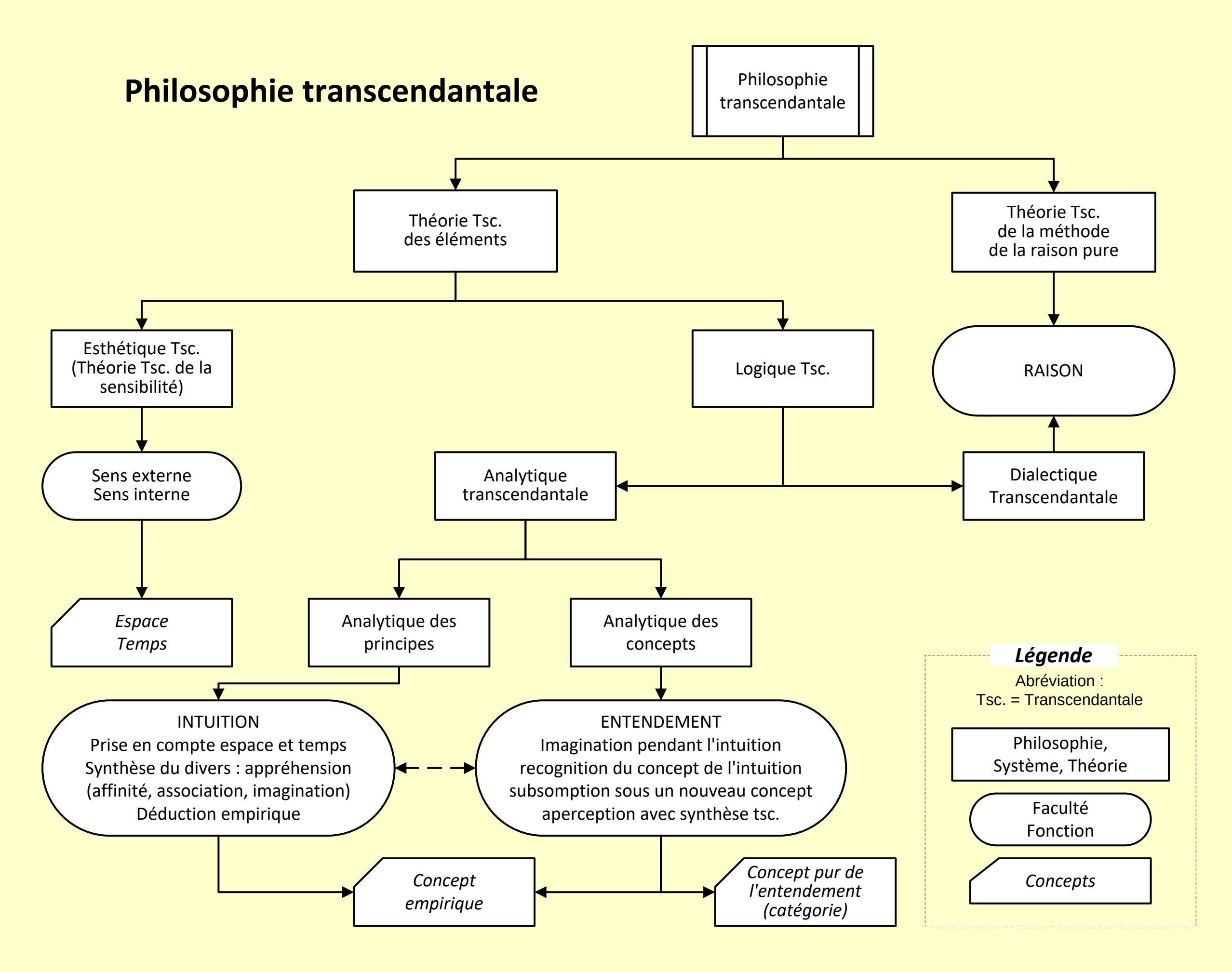
Dictionnaire des idées de Kant

Vocabulaire de la *Critique de la raison pure,* des *Prolégomènes,* du cours *Logique* et de la *Fondation de la métaphysique des mœurs*

avec *Les Principes (actuels) des mathématiques* de Couturat et sa *Critique de la philosophie des mathématiques de Kant* (compléments du cours Logique)

1310 articles – Mise à jour : 03/01/2020



Daniel MARTIN

Vocabulaire de la *Critique de la raison pure,* des *Prolégomènes,* du cours *Logique* et de la *Fondation de la métaphysique des mœurs*

Pourquoi ce vocabulaire

La *Critique de la raison pure* de Kant [38] est difficile à étudier. Pour faciliter cette étude et faire gagner du temps à ses lecteurs, ce vocabulaire explique en termes assez simples la quasi-totalité du millier de termes philosophiques et de mots rares que l'auteur y utilise.

Reconnaissant que la *Critique* a été trop difficile à comprendre, Kant a publié 2 ans après la première édition les *Prolégomènes* [56b], ouvrage qui apporte des clarifications très utiles ; j'en recommande la lecture. Je recommande aussi son cours *Logique* [165], publié en 1800.

Pour pouvoir être consultée sur PC, Mac ou tablette, chaque définition de ce vocabulaire contient des hyperliens permettant d'afficher par un clic l'explication de tel ou tel terme philosophique ou scientifique, puis de reprendre la lecture.

Conseils d'utilisation

- Les citations de ce vocabulaire se réfèrent à une traduction imprimée particulière de la *Critique de la raison pure* : [24] ; ainsi, par exemple, K201 se réfère à la page 201 de cet ouvrage. Coûtant 9,30 €, il simplifie les recherches et la citation de passages.

  Mais pour retrouver un passage quelconque de la *Critique*, l'idéal est de disposer d'une version électronique explorable avec un logiciel comme Adobe Reader.
  Exemple : celle (gratuite) en format PDF de la bibliothèque nationale *Gallica* [62]. On peut retrouver un passage de cette version électronique dans le livre imprimé [24] grâce à la Table des matières de celui-ci, en annexe.

- Ce vocabulaire a été construit en se référant souvent aux ouvrages cités dans la bibliographie. Il n'a pas vocation à remplacer l'un des dictionnaires cités, dont il vaut mieux disposer, au contraire : le dictionnaire du CNRS [13], les dictionnaires philosophiques [9] et [19], contiennent davantage de termes et des explications qui vont parfois au-delà de celles nécessaires ici pour la *Critique*.

  Certains termes, comme aperception, sont décrits compte tenu des connaissances scientifiques actuelles (voir [1], [15], [22] et [28]), pour justifier, compléter ou (rarement) mettre à jour leur description par Kant. C'est là un parti pris utilitaire : la philosophie de Kant doit pouvoir être la plus utile possible aux réflexions d'aujourd'hui.

- Les textes entre crochets comme [en y créant une représentation] sont des commentaires ou des explications ajoutées par moi. Les textes entre guillemets proches d'une référence comme K151 – "Dans la mesure où la logique…", sont des citations de Kant parfois légèrement explicitées ou résumées.

- On peut retrouver les articles éventuels traitant d'un sujet abordé à la page K… du livre de référence [24] en tapant ce K… (4 car.) dans l'outil de recherche d'Adobe PDF.

Appel à contributions

Ce dictionnaire a demandé plus de 3000 heures de travail. Mais il y reste sans doute des erreurs ou des problèmes d'interprétation de la pensée de Kant. Si vous m'en signalez, je mettrai à jour ce texte et en ferai profiter tous les lecteurs. Merci d'avance.

Daniel MARTIN

Pour bien profiter de ce texte

La *Critique* de Kant nous aide à réfléchir avec rigueur aujourd'hui autant qu'il y a deux siècles. Sans jamais la déformer, ce texte lui apporte un petit complément de connaissances de psychologie cognitive, de physique, d'astronomie et de mathématiques qui l'adaptent à la pensée de notre siècle.

Pour situer ces ajouts et en profiter au mieux en étudiant la *Critique* il est recommandé de commencer par lire les articles suivants dans l'ordre ci-dessous :

- Représentation
- Attention
- Schéma d'attention
- Interprétation - Processus de la conscience
- Conscience - Conscience *de*
- Cause et causalité
- Déterminisme : connaissance de la nature et prédictions d'évolution

Listes, diagrammes et tables

- Ame – Textes sur l'âme, le Je pense, le Moi, l'idéalisme et les paralogismes
- Arguments montrant l'intérêt de la philosophie
- Ce qu'un sujet peut déduire du Je pense, selon Kant
- Concepts compris sans recours à la sensibilité
- Connaissance en général : hiérarchie des degrés
- Exemple de jugement et analyse par titres et moments
- Les croyances de Kant
- Les preuves logiques de l'existence de Dieu (synthèse)
- Liste des étapes de l'intuition
- Liste des étapes de l'entendement
- Logique: usage de l'entendement et logique transcendantale (diagramme)
- Matière et forme : 7 définitions
- Philosophie transcendantale (diagramme)
- Philosophie formelle et philosophie matérielle (avec diagramme)
- Pouvoir de…
- Principes cités dans la *Critique*
- Représentations et ensembles d'informations (diagramme)
- Table des 12 catégories de l'entendement pur
  Voir aussi Table transcendantale des concepts de l'entendement
- Table logique des jugements
- Table des principes de l'entendement pur
  et Table physiologique pure des principes universels de la science de la nature
- Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles

Les Principes (actuels) des mathématiques **–** ***Critique de la philosophie des mathématiques de Kant*** **(complément du** ***cours Logique*****)**

Table des articles (cliquer)

Les définitions sont limitées aux sens en rapport avec la pensée de Kant.

Dictionnaire des idées - Vocabulaire

A parte ante – A parte post
Selon [19] ces deux locutions scolastiques latines s'appliquent à l'éternité :

- L'éternité *a parte ante* est une durée infinie dans le passé ;
- L'éternité *a parte post* est une durée infinie dans l'avenir.

(Citation de [165] page 65)
"La série des caractères subordonnés

- s'arrête *a parte ante,* ou du côté des principes, à des concepts inanalysables qui, en raison de leur simplicité ne se laissent plus décomposer ;
- *a parte post* au contraire ou du côté des conséquences elle est infinie, puisque nous avons bien un *genus* suprême, mais pas de *species* dernière."

(Fin de citation)

A priori, apriori, absolument a priori, a posteriori
Voir d'abord Expérience.

- *A priori* (écrit aussi "à priori") est :
  - Un *adjectif* signifiant : qui ne se fonde pas sur l'expérience.

    En ce sens-là, une connaissance ou une intuition a priori supposent un concept connu antérieurement à toute expérience, comme le nombre entier, les catégories, le temps ou l'espace. Cet adjectif ne s'applique pas à un concept *produit par l'entendement ou la raison.*

    *Une connaissance qui vient de l'*expérience*, s'en déduit ou en dépend est donc a posteriori (= opposé de a priori).*

    (Citation de K94)
    "Nous entendrons donc par connaissances a priori, dans la suite de cet ouvrage, non pas des connaissances qui adviennent indépendamment de telle ou telle expérience, mais celles qui interviennent d'une manière absolument indépendante de toute expérience*.*

    Leur sont opposées des connaissances empiriques, autrement dit celles qui ne sont possibles qu'a posteriori, c'est-à-dire par expérience.

    Mais dans les connaissances a priori, sont appelées pures celles auxquelles absolument rien d'empirique n'est mêlé. Ainsi, par exemple, la proposition : « tout changement a sa cause » est-elle une proposition a priori, mais non point pure, étant donné que le changement est un concept qui ne peut être tiré que de l'expérience."
    (Fin de citation)
  - Une *locution adverbiale* signifiant : qui est logiquement antérieur à une expérience. Exemple : une hypothèse *a priori* (posée en l'absence de faits d'expérience).

Dans tous les cas, a priori indique une *origine* de l'intuition ou du concept : une invention de l'esprit faite sans référence à l'expérience.

- *Apriori* (en un seul mot, pluriel *aprioris* ou *apriori*) est un *substantif* désignant quelque chose donné a priori ; exemple : les aprioris mathématiques.

Intuitions et concepts *a priori* à la base de toute connaissance de phénomène

Pour Kant, il existe *nécessairement* des intuitions et des concepts *a priori* parce qu'ils forment la base de toutes les connaissances de phénomènes : définir, acquérir et comprendre une connaissance suppose des principes et concepts de base innés, compris sans expérience ni explication, et irréductibles. Et ces concepts de base *a priori* sont universels et objectifs, on pourra s'en servir pour tous les phénomènes.

Il y a un seul cas où *a priori* est subjectif : celui d'une connaissance pure transcendantale.

Dans ce qui précède, l'adjectif *a priori* est une condition logique de validité des termes auxquels il s'applique ; il ne décrit pas une antériorité temporelle.

Origine d'une proposition : empirique ou pure

Kant distingue les connaissances *a priori* des connaissances *empiriques*, d'origine *a posteriori* (K94). Une connaissance ou une proposition a priori est *pure* lorsqu'elle est *créée par l'esprit indépendamment de toute expérience* ; elle est *non pure* lorsqu'elle comprend un concept impliquant l'expérience, comme la proposition a priori :
"Tout changement a une cause", dont "changement" implique l'expérience (K94).

Universalité d'une proposition *a priori* - Caractère *absolument a priori*

Une proposition nécessaire (affirmation démontrable ou principe) est un *jugement a priori* car elle n'a pas besoin d'expérience pour être vraie.

Proposition absolument a priori
Une proposition qui ne peut se déduire d'aucune autre proposition, est *absolument a priori* ; elle n'admet alors aucune exception, elle est *universelle*. Est absolument a priori aussi une proposition résultant d'une démonstration logique à partir d'une ou plusieurs propositions absolument a priori ; exemple : un théorème mathématique. Cette *universalité a priori* diffère de l'*universalité empirique* (postulée par induction à partir d'expériences) d'une affirmation à laquelle on ne connaît pas d'exception (K95).

Pour être certaine, toute connaissance doit dériver d'au moins un principe ou postulat (propositions absolument a priori) ; en effet, si elle ne reposait que sur des vérités empiriques elle serait incertaine, celles-ci l'étant nécessairement (K96).

Un jugement nécessaire, universel est a priori

Voir Universel - Universalité.

Aprioris de la sensibilité, de l'entendement et de la raison

- K119 – "Il y a deux formes pures de l'intuition sensible comme principes de connaissance a priori, à savoir *l'espace* et *le temps*".

- Les catégories, concepts purs de l'entendement, sont des conditions a priori constitutives de l'expérience.
- K110 - "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance *a priori.* La raison pure est par conséquent celle qui contient les principes permettant de connaître quelque chose *absolument a priori.*"

  Concepts purs, produits par un raisonnement a priori
  Les concepts des connaissances proviennent de *concepts purs de la raison*. Une connaissance produite selon les principes de la raison pure comprend un concept pur qui ne peut être produit que par raisonnement a priori, le *concept pur de la raison* :

  > K340 – "Quoi qu'il puisse en être de la possibilité des concepts issus de la raison pure, ce sont […] des concepts produits en conclusion d'un raisonnement."

  Ainsi la raison permet de *connaître a priori certaines lois*, lorsqu'on a préalablement admis certaines autres lois. Ainsi par exemple, lorsqu'on admet la loi de causalité « Toute situation a une cause, une même cause produisant toujours et partout le même effet », on peut affirmer la loi « La chaleur fait fondre certains corps pâteux » en constatant qu'un corps auparavant solide vient de fondre :

  (Citation de K635)
  "…nous pouvons toutefois connaître entièrement *a priori,* mais par rapport à un troisième terme, à savoir une expérience possible, donc bel et bien *a priori,* la loi de la liaison entre des choses diverses.

  Quand donc la cire, qui auparavant était solide, se met à fondre, je peux connaître a priori que quelque chose, nécessairement, a dû précéder (par exemple la chaleur du soleil), par rapport à quoi cela s'est ensuivi selon une loi constante, quand bien même sans expérience je ne pourrais certes connaître *a priori* et, sans l'enseignement de l'expérience, *d'une manière déterminée ni* la cause à partir de l'effet ni l'effet à partir de la cause."
  (Fin de citation)

A priori, Pur et Transcendantal : les différences
Voir d'abord Transcendantal (chez Kant).

1 - Tous trois sont indépendants de l'expérience

Une *connaissance* ou une *intuition*, a priori ou pures, précèdent toute expérience ; un *contenu de connaissance* transcendantal est indépendant de toute expérience : les différences sont dans les détails.

En effet, *précéder* a deux sens possibles : précéder chronologiquement et précéder logiquement :

- K93 - *Chronologiquement*, l'expérience précède toujours la connaissance d'un phénomène ou d'un objet réel ;
- K93 à K96 – Comme certaines connaissances sont indépendantes de l'expérience et même des impressions des sens, elles sont *a priori* ;
  exemples (K96) : la portion d'espace occupée par un corps et sa substance.

Mais quand la formation d'une connaissance exige un concept *a priori* comme l'espace, le temps ou une catégorie, celui-ci précède *logiquement* cette connaissance. Voir :

- Possibilité des choses (postulat) – Un concept peut-il être celui d'un objet ?
- Possibilité de l'expérience (principes *a priori*).

2 – Différence entre a priori et pur

- *A priori* indique l'origine : une invention de l'esprit sans rapport avec l'expérience ou une nécessité résultant d'une démonstration ;
- *Pur* indique une absence de rapport avec l'expérience, même implicite c'est-à-dire trouvé par raisonnement.

  Exemple cité par Kant : K94 - "La proposition tout changement a sa cause est […] *a priori,* mais non point pure, étant donné que le changement est un concept qui ne peut être tiré que de l'expérience."

Absolument a priori est synonyme d'absolument pur.

3 – A priori et pur = rapport avec l'expérience ; transcendantal = origine

- *A priori* et *pur* sont des propriétés de l'intuition ou du concept d'un objet qui indiquent l'absence de rapport avec l'expérience.
- *Transcendantal* indique une origine d'un objet qui a une représentation *a priori* utilisée *a priori* ;
  exemples : Fonction transcendantale de l'imagination et idée transcendantale.

4 - L'intuition est une faculté de connaître par les sens, l'opposé d'une faculté transcendantale de connaître : ces deux facultés s'excluent mutuellement.

5 – Parfois transcendantal veut dire *a priori*, d'autres fois il veut dire *critique*

- En tant que *condition*, transcendantal implique *a priori* :
  - Les principes transcendantaux de l'entendement sont les lois de l'usage de l'entendement en tant que règles de la connaissance.
  - Toute condition d'une expérience possible est transcendantale.
- Est transcendantal tout ensemble de principes ou d'idées a priori qui a un rapport nécessaire avec l'expérience : Esthétique transcendantale, Analytique transcendantale, etc. Dans ce cas, transcendantal veut dire *critique*.

6 – Pureté et forme d'une intuition et d'un concept

K143 - Une *intuition pure* contient exclusivement la forme de l'objet intuitionné (sans matière). Un *concept pur* contient uniquement la forme d'un objet pensé *en général* ; tous deux sont possibles *a priori*.

7 - Différences entre transcendantal et empirique

- L'usage de l'espace à propos d'objets *en général* [c'est-à-dire qui existent ou non, indépendamment de leur signification] est lui aussi transcendantal ; en revanche, s'il est limité exclusivement à des objets des sens, il est empirique.

- K296 – "L'usage transcendantal d'un concept, dans un quelconque principe, est celui qui consiste à le rapporter à des choses *en général* et [à des choses] *en soi*, tandis que l'usage empirique intervient quand il se rapporte seulement à des *phénomènes*, c'est-à-dire à des objets d'une *expérience* possible." Or seul l'usage empirique [par l'entendement] est valable, l'usage transcendantal ne l'étant pas.

  K331 – "Les principes de *l'entendement pur* […] doivent être simplement d'un usage empirique, et non pas d'un usage transcendantal, c'est-à-dire tel qu'il s'étende au-delà des limites de l'expérience."

Voir aussi Absolument : a priori, indépendant ou pur.

Absolu

Selon le dictionnaire [13]
Adjectif

1. Dans le domaine de la pensée : dont l'existence, la réalisation ou la valeur est indépendante de toute condition de temps, d'espace, de connaissance, etc. Opposé : relatif.
2. Dans le domaine du pouvoir d'une personne ou d'un acte :
   - le pouvoir absolu est celui d'un chef d'État qui dicte les lois, et ne connaît d'autres limites que les siennes propres ;
   - un pouvoir ou une liberté sont absolus lorsqu'ils ne peuvent subir aucune influence.
3. Dans le domaine de la valeur non mathématique : absolu signifie sans borne, indépassable.

Chez Kant
K348 et pages suivantes - Discussion du terme "absolu".

- Propriété intrinsèque
  Une chose a une propriété *absolue* lorsque cette propriété existe du fait de la définition de la chose elle-même, de façon intrinsèque. C'est alors une propriété de la *chose en soi*.

  En ce sens-là, *absolument possible* indique une possibilité d'existence *sans référence à des circonstances*. Savoir seulement que l'existence d'une chose est absolument possible est la connaissance *minimum* qu'on peut en avoir.
  On rencontre souvent ce sens-là en mathématiques.
  Exemple : théorème de Rolle [217].

- Propriété existant en toutes circonstances
  Une propriété absolue peut exister en toutes circonstances. C'est là une indépendance par rapport aux circonstances. Exemple : un pouvoir politique absolu.

  En ce sens-là, *absolument possible* indique une propriété à laquelle rien ne peut s'opposer, que rien ne peut dépasser. Absolument possible est alors la connaissance *maximum* qu'on peut en avoir.

A l'évidence, une possibilité absolue intrinsèque (d'existence, de valeur, etc.) ne garantit pas son existence quelles que soient les circonstances : elle n'est pas nécessairement *absolument possible*.

Kant utilise l'adjectif *absolu* à propos du concept transcendantal de la raison :

> K349 – "…le concept transcendantal de la raison porte toujours uniquement sur la totalité absolue dans la synthèse des conditions et ne s'arrête jamais qu'à ce qui est inconditionné absolument, c'est-à-dire sous tous les rapports. Car la raison pure s'en remet entièrement à l'entendement quand il s'agit de se rapporter immédiatement aux objets de l'intuition ou plutôt à leur synthèse dans l'imagination. Elle se réserve uniquement l'absolue totalité dans l'usage des concepts de l'entendement et cherche à conduire l'unité synthétique pensée dans la catégorie jusqu'à l'absolument inconditionné."

Voir aussi Absolument : a priori, indépendant ou pur.

Absolument : a priori, indépendant ou pur

Définition d'une propriété absolue

Une chose a une propriété *absolue* lorsque cette propriété existe du fait de la définition de la chose elle-même, de façon intrinsèque. C'est alors une propriété de la *chose en soi*. En ce sens-là, *absolument possible* indique une possibilité d'existence *sans référence à des circonstances*.

Absolument

Adverbe d'intensité, utilisé par Kant dans des circonstances comme les suivantes.

- Connaissance absolument a priori
  K110 – "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance *a priori*. La raison pure est par conséquent celle qui contient les principes permettant de connaître quelque chose *absolument a priori*."

- Connaissance absolument pure
  K110 Note b – "Est particulièrement nommée *absolument pure* une connaissance à laquelle ne vient se mêler [aucune] expérience ou sensation, et qui est par conséquent possible complètement a priori."

  Conséquence : absolument pur est synonyme d'absolument a priori.

- Connaissance a priori, absolument indépendante de toute expérience
  (Citation de K94)
  [A priori = défini indépendamment de toute expérience]
  "Nous entendrons donc par connaissances *a priori,* dans la suite de cet ouvrage, non pas des connaissances qui adviennent indépendamment de telle ou telle expérience, mais celles qui interviennent d'une manière *absolument* indépendante de toute expérience.

  Leur sont opposées des connaissances empiriques, autrement dit celles qui ne sont possibles qu'*a posteriori*, c'est-à-dire par expérience.

  [Pur = qui n'a aucun rapport, explicite ou implicite, avec l'expérience]
  Mais dans les connaissances *a priori,* sont appelées *pures* celles auxquelles absolument rien d'empirique n'est mêlé. Ainsi, par exemple, la proposition : tout

changement a sa cause est-elle une proposition *a priori,* mais non point pure, étant donné que le changement est un concept qui ne peut être tiré que de l'expérience."
(Fin de citation)

- Intuitions absolument pures (donc aussi a priori) : l'espace et le temps
K207 - "L'intuition sensible est, ou bien intuition pure (espace et temps) ou bien intuition empirique de ce qui, dans l'espace et le temps, est immédiatement représenté comme réel à travers la sensation."

- Proposition absolument a priori
  - Une proposition qui ne peut se déduire d'aucune autre proposition, est *absolument a priori* ; elle n'admet alors aucune exception, elle est *universelle*.
  - Est absolument a priori aussi une proposition résultant d'une démonstration logique à partir d'une ou plusieurs propositions absolument a priori ; exemple : un théorème mathématique. Cette *universalité a priori* diffère de l'*universalité empirique* (postulée par induction à partir d'expériences) d'une affirmation à laquelle on ne connaît pas d'exception (K95).

- Impossibilité et nécessité absolue
K349 – "Ce dont le contraire est intrinsèquement impossible [et] se trouve dès lors aussi à tous égards impossible, est par conséquent soi-même absolument nécessaire ; mais je ne peux pas conclure réciproquement que, du fait qu'une chose est absolument nécessaire, son contraire soit *intrinsèquement* impossible, c'est-à-dire que la nécessité *absolue* des choses soit une nécessité *intrinsèque* - car cette nécessité intrinsèque est, dans certains cas, une expression totalement vide à laquelle nous ne pouvons relier le moindre concept, alors qu'au contraire le concept de la nécessité d'une chose sous tous les rapports (pour tout le possible) implique des déterminations tout à fait particulières."

Absolument nécessaire – Absolument premier
Un Etre absolument nécessaire
Par définition, un être absolument nécessaire est un être qui existe (au sens général) certainement (dont l'inexistence est impossible).

Synonyme : *sans cause* car ne dépendant de rien, c'est-à-dire inconditionné ; c'est le cas de l'idée transcendantale et de Dieu en tant que Créateur incréé.

Principe du raisonnement philosophique qui ignore l'exigence de non-transcendance
Le monde existe, c'est un fait. Si on admet le postulat de causalité, cette existence a nécessairement une chaîne de causalité dans le passé. Il y a donc deux possibilités concernant le début de cette chaîne :

- *Ou ce début n'existe pas*, car le monde a toujours existé et n'a donc pas été créé : la chaîne de causalité tout entière est alors *absolument nécessaire*, sa contingence (ou celle d'un de ses états) étant impossible puisque le monde existe et que son évolution est soumise au postulat non-contingent de causalité.

- *Ou ce début existe à une certaine date du passé*, et c'est l'état initial du monde qui est *absolument nécessaire*, pour les mêmes raisons que précédemment.

Conclusions

- Dans les deux cas ci-dessus la chaîne de causalité du monde, considérée dans sa totalité, est absolument nécessaire :
  - Dans le premier cas, tout état du passé (étant absolument nécessaire) peut être considéré comme initial pour un état actuel ;
  - Dans le second cas, l'état initial absolument nécessaire est le Big Bang.
- Mais rien ne prouve que cet état initial soit un *être créateur* ou résulte de l'action créatrice d'un tel être, et rien ne prouve le contraire non plus car une telle création se serait déroulée en dehors des circonstances régies par nos lois physiques.
- Et rien ne prouve qu'un tel Créateur ait eu (et aurait encore) les qualités prêtées à Dieu : éternité, omnipotence, omniscience, omniprésence, volonté bonne, etc. En fait, une action divine dans l'Univers existant contredit notre exigence scientifique de non-transcendance.

Citations de Kant
K526 – "Ce dont le concept contient en soi la solution de tous les *pourquoi,* une raison d'être qui n'est en défaut dans aucun domaine et d'aucun point de vue, qui apporte une condition suffisante en tout registre, semble constituer par là même l'être qui correspond à l'absolue nécessité, puisque, par la manière dont il possède en lui-même toutes les conditions pour tout le possible, il n'a besoin lui-même d'aucune condition, n'est pas même susceptible d'en avoir besoin, et par conséquent satisfait au moins dans une certaine mesure au concept de la nécessité inconditionnée - ce que ne peut faire aussi bien que lui nul autre concept…"

K530 – "Le concept d'un être absolument nécessaire est un concept pur de la raison, c'est-à-dire une simple Idée dont la réalité objective est encore loin de se trouver démontrée par le fait que la raison en a besoin : une Idée qui ne fait au demeurant que nous indiquer une certaine perfection, pourtant inaccessible, et sert proprement plutôt à limiter notre entendement qu'à l'élargir à de nouveaux objets."

Voir aussi Problème de l'idéal transcendantal : le concept de l'absolue nécessité.

Je peux penser l'inexistence d'une chose, pas son absolue nécessité
(Citation de K543)
"Je peux bien admettre d'une chose le concept que je veux : je trouve que je ne peux jamais me représenter son existence comme absolument nécessaire, et que rien ne m'empêche, de quelque existence qu'il puisse s'agir, d'en penser le non-être ;

> [L'impossibilité de penser l'existence d'un objet à partir de ses attributs, en tant que propriété *intrinsèque*, est d'origine logique : quelle que soit la description d'un objet, elle peut valoir à l'identique pour zéro, un ou plusieurs objets de même description ; donc l'existence ne peut pas être une propriété d'un objet.]

[Je ne peux penser une chose unique comme nécessaire en soi]
par conséquent, j'aperçois qu'il me faut certes admettre, vis-à-vis de ce qui existe en général, quelque chose de nécessaire, mais que je ne peux penser une chose unique, par elle-même, comme nécessaire en soi.

Cela équivaut à dire que je ne peux jamais *achever* la régression vers les conditions de l'existence sans admettre un être nécessaire, mais que je ne peux jamais *commencer* par lui."
(Fin de citation)

Voir aussi L'être absolument nécessaire est une croyance qui limite l'entendement.

Absolument premier

Un événement absolument premier survient sans cause déterminante et constitue le commencement d'une chaîne de causalité
(Citation de K446)
"Si maintenant (par exemple) je me lève de mon siège en toute liberté et sans qu'intervienne l'influence, qui détermine avec nécessité, des causes naturelles, alors, à la faveur de cet événement qu'accompagnent ses conséquences naturelles à l'infini, commence absolument une nouvelle série, bien que, relativement au temps, cet événement soit seulement le prolongement d'une série antécédente.

Car cette décision et cet acte ne sont nullement inscrits dans la succession des simples effets naturels et ils n'en constituent pas un simple prolongement ; au contraire, les causes déterminantes de la nature cessent totalement de jouer, dans la série, en amont par rapport à cet événement, qui certes leur succède, mais n'en résulte pas - ce pourquoi il faut le désigner comme un commencement absolument premier d'une série de phénomènes, non pas certes relativement au temps, mais cependant par rapport à la causalité."
(Fin de citation)

> [L'être absolument premier est le Créateur incréé, Dieu (étant éternel Il a toujours existé)].

Absolument inconditionné
Voir d'abord Absolument : a priori, indépendant ou pur.

Une régression (parcours de la série de conditions d'un conditionné dans le sens qui remonte de chaque conséquence à sa condition) a pour limite l'inconditionné, qui est inconnaissable. Mais en tant que *condition d'existence* d'un conditionné, cet inconditionné doit être *absolu* pour que la série de conditions commence assez tôt dans l'histoire de l'Univers pour être complète, c'est-à-dire :

- Au Commencement du Monde, si on n'admet pas la possibilité d'apparitions ;
- Lors d'une apparition, si on admet le postulat de causalité étendue.

K482 – "L'absolument inconditionné ne se trouve aucunement dans l'expérience."

Absolument nécessaire : voir Absolument : a priori, indépendant ou pur.

Abstraire

Selon le dictionnaire [13]

Abstraire quelque chose de quelque chose c'est isoler, par l'analyse, un ou plusieurs éléments du tout dont ils font partie, de manière à les considérer en eux-mêmes et pour eux-mêmes.

Chez Kant

On n'abstrait pas quelque chose, on abstrait de quelque chose
(Citation de [165] page 185 note 71)
"Kant revient avec insistance sur l'abus que commettent les logiciens modernes lorsqu'ils opposent l'abstrait au concret et parlent d'abstraire *quelque chose,* alors qu'ils devraient seulement parler d'abstraire *de* quelque chose.
[…]
Toute abstraction consiste seulement en une suppression [d'informations] de certaines représentations claires à laquelle on procède ordinairement de façon telle que ce qui reste soit d'autant plus clairement représenté.
[…]
L'effort pour devenir conscient de ses représentations consiste ou bien *à porter attention,* ou bien à détourner le regard d'une représentation dont je suis conscient.

Et dans ce dernier cas, l'attention n'est pas simplement omise ou négligée (ce serait de la *distraction*), c'est un acte réel du pouvoir de connaître qui consiste à maintenir dans *une* conscience une représentation hors de toute liaison avec les autres.

Par conséquent, on ne dit pas abstraire (isoler) quelque chose, mais faire abstraction *de quelque chose,* c'est-à-dire d'une détermination de l'objet de ma représentation ; et du coup, cette représentation acquérant la généralité d'un concept est accueillie dans l'entendement."
(Fin de citation)

(Citation de [165] page 186 note 71)
"On n'abstrait pas un concept comme caractère commun, mais, dans *l'usage* d'un concept, on fait abstraction de la diversité de ce qui est contenu sous lui [on ignore les informations inutiles].

Il est au pouvoir des seuls chimistes d'abstraire quelque chose, lorsqu'ils extraient un liquide d'autres matières pour l'isoler ; le philosophe fait abstraction de ce qu'il ne veut pas prendre en considération dans un certain usage du concept... Les distinctions de l'abstrait et du concret concernent seulement l'usage des concepts, non les concepts eux-mêmes."
(Fin de citation)

Abstraction d'une connaissance en général

Source : [165] page 49
Lorsqu'on ne tient pas compte de l'application d'une connaissance, on l'abstrait de tout contexte, on la considère *in abstracto*, dans toute sa généralité.

Concept le plus abstrait

[165] page 104 – "Le concept le plus abstrait est celui qui n'a rien de commun avec ceux qui diffèrent de lui. C'est le concept de *quelque chose* ; car le concept qui s'en distingue est celui de *rien* et il n'a donc rien de commun avec le quelque chose."

[Remarque : le concept de *rien* est tout aussi abstrait que *quelque chose*.]

L'abstraction n'est que la condition *négative* qui permet la production des représentations à valeur universelle ; la condition *positive,* c'est la comparaison et la

réflexion. Car l'abstraction *ne fait naître* aucun concept ; - l'abstraction ne fait que l'achever et l'enfermer dans les limites déterminées qui sont les siennes."
(Fin de citation)

Abstrus
Selon le dictionnaire [13] - Adjectif qualifiant une conception intellectuelle, une philosophie, etc. : difficile à comprendre, à interpréter.

Absurdité
(Citation de [165] pages 62-63)
"Une erreur où l'apparence est évidente même pour le sens commun s'appelle une *absurdité.* Le reproche d'absurdité est toujours un grief personnel, qu'il faut éviter, en particulier dans la réfutation des erreurs.

Car aux yeux de celui qui soutient une absurdité, l'apparence qui est à la source de cette évidente fausseté n'est pas manifeste. Il faut commencer par lui rendre cette apparence manifeste. S'il persiste alors dans son erreur, assurément il est absurde, mais en ce cas on ne peut plus rien faire pour lui.

[On ne peut prouver à quelqu'un qu'il est absurde]
Il s'est ainsi rendu également incapable et indigne de toute correction et réfutation. Car on ne peut à proprement parler *prouver* à personne qu'il est absurde ; toute argumentation serait en l'espèce inutile. Quand on démontre l'absurdité, ce n'est pas à l'homme qui est dans l'erreur qu'on a affaire, mais à l'homme raisonnable. Mais alors la mise en évidence de l'absurdité n'est pas nécessaire."
(Fin de citation)

Acception
Selon le dictionnaire [13] : nuance sémantique d'un mot suivant ses conditions d'emploi ou d'interprétation.

Accident – Inhérence ou subsistance
K256 – "Les déterminations d'une substance qui ne sont que des modes particuliers de son existence s'appellent *accidents.* Elles sont toujours réelles, puisqu'elles concernent l'existence de la substance…"

La notion de mode d'existence d'une substance est liée à la manière dont nous nous la représentons. Puisque, selon la température et la pression, l'eau est solide, liquide ou vapeur, parler de substance *permanente* de l'eau n'a pas de sens puisqu'elle n'est pas éternelle ; on décrit donc les trois modes d'existence de l'eau (ses trois *états* : solide, liquide, vapeur) comme des *accidents* de cette existence.

On appelle alors l'existence d'une détermination *accidentelle* de la substance (à l'état solide, liquide ou vapeur) une *inhérence* de cette substance, alors que l'existence de la substance *sans précision de durée* est sa *subsistance*.
Voir :

- Différences entre inhérence, dépendance et concurrence : un exemple.
- Contingence.

Achille (talon d')
Selon [13] : le talon d'Achille était l'unique endroit de son corps où il n'était pas invulnérable.
Au figuré : point faible de quelqu'un ou de quelque chose.

Acousmatique
Voir Pythagore et son école.

Acroamatique
Adjectif synonyme d'ésotérique.

K617 – [La connaissance philosophique doit] "toujours considérer l'universel *in abstracto* (par concepts), cependant que la mathématique peut examiner l'universel *in concreto* (dans l'intuition singulière) et […] *a priori* à travers une représentation pure, à la faveur de quoi toute démarche erronée devient visible.

Ce pourquoi je donnerais plus volontiers aux preuves philosophiques le nom de *preuves acroamatiques* (discursives) que celui de *démonstrations,* parce qu'elles ne peuvent s'opérer qu'à travers de simples mots (en évoquant l'objet en pensée), tandis que les *démonstrations,* comme l'expression déjà l'indique, se développent dans l'intuition de l'objet."

Voir aussi :

- Acroame ;
- Principes intuitifs et discursifs : axiomes et acroames ;
- Méthode acroamatique ou érotématique.

Acroame
Principe discursif, par opposition au principe intuitif qu'est l'axiome ; un acroame ne se laisse exprimer que par concepts.
Voir : Acroamatique et Principes intuitifs et discursifs : axiomes et acroames.

Acte
[108] page 175 - "Le terme *d'acte* désigne une action, dans la mesure où elle se trouve soumise à des lois d'obligation, par conséquent aussi dans la mesure où le sujet y est considéré du point de vue de la liberté de son arbitre. L'agent est, à travers un tel acte, considéré comme *l'auteur* de l'effet qui en résulte, et cet effet, en même temps que l'action elle-même, peuvent lui être *imputés,* si l'on connaît préalablement la loi en vertu de laquelle une obligation pèse sur eux."

Action

Dictionnaire [13]

Opération d'un agent (animé ou inanimé, matériel ou immatériel) envisagée dans son déroulement ; résultat de cette opération.

Chez Kant

L'action est un rapport de cause à effet

K500-K501 – La nature a une loi "qui veut que tout ce qui arrive possède une cause". Cette cause a une causalité que Kant appelle *action*. Cette action précède dans le temps son effet, "ce qui arrive".

Cette action est une évolution à partir de la situation de départ, c'est-à-dire quelque chose qui arrive et n'était pas encore arrivé à partir de cette situation. En effet, une situation physique stable (qui n'évolue pas) ne crée pas d'événement nouveau, elle ne peut être cause d'aucune action. C'est là une loi générale (le déterminisme) : tout phénomène a une cause qui le détermine, "tous les événements se trouvent déterminés empiriquement dans un ordre de la nature".

La notion même de *nature* recouvre un ensemble de lois d'évolution qui régissent les phénomènes et l'expérience que nous en avons : "c'est une loi de l'entendement par rapport à laquelle il n'est permis sous aucun prétexte de faire un écart ni d'ériger un quelconque phénomène en exception, parce que, si tel était le cas, on le situerait en dehors de toute expérience possible." Et sans une telle expérience, un objet serait "un être de raison et une chimère."

Conditions de moralité d'une action
[108] page 189 note 22 – Une action n'est morale que si elle est accomplie *par devoir*, et non pas seulement *conformément* au devoir : l'intention compte.
Voir aussi : Condition de moralité d'une action.

Action réciproque
La notion d'action réciproque porte sur l'interaction physique ou logique (existence simultanée) de plusieurs objets présents simultanément dans une expérience. Voir :

1. La définition de la Réciprocité.
2. Principe de la simultanéité (loi de l'action réciproque ou de la communauté).

Comme celle de communauté, la notion d'action réciproque est une relation disjonctive : voir Table des 12 catégories de l'entendement de Kant.

Admonition
Selon le dictionnaire [13] : Action de donner un avertissement ; manifestation concrète de cette action.
[56b] §35 page 111 – "Mais il ne peut servir à rien de vouloir modérer ces infructueux essais de la raison pure en multipliant les admonitions."

Advenir

Selon le dictionnaire [13]

Se produire, comme une chose possible, mais de manière non absolument prévisible, quoique attendue.

Affect
Sens courant, notamment en psychologie : sentiment subjectif, vague et inanalysable, résultant d'une émotion, d'une peur, d'un désir, d'une aversion, etc. Ce sentiment produit automatiquement dans le sens interne des données qui en constituent une représentation, à laquelle l'esprit peut ou non être sensible consciemment.

Dans le psychisme, toute représentation comprend un affect décrivant son effet psychologique (sentiment) perçu [23] : voir Représentation.

Chez Kant

[3] §73 page 217 – "L'inclination qui n'est maîtrisée que difficilement, ou ne parvient pas à l'être, par la raison du sujet est la passion. En revanche, le sentiment d'un plaisir ou d'un déplaisir que l'on éprouve dans l'état présent et qui ne laisse pas la réflexion (la représentation de la raison selon laquelle on devrait s'abandonner à ce sentiment ou se refuser à lui) se faire jour chez le sujet est l'affect."

Voir aussi Passion.

Affecter et affection au sens de Kant

Selon le dictionnaire [13], affecter signifie produire un effet sur quelqu'un ou quelque chose de manière à y déterminer une action ou une modification. Dans la *Critique* l'effet porte sur l'esprit humain qui prend conscience d'un message de ses sens.

L'objet de l'intuition affecte l'esprit par la médiation de la sensibilité

K117 - "L'intuition n'intervient [en tant que moyen pour qu'une connaissance se rapporte à un objet] que dans la mesure où l'objet nous est donné. Cela n'est possible que parce que l'objet *affecte* l'esprit, ce qu'il fait par la médiation [par l'effet] de la sensibilité."

K155 - "Toutes les intuitions en tant que sensibles reposent sur des affections, les concepts [reposant par contre] sur des fonctions."

K227 - "L'image pure qui présente toutes les grandeurs au sens externe est l'espace, tandis que celle de tous les objets des sens en général est le temps."

> (Tout objet des sens affecte l'esprit, produisant dans sa représentation une information *temps* et, si elle a été perçue par le sens externe, une information *espace*.)

K706 note 87 – Selon Kant comme selon la psychologie cognitive, le simple fait subjectif de la présence dans son esprit d'une représentation *affecte* le sujet : celui-ci a conscience de l'existence d'un objet extérieur réel mais non encore identifié, il *perçoit* l'objet.

Kant ne fait pas de distinction claire entre les représentations et facultés conscientes et celles qui sont inconscientes, distinction clarifiée notamment par Freud [41] et que met en évidence l'article Entendement (étapes).

Déroulement de l'interprétation d'une représentation par intuition et entendement

Voir d'abord Action d'une fonction logique de l'entendement.

Nous savons aujourd'hui [23] que *toute* représentation mentale d'un objet comprend, en plus de sa description, sa signification psychologique, sentiment que l'objet nous inspire et qui a une dimension affective (son sens psychologique : "plaisant" ou "déplaisant"). Une intuition nouvelle, non encore prise en compte par l'entendement, a donc toujours une représentation A comprenant une composante affective X.

L'action de l'entendement sur A crée un concept dont la signification approfondit celle de l'intuition de A ; ce concept a une représentation qui B se relie à A dans la mémoire de travail. La composante affective Y de B s'ajoute à X : l'esprit fait la synthèse de toutes ces représentations successives par association, et possède désormais une représentation du phénomène de l'intuition avec l'évaluation psychologique de son sens, c'est-à-dire un *concept final*.

Ce concept "final" évolue sans cesse, avec l'arrivée de nouvelles perceptions et l'action continue de l'entendement ; mais à un instant donné l*a conscience ne fait attention qu'à un seul concept*, synthèse à jour de la situation du moment, le concept *présent à l'esprit*.

Remarques

- La représentation A issue de l'intuition contient déjà la description de l'objet selon l'espace et le temps, avant son entendement.
- Pour chaque objet, l'entendement génère un concept empirique de l'entendement et des concepts purs de l'entendement (catégories).

  C'est l'ensemble de ces concepts qui est pris en compte, de manière synthétique, pour le sens psychologique de l'objet.

Voir Intuition (étapes) et Entendement (étapes).

Sens donné par Kant au mot *affection*

Pour Kant toute expérience repose sur une *affection* (sensation, phénomène perçu par notre sensibilité). En effet, il écrit :

- K701 note 66 - "…la représentation ne contient que la façon dont le *sujet* se trouve *affecté* par l'objet, et elle lui correspond comme un effet à sa cause…"
- K212 - "En ce qui concerne l'intuition interne, nous ne connaissons notre propre subjectivité que comme phénomène, et non pas d'après ce qu'elle est en soi."

Dans K155 Kant oppose "fonction" (associée à un raisonnement) et "affection" (associée à une intuition sensible). Une fonction est un processus conscient, alors qu'une affection est spontanée et subie ; elle a été déclenchée sans intervention de la volonté, par estimation automatique des conséquences potentielles psychologiques (favorables ou non) de la représentation d'objet présente à l'esprit.

K210 - "Le sens interne ne nous présente nous-mêmes à la conscience que tels que nous apparaissons de façon phénoménale, et non pas tels que nous sommes en nous-mêmes, car nous nous intuitionnons seulement comme nous sommes intérieurement affectés." (En somme, chacun se voit comme il croit être vu de l'extérieur.)

Voir aussi mouvement.

Affinité du divers, empirique et transcendantale – Affinité des concepts

Selon le dictionnaire [13]

L'affinité est un rapport de nature ou de convenance entre des êtres ou des choses.

Définition rigoureuse de l'affinité

Soient :

- Un ensemble E dont les éléments ont des composantes x_1, x_2, ... x_n,
- S un sous-ensemble de E d'éléments S_1, S_2, … S_p.

On dit qu'il existe une relation d'affinité entre les éléments de S si tous ces éléments ont en commun les valeurs d'un certain nombre de composantes x_a, x_b, …x_k.

> Exemple : E est l'ensemble des automobiles en France, chacune avec une marque x_1, un poids x_2, etc. Il y a une relation d'affinité entre les éléments du sous-ensemble S des voitures de marque x_1=Renault. Cette relation définit un critère d'associabilité des voitures de France : l'association *par marque*.

La comparaison des valeurs de la variable x_i entre deux éléments S_a et S_b peut être définie de façon plus large que l'égalité : on peut utiliser pour chaque variable une fonction $f_i(x_i)$ de cette variable dont on comparera les valeurs, une plage de valeurs ou un ensemble de valeurs…

> Exemple : étant donné l'ensemble des saumons qu'un pêcheur peut pêcher, il a le droit de garder ceux dont la longueur dépasse un minimum réglementaire, les autres devant être rejetés à la mer pour avoir le temps de grandir et de se reproduire.

C'est pourquoi Kant parle ci-dessous d'une affinité "proche ou lointaine".

Citations de Kant

K187 - Le divers d'un objet est soumis à une loi d'associabilité : tous les divers de phénomènes ont des représentations structurées de manière à permettre leur association (par le subconscient et selon certains critères).

K192 – "L'unité objective de toute conscience (empirique) dans une unique conscience (de l'aperception originaire) est donc la condition nécessaire même de toute perception possible, et l'affinité (proche ou lointaine) de tous les phénomènes est une conséquence nécessaire d'une synthèse intervenant dans l'imagination qui est fondée *a priori* sur des règles."

> (L'unité de l'aperception originaire implique la soumission de tous les phénomènes aux catégories de l'entendement. Les représentations de tout ensemble de phénomènes ont donc en commun une ou plusieurs catégories, ce qui permet à ces phénomènes d'être associés au moins selon des critères de catégorie.)

Affinité empirique et affinité transcendantale

Kant attribue la propriété d'associabilité du divers des phénomènes à leur *affinité empirique* (définie par l'existence même de cette propriété). Mais toute représentation du divers implique aussi le respect du principe d'unité de l'aperception (K192), donc aussi la soumission de tous les phénomènes à une *affinité transcendantale*.

K187 – "Ainsi tous les phénomènes se trouvent-ils dans une liaison complète selon des lois nécessaires, et par conséquent soumis à une *affinité transcendantale* dont l'affinité empirique est la simple conséquence."

La loi de l'affinité de tous les concepts

(Citation de K568)
"La raison prépare donc à l'entendement son champ :

1. par un principe de *l'homogénéité* du divers sous des genres supérieurs ;
2. par un principe de la *variété* de l'homogène sous des espèces inférieures ; […]
3. une loi de *l'affinité* de tous les concepts, qui prescrit de procéder à un passage continu de chaque espèce à chaque autre par un accroissement graduel de la diversité."

(Fin de citation)

La faculté d'invention sensible du point de vue de l'affinité

A117 [3] – "J'entends par *affinité* la réunion que produit la dérivation du divers à partir d'un même principe. Dans une conversation en société, sauter d'une matière à une autre, dépourvue de toute ressemblance avec elle, sous la conduite d'une association empirique des représentations dont le fondement est purement subjectif (au sens où, chez tel ou tel, les représentations sont autrement associées), constitue formellement une sorte d'absurdité qui interrompt et brise toute conversation."

Agnosticisme

Source : [19].
Doctrine « d'impossibilité de connaître », qui désigne :

- Soit l'habitude de considérer toute métaphysique, et particulièrement toute ontologie, comme futiles.
- Soit l'ensemble des philosophies (comme le Positivisme d'Auguste Comte [192] ; l'Evolutionnisme de Herbert Spencer [193] ; et le Relativisme de Hamilton [194]) qui admettent l'existence d'un ordre de réalité inconnaissable par nature.

Agrégat

Selon le dictionnaire [13]

Un agrégat est une réunion d'éléments distincts en un tout de forme mal définie.

Selon [56] §26

Un agrégat est un assemblage sans structure particulière, l'opposé d'un système :
"Je ferai seulement une recommandation au lecteur qui depuis longtemps a l'habitude de prendre l'expérience pour un assemblage purement empirique de perceptions, et qui ne songe pas que l'expérience dépasse de beaucoup le domaine de ces perceptions, en donnant une valeur universelle à des jugements empiriques, et qu'elle a besoin, pour y arriver, de l'unité de l'entendement pur qui la précède a priori : qu'il tienne bien compte de la différence qui sépare l'expérience d'un simple agrégat de perceptions."

(L'expérience est une faculté de synthèse apportant une connaissance plus riche que le simple rapprochement. Cette synthèse crée un concept qui, par définition, a une valeur universelle car il s'applique à une classe d'objets.)

Distinction entre agrégat et série chronologique

K420 – "Pour ce qui concerne l'espace, il n'y a en lui, considéré intrinsèquement, nulle distinction possible entre *progression et régression*, parce qu'il constitue un *agrégat*, et non une *série*, dans la mesure où ses parties sont toutes ensemble en même temps."

Agrégation / Coalition (synthèse)
Substantifs désignant deux types de synthèse :
K238 note * : La synthèse de l'homogène peut être divisée en celle de *l'agrégation* (qui porte sur les grandeurs extensives) et celle de la *coalition* (qui porte sur les grandeurs intensives).

Algèbre de Boole – Algèbre des parties d'un ensemble
Source : [180] *Introduction* - En fondant son *Algèbre*, George Boole [179] voulait soumettre le raisonnement logique à des règles de calcul. En fait, cette algèbre s'est révélée indépendante de la nature des propositions [logiques] qu'elle met en jeu, si bien qu'elle n'apparaît que comme un cas particulier de *l'Algèbre des parties d'un ensemble*, lorsqu'on utilise les trois opérateurs de réunion, intersection et complémentation.
Voir Exemple : axiomatique de l'algèbre de Boole.

Algorithme
Suite de règles de calcul ou d'instructions de programme correspondant à un raisonnement logique décrit étape par étape. L'ordre des étapes peut varier selon des valeurs de données. Ainsi, lorsque la valeur d'un nombre X a été trouvée et qu'on a besoin de sa racine carrée, l'algorithme distinguera deux cas :

- Si X est positif ou nul, la racine est calculable et son calcul sera effectué.
- Si X est négatif, la racine n'est pas calculable et l'exécution de l'algorithme se poursuivra à une étape prévue pour ce cas-là.

Algorithmique
Voir d'abord Algorithme.

Adjectif : qui repose sur un raisonnement à la fois mathématique et logique, donc calculable par un programme d'ordinateur. Un calcul algorithmique est par nature déterministe, mais certains calculs demandent plus de temps que l'homme ne peut attendre, et certains ne convergent pas vers un résultat…

Substantif : ensemble des techniques de traduction d'une méthode de résolution de problèmes en programme informatique ; méthode d'exploration de problèmes utilisant des algorithmes permettant d'aboutir par étapes à la solution.

Ame
Dans le dictionnaire [19]

- Principe de la vie, de la pensée ou des deux à la fois, en tant qu'il est considéré comme une réalité distincte du corps par lequel il manifeste son activité. Cette réalité peut d'ailleurs être conçue soit comme matérielle, soit comme immatérielle :

  Selon Descartes :
  [71] "…l'âme est véritablement jointe à tout le corps, et qu'on ne peut pas proprement dire qu'elle soit en quelqu'une de ses parties à l'exclusion des autres, à cause qu'il est un et en quelque façon indivisible, à raison de la disposition de ses organes qui se rapportent tellement tous l'un à l'autre que, lorsque quelqu'un d'eux est ôté, cela rend tout le corps défectueux. Et à cause qu'elle est d'une nature qui n'a aucun rapport à l'étendue ni aux dimensions ou autres propriétés de la matière dont le corps est composé, mais seulement à tout l'assemblage de ses organes."

- Principe d'inspiration morale. "Avoir de l'âme", expression louée par Mme de Staël, qui ajoute : "…aimer en apprend plus sur les mystères de l'âme que la métaphysique la plus subtile." [72]

Chez Jung
Jung [42] fait partie des gens qui appellent l'esprit, le psychisme : âme.
Voir dans [6] *Dialectique du moi et de l'inconscient* quelques définitions sur l'esprit et l'inconscient.

Critique
Multiples sens du mot « âme »
Le mot âme implique toujours une dualité de nature et de fins, une opposition, au moins provisoire, avec l'idée du corps, soit au point de vue métaphysique, soit au point de vue empirique, soit au point de vue moral, « soit même au point de vue esthétique, par exemple quand on dit qu'il faut avoir de l'âme pour avoir du goût ». […]

Le mot *âme* se distingue du mot *esprit :*

- En ce qu'il contient l'idée d'une substance individuelle ; voir :
  - Conclusion sur la permanence de l'âme ;
  - L'âme en tant que substance ;
  - Remarques sur l'âme et sa substance.
- En ce que le mot *âme* signifie plus de choses, le mot esprit s'appliquant surtout aux opérations intellectuelles.

Le mot âme s'oppose également au *Moi* dans la question de savoir si notre âme « est plus grande que notre moi », c'est-à-dire si notre existence psychique est plus riche de contenu que ce dont nous avons conscience.

Il a même le plus souvent, chez les modernes, une nuance religieuse, par suite d'une association très générale :

- Entre l'idée d'âme et l'idée d'immortalité ;
- Entre l'idée d'âme et l'idée de Dieu, considéré comme l'origine et le lien des âmes selon le christianisme.

Chez Kant

Kant emploie *âme* pour désigner :

- Tantôt *le ressenti* du phénomène du Moi par le sens interne de l'homme ;

  Doctrine rationnelle de l'âme
  K360 – "Je suis, en tant que pensant, un objet du sens interne et porte le nom d'âme. Ce qui est un objet des sens externes porte le nom de corps. En vertu de quoi le terme : Je, en tant qu'être pensant, désigne déjà l'objet de la psychologie, qui peut être appelée la doctrine rationnelle de l'âme lorsque je ne désire rien savoir de plus, sur l'âme, que ce qui, indépendamment de toute expérience (qui me détermine plus précisément et concrètement), peut être conclu à partir de ce concept Je, en tant qu'il survient dans toute pensée." Voir :

  - Aperception (conscience de soi), pure ou empirique ;
  - Psychologie rationnelle (science du Moi).

- Tantôt *une fonction* donnant accès au temps (succession des événements) et à la conscience de soi ;
- Tantôt le *Moi pensant* :
  K371 – "Le Moi pensant, l'âme (nom dont on se sert pour désigner l'objet transcendantal du sens interne), est simple…"
- Tantôt *la pensée* (réflexion, raisonnement) ou le sentiment ;
- Tantôt *la personnalité*, supposée stable, inaltérable, immuable :

  (Citation de K373)
  "L'identité de la conscience que j'ai de moi-même en différents temps n'est donc qu'une condition formelle de mes pensées et de leur cohésion, mais elle ne prouve nullement l'identité numérique de mon sujet, où, indépendamment de l'identité logique du Moi, peut cependant être survenu un changement […]

  Nous ne pouvons pas nous-mêmes, à partir de notre conscience, juger si, en tant qu'âmes, nous sommes permanents ou non, parce que nous ne mettons au compte de notre Moi identique que ce dont nous sommes conscients, et qu'ainsi assurément nous sommes nécessairement forcés de juger que nous demeurons les mêmes…"
  (Fin de citation)
  Voir Paralogisme de la personnalité (3ème paralogisme).

K129 – "…le temps est une condition *a priori* de tout phénomène en général, et plus précisément la condition immédiate des phénomènes intérieurs (de notre âme), et par là même aussi, de façon médiate, celle des phénomènes extérieurs."

Voir aussi :

- Doctrine rationnelle de l'âme ;
- Topique de la doctrine rationnelle (psychologie rationnelle) de l'âme (*Je*).

- Substantialité de l'âme et du Moi.
- Interaction entre l'âme (l'esprit) et le corps.
-

Les sens, la nature et l'âme

(Citation de K682)
"Il n'y a que deux sortes d'objets des sens :

1. Ceux des sens externes, par conséquent l'ensemble de ces objets, la nature corporelle ;
2. L'objet du sens interne, l'âme [l'esprit et sa personnalité], et, d'après les concepts fondamentaux de l'âme en général, la nature pensante."

(Fin de citation)

Ame, volonté et déterminisme

K83 – "…de l'âme humaine, je ne pourrais donc pas dire que sa volonté est libre et qu'elle est pourtant en même temps soumise à la nécessité de la nature [son déterminisme], c'est-à-dire qu'elle n'est pas libre, sans me trouver dans une contradiction manifeste : car, dans les deux propositions, j'ai pris l'âme *dans la même signification, à* savoir comme chose en général (chose en soi)…"

Ame chose en soi / âme esprit

- L'âme *au sens chose en soi* (objet dans l'Idée), qui est libre (au sens libre arbitre) ;
- L'âme *au sens esprit (ensemble des facultés du cerveau)*, qui est régie par les lois de la nature.

Le concept d'« âme objet chose en soi de la raison » est vague
Il n'existe pas de définition de l'âme *chose en soi*, qui soit :

- *Complète*, c'est-à-dire décrivant tout ce qu'elle est (par tous ses prédicats : pureté, éternité, etc.) et toutes ses interactions avec son sujet ;
- *Univoque*, c'est-à-dire sans ambiguïté, comme un objet dans l'Idée ;
- *Objective*, c'est-à-dire existant en soi et partageable à l'identique par tous les êtres humains.

Ce concept d'âme est donc un concept *subjectif* de la raison pure, c'est-à-dire une idée transcendantale.

Le concept de pensée d'une âme (d'un esprit) est celui d'un ensemble de fonctions psychiques.

L'existence du sujet pensant résulte du *Je pense*.

De la nature de l'âme

(Citation de [56b] §57 page 163)
"Qui pourrait bien supporter que, s'agissant de la nature de notre âme, nous parvenions à la conscience claire du sujet et en même temps à la conviction qu'on ne peut donner d'explication matérialiste de ses phénomènes, sans se demander : qu'est-ce proprement que l'âme?

et sans admettre à cette seule fin, si aucun concept d'expérience n'y suffit, à tout le moins un concept de la raison (celui d'un être immatériel simple), lors même que nous ne pouvons pas du tout démontrer sa réalité objective ?"

> [Quand une réponse factuelle n'est pas conforme à nos envies, nous pouvons en imaginer une, même irréelle. Kant prépare là le terrain pour son Dieu transcendantal.]

(Fin de citation)

Personnification de l'âme

En tant qu'esprit avec sa personnalité, l'âme éprouve des sentiments tant que son corps vit. Ainsi, par exemple, le sujet a des désirs et des ambitions auxquels il refuse de renoncer. Ce refus devient un *refus de réalité* lorsqu'il s'agit de la mort : l'homme a beaucoup de mal à imaginer sa non-existence et à accepter de renoncer, à sa mort, à tout ce qu'il désire ; et ce refus s'accompagne d'angoisse.

L'esprit humain réagit toujours aux angoisses en cherchant des solutions, pour éviter une souffrance. Dans le cas de la mort, l'homme a toujours imaginé une vie de l'esprit après la mort du corps : les anciens égyptiens avaient un culte des morts, des peuples actuels ont un culte des ancêtres, les chrétiens croient l'âme immortelle, etc. C'est pourquoi les philosophes et les religieux ont de tout temps réfléchi au problème de l'immortalité, en proposant des métaphysiques, des théologies et des doctrines, imaginant pour leurs contemporains des solutions intellectuelles plus ambitieuses ou des religions « prêtes à l'emploi ».

Cette caractéristique psychologique de tous les êtres humains (imaginer spontanément des solutions au problème de la mort) a une dimension psychique, une faculté de l'esprit dont tous héritent génétiquement à la naissance : la personnification de l'âme.

Compléments fournis par la psychologie moderne : [6].

Morale universelle de l'humanité, issue de l'Etre suprême

K345 – L'homme porte en son âme l'Idée de l'humanité comme modèle de ses actions ; ces Idées sont déterminées pour chacune d'elles dans l'entendement suprême [celui de l'Etre suprême], immuablement et complètement, [elles] sont les causes originaires de choses. (Kant était téléologiste).

L'âme (l'esprit, le ressenti, l'affect), jamais en repos

K384 – "…dans ce que nous appelons l'âme, tout se trouve dans un flux [changement] continuel et il n'y a rien qui soit permanent, si ce n'est éventuellement […] le Moi, lequel possède une telle simplicité précisément parce que cette représentation n'a pas de contenu, donc pas de divers…"

Compléments

- Conclusion sur la permanence de l'âme ;
- Remarques sur l'âme et sa substance ;
- Immortalité de l'âme ;
- Interprétation ;
- Interaction entre l'âme (l'esprit) et le corps.

Ame - Concepts de la doctrine pure de l'âme (psychologie rationnelle)
Voir Concepts de la doctrine pure de l'âme (psychologie rationnelle)
et Psychologie rationnelle et cosmologie (passage de la première à la seconde)

Ame - Considération sur la doctrine pure de l'âme suite aux paralogismes
K383 et pages suivantes - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er : Des paralogismes de la raison pure / Considération, à la suite de ces paralogismes, sur l'ensemble de la doctrine pure de l'âme (1ère édition de la Critique)*
Voir d'abord :

- Les définitions de l'âme ;
- Les buts de la doctrine pure de l'âme : Psychologie rationnelle (science du Moi).

Richesses comparées des connaissances empiriques de l'âme et des objets externes
(Citation de K383-K384)
"Si nous comparons la *doctrine de l'âme*, comme physiologie du sens interne, avec la *doctrine du corps*, comme physiologie des objets des sens externes, nous trouvons, indépendamment du fait que, des deux côtés, beaucoup d'éléments peuvent être connus empiriquement, cependant cette différence remarquable que, dans la dernière science, bien des choses peuvent encore être connues a priori à partir du simple concept d'un être étendu impénétrable, alors que, dans la première, on ne peut absolument rien connaître a priori synthétiquement à partir du concept d'un être pensant.

[Un objet externe a une substance stable, alors que le ressenti de l'âme varie sans cesse]
L'explication en est la suivante. Bien que tous deux soient des phénomènes, celui qui se présente au sens externe possède pourtant quelque chose de stable ou de permanent, qui fournit un substrat servant de fondement aux déterminations changeantes et par conséquent un concept synthétique, savoir celui de l'espace et d'un phénomène dans l'espace ; au contraire, le temps, qui est l'unique forme de notre intuition interne, n'a rien qui soit permanent, et par conséquent il ne nous donne à connaître que le changement des déterminations, mais non pas l'objet déterminable. (Voir Ordre des phénomènes perçus dans le temps (ordre de la série chronologique.)

Car, dans ce que nous appelons l'âme, tout se trouve dans un flux [changement] continuel et il n'y a rien qui soit permanent, si ce n'est éventuellement […] le Moi,

lequel possède une telle simplicité précisément parce que cette représentation n'a pas de contenu, donc pas de divers…"
(Fin de citation)

> [Remarques : puisque l'âme n'a rien de permanent, elle ne peut par définition être une substance ; et de son côté, le Moi n'en est pas une, non plus.]

Remarque finale sur le Moi et conclusion rejetant la psychologie rationnelle

(Citation de K384)
"Ce Moi est aussi peu une intuition qu'un concept d'un quelconque objet, mais il est la simple forme de la conscience, telle qu'elle peut accompagner les deux sortes de représentations et les élever ainsi au rang de connaissance, dès lors qu'est en outre donné dans l'intuition quelque chose d'autre qui offre une matière pour se représenter un objet.

> [Ici s'achève la démonstration de l'absence de substance et de permanence des concepts de Moi et d'âme «= ressenti du sens interne », et de l'espoir de la psychologie rationnelle de compléter la connaissance des phénomènes, réservée au sens externe :]

[La psychologie rationnelle ne peut atteindre ses buts (substance et permanence de l'âme et de l'Idée)]
Donc, toute la psychologie rationnelle s'effondre comme une science dépassant toutes les forces de la raison humaine, et il ne nous reste qu'à étudier notre âme à partir du fil conducteur de l'expérience et à nous maintenir dans les limites des questions qui ne vont pas au-delà du domaine où l'expérience intérieure possible est à même de leur conférer un contenu."
(Fin de citation)

La psychologie rationnelle a quand même une utilité importante, bien que négative

Kant constate que l'étude de la doctrine de l'âme ne peut servir qu'à définir une limite de la connaissance, celle que définit l'idéalisme transcendantal. Il écrit donc, à la suite du paragraphe précédent :
K384 – "…bien que cette discipline ne soit d'aucune utilité pour l'accroissement de la connaissance […] on ne peut […] lui dénier une importante utilité négative."

Autre utilité d'une doctrine de l'âme : protéger le Moi pensant contre le matérialisme

Kant avait adopté la doctrine de l'idéalisme transcendantal et il était croyant. A ce titre, il a argumenté contre le matérialisme, qui refusait la notion même d'âme et considérait comme superstition sa prétendue immortalité (la permanence de sa substance).

Ne pouvant démontrer la substantialité de l'âme pour convaincre les matérialistes, Kant a constaté qu'eux-mêmes ne pouvaient pas, non plus, savoir sur ce sujet plus de choses que lui-même, les limites de la connaissance issue de la conscience de soi étant ce qu'elles sont et les mêmes pour tous les hommes : *la substantialité de l'âme est et restera indémontrable et infalsifiable*. Kant conserve cependant l'espoir de trouver dans des réflexions autres que logiques une raison de croire ce en quoi il croit :

> K385 – "Mais, dans la mesure où il est cependant possible que je trouve ailleurs que dans des principes purement spéculatifs des raisons d'espérer, pour ma

nature pensante [mon âme], une existence indépendante et capable de persister en dépit de tous les changements possibles de mon état, le gain obtenu est déjà très important si je peux, en procédant librement à l'aveu de ma propre ignorance, repousser en tout cas les assauts dogmatiques d'un adversaire spéculatif [un matérialiste] et lui montrer qu'il ne pourra jamais, sur la nature de mon sujet, en savoir davantage, pour refuser la possibilité de mes espérances, que je n'en sais moi-même pour m'y maintenir attaché."

Trois questions dialectiques qui définissent le but de la psychologie rationnelle

Après les considérations précédentes sur la doctrine de l'âme, Kant énonce trois questions dialectiques de la psychologie rationnelle et cite la raison de leur difficulté : une hypostasie.

(Citation de K385)
"Sur cette apparence transcendantale de nos concepts psychologiques se fondent encore trois questions dialectiques, qui définissent le but spécifique de la psychologie rationnelle et ne peuvent être tranchées autrement que par les analyses précédentes, à savoir les questions :

1. De la possibilité de l'union de l'âme avec un corps organique, c'est-à-dire de l'animalité et de l'état de l'âme dans la vie de l'être humain ;

   [Dans cette phrase et la suite de cet article le mot âme désigne pour un sujet aussi bien le Moi pensant, la pensée et la personnalité immuable.]

2. Du début de cette union, c'est-à-dire de l'âme lors de la naissance et avant la naissance de l'être humain ;

3. De la fin de cette union, c'est-à-dire de l'âme lors de la mort et après la mort de l'être humain (question de l'immortalité).

(Fin de citation)

Kant affirme que ces questions ont toutes la même origine
(Citation de K385 à la suite de la précédente)
"Or, je prétends que toutes les difficultés que l'on croit découvrir dans ces questions

> et à l'aide desquelles, les utilisant comme des objections dogmatiques, on cherche à se donner l'apparence d'une intelligence des choses de la nature qui serait plus profonde que celle de l'entendement commun

reposent sur un simple fantasme : on hypostasie ce qui n'existe que dans la pensée et on l'admet hors du sujet pensant en lui reconnaissant la qualité qui serait celle d'un objet réel - ce qui veut dire que l'on tient l'étendue, qui n'est rien qu'un phénomène, pour une propriété des choses extérieures subsistant même indépendamment de notre sensibilité, et que l'on tient le mouvement [les évolutions, les changements] pour leur effet se produisant lui aussi réellement, en soi, en dehors de nos sens."
(Fin de citation)

Réponses aux questions dialectiques sur la psychologie rationnelle ci-dessus

- Question 1 : union de l'âme avec un corps organique ;
- Questions 2 et 3 : âme avant la vie et après la mort.

Voir aussi Penser l'âme comme *simple* ou comme une *substance simple* ?

Ame – Question 1 : union de l'âme avec un corps organique
Voir d'abord :

- Les définitions de l'âme ;
- Les buts de la doctrine pure de l'âme : Psychologie rationnelle (science du Moi).

(Citation de K385-K386)
[Dans l'esprit d'un sujet la matière n'est qu'un concept empirique]
"…la matière, dont l'union avec l'âme soulève tant de réflexions délicates, n'est qu'une simple forme ou une certaine manière de se représenter un objet inconnu par l'intermédiaire de l'intuition qu'on appelle le sens externe."

> [Kant refuse de spéculer sur la nature physique de la matière et applique son principe d'idéalisme transcendantal : *tout objet réel n'existe pour l'homme que sous forme de représentation de phénomène*]

[Notre esprit se représente tout phénomène comme un objet extérieur]
"Il peut donc fort bien y avoir quelque chose hors de nous à quoi ce phénomène que nous appelons matière corresponde ; reste que, dans sa qualité de phénomène, il n'est pas hors de nous, mais purement et simplement en nous, comme une pensée, bien que cette pensée, à travers le sens indiqué [= le sens interne], le représente comme se trouvant hors de nous."

> [Cette interprétation du concept de matière permet à Kant de remarquer son associabilité avec l'âme : tous deux étant des concepts dans l'esprit d'un même sujet peuvent être pris en compte ensemble par lui dans un raisonnement ; mais *on ne peut déduire un objet réel inconnu de sa représentation mentale*]

[Objets externes et internes sont pensés ensemble malgré l'irréductibilité des premiers]
"La matière ne signifie donc pas, parmi les substances, une espèce qui serait ainsi totalement différente et hétérogène vis-à-vis de l'objet du sens interne (pensée ou âme), mais seulement l'irréductibilité des phénomènes vis-à-vis des objets (qui nous sont en eux-mêmes inconnus) dont nous appelons extérieures les représentations par opposition à celles que nous mettons au compte du sens interne, bien qu'elles appartiennent tout autant au sujet pensant que toutes les autres pensées."
(Fin de citation)

[Nouvel énoncé du problème de la relation âme-corps : relations entre représentations]
K386 - Kant remarque alors que les objets « matière » et « pensée-âme », qu'un sujet se représente par intuition à un instant donné comme réalités extérieures à son esprit, semblent « *flotter* - c'est-à-dire exister - *ensemble* » dans l'espace extérieur à son esprit. Or cet espace extérieur n'est lui-même qu'une représentation présente à l'esprit du sujet en même temps que son Moi.

Relations entre représentations du sujet et réalité extérieure
Le problème d'union de l'âme avec un corps se ramène ainsi à un problème de relations entre représentations des sens interne et externe présentes ensemble à

l'esprit d'un sujet, relations qui doivent se traduire par des lois de pensée nécessairement indépendantes des détails de l'expérience :

> K386 – "La question ne porte donc plus sur l'union de l'âme avec d'autres substances connues et étrangères existant hors de nous, mais seulement sur la manière dont les représentations du sens interne entretiennent un lien avec les modifications [= les perceptions] de notre sensibilité extérieure, et sur la façon dont elles peuvent se lier entre elles selon des lois constantes en s'enchaînant ensemble dans une expérience."

Mise en cause du réalisme

K386 - Or s'il n'y a rien de choquant à penser ensemble *comme simples représentations* tous les phénomènes, internes comme externes, *on se trompe en considérant les représentations d'objets externes comme des choses en soi qui existent réellement*, on hypostasie les phénomènes correspondants : les effets des interactions inconnues (relations de causalité tels que des mouvements dus à des forces) existant entre objets extérieurs réels sont présentés à la raison d'un sujet sous forme de représentations créées par son sens externe ; si le sujet raisonne sur elles telles qu'elles lui apparaissent, il peut trouver des interactions fort différentes de la réalité :

> (Citation de K387)
> "Dès lors, nous n'avons donc plus d'autres effets extérieurs que des changements de lieu, et d'autres forces que de simples tendances qui aboutissent à des rapports dans l'espace qui constituent leurs effets. En nous, en revanche, les effets sont des pensées, parmi lesquelles ne se trouvent pas de rapports de lieu, pas de mouvement, de figure ou de détermination spatiale en général, et nous perdons totalement le fil conduisant des causes aux effets qui devraient en résulter dans le sens interne.
>
> En fait, nous devrions songer que les corps ne sont pas des objets en soi qui nous sont présents, mais une simple phénoménalisation de je ne sais quel objet inconnu ; que le mouvement n'est pas l'effet de cette cause inconnue, mais simplement la phénoménalisation de son influence sur nos sens ;
>
> […]
> et finalement que toute la difficulté que nous avons nous-mêmes créée se réduit à la question de savoir comment et par quelle cause les représentations de notre sensibilité sont si liées entre elles que celles que nous nommons des intuitions extérieures peuvent être représentées, selon des lois empiriques, comme des objets existant hors de nous."
> (Fin de citation)

Conclusion

Kant fait ci-dessus le procès du réalisme, de l'habitude de considérer les phénomènes qu'on perçoit comme réels, et leurs représentations subjectives comme des représentations de la réalité objective.

Exemple d'erreur due au réalisme

Les peuples de l'Antiquité voyaient le soleil, la lune, les planètes et les étoiles tourner autour de la Terre. Ils s'imaginaient que le monde était ainsi. Ils avaient l'impression

que les étoiles, paraissant fixes les unes par rapport aux autres, étaient sur une « sphère des fixes », terme que l'astronomie élémentaire a conservé depuis.

Aucune causalité n'apparaissait pour justifier des mouvements relatifs des étoiles sur (ou hors de) cette sphère, ou les mouvements des autres astres autour de la Terre : c'était ainsi par « raison d'harmonie », notamment parce que les astres étant situés dans des « sphères supérieures » ne pouvaient avoir que des « mouvements parfaits : des cercles parcourus à vitesse uniforme ».

> En concluant sur la réalité d'après ce qu'ils en voyaient, les anciens ne pouvaient imaginer les lois gouvernant les mouvements des astres et de la Terre par rapport à des galaxies lointaines, qu'ils ne voyaient d'ailleurs pas.

La solution scientifique pour trouver la vérité empirique : le Rationalisme critique

Désirant prévoir les dates des événements célestes remarquables, comme les éclipses et les conjonctions (alignements de planètes), l'astronome Ptolémée [99] a fait des relevés de positions et publié des tables vers l'an 150 après J.-C. Ses réflexions et calculs étaient assez remarquables : leur précision a satisfait les astronomes jusque vers 1576, année où Tycho Brahe construisit un observatoire d'une précision encore jamais atteinte pour pouvoir faire des relevés et prédictions encore plus précis [100].

Une conclusion s'impose ici : une connaissance suffisamment précise de l'état d'un objet (valeurs des variables qui le décrivent, formes géométriques, etc.) ou d'une loi physique d'évolution exige toujours un raisonnement. Celui-ci permet des descriptions et prédictions qui font l'objet de vérifications. Tout cela est empirique, certes, mais les scientifiques admettent aujourd'hui comme vraisemblable toute description ou loi physique dont on ne peut démontrer l'erreur, par des déductions ou des expériences ; et une telle vérité est toujours provisoire, jusqu'à découverte d'un énoncé plus précis ou plus général.

La « vérité-consensus »

La véracité d'une affirmation scientifique (simple proposition ou théorie complexe) est caractérisée aujourd'hui par une *absence totale d'erreur*, que son origine soit théorique ou expérimentale ; il est en effet plus simple de prouver l'erreur (un seul cas suffit) que de tester tous les cas possibles (ce qu'on ne peut presque jamais faire).

Bien avant Popper [90] (père du rationalisme critique moderne), Kant a préconisé de reconnaître la validité d'une proposition scientifique au consentement universel des spécialistes compétents :

> [56b] §4 pages 43-44 – "La mathématique pure et la science pure de la nature […] contiennent des propositions qui sont universellement reconnues, les unes apodictiquement, certaines par la seule raison, les autres par le consentement universel que fait naître l'expérience et comme néanmoins indépendantes de l'expérience."
>
> [La vérité par consensus, notamment celle des lois de la nature, est aujourd'hui universellement acceptée, même si elle doit être provisoire.]

Voir aussi le chapitre *Le Rationalisme critique de Karl Popper* [90] dans [12].

Exemple du caractère provisoire des lois physiques : le mouvement des planètes

Après les tables de Ptolémée [99], il y a eu les lois de Kepler, puis leur démonstration théorique par les lois de Newton [115], puis la limitation due aux perturbations chaotiques de Henri Poincaré [101], puis l'explication des anomalies de Mercure par la Relativité générale d'Einstein : chaque fois, on a amélioré la précision des trajectoires et on a considéré comme réelles les représentations des astres vus.

Le progrès continu des sciences témoigne de la validité de l'approche du Rationalisme critique en tant que méthode scientifique. Mais en partant de l'idéalisme transcendantal de Kant on doit adopter la même démarche scientifique pour avoir la même qualité de connaissances : la recherche de la vérité basée sur l'idéalisme transcendantal aboutissant donc, en pratique, à la même démarche scientifique, son intérêt est sa rigueur philosophique.

Voir aussi :

- La vérité d'un jugement résulte d'un consensus sur l'absence de défauts ;
- Matérialisme et opposition avec l'idéalisme et le réalisme.

Confusion des objets de l'intuition sensible avec des objets réels hors de nous

K388 – Notre sujet pensant considère les choses situées hors de nous comme de vrais objets, subreption qui "est le soubassement de toutes les théories sur l'union de l'âme et du corps. […] La question n'est jamais posée de savoir si cette réalité objective des phénomènes est aussi parfaitement exacte qu'elle en a l'air, mais on la présuppose au contraire comme accordée et on se borne à proposer des raisonnements subtils pour montrer comment il faut l'expliquer et la concevoir."

Raisonnements proposés contre la possibilité d'une union de l'âme et du corps

K388-K389 – "Les trois systèmes habituels qui ont été forgés [pour ces raisonnements], et qui sont effectivement les seuls possibles, sont ceux de *l'influence physique*, de *l'harmonie préétablie* et de *l'assistance surnaturelle*."

1. L'interaction d'un objet physique avec une pensée (l'âme) est impossible : aucun état physique n'est cause d'une pensée (et inversement, d'ailleurs), par raison d'homogénéité ; un état physique n'a que des conséquences physiques, et une pensée ne peut engendrer que des pensées.

   Cette affirmation de Kant, évidemment vraie à son époque, ne l'est plus de nos jours où on sait que la pensée n'est que l'interprétation d'états de notre psychisme par lui-même.
   Voir Interprétation et Interaction entre l'âme (l'esprit) et le corps.

2. L'harmonie préétablie est celle que la volonté du Créateur de l'Univers y a imposée entre les choses qui existent et leurs lois de comportement. Cette doctrine téléologique postule a priori que le monde est plein de beautés, et que les choses sont comme elles doivent êtres, conformément au plan infiniment sage du Créateur.

3. L'assistance surnaturelle n'est possible qu'en renonçant à l'expérience, par un acte de foi au-delà de la raison. Kant écrit :

[102] page 48 note 1 - "On peut dire [qu'avec] ce qui est surnaturel […] cesse tout usage de la raison. […] Notre concept de cause et d'effet ne s'applique qu'aux objets de l'expérience et par conséquent ne peut pas dépasser la nature".

Il est clair qu'on peut tout expliquer et tout justifier en invoquant une intervention surnaturelle ; cela exige seulement de renoncer à la raison et à la recherche de la vérité scientifique.

Voici pourquoi ces arguments couvrent tout le champ des possibilités d'explication causale d'une union de l'âme et du corps. Qu'elle aboutisse à la conclusion que l'union est possible ou non, une argumentation peut être basée sur les lois de la nature, comme l'explication 1 ci-dessus. Si elle ne l'est pas, elle ne peut être que surnaturelle, et alors ou elle fait partie de la *volonté initiale* du Créateur (déterminisme divin) ou elle est due à une *action spécifique* de Sa part.

Après avoir remarqué que les arguments 2 et 3 ci-dessus ont été invoqués contre l'argument 1 pour affirmer l'union de l'âme et du corps, Kant les évacue :

K388 –"De telles objections ne peuvent pas attacher à ce qu'elles entendent par l'objet des sens extérieurs le concept d'une matière qui n'est rien qu'un phénomène, et est par conséquent déjà en soi-même une simple représentation produite par des objets extérieurs quelconques ; car si elles le faisaient, elles diraient que les représentations des objets extérieurs (les phénomènes) ne peuvent être causes extérieures des représentations dans notre esprit - ce qui est une objection totalement vide de sens, puisqu'il ne viendrait à l'idée de personne de tenir pour une cause extérieure ce qu'il a d'ores et déjà reconnu comme une simple représentation."

Conclusion de Kant sur l'union de la pensée et de la matière : (K389-K390*)*
La croyance dialectique en la possibilité d'une union de la nature pensante (Moi) avec la matière provient toujours d'une représentation erronée de la matière en tant qu'objet en soi réel hors de nous et indépendant de nous, au lieu d'une simple image mentale d'un objet inconnu ; cette erreur est indétectable en l'absence d'une réflexion approfondie ou de l'adoption de l'idéalisme transcendantal.

"Il n'est donc possible, contre l'influence physique qui est communément admise, de faire aucune objection dogmatique. [Un adversaire doit,] en suivant les preuves que nous avons fournies plus haut, accorder nécessairement cet idéalisme transcendantal, s'il ne veut pas hypostasier à l'évidence des représentations et les déporter hors de lui comme si elles étaient de vraies choses."

Comment l'intuition en général est-elle possible ?

Cette question est une conséquence de celle sur l'union de la pensée et de la matière.
K390 – "La fameuse question de l'union entre le sujet pensant et ce qui est étendu se réduirait donc en définitive, si l'on fait abstraction de tout ce qui est imaginaire, purement et simplement à celle-ci : *comment, dans un sujet pensant en général, une intuition extérieure, à savoir celle de l'espace (et de ce qui le remplit, la figure et le mouvement), est-elle possible ?*"

Réponse de Kant :

- Aucun être humain ne peut le savoir, cela restera une lacune de notre connaissance ;
- Mais il y a deux façons d'utiliser les représentations des phénomènes issues de l'intuition du sens externe :
  - Soit les considérer comme "des objets en soi, sans nous préoccuper du fondement premier de leur possibilité (comme phénomènes)" :
    c'est la doctrine réaliste ;
  - Soit assigner (arbitrairement) les phénomènes extérieurs à un objet transcendantal cause de cette sorte de représentations, objet que nous ne pouvons connaître et dont nous ne pourrions former aucun concept.

Suite du texte de Kant K391 : Ame – Questions 2 et 3 : âme avant la vie et après la mort.

Voir aussi Interaction entre l'âme (l'esprit) et le corps.

Ame – Questions 2 et 3 : âme avant la vie et après la mort
Voir d'abord :

- Les définitions de l'âme ;
- Les buts de la doctrine pure de l'âme : Psychologie rationnelle (science du Moi).

K391 – "De ces rappels sur l'union de l'être pensant et de l'être étendu, la résolution de toutes les controverses ou objections concernant l'état de la nature pensante avant cette union (avant la vie) ou après sa dissolution (dans la mort) est une conséquence immédiate."

Kant trouve la réponse à ces questions en considérant des "objets transcendantaux inconnus qui, dans l'état présent, nous apparaissent comme des corps". Peuvent-ils avoir été intuitionnés avant la vie d'une tout autre manière que la sensibilité de l'état vivant ? peuvent-ils être pensés avant et/ou après la mort ? Cela ne serait possible qu'en supposant l'existence d'un *sujet sans corps, mais qui pense et connaît*.

Tout cela est spéculatif, et on ne peut légitimement en affirmer ni la possibilité, ni l'impossibilité :

> (Citation de K391)
> "Personne ne peut donc avec une quelconque légitimité prétendre savoir sur quoi repose, dans l'état qui est actuellement le nôtre (dans la vie), la réalité des phénomènes extérieurs, ni non plus par conséquent affirmer que la condition de toute intuition extérieure, ou même que le sujet pensant comme tel, doit cesser une fois atteinte la fin de cet état (dans la mort).
> [Voir Relation entre ce qui nous apparaît et la réalité.]
>
> *[En cherchant à connaître l'âme et sa relation avec le corps, l'homme invente des connaissances imaginaires]*
> Ainsi tout débat sur la nature de notre être pensant et sur celle de la liaison qu'il entretient avec le monde des corps est-il purement et simplement une conséquence du fait qu'en vue de faire disparaître ce que l'on ne sait pas on comble les lacunes par des paralogismes de la raison en transformant ses

pensées en choses [en soi] et en les hypostasiant ; d'où naît une science imaginaire…"
(Fin de citation)

Voir aussi Immortalité.

Possibilité de penser sans cerveau, avec un interpréteur

La possibilité d'une pensée sans corps est de plus en plus réelle de nos jours, compte tenu du fonctionnement effectif des processus cognitifs humains : notre psychisme étant un interpréteur d'états du réseau de neurones, nous savons faire des ordinateurs dont les raisonnements logiques et les aptitudes au calcul sont identiques aux nôtres.

La question d'une pensée avant la vie ou après la mort paraît absurde. Mais l'informatique en réseau offre de puissantes possibilités de mémorisation, recherche et extraction d'informations - même anciennes, ainsi que de simulation de situations complexes (exemple : formation du système solaire à partir de gaz et de poussières interstellaires sur quelques millions d'années) ; ces possibilités correspondent à une *pensée artificielle*. Nous sommes capables, par « intelligence artificielle », d'effectuer l'apprentissage automatique de règles de reconnaissance d'images, de structures de données et de processus à étapes, donc de réaliser une programmation automatique dans des cas de plus en plus nombreux.

La question de l'union de la pensée et du corps de Kant est aussi d'actualité avec des « capteurs de pensée » commandant des membres artificiels, des dispositifs d'assistance médicale ou des lunettes de « vision augmentée ».

Le domaine proprement humain de la pensée, celui des facultés d'intuition, d'imagination, d'initiative, d'émotion et de sens des valeurs esthétiques, morales ou spirituelles est désormais abordé par des algorithmes d'intelligence artificielle munis de générateurs de nombres aléatoires. Le projet de Kant : « Trouver les limites et les règles d'une pensée rationnelle » est de plus en plus d'actualité, et des nouveautés comme la pensée par interprétation d'états psychiques captés électroniquement ne font qu'en enrichir les découvertes.

Suite du texte de Kant K392 : Paralogismes de la raison pure : apparence transcendantale et classement.

Ame – Textes sur l'âme, le *Je pense*, le Moi, l'idéalisme et les paralogismes

La liste suivante recense les articles sur l'âme, le *Je pense*, l'idéalisme et les paralogismes dans un ordre suggéré pour leur lecture.

Articles généraux dont la lecture est nécessaire pour comprendre beaucoup d'autres

- Représentation
  Définition moderne de ce concept, qui ajoute à celui de Kant les connaissances actuelles de psychologie cognitive obtenues par enregistrement de l'activité cérébrale.

- Conscience - Conscience *de*
  Descriptions modernes de la conscience en tant que faculté, de la conscience d'un objet et de la conscience de soi qui complètent les connaissances de Kant.
- Interprétation - Processus de la conscience
  Description moderne de la conscience en tant qu'état des neurones et de leurs interconnexions. Définition de la pensée en tant qu'interprétations successives par le cerveau de son propre état.
- Externe / Interne (sens)
  Définitions des sens externe et interne ; relations avec l'intuition.
  Relations entre sens interne et phénomène, et entre conscience de soi et âme.

Articles sur l'âme, le *Je pense*, le Moi, l'idéalisme et les paralogismes

- Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).
  Postulat sur la réalité et les représentations qui fonde l'idéalisme transcendantal.
- Idée selon Platon.
- Idée selon Kant (concept rationnel issu de notions)
  Définitions diverses. L'Idée principe régulateur. Croyances métaphysiques de Kant sur le monde, les Idées, l'Etre suprême et la téléologie.
- Idéalisme : doctrine (idéalisme empirique, subjectif ou transcendantal).
- Innéisme.
- Idéalisme problématique de Descartes.
- Idéalisme de Kant - Idéalismes empirique, critique et transcendantal.
- Idéalisme transcendantal, réalisme transcendantal et idéalisme empirique.
- Ame
  Définition du dictionnaire [19]. Sens multiples de *âme* utilisés par Descartes et Kant. Relation entre âme et sens interne. L'âme en tant que substance.
- Antinomie (définition) – Antinomie de la raison pure.
- Paralogisme logique - Paralogisme transcendantal
  Définition. Exemple des deux substances de Descartes et critique.
- Psychologie rationnelle (science du Moi)
  Définition et buts de la psychologie rationnelle – Réfutation du matérialisme.
  Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*. Le Moi est simple. Je (objet) n'est pas une substance. Paralogisme de la psychologie rationnelle.
- L'âme en tant que substance.
- Substantialité de l'âme et du Moi.
- Permanence de l'âme (réfutation de la démonstration de Mendelssohn).
- Paralogisme psychologique : conclusion de la solution.
- Paralogisme de la substantialité (1er paralogisme).
- Paralogisme de la simplicité (2ème paralogisme).

- Paralogisme de la personnalité (3ème paralogisme).
- Paralogisme de l'idéalité (4ème paralogisme).
- Ame - Considération sur la doctrine pure de l'âme suite aux paralogismes.
- Ame – Question 1 : union de l'âme avec un corps organique.
- Ame – Questions 2 et 3 : âme avant la vie et après la mort.
- Paralogismes de la raison pure : apparence transcendantale et classement.
- Pascal et Kant sur la science et l'âme.
- Interaction entre l'âme (l'esprit) et le corps.

Ame en tant que substance
Voir L'âme en tant que substance.

Amoral
Adjectif de philosophie – Selon [13]

- (En général, en parlant d'une entité abstraite) : qui est étranger à la morale.
- (En parlant d'une personne) : qui est naturellement indifférent aux idées de bien et de mal.

Ne pas confondre avec immoral.

Complément : [220].

Amour de soi
Lire d'abord Disposition.

(Citation de [102] page 29)
[1. Disposition à l'animalité de l'amour de soi physique instinctif]
"La disposition à l'*animalité* dans l'homme peut être rangée sous le titre général de l'amour de soi physique et *simplement mécanique*, c'est-à-dire tel qu'il n'implique pas de la raison. Elle comporte trois espèces, qui nous portent :

- *premièrement*, à notre conservation personnelle [instinct de survie] ;
- *deuxièmement*, à la propagation de notre espèce, par l'instinct sexuel, et à la conservation de ce que procrée le rapprochement des sexes [protection de l'espèce et de la progéniture] ;
- *troisièmement*, à l'entretien de relations avec les autres hommes, ce qui est l'instinct social.

[…]
[2. Dispositions à l'humanité de l'amour de soi physique, mais comparé]
Les dispositions à l'*humanité* peuvent être rangées sous le titre général de l'amour de soi physique, il est vrai, mais pourtant comparé (ce qui requiert de la raison), puisque c'est seulement comparativement à d'autres que l'on se juge heureux ou malheureux.

De cet amour de soi dérive le penchant de l'homme à *se ménager une valeur dans l'opinion d'autrui* ;

originairement, sans doute, l'homme veut simplement l'*égalité*, satisfait de ne concéder à personne la suprématie sur lui-même, mais constamment préoccupé que les autres puissent y tendre ; et cette crainte peu à peu donne naissance à l'injuste désir d'acquérir *la suprématie sur les autres*.

Sur ce penchant, je veux dire sur la *jalousie* et sur la *rivalité*, peuvent être greffés les vices les plus grands, des inimitiés secrètes et publiques contre tous ceux que nous considérons comme nous étant étrangers ;
pourtant, à proprement parler, la jalousie et la rivalité ne proviennent pas de la nature comme d'une racine dont elles seraient les rejetons, mais, en raison de la crainte où nous sommes que d'autres acquièrent sur nous une supériorité que nous haïssons, elles sont des penchants qui, pour notre sécurité, nous portent à nous ménager, comme moyen de précaution, cette prépondérance sur autrui ;
alors que la nature voulait seulement employer comme mobile ayant la civilisation pour fin l'idée d'une pareille émulation (laquelle n'exclut point l'amour réciproque des hommes).

Les vices qui se greffent sur ce penchant peuvent conséquemment être appelés des vices de la *civilisation*, et quand ils atteignent le degré de méchanceté le plus élevé (n'étant alors simplement que l'idée d'un maximum du mal, chose qui dépasse l'humanité), comme c'est le cas, par exemple, dans l'*envie*, dans l'*ingratitude*, dans *la joie des maux d'autrui*, etc., ils reçoivent le nom de *vices sataniques*."
(Fin de citation)

Complément : Amour-propre.

Amour en Dieu
On peut aimer une personne par espoir d'y gagner quelque chose (plaisir, affection, intérêt…) et c'est *l'amour au sens courant*, ou l'aimer parce qu'aimant Dieu on respecte son commandement « Aimez-vous les uns les autres ».

Amour-propre

Selon le dictionnaire [13]
Forme ou extension de l'amour de soi, légitime ou non
L'*amour de soi*, qui n'est que l'instinct vital, diffère de l'amour-propre qui tient à des idées acquises, à des comparaisons qui s'établissent entre nous et les autres.

L'amour-propre est une extension de *l'amour de soi* et peut lui servir de *supplément.*

- Goût pour ce qui valorise ou flatte sa propre personne ;
- Bonne opinion de soi ;
- Sentiment de sa dignité personnelle et des *devoirs* qu'elle impose à l'égard de soi.

Conscience aiguë qu'une personne (ou une collectivité) a de sa dignité et des droits ou devoirs qui en découlent pour elle

- Sentiment du droit de n'être pas offensé dans sa dignité ;
- Susceptibilité à l'égard de toute observation ou critique pouvant dévoiler une faiblesse apparemment cachée.

Chez Kant

(Citation de [132] page 182)
"Toutes les inclinations ensemble (que l'on peut sans doute aussi réunir approximativement en un système, et dont la satisfaction s'appelle alors le bonheur personnel) constituent *l'égoïsme.*

- [L'égoïsme] est ou bien *l'amour de soi,* qui consiste dans une *bienveillance* passant avant toute chose vis-à-vis de soi-même*,*
- ou bien la *complaisance* envers soi-même*.*

Celle-là [la bienveillance vis-à-vis de soi-même] s'appelle particulièrement *amour-propre,* celle-ci [la complaisance envers soi-même] *présomption.*

[L'amour de soi raisonnable]
La raison pratique pure porte simplement préjudice à l'amour-propre, dans la mesure où, en tant que ce dernier est vivace en nous naturellement et antérieurement déjà à la loi morale, elle ne fait que le borner à la condition de son accord avec cette loi ; c'est pour cela qu'il est alors nommé *amour de soi raisonnable.*

[La raison pratique pure abat la présomption]
Mais elle *abat complètement* la présomption, en ce que toutes les revendications de l'estime de soi-même, qui se voient accorder la primauté sur l'accord avec la loi morale, sont nulles et illégitimes, puisque la certitude d'une résolution en accord avec cette loi est précisément la première condition de toute valeur de la personne […], et que toute prétention précédant cette certitude est usurpée et contraire à la loi.

Or, le penchant à l'estime de soi-même fait partie des inclinations auxquelles la loi morale porte préjudice, étant donné que l'estime pour soi-même ne repose que sur la moralité. La loi morale abat donc la présomption."
(Fin de citation)

Amphibologie – Amphibologie transcendantale
Substantif, synonyme d'*amphibolie*.

- Manière de s'exprimer permettant deux interprétations différentes, en raison de la construction généralement maladroite (quoique grammaticalement correcte) d'un membre de phrase.
- Proposition qui présente un double sens.

K309 – *Appendice du Livre II Analytique des principes* :

DE L'AMPHIBOLOGIE DES CONCEPTS DE LA RÉFLEXION, PRODUITE PAR LA CONFUSION ENTRE L'USAGE EMPIRIQUE DE L'ENTENDEMENT ET SON USAGE TRANSCENDANTAL

Le titre de ce texte n'est accompagné d'aucun détail dans la table des matières du livre imprimé [24]. Il commence par l'importante discussion : Réflexion - Réflexion transcendantale - Réflexion logique. Cette discussion aborde notamment le risque *d'amphibologie transcendantale* (raisonnement avec une conclusion à double sens) :

> Pour remonter de concepts comparés à leurs objets, il faut une réflexion transcendantale pour en retrouver l'origine, entendement pur ou sensibilité :
>
> K315 – "Sans cette réflexion, je fais un usage très mal assuré de ces concepts, et il en résulte de prétendus principes synthétiques que la raison critique ne peut reconnaître et qui se fondent exclusivement sur une *amphibologie transcendantale*, c'est-à-dire sur une confusion de l'objet pur de l'entendement avec le phénomène."

Suite de cet article : Réflexion - Réflexion transcendantale - Réflexion logique

Analogie (isomorphisme)

En mathématiques

Selon le dictionnaire [13] une analogie est un rapport de ressemblance, d'identité partielle entre des réalités différentes préalablement soumises à comparaison, réalités qui ont un ou plusieurs traits communs.

Lire ici Isomorphe - Isomorphisme.

Exemple :

- A est l'ensemble des nombres entiers positifs {1, 2, 3…} muni de la relation d'ordre « plus grand que (>) » permettant d'affirmer que $x_i > x_j$ comme 5 > 3 ;
- B est l'ensemble des fractions inverses d'un nombre entier positif muni de la relation d'ordre « plus petit que (<) » permettant d'affirmer que $y_i < y_j$ comme 1/5 < 1/3.

Les deux ensembles sont isomorphes : à tout couple $x_i > x_j$ de A correspond un et un seul couple $y_i < y_j$ de B et réciproquement : *les deux ensembles ont même structure*.

Chez Kant

Kant rejette la définition d'une analogie en tant que rapport de ressemblance parce qu'elle est trop vague et subjective :

> *(Citation de [165] page 196 note 86)*
> "*L'analogie* ne signifie pas, comme on l'entend d'ordinaire une ressemblance imparfaite entre deux choses, mais une ressemblance parfaite de deux rapports entre des choses tout à fait dissemblables."
> (Fin de citation)

Kant définit l'analogie d'une manière précise et objective, permettant à plusieurs personnes d'être d'accord sur une analogie donnée. Kant définit l'analogie comme une extension philosophique de l'isomorphisme ci-dessus.

(Citation de [56b] §57 page 172)
[1er exemple d'analogie]
"Il y a une analogie entre le rapport juridique d'actions humaines et le rapport mécanique de forces motrices : je ne puis jamais rien faire contre autrui sans lui donner le droit d'en faire autant contre moi dans les mêmes conditions, exactement comme aucun corps ne peut agir sur un autre avec sa force motrice sans être par là même cause que cet autre corps réagisse d'autant contre lui [principe d'égalité de l'action et de la réaction]. Dans cet exemple, droit et force motrice sont des choses tout à fait dissemblables, mais dans leur rapport il y a cependant une ressemblance complète.

Grâce à une telle analogie je peux donc donner un concept de relation entre des choses qui me sont absolument inconnues.

[2ème exemple d'analogie]
Par exemple ce que la promotion du bonheur des enfants = a est à l'amour des parents = b la prospérité du genre humain = c l'est à [l'amour] en Dieu = x, […] non que cet amour ait la moindre ressemblance avec une quelconque inclination humaine, mais nous pouvons poser son rapport au monde comme semblable à celui que les choses du monde ont entre elles. Mais en ce cas le concept de relation est une simple catégorie, à savoir le concept de cause, qui n'a rien à voir avec la sensibilité."

[Si b entraîne a et que l'analogie existe, alors x entraîne c.]
(Fin de citation)

Complément : Induction et analogie, les deux espèces de raisonnement de la faculté de juger.

Analogies de l'expérience (principe)
Cette section de l'*Analytique des principes / Système des principes de l'entendement pur / Représentation systématique de tous les principes synthétiques* traite de conditions nécessaires formelles que respecte toute expérience d'objet quant à son existence dans le temps, c'est-à-dire la possibilité d'en former une représentation.

Définition et rôle des analogies de l'expérience

Lire d'abord Analogie (isomorphisme).

Les analogies de l'expérience unifient dans le temps la conscience de perceptions successives, permettant ainsi l'unité nécessaire de l'aperception d'un objet. De telles perceptions s'enchaînent comme si elles étaient liées par une relation de causalité : leur enchaînement est *analogue* à une liaison causale, de cause à conséquence.

Détails : Particularités de la démonstration des principes des Analogies de l'expérience.

Problème des analogies de l'expérience : 3 conditions fondamentales de la pensée

Voir d'abord Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

Application de ce principe
Les analogies de l'expérience sont des principes de l'entendement pur où Kant voit des analogies avec des principes de la physique newtonienne qu'il connaît.

> K236-K237 - "…c'est sans distinction que toutes les lois de la nature sont soumises à des principes supérieurs de l'entendement, puisqu'elles se bornent à les appliquer à des cas particuliers du phénomène. […] Ces principes fournissent […] le concept qui contient la condition […] d'une règle en général, alors que l'expérience fournit le cas qui est soumis à la règle."

Une science n'est scientifique que par ses mathématiques
Kant a exprimé la primauté des sciences mathématiques sur toutes les autres sciences, dont l'ensemble constitue la science de la nature, en soutenant qu'il n'y a de scientifique dans une science quelle qu'elle soit que ce qu'il y entre de mathématiques.

(Citations de [62] *Préface* pages iii à v)
[Les trois analogies de l'expérience]
…la physique ne peut pas plus cesser d'être expérimentale qu'elle ne peut, d'autre part, se dispenser de donner aux phénomènes et à leurs relations une expression mathématique. Quant aux postulats qui rendent cette expression possible, Kant les dérive de trois conditions fondamentales de la pensée qu'il énonce sous forme de principes de l'entendement pur, et qu'il nomme les trois analogies de l'expérience :

- *[Tout phénomène représentant un objet de la nature a une substance]*
  Par la première, l'entendement ne saurait connaître une Nature sans imposer *a priori* à cette Nature, ou à l'ensemble des phénomènes qu'elle représente, la condition d'une constance ou d'une invariance qui lui donne le caractère substantiel de la matérialité (substance et matière d'un caractère strictement phénoménal) ;

- *[Toute évolution d'objet respecte une loi de conservation comme celle de la substance]*
  Par la seconde, l'entendement impose à cette substance permanente ou à cet invariant une variation actuelle qui en respecte l'invariance, en ce sens que le changement est l'état même de la substance et s'effectue dans les limites qui lui sont assignées par la loi fondamentale de permanence ou de conservation ; [exemples : conservation de la quantité de matière d'un système isolé, de son énergie totale, de sa quantité de mouvement, etc.]

- *[Toute évolution (externe et/ou interne) d'un système composé respecte l'invariance de leur substance totale et les autres lois éventuelles de conservation]*
  Enfin par la troisième, l'entendement requiert entre les substances matérielles ou la matière des différents corps une action réciproque où se retrouve rigoureusement réalisée la double loi de l'invariance quantitative de la matière et de son infinie variabilité. Ces principes, - on l'oublie trop souvent et il ne faut jamais l'oublier, sous peine d'altérer gravement la pensée de Kant, - ne sont point des principes de la science ou appartenant déjà au champ positif de la science ; ce sont des conditions de pensée, ou des principes suprêmes d'intelligibilité sans lesquels il n'y aurait pour nous ni Nature, ni science de la Nature."

(Fin des citations)

Enoncés successifs du principe des analogies de l'expérience (K249)

- "Tous les phénomènes sont, quant à leur existence, soumis *a priori* à des règles déterminant les rapports qu'ils entretiennent dans un temps." (1ère édition)
- "L'expérience n'est possible que par la représentation d'une liaison nécessaire des perceptions." (2ème édition)

Les trois analogies de l'expérience de Kant

Ce sont les trois manières dont des perceptions d'un objet peuvent s'enchaîner.

- 1ère analogie - Principe de la permanence de la substance ;
- 2ème analogie - Principe de la succession chronologique suivant la loi de causalité ;
- 3ème analogie : Principe de la simultanéité (loi de l'action réciproque ou de la communauté).

Les trois analogies de l'expérience en tant que principes

K275 – "Les trois analogies de l'expérience […] ne sont […] que des principes [de l'entendement pur] concernant la détermination de l'existence des phénomènes dans le temps, d'après les trois seuls modes de celui-ci que sont *la durée*, *la succession* et *la simultanéité* :

- Le rapport au temps lui-même comme à une grandeur (la grandeur de l'existence, c'est-à-dire la durée : la permanence de la substance) ;
- Le rapport intervenant dans le temps comme série (la succession chronologique suivant la loi de causalité) ;
- Le rapport interne au temps comme ensemble global de toute l'existence (la simultanéité)."

Voir aussi Les trois modes (rapports temporels) du temps (positionnement relatif dans le temps) et Accident.

L'expression « détermination de l'existence » des phénomènes désigne les conditions de leur déroulement qui en déterminent l'expérience.

Kant voit des analogies entre les 3 rapports au temps de l'expérience et le rapport de deux nombres, analogies assez vagues et inutiles pour la compréhension.

Voici les points clés de la preuve du principe des analogies de l'expérience.

Dates et durées des perceptions sont nécessairement relatives

Puisque le temps ne peut être perçu, une expérience ou un phénomène ne peuvent être datés de manière *absolue* (comme « 25/02/2013 à 18h06 »), parce que l'esprit humain n'a ni origine de référence innée, ni unité de durée ; mais ils peuvent être datés de manière *relative*, par rapport à un événement que l'on peut situer dans le temps (comme « en même temps que » ou « hier »). De même, la durée d'un

phénomène ne peut être définie que par rapport à un autre supposé connu : égale, supérieure, inférieure ou infinie (un phénomène de durée nulle n'existant pas).

Modes (rapports temporels) du temps

K250 - La durée d'un phénomène ou la relation entre deux phénomènes relèvent de *la permanence, la succession* ou la *simultanéité* ; ce sont les seuls rapports possibles. (Voir positionnement relatif dans le temps).

K253 – "Tous les phénomènes sont dans le temps, et c'est en lui seul, comme substrat (comme forme permanente de l'intuition interne), qu'aussi bien la *simultanéité* que la *succession* se peuvent représenter."

Condition formelle d'existence dans le temps (de représentation) d'une expérience

Il y a une condition formelle d'existence d'une expérience en tant qu'événement daté ou phénomène ayant une durée non-nulle.

K249 - "…le temps lui-même ne peut pas être perçu, la détermination de l'existence des objets dans le temps ne peut s'accomplir que par leur liaison dans le temps en général, par conséquent uniquement par l'intermédiaire de concepts qui effectuent la liaison *a priori*."

> La représentation d'un phénomène perçu comprend nécessairement un positionnement relatif dans le temps, sans lequel elle n'existerait pas, car "L'existence des phénomènes ne peut être connue *a priori*" et "toutes les déterminations temporelles empiriques doivent être soumises aux règles de la détermination générale du temps ;" (K250)

Non-existence d'un objet sensible

Une connaissance sensible (non-conceptuelle) ne peut être celle d'une réalité, car selon [19] pages 880-881 note *Sur le sens kantien de Raison* :
(Citation)
"Nul objet sensible *n'est* [n'existe réellement], car :

1. Nul n'occupe une place déterminée dans le temps et dans l'espace, faute de commencement et de bornes à partir desquelles on puisse compter ;
2. Nul n'est constitué par une quantité de matière déterminée, car il n'y a pas d'éléments derniers, d'unités de matière, dont il puisse être dit composé ;
   [aujourd'hui faux : la matière est composée d'éléments unitaires, les atomes, qui ont chacun une masse précise, au repos comme en mouvement].
3. Nul n'est complètement expliqué dans son devenir, car la régression dans les séries causales va à l'infini ;
   [voir Régression - Régression empirique - Régression à l'infini]
4. Nul n'est complètement expliqué dans son existence, car il n'y a pas de premier être qui existe par lui-même et fasse exister tous les autres."
   [voir Régression - Régression empirique - Régression à l'infini]

(Fin de citation)

Définition de l'analogie de deux relations en philosophie

K251 – Kant définit le sens du terme *analogie* en philosophie en partant de la conséquence de l'égalité de deux rapports de nombres en mathématiques :

$$\frac{A}{B} = \frac{C}{D}$$

Connaissant trois des quatre termes, on en déduit le quatrième.

Mais en philosophie, lorsqu'on connaît deux rapports ayant chacun deux termes et que ces rapports sont de même nature (*analogues*), on ne peut, "à partir de trois termes donnés, connaître et indiquer a priori que le *rapport à* un quatrième, mais non pas *ce quatrième terme* lui-même" (K251). Exemple évident :

> Si {A succède à B, C succède à D, et A succède à C}, alors {A succède aussi à D}, mais on ne sait pas qui de B ou D succède à l'autre ou s'ils sont simultanés.

D'où la définition :
K251 – "Une analogie de l'expérience sera donc seulement une règle d'après laquelle, à partir de perceptions, doit se produire l'unité de l'expérience (non pas comme perception même, [mais] en tant qu'intuition empirique en général), et elle vaudra comme principe des objets (des phénomènes) de manière non pas *constitutive*, mais simplement *régulatrice*."

> Exemple d'analogie : le principe de *permanence de la substance*, principe de l'usage *empirique* de l'entendement par opposition à son usage *transcendantal* générateur de concepts (K252).

Analogie avec la nature
K412 – "A en juger d'après *l'analogie avec la nature* des êtres vivants dans ce monde, concernant lesquels la raison doit nécessairement adopter comme principe qu'il ne se peut trouver aucun organe, aucun pouvoir, aucun penchant, rien, donc, qui fût superflu ou dépourvu de tout rapport avec son usage, donc sans finalité, mais qu'au contraire tout est exactement adéquat à la destination qui est la sienne dans la vie, l'être humain, qui seul peut pourtant contenir la fin finale ultime de tout cela, devrait être l'unique créature faisant à cet égard exception."

Kant affirme là que :

- Toute la nature (toutes les choses, vivantes ou non) c'est-à-dire toutes les évolutions et les états (situations) qui en résultent sont régies par des lois stables, elles-mêmes régies par le déterminisme ; il n'y a pas de hasard.
- L'Etre suprême a conçu l'homme comme « la fin finale ultime de tout cela ». Voir Partisan de la téléologie, Kant croit en une finalité voulue par le Créateur.
- Mais, seule exception dans la Création, l'homme jouit d'un *libre arbitre* (la liberté de décider ses actions indépendamment de toute influence extérieure).

Analogon – Analogue
Substantif

Selon le dictionnaire [13]
Analogue veut dire :

- Qui répond à la même définition ;
- Qui, sans avoir la même forme, présente une grande ressemblance de fonction.

Chez Kant

(Citation de K573)
"Bien que l'on ne puisse découvrir *dans l'intuition,* pour l'unité systématique intégrale de tous les concepts de l'entendement, aucun schème, un *analogon* d'un tel schème peut et doit cependant être fourni. [Cet analogon] consiste dans l'Idée du *maximum* de la division et de la liaison de la connaissance d'entendement dans un seul et même principe.

Car le plus grand et l'absolument intégral se peuvent penser de façon déterminée, puisque toutes les conditions restrictives donnant une diversité indéterminée se trouvent écartées.

Donc, l'Idée de la raison est un *analogon* d'un schème de la sensibilité, mais avec cette différence que l'application des concepts de l'entendement au schème de la raison n'est pas une connaissance de l'objet lui-même (comme c'est le cas pour l'application des catégories à leurs schèmes sensibles), mais seulement une règle ou un principe de l'unité systématique de tout usage de l'entendement.

Or, dans la mesure où tout principe qui garantit *a priori* à l'entendement l'unité intégrale de son usage vaut également, bien que ce soit seulement de manière indirecte, pour l'objet de l'expérience, les principes de la raison pure posséderont une réalité objective, même relativement à ce dernier :

non pas certes pour y *déterminer* quelque chose, mais simplement pour indiquer la démarche selon laquelle l'usage empirique et déterminé de l'entendement peut être mis intégralement en accord avec lui-même, à travers la manière dont il se trouve articulé, *autant qu'il est possible,* au principe de l'unité intégrale et dérivé de lui."
(Fin de citation)

Analyse
Substantif

Analyse en tant que branche des mathématiques

L'Analyse est une branche des mathématiques comprenant le calcul infinitésimal ; l'étude des variations continues ; l'étude des limites ; l'étude des fonctions, de leurs dérivation et de leur intégration.

Analyse en philosophie

Une analyse philosophique a pour but de clarifier la connaissance d'un sujet : concept, théorie, spéculation métaphysique, etc. Elle veut en révéler des détails sans ajouter d'information nouvelle (ce que fera la synthèse).

Branche particulière de l'analyse philosophique, *l'Analyse réflexive* porte sur les conditions et la structure de la pensée (voir Réflexion) ; c'est un des sujets de la *Critique de la raison pure*.

Déroulement d'une analyse

- Une analyse commence par *la décomposition* d'une chose en ses éléments, d'un tout en ses parties.

- Ensuite l'analyse met en évidence les *relations entre les éléments*, c'est-à-dire la structure (hiérarchie, réseau). Chaque lien de relation a :
    - Une signification (*se compose de* ; *utilise* ; *a pour conséquences* ; etc.) ;
    - Un sens unique (de… vers…) ou double (de A vers B et de B vers A) ;
    - Une multiplicité (de *1 vers N* ; de *N vers P* ; ou un pourcentage).

Pour qu'une chose puisse être analysée il faut nécessairement que l'entendement la conçoive composée de parties liées par une ou des relations, c'est-à-dire qu'elle soit une synthèse.

(Citation de [93] – D.1770, page 630 note *)
"Les mots analyse et synthèse reçoivent communément deux significations.

- La synthèse est
    - soit *qualitative,* et elle avance alors, dans la série des *subordonnés,* des principes aux conséquences ;
    - soit *quantitative :* en ce cas elle va, dans la série des *coordonnés,* de la partie donnée au tout, en passant par les parties complémentaires.
- De la même façon l'analyse,
    - au premier sens, est une régression qui remonte de la *conséquence au principe ;*
    - au second sens, elle va du *tout* à ses *parties possibles,* ou médiates, entendons aux parties de ses parties : elle n'est donc pas la division, mais la *subdivision* d'un composé donné. C'est seulement au second sens de ces mots que nous prenons ici la synthèse et l'analyse."

(Fin de citation)

Compléments :

- Définitions analytiques par décomposition de concepts donnés a priori ou a posteriori ;
- La distinction entre jugements analytiques et jugements synthétiques est imparfaite.

Critique de l'analyse kantienne

Kant conçoit les descriptions et raisonnements d'analyse et de synthèse *de manière statique*, par décomposition d'un tout en parties ou regroupement de parties en un tout. C'est là une vue trop limitée pour les cas où on veut comprendre quelque chose d'évolutif, d'opérationnel ou de vivant, comme le cycle thermodynamique d'un moteur thermique ou le fonctionnement d'un service commercial. Dans de tels cas, les liens parcourus peuvent être assujettis à des conditions de parcours (exemple : il n'y a impôt que s'il y a bénéfice) et il faut en plus prendre en compte les interactions du système considéré avec ce qui l'entoure, ainsi que les interactions de ses sous-systèmes.
Voir Une erreur fondamentale : l'analyse limitée à une décomposition en parties.

Terminologie
Une description purement statique de système est dite *déclarative*, alors qu'une description à la fois statique et dynamique (comprenant des Si… Alors…) est dite *procédurale*.

Analyse limitée à une décomposition en parties : une erreur fondamentale
Voir Une erreur fondamentale : l'analyse limitée à une décomposition en parties.

Analytique

Adjectif
Qui est relatif à *l'analyse*.
Dans un *jugement analytique* l'attribut du sujet du jugement (le prédicat) est contenu dans cet objet, il en fait partie au moins implicitement ; ce type de jugement *explicite* donc la connaissance sans *l'étendre*.

Complément
Principe suprême de tous les jugements analytiques : la non-contradiction.
Voir aussi logique analytique.

Substantif
Aristote [43] appelait *science analytique* les règles de la démonstration (c'est-à-dire du syllogisme). Extrait du début de ses *Derniers (Seconds) analytiques* [218] :

- §1. Toute connaissance rationnelle, soit enseignée soit acquise, dérive toujours de notions antérieures.
- §2. L'observation démontre que ceci est vrai de toutes les sciences ; car c'est le procédé des sciences mathématiques, et de tous les autres arts sans exception.
- §3. C'est encore le procédé de tous les raisonnements de la dialectique, aussi bien de ceux qui sont formés par syllogisme que de ceux qui sont formés par induction. Les uns et les autres, en effet, tirent toujours l'instruction qu'ils donnent de notions antérieures ;
  - les premiers, en supposant ces notions comprises et accordées ;
  - les autres, en démontrant l'universel par l'évidence même du particulier.

  C'est également par cette méthode que les raisonnements de rhétorique produisent la persuasion ; car ils y arrivent, soit par des exemples, ce qui n'est que l'induction ; soit par des enthymèmes, ce qui n'est que le syllogisme.

Chez Kant

- *Théories de l'intuition et de l'entendement*
  L'intuition sensible d'un phénomène est suivie de son entendement.
  - La théorie de l'intuition est l'Esthétique ;
  - La théorie de l'entendement est l'Analytique.
- *L'Analytique découvre par analyse tous les actes de la raison dans la pensée en général*

  (Citation de [165] page 15)
  "Elle est donc une analytique de la forme de l'entendement et de la raison,

[L'Analytique est la logique de la vérité]
et c'est à bon droit qu'elle est également nommée logique de la vérité puisqu'elle renferme les règles nécessaires de toute vérité (formelle),

règles sans lesquelles notre connaissance, indépendamment de ses objets, est en elle-même non-vraie.

Elle n'est donc également rien d'autre qu'un canon permettant l'appréciation (de la rectitude formelle de notre connaissance).

[K220 - "Car il est évident que l'usage transcendantal de la raison n'a aucune valeur objective, et qu'il n'appartient pas, par conséquent, à la logique de la vérité, c'est-à-dire à l'analytique, mais que, comme logique de l'apparence, il requiert, sous le nom de Dialectique transcendantale, une partie spécifique de l'édifice scolastique."]

[Le risque de la dialectique]
Si l'on voulait se servir de cette doctrine simplement théorique et générale comme d'un art pratique, c'est-à-dire comme d'un organon, elle deviendrait *Dialectique.* [Ce serait une] *logique de l'apparence*, dans la mesure où, par *la simple forme logique,* est suscitée l'apparence d'une vraie connaissance [qui devrait] au contraire être tirée de l'accord avec l'objet, donc du *contenu*."
(Fin de citation)

- *L'Analytique* est la première partie de la *Logique générale* :

  K148 – Dans la Critique, la deuxième partie *Logique transcendantale* a dans son *Introduction* le paragraphe III, dont le titre est *De la division de la logique générale en analytique et dialectique*.

  K149 – "La logique générale résout [décompose] toute l'activité formelle [indépendante du contenu sémantique] de l'entendement et de la raison en ses éléments, et les présente comme principes de toute appréciation logique [appréciation de non-contradiction, de possibilité logique] de notre connaissance. Cette partie de la logique peut par conséquent se nommer *analytique…"*

  K220 – "Cette doctrine [la logique générale] traite donc, dans son analytique, des *concepts,* des *jugements* et des *raisonnements…"*

- Dans la *Critique*, l'analytique est l'étude des formes de l'entendement. Elle comprend l'Analytique transcendantale (Analytique des concepts et Analytique des principes).

Voir le diagramme de la philosophie transcendantale ;
Voir le diagramme Logique de l'usage de l'entendement.

Complément : Divisions en philosophie pure.

Analytique des concepts (K154)
Texte : *L'Analytique des concepts* constitue le Livre I de *l'Analytique transcendantale*, première division de la *Logique transcendantale*.
Autre titre donné par Kant : *Déduction métaphysique*.

Définition
"J'entends par *analytique des concepts* […] *la décomposition […] du pouvoir même de l'entendement*, pour explorer la possibilité des concepts *a priori* en les cherchant dans l'entendement seul […] et en analysant l'usage pur en général de celui-ci ; car telle est la tâche spécifique d'une philosophie transcendantale".
L'analytique des concepts est donc une *doctrine des concepts purs de l'entendement*.

Voir le diagramme de la philosophie transcendantale ;
Voir le diagramme Logique de l'usage de l'entendement.

Analytique des principes (K220-K221)
Texte : *L'Analytique des principes* constitue le Livre II de *l'Analytique transcendantale*, première division de la *Logique transcendantale*.

Définition
L'analytique des principes ou *Doctrine transcendantale de la faculté de juger* (K294) est la théorie des principes de l'entendement et de leur application aux phénomènes.

K221 - [L'analytique des principes est] un canon de la faculté de juger pour l'application à des phénomènes de concepts de l'entendement contenant des conditions *a priori*.

Voir :

- Diagramme de la philosophie transcendantale ;
- Diagramme Logique de l'usage de l'entendement ;
- Objet en général : phénomène ou noumène.

Analytique transcendantale

L'Analytique transcendantale en tant que 2ème théorie de la *Critique*

Lire d'abord Objectifs de la *Critique de la raison pure*. Conclusion :
l'Analytique transcendantale est la théorie de l'entendement producteur de concepts.

Texte de Kant

K153 - *L'analytique transcendantale* (1ère partie de la *Logique transcendantale*) est la partie de la *Critique de la raison pure* qui décrit les formes *a priori* de l'entendement pur et les conditions d'une pensée juste.

Définition

Voir d'abord les définitions séparées Analytique et Transcendantal.

K150-K151 – "La partie de la Logique transcendantale […] qui expose les éléments de la connaissance pure de l'entendement et les principes sans lesquels pas le moindre objet ne peut être pensé est l'analytique transcendantale, et elle constitue en même temps une logique de la vérité. Aucune connaissance ne peut en effet la contredire sans perdre en même temps tout contenu, c'est-à-dire toute relation à un quelconque objet, par conséquent toute vérité."

L'analytique transcendantale est la science des formes *a priori* de l'entendement pur. Elle analyse la faculté de connaître pour découvrir les concepts et principes *a priori* sans lesquels aucune connaissance pure ne serait possible.

L'analytique transcendantale décompose la connaissance *a priori* en concepts purs

K122 - Une connaissance a priori peut se déduire par synthèse d'une intuition.

K153 - [L'analytique transcendantale] "est la décomposition de toute notre connaissance *a priori* [en] éléments de la connaissance pure de l'entendement [c'est-à-dire en concepts purs…]. Veiller aux points suivants :

- Que les concepts [produits par la décomposition] soient purs et non empiriques.
- Qu'ils appartiennent, non à l'intuition et à la sensibilité, mais à la pensée et à l'entendement.
- Qu'ils soient des concepts élémentaires et qu'ils soient bien distingués des concepts dérivés ou de ceux qui en sont composés.
- Que leur table soit complète, et qu'ils épuisent complètement tout le champ de l'entendement pur. Une telle complétude n'est possible qu'au moyen d'une Idée de la totalité que constitue la connaissance a priori de l'entendement et par la division ainsi opérée avec précision des concepts qui la composent, par conséquent uniquement à travers leur connexion en un système."

Principe de l'enchaînement intégral de tous les événements du monde sensible

K497 – "L'exactitude de ce principe qui pose un enchaînement intégral de tous les événements du monde sensible selon des lois immuables de la nature est déjà solidement établie comme principe de l'analytique transcendantale, et ne souffre aucune mise en cause."

Textes de la *Critique* sur la logique transcendantale

La Logique transcendantale comprend deux livres :

- Analytique des concepts (K154) : doctrine des concepts purs de l'entendement.
- Analytique des principes (K220-K221) : doctrine de la faculté de juger.

  K221 - "L'analytique des principes sera donc simplement un canon pour la faculté de juger, [canon] qui enseigne à cette faculté comment appliquer à des phénomènes les concepts de l'entendement qui contiennent la condition de règles *a priori*. [Sur ce sujet, la *Critique de la raison pure* traite de la] *doctrine de la faculté de juger*."

  K223 - Cette doctrine transcendantale de la faculté de juger aura deux chapitres :

  - Condition d'utilisation des concepts purs de l'entendement (schématisme de l'entendement pur - K224).
  - Jugements synthétiques qui découlent *a priori* des concepts purs de l'entendement (principes fondamentaux de l'entendement pur K221 + K223).

Voir le diagramme de la Philosophie transcendantale ;
Voir le diagramme Logique de l'usage de l'entendement.

Limites de l'entendement résultant de l'Analytique transcendantale (K300)

- L'entendement ne peut a priori rien faire de plus que d'anticiper la forme d'une expérience possible en général ;
- Dans la mesure où ce qui n'est pas phénomène ne peut être un objet de l'expérience, l'entendement ne peut jamais outrepasser les limites de la sensibilité, à l'intérieur desquelles seulement des objets nous sont donnés. L'entendement ne s'applique donc pas aux *choses en soi*.

Voir aussi Noumène, objet de l'entendement pur.

Comparaison de l'ontologie avec l'analytique transcendantale

K300 – "[Les principes de l'analytique transcendantale] sont simplement des principes de l'exposition des phénomènes, et le nom orgueilleux d'une ontologie, qui se fait fort, à propos des choses prises absolument, de fournir, dans une doctrine systématique, des connaissances synthétiques a priori (par exemple le principe de causalité), doit faire place au nom modeste d'une simple analytique de l'entendement pur."

Animalité

Selon le dictionnaire [13]

Ensemble des caractères qui font qu'un être appartient au règne animal.

Chez Kant

Voir d'abord : Disposition.

K165 – "L'enseignement des lois morales n'est pas puisé dans l'observation de soi-même et de l'animalité présente en l'homme…"

K385 – L'animalité est la possibilité de l'union de l'âme avec un corps organique.

La substance pensante est une âme et le principe de son animalité

K400 – "La psychologie pure représente la substance pensante comme le principe de la vie dans la matière, c'est-à-dire comme une âme *(anima)* et comme le principe de *l'animalité ;* celle-ci, dans les limites de la spiritualité, donne *l'immortalité***."**

Antécédent et conséquent

Voir Définitions : relation, antécédent, conséquent et logique de relation.

Anthropologie

Selon le dictionnaire [13]

Étude générale de l'homme sous le rapport de sa nature individuelle ou de son existence collective, sa relation physique ou spirituelle au monde, ses variations dans l'espace et dans le temps, etc.

Chez Kant

Connaissance du monde

(Citation de A041 [3])

[Connaître l'homme,] "conformément à son espèce, comme être terrestre doué de raison, mérite tout particulièrement d'être désigné comme *connaissance du monde,* quand bien même l'homme ne constitue simplement qu'une partie des créatures terrestres.

[Définition de l'anthropologie selon deux points de vue]

Une doctrine de la connaissance de l'homme, formulée de manière systématique (anthropologie), peut s'accomplir d'un point de vue physiologique ou d'un point de vue pragmatique.

- La connaissance physiologique de l'homme vise l'exploration de ce que la *nature* fait de l'homme,
- la connaissance pragmatique [vise] celle de ce que l'homme, comme être agissant par liberté, fait ou peut et doit faire de lui-même."

(Fin de citation)

Définition de l'anthropologie pratique

[108] page 186 note 4 – "L'anthropologie pratique évoquée en 1785 [dans la *Fondation de la métaphysique des mœurs*] recouvrirait toute la partie empirique de la philosophie morale".

Anthropomorphisme

Selon le dictionnaire [13]

- (Religion) croyance, doctrine attribuant à la divinité une nature semblable à celle de l'homme ;
- (Philosophie, psychologie) Tendance à se représenter toute réalité comme semblable à la réalité humaine.

Chez Kant

K558 – "La théologie transcendantale [est donc très utile en tant que] censure de notre raison, quand cette dernière n'a affaire qu'à des Idées pures qui, justement pour cela, n'admettent nul autre critère d'appréciation qu'un critère transcendantal. Car si jamais, sous un autre rapport, peut-être sous l'angle pratique, la *supposition* d'un être suprême et intégralement suffisant comme consistant en une intelligence suprême affirmait sa validité sans rencontrer de contradiction, il serait de la plus grande importance de déterminer avec exactitude ce concept, dans sa dimension transcendantale, comme le concept d'un être nécessaire et suprêmement réel, ainsi que d'en écarter ce qui est incompatible avec la suprême réalité, ce qui relève du simple phénomène (de l'anthropomorphisme au sens le plus large), et en même temps de déblayer le terrain de toutes les assertions contraires, qu'elles soient *athées, déistes* ou *anthropomorphiques :* opération qui est très aisée dans le cadre d'un tel examen critique, dans la mesure où les mêmes raisons qui découvrent l'impuissance de la raison humaine relativement *à l'affirmation* de l'existence d'un tel être suffisent nécessairement aussi pour démontrer l'inefficacité de toute *assertion contraire."*

Anticipations de la perception et de l'expérience
Source : K242 à K249

Principe

"Dans tous les phénomènes, le réel, qui est un objet de la sensation, possède une grandeur intensive, c'est-à-dire un degré." (La sensation que nous percevons d'un phénomène est intensive.)

Preuve

K242 - La perception, conscience empirique d'un phénomène, produit chez le sujet :

- Une intuition pure simplement formelle : espace et temps ;
- Une sensation qui l'affecte : « il existe une réalité extérieure à moi-même, je la perçois mais je ne peux pas encore l'identifier ».

L'esprit du sujet passe de la conscience initiale, empirique et passive, à une conscience pure du divers (prise de conscience du phénomène), passage qui est progressif et non instantané. Ce passage produit une sensation qui a une certaine intensité psychique, qui est donc une *grandeur intensive*. - Détails : voir phénomène.

(L'affirmation d'un passage progressif à une conscience pure est erronée : nous savons aujourd'hui qu'il y a un seuil de prise de conscience ; voir Continuité de tous les changements.)

Complément : Principe de la continuité des sensations des phénomènes.

Anticipation - Anticipation au sens exceptionnel

K243 - "On peut appeler *anticipation* toute connaissance par laquelle je peux connaître et déterminer *a priori* ce qui appartient à la connaissance empirique. […] Mais comme il y a [aussi] dans les phénomènes quelque chose qui n'est jamais connu *a priori* et qui constitue dès lors la véritable différence entre l'empirique et la connaissance a priori, à savoir la sensation (comme matière de la perception), il en résulte que la sensation est proprement ce qui ne peut aucunement être anticipé. [Voir Critique : pourquoi la contradiction ?]"

(Une faculté d'identification d'un phénomène, la même pour n'importe quelle expérience empirique, permet un début de description de ses caractéristiques par une représentation, formée inconsciemment et basée sur une connaissance *a priori*.

Mais aucune faculté ne permet de prédire la sensation que le phénomène fera éprouver au sujet : celle-ci résultera d'un contact physique et ne fournira d'informations sur la matière qu'après l'identification initiale.)

K243 - Ce qu'on peut appeler anticipations, ce sont les déterminations pures inscrites dans l'espace et le temps, avec leurs figures [aspects] et leurs grandeurs. En effet, ces déterminations représentent *a priori* ce qui sera toujours donné *a posteriori* dans l'expérience. - Détails : voir phénomène.

Anticipation au sens exceptionnel
En outre, s'il y a dans chaque sensation une information qu'on peut connaître en tant que sensation *en général* [une sensation de l'existence de quelque chose d'encore

imprécis] on l'appellera *anticipation au sens exceptionnel,* parce qu'il paraît étrange d'anticiper sur l'expérience quant à ce qui correspond précisément à sa matière [la sensation]".

Et pourtant cette anticipation au sens exceptionnel *existe*. Dans une succession de phénomènes perçus, dont l'esprit fait la synthèse du divers, considérons un phénomène isolé : son appréhension ne durant qu'un instant la synthèse successive n'a pas lieu, donc sa représentation n'a pas de grandeur *extensive*.

Mais comme on a constaté que la sensation d'un phénomène peut avoir une intensité psychique variable, la réalité qui lui correspond a une représentation qui contient nécessairement une variable de nature *intensive*. Si petite qu'elle soit, cette variable de la représentation d'une réalité qui existe est non-nulle : elle est donc *continue*.

Complément : Principe de la continuité des sensations des phénomènes.

Déroulement d'une perception

En résumé, la prise de conscience d'une représentation de phénomène est progressive. Au début, l'esprit n'en voit que les grandes lignes, puis sa perception se précise et des détails apparaissent ; de son côté, la sensation se précise aussi progressivement.

> Exemple : au début de ma vision d'un paysage, je n'en vois que les grandes lignes. Puis, en regardant divers points un par un, ma vision se précise. L'esprit fait constamment la synthèse de ces images, me présentant un paysage de plus en plus détaillé (une représentation de plus en plus détaillée).

La perception n'interprète pas les représentations qu'elle fournit, elle ne crée pas de concept, donc pas de connaissance. Mais dès qu'une représentation est disponible – et même si elle résulte d'une anticipation - l'intuition se déclenche spontanément et commence à l'interpréter.

L'anticipation *a priori* peut rendre l'identification plus précise ou moins précise

K246 – "Cependant ne manquons-nous pas de preuves de la grande influence qu'a notre principe en anticipant les perceptions et même en venant compléter leurs manques, de façon à fermer la porte à toutes les fausses conclusions qui pourraient en être tirées."

L'esprit humain peut mal interpréter *a priori* un phénomène perçu par son sens externe, en comparant dans le subconscient sa représentation à de mauvais modèles ; il peut aussi la compléter par intuition, produisant ainsi une interprétation correcte ou incorrecte. - Détails : voir Phénomène.

Antinomie (définition) – Antinomie de la raison pure

K416 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : L'antinomie de la raison pure*

Selon le dictionnaire [13]

(Philosophie) Opposition de deux propositions, concepts, phénomènes ou raisonnements, paraissant tous deux vrais ou démontrables, et qui n'admet pas de solution.

Exemple : antinomie du réalisme et de l'idéalisme
[158] page 10 – [Il existe une] "antinomie du réalisme (affirmant « *il existe un monde en soi, hors de nous »)* et de l'idéalisme (affirmant « *le monde en soi n'existe pas, sinon à titre d'illusion de l'imagination »).* Ce problème est aux yeux de Kant - et de la plupart de ses successeurs - le plus difficile de toute la philosophie moderne."
Suite de cet exemple d'antinomie : voir Réalisme.

Chez Kant

Définition : une antinomie de la raison pure est une contradiction entre deux propositions dans laquelle la raison se perd lorsqu'elle entreprend la synthèse d'un conditionné en tentant d'atteindre l'exhaustivité de l'inconditionné :

> K426 – "Quand nous n'appliquons plus seulement notre raison, dans l'utilisation que nous faisons des principes de l'entendement, à des objets de l'expérience, mais que nous prenons le risque de l'étendre au-delà des limites de celle-ci, il en naît des thèses *sophistiques* qui n'ont ni à espérer trouver dans l'expérience une confirmation, ni à en redouter une réfutation, et dont chacune est non seulement dépourvue de contradiction interne, mais trouve même dans la nature de la raison des conditions de sa nécessité - à cette seule réserve près que malheureusement la proposition opposée possède de son côté des raisons tout aussi valides et nécessaires de se voir soutenue."

Voir :

- Problématique : Les trois cas d'usage dialectique de la raison pure ;
- Description succincte : Les trois classes de raisonnements dialectiques.

Les trois sortes de syllogismes à la base d'apparences transcendantales

- Le 1[er] type d'antinomie est le paralogisme transcendantal :

  K417 – "*La première sorte* de ces syllogismes sophistiques tendait à l'unité inconditionnée des conditions *subjectives* de toutes les représentations en général (du sujet ou de l'âme), par correspondance avec les raisonnements *catégoriques* dont la majeure énonce, comme principe, la relation d'un prédicat à un sujet."

  Conflit entre perception et imagination
  Le paralogisme transcendantal consiste, pour un sujet, à imaginer des informations sur les objets du monde qui ne peuvent provenir que d'une expérience à partir du concept pur de l'entendement issu de l'aperception transcendantale, qui n'a pas de rapport direct avec son expérience.

- Le 2[ème] type d'antinomie est analogue aux raisonnements *hypothétiques* :

  K417 - "*La deuxième sorte* d'argument dialectique adoptera donc pour contenu, par analogie avec les raisonnements *hypothétiques,* l'unité inconditionnée des conditions objectives dans le phénomène."

  Ce sujet est traité ci-dessous, dans cet article, puis dans l'article Idées cosmologiques (système).

- Le 3[ème] type d'antinomie a pour thème l'unité inconditionnée des conditions objectives de la possibilité des objets donnés en général.

> K359 – "Je conclus, à partir de choses que je ne connais pas d'après leur simple concept transcendantal, à un *être de tous les êtres*, que je connais encore moins à travers un concept transcendant, et de la nécessité inconditionnée duquel je ne peux me forger aucun concept. Ce raisonnement dialectique, je le nommerai *l'idéal* de la raison pure." [Voir l'article Idéal de la raison pure].
>
> Remarque : ce 3ème type concerne l'unité des conditions objectives *en général* (et non dans le phénomène ou dans l'esprit du le sujet).

L'antinomie de la raison pure (K416 et pages suivantes)

La raison pure se heurte à des antinomies lorsqu'elle ignore les contraintes de la possibilité d'expérience. Ce conflit des principes a priori de la raison (appliqués à l'entendement, la faculté de juger ou la raison elle-même) se produit lorsque la raison fait la synthèse de conditions ; elle tend alors vers l'inconditionné, qu'elle ne peut trouver lorsqu'elle considère des représentations d'objets des sens comme provenant de choses en soi, c'est-à-dire d'objets réels.

> *(Synthèse des conditions :*
> K355 – "On voit aisément que la raison pure n'a pas d'autre but que l'absolue totalité de la synthèse *du côté des conditions* (que ce soit d'inhérence, de dépendance ou de concurrence [voir jugements de relation dans la Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant])et qu'elle n'a pas à se préoccuper de la complétude absolue *du côté du conditionné*.")

Exemples d'antinomies :

- La proposition « Le monde doit nécessairement posséder un commencement chronologique » paraît à tort une évidence. L'erreur logique de cette proposition réside dans le fait de croire *nécessaire* (c'est-à-dire déterminé par la nature des choses) le postulat de causalité, qui résulte d'une généralisation par induction d'enchaînements de situations de la vie courante - et *n'est pas démontré* ; on confond ainsi ce postulat avec un principe : ce n'est pas parce que toutes les situations *dont nous connaissons la cause* en ont une, que *toutes* les situations en ont toujours eu une !
- Par deux raisonnements différents, la raison pure peut conclure *à la fois* que l'Univers a une dimension finie et un âge fini, et que sa dimension et son âge sont tous deux infinis ; pourtant ces deux possibilités s'excluent mutuellement.
- L'existence de nombreuses antinomies dans le domaine de la physique (dont la cosmologie fait partie) prouve que nos principes de pensée sont parfois contredits par la réalité expérimentale. Ainsi, la possibilité d'action instantanée à une distance immense résultant d'expériences avec des particules intriquées (groupes d'électrons ou de photons, etc. qui ont ensemble une énergie donnée non divisible) prouve que notre notion *a priori* de lieux distincts est inadaptée à certaines circonstances où l'espace a la propriété de *non-séparabilité* [12].

Résumé sur les antinomies : la raison pure peut être en conflit avec elle-même

La citation suivante provient du paragraphe de la *Critique* : *Discipline de la raison pure relativement à son usage polémique*.

(Citation de K620)

"Il se trouve quelque chose de préoccupant et d'humiliant dans le fait qu'il doive y avoir en général une antithétique de la raison pure, et que cette raison pure, qui représente pourtant, vis-à-vis de tous les litiges, le tribunal suprême, doive entrer en conflit avec elle-même. Certes, nous avons eu plus haut, devant nous, une telle antithétique apparente de la raison ; mais il s'est révélé qu'elle reposait sur un malentendu consistant à prendre, conformément au préjugé commun, des phénomènes pour des choses en soi, et à revendiquer ensuite, d'une façon ou d'une autre (au demeurant tout aussi impossibles l'une que l'autre), une absolue complétude de leur synthèse, ce que l'on ne peut toutefois aucunement attendre de phénomènes.

Il n'y avait donc alors aucune *contradiction* effective de la *raison* avec elle-même dans ces propositions :

- la série des phénomènes *donnés* *en soi* a un commencement absolument premier,
- et cette série est absolument et en soi dépourvue de tout commencement ;

car les deux propositions coexistent parfaitement bien, puisque des *phénomènes,* dans leur existence (en tant que phénomènes [c'est-à-dire de situations dont l'homme prend conscience]), ne sont absolument rien *d'en soi,* ce qui veut dire qu'ils [les phénomènes en tant que concept] sont quelque chose de contradictoire, et que par conséquent leur supposition doit tout naturellement entraîner avec elle des conséquences contradictoires."
(Fin de citation)

Paralogisme transcendantal et objectivité

(Citation de K417, à la suite du paragraphe "Les trois sortes de syllogismes…")
"Cela dit, il est remarquable que le paralogisme transcendantal mette en œuvre une apparence seulement unilatérale [dogmatique] concernant l'Idée du sujet de notre pensée, et que pour l'affirmation du contraire ne se puisse trouver la moindre apparence procédant de concepts de la raison. L'avantage est entièrement du côté du pneumatisme, bien que celui-ci ne puisse nier le défaut héréditaire qui consiste en ce que, malgré toute l'apparence qui lui est favorable, il s'en va en fumée dès lors que la critique le soumet à l'épreuve du feu."
(Fin de citation)

> ("Mette en œuvre une apparence seulement unilatérale" signifie que le paralogisme transcendantal effectue dogmatiquement une synthèse vers l'inconditionné de représentations présentes à l'esprit, sans se préoccuper de leur sémantique (donc sans critique) ; cette synthèse est donc douteuse.
>
> « L'avantage au pneumatisme » signifie que l'esprit croit aboutir à une connaissance rigoureuse de son objet parce qu'elle vient d'une synthèse formellement correcte ; mais un raisonnement prenant en compte la signification des représentations détecte l'erreur.)

(Citation de K417, à la suite de la précédente)
"Tout autrement en va-t-il si nous appliquons la raison à la *synthèse objective* des phénomènes : elle imagine, certes avec beaucoup d'apparence, y faire valoir son principe de l'unité inconditionnée, mais s'empêtre bientôt dans de telles

contradictions qu'elle est contrainte d'en rabattre de ses prétentions du point de vue cosmologique."

> [L'unité inconditionnée (celle de l'Univers entier, appelée de ce fait *cosmologique*) est l'objectif d'une synthèse des représentations présentes à l'esprit dont les objets sont considérés comme des choses en soi, synthèse nécessairement subjective. L'esprit, qui a commencé par faire une synthèse « cosmologique » parce que la raison veut aller jusqu'à l'inconditionné, trouve des antinomies qui le font revenir à l'ensemble des conditions objectives. Voir *Problématique du conditionné et de l'inconditionné*.]

(Fin de citation)

(Citation de K417, à la suite de la précédente)
"Ici se manifeste en effet un nouveau phénomène de la raison humaine, savoir une antithétique toute naturelle qui se crée sans que nul n'ait besoin de se creuser la cervelle et de tendre d'habiles pièges*,*

> *mais* où la raison se précipite d'elle-même et de manière inévitable
>
> et par laquelle elle est certes préservée de s'endormir dans une conviction imaginaire, que produit une apparence simplement unilatérale [dogmatique],
>
> mais se trouve en même temps conduite à la tentation,
>
> - soit de s'abandonner à un désespoir sceptique,
> - soit de faire sienne une arrogance dogmatique et de se montrer intransigeante à l'égard de certaines assertions sans prêter l'oreille ni rendre justice aux raisons de soutenir le contraire.
>
> Deux perspectives qui correspondent l'une comme l'autre à la mort d'une saine philosophie, même si la première peut au demeurant être appelée aussi *l'euthanasie* de la raison pure." (K416-K417)

(Fin de citation)

Une antinomie apparue ne subsiste que si le sujet adopte une attitude dogmatique, c'est-à-dire s'il n'entreprend pas la réflexion critique qui lui permettrait de reconnaître que l'inconditionné idéal ne peut être atteint dans le cadre d'une expérience possible. Il devrait, au contraire, multiplier les expériences autant que possible en suivant les enchaînements de causalité, tout en construisant ses connaissances avec un esprit critique.

Objet de l'antinomie de la raison pure : exposer les principes d'une cosmologie pure

K418 – "Tout comme les paralogismes constituaient le soubassement d'une psychologie dialectique, l'antinomie de la raison pure exposera les principes transcendantaux d'une prétendue cosmologie pure (rationnelle), non pas pour la trouver valide et se l'approprier, mais, ainsi que l'indique déjà la dénomination qui désigne ici un conflit de la raison, pour la présenter dans son apparence éblouissante, mais fausse, comme une Idée qui ne se peut accorder avec des phénomènes."

Suite du texte de la *Critique* : Idées cosmologiques (système) (K418)

Suppression d'une antinomie de la raison pure

K492 – L'unique moyen de résoudre une telle antinomie est de déclarer fausses ses deux propositions opposées.

Complément critique important

Voir Critique : N – Les antinomies.

Antinomie du réalisme et de l'idéalisme

Voir Antinomie du réalisme et de l'idéalisme.

Antinomie mathématique et antinomie dynamique

Voir Accord des concepts de l'entendement avec l'Idée de la raison.

Antinomie de la liberté

Voir :

- L'antinomie de la liberté : point de vue de Kant ;
- L'antinomie de la liberté : point de vue moderne.

Antithèse

Selon [19]

Opposition de sens entre deux termes ou deux propositions.

Chez Kant

- Dans la logique transcendantale de Kant, une antithèse s'oppose à une thèse.
- Dans les antinomies de Kant, les antithèses affirment, chacune pour la question qu'elle concerne, qu'*il n'existe pas de terme absolument premier* :
  - Point de commencement du temps : voir Régression à l'infini ;
  - Point d'éléments simples ;
  - Point d'acte libre ;
  - Point d'être nécessaire,

  et que, par suite, la recherche des antécédents, des composants, des causes déterminantes ou des existences dépendant l'une de l'autre, ne peut que se poursuivre indéfiniment.

Opposé : thèse. Voir aussi :

idées transcendantales : thèses *dogmatiques* contre antithèses *empiriques.*

Antithétique – Antithétique transcendantale

K416 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : L'antinomie de la raison pure / Antithétique de la raison pure*

Définition de *antithétique* selon [13] (adjectif)

- Rhétorique : qui contient une antithèse ; qui abonde en antithèses.
- Philosophie : qui s'oppose à un premier principe énoncé dans la thèse.

Définition de *antithétique* chez Kant (adjectif ou substantif)

(Citation de K426)
"J'entends par antithétique, non pas des affirmations dogmatiques du contraire, mais le conflit de connaissances apparemment dogmatiques, sans que l'on attribue davantage à l'une qu'à l'autre un titre plus particulier à recevoir notre approbation.

L'antithétique ne s'occupe donc pas du tout des assertions unilatérales [dogmatiques], mais considère les connaissances universelles de la raison uniquement à travers le conflit qui les oppose et quant aux causes de ce conflit.

[Définition d'une antithétique transcendantale]
L'antithétique transcendantale est une recherche qui porte sur l'antinomie de la raison pure, sur ses causes et sur son résultat.
(Fin de citation)

Il n'y a pas d'antithétique de la raison pure, qui reste le juge suprême des arguments

K622 – "Ainsi n'y a-t-il pas proprement d'antithétique de la raison pure. Car le seul terrain où elle pourrait trouver à se battre devrait être cherché dans le domaine de la théologie et de la psychologie pures ; mais ce terrain n'est pas assez solide pour supporter un quelconque combattant avec tout son attirail et des armes qu'il y ait lieu de craindre. Il ne peut y paraître qu'en recourant à des railleries et à des rodomontades dont on peut se moquer comme d'un jeu d'enfant. C'est là une remarque consolante, qui redonne du courage à la raison ; car entre quelles mains pourrait-elle remettre son sort si, elle qui est la seule à avoir vocation d'écarter toutes les erreurs, elle était en elle-même bouleversée au point de ne pouvoir espérer ni la paix ni la tranquillité de ses possessions ?"

Suite du texte de la *Critique* : Antithétique de la raison pure.

Antithétique de la raison pure
Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : L'antinomie de la raison pure / Antithétique de la raison pure
(K426 et pages suivantes)

Voir d'abord les définitions de l'article Antithétique – Antithétique transcendantale.

Raisonnements à l'origine d'antinomies

(Citation de K426)
"Quand nous n'appliquons plus seulement notre raison, dans l'utilisation que nous faisons des principes de l'entendement à des objets de l'expérience, mais que nous prenons le risque de l'étendre au-delà des limites de celle-ci, il en naît des thèses *sophistiques* [des antinomies dues à des assertions transcendantales] qui n'ont ni à espérer trouver dans l'expérience une confirmation, ni à en redouter une réfutation, et dont chacune est non seulement dépourvue de contradiction interne, mais trouve même dans la nature de la raison des conditions de sa nécessité - à cette seule réserve près que malheureusement la proposition opposée possède de son côté des raisons tout aussi valides et nécessaires de se voir soutenue."

[Trois questions sur les antinomies : quelles propositions, causes et remèdes ?]

Les questions qui interviennent naturellement dans une telle dialectique de la raison pure sont donc :

1. Quelles sont en fait proprement les propositions qui soumettent de façon inévitable la raison pure à une antinomie ?
2. Quelles sont les causes sur lesquelles repose cette antinomie ?
3. La raison peut-elle pourtant, et de quelle manière, trouver, quand elle est aux prises avec cette contradiction, un chemin vers la certitude qui lui demeure ouvert ?"

   [Sur ce point Kant propose une réponse pour supprimer une antinomie :
   K492 – L'unique moyen de résoudre une telle antinomie est de déclarer fausses ses deux propositions opposées.]

(Fin de citation)

Les dangers d'une telle antinomie

Source : K427

- Toute raison humaine, dans son parcours, va nécessairement en rencontrer.
- "Elle véhicule avec elle, tout comme le fait son contraire, non pas simplement une apparence artificiellement suscitée qui disparaît dès qu'on la prend en vue, mais une apparence naturelle et inévitable."
- Cette apparence conserve sa force d'illusion même quand elle ne trompe pas ;
- On peut donc la rendre inoffensive, mais pas s'en débarrasser.

Propriétés du genre de proposition antinomique que l'on veut identifier

- Résultant d'une synthèse de la raison, une telle proposition doit produire un concept qui est une pure Idée.
- Les conditions de cette unité dépassent ce que l'entendement peut comprendre, mais si on limitait l'unité à celle des concepts purs de l'entendement, la synthèse ne pourrait prendre en compte un raisonnement qui dépasse l'entendement.

Une telle proposition de synthèse est donc nécessairement antinomique :

> K427 – "Puisqu'il faut que les conditions de cette unité s'accordent d'abord, en tant qu'il s'agit d'une synthèse effectuée selon des règles, avec l'entendement et pourtant en même temps, puisque cette synthèse se définit par une unité absolue, avec la raison, de telles conditions seront, si l'unité atteinte est adéquate à celle de la raison, trop vastes pour l'entendement, et, si l'unité est appropriée à l'entendement, trop étroites pour la raison ; il ne peut donc en résulter qu'un conflit qui ne saurait être évité, de quelque manière que l'on entende procéder."

Stratégie des débats : c'est le dernier qui a choisi un sujet et parlé qui a raison.

Dans le conflit entre deux possibilités logiques, si un sujet affirme l'une des possibilités, un contradicteur ne peut lui prouver que l'autre est la seule logiquement vraie :

> K427 – "C'est toujours le parti auquel il est permis de prendre l'offensive qui a le dessus et où est certain de se soumettre celui qui est contraint d'adopter une démarche simplement défensive."

> Une telle situation est fréquente dans un conflit entre deux opinons politiques : celui qui affirme le premier une des positions logiques possibles ne peut être démenti par l'autre, dont la position est toute aussi logique mais ne constitue pas une réfutation. Kant en déduit donc une stratégie de débat :

> K427 – "Pour la dernière [confrontation d'opinions d'un débat], [celle] qui décide de l'affaire, le soin a toujours été pris que le défenseur de la bonne cause restât seul maître du jeu en interdisant à son adversaire de reprendre les armes."

Définition et intérêt d'une *méthode sceptique*

(Citation de K428)
"Cette méthode, qui consiste à […] provoquer un affrontement [entre deux assertions] pour rechercher si l'objet n'en pourrait pas être un simple fantasme que chacun poursuit en vain et auquel il ne peut rien gagner, […] peut recevoir le nom de *méthode sceptique.*

Elle est tout à fait distincte du *scepticisme*, principe d'une ignorance délibérée et scientifique qui sape les fondements de toute connaissance pour ne lui laisser disposer nulle part, autant qu'il est possible, d'aucune sécurité ni d'aucune assurance.

En fait, la méthode sceptique tend à la certitude, en ceci qu'elle cherche à découvrir […] le point de désaccord, afin, comme le font les sages législateurs, de tirer pour eux-mêmes de l'embarras des juges dans les procès un enseignement sur ce qu'il y a de lacunaire et d'insuffisamment précis dans leurs lois.

L'antinomie qui se manifeste dans l'application des lois constitue, dans les limites de notre sagesse, la meilleure mise à l'épreuve de la nomothétique pour rendre la raison

> (qui ne s'aperçoit pas facilement, dans la spéculation abstraite, des faux pas qu'elle commet)

plus attentive aux moments qui interviennent dans la détermination de ses principes.

Reste que cette méthode sceptique n'est essentiellement propre qu'à la philosophie transcendantale et qu'en tout cas on peut s'en passer dans tout autre domaine, sauf dans celui-là."
(Fin de citation)

Les 4 antinomies de la raison

Voir idées transcendantales : les 4 conflits cosmologiques, et dans l'ordre des 4 Idées cosmologiques correspondantes :

- idées transcendantales : 1er conflit (totalité dans 1 – *composition*) ;
- idées transcendantales : 2ème conflit (réalité (matière) dans 2 – *division*) ;
- idées transcendantales : 3ème conflit (causalité dans 3 – *genèse*) ;

- idées transcendantales : 4ème conflit
  (nécessité inconditionnée dans 4 - *dépendance de l'existence*).

Apagogie – Apagogique
Selon [13]

- Apagogie : raisonnement par lequel on démontre la vérité d'une proposition en prouvant l'impossibilité ou l'absurdité de la proposition contraire.
- Apagogique : par l'absurde.

Complément : Vérité formelle d'une connaissance.

Autre façon de prouver : voir Ostensif.

Différence entre preuve ostensive et preuve apagogique
K649 – "La preuve directe ou ostensive est, dans toute sorte de connaissance, celle qui combine la conviction dans la vérité et la vision des sources de celle-ci ; la preuve apagogique, au contraire, peut assurément produire de la certitude, mais non pas la compréhension de la vérité du point de vue de son articulation avec les fondements [l'explication] de sa possibilité."
(Et faute de cette compréhension elle ne persuade pas.)

Aperception (conscience de soi), pure ou empirique

Définitions
L'aperception est une *conscience de soi*, tantôt une faculté, tantôt un état psychique.

(Citation de A061 [3] note *)
"Si nous nous représentons avec conscience les deux actes constitués par l'action intérieure (spontanéité) grâce à laquelle un *concept* (une pensée) devient possible, à savoir

- la *réflexion*,
- et l'impressionnabilité (réceptivité) par quoi une *perception*, c'est-à-dire une *intuition* empirique, est possible [lors de] *l'appréhension*,

la conscience de soi peut alors être divisée en

- *conscience de la réflexion*
- et *conscience de l'appréhension*.

La première est une conscience de l'entendement, la seconde est le sens interne ; celle-là est l'aperception *pure*, celle-ci l'aperception *empirique*..."
(Fin de citation)

Kant dit là que l'homme a spontanément conscience de soi dans deux circonstances :

- Quand son entendement *pense* un objet, il le décrit en lui attribuant des prédicats sous forme de catégories. Il utilise alors sa faculté spontanée

d'aperception pure, qui subsume le concept de l'objet sous une catégorie.
Il a alors *conscience de sa réflexion*.

- Quand il *appréhende* un objet en examinant (avec son sens interne) sa représentation, (quand il se représente sa représentation de l'objet) il utilise alors sa faculté psychologique *d'aperception empirique* et il a *conscience de l'appréhension*.

  K184 – "Toutes nos représentations ont, en tant que représentations, leur objet et elles peuvent elles-mêmes, à leur tour, être objets d'autres représentations."

Une aperception a sa représentation

L'homme qui a conscience d'un objet a, présente à l'esprit, une *représentation de l'objet* (la conscience de quelque chose est un *état psychique* résultant de l'interprétation d'une représentation). Donc *l'aperception (conscience de soi) est un état psychique qui a une représentation*.

L'aperception *originaire*, conscience d'exister en tant que sujet pensant

K198-K199 - L'homme a conscience de soi par son sens interne. Il a alors conscience d'exister en tant que sujet pensant : « Je pense, donc je suis » ; quand l'homme a conscience de lui-même, l'aperception est perception de soi *en tant que sujet pensant*.

Cette aperception pure est *l'aperception originaire*. Sa représentation « Je pense » :

- Doit pouvoir accompagner toutes les autres représentations : l'homme qui a présente à l'esprit une représentation R est capable de le savoir (Je pense) et de se représenter (par une représentation S) en train d'avoir cette représentation R (Je pense à R) ; voir La conscience de soi nécessite une représentation de représentation.

  > K184 – "Toutes nos représentations ont, en tant que représentations, leur objet et elles peuvent elles-mêmes, à leur tour, être objets d'autres représentations."

- Ne peut être accompagnée d'aucune autre représentation (quand l'homme a formé la représentation S et tant qu'il l'a présente à l'esprit, il ne peut rien se représenter d'autre) ;

- Est une et identique dans toute conscience.

  K199 - Kant appelle l'unité de cette représentation S *l'unité transcendantale de la conscience de soi*, pour désigner la possibilité de la connaissance *a priori* qui en procède. Les diverses représentations d'une certaine intuition étant *mes* représentations, appartiennent toutes à *ma* conscience de soi : elles doivent donc nécessairement pouvoir se réunir en une *conscience générale de soi*.

  A l'état d'éveil, ma conscience est continue, ininterrompue, d'où mon impression d'unité, d'identité. Cette conscience fait en permanence une synthèse des représentations que j'ai présentes à l'esprit et la tient à jour quand le temps passe. Mes processus de synthèse des représentations successives et d'aperception ont une logique générale, valable pour toutes les circonstances, qui rend immuable ma faculté de représentation permanente.

L'aperception originaire est donc une fonction spontanée de la conscience. Elle est associée à toute représentation et à son concept de la même façon que ces notions sont associées entre elles. Une représentation ne peut rester présente à l'esprit qu'accompagnée de son aperception originaire et réciproquement, et ce tant que la conscience est à l'état d'éveil et qu'elle demeure donc identique à elle-même.

Voir aussi Aperception (conscience de soi), pure ou empirique.

L'unité *analytique* de l'aperception n'est possible que sous la supposition de quelque unité *synthétique*

K199 – Mon imagination productive réunit (fait une synthèse selon la logique générale) les représentations d'une certaine intuition en constituant une unité *analytique* selon un concept commun à ces représentations servant de schème. Ma conscience de soi pendant cette synthèse (mon aperception analytique) est une conscience ininterrompue d'un divers de représentations données, conscience qui a donc une unité *synthétique* ; la continuité de mon aperception analytique n'est possible que si cette unité synthétique existe.

Donc l'unité *analytique* de l'aperception n'est possible qu'en supposant l'existence d'une unité *synthétique* de la conscience adaptée au contexte.

> Exemple (K199 note *) : "L'unité analytique de la conscience vient s'attacher à tous les concepts communs en tant que tels ; par exemple, si je me forge la pensée du *rouge* en général, je me représente par là une qualité qui (comme caractéristique) peut se rencontrer quelque part ou être liée à d'autres représentations [liée par une synthèse, car il s'agit du rouge *en général*] ; donc, ce n'est que grâce à une unité synthétique possible, dont je m'étais forgé la pensée auparavant, que je peux me représenter l'unité analytique."

La conscience de soi nécessite une représentation de représentation

Exemple - Je vois ma maison. Dans mon esprit il y a sa représentation, R. Mais *je sais* que je suis en train de voir ma maison, *j'en suis conscient* en me représentant en train de voir ma maison. Cette conscience est nécessairement elle-même une représentation, S, la *représentation de la représentation R*.

> K184 – "Toutes nos représentations ont, en tant que représentations, leur objet et elles peuvent elles-mêmes, à leur tour, être objets d'autres représentations."

Cette interprétation du fonctionnement cognitif (faculté de se représenter la représentation d'un objet) est conforme à la connaissance scientifique actuelle décrite dans [23]. - Voir les exemples de représentation de représentation.

Complément : Conscience de soi et identités logique et numérique.

Soumission de l'aperception aux deux types d'unité de synthèse

Comme toute représentation d'objet ou phénomène est soumise aux deux conditions d'unité de synthèse du sujet pensant, unité *subjective* (celle de l'intuition) et unité objective *pure* (celle de l'entendement), l'aperception leur est aussi soumise.

L'aperception *empirique* en tant que prise de conscience

L'aperception empirique est une prise de conscience spontanée d'un phénomène à la suite d'une perception qui a créé une représentation R comprenant une synthèse subjective du divers du phénomène.

L'aperception produit l'expérience : voir Expérience, expérience effective.

L'aperception *pure* en tant que conséquence de l'entendement

L'apparition de la représentation S ci-dessus étant automatiquement interprétée par l'entendement (en tant qu'aperception pure), celui-ci peut subsumer la représentation initiale R sous un concept connu, effectuant ainsi une recognition du phénomène.
De son côté, la représentation de représentation S est subsumée sous une catégorie.

L'appréhension de l'aperception empirique apporte une conscience de réalité externe

Sur la conscience de présence de quelque chose à l'esprit (qui implique une aperception), et sachant que l'intuition comprend une appréhension, Kant écrit :
K175 - "…toute expérience contient encore, outre l'intuition des sens par laquelle quelque chose est donné, un *concept* d'un objet qui est donné ou apparaît dans l'intuition."

> Le concept identifié ici par Kant correspond à la prise de conscience de la représentation reçue : *l'esprit sait qu'il a conscience d'un phénomène* ; mais ce concept n'a pas d'existence (de représentation distincte) dans l'esprit : une représentation formée dans le cerveau suffit à déclencher sa propre prise en compte sous forme de concept, ainsi que l'action de l'entendement [23].

En somme, l'esprit éprouve une expérience de la représentation R lorsqu'il se rend compte par aperception qu'il pense R sous forme de représentation de représentation S : *l'aperception produit l'expérience* ; voir Expérience, expérience effective.

L'aperception empirique se confond avec le sens interne

K183 – "La conscience de soi qui se forge d'après les déterminations de notre état pour la perception interne est simplement empirique, toujours changeante, il ne peut y avoir dans ce flux de phénomènes internes un Moi stable ou permanent, et c'est là ce qu'on appelle communément le *sens interne* ou l'*aperception empirique*."

> (La conscience de soi est un *état psychique*, ensemble d'informations représentant des neurones et leurs interconnexions. Le sens interne et l'aperception empirique sont des *facultés*, distinctes mais indissociables.)

Unité synthétique de l'aperception, principe suprême de la connaissance humaine

K199 (note) - "L'unité synthétique de l'aperception est […] le point le plus élevé auquel on doit rattacher tout usage de l'entendement, ainsi même que la logique entière et, à la suite de celle-ci, la philosophie transcendantale ; mieux : *ce pouvoir est l'entendement même*."

Kant explique là que *l'aperception a une fonction spontanée de synthèse qui unifie ce dont l'esprit a conscience à un instant donné* :

K199 - Les diverses représentations données dans une même intuition doivent se réunir dans une même *conscience générale de soi* ; leur synthèse n'est possible que par la conscience de cette synthèse. (Et cette conscience étant une conscience de soi, elle repose sur une représentation de représentation.)
Voir identité et Axiomes de l'intuition

K200 - "L'entendement n'est lui-même rien de plus que le pouvoir de lier *a priori* et d'inscrire le divers de représentations données sous l'unité de l'aperception - principe suprême de toute la connaissance humaine."

K201 - "La première connaissance pure de l'entendement, sur laquelle se fonde tout le reste de son usage, et qui est aussi, en même temps, totalement indépendante de toutes les conditions de l'intuition sensible, est donc le [résulte donc du] *principe de l'unité synthétique originaire de l'aperception* [et de son mécanisme]."

K205 - "Un divers contenu dans mon intuition est représenté par la synthèse de l'entendement comme appartenant à l'unité *nécessaire* de la conscience de soi, et cela se produit grâce à la catégorie. (La représentation de *l'unité de l'intuition* d'un objet inclut toujours une synthèse de son divers et la relation du divers à une unité de l'aperception - Voir identité)."

Voir :

- Unification de représentations et de concepts ;
- Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

Voir aussi la base de l'unité synthétique de l'aperception, l'aperception transcendantale et Pensée.

Aperception transcendantale, pure
Voir d'abord Aperception (conscience de soi), pure ou empirique, dont cet article est un complément.

Définition

L'aperception transcendantale est une aperception (conscience de soi) pure, *formelle*, objective et originaire, par laquelle le sujet a conscience d'exister de manière ininterrompue tant qu'il est à l'état d'éveil parce qu'il a conscience de penser.

C'est la conscience du « Je pense » de l'aperception originaire.

C'est aussi la fonction de synthèse qui unifie les représentations pour en rendre l'expérience possible.

C'est une faculté spontanée, dont le processus est lancé *chaque fois* qu'une représentation est interprétée pour créer un concept. La logique [le déroulement] de ce processus est indépendante du contenu et de la signification de la représentation et du concept : c'est une synthèse transcendantale. En somme, *l'unité de l'aperception est celle de la conscience dont l'entendement a fait une synthèse du phénomène*.

Voir Nécessité de l'aperception transcendantale.

Unité objective de la conscience de soi – Conséquences pour l'humanité

Un jugement d'identité de deux concepts de phénomènes (ou de leurs représentations) A et B qui affirme « A *est* B » les réunit en leur conférant de manière transcendantale une unité objective : ils (elles) représentent le même objet par un concept. Lorsque cela se produit pendant l'aperception, Kant parle « d'unité transcendantale de l'aperception » :

> K203 – "*L'unité transcendantale* de l'aperception est celle par laquelle tout le divers donné dans une intuition est réuni en un concept de l'objet. C'est pourquoi elle s'appelle *objective* et doit être distinguée de *l'unité subjective* de la conscience, qui est une *détermination du sens interne,* par quoi ce divers de l'intuition est donné empiriquement en vue d'une telle liaison."
>
> (L'unité transcendantale de l'aperception est l'unité de la conscience résultant de la synthèse de la représentation du divers de l'intuition en une *représentation de représentation* interprétée comme un jugement à divers points de vue autour d'un concept de l'objet ; voir Exemple de jugement et analyse par *titres* et *moments*. C'est l'unité originaire du *Je me pense en tant que sujet*.)

K203 – "La forme pure de l'intuition dans le temps, simplement comme intuition en général contenant un divers donné, n'est soumise à l'unité originaire de la conscience qu'à travers la relation nécessaire du divers de l'intuition au seul et unique : je pense, donc à travers la pure synthèse de l'entendement, laquelle sert *a priori* de fondement à la synthèse empirique. Cette unité a seule une validité objective ;"

> L'intuition a un déroulement (algorithme) qui fonctionne de la même façon pour toutes les perceptions et l'entendement, et qui garantit l'unité de la conscience. Ce mécanisme est le même pour tous les êtres humains, comme le mécanisme de la logique générale l'est de son côté.
>
> L'entendement des phénomènes et le *raisonnement* logique sont donc *objectifs* : ils sont valables pour tous les phénomènes et partagés par tous les hommes, sous réserve d'un langage commun pour les exprimer. Les hommes peuvent donc partager une science commune et des valeurs morales communes.

Les choses extérieures existent tout aussi bien que moi-même j'existe

K377 – "Les choses extérieures existent tout aussi bien que moi-même j'existe, et cela, dans les deux cas, sur le témoignage immédiat de la conscience que j'ai de moi-même, avec cette simple différence que la représentation de moi-même comme sujet pensant [Moi(Je)] est rapportée uniquement au sens interne, alors que les représentations qui font signe vers des êtres étendus sont rapportées aussi au sens externe." : voir Paralogisme de l'idéalité (4ème paralogisme).

Universalité de l'aperception transcendantale – Raisonnements déductifs

L'existence de cette faculté chez tous les humains a une conséquence considérable : quel que soit le fonctionnement physiologique de *mon* cerveau, ses raisonnements déductifs respectent les 4 mêmes principes que ceux *de tout autre être humain* :

- Principe de contradiction ;
- Principe d'identité [32] ;
- Principe du milieu exclu (ou principe du tiers exclu) [55] ;

- Principe de causalité.

Voir aussi Principes synthétiques de l'entendement pur (représentation systématique).

En outre, les déductions sont soit des inférences, soit des syllogismes.
(Les raisonnements basés sur une induction ou une probabilité ne font pas partie des raisonnements déductifs, leur conclusion n'est jamais certaine).

A partir de *définitions irréductibles* que nous comprenons tous de la même façon - comme le point géométrique ou le nombre entier - et de la *logique générale* que nous partageons, nous pouvons construire des concepts plus riches que nous comprendrons aussi de la même façon (donc objectifs) parce que *nous disposons tous des mêmes outils de raisonnement, fonctionnant de la même façon*.

Notre entendement a une logique de fonctionnement, dans la génération de ses concepts (donc des jugements correspondants), convenant parfaitement à la *compréhension* des situations de la nature et la *prédiction* de leurs évolutions, compréhension et prédictions conformes aux déterminisme des lois de la nature.
Enfin, notre faculté de réflexion complète l'entendement pour satisfaire nos besoins de connaissance et de prise de décision.

C'est pourquoi, par exemple, les hommes ont pu se mettre d'accord sur l'existence de lois universelles et déterministes de la nature, et sur leurs énoncés [12]. C'est pourquoi ils sont d'accord sur la liste des catégories de l'entendement, comme sur les autres principes *a priori* de la connaissance.

Importance de l'aperception transcendantale

Puisqu'aucune représentation ou concept ne peut exister sans conscience de soi, donc sans aperception transcendantale, il en est de même de toute connaissance. L'aperception transcendantale est aussi une condition originaire de toute expérience, donc de l'imagination et de l'unité analytique de l'induction, donc aussi de la possibilité des lois déterministes de la nature, des raisonnements déductifs, des catégories de l'entendement, etc.

K183 – "Au fondement de toute nécessité se trouve toujours une condition transcendantale. Il faut donc que se puisse trouver un principe transcendantal de l'unité de la conscience dans la synthèse du divers de toutes nos intuitions, donc aussi des concepts des objets en général, par conséquent encore de tous les objets de l'expérience, sans quoi il serait impossible de penser pour nos intuitions un quelconque objet : car cet objet n'est rien de plus que le quelque chose à propos duquel le concept exprime une telle nécessité de la synthèse. Cette condition originaire et transcendantale n'est autre que l'aperception transcendantale."

Citations

K184 – Une représentation d'objet n'est possible que grâce à l'unité de la conscience. Cette faculté existe dès la naissance, précède donc toutes les données de l'intuition et permet les connaissances, leur synthèse et leur unité. Cette conscience pure, originaire, immuable est une faculté appelée *aperception*

transcendantale ; c'est évidemment une *aperception empirique* (avec sa représentation de représentation) et elle implique une recognition.

K184 – La conscience originaire et nécessaire de l'identité de soi-même est en même temps une conscience d'une unité tout aussi nécessaire de la synthèse de tous les phénomènes d'après des concepts. Cette synthèse suit des règles qui rendent ces phénomènes nécessairement reproductibles, et déterminent pour leur intuition un objet, […] concept de quelque chose où ils trouvent à s'enchaîner avec nécessité.

Après l'aperception transcendantale d'un objet l'esprit en a une *expérience effective*, profitant de la fonction transcendantale de l'imagination de la faculté d'entendement.

Voir aussi :

- Unification de représentations et de concepts ;
- Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

Aphoristique – Aphorisme
Selon le dictionnaire [13] :

Aphorisme

(Didactique) Proposition résumant à l'aide de mots peu nombreux, mais significatifs et faciles à mémoriser, l'essentiel d'une théorie, d'une doctrine, d'une question scientifique.

Aphoristique

(Littérature) Qui tient de l'aphorisme, par le fond ou la forme.
Exemple : *Remarque [sur la présentation de connaissances scientifiques]*.

Apodictique
Adjectif.
Qui paraît subjectivement nécessaire ; qui a le caractère convaincant, évident d'une proposition démontrée – mais sans être démontré en toute rigueur.
Exemple : affirmation apodictique.

L'impression de certitude

L'esprit acquiert (ou non) une impression de certitude lorsqu'il s'est posé - explicitement (lors d'un raisonnement) ou spontanément (lors d'un étonnement) - la question de la certitude d'un jugement, proposition à laquelle il vient de parvenir.

Cette impression peut être produite :

- Soit par une expérience : « J'ai bien vu ! »
- Soit par une démonstration, dont la rigueur des déductions rend la conclusion nécessaire (certitude discursive).
- Soit par une synthèse a priori, spontanée : « Tout ce qui arrive a une cause ».
- Soit par la rationalité d'une construction de concept.

Dans le premier de ces cas, l'esprit fait confiance à ses sens (qui ne peuvent, par eux-mêmes, le tromper), dans les trois autres cas à la logique de sa raison.

Citations

K103 - "…les raisonnements des mathématiciens procédaient tous conformément au principe de [non-]contradiction (ce que requiert la nature de toute certitude apodictique)."

K122 – "Les propositions géométriques sont toutes apodictiques, c'est-à-dire qu'y est adjointe la conscience de leur nécessité, comme c'est le cas par exemple pour celle selon laquelle l'espace n'a que trois dimensions ;"

(Citation de K616)
"Seule une preuve apodictique, en tant qu'elle est intuitive [intuition par imagination productive], peut s'appeler démonstration.

L'expérience nous enseigne sans doute ce qui est, mais non point que cela ne pourrait en aucun cas être autrement.

C'est pourquoi des arguments empiriques ne peuvent fournir nulle preuve apodictique.

Mais à partir de concepts *a priori* (dans la connaissance discursive) ne peut jamais naître une certitude intuitive, c'est-à-dire une évidence, si apodictiquement certain que puisse bien être par ailleurs le jugement.
Seule la mathématique contient donc des démonstrations, parce qu'elle dérive sa connaissance non de concepts, mais de la construction de ceux-ci, c'est-à-dire de l'intuition qui peut être donnée *a priori* comme correspondant aux concepts."
(Fin de citation)

Une proposition apodictique est soit une dogma soit une mathema
K617 – "Je divise toutes les propositions apodictiques (cela, qu'elles soient démontrables ou immédiatement certaines) en *dogmata et mathemata*. Une proposition directement synthétique par concepts est un *dogma ;* en revanche, une proposition synthétique obtenue par construction de concepts est un *mathema.*"

(*Directement* synthétique s'oppose à *médiatement* synthétique ;
les deux sortes de propositions apodictiques sont synthétiques a priori).

Remarque : L'impératif catégorique est indémontrable et pourtant apodictique.

Opposé d'apodictique : Hypothétique (voir Usages de la raison pure).

Voir aussi : Discursif.

Apophtegme

Selon le dictionnaire [13]

Parole, sentence mémorable d'un personnage de l'Antiquité.

Chez Kant

[165] page 86 – (Parmi *Les incitations à imiter plutôt qu'à penser par soi-même*)
"*Les apophtegmes,* c'est-à-dire des propositions qui se recommandent et maintiennent souvent leur autorité à travers les siècles comme produits d'un jugement mûr à cause de l'énergie des pensées qu'ils renferment."

Aporie
Selon le dictionnaire [13] : (Logique) Contradiction insoluble dans un raisonnement.
Exemple dû au philosophe grec Zénon [154] : *Achille et la tortue* [103].

Apparence dialectique
K329 – *La dialectique transcendantale / Introduction / De l'apparence transcendantale*

Dictionnaire [13]

L'apparence de quelque chose est son aspect sensible, par opposition à sa substance. Cet aspect, manifestement subjectif, pourrait être à tort jugé comme objectif.

Dans ce texte

Le substantif *apparence* est utilisé par Kant dans deux sens :

- L'apparence peut être une interprétation trompeuse d'une connaissance :

  K354 – "…il y a des raisonnements qui ne contiennent pas de prémisses empiriques et par l'intermédiaire desquels, de quelque chose que nous connaissons, nous concluons à autre chose dont nous n'avons pourtant aucun concept et à quoi nous donnons toutefois, par une inévitable apparence, de la réalité objective."

  [56b] page 199 - Le principe qui régit et détermine de part en part mon idéalisme est au contraire le suivant : « Toute connaissance des choses qui provient uniquement de l'entendement pur ou de la raison pure est simple apparence et il n'est de vérité que dans l'expérience ».

  Quand cette apparence est trompeuse et résulte de la raison pure, Kant la qualifie de *dialectique*.

- L'apparence peut être un contenu de la représentation brute d'un objet ou phénomène perçu, telle qu'elle est prise en compte initialement par la conscience (donc telle qu'elle résulte de la perception après synthèse empirique et transformation sous l'influence de la réceptivité) : voir Intuition (étapes) :

  K392 – "On peut dire que toute apparence consiste en ce que l'on prend la condition subjective de la pensée [c'est-à-dire sa représentation] pour la connaissance de l'objet [c'est-à-dire sa chose en soi]."

  Lire à ce sujet :

  - Relation entre ce qui nous apparaît et la réalité ;
  - Réalité et phénomènes ;
  - Rapport des phénomènes à l'expérience *en général*.

Ce ne sont pas ses sens qui trompent l'homme, c'est son jugement

K335 – "…ainsi que cela arrive dans ce qu'on appelle les illusions des sens, nous tenons souvent pour immédiatement perçu quelque chose à quoi nous a pourtant seulement conduits la conclusion d'un raisonnement."

Il ne faut pas confondre un phénomène avec son apparence :

K329 – "Car vérité ou apparence sont, non pas dans l'objet en tant qu'il est intuitionné, mais dans le jugement porté sur lui, en tant que cet objet est pensé. On peut donc assurément dire avec justesse que les sens ne commettent pas d'erreur, non pas toutefois parce qu'ils jugent toujours de façon juste, mais parce qu'ils ne portent aucun jugement."

A076 [3] – "§ 11. (146) *Les sens ne sont pas trompeurs* […] parce qu'en fait ils ne jugent aucunement, - ce pourquoi l'erreur n'incombe jamais qu'à l'entendement. Pourtant, *l'apparence sensible* contribue, sinon à justifier l'entendement, en tout cas à l'excuser : en suivant celle-ci, l'homme en vient souvent à tenir pour objectif ce qu'il y a de subjectif dans son mode de représentation (à considérer comme *ronde* la tour éloignée à laquelle il ne voit pas d'angles, pour *plus haute* que le rivage la mer dont les lointains atteignent son regard par des rayons lumineux plus élevés […] et ainsi est-il conduit à prendre le *phénomène* pour *l'expérience*, ce qui le fait tomber dans une erreur qu'il faut concevoir comme une faute de l'entendement, non pas comme celle des sens."

Kant ne s'intéresse pas, dans nos sources d'erreurs, aux limites de nos sens (comme l'impossibilité de voir dans l'obscurité totale). Il considère aussi comme hors sujet les illusions d'optique dues aux interprétations erronées par notre cerveau des représentations reçues des sens (apparences empiriques).

Compléments

- La logique de l'apparence (logique dialectique) critiquée par Kant ;
- Vérité : les principes universels.

Apparence dialectique dans les preuves transcendantales de l'existence d'un être nécessaire

K543 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 3 : L'idéal de la raison pure / 5ème section / Découverte et explication de l'apparence dialectique dans toutes les preuves transcendantales de l'existence d'un être nécessaire*

Problème de l'apparence dialectique dans les preuves transcendantales précédentes

(Citation de K543)

"Les deux preuves [de l'existence de Dieu] produites jusqu'ici [1. et 2.] étaient transcendantales, c'est-à-dire indépendantes de principes empiriques. […]

- Quelle est dès lors, dans ces preuves transcendantales, la cause de l'apparence dialectique, mais naturelle, qui réunit les concepts de la nécessité et de la suprême réalité, et qui réalise et hypostasie ce qui ne peut être pourtant qu'une Idée ?

- Quelle est la cause qui rend inévitable d'admettre parmi les choses existantes quelque chose comme étant en soi [absolument] nécessaire, et pourtant nous fait en même temps reculer d'effroi devant l'existence d'un tel être comme devant un abîme ;
- et comment se peut-il que la raison arrive à se comprendre elle-même en cette matière et à échapper au balancement qui est la marque d'un assentiment timide et toujours repris, pour atteindre à une clarté où elle trouve le repos ?"

(Fin de citation)

Si nous supposons l'existence de quelque chose, il y a une autre existence qui nous paraît nécessaire

(Citation de K543-K544)
"Il est extrêmement remarquable que, si l'on suppose que quelque chose existe, on ne puisse éviter cette conséquence que quelque chose aussi existe de manière nécessaire. C'est sur cette conclusion tout à fait naturelle (bien que n'étant pas encore pour autant certaine) que reposait l'argument cosmologique.

> [Lorsque notre raison suppose l'existence d'une chose, elle croit aussi à l'existence de sa chaîne de causalité, qui doit se terminer par une chose absolument nécessaire : voir Régression à l'infini.]

[Je peux penser l'inexistence d'une chose, pas son absolue nécessité]
En revanche, je peux bien admettre d'une chose le concept que je veux : je trouve que je ne peux jamais me représenter son existence comme absolument nécessaire,

> [l'esprit ne peut se représenter une nécessité absolue, inconditionnée]

et que rien ne m'empêche, de quelque existence qu'il puisse s'agir, d'en penser le non-être ;

> [Quelle que soit la définition d'un concept, je ne peux le penser absolument nécessaire, mais je peux le penser non-existant.]

[Je ne peux penser une chose unique comme nécessaire en soi]
par conséquent, j'aperçois qu'il me faut certes admettre, vis-à-vis de ce qui existe en général, quelque chose de nécessaire, mais que je ne peux penser une chose unique, par elle-même, comme nécessaire en soi.

Cela équivaut à dire que je ne peux jamais *achever* la régression vers les conditions de l'existence sans admettre un être nécessaire, mais que je ne peux jamais *commencer* par lui."
(Fin de citation)

Nécessité et contingence ne peuvent être que des principes *subjectifs* de la raison

(Citation de K544)
"Si, vis-à-vis des choses existantes en général, il me faut penser quelque chose de nécessaire,

mais que je ne me trouve autorisé à penser aucune chose, en elle-même, comme nécessaire,

il en résulte inévitablement que la nécessité et la contingence ne doivent pas concerner et toucher les choses elles-mêmes, puisque, sinon, surgirait une contradiction ;

> [Nécessité et contingence n'ont un sens précis que par rapport à des données de l'expérience : une proposition est nécessaire si elle est inconditionnellement applicable aux données, sinon elle est contingente. Un concept n'est en soi ni nécessaire ni contingent, il ne devient l'un ou l'autre que dans son rapport avec d'autres concepts ou lois.]

donc, qu'aucun de ces deux principes n'est objectif, mais qu'ils ne peuvent jamais être que des principes subjectifs de la raison, lui imposant

- d'une part de rechercher, pour tout ce qui est donné comme existant, quelque chose qui soit nécessaire, c'est-à-dire de ne s'arrêter jamais ailleurs que là où elle rencontre une explication achevée *a priori* [le début absolument nécessaire de la chaîne de causalité du donné – début qui ne peut être que le commencement du monde],
- mais aussi d'autre part de ne jamais espérer cet achèvement, c'est-à-dire de ne jamais admettre comme inconditionné rien d'empirique en se dispensant par là d'en produire une déduction plus poussée."

(Fin de citation)

Nécessité et contingence en tant que principes heuristiques et régulateurs

(Citation de K544-K545)
"Les deux principes [hypothèses de nécessité et de contingence] peuvent parfaitement bien coexister comme des principes simplement heuristiques et régulateurs, qui ne touchent qu'à l'intérêt formel de la raison.

[L'unité systématique de la nature exige un fondement absolument nécessaire de toute chose qui existe]
Car l'un de ces principes [la nécessité] dit : vous devez philosopher sur la nature *comme si,* pour tout ce qui appartient à l'existence, il y avait un premier fondement nécessaire, cela uniquement pour introduire de l'unité systématique dans votre connaissance par la manière dont vous poursuivez une telle Idée, c'est-à-dire ce fondement ultime dont vous vous forgez l'image.

> [C'est pourquoi Kant veut croire en un Dieu transcendantal, créateur aussi bien du Monde sensible que du Monde moral.]

[Mais le principe de contingence exclut toute chose absolument nécessaire]
Mais l'autre principe [la contingence] vous avertit qu'il ne faut admettre pour un tel fondement ultime, c'est-à-dire comme absolument nécessaire, aucune détermination particulière qui concerne l'existence des choses, mais qu'il vous faut au contraire toujours maintenir ouverte la voie d'une déduction plus poussée, et donc ne jamais traiter la détermination considérée que comme encore conditionnée. Mais si tout ce que nous percevons dans les choses doit être envisagé par nous comme conditionnellement nécessaire, aucune chose (qui puisse être empiriquement donnée) ne peut non plus être regardée comme absolument nécessaire.

[L'absolument nécessaire est toujours transcendant]
Cela étant, il en résulte qu'il vous faut admettre l'absolument nécessaire comme *se situant en dehors du monde,* puisqu'il doit uniquement servir de principe à la plus grande unité possible des phénomènes, en tant qu'il en constitue le fondement ultime, et que vous ne pouvez jamais atteindre à cette unité *dans le monde,* parce que la seconde règle vous prescrit de considérer toujours comme déduites toutes les causes empiriques de l'unité."
(Fin de citation)

Idéal de l'être suprême : un principe régulateur de la raison

(Citation de K545-K546)
"L'idéal de l'être suprême, d'après ces considérations, n'est rien d'autre qu'un *principe régulateur* de la raison, consistant à regarder toute corrélation dans le monde *comme si* elle procédait d'une cause nécessaire intégralement [absolument] suffisante, pour trouver là de quoi fonder la règle d'une unité systématique et nécessaire, suivant des lois universelles, dans l'explication de cette corrélation : ainsi ne s'agit-il pas d'affirmer une existence qui serait nécessaire en soi."

> [Il n'y a donc pas besoin d'affirmer l'existence nécessaire de Dieu, pour en utiliser un paradigme qui le considère comme créateur du monde et des lois de la nature en tant que système. Mais par cette utilisation on ne peut manquer de se représenter ce paradigme comme une sorte de réalité relevant d'un principe constitutif comme le suivant :]

Mais il est en même temps inévitable de se représenter, au moyen d'une subreption transcendantale, ce principe formel comme constitutif et de penser cette unité sous une forme hypostasiée."
(Fin de citation)

Mais même si c'est un principe constitutif, ce n'est pas une condition d'existence
K546 – "Quand je considère cet être suprême, qui était absolument (inconditionnellement) nécessaire relativement au monde, comme une chose en soi, cette nécessité n'est susceptible d'aucun concept et ne saurait donc se trouver dans ma raison que comme condition formelle de la pensée, mais non point comme condition matérielle et hypostasiée de l'existence."

Apparence empirique (apparence sensible)
K330 – "Nous n'avons pas ici pour objet de traiter de l'apparence empirique (par exemple de l'illusion d'optique) qui se produit à l'occasion de l'usage empirique des règles, au demeurant justes, de l'entendement…"

Dans la mesure où ces interprétations sont automatiques, nous ne pouvons les empêcher de nous tromper qu'a posteriori et en étant vigilants, en nous méfiant des jugements qui nous viennent à l'esprit avant toute réflexion.

WYSIATI

Les problèmes de jugement basé sur des informations insuffisantes s'aggravent lorsque notre raison se base sur l'apparence du phénomène, fausse ou surtout incomplète, pour en juger les informations et conclure.

Le jugement n'utilise que ce qu'il voit, comme si ce qu'il ne voit pas n'existait pas
[169] page 236 - "On se trompe, non parce que l'entendement unit sans règle les concepts, mais parce qu'on nie d'un objet le caractère qu'on n'y aperçoit pas, et que l'on juge que ce dont on *n'est pas conscient* dans une chose *n'existe pas*."

Les erreurs de ce genre sont si fréquentes et leurs conséquences si regrettables que le psychologue Daniel Kahneman a reçu un prix Nobel d'économie pour avoir approfondi ce problème (qu'il énonce sous la forme *What You See Is All There Is*) et proposé des solutions [35].

En France, Jean Tirole, prix Nobel d'économie lui aussi, a publié en 2016 un ouvrage remarquable qui aborde ce sujet, dont on trouvera un extrait dans [114].

Voir aussi :

- Je ne peux pas voir tout ce qui est possible ;
- Conditions logiques d'une détermination : non-contradiction et exhaustivité ;
- Modus ponens – Modus tollens (latin).

Suite de l'article sur l'apparence empirique

Pour trouver l'origine des erreurs de jugement, Kant élimine d'abord des causes naturelles en affirmant ce qui suit.

Tous les phénomènes de la nature sont déterministes, même ceux du vivant

Pour Kant, non seulement les phénomènes naturels sont déterministes (sans hasard) mais même *la pensée* de l'homme et *ses sens* (fonctionnant exclusivement avec des mécanismes physiologiques, donc soumis aux lois déterministes de la physique) ne commettent pas d'erreur :

- K236-K237 - "…c'est sans distinction que toutes les lois de la nature sont soumises à des principes supérieurs de l'entendement, puisqu'elles se bornent à les appliquer à des cas particuliers du phénomène. […] ces principes fournissent […] le concept qui contient la condition […] d'une règle en général, alors que l'expérience fournit le cas qui est soumis à la règle."

  Voir aussi Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

- (Citation de K329)
  "Aucune force de la nature ne peut par elle-même s'écarter de ses propres lois. Raison pour laquelle ni l'entendement par lui-même (en l'absence d'influence venue d'une autre cause) ni les sens par eux-mêmes ne commettent d'erreur.

  - L'entendement ne le peut pas parce que, s'il agit simplement conformément à ses lois, l'effet (le jugement) doit nécessairement s'accorder avec ces lois. Or, c'est dans l'accord avec les lois de l'entendement que consiste la dimension formelle de la vérité.
  - Dans les sens, il n'y a absolument aucun jugement, ni un jugement vrai, ni un jugement faux."

  (Fin de citation)

Voir :

- Dialectique et logique de l'apparence (logique dialectique) ;
- Les trois types d'erreur de l'entendement due aux apparences.

L'erreur de jugement provient de l'influence de la subjectivité (de la sensibilité)

Pour expliquer pourquoi les fonctions sans défaut logique des sens et de l'entendement peuvent aboutir, pour une apparence empirique, à un jugement faux en fin d'entendement, Kant fait intervenir une fonction perturbatrice de l'entendement, la sensibilité.

> *Suite de la citation de K329 précédente*
> K330 - "Dès lors, puisque nous ne disposons d'aucune autre source de connaissance en dehors de ces deux-là [l'entendement et les sens], il en résulte que l'erreur ne peut être produite que par l'influence inaperçue de la sensibilité sur l'entendement, sous l'effet de quoi il arrive que les principes subjectifs du jugement viennent se confondre avec les principes objectifs et les font dévier de leur destination…"
> (Fin de citation)

Voici comment Kant explique cela.

Le sentiment, effet de la représentation sur le sujet, appartient à la sensibilité

(Citation de [60] page 10)
"On peut en général définir la sensibilité : le subjectif de nos représentations, car l'entendement rapporte primitivement les représentations à un objet, c'est-à-dire qu'il ne pense une chose que par leur moyen.

Or le subjectif de nos représentations peut être de telle sorte qu'il puisse aussi se rapporter à un objet pour le reconnaître (quant à la forme ou quant à la matière, et dans le premier cas on l'appelle intuition pure, dans le second sensation) ; et alors la sensibilité, comme capacité d'avoir des représentations pensées, est le sens.

Ou bien le subjectif des représentations ne peut constituer aucun élément de la connaissance, parce qu'il ne renferme que le simple rapport au sujet, sans rien contenir qui puisse servir à la connaissance de l'objet ; et dans ce cas la capacité représentative s'appelle sentiment. Le sentiment comprend l'effet de la représentation (sensible ou intellectuelle) sur le sujet, et appartient à la sensibilité, quoique la représentation même ne puisse appartenir qu'à l'entendement ou à la raison."
(Fin de citation)

> Retenons que le sentiment qu'inspire une représentation (et le concept, le jugement ou la connaissance que son interprétation en déduit) peut perturber l'entendement ainsi que la raison. Kant le dit ainsi :
>
> *La sensibilité est source de connaissances en même temps que d'erreurs*
> K330 note * - "La sensibilité, soumise à l'entendement en constituant l'objet auquel celui-ci applique sa fonction, est la source de connaissances réelles. Pour autant, cette même sensibilité, en tant qu'elle exerce une influence sur l'acte même de l'entendement et le détermine à juger, est le fondement de l'erreur."

La sensibilité perturbe l'entendement en suscitant de l'imagination

C'est là une attribution d'influence à la sensibilité qui n'explique pas *comment* elle perturbe la synthèse de l'entendement. Or cette perturbation ne peut résulter que d'un détournement de la conscience de soi, dont l'unité assure le fonctionnement correct de la synthèse.

> K330 – "… tel est ce qui doit s'opérer dans les jugements purs *a priori* énoncés au moyen de la réflexion transcendantale qui […] attribue à chaque représentation sa place dans la faculté de connaître qui lui correspond, permettant ainsi de distinguer aussi l'influence de la sensibilité sur l'entendement."

La raison peut découvrir l'effet perturbateur de l'imagination pour le corriger

Ce détournement ne peut provenir que de l'imagination, qui assure la liaison entre intuition et entendement : l'émotion ressentie par le sens interne détourne alors l'esprit de la démarche rigoureuse de l'entendement en suscitant l'imagination. L'homme ne peut s'empêcher d'imaginer quelque chose, mais il peut ensuite critiquer avec sa raison ce qu'il a imaginé et revenir à une pensée rigoureuse : Kant ne veut pas s'appesantir sur ce cas d'*apparence empirique*.

Ce détournement peut aussi créer une *apparence transcendantale*. Voici la citation complète de K330 commencée ci-dessus :

> Apparence *empirique* due à l'imagination, et apparence *transcendantale* :
> "K330 - Nous n'avons pas ici pour objet de traiter de l'apparence empirique (par exemple de l'illusion d'optique) qui se produit *à* l'occasion de l'usage empirique des règles, au demeurant justes, de l'entendement et à travers laquelle la faculté de juger est égarée par l'influence de l'imagination ; nous n'avons affaire en réalité qu'à *l'apparence transcendantale*, telle qu'elle exerce son influence sur des principes dont l'usage n'est jamais appliqué à l'expérience…"

Apparence logique et dialectique logique

K331 – L'apparence logique (l'apparence des paralogismes), "simple imitation de la forme de la raison, procède exclusivement d'un manque d'attention à la règle logique. Donc dès qu'on applique cette règle […], l'apparence se dissipe entièrement."

K332 – "La dialectique logique, dans la résolution des paralogismes, n'a affaire qu'à une faute dans l'observation des principes, ou à une apparence artificielle dans leur imitation."

Apparence transcendantale

Définition

Kant explique la survenance de *l'illusion* de l'apparence transcendantale comme suit. L'utilisation de la raison pour connaître un objet met en jeu des règles fondamentales qu'elle possède. Ce sont des règles *subjectives* de liaison des concepts, faites pour le bon fonctionnement de l'entendement et réservées à l'expérience. Hélas, elles nous apparaissent à tort comme des principes *objectifs* qui s'imposent pour la détermination des *choses en soi* ; en les utilisant, nous étendons à tort la portée des règles de l'entendement au-delà de l'expérience pour laquelle elles sont faites.

Voir aussi :

- Les trois sortes de syllogismes à la base d'apparences transcendantales ;
- Paralogismes de la raison pure : apparence transcendantale et classement ;
- Cause première (commencement chronologique du monde).

L'apparence transcendantale est une erreur inévitable

Le problème est que cette erreur est inévitable, ses principes transcendants s'imposant à notre esprit avec la force de l'évidence (voir La logique de l'apparence (logique dialectique) critiquée par Kant) :

> K332 – "…nous avons affaire à une *illusion naturelle* et inévitable qui repose elle-même sur des principes subjectifs et les fait passer pour objectifs…"

K331 – "L'apparence transcendantale […] ne cesse pas, quand bien même on l'a découverte et que la critique transcendantale en a fait voir clairement le néant (par exemple, l'apparence qui se trouve contenue dans la proposition : le monde doit nécessairement posséder un commencement chronologique [discussion])."

> (La proposition « Le monde doit nécessairement posséder un commencement chronologique » paraît à tort une évidence. L'erreur logique de cette proposition réside dans le fait de croire *nécessaire* (c'est-à-dire déterminé par la nature des choses) le postulat de causalité, qui résulte d'une généralisation par induction d'enchaînements de situations de la vie courante - *et n'est pas démontré* ; on confond ainsi ce postulat avec un principe : ce n'est pas parce que toutes les situations *dont nous connaissons la cause* en ont une, que toutes les situations en ont toujours eu une !)

Solution pour détecter et corriger cette erreur : la Dialectique transcendantale

La solution proposée par Kant pour empêcher l'esprit de se laisser tromper par cette illusion de l'apparence transcendantale est la *Dialectique transcendantale* :

> K332 – "La Dialectique transcendantale se contentera donc de mettre en évidence l'apparence des jugements transcendants et en même temps d'empêcher que cette apparence ne nous abuse ;"

Voir aussi le paragraphe que Kant place à la suite de *De l'apparence transcendantale* :
De la raison pure comme siège de l'apparence transcendantale (K332).

Apparition

Chez Kant

Les sens ne perçoivent pas une apparition, ils ne perçoivent qu'un changement
K260-K261 – "Que quelque chose survienne, c'est-à-dire que se produise quelque chose ou un état qui n'était pas auparavant, cela ne peut être empiriquement perçu là où n'advient pas antérieurement un phénomène ne contenant pas en lui cet état ; car une réalité qui succède à un temps vide, par conséquent une naissance qui n'est précédée par aucun état des choses, ne peut pas davantage être appréhendée que

le temps vide lui-même. Toute appréhension d'un événement est en ce sens une perception qui succède à une autre perception."

Y a-t-il du hasard dans les lois de la nature, une liberté transcendantale d'évolution ?
Présentation de la 3ème antinomie : « Y a-t-il du hasard dans les lois de la nature ? »

Nous examinons dans le reste de cet article une restriction possible des exigences du postulat de causalité basée sur une possibilité d'apparition.

Survenance d'une loi d'évolution

Une situation détectée par une loi d'interruption peut déclencher une évolution ou une décomposition. Nous avons vu, par exemple, que la demi-vie d'un atome ^{238}U est de 4.5 milliards d'années : la décomposition peut rester à l'état de possibilité pendant une durée quelconque avant que son action soit déclenchée par une loi d'interruption.

Pour un atome donné l'événement de décomposition est inattendu, aucune loi de calcul ne permettant de le prédire : un homme peut parfois attendre longtemps avant de le voir apparaître.

La règle de stabilité du déterminisme implique ceci : en présence d'une situation donnée *S*, une certaine loi physique d'évolution *L* est appliquée immédiatement par la nature ; et si la même situation *S* réapparaît à un autre moment et/ou dans un autre lieu, c'est la même loi d'évolution *L* qui sera appliquée.

Mais nous n'avons nullement postulé que la loi *L* doit exister *avant* la première survenance (observation) de la situation *S.* Si elle existait avant, cette loi était, au moins provisoirement, sans objet. L'homme crée une loi physique pour décrire un phénomène ou son évolution, ou pour calculer un résultat. S'il imagine une loi s'appliquant à des situations qui ne se sont jamais produites, comme il peut toujours le faire, cette loi restera pure spéculation jusqu'à ce que ses conditions d'application soient réunies, ce qui arrivera ou non. Donc :

- Nous limiterons la période d'application d'une loi d'évolution et de la règle de stabilité au temps qui suit l'apparition de la première situation où elle s'applique.
- Une loi d'évolution d'une situation qui ne s'est jamais produite, et dont la survenance n'est pas certaine, est pure spéculation car elle est sans objet.
- Pour nous, il n'y a pas de différence empirique entre une situation qui ne s'est jamais produite et une situation qui n'a jamais été observée : jusqu'à preuve du contraire, nous pouvons raisonner comme si ce qui n'a jamais été observé n'a jamais existé.

Restriction du postulat de causalité

En affirmant qu'en l'absence de cause la conséquence n'a pas lieu, notre postulat de causalité exclut la possibilité de *situations « vraiment nouvelles », c'est-à-dire sans cause physique existante dans notre Univers : toute situation a une chaîne de causalité remontant jusqu'à la naissance de l'Univers, le Big Bang ; c'est une conséquence déterministe de cette situation initiale*.

Il ne peut exister de chaîne de causalité indépendante, car si elle avait commencé *après* la naissance de l'Univers son début aurait résulté d'un enchaînement de situations existant avant elle, ce qui est contradictoire ; et si elle avait commencé *avant*, elle aurait été prise en compte lors de la naissance de l'Univers, événement ponctuel début de l'existence de l'espace et du temps. Du reste, imaginer un « *avant le Big Bang* » est pure spéculation, nos connaissances de physique ne remontent pas si loin.

Or la contrainte « il ne peut exister de situation vraiment nouvelle » n'est en rien nécessaire à la stabilité des lois d'évolution dans le temps et l'espace. Celle-ci exige seulement qu'une fois apparue lors de son application à une situation *S,* une loi s'applique à l'identique à toute situation *S'* déduite de *S* par un déplacement (translation dans le temps et/ou l'espace, ou rotation) c'est-à-dire que « les mêmes causes produisent les mêmes effets, partout et toujours ». *S'imposer qu'il n'y ait jamais de situation nouvelle dans l'Univers est un apriori inutile* du moment que l'existence de cette situation (ses objets composants et leurs relations) ne contredit pas de loi existante (la nouveauté ne peut rendre impossible ce qui existe déjà - objets et lois, elle peut seulement enrichir les lois d'évolution et d'interruption ou obliger à les reconsidérer).

Le principe de causalité est conçu pour prévoir l'avenir à partir du passé. Le paradigme de causalité de Kant (série chronologique d'états) enchaîne des situations. Notre causalité à base de lois d'évolution n'exige nullement que cette chaîne de causalité remonte à l'infini dans le passé ; elle n'oblige pas de postuler une « cause première », une « cause sans cause » comme Dieu : pour nous, la cause entraîne une évolution selon une loi, et toute loi déterministe a un domaine d'application comprenant des conditions spatiales, temporelles, énergétiques, etc.

Rien n'interdit que l'Univers ait toujours existé, si toutes ses lois d'évolution sont restées stables après leur première application. Rien n'oblige une loi d'évolution physique à avoir existé avant la première fois où apparait une situation à laquelle elle doit s'appliquer : la physique doit admettre le minimum de spéculations invérifiables.

Conjecture d'une apparition

Nous allons donc pouvoir conjecturer que des situations vraiment nouvelles (sans cause préalable) peuvent apparaître dans l'Univers, si cela permet une explication plausible de situations nouvelles constatées sans en contredire d'autres qui existent ; nous appellerons *apparitions* de telles situations. Une apparition est nécessairement accompagnée de sa loi d'évolution, qui peut être nouvelle ou être une évolution de loi préexistante applicable universellement désormais.

Remarques

- Affirmer qu'une situation est une apparition parce que nous n'en connaissons aucune cause et qu'elle n'a pas d'équivalent peut, évidemment, résulter d'une ignorance de notre part, et se trouver démenti ultérieurement ; qualifier une survenance d'*apparition* n'est donc qu'une conjecture, conséquence d'une restriction du postulat de causalité.
- Le fait qu'une situation-apparition soit découverte aujourd'hui n'entraîne pas qu'elle n'existait pas auparavant : une telle affirmation ne peut résulter que d'une

étude expérimentale ou théorique ; avant d'être prouvée elle n'est qu'une conjecture.

- Admettre des *disparitions* sans cause n'est pas plus absurde qu'admettre des apparitions ; dans les deux cas il faut les considérer comme des conjectures et s'efforcer de les expliquer.

Définition d'une situation

L'état (situation) d'un système à un instant donné est défini par ses variables d'état

Appelons *situation* l'état d'un système physique quelconque (ou du phénomène qui le représente) à un instant *t*. Cet état est défini par l'ensemble des *variables d'état* (informations) nécessaires pour le construire par la pensée à partir de matière-énergie, permettant donc la déterminabilité de son concept. Ces informations sont soit *internes* au système (inhérentes), soit *externes* (relatives à son environnement : mouvement et forces par rapport à lui, rayonnements échangés, etc.).

On postule que l'Univers étant fermé (parce que, par définition, il n'existe pas d'extérieur interagissant avec lui) il n'est défini que par des informations internes et régi par les lois naturelles d'interruption et d'évolution.

Exemple de loi avec ses variables d'état : la loi de Coulomb [232] permettant de calculer la force d'attraction entre deux charges électriques.

Définition du postulat de causalité *étendue*, prenant en compte les apparitions

Enoncé du postulat

« Toute situation évolue instantanément selon les lois physiques qui s'appliquent. »

Remarque sur ce postulat adapté aux spéculations sur des apparitions

Impliquant une condition suffisante, cette définition est plus simple que la condition nécessaire et suffisante du postulat de causalité classique, non étendue.

Une situation évolue nécessairement dans le temps

Une situation qui n'évolue pas, dont aucune loi d'évolution ne fait changer une variable quand le temps passe, est invraisemblable dans un système physique :

- Dans un système macroscopique, l'absence d'évolution exige un équilibre thermodynamique peu réaliste. Il faudrait, *au minimum*, que le système soit si bien isolé de son environnement qu'il n'est soumis :
  - A aucun rayonnement externe, et qu'il ne puisse lui-même rayonner de l'énergie ;
  - A aucune variation de gravité comme les influences du Soleil et de la Lune, qui exercent des forces de marée gravitationnelle parce que leur distance à la Terre varie constamment.
- Dans un système à l'échelle atomique, l'absence d'évolution exige d'abord une stabilité absolue des 4 forces (nucléaire, faible, électrostatique et gravitationnelle) pour garantir que des liaisons chimiques ne s'établissent pas ou ne se détruisent pas et que des électrons ne changent pas d'orbite.

  Mais de toute façon la stabilité des noyaux atomiques n'est pas parfaite et des fluctuations quantiques rendent l'énergie de l'espace lui-même instable.

Un raisonnement philosophique, basé sur le postulat de causalité classique avec ses lois immuables et universelles, affirme qu'une situation qui n'a pas déjà évolué n'évoluera jamais ; mais désormais nous envisagerons aussi la causalité étendue.

Autres remarques sur la causalité étendue

- Toute apparition (passée, présente ou future) a été, est ou sera accompagnée d'une loi d'évolution nouvelle ou de l'évolution d'une loi existante.
- Des situations et des évolutions peuvent rester inexpliquées, parce que ce sont des apparitions ou parce qu'elles impliquent des lois physiques nouvelles.
- L'ensemble des lois d'évolution de l'Univers peut s'enrichir ou évoluer progressivement. Certaines situations ou évolutions considérées comme impossibles avec les lois physiques actuelles peuvent ne plus l'être éternellement.

  Exemple : l'expansion de l'Univers a été considérée successivement comme inexistante, puis à vitesse constante et aujourd'hui à vitesse croissante : pour qu'une loi de la nature paraisse stable dans le temps ou l'espace, il faut qu'elle varie trop lentement ou trop peu pour qu'on s'en aperçoive avec les moyens dont on dispose.
- Des lois de conservation comme celles de la masse-énergie, du moment cinétique ou de la charge électrique peuvent être violées à l'occasion d'une apparition ; il faudra en revoir l'énoncé.

Exemples de cas que l'on peut considérer comme des apparitions

- La naissance de l'Univers [30]

  Rien ne prouve qu'elle résulte d'une situation préexistante dans un Univers extérieur préexistant, par application de lois préexistantes. On peut conjecturer que les lois d'évolution de l'Univers sont nées avec lui, car leur existence antérieure est pure spéculation physiquement indémontrable et leur existence ultérieure une certitude.

  Nous savons qu'au commencement de l'Univers des lois fondamentales actuelles ne s'appliquaient pas, notamment parce que des concepts de base comme le temps et l'espace étaient d'une autre nature qu'aujourd'hui (probablement discontinue, quantifiée…) ; mais nous ne savons pas (ou pas encore) quelles lois s'appliquaient. Ce commencement peut donc être considéré comme une apparition, la première.
- Les fluctuations quantiques

  Ce phénomène est une variation d'énergie en un point de l'espace vide sans cause autre que l'affirmation « l'énergie du vide est instable à cause du principe d'incertitude de Heisenberg [120] », ce qui n'explique rien. Ce n'est pas une évolution pérenne, car (sauf au voisinage de l'horizon d'un trou noir) « l'emprunt » d'énergie ΔE à l'espace environnant (matérialisé par l'apparition d'une paire particule + antiparticule) est restitué environ Δt secondes après par fusion de cette particule avec l'antiparticule, en respectant la limite $\Delta E.\Delta t \geq ½\hbar$.

  Ce phénomène ne relève donc pas d'une loi d'évolution, mais d'une loi d'interruption ; la naissance spontanée (sans cause) d'une paire de particules

n'est pas une *apparition*, mais la simple manifestation d'une indétermination - c'est-à-dire une limitation du postulat de causalité.

Conséquences philosophiques de la possibilité d'apparitions

Restreindre la contrainte de stabilité en admettant la possibilité d'apparitions a d'importances conséquences philosophiques. Exemples :

- Certaines chaînes de causalité peuvent apparaître *après* la naissance de l'Univers. L'opposition entre matérialisme (qui refuse les phénomènes sans cause interne à l'Univers) et idéalisme (qui croit possibles des phénomènes dont la cause est externe à l'Univers, c'est-à-dire transcendante comme la volonté d'un Créateur) n'est plus aussi totale.
- Des situations et des phénomènes peuvent rester inexpliqués, parce que ce sont des apparitions qui ont (au moins pour nous) un caractère de nouveauté totale.
- L'ensemble des lois d'évolution de l'Univers peut s'enrichir ou évoluer progressivement. Certaines situations ou évolutions considérées comme impossibles avec les lois physiques actuelles peuvent ne plus l'être éternellement.

  Exemple : l'expansion de l'Univers [30] a été considérée successivement comme inexistante, puis à vitesse constante et aujourd'hui à vitesse croissante : pour qu'une loi de la nature paraisse stable dans le temps ou l'espace, il faut qu'elle varie trop lentement pour qu'on s'en aperçoive avec les moyens dont on dispose.

Apparitions et respect des lois de la physique

Admettre la possibilité d'apparitions, c'est admettre qu'une ou plusieurs lois naturelles existantes (comme les Lois de conservation) puissent être violées : *c'est impossible dans le cadre de la physique que nous connaissons*. Une apparition ou une disparition doivent rester des conjectures jusqu'à ce qu'on trouve une explication.

Certaines théories [68] permettent d'imaginer d'autres univers dont les lois et constantes physiques seraient différentes des nôtres. Elles n'impacteraient pas l'existence et les lois de notre propre Univers, mais permettraient des passages entre univers conformes aux lois relativistes [125] ; mais aucune vérification de ces théories n'est possible…

L'instabilité et l'imprécision des lois naturelles sont inévitables

Une apparition et la nouvelle loi d'évolution correspondante n'existent pour nous qu'à partir du moment où nous les avons constatées. Or une constatation est soumise à des conditions de possibilité physique, telles que l'importance du changement d'une variable de situation, sa vitesse de changement, ou la présence d'une circonstance qui en atténue ou amplifie l'effet : des lois d'évolution peuvent donc évoluer trop peu ou trop lentement pour se manifester à nos yeux ; des effets quantiques peuvent se manifester de façon brusque ou dans des régions limitées de l'espace-temps.

Nos lois de la physique sont définies dans des conditions précises, alors que nous ne connaissons jamais *toutes* les circonstances d'une mesure de phénomène : il existe peut-être des variables qui révéleront leur importance dans d'autres conditions. En toute rigueur, il y a des conditions de déterminabilité de l'énoncé d'une

loi (notamment l'exhaustivité) comme il y en a pour un concept d'objet : chaque loi de la nature peut, en principe, dépendre de toutes les autres lois, certaines continues et d'autres discontinues voire quantifiées.

Conclusions

- La survenance d'apparitions est une possibilité logique infalsifiable.
- Le seul exemple scientifique connu est la création de l'Univers, et comme toute apparition l'inexistence d'une cause préalable est pure conjecture.

Appartenance réciproque nécessaire
Voir Appartenance réciproque nécessaire.

Appétition
Substantif utilisé par Leibniz [37] pour désigner l'action du *principe interne* (dans la monade) qui fait le changement ou le passage d'une perception à une autre. ([19])
Notions voisines : volonté de puissance [34] de Nietzsche [48], déterminisme.

Appréhender - Synthèse de l'appréhension (synthèse subjective du divers)

Définition

L'appréhension est l'opération par laquelle la conscience s'approprie un objet de la perception, en rendant sa représentation présente à l'esprit en vue d'un début de compréhension par l'entendement. C'est une opération de l'intuition qui fait appel à l'entendement qui lui succèdera.

K261 – "Toute appréhension d'un événement est en ce sens une perception qui succède à une autre perception." [Ce n'est pas une existence qui succède à une inexistence, c'est-à-dire un objet occupant un volume d'espace qui succède au vide.]

L'appréhension n'est pas, dans ce texte, le fait « d'envisager avec inquiétude ».

La synthèse de l'appréhension comprend les deux synthèses suivantes.

1 - Synthèse *intuitive* de perceptions successives

La perception d'un objet physique (de son divers) se fait le plus souvent en plusieurs fois, en apportant en mémoire de travail plusieurs représentations issues des sens constituant des « images » successives. L'esprit doit d'abord assembler les images en une représentation de synthèse intuitive : c'est la *composition du divers de l'intuition empirique*, opération qui rend possible la perception de l'objet par l'esprit.

L'esprit interprète la synthèse intuitive des perceptions d'un phénomène (représentation A) en produisant un *concept empirique de l'entendement*. Kant ne le souligne pas, se contentant de parler (ci-dessous) de la production de concepts purs de l'entendement (catégories) par l'aperception, concepts purs dont la représentation B (de la représentation A) n'intervient qu'après la formation de la représentation A.

Voir aussi Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

2 - Synthèse de l'appréhension (synthèse empirique selon K184)

K214-K215 – "… par la *synthèse de l'appréhension,* j'entends la réunion du divers dans une intuition empirique, par quoi une perception, c'est-à-dire une conscience empirique de cette intuition (comme phénomène) devient possible."

Cette synthèse est conforme aux formes de l'intuition que sont le temps et l'espace.

K179 – "Toute intuition [empirique] contient en soi un divers qui ne serait pourtant pas représenté comme tel si l'esprit ne distinguait pas le temps dans la série des impressions qui se succèdent : car, en tant que contenue dans un instant unique, toute représentation ne peut jamais être autre chose qu'une unité absolue. Or, pour qu'à partir de ce divers advienne l'unité de l'intuition (comme c'est le cas dans la représentation de l'espace), il faut tout d'abord que soit parcourue la diversité, et ensuite que ce divers soit rassemblé : acte que j'appelle la *Synthèse de l'appréhension*, parce qu'il s'applique directement à l'intuition." (Cette synthèse de l'appréhension est une composition du divers d'une intuition empirique).

K721 note 174 – "La synthèse de l'appréhension, premier stade de la constitution de l'objectivité, consiste à partir de la diversité des représentations sensibles, à représenter cette diversité comme une succession dans le temps et à synthétiser ce divers *successif* en l'unité d'un *moment,* d'un *présent* qui le rassemble - donc en effaçant la dimension de succession ou d'écoulement temporel. Dit autrement : la synthèse de l'appréhension substitue la simultanéité spatiale à la continuité temporelle."

Voir aussi :

- Mécanisme de synthèse de l'appréhension, catégories et possibilité de l'expérience ;
- Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

Nécessité d'un prédécesseur pour appréhender un événement

K260-K261 – "Que quelque chose survienne, c'est-à-dire que se produise quelque chose ou un état qui n'était pas auparavant, cela ne peut être empiriquement perçu là où n'advient pas antérieurement un phénomène ne contenant pas en lui cet état ; car une réalité qui succède à un temps vide, par conséquent une naissance qui n'est précédée par aucun état des choses, ne peut pas davantage être appréhendée que le temps vide lui-même. Toute appréhension d'un événement est en ce sens une perception qui succède à une autre perception."

> Kant expose là une propriété de la fonction de perception : elle relie si spontanément des images successives, qu'un objet nouveau à un certain endroit apparaît comme l'évolution de l'espace qu'il occupait lors de l'image précédente. Lorsqu'un sujet ouvre les yeux en se réveillant, l'image dont une représentation se construit dans son esprit remplace progressivement celle qu'il avait avant sa reprise de conscience.
>
> Cette nécessité d'un prédécesseur pour tout phénomène appréhendé se traduit, dans sa représentation en mémoire, par un historique des étapes de sa construction : celles-ci sont mémorisées sous forme de liens et de détails

supplémentaires en même temps que la représentation proprement dite : voir Représentation.

Synthèse *pure* de représentation par l'entendement (synthèse de l'appréhension)

En plus du divers de l'intuition appréhendé sous forme de synthèse empirique de perceptions successives (ci-dessus), avec sa représentation, il existe une synthèse de cette représentation par l'entendement :

Synthèse de représentations non empiriques par l'appréhension
K180 – "Cette synthèse de l'appréhension s'opère aussi *a priori* pour des représentations non empiriques. Car sans elle nous ne pourrions avoir a priori ni les représentations de l'espace ni celles du temps, étant donné que celles-ci ne peuvent être produites que par la synthèse du divers que fournit la sensibilité dans sa réceptivité originaire. Ainsi avons-nous [aussi] une synthèse pure de l'appréhension."

L'intuition comprend une troisième sorte de synthèse, occasionnelle et due à l'imagination ; la voici.

Synthèse *de la reproduction* dans l'imagination

L'*Analytique transcendantale / Livre1 / chapitre II / 2ème section* de la 1ère édition de la *Critique de la raison pure* (K180) comprend le paragraphe "*De la synthèse de la reproduction dans l'imagination*". Kant y définit la (loi empirique de la) synthèse de la reproduction comme suit :

Association de représentations par proximité dans le temps
"C'est à vrai dire une loi simplement empirique que celle d'après laquelle des représentations qui se sont souvent succédées ou accompagnées en viennent finalement à s'associer les unes aux autres et ainsi à établir une connexion en vertu de laquelle, même sans la présence de l'objet, une de ces représentations suscite le passage de l'esprit à l'autre d'après une règle constante. Cette loi de la reproduction…"

L'acte de reproduction dont il est question ici est le retour à l'esprit d'une représentation ancienne : la faculté de *synthèse de la reproduction* fait que la conscience *imagine* qu'un ancien phénomène se reproduit en « sautant » du phénomène présent à l'esprit à un phénomène perçu auparavant. La représentation de cet ancien phénomène est donc désormais en mémoire de travail où la conscience en fait la synthèse avec les autres représentations présentes.

Kant ne dit pas explicitement que cette synthèse *transcendantale* de la reproduction produit en mémoire une représentation propre, et les connaissances actuelles ne confirment ni n'excluent cette possibilité. Il décrit cette synthèse à la suite de l'appréhension dans l'intuition, en expliquant qu'elle confère un pouvoir transcendantal à l'imagination ; c'est parce qu'elle fait suite, dans l'intuition, à deux étapes de la synthèse de l'appréhension que nous l'avons située à leur suite dans les étapes de l'intuition.

Importance des synthèses de l'appréhension : la possibilité des connaissances

Principe transcendantal de la possibilité de toutes les connaissances en général
(Citation K181)

"La synthèse de l'appréhension est donc combinée inséparablement avec la synthèse de la reproduction. […]

- La *synthèse de l'appréhension* constitue le fondement transcendantal de la possibilité de toutes les connaissances en général [qu'elles soient empiriques ou pures a priori].

  [La synthèse combinée de l'appréhension constitue le Principe transcendantal de la possibilité de toutes les connaissances en général]

- La *synthèse reproductive de l'imagination* (synthèse de la reproduction) appartient aux actes transcendantaux de l'esprit, et c'est à cet égard que nous donnerons aussi à ce pouvoir le nom de *pouvoir transcendantal de l'imagination*."

(Fin de citation)

Imagination et synthèse de l'appréhension

K191 – L'imagination est un pouvoir actif de synthèse du divers d'un phénomène. Ce pouvoir *appréhende* spontanément les perceptions : voir son rang dans le déroulement des fonctions successives de l'intuition.

Mécanisme de synthèse de l'appréhension, catégories et possibilité de l'expérience

L'unité synthétique du divers de l'appréhension est nécessairement gérée par un mécanisme natif (faculté) de l'esprit, *l'intuition en général*, le même pour toutes les intuitions empiriques, tous leurs phénomènes :

> K215 – "Mais cette unité synthétique ne peut être autre que celle de la liaison du divers appartenant à une *intuition* donnée *en général* dans une conscience originaire, conformément aux catégories, avec une simple application à notre *intuition sensible*. En conséquence, toute synthèse par laquelle la perception elle-même devient possible est soumise aux catégories ; et dans la mesure où l'expérience est une connaissance s'accomplissant par l'intermédiaire de perceptions liées entre elles, les catégories sont les conditions de la possibilité de l'expérience et elles valent donc aussi *a priori* pour tous les objets de l'expérience."

K249 – "…l'appréhension n'est […] qu'une combinaison du divers de l'intuition empirique…"

Toute appréhension d'un objet des sens met en œuvre le sens interne du temps : quand l'homme perçoit quelque chose, son inconscient l'associe toujours à un souvenir récent, permettant ainsi d'en reconstituer la date et une durée subjective. Plus généralement, tout ce qui affecte l'homme en ayant un sens psychique, peut être rattaché à une date (et à une durée s'il est aussi rattaché à une seconde date) – mais il ne possède pas nécessairement un espace (dimension ou position).

En outre, les facultés d'affinité et d'association permettent une *synthèse continue des représentations successives du divers des perceptions*, avec unification dans le temps de suites de représentations pour former (par imagination) une représentation synthétique. Celle-ci est alors *appréhendée* (voir identité) lorsque le subconscient juge son intérêt psychologique suffisant et lui fait franchir le seuil de conscience.

K227 - "L'image pure qui présente toutes les grandeurs au sens *externe* est l'espace, tandis que celle de tous les objets des sens *en général* est le temps."

Voir :

- Réceptivité ;
- Axiomes de l'intuition ;
- Remarques sur l'espace et le temps, et leur caractère relatif ou absolu ;
- Affect ;
- Affection au sens de Kant ;
- Unité transcendantale - Unité subjective ;
- Changement et transformation ;
- Loi fondamentale de la continuité des synthèses de tous les changements.

Appréhension d'un phénomène

K254 – "Notre *appréhension* du divers phénoménal est toujours successive, et elle est donc toujours changeante."

K261 – "Toute appréhension d'un événement est […] une perception qui succède à une autre perception."

Nous appréhendons l'évolution d'un phénomène sous forme d'une *suite d'états perçus, chacun avec sa représentation, comme les photos successives d'un film*. Et comme le temps d'exposition d'une photo, chacun des phénomènes a une durée pendant laquelle il existe et après laquelle il disparaît ; cette durée est donc sa substance [substance au sens philosophique de ce qui est permanent].

Nous prenons conscience du changement parce que notre sens interne du temps est continu, permanent, et parce qu'il mémorise les états-phénomènes successifs pour les comparer et en déduire leurs différences, qui constituent l'évolution. Ces comparaisons déterminent les rapports d'états successifs sous forme de succession ou de simultanéité, seules formes possibles. Voir :

- Unité transcendantale - Unité subjective ;
- Loi fondamentale de la continuité des synthèses de tous les changements.

Différence entre appréhension d'un objet statique et d'un phénomène évolutif

K261-K271 – J'appréhende visuellement une maison par *parties* successives : par exemple d'abord les murs, puis le toit, etc. J'appréhende visuellement une évolution de situation (quelque chose qui change) par *états* instantanés successifs que ma faculté de perception « photographie comme un film ». Dans les deux cas, mon esprit doit associer les représentations successives pour appréhender (comprendre) synthétiquement ce que j'ai vu. Pour la maison, l'ordre dans lequel l'appréhension associe ses parties est sans importance, la synthèse conclura toujours « c'est une maison ». Mais dans le cas de l'évolution l'ordre exact est capital, la synthèse doit être effectuée suivant une règle objective pour que son résultat soit conforme au déroulement de l'évolution physique. Cette règle conduit à postuler le déterminisme.

Nécessité de postuler le déterminisme pour rendre possible la représentation d'objets

Kant explique la nécessité de postuler le déterminisme dans la dizaine de pages K261 à K271. En voici deux passages :

1. *Le déterminisme est indispensable à la synthèse intuitive de perceptions successives*
   (Citation de K265)
   "Si c'est ainsi une loi nécessaire de notre sensibilité, par conséquent une condition formelle de toutes les perceptions, que le temps précédent détermine avec nécessité [causalité d'ordre de survenance] celui qui suit (dans la mesure où je ne puis arriver au suivant que par l'intermédiaire du précédent),

   c'est aussi une *loi* indispensable de la *représentation empirique* de la série chronologique que les phénomènes du temps passé déterminent [causalité d'évolution naturelle] toute existence dans le temps suivant,

   [L'enchaînement des événements exige l'existence de lois d'évolution stables]
   et que les phénomènes du temps suivant n'ont lieu, en tant qu'événements, que dans la mesure où les premiers déterminent leur existence dans le temps, c'est-à-dire l'établissent selon une règle [condition *nécessaire*, alors que la causalité détermine la conséquence d'une situation par une condition *suffisante*].

   [Car ce n'est que dans les phénomènes que nous pouvons connaître empiriquement cette continuité caractéristique de la manière dont les temps s'enchaînent.]
   Pour toute expérience et pour sa possibilité se trouve requis l'entendement, et la première fonction qu'il remplit à cet égard, ce n'est pas de rendre claire la représentation des objets, mais de rendre possible la représentation d'un objet en général."
   (Fin de citation)

   Voir aussi :
   Existence d'une suite de phénomènes dans le temps : série chronologique.

2. *Le principe de raison suffisante (origine du déterminisme, fondement de toute expérience possible)*

   « *Tout ce qui existe* (objet) *et tout ce qui se produit* (événement) doit avoir une *cause* (due à une loi de la nature). »

   - K266 – "Le principe de raison suffisante [du déterminisme] est le fondement de toute expérience possible, c'est-à-dire de la connaissance objective des phénomènes relativement à la façon dont ils se rapportent les uns aux autres dans la succession du temps." – Voir [29].
   - K645-K646 – L'esprit peut à tort se laisser convaincre par un raisonnement basé sur une association subjective prise pour une affinité. C'est pourquoi "toutes les tentatives entreprises pour prouver le principe de raison suffisante ont été vaines, de l'aveu même des connaisseurs ;"

   Pour une étude complète du Principe de raison suffisante, voir l'ouvrage très clair [29] d'un philosophe qui se présente comme « le successeur de Kant » : Schopenhauer.

Arbitre (arbitrium)

Sens courant : exemple

Arbitre apparaît dans libre arbitre.

Chez Kant

Définition : l'arbitre est le pouvoir de l'homme de décider.
Au sens pratique, ce pouvoir peut être soumis à des contraintes psychologiques.

La liberté au sens pratique, indépendance de l'arbitre
(Citation de K496 – voir détails)
"La *liberté entendue au sens pratique* est l'indépendance de l'arbitre vis-à-vis de la contrainte exercée par les penchants de la sensibilité.

- Car un arbitre est *sensible* dans la mesure où il est *affecté pathologiquement* (par les mobiles de la sensibilité [*arbitrium sensitivum*]) ;

  il est dit *animal* (*arbitrium brutum*) quand il peut être pathologiquement nécessité.

- L'arbitre humain est à vrai dire […] non point *brutum, mais liberum,* parce que la sensibilité ne rend pas son action nécessaire, mais que réside dans l'homme un pouvoir de se déterminer [de vouloir] par lui-même indépendamment de la contrainte exercée par des penchants sensibles."

(Fin de citation)

La volonté, faculté de désirer
(Citation de [108] page 162)
"La volonté est […] la faculté de désirer, considérée non pas tant (comme l'arbitre) dans son rapport à l'action que bien plutôt dans sa relation au principe qui détermine l'arbitre à l'action ;

et elle n'a pour elle-même aucun principe de détermination proprement dit, mais, dans la mesure où elle peut déterminer l'arbitre, elle est la raison pratique elle-même.

[Liberté de l'arbitre]
L'arbitre, mais aussi le simple *vœu* peuvent être compris sous la volonté, dans la mesure où la raison peut en général déterminer la faculté de désirer.

- L'arbitre qui peut être déterminé par la *raison pure* s'appelle le *libre arbitre.*
- Celui qui n'est déterminable que par le *penchant* (impulsion sensible, *stimulus)* serait un arbitre animal *(arbitrium brutum).*
- L'arbitre humain, par opposition, est tel qu'il est certes *affecté* par des impulsions, mais sans être *déterminé* par elles,

  et en lui-même (en laissant de côté toute pratique acquise par la raison) il n'est donc pas pur : il peut toutefois être déterminé à agir par une volonté pure.

[Concepts négatif et positif de la liberté]
La *liberté* de l'arbitre est cette indépendance de sa détermination vis-à-vis des impulsions sensibles ; c'est là le concept négatif de la liberté [la liberté de ne pas agir selon ses pulsions].

Le concept positif en est la capacité de la raison pure à être par elle-même pratique."

[Affirmation importante : Kant pense que la raison humaine sait *par elle-même* (indépendamment de tout apprentissage) ce qui est bien ou mal au sens moral)].

(Fin de citation)

Compléments

- Liberté ;
- Impératif catégorique ;
- Le libre arbitre de l'homme.

Arborescence

Structure de la représentation graphique d'un système reliant des nœuds par des relations telle qu'un nœud n'ait qu'un seul supérieur dont il découle (le « père »), mais telle qu'un nœud père peut avoir plusieurs nœuds « fils » découlant de lui. Toutes les relations (liens logiques) descendantes vont d'un père vers un fils. Tous les nœuds sont accessibles à partir d'un père particulier, le sommet de l'arborescence. C'est donc une structure « d'arbre vu à l'envers, racine (père sans père) en haut ».

Exemple : Logique : usage de l'entendement et logique transcendantale (diagramme).

Archétype

- Philosophie : Idée dont divers concepts peuvent dériver, car c'est un modèle originaire.

  K342 – "Les Idées sont, chez Platon [49], des archétypes des modèles originaux des choses elles-mêmes, et non pas simplement des clefs pour des expériences possibles, comme le sont les catégories. Selon son opinion, elles découlaient de la raison suprême, à partir de quoi elles étaient devenues partie intégrante de la raison humaine…"

- Psychologie et philosophie empiriste : concept primitif servant de point de départ (de type) à la construction psychologique d'une image plus détaillée.

  Chez Jung [42]
  Symbole primitif et universel appartenant à l'inconscient collectif de l'humanité et se concrétisant dans les contes, les mythes, le folklore et les rites des peuples les plus divers. Par extension : type, modèle de comportement.
  Exemple : archétype de la mère.

L'esprit a tendance à raisonner par archétypes, en reconnaissant dans une situation où il se pose un problème une ressemblance de ce problème avec un archétype qu'il a dans son subconscient.

Voir aussi Modèles et archétypes, Raisonnement.

Architectonique

K674 - *Théorie transcendantale de la méthode / Architectonique de la raison pure*

Dictionnaire [13]

Adjectif : qui a la structure rigoureuse d'une œuvre d'architecture et son caractère systématique.

Chez Kant

Substantif

1er sens : art des systèmes

(Citation de K674)

"J'entends par *architectonique* l'art des systèmes. Puisque l'unité systématique est ce qui, simplement, transforme une connaissance commune en science, c'est-à-dire ce qui, d'un simple agrégat, fait un système, l'architectonique est donc la doctrine de ce qu'il y a de scientifique dans notre connaissance en général, et elle appartient ainsi, nécessairement, à la méthodologie."

(Fin de citation)

2ème sens : structure globale d'un ensemble de connaissances

K676 - Dans la *Critique* il s'agit seulement "d'esquisser *l'architectonique* de toute connaissance procédant de la *raison pure*." Kant y "entend par raison l'ensemble tout entier du pouvoir supérieur de connaître, et […] oppose donc le rationnel à l'empirique."

Voir avant de poursuivre :

- Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions ;
- Définition d'une base de données [139].

Définition, structure et organisation d'un système

(Citation de K674)

"J'entends par système l'unité des diverses connaissances sous une Idée. Cette dernière est le concept rationnel de la forme d'un tout, en tant que, à travers ce concept, la sphère du divers aussi bien que la position des parties les unes par rapport aux autres [les relations entre elles] sont déterminées *a priori*. Le concept scientifique de la raison contient donc le but et la forme du tout qui est congruent avec ce but.

[Les relations logiques entre les informations d'un système protègent sa complétude et sa non-redondance]

L'unité du but auquel toutes les parties se rapportent et dans l'Idée duquel elles se rapportent aussi les unes aux autres, fait que l'absence de chaque partie peut être repérée à partir de la connaissance des autres,

et qu'aucun ajout contingent ne peut y trouver une place,

ni aucun *quantum* indéfini de perfection qui ne possède ses limites déterminées *a priori.*

[Les informations d'un système sont donc structurées de manière organisée, et pas juxtaposées au hasard]

Le tout est donc articulé, et non pas produit par accumulation ;")

(Fin de citation)

Critique : définition non fonctionnelle
La définition précédente n'est pas fonctionnelle :

- Elle ne couvre pas le besoin de définir un système du point de vue de son utilisation et les règles correspondantes.

  Exemple : la branche des mathématiques appelée *Analyse* ne peut être décrite de manière satisfaisante comme *somme structurée de connaissances*. Il faut aussi décrire ses raisons d'être (car *l'Analyse* est d'abord un ensemble d'outils), et la manière dont chaque outil est utilisé par d'autres sciences.

- Elle ne prévoit pas de description *procédurale* (voir Une erreur fondamentale : l'analyse limitée à une décomposition en parties).

La raison humaine a une faculté architectonique

Kant déteste l'indépendance des idées ou des situations vécues, c'est-à-dire leur manque d'organisation. Il veut que tout ce que son esprit se représente puisse être classé sous le minimum possible de concepts, qu'ils soient de base, a priori ou au moins purs, reliés par les relations, logiques ou quantitatives, nécessaires ou non.

K336 - "La raison, en procédant à ses raisonnements, cherche à ramener la grande diversité des connaissances de l'entendement au plus petit nombre de principes (de conditions universelles) et à y produire par là la plus haute unité."

K337 – "…il est […] une loi subjective de la gestion des ressources de notre entendement, consistant, par comparaison des concepts de celui-ci, à en ramener l'usage général au plus petit nombre possible…"

C'est ainsi que Kant justifie l'existence d'une fonction d'unité systématique de la raison, la nécessité téléologique d'un être originaire du monde, les nombreux principes constitutifs ou régulateurs, etc.

K461 – "La raison humaine est, par sa nature, architectonique, ce qui veut dire qu'elle considère toutes les connaissances comme appartenant à un système possible et qu'elle n'admet comme principes que ceux qui pour le moins n'interdisent pas à une connaissance que l'on vise de s'intégrer avec d'autres dans un quelconque système."

K674 – "Sous le gouvernement de la raison, nos connaissances en général n'ont pas la possibilité de constituer une rhapsodie, mais elles doivent au contraire former un système, au sein duquel seulement elles peuvent soutenir et favoriser les fins essentielles de la raison."

Un système de connaissances doit être structuré en fonction d'un but

(Citation de K674-K675)
"L'Idée a besoin, pour être mise en œuvre, d'un schème, c'est-à-dire d'une diversité et d'un ordre intrinsèques des parties [du système] qui soient déterminés a priori à partir du principe de la fin.

[Structure selon le schème : unité technique ou unité architectonique]

- Le schème qui n'est pas forgé selon une Idée, c'est-à-dire à partir de la fin principale de la raison, mais empiriquement, selon des objectifs se présentant de manière contingente (dont on ne peut savoir par avance le nombre), procure une unité *technique*,
- tandis que celui qui ne surgit qu'à la suite d'une Idée (où la raison fournit les fins a *priori* et ne les attend pas empiriquement) fonde une unité *architectonique.*

[…]
[Un système de connaissances devient science par un schème contenant les informations et leur structure relationnelle]
C'est uniquement de manière architectonique, en raison de l'affinité des parties et de leur dérivation à partir d'un unique objectif suprême et interne qui seul rend possible le tout [unifié], que peut naître ce que nous appelons science, dont le schème doit contenir les contours *(monogramma)* et l'articulation du tout en ses membres conformément à l'Idée, c'est-à-dire *a priori,* et distinguer [ce tout] de tous les autres avec certitude et d'après des principes."

[Voir aussi Conditions logiques de déterminabilité : non-contradiction, exhaustivité et possibilité]

[Une science est un ensemble de connaissances définies et structurées par l'homme, à partir d'une Idée initiale]
Personne ne tente de construire une science sans prendre pour fondement une Idée.

[Une science se découvre et se précise progressivement]
Simplement, dans l'élaboration de cette science, le schème et même la définition que l'on donne dès le début de sa science correspondent très rarement à son Idée ; car celle-ci est inscrite dans la raison comme un germe où toutes les parties sont cachées, encore à l'état fortement enveloppé et d'une manière à peine discernable par l'observation microscopique."
(Fin de citation)

Toute connaissance provient subjectivement de faits ou de raisonnements

(Citation de K676)
"Si je fais abstraction de tout contenu de la connaissance considérée objectivement, toute connaissance est subjectivement ou bien historique ou bien rationnelle.

- La connaissance historique est *cognitio ex datis,*
  [connaissance basée sur des faits, historique]
- tandis que la connaissance rationnelle est *cognitio ex principiis."*
  [connaissance rationnelle :
  - Philosophique, si elle est basée sur des concepts ;
  - Mathématique, si elle est basée sur des constructions de concepts.

  (Voir *Dogmata* et *mathemata*)]

(Fin de citation)

On peut savoir sans comprendre
K676 – Une connaissance historique n'est pas nécessairement une compréhension : connaître des faits n'implique pas qu'on les a compris parce qu'on sait sur quels principes ils reposent.

> (Ainsi, connaître une formule de physique sans en avoir compris les hypothèses et le domaine d'application peut conduire à des erreurs.)

K677 - "Une connaissance peut donc être objectivement philosophique et cependant subjectivement historique…"

> (Une compréhension est toujours un subjective, alors qu'une connaissance est au moins factuelle, donc objective, mais pas toujours accompagnée de compréhension subjective.)

On ne peut apprendre la philosophie, mais seulement à philosopher
K677 - "On ne peut donc, parmi toutes les sciences rationnelles *(a priori)* apprendre […] que la mathématique, mais jamais la philosophie (si ce n'est historiquement) : en fait, pour ce qui concerne la raison, on ne peut apprendre tout au plus qu'à *philosopher.*"

> (Le problème de la philosophie est l'absence de texte donnant une définition objective, qui fasse autorité, ce qui en rend la connaissance factuelle impossible.)

Lire ici, dans l'article Philosophie – Philosophie de la raison pure :

- Le concept scolastique de la philosophie est celui d'un système visant la science ;
- Concept cosmique de la connaissance ;
- Philosophie de la raison pure.

Lire ici :

- Philosophie métaphysique de l'unité systématique des connaissances pures a priori avec son paragraphe Système entier de la métaphysique ;
- Possibilité d'une connaissance *a priori* procédant d'objets *donnés* et d'une physiologie rationnelle procédant de principes a priori ;
- La métaphysique, indispensable à la rigueur de la raison, n'est pas le fondement de la religion, mais elle la justifie ;
- Conclusions sur le rôle et l'intérêt de la métaphysique.

Fin du chapitre III *L'architectonique de la raison pure*

Argument cosmologique
Voir L'existence du monde est conditionnée par une série complète de changements.

Arguments montrant l'intérêt de la philosophie
Voir Arguments montrant l'intérêt de la philosophie.

Art

Selon le dictionnaire [13]

(Par opposition à la nature, conçue comme *puissance produisant sans réflexion*, et à la science, conçue comme *pure connaissance indépendante des applications*) - Ensemble de moyens, de procédés conscients par lesquels l'homme tend à une certaine fin, cherche à atteindre un certain résultat.

Chez Kant

Source : [133] pages 288 à 290 - §43 *De l'art en général*

1. *L'art par rapport à la nature*
   - *L'art* se distingue de la *nature* comme le faire se distingue de l'agir ou de l'effectuer en général, et
   - *le produit ou la conséquence de l'art* se distingue en tant qu'œuvre du produit de la nature en tant qu'effet.

   En droit, on ne devrait appeler art que la production par liberté, c'est-à-dire par un arbitre qui place la raison au fondement de ses actions.
2. *L'art*, *en tant qu'habileté de l'être humain*,
   se distingue aussi de la science (comme le pouvoir du savoir), à la manière dont le pouvoir pratique se distingue du pouvoir théorique, ou la technique de la théorie […].

   Et, dans cette mesure, on ne désigne pas non plus comme constituant de l'art ce qu'on a le pouvoir de faire dès lors que simplement l'on sait ce qui doit être fait et que l'on se borne donc à connaître suffisamment l'effet recherché.

   Seul ce que l'on n'a pas aussitôt l'habileté de faire du simple fait qu'on le connaît de la manière la plus parfaite relève de l'art.
3. *L'art se distingue aussi de l'artisanat* ;
   le premier est dit libéral, le second peut être nommé aussi art mercantile.

   On regarde le premier comme s'il ne pouvait répondre à une finalité (réussir) qu'en tant que jeu, c'est-à-dire comme une activité qui soit en elle-même agréable ;

   on regarde le second comme constituant un travail, c'est-à-dire comme une activité qui est en elle-même désagréable (pénible) et qui n'est attirante que par son effet (par exemple, à travers son salaire), et qui peut par conséquent être imposée de manière contraignante.

Assentiment

Selon le dictionnaire [13]

- (Langage courant)
  - Affirmation que l'on est du sentiment de quelqu'un, que l'on partage son avis, sa manière de voir ;
  - Consentement (à une décision, à un acte, etc.) accompagné de l'adhésion aux motifs qui y engagent. Synonymes : accord, approbation.

- (Philosophie) Acte de l'esprit par lequel on donne son adhésion à une idée, à une opinion que l'on reconnaît pour vraie. Synonyme : croyance.

Chez Kant

Vérité et assentiment

(Citation de [165] page 73)

"La vérité est [une] *propriété objective* de la connaissance ; le jugement par lequel quelque chose est *représenté* comme vrai (le rapport à un entendement et par conséquent à un sujet particulier) est *subjectif,* c'est l'assentiment.

[Définitions : certitude et incertitude]

Pris dans sa généralité, l'assentiment comporte deux espèces : celle de la *certitude* et celle de *l'incertitude.*

- L'assentiment certain ou la *certitude* est lié à la conscience de la nécessité ;
- l'assentiment incertain au contraire ou *l'incertitude* est lié à la conscience de la contingence ou de la possibilité du contraire.

  Cette dernière sorte d'assentiment à son tour est :

  - soit insuffisante *aussi bien subjectivement qu'objectivement*,
    [c'est alors une *opinion*]
  - soit *objectivement insuffisante*, mais *subjectivement suffisante*
    [c'est alors une *croyance*]."

(Fin de citation)

Définitions : opinion, croyance, savoir

(Citation de [165] page 175 note 45)

"L'assentiment est un événement dans notre entendement qui peut reposer sur des fondements objectifs, mais qui doit avoir également des causes subjectives dans l'esprit de celui qui juge...

L'assentiment ou la validité subjective du jugement relativement à la conviction (qui a en même temps une valeur objective) comporte les trois degrés que voici : l'opinion, la croyance et le savoir.

- L'opinion est un assentiment accompagné d'une conscience de son insuffisance aussi bien subjective qu'objective.
- Si l'assentiment est seulement subjectivement suffisant, tout en étant tenu pour objectivement insuffisant, il se nomme croyance.
- Enfin l'assentiment suffisant aussi bien subjectivement qu'objectivement s'appelle savoir".

Exemple d'emploi du substantif assentiment

(Citation de [133] page 170)

"Un jugement d'expérience singulier, par exemple le jugement de celui qui, dans un cristal de roche, perçoit une goutte d'eau mobile, exige à juste titre que chacun l'admette nécessairement ainsi, cela parce que l'on a porté ce jugement selon les conditions générales de la faculté de juger déterminante en se soumettant aux lois d'une expérience possible en général.

De la même manière, celui qui, dans la simple réflexion sur la forme d'un objet, éprouve du plaisir, sans songer à un concept, prétend légitimement à l'assentiment de chacun, quand bien même ce jugement est empirique et particulier ;"
(Fin de citation)

Voir aussi :

- Croyance ;
- Canon de la raison pure – De l'opinion, du savoir et de la croyance ;
- Créance.

Assertion
Proposition, de forme affirmative ou négative, qui énonce un jugement et que l'on soutient comme *vraie absolument*. Attention à la différence avec assertorique.
Voir aussi :

- Antithétique de la raison pure, puis Assertions transcendantales ;
- Etre, exister : les différentes significations.

Assertions transcendantales
Voir d'abord Antithétique de la raison pure.

K429 – "Les assertions transcendantales, qui prétendent à des observations s'étendant au-delà même du champ de toutes les expériences possibles, ne sont ni telles que la synthèse abstraite qu'elles contiennent pourrait être donnée dans quelque intuition *a priori*, ni de nature à ce que le point de désaccord puisse être découvert par l'intermédiaire d'une quelconque *expérience*."

Voir aussi :

- Dialectique et logique de l'apparence (logique dialectique) ;
- Dialectique transcendantale.

Assertorique (assertif)
Chez Kant : un jugement est assertorique (ou assertif) quand il est émis *sans idée de nécessité, d'impossibilité ou de possibilité*.

Exemple : La croyance, jugement assertorique.

Attention à la différence avec assertion.

Associabilité et associativité
Ces deux termes ont des sens voisins :

- L'adjectif *associabilité* désigne une propriété de ce qui peut être associé : objets, phénomènes, qualités, idées…
- L'adjectif *associativité* désigne :

- En mathématiques, la propriété (ou la loi) d'une opération ou relation R qui permet l'équivalence formelle (aRb)Rc = aR(bRc).
  Exemple avec l'addition : (3+1)+5 = 3+(1+5)
- En psychologie cognitive, la possibilité d'associer des idées en une idée de synthèse.

Définition rigoureuse de l'associativité

Etant donné un ensemble E et un sous-ensemble S d'éléments de E sur lesquels on effectue une opération R, l'associativité de l'ensemble E pour l'opération R est la liberté de choisir les éléments de S sans changer le résultat de R.

> Exemple : si E est l'ensemble des nombres entiers et R l'opération d'addition des entiers du sous-ensemble S, l'associativité des entiers pour l'addition est la possibilité de choisir les entiers à ajouter sans changer le résultat de R :
> (3+1)+5 = 3+(1+5)=3+1+5=9

K187 – "Ce qui fonde la possibilité de l'association du divers, en tant que celui-ci réside dans l'objet, s'appelle *l'affinité du divers*." (Voir exemple dans Affinité.)

Association d'idées ou de représentations
Faculté spontanée, étudiée en psychologie et utilisée par Kant.

En psychologie

Les idées ou représentations s'associent automatiquement, dans la conscience ou l'inconscient, selon des règles formulées par le philosophe Hume [40] et le psychologue Freud [41], et confirmée par des travaux récents. Une association d'objets est favorisée :

- Soit par la *proximité d'une ou plusieurs propriétés* de leurs représentations (présence de mots, couleurs, sens psychologiques, etc. qui se ressemblent) ;
- Soit par une *proximité temporelle*, les objets ayant été pris en compte dans un même intervalle de temps considéré comme un tout (seconde, minute, jour, saison, événement comme un match sportif, etc.)

L'association d'objets suit alors une *règle de proximité*. Il existe d'autres critères d'association, dont celui *d'intérêt* : parmi toutes les associations d'objets possibles à un moment donné, l'esprit choisit celle qui présente le plus d'intérêt psychologique, en étant la plus proche possible du sujet d'attention du moment.

Kant : association des représentations par imagination productrice

Les représentations d'un phénomène ont une propriété d'associabilité basée sur l'affinité. Cette propriété est utilisée par la fonction suivante.

Fonction d'association des représentations

L'association de représentations issues de perceptions successives, présentées simultanément en mémoire de travail par l'imagination productrice, est effectuée spontanément par une fonction d'association, et elle tient compte automatiquement des 2 cas du contexte : *parties d'un même objet* ou *états successifs d'une évolution*.

L'esprit a cette faculté d'associer des représentations en établissant un lien entre elles. Ce lien n'est toutefois pas « matérialisé » par une représentation : c'est l'interprétation d'un ensemble de connexions entre neurones qui n'est pas, comme une représentation, un état de la conscience. On ne sait pas si ces connexions sont permanentes, comme une mémoire à long terme, ou si elles s'établissent spontanément selon une logique encore inconnue. Ce qui est certain, c'est que toutes les représentations présentes simultanément en mémoire de travail sont prises en compte (présentes à l'esprit) ensemble : l'association c'est cela.

K180 – "…des représentations qui se sont souvent succédé ou accompagnées en viennent finalement à s'associer les unes aux autres et ainsi à établir une connexion en vertu de laquelle, même sans la présence de l'objet, une de ces représentations suscite le passage de l'esprit à l'autre d'après une règle constante."

K191 à K193 - L'esprit à l'état d'éveil reçoit [perçoit] une succession de représentations, dont il fait une synthèse par appréhension selon un principe subjectif empirique d'unité de liaison que Kant appelle *association des représentations*.

> Voici la mise en œuvre de ce principe d'association. L'esprit va rechercher en mémoire de travail, pendant les perceptions suivantes, une perception qu'il avait abandonnée pour passer à une autre. Il va associer sa représentation à une plus récente selon des règles de synthèse pure tenant compte de l'exigence d'unité de la conscience de l'aperception originaire.

L'association des représentations est possible parce qu'elles respectent toutes des règles universelles de liaison complète (associativité) que Kant appelle *propriété d'affinité*.

K210 - L'imagination *productrice* n'est pas soumise aux principes et processus d'association de représentations, alors que l'imagination *reproductrice* l'est.

Voir aussi : Fonction transcendantale de l'imagination ; Synthèse de l'appréhension.

Kant : De la faculté d'invention sensible dans sa dimension associative

A116 [3] – "*La loi de l'association* est la suivante : des représentations empiriques qui se sont souvent succédé suscitent dans l'esprit une habitude consistant à faire surgir la seconde dès que la première a été produite. Il est vain d'exiger une explication physiologique de cette loi ;"

Athéisme
Selon le dictionnaire [13] :
Doctrine ou attitude fondée sur la négation d'un Dieu personnel et vivant :

- Refus des croyances religieuses, par cécité de l'intelligence relativement à l'existence de Dieu.
- Négation explicite de l'existence de Dieu, avec généralement instauration d'un humanisme sans religion.

Attention
Ce substantif a deux significations.

1. Attention à un objet des sens : lancement d'une perception

L'attention est la faculté de lancer une perception de phénomène externe et d'intuition du sens interne, action commandée par la conscience ou par le subconscient.

> Le subconscient peut déclencher un acte réflexe d'attention dans certaines situations comme l'arrivée inattendue d'un objet susceptible de choc.

Kant n'utilise pas ce sens du mot attention, très utilisé en revanche en neuropsychologie moderne [15] [23].

2. Attention à une représentation, à un concept

A un instant donné, même si la mémoire de travail contient plusieurs représentations (la limite chez l'homme est une demi-douzaine), il n'y en a qu'une qui fasse l'objet de l'attention consciente de l'esprit [23] [28] sous forme de concept qui l'interprète. Mais compte tenu du caractère continu (ininterrompu) de perceptions successives, de l'entendement et du raisonnement, il se forme continuellement de nouvelles représentations et l'attention passe sans cesse à celle qui est jugée la plus importante psychologiquement.

Attention chez Kant

A057 [3] "L'effort pour devenir conscient de ses représentations consiste soit à *prêter son attention*, soit à se *détourner* d'une représentation dont on a conscience."

K213 – "Je ne vois pas comment on peut trouver tant de difficultés dans le fait que le sens interne soit affecté par nous-mêmes. Chaque acte *d'attention* peut nous en fournir un exemple."

> (Chaque acte d'attention à quelque chose de physique ou d'abstrait déclenche la formation d'une représentation R dont le sujet a conscience en l'interprétant ensuite sous forme de concept.
>
> Pour un objet physique, cette conscience déclenche à son tour la conscience de soi, par laquelle l'entendement forme de 2 à 4 représentations C de la représentation R, avec les concepts de catégorie associés : quantité + qualité, et optionnellement relation et modalité.)

K372 – "Si je veux connaître par expérience l'identité numérique d'un objet extérieur, je vais être attentif à ce qui est permanent dans ce phénomène, et à quoi, comme sujet, tout le reste se rapporte, comme détermination ; ainsi vais-je remarquer l'identité de ce sujet dans le temps, où tout le reste change."

Compléments

- Schéma d'attention ;
- Perception ;
- Présence à l'esprit – Prise de conscience ;
- Abstraire.

Attribut

- Langage courant : propriété, qualité affirmée ou niée de quelque chose.
  Utilisation : <sujet> est <attribut> comme « L'homme est un mammifère »
  différence avec le prédicat (=ce qui est affirmé du sujet) « L'homme pense ».
- En métaphysique : caractère essentiel d'une substance.
- Chez Kant (selon [57]) : caractère nécessaire de l'essence d'une chose comme conséquence d'autres caractères. Exemple : dans le concept de triangle, les trois angles sont des attributs conséquences de la donnée des trois côtés.

Authenticité
Selon le dictionnaire [13] - Qualité de ce qui est intrinsèquement et éminemment vrai, pur :

- (Concerne les personnes) Vérité intrinsèque, qui correspond aux tendances, aux sentiments profonds de l'homme, qui traduit son originalité en particulier ;
- (Concerne une manifestation de l'être) Valeur profonde dans laquelle un être s'engage et exprime sa personnalité.

Autonomie de la volonté
Voir L'autonomie de la volonté comme principe suprême de la moralité.

Axiologie
Science des valeurs philosophiques, esthétiques ou morales visant à *expliquer* et à *classer* les valeurs.

Axiologique
Qui concerne ou qui constitue l'axiologie, ou les valeurs en général.
L'ordonnance des moyens par rapport aux fins constitue le type même de la hiérarchie axiologique. Exemple ([13]) :

> (Genèse 1, 3-5) - « Dieu dit : que la lumière soit et la lumière fut. Dieu vit que la lumière était bonne et sépara la lumière d'avec les ténèbres. Dieu appela la lumière jour et il appela les ténèbres nuit... ».

Cette citation rend compte du *processus d'ordonnancement* de la nature par les *significations* qui lui sont *attribuées* et atteste le caractère axiologique de la nature ainsi ordonnée. Les fonctions de *désignation* et de *valorisation* y sont explicitées.

Axiomatique et Système logique

Définition
Une axiomatique est une organisation formelle et syntaxique (un système) d'un ensemble d'énoncés en vue de raisonnements déductifs.

Exemples

- Nombre : Théorie ordinale ;
- Géométrie projective.

Problématique des sciences relevant d'une organisation axiomatique

K462 – "Il y a des sciences dont la nature implique que toute question qui y surgit doit absolument pouvoir être résolue à partir de ce que l'on sait, étant donné qu'il faut que la réponse procède des mêmes sources que celles d'où provient la question : ce sont là des sciences où il n'est aucunement permis d'alléguer une inévitable ignorance, mais où la solution peut au contraire être exigée."

Une présentation axiomatique d'une science permet de savoir, pour tout énoncé :

- S'il est formellement possible (syntaxiquement correct) ou impossible (incorrect);
- Et lorsqu'il est possible, s'il est vrai (juste) ou faux (non juste, écrit *injuste*).

Système logique (d'après le dictionnaire [9])

Présenté axiomatiquement, un système logique se compose :

- D'une *syntaxe*, qui fournit les règles de formation des propositions bien formées du langage logique ;
- D'*axiomes* ;
- De *règles de transformation* (règles d'inférence) permettant la déduction de théorèmes (en un nombre fini d'inférences) à partir d'axiomes et de théorèmes déjà établis ;
- D'une *sémantique*, qui conditionne l'interprétation de ce langage (la signification attribuée aux propositions) et assigne leur validité aux théorèmes ;
- D'une *métalogique*, qui détermine pour le système :
  - La *cohérence* (non-contradiction : on ne peut y déduire à la fois *A* et non-*A*) ;
  - La *complétude* (tout théorème est syntaxiquement valide, et réciproquement toute proposition syntaxiquement valide est un théorème) ;
  - La *décidabilité du système* (toute proposition est évaluable à vrai ou à faux).

    Une proposition syntaxiquement correcte pour laquelle on a prouvé l'impossibilité de trouver une démonstration de sa vérité ou de sa fausseté en un nombre fini d'étapes est dite indécidable. La présence d'une seule proposition indécidable dans une axiomatique rend celle-ci incomplète.

Cohérence (consistance) d'une axiomatique

Une axiomatique est dite *cohérente* ou *consistante* si tout théorème déduit de ses axiomes (et/ou d'autres théorèmes précédemment démontrés) est lui-même non contradictoire et ne contredit aucun autre théorème ou axiome de l'axiomatique. *Gödel* [219] *a prouvé l'impossibilité de démontrer la cohérence d'une axiomatique en tant que théorème de cette axiomatique*, c'est-à-dire sans recourir à des axiomes ou règles de déduction externes à l'axiomatique : voir ci-dessous Théorèmes de Gödel.

Complétude d'une axiomatique

Une axiomatique est dite *complète* si on peut démontrer que toute proposition logique qu'on y déduit (théorème), ou qu'on y énonce a priori en la formant à partir de son alphabet conformément à ses règles de syntaxe, est soit vraie soit fausse ; la démonstration éventuelle ne doit utiliser que des axiomes, théorèmes et règles de déduction de l'axiomatique.

Théorèmes de Gödel

Le mathématicien Gödel [219] a établi en 1931 les deux théorèmes ci-dessous, dits *d'incomplétude* [27] ; [12] :

1. Dans le cadre des déductions possibles d'une axiomatique on ne peut prouver sa cohérence (absence de contradictions) ;
2. Dans tout système axiomatique comprenant l'addition et la multiplication des nombres entiers non négatifs on peut formuler des propositions indécidables.

Exemple d'axiomatique : l'algèbre de Boole

Lire d'abord Algèbre de Boole – Algèbre des parties d'un ensemble.

- Il existe un ensemble non vide de propositions logiques appelé A, dont les éléments sont x, y, z…
- Les opérateurs d'appartenance à un ensemble sont $\in$ (appartient) et $\notin$ (n'appartient pas) ; exemple : $x \in A$;
- Les opérations logiques associatives sont "ET" notée $\wedge$ et "OU" notée $\vee$;
- L'opérateur unaire (portant sur une seule proposition) "NON" est noté $\neg$;
- Les paires de parenthèses ou de crochets "(" et ")" et "[" et "]" entourant une proposition à considérer comme un tout, avec une priorité d'autant plus grande que la paire est intérieure à une autre ;
- Les valeurs logiques sont 1 (vrai) ou 0 (faux) ;
- Le symbole = désigne un résultat de calcul logique.
- Le symbole $\forall$ signifie "Quel que soit"

Les axiomes de l'algèbre de Boole sont :

- $\forall x \in A\ \forall y \in A\ (x \wedge y) \vee y = y$;

  (Quels que soient *x* et *y* appartenant à A, la proposition $(x \wedge y) \vee y$ équivaut à *y*, ce qui est une tautologie)
- $\forall x \in A\ \forall y \in A\ (x \vee y) \wedge y = y$;
- $\forall x \in A\ \forall y \in A\ \forall z \in A\ x \wedge (y \vee z) = (x \wedge y) \vee (x \wedge z)$;
- $\forall x \in A\ \forall y \in A\ \forall z \in A\ x \vee (y \wedge z) = (x \vee y) \wedge (x \vee z)$;
- $\forall x \in A\ x \wedge \neg x = 0$; (principe de non-contradiction)
- $\forall x \in A\ x \vee \neg x = 1$;
- $\forall x \in A\ x \vee 0 = x$;
- $\forall x \in A\ x \wedge 1 = x$.

Axiome

Dans un texte scientifique, un axiome est un énoncé :

- *Evident ;*
- *Non démontrable ;*

- *Universel*, c'est-à-dire applicable à toutes les significations que l'on peut raisonnablement attribuer à l'énoncé.

  Exemple : l'axiome de logique « Rien ne peut à la fois exister et ne pas exister à un même point de vue » est universel parce qu'il s'applique à tout objet susceptible d'exister.

Dans une science axiomatique, les théorèmes se démontrent à partir des axiomes en utilisant des règles de déduction. Mais ces démonstrations sont formelles, elles ne préjugent pas de la véracité des théorèmes démontrés.

Ne pas confondre axiome et postulat (synonyme de *principe* d'après le dictionnaire de l'Académie [13]) ; l'évidence d'un postulat n'est pas reconnue, ce n'est qu'une hypothèse.

Dans un texte philosophique, un axiome est une des propositions de base admises a priori d'un système hypothético-déductif (aussi appelé *axiomatique*).

Compléments

- Discipline de la raison pure dogmatique : des axiomes
  Définition de Kant d'un axiome et critique de cette définition ;
- Principes intuitifs et discursifs : axiomes et acroames ;
- Définition d'une notion.

Axiomes de l'intuition
Source : K239 à K242
Voir d'abord la définition d'un axiome. Les axiomes de l'intuition font partie des principes de l'entendement pur appelés *principes mathématiques*.

Principe (énoncé de l'axiome de l'intuition)
« Toutes les intuitions sont des grandeurs extensives ».

- L'extension d'une l'intuition du sens externe est à la fois dans le temps et l'espace ;
- L'extension d'une intuition du sens interne est seulement dans le temps.

Les intuitions sont des interprétations de représentations présentes à l'esprit de phénomènes externes qui occupent un certain volume d'espace à un instant donné, et de phénomènes internes perçus à cet instant-là avec une certaine intensité.

Voici la preuve de Kant.

Synthèse successive de l'imagination productive
Voir Association, appréhension et Unité transcendantale - Unité subjective.

Tout phénomène du sens externe est perçu passivement sous forme d'une intuition dont la représentation contient des informations d'espace et de temps – et seulement sous cette forme :

> K179 – "Toute intuition contient en soi un divers qui ne serait pourtant pas représenté comme tel si l'esprit ne distinguait pas le temps dans la série des impressions qui se succèdent : car, en tant que contenue dans un instant unique, toute représentation ne peut jamais être autre chose qu'une unité absolue. Or, pour qu'à partir de ce divers advienne l'unité de l'intuition (comme c'est le cas dans la représentation de l'espace), il faut tout d'abord que soit parcourue la diversité, et ensuite que ce divers soit rassemblé : acte que j'appelle la *synthèse de l'appréhension*."

En tant que synthèse d'une suite de phénomènes successifs (suite de représentations « photographies mentales »), un objet ne peut être pris en compte par la conscience, c'est-à-dire appréhendé, qu'à travers la synthèse du divers qui produit une représentation comprenant un espace et un temps (voir Grandeur extensive).

Cette synthèse du divers de l'intuition est une composition de l'homogène : elle produit une unité (Kant écrit : *identité*) des phénomènes successifs associés sous forme de représentation du phénomène global objet de l'intuition. Cette unité étant la synthèse d'une *diversité* (exactement : d'une *suite*) de phénomènes successifs du même espace mesurable, perçus à des instants proches mais multiples et distincts, elle est nécessairement associée à deux concepts de grandeur extensive d'après la définition d'une telle grandeur : une grandeur dans l'espace et une grandeur dans le temps ; d'où le principe énoncé.

Exemple : conditions de l'intuition sensible pour un schème de phénomène extérieur

La synthèse précédente intervient dans l'appréhension d'un phénomène externe. Kant l'appelle *synthèse successive de l'imagination productive* et montre sur deux exemples comment elle conduit à un concept de grandeur :

> K240 - "C'est sur cette synthèse successive de l'imagination productive, [synthèse utilisée dans la définition d'une grandeur extensive] telle qu'elle intervient dans la création des figures, que se fonde la mathématique de l'étendue (géométrie), avec ses axiomes exprimant les conditions de l'intuition sensible *a priori* sous lesquelles seulement le schème d'un concept *pur* du phénomène extérieur peut se mettre en place : par exemple, entre deux points, une seule ligne droite est possible ; deux lignes droites n'enferment aucun espace, etc. Ce sont là les axiomes, qui ne concernent proprement que des grandeurs *(quanta)* en tant que telles [et pas leurs valeurs numériques]."

Discussion

Pour créer une ligne droite - et une seule - à partir de deux points donnés, on imagine une règle appuyée sur les deux points (on postule l'axiome euclidien qu'*il n'y a qu'une seule position de règle possible*). Puis on considère un à un les points de la ligne tracée en s'appuyant sur la règle et leur synthèse progressive : une composition à l'infini produit alors la ligne droite unique passant par les deux points.

On peut donc représenter un phénomène extérieur (exemple : une route en ligne droite) par une ligne droite sur une carte, concept géométrique : les deux sont des grandeurs extensives définies par synthèses successives à partir de deux points.

Intérêt des modèles mathématiques

K241 - "L'intuition empirique n'est possible que par l'intuition pure (de l'espace et du temps) ; donc ce que la géométrie dit de celle-ci vaut aussi, sans contradiction possible, de celle-là…"

Kant explique là que le mécanisme mental de l'intuition passe nécessairement par les intuitions *pures* et concepts *a priori* que sont l'espace et le temps, et leurs schèmes de grandeurs extensives. Puisque la géométrie offre des outils de manipulation rationnelle de ces grandeurs, elle s'applique aux phénomènes réels avec toute la rigueur nécessaire.

Plus généralement, on utilise fréquemment l'isomorphisme d'ensembles mathématiques avec des phénomènes physiques pour décrire leurs propriétés et calculer leur état et leur évolution. Exemples : fonctions probabilistes d'état de la Mécanique quantique, séries de Fourier, etc.

Baragouin

Selon le dictionnaire [13] : (Généralement péjoratif) - Langage difficilement compréhensible du fait de son incorrection, ou d'un excès de recherche, de technicité, etc.

[56b] *Préface* page 25 – "Aborder une science nouvelle [la *Critique*] qui est complètement à part et seule de son espèce avec le préjugé que les prétendues connaissances déjà acquises permettraient de l'apprécier, alors que ce sont précisément celles dont la réalité doit être mise en doute, cela ne peut conduire à autre chose qu'à croire qu'on voit partout du déjà connu, à raison de quelque ressemblance littérale ; à ceci près que tout doit se présenter comme manifestement défiguré, absurde et baragouiné, puisque ce n'est pas sur les pensées de l'auteur qu'on fait fond, mais toujours uniquement sur sa propre façon de penser, dont une longue habitude a fait une nature[qu'une longue habitude a intériorisée]."

Base de données

Voir définition [139].

Béatitude

Selon le dictionnaire [13]

Félicité éternelle que goûte l'homme jouissant de la vision de Dieu. « La conséquence de la perfection, c'est la béatitude. Dieu est infiniment heureux, parce qu'il est infiniment parfait. Ayant donc appelé le monde à jouir de sa perfection, il a dû l'appeler aussi à jouir de sa béatitude. » (Lacordaire [142])

Selon le dictionnaire [19]

Satisfaction constante et à laquelle rien ne manque.

Différences entre béatitude et bonheur

- Béatitude évoque l'idée d'une joie spirituelle, active, conquise par la pensée adéquate qui en est la condition, ou par l'effort qui en rend digne.
- Béatitude s'applique à la vie supérieure ou à la vie future, et implique l'intervention de Dieu.

- La béatitude est donc moins la satisfaction de nos inclinations présentes (qui caractérise le bonheur) que la satisfaction de l'être transcendant ou nouménal qui est en nous.

Chez Kant

Conséquence de la doctrine d'une suprême raison
K661 - "L'Idée d'une telle intelligence, où la volonté moralement la plus parfaite, associée à la suprême béatitude, est la cause de tout bonheur dans le monde, en tant qu'il est dans un rapport d'exacte proportion avec la moralité (c'est-à-dire avec ce qui rend digne d'être heureux), je l'appelle *l'idéal du souverain bien.*"

Beauté
Voir La beauté, source de satisfaction universelle.

Béhaviorisme (Behaviourisme)
Doctrine qui assigne à la psychologie l'étude du comportement des individus à l'exclusion de l'introspection.

Big Bang, la naissance de l'Univers
Depuis l'invention du terme, on a appelé « Big Bang » le commencement de l'Univers, il y a 13.8 milliards d'années. Il était alors très petit (de l'ordre de la *longueur de Planck* [117]) et il a commencé son expansion, croissance de son diamètre qui se poursuit toujours.

L'inflation
Le Big Bang a été suivi, une fraction de seconde après, par une très courte période d'expansion explosive de l'Univers, des milliards de fois plus rapide que la vitesse de la lumière, l'inflation, elle-même suivie par l'expansion actuelle, bien plus lente. Dans ce texte et par respect des habitudes, l'expression Big Bang désigne toujours le début de l'expansion actuelle il y a 13.8 milliards d'années, car la véritable naissance de l'Univers, avant l'inflation, n'a pas de nom particulier et sa durée d'environ 10^{-35} seconde est extrêmement courte.

Pour avoir une idée de l'Univers physique un très court instant après le Big Bang, au *temps de Planck* et pendant l'inflation qui a suivi, voir [117].

Bijective ou biunivoque
Adjectif (mathématiques) : se dit d'une correspondance qui d'un élément *x* d'un premier ensemble E fait passer à un élément *x'* d'un second ensemble E' *et un seul*, et réciproquement.

Relation univoque, biunivoque et multivoque

Dans un ensemble donné, à un élément *x* particulier :

- Une relation *univoque* associe 1 élément *y* ;
- Une relation *biunivoque* associe 1 élément *y*
  et, réciproquement, elle associe à cet élément *y* l'élément unique *x* ;
- Une relation *multivoque* associe à 1 élément *x* plusieurs éléments y_1, y_2, y_3…

Bon sens (sens commun)
Voir Sens commun ; Faculté de juger ; Concernant l'invocation du bon sens.

Bonheur
K659 - "Le bonheur est la satisfaction de toutes nos inclinations [désirs, pulsions, instincts] (aussi bien *extensive*, à l'égard de leur variété, qu'*intensive*, quant à leur degré, et même *protensive*, du point de vue de leur durée)."

Les mobiles du bonheur sont donc empiriques (K659).

Comparer bonheur avec béatitude.

Le bonheur que chacun peut espérer dépend de la dignité de sa conduite
K660 – "Je dis donc que, tout comme les principes moraux sont nécessaires, selon la raison, dans son usage *pratique*, il est nécessaire aussi d'admettre, selon la raison dans son usage *théorique,* que chacun a des motifs d'espérer le bonheur au même degré où, dans sa conduite, il s'en est rendu digne, et qu'en ce sens le système de la moralité est inséparablement lié à celui du bonheur, mais uniquement dans l'Idée de la raison pure."

Détails : Bonheur et lois pratiques.

Le bonheur physique ne suffit pas, il faut aussi le contentement de soi et l'espoir de progrès
(Citation de K663)
"Le bonheur, à lui seul, n'est pas pour notre raison, tant s'en faut, le bien complet [voir définition du bonheur, limité à des sensations physiques]. Elle ne l'approuve pas comme tel (si fortement que l'inclination puisse le souhaiter), à moins qu'il ne soit associé à ce qui nous rend dignes d'être heureux, c'est-à-dire à la bonne conduite morale.

Reste que la moralité et, avec elle, le simple fait *d'être digne* du bonheur ne constituent pas encore non plus à eux seuls, et de loin, le bien complet. Pour faire accéder celui-ci à la complétude, celui qui s'est conduit de façon à ne pas être indigne du bonheur doit pouvoir espérer y avoir part."
(Fin de citation)

Le bonheur constitue seul le souverain Bien dans le monde moral
K663 – "Le bonheur, dans la proportion exacte qui le relie à la moralité des êtres raisonnables, par quoi ils en sont dignes, constitue donc seul le souverain Bien d'un monde [moral] où, selon les préceptes de la raison pure, mais pratique, il nous faut absolument nous situer et qui n'est en vérité qu'un monde intelligible, puisque le monde sensible ne nous promet pas, à partir de la nature des choses, une telle unité systématique des fins : un monde, en outre, dont la réalité ne peut être fondée sur rien d'autre que sur la présupposition d'un souverain Bien originaire, où une raison autonome, dotée de tout ce qu'a de suffisant par soi-même une cause suprême [c'est-à-dire l'Etre suprême], fonde, maintient et accomplit, selon la plus parfaite finalité, l'ordre qui règne universellement dans les choses, bien qu'il nous soit, dans le monde sensible, très profondément dissimulé."

La recherche du bonheur total est par elle-même contradictoire

(Citation de [108] page 193 note 34)
"Kant a […] montré dès la Première section de la *Fondation* que la poursuite de la satisfaction des désirs (inclinations ou penchants) est par essence tragique, vouée à l'échec - dans la mesure où

- les désirs sont contradictoires entre eux, la satisfaction de certains penchants portant nécessairement préjudice à d'autres penchants
- et la recherche de la satisfaction étant, de toute façon, infinie.

  [Ce point est important : tant qu'il vit, l'homme a des désirs non encore satisfaits]

Le bonheur est donc impossible, et l'existence qui s'épuise à le rechercher (qui prend pour fin la satisfaction de *toutes* les inclinations) est intrinsèquement contradictoire, puisqu'il est exclu en fait de les satisfaire toutes et qu'il lui faudra sans cesse établir des compromis plus ou moins pénibles, au prix de certains *renoncements* (ce qui précisément contredit la fin adoptée)."
(Fin de citation)

Et même si les fins que l'on se donne dans une telle recherche de bonheur total sont prudentes, cette recherche demeure sans espoir.

Un être fini comme l'homme ne peut se représenter complètement un objet qui a une infinité d'attributs ou de parties, ou qui n'est accessible que par expérience
Source : [108] pages 93-94 – Tous les éléments qui appartiennent au concept du bonheur sont globalement empiriques, c'est-à-dire doivent nécessairement être empruntés à l'expérience, et [tous] pourtant se trouvent requis pour l'idée du bonheur [qui est] un tout absolu, un maximum de bien-être dans mon état actuel et dans tout état qui pourrait être le mien à l'avenir.

Il est [donc] impossible que l'être fini, quand bien même il serait l'esprit le plus pénétrant et en même temps le plus puissant de tous, se fasse un concept déterminé [= exhaustif] de ce qu'il veut véritablement [lorsqu'il vise le bonheur].

L'homme ne peut donc définir complètement le bonheur
Bref, [l'homme] est incapable de déterminer selon un principe avec une complète certitude ce qui le rendrait vraiment heureux, - car pour cela l'omniscience serait indispensable. On ne peut donc pas agir d'après des principes déterminés, pour être heureux, mais seulement en fonction de conseils empiriques comme, par exemple, ceux qui incitent à faire la diète, à être économe, courtois, réservé, etc., tous comportements dont l'expérience apprend qu'en moyenne il favorise dans la plupart des cas le bien-être.

Les impératifs de la prudence ne peuvent commander les actions
Il en résulte que les impératifs de la prudence, à parler avec précision, ne peuvent en fait nullement commander, c'est-à-dire présenter des actions de façon objective comme pratiquement *nécessaires*,

qu'ils doivent être considérés bien davantage comme des conseils que comme des commandements de la raison,

et que le problème de déterminer de manière sûre et universelle quelle action favoriserait le bonheur d'un être raisonnable est totalement insoluble : de ce point de vue, nul impératif n'est donc possible qui soit susceptible de commander, au sens

strict du terme, de faire ce qui rend heureux, parce que le bonheur est un idéal, non pas de la raison, mais de l'imagination, qui repose uniquement sur des principes empiriques, dont il est vain d'attendre qu'ils parviennent à déterminer une action à la faveur de laquelle serait atteinte la totalité d'une série, en réalité infinie, de conséquences.

Voir aussi :

- Par nature, les êtres raisonnables ont pour fin le bonheur ;
- Devoir de bonheur et inclination au bonheur.

Borne d'une grandeur continue ou de l'espace
Voir Compléments sur l'espace et le temps.

Ça
Voir Ça.

Canon
Règle directrice d'une discipline intellectuelle. Exemple : canons de l'architecture.

Définition d'un canon
(Citation de K659)
"J'entends par canon l'ensemble des principes *a priori* de l'usage légitime de certains pouvoirs de connaître en général.

[Exemples]

- Ainsi la Logique générale constitue-t-elle, dans sa partie analytique, un canon pour l'entendement et pour la raison en général, mais uniquement quant à la forme, puisqu'elle fait abstraction de tout contenu.
- Ainsi l'Analytique transcendantale était-elle le canon de l'entendement pur ; car celui-ci seul est capable de véritables connaissances synthétiques *a priori.*

Mais là où aucun usage légitime d'une faculté de connaître n'est possible, il n'y a pas de canon.

[La raison pure spéculative ne peut produire de connaissances synthétiques]
Or, d'après toutes les preuves produites jusqu'ici, toute connaissance synthétique de la raison pure dans son usage spéculatif est intégralement impossible.

Donc, il n'y a nul canon de l'usage spéculatif de la raison […], mais toute logique transcendantale n'est à cet égard rien d'autre qu'une discipline.

Par conséquent, s'il y a quelque part un usage légitime de la raison pure, auquel cas il y en a aussi, nécessairement, un *canon,* celui-ci ne concernera pas l'usage spéculatif, mais *l'usage pratique de la raison…"*
(Fin de citation)

Citations

K151 - Dans la mesure où la logique ne devrait être qu'un canon pour apprécier l'usage empirique [de l'entendement], on en fait usage abusif si on en fait l'organon d'un usage universel et sans limites, et si l'on s'aventure, avec le seul entendement pur, à juger, affirmer ou décider synthétiquement sur des objets en général.

K220 - La logique *simplement formelle*, qui fait abstraction de tout contenu de la connaissance et de son origine pure ou empirique, peut englober dans sa partie analytique *le canon destiné à la raison*. La forme de ce canon possède sa règle certaine, que l'on peut apercevoir *a priori* par simple décomposition des actes de la raison en leurs moments.

[165] page 86 – "*Les canons* […] sont des maximes générales qui servent de fondement aux sciences et qui signifient quelque chose de sublime et de médité. On peut encore les exprimer de manière sentencieuse, pour qu'ils plaisent davantage."

[108] page 101 – "Il faut *pouvoir vouloir* qu'une maxime de notre action devienne une loi universelle : tel est le canon qui rend possible l'appréciation morale de notre action en général."

Voir aussi

- Organon ;
- Raison, fins et lois pour parvenir au bonheur.

Canon de la raison pure

K652 - *Théorie transcendantale de la méthode / Le canon de la raison pure*

Voir d'abord : Canon.

But d'une philosophie de la raison pure

K652 – "La plus grande et peut-être l'unique utilité de toute philosophie de la raison pure est donc sans doute uniquement négative : de fait, elle n'est pas un *organon* permettant d'étendre les connaissances, mais une discipline servant à en déterminer les limites, et au lieu de découvrir la vérité, elle a le discret mérite d'éviter les erreurs."

Canon de la raison pure - De la fin dernière de l'usage pur de notre raison

K653 - *Théorie transcendantale de la méthode / Le canon de la raison pure / De la fin dernière de l'usage pur de notre raison*

(Citation de K653)

"La raison est poussée par une propension de sa nature à aller au-delà de son usage empirique, à s'aventurer, en un usage pur et par l'intermédiaire de simples Idées, jusqu'aux plus extrêmes limites de toute connaissance, et à ne trouver de repos que si elle a achevé de parcourir sa sphère, sous la forme d'un tout systématique possédant par lui-même sa consistance.

[L'explication psychologique de cette propension est :

- D'abord l'inquiétude instinctive de l'homme face à quelque chose d'inconnu ou d'incompris, qui pourrait receler une menace ;

- Ensuite la peur de manquer une opportunité de plaisir ou de progrès.]

Or cette tendance est-elle fondée simplement sur son intérêt spéculatif, ou ne l'est-elle pas plutôt, uniquement, sur son intérêt pratique ?"
(Fin de citation)

Recherche des problèmes dont la solution constitue la fin dernière de la raison

K654 – "…ne m'interroger que sur les problèmes dont la solution constitue [la fin dernière de la raison], qu'elle puisse ou non l'atteindre, par rapport à laquelle toutes les autres fins possèdent simplement la valeur de moyens. Ces fins suprêmes devront posséder, d'après la nature de la raison, à leur tour leur unité, pour favoriser en commun cet intérêt de l'humanité qui n'est subordonné à aucun autre."

Les trois objets du but final de la spéculation dans l'usage transcendantal de la raison

K654 – "Le but final auquel parvient en définitive la spéculation de la raison dans l'usage transcendantal concerne trois objets :

- la liberté de la volonté,
- l'immortalité de l'âme
- et l'existence de Dieu."

Ces trois objets de la philosophie pure servent à savoir déterminer ce qu'il faut faire

K655 – "Tout l'appareillage que met en place la raison dans le travail qu'on peut appeler philosophie pure n'est donc en fait dirigé que vers les trois problèmes mentionnés. Mais ceux-ci répondent eux-mêmes, à leur tour, à un objectif plus éloigné, à savoir déterminer *ce qu'il faut faire* si la volonté est libre, s'il existe un Dieu et un monde futur. Or, dans la mesure où il s'agit ici de notre conduite relativement à la fin suprême, l'intention ultime de la nature, dans le sage souci qu'elle a de notre sort en disposant notre raison, n'est orientée que vers la dimension morale."

> [La force de la foi téléologique de Kant apparaît dans « l'intention ultime de la nature », son « sage souci de notre sort » et son « orientation morale ».]

Le prétendu fossé infranchissable séparant la pensée et les actions de l'homme

L'intérêt d'une pensée spéculative est limité, dans la mesure où elle ne peut apporter une meilleure connaissance *in concreto* de la nature. Conséquences :

(Citation de K654 : critique des trois propositions cardinales du point de vue pratique)

- *[La volonté, avec ou sans sa liberté, est sans effet sur les actions humaines]*
  "Quand bien même la volonté serait libre, [une connaissance] ne saurait concerner, quoi qu'il en soit, que la cause intelligible [abstraite] de notre vouloir. Car, en ce qui concerne les phénomènes qui constituent des expressions de ce vouloir, c'est-à-dire les actions, nous sommes tenus, selon une maxime fondamentale inviolable sans laquelle nous ne pourrions exercer aucun usage empirique de notre raison, de ne les expliquer jamais autrement que tous les autres phénomènes de la nature, c'est-à-dire d'après des lois immuables de celle-ci.

[Contrairement à la volonté, les actions de l'homme font partie de la réalité phénoménale régie par les lois de la nature. Pour Kant, il y a une barrière infranchissable entre les domaines de l'abstraction et de la réalité physique, les causalités qui les régissent étant indépendantes : on doit donc expliquer les actes physiques de l'homme par les seules lois de la nature (écrites par l'homme), celui-ci étant à ce point de vue-là une machine sans liberté.

Kant se trompe : la pensée de l'homme et ses actions sont interdépendantes
Nous savons aujourd'hui que ce modèle de l'homme acteur est faux : la pensée peut commander aux muscles (exemple : ceux qui permettent de parler) et les informations du corps remontent à la pensée. La pensée et sa volonté paraissent libres à l'homme parce que celui-ci ne contrôle ni son subconscient ni ses désirs et pulsions ; cette liberté est donc illusoire.]

- *[L'immortalité de l'âme ne peut expliquer la réalité ou son évolution]*
  Quand bien même, deuxièmement, la nature spirituelle de l'âme (et avec elle son immortalité) pourrait être aperçue, on ne saurait pourtant prendre cela en compte ni comme principe d'explication vis-à-vis des phénomènes de cette vie, ni relativement à la nature particulière de l'état futur [impossibilité de prévoir l'évolution des phénomènes], parce que notre concept d'une nature incorporelle est seulement négatif et qu'il n'élargit pas le moins du monde notre connaissance ni ne fournit quelque matière disponible pour en tirer d'autres conséquences que celles qui ne peuvent avoir qu'une valeur de fictions, mais que la philosophie ne peut accorder.

- *[L'existence de Dieu ne peut expliquer la réalité ou son évolution]*
  Quand bien même, troisièmement, l'existence d'une suprême intelligence serait prouvée, nous rendrions certes ainsi compréhensible ce qu'il y a de finalisé dans l'aménagement et dans l'ordre du monde en général, *mais* nous ne serions aucunement autorisés à en dériver une quelconque disposition et un quelconque ordre particuliers, ni non plus, là où nous ne les percevons pas, à avoir l'audace de conclure à leur présence : c'est en effet une règle nécessaire de l'usage spéculatif de la raison que de ne pas laisser de côté les causes naturelles et de ne pas renoncer à ce que peut nous enseigner l'expérience, pour dériver quelque chose que nous connaissons de ce qui dépasse entièrement toute notre connaissance.

[Kant condamne donc clairement l'intervention de convictions théologiques, métaphysiques ou transcendantes dans les raisonnements d'explication de la nature et de prédiction de son évolution : sa doctrine est un déterminisme sans compromis]
En un mot, ces trois propositions restent toujours transcendantes pour la raison spéculative et elles n'ont aucun usage immanent, c'est-à-dire aucun usage qui soit acceptable pour des objets de l'expérience et donc utile pour nous de quelque manière ; bien au contraire, si on les considère en elles-mêmes, elles correspondent à des efforts tout à fait vains et qui plus est, de ce point de vue, extrêmement pénibles de notre raison."

[Les 3 spéculations cardinales ci-dessus et leurs propositions n'aident donc pas l'homme à décider ce qu'il peut faire, ni ce qu'il peut savoir ou prévoir de sa vie.]

(Fin de citation)

Conclusion : ces trois propositions ne peuvent concerner que la raison pratique
(Citation de K655)
"Si donc ces trois propositions cardinales ne nous sont nullement nécessaires pour le *savoir,* et si pourtant elles nous sont recommandées avec insistance par notre raison, leur importance ne pourra concerner proprement que la *dimension pratique*."

> [Pour Kant comme pour Descartes la raison définit les valeurs morales, c'est-à-dire ce qui est bien ou mal : elle a un but. Nous savons aujourd'hui que la raison n'est qu'un outil au service de désirs, pulsions et instincts, un simple outil [123].]

[Ne relève de la morale que ce qui relève de notre libre arbitre]
Est pratique tout ce qui est possible par liberté. Mais si les conditions d'exercice de notre libre arbitre sont empiriques [envisagé ci-dessus], la raison ne peut y avoir qu'un usage régulateur et [ne peut] servir qu'à [y] mettre en œuvre l'unité de lois empiriques ;"

> [Voir Objectivité théorique et objectivité pratique]

(Fin de citation)

Raison, fins et lois pour parvenir au bonheur

(Citation de K655)
La raison n'a qu'un but : définir les conditions du bonheur et moyens d'y parvenir
"Dans la doctrine de la prudence, la réunion de toutes les fins qui nous sont proposées par nos inclinations en une fin unique : le *bonheur* et la combinaison des moyens pour y parvenir constituent tout l'ouvrage de la raison,

La raison ne peut fournir comme moyens que des lois pragmatiques de liberté
laquelle ne peut fournir à cette destination que des lois *pragmatiques* de la libre conduite, en vue d'atteindre les fins qui nous sont recommandées par les sens,

Ces lois doivent convenir aux fins recommandées par nos sens, et non pas être a priori
et non pas, par conséquent, des lois pures, déterminées complètement *a priori.*

Seules des lois pratiques a priori de la raison pure, définissant des fins absolues, autorisent un canon
En revanche, des lois pratiques pures, dont la fin qu'elles énoncent serait donnée complètement *a priori* par la raison, et qui ne commanderaient pas de manière empiriquement conditionnée, mais absolument, seraient des produits de la raison pure. Or de ce type sont les lois morales ; par conséquent, elles seules relèvent de l'usage pratique de la raison pure et autorisent un canon."
(Fin de citation)

Canon de la raison pure - Idéal du souverain Bien pour déterminer la fin dernière

K657 - *Théorie transcendantale de la méthode / Le canon de la raison pure / De l'idéal du souverain bien comme principe permettant de déterminer la fin dernière de la raison pure*

Objectif de cette section

K658 – "Savoir s'il se peut trouver aussi une raison pure dans l'usage pratique, si elle nous conduit, dans cet usage, à des Idées qui atteignent les fins suprêmes de la raison pure, telles que nous venons de les évoquer, et si elle ne pourrait donc pas, du point de vue de son intérêt pratique, nous procurer ce qu'elle nous refuse totalement et résolument du point de vue de l'intérêt spéculatif."

Le sens de la vie

(Citation de K658, à la suite de la précédente)

"Tout intérêt de ma raison (aussi bien spéculatif que pratique) se rassemble dans les trois questions suivantes :

1. Que puis-je savoir ? [Si j'ai bien compris la critique de la raison pure]
2. Que dois-je faire ? [Quel est mon devoir moral vis-à-vis d'autrui et de la société ?]
3. Que m'est-il permis d'espérer ? [Si je fais mon devoir ?]

La première question est simplement spéculative. [Voir Les trois objets du but final de la spéculation dans l'usage transcendantal de la raison]

La deuxième question est simplement pratique. Elle peut, comme telle, appartenir certes à la raison pure ; elle n'est cependant pas pour autant transcendantale, mais morale : par conséquent, elle ne peut en elle-même préoccuper notre critique.

La troisième question, à savoir : si je fais ce que je dois, que m'est-il alors permis d'espérer ? est pratique et théorique en même temps, en telle façon que le pratique ne conduit que comme un fil conducteur à la solution de la question théorique et, quand celle-ci s'élève, à celle de la question spéculative.

Car tout *espoir* vise le bonheur, et il est, relativement au pratique et à la loi morale, ce que le savoir et la loi de la nature sont par rapport à la connaissance théorique des choses.

L'espoir aboutit en définitive à la conclusion que quelque chose *est* (qui détermine la dernière fin possible), *parce que quelque chose doit arriver* ;

> [L'espoir naturel de l'homme lui fait croire en un résultat final (ou une vie future) conformes à la loi juste qui prédit le bonheur à ceux qui le méritent.]

et le savoir, [aboutit] à cette conclusion que quelque chose est (qui agit comme cause suprême), *parce que quelque chose arrive.*"

> [D'après le principe de causalité, pour un croyant toute situation ayant une cause, le présent a une cause suprême, initiale. Mais pour qu'il y ait une cause suprême (donc absolument nécessaire) il faut renier les lois déterministes de la nature pour admettre une cause transcendante.]

(Fin de citation)

Voir aussi Domaine de la philosophie au sens cosmopolite : les 4 questions fondamentales.

Bonheur et lois pratiques

(Citation de K659)
"Le bonheur est la satisfaction de toutes nos inclinations (aussi bien *extensive*, à l'égard de leur variété, qu'*intensive*, quant à leur degré, et même *protensive*, du point de vue de leur durée).

[Loi pragmatique : ce qu'il faut faire pour satisfaire mes désirs physiologiques]
La loi pratique qui prend pour mobile le *bonheur,* je l'appelle pragmatique (règle de prudence) ;

> [Cette première loi] indique ce qu'il nous faut faire si nous voulons prendre part au bonheur ;
>
> [Cette loi] se fonde sur des principes empiriques ; car je n'ai pas d'autre moyen que l'expérience ni de savoir quelles sont les inclinations qui veulent être satisfaites, ni quelles sont les causes naturelles qui peuvent produire leur satisfaction.

[Loi morale : ce qu'il faut faire pour être digne du bonheur]
en revanche, [la loi] qui, dans la mesure où il en est une, ne prend pour mobile que le *fait d'être digne du bonheur,* je l'appelle morale (loi morale).

> [Cette seconde loi] commande comment nous devons nous conduire pour simplement devenir dignes du bonheur.
>
> [Cette loi] fait abstraction des inclinations et des moyens naturels de les satisfaire, et considère uniquement la liberté d'un être raisonnable en général, ainsi que les conditions nécessaires sous lesquelles seulement elle s'accorde, selon des principes, avec la distribution du bonheur, et en ce sens elle *peut* du moins reposer sur de simples Idées de la raison pure et être connue *a priori.*"

(Fin de citation - Complément : [216])

Première question : comment agir pour être digne d'accéder au bonheur ?

Lois morales pures a priori, prescrivant ce qu'il faut ou ne faut pas faire
(Citation de K659)
"J'admets qu'il y a effectivement des lois morales pures qui déterminent complètement *a priori* (sans prendre en considération les mobiles empiriques, c'est-à-dire le bonheur) ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, c'est-à-dire l'usage de la liberté d'un être raisonnable en général ;

j'admets aussi que ces lois commandent *de manière absolue* (et non pas simplement de façon hypothétique, sous la supposition d'autres lois empiriques) et donc qu'elles sont nécessaires à tous égards.

Proposition que je peux supposer à juste titre, non seulement en me réclamant des preuves des moralistes les plus éclairés, mais aussi du jugement moral de tout homme dès lors qu'il veut se représenter clairement une loi de ce type."
(Fin de citation)

Voir ici Usage moral de la raison, puis Monde moral.

Seconde question : si je suis digne du bonheur, puis-je espérer y accéder ?

K660 – "Pour y répondre, il importe de savoir si les principes de la raison pure qui prescrivent *a priori* la loi [morale] y relient aussi avec nécessité cette espérance."

Le bonheur que chacun peut espérer dépend de la dignité de sa conduite
(Citation de K660)
"Je dis donc que, tout comme les principes moraux sont nécessaires, selon la raison, dans son usage *pratique*, il est nécessaire aussi d'admettre, selon la raison dans son usage *théorique,* que chacun a des motifs d'espérer le bonheur au même degré où, dans sa conduite, il s'en est rendu digne, et qu'en ce sens le système de la moralité est inséparablement lié à celui du bonheur, mais uniquement dans l'Idée de la raison pure.

[Détails : voir Bonheur et lois pratiques.]

[Son libre arbitre rend l'homme responsable de sa dignité d'accès au bonheur]
Or, dans un monde intelligible, c'est-à-dire moral, pour le concept duquel on fait abstraction de tous les obstacles s'opposant à la moralité (les inclinations), un tel système du bonheur, où celui-ci serait proportionnellement lié à la moralité, se peut aussi penser comme nécessaire, puisque la liberté, en partie mue, en partie restreinte, par des lois morales, serait elle-même la cause du bonheur universel, et que les êtres raisonnables seraient donc eux-mêmes, sous la direction de tels principes, les auteurs de leur propre félicité constante, en même temps que de celle des autres."
(Fin de citation)

Ce système de la moralité se récompensant elle-même n'est qu'une Idée
K661 – "La mise en œuvre [de cette Idée] repose sur cette condition que *chacun* fasse ce qu'il doit, c'est-à-dire que toutes les actions des êtres raisonnables se produisent comme si elles procédaient d'une volonté suprême comprenant en elle ou sous elle tout arbitre privé."

La loi morale est absolue, mais elle ne récompense la conduite morale que si son fondement est une suprême raison

Doctrine de la suprême raison qui commande selon les lois morales
(Citation de K661)
[La loi morale de chacun s'impose même si d'autres ne la respectent pas]
Mais, dans la mesure où l'obligation résultant de la loi morale continue de valoir pour tout usage particulier de la liberté quand bien même d'autres ne se conduiraient pas conformément à cette loi,

[Le bonheur ne dépend ni des lois de la nature, ni de la moralité du comportement]
ni la nature des choses du monde ni la causalité des actions elles-mêmes et leur rapport à la moralité ne déterminent ce qu'il en est de leurs conséquences par rapport au bonheur ;

[Devenir digne du bonheur ne résulte pas physiquement d'une loi naturelle]
et le lien nécessaire, évoqué ci-dessus, rattachant l'espérance d'être heureux à l'effort constant pour se rendre digne du bonheur ne peut être reconnu par la raison si l'on prend simplement pour fondement la nature :

[Le lien entre comportement et espoir de bonheur ne s'explique qu'avec une Foi]
au contraire n'est-il permis d'espérer un tel lien que si une *suprême raison qui commande* selon des lois morales se trouve en même temps, comme cause de la nature, prise pour fondement."

[C'est-à-dire si on postule que la raison connaît l'Idéal du souverain Bien.]
(Fin de citation)

Idéal du souverain Bien

(Citation de K661-K662, à la suite de la citation précédente)
[Conséquence de la doctrine de la suprême raison]
"L'Idée d'une telle intelligence, où la volonté moralement la plus parfaite, associée à la suprême béatitude, est la cause de tout bonheur dans le monde, en tant qu'il est dans un rapport d'exacte proportion avec la moralité (c'est-à-dire avec ce qui rend digne d'être heureux), je l'appelle *l'idéal du souverain bien.*

[Le souverain Bien, lien originaire indispensable entre Loi Pragmatique et Loi Morale]
Donc la raison pure ne peut trouver que dans l'idéal du souverain Bien *originaire* le fondement du lien pratiquement nécessaire entre les deux éléments du souverain Bien dérivé [la Loi Pragmatique et la Loi morale] qui correspond à un monde intelligible, autrement dit *moral.*

[Nous devons postuler le monde moral car nous appartenons au monde sensible]
Or, puisque nous devons nécessairement nous représenter nous-mêmes par la raison comme appartenant à un tel monde [intelligible], bien que les sens ne nous présentent rien d'autre qu'un monde de phénomènes, force nous sera aussi d'admettre ce monde intelligible comme une conséquence de notre conduite dans le monde sensible

[Nous devons aussi postuler le monde moral comme monde futur]
et, dans la mesure où ce dernier ne nous fournit pas un tel lien, comme un monde futur [= monde posthume] pour nous.

[Nous devons donc croire en Dieu et en une vie future]
Dieu et une vie future sont donc deux présuppositions que, selon les principes de la raison pure, l'on ne saurait séparer de l'obligation qui nous est imposée par cette même raison."
(Fin de citation)

(Citation de K662)
[Maximes pratiques : des principes subjectifs des actions]
"Des lois pratiques, en tant qu'elles sont en même temps des raisons subjectives fondant les actions, c'est-à-dire des principes subjectifs, s'appellent des *maximes. L'appréciation* de la moralité, dans sa pureté et ses conséquences, s'opère d'après des *Idées ; l'obéissance* à ses lois, d'après des *maximes.*

[Pour agir, un homme a besoin d'un espoir correspondant à ses fins suprêmes]
Il est nécessaire que toute la conduite de notre vie soit subordonnée à des maximes morales ; mais il est en même temps impossible que cela se produise si la raison ne relie pas à la loi morale, qui est une simple Idée, une cause efficiente qui détermine

pour notre conduite d'après cette loi une issue, que ce soit dans cette vie ou dans une autre, correspondant exactement à nos fins suprêmes.

[L'espoir ne peut provenir que de la foi en Dieu et en un bonheur posthume]
Par conséquent, sans un Dieu et sans un monde [futur] qui n'est pas actuellement visible pour nous, mais dans lequel nous plaçons notre espoir, les grandioses Idées de la moralité sont certes objets d'approbation et d'admiration, mais non point des mobiles de l'intention et de l'effectuation, parce qu'elles ne remplissent pas entièrement la fin qui est assignée à tout être raisonnable de façon naturelle et *a priori* précisément par cette même raison pure."
(Fin de citation)

Justification d'une foi en Dieu et en un monde posthume

(Citation de K662)
"La moralité, en elle-même, constitue un système, mais non pas le bonheur, sauf s'il se trouve réparti d'une manière exactement conforme à la moralité.

[Chaque loi morale doit régir le libre arbitre en direction du bonheur.]

La raison doit admettre l'existence d'un Créateur et d'un monde futur par respect des lois morales
Or cela n'est possible que dans le monde intelligible, tel qu'il est soumis à la sagesse de celui qui en est l'auteur et qui le gouverne. La raison se voit donc contrainte d'admettre un tel auteur, en même temps que la vie dans un monde qu'il nous faut considérer comme un monde futur, sauf à considérer les lois morales comme de vaines chimères, puisque ce qui résulte nécessairement de ces lois, et que la même raison y relie, ne pourrait que disparaître sans cette présupposition.

De là vient aussi que chacun considère les lois morales comme des *commandements*, ce qu'elles ne pourraient être en revanche si elles ne reliaient *a priori* aux règles qu'elles énoncent des conséquences proportionnées et donc si elles ne véhiculaient avec elles des *promesses* et des *menaces.*

Ce que toutefois elles ne pourraient faire non plus si elles ne se trouvaient dans un être nécessaire constituant le souverain Bien, lequel seul peut rendre possible une telle unité finalisée."
(Fin de citation)

Voir aussi :

- Vie future, principes de morale et rationalité ;
- Principaux arguments de cette preuve en faveur d'une doctrine téléologique ;
- Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu ;
- Bonheur ;
- Jugement de Kant sur sa théologie morale : *c'est la seule possible* ;
- Unité systématique des fins : réunit la raison pratique et la raison spéculative.

Canon de la raison pure – De l'opinion, du savoir et de la croyance

K667 - *Théorie transcendantale de la méthode / Le canon de la raison pure / De l'opinion, du savoir et de la croyance*

Croyance en une vérité : conviction ou persuasion

(Citation de K667)

"La créance, qui consiste à tenir quelque chose pour vrai, est un fait qui, dans notre entendement, peut reposer sur des principes objectifs, mais requiert aussi des causes subjectives dans l'esprit de celui qui, alors, effectue le jugement.

- *[Une conviction est une certitude objective (partagée)]*
  Quand le fait de tenir en sa créance possède une validité pour chacun, en tant qu'il a simplement de la raison, ce sur quoi il se fonde est objectivement suffisant, et la créance s'appelle dès lors *conviction.*

- *[Une persuasion est une croyance personnelle]*
  Si la créance se fonde uniquement dans la nature particulière du sujet, elle est appelée *persuasion.*"

(Fin de citation)

La vérité d'un jugement résulte d'un consensus sur l'absence de défauts

K667 - Le sujet persuadé de quelque chose croit qu'il a raison, c'est-à-dire que sa croyance est partagée. Mais cette objectivité n'est qu'apparente, elle ne persuade pas d'autres personnes. Donc pour reconnaître si un jugement est une conviction ou une simple persuasion il faut savoir s'il est partagé ; l'auteur d'un jugement doit vérifier si celui-ci est accepté par la raison d'autres que lui-même. Voici ce que Alain Renaut, le traducteur de notre version de la *Critique* [24], écrit à ce sujet :

K720 note 167 – "Développement passionnant, par la manière dont on y voit à l'œuvre, jusque dans la difficulté de l'écriture, la réélaboration kantienne de la notion de vérité en termes, non plus de conformité d'une représentation à l'objet (en soi), mais de communicabilité ou d'universalité possibles de cette représentation : la référence à l'accord avec l'objet (conformité) s'estompe ici au bénéfice de l'accord entre les sujets (intersubjectivité) - le second accord apparaissant comme « pierre de touche » du premier […], lequel n'est plus qu'une « présomption » permettant de désigner une « raison d'être », nécessairement hypothétique, de l'accord intersubjectif. Ainsi, dans l'alinéa suivant, la subjectivité d'un énoncé se définira-t-elle fort clairement à partir de la « validité simplement personnelle », pour ainsi dire « privée » du jugement, tandis que l'objectivité sera testée à partir de la possibilité, pour d'autres raisons que la nôtre, de faire leurs les fondements de notre conviction."

> La méthode de Kant consiste donc, pour juger de la vérité d'un texte, à le présenter à toute personne capable de le comprendre et de le juger. Si aucune de ces personnes ne trouve une objection, soit logique, soit empirique, le texte peut être considéré comme vrai provisoirement, jusqu'à ce qu'on découvre un cas où il est faux.
>
> Cette méthode de jugement de vérité « par consensus » est universellement adoptée de nos jours par les scientifiques, notamment après les travaux de Karl Popper [90].

Compléments

- Vérité d'une connaissance, d'une proposition ;
- La solution scientifique pour trouver la vérité empirique : le Rationalisme critique.

Remarque
K667 – "La persuasion ne peut donc en vérité être distinguée subjectivement de la conviction, si le sujet considère la créance simplement comme un phénomène de son esprit propre ;"

Voir ici :

- Les définitions relatives à Créance ;
- Toute opinion doit être fondée, que le jugement procède de la raison pure, de l'usage transcendantal de la raison ou de son usage pratique ;
- Croyance.

Croire en Dieu est affaire de sentiment moral personnel, pas de raison

K672 – "La conviction [que Dieu existe] n'est pas une certitude logique, mais *morale*, et comme elle repose sur des fondements subjectifs (la disposition morale), je ne dois pas même dire : *il est* moralement certain qu'il y a un Dieu, etc., mais : *je suis* moralement certain, etc. Autrement dit : la croyance en un Dieu et en un autre monde est à ce point liée à ma disposition morale que, tout aussi peu suis-je exposé à perdre cette disposition, tout aussi peu ai-je à craindre de pouvoir jamais me voir ravir cette croyance."

On ne peut démontrer par un raisonnement de logique pure que Dieu n'existe pas

K673 – "La *certitude* qu'il ne se trouve aucun Dieu ni aucune vie future [exige], puisque ces deux points ne devraient être prouvés que par la simple raison, par conséquent de manière apodictique, [qu'on puisse] démontrer l'impossibilité de l'un et de l'autre - ce qu'assurément nul homme raisonnable ne peut entreprendre."

- Sur l'inexistence d'une preuve de l'existence de Dieu par la raison pure, voir : *Sur le principe d'une preuve logique de l'existence d'un être absolument nécessaire*
- Sur l'inexistence d'une vie future (c'est-à-dire sur l'immortalité de l'âme), voir : *Conclusion sur la permanence de l'âme*.

Captieux
Selon [13] : qui tend à tromper, qui séduit par de belles, de fausses apparences. Exemples : *argument, raisonnements captieux ; questions captieuses.*

Caractère

Définition

[165] page 64 – "Un caractère est ce qui dans une chose constitue une part [une information] de la connaissance de cette chose ; ou, ce qui revient au même, une représentation partielle [de la chose] dans la mesure où elle est considérée comme principe de la connaissance de la représentation entière."

(C'est une partie des informations de la connaissance de la chose.)

Caractère empirique et caractère intelligible

(Citation de K499)
"Toute cause efficiente doit nécessairement posséder un *caractère,* c'est-à-dire une loi de sa causalité sans laquelle elle ne serait absolument pas une cause. Et ainsi aurions-nous, relativement à un sujet du monde sensible,

- *premièrement un caractère empirique,* par lequel ses actions, en tant que phénomènes,
  - se trouveraient de part en part enchaînées selon des lois constantes de la nature avec d'autres phénomènes, [voir article Déterminisme]
  - pourraient en être déduites comme de leurs conditions
  - et constitueraient donc, en liaison avec ces phénomènes, des membres d'une unique série constitutive de l'ordre de la nature ;
- *deuxièmement* […] un *caractère intelligible,* par lequel il soit certes la cause de ses actions considérées comme phénomènes, mais qui lui-même ne se trouve soumis à aucune des conditions de la sensibilité et ne soit pas même un phénomène.

  On pourrait aussi nommer :
  - le premier [le caractère empirique] le « caractère de cette chose dans le phénomène »,
  - et le second [le caractère intelligible] le « caractère de la chose en soi »."

(Fin de citation)

Suite : Caractères d'une connaissance.

Cardinal (nombre)
Voir Les deux formes de nombre.

Cardinale

Selon le dictionnaire [13]

Adjectif utilisé à propos de théologie et de morale, synonyme de *fondamentale*.
Les quatre vertus cardinales chrétiennes considérées comme fondamentales pour le comportement des hommes entre eux sont : la justice, la prudence, la tempérance et la force.

Chez Kant

K621 – "Je ne partage certes pas l'opinion si souvent exprimée par des hommes remarquables et réfléchis […] qui sentaient la faiblesse des preuves [d'existence de

Dieu] utilisées jusqu'alors - savoir que l'on pourrait espérer encore trouver un jour des démonstrations évidentes de ces deux propositions cardinales de la raison pure : il y a un Dieu, il y a une vie future. Bien davantage suis-je certain que cela n'arrivera jamais."

Trois propositions cardinales d'un point de vue pratique
Kant considère comme cardinales d'un point de vue pratique :

- la liberté de la volonté,
- l'immortalité de l'âme
- et l'existence de Dieu :

  K655 – "Si donc ces trois propositions cardinales ne nous sont nullement nécessaires pour le *savoir,* et si pourtant elles nous sont recommandées avec insistance par notre raison, leur importance ne pourra concerner proprement que la *dimension pratique*."

Complément sur ces propositions
Le prétendu fossé infranchissable séparant la pensée et les actions de l'homme.

Cartésianisme – Cartésien

- Le cartésianisme est la philosophie de Descartes [20] prise dans son ensemble ou dans ses options fondamentales.
- L'adjectif cartésien qualifie une doctrine ou un courant de pensée qui a pour auteur ou origine Descartes, ou qui partage ses idées.

  En parlant d'une personne, cartésien qualifie une manière de penser ou de raisonner qui présente les caractères rationnels, rigoureux et méthodiques propres à la démarche intellectuelle et spirituelle de Descartes.

Les trois principes du cartésianisme
La métaphysique de Descartes pose trois principes régulateurs (maximes) de la pensée :

- Le scepticisme : éliminer toute connaissance qui ne soit parfaitement évidente ; Kant a une exigence de certitude rationnelle et d'innéisme ;
- La clarté : n'accepter que des concepts ou idées parfaitement clairs et distincts d'autres notions, et qui sont en plus dénués de contradictions ; voir :
  - Détermination ;
  - Déterminabilité d'un objet par un concept ;
  - Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions.

  Kant a repris cette maxime inspirée des mathématiques.
- Baser toutes ses connaissances sur la seule certitude originaire : « Je pense, donc je suis » : voir aussi Innéisme. Kant a aussi repris cette maxime : voir : Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

Casuistique

Selon le dictionnaire [13]

- Substantif féminin :
  - Partie de la théologie morale qui a pour objet de résoudre les cas de conscience en appliquant les principes théoriques aux situations de la vie.
  - Examen d'un cas particulier à la lumière des principes de la discipline dont il relève.
- Adjectif : Qui est relatif ou propre à la casuistique, aux casuistes.

Chez Kant

[108] page 196 note 43 - C'est évidemment au seul niveau de ces devoirs « larges » qu'il peut y avoir incertitude sur ce qu'il faut faire selon le lieu et selon le temps, et qu'il y a donc place pour le discernement moral qui examine les conditions de l'action : il peut donc y avoir ici, et ici seulement (donc dans la *Doctrine de la vertu),* matière à une « casuistique ».

Catéchèse
Selon le dictionnaire [13] : (Religion) Enseignement du mystère chrétien donné de vive voix, par demandes et par réponses. Voir Catéchétique.

Exemple : Méthode acroamatique ou érotématique.

Catéchétique
Selon le dictionnaire [13] :

- (Adjectif) Qui se rapporte à la catéchèse.
- (Substantif féminin) Enseignement des éléments de la foi et de la morale chrétiennes.

Catégories (concepts purs de l'entendement)
Définition : une catégorie est un concept primitif (fondamental) de l'entendement pur, donc de la connaissance. Ce *concept pur de l'entendement* s'applique *a priori* aux données de l'intuition ; voir exemples ci-dessous. Synonyme : *prédicament*.

K162-K163 – Les catégories sont les prédicats les plus généraux qui peuvent être affirmés dans des jugements, quelle que soit leur nature. La table des catégories couvre toutes les fonctions logiques de l'entendement et des raisonnements discursifs.

Mise en œuvre des fonctions logiques de l'entendement qui génèrent des catégories

Voir Exemple de jugement et analyse par *titres* et *moments*

A quoi servent les catégories de l'entendement de Kant ?

Voir d'abord Possibilité de l'expérience (principes *a priori*).

- Sans les catégories la connaissance d'objets d'expérience serait impossible, puisque ce n'est que par elles qu'un tel objet peut être pensé.

K230 – "…ces catégories sont justement ce dont la relation à l'expérience possible doit constituer toute la connaissance pure *a priori* de l'entendement…"

Kant affirme que chacune des 12 catégories est un concept en correspondance nécessaire avec une (et une seule) des 12 fonctions logiques de l'entendement. Comme ces fonctions interprètent les représentations des phénomènes, les catégories (qui sont *a priori* et universelles) sont des *concepts purs de l'entendement* permettant d'identifier le divers des phénomènes.

- K166 – Dans chaque classe de 3 catégories, "la troisième procède toujours de la liaison de la deuxième avec la première."
- C'est uniquement par ces catégories que l'entendement peut comprendre le divers de l'intuition, c'est-à-dire penser un objet de l'intuition grâce à son *pouvoir de juger*.

  K230 – [Ces catégories sont justement] "ce dont le rapport à la sensibilité en général fera pour cette raison même apparaître entièrement et sous la forme d'un système tous les principes transcendantaux de l'usage de l'entendement."

  K206 - Les catégories ne sont que des règles pour un entendement dont le pouvoir consiste dans la pensée, c'est-à-dire dans l'acte de ramener à l'unité de l'aperception la synthèse du divers donné dans l'intuition sous forme de représentation.

  K206 - "La catégorie n'a pas d'autre usage pour la connaissance que son application à des objets de l'expérience."

  Voir aussi Mécanisme de synthèse de l'appréhension, catégories et possibilité de l'expérience.

  K141 : "Ces jugements [synthétiques *a priori*] ne peuvent jamais porter plus loin que sur les objets des sens et ne peuvent valoir que pour les objets d'une expérience possible."
- La modalité permet des *jugements de jugements* par leur auteur, sans ajouter quelque information que ce soit au jugement d'objet lui-même. Les jugements d'objets et les catégories sont évidemment à usage *empirique* ; un usage transcendantal étant apodictique ne peut être ensuite jugé quant à sa modalité :

  K278 – "…des restrictions limitent toutes les catégories à l'usage simplement empirique, sans que se trouve permis ou admis l'usage transcendantal."

  Toutefois, l'entendement n'est que *la partie initiale* de l'intelligence, partie qui :
  - *identifie* automatiquement et rapidement les phénomènes par leurs rapports au temps et à l'espace (intuition), puis comparaison aux catégories ;
  - *évalue* les jugements des phénomènes ainsi identifiés aux sens relation et modalité (voir catégories de jugements 3. et 4. ci-dessous).

  Si nécessaire après l'entendement, le sujet fait appel à sa raison pour approfondir et évaluer les connaissances résultantes.
- Voir aussi :
  - Possibilité de l'expérience (principes *a priori*).
  - Conditions de possibilité et de vraisemblance d'une connaissance.
  - Schème transcendantal.

- Les catégories de l'entendement ne peuvent connaître ce qui ne relève pas de l'intuition et de ses phénomènes (Exemple : une chose en soi). On ne peut donc pas décrire au moyen des catégories de Kant des *objets abstraits* comme une organisation d'entreprise ou une démonstration mathématique : la connaissance de tels objets relève de la *compréhension*, non de *l'entendement* :

  K364 – "Les catégories pures ([dont] celle de substance) n'ont en elles-mêmes absolument aucune signification objective, [si] on ne leur subsume pas une intuition au divers de laquelle elles puissent être appliquées comme fonctions de l'unité synthétique ; sans quoi elles ne sont que des fonctions d'un jugement dépourvu de contenu."

  Un concept pur de l'entendement n'a de sens que comme propriété d'un phénomène.

- K327 – "Les catégories sont les seuls concepts qui se rapportent à des objets *en général*." (Elles se rapportent à tout objet de l'expérience, quelle qu'elle soit.)

- K700, note 61 : la Table des catégories est aussi une histoire des sciences.

Inexistence de définitions rigoureuses des diverses catégories

Le texte accompagnant la table ci-après ne permet qu'une compréhension limitée, peu précise, des diverses catégories de l'entendement. Kant affirme l'impossibilité de clarifier les définitions des diverses catégories en les rendant sensibles :

> K297 – [Pour les catégories et les principes formés à partir d'elles] "nous ne pouvons donner d'une seule de ces catégories une définition réelle, c'est-à-dire rendre compréhensible la possibilité de son objet, sans redescendre aussitôt aux conditions de la sensibilité, par conséquent à la forme des phénomènes…"
> (Une catégorie résultant de l'interprétation d'une représentation de représentation lors de l'aperception, on ne peut à partir d'elle remonter au phénomène initial, il faut revenir à la sensibilité.)

Comme la seule raison d'être d'une catégorie est de préciser la forme d'un phénomène, et qu'il n'y a pas d'autre moyen de fournir cette précision-là, elle doit être considérée comme une notion originaire, [concept de base] que chacun comprend sans autre explication.

Voir aussi :

- Distinguer les concepts purs de la raison des concepts purs de l'entendement ;
- Les schèmes sont l'indispensable outil d'affectation de catégories aux phénomènes.

Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant

A l'évidence, connaître *complètement* un objet physique ou un phénomène c'est pouvoir le décrire à la fois lui-même et dans ses relations avec le reste du monde matériel ; cette description utilise des jugements.

Jugements mathématiques et jugements dynamiques

- Les 2 classes de jugements dits *mathématiques* décrivent l'objet lui-même au moyen des notions de quantité et de qualité ; elles se déduisent nécessairement des fonctions logiques *quantité* et *qualité* correspondantes.
- Les 2 classes de jugements qualifiés de *dynamiques* décrivent les jugements sur l'objet : objectifs (jugements de relation) ou subjectifs (jugements de modalité) ; elles aussi se déduisent nécessairement des fonctions logiques *relation* et *modalité* correspondantes.

K315 – "…l'objet d'après ce qui constitue son concept (grandeur, réalité)"

- Les jugements *mathématiques* (intuitifs, appelés ci-dessus *grandeur*)
- les jugements *dynamiques* (discursifs, appelés *réalité*).

Exemples :

- Exemple de jugement et analyse par *titres* et *moments* ;
- Comparaison des perfections esthétique et logique selon les 4 moments.

1.
Catégories de la quantité
Unité
Pluralité
Totalité

2.
Catégories de la qualité
Réalité
Négation
Limitation

3.
Catégories de la relation
Inhérence et subsistance
Causalité et dépendance
Communauté et réciprocité

4.
Catégories de la modalité
Possibilité – Impossibilité
Existence – Non-existence
Nécessité - Contingence

Table des catégories (concepts purs de l'entendement)

Voir aussi :

- Remarques : principes mathématiques et principes dynamiques ;
- Table transcendantale des concepts de l'entendement ;
- Du système des catégories.

Toute description complète d'objet physique ou de phénomène comprend les jugements (propositions) mathématiques ou dynamiques nécessaires utilisant des

prédicats. Kant a réparti l'ensemble immense des jugements possibles en 12 catégories, chacune correspondant à un type de jugement de l'objet avec un concept pur de l'entendement. La table suivante contient *toutes* les catégories possibles, chacune produite par la fonction logique de l'entendement correspondante (Table).

Les 4 classes de jugements

1. Jugement de quantité (intuition pure ou empirique K166) : Unité, Pluralité, Totalité. C'est une classe de catégories mathématiques sans corrélat.
   - L'unité rend possible un jugement *singulier* (un et un seul) ;
   - La pluralité rend possible un jugement *particulier* (certains/une partie)
   - La totalité rend possible un jugement *universel* (tout/tous sans exception).

Exemples de jugements	Quantité (fonction logique)	Catégorie de l'entendement
Tous les ours ont une queue	Universel	Totalité
Certains ours sont bruns	Particulier	Pluralité
C'est un ours	Singulier	Unité

Jugements de quantité

2. Jugement de qualité (intuition pure ou empirique K166) : Réalité, Négation, Limitation. C'est une classe de catégories mathématiques sans corrélat.
   - La réalité rend possible un jugement affirmatif ;
   - La négation rend possible un jugement négatif ;
   - La limitation rend possible un jugement affirmatif dont l'affirmation est suivie d'une négation : c'est une affirmation de type *Tout (ou tous) / sauf*.

Exemples de jugements	Qualité (fonction logique)	Catégorie de l'entendement
Cet ours est brun	Affirmatif	Réalité
Cet ours n'est pas brun	Négatif	Négation
Cet ours est d'une couleur autre que brun	Tout (ou tous) / sauf	Limitation

Jugements de qualité

3. Jugement de relation : Inhérence / Subsistance ; Causalité / Dépendance (cause / effet) ; Communauté / Réciprocité.
   C'est une classe de catégories dynamiques avec corrélat.
   - L'inhérence et la subsistance rendent possible un jugement catégorique ; K399 – Une chose est représentée en elle-même par la catégorie de substance.
   - La causalité et la dépendance rendent possible un jugement hypothétique ;

- La communauté et la réciprocité rendent possible un jugement disjonctif (un et un seul) ou d'action réciproque : voir Principe de la simultanéité (loi de l'action réciproque ou de la communauté).

Les catégories de relation qualifient les jugements mathématiques précédents : certitude (catégorique), cause externe (hypothétique) ou cause interne (disjonctif).

La *relation* de la pensée est une des fonctions logiques qui décrivent *tous* les jugements possibles de correspondance entre deux termes. Dans le paragraphe K158-K159 Kant décrit les relations suivantes :

- Du prédicat au sujet : jugement catégorique ;
- Du principe (ou de la cause) à sa conséquence : jugement hypothétique ;
- De la connaissance divisée et de tous les membres de la division les uns vis-à-vis des autres : jugement disjonctif."

Exemples de jugements	Relation (fonction logique)	Catégorie de l'entendement
Cet ours dort	Catégorique	Inhérence / Subsistance
Cet ours dort car il est fatigué	Hypothétique	Causalité / Dépendance
Cet ours est endormi ou éveillé	Disjonctif	Communauté / Réciprocité

Jugements de relation

4. Jugement de modalité : Possibilité / Impossibilité ; Existence / Non-existence ; Nécessité / Contingence.
   C'est une classe de catégories dynamiques avec corrélat.

   Les catégories de la modalité décrivent un rapport de l'objet à l'homme qui le pense, en posant l'existence de cet objet respectivement comme *possible*, *sur laquelle on ne se prononce pas*, ou *nécessaire*.
   Voir Les 3 modes d'assentiment : l'opinion, la croyance et le savoir.

   Pour ces jugements et les catégories correspondantes voir Construction de la « table » des Idées cosmologiques.

Exemples de jugements	Modalité (fonction logique)	Catégorie de l'entendement
Cet ours peut être dangereux	Problématique	Possibilité / Impossibilité
Cet ours est dangereux	Assertorique	Existence / Non-existence
Cet ours est forcément dangereux	Apodictique	Nécessité / Contingence

Jugements de modalité

K164 - Les catégories constituent les vrais *concepts-souches* de l'entendement pur ; elles possèdent également des *concepts dérivés*, tout aussi purs, appelés *prédicables de l'entendement*.
Complément : Du système des catégories.

Remarque sur la complétude de la table des catégories

K166 – Dans chaque classe de 3 catégories, "la troisième procède toujours de la liaison de la deuxième avec la première."
Voir Complétude des classes de catégories.

Voir aussi : Démonstration de l'existence de l'entendement et de ses catégories.

Schème d'un concept pur de l'entendement (catégorie)

Lire d'abord Schème, schématisme, schème transcendantal.
K227 - Le schème d'un concept pur de l'entendement (quantité, qualité, relation ou modalité) ne peut être ramené à aucune image, car c'est une synthèse pure accomplie selon la règle de l'unité, un produit transcendantal de l'imagination.

Voir aussi :

- Schèmes de la sensibilité et catégories ;
- Schèmes des concepts purs de l'entendement ;
- Les schèmes sont l'indispensable outil d'affectation de catégories aux phénomènes.

Catégorique
Adjectif qualifiant un jugement, un syllogisme ou un impératif.

- Langage usuel : qui est conforme à la rigueur ou à la discipline ; péremptoire ; n'admettant ni l'incertitude ni la contradiction.
  Opposés : hypothétique, modal.
- Philosophie : qui est relatif à un ensemble de catégories.
- Chez Kant : en plus de la signification usuelle, on trouve :
  - K157 : un jugement catégorique est un jugement affirmé sans nuance, ce qui n'est possible qu'à cause d'une inhérence du prédicat au sujet ou de la subsistance de ce sujet.

    Un jugement catégorique consiste en une assertion sans condition ni alternative, par exemple lorsque ce jugement affirme ou nie un attribut par rapport au sujet. Exemple : « A est B ».
  - Un syllogisme catégorique est composé de 3 jugements catégoriques.
  - Kant a défini un Impératif catégorique, commandement qui ordonne inconditionnellement.

Catégorisation
Substantif : repérage de ce qui est identique malgré les différences.

Catharticon
Substantif : synonyme de *remède*.
K145 - La logique appliquée "n'est ni un canon de l'entendement en général ni un organon de sciences particulières, mais simplement un catharticon [remède] de l'entendement commun."

Cause et causalité
Voir d'abord Les 4 causes d'Aristote.

Cause

Définition : la cause est ce qui produit un effet, une conséquence.

Comment l'homme postule une loi à partir d'une cause
Lorsque je constate qu'une situation S_1 a été plusieurs fois précédé(e) d'une situation S_0, je généralise par induction et je postule que S_0 est toujours *cause* de S_1 : toute situation future identique à S_0 produira S_1. Cela s'énonce sous forme de règle.

Règle de stabilité

« La même cause produira le même effet, partout et toujours. »

Cette règle postule que pour toutes les situations identiques à S_0 :

- *Il existe une loi d'évolution de la nature* qui produit une situation S_1 au bout d'un certain temps ;
- Cette loi est *stable* dans l'espace (uniforme, elle s'applique partout) et dans le temps (toujours) : elle n'a d'exception en aucune circonstance.

Causalité

- Définition courante : une causalité est une relation de cause à effet, c'est-à-dire entre une cause et sa conséquence.
- Définition philosophique : la causalité est une règle transcendantale permettant une synthèse entre deux représentations de phénomène, la cause et l'effet ; cette synthèse de l'entendement crée une catégorie de connexion causale : la « relation de cause à effet ».

Principe de raison suffisante (en abrégé : principe de raison)
(Ce "principe" est en réalité un postulat qu'on appelle principe par tradition.)
La règle d'uniformité et de stabilité ci-dessus : « *la même cause produira le même effet, partout et toujours* », a été généralisée à tout ce qui existe et tout ce qui se produit sous le nom de Principe de raison suffisante :

« Tout ce qui existe* (objet) *et tout ce qui se produit* (événement) a une *cause »
(Il existe, pour tout ce qu'on observe dans la nature,
une raison qui a suffi pour que cela existe ou se produise.)

Le principe de raison suffisante et la règle de stabilité font partie du postulat de déterminisme scientifique (voir cet article).

Voir aussi :

- Quelle est la cause d'un phénomène ? ;
- Causalité globale.

Cause et conséquence sur un objet réel

Pour un objet réel (physique) perçu sous forme de représentation :

- Une cause est ce qui agit sur un tel objet ;
- Sa conséquence est ce que subit l'objet : une évolution, c'est-à-dire une transformation et/ou un déplacement ; cette conséquence peut elle-même être perçue par l'homme sous forme de représentation.

Définition d'une action

Kant appelle action la causalité d'une cause

K500-K501 – "La loi de la nature qui veut que tout ce qui arrive possède une cause, que la causalité de cette cause, c'est-à-dire *l'action,*

> puisqu'elle précède dans le temps et que, vis-à-vis d'un effet qui a commencé d'être, elle ne peut pas elle-même avoir toujours existé, mais doit au contraire, nécessairement, être *advenue,*

possède elle aussi parmi les phénomènes sa cause par laquelle elle est déterminée, et que par conséquent tous les événements se trouvent déterminés empiriquement dans un ordre de la nature…"

Postulat (loi) de causalité

Lire d'abord Lois d'évolution et lois d'interruption.

Le postulat de causalité est une condition nécessaire et suffisante :

- Condition nécessaire : toute situation (et toute évolution) a nécessairement une cause (situation et évolution) qui l'a précédée et dont elle résulte ;
  donc rien ne peut exister sans avoir été créé auparavant
  (à moins d'avoir existé depuis le commencement du temps : voir Univers).
- Condition suffisante : il suffit que la cause (situation) existe pour que la conséquence (évolution) ait lieu immédiatement (c'est une certitude).

  Tout changement de cause suffisante est régi par une loi d'interruption
  Une évolution se poursuit, régie par la même loi d'évolution, tant qu'une loi d'interruption n'intervient pas pour déclencher l'application d'une autre loi d'évolution.

  Exemple 1 : quand on chauffe de l'eau liquide à pression constante, sa température croît tant qu'elle n'a pas atteint le point d'ébullition ; la poursuite du chauffage entraîne une ébullition à température constante tant qu'il reste du liquide ; elle entraîne ensuite une élévation de température de la vapeur.
  Il y a dans cette expérience 3 lois d'évolution différentes séparées par 2 lois d'interruption ; ainsi, il y a 3 chaleurs spécifiques (en joules/kg et par degré) : celle de l'eau liquide, celle de la vaporisation et celle de la vapeur.

Exemple 2 : à l'échelle atomique, lorsqu'une évolution décrite par l'équation de Schrödinger [64] a produit une superposition cohérente d'états, celle-ci persiste jusqu'à ce qu'une intervention extérieure ayant la violence d'un phénomène de l'échelle macroscopique (comme une mesure) vienne la perturber ; la superposition est alors détruite (il y a décohérence) et l'évolution du système perturbé se poursuit avec un seul des états précédemment superposés.

Exemple de causalité : je tiens une pierre dans ma main ;

- Pour qu'elle tombe j'ai dû la lâcher, condition nécessaire ;
- Si je la lâche elle tombe, condition suffisante
(la cause suffisante est aussi appelée aussi *cause efficace*).

Une loi créée pour comprendre et prévoir
Dans certains cas favorables, le postulat de causalité répond aux besoins de la pensée rationnelle de comprendre et de prévoir :

- La condition nécessaire permet en principe *d'expliquer* une constatation (évolution ou situation), en remontant le temps jusqu'à sa cause ;
- La condition suffisante permet *de prévoir* une conséquence, en suivant le temps vers l'avenir depuis sa cause : l'évolution immédiate est déclenchée à coup sûr.

  Pour Kant comme pour la science actuelle, la condition suffisante de déclenchement est une loi de la nature.

Le Postulat de causalité est le principe fondamental du déterminisme

Complément philosophique : Causalité et cause première.

Conséquence d'une cause

La conséquence physique de la cause est une évolution continue régie par la Loi globale de la nature qui s'applique toujours, pas une situation finale à un instant arbitraire comme dans le paradigme d'évolution de Kant.

(Kant l'admet dans Continuité de tous les changements.)

Différences entre cette causalité-là et celle de Kant
Le fait de se représenter la conséquence comme une évolution continue régie par une loi est une différence majeure avec le modèle « chaîne de causalité » de Kant, pour qui la conséquence d'une situation S_1 est une situation ultérieure S_2.

K499 - "Toute cause efficiente doit nécessairement posséder un *caractère*, c'est-à-dire une loi de sa causalité [créée par l'homme] sans laquelle elle ne serait absolument pas une cause."

Ma « conséquence-évolution » remplace la « conséquence-suite-de-situations » de Kant. Les problèmes de convergence que rencontre Kant avec des suites infinies dénombrables sont remplacés par des considérations sur des fonctions continues, plus simples et surtout plus conformes à la continuité de la nature.

Penser « fonction » permet ainsi, par simple application de la loi, de prédire toute situation future ou de reconstituer par la pensée toute situation passée – dans l'intervalle de temps (fini ou non) où la loi s'applique : la nature n'évolue pas par

transitions d'une situation abstraite à la suivante, mais conformément à l'équation fondamentale d'évolution de tout système physique, quelle que soit son échelle, l'équation de Schrödinger [64] ; voir aussi Réciprocité.

Reconstitution d'une situation passée (régression)
Voir L'équation universelle d'évolution de Schrödinger, symétrique par rapport au temps.

Comme les équations d'évolution résultant des forces de gravitation et électromagnétique, l'équation déterministe de Schrödinger est symétrique par rapport au temps : tant qu'une telle équation régit l'évolution d'un système, l'information descriptive de ses états passés persiste, sans toutefois qu'on puisse remonter physiquement le temps.

L'existence de cette information fait que le passé d'une fonction ou d'une chaîne de causalité existe aussi loin que l'on veut, donc jusqu'au Big Bang ; le problème d'impossibilité de remonter une régression jusqu'à son début infiniment distant qu'a rencontré Kant n'existe pas si on remplace son malheureux paradigme de « chaîne de causalité discontinue infinie » par la fonction continue de la Loi globale d'évolution de la physique.

Voir aussi :

- Caractère ;
- Quelle est la cause d'un phénomène ?
- Progression à l'infini ou progression illimitée : définitions
- Régression - Régression empirique - Régression à l'infini
- Causalité globale
- Loi globale d'évolution de la physique du déterminisme étendu
- [118]

Le principe de causalité ne peut s'appliquer qu'aux objets de l'expérience

K632 – Comme Kant, le philosophe écossais David Hume [40] a constaté que le principe de causalité n'est pas un principe d'usage général de la raison : il ne peut donc aller au-delà de l'empirique (il ne s'applique qu'aux objets de l'expérience).

Compléments sur le principe de causalité :

- Déterminisme : connaissance de la nature et prédictions d'évolution ;
- Résumé de la démonstration de Hume concernant la métaphysique et la causalité ;
- Une chose en général ne peut être une cause, concept réservé à l'expérience.

Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu

Le principe de causalité n'a de validité que dans le champ de l'expérience ;
il n'est pas valable dans le champ spéculatif, où il n'a même pas de signification :

(Citation de K556)
[La raison spéculative ne peut produire aucune conclusion théologique]
"Je soutiens dès lors que toutes les tentatives d'un usage purement spéculatif de la raison en rapport à la théologie sont entièrement stériles, et que, du fait de leur nature intrinsèque, ils sont nuls et non avenus, mais que les principes de son usage naturel ne conduisent rigoureusement à aucune théologie ;

[Seules les lois morales peuvent servir de base à une théologie de la raison]
que, par voie de conséquence, si l'on ne prend pas pour fondement ou n'utilise pas comme fil conducteur les lois morales, il ne saurait y avoir aucune théologie de la raison. Car tous les principes synthétiques de l'entendement sont d'usage immanent, alors que, pour la connaissance d'un être suprême, se trouve requis un usage transcendant de ces principes à quoi notre entendement n'est nullement préparé.

[Si la loi de la causalité s'appliquait au Créateur, celui-ci aussi serait conditionné]
Si la loi de la causalité, dotée d'une validité empirique, devait conduire à l'être originaire, il faudrait que celui-ci appartînt à la chaîne des objets de l'expérience ; auquel cas toutefois il serait lui-même, comme tous les phénomènes, à son tour conditionné [=soumis à une condition d'existence, ce qui contredit la définition de Dieu créateur incréé]".
(Fin de citation)

Prouver l'existence de Dieu et d'une vie future est sans espoir
K621 – "Je ne partage certes pas l'opinion si souvent exprimée par des hommes remarquables et réfléchis […] qui sentaient la faiblesse des preuves [d'existence de Dieu] utilisées jusqu'alors - savoir que l'on pourrait espérer encore trouver un jour des démonstrations évidentes de ces deux propositions cardinales de la raison pure : il y a un Dieu, il y a une vie future. Bien davantage suis-je certain que cela n'arrivera jamais. Où la raison veut-elle en effet aller emprunter le fondement de telles affirmations synthétiques ne se rapportant pas à des objets de l'expérience et à leur possibilité interne ?"

> [Kant résume là l'impossibilité de la « preuve ontologique de l'existence de Dieu » : son argumentation purement déductive ne peut établir l'existence concrète d'un être absolument nécessaire : voir Possibilité et réalité.]

Compléments :

- Existence de Dieu ;
- Résumé de la démonstration de Hume concernant la métaphysique et la causalité ;
- La possibilité et l'impossibilité d'un Dieu transcendantal sont indémontrables.

Impossibilité de prouver apodictiquement que Dieu n'existe pas
(Citation de K621 à la suite de la citation précédente)
"Mais il est tout aussi apodictiquement certain qu'il ne surgira jamais aucun homme qui puisse affirmer avec quelque apparence le contraire [c'est-à-dire prouver que Dieu n'existe pas], à plus forte raison dogmatiquement [= de façon purement déductive, sans connaissance issue de l'expérience].

Car, dans la mesure où il ne pourrait en tout cas le démontrer que par l'intermédiaire de la raison pure, il faudrait qu'il entreprît de prouver qu'un être suprême est *impossible,* ou qu'est *impossible* le sujet pensant en nous, comme pure intelligence. Mais où va-t-il aller chercher les connaissances qui l'autoriseraient à prononcer ainsi des jugements synthétiques à propos de choses dépassant toute expérience possible ?

[Voir Jugements synthétiques par concepts de la raison pure.]

Nous n'avons donc aucun souci à nous faire à cet égard : personne ne prouvera jamais le contraire…"
(Fin de citation)

Compléments

- Exigence de non-transcendance ;
- Existence de Dieu ;
- Existence de Dieu : impossibilité de la prouver ou de prouver l'inexistence.

Critique
Beaucoup de gens pensent que « Kant ayant prouvé qu'on ne peut démontrer qu'un Dieu créateur n'existe pas, ils peuvent croire en son existence sans crainte d'être démentis ».

En fait, Kant a d'abord démontré l'impossibilité de démonstrations ontologiques ou basées sur l'expérience de *l'existence* de Dieu.

Il a ensuite démontré l'impossibilité d'une preuve apodictique ou dogmatique de son *inexistence* (ci-dessus).

Pour pouvoir croire à un Dieu créateur transcendant tout en étant cohérent, il faut refuser le déterminisme qui fonde la causalité sous prétexte que ce n'est qu'un postulat. Kant lui-même refuse de renoncer ainsi aux lois de la nature créées par l'homme, et propose à la place de croire en un Dieu transcendantal : voir Dialectique naturelle de la raison humaine : but ultime.

Sur la possibilité d'une preuve en matière d'existence ou de non-existence de Dieu
K628 – "La critique transcendantale, qui m'a découvert tout ce que notre raison pure tient en réserve, m'a pleinement persuadé que, puisque la raison est totalement insuffisante pour produire des assertions affirmatives dans ce domaine, elle disposera tout aussi peu et moins encore du savoir requis pour pouvoir énoncer négativement quelque chose sur ces questions. Car où le prétendu esprit libre ira-t-il chercher sa connaissance selon laquelle, par exemple, il n'y a pas d'être suprême ? Cette proposition se situe en dehors du champ de l'expérience possible, et par conséquent aussi hors des limites de toute vision humaine."

Précisions sur la causalité étendue

Certains philosophes comme Aristote [43] appellent la causalité du postulat ci-dessus *cause efficace* ou *cause efficiente* ; Schopenhauer [29] l'appelle *Principe de raison suffisante du devenir*. Voici des cas où la causalité doit être étendue.

Le problème des évolutions multiples de la Mécanique quantique
La physique moderne, par son outil mathématique de modélisation des évolutions dans le temps et l'espace qu'est la Mécanique quantique, montre qu'une situation de départ peut *évoluer de plusieurs manières*, par une loi d'évolution unique ou *par plusieurs lois simultanément*. Un système dans un état précis au départ peut évoluer vers un état final *choisi parmi plusieurs, voire une infinité* ; il peut même évoluer vers plusieurs états à la fois, appelés alors *états superposés*.

Le problème des instabilités produisant des évolutions sans cause
La physique moderne connaît des évolutions sans cause, instabilités appelées fluctuations quantiques et susceptibles de produire des apparitions de particules. Nous savons aujourd'hui que ces fluctuations ne sont pas des apparitions, mais des indéterminations, des cas où la stabilité n'est pas possible pendant la durée de la mesure parce qu'il faut une durée nettement plus longue ; l'impossibilité est due au principe d'incertitude de Heisenberg [120].

La mise en cause possible de l'ordre de survenance de deux événements
Enfin, la Relativité générale montre que l'ordre de survenance de deux événements A et B dépend de la position et du mouvement de l'observateur : tantôt A précède B, tantôt c'est B qui précède A…

Dans ces conditions, la causalité traditionnelle : « une cause évolue vers une conséquence » et « toute situation a une cause » n'est plus admissible en tant que principe, il faut postuler une *causalité étendue*, prenant aussi en compte la Mécanique quantique et la Relativité générale.

Cette causalité étendue définit la conséquence d'une situation-cause comme une évolution vers *toutes* les situations permises par la physique.
Voir Définition du postulat de causalité *étendue*, prenant en compte les apparitions.

Causalité et déterminisme

Le principe de causalité est conforme au principe du déterminisme, qui suppose la stabilité des lois de la nature en plus de la causalité.
Voir aussi Causalité globale.

Contraintes d'action d'une *cause efficiente* : rester dans les limites de l'Univers

L'action d'une cause efficiente est régie par les lois de la physique. Elle se déroule et s'achève dans l'espace de l'Univers et le temps de l'Univers, aucun franchissement des frontières de l'espace-temps (transcendance) n'étant possible car il contient par définition tout ce qui existe : voir Exigence de non-transcendance.

Le principe de causalité n'est qu'un postulat

K337 – "Le principe [de raison suffisante] selon lequel tout ce qui arrive a une cause n'est nullement un principe connu et prescrit par la raison."

> Exemple - La proposition « Le monde doit nécessairement posséder un commencement chronologique » paraît à tort une évidence. L'erreur logique de cette proposition réside dans le fait de croire *nécessaire* (c'est-à-dire déterminé par la nature des choses) le postulat de causalité, qui résulte d'une généralisation par induction d'enchaînements de situations de la vie courante - et *n'est pas démontré* ; on confond ainsi ce postulat avec un principe : ce n'est pas

parce que toutes les situations *dont nous connaissons la cause* en ont une, que toutes les situations en ont toujours eu une !

La réciproque du principe de causalité n'est pas certaine

Si je peux postuler qu'une situation S_0 produira une évolution E terminée par une situation S_1 (par induction à partir d'évolutions antérieures), je ne peux pas postuler que la situation S_1 a pour cause S_0 : il pourrait y avoir plusieurs situations ou combinaisons d'événements ayant causé S_1. (Exemple : le résultat d'addition 6 peut provenir de 1+5, 2+4, 5.1+0.9, etc.) A partir d'une situation présente on peut *parfois* prévoir l'avenir, *on ne peut pas en général reconstituer (en pensée)* le passé ; ce n'est possible que si on connaît la loi d'évolution qui a conduit à la situation actuelle, avec les valeurs particulières des variables d'état qui s'appliquent à la situation considérée.
Complément : Principe de conservation de l'information d'un système fermé.

Le postulat de causalité fait partie des principes de *l'entendement*

K647 – "…des principes de l'entendement (par exemple, celui de la causalité)…"

C'est parce que ce principe est utilisé si spontanément qu'on fait parfois l'erreur de considérer la (loi de) causalité comme un principe de la raison *en général* (voir Idées de la raison pure (usage régulateur des)).

Or il n'y a de causalité que pour les phénomènes (cause efficace, appelée aussi efficiente ou suffisante), les causes matérielle, finale et formelle n'étant pas soumises à une loi naturelle.

Causalité et cause première

La causalité est le postulat essentiel du déterminisme :

- Principe de causalité du déterminisme : point de vue philosophique
  - Tout phénomène (donc aussi toute situation, tout état d'un système physique) a une cause qui est une loi de la nature.
  - K285 – Toute situation (état d'un système) résulte nécessairement d'un phénomène (cause physique, parfois perceptible) suivant les lois d'évolution de la nature. Le seul critère de nécessité est la possibilité d'une expérience.
  - K285 – "Tout ce qui arrive est déterminé *a priori*, phénoménalement, par sa cause." *C'est une affirmation sans exception du déterminisme des évolutions et un rejet du hasard.*

    Décrit en détail dans [12], le hasard auquel certains croient est le plus souvent un effet de leur ignorance, de la complexité d'une situation ou du caractère non calculable de certaines lois d'évolution : Kant a raison de dire que le hasard n'existe pas dans les lois physiques de la nature.

    > K286 – "Le principe : rien n'arrive par un hasard aveugle est une loi *a priori* de la nature ; de même : aucune nécessité intervenant dans la nature n'est une nécessité aveugle, mais c'est toujours une nécessité conditionnée, par conséquent intelligible." (Voir Principe de fatalisme.)

    Même les lois d'évolution de la Mécanique quantique (notamment l'équation fondamentale d'évolution de Schrödinger [64]) sont parfaitement déterministes, malgré l'interprétation probabiliste des superpositions d'états.

Régression jusqu'à la cause première
En remontant d'une situation à sa cause, puis à la cause de cette cause, etc. à l'infini, si on arrive à une cause première sans cause (exemple : Dieu créateur) on contredit le principe de causalité. Mais de tout temps des philosophes et des croyants ont admis cette autre dérogation que constitue la cause première.

A part les articles sur la Cause première, la Régression et la Régression à l'infini, ce problème est discuté dans :

- Cause à l'infini – Cause absolument nécessaire ;
- Reconstitution d'une situation passée (régression) (important !) ;
- Commencement du monde ;
- idées transcendantales : 3ème conflit ;
- Exigence de non-transcendance ;
- L'ouvrage [12].

- Règle de stabilité du déterminisme
La relation (loi) de cause à effet est stable par rapport au temps et à l'espace : une même cause (même situation) produit, a produit et produira le même effet *partout et toujours* (en toutes circonstances).

Détails :

- Liberté d'échapper aux lois de la nature, hasard et prédictibilité ;
- Chaîne de causalité – Chaîne de conséquences ;
- idées transcendantales : 4ème conflit.

Réalité objective des idées théoriques, notamment l'idée de Dieu

[165] page 101 – "On ne peut conférer une réalité objective à aucune des idées théoriques non plus que les démontrer, à l'exception de la seule idée de liberté qui, elle, est la condition de la *loi morale* dont la réalité est un axiome. - La réalité de l'idée de Dieu ne peut être démontrée que grâce à cette dernière, donc uniquement dans une intention *pratique*, c'est-à-dire *pour agir comme s'il existait un Dieu* - donc uniquement *pour* cette intention."

Voir aussi :

- Causalité (loi dynamique) ;
- Cause - Pertinence des notions de causalité et de conceptualisation ;
- Exigence de non-transcendance ;
- Causalité réversible ou non-réversible.

Catégorie de l'entendement

La causalité est aussi une catégorie de jugement de relation, celle des jugements à relation hypothétique (voir Table des 12 catégories de l'entendement).

Complément : Causalité due à la nature ou due à la liberté.

Causalité (loi dynamique)
Les postulats de causalité *a priori* qui suivent constituent la base du rationalisme de Kant et de la doctrine scientifique déterministe, aujourd'hui universellement admise.

Loi dynamique de la causalité : *la cause entraîne fatalement l'effet*
Voir d'abord Cause et causalité.

De la nécessité
(Citation de K286)
"La nécessité ne concerne […] que les rapports entre les phénomènes, d'après la loi dynamique de la causalité. [Cette loi permet] de conclure *a priori,* à partir d'une quelconque existence donnée (à partir d'une cause) à une autre existence (à l'effet)."

[Principe de fatalisme]
"Tout ce qui arrive est hypothétiquement nécessaire [devait arriver] : c'est là un principe fondamental qui soumet dans le monde le changement à une loi, c'est-à-dire à une règle s'appliquant à l'existence nécessaire, sans laquelle règle il n'y aurait pas même de nature.

> [Soit *S* une situation (phénomène constaté) d'un objet précédée d'une situation *P*, qui en est la cause d'après une loi de la nature. *S* et *P* ont nécessairement la même situation de contingence : toutes deux contingentes ou toutes deux non-contingentes. Donc puisque la situation *S* est un phénomène donné, constaté, la situation *P* dont elle résulte est elle-même certaine et a nécessairement entraîné *S*. Donc *S devait arriver*.]

Par conséquent, le principe : « rien n'arrive par un hasard aveugle » est une loi *a priori* de la nature ; de même : aucune nécessité intervenant dans la nature n'est une nécessité aveugle, mais c'est toujours une nécessité conditionnée, par conséquent intelligible".
(Fin de citation)
Il n'y a donc pas de phénomène sans cause ou d'objet qui existe sans avoir été créé.

Validité du postulat de causalité
L'expérience humaine est possible précisément parce qu'on admet, avec Kant, le principe de la primauté de la connaissance sur les objets – *et pas le contraire*.

Voir aussi :

- Cause et causalité ;
- Cause - Pertinence des notions de causalité et de conceptualisation ;
- Déterminisme ;
- Succession chronologique suivant la loi de causalité (principe) ;
- Existence d'une suite de phénomènes dans le temps : série chronologique ;
- Cause première (commencement chronologique du monde) ;
- Nécessité de postuler le déterminisme pour rendre possible la représentation d'objets.

Les 4 causes d'Aristote (citées dans [31])

- La cause *efficace* (ou efficiente, ou agissante, ou suffisante ou déterminante) est le phénomène physique, la situation ou l'être à l'origine d'une autre situation ; le postulat de son pouvoir est le déterminisme ;

  Une cause efficace a un caractère, la loi de sa causalité.

  Complément : [29] - Arthur Schopenhauer - *De la quadruple racine du principe de la raison suffisante*.
- La cause *finale* est le but (la fin) d'une action, lorsque celle-ci a un auteur pensant susceptible d'avoir un but ; pour cet auteur on pense souvent à Dieu ; Complément : Téléologie.
- La cause *matérielle* est la substance ou le matériau nécessaire à l'action ou à la réalisation d'un objet : en l'absence de matière tel objet n'existerait pas, l'attraction entre deux objets n'existerait pas.
- La cause *formelle* est l'Idée, le plan ou le cahier des charges nécessaire à la détermination (définition intégrale) d'un objet, pour sa construction comme pour son évolution et son interaction avec son environnement ; c'est aussi la prémisse dont se déduit une conclusion.

La causalité, le hasard et leurs conséquences sont étudiées en détail dans [12] et [29].

Causalité (postulat)
Voir Le postulat de causalité.

Causalité étendue – Postulat de causalité étendue
Voir :

- Définitions d'une cause et de la causalité ;
- Définition du postulat de causalité *étendu*, prenant en compte les apparitions.

Causalité par liberté et loi universelle de la nécessité de la nature

Définition
La liberté au sens causal s'oppose au déterminisme. C'est le pouvoir d'agir sans autre cause que l'existence de ce pouvoir lui-même, c'est-à-dire sans aucune raison relative à l'acte accompli.

- Pouvoir d'un homme d'agir sans se préoccuper de l'aspect moral de l'acte ;
- Pouvoir d'échapper aux lois de la nature : déclenchement spontané, effet au hasard : voir Liberté au sens cosmologique.

  Kant postule le déterminisme absolu de la nature, excluant donc le hasard.

Voir Les deux causes de l'action des êtres raisonnables : loi naturelle et liberté.

Causalité globale

Causalité habituelle de la nature

La causalité habituelle est une causalité locale, d'une situation à la suivante, dont le modèle est la chaîne de causalité ; c'est, par exemple, la causalité dont Kant parle dans la régression infinie qui mène à l'inconditionné. Comme toutes les lois de la nature, ce modèle a été défini par l'homme dans le cadre du déterminisme, doctrine qui affirme aussi sa stabilité dans le temps et l'espace : voir C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature.

Causalité globale, agissant en plusieurs étapes ou lieux selon une même loi d'évolution

Mais l'homme a aussi défini une causalité naturelle *de bout en bout*, régissant l'évolution d'un système depuis un état origine A jusqu'à un état final B, c'est-à-dire une *loi globale définie par un principe déterministe*.

Exemple 1 : principe de Fermat (1658) [162]

Ce principe d'optique affirme qu'un rayon lumineux d'un point A à un point B traversant des milieux d'indices de réfraction différents (où la vitesse de la lumière dans chaque milieu est donc inversement proportionnelle à l'indice de réfraction) choisit une trajectoire qui demande le temps total de parcours minimum.

> Autre formulation (dite *Principe de moindre temps*) : la trajectoire choisie entre A et B demande un temps qui est minimum ; deux rayons lumineux partant de A et convergeant en B (image de A) ont même « chemin optique », distance que parcourrait la lumière dans le vide pendant qu'elle va de A à B à travers divers milieux.

D'un point de vue philosophique, tout se passe comme si, entre A et B, la nature choisissait pour ses rayons lumineux les trajectoires selon une loi de *causalité globale*, fondamentalement distincte de la causalité de proche en proche habituelle.

On démontre que le principe de Fermat a les mêmes conséquences que la deuxième loi de la réfraction de Descartes :

$$\frac{\sin i_1}{\sin i_2} = \frac{n_2}{n_1}$$

où n_1 et n_2 sont les indices de réfraction respectifs des milieux 1 et 2, et i_1 et i_2 y sont les angles d'incidence.

C'est là un exemple du fait que *c'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature* ; pour un même phénomène il peut formuler des lois d'expression différente (comme celles de Descartes et de Fermat), dans la mesure où elles donnent exactement le même résultat.

Exemple 2 : Principe de moindre action de Maupertuis (1744) [163]
Maupertuis appelle *action* A_C lors du déplacement d'un point matériel dans un champ de force sous l'effet de celle-ci le long de l'arc de courbe C, de l'instant t_1 à l'instant t_2, le produit d'une énergie par un temps donné par l'intégrale :

$$A_C = \int_{t_1}^{t_2} L(q_1, q_2, q_3; q'_1, q'_{2,} q'_3; t)dt$$

où :

- q_1, q_2, q_3 sont les coordonnées généralisées du point, fonctions du temps t ;
- q'_1, q'_2, q'_3 sont les vitesses généralisées du point, dérivées de q_1, q_2, q_3 par rapport au temps t ;
- $L(q_1, q_2, q_3 ; q'_1, q'_2, q'_3 ; t)$ est le lagrangien [239] du point matériel, différence fonction du temps entre son énergie cinétique et son énergie potentielle.

Le « Principe de moindre action » (qui est en fait un théorème démontrable) affirme que parmi toutes les trajectoires possibles d'un point matériel d'énergie donnée d'un point A à un point B entre deux instants donnés, *celle qui est choisie par la nature est celle qui minimise l'action*.

On démontre que ce principe équivaut aux lois du mouvement de Newton [46] [97], *dont il remplace la détermination du mouvement de proche en proche par une approche globale*.

Le déterminisme peut donc aussi, parfois, présenter un comportement global où les situations intermédiaires sont déterminées par la situation initiale (« oubliée » tout de suite après le départ dans le déterminisme de proche en proche) et la situation finale qui n'a pas encore été atteinte !

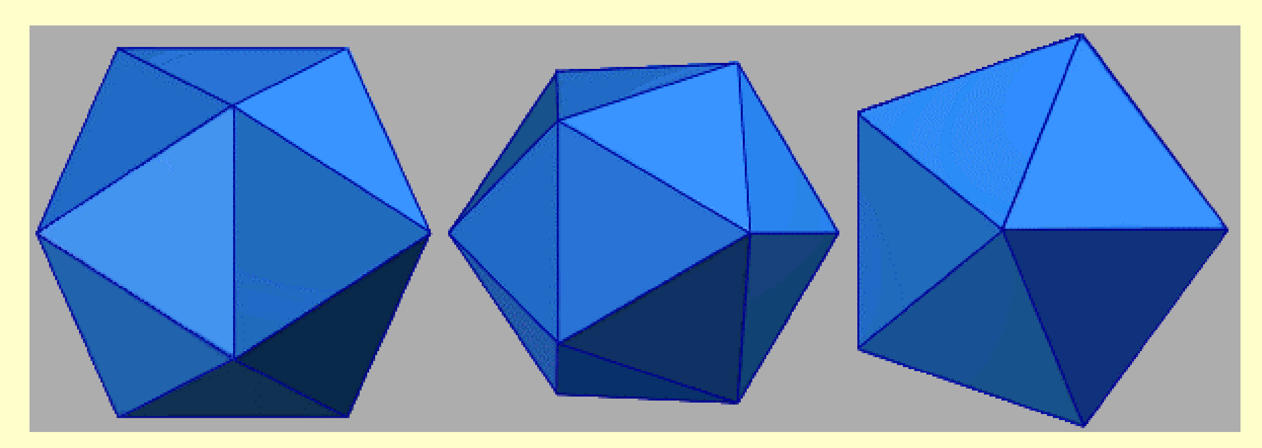
L'approche « moindre action » de la *mécanique* (science du mouvement sous l'action de forces), proposée par Maupertuis en 1744 dans le cadre de la *Mécanique analytique*, se trouve particulièrement apte à traiter les théories qui considèrent, non un seul mouvement réel, mais une collection de mouvements possibles, c'est-à-dire la *Mécanique statistique* et la *Mécanique quantique*. Elle est donc d'une grande importance.

Exemple 3 : quasi-cristaux
Dernier exemple de déterminisme global (ou plus exactement « à grande distance ») : la structure atomique des quasi-cristaux, dont la découverte par Daniel Schechtman a été récompensée par le Prix Nobel de chimie 2011.

Dans un cristal « traditionnel » la construction (cristallisation) se fait par ajout d'atomes un par un, à des emplacements compatibles avec les atomes voisins, pour respecter des motifs simples comme les symétries de rotation d'ordre 2, 3, 4 ou 6, *les seules permises par la théorie traditionnelle*.

Dans un quasi-cristal (forme de matière découverte fortuitement en 1984 et dont on connaît aujourd'hui plus de 100 variétés) la structure des atomes est déterministe (non-aléatoire), fortement ordonnée *à grande distance* (et non pas par rapport aux seuls atomes voisins) et avec des symétries de rotation interdites par la théorie des

cristaux traditionnelle. On trouve ainsi, par exemple, des symétries de rotation en icosaèdre, solide régulier dont les 20 faces sont des triangles équilatéraux !



Icosaèdre vu sous trois angles différents

Ce qui se passe dans la construction d'un quasi-cristal montre qu'il existe des phénomènes de Mécanique quantique à grande distance caractéristiques d'un nouvel état de la matière. Nous n'entrerons pas dans le détail du phénomène complexe des quasi-cristaux, car ce qui nous intéresse du point de vue déterminisme apparaît suffisamment dans ce qui précède : *il existe des phénomènes dont le déterminisme est global et prend en compte des éléments beaucoup plus nombreux ou plus éloignés que ceux auxquels on s'attend d'après le déterminisme classique local*. En outre, *la Mécanique quantique s'applique aussi à des phénomènes à une échelle quelconque, bien plus grande que l'échelle atomique*.

Point de vue de Kant sur l'existence d'une loi globale d'évolution

(*Deuxième analogie de l'expérience : Principe de la succession chronologique suivant la loi de causalité – Critique* 2ème édition K258)
"Tous les changements se produisent d'après la loi de la liaison de la cause et de l'effet".

Conclusion sur la causalité et le déterminisme

Le texte qui suit suppose lu ci-dessus l'article Causalité globale.

Critique du paradigme d'évolution par chaîne de situations successives de Kant
La causalité par situations successives, la seule considérée par Kant pour les 3 sortes de causalité, n'est pas la seule possible. Nous avons vu que la nature est aussi régie par une causalité globale, associée à une fonction qui a une valeur en chaque point (point événement de l'espace-temps) et des limites vers le passé ou l'avenir ; exemple pour les systèmes évoluant dans un champ de potentiel (c'est-à-dire la quasi-totalité des systèmes, macroscopiques ou non) : l'équation universelle d'évolution de Schrödinger, symétrique par rapport au temps.

Justification du postulat d'existence d'une loi globale d'évolution de la nature
La Physique a des centaines de lois, toutes définies par l'homme et vérifiées sans exception. Chacune a un domaine d'application, cas particulier des situations

(phénomènes) qui peuvent se produire ; chacune est provisoire, valable tant qu'on n'a pas découvert de circonstances où elle est fausse ou insuffisamment précise.

Si nous admettons que l'Univers est un tout (et non un ensemble de régions à évolutions indépendantes), qu'elle est régie par les mêmes lois physiques (postulat de causalité) partout et toujours (règle de stabilité), il est légitime de postuler que la causalité d'évolution physique en général est régie par une loi globale d'évolution dont nous connaissons des lois de domaines particuliers.

Le déterminisme est donc dû à une causalité *globale* : **on peut donc postuler l'existence d'une Loi globale d'évolution de la nature**, dont l'homme découvre des cas particuliers décrits par des équations, comme celles de Newton, de Maupertuis ou de Schrödinger. Les raisonnements philosophiques sur la causalité ne doivent donc pas utiliser des *situations distinctes à des instants successifs*, mais une *fonction continue où le temps et l'espace commencent au Big Bang*. Toutes les considérations philosophiques sur un nombre (fini ou infini) de situations successives distinctes relèvent donc d'un modèle malheureux de la réalité, y compris lorsque celle-ci est représentée par des phénomènes.

Le choix regrettable de paradigme de Kant

Compte tenu de leurs dates de publication, Kant aurait pu connaître les principes de Fermat et de Maupertuis bien avant de publier la *Critique*. Peut-être aurait-il alors pensé, pour ses régressions, à d'autres raisonnements que par situations successives distinctes, notamment lorsqu'il a affirmé la continuité de tous les changements. Nous avons là un exemple de la nécessité d'une collaboration critique entre philosophes de culture littéraire et scientifiques.

Causalité réversible ou non-réversible

Voir Causalité réversible ou non-réversible.

Cause - Pertinence des notions de causalité et de conceptualisation

K173 et K700 note 65 - Kant rappelle, en substance, qu'il n'est pas certain :

- Que notre entendement puisse conceptualiser *tout* objet réel : certains objets, phénomènes ou structures pourraient être incompréhensibles pour l'homme, ou compréhensibles seulement de manière erronée. Notre entendement est peut-être déficient ou limité (nous ne prouvons prouver le contraire).

  Comme disait Einstein [85] : « Ce qu'il y a de plus incompréhensible c'est que le monde soit compréhensible. »

- Que la causalité (« l'effet suit nécessairement la cause ») *s'applique à toutes les situations de la nature*, et qu'elle soit *stable* (universelle : « la même cause produit toujours et partout le même effet »). Notre causalité est nécessairement soit *a priori*, soit postulée par induction à partir de successions constatées de phénomènes.

  Le paragraphe intitulé Restriction du postulat de causalité étudie des conséquences d'une restriction de l'exigence de stabilité des lois d'évolution de la nature, la possibilité d'apparition de situations sans cause et la possibilité d'un Univers sans commencement.

Par contre, il est certain que notre sensibilité *existe*, *traduit* les phénomènes en représentations interprétées par intuition qui *lance des processus d'entendement qui les conceptualisent*.

Voir aussi :

- Cause et causalité ;
- Causalité (loi dynamique) ;
- Cause première (commencement chronologique du monde) ;
- Nécessité de postuler le déterminisme pour rendre possible la représentation d'objets.

Cause première (commencement chronologique du monde)
Source : K331 – "Le monde [l'Univers] doit nécessairement posséder un commencement chronologique."

D'après cette citation, la cause première (ou initiale, ou ultime, ou à l'infini de la cause de la cause) du monde est sa création, qu'une régression à l'infini suppose nécessaire. La preuve logique traditionnelle de l'existence de Dieu (hélas fausse) est la preuve ontologique, qui déduit cette existence du concept même de Dieu.

Voir aussi :

- Régression à l'infini ;
- Exigence de non-transcendance ;
- Commencement du monde ;
- Premier problème cosmologique (1er conflit des idées transcendantales) ;
- Présentation de la 3ème antinomie : « Y a-t-il du hasard dans les lois de la nature ? ».

Discussion de la notion de commencement chronologique du monde (appelée aussi *cause première*)

- Kant a montré qu'on ne peut savoir ni si le monde a été créé par Dieu, ni s'il ne l'a pas été, faute de preuve par expérience.
- Kant voit donc que le monde existe, mais il ne sait pas pour quelle raison physique : pour lui, la cause première de l'existence du monde existe mais demeure inconnue.
- Kant n'approfondit pas l'idée que le monde a toujours existé, sans avoir été créé.

Trois erreurs philosophiques
Les trois exemples ci-dessous illustrent un même type d'erreur : le postulat de causalité (exactement : son Principe de raison) construit par induction à partir d'un nombre fini de cas particuliers où la causalité s'est appliquée, est utilisé en tant que *principe général* dans des cas pour lesquels il n'était pas conçu.

1 – *Une chaîne de causalité infiniment longue*
Le postulat de causalité suppose que « Toute situation a nécessairement une cause qui l'a précédée et dont elle résulte ; rien ne peut exister sans avoir été créé auparavant » (cette cause est un postulat, pas une certitude logique). L'homme justifie ce postulat par le fait qu'il a pu, dans de nombreux cas, expliquer une situation S par une situation-cause C qui l'a précédée ; par induction, il postule alors que *chaque fois* qu'il constatera cette *même* situation S, elle sera due à la *même* cause C, et qu'il n'y a pas de situation sans cause antérieure.

> *Critique*
> Une situation donnée S pouvant souvent résulter de plusieurs causes C_1, C_2, C_3…, agissant séparément ou ensemble, on ne peut être certain que si elle se reproduit elle est due *à la même* cause : ce n'est là qu'une possibilité. On peut supposer seulement qu'il y a eu *une* cause, même différente ; la cause est la même seulement si une même loi de causalité stable s'est appliquée, donc à partir d'une même situation antérieure.
>
> Exemple : des statistiques montrent que la longévité humaine diminue quand la consommation d'alcool augmente. On ne peut pourtant attribuer la longévité à la seule consommation d'alcool, puisqu'elle est aussi affectée par des pathologies comme le cancer, la consommation de tabac, etc.

L'application illimitée de ce postulat entraîne une *régression à l'infini* (voir cet article).

2 – *Si une chose existe, elle a nécessairement été créée ex nihilo*
C'est là une conséquence différente du principe de causalité, que beaucoup de gens considèrent comme une évidence : l'existence d'une chose ayant nécessairement une cause, il y a eu une création dans le passé ; dans leur esprit, la création a fait passer la chose de l'inexistence à l'existence, ce fut une création *ex nihilo* (à partir de rien). Certains sont incités à penser ainsi par leur foi monothéiste : « Dieu a créé le monde ex nihilo ».

Mais la création d'un objet A (son apparition pour nous) peut aussi résulter de la *transformation* d'un objet préexistant B : la logique l'affirme et la physique l'exige (lois de conservation de l'énergie, de la charge électrique, etc.). Dieu aurait pu créer le monde à partir de lui-même, être préexistant car absolument nécessaire : c'est le point de vue de Spinoza [131], pour qui « Dieu est dans tout et tout est dans Dieu ». L'existence actuelle peut vraiment résulter d'une transformation, au vu de l'évolution de l'Univers qui se poursuit (son expansion accélérée, par exemple) et de la possibilité scientifique qu'il ait toujours existé.

Une création ex nihilo du monde que nous connaissons n'est donc pas une nécessité logique.

3 – *Le postulat de causalité est une induction contestable à l'échelle de l'Univers*
L'homme a postulé la causalité en généralisant par induction des constatations effectuées dans le monde qu'il voyait, *à son échelle d'espace et de temps*. Mais rien ne prouve qu'à l'échelle de l'Univers (défini comme *tout* ce qui existe, et dont la plus grande partie spatiale et temporelle nous est inaccessible) la causalité est la même, rien ne prouve qu'elle existe encore ou s'applique de la même façon.

Non seulement nous n'avons pas de preuve logique de la validité du postulat à l'échelle de l'Univers, mais la physique nous donne de nombreuses preuves qu'aux échelles extrêmes, très grande ou très petite, la causalité est très différente.

- La Relativité montre que deux observateurs ne voient pas nécessairement le même ordre d'antériorité de deux événements A et B, ne permettant donc pas à l'un plus qu'à l'autre d'être la cause certaine de quelque chose.
  Voir aussi [242].
- De son côté, la Mécanique quantique introduit aussi des paradoxes de causalité.
- Enfin, les théories les plus avancées de l'infiniment petit envisagent un temps et un espace discontinus, quantifiés, avec des évolutions physiques probabilistes… [30].

Parler de nécessité d'un commencement chronologique à l'échelle de l'Univers relève de la spéculation. Il y a des théories cosmologiques sur le sujet, toutes à l'état de conjecture.

Une antinomie de la raison pure

La raison pure peut conclure *à la fois* que l'Univers a une dimension finie et un âge fini, et que sa dimension et son âge sont tous deux infinis ; pourtant ces deux possibilités s'excluent mutuellement. Il y a là une *antinomie* que seule pourrait éventuellement résoudre une connaissance scientifique plus avancée que la nôtre. Voir idées transcendantales : 1er conflit.

Causes d'Aristote
Voir Les 4 causes d'Aristote.

Censure de la raison

Selon le dictionnaire [13]

La *censure* est l'examen d'une doctrine, d'un écrit ou d'une activité par une autorité instituée à cet effet.

Chez Kant

(Citation de K632)
"On peut appeler *censure* de la raison un procédé de ce genre, consistant à soumettre les faits de la raison à l'examen et, le cas échéant, au blâme.

Il est indubitable que cette censure conduit inévitablement au *doute* à l'égard de tout usage transcendant des principes. Simplement n'est-ce là que le deuxième pas, qui ne met pas encore un terme, et de loin, à l'ouvrage entrepris.

[Les trois pas de la raison pure]

- *[1er pas : identification de l'objet]*
  Le premier pas dans les affaires de la raison pure, qui caractérise son enfance, est *dogmatique.*
- *[2ème pas : examen critique de son concept]*
  Le deuxième pas, que l'on vient d'évoquer, est *sceptique* et témoigne de la prudence du jugement aiguisé par l'expérience.

- *[3ème pas : examen critique du pouvoir de connaissance pure de la raison]*
  Mais un troisième pas est encore nécessaire, qui incombe uniquement à la faculté de juger mûre et adulte se fondant sur des maximes solides et attestées dans leur universalité : il consiste à soumettre à appréciation, non pas les *faits* de la raison, mais la raison elle-même dans tout son pouvoir et dans toute l'aptitude qui est la sienne d'atteindre à des connaissances pures *a priori*.

  Cela ne correspond plus à la censure, mais à la *critique* de la raison, grâce à quoi il ne s'agit plus uniquement de déterminer des *bornes* de la raison, mais d'en saisir les *limites* déterminées, ni seulement d'en appréhender l'ignorance sur un point ou sur un autre, mais de l'établir relativement à toutes les questions possibles d'un certain type, et cela non pas simplement de manière conjecturale, mais par une démonstration tirée de principes."

[Voir aussi Usages de la raison pure]
(Fin de citation)

Certitude

Selon le dictionnaire [13]

La certitude est l'état de l'entendement à l'égard d'un ou de plusieurs jugement(s) qu'il tient pour vrai(s).

Une certitude intuitive est une évidence (K616).
Une proposition immédiatement certaine est une certitude intuitive.

Chez Kant

Certitude d'une connaissance par l'absurde
(Citation de [169] pages 235-236)
"On est certain [d'une connaissance] dans la mesure où l'on reconnaît qu'il est impossible [qu'elle] soit fausse.

- Le degré de cette certitude, lorsqu'il est pris *objectivement*, dépend de ce qu'il y a de suffisant dans les caractères de la nécessité d'une vérité
  [c'est-à-dire de la rigueur de sa démonstration].
- Mais dans la mesure où il est considéré *subjectivement*, ce degré est d'autant plus élevé que la connaissance de cette nécessité est plus intuitive
  [c'est-à-dire de la spontanéité de l'impression d'évidence].

A ce double point de vue, la certitude mathématique est d'une autre nature que la certitude philosophique."
(Fin de citation)

Voir aussi Vérité ; WYSIATI ; L'impression de certitude

Chaîne de causalité – Chaîne de conséquences

Définitions

Une situation à l'instant t : S_t, a été causée par une situation à l'instant t-1 : S_{t-1}, elle-même résultant de la situation S_{t-2}, etc. La conséquence de S_t à l'instant t+1 est S_{t+1}, la conséquence à l'instant t+n (n=…-2, -1, 0, +1, +2, …) est S_{t+n}.

La suite des situations S_{t+n} où n<0 est appelée *chaîne de causalité* de la situation S_t : ses éléments *précèdent* S_t. La suite des situations S_{t+n} où n>0 est appelée *chaîne des conséquences* de la situation S_t : ses éléments *suivent* S_t.

Une chaîne de causalité et une chaîne de conséquences sont des suites de situations considérées à des instants consécutifs ; Kant les appelle souvent *séries de changements*.
Voir Contingence et chaîne de causalité.

Commencement d'une chaîne de conséquences : actif ou passif

K449 – Il y a deux sens du mot « commencer » pour une chaîne de conséquences :

- Le commencement *actif* est la cause efficiente du début de la chaîne : il « lance » la chaîne, il n'agit qu'une fois ;
- Le commencement *passif* agit chaque fois qu'une cause entraîne sa conséquence : il agit plusieurs fois, et peut-être selon des lois physiques distinctes.

Voir Régression - Régression empirique - Régression à l'infini.

En remontant le plus loin possible une chaîne de causalité à partir de son dernier élément (la représentation du phénomène observé) - c'est-à-dire lors d'une régression – il y a deux cas :

- Soit la suite des causes est infinie parce que les prédécesseurs du phénomène ont toujours existé, donc aucun d'eux n'a été créé (ce qui suppose que l'Univers a toujours existé) ;
- Soit la suite des causes est finie parce qu'elle a commencé à une certaine date dans le passé (le Big Bang d'il y a 13.8 milliards d'années pour toute chaîne de causalité, compte tenu de notre science actuelle).

Dans les deux cas, le phénomène observé a nécessairement un prédécesseur inconditionné.

Critique de la notion même de chaîne de causalité

La pertinence de la notion de chaîne de causalité pour des raisonnements philosophiques est contestable : voir Causalité globale.

Champ de conscience
Ensemble des objets psychiques dont une personne a conscience à un instant donné, objets *présents à son esprit*. Les représentations de ces objets sont dans sa mémoire de travail et la conscience porte sur leurs concepts associés.

Changement et transformation
(Citation de K257)
"C'est sur cette permanence que se fonde aussi ce qui vient légitimer le concept de *changement.* Naître et périr ne sont pas des changements de ce qui naît et périt. Le changement est un mode d'existence qui succède à un autre mode d'existence du même objet. En ce sens, tout ce qui change se trouve *demeurer,* et seul *son état connaît une transformation.*

[Une création, apparition d'un nouvel objet préalablement inexistant, n'est pas un changement ; de même, une disparition supprimant une existence non plus.]

Dans la mesure où, cela étant, ce changement ne concerne que les déterminations qui peuvent cesser ou encore faire leur apparition, nous pouvons dire, en une expression qui a en apparence quelque chose d'un paradoxe : seul le permanent (la substance) connaît le changement, ce qui peut varier ne subit pas de changement, mais seulement une *transformation,* en tant que certaines déterminations cessent et d'autres font leur apparition. Le changement ne peut donc être perçu qu'à l'égard de substances…"
(Fin de citation)

On verra souvent le mot *évolution* à la place de changement ou de transformation.
Voir aussi Appréhension d'un phénomène et Apparition.

Chimère
Objet, animal ou être imaginaire, qui ne peut exister.

Chiral – Chiralité
Selon [83] article *CHIRALITE, chimie* : un objet est chiral s'il n'est pas superposable à son image dans un miroir. Nos mains appartiennent à cette classe des objets chiraux, d'où leur nom, dérivé du grec *kheir*, « main ».

La chiralité apparaît aussi dans le sens d'une rotation dans l'espace. Pour serrer un écrou sur une vis, par exemple, selon qu'on tourne dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens opposé, le pas de vis est, respectivement, *à droite (dextrorsum - sens habituel)* ou *à gauche (sinistrorsum – sens des raccords de bouteille de gaz, avec leur filetage au « pas du gaz »)*. Voir :

- *Dextrorsum – Sinistrorsum (latin)* ;
- Critique : Le paradoxe des objets symétriques ;
- *The New York Times* du 14 juin 2017: *How Pasteur's Artistic Insight Changed Chemistry* - https://www.nytimes.com/2017/06/14/science/louis-pasteur-chirality-chemistry.html?ribbon-ad-idx=3&rref=science&module=Ribbon&version=context&region=Header&action=click&contentCollection=Science&pgtype=article

Chose en soi
Lire d'abord Réalité d'une chose en soi : réalité objective.

La chose en soi est une réalité absolue

La *chose en soi* d'un objet réel est un ensemble d'informations qui le représente dans sa nature propre, indépendamment de toute possibilité d'expérience, donc de toute condition d'existence, donc objectivement : c'est une *réalité absolue* et éternelle. Comparer cette définition à celle d'essence.

En parlant de chose en soi, un idéaliste comme Kant parle d'un objet qu'il considère comme réel : il faut en être conscient. Autrement dit :

- L'objet d'une chose en soi est elle-même, d'où le qualificatif *en soi* ;

- La chose en soi d'un objet des sens est inconnaissable, les sens ne nous en rapportant à travers le phénomène qu'une connaissance partielle, éventuellement sujette à une apparence.

  Le caractère inaccessible de la chose en soi, donc de l'être (existence), confère à la philosophie kantienne un caractère quelque peu nihiliste.

La chose en soi est une détermination logique d'objet

La liste des informations d'une *chose en soi* est complète : elle contient tout ce qui la définit en tant qu'objet, dans son être comme dans ses possibilités d'interagir avec l'extérieur.

La chose en soi est une Idée pure
Cette liste d'informations est absolue : indépendante du temps, de l'espace et des circonstances, c'est une Idée pure. Elle ne peut donc être ni cause efficace, ni conséquence de quelque chose : elle n'a pas de réalité physique.

La liste des informations d'une chose en soi ne peut contenir l'existence de cette chose, car une même liste pourrait correspondre à zéro, une ou plusieurs choses. Ainsi, par exemple, quelle que soit la définition de Dieu elle ne peut contenir son existence. De toute manière, l'existence n'est pas un prédicat d'objet : le *fait* d'être ne peut comprendre *la nature* de l'être.

Chose en soi et connaissance

Revoir d'abord les définitions d'un phénomène et d'une connaissance.

Une *chose en soi* est inconnaissable, elle est seulement intelligible. On ne peut donc pas rapporter le divers d'un phénomène ou d'une intuition directement à une *chose en soi*, il faut passer par l'entendement et éventuellement la raison. Par définition, une *chose en soi* aurait une représentation qui en serait l'image parfaite *si (étant omniscient) on pouvait en connaître toutes les informations*, mais on ne le peut pas.

La conscience empirique (la connaissance) ne nous donne, dans la représentation d'un objet perçu, que la forme de l'intuition (l'espace et le temps) et celle de sa pensée (les catégories et le concept d'expérience) ; après intervention de la raison qui impose des conditions par un raisonnement, ces informations constituent le *conditionné* de l'objet.

Il y a donc des informations du phénomène et de sa *chose en soi* qu'une expérience ne nous donne pas : elles font partie de l'inconditionné, qui contient toutes les informations de la *chose en soi*. La réalité objective d'une *chose en soi* n'est donc pas connaissable par l'expérience, notre représentation d'origine sensible n'en étant qu'une approximation incomplète et sujette à des apparences. La *chose en soi* contient donc le maximum possible d'informations sur son objet.

Dans le conditionné de l'objet des sens	Dans l'inconditionné de l'objet intelligible
Conscience empirique (connaissance)	Chose en soi

Informations sur un objet des sens après intuition, entendement et raisonnement

La chose en soi du phénomène correspondant à un objet des sens peut aussi être interprétée comme le contenu (le concept) d'une connaissance omnisciente de l'objet du phénomène.

Voir aussi Représentations et ensembles d'informations (diagramme).

Une *chose en soi* peut être pure imagination ; et si elle ne correspond pas à une possibilité d'expérience tout en étant intelligible, elle peut être un noumène (au sens positif).

Choses en soi et phénomènes

K319 – "…quand bien même nous pourrions, par l'entendement pur, dire synthétiquement quelque chose à propos des *choses en soi* (ce qui est pourtant impossible), cela ne pourrait en tout cas s'appliquer aucunement aux phénomènes, qui ne représentent pas des choses en soi. […] L'espace et le temps ne seront pas des déterminations des choses en soi, mais des phénomènes : ce que les choses peuvent bien être en soi, je ne le sais pas et n'ai pas non plus besoin de le savoir, étant donné qu'en tout cas une chose ne peut jamais se présenter à moi autrement que dans le phénomène."

Remarque

Le concept de *chose en soi* est un concept spéculatif destiné exclusivement à des raisonnements théoriques : on en affirme l'existence et on se réfère à son contenu comme ensemble limite maximum pour un objet réel donné.

Différence entre chose en soi et noumène

D'après [56] §34 page 128 note :

- Une chose en soi étant issue de l'intelligence est qualifiée d'intellectuelle et s'applique au monde sensible ;
- Un noumène est qualifié d'intelligible ; il est issu de l'entendement et inapplicable aux objets de l'expérience.

Voir aussi :

- Essence ;
- Idée selon Platon ;
- Idée selon Kant (concept rationnel issu de notions) ;
- Noumène en tant que chose en soi : un abus de l'entendement ;
- L'être suprêmement réel, ensemble ou fondement de toutes les réalités.

Critique du concept kantien de chose en soi

[158] pages 193-194 – "La notion de *chose en soi* [du] système kantien […] est, en effet, tout à la fois *inaccessible* en vertu de la théorie kantienne de l'objectivité (toute représentation d'objet est par définition *pour nous* et ne dépasse donc jamais le stade du « phénomène ») et pourtant *indispensable* pour expliquer le « choc » de la perception et fonder la passivité d'une sensibilité pour laquelle le monde est donné et non pas créé. Nécessaire pour justifier la théorie de la finitude radicale liée à cette passivité des sensations (dans l'« Esthétique transcendantale »), la chose en soi serait aussitôt évacuée pour ne pas mettre en péril la nouvelle doctrine de l'objectivité (dans l'« Analytique transcendantale »." (Voir Réalisme)

Cinabre

Sulfure de mercure de couleur rouge, utilisé notamment pour la fabrication du vermillon.

[56b] §13 remarque II page 67 – "La sensation du rouge offre une ressemblance avec la propriété du cinabre qui suscite en moi cette sensation."

Clarté et obscurité psychologiques

Selon le dictionnaire [13]

(Domaine de la pensée) Qualité de ce qui est clair, sans ambiguïté, facile à comprendre. Clarté de la conscience, de l'intelligence, d'une démonstration, d'un discours.

Chez Kant : représentations claires, obscures et distinctes

A061-A062 [3] - *Des représentations que nous avons sans en être conscients*

On peut avoir en mémoire de travail une représentation sans en être conscient, par une conscience médiate. "De semblables représentations sont appelées *obscures ;* les autres sont *claires,* et si leur clarté s'étend aussi aux représentations partielles d'un tout auquel elles appartiennent et à la manière dont elles s'y associent, il s'agit de *représentations distinctes,* qu'elles relèvent de la pensée ou de l'intuition."

> Kant qualifie d'obscure une représentation dont la présence en mémoire ne déclenche pas spontanément une prise de conscience, contrairement à une représentation claire, qui déclenche sa propre présence à l'esprit.
>
> La distinction suppose donc deux conditions :
>
> - clarté de toutes les représentations partielles d'un même tout présentes à l'esprit ;
> - clarté des associations entre elles et avec le tout.

K406-K407 note * "La clarté n'est pas […] la conscience d'une représentation ; car un certain degré de conscience, mais insuffisant pour qu'il y ait souvenir, ne peut que se rencontrer même dans bien des représentations obscures. […] En fait, est claire une représentation où la [prise de] conscience est suffisante pour être *conscience de la différence* qui la distingue d'autres représentations."

Un tout (exemple : un homme) est vu de loin sous forme de *représentations partielles* (tête, corps…).

Les représentations obscures conduisent à des illusions

A064 [3] – "…souvent encore nous sommes le jouet de nos représentations obscures, et notre entendement n'est pas capable de se préserver des absurdités dans lesquelles le conduit leur influence, quand bien même il les reconnaît comme relevant de l'illusion."

Clarté, distinction, connaissance et ordre

A065-A066 [3] – "La conscience de ses représentations, quand elle est suffisante pour *différencier* un objet d'un autre, est la *clarté.* En revanche, celle grâce à laquelle la *composition* des représentations s'éclaire, se nomme la *distinction.* Seule cette dernière fait qu'une somme de représentations devient *connaissance :* ce faisant, parce que toute composition devenue consciente présuppose l'unité de celle-ci et par conséquent une règle de la composition, un certain *ordre* se trouve conçu au sein de cette diversité.
Voir aussi Conscience claire et conscience obscure : définitions.

Représentations distincte, confuse et indistincte – Simplicité

Définition du dictionnaire [13] : une chose est confuse si ses éléments, ses détails sont disposés sans ordre ou dans un ordre tel qu'il est difficile de les distinguer ; en somme, sa structure n'est pas claire.

A066 [3] – "A la représentation distincte, on ne peut opposer la représentation *confuse*, mais il faut simplement lui opposer la représentation *indistincte*. Ce qui est confus ne peut être que composé ; car, dans le simple, il n'y a ni ordre, ni confusion. Cette dernière est donc la cause de l'indistinction, mais elle n'en constitue pas la définition."

La complexité ne se comprend que par sa structure

A066 [3] – "Dans toute représentation complexe, comme l'est chaque connaissance (puisque, pour qu'il y ait connaissance, il faut toujours de l'intuition et du concept), la distinction repose sur l'ordre selon lequel sont combinées les représentations partielles, lesquelles, dès lors, permettent soit (d'un point de vue simplement formel) une division purement logique en représentations supérieures et représentations subordonnées, soit une division réelle en représentations principales et représentations adjacentes : c'est à la faveur d'un tel ordre que la connaissance devient distincte."

Classe (Logique symbolique)
Le mot classe est souvent utilisé comme synonyme d'ensemble.
Voir aussi Classe x | φx.

Codivisions et subdivisions
Voir Codivisions et subdivisions.

Coexistence
Voir Principe de la simultanéité.

Coextensif à …
Qui est défini sur le même ensemble que... - Exemples :

- La somme de deux nombres entiers est coextensive à ces nombres :
elle est définie sur le même ensemble que ces deux nombres, l'ensemble des nombres entiers.
- Kant croyait que la connaissance d'un objet est soit coextensive à l'intelligence, soit plus étroite qu'elle car les fonctions de l'entendement sont un sous-ensemble de celles de l'intelligence : voir compréhension.
- Bergson [44] disait que la conscience est coextensive à la vie.

Cogito, ergo sum (latin)
Voir Définition du réalisme transcendantal.

Cognitio (latin)
Connaissance : toute connaissance provient subjectivement de faits ou de raisonnements.

Cognition
Substantif - Ensemble des facultés mentales d'acquisition, de gestion et d'utilisation des connaissances, notamment les fonctions entendement et mémoire. Elle traduit des représentations d'objets réels en symboles conceptuels et effectue des calculs sur ces symboles, par exemple par l'approche connexionniste.

La psychologie cognitive est la science de la cognition. Voir aussi : mnésique.

Cognitivisme et Connexionnisme

Cognitivisme
Approche de l'étude de l'acquisition des connaissances et du traitement de l'information orientée vers la résolution des problèmes.

Le cognitivisme considère les comportements *observables* comme des signes dont l'étude permet de trouver des structures sous-jacentes, *décrites sous forme calculable d'algorithmes, d'automates ou d'heuristiques*. Ces comportements sont propres au sujet, alors que pour le béhaviorisme ils dépendent de règles extérieures au sujet.

La recherche prouve que le système nerveux central ne fonctionne pas tout à fait comme un ordinateur, mais plutôt comme un réseau d'automates connexionnistes.

Connexionnisme
Doctrine de modélisation et de simulation des systèmes cognitifs (processus psychiques, opérations mnésiques, etc.). Le connexionnisme considère qu'on peut modéliser le système cognitif par un réseau neuronal d'automates à deux états simulant des neurones du cerveau, l'état de l'un d'eux étant calculable à partir des messages activateurs ou inhibiteurs des autres.

Colinéaire
Adjectif : qui est juxtaposé avec d'autres sur une même ligne droite.

Commandement (de la raison).
Voir Définitions de Kant d'un impératif, d'un commandement, du bien et de l'agréable.

(Citation de [109] Chapitre II page 299 - *Connais-toi toi-même*)
Du premier commandement intervenant pour tous les devoirs envers soi-même
§14 – "Ce commandement est le suivant : *Connais-toi toi-même* (interroge-toi, sonde-toi), non pas quant à ta perfection physique (l'aptitude ou l'inaptitude à toutes sortes de fins qui puissent te passer par la tête ou même qui puissent t'être imposées), mais quant à la perfection morale en relation avec ton devoir ; analyse ton cœur pour savoir s'il est bon ou mauvais, si la source de tes actions est pure ou impure, et examine ce qui peut lui être imputé, soit comme appartenant originairement à la *substance* de l'homme, soit comme dérivé (acquis ou venu s'y ajouter), et qui est susceptible d'appartenir *à l'état* moral."
(Fin de citation)

Commencement du monde
Voir :

- Inconditionné – Conditionné ;
- Exigence de non-transcendance ;
- Cause première (commencement chronologique du monde) ;
- Cause à l'infini – Cause absolument nécessaire ;
- Reconstitution d'une situation passée (régression) (important !) ;
- Les divers types de début de la série de conditions d'un inconditionné ;
- Absolument premier ;
- Preuve de la thèse : raisonnement sur la finitude de l'âge et de l'étendue du monde ;
- Big Bang, la naissance de l'Univers ;
- idées transcendantales : 3ème conflit.
- Positions parfois contradictoires de l'Eglise catholique sur la création divine du monde et l'évolutionnisme darwinien [113].

Commencement d'une chaîne de causalité : actif ou passif
Voir Commencement d'une chaîne de causalité : actif ou passif.

Commerce
Selon le dictionnaire [13] :

- Relations sociales, amicales ou affectives entre plusieurs personnes.
  Exemples : Etre en commerce avec, entretenir un commerce avec, lier commerce d'amitié avec ;
- Fréquentation de personnes ;
- Echange d'idées ;
- Relation avec :

  K400 – "Le rapport [de l'âme] aux objets dans l'espace donne le *commerce* avec le corps ;"

Communauté
Définition : La communauté est la relation entre des choses que l'esprit peut associer selon un critère quelconque, parce qu'il leur trouve quelque chose en commun.

K166-K167 – La communauté est une catégorie dynamique de l'entendement qui désigne une relation d'action réciproque entre deux choses. C'est le corrélat commun des concepts d'action réciproque et de commerce.

Des choses en communauté font donc partie d'un tout réel ([56b] §28 page 101).
Exemple : voir Subsistance.

Commutativité
(Mathématiques et Logique) Substantif : propriété d'une opération dont le résultat reste invariable si l'on intervertit les facteurs ou les termes.
Adjectif : commutatif ou commutative.
Exemple : l'addition 5+3 est commutative car 5+3 = 3+5 = 8.

Compacité – Compact (Logique)
Voir Coupures et compacité.

Comparaison des produits de la raison avec ceux de l'entendement
Voir Comparaison des produits de la raison avec ceux de l'entendement.

Compiler

- Rassembler en un seul ouvrage des extraits provenant de sources différentes ;
- (Informatique) Traduire un programme d'un langage de haut niveau en langage d'un niveau inférieur, éventuellement exécutable.

Chez Kant
Distinguer les concepts purs de la raison des concepts purs de l'entendement
(Citation de [56b] §41 page 128)
"Distinguer les *Idées*, c'est-à-dire les concepts purs de la raison, des catégories ou concepts purs de l'entendement comme des connaissances entièrement différentes par l'espèce, l'origine et l'usage, c'est une tâche si importante pour fonder une science qui doit contenir le système de toutes ces connaissances *a priori* qu'à défaut de cette distinction la métaphysique est absolument impossible ; c'est tout au plus alors une tentative d'apprenti faite sans règles pour compiler un château de cartes, sans connaître les matériaux auxquels on a affaire ni leur convenance à tel ou tel emploi."

> [L'emploi de *compiler* dans ce contexte est surprenant : la traduction [56] page 153 parle de « *construction* d'un château de cartes ».]

(Fin de citation)

Complétude

Selon le dictionnaire [13]

Caractère de ce qui est complet.
Exemple : un concept complet d'un objet en contiendrait toutes les informations ; il représenterait alors un *objet véritable*.

Selon le dictionnaire [9]
Adjectif qui a un sens fonctionnel et un sens sémantique.

Complétude fonctionnelle
La complétude fonctionnelle est un système de connecteurs de propositions assez riche pour permettre d'exprimer toutes les fonctions de vérité.

- Exemple 1 : Kant parle de complétude au sens fonctionnel dans K155 pour affirmer que l'ensemble des catégories (concepts primitifs de l'entendement pur) est complet : il permet de formuler *tous* les jugements formels concernant des phénomènes dont l'esprit peut avoir besoin.
- Exemple 2 : Complétude des connecteurs des syllogismes catégoriques
  Considérons les 4 connecteurs A, E, I, O des syllogismes catégoriques.
  Ces connecteurs constituent un système capable d'exprimer *tous* les cas de vérité formelle des jugements d'un syllogisme catégorique : on dit que c'est un système de connecteurs *fonctionnellement complet*.

Il existe évidemment des systèmes de connecteurs *non complets*, permettant de constituer des propositions dont la forme ne permet pas par elle-même d'affirmer leur valeur de vérité.

Exemple : si du système précédent je retire le 2ème connecteur, E, la proposition « Aucun cheval n'est un animal » n'a pas de valeur logique, je ne peux *au vu de sa seule forme*, décider qu'elle a un sens, car « *aucun n'est* » n'est pas défini.

Complétude sémantique
La complétude sémantique est la propriété d'une axiomatique où :

- Toute proposition formellement valable (syntaxiquement correcte) est démontrable à l'aide des seuls axiomes et théorèmes déjà connus ;

  [Mais le 1er théorème d'incomplétude de Gödel affirme qu'il n'existe pas d'axiomatique sémantiquement complète.]
- Réciproquement, toute proposition démontrable est syntaxiquement correcte.

Complément : La complétude est une distinction complète extensive.

Complexe

En psychanalyse et chez Jung [42]
Ensemble de représentations et de souvenirs à forte charge affective, contradictoires, partiellement ou totalement inconscients, et qui conditionnent en partie le comportement d'un individu. Formé après la naissance du sujet, c'est un constituant normal de la psyché normale.
Exemples : complexe d'Œdipe, anima, âme.

Complexe d'Œdipe : ensemble de souhaits inconscients d'un homme de voir mourir son père et d'inceste avec sa mère. Découvert par Freud [41] et nommé d'après la tragédie *Œdipe Roi* de Sophocle [66].

Signification de *complexe* en langage courant

- Trouble de caractère, particulièrement inquiétude ou timidité.
- Goût, attirance plus ou moins maladifs pour quelque chose.

Composition / Connexion (synthèses mathématique ou dynamique)
K238 note *-K239 - "Toute *liaison* est une *composition* ou une *connexion*."

Composition

Définition : une composition d'éléments les regroupe en un ensemble.

> Exemple : une composition de tous les nombres pairs est l'ensemble des nombres pairs.

Composition en tant que synthèse d'un divers
K238 note *- [Une composition est] "la synthèse d'un divers dont les éléments ne s'appartiennent pas nécessairement les uns aux autres, comme c'est le cas par exemple des deux triangles que produit la division d'un carré par la diagonale : par eux-mêmes, ils n'appartiennent pas nécessairement l'un à l'autre ;"

> (Des éléments qui « s'appartiennent les uns aux autres » sont des éléments qui « ont quelque chose en commun » : il existe une relation entre eux.
> Donc des éléments qui « ne s'appartiennent pas nécessairement les uns aux autres » ont (ou n'ont pas) de relation entre eux : ils sont (ou ne sont pas) disjoints.)
>
> Exemple de composition : "la synthèse de *l'homogène*, dans tout ce qui peut être soumis à un examen *mathématique* (synthèse qui à son tour peut être divisée en celle de *l'agrégation* et celle de *la coalition*)."

La synthèse de l'appréhension est une composition du divers d'une intuition empirique.

Complément : Conscience claire et conscience obscure : définitions.

Décomposition d'une composition de représentations pour les distinguer
Kant appelle aussi *composition* l'ensemble des représentations en mémoire de travail à un instant donné, représentations que l'esprit distingue les unes des autres lorsqu'elles sont claires :

> A065-A066 [3] – "La conscience de ses représentations, quand elle est suffisante pour *différencier* un objet d'un autre, est la *clarté.* En revanche, celle grâce à laquelle la *composition* des représentations s'éclaire, se nomme la *distinction.* Seule cette dernière fait qu'une somme de représentations devient *connaissance :* ce faisant, parce que toute composition devenue consciente présuppose l'unité de [la composition] et par conséquent une règle de la composition, un certain *ordre* se trouve conçu au sein de cette diversité."

Connexion

Définition : une connexion de choses est une mise en relation de ces choses selon une propriété qu'elles partagent.

Appartenance réciproque nécessaire
K238 note * - [Une connexion est] la synthèse d'un divers qui fait apparaître entre ses éléments une relation *d'appartenance réciproque nécessaire*, comme c'est le cas par exemple de l'accident dans son rapport à une quelconque substance, ou de l'effet par rapport à la cause. Même si les éléments de ce divers sont hétérogènes, ils sont liés *a priori* : cette liaison, parce qu'elle n'est pas arbitraire, je la nomme *dynamique*.

> (Définition : entre des objets il existe une relation d'appartenance réciproque si et seulement si ils ont quelque chose en commun, par exemple le fait d'appartenir à un même ensemble défini par ailleurs : voir Communauté.
>
> Une synthèse d'éléments basée sur la propriété commune constitue alors une connexion de ces éléments, une mise en relation par synthèse.)

Exemple de connexions non définies, ni par la raison ni par l'expérience
(Citation de [56b] §28 pages 100-101)
"Je n'ai pas le moindre concept d'une […] connexion des choses en elles-mêmes, telles qu'elles existent comme substances ou qu'elles agissent comme causes ou qu'elles peuvent se trouver en communauté avec d'autres (comme parties d'un tout réel) ;

> [Partager le fait d'être substance ou cause, ou le fait d'appartenir à une même communauté (définie arbitrairement), ne constitue pas une relation entre des choses en soi.]

[Pas de telles connexions, non plus, entre des phénomènes en tant que tels]
et que je suis encore moins capable de penser de telles propriétés en les attribuant aux phénomènes en tant que phénomènes (car ces concepts ne contiennent rien qui réside dans les phénomènes, mais ils contiennent ce que seul l'entendement doit penser).

[De telles connexions de représentations existent dans les jugements en général]
Pourtant, le concept d'une telle connexion des représentations, c'est dans notre entendement que nous l'avons, et plus précisément dans les jugements en général : je veux dire que les représentations appartiennent [à des jugements de relation] :

- à une première espèce de jugements à titre de sujet en relation avec des prédicats,
- à une seconde espèce, à titre de principe en relation à la conséquence,
- à une troisième, à titre de parties dont l'ensemble constitue le tout d'une connaissance possible.

[…]
[L'expérience exige la possibilité de juger les représentations des phénomènes sous l'angle des relations]
Mais […] la question n'est pas de savoir comment sont déterminées les choses en elles-mêmes ; il s'agit de savoir […] comment les choses en tant qu'objets de l'expérience peuvent et doivent être subsumées sous ces concepts [purs] de l'entendement. Et là il est clair que j'aperçois parfaitement non seulement la possibilité, mais même la nécessité de subsumer tous les phénomènes sous ces

concepts, c'est-à-dire de les utiliser comme principes de la possibilité de l'expérience."
(Fin de citation)

Voir aussi Liaison et Règles évoquées par Kant.

Compréhension
Compréhension a deux sens :

- Sens 1 : L'action de comprendre (entendre, assimiler), décrite ci-dessous ; exemple : « J'ai compris le théorème de Pythagore ! »
- Sens 2 : L'inclusion de quelque chose dans un ensemble plus vaste, décrite plus bas ; exemple : « Les Etats-Unis comprennent 50 états ».

Sens 1
En plus de la différence entre la pensée d'un objet et sa connaissance, il y a une différence entre la connaissance (par intuition et entendement), et la compréhension décrite ici.

Qu'est-ce qu'avoir compris un objet physique ou un phénomène ?
C'est pouvoir rendre présentes à l'esprit les relations de l'objet ou du phénomène avec des choses que l'on connaît déjà :

- Sur le plan (statique) du contenu, ces relations peuvent être des catégories (au sens de Kant), des représentations (avec les concepts résultant de leur interprétation), des structures, le gestalt… *avoir compris un sujet sur le plan statique, c'est pouvoir en faire des analyses et des synthèses*.
- Sur le plan (dynamique) de la création, la liste des étapes ou l'algorithme qui expliquent son existence à partir d'états connus ou de transformations précises : *avoir compris un objet physique ou une situation sur le plan dynamique, c'est en proposer des historiques possibles de constitution ou reconstitution*.
- Sur le plan (dynamique) de l'interaction avec son environnement et des transformations internes, la liste des causes et conséquences mettant en œuvre une énergie ou produisant une évolution.

  Exemples d'interactions :

  - Traitement de l'arrivée d'une commande par un service commercial ;
  - Réponse d'une voiture à l'appui sur la pédale de frein.

Complément important : Connaissance en général : hiérarchie des degrés.

La compréhension doit produire un concept de l'objet (voir détermination) et les jugements permettant de lui attribuer des prédicats :

> K523 – "Un objet des sens ne peut être intégralement déterminé que s'il est comparé avec tous les prédicats du phénomène et s'il est représenté par l'intermédiaire de ces prédicats de façon affirmative ou négative."

Comment comprendre une chose ?

- Sur le plan statique, il s'agit de décomposer la chose à comprendre en composantes comprises en décrivant les relations d'appartenance qui apparaissent, c'est-à-dire de faire une *analyse*. On peut chercher ces relations en passant en revue pour chaque composante ses propriétés, et en cherchant les autres composantes qui l'ont. On peut aussi, connaissant certaines des composantes, chercher des relations avec d'autres choses "candidates".
- Sur le plan de la création, il s'agit d'en reconstituer les étapes (l'historique, l'algorithme). On peut chercher, pour chaque propriété ou composante précédente, des causes ou circonstances d'évolution vers la chose à comprendre.
- Sur le plan des interactions, il s'agit de lister les domaines auxquels on s'intéresse et, pour chacun, de décrire les interactions effectives.

En plus, il faut tenir compte du fait que les représentations de l'esprit humain contiennent surtout des *significations* d'objets avec leur dimension psychologique, les noms de ces objets n'en étant qu'une propriété. Or pour comprendre une signification *nouvelle* il faut la rattacher à une ou plusieurs significations *connues*, qui serviront d'exemples, donc des exemples dont la compréhension est acquise.

Enfin, il est prudent de vérifier qu'on a compris quelque chose en citant des exemples de choses semblables et de choses différentes, ainsi que d'interactions dignes d'intérêt.

Etapes de la compréhension d'un objet X, concret ou abstrait

- Décrire ses rapports statiques avec des objets connus A, B, C… Exemples :
  - Je décris *un objet physique* comme le prescrit Kant : je construis sa représentation et y ajoute des jugements basés sur des concepts purs de l'entendement, les catégories (voir détermination).
  - Je décris *une abstraction* comme un objet géométrique (par exemple un triangle) comme le recommande Kant, par synthèses pures à partir d'objets géométriques primitifs comme le point, la ligne droite et le cercle.
  - Je décris *l'organisation hiérarchique d'une entreprise* en décrivant les niveaux successifs de responsabilité. Exemple :
    - ✓ Niveau 1 : Président, qui a sous ses ordres 3 directions ;
    - ✓ Niveau 2 : Direction de la fabrication ; direction commerciale ; direction administrative, etc.

    J'ajoute à la description textuelle un organigramme graphique arborescent.
- Décrire ses interactions et transformations externes et internes.
- Décrire la manière d'en construire une représentation mentale, c'est-à-dire les étapes apodictiques, économiques, historiques ou naturelles permettant de passer d'objets connus à l'objet X. Exemples :
  - Je décris la *démonstration d'un théorème* en énonçant ses hypothèses et en décrivant la suite des déductions logiques (calculs, raisonnements par syllogismes, etc.) qui aboutissent à l'énoncé du théorème. En général, il y aura des cas : « si H appartient à l'ensemble R, alors ceci, sinon cela… »

- J'explique comment il se fait qu'une *politique économique de l'offre* (qui subventionne les entreprises ou diminue leurs charges) ne peut produire une baisse rapide du chômage, alors qu'une *politique de la demande* (augmentation des salaires ou des dépenses budgétaires, baisse des impôts) le peut. J'explique pour cela l'effet des lois de l'économie dans le contexte du moment, et j'utilise un modèle mathématique de l'effet des subventions et impôts sur l'économie [26].
- J'explique comment les événements qui ont suivi la crise économique de 1929 et l'hyperinflation en Allemagne ont amené Hitler au pouvoir, puis la deuxième guerre mondiale. *Comprendre la survenance de cette guerre résulte de la connaissance de l'enchaînement de faits historiques*.

Un concept n'est en général interprété par la conscience que comme *un début* de compréhension de l'une des propriétés d'un objet. C'est le cas même si, accompagné d'une intuition, ce début est une connaissance. Il faut en général compléter cette connaissance par une réflexion qui l'enrichira et/ou lui ajoutera d'autres concepts.

Sens 2

En ce sens-là, la compréhension d'un concept est l'ensemble de ses caractères, c'est-à-dire des informations qu'il contient (comprend).

Cet ensemble peut être commun à une classe de connaissances, dont il constitue une partie commune appelée *extension* du concept ; le concept est alors un attribut de chacune des connaissances de la classe.

Voir aussi :

- Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*) ;
- Toute connaissance provient subjectivement de faits ou de raisonnements.

Concept

Un concept représente une collection (une classe, un ensemble) d'objets nommables ayant des propriétés communes (dont la description partage certaines informations).

Exemple : concept de « chien », représentant tous les chiens par des propriétés communes : quadrupède, mammifère descendant du loup, etc.

Noter le « tous » : un concept a un caractère d'universalité ; il représente *tous* les objets qui ont *toutes* ses propriétés - *et en plus, éventuellement, d'autres propriétés comme la race*.

Contenu d'un concept

Le *contenu* d'un concept est l'ensemble des informations nécessaires à sa compréhension : il définit sa signification.

[165] page 64 – "Tous nos concepts sont des caractères, et penser n'est jamais rien d'autre que se représenter au moyen de caractères."

Compléments

- Définition d'un concept de chose ;

- Concepts compris sans recours à la sensibilité.

Synthèse d'un concept

La conceptualisation d'une représentation en fait la synthèse sous forme de concept présent à l'esprit, mais sans créer d'image mémoire particulière du concept, qui n'est qu'une interprétation de cette synthèse.

Concept d'un objet particulier

Un concept (classe d'objets) ne peut définir un objet *particulier*, qui fait l'objet d'une connaissance et nécessite une intuition.

Les propriétés communes de plusieurs objets particuliers peuvent être regroupées en un concept, chaque objet ayant au moins une propriété qui n'appartient pas à ce concept.

Compléments

- L'Idée est un concept métaphysique associé à un objet réel particulier ;
- Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*).

Existence de l'objet d'un concept

En tant qu'abstraction pure, la présence à l'esprit d'un concept ne prouve pas, par elle-même, son existence en tant qu'objet des sens *perçu*, ni même en tant qu'objet *perceptible*. Pour que l'objet d'un concept *existe* il faut qu'il résulte d'une intuition, qu'il soit donné ; pour que l'objet *puisse exister*, il faut qu'il puisse faire l'objet d'une expérience.

Voir aussi :

- Vérification nécessaire d'un concept : possibilité de lui attribuer une catégorie ;
- Réalité d'une chose en soi : réalité objective.

Compléments

- Définition d'un concept de chose ;
- Les concepts pensés arbitrairement ne doivent pas être *définis*, mais *déclarés* ;
- Doctrine générale des éléments – 1. Concepts ;
- Concept le plus abstrait.

Origines des concepts

En psychologie cognitive

Un concept est un état conscient du cerveau, celui d'un ensemble de neurones interconnectés. Cet état résulte de la conceptualisation d'une représentation en mémoire de travail : *un concept est toujours associé à une représentation, dont il constitue l'interprétation par l'esprit qui en prend conscience*.

Chez Kant

Un concept est une synthèse d'informations, créée à partir d'une ou plusieurs représentations, par les processus de l'intuition, de l'entendement, de la raison ou de

l'imagination : voir ces articles, et leur déroulement dans : Intuition (étapes) et Entendement (étapes).

> Un concept peut donc représenter une classe d'abstractions pures aussi bien qu'une classe d'objets des sens.

L'intuition empirique est complétée par l'imagination productive pour créer une représentation enrichie d'un phénomène, représentation que l'esprit interprète comme concept empirique présent à l'esprit.

Il y a aussi une fonction transcendantale de *génération de concept pur (catégorie)* de l'entendement : voir aperception.

Les deux sources fondamentales de connaissance
K143 – "Notre connaissance procède de deux sources fondamentales de l'esprit, dont la première est le pouvoir de recevoir les représentations (la réceptivité des impressions), la seconde le pouvoir de connaître par l'intermédiaire de ces représentations un objet (spontanéité des concepts) ; par la première un objet nous est *donné*, par la seconde il est *pensé* en relation avec cette représentation (comme simple détermination de l'esprit)."
Voir Les deux sources fondamentales de la connaissance : intuitive et discursive.

> Noter que pour Kant des abstractions pures comme la liberté, une loi de la nature ou Dieu ne font pas partie des connaissances (voir la définition de *connaissance*) ; ce sont des concepts de la raison.
>
> Nous savons aujourd'hui que, dans le cerveau, *tous* les concepts sont des interprétations de représentation par conceptualisation, et que toute abstraction pure a une représentation (et son concept associé) exactement comme toute connaissance.

Complément : Origine logique des concepts.

Propriétés des concepts

- Les concepts sont indispensables aux compréhensions, raisonnements et synthèses logiques.
- Un concept est *nommable* ; exemple : le nom « chien ». L'esprit humain ne peut raisonner que sur des idées nommables, ce qui n'est pas nommable demeurant à l'état ressenti.
- Le concept est la forme la plus élémentaire de la pensée, à distinguer de formes plus élaborées comme le jugement. Le seul usage d'un concept, pour l'entendement, c'est de formuler un jugement qui le contient (K155).
- Un concept est une *idée générale, une classe* ; exemple : concept de « mère ». C'est une synthèse, toujours présente à l'esprit sous forme d'une ou plusieurs représentations qu'il interprète, seule forme sous laquelle il peut y accéder.

  Un concept est le résultat spontané d'une interprétation de sa représentation associée, elle-même un état du cerveau. Un concept n'est jamais "enregistré" en mémoire de travail ou en mémoire de long terme, il est "recréé" par interprétation chaque fois que sa représentation est présente à l'esprit en mémoire de travail :

c'est une vue sémantique de sa représentation.
Voir Spontanéité et Exposition d'un concept.

Une représentation est interprétée et/ou imaginée par l'esprit à partir d'un ou plusieurs concepts ou représentations (là encore : spontanéité).

- Un concept peut être prédicat dans un jugement : il représente alors une condition. Exemple : Concepts de la raison pure / Des idées transcendantales.
- Concept ne doit pas être confondu avec essence, noumène ou chose en soi.
- Un concept est le produit du processus abstracteur conscient de l'intelligence appelé *conceptualisation*, qui comprend les fonctions intuition, entendement, raisonnement et imagination.

  Un concept pur de l'entendement (dont la représentation est C) ne s'applique donc jamais directement à un objet ou phénomène ; il est produit par l'entendement à partir d'une représentation initiale R issue de la perception de l'objet et faisant l'objet de son intuition : sa représentation C est une *représentation de la représentation* initiale R. (K155)

  Un jugement utilisant ce concept exprime donc la connaissance médiate de l'objet par une représentation de représentation (K156).
- K155 - Les concepts de l'entendement se fondent sur la spontanéité : ils sont produits automatiquement et sans effort conscient (voir synthèse et recognition).
- K127 - Un concept (une classe) ne peut donc représenter un objet particulier, qui a des caractéristiques propres ; on parle pour cela de connaissance.
- *Concept empirique, concept pur et concept a priori*
  - Le concept *empirique* (déduit de l'expérience) :
    K515 - "Le concept empirique […] n'est rien d'autre qu'un concept de l'entendement *in concreto*."

    [165] page 102 – Les concepts donnés empiriquement (a posteriori) s'appellent *concepts d'expérience* ; les concepts donnés a priori s'appellent *notions*.
  - K170 - Un concept *pur* est produit spontanément par l'entendement, ou y existe *a priori* comme l'espace, le temps et les catégories.

    Concept pur souche, dérivé ou composé
    Un concept pur peut lui-même être :
    - ✓ *Souche*, appelé aussi *source*, *primitif ou élémentaire* (concept de base *a priori*, irréductible) ;
    - ✓ *Dérivé* (K166 - construit *par synthèse* à partir d'un ou plusieurs concepts-souches) ;
    - ✓ *Composé* (construit *par incorporation d'informations* de plusieurs concepts-souches).

  Voir aussi Origines de concepts de la raison pure que l'on peut songer à définir.
- Plus généralement, les trois origines de concepts non-transcendantaux sont :
  - Une expérience (sensibilité et entendement), les deux souches citées par Kant ;

- Une spéculation transcendante, comme l'action de Dieu ;
- Une spéculation métaphysique.

Voir la présentation des concepts transcendantaux.

Conditions formelles d'existence d'un concept

Voir d'abord Formel.

(Citation de K296)
"Pour tout concept se trouvent requises :

- […] la forme logique d'un concept (de la pensée) en général, […]
- la possibilité de lui donner un objet auquel il se rapporte. Sans ce dernier, il n'a pas de sens et est totalement vide de contenu…"

  [Pour l'intuition, cet objet doit être représenté à la fois dans l'espace, pour le sens externe, et dans le temps pour le sens interne.
  Voir aussi Objet absolument parlant – Objet dans l'Idée.]

(Fin de citation) - Voir :

- Déterminabilité d'un objet par un concept ;
- Vérification nécessaire d'un concept : possibilité de lui attribuer une catégorie ;
- Réalité d'une chose en soi : réalité objective.

Usage d'un concept a priori : déduction transcendantale

K575 – "On ne peut se servir avec sûreté d'un concept *a priori* sans avoir mis en œuvre sa déduction transcendantale. Les Idées de la raison pure n'autorisent, il est vrai, nulle déduction du type de celle des catégories ; si elles doivent toutefois avoir au moins quelque validité objective, même de caractère indéterminé, et ne pas représenter simplement de vains êtres de raison, une déduction doit absolument en être possible…"
Voir Objet absolument parlant – Objet dans l'Idée.

Voir aussi :

- Détermination logique d'un concept ;
- Trois origines possibles d'un concept ;
- Représentation (Diagramme) ;
- Concept *sensible* et concept *sensible pur* ;
- Concept subordonné ;
- Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*) ;
- Conceptualisme ;
- Concept pur ayant sa source dans le seul entendement : Notion ;
- Concept pur de la raison ou *idée transcendantale* ;
- Possibilité des choses (postulat) – Un concept peut-il être celui d'un objet ?

- Problème de la vérité d'une connaissance - Théorie de la connaissance.

Concepts-souches et concepts dérivés

Prédicables de l'entendement pur

K164 - Les catégories (concepts purs de l'entendement) constituent les vrais *concepts-souches* de l'entendement pur ; on peut en déduire des *concepts dérivés*, tout aussi purs, appelés *prédicables de l'entendement pur* (par opposition aux prédicaments). Exemple : le concept de *force qui agit* est un concept dérivé du concept-souche de la causalité.

Objets purs, simplement intelligibles

K309 – Le concept d'*objets purs, simplement intelligibles*, est inapplicable, puisque l'on ne peut imaginer nulle modalité selon laquelle ils devraient être donnés.

Concept en compréhension ou en extension

Un concept peut se comprendre de 2 façons :

- *En compréhension*, avec la liste de toutes les conditions nécessaires et suffisantes (c'est-à-dire les *règles d'entendement*) que doit satisfaire un objet nommable pour faire partie de la classe générale définie par le concept.
- *En extension*, avec la liste de tous les objets ayant toutes les propriétés ci-dessus (mais aussi peut-être d'autres, considérées comme non significatives).

  Un concept définissant un ensemble d'objets, il a une extension égale au nombre d'éléments de l'ensemble, appelé *cardinal*.
  Inversement, à tout ensemble d'objets définis par leurs caractéristiques communes correspond un concept.

Voir aussi Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*).

Construction du concept d'un objet des sens - Concept pur de l'entendement

Le concept [d'expérience] d'un objet des sens (propriétés partagées de sa classe) est construit par l'entendement, par comparaison, réflexion et synthèse, à partir d'une représentation initiale de l'objet, ou de plusieurs représentations dont on ne retient que certaines propriétés ou structures partagées (étapes : voir Entendement (étapes)).

Ces représentations initiales sont obtenues par intuition empirique (exemple : une chose vue) ou à partir de concepts d'origine (concepts de base) ; un concept ne peut provenir directement de l'objet des sens : il faut au moins une représentation initiale de celui-ci pour généraliser ses propriétés et servir de base à la conceptualisation.

La représentation initiale peut être celle d'un *concept irréductible* ([concept de base] que tous les hommes connaissent intuitivement sans pouvoir les expliquer à partir d'idées plus simples) comme les concepts de *ligne droite* et de *nombre entier* : voir synthèse. Elle peut aussi être un *concept pur de l'entendement*, une des 12 catégories.

K315 – "…l'objet d'après ce qui constitue son concept (grandeur, réalité)"

Kant rappelle là que les concepts purs de l'entendement correspondent à deux classes de jugement : les jugements *mathématiques* (appelés ci-dessus *grandeur*) et les jugements *dynamiques* (appelés *réalité*).

Voir Problème de la vérité d'une connaissance - Théorie de la connaissance.

Passage d'une représentation à un concept ou d'un concept à une représentation

Contrairement à une représentation qui est une « photographie présente dans l'esprit à un instant donné », un concept est un *modèle indéfiniment réutilisable*.

Un concept a des représentations contenues *sous* lui, par l'intermédiaire desquelles il peut se rapporter à des objets (K156), et des représentations contenues *dans* lui : voir Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*).

Du point de vue psychique, toute représentation est un état des neurones et de leurs interconnexions ; un concept est l'interprétation par nos mécanismes psychiques de cet état [23] - [28]. Mais du point de vue des abstractions pures que notre esprit manipule, une représentation est un ensemble d'informations représentant, à un instant donné, le monde extérieur perçu par notre sens externe et notre « monde intérieur » perçu par notre sens interne.

A tout instant, un certain nombre de processus psychiques (fonctionnant en parallèle, souvent inconsciemment – voir Cognitivisme et Connexionnisme) interprètent les représentations présentes dans la mémoire de travail, notamment dans le cadre des facultés d'intuition, d'entendement et de raisonnement. L'un des résultats de cette interprétation est la création de concepts, ensemble d'informations issues (directement, par synthèse ou par raisonnement) de celles des représentations accessibles.

> A partir d'une représentation, ou des représentations présentes en mémoire de travail, l'esprit peut créer un ou plusieurs concepts, qui n'en sont que des interprétations destinées à une utilisation immédiate.

Un concept est donc toujours associé à une représentation ou plusieurs en mémoire de travail ; ses informations en constituent une représentation *virtuelle*, que l'esprit peut éventuellement mémoriser à long terme ou utiliser immédiatement dans divers raisonnements. *Un concept n'est donc pas une représentation à proprement parler, c'est une interprétation de représentation(s)*.

Réciproquement, l'esprit peut construire une représentation à partir d'un concept, par exemple pour la mémoriser ou l'associer à d'autres représentations (par composition ou connexion) dans le cadre de l'entendement ou d'un raisonnement.

Rappelons enfin que l'esprit a la faculté de créer des *représentations de ses représentations* (« Quand je pense à ma table, je sais que je pense à ma table, j'ai à l'esprit une représentation de ma représentation de ma table ») dans le cadre de la conscience de soi (aperception) et de la synthèse des catégories.

Voir aussi Exposition d'un concept - Expositions métaphysique et transcendantale.

Concept (construction d'un)
Voir Construction des concepts.

Concept cosmique de la connaissance
Voir Concept cosmique de la connaissance.

Concept (*sous* un concept / *dans* un concept)
Voir Espèce – Principe des espèces.

Concept : analyse par décomposition en sous-concepts
Voir Une erreur fondamentale : l'analyse limitée à une décomposition en parties.

Concept de base
C'est un concept *a priori* compris intuitivement (donc une intuition), comme le *point* ou le *temps* : on ne peut le définir à partir de concepts plus simples, il est irréductible.
Complément : Concepts compris sans recours à la sensibilité.

Synonymes

- Notion première (voir Définition d'une notion en Logique) ;
- Notion indéfinissable (voir Théorie ordinale).

Exemples : Subsistance ; *impénétrabilité* dans idées psychologiques.

Voir aussi :

- Définition d'une notion ;
- Originaire, originel ;
- Conditions de formation des concepts supérieurs et inférieurs ; abstraction logique et détermination logique.

Remarque
Un homme comprend un concept de base de manière innée, mais se le représente comme un de ses cas particuliers physiques donné dans l'espace et le temps : je ne peux me représenter une ligne droite que comme l'image *à cet instant* d'une ligne droite *dessinée* ; je ne me représente un nombre entier que comme une suite de chiffres ou une position, etc.

Concepts de base de la Géométrie : le point, la droite et le plan
Source : [177] *Chapitre VI – La géométrie* page 127
Idées d'espace, surface et ligne : trop vagues pour servir de concepts de base
"Ce n'est pas sur les idées générales et vagues d'espace, de surface et de ligne que la Géométrie est fondée, mais sur les idées particulières et précises de *droite,* de *plan* et surtout de *point ;* et c'est parmi celles-ci que se trouvent les notions premières et indéfinissables de cette science [c'est-à-dire ses concepts de base].

En particulier, le *point* est l'élément indéfinissable de tous les systèmes de Géométrie. Les points sont les termes individuels de toutes les relations dont l'étude constitue les diverses Géométries ; et si l'espace peut être défini au début de la Géométrie, ce ne peut être que comme l'ensemble des points."

Systèmes de la Géométrie et leurs concepts de base particuliers
(Citation de [177] pages 142-143 – *B – Géométrie projective*)

"Si on laisse de côté la Topologie, […] toutes les théories géométriques se rattachent à trois corps de doctrines qui sont :

- la Géométrie projective,
- la Géométrie descriptive
- et la Géométrie métrique.

Ces trois Géométries ne se distinguent pas par leur objet (qui est ou peut être le même), mais par leurs axiomes et surtout par leurs notions premières. Toutes les trois ont pour notion première commune le *point.* Mais la Géométrie projective lui adjoint, comme seconde notion première, la droite projective (illimitée) ; la Géométrie descriptive, le segment rectiligne ; et la Géométrie métrique, la distance, la congruence ou le mouvement."
(Fin de citation)

Suite du Chapitre VI de [177] : *A. – Les dimensions. Topologie*.

Concept d'expérience (concept empirique de l'entendement)
Voir Concept de l'entendement.

Concept de l'entendement
La *Critique* contient plusieurs fois l'expression *concept de l'entendement*, mais n'en contient pas de définition précise. On en distingue deux significations, selon qu'il s'agit :

- de *l'entendement empirique*, synthèse des données de l'intuition qui précède l'expérience et en est la cause,

  ([165] page 102 – Les concepts donnés empiriquement (a posteriori) s'appellent *concepts d'expérience* ; les concepts donnés a priori s'appellent notions.)

- ou de *l'entendement pur*, indépendant de l'expérience, qui concourt à sa prise en compte.

[56b] §20 pages 86-87 : "Quiconque analyse tous ses jugements synthétiques, en tant qu'ils ont une valeur objective, découvre qu'ils ne consistent jamais en simples intuitions qu'une simple comparaison suffirait, comme on le croit d'ordinaire, à lier dans un jugement ; il trouve qu'ils seraient impossibles si, aux concepts tirés de l'intuition [les concepts empiriques de l'entendement], ne venait encore s'ajouter un pur concept d'entendement [la catégorie], sous lequel ces concepts ont été subsumés et de ce fait liés de manière primordiale en un jugement objectivement valable."

C'est la réflexion transcendantale qui détermine l'origine d'une connaissance
K310 – "Tous les jugements, et même toutes les comparaisons, ont besoin d'une *réflexion*, c'est-à-dire que l'on puisse distinguer la faculté de connaissance à laquelle les concepts donnés appartiennent. L'acte par lequel je rapproche la comparaison des représentations en général de la faculté de connaissance où elle trouve sa place, et par lequel je distingue si c'est comme appartenant à l'entendement pur ou à

l'intuition sensible qu'elles sont comparées les unes aux autres, je l'appelle la *réflexion transcendantale*."

Critique de l'exposé de Kant de la génération de concepts par l'entendement
Dans un premier temps, Kant a présenté la génération de concepts par l'entendement comme générant *un seul type de concept, le concept pur de l'entendement ou catégorie* :

> K206 – "A la connaissance appartiennent en effet deux éléments : premièrement le concept, par lequel en général un objet est pensé (la catégorie), et deuxièmement l'intuition, par laquelle il est donné ;".
>
> (L'intuition est prise en compte sous forme de représentation issue d'une perception, puis conceptualisée.)

Mais les 12 catégories ne décrivent pas toutes les informations intervenant dans la compréhension d'une perception, et Kant y a donc ajouté les *concepts de l'entendement non purs (donc d'expérience)*, sans jamais approfondir cette notion.
Nous savons aujourd'hui, grâce aux enregistreurs, qu'une représentation qui s'est formée ne peut être prise en compte par la conscience que par formation d'un concept. Dans la notion de connaissance précédente, la représentation de la partie intuition donnée est donc prise en compte sous forme de *concept empirique de l'entendement*. Voyons donc ces deux types de concepts de l'entendement.

1 – Concept empirique de l'entendement (concept d'expérience)

Un *concept empirique de l'entendement* est *pensé* par l'association d'une recognition et d'une synthèse transcendantale de l'imagination, lorsque l'imagination productrice intervient dans la compréhension de la perception.

Un concept empirique de l'entendement se rapporte aux données de l'intuition ; il est formé spontanément lors de la synthèse (des représentations) de perceptions successives.
Ne sachant pas que la seule manière pour l'esprit de prendre en compte une représentation est d'en former un concept, Kant croit que la synthèse de perceptions successives se fait sans intervention de l'entendement, ce qui est faux ; nous savons aujourd'hui par enregistrement d'activité cérébrale que l'entendement intervient en permanence pendant la conceptualisation de toute représentation.

> Kant évoque des "concepts tirés de l'intuition" dans [56b] §20 pages 86-87 : "Quiconque analyse tous ses jugements synthétiques, en tant qu'ils ont une valeur objective, découvre qu'ils ne consistent jamais en simples intuitions qu'une simple comparaison suffirait, comme on le croit d'ordinaire, à lier dans un jugement ; il trouve qu'ils seraient impossibles si, aux concepts tirés de l'intuition [les voilà, nos concepts empiriques de l'entendement !], ne venait encore s'ajouter un pur concept d'entendement [la catégorie], sous lequel ces concepts ont été subsumés et de ce fait liés de manière primordiale en un jugement objectivement valable."

Voir Jugements de perception et jugements d'expérience.

K515 - "Le concept empirique […] n'est rien d'autre qu'un concept de l'entendement *in concreto*." - C'est du phénomène que le concept de l'entendement obtient la matière qui en fait un concept empirique.

K349 – "La raison pure s'en remet entièrement à l'entendement quand il s'agit de se rapporter immédiatement aux objets de l'intuition ou plutôt à leur synthèse dans l'imagination. Elle se réserve uniquement l'absolue totalité dans l'usage des concepts de l'entendement et cherche à conduire l'unité synthétique pensée dans la catégorie jusqu'à l'absolument inconditionné."

Voir aussi Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

2 – Concept pur de l'entendement (catégorie)

Cette expression est évoquée dans l'article *Catégorie* de [57], qui renvoie vers [93] – D.1770, pages 642 et 643, d'où on peut déduire la définition suivante, satisfaite notamment par les concepts des *catégories*.

Génération du concept
Un concept pur de l'entendement est généré par la fonction de base de l'entendement, dans sa faculté de compréhension de l'expérience en général. Ce n'est pas un concept *inné*, mais un concept abstrait *pensé* après la naissance par réflexion sur les types de jugement de l'entendement.

Un concept pur de l'entendement se rapporte :

- Aux choses intelligibles ;
- Aux choses telles qu'elles existent en soi (indépendamment de notre sensibilité) et dont les formes (espace et temps) sont subjectives.

Exemples de concepts purs de l'entendement
[93] – D.1770, page 642 - "La possibilité, l'existence, la nécessité, la subs[is]tance, la cause, etc., avec leurs opposés et leurs corrélatifs. Ces concepts n'entrent jamais, à titre de parties, dans une représentation propre à la connaissance sensible, ils n'ont donc pu, d'aucune façon, en être abstraits."
Voir Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant.

Un concept de l'entendement participe à une connaissance symbolique
[93] – D.1770, page 643 - "Il n'y a pas (pour l'homme) *d'intuition* des choses intellectuelles, mais seulement, en ce domaine, une *connaissance symbolique,* et l'intellection par concepts universels ne nous est permise que dans l'abstrait, et non par une perception singulière dans le concret.

Citations
K155 - Les concepts de l'entendement [empiriques ou purs] se fondent sur la spontanéité : ils sont produits automatiquement et sans effort conscient (voir synthèse et recognition).

K340-K341 :
Entendement + assemblage de propositions-conditions ➔ Concept de la raison

"Les concepts de la raison servent à l'opération de *rassembler* *[des propositions pour leur donner une unité rationnelle]*, comme les concepts de l'entendement servent à celle de *comprendre* (des perceptions)."

K493 - *Accord des concepts purs de l'entendement avec l'Idée de la raison*
"Dans le tableau des quatre Idées cosmologiques, il y a "une distinction essentielle […] parmi les objets, c'est-à-dire parmi les concepts purs de l'entendement que la raison s'applique à élever au rang d'Idée" : deux d'entre elles désignent une synthèse *mathématique* des phénomènes, tandis que les deux autres désignent une synthèse *dynamique*." (Voir Remarques : principes mathématiques et principes dynamiques.)

K396 – "…l'aperception traverse toutes les classes des catégories, mais [elle] ne s'accomplit que vis-à-vis des concepts de l'entendement qui, dans chaque classe, servent pour les autres à fonder l'unité inscrite dans une perception possible, soit : subsistance, réalité, unité (non-pluralité) et existence ;"

Différences entre les deux concepts de l'entendement et un noumène
Voir Noumène, objet de l'entendement pur.

Concepts de l'entendement : empirique (intuition) et pur (jugement)
Voir L'entendement pense une intuition donnée en la rapportant à son sujet avec deux sortes de concepts.

Concept de la raison
Voir Définition d'un concept de la raison.

Concept de la raison pure
Voir Concepts des connaissances de la raison *pure* : concepts purs de la raison.

Concepts de la raison pure : origines
Voir Origines de concepts de la raison pure que l'on peut songer à définir.

Concept de la réflexion
Voir Comparaisons de la réflexion transcendantale : les 8 concepts de la réflexion.

Concept de la suprême réalité (possibilité des choses)
Voir *Conclusion sur la possibilité des choses – Concept de la suprême réalité*.

Concept rationnel de la totalité inconditionnée
K631 – C'est le concept de "l'ensemble englobant tous les objets possibles offerts à notre connaissance. […] Cela correspond à ce que nous avons nommé le concept rationnel de la totalité inconditionnée. L'atteindre empiriquement est impossible, et tous les essais menés jusqu'ici pour le déterminer *a priori* d'après un certain principe ont été vains."

Concept empirique et concept a priori
Voir Origines de concepts de la raison pure que l'on peut songer à définir.

Concept empirique, concept pur et concept a priori
Voir Concept *empirique,* concept *pur* et concept a priori.

Concept moral
Voir Concepts moraux.

Concept possible : il peut être vide
Voir Un concept possible peut être vide.

Concept pur de l'entendement
Voir Définition d'un concept pur de l'entendement.

Concept pur de la raison - Des concepts de la raison pure
K340 et pages suivantes - *Dialectique transcendantale / Des concepts de la raison pure*

Origine des principes de la connaissance a priori : raison et raison pure

(Citation de K110)

- "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance *a priori*.
- La raison pure est par conséquent celle qui contient les principes permettant de connaître quelque chose *absolument a priori*."

(Fin de citation)

Définition d'un concept de la raison (= concept rationnel)

Un concept de la raison est produit par raisonnement selon les principes de la raison. K340 - Il concerne une connaissance dont toute connaissance empirique est seulement une partie (fût-elle la totalité de l'expérience possible ou de sa synthèse empirique) : il apporte en plus le concept de *synthèse d'un raisonnement* :

Connaissance empirique + synthèse d'un raisonnement ➔ Concept de la raison

(Citation de K340-K341)
"Les concepts de la raison servent à l'opération de *rassembler* *[des propositions pour leur donner une unité rationnelle]*, comme les concepts de l'entendement servent à celle de *comprendre* (les perceptions).

> *[Un concept de la raison approfondit la connaissance d'un objet au-delà de l'entendement*
> Rassembler des propositions consiste à former une suite d'étapes de raisonnement (des syllogismes pour ce qui est déductif) pour construire un concept permettant une connaissance d'un objet plus approfondie que celle de l'entendement : *le concept de la raison*.]

[Les propositions rassemblées ajoutent à la connaissance des conditions]
[Cette connaissance comprend un ensemble de conditions auxquelles la description de l'objet doit correspondre. Et puisque les concepts de la raison] contiennent l'inconditionné, ils concernent quelque chose dans lequel s'intègre toute expérience, mais qui n'est jamais soi-même un objet de l'expérience :

> quelque chose à quoi la raison conduit dans les raisonnements qu'elle produit à partir de l'expérience, et d'après quoi elle évalue et mesure le degré de son usage empirique, mais qui ne constitue jamais un élément de la synthèse empirique.

[Concepts conclus avec justesse ou obtenus par ratiocination]
Si de tels concepts ont cependant une validité objective, ils peuvent être appelés concepts conclus avec justesse ; sinon, ils sont du moins produits subrepticement par une apparence de raisonnement et peuvent être appelés *concepts obtenus par ratiocination*."
(Fin de citation)

En résumé : les concepts de la raison ajoutent à une connaissance issue de l'entendement les conditions d'un raisonnement (suite de syllogismes). Bien entendu, un raisonnement est possible aussi avec des concepts initiaux qui ne sont pas issus de l'entendement, mais d'un raisonnement précédent.

Voir Les concepts de la raison sont de simples Idées.

Certains concepts de la raison sont transcendants

(Citation de [56] §40)
"Les concepts de la raison ayant pour objet le système universel, c'est-à-dire l'unité collective de toute l'expérience possible, dépassent toute l'expérience donnée, et sont par conséquent des concepts transcendants."
(Fin de citation)

Concepts des connaissances de la raison *pure* : concepts purs de la raison

Une connaissance produite selon les principes de la raison *pure* comprend un concept pur qui ne peut être produit qu'avec un raisonnement, le *concept pur de la raison* :
K340 – "Quoi qu'il puisse en être de la possibilité des concepts issus de la raison pure [c'est-à-dire sans intuition empirique], ce sont, non pas simplement des concepts réfléchis, mais des concepts produits en conclusion d'un raisonnement."

Définition : les idées transcendantales sont les concepts de la raison *pure*

K341 – "De même que nous avons appelé catégories les concepts purs de l'entendement, nous désignerons les concepts de la raison pure par un terme nouveau et nous les appellerons *idées transcendantales*."
Voir Concepts de la raison pure / Des idées transcendantales, puis idées transcendantales (système).

Autre définition d'un concept pur de la raison : l'inconditionné

K347 – "Un concept pur de la raison peut être défini en général par le concept de l'inconditionné, en tant qu'il contient un fondement pour la synthèse du conditionné."

> (Un tel concept ne pouvant être produit que par raisonnement résulte donc d'une ou plusieurs conditions dont on peut faire la synthèse.)

Exemples de concepts purs de la raison

- L'être absolument nécessaire (Dieu) ;
- Concepts moraux.

Par elle-même et contrairement à l'entendement, la raison n'engendre aucun concept

K418 – "La raison n'engendre proprement aucun concept, […] elle se borne à affranchir le *concept d'entendement* des limitations inévitables d'une expérience possible et cherche donc à l'étendre au-delà des limites de l'empirique, même si c'est pourtant en maintenant une liaison avec celui-ci."

Suite et justification de ces définitions : Concepts de la raison pure – Des Idées en général.

Concept rationnel issu de notions (Idée)
Voir Idée selon Kant.

Concepts réciproques
Voir Concept plus large et plus étroit. Concepts réciproques.

Concept scolastique et concept cosmique de la philosophie
Lire d'abord :

- Le concept scolastique de la philosophie est celui d'un système visant la science ;
- Concept cosmique de la connaissance.

Source : [165] pages 23 à 25 et 166 note 15
La philosophie est […] le système des connaissances philosophiques ou des connaissances rationnelles par concepts. Telle est la notion scolastique de cette science.

« Un concept *scolastique*, [est] celui d'un système de la connaissance dont on s'enquiert uniquement au titre de science, sans avoir d'autre fin que l'unité systématique d'un tel savoir et par conséquent la perfection *logique* de la connaissance ».

« Mais il y a encore un concept *cosmique* qui n'a jamais cessé de motiver cette dénomination de Philosophie, surtout quand on le personnifiait pour ainsi dire, et quand on se le représentait comme archétype dans l'idéal du *Philosophe.*

La philosophie est aussi la science du rapport de toute connaissance aux fins essentielles de la raison humaine
A ce point de vue, la philosophie est la science du rapport de toute connaissance aux fins essentielles de la raison humaine et le philosophe n'est pas un artiste de la raison, mais le législateur de la raison humaine ».

« On appelle ici *concept cosmique* celui qui concerne et qui intéresse nécessairement tout homme ; par suite, je détermine le but d'une science selon des concepts *scolastiques* lorsque je ne la considère que comme l'une des aptitudes à poursuivre des fins arbitraires ».

La philosophie est également la science des fins dernières de la raison
Selon *sa notion cosmique*, [la philosophie] est la science des fins dernières de la raison humaine. Cette conception élevée confère à la philosophie *dignité*, c'est-à-dire

valeur absolue. Et, effectivement, elle est même la seule à ne posséder de valeur *qu'intrinsèque* et à conférer originellement une valeur aux autres connaissances.

A quoi sert de philosopher ?

- Au sens scolastique, à l'habileté : la philosophie est alors une doctrine de l'habileté ;
- Au sens cosmique, à l'utilité : la philosophie est alors une doctrine de la sagesse - *la législatrice* de la raison, et dans cette mesure le philosophe n'est pas un *artiste* de la raison, mais son *législateur*.

L'artiste de la raison, ou comme Socrate [166] le nomme, le *philodoxe*, vise simplement la connaissance spéculative sans se demander dans quelle mesure le savoir contribue à la fin dernière de la raison humaine : il donne des règles pour mettre la raison au service de toutes sortes de fins.

Le philosophe pratique, le maître de la sagesse par la doctrine et par l'exemple est le vrai philosophe. Car la philosophie est l'idée d'une sagesse parfaite, qui nous désigne les fins dernières de la raison humaine.

La philosophie permet une unité systématique des connaissances
Dans la philosophie selon sa notion scolastique, il faut faire *deux* parties :

- en *premier lieu,* une provision suffisante de connaissances rationnelles ;
- *d'autre part,* une organisation systématique de ces connaissances, ou leur connexion dans l'idée d'un tout.

  Non seulement la philosophie permet une telle organisation strictement systématique, mais elle est la seule science qui possède au sens le plus propre, une organisation systématique et qui donne à toutes les autres sciences une unité systématique.

Au sens cosmique, la philosophie est la science des maximes suprêmes de l'usage de la raison.
On peut l'appeler ainsi si l'on entend par *maxime* le principe interne du choix entre différentes *fins*, car la philosophie, en ce dernier sens, est même la science du rapport de toute connaissance et de tout usage de la raison à la *fin ultime* de la raison humaine, fin à laquelle, en tant que suprême, toutes les autres fins sont subordonnées et dans laquelle elles doivent être toutes unifiées.

Domaine de la philosophie au sens cosmopolite : les 4 questions fondamentales

1. Que puis-je savoir ? (Réponse dans la métaphysique) ;
2. Que dois-je faire ? (Réponse dans la morale) ;
3. Que m'est-il permis d'espérer ? (Réponse dans la religion) ;
4. Qu'est-ce que l'homme ? (Réponse dans l'anthropologie).

Au fond, on pourrait tout ramener à l'anthropologie, puisque les trois premières questions se rapportent à la dernière.

(Les trois premières questions ci-dessus sont abordées dans Canon de la raison pure - Idéal du souverain Bien pour déterminer la fin dernière.)

Le philosophe doit donc pouvoir déterminer :

1. La source du savoir humain,
2. L'étendue de l'usage possible et utile de tout savoir, et enfin
3. Les limites de la raison.
   Cette dernière détermination est la plus indispensable ; c'est aussi la plus difficile, mais le philodoxe ne s'en préoccupe pas.

Concepts supérieurs et concepts inférieurs
Voir Concepts supérieurs et concepts inférieurs.

Concept transcendantal de la raison
Voir Concept transcendantal de la raison.

Concepts transcendants de la nature
Voir *Concepts du monde* et *concepts transcendants de la nature*.

Concept *sensible* et concept *sensible pur*
Kant appelle *concept sensible* un concept associé à une représentation d'objet physique (un concept qui interprète la représentation). Il appelle *concept sensible pur* un concept construit à partir d'un concept sensible par abstraction pure, transcendantale.

K226 - Exemple : soit K le concept associé à un triangle *particulier* (par exemple isocèle, d'angle au sommet 30° et de base 5 cm), et CSP le concept associé à un triangle *en général*, de forme quelconque mais constituant un polygone de 3 côtés.

Lorsqu'il a besoin d'un exemple concret pour penser un concept sensible pur plus général comme CSP, notre esprit part toujours d'un concept sensible particulier comme K. La représentation très générale associée à CSP n'est pas une représentation d'objet sensible comme celle de K, c'est un schème, représentation issue d'une représentation, c'est-à-dire une pensée abstraite pure ; c'est un ensemble de propriétés, ici : « être un polygone » et « avoir 3 côtés ».

La méthode utilisée par l'imagination pour concevoir un schème comme celui de CSP est une méthode générale de fonctionnement de l'intuition : *le schème est construit par induction imaginant une classe générale d'objets à partir d'un objet exemple* ; il utilise pour ce faire sa faculté d'imagination productrice.

> K226 - "En fait, nos concepts sensibles purs ne reposent pas sur des images des objets, mais sur des schèmes."

Objets purs, simplement intelligibles et intuitions purement intellectuelles

K309 – Le concept d'*objets purs, simplement intelligibles*, est inapplicable, puisque l'on ne peut imaginer nulle modalité selon laquelle ils devraient être donnés. De même, une intuition purement intellectuelle ne peut exister : voir Sens négatif ou positif du concept de noumène.

Concepts-souches et concepts dérivés
Voir Concepts-souches et concepts dérivés.

Concepts de comparaison
Voir Les 4 points de vue de comparaison ou distinction de la réflexion transcendantale.

Concepts de la raison pure – Des Idées en général
K341 et pages suivantes - *Dialectique transcendantale / Des concepts de la raison pure / Des Idées en général*
Cet article fait suite à Concept pur de la raison – Des concepts de la raison pure.
Voir d'abord la définition Concepts des connaissances de la raison pure : concepts purs de la raison (concepts produits en conclusion d'un raisonnement).

K342 – "Platon [49] se servait du terme d'Idée de manière telle qu'on voit bien qu'il a compris par là quelque chose qui, non seulement n'est jamais emprunté aux sens, mais va même largement au-delà des concepts de l'entendement dont se servait Aristote [43], dans la mesure où jamais rien qui y corresponde ne se rencontre dans l'expérience. Les Idées sont, chez Platon, des archétypes des modèles originaux des choses elles-mêmes, et non pas simplement des clefs pour des expériences possibles, comme le sont les catégories. Selon son opinion, elles découlaient de la raison suprême, à partir de quoi elles étaient devenues partie intégrante de la raison humaine…"

K343 note * - "[Platon] étendait aussi, assurément, son concept [d'Idée] à des connaissances spéculatives, dès lors simplement qu'elles étaient pures et données entièrement *a priori*, et même à la mathématique, bien que celle-ci n'ait son objet nulle part ailleurs que dans l'expérience *possible* [justification : voir mathématiques]. En ce domaine, je ne peux alors le suivre, pas davantage que je ne peux le suivre dans la déduction mystique de ces Idées ou dans les conceptions excessives par lesquelles, pour ainsi dire, il les hypostasiait ;"

Pour la suite de *Des Idées en général*, notamment l'exposé de la pensée de Platon, lire Constitution – Constitution politique et Idée selon Kant.

Pour l'analyse du mot « représentation », qui termine *Des Idées en général*, voir Représentation (diagramme).

Kant résume l'objectif suivant de son *Livre I : Des concepts de la raison pure* ainsi :
K345 – "L'usage transcendantal de la raison pure, ses principes et ses Idées : tel est donc ce qu'il nous incombe à présent de connaître avec précision, pour pouvoir déterminer et apprécier comme il convient l'influence et la valeur de la raison pure."

Exemple de concept pur de la raison : l'être *absolument nécessaire* (Dieu)

Voir d'abord Etre - Etre nécessaire – Etre absolument nécessaire.

K530 – "Le concept d'un être absolument nécessaire est un concept pur de la raison, c'est-à-dire une simple Idée dont la réalité objective est encore loin de se trouver démontrée par le fait que la raison en a besoin : une Idée qui ne fait au demeurant que nous indiquer une certaine perfection, pourtant inaccessible, et sert proprement plutôt à limiter notre entendement qu'à l'élargir à de nouveaux objets."

Suite dans la *Critique* : K346 et pages suivantes - *Dialectique transcendantale / Des concepts de la raison pure / Des idées transcendantales*

Concepts de la raison pure / Des idées transcendantales
K346 et pages suivantes - *Dialectique transcendantale / Des concepts de la raison pure / Des idées transcendantales*
Voir d'abord la définition d'une idée transcendantale.

Une idée transcendantale est (évidemment) pure
Contrairement au concept de la raison, qui complète une connaissance empirique issue de l'entendement avec la conclusion d'un raisonnement, un concept de la raison *pure* (idée transcendantale) exclut toute origine empirique : c'est une pure Idée.

idées transcendantales, concepts se rapportant à tout usage de l'entendement
Totalité absolue des conditions déterminant une connaissance
(Citation de K350)

- [Les idées transcendantales sont des concepts de la raison pure, qui] "considèrent toute connaissance empirique comme déterminée par une totalité absolue des conditions ;
  [voir :
  - Conditionné ;
  - Conditionné et conditions – Série des conditions ;
  - Inconditionné.]
- [Ces concepts] ne sont pas arbitrairement forgés, mais nous sont fournis par la nature même de la raison et se rapportent par conséquent de façon nécessaire à tout l'usage de l'entendement. [Ils sont donc indépendants des phénomènes.]
- Enfin, ils sont transcendants et dépassent les limites de toute expérience, dans laquelle ne peut donc jamais intervenir un objet qui soit adéquat à l'idée transcendantale."

(Fin de citation)

La totalité absolue des conditions d'un conditionné concerne l'espace et le temps
K420 – "L'idée transcendantale de la totalité absolue de la série des conditions, vis-à-vis d'un conditionné donné, porte seulement sur l'ensemble du temps passé. D'après l'Idée de la raison, tout le temps écoulé, en tant que condition du moment donné, est nécessairement pensé comme donné."

K421 - L'idée transcendantale de la totalité absolue de la synthèse dans la série des conditions concerne aussi l'espace : je peux m'interroger aussi bien sur la totalité absolue du phénomène dans l'espace que sur sa totalité dans le temps écoulé."

Résumé : les idées transcendantales sont des concepts de synthèse créés par la raison pure lors de toute exposition de phénomène ; aucune expérience ne peut les illustrer.

Ne pas confondre *Totalité des conditions* et *Totalité des choses en général*

K423 – "L'Idée de la totalité absolue [des conditions] ne concerne rien d'autre que l'exposition des *phénomènes*, […] elle ne concerne pas le concept pur de l'entendement qui porte sur une totalité des choses *en général*."

Action des idées transcendantales

K354 – "Tous les concepts purs en général ont à œuvrer à l'unité synthétique des représentations, mais les concepts de la raison pure (les idées transcendantales) doivent œuvrer à l'unité synthétique inconditionnée de toutes les conditions en général."

- Une idée transcendantale est un concept de synthèse d'une exposition par raisonnement qui complète une connaissance ;
- sa logique est indépendante des propositions (conditions) de ce raisonnement.
- Elle est la base d'un jugement complémentaire du jugement que l'entendement fait du phénomène avec ses catégories.

Voir aussi : idées transcendantales (système).

Origine des concepts de la raison pure (idées transcendantales)

Analogie entre jugements par l'entendement et jugements par la raison

K346-K347 - L'analytique transcendantale montre que la synthèse des intuitions par l'aperception n'est possible que si elle produit des jugements où l'usage de l'entendement est conforme aux concepts des catégories, chacun représentant une condition a priori. De même, chaque raisonnement produit un jugement où l'usage de l'entendement doit être conforme à des concepts a priori appelés *concepts purs de la raison* ou *idées transcendantales* :

> (Citation de K346-K347°
> [Dans l'Analytique transcendantale] "La forme des jugements [« A copule B »] (transformée en un concept de la synthèse des intuitions) produisit des catégories qui dirigent tout usage de l'entendement dans l'expérience.
>
> Sur le même modèle, nous pouvons espérer que la forme des raisonnements [suite de déductions immédiates ou médiates], si on l'applique à l'unité synthétique des intuitions selon la norme fournie par les catégories, contienne la source de concepts particuliers *a priori* que nous pouvons nommer concepts purs de la raison ou idées transcendantales*,* et qui détermineront, d'après des principes, l'usage de l'entendement dans la totalité de l'expérience considérée dans son entier."
> (Fin de citation)

Conclusion

Les idées transcendantales sont issues des catégories de relation d'une représentation de phénomène, dont on parcourt la chaîne des causes vers l'inconditionné successivement selon les 3 types de relation de causalité
(voir Complétude des facultés d'entendement) :

- Psychologique : par rapport au sujet absolu : inhérence ou substance ;

- Cosmologique : par rapport aux lois de la nature qui régissent les phénomènes du monde sensible, en supposant l'omniscience : causalité ou dépendance ;
- Théologique : par rapport à la synthèse des deux relations précédentes : communauté ou réciprocité.

Complément : Comparaison des usages des concepts purs de la raison et de l'entendement

Limites des usages légitimes de la raison : les idées transcendantales

La raison peut aller jusqu'à la limite entre le champ de l'expérience et les concepts transcendants, limite constituée par les idées transcendantales

(Citation de [56b] §57 pages 170-171)

"Si nous associons au mot d'ordre d'éviter tous les jugements transcendants de la raison pure, le mot d'ordre opposé en apparence de pousser jusqu'aux concepts qui se situent hors du champ de son usage immanent (empirique), nous nous apercevons que tous deux peuvent fort bien coexister, mais uniquement à la *limite* précise de tout usage légitime de la raison ; car cette limite appartient tout aussi bien au champ de l'expérience qu'à celui des êtres de pensée [les idées transcendantales],

[Les idées transcendantales servent seulement à déterminer les limites de la raison]

ce qui nous apprend du même coup que ces Idées si remarquables servent uniquement à déterminer les limites de la raison humaine :

- d'une part elles servent à ne pas étendre sans limites la connaissance par expérience de telle sorte qu'il ne nous resterait rien de plus à connaître que le monde exclusivement,

  [de sorte que notre connaissance serait limitée au monde sensible]

- et d'autre part elles servent cependant à ne pas dépasser les limites de l'expérience et à ne pas prétendre juger comme des choses en elles-mêmes les choses qui sont extérieures à ces limites."

(Fin de citation)

Caractères universels d'un concept et d'une connaissance

K347 – Un concept permet un jugement s'appliquant à tous les objets d'une classe : ce jugement est alors universel. Une connaissance par concepts est donc aussi universelle. Dans les deux cas, la propriété d'universalité s'applique à un certain domaine, elle a une extension : l'ensemble des objets de la classe ; c'est donc une propriété de *quantité*.

Unité intégrative des conditions de la synthèse des intuitions

A cette universalité d'une connaissance par concept correspond dans la synthèse des intuitions *l'unité intégrative,* autrement dit la *totalité* des conditions.

Un raisonnement a une conclusion qui est un jugement

K347 – "Le raisonnement lui-même est un jugement déterminé *a priori* dans toute l'étendue de ce qui en constitue la condition."

Exemple de raisonnement : syllogisme avec conditionné et inconditionné

« Un chien est un animal ; Médor est un chien ; donc Médor est un animal. »

Proposition majeure (sujet : chien)	Proposition mineure (sujet : Médor)	Conclusion

Une étape de raisonnement est un syllogisme :

- Dont la proposition majeure énonce une condition générale : *Un chien est un animal*, où tout chien est inconditionnellement un animal ; le concept de chien est inconditionné.
- La proposition mineure énonce une condition particulière : l'appartenance de son sujet (*Médor*) à la classe d'objets définie par le sujet de la majeure (*chien*) ; le sujet Médor, soumis à la condition d'être un chien, est conditionné ;
- La conclusion (*Médor est un animal*) est une conséquence de la subsomption du conditionné *Médor* à l'inconditionné *chien*.

Voir aussi Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

Concept transcendantal de la raison – Condition représentée par un concept

Se référer au besoin à l'exemple de syllogisme précédent et au diagramme Représentations et ensembles d'informations.

K347 – La conclusion d'un raisonnement par syllogisme doit respecter une condition a priori : l'universalité de sa proposition majeure dans le cadre de son extension. Cette condition est représentée par un *concept a priori de quantité* : la *totalité des conditions* pour l'expérience considérée dans son entier et un conditionné donné ; ce concept a priori de totalité s'appelle *concept transcendantal de la raison*, et il est inconditionné.

La raison pure se préoccupe uniquement de la totalité de la synthèse des conditions

Principe régulateur de la totalité des conditions

(Citation de K349)

"…le concept transcendantal de la raison porte toujours uniquement sur la totalité absolue dans la synthèse des conditions et ne s'arrête jamais qu'à ce qui est inconditionné absolument, c'est-à-dire sous tous les rapports. Car la raison pure s'en remet entièrement à l'entendement quand il s'agit de se rapporter immédiatement aux objets de l'intuition ou plutôt à leur synthèse dans l'imagination. Elle se réserve uniquement l'absolue totalité dans l'usage des concepts de l'entendement et cherche à conduire l'unité synthétique pensée dans la catégorie jusqu'à l'absolument inconditionné.

[Unité rationnelle et unité d'entendement des phénomènes]

Cette totalité, on peut donc la nommer *l'unité rationnelle* des phénomènes, tout comme celle qu'exprime la catégorie se peut nommer *unité d'entendement*."

(Fin de citation)

Voir Représentations et ensembles d'informations (diagramme).

Le concept de l'inconditionné définit un concept pur de la raison

K347 - A ce concept transcendantal de la raison correspond en général le concept de *l'inconditionné*, contenant par définition le fondement pour la synthèse du *conditionné* de l'expérience ; ce concept pur s'appelle *concept pur de la raison* :

> K347 – "Un concept pur de la raison peut être défini en général par le concept de l'inconditionné, en tant qu'il contient un fondement pour la synthèse du conditionné."

Les 3 sortes de causalités et les concepts purs de la raison correspondants

Kant considère 3 sortes de relations de causalité (voir J*ugements de relation* dans Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant) :

- La causalité métaphysique, qui définit une relation *catégorique*, due soit à une inhérence du prédicat au sujet, soit à sa subsistance ;
- La causalité scientifique des phénomènes et lois d'évolution de la nature, qui définit une relation *hypothétique* par nécessité naturelle ;
- La causalité théologique, qui définit une relation *disjonctive* dans le système de tous les possibles accessible au seul entendement divin.

Les 3 types de parcours de la chaîne de causalité de la connaissance considérée

Lire d'abord Comment trouver l'origine des idées transcendantales : principe.

La recherche de l'inconditionné d'une connaissance doit régresser dans la chaîne des conditions qui y aboutissent. Le parcours de cette chaîne n'a de sens possible que si les éléments successifs de la chaîne sont reliés par une relation d'un des 3 types précédents.

Chacun de ces types de parcours vise un inconditionné correspondant à une idée transcendantale : il y a 3 sortes de concepts purs de la raison comme il y a 3 sortes de catégories de relations de l'entendement.

(Citation de K347-K348)

"Autant il y a de sortes de rapports [jugements de relation] que l'entendement se représente par l'intermédiaire des catégories, autant il y aura aussi de sortes de concepts purs de la raison ; et il faudra donc chercher un inconditionné,

- Premièrement, de la synthèse *catégorique* dans un sujet,
  [recherche des conditions qui déterminent un sujet de manière certaine (catégorique) et en font ce qu'il est]
- Deuxièmement, de la synthèse *hypothétique* des membres d'une série,
  [recherche des conditions successives d'une régression dans la chaîne de causalité du phénomène, conditions hypothétiques dans la mesure où la réalisation de chacune a été nécessaire à celle de la suivante]
- Troisièmement, de la synthèse *disjonctive* des parties dans un système.
  [recherche des conditions successives de chacune des chaînes de causalité possibles de parties du monde sensible relativement au phénomène considéré]

Tel est en effet le nombre de sortes de raisonnements, dont chacune tend, à travers des prosyllogismes, vers l'inconditionné :

- La première [sorte], vers un sujet qui lui-même ne soit plus prédicat, [donc qui serait connu absolument] ;
- La deuxième [sorte], vers une supposition qui ne suppose rien de plus [c'est-à-dire une connaissance totale du monde sensible] ;
- La troisième [sorte], vers un agrégat des membres de la division qui n'exige rien de plus pour achever la division d'un concept."
  [Ce point de vue regrouperait les deux points de vue précédents.]

(Fin de citation)

Les 3 formes d'idées transcendantales

Si ce n'est déjà fait, voir d'abord :
Les 3 sortes de causalités et les concepts purs de la raison correspondants.

K576 - Il y a donc 3 formes d'idées transcendantales :

- *psychologiques*, vers un sujet qui lui-même ne soit plus prédicat :
  ce sera l'objet de la Psychologie rationnelle ;
- *cosmologiques*, vers une supposition qui ne suppose rien de plus :
  ce sera l'objet de la Cosmologie rationnelle ;
- *théologiques*, vers un agrégat des membres de la division qui n'exige rien de plus pour achever la division d'un concept :
  ce sera l'objet de la Théologie rationnelle.

Ces Idées "ne se rapportent directement à aucun objet susceptible de leur correspondre ni à sa *détermination*. Toutes les règles de l'usage empirique de la raison conduisent néanmoins, sous la supposition d'un tel *objet dans l'Idée*, à une unité systématique et étendent toujours la connaissance de l'expérience, sans jamais pouvoir aller à son encontre, c'est dès lors une *maxime* nécessaire de la raison que de procéder d'après de telles Idées."

Raison d'être des concepts purs de la raison

K348 – La raison humaine a une aptitude innée à raisonner par syllogismes. Selon le cas et dans la mesure du possible, un raisonnement utilisant un concept pur de la raison peut faire progresser l'unité de l'entendement jusqu'à l'inconditionné, c'est-à-dire la compréhension de la connaissance.

> K355 – "Ainsi les idées transcendantales ne servent-elles qu'à s'élever dans la série des conditions [du raisonnement] jusqu'à l'inconditionné [la connaissance la plus complète possible], c'est-à-dire aux principes."

Comparaison des usages des concepts purs de la raison et de l'entendement

K340-K341 – "Les concepts de la raison servent à l'opération de *rassembler* [des propositions] *pour leur donner une unité rationnelle*], comme les concepts de l'entendement servent à celle de *comprendre* (des perceptions)."

K350 – "… l'usage objectif des concepts purs de la raison est toujours *transcendant*, cependant que celui des concepts purs de l'entendement ne peut jamais, d'après sa nature, être qu'*immanent*, étant donné qu'il se limite simplement à l'expérience possible."

Voir aussi Idée selon Kant (concept rationnel issu de notions).

Concepts dont la définition est possible
Voir Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions.

Concepts du monde
Voir :
Concepts du monde et *Concepts du monde et concepts transcendants de la nature.*

Conceptualisation
Voir d'abord Concept et Construction des concepts.

La conceptualisation est un processus de synthèse d'un concept à partir d'une ou plusieurs représentations, dont il retient tout ou partie ; cette synthèse est produite par interprétation spontanée de ces représentations.
Voir :

- Origine logique des concepts ;
- Actes logiques de comparaison, de réflexion et d'abstraction ;
- Intellection.

La conceptualisation entraîne une prise de conscience résultant des processus de l'intuition, de l'entendement, de la raison ou de l'imagination : voir ces articles, et leur déroulement dans : Intuition (étapes) et Entendement (étapes).

Différence entre les synthèses d'un concept et d'une intuition

- La synthèse d'un concept regroupe les informations qui en constituent le contenu : son interprétation par l'esprit est un processus « de bas en haut » (des éléments vers leur ensemble).
- Une intuition extrait le concept empirique d'un donné et le présente à l'esprit.
  La synthèse est toute faite : son interprétation par l'esprit est un processus « de haut en bas » (du tout donné vers les informations de détail éventuelles qui en forment les parties). Dans ce processus, l'intuition utilise les informations d'espace et de temps indispensables aux sens externe et interne :
  voir Construction des concepts.

Exemples de concepts d'intuition
Chacun de ces concepts est compris comme un tout avant d'être (si nécessaire) distingué en détail : l'espace est compris sans limite avant la définition de sa partie occupée par un objet.

- Les concepts de base comme le temps, l'espace et les objets mathématiques (point, ligne droite, nombre entier…). La notion d'espace est comprise comme un tout, avant des propriétés comme la continuité et l'étendue.
- Les concepts des intuitions de phénomènes.

Sans conceptualisation il n'y a ni connaissance, ni compréhension, ni raisonnement
Un enfant qui voit un objet pour la première fois ne sait pas ce que c'est. Un chat qui voit son image dans une glace n'y reconnaît pas un autre chat, et encore moins sa propre image. Un objet vu mais non reconnu par l'intuition n'a pas de sens, car aucun concept connu ne lui correspond : c'est une « chose » inconnue.

La connaissance, la compréhension et a fortiori le raisonnement passent toujours par une conceptualisation.

Voir aussi :

- Intuition (étapes) ;
- Construction des concepts ;
- Restriction du champ de la représentation ;
- Représentations et réalité des phénomènes extérieurs ;
- Problème de la vérité d'une connaissance - Théorie de la connaissance.

Conceptualisme
Substantif de philosophie classique : doctrine d'après laquelle le concept est une abstraction qui exprime la nature essentielle de la pensée. Cette définition du *concept*, distincte des notions de *signe* ou de *mot* (et s'opposant en ce sens au *nominalisme*), est aussi distincte du concept résultant de la perception des objets singuliers, qui est celle du *Réalisme*.

Le conceptualisme professe la conformité du concept à l'essence inhérente aux entités groupées par lui en une classe d'objets.

Concurrence, concurremment

D'après le Dictionnaire [13]

- Concurrence : fait d'être ensemble, d'agir de concert, conjointement, à égalité, dans la poursuite d'un même but.
- Concurremment : ensemble, en même temps, à la fois.

K355 – "On voit aisément que la raison pure n'a pas d'autre but que l'absolue totalité de la synthèse *du côté des conditions* (que ce soit d'inhérence, de dépendance ou de concurrence [voir jugements de relation dans la Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant]) et qu'elle n'a pas à se préoccuper de la complétude absolue *du côté du conditionné*."

Voir Différences entre inhérence, dépendance et concurrence : un exemple.

Condition rationnelle *(conditio sine qua non)* du bonheur
Voir La morale n'est que la condition rationnelle du bonheur.

Conditionné
Adjectif – (Substantif entre parenthèses)

- (Ce) qui est soumis à une condition ;

- (Ce) dont l'existence dépend de quelque chose.

Définition du conditionné de l'intuition d'un phénomène

Chez Kant, le donné de l'intuition d'un phénomène est pensé par son concept empirique de l'entendement et sa catégorie ; il fait ensuite l'objet d'un raisonnement qui le soumet à des *conditions*.

- La connaissance du phénomène est *conditionnée* par cette intuition, cette catégorie et ces conditions ; elle n'est possible que parce que :
  - le sujet a eu une intuition,
  - cette intuition a été interprétée par l'entendement, qui a généré un concept empirique, ainsi qu'une catégorie pour chacune des 4 sortes de jugement (quantité, qualité, relation et modalité) ;
  - enfin, la raison a complété la connaissance par des conditions supplémentaires, notamment celles de la série des causes du jugement de relation.
- Le *conditionné* de cette connaissance est donc la représentation (le concept) :
  - Des informations de la forme de cette intuition (espace et temps),
  - Des concepts de l'entendement (concept empirique de l'entendement, concepts purs de l'entendement des 4 classes de jugements),
  - Des concepts de la raison (concept de la raison et idée transcendantale).

  Le conditionné est donc le concept du phénomène formé après déroulement de l'intuition, de l'entendement et de la raison, celui de l'unique connaissance du phénomène accessible alors à l'esprit.

Exemples d'emploi

- De l'adjectif *conditionné* : l'entendement d'un phénomène est le pouvoir de lui imposer des règles, *conditions* que respecte sa connaissance : le phénomène doit pouvoir être jugé selon les catégories de l'entendement.
- Du substantif *conditionné* : Concept transcendantal de la raison – Condition représentée par un concept.

Exemple de raisonnement : syllogisme avec conditionné et inconditionné

« Un chien est un animal ; Médor est un chien ; donc Médor est un animal. »

Proposition majeure (sujet : chien)	Proposition mineure (sujet : Médor)	Conclusion

Une étape de raisonnement est un syllogisme :

- Dont la proposition majeure énonce une condition générale : *Un chien est un animal*, où tout chien est inconditionnellement un animal ; le concept de chien est inconditionné.
- La proposition mineure énonce une condition particulière : l'appartenance de son sujet (*Médor*) à la classe d'objets définie par le sujet de la majeure (*chien*) ;
  le sujet Médor, soumis à la condition d'être un chien, est conditionné ;
- La conclusion (*Médor est un animal*) est une conséquence de la subsomption du conditionné *Médor* à l'inconditionné *chien*.

Lire Conditions logiques de déterminabilité : non-contradiction, exhaustivité et possibilité.

Opposé de conditionné (adjectif ou substantif) : *inconditionné*.

- Adjectif : qui n'est soumis à aucune condition, qui est absolu ;
- Substantif : ce dont tout ce qui existe est condition d'existence (représentation/concept de la connaissance du premier élément de la chaîne de causalité d'un phénomène observé, élément qui existe nécessairement).
  Voir ci-dessous Conditionné et conditions – Série des conditions.

  Au sens des informations données d'un phénomène, son conditionné est conséquence de son inconditionné.

Ensemble des prédicats d'un objet déterminé

L'ensemble des prédicats effectivement attribués à un objet par sa connaissance *dans un contexte donné* est son conditionné, l'ensemble des prédicats *possibles* étant son inconditionné.

Suite : voir Inconditionné – Conditionné puis Conditionné et conditions – Série des conditions.

Conditionné et conditions – Série des conditions

Conditions imposées au conditionné

Le *conditionné* défini ci-dessus est le contenu d'une représentation de phénomène après intuition, entendement et raisonnement. Les propositions de cette représentation sont des *conditions* auxquelles le conditionné satisfait nécessairement, et dont la raison effectue la synthèse d'unité rationnelle.

La raison synthétise la *série totale des conditions* reprise ensuite par l'entendement

Voir d'abord Série des conditions.

(Citation de K355)
"On voit aisément que la raison pure n'a pas d'autre but que l'absolue totalité de la synthèse *du côté des conditions* (que ce soit d'inhérence, de dépendance ou de concurrence [voir jugements de relation dans la Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant])

et qu'elle n'a pas à se préoccuper de la complétude absolue *du côté du conditionné*. Car c'est uniquement de la première qu'elle a besoin pour supposer la série totale des conditions et pour la fournir ainsi, *a priori*, à l'entendement.

> [La raison peut donc intervenir *avant* comme *après* l'entendement pour former la connaissance.]

Mais une fois qu'une condition est complètement et inconditionnellement donnée, elle n'a plus besoin d'un concept rationnel en vue de prolonger la série ; car l'entendement effectue de lui-même chaque pas qui le fait descendre de la condition au conditionné."

[La distinction entre entendement et raison est un artifice de présentation de ces facultés, qui fonctionnent ensemble spontanément : toute condition présente à l'esprit est immédiatement interprétée par l'entendement pour enrichir la connaissance de l'objet.]

(Fin de citation)

La logique de fonctionnement de la raison est indépendante des phénomènes

K507 – "… la raison n'est pas elle-même un phénomène et n'est soumise à aucune des conditions de la sensibilité, il ne se trouve en elle-même, concernant sa causalité, nulle succession chronologique, et la loi dynamique de la nature, qui détermine la succession chronologique selon des règles, ne peut donc lui être appliquée."

Un conditionné comprend une *série des conditions* complète jusqu'à l'inconditionné

K448 – "Tout conditionné qui est donné suppose, relativement à son existence, une série complète de conditions, jusqu'à l'absolument inconditionné, lequel seul est absolument nécessaire."

La possibilité du conditionné ne suppose pas celle de ses conséquences

K356 – "…pour la possibilité du conditionné, on suppose certes la totalité de ses conditions, mais non pas celle de ses conséquences."

(La notion de possibilité à laquelle Kant se réfère est la *possibilité logique*, qui résulte de la satisfaction des seules conditions énoncées dans le raisonnement déjà effectué en direction de l'inconditionné ; il n'est pas question de réfléchir à toutes les *conséquences* possibles, matérielles, morales, philosophiques, etc. de l'existence de l'objet.)

Implications de l'hypothèse : *le conditionné est donné*

K475 - "*D'abord*, la proposition suivante est claire et indubitablement certaine : Quand le conditionné est donné [comme dans l'intuition d'un phénomène observé], une régression dans la série de toutes les conditions de celui-ci nous est par là même *prescrite comme une tâche ;* car le concept du conditionné implique déjà qu'à la faveur d'une telle régression quelque chose soit rapporté à une condition et, si celle-ci est à son tour conditionnée, à une condition plus éloignée, et ainsi de suite en passant par tous les membres de la série.

Cette proposition est en ce sens analytique, et elle n'a rien à redouter d'une critique transcendantale. Elle constitue un postulat logique de la raison : poursuivre par l'entendement et conduire aussi loin qu'il est possible cette liaison d'un concept avec ses conditions qui est déjà inscrite dans le concept lui-même."

[La régression consiste à faire examiner par la raison associée à l'entendement chaque cause (puis cause de cause, etc.) de condition du conditionné pour être certain de le comprendre complètement.]

1er cas : le conditionné et la condition précédents sont des choses en soi

Cela se produit lorsque l'esprit a déjà eu le temps de former les concepts correspondant aux représentations qu'il a en mémoire de travail. Nous connaissons alors la signification du conditionné et de la condition.

K475 – Dans ce cas, la série complète des conditions, donc aussi l'inconditionné, se trouvent compris simultanément et l'entendement les représente telles qu'elles sont. *La régression impliquée par la complétude de la série a déjà été prise en compte*.

2ème cas : le conditionné et la condition précédents ne sont que des représentations
L'esprit n'a pas encore eu le temps de former les concepts de ces représentations. Nous n'en connaissons pas la signification, car ce ne sont que des connaissances empiriques. Nous ne sommes pas certains, alors, de connaître l'absolue totalité de la série des conditions associés au conditionné donné, série qui exige *une régression qui n'a pas encore eu lieu, qu'il faut donc faire*.

Conclusion sur le syllogisme du raisonnement sur un conditionné donné
Compte tenu de la différence de signification du conditionné entre les deux cas ci-dessus, le syllogisme ne peut manquer d'être trompeur :
K476 – "La majeure du raisonnement cosmologique prend le conditionné dans le sens transcendantal d'une catégorie pure, alors que la mineure le prend dans le sens empirique d'un concept empirique de l'entendement appliqué à de simples phénomènes. [Nous avons donc affaire ici à une] tromperie dialectique que l'on appelle *sophisma figurae dictionis*. […] Cette tromperie n'est pas le produit d'une feinte délibérée, [c'est] une illusion tout à fait naturelle de la raison commune."

Suite sur ces erreurs : voir Paralogisme logique - Paralogisme transcendantal.

Conditionné : totalité absolue des conditions ➔ idée transcendantale
Voir Concepts de la raison pure / Des idées transcendantales.

Conflit cognitif
Source : dictionnaire de psychologie [7].

- Etat dans lequel se trouve un sujet partagé entre deux concepts, deux règles ou modes de résolution discordants ou incompatibles pour un même problème.
- Lorsqu'un sujet a une certitude à laquelle il tient et qu'il reçoit la preuve que c'est une erreur, il éprouve un conflit cognitif pénible. Il réagit alors souvent en refusant d'admettre la réalité nouvelle, ou en se trouvant une excuse pour avoir cru à sa certitude précédente.

Conflit de la raison avec elle-même
Voir Raison – De l'intérêt de la raison dans ce conflit avec elle-même.

Confusion
Voir Représentations distincte, confuse et indistincte - Simplicité.

Congrus – Congruence
Selon le dictionnaire [13] : (En mathématiques)

Congrus (adjectif)

- Deux triangles congrus sont deux triangles qui peuvent coïncider par superposition ;
- Deux nombres congrus sont deux nombres dont la différence est divisible par un troisième nombre.

Opposé : incongruents (et non incongrus).

Congruence (substantif)
Une relation de congruence est une relation qui existe entre deux nombres congrus.

Voir aussi Congruent.

Congruent

Selon le dictionnaire [13]
Adjectif signifiant *qui convient à*, *qui s'ajuste bien à*, *qui est conforme à*. Exemple : dans un plan, deux triangles égaux sont superposables ; ils sont donc congruents.

Opposés
Non-congruent ou *incongruent*. Exemple : considérons deux triangles sphériques ayant une base commune sur l'équateur et symétriques par rapport au plan de l'équateur : ils ne sont pas superposables ; ils sont donc incongruents.

Kant fait remarquer dans [56b] §13 pages 61-62 que deux objets peuvent avoir les mêmes propriétés intrinsèques tout en différant par une ou plusieurs propriétés extrinsèques, ce qui les rend incongruents.

Conjecture
Selon [13] :

- Idée non vérifiée, fondée soit sur une probabilité, soit sur l'apparence ;
- Construction de l'esprit au sujet du passé, du présent ou de l'avenir ;
- Explication anticipée qui attend sa vérification, soit de l'expérience, soit du raisonnement.

K464 – "Il y a en physique une infinité de conjectures par rapport auxquelles on ne peut jamais s'attendre à aucune certitude."

Conjoindre
Selon le dictionnaire [13] : (Terme vieux et littéraire) Joindre ensemble, réunir.

[165] page 200 note 93 - "Si à un concept l'intuition correspondante peut être conjointe *a priori*, on dit que le concept est *construit ;* si l'intuition n'est qu'empirique, on dit alors qu'il y a seulement un exemple du concept ; l'action d'adjoindre l'intuition au concept s'appelle dans les deux cas : *présentation* de l'objet."

Conjonction (produit logique de deux propositions)
En Logique symbolique, l'opérateur de conjonction ET (noté **.**) relie deux propositions p et q en produisant une proposition r qui n'est vraie que si p et q sont toutes deux vraies : $r = p \,.\, q$.

Connais-toi toi-même
Devise célèbre figurant au fronton du Temple de Delphes.
Voir *Du premier commandement intervenant pour tous les devoirs envers soi-même*.

Connaissance

Dictionnaire

Le substantif *connaissance* au singulier a plusieurs sens. Le seul qui nous intéresse ici est : *savoir ce qu'un objet est* (par sa représentation et son concept associé) indépendamment de l'origine de cette connaissance (intuition, entendement ou raisonnement).

Chez Kant

Introduction de la notion de connaissance dans la Critique
Kant aborde l'étude de la connaissance dans *l'Introduction* de la *Critique* :
K110 – *VII. Idée et division d'une science particulière portant le nom de critique de la raison pure*.

(Citation de K143)
[Les deux sources fondamentales de la connaissance : intuitive et discursive]
"Notre connaissance procède de deux sources fondamentales de l'esprit, […]

- la première [l'intuition] est le pouvoir de recevoir les représentations (la réceptivité des impressions),
  [cette source nous *donne* un objet : elle est *intuitive*.]
- la seconde [l'entendement, est] le pouvoir de connaître par l'intermédiaire de ces représentations un objet (spontanéité des concepts) ;
  [cette source *pense* l'objet en relation avec cette représentation (comme simple détermination de l'esprit) : elle est *discursive*. Le concept d'une représentation se forme spontanément lorsque la conscience la prend en compte.]

  [*La connaissance fournie par l'entendement est discursive*
  [165] page 64 – "De la part de l'entendement, la connaissance humaine est *discursive* c'est-à-dire qu'elle se produit par des représentations qui fondent la connaissance sur ce qui est commun à plusieurs choses, par conséquent au moyen de *caractères*, comme tels. Donc nous ne connaissons les choses qu'*au moyen de caractères* et cela s'appelle précisément *reconnaître,* qui vient de *connaître*."]

[…]
[Une connaissance exige à la fois intuition et concepts]
Intuition et concepts constituent donc les éléments de toute notre connaissance, si bien que ni des concepts, sans une intuition leur correspondant de quelque manière, ni une intuition sans concepts ne peuvent fournir une connaissance.

Les deux éléments [intuition et concept] sont ou purs ou empiriques.

- *Empiriques* si une sensation (qui suppose la présence réelle de l'objet) y est contenue ;
- *Purs,* en revanche, si à la représentation n'est mêlée aucune sensation.

[L'esprit prend en compte la représentation reçue lorsqu'il ressent quelque chose]
On peut appeler [la sensation] la matière de la connaissance sensible.

[Intuition pure : forme de la perception – Concept pur : objet en général, existence]
Par conséquent, une intuition pure contient exclusivement la forme sous laquelle quelque chose est intuitionné, et un concept pur uniquement la forme de la pensée d'un objet en général [c'est-à-dire son existence en tant qu'objet].

Ce sont uniquement des intuitions ou des concepts purs qui sont possibles *a priori :* des intuitions ou des concepts empiriques ne le sont qu'a *posteriori* [c'est-à-dire par expérience]."
(Fin de citation)

Connaissance et expérience

- K93 – "*D'un point de vue chronologique*, nulle connaissance ne précède en nous l'expérience, et c'est avec celle-ci que toute connaissance commence."
- K287 – "L'expérience […] constitue l'unique connaissance où nous sont donnés des objets." - Voir :
  - Sensation – Sensibilité – Impression ;
  - Chose en soi et connaissance.

Compléments

- Connaissance a priori, absolument indépendante de toute expérience ;
- Principe transcendantal de la possibilité de toutes les connaissances en général
- Conclusions sur la connaissance et ses limites.

Origines psychiques de la connaissance
K113 - "Il y a deux souches [facultés, mécanismes créateurs] de la connaissance humaine" :

- La sensibilité, par laquelle les objets sont *donnés*, créant une connaissance empirique intuitive, les intuitions :

  K133 - Nature profonde de la connaissance sensible en général : "toute notre intuition n'est rien que la représentation du phénomène."
- L'entendement, par laquelle les objets sont *pensés* sous forme de concepts (K117) :

  K207 – "Toute intuition possible pour nous est sensible (Esthétique) : donc la pensée d'un objet en général ne peut en nous devenir connaissance, par l'intermédiaire d'un concept pur de l'entendement, que si ce concept est mis en rapport avec des objets des sens" : voir catégories.
  Complément : Concept de l'entendement (important).

Complément : Interaction de la sensibilité avec l'entendement.

Une connaissance transcendante (attention : transcendante, pas transcendantale) est donc aussi impossible qu'une connaissance métaphysique.

Spontanéité de la connaissance
La connaissance d'un phénomène se forme spontanément en présence de son intuition (dont la représentation fournit un concept empirique) et de son concept pur de l'entendement (catégorie) : voir Concept de l'entendement.

Connaissance : Théorie de la connaissance

Problème de la vérité d'une connaissance - Théorie de la connaissance
Le problème de la connaissance humaine est abordé dans la *Théorie de la connaissance*, qui traite de justification des connaissances, c'est-à-dire de leur possibilité, de leur validité formelle et de leur vérité.

En écrivant la *Critique*, Kant connaissait :
1. L'innéisme de Descartes, qui postulait chez tous les hommes :
   - L'existence de connaissances a priori ;
   - L'existence de facultés de jugement et de raisonnement logique fonctionnant de la même façon chez tous les hommes ;
   - La vérité a priori des pensées évidentes et prégnantes.
2. L'empirisme de Hume, qui affirmait dans [161] :
   - Que l'expérience est la seule source possible de connaissance ;
   - Qu'il ne peut exister, dans la nature, de loi d'évolution de systèmes due à la causalité, loi déduite d'expériences par induction.
3. Le scepticisme, qui nie la possibilité de connaître la vérité. En prouvant l'impossibilité de lois certaines de la nature, l'empirisme mène au scepticisme.
4. La particularité de l'esprit humain de se représenter un concept (de classe d'objets) toujours sous forme d'un objet particulier de la classe ; voir :
   - Construction des concepts ;
   - Conditions formelles d'existence d'un concept.

Kant croyait en même temps à l'existence de concepts innés (comme Descartes) et au fait que la connaissance d'objets de la nature ne pouvait provenir que d'expériences (comme Hume). Mais comme tout objet des sens n'est accessible à l'esprit que par l'intermédiaire de sa représentation, il en a théorisé la connaissance sous forme de *concept synthétisé dynamiquement à partir de cette représentation*.

Kant a donc pensé, et nos enregistreurs d'activité cérébrale confirment, que :

- Un concept de phénomène résulte d'un *processus dynamique de synthèse* : il n'arrive pas tout fait de la perception ; voir :
  - Intuition (étapes) ;
  - Entendement (étapes).

  Un concept de phénomène est généré à la demande par conceptualisation d'une ou plusieurs représentation(s).

- Ce qui est inné et identique chez tous les hommes est l'ensemble de ces processus, notamment ceux qui produisent des concepts paraissant *a priori*

comme ceux des intuitions d'espace et de temps ; tous ces processus sont des interprétations de représentations.

C'est donc par souci de simplification qu'on se représente les concepts (de base et autres) comme des représentations statiques : ils résultent dynamiquement d'une interprétation. *Notre cerveau-ordinateur ne les a pas en mémoire mais sous forme de programme, il les recrée à la demande* :

Après la formation en mémoire, spontanée et passive, d'une représentation de phénomène, l'intuition, l'entendement et la raison effectuent des conceptualisations.

Nos enregistrements actuels d'activité cérébrale mettent en évidence ce caractère dynamique des concepts dans le schéma d'attention, accompagné d'une mémorisation des étapes de la conceptualisation.

Connaissances absolument a priori, absolument pure, absolument indépendante de toute expérience

- *Connaissance a priori (absolument indépendante de toute expérience)* :
  (Citation de K94)
  "Nous entendrons donc par connaissances *a priori,* dans la suite de cet ouvrage, non pas des connaissances qui adviennent indépendamment de telle ou telle expérience, mais celles qui interviennent d'une manière *absolument* indépendante de toute expérience [sans rapport même implicite avec une expérience].

  Leur sont opposées des connaissances empiriques, autrement dit celles qui ne sont possibles qu'*a posteriori,* c'est-à-dire par expérience.

  Mais dans les connaissances *a priori,* sont appelées *pures* celles auxquelles absolument rien d'empirique n'est mêlé. Ainsi, par exemple, la proposition : « tout changement a sa cause » est-elle une proposition *a priori,* mais non point pure, étant donné que le changement est un concept qui ne peut être tiré que de l'expérience."
  (Fin de citation)

  Une connaissance a priori peut se déduire par synthèse d'une intuition
  K122 - Une connaissance *a priori* peut se déduire par synthèse [a priori] d'une intuition ; mais à partir d'un concept on ne peut déduire *a priori* qu'un autre concept, pas une connaissance [parce qu'il manquerait l'intuition].

- *La raison pure fournit les principes de la connaissance absolument a priori* :
  K110 – "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance *a priori*. La raison pure est par conséquent celle qui contient les principes permettant de connaître quelque chose *absolument a priori*."

- *Connaissance absolument pure* :
  K110 Note b – "Est particulièrement nommée *absolument pure* une connaissance à laquelle ne vient se mêler [aucune] expérience ou sensation, et qui est par conséquent possible complètement a priori."

Connaissance pure

Une connaissance pure doit être basée sur une intuition pure ou un concept pur. Exemples : les concepts mathématiques comme le nombre entier et la ligne droite, qui donnent des connaissances *absolument pures*.

Une connaissance pure peut être :

- soit *a priori*, comme celles issues de l'entendement [Kant a en tête ici les catégories (concepts purs de l'entendement) et non les concepts d'expérience],
- soit basée sur un concept pur construit par la raison.

Connaissance pure a priori
K170-K171 - L'unique mode possible de déduction d'une connaissance pure a priori est le mode transcendantal.
Voir Déduction logique transcendantale, empirique et physiologique.

K147 – "…il ne faut pas appeler transcendantale (en faisant par là référence à la possibilité de la connaissance ou à son usage *a priori)* toute connaissance a priori, mais uniquement celle par laquelle nous parvenons à connaître que et comment certaines représentations (intuitions ou concepts) sont appliquées ou sont possibles exclusivement *a priori."*

Connaissance et intuition

Dans une connaissance, intuition et entendement peuvent être purs (si sa représentation ne provient pas d'une expérience) ou empiriques ; la sensation éventuelle est la *matière* de la connaissance.

Différence entre intuition pure et concept pur
K143 - Une *intuition pure* contient exclusivement la forme de l'objet intuitionné (sans matière), alors qu'un *concept pur* contient uniquement la forme d'un objet pensé en général ; tous deux sont possibles *a priori*.

Contenu d'une connaissance de phénomène empirique

Un phénomène est connu par une représentation dont les informations sont :

- Le divers de l'intuition empirique par laquelle le phénomène est donné ;
- Les concepts correspondants de l'entendement par lequel il est pensé, qui sont :
  - Un concept empirique de l'entendement ;
  - Un concept pur de l'entendement (catégorie) par type de jugement (quantité, qualité, relation, modalité).

  Compléments importants :

  - Critique de l'exposé de Kant de la génération de concepts par l'entendement ;
  - Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

En mémoire (de travail ou de long terme) une connaissance est une représentation, interprétée avec toutes ses informations, qu'elles proviennent de l'intuition ou de l'entendement. Il n'y a pas de différence de contenu en informations entre une

représentation et un concept : leur différence n'existe que dans notre esprit, et seulement pour faciliter leur compréhension en tant que notions. Il y a pourtant une différence sémantique entre la connaissance d'un phénomène, *objet particulier*, et un concept, *classe d'objets* ; lors de l'interprétation de la représentation, notre conscience fait la différence par entendement et réflexion.

Etapes physiologiques d'une connaissance de phénomène

En pratique, un phénomène est en général perçu sous forme de *plusieurs représentations successives* dont l'esprit fait la synthèse en une représentation globale. Celle-ci est reprise par l'intuition qui l'ordonne selon l'espace et le temps, puis génère une sensation. Enfin, une synthèse de l'appréhension avec intervention de l'imagination productrice génère une représentation dont l'entendement déduit un concept de catégorie ; la synthèse de l'interprétation est conceptualisée en concept empirique de l'entendement (voir Intuition étapes).

Le mode de connaissance

Voir Mode.

Les trois sources subjectives de connaissance

La définition ci-dessus de l'origine des connaissances a été précisée dans la 1ère édition (section 3 du chapitre 2 *Du rapport de l'entendement à des objets en général et de la possibilité de les connaître a priori*) :

K188 – "Il y a trois sources subjectives de connaissance sur lesquelles repose la possibilité d'une expérience en général et d'une connaissance des objets de celle-ci : les sens, l'imagination et l'aperception [de l'entendement] ; chacune d'elles peut être considérée comme empirique dans l'application à des phénomènes donnés mais toutes sont aussi des éléments ou des fondements a priori qui eux-mêmes rendent possible cet usage empirique." :

- Les sens représentent les phénomènes empiriquement dans la perception (divers de l'intuition pure)
- L'imagination les représente dans l'association (et la reproduction) [imagination reproductrice, en effectuant une synthèse] :

  K193 – "Nous possédons donc une imagination pure, constituant un pouvoir fondamental de l'âme humaine, qui sert a priori de fondement à toute connaissance. Par l'intermédiaire de celle-ci, nous mettons le divers de l'intuition, d'un côté, en liaison avec, de l'autre, la condition de l'unité nécessaire de l'aperception pure. Les deux termes extrêmes, à savoir la sensibilité et l'entendement, doivent nécessairement s'agencer l'un à l'autre par l'intermédiaire de cette fonction transcendantale de l'imagination…"
- L'aperception les représente dans la conscience empirique de l'identité de ces représentations reproductrices avec les phénomènes par lesquels elles étaient données, par conséquent dans la recognition : voir Aperception transcendantale, pure.

Fondements (logiques) de la perception, de l'intuition et de la conscience empirique

(Citation de K188)

- "Au fondement de la perception prise globalement, il y a *a priori* l'intuition *pure* (laquelle, vis-à-vis de la perception comme représentation, est la forme de l'intuition interne, le temps) ;
- Au fondement de l'association, [il y a] la synthèse pure de l'imagination ;
- Et au fondement de la conscience empirique, [il y a] l'aperception pure, c'est-à-dire l'identité complète de soi-même à travers toutes les représentations possibles."

(Fin de citation)

Complément : Conclusions sur la connaissance et ses limites.

Connaissance : les deux sources (facultés) fondamentales

K143 (*Logique transcendantale*) - Les connaissances ont deux sources :

- Le pouvoir de recevoir des représentations (réceptivité des impressions), par lequel un objet nous est *donné* ;
- Le pouvoir de connaître à partir des représentations (spontanéité des concepts), par lequel un objet est *pensé* en relation avec cette représentation.

  Remarque de [165] page 38 :
  "Ce mode de définition n'est pas logique, mais *métaphysique*."

Ces deux sources sont indispensables ensemble. Pas de connaissance possible :

- Si l'entendement n'a pas transformé une intuition en concept ;
- Ou s'il n'y a pas synthèse a priori à partir d'une intuition (comme dans "Tout ce qui arrive a une cause" K102).
- Ou si un concept a été déduit d'un autre concept par raisonnement analytique.

Connaissances au point de vue des facultés de sensibilité et d'entendement.

(Citation de [165] page 38)

A ce point de vue, celui de leur origine, "toutes nos connaissances sont soit des *intuitions*, soit des *concepts*. Les premières ont leur source dans la *sensibilité*, faculté des intuitions ; les secondes dans *l'entendement*, faculté des concepts. […]

On a coutume aussi d'appeler la sensibilité faculté *inférieure*, l'entendement faculté *supérieure*, en raison du fait que la sensibilité fournit simplement la matière de la pensée, alors que l'entendement dispose de cette matière et la soumet à des règles ou à des concepts."

(Fin de citation)

Complément

Principe transcendantal de la possibilité de toutes les connaissances en général.

Pouvoirs supérieurs de connaissance, aussi appelés *entendement en général*

En plus de l'intuition il y a des pouvoirs supérieurs de connaissance capables d'approfondir une représentation d'objet en mémoire :

K220 – "La logique générale est édifiée selon un plan qui concorde tout à fait exactement avec la division des pouvoirs supérieurs de connaissance. Ces pouvoirs sont :

- *L'entendement*, qui traite dans son analytique des concepts ;
- *La faculté de juger*, qui traite dans son analytique des jugements ;
- *La raison*, qui traite dans son analytique des raisonnements.

Complément : Logique générale et pouvoirs supérieurs de connaissance.

Connaissance : clarté, distinction, confusion
Source : [165] pages 34-35
"Toute notre connaissance comporte une *double* relation :

- D'abord une relation à *l'objet,* qui se rapporte à la représentation ;
- Ensuite une relation au *sujet*, qui se rapporte à la conscience, condition universelle de toute connaissance en général - (A proprement parler, la conscience est une représentation « qu'une autre représentation est en moi »).

En toute connaissance, il faut distinguer la *matière,* c'est-à-dire l'objet, et la *forme,* c'est-à-dire la manière dont nous connaissons l'objet.

> Si par exemple un sauvage voit une maison au loin, dont il ne sait pas à quoi elle sert, il ne s'en représente pas moins exactement le même objet qu'un autre homme, qui sait parfaitement qu'elle est destinée à l'habitation humaine. Mais au point de vue de la forme, cette connaissance d'un seul et même objet est différente chez les deux hommes. Chez l'un, elle est une *simple intuition,* chez l'autre, elle est *intuition et concept en même temps.*

[Conscience claire et conscience obscure : définitions]
La variété dans la forme de la connaissance repose sur une condition qui accompagne toute connaissance : la *conscience [de].* Si j'ai conscience de la représentation, elle est *claire ;* si je n'en ai pas conscience, elle est *obscure.*

> (Citation de [165] pages 167-168 note 23)
> *[Avoir des représentations sans en être conscient]*
> Avoir des représentations et pourtant n'en être pas conscient constitue, semble-t-il, une contradiction. Comment en effet pourrions-nous savoir que nous les avons si nous n'en sommes pas conscients ?
>
> *[Représentations obscures et représentations claires]*
> Nous pouvons être immédiatement conscients d'avoir une représentation quand bien même nous n'en sommes pas immédiatement conscients. De pareilles représentations sont dites *obscures ;* les autres sont *claires ;*
>
> > [Nous savons alors que nous voyons quelque chose d'extérieur à nous-même, mais nous ne l'avons pas encore identifié :
> > voir La certitude que le phénomène existe.]
>
> *[Représentations partielles distinctes]*
> et si cette clarté s'étend en elles jusqu'aux représentations partielles d'un tout et à leur liaison, ce sont des représentations *distinctes,* qu'elles appartiennent à la pensée ou à l'intuition.

[Différencier sépare des objets ; distinguer décompose des représentations]
La conscience des représentations qui suffit pour *différencier* un objet d'un autre, c'est la clarté. Mais celle qui rend claire *la composition* des représentations, c'est *la distinction.* C'est elle seulement qui fait d'une somme de représentations une *connaissance ;*

comme toute composition accompagnée de conscience présuppose l'unité de [la composition] et par conséquent une règle pour cette composition, un ordre [une structure] se trouve pensé[e] dans cette multiplicité.

[Une perception non distincte est dite « indistincte », pas « confuse »]
A la perception *distincte* on ne peut pas opposer la perception *confuse*, mais seulement la perception *indistincte.* Ce qui est confus doit être composé, car dans le simple il y a ni ordre ni composition ; cette dernière est donc *la cause* de l'indistinction, mais n'en est pas *la définition.*"
[Voir aussi Clarté et obscurité psychologiques.]
(Fin de citation)

Complément : Conditions de la distinction de la connaissance.

Distinction et indistinction – Influence de la faiblesse de la conscience

Source : [165] pages 36 à 38
Considérons une représentation claire. Si nous avons conscience de toute la représentation, sans avoir conscience de la multiplicité qu'elle contient, la représentation est indistincte.

Les *représentations simples* ne deviennent jamais distinctes, non parce qu'on y trouve de la confusion, mais parce qu'on n'y trouve pas de multiplicité. Il faut donc les appeler indistinctes mais non pas confuses.

La confusion par faiblesse de la conscience
Il y a une cause de confusion autre que l'indistinction : la *faiblesse de la conscience*.
"Dans les représentations composées, où l'on peut distinguer une multiplicité de caractères, l'indistinction provient non de la confusion mais de la *faiblesse de la conscience.*
Ainsi quelque chose peut-être distinct selon la *forme*, c'est-à-dire que je peux avoir conscience de la multiplicité dans la représentation ; mais la distinction peut s'affaiblir du point de vue de la matière, si le degré de conscience diminue, bien que l'ordre reste intact. Tel est le cas des représentations abstraites." (Voir critique de la notion de degré de réalité.)

La distinction dont la conscience est susceptible de s'affaiblir peut être :

- *Sensible :* Celle-ci consiste en la conscience de la multiplicité dans l'intuition.
  Je vois par exemple la voie lactée comme une bande blanchâtre ; les rayons lumineux provenant de chacune des étoiles qui la constituent doivent nécessairement être parvenus à mes yeux. Mais la représentation que j'en avais était claire seulement et ne deviendra distincte que grâce au télescope, parce que je vois maintenant chacune des étoiles contenues dans cette bande blanche.

- *Intellectuelle : Distinction dans les concepts ou distinction d'entendement :* elle dépend de l'analyse du concept au point de vue de la multiplicité qui y est contenue. C'est ainsi qu'on trouve dans le concept de *vertu* les caractères suivants :

  1. le concept de liberté ;
  2. le concept d'attachement aux règles (le devoir) ;
  3. le concept de maîtrise de la force des inclinations dans la mesure où elles s'opposent à cette règle.

  Or, si nous décomposons ainsi le concept de vertu en ses éléments constituants, précisément grâce à cette analyse nous nous le rendons distinct. Mais en le rendant distinct nous n'ajoutons rien à un concept, nous ne faisons que le définir. Par conséquent, les concepts ne sont, par la distinction, nullement perfectionnés quant à la *matière,* mais uniquement quant à la *forme.*

Connaissance en général : hiérarchie des degrés
(Citation de [165] pages 72-73)
"Au point de vue de la valeur objective de notre connaissance en général, on peut la hiérarchiser selon les degrés que voici :

- Le *premier degré* de la connaissance c'est : se représenter quelque chose.
- Le *deuxième* : se représenter consciemment quelque chose ou percevoir.
- Le *troisième* : *savoir quelque chose*, c'est-à-dire se représenter quelque chose en la comparant à d'autres choses aussi bien au point de vue de l'identité que de la différence. [Savoir c'est appréhender une chose et la reconnaître.]
- Le *quatrième* : savoir quelque chose avec conscience, c'est-à-dire connaître. Les animaux aussi savent les objets, mais ils ne les connaissent pas.

  [Savoir sans connaître c'est avoir conscience de l'appréhension ;

  Savoir en connaissant c'est avoir en plus conscience de soi.

  (voir Aperception (conscience de soi), pure ou empirique).]
- Le *cinquième* : entendre quelque chose, c'est-à-dire la connaître par l'entendement au moyen de concepts ou la concevoir.

  Ce qui est très différent de comprendre. Il y a beaucoup de choses que l'on peut concevoir, bien qu'on ne puisse les comprendre, par exemple un *perpetuum mobile* [mouvement perpétuel], dont l'impossibilité est démontrée en mécanique.
- Le *sixième* : connaître ou discerner quelque chose par la raison. Nous n'y atteignons qu'en peu de choses, et plus nous voulons perfectionner nos connaissances en valeur, plus le nombre en devient faible.
- Enfin le *septième* : comprendre quelque chose c'est-à-dire la connaître par la raison ou a priori dans la mesure qui convient à notre propos.

  Car toute notre compréhension n'est que *relative,* c'est-à-dire suffisante pour une fin déterminée, il n'est rien que nous comprenions *absolument.* Rien ne peut être plus complètement compris que ce que le mathématicien démontre […]. Aussi le domaine de l'intellection ou de l'entendement est-il de façon générale beaucoup plus étendu que le domaine de la compréhension ou de la raison."

(Fin de citation)

Connaissance exacte et connaissance vague
Voir Connaissance exacte et connaissance vague.

Connaissance : perfections logiques particulières – A. Quantité
Source : [165] pages 42 et suivantes - *Perfections logiques particulières de la connaissance - Grandeur*
Voir d'abord Perfection esthétique et perfection logique de la connaissance.

Définitions relatives à la grandeur de la connaissance

- Grandeur extensive - Qualifie l'extension de la connaissance (peut-être le nombre de sujets qu'elle comprend ?) :
  - Masse ;
  - Variété.

  (On ne comprend pas ces définitions : qu'est-ce que la masse d'une connaissance ? qu'est-ce que sa variété ? Kant ne le dit pas…)

- Grandeur intensive – Qualifie la portée subjective de la connaissance (sa valeur, son importance) :
  - Fertilité en tant qu'importance logique ;
  - Fécondité en tant qu'elle est considérée comme le fondement de conséquences nombreuses et importantes.

Remarques sur la grandeur intensive de la connaissance
Source : [165] page 53-54

1. Dans une connaissance, il faut distinguer :
   - ce qui s'applique à la *grandeur,* c'est-à-dire au *tout* de l'emploi de l'intelligence,
   - de ce qui s'applique *au détail* : la *subtilité* (micrologie) ;
2. "Il faut qualifier de connaissance logiquement importante tout ce qui favorise la perfection logique selon la forme, par exemple toute proposition mathématique, toute loi de la nature distinctement aperçue, toute exposition philosophique correcte. L'importance pratique ne peut être prévue d'avance, mais il faut l'escompter ;
3. il ne faut pas prendre la difficulté pour l'importance. Une connaissance peut être difficile sans être importante et inversement.

   Ainsi la difficulté ne décide ni pour ni contre la valeur et l'importance d'une connaissance. Celle-ci dépend de la grandeur ou de la multiplicité des conséquences. Plus les conséquences d'une connaissance sont grandes ou nombreuses et plus on en peut faire usage, plus elle est importante.

   Une connaissance sans conséquences importantes s'appelle une *subtilité* ; telle fut par exemple la philosophie scolastique."

Horizon d'une connaissance

Définition selon le dictionnaire [13]
Domaine embrassé par un système de pensée (ensemble des informations de cette connaissance ou de ce procédé de connaissance).

Définition de Kant
Limites de l'extension d'une connaissance en tant qu'adéquation :

- au besoin d'un sujet de savoir ;
- à sa capacité de connaître.

  [165] page 43 – "Dans l'extension de nos connaissances ou son perfectionnement selon sa grandeur extensive, il est bon de procéder à une estimation de la mesure dans laquelle une connaissance s'accorde avec nos fins et nos capacités. Cet examen concerne la détermination de *l'horizon* de nos connaissances, par où il faut *entendre la juste proportion* de *la grandeur de nos connaissances dans leur ensemble avec les capacités et les fins du sujet."*

Détermination de l'horizon d'une connaissance ([165] pages 43-44)

- *Selon ce que l'homme est capable de savoir* :
  Détermination logique, d'après le pouvoir ou les facultés de connaître dans leur rapport avec *l'intérêt de l'entendement.* De ce point de vue, il nous faut évaluer :
  - jusqu'à quel point nous pouvons pénétrer dans nos connaissances,
  - jusqu'à quel point nous devons y avancer,
  - et dans quelle mesure certaines connaissances sont utiles au point de vue logique comme moyens en vue de telle ou telle connaissance capitale considérée comme notre fin ;
- *Selon ce qu'il est permis à l'homme de savoir :*
  Détermination esthétique, d'après le goût dans son rapport à *l'intérêt du sentiment.* Celui qui détermine esthétiquement son horizon cherche à présenter la science selon le goût du public, c'est-à-dire à la rendre populaire ou, de façon générale, à n'acquérir que des connaissances auxquelles tous peuvent avoir part et auxquelles même les gens sans instruction trouvent agrément et intérêt ;
- *Selon ce que l'homme doit savoir :*
  Détermination pratique, d'après *l'utilité* dans son rapport *à l'intérêt de la volonté.* L'horizon pratique, dans la mesure où il est déterminé en fonction de l'influence qu'une connaissance exerce sur notre moralité est *pragmatique* et de la plus haute importance.

Donc l'horizon concerne l'évaluation et la détermination de ce que l'homme est *capable* de savoir, de ce qui lui est *permis* de savoir, et de ce qu'il est de son *devoir* de savoir.
Complément : Connaissances rationnelles ou historiques, objectives ou subjectives.

Horizon, et ce que nous ne pouvons pas savoir, car situé en dessous ou en dehors de notre horizon
[165] page 45 – "Ce que nous ne *pouvons* pas savoir est *au-dessus* de notre horizon ; ce qu'il ne nous est pas *permis* ou ce que nous n'avons pas *besoin* de connaître est *en dehors* de notre horizon.

Toutefois la valeur de ce dernier cas peut être uniquement *relative à* la considération de telles ou telles fins personnelles particulières que certaines connaissances pourraient empêcher d'atteindre, loin d'y contribuer en aucune façon."

(Pour illustrer la possibilité qu'une connaissance empêche d'atteindre une fin personnelle, supposons qu'un croyant veuille déduire l'existence de Dieu de sa description. S'il sait qu'on ne peut déduire une existence d'objet d'une description, cette connaissance l'empêche de construire sa preuve.)

Aucune connaissance n'est absolument inutile
(Citation de [165] page 45)
"Il n'est point de connaissance qui soit superflue et inutile de façon absolue et à tous égards, encore que nous ne soyons pas toujours à même d'en apercevoir l'utilité.

C'est par conséquent une objection aussi mal avisée qu'injuste que les esprits superficiels adressent aux grands hommes qui consacrent aux sciences des soins laborieux lorsqu'ils viennent demander : *à quoi cela sert-il ?* On ne doit en aucun cas poser une telle question quand on prétend s'occuper de science.

A supposer qu'une science ne puisse apporter d'explication que sur un quelconque objet possible, de ce seul fait son utilité serait déjà suffisante. Toute connaissance logiquement parfaite a toujours quelque utilité possible : même si elle *nous* échappe jusqu'à présent, il se peut que la postérité la découvre.

Plaidoyer pour une science désintéressée (et implicitement contre l'utilitarisme)
Si en cultivant les sciences on n'avait jamais mesuré l'utilité qu'au profit matériel qu'on pourrait retirer, nous n'aurions pas l'arithmétique et la géométrie.

Aussi bien notre intelligence est ainsi conformée qu'elle trouve satisfaction dans la simple connaissance, et même une satisfaction plus grande que dans l'utilité qui en résulte. Platon [49] l'avait déjà remarqué.

L'homme y prend conscience de sa valeur propre ; il a la sensation de ce qui se nomme : avoir l'intelligence. Les hommes qui ne sentent pas cela doivent envier les bêtes.

La valeur *intrinsèque* que les connaissances tiennent de leur perfection logique est incomparable avec la valeur *extrinsèque* qu'elles tirent de leur application."
(Fin de citation)

Remarque
Kant associe le mérite d'une action (l'acquisition de connaissances scientifiques) à son désintéressement. Il est pourtant facile de montrer par des exemples que l'absence de connaissances est parfois catastrophique :

- Sans médecine, nous aurions chaque année des millions de morts en plus ;
- Sans le progrès de l'agriculture et des transports, un milliard d'asiatiques et d'africains souffriraient toujours de malnutrition, etc.
-

Voir *Différences fondamentales entre l'utilitarisme de J. S. Mill et l'idéalisme de Kant* dans Utilitarisme.

Règles à observer pour l'extension et la délimitation de notre connaissance
(Citation de [165] pages 46-47)
"En vue de l'extension et de la démarcation de notre connaissance, voici les règles à observer :

1. C'est assurément de *bonne heure* qu'il faut déterminer son horizon, mais à la vérité pas avant d'être capable de le déterminer soi-même [d'être conscient de ses propres limites], ce qui n'est ordinairement pas le cas avant l'âge de vingt ans ;
2. Ne pas en changer à la légère et fréquemment (ne pas passer d'un horizon à un autre) [ne pas tenter d'acquérir superficiellement des connaissances de domaines différents au mépris de l'approfondissement de l'un d'eux] ;
3. Ne pas mesurer l'horizon des autres par le sien propre et ne pas tenir pour inutile ce qui ne nous sert à rien, à nous ; il serait téméraire de vouloir déterminer l'horizon des autres puisqu'on ne connaît suffisamment ni leurs capacités ni leur fins ;
4. Ne l'étendre ni le restreindre exagérément. Car qui veut trop savoir finit par ne rien savoir et, à l'inverse, celui qui croit que certaines choses ne le concernent pas bien souvent se trompe ; ainsi, par exemple, si le philosophe croyait que la connaissance de l'histoire lui est inutile.

Il faut également chercher :

5. A déterminer, par avance, l'horizon absolu de l'espèce humaine tout entière (aussi bien pour le passé que pour l'avenir), et en particulier également :
6. A déterminer la place que notre science occupe dans l'horizon de la connaissance totale. C'est à quoi sert l'Encyclopédie universelle, mappemonde des sciences [170] ;
7. Dans la détermination de son horizon particulier, que chacun s'examine soigneusement :
    - pour quel domaine de la connaissance présente-t-il le plus d'aptitude et éprouve-t-il le plus d'inclination ;
    - ce qui est plus ou moins nécessaire en considération de certains devoirs ;
    - ce qui est incompatible avec les devoirs *nécessaires* ;
8. Enfin, il faut chercher à toujours élargir son horizon plutôt qu'à le restreindre.

Perfection scolastique de la connaissance

[165] pages 51-52 - "Nous devons avant tout veiller à la perfection scolastique de notre connaissance - la forme scolastique de la solidité. C'est seulement ensuite qu'il convient de se demander comment on rendra cette connaissance méthodiquement apprise à l'école vraiment populaire, c'est-à-dire accessible à autrui et universellement communicable, sans que la popularité nuise à la solidité. Car il ne faut pas, pour l'amour de la perfection populaire, pour plaire au public, sacrifier la

perfection scolastique sans laquelle toute science ne serait plus qu'un jouet et une futilité."

> [Ce plaidoyer pour l'exigence de qualité dans la recherche, la documentation et la transmission des connaissances s'oppose aux habitudes – notamment asiatiques - de communication entre seuls initiés et disciples. Elle s'oppose aussi, de nos jours, aux « publications » sur Internet d'innombrables messages et textes irréfléchis, non structurés, inexacts – donc irresponsables.]

Cohésion systématique des connaissances

(Citation de [165] page 53)
"Si l'on prend une science principale comme fin et si on considère toutes les autres connaissances comme de simples moyens pour y parvenir, alors nous conférons à notre connaissance un certain caractère systématique.

Et pour procéder dans l'extension de sa connaissance selon un tel plan convenable et ordonné, il faut donc chercher à s'initier à cette cohésion d'ensemble des connaissances.

Pour cela, ce qui nous sert de guide c'est *l'architectonique* des sciences, qui est *un système selon les idées*, dans lequel les *sciences sont considérées au point de vue de leur affinité et de leur liaison systématique en un tout de la connaissance intéressant l'humanité.*"
Voir Unité systématique.

Connaissance : perfection logique selon la relation – B. Vérité
Source : [165] pages 54 et suivantes - *Perfection logique de la connaissance selon la relation – Vérité*
Voir d'abord Vérité d'une connaissance, d'une proposition.

"Une perfection majeure de la connaissance et même la condition essentielle et inséparable de toute sa perfection, c'est la *vérité.* La vérité, dit-on, consiste dans l'accord de la connaissance avec l'objet. Selon cette simple définition de mot, ma connaissance doit donc s'accorder avec l'objet pour avoir valeur de vérité. Or le seul moyen que j'ai de comparer l'objet avec ma connaissance c'est que je le connaisse.

Ainsi ma connaissance doit se confirmer elle-même ; mais c'est bien loin de suffire à la vérité. Car puisque l'objet est hors de moi et que la connaissance est en moi, tout ce que je puis apprécier c'est si ma connaissance de l'objet s'accorde avec ma connaissance de l'objet. Les anciens appelaient *diallèle* un tel cercle dans la définition. Et effectivement c'est cette faute que les sceptiques n'ont cessé de reprocher aux logiciens ;
[…]
En fait la question qui se pose ici est de savoir si, et dans quelle mesure il y a un critère de la vérité certain, universel et pratiquement applicable. Car tel est le sens de la question : *qu'est-ce que la vérité ?*

Pour être à même de trancher cette importante question, il nous faut soigneusement distinguer dans notre connaissance ce qui appartient à sa *matière* et se rapporte à *l'objet,* de ce qui concerne la simple *forme* comme la condition sans laquelle une connaissance ne serait, de façon générale, pas une connaissance.

Eu égard à cette distinction entre l'aspect *objectif, matériel* et l'aspect *subjectif,* formel, de notre connaissance, la question précédente se subdivise en deux questions que voici :

1. Y a-t-il un critère de la vérité universel et matériel ?
2. Y a-t-il un critère de la vérité universel et formel ?

1 - Critère matériel et universel de la vérité
Un critère matériel et universel de la vérité n'est pas possible - il est même en soi contradictoire. Car en tant qu'universel, valable pour tout objet en général, il devrait [s'appliquer sans] distinction [à tous] les objets tout en servant cependant, justement en tant que critère matériel, à cette distinction-même, pour pouvoir déterminer si une connaissance s'accorde précisément à l'objet auquel elle est rapportée et non pas à un objet quelconque en général, ce qui ne voudrait proprement rien dire.
[…]
2 – Critères formels universels
"Il est aisé de décider qu'il peut parfaitement y en avoir. Car la vérité *formelle* consiste simplement dans l'accord de la connaissance avec elle-même en faisant complètement abstraction de tous les objets et de toute différence entre eux.

Et par conséquent les critères formels universels de la vérité ne sont rien d'autre que les caractères logiques universels de l'accord de la connaissance avec elle-même, ou ce qui est la même chose - avec les lois universelles de l'entendement et de la raison.

Intérêt du débat d'idées dans la recherche de la vérité

(Citation de [165] page 63)
"Un indice *externe* ou une pierre de touche *extérieure* de la vérité est la comparaison de notre propre jugement avec celui des autres, parce que le subjectif ne peut se retrouver identique chez tous les autres et que par suite l'apparence peut ainsi être expliquée.

L'incompatibilité du jugement des autres avec le nôtre doit donc être considérée comme un signe extérieur de l'erreur et une invitation à rechercher comment nous avons procédé pour aboutir à notre jugement, sans qu'il soit question par là de le rejeter tout aussitôt. Car il est possible qu'on ait raison *sur le fond et* qu'on ait tort seulement *dans la forme,* c'est-à-dire dans la présentation."
(Fin de citation)

Voir aussi :

- Vérité formelle d'une connaissance ;
- Vérité : les principes universels ;
- Erreurs et fausseté de jugements.

Connaissance : perfection logique selon la qualité – C. Qualité
Source : [165] pages 64 et suivantes - *Perfection logique de la connaissance selon la qualité – Clarté*

Caractères d'une connaissance

(Citation de [165] pages 64-65)
"De la part de l'entendement, la connaissance humaine est *discursive* c'est-à-dire qu'elle se produit par des représentations qui fondent la connaissance sur ce qui est commun à plusieurs choses, par conséquent au moyen de *caractères*, comme tels.

> [L'esprit construit *toujours* une nouvelle représentation (donc le concept qui l'interprète) en faisant référence au maximum de représentations déjà connues, auxquelles il la connecte au moyen d'axones vers d'autres neurones. Toute représentation est donc réutilisée et partagée au maximum, pour définir d'autres représentations comme pour faciliter la reconstitution de représentations complètes connaissant seulement certains de leurs caractères.]

Donc nous ne connaissons les choses qu'au *moyen de caractères* et cela s'appelle précisément *reconnaître*, qui vient de *connaître.*

Un caractère est

- ce qui dans une chose constitue une part de la connaissance de cette chose ;
- ou, ce qui revient au même, une représentation partielle dans la mesure où elle est considérée comme principe de la connaissance de la représentation entière.

[Tous nos concepts sont des caractères]
Par conséquent tous nos concepts sont des caractères, et penser n'est jamais rien d'autre que se représenter au moyen de caractères.

Tout caractère peut [donc] être considéré à deux points de vue :

- en premier lieu, comme représentation en lui-même ;
- en second lieu, comme appartenant à titre de concept partiel à la représentation entière d'une chose, et, de ce fait, comme principe de connaissance de cette chose-même.

Tous les caractères, considérés comme principes de connaissance ont un *double* usage, soit *interne,* soit *externe.*

- L'usage interne consiste en *la dérivation* qui vise à connaître la chose elle-même au moyen de caractères, principes de sa connaissance.
- L'usage externe consiste en la *comparaison,* les caractères nous permettant de comparer une chose avec une autre selon les règles de *l'identité* ou de *la diversité.*"

(Fin de citation)

Classification des caractères

Lire d'abord Caractère.

(Citation de [165] pages 65 à 68)
1 - Caractères analytiques ou synthétiques

- Les caractères *analytiques* sont des concepts partiels de mon concept *réel* (je les y pense dès à présent [quand j'analyse le concept réel]) ;
  ce sont tous des *concepts rationnels* [des produits de la raison].
- Au contraire, les caractères *synthétiques* sont des concepts partiels du concept total *simplement possible* (qui par conséquent devra *être constitué* par une synthèse d'un plus grand nombre de parties) ; ils peuvent être des *concepts d'expérience*.

  [A partir d'un concept présent à l'esprit je peux construire un grand nombre de concepts possibles en lui ajoutant des caractères par synthèse. Après chacune de ces synthèses j'ai un concept partiel, caractère synthétique du concept total final ; ce dernier peut être une Idée.]

2 - Caractères coordonnés ou subordonnés
Cette division des caractères concerne la façon de les lier entre eux, soit par *juxtaposition,* soit par *dépendance*.

- Les caractères sont *coordonnés* lorsque chacun d'entre eux est représenté comme un caractère *immédiat* de la chose ;
- ils sont *subordonnés* lorsqu'un caractère n'est représenté comme étant caractère de la chose que par la médiation d'un autre caractère.

La liaison des caractères coordonnés dans le tout du concept s'appelle un *agrégat*, la liaison des caractères subordonnés une *série.*

- [L'agrégation] de caractères coordonnés constitue la totalité du concept, qui cependant, s'agissant des concepts empiriques synthétiques, ne peut jamais être achevée, mais ressemble à une ligne droite *illimitée.*

  Avec la synthèse de tout nouveau concept dans l'agrégation de caractères coordonnés s'accroît la distinction *extensive ou développée*.
- La série des caractères subordonnés
  - s'arrête *a parte ante*, ou du côté des principes, à des concepts inanalysables qui, en raison de leur simplicité ne se laissent plus décomposer ;
  - *a parte post* au contraire ou du côté des conséquences elle est *infinie, puisque nous avons bien un* genus *suprême, mais pas de* species *dernière.*

  La distinction *intensive* ou *approfondie* s'accroît avec la poursuite de l'analyse du concept dans la série des caractères subordonnés. Cette dernière sorte de distinction conférant nécessairement à la connaissance *profondeur et cohérence* est de ce fait la principale affaire de la philosophie, et en particulier elle est poussée au plus haut point dans les recherches métaphysiques.

3 - Caractères affirmatifs ou négatifs
Par les premiers nous connaissons ce que la chose est ; par les seconds ce qu'elle n'est pas.

Les caractères négatifs servent à nous préserver d'erreurs. Aussi n'ont-ils aucune nécessité là où il est *impossible de tomber dans l'erreur ;* ils n'ont de nécessité et d'importance que dans les cas où ils nous préservent d'une erreur importante où nous pourrions tomber aisément. C'est ainsi par exemple que s'agissant du concept d'un être *comme Dieu,* les caractères négatifs sont très nécessaires et importants.

Par les caractères affirmatifs nous nous proposons donc de *comprendre quelque chose ;* par les caractères négatifs - forme sous laquelle tous les caractères peuvent être exprimés - nous nous contenterons de ne pas nous *méprendre* ou de ne pas tomber dans *l'erreur* sur une chose, [bien] que nous ne pourrions par là rien en apprendre.

4 - Caractères importants et féconds, ou vides et insignifiants
Un caractère est important et fécond s'il est le principe de connaissance de grandes et nombreuses conséquences,

- *d'une part au* point de vue de son usage *interne* (son usage dans la dérivation) dans la mesure où il suffit à nous permettre de connaître beaucoup de la chose-même ;
- *d'autre part* au point de vue de son usage *externe* (son usage dans la comparaison) dans la mesure où il nous sert à connaître la similitude aussi bien que la différence d'une chose relativement à beaucoup d'autres.

Il nous faut en outre distinguer ici la forme *logique de* l'importance et de la fécondité, de sa forme *pratique* de son *utilité* et de sa *commodité.*

5 - Caractères suffisants ou nécessaires ou insuffisants et contingents
Un caractère est *suffisant* s'il suffit en tous cas à distinguer la chose de toutes les autres ; dans le cas contraire il est insuffisant : ainsi par exemple le caractère aboyant du chien. Mais la suffisance des caractères, aussi bien que leur importance, ne peut être déterminée que relativement aux buts que l'on se propose d'atteindre par une connaissance.

Les caractères *nécessaires* sont en fin de compte ceux que l'on doit toujours rencontrer dans la chose représentée. De tels caractères s'appellent aussi *essentiels,* et sont opposés aux caractères *extra-essentiels* et *contingents,* qui peuvent être séparés du concept de la chose.

> *L'essentiel et l'extra-essentiel*
> (Citation de [165] page 172 note 42)
>
> "Un prédicat attribué à un sujet par une proposition a priori est affirmé par là comme appartenant nécessairement à celui-ci (comme indissociable du concept de ce sujet).
>
> *[Différence entre caractères essentiel et extra-essentiel d'un prédicat]*
> On dit également de ces prédicats qu'ils font partie de l'essence, de la possibilité interne du concept ; toutes les propositions ayant une valeur a priori doivent en contenir de semblables. Les autres [prédicats], c'est-à-dire ceux qui sont séparables du concept (sans préjudice pour ce dernier) s'appellent caractères extra-essentiels.

[Les prédicats essentiels appartiennent à l'essence du concept ou en découlent]
Les premiers appartiennent donc à l'essence du concept soit comme parties constitutives, soit comme y ayant leur raison suffisante et en découlant.

[L'essence logique d'un concept est l'ensemble de ses parties essentielles]
Les premiers sont appelés : parties essentielles, qui, par suite, ne renferment pas de prédicats susceptibles d'être dérivés d'autres prédicats contenus dans le même concept, et c'est leur ensemble qui constitue l'essence logique ;

[Les caractères extra-essentiels sont des propriétés séparables du concept]
les seconds sont appelés : propriétés. Les caractères extra-essentiels sont, soit internes, soit caractères relationnels et ne peuvent servir de prédicats dans des propositions a priori, parce qu'ils sont séparables du concept du sujet, et qu'ils ne lui sont donc pas liés nécessairement."

(Fin de citation)

[Caractères nécessaires : primitifs et constitutifs ou attributs]
Mais il y a également encore une autre distinction à faire dans les caractères nécessaires :

- *les uns* conviennent à la chose comme *principes* d'autres caractères de cette chose ; ce sont des caractères *primitifs* et *constitutifs ;*
- *les autres* au contraire [conviennent] uniquement comme *conséquences* d'autres caractères. Ils sont dits *attributs* et appartiennent bien également à l'essence de la chose, mais uniquement dans la mesure où ils doivent d'abord être dérivés de ses éléments essentiels, par exemple dans le concept de triangle les trois angles de ses trois côtés.

[Caractères extra-essentiels : déterminations internes ou relations externes]
Les caractères *extra-essentiels* sont à leur tour de deux sortes : ils concernent

- soit les déterminations *internes* d'une chose
- soit ses relations *externes*.

Ainsi par exemple *l'érudition* est un caractère qui désigne une détermination interne de l'homme - être *maître* ou *esclave* n'en représente qu'une relation externe.

Différence entre essence logique et essence réelle

(Citation de [165] page 68)
"L'ensemble de tous les éléments essentiels d'une chose ou la suffisance de ses caractères quant à la coordination ou la subordination est *l'essence*.

Il n'est question ici que de l'essence *logique* des choses, pas de leur essence *réelle* ou *naturelle*. […] L'essence logique est facile de la discerner : cela n'exige que la connaissance de tous les prédicats au point de vue desquels un objet est déterminé au *moyen de son concept ;* au lieu que pour l'essence réelle de la chose serait requise la connaissance des prédicats dont dépend, comme principes de détermination, tout ce qui appartient à son être. […] Car l'essence logique n'est elle-même rien d'autre que le *premier concept fondamental de tous les caractères nécessaires d'une chose*."
(Fin de citation)

Degrés de perfection d'une connaissance : clarté et distinction

La notion de clarté étant déjà définie, on définit ici la distinction.

(Citation de [165] pages 68 à 70)

- Premier degré de perfection : la clarté ;
- Degré supérieur de perfection : la distinction, clarté des caractères.

[Différence entre distinction logique et distinction esthétique]
La distinction logique repose sur la clarté objective des caractères, la distinction esthétique sur leur clarté subjective :

- La clarté objective est une clarté par concept ;
- La clarté subjective est une clarté par intuition ; elle consiste donc en une simple *vivacité et intelligibilité*, c'est-à-dire en une simple clarté [une clarté spontanée] au moyen d'exemples *in concreto*.

[La lucidité]
La distinction objective est souvent cause d'obscurité subjective et inversement.
C'est en la conjonction des deux, la distinction esthétique ou populaire et la distinction scolastique ou logique, que consiste la *lucidité*. Car ce qu'on nomme *esprit lucide* c'est le talent de présentation lumineuse, adaptée à la faculté de compréhension de *l'entendement commun*, de connaissances abstraites et profondes.

[Les exemples ne sont pas des caractères]
Les exemples de façon générale ne sont pas des caractères et ne sont pas des éléments intégrants du concept, mais en tant qu'intuitions relèvent seulement de l'usage du concept. Une distinction au moyen d'exemples - la simple intelligibilité - est par conséquent d'espèce toute différente de la distinction au moyen de concepts qui sont des caractères.

La distinction logique

(Suite de la citation Degrés de perfection d'une connaissance : clarté et distinction)

Une distinction logique est dite *complète* si tous les caractères qui, pris ensemble, constituent le concept total sont parvenus à la clarté.

[Distinction d'un concept : voir d'abord Classification des caractères]
Or un concept peut, à son tour, être *totalement* ou *complètement* distinct,

- soit du point de vue de la totalité de ses caractères *coordonnés*,
[distinction appelée complétude externe de la clarté des caractères]
- soit au point de vue de la totalité de ses caractères *subordonnés*.
[distinction appelée complétude interne de la clarté des caractères ;
on ne peut l'attendre que de purs concepts rationnels et des concepts arbitrairement formés, non des concepts empiriques.]

[La complétude est une distinction complète extensive]
La clarté totale des caractères coordonnés constitue la distinction complète ou suffisante d'un concept de façon *extensive ;* c'est ce qu'on appelle encore sa *complétude*.

[La profondeur]
La totale clarté des caractères subordonnés constitue la distinction complète de façon *intensive : la profondeur*.

[La précision]
La grandeur extensive de la distinction, si elle n'est pas excessive, se nomme *précision*.

[L'adéquation]
Complétude et précision conjointes constituent *l'adéquation ;*

[La perfection achevée d'une connaissance]
et la connaissance *intensivement adéquate dans la profondeur* liée à la connaissance *extensivement adéquate dans la complétude et la précision,* constitue (au point de vue de la qualité) *la perfection achevée d'une connaissance.*"
(Fin de la citation Degrés de perfection d'une connaissance : clarté et distinction)

Opérations de logique pour rendre distincts les concepts clairs

Pour rendre distinct un concept clair, une analyse ne suffit peut-être pas, car elle ne peut distinguer que les caractères déjà contenus dans le concept. Si on veut construire, à partir du concept donné, un des concepts possibles en lui ajoutant un caractère par synthèse, il faudra étudier les relations "externes" entre ce nouveau caractère et le concept donné. Il y a donc une différence entre *rendre* un concept distinct par analyse et *former* un concept distinct par synthèse.

(Citation de [165] pages 70-71)
"Il n'est pas vrai que toute distinction repose sur l'analyse d'un concept donné. Elle n'est produite de cette façon qu'en ce qui concerne des caractères que nous pensions déjà dans le concept, mais nullement en considération des caractères qui ne font que s'ajouter au concept, à titre d'éléments du concept possible en son entier.

Cette sorte de distinction que ne procure pas l'analyse, mais bien la synthèse des caractères, est la *distinction synthétique.* La différence est donc essentielle entre ces deux propositions : *former un concept distinct* et : *rendre un concept distinct.*

[Synthèse d'un concept distinct à partir d'un concept donné]
Lorsque je *forme* un concept distinct, je procède en partant des éléments et en allant vers le tout. Ici aucun caractère n'est encore donné, je n'arrive à obtenir des concepts synthétiques partiels du concept désiré que par la synthèse. C'est donc de ce procédé synthétique que résulte la distinction synthétique, qui étend réellement mon concept en son contenu au moyen de ce qui s'y *ajoute* comme caractère dans l'intuition (qu'elle soit pure ou empirique).

[Analyse d'un concept donné]
Mais lorsque je *rends* un concept distinct, cette simple analyse n'accroît absolument pas ma connaissance quant au contenu. Ce dernier reste le même ; seule la forme est changée puisque j'apprends seulement à mieux distinguer ou à connaître avec une conscience plus claire ce qui était déjà contenu dans le concept donné.

> [La synthèse rend donc un *objet* distinct, alors que l'analyse rend un *concept* distinct.]

Il arrive qu'on procède synthétiquement même si le concept qu'on désire rendre distinct de cette manière est déjà *donné.* C'est ce qui se produit souvent dans les propositions d'expérience, quand on n'est pas encore satisfait des caractères qu'on pense déjà dans un concept donné."
(Fin de citation)

Connaissance : perfection logique selon la modalité – D. Modalité
Source : [165] pages 73 et suivantes - *Perfection logique de la connaissance selon la modalité – Certitude*
Lire d'abord Assentiment.

(Citation de [165] pages 73-74)
"La vérité est [une] *propriété objective* de la connaissance ; le jugement par lequel quelque chose est *représenté* comme vrai (le rapport à un entendement et par conséquent à un sujet particulier) est *subjectif,* c'est l'assentiment.

[Définitions : certitude et incertitude]
Pris dans sa généralité, l'assentiment comporte deux espèces : celle de la *certitude* et celle de *l'incertitude.*

- L'assentiment certain ou la *certitude* est lié à la conscience de la nécessité ;
- l'assentiment incertain au contraire ou *l'incertitude* est lié à la conscience de la contingence ou de la possibilité du contraire.

  Cette dernière sorte d'assentiment à son tour est

  - soit insuffisante *aussi bien subjectivement qu'objectivement*,
    [c'est alors une *opinion*]
  - soit *objectivement insuffisante*, mais *subjectivement suffisante*
    [c'est alors une *croyance*]."

(Fin de citation)

Les 3 modes d'assentiment : l'opinion, la croyance et le savoir

Source : [165] pages 74 à 80
Il y a donc trois espèces ou modes d'assentiment : *l'opinion*, *la croyance* *et* *le savoir*.
Cette distinction ne concerne que la *faculté de juger* dans son rapport aux critères subjectifs de subsomption d'un jugement sous des règles objectives.

> (Ce sont là les trois modes possibles de jugement d'un homme sur une proposition qu'il formule, classés par ordre de certitude croissante.
> Voir Jugement de modalité dans la Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant.)

Exemple
"Notre assentiment à l'immortalité serait :

- simplement *problématique* [si] nous agissons seulement *comme si nous étions immortels ;*
- mais il serait *assertorique,* dans la *mesure où nous croyons* que nous sommes immortels ;
- enfin il serait *apodictique* dans la mesure où nous *saurions tous* qu'il y a une autre vie après celle-ci."

1) - L'opinion, jugement problématique
L'opinion est un jugement *problématique,* car ce qui est pour moi simplement objet d'opinion, j'ai conscience dans mon jugement de le considérer comme problématique seulement ;

> L'opinion (l'assentiment fondé sur une connaissance qui n'est suffisante ni subjectivement ni objectivement) peut être considérée comme un jugement *provisionnel* dont il n'est pas facile de se passer. Il faut commencer par l'opinion avant d'admettre et d'affirmer ; pourvu qu'on se garde de voir dans une opinion plus qu'une simple opinion. Parfois nous avons un obscur pressentiment de la vérité d'une chose.
>
> Le domaine propre de la simple opinion n'est ni en mathématiques, ni en métaphysique, ni en morale, mais uniquement dans des connaissances *empiriques,* en physique, en psychologie et autres disciplines de ce genre. Car il est en soi absurde d'avoir *une opinion a priori.*
>
> En mathématiques, en métaphysique et en morale *ou bien on sait, ou bien on ne sait pas* [l'opinion n'a pas sa place].

2) - La croyance, jugement assertorique
La croyance est un jugement *assertorique,* c'est-à-dire nécessaire non objectivement, mais subjectivement (valant pour moi seulement) ;

> *Une croyance concerne des objets dont nous ne pouvons rien savoir*
> La croyance ou l'assentiment pour une raison qui est objectivement insuffisante, mais subjectivement suffisante se rapporte à des objets concernant lesquels non seulement nous ne pouvons rien connaître, mais même nous ne pouvons avoir une opinion ;
>
> *Une croyance n'est pas contredite par des faits*
> bien plus, nous ne pouvons même pas alléguer la probabilité à leur propos, nous pouvons simplement être certains qu'il n'est pas contradictoire de penser de tels objets tels que nous les pensons.
>
> *Une croyance nous apparaît comme moralement nécessaire*
> Reste un *libre* assentiment, qui est seulement nécessaire à un point de vue pratique *a priori* donné ; donc un assentiment que j'assume pour des raisons *morales* et à propos de quelque chose dont je suis certain que le contraire ne saurait être prouvé.
>
> > (L'exemple de la croyance religieuse s'impose ici :
> > - ✓ c'est une croyance a priori,
> > - ✓ justifiée par des raisons morales,

- ✓ qui suppose des raisons subjectives indémontrables telles que l'existence de Dieu, la vie après la mort, la récompense de la vertu et la punition du vice, etc.)

Une croyance n'est pas une source de connaissance, mais un motif d'action
C'est une sorte d'assentiment dont on a conscience qu'il est imparfait, et, si on la considère comme restreinte à une sorte particulière d'objets (qui ressortissent à la seule croyance [comme Dieu]), elle diffère de l'opinion non par le degré, mais par la relation qu'elle entretient, en tant que connaissance, avec l'action.

Les règles morales sont des certitudes intériorisées basées sur la liberté
Nous avons des connaissances théoriques (du sensible) dans lesquelles nous pouvons atteindre à la certitude, et la chose doit être possible concernant tout ce que nous pouvons appeler connaissance humaine. C'est précisément une telle connaissance certaine et même tout à fait a priori que nous avons dans les lois pratiques ; mais elles se fondent sur un principe suprasensible (la liberté) et cela, en *nous-mêmes,* comme principe de la raison pratique.

La raison pratique incite à rechercher le souverain Bien
Mais cette raison pratique est une causalité relative à un objet également suprasensible, le *souverain Bien* que notre faculté ne rend pas possible dans le monde des sens.

Il faut agir selon la raison pratique pour aller vers le souverain Bien
Néanmoins la nature comme objet de notre raison théorique [la raison de la causalité des phénomènes] doit s'y accorder, car la *conséquence* ou *l'effet* de cette Idée doit pouvoir se trouver dans le monde sensible. Nous devons par conséquent agir pour rendre cette fin réelle.

I - Les choses qui font l'objet d'une croyance ne sont pas des objets des sens
Les matières de croyance ne sont pas des objets de la connaissance *empirique.*

Une croyance historique est autant un savoir qu'une expérience personnelle
Ce qu'on appelle la croyance historique ne peut donc être proprement nommée croyance, ni, en tant que telle, opposée au savoir puisqu'elle peut être elle-même un savoir. L'assentiment à un témoignage n'est distinct ni en degré ni en espèce de l'assentiment auquel on parvient par l'expérience personnelle.

II - Les choses qui font l'objet d'une croyance ne sont pas non plus des objets de connaissance rationnelle (connaissance a priori)
C'est le cas que leur connaissance soit théorique, comme en mathématique et en métaphysique, ou pratique, en morale.

Les vérités rationnelles d'ordre philosophique ne peuvent être objets de croyance ;
Elles ne peuvent être qu'objets de savoir, car la philosophie ne tolère en elle aucune simple persuasion.

> [165] page 21 – "La connaissance philosophique fait partie des connaissances rationnelles."

Droits et devoirs moraux ne peuvent être des croyances, mais être légitimes
Les objets de la connaissance rationnelle pratique en morale (droits et devoirs)

ils peuvent tous aussi peu donner lieu à une simple croyance. On doit être *tout à fait certain* si une chose est légitime ou non, conforme ou non au devoir, permise ou interdite. On ne peut *rien hasarder* dans l'incertitude en matière de morale, rien décider qui *risque de contrevenir à la loi.*

> Ainsi par exemple il ne suffit pas que le juge croie simplement que celui qui est accusé d'un crime l'a réellement commis. Il doit le savoir (juridiquement) [en avoir une certitude juridiquement valable], ou alors il agit sans conscience."

III – Les seules croyances possibles sont celles qui relèvent de la liberté
Ce sont seulement les croyances dont l'assentiment n'est pas déterminé par des fondements de vérité objectifs, indépendants de la nature et de l'intérêt du sujet.

Il y a des choses qu'il est impossible de savoir, mais moralement nécessaire de supposer
Celui qui n'admet pas de telles choses est *moralement incroyant*. Cette sorte d'incroyance est toujours fondée sur un manque d'intérêt moral. Plus la disposition morale d'un homme est affirmée, plus sa croyance est également ferme et vive en tout ce qu'il se sent contraint d'admettre et de supposer par intérêt moral dans une nécessaire intention pratique.

3) - Le savoir, certitude apodictique
Le savoir est un jugement *apodictiquement* certain, c'est-à-dire universellement et objectivement nécessaire (valant pour tous), à supposer même que l'objet lui-même auquel se rapporte cet assentiment certain soit une vérité simplement empirique.

Certitude du savoir : empirique ou rationnelle
L'assentiment issu d'un fondement de connaissance qui est suffisant aussi bien objectivement que subjectivement, ou certitude, est

- soit *empirique* si il se fonde sur *l'expérience* - qu'elle soit personnelle ou partagée avec autrui,
- soit *rationnel*, si il se fonde sur la *raison.*

Cette distinction se rapporte donc aux deux sources d'où provient l'ensemble de notre connaissance : *l'expérience* et la *raison* ([165] page 79).

(Noter la différence entre les deux sources avec K143, où Kant cite la *réceptivité des impressions* et la *spontanéité des concepts*.)

Certitude rationnelle : philosophique ou mathématique
La certitude rationnelle à son tour est

- soit certitude philosophique, *discursive*,
- soit certitude mathématique, *intuitive*.

La certitude mathématique s'appelle aussi *évidence,* parce qu'une connaissance intuitive est plus claire qu'une connaissance discursive.

Donc bien que la connaissance rationnelle, qu'elle soit mathématique ou philosophique, soit en elle-même également certaine, l'espèce de la certitude est différente dans les deux cas.

Certitude empirique : originaire ou dérivée
La certitude empirique est

- *originaire,* lorsque ma certitude provient de mon expérience *personnelle,*
- elle est *dérivée* lorsqu'elle provient de l'expérience *d'autrui.*

  Cette dernière est aussi communément appelée certitude *historique.*

Différence entre certitude rationnelle et certitude empirique
La certitude rationnelle se distingue de la certitude empirique par la conscience de la *nécessité* qui s'y attache ; elle est donc une certitude *apodictique* tandis que la certitude empirique est seulement *assertorique*.

On est rationnellement certain de ce qu'on aurait pu discerner *a priori* sans aucune expérience. De là vient qu'il est possible que nos connaissances portent sur des objets d'expérience et que cependant la certitude à laquelle elles donnent lieu soit à la fois empirique et rationnelle, dans la mesure où c'est à partir des principes *a priori* que nous connaissons une proposition empiriquement certaine.

Toute certitude est soit immédiate, soit médiate
[165] page 80 - Ou une connaissance requiert une preuve, ou elle ne tolère ni ne requiert aucune preuve. Si nombreuses soient, dans notre connaissance, les choses qui ne sont certaines que de façon médiate, c'est-à-dire au moyen d'une preuve, il faut bien qu'il y ait aussi quelque chose *d'indémontrable* ou *d'immédiatement certain,* et toute notre connaissance doit provenir de propositions immédiatement certaines.

> *Il existe nécessairement des propositions indémontrables (axiomes)*
> [165] page 176 note 47 - La démonstration d'une proposition doit elle-même être démontrée [à partir d'une ou plusieurs autres propositions], et cette régression se poursuit nécessairement jusqu'à des axiomes de base, indémontrables, admis a priori (voir Axiomatique et Système logique).

Preuve d'une certitude indirecte (médiate), donc apagogique
[165] page 80 - Lorsque je prouve une vérité à partir de mes principes, j'en propose une preuve directe ; et quand je conclus la vérité d'une proposition de la fausseté de la proposition opposée, j'en propose une preuve apagogique.
Voir Différence entre preuve ostensive et preuve apagogique.

Pour être probante, l'opposition de deux propositions doit être contradictoire
Mais pour que cette dernière soit valable, il faut que les propositions soient opposées de façon *contradictoire* [mutuellement exclusive]. Car deux propositions qui sont simplement *contraires* l'une de l'autre peuvent être fausses l'une et l'autre.

Une preuve qui est le fondement d'une certitude mathématique est appelée *démonstration* et celle qui fonde une certitude philosophique s'appelle *acroamatique.*

Les éléments essentiels de toute preuve en général sont sa matière et sa forme ou *l'argument* et la *conséquence.*

Force probante d'un argument logique
Source : [165] page 176 note 49
Tous les arguments de caractère théorique suffisent ou bien :
1. à la preuve par des *syllogismes* logiquement rigoureux, ou sinon
2. au raisonnement par *analogie,* ou bien encore, si celui-ci n'a pas lieu,
3. à *l'opinion probable,* ou enfin
4. à admettre à titre *d'hypothèse* un principe d'explication simplement possible.

Voir aussi : Science ; Système.

Conclusion générale : toute notre conviction est soit logique soit pratique

Source : [165] page 81
[Conviction logique]
"Quand nous savons que nous sommes affranchis de toute raison subjective et que cependant l'assentiment est suffisant, alors nous sommes *convaincus* et notre conviction est *logique* ou fondée sur des raisons *objectives (l'objet* est certain).

[Conviction pratique, souvent plus forte que le savoir]
L'assentiment complet fondé sur des raisons subjectives, qui, au *point de vue pratique* valent autant que des raisons objectives, est de ce fait conviction non seulement logique, mais *pratique (je* suis certain).

Et cette conviction pratique ou cette *croyance rationnelle morale* est souvent plus ferme que tout savoir.

> Pascal écrivait dans sa *pensée 277* : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point » [116].

Dans le cas du savoir on écoute encore des raisons contraires ; non dans le cas de la croyance, car dans ce dernier cas il ne s'agit pas de raisons objectives, mais de l'intérêt moral du sujet.

Persuasion, conviction et preuve

[165] page 81 – "A la conviction est opposée la *persuasion,* assentiment fondé sur des raisons [estimées] suffisantes, dont on ne sait pas si elles sont simplement subjectives ou également objectives."

> [133] page 461 – "Vis-à-vis de toute preuve […] on exige avant tout, non pas qu'elle *persuade,* mais qu'elle soit capable de *convaincre,* ou du moins qu'elle ait un effet sur la conviction : autrement dit, on exige que l'argument démonstratif ou la conclusion ne soit pas seulement un principe de détermination subjectif (esthétique) de l'assentiment (simple apparence) [une raison subjective de donner son accord], mais qu'il possède une validité objective et soit un fondement logique de la connaissance ; car, sinon, l'entendement est séduit, mais il n'est pas convaincu."

Citation de [165] pages 81-82 - (Suite de la citation précédente)
"La persuasion précède souvent la conviction. La conscience que nous avons de maintes connaissances ne nous permet pas de juger si les raisons de notre assentiment sont objectives ou subjectives.

> [Certaines connaissances sont intériorisées : elles nous paraissent si évidentes que nous n'avons pas spontanément l'idée de les mettre en doute.]

Aussi devons-nous, pour pouvoir passer de la simple persuasion à la conviction,

- en premier lieu *réfléchir*, c'est-à-dire voir de quelle faculté de connaître [intuition des sens ou entendement] relève une connaissance,
- et ensuite *enquêter*, c'est-à-dire vérifier si, relativement à l'objet, les raisons sont suffisantes ou non.

[Remarque sur l'ambition de convaincre]
Dans beaucoup de cas on en reste à la persuasion. Dans quelques-uns on va jusqu'à la réflexion, rares sont ceux où l'on parvient à la mise à l'épreuve. […]
Il y a une raison déterminante de l'adhésion qui se compose de raisons objectives et de raisons subjectives, dont la plupart des hommes n'analysent pas l'effet mêlé.

[Prouver l'assentiment dans une croyance par un pari ou un serment]
La suffisance de l'assentiment (dans la croyance) peut être mise à l'épreuve par le *pari* ou par le *serment.* Le pari exige une suffisance *comparative,* le serment une suffisance *absolue* de raisons *objectives,* ou bien, si elles font défaut, [il faut] un assentiment absolument suffisant de façon subjective."
(Fin de citation)

La volonté a-t-elle une influence sur nos jugements ?

Citation de [165] pages 82-83
[Influence de la volonté : nous tenons quelque chose pour vrai quand nous voulons le tenir pour vrai]
"On emploie couramment les expressions : *porter un jugement ; réserver, suspendre, ajourner son jugement.* Ces expressions et d'autres du même genre paraissent signifier qu'il y a quelque chose d'arbitraire dans nos jugements, puisque nous tenons quelque chose pour vrai quand nous voulons le tenir pour vrai.
[…]
[La volonté ne peut lutter contre les preuves convaincantes de la vérité]
Quand on dit : *nous croyons volontiers ce que nous désirons,* on ne vise par là que nos *désirs naturels,* par exemple ce qu'un père désire pour ses enfants. Si la volonté avait une influence immédiate sur le fait d'être convaincu de ce que nous désirons, nous ne cesserions de nous forger les chimères d'un heureux sort et de les tenir ensuite pour vraies. Mais la volonté ne peut lutter contre les preuves convaincantes de la vérité qui sont contraires à ses désirs et inclinations.

> [La psychologie prouve, au contraire, que le sentiment l'emporte toujours sur la raison, qui n'est qu'un outil au service des instincts, pulsions et désirs dominants du moment.]. Voir aussi Conflit cognitif.]

[La volonté a le mérite d'inciter à examiner ou non une vérité]
Cependant dans la mesure où la volonté presse l'assentiment d'examiner une vérité ou l'en détourne, il faut lui accorder une influence sur *l'usage de l'entendement* et par conséquent aussi une influence médiate sur la conviction puisque celle-ci dépend si fort de l'usage de l'entendement.

Suspendre un jugement

Citation de [165] pages 83-84

"Réserver ou *suspendre* un jugement consiste à décider de ne pas permettre à un jugement *provisoire* de devenir *définitif.*

Un jugement provisoire est un jugement par lequel je me représente qu'il y a plus de raison *pour* la vérité d'une chose que *contre* sa vérité, mais que cependant ces raisons ne suffisent pas encore pour que je porte un jugement déterminant ou définitif par lequel je décide franchement de sa vérité. Le jugement provisoire est donc un jugement dont on a conscience qu'il est simplement problématique.

[Attitudes conduisant à suspendre un jugement : critique ou sceptique]

On peut suspendre le jugement à deux fins : *soit* en vue de chercher les raisons du jugement définitif, *soit* en vue de ne jamais juger. Dans le premier cas la suspension du jugement s'appelle *critique ;* dans le second elle est *sceptique.* Car le sceptique renonce à tout jugement, le vrai philosophe au contraire suspend simplement le sien tant qu'il n'a pas de raisons suffisantes de tenir quelque chose pour vrai.

[La prudence du jugement fait partie de la sagesse de l'âge mur]

Suspendre son jugement par *principe,* cela exige une faculté de juger exercée qui ne se rencontre que dans l'âge mûr.

De façon générale, réserver son approbation est une chose très difficile, en partie en raison de l'avidité que manifeste notre entendement à s'étendre par des jugements et s'enrichir de connaissances, en partie parce que notre inclination penche toujours davantage vers certaines choses que vers d'autres.

> [Kant est ici indulgent : en général, les gens jugent selon une première impression, sans réfléchir ni au sujet ni aux conséquences de leur jugement. Exemples : les élections, l'esthétique d'une œuvre d'art.]

Mais l'homme qui a dû souvent revenir sur son approbation et qui est devenu de ce fait prudent et circonspect ne l'accordera pas si vite, de crainte de devoir par la suite revenir sur son jugement. Cette *rétractation* est toujours vexante et source de méfiance à l'égard de toutes les autres connaissances.

(Fin de citation)

Les jugements provisoires sont indispensables

Citation de [165] pages 84 à 86

[Un jugement provisoire organise la pensée]

"Quand nous méditons sur quelque sujet, il faut toujours commencer par juger provisoirement et pour ainsi dire par flairer la connaissance que la méditation nous permettra d'acquérir. Et quand on est en quête d'inventions et de découvertes, il faut toujours faire un plan provisoire, sans quoi les pensées vont simplement à l'aventure.

On peut donc comprendre dans les jugements provisoires les *maximes* de recherche. On pourrait aussi les nommer *anticipations*, puisqu'on juge par anticipation avant de juger définitivement. Ainsi de tels jugements ont leur utilité et on peut même donner des règles pour juger provisoirement d'un objet.

[Cas particulier de jugement provisoire : le préjugé]
Il faut distinguer les préjugés des jugements provisoires.
Les préjugés sont des jugements provisoires *acceptés comme principes.*

Tout préjugé doit être considéré comme un principe de jugements erronés, et les préjugés produisent non pas des préjugés, mais des jugements erronés. Nous devons donc distinguer du préjugé lui-même la fausse connaissance qui prend sa source dans le préjugé.
[…]
[Il faut toujours réfléchir avant de juger, sinon gare aux préjugés !]
Parfois les préjugés sont des vrais jugements provisoires ; c'est seulement le fait qu'ils prennent valeur de principes ou de jugements définitifs qui est illégitime. La cause de cette illusion est à chercher dans le fait que des raisons subjectives sont à tort considérées comme objectives, *faute de la réflexion* qui doit précéder tous les jugements. Car même si nous pouvons admettre maintes connaissances, par exemple les propositions immédiatement certaines, sans les *examiner* c'est-à-dire sans vérifier les conditions de leur vérité, nous n'en pouvons et nous n'en devons pas moins ne porter aucun jugement sans *réfléchir,* c'est-à-dire sans comparer la connaissance avec la faculté de connaître qui doit la produire (sensibilité ou entendement).

[Les 3 principales sources de préjugés : l'imitation, l'habitude, et l'inclination]

- *[L'imitation : « Ce que tout le monde fait est bien »]*
  L'imitation a une influence générale sur nos jugements ; car il y a une forte raison de tenir pour vrai ce que d'autres ont donné pour tel.
  D'où le préjugé : ce que tout le monde fait est bien.

  Quant aux préjugés qui sont nés de l'habitude, ils ne peuvent être déracinés qu'à la longue, si l'entendement voit ses jugements progressivement retenus et ajournés par des raisons contraires et se trouve de ce fait reconduit peu à peu à une façon de penser opposée.

  Mais si un préjugé dû à l'habitude est en même temps provoqué par l'imitation, il est difficile de guérir l'homme qui en est atteint.

  [Penchant à l'usage passif de la raison : imiter au lieu de réfléchir]
  Un préjugé par imitation peut aussi être appelé le penchant à l'usage passif de la raison ou à l'usage mécanique de la raison se substituant à son action spontanée selon des lois.

  [La détestable paresse mentale]
  A vrai dire, la raison est un principe actif qui ne doit rien emprunter à la simple autorité d'autrui, ni même à l'expérience quand il y va de son usage pur.

  > [Ne pas baser son jugement sur l'autorité d'autrui ; ne pas généraliser à partir d'un cas vécu.]

  [Penser par soi-même (Lumières [25])]
  Mais très nombreux sont ceux que la paresse conduit à préférer suivre la trace d'autrui plutôt que de fatiguer leurs propres facultés mentales. De tels gens ne sauraient jamais être que des copies d'autrui, et si tous étaient de cette sorte, aucun changement ne se serait jamais produit dans le monde. D'où la nécessité

et l'importance de ne pas confiner la jeunesse, comme on le fait d'habitude, dans la simple imitation.

(Fin de citation)

Les incitations à imiter plutôt qu'à penser par soi-même

(Citation de [165] pages 86 à 91)

1. *Les formules*. - Ce sont des règles dont l'expression sert de modèle à l'imitation. Elles sont du reste tout à fait utiles pour tirer au clair des thèses embrouillées et c'est pourquoi l'esprit le plus éclairé s'emploie à en inventer […].
2. *Les sentences*, expression très concise d'une signification qui frappe, au point qu'il semble qu'on n'en saurait saisir le sens en moins de mots. Des sentences de ce genre qui doivent toujours être empruntées à quelqu'un d'autre à qui l'on attribue une certaine infaillibilité, servent sous la foi de cette autorité, de règle et de loi. […]
3. *Les apophtegmes*, c'est-à-dire des propositions qui se recommandent et maintiennent souvent leur autorité à travers les siècles comme produits d'un jugement mûr à cause de l'énergie des pensées qu'ils renferment.
4. *Les canons*. - Ce sont des maximes générales qui servent de fondement aux sciences et qui signifient quelque chose de sublime et de médité. On peut encore les exprimer de manière sentencieuse, pour qu'ils plaisent davantage.
5. *Les proverbes*. - Ce sont des règles populaires du bon sens ou des expressions qui en désignent les jugements populaires.

Préjugés les plus communs

Préjugés provenant des 3 sources ci-dessus, et particulièrement de l'imitation
(Citation de [165] pages 87 à 90)

1. *Préjugés de l'autorité* — Parmi ceux-ci, il faut compter :
   - *Le préjugé de l'autorité de la personne*. […]
   - *Le préjugé de l'autorité du grand nombre*. […]
   - *Le préjugé de l'autorité de l'âge.* […]
     Le contraire de ce préjugé est le *préjugé de la nouveauté*. […]
2. *Préjugés d'amour-propre ou égoïsme logique, qui font qu'on tient l'accord de son propre jugement avec les jugements d'autrui pour un critère superflu de la vérité. Ils sont le contraire des préjugés d'autorité puisqu'ils se manifestent dans une certaine prédilection pour ce qui est un produit de notre propre entendement, par exemple de notre propre système.*

(Fin de citation)

Connaissance : probabilité
Source : [165] pages 91 et suivantes - *Probabilité*
Voir d'abord Perfection esthétique et perfection logique de la connaissance.

La doctrine de la connaissance du probable, qu'il faut considérer comme une approximation de certitude, appartient également à la doctrine de la certitude de notre connaissance.

Définition de la probabilité
Par probabilité il faut entendre un assentiment fondé sur des raisons insuffisantes, mais qui ont un plus grand rapport avec les raisons suffisantes que les raisons du contraire.

Par cette définition nous distinguons la probabilité de la simple vraisemblance, assentiment fondé sur des raisons insuffisantes, en tant que celles-ci l'emportent sur les raisons du contraire. Car la raison de l'assentiment peut l'emporter sur celle du contraire soit *objectivement* soit *subjectivement.*

Assentiment valable : probabilité = objectivement ; vraisemblance = subjectivement
La distinction entre les deux ne peut se faire qu'en comparant les raisons de l'assentiment avec les raisons suffisantes, car lorsqu'elles sont suffisantes, les raisons de l'assentiment sont plus fortes que *ne peuvent l'être* les raisons du contraire.

- Dans le cas de la probabilité le fondement de l'assentiment est donc *objectivement valable ;*
- Dans le cas de la simple vraisemblance au contraire il n'est que *subjectivement valable.*

[Remarque

- en matière de causalité, une raison suffisante détermine l'évolution d'un système ;
- en matière de connaissance :
    - un fondement d'assentiment objectivement valable détermine une probabilité, *approximation de la certitude de cette connaissance* ;
    - un fondement subjectivement valable détermine une vraisemblance, *simple force de persuasion*.]

(Citation de [165] page 92)
[Par définition, la probabilité s'évalue par rapport à la certitude]
Dans le cas de la probabilité il doit toujours y avoir un étalon qui permet de l'évaluer ; cet étalon est la certitude. Car puisque je dois comparer les raisons insuffisantes avec les raisons suffisantes, il faut que je sache ce qui est requis pour la certitude. Mais un tel étalon fait défaut dans le cas de la simple vraisemblance puisque dans ce cas je ne compare pas les raisons insuffisantes avec celles qui sont suffisantes, mais avec les raisons du contraire.

[Une probabilité doit être nombrée ou pesée]
Les moments de la probabilité [valeurs associées à la probabilité] peuvent être soit *homogènes*, soit *hétérogènes.*

- S'ils sont homogènes, comme dans les connaissances mathématiques, ils doivent être *nombrés ;*
- S'ils sont hétérogènes, comme dans les connaissances philosophiques, ils doivent être *pesés,* c'est-à-dire évalués d'après leur effet ; ce dernier devant à son tour être évalué d'après l'emprise sur les obstacles rencontrés dans l'esprit.

[Homogénéité et certitude]
Les moments hétérogènes ne donnent pas de rapport à la certitude, ils n'en donnent que d'une vraisemblance [de connaissance] à une autre. De là suit que c'est seulement le mathématicien qui peut déterminer le rapport de raisons insuffisantes aux raisons suffisantes ; le philosophe doit se contenter de la vraisemblance, assentiment suffisant de façon simplement subjective et pratique.

Car dans les connaissances philosophiques, à cause de l'hétérogénéité des raisons, la probabilité ne peut être évaluée ; ici les poids ne sont pas tous, pourrait-on dire, estampillés. C'est donc seulement de la probabilité *mathématique* que l'on peut dire proprement *qu'elle est plus que demie certitude* [c'est-à-dire plus certitude qu'incertitude]."
(Fin de citation)

Connaissances théorique, pratique ou spéculative : les différences
Source : [165] pages 97-98 – *Appendice - Sur la différence entre connaissance théorique et connaissance pratique*

Définitions

Source [165] pages 183-184 note 63

- *Connaissance théorique*
  C'est la connaissance par laquelle je connais *ce qui est*.

  Dans la connaissance de la nature, les principes de ce qui arrive (par exemple le principe de l'égalité de l'action et de la réaction dans la communication du mouvement) sont en même temps les lois de la nature ; car l'usage de la raison y est théorique et déterminé par la constitution de l'objet.

- *Connaissance pratique*
  C'est la connaissance par laquelle je me représente *ce qui doit être* [*doit* au sens d'un devoir moral].

  Dans la connaissance pratique,

  > c'est-à-dire celle qui a simplement affaire à des principes déterminants de la volonté,

  les principes que l'on se fait ne sont pas encore de ce seul fait des lois auxquelles on est inévitablement soumis,

  car dans la connaissance pratique la raison a affaire au sujet, c'est-à-dire à la faculté de désirer, à la constitution particulière de laquelle la règle peut s'accommoder en diverses manières.

- *Connaissance spéculative*
  C'est une connaissance qui porte sur un objet (ou un concept d'objet) tel qu'on n'y peut atteindre dans aucune expérience.

  Elle s'oppose à la *connaissance de la nature* qui porte exclusivement sur un objet ou prédicat qui peuvent être donnés dans une expérience possible.

Connaissances pratiques : les deux oppositions

Source : [165] pages 97-98
« Connaissance pratique » s'entend par opposition :

- Soit à « connaissance *théorique* », et c'est alors un *impératif* ;
- Soit à une « connaissance *spéculative* », et c'est alors un *principe d'impératif possible*.

Connaissance pratique au sens impératif
"Par *impératif* il faut entendre toute proposition qui exprime une action libre possible par laquelle une fin déterminée doit être réalisée. Donc toute connaissance qui renferme des impératifs est *pratique* et doit être nommée pratique par opposition à la connaissance théorique.

Car des connaissances théoriques sont celles qui expriment non pas *ce* qui doit être, mais ce qui est ; - par conséquent elles ont pour objet non pas un *agir*, mais un *être*.

Connaissance pratique au sens principe d'impératif possible
Une telle connaissance peut également être théorique *si un impératif peut en être déduit*. A ce point de vue-là, elle est alors *[un impératif] en puissance* ou *[un impératif] objectivement pratique*.

Car par connaissances spéculatives, nous entendons celles dont aucune règle d'action ne peut être déduite ou qui ne renferment aucun principe d'impératifs possibles. On trouve nombre de telles propositions simplement spéculatives par exemple en Théologie.

De telles propositions spéculatives sont donc toujours théoriques ; mais il n'est pas vrai qu'à l'inverse toute connaissance théorique soit spéculative : elles peuvent aussi, si on les considère à un autre point de vue, être en même temps pratiques.

La valeur pratique d'une connaissance résulte de son usage possible
Définition de la philosophie pratique
[165] page 98 - "Finalement tout aboutit au pratique ; et c'est dans cette orientation de toute théorie et de toute spéculation vers leur usage que consiste la valeur pratique de notre connaissance.

Toutefois cette valeur n'est *inconditionnée* que si la fin à laquelle tend l'usage pratique de la connaissance est une fin inconditionnée [indépendante des circonstances].

[Or la] seule fin inconditionnée et dernière (fin ultime) à laquelle tout usage pratique de notre connaissance doit en dernier ressort se rapporter, c'est la *moralité*, que pour cette raison nous appelons *totalement ou absolument pratique.* Et cette partie de la philosophie qui a la moralité pour objet devra de ce fait être appelée philosophie *pratique*."

Conditions de possibilité et de vraisemblance d'une connaissance
K168 - Les catégories de la quantité font partie de la possibilité des choses elles-mêmes, contrairement à l'opinion des Anciens pour qui elles n'étaient qu'une exigence logique de toute connaissance. Toute connaissance d'un objet doit donc respecter les trois critères de possibilité (logique en même temps que matérielle) suivants :

- *L'unité* du concept, que l'on peut nommer *unité qualitative* en tant que, sous ce concept, n'est pensée que l'unité permettant le rassemblement du divers des connaissances, à peu près au sens de l'unité du thème dans un drame.

L'unité doit permettre la connexion d'éléments cognitifs *même hétérogènes* par l'intermédiaire de la *qualité* d'une connaissance prise comme principe ; c'est un critère d'intelligibilité.

- *La vérité* quant aux conséquences (accord entre elles et avec l'expérience). "Plus il y a de conséquences vraies résultant d'un concept donné, plus il y a de signes de sa réalité objective. C'est là ce que l'on pourrait appeler la *pluralité qualitative* des caractéristiques qui appartiennent à un concept comme à un fondement commun (qui ne sont pas pensées en lui comme quantité)."

- *La perfection,* qui consiste en ce que, en sens inverse, cette pluralité est ramenée globalement à l'unité du concept, et qu'elle s'accorde complètement avec lui et avec nul autre - ce que l'on peut appeler la *complétude qualitative* (totalité).

K171 – L'unique mode possible de déduction d'une connaissance pure a priori est le mode transcendantal.

Différence entre penser un objet et le connaître par entendement

Il y a une différence entre *pensée* d'un objet (le connaître seulement par entendement au sens des catégories de Kant), et *connaissance* de l'objet (en avoir une expérience effective d'où on a déduit son concept) :
K206 – "Se forger la *pensée* d'un objet et *connaître* un objet, ce n'est […] pas la même chose…"

- Un concept sert à *penser* un objet ; mais sans intuition cette pensée est pure abstraction, quelque chose qu'on *imagine* mais qu'on ne *connaît* pas.

- La connaissance d'un objet comprend à la fois *le concept de la catégorie de l'objet*, par lequel on le pense, et *l'intuition* par laquelle l'objet est donné.

Voir aussi :

- Vérité formelle d'une connaissance ;
- Vérité : les principes universels ;
- Erreurs et fausseté de jugements.

Différence entre connaissance et compréhension

La compréhension d'un objet comprend toutes les informations de sa connaissance et d'autres choses encore : voir compréhension.

Voir aussi Criticisme.

Connaissance procédant d'un principe

K333 – "J'appellerai […] *connaissance procédant de principes* celle où je connais le particulier dans l'universel par concepts. [Un concept étant une classe regroupe tous les éléments ayant la même définition.] Ainsi tout raisonnement est-il donc une forme de l'opération consistant à dériver une connaissance à partir d'un principe [*c'est-à-dire un syllogisme*]. Car la majeure fournit à chaque fois un concept qui fait alors que tout ce qui est subsumé sous la condition de ce concept est connu à partir de lui d'après un principe."

Voir Représentation (Diagramme)

Conclusions sur la connaissance et ses limites

(Citation de K594-K595)
"Ainsi toute connaissance humaine commence-t-elle donc par des intuitions, va de là à des concepts et s'achève par des Idées.

Bien qu'elle dispose, par rapport à chacun de ces trois éléments, de sources de connaissance *a priori* qui, au premier abord, semblent dédaigner les limites de toute expérience, une critique complètement achevée nous persuade pourtant que toute raison, dans son usage spéculatif, ne saurait jamais avec ces éléments dépasser le champ de l'expérience possible,

et que la destination propre de ce suprême pouvoir de connaissance consiste à ne se servir de toutes les méthodes et de leurs principes que pour explorer la nature jusque dans ce qu'elle a de plus intime en suivant tous les principes possibles de l'unité, dont la plus importante est l'unité des fins,

> [Le sujet des fins est très important pour Kant : en plus des fins personnelles auxquelles chacun doit réfléchir avant de faire des choix, il y a les fins de l'Etre originaire qui ont défini le monde, la nature et ses lois.]

mais jamais pour franchir ses limites, hors lesquelles, *pour nous,* [en dehors des phénomènes du monde sensible] il n'est rien que de l'espace vide."
(Fin de citation)

Connaissance infinie par opposition à la connaissance de l'entendement

K015 – "Pour une connaissance infinie [comme celle qui est attribuée à Dieu], rien ne se présenterait proprement comme un « objet », comme quelque chose qui soit situé « devant elle » et « hors d'elle », puisque cette extériorité d'un Non-Moi constituerait une limitation : la connaissance infinie doit donc être pensée comme source de l'être, comme ce qui fait être l'être, comme ce qui le fait naître par le simple fait de le concevoir.

En revanche l'entendement humain n'engendre ni ne suscite l'être : il porte ses regards sur un être qui est déjà présent, qui lui est donc « donné », et c'est sur la base de cette donation, donc de façon dérivée, qu'il peut y avoir pour lui connaissance - l'instrument minimal de cette donation étant constitué par l'intuition pure."

Connaissance : les trois sources subjectives
Voir Les trois sources subjectives de connaissance.

Connaissance du monde
Voir Connaissance du monde.

Connaissance par analogie
Voir *Connaissance par analogie : ressemblance entre deux rapports* dans Justification du concept transcendantal d'un Créateur.

Connaissance philosophique et connaissance mathématique
Voir Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique.

Connaissance procédant de principes
Voir :

- Connaissance procédant d'un principe ;
- Toute connaissance est subjectivement ou historique ou rationnelle.

Connaissance pure
Voir Connaissance pure dans Connaissance.

Connaissance pure mathématique
Voir :

- Connaissance pure mathématique : toujours synthétique ;
- Connaissances philosophiques et connaissances mathématiques.

Connaissance pure philosophique
Voir :

- Connaissance pure philosophique ;
- Connaissances philosophiques et connaissances mathématiques.

Connaissances rationnelles ou historiques, objectives ou subjectives
Voir d'abord Rationnel.

Définitions

(Source : [165] pages 21-22)
"Les connaissances *rationnelles* sont opposées aux connaissances *historiques*.

- Les connaissances rationnelles proviennent de *principes*,
- Les connaissances historiques proviennent de *données*.

Mais une connaissance peut provenir de la raison et cependant être historique ; ainsi, par exemple, si un homme simplement lettré apprend les productions de la raison d'autrui, sa connaissance de tels produits rationnels est simplement historique."
(Fin de citation)

Classement des connaissances

D'après leur origine objective (la seule à rendre possible une connaissance)

- Connaissances rationnelles ;
- Connaissances empiriques.

D'après leur origine subjective (la manière d'acquérir une connaissance)

- Connaissances rationnelles ;
- Connaissances historiques.

Quelque chose peut être *objectivement* une connaissance rationnelle qui *subjectivement* n'en est pas moins simplement historique.

D'après leur caractère matériel ou formel
[108] page 51 – "Toute connaissance rationnelle est ou bien *matérielle* et porte sur quelque objet, ou bien *formelle* et se préoccupe uniquement de la forme de l'entendement et de la raison en eux-mêmes et des règles universelles de la pensée en général sans tenir compte de ce qui distingue les objets."

Caractère a priori des connaissances rationnelles

(Source : [165] pages 22-23)
Les connaissances rationnelles doivent être a priori car elles proviennent de principes ; exemples : la Mathématique et la Philosophie.

Différence d'espèce de connaissance entre Philosophie et Mathématique
La Philosophie est la *connaissance rationnelle discursive par simples concepts*, la Mathématique, au contraire, est la *connaissance rationnelle intuitive par construction de concepts*. Voir *Dogmata et mathemata*.

Voir aussi Limite entre l'usage commun de l'entendement et son usage spéculatif.

Savoir historique

(Citation de [165] page 49)
"De façon générale, les logiciens sont historiquement ignorants.

> [Les spécialistes de la logique sont surtout des théoriciens, peu au fait des applications pratiques de leur science.]

[Polyhistoire]
Le savoir historique sans limites déterminées, c'est la *polyhistoire ;* elle enfle de vanité.

[Polymathie]
S'il s'agit de la connaissance rationnelle, c'est le terme de *polymathie* qui convient.

> [Selon le dictionnaire [13] *Polymathie* : savoir encyclopédique]

[Pansophie]
L'un et l'autre, savoir historique aussi bien que rationnel, étendus sans limites déterminées peuvent être nommés *pansophie.*

[Philologie]
Au savoir historique appartient la science des instruments de l'érudition, la *philologie* qui englobe une connaissance critique des livres et des langues (littérature et linguistique).

> [Selon le dictionnaire [13] *Philologie* :
>
> - Etude, tant en ce qui concerne le contenu que l'expression, de documents, surtout écrits, utilisant telle ou telle langue.

- (Sous l'influence du concept allemand de *Realphilologie*) étude des mots, des documents (écrits ou autres) et de tous les contenus de civilisation impliqués.
- Etude scientifique d'une langue quant à son matériel formel et son économie.]

[Critique des cyclopes qui considèrent la philosophie comme superflue]
La simple polyhistoire est une érudition de *cyclope :* il lui manque un œil, l'œil de la philosophie ; et un cyclope des mathématiques, de l'histoire, de la science de la nature, de la philologie et de la linguistique est un érudit qui est savant dans toutes ces disciplines, mais qui considère que toute philosophie les concernant est superflue."
(Fin de citation)

Les humanités et le goût
(Citation de [165] pages 49-50)
"Une partie de la philologie est constituée par les *humanités* ; on entend par là la connaissance des Anciens qui favorise *l'union de la science et du goût,* dégrossit et favorise les échanges intellectuels ainsi que l'urbanité qui définissent l'humanité.

> *[(Citation de [165] page 170 note 32)]*
> "Humanité signifie d'une part le sentiment universel *de sympathie,* d'autre part la faculté de pouvoir se communiquer intimement et universellement, qualités qui lorsqu'elles sont réunies constituent la sociabilité propre à l'humanité et lui permettent de se distinguer de la limitation animale.
>
> L'érudit-cyclope, « c'est l'égoïste de la science et il lui faut encore l'œil qui lui permette de considérer également son objet au point de vue des autres hommes. C'est là-dessus que se fonde l'humanité des sciences, c'est-à-dire leur aptitude à procurer au jugement l'urbanité qui fait qu'on le soumet à celui des autres ».
> (Fin de citation)

[Les humanités visent la formation du goût)
Les humanités visent donc à une initiation à ce qui sert à la culture du goût selon le modèle des Anciens. En font partie par exemple : l'éloquence, la poésie, la culture qu'on acquiert en lisant les auteurs classiques, etc. Tous ces savoirs humanistes, on peut les considérer comme relevant de la partie pratique de la philologie, visant immédiatement à la formation du goût. Mais si nous distinguons, en outre, le simple philologue de l'humaniste, c'est qu'ils se séparent sur ce point : ce que le premier cherche chez les Anciens ce sont les instruments de *l'érudition,* tandis que ce que cherche le second, ce sont les instruments de *la formation du goût.*

[L'homme de lettres est un dilettante des connaissances du goût selon la mode]
L'homme de lettres ou *bel esprit* est un humaniste selon des modèles contemporains dans des langues vivantes. Il n'est donc pas un savant - car seules les *langues mortes* sont aujourd'hui des langues savantes - c'est un simple dilettante des connaissances du goût selon la *mode,* sans avoir besoin des Anciens. On pourrait l'appeler le *singe* de l'humaniste.

[Le philologue doit être à la fois cultivé et civilisé]
Le polyhistorien doit être, comme philologue, *linguiste* et *lettré,* comme humaniste, un *classique* et un interprète des classiques. En tant que philologue, il est *cultivé,* en tant qu'humaniste, *civilisé.*"
(Fin de citation)

Le pédantisme, corruption du goût
(Citation de [165] pages 50-51)
"En matière de science, il y a deux corruptions du goût: le *pédantisme* et la *mondanité*. L'un réserve la science à l'école et la réduit par là dans son *usage ;* l'autre se contente de vulgariser pour la société ou le monde, la réduisant ainsi dans son *contenu.*

On peut considérer de façon générale le pédant ou bien comme savant, par opposition à l'homme du monde - il s'agit alors du savant suffisant qui ignore le monde, c'est-à-dire la manière de faire profiter les hommes de sa science ; ou bien comme l'homme qui à vrai dire ne manque pas dc talent, mais uniquement dans les *formules,* indépendamment de l'essence et des fins. En ce dernier sens, c'est un *éplucheur de formules* : borné dans la considération du cœur des choses, il ne considère que l'enveloppe et la coquille. Il représente l'imitation malheureuse ou la *caricature* des esprits *méthodiques.* On peut donc encore appeler le pédantisme le souci du raffinement et l'inutile précision dans les formules (micrologie).
[…]
Pour éviter le pédantisme, il faut une connaissance étendue non seulement des sciences elles-mêmes, mais encore de leur usage. Aussi n'y a-t-il que le vrai savant qui puisse s'affranchir du pédantisme qui est toujours le fait d'un esprit étroit."
(Fin de citation)

Connaissances rationnelles philosophique et mathématique
Voir Détails des connaissances rationnelles philosophique et mathématique.

Connecteur
En linguistique, le mot connecteur désigne un opérateur de liaison L entre deux phrases A et B permettant d'en constituer une seule. Ainsi, l'ensemble de phrases connectées A L B doit être interprété comme une seule phrase, C.

> Exemple : avec le connecteur ET associé aux phrases « Je suis venu » et « J'ai mangé » on peut constituer deux phrases C_1 et C_2 de significations différentes du point de vue de l'ordre implicite des actions :
> C_1 = « Je suis venu ET j'ai mangé » ou C_2 = « J'ai mangé ET je suis venu ».

Cas particulier intéressant les catégories de l'entendement : le connecteur relie une phrase A considérée comme sujet et une phrase B considérée comme prédicat de A. Exemple : avec A = « Cet ours » ; B = « brun » et le connecteur « N'EST PAS » on forme la phrase C = « Cet ours N'EST PAS brun ».

Synonyme : Copule.

Connexion
Voir Connexion.

Conscience - Conscience *de*
Source : [23].
Le mot français « conscience » a trois significations :
Conscience morale, *conscience de*, et *conscience tout court*.

Conscience morale

On parle de *conscience morale* pour désigner la fonction psychique permettant à l'homme d'apprécier la différence entre le bien et le mal, donc d'exercer son libre arbitre. Ce sens n'apparaîtra pas dans ce texte.

Conscience *de*

On parle de *conscience de*… pour désigner les mécanismes psychiques par lesquels l'homme prend connaissance d'un objet présent à son esprit. On en parle avec les verbes avoir et être :

- Quand j'ai conscience d'un objet, il est présent à mon esprit, je peux en parler.
- Quand je suis conscient d'une situation, elle est présente à mon esprit.

La *conscience de* est un *état instantané du psychisme*, une « photo » du contenu de l'esprit. Cet état change automatiquement au fur et à mesure que l'objet de conscience change : lorsque je suis conscient qu'un ballon vient vers moi, son image dans mon esprit (sa photo) change (ou est remplacée) au fur et à mesure de son déplacement.

K364-K365 - "Chacun doit nécessairement […] regarder l'activité de pensée comme de simples accidents de son existence et comme des déterminations de son état."

La conscience de résulte d'un ensemble de données (informations)
Dans mon esprit, l'état d'un objet à un instant donné (l'ensemble des informations à son sujet dont je suis conscient) figure sous forme d'un ensemble de données appelé *représentation* de l'objet dont je suis conscient ; la construction physiologique et psychique d'une représentation en mémoire à partir d'un objet des sens est décrite dans Intuition (étapes).

Cet ensemble d'informations en représente à la fois *les caractéristiques* et *la signification psychologique* qu'il a pour moi, propriétés que je peux décrire et dont je peux parler. Cet ensemble abstrait est la seule origine possible de mon appréhension de l'objet, puisque mon cerveau ne peut manipuler que les abstractions qu'il s'est construit ou possède depuis sa naissance. Répétons cette affirmation importante, sur laquelle repose tout l'idéalisme critique de Kant :

> *Mon cerveau ne peut manipuler que les abstractions qu'il s'est construit ou possède depuis sa naissance*.

L'état psychique *conscience de* se confond donc avec cette représentation : lorsque je me souviens d'avoir eu *conscience de* quelque chose, ce sont *des données* que j'extrais de ma mémoire. Appelons C l'ensemble de données de la représentation d'une *conscience d'objet* à un instant donné.

Justification : une conscience de est nécessairement un ensemble de données

- 1ère raison : l'état d'un système est décrit par un ensemble de variables ayant une valeur à un instant donné. Si le système évolue dans le temps (en se déplaçant, en se transformant…) son état change, et certaines des variables qui le décrivent changent de valeur.

  Or la *conscience de* est un état psychique à un instant donné, résultat pour un individu de l'état de certains de ses neurones et des excitations (signaux électrochimiques transportant des informations) qu'ils se sont transmis. A un instant donné, la *conscience de* est donc décrite par un ensemble de données : l'ensemble qui décrit l'état des neurones correspondants et des excitations émises et reçues jusqu'à cet instant-là.

  Il y a donc un « code conscient », propre à chaque individu, qui décrit la représentation dont il a conscience à un instant donné. Selon [15] page 205 :

  > « La distribution des cellules actives et inactives compose un code interne qui reflète fidèlement le contenu de la perception subjective. Ce code conscient est stable et reproductible : ce sont toujours les mêmes neurones qui déchargent dès que le patient pense à Bill Clinton. Il suffit, pour les activer, d'imaginer le visage du président : la plupart des neurones du cortex temporal antérieur répondent avec la même sélectivité aux images réelles et aux images mentales. La mémoire suffit également à les réactiver. »

- 2ème raison : lorsque je suis conscient de quelque chose (et seulement si j'en suis conscient, ce qui implique que j'y fais attention), je peux en parler. Or les muscles qui agissent pour parler (ceux de la bouche, etc.) sont commandés par des neurones moteurs. Comme tous les neurones, ceux-ci sont activés par des signaux d'excitation et seulement de cette manière-là ; ils sont donc activés par des données, celles des signaux reçus, elles-mêmes provenant d'autres neurones, etc., l'origine de la chaîne de neurones étant la *conscience de*.
  Pour activer une chaîne de neurones se terminant par les neurones moteurs de la parole, la *conscience de* ne peut donc être qu'un ensemble de données. Si l'origine des signaux activant la parole était une fonction *autonome* et *inconsciente* du psychisme elle ne pourrait pas émettre des signaux aboutissant à des paroles cohérentes, fonction du seul contenu de la *conscience de*.

La conscience d'une représentation est celle de son concept, et seulement celle-là
L'ensemble de données décrivant un objet, qu'il soit concret (phénomène) ou abstrait, présent à l'esprit ou en mémoire de long terme, est sa *représentation*. Dire que l'esprit est conscient d'un *concept*, c'est dire que la représentation dont il est conscient est interprétée par lui sous forme de ce concept, que c'est ainsi qu'il la voit. Représentation et concept correspondent au même état des mêmes neurones ; les notions de *représentation* et de *concept* sont deux manières complémentaires de décrire cet état, comme en physique la matière et l'énergie, ou les comportements ondulatoire et corpusculaire de la lumière.

Voir aussi :

- Aperception (conscience de soi), pure ou empirique ;
- Conscience claire et conscience obscure : définitions ;

- Conscience des actes et des procédures.

Conscience (tout court)

La *conscience* (tout court) est l'ensemble des processus psychiques permettant la connaissance du monde et de soi-même à l'état d'éveil : attention, *conscience des autres et de soi*, fonctions psychiques, représentations et affects. Les fonctions psychiques manipulent des données abstraites (les représentations) pour les mémoriser, raisonner sur elles et commander des actions musculaires. Du point de vue physiologique les fonctions résultent d'états et d'excitations de neurones.

On se représente parfois cette forme de *conscience* sous forme d'*appareil* virtuel regroupant des fonctions psychiques ; on dit par exemple : « les fonctions nécessaires à l'entendement sont *dans la conscience* ». On parle aussi d'*appareil inconscient* pour le dispositif virtuel où se produisent les phénomènes inaccessibles à la *conscience* ; on dit par exemple : « la faculté de reconnaissance des visages fait partie de l'inconscient ». Voir aussi subconscient.

La conscience en tant que processus interpréteur, selon Kant

K401 – "…la conscience, en soi, n'est pas tant une représentation distinguant un objet particulier qu'une forme de la représentation en général [l'ensemble des types d'informations qu'elle contient], en tant qu'elle doit être nommée connaissance ; car c'est de la représentation et d'elle seulement que je puis dire qu'à travers elle je pense quelque chose."

> (En fait la conscience, en tant qu'ensemble de processus ou qu'appareil virtuel de connaissance, est la source d'un ensemble d'informations existant dans toute représentation présente à l'esprit et interprétée comme connaissance.)

Voici comment Kant présente l'interprétation par la conscience (K401)
La condition sous laquelle je pense en général, simple propriété constitutive de ma subjectivité [conscience], doit posséder en même temps une validité pour tout ce qui pense : le même logiciel interpréteur doit servir pour *toutes les informations* présentes à l'esprit, pour *tous les raisonnements* sur ces informations.

Nous pouvons fonder sur cette proposition d'apparence empirique un jugement apodictique et universel affirmant que « tout ce qui pense est constitué comme la conscience que j'ai de moi-même déclare que je le suis » (toute interprétation utilise la même logique que la conscience de soi, la logique d'interprétation d'une représentation, car la conscience de soi repose sur une représentation de représentation).

Justification : "il nous faut nécessairement attribuer aux choses, a priori, toutes les propriétés qui constituent les conditions sous lesquelles seulement nous les pensons.

> [Nous devons attribuer aux objets réels les propriétés et les fonctions que nous en rapporte leur conceptualisation.]

Or je ne peux avoir la moindre représentation d'un être pensant par une quelconque expérience externe,

> [Nous n'avons aucune perception phénoménale de la pensée d'autrui
> - Kant ne croit évidemment pas à la possibilité d'une transmission de pensée]

mais uniquement par la conscience que j'ai de moi-même.

> [Chacun ne peut qu'attribuer à autrui les mêmes mécanismes mentaux qu'à lui-même]

Donc, de tels objets ne sont rien d'autre que le transfert de cette conscience de moi-même à d'autres choses qui ne peuvent être représentées comme des êtres pensants qu'à la faveur de cette opération."

Conclusion de Kant : la conscience fonctionne comme un interpréteur dont le logiciel est le même pour toutes les représentations et tous les raisonnements, donc indépendamment de cas particuliers de phénomène ou de raisonnement ; ce n'est donc pas une psychologie rationnelle :

> K402 – "Or étant donné que la proposition : *Je pense* (prise en un sens problématique) contient la forme [les informations] de tout jugement de l'entendement en général et qu'elle accompagne toutes les catégories en constituant comme leur véhicule, il est clair que les conclusions susceptibles d'en être tirées ne sauraient contenir qu'un usage transcendantal de l'entendement qui exclut tout ajout venant s'y mêler à partir de l'expérience."
>
> > [Quand je formule un jugement comprenant une catégorie je sais que je le pense, mon entendement agit d'une manière transcendantale qui n'a aucun rapport avec une expérience.]

Voir Le prétendu fossé infranchissable séparant la pensée et les actions de l'homme.
Voir aussi : Interprétation - Processus de la conscience.

Conscience de soi chez Kant
K139 - "La conscience de soi-même est la simple représentation du Moi."

[108] pages 62-93 – "Me représenter quelque chose comme un effet que je suis susceptible de produire d'une certaine manière et me représenter moi-même, vis-à-vis de cet effet, comme agissant ainsi, c'est tout un."

> (Avoir conscience que l'on envisage une action possible et avoir conscience de soi en train de l'accomplir est une interprétation de la même représentation mentale.)

La conscience de soi est un état de l'esprit, *photographie instantanée* des neurones et de leurs interconnexions, donc un ensemble de données, une représentation : voir Conscience de. En toute rigueur ce n'est pas une représentation, mais l'interprétation par la conscience d'une représentation de représentation : « je sais que je pense à… ». - Voir aperception.

Chez l'être humain, cette conscience requiert une perception interne du divers qui est intuitive, spontanée et fait partie de la sensibilité. Par conscience de soi, l'homme se voit en tant que phénomène, d'une façon biaisée par sa personnalité et non tel qu'il serait vu par d'autres personnes, chacune avec ses propres biais.

K394 : "La proposition qui exprime la conscience de soi [est] : Je pense."

Penser une catégorie dans un jugement passe par la conscience de soi
K205 - "Un divers contenu dans mon intuition est représenté par la synthèse de l'entendement comme appartenant à l'unité *nécessaire* [inévitable] de la conscience de soi, et cela se produit grâce à la catégorie. (La représentation de *l'unité de l'intuition* d'un objet inclut toujours une synthèse de son divers et la relation du divers à une unité de l'aperception.)"

K213 note * - Lors d'une conscience de soi, le sens interne de chacun est affecté par lui-même, à l'occasion d'un acte d'attention. L'entendement détermine alors le sens interne en synthétisant une liaison du divers.

Détails supplémentaires sur la conscience de soi
K213 - Dans la conscience de moi-même, l'unité synthétique originaire de l'aperception ne produit qu'une chose : *la conscience du fait que j'existe* (et rien concernant mon aspect externe en tant que phénomène ou mon sens interne) ; et cette conscience d'exister est une pensée, non une intuition. (K213 note ** - "Le : « Je pense » exprime l'acte consistant à déterminer mon existence.")

> K284 – "La conscience que j'ai de moi-même dans la représentation *Je* n'est nullement une intuition, mais c'est une représentation simplement *intellectuelle* de la spontanéité d'un sujet pensant."

Je ne peux me connaître que d'après la synthèse par liaison du divers de mon intuition interne, donc *pas tel que je suis mais tel que je m'apparais à moi-même* (avec tout le biais que peuvent introduire ma psychologie et mon imagination).
"La conscience de soi-même n'est donc pas encore, tant s'en faut, une connaissance de soi…"

K189 note * : "La proposition synthétique selon laquelle, dans ce qu'elle a de divers, toute *conscience empirique* doit être liée en une seule *conscience de soi-même* constitue le principe absolument premier et synthétique de notre pensée en général." ("*doit*" : cette synthèse unificatrice est *systématique*.)

K402 – "Je ne connais pas un objet du simple fait que je pense, mais c'est uniquement dans la mesure où je détermine une intuition donnée du point de vue de l'unité de la conscience - en quoi consiste toute pensée - que je peux connaître un quelconque objet. Donc, je ne me connais pas moi-même par la conscience que j'ai de moi comme être pensant, mais si je suis conscient de l'intuition que j'ai de moi-même comme se trouvant déterminée relativement à la fonction de la pensée."

Moi (Je) est toujours *sujet*, mais en tant qu'*objet* je ne suis pas une substance
K402-K403 – Le Moi, le Je pense, doit toujours dans la pensée avoir valeur de *sujet,* [c'est-à-dire] de quelque chose qui ne puisse être simplement considéré comme un prédicat venant s'attacher à la pensée : c'est là une proposition apodictique et même *identique* ; toutefois, elle ne signifie pas que je sois, comme *objet,* un être *subsistant* par moi-même, autrement dit une *substance.*

> Cette certitude contredit l'opinion de Descartes selon laquelle l'homme est une substance pensante et étendue.

Avoir conscience de penser peut conduire à un paralogisme

K413 – "Je me pense moi-même par rapport à une expérience possible, en faisant abstraction aujourd'hui de toute expérience réelle, et j'en conclus que je pourrais avoir conscience de mon existence même en dehors de l'expérience et de ses conditions empiriques. Par conséquent, je confonds *l'abstraction* possible de mon existence empiriquement déterminée avec la prétendue conscience d'une existence *séparée* possible de mon Moi pensant, et je crois connaître dans le sujet transcendantal ce qu'il y a de substantiel en moi, alors que je n'ai dans la pensée que l'unité de la conscience qui réside au fondement de toute activité de détermination…"

Voir aussi :

- Doctrine rationnelle de l'âme ;
- Principes suprêmes de la possibilité d'intuition pour la sensibilité et l'entendement ;
- Moi ;
- Conscience des actes et des procédures ;
- Paralogisme psychologique : conclusion de la solution ;
- Interprétation - Processus de la conscience.

Le sujet de la *conscience* et de la *conscience de soi* est traité en détail dans [23].

Conscience : un interpréteur à logique universelle

Voir La conscience en tant que processus interpréteur, selon Kant.

Conscience des actes et des procédures

L'homme a une conscience interne de ses actes et opérations mentales, en plus de celle de ses représentations évoquée à propos de la conscience de soi. Il se souvient de ses gestes et des procédures (suites de gestes ou d'opérations mentales) utilisées pour résoudre un problème particulier.

> Je me souviens du chemin pour aller à gare et de la méthode d'addition de deux nombres.

L'homme qui a conscience de ses actes et de ses pensées s'en souvient et peut les reproduire. Il peut y réfléchir et en induire des méthodes valables pour tous les cas semblables ; exemples : la méthode pour additionner deux fractions, la méthode de dérivation d'une fonction trigonométrique. Enfin, il peut reconnaître dans une suite d'actions ou de pensées un cas particulier d'une procédure plus générale.

Conscience transcendantale

Voir Conscience transcendantale.
Voir aussi : Interprétation - Processus de la conscience.

Conscient

- Substantif : un des trois systèmes de l'appareil psychique, situé entre le préconscient et l'inconscient : voir 1ère topique.
- Adjectif : un sujet conscient est à l'état d'éveil et peut s'exprimer.

Voir Conscience tout court.

Consécution
K335 – "Dans tout raisonnement [logique], il y a *une* proposition qui sert de principe et *une autre,* à savoir la conclusion, qui en est tirée, et enfin la déduction rationnelle (consécution) d'après laquelle la vérité de la dernière est reliée indissolublement à la vérité de la première."

Cette liaison confère au raisonnement une *unité d'enchaînement nécessaire*.

Conséquence
Selon le dictionnaire [13] : Qualité d'une personne qui dans sa conduite se montre conséquente, manifeste un esprit de suite.

Conséquent (en Logique)
Selon le dictionnaire [13] : Substantif masculin : second terme d'un rapport, dont le premier est l'antécédent ; voir Définitions : relation, antécédent, conséquent et logique de relation.
Exemple : voir Jugements hypothétiques.

Consistance
Caractère d'un système (par exemple d'axiomes) lorsque ses termes ne sont pas contradictoires.
Synonymes : *cohérence, non-contradiction.*

Consomption
Selon le dictionnaire [13] :

- Anéantissement, destruction ;
- Affaiblissement et amaigrissement progressifs accompagnant certaines maladies graves et prolongées, notamment la tuberculose.

Voir exemple.

Constitutif
Adjectif – Qualité qui constitue la base, le fondement d'une chose, avec laquelle on peut l'imaginer (ou se la représenter) et sans laquelle elle est impossible.

K251 – En mathématiques des formules qui énoncent l'égalité de deux rapports de grandeurs (exemple) sont toujours constitutives, "si bien que, quand trois termes de la proportion sont donnés, le quatrième est lui aussi donné par là, c'est-à-dire qu'il peut être construit."

Une telle formule (exemple) est le fondement (la base) de la relation de proportion.

K562 - "L'usage hypothétique de la raison, qui se fonde sur des Idées admises en tant que concepts problématiques, n'est pas, à proprement parler, *constitutif,* ce qui veut dire qu'il n'est pas tel qu'à juger en toute rigueur, en résulte la vérité de la règle générale adoptée comme hypothèse ; car comment veut-on connaître toutes les conséquences possibles qui, en découlant du même principe que l'on a admis, prouvent son universalité ? En fait, cet usage n'intervient que de façon régulatrice,

pour introduire ainsi, aussi largement qu'il est possible, de l'unité dans les connaissances particulières et par là *rapprocher* la règle de l'universalité."

Kant oppose constitutif à Régulateur (K251).

Constitution – Constitution politique

Selon le dictionnaire [13]

Ensemble des éléments constitutifs d'un tout, d'une chose complexe, et manière dont elle est ou a été formée et agencée.

Chez Kant

(Citation de K344)

"Une constitution qui recherche *la plus grande liberté humaine* selon des lois faisant en sorte que *la liberté de chacun puisse coexister avec celle des autres* (sans qu'elle cherche le plus grand bonheur, car celui-ci s'ensuivra de lui-même), est en tout cas pour le moins une Idée nécessaire, que l'on doit prendre pour fondement, non seulement dans l'esquisse des premiers contours d'une constitution politique, mais aussi à l'occasion de toutes les lois, et où il faut faire dès l'abord abstraction de tous les obstacles présents, qui proviennent peut-être non pas tant, inévitablement, de la nature humaine que bien davantage du mépris dans lequel on tient les Idées véritables en matière de législation. […]

Plus la législation et le gouvernement seraient en accord avec une telle Idée, plus rares seraient de leur côté les peines, et dès lors il est, de fait, entièrement raisonnable d'envisager (comme Platon [49] l'affirme) qu'à la faveur d'une organisation parfaite de cette législation et de ce gouvernement absolument aucune d'entre elles ne serait plus nécessaire. Or, bien que cette situation ne puisse jamais se réaliser, l'Idée est pourtant entièrement juste qui établit ce maximum comme le modèle nécessaire pour rapprocher toujours davantage, par référence à lui, la constitution légale des hommes de la plus grande perfection possible."

(Fin de citation)

Construction des concepts

Lire d'abord : Concept.

Les connaissances mathématiques sont intuitives a priori

(Citation de [165] page 23)

"Nous construisons les concepts quand nous les présentons dans l'intuition *a priori* sans recours à l'expérience, ou lorsque nous présentons dans l'intuition l'objet qui correspond au concept que nous en avons.

Le mathématicien ne peut jamais se servir de sa raison en usant de simples concepts, le philosophe ne peut jamais user de la sienne en construisant les concepts.

En mathématique, on se sert de la raison *in concreto*, et l'intuition n'est pas empirique, mais on s'y donne *a priori* quelque chose comme objet de l'intuition.

Nous voyons que par là, la mathématique a un avantage sur la philosophie en ceci que ses connaissances sont *intuitives,* alors que les autres sont au contraire *discursives* seulement.

[Les quantités sont intuitives, alors que les qualités sont discursives]
Mais la raison pour laquelle c'est en mathématiques surtout que sont considérées les quantités, c'est que les quantités peuvent être construites a priori, alors que les qualités au contraire ne se laissent pas présenter dans l'intuition."
(Fin de citation)

Construction d'un concept et intuition

(Citation de [165] page 200 note 93)
On peut nommer construction toute présentation d'un concept par la production (spontanée) d'une intuition correspondante.

En tant qu'intuition, le concept construit est un objet *singulier* [exemple : je me représente un triangle particulier pour représenter un triangle en général]. Mais un concept étant une représentation générale [celle d'une classe d'objets], son intuition doit avoir une validité universelle pour toutes les intuitions relevant du concept.

[Définitions : concept construit ; présentation de l'objet d'un concept]

- Si à un concept l'intuition correspondante peut être conjointe *a priori,* on dit que le concept est *construit ;*
- Si l'intuition n'est qu'empirique, on dit alors qu'il y a seulement *un exemple* du concept ;
- L'action d'adjoindre l'intuition au concept s'appelle dans les deux cas : *présentation* de l'objet.

(Fin de citation)

Critique du caractère analytique ou synthétique des définitions selon Kant

- Critique : C – Définitions analytiques et synthétiques ;
- Comment les mathématiciens définissent leurs concepts.

Voir aussi

- Connaissance pure mathématique : toujours synthétique ;
- *Possibilité des mathématiques pures* (conséquence de la nécessité de *construire* ses connaissances) ;
- Restriction du champ de la représentation ;
- Concepts donnés et factices a priori et a posteriori ;
- Définitions synthétiques par exposition ou par construction ;
- Discipline de la raison pure dogmatique : des axiomes ;
- Origine logique des concepts ;
- Conceptualisation ;

- Géométrie et intuition.

Importance de rendre sensible un concept : sans intuition il serait vide

L'intuition empirique est la seule façon d'associer un concept à un objet physique (un phénomène) ; l'esprit a besoin d'une telle association pour se représenter le concept :

> K296 – "Ce pourquoi l'on exige aussi de *rendre sensible* un concept abstrait, c'est-à-dire de présenter dans l'intuition un objet qui lui corresponde, parce que, sinon, ce concept resterait (comme l'on dit) vide de *sens,* c'est-à-dire dépourvu de signification. [Ainsi, par exemple,] la mathématique remplit cette exigence par la construction de la figure, qui est un phénomène présent aux sens bien que produit *a priori*."
>
>> (Pour l'intuition, cet objet doit être représenté à la fois dans l'espace, pour le sens externe, et dans le temps pour le sens interne.)
>
> [172] (début)- "Comment, en effet, voudrions-nous donner aux notions sens et signification, si quelque intuition (qui, à la fin, doit toujours être un exemple pris d'une expérience possible) ne leur était soumise ?"

Voir :

- Un concept possible peut être vide :
- Dogmata et mathemata ;
- Problème de la vérité d'une connaissance - Théorie de la connaissance.

Contenu *dans* / Contenu *sous*
Voir :

- Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*) ;
- Grandeur de l'extension des concepts.

Contingence (adjectif)
(Philosophie) qui peut être ou ne pas être, se produire ou non, s'être produit ou non.

- Manière d'être [situation d'existence] d'un objet, réel ou abstrait, qui peut exister ou non.
- Manière d'être d'une situation ou d'une évolution qui peut se produire ou non, s'être produite ou non.

Exemple 1
Une des démonstrations de l'existence de Dieu (hélas fausse) est basée sur la contingence de l'Univers « qui existe mais *aurait pu ne pas exister* » : « Puisqu'il existe c'est qu'il a été créé, donc il y a un Créateur, Dieu ». Mais l'hypothèse de contingence d'un objet qui existe ou a existé est absurde, car contraire au *principe d'identité* [32] : si l'objet existe ou a existé, c'est qu'il *devait* exister, qu'il *ne pouvait pas* ne pas exister (*Principe de fatalisme* [32]).

Exemple 2
Un jugement empirique *paraît* contingent dans la mesure où il dépend de circonstances psychiques au moins en partie inconscientes, et du libre arbitre d'un sujet qui peut juger selon ses propres valeurs subjectives et irrationnelles.

En fait, ces conditions rendent le jugement imprévisible, mais pas contingent. Dans la mesure où toute pensée est l'interprétation d'un état de l'esprit (résultat d'interconnexions de neurones) qui résulte exclusivement de processus cérébraux soumis aux lois de la physique, cette pensée est déterministe et soumise au Principe de fatalisme [32] : elle devait donc se produire, elle ne pouvait pas ne pas se produire ; elle n'est donc pas contingente.

(Rappel : le déterminisme n'entraîne pas la prévisibilité des évolutions.)

L'esprit humain confond souvent, hélas, imprévisibilité et contingence ou hasard.

Contingence et hasard

Le hasard fait qu'une chose peut se produire ou non, donc être contingente : c'est ce que croient la plupart des gens lorsqu'ils ne savent pas expliquer quelque chose ou en prévoir l'évolution. Mais il n'y a pas de hasard dans les phénomènes naturels, parce que l'homme en a défini chaque loi sans exception (voir Hasard).

Remarque sur la contingence d'un phénomène naturel
L'occurrence d'un phénomène naturel ne peut être contingente, car il est régi par des lois n'admettant pas d'exception : il se produit si et seulement si à un instant donné les conditions nécessaires sont réunies.

Un jugement humain peut être contingent, dans la mesure où il fait intervenir des processus inconscients, au résultat non prédictible ; cela reste vrai même si on tient compte du fait qu'au niveau des neurones les connexions et transmissions d'informations sont régies par des lois naturelles.

Contingence et probabilité

La notion binaire (vrai/faux) de contingence peut souvent être remplacée par celle de probabilité d'occurrence, plus précise.

Opposition entre nécessité et contingence

- [32] Principe d'identité entraînant l'impossibilité de la contingence des phénomènes naturels.
- Si nous supposons l'existence de quelque chose, il y a une autre existence qui nous paraît nécessaire ;
- Nécessité et contingence ne peuvent être que des principes *subjectifs* de la raison.

Contingence et chaîne de causalité

Une situation ou phénomène a nécessairement une conséquence, conformément au postulat de causalité. Donc, dans une chaîne de causalité :

- Un élément S de cette chaîne communique sa situation (contingence ou non-contingence) a tous se successeurs ;

- Tous les prédécesseurs de S ont la même situation de contingence que S.
- Donc toute la chaîne de causalité a la même situation de contingence.

Différence entre l'adjectif *contingent* et le substantif *contingent*

K525 – "Le contingent [substantif] n'existe que sous la condition d'autre chose qui constitue sa cause, et à partir de celle-ci le raisonnement [régressif] continue de s'appliquer avec la même validité jusqu'à une cause qui n'existe plus de façon contingente [adjectif] et qui par conséquent existe sans condition, nécessairement. Tel est l'argument sur lequel la raison fonde sa progression vers l'être originaire."

> (Cet argument est contestable : rien ne prouve qu'une chaîne de causalité doit avoir une cause première sans cause, notion contradictoire si on admet le principe de causalité ; elle peut avoir toujours existé, depuis le commencement du monde, depuis que le temps passe.)

Preuve de l'existence de Dieu basée sur la contingence du monde *(a contingentia mundi)*

Voir La contingence du monde, base de la preuve cosmologique.

Contingent (substantif)

(Philosophie) ce qui peut être ou ne pas être, se produire ou ne pas se produire.
Voir aussi Contingence (adjectif).

Continuité d'une variable et d'une fonction

Continuité absolue d'une variable (de son domaine) au voisinage d'une valeur limite

Définition

Une variable numérique x définie dans un domaine D est continue au voisinage de $x=x_0$ (valeur limite qui appartient ou non à D) si et seulement si quel que soit ε réel, petit et positif, il existe une valeur x de D telle que $|x-x_0|<\varepsilon$.

Signification

Quelle que soit la petitesse d'une différence $\varepsilon>0$ avec la valeur x_0, il existe dans D un nombre x dont la différence avec x_0 est inférieure à ε en valeur absolue :

> K270 – "Au sein de ce qu'il y a de réel dans le phénomène, il n'y a *aucune différence* [non nulle] qui soit *la plus petite,* comme il n'y en a aucune dans la grandeur des temps ;"

En somme, quelle que soit la petitesse de la distance envisagée à x_0, il existe dans D un point encore plus proche.

Cette continuité-là est qualifiée *d'absolue*, pour la distinguer de la continuité *ordinale*.

Remarque

L'ensemble des nombres rationnels (fractions) est continu : quelles que soient une fraction x_0 et la petitesse d'une différence rationnelle $\varepsilon>0$ avec la valeur x_0, il existe une fraction x telle que $|x-x_0|<\varepsilon$. Les nombres irrationnels, et les nombres réels dont ils font partie, n'ont été définis que pour représenter correctement les résultats

d'opérations comme l'extraction de racine, la limite d'une suite convergente de fractions, les valeurs des racines d'équations polynomiales, etc.
Complément : voir Coupures et compacité.

Divisibilité d'un espace continu

K437 – "L'espace n'est pas constitué de parties simples, mais d'espaces."

Voir Division.

Continuité de l'espace ou du temps

K244-K245 - Kant affirme que l'espace et le temps sont des grandeurs continues, le *point* d'un espace n'étant pas un « petit espace » et *l'instant* n'étant pas « un temps court » : ce ne sont là que des limites.

> K245 – "Tous les phénomènes en général sont des grandeurs continues, aussi bien selon leur intuition, comme grandeurs extensives, que selon la simple perception (sensation et par conséquent réalité) comme grandeurs intensives."
> Voir Compléments sur l'espace et le temps.

Du point de vue physique, affirmer que tout espace à une, deux ou trois dimensions est nécessairement continu est faux : voir Continuum.

Dénombrement des éléments ou parties d'un ensemble

En outre, on ne peut dénombrer les parties d'un espace continu (par associations biunivoques avec les nombres entiers successifs) : le continu est une infinité $\aleph_1$ (aleph 1), alors que les nombres entiers sont une infinité $\aleph_0$ (aleph 0), infiniment plus petite : voir La synthèse d'une infinité d'états successifs dure indéfiniment.

Fluence et fluxion

K245 - Kant qualifie de *fluentes* des grandeurs continues, parce que la synthèse de l'imagination productive qui intervient dans leur production est une progression continue dans le temps parfois appelée *fluxion* (écoulement).

Continuité d'une fonction

Définition. Soient une variable x et une fonction f(x), toutes deux appartenant à l'ensemble des nombres réels. On dit que la fonction f(x) est continue au voisinage de $x=x_0$ si et seulement si quel que soit ε réel, petit et positif il existe un réel *h* tel que $|x-x_0|<h$ entraîne $|f(x)-f(x_0)|<\varepsilon$. Cela s'écrit :

$$\forall\varepsilon>0 \;\; \exists h \;\; |x-x_0|<h \Rightarrow |f(x)-f(x_0)|<\varepsilon$$

Continuité de tous les changements

Voir d'abord Continuité d'une variable et d'une fonction.

Tout changement demande un minimum de temps

K270 – "La question se pose donc de savoir comment une chose passe d'un état A à un autre B. Entre deux instants, il y a toujours un temps, et entre deux états présents dans ces instants, il y a toujours une différence, qui possède une grandeur (car toutes les parties des phénomènes sont toujours, à leur tour, des grandeurs)."

Cette affirmation traduit une exigence physique : à part les déplacements à énergie constante sur une trajectoire droite ou courbe, tout changement affectant un système matériel macroscopique met en œuvre une énergie, du fait de la thermodynamique [119] ; cette mise en œuvre exige un minimum de temps. Kant le savait, bien que la thermodynamique fût inconnue à son époque, et il en déduit l'exigence de continuité.

Remarque - L'exigence d'énergie n'existe pas lorsque le changement est :

- un simple déplacement à vitesse uniforme, donc sans intervention de force ;
- ou une trajectoire selon une conique autour d'un centre d'attraction.

  On parle alors de *chute libre*, notion utilisée aussi en Relativité générale pour le déplacement d'un objet libre dans un espace-temps soumis à un champ gravitationnel. Cette trajectoire, appelée *géodésique*, est en direction de l'endroit où le temps passe le plus lentement, alors que le temps propre de parcours de l'objet est maximal.

Tout changement est donc continu, c'est une loi de la nature

Lire d'abord Nécessité de postuler le déterminisme pour rendre possible la représentation d'objets ; Kant y affirme que :

> K265 – "…ce n'est que dans les phénomènes que nous pouvons connaître empiriquement cette continuité caractéristique de la manière dont les temps s'enchaînent."

K270 – "Tout changement n'est […] possible que par une action continue de la causalité, laquelle, en tant qu'elle est uniforme, s'appelle un *moment*. Le changement n'est pas constitué par ces moments, mais il est produit par eux comme leur effet."

> Critique : cette affirmation est fausse dans le cas d'une *impulsion* (mesurée par le produit d'une masse par une vitesse) fournie par une particule comme un photon ou par un choc : le système qui reçoit l'impulsion peut changer. Elle est aussi fausse dans le cas de la décomposition radioactive spontanée d'un atome, dans le cas d'une fluctuation quantique, etc., mais Kant ne pouvait le savoir.

[93] D.1770 §14 – "La loi métaphysique de continuité s'énonce ainsi :
Tous les changements sont continus, c'est-à-dire coulent ; en d'autres termes, des états distincts [situés à des moments différents du temps] ne se succèdent que par une série intermédiaire d'états divers."

Kant affirme que dans l'esprit humain les processus cognitifs de synthèse qui gèrent le changement (l'évolution d'une représentation en mémoire de travail) sont continus, aux sens décrits ci-dessus pour une variable et pour une fonction :

> *La continuité définie (à tort) comme associée à la plus petite partie possible*
> K270 – "Telle est donc la loi de la continuité de tous les changements, dont le principe est le suivant : ni le temps, ni non plus le phénomène inscrit dans le temps, ne sont constitués de parties qui soient le plus petites possible [c'est-à-dire de quanta, au sens physique de minimum absolu non nul], et cependant l'état de la chose, lors de son changement, passe par toutes ces parties, pour parvenir à ce qu'il est sous sa deuxième forme, comme par autant d'éléments. Au sein de ce qu'il y a de réel dans le phénomène, il n'y a *aucune différence* qui

soit *la plus petite,* comme il n'y en a aucune dans la grandeur des temps *;* et ainsi le nouvel état de la réalité se développe-t-il à partir du premier, où il n'était pas présent, en traversant tous les degrés infinis de cette même réalité, entre lesquels les différences sont toutes plus petites qu'entre 0 et A."
Critique : *La divisibilité à l'infini n'est pas une condition suffisante de continuité.*

Kant utilise ici la notion de valeur infiniment petite mais non nulle d'une variable. Il veut dire que *la perception* des changements est continue, passant de zéro (aucun changement n'est perçu) à A (le changement est terminé et pris en compte par l'esprit).

Seuils minimum et maximum d'une perception
Kant déduit cette opinion du fait que toute perception de changement demande un temps non nul, ce que les enregistreurs cérébraux modernes confirment.
Mais l*a perception des événements extérieurs par la conscience humaine n'est pas continue :* les enregistrements de l'activité du cerveau montrent que la prise de conscience d'un événement est soumise à un seuil, qu'elle passe brusquement de *non perçu* à *perçu*. Ce n'est qu'au-delà de ce seuil qu'elle est continue, et encore jusqu'à une limite traduisant la saturation de l'organe des sens concerné, saturation associée à une douleur (éblouissement, assourdissement, etc.).

K270 – Dans cette page des *Analogies de l'expérience*, on peut interpréter le texte de Kant de deux façons.

- Soit comme l'affirmation de l'existence d'une "*grandeur de la réalité (B-A)*", ce qui est inexact : un système existe ou n'existe pas, une évolution de système se produit ou ne se produit pas : en matière de réalité physique le principe d'identité [32] règne sans partage : voir Subliminal et Continuum.

  Ce qui est vrai cependant, c'est qu'en physique *quantique* la valeur de certaines grandeurs est *probabiliste* ; par exemple, la position d'un électron en mouvement peut être définie, à un instant précis et dans un volume d'espace donné, avec une certaine probabilité de présence, la somme de toutes ces probabilités de présence de l'électron dans l'espace infini valant 1. Mais les équations de la Mécanique quantique régissant les évolutions des systèmes à l'échelle atomique sont *parfaitement déterministes* : il n'existe jamais de réalité *variable* ou progressive.

- Soit comme l'affirmation que *l'intensité perçue* d'un phénomène qui a une certaine grandeur est continue, ce qui est vrai entre les deux limites ci-dessus.

Effet de la faculté de synthèse

K260 - Kant a raison de penser que la faculté de synthèse de représentations successives de l'expérience effective crée une représentation globale qui est :

- Interprétée comme *un changement continu* lorsque le phénomène observé est évolutif ;
- Interprétée comme *un objet global* lorsque le phénomène observé n'évolue pas.

Loi fondamentale de la continuité des synthèses de tous les changements

K286-K287 – Cette loi est l'ensemble des 4 principes suivants.

1. *Principe d'absence de sauts*
   L'expérience effective ne produit de sauts ni dans l'espace, ni dans le temps : A l'état d'éveil, la continuité de la synthèse des phénomènes successifs produit des représentations interprétées comme une continuité des phénomènes eux-mêmes, dans l'espace comme dans le temps : aucun saut n'est jamais perçu.

   Mais attention : *cette continuité de la perception n'entraîne pas nécessairement une continuité du phénomène réel*. Ainsi, pendant un temps *t* un courant électrique d'intensité constante déplace une quantité proportionnelle de charges électriques, quantité qui n'est une fonction continue qu'en apparence (parce que la charge électrique élémentaire est celle de l'électron, $e = 1.6 . 10^{-19}$ coulomb, trop minuscule pour être perçue dans les expériences à l'échelle macroscopiques). Voir Continuité dans le temps des évolutions naturelles.

2. *Principe d'absence de hiatus*
   L'expérience effective ne produit aucune lacune ou hiatus, ni dans l'espace, ni dans le temps : un espace, une succession de phénomènes ou une durée sont perçus sans trou.

3. *Principe d'absence de hasard*
   Rien n'arrive par hasard dans le monde physique, tous les changements sont soumis aux lois déterministes de la nature.

4. *Principe d'intelligibilité*
   Les lois de la nature (les nécessités) excluent le hasard ; elles sont donc intelligibles. Pour Kant, on peut donc en connaître la formulation et s'en servir pour prédire des évolutions. Cette déduction est fausse, le déterminisme n'entraînant pas toujours la prédictibilité.

K287 – "Tous [ces principes ont] pour unique point commun qu'ils n'admettent rien, dans la synthèse empirique, qui puisse faire tort ou porter atteinte à l'entendement et à l'enchaînement continu de tous les phénomènes, c'est-à-dire à l'unité de ses [représentations et] concepts. Car c'est seulement en lui que devient possible l'unité de l'expérience, où toutes les perceptions doivent nécessairement avoir leur place."

Explication de Kant : L'expérience du vide est impossible

K286 – "Le principe de la continuité interdisait tout saut dans la série des phénomènes (changements), mais aussi, à l'intérieur de l'ensemble constitué par toutes les intuitions empiriques dans l'espace, toute lacune ou tout hiatus entre deux phénomènes ; car on peut formuler ainsi le principe : dans l'expérience, rien ne peut entrer qui prouve un *vide* ou même simplement le permette, comme s'il pouvait être une partie de la synthèse empirique."

> Kant applique là le principe de continuité de la synthèse de l'expérience : l'esprit effectue la synthèse de l'expérience effective, à partir des représentations successives, *en créant une représentation globale qu'il interprète comme si la suite des phénomènes était continue dans le temps, comme s'il en existait une infinité séparés par des intervalles de temps infiniment petits*. L'esprit « ne voit pas » ce qui se passe entre deux phénomènes perçus ou représentations reçues de la suite.

Il existe en effet des perceptions sensorielles subliminales, que le système nerveux transmet au cerveau, mais qui ne durent pas assez longtemps pour être perçues consciemment. Kant a donc raison d'affirmer que *le vide* (ce qui n'existe pas dans l'espace ou le temps) *ne peut être perçu par nos sens* ; nous n'avons même pas de représentation mentale d'un tel vide.

Continuité dans le temps des évolutions naturelles

La règle de stabilité : « La même cause produira le même effet, partout et toujours »**,** qui s'entend pour toute comparaison de situations à des instants distincts, s'entend aussi pour des intervalles ininterrompus de temps :

- Soit comme une action ininterrompue, d'un seul tenant, pendant une durée totale significative : c'est *l'ininterruptibilité pendant le temps entre les instants* t_1 *et* t_2.

  Remarque : quand une variable est continue sur un intervalle (comme le temps), elle est définie en tous ses points, sans interruption.

- Soit comme une action en cours à l'instant *t* qui a existé et existera encore à tout instant *t-h* ou *t+h*, quelle que soit la petitesse de l'intervalle de temps positif *h* : c'est la *continuité à l'instant t*.

Cette continuité causale entraîne celle des lois d'évolution de la nature : si je postule qu'une cause suffisante a pour conséquence physique une loi d'évolution, celle-ci doit rester vraie aussi longtemps que sa cause, ni plus ni moins :

> **« Toute loi d'évolution s'applique sans discontinuer aussi longtemps que sa cause suffisante existe »**.

Nous décrivons les conséquences de cette continuité dans la présentation des lois d'interruption. Mais attention : l'applicabilité continue d'une loi n'implique pas la continuité des variables d'état qu'elle affecte, qui peuvent à l'occasion avoir un domaine de définition discontinu - par exemple un domaine quantifié comme celui des valeurs d'une charge électrique, toujours multiple de celle d'un électron : $e = 1.6 \cdot 10^{-19}$ coulomb.

> (Lorsque je charge une batterie pendant un temps *t* - que je considère comme une variable continue - le nombre de coulombs chargés est un multiple du quantum *e*, pas un nombre à variation continue.)

Condition de continuité d'un résultat d'évolution

Une fonction *f(t)* résultant de l'application d'une loi naturelle pendant un certain temps *T* ou à l'instant *t*, est continue si et seulement si sa valeur est définie dans un domaine continu : pendant un intervalle de temps *dt* petit la fonction *f(t)* subit alors une variation *df* elle-même petite et proportionnelle à *dt*.

> Ainsi, la quantité d'électricité chargée ci-dessus est discontinue quel que soit le temps de charge *t* si et seulement si la précision de nos mesures de charge permet d'apprécier des différences de l'ordre de « quelques *e* », sinon nous pouvons la considérer comme continue.

Les lois de Kepler [45] gouvernant les orbites des planètes sont continues, un instant bref correspondant à un déplacement petit. Mais les lois de l'électromagnétisme de Maxwell [89] ne sont continues qu'en apparence : les fonctions de leurs équations sont continues parce que la petitesse des quanta comme *e* et *h* (la constante de

Planck $h = 6.6261 \,.10^{-34}$ joule.seconde) rend cette approximation acceptable, et parce que les vitesses habituelles sont petites par rapport à celle de la lumière, c = 299 792 458 mètres/seconde.

C'est l'homme qui définit les lois de la nature, et ses définitions sont simples – notamment avec des lois continues – chaque fois que cette simplicité ne produit pas d'erreur décelable ou inacceptable, notamment dans le domaine macroscopique.

Nous parlons donc de loi continue lorsque son énoncé admis utilise des variables et fonctions continues : nous négligeons alors les aspects quantiques éventuels.

Continuité des synthèses de tous les changements (loi)
Voir Loi fondamentale de la continuité des synthèses de tous les changements.

Continuum
Substantif français issu du latin
Un continuum est un espace d'un seul tenant (sans trou ni interruption).
Toute variable définie sur un continuum est continue. Exemples : l'espace de l'Univers newtonien (à 3 dimensions) et l'espace-temps de la Relativité générale d'Einstein [85] (à 4 dimensions).

L'espace continu peut contenir des objets à valeurs discontinues

Hélas, à l'échelle atomique, beaucoup de grandeurs sont quantifiées, donc discontinues ; leurs valeurs sont parfois multiples d'un minimum appelé quantum. Exemples :

- Une charge électrique est multiple de celle d'un électron $e = 1.6 \,.10^{-19}$ coulomb ;
- L'énergie d'une onde électromagnétique monochromatique de fréquence ν est multiple de celle de son photon $h\nu$, où h est la constante de Planck [117] $h = 6.6261 \,.10^{-34}$ joule.seconde ; tout échange d'énergie à une fréquence ν est multiple de $h\nu$.

Un phénomène est continu, extensif (pour l'intuition) et intensif (pour la sensation)

K245 - "Tous les phénomènes en général sont donc des grandeurs continues, aussi bien selon leur intuition, comme grandeurs extensives, que selon la simple perception (sensation et par conséquent réalité), comme grandeurs intensives."
Voir Continuité de tous les changements.

> (Un phénomène observable peut être un objet ou une évolution :
> *Concernant les objets*
> L'affirmation de continuité, vraie à l'échelle macroscopique humaine, est fausse à celle (atomique) de la physique quantique.
>
> *Concernant les évolutions*
> L'évolution d'un objet est toujours continue tant qu'il est régi par une loi naturelle donnée, c'est une conséquence de la continuité de sa causalité ; mais le changement brusque de causalité – exemple : le passage d'un photon libre, en déplacement, à un photon capturé par une cellule photoélectrique qui augmente l'énergie d'un atome – entraîne un changement de loi, donc une discontinuité.
> Ainsi, à l'époque de Kant, on ne savait pas que la perception cérébrale passe toujours par un seuil, phénomène discontinu.)

K245 - "…puisque, pour tout nombre, il faut en tout cas qu'une unité serve de base, le phénomène qui constitue une unité est un *quantum* et, comme tel, toujours un continuum." Donc tout phénomène est un continuum (déduction aujourd'hui fausse).

Continuus (adjectif latin)
= Continu.

Continu (en Logique)
Source : [177] pages 91 et suivantes – *Le continu – B – Définition du continu*

Voir d'abord la définition classique de la continuité absolue d'une variable.

On peut construire logiquement et de toutes pièces la notion du continu, non seulement sans invoquer le continu géométrique, mais même sans faire appel à l'idée de grandeur, uniquement avec des considérations *d'ordre*. C'est là une des conquêtes les plus importantes de la philosophie des Mathématiques.

Le continu peut être défini d'une manière purement *ordinale*, sans faire intervenir aucune notion *métrique* (de grandeur ou de distance).

Point-limite (valeur)

Il résulte de la définition de la continuité ci-dessus qu'au voisinage d'une valeur limite x_0 (appelée aussi *point-limite*) un domaine d'existence continu a une infinité de points quelle que soit la taille du voisinage considéré.

Ensemble parfait

On appelle *ensemble parfait* un ensemble qui contient tous ses points-limites et dont tous les points sont des points-limites.

Ensemble dérivé

On appelle *dérivé* d'un ensemble l'ensemble de ses points-limites.
Un ensemble parfait est donc identique à son dérivé : il le contient et est contenu en lui.

Ensemble bien enchaîné

Un ensemble E est dit *bien enchaîné* si quel que soit ε positif on peut trouver entre deux points quelconques p_0 et p de l'ensemble un nombre fini n de points p_1, p_2,…p_n tels que les distances $p_k p_{k+1}$ de deux points consécutifs soient toutes inférieures à ε.

Un ensemble ne peut être continu que par rapport à un *espace* supposé continu

La continuité se définit ci-dessus avec deux paramètres : un point et la grandeur de son voisinage. Une telle définition suppose un espace continu de points et une distance continue.

Continuité ordinale d'une variable

Source : [177] pages 93 et suivantes.
De même que la définition des nombres irrationnels repose sur la considération des nombres rationnels, la définition ordinale du continu repose sur la considération d'un ensemble *semblable* à l'ensemble des nombres rationnels, c'est-à-dire possédant les mêmes propriétés ordinales. Ces propriétés sont les suivantes :

1. C'est un ensemble dénombrable : il existe une correspondance biunivoque entre chaque élément de l'ensemble et un élément de l'ensemble N des entiers naturels N = {0 ; 1 ; 2 ; 3…} ;
2. Il n'a ni premier ni dernier élément ;
3. Il est *compact,* c'est-à-dire qu'entre deux éléments quelconques il en existe toujours un autre.

Ordre de type η
Ces trois propriétés sont purement ordinales ; car la première (la seule pour laquelle cela n'est pas évident) équivaut à ceci : l'ensemble peut être rendu semblable à une *progression*, notion définie indépendamment de l'idée de nombre cardinal.

Ces propriétés définissent le *type d'ordre* appelé η de l'ensemble des nombres rationnels, et par suite de tout ensemble semblable à celui-là.

Suites fondamentales
Dans l'ensemble η ainsi défini, on peut considérer des *suites fondamentales* ascendantes ou descendantes. Une suite fondamentale est une *progression* (du type d'ordre ω) dont les termes se suivent dans le même ordre que dans l'ensemble η, auquel cas elle est dite *ascendante,* ou dans l'ordre inverse, auquel cas elle est dite *descendante.* On peut se borner à considérer les suites fondamentales ascendantes.

Limite d'une suite fondamentale
Une suite fondamentale S a une *limite* si dans l'ensemble η il y a un terme qui est le premier après tous les termes de S. Autrement dit, un terme *x* est la limite de la suite fondamentale S si tous les termes de S sont inférieurs (antérieurs) à *x,* et si chaque terme supérieur (postérieur) à tous les termes de S est supérieur (postérieur) à *x.*

Un ensemble est donc *parfait* si toutes ses suites fondamentales ont des limites, et si tous ses éléments sont des limites de suites fondamentales.

Définition purement ordinale et intrinsèque de limite et de parfait
La notion de *limite,* et par suite celle de *parfait,* sont maintenant définies d'une manière purement ordinale, et de plus intrinsèque, c'est-à-dire sans considérer aucun élément extérieur à l'ensemble en question.

Mais l'attribut de *parfait* ne suffit pas encore à définir un ensemble continu : il faut y ajouter l'exigence de contenir un ensemble du type d'ordre η. On est ainsi amené à la définition suivante du type d'ordre θ du continu linéaire :

Définition de l'ordre de type θ *du continu linéaire*
L'ensemble θ est parfait, et contient un ensemble dénombrable E tel qu'entre deux termes de θ il y a au moins un terme de E.

Cette définition est suffisante, car on peut démontrer que l'ensemble E caractérisé par ces trois propriétés (d'être dénombrable, d'être contenu dans un ensemble parfait, et d'avoir un élément entre deux éléments quelconques de celui-ci) possède le type d'ordre η.

Les définitions précédentes suffisent pour fonder l'Analyse et la Géométrie
Source [177] page 97

Les définitions précédentes du continu ne sont guère intuitives, il faut en convenir. Néanmoins, elles suffisent à fonder non seulement l'Analyse, mais même la Géométrie. C'est là un fait extrêmement important, et de grande conséquence en philosophie, que le continu géométrique puisse se réduire au continu *numérique* qu'on vient de définir. Ce fait réfute définitivement toutes les doctrines qui considèrent la notion du continu comme provenant de l'intuition sensible, et comme réfractaire à l'entendement.

Voir aussi :

- Equivalence de tous les continus, quel que soit leur nombre de dimensions ;
- La correspondance entre deux continus de nombres de dimensions différents ne peut être à la fois biunivoque et continue.

Continuité de la correspondance entre deux ensembles

Sources : [177] page 136 note 1 et page 137
"Une correspondance entre deux ensembles ordonnés est *continue,* si à des points voisins de l'un correspondent des points voisins de l'autre ; autrement dit, si aux points de l'un qui ont pour limite le point P, correspondent des points de l'autre ayant pour limite le point P' correspondant à P."

Pour qu'un ensemble à plusieurs dimensions défini par des suites linéaires continues soit lui-même continu il faut encore qu'il y ait continuité entre les divers faisceaux, et cette continuité est assurée ou manifestée par celle d'un faisceau supplémentaire qui coupe obliquement les autres, et établit par là entre eux une correspondance pour ainsi dire diagonale.

Contradiction - Principe de [non-]contradiction - Principe de déterminabilité

Définition : une contradiction est une opposition entre deux faits ou affirmations incompatibles, ou le résultat logique d'une telle opposition.

Le principe de contradiction (on dit aussi : *de non-contradiction*, on devrait dire : *de contrariété*) postule qu'une chose ne peut pas à la fois être et ne pas être, qu'une proposition ne peut à la fois être vraie et fausse. Le principe s'énonce : *le contraire du vrai est faux*. En Logique symbolique : $p \,.\, \neg p$ = faux.

Principe de déterminabilité

K518 – "Tout *concept,* vis-à-vis de ce qui n'est pas contenu en lui, est indéterminé et se trouve soumis au *principe de déterminabilité d'un concept* qui veut que, de deux prédicats contradictoirement opposés, un seul puisse lui revenir - principe qui repose lui-même sur le principe de contradiction et est par conséquent un principe purement logique qui fait abstraction de tout contenu de la connaissance et ne prend en considération que la forme logique."

Complément : Le principe commun de tous les jugements analytiques est le principe de contradiction.

Contradictio in adjecto (latin)

Selon le dictionnaire [19] : contradiction qui a lieu entre un terme et ce qu'on lui ajoute (entre un substantif et son adjectif, par exemple).

Exemple : Différence entre jugements problématiques et jugements assertoriques.

Contraposition
Voir Raisonnements de l'entendement [par contraposition] (au point de vue de la modalité des jugements).

Attention : ne pas confondre contraposition et conversion logique.

Controuver
Selon le dictionnaire [13] : affirmer des faits entièrement erronés (souvent avec une intention malfaisante).

[56b] §27 page 100 – "Je suis bien éloigné de considérer que ces concepts sont simplement empruntés à l'expérience et que la nécessité qui s'y trouve représentée est une simple apparence controuvée dont nous leurre une longue habitude ;"

Convenance et disconvenance

Convenance

Selon le dictionnaire [13] : Fait de convenir à (d'être approprié à) quelque chose.

K312 – "Quand la réalité ne nous est représentée que par l'entendement pur, ne se peut penser entre les réalités nulle disconvenance [conflit], c'est-à-dire nul rapport tel que, réunies dans un sujet, elles annuleraient réciproquement leurs conséquences, au sens où 3 – 3 = 0. Au contraire, le réel phénoménal peut sans aucun doute contenir entre ses éléments une relation de disconvenance et, réuni dans le même sujet, anéantir en totalité ou en partie, dans l'un de ses éléments, la conséquence de l'autre, comme c'est le cas de deux forces motrices opérant sur une même ligne droite qui attirent ou poussent un point dans des directions opposées…"

Disconvenance

Opposé de convenance.

Discussion : voir Convenance et disconvenance.

Convergence d'une suite ou d'une série
Voir [65]. En mathématiques :

- Une *suite* de nombres x_1, x_2…x_n… est dite *convergente* lorsque son élément x_n tend vers une valeur finie L (appelée limite ou valeur de convergence) lorsque n tend vers l'infini. « Tend vers » signifie que quel que soit ε petit et positif il existe un rang *r* au-delà duquel la différence (en valeur absolue) entre x_n et L est inférieure à ε : si $n>r$ alors $|x_n – L|<\varepsilon$.

  Exemple : lorsque n tend vers l'infini, la suite $x_n=2+1/n$ tend vers 2.
  Si $\varepsilon=0.001$ il faut prendre $n>1000$ pour avoir $(1/n)<0.001$ donc $|x_n-2|<0.001$.

- Une *série* de sommes S_n des n premiers nombres d'une suite x_1, x_2…x_n… ($S_n = x_1+x_2+…+x_n$) est dite *convergente* lorsque son élément S_n tend vers une valeur finie (appelée limite ou valeur de convergence) lorsque n tend vers l'infini.

Exemple : la série correspondant à la suite $x_n=1/2^n$: $\{x_1=½, x_2=1/2^2=1/4, x_3=1/2^3=1/8…\}$ tend vers 1 lorsque n tend vers l'infini. (Démonstration : [65])

Conclusion : la somme d'un nombre infini de termes qui décroissent peut tendre vers un nombre fini, ici 1. Contrairement à ce que croyaient certains Grecs, une telle somme ne tend pas nécessairement vers l'infini quand le nombre n de nombres additionnés dans une somme S_n grandit indéfiniment.

Kant utilise une notion de suite convergente de conditions :
Voir *L'inaccessible inconditionné d'une série convergente* et *Achille et la tortue* [103].

Converse
(Adjectif et substantif utilisés en Logique à propos d'une relation)

Définition de la relation converse d'une relation R
[177] page 29 – "Axiome : « Toute relation a sa converse ». Cela veut dire que :

- Si la relation R existe entre deux termes quelconques x et y, il existe entre y et x (pris dans l'ordre inverse) une relation ^{c}R, appelée *la converse* de R ;
- R étant la même [lorsque le couple de termes {x, y} change], ^{c}R est toujours la même [quel que soit le couple].

Convertir une relation, c'est remplacer xRy par y^{c}Rx."

Signification du mot « converse »

- Substantif : relation telle que, si une relation *a*R*b* est vraie, la relation *b*^{c}R*a* est vraie aussi. La converse de *implique* ⇒… est *impliqué par* ⇐…
- Adjectif : la relation converse de ⇒ est ⇐ .

Convertir la relation *x*R*y* c'est la remplacer par *y*^{c}R*x* et réciproquement.
Il y a là une implication d'un nouveau type, notée $\Rightarrow_{x,y}$: *x*R*y* $\Rightarrow_{x,y}$ *y*^{c}R*x*.

La conversion intervertit les antécédents et les conséquents ; le domaine de la relation primitive devient le codomaine de la relation converse et inversement.

Conversion logique
[165] page 128 - "Les raisonnements immédiats par *conversion* concernent la relation des jugements et consistent dans la transposition du sujet et du prédicat dans les deux jugements, en sorte que le sujet d'un jugement devienne le prédicat de l'autre et réciproquement."

(Etant donné un jugement : {sujet S ; relation R ; prédicat P},
la conversion le transforme en un jugement : {sujet P ; relation R ; prédicat S} : l'opération de transposition intervertit le sujet et le prédicat.)

Compléments :

- Conversion pure [simple] et conversion altérée [par accident] ;
- Règles générales de la conversion.

Attention : ne pas confondre conversion logique et contraposition.

Coordonner
Selon [13] : Relier par des connecteurs logiques (ET, OU, SAUF) des propositions ou des conditions. Exemple : « J'épouserai quelqu'un de riche ET beau ! »
Voir différence avec subordonner.

Copernic (doctrine copernicienne)
Voir Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

Copule
Voir Connecteur (synonyme) et jugement.

Corpus mysticum (latin)
Essence du mystère des êtres raisonnables du monde sensible.
Voir Monde moral et [141].

Corrélat
Substantif : Considérons les deux termes, x et y, d'une relation de la forme x R y. Chacun de ces termes est dit *corrélé* à l'autre, qui est son *corrélat*. Exemples :

- Jean (x) est père de (R) Marie (y).
- K166 - Les catégories de l'entendement des deux premières classes (*Quantité* et *Qualité*) n'ont pas de corrélat, alors que celles des troisième et quatrième classes (*Relation* et *Modalité*) en ont un : ainsi, le terme *Impossibilité* est corrélé avec *Possibilité* et *Contingence* avec *Nécessité*.

Corrélatif - Corrélation

Selon le dictionnaire [13]
Le substantif corrélation signifie :

- Rapport existant entre deux choses, deux notions, deux faits dont l'un implique l'autre et réciproquement ;
- Relation nécessaire qui s'établit entre une notion et son opposé.

L'adjectif *corrélatif* qualifie :

- Quelque chose qui dépend ou découle d'autre chose, qui est donc en *corrélation* avec cette autre chose ;
- Quelque chose qui est en relation de simultanéité, qui accompagne quelque chose, qui varie en même temps qu'autre chose ;
  Exemple : Il y aura une expansion de l'économie et un accroissement corrélatif des revenus.
- Une notion qui s'oppose directement à une notion donnée et est impliquée intellectuellement par celle-ci.
  Exemple : Les termes corrélatifs de création et d'anéantissement.

Chez Kant

[93] – D.1770, page 642 :
Exemples de concepts acquis par l'entendement : "la possibilité, l'existence, la nécessité, la substance, la cause, etc., avec leurs opposés et leurs corrélatifs."

Corruption, corruptibilité, incorruptibilité

- Par corruption une chose cesse d'être telle qu'on puisse encore la désigner par le même nom : il y a altération de qualités essentielles.
- Corruptibilité : caractère de ce qui est corruptible.
- Incorruptibilité : caractère de ce qui est incorruptible, inaltérable.

Exemples extraits de [33] – *Méditations métaphysiques* – Abrégé des Six Méditations Suivantes :

- "De la corruption du corps la mort de l'âme ne s'ensuit pas."
- "Toutes les substances, c'est- à- dire toutes les choses qui ne peuvent exister sans être créées de Dieu, sont de leur nature incorruptibles, et ne peuvent jamais cesser d'être, si elles ne sont réduites au néant par ce même Dieu."

Cosmique
Adjectif – Qui concerne l'univers dans son ensemble.
Pour l'usage de ce mot par Kant, voir Concept cosmique de la connaissance.

Cosmologie - Cosmologique

Selon [13]

- Science des grandes lois qui gouvernent l'univers physique. Ce sont les lois de l'astronomie et de la Relativité générale, et de la physique macroscopique et microscopique.
- Philosophie : Partie de la métaphysique qui traite du monde physique.
  Synonyme : philosophie de la nature.

Chez Kant

K354 – "Le sujet est l'objet de la *psychologie* ; l'ensemble qui inclut tous les phénomènes (le monde sensible), l'objet de la *cosmologie*".

K417 - "Tout autrement en va-t-il si nous appliquons la raison à la *synthèse objective* des phénomènes : elle imagine, certes avec beaucoup d'apparence, y faire valoir son principe de l'unité inconditionnée, mais s'empêtre bientôt dans de telles contradictions qu'elle est contrainte d'en rabattre de ses prétentions du point de vue cosmologique."

> *Unité cosmologique : unité de la synthèse inconditionnée des conditions*
> L'unité inconditionnée (celle du monde [sensible] tout entier, appelée de ce fait *cosmologique*) est l'objectif d'une synthèse des représentations successives des causes du phénomène présent à l'esprit lorsqu'on en remonte indéfiniment la chaîne de causalité. Cette synthèse est nécessairement subjective. L'esprit, qui fait une synthèse « cosmologique » parce que la raison veut aller jusqu'à

l'inconditionné, trouve des contradictions (antinomies) qui le font revenir à l'ensemble des conditions objectives. La condition d'unité inconditionnée des conditions est une condition de complétude de leur série. Voir :

- *Problématique du conditionné et de l'inconditionné* ;
- *Totalité absolue des conditions.*

K418 – "Tout comme les paralogismes constituaient le soubassement d'une psychologie dialectique, l'antinomie de la raison pure exposera les principes transcendantaux d'une prétendue cosmologie pure (rationnelle), non pas pour la trouver valide et se l'approprier, mais, ainsi que l'indique déjà la dénomination qui désigne ici un conflit de la raison, pour la présenter dans son apparence éblouissante, mais fausse, comme une Idée qui ne se peut accorder avec des phénomènes."

Voir aussi Idées cosmologiques.

Cosmologie - Cosmothéologie ou ontothéologie
Voir Cosmothéologie ou ontothéologie.

Cosmopolite
Selon le dictionnaire [13], cet adjectif s'applique à une collectivité humaine ou une chose créée par l'homme : est cosmopolite ce qui rassemble des personnes ou des éléments de plusieurs pays du monde.

Exemple : Domaine de la philosophie au sens cosmopolite : les 4 questions fondamentales.

Créance
Substantif
Selon le dictionnaire [13] : action de considérer quelque chose comme vrai.

Opinion, croyance et savoir

(Citation de K668)
"La créance, autrement dit : la validité subjective du jugement relativement à la conviction (qui en même temps a une valeur objective), possède les trois degrés suivants : *opinion, croyance* et *savoir.*

- *L'opinion* est une créance consciente d'être insuffisante subjectivement *tout autant* qu'objectivement.
- Si la créance n'est suffisante que subjectivement et est en même temps tenue pour objectivement insuffisante, elle s'appelle *croyance.*
- Enfin, la créance qui est suffisante aussi bien subjectivement qu'objectivement s'appelle le *savoir.*

Conviction et certitude

La suffisance subjective s'appelle *conviction* (pour moi-même), la suffisance objective s'appelle *certitude* (pour chacun)."
(Fin de citation)

Croyance en une vérité : conviction ou persuasion

(Citation de K667)

"La créance, qui consiste à tenir quelque chose pour vrai, est un fait qui, dans notre entendement, peut reposer sur des principes objectifs, mais requiert aussi des causes subjectives dans l'esprit de celui qui, alors, effectue le jugement.

- *[Une conviction est une certitude objective (partageable)]*
  Quand le fait de tenir en sa créance possède une validité pour chacun, en tant qu'il a simplement de la raison, ce sur quoi il se fonde est objectivement suffisant, et la créance s'appelle dès lors *conviction.*
- *[Une persuasion est une croyance personnelle]*
  Si la créance se fonde uniquement dans la nature particulière du sujet, elle est appelée *persuasion.*"

(Fin de citation)

Critérium

Selon le dictionnaire [13] : vieux terme qui n'est plus utilisé, synonyme de *critère*.

K647 – "Il est absolument nécessaire d'avoir à sa disposition un critérium permanent de la possibilité de telles propositions synthétiques qui doivent prouver davantage que ce que l'expérience peut donner : ce critérium consiste en ce que la preuve n'est pas appliquée directement au prédicat désiré, mais seulement par l'intermédiaire d'un principe de la possibilité d'étendre *a priori* notre concept donné jusqu'à des Idées et de réaliser ces dernières."

Criticisme

Doctrine de Kant : examen critique des fondements rationnels de la connaissance, tel qu'il est exposé dans ses ouvrages *Critique de la raison pure* et *Critique de la raison pratique* [132].

Selon [9], le criticisme est une doctrine intermédiaire entre scepticisme et dogmatisme, "maxime d'une méfiance universelle contre tous les jugements synthétiques *a priori*" s'imposant d'apprendre à pénétrer "le fondement universel de leur possibilité et les conditions essentielles de notre faculté de connaître".

Selon le criticisme :

- L'esprit construit ses connaissances à partir de formes ou de catégories à lui ;
- Il ne peut construire des connaissances *vraies (conformes à la réalité)* qu'à partir de l'expérience.

[165] page 34 - *La méthode critique de philosopher* […] consiste à enquêter sur le procédé de la raison elle-même, à analyser l'ensemble de la faculté humaine de connaissance et à examiner jusqu'où peuvent bien s'étendre ses limites.

Voir :

- Idéalisme de Kant ;
- Philosophie transcendantale ;
- Conditions de possibilité et de vraisemblance d'une connaissance ;

- Différence de primauté entre la métaphysique classique et le criticisme de Kant.

Critique

Selon le dictionnaire [13]

- Substantif : Méthode d'examen permettant de discerner les mérites et défauts d'une œuvre ou d'un système de pensée ; résultat de son application.
- Adjectif : Qui implique une méthode comme ci-dessus.

Chez Kant et particulièrement dans la *Critique de la raison pure*

K65 note * - "Notre siècle est proprement le siècle de la critique, à laquelle tout doit se soumettre. La *religion,* parce qu'elle est *sacrée,* et *la législation, à* cause de sa *majesté,* veulent communément s'y soustraire. Mais elles suscitent dès lors vis-à-vis d'elles un soupçon légitime et ne peuvent prétendre à ce respect sans hypocrisie que la raison témoigne uniquement à ce qui a pu soutenir son libre et public examen."

Kant, auteur du célèbre texte *Qu'est-ce que les Lumières ?* [25], refuse les vérités imposées depuis des millénaires par la religion (révélations) ou l'autorité des princes et despotes (lois édictées). Il milite pour que l'homme pense par lui-même, parce qu'il est doué de raison, et pour que soient admises comme vérités les affirmations que tous les hommes peuvent accepter librement et d'un commun accord ; c'est une foi en la science, la liberté d'expression et la démocratie.

K619 – "La raison doit, dans toutes ses entreprises, se soumettre à la critique, et elle ne peut par aucun interdit attenter à la liberté de cette dernière sans se nuire à elle-même et sans attirer sur elle un soupçon qui lui est dommageable. De fait n'y a-t-il rien de si important, quant à l'utilité, ni rien de si sacré qui puisse se dérober à cet examen qui contrôle et inspecte tout, sans faire exception de personne. C'est sur cette liberté que repose même l'existence de la raison, laquelle n'a pas d'autorité dictatoriale, mais ne fait jamais reposer sa décision que sur l'accord de libres citoyens, dont chacun doit pouvoir exprimer ses objections, voire son *veto,* sans retenue aucune.

Cela étant, si la raison ne peut certes jamais *se refuser à* la critique, elle n'a pourtant pas toujours de motifs de la *redouter.*"

Voir aussi :

- Scepticisme et dogmatisme ;
- Conclusions sur la connaissance et ses limites.

Exemple d'application et d'intérêt de la critique : problème de la substantialité de l'âme

Kant a démontré l'impossibilité pour la psychologie rationnelle d'atteindre son objectif : découvrir, au-delà des phénomènes, une réalité substantielle et permanente dont ces phénomènes ne sont que la détermination, l'expérience effective.

Plus précisément, il a montré que l'unité de la conscience, nécessaire pour la possibilité de l'expérience, ne nous permet pas d'en sortir pour élargir notre connaissance jusqu'à la nature de tous les êtres pensants en général, par

l'intermédiaire de cette proposition empirique, mais indéterminée vis-à-vis de toute espèce d'intuition : *Je pense*. Cette démonstration inclut une preuve de l'impossibilité d'attribuer à l'âme une substance pensante permanente, attribution qui est pure imagination bien que le problème de la substantialité de l'âme ait intéressé les philosophes depuis des siècles.

Pour comprendre le problème, voir d'abord Moi (Je), puis, Descartes : pensée, âme et corps puis Permanence de l'âme (réfutation de la démonstration de Mendelssohn).

Des démonstrations précédentes Kant a conclu ce qui suit.

Fin de l'espoir de la psychologie rationnelle de dépasser les limites de l'expérience :
K411-K412 – "Ainsi disparaît donc une connaissance que l'on recherchait au-delà des limites d'une expérience possible et qui se rapporte pourtant à l'intérêt suprême de l'humanité : elle se résout, si on la demande à la philosophie spéculative, en une espérance abusée par l'illusion. Néanmoins, la rigueur de la critique, du fait qu'elle démontre ainsi, en même temps, l'impossibilité de déterminer dogmatiquement, vis-à-vis d'un objet de l'expérience, quoi que ce soit qui dépasse les limites de l'expérience, rend à la raison, relativement à cet intérêt même, le service, qui n'est pas dénué d'importance pour elle, de la garantir tout autant contre toutes les affirmations possibles du contraire. Ce qui ne peut se produire que de deux façons : soit l'on démontre apodictiquement la proposition que l'on énonce ; soit, si l'on n'y parvient pas, on recherche les sources de cette impuissance - et si celles-ci résident dans les bornes nécessaires de notre raison, alors la même loi qui ordonne de renoncer à toutes les prétentions d'affirmer dogmatiquement quoi que ce soit s'impose à tout adversaire."

Voir aussi :

- Dans Objection, la différence entre objections dogmatique, critique et sceptique ;
- Différence entre doctrine et critique ;
- Philosophie de la raison pure ;
- Criticisme.

Autres exemples de critique au sens de Kant

- Réalité et phénomènes ;
- Circonstances dans lesquelles ces conflits de la raison pure surgissent ;
- Suspendre un jugement.

Critique de la connaissance et de la raison : utilité de la Logique
(Citation de [165] page 20)
La Logique est utile et indispensable comme *critique de la connaissance ;*

ou bien pour juger la raison commune aussi bien que spéculative, non pas afin de l'instruire, mais pour la rendre *correcte* et cohérente avec elle-même.

Car le principe logique de la vérité est l'accord de l'entendement avec ses propres lois universelles.

Voir aussi Différence entre doctrine et critique.

Critique de la métaphysique
Lire d'abord Critique, Critique de la raison pure et Métaphysique.

Source : [158] pages 63-64
Kant critique la métaphysique parce qu'elle est *sophistique*, *dénuée de vérité scientifique* et *dénuée de sens*.

La métaphysique est sophistique

Lire d'abord La logique de l'apparence (logique dialectique) critiquée par Kant.
Voici deux exemples de raisonnements métaphysiques relevant du sophisme.

- *Exemple 1 (voir Descartes : pensée, âme et corps)*
  Dans l'exemple ci-dessus Descartes fait une erreur de paralogisme transcendantal : d'une certitude d'existence du sujet due à la conscience de soi (Je pense) il déduit une affirmation concernant le monde extérieur.
- *Exemple 2*
  La preuve ontologique de l'existence de Dieu déduit celle-ci de l'existence d'une cause finale absolument nécessaire du monde (inconditionnée).

  Pour ce faire elle l'hypostasie : elle réifie l'inconditionné en confondant une Idée logiquement nécessaire avec une Idée objective dont l'objet (Dieu) est réel.

  Par cette erreur, la Logique formelle conduit à l'idéalisme.

La métaphysique est dénuée de vérité scientifique

Lire Des sources de la métaphysique, puis Conclusions sur la connaissance et ses limites.
La métaphysique, excluant toute connaissance d'expérience, est donc spéculative et dénuée de vérité scientifique : ses affirmations sont invérifiables et infalsifiables.
Voir En métaphysique une affirmation ne peut être contredite par l'expérience.

Compléments :

- La solution scientifique pour trouver la vérité empirique : le Rationalisme critique
- Question : peut-on construire une science métaphysique ?

La métaphysique est dénuée de sens

Les conclusions des raisonnements métaphysiques sont non-schématisables : on ne peut les associer à une représentation empirique. Ils sont donc vides, imaginaires.
Voir Possibilité des choses (postulat) – Un concept peut-il être celui d'un objet ?

Exemple : La définition de Dieu est un ensemble de qualités : puissance, éternité, omniscience, omniprésence, etc. On ne peut en déduire aucune représentation d'objet : Dieu n'a pas d'image, son concept n'est pas celui d'une réalité physique, c'est une pure imagination.

A quoi sert donc la métaphysique ?

La métaphysique est la partie fondamentale de la philosophie qui cherche les causes et les principes. Elle cherche notamment à aller au-delà de la science, de manière spéculative :

> K79 – La métaphysique a pour objectif le plus essentiel d'aller au-delà des limites de l'expérience possible.

La métaphysique répond au besoin de l'homme de spéculer sur ce qu'il ignore

K108 - La métaphysique, qui n'est pas une science, correspond à une disposition naturelle de l'homme, parce qu'il se pose des questions sur tout ce qu'il ignore. Mais comme les réflexions sur ses sujets ont toujours abouti à d'inévitables contradictions, Kant a voulu savoir jusqu'où la raison pure de l'homme pouvait développer ses connaissances avec assurance : il a voulu lui poser des bornes déterminées et sûres. Il a décrit cette question sous la forme : « Comment la métaphysique est-elle possible comme science ? »

Voir :

- Pour quelles connaissances la métaphysique est-elle nécessaire ?
- Quelle connaissance est accessible à la métaphysique ?
- Philosophie - 3 questions fondamentales : theoria, éthique et sagesse.

Critique de la raison pure

Lire d'abord Critique.

Définition et but d'une critique des connaissances

Source : [9]

Une critique des connaissances est un préalable à toute recherche philosophique. Elle comprend une analyse et une réflexion sur les fondements de la connaissance et ses limites, ainsi que sur les mécanismes de la raison. Son but est de trouver, décrire et prévenir les erreurs de raisonnement et les illusions.

Voir Conditions à satisfaire par une critique de la raison pour que la métaphysique soit une science.

Exemple de critique révolutionnaire à l'époque de Kant : la croyance en Dieu

Pour Kant et les philosophes des Lumières [25], l'entendement et la raison de l'homme lui permettent d'espérer connaître toute réalité : il peut remettre en question n'importe quelle thèse, doctrine ou foi, y compris l'existence de Dieu, et les soumettre à son « tribunal de la raison » (K477). Son appréhension de la réalité se base sur sa seule certitude : j'existe, d'où il peut déduire l'interprétation de tous les phénomènes.

Après avoir admis qu'un Dieu réel serait nécessairement transcendant, donc impossible d'après nos lois physiques, Kant recommande de croire en un Dieu transcendantal, simple Idée mais concept suprême cohérent à la fois avec le monde sensible et le monde moral de son Idéalisme transcendantal.

Objectifs de la *Critique de la raison pure*

La Critique de la raison pure est une théorie de la connaissance

L'ouvrage décrit les résultats de la recherche par Kant des limites de l'application de la raison pure :

- A quelles connaissances a priori, quels phénomènes peut-elle s'appliquer avec la certitude de ne pas se tromper ?
- Quelles sont ses règles pour acquérir des connaissances, former des opinions et les énoncer sous forme de jugements (propositions) ?

Kant montre qu'une connaissance a priori convient pour décrire objectivement les objets de l'expérience, et qu'elle est une condition de l'expérience elle-même. (Origine du problème : voir métaphysique)

Les 3 théories de la Critique

- L'Esthétique, théorie de la sensibilité productrice d'intuitions,
- L'Analytique, théorie de l'entendement producteur de concepts,
- La Dialectique est la théorie de la raison productrice d'Idées.

L'impossible détermination de l'objet réel d'où provient une expérience

(Citation de [56b] §34 pages 108-109)

"Deux importantes recherches étaient [...] nécessaires, tout à fait indispensables même, malgré leur aridité extrême, auxquelles la *Critique* s'est employée.

- La première a montré que
  - les sens ne procurent pas *in concreto* les concepts purs de l'entendement : ils procurent seulement le schème qui permet de s'en servir,

    [ce schème est la représentation issue de l'appréhension, avec son concept empirique de l'entendement (concept de l'intuition)]
  - et elle a montré que c'est seulement dans l'expérience qu'on trouve l'objet qui lui est conforme (c'est le produit que l'entendement tire des matériaux de la sensibilité).
- La seconde recherche a montré que,

  malgré l'indépendance de nos concepts et de nos principes purs de l'entendement à l'égard de l'expérience, bien plus, malgré l'extension apparemment plus grande de leur usage,

  ils ne permettent cependant de rien penser du tout hors du champ de l'expérience, parce qu'ils ne peuvent rien faire d'autre que de déterminer la simple forme logique du jugement relativement à des intuitions données ;

  or, comme il n'y a absolument aucune intuition en dehors du champ de la sensibilité, ces concepts purs restent dépourvus absolument de toute signification, faute de tout moyen de les présenter *in concreto ;*
  [voir Réalité et phénomènes]

  il s'ensuit que tous ces *noumena*, ainsi que l'ensemble qu'ils forment : celui d'un monde intelligible, ne sont rien d'autre que les représentations d'un problème,

dont l'objet est bien possible en lui-même,
[c'est le problème insoluble de la détermination de l'objet réel d'une intuition]

mais dont la solution est tout à fait impossible vu la nature de notre entendement, puisque notre entendement n'est pas une faculté de l'intuition, mais simplement de la connexion d'intuitions données en une expérience ; il faut donc que cette expérience contienne tous les objets pour nos concepts, alors qu'en dehors d'elle tous les concepts seront dépourvus de signification, puisqu'aucune intuition ne peut leur être soumise."

(Fin de citation)

Principal objectif de la Critique : distinguer les modes de connaissance et leurs concepts
(Citation de [56b] §43 page 129)
"Mon principal objectif dans la *Critique* a toujours été de […]

- Distinguer avec soin les modes de connaissance […],
  [
  On distingue les modes suivants :
  - la connaissance par expérience ;
  - la connaissance par raison pure, notamment métaphysique :

    [56b] §2 page 30 (Titre) – *Du mode de connaissance qui seul peut être qualifié de métaphysique – a) De la distinction entre les jugements synthétiques et les jugements analytiques en général*.
  - la connaissance transcendantale :

    K110 - "Je nomme transcendantale toute connaissance qui s'occupe en général moins d'objets que de notre mode de connaissance des objets, en tant que celui-ci doit être possible a priori.

  Voir Connaissance dans Représentations et ensembles d'informations (diagramme)
  ]
- Dériver de leur source commune tous les concepts qui relèvent de chacun d'eux, afin d'être capable
  - non seulement de déterminer à coup sûr leur usage grâce à mon information sur leur origine,
  - mais aussi de […] connaître *a priori*, […] par principes, la complétude dans :
    - ✓ l'énumération,
    - ✓ la classification
    - ✓ et la spécification [description complète et précise] des concepts.

Faute de quoi, en métaphysique tout n'est que rhapsodie où l'on ne sait jamais si ce que l'on possède est suffisant ou bien s'il se peut qu'il manque encore quelque chose et en quel endroit."
(Fin de citation)

Tâche primordiale de la Critique : une science de la métaphysique est-elle possible ?
[56b] page 195 - La tâche primordiale de la *Critique de la raison pure* est de rechercher la possibilité d'une réalisation scientifique de la métaphysique.

Voir Conditions à satisfaire par une critique de la raison pour que la métaphysique soit une science.

Comment trouver l'origine des idées transcendantales : principe

(Citation de [56b] §43 pages 129-130)

"Comme j'avais trouvé l'origine des catégories dans les quatre fonctions logiques de tous les jugements de l'entendement, il était tout naturel de chercher l'origine des Idées [transcendantales] dans les trois fonctions des raisonnements ;

[plus précisément] dans cette action de la raison qui constitue, en tant qu'elle ne concerne que la forme, l'élément logique des raisonnements, mais qui, en tant qu'elle représente les jugements de l'entendement comme déterminés relativement à telle ou telle forme *a priori,* constitue des concepts transcendantaux de la raison pure.

[Les 3 raisonnements de relation]

La distinction formelle des raisonnements rend nécessaire leur division en raisonnements catégoriques, hypothétiques et disjonctifs.

Les concepts de la raison qui sont fondés sur cette division contiennent donc :

1. L'Idée du sujet complet (substantiel),
   [*Idée psychologique* : le sujet pensant est l'objet de la *psychologie* ;
   K590 note * - L'Idée psychologique est destinée spécifiquement au rôle de principe de l'usage simplement régulateur de la raison.]
2. L'Idée de la série complète des conditions,
   [*Idée cosmologique* : l'ensemble qui inclut tous les phénomènes (le monde) est l'objet de la *cosmologie* ;]
3. La détermination de tous les concepts dans l'Idée d'un ensemble complet du possible.
   [*idée théologique* : la chose qui contient la condition ultime de possibilité de tout ce qui peut être pensé (l'être de tous les êtres) est l'objet de la *théologie*.]"

(Fin de citation)

Complément : Philosophie – Philosophie de la raison pure.

Présentation de l'ouvrage, par son traducteur, Alain Renaut

K9 - "La faculté qui écrit la *Critique de la raison pure* est moins la raison, comme pouvoir d'enchaîner déductivement les énoncés, que la réflexion comme activité par laquelle le sujet procède, à partir d'une diversité d'objets, à une opération de classement au sein d'un genre commun (au sein d'un « universel ») qu'il ne possède pas encore - autrement dit : qui ne précède pas l'activité réfléchissante, mais en émane."

La Critique cherche "à faire surgir, à partir de la diversité des représentations, une certaine dimension d'unité - ce, par leur regroupement sous trois facultés (sensibilité, entendement, raison) qui constituent donc, vis-à-vis de cette diversité, comme des principes de classement."

Voir Réflexion - Réflexion transcendantale – Réflexion logique.

Comment Kant a abordé la *Critique de la raison pure*

Voir d'abord Conclusions de l'échec passé d'une telle construction - Approche de la *Critique*

[158] page 7 – Kant ouvre la voie à une déconstruction des illusions de la métaphysique ; impossible de bien lire Nietzsche [48], Husserl [87], Heidegger [127] ou Arendt [159] sans avoir une bonne compréhension de la *Critique de la raison pure*.

(Citation de K98)
"Or, il semble certes naturel, dès qu'on a quitté le sol de l'expérience [pour des spéculations métaphysiques], avec des connaissances qu'on possède sans savoir d'où elles proviennent, et sur le crédit de principes fondamentaux dont on ne connaît pas l'origine, de ne pas immédiatement ériger un édifice sans s'être auparavant assuré de la fondation de celui-ci par des recherches scrupuleuses, et sans par conséquent avoir bien plutôt soulevé depuis longtemps la question de savoir comment l'entendement peut parvenir à toutes ces connaissances *a priori* et quelle extension, quelle validité et quelle valeur elles peuvent bien posséder.

> [Kant aborde sa *Critique* de bas en haut : il commence par étudier les fonctions et facultés psychiques (comme les représentations, les intuitions, l'imagination, l'entendement et la raison), avec leurs possibilités et leurs limites, pour ensuite seulement utiliser ce savoir pour étudier les limites des réflexions métaphysiques.]

Car une partie de ces connaissances, à savoir la connaissance mathématique, a acquis depuis longtemps sa fiabilité et elle donne ainsi bon espoir également pour d'autres, quand bien même ces autres connaissances pourraient être de nature tout à fait différente."

> [La méthode de Kant pour aboutir à des connaissances solides (non-contradictoires et irréfutables) est aussi celle de Platon [49] : celui-ci avait imaginé le concept d'Idée (purement abstrait et immuable, contrairement aux concepts empiriques) comme Pythagore [74] avait imaginé le concept mathématique de nombre entier applicable à toutes les quantités d'objets réels :
>
> K99 - "C'est ainsi justement que Platon quitta le monde sensible, parce que celui-ci impose à l'entendement de si étroites limites, et qu'il s'aventura au-delà de celui-ci, sur les ailes des Idées, dans l'espace vide de l'entendement pur."]

(Fin de citation)

Voir aussi L'objet transcendantal, cause sensible inconnue de nos représentations.

K112-K113 - La *Critique de la raison pure* définit "une science permettant seulement une appréciation de la raison pure, de ses sources et de ses limites, comme la propédeutique au système de la raison pure". La *Critique de la raison pure* est l'Idée complète de la philosophie transcendantale, sans être elle-même cette science.

K110 - "De tout cela [c'est-à-dire de la volonté de trouver les principes d'une science métaphysique] résulte donc l'idée d'une science particulière qui peut se nommer *Critique de la raison pure*. Car la raison est le pouvoir qui fournit les principes de la

connaissance *a priori*. La raison pure est par conséquent celle qui contient les principes permettant de connaître quelque chose *absolument a priori*."

Exemple de critique
Seule la raison pure peut détecter les erreurs dialectiques dues aux Idées.

Limites de la raison pure, résultat de toute la *Critique*

(Citation de [56b] §59 page 178)
"« Tous ses principes *a priori* n'apprennent jamais à notre raison rien de plus que des objets d'expérience possible, et, de ces objets, rien de plus que ce qui peut être connu dans l'expérience » ;

[La raison fait progresser la connaissance au-delà de l'expérience]
mais cette restriction n'empêche pas la raison de nous conduire jusqu'à la *limite objective* de l'expérience, c'est-à-dire à la *relation* avec quelque chose [une idée transcendantale], qui, sans être lui-même objet de l'expérience, n'en doit pas moins être cependant le principe suprême [l'origine] de tout objet de l'expérience ;

[Voir :

- Considérations sur les limites ;
- La raison peut aller jusqu'à la limite entre le champ de l'expérience et les concepts transcendants : les idées transcendantales.]

ce qu'elle [la raison] nous apprend, c'est non quelque chose qu'il [l'objet de l'expérience] est en lui-même mais en relation avec le propre usage de la raison dans sa plénitude et dirigé vers les plus hautes fins dans le champ de l'expérience possible.

Or tel est également tout le profit qu'on peut raisonnablement se contenter de souhaiter en l'espèce, et dont on a sujet d'être satisfait."
(Fin de citation)

Arguments pour la raison pure

(Citation de K626-K627)
[La critique de la raison pure est le juge suprême des désaccords et des polémiques]
"On peut considérer la critique de la raison pure comme le véritable tribunal pour tous les différends dans lesquels celle-ci est impliquée ;

[La raison pure n'intervient pas sur le fond des arguments, mais sur leur forme]
car elle n'est pas impliquée dans les différends qui portent immédiatement sur des objets, mais elle est instaurée pour déterminer et juger les droits de la raison en général d'après les principes qui avaient présidé à son institution initiale.

[A bout d'arguments, l'homme a tendance à recourir à la violence]
Sans cette critique, la raison est pour ainsi dire à l'état de nature et elle ne peut faire valoir ou assurer ses affirmations et prétentions autrement que par la *guerre.*

[La critique permet d'apprécier les arguments selon les règles universelles de la raison pure, par le débat au lieu de la passion]
La critique, en revanche, qui tire toutes ses décisions des règles fondamentales de sa propre instauration, dont personne ne peut mettre en doute l'autorité, nous procure le calme d'un état légal où nous ne devons régler notre différend d'aucune autre manière qu'en recourant à une *procédure.*

Ce qui met un terme aux affaires dans le premier cas, c'est une *victoire* dont les deux parties se vantent, à laquelle ne succède dans la plupart des cas qu'une paix incertaine, établie par l'intervention des pouvoirs publics venant s'interposer entre les adversaires ;

[La sentence de la raison pure, juste par définition, apaise les désaccords]
tandis que, dans le second cas, c'est la *sentence* qui, parce qu'elle touche ici à la source même des différends, doit garantir une paix perpétuelle.

Aussi les différends infinis d'une raison purement dogmatique nous contraignent-ils à chercher enfin le calme dans quelque critique de cette raison même et dans une législation qui trouve là ses fondations.

Comme l'affirme Hobbes [81] : l'état de nature est un état de non-droit et de violence, et force est de l'abandonner pour se soumettre à la contrainte légale qui limite notre liberté uniquement pour qu'elle puisse coexister avec la liberté de tout autre et par là-même avec le bien commun.

A cette liberté appartient donc aussi celle d'exposer publiquement au jugement ses pensées et les doutes que l'on ne peut réduire soi-même, sans être pour autant décrié comme un citoyen agité et dangereux.

[Tous les hommes sont doués de raison, et en raison pure jugent de la même façon]
C'est là un point qui se trouve déjà compris dans le droit originaire de la raison humaine, laquelle ne connaît pas d'autre juge qu'à nouveau l'universelle raison humaine, où chacun a sa voix ;

[Tous les hommes ont le droit inaliénable d'avoir une opinion et de l'exprimer]
et dans la mesure où c'est de cette dernière que doivent provenir toutes les améliorations dont notre état est susceptible, un tel droit est sacré et il ne peut y être attenté."
(Fin de citation)

La *Critique* prescrit un plan pour une métaphysique future

(Citation de K088)
[Il arrivera], dans le développement du plan que la *Critique* prescrit, c'est-à-dire dans le futur système de la métaphysique, qu'il nous faille suivre la méthode rigoureuse du célèbre Wolff [150], le plus grand de tous les philosophes dogmatiques,

qui le premier donna l'exemple (et c'est par cet exemple qu'il devint en Allemagne le fondateur de cet esprit de profondeur qui ne s'est pas encore éteint jusqu'ici) de la manière dont il faut,

- en établissant comme il se doit les principes,

- en déterminant clairement les concepts,
- en recherchant des preuves rigoureuses,
- en évitant les sauts téméraires dans les conséquences,
- prendre la voie sûre d'une science,

ce pourquoi il eût été éminemment apte à y conduire une science telle que la métaphysique, si l'idée lui était venue à l'esprit qu'il fallait préalablement préparer le terrain par la Critique de l'instrument, c'est-à-dire de la raison pure *elle-même* :

il y eut là une lacune qui ne doit pas tant être imputée à lui que, bien davantage, au mode de penser dogmatique de son temps, et à cet égard les philosophes de son époque aussi bien que de toutes les époques antérieures n'ont rien à se reprocher les uns aux autres.

Ceux qui récusent sa méthode d'enseignement et cependant aussi, en même temps, la démarche de la *Critique de la raison pure*, ne peuvent avoir en tête d'autre projet que de rejeter tout à fait les liens de la *science* et de transformer le travail en jeu, la certitude en opinion et la philosophie en philodoxie."
(Fin de citation)

Complément
Kant a écrit, après la première version de la *Critique de la raison pure*, les Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science [56] et [56b].

Examen critique du pouvoir de connaissance pure de la raison

(Citation de K632)
[Cet examen] "incombe uniquement à la faculté de juger mûre et adulte se fondant sur des maximes solides et attestées dans leur universalité : il consiste à soumettre à appréciation, non pas les *faits* de la raison, mais la raison elle-même dans tout son pouvoir et dans toute l'aptitude qui est la sienne d'atteindre à des connaissances pures *a priori*.

Cela ne correspond plus à la censure, mais à la *critique* de la raison, grâce à quoi il ne s'agit plus uniquement de déterminer des *bornes* de la raison, mais d'en saisir les *limites* déterminées, ni seulement d'en appréhender l'ignorance sur un point ou sur un autre, mais de l'établir relativement à toutes les questions possibles d'un certain type, et cela non pas simplement de manière conjecturale, mais par une démonstration tirée de principes."
(Fin de citation)

Sur la possibilité d'une preuve en matière d'existence ou de non-existence de Dieu

K628 – "La critique transcendantale, qui m'a découvert tout ce que notre raison pure tient en réserve, m'a pleinement persuadé que, puisque la raison est totalement insuffisante pour produire des assertions affirmatives dans ce domaine, elle disposera tout aussi peu et moins encore du savoir requis pour pouvoir énoncer négativement quelque chose sur ces questions. Car où le prétendu esprit libre ira-t-il chercher sa connaissance selon laquelle, par exemple, il n'y a pas d'être suprême ?

Cette proposition se situe en dehors du champ de l'expérience possible, et par conséquent aussi hors des limites de toute vision humaine."

Abréviation

Dans ce texte, chaque fois que le mot *Critique* apparaît seul en caractères italiques il s'agit de la *Critique de la raison pure*.

Démarche méthodologique de la *Critique de la raison pure*

Kant cherche d'abord à classer les sujets à traiter dans la *Critique* selon les facultés auxquelles ils se rattachent : sensibilité, entendement ou raison :
K708 note 100 – Cette démarche va du divers des représentations aux facultés auxquelles elles se rattachent. La *Critique* est entièrement fondée sur l'utilisation des concepts de la réflexion – au point que, comme le dit expressément Kant, la faculté qui écrit la *Critique* n'est autre que la réflexion transcendantale. (La *Critique de la raison pure* utilise aussi des raisonnements de réflexion transcendantale pour déterminer dans quelles circonstances la sensibilité perturbe l'entendement ou la raison.)

K9 *Présentation - La forme de la* Critique – "…la faculté qui écrit la *Critique de la raison pure* est moins la raison comme pouvoir d'enchaîner déductivement les énoncés que la réflexion comme activité par laquelle le sujet procède, à partir d'une diversité d'objets, à une opération de classement au sein d'un genre commun (au sein d'un « universel » [concept qui est universel pour la classe d'objets qu'il représente]) qu'il ne possède pas encore - autrement dit : qui ne précède pas l'activité réfléchissante, mais en émane."

Kant abordera seulement ensuite l'étude détaillée de ces facultés, en dégageant les principes de possibilité et d'action offertes à une pensée rationnelle :
K9 – "En vertu de quoi la structure de la *Critique* prise dans son ensemble est résolument non-systématique, au sens où, n'étant pas édifiée par la raison, la théorie des facultés ne suit pas une démarche déductive : elle ne part pas d'un principe premier pour en déduire la diversité des facultés, puis la diversité des représentations, mais procède à l'inverse, en cherchant à faire surgir, à partir de la diversité des représentations, une certaine dimension d'unité [faculté par faculté]…"

Kant : « La *Critique de la raison pure* est aride, obscure, révolutionnaire et longue »

(Citation de [56b] *Préface* pages 23, 24, 25)
"J'ai bien peur que la *solution* du problème de Hume [40] en sa plus grande extension possible (je veux parler de la *Critique de la raison pure)* ne connaisse exactement le même sort que le problème lui-même lors de sa première formulation [par Hume]. On ne l'appréciera pas correctement faute de la comprendre ; on ne la comprendra pas, parce que, si l'on consent bien à feuilleter le livre, on n'a pas envie d'approfondir sa lecture ; et on ne voudra pas lui consacrer cet effort, parce que l'œuvre est aride, parce qu'elle est obscure, parce qu'elle va à l'encontre de toutes les conceptions reçues et que de surcroît, elle est longue. […]

[L'obscurité de la *Critique*] tient pour une part à l'étendue du plan qui ne permet pas de bien dominer les points principaux qui importent en cette recherche ; et c'est à cela que je vais remédier par les présents *Prolégomènes*.

L'œuvre qui présente le pur pouvoir de la raison dans toute son étendue et ses limites demeure fondamentale ; les *Prolégomènes* s'y rapportent à titre d'exercices préliminaires uniquement. Car cette *Critique* doit, en tant que science, exister de façon systématique et exhaustive jusqu'en ses moindres parties avant même qu'on puisse songer à faire paraître une métaphysique ou même à en nourrir la lointaine espérance. […]

Ces *Prolégomènes* [feront bien voir aux lecteurs de la *Critique*] que c'est une science [de la raison pure] entièrement nouvelle ; personne n'y avait même pensé auparavant, sa seule idée était elle-même inconnue et rien de ce qui était donné jusqu'alors n'était utilisable, à la seule exception de l'indication que pouvait fournir le doute de *Hume ;*"
(Fin de citation)

Voir :

- Raison ;
- Philosophie transcendantale ;
- Métaphysique ;
- Criticisme.

Critique de la philosophie des Mathématiques de Kant
Source de ce qui suit : [177] pages 235 à 237

Voici un résumé concis de la philosophie des Mathématiques de Kant, fait par l'auteur de [177] pour la critiquer ensuite.

1. But de la *Critique de la Raison pure*

   La question fondamentale de la *Critique de la Raison pure* est :
   « Comment des jugements synthétiques *a priori* sont-ils possibles ? »

   Qu'il existe de tels jugements, c'est ce dont Kant ne doute pas un instant, car ce sont de tels jugements qui constituent, selon lui, la Métaphysique et la Mathématique pure.

   Expliquer comment ces jugements sont légitimes en mathématique et illégitimes en métaphysique, tel paraît être le but de la *Critique de la Raison pure ;* tel est en tout cas l'objet de la *Méthodologie transcendantale.*

   K603 – "La Mathématique fournit l'exemple le plus éclatant d'une raison s'étendant d'elle-même avec bonheur sans l'aide de l'expérience". Celle-ci peut-elle légitimement aspirer à la certitude apodictique en employant la même méthode que la mathématique ? Telle est la question.

2. Différence entre connaissance philosophique et connaissance mathématique

   K604 - "La connaissance philosophique est la connaissance rationnelle par concepts, la connaissance mathématique est la connaissance rationnelle par construction des concepts."

3. La construction des concepts exige l'intuition a priori

Construire un concept c'est « exposer l'intuition *a priori* qui lui correspond ». La construction des concepts n'est donc possible que si nous possédons des intuitions *a priori.* Celles-ci nous sont fournies par les deux formes *a priori* de la sensibilité, l'espace et le temps. C'est donc *l'Esthétique transcendantale* qui est chargée de répondre à cette question : « Comment les mathématiques pures sont-elles possibles ? »

4. Objet et portée des Mathématiques

C'est l'Esthétique transcendantale qui détermine à la fois l'objet des mathématiques et la portée de leur méthode.

Leur objet ne peut être que la grandeur, "car seul le concept de grandeur peut se construire" (K605) ; et l'espace et le temps sont les seules « grandeurs originaires ».

Leur méthode ne peut s'appliquer qu'à ce qui peut être objet d'intuition, et d'intuition a *priori :* elle ne peut donc s'appliquer ni aux concepts purs et simples, ni aux intuitions empiriques, par exemple aux qualités sensibles.

La mathématique ne peut avoir pour objets que les concepts qu'on peut construire, à savoir la *figure,* détermination d'une intuition *a priori* dans l'espace, la *durée,* division du temps, et le *nombre,* résultat général de la synthèse d'un seul et même objet dans l'espace et dans le temps, qui par suite mesure la grandeur d'une intuition. Ainsi c'est la méthode, et non l'objet, qui distingue essentiellement la mathématique de la métaphysique, et c'est la méthode de la mathématique qui détermine son objet.

5. Les jugements mathématiques peuvent être à la fois synthétiques et a priori

Par là s'explique que les jugements mathématiques puissent être à la fois synthétiques (comme les jugements empiriques) et *a priori* (comme les jugements analytiques). Ils sont synthétiques parce qu'ils reposent sur une synthèse effectuée dans l'intuition ; et ils sont *a priori,* parce que cette intuition est elle-même *a priori.*

6. Méthode de la Mathématique et méthode de la Philosophie : les différences

- K615 - La mathématique seule a des *axiomes*, c'est-à-dire des principes synthétiques *a priori,* « parce qu'elle seule peut, en construisant un concept, lier *a priori* et immédiatement ses prédicats dans l'intuition de son objet ».
- La philosophie ne peut pas avoir d'axiomes, car elle ne peut pas sortir du concept pour le lier à un autre concept [une médiation est nécessaire].
- La mathématique seule a des *définitions*, car seule elle crée ses concepts par une synthèse arbitraire ; par suite, ses définitions sont indiscutables et ne peuvent être erronées.
- Au contraire, on ne peut pas à proprement parler définir, soit les objets empiriques, soit les concepts *a priori,* on ne peut que les décrire, et cette description est toujours discutable, car on ne sait jamais si l'on a épuisé la compréhension d'un concept préalablement donné.

- Enfin la mathématique seule a des *démonstrations* proprement dites, car on ne peut appeler démonstration qu'une preuve apodictique, en tant qu'elle est intuitive (K616). La philosophie ne peut pas effectuer des démonstrations sur ses concepts, car il lui manque « la certitude intuitive ».

7. Conclusion

   La conclusion de cet examen est la séparation complète, l'opposition absolue de la mathématique, non seulement par rapport à la métaphysique, mais par rapport à la philosophie tout entière, et notamment à la logique.

   Car la logique repose sur des principes analytiques, qui paraissent se réduire au principe de contradiction ; et elle ne permet d'établir que des jugements analytiques.

   Si la mathématique peut légitimement énoncer des jugements synthétiques *a priori,* c'est parce qu'« elle ne s'occupe d'objets et de connaissances que dans la mesure où ceux-ci se laissent représenter dans l'intuition. »

Remarque importante sur les changements d'opinion de Kant

L'auteur de [177] reproche à Kant d'avoir changé d'avis d'une publication à une autre, plusieurs années après. Il en conclut que sa pensée a été floue ou instable sur certains sujets. Sachant que tous les chercheurs ont, au cours d'une longue carrière, changé ou affiné leurs opinions, nous n'essayons pas, dans ce texte, d'évaluer le mérite de Kant. Nous nous bornons à constater des différences entre diverses versions de sa pensée et à les comparer avec nos connaissances actuelles.

Critique : A – Définition des jugements analytiques
Source : [177] pages 238, etc. - Voir :

- Jugement (définitions : j. analytique, j. synthétique, j. synthétique a priori) ;
- Différence entre jugements analytiques et jugements synthétiques ;
- Les jugements mathématiques sont tous synthétiques (K103).

La définition d'un jugement synthétique de Kant ne s'applique qu'aux jugements de type prédication qui sont catégoriques.

Cas des jugements qui ne sont pas à la fois prédicatifs et catégoriques

Il y a, bien sûr, des jugements énonçant d'autres types de relations ; un jugement hypothétique ou un jugement disjonctif décrivent *un rapport entre deux jugements* au lieu d'un rapport entre deux concepts. Kant le sait, lorsqu'il déplore la définition d'un jugement en général admise par les logiciens :

> K203 – "Je n'ai jamais pu être satisfait par la définition que les logiciens donnent d'un jugement en général : il s'agit, à ce qu'ils disent, de la représentation d'un rapport entre deux concepts."

Kant ignore les jugements qui ne sont pas à la fois prédicatifs et catégoriques parce qu'il n'en a pas besoin pour sa distinction entre connaissance philosophique (rationnelle par concepts) et connaissance mathématique (par construction de concepts avec intuition a priori).

La distinction entre jugements analytiques et jugements synthétiques est imparfaite

Exemple dans K100 - *De la différence des jugements analytiques et des jugements synthétiques* :
"Quand je dis : « tous les corps sont étendus », c'est un jugement analytique. Car je n'ai pas besoin de sortir au-delà du concept que je relie au mot « corps » pour trouver que l'étendue lui est associée, mais il me suffit d'analyser ce concept, c'est-à-dire de prendre conscience du divers que je pense toujours en lui, pour y rencontrer ce prédicat : c'est donc un jugement analytique.

En revanche, quand je dis : « tous les corps sont pesants », le prédicat est quelque chose de tout à fait autre que ce que je pense dans le simple concept d'un corps en général. L'ajout d'un tel prédicat donne donc un jugement synthétique."

> (Il est clair que de nos jours le concept de corps est autant associé à la notion de masse-énergie qu'à celle d'étendue : l'appréciation du caractère analytique ou synthétique n'est donc pas la même, car elle dépend de la connaissance qu'on a du sujet.)

Le jugement humain choisissant un qualificatif entre analytique et synthétique n'est donc ni infaillible, ni stable quand les circonstances changent.

Voir aussi : Conclusions sur le caractère analytique ou synthétique des jugements et concepts.

Une erreur fondamentale : l'analyse limitée à une décomposition en parties

Ce paragraphe concerne la description d'un objet par analyse ; il complète les paragraphes suivants :

- Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions
- Discipline de la raison pure dogmatique : des axiomes
- Caractère
- Classification des caractères.

Dans les deux derniers paragraphes, Kant décompose un concept global C en un ensemble de concepts *partiels* assemblés, éventuellement regroupés par synthèse en concepts *possibles*. C'est là une représentation *statique* du concept C, qui ne peut en fournir que des photographies instantanées montrant ses parties.

Une compréhension complète de ce concept nécessite en plus la connaissance du *comportement* de l'objet qu'il représente, dû à des interactions « internes » entre concepts partiels et à l'interaction « externe » de C avec son environnement, c'est-à-dire la connaissance des lois physiques d'évolution correspondantes.

> Exemple : la connaissance d'un moteur à explosion automobile nécessite plus que celle de ses pièces et de leurs assemblages en sous-ensembles.
>
> Elle nécessite aussi la connaissance des lois de la thermodynamique pour la combustion du carburant, des lois du frottement, des lois de la viscosité, etc., chaque loi avec les paramètres précis qui s'appliquent au moteur considéré dans son environnement de fonctionnement.

Elle nécessite, enfin, des lois de synthèse décrivant le fonctionnement du moteur lorsque les paramètres d'allumage et d'injection varient sous la conduite du calculateur, lois décrites par des algorithmes informatiques complexes comprenant de nombreux cas particuliers de comportement (ralenti, circulation en ville, charge lors d'un dépassement, etc.).

L'erreur consistant à croire qu'on peut décrire la réalité (même représentée par des phénomènes) par analyse statique sévit encore de nos jours, par exemple dans la description graphique de l'activité d'un service d'une entreprise au moyen d'un réseau de tâches interconnectées par des flèches de circulation de documents ou de données : toute description d'activité complexe ne comprenant pas de règles dynamiques de type « Si… Alors… Sinon… » (appelées règles *procédurales* par les informaticiens) ne peut qu'être incomplète.

Kant ne connaissait ni l'informatique ni même l'algorithmique, et le problème n'est pas d'évaluer son mérite en son temps. Mais de nos jours il faut raisonner en tenant compte de nos connaissances, qui comprennent nécessairement du « Comment ça marche » en plus du « De quelles parties c'est fait ».

Conclusion
Toute description « Comment ça marche » étant nécessairement synthétique, une séparation entre analyse et synthèse est impossible dès qu'il s'agit d'une réalité autre que strictement conceptuelle.

Remarques sur la différence entre jugements analytiques et synthétiques
Source [177] page 241
La distinction des jugements analytiques et synthétiques n'a qu'une portée psychologique : un jugement est synthétique la première fois qu'on le formule, parce qu'on découvre un prédicat nouveau d'un sujet déjà connu ; il deviendra analytique dès que le nouveau prédicat sera incorporé au sujet.

C'est en ce sens qu'on a pu dire : Le jugement « Les corps sont lourds » peut être synthétique pour le vulgaire, et encore pour le géomètre ; mais il est analytique pour le physicien, qui ne peut pas concevoir les corps sans attraction mutuelle.

Il semble parfois que Kant entende la distinction dans ce sens, car il admet que le prédicat soit contenu dans le sujet "d'une manière latente", qu'il soit pensé "confusément" avec le sujet ; ces expressions semblent se rapporter au caractère psychologique et essentiellement subjectif de la pensée.

Kant dit même un peu plus loin : "La question n'est pas de savoir ce que nous *devons* ajouter par la pensée au concept donné, mais ce que nous pensons *réellement* en lui, ne fût-ce qu'obscurément".

Critique : B – Principe des jugements analytiques
Source : [177] pages 243, etc.

Kant a tantôt distingué, tantôt confondu les principes d'identité et de contradiction
(Citation de [177] page 243)
Selon Kant, le fondement des jugements analytiques est tantôt le principe d'identité, tantôt le principe de contradiction, qu'il a tour à tour distingué et confondu.

Dans [197] (1755), Kant considérait le principe d'identité, et non pas le principe de contradiction, comme le fondement de toutes les vérités, tant négatives qu'affirmatives, sous cette double forme : *Ce qui est, est ; ce qui n'est pas, n'est pas.*

Dans [169] (1764), Kant considérait le principe d'identité comme le fondement des jugements affirmatifs, et le principe de contradiction comme le fondement des jugements négatifs, et taxait même d'erreur ceux qui considèrent le second comme le principe unique de toutes les vérités.

Dans la *Critique* [24] (1781-1787) K231-K232, Kant n'admet plus qu'un "principe suprême de tous les jugements analytiques", c'est le principe de contradiction, qu'il formule comme suit : "A nulle chose ne convient un prédicat qui la contredise" et il déclare expressément que, "si le jugement est analytique, qu'il soit négatif ou affirmatif, sa vérité doit toujours pouvoir être suffisamment reconnue d'après le principe de contradiction".

A vrai dire, on ne voit pas bien comment ce principe tout négatif peut servir de fondement à tous les jugements analytiques, "tant affirmatifs que négatifs". Le type du jugement analytique affirmatif est, nous l'avons vu : $p \,.\, q \Rightarrow p$. Or le principe de contradiction, tel que Kant le formule, nous interdit d'attribuer au sujet $p \,.\, q$ le prédicat non-p ($\neg p$), ou le prédicat non-q ($\neg q$) ; mais il ne nous dit nullement quel prédicat nous pouvons ou devons lui attribuer."
(Fin de citation)

Ce que Kant écrit à ce sujet dans les Prolégomènes
(Citation de [177] page 244)
Dans les *Prolégomènes* (1783) [56b] §2 page 31, Kant explique sa pensée :

> "Car puisque le prédicat d'un jugement analytique affirmatif est déjà antérieurement pensé dans le concept du sujet, il ne peut être nié de celui-ci sans contradiction ;"

Qu'est-ce à dire ? Il ne s'agit pas de le nier, mais de l'affirmer ; or si le principe de contradiction nous interdit de le nier, il ne nous commande pas de l'affirmer, à moins que « ne pas nier » ne soit synonyme d'« affirmer ».

Kant continue : "de même dans un jugement analytique, mais négatif, son contraire serait nécessairement nié du sujet, également en vertu du principe de contradiction." Ceci est juste, mais cela prouve seulement que le principe de contradiction est le fondement des jugements analytiques *négatifs.* Il faut chercher ailleurs celui des jugements analytiques *affirmatifs,* probablement dans le principe d'identité."
(Fin de citation)

Contradiction de Kant entre le cours Logique et les Prolégomènes
(Citation de [177] page 244)
"Dans le cours *Logique* (1800) [165] *Introduction* §VII page 58, Kant admet trois principes logiques :

- le *principe d'identité* ou *de contradiction*, fondement des jugements problématiques ;
- le *principe de raison suffisante*, fondement des jugements assertoriques ;

- et le *principe du tiers exclu*, fondement des jugements apodictiques

[voir Vérité : les principes universels].

Ainsi Kant considérait alors le principe de raison [suffisante] comme analytique, tandis que dans les *Prolégomènes,* §3 (1783) page 39, il le qualifie de synthétique :

> "…l'illustre *Wolff* [150] ou le pénétrant *Baumgarten* [224] qui marchait sur ses traces pouvaient chercher la preuve du principe de raison suffisante, qui, manifestement, est synthétique, dans le principe de contradiction."

Il est difficile, il faut l'avouer, de varier plus souvent et plus complètement sur une question aussi fondamentale."
(Fin de citation)

Conclusions sur le caractère analytique ou synthétique des jugements et concepts

Source : [177] pages 245-246

- "Si nous voulons interpréter équitablement la doctrine de Kant en la rectifiant à la lumière de la Logique moderne, il faudra dire que le fondement des jugements analytiques est le principe de simplification."
- "Tout ce qui est contenu dans la définition d'un concept ou s'en déduit logiquement en est un caractère analytique ;

  tout ce qui s'y ajoute, fût-ce en vertu d'une nécessité extra-logique, est un caractère synthétique.

  Il faut donc dire, pour conserver autant que possible l'esprit, sinon la lettre de la doctrine kantienne :

  - un jugement est analytique lorsqu'il peut se déduire uniquement des définitions et des principes de la Logique ;
  - il est synthétique si sa démonstration (ou sa vérification) suppose d'autres données que les principes logiques et les définitions."

Critique : C – Définitions analytiques et synthétiques
Voir d'abord :

- §100. Définitions analytique et synthétique ;
- Différences entre définitions philosophiques et mathématiques.

Résumé des différences entre définitions philosophiques et mathématiques

Source de ce qui suit : [177] pages 246 et suivantes

- [177] page 247 note 1
  - "Les définitions philosophiques sont analytiques, parce qu'elles exposent un concept donné ;
  - les définitions mathématiques sont synthétiques, parce qu'elles construisent un concept."
- [177] page 247

> "Une définition analytique consiste à décomposer un concept préalablement existant ; une définition synthétique, au contraire, compose le concept et le forme de toutes pièces.
>
> Or, d'après la Logique, les concepts empiriques ne peuvent être définis synthétiquement ; les définitions synthétiques ne peuvent donc s'appliquer qu'à des concepts formés a priori, donc arbitrairement ; mais les concepts arbitrairement formés sont des concepts mathématiques. Ainsi toutes les définitions mathématiques sont essentiellement synthétiques."

Différence entre concept construit et concept fabriqué

L'auteur de [177] introduit la notion de concept *fabriqué* page 247 : c'est un concept résultant de l'analyse d'un *concept préexistant* ; cette notion s'oppose à celle de concept *construit* par intuition, *a priori*.

La distinction absolue entre méthodes mathématiques et philosophiques est erronée

Or dans [169] Kant considère les concepts mathématiques comme ceux qui sont *fabriqués* a priori et arbitrairement, alors que dans la *Critique* ils sont *construits*.

Dans le premier cas, la méthode mathématique peut s'appliquer à tous les concepts arbitrairement formés ; dans le second cas, elle ne s'applique qu'aux concepts *constructibles,* c'est-à-dire représentables dans l'intuition.

Cette différence est ou peut être de grande conséquence : qu'est-ce qui prouve, en effet, que la métaphysique ne puisse pas, elle aussi, fabriquer ses concepts *a priori,* et par suite employer la méthode dite mathématique ? Ce qui dans la *Critique* caractérise les concepts mathématiques, ce n'est pas qu'ils sont synthétiques, mais bien qu'ils sont intuitifs ; or il n'est pas question d'intuition dans [169].

Bref, il n'y a rien là qui puisse justifier la distinction absolue de la mathématique et de la philosophie, telle qu'elle se trouve dans la *Critique*, puisque c'est l'intuition qui y différencie les jugements mathématiques des jugements métaphysiques, les uns et les autres étant également synthétiques a priori.

Définition et jugement des concepts mathématiques et des concepts métaphysiques

Source : [177] page 249

Question : De ce que les définitions mathématiques sont synthétiques et les définitions métaphysiques analytiques, s'ensuit-il que les jugements mathématiques soient synthétiques ?

Réponse : Pas plus qu'il ne s'ensuit que les jugements métaphysiques sont analytiques.

La table suivante décrit, pour les concepts mathématiques et métaphysiques, la nature (analytique ou synthétique) des définitions et des jugements.

Concepts mathématiques		Concepts métaphysiques	
Définition	Jugement	Définition	Jugement
synthétique	analytique	analytique	synthétique

Exemple de lecture : la définition des concepts métaphysiques est analytique.

Comment les mathématiciens définissent leurs concepts

(Citation de [177] page 250)
"Si nous consultons, non plus l'opinion de Kant, mais l'usage des mathématiciens, nous constatons que *toutes les définitions mathématiques sont purement nominales.*

Elles consistent à déterminer le sens d'un terme nouveau et supposé inconnu en fonction des termes anciens dont le sens est déjà connu (soit qu'on les ait précédemment définis, soit qu'on les considère comme indéfinissables).

Plus rigoureusement encore, dans le style de la Logique mathématique, une définition est une égalité logique (une *identité)* dont le premier membre [à gauche] est un signe nouveau qui n'a pas encore de sens, et dont le second membre [à droite], composé de signes connus (et par conséquent ne contenant pas le signe *à* définir), détermine le sens du signe en question.

Une définition n'est pas une proposition
Une définition *n'est pas une proposition,* car elle n'est ni vraie ni fausse ; on ne peut ni la démontrer ni la réfuter : c'est une *convention* qui porte uniquement sur l'emploi d'un signe simple substitué à un ensemble de signes.

Sans doute, une fois cette convention admise, elle devient une proposition, en ce sens qu'on l'invoque pour substituer un membre à l'autre dans les déductions ultérieures (autrement, à quoi servirait-elle ?) ; mais c'est une proposition *identique,* puisque non seulement le premier membre n'a pas d'autre sens que le second, mais qu'il n'a de sens *que par* le second.
[…]
Une définition n'est ni une vérité ni une source de vérités
En résumé, une définition […] ne fait pas partie de l'enchaînement logique des propositions, elle n'en est qu'un auxiliaire commode, un moyen d'abréviation.

Par conséquent, peu importe qu'on l'appelle analytique ou synthétique (c'est une question de mots), sa nature et sa forme ne peuvent influer en aucune manière sur le caractère analytique ou synthétique des propositions qu'on en déduit, ou plutôt qu'on déduit par son moyen.

Et dans tous les cas, dans la mesure où une définition joue le rôle d'une proposition, ce n'est et ne peut être jamais qu'une proposition *identique.*"
(Fin de citation)

Exemple de jugement mathématique erroné par la méthode kantienne
(Citation de [177] page 265 note 1)
"Wilibald Reichardt en raisonnant suivant la méthode kantienne, aboutit à cette conclusion que le jugement a + b > a est synthétique, parce que le sujet (a + b*)* ne contient pas le prédicat "> a" ! On voit quel est l'inconvénient d'appliquer aux

jugements mathématiques une théorie logique qui ne leur convient pas, et de les traiter comme des jugements de prédication."
(Fin de citation)

Critique : D – Quelles sont les Mathématiques pures ?
Source : [177] pages 251 et suivantes

Sujet de cet article : "quelles sont les sciences que Kant a considérées comme faisant partie de la Mathématique pure, et quel est leur rapport aux deux formes *a priori* de la sensibilité [l'espace et le temps] qui en sont selon lui le fondement ?"

La conception kantienne de l'espace et du temps

(Citation de [177] pages 252-253)
Dans la *Dissertation* de 1770 [93], l'espace était l'objet de la Géométrie, le temps celui de la Mécanique pure ; et ces deux sciences faisaient partie de la Mathématique pure. Quant au nombre, c'était un « concept intellectuel », qui se réalisait *in concreto* au moyen de l'espace et du temps.

Dans *l'Esthétique transcendantale,* l'espace est le fondement des vérités géométriques, mais on ne dit pas de quelle science le temps est le fondement.
Les principes apodictiques fondés sur cette forme *a priori* sont les suivants :

- Le temps n'a qu'une dimension ;
- Différents temps ne sont pas simultanés, mais successifs (§4, 3 - K126).

Tels sont les « axiomes du temps » selon la 1re édition de la *Critique ;* ils n'ont, comme on voit, rien de commun avec les axiomes de l'Arithmétique.

Dans l'« Exposition transcendantale » ajoutée à la 2ème édition (§5 - K127), Kant est un peu plus explicite : le temps fonde la possibilité de tout changement, en particulier du mouvement (changement de lieu), et par suite de « la théorie générale du mouvement, laquelle n'est pas peu féconde », et qui est déclarée être une connaissance synthétique *a priori.*

Cette conception est d'ailleurs conforme à la thèse soutenue par Kant au sujet du principe de contradiction, à savoir que ce principe devient synthétique dès qu'on y introduit la notion de temps en l'énonçant comme suit : « Il est impossible qu'une chose soit et ne soit pas *en même temps »* (K233).

Mais elle s'accorde mal avec ce que Kant déclare dans l'Esthétique transcendantale (§7), à savoir que le concept du mouvement est empirique, parce qu'il présuppose la perception de quelque chose de mobile.

Kant y insiste même : il affirme que […] le mobile ne peut être trouvé dans l'espace que par l'expérience, et par suite est une donnée empirique. Même le concept de changement ne peut être une donnée *a priori* de l'Esthétique transcendantale, car le temps lui-même ne change pas, c'est le contenu du temps [l'état d'un objet considéré] qui change. On se demande alors ce que devient, dans cette théorie, la "science générale du mouvement" que Kant considérait un peu plus haut comme pure et *a priori*.

Remarque : Le problème de la conceptualisation du temps est un exemple des erreurs, approximations et incohérences auxquelles mène la philosophie lorsque

l'imagination des philosophes s'éloigne trop des connaissances scientifiques.

Kant ne savait rien de l'espace-temps relativiste… La suite de cet article, puis de la critique [177] nous en fournit d'autres exemples.

(Fin de citation)

[177] page 253 note 1 - En outre, si Kant n'admet même pas une Mécanique ou au moins une Cinématique pure, on se demande comment il peut admettre une Physique pure, qui présuppose bien plus encore le concept de matière.

Autres errances de la conceptualisation kantienne des sciences

(Citation de [177] pages 253-254)

"La pensée de Kant paraît se préciser et se fixer dans la théorie du schématisme, où, comme on sait, le nombre est présenté comme un schème (le schème de la grandeur), c'est-à-dire comme une détermination *a priori* de l'intuition du temps (et non de l'espace).

Mais, si l'on consulte la Méthodologie transcendantale, on trouve que le nombre se rapporte à la fois ou indifféremment à l'espace et au temps.

Dans les *Prolégomènes* (§10 pages 57-58), deux ans seulement après l'apparition de la *Critique,* Kant détermine ainsi les rapports des sciences mathématiques aux intuitions *a priori :* "La Géométrie a pour fondement l'intuition pure de l'espace. L'Arithmétique se forme ses concepts de nombre par addition successive des unités dans le temps ; mais surtout la Mécanique pure ne peut produire ses concepts de mouvement qu'en recourant à la représentation du temps."

Les mots « mais surtout » trahissent l'embarras de Kant et ses hésitations. Dans la *Préface* des *Premiers Principes métaphysiques de la Science de la Nature* (1786) [73], il soutient que "la mathématique n'est pas applicable aux phénomènes du sens interne et à leurs lois", parce que "cette extension de la connaissance, comparée à celle que la mathématique procure à la théorie des corps, serait à peu près ce qu'est la théorie des propriétés de la ligne droite à la géométrie tout entière ; car l'intuition pure interne […] est le temps, qui n'a qu'une seule dimension". Ainsi la mathématique du temps n'existe pour ainsi dire pas, ou se réduit à très peu de chose, à *ce* que Kant appelle *(ibid.)* "la *loi de continuité* dans l'écoulement des modifications du sens interne".

On voit qu'il n'est pas question ici d'Arithmétique, et encore moins de Mécanique. A travers toutes ces fluctuations, il n'y a qu'un point fixe : c'est la correspondance de la Géométrie à l'espace. Mais Kant hésite sur la science dont le temps est le fondement. Celle-ci est tantôt l'Arithmétique, conformément à la théorie du schématisme, et tantôt la Mécanique, conformément au bon sens.

Mais bientôt Kant s'aperçoit que la Mécanique repose sur l'espace aussi bien que sur le temps, ou bien qu'elle implique une donnée empirique (la matière, sujet du mouvement), et alors il revient à la conception de l'Arithmétique comme science pure du temps, bien qu'elle ne le satisfasse pas. Mais il y est en quelque sorte acculé par la logique de son système.

[Conclusion sur les sciences qui sont des mathématiques pures]

Quoi qu'il en soit, nous nous en tiendrons à la division indiquée dans *l'Introduction :* nous ne considérerons comme mathématiques pures que l'Arithmétique (avec l'Algèbre et l'Analyse) d'une part, et la Géométrie d'autre part ; et nous examinerons

tour *à* tour les propositions de ces deux sciences pour rechercher leur caractère synthétique ou analytique."
(Fin de citation)

Critique : E – Les jugements arithmétiques sont-ils synthétiques ?
Source : [177] pages 255 et suivantes

(Citation de [177] pages 255 à 257)
Comme Kant ne prouve sa thèse que par des exemples, [discutons] ses propres exemples.

> [Recommandation : lire d'abord Somme logique (union) de deux classes, ce qui nécessite la compréhension de la définition moderne du nombre cardinal.]

Raisonnant sur l'égalité particulière 7 + 5 = 12, Kant affirme :

- que "le concept de la somme de 7 et de 5 ne contient rien de plus que la réunion des deux nombres en un seul",
- que cette réunion n'implique nullement la pensée de ce nombre unique ;
- qu'on peut analyser tant qu'on veut le concept de cette somme sans y trouver le nombre 12 ;
- et qu'il faut pour cela "sortir" de ce concept et recourir à l'intuition, par exemple en comptant sur ses doigts.

Ce sont là autant d'affirmations gratuites, qui ne seraient justifiées que dans une conception grossièrement empiriste de l'Arithmétique.

> [*[177] page 255 note 1*
> Kant prend pour exemple une vérité arithmétique singulière, pour laquelle sa thèse paraît plus plausible. Or on pourrait supposer que sa thèse peut être vraie pour les propositions singulières, mais qu'elle est fausse pour les propositions générales qui constituent proprement les théorèmes de la science des nombres. C'est pour ceux-ci que Kant aurait dû justifier sa thèse. Mais peut-être les considérait-il (à tort) comme des théorèmes d'Algèbre [sujet abordé plus loin].]

Tout au contraire, le concept de la somme de 7 et de 5, par cela même qu'il implique la réunion des deux nombres (ou, plus exactement, de leurs unités) en un seul nombre, contient ce nombre même, attendu que celui-ci est déterminé par là d'une manière univoque ; entre 7 + 5 et 12 il y a, non seulement égalité, mais *identité absolue*. Cette proposition résulte donc, d'une part, du principe d'identité [32], d'autre part, de la définition de la somme et des nombres 7 et 5, et par conséquent elle est analytique. [Démonstration formelle dans [177] pages 255-256 note 3]

Il n'est pas besoin de recourir à aucune intuition, que ce soit celle des doigts de la main, de jetons ou de cailloux, pour démontrer en toute rigueur cette proposition.

[L'impossible intuition des grands nombres]
Kant prétend que le caractère synthétique des vérités arithmétiques apparaît encore mieux lorsqu'il s'agit de nombres élevés ([56b] page 34). Mais cet argument se retourne contre lui.

En effet, il est pratiquement impossible d'avoir l'intuition précise et complète de nombres de l'ordre des millions, et jamais on ne pourrait les manier ni les calculer exactement s'il fallait recourir à l'intuition.

Ce qui est vrai des grands nombres l'est aussi des plus petits, et par conséquent ce n'est pas l'intuition, mais le raisonnement, qui nous permet d'affirmer que 2 et 2 font 4.

Telle n'est pas l'opinion de Kant, qui considère au contraire toutes les vérités arithmétiques singulières de ce genre comme des propositions "immédiatement certaines", "évidentes" et "indémontrables" ([56b] pages 192-193). Il en résulte cette conséquence, fort choquante, qu'on devrait admettre une infinité d'axiomes, puisque de telles vérités sont en nombre infini.

Kant a aperçu la difficulté, et il s'en tire en appelant ces vérités, non pas des axiomes, mais des "formules numériques" (K241), parce qu'elles ne sont pas générales (comme les axiomes de la Géométrie).

Quel que soit le nom qu'il leur donne, il n'en est pas moins vrai qu'il admet une infinité de propositions premières synthétiques et irréductibles, ce qui est peu conforme à l'idée d'une science rationnelle.

Mais alors, comment se fait-il qu'on ait besoin du calcul, et parfois même de longs calculs, pour les découvrir ou les démontrer ? Si les vérités arithmétiques étaient réellement intuitives, il ne serait pas si difficile de s'assurer qu'un nombre donné est premier, ou de vérifier (je ne dis pas : de démontrer) la fameuse conjecture de Goldbach [198] : « Tout nombre pair supérieur à 3 est la somme de deux nombres premiers ».

[Conclusion : les vérités arithmétiques singulières sont toutes démontrables]
En réalité, il y a là une erreur fondamentale sur la nature des vérités arithmétiques singulières, qui sont toutes démontrables ; les seules vérités primitives ou indémontrables de l'Arithmétique sont des propositions générales ou axiomes, dont précisément Kant ne s'occupe pas.
(Fin de citation)

La conception kantienne de la Logique est étroite et simpliste

Source : [177] pages 257 et suivantes.

(Citation de [177] pages 257-258)
"L'erreur de Kant s'explique par sa conception étroite et simpliste de la Logique.

> [177] page 257 note 1 – "Cette conception se manifeste déjà dans l'opuscule sur *Les Quantités négatives* (1763) [199] par la distinction des raisons logiques, conséquences du principe d'identité [32], et des raisons réelles, dont Kant donne un exemple dans cette phrase : "Vous pouvez analyser tant que vous voudrez le concept de la volonté divine, vous n'y trouverez jamais un monde existant, comme s'il était contenu en elle et posé par elle en vertu de l'identité".

Il dit, dans K105 : "Nous pouvons bien tourner et retourner nos concepts comme nous le voulons : sans utiliser l'aide de l'intuition, nous ne pourrions jamais trouver la somme par la seule décomposition analytique de nos concepts."

Mais qui nous dit que tous les concepts sont « composés » de concepts partiels, de telle sorte qu'il suffise de les « décomposer » pour découvrir toutes leurs

propriétés ? C'est là une hypothèse gratuite de la vieille Logique, qui peut s'appliquer à certains concepts empiriques, mais qui précisément ne s'applique pas aux concepts mathématiques.

> [177] page 258 note 1 : Si l'on veut voir combien la Logique classique se montre insuffisante en présence des jugements mathématiques les plus simples, on n'a qu'à considérer cet argument, que le prédicat, dans *7* + 5 = 12, n'est pas 12, mais *égal à 12*, attendu que la copule logique n'est pas *égale*, mais *est* ; d'où il suit que la converse de 7 + 5 = 12 n'est pas :12 = 7 + 5, mais bien : *Quelque chose égale à 12 est la somme de 7 et de 5*. Un pareil commentaire de la thèse kantienne équivaut à une réfutation par l'absurde.

(Fin de citation)

Exemple de jugement mathématique erroné par la méthode kantienne
(Citation de [177] page 265 note 1)
"Wilibald Reichardt en raisonnant suivant la méthode kantienne, aboutit à cette conclusion que le jugement $a + b > a$ est synthétique, parce que le sujet $(a + b)$ ne contient pas le prédicat *"> a"* ! On voit quel est l'inconvénient d'appliquer aux jugements mathématiques une théorie logique qui ne leur convient pas, et de les traiter comme des jugements de prédication."
(Fin de citation)

Critique : F – Le schématisme
Lire d'abord Schème, schématisme, schème transcendantal.
Source de l'article qui suit : [177] pages 266 à 272

Critique de la notion de nombre de Kant basée sur le schématisme

(Citation de [177] pages 266-269)
"Il ne reste plus qu'un seul argument en faveur de la nature synthétique des vérités arithmétiques : c'est la conception du nombre, telle qu'elle résulte de la théorie du schématisme.

On sait que, selon Kant, le nombre, schème de la grandeur, « est une représentation qui embrasse l'addition successive d'une unité à une autre (de même espèce) » ; et, par suite, « le nombre [entier] n'est pas autre chose que l'unité de la synthèse de la multiplicité [du divers] d'une intuition homogène en général, par le fait qu'on engendre le temps lui-même dans l'appréhension de l'intuition. ».

Ainsi, en tant que schème, le nombre est intermédiaire entre la sensibilité et l'entendement : il est à la fois intellectuel et intuitif. D'un côté, il est un produit de l'imagination ; mais d'un autre côté, il participe de la généralité du concept, et par là se distingue de l'image.

[Pour Kant, le nombre basé sur le temps implique nécessairement une succession]
De cette conception il résulte que le nombre a un contenu intuitif, et qu'il implique essentiellement la succession. C'est l'intuition, en particulier l'intuition du temps, qui sert de fondement aux jugements arithmétiques, et qui seule explique leur nature synthétique.

Mais d'abord il convient de faire des réserves sur la portée de cette théorie.
[…]

Nous avons vu en effet que le caractère synthétique des *jugements* ne dépend nullement de la nature des *concepts*, de leur origine ou de leur mode de formation ; et nous savons que, de l'aveu même de Kant, on peut porter des jugements analytiques sur des concepts empiriques comme ceux de *corps* ou *d'or*, qui sont le produit d'une synthèse intuitive. Peu importe que l'intuition sur laquelle repose cette synthèse soit empirique, tant que le nombre repose sur une intuition *a priori* : cela ne change rien à la nature synthétique de tous ces concepts, et cela n'empêche pas du tout qu'ils puissent être l'objet de jugements analytiques fondés sur leur définition.

[La succession, en tant que procédé de définition, a un caractère psychologique]
Dire que le nombre enveloppe nécessairement la succession est une proposition *psychologique*. Il ne s'agit pas de savoir comment nous *prenons conscience* d'un nombre, mais en quoi consiste la *notion* d'un nombre. Or dans cette notion il ne reste rien des opérations psychologiques, simultanées ou successives, par lesquelles nous l'avons formée ; il faudrait que nous ayons conscience *simultanément* de toutes les unités pour pouvoir dire que nous pensons un nombre et *quel* nombre nous pensons.

Au fond, quiconque fait intervenir le temps dans la notion de nombre confond celle-ci (à la manière des empiristes) avec l'opération du dénombrement. Or il est facile de montrer que le dénombrement présuppose l'idée de nombre, loin de l'engendrer, et qu'en tout cas, l'idée de nombre fût-elle postérieure au dénombrement, il n'y reste pas plus de trace du temps employé à cette opération, qu'il ne reste, dans un édifice, de trace de l'échafaudage qui a servi à le construire.

L'argument psychologique que nous discutons tend à prouver que le temps fait partie intégrante de toutes nos idées et de toutes nos connaissances, puisqu'il est la forme générale, non seulement de la sensibilité, mais de toute la vie mentale, et que tous nos actes, même les plus intellectuels, se passent forcément dans le temps."
(Fin de citation)

Nombre basé sur l'espace
Dans certains passages des *Prolégomènes*, le nombre est présenté comme un schème spatial, et non comme un schème temporel. Mais la thèse qui fait reposer le nombre sur l'intuition de l'espace n'est pas plus solide que celle qui le fonde sur l'intuition du temps : car, de même qu'on peut dénombrer des objets qui ne sont pas successifs ni même soumis au temps, on peut dénombrer des objets qui ne sont ni étendus ni même situés dans l'espace : des notions, par exemple, ou des propositions.

D'ailleurs, on ne ferait que reculer la difficulté, car l'espace lui-même, selon Kant, ne peut être perçu que dans le temps. Il soutient en effet que l'espace est une grandeur extensive, c'est-à-dire telle que la représentation du tout n'est possible que par la représentation *préalable* des parties. Or les grandeurs extensives ne peuvent être appréhendées que par une synthèse *successive* de leurs parties ; et Kant répète plus loin la même assertion au sujet des grandeurs *continues* : la synthèse (de l'imagination productive) qui les engendre est un processus dans le temps ; et d'ailleurs l'espace et le temps sont des grandeurs continues. Qu'est-ce à dire, sinon que les grandeurs spatiales et l'espace lui-même ne peuvent être appréhendés qu'à travers le temps ?

La divisibilité à l'infini n'est pas une condition suffisante de continuité
[177] page 270 note 1 – "On ne voit pas bien, dès lors, comment cette propriété [de continuité] distingue les grandeurs continues des autres. Du reste, la

définition que Kant donne des grandeurs continues n'a plus aucune valeur à présent : il les définit en effet par cette propriété qu'aucune partie n'est la plus petite possible ; or c'est là la divisibilité à l'infini, et personne n'ignore aujourd'hui qu'elle ne suffit pas à constituer la continuité."

Aussi Kant affirme-t-il que la Géométrie, elle aussi, « repose sur la synthèse successive de l'imagination productive dans la génération des figures » ; par exemple, on ne peut pas se représenter une ligne sans la tirer dans la pensée, et par suite l'engendrer dans le temps.

Cet exemple suffit à juger toute cette théorie ; elle consiste à confondre, à la manière des empiristes, les *idées* géométriques avec les *images* subjectives qui leur servent de support intuitif. L'idée d'une ligne est aussi indépendante de l'image que l'on obtient en la « tirant » par la pensée, que de la figure sensible qu'on réalise avec un tire-ligne sur le papier ou avec la craie sur le tableau. On n'a pas plus le droit de dire qu'une ligne enveloppe une certaine durée, que de dire qu'elle se compose d'encre de Chine ou de carbonate de chaux.

Autres difficultés du schématisme concernant le nombre

Source : [177] pages 270 à 272

Définition du schème correspondant à un concept

Kant définit le schème correspondant à un concept dans K226 comme "la représentation d'une méthode générale de l'imagination pour procurer à un concept son image".

Or Kant distingue le nombre, comme schème de la grandeur, de l'image qu'on en construit, par exemple, à l'aide de points. La pensée d'un nombre particulier « est la représentation d'une méthode pour représenter une multitude (par exemple 1000) conformément à un certain concept dans une image, plutôt que cette image même, qu'il serait difficile, dans ce dernier cas, d'embrasser et de comparer au concept ».

Mais qu'est-ce que ce concept, sinon la notion d'une multitude composée de 1000 unités, c'est-à-dire la notion même du nombre 1000 ? Dès lors, que vient faire le schème entre ce concept et son image ? S'il est un produit de l'imagination, il ne peut être que confus comme l'image même ; s'il est une méthode *générale* de construction, il ne diffère pas du concept ; dans tous les cas, on ne voit pas comment il peut faciliter la comparaison et le rapprochement du concept et de l'image.

Comment un nombre est-il associé à une grandeur ?

D'autre part, si le nombre est le schème de la grandeur, il semble que le concept que le nombre représente soit le concept d'une grandeur. Mais qu'est-ce qui fait que tel nombre représente telle grandeur plutôt que telle autre ? C'est qu'il exprime le rapport de cette grandeur à la grandeur-unité de même espèce ; or le choix de cette unité est complètement arbitraire.

Il n'y a donc dans la notion d'une grandeur rien qui indique qu'elle doive avoir pour « schème » tel nombre plutôt qu'un autre.

De plus, si la grandeur est un concept, et si elle ne peut être schématisée que par le nombre, que devient la théorie kantienne suivant laquelle toute grandeur est intuitive, et revêt nécessairement la forme de l'espace et du temps?

Conclusion
En résumé, si le nombre est un schème, il ne peut être le schème, ni du nombre, ni de la grandeur, de sorte qu'on ne sait pas de quoi il est le schème.

Critique : G - Le nombre et la grandeur
Source de cet article : [177] pages 272 à 274
Recommandation : lire d'abord Critique : F – Le schématisme.

Remarque préliminaire sur la catégorie *quantité* des concepts purs de l'entendement
(Citation de [177] page 272 note 1)
"Il ne faut pas oublier que, si la *quantité* est une catégorie, c'est en vertu d'un véritable jeu de mots : car la *quantité logique* (qui est l'origine et le fondement de cette catégorie) n'a que le nom de commun avec la *quantité mathématique*. Si la Logique classique avait donné à cette même propriété des jugements le nom de *nombre* ou *d'étendue,* Kant aurait pu tout aussi bien en conclure que l'étendue ou le nombre est un concept *a priori* de l'entendement. Cet exemple montre, en passant, quelle est la valeur du tableau des catégories."

> [Ce jugement est bien sévère ! En philosophie, il faut savoir interpréter les termes choisis par un auteur et ne pas exiger la même rigueur qu'en mathématiques, pour ne pas être inondé sous les néologismes ou les périphrases ; un lecteur doit conceptualiser les significations nouvelles pour lui et tolérer la terminologie de l'auteur.]

(Fin de citation)

Explicitation des concepts de nombre et de grandeur
(Citation de [177] pages 272 à 274)
"Il est difficile de se faire une idée précise de la théorie de Kant sur la grandeur et ses rapports avec le nombre.

En principe, la grandeur est une catégorie, c'est-à-dire un concept *a priori* de l'entendement ; elle a pour schème le nombre, et pour image l'espace.

> Le nombre serait alors un intermédiaire entre la grandeur et l'espace, le véhicule de celle-là dans celui-ci.

Mais le concept de grandeur, comme toutes les catégories, n'a de valeur objective que par son application aux données d'une expérience possible, c'est-à-dire à l'intuition. Il faut donc « rendre les concepts sensibles », et c'est à cela que servent les schèmes.

Ainsi, selon Kant, le concept de grandeur cherche son support et son sens dans le nombre, et celui-ci dans les doigts, les boules du tableau à calculer, les traits ou les points. Il semble, par suite, qu'on ne puisse penser la grandeur, en mathématiques, que par l'intermédiaire du nombre, et, remarquons-le bien, du nombre entier et concret, qui est essentiellement discontinu.

On ne pourra donc concevoir la grandeur elle-même que comme discontinue ; et en effet, selon Kant, on ne peut pas la définir autrement qu'en disant que c'est la détermination d'une chose par laquelle on pense *combien de fois* elle en contient une autre.

> K298 – "Le concept de *grandeur* *en général*, personne ne peut le définir autrement qu'en disant, par exemple, qu'elle est la détermination d'une chose

> par l'intermédiaire de laquelle on peut penser combien de fois une unité se trouve contenue dans cette chose. Simplement, ce « combien de fois » se fonde sur la répétition successive, par conséquent sur le temps et sur la synthèse (de l'homogène) dans le temps."

Et Kant ajoute que ce « combien de fois » repose sur la répétition *successive,* par suite sur le temps et sur la synthèse de l'homogène dans le temps (c'est-à-dire le nombre).

On se demande alors comment on a jamais pu arriver à la notion de grandeur continue. Car de deux choses l'une :

- ou bien c'est le nombre qui « imite » la grandeur, suivant le mot de Pascal [116], et alors on ne peut expliquer la généralisation du nombre (les nombres fractionnaires, négatifs, irrationnels) qu'en supposant que nous avons une notion primitive et originale de la grandeur, indépendamment du nombre [c'est-à-dire que la grandeur est un concept de base] ;
- ou bien nous ne pouvons concevoir la grandeur que par l'intermédiaire (le *schème)* du nombre, et alors, pour expliquer la continuité de la grandeur, il faut définir les nombres fractionnaires, négatifs et irrationnels d'une manière autonome, sans faire appel ni à l'idée de grandeur ni à l'intuition spatiale.

  Cette dernière alternative est parfaitement possible, mais elle réfute par son existence même la thèse kantienne, car elle aboutit à faire reposer toute la mathématique sur des fondements analytiques. Tout au moins, elle oblige à abandonner cette conception empiriste du nombre, suivant laquelle il devrait nécessairement s'incarner dans des collections d'objets visibles et palpables, car celle-ci ne permet évidemment pas de dépasser les nombres entiers cardinaux.

[La notion de grandeur est distincte de l'espace et du temps, simples schèmes ou images éventuels]
En tout cas, nous pouvons de toute cette théorie retenir cet aveu : la notion de grandeur est, en soi, distincte de l'espace et du temps, puisque ces deux formes d'intuition ne font que lui prêter des images ou des schèmes.

Or la Mathématique est, selon Kant, la science de la grandeur en général ; donc, comme telle, elle est indépendante de l'espace et du temps ; elle ne repose pas sur l'intuition, mais sur le concept a priori de grandeur.

Seulement, on peut en dire autant du nombre, car il résulte de la discussion précédente que, si le nombre trouve dans l'espace et dans le temps des schèmes appropriés, il est en lui-même un concept distinct et indépendant des deux formes d'intuition, par cela seul qu'il peut indifféremment être « construit » dans l'une et dans l'autre.

Concluons donc que les sciences du nombre et de la grandeur sont des sciences rationnelles pures, indépendantes de l'intuition."
(Fin de citation)

[Le nombre, concept de synthèse pure, contredit la théorie du schématisme]
Kant lui-même a parfois considéré le nombre comme un concept intellectuel, non seulement dans sa *Dissertation* de 1770 [93], que l'on pourrait récuser, mais dans la *Critique de la Raison pure.* Il dit en effet ceci :

> [K162] "La synthèse pure, représentée d'une manière générale, donne le concept pur de l'entendement. Or j'entends par cette synthèse celle qui repose sur un fondement de l'unité synthétique a priori : ainsi notre [numération] manière de compter (on le remarque surtout dans les grands nombres) est une *synthèse selon des concepts*, parce qu'elle a lieu suivant un principe commun de l'unité (par exemple celui de la dizaine [le système décimal])".

Ce passage semble bien impliquer que le nombre, produit d'une synthèse pure, est un concept intellectuel pur ; ce qui paraît contredire la théorie du schématisme.

Conclusion

De nos jours, il y a deux sortes de nombres : les nombres ordinaux et les nombres cardinaux ; Kant n'en connaissant pas la définition en a imaginé une conforme à ses réflexions.

Critique : H – L'Algèbre
Source : [177] pages 275 à 278

Mathématique et grandeur

K606 – "La mathématique ne construit pas simplement des grandeurs *(quanta)*, comme c'est le cas en géométrie, mais construit aussi la pure grandeur *(quantitas)*, comme en algèbre, où elle fait totalement abstraction de la nature de l'objet qui doit être pensé d'après un tel concept de grandeur. Elle se choisit alors une manière d'indiquer toutes les constructions de grandeurs en général (de nombres), comme celles de l'addition, de la soustraction, etc., de l'extraction des racines ;"

Grandeur pure
(Citation de [177] pages 275-276)
"[La grandeur pure étant une *variable*, au sens des mathématiques actuelles, Kant] semble donc admettre que la grandeur est quelque chose de supérieur aux formes de l'intuition, et par conséquent d'intellectuel ; cela dément tout au moins cette assertion, que l'espace et le temps sont les *seules* grandeurs originaires.

[Erreur de Kant : l'Algèbre de procède pas par construction de concepts]
Mais Kant essaie de sauver sa doctrine en soutenant que l'Algèbre, elle aussi, procède par construction de concepts ; seulement, ce n'est plus une construction "ostensive ou géométrique" qui porte sur les objets, c'est une construction « symbolique » ou « caractéristique », qui porte sur les signes algébriques.

> [K606 – "A l'aide d'une construction symbolique, [l'Algèbre] arrive tout aussi bien que la géométrie d'après une construction ostensive ou géométrique (des objets eux-mêmes) là où la connaissance discursive ne pourrait jamais parvenir par l'intermédiaire de simples concepts."]

Il y a là une exagération manifeste : car, en admettant qu'il soit indispensable (et non simplement commode) de représenter les concepts par des signes, on ne peut pas appeler cela une construction de ces concepts, ni en conclure qu'ils sont intuitifs de leur nature. C'est tout bonnement confondre le signe avec la chose signifiée.

> On peut représenter même des rapports logiques par des signes analogues aux signes algébriques (dans l'Algèbre de la Logique) [voir Calcul des relations] ;

il ne s'ensuit pas que ces rapports ne puissent être pensés qu'au moyen de l'intuition.

[…]

[Autre erreur de Kant : croire qu'en algèbre on raisonne sur des signes abstraits]

Kant distingue les mots des signes algébriques, en disant qu'en philosophie on ne raisonne pas sur les mots, tandis qu'en Algèbre on raisonne sur les signes et on laisse de côté les objets signifiés jusqu'à la fin du raisonnement.

Mais il y a ici une confusion d'idées. Il n'est pas vrai qu'en Algèbre on raisonne sur les signes ; on raisonne toujours sur les idées qu'ils représentent ; et si l'on peut opérer mécaniquement avec eux, c'est à la condition d'avoir justifié une fois pour toutes les règles formelles des opérations, ce qui ne peut se faire qu'en considérant le sens réel de ces opérations et des signes eux-mêmes.

Il est vrai qu'en un sens on fait abstraction de la nature des objets, mais c'est parce qu'elle est réellement indifférente et étrangère au raisonnement. En Algèbre, on ne s'inquiète pas de savoir si les lettres représentent des nombres entiers ou fractionnaires, de même qu'en Arithmétique (pure, non appliquée) on ne s'inquiète pas de savoir si un nombre représente une collection, ou une longueur, ou un poids, et de même qu'en Géométrie on ne s'inquiète pas de savoir si un solide est en bois ou en métal ; ce sont là des abstractions essentielles à chacune de ces sciences, par lesquelles on dépouille les notions qui en sont l'objet spécial de toute immixtion d'éléments étrangers.

Mais il n'en résulte pas qu'en Algèbre on fasse abstraction même du nombre général ou de la grandeur, qui en est l'objet propre, et qui est le contenu même des formules algébriques. Lors donc que dans un problème d'Algèbre on fait abstraction de la nature particulière des grandeurs que l'on traite, ce n'est pas pour vider les symboles et les formules de tout contenu, mais pour les réduire à leur contenu essentiel, qui est l'idée de grandeur en général."

(Fin de citation)

L'illusoire infaillibilité du calcul algébrique

(Citation de [177] pages 276-277)

Kant attribue au « calcul littéral » (comme il appelle […] l'Algèbre) une vertu d'infaillibilité toute spéciale, qui serait due à ce qu'on y raisonne uniquement sur des signes sensibles, qui soulagent la mémoire et l'attention et garantissent contre toute omission et tout oubli. Les mots, au contraire, ne peuvent pas rendre le même service : car on ne peut les manier sans penser plus ou moins à leur sens ; et alors on est toujours exposé à confondre ou à altérer leurs significations.

Ces avantages du symbolisme algébrique sont réels, mais ils ne constituent pas un argument en faveur de la thèse kantienne : la preuve en est qu'ils ont été reconnus par des rationalistes tels que Descartes [20] et Leibniz [37].

[…]

[L'intérêt réel du calcul algébrique]

Ce qui fait la supériorité du calcul algébrique sur le raisonnement verbal, ce n'est pas que dans le premier on raisonne sur les signes et dans le second sur les idées ; c'est que dans le premier les signes correspondent à des idées claires et bien définies, tandis que dans le second les signes, c'est-à-dire les mots, correspondent aux idées confuses, flottantes et équivoques, que l'usage vulgaire y associe d'ordinaire.

Le signe est simplement un moyen d'identifier un concept précis et rigoureusement défini ; et le mot rendrait le même service, à la condition que son sens fût lui aussi bien défini, et qu'on ne lui en attribuât jamais d'autre.

Il ne faut donc pas attribuer aux signes une vertu quasi mystérieuse qui garantisse sûrement de l'erreur ; on commet des fautes de calcul aussi bien que des fautes de raisonnement, ce qui n'empêche pas le calcul, comme le raisonnement, de donner la certitude et d'être théoriquement infaillible.

Il est étrange de voir Kant faire consister, comme un simple empiriste, « l'évidence » dans la « certitude intuitive », faire appel au témoignage des « yeux » pour « préserver toutes les déductions de l'erreur », et ne reconnaître comme démonstrations que celles qui s'appuient sur l'intuition. Ou bien il y a là une simple question de mots, c'est-à-dire une définition nominale et arbitraire du mot *démonstration ;* ou bien c'est une erreur palpable, car on ne peut nier qu'il y ait des démonstrations purement logiques et intellectuelles, et Kant ne serait sans doute pas allé jusqu'à soutenir que la valeur du syllogisme est fondée sur l'intuition."
(Fin de citation)

Critique : I – Les jugements géométriques
Source : [177] pages 278 à 282

Kant pense que la Géométrie repose sur des synthèses de l'intuition
Contenu de l'espace représenté comme objet
(Citation de K215 note *)
L'espace, représenté comme *objet* (comme, de fait, on en a besoin en géométrie), contient davantage que la simple forme de l'intuition, à savoir *l'appréhension unifiant* le divers donné suivant la forme de la sensibilité en une représentation *intuitive :* tant et si bien que la *forme de l'intuition* donne simplement du divers, alors que *l'intuition formelle* donne l'unité de la représentation.
Cette unité, je l'avais mise simplement, dans l'Esthétique, au compte de la sensibilité, afin simplement de faire observer qu'elle précède tout concept, quand bien même elle suppose une synthèse qui ne relève pas du sens, mais par laquelle seulement tous les concepts d'espace et de temps deviennent possibles. Dans la mesure, en effet, où c'est par cette synthèse (tandis que l'entendement détermine la sensibilité) que l'espace et le temps sont tout d'abord *donnés* comme des intuitions, l'unité de cette intuition *a priori* relève de l'espace et du temps, et non pas du concept de l'entendement" (§24 [K219…]).
(Fin de citation)

(Citation de [177] pages 278-279)
"Il nous reste à discuter la théorie de Kant au sujet de la Géométrie. S'il y a une science qui paraisse reposer sur l'intuition, c'est bien celle-là, puisque c'est la science de l'espace ; aussi bien des mathématiciens-philosophes, qui considèrent l'Analyse comme une science pure et *a priori,* regardent-ils la Géométrie comme une science empirique ou du moins intuitive. Cela prouve en tout cas qu'il y a lieu de séparer la Géométrie de la science générale des grandeurs, et qu'on ne peut pas conclure de l'une à l'autre.
[…]

[Comment Kant définit une ligne droite]
Pour montrer que les jugements géométriques sont synthétiques, Kant cite cette proposition : "La ligne droite est la plus courte entre deux points." En effet, dit-il, mon concept de droite ne contient rien de quantitatif, mais seulement une qualité. Le concept quantitatif de « le plus court » ne peut donc être contenu dans le sujet, ni en être tiré par analyse ; il ne peut lui être adjoint que par une synthèse fondée sur l'intuition [[56b] pages 34-35].

[Cette proposition sur la ligne droite est-elle une définition, un axiome ou un théorème ?]
Il semble que ce soit un axiome, car Kant parle de « principe » (Grundsatz). Eh bien ! ce n'est nullement un axiome, mais un théorème démontrable et démontré.

Cela ne peut pas être un principe, car cette proposition suppose que l'on sait ce qu'est la longueur d'une ligne quelconque. Or la longueur d'une ligne courbe ne peut se définir que dans la Géométrie analytique et infinitésimale, et elle se définit *en fonction de la ligne droite.*

C'est donc *par définition* que la ligne droite est le prototype ou l'étalon des longueurs.

Kant se place au point de vue du sens commun empiriste, qui *croit voir* la longueur d'une courbe, parce qu'il *imagine* un fil souple et inextensible appliqué sur cette courbe, puis tendu sous forme de ligne droite. Mais cette *intuition* n'intervient nullement comme principe scientifique en Géométrie, et pour cause : car c'est seulement lorsqu'on a défini la longueur d'une courbe qu'on peut *concevoir* clairement qu'un fil *conserve sa longueur* en se déformant. Par conséquent, tout appel à l'intuition, en cette matière, constituerait un cercle vicieux.

On ne peut donc pas dire que la ligne droite soit par elle-même et primitivement une quantité ; dans tous les cas, du reste, ce n'est pas la ligne droite (illimitée) qui peut être une quantité, c'est le *segment* fini que l'on découpe sur elle. On ne peut pas non plus dire que la ligne droite est une qualité, comme le rouge ou le chaud. Tout ce qu'on peut dire, au point de vue de la grammaire (qui est celui de la logique d'Aristote [43]) c'est que la rectitude est une qualité, et que la droite est le *sujet* de cette qualité. (Fin de citation)

En Géométrie, Kant voit parfois des synthèses là où il n'y en a pas
K615 – "La mathématique […] est capable d'axiomes, parce qu'à la faveur de la construction des concepts dans l'intuition de l'objet elle peut relier immédiatement et *a priori* les prédicats de cet objet, par exemple que trois points se trouvent toujours dans un plan."

Cette affirmation est incorrecte, car la présence de trois points dans un même plan fait partie de la définition même du plan : aucune intuition n'y intervient.

Conclusion
[177] page 284 – "Tous ces exemples prouvent que la distinction des jugements analytiques et synthétiques n'était pas plus claire ni plus solide, pour Kant lui-même, en Géométrie qu'en Arithmétique."

Critique : J – Les démonstrations géométriques
Source : [177] pages 283 à 287
(Citation de [177] page 283)
"Pour prouver que les démonstrations géométriques reposent sur l'intuition, Kant considère le théorème connu : « La somme des 3 angles d'un triangle est égale à 2 droits », et il constate [K605-K606] que pour le démontrer on a recours à une construction ; celle-ci a pour but de produire 3 angles qui soient, d'une part, égaux aux 3 angles du triangle, et dont, d'autre part, la somme soit intuitivement égale à 2 droits.

Il semble donc que, selon Kant, [dans cet exemple] on ne puisse pas démontrer un théorème de Géométrie sans construire une figure et mener des lignes auxiliaires, et que toute construction implique nécessairement un appel à l'intuition. Or ni l'une ni l'autre de ces propositions n'est justifiée.

Pour commencer par la seconde, une démonstration géométrique n'est valable que si elle ne repose pas sur un appel à l'intuition : tout le monde sait qu'il ne faut jamais invoquer les propriétés apparentes de la figure, et que l'on peut commettre ainsi des sophismes dont quelques-uns sont classiques.

Il en est de même des constructions auxiliaires : on ne doit pas mener une ligne, fixer un point et invoquer ensuite leur position, sans démontrer que ces éléments existent, et sont bien situés là où on les a figurés.

D'ailleurs, quand on parle de construire telle ou telle figure, c'est là une façon de parler anthropomorphique, une métaphore empruntée à la pratique : les figures que l'on trace, c'est-à-dire que l'on réalise empiriquement, existent déjà idéalement, en tant qu'elles sont prédéterminées par les données de la question.
[…]
Il en est de même partout : on ne peut construire (utilement et valablement) aucune figure qui ne soit déjà déterminée par les données ou les définitions. On ne fait que réaliser empiriquement des éléments préformés de la figure idéale ; et comme c'est sur celle-ci qu'on raisonne, on ne lui ajoute rien à proprement parler ; on ne construit, on ne crée aucun élément, on le rend seulement sensible à mesure qu'on en a besoin. C'est comme si l'on repassait à l'encre un dessin esquissé en traits presque invisibles au crayon. Aussi, tout ce qu'on dit être vrai « par construction » peut être dit vrai « par hypothèse » ou « par définition ».
(Fin de citation)

Conclusion
[177] page 287 – "Une démonstration géométrique peut (et doit) être une déduction purement logique."

(Et une telle déduction est analytique et sans intuition esthétique).

Critique : K - Rôle de l'intuition en Géométrie
(Citation de [177] pages 287 à 292)
"L'assertion répétée de Kant, que la mathématique considère toujours le général dans le particulier, et même dans le singulier et le concret, n'est pas justifiée.

Même dans la Géométrie synthétique, à laquelle elle parait s'appliquer, si l'on trace une figure pour démontrer un théorème, on ne raisonne jamais sur les propriétés particulières de la figure, mais seulement sur ses propriétés générales, qui lui sont communes avec toutes les figures de même genre, visées par le théorème.

On n'invoque jamais, dans la démonstration, les propriétés intuitives de la figure particulière que l'on considère, mais seulement les propriétés qui résultent de sa définition ou de sa construction, c'est-à-dire des *hypothèses* du théorème.
[…]
[Conclusion]
L'intuition ne doit avoir aucune part réelle dans les raisonnements géométriques, et […] ceux-ci, pour être rigoureux, doivent être purement logiques."
(Fin de citation)

Critique : L – Le paradoxe des objets symétriques

Enoncé du paradoxe

(Citation de [177] pages 292 à 297)
"Mais ici on peut nous objecter le fameux paradoxe des objets symétriques. Il y a des figures (à 3 dimensions) qui sont « semblables et égales » dans tous leurs éléments, et pourtant « incongruentes », c'est-à-dire qui ne peuvent coïncider : tels sont les triangles sphériques opposés, les hélices dextrorsum et sinistrorsum, les deux côtés du corps humain, les deux oreilles, les deux mains, etc.
Cette différence, selon Kant, ne peut être définie ni expliquée par aucun concept, mais seulement par l'intuition, et elle prouve la nature intuitive des figures géométriques et de l'espace lui-même.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer, d'abord, que ce paradoxe avait été invoqué auparavant par Kant pour prouver une thèse toute différente, et presque contraire, celle de l'espace absolu. [Selon cette thèse,] la diversité des objets symétriques ne pourrait s'expliquer par leurs relations internes (qui sont identiques), et ne serait concevable que par leur rapport à l'espace absolu."
(Fin de citation)

Interprétation du paradoxe par Kant

[56b] §13 page 62 – "Or il n'y a pas [dans les symétries] de différences internes qu'un entendement pourrait, à lui seul, penser ;"
Pour Kant, l'entendement ne peut penser (comprendre) un concept géométrique de figure que caractérisé par une *grandeur* : il ne connaît pas le concept de *chiralité*, qui est une *relation d'ordre* ; or les relations d'ordre d'objets symétriques sont inverses : deux ordres inverses l'un de l'autre correspondent à des relations converses l'une de l'autre.

Les relations d'ordre ne sont pas purement intuitives, puisqu'on peut les définir en *Logique des relations*, mais Kant ne pouvait le savoir à son époque.

Conséquence
[177] page 295 - L'espace est le substrat de relations d'ordre. Par suite il n'est pas une grandeur pure, c'est aussi et surtout *un ordre,* ce qui est au fond la thèse même de Leibniz [37] que Kant croyait réfuter."

L'espace est-il absolu, ou privilégie-t-il une direction ou un sens de rotation ?

Source : [177] pages 295-296
Question trouvée dans une correspondance échangée par Leibniz

« Pourquoi le monde réel a-t-il telle orientation plutôt que l'orientation opposée ? Pourquoi, par exemple, les planètes tournent-elles de droite à gauche autour du soleil ? »

Commentaire de l'auteur de [177]
"A une telle question il n'y a pas de réponse, parce qu'elle n'a pas de sens ; et elle n'a pas de sens précisément parce que l'espace n'est pas absolu, et ne comporte pas de différences qualitatives et intuitives.

Si l'espace était absolu, il devrait y avoir une *raison* pour que les planètes tournent de droite à gauche plutôt que de gauche à droite ; mais s'il n'y a pas de raison à ce fait (et il n'y en a évidemment pas), c'est que l'espace n'est pas absolu."

Commentaire de Daniel MARTIN
Il y a bien une raison physique pour le sens de rotation des planètes et astéroïdes, autour de leur axe comme autour du soleil : la gravitation universelle et les lois de Newton [115]. Lorsque des poussières initiales de notre Galaxie se sont agglomérées par attraction mutuelle dans ce qui est devenu le système solaire, elles se sont mises à tourner en formant un disque, comme le démontrent les simulations faites dans nos supercalculateurs. Avec l'attraction, cette rotation initiale du disque a donné naissance progressivement au soleil, aux planètes et aux astéroïdes, il y a environ 5 milliards d'années. Peu à peu, cette attraction a créé les orbites observées, et même un autre effet curieux : le synchronisme de certaines périodes de rotation dû aux attractions mutuelles entre astres voisins.

Retenons qu'en plus des quatre dimensions de l'espace-temps relativiste, chacune avec deux sens opposés, l'Univers a aussi une chiralité qui a deux sens de rotation. Mais l'Univers n'a pas de repère absolu : les astronomes adoptent arbitrairement comme directions fixes des directions d'étoiles ou galaxies lointaines.

Critique : M – Les principes de la Géométrie
Source : [177] pages 297 à 301

La Géométrie est une science affranchie de l'intuition, purement déductive et abstraite

(Citation de [177] page 297 note 1)
[Article :] *Sur la Géométrie envisagée comme* un *système purement logique - Bibliothèque du Congrès de Philosophie,* tome III**.** Selon cet auteur, la Géométrie est « l'étude d'un certain ordre de relations logiques » complètement affranchie de l'intuition, et revêtant la forme « d'une science idéale purement déductive et abstraite, comme l'Arithmétique ».
(Fin de citation)

Compte tenu de la reconstruction logique de la Géométrie, ses démonstrations peuvent et doivent être analytiques et déduites d'une vingtaine de postulats

La reconstruction logique [des Mathématiques, dont la Géométrie] n'est pas simplement une possibilité idéale, mais un fait réalisé par les travaux des géomètres contemporains. Il est donc désormais établi que les démonstrations géométriques sont (c'est-à-dire peuvent et doivent être) analytiques, et que la Géométrie peut et doit se déduire tout entière logiquement d'une vingtaine de postulats.

Critique : N – Les antinomies
Lire d'abord Antinomie (définition) – Antinomie de la raison pure.

(Citation de [177] pages 301-302)
"Nous ne parlerons pas ici de l'antinomie de la raison pure […] parce qu'elle n'a pas d'importance réelle pour notre sujet.

Kant croyait que l'antinomie de la raison pure portait sur la nature de l'espace et du temps et confirmait la thèse de l'idéalité de ces deux formes.

Mais, en réalité, les prétendues contradictions où la raison s'engagerait inévitablement en spéculant sur le monde proviennent toutes d'une notion inexacte de l'infini et des préjugés traditionnels relatifs à cette notion ; elles ont perdu toute espèce de fondement depuis que cette notion a été élucidée et rigoureusement définie.

D'ailleurs, s'il est juste de reconnaître que Kant n'a pas été dupe des sophismes les plus grossiers des finitistes, il faut avouer qu'il n'a pas eu de l'infini une notion claire et constante ; car,

- tandis que dans *l'Esthétique transcendantale* il considère l'espace comme "une grandeur infinie *donnée*" (K432), et donnée dans une intuition simultanée,
- dans *l'Antinomie* il définit l'infini par le fait que la synthèse successive de l'unité dans la mesure d'une quantité ne peut jamais être achevée (K434).

On retrouve ici l'immixtion malencontreuse et illégitime de l'idée de temps, soit dans le nombre, soit même dans la grandeur. On peut donc dire que Kant introduit lui-même dans la notion d'infini la contradiction qu'il croit y découvrir.
[…]
[Conclusion sur les antinomies]
Dans tous les cas, les antinomies procèdent, non des notions propres de l'espace et du temps, mais uniquement de la notion de l'infini qu'on leur applique ; on ne peut donc rien en conclure touchant l'idéalité de l'espace et du temps.
On ne peut en conclure, selon nous, qu'une chose : c'est que Kant s'est fait un concept contradictoire de l'infini, parce qu'il introduit arbitrairement la notion de temps dans le nombre et dans la grandeur ; c'est par conséquent une réfutation indirecte de sa philosophie des mathématiques.
(Fin de citation)

Critique : O – Conclusions
(Citation de [177] pages 303 à 308)
"En résumé, les progrès de la Logique et de la Mathématique au XIXe siècle ont infirmé la théorie kantienne et donné raison à Leibniz [37].

[Kant avait une vue trop étroite de la Logique et de la Mathématique]
Si Kant séparait et opposait entre elles la Logique et la Mathématique, c'est qu'il avait une idée trop étroite de l'une et de l'autre. On connaît l'opinion qu'il avait de la Logique : cette science n'avait pas, selon lui, fait un seul pas depuis Aristote, et n'en avait plus un seul à faire, car elle avait atteint dès l'origine une perfection qu'elle devait à sa « limitation » [K073].

On sait aussi quel éclatant démenti les logiciens modernes devaient infliger à cette opinion. Sans doute, Kant ne pouvait pas prévoir la renaissance de la Logique au XIXe siècle. [Mais au lieu de] collaborer à ce progrès avec ses puissantes facultés, Kant s'est montré en Logique formelle ultra-conservateur, pour ne pas dire réactionnaire : il s'est contenté de critiquer "la fausse subtilité des quatre figures du syllogisme" [200] et de simplifier la Logique scolastique, et il ne parait pas s'être jamais douté que celle-ci eût besoin d'être élargie et approfondie.

Cela est d'autant plus étonnant que la Logique formelle était, de son propre aveu, la base nécessaire de la Logique transcendantale ; c'est « la même fonction » qui forme les jugements et subsume les objets sous les catégories ; c'est « le même entendement », « par les mêmes actions », qui produit, d'une part, l'unité analytique dans les concepts, et d'autre part l'unité synthétique dans l'intuition.
[Voir aussi Contenu de l'espace représenté comme objet.]

[Kant n'a pas analysé assez soigneusement les opérations logiques de l'esprit]
Il semble donc que Kant eût dû, avant toute chose, analyser avec le plus grand soin les opérations logiques de l'esprit et les divers modes de déduction, suivant la méthode positive préconisée et pratiquée par Leibniz [37], à savoir par l'étude des formes du langage et de la pensée scientifique.

Au lieu de cela, il s'est contenté d'emprunter à la vieille Logique scolastique des formules surannées et un cadre tout fait, et d'adopter la classification traditionnelle des jugements, en la complétant par de fausses fenêtres pour les besoins de la symétrie.

[Un jugement sévère du système de pensée logique de Kant]
Et quand on sait quel usage, ou plutôt quel abus il a fait de ce cadre étroit et rigide, quand on le voit calquer sur lui le tableau des catégories et celui des principes, puis couler tour à tour toutes ses théories dans ce moule uniforme […], s'en servir comme d'un guide et d'un moyen d'invention, on reste confondu à la pensée que le grand critique a accepté *sans critique* le fondement de tout son système, qu'à l'édifice majestueux (mais trop artificiel et trop symétrique) des trois *Critiques* il manque le soubassement indispensable, à savoir une Logique moderne et vraiment scientifique, et qu'en un mot, le colosse d'airain a des pieds d'argile.

[Conception des mathématiques à l'époque de Kant]
D'autre part, Kant concevait, avec tous ses contemporains, les mathématiques comme les sciences du nombre et de la grandeur, et même, plus étroitement encore, comme les sciences de l'espace et du temps, et non pas comme une science ou plutôt une méthode purement *formelle*, comme un ensemble de raisonnements déductifs et hypothétiquement nécessaires.

[Leibniz [37] avait] conçu fort nettement la Mathématique universelle, et plus spécialement l'Algèbre universelle (qu'il appelait la Caractéristique) comme applicable à toutes les formes possibles de déduction. Mais ces anticipations géniales étaient encore inconnues ou méconnues, et passaient alors pour des rêves d'utopiste.

Au temps de Kant, les principes de l'Analyse étaient encore obscurs, le Calcul infinitésimal n'avait pas encore été logiquement construit et purgé de la notion mystérieuse d'infiniment petit […] ; Gauss [202] ne savait pas encore si l'on devait

admettre les « quantités » imaginaires, qui sont devenues la base indispensable de l'Analyse, et c'est en 1806 seulement qu'Argand [203] en trouvait la première interprétation satisfaisante. Pendant longtemps encore, on s'est demandé si ces entités bizarres et paradoxales (contradictoires même pour quelques-uns) étaient des « nombres » ou des « grandeurs ».

[Les progrès fulgurants du XIXe siècle]
Ce n'est que peu à peu,

- à la suite de l'invention du calcul barycentrique de Möbius [204],
- du calcul des équipollences de Bellavitis [205],
- du calcul géométrique de Grassmann [206],
- des quaternions de Hamilton [207],
- de la Géométrie projective de Staudt [201],
- de la théorie des ensembles,
- de la théorie des substitutions et des groupes,
- enfin du calcul logique de Boole [180],

qu'on est parvenu à concevoir que la mathématique n'est pas liée à une nature particulière d'objets, mais est une méthode générale de démonstration et d'invention.

C'est précisément Boole qui a le premier « réalisé » cette idée, et l'a formulée dans cette phrase lapidaire : « Il n'est pas de l'essence des mathématiques de s'occuper des idées de nombre et de quantité ». Aussi l'on a pu dire, sans trop de paradoxe, que la mathématique pure a été découverte par Boole."
(Fin de citation)

Conclusions
En somme, toutes nos critiques reviennent simplement à constater ce fait notoire, que depuis [le début du XIXe siècle] la Mathématique a fait des progrès immenses et imprévus, non seulement dans le sens de l'extension et des applications, mais dans le sens des principes et de leur approfondissement, et que ces progrès constituent nécessairement un gain pour la philosophie ; de sorte que s'en tenir, sur les mathématiques, aux théories et aux formules de Kant serait tout bonnement retarder d'un siècle. Nous laissons à ses disciples le soin de rechercher ce qui peut subsister de sa théorie de la connaissance, dont sa philosophie des mathématiques paraît bien être une pièce essentielle.

On lui a même reproché d'avoir fait reposer sa théorie de la connaissance trop exclusivement sur la considération des mathématiques, d'avoir pris celles-ci pour type unique de la science rationnelle et d'avoir ainsi donné à sa Critique une base trop étroite.

La Critique est basée sur une conception insuffisante et périmée des Mathématiques
Ce reproche nous parait justifié, mais en un autre sens que ne l'entendent ses auteurs. Si la base de la Critique est trop étroite, ce n'est pas parce qu'elle est

empruntée aux mathématiques, mais parce qu'elle est empruntée à une conception insuffisante et périmée des mathématiques.

Il est vain d'espérer qu'on pourra tirer de l'étude des sciences de la nature des lumières nouvelles sur la constitution de l'esprit ; car c'est méconnaître le caractère formel de la mathématique et son applicabilité universelle : elle est la véritable Logique des sciences de la nature, et il n'y a pas de Logique possible en dehors d'elle.

Sans doute, elle devra toujours s'étendre davantage, s'assouplir et se compliquer pour se prêter à l'élaboration rationnelle de théories nouvelles ; mais toute science doit nécessairement revêtir la forme mathématique [et adopter une définition axiomatique], dans la mesure même où elle devient exacte, rationnelle et déductive.

La science est une, comme l'esprit : et de même qu'il n'y a pas de compartiments et de cloisons étanches dans l'esprit, il n'y a pas entre les sciences d'hiatus ou de sauts qui bornent la juridiction d'une Logique et justifient l'introduction d'une *autre* Logique.

Il n'y a qu'une Logique, la Logique de la déduction, dont les méthodes dites inductives ne sont qu'une application, parce qu'il n'y a qu'une seule manière d'enchaîner les vérités d'une manière formelle et nécessaire. Seulement cette Logique n'est plus la pauvre, mesquine et stérile Logique scolastique ; elle est coextensive aux Mathématiques, et susceptible, comme elles, d'un développement indéfini.

Loin donc de reprocher à Kant d'avoir été trop mathématicien et trop logicien, nous lui reprocherions au contraire de ne pas l'avoir été assez, en un mot, de n'avoir pas été assez rationaliste.

En général, il est imprudent et téméraire de prétendre limiter le domaine et la compétence de la pensée, et de lui dire : « Tu n'iras pas plus loin ». Tous les philosophes qui ont essayé ainsi de tracer des frontières à la science ou des démarcations entre les sciences ont été tôt ou tard réfutés par les progrès incessants de nos connaissances.

C'est en ce sens que la maxime tant discutée de Leibniz est profondément juste : « Les systèmes sont vrais par ce qu'ils affirment, et faux par ce qu'ils nient ». Kant a trop cherché à distinguer et à délimiter les facultés de l'esprit, à les parquer dans des cases bien étiquetées ; son système, d'une symétrie artificielle et voulue, donne l'impression étouffante d'une construction finie et close de toutes parts : il ressemble au système du monde des anciens, avec ses cieux de cristal superposés ; il ne laisse pas de place à l'extension irrésistible des sciences, c'est-à-dire à l'avenir et au progrès.

Enfin Kant a manqué de confiance dans le pouvoir et la fécondité de l'esprit humain. Il a été trop préoccupé de circonscrire minutieusement le champ de la pensée, de subordonner la raison spéculative à la raison pratique, de borner et même de « supprimer le savoir pour faire place à la foi » :

> K085 – *Préface de la deuxième édition* – "Il me fallait donc [dans ma démarche] mettre de côté le *savoir* afin d'obtenir de la place pour la *croyance*…"

Critique de toute théologie issue de principes spéculatifs de la raison
K553 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 3 : L'idéal de la raison pure / 7ème section / Critique de toute théologie issue de principes spéculatifs de la raison*

Définitions : théologie rationnelle, transcendantale ou naturelle (K553)

La théologie est la connaissance de l'être originaire :

- Issue de la simple raison *(theologia rationalis)*, qui conçoit son objet :
  - Simplement "par la raison pure, par l'intermédiaire de concepts purement transcendantaux *(ens originarium, realissimum, ens entium),* et elle s'appelle la théologie *transcendantale* ;"
  - "A l'aide d'un concept qu'elle tire de la nature (de notre âme), en y voyant la suprême intelligence, et elle devrait alors s'appeler la théologie *naturelle.*"
- Ou issue de la révélation *(revelata).*

Définitions : déiste, théiste (K553)

- *Déiste* : qui n'admet qu'une théologie transcendantale, postulant que la raison peut accéder à la connaissance de l'existence de Dieu mais ne peut déterminer ses attributs.

  Un déiste "admet qu'en tout cas nous pouvons connaître l'existence d'un être originaire par la simple raison, mais considère que le concept que nous en possédons est simplement transcendantal, c'est-à-dire qu'il s'agit du concept d'un être qui a toute réalité, mais dont on ne peut pas déterminer plus précisément cette réalité."

  Il "se représente donc, sous le nom de Dieu, simplement une *cause du monde* (en laissant non décidée la question de savoir si c'est par la nécessité de sa nature ou par liberté qu'il en est la cause)".

  [56b] §57 page 168 - "Le concept *déiste* est un concept tout à fait pur de la raison ; mais il ne représente qu'une chose qui contient toutes les réalités sans être capable d'en déterminer une seule puisqu'il lui faudrait pour cela en emprunter l'exemple au monde sensible ;"
- *Théiste* : qui admet aussi bien une théologie transcendantale qu'une théologie naturelle.

  Un théiste "affirme que la raison est en mesure de déterminer avec plus de précision l'objet en suivant l'analogie avec la nature, à savoir comme un être qui contient en soi, à travers son entendement et sa volonté, le fondement originaire de toutes les autres choses."

  Il se représente ainsi un *auteur du monde.*

K554 – "Le *déiste* croit en un *Dieu,* mais […] le *théiste* croit en un Dieu *vivant*."

Doctrine de la théologie naturelle

K553-K554 - La *théologie naturelle* conclut aux attributs et à l'existence d'un auteur du monde à partir de la constitution, de l'ordre et de l'unité qui se rencontrent dans ce monde, où doivent être admises deux sortes de causalité et leurs règles respectives,

à savoir la nature et la liberté. Par conséquent, elle s'élève de ce monde à la suprême intelligence considérée soit comme le principe de tout ordre et de toute perfection, soit dans le registre naturel, soit dans le registre moral. Dans le premier cas, elle s'appelle *théologie physique ;* dans le second, *théologie morale.*

Différence entre connaissance théorique et connaissance pratique
K554 – "Je me contente ici de définir la connaissance théorique comme une connaissance par laquelle je connais *ce qui est,* et la connaissance pratique comme une connaissance par laquelle je me représente *ce qui doit être.* En vertu de quoi l'usage théorique de la raison est celui par lequel je connais *a priori* (comme nécessaire) que quelque chose est [existe] ; tandis que l'usage pratique est celui par lequel est connu *a priori* ce qui doit arriver."

> [La connaissance théorique est donc celle qui *résulte de lois naturelles*, tandis que la connaissance pratique *résulte de règles morales* (« doit être » indique un devoir moral, « doit arriver » indique une survenance conforme à la morale).]

Différence entre condition *postulée* et condition *supposée*

K554 – Il est indubitablement certain que quelque chose est ou doit arriver, mais que cela reste pourtant soumis à une condition :

- Ou une certaine condition déterminée peut être absolument nécessaire,
- Ou elle peut simplement être présupposée comme éventuelle et contingente.

Dans le premier cas, la condition est postulée *(per thesin) ;* dans le second, elle est supposée *(per hypothesin).*

Conséquence pour les lois morales : leur force obligatoire suppose une existence
K554 – Si les lois morales (absolument nécessaires) présupposent nécessairement quelque existence comme la condition de possibilité de leur force *obligatoire,* cette existence doit être *postulée*, puisque le conditionné d'où part le raisonnement pour arriver à cette condition déterminée [précise] est lui-même connu *a priori* comme absolument nécessaire.

Voir Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu.

Critique transcendantale
Voir *Critique transcendantale.*

Croyance

Selon le dictionnaire [13]

- Certitude plus ou moins grande par laquelle l'esprit admet la vérité ou la réalité de quelque chose.
- Adhésion de l'esprit qui, sans être entièrement rationnelle, exclut le doute et comporte une part de conviction personnelle, de persuasion intime.
- Assentiment que donne l'esprit, sans réflexion personnelle et sans examen approfondi.

- Opinion qui, sans être religieuse, a le caractère d'une conviction intime et qui exclut le doute.

Chez Kant

Définition

[165] page 176 note 46 – La croyance est "l'adhésion donnée à un jugement d'existence [de Dieu] irréfutable, mais incapable de preuve (jugement qui ne contient pas de contradiction interne)."

> (On ne peut prouver ni que le jugement est erroné, ni qu'il est fondé ; exemple d'un tel jugement infalsifiable : « Dieu existe. »)

Détails : La croyance, jugement assertorique.

L'intelligence suprême est nécessaire pour penser le souverain Bien

(Citation de [132] page 251)

"Notre raison ne trouve pas pensable [le souverain Bien] autrement qu'en supposant une intelligence suprême ;

admettre l'existence de celle-ci est donc lié à la conscience de notre devoir,

bien que ce fait même de l'admettre soit du ressort de la raison théorique, au regard de laquelle seule il peut, considéré comme fondement de l'explication, être appelé une *hypothèse,*

[Croyance et croyance rationnelle]

alors que relativement à l'intelligibilité d'un objet qui nous est assurément imposé comme tâche par la loi morale (le souverain Bien), partant, d'un besoin dans une intention pratique, [le souverain Bien] peut être appelé une *croyance* et, plus précisément, une pure *croyance rationnelle,* parce que la raison pure seule (aussi bien suivant son usage théorique que suivant son usage pratique) est la source d'où il jaillit."

(Fin de citation)

Croyance pragmatique – Décisions prises avec une information insuffisante

Que doit faire un sujet, qui doit obligatoirement prendre une décision, lorsqu'il sait qu'il n'a pas toutes les informations nécessaires ? La réponse évidente est « faire pour le mieux avec ce qu'il sait », en s'appuyant sur une créance.

Kant distingue alors deux sortes de créance :

- La *croyance simplement contingente*, lorsque l'information du sujet est insuffisante ;
- La *croyance nécessaire*, lorsque le sujet sait, en plus, "de façon certaine que personne ne pourrait connaître d'autres conditions conduisant au but proposé."

K669 – Lorsqu'une croyance d'un sujet est, "même dans son propre jugement, simplement contingente", Kant l'appelle *croyance pragmatique*. Bien que contingente, une telle croyance sert de fondement à l'utilisation effective des moyens pour certaines actions.

> Exemple : le *Principe de précaution* [145] de la Constitution française, a été interprété de façon abusive par un tribunal. Celui-ci a fait démonter une antenne publique de téléphonie portable sans autre raison que « des voisins avaient peur de ses ondes ». Ces voisins, qui étaient tous utilisateurs de téléphones portables, voulaient que l'antenne qu'ils utilisaient soit ailleurs, près *d'autres* utilisateurs…

K670 – "La croyance pragmatique possède […] un degré, qui, selon la différence des intérêts qui s'y trouvent en jeu (notamment en cas de pari, comme ci-dessous) peut être grand ou petit."

Test de solidité d'une croyance : un pari
K669-670 - La pierre de touche communément employée pour déterminer si quelque chose que quelqu'un affirme est une simple persuasion, ou du moins une conviction subjective, c'est-à-dire une croyance solide, est le *pari.* Lorsqu'une personne a affirmé quelque chose, on peut évaluer son degré de certitude en lui proposant un pari.

Compléments

- Les 3 modes d'assentiment : l'opinion, la croyance et le savoir ;
- Connaissance : perfection logique selon la modalité – D. Modalité ;
- La croyance, jugement assertorique.

Voir aussi Croyance doctrinale ; Croyance morale.

Croyance doctrinale
Voir d'abord Croyance.

Définition – Exemple : justification de l'existence d'un Dieu créateur

(Citation de K670-K671)
"Il y a dans les jugements simplement théoriques quelque chose *d'analogue* aux jugements *pratiques* à la créance desquels s'applique le terme de *croyance,* et que nous pouvons nommer la *croyance doctrinale.*

> *[Exemple]*
> S'il était possible de décider de la chose par quelque expérience, je parierais volontiers tous mes biens qu'il y a des habitants au moins dans quelqu'une des planètes que nous voyons. Ce pourquoi je dis que ce n'est pas simplement une opinion, mais une forte croyance (sur la justesse de laquelle je risquerais d'ores et déjà beaucoup d'avantages de la vie), qui me fait penser qu'il y a aussi des habitants dans d'autres mondes.
>
> [Kant se comporte là comme un joueur de Poker, il prend des risques…]

[L'existence de Dieu est une croyance doctrinale]
Or, il nous faut convenir que la doctrine de l'existence de Dieu relève de la croyance doctrinale [justifiée par des raisons imaginaires auxquelles on croit par choix personnel.]

[Je ne peux expliquer rationnellement le monde par l'existence de Dieu]
Car, bien que, du point de vue de la connaissance théorique du monde, je n'aie rien *à décréter* qui suppose nécessairement cette pensée comme condition de mes explications des phénomènes du monde, mais que je sois bien plutôt obligé de me servir de ma raison comme si tout était simplement nature,

[Mais je crois si fort dans l'explication d'une unité du monde par des fins divines…]
l'unité finalisée est cependant une si grande condition de l'application de la raison à la nature que je ne peux pas du tout la laisser de côté, dans la mesure, au demeurant, où l'expérience m'en fournit à profusion des exemples.

[Je ne trouve pas d'autre explication que Dieu Créateur pour l'unité que je vois]
Or, pour ce qui est de cette unité, je ne connais pas d'autre condition qui pût en faire pour moi un fil conducteur de l'exploration de la nature que de supposer qu'une suprême intelligence a tout ordonné ainsi d'après les fins les plus sages.

[Croire en un Créateur sage me fournit un principe régulateur de l'étude de la nature]
Par conséquent, faire la supposition d'un sage créateur du monde est condition vis-à-vis d'un objectif qui est certes contingent, mais n'est cependant pas dénué d'importance, à savoir : disposer d'un principe directeur dans l'exploration de la nature."
(Fin de citation)

Par une croyance, une Idée fournit un principe directeur à la raison

K671 – Dans des questions comme celles de la justification téléologique de l'existence de Dieu, "le terme de croyance est […] une expression de modestie du point de vue objectif mais cependant, en même temps, il exprime du point de vue subjectif la solidité de la confiance. [Ce terme] s'applique seulement à la façon dont une Idée me fournit un principe directeur, et à l'influence subjective qu'elle exerce sur le développement des actes de ma raison, qui renforce mon adhésion à cette Idée, bien que je ne sois pas en état d'en rendre compte du point de vue spéculatif.

Critique des croyances doctrinales et des spéculations

K671 – "La croyance simplement doctrinale a en soi quelque chose de chancelant ; on en est souvent expulsé par des difficultés qui surgissent dans la spéculation, bien que l'on y revienne toujours immanquablement."

> [Psychologie : l'esprit ne peut s'empêcher de se poser des questions et d'imaginer des réponses à celles où il n'en a pas trouvé de bonnes.]

Pour un résumé des croyances de Kant, voir Les Idées sont les causes efficientes de la nature – Les croyances de Kant.

Suite du sujet *Le canon de la raison pure / De l'opinion, du savoir et de la croyance* : Croyance morale (K671)

Croyance morale
Voir d'abord, si nécessaire Croyance et Croyance doctrinale.

(Citation de K671-K672, suite de la précédente)
"Tout autrement en est-il de la *croyance morale.* Car là il est absolument nécessaire que quelque chose se produise, c'est-à-dire que je suive en tout point la loi morale.

La fin est ici incontournablement fixée, et il n'y a, selon tout ce que je sais, qu'une seule condition possible sous laquelle cette fin parvient à former avec toutes les autres fins un ensemble cohérent et possède dès lors une valeur pratique, à savoir qu'il y ait un Dieu et un monde futur ;

je sais aussi de façon tout à fait certaine que personne ne connaît d'autres conditions conduisant à la même unité des fins sous la loi morale.

Dans la mesure, toutefois, où le précepte moral constitue en même temps ma maxime (puisque la raison commande qu'il le soit), je croirai immanquablement à l'existence de Dieu et à une vie future, et je suis sûr que rien ne peut rendre chancelante cette croyance, parce que cela renverserait mes principes moraux eux-mêmes, auxquels je ne peux renoncer sans être à mes propres yeux digne de mépris."
(Fin de citation)

Croire en Dieu est affaire de sentiment moral personnel, pas de raison
K672 – "La conviction [que Dieu existe] n'est pas une certitude logique, mais *morale,* et comme elle repose sur des fondements subjectifs (la disposition morale), je ne dois pas même dire : *il est* moralement certain qu'il y a un Dieu, etc., mais : *je suis* moralement certain, etc. Autrement dit : la croyance en un Dieu et en un autre monde est à ce point liée à ma disposition morale que, tout aussi peu suis-je exposé à perdre cette disposition, tout aussi peu ai-je à craindre de pouvoir jamais me voir ravir cette croyance."

Culture

Au niveau d'un groupe humain
La culture est l'ensemble des valeurs, croyances et coutumes partagées par les membres du groupe (peuple, fidèles d'une religion, etc.) depuis suffisamment longtemps pour que chacun les ait intériorisées : elles leur paraissent inconsciemment naturelles et indiscutables). Ce partage résulte :

- De l'histoire commune ;
- De l'environnement géographique et climatique où le groupe vit depuis des générations ;
- De la (ou des) religion(s) les plus répandues dans le groupe ;
- Des lois morales ;
- Des coutumes sociales ;
- De l'éducation transmise aux enfants par les parents ou l'enseignement ;
- Des informations diffusées par les médias ;
- Des formes d'art dominantes depuis des décennies (littérature, peinture, sculpture, danse, architecture, cinéma, cuisine, etc.) ;

Une culture comprend, par exemple :

- Des habitudes et préférences dans des domaines comme la manière d'élever des enfants, la nourriture et la cuisine, les expressions et gestes utilisés pour exprimer son opinion, les relations avec les autres dans la vie familiale ou au travail, et la discipline que chacun s'impose – par exemple pour faire des efforts ou aborder un problème complexe ;
- Des valeurs comme les canons de beauté et les critères d'honnêteté ;
- Des croyances en matière de médecine, de cosmologie, de religion et de vie après la mort ;
- Des idéologies et une éthique en matière d'économie, de politique, etc.

  La culture d'un groupe humain est en rapport avec *l'ethnie*, définie par son héritage génétique et socioculturel (en particulier la langue), l'espace géographique et la conscience de ses membres d'appartenir à un même groupe.

Au niveau d'une personne

La culture (l'acquis) résulte de celle de son groupe, qui lui a transmis ses valeurs, croyances et coutumes, ainsi que des connaissances et expériences issues de sa propre vie.

Mais la culture d'une personne est sans rapport avec sa couleur de peau ou d'autres caractéristiques provenant de sa naissance : *c'est une caractéristique transmise par la vie en société*.

Une civilisation est définie par

- une *culture*,
- une *société* (institutions, législation, modèle économique, etc.)
- et des *réalisations collectives* (infrastructures, sciences et techniques, architecture et autres arts, etc.).

Comparaison de civilisations

On ne peut pas parler de la supériorité d'une culture par rapport à une autre, mais une civilisation peut être supérieure à une autre dans la mesure où elle permet aux hommes une vie plus conforme à leurs valeurs culturelles sociales.

Ainsi, des *institutions* permettant le règne de la justice, la sécurité, la solidarité, la préservation de la santé, l'enseignement et la démocratie correspondent à des valeurs désirables ; il en est de même pour des *réalisations collectives* permettant de s'instruire, de se distraire, de voyager, de bénéficier d'avancées technologiques et de réalisations artistiques ambitieuses.

Cyclope

Voir Critique des cyclopes qui considèrent la philosophie comme superflue.

Data

Nom collectif : informations, données.

K520 – "Les réalités contiennent les *data* et, pour ainsi dire, la matière ou le contenu transcendantal de la possibilité et de la détermination intégrale de toutes choses."

Déclarations
Voir Déclarations.

Décohérence
Voir Une distribution statistique de valeurs n'est pas due au hasard.

Déduction métaphysique
C'est le nom donné par Kant au 1er chapitre de l'*Analytique des concepts* (K154) : *Du fil conducteur permettant de découvrir tous les concepts purs de l'entendement*.

On retrouve ce nom dans K214 au §26 *Déduction transcendantale de l'usage expérimental que l'on peut faire en général des concepts purs de l'entendement*.

Déductions transcendantale, empirique et physiologique – Exemples
Si nécessaire voir d'abord Raison et Raisonnement.

Déduction logique : définition du dictionnaire [13]

Type de raisonnement qui conduit d'une ou plusieurs propositions dites prémisses, à une conclusion « nécessaire », c'est-à-dire inévitable. Voir aussi Consécution.

Déduction transcendantale

C'est une justification de l'application de concepts *a priori* à des objets de l'expérience.
K170 - "J'appelle […] l'explication de la manière dont des concepts peuvent se rapporter *a priori à* des objets leur *déduction transcendantale*, et je la distingue de la déduction *empirique*, laquelle montre de quelle façon un concept est acquis par expérience et par réflexion sur celle-ci, et ne concerne donc pas la légitimité de ce concept, mais le fait d'où procède sa possession." C'est par déduction transcendantale que les concepts d'espace, temps, et de catégorie se rapportent a priori aux objets.

Déduction empirique et dérivation physiologique

La *déduction empirique* montre de quelle façon un concept est acquis par expérience et par réflexion sur celle-ci ; elle ne concerne donc pas la légitimité de ce concept, mais le fait d'où procède sa *possession*. Kant appelle le processus qui produit cette possession *dérivation physiologique* (K171).

Difficulté d'une compréhension approfondie de la déduction transcendantale

Le chapitre II *De la déduction des concepts purs de l'entendement*, pages K169 à K219 est particulièrement abscons (obscur, mystérieux, difficile à pénétrer). Ayant changé d'avis sur la manière de s'exprimer clairement sur ce sujet, Kant en a récrit une partie lors de la seconde édition de la *Critique de la raison pure*.

Les exemples suivants (K215-K216) apporteront peut-être un peu de lumière aux deux formes d'unité de synthèse : l'unité empirique et l'unité transcendantale.

Exemple de l'intuition d'un maison (K215-K216)

Je vois une maison. Dans mon esprit, sa représentation contient un divers nécessairement soumis à l'unité synthétique de l'espace et du temps : la maison est dans le même espace que *tout* mon espace externe, mon sens externe ne peut en percevoir d'autre, et la représentation est *à un instant donné*. La propriété d'unité de la représentation (indépendante de la *forme* du divers de l'intuition) résulte d'une synthèse de l'appréhension, c'est-à-dire de la manière même dont l'esprit fonctionne.

Exemple du gel de l'eau : synthèse de l'intuition, puis synthèse de l'aperception

K216 - Quand je pense à de l'eau qui gèle, je fais la synthèse de deux états physiques successifs : liquide, puis solide. Ma pensée, qui contient alors une intuition interne, en fait la synthèse par imagination productrice du divers des représentations de l'association des deux états de l'eau qui se succèdent dans le temps.

Dans cette première synthèse, en faisant abstraction de la forme (le temps) dans le phénomène du gel, il reste une condition a priori : *la cause* du passage de l'eau de l'état liquide à l'état solide ; mon esprit fait donc une synthèse *transcendantale* en générant un concept pur de catégorie de relation, *la causalité*. Cette seconde synthèse est une synthèse de l'aperception, qui présuppose la synthèse de l'intuition précédente.

En mémoire de travail, il y a au départ les représentations de l'eau liquide L et de l'eau solide S, dont le concept de gel imagine une synthèse sous forme d'une représentation G(L=>S). La synthèse transcendantale identifie alors la relation de causalité contenue dans la représentation G(L=>S), relation qu'elle représente par une *représentation de la représentation* G(L=>S) que nous pouvons écrire C(G(L=>S)). Ici encore le processus cognitif est le même que pour la Conscience de soi.

> K184 – "Toutes nos représentations ont, en tant que représentations, leur objet et elles peuvent elles-mêmes, à leur tour, être objets d'autres représentations."

Définition
Voir Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions.

Définition d'un concept de chose
Voir Définition d'un concept de chose.

Définition génétique
Voir Définition génétique.

Définitions nominales et définitions réelles
Voir Définitions nominales et définitions réelles.

Définition par abstraction – Définition nominale
Voir : Compléments : définitions d'un nombre en Logique.

Définition des concepts par les mathématiciens : nominale
Voir Comment les mathématiciens définissent leurs concepts.

Degré
Chez Kant le *degré* d'une sensation est son *intensité perçue*, toute perception étant accompagnée d'une sensation :

> K242 – "La perception est la conscience empirique, c'est-à-dire une conscience dans laquelle intervient en même temps une sensation."

Le degré est donc une grandeur *intensive*.

Le degré est donc une notion d'intensité *psychologique*, nécessairement subjective. Pour Kant :

- Cette intensité peut varier de zéro (sensation nulle, donc pas de perception) à une valeur positive quelconque, de manière continue (en passant par une infinité de valeurs) ;

  Kant associe le degré de la sensation d'un objet à une réalité :

  - A un degré zéro correspond une absence de réalité, une inexistence : ce qui ne se perçoit pas n'existe pas ;
  - A un degré non-nul correspond une existence perçue plus ou moins intensément.
- Le degré est indépendant de la grandeur associée à une dimension d'espace ou de temps, car la sensation n'est pas une intuition (qui a une durée de temps, et souvent aussi une étendue d'espace, grandeurs non-nulles). C'est pourquoi le degré est mesuré par une intensité, pas par une durée ou une étendue.

Compléments

- K242 - "Dans tous les phénomènes, le réel, qui est un objet de la sensation, possède une grandeur intensive, c'est-à-dire un degré."
- K251 – "Ainsi pourrai-je […] avec à peu près deux cent mille fois la clarté de la Lune composer et déterminer a priori, c'est-à-dire construire, le degré des sensations suscitées par la lumière du Soleil."
- K242-K243 – "…de la conscience empirique à la conscience pure, un changement s'accomplissant par degrés est possible en tant que le réel de la première disparaît totalement, et qu'il ne reste qu'une conscience simplement formelle (a priori) du divers dans l'espace et le temps..."

  Cette affirmation est, hélas, fausse : voir Continuité de tous les changements et Continuum.

Déisme - Déiste
Voir Définitions : déiste, théiste (K553).

Délire
Substantif (psychologie) altération profonde du psychisme et de la personnalité, parfois avec abolition de la conscience, caractérisée par de fausses interprétations ou de fausses perceptions.

- *Dans l'intuition* : le sujet admet comme réelle et vraie une idée fausse, sans vérification ;

- *Dans l'imagination* : le sujet construit un monde d'événements et de situations erronées ;
- *Dans l'interprétation* : le sujet donne une fausse signification à un fait réel.

Par extension : le délire est une exaltation, une excitation extrême.

Démonstration
Voir Discipline de la raison pure dogmatique : des démonstrations.

Dépendance

D'après le Dictionnaire [13]

- Relation de subordination, de solidarité ou de causalité ;
- Avec l'idée dominante de causalité : fait d'être conditionné, d'être déterminé par quelque chose.

K355 – "On voit aisément que la raison pure n'a pas d'autre but [dans un jugement de relation qui précise une connaissance empirique] que l'absolue totalité de la synthèse *du côté des conditions* (que ce soit d'inhérence, de dépendance ou de concurrence [voir jugements de relation dans la Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant]) et qu'elle n'a pas à se préoccuper de la complétude absolue *du côté du conditionné.*"

Voir Différences entre inhérence, dépendance et concurrence : un exemple.

Dérivation physiologique
Voir Déduction logique transcendantale, empirique et physiologique.

Descartes : substance pensante et substance étendue (paralogisme)
Voir *Descartes : pensée, âme et corps.*

Desideratum, desiderata
Selon le dictionnaire [13] : Chose(s) désirée(s), souhaitée(s).
Le singulier *desideratum* est rare, c'est le pluriel *desiderata* qu'on emploie le plus souvent.

Chez Kant

[108] page 83 – " Une […] métaphysique des mœurs, totalement isolée, à laquelle ne viennent se mêler aucune anthropologie, aucune théologie, aucune physique ou hyperphysique, encore moins des qualités occultes (qu'on pourrait nommer hypophysiques), ne constitue pas seulement un indispensable substrat de toute connaissance théorique des devoirs qui soit fermement définie, mais elle est en même temps un desideratum de la plus haute importance en vue de l'accomplissement effectif de ce que ces devoirs prescrivent."

Désir

Selon le dictionnaire [13]

- Action de désirer ; aspiration profonde de l'homme vers un objet qui réponde à une attente.
  - Sentiment résultant de la prise de conscience par l'homme d'un manque, d'une frustration.
  - (Psychologie) Tendance spontanée et consciente vers une fin avec représentation de cette fin.
- Tendance consciente de l'être vers un objet ou un acte déterminé qui comble une aspiration profonde (bonne ou mauvaise) de l'âme, du cœur ou de l'esprit.

Chez Kant

(Citation de [215] – *B. De l'éducation pratique*)
"Tous les désirs de l'homme sont ou formels (liberté et pouvoir), ou matériels (relatifs à un objet) :

- ce sont des désirs d'opinion ou de jouissance ;
- ou bien […] ils se rapportent à la seule durée de ces deux choses, comme éléments du bonheur.

Les désirs de la première espèce [opinion] sont le désir des honneurs, celui du pouvoir et celui des richesses.

Les désirs de la seconde [jouissance] sont ceux de la jouissance du sexe (ou de la volupté), de celle des choses (ou du bien-être) et de celle de la société (ou de la conversation).

Les désirs de la troisième espèce [durée] enfin sont l'amour de la vie, de la santé, de l'aisance (le désir d'être exempt de soucis dans l'avenir).
(Fin de citation)

(Citation de [3] §73 page 217)
"Le *désir* est l'autodétermination du pouvoir d'un sujet par la représentation de quelque chose qui est à venir [par imagination] et qui constituerait l'effet de ce pouvoir.

Le désir sensible qui a la dimension d'une habitude se nomme *inclination.*

Le fait de désirer sans qu'on applique un quelconque pouvoir à produire l'objet est le *souhait.*

> Celui-ci peut porter sur des objets dont le sujet sent lui-même qu'il est incapable de se les procurer, et c'est alors un souhait *vain* (oiseux).
>
> Le vain souhait de pouvoir annuler le temps qui sépare le désir et la possession de l'objet désiré est *l'impatience.*

Le désir qui reste indéterminé quant à son objet et qui pousse simplement le sujet à s'extraire de son état présent sans savoir dans lequel il veut entrer, peut être nommé souhait *capricieux* (que rien ne satisfait)."

(Fin de citation)

Faculté de désirer

[108] page 159 – "La *faculté de désirer* est la faculté d'être, par ses représentations, cause de l'objet de ces représentations."

(Citation de [108] pages 161-162)

[La concupiscence]

La *concupiscence* (la convoitise) doit elle aussi être distinguée du désir lui-même, en tant qu'elle vient stimuler sa détermination. Elle est toujours une détermination sensible de l'esprit, mais telle qu'elle n'a pas encore abouti à un acte de la faculté de désirer.

[Faculté de faire ou de ne pas faire à son gré]

La faculté de désirer selon des concepts, en tant que le principe qui la détermine à l'action se trouve en elle-même et non pas dans l'objet, se nomme faculté *de faire ou ne pas faire à son gré.*

[Voir aussi Liberté au sens causal]

[Arbitre ou vœu]

Dans la mesure où elle est associée à la conscience de la faculté d'agir pour produire l'objet, elle s'appelle *arbitre ;* mais si elle ne lui est pas associée, l'acte de celle-ci s'appelle un *vœu.*

[Volonté]

La faculté de désirer dont le principe interne de détermination, par conséquent aussi ce qui suscite son assentiment, se trouve dans la raison du sujet, s'appelle la *volonté*."

(Fin de citation)

Voir aussi : Passion.

Déterminer

Source : dictionnaire [13].

L'accent est mis sur la valeur de connaissance et d'information fournie ;
le sujet désigne *une personne*

- Indiquer, faire apparaître quelque chose avec précision à l'aide d'une analyse, d'une mesure, d'une évaluation.
- Reconnaître, définir et classer les caractères distinctifs d'une chose.
- (Philosophie - Logique) Déterminer un concept c'est indiquer les éléments qui entrent dans sa compréhension.

L'accent est mis sur la composante causale ou de déclenchement ; le sujet désigne *une chose*

- Agir comme élément déclenchant d'un phénomène naturel, physique ou psychique.
- (Philosophie, le sujet désigne toute cause, condition, ou passion extérieure) Soumettre, faire subir à quelqu'un ou quelque chose la loi d'un déterminisme.

L'accent est mis sur la composante de volonté en tant que principe de décision

- Faire prendre à quelqu'un une décision, un parti, une résolution.
- Fixer son choix, prendre parti, se décider, se prononcer.

Déterminabilité d'un objet par un concept

Définition

La *déterminabilité* du concept d'un objet est sa possibilité de détermination.

Conditions logiques de déterminabilité : non-contradiction, exhaustivité et possibilité

- *Non-contradiction : un prédicat a une valeur logique*
  Un objet est déterminé par un ensemble de prédicats soumis à l'exigence de non-contradiction ; les prédicats à prendre en compte dans une détermination sont ceux qui ne sont pas immanents à l'objet, qui en sont donc des *degrés de liberté* comme on dit de nos jours.

  Tout prédicat qui a un sens pour un objet donné ne peut, à l'instant considéré, qu'avoir la valeur *Vrai* ou la valeur *Faux*, chacune de ces valeurs excluant l'autre.

- *Exhaustivité : une détermination d'objet exige l'ensemble exhaustif de ses prédicats*
  Les prédicats de cet ensemble sont soumis à *l'exigence d'exhaustivité* : un objet n'est réputé déterminé, connu, que si on connaît la valeur *Vrai* ou *Faux* de chacune de ses propriétés logiques *possibles* ; cette exigence est transcendantale.

  > K523 – "…un objet des sens ne peut être intégralement déterminé que s'il est comparé avec tous les prédicats du phénomène et s'il est représenté par l'intermédiaire de ces prédicats de façon affirmative ou négative."

- *Possibilité d'un objet donné : appartenance à l'ensemble des phénomènes possibles*
  K524 – "…il n'y a […] pas d'autres objets qui puissent nous être donnés que les objets des sens, et d'aucune autre manière que dans le contexte d'une expérience possible : par conséquent, rien n'est *pour nous* un objet s'il ne présuppose pas le concept global de toute réalité empirique comme condition de sa possibilité."

  > (Le « concept global de toute réalité empirique » est l'ensemble des réalités que nous pourrions percevoir sous forme de phénomènes. En effet, tout objet a des propriétés à un instant donné qui peuvent éventuellement dépendre d'autres objets, ce qui rend certaines configurations d'objets impossibles : par exemple, si je suis à Paris aujourd'hui à 8h12mn je ne peux pas être à Londres ; je peux donc à 8h12 être photographié à Paris,

mais pas à Londres et le phénomène « moi à Londres » est alors impossible.)

Conditionné et inconditionné d'un objet déterminé

L'ensemble des prédicats effectivement attribués à un objet par sa connaissance *dans un contexte donné* est son conditionné, l'ensemble des prédicats *possibles* étant son inconditionné. Le conditionné peut provenir de l'intuition, de l'entendement et de la raison.

Différence entre *déterminabilité* et *détermination* d'un concept

Déterminer un objet c'est le connaître intégralement au moyen d'un concept.
Or il y a une différence entre une connaissance de l'objet en général (indépendamment des circonstances, par sa chose en soi) et sa connaissance dans une intuition.

> K518 note * - "La *déterminabilité* de tout *concept* est soumise *à l'universalité* du principe qui exclut tout terme intermédiaire entre deux prédicats opposés, [c'est-à-dire le principe du milieu exclu [55]] tandis que la *détermination* d'une chose est soumise à la *totalité* [l'ensemble global] de tous les prédicats possibles."

Détermination
Substantif – 2 significations :

1. Définition ou loi établissant une existence ; cette définition contient au moins une condition d'existence de l'objet. Exemples :

   K255 - "…dans tous les phénomènes [qui évoluent], il y a quelque chose de permanent [la substance] par rapport auquel ce qui change n'est rien d'autre qu'une détermination de son existence."

   Détermination dans le temps
   Un phénomène ayant un commencement et une fin, il n'existe qu'entre ces deux instants : son existence est alors déterminée (définie) par ce qui a changé entre « avant le commencement » et « après la fin ».

   K255 – "…si ce que l'on veut, dans le phénomène, nommer substance doit être le substrat véritable de toute détermination temporelle, il faut que toute existence, aussi bien dans le passé que dans le futur, ne puisse trouver que là et uniquement là ses déterminations."

   Détermination et expérience d'un phénomène : état à un instant donné
   L'expérience effective d'un phénomène attribue à une intuition un caractère déterminé qui en fait une connaissance empirique ; la faculté mise en œuvre est la synthèse de l'entendement. Cette détermination est la première étape d'une éventuelle compréhension plus complète.

   Une détermination d'un phénomène est son *état à un instant donné* ; chacun des prédicats (informations) qui le décrivent a alors une valeur précise. La représentation mentale du phénomène à cet instant-là est un certain état du cerveau (neurones et leurs interconnexions).

   Voir :

   - Prédicats d'une détermination : informations, conditionné, inconditionné : Déterminabilité d'un objet par un concept ;

- Risque d'erreur : Je ne peux pas voir tout ce qui est possible ;
- L'impossible détermination de l'objet réel d'où provient une expérience.

2. L'un des 3 rapports de présence dans le temps (permanence, succession et simultanéité). Ce rapport constitue une détermination de l'objet, détermination dont le caractère contingent la fait qualifier d'accident.

   K256 – "Les déterminations d'une substance qui ne sont que des modes particuliers de son existence s'appellent *accidents.* Elles sont toujours réelles, puisqu'elles concernent l'existence de la substance…"

Voir aussi : Détermination logique d'un concept.

Pour penser quelque chose de déterminé il faut un concept *in concreto*

[56b] §57 page 170 – "*Hume* [40] s'en prend toujours au fait que par le simple concept d'un Etre originaire, auquel nous attribuons des prédicats uniquement ontologiques (éternité, omniprésence, omnipotence), en réalité nous ne pensons absolument rien de déterminé ; il faudrait y ajouter des propriétés capables de procurer un concept *in concreto ;* il ne suffit pas de dire que c'est une cause, il faudrait dire quelle est la nature de sa causalité, si elle est le fait de l'entendement et de la volonté ;"

Détermination intégrale (détermination complète)
Voir Détermination intégrale du concept d'une chose = contenu + forme logique.

Détermination logique d'un concept
Voir Détermination logique d'un concept.

Déterminisme : connaissance de la nature et prédictions d'évolution
La théorie du déterminisme exposée dans ce dictionnaire est de Daniel MARTIN.
Pour la compréhension des articles sur les idées de Kant seule la lecture des paragraphes suivants est utile :

- Cause et causalité ;
- Définition de première approximation du déterminisme ;
- Lois d'évolution et lois d'interruption ;
- Le déterminisme *scientifique ;*
- Principe de conservation de l'information d'un système fermé.
- Le déterminisme n'entraîne pas la prévisibilité et exclut le hasard ;
- Loi globale d'évolution de la physique du déterminisme étendu.

Définition de première approximation du déterminisme

Le déterminisme est un postulat scientifique selon lequel tout phénomène physique a une cause et suit des lois d'évolution stables. Ces lois sont universelles : les mêmes causes produisent les mêmes effets, toujours et partout, en toutes circonstances.

Lois d'évolution et lois d'interruption

Voir d'abord les définitions de situation et de variable d'état.

Le déterminisme est postulé pour *comprendre* les situations (phénomènes observés) et *prévoir* leur évolution, compréhension et prévision résultant de lois de la nature.

(Pour les religions téléologiques, la connaissance du déterminisme fait partie de la Theoria : voir Les apports de la philosophie : theoria, éthique et sagesse.)

Lois d'interruption
Une *loi d'interruption* répond au besoin de déclencher ou d'arrêter l'application d'une loi d'évolution d'un système lorsqu'une situation déterminée est atteinte.

Ce besoin est permanent et ininterrompu, et il ne souffre pas de délai de réaction. On peut se représenter une loi d'interruption comme un *agent de surveillance continue* du système : dès qu'une situation qu'il doit reconnaître apparaît :

- l'agent arrête ou lance instantanément des lois d'évolution auxquelles le système est soumis, et communique aux évolutions lancées les paramètres initiaux nécessaires ;
- l'agent déclenche la décomposition du système et/ou la fusion de certaines de ses parties, puis applique aux résultats de cette action les lois d'évolution adaptées.

Analogie informatique
Un système d'exploitation d'ordinateur est un exemple de ce genre d'agent.
Il surveille en permanence l'activité de l'ordinateur en détectant des situations où il doit arrêter ou lancer un programme : saisie sur un clavier ; arrivée d'un message par le réseau ; demande d'un programme A adressée à un programme B ; fin d'un intervalle de temps avant déclenchement d'une certaine action, etc. Quand il lance un programme, le système d'exploitation lui passe si nécessaire des données d'exécution.

Détection des situations de rupture et réponse

Une loi d'interruption permet donc de décrire les conditions dans lesquelles un objet passe d'un état stable à un état instable ou réciproquement.

Exemple : décomposition radioactive spontanée
Une loi d'interruption décrit les conditions d'une décomposition spontanée (comme celle de l'uranium 238), où :

- les *forces de Coulomb* (décrites par une loi d'évolution) poussent les protons du noyau d'un atome naturellement radioactif à se séparer parce que leurs charges électriques identiques les font se repousser,
- mais ces forces sont équilibrées par les *forces nucléaires* d'attraction entre ces protons qui tendent à les rassembler en un noyau d'un seul tenant, forces décrites aussi par une loi d'évolution.

La loi statistique d'équilibre prévoit une probabilité pour que 50% des noyaux d'un échantillon se décomposent spontanément au bout d'un certain temps appelé « période de demi-vie », sans pouvoir préciser lesquels ; dans le cas de ^{238}U cette période est de 4.5 milliards d'années.

Détection des conditions de changement ou de persistance d'une loi d'évolution

Une loi d'interruption énonce des limites :

- au-delà desquelles une loi d'évolution ne s'applique plus et une nouvelle loi d'évolution doit commencer à s'appliquer ;

  exemple : la température d'ébullition d'un liquide, au-delà de laquelle sa chaleur spécifique est celle de la vapeur au lieu de celle du liquide ;

- au-delà desquelles une valeur de variable d'état n'est plus calculable ou change ;

- qu'une évolution ne peut franchir, comme :
  - les principes de la thermodynamique ;
  - lois de conservation (lois fondamentales de l'Univers) ;
    exemples : conservation de l'énergie, de la charge électrique, du moment cinétique, etc.
  - le principe d'incertitude de Heisenberg [120] ;
  - le principe d'exclusion de Pauli [181].

Lois d'évolution

Une *loi d'évolution* décrit la manière dont un système se transforme et/ou se déplace lorsque ses conditions d'application sont remplies (et seulement tant qu'elles le sont, une loi d'interruption n'ayant pas interrompu l'évolution).

Une loi d'évolution permet ainsi de calculer la valeur d'une variable d'état d'un système en fonction d'une autre variable comme le temps, par exemple de la prévoir 1 seconde après le début d'une expérience.

- *Exemple 1 : évolution en fonction du temps*
  L'abscisse x d'un corps subissant une accélération g, lancé à l'instant t=0 à vitesse initiale v_0 d'une position x_0 sera, à l'instant t :

  $$x = ½gt^2 + v_0t + x_0.$$

  Une telle loi, toujours continue, prévoit donc toutes les conséquences d'une situation donnée aussi longtemps qu'elle s'applique.

  Remarques importantes

  - Une situation initiale d'un système a pour conséquence une évolution, non une situation conséquence ; c'est là une différence essentielle avec le paradigme d'évolution kantien par succession de situations distinctes (causes ou conséquences).
  - Si la loi est symétrique par rapport au temps (inchangée quand on remplace t par $–t$), elle permet aussi de calculer des valeurs du passé, c'est-à-dire de remonter des conséquences aux causes.
    Voir Principe de conservation de l'information d'un système fermé.

- *Exemple 2 : évolution indépendante du temps*
  La loi des gaz parfaits à température constante (Loi de Boyle-Mariotte [235]) relie le volume v d'un gaz à sa pression p par l'équation

  $$pv = \text{constante}.$$

  « La pression d'un gaz est inversement proportionnelle à son volume. »

Règles d'application des lois d'interruption et des lois d'évolution

Une loi d'évolution s'applique (à partir d'une situation initiale) tant qu'une loi d'interruption ne vient pas interrompre l'évolution pour la remplacer par une autre. Voir l'exemple du chauffage d'eau.

Une loi d'évolution prévoit ce qui arrivera si l'évolution a lieu, et aussi longtemps qu'elle a lieu.

Contrôle de l'évolution
L'application d'une loi d'interruption peut déclencher ou arrêter l'exécution d'une loi d'évolution : en ce sens-là, c'est une *loi de contrôle de l'évolution d'un système*.

- A chaque lancement d'une loi d'évolution, la loi d'interruption qui la contrôle lui communique les paramètres (valeurs initiales) d'exécution.

  Une loi d'évolution peut être arrêtée et relancée immédiatement avec de nouveaux paramètres.

- Tout objet naturel, simple ou complexe, considéré par l'homme, est sous le contrôle d'une loi d'interruption.

  Lorsque plusieurs objets interagissent ou ont des parties communes, leurs lois d'interruption sont coordonnées : elles ne se contredisent jamais, la nature agissant toujours selon une loi *globale* d'évolution cohérente. Il y a donc une unité logique de toutes les lois d'interruption de l'Univers, qui constituent donc une loi globale d'interruption qui doit donc être associée à la Loi globale d'évolution.

- La loi d'interruption d'un système, cas particulier réducteur de la loi globale d'interruption précédente, contrôle en permanence l'exécution d'un certain nombre de lois d'évolution, pour détecter la survenance de valeurs de variables d'état qui la feront réagir en lançant ou arrêtant certaines lois d'évolution.

  Un système donné peut évoluer selon plusieurs lois simultanées : dans la nature c'est ce qui se passe en général ; la réduction d'une évolution de système à une seule loi est une simplification arbitraire imposée par l'homme.

Exemple de mécanisme naturel de contrôle
La machinerie cellulaire du monde vivant est régie par le Contrôle de l'évolution.

- Les lois d'évolution de l'organisme vivant sont régies par des interprétations du code génétique (ADN) produisant des protéines.

  Exemple : la transmission d'excitations nerveuses des vertébrés passe par des connexions entre neurones appelées synapses en utilisant 13 mécanismes moléculaires, dont l'un avec 183 protéines différentes, le tout comptant environ 1000 protéines.

- Les lois d'interruption contrôlent l'interprétation de l'ADN (son *expression*) selon une logique codée dans l'ARN [240].

Les divers types de déterminisme

Les définitions suivantes, extraites de [12], sont de Daniel MARTIN.
Kant n'emploie pas le mot *déterminisme* dans la *Critique*. Ses définitions, extraites de [102], sont dans l'article Déterminisme et prédéterminisme de Kant.

Par ordre d'adéquation à un nombre croissant de phénomènes, il y a 4 types de déterminisme :

1. Le déterminisme *philosophique*, doctrine matérialiste définie par Laplace en 1814 (détails importants en [47]), postule à tort qu'une connaissance parfaite (mais hélas inaccessible) du présent et des lois d'évolution permettrait toujours de prévoir l'avenir et de reconstituer mentalement le passé qui y a conduit.

   Une prédiction est en effet possible pour certains phénomènes relevant d'une loi d'évolution, mais impossible pour d'autres comme la décomposition des substances radioactives et les fluctuations quantiques.

   Nous allons donc reprendre ci-dessous le problème de compréhension du présent et de prévision et prédiction de l'avenir d'une manière moins ambitieuse, en repartant de la causalité à la base du déterminisme philosophique et en abandonnant provisoirement ses promesses de prédiction et de reconstitution. Mais avant et pour préciser tout de suite notre objectif, voici une définition succincte du déterminisme *scientifique* actuel.

2. Le déterminisme *scientifique*, affirmant que toute situation (état d'un système physique) déclenche nécessairement et immédiatement une évolution selon les lois d'évolution (stables dans le temps et l'espace) qui s'appliquent à cet état. Ces lois d'évolution déterministes relèvent de la physique newtonienne (physique classique, telle qu'on la connaissait à la fin du XIXe siècle).

   Postulat du déterminisme scientifique :
   « L'évolution dans le temps d'un système physique est régie par deux postulats : le postulat de causalité et la règle de stabilité. »

   - *Le postulat de causalité*, condition nécessaire et suffisante :
     - ✓ Condition nécessaire
       - Toute situation (et toute évolution) a nécessairement une cause efficace (situation et évolution) qui l'a précédée et dont elle résulte ;
       - Rien ne peut exister sans avoir été créé auparavant, (à moins d'exister depuis le commencement de l'Univers).
     - ✓ Condition suffisante
       Il suffit que la cause efficace (situation) existe pour que la conséquence (évolution) ait lieu immédiatement (c'est une certitude).

     Exemple : je tiens une pierre dans ma main ;
     - Pour qu'elle tombe je dois la lâcher, condition nécessaire ;
     - Si je la lâche elle tombe, condition suffisante :
       la cause est alors aussi appelée *cause efficace*.

     Complément important :
     Tout changement de cause suffisante est régi par une loi d'interruption.

     Interprétation du postulat de causalité
     Dans certains cas favorables, le postulat de causalité répond aux besoins de la pensée rationnelle de comprendre et de prévoir :
     - La condition nécessaire permet *d'expliquer* au moins en partie une constatation (évolution ou situation), en remontant le temps jusqu'à sa cause ;

- La condition suffisante permet *de prévoir* une conséquence, en suivant le temps vers l'avenir depuis sa cause : l'évolution immédiate est déclenchée à coup sûr.

Le postulat de causalité fait partie des principes de l'entendement
K647 – "Si ce sont des principes de l'entendement (par exemple, celui de la causalité)…"

Ce postulat est utilisé si spontanément qu'on fait parfois l'erreur de considérer la (loi de) causalité comme un principe de la raison en général (voir Idées de la raison pure (usage régulateur des)). Or il n'y a de causalité que pour les phénomènes (cause efficace, appelée aussi efficiente ou suffisante), les causes matérielle, finale et formelle d'Aristote [43] n'étant pas soumises à une loi naturelle.

K632 – Comme Kant, le philosophe écossais David Hume [40] a constaté que le principe de causalité n'est pas un principe d'usage général de la raison : il ne peut donc aller au-delà de l'empirique (il ne s'applique qu'aux objets de l'expérience).

Voir ici :
- ✓ Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu ;
- ✓ Causalité et cause première ;
- ✓ Le principe régulateur de la raison qu'est l'Idéal de l'être suprême.

La conséquence physique de la cause est une évolution continue qui suit une loi de la nature aussi longtemps qu'elle s'applique, pas une situation finale à un instant arbitraire d'une chaîne de causalité kantienne.

(Noter la différence entre cette *conséquence-évolution* et la *conséquence-situation* de Kant, elle sera indispensable lorsque nous considérerons la physique quantique, aux lois décrites par la Mécanique quantique.)

- *La règle de stabilité* : les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets (uniformité, reproductibilité). Les lois physiques dont l'application est déclenchée par une cause donnée sont *stables*, elles sont les mêmes en tous lieux et à tout instant, même quand les circonstances changent.

Autre nom du déterminisme scientifique, donné par Kant comme par Schopenhauer [29] : *Principe de raison suffisante*. Voir : Nécessité de postuler le déterminisme pour rendre possible la représentation d'objets.

Dans ce texte, au-delà de ce point, les lois naturelles d'évolution ne peuvent plus être régies par le postulat de causalité ci-dessus, limité à la physique newtonienne ; nous allons devoir l'étendre : voir Précisions sur la causalité étendue.

3. Le déterminisme *statistique* (Daniel Martin [12]), affirmant que dans certains cas l'état à un instant *t* d'un système qui évolue est un élément d'un ensemble prévisible choisi selon une probabilité statistique prédictible. Exemples :
   - Le résultat d'un lancer de dé est un nombre choisi avec une probabilité de 1/6 dans l'ensemble {1, 2, 3, 4, 5, 6}.

- En Mécanique quantique, l'état d'un système (position, vitesse…) est un élément d'un ensemble, fini ou infini, de solutions de l'équation d'évolution de Schrödinger [64], qui régit son évolution dans le temps et l'espace.

Ce déterminisme généralise celui de la physique newtonienne ; il régit aussi les lois d'évolution de la physique quantique et de la physique relativiste.

Interprétation du caractère statistique des valeurs des variables d'état
Le caractère statistique ne doit pas être interprété comme des valeurs au hasard des variables d'état du système, mais comme un refus de la nature de nous donner des valeurs uniques exactes : l'électron en mouvement à un instant donné n'est pas à un endroit précis, *il est à un ensemble infini d'endroits à la fois, où chaque position est associée à une densité de probabilité de présence* ; *il n'a pas une vitesse précise, mais un ensemble infini de vitesses pondérées par une densité de probabilité*. A l'échelle atomique, la notion de trajectoire précise d'une particule n'a pas de sens.

4. Le déterminisme *étendu* (Daniel Martin) regroupant le déterminisme scientifique, le déterminisme statistique, la relativité et le principe de conservation de la quantité d'information pour régir *toutes* les lois d'évolution de la physique.

Ont utilisé des notions voisines : Schopenhauer (la *volonté de vivre*) [36], et Nietzsche [48] (la *volonté de puissance*) [34] ; ce sont des formes de déterminisme.

Complément important sur le déterminisme étendu

Déterminisme étendu : une vision globale.

Causalité étendue

Certains philosophes appellent la causalité ci-dessus *cause efficace ou cause efficiente* ; Schopenhauer l'appelle *Principe de raison suffisante du devenir*. Mais parce qu'elle définit la conséquence d'une situation-cause comme une évolution (au lieu d'une situation-conséquence) nous l'appellerons *causalité étendue*.
Voir les Précisions sur la définition de la causalité étendue.

Le déterminisme n'entraîne pas la prévisibilité et exclut le hasard

Prudence : la nature déterministe des lois d'évolution physique n'entraîne pas la prévisibilité algorithmique (par raisonnement et/ou calcul) de toutes les évolutions, bien qu'elle exclue le hasard (possibilité pour la nature de « faire n'importe quoi » ou, dans une situation donnée, de réagir d'une façon différente d'une fois sur l'autre).

Une évolution prévisible est régie par une loi de causalité : elle est donc déterministe. Mais réciproquement, une loi d'évolution déterministe n'entraîne pas nécessairement la prévisibilité des évolutions ; par exemple :

- En mécanique des fluides elle peut entraîner des raisonnements trop complexes, sans solution mathématique calculable ;
- En astronomie les orbites des astéroïdes ne peuvent être prédites trop longtemps à l'avance, faute de données initiales de précision infinie ;
- Des calculs de nombres comme π et racine de 2, faisables avec une précision arbitraire, sont donc déterministes ; pourtant, connaissant leurs N premières décimales, on ne sait en déduire la N+1ème pour aucun N.

Bien qu'il y ait des phénomènes physiques à évolution non calculable par l'homme, la nature n'hésite jamais : tout état non figé d'un système entraîne automatiquement et immédiatement son évolution naturelle. La nature, elle, « sait toujours ce qu'elle doit faire » parce qu'elle suit la Loi globale d'évolution ; voir Déterminisme étendu : une vision globale.

Pour plus de détails, voir [12] et *Liberté d'échapper aux lois de la nature, hasard et prédictibilité*.

Voir aussi :

- Conditions de possibilité des évolutions de systèmes (thermodynamique [119], invariances, constantes de l'Univers…) ;
- Conclusion sur la causalité et le déterminisme ;
- Le déterminisme n'entraîne pas la prévisibilité ;
- L'erreur de ceux qui croient que certaines choses existent ou arrivent par hasard ;
- *Hasard ou imprédictibilité ?*

Déterminisme et philosophie kantienne des lois de la nature

Kant affirme le déterminisme des lois de la nature

Voir d'abord Représentations et réalité des phénomènes extérieurs.

K194 - "L'ordre et la régularité [qualité de ce qui est conforme à une loi, à une règle], c'est donc nous-mêmes qui les introduisons dans les phénomènes que nous appelons nature, et nous ne pourrions les y trouver si nous ou la nature de notre esprit ne les y avaient mis originairement."
Voir Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

Kant rappelle là que les lois de la nature sont en fait des modèles de comportement, introduits par l'homme pour *comprendre* les phénomènes dont nous sommes conscients et *prévoir* leur évolution, régie par le déterminisme.
L'ordre dont Kant parle signifie *absence de hasard*, tout phénomène étant déterministe, c'est-à-dire régi par des lois : la nature ne fait jamais n'importe quoi.
La régularité des phénomènes est leur conformité aux lois de la nature.

Dans K194, Kant poursuit le paragraphe précédent en expliquant que le déterminisme des évolutions que nous voyons dans la nature (Kant cite "l'unité" et la "liaison des phénomènes") correspond à une faculté de notre esprit, lorsqu'il se montre capable de connaître et de comprendre les lois d'évolution.
Il affirme donc, contrairement à Platon [49] dans son mythe de la caverne, que l'homme peut modéliser le monde qu'il perçoit par ses phénomènes, et prédire l'évolution de ces phénomènes en appliquant les lois déterministes de la nature que ses observations lui ont suggéré… à condition d'observer ces phénomènes et de raisonner sur eux en renonçant à prendre en compte l'inaccessible réalité physique.

K285 – Toute situation (état d'un système) résulte nécessairement d'un phénomène (cause physique et perceptible) suivant les lois de causalité de la nature. Le seul critère de nécessité d'un état particulier est la possibilité d'une expérience.

Affirmation du déterminisme par sa causalité
K285 – "Tout ce qui arrive est déterminé *a priori*, phénoménalement, par sa cause." C'est là une affirmation du *déterminisme* sans exception des évolutions physiques et un rejet du hasard.

Décrit en détail dans [12], le hasard auquel l'homme croit est le plus souvent un effet de son ignorance ou de la complexité des systèmes qui empêche leur mise en formules : Kant a raison de dire qu'il n'existe pas dans les lois physiques de la nature. Même les lois d'évolution de la Mécanique quantique (notamment l'équation fondamentale de Schrödinger [64]) sont parfaitement déterministes, bien que certaines de leurs variables aient des distributions de valeurs probabilistes.

Voir aussi Une chose en général ne peut être une cause, concept réservé à l'expérience.

Kant : tous les phénomènes de la nature sont déterministes, même ceux du vivant

Pour Kant, non seulement les phénomènes naturels sont déterministes, sans hasard, mais même *la pensée* de l'homme et *ses sens* (fonctionnant exclusivement avec des mécanismes physiologiques, donc soumis aux lois de la physique) ne commettent pas d'erreur :

(Citation de K329)
"Aucune force de la nature ne peut par elle-même s'écarter de ses propres lois. Raison pour laquelle ni l'entendement par lui-même (sans subir une influence venue d'une autre cause) ni les sens par eux-mêmes ne commettent d'erreur.

- L'entendement ne le peut pas parce que, s'il agit simplement conformément à ses lois, l'effet (le jugement) doit nécessairement s'accorder avec ces lois. Or, c'est dans l'accord avec les lois de l'entendement que consiste la dimension formelle de la vérité.
- Dans l'intuition des sens il n'y a absolument aucun jugement, ni un jugement vrai, ni un jugement faux."

(Fin de citation)

Complément
Nécessité de postuler le déterminisme pour rendre possible la représentation d'objets

Origine des jugements faux en fin d'entendement

Pour expliquer pourquoi les fonctions sans défaut logique des sens et de l'entendement peuvent aboutir à un jugement faux en fin d'entendement, Kant fait intervenir une fonction psychique perturbatrice de l'entendement, la sensibilité.

> (Suite de la citation de K329 précédente)
> "Dès lors, puisque nous ne disposons d'aucune autre source de connaissance en dehors de ces deux-là [l'entendement et les sens], il en résulte que l'erreur ne peut être produite que par l'influence inaperçue de la sensibilité sur l'entendement, sous l'effet de quoi il arrive que les principes subjectifs du jugement viennent se confondre avec les principes objectifs et les font dévier de

leur destination…"
(Fin de citation)

Voici comment Kant explique cela.

Le sentiment, effet de la représentation sur le sujet, appartient à la sensibilité

(Citation de [60] page 10)
"On peut en général définir la sensibilité : le subjectif de nos représentations, car l'entendement rapporte primitivement les représentations à un objet, c'est-à-dire qu'il ne pense une chose que par leur moyen.

Or le subjectif de nos représentations peut être de telle sorte qu'il puisse aussi se rapporter à un objet pour le reconnaître (quant à la forme ou quant à la matière, et dans le premier cas on l'appelle intuition pure, dans le second sensation) ;
et alors la sensibilité, comme capacité d'avoir des représentations pensées, est le sens.

Ou bien le subjectif des représentations ne peut constituer aucun élément de la connaissance, parce qu'il ne renferme que le simple rapport [subjectif] au sujet, sans rien contenir qui puisse servir à la connaissance de l'objet ;
et dans ce cas la capacité représentative s'appelle sentiment.

Le sentiment comprend l'effet de la représentation (sensible ou intellectuelle) sur le sujet, et appartient à la sensibilité, quoique la représentation même ne puisse appartenir qu'à l'entendement ou à la raison."
(Fin de citation)

Retenons que le sentiment qu'inspire une représentation (et le concept, le jugement ou la connaissance que son interprétation en déduit) peut perturber l'entendement ainsi que la raison. Kant le dit ainsi :

La sensibilité est source de connaissances en même temps que d'erreurs
K330 note * - "La sensibilité, soumise à l'entendement en constituant l'objet auquel celui-ci applique sa fonction, est la source de connaissances réelles. Pour autant, cette même sensibilité, en tant qu'elle exerce une influence sur l'acte même de l'entendement et le détermine à juger, est le fondement de l'erreur."

C'est l'imagination qui perturbe la synthèse de l'entendement
C'est là une accusation de la sensibilité qui n'explique pas *comment* elle perturbe la synthèse de l'entendement. Or cette perturbation ne peut résulter que d'un détournement de la conscience de soi, dont l'unité assure le fonctionnement correct de la synthèse. Ce détournement ne peut provenir que d'une seule fonction, l'imagination :

K330 – "…l'apparence empirique (par exemple de l'illusion d'optique) qui se produit *à* l'occasion de l'usage empirique des règles, au demeurant justes, de l'entendement et à travers laquelle la faculté de juger est égarée par l'influence de l'imagination ;"

L'exaltation de l'esprit est une forme de délire
K294 – "[L'entendement] est le pays de la vérité (nom fascinant), entouré par un océan vaste et agité de tempêtes, siège propre de l'illusion, où maints bancs de brouillard et maints blocs de glace bientôt fondus font croire de façon trompeuse à des terres nouvelles et, abusant sans cesse par de vaines espérances le navigateur exalté à la perspective de nouvelles découvertes, l'empêtrent dans des aventures auxquelles il ne peut jamais renoncer, mais qu'il ne peut pourtant jamais non plus conduire à leur terme."

Voir :

- Apparence – Apparence empirique - De l'apparence transcendantale.
- Cause et causalité ;
- Nécessité des choses (postulat) ;
- Règles.

Principe fondamental de la soumission des changements à des lois
K237 – "Toutes les lois de la nature sont soumises à des principes supérieurs de l'entendement, puisqu'elles se bornent à les appliquer à des cas particuliers du phénomène."
Voir Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

Kant postule là que les lois d'évolution de la nature relèvent du déterminisme et que l'homme peut les connaître, donc prévoir les évolutions ; il n'y a donc ni hasard ni intervention de cause surnaturelle. Le présent est déterminé par le passé et détermine l'avenir. C'est la vision de l'Univers partagée par Newton [46] et Laplace [47], qui ne sera remise en cause que par la Physique quantique et la Relativité.

Tout ce qui arrive dans un contexte donné devait arriver, et doit se reproduire si les conditions de ce contexte se reproduisent
K286 – "Tout ce qui arrive est hypothétiquement nécessaire [devait arriver] : c'est là un principe fondamental qui soumet dans le monde le changement à une loi, c'est-à-dire à une règle s'appliquant à l'existence nécessaire, sans laquelle règle il n'y aurait pas même de nature [c'est-à-dire de lois régissant tous les objets de l'expérience, et l'ensemble des phénomènes]."

> Kant rappelle là que le déterminisme des lois *est postulé* par l'homme :
> ayant constaté que « les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets », l'homme généralise par induction ce comportement. Le déterminisme n'est pas démontrable ; dans Apparition on spécule même sur la possibilité de *situations sans cause* et leurs conséquences, ainsi que l'existence d'*évolutions sans cause autre que l'instabilité*, comme les fluctuations d'énergie conformes au principe d'incertitude de Heisenberg [70].

Contrainte d'action d'une cause efficiente
L'action d'une cause efficiente est régie par les lois de la physique. Elle commence, se déroule et s'achève dans l'espace de l'Univers et le temps de l'Univers, aucun franchissement des frontières de l'espace-temps n'étant possible car il contient tout ce qui existe, a existé et existera.

Déterminisme étendu : une vision globale
Cet article complète la définition du déterminisme étendu.

Principe de conservation de l'information d'un système fermé

Le paradigme de la causalité étendue du déterminisme étendu est conforme au *principe de la conservation de l'information d'un système fermé*. Voici les détails.

- *Etat d'un système fermé à un instant donné*
  A un instant donné, l'état (la situation) d'un système fermé est *complètement* décrit par des variables de forme, de position, de mouvement, d'interaction, de masse, de charge électrique, d'impulsion, de spin, etc.
  - Les variables *externes* décrivent la relation du système à son environnement ; exemples : sa masse et sa charge électrique.
  - D'autres variables sont *internes*, comme les forces de liaison entre ses divers composants.

  Certaines variables sont de type numérique, d'autres de type vectoriel, d'autres encore de type booléen (vrai/faux, on dit aussi *logique*), etc.

- *Information descriptive d'un système à un instant donné*
  C'est l'information contenue dans les variables de son état. Elle permettrait théoriquement de le reconstruire si on disposait de l'énergie nécessaire : on connaîtrait chaque atome avec les valeurs de ses variables d'énergie, de position et de déplacement, les champs de force et rayonnements en chaque point du système, etc.

  Lire ici Les lois de la nature agissent par des forces, spontanément et instantanément.

- *L'équation universelle d'évolution de Schrödinger, symétrique par rapport au temps*
  (Suppose lu Principe de conservation de l'information d'un système fermé)
  Or l'évolution dans le temps et l'espace de l'état physique d'un système, petit ou grand, dans un champ de potentiel est régie par l'équation de Schrödinger [64], équation fondamentale de la Mécanique quantique. Cette équation déterministe est symétrique par rapport au temps : lorsqu'à partir d'un état B d'un système à l'instant t_2 on y inverse le sens d'écoulement du temps (comme si on « passait le film des événements à l'envers »), on retrouve à un instant t_1 qui précède t_2 l'état A qu'il avait.

  Cela ne veut pas dire qu'on peut changer le sens de l'écoulement du temps dans l'Univers physique (notamment parce que la thermodynamique [119] l'interdit dans les systèmes macroscopiques), mais seulement qu'on peut reconstituer théoriquement l'information qui décrit un état quelconque du passé d'un système fermé. C'est une conséquence de l'existence postulée d'une *Loi générale d'évolution de la nature*, réversible et stable dans le temps : tout se passe comme si la nature gardait l'information qui a déclenché l'évolution ayant abouti à l'état présent chaque fois que le système n'a pas subi de décohérence ou de décomposition.

- *Conservation de l'information d'un système fermé*
  Cet état passé reconstitué avec l'équation de Schrödinger est unique : il n'y a eu, à l'instant $t_1 < t_2$ qu'un seul état, A, qui est devenu B ; la chaîne de causalité de

l'évolution passée du système est unique, conformément au postulat de causalité.

Conséquence pour les raisonnements de Kant sur les régressions causales
La régression incomplète remontant une chaîne de causalité de situations vers une cause initiale inconditionnée inaccessible est un paradigme malheureux, à remplacer par celui d'une Loi d'évolution continue dont on considère la valeur lors du Big Bang.

- *La conservation de l'information est une propriété générale*
  Toutes les équations des lois physiques d'évolution de la mécanique macroscopique (comme les lois de Newton [115]), de la mécanique quantique, de l'électromagnétisme, et de la relativité (gravitation) sont réversibles par rapport au temps - à de rarissimes exceptions près non encore expliquées :
  - Lorsqu'un corps céleste disparaît dans un trou noir, l'information qui le décrivait disparaît *peut-être* (si elle est conservée on n'est pas encore sûr de l'endroit, peut-être à la surface de l'horizon du trou noir) ;
  - L'expansion de l'Univers, également irréversible et en plus accélérée, est due à un champ de force encore inconnu, celui de l'énergie sombre (dark energy).

  Cette réversibilité est due au fait que :
  - Les deux seules forces fondamentales intervenant dans une évolution macroscopique, la force électromagnétique et la force de gravitation, sont continues et symétriques par rapport au temps ; les deux autres forces n'interviennent que dans des lois d'interruption.
    Voir *Lois d'évolution et lois d'interruption.*
  - Les évolutions à l'échelle atomique, régies par l'équation fondamentale de Schrödinger [64] et l'Electrodynamique quantique (théorie de l'évolution à l'échelle du noyau atomique, analogue à la Mécanique quantique pour l'échelle atomique), sont également symétriques par rapport au temps.

Evolutions qui empêchent la conservation de l'information
L'information préservée par les lois d'évolution peut être altérée par certaines déstructurations physiques, comme :

- La décohérence d'un système à l'échelle atomique en superposition cohérente d'états (par exemple suite à l'intervention dans le système d'une mesure par un objet macroscopique, intervention avec une énergie colossale par rapport à celle du système – et en plus non chiffrée) ;
- La décomposition d'un noyau atomique (par instabilité radioactive ou par choc avec une particule de haute énergie) ;
- L'absorption d'une étoile par un trou noir.

Cette déstructuration peut se produire d'une manière telle qu'on ne sait plus où l'information est stockée, ni même si elle existe toujours : c'est une transformation du système déclenchée par l'action d'une loi d'interruption, transformation qui est suivie d'actions de lois d'évolution sur les parties résultant de la décomposition.

- Dans les cas ci-dessus de la décohérence et de la décomposition, on sait prédire parfaitement l'ensemble des résultats possibles ; mais on ne peut prédire

quel(s) élément(s) de cet ensemble résulte(nt) de la déstructuration – et dans quel(s) état(s) d'énergie - que si on connaît exactement l'énergie de l'événement brutal qui la produit.

- Dans le cas de l'absorption de matière par un trou noir la prédiction complète du résultat bute sur une limite de la science actuelle, l'absence de théorie unifiant Relativité générale et Mécanique quantique.

Conséquence fatale pour le déterminisme philosophique de Laplace

Laplace était un mathématicien génial, spécialiste de mécanique céleste. En pensant au déterminisme [47], il avait en tête le mouvement parfaitement prévisible et mathématiquement réversible d'une planète, mouvement régi par les lois de Newton [115] et réputé "peu perturbé par les autres astres" à une époque ou Henri Poincaré [101] n'avait pas encore publié sa théorie du chaos [12] : si dans les équations de l'ouvrage *Théorie du mouvement et de la figure elliptique des planètes* (1784) de Laplace on change le sens du temps, le « film des déplacements sur l'orbite passe à l'envers ».

Laplace ne connaissait pas la décomposition radioactive, *qui se produit sans cause apparente* et constitue un contre-exemple fatal à son déterminisme philosophique. Mais ce déterminisme philosophique devient plus acceptable si on en remplace la causalité traditionnelle par notre causalité étendue, qui régit *tous* les phénomènes parce qu'elle prend en compte le postulat de causalité avec loi d'interruption, l'équation de Schrödinger [64] et son déterminisme statistique, ainsi que la Relativité générale :

- *Evolutions multiples simultanées*
  Dans le sens *présent vers avenir*, la chaîne de causalité unique devient une arborescence à l'échelle atomique parce qu'à chaque fois qu'intervient une décohérence la nature choisit un des états finaux possibles *de façon non prévisible :* c'est un des cas où le déterminisme des évolutions n'entraîne pas leur prédictibilité.

  (La décohérence est la transformation d'un système en superposition d'états quantiques en système à état unique (exemple de la molécule d'ammoniac)).

  Choix d'un état final unique par décohérence
  La décohérence est une transformation due à l'interférence entre des forces de l'échelle macroscopique (comme celles de l'agitation thermique) et le système superposé à l'échelle atomique, interférence qui n'est pas régie par une loi physique particulière. C'est pourquoi l'état unique final observé ne peut être prévu : on sait seulement qu'il correspond à une des valeurs propres de l'ensemble des états superposés.

- Dans le sens *présent vers passé*, la chaîne de causalité reste unique parce que chaque superposition d'états quantiques n'a qu'un seul prédécesseur.

Pour aller au fond des choses sur la décohérence il faudrait prendre en compte la théorie du *Déterminisme arborescent à univers parallèles de Hugh Everett III* [12].

Limites du déterminisme étendu

Exemples

- Certaines évolutions ne sont pas prévisibles par calcul, bien que régies par la Loi globale ;
- Le principe d'incertitude de Heisenberg [120] :
  - permet une instabilité d'énergie dans les fluctuations quantiques,
  - limite la précision de certains groupes de mesures.
- La portée d'une loi du déterminisme étendu diffère d'une loi à une autre :
  - La loi d'attraction universelle et la loi de Coulomb ont une portée infinie, tandis que la loi d'interaction forte a une portée de l'ordre du fermi ;
  - La structure d'un cristal a parfois des symétries à grande distance, et parfois des symétries par atomes adjacents.
- Il faut peut-être restreindre la causalité pour permettre des apparitions.

Point d'étape sur le déterminisme

Nous savons à présent que :

- Le déterminisme philosophique de 1814 ne peut prévoir l'avenir lorsqu'intervient une loi d'interruption interrompant une évolution commencée (exemple : décomposition radioactive, due à une forme de causalité inconcevable pour lui, l'instabilité des noyaux atomiques prévue par la Mécanique quantique.)

  L'avenir n'est prévisible que pour les systèmes régis seulement par une loi *d'évolution*, et seulement tant qu'intervient cette même loi.
- Le déterminisme scientifique ne peut prévoir les évolutions multiples comme la superposition d'états prévue par la Mécanique quantique ; c'est pourquoi il a été remplacé par le déterminisme statistique, dont il est un cas particulier.

Mais il reste un problème : l'absence d'une synthèse de la Mécanique quantique et de la Relativité générale, comme si ces deux outils de prédiction des évolutions ne s'appliquaient pas à la même nature, comme si celle-ci avait deux familles de lois.

La solution philosophique de ce problème d'unification est simple en postulant le déterminisme étendu : *les évolutions de la nature sont toutes régies par une seule et même loi, dont nos diverses lois physiques ne sont que des points de vue réducteurs d'une réalité globale unique*. Abordons à présent ce problème.

Loi globale d'évolution de la physique du déterminisme étendu

C'est l'homme qui définit a priori les lois d'évolution de la nature, qui n'ont jamais d'exception. Et il modifie et remplace ces lois chaque fois que le progrès de ses connaissances l'exige pour décrire ces évolutions de manière plus parfaite.

> *Exemple* : Pour l'humanité, l'orbite d'une planète a d'abord été un cercle autour de la Terre, puis la résultante d'épicycles de Ptolémée [99], puis des ellipses de Kepler [45], puis des ellipses corrigées par la Relativité générale (comme pour l'anomalie de l'orbite de Mercure : 43 secondes par siècle). On a ensuite tenu compte du chaos d'Henri Poincaré [101] dû aux perturbations par attraction des autres planètes, et aujourd'hui on espère utiliser la pression des radiations lumineuses du Soleil pour dévier des météorites risquant de percuter la Terre.

Les diverses lois physiques de cet exemple sont des approximations successives d'une même Loi globale des mouvements des corps du système solaire, pas des lois indépendantes ni des lois contradictoires.
(Explication et justification : Conclusion sur la causalité et le déterminisme)

Lire ici Causalité globale pour comprendre la suite.

Postulat de causalité de la nature tout entière
Compte tenu de l'existence d'une causalité globale, nous sommes donc en droit de postuler, par induction, que **la physique tout entière est régie par une loi d'évolution globale**, dont nous ne savons formuler que des cas particuliers réducteurs. Contrairement au déterminisme qui n'entraîne pas toujours la prédictibilité, la Loi globale « sait toujours quoi faire et le fait instantanément » : elle résulte d'une *causalité de la nature tout entière* qui rend les évolutions toujours prévisibles pour elle.

Point de vue de Kant sur l'existence d'une loi globale d'évolution

(*Deuxième analogie de l'expérience : Principe de la succession chronologique suivant la loi de causalité – Critique* 2ème édition K258)
"Tous les changements se produisent d'après la loi de la liaison de la cause et de l'effet".

Complément
Démarche d'unité systématique de l'expérience à l'entendement, puis à la raison.

Propriétés de la Loi globale d'évolution

Voir Loi fondamentale de la continuité des synthèses de tous les changements de Kant.

La loi globale est ininterrompue et continue dans le temps comme dans l'espace
Pour raisonner plus facilement nous utilisons la notion *d'état d'un système à l'instant t* (situation), état représenté par l'ensemble des valeurs de ses variables descriptives ; c'est sur des séries de telles situations que Kant raisonne avec ses chaînes de causalité et ses régressions.

La causalité ne cessant jamais, nulle part :

- la Loi globale n'a pas de durée ou de circonstances où elle ne s'applique pas ;
- son application à un état donné d'un système est instantanée (sans délai) ;
- et cette application est toujours continue, par rapport au temps comme par rapport à l'espace.

  Comme le dit Kant, toute évolution respecte des principes :

  - Principe d'absence de sauts ;
  - Principe d'absence de hiatus ;
  - Principe d'absence de hasard ;
  - Principe d'intelligibilité mais *sans garantie de prévisibilité* :
    - ✓ Le déterminisme n'entraîne pas la prévisibilité ;
    - ✓ Le déterminisme n'entraîne pas la prévisibilité et exclut le hasard.

Différence entre les modèles d'évolution de Kant et de la Loi globale
Voir d'abord Conséquence d'une cause.

La Loi globale *continue* d'évolution remplace la chaîne de *situations distinctes* de Kant, parcourue un chaînon à la fois en allant d'une cause à sa conséquence ou en régressant d'une conséquence à sa cause.

L'existence de la loi continue permet de prédire l'évolution future ou de reconstituer les situations passées pour toute date où cette loi s'applique, fut-elle infiniment distante vers l'avenir ou vers le passé, en évaluant au besoin une limite.

On a ici remplacé le postulat d'existence d'un état premier, limite inaccessible d'une série infinie d'états passés, par un état limite d'une fonction continue ou son état à une date arbitrairement choisie. Un tel état existe nécessairement, car s'il n'existait pas notre situation actuelle (sa conséquence) ne pourrait exister, ce qui est absurde.

Voir Reconstitution d'une situation passée (régression) (important !).

Notre science actuelle permet la possibilité d'un Univers infiniment âgé, par exemple si on conjecture l'existence de multivers [30].

Tout système évolue sans cesse
La Loi globale d'évolution s'appliquant toujours, partout et instantanément, un système n'arrête jamais d'évoluer. Exemples :

- A tout instant un système est soumis à une ou plusieurs des 4 forces fondamentales :
  - Gravitation : attraction des masses régie par la *loi de Newton* ;
  - Force électrique produisant des champs électrique et électromagnétique, régie par *l'électrodynamique quantique* (QED) ;
  - Interaction faible : cohésion / décomposition de particules atomiques régie par la *théorie électrofaible* avec des renormalisations) ;
  - Interaction forte (cohésion des quarks d'un noyau par échange de gluons, régie par la *chromodynamique quantique* (QCD).

  La gravitation agit à distance sur toutes les masses, dans tout l'Univers, par des forces entraînant ou modifiant des mouvements ; la Relativité générale montre qu'elle déforme aussi l'espace et la vitesse d'écoulement du temps, change l'énergie des masses, etc.

  Le champ électrique agit *dans* tout atome, entraînant des mouvements d'électrons sur des trajectoires probabilistes appelées *orbitales*.

  Les photons (particules électromagnétiques de masse nulle) sont incapables de s'arrêter, n'existant que lors de déplacements à la vitesse de la lumière.

  Seules les deux premières forces ci-dessus, la gravitation et la force électrique, sont des forces d'évolution en fonction du temps, régies par le déterminisme ; les deux autres sont régies par des lois d'interruption d'équilibre, qui ne prévoient que des évolutions par rupture comme la décomposition radioactive et la

décomposition des mésons et baryons avec génération de paires quark-antiquark.

Le déterminisme des évolutions ne s'applique donc qu'aux deux premières lois, qui régissent l'ensemble de la physique macroscopique et satisfont le Principe de conservation de l'information d'un système fermé.

- La température n'existe que sous forme d'énergie cinétique :
  - Tout atome d'un solide vibre sans cesse en translation et/ou rotation ;
  - Toute molécule d'un gaz ou d'un liquide se déplace sans cesse, en heurtant d'autres molécules ou des obstacles fixes.

  L'arrêt de ces mouvements dus à la température n'est concevable qu'au zéro absolu (-273.15°C), température limite inatteignable.

- Dans l'Univers il n'existe aucun corps fixe, aucun repère stable. Les astronomes choisissent arbitrairement comme repaire les « directions fixes » de galaxies lointaines. L'Univers lui-même est en expansion incessante depuis le Big Bang, expansion qui en plus accélère.

  Du fait de l'expansion, la longueur d'une règle (un double-décimètre, par exemple) augmente avec l'espace qu'elle occupe. Du coup, la longueur d'onde d'une lumière émise il y a des milliards d'années augmente spontanément, l'énergie de ses photons baissant ; seule reste constante la vitesse de la lumière.

Complétude, non-redondance, cohérence

- La Loi globale est *complète* : elle couvre toutes les situations possibles (exhaustivité), déclenchant à chaque fois une évolution appropriée ; ce postulat est nécessaire pour éviter des problèmes de cohérence. En effet :
  - Si *une région* de l'Univers n'avait pas de loi d'évolution à un instant donné - c'est-à-dire si elle n'évoluait pas (ou plus), ou si elle évoluait au hasard – il y aurait des problèmes de cohérence avec l'évolution de son environnement, qui se poursuit : des lois physiques seraient violées.
  - L'hypothèse selon laquelle *tout l'Univers* (régi aujourd'hui par une Loi globale d'évolution) cesserait d'évoluer (situation qui serait une « Fin des temps ») a été envisagée par des physiciens sur le plan thermodynamique, mais à très long terme (des milliards de siècles) [225].
  - L'hypothèse d'évolution de la Loi globale vers des lois physiques d'évolution au hasard est une spéculation fantaisiste.

- La loi globale est *stable* dans l'espace et le temps : comme la causalité qu'elle traduit, la loi globale d'évolution est la même partout dans l'espace, reste la même lorsque le temps passe et s'applique à toutes les situations.

  L'existence de cette loi implique celles de constantes et de symétries :
  - Il y a un certain nombre de constantes de l'Univers (vitesse de la lumière c ; charge de l'électron e, constante de Planck $\hbar$, etc.) ;
  - La physique respecte un certain nombre de « symétries » (lois de conservation, invariances comme la conservation de la charge électrique et le Principe de conservation de l'information d'un système fermé.).

- La loi globale est donc *universelle* dans l'espace, le temps et les objets de matière-énergie auxquels elle s'applique.
- La Loi globale est *unique* : il n'y a pas de situation dans laquelle deux évolutions différentes sont possibles ;
  - Les évolutions distribuées selon une loi de probabilité comme le lancer de dé sont une vision statistique d'un grand nombre d'évolutions régies par le déterminisme scientifique, comme la température du liquide d'un flacon est une moyenne résultant des énergies cinétiques de ses molécules.
  - Les évolutions multiples simultanées (Mécanique quantique) sont toujours vers une superposition d'états.
- La Loi globale est *cohérente* : aucune évolution déclenchée ne contredit, par son résultat, une évolution décrite autrement. Exemples :
  - Le principe de Fermat donne les mêmes résultats optiques que la loi de la réfraction de Descartes ;
  - Aucune évolution ne viole les lois de conservation (d'énergie, de charge électrique, de moment cinétique, etc.).
- La Loi globale *conserve l'information du passé*, permettant des régressions théoriques jusqu'au Big Bang ; voir Principe de conservation de l'information d'un système fermé.

Complément important : Conclusion sur la causalité et le déterminisme.

Conséquences philosophiques de cette évolution universelle incessante

La causalité naturelle ne peut être représentée de manière réaliste qu'en tant que loi continue (ininterrompue) d'évolution. A l'échelle de l'Univers, c'est la Loi globale. A l'échelle d'un système dont on choisit de suivre une partie de l'évolution (c'est-à-dire certaines variables d'état seulement), c'est une de nos lois physiques habituelles, décrivant l'évolution continue à partir d'un instant arbitraire pendant tout le temps où elle s'applique avec les données initiales fournies.

Différence entre cette évolution par loi naturelle et l'évolution par chaîne de causalité
Kant définit le temps comme une suite de situations distinctes considérées par notre esprit pour un phénomène donné :

> K420 – "Le temps est en soi une série (et la condition formelle de toutes les séries), et il y a donc lieu d'y distinguer *a priori*, relativement à un présent donné, le passé comme conditions [de ce présent dont il est la conséquence]."

Ce paradigme « chaîne de causalité », avec ses états successifs distincts que Kant essaie parfois de compter sans y parvenir à l'infini, est source d'erreurs par rapport à l'évolution réelle continue des phénomènes de l'Univers.

Déterminisme et prédéterminisme de Kant
Source : [102] - *La Religion dans les limites de la Raison* page 46, note 1
La conscience de la loi morale précède en nous la liberté de la volonté, et la détermine car la loi morale est un précepte inconditionné.

> [La loi morale est un principe absolu qui détermine la volonté de l'homme. La liberté de vouloir de celui-ci n'ira pas contre cette loi.]

Chacun peut s'en convaincre en se demandant s'il "a conscience, d'une façon sûre et immédiate, d'avoir une faculté qui permette de surmonter par le ferme propos tous les mobiles, quelque grands qu'ils soient, incitant à la transgression. Chacun devra avouer qu'il ne sait pas si, tel cas se présentant, il ne faiblirait pas dans sa résolution. Et pourtant le devoir commande inconditionnellement : *tu demeureras* fidèle à la loi ; et l'homme a raison d'en *conclure* qu'il doit *pouvoir* agir ainsi et que par conséquent sa volonté est libre.

> [L'homme a le pouvoir d'agir dans le respect de la loi morale, donc sa volonté de le faire est libre.]

Ceux qui prétendent faussement que cette propriété impénétrable est tout à fait compréhensible forgent une illusion avec le mot *déterminisme* (en ce qui regarde la thèse de la détermination de la volonté par des raisons internes suffisantes), comme si la difficulté consistait à concilier le déterminisme et la liberté, ce à quoi personne ne pense ;

> [La liberté de la volonté est un pouvoir que l'homme ne peut s'expliquer. S'il prétend le contraire en attribuant la détermination de la volonté à une faculté de son esprit, il se trompe : le problème n'est pas de concilier déterminisme des fonctions de l'esprit (logique de leur fonctionnement, notamment dans l'aperception) et liberté (par rapport aux lois de la nature).
>
> *Kant définit ici le déterminisme comme une cause suffisante*, une logique de fonctionnement de l'esprit qu'on croirait à tort capable de régir sa volonté, alors que celle-ci est régie par une loi morale supérieure à toute logique de fonctionnement.]

mais comment le *prédéterminisme*, selon lequel les actions volontaires, en tant qu'événements, ont leurs raisons déterminantes dans le *temps antérieur* (qui, ainsi que ce qu'il renferme, n'est plus en notre pouvoir) est-il conciliable avec la liberté, selon laquelle il faut que l'action, tout aussi bien que son contraire, soit, au moment du devenir, en la puissance du sujet : voilà ce que l'on veut savoir et ce qu'on ne saura jamais.

> [Kant introduit ici une étape préliminaire du déterminisme, le prédéterminisme, cause efficiente nécessaire antérieure à l'action déterministe, pour souligner l'antinomie de cette étape avec la liberté. Il propose la solution suivante basée sur un pouvoir divin :]

(Il n'y a aucune difficulté à concilier le concept de la *liberté* avec l'idée de Dieu en tant qu'être *nécessaire*, parce que la liberté ne consiste pas dans la contingence de l'action (en vertu de laquelle cette action n'est pas déterminée par des motifs), c'est-à-dire dans l'indéterminisme (en vertu duquel il faudrait que Dieu puisse également accomplir le bien ou le mal pour que son action doive être appelée libre), mais bien dans la spontanéité absolue qui seule est en péril avec le prédéterminisme où la raison déterminante de l'action est *dans le temps passé*, si bien par suite qu'actuellement l'action n'est plus en *mon* pouvoir, mais dans la main de la nature, et que je suis irrésistiblement déterminé : or, comme en Dieu on ne peut concevoir aucune succession de temps, cette difficulté tombe alors d'elle-même.)
(Fin de citation – Complément : [216])

Point de vue opposé sur ce libre arbitre humain : [123] - Les 3 déterminants des valeurs humaines selon la psychologie cognitive.

Compléments

- Le devoir doit être une nécessité pratique inconditionnée de l'action ;
- La philosophie doit fournir les principes de domination des inclinations par la raison.

Devoir

Selon le dictionnaire [13]

- Le *verbe transitif* devoir désigne ce dont le sujet est tenu de s'acquitter envers quelqu'un ou envers quelque chose.
- Le *substantif* devoir désigne un impératif de conscience, considéré dans sa généralité, qui impose à l'homme − sans l'y contraindre nécessairement − d'accomplir ce qui est prescrit en vertu d'une obligation de caractère religieux, moral ou légal : c'est une obligation dictée par la conscience morale.

Chez Kant

Quand Kant écrit « doit » il veut souvent dire « devrait », car il s'agit d'une obligation morale :

> *Les lois morales sont des lois objectivement pratiques*
> [108] page 105 – "Dans une philosophie pratique, […] il s'agit pour nous d'admettre, non pas des principes de ce qui *arrive,* mais des lois de ce qui *doit arriver,* […] c'est-à-dire des lois objectivement pratiques."
>
> K504 – "Nous ne pouvons pas davantage demander *ce qui doit arriver* dans la nature [ce que la nature a le devoir moral de faire] que demander quelles propriétés un cercle *doit* avoir [les propriétés qu'un cercle a le devoir moral d'avoir] ; mais ce que nous pouvons demander, c'est uniquement ce qui arrive dans la nature ou quelles propriétés possède le cercle."

Définitions relatives au devoir

- [108] page 174 – "Le *devoir* est cette action à laquelle chacun est obligé. Il est donc la matière de l'obligation, et il peut s'agir (quant à l'action) d'un seul et même devoir, quand bien même nous pouvons certes y être obligés de diverses manières."
- [108] page 69 - "Le devoir est la nécessité d'agir par respect pour la loi [morale]".
- K504 – Le "devoir exprime ainsi une action possible, dont le fondement n'est rien d'autre qu'un simple concept, alors qu'au contraire le fondement d'une simple action naturelle ne peut jamais être qu'un phénomène."

Devoirs cités par Kant

- [108] page 65 : Conserver sa vie est un devoir ;
- [108] page 66 : Etre bienfaisant quand on le peut est un devoir ;

- [108] page 67 : Assurer son propre bonheur est un devoir (du moins de façon indirecte) ;
- [108] page 68 : Aimer son prochain (par ordre des Ecritures) ;
- [108] page 99 : 2) Tenir ses promesses (exemple : rembourser ses dettes) ;
- [108] pages 99-100 : 3) Développer ses facultés (s'instruire, s'entraîner…) pour préparer l'avenir (important de nos jours, où il faut s'adapter à une évolution rapide et continue du monde où on vit, par exemple en se formant sans cesse pour rester employable, en investissant en recherche, etc.)
- [108] pages 100-101 – 4) Entraide, solidarité, charité.

Le devoir en tant qu'impératif catégorique

Voir d'abord :

- Impératif ;
- Principe pratique suprême et impératif catégorique de la volonté humaine ;
- Condition de moralité d'une action ;
- Remarques sur l'impératif catégorique.

Enoncés de l'impératif catégorique

[108] page 97 – "Il n'y a donc qu'un unique impératif catégorique, et c'est celui-ci :

> *« Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle ».*

[…]
Tous les impératifs du devoir peuvent être dérivés de cet unique impératif comme de leur principe."

[108] page 108 - "L'impératif pratique sera donc le suivant : *agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme fin, jamais simplement comme moyen*."
Voir Exemples.

Différence entre devoir et vouloir

K504 – "Les fondements naturels qui me poussent *à vouloir* peuvent être aussi nombreux qu'ils le veulent ; aussi nombreux qu'ils le veulent peuvent être aussi les mobiles sensibles : ils ne peuvent produire le *devoir ;* tout ce qu'ils peuvent produire, c'est un vouloir qui est loin d'être nécessaire, mais qui est toujours conditionné, auquel au contraire le *devoir* que la raison énonce oppose mesure et but, et même interdit et respect."

> (Les circonstances naturelles et affectives peuvent produire spontanément des désirs ou motifs (donc une volonté) suivant les lois de la nature, mais le devoir prescrit par la raison leur oppose de la mesure, un but raisonnable, des interdits et du respect.)

Opposition entre objectif et subjectif
L'opposition entre objectif et subjectif est parfois celle entre raison et inclination.

Les lois de l'action dues au devoir ne peuvent être que des impératifs catégoriques

(Citation de [108] page 102)
[Nous avons montré que] "si le devoir est un concept qui doit posséder une signification et contenir une législation effective pour nos actions, cette dernière ne saurait être exprimée que dans des impératifs catégoriques,

> [Source : [108] pages 198-199 note 47
> Le pluriel « *des* impératifs catégoriques » s'explique tantôt par référence à la pluralité des formules de l'impératif, tantôt par la manière dont, dans la vie éthique, l'exigence d'universalisation (qui, assurément, est une, mais purement formelle) ne s'exprime que multipliée selon les divers contenus (= les devoirs) que lui donnent les fins considérées.]

mais nullement dans des impératifs hypothétiques ;

en même temps, nous avons […] présenté clairement, et d'une façon déterminée pour chaque usage, le contenu de l'impératif catégorique qui devrait inclure en lui le principe de tout devoir (si du moins il doit y avoir de tels devoirs)."
(Fin de citation)

La vérité de ce principe ne dérive pas des particularités de la nature humaine
(Citation de [108] page 103)
"Si l'on a l'intention d'atteindre de tels objectifs, il est de la plus extrême importance de se tenir ceci pour dit : ne laissons nullement venir à notre esprit le projet de dériver la vérité de ce principe à partir de la *constitution particulière de la nature humaine*.

[Le devoir doit être une nécessité pratique inconditionnée de l'action]
Car le devoir doit être une nécessité pratique inconditionnée de l'action ; il lui faut donc valoir pour tous les êtres raisonnables (les seuls auxquels peut s'appliquer en général un impératif), et c'est *uniquement pour cette raison* qu'il doit constituer aussi une loi pour toute volonté [bonne] humaine. […]

[Le respect du devoir doit s'imposer malgré les désirs et penchants]
[Le devoir est] un principe objectif en vertu duquel nous recevrions *l'ordre* d'agir, quand bien même tous nos penchants, toutes nos inclinations et toutes les dispositions de notre nature viendraient s'y opposer ; disons même qu'il se manifeste dans un devoir d'autant plus de sublimité et de dignité intrinsèque du commandement que les causes subjectives vont d'autant moins dans le même sens, qu'elles s'y opposent plus fortement, sans que pour autant la contrainte exercée par la loi en soit affaiblie le moins du monde ou se voit retirer quelque chose de sa validité."
(Fin de citation)

La philosophie doit fournir les principes de domination des inclinations par la raison

(Citation de [108] pages 103-104, à la suite de la précédente)
"Dans ces conditions, nous voyons ici la philosophie occuper en fait une position scabreuse qui doit être affermie sans qu'elle puisse trouver, ni dans le ciel ni sur la terre, quelque chose à quoi se rattacher ou sur quoi s'appuyer.

Elle doit manifester ici sa pureté en se faisant la garante de ses propres lois, et non pas le héraut de celles que lui inspire un sens inné ou je ne sais quelle nature tutélaire : globalement, celles-ci peuvent sans aucun doute être mieux que rien, mais elles sont pourtant à jamais incapables de fournir des principes qu'il appartient à la raison de dicter, qui doivent avoir leur source absolument et complètement *a priori,* et tenir de là en même temps leur dimension impérative, - celle qui leur permet de ne rien attendre de l'inclination de l'homme, mais au contraire d'attendre tout de l'omnipotence de la loi et du respect qui lui est dû, ou de condamner l'homme, dans le cas contraire, à se mépriser lui-même et à éprouver à son propre endroit un profond dégoût.

[Le devoir et les lois morales ne peuvent se déduire de l'expérience]
Par conséquent, tout ce qui est empirique est non seulement totalement incapable de se mettre au service du principe de la moralité, mais est en outre extrêmement dommageable à la pureté des mœurs elles-mêmes, pour lesquelles la valeur véritable et la plus inappréciable qui est celle d'une volonté absolument bonne consiste précisément en ceci que le principe de l'action est libre de toutes les influences que pourraient exercer des principes contingents, les seuls que l'expérience soit à même de fournir."
(Fin de citation)

Causalité des facultés de raison et d'entendement

(Citation de K503-K504)
"Que cette raison possède dès lors une causalité, du moins que nous nous représentions en elle une telle causalité, c'est ce qui découle clairement des *impératifs* que nous prescrivons comme des règles, dans tout le domaine pratique, aux facultés qui exercent leur activité.

> [La raison est soumise à un impératif moral de devoir, qui constitue une causalité]

Le *devoir* exprime une sorte de nécessité et de liaison avec des fondements qui ne se présente nulle part ailleurs dans la nature. [Evident]

L'entendement ne peut connaître de cette dernière [de la nature] que *ce qui est existant,* l'a été ou le sera. [Evident]

Il est impossible que quelque chose, en elle [dans la nature], *doive être* autrement qu'il n'est effectivement dans tous ces rapports de temps ;

> [« Doive être » indique une obligation morale, un devoir sans rapport avec une nécessité naturelle, la nature n'ayant pas d'obligation morale. Tout doit être tel que le Créateur l'a voulu.]

il faut même dire que le *devoir-être*, quand on a simplement devant les yeux le cours de la nature, n'a absolument pas la moindre signification. [Evident]

Nous ne pouvons pas davantage demander *ce qui doit arriver* dans la nature [ce que la nature a le devoir moral de faire] que demander quelles propriétés un cercle *doit* avoir [les propriétés qu'un cercle a le devoir moral d'avoir] ; mais ce que nous

pouvons demander, c'est uniquement ce qui arrive dans la nature ou quelles propriétés possède le cercle.

Ce devoir exprime ainsi une action possible [contingente], dont le fondement n'est rien d'autre qu'un simple concept, alors qu'au contraire le fondement d'une simple action naturelle ne peut jamais être qu'un phénomène."

[Par définition des concepts d'action, de devoir et de phénomène]
(Fin de citation)

Voir aussi : « Doit » : différence entre usage théorique de la raison et usage moral.

Principe de l'autonomie de la volonté

Définition
(Citation de [108] pages 123-124 - *L'autonomie de la volonté comme principe suprême de la moralité*)
"L'autonomie de la volonté est la propriété que possède la volonté d'être pour elle-même une loi (indépendamment de toute propriété des objets du vouloir). Le principe de l'autonomie est donc de choisir toujours en sorte que les maximes de son choix soient conçues en même temps, dans le même acte de vouloir, comme loi universelle."

Ce principe est l'unique principe de la morale, et c'est un impératif catégorique.

L'homme n'est soumis qu'à sa propre législation : c'est lui qui définit son devoir

(Citation de [108] page 113)
"L'homme se trouve lié par son devoir à des lois, mais […] il *n'est soumis qu'à sa propre législation*, une législation pourtant *universelle*, et […] il n'est obligé d'agir que conformément à sa propre volonté, mais une volonté qui légifère universellement conformément à la fin de la nature."
(Fin de citation)

(Explication : Toute loi pratique doit reposer sur l'exigence d'universalité)

Statut ultime de la liberté (ou de l'autonomie) dans le cadre d'une philosophie critique

Principe de la réflexion
(Citation de [108] pages 200-201 note 61)
"L'autonomie n'est que cette présupposition (« principe de la réflexion ») par référence à laquelle le sujet pratique *doit* penser son agir :

s'il n'en était pas ainsi, si l'autonomie n'était pas une Idée, il faudrait concevoir le moment pratique de la subjectivité […] comme spontanéité absolue - et l'on voit mal comment, dans ces conditions, la finitude du sujet, affirmée comme radicale au plan théorique dans *la Critique de la raison pure*, ne se trouverait pas relativisée par le passage au plan pratique.

[En matière de choix moral de ses actions, le sujet doit se considérer comme libre, sa volonté étant autonome.]

Soutenir, comme le fait ici Kant, que le sujet moral ne peut pas se penser comme tel sans faire référence à l'Idée de liberté, ce n'est donc nullement affirmer qu'il *est* libre, mais simplement que l'Idée de liberté constitue l'horizon de sens pour la pensée de fins susceptibles d'être objectives (morales)."

(Fin de citation)

Complément : Moralité et volonté.

Sur le statut de l'impératif du devoir, voir aussi *Différences fondamentales entre l'utilitarisme de J. S. Mill et l'idéalisme de Kant* dans Utilitarisme.

Devoir intangible ou devoir méritoire
Lire d'abord Devoir.

Selon le dictionnaire [13]

Intangible : Que l'on ne doit (ou ne peut) pas changer ou modifier ; auquel on ne doit pas porter atteinte.
Synonymes : immuable, inviolable.

Chez Kant

(Citation de [108] page 101)
[Devoir au sens strict ou étroit (intangible)]
"Certaines actions sont ainsi faites que leur maxime ne peut, même sans contradiction, être *conçue* comme une loi universelle de la nature : tant s'en faut dans ces conditions qu'on puisse en outre *vouloir* qu'elle *doive* le devenir.

[Devoir au sens large (méritoire)]
Pour d'autres actions, on ne peut certes y trouver cette impossibilité intrinsèque, mais il est pourtant impossible de *vouloir* que leur maxime soit élevée à l'universalité d'une loi de la nature, parce qu'une telle volonté se contredirait elle-même.

On voit facilement que le premier type de maximes entre en contradiction avec le devoir au sens strict ou étroit (intangible), et que le second type contredit seulement le devoir au sens large (méritoire)."
(Fin de citation)

Devoirs pratiqués selon la législation
(Citation de [108] pages 169-170)
Les devoirs pratiqués d'après la législation juridique ne peuvent être que des devoirs extérieurs, parce que cette législation ne réclame pas que l'idée de ce devoir, qui est intérieure, soit par elle-même principe de détermination de l'arbitre du sujet agissant,

et, dans la mesure où elle requiert cependant un mobile approprié aux lois, elle ne peut rattacher à la loi qu'un mobile extérieur.

La législation éthique, au contraire, érige certes aussi des actions intérieures en devoirs, mais sans exclure pour autant les actions extérieures : elle porte en fait sur tout ce qui est devoir en général.

Mais, précisément parce que la législation éthique intègre dans sa loi le mobile intérieur de l'action (l'idée du devoir),

> laquelle détermination ne doit absolument pas exercer d'influence sur la législation extérieure,

la législation éthique ne peut être extérieure (pas même celle d'une volonté divine), quand bien même, *en tant que devoirs,* elle admet certes pour mobiles dans sa législation les devoirs qui reposent sur une autre législation, en l'occurrence une législation extérieure.

D'où l'on peut voir que tous les devoirs, simplement parce qu'ils sont des devoirs, appartiennent à l'éthique ; mais leur *législation* n'est pas toujours pour autant contenue dans l'éthique : au contraire, pour beaucoup d'entre eux, lui est-elle étrangère."
(Fin de citation)

Complément : Lois externes, naturelles ou positives.

Devoir-être
Le devoir-être est une obligation morale d'avoir une certaine qualité.

[108] page 143 – "Le devoir-être moral est [ce qu'un sujet] veut proprement et nécessairement comme membre d'un monde intelligible, et il n'est conçu par lui comme devoir-être que dans la mesure où il se considère en même temps comme un membre du monde sensible."

[133] §76 page 399 – "S'il est nécessaire que les lois morales soient représentées comme des commandements (et les actions qui s'y conforment comme des devoirs), et si la raison exprime cette nécessité, non par un *être* (avoir lieu), mais par un *devoir-être,* cela procède uniquement de la constitution subjective de notre pouvoir pratique."

> Interprétation : les lois morales devant exister dans l'esprit sous forme de commandements, la raison exprime cette obligation par un *devoir-être* (avoir une certaine qualité) parce que notre pouvoir pratique détermine ainsi notre volonté.

Dextrorsum – Sinistrorsum (latin)
Selon le dictionnaire [13] : adjectifs.

- *Dextrorsum* : qui s'enroule en spirale de gauche à droite ; exemple : hélice.
  En français : *à droite*.
- Sinistrorsum : qui s'enroule en spirale de droite à gauche.
  En français : *à gauche*.

Même si elles ont même diamètre et même pas d'hélice, une hélice dextrorsum ne peut se superposer avec une hélice sinistrorsum. Une vis à droite ne peut se visser dans le même sens qu'une vis à gauche. Les bouteilles de gaz ont des robinets qui se vissent en sens inverse des robinets d'eau.

Complément : Chiral – Chiralité.

Dialectique et logique de l'apparence (logique dialectique)

Dialectique selon le dictionnaire [13] : adjectif ou substantif

- Qui se rapporte au raisonnement.

- Qui raisonne avec rigueur, notamment pour convaincre.
- Action de raisonner, ensemble des règles du raisonnement.
- Art d'argumenter en dialoguant, notamment à partir des opinions de l'interlocuteur ou d'opinions admises (Socrate [50], Platon [49], Aristote [43]).
- Caractère d'une philosophie qui fait du dynamisme, du mouvement par contradiction ou opposition, le principe d'évolution du monde et de la pensée humaine ; exemple : *matérialisme dialectique* de Karl Marx [52].

Chez Kant

Adjectif : dialectique qualifie une erreur
Il y a des concepts et des principes a priori dont l'usage est réservé à l'expérience interprétée par l'intuition. Lorsque l'entendement en crée pour définir des choses en soi (représentant donc une classe d'objets qui n'est donnée par aucune intuition), il fait une erreur *dialectique*.

Kant utilise *l'adjectif* dialectique dans le même sens : une *apparence dialectique* est une apparence trompeuse, un *raisonnement dialectique* est un raisonnement faux.

Substantif

- (Citation de [165] page 29)
  "La *dialectique* signifie d'abord l'art de l'usage pur de l'entendement appliqué aux concepts abstraits, séparés de tout sensible. De là, les nombreuses louanges de cet art chez les Anciens.

  Dans la suite, comme ces philosophes qui rejetaient complètement le témoignage des sens furent nécessairement conduits par cette affirmation à tomber dans maintes subtilités, la dialectique se dégrada en art de soutenir et de combattre toute proposition. Et elle devint ainsi un simple exercice à l'usage des *Sophistes* qui prétendaient raisonner sur tout et s'appliquaient à donner à l'apparence le semblant du vrai et à rendre noir le blanc."
  (Fin de citation)
- Raisonnement illusoire, logique de l'apparence ;
- *Etude et critique de cette illusion*
  K353 – [La dialectique logique] "fait abstraction de tout contenu de la connaissance et se borne exclusivement à dévoiler la fausse apparence inscrite dans la forme des raisonnements…"

Rôle de la dialectique dans la Critique en tant que théorie
Après :

- L'Esthétique, théorie de la sensibilité productrice d'intuitions,
- L'Analytique, théorie de l'entendement producteur de concepts,
- La Dialectique est la théorie de la raison productrice d'Idées.

Raisonnements dialectiques sans prémisses empiriques

(Citation de K354)
"…il y a des raisonnements qui ne contiennent pas de prémisses empiriques et par l'intermédiaire desquels, de quelque chose que nous connaissons, nous concluons à autre chose dont nous n'avons pourtant aucun concept et à quoi nous donnons toutefois, par une inévitable apparence, de la réalité objective."

> [Un raisonnement sur de pures abstractions ne peut créer que des abstractions, car la seule manière d'obtenir des connaissances d'objets ou phénomènes physiques est l'expérience.]

"Les déductions de ce genre méritent en ce sens, à voir leurs résultats, d'être appelées plutôt des *ratiocinations* que des raisonnements…"
(Fin de citation)

Les trois types d'apparence dialectique, raisonnements tous trompeurs

- L'apparence dialectique *logique*, basée sur un sophisme de pétition de principe ;
- L'apparence dialectique *empirique*, due à la perturbation de l'entendement par l'imagination suscitée par la sensibilité : voir L'erreur de jugement provient de l'influence de la subjectivité (de la sensibilité).
- L'apparence dialectique *transcendantale*, due à l'application universelle (par exemple en tant que principes) de règles de connaissance destinées à des cas particuliers comme ceux de l'expérience.

  Exemple : La proposition « Le monde doit nécessairement posséder un commencement chronologique » paraît à tort une évidence. L'erreur logique de cette proposition réside dans le fait de croire *nécessaire* (c'est-à-dire déterminé par la nature des choses) le postulat de causalité, qui résulte d'une généralisation par induction d'enchaînements de situations de la vie courante - et *n'est pas démontré* ; on confond ainsi ce postulat avec un principe : ce n'est pas parce que toutes les situations *dont nous connaissons la cause* ont une cause, que toutes les situations en ont toujours eu une !

  Les concepts et principes a priori ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'expérience possible ; leur utilisation pour des *choses en soi* est transcendante : elle est dite *dialectique* et conduit à des erreurs.

  K150 - "La logique générale, utilisée comme prétendu organon, s'appelle *dialectique*".

  La logique de l'apparence ci-dessous a été appelée *logique dialectique* pour souligner son caractère erroné et trompeur. C'était un procédé de logique des Anciens utilisé pour convaincre en argumentant de manière fallacieuse.

La logique de l'apparence (logique dialectique) critiquée par Kant

(Citation de K150)
[De la manière dont les anciens se servaient de la dialectique on pouvait conclure qu'elle] "n'était chez eux rien d'autre que la *logique de l'apparence*.

> *[L'art de tromper par des raisonnements paraissant rigoureux]*
> [C'était] un art sophistique de donner à son ignorance, voire à ses illusions délibérées, le vernis de la vérité, en ce que l'on imitait la méthode de profondeur

que la logique prescrit en général et que l'on utilisait sa topique pour enjoliver n'importe quelle allégation vide.

[La logique générale ne régit que l'usage formel de l'entendement]
Or, on peut remarquer, comme un avertissement sûr et exploitable, que la logique générale, *considérée comme organon,* est toujours une logique de l'apparence, c'est-à-dire qu'elle est toujours dialectique.

Dans la mesure, en effet, où elle ne nous apporte aucun enseignement sur le contenu de la connaissance, mais nous enseigne seulement les conditions formelles de l'accord avec l'entendement,

lesquelles sont au reste, vis-à-vis des objets, totalement indifférentes,

la prétention de se servir d'elle comme d'un instrument (organon) pour accroître et élargir ses connaissances, du moins selon ce que l'on allègue, ne débouche sur rien d'autre que sur du bavardage consistant à affirmer tout ce que l'on veut avec quelque apparence, ou tout aussi bien à le contester à son gré."
(Fin de citation)

K220 - L'usage transcendantal de la raison (nécessairement dans le cadre de la logique transcendantale, donc limité aux connaissances pures a priori) n'a aucune valeur objective [c'est-à-dire pour des objets] et n'appartient pas à la logique de vérité.

K221 - "La raison, dans ses tentatives pour établir quelque chose *a priori* sur des objets et élargir la connaissance au-delà des limites d'une expérience possible, est entièrement et pleinement dialectique, et ses affirmations [sont] illusoires…"

Dialectique transcendantale

La Dialectique transcendantale en tant que 3ème théorie de la *Critique*

Lire d'abord Objectifs de la *Critique de la raison pure*. Conclusion :
la Dialectique transcendantale est la théorie de la raison productrice d'Idées.

Dans la *Critique de la raison pure*, la 2ème division de la *Logique transcendantale* est la *Dialectique transcendantale* (pages K329 et suivantes).

Voir d'abord Dialectique et logique de l'apparence (logique dialectique).

Emploi dialectique de concepts et principes a priori

Les concepts et principes a priori ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'expérience possible ; leur utilisation pour des *choses en soi* est transcendante : elle est dite *dialectique* et conduit à des erreurs.

K332 - La dialectique transcendantale est une *illusion naturelle inévitable* de la raison pure. C'est une erreur de logique dont on ne peut se rendre compte que si on s'est entraîné à la détecter en se posant les « bonnes » questions sur ses jugements.

Exemple important de dialectique transcendantale
Dans la recherche de la cause d'un phénomène soumis à une loi d'évolution de la nature on ne voit pas pourquoi il faudrait arrêter de remonter d'une

conséquence à sa cause, puis à la cause de celle-ci, etc., à l'infini.
Or le postulat de causalité qu'on applique ainsi, dans cette remontée de chaîne de causalité :

- n'est qu'un postulat, pas une nécessité logique ; il ne peut donc fournir une certitude ;
- est généralisé par induction à partir d'un nombre limité de cas particuliers, ce qui ne garantit pas qu'on puisse en répéter l'application indéfiniment.

La remontée d'une chaîne de causalité ne peut s'arrêter que sur une cause absolue (une cause sans cause, existant nécessairement par elle-même), c'est-à-dire un inconditionné ; si un tel inconditionné n'existe pas, la remontée ne peut s'arrêter car il n'y a pas eu de cause initiale :

- ou le phénomène a toujours existé (et n'a donc pas été créé),
- ou l'écoulement du temps a commencé avec ce phénomène, comme l'Univers avec le Big Bang.

(La cause absolue au début d'une chaîne de causalité est aussi appelée cause première, cause initiale ou cause ultime.)
Voir Régression à l'infini.)

La Dialectique transcendantale en tant que critique de l'apparence dialectique

La Dialectique transcendantale fournit des règles de diagnostic d'une apparence transcendantale que chacun est invité à utiliser pour éviter cette illusion :

K332 – "La Dialectique transcendantale se contentera donc de mettre en évidence l'apparence des jugements transcendants et en même temps d'empêcher que cette apparence ne nous abuse ;"

K480 – "La Dialectique transcendantale vient donc à l'appui, non pas du tout du scepticisme, mais bien de la méthode sceptique, laquelle peut y montrer un exemple de sa grande utilité si l'on laisse les arguments de la raison, dans leur plus grande liberté, se formuler les uns contre les autres : bien qu'ils ne fournissent finalement pas ce que l'on cherchait [une conclusion claire], ils nous procureront toujours quelque chose d'utile et d'exploitable pour la rectification de nos jugements."

[Lorsqu'à partir d'un même concept (exemple : la chose en soi « Le monde en tant qu'ensemble de tous les phénomènes ») on peut faire deux raisonnements antinomiques (exemple : « Il est fini dans le temps et dans l'espace » ou « Il est infini dans le temps et dans l'espace »), au lieu de les rejeter il faut conclure que le concept commun n'existe pas.]

Remarque de Alain Renaut (traducteur de notre version de la Critique [24]) sur l'impossibilité d'une connaissance sans intuition

(Citation de K715-K716 note 132)
"Ainsi que Kant le souligne lui-même, cette mise au point [K480 ci-dessus] sur la fonction démonstrative de la Dialectique est effectivement d'une grande importance.

[L'Esthétique transcendantale montre des limites indépassables de nos pouvoirs de connaître : un concept sans intuition ne correspond à aucune réalité, et il n'y a pas de connaissance sans matière sentie]

La radicalité de la finitude inhérente à nos pouvoirs de connaître a certes été fondée par l'Esthétique transcendantale - c'est-à-dire par la mise en évidence que « les concepts sans intuition sont vides » et qu'il n'est pour nous de connaissance qu'à partir d'un moment d'ouverture à une donation de matière correspondant à l'apport de la sensibilité. […]

[Les antinomies confirment cette impossibilité d'une connaissance sans sensation]
Les antinomies confirment la stérilité d'une connaissance qui, « oubliant » la sensibilité, croit pouvoir dépasser la finitude. […]

La *Critique* utilise en réalité deux types de preuves de ce qu'elle avance quand elle soutient que « les concepts sans intuition sont vides » :

- Le premier type de preuve fait simplement appel à la conscience d'impossibilité. Pour fonder l'objectivité des propositions scientifiques, il est impossible de ne pas poser :
  - Les deux intuitions [temps et espace] ;
  - Les douze catégories ;
  - La schématisation des concepts, etc.,

  qui en sont les conditions de possibilité - ce sans quoi le fait même de l'objectivité ne peut être pensé. C'est là, aux yeux de Kant, la preuve la plus naturelle de ce qu'il avance, même si c'est en soi la preuve la moins contraignante.

- Un second type de preuve, dont les postkantiens (à l'exception de Fichte [122]) n'ont pas perçu la fécondité, vient toutefois renforcer le premier, de façon pour ainsi dire « expérimentale » : si la raison nie la finitude et se figure pouvoir utiliser les concepts sans intuition (comme le fait la métaphysique dogmatique), le discours produit est purement dialectique et se perd notamment dans les antinomies ;

  en ce sens, les antinomies, donnant le spectacle de l'impuissance de la raison quand elle croit pouvoir penser par purs concepts, sont la vérification de la théorie de l'intuition pure.

  Il s'agit là, certes, d'une preuve indirecte (apagogique), non déductive, mais elle est à la fois plus fidèle au contenu du criticisme que la démarche déductive (elle n'implique pas le projet de clore le système) et plus contraignante que le simple appel à la conscience d'impossibilité."

(Fin de citation)

Voir aussi Non-existence d'un objet sensible.

Pour l'exposé du rôle de la Dialectique transcendantale, voir :

- D'abord Apparence dialectique ;
- Ensuite Dialectique et logique de l'apparence (logique dialectique).

Dialectique : usage dialectique de la raison pure
Voir Les trois cas d'usage dialectique de la raison pure.

Dialectique naturelle de la raison humaine : but ultime
K575 - *Dialectique transcendantale / Appendice à la dialectique transcendantale / Du but ultime de la dialectique naturelle de la raison humaine*

Considérations sur les Idées de la raison pure

K575 – "Les Idées de la raison pure ne peuvent jamais être par elles-mêmes dialectiques, mais seul leur usage abusif peut faire qu'il en résulte pour nous une trompeuse apparence ;"

K575 – "On ne peut se servir avec sûreté d'un concept *a priori* sans avoir mis en œuvre sa déduction transcendantale. Les Idées de la raison pure n'autorisent, il est vrai, nulle déduction du type de celle des catégories ; si elles doivent toutefois avoir au moins quelque validité objective, même de caractère indéterminé, et ne pas représenter simplement de vains êtres de raison, une déduction doit absolument en être possible…"

A ce stade, voir Objet absolument parlant – Objet dans l'Idée.

Vers l'unité systématique du divers de la connaissance empirique en général

K576 et pages suivantes : étapes du raisonnement (détails dans le texte K577).

- Point de départ : l'expérience du sens interne (voir Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant). Cette expérience (qui relève de la psychologie) servira de fil conducteur auquel le raisonnement rattachera successivement diverses représentations, en commençant par les deux qui succèdent à la psychologie dans les trois Idées : psychologie, cosmologie et théologie transcendantales.
- K577 - On rattache à cette expérience interne les représentations de "tous les phénomènes, tous les actes et toute la réceptivité de notre esprit, *comme si* celui-ci était une substance simple existant de manière permanente (au moins dans la vie) avec son identité personnelle, tandis que ses états, dont ceux du corps font partie uniquement comme conditions extérieures, ne cessent de changer."
- K577 - On recherche et ajoute à l'ensemble de représentations précédent "les conditions des phénomènes naturels tant internes qu'externes, en une recherche [cosmologique] à jamais inachevable, *comme si* cette recherche était infinie en soi et n'avait de terme ni premier ni dernier…"
- K577 – "Nous devons [ajouter ensuite] (par rapport à la théologie) […] tout ce qui ne peut jamais appartenir qu'à l'ensemble de l'expérience possible *comme si* cette dernière constituait une unité absolue, mais intégralement dépendante et demeurant toujours conditionnée à l'intérieur des limites du monde sensible, et pourtant en même temps *comme si* l'ensemble global de tous les phénomènes (le monde sensible lui-même) avait en dehors de sa sphère un unique et suprême fondement, suffisant à tout, c'est-à-dire une raison subsistant pour ainsi dire par elle-même, originaire et créatrice, par référence à laquelle nous dirigeons tout usage empirique de *notre* raison dans sa plus grande extension *comme si* les objets eux-mêmes avaient tiré leur origine de cet archétype de toute raison."

Etapes suivantes de la raison désireuse d'achever son unité systématique
(Citation de K577)
"Cela signifie :

- non pas dériver les phénomènes intérieurs de l'âme d'une substance pensante simple, mais les dériver les uns des autres d'après l'Idée d'un être simple ;
- non pas dériver l'ordre du monde et son unité systématique d'une suprême intelligence, mais tirer de l'Idée d'une cause suprêmement sage la règle d'après laquelle la raison, dans la liaison des causes et des effets au sein du monde, se doit utiliser pour obtenir sa plus grande satisfaction.

[Admettre provisoirement ces Idées comme réalités objectives, êtres de raison]
Or il n'y a pas le moindre obstacle qui nous empêche *d'admettre* aussi ces Idées comme objectives et hypostasiées, sauf pour l'Idée cosmologique, où la raison se heurte à une antinomie quand elle veut la mettre en œuvre (l'Idée psychologique et l'idée théologique ne contiennent rien de tel).
[…]
[La réalité de ces êtres] doit avoir seulement la valeur d'un schème du principe régulateur de l'unité systématique de toute connaissance naturelle : par conséquent, c'est uniquement comme des analogues de choses réelles, et non pas comme de telles choses réelles en soi, qu'ils doivent être pris pour fondement.

[Supprimons de l'objet de l'Idée les conditions qui limitent le concept de notre entendement]
[…] Nous nous forgeons alors la pensée d'un quelque chose dont nous n'avons, concernant ce qu'il est en soi, aucun concept, mais dont nous pensons pourtant qu'il entretient à l'ensemble des phénomènes un rapport analogue à celui que les phénomènes ont entre eux.

[En admettant] donc de tels êtres idéaux, nous n'étendons pas à proprement parler notre connaissance au-delà des objets de l'expérience possible, mais seulement l'unité empirique de cette dernière à travers l'unité systématique dont l'Idée nous procure le schème.
[…]
[Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique]
[K577] Ainsi le concept transcendantal, le seul qui soit déterminé, que la raison simplement spéculative nous donne de Dieu est-il, au sens le plus précis du terme, un concept *déiste*. Autrement dit : la raison ne nous procure jamais la validité objective d'un tel concept, mais seulement l'Idée de quelque chose sur quoi toute réalité empirique fonde sa suprême et nécessaire unité, et que nous ne pouvons penser autrement que selon l'analogie avec une substance effectivement réelle qui serait, selon des lois rationnelles, la cause de toutes choses, pour autant que nous entreprenions de le penser sans réserve comme un objet particulier et que nous ne préférions pas, en nous contentant de la simple Idée du principe régulateur de la raison, laisser de côté, comme dépassant l'entendement humain, l'achèvement de toutes les conditions de la pensée."
(Fin de citation)

Luc Ferry résume cela dans [158] page 37 : "La thèse de Kant est au fond la suivante : l'idée de Dieu n'a, d'un point de vue théorique, aucune objectivité, comme

le montre suffisamment la critique de l'argument ontologique. Sa seule signification véritable est de nous inviter, en tant que scientifiques (et non plus en tant que métaphysiciens), à regarder l'univers *comme si,* créé par un auteur intelligent, il formait un tout cohérent et systématique."

Compléments :

- Nécessité de croire en un Dieu transcendantal ;
- Justification du concept transcendantal d'un Créateur ;
- Arguments de Kant pour une théologie basée sur un Dieu transcendantal.

Commentaires philosophiques sur ce Dieu transcendantal

Voir d'abord *Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique*

(Citation de K579)
"Si j'admets un être divin, je ne possède certes pas le moindre concept de la possibilité interne de sa suprême perfection ni de la nécessité de son existence,

[Kant apprécie le concept de Dieu transcendantal en tant qu'unificateur du monde sensible et de ses lois, critère qui relève de l'esthétique]
mais […] je peux satisfaire à toutes les autres questions qui concernent le contingent et procurer à la raison la plus parfaite satisfaction concernant la plus grande unité qu'elle puisse rechercher dans son usage empirique, mais non pas relativement à cette supposition elle-même ;

ce qui prouve que c'est son intérêt spéculatif, et non pas sa capacité de pénétration [révélation de la réalité], qui l'autorise à partir d'un point échappant si largement à sa sphère [le sens interne], pour considérer de là ses objets comme appartenant à un tout intégral [le monde, création divine]."
(Fin de citation)

Voir aussi : L'être objet de l'Idée est une pure abstraction, construite pour se voir attribuer tout le contenu du monde.

Commentaires sur le modèle du monde résultant de cette théologie transcendantale

(Citation de K579-K580)
[Commentaire sur l'admission relative ou absolue de quelque chose]
[Il y a] "une différence qui est assez subtile, mais qui est cependant d'une grande importance dans la philosophie transcendantale. Je peux avoir une raison suffisante d'admettre quelque chose de façon relative, sans pour autant être autorisé à l'admettre absolument.

[L'admission relative (purement spéculative) convient pour des modèles mentaux]
Cette distinction est pertinente quand nous avons affaire simplement à un principe régulateur, dont nous connaissons assurément la nécessité en soi […], et que nous admettons pour cela un fondement suprême […], comme c'est le cas par exemple quand je pense comme existant un être qui corresponde à une [simple Idée transcendantale]. […]

[Un tel modèle convient pour des objets dans l'Univers, pas pour l'Univers lui-même]
Les concepts de la réalité, de la substance, de la causalité, même ceux de la nécessité dans l'existence, n'ont, en dehors de l'usage où ils rendent possible la connaissance empirique d'un objet, absolument aucune signification qui pût déterminer un quelconque objet. Ils peuvent donc certes être utilisés pour expliquer la possibilité des choses dans le monde sensible, mais non pas la possibilité d'un *tout cosmologique lui-même*, puisque ce principe d'explication devrait se situer en dehors du monde et n'être nullement, par conséquent, l'objet d'une expérience possible.

[J'attribue l'existence du monde à Dieu par souci d'unité de tous les phénomènes]
Cela dit, je peux néanmoins admettre un tel être incompréhensible, non pas certes [comme existant physiquement] en soi, mais comme l'objet d'une simple Idée, relativement au monde sensible."
(Fin de citation) Détails sur cette Idée :
Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique

Admettre a priori une création divine du monde permet d'expliquer sa perfection

K580 – "Je me forgerai donc, d'après l'analogie avec les réalités présentes dans le monde, avec les substances, la causalité et la nécessité, la pensée d'un être qui possède tout cela au degré le plus extrême de perfection, et comme cette Idée repose uniquement sur ma raison, je pourrai penser cet être comme une *raison indépendante,* cause de l'Univers au moyen des Idées de la plus grande harmonie et de la plus grande unité possibles…"

Conclusions sur la Dialectique transcendantale

(Citation de K581-582)
"Les Idées de la raison pure […] ne deviennent dialectiques que par malentendu et inattention.

La raison pure n'est en fait occupée que d'elle-même et ne peut même avoir d'autre fonction, puisque ce ne sont pas les objets qui lui sont donnés en vue d'atteindre l'unité du concept issu de l'expérience, mais les connaissances de l'entendement en vue d'atteindre l'unité du concept issu de la raison, c'est-à-dire le rassemblement en un seul principe.

L'unité rationnelle est l'unité du système, et cette unité systématique ne sert pas objectivement à la raison de principe lui permettant de s'étendre à des objets, mais elle lui sert subjectivement de maxime lui permettant de s'étendre à toute connaissance empirique possible des objets.
[…]
L'assemblage systématique que la raison peut procurer à l'usage empirique de l'entendement ne se borne pas à en favoriser l'extension, mais il en garantit aussi la justesse ;
[…]
[L'unité systématique ne peut être pensée que si son Idée a un objet inaccessible à l'expérience]
La raison ne peut toutefois penser cette unité systématique autrement qu'en donnant en même temps à son Idée un objet, tel toutefois qu'il ne puisse être procuré par

aucune expérience ; car l'expérience ne donne jamais un exemple d'une unité systématique parfaite.

[L'être objet de l'Idée est une pure abstraction, construite pour se voir attribuer tout le contenu du monde]
Or, cet être de raison n'est assurément qu'une simple Idée et il n'est donc pas admis absolument et *en soi* comme quelque chose d'effectivement réel, mais c'est uniquement de façon problématique qu'il est pris pour fondement (puisque nous ne pouvons l'atteindre par aucun concept de l'entendement), afin d'envisager toute liaison entre les choses du monde sensible *comme si* elles avaient leur fondement dans cet être de raison.

[Cet être n'est même pas supposé être le fondement du monde, qui reste inconnu]
On méconnaît la signification de cette Idée dès lors qu'on la tient pour l'affirmation ou même simplement pour la supposition d'une chose effectivement réelle à laquelle on voudrait assigner la fondation de la constitution systématique du monde ; bien plutôt laisse-t-on entièrement non décidée, en fait, la question de savoir quelle est en soi la nature de ce fondement qui se dérobe à nos concepts, et une Idée se trouve simplement posée à titre de point de vue à partir duquel l'on peut élargir cette unité si essentielle à la raison et si salutaire à l'entendement. Bref, cette chose transcendantale est seulement le schème de ce principe régulateur par lequel la raison, autant qu'elle le peut, étend l'unité systématique à toute expérience."
(Fin de citation)

Dialectique naturelle de la raison - 1ère Idée régulatrice (psychologique)
K582 - *Dialectique transcendantale / Appendice à la dialectique transcendantale / Du but ultime de la dialectique naturelle de la raison humaine*

Application de l'idée transcendantale précédente à l'objet du sens interne Moi (Je)
Voir d'abord les articles Ame et Moi (Je).

(Citation de K582-K583)
"Je suis moi-même, considéré simplement comme nature pensante (âme), le premier objet d'une telle Idée. Si je veux chercher les attributs avec lesquels un être pensant existe en soi, il me faut interroger l'expérience, et je ne peux même pas appliquer, à cet objet une quelconque des catégories si le schème ne m'en est pas donné dans l'intuition sensible.

Reste que par là je ne parviens jamais à une unité systématique de tous les phénomènes du sens interne. A la place, par conséquent, du concept issu de l'expérience (à la place du concept de ce que l'âme est effectivement), qui ne peut nous mener bien loin, la raison utilise le concept de l'unité empirique de tout penser, et en concevant cette unité comme inconditionnée et comme originaire, elle fait de ce concept un concept rationnel (Idée) d'une substance simple qui, en soi immuable (personnellement identique), se trouve en relation de communauté avec d'autres choses réelles extérieures à elle ; en un mot : elle en fait l'Idée d'une intelligence simple subsistant par elle-même.

Mais, ce faisant, elle ne vise rien d'autre que des principes de l'unité systématique dans l'explication des phénomènes de l'âme, permettant de considérer toutes les

déterminations comme inscrites dans un sujet unique, toutes les facultés, autant que possible, comme dérivées d'une unique faculté fondamentale, tout changement comme appartenant aux états par lesquels passe un seul et même être permanent, et de représenter tous les *phénomènes* se produisant dans l'espace comme entièrement distincts des opérations de la *pensée.* Cette simplicité de la substance, etc., ne devrait être que le schème de ce principe régulateur, et il n'est nullement supposé qu'elle constitue le fondement effectif des attributs de l'âme."
[…]
[Le sens interne n'a pas de rapport avec les lois de la nature]
Aucune des lois empiriques régissant les phénomènes corporels, qui sont d'une tout autre espèce, ne viennent se mêler aux explications de ce qui appartient seulement au *sens interne* ; on n'accorde plus de crédit à aucune des vaines hypothèses portant sur la génération, la corruption et la palingénésie des âmes, etc. ; la considération de cet objet du sens interne est donc entièrement pure et sans aucun mélange d'attributs hétérogènes ;
[…]
[« La nature de l'âme est-elle spirituelle ? » est une question absurde]
A supposer en effet que je veuille aussi demander simplement si l'âme n'est pas en soi de nature spirituelle, cette question n'aurait absolument aucun sens. Car, à travers un tel concept, je ne mets pas simplement de côté la nature corporelle, mais toute nature en général, c'est-à-dire tous les prédicats d'une quelconque expérience possible, par conséquent toutes les conditions permettant de penser un objet pour un tel concept, soit : ce qui seul pourtant autorise à dire que ce concept a un sens.

Dialectique naturelle de la raison - 2ème Idée régulatrice (cosmologique)
K584 - *Dialectique transcendantale / Appendice à la dialectique transcendantale / Du but ultime de la dialectique naturelle de la raison humaine*

Application de l'idée transcendantale précédente au concept du monde en général
(Citation de K584)
"La seconde Idée régulatrice de la raison purement spéculative est le concept du monde en général. Car la nature n'est à proprement parler que le seul objet qui soit donné, par rapport auquel la raison a besoin de principes régulateurs.

[L'homme a deux sens : le sens interne et le sens externe]
Cette nature est double : soit pensante, soit corporelle.

> [Descartes : « l'homme est fait de deux sortes de substance, *la substance pensante* et *la substance étendue* »]

[Seule nous intéresse la nature corporelle pour le concept du monde en général]
Cependant, pour ce qui est de la dernière, si l'on veut la penser dans sa possibilité intrinsèque, c'est-à-dire déterminer comment les catégories s'appliquent à elle, nous n'avons besoin d'aucune Idée, c'est-à-dire d'aucune représentation qui dépasse l'expérience ; au demeurant n'y en a-t-il aucune qui soit possible en ce qui la concerne, puisque nous sommes guidés ici uniquement par l'intuition sensible et non pas comme dans le concept psychologique fondamental (Moi), lequel contient *a priori* une certaine forme de la pensée, à savoir l'unité de celle-ci.

[La raison pure n'a donc à expliciter que la nature en général, avec toutes les conditions applicables]
En ce sens, il ne nous reste rien d'autre pour la raison pure que la nature en général et l'intégralité des conditions qui s'y déploient d'après quelque principe.

[L'objectif de totalité de la série des conditions de la régression des *causes naturelles* doit être poursuivi sous forme de parcours illimité]

[Lorsqu'il s'agit de causes dues à la raison elle-même, c'est-à-dire de causes morales, le raisonnement doit s'appliquer en considérant ces causes comme un commencement absolu]
[Mais] là où la raison elle-même est considérée comme cause déterminante (dans la liberté), donc lorsqu'il s'agit des principes pratiques, nous devons procéder comme si nous avions devant nous, non pas un objet des sens, mais un objet de l'entendement pur, où les conditions ne peuvent plus être posées dans la série des phénomènes, mais hors d'elle, et où la série des états peut être considérée *comme si* elle connaissait un commencement absolu (par l'intervention d'une cause intelligible).

[Conclusion]
Les Idées cosmologiques ne sont rien que des principes régulateurs et sont loin de poser, pour ainsi dire de façon constitutive, une totalité effectivement réelle de telles séries."
(Fin de citation)

Dialectique naturelle de la raison - 3ème Idée régulatrice (théologique)
K585 - *Dialectique transcendantale / Appendice à la dialectique transcendantale / Du but ultime de la dialectique naturelle de la raison humaine*

Application de l'idée transcendantale précédente au concept rationnel de Dieu
(Citation de K585)
"La troisième Idée de la raison pure, qui contient une supposition simplement relative d'un être conçu comme la cause unique et totalement suffisante de toutes les séries cosmologiques, est le concept rationnel de Dieu.

[Penser le concept d'un être ne donne pas le droit de croire qu'il existe]
L'objet de cette Idée, nous n'avons pas la moindre raison de l'admettre de façon absolue (de le *supposer en soi) ;* qu'est-ce donc qui pourrait nous donner le pouvoir, ou même simplement nous fournir le droit, de croire ou d'affirmer, simplement à partir du concept que nous en avons, l'existence en soi d'un être possédant une perfection suprême et absolument nécessaire dans sa nature, s'il n'y avait le monde par rapport auquel seulement cette supposition peut être nécessaire ?

[Kant récuse ici la preuve ontologique de l'existence de Dieu défini par ses qualités et pouvoirs.]

[Principes d'unité systématique]
Et l'on voit clairement ainsi que l'Idée de cet être, comme toutes les Idées spéculatives, ne veut rien dire de plus, si ce n'est que la raison ordonne de considérer toute liaison dans le monde d'après des principes d'unité systématique, par conséquent *comme si* tous pris globalement provenaient d'un être unique comprenant tout en lui, comme d'une cause suprême et totalement suffisante. Ainsi

est-il clair que la raison ne peut en l'occurrence avoir pour but que sa propre règle formelle dans l'élargissement de son usage empirique, mais jamais une extension *au-delà de toutes les limites de l'usage empirique…*

Voir aussi Résultat de l'application du principe d'unité systématique : la perfection.
[…]

[Le besoin psychologique d'unité formelle incite à croire en une Intelligence suprême]
La suprême unité formelle, qui repose simplement sur des concepts de la raison, est l'unité *finalisée* des choses, et l'intérêt *spéculatif* de la raison rend nécessaire de considérer toute organisation dans le monde *comme si* elle était issue de l'intention d'une raison suprême. Un tel principe, de fait, ouvre à notre raison, quand elle s'applique au champ des expériences, des perspectives tout à fait nouvelles en vue de relier les choses du monde selon des lois téléologiques et de parvenir ainsi à leur plus grande unité systématique. La supposition d'une intelligence suprême conçue comme la cause unique de l'univers, mais ne se trouvant en vérité que dans l'Idée, peut donc toujours être utile à la raison et ne saurait en tout cas jamais lui nuire."
(Fin de citation)

L'unité formelle téléologique est une supposition qui peut être utile mais pas nuisible

(Citation de K585-K586)
"Si, à propos de la configuration de la Terre (ronde, mais cependant légèrement aplatie), des montagnes et des mers, etc., nous admettons par avance l'existence d'intentions parfaitement sages d'un auteur suprême, nous pouvons en suivant cette voie faire une foule de découvertes.

Si nous en demeurons à cette *supposition* conçue comme un principe simplement régulateur, même l'erreur ne peut nous être dommageable. La seule conséquence susceptible en effet d'en résulter ne peut consister qu'en ceci que, là où nous attendions une articulation téléologique *(nexus finalis),* nous n'en trouvions qu'une qui fût simplement mécanique ou physique *(nexus effectivus), ce* qui, en pareil cas, ne nous fait perdre qu'une unité, mais ne vient pas corrompre l'unité de la raison dans son usage empirique."
(Fin de citation)

Dialectique naturelle de la raison – Autres sources d'erreurs et conclusions
K586 à K595 - *Dialectique transcendantale / Appendice à la dialectique transcendantale*

Causalité réversible ou non-réversible

Analyse de cette opposition cause finale / cause effective
Source : [134] page 209

Thèse de Kant (source : [133] page 364) :

- La liaison causale, dans la mesure où elle n'est pensée que par l'entendement, est une connexion qui définit une série (de causes et d'effets) qui est toujours descendante ; et les choses mêmes, qui comme effets en supposent d'autres comme causes, ne peuvent en même temps être, de leur côté, causes de celles-ci. C'est là une liaison causale par les causes efficientes.

[Une liaison causale descendante (d'une cause efficiente C à son effet E) n'est pas réversible : on ne peut considérer E comme cause de C.]

- Toutefois on peut aussi concevoir une liaison causale d'après un concept rationnel (des fins), qui, considérée comme série, présenterait une relation de dépendance aussi bien dans le sens descendant qu'ascendant ;

  [Une telle liaison causale est réversible : on peut la remonter comme on l'a descendue.]

  On trouve facilement de semblables liaisons.
  Exemple : la maison est bien la cause des sommes perçues pour le loyer, mais inversement aussi l'espoir de ce revenu était la cause de l'édification de la maison. C'est là une liaison causale par les causes finales.

Remarque
En comparant une cause efficiente avec une cause finale on compare une nécessité inéluctable avec une volonté humaine essentiellement libre. L'esprit humain peut associer n'importe quoi avec n'importe quoi, d'après des critères qui peuvent même être fantaisistes, se créant alors des désirs, des craintes et des finalités imprévisibles. C'est pourquoi parcourir une telle finalité dans les deux sens est souvent possible, alors que le parcours d'une chaîne de causalité efficiente ne peut être que descendant.

Kant énonce cela en limitant les raisonnements rationnels à l'enrichissement de l'expérience et l'Idée à des usages régulateurs :

> K586-K587 : "Si en revanche nous omettons de restreindre l'Idée à l'usage simplement régulateur, la raison est conduite à s'égarer de multiples manières, dans la mesure où elle abandonne le sol de l'expérience, qui doit pourtant contenir les indications jalonnant son parcours, et s'aventure au-delà de ce sol dans l'incompréhensible et dans l'impénétrable, sur des hauteurs où elle est nécessairement en proie au vertige dès lors qu'elle s'aperçoit, en adoptant ce point de vue, totalement coupée de tout usage susceptible de s'accorder avec l'expérience."

1er exemple de défaillance de la raison qui ignore ces limites : la raison paresseuse

La raison paresseuse
(Citation de K587)
"La première défaillance résultant du fait que l'on utilise l'Idée d'un être suprême, non pas de façon simplement régulatrice, mais (ce qui est contraire à la nature d'une Idée) de manière constitutive, correspond à la *raison paresseuse (ignava ratio).*

[Définition de la raison paresseuse]
On peut appeler ainsi tout principe qui fait que l'on considère son exploration de la nature, en quelque domaine qu'elle se développe, comme absolument achevée, et que la raison s'abandonne donc au repos, comme si elle avait complètement accompli son œuvre.

C'est pourquoi même l'Idée psychologique, quand elle est utilisée comme un principe constitutif pour l'explication des phénomènes de notre âme, et ensuite pour élargir notre connaissance de ce sujet encore au-delà de toute expérience (quant à son état

après la mort), est assurément d'une grande commodité pour la raison, mais en même temps elle corrompt et ruine de fond en comble tout usage naturel de celle-ci selon la directive fournie par les expériences.

Ainsi le spiritualiste dogmatique explique-t-il l'unité de la personne, telle qu'elle subsiste inchangée à travers toutes les modifications de ses états, à partir de l'unité de la substance pensante, qu'il croit percevoir immédiatement dans le Moi ;

> [Kant oppose là le spiritualisme dogmatique à son propre idéalisme transcendantal]

ou l'intérêt que nous portons aux choses qui doivent se produire seulement après notre mort, à partir de la conscience de la nature immatérielle de notre sujet pensant, etc.

> [Beaucoup de gens sont dans le déni de réalité en refusant d'accepter qu'après sa mort une personne n'existe plus, que ses désirs n'ont plus de sens, etc. Ils imaginent alors une vie après la mort…]

[On peut toujours attribuer à l'intervention transcendante de Dieu un phénomène ou un événement, cela dispense de l'effort d'une attitude scientifique]
Et il se dispense de toute recherche naturelle essayant de dégager de principes physiques d'explication les causes de ces phénomènes internes qui nous caractérisent, dans la mesure où il laisse de côté, pour ainsi dire par la décision souveraine d'une raison transcendante, les sources de connaissance immanentes résidant dans l'expérience, cela par commodité, mais au préjudice de toute compréhension."
(Fin de citation)

Dogmatisme possible de la foi en une Intelligence suprême et de la physico-théologie
(Citation de K587-K588)
"Cette conséquence dommageable [de la raison paresseuse] se démontre encore plus clairement dans le dogmatisme dont peut s'accompagner notre Idée d'une intelligence suprême et du système théologique de la nature (de la physico-théologie) qui y trouve faussement sa fondation.

[Recherche d'une explication scientifique remplacée par une fin d'être suprême]
Car alors toutes les fins qui se manifestent dans la nature, souvent forgées uniquement par nous-mêmes, servent à nous mettre fort à l'aise dans l'exploration des causes, en ceci qu'au lieu de les rechercher dans les lois universelles du mécanisme de la matière, nous faisons appel directement au décret insondable de suprême sagesse et nous considérons achevé l'effort de la raison parce que nous nous dispensons de son usage - lequel ne trouve pourtant de fil conducteur que là où c'est l'ordre de la nature et la série de ses changements selon ses lois intrinsèques et universelles qui nous le fournit."

> [Solution proposée par Kant : attribuer toute la nature à un être suprême pour bénéficier d'une unité systématique et des lois scientifiques associées.]

(Fin de citation)

2eme exemple de défaillance de la raison qui ignore ces limites : la raison renversée

La raison renversée
(Citation de K588-K589)
"La deuxième défaillance qui procède de la fausse interprétation du principe de l'unité systématique est celui de la raison renversée *(perversa ratio)* […].

[On part du principe a priori d'existence d'une intelligence suprême anthropomorphique]
[On] commence par prendre pour fondement, sous une forme hypostasiée, la réalité effective d'un principe de l'unité finalisée, par déterminer de manière anthropomorphique le concept d'une telle intelligence suprême, puisqu'il est en soi totalement inaccessible,

[On impose ensuite dogmatiquement à la nature les fins imaginaires de cette intelligence, plutôt que d'en chercher les lois de manière scientifique]
et par imposer ensuite à la nature de manière violente et dictatoriale des fins, plutôt que de les chercher, comme il se doit, par la voie de l'exploration physique :

[On adopte à tort une ontothéologie au lieu d'une cosmothéologie]
tant et si bien que non seulement la théologie, qui devrait servir simplement à compléter l'unité de la nature selon des lois universelles, tend alors bien davantage à la supprimer,

> [Exemple : l'Eglise catholique refusant le modèle héliocentrique du système solaire, brûlant Giordano Bruno [135] et faisant un procès à Galilée [136].]

mais qu'en outre la raison manque elle-même son but, à savoir prouver à partir de la nature l'existence d'une telle cause suprême intelligente.

[Comment suivre correctement le principe régulateur]
Le principe régulateur requiert que l'unité systématique soit présupposée de façon absolue, par conséquent comme s'ensuivant de l'essence des choses, en tant *qu'unité de la nature,* laquelle n'est pas connue simplement de manière empirique, mais supposée *a priori,* bien que d'une façon encore indéterminée.
[…]
Prendre le principe régulateur de l'unité systématique de la nature pour un principe constitutif et supposer comme cause*,* de façon hypostasiée, ce qui n'est pris que dans "l'Idée pour fondement de l'usage cohérent de la raison, cela signifie purement et simplement égarer la raison.

[La finalité téléologique est supposée a priori d'après l'harmonie de la nature pour en déduire la nécessité absolue d'un Créateur, Intelligence suprême]
L'exploration de la nature suit son chemin en se bornant à parcourir simplement la chaîne des causes naturelles conformément aux lois universelles de cette nature, certes d'après l'Idée d'un auteur originaire, non pas cependant pour dériver de lui la finalité qu'elle poursuit dans toutes les directions, mais au contraire pour connaître l'existence de celui-ci à partir de cette finalité recherchée dans l'essence des choses naturelles et même, autant qu'il est possible, dans l'essence de toutes les choses en général, par conséquent pour connaître cette existence comme absolument nécessaire."
(Fin de citation)

Résultat de l'application du principe d'unité systématique : la perfection

(Citation de K589-K590)
L'unité finalisée complète est la perfection (considérée absolument).

Si nous ne la trouvons pas dans l'essence des choses qui constituent tout l'objet de l'expérience, c'est-à-dire de toute notre connaissance pourvue de valeur objective, par conséquent dans les lois universelles et nécessaires de la nature, comment prétendons-nous en conclure directement à l'Idée de la perfection suprême et absolument nécessaire d'un être originaire qui soit l'origine de toute causalité ?

La plus grande unité systématique, par conséquent aussi l'unité finale, est ce qui éduque la raison humaine à son plus grand usage et même fondamentalement la rend possible.

L'Idée d'une telle unité est donc inséparablement liée à l'essence de notre raison.

[L'idée transcendantale régulatrice de l'entendement est aussi législatrice.
Raison législatrice]
K590 - Cette même Idée est donc pour nous législatrice, et ainsi est-il très naturel d'admettre une raison législatrice qui lui corresponde, à partir de laquelle toute unité systématique de la nature doive être dérivée comme de l'objet de notre raison."
(Fin de citation)

Questions qui se posent par rapport à une théologie transcendantale

(Citation de K590 à K594)

[Question 1]
[Existe-t-il] "quelque chose de distinct du monde qui pût contenir le fondement de l'ordre du monde et de son assemblage selon des lois universelles ?

La réponse est : *sans nul doute.* Car le monde est une somme de phénomènes : il faut donc qu'il y ait un quelconque fondement transcendantal de ces phénomènes, c'est-à-dire un fondement qui ne soit susceptible d'être pensé que par l'entendement pur.

[Question 2]
[Cette chose, ce fondement, cet être est-il une substance, est-il réel, est-il nécessaire, etc.]

Je réponds que *cette question n'a pas de sens*. Car toutes les catégories à travers lesquelles je cherche à me faire un concept d'un tel objet n'ont d'autre usage que l'usage empirique, et elles n'ont aucun sens quand elles ne sont pas appliquées à des objets d'expérience possible, c'est-à-dire au monde sensible. En dehors de ce champ, elles ne sont que des intitulés pour des concepts que l'on peut admettre, mais par quoi on ne peut non plus rien comprendre.

[Question 3]
[Pouvons-nous] du moins penser cet être distinct du monde selon une analogie avec les objets de l'expérience ?

La réponse est : *sans doute,* mais uniquement comme objet dans l'Idée et non pas dans la réalité, c'est-à-dire uniquement en tant qu'il constitue un substrat, pour nous inconnu, de l'unité systématique, de l'ordre et de ce qu'il y a de finalisé dans la constitution du monde, dont la raison doit se faire un principe régulateur pour son exploration de la nature.

Bien plus, nous pouvons dans cette Idée admettre, sans hésitation et sans nous attirer de reproches, certains anthropomorphismes qui sont requis pour le principe régulateur dont il est question. Car il n'est jamais qu'une Idée, qui n'est nullement rapportée de façon directe à un être distinct du monde, mais au principe régulateur de l'unité systématique du monde, cela uniquement par l'intermédiaire d'un schème de cette unité, c'est-à-dire d'une suprême intelligence qui en soit la cause originaire d'après de sages desseins.

Ce qu'il s'agit de penser par là, ce n'est pas ce qu'est en soi ce fondement originaire de l'unité du monde, mais comment nous devons l'utiliser, ou plutôt utiliser son Idée, relativement à l'usage systématique de la raison en ce qui concerne les choses du monde.

[Question 4 : jusqu'où pouvons-nous imaginer l'anthropomorphisme du Dieu transcendantal ?]
Pouvons-nous […] admettre un auteur du monde qui soit unique, sage et tout-puissant ?

Sans aucun doute, et non seulement nous pouvons supposer un tel être, mais nous *devons nécessairement le faire.*

Mais, dans ce cas, étendons-nous pour autant notre connaissance au-delà du champ de l'expérience possible ?

Nullement. Car nous avons supposé uniquement un quelque chose dont nous n'avons pas le moindre concept concernant ce qu'il est en soi (un objet purement et simplement transcendantal) ; mais, par rapport à l'ordre systématique et finalisé de la construction du monde, qu'il nous faut supposer quand nous étudions la nature, nous n'avons pensé cet être inconnu de nous que *selon l'analogie* avec une intelligence (un concept empirique), c'est-à-dire que, relativement aux fins et à la perfection qui reposent sur lui, nous l'avons justement doté des attributs qui, d'après les conditions de notre raison, peuvent contenir le fondement d'une telle unité systématique. Cette Idée est en ce sens tout à fait fondée *eu égard à l'usage que nous faisons de notre raison dans le monde.*

> [L'être suprême est une abstraction imaginée à des fins d'unité systématique, sans rapport avec le monde réel : nous pouvons donc lui attribuer les qualités dont nous avons envie et en faire un idéal.]

Mais […] en procédant ainsi, puis-je en tout cas faire usage du concept et de la supposition d'un être suprême dans la considération rationnelle du monde ?

Oui, et c'était même proprement pour cela que cette Idée a été érigée en principe par la raison.

Néanmoins, puis-je alors considérer comme des intentions des agencements qui évoquent des fins, en les dérivant de la volonté divine, bien que ce soit, certes, par l'intermédiaire de dispositions particulières instaurées à cet effet dans le monde ?

[La sagesse du Créateur imaginaire équivaut aux lois vérifiables de la nature]
Oui, vous pouvez aussi faire cela, mais sur un mode tel qu'il vous soit indifférent d'entendre quelqu'un dire que la sagesse divine a tout ordonné ainsi pour ses fins suprêmes, ou que l'Idée de la suprême sagesse est une instance régulatrice dans l'investigation de la nature et un principe de son unité systématique et finalisée d'après des lois universelles de la nature, même là où nous ne remarquons pas cette unité ; en d'autres termes, il doit, là où vous la percevez, être pour vous parfaitement équivalent de dire : Dieu l'a sagement voulu ainsi, ou bien : la nature l'a ainsi sagement ordonné.
[…]
[Nous avons aussi le droit d'attribuer à l'être suprême d'autres qualités anthropomorphiques : l'entendement, l'aptitude au plaisir et au déplaisir avec la volonté correspondante et une perfection infinie.]
(Fin de citation)

Conclusions sur la connaissance et ses limites

Critique de la connaissance issue de l'intuition et de l'entendement
(Citation de K594-K595)
"Ainsi toute connaissance humaine commence-t-elle donc par des intuitions, va de là à des concepts [de l'entendement] et s'achève par des Idées.

Bien qu'elle dispose, par rapport à chacun de ces trois éléments, de sources de connaissance *a priori* qui, au premier abord, semblent dédaigner les limites de toute expérience, une critique complètement achevée nous persuade pourtant que toute raison, dans son usage spéculatif, ne saurait jamais avec ces éléments dépasser le champ de l'expérience possible,

et que la destination propre de ce suprême pouvoir de connaissance consiste à ne se servir de toutes les méthodes et de leurs principes que pour explorer la nature jusque dans ce qu'elle a de plus intime en suivant tous les principes possibles de l'unité, dont la plus importante est l'unité des fins, mais jamais pour franchir ses limites, hors lesquelles, *pour nous,* il n'est rien que de l'espace vide."
(Fin de citation)

Diallèle
Raisonnement qui forme un cercle vicieux, car il cherche à prouver une proposition à partir d'elle-même.

Dialogique
En forme de dialogue. - Synonyme : *socratique*.
Exemple : Méthode acroamatique ou érotématique.

Dichotomie et polytomie
Voir Dichotomie et polytomie.

Dieu

Selon le dictionnaire [13]

Ce dictionnaire contient un article assez détaillé sur Dieu, dont voici des définitions de la section *La divinité comme entité philosophique* :

Principe d'explication et d'unité de l'univers
Ce principe est destiné à répondre au besoin [psychologique] d'expliquer le monde (sa création, la raison de son existence, l'unité de ses lois physiques...) : « Les sciences positives, à travers l'étude des phénomènes, cherchent déjà Dieu. Car elles cherchent le premier principe des choses » (E. Boutroux, *Contingence,*1874, p. 152)

Dans la philosophie grecque, Dieu est un principe d'explication du monde matériel, principe d'intelligibilité et d'ordre. « Le Dieu des philosophes grecs ne prétend pas rendre raison de l'origine de l'Univers, mais seulement de l'ordre et de la hiérarchie qui s'y découvrent, au-dessus des choses soumises à la génération et à la corruption » (V. Monod, *Dieu dans l'Univers,* Paris, Fischbader, 1933, pp. 55-56)

Dans la philosophie occidentale pénétrée des conceptions judéo-chrétiennes, Dieu est l'Être suprême, appréhendé par la raison comme être totalement un, spirituel et transcendant.

Dieu créateur et Dieu parfait

Les croyants et certains philosophes attribuent à Dieu la création du monde et toutes les qualités estimables.

Dieu créateur de l'Univers
Dieu est considéré comme le créateur – lui-même incréé – de l'Univers.
Cette croyance remplace une explication scientifique causale de l'origine du monde par une création par Dieu ; Dieu lui-même est incréé, car étant éternel Il a toujours existé : c'est une affirmation dogmatique, à croire par acte de foi.

Dieu a toutes les qualités, et chacune à un niveau infini
Le Dieu auquel croyaient les philosophes comme Descartes [20] et Leibniz [37] a toutes les qualités, et chacune à un niveau infini : puissance (tout-puissant), éternel (donc hors du temps), omniprésent (présent dans tout l'espace), omniscient...
Complément : Les pouvoirs et qualités prêtés au Créateur.

Autres qualités de Dieu

Dieu sait tout sans avoir besoin de l'entendre
Omniscient, son entendement est infini : il comprend tout et sait tout. Contrairement à un homme dont aucun concept ne peut représenter un phénomène s'il n'est pas issu de l'intuition, Dieu conçoit parfaitement tout objet physique sans recourir à l'intuition ou à la raison, car son savoir infini fait qu'il le connaît déjà.

Dieu est à la fois pensée et matière
Illimité, Dieu ne peut pas être une simple abstraction sans matière, ou une matière sans abstraction, il est les deux à la fois : substance pensante et substance étendue, pensée (âme) et corps ; l'Idée de Dieu est une synthèse de ces deux notions.
Cette synthèse n'est faite par les croyants que pour un être exceptionnel : Dieu.

Dieu est l'origine du souverain Bien et le créateur du monde
L'Idée de Dieu comprend également un aspect moral : sa volonté a défini le souverain Bien et la raison de sa création du monde sensible (avec ses lois de la nature) et du monde moral (avec ses lois morales).

Complément : Définition de Dieu d'André Comte-Sponville [226].

La volonté des actions d'un être raisonnable résulte de sa prise en compte de lois

(Citation de [132] page 250)
"Un être qui est capable d'actions d'après la représentation de lois [= d'après l'interprétation de leur sens] est une *intelligence* (un être raisonnable), et la causalité d'un tel être d'après cette représentation des lois est sa *volonté*.

> [Un être raisonnable ne veut agir que conformément aux lois morales.]

[Au nom du souverain Bien, Dieu est défini comme la cause (l'auteur) de la nature]
Donc la cause suprême de la nature, en tant qu'il faut la supposer pour le souverain Bien, est un être qui, par *l'entendement* et la *volonté,* est la cause (par conséquent l'auteur) de la nature, c'est-à-dire *Dieu*."
(Fin de citation)

L'action de Dieu est immanente
[56b] §53 page 151 note 1 – [Un concept de liberté au sens cosmologique ne convient pas] "à de purs êtres intelligibles, comme Dieu par exemple, en tant que son action est immanente. Car son action tout en étant indépendante de causes déterminantes externes, n'en est pas moins déterminée dans sa raison éternelle, par conséquent dans la *nature* divine."

> (Dieu n'est soumis à aucune influence parce que la toute-puissance est dans sa nature divine elle-même).

Voir aussi :

- Univers ;
- Exigence de non-transcendance.
- Existence de Dieu ;
- Existence de Dieu : impossibilité de la prouver ou de prouver l'inexistence ;
- Dieu en tant que créateur et acteur de l'Univers ;
- La possibilité et l'impossibilité d'un Dieu transcendantal sont indémontrables ;
- Justification du concept transcendantal d'un Créateur ;
- Preuves possibles de l'existence de Dieu (liste des 3) ;
- Idée transcendante (origine de la recherche d'un être absolument nécessaire) ;
- Idée théologique ;
- Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique ;

- Laïcisation de la morale ;
- Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu ;
- Croyance doctrinale ;
- Dialectique naturelle de la raison humaine : but ultime.

Croire en Dieu est affaire de sentiment moral personnel, pas de raison

K672 – "La conviction [que Dieu existe] n'est pas une certitude logique, mais *morale*, et comme elle repose sur des fondements subjectifs (la disposition morale), je ne dois pas même dire : *il est* moralement certain qu'il y a un Dieu, etc., mais : *je suis* moralement certain, etc. Autrement dit : la croyance en un Dieu et en un autre monde est à ce point liée à ma disposition morale que, tout aussi peu suis-je exposé à perdre cette disposition, tout aussi peu ai-je à craindre de pouvoir jamais me voir ravir cette croyance."

Dieu est un pur être intelligible

[56b] §53 page 151 note 1 – Dieu est un pur être intelligible.

> (Kant sait et affirme là que le concept de Dieu est une pure invention humaine qui échappe à toute possibilité d'intuition sensible.)

Dieu en tant que créateur et acteur de l'Univers

On peut aborder les conséquences d'une foi en Dieu en deux parties.

- Dieu créateur de l'Univers : l'Univers a-t-il été créé par Dieu ?
- Dieu acteur de l'Univers : Dieu intervient-il physiquement dans l'Univers ?

Dieu en tant que créateur et acteur de l'Univers

Lire d'abord ici l'article Univers.

Critique scientifique des concepts de créateur de l'Univers et d'acteur dans l'Univers

Un dieu qui aurait créé l'Univers aurait été *externe à l'Univers*, pour ne pas se créer lui-même, et il aurait *existé avant* sa création de l'Univers. Or chacune de ces deux conditions pose problème.

D'après la définition de l'Univers, un espace extérieur à l'Univers n'existe pas ; d'après nos connaissances il serait en tous cas inaccessible. Nous ne savons pas, non plus, si un tel espace a existé. Nous ne pouvons donc rien affirmer avec certitude concernant la création de l'Univers.

Nous ne pouvons pas, non plus, affirmer que l'Univers n'a pas été créé par Dieu, car nous ne connaissons pas les conditions et les lois physiques régnant avant et à l'extérieur de l'Univers – s'il y a eu un avant et un extérieur.

Enfin, il est possible que notre Univers ait toujours existé, ou (ce qui revient au même) que le temps ait commencé à exister en même temps que l'Univers ; dans les deux cas, l'existence d'un Dieu créateur hors de l'espace et du temps de l'Univers n'est possible qu'avec une physique autre que la nôtre, pour nous purement conjecturale.

La Relativité générale d'Einstein nous apprend que le temps est une dimension *nécessaire* de l'espace-temps quadridimensionnel de l'Univers, dont on ne peut concevoir un espace réel sans temps ou un temps réel sans espace.

Nous avons la certitude scientifique que notre Univers est né d'une explosion colossale, le Big Bang, il y a 13.8 milliards d'années. Nous ne savons pas s'il a existé quelque chose (matière-énergie dans un espace-temps) *avant* ce Big Bang, nous n'avons à ce sujet que des conjectures.

Nous ne savons pas si l'espace-temps n'est pas apparu en même temps que la matière-énergie de l'Univers, lors du Big Bang. Nous savons que l'inflation s'est déroulée pendant un court instant en créant de la matière-énergie, donc que la création de matière-énergie à partir du vide a été possible, même si aujourd'hui où l'inflation a été remplacée par de l'expansion nous postulons un Univers fermé.

Nos lois physiques sont vérifiables et excluent le hasard
Nos lois de la nature ont été imaginées d'après les phénomènes constatés, et vérifiées sans exception depuis leur acceptation par les scientifiques. Kant affirme qu'*il n'y a pas de hasard dans les situations et les évolutions de la nature*, nécessairement régies par des lois valables partout et toujours, c'est-à-dire dans tout l'espace-temps. La nature ne fait jamais n'importe quoi et respecte ces lois.

> (Le hasard décrit et discuté plus haut est une notion scientifique précise, dont l'affirmation par une personne résulte en général de son ignorance. Affirmer qu'un phénomène est « dû au hasard » ou « agit selon le hasard » exige une preuve aussi sérieuse qu'affirmer qu'il est régi par une certaine loi naturelle. Même la Mécanique quantique, avec ses résultats probabilistes décrivant une forme contre-intuitive de réalité et la possibilité de variables stochastiques instables et imprécises, n'a que des évolutions régies par l'équation de Schrödinger, parfaitement déterministe donc sans hasard.)

La Relativité générale exclut la possibilité d'une interaction transcendante
La Relativité générale exclut la possibilité d'un déplacement de matière-énergie plus vite que la lumière.

> C'est pourquoi, par exemple, un voyage vers l'étoile la plus proche, Proxima Centauri, située à 4.2 années-lumière du Soleil, prendra toujours plus de 4.2 années, quels que soient les progrès scientifiques futurs.

En outre, l'Univers est en expansion, les galaxies lointaines s'éloignant de nous d'autant plus vite qu'elles sont loin : celles situées sur la sphère enveloppant le Volume de Hubble s'éloignent de nous à la vitesse de la lumière, et celles situées plus loin sont à jamais invisibles, leur lumière n'allant pas assez vite pour nous parvenir. Donc aucune interaction entre la Terre et un point extérieur à cette sphère n'est possible, ni partant de la Terre ni arrivant sur elle. Cette remarque précise la notion d'*extérieur à notre Univers*.

Conclusion : on ne peut prouver scientifiquement ni qu'un Dieu créateur existe, ni qu'il n'existe pas

Notre science ne nous permet pas d'affirmer quoi que ce soit concernant une création de l'Univers, notamment en ce qui concerne un Créateur. Et nous ne pouvons contredire aucune affirmation concernant un tel Créateur. Ces conclusions n'ont pas changé depuis l'époque de Kant, qui les a énoncées il y a plus de deux siècles dans la *Critique de la raison pure*.

La Relativité exclut la possibilité d'un Dieu agissant dans l'Univers

Puisque la Relativité exclut la possibilité d'une intervention extérieure dans notre Univers, un Dieu acteur extérieur est impossible. Une pensée cohérente doit donc choisir entre croire en un tel Dieu acteur et croire la validité de notre démarche scientifique et ses conclusions, doctrines qui s'excluent mutuellement.

> Une action de l'extérieur de l'Univers dans l'intérieur – si un extérieur existe - exigerait un transfert d'énergie. Or l'expansion de l'Univers étant 6 fois plus rapide que la vitesse de la lumière, aucun transfert d'énergie commencé à l'extérieur ne peut atteindre l'intérieur. Aucune action extérieure n'est possible ; un Dieu extérieur acteur est un mythe : ou il n'existe pas, ou il est impuissant.

Pour envisager un Dieu intérieur à l'Univers, il faudrait comme l'explique Kant :

- soit une théorie logique ou scientifique, qui ne peut exister car on ne peut déduire une existence des qualités et pouvoirs supposés de Dieu, ce serait illogique (l'existence d'un objet physique ne peut résulter de jugements) ;
- soit une nécessité causale générale, mais aucune loi naturelle n'implique une création ou une action divine ;
- soit une constatation physique, mais où et quand a-t-elle eu lieu ?

L'univers est grand

Mais pour pouvoir agir il ne suffit pas à un Dieu d'être intérieur à l'Univers, encore faut-il qu'il ne soit pas trop loin de la cible d'une action. Ainsi en étant près de l'étoile la plus proche, Proxima Centauri, il faut 4.2 années pour qu'une lumière nous parvienne, et davantage pour un transport de matière. Serait-ce suffisant pour être efficace ? Un auteur de science-fiction suggérerait de passer par une autre dimension, en utilisant un « trou de vers » (wormhole) prévu par la Relativité générale, mais nous ne pouvons raisonner comme lui… [249]

Un Dieu intérieur à l'Univers est donc aussi imaginaire.

Un Dieu non interventionniste ?

Il reste la possibilité d'un *Dieu créateur non interventionniste*, qui existe mais ne fait rien, ne se manifeste pas et reste indétectable. Si un tel Dieu a créé le monde, il en a aussi défini les lois, car une création d'un monde évolutif sans lois d'évolution n'a pas de sens, et ces lois existent car nous en avons détecté et vérifié beaucoup. Ce Dieu a donc défini la vitesse d'expansion de l'Univers et la limitation des actions à la vitesse de la lumière, *ensemble de conditions qui le rendent impuissant*. Donc si un tel Dieu existe, il a voulu que tout se passe comme s'il n'existait pas.

Dieu transcendantal
Voir Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique.

Dieu n'existe pas (impossibilité d'en prouver apodictiquement l'existence)

Réalité objective des idées théoriques, notamment l'idée de Dieu
[165] page 101 – "On ne peut conférer une réalité objective à aucune des idées théoriques non plus que les démontrer, à l'exception de la seule idée de liberté qui, elle, est la condition de la *loi morale* dont la réalité est un axiome. - La réalité de l'idée de Dieu ne peut être démontrée que grâce à cette dernière, donc uniquement dans une intention *pratique*, c'est-à-dire *pour agir comme s'il existait un Dieu* - donc uniquement *pour* cette intention."

Voir :

- Existence de Dieu ;
- Impossibilité de prouver apodictiquement que Dieu n'existe pas ;
- Dieu en tant que créateur et acteur de l'Univers ;
- Existence de Dieu : impossibilité de la prouver ou de prouver l'inexistence ;
- La possibilité et l'impossibilité d'un Dieu transcendantal sont indémontrables ;
- Arguments de Kant pour une théologie basée sur un Dieu transcendantal ;
- Intelligence suprême (Intelligent Design).

Différences entre définitions philosophiques et mathématiques
Voir Différences entre définitions philosophiques et mathématiques.

Dignité

Selon le dictionnaire [13]

Sentiment de la valeur intrinsèque d'une personne ou d'une chose, et qui commande le respect d'autrui, de soi-même et de l'humanité en général.

Chez Kant

Source : dictionnaire [9]
Kant oppose ce qui a un prix marchand, donc une valeur relative, à ce qui a une valeur intrinsèque, la dignité :

La dignité a une valeur intrinsèque qui est supérieure à tout prix
(Citation de [107] page 45)
"Dans le règne des fins tout a un PRIX ou une DIGNITÉ. Ce qui a un prix peut être aussi bien remplacé par quelque chose d'autre, à titre d'*équivalent* ; au contraire, ce qui est supérieur à tout prix, ce qui par suite n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une dignité.

Ce qui rapporte aux inclinations et aux besoins généraux de l'homme, cela a un *prix marchand* ; ce qui, même sans supposer de besoin, correspond à un certain goût, c'est-à-dire à la satisfaction que nous procure un simple jeu sans but de nos facultés

mentales, cela a un *prix de sentiment* ; mais ce qui constitue la condition, qui seule peut faire que quelque chose est une fin en soi, cela n'a pas seulement une valeur relative, c'est-à-dire un prix, mais une valeur intrinsèque, c'est-à-dire une *dignité*."
(Fin de citation)

[107] page 45 - La dignité est réservée à ce qui, ayant une valeur intrinsèque, est une fin en soi.

[107] page 45 - La dignité d'un être raisonnable consiste à vouloir pour les autres la même loi que pour lui-même.

[108] page 116 - Du fait de sa dignité, un être raisonnable n'obéit à nulle loi, si ce n'est celle qu'il instaure en même temps lui-même (voir Règne des fins).

[108] page 117 – "Rien n'a de valeur en dehors de celle que la loi [morale] lui définit. Mais la législation elle-même, qui définit toute valeur, doit nécessairement, pour cette raison précise, posséder une dignité, c'est-à-dire une valeur inconditionnée, incomparable, pour laquelle le terme de respect fournit seul l'expression adéquate de l'appréciation que doit porter sur elle un être raisonnable.

L'autonomie est donc le fondement de la dignité de la nature humaine et de toute nature raisonnable."

Complément : Moralité, être raisonnable et dignité.

Dilemme
Selon le dictionnaire [13] : (Logique) Raisonnement dans lequel deux prémisses contraires, dont l'une est fausse si l'autre est juste, conduisent toutes deux à une même solution.

Chez Kant

Voir Dilemmes.

Dimension (en Géométrie)
Voir d'abord les 3 concepts de base de la Géométrie.

Source : [177] *Chapitre VI – A. – Les dimensions. Topologie*, pages 127 et suivantes.

Equivalence de tous les continus, quel que soit leur nombre de dimensions

(Citation de [177] pages 128 à 132)
"Cantor [174] a démontré […] que tous les continus sont équivalents, quel que soit le nombre de leurs dimensions, c'est-à-dire qu'on peut établir entre eux une correspondance biunivoque, point par point, de sorte que rien ne les distingue au point de vue du *nombre* de leurs éléments.

> Il y a « autant » de points dans un segment rectiligne (ou curviligne) que dans un carré ou dans un cube, voire dans un espace à *n* dimensions et même à ω dimensions.

Cette vérité paradoxale a été illustrée par M. PEANO [188], lorsqu'il a inventé une courbe qui remplit un carré, c'est-à-dire qui passe par tous les points de ce carré.
[…]

[L'intuition, à laquelle les philosophes attachent tant d'importance, est insuffisante]
Le paradoxe de M. PEANO a une grande portée au point de vue philosophique. Il prouve d'une façon saisissante l'insuffisance ou plutôt l'incompétence de l'intuition en matière de Géométrie, et particulièrement dans la Topologie, qui paraît cependant relever essentiellement de l'intuition.

Toutefois, il ne faut pas exagérer cette portée, et croire qu'il supprime toute possibilité de distinguer les ensembles ou espaces d'après le nombre de leurs dimensions.

[La correspondance entre deux continus de nombres de dimensions différents ne peut être à la fois biunivoque et continue]
En effet, on a démontré qu'une telle correspondance entre deux continus d'un nombre différent de dimensions ne peut pas être à la fois biunivoque et continue.

Si elle est continue, comme la précédente, elle peut bien être uniforme, mais non biunivoque. Si elle est biunivoque, c'est-à-dire si elle manifeste l'égalité de nombre des éléments des deux continus, elle ne peut pas être continue, c'est-à-dire qu'elle ne conserve pas les relations de voisinage entre les points ; elle ne respecte pas leur ordre et leurs connexions.
(Fin de citation)

Définition des ensembles à plusieurs dimensions

Source : [177] page 134
Voici comment il convient de définir les ensembles à plusieurs dimensions.

- Un ensemble à une dimension est une *suite simple,* dont les éléments sont des individus absolus (des points).

  Exemple : un fichier de clients (1 client = 1 point).

- Un ensemble à deux dimensions est une *suite double,* c'est-à-dire dont les éléments sont à leur tour des suites simples.

  Exemple : un carnet de commandes, dont chaque client a 0, 1, 2… etc. commandes.

- Un ensemble à trois dimensions est une *suite triple,* dont les éléments sont des suites doubles ; et ainsi de suite.

  Exemple : un carnet de commandes, dont chaque client a N commandes et chaque commande a X articles.

Ou plutôt, puisque toute suite consiste, au fond, en une relation asymétrique transitive qui en ordonne les éléments,

- Un ensemble à une dimension est une relation de ce type dont les termes sont des individus absolus (ne sont pas des relations).
- Un ensemble à deux dimensions est une relation dont les termes sont eux-mêmes des relations, c'est-à-dire une relation de relations.
- Un ensemble à trois dimensions est une relation dont les termes sont des relations de relations ; et ainsi de suite.

L'ensemble sera continu, si chacune des suites ou des relations qui le composent est continue. Et comme la continuité est définie d'une manière purement ordinale, on voit que cette définition n'implique que des notions ordinales, et consiste entièrement en des relations.

Les dimensions sont commutables
[177] page 135
"Le même ensemble qui a pu être ordonné d'abord suivant une dimension, puis suivant une autre, pourra être ordonné d'abord suivant la seconde et ensuite suivant la première ; de sorte que les dimensions seront commutables."

Voir aussi Continuité de la correspondance entre deux ensembles.

Dirimante
Selon le dictionnaire [13] : dont la force contraignante ne laisse aucune possibilité de recours. Exemples : *objection dirimante, pouvoir dirimant*.

[56b] §2 pages 36-37 – "Sur ce point, [Hume [40]] se trompa complètement et cette erreur eut des conséquences dirimantes pour toute sa conception."

Discernement
Selon le dictionnaire [13]

- Faculté qui est donnée à l'esprit ou qu'il a acquise par l'expérience, d'apprécier les choses selon leur nature et à leur juste valeur, d'en juger avec bon sens et clarté.
- Capacité de l'esprit de distinguer ce qui est bien, vrai, permis, de ce qui est mal faux, défendu.

Discipline de la raison pure
La *Théorie transcendantale de la méthode* est la 4ème partie de la *Critique*.
K601 – Théorie transcendantale de la méthode / La discipline de la raison pure

Discipline de la raison pure pour la méthode de la connaissance
Définition d'une discipline - Différence avec une culture
K602 – "On appelle *discipline* la *contrainte* par laquelle le penchant constant à s'écarter de certaines règles se trouve limité et finalement extirpé. Elle est distincte de la *culture*, qui doit procurer simplement une *aptitude,* sans en supprimer pour autant une autre déjà existante. Pour la formation d'un talent lequel a déjà par lui-même une tendance à s'exprimer, la discipline ne fournira donc qu'une contribution négative, tandis que la culture et la doctrine en apporteront une qui sera positive."

K601 – "Par rapport au contenu de notre connaissance en général, quant à la question de savoir si elle est élargie ou restreinte par un jugement, les jugements négatifs [évoqués à propos de la discipline ci-dessus] ont en propre la fonction simplement *d'empêcher l'erreur.*"

La raison pure n'a pas besoin d'une critique dans son usage empirique
K602 – "Il n'y a nul besoin d'une critique de la raison dans son usage empirique, puisque ses principes, confrontés à la pierre de touche de l'expérience, se trouvent soumis à une épreuve continuelle ;"

La raison pure a besoin d'une discipline pour la méthode de la connaissance
(Citation de K602-K603)
"Le tempérament de même que les talents […] exigent à bien des égards une discipline.
[…]
Mais là où ni l'intuition empirique ni l'intuition pure ne maintiennent la raison sur une voie bien claire, à savoir dans son usage transcendantal d'après de simples concepts, elle a un tel besoin d'une discipline freinant son penchant à s'étendre au-delà des limites étroites de l'expérience possible et lui épargnant les excès et les erreurs que c'est même toute la philosophie de la raison pure qui se consacre uniquement à cette utilité négative.

Aux erreurs particulières on peut remédier par la *censure,* et à leurs causes par la critique. Mais là où l'on rencontre, comme dans la raison pure, tout un système d'illusions et de fantasmagories fortement liées entre elles et réunies sous des principes communs, c'est toute une législation spécifique, même si elle est certes négative, qui semble requise pour instituer sous le nom de *discipline, à* partir de la nature de la raison et des objets de son usage pur, une sorte de précaution et d'examen de soi-même systématiques, face à quoi aucune fausse apparence sophistique ne saurait subsister, mais ne peut que se trahir immédiatement, en dépit de toutes les justifications grâce auxquelles elle peut se maquiller.
[…]
Je ne fais pas porter la discipline de la raison pure sur le contenu, mais seulement sur la méthode de la connaissance par la raison pure. Le premier objectif [la critique du contenu] a déjà été atteint dans la théorie des éléments [et plus précisément la Théorie transcendantale de la sensibilité (Esthétique transcendantale)]."
(Fin de citation)

Rappel sur l'utilisation des concepts a priori : vérifier leur déduction transcendantale
K575 – "On ne peut se servir avec sûreté d'un concept *a priori* sans avoir mis en œuvre sa déduction transcendantale. Les Idées de la raison pure n'autorisent, il est vrai, nulle déduction du type de celle des catégories ; si elles doivent toutefois avoir au moins quelque validité objective, même de caractère indéterminé, et ne pas représenter simplement de vains êtres de raison, une déduction doit absolument en être possible…" - Voir Objet absolument parlant – Objet dans l'Idée.

Suite du texte de la *Critique* : Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique.

Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique
K603 – Théorie transcendantale de la méthode / La discipline de la raison pure

Les concepts de la connaissance sont-ils les mêmes en philosophie et en mathématiques ?

K603-K604 – "La mathématique fournit l'exemple le plus brillant d'une raison s'étendant d'elle-même avec bonheur, sans l'aide de l'expérience. [La méthode

mathématique] utilisée pour parvenir à la certitude apodictique [se confond-elle] avec celle qui sert à la recherche de la même certitude en philosophie et que dans ce domaine on devrait appeler *dogmatique ?"*

Voir d'abord Connaissance pure.

Connaissances philosophiques et connaissances mathématiques

(Citation de K604)

"La connaissance philosophique est la connaissance rationnelle par concepts, la connaissance mathématique est la connaissance rationnelle par construction des concepts."

> [La connaissance mathématique est construite *a priori* à partir d'une intuition]

(Fin de citation. Voir page K604 l'exemple du concept de triangle.)

Concepts de la raison pure qui succèdent à un entendement

Deux sortes de concepts de la raison pure succèdent à un entendement :

- L'Idée simple ;
- L'idée transcendantale ;

les deux sortes de concepts produisent des connaissances philosophiques.

Le particulier déterminé à partir du général, ou le général à partir d'un particulier

(Citation de K604)

"La connaissance philosophique considère donc le particulier [l'occurrence] uniquement dans le général,

> [Un triangle particulier est un élément de la classe des triangles correspondant au concept philosophique de triangle en général.]

la connaissance mathématique [construit] le général dans le particulier, et même dans le singulier, mais cependant *a priori* et par l'intermédiaire de la raison…"

> [L'esprit se représente un concept mathématique général, comme celui de triangle, par construction à partir d'une intuition a priori de triangle dont un triangle particulier pourrait être le schème].

(Fin de citation)

Voir la définition de quantum.

Origine de la différence entre connaissances philosophique et mathématique

(Citation de K604-K605)

La différence entre connaissance philosophique et connaissance mathématique provient donc de leur mode formel de construction par la raison :

- La connaissance philosophique par des concepts issus de l'expérience ;
- La connaissance mathématique par des concepts issus d'intuitions a priori.

[Conséquences]

- La connaissance mathématique […] "peut porter exclusivement sur des *quanta*", car seul le concept de grandeur peut se construire, c'est-à-dire se présenter *a priori* dans l'intuition.

  [Objection : une connaissance mathématique issue d'une intuition a priori peut aussi être impossible à associer à une grandeur, donc être non-mesurable, comme celles de la topologie, mais à son époque Kant ne pouvait le savoir.]

- La connaissance philosophique ne peut porter que sur des *qualités*, et celles-ci ne se peuvent présenter dans aucune autre intuition que l'intuition empirique.

  Ce pourquoi une connaissance rationnelle n'en est possible que par l'intermédiaire de concepts. Ainsi personne ne peut-il tirer d'ailleurs que de l'expérience une intuition qui corresponde au concept de la réalité, mais nul ne peut jamais y accéder *a priori à* partir de [la conscience de] soi-même et antérieurement à la conscience empirique qu'il peut en avoir.

[Exemples]

- "De la forme conique, on pourra faire un objet d'intuition sans aucune aide empirique, uniquement d'après le concept, mais la couleur de ce cône devra d'abord être donnée dans telle ou telle expérience.
- Le concept d'une cause en général, je ne peux le présenter dans l'intuition autrement que dans un exemple que me fournit l'expérience, etc."

(Fin de citation)

Différences caractéristiques entre connaissances philosophique et mathématique

- K605 – La connaissance philosophique "s'en tient simplement à des concepts généraux", alors que la connaissance mathématique" n'arrive à rien avec le seul concept, mais se hâte immédiatement de recourir à l'intuition, où elle considère le concept *in concreto*, bien que ce ne soit pas de manière empirique, mais simplement dans une intuition qu'elle a présentée *a priori,* c'est-à-dire qu'elle a construite, et où ce qui s'ensuit des conditions universelles de la construction doit valoir aussi universellement pour l'objet du concept construit."
- K605 – "La [connaissance mathématique] ne dépend pas de propositions analytiques susceptibles d'être engendrées par simple analyse des concepts [ce que la philosophie sait faire], mais [de] propositions synthétiques, et plus précisément à des propositions synthétiques qui doivent être connues a *priori.*"
- K607 – La différence est celle entre l'usage discursif d'après des concepts et l'usage intuitif par construction de ces concepts : voir Usage discursif ou usage intuitif.

Détails des connaissances rationnelles philosophique et mathématique

(Citation de K610)
[Connaissance rationnelle philosophique]
"Examiner tout ce qui se présente (une chose dans l'espace ou dans le temps) pour savoir

- si et jusqu'à quel point il s'agit ou non d'un *quantum*,
- en quoi une existence ou une privation [d'existence] doit y être représentée,
- dans quelle mesure ce quelque chose (qui remplit de l'espace ou du temps) est un substrat premier ou une simple détermination,
- si un rapport s'établit entre son existence et quelque chose d'autre comme cause ou comme effet,
- et enfin s'il est, du point de vue de l'existence, isolé ou en relation de dépendance réciproque avec d'autres choses,
- examiner la possibilité de cette existence, sa réalité et sa nécessité, ou leurs contraires,

tout cela appartient à la *connaissance rationnelle* par concepts qu'on appelle *philosophique*.

[Connaissance rationnelle mathématique]

- Mais déterminer *a priori* dans l'espace une intuition (figure),
- diviser le temps (durée),
- ou simplement connaître la dimension universelle de la synthèse d'une seule et même chose dans le temps et l'espace,
- ainsi que la grandeur, qui en résulte, d'une intuition en général (nombre),

c'est une *opération rationnelle* procédant par construction des concepts, et on l'appelle *mathématique*."
(Fin de citation)

Comparaison des méthodes rationnelles des mathématiques et de la philosophie pure

K610 – "Le grand succès qu'obtient la raison par l'intermédiaire de la mathématique suscite tout naturellement la présomption selon laquelle, même si cette science elle-même n'obtenait pas de réussite en dehors du champ des grandeurs, du moins sa méthode réussirait aussi en ce domaine : elle rapporte en effet tous ses concepts à des intuitions qu'elle peut fournir *a priori*, et elle devient par là, pour ainsi dire, maîtresse de la nature, alors qu'en revanche la philosophie pure, avec ses concepts discursifs *a priori,* gâche tout, autour d'elle, dans la nature, sans pouvoir faire intuitionner *a priori* la réalité de ces concepts et par là leur conférer du crédit."

(Citation de K611-K612)
"La géométrie et la philosophie sont deux choses tout à fait différentes, quand bien même elles se prêtent mutuellement la main en physique, et que par conséquent les démarches de l'une ne sauraient jamais être imitées par l'autre.

La solidité des mathématiques repose sur des définitions, des axiomes, des démonstrations.

Je me contenterai de montrer

- qu'aucun de ces éléments ne peut être ni procuré ni imité par la philosophie, au sens où le mathématicien les prend ;
- que le géomètre, en suivant sa méthode, n'édifierait en philosophie que des châteaux de cartes ;
- que le philosophe, en suivant la sienne dans le secteur de la mathématique, ne pourrait produire que du verbiage et ce, alors même que la philosophie, sur ce terrain, consiste à en connaître les limites, et que le mathématicien lui-même, quand son talent n'est pas déjà limité par la nature et borné à son domaine, ne puisse écarter les avertissements de la philosophie ni se placer au-dessus d'eux."

(Fin de citation)

Suite du texte de la *Critique* : Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions.

Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions
K612 – Théorie transcendantale de la méthode / La discipline de la raison pure / Des définitions
Dans la description détaillée d'une définition correcte ci-dessous nous retrouverons les quatre exigences présentées dans la définition d'une base de données [139] :

- Extension (domaine de définition, sujet) précise ;
- Exhaustivité (toutes les informations sur le sujet) ;
- Non-redondance (aucune information dupliquée ou hors sujet) ;
- Structure (liens relationnels entre informations du sujet bien définis).

Qu'est-ce que définir une chose dans le domaine de la raison pure ?

Rappel nécessaire
Un concept représente une collection ou une classe nommable d'objets ayant des propriétés (informations) communes permettant leur rassemblement en ce concept.
Ne pas confondre *concept* d'une chose et *désignation* de cette chose (K612-K613).

Définition d'un concept de chose
(Voir aussi Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions.)

K612 et note * – Définir, c'est présenter originairement le concept détaillé d'une chose à l'intérieur de ses limites :

- *Détaillé* implique « avec *la totalité* des informations nécessaires (concepts composants et relations entre eux) et un exposé clair » (donc en intention) ;
- *Limites* implique une extension bien définie et des informations sans redondance ;
- *Originairement* implique l'autonomie de la description des informations, qui peut se passer d'informations supplémentaires.

Compléments sur la notion de définition
Source : [165] pages 199-200 note 92
Définir c'est exposer de façon originaire le concept explicite d'une chose à l'intérieur de ses limites.

- *Explicite* implique la clarté et la suffisance des caractères.
- *Originaire* veut dire que cette détermination de limites n'est pas dérivée d'ailleurs et n'exige donc pas une preuve supplémentaire, ce qui interdirait à la prétendue définition de venir en tête de tous les jugements sur un objet.

Une définition n'est ni vraie ni fausse, c'est une simple convention
(Citation de [177] pages 39-40)
"Une définition n'est pas, à proprement parler, une proposition, car elle n'est ni vraie ni fausse. C'est une convention de langage (ou d'écriture), une imposition de nom qu'on ne peut discuter qu'au point de vue de l'usage ou de la commodité. Une définition ne doit donc pas être considérée comme un *principe*, ni comme une source de *vérité*.
[…]
Ce n'est jamais la définition qui est responsable de ses conséquences (si même l'on peut dire qu'elle ait des conséquences), mais bien le jugement d'existence qui l'accompagne et qui la justifie."
(Fin de citation)

Voir aussi :

- *Choix entre définition et exposition* dans Exposition – Exposé ;
- Définitions nominales et définitions réelles ;
- Définitions analytique et synthétique ;
- Construction des concepts ;
- Identité des individus ;
- Perfection logique d'une connaissance : promotion par la définition, l'exposition et la description des concepts.

Origines de concepts de la raison pure que l'on peut songer à définir (K612-K613)

- Concepts *a priori* (qu'on n'a pas besoin de définir, chacun les connaissant) :
  - Le temps et l'espace ;
  - Les catégories de l'entendement ;
  - Les concepts de l'entendement pur : la possibilité, l'existence, la nécessité, la substance, la cause, le droit, l'équité, etc.
- Concepts *empiriques* (qui ne représentent pas une *classe* d'objets et ne sont pas produits par la raison *pure*) ;

  Un concept empirique ne peut être défini ; il ne peut être qu'expliqué.
  Le mot associé au concept, avec le peu de caractères qui s'y attache, ne constituera qu'une *désignation* et non un concept de la chose [une chose en soi], et la prétendue définition n'est donc rien d'autre qu'une détermination de mot.

Différence entre définir et expliciter
(Citation de K612)
"Selon une telle exigence, un *concept empirique* ne peut nullement être défini : il peut seulement être *explicité.*

Dans la mesure, en effet, où nous ne possédons avec lui que quelques marques distinctives d'une certaine espèce d'objets des sens, il n'est jamais sûr que, sous le mot qui désigne le même objet, l'on ne pense pas tantôt plus, tantôt moins de caractéristiques de cet objet.

> Ainsi, dans le concept de l'or, tel peut, outre le poids, la couleur, la dureté, penser encore à cette propriété que possède l'or de ne pas rouiller, alors que tel autre n'en sait peut-être rien.

On ne se sert de certaines caractéristiques que pour autant qu'elles soient suffisantes en vue de distinguer l'objet ;"
(Fin de citation)

Voir aussi Concept *empirique,* concept *pur* et concept *a priori*.

- Concepts *pensés arbitrairement*, dans la mesure où ils représentent un *véritable* objet, c'est-à-dire un objet de l'intuition *dont les informations sont exactement les mêmes que celles du concept* : les concepts mathématiques.

Préférer *exposition* à *définition*

K613 – "Au lieu du terme de *définition,* je préférerais employer celui *d'exposition,* qui conserve toujours quelque chose de prudent et à travers lequel le critique peut jusqu'à un certain degré accorder la définition et cependant demeurer encore réservé sur ce qu'elle peut avoir de détaillé."

Les concepts pensés arbitrairement ne doivent pas être *définis*, mais *déclarés*

(Citation de K613)
"Dans la mesure, donc, où ni les concepts empiriques ni les concepts donnés *a priori* ne peuvent être définis, il ne reste que ceux qui sont pensés de façon arbitraire sur lesquels cette manière de procéder puisse être tentée.

Je peux toujours, dans un tel cas, définir mon concept ; car il faut pourtant bien que je sache ce que j'ai voulu penser, puisque j'ai moi-même forgé ce concept délibérément, et qu'il ne m'a été donné ni par la nature de l'entendement ni par l'expérience ;

[Pour avoir un sens, un concept doit d'abord définir un véritable objet]
pour autant, je ne puis dire que j'ai par là défini un véritable objet. Car si le concept repose sur des conditions empiriques, comme c'est le cas par exemple pour une montre de marine, l'objet et sa possibilité ne sont pas encore donnés par ce concept arbitraire ;

[Le concept doit ensuite correspondre à un objet possible (non contradictoire)]
je ne sais même pas ainsi si ce concept possède quelque part un objet, et l'explication que j'en donne mérite davantage d'être appelée une déclaration (de mon projet) que la définition d'un objet."
(Fin de citation)

Les seuls concepts définissables sont ceux des mathématiques

K613 (à la suite de la citation précédente) – "Donc, il ne reste pas d'autres concepts qui soient à même d'être définis que ceux qui contiennent une synthèse arbitraire pouvant être construite *a priori :* par conséquent, seule la mathématique possède des définitions. Car l'objet qu'elle pense, elle le présente aussi a *priori* dans l'intuition, et cet objet ne peut certainement contenir ni plus ni moins de choses que le concept, puisque c'est par l'explication qu'on en a fourni que le concept de l'objet a été donné originairement, c'est-à-dire sans en dériver de nulle part ailleurs l'explication."

Compléments : définitions d'un nombre en Logique

- Définition par abstraction et définition nominale dans *Un nombre cardinal est la propriété d'une classe* ;
- Définition par postulats dans Nombre : Théorie ordinale ;
- Définition de tous les nombres entiers finis par récurrence.

Différences entre définitions philosophiques et mathématiques

Source : K614-K615

- Les définitions philosophiques d'un concept :
  - Ne sont instituées que comme des expositions de concepts donnés ;
  - Sont formées analytiquement à la faveur d'une décomposition (dont la complétude n'est jamais apodictiquement certaine) ;
  - Ne font qu'expliquer le concept.

  "Les définitions analytiques peuvent […] de multiples manières être fausses, soit en introduisant en elles des marques caractéristiques qui n'étaient pas comprises effectivement dans le concept, soit en n'atteignant pas à cette dimension détaillée qui constitue l'essentiel d'une définition, parce que l'on ne peut jamais être complètement certain de la complétude de son analyse. Ce pourquoi la méthode de la mathématique quant aux définitions ne se peut imiter en philosophie."

- Les définitions mathématiques d'un concept :
  - Sont des constructions de concepts formés originairement ;
  - Sont formées synthétiquement et de telle manière qu'elles *constituent* donc le concept même.

  K614 - "En mathématique, nous ne disposons d'absolument aucun concept avant la définition, dans la mesure où c'est à travers celle-ci seulement que le concept est donné."

  Des définitions mathématiques ne peuvent jamais être fausses. Puisqu'en effet le concept est donné en premier lieu par la définition, il contient tout juste ce à quoi la définition veut qu'il soit pensé par ce concept. Mais bien qu'il ne puisse s'y trouver rien de faux quant au contenu, il peut pourtant parfois […] y avoir des défauts dans la forme (dans la façon de les présenter), c'est-à-dire relativement à la précision.
  Remarques : voir Axiomatique et Système logique.

Le manque de rigueur de la philosophie

Lire d'abord Différences entre définitions philosophiques et mathématiques.

K614 - "Il ne faudrait pas en philosophie imiter la mathématique en commençant par poser les définitions, sauf si c'est seulement à titre de simples essais. Car puisque de telles définitions sont des décompositions de concepts donnés, ce sont ces concepts qui, bien qu'ils soient encore seulement confus, viennent en premier, et l'exposition incomplète précède l'exposition complète, tant et si bien qu'à partir de quelques marques caractéristiques que nous avons tirées d'une analyse encore inachevée nous pouvons conclure à d'autres avant d'en être arrivés à l'exposition intégrale, c'est-à-dire à la définition ; bref, en philosophie, la définition, comme clarification pondérée, doit plutôt clore l'entreprise que l'inaugurer."

K614 note * - "La philosophie est remplie de définitions défectueuses, en particulier de définitions qui contiennent bien effectivement des éléments permettant de définir l'objet, mais pas encore de façon complète. Si, dans ces conditions, on ne pouvait rien entreprendre avec un concept jusqu'à ce qu'on l'ait défini, il serait bien difficile de philosopher. Mais comme l'on peut, si loin qu'aillent les éléments (de l'analyse), en faire toujours un bon et sûr usage, il est possible aussi d'employer très utilement des définitions lacunaires, c'est-à-dire des énoncés qui ne sont pas encore à proprement parler des définitions, mais sont au demeurant vrais et fournissent par conséquent des approximations de définitions."

Suite du texte de la *Critique* : Discipline de la raison pure dogmatique : des axiomes.

Discipline de la raison pure dogmatique : des axiomes
K615 – Théorie transcendantale de la méthode / La discipline de la raison pure / Des axiomes
Voir d'abord Axiome.

Définition de Kant d'un axiome

K615 – Un axiome est un principe synthétique a priori dans la mesure où il est immédiatement certain, c'est-à-dire certain par lui-même sans médiation d'autres propositions.

Critique de cette définition
K615 – "Or, un concept ne peut être relié à un autre synthétiquement et cependant de façon immédiate, parce que, pour pouvoir sortir d'un concept et aller au-delà de lui, une troisième connaissance, procurant une médiation, est nécessaire."

Possibilité de définir des axiomes en philosophie et mathématiques
(Citation de K615)
"Mais comme la philosophie est seulement la connaissance rationnelle par concepts, il ne se pourra rencontrer en elle aucune proposition méritant le nom d'axiome.

La mathématique, au contraire, est capable d'axiomes, parce qu'à la faveur de la construction des concepts dans l'intuition de l'objet elle peut relier immédiatement et *a priori* les prédicats de cet objet, par exemple que trois points se trouvent toujours dans un plan.

Au contraire, un principe synthétique procédant uniquement de concepts [principe philosophique] ne peut jamais être immédiatement certain, par exemple la proposition selon laquelle tout ce qui arrive possède sa cause : cela parce qu'il me faut prendre en considération un troisième terme…"
(Fin de citation)

Différence d'évidence entre principes discursifs et principes intuitifs

(Citation de K615-K616)
"Des principes discursifs [philosophiques] sont donc tout autre chose que des principes intuitifs [mathématiques], c'est-à-dire que des axiomes.

Les premiers exigent toujours en outre une déduction, dont les derniers peuvent totalement se dispenser [car l'intuition est une évidence spontanée] ;

et puisque, précisément pour la même raison, ceux-ci [les principes mathématiques] sont évidents, ce à quoi ne peuvent jamais prétendre les principes philosophiques malgré toute leur certitude, il s'en faut infiniment qu'une quelconque proposition synthétique de la raison pure et transcendantale soit aussi manifeste […] que la proposition : deux fois deux font quatre."
(Fin de citation)
Voir aussi Principes intuitifs et discursifs : axiomes et acroames.

Conclusion : la philosophie n'a pas d'axiomes ; elle doit même justifier leur emploi

K616 – "La philosophie n'a donc pas d'axiomes, et il ne lui est jamais accordé d'imposer de manière aussi absolue ses principes *a priori :* bien plutôt lui faut-il se prêter à légitimer par une déduction solidement étayée le droit qu'elle a d'y recourir."

Discipline de la raison pure dogmatique : des démonstrations
K616 – Théorie transcendantale de la méthode / La discipline de la raison pure / Des démonstrations

Définitions d'une démonstration dans le dictionnaire [13]

- Action qui consiste à démontrer quelque chose par raisonnement ;
- Raisonnement par lequel on établit la vérité d'une proposition en la rattachant par un lien nécessaire à d'autres propositions admises comme vraies ou antérieurement démontrées.

Remarques

- Tous les hommes sains d'esprit partagent les principes de logique et les règles de déduction rationnelle.
- Donc une proposition n'est considérée comme prouvée que si elle est objective, c'est-à-dire si elle peut être partagée par tous les hommes sans qu'aucun puisse la réfuter : elle a donc un *caractère d'universalité*.

Explicitation de Kant du mot démonstration

(Citation de K616)
"Seule une preuve apodictique, en tant qu'elle est intuitive [intuition par imagination productive], peut s'appeler démonstration.

[Le reste de cette citation justifie cette affirmation, compte tenu des remarques précédentes.]

[Un jugement d'expérience ne peut être une démonstration]
L'expérience nous enseigne sans doute ce qui est [dans un cas particulier], mais non point que cela ne pourrait en aucun cas être autrement [dans d'autres cas ou dans le cas général].

C'est pourquoi des arguments empiriques ne peuvent fournir nulle preuve apodictique.

[Une proposition déduite d'aprioris personnels n'est pas une certitude objective]
Mais à partir de concepts *a priori* (dans la connaissance discursive) ne peut jamais naître une certitude intuitive, c'est-à-dire une évidence, si apodictiquement certain que puisse bien être par ailleurs le jugement.

[L'exigence de rigueur d'une démonstration en réserve la pratique aux mathématiques]
Seule la mathématique contient donc des démonstrations, parce qu'elle dérive sa connaissance non de concepts, mais de la construction de ceux-ci, c'est-à-dire de l'intuition [par imagination productive] qui peut être donnée *a priori* comme correspondant aux concepts."
(Fin de citation)

Différence entre preuves philosophiques et preuves mathématiques
(Citation de K617)
"Par opposition, la connaissance philosophique doit se passer de cet avantage

[L'avantage d'une certitude intuitive a priori],

puisqu'il lui faut toujours considérer l'universel *in abstracto* (par concepts), cependant que la mathématique peut examiner l'universel *in concreto* (dans l'intuition singulière) et […] *a priori* à travers une représentation pure, à la faveur de quoi toute démarche erronée devient visible. Ce pourquoi je donnerais plus volontiers aux preuves philosophiques le nom de *preuves acroamatiques* (discursives) que celui de *démonstrations,* parce qu'elles ne peuvent s'opérer qu'à travers de simples mots (en évoquant l'objet en pensée), tandis que les *démonstrations,* comme l'expression déjà l'indique, se développent dans l'intuition de l'objet."
(Fin de citation)

Dogmata et *mathemata*
K617 – "Je divise toutes les propositions apodictiques (cela, qu'elles soient démontrables ou immédiatement certaines) en *dogmata et mathemata.* Une proposition directement synthétique par concepts est un *dogma ;* en revanche, une proposition synthétique obtenue par construction de concepts est un *mathema.*"

(Les deux sortes de propositions apodictiques sont synthétiques a priori).

Une analyse ne fait qu'expliciter quelque chose de déjà connu
(Citation de K617-K618)
"Des jugements analytiques ne nous apprennent à proprement parler rien de plus concernant l'objet que ce que le concept que nous en avons contient déjà en lui, puisqu'ils n'élargissent pas la connaissance au-delà du concept du sujet, mais qu'ils se bornent à l'expliciter.

Ils ne peuvent donc pas être pertinemment appelés des dogmes (terme que l'on pourrait peut-être transcrire par *préceptes doctrinaux)*.

Mais, entre les deux sortes mentionnées de propositions synthétiques *a priori* [dogmata et mathemata], seules peuvent porter ce nom, selon la manière habituelle de parler, celles qui appartiennent à la connaissance philosophique, et l'on aurait quelque difficulté à appeler dogmes les propositions de l'arithmétique ou de la géométrie.

Cet usage confirme donc l'explication que nous avons donnée en disant que seuls des jugements par concepts, et non pas ceux qui procèdent par la construction des concepts, peuvent être appelés dogmatiques."
(Fin de citation)

Jugements synthétiques par concepts de la raison pure
(Citation de K618)
"Or la raison pure tout entière ne contient pas, dans son usage simplement spéculatif, un seul jugement directement synthétique par concepts.

Car par le moyen des Idées, comme nous l'avons montré, elle n'est capable de porter absolument aucun jugement synthétique susceptible d'avoir une valeur objective,

alors qu'en se servant des concepts de l'entendement elle établit assurément des principes certains, non pas toutefois directement par concepts, mais toujours simplement de façon indirecte à travers la relation de ces concepts à quelque chose de tout à fait contingent, à savoir *l'expérience possible ;*

de fait, quand [l'expérience] est présupposée, il est vrai que ces jugements peuvent être apodictiquement certains, même si, en eux-mêmes (directement), ils ne peuvent jamais être connus *a priori.*

> [Exemple :] Ainsi personne ne peut-il percer jusqu'en son fond, simplement à partir des concepts qui lui sont donnés, cette proposition : tout ce qui arrive possède sa cause.

Donc, ce n'est pas un dogme, bien que d'un autre point de vue, à savoir […] dans l'expérience, elle puisse fort bien être prouvée, et cela de manière apodictique.

Il s'agit toutefois d'un *principe et* non pas d'un *théorème,* même si cette proposition doit être démontrée, parce qu'elle a cette propriété particulière qu'elle rend elle-même possible, et elle seule, le fondement même de sa preuve, à savoir l'expérience, et qu'elle doit toujours s'y trouver présupposée."
(Fin de citation, suite ci-dessous)

L'usage spéculatif de la raison pure ne recourt pas aux méthodes dogmatiques

(Citation de K618, à la suite de la précédente)
"S'il n'y a donc pas du tout de dogmes dans l'usage spéculatif de la raison pure, même quant au contenu, nulle méthode *dogmatique,* qu'elle soit empruntée au mathématicien ou qu'elle doive constituer une manière spécifique de procéder, n'est adaptée à un tel usage. Car cette méthode se borne à cacher les fautes et les erreurs, et elle abuse la philosophie, dont le but véritable est de faire apercevoir dans leur plus vive lumière toutes les démarches de la raison."
(Fin de citation)

La méthode d'utilisation de la raison pure peut toujours être systématique

(Citation de K618-K619, à la suite de la précédente)
"Cependant, la méthode [d'utilisation de la raison] peut toujours être *systématique.* Notre raison est en effet elle-même (subjectivement) un système, quoique dans son usage pur, par l'intermédiaire de simples concepts, elle ne soit qu'une recherche systématique de l'unité d'après des principes, en vue de quoi l'expérience seule peut procurer de la matière."
(Fin de citation)
Voir aussi La raison a une fonction d'unité systématique des connaissances d'entendement.

Voir aussi Méthode logique (de démonstration).

Discipline de la raison pure relativement à son usage polémique
K619 – Théorie transcendantale de la méthode / La discipline de la raison pure / La discipline de la raison pure relativement à son usage polémique

Remarques préliminaires sur la connaissance et ses limites

La raison doit se discipliner pour ne pas franchir les limites de la connaissance.
(Citation de K594-K595)
"Ainsi toute connaissance humaine commence-t-elle donc par des intuitions, va de là à des concepts et s'achève par des Idées.

Bien qu'elle dispose, par rapport à chacun de ces trois éléments, de sources de connaissance *a priori* qui, au premier abord, semblent dédaigner les limites de toute expérience, une critique complètement achevée nous persuade pourtant que toute raison, dans son usage spéculatif, ne saurait jamais avec ces éléments dépasser le champ de l'expérience possible,

et que la destination propre de ce suprême pouvoir de connaissance consiste à ne se servir de toutes les méthodes et de leurs principes que pour explorer la nature jusque dans ce qu'elle a de plus intime en suivant tous les principes possibles de l'unité, dont la plus importante est l'unité des fins,

> [Le sujet des fins est important pour Kant : en plus des fins personnelles auxquelles chacun doit réfléchir avant de faire des choix, il y a pour lui les fins de l'Etre originaire qui ont défini le monde, la nature et ses lois.]

mais jamais pour franchir ses limites, hors lesquelles, *pour nous,* [en dehors des phénomènes du monde sensible] il n'est rien que de l'espace vide."
(Fin de citation)

La raison doit se soumette à la critique, car elle n'a pas d'autorité dictatoriale

K619 – "La raison doit, dans toutes ses entreprises, se soumettre à la critique, et elle ne peut par aucun interdit attenter à la liberté de cette dernière sans se nuire à elle-même et sans attirer sur elle un soupçon qui lui est dommageable. De fait n'y a-t-il rien de si important, quant à l'utilité, ni rien de si sacré qui puisse se dérober à cet examen qui contrôle et inspecte tout, sans faire exception de personne. C'est sur cette liberté que repose même l'existence de la raison, laquelle n'a pas d'autorité dictatoriale, mais ne fait jamais reposer sa décision que sur l'accord de libres citoyens, dont chacun doit pouvoir exprimer ses objections, voire son *veto,* sans retenue aucune.

Cela étant, si la raison ne peut certes jamais *se refuser à* la critique, elle n'a pourtant pas toujours de motifs de la *redouter.*"

> (Point important : toute décision de la raison doit être critiquable par tous les citoyens, dont chacun doit être libre d'exprimer son veto.)

Une critique doit être acceptée dans un esprit d'ouverture, à l'opposé du dogmatisme

L'homme a une tendance naturelle à penser qu'un raisonnement logique donne automatiquement raison à celui qui le formule. Or à partir d'une même situation, plusieurs points de vue différents permettent d'aboutir à des conclusions logiques différentes, parmi lesquelles seule une raison supérieure – *si elle est admise comme telle* – pourra choisir.

La raison doit discipliner sa tendance au dogmatisme.
K619 – [La raison doit] "se départir entièrement de toute l'allure dogmatique qu'elle se donne, quand elle comparaît sous le regard critique d'une raison supérieure qui la juge."

> (En principe, la *raison pure* est la seule raison supérieure possible. Mais hélas, même la raison pure a des cas d'antinomie…)

En l'absence de raison supérieure admise, la polémique surgit

Définition de l'usage polémique de la raison pure
(Citation de K620)
"Par usage polémique de la raison pure, j'entends […] la défense de ses énoncés contre [les] négations dogmatiques.

[Il s'agit seulement de savoir s'il existe une preuve d'une affirmation opposée]
Il ne s'agit donc pas ici de savoir si ses affirmations ne pourraient pas aussi, éventuellement, se trouver fausses, mais seulement du fait que personne ne peut prétendre le contraire avec une certitude apodictique (ni même avec vraisemblance).
(Fin de citation)

Rappel sur les antinomies : la raison pure peut être en conflit avec elle-même
(Citation de K620)
"Il se trouve quelque chose de préoccupant et d'humiliant dans le fait qu'il doive y avoir en général une antithétique de la raison pure, et que cette raison pure, qui représente pourtant, vis-à-vis de tous les litiges, le tribunal suprême, doive entrer en conflit avec elle-même. Certes, nous avons eu plus haut, devant nous, une telle antithétique apparente de la raison ; mais il s'est révélé qu'elle reposait sur un malentendu consistant à prendre, conformément au préjugé commun, des

phénomènes pour des choses en soi, et à revendiquer ensuite, d'une façon ou d'une autre (au demeurant tout aussi impossibles l'une que l'autre), une absolue complétude de leur synthèse, ce que l'on ne peut toutefois aucunement attendre de phénomènes.

Il n'y avait donc alors aucune *contradiction* effective de la *raison* avec elle-même dans ces propositions :

> « la série des phénomènes *donnés en soi* a un commencement absolument premier, »

et

> « cette série est absolument et en soi dépourvue de tout commencement ; »

car les deux propositions coexistent parfaitement bien, puisque des *phénomènes,* dans leur existence (en tant que phénomènes [c'est-à-dire de situations dont l'homme prend conscience]), ne sont absolument rien *d'en soi,* ce qui veut dire qu'ils [les phénomènes en tant que concept] sont quelque chose de contradictoire, et que par conséquent leur supposition doit tout naturellement entraîner avec elle des conséquences contradictoires.

[Exemple d'antinomie impossible]
On ne peut toutefois alléguer un tel malentendu, et ce n'est donc pas par ce biais que le conflit de la raison peut être clos, quand on affirme par exemple, sur le mode du théisme, *qu'il y a un être suprême,* et à l'inverse, comme l'athéisme, *qu'il n'y a pas d'être suprême ;*"
(Fin de citation)

Lire ici (source K621) : Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu.

Il n'y a pas d'antithétique de la raison pure, qui reste le juge suprême des arguments

K622 – "Ainsi n'y a-t-il pas proprement d'antithétique de la raison pure. Car le seul terrain où elle pourrait trouver à se battre devrait être cherché dans le domaine de la théologie et de la psychologie pures ; mais ce terrain n'est pas assez solide pour supporter un quelconque combattant avec tout son attirail et des armes qu'il y ait lieu de craindre. Il ne peut y paraître qu'en recourant à des railleries et à des rodomontades dont on peut se moquer comme d'un jeu d'enfant. C'est là une remarque consolante, qui redonne du courage à la raison ; car entre quelles mains pourrait-elle remettre son sort si, elle qui est la seule à avoir vocation d'écarter toutes les erreurs, elle était en elle-même bouleversée au point de ne pouvoir espérer ni la paix ni la tranquillité de ses possessions ?"

Ne refusez pas la spéculation

K622 – "Dans tous les cas et sans aucun doute est-il utile d'accorder à la raison, aussi bien dans les recherches qu'elle entreprend que dans les examens auxquels elle procède, une pleine liberté, afin qu'elle puisse se soucier sans entraves de son propre intérêt, qu'elle favorise autant en imposant des limites à ses vues qu'en les élargissant…"

Lire ici Arguments pour la raison pure.

Suite du texte de Kant : Discipline de la raison pure relativement à son usage sceptique (K630).

Discipline de la raison pure relativement à son usage sceptique
K630 – Théorie transcendantale de la méthode / La discipline de la raison pure / La discipline de la raison pure relativement à son usage polémique / De l'impossibilité de pacifier par le scepticisme la raison pure en désaccord avec elle-même

Usage sceptique (principe de la neutralité de la raison pure)

K630 – "Il n'y a pas […] à admettre d'usage sceptique de la raison pure, que l'on pourrait désigner comme le principe de la *neutralité* dans tous les différends qu'elle rencontre."

Considérations sur l'ignorance

(Citation de K630-K631)
"La conscience de mon ignorance (si celle-ci n'est pas en même temps reconnue comme nécessaire),

> [Exemple d'ignorance inévitable : l'existence ou l'inexistence de Dieu en tant que certitudes démontrées par usage de la raison pure.]

au lieu de mettre fin à mes recherches, est bien plutôt la véritable cause qui les provoque.

> [L'homme a un besoin inné de savoir, car il redoute que ce qu'il ignore cache des dangers ou des opportunités.]

Toute ignorance est

- soit ignorance des choses [des objets de mes concepts],
- soit ignorance de la détermination et des limites de ma connaissance.

Or, quand l'ignorance est contingente, elle ne peut que me pousser,

- dans le premier cas, à rechercher *dogmatiquement* les choses (les objets),

  > [Pour Kant, l'homme doit déterminer les objets d'après les représentations présentes à son esprit, donc dogmatiquement : K79 – "Nous ne connaissons a priori des choses que ce que nous y mettons nous-mêmes." - (Voir Kant et le problème de choix de la primauté entre les connaissances et les objets.)]

- dans le deuxième, à rechercher *de façon critique* les limites de ma connaissance possible.

Mais que mon ignorance soit absolument nécessaire et qu'elle me libère par conséquent de toute recherche ultérieure, cela ne se peut établir empiriquement, à partir de *l'observation,* mais uniquement de façon critique, par *exploration approfondie* des sources premières de notre connaissance.

> [Une ignorance absolument nécessaire, donc inévitable, me dispense évidemment de recherches, puisque celles-ci seraient infructueuses. Mais ce n'est pas en cherchant (empiriquement) que je peux m'en apercevoir (car une

recherche matérielle infructueuse ne prouve pas que ce qu'on cherche n'existe pas), c'est en réfléchissant aux sources de la connaissance.]

En ce sens, la détermination limitative de notre raison ne peut intervenir que d'après des fondements *a priori ;*

[Evidemment, puisqu'il s'agit d'une recherche par raison pure de sources en général, pas d'une source particulière.]

néanmoins, il est possible aussi de connaître *a posteriori,* à travers ce qui, malgré tout ce que nous savons, nous reste encore et toujours à savoir, sa limitation, bien qu'il s'agisse là simplement d'une connaissance indéterminée, d'une ignorance impossible à jamais lever complètement.

[Quand nous cherchons la réponse à une question qui dépasse notre connaissance actuelle

(Exemples dans l'Univers : nature de la matière sombre représentant environ 5 fois plus de masse que la matière visible astronomique, et raison de l'absence d'antimatière)

nous restons, au moins provisoirement, dans l'ignorance – parfois parce que nous ne pouvons même pas définir précisément ce que nous cherchons.]

La première manière de connaître l'ignorance de la raison, possible uniquement à travers la critique de la raison elle-même, est donc une *science ;* la seconde n'est rien qu'une *perception,* dont on ne peut pas dire jusqu'où peut nous conduire par lui-même ce qui s'en conclut."
(Fin de citation – Voir l'exemple de la surface de la Terre pages K631-K632)

Le principe de causalité ne peut s'appliquer qu'aux objets de l'expérience

K632 – Comme Kant, le philosophe écossais David Hume [40] a constaté que le principe de causalité n'est pas un principe d'usage général de la raison : il ne peut donc aller au-delà de l'empirique (il ne s'applique qu'aux objets de l'expérience) : voir aussi Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu.

Lire ici Censure de la raison.

Critique des connaissances synthétiques a priori et de l'attitude sceptique

(Citation de K633-K634)
"Nous sommes effectivement en possession de connaissances synthétiques *a priori,* comme le montrent les principes de l'entendement qui anticipent l'expérience.

[On ne comprend pas assez l'anticipation d'expérience pour connaître son origine]
Or, si quelqu'un ne peut s'en rendre aucunement compréhensible la possibilité,

[On peut même se demander si c'est une faculté native de l'homme]
il peut certes commencer par douter qu'elles soient même effectivement inscrites en nous *a priori*,

[Mais cette ignorance ne permet pas d'affirmer que cette faculté est impossible à comprendre et qu'elle n'intervient pas dans la raison]
mais il ne peut pour autant décréter la connaissance de ces principes impossible par les simples forces de l'entendement et déclarer nuls et non avenus tous les pas que la raison fait sous leur directive.

Tout ce qu'il peut dire, c'est ceci : si nous apercevions l'origine et l'authenticité de tels principes, nous pourrions déterminer l'étendue et les limites de notre raison,

[Faute de comprendre cette faculté, toute affirmation à son sujet est pure conjecture]
et avant que cela se soit produit, toutes les assertions avancées par elle sont aventurées de façon aveugle.

[De même, toute philosophie dogmatique sans critique de la raison est suspecte]
Et ainsi un doute complet serait-il pleinement fondé à l'égard de toute philosophie dogmatique effectuant son parcours sans critique de la raison elle-même ;

[Malgré ce manque de certitude, on ne doit pas refuser toute réflexion philosophique reposant sur des bases sérieuses]
simplement ne pourrait-on pour autant refuser totalement à la raison une telle progression, pourvu que celle-ci soit préparée et assurée par une meilleure fondation.

Car tous les concepts et même toutes les questions que la raison pure nous propose ne sont pas en quelque sorte contenus dans l'expérience, mais uniquement, à leur tour, dans la raison,

[Il y a, par exemple, des idées transcendantales, concepts de la raison pure]

et c'est pourquoi on doit pouvoir les résoudre, ainsi que comprendre leur validité ou leur nullité.

Nous n'avons pas non plus le droit d'écarter ces problèmes comme si leur solution résidait effectivement dans la nature des choses, mais en recourant au prétexte que fournirait notre impuissance, et de nous refuser à poursuivre à leur propos toute recherche : c'est en effet la raison qui seule, en son sein, a elle-même produit ces Idées, sur la validité ou sur l'apparence dialectique desquelles elle est donc tenue de rendre des comptes."
(Fin de citation)

Une polémique sceptique ne sert qu'à apprendre à un dogmatique à penser

K634 – "Toute polémique sceptique n'est dirigée proprement que contre le dogmatique qui, sans faire preuve de méfiance à l'égard de ses premiers principes objectifs, c'est-à-dire sans critique, poursuit avec gravité son parcours : simplement s'agit-il de troubler ses conceptions et de le conduire à la connaissance de lui-même. En soi, une telle polémique n'établit rigoureusement rien en ce qui concerne ce que nous pouvons et au contraire ne pouvons pas savoir. Toutes les tentatives dogmatiques où la raison a échoué sont des faits qu'il est toujours utile de soumettre à la censure."

Jugements synthétiques étendant un concept : nécessité d'un troisième terme

(Citation de K634-K635)

"…dans les jugements d'une certaine espèce, nous sortons de notre concept de l'objet. J'ai appelé *synthétiques* les jugements de cette espèce.

La manière dont je peux par l'intermédiaire de l'expérience sortir du concept dont j'étais en possession jusqu'alors n'est soumise à aucune difficulté. L'expérience est elle-même une synthèse des perceptions, qui augmente au moyen d'autres perceptions venant s'y ajouter le concept que je possédais déjà par l'intermédiaire d'une perception. Simplement croyons-nous aussi pouvoir sortir *a priori* de notre concept et élargir sur ce mode notre connaissance.

Cela, nous tentons de le faire soit par l'entendement pur, vis-à-vis de ce qui peut du moins être un *objet de l'expérience*, soit même par la raison pure, vis-à-vis de propriétés des choses, voire de l'existence d'objets qui ne peuvent jamais intervenir dans l'expérience.

[…]

Bien que nous ne puissions jamais aller immédiatement au-delà du contenu du concept qui nous est donné, nous pouvons toutefois connaître entièrement *a priori,* mais par rapport à un troisième terme, à savoir une expérience possible, donc bel et bien *a priori*, la loi de la liaison entre des choses diverses."

(Fin de citation)

Discipline de la raison pure relativement aux hypothèses

K637 – Théorie transcendantale de la méthode / La discipline de la raison pure / La discipline de la raison pure relativement aux hypothèses

1ère condition pour qu'une hypothèse soit admissible

Une hypothèse ne peut concerner qu'un objet possible et doit avoir un fondement certain car basé sur l'expérience

K637 – Pour que l'imagination puisse "*inventer* sous la stricte surveillance de la raison, il faut toujours que quelque chose, auparavant, soit pleinement certain, et ne constitue pas une invention ou une simple opinion : cet élément correspond à la *possibilité* de l'objet même. Dans ce cas, il est bien permis de recourir à l'opinion pour ce qui concerne la réalité effective de cet objet : reste que cette opinion, pour ne pas être sans fondement, doit être reliée, comme principe d'explication, à ce qui est effectivement donné et qui est par conséquent certain, et elle s'appelle alors une *hypothèse.*"

Impossibilité d'imaginer un concept d'objet nouveau sans propriétés empiriques

Etant donné que :

- K637-K638 - Il est impossible d'imaginer a priori un concept de liaison dynamique, car c'est une abstraction pure résultant d'une démonstration ;
- K638 - "La catégorie de l'entendement pur sert non pas à en forger la pensée, mais à la comprendre là où elle se rencontre dans l'expérience."

"nous ne pouvons inventer originairement, en conformité avec ces catégories, un seul objet doté de propriétés nouvelles et ne pouvant être données empiriquement, ni faire de cette possibilité le fondement d'une hypothèse autorisée ; car cela

équivaudrait à soumettre à la raison des chimères vides de contenu, au lieu des concepts de choses."

> (La représentation d'un objet réel comprend nécessairement au moins un jugement de catégorie. Or un tel jugement ne peut être fait qu'à propos d'un objet de l'expérience.)

Exemples de concepts impossibles cités dans K638
"Ainsi n'est-il pas permis de fabriquer par la pensée de quelconques facultés originaires nouvelles, par exemple un entendement qui serait capable d'intuitionner son objet sans les sens, ou une force d'attraction sans aucun point de contact…"

> (Kant n'avait donc pas compris l'attraction universelle de Newton, avec son champ qui s'exerce à distance du seul fait des masses…)

Conclusion sur la possibilité des concepts de choses
K638 – "La seule possibilité, pour notre raison, est d'utiliser les conditions de l'expérience possible comme conditions de la possibilité des choses, mais elle ne peut nullement, en toute indépendance par rapport à ces conditions, pour ainsi dire se créer elle-même des choses, puisque de tels concepts, bien que sans contradiction, seraient cependant aussi sans objet."

Les concepts de la raison sont de simples Idées

(Citation de K638)
"Les concepts de la raison sont […] de simples Idées et n'ont en vérité aucun objet dans une quelconque expérience.

> [Il s'agit ici de la partie « raisonnement additionnel » des concepts de la raison. Ils ne désignent pas pour autant des objets imaginés qui seraient en même temps admis comme possibles.]

Ils sont pensés seulement de façon problématique, pour fonder, par rapport [aux objets de l'expérience] (comme fictions heuristiques), des principes régulateurs de l'usage systématique de l'entendement dans le champ de l'expérience.

Si l'on va au-delà, ce ne sont plus que des êtres de raison, dont la possibilité n'est pas démontrable, et qui par conséquent ne peuvent pas non plus, à la faveur d'une hypothèse, être placés au fondement de l'explication de phénomènes effectivement réels."
(Fin de citation)

Penser l'âme comme *simple* ou comme une *substance simple* ?

(Citation de K638-K639)
"*Penser* l'âme comme simple est tout à fait permis,

> [Voir *Topique de la doctrine rationnelle (psychologie rationnelle) de l'âme (Je)*]

en vue de donner pour principe, d'après cette Idée, à notre appréciation de ses phénomènes intérieurs une unité complète et nécessaire de toutes les forces de l'esprit, bien qu'on ne puisse l'apercevoir *in concreto.*

En revanche, *admettre* que l'âme est une substance simple (ce qui correspond à un concept transcendant), ce serait une proposition non seulement indémontrable (comme c'est le cas d'un certain nombre d'hypothèses physiques), mais aussi totalement arbitraire et risquée à l'aveuglette, parce que le simple ne peut se présenter dans absolument aucune expérience et que, si l'on entend ici par substance l'objet permanent de l'intuition sensible, la possibilité d'un *phénomène simple* ne peut nullement être aperçue."
(Fin de citation)

Voir aussi :

- Pourquoi chercher si l'âme a une nature simple ? ;
- Problème de l'hétérogénéité de l'âme et de son affinité avec la matière ;
- Il n'y a pas d'êtres ou de propriétés purement intelligibles.

Un phénomène donné nouveau ne doit être expliqué qu'à partir de lois connues

K639 – "Pour expliquer des phénomènes donnés, on ne peut alléguer d'autres choses et d'autres principes d'explication que ceux qui ont été posés en liaison avec ceux et celles qui étaient déjà donnés, selon des lois déjà connues des phénomènes. Une *hypothèse transcendantale* où l'on se servirait d'une simple Idée de la raison pour expliquer les choses naturelles ne serait donc nullement une explication, parce que ce que l'on ne comprend pas suffisamment à partir de principes empiriques connus serait alors expliqué par quelque chose dont on ne comprend rien."

> (Toute explication, tout énoncé de loi nouvelle doit reposer sur des connaissances existantes, elles-mêmes fondées à partir de la naissance sur des aprioris. Toute affirmation fondée sur des faits ou lois incertains est sans valeur.
>
> Ces maximes inattaquables sont suivies, dans la citation suivante située immédiatement après la précédente, par une affirmation par Kant de sa doctrine téléologique, reposant sur une intention prêtée à l'être originaire, Dieu, dont il a montré précédemment l'impossibilité par viol des lois naturelles !)

Erreur : aucune constatation de phénomène ne peut expliquer l'ordre et la finalité que l'homme croit voir dans la nature

K639 – "L'ordre et la finalité présents dans la nature doivent être expliqués à leur tour par des raisons d'être naturelles et d'après des lois de la nature, et ici même les hypothèses les plus grossières, du moment qu'elles sont de nature physique, sont plus supportables qu'une hypothèse hyperphysique, c'est-à-dire que l'appel à un auteur divin que l'on présuppose à cette fin. Car ce serait un principe de la raison paresseuse (*ignava ratio*) que de laisser de côté tout d'un coup toutes les causes dont la réalité objective, du moins quant à la possibilité, peut nous être apprise par la poursuite de l'expérience, pour se reposer dans une simple Idée, qui convient très bien à la raison."

> (Voir un ordre et une finalité dans la nature est psychologiquement plus rassurant qu'y voir, comme Nietzsche, le chaos [34]. Mais l'ordre comme le chaos sont des appréciations subjectives que ne justifie aucune causalité, appréciations de type esthétique qu'il n'y a pas à expliquer : toute explication de la nature doit être scientifique, donc dénuée de considérations esthétiques, philosophiques ou morales.

Kant lui-même poursuit ci-après en appelant à la rigueur des explications scientifiques, et en dénonçant l'invocation de principes transcendants qui permettent aux paresseux l'économie de recherche et de raisonnement.)

Une hypothèse transcendante ou transcendantale est une explication sans valeur
K639-K640 – "Que l'usage spéculatif de la raison fasse intervenir des hypothèses transcendantales, et qu'elle prenne la liberté, pour suppléer au manque de principes physiques d'explication, de se servir, à défaut, d'hypothèses hyperphysiques, on ne peut nullement l'admettre,

en partie parce que la raison ne fait par là aucun progrès, mais interrompt bien plutôt tout le processus où elle se trouvait utilisée,

en partie parce que cette licence lui ferait perdre en définitive tous les fruits du travail accompli sur son propre sol, c'est-à-dire le sol de l'expérience.

Car si l'explication naturelle nous est ici ou là difficile, nous avons toujours sous la main un principe transcendant d'explication [le principe de l'être absolument premier, le Créateur] qui nous dispense de cette recherche et vient clore notre investigation…"

Pour un résumé des croyances de Kant, voir Les Idées sont les causes efficientes de la nature – Les croyances de Kant.

2ème condition pour qu'une hypothèse soit admissible

K640 – "Le deuxième élément requis pour que l'on pût admettre une hypothèse est qu'elle soit suffisante pour déterminer *a priori* à partir de là les conséquences qui sont données."

(L'hypothèse considérée doit expliquer a priori le phénomène constaté, sans recourir à des connaissances ou hypothèses supplémentaires : son adéquation doit être *évidente*, comme l'avait déjà remarqué Descartes et comme Husserl [87] l'a précisé par la suite.)

La vraisemblance ne peut servir que de principe d'explication ou de conjecture
K641 – "Des opinions et des jugements vraisemblables sur ce qui appartient aux choses ne peuvent intervenir

- qu'en tant que principes d'explication de ce qui est effectivement donné,
- ou comme des conséquences procédant selon des lois empiriques de ce qui, à titre de réalité effective, sert de fondement,

par conséquent uniquement dans la série des objets de l'expérience. En dehors de ce champ, *émettre une opinion* équivaut à jouer avec des pensées, sauf à croire qu'à suivre un chemin mal assuré le jugement puisse être à même, éventuellement, d'y trouver la vérité. […]

Les hypothèses sont cependant tout à fait acceptables s'il s'agit simplement de les défendre, bref : dans un usage non pas dogmatique, mais polémique."

La [raison pratique] peut admettre ce dont la spéculation ne peut montrer la légitimité : en matière de morale, la raison peut admettre des affirmations sans preuve sauf si un opposant en démontre le caractère indésirable
K641 – "Du *point de vue de l'usage pratique,* la raison possède un droit d'admettre quelque chose qu'elle n'était aucunement autorisée à supposer, en l'absence d'arguments suffisants, dans le domaine de la simple spéculation, parce que toutes les suppositions de ce type nuisent à la perfection de la spéculation, dont en revanche l'intérêt pratique ne se soucie pas du tout. Dans le registre pratique, elle a donc une possession dont elle n'a pas besoin de démontrer la légitimité, et dont au demeurant elle ne pourrait pas non plus produire la preuve. La charge de la preuve est donc à l'adversaire."

L'usage transcendantal de la raison spéculative est dialectique
K642 - "Des hypothèses ne sont donc permises, dans le domaine de la raison pure, qu'à titre d'armes de guerre, non point pour y fonder un droit, mais seulement pour le défendre. Mais l'adversaire, il nous faut ici toujours le chercher en nous-mêmes. Car la raison spéculative dans son usage transcendantal est *en soi* dialectique. Les objections qui pourraient être à redouter se trouvent en nous-mêmes."

Discipline de la raison pure relativement à ses preuves
K645 – Théorie transcendantale de la méthode / La discipline de la raison pure / La discipline de la raison pure relativement à ses preuves

Des preuves des propositions transcendantales et synthétiques

K645 – "Les preuves des propositions transcendantales et synthétiques ont en soi ceci de particulier, parmi toutes les preuves d'une connaissance synthétique *a priori,* que la raison, par l'intermédiaire de ses concepts, ne doit pas s'y appliquer directement à l'objet, mais doit au contraire démontrer d'abord la validité objective des concepts et la possibilité de leur synthèse *a priori.*"

Conditions de validité d'une preuve synthétique

Validité d'une preuve synthétique : nécessité d'une médiation
K645 – "Si je dois sortir *a priori* du concept d'un objet, c'est impossible sans un fil conducteur particulier se trouvant en dehors de ce concept."

Validité d'une connaissance transcendantale : possibilité de l'expérience
K645 – "Dans la connaissance transcendantale, aussi longtemps qu'il ne s'agit que de concepts de l'entendement, cette norme est l'expérience possible."

> Exemple : K645 – "La preuve ne montre pas que le concept donné (par exemple, celui de « ce qui arrive ») conduit directement à un autre concept (celui d'une « cause ») - car un tel passage constituerait un saut qui ne se pourrait aucunement justifier : la preuve montre en fait que l'expérience elle-même, par conséquent l'objet de l'expérience, serait impossible sans une telle liaison."
>
> K645 - [Dans cet exemple], "la preuve devait en même temps établir la possibilité de parvenir synthétiquement et *a priori* à une certaine connaissance des choses qui n'était pas contenue dans leur concept."
>
> K645-K646 – L'esprit peut à tort se laisser convaincre par un raisonnement basé sur une association subjective prise pour une affinité. C'est pourquoi "toutes les

> tentatives entreprises pour prouver le principe de raison suffisante ont été vaines, de l'aveu même des connaisseurs ;"

Validité de la preuve d'une assertion de la raison pure : justification nécessaire

K646 – "Si la proposition dont il faut produire la preuve est une assertion de la raison pure et si je veux même, en recourant à de simples Idées, dépasser mes concepts empiriques, il faut encore bien davantage que la preuve contienne en soi, en tant que condition nécessaire de sa force démonstrative, la justification d'un tel pas accompli par la synthèse (à supposer au demeurant qu'il fût possible)."

Kant raisonne ici sur l'exemple de la simplicité de la substance pensante, simplicité à prouver à partir de l'unité de l'aperception : voir K646. Il en déduit la règle suivante :

> K647 – "Il est absolument nécessaire d'avoir à sa disposition un critérium permanent de la possibilité de telles propositions synthétiques qui doivent prouver davantage que ce que l'expérience peut donner : ce critérium consiste en ce que la preuve n'est pas appliquée directement au prédicat désiré, mais seulement par l'intermédiaire d'un principe de la possibilité d'étendre *a priori* notre concept donné jusqu'à des Idées et de réaliser ces dernières."

Première règle concernant les preuves transcendantales

(Citation de K647)
"La *première* règle est donc celle-ci : ne tenter aucune preuve transcendantale sans avoir préalablement réfléchi et sans avoir justifié vis-à-vis de soi-même la source où l'on entend puiser les principes sur lesquels on songe à construire ces preuves, et établi de quel droit on peut en attendre le bon résultat de ses raisonnements.

Si ce sont des principes de l'entendement (par exemple, celui de la causalité), c'est alors en vain que l'on cherche à atteindre par leur intermédiaire des Idées de la raison pure ; car de tels principes ne valent que pour des objets d'une expérience possible.

S'il doit s'agir de principes issus de la raison pure, toute peine est à nouveau dépensée vainement. Car la raison possède certes de tels principes, mais, en tant que principes objectifs ils sont tous dialectiques et ne peuvent en tout état de cause avoir de valeur que comme principes régulateurs de l'usage systématiquement structuré de l'expérience.

Si toutefois de telles prétendues preuves sont déjà alléguées, opposez à la conviction abusive le *non liquet [ce n'est pas clair]* que prononce votre mûre faculté de juger ; et, bien que vous ne puissiez pas encore en percer l'illusion, vous avez pourtant pleinement le droit d'exiger la déduction des principes qui s'y trouvent utilisés - ce qui ne vous sera jamais fourni s'ils doivent être tirés de la simple raison [de la raison pure]."
(Fin de citation)

Deuxième règle concernant les preuves transcendantales : une seule par proposition

(Citation de K648)
"La *deuxième* caractéristique propre aux preuves transcendantales est que, pour chaque proposition transcendantale, on ne peut trouver qu'une *seule* preuve.

- *[Si la preuve transcendantale doit partir d'une intuition :]*
  Si ce n'est pas à partir de concepts que je dois conclure, mais à partir de l'intuition correspondant à un concept,
  - qu'il s'agisse d'une intuition pure, comme dans la mathématique,
  - ou d'une intuition empirique, comme en physique,

  l'intuition adoptée comme fondement me fournit une matière diverse pour des propositions synthétiques que je peux relier entre elles de plus d'une façon : dans ce cas, puisque je peux partir de plus d'un point, c'est par divers chemins que je puis parvenir à la même proposition.
- *[Si la preuve transcendantale doit partir d'un seul concept :]*
  En revanche, toute proposition transcendantale part uniquement d'un seul concept et exprime la condition synthétique de la possibilité de l'objet d'après ce concept.

  Il ne peut donc y avoir qu'un unique argument, parce qu'en dehors de ce concept il n'y a plus rien par quoi l'objet puisse être déterminé et que la preuve ne peut donc contenir rien de plus que la détermination d'un objet en général d'après ce concept, qui est lui aussi unique."

(Fin de citation)

Exemples de preuves nécessairement uniques (K648) :
- Cas de la proposition « Tout ce qui arrive a une cause » (K102) ;
- Cas de la proposition « Tout ce qui pense est simple » ;
- Cas de la preuve transcendantale de l'existence de Dieu, qui repose uniquement sur le caractère réciprocable des concepts de l'être suprêmement réel et de l'être nécessaire, et qui ne peut nullement être tentée d'une autre manière. Voir :
  - Idéal de la raison pure : 2ème section ;
  - Problème de l'idéal transcendantal : le concept de l'absolue nécessité.

Autre formulation de cette règle
K649 – "Là où la raison accomplit son opération avec de simples concepts, une unique preuve est possible, si du moins il peut y en avoir une qui le soit."

Troisième règle concernant les preuves transcendantales : une preuve doit toujours être ostensive, jamais apagogique

Voir Différence entre preuve ostensive et preuve apagogique.

Kant, précurseur du Rationalisme critique de Karl Popper [90]
Voir *Modus ponens - Modus tollens (latin)*.

Preuve apagogique d'un raisonnement syllogistique (preuve par l'absurde)
(Citation de K650)
"Le *modus tollens* des raisonnements syllogistiques qui concluent des conséquences aux principes constitue une preuve, non seulement tout à fait rigoureuse, mais aussi extrêmement aisée. Car si même une seule et unique conséquence fausse peut être tirée d'une proposition, cette proposition est fausse.

Or, au lieu de parcourir dans une preuve ostensive toute la série des principes qui peut conduire à la vérité d'une connaissance par l'intermédiaire d'une vision complète de sa possibilité, si l'on peut trouver une unique conséquence fausse parmi celles qui découlent du contraire de cette connaissance, ce contraire est faux lui aussi, et par conséquent la connaissance que l'on avait à prouver est vraie."
(Fin de citation)

Exemple - Soit le syllogisme :
Un chien est un animal (prémisse 1 : majeure)
Un basset est un chien (prémisse 2 : mineure)
Donc *un basset est un animal* (conclusion).

Si la conclusion « *un basset est un animal* » était fausse, l'une au moins des deux prémisses serait fausse, ce qui est contraire à leur vérité supposée.
Donc la conclusion est juste.

Dans quelles sciences peut-on utiliser une preuve par l'absurde ?
(Citation de K650)
La preuve par l'absurde n'est utilisable que lorsque nos représentations ne peuvent se confondre avec leur objet
"Le mode apagogique de la preuve ne peut toutefois être autorisé que dans les sciences où il est impossible de *substituer* la dimension subjective de nos représentations à leur dimension objective, c'est-à-dire à la connaissance de ce qui est dans l'objet.

Si une représentation peut être confondue avec son objet, danger !
En revanche, là où une telle possibilité de substitution règne, il doit se produire fréquemment que le contraire d'une certaine proposition contredise simplement aux conditions subjectives de la pensée, mais non pas à l'objet,

ou bien que les deux propositions ne se contredisent l'une l'autre que sous une condition subjective faussement tenue pour objective, et que, puisque la condition est fausse, toutes les deux puissent être fausses sans que, de la fausseté de l'une, il soit possible de conclure à la vérité de l'autre.

Les mathématiques sont le domaine principal de validité des preuves apagogiques
En mathématique, cette subreption est impossible ; par conséquent est-ce là que les preuves apagogiques trouvent aussi leur véritable place.

Dans les sciences expérimentales, une preuve apagogique est en général impossible
En physique, parce que tout s'y fonde sur des intuitions empiriques, cette subreption peut certes, dans la plupart des cas, être évitée par un nombre important d'observations comparatives ; mais, même là, ce type de preuve est néanmoins, le plus souvent, de peu de poids.

Les preuves utilisant une synthèse transcendantale ne peuvent être apagogiques
Pour ce qui est des tentatives transcendantales de la raison pure, elles sont toutes menées dans le médium propre [cas particulier] de l'apparence dialectique, c'est-à-

dire dans la dimension du subjectif, lequel s'offre, ou même s'impose, à la raison comme objectif dans ses prémisses.

Or, ici, en ce qui concerne les propositions synthétiques, il ne peut nullement être permis de justifier ses affirmations en procédant à la réfutation du contraire.

- Car, ou bien cette réfutation n'est rien que la simple représentation de la contradiction entre l'opinion contraire et les conditions subjectives permettant à notre raison de parvenir à une compréhension, ce qui ne sert absolument à rien pour rejeter la chose elle-même

  (comme c'est le cas par exemple quand la nécessité inconditionnée dans l'existence d'un être ne peut pas du tout être conçue par nous, et que cela s'oppose donc à bon droit, subjectivement, à toute preuve spéculative d'un être suprême nécessaire, mais de façon illégitime à la possibilité d'un tel être originaire en soi) ;

- ou bien les deux parties, tout autant celle qui affirme que celle qui nie, prennent pour fondement, abusées qu'elles sont par l'apparence transcendantale, un concept impossible de l'objet, et dans *ce* cas s'applique la règle : *non entis nulla sont praedicata,* c'est-à-dire qu'aussi bien ce que l'on énonce affirmativement que ce que l'on énonce négativement de l'objet est, d'un côté comme de l'autre, inexact, et que l'on ne peut parvenir de façon apagogique, par la réfutation du contraire, à la connaissance de la vérité.

Ainsi, par exemple, si l'on suppose que le monde sensible est *en soi* donné selon sa totalité, il est faux qu'il doit être *ou bien* infini dans l'espace, *ou bien* fini et limité, parce que les deux énoncés sont faux.

Car des phénomènes (en tant que simples représentations) qui seraient pourtant donnés *en soi* (en tant qu'objets) sont quelque chose d'impossible, et l'infinité de ce tout imaginé serait certes inconditionnée, mais contredirait (puisque tout, dans les phénomènes, est conditionné) la détermination inconditionnée de la quantité qui est pourtant supposée dans le concept."
[Voir idées transcendantales : 1er conflit.]
(Fin de citation)

Discursif
Adjectif : issu d'un raisonnement par une suite d'opérations partielles intermédiaires ; discursif s'oppose donc à intuitif.
Un raisonnement discursif peut donc éventuellement être démontrable et universel.
Exemples : connaissance discursive, jugement discursif (dynamique).

[165] page 64 – "De la part de l'entendement, la connaissance humaine est *discursive* c'est-à-dire qu'elle se produit par des représentations qui fondent la connaissance sur ce qui est commun à plusieurs choses, par conséquent au moyen de *caractères*, comme tels. Donc nous ne connaissons les choses qu'*au moyen de caractères* et cela s'appelle précisément *reconnaître,* qui vient de *connaître*."

[56b] §46 page 135 – "La nature spécifique de notre entendement consiste à tout penser de manière discursive, c'est-à-dire par concepts, donc également uniquement par prédicats…"

Opposés : intuitif ou non discursif (non issu d'un raisonnement), donné, a priori.

Voir aussi :

- Apodictique ;
- Comparaison des méthodes rationnelles des mathématiques et de la philosophie pure.

Disjonction – Disjonctif

Selon le dictionnaire [13]
Disjonction

- Substantif : c'est l'action de disjoindre (séparer) ou le résultat de cette action.
- (Logique) On appelle *disjonction* la relation entre deux propositions logiques *p* et *q* correspondant à l'opérateur logique OU *non-exclusif* (« l'un, l'autre ou les deux », noté ∪). Elle s'écrit : ((p $OU_{exclusif}$ q) $OU_{exclusif}$ (p ET q)).

  La proposition A ∪ B est toujours vraie sauf si les propositions A et B sont toutes deux fausses.

Les dictionnaires [13] et [19] admettent pour l'adjectif *disjonctif* les deux types de relation : $OU_{exclusif}$ noté ⊕ (alternative) et $OU_{non\text{-}exclusif}$ noté ∪.

Chez Kant
Disjonctif
Adjectif : qui réalise une disjonction.

Exemples
K166 : Le contenu d'un jugement disjonctif (l'ensemble de ses concepts) est divisé en parties (sous-ensembles) appelées "*concepts subordonnés*", qui s'excluent mutuellement (le choix de l'un excluant tous les autres).

K497 – "…c'est une proposition exactement disjonctive que celle selon laquelle tout effet survenant dans le monde doit procéder *ou bien* de la nature [causalité], *ou bien* de la liberté."

Kant emploie donc l'expression *exactement disjonctive* au sens d'un OU *exclusif* : un seul des éléments logiques reliés est vrai (ou choisi) : *pour Kant, disjonctif (sans précision) veut dire alternatif* ; voir Matière et forme des jugements disjonctifs.

[56b] §43 page 130 note 1 – Dans un jugement disjonctif, c'est *l'ensemble de tous les possibles* qui est divisé relativement à un certain concept :
"L'action de la raison dans les raisonnements disjonctifs est, quant à la forme, identique avec ceux au moyen desquels elle produit l'Idée d'un ensemble de la réalité, qui contient en soi ce qu'il y a de positif dans tous les prédicats mutuellement opposés."

> (La disjonction définit une partition d'un ensemble en un sous-ensemble et son complément, les éléments du sous-ensemble satisfaisant une condition donnée.

Un élément donné de l'ensemble n'a que deux possibilités :
il satisfait OU *il ne satisfait pas* la condition disjonctive.)

La causalité théologique […] définit une relation *disjonctive* dans le système de tous les possibles accessible au seul entendement divin.

Voir aussi Syllogisme disjonctif et Syllogismes disjonctifs.

Disjonction de propositions en logique symbolique

(Voir Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles)

Disjonction non-exclusive de deux propositions $s = p \cup q$

La disjonction non-exclusive de deux propositions p et q est une proposition s notée $p \cup q$, vraie si *l'une au moins* des deux propositions p et q est vraie.
Elle est donc aussi vraie si p et q sont toutes deux vraies ; elle n'est fausse que si p et q sont toutes deux fausses.
Cette disjonction est donc un OU non-exclusif, défini par $s = p \cup q$.

Disjonction exclusive de deux propositions (sens par défaut de disjonction chez Kant) $s = (p \,.\, \neg q) \cup (\neg p \,.\, q)$

La disjonction exclusive de deux propositions p et q est une proposition s notée $s = p \oplus q$, vraie si *l'une seulement* des deux propositions p et q est vraie.
Cette disjonction est donc un OU exclusif, défini par $s = (p \,.\, \neg q) \cup (\neg p \,.\, q)$.

Disposition

Selon le dictionnaire [13]

Manière dont une personne est disposée :

- (Domaine *psychique* et *intellectuel*) Penchant (bon ou mauvais) de l'esprit, du caractère d'une personne. Synonymes : *goût, humeur*.
- Aptitude particulière (à quelque chose). Synonymes : *inclination, prédisposition.*
- Sentiment, état d'esprit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose.

Chez Kant : définition des dispositions d'un être

Source : [102] 1ère partie, *I : De la disposition originaire au bien dans la nature humaine*"
Par les dispositions d'un être nous entendons non seulement les parties essentielles qui doivent le constituer, mais encore les formes [relations] suivant lesquelles l'union de ces parties s'opère, pour que l'être en question existe.

Ces dispositions sont :

- *originelles*, si elles sont nécessairement impliquées dans la possibilité de cet être ;
- et *contingentes* si, même sans elles, l'être était possible en soi.

Il faut encore remarquer qu'il n'est question d'aucune autre disposition que de celles qui se rapportent immédiatement à l'appétition et à l'usage du libre arbitre."

Dispositions de l'homme
L'homme a trois dispositions :

1. La disposition à *l'animalité*, en tant qu'être vivant ;
2. La disposition à l'*humanité*, en tant qu'être vivant […] *raisonnable* ;
3. La disposition à la *personnalité*, en tant qu'être raisonnable et *responsable* de ses actes.

Conditions de possibilité de ces dispositions
"Si nous considérons ces trois dispositions sous le rapport des conditions de leur possibilité, nous trouvons que

- la *première* n'a aucune raison pour base,
- la *deuxième* est sans doute un produit de la raison pratique, mais d'une raison mise au service d'autres mobiles,
- la *troisième* seule a pour racine la raison pratique par elle-même, c'est-à-dire édictant des lois [morales] inconditionnellement.

Toutes ces dispositions dans l'homme ne sont pas seulement (négativement) *bonnes* (en ce sens qu'elles ne sont pas en opposition avec la loi morale), mais elles sont même encore des dispositions *au bien* (en ce sens qu'elles encouragent à l'accomplir).

Elles sont *originelles*, car elles tiennent à la possibilité de la nature humaine.

L'homme peut détourner les deux premières de leurs fins et en faire un mauvais usage, mais il ne saurait en détruire aucune.

Complément : Amour de soi.

Kant réaffirme sa doctrine téléologique à propos des dispositions des créatures
(Citation de [213] page 6)
"Première proposition : "Toutes les dispositions naturelles d'une créature sont destinées à se développer un jour complètement et en raison d'une fin.

C'est vérifiable chez tous les animaux, non seulement par l'observation externe, mais aussi par l'observation interne, par la dissection. Un organe, dont la destination n'est pas d'être utilisé, une structure qui n'atteint pas son but est incompatible avec une étude téléologique de la nature. Car, si nous nous écartons de ce principe, nous n'avons plus une nature conforme à des fins, mais un jeu de la nature sans finalité, et le hasard désolant détrône le fil directeur de la raison."
(Fin de citation)

Commentaire
La doctrine téléologique est incompatible avec l'attitude scientifique, qui n'explique jamais une disposition ou une loi naturelle en invoquant une finalité. Sur ce point la foi des religions monothéistes est incompatible avec la science [113].

Distinction d'une connaissance
Voir Degrés de perfection d'une connaissance : clarté et distinction.

Divers
Le divers est l'ensemble des informations de la forme permettant de distinguer deux objets ou phénomènes dont la matière ou la substance peuvent être semblables.

Le divers d'une perception (qui a subi une synthèse par association) est transformé en représentation consciente en mémoire de travail : voir Intuition (étapes) ; il contient l'ensemble des informations de la représentation.

K100 – "…il me suffit d'analyser ce concept, c'est-à-dire de prendre conscience du divers que je pense toujours en lui, pour y rencontrer ce prédicat…"

K161 - "La logique transcendantale a devant elle un divers de la sensibilité a priori que l'Esthétique transcendantale lui offre pour donner une matière aux concepts purs de l'entendement [pour constituer la représentation intuitive dont l'aperception fera la synthèse]."

K205 - "Un divers qui est contenu dans mon intuition est représenté par la synthèse de l'entendement comme appartenant à l'unité *nécessaire* [inévitable] de la conscience de soi, et cela se produit grâce à la catégorie."

> (La représentation de *l'unité de l'intuition* d'un objet inclut toujours une synthèse de son divers et la relation du divers à une unité de l'aperception)"

Voir aussi : Phénomène, Donné, Synthèse *sous* un concept et *à* un concept, liaison.

Division

Selon le dictionnaire [19]

Opération de logique qui partage l'extension d'un concept (dit *genre*) en classes (dites *espèces*) qui sont, elles-mêmes, les extensions de concepts composants du premier : voir Classification des espèces (diagramme).
Voir aussi :

- Concept de division logique (notions de la Division logique) ;
- Conditions formelles de la division d'un objet ou d'un système.

Division d'un espace

La division d'un espace (exemple : espace continu comme un volume d'objet) peut se faire de deux manières :

- Décomposition : l'espace est fait de parties disjointes ; on parle alors de décomposition. Exemple : une statue en bronze peut être décomposée (ou analysée) de deux manières :
  - *Décomposition selon le volume* : décomposition en trois morceaux : tête, corps et socle. Chacun de ces morceaux est décomposable en volumes plus petits, à l'infini ;

- *Décomposition selon la matière* : le bronze de la statue (alliage de cuivre et d'étain) comprend deux parties : le cuivre et l'étain. Au sens matière, chacun de ces métaux purs est simple, indécomposable.

- Extraction : on peut « extraire » de l'espace une partie (sous-espace) qui est elle-même un espace de même nature que le précédent. De celui-ci on peut extraire une partie (sous-sous-espace), et ainsi de suite à l'infini ; aucune partie ne sera indivisible, aucune ne sera une partie simple comme un point. On parle alors de subdivision.

Divisibilité

K490 – "Tout espace intuitionné à l'intérieur de ses limites est une totalité dont les parties, lors de toute décomposition [à l'infini ou illimitée], sont toujours à leur tour des espaces, et par conséquent il est divisible à l'infini."

K490-K491 – [La divisibilité d'un] "phénomène extérieur enfermé dans ses limites (corps) se fonde sur la divisibilité de l'espace [qu'il occupe. Il] est donc divisible à l'infini, sans qu'il se compose pour autant d'un nombre infini de parties."

Au sens du volume d'espace qu'il occupe, un corps est (comme cet espace) divisible à l'infini, car tout sous-espace est lui-même un espace divisible, et aucune division ne peut aboutir à un espace simple (indivisible). (Tout cela en ignorant le concept d'atome).

Mais au sens de la substance du corps et contrairement à son espace occupé, sa matière peut être simple.

Ainsi, un corps peut être fait d'un seul élément chimique (corps simple comme le cuivre), ou d'une seule molécule (corps composé comme l'eau), ou d'un nombre fini de corps simples ou composés. Il peut *en principe* être fait d'un nombre infini de corps composés, parce qu'il y a 92 corps simples naturels dans la classification de Mendeleev [94], à partir desquels le nombre de composés constructibles (molécules) est infini.

Voir aussi dans Quantum : quantum *discretum* (quantum discret) et quantum *continuum* (partie d'un objet divisible à l'infini).

Divisions en philosophie pure

Source : [165] page 201 note 95 *Trichotomie*
La division a priori d'un exposé est nécessairement ou *analytique* ou *synthétique*.

- Si la division est analytique, elle est basée sur le principe de contradiction : une chose est ou n'est pas ; elle a alors deux parties.

- Si elle est synthétique, elle satisfait l'exigence de l'unité synthétique en général en comprenant trois parties :
  - Le conditionné ;
  - La condition de synthèse ;
  - Le concept qui résulte de l'union du conditionné avec sa condition.

Division d'un tout donné dans l'intuition, donc d'une représentation d'objet
Voir d'abord : Division et Progression à l'infini (*in infinitum*) ou progression illimitée (*in indefinitum*) : définitions.

Il faut distinguer éventuellement les divers modes de division d'un objet donné par sa représentation, comme *le volume* (divisé en espaces) et *la matière* (divisée en parties). Un élément de la division (espace ou partie, par exemple) peut être subdivisé à son tour jusqu'à ce que ses éléments soient simples, ou à l'infini si pour le mode de division l'objet est continu (comme un volume).

(Citation de K490)
"Quand je divise un tout qui est donné dans l'intuition, je vais d'un terme conditionné aux conditions de sa possibilité.

[L'existence du tout est conditionnée par l'existence de tous ses éléments.]

La division des parties *(subdivision* ou *décomposition)* est une régression dans la série de ces conditions. La totalité absolue de cette *série* ne serait alors donnée que si la régression pouvait arriver à des parties *simples.*

[Comme dans l'exemple de la statue ci-dessus, la totalité absolue de la série des métaux composants en comprend deux, le cuivre et l'étain.]

Mais si*,* dans une subdivision se poursuivant sans discontinuer toute partie est toujours à son tour divisible, la subdivision, c'est-à-dire la régression, va du conditionné à ses conditions *in infinitum* [à l'infini]*,* puisque les conditions (les parties) sont contenues dans le conditionné lui-même et que, comme celui-ci est donné tout entier dans une intuition enfermée dans ses limites, elles sont elles aussi données toutes ensemble avec lui.

[Exemple : la subdivision en volume peut être poursuivie à l'infini, en négligeant l'existence des atomes.]

La régression ne doit donc pas être appelée simplement une régression [illimitée] *in indefinitum,* sur le modèle de cela seul que permettait la précédente Idée cosmologique, dans la mesure où je devais aller du conditionné à ses conditions qui étaient en dehors de lui [parce que la chose en soi de l'intuition n'existait pas encore] et par conséquent n'étaient pas données en même temps que lui, mais n'intervenaient que dans la régression empirique.

[Un objet divisible à l'infini n'a pas nécessairement un nombre infini de parties]
Pour autant, il n'est nullement permis de dire, à propos d'un tel tout qui est divisible à l'infini, qu'il se compose de parties infiniment nombreuses. Car, bien que toutes les parties soient contenues dans l'intuition du tout, ne s'y trouve pourtant pas contenue la division tout entière, qui ne consiste que dans la poursuite de la décomposition, autrement dit dans la régression elle-même, qui seule rend effective la série. Or, puisque cette régression est infinie, tous les membres (les parties) auxquels elle parvient sont certes contenus comme agrégats dans le tout donné, mais non point la série tout entière de la division, laquelle est infinie de façon successive, mais ne l'est jamais de façon entière, et par conséquent ne peut présenter une multitude infinie ni une synthèse de celle-ci en un tout."

[Nous avons vu dans l'exemple ci-dessus de la statue, que s'il y a plusieurs modes de division envisagés, les types de résultat (division à l'infini, illimitée ou en parties simples) peuvent être différents.

Mais l'impossibilité de synthétiser une multitude infinie est une erreur de Kant, qui ne sait pas qu'une suite infinie peut converger ; cette erreur lui fait considérer toute synthèse comme étant nécessairement une suite dénombrable d'opérations distinctes. Voir Critique : F – Le schématisme.]

(Fin de citation)

Principe de la division transcendantale illimitée d'un phénomène en général

K492 – "La division transcendantale d'un phénomène en général […] relève d'un principe de la raison, qui impose de ne jamais tenir pour absolument achevée, conformément à la nature de ce phénomène, la régression empirique dans la décomposition de ce qui est étendu."

(La division d'un phénomène en général consiste à en identifier les parties selon une méthode indépendante du divers du phénomène ; c'est pourquoi elle relève de la raison pure. Si cette division a pour but une compréhension complète du phénomène, avec tous ses détails, elle doit aller aussi loin qu'il faut pour les identifier.)

Doctrine

Substantif - Ensemble de principes et/ou d'énoncés, formant ou non un système, traduisant une certaine conception de l'Univers, de l'existence humaine, de la société, etc., accompagnés souvent, pour le domaine envisagé, de la formulation de modèles de pensée, de règles de conduite. Exemples :

- K383 – "Si nous comparons la *doctrine de l'âme*, comme physiologie du sens interne, avec la *doctrine du corps*, comme physiologie des objets des sens externes…"
- [132] page 256 - "Il ne faut jamais que la morale en elle-même soit traitée comme une *doctrine du bonheur,* c'est-à-dire comme un enseignement concernant la manière d'avoir part au bonheur, car sa seule affaire est la condition rationnelle *(conditio sine qua non)* de ce dernier, non le moyen de l'acquérir."

Compléments : Différence entre doctrine et critique ; Croyance doctrinale.

Doctrines du droit et de la vertu : définitions

Voir Métaphysique des mœurs.

Doctrine générale des éléments – 1. Concepts

Source : [165] pages 99 et suivantes – *I – Doctrine générale des éléments – Chapitre 1 – Des concepts*

[165] page 149 – "La doctrine des éléments en logique a pour contenu les éléments et les conditions de la perfection d'une connaissance."

§1. Concept en général. Différence entre concept et intuition.

Source : [165] page 99 – "Toutes les connaissances, c'est-à-dire toutes les représentations rapportées consciemment à un objet, sont ou bien des *intuitions*, ou

bien des *concepts.* - L'intuition est une représentation *singulière,* le concept est une représentation *générale* ou *réfléchie.*

La connaissance par concept s'appelle la *pensée*.

§2. Matière et forme des concepts

[165] page 100 - En tout concept il faut distinguer *matière et forme.*

- La matière des concepts est *l'objet* [de la représentation à partir de laquelle ils ont été conceptualisés] ;
- leur forme [est] *l'universalité* [tout concept comprend une information d'universalité, celle de la classe d'objets qu'il représente - voir Formel].

§3. Concept empirique et concept pur

[165] page 100 - Un concept est soit *empirique*, soit *pur*.

L'Idée est un concept de la raison ; son objet ne peut se rencontrer dans l'expérience.

Remarques
1. Le concept empirique provient des sens par comparaison des objets de l'expérience et ne reçoit de l'entendement que la forme de la généralité.

La réalité de ces concepts repose sur l'expérience réelle dont ils procèdent quant au contenu. - La question de savoir si de *purs concepts d'entendement,* qui, en tant que tels, proviennent uniquement de l'entendement, indépendamment de toute expérience, c'est à la métaphysique d'en traiter.

2. Les concepts rationnels ou Idées ne peuvent pas conduire à des objets réels, puisque tous ces derniers doivent être contenus dans une expérience possible. Mais ils servent à la raison à guider l'entendement dans sa relation à l'expérience et dans l'usage le plus parfait de ses règles, ou également à montrer que toutes les choses possibles ne sont pas des objets de l'expérience et que les principes de la possibilité de cette dernière ne valent pas pour les choses en soi, ni même pour les objets de l'expérience considérés comme choses en soi.

L'Idée contient le *modèle* de l'usage de l'entendement, par exemple l'idée d'univers [monde] qui doit être nécessaire, *non comme principe constitutif* de l'usage empirique de l'entendement, mais uniquement comme principe *régulateur,* en vue de la cohérence d'ensemble de l'usage empirique de notre entendement. Elle doit donc être considérée comme un concept fondamental et nécessaire soit pour *compléter objectivement* les actes de la subordination de l'entendement, soit pour les considérer comme illimités.

Réalité objective des idées théoriques, notamment l'idée de Dieu
[165] page 101 – "On ne peut conférer une réalité objective à aucune des idées théoriques non plus que les démontrer, à l'exception de la seule idée de liberté qui, elle, est la condition de la *loi morale* dont la réalité est un axiome. - La réalité de l'idée de Dieu ne peut être démontrée que grâce à cette dernière, donc uniquement

dans une intention *pratique*, c'est-à-dire *pour agir comme s'il existait un Dieu* - donc uniquement *pour* cette intention."

Des idées qui manquent à la plupart des hommes
[165] page 101 – "L'idée de l'humanité, l'idée d'une république parfaite, d'une vie heureuse, etc... manquent à la plupart des hommes. - Beaucoup d'hommes n'ont aucune idée de ce qu'ils veulent ; aussi se laissent-ils guider dans leur conduite par l'instinct et l'autorité."
Voir *Qu'est-ce que les Lumières ?* [25], et pour la situation actuelle : [173].

§4. Concepts donnés (*a priori* ou *a posteriori*) et concepts factices

(Citation de [165] pages 101-102)
Tous les concepts sont, *quant à la matière* :

- Soit *donnés*, a priori ou a posteriori ;
- Soit factices [voir conceptualisation].

Les concepts donnés empiriquement (a posteriori) s'appellent *concepts d'expérience* ; les concepts donnés a priori s'appellent *notions*.

Remarques. La forme d'un concept, comme représentation discursive, est toujours factice [car issue par définition d'un raisonnement].

§5. Origine logique des concepts

(Citation de [165] page 102)
"L'origine des concepts, quant à leur *simple forme*,

[c'est-à-dire au sens de la liste des informations (caractères) de chacun]

se trouve dans la réflexion et dans l'abstraction [qu'on fait] de la différence entre les choses désignées par une certaine représentation. Par suite, ici se pose la question suivante : *quelles opérations de l'entendement forment un concept* ou ce qui revient au même, *permettent la production du concept à partir de représentations données ?*

[Remarque 1 : sur la recherche d'origine d'un concept au point de vue de sa forme, c'est-à-dire de la liste subjective des informations qu'il contient]
La logique générale faisant abstraction de tout contenu de la connaissance par concepts, de toute matière de la pensée, elle ne peut examiner le concept qu'au point de vue de sa *forme*, c'est-à-dire uniquement au point de vue *subjectif ;*

elle n'examine pas comment un concept détermine un objet au moyen d'un caractère, mais uniquement comment il peut être rapporté à plusieurs objets.

La logique générale n'a donc pas à chercher les *sources* des concepts, *comment les concepts naissent comme représentations,* mais simplement *Comment des représentations données deviennent des concepts dans la pensée ;*

au reste, ces concepts peuvent contenir quelque chose qui est tiré de l'expérience, ou encore quelque chose d'imaginé, ou d'emprunté à la nature de l'entendement.

Cette origine *logique* des concepts - origine quant à leur simple forme - consiste dans la réflexion qui fait naître une représentation commune à plusieurs objets comme la forme que requiert la faculté de juger. Donc on ne considère en logique que la simple *différence de la réflexion* dans les concepts.

[Remarque 2 : sur l'origine des concepts au point de vue de leur matière]
A ce point de vue, un concept est soit empirique, soit arbitraire [a priori], soit intellectuel. Cette origine est examinée en métaphysique."
(Fin de citation)

§6. Actes logiques de comparaison, de réflexion et d'abstraction

Les étapes d'une conceptualisation
(Citation de [165] page 103)
"Les actes logiques de l'entendement qui produisent les concepts selon la forme sont :

1. La *comparaison* c'est-à-dire la confrontation des représentations entre elles en relation avec l'unité de la conscience [confrontation exigeant la présence simultanée à l'esprit, donc aussi en mémoire de travail] ;
2. La *réflexion* c'est-à-dire la prise en considération de la manière dont diverses représentations peuvent être saisies dans une conscience [selon leur lieu transcendantal] ;
3. Enfin *l'abstraction* [extraction des caractères communs] ou la séparation de tout ce en quoi pour le reste les représentations données se distinguent."

[Déroulement de la conceptualisation]
Pour faire des concepts à partir de représentations, il faut donc *comparer, réfléchir* et *abstraire,* car ces trois opérations logiques de l'entendement sont les conditions générales et essentielles de production de tout concept en général.

Par exemple, je vois un pin, un saule et un tilleul. En comparant tout d'abord ces objets entre eux, je remarque qu'ils diffèrent les uns des autres au point de vue du tronc, des branches, des feuilles, etc... ; mais si ensuite je réfléchis uniquement à ce qu'ils ont de commun entre eux, le tronc, les branches et les feuilles-mêmes et si je fais abstraction de leur taille, de leur configuration, etc... j'obtiens un concept d'arbre."
(Fin de citation)

(Citation de [165] page 104)
"Plus on écarte d'un concept de caractères distinctifs des choses (plus on en abstrait de déterminations), plus le concept est abstrait."
[…]
[Concept le plus abstrait]
"Le concept le plus abstrait est celui qui n'a rien de commun avec ceux qui diffèrent de lui. C'est le concept de *quelque chose* ; car le concept qui s'en distingue est celui de *rien* et il n'a donc rien de commun avec le quelque chose."

(Remarque : le concept de *rien* est tout aussi abstrait que *quelque chose*.)

§7. Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*)

Source : [165] pages 104-105
Voir aussi Concept de division logique (notions de la Division logique)

Tout concept :

- Comme concept partiel, est *contenu dans* la représentation des choses ; à ce point de vue-là, le concept a une *compréhension* : il comprend un ensemble de caractères.
- Comme principe de connaissance (c'est-à-dire comme caractère) ces choses sont *contenues sous* lui ; à ce point de vue-là, le concept a une *extension* : c'est un attribut d'une classe de connaissances, dont chacune le comprend.

  Remarque. L'universalité (la valeur universelle) du concept repose non pas sur le fait que le concept est *concept partiel* mais sur le fait qu'il est un *principe de connaissance.*

Voir aussi Concept en compréhension ou en extension.

§8. Grandeur de l'extension des concepts

Lire d'abord ci-dessus Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*).

(Citation de [165] page 105)
"L'extension ou la sphère d'un concept est d'autant plus grande que davantage de choses peuvent se trouver sous lui et être pensées grâce à lui.

[Remarque]
De même qu'on dit d'un *principe* en général qu'il contient sous lui les *conséquences,* de même on peut également dire du concept, qu'en tant que *principe de connaissance* il contient sous lui toutes les choses dont il a été abstrait. Par exemple, le concept de métal renferme l'or, l'argent, le cuivre, etc...

Car puisque tout concept en tant que représentation possédant une valeur de généralité contient ce qui est commun à plusieurs représentations de choses différentes, toutes ces choses, du fait qu'elles sont contenues sous lui, peuvent être représentées par lui. Et c'est même ce qui constitue *l'utilité* d'un concept.

Plus est considérable le nombre des choses qui peuvent être représentées par un concept, plus grande est la sphère de celui-ci. Ainsi par exemple le concept de *corps* a une extension plus grande que le concept de *métal*."
(Fin de citation)

§9. Concepts supérieurs et concepts inférieurs

Kant a une conception hiérarchique des concepts ; exemple : Espèces (classification)
Source : [165] pages 104-105
"Les concepts sont dits *supérieurs* s'ils ont sous eux d'autres concepts, qui par rapport à eux sont dits concepts *inférieurs*.
[…]
Ainsi par exemple le concept *d'homme* est supérieur relativement au concept du nègre ; mais relativement au concept *d'animal,* c'est un concept inférieur."

Complément : Rapports du concept inférieur au concept supérieur et du concept plus large au concept plus étroit.

§10. Genre et espèce

Source : [165] page 106.
Voir Genre ; Espèce – Principe des espèces ; Espèces (classification).

§11. Genre suprême et espèce dernière

(Citation de [165] pages 106-107)
"Le genre suprême est celui qui n'est pas espèce comme est dernière l'espèce qui n'est pas genre.

> [Le genre suprême est le sommet de l'arbre hiérarchique ; il n'est inférieur à aucun autre concept (« inférieur à » se dit « espèce de ») ;
>
> La dernière espèce est une branche terminale de l'arbre hiérarchique ; elle n'est supérieure à aucun autre concept (« supérieur à » se dit « genre de »).]

En conséquence de la loi de continuité, il ne peut cependant y avoir ni espèce dernière ni espèce prochaine [dans le sens des détails de plus en plus fins ou de moins en moins fins].

[Nécessité de l'existence d'un concept suprême]
Si nous pensons une série de plusieurs concepts subordonnés aux autres

> par exemple : fer, métal, corps, substance, chose,

nous pouvons toujours obtenir des genres supérieurs, car chaque espèce doit toujours être considérée en même temps comme genre relativement à son concept inférieur, […] jusqu'à ce que nous parvenions enfin à un genre qui ne puisse pas être espèce à son tour.

Et nous devons pouvoir parvenir finalement à un tel genre, car il doit y avoir à la fin un concept suprême dont, en tant que tel, rien ne se laisse plus abstraire sans que tout le concept disparaisse.

> [C'est le concept de *Tout* ou de *Monde*.]

[Impossibilité de l'existence d'une espèce dernière]
Mais dans la série des espèces et des genres il n'y a pas de concept dernier *(conceptum infimum)* ou d'espèce dernière, sous laquelle aucune autre ne serait plus contenue, car un tel concept est impossible à déterminer. Car bien que nous ayons en fait un concept que nous appliquons *immédiatement* aux individus) il peut encore y avoir relativement à ce concept des différences spécifiques, que nous ne remarquons pas ou dont nous ne tenons pas compte. C'est seulement de façon *comparative et pour l'usage* qu'il y a des concepts derniers qui ne prennent cette signification que pour ainsi dire par convention, dans la mesure où on s'accorde pour ne pas descendre plus bas.

> [Voir aussi Loi logique de la spécification]

[Résumé : loi de la détermination des concepts d'espèce et de genre]
Il y a un genre qui ne peut plus être espèce [d'un genre supérieur] *;*
mais il n'y a pas d'espèce qui ne puisse plus être genre [être décomposée]*."*
(Fin de citation)

§12. Concept plus large et plus étroit. Concepts réciproques

[165] page 107 – "Le concept supérieur [au sens de la hiérarchie des espèces] est aussi dit *plus large,* l'inférieur, *plus étroit.* Des concepts qui ont une sphère identique sont appelés *concepts réciproques*."
Voir aussi Réciproque pour un complément de la définition de concepts réciproques.

§13. Rapports du concept inférieur au concept supérieur et du concept plus large au concept plus étroit

Source [165] pages 107-108
Le concept inférieur [au sens de la hiérarchie des espèces] n'est pas contenu *dans* le concept supérieur, car il contient en lui des notions que le concept supérieur n'a pas. Mais il est contenu *sous* lui, car le concept supérieur contient le principe de connaissance du concept inférieur.

En outre un concept n'est pas *plus large* qu'un autre parce qu'il contient *davantage* sous lui - car on ne peut pas le savoir - mais dans la mesure où il contient sous lui non seulement *l'autre concept* mais outre ce dernier *davantage encore.*"

§14. Règles générales concernant la subordination des concepts

(Citation de [165] page 108)
"Règles générales concernant l'extension logique des concepts :

1. Ce qui convient aux concepts supérieurs ou ce qui y contredit convient également ou contredit aux concepts inférieurs qui sont contenus sous ces concepts supérieurs ;
2. Réciproquement : *ce* qui convient ou contredit à *tous* les concepts inférieurs, convient ou contredit également à leurs concepts supérieurs.

Remarque
Puisque ce en quoi les choses conviennent entre elles provient de leurs propriétés *universelles* et que ce en quoi elles diffèrent entre elles provient de leurs propriétés *particulières,* on ne peut pas conclure que ce qui convient ou contredit à *un* concept inférieur, convient également ou contredit à *d'autres* concepts inférieurs qui appartiennent avec le premier à un concept supérieur."
(Fin de citation)

§15. Conditions de formation des concepts supérieurs et inférieurs ; abstraction logique et détermination logique

(Citation de [165] pages 108-109)
"En poursuivant l'abstraction logique on forme des concepts toujours plus élevés ; en poursuivant la détermination logique on forme des concepts toujours plus inférieurs. - La plus grande abstraction possible donne le concept le plus élevé ou le plus abstrait, - celui dont aucune détermination ne se laisse plus abstraire.

[Concept totalement déterminé (concept de base)]
La détermination complète la plus haute donnerait un *concept totalement déterminé*, c'est-à-dire tel qu'on ne pourrait plus y ajouter par la pensée davantage de détermination.

Remarque
Comme il n'y a que les choses singulières ou individus qui sont totalement déterminés, il ne peut y avoir de connaissances totalement déterminées que comme *intuitions*, et non comme *concepts ;* car en ce qui concerne ces derniers la détermination logique ne peut jamais être considérée comme parfaite."
(Fin de citation)
Voir Concept de base.

§16. Usage *in abstracto* et *in concreto* des concepts

(Citation de [165] page 109)
"Tout concept peut être employé *en général* et *en particulier* (*in abstracto et in concreto).*
Le concept inférieur est employé *in abstracto* relativement à son concept supérieur ; le concept supérieur est employé *in concreto* relativement à son concept inférieur.

Remarque
Les expressions *d'abstrait* et de *concret* ne se rapportent pas tant aux concepts en eux-mêmes - car tout concept est abstrait - que bien plutôt à leur *usage* seulement.

Et cet usage à son tour peut comporter différents degrés - selon qu'on traite un concept tantôt plus tantôt moins comme abstrait ou concret, c'est-à-dire qu'on en écarte ou qu'on y retient plus ou moins de déterminations.

Par l'usage abstrait un concept se rapproche du genre suprême, par l'usage concret il se rapproche de l'individu."
(Fin de citation)

Compléments

- Abstraire ;
- Entendement ;
- Entendement (étapes) ;
- Concept de l'entendement.

Critique de cette doctrine de Kant

Voir Esthétique, organisation et information.

Doctrine générale des éléments – 2. Jugements
Source : [165] pages 110 et suivantes – I – *Doctrine générale des éléments – Chapitre 2 – Des jugements* - Cet article fait suite au Chapitre 1.

§17. Définition du jugement en général

[165] page 110 – "Un jugement est la représentation de l'unité de la conscience de différentes représentations, ou la représentation de leurs rapports en tant qu'elles constituent un concept."
Voir aussi la définition dans la *Critique* et la définition de *en général*.
Exemple de jugement et analyse par *titres* et *moments*.

§18. Matière et forme des jugements

(Citation de [165] page 110)
"Tout jugement possède, à titre d'éléments constitutifs essentiels, une *matière* et une *forme*.

- *La matière [logique]* consiste dans les connaissances données et liées pour l'unité de la conscience dans le jugement ;
- *La forme* du jugement consiste dans la détermination de la manière dont les différentes représentations, en tant que telles, appartiennent à *une* conscience. [Il s'agit de la manière dont ces représentations sont mises en rapport dans le jugement, qui en constitue une synthèse] "

(Fin de citation)

§19. Objet de la réflexion logique - la simple forme des jugements

Les mécanismes logiques de l'esprit sont indépendants des concepts qu'ils manipulent.
Source : [165] page 111
La logique ne peut pas plus avoir affaire à la matière des jugements qu'au contenu des concepts. Ses mécanismes de jugement ne dépendent que de la simple forme des jugements.

§20. Formes logiques des jugements : quantité, qualité, relation et modalité

Lire d'abord :

- Comment Kant a trouvé les fonctions de l'entendement
- Table des fonctions de l'entendement
- Complétude des facultés d'entendement.

Source : [165] page 111
Tout jugement a lieu selon les quatre modes suivants : quantité, qualité, relation et modalité (voir Table de ce qui appartient au jugement en général (table logique des jugements). Ces modes sont décrits en détail dans les paragraphes qui suivent.

Voir Exemple de jugement et analyse par *titres* et *moments*.

§21. Quantité des jugements : universels, particuliers, singuliers

(Citation de [165] pages 111-112)
"Selon la quantité, les jugements sont *universels, particuliers* ou *singuliers,* suivant que le sujet dans le jugement est

- soit *entièrement* impliqué *dans* - ou exclu *de* - la notion du prédicat,
- soit *partiellement* impliqué dans - ou exclu de - celle-ci.

[La notion de quantité est ensembliste
La notion appelée ici *quantité* est ensembliste. Lorsqu'on dénombre les éléments d'un sous-ensemble non vide, il n'y a que trois résultats possibles par rapport à l'ensemble lui-même :

- *La totalité* des éléments de l'ensemble, désignée par *universel* ;
- *Une partie* des éléments de l'ensemble, désignée par *particulier* ;
- *Un seul* élément de l'ensemble, désigné par *singulier*.]

[Ce qui suit vient de : Compréhension et extension (contenu dans et contenu sous)]
Dans le jugement *universel,* la sphère d'un concept est entièrement enfermée à l'intérieur de la sphère d'un autre ;

[Exemple : « tous les ours ont une queue »]

dans un jugement *particulier,* une partie du premier est sous la sphère de l'autre ;

[Exemple : « certains ours sont bruns »]

et dans le jugement *singulier* enfin, un concept qui n'a pas du tout de sphère est, de ce fait, compris simplement comme partie *sous* la sphère d'un autre."

[Exemple : « c'est un ours »]
(Fin de citation)

Complément : Remarque préliminaire sur la catégorie *quantité* des concepts purs de l'entendement.

§22. Qualité des jugements : affirmatifs, négatifs, indéfinis

Kant appelle *qualité* d'un jugement une notion logique associée au prédicat d'un jugement, notion qui a trois possibilités :

- Conformité à ce prédicat, donc appartenant à l'ensemble des objets qu'il qualifie ; exemple : « C'est un chien. »
- Non-conformité à ce prédicat, donc n'appartenant pas à l'ensemble des objets qu'il qualifie ; exemple : « Ce n'est pas un chien. »
- Conformité à la différence entre toutes les possibilités envisageables *sauf* l'ensemble de celles que désigne ce prédicat : c'est une différence ensembliste. Exemple : « Ce chien est tout sauf un danois ».

Voici comment Kant présente la notion de qualité.

Source [165] pages 113-114

- Dans les jugements *affirmatifs* le sujet est pensé *sous* la sphère d'un prédicat ;
- Dans les jugements *négatifs* il est placé *hors* de la sphère de ce dernier ;
- et dans les jugements *indéfinis* (*infinis*) il est placé *dans* la sphère d'un concept qui se trouve *hors* de la sphère d'un autre.

Kant appelle jugement *infini* (ou *indéfini*) un jugement affirmatif dont l'affirmation est suivie d'une négation ; c'est une affirmation de type *limitation, exclusion ou différence* : « Tout (tous) / sauf ».

§23. Relation des jugements : catégoriques, hypothétiques, disjonctifs

Source : [165] page 114
Selon la relation, les jugements sont *catégoriques*, *hypothétiques* ou *disjonctifs*.
Les représentations données dans un jugement sont, pour l'unité de la conscience, subordonnées l'une à l'autre,

- soit comme le prédicat l'est au sujet, ce qui détermine les jugements catégoriques ;
- soit comme la conséquence l'est au principe [la cause], ce qui détermine les jugements hypothétiques ;
- soit comme un membre de la division l'est au concept divisé, ce qui détermine les jugements disjonctifs.

§24. Jugements catégoriques

Définition : par opposition à un jugement hypothétique ou un jugement disjonctif, un jugement catégorique est une assertion qui ne contient ni condition ni alternative.

K157 : un jugement catégorique est un jugement affirmé sans nuance [condition], ce qui n'est possible qu'à cause d'une inhérence du prédicat au sujet ou de sa subsistance – Exemple de proposition catégorique : « A est B ».

Source : [165] pages 114-115
Dans les jugements catégoriques :

- La *matière* est constituée par le sujet et le prédicat ;
- La *forme* détermine et exprime le rapport (l'accord ou la contradiction) entre le sujet et le prédicat, elle s'appelle la *copule*.

Remarque
Les jugements catégoriques constituent, il est vrai, la matière des autres sortes *de* jugements ; mais il ne faut cependant pas croire [...] que les jugements hypothétiques aussi bien que les disjonctifs ne sont que diverses formes de jugements catégoriques et que par suite ils s'y laissent tous ramener. Ces trois espèces de jugements reposent sur des fonctions logiques de l'entendement essentiellement différentes et doivent en conséquence être examinées selon leur différence spécifique.

§25. Jugements hypothétiques

(Citation de [165] pages 115-116)
"La *matière* des jugements *hypothétiques* résulte de deux jugements qui sont liés entre eux en tant que principe [hypothèse] et conséquence.
L'un de ces jugements est *l'antécédent*, l'autre qui se rapporte à lui comme une conséquence est le *conséquent*.

La représentation de cette sorte de liaison des *deux* jugements entre eux pour l'unité de la conscience est appelée la *conséquence* ; elle constitue la *forme* des jugements hypothétiques."
(Fin de citation)

Exemple de couple de jugements antécédent-conséquent
« Cet ours est dangereux car il a faim. »

§26. Mode de liaison dans les jugements hypothétiques : *modus ponens* et *modus tollens*

(Citation de [165] page 116)
"La forme de la liaison dans les jugements hypothétiques est double :
l'une *pose (modus ponens)*, l'autre *enlève (modus tollens)*.

- Si le principe est vrai, la conséquence qu'il détermine est également vraie : tel est le *modus ponens.*
- Si la conséquence est fausse, le principe est également faux : tel est *le modus tollens.*"

(Fin de citation)

§27. Jugements disjonctifs

[165] page 116 – Voir Disjonction.

§28. Matière et forme des jugements disjonctifs

(Citation de [165] page 116)
"La pluralité des jugements donnés dont l'articulation constitue le jugement disjonctif, forment la *matière* de ce jugement et sont appelés les *membres de la disjonction* ou de *l'opposition.*

La *forme* de ce jugement consiste dans la *disjonction même,* c'est-à-dire dans la détermination du rapport de divers jugements, en tant qu'ils s'excluent mutuellement et se complètent comme membres de la sphère totale de la connaissance qui a été divisée."
(Fin de citation)

La disjonction en langage ensembliste
Kant ne connaissait pas la théorie des ensembles, dont les bases ont été posées entre 1874 et 1897 par Georg Cantor [174]. La disjonction consiste à séparer l'ensemble des éléments d'un ensemble E en deux classes mutuellement exclusives, A et B (tout élément x de E appartient soit à A, soit à B). Chacun de ces ensembles est à la fois le *complément* de l'autre et la *différence* entre E et l'autre.

§29. Caractère propre des jugements disjonctifs

Différence entre jugements disjonctifs et jugements catégoriques
(Citation de [165] pages 117-118)
"…les membres de la disjonction sont en totalité des jugements problématiques, dont on ne peut rien penser d'autre que ceci : étant les parties de la sphère d'une connaissance, chacun complétant l'autre pour former le tout, pris ensemble, ils équivalent à la sphère *du tout* [l'ensemble E précédent].

Il s'ensuit que la vérité doit être contenue dans l'un des jugements problématiques, ou, ce qui revient au même, que l'un d'eux doit avoir valeur *assertorique*.
[…]
Il n'est possible ni qu'il y ait *en dehors* un autre jugement qui soit vrai, ni qu'il y en ait plus d'un *parmi* eux."
(Fin de citation)

§30. Modalité des jugements : problématiques, assertoriques, apodictiques

Définition
La modalité concerne la valeur que l'auteur d'un jugement attribue à celui-ci :

- Jugement *possible ou impossible*, l'auteur l'énonçant en considérant que les deux cas peuvent se produire (jugement problématique) ;
- Jugement *affirmé par l'auteur sans idée de possibilité ou d'impossibilité* (jugement assertorique) ;
- Jugement *affirmé en tant que certitude* *démontrable* (jugement apodictique).

(Citation de [165] pages 189-190 note 77)
[Que précise la modalité ?]
"Lorsque le concept d'une chose est déjà tout à fait complet [complètement défini], je puis encore demander de cet objet s'il est simplement possible, ou s'il est en outre réel, ou dans ce dernier cas, s'il est même en outre nécessaire.

[La modalité ne concerne pas le contenu du jugement]
La modalité des jugements en est une fonction tout à fait à part, dont le caractère distinctif est de ne contribuer en rien au contenu du jugement (car en dehors de la quantité, de la qualité, et de la relation, il n'y a plus rien qui constitue le contenu d'un jugement).

Par là aucune détermination supplémentaire n'est pensée dans l'objet lui-même ; on se demande seulement en quelle sorte de rapport cet objet (ainsi que toutes ses déterminations) se trouve avec l'entendement et son usage empirique, avec la faculté de juger empirique et avec la raison (dans son application à l'expérience).

[La modalité ne précise que la possibilité, la réalité ou la nécessité du jugement]
C'est précisément pour cela que les principes de la modalité ne sont rien de plus que les définitions des concepts de possibilité, réalité et nécessité dans leur usage empirique.

[Les catégories sont réservées à un usage empirique]
et, du même coup, les restrictions de toutes les catégories à l'usage simplement empirique, sans admettre ni permettre leur usage transcendantal."
(Fin de citation)

Différence entre jugements problématiques et jugements assertoriques
(Citation de [165] pages 119-120)
"Dans le jugement, le rapport des diverses représentations à l'unité de la conscience est pensé simplement comme problématique ;

dans une proposition au contraire, comme assertorique.

Une proposition problématique est une *contradictio in adjecto* [contradiction dans les termes].

Avant d'avoir une proposition, il me faut assurément d'abord juger ; et je juge en bien des cas sans rien arrêter, chose que je dois faire cependant pour déterminer un jugement comme *proposition*.

Du reste il est bon de commencer par juger de façon problématique, avant d'accepter le jugement comme assertorique, pour pouvoir ainsi le mettre à l'épreuve.

En outre il n'est pas toujours indispensable à notre propos que nous ayons des jugements assertoriques."
(Fin de citation)

Les principes de la modalité peuvent être postulés
(Voir définitions ci-dessus).

(Citation de K289)
"Les principes de la modalité ne sont pas objectivement synthétiques, puisque les prédicats de la possibilité, de la réalité et de la nécessité n'étendent pas le moins du monde, en ajoutant encore quelque chose à la représentation de l'objet, le concept auquel on les applique.

Dans la mesure où ils sont pourtant toujours bien synthétiques, ils ne le sont que de façon subjective, c'est-à-dire qu'ils ajoutent au concept d'une chose (du réel), dont par ailleurs ils ne disent rien, la faculté de connaître où il trouve son origine et son siège :

- *[Modalité problématique]*
  de la sorte, pourvu que ce concept s'articule dans l'entendement avec les conditions formelles de l'expérience, son objet est dit possible ;
- *[Modalité assertorique]*
  s'il s'accorde avec la perception (la sensation, comme matière des sens) et se trouve déterminé par elle au moyen de l'entendement, l'objet est réel ;
- *[Modalité apodictique]*
  s'il est déterminé par l'enchaînement des perceptions selon des concepts, l'objet s'appelle nécessaire.

Les principes de la modalité n'énoncent donc rien d'autre, à propos d'un concept, que l'action du pouvoir de connaître par lequel il est produit."

[Nous pouvons donc postuler les principes de la modalité comme nous postulons en mathématiques la proposition pratique qui ne contient rien que la synthèse par laquelle nous nous donnons d'abord un objet et produisons son concept.]
(Fin de citation)

§31. Jugements exponibles

(Citation de [165] page 120)
"[Les jugements exponibles] impliquent simultanément, bien que de façon cachée, une affirmation et une négation, en sorte que l'affirmation se présente comme distincte et la négation comme cachée ; [ce] sont des propositions *exponibles.*

Remarque
Dans le jugement exponible, par exemple : peu d'hommes sont savants, il y a :
1) de façon cachée, le jugement négatif : beaucoup d'hommes ne sont pas savants ;
2) le jugement affirmatif : quelques hommes sont savants.

La nature des propositions exponibles dépendant simplement des conditions du langage, qui permettent d'exprimer en bref deux jugements d'un coup, la remarque qu'il peut y avoir dans notre langue des jugements qui doivent être exposés, relève non de la logique, mais de la grammaire."
(Fin de citation)

§32. Propositions théoriques et pratiques

Voir Proposition.

§33. Propositions indémontrables et démontrables

(Citation de [165] pages 120-121)
Les propositions *démontrables* sont celles qui sont susceptibles d'une preuve ; celles qui ne sont pas susceptibles d'une preuve sont appelées *indémontrables.*

Des jugements immédiatement certains sont indémontrables, et doivent donc être considérés comme des *propositions élémentaires*."
(Fin de citation)

§34. Principes

Voir Principe.

§35. Principes intuitifs et discursifs : axiomes et acroames

(Citation de [165] page 121)
"Les principes sont *intuitifs* ou *discursifs.*

[Voir :
- Construction des concepts ;
- Acroamatique ;
- Apodictique ;
- Dogmata et mathemata.]

Les [principes intuitifs] peuvent être exposés dans l'intuition et se nomment *axiomes* ;

les [principes discursifs] ne se laissent exprimer que par concepts et peuvent être appelés *acroames.*"
(Fin de citation)

§36. Propositions analytiques et synthétiques

(Citation de [165] pages 121-122)
"On appelle *analytiques* les propositions dont la certitude repose sur *l'identité* des concepts du prédicat avec la notion du sujet.

[Une proposition est analytique lorsque les informations contenues dans ses prédicats sont identiques à celles de son sujet ou s'en déduisent.]

Les propositions dont la vérité ne se fonde pas sur l'identité des concepts, doivent être nommées *synthétiques ;*

> [Les caractères *analytique* et *synthétique* sont complémentaires. Une proposition synthétique construit une information nouvelle à partir de son sujet et de son (ou ses) prédicat(s).]

[…]
Les principes analytiques ne sont pas des axiomes, car ils sont *discursifs.* Et les principes synthétiques ne sont également des axiomes que lorsqu'ils sont *intuitifs*."
(Fin de citation)

§37. Propositions tautologiques

(Citation de [165] page 122)
"L'identité des concepts dans les jugements analytiques peut-être soit *explicite* soit *implicite.* Dans le premier cas, les propositions analytiques sont *tautologiques*.

Remarques

- Les propositions tautologiques sont vides ou *sans conséquences,* car elles sont sans utilité et sans usage.
- Les propositions implicitement identiques, au contraire, ne sont pas sans conséquences et infécondes, car par *l'explicitation* elles rendent clair le prédicat qui demeurait implicite dans le concept du sujet."

(Fin de citation)

§38. Postulat et problème

Lire d'abord Postulat.

Source [165] pages 122-123
[Définition d'un postulat]
"Un *postulat* est une proposition pratique immédiatement certaine ou un principe qui détermine une action possible, dans laquelle on suppose que la manière de l'exécuter est immédiatement certaine.

> Il peut y avoir également des postulats *théoriques au* service de la raison pratique. Ce sont des hypothèses théoriques nécessaires au point de vue de la raison pratique, comme l'existence de Dieu, de la liberté et d'un autre monde.

[Définition des problèmes]
Les *problèmes* sont des propositions démontrables qui appellent une instruction ; elles énoncent une action dont le mode d'exécution n'est pas immédiatement certain. Le problème comporte :

1) La *question* qui contient ce qui doit être exécuté ;

> [C'est l'énoncé du problème, avec ses éventuelles valeurs de variables, conditions d'exécution, limites et précisions, etc.]

2) La *résolution* qui contient la façon dont l'exécution peut être conduite ;

[C'est l'algorithme de résolution, éventuellement rédigé sous forme de programme informatique.]

3) La *démonstration* que lorsque j'aurai procédé ainsi, il en résultera ce qui est demandé.

   [Le souci de prouver le résultat est louable, mais les travaux modernes montrent que c'est parfois impossible (théorèmes de Gödel, théorie du chaos, etc.) et souvent difficile.]

§39. Théorèmes, corollaires, lemmes et scholies

(Citation de [165] page 123)

- "Les *théorèmes* sont des propositions théoriques qui peuvent et doivent être démontrées.
- Les *corollaires* sont des conséquences immédiates des propositions antérieures.
- Les *lemmes* sont des propositions qui ne sont pas étrangères à la science où elles sont supposées démontrées, mais qui sont empruntées à d'autres sciences.
- Les *scholies* [scolies] enfin sont de simples *propositions explicatives,* qui par conséquent ne constituent pas des membres appartenant au tout du système.

Remarque
Les moments essentiels et généraux d'un théorème sont *la thèse* et la *démonstration.* On peut du reste marquer également la différence entre théorèmes et corollaires de la façon suivante : ces derniers sont conclus de façon immédiate, les premiers au contraire sont déduits par une série de conséquences de propositions immédiatement certaines."
(Fin de citation)

§40. Jugements de perception et jugements d'expérience

Différence entre jugement de perception et jugement d'expérience
[165] page 123 - "Un *jugement de perception* est simplement subjectif ; un jugement objectif formé à partir de perceptions est un *jugement d'expérience.*"

Compléments

- Jugements de perception et jugements d'expérience ;
- Différence entre des jugements de perception et d'expérience.

Doctrine générale des éléments – 3. Raisonnements
Source : [165] pages 124 et suivantes – I - *Doctrine générale des éléments – Chapitre 3 – Des raisonnements* - Cet article fait suite au Chapitre 2.

§41. Le raisonnement en général

Définition
[165] page 124 – "Par *raisonnement* [l'action de raisonner] il faut entendre cette fonction de la pensée qui permet de dériver un jugement d'un autre.

Un raisonnement en général [le jugement résultant de cette action] est donc la dérivation d'un jugement à partir d'un autre jugement."
Voir Raisonnement - Raisonnement déductif, d'entendement ou de raison.

§42. Raisonnements immédiats et raisonnements médiats

[165] page 124 – "Tous les raisonnements sont ou *immédiats* ou *médiats*."
Voir Médiate, médiation, immédiate, immédiatement.

§43. Raisonnements de l'entendement, raisonnements de la raison et raisonnements de la faculté de juger

[165] page 125 – "Les raisonnements immédiats s'appellent aussi *raisonnements de l'entendement ;* tous les raisonnements médiats par contre sont ou des raisonnements de la *raison* ou des raisonnements de la *faculté de juger*."
Voir successivement les articles :

- Raisonnements de l'entendement ;
- Raisonnements de la raison (syllogismes) ;
- Raisonnements de la faculté de juger.

Doctrine rationnelle de l'âme
Voir Doctrine rationnelle de l'âme.

Donné, données

- Donné (adjectif et participe passé) :
    - qui est imposé,
    - qui provient directement de l'expérience,
    - qui est un fait constaté sur lequel l'esprit n'a pas encore raisonné.
- Données (substantif) : résultat intuitif de cette expérience, une ou plusieurs représentations.

K117 "L'intuition n'intervient [en tant que moyen pour qu'une connaissance se rapporte à un objet] que dans la mesure où l'objet nous est *donné*. Cela n'est possible que parce que l'objet affecte l'esprit [en y créant une représentation], ce qu'il fait par la médiation [par l'effet] de la sensibilité." - Voir aussi Réceptivité et Divers.

Opposés : déduit logiquement, déduit par analyse, discursif.

La représentation du divers d'un objet donné contient nécessairement des informations sur le temps (issues du sens interne) et souvent aussi de l'espace (issues du sens externe).

Possibilité d'un objet donné : appartenance à l'ensemble des phénomènes possibles

K524 – "…il n'y a […] pas d'autres objets qui puissent nous être donnés que les objets des sens, et d'aucune autre manière que dans le contexte d'une expérience possible : par conséquent, rien n'est *pour nous* un objet s'il ne présuppose pas le concept global de toute réalité empirique comme condition de sa possibilité."

(Le « concept global de toute réalité empirique » est l'ensemble des réalités que nous pourrions percevoir sous forme de phénomènes. En effet, tout objet a des propriétés à un instant donné qui peuvent éventuellement dépendre d'autres objets, ce qui rend certaines configurations d'objets impossibles : par exemple, si je suis à Paris aujourd'hui à 8h12mn je ne peux pas être à Londres ; je peux donc à 8h12 être photographié à Paris, mais pas à Londres et le phénomène « moi à Londres » est alors impossible.)

Voir :

- Principes suprêmes de la possibilité d'intuition ;
- Conditionné et inconditionné d'un objet déterminé ;
- Connaissance infinie par opposition à la connaissance de l'entendement.

Dogma - Dogmata (latin)
Voir *Dogmata* et *mathemata*.

Dogme - Dogmatisme - Dogmatique

Dogme
Selon le dictionnaire [13]

- Affirmation, thèse, opinion émise sur le ton de la certitude absolue et imposée comme une vérité indiscutable ;
- Thèse admise dans une école philosophique particulière ;
- Ensemble des points de doctrine d'un système de pensée.

Dogmatisme
Doctrine philosophique qui affirme la possibilité d'avoir des certitudes, contrairement au scepticisme. C'est aussi *l'attitude* d'une personne qui affirme de façon péremptoire, sans admettre la discussion. Exemple : idéalisme subjectif de Berkeley.
Kant a combattu vigoureusement cette attitude dans le célèbre texte *Qu'est-ce que les Lumières ?* [25].

Dogmatique
Kant emploie l'adjectif dogmatique dans le sens d'*assuré*, *apodictique* :

> [140] page 516 - "La méthode spécifique de l'enseignement en philosophie est zététique, comme l'ont nommée quelques Anciens, c'est-à-dire qu'elle est une méthode de recherche et elle ne devient en certains domaines *dogmatique*, c'est-à-dire *assurée*, que pour une raison déjà exercée."

Différence entre objections dogmatique, critique et sceptique : voir Objection.
Voir aussi :

- Métaphysique ;
- Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique ;
- *Dogmata* et *mathemata*.

Doute – Scrupule

Le doute

(Citation de [165] page 93)
Le *doute* est une raison contraire ou un simple obstacle à l'assentiment qui peut être considéré *soit subjectivement, soit objectivement.*

- *Subjectivement,* le doute est parfois considéré comme l'état d'un esprit indécis ;
- et *objectivement* comme la connaissance de l'insuffisance des raisons de l'assentiment.

  A ce dernier point de vue [le doute] se nomme : *objection,* c'est-à-dire une raison objective de tenir pour fausse une connaissance tenue pour vraie.

[Le scrupule : un doute subjectif qu'il faut lever]

Une raison qui n'est que subjectivement valable de refuser l'assentiment est un *scrupule.* - Dans le cas du scrupule on ne sait pas si l'obstacle à l'assentiment est objectif ou simplement subjectif, par exemple s'il n'est fondé que sur l'inclination, l'habitude, etc... On doute sans s'expliquer de façon claire et définie sur la raison du doute et sans pouvoir discerner si cette raison est dans l'objet lui-même ou uniquement dans le sujet.

Or si de tels scrupules doivent pouvoir être levés, il faut pouvoir les amener à la distinction et à la détermination d'une objection.
[…]
Il n'est pas non plus suffisant que chaque doute reçoive simplement réponse ; il doit également être *résolu,* c'est-à-dire qu'on doit faire comprendre comment le scrupule est né. Si ce n'est pas fait, le doute est seulement *rejeté,* il n'est pas *surmonté* - et en ce cas le germe du doute demeure."
(Fin de citation)

Scepticisme et dogmatisme

Lire d'abord Scepticisme.

(Citation de [165] pages 94-95)
"Il y a un principe du doute consistant dans la maxime de traiter les connaissances de façon à les rendre incertaines et à montrer l'impossibilité d'atteindre à la certitude. Cette méthode de philosophie est la façon de penser *sceptique* ou le *scepticisme.* Elle est opposée à la façon de penser *dogmatique ou au dogmatisme,* qui est une confiance aveugle dans le pouvoir qu'a la raison *a priori* par simples concepts sans critique, simplement en considération de son succès apparent.

[Trop de dogmatisme ou de scepticisme est fallacieux]
Les deux méthodes sont fallacieuses si elles sont généralisées. Car il y a bien des connaissances à l'égard desquelles nous ne pouvons pas procéder dogmatiquement ; - et d'un autre côté le scepticisme, en renonçant à affirmer toute connaissance, anéantit tous nos efforts pour assurer la possession d'une connaissance du certain.

[Intérêt de la méthode sceptique]
Mais autant ce scepticisme est nuisible, autant est utile et opportune la *méthode sceptique,* si l'on entend seulement par là la façon de traiter quelque chose comme incertain et de le conduire au plus haut degré de l'incertitude [de mettre en doute toutes ses informations] dans l'espoir de trouver sur ce chemin la trace de la vérité.

Cette méthode est donc à proprement parler une simple suspension du jugement. Elle est fort utile au procédé *critique* par quoi il faut entendre cette méthode de philosophie qui consiste à remonter aux *sources* des affirmations et objections, et aux fondements sur lesquels elles reposent, méthode qui permet d'espérer atteindre à la certitude.
(Fin de citation)

Droit
Adjectif
Est conforme au droit ce qui est conforme à la loi, notamment ce qu'on peut exiger en vertu des lois en vigueur ou des droits de l'homme (ou de l'enfant, etc.) [53].

Substantif
Le droit est l'ensemble des règles de la vie en en société ; il s'agit plutôt de règles écrites, car il y a aussi des règles non écrites : les coutumes, les lois morales et les lois religieuses.

Pour Kant, *les règles du droit font partie des règles de la morale* :
K134 – "…le droit ne peut aucunement apparaître de façon phénoménale, mais son concept réside dans l'entendement et représente une propriété (la propriété morale) des actions qui leur appartient en elles-mêmes."

> (Kant pensait donc (lors de l'écriture de la *Critique*) qu'une action peut être jugée conforme ou non au droit *en elle-même*, c'est-à-dire absolument. Basée sur le classement des actions sous l'idée de liberté – donc dans le monde moral par opposition au monde sensible des phénomènes - cette opinion est discutable. Voir aussi Distinction entre doctrine du droit et doctrine de la vertu.)

Dualisme (au sens de Descartes)
Doctrine spiritualiste de croyance et de pensée qui, dans un domaine déterminé, pose la coexistence de deux principes, opposés et irréductibles. Exemples :

- Pour Descartes [20], l'homme est fait de deux substances distinctes :
  - *La substance étendue* (la matière, qui a une certaine étendue et obéit aux lois de la mécanique) ;
  - *La substance pensante* (l'âme, immortelle et sans étendue, qui pense, imagine, ressent et veut).

  Innéiste, Descartes distinguait ces deux substances. Dans le cas de l'homme, il pensait le corps uni à son âme, qui dispose d'une volonté capable d'agir sur le corps autant que sur la pensée (doctrine appelée *interactionnisme*). Mais il n'a pas résolu le problème de savoir *comment* une action de l'âme sur le corps matériel est possible…

  Voir aussi Descartes : pensée, âme et corps.

L'interactionnisme de Descartes est à l'origine d'une doctrine un peu différente, *l'occasionnalisme*. Celle-ci postulait que toutes les actions de l'Univers suivent le modèle de l'interaction entre l'âme et le corps de l'homme : les causes paraissant naturelles ne sont en réalité qu'occasionnelles, la cause véritable de toute action étant toujours la volonté de Dieu.

Une autre doctrine, *le parallélisme psychophysique*, postule aussi une différence de nature entre le cerveau et l'esprit, mais nie toute interaction causale entre eux.

Enfin, Leibniz [37] croyait en une *coordination d'origine divine* qui synchronise le corps et l'esprit, par ailleurs distincts…

- Pour expliquer l'origine des objets physiques, le matérialisme s'oppose à l'idéalisme.
- En matière de valeurs morales, le Bien s'oppose au Mal.

Autre sens de dualisme, donné par Kant : voir Idéalité - Dualisme (au sens de Kant).

Dualisme (au sens de Kant)
Voir Idéalité - Dualisme (au sens de Kant).

Ducat
Selon le dictionnaire [13] : Monnaie d'or fin (plus rarement d'argent) de valeur variable selon les pays et les époques.

Dyade – Dyadique

- Dyade : réunion de deux principes qui se complètent.
- Dyadique : qui se rapporte à une dyade. Synonyme : binaire.
  Exemple : relation dyadique.

Dynamique
Voir :

- Remarques : principes mathématiques et principes dynamiques ;
- Exemples de différence entre principe mathématique et principe dynamique.

Eclaircissement de la réunion de l'Idée cosmologique d'une liberté et de la nécessité universelle de la nature
Voir Eclaircissement de la réunion de l'Idée cosmologique d'une liberté et de la nécessité universelle de la nature.

Economie
Selon le dictionnaire [13] : distribution des éléments d'un ensemble complexe.
Exemple : « Ce n'est pas assez d'avoir de grandes facultés, il faut en avoir l'économie : et remarquez qu'économie ne veut dire là qu'*ordonnance, distribution, bon emploi* et non épargne. » (Sainte-Beuve [228], *Nouveaux lundis*).

Ecriture
Avec une majuscule, dans le langage chrétien et l'art : ensemble des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament ; la Bible. Parfois au pluriel : Ecritures.

(Citation de [102] - *La Religion dans les limites de la Raison,* page 88)
[La fin de toute la religion rationnelle est l'amélioration de l'homme]
"Donc, bien qu'un écrit soit admis comme révélation divine, le critère suprême qui le fait juger tel est que « tout écrit, qui nous vient de Dieu, est utile pour nous instruire, nous corriger, nous améliorer », etc. ;

[La religion rationnelle contient le principe suprême de toute interprétation de l'Ecriture]
et, comme l'amélioration morale de l'homme constitue la fin propre de toute la religion rationnelle, c'est aussi cette religion qui contiendra le principe suprême de toute l'interprétation de l'Ecriture."

Effectivité
Selon [13] : qui existe réellement ; dont on peut vérifier la réalité ; dont la réalité est effective, incontestable.

Effectuation

- Action par laquelle une chose parvient à la réalité ;
- Mise à exécution.

K663 – "Sans un Dieu et sans un monde qui n'est pas actuellement visible pour nous, mais dans lequel nous plaçons notre espoir, les grandioses Idées de la moralité sont certes objets d'approbation et d'admiration, mais non point des mobiles de l'intention et de l'effectuation, parce qu'elles ne remplissent pas entièrement la fin qui est assignée à tout être raisonnable de façon naturelle et *a priori* précisément par cette même raison pure."

Eléates
Selon le dictionnaire [13] : philosophes grecs, disciples de Zénon d'Élée [154] qui professaient aux VIème et Vème siècles avant Jésus-Christ les principes de l'école éléatique. La doctrine de cette école niait la réalité du changement (appelé *mouvement*) : voir *Achille et la tortue* [103].

Elément
Source : [19] : *élément*.

- Une des parties plus simples dont est fait un composé.
- (Logique) Un élément d'une classe (ensemble) est un individu appartenant à cette classe (ensemble).
- (Epistémologie) Les éléments de connaissance sont les concepts et les jugements. Pour les éléments d'une science voir Axiomatique.

Eleuthéronomie
Voir Eudémonie.

Empirique
Adjectif : fondé sur (provenant de) l'expérience sensible, donc subjectif.
Opposés : transcendantal, a priori, discursif (démontrable), objectif ou pur.

Voir aussi :

- Empirisme ;
- Différence entre le transcendantal et l'empirique ;
- Pensée empirique en général (postulats).

Empirisme
Définition du substantif
(Philosophie) L'empirisme est la doctrine selon laquelle l'expérience est la donnée première et la source de la connaissance : c'est celle de Locke [39] et de Hume [40].

Les faits d'une expérience s'expliquent par d'autres faits d'expérience, sans recourir aux explications idéalistes, téléologiques ou, plus généralement, métaphysiques.

Utilité de cette doctrine
K456 – [Le principe du pur empirisme sert] "pour l'explication des phénomènes se produisant dans le monde, mais aussi pour la solution des idées transcendantales concernant l'Univers lui-même."

Opposés
Dogmatisme, scepticisme, innéisme de Descartes [20], idéalisme, rationalisme.

Empirisme de Hume

La doctrine empiriste de Hume [40] ne tenant pour vrai que ce qui résulte de l'expérience, une loi de la nature ne pourrait résulter que d'une induction basée sur plusieurs expériences. Elle ne pourrait donc être certaine, c'est-à-dire garantir la stabilité (la même cause produisant la même conséquence). Hume croit donc toute science impossible, toute loi induite de l'expérience n'étant qu'une *croyance* !
Kant s'est donc fermement opposé à Hume, reprochant à sa doctrine de conduire au scepticisme.

> (Le rationalisme s'oppose à l'empirisme
>
> Le rationalisme s'oppose à l'empirisme, en postulant que toute connaissance vient de principes a priori pouvant être formulés logiquement, ne dépendant pas de l'expérience et dont nous avons une connaissance raisonnée et innée.)

Exemple d'empirisme de Hume dénoncé par Kant, pour qui des principes *a priori* sont indispensables pour que l'expérience soit possible

(Citation de K95-K96)
"Le concept d'une cause contient lui-même si manifestement le concept d'une nécessité de la liaison avec un effet et d'une rigoureuse universalité de la règle qu'il serait totalement anéanti si on voulait le déduire, comme Hume [40] le fit, d'une association fréquente de ce qui se produit avec ce qui précède, et d'une habitude qui en résulte (nécessité par conséquent simplement subjective) de lier des représentations.

> [La liaison causale qui traduit une loi de la nature ne résulte pas d'une nécessité logique ; il faut donc la postuler et l'admettre comme loi jusqu'à preuve du

contraire : voir Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).]

Car où l'expérience elle-même entendrait-elle puiser sa certitude si toutes les règles selon lesquelles elle procède étaient à leur tour toujours empiriques, par conséquent contingentes - en sorte qu'on pourrait difficilement les faire valoir comme des premiers principes ?"
(Fin de citation)
Voir *C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature*.

Pour Kant, Hume prétend à tort que la métaphysique est illusoire

K107 - "…en en restant uniquement à la proposition synthétique de la liaison de l'effet avec ses causes, [David Hume] crut pouvoir en retirer qu'un tel principe *a priori* est tout à fait impossible, et, à suivre ses raisonnements, tout ce que nous nommons métaphysique aboutirait à une simple illusion d'une prétendue intelligence rationnelle de ce qui, en fait, est seulement emprunté à l'expérience et a pris, par habitude, l'apparence de la nécessité…"

Résumé de la démonstration de Hume concernant la métaphysique et la causalité

Lire d'abord :

- Le postulat de causalité, condition nécessaire et suffisante ;
- Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu.

Problème de la causalité énoncé par Hume : est-ce une relation de nécessité ?
(Citation de [56b] *Préface* pages 18-19)
"Pour l'essentiel, Hume [40] partit d'un concept de la métaphysique, unique mais important : celui de *la connexion de la cause et de l'effet* […]

> [[56b] *Préface* page 20 – [Pour Hume] "il s'agissait de savoir si ce concept [de cause] était pensé *a priori* par la raison et si du coup il possédait une vérité intrinsèque indépendante de toute expérience, et de ce fait une applicabilité qui s'étendit bien au-delà et qui ne fût pas restreinte simplement aux objets de l'expérience…"]

[La causalité est-elle une nécessité de la raison ?]
et il fit sommation à la raison, qui en l'occurrence prétend l'avoir produit en son sein, de lui rendre des comptes : de quel droit conçoit-elle que quelque chose soit de nature telle que, dès lors que cette chose est posée, il faut par là même que quelque chose d'autre soit aussi nécessairement posé ; car c'est ce que dit le concept de cause.

> [Confusion possible : il existe une causalité *logique*, exprimant une nécessité, utilisée dans les déductions mathématiques et logiques, les inférences et les syllogismes. Mais cette causalité logique (ne reliant que des propositions) est distincte de la causalité *physique* des lois de la nature (postulées par l'homme pour relier des phénomènes), qui n'en résulte nullement. On ne doit ni confondre la causalité logique avec la causalité physique, ni déduire l'une de l'autre.]

[Hume a bien vu que la causalité n'est pas une nécessité a priori de la raison]
Il prouva irréfutablement qu'il est tout à fait impossible que la raison pense *a priori* et à partir de concepts une telle liaison, car celle-ci implique nécessité ;

[La soi-disant « loi » de causalité est une généralisation inductive de constatations de phénomènes]
or il est impossible de concevoir comment, du fait que quelque chose est, de manière nécessaire quelque chose d'autre doive aussi être, et par conséquent comment peut être introduit *a priori* le concept d'une telle connexion. Il en tira la conclusion que la raison se faisait complètement illusion sur ce concept : c'est qu'elle le prenait pour son propre fils, alors que ce n'est qu'un bâtard de l'imagination ; celle-ci, fécondée par l'expérience, a mis certaines représentations sous la loi de l'association, et a fait passer la nécessité subjective qui en est issue, c'est-à-dire l'habitude, pour une nécessité objective résultant d'une connaissance.

[Les généralisations inductives étant infondées, Hume en a déduit à tort que la métaphysique est impossible]
Il conclut de là que la raison n'avait aucun pouvoir de penser de telles connexions, fût-ce seulement dans leur généralité, car alors ses concepts seraient simples fictions, et que toutes les connaissances qu'elle prétend détenir *a priori* ne seraient que des expériences communes faussement estampillées, autant dire qu'il n'existe absolument aucune métaphysique et qu'il ne peut en exister aucune."
(Fin de citation)

Hume a utilisé cette absence de faculté de causalité physique a priori de la raison pour la disqualifier, et avec elle la métaphysique

[56b] *Préface* page 19 note 1 – "[Hume] voyait ici l'utilité simplement négative que présenterait la modération des prétentions abusives de la raison spéculative […]. Mais, du coup, il perdit de vue le réel dommage résultant de ce que la raison se trouve frustrée de ses perspectives les plus importantes, celles qui lui sont indispensables pour qu'elle puisse assigner au vouloir la fin suprême de tous ses efforts."

Complément - Kant : « La *Critique de la raison pure* est aride, obscure, révolutionnaire et longue ».

Voir aussi :

- Objectif – Subjectif ;
- Une chose en général ne peut être une cause, concept réservé à l'expérience ;
- Pensée empirique en général (postulats) ;
- Avantages de l'empirisme ;
- Sensualisme ;
- Histoire de la raison pure.

Ens realissimum (latin)
Voir [130] et L'être suprêmement réel, ensemble ou fondement de toutes les réalités.

Ensemble – Théorie des ensembles

Source : [177] pages 219 à 228

La Théorie des ensembles a pris une place considérable dans la science mathématique, et apparaît de plus en plus comme la base indispensable de l'Analyse : elle a d'ailleurs été inventée tout exprès pour préciser et généraliser les notions fondamentales du calcul intégral et de la théorie des fonctions, notions qui (comme celle du continu, par exemple) n'avaient pas encore été logiquement analysées, qu'on acceptait encore dans le sens vulgaire et naïf que leur donnaient l'usage et la tradition, et que, pour cette raison, on [Kant, notamment] attribuait [à tort] à l'intuition. […]

La théorie des ensembles est, par ses concepts de base et par ses principes, une branche ou une application de la Logique.

La Théorie des ensembles a quatre parties :

- *La Théorie des ensembles abstraits*, qui considère des ensembles d'objets quelconques, de nature indéterminée, sous la seule condition que chacun de ces objets constitue un individu [élément] reconnaissable.

  Contenu d'un ensemble : un ensemble est déterminé, si l'on a le moyen de décider, au sujet d'un objet (individuel) quelconque, s'il appartient ou n'appartient pas à l'ensemble considéré. On reconnaît déjà là les notions logiques *d'individu* et de *classe,* et la relation *d'appartenance* d'un individu à une classe.

- *L'étude des puissances et équivalences d'ensembles*. Par définition, deux ensembles ont *même puissance* lorsqu'ils sont équivalents, c'est-à-dire lorsqu'on peut établir entre tous leurs éléments une correspondance biunivoque.

  La *puissance* ainsi définie par abstraction est celle de *nombre cardinal d'un ensemble*, qui est le nombre de ses éléments. La Théorie des puissances d'ensembles est la Théorie des nombres cardinaux en général, arithmétique générale où on définit la somme, le produit et la puissance des nombres cardinaux, finis ou infinis.

- *La Théorie des ensembles ordonnés, des types d'ordre et des nombres ordinaux.* Tout ordre est défini par une relation d'une certaine espèce. Deux ensembles ordonnés sont *semblables,* lorsqu'il existe entre leurs éléments une correspondance biunivoque telle que, si dans l'un l'élément *a* précède l'élément *b* dans l'autre l'élément correspondant à *a* précède l'élément correspondant à *b*, quels que soient les éléments *a* et *b* de départ.

- *La Théorie des ensembles de points*, où l'on considère les éléments des ensembles étudiés comme des points situés dans un espace à une dimension (droite), à deux (plan), à trois ou même à n dimensions.

  Peu importe que cet espace soit géométrique ou arithmétique, c'est-à-dire que les éléments soient conçus comme des points géométriques ou comme des nombres. L'essentiel est qu'ils sont « pris » dans un ensemble préexistant, et que celui-ci peut contenir d'autres éléments ou points « situés » entre ceux de l'ensemble considéré.

  Cette partie de la théorie des ensembles est la plus compliquée ; néanmoins c'est celle qui est apparue la première et qui est la plus développée, parce que

c'est celle qui se rapproche le plus du domaine des applications : l'Analyse et la Géométrie.

Elle a pour objet, au fond, les ensembles relatifs à d'autres ensembles, desquels ils sont pour ainsi dire extraits, ou dans lesquels ils sont situés et plongés. C'est dans cette théorie qu'un ensemble peut avoir des points-limites qui ne lui appartiennent pas, et par suite un dérivé qu'il ne contient pas nécessairement.

C'est à cette branche de la théorie des ensembles qu'appartient donc toute la théorie des ensembles dérivés, avec les notions « métriques » des ensembles *fermés, denses en soi* et *parfaits,* et les notions d'ensemble *partout dense ou nulle part dense* dans un intervalle (ou ensemble) donné.

C'est à elle également qu'appartient la théorie de l'étendue ou du contenu des ensembles, dans laquelle les ensembles sont rapportés à un réceptacle commun, l'espace continu.

Conclusions sur la Théorie des ensembles

En résumé, la théorie des ensembles, dans sa partie la plus générale, se confond avec la Logique des classes ; et, dans ses autres parties, elle dépend entièrement de la Logique des relations.

En particulier, la théorie des ensembles de points se ramène à la théorie des ensembles relatifs (c'est-à-dire situés dans d'autres ensembles) ; c'est la théorie des ensembles relatifs à l'espace continu ; et puisque, comme on l'a vu, on peut définir l'espace continu par ses propriétés ordinales, les fondements de cette théorie sont empruntés exclusivement à la théorie de l'ordre.

Cette conclusion ne repose pas seulement sur les considérations théoriques, forcément sommaires et un peu vagues, qui précèdent. B. RUSSELL [184] a effectivement réalisé la théorie des ensembles bien ordonnés au moyen de la Logique des relations, et retrouvé ainsi la plupart des propositions de cette théorie, découvertes par G. CANTOR [174] et d'autres mathématiciens. Le rattachement de la théorie des ensembles à la Logistique est un fait accompli.

Définitions relatives à un ensemble et à ses éléments

Une collection d'objets, concrets ou abstraits, considérés ensemble constitue un *ensemble*, appelé aussi *classe* ou *collection*.

C'est le regroupement de ces objets par l'esprit qui crée l'ensemble, groupe toujours abstrait qui n'existe qu'accompagné d'une *règle de groupement* : ces objets sont, par exemple, l'ensemble des Français, l'ensemble des nombres entiers, l'ensemble des couleurs de l'arc-en-ciel, l'ensemble des objets sous un concept, etc.

Les différents objets regroupés dans un ensemble constituent ses *éléments*.
Un même ensemble, E, peut comprendre un nombre fini ou infini d'éléments.

- E = {Sylvie, Laurent, François} est l'ensemble de mes trois enfants ;
- N = {0, 1, 2, 3…} est l'ensemble infini des nombres entiers naturels ;
- D = {E, N} est l'ensemble des deux ensembles précédents : la notion *d'ensemble d'ensembles* a un sens.

De même, la notion *d'ensemble* P *des parties d'un ensemble* de n éléments a un sens, et puisque P comprend 2^n éléments on dit que son cardinal est 2^n.

Obligation de non-redondance
Par définition, les éléments d'un ensemble doivent être *distincts* : il n'y a aucun doublon. Dire que l'élément x appartient à l'ensemble E, affirmation notée $x \in E$, c'est dire que E contient un élément x *et un seul*. Ils doivent être distincts pour que les notions d'unité, pluralité et totalité aient un sens précis.

Critères d'appartenance à un ensemble

Définir un ensemble E, c'est définir le(s) critère(s) d'appartenance d'un objet x à E.
« x appartient à E » est noté $x \in E$. Les symboles de la Théorie des ensembles comme $\in$ sont dans une table.

Exemple de liste des critères définissant l'ensemble N des nombres entiers positifs ou nuls : voir Nombre : Théorie ordinale.
La non-appartenance de l'élément x à l'ensemble E s'écrit $x \notin E$.

Affirmation de l'existence d'un ensemble E

Cette affirmation (qui n'est pas par elle-même une démonstration, mais peut résulter d'une démonstration) s'écrit $\exists E$ où le symbole $\exists$ se lit « il existe au moins un ».

Egalité de deux ensembles

Deux ensembles E et F sont égaux si et seulement si tout élément x de l'un appartient aussi à l'autre. Cela s'écrit : $(E = F) \Leftrightarrow ((x \in E) \Leftrightarrow (x \in F))$.
Cette définition est identique à celle donnée pour les classes : voir *Egalité des classes a et b*.

Ensemble vide

Un ensemble vide est un ensemble qui ne contient aucun élément. Il n'existe qu'un seul ensemble vide, et on le note 0 ou $\varnothing$.

Ensemble singulier

C'est un ensemble qui ne contient qu'un seul élément.
Attention : Ne pas confondre *ensemble à 1 élément* et *ensemble d'éléments*.

Inclusion d'un ensemble E dans un ensemble F

L'ensemble E est inclus dans l'ensemble F si tout élément x de E appartient à F :

$$((x \in E) \Rightarrow ((x \in F)) \Rightarrow E \subset F$$

(si $(x \in E)$ entraîne que $(x \in F)$, alors E est inclus dans F)

On dit alors que E est un *sous-ensemble* de F, ou que E est une *partie* de F.

L'inclusion est *transitive* : $((E \subset F) \,.\, (F \subset G)) \Rightarrow (E \subset G)$, où le symbole **.** se lit ET.

L'égalité de E et F est, en fait, une double inclusion : de E dans F et de F dans E.

Complémentaire C d'un ensemble E inclus dans un ensemble F

L'ensemble C comprend tous les éléments x de F n'appartenant pas à E :

$C = \{x \mid (x \in F) \,.\, (x \notin E)\}$ où le symbole | se lit *tel que*.

La complémentation est parfois notée comme la soustraction : C = F – E.

Ensemble fermé ou ouvert

Un ensemble *ordonné* qui a à la fois un premier et un dernier élément est dit *fermé* : un parcours des éléments successifs toujours dans le même sens ne peut alors s'éloigner à l'infini.

Si un tel parcours infini est possible l'ensemble est dit ouvert ; il n'a alors pas de dernier élément dans le sens du parcours.

Plus généralement, un ensemble même non ordonné est ouvert s'il ne contient pas d'élément limite.

Exemples

- L'intervalle $0 \leq x \leq 1$ constitue un ensemble fermé de valeurs du nombre réel x.
- L'intervalle $0 < x < 1$ constitue un ensemble ouvert de valeurs du nombre réel x, car x = 0 et x = 1 ne lui appartiennent pas.
- L'intervalle $0 < x \leq 1$ constitue un ensemble ouvert de valeurs du nombre réel x, car il n'a pas de borne atteignable côté 0.
- Les valeurs $x \geq 4$ où x est un entier constituent un ensemble ouvert à droite, car x n'a pas de maximum.
- L'infinité des points d'un cercle constitue un ensemble fermé, car un parcours d'une succession de ses points toujours dans le même sens finit par revenir au point de départ, situé à distance finie de lui.

Opérations sur les ensembles

Réunion

Soient deux ensembles E et F. On appelle réunion $\cup$ de ces ensembles l'opération qui produit l'ensemble R = (E $\cup$ F) comprenant tous les éléments appartenant à *l'un au moins* des deux ensembles E et F : $R = \{x \mid (x \in E) \cup (x \in F)\}$.

Cette définition pose problème si certains éléments x appartiennent *à la fois* à E et F, car tous les éléments d'un ensemble doivent, par définition, être distincts. On prendra donc, dans la définition précédente, les éléments de chacun des ensembles qui n'appartiennent pas à l'autre, plus les éléments appartenant aux deux ensembles :

$$R = \{x \mid (x \in E) \,.\, (x \notin F)\} \cup \{x \mid (x \in F) \,.\, (x \notin E)\} \cup \{x \mid (x \in E) \,.\, (x \in F)\}$$

Intersection

Soient deux ensembles E et F. On appelle intersection $\cap$ de ces ensembles l'opération qui produit l'ensemble J des éléments appartenant à la fois à E et à F :

$$J = \{x \mid (x \in E) \,.\, (x \in F)\}$$

Complément

Ne pas confondre *ensemble à 1 élément* et *ensemble d'éléments*.

Entendement

Sens général (*Dictionnaire de l'Académie* [13])

L'entendement est la faculté de comprendre spontanément, de saisir intellectuellement ou par le sentiment la nature, la portée, la signification d'un être ou d'une chose.
Voir la différence avec compréhension.

Sens chez Kant

La connaissance d'un objet provient de la synthèse de ses représentations, reposant sur l'unité de la conscience
K201 – "*L'entendement* est, pour le dire de façon générale, le pouvoir [de construire] des *connaissances.* Celles-ci consistent dans la relation déterminée de représentations données à un objet. Mais *l'objet* est ce dans le concept de quoi le divers d'une intuition donnée se trouve *réuni.* Or, toute réunion des représentations requiert l'unité de la conscience dans leur synthèse. Par conséquent, l'unité de la conscience est cela seul qui constitue la relation des représentations à un objet, donc leur validité objective : c'est ainsi qu'elles deviennent des connaissances et c'est donc sur elle que repose la possibilité même de l'entendement."

L'entendement pense une intuition donnée en la rapportant à son sujet avec deux concepts successifs
Faculté de la connaissance, l'entendement détermine conceptuellement le contenu d'un objet en générant :

- Une représentation synthétique de l'objet interprétée par l'intuition comme un concept empirique de l'entendement de cet objet ;
- Des jugements qui le décrivent à l'aide de concepts purs appelés catégories : par l'entendement l'objet est *pensé*, alors que par la réceptivité des impressions seule une représentation du divers en est *donnée*.

  [56b] §21 page 88 – [Les] "concepts purs de l'entendement, […] ne sont rien de plus que des concepts d'intuitions en général, en tant que ces intuitions sont en elles-mêmes, par conséquent de façon nécessaire et universelle, déterminées en jugements relativement à tel ou tel de ces moments [de l'entendement]."

[56b] §20 pages 86-87 : "Quiconque analyse tous ses jugements synthétiques, en tant qu'ils ont une valeur objective, découvre qu'ils ne consistent jamais en simples intuitions qu'une simple comparaison suffirait, comme on le croit d'ordinaire, à lier dans un jugement ; il trouve qu'ils seraient impossibles si, aux concepts tirés de l'intuition [les concepts empiriques de l'entendement], ne venait encore s'ajouter un pur concept d'entendement [la catégorie], sous lequel ces concepts ont été subsumés et de ce fait liés de manière primordiale en un jugement objectivement valable."

Complément : Imagination pure, pouvoir fondamental de l'âme humaine.

Processus de l'entendement : la pensée d'un objet, le concept d'entendement
L'entendement compare un objet X à d'autres qu'il connaît déjà. Le résultat de ces comparaisons, la *pensée* de X, comprend *un concept de l'objet X (interprétation de*

sa représentation), qui contient des liens logiques avec les objets utilisés dans les comparaisons.

L'entendement fournit des connaissances discursives par concepts
K155 - L'entendement est un pouvoir de connaître *non sensible*, alors que l'intuition repose sur la sensibilité. Donc l'entendement n'est pas un pouvoir d'intuition. Et comme en dehors de l'intuition la seule manière de connaître est par concepts, la connaissance résultant de l'entendement est par concepts, et elle n'est pas intuitive mais discursive.

K155 - Discursifs, les concepts reposent sur des *fonctions* de l'entendement, alors que les intuitions, étant sensibles, reposent sur des affections :

> K155 – "J'entends par fonction l'unité de l'action consistant à ordonner des représentations diverses sous une représentation commune. Les concepts se fondent donc sur la spontanéité de la pensée, tout comme les intuitions sensibles se fondent sur la réceptivité des impressions."
>
> Développement : Action d'une fonction logique de l'entendement.

L'entendement, pouvoir de penser et de juger
K156 – "…nous pouvons ramener toutes les actions de l'entendement à des jugements, tant et si bien que *l'entendement* en général peut être représenté comme un *pouvoir de juger.* Car il est […] un pouvoir de penser. Penser est connaître par concepts. Mais les concepts se rapportent, en tant que prédicats de jugements possibles, à quelque représentation d'un objet *encore* indéterminé."

> (Penser ne peut générer de connaissance que par entendement d'une intuition, donc d'un phénomène : penser n'est pas raisonner. Voir aussi Faculté de juger.)

L'entendement appréhende, synthétise et reconnaît l'intuition en générant un concept
L'entendement suppose des facultés d'appréhension, d'abstraction, de synthèse et de recognition, pour produire une représentation d'un objet de l'intuition qui sera interprétée sous forme de concept pur, utilisable pour un début de connaissance, puis pour raisonner :

> (Citation de A066 [3]) - "On voit bien que, si la faculté de connaissance en général doit s'appeler entendement (dans la signification la plus universelle du terme), celui-ci doit contenir :
>
> - La faculté *d'appréhender* des représentations données pour produire une intuition ;
> - La faculté de *détacher ce qui est commun à plusieurs représentations* pour produire un concept, [association puis abstraction]
> - Et la faculté de *réfléchir* [raison] pour produire une connaissance de l'objet."
>
> (Fin de citation)

L'esprit humain a une faculté d'entendement ; c'est aujourd'hui une certitude vérifiée par des enregistrements d'ondes cérébrales [23] [28], en plus de la certitude philosophique qu'en avait Kant et qui est toujours d'actualité.

Voir aussi Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

L'entendement est le *pouvoir des règles*
Voir d'abord les définitions de pouvoir et de règles.

(Citation K194)
"Nous avons défini l'entendement […] :

- Par une spontanéité de la connaissance ;
- Par un pouvoir de penser (analyser et généraliser par induction) ;
- Par un pouvoir de concepts (conceptualiser) ;
- Par un pouvoir de jugements,

ainsi pouvons-nous désormais caractériser l'entendement comme *le pouvoir des règles*. Cette caractéristique est plus féconde et s'approche davantage de son essence. La sensibilité nous donne des formes (de l'intuition), alors que l'entendement nous donne des règles."
(Fin de citation)

(Citation de [165] page 9)
"L'entendement doit être considéré comme :

- La source des règles en général [s'appliquant à tous les objets à traduire en représentations afin de les comprendre par inférence immédiate]
- et la faculté de les penser [en générant des concepts associés aux objets]"

(Fin de citation)

Les règles, en tant qu'elles sont objectives […] s'appellent des *lois*. […] Ces lois ne sont cependant que des déterminations particulières de lois encore supérieures, dont les plus élevées (sous lesquelles s'inscrivent toutes les autres) proviennent a priori de l'entendement lui-même et ne sont pas empruntées à l'expérience.

[L'homme perçoit les phénomènes et définit leurs lois grâce à l'entendement]
[L'entendement] est lui-même la législation pour la nature, ce qui veut dire que sans entendement il n'y aurait nulle part de nature, c'est-à-dire d'unité synthétique du divers des phénomènes selon des règles ; […] cette unité est pourtant indispensable à la connaissance de la nature.

Tous les phénomènes [ce que nous en percevons] résident donc, comme expériences possibles, a priori dans l'entendement […] toutes les lois empiriques ne sont que des déterminations particulières des lois pures de l'entendement […]

L'entendement pur est donc, à travers les catégories, la loi de l'unité synthétique de tous les phénomènes basée sur l'aperception transcendantale, et ainsi est-il ce qui, le premier et originairement, rend possible l'expérience quant à sa forme."
(Fin de citation)

Conclusion : l'entendement soumet à ses règles les représentations issues des sens ; il est la source des principes qui imposent ces règles. (K236)

Les règles de l'entendement d'une *intuition donnée lient* celle-ci en une *unité synthétique* selon des lois, unité à la base de *l'expérience*.

Les règles de l'entendement proviennent de ses propres principes

L'entendement d'un phénomène est le pouvoir de lui imposer des règles, *conditions* que respecte sa connaissance : le phénomène doit pouvoir être jugé selon les catégories de l'entendement.

K236 – "[L'entendement] n'est pas seulement le pouvoir des règles relativement à ce qui arrive, mais même la source des principes, en vertu de quoi tout (tout ce qui ne peut se présenter à nous que comme objet) se trouve nécessairement soumis à des règles, parce que, sans de telles règles, jamais les [représentations et concepts des] phénomènes ne seraient susceptibles de permettre la connaissance d'un objet à même de leur correspondre."

> Les règles de l'entendement définissent donc la traduction des phénomènes (situations et leurs évolutions, toujours déterministes) en représentations (avec leurs concepts), donc en connaissances.
>
> Ces règles elles-mêmes respectent les principes de l'entendement, qui sont la logique de son fonctionnement inné.

K237 – "…toutes les lois de la nature sont soumises à des principes supérieurs de l'entendement, puisqu'elles se bornent à les appliquer à des cas particuliers du phénomène."

> Le fonctionnement inné de l'entendement reflète les lois de la nature ; c'est pourquoi nous pouvons la connaître par l'expérience. (Justification : Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).)

Dans ces deux citations Kant explique que la faculté d'entendement permet la connaissance des phénomènes (leur traduction en concepts issus de l'intuition sensible) parce qu'elle est régie par des règles déterministes et stables ; par entendement un même phénomène peut toujours être compris, et l'être de la même façon. Kant ajoute (K236) : "Ces principes possèdent *a priori* et avant toute expérience leur validité". Ce sont des principes généraux, applicables à toutes les fonctions de l'entendement.

> Les fonctions de l'entendement sont basées sur des processus innés du cerveau, fonctions décrites par Schopenhauer dans [29] sous le nom de *Raison suffisante de l'être.* Elles permettent la représentation dans l'esprit de réalités matérielles (phénomènes) ou d'êtres abstraits comme en mathématiques, ainsi que l'interprétation et certaines manipulations de représentations (mémorisation, recherche, assemblage/désassemblage).

Voir aussi : Entendement pur : table des principes.

Les règles de l'entendement constituent la source de toute vérité

K295 – "Ces règles de l'entendement, non seulement sont vraies *a priori*, mais constituent même la source de toute vérité, c'est-à-dire de l'accord de notre connaissance avec des objets, dans la mesure où elles contiennent le principe de la possibilité de l'expérience comme ensemble global de toutes les connaissances où des objets peuvent jamais nous être donnés…"

Objectifs de l'entendement d'un phénomène dans la *Critique de la raison pure*

Kant limite l'entendement à un *début de compréhension* des phénomènes perçus, c'est-à-dire de l'expérience ; une compréhension approfondie exige en plus un raisonnement.

L'entendement d'une intuition externe identifie 2 concepts

L'entendement est d'abord une faculté *d'identification* d'une représentation de phénomène externe, représentation que l'intuition vient de former dans la mémoire de travail et qui contient les informations sur ce phénomène transmises par des neurones ; cette représentation est complétée par une synthèse de l'intuition. L'identification se fait par recognition du concept de la représentation, subsumé sous un concept empirique de l'entendement (que Kant considère issu de la seule intuition, en omettant l'imagination productive) et un concept pur de catégorie.

L'entendement ne s'applique qu'aux connaissances de l'expérience

K294 – "De tout ce que l'entendement tire de lui-même sans l'emprunter à l'expérience, il ne peut cependant disposer autrement que *pour le seul usage de l'expérience*."

K295-K296 – "L'entendement ne peut faire de tous ses principes *a priori* et même de tous ses concepts un usage autre qu'empirique, [il n'en fait] *jamais un usage transcendantal*." L'entendement ne s'applique donc pas aux *choses en soi*.

Voir aussi :

- Limites de l'entendement résultant de l'Analytique transcendantale (K300) ;
- Noumène, objet de l'entendement pur ;
- Noumène en tant que chose en soi : un abus de l'entendement.

Qu'est-ce qu'identifier un phénomène physique par intuition et entendement ?

Identifier un phénomène physique (voir identification) c'est *reconnaître qu'il existe à l'extérieur de soi-même* et se former instantanément une description intuitive, *irréfléchie*, des objets qu'il contient.

Pour chaque objet, il faut ensuite pouvoir *décrire ses propriétés* en générant par entendement des concepts permettant des jugements simples, comme ceux des exemples de la table des 12 catégories de l'entendement.

Principe de fonctionnement de l'entendement en deux étapes, selon Kant

(Voir d'abord les définitions Perception, Appréhender – Synthèse de l'appréhension, Aperception transcendantale et Intuition, notamment la *fonction transcendantale de l'imagination*.)

Pour Kant, l'entendement est la fonction mentale spontanée qui ordonne les intuitions présentes à l'esprit du sujet selon des systèmes cohérents et des catégories générales, pour qu'il puisse les interpréter et raisonner sur elles.

> (Dit plus simplement : identifier un objet O, c'est décrire les relations de son concept C avec des concepts purs *a priori* de l'entendement.)

Comme tout concept, un concept pur C généré par l'entendement en tant que prédicat descriptif de l'objet O, est l'interprétation d'une représentation S en mémoire de travail. Celle-ci résulte, à son tour, de l'aperception transcendantale d'une représentation synthétique R du divers de O générée par l'intuition de l'objet O :
S est une *représentation de représentation* de l'objet O, et son concept C est nécessairement une catégorie de l'entendement.
Le concept final C a donc été généré par l'entendement en deux étapes successives.

Remarque : l'entendement possède aussi une *fonction transcendantale de l'imagination* utilisée par l'intuition pour sa synthèse du divers de O.

Après perception initiale et intuition - voir Intuition (étapes) - l'entendement dispose :

- D'une *représentation* S *de l'objet* O, comprenant les intuitions *a priori* de l'espace et du temps, sur la base desquelles S a été construite : voir l'Esthétique transcendantale.

  Cette représentation S comprend deux parties :

  - La forme, avec ses caractéristiques regroupées sous le nom de divers ; ces caractéristiques ne peuvent donner lieu à aucune sensation (K118), car la forme provient de l'intuition *pure* (K143).
  - La matière (la partie de la représentation qui n'est pas la forme), correspondant à la sensation.

- De *12 concepts purs* appelés *catégories*, les mêmes pour tous les êtres humains et tous les objets, auxquels l'entendement comparera une représentation R de la représentation S pour construire un concept transcendantal C de l'objet O reflétant l'unité nécessaire de la conscience de soi ; *C est l'une des catégories*.

- *[Conscience transcendantale]*
  D'une *faculté de relation entre consciences empirique et transcendantale* :

  La prise de conscience d'un objet O est déclenchée par la disponibilité en mémoire de travail de sa représentation. Celle-ci, initialement sous une forme brute provenant de la perception, doit être convertie en représentation synthétique *a priori* du divers de O par la *fonction transcendantale de l'imagination ;* c'est alors seulement que la prise de conscience peut avoir lieu, car elle ne peut comprendre qu'une telle représentation.

  Cette prise de conscience est une aperception transcendantale, une conscience de soi, avec sa *représentation de représentation* R : c'est une *conscience transcendantale* :

  K189 note *- "Toute conscience empirique entretient une relation nécessaire avec une conscience transcendantale (précédant toute expérience particulière), c'est-à-dire avec la conscience de moi-même en tant qu'aperception originaire."

La prise de conscience d'un objet se fait en deux temps

La prise de conscience d'un objet se fait donc en deux étapes successives qui s'enchaînent automatiquement :

- La première étape (intuition) crée une synthèse *du divers* utilisant l'imagination productrice ;

(Une intervention de l'entendement est lancée par le cerveau *automatiquement et immédiatement*, dès la disponibilité de la représentation qu'elle doit interpréter [23]. Cette représentation vient d'être créée par l'intuition, dont le traitement se poursuit en utilisant la *fonction transcendantale de l'imagination*, fonction de l'entendement.)

- La seconde étape (entendement) crée une synthèse *a priori* basée sur la représentation issue de la première.

Détails successifs de ces deux étapes :

- Interprétation du divers de l'intuition sous forme de concept, partie appelée *déduction empirique* : voir Construction du concept d'un objet des sens - Concept pur de l'entendement et paragraphes suivants dans Concept.

  (Lors d'une phase de réflexion succédant à l'entendement, ce concept permettrait des jugements décrivant des aspects particuliers de l'objet.)

  Après cette déduction empirique, l'intuition traduit la sensation de l'objet en concept de matière, permettant là aussi un jugement ultérieur.

  A ce stade, ce concept donne une connaissance de l'objet qui n'est que *superficielle*, car la raison n'est pas encore intervenue pour la compléter.

- Synthèse par l'entendement du divers de l'intuition tenant compte de l'unité synthétique de la conscience de soi. Cette synthèse est analytique et produit des concepts purs de l'entendement par déduction transcendantale, opération qui n'est possible qu'à partir de la synthèse empirique initiale, représentation présente à l'esprit : voir K199, identité et les exemples de synthèse.

L'entendement n'est, en fait, que la première partie d'un raisonnement de raison. Complément : Raisonnements de l'entendement.

Entendement et sensibilité sont inséparables

K193 - La sensibilité et l'entendement doivent nécessairement s'agencer l'un à l'autre par l'intermédiaire de la fonction transcendantale de l'imagination.

K308 – "*L'entendement* et la *sensibilité* ne peuvent pour nous déterminer des objets *qu'à la faveur de leur union.* Si nous les séparons, nous avons des intuitions sans concepts, ou des concepts sans intuitions, mais dans les deux cas des représentations que nous ne pouvons rapporter à nul objet déterminé."

La séparation de l'intuition et de l'entendement est donc un artifice de présentation destiné à faciliter la compréhension du processus psychique intégré de perception-compréhension.

L'entendement peut être perturbé par la sensibilité

Voir :

- Le sentiment, effet de la représentation sur le sujet, appartient à la sensibilité ;
- Exaltation.

Différence et interactions entre entendement et raisonnement

Entendement pour connaître et *raison pour approfondir par syllogismes* passent tous deux par des jugements, mais :

- L'entendement a pour but de comprendre un objet d'expérience, parfois de manière médiate ce qui constitue un raisonnement.
- Le raisonnement (toujours déductif, par hypothèse dans ce texte) a pour but d'exposer une vérité (la conclusion) déjà implicitement contenue dans deux vérités connues (les prémisses), qui ne concernent pas nécessairement un objet d'expérience.

La raison utilise l'entendement pour produire la connaissance

K352 – "…la raison parvient à une connaissance à travers des actes de l'entendement qui constituent une série de conditions."

L'entendement est souvent suivi d'un raisonnement

A la fin de l'entendement, le phénomène initial, connu à présent par son intuition et sa catégorie (*ses* catégories si on tient compte de la synthèse de perceptions successives et de la génération par l'entendement de *multiples* catégories), fait l'objet d'une *connaissance* ; celle-ci sera alors souvent approfondie par la raison.

La raison unifie les actes de l'entendement

(Citation de K572-K573)
"L'entendement constitue pour la raison un objet, exactement au même sens où la sensibilité en constitue un pour l'entendement.

Produire systématiquement l'unité de tous les actes empiriques possibles de l'entendement, c'est là une opération de la raison, de même que l'entendement relie par des concepts le divers des phénomènes et le soumet à des lois empiriques.

[…] les actes de l'entendement, sans schèmes de la sensibilité, sont *indéterminés ;*

de la même façon, *l'unité de la raison,* relativement aux conditions sous lesquelles l'entendement doit relier systématiquement ses concepts et au degré jusqu'auquel il doit le faire, est elle aussi par elle-même *indéterminée.*

Néanmoins, bien que l'on ne puisse découvrir *dans l'intuition,* pour l'unité systématique intégrale de tous les concepts de l'entendement, aucun schème, un *analogon* d'un tel schème peut et doit cependant être fourni, qui consiste dans l'Idée du *maximum* de la division et de la liaison de la connaissance d'entendement dans un seul et même principe."
(Fin de citation)

Complément : Raisonnements de l'entendement.

Interaction de la sensibilité avec l'entendement

Voir Interaction de la sensibilité avec l'entendement.

Résumé du déroulement de l'entendement

Voir Entendement (étapes).

Compléments sur l'entendement

- Unité synthétique de l'aperception.
- Principes suprêmes de la possibilité d'intuition pour la sensibilité et l'entendement.
- Principe de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible.
- Démonstration de l'existence de l'entendement et de ses catégories.
- Principes de l'entendement qui imposent le respect de règles.
- Réalité et phénomènes.
- Compréhension.
- Comparaison des produits de la raison avec ceux de l'entendement.

Remarques

- K156 - Toutes les actions de l'entendement permettant des jugements, l'entendement est un *pouvoir de juger*. (Voir Médiate)
- K161 - La logique transcendantale reçoit de l'Esthétique transcendantale un divers de la sensibilité *a priori* qui lui fournit l'information pour synthétiser les indispensables concepts purs de l'entendement, les catégories. L'entendement d'un phénomène perçu est indispensable à l'intuition, qui se poursuit par lui.
- K162 – L'interprétation spontanée du divers d'une perception produit une unité :
  - D'abord *analytique*, avec une forme logique d'*unité analytique*, (synthèse *de logique générale* sous un même concept, simple effet de l'imagination) ;
  - Puis *déductive*, avec une forme logique d'*unité synthétique* (synthèse *pure de logique transcendantale* à un même concept).

  (Voir Synthèse *sous* un concept et synthèse *à* un concept.)
- L'entendement systématise les apparences données par la sensibilité, en les soumettant à des règles de classement en catégories.

Entendement (étapes)

Etapes en général

Quel que soit le phénomène à entendre, l'entendement d'un ensemble de représentations en mémoire de travail *considéré comme un tout* passe par 3 étapes :

- *Reconnaissance* de chaque représentation par comparaison à d'autres représentations, qu'il faut éventuellement aller chercher en mémoire de long terme et amener en mémoire de travail.

  Cette reconnaissance bénéficie de fonctions puissantes : reconnaissance de contenu complet ou partiel d'une représentation, d'une structure comme un ordre d'événements ou un visage, comparaison exacte ou approchée, etc.
- *Réflexion* pour trouver la relation entre les représentations reconnues (au fur et à mesure de leur reconnaissance).

Cette réflexion utilise toutes les fonctions de l'imagination et de l'intelligence ; elle peut, au besoin, chercher des informations supplémentaires en mémoire ou par les sens externe et interne.

- *Abstraction* pour éliminer les informations inutiles et ne conserver que celles des concepts à générer : concept empirique de l'entendement et catégorie.

Etapes (détails)

- Pendant les étapes de l'intuition, l'entendement a fourni sa fonction transcendantale de l'imagination ;

  Enchaînement automatique : perception ➔ intuition ➔ entendement :
  K193 – "Nous possédons donc une imagination pure, constituant un pouvoir fondamental de l'âme humaine, qui sert a priori de fondement à toute connaissance. Par l'intermédiaire de celle-ci, nous mettons le divers de l'intuition, d'un côté, en liaison avec, de l'autre, la condition de l'unité nécessaire de l'aperception pure. Les deux termes extrêmes, à savoir la sensibilité et l'entendement, doivent nécessairement s'agencer l'un à l'autre par l'intermédiaire de cette fonction transcendantale de l'imagination…"

- Prise en compte de la représentation reçue de l'intuition :
  il y a recognition de son concept et subsomption sous des concepts nouveaux : concept de l'intuition et catégorie (création synthétique qui suppose une aperception transcendantale) ;

- Résultats de cette synthèse :
  - Les concepts de l'intuition et de l'entendement ;
  - L'expérience que le sujet a de sa perception, du fait de l'aperception qui a généré le concept pur de l'entendement.

Par expérience, le phénomène initial est connu après entendement par son intuition et sa catégorie (*ses* catégories si on tient compte de la génération par l'entendement de *multiples* catégories). Il fait l'objet d'une *connaissance* ; celle-ci sera alors souvent approfondie par la raison.

Remarque : après l'entendement comme pendant l'intuition, une synthèse de l'appréhension est possible (K180).

Voir aussi :

- Déroulement de l'interprétation d'une représentation par intuition et entendement
- Action d'une fonction logique de l'entendement ;
- Jugements empirique, d'expérience ou de perception ;
- Connaissance en général : hiérarchie des degrés.

Entendement pur : table des principes
Voir d'abord Les règles de l'entendement proviennent de ses propres principes.

Détermination des principes transcendantaux de l'usage de l'entendement pur

Kant a identifié les principes transcendantaux de l'usage de l'entendement pur qui s'appliquent à tout phénomène, indépendamment de l'expérience. Ces principes devant permettre à l'entendement de créer des concepts conformes aux 12 catégories, leur liste s'en déduit :

> K238 - "La table des catégories nous sert tout naturellement de guide pour la table des principes, puisque ceux-ci ne sont […] que des règles pour l'usage objectif des catégories."

Kant classe ces principes sous 4 titres : axiomes, anticipations, analogies, postulats, figurant dans la table suivante.

Table des principes de l'entendement pur (K237-K238)

Cette table est construite comme celle des catégories de l'entendement.
Les principes des titres 1 et 2 sont pour l'usage mathématique, ceux des titres 3 et 4 pour l'usage dynamique.

1.
Axiomes de l'intuition

2.
Anticipations de la perception

3.
Analogies de l'expérience

4.
Postulats de la pensée empirique en général

Détails : Table physiologique pure des principes universels de la science de la nature.

Remarques : principes mathématiques et principes dynamiques

Source : K238-K239 note *
Dans la Table des principes de l'entendement pur ci-dessus :

- Les principes 1-Axiomes et 2-Anticipations peuvent donner lieu à une certitude intuitive ; on les qualifie de principes *mathématiques* [et ils sont constitutifs].

  (Ces principes sont qualifiés de *mathématiques* parce qu'ils ont un caractère intuitif a priori comme les concepts mathématiques. Ce caractère mathématique donne lieu à des jugements de logique générale, fonction innée de la raison.)

- Les principes 3-Analogies et 4-Postulats ne peuvent entraîner qu'une certitude discursive ; on les qualifie de principes *dynamiques* [et ils sont régulateurs].

  (Ces principes sont qualifiés de *dynamiques* parce que leur application est discursive : ils régissent des raisonnements qui construisent des concepts. Dans le cas de l'entendement il s'agit des raisonnements de l'aperception, basée sur la conscience de soi.)

K239 - Ces principes de l'entendement pur s'appliquent aux conséquences du fonctionnement du sens interne.

Exemples de différences entre principe mathématique et principe dynamique

1 - En matière de régression

K445 – La régression dans la chaîne de causalité d'un phénomène qui précède l'instant présent : la cause de la cause de la cause… remonte-t-elle à l'infini dans le passé, ou a-t-elle un commencement sans cause ?

Kant distingue deux sortes de régressions, soumises à une même condition de possibilité :

- La régression *intuitive* dans le temps (où les phénomènes d'une série chronologique se succèdent pendant que le temps passe), qu'il qualifie de *mathématique* ;
- La régression *discursive* due à la causalité, où la cause d'un phénomène précède sa conséquence, qu'il qualifie de *dynamique*.

K445 – "Si vous n'admettez pas dans le monde de terme qui soit mathématiquement premier dans l'ordre du temps, vous n'avez pas non plus besoin de rechercher un terme qui soit dynamiquement premier dans l'ordre de la causalité."

2 – En matière de totalité des phénomènes

[56b] §53 page 149 – "La liaison mathématique suppose nécessairement l'homogénéité de ce qu'elle relie (dans le concept de grandeur), ce que la liaison dynamique n'exige nullement. S'il s'agit de la grandeur de ce qui est étendu, toutes les parties doivent être homogènes entre elles et avec le tout ; au contraire, dans la liaison de la cause et de l'effet, il peut assurément y avoir aussi homogénéité, mais elle n'est pas nécessaire ; car le concept de causalité (grâce auquel par quelque chose autre chose de tout différent est posé) n'exige absolument rien de tel."

Voir Monde et nature.

Détails :

- Axiomes de l'intuition ;
- Anticipations de la perception et de l'expérience ;
- Analogies de l'expérience ;
- Postulats de la pensée empirique en général.

Voir aussi Composition / Connexion (synthèses mathématique ou dynamique).

Entendement commun

Voir d'abord Entendement.

Confusion entre entendement commun et sens commun
(Citation de [133] pages 278-279)
"On donne souvent à la faculté de juger, quand on est attentif moins à sa réflexion qu'à son résultat, le nom de *sens*, et on parle d'un sens de la vérité, d'un sens des convenances, de la justice, etc., cela bien que l'on sache […]

- qu'il n'existe pas un sens en lequel ces concepts pourraient avoir leur siège
- et […] qu'un tel sens ne possède pas la moindre aptitude à édicter des règles universelles,
- mais qu'au contraire nulle représentation de ce genre concernant la vérité, la convenance, la beauté ou la justice ne pourrait jamais nous venir à l'esprit si nous n'étions pas capables de nous élever au-dessus des sens jusqu'aux pouvoirs supérieurs de connaissance.

L'entendement commun, que l'on considère, en tant qu'entendement simplement sain (non encore cultivé), comme la moindre des choses que l'on peut toujours attendre de celui qui prétend au nom d'homme, a donc aussi l'honneur affligeant d'être désigné par le terme de *sens commun* - et cela de telle manière que, sous ce mot de *commun* […] on entend le *vulgaire,* ce que l'on rencontre partout et dont la possession n'est absolument pas un mérite ni un privilège.

[Le sens commun est censé juger « comme tout le monde », mais sans émotion]
En fait, sous l'expression de *sensus communis,* il faut entendre l'Idée d'un sens commun à tous, c'est-à-dire un pouvoir de juger qui, dans sa réflexion, tient compte en pensée (a priori) du mode de représentation de tout autre [individu], pour en quelque sorte comparer son jugement [personnel] à la raison humaine tout entière [sans les] conditions subjectives particulières [qui exerceraient] une influence néfaste sur le jugement."
(Fin de citation)

(Citation de [165] page 63)
Le sens commun *(sensus communis)* est également en lui-même une pierre de touche pour découvrir les défaillances dans *l'usage technique* de l'entendement. User de l'entendement *commun* pour mettre à l'épreuve l'entendement *spéculatif* en vue d'en apprécier la rectitude, cela s'appelle : *s'orienter dans la pensée,* autrement dit dans l'usage de l'entendement spéculatif au moyen de l'entendement commun."

> [Kant désapprouve l'usage de l'entendement commun pour juger des concepts de l'entendement spéculatif en métaphysique : l'entendement spéculatif ne doit subir aucun biais, il doit être régi par la logique pure.]

(Fin de citation)

K145 - La logique appliquée "n'est ni un canon de l'entendement en général ni un organon de sciences particulières, mais simplement un catharticon [remède] de l'entendement commun."

Entendement en tant que pouvoir des règles
Voir L'entendement est le *pouvoir des règles*.

Entendement : pouvoirs de penser, de juger et de réguler
Voir Pouvoir de…

Enthymème
Forme de raisonnement dans laquelle le syllogisme est réduit à deux termes, *l'antécédent* et le *conséquent*. Exemple : « Je pense, donc je suis ».

Voir aussi : Syllogisme ; Episyllogisme ; Polysyllogisme ; Prosyllogisme ; Sorite ; Syllogismes formels et syllogismes cachés.

Entéléchie
Tradition aristotélicienne, une entéléchie est un *principe créateur de l'être*, par lequel il trouve sa perfection en passant de la puissance [l'aptitude à être] à l'acte [l'être dans sa plénitude]. Pour Aristote [43], l'âme est l'entéléchie et la forme d'un corps naturel possédant la vie en puissance ; c'est son *principe d'organisation*.

Epicurisme
Source : dictionnaire [9].
Courant philosophique des disciples d'Epicure [80], c'est d'abord une éthique qui considère le plaisir comme le *principe* et la *fin* d'une vie heureuse ; c'est ensuite un eudémonisme.

Les épicuriens associent le plaisir à la santé du corps et à l'absence de « troubles de l'âme » (soucis, regrets, etc.). Accordant une grande place à l'étude de la nature, leur doctrine est une des bases de l'empirisme, bien qu'Epicure l'ait considérée avant tout comme un moyen au service de la morale : les affects sont d'abord des critères de la moralité d'une action, les sensations sont le point de départ d'une observation de la nature.

Epicure est matérialiste et l'épicurisme est athée. Sa philosophie est basée sur la sensation (dont toute connaissance dérive) et se méfie des définitions générales (à part quelques indispensables concepts a priori) et des raisonnements spéculatifs. Sa représentation de la matière, du corps et même de l'âme, faits d'atomes simples et de vide, est empruntée à Démocrite [79] ; elle exclut toute téléologie : la compréhension physique de la nature et de son origine n'a pas besoin d'un Dieu créateur.

Hommage de Kant à Epicure

Bien qu'ayant avec Epicure des divergences fondamentales (idéalisme transcendantal contre matérialisme), Kant a voulu reconnaître l'apport de sa philosophie de la connaissance :

Doctrine kantienne de la connaissance du monde
(Citation de K459 note *)
"La question, cependant, reste posée de savoir si Epicure a jamais fait valoir ces principes comme des affirmations objectives. Si d'aventure il ne s'est agi que de maximes de l'usage spéculatif de la raison, il a fait preuve en l'occurrence d'un esprit plus authentiquement philosophique qu'aucun des sages de l'Antiquité.

- Que l'on doive, dans l'explication des phénomènes, se mettre à l'ouvrage comme si le champ de la recherche n'était découpé par l'existence d'aucune limite ni commencement du monde ;

  [Il faut interpréter les phénomènes sans se laisser arrêter par des objections :

  - *philosophiques* comme la nécessité de commencer une chaîne de causalité par un élément sans cause (absolument nécessaire)
  - *ou religieuses* comme une croyance sans critique des vérités bibliques sur la création du monde]

- qu'il faille admettre la matière du monde telle qu'elle doit l'être si nous voulons en être instruits par l'expérience ;

  [Il faut admettre la réalité des représentations que nous formons des phénomènes pour pouvoir confronter avec elle ce que nous en comprenons]

- que l'on ne doive recourir à aucune autre génération de ce qui a lieu que celle qui est déterminée par des lois immuables de la nature,

  [On ne doit expliquer aucun état ou évolution d'un objet physique autrement qu'à l'aide des lois immuables de la nature posées par l'homme]

- et enfin que l'on ne doive se servir d'aucune cause distincte du monde :

  [On ne doit pas fournir d'explication transcendante d'un phénomène ou de l'existence du Monde]

ce sont là, encore maintenant, des principes très justes, bien que peu observés, pour élargir la philosophie spéculative et en même temps aussi pour découvrir les principes de la morale indépendamment de tout secours étranger, sans que celui qui désire *ignorer* ces principes dogmatiques aussi longtemps que nous avons affaire à la simple spéculation puisse être accusé pour autant de vouloir les *nier*."

[Ces principes très justes permettent d'enrichir la philosophie spéculative et la morale par apport de vérités d'expérience, tout en permettant à un philosophe qui veut les ignorer dans des spéculations de le faire sans être accusé de les rejeter.]

(Fin de citation)

Voir aussi Philosophes sensualistes et philosophes intellectualistes.

Epistémologie

Partie de la philosophie qui a pour objet l'étude critique des postulats, conclusions et méthodes d'une science particulière, considérée du point de vue de son évolution, afin d'en déterminer l'origine logique, la valeur et la portée scientifique et philosophique.

Episyllogisme

Dans un polysyllogisme (raisonnement comprenant plusieurs syllogismes successifs), un épisyllogisme est un syllogisme dont la prémisse est la conclusion du syllogisme précédent, le prosyllogisme.

Voir aussi : Enthymème, Polysyllogisme, Prosyllogisme, Sorite, Syllogisme.

Equivalence (en Logique)

Equivalence de propositions

En Logique symbolique la relation d'équivalence « si et seulement si » relie deux propositions *p* et *q* qui ont même valeur de vérité : toutes deux fausses ou toutes deux vraies. L'équivalence est parfois appelée *bi-implication*.
Notation : $p \Leftrightarrow q$.

Equivalence de classes (ensembles)

Voir Classes de même cardinal (équivalentes).

Erotématique
Voir Méthode acroamatique ou érotématique.

Erreurs et fausseté de jugements

Une erreur provient de l'influence inaperçue de la sensibilité sur le jugement

(Citation de [165] pages 58-59)
"Le contraire de la vérité est la *fausseté ;* quand elle est tenue pour vérité, elle se nomme *erreur*.

> [La qualité de vérité ne concerne que les jugements.]

[Comment la vérité est-elle possible ?]
Il est aisé de le voir, puisqu'ici l'entendement agit selon ses lois essentielles.

> [Voir L'entendement est le *pouvoir des règles*.]

Mais comment est possible l'erreur au sens formel du terme, c'est-à-dire comment est possible une forme de la pensée contraire à l'entendement ?
Voilà qui est difficile à comprendre, de même que de façon générale on ne comprend pas comment une faculté quelconque peut s'écarter de ses propres lois essentielles.
[…]
Si nous n'avions d'autre faculté de connaître que l'entendement, nous ne serions jamais dans l'erreur.

[La sensibilité, autre source de connaissance, ne peut pas non plus être en cause]
Mais outre l'entendement nous avons encore une autre source de connaissance qui est indispensable. C'est la *sensibilité*, qui fournit la matière à notre pensée et fonctionne en outre selon d'autres lois que l'entendement. Mais de la sensibilité considérée en elle-même ne saurait non plus naître l'erreur, car les sens ne jugent pas du tout.

[L'erreur provient de l'influence inaperçue de la sensibilité sur le jugement]
Par conséquent l'origine de toute erreur devra être cherchée uniquement dans *l'influence inaperçue de la sensibilité sur l'entendement* ou pour mieux dire sur le *jugement*.

Il résulte en effet de cette influence que dans nos jugements nous prenons pour *objectives* des raisons simplement *subjectives* et par suite nous confondons *la simple apparence de la vérité avec la vérité elle-même.* Car c'est précisément en cela que

consiste la nature de l'apparence, qui, de ce fait, doit être considérée comme une raison de prendre pour vraie une connaissance fausse.

Ainsi ce qui rend l'erreur possible, c'est l'apparence qui dans les jugements nous fait confondre ce qui est simplement *subjectif* avec ce qui est *objectif.*"
(Fin de citation)

Conclusion sur l'origine des erreurs de jugement affectant la connaissance

(Citation de [165] pages 59-60)
[Erreurs dues à l'inattention à l'influence de la sensibilité sur l'entendement]
"On peut bien aussi rendre l'entendement responsable de l'erreur dans la mesure où, faute de prêter l'attention requise à cette influence de la sensibilité, il se laisse égarer par l'apparence qui en résulte en tenant pour objectifs des principes déterminants simplement subjectifs du jugement ou en faisant valoir pour vrai selon ses propres lois ce qui n'est vrai que selon les lois de la sensibilité.

[C'est notre propension à juger et décider sur des bases subjectives qui est responsable de nos erreurs]
Par conséquent c'est seulement de l'ignorance que les bornes de l'entendement sont responsables ; c'est à nous-mêmes que nous devons imputer la responsabilité de l'erreur. La nature […] n'est pas cause de l'erreur. Ce qui nous y conduit c'est notre propre penchant à juger et décider là-même où la limitation de notre capacité de juger et de décider ne nous donne pas le pouvoir de le faire."
(Fin de citation)

Erreur partielle et erreur totale

[165] page 60 – "Toute erreur dans laquelle l'entendement humain peut tomber n'est que *partielle,* et dans tout jugement erroné il doit toujours y avoir quelque chose de vrai. Car une erreur *totale* serait une contradiction complète avec les lois de l'entendement et de la raison. Comment [un jugement] pourrait-il, en tant que tel, provenir d'une façon quelconque de l'entendement, et dans la mesure où il est bien un jugement, [pourrait-il] être considéré comme un produit de l'entendement ?"

(Un jugement est soit analytique soit synthétique.

- Un jugement analytique est une simple déduction, nécessairement correcte car le processus de conceptualisation de l'entendement est indépendant des circonstances, donc intrinsèquement juste.
- Un jugement synthétique, résultant à la fois de l'entendement et de la raison, peut être juste dans sa partie entendement (spontanée) et erroné dans sa partie raison si celle-ci, perturbée par la sensibilité, n'a pas respecté une loi logique ; il est alors partiellement erroné.)

Critique
Le *déroulement* d'un jugement peut être erroné, même si l'entendement lui a fourni des concepts justes ; mais si la raison a été perturbée, le *résultat* du jugement peut être faux avec des conséquences graves : en matière scientifique, la moindre erreur dans une affirmation (qu'elle soit une simple proposition ou une théorie complexe) rend cette affirmation fausse, pas partiellement fausse. Voir La « vérité-consensus ».

Voir aussi : Absurdité.

Ineptie

Selon le dictionnaire [13]
(En parlant de quelque chose d'inanimé) : Une ineptie témoigne de l'incompétence ou de la sottise de son auteur ; elle est sans valeur, dépourvue de sens.

Chez Kant
Source [165] page 63

- L'erreur qui n'a même pas l'excuse de l'apparence est inepte.
- Une erreur *grossière* est celle qui révèle une ignorance dans la connaissance commune ou une faute contre l'observation commune.
- L'erreur dans les *principes* est plus grave que l'erreur dans *l'application*.

Connaissance exacte et connaissance vague

(Citation de [165] pages 60-61)
"Une connaissance

- est *exacte* quand elle est conforme à son objet ou quand, relativement à son objet, elle ne donne pas lieu à la moindre erreur, [sinon elle est *inexacte*]
- elle est *vague* quand elle peut comporter des erreurs, mais qui ne nuisent pas à son propos. [Des erreurs nuisant à son propos la rendraient inexacte.]

Cette distinction concerne *l'extension* ou la *restriction de* la détermination de notre connaissance.

Il est parfois nécessaire de commencer par donner une détermination large à une connaissance, spécialement dans les choses historiques. Mais dans les connaissances rationnelles tout doit être déterminé exactement *(stricte).*

Quand la détermination est large, on dit qu'une connaissance est déterminée.

La nécessité qu'une connaissance soit déterminée de façon vague ou stricte dépend toujours de son propos. La détermination large laisse toujours place à l'erreur qui peut cependant avoir ses limites déterminées. L'erreur se produit en particulier quand une détermination large est prise pour une détermination stricte par exemple en matière de moralité où tout doit être déterminé strictement. Ceux qui y manquent sont nommés par les Anglais *latitudinaires*."
(Fin de citation)

Règles et conditions universelles pour éviter l'erreur

(Citation de [165] page 63)
"D'une manière générale, les règles et conditions universelles pour éviter l'erreur sont :

1. Penser par soi-même,
2. Penser en se mettant à la place d'autrui,
3. Penser en restant toujours conséquent avec soi-même.

La première maxime peut être dite la façon de penser *éclairée,* la seconde la façon de penser *élargie,* la troisième la façon de penser *conséquente* ou *cohérente*."
(Fin de citation)

Voir aussi :

- Perfection d'une connaissance : objective = exacte, subjective = subtile ;
- Connaissance : perfection logique selon la relation – B. Vérité ;
- Sens commun ;
- Concernant l'invocation du bon sens.

Esotérique

Adjectif

- Enseignement de la philosophie : qui est réservé aux seuls initiés.
- Par extension dans le langage courant, en parlant d'un comportement, d'une œuvre ou d'un auteur : accessible à un cercle restreint d'auditeurs ; d'accès difficile.

Synonyme : *acroamatique*

Opposé : *exotérique* (qui convient à l'enseignement public et populaire).

Espace
K120 - K121 - "L'espace est une représentation nécessaire, *a priori*, qui intervient à la base de toutes les intuitions externes, [notamment des phénomènes K128]".
C'est un principe de connaissance des objets extérieurs, forme pure des intuitions externes, un archétype inné. C'est un concept *a priori* de l'intuition, une forme du sens externe en général. L'espace est un et infini, en philosophie comme en sciences [30].

Voir Principe suprême de la possibilité d'intuition relativement à la sensibilité.

(Citation de K129)
[Tout phénomène occupe un volume d'espace situé à une certaine position]
"Si je peux dire *a priori* : tous les phénomènes *extérieurs* sont dans l'espace et sont déterminés a priori selon des rapports spatiaux,

> [Un objet extérieur (un phénomène) a nécessairement une existence dans l'espace, où il occupe un certain volume. Des objets distincts ont des positions relatives par rapport à l'espace (dans un système de coordonnées), dont on peut déduire la position de chacun par rapport à un autre.
> Explication du caractère *a priori* de ces connaissances : voir Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.]

[Tout phénomène occupe un intervalle de temps après un phénomène précédent]
je peux à partir du principe du sens interne dire de manière tout à fait universelle : tous les phénomènes *en général*, c'est-à-dire tous les objets des sens, sont dans le temps et nécessairement soumis à des rapports temporels [consistant à succéder à un prédécesseur]."

(Un objet *existe physiquement* si et seulement si il existe à un instant donné. Un phénomène ne peut nous apparaître que parce que ses intuitions pures d'espace et de temps contiennent *a priori* sa condition de possibilité. Son existence dans le temps suppose qu'il succède à un phénomène déjà perçu, par rapport auquel l'inconscient peut le situer et auquel il peut rattacher sa représentation.)

(Fin de citation)

Description approfondie de l'espace, abstraction *absolument a priori*, intuition pure

(Citation de [93] D.1770 §15 *De l'espace* page 654)
"L'espace n'est pas quelque chose d'objectif et de réel ; il n'est ni substance, ni accident, ni relation ; mais il est subjectif et idéal, et provient, par une loi fixe, de la nature de l'esprit, à la manière d'un schéma destiné à coordonner dans leur ensemble toutes les données du sens externe."
(Fin de citation)

(Citation de K431 note *)
"L'espace est simplement la forme [une abstraction] de l'intuition extérieure (intuition formelle), mais non pas un objet réel qui puisse être intuitionné extérieurement. L'espace, avant toutes les choses qui le déterminent (qui le remplissent ou le limitent), ou qui, bien plutôt, donnent une intuition empirique structurée conformément à la forme de l'espace, n'est, sous le nom d'espace absolu, rien d'autre que la simple possibilité de phénomènes extérieurs, en tant qu'ils peuvent soit exister en eux-mêmes, soit venir s'ajouter à des phénomènes donnés.

[L'espace kantien est donc une abstraction (« possibilité ») permettant de concevoir l'existence de phénomènes qui en occupent une partie, et leur position par rapport à d'autres phénomènes ou un référentiel. L'espace lui-même est, par définition, unique, continu, vide, invisible et impossible à percevoir. C'est une abstraction *absolument a priori*, une intuition pure, un concept de base.]

L'intuition empirique n'est donc pas composée de phénomènes et [en plus] de l'espace (de la perception et de l'intuition vide). L'un n'est pas, par rapport à l'autre, le corrélat intervenant dans la synthèse, mais ils sont unis dans une seule et même intuition empirique, comme la matière et la forme de cette intuition.

Si l'on veut poser un de ces deux éléments en dehors de l'autre (l'espace en dehors de tous les phénomènes), il en naît toutes sortes de déterminations vides de l'intuition externe, qui ne sont pourtant pas des perceptions possibles : par exemple, le mouvement ou le repos du monde dans l'espace vide infini, ce qui constitue une détermination de la relation intervenant entre les deux termes qui ne peut jamais être perçue et qui est donc aussi le prédicat [la propriété] d'un simple être de raison."
(Fin de citation)

K202 - "La simple forme de l'intuition sensible externe, l'espace, n'est [pas] une connaissance ; l'espace fournit seulement le divers de l'intuition *a priori* pour une connaissance *possible*."

K227 - "L'image pure qui présente toutes les grandeurs au sens externe est l'espace, tandis que celle de tous les objets des sens en général est le temps."
(Voir appréhension.)

Comme l'espace lui-même, le volume d'un objet perçu est divisible à l'infini :

- K245 – "Tous les phénomènes en général sont des grandeurs continues, aussi bien selon leur intuition, comme grandeurs extensives, que selon la simple perception (sensation et par conséquent réalité) comme grandeurs intensives."
- K437 – "L'espace n'est pas constitué de parties simples, mais d'espaces."

Complément : Contenu de l'espace représenté comme objet.

Comment un objet apparaît aux sens externe et interne

Voir d'abord Externe / Interne (sens).

Caractère extérieur ou intérieur
K379 – "L'objet empirique […] s'appelle un objet extérieur dès lors qu'il est représenté dans l'espace et un objet intérieur quand il est représenté exclusivement dans le rapport temporel ; l'espace et le temps, quant à eux, ne peuvent tous deux être trouvés qu'en nous. […] L'espace et le temps sont certes des représentations a priori, qui sont inscrites en nous comme formes de notre intuition sensible avant même qu'un objet réel ait déterminé, à travers la sensation, notre sens à le représenter sous ces rapports sensibles."

Caractère permanent ou temporaire d'un objet
K383-K384 – "…le phénomène qui se présente au sens externe possède […] quelque chose de stable ou de permanent, qui fournit un substrat servant de fondement aux déterminations changeantes et par conséquent un concept synthétique, savoir celui de l'espace et d'un phénomène dans l'espace [occupation d'un volume, forme (silhouette), etc.] ; au contraire, le temps, qui est l'unique forme de notre intuition interne, n'a rien qui soit permanent, et par conséquent il ne nous donne à connaître que le changement des déterminations, mais non pas l'objet déterminable."

Remarques sur l'espace et le temps, et leur caractère relatif ou absolu

- K420 – "Les deux quanta originaires de toute notre intuition sont le temps et l'espace."
- (Citation de K201 note)
  "L'espace et le temps, ainsi que toutes les parties de ceux-ci, sont des intuitions, par conséquent des représentations singulières, avec le divers qu'elles contiennent en elles […] ;

  ce ne sont donc pas de simples concepts à travers lesquels la même conscience [le même modèle mental] est trouvée contenue dans de nombreuses représentations : au contraire, *de nombreuses représentations se trouvent-elles ici contenues en une seule et dans la conscience que nous en avons, par conséquent liées les unes aux autres* - ce qui fait que l'unité de la conscience ainsi trouvée est synthétique, mais pourtant originaire."

  [Pour Kant qui ramène toute réalité à des phénomènes perçus, l'espace et le temps ne sont que des intuitions du sujet qui les perçoit. Pour la physique

moderne ce sont deux vrais espaces, des dimensions de l'espace-temps continu à 4 dimensions, qui est déformé par la présence d'une masse…]

(Fin de citation)

- (Citation de K433)
"L'espace est simplement la forme de l'intuition extérieure, et non pas un objet effectivement réel susceptible d'être intuitionné extérieurement,

  et il n'est pas un corrélat des phénomènes, mais la forme des phénomènes eux-mêmes.

  L'espace ne peut donc intervenir en premier et absolument (par lui seul), dans l'existence des choses, comme une instance déterminante, puisqu'il n'est nullement un objet, mais seulement la forme d'objets possibles."
(Fin de citation)

- C'est l'entendement qui organise le divers de l'intuition pour obtenir une connaissance utilisant l'espace et le temps, *intuitions pures* pour Kant.

  Celui-ci ne retient pas, non plus, les concepts newtoniens d'espace et de temps *absolus* de l'Univers : dans les résultats d'interprétation d'un phénomène par l'entendement, il ne reconnaît qu'un espace et un temps *relatifs au sujet* ;

  pour lui, l'entendement ne situe pas le phénomène *en un lieu particulier absolu* et *à un instant particulier (date absolue)*, il interprète la perception spatio-temporelle d'un homme comme exclusivement relative à lui-même :

  > K123 - "Nous ne pouvons […] parler de l'espace, d'êtres étendus, etc., que du point de vue d'un être humain. […] Ce prédicat [l'espace] n'est attaché aux choses que dans la mesure où elles nous apparaissent, c'est-à-dire en tant qu'elles sont des objets de la sensibilité…"

  Les notions *absolues* de lieu géographique et de date (jour + heure) ne sont pas *données* pour Kant, car elles ne sont pas physiques, pas perceptibles. Elles sont également absurdes pour la physique relativiste moderne : tout événement (lieu, heure) est un point du continuum espace-temps à 4 dimensions de l'Univers, toujours défini par rapport à un repère *arbitraire* ; l'espace et le temps absolus de Newton [46] sont des notions simplistes (détails : [12]). En pratique, donc, ces notions absolues sont des abstractions que nous imaginons après contact extérieur, par exemple en regardant une carte et une montre.

Compléments sur l'espace et le temps

- Voir [93] D.1770 *Des principes de la forme du monde sensible* §13, §14, §15 et *Corollaire*.

- (Citation de [93] D.1770 §15 *De l'espace* – D note *)

  "L'espace doit nécessairement être conçu comme une grandeur continue ; […]

  Il en résulte que le simple, dans l'espace, n'est pas une partie, mais une limite.

  [Définition de la limite d'une grandeur continue]
Mais la limite, prise au sens général, est ce qui, dans une grandeur continue, contient la raison des délimitations.

[Cette définition philosophique pose une question : « Et la raison, c'est quoi ? » Il est simple d'y répondre par des exemples :

- ✓ La limite d'un volume (en tant qu'ensemble de points) est une surface : l'ensemble des points d'une sphère pleine a pour limite l'ensemble des points de sa surface ;
- ✓ La limite d'une surface est une ligne…

Mais la limite de l'ensemble des nombres réels x tels que 0≤x≤1 est l'ensemble des deux nombres 0 et 1, ce n'est pas un (seul) nombre (0 ou 1) de l'ensemble 0≤x≤1. La définition du *simple* (indécomposable par définition) en tant que limite, qui convient aux philosophes, ne convient donc pas aux mathématiciens, plus rigoureux. C'est pourquoi ceux-ci distinguent deux sortes d'intervalles numériques :

- ✓ L'intervalle *fermé* comprenant (les deux valeurs de) la limite : 0≤x≤1 ;
- ✓ L'intervalle *ouvert* 0<x<1 ne comprenant ni 0 ni 1, mais comprenant des valeurs qui peuvent s'approcher de l'une de celles-ci aussi près que l'on voudra.]

Un espace qui n'est pas la limite d'un autre est *complet (solide).*

[Cet espace contient la totalité du domaine d'existence de sa variable ; c'est le cas de l'espace géométrique et du temps intuitifs habituels.]

La limite du solide est la *surface,* la limite de la surface est la *ligne,* la limite de la ligne est le *point.*

Il y a donc trois espèces de limites, dans l'espace, comme il y a trois dimensions. De ces limites, deux (la surface et la ligne) sont elles-mêmes des espaces.

Le concept de limite ne concerne aucune autre grandeur que l'espace et le temps." [En philosophie, mais pas dans les sciences exactes, les sciences de la vie, les sciences sociales, etc. C'est là une chose importante que Kant ignore.] […]

[Le même espace pour la nature, les phénomènes et l'intuition innée]
Le *concept de l'espace* considéré comme quelque chose d'objectif, comme un être réel ou une modalité réelle, est imaginaire ; mais le concept de l'espace considéré comme *relatif à tout ce qui est sensible* non seulement est *très vrai,* mais il est le fondement de toute vérité en ce qui concerne la sensibilité externe.

Car les choses ne peuvent, sous aucun aspect, apparaître aux sens, sinon par l'entremise d'une faculté de l'âme [la conscience] coordonnant toutes les sensations selon une loi stable, loi inhérente à sa nature même.

C'est pourquoi, puisque, de façon générale, rien ne peut être donné aux sens, sinon en conformité avec les axiomes primitifs de l'espace, et à ce qui résulte de la nature de l'espace (selon les préceptes de la géométrie),

quoique le principe de ces axiomes et de ces conséquences soit seulement subjectif, il sera nécessairement d'accord avec les choses sensibles car, dans cette mesure, il sera d'accord avec soi ;

[il s'agira des mêmes intuitions, pour la construction des concepts mathématiques et pour l'appréhension des phénomènes]

et les lois de la connaissance sensible seront les lois de la nature *en tant qu'elle peut tomber sous les sens.*

[La nature respecte les principes de la géométrie]
Voilà pourquoi la nature est rigoureusement soumise aux principes de la géométrie : en cette science, toutes les modalités de l'espace sont démontrées selon une hypothèse qui n'est pas arbitrairement forgée, mais intuitivement donnée, comme la condition subjective de tous les phénomènes par lesquels la nature puisse jamais être révélée aux sens."

> [Les lois que l'homme conçoit pour la nature (ensemble des phénomènes) sont les mêmes qu'il conçoit pour la géométrie, elles sont basées sur les mêmes intuitions.]

(Fin de citation)

- *Différence entre limite et borne*
Dans le domaine de variation d'une variable, celle-ci peut tendre vers une limite : elle peut s'en approcher aussi près que l'on veut (voir Convergence).

  Indépendamment d'une limite (qui peut exister ou non) il peut exister une valeur appelée *borne* qu'une variable ne peut dépasser : la variable est alors dite *bornée* et une variable numérique peut avoir des bornes *supérieure* et *inférieure*. Cette borne peut être ou ne pas être une limite : la variable ne peut pas nécessairement s'en approcher aussi près que l'on voudra.

  Exemple. Considérons la suite des nombres de la forme x_n = 2+1/n, où n est un entier positif : 1, 2, 3… On a alors x_1=3 ; x_2=2.5 ; etc.
Lorsque n tend vers l'infini, la suite tend vers 2. Mais quel que soit n, la suite ne peut dépasser 3, elle est bornée par 3.

Espèce (latin : *species*) – Principe des espèces

Selon le dictionnaire [13]

- *Langue abstraite et cultivée, langage technique :* ensemble d'êtres ou d'objets ayant la même origine ou liés par la similitude d'un ou de plusieurs caractères.
- *Philosophie* (logique classique) et *linguistique :* idée générale ou classe d'êtres ou d'objets qui possèdent un ou plusieurs caractères communs.
- *Taxinomie, Biologie animale et végétale :* niveau de la classification des êtres vivants, placé sous la famille au-dessus des espèces ;

  Par extension : classe.

En Logique
Voir Espèce de grandeurs.

Chez Kant
Lire d'abord :

- Concept ;
- Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*).

Principe des espèces
(Citation de K566-K567)
"Au principe logique des genres, qui postule l'identité, s'oppose un autre principe, celui des *espèces,* qui réclame, en dépit de l'accord des choses sous un même genre, leur diversité et l'existence de variétés, et qui prescrit à l'entendement de ne pas être moins attentif aux espèces qu'aux genres.
[…]
[Différences entre genres et espèces]
La raison manifeste ici deux intérêts qui s'opposent l'un à l'autre :

- D'un côté, l'intérêt pour *l'extension* (pour la généralité), relativement aux genres ;
- De l'autre, l'intérêt pour le *contenu* (pour la déterminabilité), relativement à la diversité des espèces,

puisque, [différence entre *sous* un concept et *à* un concept]

- Dans le cas du genre l'entendement pense certes beaucoup de choses [regroupées] *sous* ses concepts, [analogie : principe de l'homogénéité du divers]
- Mais que, dans le cas de l'espèce, il pense d'autant plus [de variétés] *en* eux [Loi de la spécification].

Dédoublement d'intérêt qui s'exprime aussi dans la manière de penser très diversifiée des physiciens :

- [Ceux] qui sont avant tout spéculatifs, en quelque sorte ennemis de l'hétérogénéité, considèrent toujours l'unité du genre,
- Les autres (esprits surtout empiriques) cherchent sans cesse à diviser la nature en tant de variétés que force en serait presque de perdre tout espoir de juger les phénomènes d'après des principes généraux."

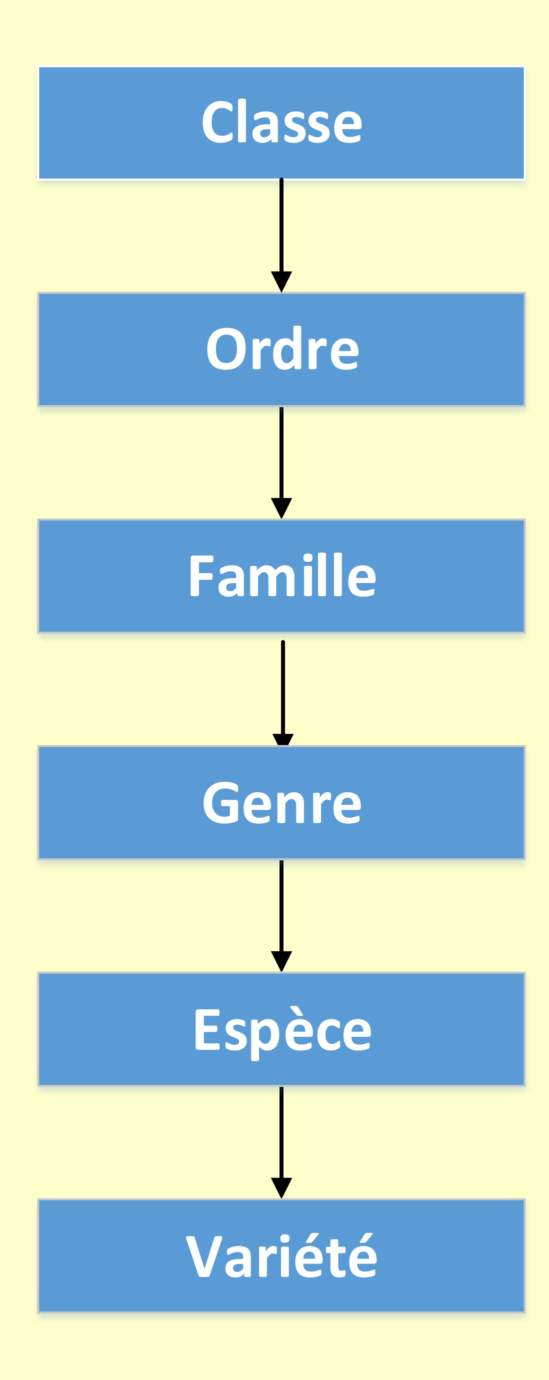
(Fin de citation)

K566 – "Les différentes espèces de terres (qui constituent la matière des pierres et même des métaux), on a peu à peu cherché à les ramener à trois, et finalement à deux ; non encore satisfait toutefois de ce résultat, on ne peut se déprendre de l'idée qu'il faille présumer pourtant encore derrière ces variétés l'existence d'un genre unique, voire d'un principe commun aux terres et aux sels."

Compléments :

- Genre suprême et espèce dernière ;
- Classification des espèces (diagramme).

Espèces (classification)



Esprit

Dictionnaire : plusieurs significations

- Principe de vie ; âme individuelle ; opposé : le corps, la matière
- Psychisme, ensemble des processus mentaux ;

- Principe de la pensée et de l'activité réfléchie de l'homme.

Kant

K691 note 13 – *Esprit* désigne l'ensemble des facultés.

K194 – "L'ordre et la régularité, c'est donc nous-mêmes qui les introduisons dans les phénomènes que nous appelons nature, et nous ne pourrions les y trouver si nous ou la nature de notre esprit ne les y avaient mis originairement."

K274 – "Dans notre esprit, tous les phénomènes doivent, en tant qu'ils sont contenus dans une expérience possible, se trouver en communauté d'aperception ;"

Compléments

- Conscience - Conscience *de* ;
- Interprétation - Processus de la conscience ;
- Ame ;
- Théorie de l'esprit [17] ;
- Jung [6].

Essence

Substantif de philosophie - D'après les dictionnaires [9], [19] et [13]

Sens métaphysique

- Par opposition à accident : ce qui est considéré comme la réalité fondamentale d'un être, par opposition aux attributs secondaires et aux modifications qui ne l'atteignent que superficiellement ou temporairement.
- Par opposition à existence : la nature d'un être, par opposition au fait d'exister.

Sens logique

- Au sens conceptualiste : ensemble des déterminations qui définissent un objet de pensée. L'essence s'oppose alors à l'existence comme le rationnel aux données de l'expérience, ou comme le possible à l'actuel.

  Principe premier et interne de ce qui appartient à la possibilité des choses
  Kant [73] – "L'essence est le principe premier et interne [défini dans l'absolu, indépendamment de tout autre objet, de toute circonstance] de tout ce qui appartient à la possibilité des choses."
- Au sens nominaliste il n'y a pas d'essence, mais ce que les réalistes et les conceptualistes ont appelé *essence* n'est que l'ensemble des caractères connotés par un mot. Exemple : la glace qui, pilée, garde son essence, mais qui la perd une fois fondue.

Chez Kant

Kant distingue :

- Une essence *idéelle*, logique, connaissable par analyse du concept décomposé en ses éléments ;

- Une essence *réelle* (celle du phénomène, de l'objet physique) inconnaissable : c'est le principe premier interne de tout ce qui appartient nécessairement à une chose donnée (ci-dessus).

  L'homme, limité par son entendement et le donné de son intuition, peut accéder au phénomène (et au concept de sa représentation), mais pas à la chose en soi dont les informations ne sont pas accessibles par expérience.

Pour Kant – et contrairement aux dictionnaires actuels - la notion d'essence idéelle a donc une validité logique, mais pas métaphysique.

Voir :

- Chose en soi ;
- Idée ;
- Noumène ;
- L'essentiel et l'extra-essentiel *;*
- Nominal (adjectif) ;
- Différence entre essence logique et essence réelle.

Esthétique - Esthétique transcendantale

Selon le dictionnaire [13] : Esthétique

- Adjectif - Qui a pour caractéristique la beauté.
- Substantif - Partie de la philosophie qui se propose l'étude de la sensibilité artistique et la définition de la notion de beau.

Qu'est-ce qui fait qu'une œuvre d'art provoque une impression de beauté ?

- L'œuvre trouvée belle provoque cette impression subjective :
  - instantanément,
  - sans effort de réflexion
  - et sans choquer le bon goût acquis par la culture.
- Lors d'un examen succinct, l'impression de beauté est confirmée par des détails.
- (Eventuellement, après examen approfondi) le sujet :
  - ressent une impression d'harmonie entre des caractères de l'œuvre et ses préférences sensorielles ou intellectuelles ;
  - a des pensées esthétiques suggérées par l'œuvre.

L'Esthétique transcendantale en tant que 1ère théorie de la *Critique*

Lire d'abord Objectifs de la *Critique de la raison pure*. Conclusion sur l'Esthétique transcendantale : c'est une théorie de la sensibilité productrice d'intuitions.

Définitions chez Kant : perfection esthétique et perfection logique

K117 et pages suivantes – *L'Esthétique transcendantale* / *§1*

K144 - *L'esthétique* est la science des règles de la sensibilité en général, la *logique générale* étant la science des règles de l'entendement en général.

Exemple comparant « esthétiquement » et « logiquement »
(Citation de [165] pages 38 à 40)
"Sur la distinction […] entre connaissances *intuitives* et *discursives* ou entre intuitions et concepts se fonde la différence entre la *perfection esthétique* et la *perfection logique* de la connaissance.

[Explication : voir, dans Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant, le paragraphe Jugements mathématiques et jugements dynamiques et la citation K315.]

[*Perfection esthétique ou logique d'une connaissance*]
Une connaissance peut être parfaite, soit selon les lois de la sensibilité, soit selon les lois de l'entendement ; dans le premier cas, elle est *esthétiquement* parfaite, dans le second *logiquement* parfaite."
(Fin de citation)

Intuition sensible d'un phénomène
Lorsqu'une représentation de phénomène s'est formée en mémoire de travail, l'intuition sensible l'associe à un objet et l'entendement pense cet objet sous forme de deux concepts : un concept empirique et un concept pur.

- La théorie de la sensibilité productrice d'intuitions est l'Esthétique ;
- La théorie de l'entendement producteur de concepts est l'Analytique.

K118-K119 - L'Esthétique transcendantale (nom d'origine allemande utilisé par Kant) est *la science de tous les principes de la sensibilité a priori* ; c'est une étude des notions d'espace et de temps.

L'Esthétique transcendantale est la première partie de la *Théorie transcendantale des éléments*, la seconde partie étant la *Logique transcendantale*. Voir Diagramme de la philosophie transcendantale.

(Exemple de principe de la sensibilité a priori : voir ci-dessous.)

L'Esthétique transcendantale montre qu'une connaissance exige la donnée de la forme d'un phénomène par l'intuition.

K136 - [L'Esthétique transcendantale] "doit être aussi certaine et indubitable qu'on peut jamais l'exiger d'une théorie qui doit servir d'organon."

K207 – "Toute intuition possible pour nous est sensible (Esthétique) : donc la pensée d'un objet en général ne peut en nous devenir connaissance, par l'intermédiaire d'un concept pur de l'entendement, que si ce concept est mis en rapport avec des objets des sens" : voir catégories.

Donc l'intuition purement intellectuelle est impossible.

Acquisition empirique des connaissances : comment elles se rapportent à des objets

K117 :

- La modalité par laquelle une connaissance se rapporte à des objets est l'intuition
- L'intuition d'un objet n'intervient que s'il est donné, c'est-à-dire si une perception de phénomène en a formé une représentation en mémoire de travail ;
- La perception ne construit une représentation d'objet que si celui-ci affecte l'esprit ;
- L'objet affecte l'esprit par la médiation [l'intermédiaire] de la sensibilité ;
- La sensibilité n'agit que parce que l'esprit a la capacité de percevoir des objets, capacité appelée réceptivité ;

Déroulement d'une telle acquisition : voir Intuition (étapes)

Contenu d'une connaissance d'objet (ou de phénomène)

En mémoire de travail il y a, à un instant donné, des représentations. Celles-ci sont interprétées sous forme de concepts (qui ne sont que présents à l'esprit, sans représentations particulières).

Un phénomène est pensé par :

- Le divers de l'intuition empirique par laquelle le phénomène a été donné ;
  La représentation de ce divers (après synthèse) est interprétée comme concept empirique de l'entendement.
- Le concept pur de l'entendement (la catégorie).

Construction du sujet de l'Esthétique transcendantale

K119 – Dans la représentation mentale d'un phénomène due à la sensibilité (voir réceptivité) :

- Kant isole d'abord l'intuition empirique en supprimant tout ce que l'entendement y pense par concepts : la représentation ne contient plus, alors, que ce qu'elle a reçu spontanément de la sensibilité, passivement, avant toute interprétation, c'est-à-dire ce qui est *donné*.

  (Citation de K96)
  "Si vous supprimez peu à peu du concept d'expérience que vous vous faites d'un *corps* tout ce qui s'y trouve d'empirique, la couleur, la dureté ou la mollesse, la pesanteur, même l'impénétrabilité, il reste pourtant encore l'espace qu'il occupait (alors qu'il a, lui, entièrement disparu) et que vous ne pouvez supprimer.

  De la même manière, si vous supprimez de votre concept empirique de n'importe quel objet physique ou non physique toutes les propriétés que vous enseigne l'expérience, vous ne pouvez cependant lui retirer celle par laquelle vous le pensez comme *substance* ou comme *inhérent* à une substance (bien que ce concept soit davantage déterminé que celui d'un objet en général).

  Il vous faut donc, convaincu par la nécessité avec laquelle ce concept s'impose à vous, convenir qu'il possède sa place dans votre pouvoir de connaître *a priori*."

[Le minimum que l'on puisse concevoir d'un objet des sens est son existence, caractérisée soit par une présence dans le temps au moins à un instant donné, soit par l'inhérence à la notion d'existence ; et l'existence d'un objet est un concept de base de l'esprit.]

(Fin de citation)

- Il supprime ensuite tout ce qui résulte de la sensation du phénomène.

Il ne reste alors dans la représentation du phénomène que l'intuition *pure* et la forme (le divers) fournis *a priori* par la sensibilité : c'est une première impression structurée par les modèles préexistants du subconscient ; c'est là le sujet de l'esthétique transcendantale.

Principe suprême de la possibilité d'intuition relativement à la sensibilité

K201 - "Le principe suprême de la possibilité de toute intuition, *relativement à la sensibilité*, consiste, suivant l'Esthétique transcendantale, en ce que tout le divers de l'intuition se trouve soumis aux conditions formelles de l'espace et du temps."

[Toute intuition sensible (donc : de phénomène)

- occupe un certain volume d'espace, a une certaine forme et une certaine orientation angulaire ;
- existe au moins à un certain instant (la date-heure).]

Spontanément, la perception anticipe une représentation du phénomène avant toute identification ou interprétation. Cette représentation est prise en compte par la sensibilité, en affectant les sens externe (pour l'espace) et interne (pour le temps) : le sujet sait alors qu'il existe *quelque chose* à l'extérieur de lui-même.

La soumission aux conditions formelles de l'espace et du temps vient de ce que les représentations diverses de l'intuition nous sont données :

- K120 - "L'espace est une représentation nécessaire, *a priori*, à la base de toutes les intuitions externes. Il n'y a pas de représentation [externe] où ne figure pas l'espace."
- K129 - Le temps est une représentation nécessaire, *a priori*, à la base de toutes les intuitions internes. Il n'y a pas de représentation [interne] où ne figure pas le temps :

  "Jamais dans l'expérience ne peut nous être donné un objet qui ne s'inscrive pas sous la condition du temps." (Un objet ou un phénomène existe si et seulement si il existe à un instant donné.)

Restriction de ce principe : l'espace et le temps ne peuvent être rapportés à des choses en soi (voir K231 et définition d'une chose en soi).

A propos de l'espace et du temps, voir :
Les 2 formes pures de l'intuition sensible qui sont principes de connaissance a priori

Voir aussi :

- Chose en soi ;

- Philosophie transcendantale ;
- Esthétique, organisation et information ;
- Différence entre Logique et Esthétique.

Esthétique, organisation et information

Comment Kant conçoit la causalité et les systèmes

Dans le monde sensible de Kant dont l'homme perçoit des phénomènes, la causalité des lois de la nature est basée sur un seul type de force, la force mécanique, qui produit toutes les actions.

> (Aujourd'hui, la physique connaît 4 forces fondamentales et cherche à en préciser deux de plus, de type gravitationnel : l'attraction positive de la matière noire et celle (négative) de l'énergie noire [30].)

Kant conçoit un système comme un tout que l'on peut analyser par décomposition en parties et relations entre parties : voir Spécification - Loi et loi transcendantale de la spécification.

Kant ne d'intéresse au comportement d'un système qu'à travers les lois de la nature qu'il doit respecter, approche théorique ne permettant pas d'aborder les systèmes réels.

Cette conception est incomplète : elle ne peut décrire correctement ni la complexité structurelle des objets, ni la complexité de leur comportement éventuel.

L'obstacle de la complexité

Nous savons aujourd'hui que la force mécanique n'est qu'un effet de l'une ou de plusieurs des 4 forces fondamentales. Nous avons constaté à quel point la complexité des systèmes réels, ceux du vivant comme ceux de nos ordinateurs ou de notre société, rend impossible la définition de leurs lois d'évolution déterministes à partir des seules lois basées sur les forces fondamentales :

- on ne peut déduire directement les lois de la biologie moléculaire de l'équation de Schrödinger [64] qui régit la formation des liens moléculaires ;
- connaissant les lois de biologie moléculaire on ne peut en déduire celles de la transmission de signaux entre neurones par synapses (qui utilise 13 mécanismes moléculaires, dont l'un avec 183 protéines différentes, le tout comptant environ 1000 protéines), et encore moins celles de la pensée…

Le déterminisme n'entraîne pas la prévisibilité

La complexité des systèmes, pourtant basés sur des logiques de définition et d'évolution toutes déterministes (il n'y a pas de hasard dans la nature !) rend leur évolution imprévisible. Cette imprévisibilité (et même imprédictibilité) est illustrée par l'exemple suivant.

> Dans un flacon de 1 litre d'eau, considérons une des molécules à un instant donné. Le fait que l'eau soit liquide, donc à une température supérieure au zéro absolu (-273.15°C), fait que la molécule a une énergie cinétique. De ce fait elle bouge tout le temps, comme toutes les autres molécules d'eau du flacon, à une vitesse moyenne de l'ordre de 600 m/s pour de l'eau à 27°C.

> Ce mouvement se voit au microscope si on introduit de minuscules grains de poussière dans l'eau : du fait des chocs incessants de molécules d'eau en mouvement, chaque grain est poussé dans une direction puis une autre, sans arrêt ; cela s'appelle le mouvement brownien et n'a pour cause que la seule température.

Les lois des chocs mécaniques sont connues et simples. Mais si nous connaissons à un instant donné la position et le vecteur vitesse de notre molécule, prédire sa position une seconde plus tard compte tenu des chocs qu'elle subira de la part des autres molécules et contre les parois du flacon est d'une complexité inouïe.

Conclusion : l'évolution déterministe dans un système complexe est imprédictible en pratique, même si sa loi est connue et simple.

Voir aussi Le déterminisme n'entraîne pas la prédictibilité et exclut le hasard.

Des causalités autres que celle de Newton et Kant – Logiques procédurales
Nous avons donc besoin de lois d'évolution basées sur d'autres causalités que celle de Newton et Kant, notamment de lois empiriques approchées basées sur des systèmes eux-mêmes complexes ; exemple : les lois de l'hérédité génétique de Mendel [245], les lois économiques comme « la loi de l'offre et de la demande », etc.

La perception des phénomènes complétée par des outils mathématiques
En outre, toute la philosophie critique de Kant est basée sur les phénomènes que l'homme perçoit. Comme nous connaissons aujourd'hui des domaines de connaissance où aucune perception humaine n'est possible (exemple : la physique quantique, où il n'est pas - et ne sera jamais - possible de voir un électron ou un proton) nous avons besoin d'y remplacer la perception par la prise en compte d'équations et de modèles mathématiques probabilistes. Nous avons aussi besoin de géométries à plus de 3 dimensions, pour la Relativité générale et diverses réflexions sur l'évolution de l'Univers (voir théorie des univers multiples (multivers) [30]).

Des lois basées sur l'information
Kant définissait (déterminait) la connaissance de ses objets d'une manière simple : des concepts et des relations entre concepts. Mais cette approche ne suffit pas pour décrire un comportement qu'on ne peut prédire à partir de lois physiques.

Je peux décrire un PC par ses composants et leurs liaisons filaires. Mais pour distinguer entre un PC *utile*, exécutant un logiciel de comptabilité, et un PC identique sans logiciel de ce type, donc *inutile* pour un comptable, on a besoin de décrire le logiciel : gestion des comptes et écritures du plan comptable, calcul et édition des comptes d'exploitation et déclarations fiscales, etc.

Le fonctionnement d'un PC avec un logiciel est déterministe, sur le plan matériel comme sur le plan logiciel. Mais la logique algorithmique de son programme d'application comptable ne peut se décrire avec les concepts et relations de Kant :
il faut un *langage procédural*, capable de décrire des logiques conditionnelles :

Si (condition) Alors (exécution du code X) Sinon (exécution du code Y)
Exemple : Si (solde client débiteur) Alors (envoyer lettre de relance)
Sinon (passer au client suivant).

Certaines lois naturelles sont décrites par une logique algorithmique, basée par exemple sur des systèmes d'équations différentielles susceptibles de fournir des solutions multiples entre lesquelles il faut choisir.

Des compléments pour l'Esthétique transcendantale
Nous avons donc besoin de compléter l'approche de Kant, dont l'Esthétique transcendantale ne connaît que l'espace et le temps pour décrire des phénomènes, par une approche où les relations et les évolutions sont décrites par des algorithmes traitant des informations. Un cas particulier important sera celui des *informations probabilistes* décrivant des systèmes déterministes à l'échelle atomique régis par la Mécanique quantique.

Conditions de possibilité des évolutions de systèmes
Nous avons aussi besoin des *conditions de possibilité des évolutions de systèmes*, évolutions régies par les lois de la nature. En voici deux :

- Lois de la thermodynamique, pour le respect des contraintes des systèmes macroscopiques liées à l'énergie ;
- Lois de conservation (lois fondamentales de l'Univers), dont fait partie le Principe de conservation de l'information d'un système fermé pour toutes les lois d'évolution, parce que toute évolution d'un système peut altérer son organisation, tout en respectant l'exigence de conservation de l'information.

(Le déterminisme et ses problèmes sont décrits de manière approfondie dans [12].)

Etant (Heidegger)
Pour Heidegger [127], un *étant* est un objet qui existe réellement dans le temps (à un instant particulier) et dans l'espace (où il occupe un certain volume).
Voir aussi : Etre, exister : les différentes significations.

Ethique

Selon le dictionnaire [13]

(Philosophie) L'éthique est la science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale.

Selon le dictionnaire [19]

Science ayant pour objet le jugement d'appréciation en tant qu'il s'applique à la distinction du bien et du mal.

Le mot *éthique* a été appliqué à la morale sous toutes ses formes, soit comme science, soit comme art de diriger sa conduite ; mais depuis la fin du XVIIIe siècle, on a précisé :

- La morale en général est un commandement qui s'adresse à l'individu ;
- L'éthique définit un commandement qui suppose aussi une société d'êtres moraux.

Selon le dictionnaire [57]

L'éthique, en tant que philosophie morale, est une science rationnelle a priori, relevant de la philosophie transcendantale dans la mesure où elle examine sous l'angle critique les présupposés et les sources de ce qui est moral. Elle détermine la forme du moral, les critères de moralité.

Chez Kant

[109] page 220 – L'éthique peut [...] être définie comme le système des fins de la raison pure pratique.

Ethologie
Etude des mœurs (humaines ou animales) en tant que faits sociaux.

Etiologie
Discipline qui a pour objet la recherche des causes.

Etre, exister : les différentes significations
Source : [178] article *logic, history of - First-order logic*
Le verbe être a plusieurs sens :

- La *prédication* : « Tarzan est blond ».
  La prédication est aussi une relation d'appartenance de l'individu Tarzan à la classe des blonds.
- L'*identité* :
  - « Clark Kent est Superman » ;
  - A = B (valable pour toutes les valeurs de l'une de ces variables) ;
  - $x = 1/2gt^2$ (fonction x définie pour les valeurs de g et t d'un certain domaine) ;
- L'*existence en tant qu'être, notamment en tant qu'être vivant* :
  - « Je pense, donc je suis » ;
  - « Il existe un nombre réel x tel que… » voir Théorème de Rolle [217] ;
  - "Un être doué de raison a la capacité d'agir selon des lois".
  - A041 [3] – "La connaissance physiologique de l'homme vise l'exploration de ce que la *nature* fait de l'homme, la connaissance pragmatique celle de ce que l'homme, comme être agissant par liberté, fait ou peut et doit faire de lui-même."
- L'*appartenance à un ensemble ou classe* :
  - « Médor est un chien » (Médor appartient à l'ensemble des chiens) ;
  - « 8 est pair » (8 appartient à l'ensemble des nombres pairs).
- *L'inclusion d'une classe dans une autre* : « Les hommes sont mortels », parfois écrit « L'homme est mortel ».

Etre - Etre nécessaire – Etre absolument nécessaire

Etre (substantif), selon le dictionnaire [13]

- Ce qui existe, de façon physique ou abstraite, mais conçu sous la forme la plus abstraite.

- Un être de raison est un objet de pensée sans référence dans la réalité objective.

Chez Kant

Kant ne définit pas ce qu'il entend par le substantif « être ». On trouve seulement :

[56b] §13 page 66 - "L'idéalisme consiste à soutenir qu'il n'y a pas d'autres êtres que les êtres pensants ; les autres choses, que nous croyons percevoir dans l'intuition, ne seraient que des représentations dans les êtres pensants ;"

[165] §53 page 129 *Remarques 1* -Tous les hommes sont mortels, donc quelques-uns des êtres qui sont contenus dans le concept mortel sont des hommes.

Chaque lecteur doit donc préciser sa propre définition d'un *être* complétant sa faculté de penser. Voici donc des propositions de définitions :

- Un être est *nécessaire* si son existence est (ou peut être) prouvée, inévitable.
- Un être est *absolument nécessaire* si son existence est indépendante des circonstances, c'est-à-dire absolument inconditionnée ; son inexistence est alors impossible.

  L'être *absolument premier* est le Créateur incréé, Dieu (étant éternel Il a toujours existé).

  Voir :

  - Sur le principe d'une preuve logique de l'existence d'un être absolument nécessaire ;
  - Cause à l'infini – Cause absolument nécessaire ;
  - Exigence de non-transcendance.

Exemples

K448 (idées transcendantales : 4ème conflit) – "Thèse : Au monde appartient quelque chose qui, comme sa partie ou comme sa cause, est un être absolument nécessaire."

K450 - "Pour prouver l'existence d'un être nécessaire, je suis tenu ici de ne me servir que de l'argument cosmologique, tel qu'il s'élève du conditionné dans le phénomène à l'inconditionné dans le concept [d'être absolument nécessaire], en considérant cet inconditionné comme la condition nécessaire de la totalité absolue de la série [des conditions]."

K450 - "La pure preuve cosmologique ne peut démontrer l'existence d'un être nécessaire qu'en laissant indécidée la question de savoir si cet être est le monde lui-même ou une chose distincte de lui."

L'être nécessaire est la condition suprême d'existence de tout ce qui change

K510 – "…nous considérions les changements du monde sensible dans leur série dynamique, où chacun se trouve soumis à un autre comme à sa cause. Désormais, cette série des *états* nous sert seulement de guide pour que nous parvenions à une

existence qui puisse être la condition suprême de tout ce qui change, c'est-à-dire à *l'être nécessaire.*"

Voir aussi :

- Idée transcendante (origine de la recherche d'un être absolument nécessaire) ;
- Etre raisonnable ;
- Etre de tous les êtres.

Etre de raison – Etre de pensée
Kant appelle ainsi une chose en soi ou une Idée ;
ne pas confondre avec *être raisonnable*.

En latin, de "vains êtres de raison" s'écrit *entia rationis ratiocinantis*. (K575)

Etre raisonnable
Ne pas confondre avec *être de raison*.

Selon le dictionnaire [13]

Un être raisonnable est un être :

- Capable d'activité logique, de raisonnement ;
- Dont la pensée, le comportement, les choix sont guidés par la raison, la sagesse, la mesure ; qui sait rester maître de ses impulsions, de ses passions, de son imagination.

Exemple : l'homme ; mais on peut imaginer l'existence d'autres êtres raisonnables…

Selon [57], article *Homme*

En tant qu'être sensible, l'homme est phénomène, mais en tant qu'être spirituel, raisonnable, posant des fins et (se) donnant (à soi-même) des lois, doué d'une volonté libre, il est noumène, appartenant au monde intelligible.

Raison objective, volonté et actes

(Citation de [108] page 86)
"Toute chose de la nature agit selon des lois. Seul un être raisonnable a la capacité d'agir *d'après la représentation* des lois [morales], [= d'après l'interprétation de leur sens] c'est-à-dire selon des principes, autrement dit : seul il possède une *volonté*."

> [Agir d'après la représentation des lois morales c'est se représenter et prendre en compte leur signification en tant que principes.]
>
> [A contrario, être *déraisonnable* c'est agir sans tenir compte des exigences de la raison, qui veut qu'on respecte les lois morales.]

Dans la mesure où, pour dériver les actions à partir de lois [morales], la *raison* est requise, la volonté n'est rien d'autre qu'une raison pratique.

[1er cas : la volonté n'est déterminée que par la raison seule]
Quand la raison détermine infailliblement la volonté, les actions d'un tel être qui sont reconnues comme objectivement nécessaires sont aussi reconnues comme

subjectivement nécessaires, - en d'autres termes : la volonté est une faculté de choisir *cela seul* que la raison, indépendamment de l'inclination, reconnaît comme pratiquement nécessaire, c'est-à-dire comme bon.

[Un être raisonnable n'agit que conformément aux principes pratiques de la raison objective, dont il approuve toujours les recommandations.]

[2ème cas : la volonté est aussi déterminée par des conditions subjectives]
"Mais si la raison ne détermine pas suffisamment, par elle seule, la volonté, si celle-ci reste soumise à des conditions subjectives (à divers mobiles) ne s'accordant pas toujours avec les conditions objectives, - bref : si la volonté n'est pas encore *en soi* entièrement conforme à la raison […], les actions qui sont reconnues objectivement comme nécessaires sont subjectivement contingentes, et la détermination d'une telle volonté conformément à des lois objectives est *une contrainte."*

[Si l'homme a des désirs non conformes à la raison objective, agir selon celle-ci est une contrainte et demande d'aller contre ces désirs.]
(Fin de citation)

Un commandement de la raison est un impératif

(Citation de [108] pages 86-87, à la suite de la précédente)
"La représentation d'un principe objectif, en tant qu'il est contraignant pour une volonté, se nomme un commandement (de la raison), et la formule [l'énoncé] du commandement se nomme un ***IMPERATIF.***

[Un être raisonnable – en pratique : un homme – a intériorisé un certain nombre de principes de morale. Ceux-ci commandent sa volonté, en lui faisant apparaître comme déraisonnables les actions contraires à ces principes. Lorsque certains principes sont partagés par une société humaine, du fait de sa culture et/ou de sa religion, ils deviennent des règles objectives de comportement social.]

[Tous les impératifs énoncent un *devoir*, relation d'une loi objective de la raison à une volonté qui demeure libre.] Ils disent que faire ceci ou cela, ou bien s'en abstenir, serait bon, mais ils le disent à une volonté qui ne fait pas toujours ce qu'elle fait parce qu'il lui est représenté que la chose est bonne à faire.

Mais ce qui est pratiquement *bon,* c'est ce qui détermine la volonté par l'intermédiaire de représentations de la raison, par conséquent non pas à partir de causes subjectives, mais de manière objective, c'est-à-dire selon des principes qui valent pour tout être raisonnable comme tel."
(Fin de citation)

Par nature, les êtres raisonnables ont pour fin le bonheur

(Citation de [108] page 90)
"Il y a pourtant *une* fin que l'on peut supposer comme effectivement présente chez tous les êtres raisonnables (en tant que des impératifs s'appliquent à eux, envisagés comme des êtres dépendants), et donc un but tel qu'il ne *peut* pas simplement être le leur [être un but personnel], mais dont on peut accorder avec certitude que tous sans exception le poursuivent en raison d'une nécessité de leur nature, — et ce but est celui qui consiste à viser le *bonheur*."

La loi rattachée au concept de moralité vaut pour tous les êtres raisonnables

(Citation de [108] pages 79-80)
"Sauf à contester au concept de moralité toute vérité et toute relation à un quelconque objet possible, on ne peut disconvenir que la loi qui s'y rattache soit d'une signification si étendue qu'elle devrait valoir,

> non seulement pour des hommes, mais pour tous *les êtres raisonnables en général,*
>
> non pas simplement sous des conditions contingentes et en admettant des exceptions, mais de manière *absolument nécessaire,*

il est clair que nulle expérience ne peut fournir matière à conclure ne serait-ce simplement qu'à la possibilité de telles lois apodictiques.

Car de quel droit pourrions-nous accorder un respect illimité, en en faisant une prescription universelle pour tout être raisonnable, à ce qui n'a peut-être de valeur que sous les conditions contingentes de l'humanité,

et comment des lois qui déterminent *notre* volonté devraient-elles pouvoir être considérées comme des lois déterminant la volonté d'un être raisonnable en général

et, uniquement à ce titre, comme susceptibles d'être appliquées aussi à notre volonté,

si elles étaient simplement empiriques et si elles ne tiraient pas leur origine, entièrement *a priori,* d'une raison pure, mais pratique ?
(Fin de citation)

L'être humain – et tout être raisonnable - existe comme fin en soi

(Citation de [108] page 107)
"L'être humain, et en général tout être raisonnable, *existe* comme fin en soi, *et non pas simplement comme moyen* pour l'usage que pourrait en faire, à son gré, telle ou telle volonté.

[L'être humain doit être] considéré dans toutes ses actions - aussi bien celles qui sont orientées vers lui-même que celles qui sont orientées vers d'autres êtres raisonnables - *en même temps comme fin*."
(Fin de citation)

Les maximes d'un être raisonnable et son monde
(Citation de [108] pages 120-121)
"C'est la dignité de cet être (sa prérogative) vis-à-vis de tous les êtres simplement naturels qui exige qu'il doive envisager ses maximes toujours de son propre point de vue, mais un point de vue qui est en même temps aussi celui de tout être raisonnable en tant que législateur (ce pourquoi on désigne aussi de tels êtres comme des personnes).

C'est donc de cette façon qu'est possible un monde d'êtres raisonnables (monde intelligible*)* comme règne des fins, et cela grâce à la législation propre de toutes les personnes qui en sont considérées comme des membres.

Par conséquent, il faut que tout être raisonnable agisse comme s'il était toujours par ses maximes un membre législateur dans le règne universel des fins."
(Fin de citation)

Complément : Moralité, être raisonnable et dignité.

Compléments

- Universaux ;
- La nature raisonnable existe comme fin en soi : d'où un impératif catégorique ;
- Règne des fins ;
- Libre arbitre et raison.

Etre de tous les êtres (*ens entium*)

Définition vague
Voir Conclusion sur la possibilité des choses – Concept de la suprême réalité.

Genèse du concept d'un être-de-tous-les-êtres
Source : [130].
Pour se construire ce concept, la raison a besoin de la possibilité de déterminer complètement toute chose en général. Pour ce faire, elle peut procéder comme suit :

- Concevoir l'idée transcendantale de *l'ensemble de toutes les possibilités (d'existence)* ;
- Epurer cette idée jusqu'à ce qu'elle devienne *un concept complètement déterminé a priori* et, ce faisant, définir le concept d'*un objet singulier complètement déterminé par la seule idée* ;
- En conclure que l'idée d'un ensemble de toutes les possibilités est l'idée d'*un tout de la réalité*.

Critique
Lire [130]. On ne peut s'empêcher de considérer toutes ces idées métaphysiques comme des abstractions stériles, impossibles à rapprocher d'une réalité ou même de maximes utiles.

Autre approche, à partir de la substance
On peut comprendre « être » au sens « d'exister en tant que durée », c'est-à-dire de substance. Un être-de-tous-les-êtres serait alors une substance universelle, soit *comprenant* toutes les substances des divers êtres, soit *présente* dans tous les êtres.

Pour un physicien une telle substance est la matière-énergie.

Etre organisé
Source : [108] pages 61et suivantes.

Définition : un être organisé est un être dont la constitution est finalisée en vue de la vie.

[On a ici un exemple de la doctrine téléologique de Kant.]

Postulat : la physiologie d'un être organisé a été définie dans un but d'optimalité
(Citation de [108] pages 61 à 63)
"Dans les dispositions naturelles d'un être organisé, c'est-à-dire dont la constitution est finalisée en vue de la vie, nous posons comme principe qu'il ne se rencontre nul organe à destination d'une fin quelconque qui ne soit en outre le plus adapté et le plus approprié à cette fin.

[En dotant les êtres organisés de raison, la nature n'a pu viser leur bonheur]
Dès lors, si, dans un être qui a une raison et une volonté, sa *conservation,* son *bien-être* et, en un mot, son *bonheur* correspondaient au but véritable de la nature, celle-ci aurait à cet égard fort mal arrangé les choses en choisissant la raison de la créature pour réaliser son intention.

[Qu'est-ce qui justifie cette affirmation, ce jugement de valeur ? Rien !]

[Critique des décisions de la nature créatrice, qui aurait dû préférer l'instinct à la raison]
[108] page 62
Car toutes les actions que cette créature doit mener à bien conformément à cette intention, de même que toute la règle de son comportement, lui auraient été prescrites avec beaucoup plus de précision par un instinct, et cette fin aurait pu être atteinte ainsi de manière bien plus sûre que cela ne peut jamais arriver par la raison,

[Suppositions gratuites]
- et si cette dernière devait par surcroît lui échoir comme une faveur, elle n'aurait dû lui servir que pour développer des considérations sur les heureuses dispositions de sa nature, pour les admirer, pour s'en réjouir et exprimer sa gratitude à l'égard de la Cause bienfaisante, mais nullement pour soumettre sa faculté de désirer à cette direction faible et trompeuse et pour intervenir dans le dessein de la nature :

en un mot, la nature aurait pris garde que la raison n'allât dévier dans un *usage pratique* et n'eût l'audace de concevoir pour elle-même, avec les faibles clartés qui sont les siennes, le plan du bonheur et des moyens d'y arriver ; elle se serait chargée elle-même du choix, non seulement des fins, mais aussi des moyens, et elle aurait eu la sage prévoyance de les confier globalement, de manière exclusive, à l'instinct.

[La culture et la réflexion mènent à la misologie]
[108] pages 62-63
En fait, nous observons même que plus une raison cultivée se consacre au projet de jouir de la vie et du bonheur, plus l'être humain s'écarte du vrai contentement. Ce pourquoi chez beaucoup, et à vrai dire chez ceux qui ont tenté de mener le plus loin l'usage de la raison, survient, dès lors qu'ils sont assez sincères pour le reconnaître, un certain degré de *misologie,* c'est-à-dire de haine de la raison,

[Les plaisirs du luxe et des connaissances scientifiques ne méritent pas l'effort]
dans la mesure où, après évaluation de tous les avantages qu'ils retirent, je ne dirai pas de la découverte de tous les arts constitutifs du luxe ordinaire, mais même des sciences […], ils trouvent pourtant qu'en réalité ils se sont simplement attiré plus de peine qu'ils n'ont obtenu de bonheur ;

[Ceux qui savent finissent par envier le bonheur de ceux que guide leur instinct]
et dans ces conditions ils finissent par plutôt envier que mépriser l'espèce plus commune des hommes qui se laissent conduire de plus près par le simple instinct naturel et qui n'accordent pas une bien grande influence à leur raison sur leurs faits et gestes.

> ([108] page 188 note 18 – "Dans tout ce passage, l'allusion est transparente à Rousseau [211] et à sa critique de la culture dans le *Discours sur les sciences et les arts* (1750)."

[…]
[La nature a doté l'homme de raison dans un but bien plus élevé que le bonheur]
Il faut reconnaître que le jugement de ceux qui modèrent fortement et même réduisent à néant les exaltations glorificatrices des avantages que la raison devrait nous procurer du point de vue du bonheur et du contentement de la vie n'est nullement le produit d'une humeur morose, ou ne témoigne en rien d'un manque de reconnaissance envers la bonté du gouvernement du monde : bien au contraire, à la racine de ces jugements se trouve secrètement l'idée selon laquelle la fin de leur existence est tout autre et d'une dignité beaucoup plus élevée, [et] que c'est à cette fin, et non pas au bonheur, que la raison est tout spécialement destinée.
(Fin de citation)

[La raison a été donnée à l'homme pour influencer sa volonté]
Lire d'abord Etre organisé.

(Citation de [108] page 63)
"Etant donné, en effet, que la raison n'est pas suffisamment capable de gouverner avec sûreté la volonté en ce qui concerne ses objets et la satisfaction de tous nos besoins (que, pour une part, elle-même multiplie), alors qu'un instinct naturel inné l'aurait conduite de manière beaucoup plus certaine vers la réalisation d'une telle fin, mais que c'est la raison qui nous a cependant été donnée en partage comme faculté pratique, c'est-à-dire comme faculté qui doit influencer la volonté :

[L'influence de la raison doit être vers la volonté bonne]
il faut que la vraie destination de cette raison soit de produire une volonté qui soit bonne non pas comme *moyen* en vue de quelque autre fin, mais *bonne en soi-même*,

> [La notion même de *bon en soi* paraît inacceptable, en tant que valeur ; car ni le plaisir ni l'intérêt ne sont les mêmes d'un homme à un autre, et encore lorsque leur satisfaction est possible sans conflit. Et si un Créateur avait voulu qu'un critère de bon en soi existât pour les hommes (ses créatures) il le leur aurait rendu inné par héritage génétique !]

ce pourquoi une raison était absolument nécessaire dès lors que pour le reste, partout, la nature a accompli son œuvre dans la répartition de ses dispositions, conformément à des fins.

[La volonté bonne doit être la condition du reste du bien et du mérite du bonheur]
Cette volonté [bonne] ne peut donc assurément être l'unique bien et constituer le bien tout entier, mais elle doit pourtant correspondre au bien suprême et être la

condition à laquelle est suspendu tout le reste du bien, y compris toute aspiration au bonheur."
(Fin de citation)

(Citation de [108] page 64)
[Après la volonté bonne, la seconde fin de la vie doit être l'atteinte du bonheur]
"La seconde fin, qui est toujours conditionnée, à savoir l'atteinte du bonheur […] car la raison, qui reconnaît dans la fondation d'une volonté bonne sa destination pratique suprême, ne saurait accéder, à travers la réalisation de cette fin, qu'à une satisfaction conforme à sa propre nature, c'est-à-dire une satisfaction procédant de l'accomplissement d'une fin qui, elle aussi, ne se trouve déterminée que par la raison, quand bien même cela devrait être associé à quelque préjudice porté aux fins relevant de l'inclination.

[La volonté bonne fait partie du devoir]
[Pour développer le concept d'une volonté hautement estimable en elle-même, Kant considère] le concept du *devoir*, qui contient celui d'une volonté bonne, cependant avec certaines restrictions et entraves subjectives, lesquelles pourtant, bien loin de ne pouvoir que le dissimuler et le rendre méconnaissable, le font plutôt ressortir par contraste et transparaître d'autant plus clairement."
(Fin de citation)

[Conserver sa vie est un devoir]
[108] page 65
Conserver sa vie est un devoir et, en outre, chacun possède encore à cet égard une inclination immédiate [instinctive]. Mais c'est justement pour cela que le soin souvent angoissé que la plupart des hommes y apportent ne possède pourtant aucune valeur intrinsèque et que les maximes qu'ils adoptent n'ont aucune teneur morale. Ils préservent leur vie certes *conformément au devoir,* mais non pas *par devoir.*
(Fin de citation)

Voir complément dans [108] page 98 "1) Un homme, qui après une série de maux l'ayant conduit jusqu'au désespoir, éprouve un dégoût de la vie…"

Etre originaire *(ens originarium)*
Voir Conclusion sur la possibilité des choses – Concept de la suprême réalité.

Etre suprême *(ens summum)*
Voir :

- Dieu ;
- Conclusion sur la possibilité des choses – Concept de la suprême réalité ;
- Conclusion sur l'être suprême : sa réalité objective ne peut être ni démontrée ni réfutée.

Idéal de l'Etre suprême
Voir :

- Idéal de l'être suprême : un principe régulateur de la raison ;
- Dialectique naturelle de la raison humaine : but ultime.

Etre suprême : sa réalité objective est indécidable
Voir Conclusion sur l'être suprême : sa réalité objective ne peut être ni démontrée ni réfutée.

Etymologie
Selon le dictionnaire [13] :

- Science qui a pour objet la recherche de l'origine des mots en suivant leur évolution à partir de l'état le plus anciennement attesté.
- Rapport de filiation établi à propos d'un mot donné et expliquant sa constitution.

Euclidien
(Géométrie, adjectif) : fondé sur le premier postulat mathématique d'Euclide [54] :

> « Par deux points on peut faire passer une ligne droite et une seule. »

La géométrie *euclidienne* postule qu'il y a une droite - et une seule - passant par deux points donnés. Il y a d'autres géométries possibles :

- Dans une géométrie *sphérique* (où l'espace est la surface d'une sphère comme la Terre) et où la « ligne droite » est définie comme « le plus court chemin entre deux points », ce plus court chemin est le plus petit des deux arcs de grand cercle (centrés au centre de la Terre) passant par les deux points : ce n'est pas une ligne droite, il n'y en a pas sur une surface sphérique.
- Il y a des géométries *hyperboliques*, où par exemple deux droites parallèles convergent d'un côté et divergent de l'autre et où, par un point extérieur à une droite, passent au moins deux droites parallèles à la première.
- En géométrie *riemannienne* il n'y a pas de droite parallèle à une droite donnée passant par un point extérieur à cette droite…

Eudémonie (principe du bonheur)
Ce mot n'existe dans aucun des dictionnaires dont je dispose. Kant l'utilise dans :
(Citation de [109] page 215)
"J'ai, me semble-t-il, ramené ailleurs (dans [212]) à sa plus simple expression la différence entre le plaisir qui est *pathologique* et celui qui est *moral*.

Le plaisir qui doit précéder l'obéissance à la loi pour qu'on agisse conformément à celle-ci est pathologique, et la conduite suit *l'ordre de la nature ;*
mais le plaisir que doit précéder la loi pour qu'il puisse être éprouvé s'inscrit dans *l'ordre moral*.

[Eudémonie, éleuthéronomie et euthanasie]
Si l'on n'observe pas cette distinction, si l'on prend pour principe *l'eudémonie* (le principe du bonheur) à la place de *l'éleuthéronomie* (le principe de la législation intérieure), la conséquence en est *l'euthanasie* (la mort douce) de toute morale."
(Fin de citation)
Complément : Eudémonisme.

Eudémonisme
Doctrine philosophique qui fait du bonheur le bien suprême, donc le but de toute action, et selon laquelle le bonheur véritable est :

- Intellectuel, non le résultat d'un plaisir des sens ;
- Durable et non passager ;
- Rationnel et non émotionnel.

Exemple : l'épicurisme est un eudémonisme ; l'épicurien définit le bonheur comme une vie paisible où il y a plus de plaisir que de peines et de douleurs.

Kant militait contre l'eudémonisme et l'utilitarisme

Voir :

- La vertu rend, non pas heureux, mais simplement digne de l'être ;
- *Critique de l'eudémonisme et de l'utilitarisme*
  (Citation de [108] page 188 note 15)
  "Dans l'esprit de Kant, la critique des morales du bonheur et la dénonciation du principe d'utilité (si l'on veut : la critique de l'eudémonisme et celle de l'utilitarisme) sont inséparables - comme il le soulignera nettement dans *l'Anthropologie* [3] : « *L'égoïste moral* est celui qui rapporte toutes les fins à soi, qui ne voit d'utilité que dans ce qui lui est utile, et peut même, *eudémoniste* qu'il est, ne donner pour principe déterminant à sa volonté que l'utilité, que le bonheur personnel, et non pas la représentation du devoir ».
  (Fin de citation)

Voir *Différences fondamentales entre l'utilitarisme de J. S. Mill et l'idéalisme de Kant* dans Utilitarisme.

Ex nihilo
Voir *2 – Si une chose existe, elle a nécessairement été créée ex nihilo*

Exaltation
Substantif

Selon le dictionnaire [13]

Action de donner beaucoup d'importance, de valeur à quelque chose, de lui accorder de l'admiration, des éloges ; résultat de cette action.

Chez Kant

L'exaltation de l'esprit est une forme de délire
K294 – "[L'entendement] est le pays de la vérité (nom fascinant), entouré par un océan vaste et agité de tempêtes, siège propre de l'illusion, où maints bancs de brouillard et maints blocs de glace bientôt fondus font croire de façon trompeuse à des terres nouvelles et, abusant sans cesse par de vaines espérances le navigateur exalté à la perspective de nouvelles découvertes, l'empêtrent dans des aventures auxquelles il ne peut jamais renoncer, mais qu'il ne peut pourtant jamais non plus conduire à leur terme."

Examen d'un jugement et réflexion sur l'origine de la connaissance
K310 - L'examen est une attention portée aux fondements de la vérité du jugement.

- Cette vérité peut être évidente et certaine, comme le jugement :
  « La ligne droite passant par deux points donnés est unique ».

- Tout jugement nécessite une *réflexion* pour déterminer si la connaissance provient de l'intuition sensible ou de l'entendement pur : c'est la *réflexion transcendantale*.

Existence de Dieu
Voir d'abord Dieu et Exigence de non-transcendance.

Kant a étudié les trois seules preuves possibles de l'existence de Dieu.
Cet article aborde ce sujet en tenant compte de nos connaissances scientifiques, puis complète la position de Kant décrite dans ses trois « preuves ».

Nos lois physiques sont vérifiables et excluent le hasard

Nos lois de la nature ont été imaginées d'après les phénomènes constatés, et vérifiées sans exception depuis leur acceptation par les scientifiques. Comme Kant l'affirme : *il n'y a pas de hasard dans les situations et les évolutions de la nature*, nécessairement régies par des lois valables partout et toujours. Cela veut dire que les lois d'évolution de la nature :

- Agissent dans tout l'espace, et de la même façon ;
- Agissent depuis toujours, et de la même façon ;
- Agissent instantanément sur n'importe quel état de système ;
- Ne cessent jamais d'agir (continuité des évolutions).

La nature ne fait donc jamais n'importe quoi et respecte ces lois.

> Le hasard est une notion scientifique précise, dont l'affirmation par une personne résulte de son ignorance. Affirmer qu'un phénomène est « dû au hasard » ou « agit selon le hasard » exige une preuve aussi sérieuse qu'affirmer qu'il est régi par telle loi naturelle. Même la Mécanique quantique, avec ses résultats probabilistes décrivant une forme contre-intuitive de réalité à superpositions d'états et la possibilité de variables indéterminées, n'a que des évolutions régies par l'équation de Schrödinger [64], parfaitement déterministe donc sans hasard.

Voir aussi :

- Conclusions sur la connaissance et ses limites ;
- Existence de Dieu : impossibilité de la prouver ou de prouver l'inexistence ;
- Dieu en tant que créateur et acteur de l'Univers.

Dieu créateur, Dieu acteur et croyances

Le problème de l'existence de Dieu se pose :

1. Pour la création de l'Univers : a-t-il été créé par Dieu ?
2. Pour l'action de Dieu (omnipotent, omniprésent, omniscient, infini…) dans l'Univers après sa création, et notamment aujourd'hui.
3. Pour la justification :
   - de la validité des concepts de liberté et de volonté bonne ;
   - des préceptes de la religion et de la morale ;

- de la croyance en une âme et une vie après la mort.

Les deux premiers problèmes sont abordés ci-après, la justification est répartie.

Critique du concept de créateur de l'Univers

Cette critique suppose le postulat de causalité sur lequel reposent les lois physiques
Un dieu qui aurait créé l'Univers aurait été *externe à l'Univers*, pour ne pas se créer lui-même, et il aurait *existé avant* sa création de l'Univers. Or chacune de ces deux conditions est incompatible avec les lois vérifiables de la physique.

Résumé du raisonnement
D'après l'exigence de non-transcendance on ne peut savoir s'il y a (ou s'il y a eu) ou non quelque chose *d'extérieur de l'Univers* : le concept d'un Dieu extérieur est incompatible avec la contrainte de non-transcendance. Nous ne pouvons donc pas déduire de nos connaissances scientifiques la possibilité ou l'impossibilité d'un Dieu extérieur.

Nous ne pouvons savoir s'il existait ou non quelque chose *avant* le Big Bang, commencement de l'Univers.

Donc toute affirmation d'existence ou de non-existence d'un Dieu créateur est à la fois indémontrable et infalsifiable compte tenu de nos certitudes scientifiques.

Détails du raisonnement
Nous savons que notre Univers est né de l'explosion colossale appelée Big Bang, il y a 13.8 milliards d'années [30]. Nous ne savons pas s'il a existé quelque chose (espace-temps et matière-énergie) *avant* ce Big Bang, nous n'avons à ce sujet que des conjectures. Nous ne savons même pas si l'espace-temps n'est pas *apparu en même temps* que la matière-énergie de l'Univers, lors du Big Bang.

> (La Relativité générale d'Einstein nous apprend que le temps est une dimension *nécessaire* de l'espace-temps quadridimensionnel de l'Univers, dont on ne peut concevoir un espace réel sans temps ou un temps réel sans espace.)

Nous n'avons pas la certitude qu'*il n'y a pas* et qu'*il n'y a jamais eu* d'espace-temps extérieur et antérieur à notre Univers. Nous savons seulement qu'un tel espace-temps sera toujours hors de portée de nos instruments et sans influence observable aujourd'hui dans notre Univers.

Nous savons aussi qu'aucune conjecture sur la finitude spatio-temporelle d'un éventuel espace-temps extérieur et sur les lois physiques qui le régissent ne pourra être confirmée par notre expérience.

C'est pourquoi nous pouvons raisonner *comme si* l'Univers est, et a toujours été, tout ce qui existe en tant que matière-énergie, que temps et qu'espace.

La Relativité générale exclut la possibilité d'une interaction transcendante
La Relativité générale exclut la possibilité d'un déplacement de matière-énergie plus rapide que la lumière. C'est pourquoi, par exemple, un voyage vers l'étoile la plus proche, Proxima Centauri, située à 4.2 années-lumière du Soleil, prendra toujours plus de 4.2 années, quels que soient les progrès scientifiques futurs.

En outre, l'Univers est en expansion, les galaxies lointaines s'éloignant de nous d'autant plus vite qu'elles sont loin : celles situées sur la sphère enveloppant le Volume de Hubble s'éloignent de nous à la vitesse de la lumière $c = 2.99792458\ 10^8$ m/s, et celles situées plus loin sont à jamais invisibles, leur lumière n'allant pas assez vite pour nous parvenir. Donc aucune interaction entre la Terre et un point extérieur à cette sphère n'est possible, ni partant de la Terre ni arrivant sur elle. Cette remarque précise la notion d'*extérieur à notre Univers*.

Critique causale de l'absence de relation entre un être absolument nécessaire et les qualités prêtées à Dieu

Cette critique suppose la nécessité philosophique d'un être absolument nécessaire au commencement du monde.
Admettre qu'il existe un être absolument nécessaire n'est déjà pas évident, car tout ce qu'on peut déduire de l'existence certaine du monde en réfléchissant à la régression des situations du passé est l'existence de *quelque chose* d'absolument nécessaire au début d'une chaîne de causalité.

On voit encore moins comment on pourrait déduire de l'existence d'un être absolument nécessaire les qualités prêtées à Dieu : éternel, omnipotent, omniscient, parfait, etc. Voir Exigence de non-transcendance.

La causalité régit les phénomènes et justifie d'imaginer des lois qui en régissent les évolutions. Mais ni la causalité ni la logique générale ne permettent de déduire des jugements synthétiques comme ceux qui affirment les qualités de Dieu d'un concept général d'être absolument nécessaire.

On ne voit pas de lien logique entre le comportement créateur de Dieu et ses pouvoirs. Un athée comme Freud [41] dirait que l'homme a imaginé Dieu-créateur pour répondre à son besoin psychologique de comprendre l'origine du monde, et qu'il a imaginé ses pouvoirs pour justifier les lois morales des religions monothéistes par des promesses de justice, châtiment et récompense ; ces besoins psychologiques existent parce que l'homme a peur de ne pas savoir, et a besoin d'espérer et de justifier ses règles morales.

Critique de Kant de la possibilité de création transcendante

Kant ne connaissait pas ces arguments scientifiques modernes concernant un Dieu créateur de l'Univers, mais il en a cité un qui se suffit à lui-même. Le voici.

Les lois de la nature, conçues par l'homme *dans l'Univers* et pour décrire les phénomènes *de l'Univers*, excluent la possibilité qu'une action physique franchisse la limite de l'Univers : leur sphère de définition étant limitée au monde sensible, aucune certitude concernant *l'extérieur* de ce monde, la *création* de ce monde et les *influences* qu'il peut subir à partir de cet extérieur n'est possible ; Kant affirme donc l'incompatibilité doctrinale de la transcendance avec nos lois de la nature.

Conséquences d'une doctrine de confiance en la véracité de notre science
On ne peut affirmer aucune création de l'Univers depuis l'extérieur, aucune action causée de l'extérieur pouvant atteindre l'intérieur, et aucune action de l'intérieur pouvant atteindre l'extérieur : l'Univers est un *système fermé* et les lois de la nature excluent la *transcendance* (action ou connaissance qui franchit les limites de l'Univers).

(Ces règles régissant les lois de la nature sont confirmées par notre science actuelle, et toute action ou connaissance transcendante est pure spéculation.)

K621 – "Je ne partage certes pas l'opinion si souvent exprimée par des hommes remarquables et réfléchis […] qui sentaient la faiblesse des preuves [d'existence de Dieu] utilisées jusqu'alors - savoir que l'on pourrait espérer encore trouver un jour des démonstrations évidentes de ces deux propositions cardinales de la raison pure : il y a un Dieu, il y a une vie future. Bien davantage suis-je certain que cela n'arrivera jamais."

Un Dieu transcendant *existant dans l'Univers* est scientifiquement impossible : on ne peut à la fois croire à une telle existence et aux lois scientifiques, et on ne peut croire à un Dieu *capable d'intervenir dans l'Univers* (qu'il en fasse ou non partie).

Kant pense l'existence de Dieu et du monde par rapport à l'homme

- Pour les croyants, Dieu est absolu : infini, éternel, parfait, omniscient, etc. L'homme au contraire est fini. Il doit croire en Dieu sans discuter cette foi.
- Pour Kant et les philosophes des Lumières [25], au contraire, l'entendement et la raison humaines permettent d'espérer connaître toute réalité : l'homme peut remettre en question n'importe quelle thèse, doctrine ou foi, y compris l'existence de Dieu, et les soumettre à son « tribunal de la raison » (K477).
  Son appréhension de la réalité se base sur sa seule certitude : j'existe, d'où il peut déduire l'interprétation de tous les phénomènes.

  Et après avoir admis qu'un Dieu créateur serait nécessairement transcendant, donc scientifiquement impossible, Kant recommande de croire en un Dieu transcendantal, simple Idée mais concept suprême cohérent à la fois avec le monde sensible et le monde moral de son idéalisme transcendantal :
  voir *Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique.*

Conclusion : on ne peut rien savoir sur une création transcendante de l'Univers
Nous ne pouvons rien savoir sur une éventuelle création de l'Univers à l'intérieur d'un espace englobant ; nous ne savons pas – et ne saurons jamais par vérification – si un tel espace a existé. Donc toute affirmation sur l'existence ou l'inexistence d'un Dieu créateur (nécessairement préexistant, et soit externe à l'Univers, soit transformant tout ou partie de lui-même en Univers) est pure imagination.

Un athée ne peut donc pas prouver à un croyant qu'il a tort, et celui-ci ne peut prouver à l'athée qu'il a raison.

Dieu est un pur être intelligible
[56b] §53 page 151 note 1 – Dieu est un pur être intelligible.

(Kant sait et affirme là que le concept de Dieu est une pure invention humaine qui échappe à toute possibilité d'intuition sensible.)

Réalité objective des idées théoriques, notamment l'idée de Dieu
[165] page 101 – "On ne peut conférer une réalité objective à aucune des idées théoriques non plus que les démontrer, à l'exception de la seule idée de liberté qui,

elle, est la condition de la *loi morale* dont la réalité est un axiome. - La réalité de l'idée de Dieu ne peut être démontrée que grâce à cette dernière, donc uniquement dans une intention *pratique*, c'est-à-dire *pour agir comme s'il existait un Dieu* - donc uniquement *pour* cette intention."

Voir aussi :

- Existence de Dieu : impossibilité de la prouver ou de prouver l'inexistence ;
- Dieu en tant que créateur et acteur de l'Univers ;
- Par raisonnement pur ou réflexion on ne peut démontrer l'existence de Dieu ;
- Intelligence suprême (Intelligent Design) ;
- Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique ;
- Laïcisation de la morale ;
- Le prétendu fossé infranchissable séparant la pensée et les actions de l'homme ;
- Croyance doctrinale.

Croire en Dieu est affaire de sentiment moral personnel, pas de raison

K672 – "La conviction [que Dieu existe] n'est pas une certitude logique, mais *morale*, et comme elle repose sur des fondements subjectifs (la disposition morale), je ne dois pas même dire : *il est* moralement certain qu'il y a un Dieu, etc., mais : *je suis* moralement certain, etc. Autrement dit : la croyance en un Dieu et en un autre monde est à ce point liée à ma disposition morale que, tout aussi peu suis-je exposé à perdre cette disposition, tout aussi peu ai-je à craindre de pouvoir jamais me voir ravir cette croyance."

Voir aussi Nécessité de croire en un Dieu transcendantal.

Peut-on prouver que Dieu n'existe pas ?
Voir aussi :

- Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu ;
- Dieu en tant que créateur et acteur de l'Univers ;
- Locke croyait possible de prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

Position officielle de l'Eglise catholique sur l'origine du monde
Pour l'Eglise catholique, dont le pape a rappelé en 2007 le dogme théologique [1] :

- Le monde a été créé par Dieu ;
- L'existence de chaque homme est précédée par une Idée, conformément à l'idéalisme de Platon [49]. Elle a un sens attribué par Dieu, conformément à la doctrine téléologique de l'Eglise, sens dont les valeurs doivent guider sa vie.

Détails : [113].

Existence de Dieu : impossibilité de la prouver ou de prouver l'inexistence
Kant a étudié les trois seules preuves possibles de l'existence de Dieu.
Cet article aborde ce sujet en tenant compte de nos connaissances scientifiques.

L'existence de Dieu (et plus généralement la transcendance) sont incompatibles avec la réalité des seuls phénomènes de l'expérience possible :

> (Citation de [56b] §57 page 165)
> "Jamais la science de la nature ne nous dévoilera l'intérieur des choses, c'est-à-dire ce qui n'est pas phénomène, tout en pouvant cependant servir de principe suprême d'explication des phénomènes ;
>
> > [Pour créer l'Univers, Dieu devait exister *avant lui* et *hors* de l'Univers.
> > Or la science humaine, basée sur l'observation des phénomènes, ne peut nous révéler quoi que ce soit concernant l'extérieur de l'Univers.]
>
> mais elle n'en a même pas besoin pour ses explications physiques ;
>
> > [voir C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature]
>
> *[Il ne peut y avoir de pensée rationnelle invoquant une transcendance]*
> bien plus, si un tel principe [d'intervention transcendante] lui était d'autre part proposé (par exemple, une influence d'êtres immatériels), elle se doit de l'exclure et de se garder de l'introduire dans la suite de ses explications, qu'elle doit toujours fonder uniquement sur ce qui peut, à titre d'objet des sens, relever de l'expérience et être mis, selon les lois de l'expérience, en connexion avec nos perceptions réelles."
> (Fin de citation)

Conséquences sur les preuves d'existence et d'inexistence de Dieu

- Un Dieu transcendant *existant dans l'Univers* est impossible : on ne peut à la fois croire à une telle existence et aux lois scientifiques, et on ne peut croire à un Dieu *capable d'intervenir dans l'Univers* (qu'il en fasse ou non partie).
- Un *Dieu créateur* existant *avant* et *à l'extérieur* de l'Univers est pure conjecture : la barrière spatio-temporelle de l'Univers nous interdit à jamais toute certitude concernant son existence ou son inexistence.

Il reste une possibilité théorique : que Dieu préexistant ait créé l'Univers par auto-transformation totale ou partielle. C'est, là aussi, une hypothèse infalsifiable.

Croire en Dieu est affaire de sentiment moral personnel, pas de raison

K672 – "La conviction [que Dieu existe] n'est pas une certitude logique, mais *morale*, et comme elle repose sur des fondements subjectifs (la disposition morale), je ne dois pas même dire : *il est* moralement certain qu'il y a un Dieu, etc., mais : *je suis* moralement certain, etc. Autrement dit : la croyance en un Dieu et en un autre monde est à ce point liée à ma disposition morale que, tout aussi peu suis-je exposé à perdre cette disposition, tout aussi peu ai-je à craindre de pouvoir jamais me voir ravir cette croyance."

On ne peut démontrer par un raisonnement de logique pure que Dieu n'existe pas

Sur la possibilité d'une preuve en matière d'existence ou de non-existence de Dieu

K628 – "La critique transcendantale, qui m'a découvert tout ce que notre raison pure tient en réserve, m'a pleinement persuadé que, puisque la raison est totalement insuffisante pour produire des assertions affirmatives dans ce domaine, elle disposera tout aussi peu et moins encore du savoir requis pour pouvoir énoncer négativement quelque chose sur ces questions. Car où le prétendu esprit libre ira-t-il chercher sa connaissance selon laquelle, par exemple, il n'y a pas d'être suprême ? Cette proposition se situe en dehors du champ de l'expérience possible, et par conséquent aussi hors des limites de toute vision humaine."

K673 – "La *certitude* qu'il ne se trouve aucun Dieu ni aucune vie future [exige], puisque ces deux points ne devraient être prouvés que par la simple raison, par conséquent de manière apodictique, [qu'on puisse] démontrer l'impossibilité de l'un et de l'autre - ce qu'assurément nul homme raisonnable ne peut entreprendre."

- Sur l'inexistence d'une preuve de l'existence de Dieu par la raison pure, voir : *Sur le principe d'une preuve logique de l'existence d'un être absolument nécessaire*
- Sur l'inexistence d'une vie future (c'est-à-dire sur l'immortalité de l'âme), voir : *Conclusion sur la permanence de l'âme*.

Voir aussi :

- Par raisonnement pur ou réflexion on ne peut démontrer l'existence de Dieu ;
- Impossibilité de prouver apodictiquement que Dieu n'existe pas ;
- Dieu en tant que créateur et acteur de l'Univers ;
- Conclusion sur l'être suprême : sa réalité objective ne peut être ni démontrée ni réfutée ;
- Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu ;
- La possibilité et l'impossibilité d'un Dieu transcendantal sont indémontrables ;
- Nécessité de croire en un Dieu transcendantal ;
- Justification du concept transcendantal d'un Créateur.

Existence du monde

Voir Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

Existentialisme

Selon le dictionnaire [13]

Philosophie qui affirme le primat (prééminence, suprématie) de l'existence vécue, individuelle, irréductible à un concept, une définition, une essence.

Selon J.-P. Sartre

(Citation de "*L'existentialisme est un humanisme*" (1946), texte où Sartre affirme que l'homme est responsable de lui-même, et même que ses décisions engagent tous les hommes)

> "Nous entendons par existentialisme une doctrine qui rend la vie humaine possible [parce que c'est une doctrine matérialiste] et qui, par ailleurs, déclare que toute vérité et toute action impliquent un milieu et une subjectivité humaine."

(Fin de citation)

Dans [143] Sartre – pourtant matérialiste - confirme l'impératif catégorique de Kant.

Exotérique

En parlant d'enseignements donnés aux non-initiés : qui peut être divulgué, enseigné publiquement.
Opposé : ésotérique.

Pythagore et son école

(Citation de [165] page 30)
"A l'époque de l'école ionienne apparut en Grande Grèce, un homme d'un rare génie qui non seulement fonda une école, mais encore conçut et réalisa un projet qui n'avait encore jamais eu son pareil. Cet homme c'était *Pythagore* [74], né à Samos. Il fonda une société de philosophes qui étaient liés entre eux en association par la loi du silence. Il divisa ses disciples en deux classes : celle des *Acousmatiques* qui devaient se contenter d'écouter et celle des *Acroamatiques* qui avaient en outre le droit d'interroger.

[Exotériques, ésotériques]
Parmi ces doctrines, les unes étaient *exotériques,* qu'il communiquait au peuple entier ; les autres étaient secrètes et *ésotériques*, destinées uniquement aux membres de sa société, parmi lesquels il fit entrer quelques-uns dans son amitié la plus confiante et les sépara entièrement des autres."
(Fin de citation)

Expérience, expérience effective

Selon le dictionnaire [13]

- (Philosophie) Connaissance acquise par les sens, l'intelligence ou les deux, et s'opposant à la connaissance innée [a priori] de l'esprit.
- (Lorsque l'expérience est un fait observé) Observation de faits naturels.

Chez Kant

Chez Kant, *expérience* est utilisé dans le sens de *prendre conscience de*, *connaître* : c'est un sens psychologique :
K249 – "L'expérience est une connaissance empirique […] qui détermine un objet par des perceptions. Elle est donc une *synthèse des perceptions* qui ne se trouve pas elle-même contenue dans la perception, mais contient l'unité synthétique du divers de ces perceptions dans une conscience, laquelle unité [est représentée par un concept pur de l'entendement, qui] constitue l'essentiel d'une connaissance des

objets des sens, c'est-à-dire de l'expérience (et non pas seulement de l'intuition ou de la sensation des sens)."

Le concept présent à l'esprit du sujet est alors double :

- C'est au départ celui, subjectif, de la synthèse intuitive du divers des perceptions (concept empirique qui correspond au jugement de perception) ;
- Ensuite c'est le *concept pur de l'entendement* qui en est déduit. Le sujet se rend alors compte (par l'aperception) de sa perception du phénomène.

  Cette aperception produit l'expérience, qui est une impression ressentie. L'expérience résulte donc de la synthèse de l'aperception ; voir aussi sensation.

Perception, intuition et entendement s'enchaînant automatiquement, l'expérience a donc pour résultat une connaissance dont l'esprit a conscience :

> K193 – "Nous possédons donc une imagination pure, constituant un pouvoir fondamental de l'âme humaine, qui sert a priori de fondement à toute connaissance. Par l'intermédiaire de celle-ci, nous mettons le divers de l'intuition, d'un côté, en liaison avec, de l'autre, la condition de l'unité nécessaire de l'aperception pure. Les deux termes extrêmes, à savoir la sensibilité et l'entendement, doivent nécessairement s'agencer l'un à l'autre par l'intermédiaire de cette fonction transcendantale de l'imagination…"

Voir :

- Intuition (étapes) ;
- Entendement (étapes) ;
- Jugements et synthèses.

K93 – "*D'un point de vue chronologique*, nulle connaissance ne précède en nous l'expérience, et c'est avec celle-ci que toute connaissance commence."

> (L'esprit ne prend connaissance d'un concept issu de perceptions qu'après qu'une aperception déclenchée par l'entendement a construit une catégorie : la prise de conscience de la connaissance est déclenchée par la conscience de soi de l'aperception.)

Expérience effective
K193 - *L'expérience effective* consiste à acquérir une connaissance empirique grâce aux facultés suivantes :

- L'appréhension ;
- L'association (avec imagination reproductrice) ;
- La recognition des phénomènes (recognition des éléments simplement empiriques de l'expérience), opération dont les concepts rendent possibles l'unité formelle de l'expérience et, avec elle, toute validité objective (vérité) de la connaissance empirique. Or ces principes de la recognition du divers, en tant qu'ils concernent simplement la forme d'une expérience en général, sont les catégories.

K195 - "L'entendement pur est donc, à travers les catégories, la loi de l'unité synthétique de tous les phénomènes, et ainsi est-il ce qui, le premier et originairement, rend possible l'expérience quant à sa forme."

K287 – "L'expérience […] constitue l'unique connaissance où nous sont donnés des objets."

> (L'expérience est donc un fondement dont la connaissance d'un objet matériel ou d'un phénomène ne peut se passer, *mais pas l'unique fondement* : chaque esprit y ajoute synthétiquement des aprioris à lui, issus de sa sensibilité et de son entendement (voir Intuition étapes) ; en tant que fonction l'expérience effectue une unification objective a priori du donné.)

[56b] §21a page 90 – "L'expérience consiste en intuitions qui appartiennent à la sensibilité, et en jugements qui sont exclusivement l'affaire de l'entendement."

L'expérience résulte de la prise de conscience synthétique des phénomènes
[56b] §21a page 90 – "L'expérience consiste dans la connexion synthétique des phénomènes (perceptions) en une conscience [sous forme de concept pur de l'entendement], en tant que cette connexion est nécessaire [parce que c'est l'aperception qui crée la prise de conscience qu'est l'expérience]."

C'est la sensation qui rend possible et mesure l'expérience de l'intuition sensible.

Voir Prolégomènes : 2ème partie de la question transcendantale capitale : comment la science pure de la nature est-elle possible ?

Différences entre intuition empirique et expérience
L'intuition empirique est la prise en compte d'une perception du divers d'un phénomène. Celui-ci fait en général l'objet de plusieurs perceptions successives, dont l'appréhension fait la synthèse. Cette synthèse permet la prise de conscience du phénomène, donc un début de connaissance : le sujet a alors conscience du phénomène dans l'espace et le temps. Voir :

- Jugements empirique, d'expérience ou de perception ;
- Intuition ;
- Intuition (étapes) ;
- Entendement (étapes).

Voir Possibilité de l'expérience (principes *a priori*).

Unité de l'expérience
Les perceptions successives par la conscience du divers d'un phénomène ont lieu sans impression de coupure. Le phénomène reste constamment présent à l'esprit, l'expérience qu'il en a présente une unité, le phénomène fait un tout à la fois dans le temps et dans l'espace : à un instant donné, l'esprit a conscience *d'une* intuition.
K251 – "…à partir de perceptions, doit se produire l'unité de l'expérience (non pas comme perception même, [mais] en tant qu'intuition empirique en général)…"
Voir Principe de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible.

L'expérience peut correspondre à l'objet

Les conditions formelles d'existence d'un objet étant les mêmes que celles d'une expérience en général, l'expérience peut correspondre à l'objet : elle est objective et le décrira fidèlement après intervention de l'entendement (voir Intuition étapes).

Pourtant la représentation brute d'un objet reçue de la perception ne décrit pas celui-ci complètement (ce n'est pas une connaissance, car il manque les synthèses), pas plus que ne le décrit une *chose en soi* (concept spéculatif inapplicable à l'expérience).

Mais aucune expérience n'est inconditionnée.

Ne pas confondre phénomène et expérience

A076 [3] – "§ 11. (146) *Les sens ne sont pas trompeurs* […] parce qu'en fait ils ne jugent aucunement, - ce pourquoi l'erreur n'incombe jamais qu'à l'entendement. Pourtant, *l'apparence sensible* contribue, sinon à justifier l'entendement, en tout cas à l'excuser : en suivant celle-ci, l'homme en vient souvent à tenir pour objectif ce qu'il y a de subjectif dans son mode de représentation (à considérer comme *ronde* la tour éloignée à laquelle il ne voit pas d'angles, pour *plus haute* que le rivage la mer dont les lointains atteignent son regard par des rayons lumineux plus élevés […] et ainsi est-il conduit à prendre le *phénomène* pour *l'expérience*, ce qui le fait tomber dans une erreur qu'il faut concevoir comme une faute de l'entendement, non pas comme celle des sens." – Voir :

- Jugements empirique, d'expérience ou de perception ;
- Réalité et phénomènes.

L'expérience est la conscience d'une connaissance, ce n'est pas une fonction

L'expérience n'est pas une étape de l'enchaînement perception ➔ intuition ➔ entendement, *c'est un état de l'esprit* résultant des représentations en mémoire de travail : l'esprit a conscience d'une connaissance empirique du phénomène.
Voir Intuition (étapes) et Entendement (étapes).

Voir aussi Possibilité de l'expérience au XXIème siècle.

Exponible

Selon le dictionnaire [19] : (Logique) On appelle ainsi des propositions composées où la composition n'est pas visible dans la forme, et qu'il faut donc « expliquer » ou « exposer » pour les analyser logiquement. Ce sont les propositions :

- *exclusives* (propositions affirmant qu'un prédicat n'appartient qu'à des sujets d'une classe donnée),
- *exceptives* (propositions composées qui affirment un prédicat d'un sujet général, en exceptant de cette affirmation un ou plusieurs individus ou espèces),
- *comparatives* (propositions affirmant qu'un sujet possède tel ou tel caractère à un plus haut ou à un moindre degré qu'un autre sujet),
- *inceptives* (propositions qui énoncent qu'une chose a commencé d'être),
- *désitives* (opposé d'inceptives, elles énoncent qu'une chose a cessé d'être).

Exemple : Jugements exponibles.

Exposant d'une règle
Voir Eléments essentiels du raisonnement rationnel.

Exposition - Exposé

Exposition d'un concept - Expositions métaphysique et transcendantale

Exposition d'un concept, éventuellement métaphysique
K120 - "J'entends […] par *exposition* la représentation claire (bien que non détaillée) de ce qui appartient à un concept, tandis que l'exposition est [en plus] *métaphysique* quand elle contient ce qui présente le concept comme donné *a priori*."

Exposition transcendantale
K122 - "J'entends par *exposition transcendantale* l'explication d'un concept comme *constituant un principe* à partir duquel la possibilité d'autres connaissances synthétiques a priori peut être aperçue."

Choix entre définition et exposition
K613 – "Au lieu du terme de *définition,* je préférerais employer celui *d'exposition,* qui conserve toujours quelque chose de prudent et à travers lequel le critique peut jusqu'à un certain degré accorder la définition et cependant demeurer encore réservé sur ce qu'elle peut avoir de détaillé."
Voir Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions.

Exposé de la logique

Selon le dictionnaire [13] : *Exposé de* désigne un discours oral ou écrit, où sont présentés selon un ordre déterminé par les règles d'une discipline ou la situation d'énonciation :

- des données de fait ;
- le contenu d'une discipline, d'une doctrine ou d'une œuvre ;
- ou enfin les termes d'un problème,

dans le but d'informer ou de fournir la matière d'une discussion.

(Citation de [165] page 19)
L'exposé de la logique peut être ou *scolastique* ou *populaire*.

- Il est *scolastique* pour autant qu'il est approprié au désir de connaître, aux aptitudes et à la culture de ceux qui veulent traiter la connaissance des règles logiques comme une science.

  Dans l'exposé scolastique, les règles doivent être présentées *dans leur universalité* ou *in abstracto*.

- Mais il est *populaire* s'il s'adapte aux aptitudes et aux besoins de ceux qui ne veulent pas étudier la Logique mais uniquement s'en servir pour éclairer leur entendement.

  Dans l'exposé populaire, au contraire, les règles doivent être présentées *dans le particulier* ou *in concreto.*

L'exposé scolastique est le fondement de l'exposé populaire ; car seul peut exposer quelque chose de façon populaire celui qui pourrait également l'exposer à fond.
(Fin de citation)

Choix entre exposé et méthode
(Citation de [165] page 19)

- Par *méthode* il faut entendre la manière de s'y prendre pour connaître intégralement un objet déterminé à la connaissance duquel il faut l'appliquer. Elle doit être tirée de la nature de la science elle-même et, puisqu'elle est, de ce fait, un ordre déterminé et nécessaire de la pensée, elle ne peut être changée.

  [Critique : la *nature de la science* ne suffit pas, il faut aussi adapter la description à l'usage envisagé. Ainsi, la description d'un moteur de voiture ne dépend pas de la seule technologie de conception, elle dépend aussi de l'usage : construction du moteur (usinage, assemblage), interventions en atelier (réglages, remplacements de pièces), client potentiel (puissance, consommation, pollution), etc.

  Kant conçoit toujours ses analyses d'objet de manière statique, en omettant les comportements internes et externes : voir détails].

- *Exposé* veut seulement dire la manière de faire partager ses pensées à autrui, de façon à rendre une doctrine intelligible.

(Fin de citation)

Extensif / Intensif / Protensif
Adjectifs (philosophie)

Extensif

- Au sens *mesurable* :

  Est extensif un objet dont la dimension est mesurable, qui relève donc d'une *quantité*. Exemple : l'espace est extensif (il a une étendue mesurable).

  Pour Kant, une grandeur est extensive lorsque la représentation (connaissance) de toutes ses parties rend possible la représentation (connaissance) du tout - et donc la précède (K240). - Exemple : Axiomes de l'intuition.

- Au sens *extension (contenu logique)* : voir Extension :

  K103 - "Or, c'est sur des principes synthétiques, c'est-à-dire extensifs, que repose dans son intégralité la visée finale de notre connaissance spéculative a priori ;"

Intensif

Opposé d'extensif : *intensif*, qui a une intensité [de sensations déclenchées] mais n'est pas mesurable parce qu'il relève d'une *qualité*. Un phénomène intensif forme un tout indécomposable (un *continuum*), mais dont la sensation perçue permet néanmoins des appréciations de degré (d'intensité) : *plus intense* ou *moins intense*.

K243 – "…*une grandeur intensive,* c'est-à-dire un degré d'influence sur les sens, doit être attribuée à tous les objets de la perception, en tant que cette perception contient de la sensation."

> K251 – "Ainsi pourrai-je […] avec à peu près deux cent mille fois la clarté de la Lune composer et déterminer a priori, c'est-à-dire construire, le degré des sensations suscitées par la lumière du Soleil."
> [Cet exemple est critiquable par son utilisation du nombre 200 000, qui pourrait faire penser qu'une grandeur intensive est mesurable ; on aurait pu qualifier la luminosité de la lune de pâle, alors que celle du soleil est éblouissante.]

Comparaison en Logique de grandeurs extensives et intensives
(Citation de [177] page 103)
"On pourrait définir les grandeurs intensives : celles qui sont susceptibles d'inégalité, mais non d'addition ; et les grandeurs extensives : celles qui sont susceptibles à la fois d'inégalité et d'addition.

Or, tandis que dans les grandeurs intensives la relation d'inégalité est nécessairement prise comme indéfinissable, dans les grandeurs extensives elle peut se définir au moyen de l'addition. On peut donc faire une théorie différente et spéciale pour les grandeurs extensives, qui sont les grandeurs proprement mathématiques."
(Fin de citation)

Degré de réalité
Kant introduit une notion de *degré de réalité* qui varie de 0 (n'existe pas, n'est pas réel) à 1 (existe, est réel). Cette notion remplace la notion binaire de *réalité* comme la notion de *probabilité* allant de 0 (impossible) à 1 (certain) remplace la *contingence* (qui peut se produire ou non). Une perception peut ainsi être plus ou moins intense en produisant une sensation variant de 0 (insensible, phénomène non perçu) à 1 (perçu sans ambiguïté). Le degré de réalité est donc un *degré de conscience d'une perception*. Kant écrit ainsi :

> K242-K243 – "…de la conscience empirique à la conscience pure, un changement s'accomplissant par degrés est possible en tant que le réel de la première disparaît totalement, et qu'il ne reste qu'une conscience simplement formelle (a priori) du divers dans l'espace et le temps..."
>
> > Aujourd'hui cette affirmation est, hélas, fausse : voir Continuité de tous les changements et Continuum.
>
> Complément : Critique de la notion de degré de réalité.

Kant remarque alors qu'on ne peut distinguer le vide (l'inexistence) de la non-perception, que ce soit dans un volume d'espace ou dans un intervalle de temps : aucune perception physiologique ne peut donner la certitude d'une *inexistence* de matière.

Plus encore : "… l'absence complète de la dimension du réel dans l'intuition sensible […] ne peut elle-même être perçue…" (K246). On n'a pas de preuve de la réalité d'une intuition de phénomène tant qu'on n'en a pas éprouvé de sensation.

Un phénomène est continu, extensif (pour l'intuition) et intensif (pour la sensation)
K245 - "Tous les phénomènes en général sont donc des grandeurs continues, aussi bien selon leur intuition, comme grandeurs extensives, que selon la simple perception (sensation et par conséquent réalité), comme grandeurs intensives."

> Cette affirmation est, hélas, fausse : voir Continuité de tous les changements et Continuum.

K245 - "…puisque, pour tout nombre, il faut en tout cas qu'une unité serve de base, le phénomène qui constitue une unité est un *quantum* et, comme tel, toujours un *continuum*."

> *En apparence* tout phénomène (réalité perçue) est un continuum : l'homme ne perçoit que des phénomènes continus, la discontinuité étant un modèle abstrait indispensable en physique mais non perceptible par ses sens. Mais *en réalité* la physique comme la conscience humaine connaissent des phénomènes à seuil.

Indépendance, dans un phénomène perçu, des grandeurs intensive et extensive
K246-K247 – "…la grandeur intensive présente dans les divers phénomènes peut être plus petite ou plus grande, bien que la grandeur extensive de l'intuition soit la même." (Deux objets de même grandeur extensive peuvent donner lieu à des sensations/évaluations différentes, notamment lors d'une illusion d'optique.)

Interprétation métaphysique de la notion de densité en tant que degré de réalité
Kant présente dans K247 une interprétation métaphysique de la notion de densité en tant que degré de réalité, raisonnement inacceptable par un scientifique actuel car interprétant une notion physique objective à l'aide d'une notion physiologique subjective : Kant fait comme si le degré de réalité (c'est-à-dire d'intensité perçue) des sensations existait aussi objectivement pour tout phénomène physique.

Malgré tout, sa notion de degré de réalité est proche de notions probabilistes de Mécanique quantique comme la *densité de probabilité de présence* [12].

Protensif

Qui définit une durée. Est protensif un objet dont la durée est plus ou moins grande.

> Exemple : K659 - "Le bonheur est la satisfaction de toutes nos inclinations (aussi bien *extensive*, à l'égard de leur variété, qu'*intensive*, quant à leur degré, et même *protensive*, du point de vue de leur durée)."

Extensive (Théorie des grandeurs extensives)
Source : [177] pages 104 à 117 – *Chapitre V – L'idée de grandeur – B – Théorie des grandeurs extensives*

La Théorie des grandeurs extensives introduit, par la notion de grandeur extensive, une généralisation de la notion de nombre. Sa généralité vient de son caractère axiomatique : on définit et étudie des ensembles au moyen d'axiomes sans s'appuyer sur des exemples. Cette généralité introduit des difficultés, notamment celle de se représenter les concepts dont on parle et de démontrer leur existence.

Citations

[177] page 113 – "La définition nominale, pas plus que la définition par postulats, ne permet d'affirmer l'existence (et encore moins l'unicité) de l'objet défini. On peut bien

dire : « J'appelle espèce de grandeurs une classe qui possède telles ou telles propriétés », mais rien ne nous assure qu'il existe une espèce de grandeurs, c'est-à-dire une classe possédant ces propriétés. Ou du moins on n'en connaît qu'une : et c'est précisément la classe des nombres réels. Ainsi la seule espèce de grandeurs que l'on connaisse, en Mathématique pure, est l'ensemble des nombres réels."

[177] page 114 – "La plupart des mathématiciens identifient les deux concepts « grandeur » et « nombre réel », et réduisent la Mathématique à la science du nombre (du nombre *généralisé,* il est vrai).

[177] page 114 – "On peut bien dire, *in abstracto* : « J'appelle *espèce de grandeurs* toute classe d'objets qui vérifiera tels et tels postulats », mais, pour avoir des grandeurs concrètes, il faut qu'une telle classe d'objets soit *donnée dans* l'expérience, comme par exemple des longueurs ou des poids.

On conçoit nettement la différence qu'il y a entre l'idée de nombre, construite entièrement par l'esprit, et l'idée de grandeur, qui implique un élément empirique, une donnée concrète. C'est pour cela, du reste, qu'il n'y a qu'un ensemble de nombres (réels), tandis qu'il y a plusieurs espèces de grandeurs."

Laquelle des notions de grandeur et de nombre est la raison d'être de l'autre ?
[177] page 115 – "On peut, logiquement, définir le nombre par la grandeur ou la grandeur par le nombre ; laquelle de *ces* deux méthodes est la plus rationnelle, c'est-à-dire laquelle de ces deux idées est la raison d'être de l'autre?

La réponse à cette question est moins simple et moins tranchée qu'on ne pourrait le croire d'après son énoncé. Pour le dire tout de suite, elle nous parait être la suivante : L'idée de nombre entier (cardinal) est indépendante de l'idée de grandeur ; mais les autres espèces de nombres (les nombres généralisés [rationnel et réel]) procèdent de l'idée de grandeur."

Définitions et axiomes

Les définitions et axiomes suivants sont cités dans la théorie. On se reportera à [177] *Chapitre V – L'idée de grandeur* pages 104 à 117 pour les détails.

- Classe G, homogène (munie d'une opération interne telle que l'addition) ;
- Elément nul (zéro) de G ;
- Eléments inférieurs à un élément donné *a* : θa (θ se lit : « plus petit que ») ;
- Classe limitée de grandeurs de G ;
- Espèce de grandeurs, classe qui vérifie 8 axiomes (postulats) cités, dont l'axiome VIII affirme la continuité de l'ensemble des grandeurs de G ;
- Inégalité de grandeurs ;
- Différence de grandeurs ;
- Grandeurs multiples d'une même grandeur *a* ;
- Axiome d'Archimède : « *a* et *b* étant des grandeurs non nulles, il existe un nombre entier *n* tel que $na > b$. » ;
- Axiome de la divisibilité : « Etant donnée une grandeur *a* et un nombre entier non nul *n*, il existe une grandeur *x* telle que $nx = a$. »

Extension
Substantif

- (Philosophie) propriété des corps d'être situés dans l'espace et d'en occuper une partie. Synonyme : étendue.
- (Linguistique) : fait de donner à un mot (par généralisation et abstraction) outre son sens premier (original et spécifique) un sens secondaire plus général. Exemple : Sphère.
- (Logique) : ensemble des objets (concrets ou abstraits) auxquels s'applique un élément de connaissance :
  - Pour un concept : ensemble des objets qu'il peut désigner (dont il est l'attribut) ;
  - Pour une proposition : ensemble des cas où elle est vraie ;
  - Pour une relation : ensemble des systèmes de valeurs qui la vérifient.
  - Classe des objets auxquels s'applique un prédicat. Exemples :
    - ✓ L'extension d'un jugement est sa propriété d'être universel, particulier ou singulier (voir Table des fonctions logiques de jugement de l'entendement).
    - ✓ K158 - "…j'ai réellement énoncé une affirmation en posant l'âme dans l'extension illimitée des êtres qui ne meurent pas."
    - ✓ K103 - Ajout à la connaissance : "Or, c'est sur des principes synthétiques, c'est-à-dire extensifs, que repose dans son intégralité la visée finale de notre connaissance spéculative *a priori* ;"

    Opposé d'extension en logique : intension (sens).
  - En mathématiques : domaine de définition, domaine d'existence d'une variable, d'une fonction…

  Extension et intension (sens) d'un concept

  - Un concept définissant un ensemble d'objets, il a une extension égale au nombre d'éléments de l'ensemble, appelé *cardinal*.
  - Inversement, à tout ensemble d'objets définis par leurs caractéristiques communes correspond un concept.

  Voir Concept en compréhension ou en extension.

Voir aussi :

- Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*) ;
- Grandeur de l'extension des concepts.

Extérieur / Intérieur (en psychologie et chez Kant)

Selon le dictionnaire [19]
En psychologie on appelle :

- *intérieur* ou *interne* tout ce qui n'existe qu'en tant que connu par la conscience ou qui est relatif à la conscience ;

- *extérieur* (ou plus rarement *externe*) ce qui nous paraît avoir une existence indépendante de la conscience que nous en avons.

  [165b] *Appendice - §6. Observations finales* – page 240 :
  "Nous n'apercevons dans les animaux que des actions extérieures dont la différence indique en eux des déterminations de désir distinctes."

Chez Kant
Voir d'abord Comment un objet apparaît aux sens externe et interne.

Deux distinctions entre extérieur et intérieur
Source : [108] page 202 note 70

- Distinction selon la conformité de la liberté des lois à la loi morale (voir Lois juridiques et lois éthiques) ;
- Distinction selon que le devoir oblige ou non à des actes extérieurs : un devoir peut être dit *extérieur* s'il oblige à des actes extérieurs (par exemple, les actes de bienveillance).

La précision vise à montrer que ce n'est pas *le contenu* de l'acte moral qui le qualifie comme éthique ou juridique (l'éthique contient, aussi bien que le droit, des devoirs extérieurs), mais uniquement la *forme* de la législation : un devoir extérieur peut être rattaché à l'éthique si l'on considère l'action du point de vue de ce qui en elle détermine l'arbitre et s'il apparaît alors que c'est de l'intérieur (par une législation intérieure, c'est-à-dire par la seule considération de l'impératif catégorique) que l'arbitre se trouve déterminé.

Il en résulte […] que le juridique se repère par le rôle particulier qu'y joue la contrainte : alors que les actions éthiques sont celles où le devoir est le mobile même de l'action, celles qui sont seulement légales, n'étant qu'extérieurement conformes à la loi morale, ne peuvent être obtenues que grâce à d'autres mobiles contrebalançant ceux qui m'écarteraient de la loi - ces autres mobiles résidant dans la crainte de la sanction. En ce sens, la législation juridique sera donc par définition une législation *contraignante.*

Complément : Lois externes, naturelles ou positives.

Externe / Interne (sens)
K119 - Kant distingue deux fonctions de l'esprit qu'il appelle *sens* :

- Le *sens externe* permet à l'homme de se représenter des objets extérieurs à lui-même, et lui fournit les informations de position et de forme dans l'espace ;
- Le *sens interne* permet à l'homme de s'intuitionner lui-même et son état intérieur ; ce sens n'a pas la notion de l'espace, mais seulement celle du temps.

  K90 note – "…j'ai conscience de mon existence dans le temps […] par expérience interne…"
  (Un homme connaît son moi dans la forme du temps, en tant que phénomène.)

  Descartes [20] était certain de penser par lui-même du fait de son sens interne [33]. Voir « Je pense donc je suis » = « Tout ce qui pense existe », mais ne l'implique pas.

> Le sens interne est *l'aperception empirique* :
> K183 – "La conscience de soi qui se forge d'après les déterminations de notre état pour la perception interne est simplement empirique ; toujours changeante, il ne peut y avoir dans ce flux de phénomènes internes un Moi stable ou permanent, et c'est là ce qu'on appelle communément le *sens interne* ou l'*aperception empirique*."

L'intuition ne "voit" ni un temps extérieur, ni un espace intérieur.

Le sens interne est une conscience de soi sans intuition déterminée

K128 – "Le temps n'est rien d'autre que la forme du sens interne, c'est-à-dire de l'intuition que nous avons de nous-mêmes et de notre état intérieur."

Toutes les représentations affectent le sens interne et ont une information *temps*

Principe du sens interne
K179 – "D'où que viennent nos représentations, qu'elles soient produites par l'influence de choses extérieures ou par des causes internes, qu'elles se constituent a priori ou de façon empirique, comme phénomènes, elles appartiennent néanmoins, en tant que modifications de l'esprit, au sens interne, et comme telles toutes nos connaissances sont en tout cas soumises finalement à la condition formelle du sens interne, à savoir le temps, dans la mesure où elles doivent toutes y être ordonnées, connectées et mises en rapport."

> (Dès sa formation, une représentation contient une information *temps* et un historique des étapes de sa formation : voir représentation. Une connaissance figurant en mémoire de travail sous forme de représentation, contient aussi une information temps qui prend en compte l'historique des étapes de sa construction.)

K210 - "Le sens interne ne nous présente nous-mêmes à la conscience que tels que nous apparaissons de façon phénoménale, et non pas tels que nous sommes en nous-mêmes, car nous nous intuitionnons seulement comme nous sommes intérieurement affectés."

K213 note * - "…je n'ai […] nulle *connaissance* de moi tel que je *suis,* mais seulement tel que je *m'apparais* à moi-même. La conscience de soi-même n'est donc pas encore, tant s'en faut, une connaissance de soi…"

Ce qui détermine le sens interne est l'entendement et son pouvoir originaire de relier le divers de l'intuition, c'est-à-dire de l'inscrire sous une aperception".

K211 - Le sens interne contient la simple forme de l'intuition, mais sans que s'y accomplisse nulle liaison du divers ; il ne contient donc aucune intuition *déterminée* (c'est-à-dire imposée). Toutefois (K213 note *), l'entendement détermine le sens interne résultant d'un acte d'attention en synthétisant une liaison du divers.

Fonction de *synthèse successive du divers de l'intuition externe* : voir mouvement.

Voir aussi : Unité transcendantale - Unité subjective.

Comment un objet apparaît aux sens externe et interne

K379 – "L'objet empirique […] s'appelle un objet extérieur dès lors qu'il est représenté dans l'espace et un objet intérieur quand il est représenté exclusivement dans le rapport temporel ; l'espace et le temps, quant à eux, ne peuvent tous deux être trouvés qu'en nous. […] L'espace et le temps sont certes des représentations a priori, qui sont inscrites en nous comme formes de notre intuition sensible avant même qu'un objet réel ait déterminé, à travers la sensation, notre sens à le représenter sous ces rapports sensibles."

K382 – "Dans l'ensemble de l'expérience, la matière est réellement donnée au sens externe comme substance dans le phénomène ; tout comme le Moi pensant, également comme substance dans le phénomène, est donné au sens interne ;"

K383-K384 – "…le phénomène qui se présente au sens externe possède […] quelque chose de stable ou de permanent, qui fournit un substrat servant de fondement aux déterminations changeantes et par conséquent un concept synthétique, savoir celui de l'espace et d'un phénomène dans l'espace ; au contraire, le temps, qui est l'unique forme de notre intuition interne, n'a rien qui soit permanent, et par conséquent il ne nous donne à connaître que le changement des déterminations, mais non pas l'objet déterminable."

Le sens externe est l'intuition d'un phénomène présent à notre esprit

K385-K386 - "En fait, la matière, dont l'union avec l'âme soulève tant de réflexions délicates, n'est qu'une simple forme ou une certaine manière de se représenter un objet inconnu par l'intermédiaire de l'intuition qu'on appelle le sens externe. Il peut donc fort bien y avoir quelque chose hors de nous à quoi ce phénomène que nous appelons matière corresponde ; reste que, dans sa qualité de phénomène, il n'est pas hors de nous, mais purement et simplement en nous, comme une pensée, bien que cette pensée, à travers le sens indiqué, le représente comme se trouvant hors de nous."

Compléments

- Comment un objet apparaît aux sens externe et interne ;
- L'aperception empirique se confond avec le sens interne.

Les sens externe et interne ont aussi un caractère d'idéalité

K138 - L'idéalité des sens externe et interne fait des objets des sens de simples phénomènes.

- Sens externe et intuition d'espace. Toutes nos connaissances d'origine intuitive ne sont que de simples relations dans l'espace entre des lieux, des mouvements, des forces d'évolution, etc. Or à travers de simples relations on ne peut connaître de chose en soi (inconnaissable par expérience). On ne connaît donc de l'intuition d'une réalité qu'un phénomène, une apparence de cette réalité.
- Sens interne et intuition de temps. Le temps où nous situons les représentations spatiales précède la conscience que nous en avons et en est la condition formelle pour les situer. La connaissance du temps contient des relations de

succession, de simultanéité et de permanence. Précédant les connaissances spatiales, celle du temps est intuitive a priori.

Objets des sens : nature corporelle et nature pensante

(Citation de K682)
"Il n'y a que deux sortes d'objets des sens :
1. Ceux des sens externes, par conséquent l'ensemble de ces objets, la *nature corporelle ;*
2. L'objet du sens interne, l'âme, et, d'après les concepts fondamentaux de l'âme en général, la *nature pensante.*"
(Fin de citation)

Ce n'est pas parce que j'ai à l'esprit une représentation de phénomène qu'il existe

K285 – "Du fait que l'existence d'objets extérieurs [ayant une représentation en mémoire de travail] est requise pour la possibilité d'une conscience déterminée de nous-mêmes [par une représentation de représentation] il ne s'ensuit pas que toute représentation intuitive de choses extérieures en contienne en même temps l'existence, car une telle représentation peut parfaitement être le simple effet de l'imagination."

Voir :

- Réfutation de l'idéalisme ;
- Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

Extrinsèque, intrinsèque

Définition d'extrinsèque selon le dictionnaire [13] :

- Qui est extérieur à l'objet que l'on considère ; qui ne lui appartient pas mais dépend des circonstances, de faits accessoires.
- Qui n'appartient pas à l'essence même du sujet mais se rapporte aux circonstances. Exemple : *argument extrinsèque.*

L'opposé d'extrinsèque est intrinsèque.

[165] page 154 – "Si un concept est intrinsèquement suffisant pour distinguer la chose il l'est aussi à coup sûr extrinsèquement ; mais s'il n'est pas suffisant intrinsèquement, il peut néanmoins, simplement d'un *certain point de vue* être extrinsèquement suffisant, à savoir dans la comparaison du défini avec autre chose. Mais la suffisance extrinsèque *sans restriction* n'est pas possible sans la suffisance intrinsèque."

Factice

Selon le dictionnaire [13]

(Philosophie) Adjectif s'appliquant aux idées qui résultent du travail de l'intelligence.

(Un concept de la raison pure est factice.)

Chez Kant

[165] page 102 - Tous les concepts sont, *quant à la matière* [l'objet], *soit donnés* [issus de l'expérience], soit *factices* [issus de la raison pure ou *a priori*].

Faculté

Psychologie

Les facultés humaines sont :

- L'ensemble des fonctions psychiques (mentales) et la science qui les étudie ;
- L'ensemble des sensations, sentiments ou motivations qui accompagnent et caractérisent un acte, un événement, un phénomène.

Philosophie

Une faculté est un pouvoir (capacité, aptitude), notamment chez l'homme, de faire une certaine action, notamment d'avoir une intuition, de comprendre ou de penser.
Mais *c'est un pouvoir qui ne s'est pas encore traduit dans les faits*, une simple possibilité ; c'est donc aussi *le pouvoir* de *ne pas faire*…

Kant utilise souvent le mot *pouvoir* dans le sens de *faculté*. Exemple :
K110 - "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance *a priori*."

Une faculté mentale agit par l'intermédiaire d'au moins une fonction psychique.

Exemples de facultés :

- *Faculté des principes*
  [132] page 243 – "La raison, comme faculté des principes, détermine l'intérêt de toutes les forces de l'esprit, mais le sien se détermine lui-même."
- *Faculté de synthèse*
  K210 - L'imagination reproductrice produit des synthèses uniquement soumises aux lois empiriques de l'association ;
- *Faculté d'influencer la volonté*
  [108] page 63 - La raison a été donnée à l'homme comme faculté pratique qui doit influencer la volonté. (Explication : voir Etre organisé.)
- *Faculté de désirer*
  [107] page 159 – "La faculté de désirer est la faculté d'être, par ses représentations, cause des objets de ces représentations."

  [108] page 87 note * - "La dépendance de la faculté de désirer vis-à-vis des sensations s'appelle inclination, et cette dernière manifeste donc toujours un *besoin.*"
- *Faculté d'agir conformément à ses représentations*
  [107] page 159 – "La faculté que possède un être d'agir conformément à ses représentations s'appelle la *vie*."

Autres exemples (K708 note 100) :

- Faculté de perception ;

- Faculté d'intuition des sens ;
- Faculté d'entendement ;
- Faculté de connaître ;
- Faculté de mémoire ;
- Faculté d'imagination ;
- Faculté d'aperception ;
- Faculté de recognition ;
- Faculté d'attention ;
- Faculté de réflexion transcendantale ;
- Faculté de discernement ;
- Faculté de ressentir affectivement.

Facultés qui seules rendent possible l'expérience

K175 - "Il y a trois sources originaires [facultés] qui contiennent les conditions de la possibilité de toute expérience et ne peuvent elles-mêmes être dérivées d'aucun pouvoir de l'esprit : *les sens*, *l'imagination* et *l'aperception*."

Voir aussi Les deux sources (facultés) fondamentales de connaissance.

Kant : les trois sources subjectives de connaissances

Dans sa recherche de méthodes transcendantales, valables donc quel que soit le contenu de l'intuition présente à l'esprit, Kant a été amené à *déduire* de son observation de la pensée les facultés nécessaires *a priori* pour que l'esprit puisse posséder certaines fonctions de l'entendement. Ainsi, on trouve dans la 1ère édition les idées suivantes :

Les trois sources subjectives de connaissance
(Citation de K188)
"Il y a trois sources subjectives de connaissance sur lesquelles repose la possibilité d'une expérience en général et d'une connaissance des objets de celle-ci : *les sens, l'imagination* et *l'aperception* ; chacune d'elles peut être considérée comme empirique, à savoir dans l'application à des phénomènes donnés, mais toutes sont aussi des éléments ou des fondements a priori qui eux-mêmes rendent possible cet usage empirique.

- *Les sens* représentent les phénomènes empiriquement dans la perception ;
- *L'imagination* les représente dans l'association (et la reproduction) ;
- *L'aperception* les représente dans la conscience empirique de l'identité de ces représentations reproductives avec les phénomènes par lesquels elles étaient données, par conséquent dans la *recognition*."

(Fin de citation)

Importantes déductions de Kant de l'observation des facultés nécessaires *a priori*

- K188-K189 - A la base de la faculté de perception il y a, quel que soit le phénomène perçu, une faculté d'intuition pure, [l'intuition interne : le temps] indispensable pour transformer des informations des neurones en une représentation du phénomène (intuition *pure*, c'est-à-dire fonctionnant de la même façon dans tous les cas d'expérience).

  > (Kant ne cite pas l'espace dans ce passage mais seulement le temps, car il existe des intuitions a priori formées avec une implication de temps perçu par le sens interne, mais sans implication d'espace, comme dans la proposition : « L'eau gèle ».)

  Remarque : aujourd'hui, les scientifiques associent la transformation des informations nerveuses en représentation à une *faculté d'attention* [23].

- L'intuition pure elle-même, ne peut créer une représentation sans les facultés innées correspondant aux sens externe et interne, avec leurs intuitions internes de l'espace et du temps.

- Relation entre conscience empirique et conscience transcendantale (Voir ce lien).

- Principe de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible
  K188-K189 : - "Au fondement de la conscience empirique [il y a] l'aperception pure, c'est-à-dire l'identité complète de soi-même à travers toutes les représentations possibles."

  Bien que l'esprit forme continuellement de nouvelles représentations, modifie des représentations existantes et leur ajoute des synthèses transcendantales par imagination productive, *il reste le même esprit, sa conscience de soi est continue, sa synthèse de représentations successives est ininterrompue*. L'esprit effectue la synthèse des représentations successives d'un phénomène évolutif *en créant une représentation globale qu'il interprète comme si leur suite était continue dans le temps, comme s'il y en avait une infinité séparées par des intervalles de temps infiniment petits*. Kant en conclut que cette continuité est une condition nécessaire de la possibilité de *toutes* les représentations d'objets des sens, qui exigent cette synthèse continue.

  Kant en conclut aussi que la continuité de la conscience de soi *lie* les représentations successives entre elles. Il écrit :

  > K189 note * : "La proposition synthétique selon laquelle, dans ce qu'elle a de divers, toute conscience empirique doit être liée en une seule conscience de soi-même constitue le principe absolument premier et synthétique de notre pensée en général." ("doit" : cette synthèse unificatrice est systématique.)

  Kant appelle cette liaison persistante des représentations :
  "*principe transcendantal de l'unité de tout le divers des représentations*"
  et constate que *ce principe s'applique aussi au divers de l'intuition*.
  Et comme l'unité du divers est synthétique, "*l'aperception pure fournit un principe* [et une faculté] *de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible*."

- K190 - "La synthèse pure de l'imagination est une condition a priori de la possibilité de toute composition du divers en une connaissance. Or la synthèse

productive de l'imagination ne peut intervenir qu'*a priori*, car la synthèse *reproductive* repose sur des conditions de l'expérience. Donc, le principe de l'unité nécessaire de la synthèse pure (productive) de l'imagination constitue, *avant l'aperception*, le fondement de la possibilité de toute connaissance, en particulier de l'expérience. […]

Remarque : du point de vue ordre de déroulement des opérations, la synthèse par imagination productive doit avoir lieu avant la synthèse a priori, pour fournir une représentation initiale à cette dernière (voir liaison, puis représentation de représentation et exemples).

Conclusion : l'unité transcendantale de la synthèse de l'imagination est la forme pure de toute connaissance possible ; c'est à travers cette unité que tous les objets de l'expérience possible doivent être représentés *a priori*."

Voir aussi : Fonction transcendantale de l'imagination.

- *Démonstration de l'existence de l'entendement pur et de ses catégories*
  K190 - C'est l'entendement pur qui produit l'unité de l'aperception après synthèse transcendantale de l'imagination. "*Donc, il y a dans l'entendement des connaissances pures a priori, qui contiennent l'unité nécessaire de la synthèse pure de l'imagination vis-à-vis de tous les phénomènes possibles. Or, il s'agit là des catégories, c'est-à-dire des concepts purs de l'entendement* ;"

  Conclusions :

  - La faculté empirique de connaître de l'homme contient nécessairement un entendement, qui se rapporte à tous les objets des sens.
  - Cette faculté nécessite la médiation [l'intervention] de l'intuition et de la synthèse de celle-ci par l'imagination ; tous les phénomènes qui fournissent les données de l'expérience y sont soumis (voir représentation de représentation et exemples).

Voir aussi :

- Interaction de la sensibilité avec l'entendement (faculté / réceptivité) ;
- Du système des catégories.

Faculté de juger
K221 - "Si l'entendement en général est défini comme le pouvoir des règles, la faculté de juger est le pouvoir de subsumer sous des règles, c'est-à-dire de distinguer si quelque chose s'inscrit ou non sous une règle donnée."

(Il s'agit par exemple de juger si une proposition est formellement possible ou nécessairement fausse.)

Invocation du bon sens
K221 - "La faculté de juger est un talent particulier, qui ne se peut nullement apprendre, mais seulement exercer [contrairement à l'entendement, qui peut apprendre et s'armer de règles]." C'est ce qu'on appelle *le bon sens*.

K222 note * - "Le manque de faculté de juger s'appelle *stupidité*, et à une telle infirmité il n'y a pas de remède."

Intérêt des exemples
K222 - "L'unique et grande utilité des exemples : ils aiguisent la faculté de juger." Kant affirme là qu'un exemple ne prouve rien, il ne peut qu'aider à comprendre ou à vérifier.

K222-K223 - La logique *générale* ne peut fournir de précepte à la faculté de juger, la logique *transcendantale* si : elle peut corriger la faculté de juger et lui fixer des règles d'usage de l'entendement pur.

K223 - La philosophie transcendantale définit une condition générale régissant chaque concept pur de l'entendement : l'unité synthétique de l'aperception ; elle fournit en même temps les cas *a priori* où cette règle s'applique : voir la Table des 12 catégories.

La philosophie transcendantale comprend donc une *doctrine transcendantale de la faculté de juger* que Kant décrit en deux chapitres :

- *Du schématisme des concepts purs de l'entendement* - K224 ;
- *Du principe suprême de tous les jugements analytiques / synthétiques (principes fondamentaux de l'entendement pur* - pages K230 et suivantes).

Besoin d'une doctrine transcendantale de la faculté de juger

K224 - Pour comprendre un phénomène, l'esprit a besoin d'en subsumer l'intuition sous des concepts, donc de lui appliquer des jugements d'appartenance à des catégories (voir exemple). Or une catégorie, concept pur de l'entendement, est irréductible et ne peut jamais se trouver dans une représentation issue d'une intuition ; elle fait nécessairement partie d'une *représentation de représentation*, construite par un esprit qui considère une de ses propres représentations issues des sens et présente en mémoire de travail. Nous avons donc besoin d'une *doctrine transcendantale (méthodologie) de la faculté de juger* pour régir l'application des catégories aux phénomènes. Le procédé médiateur (méthode produisant un concept de passage) utilisé par cette doctrine est le schème.

> *Exemple*
> Pour appliquer à un phénomène une catégorie "quantité", concept pur de l'entendement qui implique une notion de multiplicité, j'ai besoin d'une notion intermédiaire entre l'une de celles de la représentation du phénomène et celle de la catégorie "quantité". Le *temps* du phénomène, apprécié par le sens interne, existe dans tout objet des sens ; il est associé à un *nombre entier* lorsque celui-ci est construit par une suite de synthèses additives. Et de son côté, la quantité (au sens grandeur mesurable) peut aussi être associée à un nombre. Le nombre est *une* solution de schème entre le phénomène considéré et la quantité. (K227-K228)
>
> > *Commentaire sur l'exemple* (voir Principes physiologiques de l'expérience).
> > La suite de synthèses additives successives d'une perception n'est jamais associée à un nombre entier : l'esprit effectue ces synthèses *en continu*, car il ne peut dissocier les intuitions du sens externe des intuitions du sens interne, qui sont continues. La quantité associée à une telle synthèse est donc un nombre réel, pas un nombre entier.

Voir aussi :

- Raisonnements de la faculté de juger ;
- Schème, schématisme, schème transcendantal.

Falsifiable
Une affirmation, une hypothèse ou une théorie est dite falsifiable si on peut imaginer (ou mieux, créer expérimentalement) une situation où elle est prise en défaut, même si on ne peut pas imaginer de situation où elle se réalise - notamment parce qu'elle est indécidable ou spéculative. Exemples :

- La loi d'Ohm « L'intensité de courant électrique à travers une résistance est proportionnelle à la différence de potentiel entre ses bornes » est falsifiable ;
- L'affirmation « Ce feu de forêt a pour origine la volonté de Dieu » est infalsifiable.

Fantasmagorie
Selon le dictionnaire [13] : (Péjoratif) Représentation de l'esprit erronée et ne reposant sur rien de réel, de sérieux.

Fantasme – Fantasmatique - Fantasmes originaires
Selon le dictionnaire [13]

Fantasme (en psychanalyse)

Construction imaginaire, consciente ou inconsciente, permettant au sujet qui s'y met en scène, d'exprimer et de satisfaire un désir plus ou moins refoulé, de surmonter une angoisse.

Fantasmatique

Qui relève du fantasme.

Fantasmes originaires

Fantasmes qui transcendent le vécu individuel et ont un certain caractère d'universalité. En ce sens, ils sont à rapprocher des mythes collectifs. Ils « mettent en scène » ce qui aurait pu dans la préhistoire de l'humanité participer à la réalité de fait et à ce titre ils entrent dans le cadre de la réalité psychique.

Fatalisme
Selon le dictionnaire [13] : doctrine suivant laquelle le cours des événements échappe à l'intelligence et à la volonté humaine, de sorte que la destinée de chacun de nous serait fixée à l'avance par une puissance unique et surnaturelle.
Voir aussi :

- Principe de fatalisme ;
- L'Idée théologique permet à la raison de s'affranchir du fatalisme.

Figures des syllogismes
Voir Les quatre figures des syllogismes.

Fin - Fins

Définition

(Citation de [109] pages 224-225)
"Une *fin* est un *objet* du libre arbitre dont la représentation [présence à l'esprit] détermine celui-ci à une action (par laquelle cet objet est produit).

[Conséquences]
Toute action a donc sa fin, et dans la mesure où personne ne peut avoir une fin sans se faire *soi-même* de l'objet de son arbitre une fin, c'est un acte de la *liberté* du sujet agissant, et non pas un *effet* de la nature, que d'avoir pour ses actions une quelconque fin.

[Se donner une fin, c'est se donner un devoir inconditionnel, un impératif catégorique]
Mais puisque cet acte qui détermine une fin est un principe pratique qui ne commande pas les moyens (par conséquent, ne commande pas de manière inconditionnée), mais commande la fin elle-même (donc, inconditionnellement), c'est un impératif catégorique de la raison pure pratique, par suite un impératif tel qu'il relie un *concept de devoir à* celui d'une fin en général."
(Fin de citation)

La fin qu'ont tous les êtres raisonnables : le bonheur

[108] page 90 – "Il y a pourtant *une* fin que l'on peut supposer comme effectivement présente chez tous les êtres raisonnables (en tant que des impératifs s'appliquent à eux, envisagés comme des êtres dépendants [= soumis à la raison]), et donc un but tel qu'il ne *peut* pas simplement être le leur, mais dont on peut accorder avec certitude que tous sans exception le poursuivent en raison d'une nécessité de leur nature, - et ce but est celui qui consiste à viser le *bonheur*."

Conditions pour qu'une fin soit morale

Source : [108] pages 192-193 note 34
Pour qu'une fin soit morale, il y a deux conditions.

1 – La fin doit être objective, c'est-à-dire universelle, correspondant à une loi morale
La fin ne doit pas être simplement subjective, correspondant à une maxime qui obéit à des mobiles : voir Impératif catégorique : ton action doit pouvoir être érigée en loi universelle.

> "L'universalisation possible de la fin constitue bien un premier critère de l'objectivité pratique, au sens où la fin doit valoir pour tous, et donc ne pas être une simple « opinion de la volonté »."

2 – La fin doit aussi être non-contradictoire
Une fin d'où est absente toute subjectivité (au sens de la subjectivité qui s'exprime dans tous les actes inspirés par les données des sens et du sentiment), est pleinement objective ; elle est alors complètement rationnelle et ne peut être contradictoire.

Conclusion
En elle-même la prudence ne garantit pas qu'une fin prudente soit morale, parce qu'elle pourrait être à l'origine de choix contradictoires ; ainsi, la recherche prudente du bonheur total est par elle-même contradictoire.

[102] page 88 – [*La fin de toute la religion rationnelle est l'amélioration de l'homme]*
"Donc, bien qu'un écrit soit admis comme révélation divine, le critère suprême qui le fait juger tel est que « tout écrit qui nous vient de Dieu est utile pour nous instruire, nous corriger, nous améliorer », etc. ; et, comme l'amélioration morale de l'homme constitue la fin propre de toute la religion rationnelle, c'est aussi cette religion qui contiendra le principe suprême de toute l'interprétation de l'Ecriture."

Fins

[109] page 220 – L'éthique peut [...] être définie comme le système des fins de la raison pure pratique.

Kant pensait que les lois de la nature qui régissent le monde ont été créées selon des fins de l'être originaire :
K412 – "... l'ordre des fins, qui est cependant en même temps un ordre de la nature..."

Intérêt d'une recherche métaphysique des fins de l'humanité
K455 – "Si [...] il y a une cause suprême du monde, ou si les choses de la nature et leur ordre constituent l'objet dernier auquel nous sommes tenus de nous arrêter dans toutes nos considérations : ce sont là des questions pour la solution desquelles le mathématicien donnerait bien volontiers toute sa science ; car celle-ci, en tout état de cause, ne peut lui procurer aucune satisfaction vis-à-vis des fins de l'humanité qui sont les plus élevées et qui lui tiennent le plus à cœur."

Il n'y a pas de science métaphysique visant la connaissance d'un Etre suprême et d'un monde futur
[56b] §4 pages 40-41 – "La raison humaine n'a pas eu [la chance de découvrir la métaphysique]. Il n'est pas possible de montrer un seul livre [...] et de dire : voici la métaphysique, vous y trouverez, démontrée à partir des principes de la raison pure, la principale fin de cette science : la connaissance d'un Etre suprême et d'un monde futur."

La métaphysique doit rechercher les fins de la nature pour lesquelles notre disposition pour la spéculation nous a été délibérément donnée
(Citation de [56b] §60 page 179)
"C'est une tâche digne de la recherche [métaphysique] que celle qui vise à découvrir quelles peuvent bien être les *fins de la nature* auxquelles s'ordonne cette disposition que manifeste notre raison à des concepts transcendants, car il est constant que tout ce qui se trouve dans la nature doit à l'origine être disposé en vue de quelque fin utile."
(Fin de citation)

Les fins essentielles ne sont pas LA fin suprême
(Citation de K678-K679)
"Des fins essentielles ne sont pas encore pour autant les fins suprêmes, desquelles il faut dire qu'il ne saurait y en avoir qu'une seule (résidant en une unité systématique parfaite de la raison).

Par conséquent, elles sont ou la fin finale, ou des fins subalternes qui se rattachent nécessairement à celle-ci à titre de moyens.

La première fin [la fin finale] n'est autre que la destination complète de l'être humain, et la philosophie portant sur cette destination s'appelle morale."
(Fin de citation)

Voir aussi :

- Fins dernières – Fins suprêmes ;
- Principaux arguments de cette preuve en faveur d'une doctrine téléologique.

Fin en soi – Fin objective ou subjective – Fin relative ou absolue

Sens usuel de *fin*

Sources : [13] et [19] : la fin est l'intention, le but visé par une action, la raison d'entreprendre cette action. Une fin s'oppose à un *moyen*, intermédiaire entre le point de départ et la fin.

Chez Kant

Fin en soi, fin objective ou fin subjective

- Une *fin en soi* est objective, nécessaire, par opposition aux fins subjectives ou individuelles qu'une volonté peut se proposer à elle-même.

  C'est une *fin absolue*, inconditionnelle, par opposition aux *fins relatives* qui ont un caractère intermédiaire parce qu'elles sont des *moyens* d'une autre fin, plus élevée.
- Une *fin objective* repose sur des *motifs* valables pour tout être rationnel : elle est donc universelle et peut inspirer une loi.
- Une *fin subjective* repose sur des *mobiles* liés au *désir : elle n'est donc pas universelle.*

La dignité est réservée à ce qui est une fin en soi.

L'être humain – et tout être raisonnable - existe comme fin en soi
(Citation de [108] pages 107-108)
"L'être humain, et en général tout être raisonnable, *existe* comme fin en soi, *et non pas simplement comme moyen* pour l'usage que pourrait en faire, à son gré, telle ou telle volonté.

[Dans toute décision d'action il faut prendre en compte l'être raisonnable]
[L'être raisonnable doit être] considéré dans toutes ses actions - aussi bien celles qui sont orientées vers lui-même que celles qui sont orientées vers d'autres êtres raisonnables - *en même temps comme fin*.
[…]
[Les êtres raisonnables sont des fins objectives, non évaluables ou remplaçables]
Il ne s'agit donc pas là de fins simplement subjectives, dont l'existence, comme effet de notre action, a une valeur *pour nous ;* mais ce sont des *fins objectives,* c'est-à-dire des choses dont l'existence est en soi-même une fin, et plus précisément une fin telle que ne peut venir la remplacer nulle autre au service de laquelle devraient se placer les fins objectives en devenant de *simples* moyens : de fait, en l'absence de telles fins objectives, on ne trouverait nulle part rien qui possédât une *valeur absolue ;* mais si toute valeur était conditionnée, donc contingente, aucun principe pratique suprême ne pourrait jamais être découvert pour la raison."
(Fin de citation)

La nature raisonnable existe comme fin en soi : d'où un impératif catégorique
(Citation de [108] page 108)
"S'il doit donc y avoir un principe pratique suprême et, vis-à-vis de la volonté humaine un impératif catégorique, il faut que ce soit quelque chose de tel qu'à partir de la représentation de ce qui est nécessairement une fin pour chacun (parce que c'est une *fin en soi),* il définisse un principe *objectif* de la volonté, que par conséquent il puisse servir de loi pratique universelle.

Le fondement de ce principe est […] : *la nature raisonnable existe comme fin en soi.*

C'est ainsi que l'homme se représente nécessairement sa propre existence ; dans cette mesure il s'agit donc d'un principe *subjectif* d'actions humaines.

[Ce principe étant également objectif, on peut en déduire toutes les lois de la volonté]
Mais tout autre être raisonnable se représente également de cette façon son existence, cela précisément en conséquence du même principe rationnel qui vaut aussi pour moi ; il s'agit donc en même temps d'un principe *objectif à* partir duquel doivent pouvoir être déduites, comme d'un principe pratique suprême, toutes les lois de la volonté. L'impératif pratique sera donc le suivant :

> *« Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme fin, jamais simplement comme moyen. »"*

(Fin de citation)

> [Impératif catégorique : Ce qui est une fin en soi doit être une fin pour tout homme, une loi pratique d'action universelle et un principe de la volonté. Or le monde sensible a été conçu (voulu) comme monde moral. Donc un comportement rationnel est une fin en soi. Puisque l'homme se représente sa propre existence d'être raisonnable comme objet du monde moral, ses actions doivent respecter l'impératif catégorique d'agir conformément aux principes pratiques.]

Exemples

1. (Citation de [108] pages 108-109 : sur le suicide)
"D'après le concept du devoir nécessaire envers soi-même, celui qui songe au suicide se demandera si son action peut être compatible avec l'idée de l'humanité comme fin en soi. Si, pour fuir une situation pénible, il se détruit lui-même, il se sert d'une personne simplement comme d'un moyen en vue de préserver une situation supportable jusqu'à la fin de la vie. Mais l'homme n'est pas une chose, par conséquent pas quelque chose qui peut être traité simplement comme moyen : au contraire faut-il que, dans toutes ses actions, il soit toujours considéré comme une fin en soi. Je ne puis disposer en rien de l'homme en ma personne, pour le mutiler, le corrompre ou le tuer."
(Fin de citation)

2. (Citation de [108] page 109 : sur une promesse mensongère)
"En ce qui concerne le devoir nécessaire ou obligé envers d'autres hommes, celui qui a en tête de faire à d'autres une promesse mensongère apercevra aussitôt qu'il veut se servir d'un autre être humain simplement comme d'un moyen, sans que ce moyen contienne en même temps en lui la fin. Car celui que, par une telle promesse, je veux utiliser en le mettant au service de mes desseins ne peut aucunement être d'accord avec ma façon de procéder envers lui et contenir ainsi lui-même la fin de cette action."
(Fin de citation)

[107] page 45 – "La moralité est la condition qui seule peut faire qu'un être raisonnable est une fin en soi."

Fin : les trois manières de considérer l'exigence d'une fin
Lire d'abord Fin – Fins.

(Citation de [108] page 196 note 43)
Le sujet peut […] considérer de trois manières l'exigence d'une fin :

- *[Une fin simplement possible selon ce qui est permis et ce qui est défendu]*
Il peut l'envisager comme une fin simplement *possible,* ce qui est le cas quand il la détermine selon la distinction de ce qui est permis et de ce qui est défendu :

  le « permis » équivaut à ce qu'il est possible de faire, sans que le sujet moral se trouve pour autant contraint de le faire (modalité la moins « morale » selon laquelle une fin peut surgir, puisque l'exigence de la loi ne s'y trouve point contenue).

- *[Une fin considérée selon le respect contingent du devoir]*
Une fin peut ensuite être considérée selon les catégories du devoir et de ce qui est contraire au devoir :

  dans cette optique, toute l'exigence de la loi ne se trouve pas non plus encore prise en compte, puisque, si ces catégories descriptives cernent bien, dans la réalité des actions *existantes,* ce qui existe conformément à la loi et ce qui n'existe pas conformément à la loi, elles ne me prescrivent pas concrètement les fins auxquelles je suis obligé.

- *[Une fin considérée selon l'obligation propre au devoir]*
C'est seulement avec la troisième catégorie de la modalité

(nécessaire/contingent) que se trouve cernée plus concrètement la dimension d'obligation propre au devoir. Or, précisément, Kant distingue de ce point de vue deux types de devoirs :

- Les devoirs parfaits sont ceux qui, juridiques ou moraux, se trouvent parfaitement définis et apparaissent donc comme rigoureusement *nécessaires* [Voir ci-dessous Devoirs parfaits extérieurs et intérieurs]

  (ce pourquoi ils prennent une forme négative : tu ne dois pas - par exemple : mentir, te suicider, etc. -, en tant que la loi morale les impose strictement et que par conséquent ils demandent une abstention n'admettant ni degré ni exception) ;

- Les devoirs imparfaits prennent une forme positive :

  tu dois - par exemple : te cultiver ([109] *Doctrine de la vertu, Introduction, VIII*) - et correspondent à des devoirs de vertu, dont l'accomplissement est un « mérite », mais dont la transgression n'équivaut pas à l'« absence de valeur morale ».

  C'est évidemment au seul niveau de ces devoirs « larges » qu'il peut y avoir incertitude sur ce qu'il faut faire selon le lieu et selon le temps, et qu'il y a donc place pour le discernement moral qui examine les conditions de l'action : il peut donc y avoir ici, et ici seulement (donc dans la Doctrine de la vertu), matière à une « casuistique ». "

(Fin de citation)

Devoirs parfaits *extérieurs* et *intérieurs*

Lire d'abord Fin : les trois manières de considérer l'exigence d'une fin.

(Citation de [108] page 98 note *)
"J'entends ici par *devoir parfait* celui qui n'autorise aucune exception en faveur de l'inclination, et en ce sens j'ai affaire non seulement à des *devoirs parfaits* extérieurs, mais aussi à des *devoirs parfaits* intérieurs, ce qui entre en contradiction avec l'usage habituel du mot dans les écoles…"
(Fin de citation)

Finitisme
Selon le dictionnaire [13] : Système de pensée d'après lequel tout est limité.
Un finitiste est une personne qui admet le principe du finitisme.

Finitude, infinitude
Selon [13] : Fait d'être fini, d'avoir des limites. Opposé : infinitude.

- K430 – Thèse sur la finitude du monde : "Le monde [la totalité de ce qui existe] a un commencement dans le temps et il est aussi, relativement à l'espace, contenu dans certaines limites."

- K431 – Antithèse (infinitude) : "Le monde n'a ni commencement ni limites spatiales, mais il est infini aussi bien relativement à l'espace que par rapport au temps."

- K715 note 132 - "La radicalité de la finitude inhérente à nos pouvoirs de connaître a certes été fondée par l'Esthétique transcendantale - c'est-à-dire par la mise en évidence que « les concepts sans intuition sont vides » et qu'il n'est

pour nous de connaissance qu'à partir d'un moment d'ouverture à une donation de matière correspondant à l'apport de la sensibilité. […] Les antinomies confirment la stérilité d'une connaissance qui, « oubliant » la sensibilité, croit pouvoir dépasser la finitude."

Voir aussi La finitude humaine et la question du salut.

Fins dernières - Fins suprêmes

Selon le dictionnaire [13]

(Théologie) Les fins dernières sont ce à quoi tend l'homme considéré dans son âme : la mort et les récompenses ou les châtiments qui la suivent.

Chez Kant

Voir d'abord Fin – Fins.
Kant utilise tantôt « fins dernières », tantôt « fin suprême », tantôt « fin finale ».

La réflexion philosophique doit nous permettre de découvrir les réponses aux questions fondamentales que l'homme se pose
(Citation de K454-K455)
"La philosophie qui abandonne le champ des expériences [les pensées liées à la vie terrestre] et se hausse peu à peu jusqu'à ces Idées sublimes […] promet de quoi fonder nos plus grandes espérances et de nous découvrir les fins dernières vers lesquelles tous les efforts de la raison doivent en définitive converger."

[Fins dernières de l'homme]
Savoir :

- *[Le monde est-il infini dans l'espace et dans le temps ?]*
  Si le monde possède un commencement et une quelconque limite à son extension dans l'espace ; [voir idées transcendantales : 1er conflit].
- *[Mon âme est-elle immortelle ?]*
  S'il y a quelque part, et peut-être dans mon Moi pensant [l'âme], une indivisible et indestructible unité, ou s'il n'y a rien que le divisible et le transitoire ;
  [voir Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant].
- *[Suis-je libre ?]*
  Si je suis libre dans mes actions ou si, comme d'autres êtres, je suis conduit par le fil [les lois] de la nature et du destin ; [voir Libre arbitre].
- *[Y a-t-il un Créateur du monde ?]*
  Si, enfin, il y a une cause suprême du monde [un Créateur], ou si les choses de la nature et leur ordre [la science déterministe] constituent l'objet dernier auquel nous sommes tenus de nous arrêter dans toutes nos considérations [voir Conclusion sur la possibilité des choses – Concept de la suprême réalité] :

ce sont là des questions pour la solution desquelles le mathématicien donnerait bien volontiers toute sa science ; car celle-ci, en tout état de cause, ne peut lui procurer aucune satisfaction vis-à-vis des fins de l'humanité qui sont les plus élevées et qui lui tiennent le plus à cœur."
(Fin de citation)

Recherche des problèmes dont la solution constitue la fin dernière de la raison

K654 – "…ne m'interroger que sur les problèmes dont la solution constitue sa fin dernière [la fin de la raison], qu'elle puisse ou non l'atteindre, par rapport à laquelle toutes les autres fins possèdent simplement la valeur de moyens. Ces fins suprêmes devront posséder, d'après la nature de la raison, à leur tour leur unité, pour favoriser en commun cet intérêt de l'humanité qui n'est subordonné à aucun autre."

Les 3 objets du but final de la spéculation dans l'usage transcendantal de la raison

K654 – "Le but final auquel parvient en définitive la spéculation de la raison dans l'usage transcendantal concerne trois objets : la liberté de la volonté, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu."

K655 – "Les fins suprêmes sont celles de la moralité, et seule la raison pure peut nous les faire connaître."

Les fins essentielles ne sont pas LA fin suprême

(Citation de K678-K679)

"Des fins essentielles ne sont pas encore pour autant les fins suprêmes, desquelles il faut dire qu'il ne saurait y en avoir qu'une seule (résidant en une unité systématique parfaite de la raison).

Par conséquent, elles sont ou la fin finale, ou des fins subalternes qui se rattachent nécessairement à celle-ci à titre de moyens.

La première fin [la fin finale] n'est autre que la destination complète de l'être humain, et la philosophie portant sur cette destination s'appelle morale."

(Fin de citation)

Besoin d'une fin suprême, système de toutes les fins

[56b] §56 page 159 – "L'Idée d'un tout de la connaissance par principes en général est la seule chose qui puisse bien lui procurer [à la connaissance] une espèce particulière d'unité : celle d'un système ; à défaut d'une telle unité, notre connaissance demeure décousue et elle ne peut servir à la fin suprême (qui n'est jamais que le système de toutes les fins) ; or je n'entends pas ici uniquement la fin pratique, mais également la fin suprême de l'usage spéculatif de la raison."

> (Kant ressent le besoin purement esthétique d'unifier les connaissances – celles du monde des sens comme celles du monde moral – sous forme de systèmes unifiés sous un même Dieu transcendantal.)

Fluente - Fluxion

K245 - Kant qualifie de *fluentes* des grandeurs continues, parce que la synthèse (de l'imagination productive) qui intervient dans leur production est une progression continue dans le temps parfois appelée *fluxion* (écoulement, en anglais : *flow*).

Foi

Selon le dictionnaire [13] : croyance aux dogmes de la religion, donc en Dieu.

Fonctions en Logique symbolique
Logique (calcul) des classes
Notations : Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles.

Définitions et généralités sur les fonctions logiques et mathématiques

Une fonction est :

- Une relation constante entre deux ou plusieurs variables, telle qu'à toute modification de valeur de l'une correspond régulièrement un changement de valeur des autres ([13]) ;
- Une expression contenant une ou plusieurs variables ([177] page 17).

  (Une variable est un terme indéterminé auquel on peut substituer un terme déterminé quelconque, qu'on appelle une *valeur* constante de la variable.)

  Mais la notion logique de fonction est beaucoup plus étendue que la notion mathématique, car elle comprend même ce que l'on appelle en Mathématique les équations. Par exemple, en Mathématique, « sin x » est une fonction, « sin x =1 » est une équation ; mais, en Logique, ces deux expressions sont des *fonctions* ; voici les détails.

Fonction logique
Une fonction logique est une fonction qui ne peut prendre que deux valeurs : vrai (notée aussi 1) ou faux (notée aussi 0).

Fonction propositionnelle φx

[177] page 17 - Une fonction propositionnelle est une fonction logique qui, pour toute valeur attribuée à la variable (ou aux variables), *devient* une proposition.

Une fonction propositionnelle *n'est pas* par elle-même une proposition, car elle n'est ni vraie ni fausse, elle est indéterminée. Elle ne *devient* une proposition vraie ou fausse que lorsqu'on en détermine le sens en substituant à chaque variable une valeur particulière.

Exemple : la pesanteur terrestre impose à une masse *m* une force *f* appelée "poids" donnée par $f = m\ g$, où *g* est une accélération de 9.81 m/s².
L'implication correspondant à cette loi de la pesanteur peut s'écrire :
« Une masse *m* » (proposition *p*) « subit une force $f = mg$ » (proposition *q*) :
p entraîne *q* : $p \Rightarrow q$. »

- *p* est vraie si la masse *m* existe ;
- *q* est vraie si la force *f* existe parce que les variables *m* et *g* sont données ; la fonction propositionnelle φ(*m*, *g*) fait passer du couple de variables (*m*, *g*) à la proposition *q* = « subit une force $f = mg$ ».

Classe x | φx

[177] page 17 - Soit φx une fonction propositionnelle d'une variable x. Cette fonction est vraie (produit une proposition vraie) pour certaines des valeurs de x, et fausse pour les autres. Elle détermine ainsi une *classe* : l'ensemble des valeurs de *x* pour lesquelles la fonction et sa proposition sont vraies. Cette classe sera désignée par le symbole x | φx qui peut se lire : « l'ensemble des x qui vérifient φx ».

Dans l'exemple de la pesanteur, la classe des couples (*m*, *g*) qui vérifient φ(*m*, *g*) est l'ensemble des couples où *m* et *g* sont strictement positifs.

Terminologie
Synonyme de *classe* dans la partie de ce texte relative à la Logique : *ensemble*. Cette synonymie provient du sens donné à *classe* en 1905 par l'auteur de [177] ; pour cet auteur, les membres d'une classe (les *éléments* de l'ensemble) sont des *individus* ou des *termes*.

Classe vide (ou nulle)
[177] pages 25-26 – Cette classe *v* qui ne contient aucun terme est définie à partir d'une fonction propositionnelle φx qui est fausse quel que soit x : φx=0.

v = {x | φx = 0)} (v est la classe des x vérifiant la fonction φx=0) - *v* = 0

Conséquence de l'axiome selon lequel une proposition fausse implique toute autre proposition, *la classe nulle est contenue dans toute autre classe (l'ensemble vide est un élément de tout autre ensemble)*.

La définition de la classe nulle est aussi la définition logique du nombre 0.

Classe singulière
[177] page 26 – Par définition, une classe qui ne contient qu'un seul élément (individu) est dite *singulière*. On la décrira en écrivant d'abord qu'elle n'est pas nulle, puis que si deux éléments lui appartiennent, ils sont identiques :

- L'existence de la classe *a* est notée : $a \neq 0$ ou ∃*a* ;
- L'identité de deux de ses éléments est notée : $x \in a \,.\, y \in a \Rightarrow_{x,y} x \equiv y$.

La définition de la classe singulière est aussi la définition logique du nombre 1.

Affirmation d'existence
Pour dire qu'une classe *c* (ou plus généralement un être mathématique *c*) existe, c'est-à-dire qu'on peut en trouver au moins 1, on écrit : ∃*c*.

Opérateur « tel que » | faisant passer d'une fonction φx à une classe x | φx

[177] page 17 - Le signe | est donc un symbole de relation qui fait correspondre une classe à une proposition, symbole signifiant *« qui vérifie »* ou *« tel que »*.
Il donne lieu à un axiome qui se formule comme suit :

$$(\varphi x = \psi x) \Rightarrow ((x \mid \varphi x) \Leftrightarrow (x \mid \psi x))$$

« Si les deux fonctions propositionnelles φx et ψx sont équivalentes [ont même valeur pour tout x], les classes correspondantes sont égales (identiques) ».
En termes mathématiques, cela veut dire que la correspondance des classes aux fonctions propositionnelles est *uniforme*. »

Opérateur « appartient à » ∈ faisant passer d'une classe à une fonction

[177] pages 17-18 – Inversement à |, le symbole ∈ fait correspondre une proposition à une classe. Il signifie qu'un terme particulier (un *individu* logique) *appartient à* une classe : si *a* est une classe, la formule : $k \in a$ signifie que l'individu *k* appartient à la

classe *a* ou, comme on dit, « est un *a* ». (Voir Etre, exister : les différentes significations)

Produit des deux opérateurs inverses | et ∊

[177] page 18 – Considérons la proposition k ∊ (x | φx), qui signifie : k appartient à l'ensemble *a* des valeurs x qui vérifient la fonction φx, donc k vérifie φx ; autrement dit, φk est vraie. Donc :

$$k \in (x \mid \varphi x) = \varphi k$$

Inversement, l'ensemble des valeurs x | (x ∊ *a*) constitue la classe *a* elle-même. Donc :

$$\{x \mid (x \in a)\} = a$$

Relations entre les classes

[177] pages 19 et suivantes

Inclusion d'une classe a dans une classe b

L'inclusion d'une classe *a* = {x | (x ∊ *a*)} dans une classe *b* est définie par l'implication : (*a* ⇒ *b*) ⇔ ((x ∊ *a*) ⇒ (x ∊ *b*)) : tout élément x de *a* est élément de *b* ;
« x est un *a* » ⇒ « x est un *b* ». – Notation de l'inclusion : *a* ⊂ *b*.

Egalité des classes a et b

[177] page 19 - L'égalité des classes correspond à l'équivalence des propositions :

$$(a = b) \Leftrightarrow ((x \in a) \Leftrightarrow (x \in b))$$

Les propositions « x est un *a* » et « x est un *b* » sont équivalentes.
Tout élément de *a* est élément de *b* et réciproquement.

On a aussi : (*a* = *b*) ⇔ ((*a* ⇒ *b*) **.** (*b* ⇒ *a*)), où le point veut dire ET.
Deux classes égales sont identiques (elles ont les mêmes éléments).

Opérations sur les classes

Produit logique (intersection) de deux classes

[177] pages 19-20 - Le produit logique des classes *a* et *b* est la classe des éléments x appartenant à la fois à *a* et à *b* : c'est l'intersection des deux classes, notée ∩.

$$a \cap b \Leftrightarrow \{x \mid (x \in a) \,.\, (x \in b)\}$$

En opérant sur les deux membres de cette égalité par (x ∊), c'est-à-dire en l'interprétant au sens des éléments x appartenant aux classes :

$$x \in (a \cap b) \Leftrightarrow (x \in a) \,.\, x \in b)$$

Somme logique (union) de deux classes

[177] page 20

La somme logique de deux classes *a* et *b* est la classe des éléments x appartenant à *a* OU à *b*, c'est-à-dire l'ensemble des x qui sont soit des *a*, soit des *b*, union notée ∪.

$$a \cup b \Leftrightarrow \{x \mid (x \in a) \cup (x \in b)\}$$

Les éléments appartenant *à la fois* à *a* et à *b* font partie de la somme logique, qui est donc un OU non-exclusif.

Attention : de temps en temps, les auteurs emploient l'expression *somme logique* au sens d'un OU exclusif, comme dans :

[177] page 52 – "L'addition arithmétique se définit au moyen de l'addition logique : la somme arithmétique de deux nombres cardinaux α et β (correspondant à deux classes *a* et *b)* est le nombre cardinal de la somme logique des classes *a* et *b,* à la condition que ces deux classes soient *disjointes* (n'aient aucun élément commun)."

Négative d'une classe
[177] page 20
La négative ¬*a* de la classe *a* est l'ensemble des x qui ne sont pas des *a*.

$$\neg a \Leftrightarrow \{x \mid (x \notin a)\}$$

Différence entre les relations « appartient à ∈ » et « implique ⇒ »

[177] page 20 – Dans le syllogisme : « Tout homme est mortel ; Socrate est un homme ; donc Socrate est mortel » :

- La copule de la majeure est ⇒, relation d'inclusion entre 2 classes : hommes *(a)* et mortels *(b)* : $a \Rightarrow b$;
- La copule de la mineure est ∈, relation d'appartenance d'un individu x à la classe des hommes *a*.

Ces deux copules sont des opérateurs de relation distincts.

Le syllogisme est noté : $((a \Rightarrow b)\ .\ (x \in a)) \Rightarrow (x \in b)$.

Inclusion d'une classe dans une autre dans la mineure
Si le syllogisme était « Tout homme est mortel ; les Grecs sont des hommes ; donc les Grecs sont mortels » où la mineure est une classe (Grecs, classe *c*), le syllogisme serait : $(a \Rightarrow b)\ .\ (c \Rightarrow a) \Rightarrow (c \Rightarrow b)$: on voit la différence entre ⇒ et ∈.

Pour les divers sens du verbe être, voir Etre, exister : les différentes significations.

L'inclusion (classe) est transitive, alors que l'appartenance (élément) ne l'est pas

[177] page 21 – Soient les classes *a*, *b* et *c.* Notons l'inclusion ⊂

- Si $a \subset b$ et $b \subset c$, alors $a \subset c$, et :
  - l'inclusion est transitive : $(a \subset b)\ .\ (b \subset c) \Rightarrow (a \subset c)$
  - un élément $x \in a$ appartient à *c* : $(a \subset b)\ .\ (b \subset c)\ .\ (x \in a) \Rightarrow (x \in c)$
- Si $x \in a$ et $a \subset b$ on ne peut pas conclure que $x \in b$, car *l'inclusion* $a \subset b$ *est entre classes*, alors que l'appartenance $x \in a$ est entre un élément et une classe. x (élément de classe) ne peut appartenir à *b* (ensemble de classes comme *a*), car x n'est pas une classe. x diffère même de la classe singulière *x* comprenant le seul élément x (démonstration ci-dessous).

Ne pas confondre *ensemble à 1 élément* et *ensemble d'éléments*

Source : [180] page 8 – Soit un ensemble à 2 éléments E = {a, b}, et soit {E} l'ensemble d'ensembles dont E est le seul élément. Si on pouvait écrire E = {E}, l'ensemble {E} à 1 élément serait égal à l'ensemble E à 2 éléments (il aurait la même définition), ce qui est absurde. Donc un ensemble à 1 élément comme {E} n'est pas

comparable à un élément d'ensemble d'ensembles comme E, ce sont des concepts de nature différente.

Différences entre classes ci-dessus et ensembles

Voir Ensemble – Théorie des ensembles.

Fonctions au sens de Kant

Psychologie

Une fonction de l'esprit est une activité mentale qui a un but précis.
Exemples : fonctions d'attention, de gestion de la mémoire, de perception.

Pour Kant

Définition : une fonction *est* un résultat synthétique ou *produit* un résultat synthétique, c'est-à-dire une *unité* ou une *unification* :

> K155 – "J'entends par fonction [de l'entendement] l'unité de l'action [ou le résultat de l'action] consistant à ordonner [subsumer] des représentations diverses sous une représentation commune [, action qui est une synthèse spontanée]."

L'esprit est un ensemble complexe de *facultés* (possibilités cognitives) résultant de *fonctions* conscientes (actives seulement à l'état d'éveil) :

> (Citation de K155)
> "Toutes les intuitions en tant que sensibles reposent sur des affections, les concepts [produits synthétiquement par ces intuitions], par conséquent, [reposent sur] sur des fonctions.
>
> Or, j'entends par fonction l'unité de l'action consistant à ordonner des représentations diverses sous une représentation commune [le concept de l'entendement].
>
> Les concepts [de l'entendement] se fondent donc sur la spontanéité de la pensée, tout comme les intuitions sensibles se fondent sur la réceptivité des impressions."
> (Fin de citation)

En tant qu'effet de la faculté de sens interne donnant accès au temps et à la conscience de soi, l'âme est une fonction.

En psychologie on dit que ces fonctions résultent de *processus* :
Le processus de l'esprit qui transforme une ou plusieurs représentations initiales, issues d'intuitions ou de raisonnements, en une représentation finale ayant certaines propriétés, est une fonction (de synthèse).

Kant déduit les fonctions cognitives qui existent des facultés mentales humaines observables. Il recourt le plus souvent possible à une méthode transcendantale, dont l'indépendance par rapport à l'expérience lui apporte rigueur et universalité.

K155 - Une *fonction logique de l'entendement* est un processus conscient de l'esprit agissant sur une ou plusieurs représentations initiales, l'ensemble désigné ci-dessous par A. La fonction peut être lancée :

- *Spontanément* (sans intervention de la volonté) pour traiter le donné d'une intuition : c'est le cas des fonctions de l'entendement ;
- Ou *délibérément* pour traiter une ou plusieurs représentations de concepts présents à l'esprit : c'est le cas d'un raisonnement (fonctions de l'intelligence).

Exemple de fonctions logiques d'un jugement.

Voir la suite : Fonctions logiques de l'entendement dans les jugements (Table).

Fonction transcendantale de l'imagination

Voir Synthèse transcendantale de l'imagination.

Fonctions logiques de l'entendement dans les jugements (Table)
Comprendre un objet des sens par entendement se fait en comparant les détails du phénomène avec des connaissances disponibles :

> K523 – "Un objet des sens ne peut être intégralement déterminé que s'il est comparé avec tous les prédicats du phénomène et s'il est représenté par l'intermédiaire de ces prédicats de façon affirmative ou négative [c'est-à-dire s'il a été reconnu]."

Action d'une fonction logique de l'entendement

But de la fonction
Voir d'abord Possibilité de l'expérience (principes *a priori*).

Jugements produits par la fonction
1. La fonction produit un jugement unificateur par concept à partir de chaque prédicat d'un phénomène.

> (Citation de K155-K156)
> "De ces concepts [issus de l'intuition du phénomène] l'entendement ne peut […] faire aucun autre usage que celui qui consiste à juger par leur moyen.
>
> > [Le jugement *mathématique* d'un concept consiste à comparer sa représentation associée A, celle du concept empirique issu de l'intuition, aux concepts purs de l'entendement (catégories de quantité et de qualité) connus a priori, pour reconnaître ceux qui s'appliquent à lui.
> >
> > Cette opération, assurée par l'imagination productive (fonction transcendantale) produit une représentation synthétique S de la représentation initiale A.]
>
> […]
>
> Le jugement est donc la connaissance médiate d'un objet, par conséquent *la représentation d'une représentation* de celui-ci. Dans tout jugement il y a un concept qui vaut pour plusieurs [donc qui en est la synthèse *sous* lui-même ou *à* lui-même] et qui, parmi cette pluralité de concepts, comprend aussi une représentation donnée [qui correspond à l'objet]."
> (Fin de citation)

2. En plus du jugement mathématique ci-dessus, le processus d'aperception de l'entendement produit des jugements dynamiques de *relation* et de *modalité*, qui

qualifient le jugement précédent lui-même ; voir ci-dessous Table des fonctions de l'entendement.

Remarque
Tout concept est le résultat de l'interprétation par l'esprit de sa représentation associée (elle-même un état du cerveau). Un concept n'est jamais « enregistré » en mémoire de travail ou en mémoire de long terme, il est « recréé » spontanément par interprétation chaque fois que sa représentation est présente à l'esprit, en mémoire de travail : c'est une vue sémantique de sa représentation.

Déroulement
Lire Déroulement de l'interprétation d'une représentation par intuition et entendement.

La fonction logique trouve le concept d'une représentation commune S sous laquelle elle peut ranger (Kant écrit : « ordonner » ou « faire la synthèse de ») la (ou les) représentation(s) de A :

> K155 - "J'entends par *fonction* l'unité [le résultat] de l'action consistant à ordonner des représentations diverses sous une représentation commune."
>
> Analogie : une fonction *mathématique* f(x, y) crée un résultat à partir des variables x et y. - Une fonction *de l'entendement* crée un concept (par sa représentation) par synthèse à partir de divers concepts (représentations) ; ce concept synthétique résultant étant unique, Kant parle "d'unité de l'action".

Une fonction peut être considérée soit comme une transformation de concepts initiaux en un concept final, soit comme une transformation de représentations initiales en une représentation finale, car un concept n'est que l'interprétation d'une représentation.

Comment Kant a trouvé les fonctions de l'entendement

Kant est parti de la définition d'une fonction comme *résultat unifié de l'action consistant à ordonner des représentations diverses sous une représentation commune*. Donc :

> K156 – "Les fonctions de l'entendement peuvent […] être trouvées toutes si l'on peut présenter complètement [exhaustivement] les fonctions de l'unité [c'est-à-dire de synthèse] intervenant dans les jugements."
> Voir Table de ce qui appartient au jugement en général.

Puisqu'un concept définit une classe d'objets dont les représentations peuvent être contenues *sous* lui ou synthétisées *en* lui, il est le prédicat d'un jugement possible qui s'applique à tous les objets de la classe.

Pour trouver toutes les fonctions de l'entendement, il suffit donc de trouver toutes les fonctions unificatrices des jugements, c'est-à-dire tous les concepts-prédicats de jugements synthétiques unifiant des représentations d'objets. Ces concepts devant s'appliquer au contenu de phénomènes en général, ils ne pourront résulter que d'une synthèse pure de logique générale : ce sera la synthèse de l'aperception.

> (Kant exclut donc de l'entendement les concepts de synthèse empirique de l'appréhension, fonction qu'il attribue à l'intuition bien qu'elle fasse aussi appel à

l'imagination productive. Voir Concept de l'entendement et Jugements de perception et jugements d'expérience.)

En réfléchissant à la forme des jugements, comme Aristote [43] avant lui mais de façon moins intuitive et plus systématique, Kant trouva qu'un jugement a 4 types (titres) de prédicats possibles, chaque titre ayant sous lui 3 moments ; voici le détail.

Table des fonctions de l'entendement

K156-K157 - L'entendement a 12 fonctions logiques de jugement, classées en 4 titres de 3 moments chacun :

1.
Quantité des jugements
Universels
Particuliers
Singuliers

2.
Qualité des jugements
Affirmatifs
Négatifs
Infinis (indéfinis)

3.
Relation des jugements
Catégoriques
Hypothétiques
Disjonctifs

4.
Modalité des jugements
Problématiques
Assertoriques
Apodictiques

Table des fonctions logiques de l'entendement

Kant appelle jugement *infini* (ou *indéfini*) un jugement affirmatif dont l'affirmation est suivie d'une négation ; c'est une affirmation de type « Tout (tous) / sauf »

Pourquoi cette curieuse disposition en étoile ?

Cette curieuse disposition respecte la tradition établie par Kant pour présenter les fonctions de l'entendement et l'analyse d'un concept selon les catégories de l'entendement. En présentant de la même façon tout nouveau concept analysé on sait au premier coup d'œil ce qui représente la quantité, la qualité, la relation et la modalité.

Complétude des facultés d'entendement

Kant affirme que les fonctions logiques ci-dessus représentent *tous* les mécanismes par lesquels l'entendement peut transformer spontanément la représentation d'une intuition sensible en critères de jugements décrivant un phénomène présent à la

conscience. Cet ensemble de mécanismes est complet, il couvre tous les cas formels nécessaires pour qualifier tous les phénomènes possibles. En effet, un objet sensible (phénomène) peut être représenté avec toutes ses propriétés par une proposition (jugement) décrivant une quantité, une qualité, une relation et une modalité définis comme suit :

- Quantité : un jugement ne peut être que de 3 types :
  - *universel* (« tous les ours ont une queue »),
  - *particulier* (« certains ours sont bruns »)
  - ou *singulier* (« c'est un ours »).
- Qualité : un jugement ne peut être que de 3 types :
  - *affirmatif* (« cet ours est brun »),
  - *négatif* (« cet ours n'est pas brun »)
  - ou *infini* (« la couleur de cet ours est tout sauf brun »).
- Relation : chaque jugement de l'objet doit nécessairement être :
  - *catégorique* : affirmé sans nuance, sans condition ni alternative, par exemple lorsque ce jugement affirme ou nie un attribut par rapport au sujet. Exemple : « A est B » ;
  - *hypothétique* : qui repose sur une hypothèse ; qui suppose une condition ;
  - ou *disjonctif* : qui repose sur certains prédicats parmi un ensemble.

  il n'y a pas d'autre possibilité logique.

  Kant s'est aperçu qu'un homme a, par sa conscience de soi, la "certitude logique" de ses jugements spontanés : quand je décris ce que je vois, je sais que ma description est :
  - Une *certitude*, et que le prédicat est dû à une propriété de l'objet qui est soit inhérente, soit subsistante ;
  - Ou une *hypothèse*, et que le prédicat exprime une causalité ou une dépendance ;
  - Ou un *choix entre plusieurs possibilités*, et que le prédicat exprime une communauté ou une réciprocité.
- Modalité : Autre faculté humaine remarquée par Kant, la conscience du degré de certitude personnelle de l'auteur d'un jugement : quand j'énonce un jugement, je sais :
  - s'il est possible mais pas certain,
  - ou certain car démontrable,
  - ou si je ne peux rien affirmer sur sa véracité.

  L'auteur d'un jugement a une opinion *personnelle* (donc subjective) sur la véracité de chaque jugement. Il peut le qualifier de :
  - *Douteux* (problématique, c'est-à-dire possible mais pas certain), et le prédicat correspondant énonce une possibilité ou une impossibilité ;
  - Ou *nécessaire* (apodictique, c'est-à-dire convaincant, intuitivement certain), et le prédicat correspondant énonce une nécessité ou une contingence ;

- Ou *être sans opinion sur sa véracité* (jugement assertorique), et le prédicat correspondant énonce une existence ou une inexistence.

La complétude des facultés d'entendement est une conséquence évidente de la logique générale

- Tout jugement de phénomène ou d'objet a nécessairement une des propriétés de quantité citées et une des propriétés de qualité citées, et aucune propriété de quantité ou de qualité n'est possible en dehors de ces catégories.
- De même, tout jugement est soit catégorique, soit hypothétique, soit disjonctif : aucun autre cas n'est possible.
- Enfin, l'auteur d'un jugement a nécessairement une opinion sur sa modalité, opinion qui fait partie de la liste ci-dessus, qui est exhaustive.

Résultat de l'entendement

K162 - A partir de l'intuition du phénomène, chacune des 12 fonctions logiques produit un concept prédicat de jugement. Ce jugement, superficiel car spontané, doit souvent être complété par la raison.

Exemple de jugement et analyse par *titres* et *moments*

« Certains des ours qui hibernent peuvent être dangereux si on les réveille. »

Partie du jugement	**Type de jugement (titre)**	**Fonction logique**	**Catégorie**
Certains des ours qui hibernent	Quantité	Particulier	Pluralité
peuvent être	Qualité	Affirmatif	Réalité
si on les réveille	Relation	Hypothétique	Causalité
dangereux	Modalité	Problématique	Possibilité

Analyse du jugement en fonctions et catégories de l'entendement

Si, lorsque je formule le jugement précédent, j'estime que c'est une possibilité, la modalité de mon jugement est problématique.

Conclusions sur les fonctions de l'entendement

- Tout phénomène représenté en mémoire de travail peut être décrit formellement de manière complète par un ensemble de jugements qualifiés par les 12 types de la table ci-dessus.
- L'entendement est non seulement spontané, *il exécute ses fonctions logiques en parallèle, toutes à la fois et non successivement*, grâce à la faculté psychique de parallélisme. Le sujet n'a aucun effort à faire pour déclencher l'entendement, ou certaines des fonctions après d'autres. C'est pourquoi le temps nécessaire à la compréhension superficielle de l'entendement est de l'ordre de quelques dizaines de millisecondes, donc très rapide [28].

Bien que Kant ne l'ajoute pas, chaque résultat de fonction ci-dessus est évalué psychologiquement aussitôt formé dans l'inconscient du sujet. Cette évaluation donne un résultat analogue à un nombre entier algébrique (muni d'un signe) : un résultat positif est psychologiquement favorable, prometteur, agréable, et un résultat négatif est défavorable, inquiétant, désagréable. La valeur absolue décrit l'importance (intensité) psychologique : un résultat petit est ignoré ; un résultat grand franchit le seuil de conscience, déclenchant un raisonnement pour approfondir le problème et décider d'une action.

Fondation de la métaphysique des mœurs
(Recherche du principe ultime de la moralité)
(Chez certains traducteurs on trouve *Fondements* au lieu de *Fondation*)

Cet ouvrage [108] de 1785 est une introduction à la *Métaphysique des mœurs* [109]. Il part de l'expérience morale de la conscience pour atteindre et décrire l'autonomie de la volonté : la *Fondation* a été définie comme recherche du « principe ultime de la moralité » ([108] page 194 note 40).

Au fur et à mesure de la lecture de cet ouvrage, des articles de ce vocabulaire ont été ajoutés ou complétés. Ils sont accessibles par nom, comme les autres articles du vocabulaire, mais aussi dans l'ordre de la table des matières de [108] ci-dessous.

Table des matières de la Fondation de la métaphysique des mœurs
L'ouvrage comprend 4 parties :

- Préface ;
- Première section ;
- Deuxième section ;
- Troisième section.

Fondation de la métaphysique des mœurs – Préface
Sujets successifs abordés :
A - Connaissances rationnelles ou historiques, objectives ou subjectives

B - Philosophie formelle et philosophie matérielle

C - Métaphysique de la nature et métaphysique des mœurs

D - La *Fondation de la métaphysique des mœurs* vise une philosophie morale pure
(Citation de [108] pages 53-54)
"Comme mon projet porte ici proprement sur la philosophie morale, je limite la question posée à cette seule interrogation : ne pense-t-on pas qu'il soit de la plus extrême nécessité de mettre une bonne fois en œuvre une philosophie morale pure qui soit complètement débarrassée de tout ce qui ne peut être qu'empirique et qui appartient à l'anthropologie ?

Qu'il doive en effet y avoir une telle philosophie, cela se dégage à l'évidence de l'idée commune du devoir et des lois morales. Chacun doit reconnaître :

- Que si une loi doit avoir une valeur morale, c'est-à-dire situer sa valeur dans sa capacité de fonder une obligation, il lui faut contenir en elle une absolue nécessité ;
- Que le commandement : « Tu ne dois pas mentir », ne vaut pas seulement pour les hommes, tandis que d'autres êtres raisonnables n'auraient pas à s'en soucier, et qu'il en va de même pour toutes les autres lois morales proprement dites ;
- Que par conséquent le fondement de l'obligation ne doit pas ici être cherché dans la nature de l'homme, mais *a priori,* uniquement dans les concepts de la raison pure,
- Et que toute autre prescription se fondant sur des principes de la simple expérience,

    même s'il s'agit à un certain égard d'une prescription universelle, dès lors que pour la moindre part, peut-être seulement en ce qui touche à un mobile, elle s'appuie sur des principes empiriques,

  ne peut jamais être désignée comme une loi morale."

(Fin de citation)

E - Toute philosophie morale repose entièrement sur sa partie pure

F - Une métaphysique des mœurs est donc absolument nécessaire
Voir d'abord Philosophie formelle et philosophie matérielle.

(Citation de [108] pages 54-55)
"Une métaphysique des mœurs est donc absolument nécessaire,

- non pas seulement du fait d'un besoin de la spéculation, pour explorer la source des principes pratiques qui résident *a priori* dans notre raison,
- mais parce que les mœurs elles-mêmes restent soumises à toutes sortes de corruptions, tant que ce fil conducteur et cette norme suprême qui en permet l'exacte appréciation font défaut."

  [Est moralement bon ce qui est conforme à la loi morale et sans prise d'intérêt]
  Car, pour ce qui doit être moralement bon, il ne suffit pas qu'il y ait *conformité* à la loi morale, mais il faut en outre que ce soit *par amour de la loi morale* que la chose se produise ;

  si tel n'est pas le cas, cette conformité n'est que très hasardeuse et chancelante, parce que ce sur quoi les actions reposent et qui est étranger à la moralité en suscitera certes, de temps en temps, qui seront conformes à la loi, mais engendrera aussi, fréquemment, des actes contraires à la loi.

  En fait, la loi morale en sa pureté et son authenticité (ce qui, précisément, a le plus d'importance quand il s'agit du domaine pratique) ne saurait être cherchée nulle part ailleurs que dans une philosophie pure ;

il faut par conséquent que celle-ci (métaphysique) vienne en premier lieu, et sans elle il ne peut jamais y avoir de philosophie morale :

bien plus, celle qui mélange ces principes purs avec les principes empiriques ne mérite pas le nom de philosophie

(car cette dernière se différencie justement de la connaissance rationnelle commune par la manière dont elle expose sous la forme d'une science distincte ce que la connaissance commune saisit uniquement en le mêlant à autre chose),

et elle mérite encore beaucoup moins d'être appelée philosophie morale dans la mesure, précisément, où, à travers cette confusion, elle porte même atteinte à la pureté des mœurs et va à l'encontre de son propre but."
(Fin de citation)

G - La métaphysique des mœurs doit être une critique d'une volonté pure possible

H – La *Fondation* vise le principe suprême de la moralité
[108] page 58 - "La présente fondation n'est rien de plus que la recherche et l'établissement du *principe suprême de la moralité*. [Cette] fondation définit à elle seule, dans son projet, une tâche complète qu'il y a matière à détacher de toute autre recherche morale."

I – Méthode et plan de la *Fondation*
(Citation de [108] page 58)

- "Procéder analytiquement de la connaissance commune à la détermination de ce qui en constitue le principe suprême,
- et ensuite synthétiquement en revenant de l'examen de ce principe et de ses sources à la connaissance commune où l'on a affaire à sa mise en œuvre.

Le plan de l'ouvrage se présente donc ainsi :

1. *Première section :* passage de la connaissance rationnelle commune de la moralité à la connaissance philosophique.
2. *Deuxième section :* passage de la philosophie morale populaire à la métaphysique des mœurs.
3. *Troisième section :* ultime démarche, qui conduit de la métaphysique des mœurs à la Critique de la raison pure pratique."

(Fin de citation)

Suite : Fondation de la métaphysique des mœurs – Première section.

Fondation de la métaphysique des mœurs – Première section
Fondation de la métaphysique des mœurs – 1ère section
Passage de la connaissance commune de la moralité à la connaissance philosophique
Source : [108] pages 59 à 76

Sujets successifs abordés :

A – La seule chose absolument bonne est la volonté bonne
(Citation de [108] page 59)
"Il n'y a nulle part quoi que ce soit dans le monde, ni même en général hors de celui-ci, qu'il soit possible de penser et qui pourrait sans restriction être tenu pour bon, à l'exception d'une *volonté bonne*."
[Que peut-on penser qu'on puisse aussi juger bon sur ce qui est *hors de ce monde* ?]
(Fin de citation)

B - Volonté bonne.

C - Le dessein de la nature, compte tenu de la marche absurde des choses humaines.

D – Etre organisé, y compris :

- La raison a été donnée à l'homme pour influencer sa volonté ;
- Conserver sa vie est un devoir.

E – Devoir

F - Conclusions jusqu'à ce point sur la valeur d'une action

- Il y a une différence entre agir *conformément au devoir* et agir *par devoir* :

  Une action n'est morale que si elle est accomplie *par devoir*, et non pas seulement *conformément au devoir* : l'intention compte.
- L'action par devoir n'a de valeur que lorsque :
  - ce respect du devoir coûte à celui qui agit, ne serait-ce qu'en surmontant une inclination contraire,
  - ce coût ne provient pas de la crainte,
  - l'action n'a pas en même temps visé un profit.]

Exemple dans [108] page 66
"Etre bienfaisant quand on le peut est un devoir, et il y a en outre bien des âmes qui sont si disposées à la sympathie que, même sans autre motif relevant de la vanité ou de l'intérêt, elles trouvent une satisfaction intérieure à répandre la joie autour d'elles et qu'elles peuvent se réjouir du contentement d'autrui, dans la mesure où il est leur œuvre.
Mais je soutiens que, dans un tel cas, une action de ce genre, si conforme au devoir, si digne d'affection soit-elle, n'a pourtant aucune véritable valeur morale, mais qu'elle va de pair avec d'autres inclinations, par exemple avec le penchant pour les honneurs, lequel […] mérite des louanges et des encouragements, mais non point de l'estime ; car à la maxime fait défaut la teneur morale, telle qu'elle consiste en ce que de telles actions soient accomplies, non par inclination, mais *par devoir.*"

G - Devoir de bonheur et inclination au bonheur

H - Aimer son prochain

I – Trois propositions de Kant

1ère proposition : une action n'est morale que si elle est accomplie par devoir

[108] page 189 note 22 – Une action n'est morale que si elle est accomplie *par devoir*, et non pas seulement *conformément au devoir* : l'intention compte.

2ème proposition : la valeur d'une action dépend de l'intention, pas de l'objet

(Citation de [108] page 68)

"Une action accomplie par devoir tient sa valeur morale, non pas du *but* qui doit être atteint par elle, mais de la maxime d'après laquelle elle est décidée ; cette valeur ne dépend donc pas de la réalité de l'objet de l'action, mais uniquement du *principe du vouloir* [l'intention] d'après lequel l'action est accomplie sans qu'aucune attention soit portée aux objets de la faculté de désirer."

(Fin de citation)

C'est le principe de la volonté (l'intention de suivre une loi morale absolue) qui compte

Définition : le « principe de la volonté » est l'intention qui inspire cette volonté.

(Citation de [108] pages 68-69, à la suite de la précédente)

"Où peut donc être située cette valeur [d'une action], si elle ne doit pas résider dans la volonté envisagée selon le rapport qu'elle entretient avec les effets qu'elle est à même d'espérer de ces actions [c'est-à-dire selon le but des actions] ?

Elle ne peut être nulle part ailleurs que *dans le principe de la volonté* [c'est-à-dire l'intention qui inspire cette volonté], abstraction se trouvant faite des fins [buts] qui peuvent être atteintes par une telle action ;

car la volonté est située exactement à égale distance entre son principe *a priori*, qui est formel [indépendant de l'objet], et son mobile *a posteriori*, qui est matériel [dépendant de l'objet], comme à la croisée des chemins,

et dans la mesure où il lui faut nécessairement être déterminée par quelque chose, elle devra l'être par le principe formel du vouloir en général, à chaque fois qu'une action s'accomplit par devoir, puisque dans ce cas tout principe matériel lui est retiré."

(Fin de citation)

3ème proposition (conséquence des deux précédentes) : le devoir est la nécessité d'agir par respect pour la loi morale

Lire d'abord Respect.

(Citation de [108] pages 69-70)

"A l'égard de l'objet envisagé comme effet de l'action que je me propose, je peux certes éprouver de *l'inclination*, mais jamais du *respect*, précisément parce qu'il s'agit là simplement d'un effet et non pas de l'activité d'une volonté.

De même ne puis-je avoir du respect pour une inclination en général, qu'elle soit mon inclination ou celle d'un autre : au maximum, il m'est possible de l'approuver, dans le premier cas, et, dans le second, d'aller parfois jusqu'à l'aimer, c'est-à-dire jusqu'à la considérer comme favorable à mon intérêt propre.

Seul ce qui est lié à ma volonté purement et simplement comme principe, mais jamais comme effet, ce qui ne sert pas à mon inclination, mais prévaut sur elle,

du moins exclut totalement qu'on la prenne en compte lorsqu'on choisit une action, par conséquent la loi pure et simple considérée pour elle-même,

peut être un objet de respect et donc constituer un commandement.

Or, si une action effectuée par devoir doit entièrement faire abstraction de l'influence de l'inclination et exclure, en même temps que l'inclination, tout objet de la volonté, il ne reste donc rien pour la volonté qui puisse la déterminer, si ce n'est, au plan objectif, la *loi [morale]*, et, au plan subjectif, un *pur respect* pour cette loi pratique, par conséquent la maxime de suivre une telle loi, même au détriment de toutes mes inclinations."
(Fin de citation)

J – Seule la représentation de la loi morale régissant la volonté constitue le bien
Se représenter la loi c'est l'avoir présente à l'esprit, avec ses commandements.

(Citation de [108] pages 70-71)
"Seule la *représentation de la loi* en elle-même, […]

en tant que c'est elle (et non pas l'effet escompté) qui est le principe déterminant de la volonté,

peut constituer ce bien si remarquable que nous nommons moral, tel qu'il est présent déjà dans la personne même qui agit en fonction de cette représentation [qui l'a intériorisé], mais tel aussi qu'on ne saurait l'attendre principalement de l'effet de l'action."
(Fin de citation)

Mais quel type de loi a une représentation qui détermine une volonté absolument bonne ?
(Citation de [108] page 71)
"Dans la mesure où j'ai dépouillé la volonté de toutes les impulsions qui pourraient naître en elle à la suite de l'obéissance à quelque loi, il ne reste rien que la légalité universelle des actions en général, qui seule doit servir de principe à la volonté, autrement dit :

je ne dois jamais me conduire autrement que de telle sorte *je puisse aussi vouloir que ma maxime soit vouée à devenir une loi universelle*.

[Je dois toujours agir selon un principe moral universel : ce qui est bien ne peut être défini au coup par coup, mais seulement selon des lois générales.]

C'est donc ici la simple légalité en général

(sans que soit prise pour base quelque loi définie par rapport à certaines actions)

qui constitue ce qui sert de principe à la volonté et même qui doit nécessairement lui servir de principe, si le devoir ne doit pas être intégralement une illusion vide et un concept chimérique ;
ce avec quoi s'accorde aussi parfaitement la raison commune des hommes dans son jugement pratique, elle qui a toujours devant les yeux le principe qu'on a conçu."
(Fin de citation)

K – Dire (et accepter) la vérité est une obligation absolue en toutes circonstances
Sources : [108] pages 71 à 74 et notes 24 page 189 et 25 page 190 ;
Voir aussi : *D'un prétendu droit de mentir par humanité* (Kant, 1797) - https://fr.wikisource.org/wiki/D%E2%80%99un_pr%C3%A9tendu_droit_de_mentir_par_humanit%C3%A9

Exemple proposé par Kant : une promesse qu'on sait ne pas pouvoir tenir
(Citation de [108] pages 71 à 74)
"Posons par exemple cette question : ne puis-je pas, si je me trouve dans l'embarras, faire une promesse en ayant l'intention de ne pas la tenir ?

[Question fondamentale : la fausse promesse est-elle faite par prudence ou par conformité au devoir ?]
Je distingue ici sans difficultés les différents sens que peut avoir la question, selon que l'on demande s'il est prudent ou s'il est conforme au devoir de faire une fausse promesse.

[Par la fausse promesse j'échappe à un ennui certain, mais je crée peut être pour plus tard d'autres risques que je ne puis évaluer]
Sans doute la considération de la prudence peut-elle fort souvent intervenir. Certes, je vois bien qu'il ne suffit pas, grâce à cet échappatoire, de me tirer d'un embarras actuel, mais qu'à l'évidence il faudrait examiner si, de ce mensonge, ne pourraient pas procéder pour moi dans le futur des ennuis bien plus graves que ne le sont ceux dont je me dégage aujourd'hui ;

et dans la mesure où, malgré toute ma prétendue finesse, les conséquences ne sont pas d'une facilité telle à prévoir qu'il soit exclu que la perte d'une confiance qu'on avait en moi ne me soit pas largement plus préjudiciable que tout le dommage que je me soucie présentement d'éviter, de même faudrait-il se demander si ce ne serait pas agir avec davantage de *prudence* que de procéder ici selon une maxime universelle et de s'accoutumer à ne rien promettre qu'avec l'intention de tenir sa promesse.

[L'obligation de vérité résulte elle-même d'une crainte de conséquences]
Simplement, il m'apparaît bientôt ici transparent qu'une telle maxime n'a cependant toujours pour fondement que le souci des conséquences.

[Qu'est-ce qui est pire : violer une loi morale ou risquer des conséquences d'action ?]
Or, il est pourtant tout différent d'être de bonne foi par devoir et de l'être par souci des conséquences désavantageuses : dans le premier cas, le concept de l'action contient déjà en lui-même une loi pour moi, alors que, dans le second, il me faut avant tout considérer par ailleurs quels effets pourraient bien se trouver pour moi associés à cette action.

- Car, si je m'écarte du principe du devoir, il est tout à fait certain que j'agis mal ;
- en revanche, si je suis infidèle à ma maxime de prudence, il peut en ressortir néanmoins pour moi, parfois, de vifs avantages, quoiqu'à vrai dire il soit certes plus sûr de m'y tenir.

[La conformité au devoir d'une fausse promesse est-elle une maxime universelle ?]
En tout état de cause, la voie la plus courte et la moins trompeuse pour me forger un avis en vue de répondre à la question de savoir si une promesse mensongère est conforme au devoir, c'est de me demander à moi-même si je serais vraiment satisfait que ma maxime (de me tirer d'embarras par une fausse promesse) dût valoir comme une loi universelle (aussi bien pour moi que pour autrui) ;

et pourrais-je bien me dire que tout homme peut faire une promesse fallacieuse lorsqu'il se trouve dans l'embarras et qu'il ne peut s'en tirer d'une autre manière ?

[Non, car elle saperait la confiance en toute promesse, tout contrat]
[[108] page 73]
Je prends ainsi bien vite conscience que je puis certes vouloir le mensonge, mais non point du tout une loi universelle ordonnant de mentir ; car, selon une telle loi, il n'y aurait absolument plus, à proprement parler, de promesse, attendu qu'il serait vain d'indiquer ma volonté, en ce qui concerne mes actions futures, à d'autres hommes qui ne croiraient pas ce que je leur indiquerais ou qui, s'ils y croyaient de manière inconsidérée, me payeraient en tout cas de la même monnaie, - en sorte que ma maxime, dès lors qu'elle serait transformée en loi universelle, ne pourrait que se détruire elle-même.

[L'impossibilité de prévoir toutes les conséquences d'un mensonge impose le choix de la vérité, en tant que maxime universelle]
Pour ce que j'ai à faire afin que mon vouloir soit moralement bon, je n'ai donc nullement besoin d'une subtilité qu'il faille aller chercher très loin. Sans expérience en ce qui concerne le cours du monde, incapable d'être préparé à tous les événements qui y surviennent, je me borne à me demander : peux-tu aussi vouloir que ta maxime devienne une loi universelle ? Quand ce n'est pas le cas, cette maxime est à récuser, et cela non pas, en fait, à cause d'un dommage qui en résulterait pour toi ou même pour d'autres, mais parce qu'elle ne peut pas s'intégrer comme principe dans une possible législation universelle ;

or, pour une telle législation, la raison obtient de moi, que je le veuille ou non, un respect immédiat, dont certes, pour l'instant, je ne *perçois* pas encore sur quoi il pourrait se fonder (ce que le philosophe peut bien rechercher), mais dont du moins je comprends pourtant bien ceci : il consiste en l'estimation d'une valeur [universelle, éternelle] qui dépasse de loin toutes celles de ce qui est mis en avant par l'inclination, et c'est la nécessité que mes actions soient accomplies par *pur* respect pour la loi pratique qui constitue le devoir, devant lequel tout autre motif doit s'effacer, dans la mesure où il est la condition d'une volonté bonne *en soi* dont la valeur dépasse tout.

[Principes de la raison commune morale]
[[108] page 74]
Ainsi sommes-nous donc, dans la connaissance morale de la raison humaine commune, parvenus au principe de celle-ci, un principe qu'assurément elle ne se représente pas ainsi, isolément, sous une forme universelle, mais que néanmoins elle a toujours en vue et qu'elle utilise comme étalon dans les jugements qu'elle porte.

Il serait ici facile de montrer comment, ce compas à la main, elle sait parfaitement, dans tous les cas qui surviennent, distinguer ce qui est bien, ce qui est

mal, ce qui est conforme au devoir ou contraire au devoir, dès lors simplement que, sans rien lui apprendre le moins du monde de nouveau, on la rend attentive, comme le faisait Socrate [50], à son propre principe ; ainsi, pourrait-on montrer ensuite, n'y a-t-il nul besoin de science, ni de philosophie, pour savoir ce que l'on a à faire, pour être honnête et bon, et même pour être sage et vertueux."

[Tout être humain a une notion innée du devoir de respecter des valeurs morales et de la volonté bonne.
Recherches récentes sur cette question : voir article Universaux.]
(Fin de citation)

Fondation de la métaphysique des mœurs – Deuxième section
Fondation de la métaphysique des mœurs – 2ème section
Passage de la philosophie morale populaire à la métaphysique des mœurs
Source : [108] pages 77 à 130
Lire d'abord Devoir.

Sujets successifs abordés :

A - Valeur morale et intention : la position de Kant

Une action n'a de valeur morale que lorsque l'intention qui en est la cause est le devoir : voir Trois propositions de Kant. Mais on ne peut être certain de l'intention réelle qui a motivé une action :

(Citation de [108] page 77)
" il est absolument impossible d'indiquer des exemples certains de l'intention d'agir par devoir, et […] si quelque chose se produit *conformément à* ce qu'ordonne le *devoir,* il reste pourtant encore douteux que cela soit accompli proprement *par devoir* et possède donc une valeur morale.
Ce pourquoi, *de tout temps,* il y eut des philosophes qui ont absolument nié la réalité de cette intention dans les actions humaines et qui ont tout attribué à l'amour-propre plus ou moins raffiné, sans pour autant mettre en doute la justesse du concept de moralité…"
(Fin de citation)

[108] page 78 – "Il est absolument impossible de cerner par expérience avec une complète certitude un seul cas où la maxime d'une action par ailleurs conforme au devoir ait reposé purement et simplement sur des principes moraux et sur la représentation du devoir."

Critique de cette position de Kant
La psychologie cognitive moderne affirme que :

- Toutes les intentions d'un sujet sont basées sur une hiérarchie de valeurs [123] ;
- Le libre arbitre est illusoire ;
- La raison n'est pas une valeur, mais un outil au service des valeurs du moment.

Les valeurs comprises dans la notion de devoir sont donc de même nature que les autres, au sens de l'influence qu'elles exercent sur les processus décisionnels et les actes.

B - Moralité et pouvoir de la raison sont des axiomes sans justification par l'expérience

C - La loi rattachée au concept de moralité vaut pour tous les êtres raisonnables

D – Perfection éthique

E – Différence entre métaphysique des mœurs et philosophie des mœurs appliquée
(Citation de [108] page 83 note *)
"De même que la mathématique pure se trouve distinguée de la mathématique appliquée, [on peut si l'on veut] distinguer la philosophie des mœurs pure (métaphysique) de la philosophie des mœurs appliquée (comprendre : appliquée à la nature humaine).

Par le biais de cette dénomination, on se rappellera tout de suite que les principes éthiques ne doivent pas être fondés sur les propriétés de la nature humaine, mais qu'il leur faut posséder par eux-mêmes, *a priori*, une consistance, [et] que c'est de tels principes que doivent pouvoir être dérivées des règles pratiques [de la raison] valant pour toute nature raisonnable, donc aussi pour la nature humaine."
(Fin de citation)

Il faut une métaphysique des mœurs pour une connaissance théorique des devoirs et de ce qu'ils prescrivent
(Citation de [108] pages 83-84)
"Une telle métaphysique des mœurs, totalement isolée,

> à laquelle ne viennent se mêler aucune anthropologie, aucune théologie, aucune physique ou hyperphysique, encore moins des qualités occultes (qu'on pourrait nommer hypophysiques),

ne constitue pas seulement un indispensable substrat de toute connaissance théorique des devoirs qui soit fermement définie, mais elle est en même temps un desideratum de la plus haute importance en vue de l'accomplissement effectif de ce que ces devoirs prescrivent.

[La représentation du devoir et de la loi morale a plus d'influence qu'une expérience]
Car la représentation du devoir et, en général, de la loi morale, si elle est pure et ne se mêle d'aucun ajout étranger emprunté à des *stimuli* empiriques,

possède sur le cœur humain, par la voie de la seule raison

> (laquelle ne parvient qu'à ce moment à se convaincre qu'elle peut aussi être pratique par elle-même),

une influence tellement plus puissante, vis-à-vis de celle de tous les autres mobiles susceptibles d'être mis en jeu à partir du champ de l'expérience, que, consciente de sa dignité, elle méprise ces mobiles et peu à peu s'en rend maître ;"
(Fin de citation)

F – Origine et contenu des concepts moraux

(Citation de [108] pages 84-85 – Phrase longue de 370 mots !)
[Les concepts moraux proviennent exclusivement de la raison a priori]
"Tous les concepts moraux possèdent leur siège et leur origine entièrement *a priori* dans la raison, et cela, à vrai dire, aussi bien dans la raison humaine la plus commune que dans celle qui atteint le plus haut degré de spéculation ;
[…]
ils ne peuvent être abstraits d'aucune connaissance empirique et par conséquent simplement contingente ;
[…]
c'est dans cette pureté de leur origine que réside précisément la dignité qui doit être la leur pour qu'ils nous servent de principes pratiques suprêmes ;
[…]
ce qu'on ajoute d'empirique est à chaque fois, dans la même proportion, autant de retiré à leur véritable influence et à la valeur infinie des actions ;
[…]
ce n'est pas seulement la plus grande nécessité du point de vue théorique, là où il s'agit simplement de spéculation, mais bel et bien aussi la considération de l'importance pratique qui exige

de puiser les concepts et les lois de la moralité à la raison pure,

de les exposer purs et hors de tout mélange,

de déterminer même l'étendue de toute cette connaissance rationnelle pratique, autrement dit pure, c'est-à-dire la capacité entière de la raison pure pratique - sans cependant faire dépendre ici,

bien que la philosophie spéculative le permette et même parfois le trouve nécessaire,

les principes de la nature particulière de la raison humaine ;

[Les lois morales doivent aussi dériver de l'anthropologie et de la métaphysique]
au contraire, puisque des lois morales doivent valoir pour tout être raisonnable en général, elles doivent dériver en premier lieu du concept universel d'un être raisonnable en général,

et ainsi faut-il exposer complètement […] toute la morale

- qui, dans son *application* aux hommes, a besoin de l'anthropologie –

d'abord indépendamment de celle-ci, comme philosophie pure, c'est-à-dire comme métaphysique,

en étant bien conscient que, si l'on n'est pas en possession de cette dernière, je ne dirai pas même qu'il est vain de déterminer avec exactitude pour le jugement spéculatif, dans tout ce qui est conforme au devoir, la dimension morale du devoir,

mais qu'il est proprement impossible, pour ce qui touche à l'usage simplement commun et pratique, et tout particulièrement l'instruction morale, de fonder les mœurs sur leurs véritables principes, de produire ainsi des dispositions morales pures et de les inscrire dans les esprits pour le plus grand bien du monde."

(Fin de citation)

G – Capacité pratique de la raison

Objectif de ce paragraphe
[108] page 85 - "Il nous faut cerner et exposer clairement la capacité pratique de la raison, cela depuis ses règles universelles de détermination jusqu'au moment où en procède le concept du devoir."

(Citation de [108] page 86)
[1 - Lorsque la volonté est soumise à la raison pratique objective et permet de choisir selon cette raison]
"Toute chose de la nature agit selon des lois. Seul un être raisonnable a la capacité d'agir *d'après la* représentation des lois morales, [= d'après l'interprétation de leur sens] c'est-à-dire selon des principes, autrement dit : seul il possède une *volonté*.

Dans la mesure où, pour dériver les actions à partir de lois, la *raison* est requise, la volonté n'est rien d'autre qu'une raison pratique.

Quand la raison détermine infailliblement la volonté, les actions d'un tel être qui sont reconnues comme objectivement nécessaires sont aussi reconnues comme subjectivement nécessaires, - en d'autres termes : la volonté est une faculté de choisir *cela seul* que la raison, indépendamment de l'inclination, reconnaît comme pratiquement nécessaire, c'est-à-dire comme bon.

[2 - Lorsque la volonté est partiellement soumise à des conditions subjectives]
Mais si la raison ne détermine pas suffisamment, par elle seule, la volonté, si celle-ci reste soumise à des conditions subjectives (à divers mobiles) ne s'accordant pas toujours avec les conditions objectives, - bref : si la volonté n'est pas encore *en soi* entièrement conforme à la raison (comme cela se produit effectivement chez certains hommes),

les actions qui sont reconnues objectivement comme nécessaires sont subjectivement contingentes, et la détermination d'une telle volonté conformément à des lois objectives est *une contrainte,*

c'est-à-dire que la relation entre les lois objectives et une volonté qui n'est pas absolument bonne [a pour conséquence] la détermination de la volonté d'un être raisonnable certes par des principes de la raison, mais des principes auxquels cette volonté n'est pas, selon sa nature, nécessairement soumise.

[Le sens d'un principe objectif contraignant pour la volonté est un commandement]
La représentation d'un principe objectif, en tant qu'il est contraignant pour une volonté, se nomme un commandement (de la raison), et la formule [l'énoncé] du commandement se nomme un *IMPERATIF*."
(Fin de citation)

H – Définitions

- Impératif
- Intérêt

- Inclination
- Pathologique, par opposition à « pratique » ou à « moral »

I - Volonté parfaitement bonne et lois objectives du bien

J – Habileté

K - Par nature, les êtres raisonnables ont pour fin le bonheur

L - Impératifs hypothétiques et impératifs catégoriques

(Citation de [108] pages 90-91)
[Impératifs hypothétiques]
"L'impératif hypothétique qui représente la nécessité pratique de l'action comme moyen de favoriser l'accès au bonheur est *assertorique.*

On ne peut pas le présenter simplement comme nécessaire en vue de réaliser un but problématique, seulement possible, mais sa nécessité se rapporte à une fin que l'on peut supposer avec certitude et *a priori* chez tous les hommes, parce qu'elle appartient à leur essence.

[A propos de « chez tous les hommes » : voir Universaux]

Or, on peut nommer *prudence* au sens le plus strict du terme l'habileté dans le choix des moyens appropriés à l'atteinte de notre plus grand bien-être personnel.

Par conséquent, l'impératif qui se rapporte au choix des moyens en vue du bonheur personnel, c'est-à-dire la prescription de la prudence est encore simplement *hypothétique ;* l'action n'est pas commandée absolument, mais elle ne l'est que comme moyen en vue d'un autre but.

[Impératifs catégoriques]
Il y a enfin un impératif qui, sans ériger en principe, comme condition, quelque autre but à atteindre par une certaine conduite, commande immédiatement cette conduite. Cet impératif est *catégorique.* Il concerne, non pas la matière de l'action ni ce qui doit en résulter, mais la forme et le principe dont elle procède elle-même, et ce qui est essentiellement bon dans une telle action consiste dans l'intention, quelle qu'en puisse être l'issue. Cet impératif peut être appelé celui de la *moralité."*
(Fin de citation)

Lire les articles :

- Prudence ;
- Conditions pour qu'une fin soit morale (la prudence ne suffit pas) ;
- Moralité ;
- Respect.

M - Impératif catégorique ou hypothétique / problématique, assertorique ou apodictique (Classement des impératifs)

- Comment ces 3 sortes d'impératifs sont-ils possibles ?

- L'unique impératif catégorique, principe ultime de la moralité
- Différence entre maxime et loi
- La nature raisonnable existe comme fin en soi : d'où un impératif catégorique

N - Fin : les trois manières de considérer l'exigence d'une fin

- Devoirs parfaits *extérieurs* et *intérieurs*

O - Principe pratique suprême et impératif catégorique de la volonté humaine

P - Principe de l'autonomie de la volonté

Q – Règne des fins

R - Moralité, être raisonnable et dignité

S - Légitimation de la moralité

(Citation de [108] page 117)
"Qu'est-ce donc qui légitime l'intention moralement bonne ou la vertu à formuler des prétentions si élevées ? Ce n'est rien de moins que la possibilité qu'elle procure à l'être raisonnable de participer à la législation universelle et la manière dont elle le rend ainsi capable d'être membre d'un règne possible des fins, ce à quoi il était déjà destiné par sa propre nature comme fin en soi et, précisément pour cette raison, comme législateur dans le règne des fins, comme être libre vis-à-vis de toutes les lois de la nature, n'obéissant exclusivement qu'à celles [morales] qu'il édicte lui-même et d'après lesquelles ses maximes peuvent appartenir à une législation universelle (à laquelle, en même temps, il se soumet lui-même).

Car rien n'a de valeur en dehors de celle que la loi lui définit. Mais la législation elle-même qui définit toute valeur doit nécessairement, pour cette raison précise, posséder une dignité, c'est-à-dire une valeur inconditionnée, incomparable, pour laquelle le terme de respect fournit seul l'expression adéquate de l'appréciation que doit porter sur elle un être raisonnable.

L'autonomie est donc le fondement de la dignité de la nature humaine et de toute nature raisonnable."
(Fin de citation)

T – Comment les maximes se représentent le principe de la moralité

Les maximes se représentent le principe de la moralité (l'exigence d'universalisation) avec les informations suivantes.

(Citation de [108] pages 118-119)
"Toutes les maximes ont en effet :

1. Une *forme* qui consiste dans l'universalité, et de ce point de vue la formule de l'impératif catégorique s'exprime ainsi :

   « Il faut que les maximes soient choisies comme si elles devaient avoir la valeur de lois universelles de la nature » ;

[Noter l'exigence « *valeur de lois universelles de la nature* » : les lois de la nature sont des lois de la causalité, qui imposent une exigence de respect inconditionnelle, indépendamment de tout raisonnement ou inclination.]

2. Une *matière*, c'est-à-dire une fin, et à cet égard la formule stipule que l'être raisonnable, en tant que par sa nature il est une fin, par conséquent en tant que fin en soi, doit servir pour toute maxime de condition qui vient limiter toutes les fins simplement relatives et arbitraires ;
3. Une *détermination complète* de toutes les maximes par cette formule, à savoir que toutes les maximes provenant de notre propre législation doivent s'accorder en un possible règne des fins, semblable à un règne de la nature *.

   [*Note * :*

   [108] page 118 note * - "La téléologie considère la nature comme un règne des fins, la morale considère un possible règne des fins comme un règne de la nature.

   - Là le règne des fins est une idée théorique servant à expliquer ce qui existe.
   - Ici c'est une idée pratique en vue de mettre en œuvre, et cela précisément en conformité à cette idée, ce qui n'existe pas, mais qui peut devenir réel à la faveur de notre conduite."

   ]

   Le progrès s'accomplit ici comme en suivant les catégories

   - de *l'unité* de la forme de la volonté (de son universalité),
   - de la *pluralité* de la matière (des objets, c'est-à-dire des fins) et
   - de la *totalité* du système qu'elles constituent.

   Mais on fait mieux en procédant toujours, dans le jugement moral, selon la stricte méthode et en prenant pour fondement la formule universelle de l'impératif catégorique :

   « Agis selon la maxime qui peut en même temps se transformer elle-même en loi universelle. »

(Fin de citation)

U - L'autonomie de la volonté comme principe suprême de la moralité

V - L'hétéronomie de la volonté comme source de tous les faux principes de la moralité

W - Division de tous les principes possibles de la moralité procédant du concept fondamental de l'hétéronomie

Cette dernière partie de la deuxième section de la *Fondation de la métaphysique des mœurs* [108] décrit et classe les principes possibles de la moralité.
Lire d'abord : Hétéronomie et autonomie.

Source : [108] pages 125 à 130 : *Division de tous les principes possibles de la moralité procédant du concept fondamental de l'hétéronomie*
Aussi longtemps que la critique lui a fait défaut, la raison humaine a - ici comme partout dans son usage pur - fait la tentative de toutes les voies incorrectes possibles avant de parvenir à rencontrer la seule qui soit vraie.

Tous les principes que l'on peut admettre de ce point de vue sont ou bien empiriques, ou bien rationnels.

- Les *premiers,* qui procèdent du principe du *bonheur*, sont édifiés sur le sentiment physique et moral ;
- les *seconds,* qui proviennent du principe de la *perfection,* sont édifiés
  - ou bien sur le concept rationnel de celle-ci conçue comme effet possible,
  - ou bien sur le concept d'une perfection existant par elle-même (la volonté de Dieu) envisagée comme cause déterminante de notre volonté.

Des principes empiriques ne sont jamais capables de fonder des lois morales.
Car l'universalité avec laquelle elles doivent valoir indifféremment pour tous les êtres raisonnables, la nécessité pratique inconditionnée qui doit ainsi leur revenir, s'effondrent si leur principe est tiré de la *constitution particulière de la nature humaine* ou des circonstances contingentes dans lesquelles cette universalité et cette nécessité se trouvent placées.

Pourtant, c'est le principe du *bonheur personnel* qui est le plus répréhensible, non seulement parce qu'il est faux et que l'expérience contredit l'allégation selon laquelle le bien-être s'aligne toujours sur le bien-faire, [mais parce] qu'il met à la base de la moralité des mobiles qui bien plutôt la sapent et anéantissent tout ce qu'elle a de sublime, dans la mesure où ils rangent en une même classe les motivations qui conduisent à la vertu et celles qui inclinent au vice, enseignent uniquement à mieux calculer, mais effacent entièrement la différence spécifique entre vice et vertu ;

(Citation de [108] page 127, phrase de 211 mots qu'il a fallu décomposer)
"Parmi les fondements *rationnels* de la moralité, le concept ontologique de la *perfection*

> (si vide, si indéterminé et par conséquent si inutilisable qu'il soit pour découvrir dans le champ incommensurable de la réalité possible le *summum* de ce qui nous convient,
>
> et bien que, pour distinguer de toute autre la réalité dont il est question ici, il ait une tendance irrémédiable à s'enfermer dans un cercle [vicieux]
>
> et qu'il ne puisse éviter de présupposer implicitement la moralité qu'il doit expliquer)

est pourtant préférable au concept théologique qui consiste à déduire la moralité à partir d'une volonté divine entièrement parfaite,

> non seulement du fait que nous n'avons en tout cas nulle intuition de sa perfection,
>
> et qu'au contraire nous pouvons seulement dériver cette perfection à partir de nos concepts,
>
> > parmi lesquels celui de la moralité est le plus éminent,

mais parce que, si nous ne procédons pas ainsi

(auquel cas, dans cette hypothèse, interviendrait dans l'explication un cercle [vicieux] grossier),

le concept qui nous reste envisageable de la volonté de Dieu,

issu des attributs qui caractérisent l'amour de la gloire et de la domination, lié aux représentations effrayantes de la puissance et de la vengeance,

constituerait le soubassement d'un système de la morale qui serait très exactement à l'opposé de la moralité."
(Fin de citation)

Fondation de la métaphysique des mœurs – Troisième section
Fondation de la métaphysique des mœurs – 3ème section
Passage de la Métaphysique des mœurs à la critique de la raison pure pratique
Source : [108] pages 132 à 155

Sujets successifs abordés :

A - Le concept de la liberté est la clef de l'explication de l'autonomie de la volonté
Causalité des êtres raisonnables et causalité physique
(Citation de [108] page 131)

- "La *volonté* est une sorte de causalité des êtres vivants, en tant qu'ils sont raisonnables, et la *liberté* serait la propriété de cette causalité dans la mesure où elle peut produire son action indépendamment de causes étrangères qui la *déterminent,*
- tout comme la *nécessité naturelle* est la propriété que possède la causalité de tous les êtres dépourvus de raison d'être déterminée à l'activité par l'influence de causes étrangères.

  [Critique : Les deux causes de l'action des êtres raisonnables : loi naturelle et liberté]

[…]
[La liberté est régie par des lois d'une espèce particulière]
Puisque le concept d'une causalité induit avec lui celui de *lois* d'après lesquelles, par quelque chose que nous nommons cause, autre chose, à savoir l'effet, doit être posé, la liberté, quand bien même elle n'est certes pas une propriété de la volonté se soumettant à des lois de la nature, n'est cependant nullement, pour autant, sans lois : bien au contraire doit-elle être une causalité se déployant suivant des lois immuables, mais qui sont des lois d'une espèce particulière ; car sinon une volonté libre serait un non-sens [elle serait régie par le hasard, dont Kant postule l'impossibilité].

La nécessité naturelle était une hétéronomie des causes efficientes ; car tout effet n'était possible que d'après cette loi selon laquelle quelque chose d'autre déterminait la cause efficiente à exercer sa causalité ;

dès lors, que peut donc bien être la liberté de la volonté, si ce n'est une autonomie, c'est-à-dire la propriété qu'a la volonté de constituer pour elle-même une loi ? Mais cette proposition :

« la volonté est pour elle-même, dans toutes ses actions, une loi, »

renvoie simplement au principe qui veut que l'on n'agisse que d'après une maxime qui se puisse prendre aussi elle-même pour objet en tant que loi universelle [car on est un être raisonnable].

> [Toujours parce qu'il n'y a pas de hasard, parce que toute conséquence résulte d'une loi universelle.]

[Une volonté dite « libre » est en fait soumise à des lois morales]
Or, c'est là, précisément, la formule de l'impératif catégorique et le principe de la moralité : une volonté libre et une volonté soumise à des lois morales sont donc une seule et même chose.

Si l'on suppose donc la liberté de la volonté, la moralité s'en déduit, avec son principe, par simple analyse du concept d'une telle liberté."
(Fin de citation)

Le principe de moralité est une proposition synthétique

[108] page 132 - [Le principe de moralité] "est toujours une proposition synthétique : une volonté absolument bonne est celle dont la maxime peut toujours se contenir elle-même en tant que loi universelle, puisque, par analyse du concept d'une volonté absolument bonne, cette propriété de la maxime ne peut être découverte."

B - La liberté doit être supposée comme propriété de la volonté de tous les êtres raisonnables

(Citation de [108] pages 133-134)
"Tout être qui ne peut agir autrement que *sous l'Idée de la liberté* est *ipso facto*, du point de vue pratique, réellement libre, ce qui revient à dire que toutes les lois qui sont liées indissolublement à la liberté valent pour lui exactement comme si sa volonté était proclamée aussi libre en elle-même, et cela d'une manière qui puisse valoir aux yeux de la philosophie théorique.

> [[108] page 133 note * - Kant postule que leur volonté fait que les êtres raisonnables n'agissent que conformément à l'Idée de liberté.]

[Justification]
Dès lors j'affirme qu'à tout être raisonnable qui a une volonté, nous devons accorder nécessairement aussi l'Idée de la liberté, sous laquelle seulement il agit.

Car dans un tel être nous nous représentons une raison qui est pratique, c'est-à-dire qui possède une causalité à l'égard de ses objets.

Or, on ne peut aucunement se représenter une raison qui, avec sa pleine conscience, recevrait à l'endroit de ses jugements une direction venue du dehors ; car, si tel était le cas, le sujet attribuerait, non point à sa raison, mais à une impulsion la détermination de sa faculté de juger.

La raison doit donc se considérer elle-même comme l'auteur de ses principes, indépendamment d'influences étrangères : par conséquent, il lui faut, comme raison pratique, autrement dit comme volonté d'un être raisonnable, se regarder elle-même comme libre ; en d'autres termes, la volonté de cet être ne peut être sa volonté propre que sous l'Idée de la liberté, et il faut donc, du point de vue pratique, qu'une telle volonté soit attribuée à tous les êtres raisonnables."

(Fin de citation)

(Critique moderne de ce raisonnement :

- Les deux causes de l'action des êtres raisonnables : loi naturelle et liberté ;
- Les 3 déterminants des valeurs humaines selon la psychologie cognitive.)

C - De l'intérêt qui s'attache aux idées de la moralité

(Citation de [108] pages 134-135)
"Nous avons en définitive ramené le concept déterminé de la moralité à l'Idée de la liberté ;

mais nous ne pouvions démontrer celle-ci comme quelque chose de réel, pas même en nous et dans la nature humaine ;

nous avons simplement vu qu'il nous faut la présupposer si nous voulons nous représenter un être comme raisonnable et comme doué d'une conscience de sa causalité à l'égard des actions, c'est-à-dire comme doué d'une volonté,

[Un être raisonnable doué de volonté doit agir en postulant sa liberté]
et ainsi trouvons-nous qu'exactement pour le même motif, il nous faut attribuer à tout être doué de raison et de volonté cette propriété de se déterminer à agir sous l'Idée de sa liberté."
(Fin de citation)

L'antinomie de la liberté : point de vue de Kant
[108] pages 135 à 140
Un être raisonnable doit aussi agir selon des maximes valant principes universels auxquels les autres êtres raisonnables doivent aussi se soumettre. Il y a donc une antinomie, la contradiction possible suivante :

> *Comment pouvons-nous à la fois nous considérer comme libres dans l'action et comme soumis à des maximes ayant valeur universelle ?*
>
> Nous admettons que nous sommes libres dans l'ordre des causes efficientes et comme soumis à des lois morales dans l'ordre des fins (nous nous pensons comme soumis à ces lois parce que nous nous sommes attribué la liberté de la volonté).

L'antinomie s'explique par l'existence de deux points de vue distincts de la liberté :

- celui des causes efficientes du monde sensible, avec ses lois de la nature introduisant une hétéronomie ;
- celui de la raison, le monde intelligible des êtres raisonnables, dont la pensée et la volonté sont autonomes.

L'homme appartient à la fois à ces deux mondes, dans lesquels la liberté a un sens mais obéit à des lois différentes : voir Appartenance de l'être raisonnable aux deux mondes intelligible et sensible.

L'antinomie de la liberté : point de vue moderne
De nos jours, la liberté et le libre arbitre peuvent être considérés comme illusoires, car à chaque instant les pensées de l'homme (interprétations de l'état de son cerveau par lui-même) :

- Sont suscitées par des paramètres qu'il ne maîtrise pas :
  - contexte (événements extérieurs, sensations, etc.) qui affectent ses sens ;
  - valeurs (inné, acquis) [123] ;

  Un homme ne fera l'effort de penser qu'à un sujet à propos duquel il espère satisfaire une valeur, un désir ou un besoin ;
- Se déroulent souvent dans son inconscient ou son subconscient, où les opérations sont spontanées et imprévisibles ;
- Sont affectées par des émotions, des archétypes, des croyances et des préjugés, tous facteurs d'irrationalité.

L'hypothèse *être raisonnable* de Kant est d'autant moins souvent vérifiée que l'homme rejette des conclusions de sa raison lorsqu'elles entrent en conflit avec des valeurs. Il fait cela, par exemple :

- à propos de conflits (cognitifs, culturels, perceptifs, psychiques ou sociaux) ;
- par mauvaise foi pour ne pas perdre la face.

Enfin, il y a les raisonnements faux du fait d'analogies ou déductions contestables, et parce que l'homme imagine spontanément des réponses pour compenser son ignorance.

Un homme peut donc penser et décider ce qu'il veut, mais il ne peut pas vouloir ce qu'il veut, et encore moins ce qu'il serait rationnel ou moral qu'il veuille.

D - Comment un impératif catégorique est-il possible ?
Source : [108] pages 141 à 143

Appartenance de l'être raisonnable aux deux mondes intelligible et sensible
(Citation de [108] page 141)
"L'être raisonnable se met au nombre, comme intelligence, de ce qui appartient au monde intelligible, et c'est uniquement comme cause efficiente appartenant à ce monde qu'il nomme sa causalité une *volonté.*

De l'autre côté, il a pourtant aussi conscience de lui-même comme constituant un élément du monde sensible, dans le cadre duquel ses actions se trouvent comme de simples phénomènes de cette causalité,
sans que jamais la possibilité de telles actions puisse être aperçue à partir de cette causalité [la volonté du monde intelligible] que nous ne connaissons pas ;

> [L'homme constate que les actions physiques causées par sa volonté ont pour effet des phénomènes, mais il ne s'explique pas comment une volonté qui est une pensée peut causer l'effet réel qu'il perçoit sous forme de phénomènes.]

au contraire, au lieu d'être ainsi appréhendées, elles doivent être comprises, en tant qu'elles appartiennent au monde sensible, comme déterminées par d'autres phénomènes, à savoir des désirs et des inclinations."
(Fin de citation)

Lois régissant une action selon le monde (intelligible ou sensible) où on la considère
(Citation de [108] page 141, à la suite de la précédente)
"Si j'étais simplement membre du monde intelligible, mes actions seraient donc parfaitement conformes au principe de l'autonomie de la volonté pure ;

si j'étais simplement un élément du monde sensible, elles devraient être tenues pour totalement conformes à la loi naturelle des désirs et des inclinations, par conséquent à l'hétéronomie de la nature.

(Dans la première perspective, elles reposeraient sur le principe suprême de la moralité ; dans la seconde, sur celui du bonheur.)"
(Fin de citation)

L'homme a le devoir de considérer les lois du monde intelligible comme des impératifs et d'agir conformément à l'autonomie de la volonté
(Citation de [108] page 141, à la suite de la précédente)
"Mais dans la mesure où *le monde intelligible contient* [par définition] *le fondement du monde sensible, donc aussi de ses lois,*

et qu'en ce sens, eu égard à ma volonté (qui appartient totalement au monde intelligible), il est une source immédiate de législation et doit donc aussi être conçu comme tel,

je devrais me reconnaître,

bien que d'un autre côté je doive m'envisager comme un être appartenant au monde sensible,

soumis pourtant à la loi du [monde intelligible], c'est-à-dire à la raison qui en contient la loi dans l'Idée de la liberté, et donc à l'autonomie de la volonté, - par conséquent je devrais considérer les lois du monde intelligible comme constituant pour moi des impératifs, et les actions conformes à ce principe [d'autonomie] comme définissant des devoirs."
(Fin de citation)

Les impératifs catégoriques sont possibles aux membres d'un monde intelligible
(Citation de [108] page 142, à la suite de la précédente)
"Et en ce sens des impératifs catégoriques sont possibles du fait que l'Idée de la liberté fait de moi un membre d'un monde intelligible :
en conséquence, si j'étais uniquement tel, toutes mes actions *seraient* toujours conformes à l'autonomie de la volonté, mais dans la mesure où je me perçois en même temps comme membre du monde sensible, elles *doivent* l'être ;

ce devoir-être *catégorique* représente une proposition synthétique *a priori* en ceci qu'en plus de ma volonté affectée par des désirs sensibles, vient s'ajouter encore

l'Idée de cette même volonté, mais en tant que volonté pure et par elle-même pratique, appartenant au monde intelligible,

laquelle volonté pure contient la condition suprême de la première selon la raison

(à peu près comme aux intuitions du monde sensible viennent s'ajouter des concepts de l'entendement qui ne signifient par eux-mêmes rien que la forme d'une loi en général et rendent ainsi possibles des propositions synthétiques *a priori* sur lesquelles repose toute connaissance d'une nature).

L'usage pratique de la raison humaine commune confirme l'exactitude de cette déduction."
(Fin de citation)

E - De la limite extrême de toute philosophie pratique

Source : [108] pages 143 à 154

De la réalité de la liberté
(Citation de [108] pages 143-144)
"Tous les hommes se pensent comme libres dans leur volonté.
De là procèdent tous les jugements portés sur des actions telles qu'elles auraient *dû être*, bien qu'elles *n'aient pas été* telles.

[Un sujet est jugé responsable de ses actes car sa volonté est supposée libre].

Pourtant, cette liberté n'est pas un concept de l'expérience et elle ne peut même pas l'être, parce que le concept en subsiste toujours quand bien même l'expérience montre le contraire des exigences qui, dans la supposition de la liberté, sont représentées comme nécessaires.

[En outre], il est également nécessaire que tout ce qui arrive soit déterminé inévitablement selon des lois de la nature, et cette nécessité naturelle n'est pas non plus un concept de l'expérience, précisément parce qu'il s'agit là d'un concept qui véhicule avec lui celui de la nécessité, par conséquent celui d'une connaissance *a priori*.

[Les lois de la nature sont formulées a priori par l'homme, puis validées par comparaison de leurs prédictions avec des phénomènes.]

[Le concept de nature est confirmé par l'expérience]
Mais ce concept d'une nature est confirmé par l'expérience et doit même être indispensablement supposé si une expérience, c'est-à-dire une connaissance cohérente des objets des sens selon des lois universelles, doit être possible.

[Le déterminisme, c'est-à-dire les relations de causalité et leur stabilité, doit être postulé pour que l'homme puisse formuler des lois universelles de la nature.]

[La liberté est une Idée de la raison dont la réalité objective paraît douteuse]
De là vient que la liberté est seulement une *Idée de la raison* dont la réalité objective est en soi douteuse, alors que la nature est un *concept de l'entendement* qui démontre et doit nécessairement démontrer sa réalité à travers des exemples issus de l'expérience.

[1. En toute rigueur, il faut remplacer ci-dessus « démontre et doit nécessairement démontrer » par « confirme et doit nécessairement confirmer », car des exemples ne démontrent jamais rien.

2. La liberté est donc impossible au point de vue nature, car contradictoire avec les lois physiques déterministes que l'homme conçoit pour la décrire, mais il y a aussi un point de vue de la raison pratique…]

[L'Idée de liberté est pourtant indispensable à la philosophie]
Bien que ce soit là le point de départ d'une dialectique de la raison

(car, en ce qui concerne la volonté, la liberté qui lui est attribuée semble être en contradiction avec la nécessité de la nature,

et, face aux deux voies qui se séparent ainsi, la raison, *du point de vue spéculatif,* trouve celle de la nécessité naturelle beaucoup mieux tracée et bien plus utilisable que celle de la liberté),

pourtant, *du point de vue pratique*

[point de vue des objets de satisfaction ou de désagrément, c'est-à-dire de plaisir et de déplaisir (K656)]

le sentier de la liberté est le seul sur lequel il nous soit possible de faire usage de notre raison dans la conduite de notre vie ;

par conséquent, il devient tout aussi impossible à la philosophie la plus subtile qu'à la raison humaine la plus commune d'écarter la liberté par des ratiocinations.

Cette raison doit donc bel et bien supposer que nulle contradiction ne se laisse rencontrer entre la liberté et la nécessité naturelle des mêmes actions humaines, puisqu'elle ne saurait pas davantage renoncer au concept de la nature qu'à celui de la liberté [parce qu'il n'y a pas de contradiction entre deux conclusions opposées tirées de points de vue distincts]."

[*Il faut donc considérer l'homme sous les deux points de vue ci-dessus, parce qu'ils se complètent :*
[108] page 145 – "C'est par conséquent une tâche incontournable de la philosophie spéculative que de montrer pour le moins que son illusion à l'égard de cette contradiction repose sur la manière dont nous concevons l'homme, quand nous le désignons comme libre, en un autre sens et sous un autre rapport que lorsque nous le tenons pour soumis, en tant qu'élément de la nature, aux lois de celle-ci ; et il faut ajouter que ces deux dimensions, non seulement peuvent fort bien être compatibles, mais qu'elles doivent même être conçues comme nécessairement unies dans le même sujet."]
(Fin de citation)

(Critique : voir L'antinomie de la liberté : point de vue moderne.)

Source : [108] page 150
Le sentiment de plaisir ou de satisfaction associé à l'accomplissement du devoir
La raison d'un sujet a la faculté de lui inspirer du plaisir ou de la satisfaction lorsqu'il accomplit son devoir ; cette faculté constitue une causalité par laquelle la raison détermine la sensibilité conformément à ses principes.

Kant pense qu'on ne peut pas expliquer comment une simple Idée peut faire plaisir
"Mais il est totalement impossible d'apercevoir, c'est-à-dire d'expliquer *a priori*, comment une simple Idée, qui par elle-même ne contient en soi rien de sensible, produit une impression de plaisir ou de peine ; car c'est là une espèce particulière de causalité dont, comme à propos de toute causalité, nous ne pouvons absolument rien déterminer *a priori,* mais concernant laquelle nous devons, pour cette raison, interroger uniquement l'expérience. [Et, hélas, la raison ne peut fournir de relation de cause à effet qu'entre deux objets de l'expérience.]

(Sur ce point Kant se trompe : une simple Idée est une information. Lorsque celle-ci est dans l'espace de travail neuronal global, donc présente à l'esprit, la conscience l'interprète, et c'est le résultat de cette interprétation qui procure le sentiment de plaisir en ayant un sens psychique.

Plus encore, pour toute information présente à l'esprit celui-ci génère (instantanément, puis après imagination de ses conséquences) une impression de « m'est favorable » ou « m'est défavorable » susceptible d'influencer les pensées ultérieures.)

Kant pense aussi que l'intérêt pour quelque chose procède de la volonté comme intelligence
"Ce qui présente pour nous un intérêt nous intéresse parce qu'il a une valeur pour nous en tant qu'hommes, étant donné qu'il procède de notre volonté comme intelligence, par conséquent de notre Moi véritable ; *de fait, ce qui appartient au simple phénomène est nécessairement subordonné par la raison à ce qui caractérise la chose en soi.*"

(Sur ce point aussi Kant se trompe. Notre intérêt pour quelque chose a deux niveaux :

- Un premier niveau, instinctif et immédiat, provient de l'estimation automatique de valeur (sens psychique) associée à la formation de sa représentation en mémoire, donc à une première interprétation ;
- Le second niveau résulte d'une réflexion sur la représentation précédente. Cette réflexion n'est déclenchée que si la valeur précédente a été jugée (automatiquement) suffisamment importante, plus importante que d'autres représentations en concurrence avec elle pour l'attention de la conscience.

La volonté n'a aucun rapport avec ces processus d'évaluation.)

Possibilité d'un impératif catégorique
Source : [108] pages 151-152
Pour qu'un impératif catégorique soit possible il faut :

- Supposer l'Idée de liberté ;
- Supposer l'usage pratique de la raison, notamment son usage moral ;

  "mais comment cette supposition elle-même est possible, cela ne se laisse jamais apercevoir par aucune raison humaine."

  "C'est là exactement le même type d'entreprise que si je cherchais à élucider comment la liberté même, en tant que causalité d'une volonté, est possible. Car,

ce faisant, j'abandonne le principe de l'explication philosophique et n'en ai point d'autre."

[108] page 153 – "Ici est donc la limite ultime de toute recherche morale."

Validité de l'Idée d'un pur monde intelligible
(Citation de [108] pages 153-154)
"L'Idée d'un pur monde intelligible entendu comme un tout réunissant toutes les intelligences, auquel nous appartenons nous-mêmes en tant qu'êtres raisonnables (bien que, par ailleurs, nous soyons en même temps membres du monde sensible), demeure toujours une Idée utilisable et licite pour une croyance rationnelle,

quand bien même tout savoir atteint son terme aux limites de ce monde,
[L'homme ne peut savoir quoi que ce soit sur ce qui existerait hors de l'Univers]

afin de produire en nous un vif intérêt pour la loi morale grâce à l'idéal grandiose d'un règne universel des *fins en soi* (des êtres raisonnables) auquel nous ne pouvons appartenir comme membres que dans la mesure où nous nous conduisons scrupuleusement d'après des maximes de la liberté, comme si elles étaient des lois de la nature."
(Fin de citation)

F – Remarque conclusive
Il faut absolument postuler l'existence d'un Créateur du monde et d'une loi pratique
(Citation de [108] page 154)
"L'usage spéculatif de la raison à *l'égard de la nature* conduit à l'absolue nécessité d'admettre quelque cause suprême du *monde ;*

l'usage pratique de la raison *à l'égard de la liberté* conduit aussi à une absolue nécessité, mais c'est seulement celle des *lois des actions* d'un être raisonnable comme tel.

Or, c'est là un *principe* essentiel de tout usage de notre raison que de déployer sa connaissance jusqu'à la conscience de sa *nécessité*

(car, sinon, ce ne serait pas une connaissance de la raison).

Mais c'est aussi une *limitation* tout autant essentielle de cette même raison qu'elle ne puisse apercevoir ni la *nécessité* de ce qui est ou de ce qui arrive, ni celle de ce qui doit arriver, si elle ne pose pas à titre de principe une *condition* sous laquelle cela est, arrive ou doit arriver.

Or, en procédant ainsi, à travers la constante recherche de la condition, la satisfaction de la raison ne peut qu'être toujours à nouveau différée.

Elle cherche par conséquent sans répit l'absolument nécessaire et se voit contrainte de l'admettre, sans disposer d'aucun moyen de se le rendre compréhensible, assez heureuse qu'elle est si elle parvient simplement à découvrir le concept qui s'accorde avec cette présupposition.

Il n'y a donc nul reproche à adresser à notre déduction du principe suprême de la moralité, mais c'est plutôt la raison humaine en général qu'il faudrait blâmer de ne pas être capable de rendre compréhensible dans sa nécessité absolue une loi pratique inconditionnée (comme doit l'être l'impératif catégorique) ;"
(Fin de citation)

Suite : dernier chapitre de la *Fondation de la métaphysique des mœurs*, *Métaphysique des mœurs : introduction*.

Forme
Ensemble des propriétés (informations, attributs) qui font qu'une chose est reconnaissable, qui la distinguent d'un point de vue intellectuel (Idée) ou d'un point de vue sensible.

Forme d'un phénomène

La forme d'un phénomène est l'ensemble d'informations (le divers) qui permettent d'en créer une représentation :

- L'intuition pure ordonne *a priori* cette représentation selon l'espace et le temps ;
- L'intuition empirique ajoute ensuite (*a posteriori*) à la représentation sa *matière*, contenu de la sensation.

Exemple 1
Matière : le bronze ; forme (espace) : aspect de statue ; objet visible faisant sens (reconnaissable et appréciable psychologiquement) : le composé des deux, la statue.

Exemple 2
[56b] §29 page 102 – [Concernant] "le concept de cause, ce qui m'est d'abord donné *a priori* par la Logique c'est la forme [c'est-à-dire l'ensemble des éléments] d'un jugement conditionnel en général, c'est-à-dire une connaissance donnée à utiliser comme principe, et l'autre comme conséquence."

> (En logique, une cause est une connaissance (sous forme de jugement) prise comme hypothèse, qui entraîne une conséquence.)

Forme d'une opération de l'entendement

Voir ci-dessous : Formel.

Forme et Idée des anciens Grecs

Pour les Grecs : la forme est la cause première et le principe d'un être. C'est une Idée, réalité pure (indépendante de l'homme) et immuable, dont l'existence précède celle de la matière. C'est un principe de connaissance et de compréhension qui rend un objet reconnaissable, alors que sa matière sans forme est indéterminée.
Voir Idée selon Platon.

Forme pour Kant

Pour Kant, dans l'esprit d'un homme la forme d'un objet est l'ensemble des informations à l'origine de la représentation qu'il s'en fait. La forme est aussi le produit de la conscience lorsqu'elle se rapporte au monde.
Voir Idée selon Kant (concept rationnel issu de notions).

Prise de conscience : qui est la première perçue, la forme ou la matière ?

Lorsque les sens apportent en mémoire de travail la représentation initiale (brute) d'un phénomène, l'esprit prend conscience de son existence à l'extérieur de lui-même par son intuition *a priori* de *l'espace* et du *temps* : il anticipe la perception du phénomène.

Cette anticipation déclenche le processus d'intuition proprement dit, qui identifie le phénomène et en commence la compréhension grâce au divers de la forme, dont il déduit des rapports avec l'espace, le temps et des connaissances qu'il a déjà. Après cette intuition, une sensation de la matière déclenche une aperception qui entraîne l'entendement proprement dit avec sa synthèse de catégories ; ultérieurement, si nécessaire, il y a réflexion et raisonnement. - Voir Intuition (étapes).

Voir :

- Contenu d'un phénomène : forme et matière ;
- Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine) ;
- Appréhension ;
- Matière et forme d'un phénomène ;
- Substance, matière, forme et physique moderne.

Forme essentielle
Voir Matière et forme.

Formel
Adjectif : qui concerne *la forme logique* (la liste des informations et les relations entre elles) par opposition *au contenu* (la signification, le fond).

Exemple 1 : K179 – "Toutes nos connaissances sont en tout cas soumises finalement à la condition formelle du sens interne, à savoir le temps."

> (La condition formelle du sens interne est la condition d'existence d'un phénomène pour le sens interne, de sa prise en compte par lui ; toute connaissance de phénomène situe celui-ci dans le temps par rapport à un phénomène précédent dont le sujet a été conscient.)

Exemple 2 : [56b] §36 page 112 – "La nature au sens *formel* [est l'ensemble] des règles auxquelles doivent être soumis tous les phénomènes pour pouvoir être pensés comme liés en une expérience."

L'usage formel d'une faculté (appelé *usage en général ou usage général*) est indépendant de son contenu sémantique, il est le même quel que soit ce contenu, il résulte d'un mécanisme mental disponible pour tout contenu auquel s'applique la faculté. Exemples :

- Détermination logique d'un concept ;
- Axiomatique et Système logique.

K149 – "La logique générale résout [décompose] toute l'activité formelle [indépendante du contenu sémantique] de l'entendement et de la raison en ses éléments, et les présente comme principes de toute appréciation logique [appréciation de non-contradiction, de possibilité logique] de notre connaissance. Cette partie de la logique peut par conséquent se nommer *analytique…*"

Complément : Vérité formelle d'une connaissance.

A partir de la forme d'une connaissance on ne peut rien déduire sur sa vérité

K149 – "…étant donné que la simple forme [le contenu formel] de la connaissance, si fortement qu'elle puisse s'accorder avec les lois logiques, est encore loin de suffire à établir pour la connaissance une vérité matérielle (objective), personne ne peut s'aventurer avec la seule logique à porter des jugements sur des objets et à affirmer quoi que ce soit sans en avoir préalablement entrepris une étude approfondie en dehors de la logique…"

Une règle formelle prescrit le respect de la logique, de la liste des informations ou de la forme syntaxique d'un énoncé, *quelle que soit sa sémantique*. Il faut donc l'interpréter de manière *prescriptive* (comme règle à suivre) et non *descriptive*.

> K332 – "Il y a [de la raison], comme de l'entendement, un usage simplement formel, c'est-à-dire logique, lorsque la raison fait abstraction de tout contenu de la connaissance…"

Exemples

- Une grammaire formelle est un ensemble de règles d'écriture qui ne tient pas compte de la signification des éléments.
- La structure formelle d'un jugement prédicatif est : « A est (ou n'est pas ; ou est tout sauf) B », qui veut dire « le concept A a (n'a pas, a tout sauf) la propriété B ». Cette structure est ainsi quels que soient les contenus sémantiques (significations) de A et B, elle est *formelle*.

  Un tel jugement est une proposition dont la valeur logique ne peut être que *vrai* (=1) ou *faux* (=0).
- En France, un numéro de Sécurité Sociale est un nombre de 13 chiffres. Affirmer cela, c'est en décrire une propriété *formelle*. Tout nombre de moins de 13 chiffres ou de plus de 13 chiffres ne peut être un numéro de Sécurité Sociale français ; toute chaîne de 13 caractères qui ne sont pas tous des chiffres non plus.

  Autre propriété formelle : le premier des 13 chiffres d'un numéro de Sécurité Sociale français doit être 1 (pour un homme) ou 2 (pour une femme). Donc un nombre de 13 chiffres commençant par un 5 ne peut être un numéro de Sécurité Sociale français, c'est une *impossibilité formelle*.

  Mais le fait d'avoir un nombre de 13 chiffres commençant par 1 ou 2 ne garantit pas qu'il y a un homme ou une femme à qui ce nombre a été attribué comme numéro de Sécurité Sociale, ou que cette personne est toujours en vie : un nombre (ou plus généralement un texte) formellement correct ne garantit pas

> l'existence ou la véracité de son objet ; *le respect de la forme est une condition d'existence nécessaire, mais pas suffisante*.

Complément important : Conformité d'une description à l'objet décrit.

Forme d'une opération de l'entendement

Définition : c'est la nature du rapport entre les termes de l'opération, abstraction faite de leur origine et de leur signification (Kant dit : "les termes *en général*").

> Exemple : le raisonnement (syllogisme) « Tous les A sont B ; or C est A ; donc C est B. » est correct *formellement* : la proposition « C est B » ne peut être que vraie, sinon elle contredirait « Tous les A sont B ».
>
> Mais cette vérité *formelle* devient une *conclusion parfois fausse* en considérant les significations suivantes : A = métaux ; B = solides ; C = mercure, car aux températures habituelles le mercure n'est pas solide, mais liquide.
> Le problème vient de l'affirmation sans exception « Tous les A sont B » qu'on applique ensuite à une exception due à la température de fusion : le mercure.
>
> Et comme une proposition ne peut être que vraie (sans exception) ou fausse, « Tous les A sont B » est fausse avec A = métaux ; B = solides.

Attention : bien distinguer *forme* et *formel*.

La Logique formelle est *analytique* et offre des critères *négatifs* de véracité

Kant souligne le caractère formel de la logique générale en l'appelant *analytique*, et en rappelant qu'une erreur formelle rend impossible la vérité d'une connaissance, ce qui donne à la logique analytique des critères *négatifs* d'appréciation :

> K149 - « [La logique générale] peut par conséquent se nommer analytique, et si elle est la pierre de touche, du moins *négative*, de la vérité, c'est précisément dans la mesure où l'on doit d'abord vérifier et apprécier d'après ces règles toute connaissance quant à sa forme, avant de l'examiner quant à son contenu, pour établir si, vis-à-vis de l'objet, les connaissances contiennent de la vérité *positive*. »

Voir :

- Vérité ;
- Logique générale ;
- Logique (chez Kant) : concept de la logique ;
- Implication formelle dans Implication.

Logique de l'apparence

Kant résume la limitation du pouvoir critique de la logique analytique à une appréciation négative en qualifiant cette logique de *canon illusoire d'objectivité*, et en dénonçant ses usages abusifs en tant qu'*organon*. (K149 et Dialectique).
Voir Apparence.

Général (logique : *en général*)

Selon le dictionnaire [13]

Adjectif

- Qui se rapporte à la totalité des cas ou des individus.
  Opposé : *particulier, singulier, spécial*.
- Qui concerne le tout, par opposition à ce qui ne concerne qu'une partie.
- Qui tend vers l'universalité.

Substantif

(Logique) Ce qui convient au genre entier, par opposition au particulier qui ne convient qu'à une partie. Exemple : conclure du particulier au général.

Chez Kant

K221 – "La logique générale ne contient aucun précepte pour la faculté de juger et ne peut non plus en contenir. Car, étant donné qu'elle fait abstraction *de tout contenu de connaissance*, il ne lui reste qu'à se consacrer à exposer séparément, par une démarche analytique, la simple forme de la connaissance dans les concepts, dans les jugements et dans les raisonnements, et à mettre ainsi en évidence les règles formelles de tout usage de l'entendement."

> (La *simple forme de la connaissance* veut dire *la liste des informations* de la connaissance, c'est-à-dire ses caractères, ses attributs.)

En général signifie *en faisant abstraction des cas particuliers*, donc *universellement*. Lorsque Kant écrit : "selon la logique en général" l'expression *en général* désigne la logique générale, indépendante d'un objet particulier ou d'une expérience particulière. L'expression *en général* est utilisée souvent à propos d'existence ou de possibilité d'exister. Exemple :

> K227 - "L'image pure qui présente toutes les grandeurs au sens externe est l'espace, tandis que celle de tous les objets des sens en général est le temps."
> (Voir Appréhender - Synthèse de l'appréhension (synthèse subjective du divers))

Complément : Logique (chez Kant) : concept de la logique.

Génétique

Selon le dictionnaire [13]

Adjectif :

- Qui concerne la genèse (d'une réalité abstraite ou concrète) ;
- *Épistémologie génétique :* théorie de la connaissance scientifique établie par Jean Piaget [229] et fondée sur l'étude de la genèse et du développement de cette connaissance ;
- *Psychologie génétique : s*cience du développement psychique, c'est-à-dire connaissance des transformations de l'enfant, des étapes qu'il traverse. La psychologie génétique est aussi l'histoire de la formation du psychisme de l'adulte.

Chez Kant

[56b] §13 Remarque III page 68 – "Nous avons prouvé que ce n'est pas dans cette différence de caractère logique entre la clarté et l'obscurité, mais bien dans la distinction génétique concernant l'origine de la connaissance elle-même que consiste la sensibilité…"

Genre (latin : *genus*)
Voir d'abord Espèces (classification).

- (Philosophie) Idée générale ou classe d'êtres ou d'objets qui possèdent un ou plusieurs caractères communs. C'est le sens utilisé par Kant.
- (Biologie animale et végétale) Niveau de la classification des êtres vivants, placé sous la famille au-dessus des espèces ; par extension : classe, espèce.
- Kant appelle *genre* une classe d'êtres dont le divers, dans une expérience, présente une certaine homogénéité des propriétés que l'entendement peut identifier : en l'absence de propriété commune à plusieurs êtres, ceux-ci ne peuvent être du même genre et ne peuvent être associés à un même concept empirique.

  En plus du sens philosophique ci-dessus du mot *genre*, Kant utilise aussi son sens biologique : voir Subsumer.

Principe logique des genres

Kant définit un genre et décrit l'appartenance à un même genre sous la forme d'un *principe logique des genres*, principe transcendantal d'homogénéité :

Appartiennent au même genre des objets qui ont une ressemblance
(Citation de K566)
"S'il y avait parmi les phénomènes qui s'offrent à nous une variété si grande […] quant au contenu, c'est-à-dire quant à la diversité des êtres existants, que même l'entendement humain le plus pénétrant ne pût découvrir, en comparant les uns avec les autres, la moindre ressemblance […], il n'y aurait alors aucune place pour la loi logique [le principe logique] des genres ;

et même aucun concept de genre ou aucun concept général n'auraient lieu d'être, aucun entendement non plus, puisque l'entendement n'a affaire purement et simplement qu'à de tels concepts.

Le principe logique des genres suppose donc un principe transcendantal, s'il doit être appliqué à la nature (par quoi j'entends ici uniquement les objets qui nous sont donnés). D'après ce principe, dans le divers d'une expérience possible, une dimension d'homogénéité est nécessairement présupposée (bien que nous n'en puissions déterminer *a priori* le degré), parce que, sans elle, il n'y aurait pas de concepts empiriques et par conséquent pas d'expérience qui fût possible."

> [Le principe logique des genres postule donc une homogénéité dans laquelle Kant voit ci-dessous une identité.]

(Fin de citation)

Différence avec le principe des espèces

K566-K567 – "Au principe logique des genres, qui postule l'identité, s'oppose un autre principe, celui des *espèces*, qui réclame, en dépit de l'accord des choses sous un même genre, leur diversité et l'existence de variétés, et qui prescrit à l'entendement de ne pas être moins attentif aux espèces qu'aux genres."

Des connaissances précises !

K680 – "Il est de la plus extrême importance *d'isoler* des connaissances qui sont distinctes d'autres connaissances par leur genre et par leur origine, et de veiller scrupuleusement à ce qu'elles ne viennent à se mêler et à se confondre avec d'autres auxquelles, dans l'usage, elles sont habituellement associées."

Complément : Genre suprême et espèce dernière.

Géométrie

Voir Concepts de base de la Géométrie : le point, la droite et le plan.

Géométrie projective

Source : [177] pages 142, etc. *Chapitre VI : La Géométrie – B – Géométrie projective*
Lire d'abord Concepts de base de la Géométrie : le point, la droite et le plan.

But de la Géométrie projective

La Géométrie projective est une branche des mathématiques qui étudie les relations entre figures géométriques et leurs projections sur une surface.
Exemple de projection : l'ombre d'un objet opaque sur l'écran qui les représente.

Définition de la Géométrie projective

Source : [177] page 143
La Géométrie projective étudie exclusivement les propriétés projectives des figures, c'est-à-dire celles qui ne varient pas quand on transforme une figure par projection. L'instrument de toute projection est la ligne droite indéfinie ; c'est ce qui explique le rôle fondamental qu'elle joue dans cette science.

De toutes les positions relatives possibles, la Géométrie projective ne considère que les alignements, c'est-à-dire le fait que plusieurs points appartiennent à une même droite.

Comme les autres branches de la Mathématique pure qui traitent des nombres, de l'ordre, du continu et de la grandeur, la Géométrie projective est définie (à l'aide de concepts et outils de la Théorie des ensembles et de la Logique symbolique) par une axiomatique.

Postulats relatifs au point (concept de base)

I. Les points forment une classe [ensemble].
II. Il existe (au moins) un point. [La classe des points n'est pas vide]
III. Si *a* est un point, il existe un point différent de *a*.

Postulats relatifs à la ligne droite (autre concept de base)

Soient deux points *a* et *b,* il existe une entité appelée droite *ab* que caractérisent les postulats suivants :

IV. Si a et *b* sont deux points différents, la droite *ab* est une classe.
V. Chaque élément de cette classe est un point.
VI. Si *a et b* sont deux points différents, la droite *ab est* contenue dans la droite *ba*. Donc *ba* coïncide avec *ab* (*ba* est identique à *ab*), et la droite projective n'a pas de sens déterminé.
VII. Si les points *a* et *b* sont distincts, *a* appartient à la droite *ab*, donc *b* aussi.
VIII. Si les points *a* et *b* sont distincts, la droite *ab* contient au moins un point distinct de *a* et de *b.*
IX. *a* et *b* étant des points distincts, et *c* un point de la droite *ab* distinct de *a*, *b* est un point de la droite *ac.*
X. Dans la même hypothèse, la droite *ac* est contenue dans la droite *ab.* Donc les droites *ac* et *ab* sont identiques.

- On peut démontrer alors que, si *c* et *d* sont deux points distincts de la droite *ab,* celle-ci coïncide avec la droite *cd ;* autrement dit, qu'une droite est déterminée par deux quelconques de ses points. Ainsi cette propriété de la droite, qui lui sert souvent de définition, peut se déduire de postulats plus simples.
- On définit alors la relation d'alignement : Trois points sont *colinéaires*, s'ils appartiennent à une même droite.

Pour sortir de la droite, et pouvoir considérer plusieurs droites, il faut admettre le postulat existentiel suivant :
XI. *a, b* étant des points distincts, il existe au moins un point n'appartenant pas à la droite *ab.*

D'où l'on peut conclure qu'il existe plusieurs droites (six au moins, en vertu du postulat VIII).

Plan
Pour arriver à la notion de plan, il faut encore un postulat :
XII. *a, b, c* étant 3 points non colinéaires, *a'* un point de *bc* autre que *b* et *c, b'* un point de *ac* autre que *a* et *c,* les droites *aa'* et *bb'* se rencontrent. La figure (ensemble de points) ainsi déterminée sera par définition le *plan abc* (l'ordre de ces trois lettres étant indifférent).

Ce postulat aura pour conséquence que deux droites quelconques d'un même plan se rencontrent toujours (ce qui exclut les géométries d'Euclide [54] et de Lobatchevski [189]). Si l'on désigne par *abc* l'ensemble des points situés sur quelque droite passant par *a* et par un point de *bc,* on peut démontrer, au moyen du postulat précédent, les identités suivantes :

$$abc = acb = bac = bca = cab = cba$$

Si *d, e, f* sont 3 points non colinéaires d'un plan *abc,* celui-ci coïncide avec le plan *de f.* Autrement dit, un plan est déterminé par 3 de ses points non colinéaires. Il en résulte immédiatement qu'un plan contient toute droite dont il contient deux points. Ainsi se trouve démontrée la propriété dont on se sert ordinairement pour définir le plan.

Etc. : il y a encore quelques postulats. On en déduit l'ensemble des théorèmes de la Géométrie projective, branche de la Mathématique pure dont les principes appartiennent tous à la Logique.

Remarque
Dans une théorie rigoureusement logique, on ne considère pas un seul point sans en avoir démontré ou postulé l'existence.

Géométrie descriptive
Source : [177] pages 159, etc. *Chapitre VI : La Géométrie – C – Géométrie descriptive*
Lire d'abord Concepts de base de la Géométrie : le point, la droite et le plan.

Avertissement sur la définition de l'expression "*Géométrie descriptive*"

Ce n'est pas la "Géométrie descriptive" servant à dessiner des objets dans l'espace
Source : [177] page 159 note 1
La Géométrie descriptive dont il est question ici n'a aucun rapport avec la méthode graphique de Monge [190] enseignée dans le temps sous ce nom, méthode qui consiste à représenter les figures de l'espace par leurs projections orthogonales sur deux plans perpendiculaires.

Une science abandonnée

La Géométrie descriptive dont il est question dans [177] a été introduite par Pasch [191] en 1882, puis formulée sous forme axiomatique par Peano [188] en 1889.
Elle fait partie des premiers travaux sur les fondements de la Géométrie, mais a été abandonnée aujourd'hui au profit de la Géométrie métrique.
On en trouve l'axiomatique dans [177] pages 159 et suivantes, et une comparaison avec la Géométrie projective en pages 176-177.

Géométrie métrique
Lire d'abord Concepts de base de la Géométrie : le point, la droite et le plan.
Source : [177] pages 180, etc. *Chapitre VI : La Géométrie – D – Géométrie métrique*

Les fondements traditionnels de la Géométrie métrique

La Géométrie métrique suppose soit la Géométrie projective soit la Géométrie descriptive
(Citation de [177] pages 180-181)
"La Géométrie métrique est historiquement antérieure aux Géométries projective et descriptive ; c'est la Géométrie élémentaire que tout le monde connaît, et que tous les géomètres ont pratiquée depuis Euclide [54] jusqu'au XIXe siècle.

Néanmoins, elle est logiquement postérieure à la Géométrie projective et à la Géométrie descriptive, et elle repose nécessairement sur l'une ou sur l'autre, car elle implique des relations de situation (généralement inaperçues ou négligées) auxquelles elle superpose des relations de grandeur.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la Géométrie reposait sur de nombreuses intuitions
Pour cette raison, elle n'est pas si élémentaire qu'on le croit d'après les manuels ; elle est au contraire la partie la plus complexe de la Géométrie. On a pu voir sur combien de postulats se fondent des vérités aussi élémentaires que celle-ci : « Deux points déterminent une droite », qui passe d'ordinaire pour la définition de la droite.

On ne se doute pas du nombre de postulats inconsciemment invoqués par Euclide et ses imitateurs dans la démonstration des théorèmes les plus simples. Aussi n'y a-t-il chez eux presque aucune démonstration qui soit logiquement rigoureuse et qui n'implique pas quelque appel à l'intuition.

> C'est ce qui explique et excuse, *historiquement,* la théorie de Kant sur la nature synthétique des démonstrations géométriques.

[…]
La réputation de rigueur dont la Géométrie d'Euclide a joui pendant des siècles était absolument usurpée. Elle ne méritait guère de passer, aux yeux des philosophes rationalistes du XVIIe siècle, pour le modèle et le type de la déduction logique.

C'est seulement de nos jours qu'on s'est rendu compte de tous les postulats impliqués dans les « éléments » de la Géométrie, et que, après l'énumération complète de ces postulats, on a reconstruit toute cette science d'une manière purement analytique [c'est-à-dire déductive].

Nombreux sont les travaux des géomètres contemporains sur les principes de la Géométrie. Mais les plus complets et les plus approfondis sont ceux qui ont été exécutés au moyen de la Logistique, parce que cet instrument d'abstraction et de précision permet de dévoiler les pétitions de principe, d'éviter les paralogismes et les appels à l'intuition, et de déjouer les associations d'idées et les habitudes de pensée inséparables du langage usuel."
(Fin de citation)

La Géométrie métrique moderne

L'ouvrage [177] décrit et compare diverses possibilités axiomatiques de définition de la Géométrie métrique pages 182 à 204 : on s'y reportera au besoin. Mais la conclusion d'étape suivante se dégage.

(Citation de [177] pages 204-205)
[Intérêt de transformer les postulats en définitions hypothétiques]
"Comme la Géométrie projective et la Géométrie descriptive, la Géométrie métrique peut se ramener à une forme purement logique si l'on transforme les postulats en une définition de l'espace métrique :

> « Un espace métrique (euclidien ou non-euclidien) sera un ensemble qui jouira de telles et telles propriétés (énoncées dans les postulats). »

La Géométrie métrique, ou plutôt, chacune des Géométries métriques, prend alors la forme d'une vaste implication :

> « Si tel ensemble jouit des propriétés fondamentales énoncées dans les postulats, il vérifiera tous les théorèmes de la Géométrie correspondante. »

La Géométrie, ou plutôt, les Géométries ne reposent plus [alors] sur des propositions premières, indémontrables ; elles n'ont plus *d'axiomes propres,* en dehors des *axiomes communs* de la Logique même.

Mais, dira-t-on peut-être, n'est-ce pas par un détour artificiel, par un subterfuge logique, qu'on transforme les postulats en définitions ? A cela on répondra que cette transformation est légitime et même nécessaire.

- *[Les définitions mathématiques n'ont pas besoin d'êtres vraies pour être posées]* Elle est légitime, car, tant qu'on fait de la Géométrie pure, on spécule sur des espaces idéaux dont on n'affirme nullement l'existence réelle ; on peut donc, on doit même dépouiller les postulats de leur caractère catégorique, de leur « valeur de vérité », pour les réduire à de simples hypothèses problématiquement posées.
- *[Les définitions doivent seulement suffire pour les raisonnements désirés]* Elle est nécessaire, car, pour raisonner sur un espace, il faut le définir : et on ne peut le définir qu'en énumérant ses propriétés caractéristiques, celles dont toutes les autres dérivent logiquement.

[Qualités exigées de ces définitions : voir Déterminabilité d'un objet par un concept]
On ne pourrait critiquer la définition de tel ou tel espace que pour deux raisons :

- Ou bien parce qu'elle serait *insuffisante,* c'est-à-dire ne déterminerait pas un espace, mais plusieurs espaces (qualitativement différents), et alors il faudrait lui adjoindre d'autres hypothèses ou conditions, c'est-à-dire d'autres postulats, pour la compléter ;
- Ou bien parce qu'elle serait *surabondante,* c'est-à-dire contiendrait certaines conditions superflues qui sont les conséquences logiques des autres ; or, par cela même qu'on prouverait que ces conditions sont superflues, on les démontrerait comme théorèmes, et on les supprimerait comme postulats.

La définition d'un espace (comme de n'importe quel objet) est donc l'ensemble des conditions *nécessaires* et *suffisantes* pour déterminer toutes ses propriétés.

- Ou bien un postulat appartient à cet ensemble de conditions, et alors ce n'est plus un *postulat,* mais une partie intégrante de la définition ;
- Ou bien il n'en fait pas partie, et alors c'est un théorème qui *peut* (et par suite *doit)* être démontré (sans quoi la définition ne serait pas complète).

Il n'y a donc pas de place, dans une Géométrie logiquement construite, pour un postulat quelconque. En résumé, *les axiomes de la Géométrie ne sont que des définitions déguisées,* ou plutôt des parties de définition.

Mais alors (il importe de remarquer cette conséquence nécessaire de la conception que nous exposons ici), la Géométrie ne peut pas être une science autonome ayant ses principes spéciaux et reposant sur des « jugements synthétiques *a priori* »; c'est une série de déductions formelles suspendues à une définition, et qui en déroulent à l'infini les conséquences logiques.

En un mot, la Géométrie n'est plus qu'une simple conséquence de la Logique.

De même que la Géométrie n'a plus de propositions premières, elle n'a plus de notions premières qui lui soient propres. En effet, dans tous les systèmes que nous avons exposés plus haut, les notions premières se réduisent à deux :

- un concept de classe qu'on nomme *point ;*

- et une notion de relation (ordre, congruence, mouvement), qui se déguise parfois, quand l'analyse n'est pas poussée à bout, en un concept de classe (droite, segment, vecteur).

Or, d'un côté, la notion de *point* n'intervient nullement dans la structure logique de la Géométrie : les points ne sont rien de plus que les éléments de certains ensembles, ou mieux, les termes de certaines relations ; ce sont des objets quelconques, de nature inconnue ou indéterminée, dont on ne sait qu'une chose : c'est qu'ils sont les supports de certaines relations.

> Ou plutôt, on n'en sait rien, même pas cela ; on sait seulement que, si des objets quelconques (qu'on les appelle *points* ou autrement) supportent entre eux certaines relations fondamentales (énoncées dans les axiomes), ils vérifieront tous les théorèmes qui en découlent logiquement.

Ainsi la Géométrie pure, qui n'est qu'un système d'implications, n'affirme rien concernant les points ; rigoureusement parlant, elle ne les connaît pas, et elle n'en a pas besoin.
(Fin de citation)

La Géométrie n'est qu'une application de la Logique des relations

Source [177] pages 206-207
La Géométrie, comme la Mathématique en général, est une science « abstraite », en ce sens qu'elle fait abstraction de la nature intrinsèque des objets pour ne considérer que leurs relations ; de sorte que, si deux ensembles d'objets (de nature toute différente) vérifient les mêmes relations, ils seront soumis à la même théorie mathématique (c'est là un fait bien connu, dont la Physique mathématique offre des exemples nombreux et frappants).

Complément : La Mathématique, science abstraite, formelle et pure.

Définition de la Géométrie à partir des théories des ensembles et des relations

Source [177] pages 207-208
Selon Russell [183], « La Géométrie est l'étude des suites à plusieurs dimensions » :

- « des suites », c'est-à-dire des ensembles ordonnés ;
- « à plusieurs dimensions », car l'Arithmétique, par exemple, étudie une suite à une dimension, la suite naturelle des nombres.

Cette définition ne contredit nullement le caractère de science logique que nous venons d'attribuer à la Géométrie :

- car, d'une part, dans l'étude des ensembles en général, on ne considère point leurs éléments, mais seulement leurs relations ;
- et, d'autre part, un ensemble *ordonné* ne peut être défini, comme tout ordre, qu'au moyen de certaines relations.

Définition de la Géométrie en tant qu'étude de certains ordres
On pourrait donc aussi bien définir la Géométrie comme l'étude de certains *ordres* (les ordres à multiple entrée) ou de certaines *relations* (les relations qui définissent les ordres susdits).

Définition de l'espace de la Géométrie en tant que système de relations
L'espace, en tant qu'objet de la Géométrie pure, n'est pas autre chose que cela : c'est un ensemble ordonné (abstraction faite de ses éléments, qu'on les appelle *points* ou autrement) ; ou, en termes plus « logiques », c'est un ordre, c'est-à-dire un système de relations.

Différence entre Géométrie pure et Géométrie appliquée

[177] page 209 – "Une Géométrie pure est une implication de la forme : « Si A est vrai, B est vrai »; la Géométrie appliquée dit : « A est vrai, donc B est vrai »; elle affirme à la fois A et B de l'espace actuel, objectif, tandis que la Géométrie pure n'affirme que la connexion logique, idéale, de A et de B. Or, entre toutes les Géométries logiquement possibles que l'on peut constituer théoriquement, l'expérience seule peut nous permettre de choisir celle que nous appliquerons au monde « réel », c'est-à-dire au monde de notre expérience."

Géométrie et intuition
(Citation de [177] page 210)
"Une chose montre bien la différence de ces deux Géométries, ou de ces deux modes de considérer la Géométrie :

- La Géométrie pure, avons-nous dit, ignore les points et n'a pas à les connaître ; ce sont simplement les termes indéterminés des relations qui elle étudie.
- Au contraire, la Géométrie appliquée a besoin de déterminer, dans l'espace « réel » ou objectif, les éléments qu'on devra appeler des points, et par suite, ce qu'on devra considérer comme des droites, comme des plans, etc.;

  car c'est à cette condition que les propositions géométriques prennent un sens « réel » et deviennent susceptibles de vérification. Il faut donner un contenu objectif aux formes vides de la Géométrie pure, et pour cela on doit recourir à l'intuition.

  [La Géométrie pure n'est qu'un système logique, excluant donc l'intuition]
  L'intuition est complètement exclue de la Géométrie pure, qui n'est qu'un système logique ; mais elle règne dans la Géométrie appliquée, car elle est indispensable pour donner an sens et un support aux notions premières, et pour vérifier des propositions premières (postulats) dont toutes les autres découlent."

(Fin de citation)
Complément : Construction des concepts.

Une science n'est pas un ensemble de recettes, c'est un système de vérités
(Citation de [177] page 211)
"Une science n'est pas une compilation de lois ou de « recettes », c'est un *système* de vérités, dont la Logique est le ciment.

La Géométrie pure est la partie *logique* de la Géométrie appliquée, c'est-à-dire ce que, depuis Euclide [54], on a coutume d'appeler la Géométrie (théorique).

Seulement, elle a toujours été mêlée, dans la tradition, d'éléments intuitifs, dont elle tendait à se purifier progressivement ; aujourd'hui, la distinction est nette et complète entre la part de la Logique et celle de l'intuition."
(Fin de citation)

Différence entre espaces géométriques et espaces de nombres

(Citation de [177] pages 211 à 213)
"Les espaces qu'étudient les diverses Géométries sont des ensembles, dont les éléments, appelés *points,* sont en réalité indéterminés et indifférents ; ce ne sont pas nécessairement des ensembles de *nombres*.

Et la prétention de réduire toute la Mathématique, y compris la Géométrie, à ce seul objet, le nombre, est vaine et même illogique ; car l'idée d'ensemble est antérieure à celle de nombre, comme on l'a vu, puisqu'elle sert à définir celle-ci.
S'il y a une idée première et fondamentale en Mathématique, ce n'est donc pas l'idée de nombre, mais bien celle d'ensemble. […]

> « C'est parce qu'on peut démontrer la compatibilité des conditions énoncées dans les définitions des premiers termes de la Géométrie à l'aide du système des nombres entiers, qu'il est légitime de dire que **la Géométrie peut être tout entière construite à partir de l'idée du nombre** ».

Cette remarque, tout en accordant une « légitimité » excessive à ce qui n'est qu'une façon de parler, montre bien ce qu'il faut entendre par l'« arithmétisation des mathématiques », et en limite singulièrement la portée.

Il ne s'agit pas, à proprement parler, de construire l'espace avec des nombres, mais seulement de construire avec des nombres un ensemble qui ait toutes les propriétés fondamentales de l'espace considéré, afin de démontrer l'« existence » de cet espace sans faire appel à l'intuition.

Entre les divers espaces qu'étudie la Géométrie et les ensembles de nombres qu'on leur substitue, il y a analogie formelle, et non identité ; mais cela suffit pour qu'on puisse démontrer l'existence (logique) de ces espaces sans aucun postulat intuitif ou expérimental, et par suite faire rentrer les diverses Géométries dans la Mathématique pure, comme dépendant uniquement de la Logique."
(Fin de citation)

Conclusion de l'ouvrage *Les principes des mathématiques* [177]

Il s'agit ici des conclusions de l'auteur de l'ouvrage [177], Louis Couturat, basée notamment sur les idées de Bertrand Russell dans *Principia Mathematica* [183].
Voir La Mathématique, science abstraite, formelle et pure.

Gestalt

- Ensemble structuré ou structure formant un tout qui influence les perceptions plus que ses éléments constitutifs. Exemple : une mélodie est identifiable quelle que soit la clé si les rapports de hauteur entre notes sont respectés.
- La *Gestalttheorie (gestalt-theorie)* est une doctrine affirmant que les « formes » sont les données premières de la psychologie. Synonyme : *théorie de la forme*. Ces formes sont des propriétés de régularité, de symétrie, de simplicité qui rendent un ensemble reconnaissable et prégnant. Exemple de trait prégnant :

Un seul trait suffit pour changer notre impression globale sur autrui, *s'il a un poids suffisant* ou *s'il apparaît en premier* dans l'ensemble des qualités perçues.

Grandeur - Grandeur extensive

Substantif : on appelle *grandeur* le caractère de ce qui est susceptible de varier en taille ou en importance et qui, de ce fait, se prête aux mesures. Or la mesure, comparaison à une unité, produit un nombre.

K298 – "Le concept de *grandeur* *en général*, personne ne peut le définir autrement qu'en disant, par exemple, qu'elle est la détermination d'une chose par l'intermédiaire de laquelle on peut penser combien de fois une unité se trouve contenue dans cette chose. Simplement, ce « combien de fois » se fonde sur la répétition successive, par conséquent sur le temps et sur la synthèse (de l'homogène) dans le temps."
Complément : critique de cette affirmation.

[Kant ne savait pas que l'opération *combien de fois* (la division) se définit à partir de son inverse, le produit, lui-même défini à partir de la notion de cardinal de l'ensemble des combinaisons de deux ensembles. Ni le temps ni la répétition successive n'interviennent. Voir :

- Critique du concept de nombre cardinal de Kant ;
- Opérations arithmétiques où l'ordre n'intervient pas ;
- Nombre irrationnel.]

Différence entre une grandeur et une qualité

K605 – "Seul le concept de grandeur peut se construire, c'est-à-dire se présenter *a priori* dans l'intuition, alors que les *qualités* ne se peuvent présenter dans aucune autre intuition que l'intuition empirique. Ce pourquoi une connaissance rationnelle [du concept de grandeur] n'en est possible que par l'intermédiaire de concepts."

Grandeur extensive : tout phénomène est une grandeur extensive

Voir d'abord Extensif / Intensif / Protensif, et notamment Comparaison en Logique de grandeurs extensives et intensives.

Définition d'une grandeur extensive

Un objet a une grandeur extensive lorsque son concept est un ensemble d'éléments distincts dont on peut mesurer une propriété au moins : nombre d'éléments, somme des longueurs unitaires donnant une longueur totale, etc. ; c'est donc une *grandeur mesurable*.

Par extension, la mesure peut être remplacée par une synthèse selon une certaine règle, ou selon une propriété commune aux éléments de l'ensemble et à l'ensemble tout entier.

Par extension, on qualifie d'extensives, car mesurables en physique, certaines intensités perceptibles par des sens humains, comme la luminosité ou le volume sonore. Mais, en matière d'intensité ressentie, il ne faut pas confondre *extensive* et *intensive*.

K240 - "J'appelle grandeur extensive celle où la représentation des parties rend possible la représentation du tout (et donc, nécessairement, la précède). Je ne peux

me représenter une ligne, si petite qu'elle soit, sans la tirer par la pensée, c'est-à-dire sans en produire, à partir d'un point, toutes les parties successivement et sans commencer ainsi par tracer cette intuition. De même en est-il pour tout temps, jusqu'au plus petit. La pensée que j'en ai contient uniquement la progression successive d'un instant à l'autre, où par toutes les parties du temps et leur addition se trouve produite finalement une certaine grandeur de temps déterminée. Étant donné que la simple intuition, pour tous les phénomènes, est ou bien l'espace, ou bien le temps, tout phénomène, en tant qu'intuition, est une grandeur extensive, puisque c'est seulement par synthèse successive (de partie à partie) qu'il peut être connu dans l'appréhension."

Compléments

- Axiomes de l'intuition ;
- Grandeur (en Logique) ;
- Espèce de grandeurs.

Grandeur (en Logique)
Voir d'abord Grandeur - Grandeur extensive.

Source de cet article : [177] pages 99 et suivantes.

Différence entre grandeur et quantité

La grandeur est la quantité abstraite, la quantité est la grandeur concrète. […]
Ces deux notions sont constamment confondues dans le langage et dans l'usage, de même que sont confondus, en général, le sens abstrait et le sens concret d'un même terme.
[…]
On conçoit fréquemment les *grandeurs* comme pouvant être égales aussi bien qu'inégales (c'est même une des façons banales de définir la grandeur) ; or, au point de vue logique, des grandeurs *différentes* ne peuvent pas être égales ; ce qu'on nomme vulgairement des grandeurs *égales,* ce sont des quantités *égales,* c'est-à-dire qui possèdent *la même* grandeur. Seul, l'empirisme peut refuser d'admettre que, si deux objets sont *égaux,* c'est en tant qu'ils représentent et incarnent une même grandeur abstraite.

Mais, du moment qu'on admet entre quantités concrètes une relation symétrique et transitive appelée *égalité,* on peut, en vertu du *principe d'abstraction,* la ramener à une identité de relation. Le terme unique auquel toutes les quantités égales seront alors rapportées sera par définition leur *grandeur* commune, et ainsi leur égalité se réduira à une *identité de grandeur.*

> (L'égalité de deux quantités ne se conçoit que si elles appartiennent au même type de grandeur : l'égalité de deux masses a un sens, l'égalité d'une masse et d'une longueur n'en a pas.
>
> Une grandeur est :
>
> - Au point de vue de l'extension : une classe de quantités égales ;
> - Au point de vue de la compréhension : l'état commun de toutes ces quantités, leur qualité commune.)

[…]
Deux grandeurs distinctes ne peuvent être qu'inégales, leur égalité n'étant en réalité qu'une identité (aussi appelée *égalité logique*) ; par exemple il n'y a pas de nombres égaux, mais bien le même nombre appliqué à des collections différentes.

Théorie relativiste de la grandeur

Source : [177] page 100
Cette théorie admet l'existence de grandeurs égales. Elle a besoin de 8 axiomes :
I. Ou A = B, ou A > B, ou A < B, ces 3 cas étant disjoints.
II. Il y a une grandeur B égale à A, quelle que soit A.
III. Si A = B, on a B = A.
IV. Si A = B et B = C, alors Si A = C.
V. Si A > B, on a B < A.
VI. Si A > B et B > C, on a A > C.
VII. Si A > B et B = C, on a A > C.
VIII. Si A = B et B > C, on a A > C.

Espèce de grandeurs

Source : [177] page 102
On peut toutefois comparer deux grandeurs inégales en utilisant leur propriété appelée *espèce*. Deux grandeurs sont dites *de même espèce* :

- Si elles appartiennent à une même classe (un même ensemble) muni(e) d'une relation d'ordre de type « plus grand que / plus petit que » ou « prédécesseur / successeur » ;
- Ou si on peut les subsumer sous un même concept.

Cette classe commune est munie d'une relation d'ordre entre ses couples d'éléments (des grandeurs) où une grandeur B qui succède à une grandeur A est dite supérieure et notée B > A, et une grandeur C qui précède A est dite inférieure et notée C < A. Cette classe est un ensemble au sens non-redondance : aucun élément n'y existe deux fois.

On peut en plus concevoir une *classe de toutes les classes de grandeurs*, représentée par le concept général de grandeur.

Cette théorie de la grandeur qui refuse à deux grandeurs la possibilité d'égalité est qualifiée *d'absolutiste*. En voici l'axiomatique.

Théorie absolutiste de la grandeur

Source : [177] pages 101 et suivantes.
Cette théorie repose sur 4 axiomes :
I. Aucune grandeur n'est plus grande ou plus petite qu'elle-même.
II. Etant donné deux grandeurs A et B différentes, ou bien A > B ou bien A < B.
III. Si A > B, on a : B < A.
IV. Si A > B et B > C, on a : A > C (transitivité).

Principe des indiscernables appliqué aux grandeurs

Voir d'abord Indiscernable – Principe des indiscernables.

Source : [177] pages 102-103
Il reste à formuler un dernier axiome, qu'on peut appeler le *principe des indiscernables* appliqué aux grandeurs. Il peut s'énoncer ainsi :

> « Deux grandeurs (différentes) de même espèce ne peuvent coexister dans les mêmes relations entre les mêmes termes ».

Autrement dit, puisque les grandeurs concrétisées dans l'espace et dans le temps se nomment des *quantités,* une même quantité ne peut correspondre à deux grandeurs différentes de la même espèce ; ou encore, la relation d'une quantité à la grandeur correspondante est *uniforme :* chaque quantité détermine d'une manière univoque la grandeur correspondante, et cela se comprend, puisque cette grandeur est déduite par abstraction de cette quantité.

Grandeur pure
Voir Critique : H – L'Algèbre.

Grandeurs (Mesure des)
Source : [177] pages 118 à 125 – *Chapitre V – L'idée de grandeur – C – La mesure des grandeurs*

Définition de « mesurer une espèce de grandeurs »

[177] page 118 – "Mesurer [des grandeurs d'une certaine] espèce de grandeurs, c'est établir entre cette espèce de grandeurs et l'ensemble des nombres *réels* [qui est une espèce de grandeurs] une correspondance biunivoque telle qu'à la somme de deux grandeurs quelconques corresponde la somme des deux nombres réels correspondants.

Bien entendu, le mot *somme* est pris ici dans deux sens différents : la première fois il désigne l'addition spéciale aux grandeurs considérées [exemple : la somme de distances en kilomètres], la seconde fois il désigne l'addition arithmétique."

Notion de proportionnalité

(Citation de [177] page 118)
"Il n'y a donc aucune nécessité à ce qu'à la somme des grandeurs [évoquée dans la définition ci-dessus] corresponde la somme des nombres : il n'y a là qu'une raison de commodité et de convenance.

Pour mieux comprendre cette raison, il convient de faire appel à une idée plus générale que celle de mesure, à la notion de *proportionnalité.*

> *[Définition de la proportionnalité]*
> Etant donnés deux ensembles de grandeurs (de même espèce dans chaque ensemble, mais non pas nécessairement de l'un à l'autre ensemble), on dit que ces ensembles sont proportionnels, s'il y a entre eux une correspondance biunivoque telle que le rapport de deux grandeurs quelconques de l'un soit égal au rapport des deux grandeurs correspondantes de l'autre.

[Le] *rapport* de deux grandeurs A et B (prises dans cet ordre) ou rapport de A à B est le nombre (rationnel ou irrationnel) par lequel on doit « multiplier » B pour obtenir A."
(Fin de citation)

Théorème : condition de proportionnalité de deux ensembles
Pour que deux ensembles de grandeurs soient proportionnels, il faut et il suffit qu'à la somme de deux grandeurs quelconques de l'un corresponde la somme des grandeurs correspondantes de l'autre. [Démonstration dans [177] pages 119-120.]

Ensemble d'axiomes définissant une grandeur mesurable
Ce théorème suppose vérifiés les 8 axiomes cités dans la Théorie des grandeurs extensives, ensemble d'axiomes vérifiés aussi par l'ensemble des nombres réels [pages 120-121]. Ces 8 axiomes définissent le concept de *grandeur mesurable*.

Un rapport de deux grandeurs est un « nombre sans dimension »
Le rapport de 2 mètres à 3 mètres est *identique* [pas égal !] au rapport de 2 kg à 3 kg : tous deux peuvent se représenter par la fraction 2/3.

Mesure d'une grandeur par rapport à une grandeur de même espèce
C'est le rapport de la première à la seconde, très souvent utilisé avec une seconde grandeur prise pour unité de mesure.

> Exemple : un pilote d'avion soumis à des accélérations en virage mesure celles-ci en « g », pour indiquer leur rapport à l'accélération de la pesanteur. Lorsqu'il subit 5g il a l'impression de peser 5 fois son poids dans le sens du vecteur accélération.

Habileté

Selon le dictionnaire [13]

Qualité (innée ou acquise) de finesse ou d'adresse dans le choix des moyens pour arriver à une fin.

Chez Kant

L'habileté est un *savoir-faire*.
Impératifs de l'habileté
(Citation de [108] page 89)
"Toutes les sciences ont une partie pratique qui consiste en problèmes naissant du fait que quelque fin est possible pour nous, et en des impératifs énonçant comment cette fin peut être atteinte.
Ces impératifs peuvent donc être désignés en général comme des impératifs de *l'habileté.*

La question n'est pas du tout ici de savoir si la fin est raisonnable et bonne, mais simplement de déterminer ce qu'il faudrait faire pour l'atteindre.

> *[Exemple]*
> Les prescriptions qui s'imposent au médecin pour obtenir la guérison totale de son homme, et celles que doit suivre un empoisonneur pour être sûr de le tuer, ont la même valeur si on les envisage comme servant chacune à mener parfaitement à bien ce qui est visé."

(Fin de citation)

Différence entre habileté, prudence et moralité

[108] page 91 – L'habileté se traduit par des règles, la prudence par des conseils et la moralité par des commandements (lois).

Hasard

Selon le dictionnaire de l'Académie [13]

Il y a plusieurs définitions du hasard qui sont hors sujet ici. Parmi les autres, il y a :

- Sans but précis ;
- N'importe comment ;
- Sans ordre, ni méthode ;
- Selon ce qui se présente accidentellement par l'effet de l'imprévu…

Donc en matière de loi d'évolution de la nature *le hasard est l'opposé du déterminisme*, les deux termes s'excluant mutuellement : un phénomène naturel au hasard surviendrait sans que s'applique aucune loi de la nature, qui aurait alors « fait n'importe quoi ».

Disons-le tout net, comme Kant : **un phénomène au hasard n'existe pas dans la nature, dont les lois (toutes créées par l'homme) n'ont pas d'exception**.

Le besoin de rigueur

Affirmer qu'une situation, l'état d'un système ou une évolution, sont dus au hasard demande autant de rigueur qu'affirmer qu'ils sont régis par des lois de la physique.

A celui qui me dit : « c'est dû au hasard », je réponds : « prouvez-le ! ».

Aucun ensemble de phénomènes constatés ne prouve qu'ils sont régis par le hasard

Quelles que soient les constatations faites sur ces phénomènes et leur nombre, quel que soit l'étonnement qu'ils nous suggèrent, il est impossible d'en déduire une preuve d'absence de loi naturelle qui les régit ; et le fait de ne pas avoir découvert de loi ne prouve pas qu'il n'y en ait aucune.

Le hasard est toujours invoqué au lieu de l'ignorance.

Une distribution statistique de valeurs n'est pas due au hasard

Les équations d'état de la nature qui décrivent à la fois des *évolutions* et des *situations* (états d'un système), comme l'équation de Schrödinger, ont parfois des solutions multiples : c'est le cas, par exemple, à l'échelle atomique où une molécule tétraédrique d'ammoniac NH_3 peut exister *dans deux formes en même temps* (on dit *superposées* ou *cohérentes*) où l'atome d'azote est d'un côté ou de l'autre du plan des 3 atomes d'hydrogène.

Si une expérience, faite à l'échelle macroscopique humaine où la superposition ne peut pas apparaître, tente de déterminer de quel côté du plan des hydrogènes se trouve l'azote, la réponse le trouvera aussi fréquemment d'un côté que de l'autre, chacun avec une probabilité de 50%. Mais ce n'est pas là du hasard, c'est de l'imprévisibilité : la perturbation introduite à l'échelle atomique par l'expérience de mesure macroscopique se produit aussi souvent dans un sens que dans l'autre, sans que nous puissions en imposer un en particulier.

> *Choix d'un état final unique par décohérence*
> Une transformation faisant passer une superposition d'états, cohérente à l'échelle atomique, à un état unique à l'échelle macroscopique est appelée *décohérence* ; elle est due à l'interférence entre des forces « colossales » de l'échelle macroscopique et le système superposé minuscule de l'échelle atomique, interférence qui n'est pas régie par une loi physique particulière mais dépend de chaque concours de circonstances. C'est pourquoi l'état unique final observé ne peut être prévu : on sait seulement qu'il correspond à une des solutions possibles de l'équation des états superposés.

De même, les équations qui décrivent *l'évolution* d'un système dans le temps et/ou l'espace peuvent avoir des solutions multiples, parfois même une infinité, là aussi en superposition.
Complément : *Evolutions multiples simultanées*.

Ces lois physiques statistiques nous conduisent à admettre *une forme statistique du déterminisme* décrite dans [12]. Mais la présence de distributions statistiques de valeurs dans une situation ou une évolution doit être interprétée comme l'impossibilité de prédire un résultat unique, un refus de la nature d'évoluer vers un seul état, pas comme le fait qu'elle « fait n'importe quoi », car la probabilité de chaque résultat de la distribution est prédictible.

Conclusion
Donc, puisque toutes les attributions au hasard que l'on constate sont dues à l'ignorance, il est bon de rappeler la position de Kant ci-dessous et des précisions là.

Chez Kant

Voir d'abord le principe de fatalisme.

K286 – "Le principe : rien n'arrive par un hasard aveugle est une loi *a priori* de la nature ; de même : aucune nécessité intervenant dans la nature n'est une nécessité aveugle, mais c'est toujours une nécessité conditionnée, par conséquent intelligible" (d'après le Principe de fatalisme) :

> Le hasard n'existe pas dans une évolution physique, toujours déterministe. Donc toute évolution naturelle a une cause et est soumise à des lois que l'homme doit pouvoir découvrir ; Kant a foi dans l'aptitude de l'humanité à découvrir la nature par la science, conformément à la doctrine des Lumières [25].

Pour Kant comme pour les scientifiques modernes, la nature « ne fait jamais n'importe quoi », elle est régie par des lois sans exception : **le hasard n'existe pas**.

L'erreur de ceux qui croient que certaines choses existent ou arrivent par hasard

La proposition logique « C'est dû au hasard » doit être prouvée par celui qui la formule, avec la même rigueur que la proposition « C'est dû à la loi X ». Or *une loi de la nature ne se démontre pas*, elle est postulée par induction à partir de phénomènes constatés et de leur évolution, et on l'admet à titre provisoire jusqu'à ce qu'un contre-exemple la fasse déclarer fausse : *une loi publiée après examen contradictoire est donc toujours vraie jusqu'à preuve du contraire*.

Mais on ne peut pas démontrer *qu'il n'existe pas* de loi d'évolution d'une situation donnée, c'est-à-dire qu'elle peut ne pas évoluer ou qu'elle peut évoluer différemment d'une fois sur l'autre ; on ne peut prouver qu'une loi *ne pourra pas être trouvée* ou qu'il existera des situations ou une loi *sera nécessairement instable*, donc ne sera pas une loi d'évolution.

Lorsqu'on ne connaît pas de loi d'évolution d'une situation donnée on peut toujours affirmer cette ignorance, on ne peut jamais affirmer le caractère nécessaire du hasard, avec son absence de loi.

Exemple
Pierre affirme que le résultat d'un lancer de dé est au hasard. Paul le contredit en affirmant qu'il peut prévoir un tel résultat ; il prédit qu'il aura un 5 et lance le dé.

- Si le dé s'arrête sur un 5, la prédiction de Paul aura été vérifiée, il pensera avoir prouvé l'absence de hasard (ou son pouvoir divinatoire).
- Si le dé s'arrête sur une valeur autre que 5, la prédiction de Paul aura été fausse et Pierre sera conforté dans son opinion que le lancer de dé donne un résultat au hasard.

En réalité, un lancer ou même plusieurs ne prouvent rien : quelle que soit la loi (ou l'absence de loi) qu'on en déduise, si le lancer suivant ne confirme pas cette déduction elle est fausse. Donc :

- Aucun ensemble d'expériences réussies ne prouve une loi ;
la véracité certaine d'une loi est indémontrable empiriquement.
- Mais un seul contre-exemple prouve qu'elle est fausse.

Quand les gens attribuent-ils quelque chose au hasard ?
La plupart du temps, quand une personne affirme que quelque chose est dû au hasard, c'est parce qu'elle ne sait pas à quelle loi cette chose est due et qu'elle ne connaît personne qui le sache ; c'est du « *hasard par ignorance* », une confusion entre imprédictibilité et hasard.
Cas particulier d'ignorance : il arrive que l'imprédictibilité ou l'insuffisance de précision soient dues à la complexité, au nombre de variables du problème. C'est le cas, par exemple, dans le diagnostic d'un psychiatre, dans la prévision d'un cours de bourse par un investisseur ou dans la prévision d'une évolution de PIB par un économiste.

Complément : *Hasard ou imprédictibilité ?*

Cas du déterminisme statistique, du chaos et de la réponse procédurale
Il existe des cas où la nature refuse de nous accorder la solution unique d'évolution qui nous plairait ou impose une imprécision à modèle statistique. Exemples :

- En Mécanique quantique :
  - L'impossibilité intrinsèque de connaître une position ou une vitesse, parce qu'*une particule peut se trouver dans une infinité d'endroits en même temps*, et être *animée d'une infinité de vitesses*. Positions et vitesses sont décrites par des lois statistiques, solutions particulières de l'équation fondamentale déterministe d'évolution de Schrödinger [64].

- Les fluctuations d'énergie, où la notion d'état stable d'un système n'a pas de sens mais les évolutions restent soumises à la contrainte du principe d'incertitude de Heisenberg [120] ;

  C'est là un cas particulier de refus de précision. Il y en a d'autres, comme celui de la détermination *simultanée* d'une position et d'une vitesse, et celui de la décomposition radioactive de noyaux atomiques.

- En Mécanique céleste, le problème du *chaos* où le mouvement d'un astre est parfaitement déterministe, mais peut varier énormément lorsque les conditions initiales varient très peu. La précision parfaite exige alors une précision infinie pour ces conditions, précision qui n'a pas de sens.

- En informatique, un ordinateur a un fonctionnement déterministe : il exécute des instructions sans surprise. Mais ces instructions prennent en compte des cas particuliers, selon une logique Si… Alors… Sinon…

  Exemple : le calcul des racines d'une équation de la forme $ax^2+bx+c = 0$ distingue 3 cas selon la valeur du discriminant b^2-4ac, qui produisent 2, 1 ou 0 solutions réelles. Le programme correspondant exécuterait alors une séquence

  « Si $b^2-4ac > 0$ Alors (calcul de 2 racines) Sinon Si $b^2-4ac = 0$ Alors (calcul d'une racine double) Sinon (pas de racine réelle) ».

  Une telle logique peut conduire à des boucles de calcul, et le temps d'exécution d'un programme peut être imprévisible connaissant son listing : la seule façon de savoir si un programme s'arrêtera et au bout de combien de temps est de l'exécuter.

  Ce type de fonctionnement, dit « à logique procédurale », est imprévisible au vu de son listing ; on ne peut connaître le résultat et le temps d'exécution qu'en l'exécutant. Cette imprédictibilité n'a pourtant aucun hasard.

Kant croit en une finalité définie par l'Etre suprême

Mais indépendamment des causes naturelles, physiques, qu'un objet a d'exister, d'avoir la structure qu'il a et d'évoluer comme il évolue, Kant croit qu'il y a dans la nature des causes finales, téléologiques :

> K412 - "A en juger d'après *l'analogie avec la nature* des êtres vivants dans ce monde, concernant lesquels la raison doit nécessairement adopter comme principe qu'il ne se peut trouver aucun organe, aucun pouvoir, aucun penchant, rien, donc, qui fût superflu ou dépourvu de tout rapport avec son usage, donc sans finalité, mais qu'au contraire tout est exactement adéquat à la destination qui est la sienne dans la vie…"

Hélas, le problème d'une croyance en la possibilité d'une intervention divine dans l'Univers est qu'elle est à la fois :

- Physiquement impossible car transcendante (voir Existence de Dieu) ;
- indémontrable car contraire aux lois naturelles que nous postulons, infalsifiable, inexplicable et impossible à distinguer du hasard lorsqu'on croit la constater…

Détails : *2 – Liberté d'échapper aux lois de la nature, hasard et prédictibilité*.

Voir aussi :

- Cause et causalité ;
- Déterminisme ;
- Nécessité des choses (postulat) ;
- Compléments sur le hasard : [12].

Hétéronomie et autonomie

Selon le dictionnaire [13]

L'hétéronomie est le fait d'être influencé par des facteurs extérieurs, d'être soumis à des lois ou des règles dépendant d'une entité extérieure.
Opposé : autonomie.

Chez Kant

[108] pages 113-114 – "J'entends donc désigner ce principe comme celui de *l'autonomie* de la volonté, par opposition avec tout autre principe, que pour cette raison j'inscris dans le registre de *l'hétéronomie.*"

L'hétéronomie de la volonté comme source de tous les faux principes de la moralité
(Citation de [108] pages 124-125)
"Quand la volonté recherche la loi qui doit la déterminer n'importe où *ailleurs* que dans la capacité de ses maximes à mettre en place une législation universelle qui soit proprement la sienne,

quand par conséquent, allant au-delà d'elle-même, elle cherche cette loi dans la propriété d'un objet quelconque, il en provient toujours de *l'hétéronomie.*

Dans ce cas, la volonté ne se donne pas à elle-même la loi, mais c'est l'objet qui la lui donne à travers la relation qu'il entretient avec elle.

Cette relation, qu'elle repose alors sur l'inclination ou sur des représentations de la raison, ne peut rendre possibles que des impératifs hypothétiques : je dois faire quelque chose *parce que je veux quelque chose d'autre.*

Par opposition, l'impératif moral, donc catégorique, dit : je dois agir de telle ou telle manière, quand bien même je ne voudrais rien d'autre.

Par exemple, l'impératif hypothétique dit : je ne dois pas mentir si je veux continuer d'être honoré ; en revanche, l'impératif catégorique pose : je ne dois pas mentir, quand bien même le mensonge ne m'attirerait pas la moindre honte.

Ce dernier impératif doit donc faire abstraction de tout objet, au point que celui-ci n'exerce pas la moindre influence sur la volonté, de telle sorte que la raison pratique (la volonté) n'administre pas simplement un intérêt étranger, mais qu'elle atteste uniquement sa propre autorité impérative comme suprême législation."
(Fin de citation)

La perfection est un principe de l'hétéronomie de la volonté
[57] article *Perfection* – « La perfection est quoi qu'il en soit un principe de l'hétéronomie et non de l'autonomie de la volonté. »

Histoire de la raison pure
K685 - *Théorie transcendantale de la méthode / Histoire de la raison pure*
Dans cet ultime chapitre de la Critique, Kant cherche dans l'histoire de la raison pure la nature de la métaphysique.

Les hommes ont commencé par spéculer sur Dieu et l'espérance d'un autre monde

K685-K686 – Les êtres humains, dans l'enfance "de la philosophie, [ont] pris pour point de départ la connaissance de Dieu et l'espérance ou même la nature d'un autre monde."

(Citation de K686-K687)
"Si grossiers que fussent les concepts religieux introduits par les anciennes pratiques subsistant encore de l'état sauvage des peuples, cela n'empêcha cependant pas la fraction la plus éclairée de se consacrer à de libres recherches [spéculations] sur cet objet,

> [Dès le départ, les hommes ont réuni en un même système de connaissances la religion, la morale, la philosophie et la science. Ils n'ont séparé la science de la religion, de la morale et de la philosophie que très progressivement, comme le montre la monumentale étude d'Arthur Koestler *Les Somnambules* [148] : depuis les scientifiques grecs de l'Antiquité jusqu'à Darwin [111], il a fallu plus de 2000 ans.]

[Kant justifie une conduite sociale morale par la foi en un Etre suprême et la promesse d'un bonheur au moins posthume]
et l'on s'aperçut aisément qu'il ne saurait y avoir de manière plus radicale et plus fiable de plaire à la puissance invisible gouvernant le monde, afin d'être heureux du moins dans un autre monde, que de bien conduire sa vie.

[La métaphysique est née de la théologie]
La théologie et la morale furent donc les deux mobiles, ou mieux les deux points d'application de toutes les recherches rationnelles et abstraites auxquelles on se consacra ensuite de tout temps. Ce fut cependant proprement la première qui poussa peu à peu la raison simplement spéculative vers une entreprise qui est ultérieurement devenue célèbre sous le nom de métaphysique."
(Fin de citation)

Kant décrit ensuite l'élaboration des connaissances rationnelles à 3 points de vue.

1er point de vue : voir Philosophes sensualistes et philosophes intellectualistes.

2ème point de vue - Les connaissances viennent-elles de l'expérience ou de la raison ?

(Citation de K687)
"*Relativement à l'origine* des connaissances pures de la raison, il s'agissait de savoir si elles sont dérivées de l'expérience ou si, indépendamment d'elle, elles ont leur source dans la raison.

Aristote [43] peut être considéré comme le chef des *empiristes*, tandis que Platon [49] est le chef des *noologistes*. […]

[Dans les raisonnements de son système sensualiste, Epicure [80] n'allait jamais au-delà des limites de l'expérience.]

[Locke croyait possible de prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme]
[Locke [39],] "après avoir dérivé de l'expérience tous les concepts et tous les principes, en pratique un usage qui le conduit jusqu'à affirmer que l'on peut démontrer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme (alors même que ces deux objets se situent totalement en dehors des limites d'une expérience possible) avec la même évidence que pour un quelconque théorème mathématique."
(Fin de citation)

3ème point de vue – Doctrine de la recherche métaphysique : nécessité d'une méthode scientifique et rejet de l'approche naturaliste

Voir d'abord Naturalisme.

Méthodes scientifiques : dogmatique ou sceptique, mais toujours systématique
(Citation de K688)
"Quant à ceux qui observent une *méthode scientifique,* ils ont ici le choix entre la méthode *dogmatique* et la méthode *sceptique*, mais dans tous les cas ils ont du moins l'obligation de procéder *de façon systématique.*

> Si je nomme ici, en ce qui concerne la première méthode, le célèbre Wolff [150] et, pour la seconde, David Hume [40], je peux, par rapport à mon présent objectif, ne pas en citer d'autres.

La voie *critique* seule est encore ouverte. A supposer que le lecteur ait eu l'obligeance et la patience de la parcourir en ma compagnie, il lui est loisible maintenant de juger si, au cas où il lui plairait d'apporter sa contribution personnelle à la transformation de ce sentier en voie royale, ce que tant de siècles ne purent effectuer risque encore de s'accomplir avant la fin de celui-ci : satisfaire entièrement la raison humaine dans ce qui a de tout temps occupé sa curiosité, mais jusqu'ici en toute vanité."
(Fin de citation)

Heuristique
Selon [19]

- Adjectif : qui sert à la découverte. Exemple : une hypothèse adoptée provisoirement pendant une recherche de faits.
- Substantif : Partie de la science qui a pour objet la découverte des faits.

Homogène
Adjectif : qualité d'un ensemble ou d'un objet dont tous les éléments sont de même nature et/ou présentent des similitudes de signification, de fonction ou de structure. Opposé : *hétérogène*. Exemples :

- Un objet en cuivre est homogène s'il ne contient que du cuivre. Sa substance n'est faite que d'une seule matière : un corps pur, le cuivre.

- En physique : sont homogènes deux grandeurs de même nature, comme un travail et une énergie, tous deux mesurés en joules.
- Voir Subsumer.

Synthèse de l'homogène

Kant utilise aussi *homogène* comme substantif désignant l'ensemble des informations de même nature dans des représentations dont on fait la synthèse :

(Citation de K238-K239) - Toute *liaison* est une *composition* ou une *connexion*.

- *[Synthèse de l'homogène, lorsqu'il y a un lien mathématique]*
  La première [liaison, la composition] est la synthèse d'un divers dont les éléments ne s'appartiennent pas *nécessairement les uns aux autres,* comme c'est le cas par exemple de deux triangles que produit la division d'un carré par la diagonale : par eux-mêmes, ils n'appartiennent pas nécessairement l'un à l'autre ; et ainsi en va-t-il de la synthèse de *l'homogène,* dans tout ce qui peut être soumis à un examen *mathématique*."

  (Dans une liaison par composition la synthèse concerne des éléments distincts, que la faculté de synthèse de l'imagination peut pourtant regrouper parce qu'ils ont une information commune, comme plusieurs objets de même couleur).
- *[Synthèse dynamique, lorsqu'il y a un lien de causalité]*
  La seconde liaison [la connexion] est la synthèse du divers, en tant qu'il fait apparaître entre ces éléments une relation *d'appartenance réciproque nécessaire*, comme c'est le cas, par exemple, de l'accident dans son rapport à une quelconque substance, ou de l'effet par rapport à la cause. Même si les éléments de ce divers sont hétérogènes, ils sont liés *a priori* : cette liaison, parce qu'elle n'est pas arbitraire, je la nomme *dynamique*.

(Fin de citation)

Synthèses parallèles et indépendantes de l'homogène et de l'hétérogène

C'est une *synthèse de l'homogène* qui est supposée pour toute grandeur, aussi bien dans sa composition que dans sa division. Mais c'est une *synthèse de l'hétérogène* que l'on peut admettre dans la synthèse dynamique de la liaison causale, aussi bien que dans celle du nécessaire avec le contingent.

> K494 – "De là procède la manière dont, dans la liaison mathématique des séries de phénomènes, nulle autre condition ne peut intervenir qu'une condition *sensible,* c'est-à-dire une condition qui soit elle-même une partie de la série, alors qu'en revanche la série dynamique des conditions sensibles autorise […] une condition hétérogène, qui n'est pas une partie de la série, mais qui, en tant que condition purement *intelligible*, se situe en dehors de la série."

Exemple : Conclusion : nos représentations sont *libres* par rapport à nos perceptions en même temps qu'elles sont *déterminées* par les lois de la nature.

Horizon d'une connaissance

Voir Horizon d'une connaissance.

Hubris
Chez les Grecs, tout ce qui, dans la conduite de l'homme, est considéré par les dieux comme démesure, orgueil et devant appeler leur vengeance.

Humanisme

Selon le dictionnaire [13]

- Type de culture, résultat d'une formation qui embrasse la culture littéraire, fondée essentiellement sur les œuvres grecques et latines, et la culture scientifique.

  Cet humanisme est le produit de l'étude des humanités et correspond aux fondements moraux et esthétiques du classicisme.

- Attitude philosophique qui tient l'homme pour la valeur suprême et revendique pour chaque homme la possibilité d'épanouir librement son humanité, ses facultés proprement humaines.

  Exemples :

  - *Recherche des problèmes dont la solution constitue la fin dernière de la raison*
    K654 – "…ne m'interroger que sur les problèmes dont la solution constitue [la fin dernière de la raison], qu'elle puisse ou non l'atteindre, par rapport à laquelle toutes les autres fins possèdent simplement la valeur de moyens. Ces fins suprêmes devront posséder, d'après la nature de la raison, à leur tour leur unité, pour favoriser en commun cet intérêt de l'humanité qui n'est subordonné à aucun autre. [Doctrine humaniste]"
  - Citation de Jean-Paul SARTRE *L'existentialisme est un humanisme* [143].

Humanité

Selon le dictionnaire [13]

- Caractère d'une personne (ou de son comportement) qui manifeste pleinement son appartenance au genre humain.
- Bonté, bienveillance de l'homme pour ses semblables.

Chez Kant
[132] page 200 – "La loi morale est sainte (inviolable). L'homme est sans doute très éloigné de la sainteté, mais il faut que l'humanité dans sa personne soit sainte pour lui."

Humanité parfaite
Voir *L'idéal de l'humanité parfaite*.

Humanités (les)

Selon le dictionnaire [13]

Formation scolaire où l'étude des langues et littératures latine et grecque, considérées comme particulièrement formatrices, est prépondérante.

Chez Kant

Voir Les humanités et le goût.

Hyperbolique
Selon le dictionnaire [13] :

- Caractérisé par l'hyperbole, l'exagération ;
- Qui a un caractère excessif.

[56b] §45 page 133 – Considérées en elles-mêmes, les catégories "ne peuvent donner aucun objet déterminé d'aucune chose. Or de tels objets hyperboliques sont ceux que l'on appelle des *Noumènes,* ou encore de purs êtres d'entendement (mieux : de purs êtres de pensée), par exemple : la *substance,* mais pensée *sans permanence dans le temps,* ou une cause, mais qui *n'agirait pas dans le temps,* etc."

Hyperphysique
Qualifie une hypothèse ou une explication au-delà des lois de la nature, donc purement spéculative ou imaginaire.

K639 – "L'ordre et la finalité présents dans la nature doivent être expliqués à leur tour par des raisons d'être naturelles et d'après des lois de la nature, et ici même les hypothèses les plus grossières, du moment qu'elles sont de nature physique, sont plus supportables qu'une hypothèse hyperphysique, c'est-à-dire que l'appel à un auteur divin que l'on présuppose à cette fin." – Voir :

- Téléologie – Téléologiste ;
- Un phénomène donné nouveau ne doit être expliqué qu'à partir de lois connues.

K682 – "L'usage de la raison, dans cette considération rationnelle de la nature, est soit physique, soit hyperphysique, ou mieux : soit *immanent,* soit *transcendant.* Le premier porte sur la nature, en tant que sa connaissance peut être appliquée dans l'expérience *(in concreto),* le second sur cette liaison des objets de l'expérience qui dépasse toute expérience."

Hypophysique
Adjectif : qualité occulte.

Chez Kant

[108] page 83 – "Une […] métaphysique des mœurs, totalement isolée, à laquelle ne viennent se mêler aucune anthropologie, aucune théologie, aucune physique ou hyperphysique, encore moins des qualités occultes (qu'on pourrait nommer hypophysiques), ne constitue pas seulement un indispensable substrat de toute connaissance théorique des devoirs qui soit fermement définie, mais elle est en même temps un desideratum de la plus haute importance en vue de l'accomplissement effectif de ce que ces devoirs prescrivent."

Hypostasier
Considérer abusivement une pure abstraction comme une réalité.

K385 – "…on hypostasie ce qui n'existe que dans la pensée et on l'admet hors du sujet pensant en lui reconnaissant la qualité qui serait celle d'un objet réel - ce qui veut dire que l'on tient l'étendue, qui n'est rien qu'un phénomène, pour une propriété des choses extérieures [inaccessibles], subsistant même indépendamment de notre sensibilité, et que l'on tient le mouvement [le changement perçu, l'évolution] pour leur effet se produisant lui aussi réellement, en soi, en dehors de nos sens."

Compléments

- Idéalisme transcendantal, réalisme transcendantal et idéalisme empirique ;
- Mise en cause du Réalisme.

Hypothèse

Selon le dictionnaire [13]

- Philosophie et domaine des sciences :
  - Proposition admise, indépendamment de sa valeur de vérité, et à partir de laquelle on déduit un ensemble donné de propositions. Synonyme : *principe*.
  - Proposition (ou ensemble de propositions) avancée, provisoirement, comme explication de faits, de phénomènes naturels et qui doit être, ultérieurement, contrôlée par la déduction ou par l'expérience. Synonyme : *conjecture.*
- Langage courant : Supposition, conjecture par laquelle l'imagination anticipe sur la connaissance pour expliquer ou prévoir la réalisation éventuelle d'un fait, pour déduire des conséquences. Synonymes : *éventualité, présomption.*

Chez Kant

Une hypothèse ne peut concerner qu'un objet possible et doit avoir un fondement certain car basé sur l'expérience

K637 – Pour que l'imagination puisse "*inventer* sous la stricte surveillance de la raison, il faut toujours que quelque chose, auparavant, soit pleinement certain, et ne constitue pas une invention ou une simple opinion : cet élément correspond à la *possibilité* de l'objet même. Dans ce cas, il est bien permis de recourir à l'opinion pour ce qui concerne la réalité effective de cet objet : reste que cette opinion, pour ne pas être sans fondement, doit être reliée, comme principe d'explication, à ce qui est effectivement donné et qui est par conséquent certain, et elle s'appelle alors une *hypothèse.*"

[Conditions de validité d'une hypothèse]

(Citation de [165] pages 95-96)

"Il y a dans chaque hypothèse quelque chose qui doit être apodictiquement certain :

1. *La possibilité de la supposition elle-même*. […]
2. *La conséquence*. - Les conséquences doivent découler légitimement des principes admis, autrement l'hypothèse devient une simple chimère.
3. *L'unité.* - Il est essentiellement exigé d'une hypothèse qu'elle soit unique et qu'aucune hypothèse auxiliaire ne soit requise pour l'étayer. [L'unité évoquée est en fait une exhaustivité.]

(Fin de citation)

Hypothétique

- Langage usuel : qui n'est pas certain ; dont l'existence ou la réalisation est douteuse.
- Philosophie et Logique : qui repose sur une hypothèse ; qui n'existe qu'à l'état d'hypothèse, qui suppose une condition.

  Exemple de proposition hypothétique : « Si A alors B ».

Opposés : Catégorique ; Apodictique.

Chez Kant

Est hypothétique la prescription d'une action en tant que moyen d'atteindre un but
[108] page 90 - "L'impératif qui se rapporte au choix des moyens en vue du bonheur personnel, c'est-à-dire la prescription de la prudence est encore simplement *hypothétique ;* l'action n'est pas commandée absolument, mais elle ne l'est que comme moyen en vue d'un autre but."

Impératif hypothétique
Le principe (donc la conclusion) d'un impératif hypothétique sont problématiques tant que la fin dont il s'agit n'est pas posée comme effectivement désirée ; sinon elle est assertorique. Exemple :

> [108] page 89 – "L'impératif hypothétique dit donc simplement que l'action est bonne en vue de quelques fins *possibles* ou *réelles [désirées].*
>
> - Dans le premier cas, il est un principe *problématiquement* pratique ;
> - Dans le second, un principe *assertoriquement* pratique."

Idéal
Adjectif ou substantif

Selon [13]

- Sens courant (adjectif) : qui a toutes les qualités propres à son type, à son modèle et correspond à l'idée que l'on se fait de la perfection ; qui présente le caractère élevé de la perfection.
- Par opposition à réel : qui n'a qu'une existence intellectuelle, sans être ou sans pouvoir être perçu par les sens ; *en particulier* qui a les caractères de l'idée.

Chez Kant

- *1er sens : substantif*
  - D'après [19] : un idéal est un concept réduit aux notions indispensables.
  - D'après [13] : un idéal est un être individuel aux caractères déterminés par l'Idée, modèle suprême dont la perfection ne peut être égalée.

  Définition de Kant d'un idéal
  K516 – [J'appelle idéal] "l'Idée, non pas seulement *in concreto*, mais *in individuo,* c'est-à-dire en tant que chose singulière qui n'est déterminable ou tout à fait déterminée que par l'Idée."

Différences entre idéal et idée

- Un idéal est un individu, non plus une généralité comme une Idée ou une loi.
- Le sage, l'homme vertueux est un idéal, tandis que la sagesse, la vertu sont des Idées.

  K516 – "Le sage (dont parle le stoïcien) est un idéal, c'est-à-dire un être humain qui existe uniquement dans la pensée, mais qui est pleinement congruent avec l'Idée de la sagesse."
- L'idéal qui contient en lui toutes les perfections et les ramène à l'unité, c'est l'Idée de Dieu.

Idéal transcendantal : voir
Problème de l'idéal transcendantal : le concept de l'absolue nécessité*.*

Idéal de l'être suprême : voir
Idéal de l'être suprême : un principe régulateur de la raison.

L'idéal de l'humanité parfaite
K516 - "L'humanité, dans toute sa perfection, ne contient pas seulement l'élargissement de toutes les propriétés essentielles appartenant à cette nature, telles qu'elles constituent le concept que nous en avons, jusqu'à ce qu'elles parviennent à être parfaitement congruentes avec les fins de celle-ci - ce qui correspondrait à notre Idée de l'humanité parfaite -, mais elle contient aussi tout ce qui, en dehors de ce concept, appartient à la détermination intégrale de l'Idée ; car de tous les prédicats opposés, il n'y en a qu'un et un seul qui convienne pourtant à l'Idée de l'être humain le plus parfait. Ce qui pour nous est un *idéal* était pour Platon [49] une *Idée de l'entendement divin,* un objet singulier dans la pure intuition de celui-ci, le degré le plus achevé de perfection pour chaque espèce d'êtres possibles et le fondement archétypique de toutes les copies se trouvant dans le phénomène."
Suite de cette citation : *La force pratique des idéaux permettant des actions parfaites*.

- *2ème sens : adjectif ou substantif*

  - D'après [19] : est idéal un concept épuré, comme ceux des mathématiques : point, droite, cercle, nombre entier, etc., ou quelque chose considéré comme parfait.

    La raison mesure le degré de perfection grâce à des idéaux
    (Citation de K516-K517)
    "La vertu et, avec elle, la sagesse humaine, dans toute leur pureté, sont des Idées. Mais le sage (dont parle le stoïcien) est un idéal, c'est-à-dire un être humain qui existe uniquement dans la pensée, mais qui est pleinement congruent avec l'Idée de la sagesse.

    Tout comme l'Idée fournit la règle, l'idéal sert, en un tel cas, de prototype pour la détermination complète de la copie ; et nous n'avons pas d'autre mesure permettant de juger nos actions que la conduite de cet homme divin présent en nous auquel nous nous comparons, d'après lequel nous portons sur nous-mêmes une appréciation et nous nous perfectionnons, quand bien même nous ne pouvons jamais atteindre sa perfection.

Ces idéaux, quoique l'on ne puisse leur attribuer de la réalité objective (existence), ne doivent pourtant pas être considérés comme des chimères, mais ils fournissent à la raison une mesure indispensable pour juger : la raison a en effet besoin du concept de ce qui est absolument parfait en son espèce pour pouvoir apprécier et mesurer d'après lui le degré et le défaut de ce qui est imparfait."
(Fin de citation)

- *L'idéal est un maximum de perfection*
(Citation de [93] – D.1770, page 643)
"Dans tous les genres de choses dont la quantité est variable, le *maximum* est la commune mesure et le principe de la connaissance.

Le *maximum de perfection* s'appelle aujourd'hui l'idéal, chez Platon l'idée (comme son idée de la République [49]), et il est le principe de tout ce qui est contenu sous la notion générale d'une perfection quelconque,

en tant que les degrés moindres ne peuvent être mentalement déterminés par la limitation du maximum ;

mais Dieu, de même que, en tant qu'idéal de perfection, il est le principe de la connaissance, est aussi, en tant qu'il existe réellement, le principe de la réalisation de toute perfection dans l'Univers."
(Fin de citation)

Idéal de la raison pure
Définition
K521 - Pour se représenter simplement la détermination intégrale d'un être conforme à l'idéal de perfection, la raison en présuppose l'Idée, l'archétype, appelé *idéal de la raison pure*. De la totalité inconditionnée de cette Idée, la raison dérive au besoin une copie imparfaite, totalité conditionnée d'un être particulier.
(Voir L'Idée est un concept métaphysique associé à un objet réel particulier.)

Exemple : Principe de la détermination intégrale (synthèse de tous les prédicats).

Idéal : différences entre idéal et idée
Voir *Différences entre idéal et idée*.

Idéal de l'Etre suprême
Voir Idéal de l'être suprême : un principe régulateur de la raison.

Idéal de la raison pure : 1ère section
K516 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 3 : L'idéal de la raison pure / 1ère section / De l'Idéal en général*.

Objectifs de ce chapitre 3 (K515)
Recherche de l'être absolument nécessaire et dérivation des concepts de cet être des concepts de toutes les choses en tant qu'elles sont purement intelligibles.

Parcours du texte *1ère section / De l'Idéal en général*

Voir dans l'ordre :

- Concept *empirique*, concept *pur* et concept a priori ;
- Idée selon Kant (concept rationnel issu de notions) ;
- *L'idéal de l'humanité parfaite ;*

La force pratique des idéaux permettant des actions parfaites
(Citation de K516-K517)
"Sans pourtant nous élever si haut, force nous est de convenir que la raison humaine contient, non pas seulement des Idées, mais aussi des idéaux, qui ne possèdent certes pas, comme ceux de Platon [49], une force créatrice, mais ont (comme principes régulateurs) une force *pratique* et résident au fondement de ce qui fait que la perfection de certaines *actions* est possible.

[Concepts moraux]
Les concepts moraux ne sont pas tout à fait des concepts purs de l'entendement, dans la mesure où il se trouve à leur racine quelque chose d'empirique (le plaisir ou le déplaisir).

Cependant, si on les envisage du point de vue du principe par lequel la raison établit des limites à la liberté qui, par elle-même, est dépourvue de lois (donc, si on les considère uniquement quant à leur forme [indépendamment de leur contenu]), ils [les concepts moraux] peuvent fort bien servir d'exemple de concepts purs de la raison [idées transcendantales]."
(Fin de citation)

Voir *La raison mesure le degré de perfection grâce à des idéaux*.

Opposition entre idéaux de la raison pure et de la sensibilité

(Citation de K517)
[L'idéal de la raison pure sert de règle et de modèle]
"L'idéal de la raison pure […] ne peut jamais que reposer sur des concepts déterminés et servir de règle et de modèle, que ce soit pour l'effectuation des actes ou pour leur appréciation."

[Opposition entre la rigueur de l'idéal de la raison pure et idéal de la sensibilité]
"Tout autrement en est-il des créations de l'imagination, à propos desquelles personne ne peut s'expliquer, ni fournir un concept intelligible : pour ainsi dire des *monogrammes*, qui ne sont faits que des traits épars, échappant en tout cas à une quelconque règle que l'on puisse indiquer, […] du type de ceux que les peintres et les physionomistes prétendent avoir en tête et qui doivent être comme une silhouette incommunicable de leurs productions ou même de leurs appréciations. Ils peuvent être désignés, bien que ce soit improprement, comme des idéaux de la sensibilité, parce qu'ils doivent être le modèle inaccessible d'intuitions empiriques possibles et ne fournissent pourtant aucune règle susceptible de définition et d'examen."
(Fin de citation)

Idéal de la raison pure : 2ème section
K518 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 3 : L'idéal de la raison pure / 2ème section / De l'Idéal transcendantal (Prototypon transcendantale)*.

Voir d'abord, dans cet ordre :

- Contradiction - Principe de [non-]contradiction - Principe de déterminabilité ;
- Principe de la détermination intégrale ;
- Négation ;

K520 – "Si donc la détermination intégrale a pour fondement dans notre raison un *substratum* transcendantal qui contient pour ainsi dire toute la réserve de matière [contenu] d'où peuvent être tirés tous les prédicats possibles des choses, ce *substratum* n'est rien d'autre que l'Idée d'un tout constitué par la réalité. Toutes les vraies négations ne sont dès lors rien que des bornes - dénomination que l'on ne pourrait leur donner si c'était l'illimité (le tout) qui se trouvait pris pour fondement."

L'être suprêmement réel, ensemble ou fondement de toutes les réalités

(Citation de K520-K521)
"C'est aussi par cette possession totale de la réalité que le concept d'une *chose en soi* est représenté comme intégralement déterminé, et le concept d'un *ens realissimum* [130] est celui d'un être singulier, puisque, de tous les prédicats opposés possibles, un seul, à savoir celui qui appartient absolument à l'être, se trouve compris dans sa détermination.

> [L'abstraction *ens realissimum* désigne un être « ensemble ou fondement de toutes les réalités ». A l'évidence, si un tel être est déterminable (si !), sa description contient le prédicat « appartient à l'être en tant que tel, inconditionnellement » et c'est un *idéal* transcendantal. Et si cet être est possible, le prédicat de cette possibilité appartient à l'ensemble des prédicats d'existence possible des choses.]

Donc, c'est un *idéal* transcendantal qui est au fondement de la détermination intégrale nécessairement présente dans tout ce qui existe, et qui constitue, vis-à-vis de sa possibilité, la suprême et complète condition matérielle à laquelle doit nécessairement être rapportée toute pensée des objets en général quant à leur contenu. Mais c'est là aussi l'unique idéal véritable dont la raison humaine soit capable, puisque c'est seulement dans cet unique cas qu'un concept en soi universel d'une chose est intégralement déterminé par lui-même et qu'il est connu comme la représentation d'un individu."
(Fin de citation)

Détermination logique d'un concept

Par définition, déterminer logiquement un concept consiste à établir la liste exhaustive de ses informations (de leurs noms) indépendamment du contenu de chacune ; c'est donc une définition formelle du concept, pas une détermination intégrale.

Procédé théorique de détermination d'un concept
Kant construit une détermination logique d'un concept par syllogisme, en tant que sous-ensemble du « concept universel d'une réalité en général », concept impossible à préciser, donc à utiliser, comme celui d'« ensemble de tous les ensembles »…

(Citation de K521)
"La détermination logique d'un concept par la raison repose uniquement sur un raisonnement disjonctif dans lequel :

- La majeure contient une division logique (la division de la sphère d'un concept universel) ;
- La mineure limite cette sphère à une partie ;
- Et la conclusion détermine le concept par cette partie.

Le concept universel d'une réalité en général ne peut pas être divisé *a priori*, puisque sans expérience on ne connaît pas d'espèces déterminées de réalité qui soient contenues sous ce genre.

[La détermination de toutes choses représente l'ensemble global de toute réalité]
Donc, la majeure transcendantale de la détermination complète de toutes choses n'est rien d'autre que la représentation de l'ensemble global de toute réalité, non pas seulement un concept qui comprenne *sous lui* tous les prédicats selon leur contenu transcendantal, mais qui les comprenne *en lui* [composition] *;*

[La détermination d'une chose repose sur la limitation de ce tout constitué par la réalité]
et la détermination intégrale de chaque chose repose sur la limitation de ce *tout* constitué par la réalité, dans la mesure où une dimension de cette réalité est attribuée à la chose, tandis que le reste en est exclu - ce qui s'accorde avec le « ou bien..., ou bien... » de la majeure disjonctive et avec la détermination de l'objet par un des membres de cette division dans la mineure."
(Fin de citation)

> [En somme, la possibilité *d'une* chose est un élément de l'ensemble *de toutes* les possibilités de choses, trouvée par élimination *de toutes les autres* possibilités de choses. (Sic)]

Conclusion sur la possibilité des choses – Concept de la suprême réalité

(Citation de K521-K522)
"Ainsi toute possibilité des choses (de la synthèse du divers correspondant à leur contenu) est-elle donc considérée comme dérivée [c'est-à-dire conséquence], et c'est uniquement celle de ce qui renferme en soi toute réalité [c'est-à-dire l'Idée] qui est considérée comme originaire.

> [Pour Kant comme pour Platon ce qui est réel c'est l'Idée-chose-en-soi. Les objets matériels (réalité inaccessible à l'homme) n'en sont que des copies.
> Cette croyance est compatible avec le mot « idéalisme » de la doctrine de Kant *idéalisme transcendantal*]

Car toutes les négations (qui sont pourtant les seuls prédicats par lesquels tout ce qui est autre que l'être le plus réel de tous s'en peut distinguer) sont de simples

limitations d'une réalité supérieure et finalement de la réalité suprême : par conséquent, elles la présupposent et sont simplement dérivées d'elle quant à leur contenu.

[Les objets matériels ne sont que des parties de l'Être originaire, qui est l'Être suprême. Chacun de ces objets est défini à partir de l'Être originaire par un ensemble de négations : il n'est pas <attribut 1> ; il n'est pas <attribut 2>…]

[La diversité des choses limite le concept de la suprême réalité dont elles font partie]
Toute la diversité des choses est seulement une manière tout aussi diverse de limiter le concept de la suprême réalité, qui est leur *substratum commun,* de même que toutes les figures ne sont possibles que comme des manières diverses de limiter l'espace infini.

[Etre originaire, être suprême et être-de-tous-les-êtres]
C'est pourquoi l'objet de leur idéal, qui se trouve uniquement dans la raison, reçoit aussi le nom *d'être originaire* [Créateur] :

[Kant ne définit pas « être », ne justifie pas sa déterminabilité]

- *en* tant qu'il n'a aucun être au-dessus de lui, il se nomme *l'être suprême,*

  [Kant ne définit ni ne justifie le sens de « au-dessus de lui »]

- et en tant que tout, comme conditionné, se trouve soumis à lui, il porte le nom d'*être-de-tous-les-êtres* [Créateur incréé, absolument nécessaire, inconditionné.]

[Ces considérations ne nous apprennent rien sur l'existence de ces abstractions]
Reste que tout cela ne désigne pas le rapport objectif d'un objet effectivement réel à d'autres choses : il ne s'agit que du rapport de *l'Idée à* des *concepts,* et nous sommes ainsi laissés dans une complète ignorance pour ce qui touche à l'existence d'un être d'une éminence si exceptionnelle."

[L'Idée d'un Etre suprême au-dessus de tous les êtres est cohérente avec celle de Dieu transcendantal au-dessus et à l'origine du monde sensible comme du monde moral. Ce sont des concepts imaginaires destinés à structurer de manière cohérente les diverses abstractions d'*être* et de *monde*.]

Voir aussi : Conclusion sur l'être suprême : sa réalité objective ne peut être ni démontrée ni réfutée.

Eléments de détermination de l'être originaire (être suprême)

(Citation de K522)
[L'idéal de l'être originaire est nécessairement simple]
"Puisque l'on ne peut pas non plus dire qu'un être originaire est constitué d'une pluralité d'êtres dérivés, dans la mesure où chacun d'eux le présuppose et par conséquent ne peut le constituer, l'idéal de l'être originaire doit nécessairement être pensé aussi comme simple [nécessairement un, non décomposable].

[La suprême réalité de l'être originaire n'est pas limitée]
La dérivation de toute autre possibilité à partir de cet être originaire ne doit donc pas non plus, à proprement parler, être considérée comme une *limitation* de sa suprême réalité et, en quelque sorte, comme une *division* de celle-ci ;

car si tel était le cas, l'être originaire ne serait plus considéré que comme un simple agrégat d'êtres dérivés, ce qui, d'après ce que l'on vient de voir, est impossible, bien que nous en ayons initialement, dans une première esquisse grossière, donné cette représentation.

[La suprême réalité est au fondement de toutes choses, qui en sont des extensions]
Bien davantage la suprême réalité résiderait-elle au principe de la possibilité de toutes choses comme un *fondement* et non pas comme un *ensemble,* et la diversité des choses ne reposerait pas sur la limitation de l'être originaire lui-même, mais sur le déploiement complet de ce qui en découle, à quoi appartiendrait donc aussi toute notre sensibilité [expérience interne], avec la réalité comprise dans le phénomène, qui ne peut appartenir comme un ingrédient à l'Idée de l'être suprême [abstraction qui ne peut être une réalité].
[Voir aussi : Idéal de l'être suprême : un principe régulateur de la raison.]

[La notion d'être originaire peut être hypostasiée en une idée transcendantale de Dieu]
Si nous nous attachons davantage à cette Idée en l'hypostasiant, nous pourrons déterminer l'être originaire, par le seul concept de la suprême réalité, comme un être unique, simple, autosuffisant, éternel, etc., bref : nous pourrons le déterminer dans sa complétude inconditionnée par tous les prédicaments. Le concept d'un tel être est celui de Dieu entendu au sens transcendantal [et pas aux sens métaphysique ou transcendant] ; et ainsi l'idéal de la raison pure est-il l'objet d'une *théologie* transcendantale."

[Dieu ainsi défini est l'idéal de la raison pure de toute réalité.]
(Fin de citation)

K526 – "Ce dont le concept contient en soi la solution de tous les *pourquoi,* une raison d'être qui n'est en défaut dans aucun domaine et d'aucun point de vue, qui apporte une condition suffisante en tout registre, semble constituer par là même l'être qui correspond à l'absolue nécessité, puisque, par la manière dont il possède en lui-même toutes les conditions pour tout le possible, il n'a besoin lui-même d'aucune condition, n'est pas même susceptible d'en avoir besoin, et par conséquent satisfait au moins dans une certaine mesure au concept de la nécessité inconditionnée - ce que ne peut faire aussi bien que lui nul autre concept…"

Voir aussi :

- Trois déductions problématiques ;
- Dialectique naturelle de la raison humaine : but ultime.

Critique de l'usage de cette idée transcendantale pour définir Dieu

La réalité totale en général du concept ci-dessus est une simple fiction.
(Citation de K523)
"Toutefois, cet usage de l'idée transcendantale dépasserait néanmoins déjà les limites de sa détermination et de sa recevabilité.

Car c'était uniquement comme le concept de toute réalité que la raison la mettait au fondement de la détermination intégrale des choses en général, sans exiger que

toute cette réalité soit donnée objectivement [comme phénomène] et constitue elle-même une chose.

Cette dernière est une simple fiction à travers laquelle nous rassemblons et réalisons dans un idéal, sous la forme d'un être particulier, le divers compris dans notre Idée, sans que nous en ayons le droit, ni même sans que nous ayons celui d'admettre sans plus de détours la possibilité d'une telle hypothèse.

La même observation s'applique aussi à toutes les conséquences découlant d'un tel idéal [un être unique, simple, autosuffisant, éternel, etc.], qui ne concernent en rien la détermination intégrale des choses en général (pour laquelle l'Idée seule était nécessaire) et qui n'ont pas sur elle la moindre influence.
[…]
Ce pourquoi je demande comment la raison parvient à considérer toute possibilité des choses comme dérivée d'une unique possibilité qui en constitue le fondement, et à supposer ensuite celle-ci comme contenue dans un être originaire particulier."
(Fin de citation)

Réponse à cette critique
(Citation de K523)
"La réponse à cette question s'impose par elle-même à partir des développements de l'Analytique transcendantale. La possibilité des objets des sens est un rapport de ces objets à notre pensée où quelque chose (savoir la forme empirique) peut être pensé *a priori,* mais où ce qui constitue la matière, la réalité dans le phénomène (ce qui correspond à la sensation), doit nécessairement être donné - faute de quoi il ne pourrait même pas du tout être pensé et par conséquent sa possibilité [catégorie de l'entendement] ne pourrait pas être représentée.

Or, un objet des sens ne peut être intégralement déterminé que s'il est comparé avec tous les prédicats du phénomène et s'il est représenté par l'intermédiaire de ces prédicats de façon affirmative ou négative. [Voir Compréhension]"
(Fin de citation)

Voir Possibilité et réalité, et notamment le Principe transcendantal de la possibilité des choses en général.

Ne pas considérer un principe du donné comme principe des choses en général
(Citation de K524 et note *)
"Selon une illusion naturelle, nous voyons alors en cela un principe qui devrait valoir pour toutes les choses en général, alors qu'il ne vaut à proprement parler que pour celles qui sont données comme objets de nos sens. Par voie de conséquence, le principe empirique de nos concepts de la possibilité des choses en tant que phénomènes devient, à travers la mise entre parenthèses de cette restriction, un principe transcendantal de la possibilité des choses en général.

[Erreur dialectique : transformation d'une unité distributive en unité collective]
Reste que la manière dont nous hypostasions en outre cette Idée de l'ensemble de toute réalité

> [cette abstraction du phénomène de l'expérience est considérée abusivement comme un noumène du phénomène réel]

procède de ce que nous transformons dialectiquement [de manière erronée] l'unité *distributive* de l'usage expérimental de l'entendement

[unité *distributive* (=restrictive), concept du seul phénomène *de l'expérience*]

en l'unité *collective* d'un tout constitué par l'expérience,

[unité collective (=globale), concept du phénomène global *réel*]

et qu'à travers ce tout du phénomène nous nous forgeons la pensée d'une chose singulière qui contient en soi toute réalité empirique [l'être originaire] et qui alors, par l'intermédiaire de la subreption transcendantale déjà évoquée, est confondue avec le concept d'une chose qui se situe au sommet de la possibilité de toutes les choses [l'être suprême], pour la détermination complète desquelles c'est cette chose unique qui fournit les conditions réelles.

*[Note *]*
Cet idéal de l'être le plus réel de tous est en ce sens, quand bien même il ne s'agit que d'une simple représentation, d'abord *réalisé*, c'est-à-dire transformé en objet, ensuite *hypostasié* et enfin, à la faveur d'une progression naturelle de la raison vers l'achèvement de l'unité, *personnifié,* comme nous l'indiquerons bientôt. L'explication en est que l'unité régulatrice de l'expérience repose, non sur les phénomènes eux-mêmes (sur la sensibilité seule), mais sur l'enchaînement de la diversité qu'ils contiennent par *l'entendement* (dans une aperception), et que par conséquent l'unité de la réalité suprême et la déterminabilité intégrale (possibilité) de toutes choses semblent résider dans un entendement suprême, donc dans une *intelligence* [celle de l'être suprême]."
(Fin de citation)

Idéal de la raison pure : 3ème section
K525 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 3 : L'idéal de la raison pure / 3ème section / Des preuves de la raison spéculative qui conduisent à conclure à l'existence d'un Etre suprême*

La raison a besoin d'un fondement pour la détermination intégrale de ses concepts
L'être humain a besoin de comprendre le monde et le fonctionnement de sa propre pensée, faute de quoi il manque de repères et en souffre. Il a donc imaginé un concept d'être à l'origine du monde permettant d'en expliquer les phénomènes.

(Citation de K525)
"En dépit de ce besoin pressant qu'éprouve la raison de supposer quelque chose qui puisse servir complètement de fondement à l'entendement pour la détermination intégrale de ses concepts [du monde], elle remarque pourtant beaucoup trop facilement ce qu'a d'idéal et de purement fictif une telle supposition pour pouvoir être persuadée par cela seul d'admettre d'emblée comme un être effectivement réel une simple créature engendrée spontanément par sa pensée,

[Kant attribue le concept d'être originaire à l'imagination humaine, et en reconnaît le caractère spéculatif et fictif]

si elle n'était pas poussée par un autre biais à rechercher quelque part un point où se reposer dans la régression allant du conditionné, qui est donné, vers l'inconditionné,

lequel, certes, n'est pas en soi et d'après son simple concept donné comme effectivement réel, mais peut seul achever la série des conditions rapportées à leurs fondements.

> [L'homme a un besoin psychologique d'expliquer l'origine de l'Univers à partir de ses constatations actuelles, donc d'un être originaire.]

Or, c'est là le cours naturel que suit toute raison humaine […]. Elle ne part pas des concepts, mais de l'expérience commune, et elle prend donc pour fondement quelque chose d'existant. Mais le sol qu'elle s'est ainsi donné s'effondre s'il ne repose pas sur le roc immuable de l'absolument nécessaire [régi par des lois de la nature]."
(Fin de citation)

Les lois de la nature n'expliquent pas l'origine du monde et la raison de son existence

K525, à la suite de la citation précédente – "Mais [ce roc immuable], à son tour, flotte sans point d'appui s'il y a encore un espace vide en dehors et au-dessous de lui, s'il ne remplit pas lui-même tout et ne laisse ainsi aucune place disponible pour le *pourquoi,* c'est-à-dire s'il n'est pas infini quant à sa réalité."

Quelle qu'elle soit, l'origine du monde doit être nécessaire (inconditionnée)
K525 – "Le contingent n'existe que sous la condition d'autre chose qui constitue sa cause, et à partir de celle-ci le raisonnement [régressif] continue de s'appliquer avec la même validité jusqu'à une cause qui n'existe plus de façon contingente et qui par conséquent existe sans condition et avec nécessité. Tel est l'argument sur lequel la raison fonde sa progression vers l'être originaire."

> [Autre raisonnement possible que Kant ne fait pas : du fait que le monde existe on ne peut pas déduire qu'il aurait pu ne pas exister. Il est donc possible qu'il ait toujours existé, qu'il soit donc nécessaire, inconditionné, donc incréé.]

Concevoir un Créateur absolument nécessaire ne prouve pas son existence

(Citation de K526)
"Ce dont le concept contient en soi la solution de tous les *pourquoi,* une raison d'être qui n'est en défaut dans aucun domaine et d'aucun point de vue, qui apporte une condition suffisante en tout registre, semble constituer par là même l'être qui correspond à l'absolue nécessité,

> [c'est-à-dire un être doté de la suprême réalité]

puisque, par la manière dont il possède en lui-même toutes les conditions pour tout le possible, il n'a besoin lui-même d'aucune condition, n'est pas même susceptible d'en avoir besoin, et par conséquent satisfait au moins dans une certaine mesure au concept de la nécessité inconditionnée
[…]
Reste que, tout en accordant [l'existence d'un tel être doté de la suprême réalité], nous ne pouvons cependant rien trouver dans tout le champ de la possibilité qui pût légitimement prétendre à un tel privilège dans l'existence."

> [En somme, même si on imagine le concept d'un Créateur incréé du monde, on ne voit pas dans le champ des expériences possibles (des phénomènes que nous pouvons constater) ce qui justifierait qu'on croie à sa réalité physique.]

(Fin de citation)

Résumé du raisonnement sur l'origine du monde, nécessairement l'Etre suprême *(Raisonnement ontologique)*

(Citation de K525-K526 où on a numéroté les étapes)
"Ainsi en est-il donc du cours naturel de la raison humaine.

1. D'abord, elle se persuade de l'existence de quelque être nécessaire.
2. En celui-ci, elle reconnaît une existence inconditionnée.
3. Or, elle cherche le concept de ce qui est indépendant de toute condition et le trouve dans ce qui contient soi-même la condition suffisante de toute autre chose, c'est-à-dire dans ce qui contient toute réalité [donc ce qui est absolu].
4. Mais le tout que rien ne vient limiter est unité absolue et implique le concept d'un être unique, à savoir le concept de l'être suprême ;

   [Critique : ce qui est absolu en contenant toute réalité n'est pas nécessairement un « *être* », et encore moins un être omniscient, parfait, etc.]

5. Et ainsi la raison conclut-elle que l'être suprême, en tant que fondement originaire de toutes choses, existe d'une façon absolument nécessaire."

(Fin de citation)

Concept d'être convenant pour *décider* ou pour *apprécier* ?

K527 – Le concept d'être suprême précédent convient "quand il est question de *décisions*, c'est-à-dire quand on a accordé l'existence de quelque être nécessaire et que l'on convient qu'il faudrait s'y rallier, où que l'on veuille situer cet être ; [car] on se trouve contraint de donner son adhésion à l'unité absolue qui définirait la réalité complète, comme constituant la source originaire de la possibilité."

> [De nos jours, l'Univers a commencé par le Big Bang, événement qui marque aussi le début de l'écoulement du temps. C'est donc le Big Bang qui est la cause absolue, inconditionnelle, du monde, et on ne voit pas comment elle pourrait être un Dieu créateur.]

Mais si nous préférons "laisser toute cette affaire en suspens jusqu'à ce nous soyons contraints à donner notre adhésion par le seul poids des arguments, c'est-à-dire s'il s'agit uniquement de porter une *appréciation* sur ce que nous savons à propos de ce problème et sur ce que nous nous flattons seulement de savoir, le raisonnement précédent n'apparaît plus alors […] dans une perspective si avantageuse et il a besoin que la faveur vienne remplacer les titres de légitimité qui lui manquent."
[Si nous préférons avouer que nos connaissances scientifiques ne nous fournissent pas de certitude, nous pouvons toujours conjecturer que le système de nos idées cosmologiques (un ensemble d'abstractions) a pour origine transcendantale une autre abstraction, Dieu. Nous satisferons ainsi un besoin esthétique d'unité et d'organisation structurelle sans préjuger de l'origine du monde physique. Voir Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique.

Trois déductions problématiques (K527)

- D'une quelconque existence donnée […] conclure à l'existence d'un être absolument inconditionné ;

- Considérer comme absolument inconditionné un être qui contient toute réalité, donc aussi toute condition, par conséquent que le concept d'une chose correspondant à l'absolue nécessité est ainsi trouvé ;
- Déduire des deux propositions précédentes que le concept d'un être limité ne possédant pas la réalité suprême entre pour cela en contradiction avec la nécessité absolue.

Suite de cette section : Preuves possibles de l'existence de Dieu (liste des 3).

Idéal du souverain Bien
Voir Idéal du souverain Bien.

Idéalisme : doctrine (idéalisme empirique, subjectif ou transcendantal)
(Autre nom de l'idéalisme : *platonisme*, du nom de Platon qui en a posé les bases.)

Doctrine philosophique qui affirme que :

- Tout objet de l'Univers est réductible à une Idée, abstraction qui constitue la seule réalité véritable ; voir :
  - Réalité d'une chose en soi : réalité objective ;
  - L'Idée est un concept métaphysique associé à un objet réel particulier.
- L'Idée (et l'esprit qui la produit) ont plus d'importance que la réalité matérielle qui s'en déduit (d'où le nom *idéalisme*).

La doctrine idéaliste s'oppose au matérialisme :

- Pour un idéaliste, la cause ultime (seule réalité) est l'idée ;
- Pour un matérialiste, la cause ultime est la matière, dont l'homme déduit une idée et sa représentation.

Exemple : antinomie du réalisme et de l'idéalisme
[158] page 10 – [Il existe une] "antinomie du réalisme (« *il existe un monde en soi, hors de nous* ») et de l'idéalisme (« *le monde en soi n'existe pas, sinon à titre d'illusion de l'imagination* »). Ce problème est aux yeux de Kant - et de la plupart de ses successeurs - le plus difficile de toute la philosophie moderne.

Voir la comparaison avec la doctrine opposée, le matérialisme.

Voici quelques doctrines idéalistes avec leurs arguments.

Idéalisme de Platon
Platon [49] déplore la difficulté de raisonner correctement sur les objets et phénomènes du monde physique, parce qu'ils changent sans cesse avec le temps qui passe ou l'observateur, rendant ainsi incertaine la connaissance de la vérité.

S'inspirant de Pythagore [74], dont les nombres n'ont pas ce défaut d'instabilité, Platon a décidé de raisonner le plus possible sur des Idées (une idée étant une abstraction, une essence, une chose en soi *absolue, immuable et éternelle*). Dans sa

doctrine idéaliste, une réalité physique n'est qu'une manifestation particulière d'une Idée dans des circonstances données.

Kant a choisi une solution analogue pour la connaissance des phénomènes, en montrant que l'esprit traduit une intuition (pure ou empirique) en concepts universels rapportés notamment au temps, à l'espace et aux catégories.

Compléments

- Définition de la doctrine idéaliste selon Jacobi ;
- Possibilité de l'expérience (principes *a priori*).

Idéalisme problématique de Descartes
René Descartes [20] est un idéaliste (et innéiste) postulant que la seule réalité certaine est celle de concepts d'existence provenant du sens interne [33] - c'est-à-dire d'Idées d'homme : *Je suis*. Pour lui, on ne peut démontrer rigoureusement l'existence du monde externe à l'homme (existence que Kant qualifie de *problématique*), mais son innéisme « qui ne peut le tromper » lui en fait accepter l'évidence.

Description par Kant de l'idéalisme cartésien
(Citation de [56b] §49 page 140)
"L'idéalisme cartésien ne fait que

- distinguer l'expérience externe du rêve,
- et [distinguer] la légalité (comme critère de la vérité de cette expérience) de l'absence de règles et de la fausse apparence du rêve.

Dans les deux cas il présuppose l'espace et le temps comme conditions de l'existence des objets, et il se demande seulement

> si les objets des sens externes que, dans l'état de veille, nous posons dans l'espace, s'y trouvent réellement, tout comme l'âme, objet du sens interne, est réellement dans le temps,

c'est-à-dire qu'il se demande seulement si l'expérience comporte des critères certains qui la distinguent de l'imagination.

Or il est facile de lever ici ce doute et nous ne cessons de le faire dans la vie courante en nous enquérant de la liaison des phénomènes selon les lois générales de l'expérience : si la représentation des choses extérieures s'y conforme entièrement, nous ne pouvons douter que ces choses doivent constituer une expérience véritable."

> [La bonne compréhension des phénomènes traduits en représentations permet, par induction, de formuler des lois d'évolution prévoyant les phénomènes futurs ; si ces prévisions s'avèrent exactes, nous postulons que notre compréhension et nos lois sont correctes.]

(Fin de citation)

Idéalisme matériel (problématique)
Kant qualifie la doctrine de Descartes d'*idéalisme problématique* (K282) et l'appelle aussi *idéalisme matériel*.

(Citation de [56b] §49 page 141)
"L'idéalisme formel (que je nomme encore idéalisme transcendantal) supprime réellement l'idéalisme matériel ou cartésien.

- Car, si l'espace n'est rien qu'une forme de ma sensibilité, en tant que représentation en moi, il est tout aussi réel que moi-même, et il ne s'agit plus dès lors que de la vérité empirique des phénomènes dans cet espace.
- S'il n'en est pas ainsi, mais si l'espace ainsi que les phénomènes dans l'espace sont quelque chose qui existe hors de nous, alors tous les critères de l'expérience en dehors de notre perception ne peuvent jamais prouver la réalité de ces objets hors de nous."

[Nous ne sommes conscients que de nos représentations, images mentales dont nous ne pouvons connaître le rapport avec la réalité physique.
Voir Conscience *de*.]

(Fin de citation)

Idéalisme empirique
Voir Définition de l'idéalisme empirique.

Idéalisme subjectif de Berkeley (Immatérialisme)
Voir d'abord Idéalisme de Kant - Idéalismes empirique, critique et transcendantal.

Evêque anglican, Berkeley [75] nie l'existence de toute réalité physique, donc de toute matière. Il considère l'idée (la représentation mentale humaine) comme la seule réalité, et affirme que son origine ultime est Dieu. Il considère l'espace comme une abstraction humaine, une propriété de l'essence d'un objet ou phénomène, sans existence physique. Sa doctrine, dogmatique, porte les noms d'*Immatérialisme, Idéalisme subjectif ou Idéalisme dogmatique*. Elle affirme que « *être, c'est être perçu* », les objets matériels n'étant en réalité que des perceptions humaines.
Voir Idéaliste dogmatique, idéaliste sceptique.

L'immatérialisme de Berkeley, adopté par exemple par Nietzsche [34] suite aux théories fantaisistes de Boscovich [76], a abouti à des absurdités physiques contredisant, par exemple, les lois de Newton [115] et l'existence des atomes.

L'idéalisme de Berkeley est mystique
Mais il y a plus grave : attribuer tout ce qu'on voit et tout ce qu'on ne comprend pas à Dieu dispense de chercher une explication scientifique ou simplement rationnelle. C'est une négation de la science, donc aussi de la connaissance scientifique qui permet à l'homme d'agir sur la nature pour lutter contre la maladie, la famine, le froid, etc. C'est une apologie de la passivité et de l'ignorance, une soumission à un dogmatisme contraire à la dignité de l'homme.

Nietzsche [48] adhérait à cette doctrine parce qu'il refusait toute science et toute rationalité [34].

Kant a dénoncé la doctrine de Berkeley parce qu'elle fait des objets d'une réalité externe de simples représentations d'origine divine. (Kant est l'auteur d'un des textes les plus célèbres contre l'ignorance et l'absence de réflexion [25]).

Idéalisme de Kant - Idéalismes empirique, critique et transcendantal

Voir d'abord Idéalisme : doctrine (idéalisme empirique, subjectif ou transcendantal).

L'idéalisme : doctrine de *l'idéalité* des phénomènes extérieurs

K375 - "…l'existence de tous les objets des sens externes est douteuse. Cette incertitude, je la nomme *l'idéalité* des phénomènes extérieurs, et la doctrine de cette idéalité s'appelle *l'idéalisme*, par opposition comparative auquel l'affirmation d'une possible certitude concernant les objets des sens extérieurs est appelée *dualisme*."

Avec cette définition du dualisme, la certitude d'existence est acquise et réduite à deux cas : l'objet extérieur existe ou il n'existe pas.

Pour Kant, l'idéalisme est la doctrine du doute sur la nature des objets externes

(Citation de [56b] §13 *Remarque II* pages 66-67)
[Les seuls êtres qui existent sont les êtres pensants]
"L'idéalisme consiste à soutenir qu'il n'y a pas d'autres êtres que les êtres pensants ; les autres choses, que nous croyons percevoir dans l'intuition, ne seraient que des représentations dans [l'esprit des] êtres pensants ;

[L'idéalisme nie tout lien entre ces représentations et des objets extérieurs réels]
à ces représentations ne correspondrait aucun objet ayant une existence à l'extérieur de ces représentations.

[Voir aussi le cas particulier de l'idéalisme immatérialiste de Berkeley]

[Kant oppose à cette doctrine son idéalisme transcendantal]
[Lire d'abord Réalité et phénomènes]
Tout au contraire, moi, je dis : des choses nous sont données comme objets de nos sens et existant hors de nous ; mais nous ne sommes informés que de leurs apparitions, c'est-à-dire des représentations qu'elles produisent en nous en affectant nos sens.

Les objets extérieurs existent, mais perceptibles seulement par des représentations
En conséquence j'accorde sans contredit qu'il y a en dehors de nous des corps, c'est-à-dire des choses, dont, tout en ne connaissant absolument pas ce qu'elles peuvent être en elles-mêmes, nous prenons connaissance grâce aux représentations que nous procure leur influence sur notre sensibilité ; et c'est à ces choses que nous donnons le nom de « corps »."
(Fin de citation)

Comparaison par Kant de la thèse des idéalistes « véritables » et de la sienne

(Citation de [56b] pages 199-200)
[Thèse de tous les idéalistes selon Kant]
"La thèse de tous les idéalistes véritables, depuis l'école éléate jusqu'à l'évêque *Berkeley* est contenue dans cette formule :

« Toute connaissance obtenue par les sens et l'expérience est simple apparence, et il n'est de vérité que dans les Idées de l'entendement et de la raison pure ».

[La connaissance est celle du Mythe de la caverne de Platon [49], un « reflet » de la réalité qu'il faut reformuler sous forme d'Idées pures, seule réalité. Noter que l'expérience n'intervient pas, alors que Kant l'exige]

[*Thèse de Kant avec son idéalisme transcendantal]*
Le principe qui régit et détermine de part en part mon idéalisme est au contraire le suivant :
« Toute connaissance des choses qui provient uniquement de l'entendement pur ou de la raison pure est simple apparence et il n'est de vérité que dans l'expérience ».

[Kant considère comme erronée la thèse des idéalistes

- La prise de conscience du sujet vient de l'aperception, pas de l'intuition ;
- l'expérience n'est pas apparence, elle est objective car basée sur une intuition apparue spontanément, sans jugement par l'entendement ;
- enfin, c'est le jugement ultérieur qui peut être trompeur.

]

Or c'est exactement le contraire de l'idéalisme tel que nous venons de le définir proprement ;

comment en suis-je donc venu à me servir de ce terme dans une intention toute opposée, et comment le critique en est-il venu à le voir partout ? La solution de cette difficulté repose sur quelque chose que l'on aurait pu aisément, si on l'avait voulu, dégager de l'ensemble de l'œuvre [la *Critique*].

[L'espace et le temps sont des concepts de base des phénomènes]
Espace et temps, ainsi que tout ce qu'ils contiennent, ne sont pas les choses ou leurs propriétés considérées en elles-mêmes, mais appartiennent simplement aux phénomènes des choses ; jusque là, ma profession de foi est la même que celle des idéalistes dont nous avons parlé.

Mais eux, et c'est le cas de Berkeley en particulier, ils considéraient l'espace comme une représentation simplement empirique qui, [comme] les phénomènes qu'il contient, ne nous est connu, avec toutes ses déterminations, que grâce à l'expérience ou perception ;

moi, au contraire, je commence par montrer [dans l'Esthétique transcendantale] que l'espace (ainsi que le temps, auquel *Berkeley* n'avait pas pris garde), avec toutes ses déterminations, peut être connu de nous *a priori,* parce qu'il nous est présent, ainsi que le temps, à titre de forme pure de notre sensibilité avant toute perception ou expérience [l'espace et le temps sont des concepts *a priori* de l'entendement] et qu'ils rendent possible toute intuition de cette sensibilité, par suite également tous les phénomènes.

En conséquence, comme la vérité repose sur des lois universelles et nécessaires qui en sont les critères, l'expérience chez *Berkeley* ne peut avoir de critères de vérité

puisqu'il n'a assigné aux phénomènes de cette expérience rien d'*a priori* comme principe ; il s'ensuit qu'ils ne sont qu'apparence, alors que pour nous, au contraire, espace et temps (en conjonction avec les purs concepts d'entendement) prescrivent *a priori* à toute expérience possible sa loi, qui procure en même temps le sûr critère qui permet de distinguer en elle la vérité de l'apparence.

> *[L'idéalisme de Berkeley est idéologique, celui de Kant est utilitaire]*
> L'idéalisme proprement dit [celui des idéalistes « véritables »] a toujours eu une intention visionnaire, et il ne peut même en avoir d'autre ;
>
> alors que le mien vise uniquement à concevoir notre connaissance *a priori* d'objets de l'expérience
> […]
> Or, du coup, tout l'idéalisme visionnaire se trouve miné, lui qui concluait toujours (comme on peut déjà le voir chez *Platon* [49]) de nos connaissances *a priori* (même de celles de la géométrie) à une autre intuition que l'intuition sensible (à savoir une intuition intellectuelle), parce qu'il ne venait pas à l'esprit que les sens également devaient intuitionner *a priori.*

Mon idéalisme [critique] est donc d'une espèce tout à fait particulière : il ruine l'idéalisme habituel, il est le premier à procurer à toute connaissance *a priori,* même celle de la géométrie, une réalité objective que même les réalistes les plus fervents ne pourraient nullement soutenir à défaut de la démonstration que j'ai donnée de l'idéalité de l'espace et du temps.

[Idéalisme transcendantal = Idéalisme formel = Idéalisme critique]
Les choses en étant là, je souhaiterais, afin de prévenir tout malentendu, trouver pour ma conception une autre dénomination ; mais il ne paraît guère praticable d'en changer entièrement. Qu'il me soit donc permis de l'appeler dorénavant, comme je l'ai déjà fait ci-dessus, *idéalisme formel*, ou mieux encore *idéalisme critique,* pour le distinguer de l'idéalisme dogmatique de *Berkeley* et de l'idéalisme sceptique de *Descartes."*
(Fin de citation)

Idéalisme critique et Idéalisme transcendantal

Dans [56] §13 *Remarque III* page 81, *après* publication de la 1ère édition de la *Critique de la raison pure*, Kant appelle sa doctrine *idéalisme critique* :

> "…je veux qu'on appelle mon idéalisme, idéalisme critique."

En fait, sachant que cet idéalisme est la doctrine avec laquelle il a développé sa philosophie transcendantale, on peut aussi l'appeler *idéalisme transcendantal* :

> K110 - "Je nomme *transcendantale* toute connaissance qui s'occupe en général moins d'objets que de notre *mode de connaissance* des objets, en tant que celui-ci doit être possible *a priori.* Un *système* de tels concepts s'appellerait *philosophie transcendantale*."
> Voir Philosophie transcendantale (diagramme).

Définition de l'idéalisme empirique

Kant appelle *idéalisme empirique* la doctrine qui croit en la réalité de l'espace extérieur à nous, mais pas en celle d'êtres étendus présents en lui ; pour lui, *cette*

doctrine est soit douteuse et indémontrable, soit fausse et impossible, car elle ne fait pas de différence démontrable entre abstraction imaginaire et réalité :

> K471 – "On nous traiterait de manière injuste [nous, les partisans de l'idéalisme transcendantal] si l'on voulait nous attribuer l'idéalisme empirique, depuis longtemps si décrié, qui, alors qu'il admet l'effectivité propre de l'espace, nie l'existence des êtres étendus présents en lui, du moins la trouve douteuse, et n'admet à cet égard, entre rêve et vérité, aucune différence qui pût être suffisamment démontrée. En ce qui concerne les phénomènes du sens interne dans le temps, il ne trouve nulle difficulté à les admettre comme des choses réelles ; bien plus, il soutient que cette expérience interne prouve suffisamment par elle-même et à elle seule l'existence effective de son objet (en soi, avec toute cette détermination temporelle)."

Voir aussi Idéalité.

Définition de la doctrine idéaliste selon Jacobi

Définition d'un idéaliste

K376 – "Par *idéaliste*, il faut donc entendre non pas celui qui nie l'existence d'objets extérieurs des sens, mais celui qui, simplement, n'admet pas qu'elle soit connue par perception immédiate, et qui en conclut que nous ne pouvons jamais acquérir, par aucune expérience possible, l'entière certitude de leur réalité."
Voir Paralogisme de l'idéalité (4ème paralogisme).

Définition de l'idéalisme transcendantal des phénomènes
K376 – "J'entends alors par *idéalisme transcendantal* de tous les phénomènes la position doctrinale selon laquelle nous les regardons tous, globalement, comme de simples représentations, et non pas comme des choses en soi, et conformément à laquelle espace et temps ne sont que des formes sensibles de notre intuition, mais non pas des déterminations données pour elles-mêmes ou des conditions des objets en tant que choses en soi."
Voir critique dans Définition de l'idéalisme transcendantal.

Comparaison de la doctrine idéaliste de Kant et de la doctrine traditionnelle

Pour comprendre la citation suivante lire d'abord *Les concepts des phénomènes externes sont ceux de la géométrie*.

(Citation de [56b] §13 *Remarque II* pages 65, 66 et 67)
[Tout ce que nous percevons arrive par l'intuition, elle-même venant des sens]
"Tout ce qui doit nous être donné comme objet doit nous être donné dans l'intuition. Or toute notre intuition ne peut se produire que grâce aux sens : l'entendement n'intuitionne rien, il ne fait que réfléchir.

[Nous ne nous représentons que l'apparence des choses]
Or comme on vient de montrer que les sens ne nous donnent en aucun cas ni à aucun point à connaître les choses en elles-mêmes, mais uniquement leurs apparitions qui sont de simples représentations de la sensibilité,

« alors il faut aussi que tous les corps ainsi que l'espace dans lequel ils se trouvent, nous les réduisions à de simples représentations en nous et il faut qu'ils n'existent

nulle part ailleurs que dans notre seule pensée ». N'est-ce pas là manifestement l'idéalisme?

[Position de l'idéalisme traditionnel : nos représentations sont la seule réalité]
L'idéalisme consiste à soutenir qu'il n'y a pas d'autres êtres que les êtres pensants ; les autres choses, que nous croyons percevoir dans l'intuition, ne seraient que des représentations dans les êtres pensants ; à ces représentations ne correspondrait aucun objet ayant une existence à l'extérieur de ces représentations.

> [La *seule* réalité est celle de l'Idée ; aucune Idée ne représente fidèlement par sa représentation mentale la réalité d'un objet externe.]

[Position de l'idéalisme de Kant : un monde extérieur existe, mais nous n'en voyons que nos représentations]
Tout au contraire, moi, je dis : des choses [qui existent physiquement] nous sont données comme objets de nos sens existant hors de nous ; mais nous ne sommes informés que de leurs apparitions, c'est-à-dire des représentations qu'elles produisent en nous en affectant nos sens.

[Des corps existent bien en dehors de nous]
En conséquence j'accorde sans contredit qu'il y a en dehors de nous des corps, c'est-à-dire des choses, dont, tout en ne connaissant absolument pas ce qu'elles peuvent être en elles-mêmes, nous prenons connaissance grâce aux représentations que nous procure leur influence sur notre sensibilité ;

et c'est à ces choses que nous donnons le nom de « corps », mot qui signifie par conséquent simplement l'apparition de cet objet qui nous est inconnu, mais qui pour autant n'en est pas moins réel. Est-on fondé à qualifier ceci d'idéalisme ? C'en est même tout juste le contraire. […]

[L'existence de nos représentations ne justifie pas la négation de celle des objets correspondants]
L'existence de la chose qui apparaît [par une représentation dans notre esprit] ne se trouve de ce fait nullement supprimée, comme c'est le cas dans le véritable idéalisme ; ce qu'on montre seulement c'est que les sens ne nous permettent pas du tout de la connaître telle qu'elle est en elle-même."
(Fin de citation)

Voir aussi Définition de la doctrine idéaliste selon Jacobi.

Suite du texte des *Prolégomènes* : Idéalité de l'espace et du temps dans la doctrine de Kant.

Idéalisme formel
Voir Idéalisme formel.

Idéalisme transcendantal comme clef pour résoudre la dialectique cosmologique
K470 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / L'idéalisme transcendantal comme clef pour résoudre la dialectique cosmologique*

Définition de l'idéalisme transcendantal

K376 – "J'entends […] par *idéalisme transcendantal* de tous les phénomènes la position doctrinale selon laquelle nous les regardons tous, globalement, comme de simples représentations, et non pas comme des choses en soi, et conformément à laquelle espace et temps ne sont que des formes sensibles de notre intuition, mais non pas des déterminations données pour elles-mêmes ou des conditions des objets en tant que choses en soi."

> *Critique*
> Cette position doctrinale vient d'une erreur de raisonnement de Kant, qui croit impossible le parcours de la chaîne de causalité infinie reliant son début au phénomène constaté parce que cette chaîne est infinie. Or on démontre en mathématiques qu'une suite infinie peut converger à distance finie.
>
> > Exemple : la suite $u_{n+1} = \frac{1}{2}(u_n + \frac{a}{u_n})$ où a>0, commençant à $u_0 = 1$, tend vers $\sqrt{a}$ lorsque n croît et tend vers l'infini.
> > Avec a = 2 la suite converge vers $\sqrt{2}$ = 1.4142135…
>
> Les phénomènes étant ce que l'homme constate et leurs représentations étant leur image, Kant considère leur origine comme transcendantale puisque leur déduction causale de la réalité inaccessible est impossible en parcourant une chaîne de causalité infinie. D'où aussi l'idéalité des phénomènes.
>
> Kant se trompe : l'origine des phénomènes (définis comme « situation ou évolution dont l'homme prend conscience, qui peut se reproduire, acquérir une valeur objective et faire l'objet d'une connaissance ») est bien douteuse et inaccessible ; *mais l'origine de leur représentation est empirique par définition*.
>
> Heureusement, cette erreur n'enlève rien à la validité et l'intérêt de l'idéalisme transcendantal en tant que doctrine du doute fécond.

Idéalisme formel

[56b] §49 page 141 - Kant appelle aussi l'Idéalisme transcendantal *Idéalisme formel* :

> "L'idéalisme formel (que je nomme encore idéalisme transcendantal) supprime réellement l'idéalisme matériel ou cartésien. Car, si l'espace n'est rien qu'une forme de ma sensibilité, en tant que représentation en moi, il est tout aussi réel que moi-même, et il ne s'agit plus dès lors que de la vérité empirique des phénomènes dans cet espace. S'il n'en est pas ainsi, mais si l'espace ainsi que les phénomènes dans l'espace sont quelque chose qui existe hors de nous, alors tous les critères de l'expérience en dehors de notre perception ne peuvent jamais prouver la réalité de ces objets hors de nous."

Réalisme empirique

K377 – "L'idéaliste transcendantal peut […] être un réaliste empirique, par conséquent, comme on l'appelle, un *dualiste*, c'est-à-dire admettre l'existence de la matière sans sortir de la simple conscience de soi, ni accepter quelque chose de plus que la certitude des représentations en moi, par conséquent que le *cogito, ergo sum*."

En effet, parce qu'il ne donne à cette matière et même à sa possibilité intrinsèque que la valeur d'un phénomène qui, séparé de notre sensibilité, n'est rien, elle ne constitue chez lui qu'une espèce de représentations (intuition) que l'on appelle « extérieures », non pas au sens où elles se rapporteraient à des objets

extérieurs en soi, mais en tant qu'elles rapportent des perceptions à l'espace dont tous les éléments existent les uns en dehors des autres, alors que l'espace lui-même est en nous."

Doctrine de l'idéalisme transcendantal

Voir la définition de l'idéalisme transcendantal.
Voir aussi Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

Selon l'idéalisme transcendantal :
L'homme ne peut connaître les objets du monde physique que par rapport à lui-même, en tant que représentations de phénomènes.

K470 – "Nous avons suffisamment démontré dans l'Esthétique transcendantale que tout ce qui est intuitionné dans l'espace et dans le temps, par conséquent tous les objets d'une expérience pour nous possible, ne sont rien que des phénomènes, c'est-à-dire de simples représentations qui, dans la mesure où nous nous les représentons comme des êtres étendus ou comme des séries de changements, ne possèdent en dehors de nos pensées nulle existence qui trouve en elle-même son propre fondement. C'est cette conception que j'appelle *idéalisme transcendantal*."

[Le fondement d'une existence et d'une évolution d'objet étant la causalité, que nous ne connaissons (par induction, puis postulat) qu'à partir des phénomènes de notre expérience, nous ne pouvons rien affirmer pour la nature des objets physiques externes, faute de constatations causales s'appliquant à eux.]

- La seule certitude pour l'homme est celle résumée par « Je pense, donc j'existe » de Descartes : l'homme est certain de sa pensée, il en est conscient. C'est un effet de l'unité objective de la conscience de soi.
- Cette pensée lui donne accès à son sens interne, qui lui fournit la notion de temps qui s'écoule indépendamment de lui.

  (Détails dans la discussion de la Psychologie rationnelle (science du Moi))
- L'indépendance de l'écoulement du temps par rapport à l'homme prouve à celui-ci (par raisonnement) qu'il existe un monde extérieur à lui.
- L'homme a un sens externe qui lui fournit la notion d'espace. Les objets de cet espace externe sont inconnaissables, mais ils affectent l'homme en produisant dans son esprit des représentations dont il est conscient.

  Expérience et réalité
  (Citation de K471-K472)
  [Postulat : les objets de notre expérience existent réellement]
  "Notre idéalisme transcendantal [admet] que les objets de l'intuition extérieure existent aussi effectivement tels qu'ils sont intuitionnés dans l'espace, et tous les changements dans le temps tels que le sens interne les représente. […]

  Puisque sans objets dans l'espace il n'y aurait absolument aucune représentation empirique, nous pouvons et devons y admettre comme effectivement réels des êtres étendus ; et il en va de même aussi du temps.

  [Malgré l'existence physique d'objets externes nos représentations ne sont que des abstractions]
  Reste que cet espace lui-même, ainsi que ce temps et, avec eux, tous les

phénomènes ne sont pourtant pas, en eux-mêmes, des *choses,* mais qu'ils ne sont rien que des représentations et ne peuvent aucunement exister en dehors de notre esprit ;

[Ma conscience de soi n'est pas ma personnalité (inaccessible), c'est une interprétation d'une représentation de moi-même dans mon esprit]
et même l'intuition interne et sensible de notre esprit (intuitionné comme objet de la conscience), dont la détermination est représentée par la succession de divers états dans le temps, n'est pas non plus le véritable Moi, tel qu'il existe en soi, ni le sujet transcendantal, mais seulement un phénomène qui se trouve donné à la sensibilité de cet être inconnu de nous.

[Ma représentation de moi-même n'existe pas en tant que chose en soi, car elle n'existe que pendant que j'en suis conscient, alors qu'une chose en soi existe indépendamment du temps]
L'existence de ce phénomène interne comme chose qui existerait ainsi en soi ne peut pas être accordée, puisque la condition en est le temps, lequel ne peut être une détermination d'une quelconque chose en soi.

[Contrairement à ma conscience de soi, liée à mon sens interne, l'existence des phénomènes perçus par mon sens externe est certaine du fait de leur cohérence dans l'espace et le temps et de leur conformité à des lois empiriques]
Mais dans l'espace et dans le temps la vérité empirique des phénomènes est assez garantie et elle se trouve suffisamment distinguée de ce qui pourrait l'apparenter au rêve, dès lors que, dans les deux registres [espace et temps], ils [les phénomènes] s'enchaînent exactement et complètement, en se conformant à des lois empiriques, au sein d'une expérience.

[Conclusion : la réalité physique n'existe qu'à travers notre expérience]
Les objets de l'expérience ne sont par conséquent *jamais* donnés *en eux-mêmes*, mais seulement dans l'expérience, et ils n'existent aucunement en dehors de celle-ci."

> [L'inexistence objective d'une réalité externe en dehors de l'expérience humaine n'est pas démontrée, car elle est indémontrable : elle ne doit donc pas être affirmée ; il s'agit donc ci-dessus de l'existence *subjective*.]

(Fin de citation)

- *[Mais le postulat d'existence des objets extérieurs ne vaut pas certitude]*
  Il est impossible à l'homme de prouver la réalité de ses représentations du monde externe, car elles pourraient être imaginées et/ou déformées par sa pensée. En outre, étant subjectives, elles ne permettent pas le raisonnement et la communication avec d'autres hommes comme des connaissances objectives.

  [Ce qui échappe à l'expérience peut être considéré comme n'existant pas]
  Ce que l'homme ne peut connaître par expérience étant manifestement inconnaissable, nous pouvons l'ignorer comme s'il n'existait pas, car nous ne pouvons raisonner dessus. Même s'il est impossible de démontrer l'existence ou l'inexistence d'une réalité externe indépendante des représentations de phénomène, en pratique on peut ne prendre en compte que ces représentations, constituant pour nous la réalité :

  > K472-K473 – "La cause non sensible de ces représentations [d'objet externe] nous est totalement inconnue, et c'est pourquoi nous ne pouvons

l'intuitionner comme objet ; car il faudrait qu'un tel objet ne soit représenté ni dans l'espace ni dans le temps (en tant que ces derniers sont simplement conditions de la représentation sensible) - conditions sans lesquelles nous sommes incapables de penser la moindre intuition."

[Ce raisonnement n'est pas assez rigoureux. Limiter la réalité à ce qui est accessible à l'expérience nécessite l'inexistence de « variables cachées » susceptibles d'intervenir dans une situation différente d'un même objet. Une loi d'évolution induite à partir d'une connaissance incomplète risque d'être fausse dans les situations où l'objet ignoré intervient de manière efficace. Kant savait pourtant que l'homme a tendance à tort d'ignorer ce qu'il ne voit pas. Voici un exemple :

Les astronomes avaient constaté que l'orbite de la planète Mercure, proche du Soleil, s'écarte de celle que prévoient les lois de Kepler, pourtant vérifiées par les autres planètes. L'erreur vient d'une perturbation qu'ils ne connaissaient pas, l'influence de la masse du Soleil qui déforme l'espace de l'orbite. L'erreur (43 secondes par siècle) n'a été expliquée que par la Relativité générale, publiée en 1915.]

- L'homme se contente donc de connaissances basées sur une seule certitude : « J'existe en tant qu'être pensant », et des représentations de phénomènes externes fournies par son sens externe et sujettes à erreurs.
  Voir aussi : Réalité.
- Pour compléter sa connaissance du monde issue de ses représentations, l'homme s'en construit des modèles sous forme de lois de la physique, qui décrivent les objets des phénomènes [voir objet des sens], leurs relations et leurs évolutions : chaque loi infère une cause à partir d'un effet, conformément au déterminisme.
- Ces lois sont basées sur le principe de la primauté des connaissances sur les objets : l'homme postule que ses lois de la nature sont ce qu'elles paraissent être du fait des représentations des phénomènes.

  Comme une telle loi n'est qu'une généralisation par induction de constatations de phénomènes, elle n'est pas certaine, c'est un postulat.

  Cette loi postulée peut à tout moment être remise en cause si une description qu'elle fournit ou une évolution qu'elle prédit s'avère fausse ou insuffisamment précise. Cette approche est la base de la méthode scientifique moderne : voir La solution scientifique pour trouver la vérité empirique : le Rationalisme critique.

Voir aussi :

- Les Idées sont les causes efficientes de la nature – Les croyances de Kant ;
- Arguments montrant l'intérêt de la philosophie (de l'idéalisme transcendantal)

Non-existence d'un objet sensible

Une connaissance sensible ne peut être celle d'une réalité, car :

(Citation de [19] pages 880-881 note *Sur le sens kantien de Raison*)
"Nul objet sensible *n'est* [n'existe réellement], car :

1. Nul n'occupe une place déterminée dans le temps et dans l'espace, faute de commencement et de bornes à partir desquelles on puisse compter ;
   [L'espace et le temps n'ont pas de repères naturels absolus, mais l'homme sait en définir qui répondent bien à ses besoins de connaissance.]
2. Nul n'est constitué par une quantité de matière déterminée, car il n'y a pas d'éléments derniers, d'unités de matière, dont il puisse être dit composé ;
   [si : il y a les atomes, et si on veut pousser plus loin, les particules élémentaires.]
3. Nul n'est complètement expliqué dans son devenir, car la régression dans les séries causales va à l'infini ; [en fait c'est la chaîne de causalité enchaînant causes et conséquences qui va à l'infini ; en outre, l'avenir infiniment lointain n'est prévisible que pour des systèmes connus exhaustivement (sans paramètre caché) et soumis à des lois d'évolution connues, circonstances fort théoriques ; enfin, l'impossibilité de prévoir l'avenir n'empêche pas d'exister réellement.]
4. Nul n'est complètement expliqué dans son existence, car il n'y a pas de premier être qui existe par lui-même et fasse exister tous les autres. [Si : l'Univers a commencé par le Big Bang, et il n'est pas nécessaire qu'il ait un *être* créateur, cet état initial suffit.]"

(Fin de citation)
Voilà un exemple de raisonnement philosophique peu rigoureux et qui ignore les sciences !

L'objet transcendantal, cause sensible inconnue de nos représentations

(Citation de K472-K473)
"Le pouvoir sensible d'intuition n'est à proprement parler qu'une réceptivité, qui consiste à être affecté d'une certaine manière par des représentations dont le rapport qu'elles entretiennent les unes avec les autres est une intuition pure de l'espace et du temps (simples formes de notre sensibilité), et qui se trouvent désignées comme des *objets* en tant qu'elles sont dans ce rapport (l'espace et le temps) reliées et déterminables d'après des lois réglant l'unité de l'expérience.

La cause non sensible de ces représentations nous est totalement inconnue, et c'est pourquoi nous ne pouvons l'intuitionner comme objet ; car il faudrait qu'un tel objet ne soit représenté ni dans l'espace ni dans le temps (en tant que ces derniers sont simplement conditions de la représentation sensible) - conditions sans lesquelles nous sommes incapables de penser la moindre intuition.

[Un phénomène en général a une cause simplement intelligible, son objet transcendantal]
Nous pouvons toutefois appeler objet transcendantal la cause simplement intelligible des phénomènes en général, mais uniquement pour que nous disposions de quelque chose qui correspond à la sensibilité envisagée comme une réceptivité.

> [K499 – "Il nous faut en pensée donner en général pour fondement aux phénomènes un objet transcendantal, quand bien même nous ne savons rien de ce qu'il est en soi."
>
> L'existence d'un phénomène en général (indépendamment de son contenu) est due à une cause dont l'objet « efficient » est, par définition, transcendantal.]

A cet objet transcendantal nous pouvons assigner toute l'étendue et toute l'articulation de nos perceptions possibles, et nous pouvons en dire qu'il est donné en soi-même, avant toute expérience."

[C'est donc un objet a priori, origine de toutes les perceptions de phénomène.]
(Fin de citation)

L'objet transcendantal inconnu auquel se rapporte un phénomène est la pensée de quelque chose en général (sans attribut) ; ce n'est pas un noumène, car on ne sait ce qu'il est en soi.

Différences avec l'idéalisme subjectif de Berkeley et le réalisme transcendantal

Par opposition à la doctrine de Berkeley, Kant appelle sa propre doctrine *idéalisme transcendantal des phénomènes*. Elle affirme que l'homme construit des connaissances par synthèse à partir de deux sources : les impressions des sens et les concepts universels des catégories, les phénomènes étant envisagés comme des représentations et non comme des choses en soi.

Cet idéalisme transcendantal s'oppose au *réalisme transcendantal*, qui affirme que l'espace, le temps et les objets matériels qu'ils contiennent sont des choses en soi ; cette doctrine est à l'origine de *l'idéalisme empirique*.

L'idéalisme transcendantal de Kant s'oppose à l'idéalisme empirique : il permet un *réalisme empirique*, dualisme accordant autant de réalité à l'homme être pensant qu'à la matière.

Voir aussi :

- Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant ;
- Matérialisme et opposition avec l'idéalisme et le réalisme ;
- Les Idées sont les causes efficientes de la nature – Les croyances de Kant ;
- Réfutation de l'idéalisme.
- Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine) ;
- Réalisme ;
- Conceptualisme.

Idéalisme transcendantal, réalisme transcendantal et idéalisme empirique
Voir Idéalisme transcendantal, réalisme transcendantal et idéalisme empirique.

Idéaliste (définition)
Voir Définition d'un idéaliste.

Idéaliste dogmatique, idéaliste sceptique
Voir d'abord Définition d'un idéaliste.

(Citation de K381-K382)
"L'idéaliste dogmatique serait celui qui nie l'existence de la matière, l'idéaliste sceptique celui qui la met en doute, parce qu'il la tient pour indémontrable.

- Le premier peut faire sienne cette position simplement parce qu'il croit trouver des contradictions dans la possibilité d'une matière en général […]
[Voir Idéalisme subjectif de Berkeley (Immatérialisme)]
- L'idéaliste sceptique, qui vise simplement le fondement de notre affirmation et déclare insuffisante la façon dont nous nous sommes persuadés de l'existence de la matière, que nous croyons fonder sur la perception immédiate […] nous contraint à bien ouvrir les yeux, même pour ce qui touche au plus petit pas de l'expérience commune, et à ne pas accepter immédiatement […] ce que nous ne faisons peut-être qu'obtenir par subreption.

[Ces objections] nous poussent puissamment, si nous ne voulons pas nous empêtrer dans nos affirmations les plus communes, à considérer toutes nos perceptions, qu'on les appelle intérieures ou extérieures, simplement comme une conscience de ce qui se rattache à notre sensibilité, et les objets extérieurs de ces perceptions, non comme des choses en soi, mais seulement comme des représentations dont nous pouvons avoir immédiatement conscience, comme de toute autre représentation, mais qui sont dites extérieures parce qu'elles se rattachent à ce sens que nous nommons le sens externe, dont l'intuition est l'espace, lequel n'est cependant lui-même autre chose qu'un mode intérieur de représentation où certaines perceptions établissent entre elles des liens."
(Fin de citation)

Voir aussi : Idéalité - Dualisme (au sens de Kant).

Idéalité - Dualisme (au sens de Kant)

La réalité extérieure à notre esprit n'est accessible qu'en tant que représentations

(Citation de K376)
"Je ne peux […] proprement percevoir des choses extérieures, mais seulement, à partir de ma perception interne, conclure à leur existence, en regardant cette perception interne comme l'effet dont quelque chose d'extérieur à moi est la cause la plus prochaine. [Détails]

[Problème d'identification de la cause d'une perception externe]
Or le raisonnement inférant d'un effet donné une cause déterminée est toujours incertain, parce que l'effet peut avoir résulté de plus d'une cause. Par conséquent, dans le rapport de la perception à sa cause, il reste toujours douteux de savoir si cette cause est interne ou externe, et donc si toutes les perceptions qu'on dit extérieures ne sont pas un simple jeu de notre sens interne, ou si elles se rapportent à des objets extérieurs réels comme à leur cause.

[L'existence d'une réalité externe n'a que la certitude d'un raisonnement]
Du moins l'existence de ces derniers n'est-elle obtenue que comme conclusion d'un raisonnement, et elle court le risque de toutes les conclusions, alors qu'au contraire l'objet du sens interne (moi-même avec toutes mes représentations) est perçu immédiatement et que son existence ne souffre pas le moindre doute."
(Fin de citation)

[Idéalisme et dualisme s'opposent sur la possibilité de certitude concernant les phénomènes extérieurs]
K375 - "…l'existence de tous les objets des sens externes est douteuse. Cette incertitude, je la nomme *l'idéalité* des phénomènes extérieurs, et la doctrine de cette idéalité s'appelle *l'idéalisme*, par opposition comparative auquel l'affirmation d'une possible certitude concernant les objets des sens extérieurs est appelée *dualisme*."

Kant considère donc, comme Platon [49], que la réalité extérieure n'est accessible à notre esprit qu'en tant que représentation, dont le concept est une idée. Or notre esprit étant sujet à toutes sortes d'erreurs, la réalité correspondant à une représentation extérieure que nous avons est douteuse : elle peut exister, ne pas exister ou être différente de cette Idée.

Définition de l'idéalité : un phénomène donné n'existe peut-être pas, mais il pourrait exister

L'idéalité (substantif) est l'incertitude d'existence des phénomènes, c'est-à-dire de la réalité d'une perception externe ; cette incertitude indique une *possibilité d'exister*.
Exemple : l'idéalité des phénomènes, car leur origine est transcendantale.

Cette incertitude ne concerne que la réalité de ce qui est seulement dans l'esprit ou qui ne peut être connu qu'en tant que phénomène de l'esprit, comme la réalité du phénomène extérieur correspondant à une représentation.

D'où le 4ème paralogisme ci-dessous.

Idéalité transcendantale des phénomènes

Affirmer l'idéalité transcendantale des phénomènes, c'est affirmer qu'ils n'existent pas en dehors de nos représentations, que leur origine est donc transcendantale (c'est-à-dire a priori, mais ni empirique, ni transcendante, ni métaphysique).

Démonstration de cette idéalité
K480 – La 1ère antinomie de la raison pure (voir idées transcendantales : 1er conflit) montre que le monde (en tant que totalité des phénomènes) n'existe pas en tant que chose en soi (donc de concept). "D'où il résulte dès lors que les phénomènes en général ne sont rien [n'existent pas en tant que chose en soi] en dehors de nos représentations."

Cette démonstration est fausse
Kant a fourni pour cette affirmation une démonstration fausse, dans ce qu'il appelle la *1ère antinomie de la raison pure* (voir [12]). Son erreur vient de son ignorance des mathématiques : il ne sait pas, par exemple, qu'une suite infinie peut converger à distance finie.

> Exemple : la suite $u_{n+1} = \frac{1}{2}(u_n + \frac{a}{u_n})$ où a>0, commençant à $u_0 = 1$, tend vers $\sqrt{a}$ lorsque n croît et tend vers l'infini)

Kant en conclut que les phénomènes ont une origine transcendantale, ce qui est faux : l'origine des phénomènes (définis comme « situation ou évolution dont l'homme prend conscience, qui peut se reproduire, acquérir une valeur objective et

faire l'objet d'une connaissance ») est inconnue et inaccessible ; et l'origine de leur représentation est empirique par définition.

Phénomène
La raison de l'erreur de Kant vient de sa définition du phénomène, issue de [56b] page 148 : [Les phénomènes] "sont de simples représentations…" - "lesquelles se réduisent finalement à des déterminations du sens interne" (pages K180-K181). Kant confond le phénomène (réalité inaccessible mais produisant une représentation) avec cette représentation.

Or comme le sens interne ne peut que détecter un événement extérieur sans en fournir une représentation utilisable, Kant en déduit que la représentation d'un phénomène est transcendantale, c'est-à-dire a priori – ce qui est contraire à l'évidence : *une représentation de phénomène extérieur utilisable par l'entendement résulte d'une expérience*, ce qu'on vérifie par la concomitance systématique de leurs changements détectés par le sens interne (en l'absence de cette concomitance, une représentation de phénomène pourrait résulter de l'imagination). Ce qui est transcendantal c'est la représentation de *l'existence* du phénomène, qui n'intervient pas dans sa représentation.

Heureusement, cette erreur n'enlève rien à la validité et l'intérêt de l'idéalisme transcendantal en tant que doctrine du doute fécond.

Enoncé du 4ème paralogisme, le paralogisme de l'idéalité du rapport extérieur

(Citation de K375)

- "Ce à l'existence de quoi il ne peut être conclu que comme à celle d'une cause intervenant pour des perceptions données possède une existence seulement douteuse.
- Or, tous les phénomènes extérieurs [à l'homme] sont de telle sorte que leur existence ne peut être perçue [par lui] immédiatement, [c'est-à-dire sans faire appel à une relation *cause extérieure* ➔ *conséquence perçue*] mais qu'il ne peut qu'y être conclu comme à la cause de perceptions données.
- Donc, l'existence de tous les objets des sens externes est douteuse. Cette incertitude, je la nomme l'idéalité des phénomènes extérieurs, et la doctrine de cette idéalité s'appelle *l'idéalisme*, par opposition comparative auquel l'affirmation d'une possible certitude concernant les objets des sens extérieurs est appelée le *dualisme [d'existence]*."

(Fin de citation)

Conclusions :

- L'idéalisme est la doctrine du doute sur l'existence des objets externes.
- Le dualisme d'existence (existe/n'existe pas) est l'opposé de l'idéalité.

Doctrine de l'idéalisme transcendantal sur la réalité et sa perception

K377 – "L'idéaliste transcendantal peut […] être un réaliste empirique, par conséquent, comme on l'appelle, un *dualiste*, c'est-à-dire admettre l'existence de la matière sans sortir de la simple conscience de soi, ni accepter quelque chose de plus

que la certitude des représentations en moi, par conséquent que le *cogito, ergo sum*."

En effet, parce qu'il ne donne à cette matière et même à sa possibilité intrinsèque que la valeur d'un phénomène qui, séparé de notre sensibilité, n'est rien, elle ne constitue chez lui qu'une espèce de représentations (intuition) que l'on appelle « extérieures », non pas au sens où elles se rapporteraient à des objets extérieurs en soi, mais en tant qu'elles rapportent des perceptions à l'espace dont tous les éléments existent les uns en dehors des autres, alors que l'espace lui-même est en nous."

> K382 – "Dans l'ensemble de l'expérience, la matière est réellement donnée au sens externe comme substance dans le phénomène, tout comme le Moi pensant, également comme substance dans le phénomène, est donné au sens interne ;"

K124 - "Les explications que nous donnons enseignent par conséquent la *réalité* (c'est-à-dire la validité objective) de l'espace à l'égard de tout ce qui peut s'offrir à nous extérieurement comme objet, mais en même temps *l'idéalité* de l'espace à l'égard des choses, dès lors qu'elles sont appréciées par la raison en elles-mêmes [en tant que Idées], c'est-à-dire sans que soit prise en compte la constitution de notre *sensibilité*.

Nous affirmons en ce sens la réalité empirique de l'espace (à l'égard de toute expérience externe possible), tout en affirmant son *idéalité transcendantale*, c'est-à-dire qu'il n'est rien dès que nous omettons la condition de la possibilité de toute expérience. […] Nous admettons [l'espace] comme quelque chose qui est au fondement des choses en elles-mêmes."

K132 : note 50 page 698 - L'espace et le temps ont tous deux à la fois une réalité empirique et une idéalité transcendantale.

Pour l'idéalisme transcendantal les objets des sens ne sont que des phénomènes

K138 - L'idéalité des sens externe et interne fait des objets des sens de simples phénomènes.

- Sens externe et intuition d'espace. Toutes nos connaissances d'origine intuitive ne sont que de simples relations dans l'espace entre des lieux, des mouvements et des forces d'évolution. Or à travers ces relations on ne peut connaître ni la *chose en soi*, ni la réalité intrinsèque appartenant à un objet physique.
- Sens interne et intuition de temps. Le temps où nous situons les représentations spatiales précède la conscience que nous en avons et en est la condition formelle pour les situer. La connaissance du temps contient des relations de succession, de simultanéité et de permanence. Précédant les connaissances spatiales, celle du temps est donc intuitive a priori.

Conclusion : l'idéalisme transcendantal est un idéalisme sceptique

K382 – "L'idéalisme sceptique nous force à nous emparer du seul refuge qui nous reste disponible, à savoir l'idéalité de tous les phénomènes, telle que nous l'avons démontrée dans l'Esthétique transcendantale…"

Voir aussi : Dualisme et Réfutation de l'idéalisme.

Idéalité de l'espace et du temps dans la doctrine de Kant
Source : [56b] *§13 Remarque III* pages 68 et suivantes
Voir d'abord Idéalité - Dualisme (au sens de Kant).

Objection faite à Kant sur son idéalité de l'espace et du temps

Enoncé de l'objection
L'idéalité de l'espace et du temps transforme le monde sensible tout entier en pure apparence.

Conséquence sur la compréhension philosophique de la connaissance sensible
La sensibilité permet de connaître les choses telles qu'elles sont, mais au moyen de représentations confuses.

Réponse de Kant
(Citation de [56b] *§13 Remarque III* page 68)
"La connaissance sensible ne représente pas du tout les choses telles qu'elles sont, mais seulement la manière dont elles affectent nos sens,

> [La formation sensible des représentations des phénomènes est un automatisme qui exclut tout entendement, donc tout jugement de ces phénomènes.]

[donc] ce qu'elle donne à la réflexion de l'entendement, ce n'est pas les choses elles-mêmes, mais simplement les phénomènes."

> [La sensibilité est donc seulement *l'origine* de l'entendement, qui seul pense les phénomènes. Et ce sont les phénomènes qu'il pense, pas les choses elles-mêmes.]

(Fin de citation)

Conséquences
(Citation de [56b] *§13 Remarque III* pages 68-69)
"Lorsque le phénomène nous est donné, nous restons entièrement libre de la manière dont nous allons former notre jugement à partir de ce phénomène.

[Le problème de fond est la fidélité de la détermination de l'objet par l'entendement]
C'est que [le phénomène] repose sur les sens, tandis que le jugement repose sur l'entendement, et la seule question, c'est celle de la présence ou de l'absence de vérité dans la détermination de l'objet.

Mais ce qui introduit la différence entre la vérité et le rêve, ce n'est pas la nature des représentations qui sont rapportées à l'objet, puisque dans les deux cas elles sont identiques, c'est :

- leur connexion selon les règles qui déterminent la cohérence des représentations dans le concept d'un objet [c'est-à-dire leur non-contradiction formelle (possibilité que telle information coexiste avec telle autre)],
- et la mesure dans laquelle elles peuvent ou non coexister dans une expérience [c'est-à-dire la possibilité de leur simultanéité, non-contradiction du contenu sémantique (des valeurs)]."

(Fin de citation)

Conclusion
Notre sensibilité nous donne une représentation du monde dont nous abstrayons des lois déterministes qui expliquent chaque phénomène à partir du passé et prédisent son évolution à partir du présent, conformément au déterminisme.

Ce passé et ce présent ne sont pas la réalité, mais ce que nous en voyons et comprenons. L'important est que ces explications et prédictions soient fiables, permettant une compréhension de ce que nous voyons du monde et des décisions d'action. Nous ne connaissons pas la réalité (qui est et demeurera inconnaissable), mais nous pouvons faire comme si ce que nous en voyons en est une image fidèle – ou la plus fidèle qu'on puisse construire à partir de nos connaissances.

Idéation
(Philosophie, psychologie) Faculté de former des idées.
Exemple
Les trois étapes de la connaissance humaine : intuition, conceptualisation, idéation.

Idée pratique
Voir L'Idée et le noumène sont indispensables dans le domaine de la raison pratique.

Idée selon Platon [49]

Sens courant du substantif *idée*

- *Une idée est un concept pur de la raison*
  Une idée (nom commun, *i* minuscule dans ce texte) est une représentation que la raison *conçoit* consciemment en tant que concept pur, par opposition aux représentations issues de perceptions de phénomènes.
- Ce qui n'existe que dans l'esprit, dans l'imagination, par opposition à ce qui existe en fait, dans la réalité.
- (Avec mise en œuvre de la puissance créatrice de l'intelligence) : conception de quelque chose à réaliser.

Sens de *Idée* donné par les Grecs (Platon, etc. : I majuscule dans ce texte)
Pour les Grecs l'Idée (*I* majuscule) est ce que Kant appelle une idée transcendantale, concept de la raison pure. C'est une réalité d'un domaine supérieur (parfaite), intemporelle, indépendante du monde physique et de l'homme.

> (Ne pas chercher à préciser cette supériorité et cette perfection, qualificatifs traduisant une analogie avec le Ciel *au-dessus* de la Terre et *plus estimable* qu'elle parce qu'*incorruptible*.)

Kant confirme que, pour les Grecs, c'est dans l'Idée que réside l'absolue nécessité, la matière n'étant que le substrat des phénomènes :

> K545 – [C'est dans la pensée (le concept) de l'Idée] "que résidait aussi, pour eux, l'absolue nécessité."
>
> (L'existence d'une Idée ne reposant sur aucun préalable, aucune cause ou condition naturelle, est donc une nécessité absolue : indépendante du temps, elle a toujours existé et existera toujours ; indépendante d'un homme qui la conçoit, elle est objective : *une Idée est une chose en soi*.)

Ainsi, pour un idéaliste comme un croyant, l'âme d'un homme (incorruptible et éternelle) est une idée considérée comme une réalité objective.

L'Idée est un concept métaphysique associé à un objet réel particulier

Idée objective

Une Idée peut servir de modèle à un objet physique qui en serait une copie, avec sa forme distincte de sa matière : *c'est un concept métaphysique représentant un objet réel particulier*, alors qu'habituellement un concept représente une classe d'objets.

L'existence dans l'Idée (voir Objet absolument parlant – Objet dans l'Idée) de la forme d'un objet implique un encombrement (l'espace qu'il occuperait), mais pas son existence physique qui est seulement possible. *Une Idée permet donc une connaissance d'objet par concept, sans intuition* ; bien entendu, cette connaissance n'est pas factuelle comme une connaissance par intuition, elle est imaginaire et Kant souligne sa nature illusoire : voir Réalité d'une chose en soi : réalité objective.

Une Idée ne peut être un concept de phénomène

L'Idée serait un concept de phénomène si ce concept pouvait contenir toutes les informations d'une description exhaustive et parfaitement fidèle du phénomène, ce qui est impossible. C'est parce qu'ils croyaient une telle description possible pour le Dieu créateur (et lui seul) que certains penseurs ont cru à tort que Celui qu'ils imaginaient existait réellement : voir Preuve ontologique et Idéal.

Une Idée peut avoir un sens spirituel et être nommée

Intelligible, l'Idée peut avoir un sens spirituel (comprenant des valeurs) et être nommée.

Comment Kant comprenait la définition d'une Idée utilisée par Platon

(Citation de K342)

"Platon [49] se servait du terme d'Idée de manière telle qu'on voit bien qu'il a compris par là quelque chose qui,

- non seulement n'est jamais emprunté aux sens,
- mais va même largement au-delà des concepts de l'entendement dont se servait Aristote [43], dans la mesure où jamais rien qui y corresponde ne se rencontre dans l'expérience.

Les Idées sont, chez Platon, des archétypes des modèles originaux des choses elles-mêmes, et non pas simplement des clefs pour des expériences possibles, comme le sont les catégories.

Selon son opinion, elles découlaient de la raison suprême, à partir de quoi elles étaient devenues partie intégrante de la raison humaine…"

(Fin de citation)

K342-K343 – "Platon trouvait ses Idées principalement dans tout ce qui est d'ordre pratique, c'est-à-dire dans ce qui repose sur la liberté."

Différence entre l'Idée de Platon et celle de Kant
(Citation de K343 note *)
[Platon [49]] "étendait aussi, assurément, son concept [d'Idée] à des connaissances spéculatives, dès lors simplement qu'elles étaient pures et données entièrement *a priori*,

et même à la mathématique, bien que celle-ci n'ait son objet nulle part ailleurs que dans l'expérience *possible* [justification : voir mathématiques].

En ce domaine, je ne peux alors le suivre, pas davantage que je ne peux le suivre dans la déduction mystique de ces Idées ou dans les conceptions excessives par lesquelles, pour ainsi dire, il les hypostasiait ;"
(Fin de citation)

Voir aussi : Comparaison de la doctrine idéaliste de Kant et de la doctrine traditionnelle.

Distinguer les concepts purs de la raison des concepts purs de l'entendement
(Citation de [56b] §41 page 128)
"Distinguer les *Idées*, c'est-à-dire les concepts purs de la raison, des catégories ou concepts purs de l'entendement comme des connaissances entièrement différentes par l'espèce, l'origine et l'usage, c'est une tâche si importante pour fonder une science qui doit contenir le système de toutes ces connaissances *a priori* qu'à défaut de cette distinction la métaphysique est absolument impossible ; c'est tout au plus alors une tentative d'apprenti faite sans règles pour compiler un château de cartes, sans connaître les matériaux auxquels on a affaire ni leur convenance à tel ou tel emploi."
(Fin de citation)

Voir :

- Représentation (diagramme) ;
- Chose en soi ;
- Noumène ;
- Transcendantal ;
- Idée selon Kant ;
- Philosophes sensualistes et philosophes intellectualistes.

Idée selon Kant (concept rationnel issu de notions)
Dialectique transcendantale / Des idées transcendantales

Définitions

Idée de la raison pure
(Citation de K350)
"J'entends par Idée un concept nécessaire de la raison auquel aucun objet qui lui corresponde ne peut être donné dans les sens."
(Fin de citation)

> [(Citation de K342 : *Pourquoi les idées sont indispensables à la connaissance*)
> "Platon [49] remarquait très bien que notre faculté de connaître ressent un besoin beaucoup plus élevé que celui d'épeler [nommer] simplement des phénomènes en fonction d'une unité synthétique, pour pouvoir les lire comme une expérience,
>
> et que notre raison s'élève tout naturellement à des connaissances allant beaucoup trop loin pour qu'un quelconque objet susceptible d'être fourni par l'expérience puisse jamais leur correspondre -
>
> mais des connaissances possédant néanmoins leur réalité et ne se réduisant nullement à de simples chimères.
> (Fin de citation)"]

[Les idées, concepts purs de la raison, sont des « idées transcendantales »]
Ainsi nos concepts purs de la raison, à l'examen desquels nous procédons actuellement, sont-ils des *idées transcendantales.*

Ce sont là des concepts de la raison pure, dans la mesure où ils considèrent toute connaissance empirique comme déterminée par une totalité absolue des conditions.

Ils ne sont pas arbitrairement forgés, mais nous sont fournis par la nature même de la raison et se rapportent par conséquent de façon nécessaire à tout l'usage de l'entendement.

Enfin, ils sont transcendants et dépassent les limites de toute expérience, dans laquelle ne peut donc jamais intervenir un objet qui soit adéquat à l'Idée transcendantale."
(Fin de citation)

K350 – L'Idée répond à l'exigence d'unification de tous nos raisonnements.

Kant appelle aussi l'Idée concept rationnel issu de notions ou être de raison
K346 – "Un concept issu de notions, dépassant la possibilité de l'expérience, est l'Idée, autrement dit : le concept rationnel."

L'idée est un concept intelligible
Une Idée est un concept intelligible dont la source est la raison. Il décrit en profondeur son objet en lui-même, tel qu'issu de l'entendement pur, mais sans affirmer sa réalité qui ne peut être donnée au sujet qui conçoit l'Idée :

> K350 – "Quand on nomme une Idée, on dit *énormément* quant à l'objet (comme objet de l'entendement pur), mais on dit *très peu* quant au sujet (c'est-à-dire concernant sa réalité sous une condition empirique), pour cette raison précise que comme concept d'un maximum [chose en soi], l'Idée ne peut jamais être donnée d'une manière qui lui soit adéquate."

La connaissance incomplète d'un phénomène est "simplement une Idée"

Un homme ne peut donc jamais se représenter par la raison de façon complète la réalité d'où est issu un phénomène : l'Idée qu'il conçoit en est nécessairement une approximation que Kant qualifié de *simple* Idée :

K350 – "…on dit d'un concept de ce genre [Idée] qu'il est une *simple* Idée. Ainsi pourrait-on dire que la totalité absolue de tous les phénomènes est *simplement une Idée*, car dans la mesure où nous ne parvenons jamais à tracer l'image de quelque chose de ce genre, cela demeure un *problème* dépourvu de solution."

(*L'ensemble de tous les phénomènes* est évidemment une abstraction non issue de l'expérience, un concept de la raison ; il en est de même pour l'Idée qu'on peut se faire d'un phénomène. Aucun des deux n'étant décomposable en un ensemble exhaustif de concepts définissables, ils sont tous deux simples.)

K516 – "Il ne se peut trouver aucun phénomène par rapport auquel [les Idées] se laissent représenter *in concreto*. Elles contiennent une certaine complétude à laquelle ne parvient aucune connaissance empirique possible, et la raison ne considère en elles qu'une unité systématique dont elle cherche à rapprocher l'unité qui est empiriquement possible, sans jamais l'atteindre pleinement.

Complément : Chose en soi.

Définition d'un système : unité de connaissances sous une Idée

K674 - "J'entends par système l'unité des diverses connaissances sous une Idée [l'ensemble des connaissances rassemblées sous cette Idée]. Cette dernière est le concept rationnel de la forme d'un tout, en tant que, à travers ce concept, la sphère du divers aussi bien que la position des parties les unes par rapport aux autres [les relations entre les parties] sont déterminées a priori."

La totalité absolue de tous les phénomènes n'est pas elle-même une expérience

(Citation de [56] §40)
"Toute expérience particulière en effet n'est qu'une partie de la sphère totale de son domaine, or la totalité absolue de toute expérience possible n'est pas elle-même une expérience ;"
(Fin de citation)

Le concept de totalité absolue de toute expérience possible est donc une simple Idée, une abstraction.

Différences entre Idée et noumène

- *Différence d'origine*
  L'Idée est un concept produit par la raison (donc par raisonnement), alors que le noumène est produit par l'entendement.
- *Différence pratique*
  L'Idée est une synthèse de notions qui contient aussi des concepts de valeur indispensables à la raison pratique : on ne peut donc l'associer à un objet des sens. Le noumène est déduit d'un phénomène et ne contient pas de concept de valeur.

L'Idée et le noumène sont indispensables dans le domaine de la raison pratique

Idée pratique
(Citation de K350-K351)
"Puisque dans l'usage pratique de l'entendement il ne s'agit que de mettre les choses en œuvre selon des règles, l'Idée de la raison pratique peut toujours être

effectivement donnée concrètement, bien que ce soit seulement de façon partielle - mieux : elle est la condition indispensable de tout usage pratique de la raison.

Sa mise en œuvre est toujours limitée et défectueuse, mais à l'intérieur de limites qui ne sont pas déterminables : elle est donc toujours soumise à l'influence du concept d'une perfection absolument complète.

En vertu de quoi l'Idée pratique est toujours extrêmement féconde et, vis-à-vis des actions effectives, incontournablement nécessaire. En elle, la raison pure possède même la causalité qui lui permet de produire effectivement ce que son concept contient ;

[La sagesse est l'Idée de l'unité nécessaire de toutes les fins possibles]
de là vient que l'on ne peut dire de la sagesse, de façon en quelque sorte dédaigneuse, qu'elle est *simplement une Idée ;* au contraire, précisément par là même qu'elle est l'Idée de l'unité nécessaire de toutes les fins possibles, elle doit servir de règle pour tout ce qui est d'ordre pratique, en tant que condition originaire ou du moins limitative."
(Fin de citation)

Voir aussi :

- Différence entre l'Idée de Platon et celle de Kant ;
- Idées cosmologiques (système) ;
- Chose en soi ;
- Essence ;
- Noumène.

L'Idée en tant que principe régulateur

L'esprit humain a le pouvoir de conceptualiser des processus ou des règles de pensée. Il construit alors un concept et lui donne un nom.

Principe régulateur de l'entendement
Ainsi, pour Kant, le mot Idée (I majuscule dans ce texte) peut désigner (en plus d'une chose intelligible) un *principe régulateur rationnel*, méthode qui systématise les synthèses de l'entendement dans leur effort vers un certain but, permettant même la réflexion sur lui-même et sur la raison en général.

> C'est ainsi que la *Critique de la raison pure* est *l'Idée complète de la philosophie transcendantale* (K112-K113), qui est une science, alors que l'Idée elle-même n'est pas cette science.

Plus généralement, une Idée peut conceptualiser n'importe quel processus cognitif pour s'en servir dans ses raisonnements et le mémoriser.

Les Idées sont les causes efficientes de la nature – Les croyances de Kant

Définition d'une *Idée* : voir Idée selon Kant (concept rationnel issu de notions).
Définition d'une *cause efficiente* : voir Les 4 causes d'Aristote.
Définition d'une Idée en tant que principe régulateur : ci-dessus.

(Citation de K344-K345, décomposée en parties numérotées)

1. "Ce n'est pas seulement dans le registre où la raison humaine montre une véritable causalité
2. et où les Idées deviennent des causes efficientes (des actions comme de leurs objets), c'est-à-dire dans le registre moral,
3. mais c'est aussi vis-à-vis de la nature elle-même que Platon [49] aperçoit à bon droit des preuves transparentes de la manière dont l'origine s'en trouve dans des Idées. Une plante, un animal, l'organisation régulière de l'Univers [conformément au déterminisme] (vraisemblablement aussi, par conséquent, tout l'ordre de la nature) montrent clairement qu'ils ne sont possibles que d'après des Idées ;

   [Kant réaffirme là sa doctrine téléologique : l'Univers est organisé (et non désordonné) parce qu'un Créateur l'a conçu selon un plan. Les affirmations « à bon droit » et « preuves transparentes » relèvent d'une croyance doctrinale.]

4. qu'à vrai dire nulle créature individuelle, sous les conditions particulières de son existence, ne correspond à l'Idée de ce qu'il y a de plus parfait dans son espèce (pas davantage que l'homme ne correspond à l'Idée de l'humanité, qu'il porte pourtant lui-même en son âme comme modèle de ses actions) ;
5. que cependant ces Idées sont déterminées pour chacune d'elles dans l'entendement suprême [du Créateur], immuablement et complètement, qu'elles sont les causes originaires de[s] choses
6. et que seul l'ensemble constitué par leur liaison dans l'univers est pleinement adéquat à l'Idée que nous en avons. […]
7. l'élan de l'esprit par lequel le philosophe s'élève de la considération de la copie que constitue, dans sa dimension physique, l'ordre du monde jusqu'à la liaison architectonique de cet ordre d'après des fins, c'est-à-dire d'après des Idées,
8. est un effort qui mérite d'être respecté et imité.
9. Mais à l'égard de ce qui a trait aux principes de la morale, de la législation et de la religion, où c'est à partir des Idées que l'expérience elle-même (celle du bien) devient possible, quand bien même elles ne peuvent jamais s'y trouver entièrement exprimées, cet effort a un mérite tout particulier…"

(Fin de citation)

Dans ce court passage, Kant expose ses croyances à partir du concept d'Idée :

1. La raison humaine a une *faculté* de *causalité*, aptitude à imaginer par induction les causes des phénomènes naturels à partir d'expériences, et des pensées humaines à partir d'observations de raisonnements.
2. Les causes efficientes des actions des hommes et de leurs valeurs sont des abstractions : les Idées.
3. Selon Kant, Platon [49] a raison de croire que l'existence du monde et ses lois physiques d'évolution ont aussi pour origines des Idées. Il trouve des preuves évidentes de cette doctrine dans l'harmonieuse organisation des plantes, animaux et objets de la Terre et de l'Univers, organisation qui ne peut être due qu'à l'existence d'Idées directrices. Comme Platon, Kant affirme là une doctrine téléologique du monde.

4. Aucune créature ne correspond parfaitement à l'idéal de son espèce. L'homme lui-même ne correspond pas au modèle idéal de l'humanité qu'il porte en son esprit.
5. Les Idées, causes originaires des choses, ont pour origine la volonté du Créateur et elle seule. Voir aussi :
   - Matérialisme et opposition avec l'idéalisme et le réalisme ;
   - Positions parfois contradictoires de l'Eglise catholique sur la création divine du monde et l'évolutionnisme darwinien [113].
6. Nous ne pouvons comprendre l'Univers qu'à l'aide d'un modèle basé sur les Idées et leurs relations.
7. Le monde physique, ses objets et ses lois sont des copies de leurs Idées d'origine, elles-mêmes définies par le Créateur selon Ses objectifs.
8. Un philosophe doit élever sa pensée du monde terrestre au monde des Idées, et chaque homme devrait respecter et imiter cette approche.
9. L'expérience du bien n'est possible qu'en postulant des Idées bonnes, même si leur réalisation parfaite est impossible : c'est là un effort particulièrement méritant.

Kant pouvait croire tout cela par cohérence avec son Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine), principe applicable aussi aux connaissances du "majestueux édifice de la morale" (K345).

Complément : Doctrine kantienne de la connaissance du monde.

Voir aussi Arguments de Kant pour une théologie basée sur un Dieu transcendantal.

Idéalisme transcendantal de Kant : définition et doctrine

Voir :

- Définition de l'idéalisme transcendantal ;
- Doctrine de l'idéalisme transcendantal ;
- Idéalisme de Kant - Idéalismes empirique, critique et transcendantal ;
- Kant professe la doctrine de l'idéalisme transcendantal.

Téléologie : l'Etre suprême a voulu la raison en même temps que le déterminisme

Kant a prouvé que la doctrine appelée *psychologie rationnelle* croyait à tort que la raison pouvait dépasser le domaine de l'expérience, par exemple en prétendant démontrer que l'âme a une substance permanente : voir Psychologie rationnelle (science du Moi). Il affirme cependant que, bien que les preuves rationnelles doivent s'appuyer sur l'expérience, la raison s'applique aussi aux fins de l'homme :

> K412 – "Les preuves dont le monde peut faire usage conservent toutes ici leur valeur inentamée et bien plutôt, à la faveur de ce coup d'arrêt porté à ces prétentions dogmatiques [de la psychologie rationnelle], elles gagnent en clarté, dans la mesure où elles replacent la raison dans son domaine propre, à savoir l'ordre des fins, qui est cependant en même temps un ordre de la nature [la raison donnée à l'homme gouverne aussi le déterminisme, le Créateur ayant voulu les deux et fondu les deux dans le même ordre]."

Voir aussi :

- Principaux arguments de cette preuve en faveur d'une doctrine téléologique ;
- Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique.
- Matérialisme : s'il n'y a ni Dieu créateur ni libre arbitre, les règles morales ne s'imposent pas (K457).

Complément sur la morale et le devoir : L'homme a intériorisé des lois morales.

Voir aussi :

- Kant et le problème de choix de la primauté entre les connaissances et les objets ;
- Autre utilité d'une doctrine de l'âme : protéger le Moi pensant contre le matérialisme ;

Idée simple
Voir La connaissance incomplète d'un phénomène est "simplement une Idée".

Idée transcendantale

Définition : les idées transcendantales sont les concepts de la raison pure

K341 – "De même que nous avons appelé catégories les concepts purs de l'entendement, nous désignerons les concepts de la raison pure par un terme nouveau et nous les appellerons *idées transcendantales*."

Les idées transcendantales servent seulement à déterminer les limites de la raison
(Citation de [56b] §57 page 171)
"… ces Idées si remarquables servent uniquement à déterminer les limites de la raison humaine :

- d'une part elles servent à ne pas étendre sans limites la connaissance par expérience de telle sorte qu'il ne nous resterait rien de plus à connaître que le monde exclusivement,

  [de sorte que notre connaissance serait limitée au monde sensible]

- et d'autre part elles servent cependant à ne pas dépasser les limites de l'expérience et à ne pas prétendre juger comme des choses en elles-mêmes les choses qui sont extérieures à ces limites."

(Fin de citation)

Voir Concepts de la raison pure / Des idées transcendantales, puis idées transcendantales (système).

Idée transcendante
K514 et pages suivantes - *Dialectique transcendantale / Des raisonnements dialectiques de la raison pure / Remarque conclusive sur toute l'antinomie de la raison pure*

(Citation de K514)
[idées transcendantales et cosmologiques]
"Aussi longtemps que nous n'avons pour objets, à travers nos concepts de la raison, que la totalité des conditions présentes dans le monde sensible et ce qui, par rapport à celles-ci, peut servir la raison, nos Idées sont certes transcendantales, mais néanmoins *cosmologiques*.

[Si l'inconditionné est hors du monde sensible, les Idées sont transcendantes]
En revanche, dès que nous situons l'inconditionné (dont pourtant il s'agit à proprement parler) dans ce qui est tout à fait en dehors du monde sensible, par conséquent en dehors de toute expérience possible, les Idées deviennent *transcendantes :*

elles ne servent pas seulement à achever l'usage empirique de la raison (achèvement qui demeure toujours une Idée que l'on ne saurait jamais mettre en œuvre, mais qu'il faut cependant poursuivre),

[Ces Idées deviennent des êtres de raison]
mais elles s'en scindent totalement et se transforment elles-mêmes en objets dont la matière n'est pas empruntée à l'expérience et dont la réalité objective ne repose pas non plus sur l'achèvement de la série empirique, mais sur des concepts purs *a priori.*

De telles Idées transcendantes ont un objet purement intelligible, qu'il est au demeurant permis d'admettre comme un objet transcendantal dont par ailleurs on ne sait rien, mais vis-à-vis duquel, pour le penser comme une chose déterminable par ses prédicats distinctifs et intrinsèques, nous ne disposons pour notre part ni des principes de sa possibilité (dans son indépendance à l'égard de tous les concepts de l'expérience) ni de la moindre justification nous permettant d'admettre un tel objet : ainsi n'est-il par conséquent qu'un être de raison."
(Fin de citation)

La contingence des phénomènes conduit à la recherche d'un être absolument nécessaire

(Citation de K514-K515)
"L'existence des phénomènes, qui n'est nullement fondée en soi-même, mais qui est toujours conditionnée, nous invite à nous mettre à la recherche de quelque chose de distinct de tous les phénomènes, qui soit par conséquent un objet intelligible à travers lequel cette contingence cesse.
[…]
Puisque nous n'apprenons à connaître le contingent que par l'intermédiaire de l'expérience, mais qu'il est ici question de choses qui ne doivent absolument pas être des objets de l'expérience, nous serons forcés d'en dériver la connaissance à partir de ce qui est en soi nécessaire, à partir de concepts purs des choses en général.

[Nous chercherons donc un être absolument nécessaire], ainsi qu'à dériver des concepts de cet être les concepts de toutes les choses en tant qu'elles sont purement intelligibles ;"
(Fin de citation)

Idées cosmologiques (système)
K418 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Système des Idées cosmologiques*

Texte précédent : Antinomie (définition) – Antinomie de la raison pure.

Objet de l'antinomie de la raison pure : exposer les principes d'une cosmologie pure

K418 – "Tout comme les paralogismes constituaient le soubassement d'une psychologie dialectique, l'antinomie de la raison pure exposera les principes transcendantaux d'une prétendue cosmologie pure (rationnelle), non pas pour la trouver valide et se l'approprier, mais, ainsi que l'indique déjà la dénomination qui désigne ici un conflit de la raison, pour la présenter dans son apparence éblouissante mais fausse, comme une Idée qui ne se peut accorder avec des phénomènes."

Origine d'une Idée cosmologique (K418)

Une Idée cosmologique est une idée transcendantale, concept résultant d'une synthèse par la raison (dans son usage transcendant) du « phénomène » que serait l'absolue totalité du monde allant jusqu'à l'inconditionné.

Définition d'une Idée cosmologique

(Citation de [56b] §50 page 142)
"J'appelle cette Idée *cosmologique* parce qu'elle ne prend jamais son objet que dans le monde sensible et qu'elle n'a besoin d'aucune autre Idée que celle dont l'objet est un objet des sens ;

dans cette mesure elle est donc immanente et non transcendante, par suite, jusque là ce n'est pas encore une Idée ;

alors qu'au contraire penser l'âme comme une substance simple revient déjà à penser un objet (le simple) tel qu'il ne peut être représenté aux sens.

Néanmoins, l'Idée cosmologique étend tellement la liaison entre le conditionné et sa condition (que celle-ci soit mathématique ou dynamique) que l'expérience ne peut jamais l'égaler et, de ce point de vue, c'est toujours une Idée dont l'objet ne peut jamais être donné adéquatement dans aucune expérience."
(Fin de citation)

Recherche des Idées cosmologiques

On peut s'attendre à ce qu'il y ait *une* catégorie d'Idées cosmologiques correspondant à *chacune* des catégories de l'entendement ; le texte de Kant dans cette section *Système des Idées cosmologiques* (K418) l'établit.

Objet des 4 Idées cosmologiques

Les Idées cosmologiques concernent trois idées transcendantales :

- *Par rapport au sens interne du sujet*
  La synthèse des conditions de l'unité absolue du sujet pensant, correspondant aux intuitions du sens interne et de son *âme* ;

- *Par rapport au sens externe du sujet*
  La synthèse de l'unité absolue de la série des conditions du phénomène, correspondant aux intuitions du sens externe et au *monde* ;

- *Par rapport à tout ce qui est possible*
  La synthèse de l'unité absolue de la condition de tous les objets de la pensée en général, correspondant à *Dieu*.

Remarque 1 : l'expérience limite l'entendement, que la raison dépasse : la *possibilité*

(Citation de K418)
"Pour pouvoir alors dénombrer ces Idées [cosmologiques] selon un principe et avec une précision systématique, il nous faut remarquer, *premièrement,* que c'est seulement de l'entendement que peuvent provenir des concepts purs et transcendantaux, que la raison n'engendre proprement aucun concept, mais qu'en tout état de cause elle se borne à affranchir le *concept d'entendement* des limitations inévitables d'une expérience possible et cherche donc à l'étendre au-delà des limites de l'empirique, même si c'est pourtant en maintenant une liaison avec celui-ci."
(Fin de citation)

Rappel : exigences de la raison dans l'extension d'un concept d'entendement

(K418-K419 - Suite de la citation de K418 ci-dessus)
"Cela s'accomplit à travers la manière dont, pour un conditionné donné, [la raison] exige une absolue totalité du côté des conditions (auxquelles l'entendement soumet tous les phénomènes de l'unité synthétique) et fait ainsi de la catégorie une idée transcendantale pour conférer une complétude absolue à la synthèse empirique en poursuivant celle-ci jusqu'à l'inconditionné (lequel n'est jamais atteint dans l'expérience, mais seulement dans l'Idée)."

Principe de l'extension : si le conditionné est donné, les conditions et l'inconditionné le sont aussi

(K419 - Suite de la citation K418-K419 précédente)
"La raison développe cette exigence en suivant ce principe : *si le conditionné est donné, se trouve donnée aussi la somme entière des conditions, et par conséquent l'absolument inconditionné* par lequel seulement le conditionné était possible."

Conséquence : les idées transcendantales ne sont que des catégories étendues jusqu'à l'inconditionné

(Citation de K419 - Suite de la citation K419 précédente)
"Ainsi,

- *Premièrement,* les idées transcendantales ne seront-elles proprement rien d'autre que des catégories étendues jusqu'à l'inconditionné, et elles se laisseront réduire à un tableau ordonné d'après les titres de ces dernières.

- Cependant, *deuxièmement,* il faut ajouter que toutes les catégories ne se prêteront pas à cela, mais uniquement celles où la synthèse constitue une série, et plus précisément une série où les conditions, par rapport à un conditionné, se trouvent subordonnées les unes aux autres (et non pas coordonnées entre elles).

  [Des conditions coordonnées correspondent à plusieurs cas particuliers, demandant des synthèses subordonnées séparées.]

> L'absolue totalité n'est exigée par la raison que dans la mesure où elle concerne la série ascendante [du présent vers le passé] des conditions se rapportant à un conditionné donné, et non pas par conséquent quand il est question de la ligne descendante des conséquences [du présent vers l'avenir], ni même de l'agrégat de conditions coordonnées relativement à ces conséquences.
>
> Car, par rapport à un conditionné qui est donné, des conditions sont déjà présupposées, telles qu'il faut les considérer comme données elles aussi avec lui […] Ainsi se représente-t-on nécessairement un temps qui s'est complètement écoulé jusqu'à l'instant donné comme étant lui aussi donné (bien qu'il nous reste indéterminable)."

(Fin de citation)

Complément important sur la régression jusqu'à l'inconditionné : remplacement de la chaîne de causalité kantienne par une fonction continue d'évolution :
l'équation universelle d'évolution de Schrödinger, symétrique par rapport au temps.

Conditions comprenant une série chronologique de phénomènes

K419-K420 - Kant rappelle des évidences déterministes :

- Pour tout objet, la situation donnée tient compte de tout le passé et détermine tout l'avenir :

  K419 – "Par rapport à un conditionné qui est donné, des conditions sont déjà présupposées, telles qu'il faut les considérer comme données elles aussi avec lui…"

- Mais le présent n'est pas déterminé par son avenir : le temps a un sens unique d'écoulement ; des situations futures ne sont pas données à l'instant présent, elles sont *susceptibles* d'être données.

Série régressive, série progressive :
(Citation de K420)
"J'appellerai *régressive* la synthèse d'une série du côté des conditions, c'est-à-dire celle qui part de la condition la plus proche du phénomène donné et va ainsi vers les conditions les plus éloignées [donc du présent vers le passé] ;

au contraire, j'appellerai *progressive* celle qui, du côté du conditionné, va de la conséquence la plus proche vers les plus éloignées [donc du présent vers l'avenir]. La première procède *par antécédents*, la seconde *par conséquences*.

[Les Idées cosmologiques s'occupent de toute la synthèse régressive des conditions]
Les Idées cosmologiques s'occupent donc de la totalité de la synthèse régressive et procèdent *par antécédents,* non *par conséquences.*"
(Fin de citation)

Construction de la « table » des Idées cosmologiques

(Citation de K420)
"Pour établir donc, d'après la table des catégories, celle des idées [cosmologiques], nous prenons d'abord les deux *quanta* originaires de toute notre intuition, le temps et l'espace.

Le temps est en soi une série (et la condition formelle de toutes les séries), et il y a donc lieu d'y distinguer *a priori*, relativement à un présent donné, le passé comme conditions [de ce présent dont il est la conséquence]. Par conséquent, l'idée transcendantale de la totalité absolue de la série des conditions, vis-à-vis d'un conditionné donné, porte seulement sur l'ensemble du temps passé."
(Fin de citation)

Kant fait donc sur l'ensemble du temps passé le raisonnement suivant.

Raisonnement sur les mesures d'un objet dans le temps et l'espace : la *quantité*

(Citation de K420-K421 - Remarque 1)

1. "D'après l'Idée de la raison, tout le temps écoulé, en tant que condition du moment donné, est nécessairement pensé comme donné.
2. En revanche, pour ce qui concerne l'espace, il n'y a en lui, considéré intrinsèquement, nulle distinction possible entre *progression et régression*, parce qu'il constitue un agrégat, et non une série, dans la mesure où ses parties sont [présentes] toutes ensemble en même temps.

   [Le raisonnement qui suit considère un objet dans l'espace comme un agrégat de parties, chacune associée à la condition d'exister en tant que partie distincte de l'objet sans espace commun avec une autre partie.]
3. Le moment présent, je saurais, par rapport au temps passé, le considérer comme conditionné, mais jamais comme condition de celui-ci […]
4. Mais, étant donné que les parties de l'espace sont non pas subordonnées les unes aux autres, mais coordonnées entre elles, une partie n'est pas la condition de possibilité de l'autre, et [l'espace] ne constitue pas en lui-même, comme c'est le cas du temps, une série.

   [Voir Critique de l'analyse kantienne.]
5. Simplement, la synthèse des diverses parties de l'espace, à travers laquelle nous l'appréhendons, est tout de même successive, donc elle se produit dans le temps et contient une série [chronologique].

   [Un objet dans l'espace extérieur est en général appréhendé en plusieurs perceptions successives dont l'esprit fait spontanément la synthèse. Cette remarque conduit Kant à faire correspondre une synthèse successive quelconque à une succession temporelle d'événements, complication inutile car les mathématiques n'en ont pas besoin et se passent d'ailleurs de toute considération physique : voir Explicitation des concepts de nombre et de grandeur.]
6. Et puisque, dans cette série des espaces agrégés (par exemple, celle des pieds dans une perche), telle qu'elle part d'un espace donné,…

   [Kant prend, comme exemple d'une suite ordonnée d'espaces vus successivement, les parties de longueur 1 pied d'une perche de saut en hauteur délimitées par des traits de couleur.]
7. …ceux qu'on y ajoute par la pensée sont toujours la condition de la limite des précédents, la mesure d'un espace doit aussi être considérée comme une synthèse d'une série de conditions relativement à un conditionné donné ;

[La mesure d'une longueur d'objet, nombre de fois qu'elle contient la longueur prise pour unité, implique pour Kant une synthèse d'ajouts successifs d'un élément adjacent à l'élément unitaire initial, synthèse dont le résultat mesure l'objet.
Dans la suite de son raisonnement, Kant considère qu'une mesure est le résultat d'une suite de synthèses qui ajoutent à la mesure initiale, égale à 1 unité, une unité supplémentaire ; la mesure globale est alors une condition synthétisant toutes les conditions élémentaires exigeant l'ajout d'une unité.]

8. simplement, le côté des conditions n'est pas intrinsèquement distinct du côté où se trouve le conditionné, et par conséquent régression et progression semblent, dans l'espace, se confondre.

   [La longueur trouvée par la synthèse (en fait simple dénombrement) ne dépend pas de l'ordre de ce dénombrement : du haut de la perche vers le bas, ou l'inverse.]

9. Par rapport à la délimitation, la progression est donc aussi, dans l'espace, une régression, et l'idée transcendantale de la totalité absolue de la synthèse dans la série des conditions concerne aussi l'espace : je peux m'interroger aussi bien sur la totalité absolue du phénomène dans l'espace que sur sa totalité dans le temps écoulé."

   [Par rapport à un objet entier, la mesure de sa grandeur (dans l'espace ou dans le temps écoulé du début de la perception de l'objet à sa fin) peut s'effectuer en divisant par la pensée l'objet en parties successives de longueur unité, chacune munie de sa condition d'ajout aux autres ; en passant ainsi de la totalité de l'objet à ses parties, on effectue une régression.]

(Fin de citation)

Remarque 2 : décomposition analytique de la matière d'un objet : la *réalité*

K421 - "Deuxièmement, la réalité dans l'espace, c'est-à-dire la *matière*, est un conditionné dont les conditions internes [les subdivisions] sont les parties de l'espace et dont les parties de ces parties constituent les conditions éloignées, en sorte qu'ici une synthèse régressive intervient dont la raison exige l'absolue totalité, laquelle ne peut advenir autrement qu'à la faveur d'une division complète à travers laquelle la réalité de la matière se dissout ou bien dans le néant, ou bien en tout cas dans ce qui n'est plus matière, à savoir dans le simple. Par conséquent, il y a ici aussi une série de conditions et une progression vers l'inconditionné."

[Un objet réel (=qui existe dans le temps et l'espace) est fait de plusieurs parties de matière. Une analyse de l'objet le divise en parties dont l'existence est condition de celle de l'objet.

Toutes ces conditions, internes et externes à l'objet, définissent une synthèse régressive qui représente la matière de l'objet après analyse. Il est clair qu'une connaissance complète de l'objet exige une connaissance intégrale de sa matière, avec toutes ses conditions, la décomposition de la matière devant aller jusqu'aux éléments simples pour une compréhension complète de l'objet.

Cette analyse de la matière d'un objet, orientée vers sa compréhension, comprend donc, un ensemble de conditions et une progression vers l'inconditionné (le simple).]

Remarque 3 : la relation entre les phénomènes est une *causalité*

(Citation de K421-K422)

"Troisièmement, pour ce qui touche les catégories du rapport réel entre les phénomènes, la catégorie de la substance, avec ses accidents, ne s'adapte pas à une idée transcendantale, c'est-à-dire que la raison n'a pas de motif, sous le rapport de cette catégorie, d'aller de façon régressive vers les conditions.

Car des accidents (en tant qu'ils sont inhérents à une substance unique) sont coordonnés les uns aux autres et ne forment pas une série. Mais pour ce qui est de leur rapport à la substance, ils ne lui sont pas proprement subordonnés : ils sont en fait la manière que la substance même a d'exister.

Ce qui en l'occurrence pourrait encore sembler être une Idée de la raison transcendantale, ce serait le concept du *substantiel*. Simplement, dans la mesure où ce terme ne signifie rien de plus que le concept de l'objet en général, lequel subsiste dès lors que l'on ne pense en lui que le sujet transcendantal sans tous les prédicats, mais qu'il n'est ici question que de l'inconditionné dans la série des phénomènes, il est clair que le substantiel ne peut constituer aucun membre de cette série.

La même considération vaut aussi pour les substances qui sont en communauté, lesquelles sont de simples agrégats et n'ont pas d'exposants de rang, étant donné qu'elles ne sont pas subordonnées les unes aux autres comme conditions de leur possibilité, ainsi qu'on pouvait bien le dire des espaces dont la limite n'était jamais déterminée en soi, mais toujours par un autre espace.

Ne reste donc disponible que la catégorie de *causalité*, qui fournit pour un effet donné une série de causes où l'on peut remonter de cet effet (en tant qu'il constitue le conditionné) à ses causes comme conditions et répondre à la question de la raison."

(Fin de citation)

Remarque 4 : ce qui est contingent est soumis à la *nécessité inconditionnée*

K422 – "Quatrièmement, les concepts du possible [remarque 1], du réel [remarque 2] et du nécessaire [remarque 3], ne mènent à aucune série, sinon en ce seul sens que ce qui est *contingent* dans l'existence doit toujours être considéré comme conditionné et que, selon la règle de l'entendement, il fait signe vers une condition qui à son tour, nécessairement, fait signe vers une condition supérieure, jusqu'à ce que la raison ne trouve que dans la totalité de cette série la *nécessité* inconditionnée."

> [Les jugements de modalité (voir catégories) doivent toujours respecter le déterminisme : ce que l'homme juge contingent, s'il existe, résulte en fait d'une série de causes successives constituant une nécessité inconditionnée.
>
> En outre, qu'un concept de jugement provienne de l'entendement ou de la raison, les types de rapport qu'il peut avoir avec le sujet qui juge sont les mêmes : Possibilité / Impossibilité ; Existence / Non-existence ; Nécessité / Contingence.]

Conclusion : les quatre Idées cosmologiques de complétude

K422 – "Il n'y a donc pas plus de quatre Idées cosmologiques, conformément aux quatre titres des catégories, si l'on retient celles qui impliquent nécessairement une série dans la synthèse du divers."

K454 – "Ces affirmations sophistiques sont autant d'essais pour résoudre quatre problèmes naturels et inévitables de la raison : au reste ne peut-il y en avoir que ce nombre, ni plus ni moins, puisqu'il n'y a pas plus de séries de suppositions synthétiques qui délimitent *a priori* la synthèse empirique."

> [Ces 4 Idées cosmologiques sont : la totalité, la réalité, la causalité et la nécessité inconditionnée.]

Ces quatre Idées cosmologiques sont résumées dans K423 par quatre complétudes absolues de la totalité donnée :

- La totalité dans 1 - *composition* ;
- La réalité (matière) dans 2 – *division* ;
- La causalité dans 3 – *genèse* ;
- La nécessité inconditionnée dans 4 - *dépendance de l'existence.*

1.
L'absolue complétude de la
composition
de la totalité donnée de tous les phénomènes

2.
L'absolue complétude de la
division
d'une totalité donnée dans le phénomène

3.
L'absolue complétude de la
genèse
d'un phénomène en général

4.
L'absolue complétude de la
dépendance de l'existence
de ce qu'il y a de changeant dans le phénomène

Table des 4 Idées cosmologiques de complétude d'une totalité donnée

Ne pas confondre *Totalité des conditions* et *Totalité des choses en général*

(Citation de K423)
"L'Idée de la totalité absolue [des conditions] ne concerne rien d'autre que l'exposition des *phénomènes*, […] elle ne concerne pas le concept pur de l'entendement qui porte sur une totalité des choses *en général*.

[Il faut une synthèse complète de la série des conditions]
Des phénomènes se trouvent donc ici considérés comme donnés, et la raison exige la complétude [fonctionnelle] absolue des conditions de leur possibilité, en tant que

ces conditions constituent une série [régressive] : elle exige dès lors une synthèse absolument complète (complète à tous égards) à la faveur de laquelle le phénomène puisse être exposé d'après les lois de l'entendement."
(Fin de citation)

Complétude de l'inconditionné, seul objectif de cette synthèse de la raison

(Citation de K423-K424)
"C'est proprement l'inconditionné, et lui seul, que la raison recherche en poursuivant cette synthèse des conditions en une série […] régressive : en quelque sorte, la complétude dans la série des prémisses. […]

Or, cet *inconditionné* est toujours contenu dans la *totalité absolue de la série,* quand on se la représente dans l'imagination.

Seulement, cette synthèse absolument achevée n'est pour sa part qu'une Idée : on ne peut en effet savoir […] à l'avance si une telle synthèse est possible aussi du côté des phénomènes.

Quand on se représente tout par de simples concepts purs de l'entendement, sans faire intervenir les conditions de l'intuition sensible, on peut directement dire que, pour un conditionné donné, se trouve aussi donnée la série entière des conditions subordonnées les unes aux autres ; car ce terme conditionné n'est donné qu'à la faveur de cette série.

Simplement, du côté des phénomènes, doit intervenir une limitation particulière portant sur la façon dont les conditions sont données, savoir : à travers la synthèse successive du divers de l'intuition, laquelle, régressivement, doit être complète.

Or, déterminer si cette complétude est possible dans le registre sensible, cela demeure un problème.

> [L'esprit ne peut savoir si la représentation de synthèse qu'il a formée en mémoire de travail est ou non complète par rapport à la réalité inaccessible.]

Reste que l'idée de cette complétude est cependant inscrite dans la raison, indépendamment de la possibilité ou de l'impossibilité d'y rattacher adéquatement des concepts empiriques.

Aussi, puisque, dans l'absolue totalité de la synthèse régressive du divers phénoménal (telle qu'elle s'opère sous la direction des catégories) […] se trouve nécessairement contenu l'inconditionné […], la raison [part] de l'Idée de la totalité, bien qu'elle ait [en fait] pour but final l'inconditionné de la série [complète].

[Les deux possibilités pour penser l'inconditionné de la série régressive]
Cet inconditionné [d'une synthèse régressive peut être pensé] de deux manières :
(voir d'abord Progression à l'infini (*in infinitum*) ou progression illimitée (*in indefinitum*) : définitions)

- *[Soit c'est une série entière de phénomènes donnée, et la régression est infinie]*
  Ou bien on le pense comme consistant uniquement dans la série tout entière, dont par conséquent tous les membres sans exception seraient conditionnés et

dont seule la totalité qu'ils forment serait inconditionnée - et dans ce cas la régression est dite infinie ;

La série est [alors] sans limites (*sans commencement*), c'est-à-dire infinie, et cependant entièrement donnée, mais la régression n'y est jamais complètement achevée et ce n'est que de manière potentielle qu'elle peut être dite infinie.

[Erreur : une suite et une série peuvent converger à distance finie ; le problème de Kant, ici, est :

- d'abord son paradigme de l'évolution dans le temps utilisant une suite discontinue d'événements malgré la continuité admise de tous les changements ;
- ensuite sa méconnaissance de la continuité mathématique, incompatible avec un dénombrement.]

- *[Soit c'est une régression à faire pas à pas à partir du présent]*
  Ou bien l'absolu inconditionné est seulement une partie de la série [dont] les autres membres […] sont subordonnés, mais qui elle-même n'est soumise à aucune autre condition.

  [Les divers types de début de la série de conditions d'un inconditionné]
  Il y a [alors] un premier terme de la série, qui :

  - Par rapport au temps écoulé, s'appelle le *commencement du monde ;*
  - Par rapport à l'espace, la *limite du monde* [la limite de l'Univers] ;
  - Par rapport aux parties d'une totalité donnée dans ses limites, le *simple* ;
  - Par rapport aux causes, l'absolue *spontanéité* (la liberté [le hasard]) ;
  - Par rapport à l'existence de choses soumises au changement, l'absolue *nécessité de la nature*."

(Fin de citation)
Voir Régression à l'infini.

Les Idées cosmologiques de commencement et d'éternité du Monde n'expliquent aucun de ses événements

[56b] §44 page 131 – "Les Idées cosmologiques de commencement du Monde ou d'éternité du monde *(a parte ante)* ne peuvent nous servir à expliquer un quelconque événement dans le monde."

Monde et nature

A ce point de son exposé sur le système des Idées cosmologiques, Kant précise ce qu'il entend par *monde* et *nature*.

Rappel de définitions
K448 - Le monde sensible est la totalité des phénomènes dont la perception est possible (à l'instant présent).

K513 – "Le monde sensible ne contient rien d'autre que des phénomènes, mais ceux-ci sont de simples représentations qui, à leur tour, sont toujours conditionnées de façon sensible ;"

(Avec son paradigme de causalité basé sur une chaîne infinie de phénomènes passés, Kant voit le phénomène perçu à l'instant présent

comme conditionné par son prédécesseur-cause, qui à son tour est conditionné, etc. Toutes ces conditions sont celles de la mise en œuvre de lois d'évolution de la nature, dont les phénomènes-conséquences sont des phénomènes sensibles.

Toute la chaîne de causalité passée est certaine puisque sa conséquence, le phénomène actuel perçu, est certain : le caractère conditionné de chacun de ses phénomènes est une manière de qualifier sa nature de conséquence de son prédécesseur.)

Voir ensuite Remarque : principes mathématiques et principes dynamiques.

Différences entre Monde et Nature définis tous deux comme totalité des phénomènes
(Citations de K425)

- *[Monde : totalité mathématique pour une synthèse par composition ou division]*
[Monde] "signifie la totalité mathématique de tous les phénomènes et la totalité de leur synthèse, en grand aussi bien qu'en petit, c'est-à-dire dans l'accomplissement progressif de cette synthèse aussi bien par composition que par division."
  - "Par monde, se trouve compris l'ensemble global de tous les phénomènes".
  - "Nos Idées [cosmologiques] ne visent […] l'inconditionné que parmi les phénomènes, en partie aussi parce que :
    - ✓ le terme de monde, au sens transcendantal, signifie l'absolue totalité de l'ensemble global des choses existantes
    - ✓ et que nous visons seulement la complétude de la synthèse (même si c'est uniquement, à proprement parler, en régressant vers les conditions)."

  Remarque : "Le *Tout absolu* de toute expérience possible n'est pas lui-même une expérience" ([56b] §40 pages 126-127)

- *[Nature : totalité dynamique pour l'unité dans l'existence des phénomènes]*
"Ce même monde reçoit le nom de nature en tant qu'il est considéré comme une totalité dynamique et que l'on a en vue, non pas l'agrégation dans l'espace ou dans le temps [du sens mathématique] pour la mettre en œuvre comme une grandeur, mais l'unité dans *l'existence* des phénomènes."

  Nature a deux sens :
  - *Adjectivement* : un sens *déterministe* indiquant la succession des déterminations d'une chose due aux évolutions physiques, toujours conformes au principe de causalité.
  - *Substantivement* : un sens d'*ensemble global des phénomènes* "en tant qu'ils forment un ensemble systématique complet en vertu d'un principe interne de la causalité."
[*Interne* veut dire *régissant la nature en tant que telle*.]

    [K501 - "Cette loi par laquelle seulement des phénomènes peuvent constituer une nature et fournir les objets d'une expérience, c'est une loi de l'entendement par rapport à laquelle il n'est permis sous aucun prétexte de faire un écart ni d'ériger un quelconque phénomène en exception."

La nature est l'ensemble de tous les phénomènes du monde, ensemble formant un système complet régi par une causalité existentielle interne.]

(Fin des citations)

Autre définition de nature, employée par Kant à propos du Principe logique des genres

K566 – "La nature (par quoi j'entends ici uniquement les objets qui nous sont donnés)".

Voir aussi :

- Loi de la nature ;
- Définition d'une science générale de la nature, propédeutique à une théorie.

Régression mathématique et régression dynamique

Voir d'abord : Régression - Régression empirique - Régression à l'infini.

Régression vers un inconditionné mathématique ou dynamique

(Citation de K425-K426)

"Par rapport à la distinction de l'inconditionné mathématique et de l'inconditionné dynamique que vise la régression

[Une régression et l'inconditionné correspondant sont soit mathématiques, soit dynamiques :

- Une régression *mathématique* des phénomènes du monde décompose une synthèse produite par composition (1.) ou par division (2.) (voir Conclusion : les quatre Idées cosmologiques de complétude) ;
- Une régression *dynamique* des phénomènes du monde décompose une synthèse produite par causalité (3.) ou par nécessité inconditionnée (4.).]

[Concepts du monde et concepts transcendants de la nature]

j'appellerai toutefois les deux premières [Idées] *concepts du monde* au sens restreint (concepts du monde en grand aussi bien qu'en petit), mais donnerai aux deux autres le nom de *concepts transcendants de la nature*."

(Fin de citation)

Voir aussi : Concepts du monde.

Régression intuitive ou discursive

Voir Exemples de différences entre principe mathématique et principe dynamique.

Différences entre régression mathématique et régression dynamique des phénomènes

Source : K511

- La régression mathématique n'ayant affaire qu'à la composition des parties en un tout ou à l'éclatement d'un tout en ses parties, les conditions de cette série doivent toujours être considérées comme des parties de celle-ci, donc comme de même espèce, par conséquent aussi comme des phénomènes.
- La régression dynamique n'ayant affaire qu'à la dérivation d'un état à partir de sa cause, ou de celle de l'existence contingente de la substance elle-même à partir

de l'existence nécessaire, il n'est justement pas nécessaire que la condition dût constituer avec le conditionné une série empirique [une chaîne de causalité].

Voir aussi : Conclusion sur le monde (totalité des phénomènes) : ce concept n'est pas possible.

Terminologie pour la nature : cause, liberté, cause naturelle, contingence, nécessité

(Citation de K425)

- "La condition de ce qui arrive se nomme alors la cause […]
- la causalité inconditionnée de la cause, dans le phénomène, se nomme la liberté, […]
- la causalité conditionnée se nomme cause naturelle au sens restreint du terme.
- Le conditionné, dans l'existence en général, se nomme contingent, et l'inconditionné nécessaire.

  [Lorsqu'on admet qu'un objet est soumis à des conditions d'existence, il pourrait exister ou non : il est alors *contingent* ; l'ensemble des conditions du phénomène (l'inconditionné) est évidemment *nécessaire*, car il n'existe pas de condition qui n'en fasse pas partie.

  Toutefois, la réalité physique est toujours soumise au principe d'identité [32].]
- La nécessité inconditionnée des *phénomènes* peut être appelée nécessité *naturelle."*

(Fin de citation)

Dieu est la cause (l'auteur) de la nature
[132] page 250 - "Un être qui est capable d'actions d'après la représentation de lois [morales] est une *intelligence* (un être raisonnable), et la causalité d'un tel être d'après cette représentation des lois est sa *volonté*. Donc la cause suprême de la nature, en tant qu'il faut la supposer pour le souverain Bien, est un être qui, par *l'entendement* et la *volonté,* est la cause (par conséquent l'auteur) de la nature, c'est-à-dire *Dieu* [aussi appelé le Créateur]."

Les Idées cosmologiques sont transcendantes et concernent le monde sensible

K425 – "Eu égard au fait qu'en outre ces Idées [cosmologiques] sont toutes transcendantes et que, bien qu'elles ne dépassent pas l'objet, c'est-à-dire les phénomènes, *quant à l'espèce,* mais aient exclusivement affaire au monde sensible (et non pas aux noumènes), elles poussent néanmoins la synthèse jusqu'à un *degré* qui dépasse toute expérience possible, on peut toutes les appeler, à mon avis de façon parfaitement appropriée, des *concepts du monde*."

Conclusion sur les Idées cosmologiques

Voir Raison – De l'intérêt de la raison dans ce conflit avec elle-même.

Idées psychologiques
Source : [56b] §46 pages 135 et suivantes

Le substantiel d'une substance est une simple Idée toujours inconnue
[56b] §46 page 135 - "On a remarqué qu'en toutes substances le sujet proprement dit, c'est-à-dire ce qui reste une fois tous les accidents mis à part (comme prédicats), par conséquent le *substantiel* lui-même, nous est inconnu, et ces bornes de la pénétration [de notre entendement] ont été maintes fois déplorées."

Or l'entendement prétend connaître le substantiel "de façon déterminée comme s'il était un objet donné, alors que c'est une simple Idée."

Attribuer un sujet à tout prédicat, puis considérer ce sujet à son tour comme prédicat

(Citation de [56b] §46 pages 135-136)
"La raison pure exige que nous cherchions pour chaque prédicat d'une chose le sujet qui lui revient, puis pour ce dernier qui, nécessairement, n'est à son tour que prédicat, son sujet, et ainsi de suite à l'infini (ou du moins aussi loin que nous parvenons).

[Tout sujet ainsi atteint en remontant la chaîne explicative ne peut être ultime]
Mais il s'ensuit que nous ne devons tenir pour sujet ultime rien que nous puissions atteindre et que si profonde soit la pénétration de notre entendement, même si toute la nature lui était découverte, il n'est jamais capable de penser le substantiel lui-même ;

c'est que la nature spécifique de notre entendement consiste à tout penser de manière discursive, c'est-à-dire par concepts, donc également uniquement par prédicats, auxquels ainsi le sujet absolu ne peut que toujours faire défaut.

> [En tant qu'explication d'un concept à partir d'autres concepts, l'entendement s'arrêté nécessairement sur des concepts de base.]

[L'impénétrabilité, un concept de base]
C'est ainsi que toutes les propriétés réelles qui nous permettent de connaître les corps ne sont que des accidents, même l'impénétrabilité qu'on doit toujours se représenter seulement comme l'effet d'une force pour laquelle le sujet nous fait défaut."
(Fin de citation)

Le concept de substantiel fait partie de nos intuitions a priori

Voir d'abord Concept de base.

(Citation de [56b] §46 pages 136-137)
"Or il semble que dans la conscience que nous avons de nous-mêmes (dans le sujet pensant) nous l'avons, ce substantiel, et même dans une intuition immédiate ;

car tous les prédicats du sens interne se rapportent au *Moi* comme sujet et ce *Moi* ne *peut* plus être encore pensé comme prédicat de quelque autre sujet [car c'est un concept de base, a priori par définition].

Ainsi il semble qu'ici soit donnée dans l'expérience l'intégralité dans la relation à un sujet des concepts donnés comme prédicats, sujet qui n'est pas simple Idée, mais bien l'objet, c'est-à-dire le *sujet absolu* lui-même.

Mais cette attente est déçue. Car le Moi n'a rien d'un concept, c'est uniquement la désignation de l'objet du sens interne, en tant que nous ne pouvons le connaître au moyen d'aucun prédicat ;

en conséquence, il est vrai qu'en lui-même il ne peut être le prédicat d'une autre chose, mais il ne peut pas davantage non plus être un concept déterminé d'un sujet absolu ;

comme dans les autres cas, il est seulement la relation des phénomènes internes au sujet inconnu.

Néanmoins cette Idée (fort utilisable comme principe régulateur pour réduire à néant toutes les explications matérialistes des phénomènes internes de notre âme) donne lieu, par un malentendu tout à fait naturel, à un argument très spécieux permettant de conclure de cette prétendue connaissance du substantiel de notre être pensant à sa nature, en tant que la connaissance de cette nature tombe tout à fait en dehors de l'ensemble de l'expérience."

> [En prenant en compte dans son raisonnement le concept imprécis d'âme, et en supposant que l'esprit humain et sa conscience ne peuvent s'expliquer à partir de considérations matérialistes, Kant se trompe ; voir les articles :
>
> - Interprétation - Processus de la conscience
> - Conscience - Conscience *de*
>
> Kant a cependant raison de rejeter la déduction de la psychologie cognitive (nature humaine) du substantiel.]

(Fin de citation)

Idée théologique

Comment l'homme a imaginé un être idéal, créateur du monde

(Citation de [56b] §55 pages 156-157)

[L'idéal de la raison pure est une idée transcendantale souvent employée avec un sens transcendant, qui est dialectique s'il est simplement spéculatif.]

"Ici, à la différence des Idées psychologiques et cosmologiques, la raison ne part pas de l'expérience et n'est pas entraînée par une gradation des principes à tendre si possible à l'intégralité de leur série,

mais elle effectue une rupture complète et à partir des simples concepts de ce qui constituerait l'intégralité absolue d'une chose en général,

> par conséquent grâce à l'Idée d'un Etre originaire suprêmement parfait,
> [être parfait créateur du monde, purement imaginaire]

elle descend à la détermination de la possibilité et du même coup de la réalité de toutes les autres choses ;"

> [la raison attribue à cet être imaginaire la création du monde : c'est la doctrine téléologique]

(Fin de citation)

L'homme a imaginé cet être originaire pour expliquer l'existence et l'ordre du monde

(Citation de [56b] §55 page 157, à la suite de la citation précédente)
"Cela étant, la simple supposition d'un Etre qui, bien qu'il ne soit pas pensé dans la série de l'expérience, est néanmoins pensé en vue de l'expérience pour permettre d'en concevoir la connexion, l'ordre et l'unité, supposition en quoi consiste l'Idée,

[La solution imaginaire au besoin d'expliquer le monde se distingue d'un entendement impossible par manque de connaissances scientifiques]
est ici plus facile que dans les autres cas à distinguer du concept d'entendement."
(Fin de citation)

Le recours à l'imagination s'explique par deux confusions

Source : [56b] §55 page 157

- Confusion entre *l'impression* d'organisation, d'ordre et d'unité du monde et la réalité : l'homme croit que le monde est tel qu'il le juge selon des critères esthétiques personnels ;
- Attribution sans preuve de cette harmonie du monde à un Créateur qui l'aurait voulue : hypothèse téléologique et dogme philosophico-religieux.

Pour finir la 4ème partie des *Prolégomènes*, lire :
Les idées transcendantales régulent l'usage de l'entendement.

Idées transcendantales (système)
K353 et pages suivantes – *Dialectique transcendantale / Des concepts de la raison pure / Système des idées transcendantales*.

Définition : les idées transcendantales sont les concepts de la raison pure

K341 – "De même que nous avons appelé catégories les concepts purs de l'entendement, nous désignerons les concepts de la raison pure par un terme nouveau et nous les appellerons *idées transcendantales*."

Ces Idées de la raison ne servent à rien pour l'entendement de l'expérience

[56b] §44 page 131 – "Les Idées de la raison, à la différence des catégories, ne nous servent à rien pour l'usage de l'entendement relativement à l'expérience ; pour cela elles sont tout à fait superflues, et même elles s'opposent et font obstacle aux maximes de la connaissance rationnelle de la nature, encore qu'elles soient cependant nécessaires pour une autre fin, qui est encore à déterminer."

La raison doit contribuer à la perfection de l'entendement sans la perturber
(Citation de [56b] §44 pages 132-133)
"Il faut […] qu'entre ce qui relève de la nature de la raison et ce qui relève de la nature de l'entendement il y ait concordance, il faut que la nature de la raison contribue à la perfection de la nature de l'entendement et qu'il soit impossible qu'elle la perturbe.

[La raison pure veut seulement réguler l'usage de l'entendement lorsqu'il met en rapport expérience et concepts]
Voici la solution de cette question : sous ses Idées ce ne sont pas des objets particuliers situés au-delà du domaine de l'expérience que vise la raison pure, c'est

seulement l'intégralité de l'usage de l'entendement dans la connexion de l'expérience qu'elle exige.

Mais cette intégralité ne peut être qu'une intégralité des principes, et non pas celle des intuitions et des objets.

[Voir Logique (chez Kant) : concept de la logique.]

Néanmoins pour avoir de cette intégralité une représentation déterminée, la raison la pense comme connaissance d'un objet, objet dont la connaissance est intégralement déterminée relativement à ces règles, mais qui n'est qu'une Idée pour amener la connaissance de l'entendement aussi près que possible de l'intégralité que cette Idée désigne."

[La raison vise la qualité intégrale de la connaissance de l'objet par sa complétude, sa rigueur logique et l'évaluation des conséquences de cette connaissance par des raisonnements d'analyse et de synthèse.]

(Fin de citation)

Problématique de la Dialectique transcendantale

K354 - La raison qui se trompe par dialectique transcendantale, "s'élève en partant de la synthèse conditionnée [de l'appréhension] à laquelle l'entendement demeure toujours attaché, jusqu'à une synthèse inconditionnée qu'il ne peut jamais atteindre."
Voir :

- Problématique du conditionné et de l'inconditionné ;
- Concepts de la raison pure / Des idées transcendantales ;
- Paralogismes de la raison pure : apparence transcendantale et classement.

Les 3 sortes de raisonnements dialectiques allant de principes aux connaissances

K354 – "…il n'y a que trois sortes de raisonnements dialectiques, se rapportant aux trois sortes de raisonnements par lesquels la raison peut arriver, à partir de principes, à des connaissances…"

Pour trouver ces trois sortes de raisonnements, Kant considère les mécanismes de synthèse de connaissances d'un sujet qui produisent des représentations dans son esprit. Il ne peut y avoir que les 3 mécanismes suivants :

- la synthèse du sens interne ;
- la synthèse du sens externe ;
- la synthèse de la raison pure.

Les 3 sortes possibles de rapports des représentations avec quelque chose

(Citation de K354)
"Tout rapport caractérisant les représentations, dont nous pouvons nous forger un concept ou une Idée, est de trois ordres :

1. Le rapport [d'une représentation] au sujet,
2. [Le rapport d'une représentation] au divers de l'objet dans le phénomène,
3. [Le rapport d'une représentation] à toutes choses en général."

(Fin de citation)

Après action de l'entendement et de la raison, une représentation présente à l'esprit d'un sujet contient nécessairement des informations appartenant à une ou plusieurs des classes suivantes :

- Le sujet lui-même, tel que le perçoit son sens interne ;
- L'objet dont son sens externe perçoit le divers ;
- Le reste du monde, échappant aux perceptions du sujet, donc abstraction pure issue de la raison.

Voir aussi :

- Paralogismes de la raison pure : apparence transcendantale et classement ;
- Les 3 sortes de causalités et les concepts purs de la raison correspondants.

Les 3 classes d'idées transcendantales, correspondant aux 3 formes de ces Idées

Kant déduit de l'existence des 3 classes de rapports précédentes les concepts de synthèse correspondants qui constituent les idées transcendantales :

Les 3 classes d'idées transcendantales
(Citation de K354)
[Puisque les idées transcendantales] "doivent œuvrer à l'unité synthétique inconditionnée de toutes les conditions en général, [elles] se pourront réduire *à trois classes,*

- dont la première contient l'absolue (inconditionnée) unité du sujet pensant [sujet complet, Moi (Je)] ;
- la deuxième, l'absolue unité de la série des conditions du phénomène ;
- la troisième, l'absolue unité de la condition de tous les objets [possibles] de la pensée en général."

(Fin de citation)

Remarque : en toute rigueur, les idées transcendantales « n'œuvrent » à rien, car ce sont des concepts. Ce sont les mécanismes de synthèse interfaçant les sens avec la raison, ou la raison elle-même pour l'abstraction ci-dessus, qui produisent spontanément ces Idées.

Complément : Les 3 sortes de causalités et les concepts purs de la raison correspondants.

Conséquences : ce que la raison fournit et que l'entendement ne peut atteindre

Les trois classes d'idées transcendantales
(Citation de K354-K355)

- *[Idée psychologique]*
"Le sujet pensant est l'objet de la *psychologie ;*

  [K590 note * - L'Idée psychologique est destinée spécifiquement au rôle de principe de l'usage simplement régulateur de la raison.]

- *[Idée cosmologique]*
  L'ensemble qui inclut tous les phénomènes (le monde), l'objet de la *cosmologie ;*

- *[Idée théologique]*
  Et la chose qui contient la condition ultime de possibilité de tout ce qui peut être pensé (l'être de tous les êtres), l'objet de la *théologie.*

[*Psychologie, cosmologie et théologie transcendantales*]
Ainsi la raison pure nous fournit-elle l'Idée d'une psychologie transcendantale, d'une cosmologie transcendantale, enfin aussi d'une théologie transcendantale.

Ne serait-ce que la simple esquisse de l'une ou l'autre de ces sciences ne peut être tracée par l'entendement, quand bien même un lien interviendrait pour cela avec l'usage logique le plus élevé de la raison, c'est-à-dire avec tous les raisonnements susceptibles d'être imaginés pour progresser d'un objet de l'entendement (phénomène) à tous les autres, jusqu'aux membres les plus éloignés de la synthèse empirique : en fait, une telle esquisse est exclusivement un pur et authentique produit de la raison pure, autrement dit un problème relevant de celle-ci."
(Fin de citation)

La déduction objective est possible pour les catégories, pas pour des idées transcendantales

K355 – "De ces idées transcendantales n'est possible à proprement parler nulle déduction objective du type de celle que nous avons pu fournir à propos des catégories. Car elles n'ont en fait aucune relation à un quelconque objet qui puisse être donné de manière à leur correspondre, précisément parce qu'elles ne sont que des Idées. En revanche, [est possible] leur dérivation subjective à partir de la nature de notre raison ;"

Les idées transcendantales ne servent qu'à s'élever des conditions à l'inconditionné

Voir d'abord Conditionné, puis Conditionné et conditions – Série des conditions.

K355 – "Ainsi les idées transcendantales ne servent-elles qu'à s'élever dans la série des conditions jusqu'à l'inconditionné, c'est-à-dire aux principes."

(Lorsque la raison effectue sa synthèse d'unité rationnelle, elle prend en compte toutes les conditions, créant ainsi une connaissance la plus complète possible, c'est-à-dire la plus proche de l'inconditionné ; cette connaissance relève alors des seuls principes de la raison pure.)

(Citation de K419)
"Ainsi,

- *Premièrement,* les idées transcendantales ne seront-elles proprement rien d'autre que des catégories étendues jusqu'à l'inconditionné, et elles se laisseront réduire à un tableau ordonné d'après les titres de ces dernières.

- Cependant, *deuxièmement,* il faut ajouter que toutes les catégories ne se prêteront pas à cela, mais uniquement celles où la synthèse constitue une série, et plus précisément une série où les conditions, par rapport à un conditionné, se trouvent subordonnées les unes aux autres (et non pas coordonnées entre elles)."

(Fin de citation)

Usage régulateur nécessaire des idées transcendantales
(Citation de K560-K561)
"Les idées transcendantales ne sont jamais d'un usage constitutif, qui ferait que par là les concepts de certains objets seraient donnés, et que, si on les comprend ainsi, elles sont simplement des concepts ratiocinants (dialectiques).

Mais elles ont en revanche un usage régulateur […] nécessaire, à savoir celui d'orienter l'entendement vers un certain but en vue duquel les lignes directrices de toutes ses règles convergent en un point qui, bien qu'il soit certes simplement une Idée,

> c'est-à-dire un point d'où les concepts de l'entendement ne partent pas effectivement, dans la mesure où il est situé totalement en dehors des limites de l'expérience possible,

sert pourtant à leur procurer, outre la plus grande extension, la plus grande unité."
(Fin de citation)

Voir aussi Objet absolument parlant – Objet dans l'Idée.

Concepts du monde

Les concepts du monde sont des Idées cosmologiques.

Introduction des concepts du monde
(Citation de K418)
"J'appelle toutes les idées transcendantales, en tant qu'elles concernent l'absolue totalité dans la synthèse des phénomènes, des *concepts du monde,*

- en partie à cause précisément de cette totalité inconditionnée sur laquelle se fonde lui aussi le concept de l'univers, qui n'est lui-même qu'une Idée,
- en partie parce qu'elles poursuivent purement et simplement la synthèse des phénomènes, par conséquent la synthèse empirique,
- alors qu'au contraire l'absolue totalité dans la synthèse des conditions de toutes les choses possibles en général donnera naissance *à* un idéal de la raison pure qui est totalement distinct du concept de monde, bien qu'il entretienne avec lui une relation."

(Fin de citation)
Voir aussi *Concepts du monde* et *concepts transcendants de la nature*.

K425 – "Eu égard au fait qu'en outre ces Idées [cosmologiques] sont toutes transcendantes et que, bien qu'elles ne dépassent pas l'objet, c'est-à-dire les phénomènes, *quant à l'espèce,* mais aient exclusivement affaire au monde sensible (et non pas aux noumènes), elles poussent néanmoins la synthèse jusqu'à un *degré* qui dépasse toute expérience possible, on peut toutes les appeler, à mon avis de façon parfaitement appropriée, des *concepts du monde.*"

K459 – Un philosophe empiriste sait qu'à travers les idées transcendantales "on ne peut rien connaître, *sauf que l'on ne sait rien*".

Conclusion de Kant sur le système des idées transcendantales

(Citation de K356)
"…entre les idées transcendantales elles-mêmes transparaît une certaine cohérence et une certaine unité, et […] la raison pure, par leur intermédiaire, rassemble toutes ses connaissances en un système.

Progresser de la connaissance de soi-même (de l'âme) à celle du monde et, en passant par celle-ci, à l'être originaire, c'est un processus si naturel qu'il paraît analogue à la progression logique de la raison qui conduit des prémisses à la conclusion."

> [Kant montre là, à la fin de la section *Système des idées transcendantales*, que l'application aux raisonnements de la fonction de synthèse des idées transcendantales leur apporte une unité : *toutes les connaissances accessibles par la raison humaine sont organisées en système logique*.
>
> En divisant les connaissances accessibles à un sujet en 3 classes (lui-même, le monde qu'il perçoit, et l'Univers avec son être originaire créateur) on s'aperçoit que la raison lui permet de décrire de façon rationnelle, en utilisant ses facultés de perception, d'intuition, d'entendement et de raison, tout ce que sa science lui aura permis de découvrir de la nature.]

[Les 3 objectifs de la métaphysique, une quête légitime de l'homme]
(Note * relative à cette citation)
Cette citation suggère une progression :

- de soi-même (l'homme, qui a une âme immortelle),
- au monde (dont la causalité des phénomènes est dénuée de liberté, mais dont les actes humains relèvent du libre arbitre),
- et de là au Créateur du monde sensible comme du monde moral.

"La métaphysique n'a pour objectif propre de sa recherche que trois Idées : *Dieu, la liberté et l'immortalité*, en tel mode que le deuxième concept, combiné au premier, doit conduire au troisième comme à une conclusion nécessaire.

> [Kant considère que la considération de l'âme et du monde conduit la raison à croire en un être originaire : c'est un acte de foi, pas une conclusion rationnelle.]

Tout ce dont cette science se préoccupe par ailleurs lui sert uniquement de moyen pour parvenir à ces Idées et à leur réalité. Elle n'en a pas besoin en vue de la connaissance de la nature, mais pour aller au-delà de la nature.

Les pénétrer ferait que la *théologie*, la *morale* et, à travers leur mise en liaison, *la religion*, par conséquent les fins les plus élevées de notre existence, dépendraient simplement du pouvoir spéculatif de la raison, et de rien d'autre.

Dans une représentation systématique de ces Idées, l'ordre que l'on a indiqué, en tant que *synthétique*, serait le plus approprié ; mais dans l'effort d'élaboration qui doit nécessairement précéder la représentation systématique, l'ordre analytique, qui inverse l'ordre systématique, est plus adéquat au but visé, qui consiste à accomplir notre vaste plan en allant de ce que l'expérience nous fournit immédiatement, la *psychologie*, à la *cosmologie* et, à partir de là, jusqu'à la connaissance de Dieu."

(Fin de la note)

[Kant affirme là que la métaphysique, effort pour dépasser la science, doit préciser les Idées à la base des fins les plus élevées de l'homme : Dieu, la liberté et l'immortalité. La raison de l'homme doit lui permettre d'y parvenir, et ce sans recourir à des dogmes, comme Kant l'écrit dans *Qu'est-ce que les Lumières ?* [25]. Sa recherche peut partir de l'expérience accessible en étudiant la psychologie (de l'âme) et la cosmologie (des lois de la nature), pour aller vers la connaissance de Dieu.

On ne voit pas comment une telle démarche rationnelle peut fournir une *connaissance* de Dieu (en tant que Créateur et qu'être ayant toutes les qualités), concept à mon avis éminemment subjectif et indéfinissable avec assez de précision pour une appréhension autrement que par le sentiment individuel. Donc Kant refuse les croyances imposées à l'homme par des autorités d'Etat ou d'Eglise [25], mais préconise celles auxquelles il parvient librement par sa propre spéculation métaphysique.]

(Fin de citation)

Voir aussi Idées cosmologiques (système).

Idées transcendantales : extension pratique du champ de la raison
Source : [56b] §60 pages 179, 180, 181
Lire d'abord *Les 3 classes d'idées transcendantales*.

Les idées transcendantales permettent à la raison de dépasser l'expérience possible pour accéder au champ *d'objets de l'entendement pur, inaccessibles à la sensibilité*, c'est-à-dire à des concepts abstraits compris avec les émotions du cœur sans le secours de l'intuition sensible. Il s'agit "que des principes pratiques puissent tout au moins être acceptés comme possibles, principes qui, s'ils ne trouvaient pas devant eux un tel espace [l'espace des objets de l'entendement pur] pour l'attente et l'espérance qui leur sont nécessaires, ne sauraient accéder à cette universalité dont la raison a absolument besoin pour sa fin morale."

(Citation de [56b] §60 pages 179, 180, 181)
[L'Idée psychologique me détourne du matérialisme]
"Je trouve que l'Idée *psychologique*,

si peu qu'elle me fasse connaître la nature pure et supérieure à tous les concepts empiriques de l'âme humaine,

me montre à tout le moins assez clairement l'insuffisance de ces concepts, et par là me détourne du matérialisme comme d'une conception psychologique qui ne suffit à aucune explication naturelle et qui, au surplus, soumet à restriction la raison en sa fin pratique.

[Les Idées cosmologiques nous détournent du naturalisme]
Pareillement, les Idées *cosmologiques*, en rendant manifeste l'insuffisance de toute connaissance possible de la nature à satisfaire la raison en sa quête légitime, nous détournent du naturalisme qui prétend donner la nature comme se suffisant à elle-même [en tant que source de toute connaissance métaphysique, scientifique ou

morale ; voir aussi Les 3 objectifs de la métaphysique, une quête légitime de l'homme].

[L'Idée théologique permet à la raison de s'affranchir du fatalisme]
Enfin, étant donné que toute nécessité naturelle [causalité] dans le monde sensible est toujours conditionnée,

- puisqu'elle suppose toujours que les choses dépendent d'autres choses,
- et qu'il ne faut chercher la nécessité inconditionnée que dans l'unité d'une cause distincte du monde sensible,
- alors qu'à son tour la causalité de cette cause, si elle n'était que nature, ne permettrait jamais de concevoir l'existence du contingent comme étant sa conséquence [par liberté au sens cosmologique],

cela étant, grâce à l'Idée *théologique,* la raison s'affranchit du fatalisme, c'est-à-dire d'une nécessité naturelle aveugle

- tant dans la cohérence de la nature elle-même en l'absence de premier principe
- que dans la causalité de ce principe lui-même,

et elle conduit au concept d'une cause par liberté, donc d'une intelligence suprême.

> [C'est la doctrine téléologique de l'Eglise chrétienne [113] : le monde est trop organisé, trop beau pour être dû au hasard, donc il est l'œuvre d'un Créateur intelligent et bienveillant.]

[Les idées transcendantales aménagent un espace pour les Idées morales]
Ainsi les idées transcendantales, à défaut de servir à nous instruire de façon positive, servent du moins à éliminer les téméraires assertions du *matérialisme,* du *naturalisme* et *du fatalisme* qui rétrécissent le champ de la raison, et de ce fait elles servent à aménager hors du champ de la spéculation un espace pour les Idées morales ;"
(Fin de citation)

(Citation de [56b] §60 page 181)
"L'utilité pratique que peut avoir une science simplement spéculative se situe en dehors des limites de cette science ; elle ne peut donc être considérée que comme un scolie, et pas plus qu'aucun scolie, elle ne fait partie de la science elle-même.

[La logique de la raison spéculative est la même en métaphysique qu'en morale]
Toutefois cette relation […] se situe à l'intérieur des limites de la philosophie, […] où il faut que l'usage spéculatif de la raison dans la métaphysique possède une unité nécessaire avec son usage pratique dans la morale."
(Fin de citation)

Idées transcendantales : les 4 conflits cosmologiques
Source : [56b] §51 pages 142 et suivantes

(Citation de [56b] §51 pages 143-144)
"Il n'y a pas plus de quatre Idées transcendantes de cette espèce [Idées cosmologiques], autant que de classes de catégories ;

[Ces Idées ne concernent que la complétude des conditions d'un conditionné donné]
mais dans chacune de celles-ci, elles ne concernent que la complétude absolue de la série des conditions pour un conditionné donné.

[4 espèces d'assertions dialectiques correspondent à ces 4 Idées cosmologiques]
En conformité à ces Idées cosmologiques, il n'y a également que quatre espèces d'assertions dialectiques de la raison pure ;

[Chaque thèse antinomique d'une assertion a une antithèse qui la contredit]
du fait même que celles-ci sont dialectiques, il est prouvé qu'à chaque assertion, selon des principes tout aussi spécieux de la raison, il s'en oppose une qui la contredit ;

[Ces antinomies sont dues à un dysfonctionnement naturel de la raison]
aucun art métaphysique des distinctions les plus subtiles ne peut prévenir ce conflit, il y faut celui qui contraint les philosophes à remonter aux sources premières de la raison pure.

[Ces erreurs ne peuvent être combattues que par une réflexion approfondie]

Cette antinomie qui, loin d'être controuvée, se fonde dans la nature de la raison humaine, et qui, de ce fait, est inévitable et n'a jamais de fin, comporte les quatre thèses suivantes avec leurs antithèses :

1 [voir aussi idées transcendantales : 1er conflit]
Thèse :
Selon le temps et l'espace, le monde a un *commencement* (une limite).

Antithèse :
Selon le temps et l'espace, le monde est *infini*.

2 [voir aussi idées transcendantales : 2ème conflit]
Thèse :
Tout dans le monde est constitué à partir du *simple.*

Antithèse :
Il n'y a rien de simple, mais tout est *composé.*

3 [voir aussi idées transcendantales : 3ème conflit]
Thèse :
Il y a dans le monde des causes par *liberté*.

Antithèse :
Il n'y a pas de liberté, tout est *nature.*

4 [voir aussi idées transcendantales : 4ème conflit]
Thèse :
Dans la série des causes du monde, il y a un *être nécessaire*.

Antithèse :
Dans cette série, il n'y a rien de nécessaire ; tout *est contingent.*

Caractère inévitable de ces conflits

[56b] §54 page 156 – "Il est tout à fait impossible de sortir de ce conflit de la raison avec elle-même tant qu'on prend les objets des sens pour des choses en elles-mêmes et non pour ce qu'ils sont en fait : de simples phénomènes."

Circonstances dans lesquelles ces conflits de la raison pure surgissent

Kant démontre qu'à partir des mêmes faits, ou de la même situation, notre esprit peut faire deux raisonnements logiques également valables aboutissant à des conclusions opposées ; il décrit les 4 cas possibles.

Kant en déduit l'obligation pour un philosophe :

- de prendre conscience de ces possibilités d'antinomies,
- de savoir reconnaître les circonstances où elles surviennent,
- et de corriger ses conclusions par réflexion approfondie.

(Citation de [56b] §52 pages 144-145)
[1ère condition]
"Si, comme il arrive d'ordinaire, nous pensons les phénomènes du monde sensible comme s'ils étaient les choses en elles-mêmes,

[2ème condition]
si,

> ce qui n'est pas moins habituel et ce qui est même inévitable en l'absence de notre critique,

nous admettons que les principes de leur liaison [par des lois de causalité de la nature] valent de façon générale pour les choses considérées en elles-mêmes et non pas simplement pour l'expérience,

[Conséquence de la satisfaction de ces deux conditions]
alors il surgit un conflit imprévu auquel il est absolument impossible de mettre un terme en suivant la voie dogmatique habituelle,

> [voie consistant à appliquer des règles de logique pure]

puisque thèse et antithèse peuvent l'une et l'autre être établies par des preuves également lumineuses et irrésistibles…"
(Fin de citation)

En métaphysique une affirmation ne peut être contredite par l'expérience
(Citation de [56b] §52b page 145)
En métaphysique, on peut faire du mauvais travail de mille manières sans craindre pour autant de parvenir à une contrevérité. Car pourvu que l'on ne se contredise pas soi-même, [on ne peut] jamais être contredit par l'expérience. Car comment voudrions-nous trancher par l'expérience

- si le monde existe de toute éternité ou s'il a un commencement ?
- si la matière est divisible à l'infini ou si elle est composée de parties simples ?

De tels concepts ne sauraient être donnés en aucune expérience, si étendue qu'on la suppose, et par conséquent l'inexactitude de la proposition qui affirme ou de celle qui nie ne saurait être décelée grâce à cette pierre de touche.

Le seul cas possible où la raison manifesterait malgré elle sa dialectique secrète, qu'elle fait passer faussement pour dogmatique, serait celui où elle fonderait une assertion sur un principe universellement reconnu et conclurait exactement le contraire avec la plus grande rigueur logique à partir d'un autre principe tout aussi avéré.

Or tel est effectivement le cas ici où il s'agit de quatre Idées naturelles de la raison, d'où naissent d'une part quatre assertions et d'autre part autant d'assertions opposées, chacune étant correctement conclue de principes universellement reconnus."

[Complément : voir dans Objection la différence entre objections dogmatique, critique et sceptique.]

(Fin de citation)

Risque de spéculation contredisant une loi de la nature

Chacun peut spéculer au-delà de *son* expérience, car on ignore souvent qu'on vient de franchir une de ses limites personnelles de compétence. Il faut donc échanger des idées avec ceux qui ont d'autres horizons, rester prêt à reconnaître ses propres erreurs et limites, et adopter les connaissances et méthodes de pensée d'autrui chaque fois qu'elles permettent de progresser.

Deux propositions qui se contredisent peuvent-elles être toutes deux fausses ?

Non, en vertu du principe de non-contradiction. (Voir la définition d'une proposition.)

[56b] §52b page 146 – "Deux propositions qui se contredisent ne peuvent être toutes deux fausses, sauf si le concept qui les fonde toutes deux est lui-même contradictoire ;"

Exemples :

- Démonstration de l'indécidabilité de la question de l'infinité du monde ;
- Démonstration de l'indécidabilité de la question de la division en parties simples ;

Idées transcendantales : 1er conflit

K430 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Premier conflit des idées transcendantales*

Cet article fait suite à K426 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : L'antinomie de la raison pure / Antithétique de la raison pure*

Présentation de la 1ère antinomie (appelée aussi *premier problème cosmologique*)

Ce conflit est présenté sous forme d'une thèse et de son antithèse, chacune fondée en logique (voir Finitude, infinitude) :

- K430 – Thèse : "Le monde [l'ensemble de tous les phénomènes] a un commencement dans le temps et il est aussi, relativement à l'espace, contenu dans certaines limites."
- K431 – Antithèse : "Le monde n'a ni commencement ni limites spatiales, mais il est infini aussi bien relativement à l'espace que par rapport au temps."

Preuve de la thèse : raisonnement sur la finitude de l'âge et de l'étendue du monde

A - Raisonnement par l'absurde sur la thèse concernant l'âge fini du monde

(Citation de K430)

1. "Supposons en effet que le monde n'ait, relativement au temps, aucun commencement : dans ce cas, il s'est passé une éternité jusqu'à chaque instant donné et, par conséquent, une série infinie d'états successifs des choses [série chronologique d'états] s'est écoulée dans le monde.

[Kant suppose ici que le monde réel (inaccessible) est conforme à son modèle abstrait énoncé dans le Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine), c'est-à-dire :

- ✓ L'espace et le temps, abstractions pures, sont infinis ;
- ✓ L'espace est continu, d'un seul tenant, et présent partout - dans et entre les objets ;
- ✓ Le temps est continu, d'un seul tenant et infini vers le passé comme vers l'avenir ;
- ✓ Un objet réel a une position dans l'espace où il occupe un certain volume qui a une certaine forme, et sa réalité est définie à une certaine date-heure du temps.

Un état des choses est une situation à un instant donné. Le temps étant continu, il peut y avoir une infinité d'états successifs dans tout intervalle de temps, infini ou fini : c'est une propriété mathématique des espaces continus (voir Division).]

2. Or l'infinité d'une série consiste précisément en ce qu'elle ne peut jamais être achevée par une synthèse successive.

[En effet, une synthèse successive du début infiniment lointain jusqu'à un élément particulier n'est pas complète : il reste toujours d'autres éléments non pris en compte. Kant (qui ne connait pas la possibilité d'une suite infinie de converger à distance finie

Exemple : la suite $u_{n+1} = \frac{1}{2}(u_n + \frac{a}{u_n})$ où a>0, commençant à $u_0 = 1$, converge lorsque n tend vers l'infini vers $\sqrt{a}$).

en conclut qu'une série (*suite* en langage mathématique correct) infinie de situations du monde qui se serait écoulée est impossible :]

par conséquent [et puisque le monde existe], un commencement du monde est une condition nécessaire de son existence, c.q.f.d."

(Fin de citation)

Critique de ce raisonnement

Une synthèse exigeant, par définition d'un ajout, la définition de ses deux éléments extrêmes, la synthèse successive de l'enchaînement d'une infinité de situations distinctes reliées par des liaisons cause-conséquence (du passé vers le présent) *n'a pas de sens* : puisque seul le dernier élément peut être désigné, elle ne peut pas commencer. Kant raisonne donc avec un modèle d'évolution du monde par états successifs distincts qui est impossible. Sa démonstration est fausse : voir Idéalité transcendantale des phénomènes.

Bien que contraire au sens de la causalité, une synthèse des situations successives dans le sens du présent vers le passé est concevable, mais pas jusqu'à l'infini.

Comme le monde existe, Kant aurait dû chercher un autre modèle. En voici un avec deux variantes compatibles avec nos connaissances scientifiques actuelles.

Sachant que toutes les évolutions de phénomènes sont continues, Kant aurait pu envisager un modèle où *la causalité est une relation continue d'évolution, fonction transformant tout état à un instant donné selon la loi de la nature, et applicable*

depuis toujours à des situations aussi lointaines que l'on veut : le monde aurait alors toujours existé sans avoir été créé, chaque situation instantanée ayant pour conséquences (par application de la relation d'évolution) toutes les situations ultérieures.

C'est la première variante du modèle de causalité que je propose, en postulant que la conséquence d'une situation est une évolution selon la loi de la nature, pas la « situation suivante » à constater à un moment arbitraire.

« L'Univers a toujours existé » signifie « L'Univers existe depuis le commencement du temps, qui peut être ou ne pas être dans un passé infiniment lointain ».

Kant aurait aussi pu adopter un autre concept a priori de temps, commençant à une date finie du passé avec un état initial du monde qui « apparaît » à ce moment-là, accompagné de la loi d'évolution adaptée qui s'applique instantanément désormais. (Exemple : naissance de l'Univers lors du Big Bang, il y a 13.8 milliards d'années.)

C'est le modèle alternatif de causalité que je propose ; voir :

- Reconstitution d'une situation passée (régression) (important !) ;
- Apparition (conjecture).

Une imprudence
Il était imprudent pour Kant de résoudre par raisonnement *a priori* (avec une dose d'imagination) ce problème d'enchaînement de causes physiques sans s'assurer que les lois d'évolution naturelle, postulées d'après des constatations à l'échelle de temps humaine, s'appliquaient dans un passé infiniment lointain. Aujourd'hui, quand des théoriciens spéculent sur l'état et les lois de l'Univers avant le Big Bang sans pouvoir les vérifier par leurs conséquences actuelles, ils prennent soin de les qualifier de conjectures.

Un danger de la métaphysique
On a là un exemple d'un danger de la spéculation métaphysique, lorsqu'elle réfléchit au-delà de la science : elle peut aboutir à des conclusions fausses par ignorance de la réalité et impossibilité de vérifier par expérience. Lorsque des personnes, de culture scientifique insuffisante, raisonnent sans connaître les notions mathématiques comme la continuité ou la convergence, ou les notions physiques comme l'indétermination quantique [120] et la relativité, elles peuvent faire trop confiance à leur logique a priori : voir WYSIATI et Critique de la métaphysique.

B - Raisonnement par l'absurde concernant l'étendue spatiale finie du monde
(Citation de K430)

1. [Concernant l'existence de limites de l'espace], "supposons à nouveau le contraire [c'est-à-dire que l'espace est illimité] : dans ce cas, le monde [donné] sera une totalité infinie donnée de choses existant en même temps.

   [La totalité du monde est supposée *donnée* parce qu'à un instant particulier on en voit *une partie* d'un seul tenant, que la raison imagine sans preuve appartenir à un monde infini. - Noter aussi que la notion de « choses » est vague…]

2. Or, nous ne pouvons nous imaginer la grandeur d'un quantum donné sans limites qu'à travers la synthèse achevée ou à travers l'addition répétée de l'unité à elle-même.

   [Erreur : l'infinité (absence de limite) est un concept de base, le nombre infini (ordinal) est une définition négative. Kant l'ignorait, comme ses contemporains.]

3. D'où il résulte que, pour se représenter comme un tout le monde qui remplit tous les espaces, il faudrait regarder comme achevée la synthèse successive des parties d'un monde infini, c'est-à-dire qu'il faudrait regarder un temps infini comme s'étant écoulé au fil de l'énumération de toutes les choses coexistantes - ce qui est impossible.

   [Même remarque ici que pour les séries chronologiques d'états ci-dessus :
   le raisonnement de Kant est mathématiquement faux :

   - Un espace continu délimité a une infinité de sous-espaces, mais on peut lui associer une grandeur (mesure) finie : voir Définition cardinale de l'infini de Georg Cantor… proposée à la fin du XIXe siècle.
   - Associer une « durée d'énumération » infinie à la composition d'un nombre infini de parties d'espace est une erreur. La finitude de l'espace résultant de la composition d'une infinité de sous-espaces n'a rien à voir avec une durée de synthèse successive ; en outre la somme d'une série infinie peut être finie [65].
   - Philosophiquement, on ne peut admettre de déduire la propriété d'infinité du monde de phénomènes perçus toujours finis ; ce n'est qu'une conjecture.]

4. D'où il résulte qu'un agrégat infini de choses réelles ne peut pas être considéré comme un tout donné, ni non plus, par conséquent, comme donné en même temps. Un monde, par conséquent, n'est pas infini relativement à l'espace, mais il est contenu dans les limites qui sont les siennes, c.q.f.d."

(Fin de citation)

Preuve de l'antithèse : raisonnement sur l'infinitude de l'âge et de l'étendue du monde

Raisonnement par l'absurde de l'antithèse concernant l'âge du monde
(Citation de K431)

1. "Supposons en effet que le monde ait un commencement. Etant donné que le commencement est une existence que précède un temps où la chose n'est pas, il faut qu'il y ait eu antérieurement un temps où le monde n'était pas, c'est-à-dire un temps vide.

   [Cette première affirmation de Kant est déjà contestable : *il n'envisage pas que le passage du temps ait commencé avec le monde*. Avoir défini le temps comme une abstraction de durée infinie vers le passé ne justifie pas d'exclure un commencement simultané du temps, de l'espace et des objets du monde physique. Certaines théories cosmologiques actuelles qui font cette hypothèse ne contredisent aucune de nos connaissances de physique : voir [30].

   > En outre, la Relativité générale (que Kant ne pouvait connaître, mais qui est scientifiquement vérifiée) montre que l'Univers est un continuum espace-temps quadridimensionnel où l'espace et le temps, apparus ensemble il y a 13.8 milliards d'années, sont inconcevables séparément.

Rappelons ici que l'existence d'un objet physique s'entend à la fois dans le temps et l'espace : exister dans le temps seul ou dans l'espace seul n'a pas de sens. Seul l'esprit humain, avec sa conscience de soi, peut affirmer qu'il existe pour son sens interne, sans pouvoir fournir de détails concernant le monde extérieur ; mais l'esprit n'est pas un objet physique, c'est une interprétation de l'état du cerveau par lui-même.

Par définition, un temps vide et un espace vide ne peuvent être que des abstractions destinées à y situer une chose pour raisonner sur elle, comme un référentiel est un système d'axes abstraits destiné à repérer des objets.]

2. Toutefois, dans un temps vide, nulle naissance d'une quelconque chose n'est possible, parce qu'aucune partie de ce temps plutôt qu'une autre ne possède en soi une condition distinctive de l'existence [une cause efficiente] plutôt que de la non-existence (et cela, aussi bien dans l'hypothèse où le monde naît de lui-même que dans celle où il naît sous l'effet d'une autre cause).

   [Ici Kant recourt au postulat de causalité, qui n'est défini que pour des objets physiques existants ou leurs phénomènes observables. Dans un temps vide, il n'y a pas d'objet physique, donc pas de cause physique d'évolution ou de création de quelque chose, en vertu du déterminisme. Il ne reste que le postulat transcendant, divin ou magique : un Créateur incréé (étant éternel Il a toujours existé), situé hors du temps et de l'espace, les a « peuplés » tous deux. Ce postulat est un apriori infalsifiable sur lequel aucun raisonnement logique ne peut être basé : voir Exigence de non-transcendance.

   Toute personne étant certaine de l'existence d'un monde extérieur à sa propre conscience, il y a un tel monde pour chaque personne au moins. Ce monde n'a pu commencer d'être dans un temps vide tant que le déterminisme a régi les lois physiques. Donc, si on postule le déterminisme en tant que règle *éternelle* des lois physiques, on postule nécessairement que le monde a toujours existé. Kant conclut :]

3. Donc, dans le monde, maintes séries de choses peuvent fort bien, certes, commencer d'être, mais le monde lui-même ne peut avoir aucun commencement, et il est par conséquent, par rapport au temps passé, infini."

(Fin de citation)

Raisonnement par l'absurde de l'antithèse concernant l'étendue finie du monde

1. "En ce qui concerne le deuxième point, supposons d'abord le contraire, savoir que le monde soit, relativement à l'espace, fini et limité : dans ce cas, il ne se produirait pas seulement un rapport des choses *dans* l'espace, mais aussi un rapport des choses *à* l'espace."

   [Les objets dont nous pouvons avoir l'intuition ont nécessairement un rapport entre eux (par exemple l'attraction universelle entre masses). Mais ces objets ont aussi un rapport à l'espace, dont ils occupent un certain volume ayant une certaine forme, à un certain endroit par rapport à un référentiel arbitraire.

   De nos jours, ces rapports entre eux et à l'espace peuvent exister que celui-ci soit fini ou non, parce que nous définissons arbitrairement un point origine d'axes de coordonnées même dans un espace infini.

Exemple : coordonnées galactiques (latitude et longitude) utilisées pour définir les positions relatives et déplacements des éléments de notre galaxie, la Voie lactée. Dans un espace fini, Kant définirait une origine par rapport à 3 « extrémités », au moyen de vecteurs d'une certaine grandeur (rapport à une unité) dans une certaine direction.]

2. Or, étant donné que le monde est [par définition, voir Univers] un tout absolu en dehors duquel ne se trouve nul objet de l'intuition, et par conséquent nul corrélat du monde avec lequel celui-ci soit en rapport, le rapport du monde à l'espace vide ne serait pas un rapport de celui-ci à un objet.

   [Par définition du monde « Tout ce qui existe à cet instant », il n'existe en dehors aucun objet, même si l'espace occupé par le monde est limité. L'homme peut concevoir un espace extérieur au monde en tant qu'abstraction pure, mais cet espace serait nécessairement vide. Donc il ne s'y trouverait aucun objet avec lequel le monde puisse être en rapport.]

3. Mais un rapport de ce type, par conséquent aussi la limitation du monde par l'espace vide, n'est rien [d'observable] ; donc le monde n'est nullement limité relativement à l'espace, c'est-à-dire qu'il est infini en étendue."

   [Un rapport du monde perceptible avec un objet extérieur qui n'existe pas n'est pas un rapport, il n'a pas de sens. Cela contredit l'affirmation du point 1, selon laquelle il existe des rapports du monde à l'espace externe. Kant en conclut que le monde a une étendue illimitée.

   La contradiction, ici, provient de l'absurdité du concept de relation *physique* entre un objet de l'intuition et un objet de l'espace extérieur abstrait qui n'a pas d'existence physique.]

(Fin de citation)

Remarques sur la thèse de la 1ère antinomie

Voir d'abord l'article Infini et L'infini chez Kant.

Kant commence par dénoncer une définition fausse de l'adjectif *infini* :
K432 – "Infinie est une grandeur telle qu'il ne peut s'en trouver de plus grande (c'est-à-dire une grandeur qui dépasse toujours la multitude de fois où s'y trouve contenue une unité donnée)."

> [*Critique* : une grandeur ou le nombre qui la mesure ne peuvent être infinis, car *l'infini est une limite*, pas un nombre. Une variable ne peut être infinie, elle ne peut que *tendre vers l'infini*. On peut additionner ou soustraire des nombres, pas des infinis ; on ne peut ni ajouter ni soustraire un nombre à l'infini, ni multiplier ou diviser celui-ci par un nombre : la (non-)limite infinie reste la même.]

Définition d'un tout infini
Kant précise ensuite ce qu'il entend par *un tout infini* :
K432 – "Ce qui ainsi se trouve pensé, c'est uniquement sa relation [la relation d'une multitude] à une unité que l'on doit adopter arbitrairement, par rapport à laquelle il est plus grand que tout nombre."
Il ajoute que quelle que soit la grandeur de l'unité choisie, l'infinité restera infinie.

Remarques sur l'antithèse de la 1ère antinomie

Voir la preuve de cette antithèse.
(Citation de K433)
"La preuve de l'infinité de la série donnée du monde et de l'ensemble global du monde repose sur le fait qu'il faudrait, dans le cas contraire, qu'un temps vide, de même qu'un espace vide, constituent les limites du monde. […]

> [Nous avons vu plus haut que le raisonnement de Kant est incomplet. Le mot même *commencement* implique l'existence d'un temps de non-existence à une date duquel le monde commence ; or une telle existence est absurde.]

L'espace est simplement la forme de l'intuition extérieure, et non pas un objet effectivement réel susceptible d'être intuitionné extérieurement, et il n'est pas un corrélat des phénomènes, mais la forme des phénomènes eux-mêmes. L'espace ne peut donc intervenir en premier et absolument (par lui seul), dans l'existence des choses, comme une instance déterminante, puisqu'il n'est nullement un objet, mais seulement la forme d'objets possibles."
(Fin de citation)

Kant ne peut concevoir d'espace limité sans espace extérieur vide :
K435 – "Le monde sensible, s'il est limité, réside nécessairement dans le vide infini. Si l'on veut mettre de côté *a priori* ce vide et par conséquent l'espace en général comme condition de la possibilité des phénomènes, on écarte tout le monde sensible."

> [Cette opinion est *a priori*, bien que Kant la croie *nécessaire*. Son vide infini, dont l'espace réel du monde serait entouré, n'a rien de nécessaire ; c'est l'opinion admise à l'époque depuis Newton. Nous savons aujourd'hui que l'Univers est en expansion, et que cette expansion est une dilatation de l'espace intergalactique lui-même, dont les longueurs augmentent d'autant plus vite que l'on s'éloigne de la Terre [105] : ainsi, la longueur d'onde d'une lumière partie d'une galaxie éloignée de trois milliards d'années-lumière a augmenté progressivement et croît toujours [30]. L'Univers ne croît pas *dans un espace environnant* : pour nous cet espace n'existe pas, l'Univers est tout ce qui existe. L'expansion de l'Univers ressemble à celle d'un ballon gonflable sur lequel on a représenté une carte du monde : si on gonfle le ballon, les distances et les pays grandissent.]

Conclusion sur le monde (totalité des phénomènes) : ce concept est contradictoire

Puisque la thèse et l'antithèse sont toutes deux fausses, l'hypothèse initiale « Le monde existe en tant que chose en soi » est absurde. Donc le concept de « monde en tant que totalité des phénomènes » n'existe pas en tant que chose en soi : c'est un exemple de produit de l'imagination qui ne correspond à rien de possible réellement.
Voir Démonstration de l'indécidabilité de la question de l'infinité du monde.

Idées transcendantales : 2ème conflit
K436 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Deuxième conflit des idées transcendantales*

Cet article fait suite à K430 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Premier conflit des idées transcendantales*

Présentation de la 2ème antinomie

Ce conflit est présenté sous forme d'une thèse et de son antithèse, chacune fondée en logique :

- K436 – Thèse : "Toute substance composée, dans le monde, est constituée de parties simples, et il n'existe partout rien que le simple ou ce qui en est composé."
- K437 – Antithèse : "Aucune chose composée, dans le monde, n'est constituée de parties simples, et il n'existe nulle part rien qui soit simple dans ce monde."

Preuve de la thèse (raisonnement par l'absurde)

Pour que le raisonnement de Kant soit plus facile à comprendre, il est découpé en parties successives, chacune suivie d'un exemple commenté.
Voir d'abord les articles :

- Substance ;
- Composition / Connexion (synthèses mathématique ou dynamique) ;
- Simple.

(Citation de K436)
"Supposons en effet que les substances composées ne fussent pas constituées de parties simples :

> [Un exemple d'objet composé qui n'est pas constitué de parties simples est la ligne droite : on peut la décomposer en segments, puis décomposer chaque segment en segments plus petits, etc. à l'infini : jamais on ne trouvera de partie simple (c'est-à-dire indécomposable) comme le point. Le problème vient de ce qu'un segment est un ensemble continu qui a une longueur non-nulle, alors qu'un point a une longueur nulle, et on ne peut décomposer un nombre non nul en somme de zéros.
>
> Considérons, pour la suite de ce raisonnement, la substance de l'uranium naturel, composée de deux isotopes : l'uranium 238 noté ^{238}U et l'uranium 235 noté ^{235}U ; dans notre expérience chacun de ces isotopes est simple, indécomposable. Dans un échantillon d'uranium, comme on ne peut séparer à l'œil nu ces isotopes, on utilise un appareil bien connu, le spectromètre de masse. Plus précisément, on suppose disposer d'un spectromètre spécialisé dans la séparation des deux isotopes de l'uranium, opération nécessaire pour analyser le degré de richesse d'un échantillon en ^{235}U, l'isotope fissile dont l'industrie a besoin.
>
> Pour une masse d'uranium donnée, le spectromètre ne peut qu'afficher les pourcentages de masse respectifs des deux isotopes, X% et Y%.]

Dans ce cas,

- Si se trouvait supprimée en pensée toute composition, aucune partie composée ne subsisterait, ni non plus aucune partie simple (puisqu'il n'y a pas de parties

simples) ; par conséquent, il ne resterait absolument plus rien, et donc aucune substance ne serait donnée.

- Ou bien, donc, il est impossible de parvenir à supprimer en pensée toute composition,

  [Dans quelles conditions notre spectromètre refuserait-il d'indiquer les pourcentages des deux isotopes ? Cela n'arriverait que si l'échantillon qu'il analyse ne contenait pas d'uranium, ou en contenait si peu qu'il ne pourrait détecter de pourcentage.]

- Ou bien il faut qu'après sa suppression, quelque chose [une masse analysable] demeure subsistant en dehors de toute composition, c'est-à-dire le simple.

  [Dans un échantillon d'uranium non-composé le spectromètre détecterait évidemment un seul isotope, soit ^{238}U, soit ^{235}U.]

Mais, dans le premier cas [celui où le spectromètre n'indique rien], le composé, pour sa part, ne serait pas constitué de substances [d'uranium] (puisque la composition n'y est alors qu'une relation contingente des substances, indépendamment de laquelle elles doivent subsister comme des êtres persistant par eux-mêmes dans l'existence).

[Dans notre exemple, la persistance de la substance dont parle Kant est la masse d'un isotope détectée par notre spectromètre : persistance et masse sont des conditions nécessaires et suffisantes d'existence.]

- Étant donné toutefois que la [dernière] supposition contredit ce que l'on a supposé [au départ], seul le deuxième cas demeure envisageable, à savoir que le composé substantiel, dans le monde, soit constitué de parties simples."

  [Si le spectromètre analyse bien un échantillon d'uranium, il ne peut donner qu'un résultat de la forme : $^{238}U = X\% + {}^{235}U = Y\%$, avec X + Y = 100.
  Pour un isotope pur (simple), l'appareil peut donner :

  - X = 0 et Y = 100,
  - ou Y = 0 et X = 100.

  c.q.f.d.]

(Fin de citation)

<u>Preuve de l'antithèse : "Aucune chose composée, dans le monde, n'est constituée de parties simples"</u>

Raisonnement par l'absurde
(Citation de K437)
"Supposons qu'une chose composée (en tant que substance) soit constituée de parties simples.

Dans la mesure où toute relation extérieure [relation d'un objet avec l'espace extérieur à lui, abstraction *absolument a priori*], par conséquent aussi toute composition de substances, ne sont possibles que dans l'espace, nécessairement, autant il y a de parties dont le composé est constitué, autant il doit aussi y avoir de parties dont soit constitué l'espace qu'il occupe.

Or l'espace n'est pas constitué de parties simples, mais d'espaces [il est décomposable en sous-espaces eux-mêmes décomposables, à l'infini]. Donc, chaque partie du composé doit occuper un espace.

Mais, les parties absolument premières de tout composé sont simples.

> [Affirmation fausse : le concept d'espace (*absolument a priori*) est par définition composé et décomposable à l'infini ; il n'existe donc pas d'espace simple, indécomposable. Voir ci-dessous.]

Donc, le simple occupe un espace. Mais dans la mesure où tout [objet] réel, qui occupe un espace, contient en lui une diversité d'éléments qui se trouvent les uns en dehors des autres, par conséquent est composé, et cela comme un composé réel, fait non pas d'accidents (car ceux-ci, sans substance, ne peuvent pas être extérieurs les uns aux autres) mais de substances, le simple serait un composé substantiel ; ce qui est contradictoire."
(Fin de citation)

Preuve de l'antithèse : "Il n'existe nulle part rien qui soit simple dans ce monde"

L'absolument simple est une idée a priori, un postulat

K427 - "L'existence de l'absolument simple ne peut être démontrée par aucune expérience ou perception, ni extérieure ni intérieure, et […] l'absolument simple est ainsi une pure idée dont la réalité objective ne peut jamais être démontrée dans aucune expérience possible et est par conséquent, dans l'exposition des phénomènes, dépourvue de toute application comme de tout objet."

(Citation de K437-K439)
"Car admettons qu'il se puisse trouver, pour cette idée transcendantale, un objet de l'expérience : il faudrait pour cela que l'intuition empirique d'un quelconque objet puisse être reconnue comme ne contenant absolument aucune diversité d'éléments extérieurs les uns aux autres et reliés d'une manière qui les réunit.

> [Par définition, pour qu'une intuition concerne un objet *simple*, son divers doit ne contenir aucune relation entre deux de ses éléments.]

Or, puisque, du fait que nous n'avons pas *conscience d'un* tel divers, nous ne sommes pas en droit de conclure à son entière impossibilité dans une quelconque intuition d'un objet,

> [Notre intuition formant en mémoire de travail une synthèse du divers perçu, nous n'avons pas conscience d'éventuels éléments et relations entre eux.]

mais que cette dernière perspective est totalement nécessaire pour qu'il y ait simplicité absolue, il en résulte que cette simplicité ne saurait être conclue de nulle perception, quelle qu'elle soit.

> [Puisque nous ne pouvons éviter la synthèse empirique comme il faudrait pour une certitude d'absence de relation, nous ne pouvons obtenir cette certitude par l'expérience.]

Puisque donc rien ne peut jamais être donné dans une quelconque expérience possible qui apparaisse comme un objet absolument simple, et puisque le monde

sensible doit cependant être considéré comme l'ensemble global de toutes les expériences possibles, il n'y a donc nulle part en lui rien de simple qui soit donné."

[Conclusion : aucune expérience ne produit de représentation du concept d'absolument simple. Celui-ci est une abstraction invérifiable en pratique.]

(Fin de citation)

Voir Démonstration de l'indécidabilité de la question de la division en parties simples.

L'intérêt de l'exposé de ce conflit est seulement philosophique

Cet exposé a un intérêt philosophique : la connaissance d'un conflit de la raison concernant la matière et sa division. En physique, nous savons aujourd'hui que la réalité a deux aspects principaux : la matière et l'énergie, et que *tous deux sont quantifiés* (composés d'un nombre entier de particules irréductibles). Toute matière se décompose en atomes, composés à leur tour de protons et neutrons, ainsi que d'électrons irréductibles. Les protons et neutrons sont faits de quarks, irréductibles dans l'état actuel de nos connaissances. Toute énergie est un multiple entier d'un quantum élémentaire, tel que le photon pour l'énergie électromagnétique.

Les autres aspects de la réalité, comme la charge électrique, le spin, etc. sont eux aussi quantifiés. La seule force pour laquelle nous n'avons pas de certitude concernant un éventuel caractère discret est celle du champ de gravitation.

Idées transcendantales : 3ème conflit

K436 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Troisième conflit des idées transcendantales*

Cet article fait suite à K436 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Deuxième conflit des idées transcendantales*

Présentation de la 3ème antinomie : « Y a-t-il du hasard dans les lois de la nature ? »

Ce conflit est présenté sous forme d'une thèse et de son antithèse, chacune fondée en logique :

- K442 – "Thèse : La causalité qui s'exerce d'après les lois de la nature n'est pas la seule d'où puissent être dérivés les phénomènes du Monde considérés dans leur totalité. Il est encore nécessaire d'admettre en vue de leur explication une causalité par liberté."

  [Liberté veut dire ici « qui échappe à la causalité des lois naturelles ».]

- K443 – "Antithèse : Il n'y a pas de liberté, mais tout dans le monde arrive uniquement d'après les lois de la nature."

Preuve de la thèse (raisonnement par l'absurde de Kant)

K442 - La causalité due aux lois de la nature suppose que la suite (Kant écrit : *série*) des causes de la cause (la chaîne de causalité) soit infinie, donc qu'elle ne satisfait pas à la condition de complétude fonctionnelle (cause suffisante) du déterminisme.

[Erreur de Kant : la chaîne de causalité est incomplète seulement si on la définit comme *suite infinie de situations distinctes consécutives*. Mais une suite de telles situations arbitraires ne rend pas compte de la continuité des évolutions,

pourtant citée par Kant. Il faudrait considérer à sa place une *fonction continue* qui tend vers une limite lorsqu'on remonte le temps aussi loin que possible. Cette fonction est la *fonction d'évolution de la nature*, Loi globale dont l'homme définit des comportements partiels qu'il appelle « lois de la nature », comme les lois de Newton [115].]

A cause de son paradigme d'évolution faux, Kant invente une liberté transcendantale
Donc il faut qu'une *cause suffisante initiale sans cause* ait existé, cause suffisante qui est une "liberté transcendantale" par rapport à la causalité de la nature, une évolution qui ne respecte pas ses lois. En d'autres termes, le Monde a nécessairement eu un commencement malgré la loi de la causalité et il faut compléter le postulat de causalité. Voir aussi Régression à l'infini.

Exemple de liberté transcendantale d'évolution : Apparition.

Preuve de l'antithèse (raisonnement par l'absurde de Kant)
Kant définit d'abord la notion de *commencement* (il écrit : commencement *absolu*), état où une chaîne de causalité débute *sans cause préalable* :

K443 – "Supposons qu'il y ait une liberté au sens transcendantal, constituant une espèce particulière de causalité d'après laquelle les événements du monde pourraient avoir lieu, c'est-à-dire un pouvoir de commencer absolument un état [sans cause suffisante], par conséquent aussi une série de conséquences de cet état : dans ce cas, ce n'est pas seulement une série qui commencera absolument sous l'effet de cette spontanéité, mais c'est aussi la détermination de cette spontanéité elle-même à produire la série, c'est-à-dire la causalité, en sorte que rien ne précède par quoi l'action qui intervient ainsi soit déterminée selon des lois constantes."

[Kant distingue deux sortes de causalité :

- Celle qui lie une situation-cause à sa conséquence, qui est une évolution selon une loi de la nature produisant une situation-conséquence ;
- Celle qui permet à l'enchaînement précédent de commencer sans cause, c'est-à-dire une spontanéité comme l'apparition.]

Se réservant d'aborder plus tard la possibilité qu'un état initial, C, soit le *Commencement du monde* (le début de l'Univers, le Big Bang), Kant remarque que, du fait de la causalité, C a nécessairement été précédé d'un autre état, C_0, *sans en découler*. Mais la possibilité de passer de C_0 à C viole le postulat de causalité, qui exige que ce passage soit conforme à une loi d'évolution existante à l'instant de C_0. L'hypothèse d'une liberté transcendantale est donc impossible, c.q.f.d., et le postulat de causalité doit admettre une exception, permettant à toute chaîne de causalité d'avoir un commencement sans cause.

Conclusions de Kant (Citation de K443-K445)
"Ce n'est donc nulle part ailleurs que dans la nature qu'il nous faut rechercher l'enchaînement et l'ordre des événements du monde.

[Toutes les évolutions physiques sont régies par les lois de la nature :
le déterminisme s'applique toujours et partout.]

La liberté (indépendance) à l'égard des lois de la nature est certes une libération vis-à-vis de la contrainte, mais aussi vis-à-vis du fil conducteur de toutes les règles [c'est-à-dire du déterminisme]. Car on ne peut pas dire qu'au lieu des lois de la nature ce sont des lois de la liberté qui interviennent dans la causalité du cours du monde, dans la mesure où, si elle se trouvait déterminée suivant des lois, elle serait non pas liberté, mais elle-même purement et simplement nature [comme une apparition].

> [Si des évolutions naturelles étaient régies par le hasard, celui-ci serait une loi d'évolution de la nature, une autre sorte de déterminisme. C'est ainsi qu'en physique quantique les évolutions sont régies par une loi déterministe, l'équation de Schrödinger [64], dont les résultats s'interprètent avec des valeurs de variables statistiques (position, vitesse…) qui *semblent* relever du hasard.]

En ce sens, nature et liberté transcendantale se distinguent l'une de l'autre comme la conformité à des lois et l'absence de lois…"
(Fin de citation)

Remarques de Kant sur la thèse

Problème des causes sans cause
La nécessité logique d'une cause sans cause (cause *première*) et sa possibilité ont toujours posé problème à la philosophie :

> K444 – "L'idée transcendantale de la liberté […] constitue seulement, en fait, le concept de la spontanéité absolue de l'action, tel qu'il est le fondement propre de l'imputabilité de cette action. Cette Idée est néanmoins la vraie pierre d'achoppement de la philosophie, laquelle trouve des difficultés insurmontables à admettre une semblable sorte de causalité inconditionnée."

Problème du libre arbitre (appelé par Kant « liberté du vouloir »)
Un cas particulier important du problème des causes sans cause est celui du libre arbitre de l'homme : *l'homme peut-il faire ce qu'il veut, ou est-il soumis à des contraintes externes, transcendantes comme la volonté divine, ou matérielles comme l'influence du corps sur l'esprit ?* Kant écrit à la suite de la citation précédente :

> K444 – "Ce qui donc, dans la question portant sur la liberté du vouloir, a mis depuis toujours en si grand embarras la raison spéculative, n'est proprement que d'ordre transcendantal et porte uniquement sur le fait de savoir si l'on doit admettre un pouvoir de commencer de soi-même une série de choses ou d'états successifs. Comment un tel pouvoir est-il possible ?"

Extension du déterminisme à de multiples causes sans cause
K444-K446 - Avouant qu'on n'a pas d'explication logique de la nécessité d'une cause première, Kant admet pragmatiquement qu'elle n'est pas indispensable : pour les lois de la nature, il suffit de *postuler* par induction le déterminisme des lois constaté dans l'expérience. Mais Kant va plus loin : puisqu'on a admis, pour le Monde, qu'il a eu un commencement, *il faut admettre que d'autres chaînes de causalité ont pu et peuvent encore commencer spontanément après le Big Bang* :

> K446 - "Mais, puisque par là le pouvoir de commencer tout à fait par soi-même une série dans le temps a été prouvé une fois (quand bien même il n'a pas donné lieu à une saisie claire), il nous est désormais permis de faire commencer

par elles-mêmes diverses séries, du point de vue de la causalité, au milieu du cours du monde et d'attribuer à leurs substances un pouvoir d'agir par liberté."
Voir à ce propos : Hasard.

Voir Loi globale d'évolution de la physique du déterminisme étendu.

Pouvoir d'agir des substances
On remarque dans cette dernière citation l'attribution à des substances d'un « pouvoir d'agir » (c'est-à-dire d'être cause efficiente) :

- Tout objet a une substance qui existe avant, pendant et après toute transformation qu'il subit ;
- Cette substance a un pouvoir d'agir spontanément, comme si elle était un être vivant doué de libre arbitre !

  Tendance des hommes à personnifier la nature
  Les psychologues connaissent la tendance des hommes à personnifier la nature, par exemple en associant une divinité à une montagne, un animal ou un événement météorologique. Un philosophe qui se prétendait successeur de Kant, Schopenhauer, a même supposé un « déterminisme universel du monde, êtres vivants compris » [36], qui a inspiré à Nietzsche sa « volonté de puissance » [34]. Kant lui-même était téléologiste et croyait en une volonté de l'Etre suprême.

Kant précise qu'un commencement de chaîne de causalité *après le début de l'Univers* doit être considéré comme possible *du fait de la seule causalité*, sans remonter au commencement du Monde qui a précédé toutes les chaînes ; il donne l'exemple suivant, en admettant au passage le libre arbitre de l'homme :

> K446 – "Si maintenant (par exemple) je me lève de mon siège en toute liberté et sans qu'intervienne l'influence, qui détermine avec nécessité, des causes naturelles, alors, à la faveur de cet événement qu'accompagnent ses conséquences naturelles à l'infini, commence absolument une nouvelle série, bien que, relativement au temps, cet événement soit seulement le prolongement d'une série antécédente. Car cette décision et cet acte ne sont nullement inscrits dans la succession des simples effets naturels et ils n'en constituent pas un simple prolongement ; au contraire, les causes déterminantes de la nature cessent totalement de jouer, dans la série en amont par rapport à cet événement, qui certes leur succède, mais n'en résulte pas - ce pourquoi il faut le désigner comme un commencement absolument premier d'une série de phénomènes, non pas certes relativement au temps, mais cependant par rapport à la causalité."

Voir Apparition.

Autres remarques sur la thèse

1 - Evolutivité des lois de la nature :
Kant admet ci-dessus une extension nécessaire du déterminisme à des *commencements* (causes sans cause au début d'une chaîne de causalité) se produisant après le début de l'Univers. On pourrait aussi admettre une *évolutivité des*

lois de la nature à partir de chaque commencement : *l'apparition d'une situation nouvelle serait accompagnée d'un énoncé nouveau ou modifié de certaines lois physiques que le déterminisme postule identiques partout et toujours*.

Bien entendu, aucune loi du passé ne serait impactée, le principe d'identité l'interdisant [32] : on ne peut changer le passé, ni en ce qui concerne des situations, ni en ce qui concerne des lois d'évolution.

Mais une loi physique de la nature pourrait changer pour deux raisons :

- Un changement *réel*, comme la variation de vitesse d'expansion de l'Univers [30] :
  - Très peu de temps après le Big Bang, l'expansion a été extraordinairement rapide, des milliards de fois plus rapide que la vitesse de la lumière : ce fut la phase *d'inflation* ;
  - Puis elle a ralenti très fort, passant par un minimum il y a quelques milliards d'années ;
  - Enfin, elle a recommencé à croître et croît encore de nos jours.
- Un changement *perçu* : d'après le Principe de la primauté de la connaissance sur les objets, nous postulons que ce que nous ne percevons pas n'existe pas, en ignorant ce qui existe (situations et lois de la nature) dont nous ne pouvons ni nous rendre compte, ni prévoir l'existence. Une loi de la nature peut alors *apparaître* lorsque nous la découvrons, par l'expérience ou la déduction. Nous devons alors vérifier l'énoncé des autres lois existantes.

  Exemple : lorsque les paramètres de l'orbite de Mercure ont pu être mesurées avec une précision suffisante, une anomalie de 43 secondes par siècle par rapport aux prévisions des lois de Kepler est apparue. Cette anomalie, qui mettait en cause les lois de Newton [115] et de Kepler, n'a pu être expliquée que par la Relativité générale, apparue en 1915. Ces lois ont alors été « rétrogradées » en « lois de première approximation », la loi de mouvement précise tenant compte de la déformation d'espace-temps due à la masse du Soleil, déformation et loi prévues par la Relativité générale.

2 – Liberté d'échapper aux lois de la nature, hasard et prédictibilité :
Kant limite son raisonnement sur la thèse de la Troisième antinomie à deux comportements possibles :

- Soumission totale de tout système matériel au postulat de causalité (et au déterminisme si on prend aussi en compte la stabilité des lois de la nature) ;
- Ou « liberté » de ne pas suivre les lois physiques :
  - Hasard (postulé impossible pour des objets physiques) ;
  - Ou commencement d'une chaîne de causalité par une cause sans cause.

Voir Causalité due à la nature ou due à la liberté.

Voir les généralités sur le hasard et le déterminisme, qui n'entraîne pas la prédictibilité.

Mais Kant n'aborde pas la prise de liberté avec les lois physiques sous deux aspects :

- Cette liberté est-elle due au *hasard*, c'est-à-dire à la possibilité pour un système matériel d'avoir une *structure* (géométrie, contraintes internes, etc.) non régie par des lois stables, et/ou *d'évoluer* en ne respectant pas les lois de la nature ?
  En somme, le système peut-il « être ou faire n'importe quoi » ?

  Hasard ou imprédictibilité ?
  Le hasard (approfondi dans [12]) a plusieurs définitions, qu'on peut résumer comme suit : est au hasard toute structure, tout comportement dont on peut *démontrer* l'impossibilité d'une description complète à partir d'une de ses parties et du contexte, faute de lois de déduction ou de calcul applicables.

- Cette liberté pourrait être un *faux hasard*, une imprédictibilité due :
  - *A la nature statistique de l'objet*. Exemple : une loi physique déterministe, l'équation de Schrödinger [64], fait qu'à un instant donné la position et la vitesse d'une particule en mouvement dans un champ de potentiel ont des valeurs mesurables possibles régies par une loi statistique ;
  - *A la complexité* : un système soumis à des lois déterministes peut avoir une évolution précise exigeant des calculs trop complexes ou trop prolongés pour être réalisables. Exemple : prévoir quelle boule va « sortir » d'une sphère de tirage de loto connaissant les paramètres initiaux ;
  - *A l'ignorance* : il y a de nombreux systèmes dans la société dont l'évolution est difficile à prévoir, ou à prévoir avec la précision désirée, parce qu'on ne peut pas connaître tous les paramètres nécessaires. Exemple : des cours de bourse soumis à des anticipations d'investisseurs [106], optimistes ou non ;

    L'homme a une tendance naturelle à attribuer au hasard ce qu'il ne peut expliquer ou prévoir. C'est là une affirmation sans preuve, aussi injustifiée que l'attribution à Dieu.
  - *A l'instabilité* : les fluctuations quantiques d'énergie sont dues à une instabilité intrinsèque, une *impossibilité* de définir une énergie à un instant donné à un endroit donné, car elle varie constamment et sans cause ;
  - *A une loi de chaos mathématique*, où une prédiction précise de l'évolution exige une impossible connaissance de ses paramètres avec une précision infinie. Exemple : trajectoire d'un astéroïde du système solaire, soumise aux perturbations de l'énorme Jupiter et des autres planètes ; Henri Poincaré l'a démontré sous le nom de « Problème des trois corps » [101].

Complément
L'erreur de ceux qui croient que certaines choses existent ou arrivent par hasard.

Remarques de Kant sur l'antithèse : argumentation pour du hasard dans la causalité
(Citation de K445-K447)
"Celui qui assume la défense de la toute-puissance de la nature (physiocratie transcendantale) en prenant le contre-pied de la doctrine de la liberté pourrait argumenter de la façon suivante contre les raisonnements sophistiques de cette dernière.

[Si on n'admet pas la nécessité d'un commencement pour une suite (série) infinie]
Si vous n'admettez pas dans le monde de terme qui soit mathématiquement premier dans l'ordre du temps, vous n'avez pas non plus besoin de rechercher un terme qui soit dynamiquement premier dans l'ordre de la causalité.

[Qu'une suite d'événements ait un début n'est pas une nécessité logique]
Qui vous a ordonné d'imaginer un état absolument premier du monde, et par conséquent un commencement absolu de la série au cours de laquelle se succèdent les phénomènes et, pour que vous puissiez procurer à votre imagination un point où elle se repose, d'imposer des limites à la nature sans bornes ?

[Une chaîne de causalité peut avoir toujours existé, sans avoir de commencement]
Etant donné que les substances ont de tout temps été dans le monde, ou du moins que l'unité de l'expérience rend nécessaire une telle supposition, il n'y a pas de difficulté à admettre aussi que le changement de leurs états, c'est-à-dire une série de leurs changements [une chaîne de causalité de leurs états successifs], aurait existé de tout temps, et par conséquent que nul premier commencement n'aurait besoin d'être recherché, ni du point de vue mathématique ni du point de vue dynamique.

> [L'unité de l'expérience d'un objet au cours d'un intervalle de temps exige qu'il existe du début à la fin, existence inséparable de celle de sa substance.]

[Une chaîne de causalité sans commencement est illogique, mais nécessaire]
La possibilité d'une telle dérivation infinie, sans position d'un premier terme par rapport auquel tout le reste ne fait que s'ensuivre, ne se peut rendre compréhensible comme possibilité même.

> [Cette exception à la causalité et au déterminisme n'est pas plus choquante que celle d'une cause sans cause, et elle fait partie des hypothèses scientifiques actuelles envisagées dans la théorie des univers multiples (multivers) [30].]

[Problème : si on refuse cette exception on perd la permanence de la substance !]
[…] si vous ne trouviez pas par l'expérience qu'il y a là quelque chose d'effectivement réel, vous ne pourriez jamais découvrir *a priori* comment une telle succession continuelle d'être et de non-être est possible."
(Fin de citation)

[Le problème du pouvoir de faire commencer les changements du monde]
K447 - Kant pense qu'une chaîne de causalité d'événements *de l'Univers* ne pourrait commencer que par l'exercice d'un pouvoir transcendantal de liberté, c'est-à-dire une influence transcendante s'exerçant de l'extérieur vers l'intérieur de l'Univers, et dont les effets inexplicables nous paraîtraient dus au hasard. Une telle hypothèse est indémontrable et infalsifiable par expérience. Voir Exigence de non-transcendance.

Intellectuellement, on remplacerait ainsi une difficulté logique par une autre, avec l'inconvénient que ce nouveau postulat permettrait d'expliquer n'importe quoi, sans rigueur scientifique :

> "Car au regard d'un tel pouvoir de liberté, n'obéissant à aucune loi, on ne peut plus guère penser une nature, puisque les lois de cette dernière sont continuellement transformées par les influences qu'exercerait cette liberté et que

le jeu des phénomènes, régulier et uniforme selon la simple nature, est ainsi rendu confus et incohérent."

Idées transcendantales : 4ème conflit

K436 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Quatrième conflit des idées transcendantales*

Cet article fait suite à K436 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Troisième conflit des idées transcendantales*

Présentation de la 4ème antinomie : « Y a-t-il un Créateur du monde qui soit absolument nécessaire ? »

Ce conflit est présenté sous forme d'une thèse et de son antithèse, chacune fondée en logique :

- K448 – "Thèse : Au monde appartient quelque chose qui, comme sa partie ou comme sa cause, est un être absolument nécessaire [c'est-à-dire sans cause, incréé (étant éternel Il a toujours existé)]."
- K449 – "Antithèse : Il n'existe nulle part aucun être qui soit absolument nécessaire, ni dans le monde ni hors du monde, comme en constituant la cause [Il n'y a pas de Créateur incréé, ni dans le monde ni à l'extérieur]."

Preuve de la thèse : passage du conditionné dans le phénomène à l'inconditionné

Définition du monde sensible

Voir d'abord Monde et nature.

K448 - Le monde sensible est la totalité des phénomènes dont la perception est possible (à l'instant présent).

K513 – "Le monde sensible ne contient rien d'autre que des phénomènes, mais ceux-ci sont de simples représentations qui, à leur tour, sont toujours conditionnées de façon sensible ;"

Remarque : "Le *Tout absolu* de toute expérience possible n'est pas lui-même une expérience" ([56b] §40 pages 126-127)

Complément du monde sensible : Monde moral.

Définition du monde donné

Le monde donné est la synthèse d'une série chronologique de phénomènes

Nous en percevons une synthèse appréhendant toute la série chronologique des phénomènes qui ont précédé cet instant. (L'existence d'un monde correspondant à notre sens externe est certaine, mais les états du monde qui ont changé sont contingents.)

Suite de la preuve de la thèse

L'existence du monde est conditionnée par une série complète de changements

Le monde actuel a donc subi une série de changements : son existence est conditionnée par eux. Or "tout conditionné qui est donné [ici : le monde perçu]

suppose, relativement à son existence, une série complète de conditions, jusqu'à l'absolument inconditionné [ici : la synthèse de l'ensemble des situations de la chaîne de causalité du monde], lequel seul est absolument nécessaire [c'est-à-dire sans cause]."

> (L'argument qui passe du conditionné du phénomène à l'inconditionné du concept est appelé *argument cosmologique*. En somme, puisque le monde existe certainement, il a été créé ex nihilo.)

Qui dit « changement », dit « cause » dans le temps du phénomène qui change
Il existe donc certainement, et ce dans le monde sensible, quelque chose (un être ?) qui est la cause absolument nécessaire du monde actuel qui a évolué. En outre, puisque cette cause existe dans le temps, elle appartient au phénomène, qui appartient au monde sensible. Ce dernier contient donc un être absolument nécessaire, "que ce soit alors la série tout entière du monde ou une partie de cette série", c.q.f.d.

> (D'après le postulat de causalité, puisque le monde a subi une série de changements et que ceux-ci supposent le passage du temps et une cause dans le monde, celle-ci est absolument nécessaire, qu'il s'agisse de tout ou partie de la série.)

Une conséquence de cette thèse est la nécessité de l'existence d'un objet initial incréé du monde, qu'on l'appelle Cause première, Créateur, Dieu, Etre originaire…

Complément du monde sensible : Monde moral.

Preuve de l'antithèse (par l'absurde)
Il n'y a que deux endroits possibles où un être absolument nécessaire peut exister :

- Dans tout ou partie du monde lui-même.

  Dans ce cas, le monde ayant subi des changements (évolutions), il faudrait que sa série chronologique de phénomènes passés :

  - *Contienne* un phénomène absolument nécessaire (sans cause),
  - *Ou commence* par un phénomène absolument nécessaire.

  Dans les deux cas, il y a contradiction avec la loi de causalité dans le temps (une cause sans cause contredit la loi) : *un éventuel être absolument nécessaire ne peut pas avoir existé dans le monde à l'instant de sa création*.

  Remarque
  Le raisonnement de Kant ci-dessus, basé sur une application stricte du postulat de causalité (« tout phénomène a une cause qui le précède dans le temps »), omet une possibilité : que *le monde ait toujours existé*, qu'il n'ait donc jamais été créé. Cette possibilité, que la logique pure n'interdit nullement, peut s'être produite de deux façons :

  - Si le temps a toujours existé, pendant une durée infinie : le monde existe alors aussi depuis un temps infini sans avoir été créé ;
  - Si le temps a commencé à une certaine date du passé (thèse soutenue par la théorie du Big Bang : début il y a 13.8 milliards d'années) le monde existe alors aussi depuis cette date-là.

Dans les deux cas :

- La logique et la physique moderne (continuum espace-temps de la Relativité générale) exigent que le monde ne soit pas concevable sans le déroulement du temps, et réciproquement que le temps ne soit pas concevable sans un Univers auquel il s'applique ;
- Un Créateur peut avoir existé *avant le début du temps* pour créer l'Univers ; et bien entendu, il peut avoir créé l'Univers avec tout ou partie de lui-même ;

  (K450 – "La pure preuve cosmologique ne peut démontrer l'existence d'un être nécessaire qu'en laissant indécidée la question de savoir si cet être est le monde lui-même ou une chose distincte de lui.")

  on ne saura jamais même s'il a existé quelque chose ou un être avant l'Univers. Voir Exigence de non-transcendance.

▪ A l'extérieur du monde.

Dans ce cas, on aurait une cause extérieure au monde ayant créé ce monde. Toute affirmation ou négation concernant ce sujet serait indémontrable et infalsifiable. Voir Exigence de non-transcendance.

La loi de causalité exclut la transcendance
La loi de causalité est postulée avec deux conditions : agir *dans le monde à partir du monde*, et en restant *dans le temps du monde*. Chacune de ces conditions exclut la possibilité d'une nécessité absolue, qui implique une cause *transcendante* ou agissant *dans un temps autre que celui du monde*).

Remarques de Kant sur la thèse

(Citation de K450)
[Recherche d'une preuve logique de l'existence d'un être nécessaire]
"Pour prouver l'existence d'un être nécessaire, je suis tenu ici de ne me servir que de l'argument cosmologique, tel qu'il s'élève du conditionné dans le phénomène à l'inconditionné dans le concept [d'être absolument nécessaire], en considérant cet inconditionné comme la condition nécessaire de la totalité absolue de la série [des conditions]."

[Kant a en tête ici l'être originaire, Créateur du monde, dont les philosophes idéalistes avaient toujours rêvé de démontrer l'existence par une argumentation la déduisant de sa définition (sans jamais s'être mis d'accord sur une définition claire)].

Quant à rechercher la preuve à partir de la simple Idée d'un être originaire par rapport à tous les êtres en général, cela relève d'un autre principe de la raison, et une telle preuve devra donc se voir consacrer un exposé particulier. […]

[Besoin d'un raisonnement transcendant, donc dépassant la logique]
Car pour trouver le moyen de répondre à cette question, il faut des principes qui ne soient plus cosmologiques et ne s'inscrivent pas dans la série des phénomènes : sont en fait requis à cette fin des concepts d'êtres contingents en général (en tant qu'ils sont considérés uniquement comme des objets de l'entendement) et un principe permettant de rattacher ces êtres à un être nécessaire par l'intermédiaire de

simples concepts - tous éléments relevant d'une philosophie transcendante pour laquelle il n'y a ici pas encore de place." Voir Exigence de non-transcendance.

> [Le concept d'un être absolument nécessaire, c'est-à-dire nécessaire indépendamment de toute condition, est un concept d'être contingent *en général*. Sa déduction à partir d'un concept *issu de l'expérience* comme l'inconditionné est transcendante, donc logiquement impossible.
>
> La preuve cosmologique est donc fausse parce qu'elle déduit un concept de logique pure, la nécessité absolue, d'un concept issu de l'expérience, généralisation impossible. Le problème est le même que pour une induction : à partir d'un nombre donné d'exemples, même élevé, on ne peut déduire une loi sans exception.
>
> Ce raisonnement est général : un jugement d'existence d'un ensemble ne peut être déduit de ses propriétés sans appliquer au moins une règle de raisonnement impossible à définir dans l'ensemble. Exemple : quelle que soit la description de Dieu, elle pourrait s'appliquer telle quelle à *un* Dieu, *plusieurs* dieux ou *zéro* dieu : l'existence d'un ensemble ne fait pas partie de ses propriétés et ne peut s'en déduire.]

(Fin de citation)

Limite de ce qui serait prouvé par l'argument cosmologique
K450 - "La pure preuve cosmologique ne peut démontrer l'existence d'un être nécessaire qu'en laissant indécidée la question de savoir si cet être est le monde lui-même ou une chose distincte de lui."

> [Si elle était valable – ce qui n'est, hélas, pas le cas - la preuve donnée par Kant établirait seulement l'existence dans le monde de *quelque chose* d'absolument nécessaire. Elle n'affirmerait rien sur la question de savoir si ce quelque chose est le monde tout entier (correspondant à la série entière de conditions) ou la partie du monde qui correspond à une partie de la série. Enfin, l'existence de ce quelque chose ne prouve ni que c'est un être, ni que s'il existe il a les qualités prêtées à Dieu : éternité, omnipotence, omniscience, etc.]

<u>Remarques de Kant sur l'antithèse</u>

Voir d'abord :

- Régression à l'infini ;
- Cause première (commencement chronologique du monde).

Sur le principe d'une preuve logique de l'existence d'un être absolument nécessaire
K451 – Une telle preuve, ontologique, est impossible car il n'y a pas de liaison causale entre un être inconditionné (absolument nécessaire) et la série chronologique (chaîne de causalité) d'états qui a abouti au monde sensible actuel.

> [Ce raisonnement de logique pure est contestable dans la mesure où l'existence *certaine* du monde fait que :
>
> - ou sa chaîne de causalité a un début inconditionné (si le monde a été créé à une certaine date du passé où le postulat de causalité n'exigeait pas encore que toute existence ait une cause – voir :
>   - Cause première (commencement chronologique du monde) ;

- Cause à l'infini – Cause absolument nécessaire ;
- Restriction du postulat de causalité),

- ou elle va à l'infini (le monde ayant toujours existé), ce qui revient au même.

Un commencement du monde est donc bien nécessaire, mais cela ne prouve pas qu'il soit dû à un *être*.]

Voir :

- Existence de Dieu ;
- Existence de Dieu : impossibilité de la prouver ou de prouver l'inexistence.

Comparaison des argumentations de la thèse et de l'antithèse

- La thèse considère l'ensemble de la série des situations de l'évolution du monde et en déduit l'existence d'une situation première (cause première) nécessaire. Donc cet état, réalité physique, *est* ou *contient* un être absolument nécessaire.
- L'antithèse déduit de la contingence de chaque état successif la nécessité de respecter une condition à l'état précédent, lui-même conditionné. La remontée d'une chaîne de causalité ne s'arrêtant jamais, il n'y a plus d'état inconditionné, donc plus d'être absolument nécessaire.

Chacune de ces argumentations est logique : leurs conclusions ne se contredisent que parce qu'elles examinent le problème à des points de vue différents.

Idées transcendantales : thèses *dogmatiques* contre antithèses *empiriques*
Voir idées transcendantales : thèses *dogmatiques* contre antithèses *empiriques*.

Idées transcendantales : remarque conclusive sur la solution
K492 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Remarque conclusive sur la solution des idées transcendantales à caractère mathématique et considération préliminaire à propos de la solution des idées transcendantales à caractère dynamique*

Résumé sur l'antinomie de la raison pure
(Citation de K492-K493)
"Lorsque nous avons présenté en un tableau [des quatre Idées cosmologiques] l'antinomie de la raison pure à travers toutes les idées transcendantales, en indiquant le fondement de ce conflit et l'unique moyen de le supprimer (à savoir de déclarer fausses les deux affirmations qui se trouvaient opposées), nous avons représenté partout les conditions comme appartenant au terme qu'elles conditionnaient selon des rapports d'espace et de temps, ce qui est la présupposition habituelle du sens commun, sur quoi reposait donc aussi, entièrement, ce conflit.

A cet égard, toutes les représentations dialectiques de la totalité dans la série des conditions, par rapport à un conditionné donné, étaient donc aussi, de part en part, *du même type.* Il s'agissait toujours d'une série où la condition était liée au conditionné de façon à constituer tous deux des membres de cette série, et où par conséquent ils étaient *du même type,* puisque la régression ne devait en effet jamais être pensée comme achevée, ou qu'alors, si cela devait se produire, il fallait qu'un

membre en soi conditionné fût considéré faussement comme un membre premier, et donc comme inconditionné.
[Voir Division d'un tout donné dans l'intuition, donc d'une représentation d'objet.]

Ainsi n'était-ce à vrai dire nulle part l'objet, c'est-à-dire le conditionné, que nous soumettions à notre examen, mais bel et bien la série des conditions présidant à celui-ci, uniquement quant à sa grandeur, et la difficulté qui ne pouvait être dépassée par aucun compromis, mais uniquement en tranchant le nœud du débat, consistait en ce que la raison rendait la chose *ou trop longue ou trop courte* pour l'entendement, tant et si bien que ce dernier ne parvenait jamais à égaler l'idée qu'ainsi elle forgeait."
(Fin de citation)

Accord des concepts de l'entendement avec l'Idée de la raison

K493 - Dans le tableau des quatre Idées cosmologiques, il y a "une distinction essentielle […] parmi les objets, c'est-à-dire parmi les concepts de l'entendement que la raison s'applique à élever au rang d'Idée" : deux d'entre elles désignent une synthèse *mathématique* des phénomènes, tandis que les deux autres désignent une synthèse *dynamique*." (Voir Remarques : principes mathématiques et principes dynamiques.)

Synthèse de l'homogène - Synthèse dynamique de la liaison causale (de l'hétérogène)
K493-K494 – "Jusqu'à maintenant […] dans la représentation générale de toutes les idées transcendantales, nous restions toujours uniquement au niveau des conditions inscrites *dans le phénomène,* de même aussi, dans les deux idées transcendantales à caractère mathématique, nous n'avions pas d'autre *objet* que celui qui est dans le phénomène : nous effectuions une synthèse de l'homogène.

Mais désormais, puisque nous en venons aux concepts *dynamiques* de l'entendement en tant qu'ils doivent s'accorder avec l'Idée de la raison, il intervient dans l'antinomie dynamique une supposition susceptible de coexister avec la prétention de la raison : la possibilité d'une synthèse de l'hétérogène, intervenant dans la synthèse dynamique de la liaison causale.

Un cas où la thèse et l'antithèse peuvent être vraies toutes les deux
K494 - "L'antinomie mathématique [avait pour conséquence] que les deux affirmations dialectiques antithétiques devaient être déclarées fausses."

K494-K495 - En revanche, dans les séries dynamiques envisagées comme phénomènes, ce qui est entièrement conditionné et inséparable de ces séries, vient se combiner avec la condition (certes empiriquement inconditionnée, mais aussi *non sensible*) et donne satisfaction d'un côté à *l'entendement* et de l'autre à la *raison*. Les propositions de la raison, dans la signification ainsi rectifiée qu'elles acquièrent, peuvent être *vraies toutes les deux,* issue qui ne peut jamais intervenir à propos des Idées cosmologiques qui concernent simplement une unité mathématiquement inconditionnée.

Idées transcendantales : remarque générale
Source : [56b] §56 pages 157, 158 et 159

Les objets de l'expérience sont souvent inexplicables par leurs phénomènes

(Citation de [56b] §56 page 157)
"Les objets qui nous sont donnés par expérience nous sont à maints égards inexplicables et bien des questions auxquelles la loi de la nature nous conduit, lorsque, tout en restant conformes à cette loi, elles sont élevées à un certain niveau, ne sauraient recevoir aucune réponse,

> [La science ne sait pas expliquer tous les phénomènes constatés, car :
>
> - il y a beaucoup de choses que nos connaissances scientifiques ignorent ;
> - il y a des phénomènes parfaitement déterministes dont le résultat n'est pas prévisible, bien que leurs lois s'expriment par des formules mathématiques.
>
> Voir Le déterminisme n'entraîne pas la prédictibilité et exclut le hasard ou [152].]

par exemple : d'où vient que les matières [masses] s'attirent entre elles?"

Refusant l'inexplicable, l'homme se lance dans des spéculations

Un phénomène que l'homme ne sait pas expliquer le contrarie ou même l'inquiète : « Recèle-t-il un danger ou offre-t-il une opportunité que je pourrais manquer ? »

De tout temps, l'homme a imaginé :

- des réponses globales, comme Dieu ;
- des lois nouvelles de la physique, à confirmer ou modifier selon la précision de leurs explications ou prédictions ;
- des lois déterministes statistiques, comme celles de la Mécanique quantique utilisée à l'échelle atomique ;
- des lois basées sur des transactions économiques, comme les prévisions de PIB ;
- ou même de pures spéculations métaphysiques.

(Citation de [56b] §56 pages 157, 158 à la suite de la précédente)
"Mais si nous quittons complètement la nature ou bien si en poursuivant son enchaînement nous dépassons toute expérience possible, bref si nous plongeons dans les seules Idées, alors nous ne pouvons pas dire que l'objet nous est inexplicable et que la nature des choses nous pose des problèmes insolubles ;

> [Dans l'abstraction pure, sans souci de justification par expérience, notre raison n'a pas de limite, rien n'est impensable :
>
> [56b] §56 page 158 note 1 – "Si la raison est un critère, il ne peut y avoir aucun concept possible qui soit inconcevable à la raison humaine. - Ce n'est que dans le réel qu'il y a de l'inconcevable ; l'inconcevabilité provient alors de l'insuffisance des idées acquises".]

car dans ce cas ce n'est plus à la nature ou de façon générale à des objets donnés que nous avons affaire, mais uniquement à des concepts qui ne tirent leur origine que de notre raison et uniquement à des êtres de pensée relativement auxquels tous les problèmes que fait naître leur concept doivent pouvoir être résolus ;

car sans contredit la raison peut et doit rendre intégralement compte de son propre procédé."

> [Dans la mesure où sa pensée est rationnelle, sans aprioris, intuitions, imaginations et émotions, un sujet qui pense sait à quoi il pense et par quel chemin il est arrivé à sa pensée actuelle.]

(Fin de citation)

Les idées transcendantales régulent l'usage de l'entendement

(Citation de [56b] §55 pages 158-159)
Les Idées psychologiques, cosmologiques et théologiques sont des idées transcendantales (concepts purs de la raison), qui ne peuvent donc être données dans aucune expérience.
[…]
[Les idées transcendantales visent l'unité systématique de l'usage de l'entendement]
"Ce sont des principes destinés à amener l'usage de notre entendement à complète harmonisation, perfection et unité synthétique, [donc à une unité systématique.]
[…]

> A défaut d'une telle unité, notre connaissance demeure décousue et elle ne peut servir à la fin suprême (qui n'est jamais que le système de toutes les fins) ; or je n'entends pas ici uniquement la fin pratique, mais également la fin suprême de l'usage spéculatif de la raison.

[…]
[Cette unité du mode de connaissance n'est pas constitutive, mais régulatrice]
Mais si on traite cette unité du mode de connaissance comme si elle était attachée à l'objet de la connaissance, [donc] si on la tient pour *constitutive* alors qu'elle n'est proprement que *régulatrice,*

[Les idées transcendantales ne peuvent rendre la connaissance transcendante]
si on se persuade que l'on peut grâce à ces Idées étendre sa connaissance bien au-delà de toute expérience possible, donc de manière transcendante, alors que cependant elle ne sert qu'à amener l'expérience en elle-même aussi près que possible de l'intégralité,

> c'est-à-dire à n'en limiter la progression par rien qui ne puisse appartenir à l'expérience,

alors il s'agit là d'un simple malentendu dans l'appréciation de la destination propre de notre raison et de ses principes."
(Fin de citation)

Idées de la raison pure (usage régulateur des)
K559 - *Dialectique transcendantale / Appendice à la dialectique transcendantale / De l'usage régulateur des idées de la raison pure*

La raison a tendance à outrepasser les limites des déductions de l'expérience

K559-K560 – "L'issue de toutes les tentatives dialectiques de la raison pure ne confirme pas seulement ce dont nous faisions déjà la démonstration dans l'Analytique transcendantale, savoir que tous nos raisonnements qui entendent nous conduire au-delà du champ de l'expérience possible sont trompeurs et sans fondement ; mais cette issue nous apprend en même temps ceci de particulier que la

raison humaine a en l'occurrence un penchant naturel à outrepasser ces limites, et que des idées transcendantales lui sont tout aussi naturelles que les catégories peuvent l'être à l'entendement, avec cette différence néanmoins que, là où ces dernières conduisent à la vérité, c'est-à-dire à l'accord de nos concepts avec l'objet, les premières produisent simplement une apparence, mais une apparence irrésistible, dont la puissance d'illusion se peut à peine conjurer par la critique la plus rigoureuse."

D'où la conclusion suivante concernant l'usage transcendantal de la raison pure.

Usage transcendantal de la raison pure
Bien que naturel et spontané, l'usage *transcendantal* de la raison pure peut produire des concepts (qui sont des idées transcendantales), mais ceux-ci ne peuvent pas appartenir à des connaissances.

Voir :

- Usages de la raison pure ;
- La raison ne crée pas de concepts d'objets, elle les ordonne et les unifie ;
- Usage régulateur nécessaire des idées transcendantales ;
- Unité systématique ;
- Principe logique des genres ;
- Espèce – Principe des espèces ;
- Spécification - Loi et loi transcendantale de la spécification ;
- Principes de la raison délimitant le champ de l'entendement avec unité systématique ;
- Structure transcendantale des concepts ;
- Démarche d'unité systématique de l'expérience à l'entendement, puis à la raison ;
- La raison unifie les actes de l'entendement ;
- Maximes pratiques – Maximes de la raison.

Idéel, idéelle
Adjectif (philosophie) qui se rapporte à l'Idée ou qui n'existe que dans l'Idée.
Synonymes : idéal, théorique, conceptuel.

Identification
Identifier quelque chose c'est reconnaître :

- Son unicité ou sa ressemblance à une chose connue ;
- Et/ou son appartenance à une classe (ensemble) et des catégories ;
- Et/ou l'équivalence entre certaines de ses propriétés (caractères) et des propriétés d'objets connus.

Identifier un objet suppose de mettre en correspondance des propriétés de la représentation (et du concept associé) de l'objet avec ceux de schèmes ou concepts connus.

Condition nécessaire à une identification : que l'esprit en ait une représentation

K313 – "L'entendement exige d'abord que quelque chose soit donné (du moins dans le concept) pour pouvoir le déterminer d'une certaine manière."

Il faut que l'esprit ait conscience que *quelque chose d'autre que lui existe dans l'espace [extérieur] et le temps*, pour qu'il puisse ensuite l'identifier : voir Forme.

Voir aussi Recognition et Subsomption.

Identique – Identité

Selon le dictionnaire [13]

- Identique (adjectif)
  - Semblable tout en étant distinct ;
  - Qui reste toujours le même en dépit des changements successifs.
- Identité (substantif)
  - Caractère de deux ou plusieurs êtres identiques (identité qualitative, spécifique ou abstraite) ;
  - Caractère de ce qui, sous des dénominations ou des aspects divers, ne fait qu'un ou ne représente qu'une seule et même réalité (identité numérique, concrète) ; exemple : un nombre entier appliqué à diverses mesures.
  - Caractère de ce qui demeure identique ou égal à soi-même dans le temps.

Identité à soi-même : invariance, permanence

Identique et *identité* sont utilisés par Kant pour désigner le caractère de ce qui demeure inchangé dans le temps : l'identité est une invariance, une permanence.

> K372 – "Je rapporte toutes mes déterminations successives [de moi-même] et chacune d'elles au Moi qui est numériquement identique dans tout temps, c'est-à-dire dans la forme de l'intuition interne de moi-même."

Un sujet prend conscience d'un objet extérieur au moyen de plusieurs actes d'attention successifs, percevant autant de phénomènes qui produisent autant de représentations successives. Sa conscience fait alors la synthèse de ces représentations au fur et à mesure de leur arrivée en mémoire de travail.

Ainsi, lorsque la conscience d'un sujet fait la synthèse de plusieurs représentations de phénomènes successifs présentes en mémoire de travail, elle unifie un intervalle du temps interne de ce sujet, qui est resté le même et à l'état d'éveil ininterrompu pendant ce temps-là. A la fin de l'intervalle de temps, la personne a présente à l'esprit une représentation unique, synthèse des représentations successives précédentes.

Compléments

- Conscience de soi et identités logique et numérique ;

- Principe de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible ;
- Axiomes de l'intuition ;
- Substance ;
- Appréhension.

K199 - "Ce n'est que dans la mesure où je puis lier *dans une conscience* un divers de représentations [successives] données qu'il m'est possible de me représenter l'identité de la conscience dans ces représentations mêmes - ce qui veut dire que l'unité *analytique* de l'aperception n'est possible que sous la supposition de quelque unité *synthétique*."

> (Kant explique là que pour analyser (de manière déductive) ce qu'on a perçu d'un phénomène, on a besoin d'avoir préalablement perçu quelque chose, ce qu'on n'a pu faire que par une synthèse unifiant des représentations de phénomènes successifs ; synthèse et analyse ont été déclenchées spontanément par l'intuition.)

Voir aussi : Aperception ; Entendement et principe d'identité [32].

Numériquement : diverses, identique

Voir d'abord la condition transcendantale : Nécessité de l'aperception transcendantale.

Numériquement s'applique à un ensemble d'objets que l'on peut dénombrer.

Identité numérique
K311 – "*Unité et diversité.* Quand un objet se présente à nous à plusieurs reprises, mais à chaque fois avec les mêmes déterminations intérieures *(qualité et quantité)* [voir catégories mathématiques], il est, si on le fait valoir comme objet de l'entendement pur, le même, toujours le même, non pas une pluralité de choses, mais une seule chose *;*"

> L'état physique d'un objet (phénomène) à un instant donné est décrit par l'ensemble des informations qui le caractérisent, c'est-à-dire son divers ; on l'appelle aussi détermination.
>
> Divers objets de l'entendement qui se présentent à nous avec des déterminations identiques ont alors une *identité numérique* : ils ne diffèrent que par la position dans l'espace ou la persistance dans le temps.
>
> > Exemple : plusieurs électrons sont impossibles à distinguer sinon par des variables de position, mouvement et spin.
>
> Unité et diversité sont les deux premiers concepts de la réflexion.

K312 – "Ainsi peut-on dans deux gouttes d'eau faire complètement abstraction de toute diversité intérieure (de qualité et de quantité), et il suffit qu'elles soient intuitionnées en même temps dans des lieux différents pour qu'on les considère comme numériquement diverses."

> (*Numériquement diverses* signifie : que l'on peut distinguer dans un dénombrement, c'est-à-dire *distinctes*.)

K312 - "…la pluralité [numérique] et la diversité numérique sont déjà fournies par l'espace même comme condition des phénomènes extérieurs."

K400 – "A travers les divers temps où elle existe, [l'âme est] numériquement identique, c'est-à-dire unité (non-pluralité) :"

(L'âme reste identique à elle-même et unique tant que l'homme vit.)

K372 – "Si je veux connaître par expérience l'identité numérique d'un objet extérieur, je vais être attentif à ce qui est permanent dans ce phénomène, et à quoi, comme sujet, tout le reste se rapporte, comme détermination ; ainsi vais-je remarquer l'identité de ce sujet dans le temps, où tout le reste change."

Complément : Indiscernable – Principe des indiscernables.

Identité des individus

Source : [177] pages 24-25 – "Selon l'habitude des Mathématiques, on ne définit pas l'individu, mais bien *l'identité* des individus. On dira que deux individus *k* et *l* sont identiques, si le second appartient à toute classe *a* dont le premier fait partie, ce qui s'écrit symboliquement :

$$k \equiv l \Leftrightarrow (k \in a) \Rightarrow (l \in a) \; \forall a \text{ (où } \forall a \text{ signifie quelle que soit la classe } a\text{)}$$

Il importe de remarquer que l'identité des individus [éléments d'un ensemble] est logiquement distincte de l'égalité des classes, de même que les individus *k* et *l* sont distincts des classes singulières à élément unique construites sur *k* et *l*. C'est pourquoi nous employons un signe particulier ≡ pour désigner cette relation."

Idéologie

Selon le dictionnaire [13] :

Ensemble plus ou moins cohérent des idées, des croyances et des doctrines philosophiques, religieuses, politiques, économiques, sociales, propre à une époque, une société, une classe et qui oriente l'action.

Ce terme est souvent employé dans un sens péjoratif de doctrine vague et nébuleuse, portant sur des idées creuses et abstraites, sans rapport avec les faits réels. Exemples : idéologie réactionnaire, idéologie néolibérale ou ultralibérale.

Idiosyncrasie

- Médecine : Prédisposition particulière de l'organisme qui fait qu'un individu réagit d'une manière personnelle à l'influence des agents extérieurs.
- Psychologie : Personnalité psychique propre à chaque individu.

Ignava ratio (latin)

(Citation de K587)

"Ainsi les dialecticiens antiques nommaient-ils un sophisme qui s'énonçait ainsi :

« Si ton destin implique que tu dois guérir de cette maladie, cela arrivera, que tu recoures à un médecin ou non. »

Cicéron [171] dit que cette façon de raisonner tire son nom de ce que, si on la suit, il ne subsiste plus aucun usage de la raison dans la vie. C'est pourquoi je désigne par le même nom l'argument sophistique de la raison pure." [Voir *La raison paresseuse*.]
(Fin de citation)

Ignorance
(Citation de [165] pages 47-48)
"A la perfection logique de la connaissance au point de vue de son extension s'oppose *l'ignorance*. [C'est une] imperfection *négative* ou imperfection du *manque,* qui, en raison des limites de notre intelligence, demeure inséparable de notre connaissance.

Nous pouvons considérer l'ignorance d'un point de vue *objectif* et d'un point de vue *subjectif.*

1. Considérée objectivement, l'ignorance est soit *matérielle* soit *formelle*.
   - [L'ignorance matérielle] est un défaut de connaissance *historique* [c'est-à-dire savoir comment quelque chose est arrivé],
   - [L'ignorance formelle est] un défaut de connaissance *rationnelle*.

   On ne doit être tout à fait ignorant en aucun domaine, mais on peut fort bien limiter la connaissance historique pour s'attacher davantage à la connaissance rationnelle ou inversement.
2. Dans sa signification subjective, l'ignorance peut être ou bien savante, scientifique ou bien vulgaire.
   - *[Ignorance technique ou savante]*
     Celui qui voit distinctement les limites de la connaissance, par conséquent le champ de l'ignorance, à partir d'où il commence à s'étendre, - par exemple le philosophe qui aperçoit et montre à quoi se limite notre capacité de savoir relatif à la structure de l'or, faute des données requises à cet effet, est ignorant de façon *technique* ou savante.
   - *[Ignorance non savante]*
     Au contraire, celui qui est ignorant sans apercevoir les raisons des limites de l'ignorance et sans s'en inquiéter, est ignorant de façon non savante. Un tel homme ne sait même pas qu'il ne sait rien. Car il est impossible d'avoir la représentation de son ignorance autrement que par la science ; tout comme un aveugle ne peut se représenter l'obscurité avant d'avoir recouvré la vue.

Ainsi la connaissance de notre ignorance suppose que nous ayons la science et du même coup nous rend modeste, alors qu'au contraire s'imaginer savoir gonfle la vanité. Ainsi l'inscience de Socrate était une ignorance digne d'éloge ; de son propre aveu, une science de son inscience."
(Fin de citation)

Jugements de l'ignorance selon le domaine de définition des choses

Source : [165] pages 48-49

- L'ignorance des choses dont la connaissance se situe au-dessus de notre horizon est *irréprochable* ;

- L'ignorance des choses dont la connaissance se situe en dehors de notre horizon est *permise*, encore que ce soit en un sens uniquement relatif, eu égard à l'usage spéculatif de nos pouvoirs de connaître ;
- L'ignorance des choses dont la connaissance nous est nécessaire et même aisée est *honteuse*.

Voir aussi WYSIATI.

Abstraction d'une connaissance

Source : [165] page 49
Lorsqu'on ne tient pas compte de l'application d'une connaissance, on l'abstrait de tout contexte, on la considère *in abstracto*, dans toute sa généralité.

Illusion

Dictionnaire [13]

- Comme principe d'erreur dans le domaine sensoriel : perception erronée dans la mesure où elle ne correspond pas à la réalité considérée comme objective, et qui peut être normale ou anormale, naturelle ou artificielle.

  Illusion optique : erreur d'interprétation des données visuelles, due aux lois de l'optique ou à leur interprétation par le cerveau.
- Comme principe d'erreur dans le domaine intellectuel et affectif : croyance ou conception erronée procédant d'un jugement ou d'un raisonnement faux (dû à l'ignorance ou à l'imagination).
- Caractère trompeur d'une chose.
- Acte de l'esprit qui s'abuse ou se laisse abuser par des idées fausses, des conceptions chimériques et séduisantes ; état qui en résulte.

Kant : illusion des sens

Voir d'abord Apparence dialectique ; Leurre.

K335 – "…ainsi que cela arrive dans ce qu'on appelle les illusions des sens, nous tenons souvent pour immédiatement perçu quelque chose à quoi nous a pourtant seulement conduits la conclusion d'un raisonnement."

A076 [3] – "§11. (146) *Les sens ne sont pas trompeurs* […] parce qu'en fait ils ne jugent aucunement, - ce pourquoi l'erreur n'incombe jamais qu'à l'entendement. Pourtant, *l'apparence sensible* contribue, sinon à justifier l'entendement, en tout cas à l'excuser : en suivant celle-ci, l'homme en vient souvent à tenir pour objectif ce qu'il y a de subjectif dans son mode de représentation (à considérer comme *ronde* la tour éloignée à laquelle il ne voit pas d'angles, pour *plus haute* que le rivage la mer dont les lointains atteignent son regard par des rayons lumineux plus élevés […] et ainsi est-il conduit à prendre le *phénomène* pour *l'expérience*, ce qui le fait tomber dans une erreur qu'il faut concevoir comme une faute de l'entendement, non pas comme celle des sens."

Kant : conclusion erronée due à un paralogisme transcendantal

K360 – "Un paralogisme transcendantal […] possède un fondement transcendantal qui incite à produire des conclusions formellement fausses. En sorte qu'un raisonnement fautif de ce type aura son fondement dans la nature de la raison humaine et induira une illusion inévitable, bien qu'il ne soit pas impossible de la résoudre en ses éléments."

Imagination productrice et imagination reproductrice de Kant

K211 - Ce sont deux fonctions de l'intuition et de l'entendement.

Imagination *productrice* (K210), appelée aussi *productive* (K192)

- "Pouvoir de se représenter un objet dans l'intuition même *sans sa présence*" (K210). C'est une *intuition singulière*.
- Pouvoir de former des représentations par synthèse à partir d'autres représentations d'objets physiques ou abstraits : c'est la *synthèse de l'imagination*.
- *Fonction transcendantale de l'imagination*
  K192-K193 - "L'imagination est […] aussi un pouvoir de synthèse *a priori*, ce pourquoi nous lui donnons le nom *d'imagination productive* ; et en tant qu'à l'égard de tout le divers du phénomène, elle n'a pas d'autre objectif que l'unité nécessaire se produisant dans la synthèse de ce phénomène, elle peut être appelée la *fonction transcendantale de l'imagination*."

  K193 - L'affinité des phénomènes et l'association, donc aussi la reproduction conforme à des lois, donc enfin l'expérience elle-même, ne sont possibles que par l'intermédiaire de cette fonction transcendantale de l'imagination.

  K193 - La sensibilité et l'entendement doivent nécessairement s'agencer l'un à l'autre par l'intermédiaire de la fonction transcendantale de l'imagination.

  K193 – "Nous possédons donc une imagination pure, constituant un pouvoir fondamental de l'âme humaine, qui sert a priori de fondement à toute connaissance. Par l'intermédiaire de celle-ci, nous mettons le divers de l'intuition, d'un côté, en liaison avec, de l'autre, la condition de l'unité nécessaire de l'aperception pure. Les deux termes extrêmes, à savoir la sensibilité et l'entendement, doivent nécessairement s'agencer l'un à l'autre par l'intermédiaire de cette fonction transcendantale de l'imagination…"

  Cette fonction transcendantale de l'imagination produit un *concept empirique de l'entendement*.

  K210 – "…la synthèse transcendantale de *l'imagination* […] est un effet de l'entendement sur la sensibilité et la première application de celui-ci (en même temps que le fondement de toutes les autres) à des objets de l'intuition qui est possible pour nous."

Voir aussi mouvement.

Imagination *reproductrice* (reproductive)

- Définition : faculté d'amener spontanément en mémoire de travail des représentations de phénomènes du passé, c'est-à-dire de revoir quelque chose

par imagination. Ces phénomènes sont alors pris en compte par la conscience en même temps que le reste de la mémoire de travail, par synthèse.

- K210 - L'imagination reproductrice produit des synthèses uniquement soumises aux lois empiriques de l'association ; elle n'appartient donc pas à la philosophie transcendantale, mais à la psychologie.

Ne pas confondre cette *imagination* reproductrice avec la synthèse de la reproduction par l'imagination, qui appartient aux actes transcendantaux de l'esprit, à qui elle confère un *pouvoir transcendantal de l'imagination*. (K181)

K210 - L'imagination *productrice* n'est pas soumise aux principes et processus d'association de représentations, alors que l'imagination *reproductrice* l'est.

La sensibilité fait spontanément appel à l'imagination

K210 - En tant que fonction subjective productrice d'intuitions, l'imagination appartient à la sensibilité. L'imagination est un pouvoir de *déterminer* la sensibilité *a priori*, c'est un effet de l'entendement sur la sensibilité.

Conclusion : *lors de l'interprétation d'un phénomène, l'entendement intervient aussi en tant qu'imagination pour en déterminer le sens*.

Imagination, sensibilité et synthèse transcendantale

K210 – L'imagination appartient à la sensibilité. Mais la *synthèse de l'imagination*, spontanée, intervenant *a priori*, produit des intuitions *en conformité avec les catégories*. C'est une synthèse transcendantale, effet de l'entendement sur la sensibilité.

Voir aussi :

- La sensibilité fait spontanément appel à l'imagination ;
- Schèmes des concepts purs de l'entendement ;
- Synthèse transcendantale de l'imagination ;
- Kant : association des représentations par imagination productrice.

Imago

Selon [13]

(Psychanalyse) Image inconsciente d'une personne, schème imaginaire à travers lequel le sujet vise autrui (en particulier image du père, de la mère pour l'enfant) et qui oriente ses relations avec autrui.

Immanent – Principes immanents et principes transcendants

Immanent : qui est impliqué *dans* quelque chose ou impliqué *par* cette chose.

Opposé d'immanent : transcendant.

L'expérience possible est régie par des principes immanents, alors que l'imagination permet des situations et actes transcendants.

Différence entre immanent et transcendant

K331 – "Nous nommerons *immanents* les principes dont l'application se tient entièrement dans les bornes de l'expérience possible, mais *transcendants* ceux qui doivent transgresser ces limites."

K350 – "L'usage objectif des concepts purs de la raison est toujours *transcendant*, cependant que celui des concepts purs de l'entendement ne peut jamais, d'après sa nature, être *qu'immanent*, étant donné qu'il se limite simplement à l'expérience possible."

(Citation de K331)
"Le *transcendantal* et le *transcendant* ne sont pas la même chose.

Les principes de l'entendement pur [...] doivent être simplement d'un usage empirique, et non pas d'un usage transcendantal, c'est-à-dire tel qu'il s'étende au-delà des limites de l'expérience.

En revanche, un principe qui repousse ces bornes et même ordonne de les transgresser s'appelle *transcendant.*

Si notre critique peut arriver à mettre en évidence l'apparence de ces prétendus principes, ceux dont l'usage est simplement empirique pourront être nommés, par opposition à ceux-là, des principes *immanents* de l'entendement pur."
(Fin de citation)

L'action de Dieu est immanente

[56b] §53 page 151 note 1 – [Un concept de liberté au sens cosmologique ne convient pas] "à de purs êtres intelligibles, comme Dieu, par exemple, en tant que son action est immanente. Car son action tout en étant indépendante de causes déterminantes externes, n'en est pas moins déterminée dans sa raison éternelle, par conséquent dans la *nature* divine."

[Dieu agit comme il le fait parce qu'il est Dieu.]

Immatérialisme
Voir Idéalisme subjectif de Berkeley (Immatérialisme).

Immatérialité - Immatériel

Dictionnaire [13]

- Immatériel
  - Usage courant : qui n'est pas formé de matière ;
  - Philosophie : qui est opposé à la matière et n'a de rapport ni avec les sens ni avec la chair. Exemples : *amour, être, ordre, principe immatériel, abstraction, âme, existence, force, pensée.*
- Immatérialité

  Qualité, caractère de ce qui est immatériel, comme l'amour ou l'esprit.

Chez Kant

K400 – "Cette substance [l'âme], simplement comme objet du sens interne, fournit le concept de *l'immatérialité*."

Immédiat, immédiatement

Voir Médiate, médiation, immédiate, immédiatement.

Immoral

Adjectif - Selon [13]

- (En parlant d'une personne) : qui a une conduite contraire aux principes de la morale, dont les œuvres sont contraires à la morale.
- (En parlant d'un objet inanimé) : qui est contraire à la morale ou aux bonnes mœurs (dans sa forme ou dans son contenu).

Ne pas confondre avec amoral.

Immortalité

Définition du dictionnaire [13]

Qualité, état de celui ou de ce qui est immortel ;
« *Disposition* de l'homme à tout croire quand il ne voit rien, à saisir toutes les branches d'espoir quand tout lui échappe, dont le législateur adroit a su profiter pour établir le *dogme* d'une *vie future*, et l'opinion de *l'immortalité de l'âme* ».

Chez Kant

Définition de l'immortalité – On ne peut en démontrer ni la possibilité, ni la cessation après la mort

Lire d'abord :

- Ame ;
- Ame – Question 1 : union de l'âme avec un corps organique ;
- Ame – Questions 2 et 3 : âme avant la vie et après la mort.

(Citation de K391)

[L'immortalité de l'âme consiste à ce qu'elle continue à penser après la mort physique]

"L'opinion qui veut que l'âme [l'esprit], après dissolution de tout lien avec le monde corporel, puisse encore continuer à penser s'énoncerait alors sous cette forme :

[L'intuition d'objets externes est possible même en l'absence de sens externe]

si le type de sensibilité par lequel des objets transcendantaux et, pour l'heure, totalement inconnus nous apparaissent sous la forme d'un monde matériel devait cesser d'exister, toute intuition de ces objets ne serait pas encore par là même supprimée

[car notre imagination pourrait encore en concevoir],

et il serait parfaitement possible que ces mêmes objets inconnus continuent d'être connus par le sujet pensant, bien que ce ne soit sans doute plus en qualité de corps

[mais en tant que choses en soi illusions d'objets réels].

Or, à vrai dire, personne ne peut à partir de principes spéculatifs alléguer la moindre raison d'adhérer à une telle affirmation ni même en établir la possibilité : tout au plus peut-on en faire la supposition ;

[L'existence ou l'inexistence d'objets réels représentés par des phénomènes ne peut se démontrer par spéculation]

mais tout aussi peu est-il envisageable, pour qui que ce soit, de faire valoir là-contre une quelconque objection dogmatique possédant une validité. Car nul, de qui qu'il puisse s'agir, n'en sait davantage que moi ou que n'importe quel autre sur la cause absolue et intrinsèque des phénomènes extérieurs et corporels.

[En effet, un éventuel esprit pensant indépendant du corps serait un phénomène extérieur réel, au sujet duquel nous ne savons rien.]

[Personne ne peut savoir quoi que ce soit sur la réalité des phénomènes extérieurs, donc aussi sur la cessation des intuitions extérieures après la mort]
Personne ne peut donc avec une quelconque légitimité prétendre savoir sur quoi repose, dans l'état qui est actuellement le nôtre (dans la vie), la réalité des phénomènes extérieurs, ni non plus par conséquent affirmer que la condition de toute intuition extérieure, ou même que le sujet pensant comme tel, doit cesser une fois atteinte la fin de cet état (dans la mort)."
(Fin de citation)

Conclusion sur la permanence de l'âme
K407 – "Donc, la permanence de l'âme, comme simple objet du sens interne, reste indémontrée et elle est même indémontrable, bien que sa permanence dans la vie, où l'être pensant (comme être humain) est en même temps, pour lui-même, un objet des sens externes, soit par elle-même claire…" [et la démonstration de Mendelssohn [95] de l'existence éternelle de l'âme est réfutée.]

Compléments

- Personnification de l'âme ;
- Permanence de l'âme (réfutation de la démonstration de Mendelssohn) ;
- Travaux de Jung sur l'âme et sa personnification [6].

Commentaire sur cette opinion compte tenu de la psychologie cognitive moderne

Lire ici Les sens, la nature et l'âme.

Avec ou sans âme-chose en soi, la pensée après la mort est impossible
Notre pensée n'est que l'interprétation par notre cerveau de l'état de ses neurones, interprétation qui ne peut que cesser lors de la mort. Que notre seul contact avec la réalité ait lieu par l'intermédiaire de représentations, des concepts qui les interprètent et de fonctions psychiques n'y change rien : à la mort de l'homme, sa pensée cesse d'exister et ses intuitions avec elle.

De son côté, l'âme-chose en soi [l'esprit] ne pense pas : elle n'a aucune faculté, c'est un objet dans l'Idée. Elle n'a pas de rapport de causalité, ni avec quelque

phénomène que ce soit, ni avec un concept accessible à la spéculation : comme le concept de Dieu, elle repose sur des fondements subjectifs ; et son immortalité étant postulée arbitrairement, la démontrer ou en démontrer l'impossibilité est impossible.

Pourquoi l'homme a envie de croire en une âme immortelle
La psychologie suggère une raison simple à la croyance en une âme éternelle : l'homme refusant très souvent l'idée de sa mort, et avec elle la fin de ce qu'il aimait, imagine une âme éternelle où sa pensée et sa personnalité survivraient.
Voir Personnification de l'âme.

Ce n'est pas Dieu qui a créé les lois de la nature, c'est l'homme
L'homme a créé les lois de la nature, et il croit qu'elles lui permettent d'expliquer les phénomènes et de prévoir leur évolution (déterminisme). Ces lois impliquent l'impossibilité de la transcendance, donc de l'existence d'un Dieu agissant dans l'Univers. *Un homme cohérent doit donc, s'il accepte l'existence de ces lois, refuser la possibilité que Dieu agisse dans l'Univers après une éventuelle création*.

La possibilité et l'impossibilité d'un Dieu transcendantal sont indémontrables

Un Dieu objet transcendantal est une abstraction pure imaginée par l'homme.
Sachant cela, Kant postule un Dieu transcendantal, Idée humaine et idéal humain, pour unifier à la fois les lois naturelles et les lois morales, autres créations humaines. L'existence d'un tel Dieu étant purement spéculative, la démontrer n'aurait pas de sens.

Kant affirme aussi que nul n'a les connaissances nécessaires pour prouver que Dieu ne peut exister, car avec des connaissances basées sur l'expérience possible on ne peut infirmer un postulat d'objet transcendant comme Dieu.
Voir Existence de Dieu.

Locke croyait possible de prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme
K687 – [Locke [39]], "après avoir dérivé de l'expérience tous les concepts et tous les principes, en pratique un usage qui le conduit jusqu'à affirmer que l'on peut démontrer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme (alors même que ces deux objets se situent totalement en dehors des limites d'une expérience possible [c'est-à-dire de l'Univers]) avec la même évidence que pour un quelconque théorème mathématique."

L'immortalité de l'âme est indémontrable

Selon K406, Kant pense que *la réalité (l'existence) a des degrés.* Il la qualifie de *grandeur intensive* continue, pouvant donc varier progressivement de l'existence à l'inexistence (comme un nombre réel qui varierait de 1 à 0).

> Il croit que la conscience de soi aussi est une grandeur intensive, ce que notre science dément : il existe seulement un *seuil de conscience*, tel qu'en deçà le sujet n'est pas conscient d'un phénomène perçu alors qu'il l'est au-delà.

Kant affirme aussi que l'âme, bien qu'étant de dimension nulle (comme un point géométrique) a (comme tout ce qui existe) une grandeur intensive. Celle-ci peut donc décroître jusqu'à sa disparition. Kant en conclut que l'immortalité de l'âme (objet indécomposable du sens interne, conscience de soi) n'est pas démontrée et qu'elle est indémontrable.

L'affirmation « Tout ce qui existe ayant une grandeur intensive vis-à-vis de la réalité peut disparaitre par diminution progressive » (K406) n'est pas justifiée par Kant. Elle est fausse en physique, où beaucoup d'évolutions sont « tout-ou-rien ». Exemple : un électron d'atome peut sauter d'un niveau d'énergie quantifié (donc discontinu) à un autre par émission ou absorption d'un photon, quantum indécomposable d'énergie.

Kant admet la grandeur intensive de l'âme et en déduit qu'elle *pourrait* disparaître progressivement, donc que son immortalité n'est pas démontrable. Mais Kant n'explique pas la cause de cette disparition progressive…

En résumé, Kant prouve que l'immortalité de l'âme est indémontrable en s'appuyant sur un postulat à lui, non démontré, et que nous savons aujourd'hui être faux. Et, pour avoir un intérêt, son raisonnement suppose l'existence de l'âme avec une spiritualité, faculté qui n'est pas démontrée non plus.

Fin de l'espoir de la psychologie rationnelle de dépasser les limites de l'expérience

(Citation de [20] pages 411-412)
"Ainsi disparaît donc une connaissance que l'on recherchait au-delà des limites d'une expérience possible et qui se rapporte pourtant à l'intérêt suprême de l'humanité : elle se résout, si on la demande à la philosophie spéculative, en une espérance abusée par l'illusion.

Néanmoins, la rigueur de la critique, du fait qu'elle démontre ainsi, en même temps, l'impossibilité de déterminer dogmatiquement, vis-à-vis d'un objet de l'expérience, quoi que ce soit qui dépasse les limites de l'expérience, rend à la raison, relativement à cet intérêt même, le service, qui n'est pas dénué d'importance pour elle, de la garantir tout autant contre toutes les affirmations possibles du contraire. Ce qui ne peut se produire que de deux façons : soit l'on démontre apodictiquement la proposition que l'on énonce ; soit, si l'on n'y parvient pas, on recherche les sources de cette impuissance - et si celles-ci résident dans les bornes nécessaires de notre raison, alors la même loi qui ordonne de renoncer à toutes les prétentions d'affirmer dogmatiquement quoi que ce soit s'impose à tout adversaire."
(Fin de citation)

Immutabilité

Adjectif d'emploi rare : caractère de ce qui ne peut changer dans le temps, qui est immuable, notamment dans sa nature.
Synonymes : permanence, pérennité, inaltérabilité, stabilité.

Impénétrabilité

Selon [13]

Physique
Propriété selon laquelle deux corps ne peuvent occuper à la fois le même lieu dans l'espace.
"Les atomistes, tels que Gassendi [230], en joignant à l'étendue l'impénétrabilité, mettent dans les corps un principe de résistance." ([98] *Monadologie* page 56).

Au figuré, en parlant d'une chose abstraite
Qu'il est difficile de connaître ou de comprendre ; que l'on ne peut aborder.

Chez Kant

K683 - "…le simple concept de matière (étendue, impénétrable et sans vie)".

Principe empirique suprême de l'unité des phénomènes
K545 – "L'étendue et l'impénétrabilité (telles qu'elles forment ensemble le concept de matière) correspondent aussi au principe empirique suprême de l'unité des phénomènes, et ce principe, en tant qu'il est empiriquement inconditionné, possède en soi une propriété de principe régulateur. Cependant, puisque toute détermination de la matière qui en constitue la dimension de réalité, par conséquent aussi l'impénétrabilité, est un effet (un acte) qui doit avoir sa cause et qui par conséquent n'est jamais encore que dérivé…"

Remarque
Pour être compatible avec les phases gazeuse, liquide et solide de la matière, l'impénétrabilité doit être comprise comme « résistance à la pénétration », résultant d'une loi physique tenant compte de variables comme la viscosité et la dureté ; mais la compatibilité avec les connaissances modernes de physique quantique et de relativité reste dans ce cas hors de propos de la philosophie kantienne.

[56b] §46 page 136 – On doit toujours se représenter l'impénétrabilité seulement "comme l'effet d'une force pour laquelle le sujet nous fait défaut."

Impératif

Selon le dictionnaire [19]

- Un impératif est un commandement, notamment lorsque l'esprit se le donne à lui-même.
- Un impératif est *hypothétique* lorsque le commandement qu'il énonce dépend de la fin à atteindre. Exemple : « Mange sobrement si tu veux conserver ta santé ! »
- Un impératif est *catégorique* s'il ordonne sans condition.

Définitions de Kant d'un impératif, d'un commandement, du bien et de l'agréable

Un impératif énonce un devoir d'exécuter une action (libre) en vue d'une certaine fin
[165] page 97 – "Par *impératif* il faut entendre toute proposition qui exprime une action libre possible par laquelle une fin déterminée doit [obligatoirement] être réalisée."

(Ce devoir énoncé est une nécessité pratique.)

Un commandement de la raison est un principe objectif qui contraint la volonté
(Citation de [108] pages 86-87, à la suite de Raison objective, volonté et actes)
"La représentation [= l'interprétation] d'un principe objectif, en tant qu'il est contraignant pour une volonté, se nomme un commandement (de la raison), et la formule [l'énoncé] du commandement se nomme un *IMPERATIF.*

[Tout impératif énonce un *devoir*, relation d'une loi objective de la raison à une volonté qui demeure libre.]

Il dit que faire ceci ou cela, ou bien s'en abstenir, serait bon, mais il le dit à une volonté qui ne fait pas toujours ce qu'elle fait parce qu'il lui est représenté que la chose est bonne à faire.

> *[Les lois morales énoncent des règles assorties de conséquences*
> K662 – "Chacun considère les lois morales comme des *commandements,* ce qu'elles ne pourraient être en revanche si elles ne reliaient *a priori* aux règles qu'elles énoncent des conséquences proportionnées et donc si elles ne véhiculaient avec elles des *promesses* et des *menaces.*"]

[Ce qui est pratiquement bon vaut pour tout être raisonnable]
Mais ce qui est pratiquement *bon,* c'est ce qui détermine la volonté par l'intermédiaire de représentations de la raison, par conséquent non pas à partir de causes subjectives, mais de manière objective, c'est-à-dire selon des principes qui valent pour tout être raisonnable comme tel.

> [Une règle morale est bonne lorsque la raison de tout être raisonnable dicte à sa volonté d'agir selon cette règle.]

[*L'agréable* est un objet de la sensibilité, alors que *le bien* est un objet de la raison pure (K504).]

[Le bien pratique est différent de l'agréable]
Le bien pratique est différent de *l'agréable,* conçu comme ce qui exerce une influence sur la volonté uniquement par l'intermédiaire de la sensation, en vertu de causes simplement subjectives ne valant que pour la sensibilité de tel ou tel, et non pas [comme le bien pratique] en tant que principe de la raison valant pour tout homme."
(Fin de citation)

Compléments : Inclination ; Intérêt.

Importance de l'intention

Pour Kant, le caractère catégorique régit la moralité de l'intention d'une action
[108] page 91 – [Un impératif *catégorique*] "concerne, non pas la matière [l'objet] de l'action ni ce qui doit en résulter, mais la forme et le principe dont elle procède elle-même, et ce qui est essentiellement bon dans une telle action consiste dans l'intention, quelle qu'en puisse être l'issue. Cet impératif peut être appelé celui de la *moralité*."

> (Remarque : Kant reprend ici un critère fondamental chrétien de jugement de la valeur morale d'une action : l'intention de cette action et sa conformité à la loi divine, qui comptent plus que son résultat et que la loi des hommes. Voir exemple extrait de la Bible [147].)

Impératif catégorique : ton action doit pouvoir être érigée en loi universelle

(Citation de [108] page 177)
"L'impératif catégorique, qui énonce simplement d'une manière générale ce qui est obligation, est celui-ci :

> *« Agis d'après une maxime qui puisse valoir en même temps comme une loi universelle ! »*

Tu dois donc commencer par considérer tes actions d'après leur principe subjectif ;

mais pour ce qui est de savoir si ce principe a aussi une valeur objective, tu ne peux le savoir que d'après la manière dont, quand ta raison le soumet à l'épreuve qui consiste à te penser toi-même, à travers un tel principe, comme légiférant universellement, il se qualifie pour une telle législation universelle."
(Fin de citation)

Complément : L'impératif catégorique est indémontrable et pourtant apodictique.

Liberté et impératif catégorique

(Citation de [108] page 172)
[Liberté au sens cosmologique : ce qui échappe à la causalité de l'expérience]
"Le concept de la *liberté* est un pur concept de la raison qui, précisément de ce fait, est transcendant pour la philosophie théorique, c'est-à-dire qu'il est tel qu'on ne peut en fournir aucun exemple adéquat dans une quelconque expérience possible : c'est donc un concept […] qui ne peut valoir aucunement comme principe constitutif, mais exclusivement comme principe régulateur - et, à vrai dire, uniquement négatif - de la raison spéculative ;

[Sens pratique : l'homme a une volonté morale indépendante des circonstances]
en revanche, dans l'usage pratique de la raison, il [le concept de la liberté] fait la preuve de sa réalité par des principes pratiques qui, comme lois d'une causalité de la raison pure, déterminent l'arbitre indépendamment de toutes conditions empiriques (indépendamment du sensible en général) et démontrent en nous la présence d'une volonté pure dans laquelle les concepts et les lois morales trouvent leur origine.

[Les lois morales sont basées sur la liberté (le libre arbitre)]
C'est sur ce concept positif (du point de vue pratique) de la liberté que se fondent des lois pratiques inconditionnées [notez INCONDITIONNEES] qui sont désignées comme *morales* vis-à-vis de nous,

[Influencé par nos sentiments, notre pouvoir de décision ne nous obéit pas toujours]
[lois] dont l'arbitre est affecté de façon sensible et ne se conforme donc pas par lui-même à la volonté pure, mais au contraire entre souvent en contradiction avec elle,

[Nos lois morales sont des impératifs catégoriques]
[ces lois morales] sont des *impératifs* (commandements ou interdits), et même, plus précisément, des impératifs catégoriques (inconditionnés), - ce par quoi ils se distinguent des impératifs techniques (les préceptes de l'art), qui, eux, ne commandent toujours que de manière conditionnelle :

[Impératifs catégoriques : moralement possibles ou non, obligatoires ou non
d'après ces impératifs catégoriques, certaines actions sont permises ou interdites, c'est-à-dire moralement possibles ou impossibles, tandis que quelques-unes d'entre elles ou leurs contraires sont moralement nécessaires, c'est-à-dire obligatoires,

[Un impératif catégorique obligatoire est un devoir, agréable ou désagréable]
- d'où procède dès lors, pour ces dernières, le concept d'un devoir dont l'accomplissement ou la transgression sont certes associés aussi à un plaisir ou à un déplaisir d'un genre particulier (du genre qui correspond à un *sentiment* moral), mais un plaisir ou un déplaisir que nous ne prenons nullement en compte dans les lois pratiques de la raison (parce qu'ils ne concernent pas le *principe* des lois pratiques, mais seulement *l'effet* subjectif qu'elles ont sur l'esprit lorsqu'elles déterminent notre arbitre"
(Fin de citation)

Remarques sur l'impératif catégorique
(Citation de [108] page 174)
"L'impératif catégorique, dans la mesure où il énonce une obligation concernant certaines actions, est une *loi* moralement pratique.

Toutefois, du fait que l'obligation ne contient pas seulement une nécessité pratique (du type de celle qu'énonce une loi en général), mais aussi une dimension de *contrainte,* l'impératif, dans sa notion, est soit une loi qui commande, soit une loi qui interdit, selon laquelle l'acte de commettre l'action ou celui de s'en abstenir est représenté comme devoir.

Une action qui n'est ni commandée, ni interdite est simplement *licite,* parce qu'à son sujet il n'y a absolument aucune loi qui vienne limiter la liberté [de] la faculté d'agir, et donc non plus aucun devoir. Une telle action est dite moralement indifférente."
(Fin de citation)

Compléments sur les impératifs

(Citation de [108] pages 173-174 : *Remarque*)
"L'impératif est une règle pratique par laquelle l'action, en elle-même contingente, est *rendue* nécessaire.

[Différence entre un impératif et une loi pratique]
[Un impératif] se distingue d'une loi pratique en ceci que celle-ci représente certes la nécessité d'une action, mais sans que soit considéré

- si celle-ci est déjà en soi inscrite dans le sujet agissant (par exemple, dans le cas d'un être saint) comme une nécessité *interne* [il n'y a alors aucun impératif]

  [Un saint ne peut que respecter les lois morales, il n'a pas le choix]

- ou si (dans le cas de l'homme) elle est contingente ; […]

  [L'homme doit donc décider d'agir ou non selon ce qu'exige l'impératif]

L'impératif est donc une règle dont la représentation *rend* nécessaire l'action subjectivement contingente, et qui représente par conséquent le sujet en tant que tel comme devant être *forcé* (nécessité) à s'accorder avec cette règle.

[Quand un impératif d'action devient présent à l'esprit d'un sujet, celui-ci se représente comme nécessaire *l'objectif* qu'il pourrait atteindre par l'action]

L'impératif catégorique (inconditionné) est celui qui pense et rend nécessaire l'action […] à travers la simple représentation de cette action elle-même (de sa forme), donc de manière immédiate, comme objectivement nécessaire ;

[Le sujet se représente *l'action et ses détails* comme nécessaires : il ne se pose pas de questions, il n'a pas le choix, il n'a pas de libre arbitre]

nulle autre doctrine pratique que celle qui prescrit l'obligation (la doctrine des mœurs) ne peut fournir des exemples de tels impératifs. Tous les autres impératifs sont *techniques* et, dans leur totalité, ils sont conditionnés.

Le fondement de la possibilité d'impératifs catégoriques réside en tout cas en ceci qu'ils ne se rapportent à aucune autre détermination de l'arbitre (par laquelle une intention peut lui être attribuée) que, purement et simplement, sa *liberté.*"
(Fin de citation)

Lire ici Volonté parfaitement bonne et lois objectives du bien.

Impératifs hypothétiques et impératifs catégoriques

- Le devoir énoncé dans un impératif hypothétique est subordonné, comme moyen, à une fin qu'on veut atteindre ou qu'on pourrait vouloir atteindre ;
- Le devoir énoncé dans un impératif catégorique est inconditionné : c'est une exigence absolue de la raison indépendante de toute fin et de tout objet de la volonté, qui résulte d'une loi morale universelle.

(Citation de [108] page 88)
"Tous les impératifs commandent soit *hypothétiquement,* soit *catégoriquement.*

- Les premiers représentent la nécessité pratique d'une action possible, en tant qu'elle constitue un moyen de parvenir à quelque chose d'autre que l'on veut (ou en tout cas dont il est possible qu'on veuille).
- Quant à l'impératif catégorique, il serait celui qui représenterait une action considérée pour elle-même, sans relation à une autre fin, comme objectivement nécessaire."

(Fin de citation)

Ce que prescrit un impératif
(Citation de [108] pages 88-89)
"L'impératif dit donc quelle action dont je puis être l'auteur serait bonne. Il représente la règle pratique dans son rapport à une volonté qui n'accomplit pas d'emblée une action pour cette simple raison qu'elle est bonne, en partie parce que le sujet ne sait pas toujours qu'elle est bonne, en partie parce que, quand bien même il le saurait, les maximes qu'il adopte pourraient cependant aller à l'encontre des principes objectifs d'une raison pratique.

L'impératif hypothétique dit donc simplement que l'action est bonne en vue de quelques fins *possibles* ou *réelles.*

- Dans le premier cas, il est un principe *problématiquement* pratique ;
- dans le second, [il est] un principe *assertoriquement* pratique.

L'impératif catégorique, qui déclare l'action objectivement nécessaire par elle-même, en dehors de toute relation à une quelconque fin, c'est-à-dire même sans envisager

la moindre autre fin, vaut comme un principe *apodictiquement* pratique." (voir Impératif catégorique ou hypothétique / problématique, assertorique ou apodictique) (Fin de citation)

Compléments

- Les impératifs de la prudence ne peuvent commander les actions ;
- Les lois de l'action dues au devoir ne peuvent être que des impératifs catégoriques ;
- L'impératif catégorique est indémontrable et pourtant apodictique ;
- Principe pratique suprême et impératif catégorique de la volonté humaine ;
- Voir aussi la citation [248] pour comparer la philosophie du bonheur de Spinoza à celle du devoir de Kant.

Impératif catégorique ou hypothétique / problématique, assertorique ou apodictique
Source : [108] pages 191-192 note 33

Classement des impératifs

Le classement des impératifs est assez complexe, car il combine deux principes :

1 – Classement selon la modalité de la fin
Les impératifs peuvent être :

- problématiques (fin possible) ;
- assertoriques (fin réelle - le bonheur) ;
- ou apodictiques (fin nécessaire).

2 - Classement selon la forme de la relation qui les caractérise en tant que jugements
Les impératifs sont hypothétiques ou catégoriques : d'un tel point de vue formel, il est clair en effet qu'aussi bien les impératifs problématiques de l'habileté que les impératifs assertoriques de la prudence sont hypothétiques (ils ont la forme de la relation principe ⇒ conséquence : si..., alors...) ;

en revanche, les impératifs moraux sont catégoriques - ce terme intervenant, non pour désigner, comme on le croit souvent, le caractère nécessaire de l'impératif (c'est le terme d'apodictique qui exprime ce caractère), mais pour qualifier le jugement qu'est ici l'impératif, envisagé du point de vue de la relation : un jugement catégorique a la simple forme de la relation sujet/prédicat (le devoir est de...), et non pas celle de la relation principe/conséquence.

Plus techniquement dit : le jugement catégorique correspond à la catégorie de substance, en ce sens qu'il pose un substrat qui ne peut plus être prédicat - en l'occurrence : une fin qui n'est pas le prédicat d'une autre fin,

> comme c'est le cas, en revanche, de telle ou telle démarche susceptible d'être le prédicat possible de tel ou tel désir (si je veux prendre du plaisir à consommer une boisson agréable, je puis, pour reprendre un exemple cher à Kant, me procurer du vin des Canaries) ;

bref, la fin morale n'est plus accident d'une autre fin, mais (ainsi s'explique le recours de Kant à une notion souvent mal comprise) elle est « fin en soi », c'est-à-dire essentielle (par opposition à : accidentelle) ou véritable.

De là aussi l'expression de « règne des fins » (= des véritables fins) pour désigner la moralité. Si l'on voulait figurer cette double classification des impératifs, il faudrait donc dresser le tableau suivant, correspondant aux réponses possibles à la question de savoir ce que peut être un impératif :

		Du point de vue de la relation	
		hypothétique	catégorique
Du point de vue de la modalité	problématique	HABILETE	
	assertorique	PRUDENCE	
	apodictique		MORALITE

Classement des impératifs selon la contrainte que subit la volonté :
Kant identifie 3 sortes de principes
(Citation de [108] page 91)
"Le fait de vouloir […] se diversifie aussi nettement par ce qu'il y a de *différent* dans la contrainte que subit la volonté. Pour précisément rendre perceptible cette différence, je crois qu'on ne pourrait les désigner de manière plus appropriée dans leur dimension ordonnatrice qu'en disant les choses ainsi : il s'agit :

- ou bien de *règles* de l'habileté, [impératifs techniques, relevant de l'art]
- ou bien de *conseils* de la prudence, [impératifs pragmatiques, relevant du bien-être]
- ou bien de *commandements (lois)* de la moralité [impératifs relevant de la libre conduite en général]."

(Fin de citation)

Comment ces 3 sortes d'impératifs sont-ils possibles ?

Il s'agit des impératifs d'habileté, prudence et moralité.

Source : [108] pages 92 et suivantes
"Comment tous ces impératifs sont-ils possibles ? Cette question exige de savoir comment l'on pourrait concevoir, non pas l'accomplissement de l'action que l'impératif commande, mais simplement la contrainte de la volonté que l'impératif exprime dans la tâche qu'il ordonne."

Comment un impératif de l'habileté est-il possible ?
Cela ne requiert sans doute aucune explication particulière. Qui veut la fin, veut aussi (dans la mesure où la raison a sur ses actions une influence décisive) le moyen qui est en son pouvoir et qui est indispensablement nécessaire pour y parvenir.

Cette proposition est, en ce qui concerne le vouloir, analytique ; car, dans le fait de vouloir un objet qui soit comme mon effet, ma causalité se trouve déjà conçue comme cause agissante, c'est-à-dire que s'y trouve déjà représenté l'usage des moyens, et l'impératif dégage le concept d'actions nécessaires à cette fin à partir du simple concept d'un vouloir de cette fin (voir Conscience de soi chez Kant).

Comment un impératif de la prudence est-il possible ?
Source : [108] page 93
Les impératifs de la prudence, si seulement il était aussi facile de donner un concept déterminé [parfaitement défini] du bonheur, s'accorderaient parfaitement avec ceux de l'habileté et seraient tout autant analytiques.

Car aussi bien ici que là l'impératif signifierait : qui veut la fin veut aussi (nécessairement en conformité avec la raison) les seuls moyens qui sont en son pouvoir pour y parvenir.

Simplement, le malheur est que le concept du bonheur est tellement indéterminé que, même si tout homme désire d'être heureux, nul ne peut jamais dire pourtant avec précision et en restant cohérent avec soi-même ce que vraiment il souhaite et veut.

La cause en est que tous les éléments qui appartiennent au concept du bonheur sont globalement empiriques, c'est-à-dire doivent nécessairement être empruntés à l'expérience, et que pourtant se trouve requis pour l'idée du bonheur un tout absolu, un maximum de bien-être dans mon état actuel et dans tout état qui pourrait être le mien à l'avenir.

Or, il est impossible que l'être fini, quand bien même il serait l'esprit le plus pénétrant et en même temps le plus puissant de tous, se fasse un concept déterminé [= exhaustif] de ce qu'ici il veut véritablement (voir explication)

Comment un impératif de la moralité est-il possible ?
Source : [108] pages 95 à 98
Savoir comment l'impératif de la *moralité* est possible, c'est là l'unique question qui ait besoin d'être résolue, étant donné qu'un tel impératif n'est nullement hypothétique et que par conséquent la nécessité objectivement représentée ne peut s'appuyer sur aucune supposition, comme c'est le cas pour les impératifs hypothétiques.

> [Donc nous chercherons comment un impératif *catégorique* de la moralité est possible.]

Simplement ne faut-il jamais à cet égard laisser échapper que ce n'est *par aucun exemple,* donc que ce n'est pas empiriquement qu'il faut établir s'il y a jamais quelque part un impératif de ce type, mais au contraire il s'agit de prendre garde que tous ceux qui paraissent catégoriques ne puissent pourtant se révéler subrepticement hypothétiques.

> *Prouver par expérience qu'une chose n'existe pas est impossible*
> Qui peut prouver par expérience l'inexistence d'une cause, alors que cette expérience nous apprend uniquement que nous n'apercevons pas ladite cause ?

Nous avons donc à analyser entièrement *a priori* la possibilité d'un impératif catégorique, puisqu'ici nous fait défaut l'avantage de découvrir la réalité de cet

impératif donné dans l'expérience et donc d'avoir besoin, non pas d'en établir la possibilité, mais simplement de l'expliquer.

Pour autant, il y a lieu cependant d'observer pour l'instant que seul l'impératif catégorique s'énonce comme une *loi* pratique alors que les autres impératifs, dans leur ensemble, peuvent certes être désignés comme des *principes* de la volonté, mais non pas comme des lois :

[L'action nécessaire en vue d'une fin est en soi contingente]
car ce qu'il est nécessaire de faire simplement pour atteindre une quelconque fin peut être tenu en soi pour contingent, et nous pouvons à tout moment être délivré de la prescription si nous renonçons à la fin, tandis que le commandement inconditionné ne laisse à la volonté aucune marge de liberté pour choisir à son gré le contraire et que par conséquent lui seul contient en lui cette nécessité que nous exigeons pour la loi.

La loi de l'impératif catégorique s'impose à la maxime
Quand je conçois un impératif *hypothétique* en général, je ne sais pas à l'avance ce qu'il contiendra, jusqu'à ce que la condition me soit donnée.

Mais si je conçois un impératif *catégorique,* je sais immédiatement ce qu'il contient. Car, dans la mesure où l'impératif ne contient en dehors de la loi que la nécessité qui s'impose à la maxime d'être conforme à cette loi, mais que la loi ne contient aucune condition qui vienne la limiter, il ne reste rien d'autre que l'universalité d'une loi en général, à laquelle la maxime de l'action doit être conforme, et c'est uniquement cette conformité que l'impératif fait apparaître véritablement comme nécessaire.

Voir aussi Compléments sur les impératifs.

L'unique impératif catégorique, principe ultime de la moralité

[108] page 97 – "Il n'y a donc qu'un unique impératif catégorique, et c'est celui-ci :

[1er principe de la moralité]
« Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle »."

(L'impératif catégorique est indémontrable et pourtant apodictique.)

Tous les impératifs du devoir peuvent être dérivés de cet unique impératif comme de leur principe.

[108] page 194 note 40 – "Ce pourquoi, vis-à-vis de la définition de la *Fondation* comme recherche du « principe ultime de la moralité », il est légitime de désigner l'impératif catégorique comme constituant d'ores et déjà ce principe : les formules de l'impératif ne feront qu'en expliciter le sens, et l'autonomie de la volonté correspondra à sa condition de possibilité/pensabilité, c'est-à-dire à ce que nous devons supposer si nous voulons nous représenter cet impératif comme possible (Troisième section) - et, de ce point de vue, le passage de l'impératif catégorique à l'autonomie de la volonté consiste, non pas à remonter en deçà de lui dans l'ordre de la fondation, mais simplement à soumettre le principe à une interrogation de type transcendantal."

Parce que l'universalité de la loi d'après laquelle surgissent des effets [postulat du déterminisme] correspond à ce que l'on appelle proprement *nature* au sens le plus général (au sens formel), c'est-à-dire l'existence des choses dans la mesure où elle est déterminée selon des lois universelles, l'impératif universel du devoir pourrait aussi s'énoncer ainsi :

> 2ème principe de la moralité
> *« Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta volonté en loi universelle de la nature »*

Remarque
[108] page 101 – "Il faut *pouvoir vouloir* qu'une maxime de notre action devienne une loi universelle : tel est le canon qui rend possible l'appréciation morale de notre action en général."

(Citation de [108] pages 110-111)
[La liberté des actions d'un homme est limitée par la dignité des autres]
"Ce principe qui veut que l'humanité et toute nature raisonnable en général soient envisagées comme *fin en soi* (constituant ainsi la condition suprême qui vient limiter la liberté des actions de tout homme) n'est pas tiré de l'expérience :

- en premier lieu à cause de son universalité, étant donné qu'il s'applique à tous les êtres raisonnables en général […] ;
- en second lieu parce que l'humanité est représentée ici,
  - non pas comme une fin de l'individu (subjective), c'est-à-dire comme un objet qu'en réalité on se donne soi-même pour fin,
  - mais comme une fin objective qui doit, quelles que soient par ailleurs les fins que nous poursuivions, définir en tant que loi la condition suprême venant limiter toutes les fins subjectives,

[Ce principe de dignité doit dériver de la raison pure]
et parce qu'en conséquence le principe évoqué doit nécessairement dériver de la raison pure.

[Toute loi pratique doit reposer sur l'exigence d'universalité]
Ce qui constitue en effet le fondement de toute législation pratique réside *objectivement dans la règle* et dans la forme de l'universalité, qui la rend capable (en vertu du premier principe) d'être une loi (à la rigueur, une loi de la nature), mais *subjectivement,* c'est dans la *fin* qu'il faut le rechercher ;

mais le sujet de toutes les fins est tout être raisonnable considéré comme fin en soi (en vertu du deuxième principe) : de là procède maintenant le troisième principe pratique de la volonté, en tant que condition suprême de son accord avec la raison pratique universelle, savoir

> [3ème principe de la moralité : le règne des fins]
> *« L'Idée de la volonté de tout être raisonnable comme volonté légiférant de manière universelle ».*
>
> [Kant explicite cette 3ème formule par l'idée d'un « règne des fins ». Il faut surtout noter que la troisième formule, précisant la seconde en faisant de l'être moral

une volonté soumise à la loi dans la mesure même où elle est en même temps, vis-à-vis de cette loi, « législatrice », contient déjà en elle la référence à l'autonomie de la volonté. ([108] page 199 note 52)]

(Fin de citation)

Précisions sur la volonté et les impératifs

(Citation de [108] pages 111-112)

"En vertu de ce principe, on rejette toutes les maximes qui ne peuvent être compatibles avec la propre législation universelle de la volonté.

La volonté n'est donc pas purement et simplement soumise à la loi, mais

- elle lui est soumise de telle manière qu'il faut la considérer en même temps comme *législatrice*
- et au demeurant comme n'étant soumise à la loi (dont elle peut se tenir elle-même pour l'auteur) que précisément pour cette raison.

Les impératifs, d'après la formulation que nous en avons donnée ci-dessus,

qu'il s'agisse de celle qui évoque la conformité des actions à une loi universelle analogue à un *ordre de la nature*,

ou de celle qui affirme le *privilège* universel revenant aux êtres raisonnables considérés en eux-mêmes comme des *fins*,

excluaient à vrai dire du registre constitutif de leur autorité toute immixtion d'un quelconque intérêt intervenant comme mobile, précisément parce qu'ils étaient représentés comme catégoriques ;

mais ils n'étaient *acceptés* comme catégoriques que dans la mesure où l'on se trouvait contraint d'en accepter de tels si l'on voulait expliquer le concept de devoir."

(Fin de citation)

Le principe de la volonté humaine désintéressée convient à l'impératif catégorique

(Citation de [108] pages 112-113)

"Le *principe* en vertu duquel toute volonté humaine constitue *une volonté légiférant universellement à travers ses maximes,* dès lors simplement qu'il manifesterait de lui-même sa justesse, conviendrait tout à fait bien à l'impératif catégorique, dans la mesure où, précisément en vertu de l'idée de législation universelle, *il ne se fonde sur aucun intérêt* et peut donc, seul parmi tous les impératifs possibles, être *inconditionné ;*"

(Fin de citation)

Voir aussi :

- L'autonomie de la volonté comme principe suprême de la moralité ;
- Compléments sur les impératifs ;
- La citation [248] pour comparer la philosophie du bonheur de Spinoza à celle du devoir de Kant.

[Différence entre maxime et loi]

(Citation de [108] page 97 note *)
"La *maxime* est le principe subjectif de l'agir et doit être distinguée du principe *objectif,* autrement dit de la loi pratique.

- Cette maxime contient la règle pratique que la raison détermine conformément aux conditions du sujet (bien souvent d'après son ignorance ou même en fonction de ses inclinations), et elle est donc le principe d'après lequel le sujet *agit ;*
- en revanche, la loi est le principe objectif, qui vaut pour tout être raisonnable, et elle constitue le principe d'après lequel il *doit agir,* c'est-à-dire un impératif."

(Fin de citation)

Passage de l'impératif à la formule qui l'exprime

Source : [108] pages 194-195 note 41
Le passage de l'impératif comme exigence d'universalisation à la [formule]

> [« Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle »]

dissimule en fait une problématique d'une redoutable complexité […].

[Si l'impératif] doit être appliqué (notamment : si des actions particulières, survenant dans le monde sensible doivent pouvoir être subsumées sous l'exigence d'universalisation de leur maxime), le principe ultime de la moralité, qui ne fournit encore, à travers la première formule, qu'un *concept général* du bien moral, doit devenir, pour le sujet pratique, l'objet d'une représentation.

Or, on sait, depuis *la Critique de la raison pure* et le chapitre sur le schématisme des concepts de l'entendement, qu'il n'y a pas de représentation possible des concepts généraux sans leur présentation dans l'intuition - opération qui correspond précisément à ce que Kant décrivait alors en termes de schématisation (temporalisation). [Voir Restriction du champ de la représentation.]

Dans le domaine pratique, une opération analogue se devrait donc concevoir - ce qui, toutefois, est ici particulièrement délicat, puisqu'on voit mal de prime abord comment l'objectivité pratique pourrait être « présentée » (c'est-à-dire, si la présentation en était conçue selon le modèle du schématisme de la première *Critique,* temporalisée ou sensibilisée), alors que la définition même de cette objectivité suppose, Kant vient de s'en expliquer longuement, l'abstraction de tout élément sensible : qui plus est, la suite de *la Fondation* le montrera, l'impératif catégorique - tel qu'il exprime l'objectivité pratique - n'a de sens que par référence à l'Idée de liberté, c'est-à-dire par référence à ce qui relève de l'intelligible, du nouménal, donc semble ne pouvoir donner lieu à nulle présentation (dans le sensible ou le temporel).

Difficulté très sérieuse, donc, dans la mesure où, si l'objectivité pratique ne pouvait être présentée, elle ne pourrait acquérir nulle signification véritable (elle serait irreprésentable pour le sujet) - et dès lors aucun acte ne se laisserait jamais repérer comme moral (les concepts sous lesquels il faudrait pour cela le subsumer demeureraient hors représentation, donc seraient inapplicables).

Ce problème (qui communique directement avec celui de *l'application,* à son niveau le plus fondamental) ne sera pleinement résolu qu'en 1788, dans la *Critique de la raison pratique* [132], plus précisément dans […] la « typique de la faculté de juger pratique pure », pages 174 et suivantes.

Selon une argumentation serrée, Kant y montrera que l'analogue du schème (ce qu'il appelle « type ») est ici, lorsqu'il s'agit de l'objectivité pratique, la forme de la loi, plus précisément : la forme de la *conformité à la loi* - laquelle correspond bien, en effet, à la définition de ce qui est moralement objectif (pour qu'une action soit morale, il faut, en vertu de l'impératif catégorique, que la maxime puisse en prendre la forme d'une loi), mais définit aussi *la nature au sens formel* - si l'on veut : la forme de la nature sensible, telle que les phénomènes s'en laissent rassembler sous des lois.

Compléments

La nature raisonnable existe comme fin en soi : d'où un impératif catégorique ;

[108] page 108 - "L'impératif pratique sera donc le suivant : *agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme fin, jamais simplement comme moyen*."

Les lois de l'action dues au devoir ne peuvent être que des impératifs catégoriques.

Confirmation de l'impératif catégorique par Jean-Paul Sartre : voir [143].

Implication
Selon le dictionnaire [13] :

- (Logique) Relation logique entre deux phénomènes telle que la vérité ou la réalité de l'un fait connaître avec certitude la vérité ou la réalité de l'autre.
- (Linguistique) Relation entre deux propositions *p* et *q* telle que, *p* étant vraie, *q* est nécessairement vraie.

Notation en Logique symbolique : $p \Rightarrow q$ qui se prononce « *p* implique *q* ». Voir Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles.

Implication matérielle

Voir d'abord dans Proposition en tant qu'implication, la lecture 4. de $p \Rightarrow q$:
« ou *p* est fausse, ou *q* est vraie », notée $\neg p \cup q$.

Source : [177] page 16 – *Définition d'une implication matérielle*
L'implication matérielle ($p \Rightarrow q$) ne signifie rien de plus que ceci :
« Ou *p* est fausse, ou *q* est vraie. »

Peu importe que les propositions *p* et *q* aient entre elles un rapport logique (conséquence logique) ou empirique (causalité physique) quelconque : l'implication est vérifiée :

- dès que *p* est vraie, *q* est vraie ;
- dès que *p* est fausse :
  - l'implication donnée ne s'applique pas ;

- *q* n'est pas affectée par l'implication, *q* peut être vraie ou fausse.

- dès que *q* est vraie :
  - *si la proposition p a un sens,* elle ne peut que satisfaire $p \Rightarrow q$, donc *p* est vraie.
  - *si p n'a pas de sens*, *q* vraie a une autre cause.

Remarque
L'existence de l'implication $p \Rightarrow q$ ne prouve pas qu'il n'existe pas une autre cause de *q*, proposition *x* telle que $x \Rightarrow q$.

Exemple d'application
Une pierre est au bord de la table ; si je la pousse (proposition *p*), elle tombe (proposition *q*).

- Si je ne la pousse pas (p est fausse) :
  - elle pourrait tomber si je la poussais, vérité virtuelle ;
  - la pierre ne subit pas de poussée de ma part, elle reste sur la table, mais elle pourrait tomber *si mon frère la poussait* (intervention d'une autre cause).
- Si la pierre tombe (*q* est vraie) :
  - si je l'ai poussée, je l'ai fait tomber ;
  - si je n'ai rien fait, la chute de la pierre est due à une autre cause.

Propositions particulières vrai et faux

Considérons les deux propositions particulières vrai (notée 1) et faux (notée 0).
Quelle que soit la proposition x, leurs définitions formelles sont :

- $\forall x, 0 \Rightarrow x$ (où $\forall x$ se lit quelle que soit x) :
  une proposition fausse implique toute autre proposition ([177] page 26)
- $\forall x, x \Rightarrow 1$

Ce sont là des axiomes justifiés par leurs conséquences.

Implication formelle

Source : [177] pages 21 et suivantes
Dans l'implication « Socrate est un homme, donc Socrate est mortel » il y a implicitement l'affirmation « Tout homme est mortel » c'est-à-dire « Tout élément de la classe des hommes est mortel ».

On peut donc convertir l'implication « Socrate est un homme, donc Socrate est mortel » en implication « x est un homme, donc x est mortel », où x est une variable susceptible de prendre de nombreuses valeurs.

Par définition, l'implication (fonction propositionnelle) « x est un homme, donc x est mortel » est dite *formelle*.

Une implication formelle est un ensemble
Une implication formelle recouvre de nombreuses implications matérielles, avec leurs fonctions propositionnelles ; c'est une proposition universelle, affirmation simultanée

de ces implications matérielles qui n'est vraie que si *toutes* ces implications sont vraies. Une implication formelle est donc un ensemble d'implications, qui a lui-même une valeur logique vrai ou faux.

Domaine de validité d'un théorème
[177] page 23 - Un théorème n'étant vrai que lorsque ses variables appartiennent à un certain domaine, on l'énonce sous réserve de cette condition. Cet énoncé est une fonction propositionnelle qui comprend cette condition.

> Exemple : la propriété de commutativité de la multiplication (notée X) de deux nombres entiers a et b (nombres appartenant à l'ensemble N = {0, 1, 2, 3…}) s'écrit : a, b $\in$ N $\Rightarrow$ a X b = b X a.

Conséquence : les deux membres d'une implication formelle doivent avoir un domaine de validité commun, donc porter sur le même sujet.

Impression
Voir Sensation – Sensibilité - Impression.

Impressionnabilité
Synonyme de réceptivité. Voir Aperception.

Imputation

Selon le dictionnaire [13]

Action d'attribuer (à quelqu'un) une action, un fait, un comportement qu'on juge généralement blâmable.

Chez Kant

Définition
(Citation de [108] page 180)
"*L'imputation* au sens moral est le *jugement* par lequel quelqu'un se trouve considéré comme *auteur* d'une action, laquelle s'appelle alors un *acte* et est soumise à des lois ;

si ce jugement implique en même temps les conséquences juridiques résultant de cet acte, il s'agit d'une imputation *exécutoire ;*

en revanche, si tel n'était pas le cas, il s'agirait seulement d'une imputation *judicatoire.*

La personne (physique ou morale) qui a la faculté de prononcer des imputations exécutoires s'appelle le *juge* ou encore le *tribunal*."
(Fin de citation)

Voir Moralité proprement dite : mérite ou faute – Responsabilité.

Quelles que soient les circonstances, c'est à l'agent qu'on impute l'acte
(Citation de K508)
"Or, tout en croyant que l'action est […] déterminée [par des causes naturelles], on blâme néanmoins l'agent,

et cela non point à cause de son naturel malheureux, non point à cause des circonstances qui ont pu avoir sur lui une influence, ni même à cause de la manière dont il a auparavant conduit sa vie :

on présuppose en effet que l'on peut mettre totalement de côté ce qu'il en a été de cette conduite et regarder la série écoulée des conditions comme si elle était nulle et non avenue,

pour considérer au contraire cette action comme totalement inconditionnée par rapport à l'état précédent, comme si l'agent commençait ainsi tout à fait par lui-même une série de conséquences

[c'est-à-dire comme si la volonté de l'agent était libre et sa raison toute-puissante pour limiter ses actes à ce qui est moral].

Ce blâme se fonde sur une loi de la raison, par laquelle on considère celle-ci comme une cause qui a pu et dû déterminer la conduite de cet homme d'une autre manière, indépendamment de toutes les conditions empiriques que l'on a nommées.

[La loi de la raison invoquée ici considère la raison comme assez puissante pour imposer une conduite morale, ce qui est une erreur car la raison n'est qu'un outil au service des instincts, pulsions et désirs dominants du moment.]

[L'homme est toujours tenu pour responsable parce que c'est un être raisonnable]

Et assurément n'envisage-t-on pas la causalité de la raison pour ainsi dire simplement comme un concours de plusieurs facteurs, mais comme complète en soi, quand bien même les mobiles sensibles ne lui seraient pas du tout favorables, mais parfaitement opposés : l'action est attribuée à son caractère intelligible, il a, dans le moment même où il ment, l'entière responsabilité de ce qu'il fait […], et c'est à sa négligence que l'acte se doit entièrement attribuer."

(Fin de citation)

Action méritoire

Ce que quelqu'un fait, conformément au devoir, qui *va au-delà* de ce à quoi il est contraint par la loi, est *méritoire.*

Imputabilité des conséquences d'une action

(Citation de [108] page 181)

"Les bonnes ou mauvaises conséquences d'une action qui est due [en tant que conséquence d'une dette], de même que les conséquences de l'omission d'une action méritoire, ne peuvent pas être imputées au sujet.

Les bonnes conséquences d'une action méritoire, de même que les conséquences négatives d'une action illégale peuvent être imputées au sujet.

C'est *subjectivement* que le degré *d'imputabilité* des actions doit être apprécié, en fonction de la grandeur des obstacles qui doivent avoir été surmontés à cette occasion. Plus grands sont les obstacles naturels (de la sensibilité), [et/ou] plus restreint est l'obstacle moral (du devoir), plus *l'acte bon* est alors imputable au mérite ;

c'est le cas, par exemple, si je sauve d'un grand danger, en consentant pour ma part à un sacrifice considérable, un homme qui m'est tout à fait étranger.

Au contraire, plus restreint est l'obstacle naturel, [et/ou] plus grand est l'obstacle procédant des principes du devoir, plus la transgression (en tant que démérite) est susceptible d'imputation.

D'où vient que l'état d'esprit – savoir : si le sujet a commis l'acte sous l'emprise de l'affect ou avec une calme préméditation - crée dans l'imputation une différence qui a des conséquences."
(Fin de citation)

In abstracto (latin)
Expression latine.

Selon le dictionnaire [13]
De façon abstraite, sans tenir compte de la réalité des faits, sans considérer un cas particulier d'expérience.

Opposé : *In concreto*.

Chez Kant
In abstracto qualifie la représentation d'un concept formée par raisonnement.

Différence entre in abstracto et in concreto
K617 – [La connaissance philosophique doit] "toujours considérer l'universel *in abstracto* (par concepts), cependant que la mathématique peut examiner l'universel *in concreto* (dans l'intuition singulière) et […] *a priori* à travers une représentation pure, à la faveur de quoi toute démarche erronée devient visible. Ce pourquoi je donnerais plus volontiers aux preuves philosophiques le nom de *preuves acroamatiques* (discursives) que celui de *démonstrations*, parce qu'elles ne peuvent s'opérer qu'à travers de simples mots (en évoquant l'objet en pensée), tandis que les *démonstrations,* comme l'expression déjà l'indique, se développent dans l'intuition de l'objet."

Voir aussi Usage *in abstracto* et *in concreto* des concepts.

In concreto (latin)
Expression latine.
Opposé : *in abstracto*.

Selon le dictionnaire [13]
Dans la réalité des faits, en pratique.

Chez Kant
1er cas : caractère concret dû à une origine empirique
In concreto qualifie la représentation d'un concept formée à partir d'un exemple empirique, c'est-à-dire d'un concept empirique. C'est un exemple *concret*.
K515 – "Nous avons vu plus haut qu'à travers les concepts *purs de l'entendement,* sans toutes les conditions de la sensibilité, absolument aucun objet ne peut nous être représenté, puisque les conditions de la réalité objective de ces concepts leur font défaut et que l'on n'y trouve rien d'autre que la simple forme de la pensée.

Cependant, ils peuvent être présentés *in concreto,* si on les applique à des phénomènes ; car c'est en eux qu'ils obtiennent proprement la matière que requiert le concept empirique, lequel n'est rien d'autre qu'un concept de l'entendement *in concreto.*"

2ème cas : caractère concret par construction synthétique à partir de concepts a priori
Pour l'esprit, un concept *a priori* paraît aussi concret qu'un concept empirique lorsque tous deux proviennent d'une intuition. Donc :

- Un concept mathématique, construit intuitivement par synthèse pure à partir de concepts a priori, a un caractère concret ; exemple : le nombre entier.
- Un concept *pur* est construit intuitivement par une synthèse *pure* au moyen du même mécanisme mental qu'un concept *empirique* par une synthèse *empirique*, et il paraît aussi concret.
- [56b] §7 page 55 – Un jugement synthétique sera *a priori* certain et apodictique, alors qu'un jugement basé sur une intuition empirique sera a posteriori et contingent.

Voir la différence avec *in abstracto*.

Voir aussi :

- Il y a, par contre deux intuitions a priori, absolument pures : l'espace et le temps ;
- Connaissance pure mathématique : toujours synthétique ;
- Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique ;
- Usage *in abstracto* et *in concreto* des concepts.

Inclination

Selon le dictionnaire [13]

- Force intérieure et naturelle qui oriente spontanément ou volontairement la personne vers un objet, un goût, un but.
  Synonymes : penchant, tendance.
- (Psychologie) Tendance consciente et finalisée. Exemples :
  - Inclinations égoïstes ou personnelles, altruistes ;
  - L'inclination dominante, intéressée, passionnelle, intellectuelle ou morale, de l'être qui choisit.

Chez Kant
Définition d'une inclination
(Citation de [108] page 87 note *)
"La dépendance de la faculté de désirer vis-à-vis des sensations s'appelle inclination, et cette dernière manifeste donc toujours un *besoin.*

[Différence entre inclination et intérêt]
En revanche, la dépendance qui est, à l'égard de la raison, celle d'une volonté déterminable de manière contingente s'appelle un *intérêt.* Celui-ci ne se trouve donc

que dans une volonté dépendante qui, d'elle-même, n'est pas toujours conforme à la raison ; dans la volonté divine, on ne peut se figurer la présence d'aucun *intérêt.*

Mais en outre la volonté humaine peut *concevoir un intérêt* pour quelque chose sans pour autant *agir par intérêt.* La première formule fait référence à l'intérêt *pratique* que l'on éprouve pour l'action, la seconde à l'intérêt *pathologique* que l'on éprouve pour l'objet de l'action.

La première signifie seulement la dépendance de la volonté à l'égard de principes de la raison en elle-même ; la seconde, la dépendance à l'égard de principes de cette même raison se mettant au service de l'inclination, étant entendu que, dans ce cas, la raison indique seulement la règle pratique qu'il faut observer pour savoir comment il peut être donné satisfaction au besoin de l'inclination.

Dans le premier cas, c'est l'action qui m'intéresse ; dans le second, c'est l'objet de l'action (en tant qu'il m'est agréable)."
(Fin de citation)

Devoir de bonheur et inclination au bonheur
(Citation de [108] pages 67-68)
"Assurer son propre bonheur est un devoir (du moins de façon indirecte) ;
[…]
[A chaque instant un homme fait la synthèse de ses inclinations et de ses aversions]
Mais, même sans considérer ici le devoir, tous les hommes ont déjà d'eux-mêmes la plus puissante et la plus intime inclination au bonheur, parce que c'est précisément dans cette idée que toutes les inclinations parviennent à se réunir en une somme.

[Le plus souvent, une inclination est satisfaite au prix d'un désagrément]
Simplement, le précepte du bonheur est ainsi fait, dans la plupart des cas, qu'il porte gravement préjudice à certaines inclinations

[L'homme ne peut définir de manière précise toutes les conditions du bonheur parfait]
et qu'en tout état de cause l'homme ne peut se faire un concept déterminé et sûr de cette somme où toutes trouvent satisfaction et qu'on entend par bonheur ;

[C'est pourquoi l'homme préfère un petit bonheur, immédiat mais certain, à un grand bonheur futur qui n'est que possible]
c'est la raison pour laquelle il n'y a pas matière à s'étonner si une inclination unique, bien déterminée du point de vue de ce qu'elle promet et du moment où elle peut obtenir satisfaction, peut prévaloir sur une idée vague, et si l'être humain, par exemple un goutteux, peut préférer jouir de ce qu'il aime, et endurer ensuite toutes les souffrances possibles, parce qu'au moins en l'occurrence, d'après sa supputation, il ne s'est pas privé de la jouissance de l'instant présent à cause des espoirs, peut-être sans fondement, placés dans un bonheur devant résider dans la santé."
(Fin de citation)

(Citation de [108] page 68)

[L'homme a le devoir de favoriser son bonheur]
[Une loi morale demande à l'homme] de favoriser son bonheur, non par inclination, mais par devoir - et c'est de ce point de vue seulement que sa conduite possède la véritable valeur morale.
[…]
[Aimer son prochain]
Ainsi faut-il comprendre également, sans nul doute, les passages des Ecritures dans lesquels il est ordonné d'aimer son prochain, y compris lorsqu'il s'agit de son ennemi.

[Une inclination ne peut se commander à soi-même, ni être commandée à autrui]
Car l'amour, en tant qu'inclination, ne peut se commander, alors que faire le bien par devoir, tandis qu'absolument aucune inclination n'y pousse et qu'une aversion naturelle et irrépressible vient même s'y opposer, cela correspond à un amour *pratique* et non pas *pathologique*, qui est inscrit dans la volonté et non pas sur la pente de notre être sensible, dans des principes de l'action et non pas dans une sympathie qui nous fait fondre : or, seul cet amour peut être commandé."
(Fin de citation)

Valeur des inclinations et de leurs objets
(Citation de [108] page 107)
"Tous les objets des inclinations ont simplement une valeur conditionnelle ; car si les inclinations et si les besoins qui s'y enracinent n'existaient pas, leur objet serait sans valeur.
Mais les inclinations elles-mêmes, en tant que sources du besoin, ont si peu une valeur absolue, telle qu'on puisse souhaiter les ressentir, que le souhait universel de tout être raisonnable doit être bien plutôt de s'en voir totalement libéré."
(Fin de citation)

Compléments

- Désir ;
- Devoirs parfaits *extérieurs* et *intérieurs* ;
- Le devoir doit être une nécessité pratique inconditionnée de l'action ;
- La philosophie doit fournir les principes de domination des inclinations par la raison.

Inconditionné – Conditionné

Philosophie
L'inconditionné est un concept métaphysique unique, auquel tout ce qui correspond à *une certaine Idée* peut se rapporter en tant que condition d'existence.

Une condition d'existence peut être *discursive* (en tant qu'élément d'un ensemble ou en tant que conséquence d'un raisonnement), ou *causale* en tant que conséquence d'une loi d'évolution de la nature ; voir Les 3 sortes de causalités et les concepts purs de la raison correspondants.

Exemple de correspondance discursive par appartenance à un ensemble
En tant qu'Idée, l'Univers (tout ce qui existe physiquement) à un instant donné est un concept dont toute partie (exemple : la Terre) est une condition d'existence : sans cette partie, l'Univers ne serait pas tel qu'il est. Et puisqu'il ne peut être autre que ce qu'il est d'après le principe d'identité [32], l'existence de cette partie est une condition d'existence de l'Idée. *L'Univers est l'inconditionné de la chose en soi « Tout ce qui existe » de cet instant-là*.

Correspondance par causalité : inconditionné d'une connaissance de phénomène
Lire d'abord Conditionné, puis Conditionné et conditions – Série des conditions.

Chez Kant

Kant emploie plusieurs fois dans la *Critique* les mots *inconditionné* et *conditionné* sans les avoir définis explicitement ; sa première utilisation est celle de l'exemple de la préface de la 2ème édition K79-K80 ci-dessous.

Ensemble des prédicats d'un objet déterminé
L'ensemble des prédicats effectivement attribués à un objet par sa connaissance *dans un contexte donné* est son conditionné, l'ensemble des prédicats *possibles* étant son inconditionné. Le conditionné peut provenir de la succession : intuition, entendement et raison.

Problématique du conditionné et de l'inconditionné
Considérons la connaissance C d'un phénomène, telle qu'on peut l'acquérir à partir de l'intuition empirique et des concepts de ce phénomène générés par l'entendement et la raison ; cette connaissance est synthétique et a une unité rationnelle absolue.

La fidélité de cette connaissance, sa conformité à la réalité R du phénomène (inaccessible à l'homme, mais dont l'existence est postulée par l'idéalisme transcendantal de Kant et le Principe de la primauté de la connaissance sur les objets), voudrait que tout son inconditionné soit pris en compte dans cette connaissance C de phénomène.

Malheureusement la connaissance C ne contient que le *conditionné* du phénomène, sous-ensemble de l'inconditionné de R (donc de sa *chose en soi*). La connaissance désirée est celle de la chose en soi, dégagée de toutes les particularités et imperfections de l'expérience :

> K79-K80 – "…ce qui, avec nécessité [pour bien comprendre le phénomène], nous pousse à aller au-delà des limites de l'expérience et de tous les phénomènes, c'est *l'inconditionné* que la raison réclame nécessairement et de façon entièrement légitime dans les choses en soi, vis-à-vis de tout ce qui est conditionné, en exigeant ainsi que la série des conditions soit close [entièrement prise en compte]."

La connaissance complète d'un phénomène vise l'inconditionné
Une connaissance complète d'un phénomène a donc besoin, au-delà de l'intuition initiale et des concepts de l'entendement et de la raison qui l'accompagnent (c'est-à-dire du *conditionné*), de comprendre le phénomène en prenant en compte toutes ses conditions d'existence, en visant son *inconditionné* parce qu'il représente sa cause ultime, absolue.

Remarque
Bien que l'Univers (et le monde sensible que nous pouvons en voir) ne soient pas, à proprement parler, des phénomènes, nous pouvons désirer les connaître aussi le mieux possible. Il nous faut alors entreprendre une recherche scientifique et/ou métaphysique du commencement du monde, c'est-à-dire de son inconditionné.

L'inconditionné n'est pas accessible par l'expérience
L'inconditionné n'étant pas accessible par l'expérience est donc inconnaissable, bien qu'il faille en supposer l'existence pour qu'une connaissance soit possible. (La nécessité de cette existence résulte de la nécessité que l'ensemble des informations du conditionné d'un objet soit fini, c'est-à-dire que cet objet soit défini complètement pour avoir un sens). - Retenons que *l'inconditionné est inconnaissable*.

L'inconditionné en tant que condition d'existence d'un conditionné
K448 – "Tout conditionné qui est donné suppose, relativement à son existence, une série complète de conditions, jusqu'à l'absolument inconditionné, lequel seul est absolument nécessaire."

Cet inconditionné est un concept transcendantal de la raison (K80).

Autre définition de l'inconditionné : concept pur de la raison
K347 – "Un concept pur de la raison peut être défini en général par le concept de l'inconditionné, en tant qu'il contient un fondement pour la synthèse du conditionné."

Risque associé au désir de connaître même lorsqu'il manque des informations
La raison ayant une tendance naturelle à chercher une connaissance complète du phénomène même lorsqu'elle ne dispose pas de données d'expérience suffisantes, elle raisonnera malgré tout avec ce qu'elle sait et aboutira à des antinomies.

La tendance à désirer une connaissance complète, celle de la *chose en soi*, vient de ce que l'homme redoute instinctivement une connaissance incomplète, qui pourrait comporter des menaces. Voir :

- Je ne peux pas voir tout ce qui est possible ;
- Conditions logiques d'une détermination : non-contradiction et exhaustivité.

Les 3 directions dans lesquelles il faut chercher l'inconditionné d'une connaissance
La recherche de l'inconditionné d'une connaissance est celle d'une synthèse totale, absolue, des conditions de son existence que l'on rencontrerait en remontant indéfiniment sa chaîne de causalité.
Voir Les 3 sortes de causalités et les concepts purs de la raison correspondants.

Pour l'explication du fonctionnement de la raison qui cherche à étendre tout syllogisme jusqu'à l'inconditionné, voir Paralogisme : explication par la recherche de l'inconditionné.

Voir aussi :

- Chose en soi et connaissance ;
- Unité inconditionnée des conditions ;

- Unité rationnelle – Unité d'entendement ;
- *Les divers types de début de la série de conditions d'un inconditionné.*

Exemples d'emploi des substantifs *inconditionné* et *conditionné* :

- Concept transcendantal de la raison – Condition représentée par un concept ;
- Conditions logiques d'une détermination : non-contradiction et exhaustivité.

Inconscient

Substantif

Ensemble des phénomènes et processus neuropsychiques inaccessibles à la conscience du sujet, qu'il soit éveillé ou non. L'inconscient a aussi une activité permanente de réorganisation des contenus de la mémoire de long terme. Enfin, il coopère avec le conscient dans des processus de *compensation psychologique* (manière dont se développent ou se renforcent automatiquement des comportements, des sentiments, des désirs ou des croyances pour compenser un déséquilibre source de déplaisir).

En psychanalyse : ensemble de représentations refoulées dans le Ça ; subissent :

- Un *refoulement primaire*, parce qu'elles n'ont jamais eu accès à la conscience ;
- Ou un *refoulement secondaire*, parce qu'elles ont eu accès à la conscience (étant alors préconscientes) et ont été refoulées par la suite.

Voir 1ère topique.

Adjectif

Sont inconscientes :

- Certaines activités du Moi (exemple : les mécanismes de défense) ;
- Certaines activités du Surmoi (exemple : jugements, prescriptions) ;
- Des représentations, sensations et affects qui n'ont pas atteint la valeur, l'intensité qui leur permettraient de franchir le seuil de conscience.
  Exemple : perceptions sensorielles subliminales.

L'inconscient est le complément psychique de la conscience dans le Soi.

Inconscient collectif

Partie de l'inconscient commune à tous les humains, donc *innée*. C'est sa partie la plus ancienne et la plus profonde (archaïque), la base de l'inconscient personnel.
Contenu : fantasmes, imagos, catégories héritées, archétypes.
Exemple d'archétype : l'image de Dieu héritée du passé de l'humanité [6].

Inconscient cognitif

Synonyme du subconscient, siège des opérations subliminales.

Inconscient personnel
Partie de l'inconscient qui contient l'acquis de l'individu, représentations qui pourraient être conscientes et passer dans la conscience. Cet acquis fait partie de la personnalité.

Incroyant (moralement)
Voir Les seules croyances possibles sont celles qui relèvent de la liberté.

Indécidable
Une affirmation (proposition logique) qui ne peut être que toujours vraie ou toujours fausse est dite indécidable s'il n'existe pas de démonstration prouvant qu'elle est vraie, et s'il n'existe pas, non plus, de démonstration prouvant qu'elle est fausse.

> Exemple : étant donné un programme exécutable dans un ordinateur et l'affirmation « Ce programme s'arrêtera », il n'existe pas, *en général*, de démonstration prouvant que l'exécution s'arrêtera au bout d'un temps fini, ni de démonstration prouvant qu'il ne s'arrêtera jamais. La seule façon certaine de savoir s'il s'arrêtera est de lancer l'exécution et d'attendre…

Noter que l'affirmation « il n'existe pas » doit être démontrée, elle ne signifie pas « on ne connaît pas ».

Voir aussi Axiomatique et Système logique.

Indifférentisme
Indifférence érigée en doctrine.
Voir L'indifférentisme à la métaphysique, pourtant philosophie par excellence.

Indiscernable – Principe des indiscernables
Source : [19].

Indiscernable

Définition : deux objets de pensée sont indiscernables quand ils ne se distinguent l'un de l'autre par aucun caractère intrinsèque.

Principe des indiscernables - Principe d'exclusion de Pauli

Source : [93] pages 149-150 - Emmanuel Kant - *Nouvelle explication des premiers principes de la connaissance métaphysique* (1755).

Le *Principe des indiscernables* ou mieux, *de l'identité des indiscernables,* est ce principe capital de la philosophie de Leibniz [37], d'après lequel deux êtres réels diffèrent toujours par des caractères intrinsèques, et non pas seulement par leurs positions dans le temps ou l'espace.

> *Remarque*
> Ce principe philosophique est faux au niveau des particules atomiques :
> les caractères intrinsèques de deux électrons sont identiques, et il en est de même pour deux protons et d'autres particules encore.
>
> En outre, le *Principe d'exclusion de Pauli* [181] affirme que deux particules distinctes de type *fermion* (particules qui ont un moment angulaire de spin de nombre quantique 1/2 ; 3/2 ; 5/2, etc., comme des électrons ou des protons) ne

peuvent être dans le même état quantique, décrit par la même fonction d'onde, alors que deux particules de type *boson* (comme le photon ou un noyau d'atome d'hélium) le peuvent. Cela veut dire, par exemple, que deux électrons ne peuvent être au même endroit en même temps s'ils ne diffèrent pas par une autre variable d'état, par exemple le spin.

Par contre, un nombre quelconque de particules de type boson peuvent être en même temps dans le même état quantique : *un nombre quelconque de telles particules peuvent être au même endroit en même temps,* propriété surprenante ! – Détails : [12])

Opinion de Kant sur le Principe de l'indiscernable de Leibniz

K322 - "Le principe de l'indiscernable [de Leibniz [37]] se fondait proprement sur la présupposition que, si une certaine distinction ne se rencontre pas dans le concept d'une chose en général, elle ne se peut trouver non plus dans les choses elles-mêmes ; et que, par conséquent, toutes les choses sont parfaitement identiques qui ne se distinguent pas déjà les unes des autres dans leur concept (quant à la qualité ou quant à la quantité). Mais puisque, quand il s'agit du simple concept d'une chose quelconque, abstraction est déjà faite de maintes conditions nécessaires d'une intuition, on est porté à prendre, par une étrange précipitation, ce dont on a fait abstraction pour quelque chose qui ne se peut rencontrer nulle part, et l'on n'accorde à la chose que ce qui est contenu dans son concept."

(Le principe des indiscernables ne vaut, selon Kant, que pour les concepts des choses en général ; deux choses identiques (même chose en soi) peuvent exister en même temps en des lieux différents, comme les électrons ci-dessus.

Kant distingue de deux choses identiques le concept d'*une même chose pensée deux fois*, dite « numériquement une ».)

Voir aussi Principe des indiscernables appliqué aux grandeurs.

Induction

Mode de raisonnement consistant à généraliser (ériger en loi) le résultat d'un ensemble de faits qui ne sont que des cas particuliers.

L'induction ne produit pas de certitude : il faudrait pour cela prouver qu'il n'existe aucun cas où sa conclusion est fausse, et ce ne serait plus, alors, une induction.

Voir :

- Empirisme ;
- Induction et analogie, les deux espèces de raisonnement de la faculté de juger ;
- Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science.

Principe d'induction

Voir Principe d'induction (principe du raisonnement par récurrence) dans Nombre : Théorie ordinale.

Ineptie

Voir Ineptie.

Inétendu
Sans étendue, comme un point géométrique. Voir Simple.

Inscience
Selon le dictionnaire [13] : absence de connaissances.
Synonyme : ignorance.

[165] page 48 – "Ainsi la connaissance de notre ignorance suppose que nous ayons la science et du même coup nous rend modeste, alors qu'au contraire s'imaginer savoir gonfle la vanité. Ainsi l'inscience de Socrate [166] était une ignorance digne d'éloge ; de son propre aveu, une science de son inscience."

Infalsifiable
Adjectif qui qualifie une affirmation dont on ne peut prouver la fausseté éventuelle. C'est le contraire de *falsifiable*. Une hypothèse (ou une conjecture, ou une théorie) est dite falsifiable si on peut imaginer (ou mieux, créer expérimentalement) une situation où elle est prise en défaut, même si on ne peut pas imaginer de situation où elle se réalise - notamment parce qu'elle est indécidable ou spéculative. Exemples :

- La loi d'Ohm « *L'intensité de courant électrique à travers une résistance est proportionnelle à la différence de potentiel entre ses bornes* » est falsifiable ;
- L'affirmation « *Ce feu de forêt a pour origine la volonté de Dieu* » est infalsifiable.

Les situations testées sont des conséquences démontrables ou des prédictions vérifiables de la théorie. Mais attention :

- Lorsqu'un phénomène prévu *ne se produit pas, son absence ne suffit pas pour réfuter la théorie* car des circonstances perturbatrices imprévues peuvent être intervenues, et on ne peut raisonner sur quelque chose qui ne s'est pas produit.
- Les prédictions testées doivent être strictement déductives (par un l'algorithme de calcul des prédicats ou de calcul mathématique) ; on ne peut tester aucune prédiction utilisant une induction, ni utiliser une induction pour réfuter une prédiction de la théorie.

Inférence
(Logique) Opération qui consiste à admettre une proposition en raison de son lien avec une proposition préalable (prémisse) tenue pour vraie. (Lorsqu'une conclusion se déduit de plusieurs prémisses, la logique utilise un syllogisme.)

Exemple d'inférence : ce polygone étant un triangle, la somme de ses angles est 180°.

Inférence est un terme général
L'inférence est une déduction immédiate d'une conclusion à partir d'une seule prémisse, alors que le syllogisme est une déduction médiate. Inférence est un terme général, dont raisonnement, déduction, induction, etc., sont des cas particuliers (source : [19], article *Inférence*).

K335 – Kant appelle l'inférence *raisonnement d'entendement* et le syllogisme *raisonnement de raison*.

Complément important : Eléments essentiels du raisonnement rationnel.

Infini

Adjectif

Sans bornes, illimité (dans l'espace et/ou dans le temps et/ou en nombre d'éléments).

- Philosophie : qui n'a pas de borne,
  - soit en ce sens qu'il *est* actuellement plus grand que toute quantité donnée de même nature *(infini actuel) ;*
  - soit en ce sens qu'il *peut* devenir tel *(infini potentiel)*.
- Mathématiques :
  - Qui est plus grand, dont le nombre d'éléments est plus grand que tout nombre choisi ;
  - Un ensemble formé d'unités distinctes est dit infini s'il est « équivalent à lui-même », c'est-à-dire s'il existe une correspondance biunivoque entre toute unité qui le compose et les unités qui composent une de ses parties.

    Exemple : correspondance entre la suite des nombres entiers naturels et la suite des nombres premiers (qui en fait partie).

Substantif

Mathématiques :

- Ce qui est plus grand que toute quantité imaginable, de même nature, positivement ou négativement ; représenté par le signe ∞ .
- L'infini n'est pas un nombre, c'est une « limite inatteignable » :
  on dit qu'une variable X qui grandit indéfiniment « tend vers l'infini »,
  et on écrit $X \rightarrow \infty$.

L'infini chez Kant

Jugement infini

Kant appelle jugement *infini* un jugement affirmatif dont l'affirmation est suivie d'une négation ; c'est une affirmation de type « Tout (tous) / sauf ».

Voir Table des fonctions de l'entendement.

Grandeur infinie

(Citation de K432)

"Infinie est une grandeur telle qu'il ne peut s'en trouver de plus grande (c'est-à-dire une grandeur qui dépasse toujours la multitude de fois où s'y trouve contenue une unité donnée).

Or, aucune multitude n'est la plus grande possible, puisqu'une ou plusieurs unités peuvent toujours lui être encore ajoutées.

Donc, une grandeur infinie donnée est impossible,…

[L'expérience ne peut fournir de représentation de synthèse d'un objet infiniment grand, l'esprit humain étant incapable d'en concevoir l'étendue ou d'en dénombrer la multitude.]

[Un monde infini n'a pas de réalité d'expérience]
…par conséquent aussi un monde infini (aussi bien sous le rapport de la série de ce qui est écoulé que relativement à l'étendue) :…

[Kant croit que la synthèse d'une série infinie prendrait un temps infini ; elle ne s'achèverait pas, elle est donc impossible. En fait, l'association ici d'un concept de temps à un concept de nombre entier infini pour prouver que celui-ci est inconcevable par synthèse est une erreur : un nombre entier, fini ou infini, peut se concevoir de manière rigoureuse en logique ensembliste.]

…des deux côtés, le monde est donc limité."
(Fin de citation)

L'homme, être fini, ne peut se représenter une chose qui a une infinité d'attributs ou de parties, ou qui n'est accessible que par expérience ; exemple : le bonheur.
Source : [108] page 93 – …le malheur est que le concept du bonheur soit un concept tellement indéterminé que, même si tout homme désire d'être heureux, nul ne peut jamais dire pourtant avec précision et en restant cohérent avec soi-même ce que vraiment il souhaite et veut.

La cause en est que tous les éléments qui appartiennent au concept du bonheur sont globalement empiriques, c'est-à-dire doivent nécessairement être empruntés à l'expérience, et [tous] pourtant se trouvent requis pour l'idée du bonheur [qui est] un tout absolu, un maximum de bien-être dans mon état actuel et dans tout état qui pourrait être le mien à l'avenir.

Il est [donc] impossible que l'être fini, quand bien même il serait l'esprit le plus pénétrant et en même temps le plus puissant de tous, se fasse un concept déterminé [= exhaustif] de ce qu'il veut véritablement [lorsqu'il vise le bonheur].

Voir aussi : Démonstration de l'indécidabilité de la question de l'infinité du monde.

La synthèse d'une infinité d'états successifs dure indéfiniment
K434 – "Le véritable concept (transcendantal) de l'infinité réside en ceci que la synthèse successive de l'unité, dans la mesure d'un *quantum*, ne peut jamais être achevée. (Ce *quantum* contient ainsi une multitude, vis-à-vis de l'unité donnée) qui est plus grande que tout nombre, ce qui est le concept mathématique de l'infini.)"

[Kant ne conçoit une mesure – rapport d'une grandeur à celle prise pour unité – que comme le dénombrement d'une synthèse. Or nous savons aujourd'hui définir la « grandeur » de collections dont l'ensemble des parties est non-dénombrable. Nous connaissons une infinité de classes d'infinis, chacune plus « grande » que les précédentes :

- La plus « petite » est celle de l'ensemble des nombres entiers, de « taille » désignée par $\aleph_0$ (aleph zéro) ;
- La suivante est celle de l'ensemble (indénombrable) des nombres réels ou de points d'une droite (le *continu*) [174], de « taille » désignée par $\aleph_1$ (aleph un) ;
- etc.]

Une synthèse de durée infinie d'états successifs n'a pu avoir lieu pour le monde
(Citation de K434 faisant suite à la précédente)
"D'où il résulte de façon tout à fait certaine qu'une éternité d'états réels succédant les uns aux autres jusqu'à un moment donné (le présent) ne peut s'être écoulée, donc que le monde doit nécessairement avoir un commencement."

> [Kant raisonne comme ceci : puisque je vois le monde extérieur à moi-même d'un seul tenant à un instant donné, j'en vois une synthèse. Donc celle-ci existe. Et comme une synthèse infinie n'aurait pu s'achever, il n'y a pas eu de synthèse infinie. Donc le monde a eu un commencement à une date particulière du passé.
>
> Ce raisonnement est faux, car une suite infinie peut converger (avoir une limite finie) si chacun de ses éléments est assez proche du suivant.]

(Fin de citation)

Une chose illimitée a une unité absolue et est unique
K527 – "Le tout que rien ne vient limiter est unité absolue et implique le concept d'un être unique [notamment le concept de l'être suprême]".

> [Contre-exemples :
>
> - Le tout que constitue l'ensemble illimité des nombres pairs n'a pas d'unité absolue (que voudrait dire « unité » dans ce cas-là ?) et n'a d'unique que sa définition…
> - Pour le tout illimité que constitue, sur un axe orienté allant de 0 à l'infini, l'ensemble des segments *de rang impair* allant d'une position associée à un nombre impair à la position associée au nombre pair suivant : (1 à 2) ; (3 à 4) ; (5 à 6), etc. les notions d'unité absolue et d'être unique n'ont pas de sens.
>
> Ces exemples illustrent le danger d'affirmations dont les concepts et prédicats sont insuffisamment précis. Kant avait en tête l'Etre suprême, illimité, un et unique…]

Compléments critiques

- Critique du concept de nombre cardinal de Kant ;
- Nombres infinis ;
- Critique : N – Les antinomies ;
- Les deux sortes de régression à l'infini de Russell.

Inflation, la croissance explosive du début de l'Univers
Nos connaissances de physique (2015) nous permettent de comprendre, après l'instant initial de l'Univers, l'enchaînement de l'inflation, puis du Big Bang, puis de l'expansion de l'Univers. Entre le temps zéro et l'inflation (10^{-36} seconde), nos lois physiques ne s'appliquent pas, par exemple parce qu'il est possible que le temps et l'espace aient été discontinus et quantifiés. Il y a eu, avant le Big Bang, un très court moment (de l'ordre de 10^{-35} seconde) appelé *inflation*, pendant lequel la dimension de l'Univers a augmenté infiniment plus vite que la vitesse de la lumière, son diamètre étant multiplié par un facteur colossal de l'ordre de 10^{78} !

Nous connaissons depuis peu la cause précise de l'inflation : une transition de phase de la « soupe quantique » primitive : voir [117].

Sa taille croissant après le Big Bang l'Univers s'est refroidi, tout simplement parce que sa densité d'énergie a diminué. La longueur d'onde des photons lumineux porteurs d'énergie en train de se déplacer (par exemple en direction de la Terre) a augmenté du fait de la dilatation de l'espace (ils se sont « dilatés »). Aujourd'hui il reste un fond diffus cosmologique visible dans toutes les directions.

Voir aussi Big Bang et pour des détails sur l'inflation : Planck [117].

Information

- *Nom collectif :*
  ensemble de connaissances réunies sur un sujet déterminé ;
  ne pas confondre avec une *base de données*.
- *Nom (définition du Bulletin officiel de l'Education nationale) :*
  élément de connaissance susceptible d'être représenté (écrit, parlé, dessiné…) à l'aide de conventions pour être conservé, traité ou communiqué.
  Toute information définie avec précision peut être écrite et manipulée dans un ordinateur sous forme de bits, caractères, lettres et chiffres.
- *Renseignement* (abstraction) qui décrit un objet ou un événement sous forme d'une relation entre deux représentations. Exemples :
  - 5 ne représente pas une information ; c'est un chiffre, représentation du nombre cinq ou du rang cinq dans une liste ordonnée.
  - x=5 est une chaîne de 3 caractères, représentation de l'information : « Il y a une relation d'égalité entre la valeur de la variable représentée par x et le nombre représenté par 5. » ; x=5 représente bien une information.

  Dans notre esprit, la relation porteuse d'information prend elle-même la forme d'une représentation, automatiquement munie de son sens psychique. Elle est déterministe, car construite dans l'espace de travail neuronal global par raisonnement conscient (l'inconscient ne manipule pas d'informations).

Une représentation mentale, concept psychologique, est un ensemble d'informations associé à un phénomène, un objet physique, un concept, une suite d'événements…

Kant et le terme *information*

Kant n'a pas utilisé ce terme, devenu courant seulement après la publication du texte de Claude Shannon [77] *A Mathematical Theory of Communication*, qui introduisit aussi le mot *bit*.

Par contre, Kant parle de caractère et d'attribut.

Voir aussi Principe de conservation de l'information d'un système fermé.

Inhérence
Voir d'abord Inhérent

K355 – "On voit aisément que la raison pure n'a pas d'autre but que l'absolue totalité de la synthèse *du côté des conditions* (que ce soit d'inhérence, de dépendance ou de concurrence [voir jugements de relation dans la Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant]) et qu'elle n'a pas à se préoccuper de la complétude absolue *du côté du conditionné*."

Différences entre inhérence, dépendance et concurrence : un exemple

Inhérence
Tous les ordinateurs ont une horloge interne consultable à l'aide d'un programme spécialisé DH qui fournit la date (comme 14/07/2015) et l'heure (comme 18:05:49), ensemble appelé *date-heure*. Fournir la date-heure quand on le lance est une fonction *inhérente* au programme DH : il est fait pour cela, il ne peut pas ne pas la fournir.

Dépendance
Mais pour que l'utilisateur de l'ordinateur puisse voir s'afficher la date sur son écran, il a absolument besoin de cet écran et d'un programme d'interface IEC entre son clavier, son écran et le programme date-heure : il y a une relation de *dépendance* entre la fourniture de la date-heure à la demande de l'utilisateur et le couple (écran, programme d'interface) : sans les deux éléments de ce couple cette fourniture est impossible, et le programme date-heure ne peut même pas être lancé.

Concurrence (compétition ou existence simultanée)
Enfin, les deux programmes DH et IEC fonctionnent dans l'ordinateur en même temps que divers programmes de calcul X_1, X_2, etc. qui n'ont pas de rapport avec eux. Mais tous ces programmes partagent un même processeur, dont la puissance de calcul est limitée, ils sont en *concurrence* : si à l'instant où l'utilisateur demande la date-heure DH et IEC n'ont pas de temps de calcul disponible parce que le processeur est occupé par les autres programmes X_1, X_2, etc., l'utilisateur attendra. La concurrence est un effet de compétition sur les programmes de date-heure de programmes distincts ayant besoin du même processeur qu'eux.
Le mot concurrence est aussi utilisé dans le sens *existence simultanée* : voir Concurrence, concurremment.

Il est clair qu'en présence d'un acteur de causalité parmi plusieurs, un résultat n'a que trois cas de relation : il dépend du seul acteur considéré (inhérence), de cet acteur et d'autres (dépendance), ou de cet acteur et de l'environnement où il agit en concurrence avec d'autres (en même temps qu'eux).

Voir aussi Accident – Inhérence ou subsistance.

Inhérent
Inhérent est un adjectif qui signifie :

- Qui, de par sa nature, est lié d'une manière inséparable et nécessaire à une personne ou à une chose. Exemple : Les droits inhérents à l'espèce humaine appartiennent à tous les hommes.
- Qui n'existe que par rapport à un sujet, à une manière d'être qui lui est intrinsèque. Exemple : La dignité est inhérente à la qualité d'homme.

Substantif, l'inhérence est une catégorie de relation : voir Accident – Inhérence ou subsistance.

Innéisme

Définition du substantif innéisme

Par la doctrine de l'innéisme, Descartes [20] affirme chez tout homme :

- L'existence d'un ensemble d'idées innées, donc a priori : culture, préjugés, archétypes, valeurs intériorisées, psychologie héritée à la naissance, etc.
- L'existence de facultés de jugement et de raisonnement logique fonctionnant de la même façon chez tous les hommes ;
- La vérité a priori [intuitive, immédiate] de pensées claires dont l'évidence s'impose à son esprit, parce que de telles pensées ne peuvent lui avoir été inspirées que par Dieu, qui ne saurait le tromper (voir [128-2]).

Exemples

[33] – *Méditations métaphysiques – Abrégé des Six Méditations Suivantes :*

- "Toutes les choses que nous concevons clairement et distinctement sont vraies."
- "La pensée est un attribut qui m'appartient : elle seule ne peut être détachée de moi. Je suis, j'existe : cela est certain ; mais combien de temps ? A savoir, autant de temps que je pense."

  [Je suis certain d'exister parce que je pense et tant que je pense.]
- [Inversement :] "L'esprit, qui, usant de sa propre liberté [de penser], suppose que toutes les choses ne sont point, de l'existence desquelles il a le moindre doute, reconnaît qu'il est absolument impossible que cependant il n'existe pas lui-même."

  [Je peux tout mettre en doute sauf l'existence de mon esprit, car il pense.]
- "Les choses que l'on conçoit clairement et distinctement être des substances différentes, comme l'on conçoit l'esprit et le corps, sont en effet des substances diverses, et réellement distinctes les unes d'avec les autres."

  [Les perceptions de mes sens externe et interne sont réellement distinctes.]

[128-3] – *"Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée."*
Descartes affirme là que tous les humains ont en commun un certain nombre de concepts de base, ainsi que des facultés de jugement et de raisonnement logique. Ces facultés innées leur permettent, à partir de leurs concepts partagés, de construire d'autres concepts qu'ils comprendront tous de la même façon, avec des raisonnements identiques ; et ces possibilités existeront toujours, dans toutes les langues et indépendamment d'elles.

> *Remarque sur la représentation des concepts*
> Un homme comprend un concept de base de manière innée, mais se représente ce concept comme un de ses cas particuliers : je ne peux me représenter une ligne droite que comme l'image d'une ligne droite *dessinée*.
> Voir Construction des concepts.

Opposition de la doctrine innéiste avec le scepticisme et l'empirisme

L'innéisme s'oppose au scepticisme en affirmant qu'il y a bien des concepts et des vérités sur lesquels les hommes peuvent s'entendre.

L'empirisme postulant que toutes nos perceptions (donc nos représentations) provenant de l'expérience (faculté attribuée par les empiristes au seul sens externe), affirme que l'innéisme cartésien (dont la certitude est basée sur le sens interne) est une erreur. Pour un empiriste, il n'y a de connaissance vraie que d'expérience, et les lois de la nature doivent en être déduites par induction à partir d'expériences multiples.
Voir critique de l'empirisme par Kant dans Empirisme.

Remarque

L'innéisme de Descartes est dualiste.

Voir :

- Critique de l'innéisme par Kant : *Descartes : pensée, âme et corps* ;
- Réalité et phénomènes ;
- Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

Instances de la personnalité (systèmes psychiques) – Topiques
Voir d'abord Topique.

Dans les mécanismes du rêve

La déformation de la situation latente en situation rêvée résulte du conflit entre deux instances (systèmes) psychiques :

- *Le système qui perçoit la réalité,* qui en construit une représentation accompagnée d'un souhait à l'origine du rêve ;
- *Le système d'évaluation de la réalité en fonction des valeurs*, qui éventuellement *censure* ce souhait.

Cette structuration simplifiée du psychisme en deux parties est nécessaire pour expliquer la formation du rêve. En réalité, une structuration plus fine définit un ensemble global de « systèmes Ψ ».

Dans les mécanismes du psychisme : 1ère topique

Instances (systèmes) de cette topique :

- Système inconscient : Ça.
- Système préconscient (chez Freud [41], pas Jung [42]) : mécanismes et représentations psychiques non conscients mais susceptibles de le devenir.
- Système préconcient/conscient : le Moi :
  - Perception ;
  - Motricité volontaire ;
  - Conscience de soi et morale, rattachée aussi à l'idéal du moi ;

- Critique donc censure, rattachée aussi à l'idéal du moi.

Dans la personnalité : 2ème topique

Instances (systèmes) de cette topique :

- Ça (anciennement "système inconscient") : partie la plus ancienne de l'appareil psychique et réservoir des pulsions. Ne tient pas compte de la réalité, de la logique, du temps, de la causalité.
- Moi : construit progressivement à partir du Ça, inconscient qui coopère avec la couche consciente du Moi.
- Surmoi : issu d'une division du Moi, qu'il juge et censure. Communique avec le Ça par ses parties archaïques. Comprend deux parties :
  - L'idéal du moi : représentations idéalisées des parents et personnes admirées ; projets ou activités valorisés.
  - Instance critique d'interdiction de prise de conscience et d'accomplissement des désirs.

  Instance corrélative au déclin du complexe d'Œdipe : identification aux parents, refoulements intériorisant leurs interdits, adoption des représentations des parents et de l'entourage. En outre, adaptation aux exigences sociales et culturelles.

Instinct

Selon le dictionnaire [13]

- Comportement inné, héréditaire et spécifique, accompli sans apprentissage préalable et en toute perfection.
- Tendance innée, à l'origine de certaines activités élémentaires automatiques de l'homme : *Instinct de conservation, de copulation, de nutrition, de succion*.
- (Psychanalyse) Forces hypothétiques qui agissent à l'arrière-plan du *ça* et représentent dans le fonctionnement de l'organisme les exigences d'ordre somatique.
- Impulsion intérieure indépendante de la réflexion qui détermine les sentiments, les jugements, les actes d'une personne.
- Faculté, chez certaines personnes, de sentir, de deviner, qui détermine une manière de penser, un comportement.

Intangible
Voir Devoir intangible ou devoir méritoire.

Intellect
Selon le dictionnaire [13] : Faculté supérieure de la connaissance abstraite et logique, faculté d'engendrer et d'utiliser des idées générales, de penser par concepts.
Synonyme : *entendement*.

Intellection

Selon le dictionnaire [13]

(Philosophie) Opération de l'intellect (l'entendement) ; en particulier, opération par laquelle l'intellect, par opposition à l'imagination, comprend ou conçoit par des processus abstraits et logiques tels que la formation d'un concept.
Voir Conceptualisation.

Chez Kant

[93] – D.1770, page 643 - "Il n'y a pas (pour l'homme) *d'intuition* des choses intellectuelles, mais seulement, en ce domaine, une *connaissance symbolique,* et l'intellection par concepts universels ne nous est permise que dans l'abstrait, et non par une perception singulière dans le concret."

Intellectuel

Selon [13]

Adjectif : qui concerne l'intelligence, l'intellect, l'entendement ; qui est pur esprit, pure intelligence.

Chez Kant : *intellectuel* et *intelligible* diffèrent par leur origine

(Citation de [56] §34 page 128 note) :

- "Intellectuel se dit des connaissances acquises par l'intelligence, et s'applique par suite à notre monde sensible ;

  [93] Lettre à Herz, page 692 : "Les représentations sensibles représentent les choses telles qu'elles apparaissent, les *intellectuelles* comme elles sont."

- Mais intelligible se dit des objets qui ne peuvent être représentés que par l'intelligence et auxquels pas une de nos intuitions sensibles ne peut se rapporter [(des noumènes)].

  A [un tel] objet doit pourtant correspondre une intuition possible, quelle qu'elle soit, et alors il faudrait concevoir une intelligence qui aurait l'intuition immédiate [(a priori)] des choses : mais nous n'avons pas la moindre idée d'une telle intelligence, ni par suite des êtres intelligibles, objets de cette intelligence."

(Fin de citation)

K307 note * - "Seules sont intellectuelles ou sensitives les *connaissances*. En revanche, ce qui ne peut être qu'un *objet* de l'un ou l'autre mode d'intuition, par conséquent les *objets,* doit s'appeler […] intelligible ou sensible."

Voir aussi Philosophes sensualistes et philosophes intellectualistes.

Intuition des sens et intuition divine

[93] – D.1770, page 644 – "L'intuition de notre esprit est toujours *passive*, elle n'est donc possible que dans la mesure où quelque chose peut affecter nos sens. Mais l'intuition divine, demeurant indépendante, est archétypale et, de ce fait, parfaitement intellectuelle."

Intelligence

- Fonction mentale d'organisation du réel en pensées.
  - Elle interprète des représentations présentes en mémoire de travail,
    - ✓ D'abord par l'entendement spontané, qui les identifie et les juge superficiellement ;
    - ✓ Puis si nécessaire par raisonnement délibéré.

    Ces processus créent de nouvelles représentations.
  - Elle transmet des représentations entre la mémoire de travail et la mémoire de long terme, où elle sait les retrouver.
- L'intelligence permet à l'homme d'acquérir et d'approfondir des connaissances, de créer des abstractions et des modèles. Cela lui permet de s'adapter à son milieu, d'adapter sa conduite aux circonstances et de poursuivre des buts conformes à ses valeurs (en l'absence de tels critères de jugement, l'intelligence n'a pas de sens).

La partie de l'intelligence orientée vers la compréhension est l'entendement.

Par l'adaptabilité qu'elle confère, l'intelligence s'oppose à l'instinct, qui ne propose que des conduites héritées génétiquement et adaptées à des situations précises.

Chez Kant

Etre raisonnable
La volonté de ses actions résulte de sa prise en compte de lois.
[132] page 250 – "Un être qui est capable d'actions d'après la représentation de lois [morales] est une *intelligence* (un être raisonnable), et la causalité d'un tel être d'après cette représentation des lois est sa *volonté*."

Un être raisonnable *peut* agir conformément aux lois morales, car il est libre :
voir Monde moral.

Voir aussi Intelligence suprême.

Intelligence suprême (Intelligent Design)
L'intelligence suprême est celle du Créateur de l'Univers, Dieu, considéré par les croyants comme seul capable d'y avoir apporté autant d'ordre, d'harmonie et de beauté. Cette croyance téléologique est d'ailleurs appelée par les Américains *Intelligent Design*.

Concept d'une suprême intelligence : simple Idée, exemple d'objet dans l'Idée
(Citation de K576)
Le concept d'une suprême intelligence est une simple Idée,

> c'est-à-dire que sa réalité objective ne doit pas consister en ce qu'il se rapporte directement à un objet [des sens] (car, pris dans ce sens, nous ne saurions en justifier la validité objective [voir Existence de Dieu]) :

il n'est en fait qu'un schème du concept d'une chose en général,

> structuré d'après les conditions de la plus grande unité rationnelle,

et qui ne sert qu'à maintenir la plus grande unité systématique dans l'usage empirique de la raison, en faisant que l'on dérive l'objet de l'expérience pour ainsi dire de l'objet imaginaire de cette Idée comme de son fondement ou de sa cause.

[Raisonner comme si le monde avait été créé par Dieu]
Cela équivaut à dire, par exemple, que les choses du monde doivent être considérées *comme si* elles tenaient leur existence d'une suprême intelligence. Sur ce mode, l'Idée n'est à proprement parler qu'un concept heuristique et non pas ostensif, et elle indique, non pas comment un objet est constitué, mais de quelle manière, sous la direction de ce concept, nous devons *chercher* la constitution et la liaison des objets de l'expérience en général.
(Fin de citation)

Voir :

- Doctrine de la théologie naturelle ;
- Conclusion sur la possibilité des choses – Concept de la suprême réalité ;
- Principaux arguments de cette preuve en faveur d'une doctrine téléologique ;
- Dialectique naturelle de la raison - 3ème Idée régulatrice (théologique) ;
- Idéal du souverain Bien ;
- Dogmatisme possible de la foi en une Intelligence suprême et de la physico-théologie ;
- Croyance doctrinale.

L'intelligence suprême est nécessaire pour penser le souverain Bien - Croyance
(Citation de [132] page 251)
"Notre raison ne trouve pas pensable [le souverain Bien] autrement qu'en supposant une intelligence suprême ;

admettre l'existence de celle-ci est donc lié à la conscience de notre devoir,

bien que ce fait même de l'admettre soit du ressort de la raison théorique, au regard de laquelle seule il peut, considéré comme fondement de l'explication, être appelé une *hypothèse*,

[Croyance et croyance rationnelle]
alors que relativement à l'intelligibilité d'un objet qui nous est assurément imposé comme tâche par la loi morale (le souverain Bien), partant, d'un besoin dans une intention pratique, [le souverain Bien] peut être appelé une *croyance* et, plus précisément, une pure *croyance rationnelle*, parce que la raison pure seule (aussi bien suivant son usage théorique que suivant son usage pratique) est la source d'où il jaillit."
(Fin de citation)

Voir aussi Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve de l'existence de Dieu.

Intelligible

Philosophie

- Qui est identifié et compris par l'intelligence ;
- Qui, après analyse, est organisé en discours cohérent et présenté comme nécessaire par l'intelligence ; qui est l'objet ou le résultat de ce travail de l'intelligence. (En somme : une chose intelligible est une chose que l'intelligence peut comprendre logiquement en tant que conséquence de certitudes admises).

Chez Kant : *intellectuel* et *intelligible* diffèrent par leur origine

(Citation de [56] §34 page 128 note) :

- "Intellectuel se dit des connaissances acquises par l'intelligence, et s'applique par suite à notre monde sensible ;
- Mais intelligible se dit des objets qui ne peuvent être représentés que par l'intelligence et auxquels pas une de nos intuitions sensibles ne peut se rapporter [comme des noumènes au sens négatif].

  A [un tel] objet doit pourtant correspondre une intuition possible, quelle qu'elle soit, et alors il faudrait concevoir une intelligence qui aurait l'intuition immédiate [(a priori)] des choses : mais nous n'avons pas la moindre idée d'une telle intelligence, ni par suite des êtres intelligibles, objets de cette intelligence."

(Fin de citation)

Voir la définition d'intelligible dans Objet des sens.

K307 note * - "Seules sont intellectuelles ou sensitives les *connaissances*. En revanche, ce qui ne peut être qu'un *objet* de l'un ou l'autre mode d'intuition, par conséquent les *objets,* doit s'appeler […] intelligible ou sensible."

Il n'y a pas d'êtres ou de propriétés purement intelligibles

K639 – "Des êtres purement intelligibles, ou des propriétés purement intelligibles des choses du monde sensible, ne se peuvent admettre à titre d'opinions avec aucune autorisation de la raison qui soit fondée, quand bien même (parce que l'on ne dispose d'aucun concept de leur possibilité ou de leur impossibilité) aucune manière de voir présumée meilleure ne permet d'en nier dogmatiquement l'existence."
Voir Les 3 modes d'assentiment : l'opinion, la croyance et le savoir.

Dieu est un pur être intelligible

[56b] §53 page 151 note 1 – Dieu est un pur être intelligible.

> (Kant sait et affirme là que le concept de Dieu est une pure invention humaine qui échappe à toute possibilité d'intuition sensible.)

Intemporalité
Selon [13] : Caractère de ce qui est étranger à la variabilité du temps, qui reste immuable.

Source : dictionnaire [57] - Article *Raison pratique*
"La raison est pratique en tant qu'elle détermine la volonté et les actions au moyen de concepts. Dans cette mesure, elle a une « causalité » propre, une efficacité qui n'est pas simplement phénoménale, mais aussi « intelligible », suprasensible, pour autant que la raison procure des principes à l'action en ne recourant qu'à ses idées.
Cette « causalité de la raison » se définit par son idéalité et son intemporalité."

Voir Définition de la *raison pure pratique* (ou *raison pratique*) chez Kant.

Intemporel
Qui est indépendant du temps, et n'a ni date ni durée.
Voir Substance, Idée, Chose en soi.

Intension
Ne pas confondre avec intention (*t* au lieu de *s*).

Selon les dictionnaires [13] et [19] (Logique)

Synonyme de *sens* dans la *compréhension d'un concept ou d'un terme.*
Opposé : *extension.*

L'intension est l'ensemble des caractères représentés par un terme général.
On peut comprendre l'intension de 3 façons différentes :

1. L'ensemble des caractères considérés comme essentiels à une classe [un ensemble] et comme constituant la définition du terme qui la désigne : sa *connotation*.
2. Certains caractères qui, essentiels ou non, sont habituellement suggérés à l'esprit par le terme considéré, et qui servent pratiquement à reconnaître un objet comme appartenant à cette classe. En ce sens, *l'intension* est subjective et variable.
3. L'ensemble de tous les caractères, pensés ou non, compris ou non dans la définition d'un objet désigné par un nom, mais qui appartiennent à chacun des individus auxquels s'applique le nom considéré : la *compréhension*, le *sens* de l'objet. C'est la signification de *intension* en Logique, notamment lorsqu'il s'agit d'une relation.

Plus l'intension d'un terme (le nombre de détails qui le décrivent) est grande, plus l'extension (la classe des objets qu'il désigne) est restreinte.

Intention
Ne pas confondre avec intension (*s* au lieu de *t*).

Selon le dictionnaire [13]

Disposition d'esprit, mouvement intérieur par lequel une personne se propose, plus ou moins consciemment et plus ou moins fermement, d'atteindre ou d'essayer d'atteindre un but déterminé, indépendamment de sa réalisation, qui peut être incertaine, ou des conditions qui peuvent ne pas être précisées.

Synonymes : *arrière-pensée, calcul, désir, dessein, envie, idée, plan, prétention, projet, programme, propos, souhait.*

Voir Importance de l'intention.

Interaction de la sensibilité avec l'entendement
K193 - La sensibilité et l'entendement doivent nécessairement s'agencer l'un à l'autre par l'intermédiaire de la fonction transcendantale de l'imagination.

(Citation de [3] pages 69 à 70 *De la sensibilité par opposition à l'entendement* - §7)
"Pour ce qui concerne l'état des représentations, ou bien mon esprit est *actif* et témoigne d'une *faculté*, ou bien il est *passif* et consiste en une *réceptivité*. Une connaissance contient, réunies en elle, les deux dimensions, et la possibilité de disposer d'une telle connaissance porte le nom de *faculté de connaître* par référence à la partie qui en est la plus noble, à savoir l'activité de l'esprit qui consiste à relier des représentations ou à les distinguer les unes des autres."

> (Lorsque l'esprit prend conscience d'une représentation il y a deux cas psychologiques :
>
> - Ou il se sent concerné et apprécie les conséquences de l'objet de la représentation comme favorables ou défavorables ; il est alors affecté, il a une attitude passive de réceptivité.
> - Ou il ne se sent pas concerné ; il est alors en mesure de juger rationnellement, sans émotion, avec une ou plusieurs des autres facultés.)

Facultés de connaissance inférieure (intuition) et supérieure (raison)

(Suite de la citation ci-dessus)
"Les représentations vis-à-vis desquelles l'esprit se comporte de manière passive, par lesquelles le sujet est donc *affecté* (étant entendu qu'il peut s'affecter lui-même ou être affecté par un objet), appartiennent à la faculté *sensible* de connaître [l'intuition] ;

en revanche, celles qui contiennent un pur *agir* (la pensée), appartiennent à la faculté *intellectuelle* de connaître [la raison].

> [L'intuition est appelée faculté *inférieure* de connaissance, la raison faculté *supérieure.*]

La faculté inférieure a le caractère de passivité du sens interne qui appartient aux sensations ; la faculté supérieure a celui de la spontanéité de l'aperception, c'est-à-dire de la pure conscience de l'action qui, définissant la pensée, relève de la logique (système des règles de l'entendement) - de même que la passivité relève de la psychologie (ensemble de toutes les perceptions internes réunies sous des lois de la nature) - et fonde ainsi l'expérience interne."
(Fin de citation)

Complément : Réflexion - Réflexion transcendantale – Réflexion logique.

Interaction entre l'âme (l'esprit) et le corps
La substantialité éventuelle de l'âme a une importance capitale dans l'élucidation d'un vieux mystère : le choix entre la doctrine idéaliste et la doctrine matérialiste pour expliquer l'interaction entre l'âme et le corps, ainsi que le libre arbitre. Si l'âme est immatérielle, comment fait-elle pour commander au corps ? Si elle est matérielle,

comment expliquer l'impression de liberté de l'homme dont l'esprit ne se sent pas contraint par le déterminisme de la nature ?

La notion d'âme au sens 3, c'est-à-dire d'esprit, désigne quelque chose qui a des facultés comme la sensibilité, l'intuition, l'entendement, la conscience de soi, l'intelligence, l'affectivité, le sens de l'équilibre, le sens du bien et du mal, etc.

Un esprit immatériel ne pourrait agir sur la matière, car une telle action suppose un échange d'énergie entre l'esprit acteur et sa cible matérielle. Or je sais que mon esprit peut commander à mon corps des gestes mettant en œuvre une énergie, et que mon sens externe informe mon esprit d'événements extérieurs à lui. Donc mes facultés ont une dimension matérielle : ma conscience de moi-même, mes facultés de sensibilité, d'intuition, de raisonnement, etc. sont des mécanismes psychiques mettant en œuvre une énergie. Cette énergie existe au niveau de ces mécanismes eux-mêmes, pas seulement au niveau de leur résultat ; aucune action transcendante n'intervient.

Ces affirmations résultent d'une théorie récente, que très peu de philosophes connaissent : la théorie du psychisme interpréteur, qui rend compte de nos perceptions, de nos raisonnements et des interactions entre l'esprit et le corps sans faire intervenir de transcendance ou de finalité. Elle rend compte de l'impression de liberté de choix que nous avons à tout moment, et elle est confirmée par des enregistrements cérébraux : voir Conscience *de* et Interprétation - Processus de la conscience.

Interactionnisme
Doctrine dualiste de Descartes [20] selon laquelle le corps et l'esprit interagissent, bien qu'étant des substances distinctes. Selon cette doctrine, un événement mental peut causer une action physique : la volonté d'avancer le pied droit fait qu'il avance. Inversement, un événement physique peut causer une pensée : si mon pied heurte une pierre, j'ai mal.

Descartes n'a pu expliquer le mécanisme d'interaction ; il s'est contenté de l'attribuer à la glande pinéale.

Cette doctrine a été combattue par les philosophes qui rejetaient la possibilité d'interactions entre la pensée abstraite et la physique. Nous savons aujourd'hui que cette interaction existe parce que le cerveau se comporte comme un logiciel interpréteur et que Kant le devinait : voir Le prétendu fossé infranchissable séparant la pensée et les actions de l'homme et Interaction entre l'âme (l'esprit) et le corps.

Intérêt
[132] page 243 - On peut attribuer à chaque faculté de l'esprit un *intérêt,* c'est-à-dire un principe qui contient la condition sous laquelle seule cette faculté se trouve sollicitée. La raison, comme faculté des principes, détermine l'intérêt de toutes les forces de l'esprit, mais le sien se détermine lui-même."

> […« mais le sien se détermine lui-même » est un argument circulaire, présupposant que la raison est une fin en soi. Critique de cet argument :

- [108] page 119 – "La nature raisonnable se distingue des autres par la manière dont elle s'impose à elle-même une fin. Celle-ci serait la matière de toute bonne volonté."

  [Cette proposition a pour origine la doctrine téléologique de Kant.]
- Définition de la *raison pure pratique* (ou *raison pratique*) chez Kant (voir notamment « La raison a une causalité propre » ;
- La raison n'est pas une valeur, mais un outil au service des valeurs du moment.]

(Citation de [108] page 150 note *)
"Un intérêt est ce à la faveur de quoi la raison devient pratique, c'est-à-dire devient une cause déterminant la volonté.

De là vient qu'on dit seulement à propos d'un être raisonnable qu'il prend un intérêt à quelque chose, alors que les créatures dépourvues de raison ressentent simplement des impulsions sensibles.

La raison ne prend un intérêt immédiat à l'action que si la validité universelle de la maxime de l'action considérée est un principe suffisant de détermination de la volonté. Un tel intérêt est le seul qui soit pur.

Mais si la raison ne peut déterminer la volonté que par l'intermédiaire d'un autre objet du désir ou qu'à travers la supposition d'un sentiment particulier du sujet, elle ne prend à l'action qu'un intérêt médiat, et dans la mesure où la raison ne peut, sans expérience, se rendre accessibles par elle seule ni des objets de la volonté, ni un sentiment particulier qui serait au soubassement de cette dernière, l'intérêt ne saurait alors être qu'empirique et ne peut nullement être un intérêt rationnel.

L'intérêt logique de la raison (favoriser le développement des connaissances) n'est jamais immédiat, mais il présuppose des fins auxquelles son usage se trouve lié."
(Fin de citation)

Source : [108] page 87 note *
Puisque la volonté peut dépendre de la raison de manière contingente, la dépendance d'une volonté contingente à l'égard de la raison s'appelle un *intérêt*.

L'intérêt ne se trouve donc que dans une volonté dépendante qui, d'elle-même, n'est pas toujours conforme à la raison.

Intérêt moral

[108] page 71 note – "Tout *intérêt* moral […] consiste exclusivement dans le *respect* porté à la loi [morale]."

[165] page 81 – "Dans le cas du savoir on écoute encore des raisons contraires ; non dans le cas de la croyance, car dans ce dernier cas il ne s'agit pas de raisons objectives, mais de l'intérêt moral du sujet."

Voir aussi Différence entre inclination et intérêt.

Intérieur et extérieur (concepts de la réflexion)
Voir L'intérieur et l'extérieur.

Intériorisation
Source : dictionnaire de psychologie [7].
Ensemble des processus par lesquels certains éléments du monde extérieur sont intégrés au fonctionnement mental d'un sujet, sous forme de représentations qui contribuent à la réorganisation des structures affectives ou cognitives antérieures.

L'intériorisation résulte souvent d'une assimilation ou d'une accommodation qui rendent spontanés des mécanismes subconscients de réponse à un événement qui a un type particulier de dimension affective ; le sujet réagit alors instinctivement, inconsciemment, d'une certaine façon.

L'intériorisation impacte particulièrement les valeurs d'un sujet, rendant par exemple moral un athée en principe amoral (voir [220]).

Interne
Voir externe/interne

Interprétation - Processus de la conscience
Source : [23].

Les pensées ne sont que des interprétations de l'état du cerveau par lui-même

Notre psychisme (activité cérébrale) est incapable de manipuler des objets physiques. Il ne manipule que des abstractions qui les représentent, et nos facultés n'ont que deux origines possibles : celles dont nous avons hérité de nos ancêtres en naissant, par notre génome, et celles que nous nous sommes construites depuis - notamment en nous représentant mentalement le monde que nous percevons.

> Dans mon esprit, c'est une abstraction appelée *représentation* qui tient lieu d'objet réel. Mon esprit ne peut pas voir ma maison physique, il "voit" sa représentation abstraite (un phénomène) et la considère comme réelle. Et c'est sur le concept associé à cette représentation, sur ce qu'il en voit comme sur ce qu'il en imagine, qu'il raisonne si nécessaire ; c'est son seul accès à la réalité, c'est ce qui en tient lieu pour l'esprit.
> Voir Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

Cette constatation réfute donc l'argument philosophique « *Aucune cause physique n'explique les abstractions humaines* » : c'est bien une telle cause, le fonctionnement de notre cerveau, qui explique notre pensée, avec sa conscience et ses abstractions ; nous l'avons vérifié à l'aide d'enregistrements de l'activité cérébrale.

Processus de la conscience

Des processus du cerveau interprètent continuellement l'état de ses neurones, ainsi que les signaux qu'ils se transmettent à travers leurs interconnexions. Quand je vois ma maison, en fait je construis sa représentation puis je l'interprète inconsciemment sous forme de concept ; à la fin de cette interprétation ma maison est *présente à mon esprit*, j'en ai conscience.

La « conscience de »
Ma *conscience de* est l'interprétation incessante et instantanée de l'état de mon cerveau (de ses neurones et de leurs interconnexions) par lui-même [1] [23] [28] ; à l'état d'éveil, cet état change continuellement pour refléter mes perceptions et mes

pensées. A un instant donné, je n'ai présentes à l'esprit que les représentations qui sont dans ma mémoire de travail ; l'homme en a une demi-douzaine au maximum. Changeantes, ces représentations sont sans cesse réinterprétées : c'est pourquoi elles restent présentes à mon esprit avec des significations qui changent.

Une erreur classique de certains philosophes
Voilà donc le lien que certains philosophes ignorent lorsqu'ils croient qu'aucune cause matérielle ne peut expliquer la pensée : ils font comme s'il devait exister une transformation physique de matière ou énergie en pensée ; ils oublient que *notre pensée (et tout ce dont nous avons conscience) est une perception du fonctionnement physique de notre cerveau : l'interprétation continue et instantanée de son propre état par lui-même*. Il n'y a là ni transcendance, ni spiritualité.
Voir Le prétendu fossé infranchissable séparant la pensée et les actions de l'homme.

Parallélisme des processus

Le cerveau a environ 100 milliards de neurones, chacun muni d'un millier de connexions avec d'autres neurones. De nombreux processus s'y déroulent en parallèle pour traiter les informations des sens, des organes, et des mémoires de travail et à long terme ; ils s'activent l'un l'autre et échangent des informations.

Du point de vue des facultés, il faut comprendre qu'elles ne sont que des aspects différents de l'activité globale incessante du cerveau : la perception utilise l'intuition qui utilise l'imagination et l'entendement, etc., et toutes échangent les informations de représentations et les modifient, toutes interagissent.

Interprétation des représentations

Sitôt formée ou modifiée, une représentation est interprétée spontanément : selon son origine (constatée par l'information qu'elle contient), l'esprit lance un certain processus. Exemples :

- L'arrivée d'une représentation en mémoire de travail en provenance du système nerveux lance une perception ; dès son début, celle-ci produit une sensation et lance une anticipation de perception.
- A un certain stade de la perception (constaté dans le contenu de la représentation) le processus d'intuition démarre pour appréhender le phénomène.
- A un certain stade de l'appréhension, l'esprit fait appel à la fonction transcendantale de l'imagination, qui fait partie de l'entendement.
- Etc.: voir Intuition (étapes).

Kant devinait l'existence de mécanismes psychiques d'usage général, indépendants des données empiriques et des raisonnements : voir La conscience en tant que processus interpréteur, selon Kant et Conceptualisation. Mais il se trompait en croyant la pensée de l'homme déconnectée de ses actions physiques : voir Le prétendu fossé infranchissable séparant la pensée et les actions de l'homme.

Voir aussi réalisme et Possibilité de penser sans cerveau, avec un interpréteur.

Introspection
Opération de la conscience lorsqu'elle s'observe elle-même.
Exemple : quand je pense à mon frère, je suis conscient de penser à mon frère.

Intuition

Selon le dictionnaire [13]

- (Philosophie) Connaissance directe et immédiate d'une vérité qui se présente à la pensée avec la clarté d'une évidence, qui servira de principe et de fondement au raisonnement discursif.

  (Cette vérité peut être une connaissance, un principe, un jugement…)

- (Idée claire ou confuse) Action de percevoir, d'apercevoir ou d'entrevoir ce qui est actuellement inconnu, indémontrable.

  (C'est une conceptualisation, une formation de concept)

- Action de deviner, pressentir, sentir, comprendre, connaître quelqu'un ou quelque chose d'emblée, sans parcourir les étapes de l'analyse, du raisonnement ou de la réflexion ; résultat de cette action ; aptitude de la personne capable de cette action.

  (C'est une conceptualisation, en mettant l'accent sur sa spontanéité)

Le substantif intuition a donc deux sens :

- Une faculté de la conscience ;
- Le résultat de l'action de cette faculté : une représentation en mémoire de travail, avec son concept correspondant, formé spontanément.

  K133 - "Toute notre intuition n'est rien que la représentation du phénomène".

La faculté d'intuition
La faculté d'intuition crée ou complète des représentations de deux façons :
par intuition sensible et par imagination.

- Intuition sensible (intuition des sens)

  Une intuition résulte toujours de la faculté de sensibilité. Il y a deux sortes d'intuitions sensibles : l'intuition *empirique* et l'intuition *pure*.

  - *L'intuition empirique* est une faculté par laquelle la conscience prend en compte la perception d'un objet des sens [en fait : d'un phénomène] en un lieu donné et à un instant donné.

    Elle commence à le connaître sous forme d'espace et de temps : c'est l'intuition sensible, ainsi nommée parce qu'elle complète une représentation des informations des sens externe et interne créée par une suite de perceptions, puis enrichie par une synthèse successive de l'imagination productive.

    Cette représentation est prise en compte par l'esprit sous forme d'un concept qu'on pourrait attribuer à l'entendement plutôt qu'à l'intuition, du fait de son enrichissement par l'imagination ; Kant ne lui donnant pas de nom particulier, je l'ai appelé concept empirique de l'entendement.

Lorsque ce concept est utilisé dans un jugement, Kant parle de jugement de perception.

Voir dans Conceptualisation le fait qu'une intuition empirique est une synthèse toute faite d'une perception donnée, synthèse qui génère un concept empirique de l'entendement.

- *L'intuition pure* : espace et temps, formes absolument a priori de l'intuition.

  K207 - "L'intuition sensible est, ou bien intuition pure (espace et temps) ou bien intuition empirique de ce qui, dans l'espace et le temps, est immédiatement représenté comme réel à travers la sensation."

Kant n'admet que deux informations pour l'intuition sensible (intuition des objets matériels et des phénomènes) : l'espace et le temps ; les objets abstraits comme Dieu sont suggérés par raisonnement, ils ne sont pas intuitifs.

Voir Principe suprême de la possibilité d'intuition relativement à la sensibilité.

- Intuition par imagination à partir de représentations données
  L'intuition peut aussi *créer* une représentation par imagination productrice et par imagination reproductrice ; comme toutes les représentations, celle-ci est aussitôt prise en compte sous forme de concept.

Résultat de l'intuition : une représentation en mémoire de travail

Prise en compte directe et immédiate (*conscience*) de l'objet, qui paraît être une vérité claire et évidente : il y a en mémoire de travail une représentation d'origine toujours donnée, jamais discursive :

K198 – "La représentation qui peut être donnée avant toute pensée s'appelle intuition."

Actions déclenchées par une intuition

- La représentation donnée fait automatiquement l'objet d'une synthèse du divers.
- Pour commencer à être comprise, cette représentation synthétique doit être appréhendée. Mais ensuite elle ne peut être interprétée telle quelle par l'entendement, elle n'est pas encore connaissable : il faut une médiation, le *schème transcendantal* ;
  Voir Besoin d'une doctrine transcendantale de la faculté de juger.

Conditions de possibilité d'une perception

K214-K215 – "… par la *synthèse de l'appréhension*, j'entends la réunion du divers dans une intuition empirique, par quoi une perception, c'est-à-dire une conscience empirique de cette intuition (comme phénomène) devient possible."
Voir aussi Existence d'une suite de phénomènes dans le temps : série chronologique.

Rappel sur la relation entre ce qui nous apparaît et la réalité
[56b] §12 page 60 – "Tout ce qui peut être donné à nos sens (au sens externe dans l'espace, au sens interne dans le temps) n'est intuitionné par nous que comme il nous apparaît, et non comme il est en lui-même."
Complément : Réalité et phénomènes.

Intuition *en général*

Mécanisme natif de l'esprit, le même pour toutes les intuitions empiriques, quel que soit le phénomène. Voir Mécanisme de synthèse de l'appréhension, catégories et possibilité de l'expérience.

Intuition des sens et intuition divine

[93] – D.1770, page 644 – "L'intuition de notre esprit est toujours *passive*, elle n'est donc possible que dans la mesure où quelque chose peut affecter nos sens. Mais l'intuition divine, demeurant indépendante, est archétypale et, de ce fait, parfaitement intellectuelle."

Dieu est un pur être intelligible
[56b] §53 page 151 note 1 – Dieu est un pur être intelligible.

> (Kant sait et affirme là que le concept de Dieu est une pure invention humaine qui échappe à toute possibilité d'intuition sensible.)

Importance de rendre sensible un concept : sans intuition il serait vide

L'intuition empirique est la seule façon d'associer un concept à un objet physique (un phénomène) ; l'esprit a besoin d'une telle association pour se représenter le concept :

> K296 – "Ce pourquoi l'on exige aussi de *rendre sensible* un concept abstrait, c'est-à-dire de présenter dans l'intuition un objet qui lui corresponde, parce que, sinon, ce concept resterait (comme l'on dit) vide de *sens,* c'est-à-dire dépourvu de signification. [Ainsi, par exemple,] la mathématique remplit cette exigence par la construction de la figure, qui est un phénomène présent aux sens bien que produit *a priori*."

La connaissance d'objets des sens n'est possible qu'à partir d'une intuition

A l'origine de toute connaissance d'objet des sens il y a nécessairement une intuition :

> K117 – "De quelque manière et par quelque moyen qu'une connaissance puisse se rapporter à des objets [des sens], la modalité selon laquelle elle s'y rapporte, et dont toute pensée vise à se servir comme d'un moyen, est en tout état de cause *l'intuition.* Or, cette dernière n'intervient que dans la mesure où l'objet nous est donné ; mais cela n'est à son tour […] possible que parce que l'objet affecte l'esprit…"
>
> Voir aussi : Représentations et réalité des phénomènes extérieurs.

Mais l'esprit peut aussi construire des connaissances par *imagination* et par *aperception* :

> *Les trois sources subjectives de connaissance*
> K188 – "Il y a trois sources subjectives de connaissance sur lesquelles repose la possibilité d'une expérience en général et d'une connaissance des objets de celle-ci : les sens, l'imagination et l'aperception ; chacune d'elles peut être considérée comme empirique dans l'application à des phénomènes donnés mais toutes sont aussi des éléments ou des fondements a priori qui eux-mêmes rendent possible cet usage empirique."

- Les sens représentent les phénomènes empiriquement dans la perception ;
- L'imagination les représente dans l'association (et la reproduction : imagination reproductrice) ;
- L'aperception les représente dans la conscience empirique de l'identité de ces représentations reproductrices avec les phénomènes par lesquels elles étaient données, par conséquent dans la recognition.

K210 – L'imagination appartient à la sensibilité. Mais la *synthèse de l'imagination*, spontanée, intervenant *a priori*, produit des intuitions *en conformité avec les catégories*. C'est une synthèse transcendantale, effet de l'entendement sur la sensibilité.

Il n'y a pas d'intuition purement intellectuelle (sans expérience sensible)

L'impossibilité d'une telle intuition est expliquée dans Sens négatif ou positif du concept de noumène.

Il n'y a pas, non plus, d'intuition de *chose en soi* ou d'intuition à partir de l'entendement, car l'intuition ne s'applique pas au concept pur de catégorie que l'entendement génère.

Il y a, par contre deux intuitions a priori, absolument pures : l'espace et le temps

L'esprit humain connaît a priori l'espace et le temps, il en a l'intuition : ce sont des formes de notre sensibilité ; ce sont pour lui des concepts a priori, à partir desquels il peut construire par synthèse intuitive et/ou imagination des concepts plus élaborés.

Ainsi, par exemple, le concept de nombre entier est construit par additions (synthèses intuitives) *successives dans le temps* d'une unité à un nombre entier dont la valeur initiale est cette même unité.

Intuitions formées à partir de concepts a priori

[56b] §8 page 55 - L'esprit connaît a priori des concepts généraux comme *grandeur* ou *cause*. Il ne se sert de chacun qu'en l'appliquant à une intuition qu'il a déjà.

- L'esprit a l'intuition d'une grandeur dans l'espace (l'étendue), dans le temps (la durée) ou dans un ensemble (comme celui des nombres entiers entre 0 et 5, la cardinalité).
- L'esprit a l'intuition de la cause de l'évolution d'un système physique dans le temps sous l'action d'une loi de la nature, connue ou non.

Compléments de la définition de l'intuition

L'intuition est passive, elle ne se produit que quand quelque chose affecte nos sens :

K117 "L'intuition n'intervient [en tant que moyen pour qu'une connaissance se rapporte à un objet des sens] que dans la mesure où l'objet nous est *donné*. Cela n'est possible que parce que l'objet affecte l'esprit, ce qu'il fait par la médiation [par l'intermédiaire] de la sensibilité."

K155 - Il n'y a pas d'intuition sans intervention de la sensibilité ; donc l'entendement [qui crée sa catégorie par aperception pure] n'est pas un pouvoir d'intuition. Mais il n'y a, en dehors de l'intuition, nulle autre manière de connaître que par l'intermédiaire

de concepts. Donc la connaissance de tout entendement est une connaissance par concepts.

K239 - La forme de tout phénomène extérieur contient une intuition dans l'espace et dans le temps qui lui sert de fondement *a priori.* L'intuition pure ne concerne que la forme des phénomènes.

Résumé du déroulement de l'intuition : Intuition (étapes).

K472 – "Le pouvoir sensible d'intuition n'est à proprement parler qu'une réceptivité, qui consiste à être affecté d'une certaine manière par des représentations dont le rapport qu'elles entretiennent les unes avec les autres est une intuition pure de l'espace et du temps (simples formes de notre sensibilité), et qui se trouvent désignées comme des *objets* en tant qu'elles sont dans ce rapport (l'espace et le temps) reliées et déterminables d'après des lois réglant l'unité de l'expérience."

Différences entre intuition empirique et expérience

L'intuition empirique est la prise en compte d'une perception du divers d'un phénomène. Celui-ci fait en général l'objet de plusieurs perceptions successives, dont l'appréhension fait la synthèse. Cette synthèse permet la prise de conscience du phénomène, donc sa connaissance : le sujet a alors l'expérience du phénomène.

L'expérience n'est pas une étape de l'enchaînement perception ➔ intuition ➔ entendement, *c'est un état de l'esprit* résultant des représentations en mémoire de travail : l'esprit a conscience d'une connaissance empirique du phénomène.

Voir :

- Contenu d'un phénomène : forme et matière ;
- Expérience, expérience effective ;
- Jugements empirique, d'expérience ou de perception.
- Intuition (étapes) ;
- Entendement (étapes).

Unité *empirique* de l'intuition (synthèse du divers du phénomène)

K203 - La fonction *unité* empirique de l'intuition (*subjective*, c'est-à-dire propre à un seul individu) "s'opère à travers l'association des représentations". C'est une unité empirique de la conscience, détermination du sens interne, liaison subjective du divers et production des représentations de l'espace et du temps (K180).

> (Une détermination du sens interne est une représentation de ce que ressent le sens interne après synthèse associative des représentations successives perçues.)

Cette fonction de synthèse permet de se rendre compte si une suite de perceptions (de divers) correspond à *un même objet inchangé* ou à *un objet qui a évolué (ou s'est déplacé)*. Voir Appréhension d'un phénomène et Synthèse du divers.

Principes suprêmes de la possibilité d'intuition pour la sensibilité et l'entendement

Par définition un objet existe physiquement si et seulement si il existe à la fois dans le temps et dans l'espace. Mais comme l'esprit n'a pas accès à la réalité physique, il aura conscience de l'existence de l'objet lorsqu'une représentation se sera formée dans sa mémoire de travail et que son intuition *a priori* de l'espace et du temps l'aura prise en compte.

- Possibilité de toute intuition *relativement à la sensibilité* : espace et temps exigés
  K201 - "Le principe suprême de la possibilité de toute intuition *relativement à la sensibilité* consiste, suivant l'esthétique transcendantale, en ce que tout le divers de l'intuition se trouve soumis aux conditions formelles de l'espace et du temps [c'est-à-dire que le divers existe à la fois dans l'espace et le temps]."

  Spontanée, l'intuition crée une représentation brute du phénomène avant toute identification ou interprétation. Cette représentation est prise en compte en affectant les sens, externe (pour l'espace) et interne (pour le temps).

  La soumission aux conditions formelles de l'espace et du temps vient de ce que les représentations diverses de l'intuition nous sont données :

  - K120 - "L'espace est une représentation nécessaire, *a priori*, à la base de toutes les intuitions externes. Il n'y a pas de représentation où ne figure pas l'espace."
  - K129 - Le temps est une représentation nécessaire, *a priori*, à la base de toutes les intuitions internes. Il n'y a pas de représentation où ne figure pas le temps : "Jamais dans l'expérience ne peut nous être donné un objet qui ne s'inscrive pas sous la condition du temps."

- K241 - "L'intuition empirique n'est possible que par l'intuition pure (de l'espace et du temps)". (Le mécanisme mental de l'intuition passe nécessairement par les intuitions *pures* et concepts *a priori* que sont l'espace et le temps, et leurs schèmes de grandeurs extensives.)

- K314 – "L'espace et le temps précèdent tous les phénomènes, ainsi que toutes les données de l'expérience, et ils ne font […] que les rendre possibles."

- Possibilité d'intuition *relativement à l'entendement*
  "Le principe suprême de la possibilité d'intuition *relativement à l'entendement* consiste en ce que tout le divers de l'intuition se trouve soumis aux conditions de l'unité originairement synthétique de l'aperception."
  (Raison : toutes les composantes du divers doivent être liées du fait de l'unité nécessaire de la conscience de soi.)

  Autrement dit (K205) : "Le divers d'une intuition sensible s'inscrit nécessairement sous l'unité synthétique originaire de l'aperception, puisque c'est uniquement par son intermédiaire que l'unité de l'intuition est possible."
  Cette synthèse transcendantale d'un concept pur (de l'aperception) fait nécessairement suite à une synthèse empirique : elles vont toujours ensemble.
  Voir : Principe de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible.

K122 - Une connaissance a priori peut se déduire par synthèse d'une intuition a priori ; à partir d'un concept on ne peut déduire a priori qu'un autre concept.

K128 - "Le temps n'est rien que la condition subjective sous laquelle toutes les intuitions peuvent avoir lieu en nous. […] C'est la forme de l'intuition que nous avons de nous-mêmes et de notre état intérieur."

K133 - L'espace et le temps en tant que phénomènes n'existent pas en eux-mêmes, mais seulement en nous : ce sont des abstractions, des formes pures, des intuitions *a priori*.

K135 - "Nous distinguons fort bien, parmi les phénomènes ce qui s'attache *par essence* à leur intuition […] de ce qui ne vient s'y joindre que de manière contingente. […] La première connaissance se représente *l'objet en soi*, la seconde le *phénomène* de cet objet." Conclusion : dans une connaissance d'origine intuitive, il faut distinguer l'essence (stable) du phénomène (contingent).

K143 - Une *intuition pure* (voir K119) contient exclusivement la forme de l'objet intuitionné (sans matière), alors qu'un *concept pur* contient uniquement la forme d'un objet pensé en général ; tous deux sont possibles *a priori*.

K231 - Les principes mathématiques sont des jugements synthétiques *a priori* issus de la seule intuition, pas d'un concept pur de l'entendement.

Voir aussi :

- Le sentiment, effet de la représentation sur le sujet, appartient à la sensibilité ;
- Temps ;
- Unité transcendantale - Unité subjective ;
- Comment l'intuition en général est-elle possible ? ;
- Axiomes de l'intuition : les intuitions sont des grandeurs extensives ;
- Anticipations de la perception et de l'expérience.

Intuition sensible ou intellectuelle– Noumène au sens négatif ou positif
Voir Sens négatif ou positif du concept de noumène.

Intuition (étapes)

Perception initiale

- Le sujet étant doué de sensibilité perçoit un objet des sens (un phénomène) : la réceptivité de sa capacité de représentation fait que l'objet affecte son esprit.

  Une perception débute par une intuition pure du sens interne, qui est sensible à la survenance d'un événement : l'esprit du sujet a conscience qu'un événement nouveau s'est produit sans avoir de détails. Voici comment Kant le dit.

  K188 - "Au fondement de la perception prise globalement, il y a *a priori* l'intuition *pure* (laquelle, vis-à-vis de la perception comme représentation, est la forme de l'intuition interne, le temps) ;
- Cette perception génère des représentations brutes dans sa mémoire de travail.

Un sujet prend conscience d'un objet extérieur au moyen de plusieurs actes d'attention successifs, percevant autant de phénomènes qui produisent autant de représentations successives. Sa conscience fait alors la synthèse de ces représentations au fur et à mesure de leur arrivée en mémoire de travail.

Intuition

- L'affinité des phénomènes permet l'association de ces représentations. Une synthèse successive de l'imagination productive (première synthèse, effectuée par l'appréhension : la synthèse intuitive) produit une représentation synthétique du divers.
- *L'intuition pure* ordonne cette représentation selon l'espace et le temps, concepts connus a priori.
- L'entendement de cette représentation commence pendant l'intuition, dès la formation de la représentation synthétique ordonnée par rapport à l'espace et au temps. L'esprit prend en compte cette représentation en conceptualisant un concept empirique de l'entendement.
- Cette représentation synthétique produit chez le sujet un début d'expérience, de connaissance empirique, *état de l'esprit* résultant des représentations en mémoire de travail : l'esprit prend conscience de la présence du phénomène dans le temps et l'espace.

  La connaissance empirique peut aussi provenir d'une anticipation de la perception.

Entendement

- La matière du phénomène produit une sensation due à sa grandeur intensive : l'information « matière » complète la représentation synthétique du divers.

  C'est cette sensation de matière qui rend possible et mesure l'expérience de l'intuition sensible.
- Deuxième synthèse, par l'aperception : la représentation précédente subit une synthèse pure a priori par la fonction transcendantale de l'imagination productrice de l'entendement : la représentation synthétique résultante décrit l'objet donné dans son intégralité. Le concept pur de l'entendement associé à cette représentation est dit *déduit de l'objet par déduction transcendantale*.

  Enchaînement automatique : perception ➔ intuition ➔ entendement :
  K193 – "Nous possédons donc une imagination pure, constituant un pouvoir fondamental de l'âme humaine [l'esprit humain], qui sert a priori de fondement à toute connaissance. Par l'intermédiaire de celle-ci, nous mettons le divers de l'intuition, d'un côté, en liaison avec, de l'autre, la condition de l'unité nécessaire de l'aperception pure : les deux termes extrêmes, à savoir la sensibilité et l'entendement, doivent nécessairement s'agencer l'un à l'autre par l'intermédiaire de cette fonction transcendantale de l'imagination…"
- L'entendement, qui a généré des catégories, coopère avec la raison, qui peut construire des concepts qui le dépassent.

Il peut aussi y avoir :

- Une synthèse de la reproduction dans l'imagination, synthèse transcendantale qui concourt à l'appréhension ;
- Une synthèse par imagination reproductrice (psychologie).

Voir aussi :

- Déroulement de l'interprétation d'une représentation par intuition et entendement
- Etapes de la recherche par analyse de la possibilité d'une science pure de la nature
- Jugements empirique, d'expérience ou de perception
- Connaissance en général : hiérarchie des degrés.

Ipséité
Substantif : ce qui fait qu'une personne, par des caractères strictement individuels, est non réductible à une autre. Exemples : « Il n'est pas d'être sans ipséité » ; « Parce qu'il n'a pas d'ipséité, un électron est identique à un autre. »

Ipso facto (latin)

Selon le dictionnaire [13]

- (Droit) : Par le fait lui-même, par une conséquence obligée.
- (Par extension) : Automatiquement.

Chez Kant

[108] page 133 – "Tout être qui ne peut agir autrement que *sous* l'Idée de la liberté est *ipso facto*, du point de vue pratique, réellement libre, ce qui revient à dire que toutes les lois qui sont liées indissolublement à la liberté valent pour lui exactement comme si sa volonté était proclamée aussi libre en elle-même, et cela d'une manière qui puisse valoir aux yeux de la philosophie théorique."

Irréductible
Adjectif : impossible à définir à partir d'une ou plusieurs notions plus simples.
Un concept irréductible est un concept de base.
Exemple : le nombre entier 1, représentant la notion d'unité.

Isomorphe - Isomorphisme

Isomorphe

Adjectif (mathématiques) – définition du dictionnaire de l'Académie [13] :
Se dit de deux ensembles en correspondance biunivoque, munis chacun d'une loi de composition interne, de telle façon que ces lois appliquées à des éléments correspondants donnent pour produit des éléments correspondants.

Isomorphisme

Substantif – En mathématiques, la relation entre deux ensembles isomorphes [= « de même structure »] est appelée isomorphisme. Explication :

Soient deux ensembles E et E' où :

- à tout élément a appartenant à E (noté : a∈E) correspond un élément b∈E (correspondance biunivoque) tel que a et b soient liés par la relation R (relation notée : aRb) ;
- de même, à tout élément a'∈E' correspond un élément b'∈E' tel que a' et b' soient liés par la relation R' (relation notée : a'R'b').

Il y a isomorphisme entre les ensembles E et E' si et seulement si il existe une relation S qui associe chaque élément a∈E à un élément a'∈E' (relation notée : aSa') *et qui associe aussi leurs correspondants b et b', produisant bSb'*.

En somme, si on considère les relations R et R' comme des transformations internes aux ensembles E et E' respectivement, et que l'on considère l'association S faisant passer de tout élément a∈E à son correspondant biunivoque a'∈E', l'isomorphisme signifie que *les transformations associées R et R' respectent l'association S*.

Voir exemple dans Analogie (isomorphisme).

Je
Voir Moi (Je).

« Je pense donc je suis » = « Tout ce qui pense existe », mais ne l'implique pas
Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er : Des paralogismes de la raison pure / Réfutation de la démonstration par Mendelssohn de la permanence de l'âme : K411 note *

Rappels sur « Je pense »

Voir d'abord Moi (Je) ; puis *Descartes : pensée, âme et corps* ; puis Décomposition analytique du *Je pense*.

K360 – « Je pense » est un concept ou, si l'on préfère, un jugement. La fonction conscience de soi mise en œuvre par un sujet qui pense fonctionne de la même façon, avec la même logique, pour toute représentation qu'un sujet a conscience d'avoir en tant que représentation : cette fonction et son acte déclencheur, « Je pense », agissent pour "tous les concepts en général, et par conséquent aussi des concepts transcendantaux."

> K364 – "Or, étant donné que la proposition : Je pense (prise en un sens problématique) contient la forme de tout jugement de l'entendement en général et qu'elle accompagne toutes les catégories en constituant comme leur véhicule, il est clair que les conclusions susceptibles d'en être tirées ne sauraient contenir qu'un usage transcendantal de l'entendement qui exclut tout ajout venant s'y mêler à partir de l'expérience…"

K360 – "Je suis, en tant [qu'être] pensant, un objet du sens interne et porte le nom d'âme. Ce qui est un objet des sens externes porte le nom de corps. En vertu de quoi le terme : Je, en tant qu'être pensant, désigne déjà l'objet de la psychologie, qui peut être appelée la doctrine rationnelle de l'âme lorsque je ne désire rien savoir de plus, sur l'âme, que ce qui, indépendamment de toute expérience (qui me détermine plus

précisément et concrètement), peut être conclu à partir de ce concept Je, en tant qu'il survient dans toute pensée."
Voir aussi :

- Aperception (conscience de soi), pure ou empirique ;
- Etre, exister : les différentes significations.

« Je pense » n'implique pas « Tout ce qui pense existe »

K411 note * - "« Je pense » est […] une proposition empirique [qui] contient en [elle-même] la proposition : « J'existe ». Cela étant, je ne peux pas dire : « Tout ce qui pense existe » ; car dans ce cas la propriété de la pensée ferait de tous les êtres qui la possèdent des êtres nécessaires. Par conséquent, mon existence ne peut donc pas non plus être considérée comme déduite, ainsi que Descartes [20] l'a cru, de la proposition : « Je pense » (parce que, sinon, il faudrait qu'elle fût précédée par la majeure : « Tout ce qui pense existe »), mais elle lui est identique."

Kant nie la possibilité de dire « Tout ce qui pense existe », puisque penser implique par définition l'existence d'un cerveau vivant capable de penser et possédant un sens interne qui constate sa pensée, ce qui garantit « J'existe ». Pour que l'acte de penser puisse avoir lieu sans un tel cerveau il faut *imaginer* un être pensant immatériel ou artificiel :

> K400 – "Cette substance [l'âme], simplement comme objet du sens interne, fournit le concept de *l'immatérialité*."

Un tel être pensant est pure imagination, nous n'en avons nulle expérience. Sur un tel être nous ne pouvons donc raisonner mais seulement spéculer. Il s'agit par exemple d'une âme sans corps, d'un dieu… ou d'un ordinateur, si nous admettons qu'un ordinateur pense :

> K411 – [Avec la psychologie rationnelle] "disparaît donc une connaissance que l'on recherchait au-delà des limites d'une expérience possible et qui se rapporte pourtant à l'intérêt suprême de l'humanité : elle se résout, si on la demande à la philosophie spéculative, en une espérance abusée par l'illusion."

Ce sujet est paraît-il d'une difficulté telle qu'il a donné lieu à plusieurs interprétations, que le philosophe Alain RENAUT aborde dans [3] pages 11 à 29.

Je pense : ce qu'on peut déduire de la conscience de soi
Voir Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

Jugement (définitions : j. analytique, j. synthétique, j. synthétique a priori)
K100 - Un jugement est une proposition (affirmation, opinion) énonçant un rapport entre un sujet A et un prédicat (attribut, propriété, caractère, information) B.

Forme d'un jugement

Un jugement (exemple : « Tous les ours ont une queue ») comprend 3 parties :

- Le *sujet* (ce qu'on juge) ; exemple : « Tous les ours »
  C'est une *suite* de mots (un *syntagme*) auquel s'applique le jugement.
- La *copule* (la relation entre sujet et prédicat) ; exemple : « ont ».

- Le *prédicat* (la qualité attribuée au sujet) ; exemple : « une queue ».

Le sujet et le prédicat sont les *termes* du jugement, qui est une relation entre eux.

Matière et forme d'un jugement (définitions)

(Citation de K313)
"*Matière et forme*. Ce sont deux concepts qui sont au fondement de toute autre réflexion, tant ils sont inséparablement liés à tout usage de l'entendement.
[…]
[Matière d'un jugement : l'objet jugé – Forme d'un jugement : rapport sujet-prédicat]
Dans tout jugement, on peut appeler les concepts donnés [sujet et prédicat] la matière logique (soumise au jugement), et le rapport entre ces concepts (par l'intermédiaire de la copule) la forme de ce jugement."
(Fin de citation)

Contenu d'un jugement

[165] page 189 note 77 – "En dehors de la quantité, de la qualité, et de la relation, il n'y a plus rien qui constitue le contenu d'un jugement."
Voir Remarques sur la modalité.

Différence entre jugements analytiques et jugements synthétiques

K100 - *Introduction / De la différence des jugements analytiques et des jugements synthétiques*
"Dans tous les jugements où le rapport d'un sujet [A] au prédicat [B] se trouve pensé (si j'examine uniquement les jugements affirmatifs, car l'application aux jugements négatifs, ensuite, est facile), ce rapport est possible de deux manières."

- Si le prédicat B est contenu dans A, explicitement ou implicitement, le jugement est dit *analytique* ; il n'ajoute pas de connaissance à celle de A, il l'explicite : c'est un jugement *explicatif*, une déduction logique.
- Si le prédicat B n'est pas contenu dans A, le jugement énonce un rapport entre A et B au moyen du prédicat ; le jugement est alors dit *synthétique* : c'est un jugement *extensif* (qui ajoute le prédicat B à la connaissance de A).

[56b] §3 page 39 – La division des jugements en analytiques et synthétiques est indispensable à la critique de l'entendement humain, mais à part cela sans grande utilité.

Remarque
Kant ne s'occupe pas, ici, des jugements autres que ceux qui relient un sujet à un prédicat (les jugements hypothétiques et les jugements disjonctifs *relient deux jugements*), car il n'en a pas besoin pour son propos : la différence entre définitions philosophiques et définitions mathématiques. C'est pourquoi, aussi, il n'envisage que des jugements prédicatifs.

Voir aussi :

- Métaphysique : le mode de connaissance ;
- Jugements empirique, d'expérience ou de perception ;

- Doctrine générale des éléments – 2. Jugements ;
- Etre, exister : les différentes significations ;
- Table de ce qui appartient au jugement en général (table logique des jugements)

Les jugements d'expériences sont nécessairement synthétiques (K101)

- Comme on n'a pas besoin d'une expérience pour une déduction analytique, il ne devrait pas y avoir de jugement analytique d'expérience ; en outre, une conclusion tirée d'une ou plusieurs expériences n'a pas de portée universelle ;

  K101 - "Qu'un corps soit étendu, c'est une proposition qui trouve sa consistance *a priori*, et non pas un jugement d'expérience. En effet, avant d'aller à l'expérience, je possède déjà toutes les conditions requises pour mon jugement dans le concept, dont je peux me borner à extraire le prédicat conformément au principe de contradiction, en prenant par là même conscience, en même temps, de la nécessité du jugement, que l'expérience ne m'enseignerait jamais**.**"

- On peut conclure d'une expérience (cas particulier) un jugement synthétique qui apporte de la connaissance par son prédicat.

  Exemple de jugement empirique, donc contingent : "Les corps sont pesants".

Jugements synthétiques a priori

Source : K102
K102 - Dans l'exemple « Tout ce qui arrive a une cause », « a une cause » est un prédicat extérieur au sujet « Tout ce qui arrive », on ne peut l'en déduire.
« Tout ce qui arrive a une cause » est donc un jugement *synthétique* ; et comme on peut le formuler sans faire appel à l'expérience, il est *synthétique a priori*.

K103 - "*Dans toutes les sciences théoriques de la raison sont contenus des jugements synthétiques* a priori *faisant fonction de principes."*
Voir Axiomatique et Système logique.

Limitation fondamentale des jugements synthétiques a priori
K141 : "Ces jugements [synthétiques a priori] ne peuvent jamais porter plus loin que sur les objets des sens et ne peuvent valoir que pour les objets d'une expérience possible."
Voir Comment des propositions synthétiques a priori sont-elles possibles ?

1 - Les jugements mathématiques sont tous synthétiques (K103)

K103 - "*Les jugements mathématiques sont tous synthétiques*".
Kant qualifie de *mathématique* un jugement qui décrit :

- la *quantité* (nombre d'éléments par rapport à l'ensemble entier : unité, pluralité ou totalité)
- et la *qualité affirmée par le sujet* (choix entre réalité, négation ou limitation).

Voir Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant.

Parce qu'un tel jugement d'objet décrit une *grandeur*, Kant l'appelle *mathématique*.

Ces jugements reposent sur la faculté de logique générale pure dont chaque esprit rationnel dispose a priori. Ils sont synthétiques parce que le prédicat du sujet ne peut en être déduit, contrairement au cas des propositions analytiques.

K104 – "…des propositions proprement mathématiques sont toujours des jugements *a priori* et ne sont pas empiriques, parce qu'elles apportent avec elles une nécessité qui ne peut être tirée de l'expérience."

Exemple de jugement synthétique

K105 – "Tout aussi peu analytique est un axiome quelconque de la géométrie pure. Que la ligne droite soit, entre deux points, la plus courte, c'est une proposition synthétique. Car mon concept de *ce qui est droit* ne contient aucune détermination de grandeur, mais seulement une qualité. Le concept de ce qui est le plus court est donc entièrement surajouté et ne peut être par aucune analyse tiré du concept de la ligne droite. Il faut donc s'aider ici de l'intuition, par l'intermédiaire de laquelle seulement la synthèse est possible."

Le respect du principe de non-contradiction n'entraîne pas un caractère synthétique

K103-K104 – Le fait qu'un jugement respecte le principe de non-contradiction (comme tous les jugements mathématiques) n'entraîne pas qu'il est synthétique : il peut être apodictique sans être synthétique. Un jugement comprend une synthèse chaque fois qu'une intuition est nécessaire.

Critique des jugements synthétiques a priori en mathématiques

Voir La Géométrie métrique moderne.

2 - La physique contient des jugements synthétiques a priori (lois de la nature)

K105 - "*La science de la nature contient en elle des jugements synthétiques a priori, intervenant comme des principes."*

(Ce sont des lois de la nature, toujours postulées).

3 - La métaphysique doit avoir des connaissances synthétiques a priori

(Citation de K106)

"Dans la *métaphysique*, quand bien même on ne la considère que comme une science jusqu'ici simplement recherchée, mais qui est pourtant rendue indispensable par la nature de la raison humaine, *il doit y avoir des connaissances synthétiques a priori*,

et c'est pourquoi il ne s'agit pas du tout pour elle de simplement décomposer des concepts que nous nous faisons *a priori* de certaines choses et par là de les expliciter analytiquement :

[La pensée métaphysique sert à élargir a priori notre connaissance]

en fait, nous voulons élargir *a priori* notre connaissance, ce en vue de quoi il nous faut nous servir de propositions fondamentales qui, par-delà le concept donné, ajoutent quelque chose qui n'était pas contenu en lui,

et par des jugements synthétiques *a priori* nous avancer vraiment si loin que l'expérience elle-même ne peut nous suivre jusque-là, par exemple dans la proposition : « Le monde doit avoir un premier commencement, etc. » ;

et en ce sens la métaphysique consiste, du moins *quant à sa fin,* en de pures propositions synthétiques *a priori.*"

[Voir aussi : Une science métaphysique est possible, reste à voir *comment*].
(Fin de citation)

Conclusion

Les exemples 1, 2 et 3 précédents montrent qu'un système de connaissances est toujours basé sur un ensemble de connaissances et de principes a priori, admis comme axiomes ou postulats de faits, et comme règles de déduction de propositions.

Mise en œuvre des fonctions logiques de l'entendement

Exemple de jugement et analyse par *titres* et *moments*

Faculté de jugement

K310 - Un jugement qui n'est ni précédé ni suivi d'une réflexion critique (sur sa validité) est effectué par l'entendement pur.
Voir Faculté de juger.

Vérité d'un jugement

Lire d'abord Vérité d'une connaissance, d'une proposition.

- La vérité d'un jugement résulte d'un consensus sur l'absence de défauts ;
- Erreurs et fausseté de jugements ;
- Intérêt du débat d'idées dans la recherche de la vérité.

Jugements faux en fin d'entendement : origine
Voir Origine des jugements faux en fin d'entendement.

Jugement catégorique
Voir Jugements catégoriques.

Jugement hypothétique
Voir Jugements hypothétiques.

Jugement disjonctif
Voir Jugements disjonctifs.

Jugement de relation
Voir Jugement de relation.

Jugement universel affirmatif
Lire d'abord Jugement (définitions : j. analytique, j. synthétique, j. synthétique a priori)

Dans un jugement universel affirmatif le prédicat est un concept plus étendu que celui du sujet, en sorte qu'il n'y est que partiellement contenu.

Voir :

- Raisonnement d'entendement (immédiat) et raisonnement de raison (médiat) ;
- Syllogisme affirmatif ;
- Raisonnements [immédiats par conversion] de l'entendement (au point de vue de la relation des jugements).

Jugement analytique
K231 – *Du principe suprême de tous les jugements analytiques*.
Voir d'abord les définitions :

- Analytique ;
- Jugement (définitions : j. analytique, j. synthétique, j. synthétique a priori).

Principe suprême de tous les jugements analytiques : la non-contradiction

K231-K232 – "Quel que soit le contenu de notre connaissance, et de quelque façon qu'elle puisse se rapporter à l'objet, la condition [de possibilité] universelle, bien que simplement négative, de tous nos jugements en général, c'est qu'ils ne se contredisent point eux-mêmes : dans le cas contraire, pris en soi (même sans égard à l'objet), ils ne sont rien."
Relevant de la logique générale, ce principe est indépendant du contenu du jugement.

> Complément : Le principe commun de tous les jugements analytiques est le principe de contradiction.

K232 – Un jugement analytique ne peut se contredire sans contredire une propriété de son objet (conséquence du principe de non-contradiction).

K232 – Une chose qui a la propriété à valeur logique A (A=vrai ou A=faux) ne peut pas avoir *en même temps* la propriété à valeur opposée non-A, mais elle peut être A et non-A *à des instants différents* : il faut bien comprendre le principe de non-contradiction !

K232 - Un jugement sans contradiction interne peut être *faux* ou *sans fondement*.

Toutes les propositions analytiques sont des jugements a priori

[56b] §2 page 33 – "Toutes les propositions analytiques sont des jugements *a priori,* [même si] leurs concepts sont empiriques, par exemple : l'or est un métal jaune ; car pour savoir cela, en dehors de mon concept d'or qui impliquait que ce corps est jaune et que c'est un métal, je n'ai besoin d'aucune expérience supplémentaire, car c'est précisément cela qui constituait mon concept, et il me suffisait de l'analyser."

Jugement synthétique
K233 – *Du principe suprême de tous les jugements synthétiques*.
Lire d'abord Jugement (définitions : j. analytique, j. synthétique, j. synthétique a priori)

Les jugements dont la compréhension exige une intuition sont synthétiques

Sont synthétiques :

- Les jugements mathématiques (K103) ;

- Les propositions arithmétiques (K104) ;
- Les axiomes de géométrie pure (K105).

(L'explication de Kant se ramène à une exigence d'intuition pour comprendre *par synthèse* les opérations d'arithmétique, les axiomes et jugements mathématiques et leur utilisation dans des déductions logiques ; en mathématiques, les jugements sont même synthétiques *a priori*).

Jugements qui résultent d'une déduction logique
Un jugement (une proposition) qui résulte d'une *déduction logique* (syllogisme ou inférence) est analytique : sa compréhension résulte de la faculté de logique, pas de celle d'intuition.

K155-K156 - Un jugement étant une connaissance médiate d'un objet, il est associé à la représentation d'une représentation de cet objet.

Exemples de jugement synthétique

- Les jugements mathématiques sont tous synthétiques (K103).
- K105 – "Tout aussi peu analytique est un axiome quelconque de la géométrie pure. Que la ligne droite soit, entre deux points, la plus courte, c'est une proposition synthétique. Car mon concept de *ce qui est droit* ne contient aucune détermination de grandeur, mais seulement une qualité. Le concept de ce qui est le plus court est donc entièrement surajouté et ne peut être par aucune analyse tiré du concept de la ligne droite. Il faut donc s'aider ici de l'intuition, par l'intermédiaire de laquelle seulement la synthèse est possible."

Vérité ou erreur d'un jugement synthétique
K234 - Un jugement synthétique ne peut se déduire logiquement ni de son sujet, ni de son prédicat. On ne peut donc juger de sa vérité ou de son erreur à partir de son énoncé seul.

En outre, pour comparer synthétiquement un concept à un autre, il faut utiliser un troisième terme qui a une information en commun avec chacun, permettant donc la synthèse. Or la seule information commune à tous les jugements synthétiques est le temps issu du sens interne, par rapport auquel on définit l'unité synthétique de l'aperception.

Voir aussi Les jugements synthétiques requièrent un autre principe que le principe de contradiction.

Comment des raisonnements purs sont-ils possibles dans des sciences et en métaphysique ?
K106 - "Le véritable problème de la raison est [au sens métaphysique] contenu dans la question : *Comment des jugements synthétiques a priori sont-ils possibles ?*"
(Voir réponse ci-dessous.)

K107 - "Comment une mathématique pure est-elle possible ? Comment une physique pure est-elle possible ?" Ces sciences sont possibles puisqu'elles existent !

K108 - La raison humaine universelle a besoin de spéculer dans le domaine de la métaphysique. Exemples de spéculation :

- Le monde a-t-il un commencement ou a-t-il toujours existé ?
- "Il doit être possible, soit d'élargir avec assurance notre raison pure, soit de lui poser des bornes déterminées et sûres."
  En somme : *Comment la métaphysique est-elle possible comme science ?*

K109 - "On peut donc et on doit considérer comme non avenues toutes les tentatives […] pour édifier *dogmatiquement* une métaphysique" : les contradictions sont inévitables dans une telle approche.

Unité objective de l'aperception des concepts d'un jugement

K203 - "§19. La forme logique de tous les jugements :

[<concepts à unifier> <connecteur (copule)> <prédicat>]

consiste dans l'unité objective de l'aperception des concepts qui s'y trouvent contenus."

Exemple : le jugement « Tous les corps sont pesants » énonce un rapport objectif (affirmation valable en soi, partageable par tous les individus) et non pas subjectif (impression personnelle).

Principe suprême de tous les jugements synthétiques

(Citation de K236)
"Dans la mesure […] où l'expérience, en tant que synthèse empirique, est […] l'unique mode de connaissance qui fournit de la réalité à toute autre synthèse, celle-ci, comme connaissance *a priori*, ne possède elle-même de vérité (ne s'accorde avec l'objet) que pour autant qu'elle ne contient rien de plus que ce qui est nécessaire à l'unité synthétique de l'expérience en général.

Le principe suprême de tous les jugements synthétiques est donc le suivant :
Tout objet est soumis aux conditions nécessaires de l'unité synthétique du divers de l'intuition dans une expérience possible.

C'est de cette façon que des jugements synthétiques a priori sont possibles, quand nous rapportons les conditions formelles de l'intuition *a priori* (la synthèse de l'imagination et l'unité nécessaire de celle-ci dans une aperception transcendantale) à une connaissance expérimentale possible, et que nous disons : les conditions de la *possibilité de l'expérience* en général sont en même temps conditions de la *possibilité des objets de l'expérience,* et elles ont pour cette raison une validité objective dans un jugement synthétique *a priori.*"
(Fin de citation)

Conséquences (K236)

- L'expérience, en tant que synthèse empirique, est l'unique mode de connaissance qui permet d'atteindre la vérité (connaissance exacte d'un phénomène).

- Une connaissance *a priori* ne peut être vraie (conforme à son objet) que si elle contient le même ensemble d'informations que celles nécessaires à l'unité synthétique d'une expérience qui la produirait.

  (En d'autres termes : une connaissance ne peut être vraie que si on peut concevoir une expérience susceptible de reproduire son déroulement et ses informations – *toutes* ses informations et *seulement* celles-là.)

D'où le principe suprême : tout objet perçu fournit une représentation qui respecte les conditions nécessaires de l'unité synthétique du divers de l'intuition dans une expérience.

Conclusion

Un jugement synthétique *a priori* est possible quand :

- son intuition *a priori*,
- sa synthèse de l'imagination
- et l'unité de cette synthèse dans une aperception transcendantale

pourraient résulter d'une expérience possible.

Compléments

- Principe de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible
- Unité synthétique de l'aperception
- L'aspect jugement de l'entendement
- Jugements synthétiques par concepts de la raison pure
- Jugements synthétiques étendant un concept : nécessité d'un troisième terme

Jugements synthétiques a priori

Voir Jugements synthétiques a priori.

Jugements analytiques ou synthétiques : différence

Voir :

- Jugement (définitions : j. analytique, j. synthétique, j. synthétique a priori) ;
- Différence entre jugements analytiques et jugements synthétiques ;
- Conclusions sur le caractère analytique ou synthétique des jugements et concepts.

Jugements empirique, d'expérience ou de perception

Lire Jugement (définitions : j. analytique, j. synthétique, j. synthétique a priori).

[56] §18 page 91 - Tous les jugements d'expérience sont empiriques, puisqu'ils ont "leur fondement dans une perception immédiate des sens."

Jugements empiriques
Mais réciproquement, tous les jugements empiriques ne sont pas des jugements d'expérience : à l'élément empirique, et en général aux données de l'intuition sensible, doivent s'ajouter des concepts particuliers, qui ont leur origine complètement *a priori* dans l'entendement pur, et sous lesquels toute perception doit être avant tout subsumée pour être ensuite, par leur intermédiaire, convertie en expérience et faire l'objet d'un jugement empirique.

Jugements de perception et jugements d'expérience

Voir d'abord Intuition et Concept de l'entendement.

Définitions
(Citation de [56] §18 page 91)
"Quand les jugements empiriques ont une valeur objective, ils sont des jugements d'expérience ; tant qu'ils n'ont qu'une valeur subjective, je les appelle de simples jugements de perception.

[Les jugements de perception lient celles-ci sans intervention de l'entendement]
[Les jugements de perception] n'ont pas besoin d'un concept de l'entendement pur, mais seulement de la liaison logique des perceptions dans un sujet pensant ;

> [Cette liaison logique crée une représentation de synthèse ; c'est la prise en compte spontanée de cette représentation par les fonctions de recognition et d'imagination productive qui créent un concept de l'entendement. Si celui-ci correspond à une perception du seul objet, il est *objectif* et sa prise en compte constitue un jugement d'expérience.]

[Les jugements d'expérience décrivent des qualités objectives appréciées par l'entendement]
mais les premiers [les jugements d'expérience], outre les représentations de l'intuition sensible, demandent toujours des concepts originellement créés dans l'entendement, et qui donnent précisément aux jugements d'expérience une valeur objective.

> [Ces concepts de l'entendement ont une signification générale, indépendante du sujet et de ses perceptions : voilà pourquoi ils sont objectifs.]

[La connaissance d'un phénomène passe par 2 jugements de synthèse successifs]
Tous nos jugements sont d'abord de simples jugements de perception ; ils n'ont de valeur que pour nous, c'est-à-dire pour le sujet ; plus tard seulement nous leur donnons une nouvelle relation, la relation avec un objet, et nous voulons qu'ils demeurent en tout temps valables pour nous et même pour tout le monde.

[Un jugement d'expérience de phénomène est le même pour tous les sujets]
Si en effet un jugement s'accorde avec un objet, tous les jugements sur le même objet s'accorderont nécessairement entre eux. Ainsi la valeur objective du jugement d'expérience n'est autre chose que la nécessité et l'universalité.

Et réciproquement, quand nous trouvons une raison de donner à un jugement la nécessité et l'universalité (caractères qui ne reposent jamais sur la perception, mais sur le concept [pur] de l'entendement […] sous lequel la perception est subsumée)

nous devons aussi le tenir pour objectif, c'est-à-dire y voir exprimée non pas simplement une relation de la perception au sujet, mais une propriété constitutive de l'objet ; car il n'y aurait pas de raison pour que les jugements d'autrui dussent nécessairement s'accorder avec le mien, n'était l'unité [l'unicité] de l'objet auquel tous se rapportent et avec lequel ils s'accordent, ce qui les met dans la nécessité de s'accorder aussi entre eux."

[Conclusion : si je vois un phénomène tel qu'il est, il peut être vu de la même façon par tous les hommes : nous pouvons être d'accord sur une même représentation et l'attribuer à des propriétés intrinsèques de l'objet du phénomène. Cette affirmation exige seulement :

- Que le phénomène soit unique (absence de solipsisme) ;
- Et que sa compréhension par tous les hommes soit dénuée d'erreurs et objective, c'est-à-dire non déformée par des sentiments.]

(Fin de citation)

Différence entre des jugements de perception et d'expérience

[165] page 124 - "Un jugement issu de simples perceptions n'est vraiment possible que si j'exprime ma représentation comme *perception :* moi, qui perçois une tour, je la perçois comme ayant la couleur rouge [je dois dire : je la vois rouge]. Mais je ne peux pas dire : *elle est rouge.* Car en ce cas ce ne serait pas un jugement simplement empirique, mais bien un *jugement d'expérience,* c'est-à-dire un jugement empirique grâce auquel j'atteins un concept d'objet.

Par exemple : *en touchant la pierre je la sens chaude* est un jugement de perception ; *la pierre est chaude* est un jugement d'expérience. Ce qui caractérise ce dernier, c'est que je n'attribue pas à l'objet ce qui est simplement subjectif ; car un jugement d'expérience est la perception d'où naît un concept d'objet."

Valeur objective et universalité des jugements d'expérience

Source : [56] §19 page 93

"Ainsi la valeur objective, et l'universalité nécessaire (pour tout le monde) sont des concepts réciproques, et bien que nous ne connaissions pas l'objet en lui-même, néanmoins, quand nous attribuons au jugement une valeur universelle et par suite nécessaire, c'est la valeur objective que nous entendons par là."

La réciprocité des deux concepts est due à l'existence (postulée) de lois universelles de la nature, pour les mécanismes physiologiques et psychologiques de perception, intuition et génération de concepts purs de l'entendement à partir d'un objet des sens.

Jugements de perception qui ne peuvent pas devenir jugements d'expérience

(Citation de [56] §19 et note 1 : exemples)

"La chambre est chaude, le sucre doux, l'absinthe amère, voilà des jugements d'une valeur purement subjective.

J'avoue que ces exemples ne sont pas des jugements de perception tels qu'ils puissent jamais devenir jugements d'expérience, quand même on y ajouterait un concept [pur] de l'entendement ; car ils se rapportent uniquement à l'affection sensible que chacun reconnaît comme purement subjective, et qui ne peut être jamais attribuée à l'objet ; par suite ils ne peuvent jamais non plus devenir objectifs. J'ai voulu seulement présenter un exemple d'un jugement dont la valeur est

purement subjective, qui ne contient en lui rien qui puisse rendre raison d'une universalité nécessaire et d'un rapport à l'objet.

Je ne prétends pas que je doive sentir toujours de même, ni les autres comme moi ; ces jugements n'expriment qu'une relation de trois sensations au même sujet, c'est-à-dire à moi-même, et cela seulement dans l'état actuel de ma perception ; ils ne doivent donc pas avoir de valeur pour l'objet : ce sont ces jugements que j'appelle jugements de perception."
(Fin de citation)

Stabilité (universalité) des jugements d'expérience
(Citation de [56] §19, à la suite de la précédente)
"Il en est tout autrement des jugements d'expérience : en effet ce que l'expérience m'apprend dans un concours de circonstances déterminées, elle doit nécessairement me l'apprendre toujours, et l'apprendre à chacun ; et sa valeur ne se borne pas au sujet et à son état présent.

J'énonce donc tous les jugements de cette espèce comme objectifs : par exemple, quand je dis : l'air est élastique, ce jugement n'est en premier lieu qu'un jugement de perception, c'est-à-dire que j'établis dans mes sens un rapport entre deux sensations.

Pour pouvoir l'appeler un jugement d'expérience, j'exige que celte liaison soit soumise à une condition qui la rende universelle. Je demande par conséquent que moi-même en tout temps et que chacun comme moi unisse nécessairement la même perception dans les mêmes circonstances."
(Fin de citation)

Déroulement d'une expérience

L'expression « expérience *en général* » décrit le mécanisme mental (la suite d'opérations psychiques, la même pour toutes les perceptions) qui aboutit à la prise de conscience (présence à l'esprit) d'une perception des sens.

(Citation de [56] §20)
L'expérience est produite par l'action des sens et de l'entendement.

Ce dont le sujet a conscience (ce qui est présent à son esprit) c'est une représentation créée spontanément par ses sens. La fonction psychique qui crée la prise de conscience est l'intuition.

La perception d'un phénomène du sens externe (ou d'un sentiment du sens interne) est le plus souvent un ensemble de perceptions successives dont l'esprit fait spontanément la synthèse : du début à la fin, l'esprit n'a conscience que d'un seul et même phénomène tant que la suite des phénomènes successifs perçus ne traduit pas une évolution dans le temps.

Ce phénomène synthétique est présent en mémoire de travail sous forme d'une représentation qui se précise progressivement, au fur et à mesure de la synthèse. L'esprit en prend conscience en construisant au fur et à mesure un concept

empirique de l'entendement (construction que Kant ne signale pas, mais que les expériences de psychologie cognitive moderne décrivent).

Cette construction est une synthèse qui fait intervenir l'imagination productive ; le *concept de l'entendement* qui s'en déduit (image consciente de la représentation de synthèse précédente) précède le concept pur de l'entendement (la catégorie) créé à partir de lui par une synthèse de l'entendement basée sur l'aperception ; la représentation de ce second concept est une *représentation de représentation*.

La synthèse d'une suite de perceptions se manifeste sous la forme d'un jugement de perception, simple liaison de ces perceptions dans mon état interne, sans rapport à l'objet. La valeur de ce jugement est subjective, elle n'a rien d'universel.

Un jugement universel est créé par l'entendement dans une seconde étape, à partir de la représentation de synthèse résultant de l'étape précédente.

Voici comment Kant présente cela.
(Citation de [56] §20)
"Il ne suffit pas, pour qu'il y ait expérience, de comparer des perceptions et de les lier dans un état de conscience au moyen du jugement, car le jugement n'aurait par là ni l'universalité, ni la nécessité qui seules peuvent en faire un jugement objectif, une expérience.

Il y a donc, avant que la perception puisse devenir expérience, un jugement tout différent. L'intuition donnée doit être subsumée sous un concept qui détermine la forme du jugement en général par rapport à l'intuition, qui lie dans une conscience en général les intuitions d'une conscience empirique, et qui par là donne aux jugements empiriques une valeur universelle ; un tel concept est un concept pur a priori de l'entendement [une catégorie] qui ne fait rien de plus que de déterminer la manière générale dont une intuition peut servir aux jugements."
(Fin de citation)

Jugements mathématiques ou dynamiques
Voir Jugements mathématiques et jugements dynamiques.

Jugements provisoires
Voir Les jugements provisoires sont indispensables.

Jugements proprement métaphysiques
Voir Les jugements *proprement métaphysiques* sont tous synthétiques.

Jugements (table logique des)
Voir Table de ce qui appartient au jugement en général (table logique des jugements).

Jugement des concepts mathématiques et métaphysiques
Voir Définition et jugement des concepts mathématiques et des concepts métaphysiques.

Juste ou injuste - Transgression
(Citation de [108] pages 175-176)
"Un acte est *juste ou injuste* en général dans la mesure où il est conforme ou contraire au devoir, le devoir lui-même pouvant alors, dans son contenu ou dans son origine, être de quelque espèce que ce soit.

Un acte contraire au devoir se nomme *transgression*.

Une transgression *non préméditée* qui peut cependant être imputée s'appelle une simple *faute.*

Une transgression *préméditée* (c'est-à-dire celle qui est associée à la conscience d'être une transgression) se nomme *crime.*

Ce qui est conforme aux lois extérieures reçoit le nom de *juste ;* ce qui n'y est point conforme, celui *d'injuste.*"
(Fin de citation)

Kant (croyances de)
Voir Les Idées sont les causes efficientes de la nature – Les croyances de Kant.

Laïcisation de la morale
Voir Laïcisation de la morale.

Latitudinaire
En anglais : *latitudinarian*.

Selon le dictionnaire [13]

- (Celui, celle) qui s'accorde des libertés dans les principes d'une religion.
- (Par extension) trop complaisant, trop tolérant.

Chez Kant

Voir Connaissance exacte et connaissance vague.

Légal, légalement, légalité, légitime, légitimité

Selon le dictionnaire [13]

- L'adjectif *légal* signifie : qui est relatif à la loi ; défini par la loi ; conforme à la loi.
- L'adjectif *légitime* signifie : qui est explicable par le bon sens, la raison ; qui est conforme au droit.

Chez Kant

Kant utilise ces termes dans le sens « conforme à la loi de la raison » ; « conforme au principe de l'unité synthétique de l'aperception » ; « qui respecte une nécessité ».

K169 – "Les jurisconsultes, lorsqu'ils parlent de droits et d'usurpations, font une différence, dans une cause, entre la question concernant ce qui est de droit et celle qui porte sur le fait, et puisqu'ils exigent une preuve de chacune d'elles, ils désignent

la première, qui doit faire apparaître le droit ou la légitimité de la prétention, sous le nom de *déduction.*"

[57] article *Moralité* - Il faut distinguer de la légalité, de ce qui est seulement conforme au devoir, la moralité, la volonté qui veut le devoir pour lui-même, indépendamment des intérêts et des inclinations (« rigorisme »).

La moralité est l'unique légalité des actes qu'on peut dériver a priori de principes
K679-K680 – "La moralité est l'unique légalité des actes qui puisse être dérivée entièrement *a priori* de principes. Ce pourquoi la métaphysique des mœurs est proprement la morale pure, où nulle anthropologie (nulle condition empirique) ne se trouve prise pour fondement."

Autre exemple d'emploi : Lois juridiques et lois éthiques.

Complément : Législation.

Législation

Selon le dictionnaire [13]

- Ensemble des textes de lois concernant un domaine, une matière déterminée ;
- (Dans le système de Kant) Influence exercée par une faculté de l'esprit sur d'autres facultés. Exemples :
  - Influence de la faculté d'intuition interne (le temps) sur la faculté de perception ;
  - Influence de l'entendement (pouvoir des règles) sur la nature, dont il est la législation (K194-K195) :

    [56b] page 113 – "C'est en nous-mêmes, je veux dire dans notre entendement, que doit résider la législation suprême de la nature."

Chez Kant
S'agissant de connaissances, le pouvoir de légiférer de l'entendement est celui d'unifier les phénomènes au moyen de règles.

Contenu d'une législation
(Citation de [108] pages 168-169)
"Dans toute législation

(peu importe qu'elle prescrive des actions internes ou externes [au sujet], et qu'elle prescrive ces dernières

- soit *a priori* par la simple raison [du sujet],
- soit par l'arbitre d'un autre),

il y a deux parties :

- *premièrement,* une *loi* qui représente *objectivement* comme nécessaire l'action à accomplir, c'est-à-dire qui fait de cette action un devoir ;

- *deuxièmement,* un *mobile* qui relie *subjectivement* à la représentation de la loi [sa présence à l'esprit] la détermination de l'arbitre à cette action, - seconde partie qui, par conséquent, consiste en ce que la loi fait du devoir le mobile.

Par la première partie, l'action est représentée comme devoir, ce qui correspond à une pure connaissance théorique de la détermination possible de l'arbitre, c'est-à-dire des règles pratiques ;

par la seconde, l'obligation d'agir d'une certaine manière se trouve liée dans le sujet à un principe de détermination de l'arbitre en général.
[…]
[Législation éthique et législation juridique]
La législation qui fait d'une action un devoir et érige en même temps ce devoir en mobile est *éthique.* Celle, en revanche qui n'intègre pas le mobile dans la loi et par conséquent admet aussi un autre mobile que l'idée du devoir elle-même est *juridique.*
[…]

[Légalité et moralité d'une action]
On appelle la simple concordance ou non-concordance d'une action avec la loi, abstraction faite du mobile de celle-ci, la *légalité* (conformité à la loi), tandis que celle où l'idée du devoir issu de la loi est en même temps le mobile de l'action correspond à la *moralité* (éthique) de celle-ci."
(Fin de citation)

Complément : Lois externes, naturelles ou positives.

Leurre

Dictionnaire [13]

Un leurre est un artifice spécieux dont l'apparence séduisante est destinée à tromper.
Synonymes : duperie, tromperie, mystification.

Kant : le leurre tendu à l'entendement par les sens est illusion ou tromperie

(Citation de A081-A082 [3])
"*Du jeu artificiel avec l'apparence sensible* §13. Le *leurre* qui est tendu à l'entendement par les représentations des sens peut être naturel ou artificiel, et il est ou bien *illusion,* ou bien *tromperie.* Le leurre à cause duquel on se trouve contraint de tenir quelque chose pour vrai sur le témoignage des yeux, alors que le même sujet le déclare impossible par son entendement, c'est ce que nous appelons *illusion d'optique.*

Est *illusion* le leurre dont les effets persistent, bien que l'on sache que l'objet présumé n'existe pas réellement. […]

Mais il y a *tromperie* des sens, quand, dès que l'on sait comment l'objet est fait, l'apparence cesse aussitôt."
(Fin de citation)

Liaison
Concept de Kant signifiant synthèse, notamment celle du divers de l'intuition et de son unité ; la liaison est alors la représentation de l'unité synthétique du divers des phénomènes perçus à l'état d'éveil.

Définition de Kant

K238 note * : "Toute *liaison* est une *composition* ou une *connexion*."

Compléments de la définition

- K95 : "Dans l'exemple « Tout changement doit avoir une cause » le concept d'une cause contient lui-même […] le concept d'une nécessité de la liaison."
- K197 - "Toute liaison n'en est pas moins un acte de l'entendement, que nous voudrions désigner par la dénomination générale de *synthèse,* afin de faire remarquer en même temps par là que nous ne pouvons rien nous représenter comme lié dans l'objet sans auparavant y avoir nous-mêmes produit en lui cette liaison, et que, de toutes les représentations, *la liaison* est la seule qui ne peut être donnée par des objets, mais ne peut être accomplie que par le sujet lui-même, parce qu'elle est un acte de sa spontanéité [à l'état d'éveil]."
- K198 - "…le concept de liaison contient en lui, outre le concept du divers [de l'intuition] et de sa synthèse, aussi celui de l'unité de ce divers. *La liaison est la représentation de l'unité synthétique du divers*. […] Cette unité, qui précède a priori tous les concepts de la liaison, ne saurait être la catégorie de l'unité ci-dessus mentionnée ;"

  (Dans cette remarque, l'expression « le concept de liaison » désigne la *notion* de liaison, pas un concept appartenant à la liaison ou la représentant.)

  Il y a donc deux sortes de synthèse du divers résultant de l'entendement :

  - K198 - La synthèse *en général*, simple effet de l'imagination (K161), reposant sur l'unité synthétique du divers, la liaison ;
  - K162 - La synthèse *pure* reposant sur l'unité synthétique *a priori*, qui produit le concept pur de l'entendement, concept transcendantal se rapportant *a priori* à des objets.

Résultat de la synthèse du divers de l'intuition

La synthèse du divers est une représentation de l'objet que l'esprit interprète sous forme de concept descriptif conscient.

Voir aussi :

- Synthèse de l'homogène ;
- Principes suprêmes de la possibilité d'intuition pour la sensibilité et l'entendement ;
- Continuité de tous les changements.

Liaison mathématique ou dynamique
Une liaison mathématique est intuitive a priori, alors qu'une liaison dynamique est discursive : voir Remarques : principes mathématiques et principes dynamiques.

Voir aussi :

- Synthèse de l'homogène ;
- Composition / Connexion (synthèses mathématique ou dynamique).

Liberté
Source : [19].

Sens général : liberté d'un sujet

Etat de l'être qui ne subit pas de contrainte, qui agit selon sa volonté, sa nature.

Les 3 sens traditionnels du mot liberté : psychologique, moral et causal

- *Liberté au sens psychologique (donc empirique)*
  Par opposition à l'inconscience, l'impulsion, la folie, l'irresponsabilité juridique ou morale : état de l'être qui (faisant le bien ou le mal) :
  - Se décide après réflexion, en connaissance de cause ;
  - Sait ce qu'il veut et pourquoi il le veut, et n'agit que conformément aux raisons qu'il approuve.

  K496 - Kant appelle cette liberté-là *libre arbitre* (*arbitrium liberum*) et l'oppose à *arbitrium brutum* où la raison n'intervient pas : voir ci-dessous.

- *Liberté au sens moral*
  Par opposition à la passion, aux instincts brutaux, à l'ignorance, aux mobiles accidentels ou superficiels : état de l'être humain qui réalise dans ses actes sa vraie nature, considérée comme essentiellement caractérisée par la raison et la moralité. C'est un état *idéal*.

  Objectivité théorique et objectivité pratique
  [K716 note 133 :
  - Définition de l'objectivité théorique : dans la nature tout phénomène qui survient est conditionné et soumis à la règle du déterminisme ;
  - Définition de l'objectivité pratique : ce qui est objectivement pratique, à savoir une fin morale, n'est concevable que par référence à cet inconditionné qui définit la liberté.]

- *Liberté au sens causal*
  Par opposition au déterminisme : pouvoir d'agir sans autre cause que l'existence de ce pouvoir lui-même, c'est-à-dire sans aucune raison relative à l'acte accompli.
  - Pouvoir d'un homme d'agir sans se préoccuper de l'aspect moral de l'acte ;
  - Pouvoir d'échapper aux lois de la nature : déclenchement spontané, effet au hasard : voir Liberté au sens cosmologique.
    Kant postule le déterminisme absolu de la nature, excluant donc le hasard.

A041 [3] – "La connaissance physiologique de l'homme vise l'exploration de ce que la *nature* fait de l'homme, la connaissance pragmatique [vise] celle de ce que l'homme, comme être agissant par liberté, fait ou peut et doit faire de lui-même."

Chez Kant : liberté au sens *transcendant* ou au sens *pratique*

Kant utilise le mot *liberté :*

- au sens transcendant,
- au sens pratique,
- et (avec une origine transcendantale) au sens cosmologique.

(Citation de [108] page 172)
[Liberté au sens transcendant : ce qui échappe à la causalité de l'expérience]
"Le concept de la *liberté* est un pur concept de la raison [idée transcendantale] qui, précisément de ce fait, est transcendant pour la philosophie théorique, c'est-à-dire qu'il est tel qu'on ne peut en fournir aucun exemple adéquat dans une quelconque expérience possible : c'est donc un concept […] qui ne peut valoir aucunement comme principe constitutif, mais exclusivement comme principe régulateur - et, à vrai dire, uniquement négatif - de la raison spéculative ;

> [Le concept de liberté au sens transcendant est une idée transcendantale ;
> la *possibilité* de cette liberté est également transcendantale.]

[Liberté au sens pratique : volonté morale indépendante des circonstances]
en revanche, dans l'usage pratique de la raison, [le concept de liberté] fait la preuve de [la réalité de la liberté] par des principes pratiques qui, comme lois d'une causalité de la raison pure, déterminent l'arbitre indépendamment de toutes conditions empiriques (indépendamment du sensible en général) et démontrent en nous la présence d'une volonté pure dans laquelle les concepts et les lois morales trouvent leur origine.

[Les lois morales sont basées sur la liberté (le libre arbitre)]
C'est sur ce concept positif (du point de vue pratique) de la liberté que se fondent des lois pratiques inconditionnées [absolues] qui sont désignées comme *morales…*"
(Fin de citation)

K516 – "La liberté […], par elle-même, est dépourvue de lois"

1 - Liberté au sens pratique (fondée sur l'idée transcendantale de la liberté)

Le pouvoir humain de décision peut être soumis à des contraintes psychologiques.

(Citation de K496)
"La *liberté entendue au sens pratique* est l'indépendance de l'arbitre vis-à-vis de la *contrainte* exercée par les penchants de la sensibilité.

- Car un arbitre est *sensible* dans la mesure où il est *affecté pathologiquement* (par les mobiles de la sensibilité [*arbitrium sensitivum*]) ;

  > [L'homme est affecté par ce qui peut le faire souffrir ou lui être agréable.]

  il est dit animal (*arbitrium brutum*) quand il peut être pathologiquement nécessité.

  > [Quand une pulsion est plus forte que la valeur dominante présente à sa raison, l'homme fait ce qu'elle lui dicte.]

- L'arbitre humain est à vrai dire […] non point *brutum, mais liberum,* parce que la sensibilité ne rend pas son action nécessaire, mais que réside dans l'homme un

pouvoir de se déterminer par lui-même indépendamment de la contrainte exercée par des penchants sensibles."

[Kant pense, comme Descartes [20], que la raison peut toujours l'emporter sur la passion, pouvoir d'être raisonnable dont Freud [41] et Jung [42] ont montré le caractère illusoire. Voir aussi Remarques sur la liberté au sens pratique et le pouvoir de surmonter ses désirs.]

(Fin de citation)

2 - Liberté au sens transcendantal

(Citation de K656-K657)

[Le concept de liberté au sens transcendantal] "ne peut pas être supposé empiriquement comme un principe d'explication des phénomènes, mais constitue lui-même un problème pour la raison.

Un arbitre, en effet, est simplement *animal (arbitrium brutum)* s'il ne peut être déterminé autrement que par des impulsions sensibles, c'est-à-dire *pathologiquement.* En revanche, celui qui peut être déterminé indépendamment des impulsions sensibles, par conséquent par des mobiles que seule la raison peut se représenter, s'appelle le *libre arbitre (arbitrium liberum),* et tout ce qui s'y relie, que ce soit comme principe ou comme conséquence, est appelé *pratique.*

[Remarques sur la liberté au sens pratique et le pouvoir de surmonter ses désirs]

La liberté pratique peut être démontrée par l'expérience. Car ce n'est pas simplement ce qui attire, c'est-à-dire ce qui affecte immédiatement les sens, qui détermine l'arbitre humain, mais nous disposons d'un pouvoir de surmonter, grâce à des représentations de ce qui, même d'une façon plus éloignée, est utile ou nuisible, les impressions produites sur notre pouvoir sensible de désirer : ces réflexions sur ce qui est désirable relativement à tout notre état, c'est-à-dire sur ce qui est bon et utile, reposent toutefois sur la raison.

Celle-ci fournit donc aussi des lois qui sont des *impératifs,* c'est-à-dire des *lois* objectives de la *liberté,* et qui disent ce qui doit arriver, bien que peut-être cela n'arrive jamais, et se distinguent en cela des *lois de la nature,* qui ne traitent *que de ce qui arrive,* ce pourquoi elles sont aussi appelées des lois pratiques."

(Fin de citation)

Effectivité de la liberté en tant que pouvoir contenant la cause des phénomènes

Dans l'article Eclaircissement de la réunion de l'Idée cosmologique d'une liberté et de la nécessité universelle de la nature Kant n'a pas voulu démontrer *l'effectivité* de la liberté comme constituant un des pouvoirs qui contiennent la cause des phénomènes de notre monde *sensible* :

K510 – "…outre que cela n'aurait aucunement été une considération transcendantale, qui n'a affaire qu'à des concepts, elle n'aurait pas non plus pu réussir, dans la mesure où, à partir de l'expérience, nous ne pouvons jamais conclure à quelque chose qui ne doit pas du tout être pensé d'après des lois de l'expérience."

La liberté pratique existe, alors que la liberté transcendantale est impossible
(Citation de K657)
"Nous connaissons donc la liberté pratique par expérience comme constituant l'une des causes naturelles [de la nature humaine], à savoir une causalité de la raison dans la détermination du vouloir,

> [La « causalité de la raison » n'a rien de « naturel » au sens de la causalité déterministe du monde sensible.]

cependant que la liberté transcendantale requiert une indépendance de cette raison elle-même (du point de vue de sa capacité d'inaugurer causalement une série de phénomènes) vis-à-vis de toutes les causes déterminantes du monde sensible,

et qu'en tant que telle elle semble être contraire à la loi de la nature, par conséquent à toute expérience possible, et donc demeure un problème.

> [Avec l'affirmation de Kant de l'existence d'un fossé infranchissable séparant la pensée et les actions de l'homme, la liberté transcendantale ne *semble* pas être contraire à la loi de la nature, elle lui *est* contraire : aucune interaction transcendante n'est possible entre le psychisme humain et le monde matériel. Explication : Exigence de non-transcendance.
>
> Mais comme cette affirmation est erronée, cette liberté transcendantale est possible au sens de l'imprédictibilité de la pensée due à l'inconscient, au subconscient, aux émotions du moment et aux automatismes mentaux spontanés divers : toute pensée a bien une cause physique, mais il ne peut exister de raisonnement permettant de la déduire de circonstances données (le déterminisme n'entraîne pas toujours la prédictibilité bien qu'il exclue le hasard) ; hélas, la psychologie n'est pas une science exacte.]

[Les problèmes relevant de la morale demeurent, transcendance ou pas]
Reste que, pour la raison, ce problème ne s'inscrit pas dans l'usage pratique, et qu'en ce sens, dans un canon de la raison pure, nous n'avons affaire qu'à deux questions qui concernent l'intérêt pratique de la raison pure et vis-à-vis desquelles un canon de son usage doit être possible :

- Y a-t-il un Dieu ?
- Y a-t-il une vie future ?

La question portant sur la liberté transcendantale concerne uniquement le savoir spéculatif, et nous pouvons la mettre de côté comme tout à fait indifférente quand il s'agit du pratique, et comme une question sur laquelle nous avons fourni déjà des explications suffisantes dans *l'Antinomie de la raison pure*."
(Fin de citation)

Compléments

- Statut ultime de la liberté (ou de l'autonomie) dans le cadre d'une philosophie critique ;
- Le libre arbitre de l'homme.

Connaissance par concepts de la possibilité d'un principe réel ou d'une causalité

K510 – Par de simples concepts, on ne peut connaître *a priori* la *possibilité* d'un principe de la nature ou d'une causalité ; une telle possibilité est, par définition, transcendantale. C'est par exemple le cas de la liberté par rapport aux lois de la nature, concept d'usage *transcendant* qui est une idée transcendantale.

Liberté (lois juridiques ou éthiques de la)

Lire d'abord Liberté de l'arbitre.

(Citation de [108] page 163)

[Lois juridiques et lois éthiques]

"Ces lois de la liberté se nomment *morales*, à la différence des lois de la nature. Dans la mesure où elles ne concernent que des actions purement extérieures [au sujet] et leur légalité, elles sont désignées comme *juridiques ;*

mais dès lors qu'en outre elles (les lois) doivent elles-mêmes être les principes de détermination des actions, elles sont *éthiques* et l'on dit alors que l'accord avec les lois juridiques définit la *légalité* de l'action, l'accord avec les lois éthiques définit sa *moralité*.

La liberté à laquelle se rapportent les lois juridiques ne peut être que la liberté au sens extérieur du terme, mais celle à laquelle se rapportent les lois éthiques est la liberté de l'arbitre au sens tant extérieur qu'intérieur du terme, dans la mesure où l'arbitre est déterminé par des lois de la raison."

(Fin de citation)

Distinction du juridique et de l'éthique à l'intérieur du domaine moral

(Citation de [108] pages 201-202 note 67 relative à la précédente)

"L'importante distinction du juridique et de l'éthique à l'intérieur du domaine moral s'opère donc par réflexion sur les lois morales en général (lois de la liberté), conçues par opposition aux lois physiques (lois de la nature).

Les lois morales correspondent à toutes les lois « déduites » de la « loi morale suprême » qu'est l'impératif catégorique (loi d'universalisation des maximes)

> - ce dernier (qui ne donne que la « forme » des lois de la liberté) se trouvant, à travers de telles lois, « appliqué » à la matière des actions sur lesquelles ces lois portent.

Or - et là est le principe de cette distinction entre juridique et éthique - ces actions peuvent être de deux types, auxquels vont donc correspondre deux types de lois morales :

- Quand les lois portent sur des actions dont elles définissent seulement la conformité extérieure à la loi morale suprême

  > (la conformité externe à l'impératif catégorique, comprendre que ces actions, à en juger de l'extérieur, ne paraissent pas procéder d'une maxime subjective impossible à universaliser),

  ce sont des lois d'ordre juridique, et l'accord avec elles cerne *la légalité* des actions considérées.

- Quand « en outre » les lois exigent que l'impératif catégorique soit le principe déterminant des actions

    (c'est-à-dire que ces actions relèvent intérieurement d'un libre arbitre, autrement dit d'un arbitre déterminé uniquement par la considération de l'impératif),

  elles sont d'ordre éthique, et l'accord avec elles cerne *la moralité* de ces actions."

(Fin de citation)

Compléments

- Causalité due à la nature ou due à la liberté ;
- Possibilité d'une conciliation entre la causalité par liberté et la loi universelle de la nécessité de la nature ;
- Constitution – Constitution politique ;
- Distinction entre doctrine du droit et doctrine de la vertu.

Liberté au sens transcendant ou au sens pratique
Voir Chez Kant : liberté au sens *transcendant* ou au sens *pratique*.

Liberté au sens cosmologique

Définition
(Citation de K495)
"J'entends par liberté, au sens cosmologique du terme, le pouvoir d'inaugurer *par soi-même* un état - une liberté dont la causalité n'est donc pas à son tour soumise, selon la loi de la nature, à une autre cause qui la déterminerait suivant le temps.

  [« Inaugurer par soi-même un état » crée une situation sans cause physique ; voir Régression à l'infini et Apparition.]

La liberté est en ce sens une pure idée transcendantale qui,

- Premièrement, ne contient rien qui soit emprunté à l'expérience,
- et dont, deuxièmement, l'objet ne peut pas non plus être donné d'une façon déterminée dans aucune expérience,

  parce que c'est une loi universelle, même pour la possibilité d'une quelconque expérience, que tout ce qui arrive, par conséquent aussi la causalité de la cause qui elle-même est intervenue ou a commencé d'être, doive posséder à son tour une cause ;

  [Le principe de raison postule que rien n'existe sans cause qui précède cette existence, et rien ne change sans cause efficiente de changement.]

  ce par quoi alors le champ tout entier de l'expérience, aussi loin qu'il peut s'étendre, est transformé en un ensemble simplement naturel."

    [« Le champ de l'expérience » couvre tout ce qui est perceptible à un instant donné, c'est-à-dire toute situation d'un objet du monde sensible.

« Aussi loin qu'il peut s'étendre » désigne la totalité des phénomènes possibles dans le monde, pris en compte ensemble en tant que phénomène unique.]

Mais dans la mesure où, sur ce mode, on ne peut obtenir dans la relation causale aucune totalité absolue des conditions,

[parce que sa chaîne de causalité à régression illimitée ne satisfait pas la condition de complétude, la régression restant à penser pas à pas]

la raison se forge l'Idée d'une spontanéité [absence de conditions] capable de commencer par elle-même d'agir sans qu'une autre cause ait dû intervenir préalablement pour la déterminer à son tour à l'action suivant la loi de l'enchaînement causal."

[La raison commande de compléter le postulat de causalité par une possibilité de cause première : voir Apparition et Régression à l'infini.]

(Fin de citation)

Définition de l'Idée de la liberté au sens cosmologique

C'est l'Idée de l'indépendance vis-à-vis des causes *déterminantes* du monde sensible ([108] page 143).

La liberté au sens cosmologique concerne uniquement le rapport entre intelligible et phénomène

(Citation de [56b] §53 page 151 note 1)
"L'Idée de la liberté [au sens cosmologique] trouve place uniquement dans le rapport entre *l'intelligible* comme cause et le *phénomène* comme effet. Aussi ne pouvons-nous attribuer la liberté à la matière […], en dépit du fait que [son] action résulte d'un principe interne.

[L'action de Dieu est immanente]
[Un concept de liberté au sens cosmologique ne convient pas] "à de purs êtres intelligibles, comme Dieu, par exemple, en tant que son action est immanente. Car son action tout en étant indépendante de causes déterminantes externes, n'en est pas moins déterminée dans sa raison éternelle, par conséquent dans la *nature* divine.

[Causes physiques et causes spontanées]
C'est seulement lorsqu'il faut que *quelque chose commence* au moyen d'une action et que par conséquent l'effet se trouve dans la série du temps [après la cause], donc dans le monde sensible (par exemple le commencement du monde), que la question se pose de savoir si la causalité de la cause doit elle-même également commencer ou bien si la cause peut susciter un effet sans que sa causalité elle-même commence.

[Lorsqu'une évolution d'un système physique se produit, il n'y a que deux sortes de causes possibles :

- Une cause physique due à l'action d'une loi de la nature ;
- Une cause spontanée (sans cause physique), conséquence d'une liberté au sens cosmologique.]

Dans le premier cas le concept de cette causalité est un concept de nécessité naturelle, dans le second, de liberté.

[Problème de la métaphysique : la liberté au sens cosmologique est-elle possible ?]
D'après cela le lecteur remarquera qu'en définissant la liberté comme la faculté de commencer par soi-même un événement j'ai précisément mis le doigt sur le concept qui est le problème de la métaphysique."
(Fin de citation)

Voir aussi Reformulation du problème d'*effectivité* de la liberté.

Liberté impossible par rapport aux lois de la nature (le hasard n'existant pas)
Voir Hasard et idées transcendantales : 3ème conflit.

Libre arbitre (*arbitrium liberum*)
C'est le pouvoir de choisir un acte en toute indépendance, ou de ne rien faire :

- en échappant au déterminisme de la nature ;
- ou en ne tenant pas compte de la valeur morale (bien ou mal) des conséquences du choix.

Le libre arbitre suppose qu'un homme puisse avoir une volonté qui échappe aux instincts ou pulsions issus de son corps autant qu'aux lois morales.

Le matérialisme nie l'existence d'un libre arbitre ; voir :

- De la vraie nature du matérialisme et de la séduction légitime qu'il exerce [110] ;
- La doctrine matérialiste nie la liberté transcendantale, donc la liberté pratique ;
- L'antinomie de la liberté : point de vue moderne.

Compléments

- Arbitre ;
- Liberté ;
- Chez Kant : liberté au sens *transcendant* ou au sens *pratique* ;
- Déterminisme et prédéterminisme de Kant ;
- Règne des fins ;
- [123] - Les 3 déterminants des valeurs humaines selon la psychologie cognitive ;
- La raison n'est pas une valeur, mais un outil au service des valeurs du moment ;
- Libre arbitre et raison ;
- Le libre arbitre de l'homme.

Libre arbitre et raison
Lire d'abord Etre raisonnable.

Source : [102].
Un être doué de raison a la capacité d'agir selon des lois, maximes universelles. Mais on ne voit pas pourquoi cette possibilité de choix de ses actes entraînerait :

- qu'il a un libre arbitre,
- que sa raison est pratique,
- qu'il existe des lois morales auxquelles il doit impérativement obéir.

(Citation de [102] page 28 note 1)
"L'être le plus raisonnable du monde pourrait toujours avoir besoin, malgré tout, de certains mobiles tirés des objets de l'inclination pour déterminer son libre arbitre ;
il pourrait consacrer autant de raison qu'on voudra à réfléchir aussi bien sur ce qui regarde la très grande somme des mobiles que sur les moyens d'atteindre la fin déterminée par ces mobiles, sans même pressentir la possibilité de quelque chose comme la loi morale, loi qui commande absolument et qui se proclame elle-même et, à la vérité, en tant que mobile suprême.

[Nos lois morales sont en nous, elles nous sont données]
Si cette loi ne se trouvait pas donnée en nous, nulle raison ne serait assez fine pour nous la faire découvrir en cette qualité ou pour décider le libre arbitre à l'adopter ; et pourtant cette loi est la seule qui nous donne la conscience de l'indépendance où est notre libre arbitre relativement à la détermination par tous les autres mobiles."
(Fin de citation)

Complément : Le libre arbitre de l'homme.

Point de vue moderne sur ce sujet

Lire [123] - Les 3 déterminants des valeurs humaines selon la psychologie cognitive.

Conclusions

- La raison n'est pas une valeur, mais un outil au service des déterminants des valeurs du moment, qui ont des importances relatives.
- Quel que soit le caractère impératif des maximes qu'un individu pense avoir adoptées, elles ne seront prises en compte que par l'intermédiaire de ses déterminants du moment.

  Il peut arriver qu'un individu rejette les conséquences d'une maxime à laquelle il affirme croire tout en sachant qu'il est inconséquent avec lui-même, car le coût psychologique de l'obéissance à cette maxime est plus élevé que celui des conséquences prévisibles d'une désobéissance.

Licite – Illicite – Faculté d'agir
K174 – Une action est licite lorsqu'elle ne contredit pas l'obligation.
Cette liberté qui n'est limitée par aucun impératif venant s'y opposer se nomme la *faculté d'agir.* Par là se laisse aisément comprendre ce que serait une action *illicite.*

Lieu logique– Lieu transcendantal
K314 - "On peut appeler tout concept, tout titre [domaine] dont relèvent plusieurs connaissances, un *lieu logique*. […]

Qu'on m'accorde de nommer *lieu transcendantal* la place que nous attribuons à un concept : soit dans la sensibilité, soit dans l'entendement."
Voir aussi :

- Topique transcendantale ;
- Réflexion - Réflexion transcendantale – Réflexion logique.

Limite d'une grandeur continue ou de l'espace
Voir :

- Compléments sur l'espace et le temps ;
- Continuité d'une variable et d'une fonction.

Limite du monde
Voir *Les divers types de début de la série de conditions d'un inconditionné.*

Limites de la raison
Voir Considérations sur les limites.

Linguistique

Substantif - Selon le dictionnaire [13]

Science qui a pour objet l'étude du langage, des langues envisagées comme systèmes sous leurs aspects phonologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques.

Linguistique générale
Science tentant de dégager la synthèse des études faites sur les différentes langues, de déterminer les conditions générales de fonctionnement des langues et du langage.

Linguistique appliquée
Application des théories, des descriptions, des analyses linguistiques à la pédagogie des langues, à la traduction, aux techniques de communication.

Adjectif

Relatif à la linguistique. *Etude, modèle, théorie linguistique.*

Logique (philosophie)
Substantif - La Logique est la science des processus de la pensée rationnelle et de la déduction discursive des vérités. Elle régit l'entendement et les jugements d'appréciation qui distinguent le vrai du faux. Elle s'intéresse donc à la validité des opérations intellectuelles visant la connaissance, sur le plan normatif comme sur le plan régulateur.

> [165] page 11 - "Cette science des lois nécessaires de l'entendement et de la raison en général ou, ce qui est la même chose, de la simple forme de la pensée en général, nous la nommons : *Logique.*"

On distingue :

- *La Logique générale* qui détermine, parmi les opérations discursives de l'esprit, lesquelles conduisent à la vérité par leur nature (comme la non-contradiction) ou

leur enchaînement (comme le syllogisme). Elle traite, par exemple, des inférences, des hypothèses et des inductions.

K148 (Titre) – *De la division de la logique générale en analytique et dialectique*

- *La Logique formelle :* science des concepts, jugements et raisonnements considérés abstraitement et indépendamment des objets qu'ils désignent.

  [177] page 215 – "La Logique est la science de tous les raisonnements formellement nécessaires."

  Il existe des logiciels exécutant des recherches de démonstrations ou preuves formelles de propositions logiques.

- *La Logique scolastique :* logique dérivée de la philosophie d'Aristote [43] et enseignée au Moyen-Age.

- *La Logique classique :* science des discours à déductions rigoureuses, des démonstrations.

- *La Logique symbolique :* science des notations et opérations purement formelles assignées aux concepts qui établit un système de relations symboliques exprimant l'inclusion, la disjonction, l'implication et la transformation d'ensembles.

Logique (principes de)

Les 4 principes « traditionnels » de logique

On appelle traditionnellement *principes de logique* les 4 principes suivants :

- Principe d'identité ;
- Principe de contradiction (ou de non-contradiction) ;
- Principe de milieu exclu (ou du tiers exclu) ;
- Principe du syllogisme.

Source du reste de l'article : [195] pages 46 à 48
Les quatre principes ci-dessus sont indépendants : aucun ne peut se déduire d'un ou plusieurs des autres.

Les « Lois de la pensée »
Les trois premiers principes, appelés par les Anglais « Laws of thought » (lois de la pensée) ne sont pas équivalents. En outre, ils ont une interprétation ensembliste en plus de l'interprétation évidente en Logique des propositions :

- le principe d'identité s'applique à la définition d'un ensemble : éléments qui lui appartiennent (règle d'appartenance) et lois de composition (relations entre éléments) ;

- les principes de contradiction et de milieu exclu affirment le caractère binaire (vrai/faux) des propositions sur l'appartenance d'un élément à un ensemble, l'inclusion d'un ensemble dans un autre, etc.

Les principes préalables exigés par le syllogisme

Voir d'abord : Syllogisme.

Notations : Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles.

Principe du syllogisme : $(p \Rightarrow_S q) . (r \Rightarrow_S p) \Rightarrow (r \Rightarrow_S q)$, où :

- $\Rightarrow_S$ désigne une relation de subsomption sous un concept ;
- $\Rightarrow$ désigne une relation d'implication (cause logique).

Un syllogisme fait la synthèse de deux propositions : la majeure, implication $p \Rightarrow_S q$, et la mineure, $r \Rightarrow_S p$, synthèse qui est une condition logique ET notée **.** . Il faut donc qu'un principe de logique permette cette synthèse, c'est-à-dire qu'elle permette que la relation de conclusion $r \Rightarrow_S q$ relie *directement* r à q.
C'est ce passage direct qui constitue l'opération logique appelée syllogisme.
Voir Syllogismes et principe de déduction.

Principe de substitution de constantes dans une relation
Pour que ce passage direct soit possible, il faut d'abord que la proposition résultant de chaque relation indéterminée d'implication (*variables de* $p \Rightarrow_S q$ ou $r \Rightarrow_S p$) soit une proposition *particulière* lorsqu'on veut appliquer la synthèse ET.

Il faut donc postuler que *dans une implication formelle on peut substituer des constantes aux variables*, principe que nous appellerons « Principe de substitution de constantes dans une implication », qui ne sera qu'un cas particulier d'un « Principe permettant la substitution de constantes dans toute relation symbolique » en vue de calculs successifs en *Logique algorithmique*.

Nécessité du principe d'assertion
Dans un syllogisme donné, la conclusion $r \Rightarrow_S q$ n'est vraie que si les prémisses sont vraies, mais rien dans le syllogisme lui-même ne garantit leur vérité.
Pour que la conclusion soit vraie il faut que les prémisses le soient. Or chaque prémisse est une implication : $p \Rightarrow_S q$ ou $r \Rightarrow_S p$. Mais dans une implication comme $p \Rightarrow_S q$ la donnée de p en tant que vérité entraîne la certitude q = vrai, d'après le principe d'assertion, principe qui est donc indispensable au syllogisme.
Voir Syllogismes et principe de déduction.

Conclusion
Il faut donc ajouter aux quatre principes de Logique les deux principes ci-dessus pour que le principe de syllogisme soit possible.

Les autres principes formels de logique

Aux 6 principes précédents il faut ajouter ceux de la Méthode logique :

- le principe du syllogisme,
- le principe de simplification,
- le principe de composition,
- le principe de contraposition,
- le principe d'importation et d'exportation
- et les formules du raisonnement hypothétique (*modus ponens, modus tollens*) qui en dérivent.

Toute déduction n'est pas réductible à une suite de syllogismes

Lire Kant ne connaît que les raisonnements déductifs par inférence ou syllogisme.

Source : [195] page 49
(Citation de [195] page 49)
"Les autres [opérations] (de simplification, de composition, d'importation, d'exportation, de transposition, etc.) servent de formules à divers types de raisonnement tout différents du syllogisme, et qui ne sont pas plus réductibles au syllogisme que ces principes eux-mêmes ne sont réductibles au principe du syllogisme.

Cette vérité devrait être banale depuis le XVIIe siècle, où Jungius [196] et Leibniz [37] avaient découvert des inférences *asyllogistiques ;* et si elle a pu rester méconnue jusqu'à nos jours, c'est à cause de la prépondérance de la Logique scolastique, qui a fait négliger et oublier les travaux des logiciens de l'école de Leibniz.

C'est un lieu commun de considérer que toute déduction est réductible à une suite de syllogismes, et que tout ce qui ne peut se démontrer par syllogismes n'est pas susceptible de démonstration logique (analytique). Eh bien ! ce lieu commun est radicalement faux.

Non seulement il est faux en général, quand on considère l'ensemble de tous les raisonnements possibles, mais il est encore faux dans le domaine spécial des mathématiques, qui nous intéresse particulièrement ici.

On a bien souvent discuté la question de savoir si le raisonnement mathématique est réductible au syllogisme. Cette question ne se pose plus désormais : elle est définitivement résolue par les travaux de Peano [188] et de son école. […]

C'est en analysant les démonstrations mathématiques et en vérifiant l'enchaînement logique des théorèmes les plus classiques que ces logiciens ont abouti à découvrir et à formuler les principes énumérés ci-dessus ; leur logique a été constituée non *a priori,* en vertu d'idées philosophiques préconçues, mais *a posteriori,* par l'examen des déductions usitées et reconnues par tous les mathématiciens.

Et dans cette recherche ils ont été constamment guidés par le propos leibnizien de « démontrer les axiomes », de réduire au minimum le nombre des principes. On peut donc soutenir hardiment que, s'ils n'ont pas réduit tous les raisonnements mathématiques au syllogisme, et tous les principes de leur logique au principe du syllogisme, c'est qu'ils ne l'ont pas pu ; et s'ils ne l'ont pas pu, c'est que cela est impossible."
(Fin de citation)

Exemples de déductions qui ne sont pas des syllogismes

- Les déductions par transitivité ;
- Les déductions par récurrence dans Nombre : Théorie ordinale.

Logique (chez Kant) : concept de la logique

Voir d'abord Logique (philosophie) ; Règles ; Logique de l'apparence.

Source principale : [165] pages 11, 12 et suivantes : *Concept de la Logique*.

Définition concise de la science de la Logique

(Citation de [165] pages 11-12)
"Cette science des lois nécessaires de l'entendement et de la raison en général ou, ce qui est la même chose, de la simple forme de la pensée en général, nous la nommons : *Logique.*

1 - La Logique est le fondement de toutes les autres sciences

En tant que science qui se rapporte à toute pensée en général, [indépendamment] des objets qui sont la matière de la pensée, la Logique doit être considérée comme le *fondement* de toutes les autres sciences. [Exemple : la Mathématique.]

Mais précisément pour cette même raison qu'elle fait complètement abstraction de tout objet, elle ne peut être un *organon* des sciences.

2 - La Logique sert à l'appréciation critique et à la rectification de notre connaissance

La Logique […], en sa qualité de propédeutique universelle de tout usage de l'entendement et de la raison en général, ne pouvant pas empiéter sur les sciences ni anticiper leur matière, est seulement un *Art universel de la raison,* celui d'accorder des connaissances en général à la forme de l'entendement. Elle ne doit donc être appelée organon que dans la mesure où elle sert non pas assurément à l'extension, mais bien à l'appréciation critique et à la rectification de notre connaissance."
(Fin de citation)

3 - La Logique est un canon de l'usage de l'entendement et de la raison

(Source : [165] pages 12-13)
La Logique est la science des lois nécessaires de l'usage de l'entendement et de la raison, lois qui doivent toutes être a priori, sans apport de l'expérience ou d'autres sciences.

La Logique est indépendante de toute considération psychologique
En particulier, la Logique n'utilise aucun principe psychologique. Un tel principe proviendrait d'observations du fonctionnement de l'entendement et serait donc subjectif et contingent : il ne conviendrait donc pas pour les lois nécessaires de la Logique.

En tant que canon, la Logique régit l'usage de l'entendement pour qu'il ne se contredise pas
"Dans la Logique, ce que nous voulons savoir, ce n'est pas comment l'entendement est, comment il pense, comment il a procédé jusqu'ici pour penser, mais bien comment il devrait procéder dans la pensée. Elle doit nous enseigner le droit usage de l'entendement, c'est-à-dire celui qui est cohérent avec lui-même."

La Logique n'est pas un organon des sciences
(Citation de [108] pages 185-186 note 3)
"Contrairement à un usage de provenance aristotélicienne, Kant refuse que la Logique puisse constituer « un *organon* des sciences » :

> « Par *organon*, nous entendons l'indication de la manière de parvenir à une connaissance déterminée. Or, cela implique que je connaisse déjà l'objet de la science à produire selon certaines règles. Un organon des sciences n'est donc pas une simple logique, puisqu'il présuppose la connaissance précise des sciences, de leurs objets et de leurs sources »

- ce dont ne peut disposer la logique qui, « en sa qualité de propédeutique universelle de tout usage de l'entendement et de la raison en général », ne peut « empiéter sur les sciences ni anticiper leur matière »."
(Fin de citation)

4 - La Logique est une connaissance rationnelle de l'entendement et de la raison par eux-mêmes

(Citation de [165] page 13)
[La Logique générale] "est une science rationnelle non seulement *selon la forme*, mais même *selon la matière,* puisque ses règles ne sont pas dérivées de l'expérience et qu'en même temps elle a la raison pour objet.

La Logique est donc une connaissance de l'entendement et de la raison par eux-mêmes, non pas selon leur pouvoir au regard de l'objet, mais uniquement selon la forme.

En Logique, je ne demanderai pas : *que* connaît l'entendement et *combien* peut-il connaître, c'est-à-dire *jusqu'où* va sa connaissance ? Car il s'agirait de sa propre connaissance au point de vue de son usage *matériel,* connaissance qui relève donc de la métaphysique. En Logique, la question est uniquement : *comment l'entendement se connaîtra-t-il lui-même ?*"
(Fin de citation)

5 – La Logique est une doctrine ou une théorie démontrée

(Citation de [165] page 13)
[Comme la Logique] "ne s'occupe pas de l'usage commun - et en tant que tel, simplement empirique - de l'entendement et de la raison, mais uniquement des lois nécessaires et universelles de la pensée en général, elle repose sur des principes *a priori* qui permettent de déduire et de démontrer toutes ses règles, auxquelles à ce titre, toute connaissance de la raison devrait être conforme."
(Fin de citation)

Différence entre doctrine et critique
(Citation de [165] page 165 note 5)
"« La Logique est une science démontrée. Une science qui peut être enseignée à partir de principes *a priori* se nomme *Doctrina ;* donc la Logique également.

Quand la règle du jugement en précède l'exercice, il s'agit de doctrine ; si l'exercice précède, de critique. Car sitôt que j'ai la règle d'expérience, je puis également la juger.

Or nous demandons : la Logique est-elle une doctrine ou une critique ? Puisqu'elle doit être une pierre de touche et qu'elle doit précéder notre entendement, c'est une doctrine. L'appréciation critique suppose toujours une doctrine.

La Logique n'est donc pas une critique. Mais elle est à son service ».

On remarquera que la *Critique de la raison pure* comporte une *Logique* (transcendantale) qui procure une *Doctrine* (transcendantale de la faculté de juger)."
(Fin de citation)

Différence entre Logique et Esthétique
(Citation de [165] pages 13-14)
"Du fait que la logique doit être considérée comme une science *a priori* ou comme une doctrine pour un canon de l'usage de l'entendement et de la raison, elle se distingue essentiellement de *l'Esthétique ;* celle-ci, simple *critique* du goût n'a pas de canon (loi), mais seulement une *norme* (modèle ou simple guide pour le jugement) qui consiste dans l'assentiment universel.

L'esthétique contient en effet les règles de l'accord de la connaissance avec les lois de la sensibilité ; la logique, au contraire, les règles de l'accord de la connaissance avec les lois de l'entendement et de la raison.

L'Esthétique n'a que des principes empiriques et ne peut donc être science ou doctrine si on entend par doctrine un enseignement dogmatique tiré de principes *a priori,* où l'on discerne tout par l'entendement sans information tirée d'autre part de l'expérience, et qui nous fournit des règles dont l'observation conduit à la perfection voulue.
[…]
[La Logique est un canon pour la critique]
Ainsi la Logique est plus qu'une simple critique ; elle est un canon qui sert ensuite à la critique, c'est-à-dire qui sert de principe permettant de juger de tout usage de l'entendement en général, de sa rectitude au point de vue de sa simple forme, il est vrai, puisqu'elle n'est pas plus un organon que la Grammaire générale.

[Différence entre Logique générale et Logique transcendantale]
D'un autre côté, comme propédeutique de l'usage de l'entendement en général, la *Logique générale* se distingue également de la *Logique transcendantale,* dans laquelle l'objet lui-même est représenté comme un objet du seul entendement ; la Logique générale au contraire s'applique à tous les objets en général.
(Fin de citation)

Définition complète de la Logique
(Citation de [165] pages 14-15)
"La logique est une science rationnelle non seulement selon la forme, mais selon la matière ; [c'est] une science a priori des lois nécessaires de la pensée, non pas relativement à des objets particuliers, mais bien relativement à tous les objets en général ;

c'est donc une science du droit usage de l'entendement et de la raison en général,

- non pas de façon subjective, c'est-à-dire non pas selon des principes empiriques (psychologiques) : comment l'entendement pense,
- mais de façon objective, c'est-à-dire selon des principes a priori : comment il doit penser."

(Fin de citation)

Voir aussi Définitions et notations de Logique symbolique.

Logique (cours de Kant)
L'ouvrage [165] contient le *Cours de Logique* que Kant professa chaque année de 1755 à 1797.

Le vocabulaire de [165] explicite et complète celui de la *Critique de la raison pure*, objet principal de ce recueil. En plus des articles relatifs à des expressions et idées de la *Critique*, il y a des compléments du Cours dans les textes suivants :

- Introduction
  - Connaissance : Théorie de la connaissance
  - Connaissance : les deux sources (facultés) fondamentales
  - Connaissance : clarté, distinction, confusion
  - Connaissance en général : hiérarchie des degrés
  - Connaissance exacte et connaissance vague
  - Connaissance : perfections logiques particulières – A. Quantité
  - Connaissance : perfection logique selon la relation – B. Vérité
  - Connaissance : perfection logique selon la qualité – C. Qualité
  - Connaissance : perfection logique selon la modalité – D. Modalité
  - Connaissance : probabilité
  - Connaissances théorique, pratique ou spéculative : les différences
- I - Doctrine générale des éléments
  - 1 – Des concepts
  - 2 – Des jugements
  - 3 – Des raisonnements
- II – Méthodologie générale
  - Perfection logique d'une connaissance : promotion par la définition, l'exposition et la description des concepts
  - Perfection d'une connaissance : promotion par la division logique des concepts

Logique (cours de Kant) - Méthodologie générale
Source : [165] pages 149 et suivantes - *Méthodologie générale*.

§94. Manière et méthode

[165] page 149 - "Toute connaissance et un tout de connaissance doit être conforme à une règle (l'absence de règle ne fait qu'un avec l'absence de rationalité). - Mais cette règle est soit celle de la *manière* (libre) soit celle de la *méthode* (contrainte)."

Comparaison des termes manière et méthode
(Citation de [165] pages 198-199 note 91)
"Il y a de façon générale, deux façons d'agencer l'exposé de ses pensées, dont l'une s'appelle une *manière* [et relève de l'esthétique] et l'autre une *méthode* [et relève des principes de la logique] *;*

elles se distinguent l'une de l'autre en ceci que la première n'a d'autre étalon que le *sentiment* de l'unité dans la présentation, tandis que l'autre y suit des *principes* déterminés ; ainsi seule la première vaut pour les beaux-arts.

S'il arrive qu'on dise d'une œuvre d'art qu'elle est *maniérée,* c'est seulement dans le cas où l'exposé de son Idée vise à la singularité au lieu de s'approprier à l'Idée... *Etre maniéré* est une espèce de singerie : de façon générale, uniquement *se singulariser* (faire l'original), pour prendre le plus possible ses distances à l'égard des imitateurs, sans posséder pour autant le talent qui permettrait du même coup d'être exemplaire."
(Fin de citation)

[132] page 281 - La connaissance populaire a besoin d'une *manière,* mais la science a besoin d'une *méthode,* c'est-à-dire d'un procédé *selon les principes* de la raison, car c'est seulement ainsi que le divers d'une connaissance peut devenir *système*.

§95. Forme de la science — Méthode

[165] page 149 – "La connaissance, pour être science, doit être organisée selon une méthode. Car la science est un tout de connaissance sous forme de système et non simplement sous forme d'agrégat. Elle requiert donc une connaissance systématique, donc constituée selon des règles réfléchies."

§96. Méthodologie. Son objet et son but

[165] page 149 – "De même que la doctrine des éléments en logique a pour contenu les éléments et les conditions de la perfection d'une connaissance, de même la méthodologie générale, seconde partie de la logique, doit de son côté traiter de la forme d'une science en général ou de la façon de lier le divers de la connaissance en une science."

§97. Moyen d'atteindre la perfection logique de la connaissance

(Citation de [165] pages 149-150)
"La méthodologie doit traiter de la façon de parvenir à la perfection de la connaissance. Or une des perfections logiques essentielles de la connaissance consiste dans son caractère distinct, fondé et systématiquement ordonné qui en fait le tout d'une science. La méthodologie devra donc principalement indiquer le moyen de procurer ces perfections à la connaissance."
(Fin de citation)

§98. Conditions de la distinction de la connaissance

(Citation de [165] page 150)
"La distinction des connaissances et de leur liaison en un tout systématique dépend de la distinction des concepts tant au point de vue de ce qui est contenu *en* eux qu'au regard de ce qui est contenu *sous* eux.

La conscience distincte du *contenu* des concepts s'obtiendra par leur *exposition* et par leur *définition ;* tandis que la conscience claire de leur *extension* s'obtiendra par leur *division logique*."
(Fin de citation)

Logique – Compléments modernes et critique des idées de Kant sur ce sujet
L'ouvrage [177] constitue un complément moderne du cours de Logique de Kant. On pourra en étudier un résumé en lisant les articles suivants dans l'ordre indiqué.

Ce résumé décrit les principales avancées de la Logique acquises au XIXe siècle, et montre comment elles ont permis de *fonder l'ensemble des Mathématiques sur la Logique* (exactement : sur 9 concepts de base et 20 axiomes.)

A la fin de ce résumé, l'auteur de [177] critique les fondements du système kantien :

- la différence entre jugements analytiques et jugements synthétiques,
- la différence entre concepts philosophiques et concepts mathématiques,
- la conception de l'infini de Kant, etc.

Notations : Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles.

Chapitre I - Les principes de la Logique

- Proposition
- Définitions et notations de Logique symbolique
- Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles
- Les 3 principales relations et leurs symboles : égalité, équivalence et implication (dont Implication et Conjonction (produit logique de deux propositions)

A - Calcul des propositions

- Proposition en tant qu'implication
- Les 5 lois de calcul des propositions
- Opérations sur les propositions

B - Calcul des classes

- Fonctions en logique symbolique
- Fonction logique
- Fonction propositionnelle φx
- Classe x | φx
- Relations entre les classes
- Identité des individus
- Opérations sur les classes
- Classe vide (ou nulle)

C - Calcul des relations

- 3 premiers axiomes de calcul
- Produit relatif de deux relations

O – Conclusions

Logique de l'usage de l'entendement

Les deux usages de la logique de l'entendement

K144 – Il y a deux usages de la logique de l'entendement :

- La logique d'usage *général* de l'entendement, appelée aussi *logique générale*.
- La logique d'usage de l'entendement *dans des cas particuliers* (phénomènes).

Voir le diagramme Logique de l'usage de l'entendement.

Logique de l'usage *général* de l'entendement : les règles absolument nécessaires

K144 - C'est l'ensemble des règles absolument nécessaires de la pensée, sans lesquelles il n'y a aucune utilisation de l'entendement ; elles s'appliquent donc indépendamment des objets, de leur sémantique et du contexte (empirique ou transcendantal).

Logique de l'usage de l'entendement appliqué à des cas particuliers

K144 à K147 - C'est l'ensemble des règles permettant de penser correctement *une certaine sorte d'objets*. C'est l'organon de telle ou telle science. Elle prend pour objet les règles de l'usage de l'entendement dans les conditions subjectives et empiriques que nous enseigne la psychologie. Elle traite de l'attention, de ce qui lui fait obstacle et des effets qu'elle produit, de l'origine de l'erreur, de l'état correspondant au doute, au scrupule, à la conviction, etc.

Elle possède donc des principes empiriques, bien qu'elle soit en vérité générale en tant qu'elle porte sur l'usage de l'entendement *sans distinction des objets*. Ce pourquoi elle n'est ni un canon de l'entendement en général, ni un organon de sciences particulières.

Logique des déductions

Voir Toute déduction n'est pas réductible à une suite de syllogismes.

Logique analytique

Voir La Logique formelle est *analytique* et offre des critères *négatifs* de véracité.

Logique générale

K221 – "La logique générale ne contient aucun précepte pour la faculté de juger et ne peut non plus en contenir. Car, étant donné qu'elle fait abstraction *de tout contenu de connaissance*, il ne lui reste qu'à se consacrer à exposer séparément, par une démarche analytique, la simple forme de la connaissance dans les concepts, dans les jugements et dans les raisonnements, et à mettre ainsi en évidence les règles formelles de tout usage de l'entendement."

> (La *simple forme de la connaissance* veut dire *la liste des informations* de la connaissance, c'est-à-dire ses caractères, ses attributs.)

Logique *en général*

Lorsque Kant écrit : "selon la logique en général" l'expression *en général* désigne la logique générale, indépendante d'un objet particulier ou d'une expérience particulière. Exemple :

K227 - "L'image pure qui présente toutes les grandeurs au sens externe est l'espace, tandis que celle de tous les objets des sens en général est le temps."
Voir : Réceptivité et Appréhension.

L'expression *en général* est aussi utilisée à propos d'existence ou de possibilité d'exister.

Les deux formes de la logique générale

K145 – La logique générale est la logique *élémentaire*. Elle présente deux formes :

- La logique générale *pure* fait abstraction de toutes les conditions empiriques sous lesquelles notre entendement s'exerce, par exemple de l'influence des sens, du jeu de l'imagination, des lois de la mémoire, des préférences et préjugés…

  La logique générale pure est basée exclusivement sur des principes a priori ; c'est un canon de l'entendement et de la raison, *mais uniquement du point de vue formel de leur usage*.

  La logique générale pure est une science qui se présente comme une doctrine élémentaire de l'entendement.

- La logique générale *appliquée* "prend pour objet les règles de l'usage de l'entendement dans les conditions subjectives et empiriques que nous enseigne la psychologie. Elle possède donc des principes empiriques, bien qu'elle soit en vérité générale en tant qu'elle porte sur l'usage de l'entendement sans distinction des objets. Ce pourquoi elle n'est ni un canon de l'entendement en général ni un organon de sciences particulières, mais simplement un catharticon de l'entendement commun."

(Citation de [165] pages 17-18)

- "Dans la logique pure, nous séparons l'entendement des autres facultés de l'esprit et nous considérons uniquement ce qu'il fait par lui-même.

- La logique appliquée considère l'entendement dans sa combinaison avec les autres facultés de l'esprit qui concourent à ses actions et le font dévier de sa direction

  en sorte qu'il ne procède pas selon les lois dont il voit bien lui-même qu'elles sont les bonnes.

  La logique appliquée ne devrait pas être proprement nommée logique. C'est une psychologie dans laquelle nous considérons comment procède habituellement notre pensée, et non comment elle doit procéder."

(Fin de citation)

La logique générale est indépendante du contenu de la connaissance

K145 - La logique générale (pure ou appliquée) n'a rien à faire avec le contenu de la connaissance de l'entendement et de la diversité de ses objets. Elle n'a affaire qu'à

la simple *forme* [au sens formel] de la pensée et au caractère discursif des connaissances (K220). N'ayant pas de principes empiriques, elle ne tire rien de la psychologie, qui n'a donc sur le canon de l'entendement aucune influence. C'est une doctrine démontrée, et tout doit y être certain complètement a priori.

Complément
La Logique formelle est *analytique* et offre des critères *négatifs* de véracité.

La Logique générale a si bien réussi parce qu'elle a su se limiter au cas général

K74 – "Si la Logique a si bien réussi, il lui faut être redevable de cet avantage uniquement à sa délimitation, laquelle la légitime et même l'oblige à faire abstraction de tous les objets de la connaissance et de leur différence, de telle façon qu'en elle l'entendement n'a donc affaire à rien d'autre qu'à lui-même et à sa forme."

Les deux parties de la logique générale

K148 à K150 - *De la division de la logique générale en analytique et dialectique*

La logique générale comprend deux parties :

- L'analytique, qui traite des critères formels de la vérité ;
- La dialectique, qui contient les caractères et les règles nous permettant de savoir qu'une chose ne s'accorde pas avec les critères formels de la vérité, bien qu'elle paraisse s'accorder avec eux. La dialectique en ce sens aurait donc son utilité comme *catharticon* de l'entendement.

1 - Analytique
(Citation de K149)
"La logique générale résout [décompose] toute l'activité formelle [indépendante du contenu sémantique] de l'entendement et de la raison en ses éléments, et les présente comme principes [bases] de toute appréciation logique [appréciation de non-contradiction, de possibilité logique] de notre connaissance. Cette partie de la logique peut par conséquent se nommer *analytique…*
[…]
[La décomposition analytique ne suffit pas pour établir la connaissance d'objets]
Mais, étant donné que la simple forme de la connaissance, si fortement qu'elle puisse s'accorder avec les lois logiques, est encore loin de suffire à établir pour la connaissance une vérité matérielle (objective),

[Il faut étudier un objet en dehors de la logique analytique]
personne ne peut s'aventurer avec la seule logique à porter des jugements sur des objets et à affirmer quoi que ce soit sans en avoir préalablement entrepris une étude approfondie en dehors de la logique

[pour y réfléchir selon des lois logiques]
pour ensuite rechercher simplement leur utilisation et leur liaison en un tout cohérent selon des lois logiques, ou bien, mieux encore, pour les examiner uniquement d'après ces lois.

[En tout cas, ne pas utiliser la logique analytique comme organon de jugements]
[On est pourtant tenté d'utiliser cette logique universelle] "comme un *organon* en vue de la production effective, du moins de façon illusoire, d'assertions objectives et que l'on en arrive ainsi, en fait, à un usage abusif.

> [K151 - Dans la mesure où la Logique ne devrait être qu'un canon pour apprécier l'usage empirique, on en fait usage abusif si on en fait l'organon d'un usage universel et si on s'aventure, avec le seul entendement pur, à juger, affirmer ou décider synthétiquement sur des objets en général.]

Or la logique générale, utilisée comme prétendu organon, s'appelle *dialectique*."
(Fin de citation)

2 – Dialectique
[165] page 15 – [La dialectique est une] "*logique de l'apparence*, dans la mesure où, par *la simple forme logique,* est suscitée l'apparence d'une vraie connaissance [qui devrait] au contraire être tirée de l'accord avec l'objet, donc du *contenu*."

Logique générale et pouvoirs supérieurs de connaissance

La notion de pouvoir *supérieur* de connaître s'oppose à celle de pouvoir *inférieur*, l'intuition.

Les 3 pouvoirs supérieurs de connaissance par concepts
(Citation de [133] page 93)
"Quand il s'agit de diviser non pas une *philosophie*, mais notre *pouvoir* (supérieur) *de connaître a priori par concepts,* c'est-à-dire quand il s'agit d'une critique de la raison pure ne considérant celle-ci que dans son pouvoir de penser (où le mode pur de l'intuition ne se trouve pas pris en considération), la représentation systématique du pouvoir de penser prend la forme d'une tripartition : la division distingue,

- premièrement, le pouvoir de connaître *l'universel* (les règles), *l'entendement ;*
- deuxièmement, le pouvoir de *subsumer le particulier* sous l'universel, la *faculté de juger ;*
- et, troisièmement, le pouvoir de *déterminer* le particulier par l'universel (de dériver à partir de principes), c'est-à-dire la *raison*."

(Fin de citation)

K220 - La Logique générale régit les trois pouvoirs supérieurs de connaissance :

- *L'entendement*, qui traite dans son analytique des concepts ;
- *La faculté de juger*, qui traite dans son analytique des jugements ;
- *La raison*, qui traite dans son analytique des raisonnements.

Logique symbolique et Logique formelle
Voir Définitions et notations de Logique symbolique.

Ne pas confondre la Logique *symbolique* avec la Logique *formelle*, étude des concepts, jugements et raisonnements considérés abstraitement et indépendamment des objets qu'ils désignent ; la logique formelle est *analytique* et offre des critères *négatifs* de véracité.

Argumentaire pour la Logique symbolique
(Citation de [195] page 46)
"Il est certain qu'on n'a pas *strictement* besoin d'un symbolisme quelconque pour découvrir, par exemple, l'inversion des relations,
[…]
mais on ne peut guère s'en passer lorsqu'on veut exprimer d'une façon claire et rigoureuse des déductions tant soit peu longues et compliquées, et combiner les propositions en faisant uniquement intervenir leurs liaisons logiques et leurs propriétés formelles.

Sans entreprendre ici une apologie en règle du symbolisme logique, il suffira de dire que seul un symbolisme permet de réaliser l'idéal de la Logique *formelle,* c'est-à-dire de dégager la *forme* des raisonnements de leur contenu, de la rendre indépendante de la signification des termes et des propositions ; car, autrement, on risque toujours de faire intervenir dans les déductions des considérations *matérielles* qui doivent en être exclues.

La meilleure preuve de l'utilité du symbolisme logique consiste dans le fait que la Logique algorithmique a découvert la fausseté de quatre modes syllogistiques, qui avaient passé pendant des siècles pour valides parce qu'on les traduisait toujours sous une forme verbale qui en masquait le défaut."
(Fin de citation)

Logique symbolique : Table des symboles
Voir Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles.

Logique transcendantale : analytique tsc. et dialectique tsc.
K147 - La Logique transcendantale est une science de l'entendement pur et de la connaissance rationnelle par laquelle nous pensons des objets complètement a priori. Elle détermine *l'origine*, *l'étendue* et la *vérité objective* de connaissances de ce type en ne considérant que les seules lois de l'entendement et de la raison appliquées aux objets *a priori* :

> K220 - La Logique transcendantale est donc restreinte aux connaissances pures *a priori*.

K161 - La Logique transcendantale reçoit de l'Esthétique transcendantale un divers de la sensibilité *a priori* qui lui fournit l'information pour synthétiser les indispensables concepts purs de l'entendement, les catégories.

La Logique transcendantale comprend :

- *L'analytique transcendantale*, qui expose les éléments de la connaissance pure de l'entendement et les principes pour penser les objets ; c'est une logique de la vérité.
- *La Dialectique transcendantale*.

Voir le diagramme de la philosophie transcendantale.

K222-K223 - La Logique transcendantale dispose de règles pour corriger la faculté de juger et assurer son usage rigoureux de l'entendement pur.

Différence entre Logique formelle et Logique transcendantale

K220-K221 - La Logique *générale* est formelle : elle fait abstraction du contenu des connaissances et de leur caractère pur ou empirique, pour ne s'occuper que de la forme de la formulation et de l'enchaînement discursif des pensées ; elle englobe donc le canon de la raison.

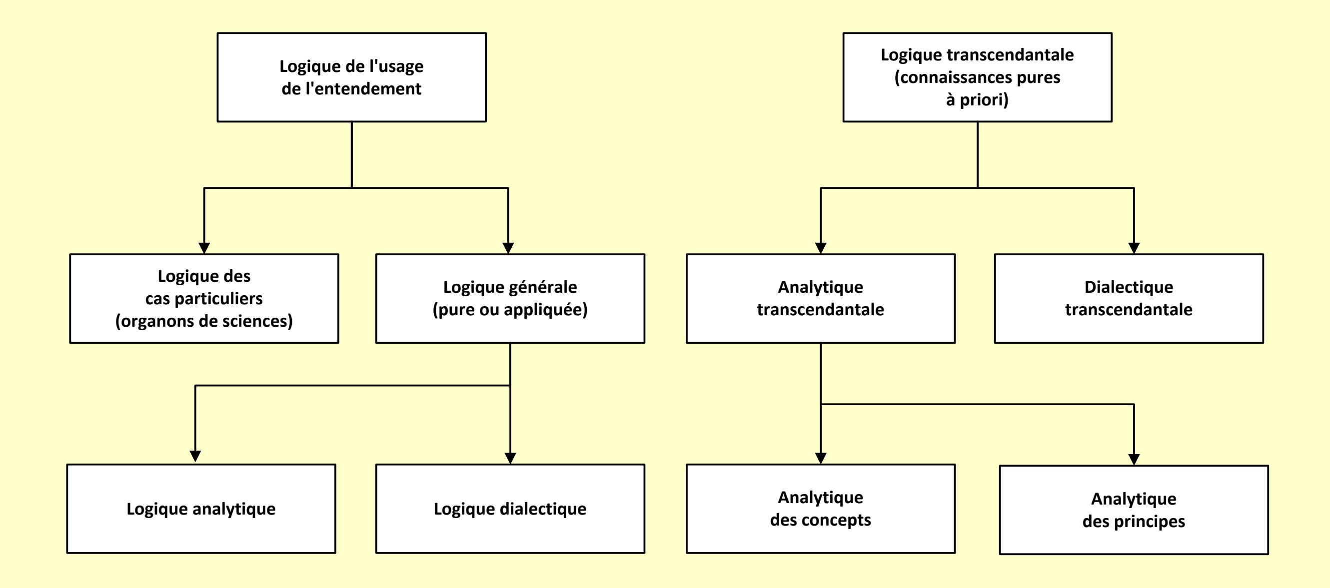
La Logique *transcendantale* ne régit que les *connaissances* *pures a priori*. L'application de cette logique-là (sous le nom de dialectique transcendantale) ne garantit qu'une *apparence* de vérité, et fournit un canon de valeur objective et d'usage vrai à l'entendement et à la faculté de juger.

K222-K223 - La Logique *générale* ne peut fournir de précepte à la faculté de juger, la Logique *transcendantale* si : elle peut corriger la faculté de juger et lui fixer des règles d'usage de l'entendement pur.

Voir Les 2 livres sur la logique transcendantale de la *Critique de la raison pure*.

Logique de l'apparence (logique dialectique)
Voir La logique de l'apparence (logique dialectique) critiquée par Kant.

Logique : usage de l'entendement et logique transcendantale



Logique pratique
Voir dans la définition de la théorie transcendantale de la méthode.

Logiques procédurales
Voir Des causalités autres que celle de Newton et Kant – Logiques procédurales.

Logistique

Selon le dictionnaire [13]

En philosophie, Logistique est synonyme de logique symbolique.

Chez Louis Couturat [177]
La Logistique est la Logique moderne (en1904).

Loi de la nature
Lire d'abord Déterminisme : connaissance de la nature et prédictions d'évolution.

Définition d'une loi naturelle
Une loi naturelle est une règle objective universelle décrivant une relation de manière à permettre, pour un ou plusieurs phénomènes (Kant) ou objets physiques (science) :

- De *comprendre l'état d'un système*, c'est-à-dire une situation :
  - *De décrire une situation* : deux charges électriques de signes opposés s'attirent avec une force donnée par la loi de Coulomb [92] ;
  - *De calculer une variable* : l'accélération g subie par une masse M dans un champ de force F est donnée par : F = Mg.
- *De prévoir une évolution* : l'abscisse x d'un corps subissant une accélération g, lancé à l'instant t=0 à vitesse initiale v_0 d'une position x_0 est, à l'instant t :

  $$x = ½gt^2 + v_0t + x_0.$$

  Une loi prévoit donc la conséquence (phénomène) d'une cause physique , donc l'évolution d'une situation à laquelle cette loi s'applique :

  Une loi naturelle est donc une loi d'évolution, cas particulier de la Loi globale d'évolution.

Voir aussi, dans Définition de la nature par ses lois, une critique de la définition restrictive de Kant.

Origine et stabilité d'une loi de la nature
Voir dans l'ordre :

- Cause et causalité ;
- *La loi de causalité exclut la transcendance ;*
- Contingence et chaîne de causalité.
- Caractère
- Règle de stabilité ;
- Déterminisme.

  Le principe de déterminisme suppose la stabilité des lois de la nature en plus de la causalité, ce que résume la formule :

  La même cause a produit et produira le même effet, partout et toujours.

C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature
K194 – "L'ordre et la régularité, c'est donc nous-mêmes qui les introduisons dans les phénomènes que nous appelons nature, et nous ne pourrions les y trouver si nous ou la nature de notre esprit ne les y avaient mis originairement. Car cette unité de la nature doit être une unité nécessaire, c'est-à-dire certaine a priori, de la liaison des

phénomènes. Or, comment pourrions-nous instaurer a priori une unité synthétique, si, dans les sources originaires de connaissance de notre esprit, ne se trouvaient contenus a priori des principes subjectifs d'une telle unité, et si ces conditions subjectives ne possédaient en même temps une validité objective, dans la mesure où elles sont les principes de la possibilité de connaître un quelconque objet dans l'expérience ?"

Complément : Comment nos facultés de sensibilité et d'entendement sont-elles possibles ?

Voir ici : La connaissance des lois de la nature.

Les lois de la nature agissent par des forces, spontanément et instantanément

- Tout objet physique subit en permanence l'action des 4 forces fondamentales de la nature, aujourd'hui décrites sous forme de champs par la *Théorie des champs*. Par ordre d'intensité décroissante, ce sont :
  - Forces intervenant dans les lois d'interruption :
    - ✓ La force nucléaire, reliant entre eux les protons et neutrons d'un noyau atomique ;
    - ✓ La force faible, intervenant dans la stabilité et la décomposition en quarks de particules atomiques comme les protons et les neutrons ;
  - Forces intervenant dans les lois d'évolution
    - ✓ La force électromagnétique, intervenant dans l'attraction électrostatique entre charges et les rayonnements électromagnétiques [232] ;
    - ✓ La force de gravitation, intervenant dans l'attraction entre masses et la déformation de l'espace-temps à l'origine de la gravitation.

  Lois d'évolution et lois d'interruption du déterminisme

  - Les deux seules forces fondamentales intervenant dans une évolution macroscopique, la force électromagnétique et la force de gravitation, sont continues et symétriques par rapport au temps ; les deux autres forces n'interviennent que dans des lois d'interruption.
  - A l'échelle atomique les évolutions sont toutes décrites par l'équation fondamentale de Schrödinger [64], elle aussi déterministe, continue et symétrique par rapport au temps.

- Lorsque l'action des forces fondamentales entraîne une évolution d'un système (transformation, déplacement…), celle-ci se déclenche spontanément et immédiatement (voir Cause et causalité ; Déterminisme).

  Tout système physique subit sans cesse des forces, internes ou externes, souvent de manière invisible sans instruments spéciaux : il évolue donc en permanence, souvent de manière imperceptible, trop lentement ou trop vite.

  La causalité naturelle agit donc sans cesse, de manière continue. La notion de situation d'un objet à l'instant *t* est une abstraction humaine.

  L'enchaînement de situations distinctes, souvent utilisé par Kant sous forme de série des conditions, est un paradigme contraire à la continuité des évolutions naturelles et produisant des problèmes logiques de convergence ; voir Reconstitution d'une situation passée (régression).

Chez Kant

Voir :

- Définition de l'idéalisme transcendantal ;
- Doctrine de l'idéalisme transcendantal ;
- Principe de fatalisme.

K194 – "Les règles, en tant qu'elles sont objectives […] s'appellent des lois. […] Ces lois ne sont cependant que des déterminations particulières de lois encore supérieures, dont les plus élevées (sous lesquelles s'inscrivent toutes les autres) proviennent a priori de l'entendement lui-même et ne sont pas empruntées à l'expérience."
Voir L'entendement est le *pouvoir des règles*.

Principe de la formulation a priori des lois d'après les phénomènes constatés

Les lois de la nature (lois de la physique) sont formulées a priori par l'entendement humain : voir Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

Tant qu'une loi ainsi postulée n'est pas contredite par des constatations empiriques, elle est réputée vraie. Au moindre défaut de vérité ou cas particulier imprévu, la loi doit être remise en cause. C'est le principe de l'attitude scientifique moderne.

Tout effet constaté dans le monde est régi par une loi de la nature ou par la liberté

Proposition exactement disjonctive (alternative, c'est-à-dire OU exclusif)
K497 – "…c'est une proposition exactement disjonctive que celle selon laquelle tout effet survenant dans le monde doit procéder *ou bien* de la nature, *ou bien* de la liberté."

Kant emploie donc l'expression *exactement disjonctive* au sens d'un OU *exclusif* : un seul des éléments logiques reliés est vrai (ou choisi) : pour lui, disjonctif veut dire alternatif.

Définition de la « nature » à laquelle s'appliquent les lois naturelles (physiques)

Voir :

- Monde et nature ;
- Eclaircissement de la réunion de l'Idée cosmologique d'une liberté et de la nécessité universelle de la nature.

Pour constituer une nature, les phénomènes doivent respecter une loi universelle
K501 - "Cette loi par laquelle seulement des phénomènes peuvent constituer une *nature* et fournir les objets d'une expérience, c'est une loi de l'entendement par rapport à laquelle il n'est permis sous aucun prétexte de faire un écart ni d'ériger un quelconque phénomène en exception."

La loi universelle de la nature est celle de la possibilité de l'expérience

[56b] §36 page 113 – "La possibilité de l'expérience en général est […] en même temps la loi universelle de la nature, et les principes de la première sont les lois mêmes de la seconde."

Voir aussi Conditions de possibilité des évolutions de systèmes.

Loi globale d'évolution de la physique du déterminisme étendu
Voir Loi globale d'évolution de la physique du déterminisme étendu.

Loi (règle) morale
Une loi de la nature régit une évolution physique et ses conséquences *nécessaires*.

Une loi morale (cas particulier de loi pratique), au contraire, définit une évolution *souhaitable*, c'est-à-dire ce qui *devrait* arriver (Kant écrit : *doit* arriver).

Voir ici : Bonheur et lois pratiques et Moralité.

Lois morales pures a priori, prescrivant ce qu'il faut ou ne faut pas faire
K655 – "Des lois pratiques pures, dont la fin qu'elles énoncent serait donnée complètement *a priori* par la raison, et qui ne commanderaient pas de manière empiriquement conditionnée, mais absolument, seraient des produits de la raison pure. Or de ce type sont les lois morales ; par conséquent, elles seules relèvent de l'usage pratique de la raison pure et autorisent un canon."

(Citation de K659)
"J'admets qu'il y a effectivement des lois morales pures qui déterminent complètement *a priori* (sans prendre en considération les mobiles empiriques, c'est-à-dire le bonheur) ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, c'est-à-dire l'usage de la liberté d'un être raisonnable en général ;

j'admets aussi que ces lois commandent *de manière absolue* (et non pas simplement de façon hypothétique, sous la supposition d'autres lois empiriques) et donc qu'elles sont nécessaires à tous égards.

Proposition que je peux supposer à juste titre, non seulement en me réclamant des preuves des moralistes les plus éclairés, mais aussi du jugement moral de tout homme dès lors qu'il veut se représenter clairement une loi de ce type."
(Fin de citation)

Toute philosophie morale repose entièrement sur sa partie pure
Voir d'abord Philosophie formelle et philosophie matérielle, avec son diagramme.

(Citation de [108] page 54)
"Non seulement les lois morales, y compris leurs principes, se distinguent essentiellement, dans toute connaissance pratique, de tout ce qui contient quelque chose d'empirique,

mais toute philosophie morale repose entièrement sur sa partie pure et, appliquée à l'homme, elle se garde d'effectuer le moindre emprunt à la connaissance de celui-ci (anthropologie),

mais elle lui donne au contraire, en tant qu'il est un être raisonnable, des lois *a priori.*

[Ces lois] requièrent encore, certes, une faculté de juger aiguisée par l'expérience, pour qu'il soit possible,

- d'une part, de discerner dans quels cas elles sont applicables,
- et, d'autre part, de leur ménager un accès dans la volonté de l'homme et une énergie de nature à permettre leur mise en pratique ;

il est clair en effet que l'être humain, dans la mesure où il est lui-même affecté par tant d'inclinations, est assurément capable de concevoir l'idée d'une raison pure pratique, sans avoir pour autant aussi facilement le pouvoir de la rendre efficace *in concreto* dans la conduite de sa vie."
(Fin de citation)

Les lois morales forment un système de la moralité : voir Monde moral.

Voir aussi Bonheur et lois pratiques.

Liberté et impératif catégorique
(Citation de [108] page 172)
[Liberté au sens transcendant : ce qui échappe à la causalité de l'expérience]
"Le concept de la *liberté* est un pur concept de la raison qui, précisément de ce fait, est transcendant pour la philosophie théorique, c'est-à-dire qu'il est tel qu'on ne peut en fournir aucun exemple adéquat dans une quelconque expérience possible : c'est donc un concept […] qui ne peut valoir aucunement comme principe constitutif, mais exclusivement comme principe régulateur - et, à vrai dire, uniquement négatif - de la raison spéculative ;

[Sens pratique : l'homme a une volonté morale indépendante des circonstances]
en revanche, dans l'usage pratique de la raison, il [le concept de la liberté] fait la preuve de sa réalité par des principes pratiques qui, comme lois d'une causalité de la raison pure, déterminent l'arbitre indépendamment de toutes conditions empiriques (indépendamment du sensible en général) et démontrent en nous la présence d'une volonté pure dans laquelle les concepts et les lois morales trouvent leur origine.

> [Affirmation importante de la doctrine morale de Kant : c'est à sa liberté que l'homme doit des principes pratiques de raisonnement, principes qui constituent une volonté et déterminent ses choix possibles indépendamment du sensible.]

[Les lois morales sont basées sur la liberté (le libre arbitre)]
C'est sur ce concept positif (du point de vue pratique) de la liberté que se fondent des lois pratiques inconditionnées [notez INCONDITIONNEES] qui sont désignées comme *morales*,

[Influencé par nos sentiments, notre pouvoir de décision ne nous obéit pas toujours]
[lois qui], vis-à-vis de nous dont l'arbitre est affecté de façon sensible et ne se conforme donc pas par lui-même à la volonté pure, mais au contraire entre souvent en contradiction avec elle,

[Nos lois morales sont des impératifs catégoriques]
[ces lois morales] sont des *impératifs* (commandements ou interdits), et même, plus précisément, des impératifs catégoriques (inconditionnés), - ce par quoi ils se

distinguent des impératifs techniques (les préceptes de l'art), qui, eux, ne commandent toujours que de manière conditionnelle :

[Les impératifs catégoriques : moralement possibles ou non, obligatoires ou non
d'après ces impératifs catégoriques, certaines actions sont permises ou interdites, c'est-à-dire moralement possibles ou impossibles, tandis que quelques-unes d'entre elles ou leurs contraires sont moralement nécessaires, c'est-à-dire obligatoires,

[Un impératif catégorique obligatoire est un devoir, agréable ou désagréable]
- d'où procède dès lors, pour ces dernières, le concept d'un devoir dont l'accomplissement ou la transgression sont certes associés aussi à un plaisir ou à un déplaisir d'un genre particulier (du genre qui correspond à un *sentiment* moral), mais un plaisir ou un déplaisir que nous ne prenons nullement en compte dans les lois pratiques de la raison (parce qu'ils ne concernent pas le *principe* des lois pratiques, mais seulement *l'effet* subjectif qu'elles ont sur l'esprit lorsqu'elles déterminent notre arbitre"
(Fin de citation)

Complément : Lois juridiques et lois éthiques.

Moralité proprement dite : mérite ou faute – Responsabilité
Problème de l'imputation des actes
(Citation de K506 note *)
"La moralité proprement dite des actions (le mérite et la faute), même celle de notre propre conduite, nous demeure donc totalement dissimulée. Nos imputations ne peuvent être rapportées qu'au caractère empirique [factuel].

> [Imputer une action à une personne étrangère (l'en déclarer responsable et lui en attribuer le mérite, ou la faute si elle va à l'encontre d'une loi morale) n'est possible que si :
>
> - la personne était consciente de son action en la commettant,
> - et si elle pouvait s'empêcher de la commettre ou s'y obliger.
>
> Mais comment savoir si une personne était consciente de quelque chose dans des circonstances données, et plus généralement comment savoir ce qu'elle pense ? Sans le savoir on ne peut juger sa responsabilité, on ne peut juger que l'acte lui-même, et peut-être ses conséquences.
>
> De même, lorsqu'il s'agit de la moralité de mes propres actions, je ne puis juger avec confiance si elles m'ont été dictées par des circonstances matérielles ou par ma raison pure agissant librement.]

Jusqu'à quel point faut-il en attribuer l'effet pur à la liberté, jusqu'à quel point à la simple nature, aux vices involontaires du tempérament ou aux heureuses dispositions de celui-ci, qu'il faut attribuer cet effet, personne ne peut l'élucider jusqu'en son fond, ni par conséquent juger avec une pleine justice."
(Fin de citation)

Limite de l'appréciation d'actions libres relativement à leur causalité
K509 – "Nous pouvons donc, quand nous procédons à l'appréciation d'actions libres relativement à leur causalité, remonter seulement *jusqu'à* la cause intelligible, mais

non pas aller *au-delà* de celle-ci ; nous pouvons reconnaître que cette cause peut être déterminée librement, c'est-à-dire indépendamment de la sensibilité, et qu'ainsi elle peut être la condition inconditionnée du point de vue sensible des phénomènes."

Lois externes, naturelles ou positives
Voir Lois externes, naturelles ou positives.

Lois moralement pratiques
(Citation de [108] page 180)
"Une loi moralement pratique est une proposition qui contient un impératif catégorique (commandement).

Celui qui commande à l'aide d'une loi est le législateur. Il est l'auteur de l'obligation établie par la loi, mais non pas toujours l'auteur de la loi. Dans le dernier cas, la loi serait positive (contingente) et arbitraire.

La loi qui nous oblige *a priori* et inconditionnellement par notre propre raison peut aussi être exprimée comme procédant de la volonté d'un suprême législateur, c'est-à-dire d'un législateur qui n'a que des droits et ne connaît point de devoirs (comme procédant par conséquent de la volonté divine),

ce qui cependant n'a pas d'autre signification que celle de l'idée d'un être moral dont la volonté constitue pour tous une loi, sans qu'on le pense cependant comme l'auteur de cette loi."
(Fin de citation)

Lois pratiques
Définition
[108] page 177 – "Le principe qui fait de certaines actions un devoir est une loi pratique."

Lois pratiques pour chercher le bonheur (loi pragmatique et loi morale)
Voir Bonheur et lois pratiques.

Maïeutique
Méthode socratique [50] reposant sur l'interrogation pour amener un interlocuteur à prendre conscience de ce qu'il sait implicitement, à l'exprimer et à le juger.

Majeure – Mineure
Voir Syllogisme.

Manière
Voir Méthode et manière.

Marâtre

Selon le dictionnaire [13]

- Substantif : Mère cruelle qui maltraite ses enfants.
- Adjectif féminin : Qui agit en marâtre, qui est cruelle et injuste.

Chez Kant

[108] pages 60-61 – "Quand bien même, par une défaveur particulière du destin ou par l'avare dotation d'une nature marâtre, la capacité de réaliser ce qu'elle vise ferait totalement défaut à cette volonté ;"

Matérialisme et opposition avec l'idéalisme et le réalisme

Le matérialisme est une doctrine philosophique qui affirme que tout objet de l'Univers est réductible à de la matière seule (depuis la Relativité d'Einstein [85], en 1905 : à de la matière-énergie).

Postulat matérialiste

Les évolutions naturelles sont régies par les lois déterministes de la physique, qui doivent suffire pour expliquer tout phénomène constaté. En rejetant l'explication de l'existence des choses et lois physiques (donc de l'Univers) par un postulat spirituel, l'âme ou l'Idée, cette doctrine prône l'athéisme : il n'y a ni Dieu créateur, ni vie après la mort. Bien entendu, le matérialisme rejette aussi toute idée d'âme pouvant exister avant, dans, ou après le corps, tout spiritualisme et toute transmigration.

Opposition avec l'idéalisme et le réalisme

Le matérialisme s'oppose donc aussi à l'idéalisme, et aux religions qui expliquent l'existence du monde et les lois de la nature par la volonté de Dieu et Ses buts (explication téléologique, appelée par certains *Intelligent Design*). Il nie la possibilité d'une intervention divine dans l'Univers, la qualifiant de superstition, et l'existence après la mort d'une vie où seraient châtiés ou récompensés les actes des hommes, donc la possibilité d'un salut.

Le débat opposant ces doctrines porte donc, pour l'essentiel, sur l'existence de Dieu et la Création du monde (nous n'abordons pas ici les questions de morale).

Kant apporte à ce débat une doctrine de la connaissance rationnelle, l'idéalisme transcendantal, basée sur la seule certitude d'existence disponible pour un homme : celle qui résulte de la conscience de soi (prise en compte de la célèbre phrase « Je pense, donc j'existe (je suis) ». Pour cette doctrine, toute connaissance issue du sens externe est celle (subjective) d'un phénomène, ce n'est pas une représentation de la réalité : Kant combat donc le matérialisme pour défendre sa foi en un Etre suprême ; et il combat le réalisme pour faire triompher son idéalisme transcendantal en tant que seule doctrine philosophique de la connaissance vraie.

Matérialisme : s'il n'y a ni Dieu créateur ni libre arbitre, les règles morales ne s'imposent pas

(Citation de K457)

S'il n'y a pas un être originaire qui soit distinct du monde,

[S'il n'y a pas de Dieu créateur]

si le monde est sans commencement et donc aussi sans auteur,

[donc si le monde a toujours existé sans avoir été créé]

si notre volonté n'est pas libre

[si le fonctionnement de notre esprit, donc sa volonté, sont pures conséquences de lois physiques]

et si l'âme est aussi divisible et corruptible que la matière,

> [K367 – "Le Moi subjectif ne peut […] être partagé et divisé, et ce Moi, nous le supposons cependant à propos de toute pensée."
>
> K371 – "Le Moi pensant, l'âme (nom dont on se sert pour désigner l'objet transcendantal du sens interne), est simple."
>
> donc si la doctrine matérialiste qui nie l'existence d'une âme est adoptée au lieu de la doctrine idéaliste]

dans ce cas, les Idées *morales* et leurs principes perdent eux aussi toute validité et s'effondrent en même temps que les idées transcendantales qui constituaient leur soubassement théorique."
(Fin de citation)

Arguments du matérialisme
Voir Luc FERRY - *De la vraie nature du matérialisme et de la séduction légitime qu'il exerce* [110].

Exemples de philosophes matérialistes

Démocrite [79], Epicure [80], Hobbes [81], Marx [52] et Sartre [82].

Exemples de philosophes idéalistes

Platon [49], Descartes [20], Berkeley [75], Hegel [51] et Kant.

Voir aussi :

- [110] - Luc FERRY - *De la vraie nature du matérialisme et de la séduction légitime qu'il exerce ;*
- Idéalisme de Kant - Idéalismes empirique, critique et transcendantal ;
- *Réfutation du matérialisme (but de sa critique invoqué par Kant)* ;
- Autre utilité d'une doctrine de l'âme : protéger le Moi pensant contre le matérialisme ;
- La solution scientifique pour trouver la vérité empirique : le Rationalisme critique ;
- Naturalisme ;
- Les Idées sont les causes efficientes de la nature – Les croyances de Kant.

Mathema - Mathemata (latin)
Voir *Dogmata et mathemata*.

Mathématiques

Dictionnaire [19]

- Substantif : Nom générique des sciences qui ont pour objet le nombre, l'ordre (de classement) ou l'étendue : algèbre, analyse, arithmétique, géométrie, etc.

- Adjectif : qui appartient aux mathématiques, qui les utilise, qui en a la rigueur.

Nous avons démontré au début du XXe siècle que les principes de la Mathématique pure proviennent tous de la Logique.

La Mathématique, science abstraite, formelle et pure

(Citation de [177] pages 206-207)
Si la Mathématique est une science « abstraite », ce n'est pas, comme le croient les empiristes et positivistes, parce qu'elle fait abstraction de la plupart des propriétés des objets d'expérience ; c'est parce qu'elle n'est plus à aucun degré une science *d'objets,* mais une science *formelle* et *pure*, qui ne considère que la forme des objets et leurs relations.

C'est ce qui explique que les vérités mathématiques soient universelles et nécessaires *a priori :* elles sont objectives, non parce qu'elles naissent de l'étude des objets, mais parce que, ne portant sur aucun objet en particulier, elles portent sur tous les objets possibles.

Mais alors, il est impossible de méconnaître leur analogie avec les lois logiques, dont elles possèdent tous les caractères, et dont elles sont en effet des conséquences. Si la Mathématique est *formelle* comme la Logique, c'est parce qu'elle est le prolongement de la Logique.
(Fin de citation)

Objet des Mathématiques
[177] page 216 – "Mais quel peut être l'objet des mathématiques ? Il est reconnu aujourd'hui que les théories mathématiques sont indépendantes de leur contenu objectif, et sont indifféremment applicables à toute espèce d'objets, pourvu qu'ils vérifient les relations formelles énoncées dans les postulats. C'est ce qui fait la valeur *abstraite* et *formelle* de la Mathématique, et lui donne un caractère si analogue à celui de la Logique."

(Citation de [177] pages 217-218)
La Mathématique n'a pas besoin de postulats, elle a besoin de définitions
"Ce qui distingue la Mathématique pure de toutes les autres théories déductives, c'est qu'elle n'a pas, à proprement parler, besoin de postulats : […] les différentes théories mathématiques ne reposent pas sur des principes ou « axiomes » propres, mais uniquement sur des définitions.

Les définitions de la Mathématique sont purement logiques
Quant à ces définitions, qui déterminent l'objet de chaque théorie, elles sont purement logiques, c'est-à-dire qu'elles ne contiennent pas d'autres constantes que les constantes logiques ; ce qui distingue les objets des mathématiques des objets plus ou moins empiriques des autres sciences déductives, c'est qu'ils sont définis en fonction des seules constantes logiques.

Compléments

- Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions ;
- Définition d'un concept de chose ;
- Définition génétique ;
- Définitions nominales et définitions réelles ;

- Compléments : définitions d'un nombre en Logique ;
- Comment les mathématiciens définissent leurs concepts.

Forme et matière de la Mathématique
Ainsi la Mathématique pure se trouve définie à la fois par sa forme et par sa matière :

- par sa forme, qui est un ensemble d'implications conformes aux principes de la Logique ;
- par sa matière, qui est un ensemble de définitions ne contenant que des termes de Logique.

On comprend donc qu'elle soit, au point de vue de la forme, identique à la Logique ; et que, au point de vue de la matière, elle ne soit qu'un domaine spécial dans le champ d'application de la Logique.

Par là s'explique qu'elle ait le caractère abstrait et formel de la Logique, tout en restant distincte de celle-ci et subordonnée à elle.

Par là, enfin, se trouvent justifiées les théories philosophiques qui attribuent aux concepts et aux vérités mathématiques une valeur universelle et nécessaire, donc *a priori*, car, si notre thèse est juste, cette valeur est égale à celle des lois de la Logique même."
(Fin de citation)

Chez Kant

- *Les mathématiques sont une science aux objets a priori et purs* :
  K74-K75 – "*Mathématique* et *physique* sont les deux connaissances théoriques de la raison qui doivent déterminer leurs objets *a priori*, la première de façon entièrement pure, la seconde du moins en partie, mais aussi selon d'autres sources de connaissance que celles de la raison."

  Les objets mathématiques sont des produits de l'imagination humaine, exactement comme les connaissances qui constituent le modèle humain de l'inaccessible réalité.

- *Un objet mathématique a priori ne contient que ce que l'homme a imaginé* :
  K75 – "… le premier qui démontra le *triangle isocèle* […] trouva qu'il ne devait pas suivre ce qu'il voyait sur la figure, ni même le simple concept de celle-ci, […] mais qu'il lui fallait produire cette figure par l'intermédiaire de ce qu'il y pensait et présentait lui-même *a priori* d'après des concepts (par construction), et que, pour savoir avec sûreté quelque chose *a priori,* il fallait n'attribuer à la chose rien d'autre que ce qui résultait nécessairement de ce qu'il y avait mis lui-même conformément à son concept."

  Les concepts mathématiques sont *pensés arbitrairement*. Ils représentent un *véritable* objet, c'est-à-dire un objet de l'intuition *dont les informations sont exactement les mêmes que celles du concept*.

  Les seuls concepts définissables sont ceux des mathématiques
  K613 (à la suite de la citation précédente) – "Donc, il ne reste pas d'autres concepts qui soient à même d'être définis que ceux qui contiennent une synthèse arbitraire pouvant être construite *a priori :* par conséquent, seule la mathématique possède des définitions. Car l'objet qu'elle pense, elle le présente aussi a *priori* dans l'intuition, et cet objet ne peut certainement contenir ni plus ni

moins de choses que le concept, puisque c'est par l'explication qu'on en a fourni que le concept de l'objet a été donné originairement, c'est-à-dire sans en dériver de nulle part ailleurs l'explication."

- Les définitions mathématiques :
    - Sont des constructions de concepts formés originairement ;
    - Sont formées synthétiquement et de telle manière qu'elles *constituent* donc le concept même.

  Voir *Dogmata et mathemata*.

  K614 - "En mathématique, nous ne disposons d'absolument aucun concept avant la définition, dans la mesure où c'est à travers celle-ci seulement que le concept est donné."

  Des définitions mathématiques ne peuvent jamais être fausses. Puisqu'en effet le concept est donné en premier lieu par la définition, il contient tout juste ce à quoi la définition veut qu'il soit pensé par ce concept. Mais bien qu'il ne puisse s'y trouver rien de faux quant au contenu, il peut pourtant parfois […] y avoir des défauts dans la forme (dans la façon de les présenter), c'est-à-dire relativement à la précision.
  Remarques : voir Axiomatique et Système logique.

- *Connaissance pure mathématique : toujours synthétique*
  [56b] §1 page 36 – "Le caractère essentiel de la connaissance pure *mathématique* et celui qui la distingue de toutes les autres connaissances *a priori*, c'est qu'elle doit procéder *non pas […] à partir de concepts*, mais toujours uniquement par la construction des concepts. Donc puisque dans ses propositions il faut qu'elle dépasse le concept pour atteindre ce qui contient l'intuition correspondant à ce concept, en aucun cas ses propositions ne peuvent ni ne doivent prendre naissance au moyen d'une analyse du concept ; c'est-à-dire qu'elles ne sont pas analytiques, mais sont toutes synthétiques." Voir :
    - Différence entre preuves philosophiques et preuves mathématiques ;
    - *Dogmata et mathemata* ;
    - *In concreto*.

- *Possibilité des mathématiques pures* (conséquence de la nécessité de *construire* ses connaissances)

  Voir d'abord *Prolégomènes : 1ère partie de la question transcendantale capitale : comment la mathématique pure est-elle possible ?*

- *Comment la mathématique pure est-elle possible ?*
  Identité et nature des lois des phénomènes externes et de la géométrie

  (Citation de [56b] §13 pages 63, 64 et 65)
  [*Réalité de la mathématique pure et de la géométrie pure]*
  [Nous venons de voir que] "la mathématique pure et notamment la géométrie pure, ne peut avoir de réalité objective qu'à la seule condition de concerner uniquement les objets des sens ;

  [Nos représentations des choses ne sont que leur apparence]
  mais on [démontre] que notre représentation sensible n'est aucunement une

représentation des choses en elles-mêmes, mais seulement de la manière dont celles-ci nous apparaissent.

[Mais l'apparence des objets de la géométrie correspond à leur réalité]
Il s'ensuit que les propositions de la géométrie ne sauraient être les déterminations d'une simple création de notre fantaisie poétique qui, à ce titre, ne sauraient être rapportées avec certitude à des objets réels ;

[Ce sont des objets de l'espace, le même espace que celui des phénomènes]
tout au contraire, il s'ensuit que c'est de façon nécessaire qu'elles valent pour l'espace et du même coup pour tout ce que l'on peut rencontrer dans l'espace, puisque l'espace n'est rien d'autre que la forme de tous les phénomènes externes et que c'est seulement sous cette forme que les objets des sens peuvent nous être donnés.

[Les concepts des phénomènes externes sont ceux de la géométrie]
La sensibilité, dont la forme [notamment l'espace] fonde la géométrie, est ce sur quoi repose la possibilité des phénomènes externes ; donc ces phénomènes ne contiennent jamais rien d'autre que ce que la géométrie leur prescrit. […]

[Les lois spatiales des phénomènes externes sont celles de la géométrie]
Tous les objets extérieurs de notre monde sensible s'accordent nécessairement en toute exactitude avec les propositions de la géométrie, puisque c'est la sensibilité elle-même qui rend primordialement possibles ces objets comme simples phénomènes grâce à sa forme d'intuition externe (l'espace) dont s'occupe le géomètre. […]

[En résumé]
Cet espace en pensée rend possible l'espace physique, c'est-à-dire l'extension de la matière elle-même ; […]

Cet espace en pensée n'est aucunement la propriété des choses en elles-mêmes, [c']est seulement une forme de notre faculté de représentation sensible ; […]

Tous les objets dans l'espace sont de simples phénomènes, c'est-à-dire non pas les choses en elles-mêmes, mais les représentations de notre intuition sensible […]

Comme l'espace tel que le géomètre en forme la pensée est très précisément la forme de l'intuition sensible que nous trouvons a priori en nous et qui contient le principe de la possibilité de tous les phénomènes externes (selon leur forme), il faut bien que ceux-ci concordent de manière nécessaire et parfaitement exacte avec les propositions du géomètre…"
(Fin de citation)

Suite du texte des *Prolégomènes* : Comparaison de la doctrine idéaliste de Kant et de la doctrine traditionnelle.

- K103 - "*Les jugements mathématiques sont tous synthétiques*"
  Kant qualifie de *mathématique* un jugement qui décrit la *quantité* (nombre d'éléments par rapport à l'ensemble entier : unité, pluralité ou totalité) et la *qualité* (choix entre réalité, négation ou limitation).
  voir Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant.

Parce qu'un tel jugement d'objet décrit une *grandeur*, Kant l'appelle *mathématique*.

Ces jugements reposent sur la faculté de logique pure dont chaque esprit rationnel dispose a priori. Ils sont synthétiques parce que le prédicat du sujet ne peut en être déduit, contrairement au cas des propositions analytiques.

K104 – "…des propositions proprement mathématiques sont toujours des jugements *a priori* et ne sont pas empiriques, parce qu'elles apportent avec elles une nécessité qui ne peut être tirée de l'expérience."

Exemples de jugements synthétiques

- K102 – Dans le jugement "Tout ce qui arrive a une cause", le prédicat "a une cause" est extérieur au phénomène de "Tout ce qui arrive", on ne peut l'en déduire. "Tout ce qui arrive a une cause" est donc un jugement *synthétique* ; et comme on peut le formuler sans faire appel à l'expérience, il est *synthétique a priori*.
- K105 – "Tout aussi peu analytique est un axiome quelconque de la géométrie pure. Que la ligne droite soit, entre deux points, la plus courte, c'est une proposition synthétique. Car mon concept de *ce qui est droit* ne contient aucune détermination de grandeur, mais seulement une qualité. Le concept de ce qui est le plus court est donc entièrement surajouté et ne peut être par aucune analyse tiré du concept de la ligne droite. Il faut donc s'aider ici de l'intuition, par l'intermédiaire de laquelle seulement la synthèse est possible."

Comment la mathématique pure est-elle possible ?

Voir *Prolégomènes : 1ère partie de la question transcendantale capitale : comment la mathématique pure est-elle possible ?*

Voir aussi :

- Remarques : principes mathématiques et principes dynamiques ;
- Exemples de différence entre principe mathématique et principe dynamique ;
- *Dogmata* et *mathemata* ;
- Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique.

Matière et forme

En philosophie, l'information qui décrit un objet ou phénomène est traditionnellement divisée en deux parties disjointes (complètement séparées, sans élément commun) :

- La *forme*, ensemble d'informations permettant d'identifier l'objet ou le phénomène (de le distinguer d'un autre objet ou phénomène qui pourrait avoir la même matière) et d'en connaître les caractéristiques.

  La forme est donc une abstraction qui regroupe un ensemble d'abstractions : les informations descriptives de l'objet ou du phénomène.

- La *matière*, qui correspond à la réalité physique, est l'origine (la cause) des sensations que procure la perception de l'objet ou du phénomène :

K683 - "…le simple concept de matière (étendue, impénétrable et sans vie)"
Etendue veut dire : qui occupe un volume d'espace.

(Voir la différence avec la substance).

K118 - La *forme* d'un phénomène a des caractéristiques [le divers] permettant de l'ordonner selon certains rapports. La matière d'un phénomène n'est connue qu'a posteriori, une fois que sa forme a été identifiée par rapport à des modèles a priori, qui préexistent dans l'esprit abstraction faite de toute sensation : l'espace et le temps.

K239 - La forme de tout phénomène contient une intuition dans l'espace et dans le temps qui lui sert de fondement *a priori.*

Complément : Matière et forme des concepts.

Différences entre matière et forme à divers points de vue

Revoir d'abord, si nécessaire, les définitions de base : Matière et forme, puis Forme.

(Citation de K313)
"*Matière et forme.* Ce sont deux concepts qui sont au fondement de toute autre réflexion, tant ils sont inséparablement liés à tout usage de l'entendement.

- *[Cause et conséquence]*
  Le premier [matière] signifie le déterminable (le donné, la cause) en général, le second [forme] sa détermination [sa conséquence] (l'un et l'autre dans le sens transcendantal), dans la mesure où l'on fait abstraction de toute différence au sein de ce qui est donné et de la manière dont il est déterminé.

  [Démonstration, en tant que cas particulier de causalité]
  [165] page 80 - Les éléments essentiels de toute preuve en général sont sa matière et sa forme ou *l'argument* et la *conséquence.*

- *[Ensemble et éléments]*
  Les logiciens nommaient autrefois le général matière, et la différence spécifique forme.

- *[Objet jugé et jugement]*
  Dans tout jugement, on peut appeler les concepts donnés [sujet et prédicat] la matière logique (soumise au jugement), et le rapport entre ces concepts (par l'intermédiaire de la copule) la forme de ce jugement.

- *[Eléments d'un ensemble et relations entre eux]*
  Dans tout être, les éléments qui en sont constitutifs correspondent à la matière ; la façon dont ces éléments sont reliés en une chose est la *forme essentielle*.

- *[Ce qui est possible et ce qui ne l'est pas]*
  En outre, vis-à-vis des choses en général, la réalité illimitée était considérée comme la matière de toute possibilité, tandis que la limitation de cette réalité (négation) était considérée comme la forme par laquelle une chose se distingue d'une autre d'après des concepts transcendantaux.

  Un objet doit être défini et nommé pour qu'on puisse en décrire les détails
  Il se trouve en effet que l'entendement exige d'abord que quelque chose soit

donné (du moins dans le concept) pour pouvoir le déterminer d'une certaine manière."

(Fin de citation)

Contenu d'un phénomène : forme et matière

(Citation de K609)

"Dans le phénomène, en tant qu'il constitue ce à travers quoi tous les objets nous sont donnés, il y a deux éléments :

- la forme de l'intuition (espace et temps), qui peut être connue et déterminée complètement *a priori,*
- et la matière (la dimension physique) ou le contenu, désignant un quelque chose qui se trouve dans l'espace et dans le temps, et qui par conséquent contient une existence et correspond à la sensation."

  [La matière (les propriétés autres que l'espace et le temps) ne peut être représentée que dans la perception, par conséquent *a posteriori.*]

(Fin de citation)

K608 – "La matière des phénomènes, à travers [lesquels] des *choses* nous sont données dans l'espace et le temps, ne peut être représentée que dans la perception, par conséquent *a posteriori.* Le seul concept qui représente *a priori* ce contenu empirique des phénomènes, c'est le concept de la *chose en général,* et la connaissance synthétique que nous en avons *a priori* ne peut rien fournir de plus *a priori* que la simple règle de la synthèse de ce que la perception peut donner *a posteriori,* mais jamais l'intuition de l'objet réel, puisque celle-ci doit être nécessairement empirique."

Différence de primauté entre la métaphysique classique et le criticisme de Kant

K708 note 101 - La métaphysique classique postulait la primauté de la matière (les éléments du réel) sur la forme (la relation entre ces éléments) : la substance de la matière n'avait pas besoin de se manifester pour exister, car elle avait une réalité en soi.

Le criticisme de Kant, au contraire, inverse ce rapport de primauté. Son Esthétique transcendantale constate que l'intuition sensible est une condition subjective de toute perception : la réalité des phénomènes ne nous est pas accessible sans elle, il n'y a pas de rapport *conceptuel* à la réalité, mais seulement un accès par l'intuition. En somme, *pour penser un objet il faut d'abord le percevoir* ; c'est pourquoi la forme du divers de l'intuition précède toute matière (sensation), et c'est pourquoi l'espace et le temps précèdent les données de l'expérience et les rendent possibles en tant que données.

K314 – "L'espace et le temps précèdent tous les phénomènes, ainsi que toutes les données de l'expérience, et ils ne font […] que les rendre possibles."

Voir :

- Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine) ;
- Criticisme ;
- *Matière et forme* (K313) : 7ème et 8ème concepts de la réflexion ;

- Substance, notamment Substance, matière, forme et physique moderne.

Matière et forme : 7 définitions
Voir Différences entre matière et forme à divers points de vue.

Matière-énergie
La *Relativité restreinte* [242] d'Einstein (1905) enseigne que la matière et l'énergie sont deux formes d'une même réalité physique, la *matière-énergie*, souvent désignée simplement par le mot *énergie* entendu au sens large.

L'équivalence entre une masse de matière *m* (en kg), supposée immobile, et son énergie *E* (en joules) est donnée par la célèbre formule d'Einstein :

$$E = mc^2$$

où *c* est la vitesse de la lumière dans le vide, *c* = 299 792 458 mètres/seconde.

Ainsi, la transformation en énergie de la masse d'une enveloppe de 20 grammes donne 0.02 x 299792458 x 299792458 = 1 797 510 357 473 635 joules ; c'est l'énergie que produirait la chute de l'eau d'une piscine pleine de 50 x 8 x 2 mètres d'une hauteur de 229 000 kilomètres (60% de la distance de la Terre à la Lune).

Maximes pratiques – Maximes de la raison

Selon [13]
Une maxime est un précepte, un principe de conduite, une règle morale.

Définitions de Kant

- *Maximes pratiques : des principes subjectifs des actions*
  (Citation de K662)
  "Des lois pratiques, en tant qu'elles sont en même temps des raisons subjectives fondant les actions, c'est-à-dire des principes subjectifs, s'appellent des *maximes.*
  - *L'appréciation* de la moralité, dans sa pureté et ses conséquences, s'opère d'après des *Idées ;*
  - *L'obéissance à* ses lois, [s'opère] d'après des *maximes.*

  [Pour agir un homme a besoin d'un espoir correspondant à ses fins suprêmes]
  Il est nécessaire que toute la conduite de notre vie soit subordonnée à des maximes morales ; mais il est en même temps impossible que cela se produise si la raison ne relie pas à la loi morale, qui est une simple Idée, une cause efficiente qui détermine pour notre conduite d'après cette loi une issue, que ce soit dans cette vie ou dans une autre, correspondant exactement à nos fins suprêmes.

  [L'espoir ne peut provenir que de la foi en Dieu et en un bonheur posthume]
  Par conséquent, sans un Dieu et sans un monde [futur] qui n'est pas actuellement visible pour nous, mais dans lequel nous plaçons notre espoir, les grandioses Idées de la moralité sont certes objets d'approbation et d'admiration, mais non point des mobiles de l'intention et de l'effectuation, parce qu'elles ne remplissent pas entièrement la fin qui est assignée à tout être raisonnable de

façon naturelle et *a priori* précisément par cette même raison pure."
(Fin de citation)

- *Maxime de la raison : des principes de connaissance rigoureuse*
K573 – "J'appelle *maximes* de la raison tous les principes subjectifs qui ne sont pas tirés de la nature de l'objet, mais de l'intérêt de la raison pour une certaine perfection possible de la connaissance de cet objet. Ainsi y a-t-il des maximes de la raison spéculative, qui reposent uniquement sur l'intérêt spéculatif de cette raison, quand bien même elles ont l'apparence d'être des principes objectifs."

Citations
[108] page 177 – "La règle que l'agent se donne à lui-même comme principe pour des raisons subjectives s'appelle sa *maxime ;* de là vient que, pour une lois donnée, les maximes des agents peuvent cependant être très différentes."

[108] page 101 – "Il faut *pouvoir vouloir* qu'une maxime de notre action devienne une loi universelle : tel est le canon qui rend possible l'appréciation morale de notre action en général."

Différence entre maxime et principe objectif
[108] page 97 note * - "La *maxime* est le principe subjectif de l'agir et doit être distinguée du principe *objectif,* autrement dit de la loi pratique."
Complément : Différence entre maxime et loi.

Voir aussi Impératif catégorique.

Conflits d'opinion dus à l'application de maximes différentes

K573-K574 – Deux points de vue différents sur un même sujet, dus à des centres d'intérêt différents - c'est-à-dire l'application de maximes différentes - peuvent provoquer une divergence entre appréciations d'une même situation.

- Exemple 1
K574 – "C'est ainsi que, chez *tel* esprit raisonneur, l'intérêt de la *diversité* (selon le principe de la spécification) peut avoir le dessus, tandis que, chez *tel* autre, ce sera l'intérêt de l'unité (selon le principe de l'agrégation). Chacun d'eux croit *tenir* son jugement de la considération de l'objet, et le fonde en fait uniquement sur l'attachement plus ou moins grand qui est le sien pour l'un des deux principes, dont aucun ne repose sur des fondements objectifs, mais seulement sur l'intérêt de la raison, et qui pourraient donc être nommés plus justement maximes que principes."

  Diagnostic de Kant sur ce sujet
  K574 – "Rien d'autre n'intervient ici que le double intérêt de la raison, dont chacune des parties prend à cœur l'un des versants, ou encore affecte de le faire : rien d'autre, par conséquent, que ce qui différencie les maximes de la diversité ou de l'unité de la nature, lesquelles peuvent fort bien s'unir, mais qui, aussi longtemps qu'elles se trouvent tenues pour des appréhensions objectives, provoquent non seulement un conflit, mais créent même des obstacles retardant durablement la vérité, jusqu'à ce que soit découvert un moyen de réconcilier les intérêts en litige et d'apaiser la raison sur cette question."

- Exemple 2
  Un journal satirique a publié des caricatures du prophète Mahomet. Elles ont fait rire certains lecteurs aux dépends de la religion musulmane, alors que les musulmans étaient outrés qu'on insulte ainsi leur prophète et leur foi. Dans la polémique qui en a résulté, les journalistes ont argué de leur *liberté de publier*, tandis que les musulmans ont défendu leur *droit au respect de leur foi*. [231]

Complément

Comment les maximes se représentent le principe de la moralité.

Mécanique quantique
Sources : [12] et cours [241].
La Mécanique quantique est un ensemble d'outils mathématiques destinés à la physique de l'infiniment petit, au niveau atomique, c'est-à-dire à une échelle de dimension et de distance de l'ordre de taille d'un atome : 1 angström (Å) = 10^{-10} m. Ces outils permettent le calcul et la modélisation des systèmes physiques en évolution ou stables ; ils ne constituent pas une science expérimentale de l'infiniment petit, rôle que tient la *physique quantique*.

L'outil Mécanique quantique est justifié par la rigueur de ses démonstrations et l'adéquation à la réalité physique de ses modèles mathématiques. Cette adéquation est prouvée par la vérification, faite d'innombrables fois, que les résultats des calculs de Mécanique quantique sont conformes à la réalité expérimentale, que ce soit pour *expliquer* une expérience qu'on vient de faire, ou *prédire* le résultat d'une expérience qu'on va faire. En somme, la Mécanique quantique est une science mathématique ; elle a la rigueur de toute science exacte.

Non seulement la Mécanique quantique modélise bien la réalité physique au niveau atomique, mais *c'est notre seule façon de "voir", de comprendre et de prévoir ce qui se passe à cette échelle-là*. En somme, nous ne pouvons voir ce monde minuscule qu'à travers des équations et des fonctions, qui décrivent et prédisent le comportement de ses particules avec une fidélité parfaite, compte tenu des inévitables contraintes expérimentales ; on a même démontré qu'il n'existait pas de *variables cachées* [84] : voir Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

La Mécanique quantique représente une avancée scientifique considérable par l'étendue de ses conséquences et la qualité de ses prédictions. Elle fournit aujourd'hui *l'explication fondamentale* de la stabilité des atomes et molécules, de leurs échanges d'énergie à la base des lois de la chimie et de la biologie moléculaire, des phénomènes électromagnétiques comme le laser et la finesse des lignes observées en spectroscopie, etc.

Compléments sur l'interprétation de la Mécanique quantique : [84].

Médiate, médiation, immédiate, immédiatement
Médiate (féminin), médiat (masculin) est un adjectif, médiation est un substantif.

Médiate qualifie une connaissance ou un jugement qui repose sur une autre connaissance ou un autre jugement.

Exemple (K156) : « Tous les corps sont divisibles » est un jugement des corps où (« sont ») repose sur un autre jugement, la divisibilité en molécules ou atomes. On dit que le concept de « corps » est représenté *médiatement* par celui de « divisibilité ».

L'opposé de médiate est immédiate, celui de médiatement est immédiatement.

Toutes les actions de l'entendement étant des jugements, l'entendement est un pouvoir de juger.

Raisonnement d'entendement (immédiat) et raisonnement de raison (médiat)

(Citation de K335)
"Dans tout raisonnement, il y a :

- *une* proposition qui sert de principe et *une autre,* la conclusion, qui en est tirée,
- et enfin la déduction rationnelle (consécution) d'après laquelle la vérité de la dernière est reliée indissolublement à la vérité de la première.

[Un raisonnement d'entendement est immédiat]
Si le jugement conclu est déjà compris dans la première proposition, de telle manière qu'il puisse en être déduit sans la médiation d'une troisième représentation, le raisonnement est dit immédiat : plus volontiers parlerais-je alors de raisonnement d'entendement.

[Un raisonnement de raison est médiat]
Mais si, outre la connaissance qui est prise pour principe, se trouve encore être nécessaire un autre jugement pour opérer la déduction, le raisonnement s'appelle raisonnement de raison."
(Fin de citation)

Un concept ayant d'autres concepts sous lui peut être *prédicat de jugements*. Exemple : le concept de « corps » ayant d'autres concepts sous lui (comme « métal »), le jugement « Tout métal est un corps » peut qualifier de « corps » des objets en métal.

Voir aussi Fonction au sens de Kant.

Méditer
Voir Méditer.

Mémoire de travail - Mémoire de long terme
[15] propose dans son chapitre 5 une *Théorie de l'espace de travail neuronal global* qui rend compte du fonctionnement de la faculté de *conscience*. Cet espace de travail virtuel reçoit des informations des systèmes cognitifs d'attention, d'évaluation de valeur, de perception et de mémorisation à long terme. Il constitue la mémoire de travail, qui forme une représentation cohérente des informations reçues et la retient le temps de la transmettre aux dizaines de processus psychiques spécialisés interconnectés susceptibles de l'utiliser, et éventuellement aux systèmes de commande des muscles moteurs. Une information arrivée dans l'espace de travail

est immédiatement disponible, notamment pour que l'entendement en forme des concepts.

Accessibilité des informations en mémoire

A un instant donné, les représentations présentes en mémoire de travail sont dites *accessibles* et *conceptualisables*,- et le sont sans effort, instantanément et inconsciemment ; celles qui sont en mémoire de long terme sont accessibles par les processus cognitifs, plus lentement et avec un effort conscient.

Point de vue de Kant

Kant appelle la mémoire de travail "pouvoir de représentation" dans K197 :
"…la forme de cette intuition peut résider *a priori* dans notre pouvoir de représentation, sans être toutefois autre chose que la façon dont le sujet est affecté."

> ("Résider *a priori*" veut dire que la formation et la mise en mémoire de la représentation ont lieu sans effort, par l'action de mécanismes inconscients, identiques pour toutes les intuitions, donc indépendants du contenu de chacune.)

Voir aussi :

- Le sentiment de plaisir ou de satisfaction associé à l'accomplissement du devoir
- Règle psychique de réutilisation maximum des représentations et des méthodes.

Métacognition
Pensée sur sa propre pensée, permettant de l'analyser, de la comprendre et de la contrôler.

Métaconscience
Conscience d'avoir conscience de quelque chose.

Métaphore

Selon le dictionnaire [13]

(Rhétorique) - Figure d'expression par laquelle on désigne une entité conceptuelle au moyen d'un terme qui, en langue courante, en signifie une autre en vertu d'une analogie entre les deux entités rapprochées et finalement fondues.

Métaphysique
Autre nom selon Kant : Philosophie de la raison pure.

Adjectif

- Qui dépasse le domaine des phénomènes, pour atteindre la chose en soi.
- Qui dépasse les bornes de l'entendement, de la raison.

Substantif

La métaphysique est la partie fondamentale de la philosophie qui cherche les causes et les principes. Elle cherche notamment à aller au-delà de la science, de manière spéculative :

K79 – La métaphysique a pour objectif le plus essentiel d'aller au-delà des limites de l'expérience possible.

K652 – "La plus grande et peut-être l'unique utilité de toute philosophie de la raison pure est donc sans doute uniquement négative : de fait, elle n'est pas un *organon* permettant d'étendre les connaissances, mais une discipline servant à en déterminer les limites, et au lieu de découvrir la vérité, elle a le discret mérite d'éviter les erreurs."

La métaphysique répond au besoin de l'homme de spéculer sur ce qu'il ignore

La métaphysique est une philosophie spéculative

K108 - La métaphysique, qui n'est pas une science, correspond à une disposition naturelle de l'homme, parce qu'il se pose des questions sur tout ce qu'il ignore. Mais comme les réflexions sur ses sujets ont toujours abouti à d'inévitables contradictions, Kant a voulu savoir jusqu'où la raison pure de l'homme pouvait développer ses connaissances avec assurance : il a voulu lui poser des bornes déterminées et sûres. Il a décrit cette question sous la forme : "Comment la métaphysique est-elle possible comme science ?" ([56b] page 185)

Compléments

- Pour quelles connaissances la métaphysique est-elle nécessaire ?
- La métaphysique doit avoir des connaissances synthétiques a priori
- Quelle connaissance est accessible à la métaphysique ?
- Philosophie - 3 questions fondamentales : theoria, éthique et sagesse.

Objectifs de la métaphysique (selon [57] page 694, citant *Kants Nachlaß*)

1. Dégager l'origine de la connaissance *synthétique a priori* ;
2. Discerner les conditions restrictives de *l'usage empirique de notre raison* ;
3. Faire voir l'indépendance de notre raison à l'égard de ces conditions, et donc la possibilité d'un usage absolu ;
4. Par ce moyen, étendre l'usage de notre raison au-delà des limites du *monde sensible*, même si ce ne doit être que négativement, autrement dit, éliminer l'obstacle que la raison se fabrique elle-même (à partir de principes de son usage empirique) ;
5. Faire voir la condition de son unité absolue, pour qu'elle puisse être un principe intégral d'unité absolue, c'est-à-dire un accord avec la somme de toutes les *fins*.

Les trois Idées fondamentales que vise la métaphysique

K356 note * - "La métaphysique n'a pour objectif propre de sa recherche que trois Idées : *Dieu, la liberté et l'immortalité*, en tel mode que le deuxième concept, combiné au premier, doit conduire au troisième comme à une conclusion nécessaire."

[Kant n'explique pas cette affirmation dans la *Critique de la raison pure* ; peut-être l'explique-t-il dans la *Critique de la raison pratique…*]

Voir Conclusion de Kant sur le système des idées transcendantales.

Kant croit :

- en Dieu (un *dieu transcendantal* conçu par l'homme pour des raisons de cohérence de son système de connaissances et son monde moral),
- que l'homme jouit d'un libre arbitre,
- et que l'âme est immortelle (voir Les Idées sont les causes efficientes de la nature – Les croyances de Kant).

En faisant de ces sujets de recherche les plus importants de la métaphysique, Kant en dispense l'étude d'une approche scientifique qui ne peut que donner des raisons de douter de la possibilité d'exister de leurs objets (Dieu, la liberté et l'immortalité) : il admettait la nécessité de renoncer à la connaissance rationnelle au profit d'une croyance comme Dieu.

K97-K98 - La métaphysique "est initialement *dogmatique* - ce qui veut dire que, sans examen préalable du pouvoir de la raison, ou de son manque de pouvoir, vis-à-vis d'une si grande entreprise, elle en entreprend avec confiance la réalisation."

K679 – "La métaphysique se divise en métaphysique de l'usage *spéculatif* et métaphysique de l'usage *pratique* de la raison pure, et ainsi est-elle ou bien une *métaphysique de la nature* ou bien une *métaphysique des mœurs.* La première contient tous les principes purs de la raison procédant de simples concepts (donc, à l'exclusion de la mathématique) et portant sur la connaissance *théorique* de toutes choses ; la seconde contient les principes qui déterminent *a priori* et rendent nécessaires le *faire et* le *ne pas faire.*"

La métaphysique n'est pas encore une science

(Citation de [56b] pages 189-190)
"C'est bien beau d'analyser et de préciser le concept de substance et d'accident, mais […] jusqu'à ce jour la métaphysique n'a pu donner de preuve valable *a priori* :

- [ni de la proposition « en tout ce qui existe la substance demeure et seuls les accidents changent »],
- ni du principe de raison suffisante,
- encore moins d'une proposition plus complexe, appartenant par exemple à la psychologie ou à la cosmologie,
- ni généralement [de la possibilité] d'aucune proposition synthétique ;

dès lors toute cette analyse n'a abouti à rien, n'a rien produit ni amélioré et, après tant de tumulte et de tapage, la science en est toujours où elle en était du temps *d'Aristote* [43].

> [Aucune proposition synthétique appartenant à la métaphysique ne peut être démontrée a priori par la méthode dogmatique.]

[Conclusion]
La métaphysique comme science n'a pas encore existé jusqu'à ce jour."
(Fin de citation)

L'indifférentisme à la métaphysique, pourtant philosophie par excellence
Kant décrit succinctement dans [165] l'histoire de la philosophie et son état au XVIIIe siècle :

> Page 34 – "Dans la philosophie morale, nous n'avons pas dépassé les Anciens. Mais en ce qui concerne la métaphysique, on dirait que nous demeurons interdits devant la recherche des vérités métaphysiques. Il se manifeste une sorte *d'indifférentisme* à l'endroit de cette science, car on semble mettre un point d'honneur à parler de façon méprisante des recherches métaphysiques, comme de subtilités. Et pourtant la métaphysique c'est la philosophie par excellence, la vraie !"

Proscrire dans les raisonnements : la probabilité, la conjecture et le « bon sens »

(Citation de [56b] pages 190, 191, 192)
"Il y a seulement deux choses que je dois proscrire :

- la première c'est que l'on mettre en jeu la *probabilité* et la conjecture, qui sont aussi déplacées en métaphysique qu'en géométrie ;
- la seconde c'est que pour trancher, on recoure à la baguette divinatoire du prétendu *bon sens*, qui loin de s'imposer à tous, se règle sur le caractère de chacun.

[Concernant la probabilité ou la conjecture]
On ne saurait rien trouver de plus absurde que de prétendre, dans une métaphysique, philosophie issue de la raison pure, fonder ses jugements sur la probabilité et la conjecture. Tout ce qui doit être connu *a priori* est, de ce fait même, donné pour certain de manière apodictique et doit donc également être démontré en même façon.
[…]
C'est seulement dans la science empirique de la nature que les conjectures (grâce à l'induction et à l'analogie) sont admissibles, sous réserve toutefois que du moins la possibilité de ce que j'admets soit tout à fait certaine.

[Concernant l'invocation du bon sens]
En appeler au bon sens est encore plus fâcheux […] quand il s'agit de concepts et de principes, non pas en tant qu'ils doivent valoir relativement à l'expérience, mais en tant qu'on prétend les donner pour valables également en dehors des conditions de l'expérience.

Car qu'est-ce que le *bon sens ?* C'est le *sens commun*, en tant qu'il juge correctement.

Or qu'est-ce que le sens commun ? C'est la faculté de la connaissance et de l'emploi des règles *in concreto*, distingué de *l'entendement spéculatif* qui est une faculté de la connaissance des règles *in abstracto*.

Ainsi, c'est à peine si le sens commun entendra la règle : « tout ce qui arrive est déterminé par sa cause », et il ne la comprendra jamais sous cette forme générale.

Ainsi exige-t-il un exemple tiré de l'expérience et quand il apprend que cela ne signifie pas autre chose que ce qu'il a toujours conçu lorsqu'on lui a cassé une vitre ou qu'un de ses meubles a disparu, alors il comprend le principe et il l'admet.

L'emploi du sens commun ne va donc pas plus loin que le point où il peut voir ses règles confirmées dans l'expérience (règles qui cependant résident en lui *a priori) ;* discerner ces règles *a priori* et indépendamment de l'expérience relève par conséquent de l'entendement spéculatif et c'est tout à fait au-delà de l'horizon du sens commun. Or c'est uniquement de cette dernière espèce de connaissance que la métaphysique s'occupe."
[Complément : Sens commun.]
(Fin de citation)

Métaphysique : science spéculative - Probabilité et bon sens : approches pratiques
[56b] page 194 – "Il faut que la métaphysique soit une science, non seulement dans son tout, mais aussi en toutes ses parties, sans quoi elle n'est rien ; car, en tant que spéculation de la raison, elle ne prend contenance qu'en des connaissances universelles et nulle part ailleurs. Cependant, en dehors de la métaphysique, probabilité et bon sens peuvent fort bien trouver leur emploi utile et légitime, mais selon des principes qui leur sont tout à fait propres, dont le poids dépend toujours du rapport à la pratique."

Importance de la métaphysique pour une connaissance rigoureuse de l'entendement

Des connaissances précises !
(Citation de K680)
"Il est de la plus extrême importance *d'isoler* des connaissances qui sont distinctes d'autres connaissances par leur genre et par leur origine, et de veiller scrupuleusement à ce qu'elles ne viennent à se mêler et à se confondre avec d'autres auxquelles, dans l'usage, elles sont habituellement associées.

[Bien distinguer le rôle des diverses espèces de connaissances dans l'entendement]
Ce qu'effectue le chimiste en séparant les matières, ce que fait le mathématicien dans la doctrine pure des grandeurs, il incombe bien davantage encore au philosophe de l'accomplir pour pouvoir déterminer avec certitude la part qu'une espèce particulière de la connaissance possède dans l'usage tâtonnant de l'entendement, sa valeur et son influence propres.

[La métaphysique est indispensable pour étudier les règles et les limites de la réflexion]
Ce pourquoi la raison humaine, depuis qu'elle s'est mise à penser, ou plutôt à réfléchir, n'a jamais pu se dispenser d'une métaphysique, même si elle n'a jamais été capable de la présenter en l'épurant suffisamment de tout élément étranger.

L'Idée d'une telle science est tout aussi ancienne que la raison spéculative de l'être humain ; et quelle raison ne spécule pas, que ce soit à la manière scolastique ou à la façon populaire ?"
(Fin de citation)

Voir Conditions à satisfaire par une critique de la raison pour que la métaphysique soit une science.

L'avantage exclusif de la métaphysique par rapport à toutes les sciences possibles

(Citation de [56b] page 187)
[Voici] "un avantage sur lequel, seule entre toutes les sciences possibles, la métaphysique peut compter avec assurance : on peut la porter à sa perfection et à l'état stable, car elle ne peut se transformer ultérieurement et elle n'est pas susceptible de s'accroître du fait des nouvelles découvertes ;

[La métaphysique repose sur la logique générale de la raison humaine, supposée parfaite et immuable]

car en métaphysique, c'est en elle-même que la raison a les sources de sa connaissance, et non dans les objets et dans leur intuition qui ne peuvent rien lui apprendre de plus

et quand elle a exposé les lois fondamentales de sa faculté [de raisonnement] de manière complète et prémunie contre tout malentendu [c'est-à-dire d'une précision parfaite], il ne reste rien qu'une raison pure pourrait connaître *a priori,* ni même rien qu'elle soit seulement fondée à demander.

[La raison pure se suffit à elle-même]

La perspective assurée d'un savoir si déterminé [certain] et circonscrit [parfaitement défini] comporte un attrait particulier, lors même qu'on met de côté toute utilité [même indépendamment de toute utilité]."
(Fin de citation)

Intérêt d'une recherche métaphysique des fins de la nature

K455 – "Si […] il y a une cause suprême du monde, ou si les choses de la nature et leur ordre constituent l'objet dernier auquel nous sommes tenus de nous arrêter dans toutes nos considérations : ce sont là des questions pour la solution desquelles le mathématicien donnerait bien volontiers toute sa science ; car celle-ci, en tout état de cause, ne peut lui procurer aucune satisfaction vis-à-vis des fins de l'humanité qui sont les plus élevées et qui lui tiennent le plus à cœur."

(Citation de [56b] §60 page 179)
"C'est une tâche digne de la recherche [métaphysique] que celle qui vise à découvrir quelles peuvent bien être les *fins de la nature* auxquelles s'ordonne cette disposition que manifeste notre raison à des concepts transcendants, car il est constant que tout ce qui se trouve dans la nature doit à l'origine être disposé en vue de quelque fin utile.

[Une telle recherche est hasardeuse]
En fait une telle recherche est hasardeuse ; aussi j'avoue que, comme sur tout ce qui touche aux fins premières [buts initiaux] de la nature, ce que j'ai à dire là-dessus n'est que conjecture ;

du moins peut-on me le permettre en ce cas, puisque la question ne porte pas sur la validité objective des jugements métaphysiques, mais sur la disposition naturelle à les former et que par conséquent elle se situe hors du système de la métaphysique, dans l'Anthropologie.
(Fin de citation)

Voir aussi En métaphysique une affirmation ne peut être contredite par l'expérience.

Des sources de la métaphysique

Source : [56b] §1 page 29 et suivantes

Une science est définie par son objet, ses sources de connaissance et leur mode
(Citation de [56b] §1 pages 29-30)
"Si l'on veut présenter une connaissance comme *science*, il faut tout d'abord pouvoir déterminer exactement son caractère distinctif, ce qu'elle n'a de commun avec aucune autre science, et du même coup *ce qui lui appartient en propre ;* faute de quoi, les limites de toutes les sciences se confondent et on ne peut en traiter aucune à fond selon sa nature.

Or que ce caractère distinctif consiste :

- dans la différence de *l'objet,*
- dans celle des *sources de connaissance,*
- ou encore dans celle du *mode de connaissance,* en certains de ces éléments ou en tous,

c'est là-dessus que repose de façon primordiale l'Idée de la science possible et de son territoire."
(Fin de citation)

[Une science n'est pas un ensemble de recettes, c'est un système de vérités]
[177] page 211 - "Une science n'est pas une compilation de lois ou de « recettes », c'est un *système* de vérités, dont la Logique est le ciment."

Les sources d'une connaissance métaphysique (donc située au-delà de l'expérience)
(Citation de [56b] §1 pages 29-30)
[Le concept même des sources d'une connaissance métaphysique] "implique déjà que ces sources ne peuvent être empiriques. Les principes de cette connaissance (non seulement ses propositions fondamentales, mais ses concepts fondamentaux) ne doivent donc jamais être empruntés à l'expérience ; car il faut qu'elle soit une connaissance non pas physique, mais bien métaphysique, c'est-à-dire qui se situe au-delà de l'expérience.

[Connaissance pure philosophique]
Donc ni l'expérience externe, source de la physique proprement dite, ni l'expérience interne, qui fait la base de la psychologie empirique, ne seront au principe [à l'origine] de cette connaissance métaphysique. C'est donc une connaissance a priori, c'est-à-dire qui provient de l'entendement pur et de la raison pure.
Mais sur ce point rien ne la distinguerait de la mathématique pure ; il faudra donc l'appeler : *connaissance pure philosophique* ; quant à la signification de cette expression, je m'en rapporte à la *Critique de la raison pure*."
(Fin de citation) - Voir :

- *Dogmata et mathemata* ;
- Conclusions sur les propositions métaphysiques.

La métaphysique est plus que la science des premiers principes de la connaissance

K680 – "Quand on disait : la métaphysique est la science des premiers principes de la connaissance humaine, on ne mettait pas en relief par là une espèce tout à fait particulière, mais seulement un rang dans l'ordre de l'universalité, par quoi elle ne pouvait donc être distinguée nettement de l'empirique ;"

La métaphysique définit le contenu et la structure d'une unité systématique

K681 – "Toute connaissance pure *a priori* constitue [de par sa détermination] une unité particulière, et métaphysique est la philosophie qui doit présenter une telle connaissance dans cette unité systématique."

Lire ici :

- Métaphysique de la nature,
- Système entier de la métaphysique,
- Conditions à satisfaire par une critique de la raison pour que la métaphysique soit une science

Possibilité d'une connaissance *a priori* procédant d'objets *donnés* et d'une physiologie rationnelle procédant de principes a priori

(Citation de K683-K684)
[1ère question]
"Tout d'abord, comment puis-je attendre une connaissance *a priori,* par conséquent une métaphysique, procédant d'objets, dans la mesure où ils sont donnés à nos sens, donc *a posteriori ?*

[2ème question]
Et comment est-il possible de connaître la nature des choses d'après des principes *a priori,* et de parvenir à une physiologie *rationnelle ?*

[Réponse : voici comment]
La réponse est la suivante : nous ne prenons de l'expérience rien de plus que ce qui est nécessaire pour nous *donner* un objet, soit du sens externe, soit du sens interne.

[On extrait du donné de l'intuition deux concepts : matière et être pensant]
Cela s'effectue, d'un côté, à travers le simple concept de matière (étendue impénétrable et sans vie), de l'autre, à travers le concept d'un être pensant (dans la représentation empirique interne : Je pense).

[Mais on s'abstient d'y inclure des jugements]
Au reste devrions-nous, dans toute la métaphysique de ces objets, nous abstenir entièrement de tous les principes empiriques qui pourraient ajouter au concept encore une quelconque expérience en vue de porter un jugement sur ces objets."

[2ème question]
[Psychologie empirique (qui doit être bannie de la métaphysique)]
En second lieu : quel lieu demeure donc pour la *psychologie empirique,* qui a depuis toujours revendiqué sa place dans la métaphysique, et de laquelle on a attendu à

notre époque de si grandes choses pour la clarification de celle-ci, après avoir perdu l'espoir de parvenir *a priori à* aucun résultat exploitable ?

Je réponds : elle vient là où doit être placée la doctrine de la nature proprement dite (empirique), c'est-à-dire du côté de la philosophie *appliquée,* en vue de laquelle la philosophie pure contient les principes *a priori,* devant ainsi entretenir un lien, certes, avec la philosophie appliquée, mais sans être confondue avec elle. La psychologie empirique doit donc être totalement bannie de la métaphysique, et elle s'en trouve déjà entièrement exclue par l'idée de cette science.
(Fin de citation)

La métaphysique, indispensable à la rigueur de la raison, n'est pas le fondement de la religion, mais elle la justifie

K684 – "Bien que la métaphysique ne puisse pas être le soubassement de la religion, elle doit pourtant en demeurer toujours comme le rempart, et […] la raison humaine, qui est déjà dialectique par l'orientation de sa nature, ne peut jamais se passer d'une telle science, qui vient la brider et qui, grâce à une connaissance scientifique et pleinement éclairante de soi-même, écarte les dévastations que, sinon, une raison spéculative dépourvue de lois susciterait tout à fait immanquablement aussi bien dans la morale que dans la religion."

Conclusions sur le rôle et l'intérêt de la métaphysique

(Citation de K684-K685)
"Ainsi la métaphysique, celle de la nature comme celle des mœurs, et notamment, à titre *d'exercice préparatoire* (propédeutique) qui la précède, la critique de la raison s'aventurant à voler de ses propres ailes, constituent-elles proprement, et elles seules, ce que nous pouvons nommer, au sens vrai du terme, philosophie.

[La philosophie rapporte tout à la sagesse, mais par la voie de la science]
Celle-ci rapporte tout à la sagesse, mais par la voie de la science, la seule qui, une fois qu'elle a été ouverte, ne s'efface jamais et ne permet aucune errance.

> La mathématique, la physique, même la connaissance empirique de l'homme ont une haute valeur comme moyens pour des fins dans la plupart des cas contingentes de l'humanité, même si, au bout du compte, ce peut être cependant pour des fins nécessaires et essentielles - mais dans ce cas ce n'est que par l'intermédiaire d'une connaissance de la raison procédant de simples concepts, qui, de quelque nom qu'on l'appelle, n'est proprement rien que de la métaphysique.

[La métaphysique est la base de toute culture de la raison et de ses fins]
C'est justement pourquoi la métaphysique constitue aussi, pour toute *culture* de la raison humaine, un achèvement qui, même si on laisse de côté son influence, en tant que science, sur certaines fins déterminées, est indispensable. Car elle considère la raison d'après ses éléments et ses suprêmes maximes, lesquelles doivent être au fondement de la *possibilité* de quelques sciences et de l'usage de toutes.

Qu'elle serve davantage, comme simple spéculation, à écarter les erreurs qu'à élargir la connaissance, cela ne porte pas atteinte à sa valeur, mais au contraire lui donne bien plutôt de la dignité et du prestige, en ce sens qu'elle remplit une fonction de censure qui assure l'ordre et l'entente générale, voire la prospérité de la république

scientifique, et qui retient ses travaux audacieux et féconds de s'éloigner de leur fin principale : le bonheur universel."
(Fin de citation)

Voir aussi :

- En métaphysique une affirmation ne peut être contredite par l'expérience ;
- Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science ;
- Système entier de la métaphysique ;
- Critique de la métaphysique ;
- Philosophie métaphysique de l'unité systématique des connaissances pures a priori.

Métaphysique : les sources
Voir Des sources de la métaphysique.

Métaphysique : le mode de connaissance
Source : [56b] §2 pages 30 et suivantes – *Du mode de connaissance qui peut seul être qualifié de métaphysique*

a) De la distinction entre les jugements synthétiques et les jugements analytiques en général

[56b] §2 page 30 – "La connaissance métaphysique doit contenir exclusivement des jugements *a priori :* le caractère propre de ses sources l'exige."

Lire ici Différence entre jugements analytiques et jugements synthétiques.

b) Le principe commun de tous les jugements analytiques est le principe de contradiction

(Citation de [56b] §2 page 31)
"Tous les jugements analytiques reposent entièrement sur le principe de contradiction, et ce sont par nature des connaissances *a priori*, que les concepts qui leur servent de matière soient empiriques ou non.

Car puisque le prédicat d'un jugement analytique affirmatif est déjà antérieurement pensé dans le concept du sujet, il ne peut être nié [du sujet] sans contradiction ; de même dans un jugement analytique, mais négatif, son contraire serait nécessairement nié du sujet, également en vertu du principe de contradiction."
(Fin de citation)

c) Les jugements synthétiques requièrent un autre principe que le principe de contradiction

Certains jugements synthétiques sont a posteriori, les autres étant a priori
(Citation de [56b] §2 page 32)
"Il y a des jugements synthétiques *a posteriori,* dont l'origine est empirique ; mais il y en a également qui sont certains *a priori* et qui naissent de l'entendement et de la raison purs.

Toutefois les uns et les autres s'accordent en ce que le principe de l'analyse, c'est-à-dire le principe de contradiction, ne suffit en aucune façon à leur donner naissance ; ils exigent en outre un tout autre principe, bien que de ce principe, quel qu'il soit, ils doivent être toujours dérivés *en conformité avec le principe de contradiction ;* car il n'est rien qui doive contrevenir à ce principe, lors même que tout n'en peut être dérivé."
(Fin de citation)

Exemple de jugement synthétique
Considérons la succession des opérations mentales nécessaires au jugement 7+5=12.

- Les concepts 7 et 5 sont présents à l'esprit, qui en a l'intuition ;
- L'esprit ne disposant pas d'une fonction d'addition de deux nombres entiers quelconques, il utilise ses pouvoirs d'additionner 1 (par synthèse intuitive) et de comparer un résultat intermédiaire à un autre concept présent à l'esprit, ici 5.
- Il ajoute donc 1 à 7, synthèse qui lui donne un résultat intermédiaire 8 ;
- Il compare ce total ajouté, 1, au concept à ajouter, 5, et trouvant ce total inférieur à 5, il ajoute encore 1 au résultat intermédiaire 8 par synthèse, trouvant 9, etc.

Un jugement d'addition comprend donc les intuitions a priori des deux nombres et le nombre de synthèses additives nécessaires pour ajouter 1 au premier nombre. Le principe de contradiction intervient dans le comptage de ce nombre de synthèses additives nécessaires pour ajouter exactement le second nombre : il est indispensable à la synthèse globale 7+5=12.

[56b] §2 page 33 – "*Les jugements mathématiques* sont tous synthétiques."

[56b] §2 page 32 – "*Les jugements d'expérience* sont toujours synthétiques."

[56b] §2 page 34 – "Un principe quelconque de géométrie pure n'est pas davantage analytique. Que la ligne droite entre deux points soit la plus courte, c'est une proposition synthétique. Car mon concept de « droit » ne contient nullement la grandeur, mais uniquement une qualité. Le concept de « ce qui est le plus court » est donc entièrement ajouté, et aucune analyse ne peut le tirer du concept de ligne droite. Il faut donc ici recourir à l'intuition qui, seule, rend possible la synthèse."

Les jugements *proprement métaphysiques* sont tous synthétiques
[56b] §2 page 37 – "Il faut distinguer des jugements proprement métaphysiques ceux qui *appartiennent à la métaphysique.* Parmi ces derniers il s'en trouve beaucoup d'analytiques, mais ils constituent uniquement le moyen permettant de former des jugements métaphysiques qui constituent la fin exclusive de la science et qui sont toujours synthétiques. Car dès lors que des concepts appartiennent à la métaphysique, par exemple celui de substance, les jugements qui résultent de leur analyse appartiennent aussi nécessairement à la métaphysique, par exemple : la substance est ce qui n'existe que comme sujet, etc."

Conclusions sur les propositions métaphysiques

(Citation de [56b] §2 pages 38-39)

[La métaphysique a pour seul but la production de propositions synthétiques a priori]

"La métaphysique a proprement affaire à des propositions synthétiques a priori, et ce sont uniquement de telles propositions qui constituent sa fin ;

[Cette production de propositions synthétiques a besoin de jugements analytiques]

il est vrai que pour parvenir à cette fin, elle a fréquemment besoin d'analyses de ses concepts, donc de jugements analytiques ; mais en cela le procédé n'est pas différent de celui que met en œuvre tout autre mode de connaissance, où l'on recourt à l'analyse simplement pour rendre les concepts plus distincts.

[La métaphysique produit des connaissances philosophiques, par intuition et concepts, sous forme de propositions synthétiques a priori]

Ce qui constitue le contenu essentiel de la métaphysique, c'est uniquement la production de la connaissance *a priori*, selon l'intuition aussi bien que selon des concepts, finalement on peut encore dire que c'est les propositions synthétiques *a priori,* en précisant : dans la connaissance philosophique."

(Fin de citation)

Métaphysique des mœurs

(Citation de [109] page 9)

"[L'ouvrage] *La métaphysique des mœurs* […] se divise en :

- premiers principes métaphysiques de la *doctrine du droit*
- et en principes équivalents pour la *doctrine de la vertu*.

[…]

[Définitions des doctrines du droit et de la vertu]

La *doctrine du droit,* en tant que première partie de l'éthique, est ce que l'on pourrait nommer la métaphysique du droit, telle qu'elle est exigée comme un système émanant de la raison."

(Fin de citation)

La doctrine du droit ne considère que les actions extérieures.

La *doctrine de la vertu* concerne le principe interne de nos actions, et en détermine les fins morales, qui sont la perfection de soi-même et le bonheur d'autrui.

La métaphysique des mœurs doit être une critique d'une volonté pure possible

(Citation de [108] pages 56-57)

"La métaphysique des mœurs doit […] soumettre à examen l'idée et les principes d'une volonté pure possible, et non pas les opérations et les conditions du vouloir humain en général, lesquelles, pour leur plus grande part, sont puisées à la psychologie.

[…]

[Annonce de La métaphysique des mœurs dans la Fondation]

Me proposant de publier un jour une métaphysique des mœurs, je la fais précéder par ce qui en constitue ici la fondation.

Assurément n'y a-t-il proprement pas d'autre fondement à apporter à une telle métaphysique que la Critique d'une *raison pure pratique*, tout comme, pour la

métaphysique, la *Critique de la raison pure* spéculative que j'ai déjà publiée sert de fondement.

[Urgences comparées de la Critique de la raison pure pratique et spéculative]
Simplement, d'une part, cette *Critique de la raison pure pratique* [132] n'est pas d'une aussi extrême nécessité que la *Critique de la raison pure spéculative*, parce que la raison humaine, dans le registre moral, peut être facilement conduite, même chez l'intelligence la plus commune, à une grande exactitude et précision, alors qu'en revanche, dans son usage théorique, mais pur, elle est entièrement et véritablement dialectique ;

[Nécessité d'une unité rationnelle des critiques pratique et spéculative]
d'autre part, concernant la *Critique d'une raison pure pratique*, je tiens pour acquis qu'il est indispensable, si elle doit être complète, de pouvoir montrer en même temps son unité avec la raison spéculative dans un principe commun, étant entendu qu'en définitive il ne saurait en tout cas y avoir qu'une seule et même raison qui ne doit se différencier que dans son application."
(Fin de citation)

La moralité est l'unique légalité des actes qu'on peut dériver a priori de principes

K679-K680 – "La moralité est l'unique légalité des actes qui puisse être dérivée entièrement *a priori* de principes. Ce pourquoi la métaphysique des mœurs est proprement la morale pure, où nulle anthropologie (nulle condition empirique) ne se trouve prise pour fondement."

Complément

Différence entre métaphysique des mœurs et philosophie des mœurs appliquée.

Métaphysique des mœurs : introduction
Source : [108] pages 159 à 181, à la suite de la *Fondation de la métaphysique des mœurs*

I - Du rapport des facultés de l'esprit humain aux lois morales
Source : [108] pages 159 à 163

a) Lire Désir, notamment Faculté de désirer.

b) Lire Plaisir.

c) Lire Sentiment.

d) Lire Définitions de la vie, de la faculté de désirer et du plaisir.

e) Lire Volonté.

f) Lire Liberté.

g) Lire Arbitre.

h) Lire Impératif catégorique.

i) Lire Liberté (lois juridiques ou éthiques de la).

II - De l'idée et de la nécessité d'une métaphysique des moeurs

Source : [108] pages 163 à 168

Les lois naturelles et les lois morales ont des fondements métaphysiques différents
Source ; [108] pages 163-164
Lois naturelles
Kant montre dans [73] qu'il est possible, et même nécessaire, de faire précéder la physique d'une science métaphysique de la nature. La physique généralise par induction des résultats expérimentaux et énonce a priori des lois universelles (voir C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature).

Lois morales : postulées a priori et jamais issues exclusivement de l'expérience
"Il en va différemment avec les lois morales. C'est uniquement dans la mesure où elles peuvent être *considérées* comme fondées *a priori* et comme nécessaires qu'elles ont valeur de lois.

Mieux : les concepts et jugements qui portent sur nous-mêmes et sur nos conduites n'ont aucune signification morale si leur contenu se réduit à ce qu'il est possible d'apprendre de l'expérience, et si l'on se laisse égarer au point de prendre pour principe moral quelque chose qui dérive de cette source, on court le risque de s'exposer aux erreurs les plus grossières et les plus funestes."

Les préceptes de la moralité, issus de la raison pratique des hommes, supposent seulement leur liberté
(Citation de [108] page 165)
"Les préceptes de la moralité […] commandent à chacun sans égard à ses inclinations, par cela seul et à ce seul titre qu'il est libre et qu'il a une raison pratique.
[…]
L'enseignement des lois morales n'est pas puisé dans l'observation de soi-même et de l'animalité présente en l'homme, ni dans la perception du cours du monde, de ce qui arrive et de la façon dont on agit […], mais c'est au contraire la raison qui ordonne comment on doit agir, quand bien même aucun exemple d'une telle conduite ne se serait encore trouvé : aussi ne se soucie-t-elle aucunement de l'avantage que nous pouvons en retirer et qu'au reste seule l'expérience pourrait nous apprendre."
(Fin de citation)

Nécessité d'une métaphysique des mœurs
(Citation de [108] pages 166-167)
"Si […] un système de la connaissance *a priori* par simples concepts se nomme *métaphysique*, une philosophie pratique qui a pour objet, non pas la nature mais la liberté de l'arbitre, présupposera et exigera une métaphysique des moeurs.

En d'autres termes : *posséder* une telle métaphysique est même un *devoir*, et tout homme la possède en lui-même, bien qu'en général ce soit seulement de façon confuse ; car comment pourrait-il croire posséder en lui-même, sans principes *a priori,* une législation universelle ?

Mais, tout comme, dans une métaphysique de la nature, il y a nécessairement aussi, concernant ces principes suprêmes et universels qui définissent une nature en général, des principes d'application aux objets de l'expérience, de même une métaphysique des moeurs ne pourra pas non plus manquer de posséder de tels principes, et nous devrons souvent prendre pour objet la *nature* particulière de l'homme, laquelle n'est connue que par l'expérience, pour y *indiquer* les conséquences résultant des principes moraux universels, sans que pour autant quelque chose soit ainsi retiré à la pureté de ces principes, ni que leur origine *a priori* en soit rendue douteuse. Ce qui équivaut à dire qu'une métaphysique des moeurs ne peut être fondée sur l'anthropologie, mais qu'elle peut cependant lui être appliquée.

[Nécessité d'une anthropologie morale]
Le pendant d'une métaphysique des moeurs, comme l'autre membre de la division de la philosophie pratique en général, serait l'anthropologie morale, laquelle contiendrait les conditions - mais uniquement celles qui sont subjectives -, aussi bien négatives que positives, de la *mise en œuvre* des lois de la première dans la nature humaine, à savoir : la formation, la diffusion et l'affermissement des principes moraux (dans l'éducation, dans l'instruction scolaire et populaire), de même que d'autres préceptes et prescriptions se fondant sur l'expérience.

On ne peut se passer d'une telle anthropologie morale, mais elle ne peut en aucune manière précéder la métaphysique des moeurs, ni être fondue avec elle, dans la mesure où, si c'était le cas, on prendrait le risque de produire des lois morales fausses ou du moins tolérantes, faisant apparaître comme inaccessible ce qui n'aurait pas été atteint

- uniquement parce que la loi n'aurait pas été considérée ni exposée dans sa pureté (alors même que là est sa force),
- ou parce que l'on utiliserait, en vue de ce qui est en soi conforme au devoir et correspond au bien, des mobiles absolument inauthentiques et impurs ne laissant subsister aucun principe moral sûr,
  - ni comme fil conducteur du jugement,
  - ni comme discipline de l'esprit dans la soumission au devoir,

  dont la prescription doit n'être donnée, purement et simplement, qu'a *priori,* par la raison pure."

(Fin de citation)

III - De la division d'une métaphysique des mœurs

Source : [108] pages 168 à 172

Conditions formelles de la division d'un objet ou d'un système
Lire d'abord, pour la notion d'objet :

- Objet – Objet des sens – Objet véritable – Objet intelligible ;
- Objet en général : phénomène ou noumène ;
- L'objet transcendantal, cause sensible inconnue de nos représentations ;
- Objet absolument parlant – Objet dans l'Idée.

Lire ensuite, pour la notion de système :

- Système ;
- Axiomatique et Système logique ;
- Unité systématique.

Lire enfin, pour la notion de division :

- Division ;
- Concept de division logique (notions de la Division logique) ;
- Démonstration de l'indécidabilité de la question de la division en parties simples.

Problème : prouver qu'un système est complet et cohérent (= sans contradiction)
Ce problème n'a été résolu qu'en 1931, et encore seulement dans le cadre limité d'une axiomatique comprenant l'addition et la multiplication des nombres entiers non négatifs : voir Théorèmes de Gödel.

Kant savait que ces preuves sont loin d'être évidentes ; voici ce qu'il écrit à ce sujet.
(Citation de [108] page 168 note *)
"La *déduction* de la division d'un système,

> c'est-à-dire la démonstration de sa *complétude* aussi bien que de la *consistance* dont il fait preuve dans la mesure où le passage entre le concept divisé et le contenu de la division s'accomplit dans toute la série des subdivisions sans l'intervention d'aucun saut [introduction de notion nouvelle],

est une des conditions les plus difficiles à remplir pour celui qui construit un système.

[Exemples]

- Même la question de savoir quel est le *concept suprême divisé* pour la division du *juste* et de *l'injuste* a sa difficulté ; c'est *l'acte du libre arbitre* en général.
- Il en va de même lorsque les professeurs d'ontologie prennent comme point de départ le *quelque chose* et le *rien* sans se rendre compte qu'il s'agit déjà là des termes d'une division et qu'à cette division manque encore le concept divisé, lequel ne peut être autre que le concept d'un *objet* en général."

(Fin de citation)

Lire ici :

- Législation ;
- Lois juridiques et lois éthiques ;
- Extérieur / Intérieur (en psychologie et chez Kant) ;
- Devoirs pratiqués selon la législation.

Distinction entre doctrine du droit et doctrine de la vertu
(Citation de [108] page 171)
"La doctrine du droit et la doctrine de la vertu [voir définitions] se distinguent donc non pas tant par des devoirs différents qui relèveraient de chacune d'elles, que par la différence de leur législation, qui associe à la loi l'un ou l'autre mobile [un mobile extérieur ou un mobile intérieur].

La législation éthique (même si, pour leur part, les devoirs peuvent bien être extérieurs) est celle qui ne *saurait* être extérieure ; la législation juridique est celle qui peut aussi être extérieure.
Ainsi est-ce un devoir extérieur que de tenir la promesse que l'on a engagée dans un contrat ; mais le commandement d'agir ainsi pour cette simple raison que c'est là un devoir, sans prendre en compte un autre mobile, appartient uniquement à la législation *intérieure* [intériorisée].

Si l'obligation est mise au compte de l'éthique, ce n'est donc pas en tant qu'il s'agirait d'une espèce particulière de devoir (une espèce particulière d'actions auxquelles on est obligé) - car c'est là, aussi bien en éthique qu'en droit un devoir extérieur -, mais c'est parce que la législation, dans le cas mentionné, est une législation intérieure et qu'elle ne peut avoir aucun législateur extérieur.
[…]
L'éthique possède certes aussi ses devoirs particuliers (par exemple les devoirs envers soi-même), mais elle a cependant aussi avec le droit des devoirs en commun : ce qu'elle n'a pas en commun avec le droit, c'est seulement la modalité de *l'obligation.* Car accomplir des actions uniquement parce que ce sont des devoirs et faire du principe du devoir lui-même, d'où que ce dernier puisse procéder, le mobile suffisant de l'arbitre, c'est là la dimension propre de la législation éthique."
(Fin de citation)

Métaphysique des mœurs : concepts préliminaires
Source : [108] pages 172 à 181 – IV *Concepts préliminaires de la métaphysique des mœurs*

Concepts communs aux deux parties de la *Métaphysique des mœurs*

L'obligation
Voir Obligation.
Lire Compléments sur les impératifs.

Licite
Voir Licite – Illicite – Faculté d'agir.

Devoir
Le *devoir* [voir l'article] est cette action à laquelle chacun est obligé ; il est donc la matière de l'obligation.
Voir Remarques sur l'impératif catégorique.

Acte
Voir Acte.

Personne
Voir Personnalité.

Chose
[108] page 175 – "Une *chose* est un être qui n'est susceptible d'aucune imputation. Tout objet du libre arbitre, quand il est lui-même privé de liberté, s'appelle donc chose."

Juste ou injuste
[108] pages 175-176

- Un acte est j*uste ou injuste* en général dans la mesure où il est conforme ou contraire au devoir, le devoir lui-même pouvant alors, dans son contenu ou dans son origine, être de quelque espèce que ce soit.
- Ce qui est conforme aux lois extérieures reçoit le nom de *juste ;* ce qui n'y est point conforme, celui *d'injuste*.

Légalité ou moralité d'une action
[108] page 178 – "L'accord d'une action avec la loi du devoir est la *légalité,* celle de la maxime de l'action avec la loi définissant la *moralité* de cette même action."

Transgression
[108] pages 175-176 – Un acte contraire au devoir se nomme *transgression.*

- Une transgression *non préméditée* qui peut cependant être imputée s'appelle une simple *faute.*
- Une transgression *préméditée* (c'est-à-dire celle qui est associée à la conscience d'être une transgression) se nomme *crime.*

Conflit des devoirs
(Citation de [108] page 176)
"Un *conflit des devoirs* serait, entre eux, le rapport qui ferait que l'un supprimerait l'autre (en entier ou en partie).

Or, dans la mesure où le devoir et l'obligation en général sont des concepts qui expriment la *nécessité* objective pratique de certaines actions
   et comme deux règles opposées l'une à l'autre ne peuvent être en même temps nécessaires,
   mais qu'au contraire, si agir suivant l'une d'elles est un devoir, agir suivant la règle opposée, non seulement n'est pas un devoir, mais est même contraire au devoir,

une collision de devoirs et d'obligations n'est absolument pas pensable [les obligations ne peuvent entrer en conflit].

[Conflit d'obligations]
Toutefois, il se peut parfaitement que, dans un seul et même sujet et dans la règle qu'il se prescrit, se combinent deux *raisons* de l'obligation,
   dont l'une ou l'autre cependant n'est pas suffisante pour avoir pouvoir d'obligation,

> en sorte que, dès lors, l'une de ces raisons ne définit pas un devoir.

Quand deux principes de ce genre viennent à s'opposer, la philosophie pratique ne dit pas que la plus forte obligation doit avoir le dessus, mais que le *principe d'obligation* qui est le plus fort [la raison qui oblige le plus fortement] conserve sa place."
(Fin de citation)

Lois externes, naturelles ou positives
(Citation de [108] pages 176-177)
"D'une manière générale, les lois qui obligent et pour lesquelles une législation extérieure est possible se nomment des *lois externes.*

Parmi elles, celles dont l'obligation peut être connue *a priori* par la raison même sans législation extérieure sont certes des lois externes, mais ce sont des lois *naturelles ;*

celles au contraire qui n'obligent pas sans une véritable législation extérieure (et qui, sans cette dernière, ne seraient donc pas des lois) s'appellent des lois *positives.*

Il est donc possible de concevoir une législation extérieure qui contienne uniquement des lois positives ; mais il faudrait cependant, dans ce cas, que puisse précéder une loi naturelle, qui fonderait l'autorité du législateur (c'est-à-dire la faculté d'obliger d'autres hommes par son simple arbitre)."
(Fin de citation)

Lois pratiques
Voir Lois pratiques.

Maximes
[108] page 177 – "La règle que l'agent se donne à lui-même comme principe pour des raisons subjectives s'appelle sa *maxime* [voir l'article] *;* de là vient que, pour une lois donnée, les maximes des agents peuvent cependant être très différentes."

Impératif catégorique
(Citation de [108] pages 177-178)
L'impératif catégorique, qui énonce simplement d'une manière générale ce qui est obligation, est celui-ci :

> « Agis d'après une maxime qui puisse valoir en même temps comme une loi universelle ! »

Tu dois donc commencer par considérer tes actions d'après leur principe subjectif ; mais pour ce qui est de savoir si ce principe a aussi une valeur objective, tu ne peux le savoir que d'après la manière dont, quand ta raison le soumet à l'épreuve qui consiste à te penser toi-même, à travers un tel principe, comme légiférant universellement, il se qualifie pour une telle législation universelle.

La simplicité de cette loi, par comparaison avec les grandes et multiples conséquences qui peuvent en être tirées, en même temps que l'autorité qu'elle possède dans ses commandements,

alors même que pourtant elle n'introduit apparemment pas avec elle de mobile,

ne peut assurément, au premier abord, que déconcerter.

Mais si, dans cet étonnement sur une faculté de notre raison,

savoir celle de déterminer l'arbitre par la simple idée de la qualification d'une maxime pour atteindre à *l'universalité* pratique d'une loi,

nous apprenons que c'est précisément avec ces lois pratiques (les lois morales) que commence à se révéler une propriété de l'arbitre à laquelle ne serait parvenue aucune raison spéculative,

ni à partir de principes *a priori,* ni à la faveur de quelque expérience,

et dont, si jamais elle y était parvenue, la possibilité n'aurait pu être démontrée théoriquement par rien, alors même que ces lois pratiques démontrent irréfutablement cette même propriété, à savoir la liberté,

[L'impératif catégorique est indémontrable et pourtant apodictique]
il deviendra alors moins déconcertant de trouver ces lois *indémontrables,* à la manière des postulats mathématiques, et pourtant *apodictiques,* en voyant en même temps s'ouvrir devant soi tout un champ de connaissances pratiques…"
(Fin de citation)

Principe suprême de la doctrine des moeurs
[108] page 178 – "Le principe suprême de la doctrine des moeurs est donc : « Agis selon une maxime qui puisse en même temps valoir comme loi universelle ». Toute maxime qui n'est pas qualifiée pour cela est contraire à la morale."

Le libre arbitre de l'homme
(Citation de [108] pages 178-179)
"De la volonté procèdent les lois ; de l'arbitre les maximes.

[L'arbitre], chez l'homme, est un libre arbitre ;

la volonté qui ne porte sur rien d'autre que sur la loi ne peut être dite ni libre, ni non libre, parce qu'elle ne s'applique pas à des actions, mais immédiatement à la législation destinée aux maximes des actions (donc à la raison pratique elle-même) : de là vient qu'elle est aussi absolument nécessaire et qu'elle n'est elle-même *susceptible* de recevoir aucune contrainte.

C'est donc uniquement *l'arbitre* qui peut être dit libre.

Cela dit, la liberté de l'arbitre ne peut être définie par la faculté de choisir d'agir pour ou contre la loi […], quoique l'arbitre *en tant que phénomène* en fournisse dans l'expérience de multiples exemples.

Car nous ne connaissons la liberté (telle que c'est avant tout par la loi morale qu'elle nous est révélée) que comme une propriété *négative* en nous, consistant à n'être *contraints* à l'action par aucun principe de détermination sensible.

En revanche, *en tant que noumène*, c'est-à-dire considérée d'après le pouvoir qui est celui de l'homme simplement comme intelligence, nous ne pouvons aucunement la présenter *dans le registre théorique* telle qu'elle est *contraignante* vis-à-vis de l'arbitre sensible, par conséquent selon sa propriété positive.

La seule chose que nous puissions bien apercevoir, c'est que, même si l'homme comme *être sensible* manifeste, d'après l'expérience, une faculté de choisir, non pas simplement en se conformant à la loi, mais aussi en s'opposant à elle, ce n'est pourtant pas par là que sa liberté pourrait être définie comme celle d'un *être intelligible*, parce que des phénomènes ne peuvent rendre compréhensible aucun objet suprasensible (au nombre desquels figure en tout cas le libre arbitre) ;

nous pouvons voir aussi que la liberté ne peut jamais consister en ce que le sujet raisonnable puisse aussi opérer un choix venant contredire sa raison (législatrice), quand bien même l'expérience témoigne assez souvent que cela arrive (ce dont nous ne pouvons du moins comprendre la possibilité).

Car autre chose est d'accepter un énoncé (issu de l'expérience), autre chose d'en faire le *principe d'explication* (du concept de libre arbitre) et le caractère distinctif général (du libre arbitre par rapport à *l'arbitrium brutum s. servum) :* sous la première forme en effet, il n'est nullement affirmé que cette caractéristique appartient *nécessairement* au concept, alors que, sous la seconde forme, cela est requis.

La liberté qui se rapporte à la législation interne de la raison est à vrai dire la seule qui soit un pouvoir d'agir ; la possibilité de s'écarter d'une telle législation équivaut à une impuissance."
(Fin de citation)

Lire ici : Lois moralement pratiques.

Métaphysique de la nature
Voir Métaphysique de la nature.

Métaphysique de la raison spéculative
K680 – "La métaphysique de la raison spéculative est alors ce que l'on appelle habituellement, *au sens plus restreint,* métaphysique ; mais dans la mesure où la pure doctrine des mœurs appartient tout de même à la branche particulière de la connaissance humaine, et plus précisément philosophique, qui provient de la raison pure, nous lui garderons cette dénomination…"

Voir aussi : En métaphysique une affirmation ne peut être contredite par l'expérience.

Métaphysique : est-elle possible ? (Prolégomènes)
[56b] §4 pages 40 et suivantes – *Question générale des Prolégomènes : une métaphysique est-elle décidément possible ?*

Question : peut-on construire une science métaphysique ?

[56b] §4 page 40 - "S'il existait effectivement une métaphysique capable de s'affirmer comme science" comment serait-elle possible, et comment la raison s'y prendrait-elle pour parvenir à la découvrir ?

Il n'y a pas de science métaphysique visant la connaissance d'un Etre suprême et d'un monde futur
[56b] §4 pages 40-41 – "La raison humaine n'a pas eu [la chance de la découvrir]. Il n'est pas possible de montrer un seul livre […] et de dire : voici la métaphysique, vous y trouverez, démontrée à partir des principes de la raison pure, la principale fin de cette science : la connaissance d'un Etre suprême et d'un monde futur."

> Pour comprendre pourquoi ces sujets sont *méta* physiques, c'est-à-dire au-delà du cadre de la science physique, voir Exigence de non-transcendance.

Il n'y a pas de propositions analytiques pour notre but véritable : l'extension métaphysique de la connaissance
[56b] §4 page 41 – "On peut nous indiquer maintes propositions qui sont apodictiquement certaines et qui n'ont jamais été contestées, mais elles sont toutes analytiques et elles ont trait aux matériaux et instruments permettant de construire la métaphysique plutôt qu'à l'extension de la connaissance qui doit cependant être notre but véritable en ce domaine."
Voir Intérêt d'une recherche métaphysique des fins de la nature.

Il n'y a pas, non plus, de propositions synthétiques, même non démontrées, qui conviennent
(Citation de [56b] §4 page 41)
"Vous pouvez bien exhiber aussi des propositions synthétiques (par exemple, le principe de raison suffisante), dont vous n'avez jamais donné la démonstration à partir de la seule raison, donc *a priori*, comme c'était cependant votre devoir de le faire, et que, malgré cela, on vous accorde volontiers :

> [Le principe de raison suffisante (=le déterminisme) est indémontrable en logique pure, il doit être postulé.]

quand vous voulez les mettre au service de votre fin principale, vous aboutissez cependant à des affirmations à ce point irrecevables et incertaines que de tout temps une métaphysique a contredit l'autre, soit qu'elle en conteste les thèses elles-mêmes, soit qu'elle conteste leurs preuves, et elle a par là même annulé sa prétention à être approuvée de façon durable."
(Fin de citation)

Du désespoir de construire une science métaphysique est né le scepticisme
[56b] §4 pages 41-42 – "Les tentatives pour constituer cette science ont même été sans aucun doute la première cause du scepticisme qui est apparu si tôt…"

Conclusions de l'échec passé d'une telle construction - Approche de la *Critique*

(Citation de [56b] §4 pages 42-43)
[Une métaphysique rigoureuse est-elle possible ?]
"Ainsi, dégoûtés du dogmatisme qui ne nous apprend rien, tout autant que du scepticisme qui ne nous promet rien du tout, […] il ne nous reste plus qu'à poser une question critique dont la réponse nous serve à régler notre attitude future : *une métaphysique est-elle décidément possible ?*

[La réponse cherchée doit éviter le scepticisme et construire une définition rigoureuse]
Mais à cette question il ne faut pas qu'on réponde en recourant à des objections sceptiques contre certaines thèses d'une métaphysique réelle (car pour le moment nous n'accordons valeur à aucune métaphysique) ; il faut répondre en partant du concept qui n'est encore que problématique d'une telle science.

[Démarche « de bas en haut » de la Critique : trouver les processus de la raison pure pour en déduire par synthèse les lois de son usage pur]
Dans la *Critique de la raison pure,* pour traiter cette question, j'ai procédé *synthétiquement,* c'est-à-dire que j'ai cherché dans la raison pure elle-même et c'est à cette source même que j'ai tâché de déterminer, selon des principes, aussi bien les éléments que les lois de son usage pur.

Ce travail est difficile et exige un lecteur décidé à pénétrer progressivement dans un système qui ne [dispose] encore comme fondement d'autre donnée que la raison elle-même et qui par conséquent cherche à développer la connaissance à partir de ses germes originaires sans s'appuyer sur aucun fait. Les *Prolégomènes* au contraire doivent être des exercices préparatoires ; plutôt que d'exposer la science elle-même, ils doivent indiquer ce qu'il faut faire pour la constituer si possible.
[…]
Ainsi le procédé méthodique des *Prolégomènes*, au premier chef de ceux qui doivent préparer une métaphysique future, sera *analytique.*"
(Fin de citation)

Une science métaphysique est possible, reste à voir *comment*

(Citation de [56b] §4 pages 43-44)
"La mathématique pure et la science pure de la nature […] contiennent des propositions qui sont universellement reconnues, les unes apodictiquement, certaines par la seule raison, les autres par le consentement universel que fait naître l'expérience et comme néanmoins indépendantes de l'expérience.

[La vérité par consensus, notamment celle des lois de la nature, est aujourd'hui universellement reconnue, même si elle doit être provisoire ; voir :

- Vérité d'une connaissance, d'une proposition ;
- La vérité d'un jugement résulte d'un consensus sur l'absence de défauts.]

Nous avons donc à tout le moins quelques connaissances synthétiques *a priori* qui ne sont pas contestées, et nous n'avons pas à nous demander si elles sont possibles (puisqu'elles sont réelles), mais uniquement *comment elles sont possibles,* pour être à même, à partir du principe de la possibilité de celles qui sont données, de dériver également la possibilité de toutes les autres."

[L'être humain a quelques connaissances d'origine génétique à sa naissance et il construit toutes les autres par apprentissage, au fur et à mesure de sa vie.]
(Fin de citation)

Voir aussi En métaphysique une affirmation ne peut être contredite par l'expérience.

Métaphysique : préférence donnée à la science
La psychologie de l'homme supporte mal l'absence de réponse à une question qu'il se pose, peut-être parce qu'il redoute une menace qu'une réponse dissiperait ou qu'il craint de manquer une opportunité. Il a donc tendance à *imaginer* une réponse à partir de ce qu'il sait, ou même de ce qu'il ne fait que supposer, espérer ou redouter.

La métaphysique est ainsi une activité normale d'un sujet chaque fois qu'une question sur un objet ou une loi de la nature n'a pas de réponse scientifique qu'il connaît. Sa spéculation peut avoir l'avantage d'introduire une exigence de rigueur théorique dans la réflexion sur le sujet, mais elle risque aussi d'y introduire des aprioris.

C'est pourquoi, dans ce dictionnaire des idées de la *Critique*, chaque fois que nous disposerons de connaissances scientifiques sur un sujet que Kant a abordé de manière métaphysique il y a plus de deux siècles, nous le signalerons pour remplacer ou compléter des spéculations par des faits aujourd'hui établis.

Le but est de rendre la pensée de Kant la plus féconde possible pour les lecteurs d'aujourd'hui, de les faire profiter au maximum de l'extraordinaire rigueur et de l'honnêteté absolue de cet immense philosophe.

Exemples d'ajouts :

- Limitation de lois de la nature par celles de la thermodynamique [119] ;
- Limitation des possibilités de prédiction d'évolution par la Mécanique quantique, la Relativité et le principe de conservation de la quantité d'information ;
- Limitation des régressions infinies à la naissance de l'Univers lors du Big Bang ;
- Proposition d'une causalité étendue, à base de relations situation-cause ➔ loi d'évolution-conséquence, en remplacement des relations situation-cause ➔ situation-conséquence de la *Critique* ;
- Proposition du *déterminisme étendu* prenant en compte les lois statistiques, etc.

En volume de texte (nombre de pages) ces ajouts représentent moins de 5% du texte consacré aux idées de la *Critique*.

Métaphysique spéciale
Source : [158] page 291
La *Métaphysique spéciale* concerne l'ensemble des démonstrations dogmatiques qui prétendent fonder *a priori* par concepts la connaissance de l'âme, du monde et de Dieu.

C'est cette métaphysique-là qui, on le sait, est dénoncée comme « transcendante » (au sens kantien : illusoire parce qu'extérieure à l'expérience) et comme telle illégitime dans la « Dialectique transcendantale ». Elle a son origine dans les catégories de la relation (substance, causalité, communauté) dont la science ne parvient pas à épuiser la portée dans l'expérience de sorte que le surplus restant se transforme inévitablement en idée illusoire.

Métathèse
Selon le dictionnaire [13] : (Logique kantienne) Transposition des termes d'un jugement qui sert à en déduire un autre par voie de raisonnement immédiat [par l'entendement : voir Raisonnement d'entendement (immédiat) et raisonnement de raison (médiat).

Métempsycose
Philosophie : Passage d'une âme d'un corps dans un autre.
Synonyme : transmigration.

Méthode
Voir Choix entre exposé et méthode.

Méthode scientifique
Voir : La raison recommande une méthode scientifique d'acquisition des connaissances (Etapes de la Méthode scientifique).

Méthodologie de la Logique
Source : [177] pages 34 et suivantes.

Les éléments de la Logique en général sont résumés dans les articles A, B, C et D de la liste Logique (cours de Kant) – Compléments modernes et critique.
Ces éléments suffisent à fonder la totalité des Mathématiques pures.

[Une logistique de vérification de l'enchaînement des idées et propositions]
Cet article-ci montre comment on emploie ces éléments pour constituer une théorie déductive et formelle : il expose (sommairement) la *méthode* logique des Mathématiques.
Il ne s'agit ici, bien entendu, que de la méthode de démonstration, par laquelle on *vérifie* l'enchaînement des idées et des propositions, et non de la méthode d'invention (s'il en existe une), par laquelle on *découvre* des propositions nouvelles. C'est donc méconnaître ou déplacer la question que d'opposer à la Logistique [=logique moderne] une prétendue Logique de l'invention qui n'aurait aucune règle précise, si ce n'est de prendre le contre-pied de la vraie Logique démonstrative.

Méthode logique
Source : [177] pages 35 et suivantes.

La méthode logique consiste en un double processus de *réduction* :

- Réduction des notions les unes aux autres, par la *définition* ;
- Réduction des propositions les unes aux autres, par la *démonstration*.

Démonstration
Démontrer une proposition, c'est la déduire de certaines autres, admises ou données comme vraies,

- au moyen des seuls principes de la Logique,
- ou, au point de vue formel, par des transformations *permises* par les règles du Calcul logique.

Presque tous les principes formels de la Logique peuvent servir de règle ou de type à un mode de raisonnement. Tels sont […] :

- le principe du syllogisme,
- le principe de simplification,
- le principe de composition,
- le principe de contraposition,
- le principe d'importation et d'exportation
- et les formules du raisonnement hypothétique *(modus ponens, modus tollens)* qui en dérivent.

Il n'y a pas d'autre mode de démonstration valable en Mathématique que ceux qui sont valables en Logique. Tout autre procédé de raisonnement est aujourd'hui considéré comme illégitime, au moins comme moyen de démonstration.

Définition d'une notion

Notions, symboles non définis et propositions premières
(Citation de [177] pages 36-37)
"Définir une notion, c'est la réduire à une combinaison logique d'autres notions supposées connues. [Voir aussi la définition de *notion* de Kant.]

Au point de vue formel, une définition consiste dans une égalité logique établie entre un terme simple *(le défini)* et un terme complexe (le *définissant).*

Cette égalité n'est pas *affirmée* comme proposition, elle n'est ni vraie ni fausse ; elle est *posée* comme convention d'écriture et de langage. Et comme le défini n'a, par hypothèse, pas d'autre sens que le définissant, il peut être considéré comme un simple *nom* donné au définissant pour en abréger l'énoncé.

C'est en ce sens qu'on peut dire que toute définition mathématique est *nominale* ; cela signifie, non pas que les concepts mathématiques se réduisent à des *noms* (ce qui est la thèse nominaliste), mais qu'ils peuvent tous se définir d'une manière logique et explicite « en fonction » de quelques notions premières, et par suite être considérés comme des *noms* imposés à telles et telles combinaisons de ces notions.

L'égalité logique du défini et du définissant permet de les substituer partout l'un à l'autre,

- soit que, pour « expliquer » le défini, c'est-à-dire en développer et en expliciter le contenu et pour en démontrer les propriétés, on lui substitue le définissant ;
- soit, au contraire, que pour s'élever à des notions ou propositions plus complexes on éprouve le besoin de condenser l'expression du définissant, en lui substituant le défini.

Tel est le fondement de cette grande règle de la méthode mathématique, qu'on peut et qu'on doit substituer le définissant au défini, et réciproquement."
(Fin de citation)

Notions indéfinissables et propositions indémontrables
(Citation de [177] page 37)
"Par la définition et la démonstration, on réduit toutes les notions d'une théorie mathématique à quelques notions *indéfinissables,* et toutes ses propositions à quelques propositions *indémontrables.*

Il ne faut attacher aucun sens absolu à ces épithètes d'indéfinissable et d'indémontrable : une notion n'est indéfinissable, une proposition n'est indémontrable que par rapport à un certain système de définitions et à un certain ordre de démonstrations ; dans un autre système ou dans un autre ordre, les mêmes notions pourront être définies et les mêmes propositions pourront être démontrées.

Il ne faut donc pas non plus attribuer un sens absolu (épistémologique) aux expressions équivalentes de « notion première » et de « proposition première ».

Au point de vue formel, comme les notions premières ne sont pas définies, leur sens n'est pas déterminé, et n'intervient nullement dans l'enchaînement déductif des propositions, car celui-ci dépend uniquement des propositions premières et des définitions explicitement formulées.

On peut donc considérer les notions premières comme de purs symboles, dont le sens est indéterminé et indifférent, et qui sont seulement assujettis à vérifier les propositions premières.

On conçoit donc qu'une même théorie déductive formelle puisse recevoir plusieurs applications matériellement différentes, si l'on peut trouver pour l'ensemble des symboles non définis plusieurs interprétations qui vérifient également l'ensemble des propositions non démontrées."
(Fin de citation)

Comment vérifier que l'ensemble des propositions premières est irréductible
(Citation de [177] page 38)
"Il y a évidemment avantage à ce que, dans une théorie déductive, l'ensemble des propositions premières soit *irréductible,* c'est-à-dire à ce qu'aucune d'elles ne puisse se déduire des autres ;
[…]
Or, si une proposition première est *dépendante* des autres, sa négative sera logiquement incompatible avec celles-ci (c'est même un moyen fréquemment employé pour démontrer cette dépendance).

Donc, si l'on peut montrer que la négative d'une proposition première est compatible avec toutes les autres, on aura établi que cette proposition est indépendante des autres. Ainsi se justifie la règle suivante pour vérifier l'irréductibilité d'un système de propositions :

> *« Pour qu'un système de propositions soit irréductible, il faut et il suffit que, pour chacune d'elles, on puisse trouver une interprétation des symboles non définis qui vérifie toutes les autres, mais non celle-là. »*

C'est par cette méthode que les mathématiciens vérifient l'irréductibilité d'un système d'axiomes ou de postulats ;"

(Fin de citation)

Comment vérifier que l'ensemble des symboles non définis est irréductible
(Citation de [177] pages 38-39)
"L'ensemble des symboles non définis [doit être], lui aussi, irréductible, c'est-à-dire qu'aucun d'eux ne puisse se définir au moyen des autres.

Or, si l'un d'eux pouvait se définir au moyen des autres, son sens serait déterminé dès qu'on aurait fixé le sens de tous les autres, et par suite on ne pourrait le changer qu'en changeant l'interprétation de ceux-ci.

Donc, réciproquement, si l'on peut changer le sens d'un seul symbole sans changer l'interprétation des autres, ce symbole sera indépendant des autres. Ainsi se justifie la règle suivante pour vérifier l'irréductibilité d'un ensemble de symboles non définis :

> *« Pour qu'un système de symboles non définis soit irréductible (par rapport à un système de propositions premières), il faut et il suffit que, pour chaque symbole non défini, on puisse trouver une interprétation du système qui vérifie le système des propositions premières, et qui continue à le vérifier quand on y change le sens du seul symbole considéré. » "*

(Fin de citation)

Toute définition doit être accompagnée d'un théorème ou d'un postulat d'existence
(Citation de [177] page 39)
"Toute définition s'effectue au moyen de termes généraux, au moins virtuellement et en principe, de sorte que le défini est toujours un terme général, une classe [un ensemble].

Or, pour pouvoir ensuite raisonner sur cette classe et en invoquer les propriétés, il faut pouvoir affirmer qu'il existe des individus de cette classe, c'est-à-dire que cette classe n'est pas nulle (que les conditions qui la définissent ne sont pas absurdes, c'est-à-dire logiquement incompatibles).

C'est pourquoi toute définition doit être accompagnée d'un *théorème d'existence* (ou d'un postulat d'existence) qui affirme l'existence de l'objet défini.

D'autre part, il arrive souvent que ce qu'on veut définir n'est pas une classe, mais un individu [un élément de l'ensemble]. Pour pouvoir parler plus tard de cet individu (en mettant l'article défini devant le concept en question), il faut préalablement avoir démontré que la classe définie, non seulement existe, mais est singulière (ne confient qu'un individu) ; c'est ce qu'on fait, généralement, en prouvant que, si deux individus vérifient la définition, ils sont identiques. On dit alors qu'on a établi *l'existence* et *l'unicité* de l'objet défini."
(Fin de citation)

Une définition n'est ni vraie ni fausse, c'est une simple convention
(Citation de [177] pages 39-40)
"Une définition n'est pas, à proprement parler, une proposition, car elle n'est ni vraie ni fausse. C'est une convention de langage (ou d'écriture), une imposition de nom qu'on ne peut discuter qu'au point de vue de l'usage ou de la commodité. Une

définition ne doit donc pas être considérée comme un *principe*, ni comme une source de *vérité*.
[…]
Ce n'est jamais la définition qui est responsable de ses conséquences (si même l'on peut dire qu'elle ait des conséquences), mais bien le jugement d'existence qui l'accompagne et qui la justifie."
(Fin de citation)

Méthodologie physiologique
Voir Rapport des phénomènes à l'expérience *en général*.

Méthodologie transcendantale
Voir Théorie transcendantale de la méthode.

Métonymie
Selon le dictionnaire [13] :
(Rhétorique) Figure d'expression qui désigne un concept au moyen d'un terme qui en signifie un autre, terme qui, au départ, est associé au premier par un rapport de d'association d'idées.

Exemple : voir Outrecuidance.

Une image peut constituer une métonymie.

Exemple : la tour Eiffel représentée pour désigner Paris dans un film.

Micrologie
Selon le dictionnaire [13] : étude d'un événement, d'un phénomène dans ses plus petits détails, avec minutie.

[165] page 51 – "Le pédantisme [est] le souci du raffinement et l'inutile précision dans les formules (micrologie)."

Misologie
Selon le dictionnaire [13] : (philosophie) aversion pour le raisonnement, pour la discussion, pour l'argumentation logique.
Exemple : voir Naturalisme.

Mnésique
Adjectif : qui a trait à la mémoire. Qualifie trois processus : la mémorisation, la rétention et la récupération. La mémorisation conserve en mémoire la trace des processus mis en œuvre par le sujet (le schéma d'attention).
Voir aussi Cognition.

Mobile

Selon le dictionnaire [13]
Substantif (Philosophie)

- Raison principale par laquelle peut s'expliquer un événement, une action ;
- Raison, le plus souvent d'ordre affectif, qui permet de comprendre un événement, une action.

(Droit) Raison d'ordre affectif ou intellectuel par laquelle peut s'expliquer un acte.

Chez Kant

Différence entre mobile et motif

(Citation de [108] page 106)

"Le principe subjectif du désir est le *mobile,* le principe objectif du vouloir est le *motif ;* de là procède la différence entre des fins subjectives, qui reposent sur des mobiles, et des fins objectives, qui dépendent de motifs valant pour tout être raisonnable."

Des principes pratiques sont *formels* s'ils font abstraction de toutes les fins subjectives ; ils sont au contraire *matériels* s'ils prennent de telles fins, et par conséquent certains mobiles, pour fondement."

(Fin de citation)

Modalité d'une action

Selon le dictionnaire [13] :

- Forme particulière sous laquelle se présente une chose, un phénomène.
- (Au pluriel) Conditions particulières selon lesquelles une chose est exécutée, réalisée.
- (Logique) Caractère des propositions modales, indiquant le mode selon lequel le prédicat convient ou ne convient pas au sujet.

Modalité d'un jugement

K159 - La modalité d'un jugement est une caractéristique particulière qui n'a pas de rapport avec son contenu. Elle décrit *un rapport de l'objet à l'homme qui le pense*, en posant l'existence de cet objet respectivement comme :

- Existence jugée possible (jugement problématique), ou
- Existence sur laquelle on ne se prononce ni du point de vue possibilité, ni du point de vue nécessité (jugement appelé assertorique), ou
- Existence nécessaire (jugement apodictique).

En somme, la modalité d'un jugement est un *jugement de ce jugement* au sens de sa possibilité, de son existence ou de sa nécessité.

Compléments :

- Remarques sur la modalité ;
- Modalité des jugements : problématiques, assertoriques, apodictiques ;
- Les principes de la modalité peuvent être postulés ;
- Pensée empirique en général (postulats) ;
- Table des catégories de l'entendement.

Complément sur la modalité d'un jugement

(Citation de [165] pages 189-190 note 77)
[La modalité ne concerne pas le contenu du jugement]
"La modalité des jugements en est une fonction tout à fait à part, dont le caractère distinctif est de ne contribuer en rien au contenu du jugement (car en dehors de la quantité, de la qualité, et de la relation, il n'y a plus rien qui constitue le contenu d'un jugement)."
(Fin de citation)

Mode

- Forme particulière sous laquelle se présente un fait, un objet, un phénomène. Synonymes : forme, genre, attribut, qualité.
- En logique : forme que présente un syllogisme, dans les diverses figures, selon que les propositions qui le composent varient en qualité et en quantité.
- Voir aussi Prédicat – Prédicatif – Prédication : on appelle *prédication* l'attribution de propriétés à des êtres ou à des objets au moyen d'une phrase prédicative (que Kant appelle *jugement*). Les différents modes de prédication représentent les différents modes d'être des objets et des êtres animés (Selon [13])

Attention : ne pas confondre mode et moment.

Chez Kant

Modes de connaissance
(Citation de [56b] §43 page 129)
"Mon principal objectif dans la *Critique* a toujours été de […]

- Distinguer avec soin les modes de connaissance […],
  [On distingue les modes suivants :
  - la connaissance par expérience ;
  - la connaissance par raison pure, notamment métaphysique :

    [56b] §2 page 30 (Titre) – "Du mode de connaissance qui seul peut être qualifié de métaphysique – a) De la distinction entre les jugements synthétiques et les jugements analytiques en général" ;
  - la connaissance transcendantale :

    K110 - "Je nomme transcendantale toute connaissance qui s'occupe en général moins d'objets que de notre mode de connaissance des objets, en tant que celui-ci doit être possible a priori.

  Voir Connaissance dans Représentations et ensembles d'informations (diagramme)]
- Dériver de leur source commune tous les concepts qui relèvent de chacun d'eux, afin d'être capable
  - non seulement de déterminer à coup sûr leur usage grâce à mon information sur leur origine,
  - mais aussi de […] connaître *a priori*, […] par principes, la complétude dans :
    - ✓ l'énumération,
    - ✓ la classification

- ✓ et la spécification [description complète et précise]

des concepts.

Faute de quoi, en métaphysique tout n'est que rhapsodie où l'on ne sait jamais si ce que l'on possède est suffisant ou bien s'il se peut qu'il manque encore quelque chose et en quel endroit."
(Fin de citation)

Exemples dans les articles suivants

- Les trois modes (rapports temporels) du temps (positionnement relatif dans le temps) ;
- Accident – Inhérence ou subsistance ;
- Analogies de l'expérience (principe).

Modi (latin)
Latin : types, espèces, formes, modes (K164)

Modus ponens - Modus tollens (latin)

En logique
Modus ponens (=raisonnement hypothétique)
Opération logique consistant, à partir :

- d'une inférence entre deux propositions logiques *p* et *q* :
  « Si *p* est vrai, alors *q* est vrai » (*q* est la conséquence de *p*, notée $\boldsymbol{p \Rightarrow q}$)
- et de l'hypothèse « *p* est vrai » (notée ***p***),

d'en conclure « alors *q* est vrai », notée ***q***.

En notant "**.**" l'opérateur ET, le principe Modus ponens s'écrit symboliquement :

$$\boldsymbol{((p \Rightarrow q) \;.\; p) \Rightarrow q}$$

Sachant que $\boldsymbol{p \Rightarrow q}$ et que ***p*** est vrai on peut affirmer la conclusion ***q*** isolément.

Complément : Syllogismes et principe de déduction.

Modus tollens (=raisonnement par l'absurde)
Règle d'inférence entre deux propositions logiques *p* et *q*, dont les opposées sont respectivement non-*p* (notée **¬*p***) et non-*q* (notée **¬q**) :
« Si *p* entraîne *q* » (notée $\boldsymbol{p \Rightarrow q}$), alors « non-*q* entraîne non-*p* » (notée $\boldsymbol{\neg q \Rightarrow \neg p}$).

$$\boldsymbol{(p \Rightarrow q) \;\Rightarrow\; (\neg q \Rightarrow \neg p)}$$

C'est le principe du raisonnement par l'absurde.

Chez Kant

K649 – Si une connaissance (en fait une situation) S a pour conséquences (au sens logique ou au sens des lois de la nature) des situations A, B, C, etc., on ne peut déduire de la donnée des situations A, B, C, etc. que la situation S a existé que si cette donnée concerne *toutes* les conséquences de S : il suffit *d'une seule* conséquence de S qui n'est pas vraie pour que S n'ait pas eu lieu (les situations constatées A, B, C, etc. étant en fait dues à une situation initiale S' différente de S).

Donc déduire d'un ensemble de situations la cause S qu'elles partagent est une démarche dangereuse :

- On risque d'oublier des conséquences possibles de S, comme dans WYSIATI ;
- En outre, il peut y avoir des causes *autres que S* de cet ensemble de situations que la déduction ne révélerait pas.

L'origine du critère moderne de vérité scientifique, établi par Rationalisme critique

K650 - Kant remarque donc fort justement qu'il est plus facile et plus rigoureux de chercher si une proposition ou une thèse est *fausse* grâce à un seul contre-exemple, que de chercher si elle est *vraie* connaissant tous ses cas possibles d'application.

Cette règle est d'une grande importance, car la méthode scientifique moderne de validation d'une théorie qui ne peut être prouvée de façon strictement déductive en résulte : *si aucun des spécialistes à qui la théorie a été soumise n'a pu la réfuter, par expérience ou raisonnement, on admet qu'elle est vraie*. C'est là une vérité par consensus, essentiellement provisoire, mais c'est *la* démarche admise [90].

Compléments :

- Mode de liaison dans les jugements hypothétiques : *modus ponens* et *modus tollens* ;
- Preuve apagogique d'un raisonnement syllogistique (preuve par l'absurde).

Moeurs (mœurs)

Source : [19]

- Conduite ordinaire, habitudes (sans idée de bien ou de mal) ;
  usages d'un pays, d'une classe d'hommes.
- (Par abréviation de *bonnes mœurs*) Conduite jugée digne d'approbation, morale.

Moi (Je)

En psychologie

Complexe de représentations corporelles et d'affects constituant le champ de la *conscience de soi*. La faculté de les créer et de les manipuler se forme tout au long d'une vie pour s'adapter aux circonstances. L'adaptation utilise des fonctions psychiques : pensée ou affect, intuition, sensation, etc.

Le Moi est un *centre de décisions*, notamment pour les choix éthiques du sujet, et un *centre de connaissances*, notamment pour distinguer le sujet de son environnement.

Le Moi ignore l'inconscient, qui fait partie du Soi défini comme « le sujet dans la totalité de sa psyché ». Mais certaines activités du Moi sont inconscientes ; exemple : les mécanismes de défense.

Chez Kant

Selon les traductions, le même mot allemand est traduit tantôt par *Moi*, tantôt par *Je*.

- *Je* est d'abord un objet du sens interne, dont l'homme est conscient sans perception ou expérience externe et sans en être affecté. C'est un *noumène*.
- *Je* est ensuite une abstraction pure avec laquelle l'homme se pense en tant que sujet. Ce n'est pas un phénomène, car *Je* n'a ni forme ni matière, et ce n'est pas une *chose en soi* ; c'est un *concept rationnel*.

K284 – "La conscience que j'ai de moi-même dans la représentation *Je* n'est nullement une intuition, mais c'est une représentation simplement *intellectuelle* de la spontanéité d'un sujet pensant."

K362-K363 – "Je […] qui est une simple conscience accompagnant tous les concepts." [Quand je pense quelque chose je sais que je le pense.]

K364 – "Or, étant donné que la proposition : Je pense (prise en un sens problématique) contient la forme de tout jugement de l'entendement en général et qu'elle accompagne toutes les catégories en constituant comme leur véhicule, il est clair que les conclusions susceptibles d'en être tirées ne sauraient contenir qu'un usage transcendantal de l'entendement qui exclut tout ajout venant s'y mêler à partir de l'expérience…"

K371 – "Le Moi pensant, l'âme (nom dont on se sert pour désigner l'objet transcendantal du sens interne), est simple…"

K382 – "Dans l'ensemble de l'expérience, la matière est réellement donnée au sens externe comme substance dans le phénomène, tout comme le Moi pensant, également comme substance dans le phénomène, est donné au sens interne ;"

K384 – "Ce Moi est aussi peu une intuition qu'un concept d'un quelconque objet, mais il est la simple forme de la conscience, telle qu'elle peut accompagner les deux sortes de représentations [interne et externe] et les élever ainsi au rang de connaissance, dès lors qu'est en outre donné dans l'intuition quelque chose d'autre qui offre une matière pour se représenter un objet."

K584 – "Le concept psychologique fondamental (Moi) […] contient *a priori* une certaine forme de la pensée, à savoir l'unité de celle-ci."

Lire ici Doctrine rationnelle de l'âme ou psychologie rationnelle selon Kant.

K360 – "Je suis, en tant que pensant, un objet du sens interne et porte le nom d'âme. Ce qui est un objet des sens externes porte le nom de corps. En vertu de quoi le terme : Je, en tant qu'être pensant, désigne déjà l'objet de la psychologie, qui peut être appelée la doctrine rationnelle de l'âme lorsque je ne désire rien savoir de plus, sur l'âme, que ce qui, indépendamment de toute expérience (qui me détermine plus

précisément et concrètement), peut être conclu à partir de ce concept Je, en tant qu'il survient dans toute pensée." Voir Aperception (conscience de soi), pure ou empirique.

K362-K363 – "…la représentation simple et par elle-même totalement vide de contenu : *Je*, dont on ne peut pas même dire qu'elle soit un concept, mais qui est une simple conscience accompagnant [et présupposant] tous les concepts. A travers ce *Je*, cet *Il* ou ce *Ça* (la chose) qui pense, rien de plus ne se trouve alors représenté qu'un sujet transcendantal des pensées = x, lequel n'est connu que par les pensées, qui sont ses prédicats, et dont, pris abstraction faite de celles-ci, nous ne pouvons jamais avoir le moindre concept…"

> Kant constate que la conscience de soi, qui suppose la notion de *Je* (*Moi*), ne peut correspondre à un objet physique, que c'est donc une abstraction pure ("vide de contenu"). Pour Kant ce n'est même pas un concept, car ayant une représentation vide et un nom mais pas de contenu définissable il n'est ni associé à un phénomène ni généré par l'entendement ; en pratique, il n'y a cependant pas d'inconvénient à considérer *Je* comme un *concept vide*, pour tenir compte du fait que l'interprétation de la représentation vide du sens interne par le psychisme est spontanée.
>
> Kant admet l'existence des concepts *a priori* d'espace et de temps, dues aux sens externe et interne et disponibles dès la naissance. Mais pour lui la notion de *Je* est d'une nature différente : en pensant *Je* l'homme pense à lui-même, il prend conscience de l'objet auquel il pense à cet instant-là, de la représentation R (du concept C) qu'il a à l'esprit, il se représente cette représentation-là : « je suis en train de me représenter R, je pense à C ».

Je est donc une conscience, abstraction d'une autre nature que le phénomène ou la chose en soi : c'est un noumène au sens négatif, avec une représentation qui lui est propre et *qui accompagne spontanément toute représentation de concept.* Cette conscience est à l'origine de l'unité logique transcendantale de toute connaissance, de toute représentation, de tout concept. Elle conditionne formellement l'aperception et la raison.

Kant explique que la doctrine rationnelle de l'âme n'est pas fondée sur une perception empirique, qu'elle est donc bien *pure* :

> K361 – "…cette perception interne n'est rien de plus que la simple aperception : *Je pense*, laquelle justement rend possibles tous les concepts transcendantaux où l'on dit : je pense la substance, la cause, etc."

Il en conclut (K361) que "…l'expérience interne en général et sa possibilité, ou encore la perception en général et son rapport à une autre perception […] ne peuvent être considérées comme des connaissances empiriques : bien plutôt ne faut-il y apercevoir que des connaissances de l'empirique en général, ce qui les fait relever de la recherche de la possibilité de toute expérience, laquelle est assurément transcendantale."

Pour rappeler la différence entre des connaissances *en général* et des connaissances *empiriques*, Kant ajoute (K361) :

> "Le moindre objet de la perception (par exemple, le plaisir ou le déplaisir) qui viendrait s'ajouter à la représentation universelle de la conscience de soi transformerait aussitôt la psychologie rationnelle en psychologie empirique."

Le Moi n'est pas la détermination de quelque chose

K364-K365 – "De chaque chose en général, je peux dire qu'elle est substance, en tant que je la distingue de simples prédicats et déterminations des choses. Or, dans toute notre activité de pensée, le *Moi* est le sujet auquel les contenus de pensée sont inhérents en tant qu'ils en constituent simplement des déterminations, [des états des neurones et de leurs interconnexions générant des représentations] et ce *Moi* [sujet] ne peut être utilisé comme la détermination d'une autre chose. Donc, chacun doit nécessairement se regarder soi-même comme la substance [substance sans permanence, car elle appartient au sens interne], mais regarder l'activité de pensée comme de simples accidents de son existence et comme des déterminations de son état."

Voir aussi : *Réfutation du matérialisme (but de sa critique invoqué par Kant)*.

Le Moi est si simple parce que cette représentation n'a pas de contenu

K384 – "…le Moi […] possède une telle simplicité précisément parce que cette représentation n'a pas de contenu, donc pas de divers, ce pourquoi elle semble aussi représenter ou, pour mieux dire, désigner un objet simple.

K403 - Le Je de l'aperception est dans toute pensée un terme *singulier* qui ne peut se résoudre en une pluralité de sujets. Donc il désigne un sujet logiquement simple [dont le concept indécomposable a un nom : Je, mais ne contient pas d'information], par définition du concept même de pensée dont il se déduit analytiquement.

Moi (Je) est toujours *sujet*, mais en tant qu'*objet* je ne suis pas une substance

K402-K403 – Le Moi, le Je pense, doit toujours dans la pensée avoir valeur de *sujet,* de quelque chose qui ne puisse être simplement considéré comme un prédicat venant s'attacher à la pensée : c'est là une proposition apodictique et même *identique* ; toutefois, elle ne signifie pas que je sois, comme *objet,* un être *subsistant* par moi-même, autrement dit une *substance.*

> Cette certitude contredit l'opinion de Descartes selon laquelle l'homme est une substance à la fois pensante et étendue.

Suite de la présentation du Moi (Je) : voir Psychologie rationnelle.

Voir aussi Remarques sur l'âme et sa substance.

Moment

Les moments sont *les parties, les phases ou les étapes* d'une activité ou d'un raisonnement ; ce sont aussi parfois des *éléments d'un ensemble* ou des valeurs d'objets nombrés.

Exemples et citations

- K157 – "…la fonction de la pensée dans ce jugement peut être placée sous quatre titres dont chacun contient sous lui trois moments".

- Table des fonctions de l'entendement.
- Comparaison des perfections esthétique et logique selon les 4 moments.
- K165 - "…des indications pour tous les moments d'une science spéculative…".
- K500 – "…nous allons analyser les moments à travers lesquels il parvient à sa décision".
- K549 – "Les principaux moments de la preuve physico-théologique que l'on a évoquée sont les suivants : 1. Dans le monde […]. 2. Cette mise en ordre…"
- [165] page 92 – "Les moments de la probabilité [valeurs dans une distribution de probabilités] peuvent être soit *homogènes,* soit *hétérogènes.*
  - S'ils sont homogènes, comme dans les connaissances mathématiques, ils doivent être *nombrés ;*
  - S'ils sont hétérogènes, comme dans les connaissances philosophiques, ils doivent être *pesés* [associés à un poids], c'est-à-dire évalués d'après leur effet ; ce dernier devant à son tour être évalué d'après l'emprise sur les obstacles rencontrés dans l'esprit."

  Voir Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique.
- [165] page 154 – "Les exigences essentielles et universelles requises pour la perfection d'une définition en général peuvent être traitées sous les quatre moments principaux de la quantité, de la qualité, de la relation et de la modalité."

Moments d'un changement
K270 – "Tout changement n'est donc possible que par une action continue de la causalité, laquelle, en tant qu'elle est uniforme, s'appelle un *moment*. Le changement n'est pas constitué par ces moments, mais il est produit par eux comme leur effet."

Autre exemple : voir Jugements et synthèses.

Monade
Substantif utilisé par Leibniz [37] pour désigner une substance sans étendue, sans parties (simple), imperméable à toute action du dehors, mais subissant des changements internes obéissant aux principes d'appétition et de perception, et qui constitue l'élément dernier, le plus simple, des êtres et des choses. Les monades entrent dans tous les composés, ce sont les véritables atomes (briques de base) de la nature.

Monde
Voir :

- (Phénomènes et lois de la nature) :
  - Monde et nature ;
  - Monde sensible.
- (Noumènes) : Monde intelligible ;
- (Lois morales) : Monde moral ;
- (Anthropologie) : Connaissance du monde.

Monde donné
Voir Définition du monde donné.

Monde futur (posthume)
Voir Justification d'une foi en Dieu et en un monde posthume.

Monde intelligible (monde de l'entendement)
Voir d'abord :

- Phénomène, perçu par intuition et sensation, élément de base du monde des sens ;
- Noumène, chose en soi du phénomène, déduite de lui par l'entendement, élément de base du monde intelligible ;
- Définition approfondie d'un noumène, justifiant la division du monde en un monde des sens et un monde de l'entendement (=monde intelligible) ;
- Noumène en tant que chose en soi : un abus de l'entendement ;
- Monde des sens (monde sensible), totalité des phénomènes (=tout ce qui existe sous forme perceptible) ;
- Monde moral, sous-ensemble du monde intelligible.

Définition du monde intelligible

Le monde intelligible est le monde (l'ensemble) des noumènes possibles.

Considérations pratiques sur le monde intelligible

C'est une Idée métaphysique, inaccessible à la connaissance et comprenant le monde moral ; c'est un idéal.

Le monde intelligible est une Idée qui a des conséquences pratiques
L'homme est un noumène, en tant que phénomène d'un monde lui-même considéré comme phénomène ; mais l'homme appartient aussi au monde moral, donc au monde intelligible. Donc *le monde intelligible est une Idée qui a des conséquences pratiques*.

Le monde intelligible et l'homme qui en fait partie ont été conçus par la volonté de l'Etre suprême, conformément à des fins. Voir Téléologie.

L'homme doit agir rationnellement conformément aux règles du monde moral, en considérant le monde intelligible comme un monde accessible à la connaissance.

Origine du concept de monde intelligible

Dans son texte de 1766 *Rêves d'un visionnaire expliqués par des rêves métaphysiques*, au chapitre II *Fragment de la philosophie occulte qui a pour fin d'entrer en communication avec le monde des esprits*, Kant évoque un "pressentiment d'une intelligence avertie" et des "êtres immatériels, principes autonomes, qui pourraient bien constituer un grand tout qu'on peut appeler le monde immatériel (*mundus intelligibilis*)"…

On trouve ensuite dans [93] : §16 *Du principe formel du monde intelligible* une « démonstration » de la nécessaire unicité d'un Créateur du monde due à l'harmonie de celui-ci, mais pas quelque chose concernant le *monde intelligible* du titre.

Compléments

- Validité de l'Idée d'un pur monde intelligible ;
- Les maximes d'un être raisonnable et son monde.

Monde moral
Selon la doctrine téléologique de Kant, l'Etre suprême a créé le monde et ses êtres raisonnables en le dotant de lois morales en plus des lois de la nature.

(Citation de K660)
"Le monde, en tant qu'il serait conforme à toutes les lois morales (tel qu'il *peut* donc être d'après la *liberté* des êtres raisonnables, et tel qu'il *doit* être d'après les lois nécessaires de la *moralité), je* l'appelle un *monde moral*.

Sous ce rapport, il est simplement pensé comme monde intelligible, puisqu'il y est fait abstraction de toutes les conditions (des fins) de la moralité et même de tous les obstacles auxquels elle se heurte dans ce monde (faiblesse ou impureté de la nature humaine).

Il est donc en ce sens une simple Idée, mais cependant une Idée pratique qui peut et doit exercer effectivement son influence sur le monde sensible, pour le rendre autant que possible conforme à cette Idée.

[Complément important : Idéal du souverain Bien.]

[Unité systématique du libre arbitre des êtres raisonnables et de la liberté d'autrui]
L'Idée d'un monde moral a par conséquent de la réalité objective, non pas comme si elle se rapportait à un objet d'une intuition intelligible (nous ne pouvons aucunement nous forger la pensée de tels objets), mais en tant qu'elle se rapporte au monde sensible, du moins au sens où il constitue un objet de la raison pure dans son usage pratique et un *corpus mysticum* des êtres raisonnables en lui [141], en tant que leur libre arbitre, sous des lois morales, possède en soi une unité systématique intégrale, aussi bien avec lui-même qu'avec la liberté de tout autre."

> [Le monde sensible (l'ensemble des phénomènes, tels que l'homme les conceptualise) est régi (au sens pratique) par des lois morales qui forment un système unifié par la volonté du Créateur, c'est-à-dire cohérent et intégré.
>
> *Tous les hommes ont les mêmes droits, devoirs et pouvoirs de choisir*
> Dans ce monde, les libres arbitres de tous les êtres raisonnables sont compatibles, bien qu'interdépendants : tous les hommes ont les mêmes droits, devoirs et pouvoirs de choisir, dans la mesure où chacun traite les autres comme il voudrait être traité.]

(Fin de citation)

Conséquence : les lois morales forment un système de la moralité.

Complément : [141].

Voir aussi :

- Principaux arguments de cette preuve en faveur d'une doctrine téléologique ;
- Croyance doctrinale ;
- La nature raisonnable existe comme fin en soi.

Monde sensible
K448 - Le monde sensible (celui que perçoit notre sens externe à l'instant présent) est défini comme la totalité des phénomènes (tout ce qui existe sous forme perceptible).

K513 – "Le monde sensible ne contient rien d'autre que des phénomènes, mais ceux-ci sont de simples représentations qui, à leur tour, sont toujours conditionnées de façon sensible ;"

[Le monde sensible et ses lois d'évolution ne sont que des abstractions humaines]
(Citation de [56b] §57 page 166)
"Le monde sensible n'est qu'une chaîne de phénomènes liés selon les lois universelles, il n'a pas de consistance en lui-même, il n'est pas proprement la chose en elle-même ;

[Kant postule une explication complète téléologique du monde]
aussi se rapporte-t-il nécessairement à ce qui contient le principe [l'origine] de ces phénomènes, à des êtres qui peuvent être connus non pas simplement comme des phénomènes, mais comme des choses en elles-mêmes [la Réalité suprême]. Seule la connaissance de ces êtres [le postulat d'un Dieu transcendantal] peut donner à la raison de voir un jour satisfaite son aspiration à l'intégralité dans sa progression du conditionné à ses conditions.

[Il y a une relation entre le monde sensible et les noumènes qui l'expliquent.]"
(Fin de citation)

Voir :

- Définition du monde sensible ;
- Monde et nature ;
- Réalité et phénomènes.

Monisme
Doctrine philosophique dogmatique qui considère l'ensemble des choses, soit comme réductibles à une même substance, soit comme relevant pour leur existence et leurs propriétés d'un même principe ou ensemble de lois.

En psychologie, au dualisme de l'esprit et de la matière, le monisme oppose :

- Soit *l'idéalisme* (les choses sont réductibles aux idées seules, donc à des pensées abstraites), conception qui sous-tend le connexionnisme.
- Soit le *matérialisme* (les choses sont réductibles à la matière seule), conception qui sous-tend le béhaviorisme.

Monisme matérialiste, conception épicurienne de l'unité de la nature

Doctrine matérialiste, l'épicurisme rend compte de l'existence et des propriétés de l'ensemble des corps par la combinaison des atomes selon des principes uniquement physiques, notre connaissance de la réalité étant elle-même dérivée de la sensation, par contact entre le sentant et le senti. Le monisme matérialiste réduit donc les corps à un composant unique, l'atome, et réduit les lois naturelles au principe unique du déterminisme.

Monogramme

Selon le dictionnaire [13] :

- Chiffre formé généralement de la combinaison des lettres initiales d'un nom ; exemple : le monogramme du Christ est *J.-C.*
- Marque ou signature stylisée qu'un artiste appose sur ses œuvres.

Moral, morale (adjectifs)

Source : [19]

Sens A

Qui concerne soit les mœurs, soit les règles de conduite admises à une époque, dans une société déterminée. L'expression « sens moral » se rattache à ce sens-là.

(Citation de K516-K517)
[Concepts moraux]
"Les concepts moraux ne sont pas tout à fait des concepts purs de l'entendement, dans la mesure où il se trouve à leur racine quelque chose d'empirique (le plaisir ou le déplaisir).

Cependant, si on les envisage du point de vue du principe par lequel la raison établit des limites à la liberté qui, par elle-même, est dépourvue de lois (donc, si on les considère uniquement quant à leur forme [indépendamment de leur contenu]), ils [les concepts moraux] peuvent fort bien servir d'exemple de concepts purs de la raison [idées transcendantales]."
(Fin de citation)

Sens B

Qui concerne l'étude philosophique du bien et du mal.

Sens C

(Opposé à *immoral)* Louable, conforme à la morale.
[108] page 195 note 41 – "Pour qu'une action soit morale, il faut, en vertu de l'impératif catégorique, que la maxime puisse en prendre la forme d'une loi."

Compléments : Conditions pour qu'une fin soit morale.

Sens D

(Opposé à *logique*, ou à *intellectuel*, quelquefois à *métaphysique*.) Qui concerne l'action et le sentiment.

Sens E

(Opposé à *matériel, physique.)* Relatif à l'esprit, et non au corps ou autres objets matériels.

Dénué de sens moral : Amoral, à ne pas confondre avec Immoral.

Morale (substantif)

Selon le dictionnaire [19]

La morale est l'ensemble des prescriptions (règles de conduite en société) admises à une époque et dans une société déterminée.

C'est aussi l'effort pour se conformer à ces prescriptions et l'exhortation à les suivre.

Chez Kant

K146 – "La morale pure […] contient seulement les lois morales nécessaires d'un libre vouloir en général."

Au lieu de l'adjectif *moral(e)* Kant utilise souvent l'adjectif *pratique*.

Le bonheur se mérite et la religion apporte l'espérance

[132] page 256 – "La morale n'est pas proprement la doctrine qui nous enseigne comment nous devons nous *rendre* heureux, mais comment nous devons devenir *dignes* du bonheur. C'est seulement lorsque la religion s'y ajoute que pointe l'espérance d'avoir un jour part au bonheur dans la mesure où nous avons été soucieux de n'en être pas indignes.

Quelqu'un est *digne* d'être en possession d'une chose ou d'être dans un état lorsque le fait qu'il le soit est en harmonie avec le souverain Bien. On peut maintenant entendre aisément que ce qui nous rend ainsi dignes dépend de la conduite morale, parce que celle-ci constitue, dans le concept du souverain Bien, la condition du reste (de ce qui appartient à l'état de la personne), à savoir de la participation au bonheur."

Voir :

- Bonheur et lois pratiques ;
- La morale n'est que la condition rationnelle du bonheur ;
- Moralité ;
- Ethique ;
- Lois juridiques et lois éthiques ;
- Laïcisation de la morale.

Moralité

Selon le dictionnaire [13]

Substantif.

- Caractère de ce (ou de celui) qui peut être apprécié (ou jugé) selon les notions de bien et de mal.
- Caractère de ce qui est conforme aux principes, à l'idéal de la conduite.
- Sens moral, conscience morale.

Citation de [57], article *Moralité*

[La moralité résulte de l'intention de l'action, pas de ses buts]
"Le critère de la moralité ne réside pas dans le succès ou dans les buts de l'action, mais dans la nature de l'intention, du vouloir lui-même.

> [Le dictionnaire de l'Académie française [13] définit un but comme suit : "*Fin que l'on se propose, intention animant un acte ou motivant une démarche*".
> Kant fait donc une différence entre "*un but*" et "*une intention*", pas l'Académie.
> Or un but est objectif, une intention est subjective ; le but ne relève pas d'un jugement moral, contrairement à l'intention.]

[C'est la conformité à la raison pratique qui fait la volonté moralement bonne]
Ce qui fait la volonté bonne, ce n'est pas le but que poursuit l'action, mais sa forme elle-même. La volonté moralement bonne est la volonté conduite par la raison pratique pure, ou encore, elle est, en tant que principe, identique à cette raison, dont les actes de volonté sont l'émanation quand ils sont moraux.

> [Vouloir quelque chose de moral est donc vouloir l'application stricte de la raison pure : nous allons voir que, pour Kant, les lois morales sont donc les mêmes pour tous les hommes, quelle que soit leur culture et l'époque.]

[La morale, issue de la raison a priori, régit la volonté dans son libre arbitre]
Dans cette raison, ce qui est moral est fondé *a priori*, il prend sa source dans la législation originairement propre à la conscience douée de volonté rationnelle, dans son autonomie.

> [Tout homme a donc intériorisé les critères de Bien et de Mal, qui s'imposent spontanément à lui.]

La raison pure, moralement législatrice, est en tant que telle — en tant que source de normes à validité intemporelle — quelque chose de suprasensible, d'intelligible, un « noumène » qui prescrit à l'homme en tant que son phénomène un devoir-être, un commandement, un devoir.

[Le respect des normes éthiques de la loi morale est un impératif catégorique]
Ce commandement inspire à l'homme du respect. La loi morale - le principe des normes éthiques particulières, leur présupposé et leur fondement - se formule comme *impératif catégorique*, comme principe *a priori* synthétique-pratique, valant de façon inconditionnée pour toute expérience morale.

> [Selon l'universalité que veut Kant, tous les hommes doivent avoir, et avoir toujours eu, les mêmes impératifs éthiques. Qu'en pensent les ethnologues et les fidèles des diverses religions ? Pour Nietzsche et les athées, ce n'est pas réaliste [34].]

Conformément à ce principe, seul peut être déterminé comme moralement bon le vouloir dont la maxime peut être pensée comme principe d'une législation universelle. Voir Impératif catégorique.

[L'universalité des choix individuels]
Il ne suffit pas que le vouloir soit exempt de contradiction, il faut aussi qu'il se dirige vers quelque chose qui vaille pour tout être humain (raisonnable), qui puisse aussi en quelque sorte être voulu en son nom (quelque chose qui vaille, si on peut dire - l'expression n'apparaissant pas chez Kant pour « une conscience pratique en général »).

[Sartre affirme la même universalité des choix [143].]

[Tous les hommes doivent chercher à partager les mêmes lois morales]
La volonté morale est une volonté qui a pour objectif l'unité idéale du vouloir des hommes.

[Le système politique idéal prend en compte la volonté de tous les citoyens : c'est donc une démocratie où chaque citoyen respecte les droits des autres]
La législation idéale, dont la maxime de notre volonté doit pouvoir s'exhiber comme son principe, est telle qu'en elle se trouve également prise en considération la volonté du prochain,

[Chaque homme est libre et a son libre arbitre]
de sorte que les autres aussi, et non seulement nous-mêmes, s'imposent comme des êtres dont la volonté est libre, des êtres raisonnables, législateurs, autrement dit : des personnalités.

[Impératif pratique : « Traite tout homme et l'humanité comme des fins, pas des moyens »]
A ce titre, ils ne sont pas de simples moyens pour une fin, mais des fins en eux-mêmes, d'où résulte donc la forme de l'impératif catégorique : ne pas traiter simplement comme moyen l'humanité qui est en chacun.

Dans la volonté morale, nous nous situons en une communauté idéale avec les autres êtres raisonnables, en un « règne des fins », dans un « monde intelligible » ; la volonté morale se rapporte donc d'emblée à une communauté, elle fonde du communautaire (mais sans qu'on ait à la dériver par des voies historico-sociologiques).

Il faut distinguer de la légalité, de ce qui est seulement conforme au devoir, la moralité, la volonté qui veut le devoir pour lui-même, indépendamment des intérêts et des inclinations (« rigorisme »).
(Fin de citation)

La moralité est l'unique légalité des actes qu'on peut dériver a priori de principes

K679-K680 – "La moralité est l'unique légalité des actes qui puisse être dérivée entièrement *a priori* de principes. Ce pourquoi la métaphysique des mœurs est proprement la morale pure, où nulle anthropologie (nulle condition empirique) ne se trouve prise pour fondement."

Les fins suprêmes sont celles de la moralité

K655 – "Les fins suprêmes sont celles de la moralité, et seule la raison pure peut nous les faire connaître."
Voir aussi La valeur pratique d'une connaissance résulte de son usage possible.

[108] page 192 note 33 - La moralité est le « règne des fins » (= des véritables fins). Le critère de moralité est donc la nature de l'intention, sa conformité à la volonté bonne. Cette volonté étant conduite par la raison pratique pure, ce qui est moral est fondé a priori.

Complément : L'autonomie de la volonté comme principe suprême de la moralité.

La moralité est organisée en système

K662 – "La moralité, en elle-même, constitue un système…"

(Les lois morales sont interdépendantes et forment un tout dans le monde moral.)

Moralité, être raisonnable et dignité

(Citation de [108] page 116)
"La moralité est la condition sous laquelle seulement un être raisonnable peut être une fin en soi, étant donné que c'est seulement par elle qu'il est possible d'être un membre législateur dans le règne des fins.

La moralité et l'humanité en tant qu'elle est capable de moralité, c'est donc ce qui seul possède de la dignité.

[Valeur marchande, valeur affective et valeur intrinsèque]
L'habileté et le courage dans le travail ont un prix marchand ; l'ingéniosité d'esprit, la vivacité de l'imagination et l'humour ont un prix affectif ; en revanche, la fidélité dans la promesse, la bienveillance accordée pour des raisons de principe (et non par instinct) ont une valeur intrinsèque.

La nature [la personnalité], pas plus que l'art, ne contiennent rien qui pourraient remplacer ces dispositions si elles venaient à manquer ; car leur valeur consiste, non pas dans les effets qui en résultent, ni dans l'avantage et le profit qu'elles procurent, mais dans les intentions, c'est-à-dire dans les maximes de la volonté qui sont prêtes à se manifester sur ce mode dans des actions, quand bien même l'issue de telles actions ne leur serait point favorable."
(Fin de citation)

Moralité et volonté

(Citation de [108] pages 122-123)
"La *moralité* est donc le rapport des actions à l'autonomie de la volonté, c'est-à-dire à la législation universelle qui est possible grâce aux maximes de cette volonté.

[Qualificatifs : permis, interdit, saint…]
L'action qui peut être compatible avec l'autonomie de la volonté est *permise ;* celle qui n'est pas compatible avec elle est *interdite.*

La volonté dont les maximes s'accordent nécessairement avec la loi de l'autonomie est une volonté *sainte,* absolument bonne.

La dépendance d'une volonté qui n'est pas absolument bonne à l'égard du principe de l'autonomie (la contrainte morale) est *l'obligation.* Cette dernière ne peut donc être référée à un être saint.

La nécessité objective d'une action qui procède de l'obligation se nomme *devoir*."

Moralité et pouvoir de la raison sont des axiomes sans justification par l'expérience

(Citation de [108] pages 78-79)
[Les concepts du devoir ont dû être tirés de l'expérience]
"A ceux qui se moquent de toute moralité comme d'une simple chimère de l'imagination humaine qui, par présomption, franchit ses propres limites, on ne peut pas non plus rendre un service plus conforme à leurs vœux qu'en leur accordant que les concepts du devoir […] ont dû être tirés purement et simplement de l'expérience ; car on leur prépare ainsi un triomphe certain.

[L'intention derrière la plupart de nos actions est l'amour de soi, non le devoir]
J'accepte, par amour de l'humanité, d'accorder que la plupart de nos actions sont certes conformes au devoir ; mais si l'on considère de plus près ce que ces actions visent, on rencontre partout le cher moi, qui ressort toujours, et c'est sur lui, et non pas sur le strict commandement du devoir (lequel, le plus souvent, imposerait de faire abstraction de soi), que s'appuie l'intention d'où elles procèdent.

[Il n'y a sans doute pas d'exemple de vraie vertu dans notre monde]
Il n'est même nullement besoin d'être un ennemi de la vertu, mais simplement suffit-il d'être un observateur de sang-froid, […] pour qu'à certains instants (tout particulièrement quand l'âge s'accroît et que la faculté de juger se trouve à la fois mûrie par l'expérience et aiguisée à force d'observer) l'on se mette à douter s'il existe même réellement dans le monde quelque vraie vertu.

[La loi qui ordonne le devoir ne résulte pas d'expériences, c'est un axiome]
Et dès lors rien ne peut nous préserver du complet effondrement de nos idées du devoir et sauvegarder en l'âme un respect bien fondé vis-à-vis de la loi qui ordonne le devoir, si ce n'est la claire conviction que, quand bien même il n'y aurait jamais eu d'actions qui eussent procédé de ces sources pures, il n'est pourtant ici aucunement question de déterminer si ceci ou cela a eu lieu, mais simplement de savoir si la raison commande par elle-même, et indépendamment de tous les phénomènes, ce qui doit arriver,

> la conviction par conséquent que des actions dont le monde peut n'avoir connu jusqu'ici absolument aucun exemple, dont celui-là même qui fonde tout sur l'expérience pourrait mettre en doute la possibilité de les mener à bien,

sont pourtant ordonnées implacablement par la raison…"
(Fin de citation)

Compléments

- Condition de moralité d'une action
- Comment les maximes se représentent le principe de la moralité
- Lois juridiques et lois éthiques

Motif
Voir Différence entre mobile et motif.

Mouvement (au sens évolution dans le temps et l'espace)
K211 note - Le mouvement d'un objet dans l'espace n'a de sens que par rapport à un repère (exemple : un système de 3 axes) ; ce mouvement n'a donc pas de sens pur, c'est une notion expérimentale.

En tant que description de déplacement susceptible d'une compréhension, le mouvement est représenté par la fonction de *synthèse successive du divers de l'intuition externe*, pouvoir de *l'imagination productrice*.

Impossibilité de penser en même temps un objet et une évolution (un "mouvement")

K211 - Nous ne pouvons penser un objet extérieur sans passer par une "image" qui le fait appréhender. Kant écrit : "Nous ne pouvons penser une ligne sans la *tracer* en pensée, un cercle sans le *décrire*, nous ne pouvons nous représenter les trois dimensions de l'espace sans poser, à partir d'un même point, trois lignes perpendiculaires entre elles…"

Nous ne pouvons nous représenter l'évolution d'un objet dans le temps (que Kant appelle son mouvement) que comme la synthèse d'une succession de sens internes analogue à la succession d'images qui constituent un film à raison d'environ 25 par seconde ; une telle synthèse est produite par l'imagination productrice.

Aux deux contraintes précédentes s'ajoute une contrainte de non-simultanéité : à un instant donné, *notre esprit ne peut penser à la fois plus d'un objet ou plus d'une évolution* (mouvement), il doit concentrer son attention sur un sujet à la fois.

Multiple - Multiplicité

- Multiplicité : Caractère de ce qui est formé de plusieurs parties ou éléments, de ce qui présente des propriétés diverses.
- Multiple : en français correct, ce substantif n'est utilisé qu'en arithmétique, par exemple dans « 8 est un multiple de 4 ». Mais dans la *Critique* on trouve :

  [168] page 169 note * - "La perfection au sens relatif est l'accord du multiple avec une certaine norme, quelle qu'elle soit. C'est ainsi que mainte tromperie, mainte bande de brigands est parfaite en son genre."

  Le sens du mot « multiple » n'est pas défini par Kant. On peut *supposer* que *le multiple d'une chose décomposable est l'ensemble de ses informations (attributs)*, dont on considère la valeur de chaque élément : on compte 1 « point » pour chacun lorsqu'il existe et est égal à une valeur de référence de la norme, et 0 sinon.

  Le total maximum possible étant T, un objet est d'autant plus parfait par rapport à cette norme que son total est voisin de T. Et si on veut comparer les perfections relatives d'objets différents sur une même échelle de 0 à 1, il suffit de diviser le total de chacun par sa valeur maximum.

Mutabilité
Substantif - Caractère ou état de ce qui est sujet au changement.
Synonyme : évolutivité. Opposés : immutabilité ou immuabilité.

Exemple et remarque sur le déterminisme

K246 - "…qu'une cause soit possible qui change l'état des choses, c'est-à-dire les détermine au contraire [en les différentiant] d'un certain état donné, c'est là un point sur lequel l'entendement ne nous apporte *a priori* aucun éclairage [parce que] la mutabilité ne concerne que certaines déterminations des phénomènes que seule l'expérience peut enseigner, cependant que leur cause est à trouver dans l'immuable."

> (Kant explique là que l'on ne peut savoir *a priori* ou par déduction logique si une situation (un phénomène) peut évoluer et comment, c'est là un fait d'expérience. Mais il affirme que la causalité est une loi (immuable) de la nature, c'est-à-dire que les mêmes causes produisent les mêmes effets, toujours et partout.)

Mystique

Selon le dictionnaire [13] :

- Adjectif : dans les domaines de la *religion*, de la *philosophie* :
  relatif au mystère, à une croyance surnaturelle, sans support rationnel.
- Substantif féminin :
  - Etude, connaissance du mysticisme, de la spiritualité mystique ;
  - Ensemble des mouvements spirituels par lesquels l'âme accède à la présence divine.
- Par analogie : croyances, doctrines, thèses, idéologies, etc. qui suscitent une adhésion de caractère passionné.
  Exemples : *mystique démocratique, hitlérienne, scientifique.*

Naturalisme

Doctrine philosophique selon laquelle :

- Tous les êtres, objets et événements de l'Univers ont une origine naturelle ;
- Leur connaissance est possible par la méthode scientifique ;
- L'Univers est régi par des lois ;
- Aucune réalité n'est surnaturelle ;
- La nature ne subit aucune influence transcendante.

Le matérialisme est une doctrine naturaliste.

Le naturalisme en tant que méthode pour la recherche en matière de métaphysique

Au besoin, voir d'abord Métaphysique.
(Citation de K687)
"Si l'on veut donner à quelque chose le nom de méthode, il faut que ce soit une démarche procédant d'après des *principes*. Or on peut diviser la méthode aujourd'hui prédominante dans ce domaine de la recherche en méthode *naturaliste* et méthode *scientifique.*

[La méthode naturaliste de spéculation utilise le bon sens au lieu de la science]
Le *naturaliste* de la raison pure prend pour principe qu'à suivre la raison commune dépourvue de science (ce qu'il appelle la raison saine), on peut parvenir à de bien

meilleurs résultats, relativement aux questions les plus élevées constitutives des problèmes de métaphysique, que par la spéculation. Il affirme donc que l'on peut déterminer la grandeur de la Lune et la distance à laquelle elle se situe plus sûrement d'un coup d'œil que par le détour mathématique.

> [Exemple mal choisi, car il concerne un problème scientifique et pas un problème métaphysique.]

C'est là une simple misologie, érigée en principe, et, ce qui est le plus absurde, le renoncement à tous les moyens techniques, célébré comme une *véritable méthode* pour élargir sa connaissance. Car, en ce qui concerne ceux qui sont naturalistes par *défaut* d'une conception plus vaste, on n'est en rien justifié à mettre quoi que ce soit à leur charge. Ils suivent la raison commune sans se vanter de leur ignorance comme d'une méthode qui devrait contenir le secret permettant de tirer la vérité du puits profond de Démocrite [79]. Les vers de Perse [149] :

> [« Je sais assez de choses, car je n'ai pas besoin d'être comme Arcesilas ou comme un des malheureux Solons »]

constituent leur devise, avec laquelle ils peuvent vivre contents et mériter les applaudissements sans se soucier de la science ni en perturber les opérations."
(Fin de citation)

Nature
Définitions kantiennes du mot « nature » et son emploi par Kant

1 - Définitions de la nature en tant qu'ensemble des objets de l'expérience

- [56b] §16 page 77 – La nature est "l'ensemble de tous les objets de l'expérience" [sous la forme que l'homme perçoit, c'est-à-dire les phénomènes soumis à intuition et entendement].

  Mais "Le *Tout absolu* de toute expérience possible n'est pas lui-même une expérience" ([56b] §40 pages 126-127)

- K566 – "La nature (par quoi j'entends ici uniquement les objets qui nous sont donnés)".

  Ces objets nous sont donnés en tant que phénomènes, dont l'ensemble constitue le monde sensible :

  - [56b] §36 page 111 – "La nature, prise au sens *matériel*, c'est-à-dire selon l'intuition, [est] l'ensemble des phénomènes."
  - [56b] §36 page 112 – "La nature au sens *formel* [est l'ensemble] des règles auxquelles doivent être soumis tous les phénomènes pour pouvoir être pensés comme liés en une expérience."

- [56b] §14 page 75 – "La *nature,* c'est *l'existence* des choses, en tant qu'elle est déterminée selon des lois universelles. Si la nature devait désigner l'existence des choses en *elles-mêmes*, nous ne pourrions jamais la connaître, ni *a priori,* ni *a posteriori*."

Voir aussi Monde et Nature.

2 - Définition de la nature par sa loi de l'entendement régissant les phénomènes

La notion même de *nature* recouvre un ensemble de lois d'interruption ou d'évolution qui régissent les phénomènes et l'expérience que nous en avons ; et sans une telle expérience, un objet serait "un être de raison et une chimère.

Pour constituer une nature, les phénomènes doivent respecter une loi universelle

K501 - "Cette loi par laquelle seulement des phénomènes peuvent constituer une *nature* et fournir les objets d'une expérience, c'est une loi de l'entendement par rapport à laquelle il n'est permis sous aucun prétexte de faire un écart ni d'ériger un quelconque phénomène en exception."

Conséquence : un phénomène naturel ne peut être contingent

Une loi naturelle n'ayant pas d'exception, un phénomène naturel ne peut être contingent : ou les conditions de sa survenance sont réunies et il survient (qu'un observateur le constate ou non), ou elles ne sont pas réunies et il ne survient pas.

Critique de cette définition

- "*Une* loi universelle" n'est possible que si toutes les lois postulées par l'homme conformément au Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine) (c'est-à-dire les lois de la physique) sont unifiées :
  - Sous un même *principe ou postulat*, le déterminisme, regroupant le postulat de causalité et la règle de stabilité ;
  - Ou par une même *faculté* d'unification, celle de l'entendement.
- La définition de la nature par sa loi de Kant est très restrictive, c'est une loi de l'entendement et *seulement de l'entendement*. De nos jours, les lois de la nature ont deux objectifs :
  - *décrire* pour expliquer,
  - et *prédire une évolution* pour décider (voir Déterminisme).

  Imaginer, mettre au point et vérifier une loi demande plus que de l'entendement.

Voir aussi L'entendement est le *pouvoir des règles*.

Source : [56b] §17 page 78

- Tous les objets de la nature sont soumis à des lois. Voir :
  - Cause et causalité ;
  - Déterminisme.
- Les lois de la nature sont postulées par l'homme ; elles sont toujours provisoires et supprimées, complétées ou modifiées au fur et à mesure des progrès scientifiques.

3 – Emploi du mot nature au sens « nature humaine »

Exemples

[108] page 126 – "Des principes empiriques ne sont jamais capables de fonder des lois morales. Car l'universalité avec laquelle elles doivent valoir indifféremment pour tous les êtres raisonnables, la nécessité pratique inconditionnée qui doit ainsi leur revenir, s'effondrent si leur principe est tiré de la *constitution particulière de la nature*

humaine ou des circonstances contingentes dans lesquelles cette universalité et cette nécessité se trouvent placées."

[108] page 129 – "La volonté ne se donne pas à elle-même la loi, mais c'est une impulsion étrangère qui la lui donne par l'intermédiaire d'une nature du sujet qui le dispose à la recevoir."

[108] page 118 note * - "La téléologie considère la nature comme un règne des fins, la morale considère un possible règne des fins comme un règne de la nature.

- Là le règne des fins est une idée théorique servant à expliquer ce qui existe [le monde sensible].
- Ici c'est une idée pratique en vue de mettre en œuvre, et cela précisément en conformité à cette idée, ce qui n'existe pas, mais qui peut devenir réel à la faveur de notre conduite [le monde moral]."

(Citation de [108] pages 118-119)
"Toutes les maximes ont en effet :

- une *forme*, qui consiste dans l'universalité, et de ce point de vue la formule de l'impératif catégorique s'exprime ainsi :

  « Il faut que les maximes soient choisies comme si elles devaient avoir la valeur de lois universelles de la nature » ;

- une *matière*, c'est-à-dire une fin, et à cet égard la formule stipule que l'être raisonnable, en tant que par sa nature il est une fin, par conséquent en tant que fin en soi, doit servir pour toute maxime de condition qui vient limiter toutes les fins simplement relatives et arbitraires ;

(Fin de citation)

Possibilité de la nature elle-même

Voir Comment la nature elle-même est-elle possible ?

Compléments pour approfondir

- Loi de la nature ;
- C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature ;
- Monde et nature ;
- Définition d'une science générale de la nature, propédeutique à une théorie ;
- Principe logique des genres ;
- Les sens, la nature et l'âme (nature corporelle et nature pensante) ;
- Terminologie pour la nature : cause, liberté, cause naturelle, contingence, nécessité ;
- Eclaircissement de la réunion de l'Idée cosmologique d'une liberté et de la nécessité universelle de la nature ;
- La nature raisonnable existe comme fin en soi :

- Pouvoir humain d'agir pour des raisons naturelles ou morales
  Voir dans cet ordre :
  - La raison (au service du devoir), et l'attribut *devoir-être* (déterminant l'action) ;
  - Les deux causes de l'action des êtres raisonnables : loi naturelle et liberté.

Nature régie par les lois naturelles (définition)
Voir Définition de la « nature » à laquelle s'appliquent les lois naturelles (physiques).

Nature humaine
Voir Emploi du mot nature au sens « nature humaine ».

Nature raisonnable
Voir Principe pratique suprême et impératif catégorique de la volonté humaine.

Nécessaire
Adjectif (Philosophie et Logique) – Substantif correspondant : *nécessité*.

- Qui est imposé, rigoureusement déterminé par la nature des choses ou par un état de fait. Exemple : une loi de la physique comme « l'attraction universelle ».
- Qui est inévitable, qui ne peut manquer de se produire, qui échappe à la volonté humaine.
- Dont le contraire est impossible. Exemple : respect du principe de contradiction.

Voir aussi :

- Nécessité des choses (postulat) ;
- Nécessité et contingence ne peuvent être que des principes *subjectifs* de la raison. (Conditions de l'opposition entre nécessité et contingence).

Absolument nécessaire

Synonyme de *sans cause* (inconditionné), car ne dépendant de rien.
Voir Absolument : a priori, indépendant ou pur.

Nécessité des choses (postulat)
Voir d'abord : Nécessaire.

La nécessité des choses est une conséquence de la causalité du déterminisme des lois d'évolution de la nature : voir aussi Principe fondamental de la soumission des changements à des lois et Hasard.

K285 – "Aucune existence des objets des sens ne peut être connue entièrement *a priori*, mais elle peut l'être […] relativement à une autre existence déjà donnée."

> (Je ne suis sûr de l'existence d'un phénomène que je perçois que s'il a un rapport – par exemple de proximité - avec un autre phénomène que j'ai perçu.)

K286 – "La nécessité ne concerne […] que les rapports entre les phénomènes, d'après la loi dynamique de la causalité. Elle concerne aussi la possibilité, qui se fonde sur cette loi, de conclure *a priori,* à partir d'une cause, à l'effet."

K286 – "Tout ce qui arrive est hypothétiquement nécessaire [devait arriver] : c'est là un principe fondamental qui soumet dans le monde le changement à une loi, c'est-à-dire à une règle s'appliquant à l'existence nécessaire, sans laquelle règle il n'y aurait pas même de nature." (Voir Principe de fatalisme)

Hypothétiquement : Kant rappelle là que le déterminisme des lois *est postulé* par l'homme : constatant que « les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets », l'homme généralise par induction ce comportement. Le déterminisme n'est pas démontrable ; dans Apparition on aborde même la possibilité de *situations sans cause* et leurs conséquences, ainsi que l'existence d'*évolutions sans cause autre que l'instabilité*, comme les fluctuations d'énergie conformes au principe d'incertitude de Heisenberg [120].

K425 – "La nécessité inconditionnée des *phénomènes* peut être appelée nécessité *naturelle."*

Conditions de l'opposition entre nécessité et contingence : voir
Nécessité et contingence ne peuvent être que des principes *subjectifs* de la raison.

Nécessité de l'aperception transcendantale

Condition nécessaire de toute expérience : l'aperception transcendantale

(Citation de K183)

"Au fondement de toute nécessité se trouve toujours une condition transcendantale. Il faut donc que se puisse trouver un principe transcendantal de l'unité de la conscience dans la synthèse du divers de toutes nos intuitions, donc aussi des concepts des objets en général, par conséquent encore de tous les objets de l'expérience, sans quoi il serait impossible de penser pour nos intuitions un quelconque objet : car cet objet n'est rien de plus que le quelque chose à propos duquel le concept exprime une telle nécessité de la synthèse.

Cette condition originaire et transcendantale n'est autre que *l'aperception transcendantale*. La conscience de soi qui se forge d'après les déterminations de notre état pour la perception interne est simplement empirique, toujours changeante, il ne peut y avoir dans ce flux de phénomènes internes un Moi stable ou permanent, et c'est là ce qu'on appelle communément le sens interne ou l'aperception empirique."

(Fin de citation)

Négation

K519

- La *négation logique* (le mot « non ») ne correspond jamais à un concept, "mais uniquement au rapport de ce concept avec un autre dans le jugement, et elle ne peut donc suffire […] pour caractériser un concept relativement à son contenu.

  En Logique symbolique, l'opérateur de négation NON (noté ¬) appliqué à une proposition p produit une proposition q de valeur logique opposée à p : $q = \neg p$.
  $\neg p$ se prononce « non-p ». Bien entendu, $\neg\neg p = p$.
  La négative de la classe a (ensemble des x qui ne sont pas des a) est notée ¬a.

  $$\neg a = \{x \mid x \notin a\}$$

  La relation R' qui nie R est notée ¬R. Voir exemple.

- Une *négation transcendantale* indique une non-origine en soi, c'est-à-dire une inexistence. Elle s'oppose ainsi à quelque chose qui a une origine, un être, une réalité.

K520 – "Or, personne ne peut penser une négation de façon déterminée sans disposer comme fondement de l'affirmation opposée. […] L'ignorant n'a aucune notion de son ignorance, parce qu'il n'en a aucune de la science. C'est sur ce mode que tous les concepts des négations sont également dérivés, et les réalités contiennent les *data* et, pour ainsi dire, la matière ou le contenu transcendantal de la possibilité et de la détermination intégrale de toutes choses."

En Logique symbolique, le faux implique *tout* et le vrai est impliqué par tout

Soit x une proposition quelconque. Puisque écrire x c'est affirmer x = vrai :

- faux ⇒ x : le faux implique toute proposition, vraie ou fausse ;
  c'est une conséquence de l'implication « matérielle » $p \Rightarrow q$, qui veut dire :
  ou p = faux, ou (exclusif) q = vrai. (Voir Implication matérielle dans Implication.)
- x ⇒ vrai : le vrai est impliqué par toute proposition.

Nervus probandi (latin)
Expression latine désignant l'argument central d'une argumentation.

Neurophysiologie
Etude de la structure et des fonctions du système nerveux ; fait partie des neurosciences.

Neuropsychique
Adjectif qualifiant un rapport avec la neuropsychologie.

Neuropsychologie
Science qui analyse le rapport entre le cerveau et les activités mentales (intellectuelles et émotives, conscientes ou non). Repose sur la neuroanatomie, la neurophysiologie, la psychologie expérimentale, la linguistique et l'analyse comportementale.

La neuropsychologie cognitive étudie des modèles du fonctionnement cognitif sans référence au fonctionnement cérébral physiologique, en essayant de rejoindre les modèles des neurosciences.

Neurosciences
Ensemble des sciences qui étudient la structure, le fonctionnement et les fonctions du système nerveux. A l'heure actuelle, les sciences cognitives se développent en utilisant des modèles informatiques d'intelligence artificielle.

Neurotransmetteurs
Les neurones communiquent grâce aux neurotransmetteurs, molécules qu'ils sécrètent pour activer ou inhiber un autre neurone.

Neutralité
Principe de la neutralité de la raison dans tous les différends qu'elle rencontre :
voir Discipline de la raison pure relativement à son usage sceptique.

Névrose
En psychiatrie : affection psychique caractérisée par l'absence de lésion ou de trouble organique et ayant ses racines dans l'inconscient du sujet. Celui-ci présente des troubles mineurs du comportement et conserve la conscience du caractère morbide de ses troubles (contrairement à la psychose).

Nexus (latin)
Lien, liaison. - Exemple : liaison de causalité (voir Les 4 causes d'Aristote)

- *Nexus effectivus* : cause efficiente ou efficace ;
- *Nexus finalis* : cause finale.

Voir [134].

Nihilisme

Définitions habituelles du nihilisme

- Le nihilisme est d'abord *une doctrine* selon laquelle rien n'existe, ni réalité ni croyance ; c'est pourquoi le déni de réalité est un nihilisme.
- C'est ensuite, *sur le plan moral*, une négation des valeurs morales et de leur hiérarchie ; c'est pourquoi pour un nihiliste le monde est dénué de sens [78].
- C'est enfin *une disposition d'esprit* caractérisée par le désenchantement moral, l'absence de but et le pessimisme ; c'est pourquoi un nihiliste est désespéré.

Une impression de *néant* résulte de cette dévalorisation des valeurs morales et sociales, qui perdent leur influence sur les choix humains. C'est d'abord cette dévalorisation des valeurs suprêmes que Nietzsche affirme dans sa célèbre phrase *« Dieu est mort »*. Dénué des valeurs essentielles, *le monde n'a pas de sens, il est absurde et inhumain*, rendant donc le nihiliste pessimiste voire désespéré.

Détails : voir [78].

Nombre

Chez Kant
Lorsqu'il écrit *nombre*, Kant pense le plus souvent à un nombre *entier*. Il y pense en tant que *mesure d'une quantité ou d'une grandeur* par comparaison avec une autre de même espèce prise pour unité.

Dans cette fonction de mesure, un nombre est un *schème transcendantal* permettant de comparer des objets très différents (voir exemple des quantités de pommes et de poires dans schème), *c'est le schème de la grandeur*. Kant l'écrit ci-dessous, rappelant ensuite qu'un nombre se conçoit comme résultat synthétique d'une addition d'unités (l'unité étant un concept irréductible).
Complément : Critique : G - Le nombre et la grandeur.

La représentation d'un nombre embrasse l'addition successive de l'unité à l'unité
K227 - "L'image pure qui présente toutes les grandeurs au sens externe est l'espace, tandis que celle de tous les objets des sens en général est le temps. Mais le schème pur de la grandeur, envisagée comme concept de l'entendement, est *le nombre*,

lequel est une représentation qui embrasse l'addition successive de l'unité à l'unité (homogène). Donc, le nombre n'est autre que l'unité de la synthèse du divers compris dans une intuition homogène en général, rendue possible par le fait que je produis le temps lui-même dans l'appréhension de l'intuition."

> (Kant ne sait définir un nombre entier qu'à l'aide d'une synthèse additive, approche qui a pour défaut principal l'impossibilité d'avoir et de manipuler des nombres infinis parce qu'une synthèse infinie « ne se termine jamais ». De nos jours on définit un nombre entier à partir de propriétés d'ensembles.
> Voir Nombre : l'idée de nombre en Logique.)

Kant affirme là que la synthèse par identité d'intuitions homogènes (comme celle de représentations successives d'un phénomène - voir association) produit une représentation unifiée qui comprend nécessairement une évaluation quantitative de type nombre. En somme, « quand je vois une chose, je sais si elle contient un ou plusieurs objets visibles ». L'intuition d'une pluralité d'objets résulte d'une suite de perceptions d'un seul objet séparées par un court instant, et de la faculté de synthèse de l'esprit qui sait qu'il en a unifié plusieurs.

Grâce à son parallélisme, l'inconscient a la faculté, lors de la synthèse des représentations de perceptions successives, d'identifier suffisamment les objets pour savoir si, du début à la fin d'une suite de perceptions :

- Il y a un seul objet et il est resté immobile ;
- Il y a un seul objet et il s'est déplacé ;
- Il y a plusieurs objets de même type et ils sont restés immobiles ;
- Il y a plusieurs objets de même type qui se sont déplacés ;
- Tous les objets perçus sont restés immobiles ;
- Tous les objets perçus se sont déplacés.

Nombre : l'idée de nombre en Logique
Source : [177] page 45 et suivantes *L'idée de nombre*
(L'auteur de [177] appelle *idée* ce que Kant appelle *concept*.)

Définitions logiques des nombres 0 et 1

Voir respectivement *Classe vide (ou nulle)* et *Classe singulière*.

Les deux formes de nombre : ordinal et cardinal

Source : [177] pages 45-46

- Nombre *ordinal*, qui indique le rang dans une suite ordonnée d'éléments ;
- Nombre *cardinal* : nombre entier (généralisé), désignant un ou plusieurs ensembles appartenant à la même classe d'équivalence.

  Les nombres cardinaux peuvent être définis de deux manières :

  - Indépendants et isolés les uns des autres (Théorie cardinale) ;
  - Construits successivement comme éléments d'un ensemble qui forme la *suite naturelle des nombres* (Théorie ordinale).

On appelle *cardinal d'un ensemble* le nombre (fini ou infini) de ses éléments. Ainsi, le cardinal de l'ensemble des mois de l'année est 12, et le cardinal de l'ensemble N = {0, 1, 2, 3…} des nombres entiers est infini.

Critique du concept de nombre cardinal de Kant

(Citation de [177] pages 45-46 : *Théorie cardinale*)
Beaucoup de philosophes [dont Kant, ci-dessus] croient pouvoir définir le nombre cardinal par l'opération du dénombrement. Il est aisé de voir qu'ils commettent un cercle vicieux. En effet, qu'est-ce que dénombrer une collection d'objets ? C'est faire correspondre ces objets, un à un, aux nombres entiers successifs (considérés alors comme de simples numéros d'ordre) depuis 1 jusqu'à n. On dit alors que le nombre des objets comptés est n, parce que n est le *nombre cardinal* des nombres entiers consécutifs depuis 1 jusqu'à n inclusivement.

Mais cela suppose, d'abord, la notion de nombre cardinal, ensuite, l'ordre assigné à la « suite naturelle des nombres ». Ainsi tout essai de définition de ce genre implique la notion à définir, et, qui plus est, la complique inutilement en lui associant une idée d'ordre [et parfois, dans le cas de Kant, un temps !].

A plus forte raison sont vaines toutes les théories psychologiques qui invoquent de vagues « synthèses » mentales, et qui consistent en définitive à dire, par exemple, que la notion de *dix* est engendrée par dix actes d'attention successifs : le cercle vicieux est encore plus flagrant."
(Fin de citation)

Pourquoi il ne faut pas faire dépendre l'idée de nombre d'un acte de dénombrement

- Un dénombrement *présuppose* l'idée de nombre, d'où un cercle vicieux ;
- Un dénombrement suppose qu'un ensemble peut être « bien ordonné », ce qui n'est pas vrai de tout ensemble ;
- Un dénombrement ne donne un résultat que pour les ensembles finis, alors qu'il y a des ensembles infinis, et par suite des nombres cardinaux infinis.

Nombres cardinaux de classes (ensembles)

Dans les articles sur la logique nous considérerons comme synonymes *classe* (terme utilisé dans [177]) et *ensemble* (terme utilisé aujourd'hui).

Théorie des nombres cardinaux

Un nombre cardinal est la propriété d'une classe
[177] page 46 - Un nombre cardinal est la propriété d'une classe considérée comme un tout, comme un objet, et non pas des objets individuels qui la composent.
C'est là une *définition par abstraction*, c'est-à-dire par synthèse de propriétés d'un objet dont la réalité est certaine. Ce type de définition s'oppose aux *définitions nominales*, qui désignent un objet par ses caractères pour le distinguer d'autres objets, mais sans préjuger de sa réalité.
Voir aussi Définitions nominales et définitions réelles.

Cardinal d'une classe : définition simplifiée
On appelle *nombre cardinal*, ou simplement *cardinal,* ou même *nombre* d'une classe le nombre de ses éléments.

Classes de même cardinal (équivalentes)
Source : [177] page 47
Deux classes [ensembles] ont le même nombre d'éléments [même cardinal] lorsqu'on peut établir entre leurs éléments une correspondance biunivoque, ou, comme nous dirons pour abréger, lorsqu'elles sont *équivalentes*.

Cette définition est, comme on voit, purement logique. Il ne faut pas croire qu'elle implique l'idée du nombre *un* : en effet, la relation biunivoque se définit uniquement au moyen de la relation d'identité entre individus.

> Remarque ([177] page 48) : une relation d'équivalence est *symétrique et transitive*.

Définition d'un nombre cardinal de Frege et Russell [184]
« Un nombre cardinal est une classe de classes ». En toute rigueur, il faudrait dire : « Un nombre cardinal est *le cardinal* d'une classe de classes ». ([177] page 59)

Equivalence de classes nulles
Dans le cas d'une classe nulle (vide) on ne peut établir une telle correspondance biunivoque, puisqu'elle n'a pas d'éléments. Pour prendre en compte aussi des classes vides, on dira donc :

> Deux classes *a* et *b* ont le même nombre, lorsqu'il existe une relation biunivoque dont le domaine comprend *a*, et telle que la classe des corrélatifs des termes de *a* soit identique à *b.*

Cette définition équivaut à la précédente, si les classes ne sont pas nulles ; et si elles sont nulles, chacune d'elles est contenue dans le domaine (et dans le codomaine) d'une relation biunivoque quelconque, de sorte qu'elles sont corrélatives.

> « Zéro est la classe qui comprend la seule classe nulle », ou en toute rigueur : « Zéro est *le cardinal de* la classe qui comprend la seule classe nulle ».

Définition du zéro arithmétique
Il en résulte que deux classes nulles ont le même nombre, qu'on appellera 0 (zéro). Ainsi le zéro arithmétique se trouve défini au moyen du zéro (vide) logique.

Equivalence de classes singulières
Source : [177] pages 47-48
De même, deux classes singulières ont le même nombre, qu'on appellera 1 *(un).* Cette définition du *nombre* un ne constitue pas un cercle vicieux, car la définition de la classe singulière repose uniquement sur la relation d'identité.

> D'ailleurs, s'il est vrai qu'elle implique en un sens *l'unité* ou plutôt *l'individualité* de l'élément considéré, cette unité ne peut être identique au *nombre* un qu'il s'agit de définir : car cette unité est une propriété de chaque élément, tandis que le *nombre un* est la propriété d'une classe.

La différence de ces deux idées apparaît encore mieux quand on a à considérer une classe comme élément d'une autre classe ; car alors la *même* classe a, comme *classe,* un nombre cardinal (qui peut être 1 ou un autre nombre), et, comme *élément,* l'espèce d'unité que possède tout élément.

[177] page 48 - Un nombre cardinal est donc défini comme propriété commune à des classes équivalentes.

Propriété commune à tous les éléments d'une même classe
[177] pages 49-50 - Lire d'abord la définition du *principe d'abstraction* dans Théorèmes sur les opérations portant sur des relations.

[177] page 50 - Conséquence du principe d'abstraction : "les éléments d'une même classe ont une propriété commune, c'est-à-dire un attribut qui est le même pour tous, et qui caractérise la classe." (Cet attribut est le cardinal de la classe.)

Chaque nombre cardinal est commun à un ensemble de classes qui ont ce cardinal-là. Exemple : 12 est le cardinal commun de l'ensemble des mois de l'année (janvier, février, mars…) et de l'ensemble des signes du zodiaque (Bélier, Taureau, Gémeaux...). Cette définition distingue les divers nombres cardinaux, chacun étant par définition différent des autres. *Le nombre cardinal est donc un schème transcendantal au sens de Kant*.

Opérations arithmétiques où l'ordre n'intervient pas

Addition arithmétique
(Citation de [177] page 52)
"L'addition arithmétique se définit au moyen de l'addition logique : la somme arithmétique de deux nombres cardinaux α et β (correspondant à deux classes *a* et *b)* est le nombre cardinal de la somme logique des classes *a* et *b,* à la condition que ces deux classes soient *disjointes* (n'aient aucun élément commun).

(Concernant d'éventuels éléments communs à deux classes, une addition logique ne les compte qu'une fois alors qu'une addition arithmétique les compte deux fois.)

Cette définition s'étend sans difficulté au cas d'un nombre quelconque de classes disjointes, lors même que ce nombre serait infini."
(Fin de citation)

Et puisque la définition de la somme logique n'implique aucune relation d'ordre des termes sommés, cette opération est commutative comme l'addition arithmétique. Elle est aussi valable pour un nombre quelconque de termes, et si certains sont infinis.

Multiplication arithmétique
Considérons 2 classes :

- *a*, la classe des mois de l'année : janvier, février… : son cardinal est 12 ;
- *b*, la classe des vendeurs : Arlette, Bernard, Camille, Zoé : son cardinal est 4.

Formons une « classe multiplicative » *m* contenant toutes les combinaisons de 1 élément de *a* avec 1 élément de *b* : (janvier, Arlette), (janvier, Bernard),…(décembre, Zoé). Le cardinal de *m* est par définition le produit des cardinaux de *a* et de *b* : 48.

Cette définition est commutative et s'applique à un nombre quelconque de facteurs, même infini, et même si un ou plusieurs facteurs est (sont) infini(s).

Définition de tous les nombres entiers finis par récurrence
Source : [177] page 59
« Une classe a le nombre n + 1, quand cette classe, diminuée de l'élément x qu'elle contient, a le nombre n. »
Cela équivaut à la définition progressive de (n + 1) comme somme arithmétique de n et de 1.

Conclusions sur la théorie des nombres cardinaux
(Citation de [177] page 67)
La théorie des nombres cardinaux peut être constituée tout entière d'une manière directe et indépendante, sur des bases purement logiques, sans faire appel à l'idée d'ordre, sans même invoquer la distinction des nombres finis et infinis, ni par suite le principe d'induction.

Cela est prouvé par la Logistique dans le mémoire de M. WHITEHEAD [186], où l'on trouve la démonstration absolument générale de la loi associative pour l'addition et la multiplication, et de la loi distributive de la multiplication par rapport à l'addition.

On y trouve même (Section V) la définition des *puissances* d'un nombre cardinal, celle des arrangements, des combinaisons et des permutations d'un nombre quelconque (même infini) d'objets, et la démonstration des principaux théorèmes relatifs à ces notions, par exemple la généralisation de la formule du binôme.

Tout cela est obtenu au moyen de la Logique des relations, qui apparaît décidément comme le véritable *organon* des Mathématiques pures. Grâce à elle, MM. RUSSELL et WHITEHEAD ont pu démontrer formellement, en partant de principes purement logiques, toutes les propositions de la théorie des ensembles découvertes par Georg CANTOR [174], confirmer ainsi la validité logique de cette théorie, et la purger de tout postulat et de tout appel à l'intuition."
(Fin de citation)

Voir aussi Comparaison des nombres ordinaux et des nombres cardinaux.

Nombre : théorie cardinale
Voir Théorie des nombres cardinaux.

Nombre : Théorie ordinale
Source : [177] pages 54 et suivantes

Définition de la classe (suite) N = {0, 1, 2, 3…} des nombres entiers positifs ou nul.
Dans la théorie ordinale, on considère les nombres entiers comme consécutifs, et on les définit par leur succession même : cette définition ne vaut que pour les nombres

finis, et sert à les distinguer des nombres infinis. En voici une *définition* axiomatique *par postulats.*

1 - Notions indéfinissables

On prend trois notions indéfinissables, représentées par les symboles 0 *(zéro),* N (*nombre entier)* et « seq » *(le suivant de).* Ces trois notions sont hétérogènes : 0 est un individu (élément d'une classe), N est une classe, et « seq » est une fonction.

2 - Axiomes (postulats)

Principe d'induction (principe du raisonnement par récurrence)
On pose en outre les 5 axiomes ou *postulats* indépendants suivants :

I. $0 \in N$ (Zéro est un nombre entier) ;
II. $a \in N \Rightarrow$ seq $a \neq 0$ (Zéro n'est le suivant d'aucun entier) ;
III. $a \in N \Rightarrow$ seq $a \in N$ (Le suivant d'un entier est un entier) ;
IV. $(a, b \in N)$ **.** (seq a = seq b) $\Rightarrow a = b$
(Deux nombres entiers sont égaux si leurs suivants le sont) ;
V. $((s \in \text{Cls})$ **.** $(0 \in s))$ **.** $(((x \in N) \in s) \Rightarrow_x ((\text{seq } x) \in s)) \Rightarrow (N \subset s)$
(Si *s* est une classe contenant zéro, et si, l'entier x appartenant à *s*, le suivant de x appartient aussi à *s*, alors *s* contient tous les nombres entiers.)

Ce dernier axiome, appelé *principe d'induction complète*, s'énonce ainsi :

« Si le nombre 0 possède une certaine propriété [appartient à une certaine classe], et si, dès qu'un nombre entier la possède, le suivant la possède aussi, tous les nombres entiers la possèdent », ou

« Si une proposition est vraie pour zéro, et si, dès qu'elle est vraie pour n elle est encore vraie pour n + 1, alors elle est vraie pour tous les nombres entiers ».

Le principe d'induction n'ayant pas de limite, la suite naturelle de nombres entiers qu'il définit est infinie.

Ces 5 postulats suffisent pour fonder toute l'Arithmétique.

De la théorie cardinale à la théorie ordinale

(Citation de [177] page 61)
"Les définitions précédentes relient la théorie ordinale du nombre à la théorie cardinale. Ainsi ces deux théories ne se contredisent nullement, et ne font pas non plus double emploi ; elles ont des significations bien différentes, et aussi des extensions très inégales.

La première présuppose la seconde : celle-ci définit le nombre cardinal en général, *tous* les nombres cardinaux possibles ; tandis que la première définit, dans cet ensemble, une certaine classe, à savoir les nombres finis, et donne le moyen de les définir et de les construire progressivement (par l'addition répétée de 1) ; par là même, elle leur assigne un ordre.

Mais, il importe de le remarquer, cette subordination réfute *ipso facto* les théories suivant lesquelles le nombre ordinal serait antérieur au nombre cardinal : les nombres seraient définis tout d'abord par leur rang, comme de simples numéros d'ordre, et n'acquerraient leur signification cardinale que par leur application au dénombrement des classes concrètes."

(Fin de citation)

Voir aussi Comparaison des nombres ordinaux et des nombres cardinaux.

Nombre ordinal
Source : [177] pages 76, etc. – *Chapitre III – L'idée d'ordre – B – Le nombre ordinal*
La théorie de l'ordre engendre naturellement la théorie des nombres ordinaux.

Par « nombres ordinaux » il ne faut pas entendre les numéros d'ordre des éléments d'une suite *(premier, deuxième, troisième...),* mais les *types d'ordre* des classes bien ordonnées, suivant l'expression de Georg CANTOR [174] : voir ci-dessous.

Similitude des suites

Comme les nombres cardinaux, les nombres ordinaux sont définis par abstraction. Pour en comprendre la notion, il importe de définir la similitude des suites. La similitude est, pour les classes ordonnées [ensembles ordonnés], la relation analogue de l'équivalence des classes : l'équivalence est cardinale, la similitude est ordinale.

Définition de classes ordonnées semblables
On dit que deux classes ordonnées ou suites *u*, *v* sont *semblables,* lorsqu'il y a entre elles une relation biunivoque telle que, si dans *u* l'élément a_1 précède l'élément b_1, dans *v* l'élément a_2 précède l'élément b_2 *(*a_2*,* b_2 étant respectivement les corrélatifs de a_1, b_1*).*

> *La similitude est donc un isomorphisme basé sur la succession d'éléments.*

Similitude entre des relations ordinatrices
Plus exactement, la relation de similitude existe, non entre les classes, mais entre les relations ordinatrices [génératrices d'ordre] entre les éléments de ces classes ;

> en effet, tout ordre est engendré par une relation, et la même classe peut recevoir divers ordres, en conséquence de relations différentes.

On dira que deux relations d'ordre *P, Q* sont semblables lorsqu'il y a entre leurs éléments respectifs une correspondance biunivoque telle qu'à deux éléments qui ont entre eux la relation *P* correspondent deux éléments ayant entre eux la relation *Q*.

Propriétés des classes ordonnées – Egalité du nombre ordinal et du nombre cardinal
La relation de similitude est symétrique et transitive.

> (Symétrique : si *a* R *b* est vrai, alors *b* R *a* est vrai ;
>
> Transitive : si *a* R *b* est vrai et *b* R *c* est vrai, alors *a* R *c* est vrai.)

Donc, d'après le principe d'abstraction, il existe une relation uniforme qui unit toutes les relations semblables à elle à un même terme. Ce terme unique est :

- Du point de vue de l'extension, la classe des classes semblables entre elles ;
- Du point de vue de la compréhension, la propriété commune à ces classes : leur nombre ordinal.

Le nombre ordinal d'une classe détermine son nombre cardinal et réciproquement
Dans une classe finie de n éléments toutes les suites que l'on peut former sont semblables, alors qu'aucune d'elles n'est semblable à une suite de n-1 ou n+1 éléments. Donc *le nombre ordinal d'une telle classe est déterminé de manière univoque par son nombre cardinal et réciproquement*. C'est pourquoi on confond si souvent le nombre cardinal et le nombre ordinal d'une classe *finie*.

Différences entre nombre ordinal et numéro d'ordre (nombre ordinal usuel)

- Le nombre ordinal *usuel* n (le « numéro d'ordre » n) d'un élément indique simplement dans un ensemble ordonné qu'il y a n-1 éléments avant lui : ce n'est pas le même que le nombre ordinal ci-dessus.
- La définition ci-dessus des nombres ordinaux s'applique aussi aux nombres infinis.

Voir aussi Comparaison des nombres ordinaux et des nombres cardinaux.

Suite du texte [177] page 78 sur les nombres ordinaux : Progression (en Logique).

Nombres infinis
Source : [177] pages 61 et suivantes

Première définition d'un nombre entier infini : la définition ordinale

L'addition répétée de l'unité à elle-même de la suite naturelle des nombres (permise par le principe d'induction) n'a pas de limite ; on doit donc la considérer comme infinie. C'est là une première définition d'un nombre entier infini, définition négative par son absence de limite.

Les nombres ordinaux ne sont qu'une partie des nombres cardinaux

(Citation de [177] page 62)
"Par cela même que la définition ordinale est subordonnée à la définition cardinale, elle ne définit qu'une partie des nombres cardinaux, à savoir ceux qu'on peut obtenir en partant de 0 par l'addition répétée de 1.

Rien ne permet d'affirmer qu'on obtient ainsi *tous* les nombres cardinaux ; on se borne à en ranger *quelques-uns* en une suite linéaire, et à distinguer les éléments de cette suite dans l'ensemble des nombres cardinaux.

[Conséquences importantes]
Tous les arguments dirigés contre les nombres infinis consistent à supposer qu'ils font partie de cette « suite naturelle des nombres », et qu'ils peuvent être obtenus par l'addition répétée de 1 ; c'est-à-dire à imposer à tous les nombres cardinaux les conditions qui définissent seulement les nombres finis, et à confondre les deux définitions du nombre que nous venons d'exposer."

> [Chez Kant, cette limitation rend l'infini inaccessible en exigeant une infinité de synthèses successives : voir L'infini chez Kant.]

(Fin de citation)

Limitations du principe d'induction et du raisonnement par récurrence

(Citation de [177] pages 62-63)
Raisonner avec le principe d'induction ne vaut que pour les nombres finis
"Le *principe d'induction* est un élément essentiel de la définition des nombres ordinaux, et que par suite il caractérise les nombres finis, de sorte que tous les raisonnements fondés sur ce principe ne valent que pour les nombres finis.
[…]
Le raisonnement par induction n'est pas le procédé général de la déduction mathématique, puisqu'il ne s'applique que dans l'Arithmétique *des nombres finis ;*

il n'enveloppe pas une infinité de syllogismes, car au contraire il permet de démontrer une proposition pour *tous* les nombres entiers finis sans qu'on ait à la démontrer séparément pour *chacun* d'eux ;

enfin le principe d'induction n'est pas un jugement synthétique, puisqu'il fait partie de la définition des nombres finis et en exprime une propriété essentielle et caractéristique."
(Fin de citation)

Lire ici Les deux sortes de régression à l'infini de Russell.

Définition cardinale de l'infini de Georg Cantor [174]

[177] page 64 – "Une classe (ou ensemble) est infinie quand elle est équivalente à une partie intégrante d'elle-même."

> (On appelle *partie intégrante* une partie non égale au tout. En particulier, on obtient une partie intégrante d'une classe en retranchant à celle-ci un de ses éléments.)

Cette définition cardinale du nombre entier infini étant distincte de la définition ordinale, il faut soit démontrer l'équivalence de ces deux définitions, soit que l'une se déduit de l'autre, soit en adopter une et postuler l'autre.

Démonstration d'équivalence de Whitehead [185]
(Citation de [177] page 65)
Les nombres cardinaux *finis* étant définis comme ceux qu'on obtient par l'induction complète (en partant de 0), les classes *finies* sont par définition les classes qui possèdent un nombre cardinal fini ; les nombres infinis et les classes infinies sont alors définis d'une manière purement négative [les nombres infinis et les classes infinies sont ceux (celles) qui ne sont pas fini(e)s].

Cela posé, on définit le nombre α_0, comme le nombre cardinal [de l'ensemble] des nombres finis ; on démontre alors que α_0 est un nombre infini, et que toute classe infinie contient une partie qui a pour nombre α_0 (d'où il résulte que α_0 est le premier ou le plus petit des nombres infinis).

De là on déduit qu'aucune classe finie n'est équivalente à une partie intégrante d'elle-même, et que toute classe infinie est équivalente à une partie intégrante d'elle-même, d'où il résulte que cette propriété est caractéristique des classes infinies. L'équivalence des deux définitions se trouve ainsi établie."

(Fin de citation)

Démonstration d'équivalence proposée par Daniel MARTIN
Soit N = {0, 1, 2, 3…} la classe infinie obtenue par induction complète.
Soit N_1 = {1, 2, 3…} la classe déduite de N par la relation *suivant* (seq) qui fait passer de chaque élément de N à son successeur dans le processus d'induction :
0 devient 1, 1 devient 2, etc.
N et N_1 ayant le même cardinal, ces deux classes sont équivalentes.
Or N_1 a un élément de moins que N, l'élément 0. Donc la classe N est infinie, cqfd.

Cette démonstration peut se faire avec n'importe quel « décalage ». Exemple :
Soit N_2 = {2, 3, 4…} obtenue à partir de N par 2 relations *suivant* successives :
0 devient 2, 1 devient 3, etc.
N_2 a même cardinal que N avec 2 éléments de moins, 0 et 1.
Et on peut recommencer le raisonnement avec tout décalage fini.

Propriétés des nombres infinis

(Citation de [177] pages 66-67)
"L'inégalité des nombres infinis est toute différente de celle des nombres finis : on ne change pas un nombre infini en lui ajoutant ou retranchant une unité, ni par suite (en vertu du principe d'induction) en lui ajoutant ou retranchant un nombre fini.

Pour que deux nombres infinis (correspondant à deux classes *a* et *b)* soient inégaux, il ne suffit pas que la classe *a* soit équivalente à une partie intégrante de la classe *b :* car elle pourrait en même temps (étant infinie) être équivalente à la classe *b* tout entière. Le nombre cardinal de *a* est *plus petit* que celui de *b* si a est équivalente à une partie intégrante de *b,* et si *b* n'est équivalente à aucune partie intégrante de *a.*

On a prouvé d'ailleurs que, si l'on a à la fois *a* équivalente à une partie intégrante de *b* et *b* équivalente à une partie intégrante de *a*, les deux classes *a* et *b* sont équivalentes, et par suite leurs nombres cardinaux sont égaux (ou plutôt identiques).

Ces définitions de l'égalité et de l'inégalité des nombres infinis sont purement cardinales, et n'impliquent aucune référence aux nombres finis."
(Fin de citation)

Nombre (généralisation) : rationnels, négatifs, irrationnels et complexes
[177] - A la fin du chapitre III *L'idée d'ordre*, la fin du paragraphe *B – Le nombre ordinal* pages 79 à 81 explique cette généralisation : s'y reporter au besoin.

Nombre irrationnel
Voir d'abord :

- Nombre : l'idée de nombre en Logique
- Théorie des nombres cardinaux
- Nombre ordinal
- Théorie des nombres ordinaux
- Progression (en Logique)

Définition d'un nombre rationnel

On appelle *nombre rationnel* ou *fraction* un nombre qui est le quotient n/d de deux nombres entiers : le numérateur n, et le dénominateur d tel que d $\neq$ 0.
Un nombre entier est un nombre rationnel dont le dénominateur d = 1.

Source du reste de cet article : [177] pages 82 et suivantes.

Besoin de nombres irrationnels

La racine de 2 n'est pas une fraction : la démonstration en est facile [187]. Or c'est là la mesure de la diagonale d'un carré de côté 1 ; et nous avons aussi besoin de la racine carrée de 5 pour la diagonale d'un rectangle de longueur 2 et largeur 1. Nous avons donc besoin, en plus des nombres entiers et des fractions, de nombres non rationnels (dits *irrationnels*) qu'on puisse manipuler comme les autres et en les combinant avec eux.

Coupures et compacité

Chaque nombre rationnel partage l'ensemble des autres nombres rationnels en deux classes infinies : celle des nombres plus grands que lui et celle des nombres plus petits que lui ; on les appelle, pour abréger, *classe supérieure* et *classe inférieure.*

Il est clair que chaque nombre de la classe inférieure est plus petit que tout nombre de la classe supérieure. En outre, étant donné qu'entre deux nombres rationnels il y en a toujours un autre (supérieur au plus petit et inférieur au plus grand – propriété appelée *compacité* de l'ensemble des nombres rationnels), il n'y a dans la classe inférieure aucun nombre plus grand que tous les autres, ni dans la classe supérieure aucun nombre plus petit que tous les autres. Tout cela résulte des propriétés mêmes des nombres rationnels.

On est ainsi amené à définir un nombre *(dit irrationnel)* qui serait à la fois plus grand que tous les nombres de la classe inférieure à lui et plus petit que tous ceux de la classe supérieure à lui, et qui comble en quelque sorte la coupure. Le nouveau nombre est déterminé et défini par la coupure.

> Exemple : racine de 2 se calcule par approximations successives en évaluant les termes successifs de la suite encadrante $x_{n+1} = ½(x_n + 2/x_n)$ commençant par $x_0 = 1$. On trouve ainsi successivement :
>
> - $x_1 = 1.5$;
> - $x_2 = 1.41666$;
> - $x_3 = 1.4142157…$, suite qui converge vers 1.41421356237… (liste infinie de décimales).
>
> Les termes successifs de cette suite appartiennent tantôt à la classe supérieure, tantôt à la classe inférieure.

L'ensemble de tous les nombres irrationnels est l'ensemble de toutes les coupures entre deux classes supérieure et inférieure de nombres rationnels.

Existence des nombres irrationnels

L'existence des nombres irrationnels ainsi définis n'est pas démontrée, elle est postulée par un axiome de continuité des nombres réels analogue à celui qui

caractérise la continuité géométrique d'une ligne droite : l'axiome de Cantor-Dedekind [174].

Nombres réels

Une fois que les nombres irrationnels sont définis et ajoutés à l'ensemble des nombres rationnels, on peut confondre les uns et les autres sous le nom de *nombres réels*, car ils jouissent des mêmes propriétés.

> L'ensemble R des nombres réels est l'union de l'ensemble F des fractions et de l'ensemble I des nombres irrationnels : R = F ∪ I.

L'ensemble des nombres entiers {…-3, -2, -1, 0, 1, 2, 3…} est désigné par N, l'ensemble des nombres réels (de -∞ à +∞) est désigné par R.

Nombrer - Nombré

- *Nombrer* est un verbe transitif signifiant « associer à un nombre » :
  - Soit par un dénombrement, en comptant des éléments distincts ;
  - Soit par mesure, en évaluant le rapport à une quantité prise pour unité.
- *Nombré* est un adjectif signifiant « qui est associé à un nombre ».

Chez Kant

Différence entre nombrer et peser

[165] page 92 – "Les moments de la probabilité [valeurs associées à la probabilité] peuvent être soit *homogènes,* soit *hétérogènes.*

- S'ils sont homogènes, comme dans les connaissances mathématiques, ils doivent être *nombrés ;*
- S'ils sont hétérogènes, comme dans les connaissances philosophiques, ils doivent être *pesés,* c'est-à-dire évalués d'après leur effet [par affectation d'un *poids*] ; ce dernier [l'effet] devant à son tour être évalué d'après l'emprise sur les obstacles rencontrés dans l'esprit [c'est-à-dire le rapport du nombre de cas favorables au nombre de cas possibles]."

Nominal (adjectif)

Selon le dictionnaire [13]

(Logique) Une définition *nominale* porte sur les mots, la signification des termes ; elle énonce une équivalence entre des termes. Elle permet seulement de désigner un objet par ses caractères, de le distinguer des autres. Elle est traditionnellement opposée à une définition *réelle*, qui porte sur la nature, la réalité objective d'une chose elle-même.

Chez Kant

Définitions nominales et définitions réelles

[165] page 154 – "Les objets d'expérience permettent de simples définitions nominales. Les définitions nominales logiques de concepts d'entendement donnés sont tirées d'un attribut ; au contraire les définitions réelles sont tirées de l'essence de la chose, du premier principe de la possibilité. Ces dernières contiennent donc ce qui convient toujours à la chose, son essence réelle."

Nominalisme
Substantif de philosophie classique : doctrine d'après laquelle les idées générales ou les concepts n'ont d'existence que dans les mots servant à les exprimer.

Différence avec le réalisme

- Le Nominalisme pense que les idées générales ne sont que des mots ;
- Le réalisme pense que les idées générales supposent quelque chose de réel.

Nommable
Adjectif - Que l'on peut nommer ; à qui l'on peut attribuer un nom.
« Un objet, écrit Lebesgue [67], est défini ou donné quand on a prononcé un nombre fini de mots s'appliquant à cet objet et à celui-là seulement ; c'est-à-dire quand on a nommé une propriété caractéristique de l'objet. »

Nomothétique
Selon [13] : science ou discipline dont l'objet et la méthode permettent d'établir des lois générales ou universelles, représentées par des relations constantes entre les phénomènes observés.

> K428 – "L'antinomie qui se manifeste dans l'application des lois constitue, dans les limites de notre sagesse, la meilleure mise à l'épreuve de la nomothétique pour rendre la raison (qui ne s'aperçoit pas facilement, dans la spéculation abstraite, des faux pas qu'elle commet) plus attentive aux moments qui interviennent dans la détermination de ses principes."

Non defensoribus istis tempus eget (latin)
Virgile [146] dans l'Enéide : « Ce n'est pas l'heure pour de tels défenseurs ! »
Kant s'en sert pour rejeter des arguments utilisés dans une polémique (K651).

Non liquet (latin)
Cela n'est pas clair.

Noologie
Selon le dictionnaire [13] : science qui étudie le monde de l'esprit, de la pensée.
Synonyme vieilli de psychologie.

Normatif
Qui fixe, prescrit une norme, émet des jugements de valeur.

- Ainsi, la logique prescrit des normes de vérité d'une affirmation.
- Une science normative comme la morale permet de juger si une action vise le bien ou le mal, l'esthétique permet de juger si quelque chose est beau ou laid.

Notion
Définition
K346 – "…le concept pur, en tant qu'il a sa source exclusivement dans l'entendement (et non pas dans une image pure de la sensibilité), s'appelle notion.
Un concept issu de notions, dépassant la possibilité de l'expérience, est l'Idée, autrement dit : le concept rationnel."

Une notion est un concept a priori
[165] page 102 – Les concepts donnés empiriquement (a posteriori) s'appellent *concepts d'expérience* ; les concepts donnés a priori s'appellent *notions*.

Voir Représentation (Diagramme).

Voir aussi Définition d'une notion en Logique.

Noumène, objet de l'entendement pur
Substantif utilisé par Kant : réalité intelligible (représentation créée par l'entendement pur). Lorsque ce concept ne peut être l'objet d'une connaissance empirique, il est appelé *noumène au sens négatif*, seul sens valable.
Voir Convenance et disconvenance.

Le noumène est déduit du phénomène par l'entendement ; il contient toutes les informations du phénomène, synthèses comprises, et seulement ces informations-là ; on peut donc l'utiliser pour préciser des informations éventuellement *imaginées par l'entendement* et qui ne proviennent pas du phénomène objectif.

Le noumène est la *chose en soi* du phénomène *tel qu'il est* dans sa réalité objective inconnaissable, pas *tel qu'il nous apparaît*.

> Exemple : *Je* est un objet du sens interne dont l'homme est conscient sans perception, sans expérience et sans en être affecté ; c'est un *noumène*.

Différence entre chose en soi et noumène
D'après [56] §34 page 128 note :

- Une chose en soi étant issue de l'intelligence est qualifiée d'intellectuelle et s'applique au monde sensible ;
- Un noumène est qualifié d'intelligible ; il est issu de l'entendement et inapplicable aux objets de l'expérience.

Compléments

- Exemple : L'impossible détermination de l'objet réel d'où provient une expérience
- Noumène en tant que chose en soi : un abus de l'entendement.

Définition approfondie d'un noumène
Opposition entre noumène et phénomène
K301-K302 note a (résumée) - "Le concept des phénomènes, tel qu'il est délimité par l'esthétique transcendantale, fournit déjà par lui-même la réalité objective des noumènes et justifie la division des objets en phénomènes et en noumènes, par conséquent aussi du monde en un monde des sens et un monde de l'entendement, et cela de façon telle que la différence, ici, ne concerne pas simplement la forme logique de la connaissance, confuse ou distincte, d'une seule et même chose, mais la manière diverse dont les choses peuvent être originairement données à notre connaissance et d'après laquelle elles se distinguent en elles-mêmes génériquement les unes des autres.

Car quand les sens nous représentent quelque chose simplement *tel qu'il apparaît,* ce quelque chose doit pourtant bien, nécessairement, être aussi en lui-

même une chose et un objet d'une intuition non sensible, c'est-à-dire de l'entendement ; il faut, en d'autres termes, que soit possible une connaissance où ne se rencontre nulle sensibilité, et qui seule possède une réalité absolument objective, en ceci que par elle des objets nous sont représentés *tels qu'ils sont,* tandis qu'au contraire, dans l'usage empirique de notre entendement, des choses ne nous sont connues que *telles qu'elles nous apparaissent.*"

Voir aussi Objet en général : phénomène ou noumène.
K306 – "Le concept d'un *noumène,* c'est-à-dire d'une chose qui doit être pensée, non pas du tout comme objet des sens, mais comme une chose en soi (uniquement par un entendement pur), n'est nullement contradictoire ; car on ne peut en tout état de cause affirmer de la sensibilité qu'elle soit le seul mode d'intuition possible. En outre, ce concept est nécessaire pour éviter d'étendre l'intuition sensible jusqu'aux choses en soi elles-mêmes, et donc pour limiter la validité objective de la connaissance sensible (car le reste, à quoi cette dernière n'a pas accès, s'appelle précisément noumènes pour indiquer ainsi que ces connaissances ne peuvent étendre leur objet à tout ce que pense l'entendement)."

Sens négatif ou positif du concept de noumène

L'intuition intellectuelle (non sensible) n'existe pas

K304 – "Si nous entendons par noumène une chose en tant qu'elle n'est pas objet de notre intuition sensible, […] c'est alors un noumène pris dans le sens négatif. Si en revanche nous entendons par là un objet d'une intuition non sensible, nous admettons un mode particulier d'intuition, à savoir *l'intuition intellectuelle*, laquelle toutefois n'est pas la nôtre, et dont nous ne pouvons même pas envisager la possibilité, et il s'agirait alors du noumène pris dans le sens positif."

Le sens positif étant absurde, seul le sens négatif est acceptable :

> K306 - "Le concept d'un noumène est donc simplement un *concept-limite,* afin de limiter les prétentions de la sensibilité, et est donc uniquement d'usage négatif."

Une intuition purement intellectuelle est donc impossible.

Différence entre l'usage transcendantal d'un concept et son usage empirique

K296 – "L'usage transcendantal d'un concept, dans un quelconque principe, est celui qui consiste à le rapporter à des choses *en général* et [à des choses] *en soi,* tandis que l'usage empirique intervient quand il se rapporte seulement à des *phénomènes,* c'est-à-dire à des objets d'une *expérience* possible."

Or seul l'usage empirique [par l'entendement] est valable, l'usage transcendantal ne l'étant pas.

> K331 – "Les principes de *l'entendement pur* […] doivent être simplement d'un usage empirique, et non pas d'un usage transcendantal, c'est-à-dire tel qu'il s'étende au-delà des limites de l'expérience."

L'objet transcendantal inconnu auquel se rapporte un phénomène est la pensée de quelque chose en général ; ce n'est pas un noumène, car on ne sait ce qu'il est en soi.

Entendement et sensibilité sont inséparables

K308 – "*L'entendement* et la *sensibilité* ne peuvent pour nous déterminer des objets *qu'à la faveur de leur union.* Si nous les séparons, nous avons des intuitions sans concept, ou des concepts sans intuition, mais dans les deux cas des représentations que nous ne pouvons rapporter à nul objet déterminé."

Critique

- K306 – Kant admet que l'existence réelle de noumènes (en tant que représentations) n'est pas évidente :
"…la possibilité de tels noumènes ne se peut nullement apercevoir…"
- K306 – Nous ne voyons du monde physique que les phénomènes. Mais notre entendement génère, *au-delà de leur contenu sensible*, des concepts et prédicats qui sont problématiques, alors que nous n'avons pas les intuitions nécessaires pour qu'il juge – même assertoriquement – de leur réalité.
Voir Apparence.
- K307 – [Notre entendement] "n'est pas borné par la sensibilité, mais borne bien plutôt celle-ci, du fait qu'il appelle noumènes les choses en soi (quand elles ne sont pas considérées comme phénomènes)."

La réalité de la notion de noumène, "*être de l'entendement*" (K305), a été critiquée par divers philosophes.

Voir aussi :

- Réalité et phénomènes ;
- Noumène en tant que chose en soi : un abus de l'entendement.

Noumène en tant que chose en soi : un abus de l'entendement

Voir d'abord la définition de *noumène* dans Noumène, objet de l'entendement pur.

Kant utilise à l'occasion *noumène* pour désigner « les choses en elles-mêmes » :
[56b] §33 pages 107-108 – "Non seulement nos concepts de substance, de force, d'action, de réalité, etc., sont complètement indépendants de l'expérience, [mais ils ne sous-entendent] aucun phénomène des sens et […] du coup, ils paraissent concerner les choses en elles-mêmes ;"

> (Tout se passe, dans cet exemple, comme si l'entendement disposait d'une faculté d'intelligence capable de produire une chose en soi sans objet d'expérience correspondant. Compte tenu de l'intégration poussée des facultés du cerveau, c'est en fait la distinction entre entendement et intelligence qui est arbitraire et utile seulement pour préciser occasionnellement la pensée.)

Comportement de l'entendement lorsqu'il crée un concept pur par aperception

Voir d'abord Aperception et Concept de l'entendement.

[56b] §33 pages 107-108 – Kant décrit ce comportement imaginatif de l'entendement comme un usage transcendant, un pouvoir de créer un être artificiel, sans existence perceptible mais paraissant réel.

L'explication est simple : les concepts purs de l'entendement (notamment ceux de l'exemple), dont l'esprit se sert sans cesse, lui paraissent si *clairs par eux-mêmes*, qu'il fait pour chacun comme s'il existait une classe d'objets qui lui correspond, alors qu'en réalité il n'a de sens qu'avec un objet des sens ou plusieurs auquel (auxquels) il s'applique.

Exemple : je comprends le concept de *force*, mais pour l'expliquer j'ai besoin d'un objet-origine qui en est la cause et d'un objet-cible auquel elle s'applique nécessairement.

Dans notre esprit, un concept qui paraît intellectuellement très clair (incontestable) ou psychologiquement très désirable nous paraît souvent correspondre à un objet réel, imaginé de façon transcendante. C'est pourquoi il m'est arrivé de personnifier une voiture qui refusait de démarrer en l'injuriant ; certains croient en Dieu parce qu'ils ont besoin de quelque chose venant de lui (expliquer l'existence du monde, offrir la rédemption), etc.

Numerica identitas (latin)
Voir Numériquement : diverses, identique.

Numériquement : diverses, identique
Voir Numériquement : diverses, identique.

Objectif - Subjectif

Objectif (philosophie)

Adjectif avec 2 sens :

- 1 - Qui existe en soi, indépendamment du sujet pensant, donc que plusieurs personnes peuvent partager. L'objet d'une chose en soi est donc objectif.
  Exemple : *la réalité objective*.

  Les conditions de possibilité de l'objectivité (pour pouvoir la penser) sont :

  - Les intuitions de l'Esthétique transcendantale : le temps et l'espace ;
  - Les 12 catégories de l'entendement ;
  - La schématisation des concepts ;
  - Les intuitions mathématiques : nombre entier ; point ; droite, etc.

- 2 - Qui :

  - Relève de la réalité externe indépendante des consciences (et pas d'une chose en soi) ;
  - Est susceptible d'être perçu comme phénomène.

  Dans ce sens, la subjectivité d'un concept de phénomène perçu ne l'empêche pas d'être objectif, car il est pensé avec une portée universelle.

  Exemple
  K523 – "C'était uniquement comme le concept de toute réalité que la raison […] mettait [l'idée transcendantale de Dieu] au fondement de la détermination intégrale des choses en général, sans exiger que toute cette réalité soit donnée objectivement et constitue elle-même une chose."

Synonyme d'objectif : factuel. - Opposé : subjectif.
Voir aussi : Subjectivité ; Unité objective de la conscience de soi.

Une représentation humaine d'un objet garantit-elle sa réalité (est-elle objective) ?
Descartes [20] le croyait parce que « Dieu ne pouvait pas tromper l'homme en lui suggérant des idées » [128-2].

Kant refuse le recours à Dieu pour juger de l'objectivité d'une représentation humaine : l'homme se représente Dieu avec des qualités parfaites, mais s'il se trompait son existence ne garantirait rien… si même elle était avérée.

L'homme, ayant une conscience de soi et de phénomènes d'un extérieur à lui-même par ses sens interne et externe, peut en déduire :

- Qu'il existe pour lui-même en tant qu'être qui pense :
  il a dans son esprit une représentation de lui-même, le Moi ;
- Qu'il existe un monde extérieur à lui-même dont il sent le temps passer :
  il en a dans l'esprit une représentation de phénomène qui évolue dans le temps ;
- Que dans ce monde extérieur il doit exister des objets correspondant aux phénomènes de son sens externe, objets inaccessibles autrement que par l'intermédiaire de ces représentations de phénomènes ;

  Mais l'existence de ces objets ne prouve pas qu'ils sont les *causes* de leurs représentations dans son esprit : c'est l'homme qui définit les « lois de la nature » qui relient causalement des phénomènes qu'il se représente à d'autres phénomènes, la réalité lui étant complètement inaccessible.
  Cette affirmation s'oppose à l'empirisme ;
- Que dans ce monde extérieur il doit lui-même exister en tant qu'objet particulier correspondant à la représentation de sa conscience de soi.

Voir :

- Réalité et phénomènes ;
- Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

Objectivité théorique et objectivité pratique
K716 note 133 :

- "Définition de l'objectivité théorique : dans la nature tout phénomène qui survient est soumis à la règle [objective] du déterminisme ;
- Définition de l'objectivité pratique : ce qui est objectivement pratique, à savoir une fin morale, n'est concevable que par référence à cet inconditionné qui définit la liberté."

  [108] pages 105-106 – Une loi objectivement pratique est une relation que la volonté entretient avec elle-même, dans la mesure où elle se détermine uniquement par la raison, étant donné qu'alors tout ce qui […] se rapporte à ce qui est empirique se supprime de lui-même.

Conditions d'objectivité d'une proposition scientifique
Pour qu'une proposition soit scientifique, c'est-à-dire que son sujet soit un concept partageable d'objet réel, il faut que ses propriétés ontologiques soient satisfaites. Celles-ci comprennent, selon K716 :

- Les deux intuitions [temps et espace] ;
- Les douze catégories ;
- La schématisation des concepts ;
- etc.

Trouver et préciser tous les critères ontologiques d'un objet est un des objectifs les plus importants de la philosophie, pour le penser avec précision et de manière partageable.

Subjectif
Adjectif signifiant :

- En philosophie :
  - Qui est propre à un individu déterminé et ne vaut que pour lui seul ;
  - Qui se fonde sur des critères personnels ;
  - Au sens psychologique : qui dépend de la conscience du sujet, comme la sensation et le sentiment (source : [57]) ;
  - Au sens critique transcendantale : qui dépend des fonctions du sujet connaissant en général (source : [57]).
- En psychologie :
  - Qui ne correspond pas à une réalité, à un objet extérieur au sujet, mais à une disposition particulière du sujet qui perçoit.
  - Qui relève de l'expérience interne, qui ne concerne que le seul sujet pensant.

  K330 – "L'erreur [de jugement] ne peut être produite que par l'influence inaperçue de la sensibilité sur l'entendement, sous l'effet de quoi il arrive que les principes subjectifs du jugement viennent se confondre avec les principes objectifs et les font dévier de leur destination…"

L'opposition entre objectif et subjectif est parfois celle entre raison et inclination
(Citation de [108] pages 101-102)
"Si […] nous sommes attentifs à nous-mêmes chaque fois que nous transgressons un devoir, nous trouvons que nous ne voulons pas réellement que notre maxime devienne une loi universelle - car cela nous est impossible -, mais que c'est le contraire de cette maxime qui doit bien plutôt demeurer universellement une loi ;

seulement prenons-nous la liberté d'y faire une *exception* pour nous ou (ne serait-ce même que pour cette unique fois) en faveur de notre inclination.

Par conséquent, si nous examinions tout d'un seul et même point de vue, à savoir celui de la raison, nous rencontrerions une contradiction dans notre propre volonté, en ceci qu'un certain principe serait objectivement nécessaire comme loi universelle

et que cependant il ne devrait pas, au plan subjectif, valoir universellement, mais autoriser des exceptions.

Toutefois, dans la mesure où tantôt nous considérons notre action du point de vue d'une volonté totalement conforme à la raison, tantôt nous considérons aussi cette même action du point de vue d'une volonté affectée par l'inclination, il n'y a en réalité ici nulle contradiction, mais plutôt une résistance de l'inclination à ce que prescrit la raison…"
(Fin de citation)

Compléments

- Unité objective de la conscience de soi – Conséquences pour l'humanité ;
- Unité transcendantale - Unité subjective ;
- Apparence – Apparence empirique - De l'apparence transcendantale.

Objection
Une objection est un argument opposé à une affirmation pour la réfuter.
Kant analyse ce procédé comme suit.
(Citation de K387-K388)
"Toutes les objections peuvent se répartir en dogmatiques, critiques et sceptiques.

- *[Objection dogmatique : dirigée contre une proposition]*
L'objection dogmatique est celle qui est dirigée contre une proposition ;
[Elle] requiert une compréhension pénétrante de la nature propre de l'objet, pour pouvoir affirmer le contraire de ce que la proposition avance à propos de cet objet ; elle est par conséquent elle-même dogmatique et prétend connaître cette nature de l'objet mieux que ne le fait la position à laquelle elle s'oppose.
- *[Objection critique : dirigée contre la preuve d'une proposition]*
L'objection critique [est] celle qui est dirigée contre la preuve d'une proposition. Dans la mesure où elle n'aborde pas la proposition du point de vue de sa validité ou de son absence de validité et ne vise que la preuve, [elle] n'a nullement besoin de mieux connaître l'objet ou de prétendre en avoir une meilleure connaissance ; elle montre seulement que ce qu'on affirme est dépourvu de fondement, et non pas que l'affirmation est inexacte.
- *[Objection sceptique : oppose la proposition et la proposition contraire]*
L'objection sceptique oppose mutuellement la proposition et la proposition contraire comme constituant, l'une vis-à-vis de l'autre, des objections de pertinence égale […] ; ainsi cette objection est-elle en apparence dogmatique des deux côtés opposés, pour réduire intégralement à néant tout jugement sur l'objet. […]

Or, nous sommes dogmatiques vis-à-vis des concepts ordinaires de notre raison qui concernent la relation que notre sujet pensant entretient avec les choses situées hors de nous, et nous considérons ces dernières comme de vrais objets, subsistant indépendamment de nous…"
(Fin de citation)

Objet – Objet des sens – Objet véritable – Objet intelligible

Selon le dictionnaire [13]

- (Au sens courant) : un objet des sens est tout ce qui affecte les sens ;
- (En philosophie) un objet est ce qui a une existence en soi, indépendante de la connaissance ou de l'idée que peut en avoir l'être pensant.

Chez Kant

Objet véritable représenté par un concept

K613 – Un concept pensé représente un objet *véritable* si (et seulement si) il a exactement les mêmes informations que cet objet. Voir aussi :

- Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions ;
- Conditions formelles d'existence d'un objet ;
- Réalité (existence) par opposition à la négation (inexistence).

Objet intelligible et objet des sens

Ce que l'esprit conceptualise d'un phénomène résulte de 2 causalités distinctes :

- La causalité des lois de la nature agissant sur l'objet du phénomène, que Kant appelle causalité *sensible* ;
- La causalité de l'entendement, qui interprète la représentation brute perçue du phénomène, appelée *intelligible*, en faisant aussi appel à l'imagination productrice ; cette seconde causalité est celle d'une chose en soi, l'objet transcendantal fondement du phénomène.

(Citation de K498)

"J'appelle *intelligible* ce qui, dans un objet des sens n'est pas lui-même phénomène.

[Donc « objet des sens » = « phénomène » + « concept intelligible »]

Si par conséquent ce qui doit nécessairement, dans le monde sensible, être considéré comme phénomène possède aussi en soi-même un pouvoir qui n'est pas un objet de l'intuition sensible, mais à travers lequel il peut cependant être la cause de phénomènes, on peut considérer la *causalité* de cet être sous deux angles : comme *intelligible*, d'après son action en tant que celle d'une chose en soi ; et comme *sensible*, d'après les effets de cette action considérée comme un phénomène dans le monde sensible.

[Voir Pouvoir de…]

Nous nous ferions donc, quant au pouvoir d'un [objet des sens], un concept empirique et en même temps aussi un concept intellectuel de sa causalité, lesquels interviennent conjointement à propos d'un seul et même effet.

[Un phénomène a pour origine un objet transcendantal qui détermine sa représentation]

Une telle double manière de penser le pouvoir d'un objet des sens ne contredit aucun des concepts que nous avons à nous forger des phénomènes et d'une expérience possible. Car, puisque ces phénomènes ne sont pas des choses en soi,

ils doivent avoir pour fondement un objet transcendantal qui les détermine comme simples représentations ;

rien ne nous interdit d'attribuer à cet objet transcendantal, en dehors de la propriété en vertu de laquelle il se phénoménalise, encore une *causalité* qui n'est pas un phénomène, bien que son *effet* se rencontre pourtant dans le phénomène."
(Fin de citation)

Remarque importante sur la liberté de cet objet transcendantal
K499 - L'objet transcendantal inconnu auquel se rapporte un phénomène est la pensée de quelque chose en général ; ce n'est pas un noumène, car on ne sait ce qu'il est en soi, l'entendement n'intervenant pas dans son origine. Le caractère intelligible du phénomène est celui de cette chose en soi inconnue.

K500 - En tant que chose en soi, cet objet transcendantal n'est pas soumis à la causalité des lois de la nature, où le temps intervient entre une cause et sa conséquence. Il est donc *libre* par rapport à cette causalité. Il inaugure donc de lui-même un effet dans le monde sensible : le phénomène considéré ; c'est une *cause première transcendantale*.

Complément : Possibilité d'une conciliation entre la causalité par liberté et la loi universelle de la nécessité de la nature.

Possibilité d'un objet donné : appartenance à l'ensemble des phénomènes possibles
K524 – "…il n'y a […] pas d'autres objets qui puissent nous être donnés que les objets des sens, et d'aucune autre manière que dans le contexte d'une expérience possible : par conséquent, rien n'est *pour nous* un objet s'il ne présuppose pas le concept global de toute réalité empirique comme condition de sa possibilité."

> (Le « concept global de toute réalité empirique » est l'ensemble des réalités que nous pourrions percevoir sous forme de phénomènes. En effet, tout objet a des propriétés à un instant donné qui peuvent éventuellement dépendre d'autres objets, ce qui rend certaines configurations d'objets impossibles : par exemple, si je suis à Paris aujourd'hui à 8h12mn je ne peux pas être à Londres ; je peux donc à 8h12 être photographié à Paris, mais pas à Londres et le phénomène « moi à Londres » est alors impossible.)

Voir aussi, pour les objets des sens :

- Expérience pour les objets de l'expérience ;
- Conditionné et inconditionné d'un objet déterminé ;
- Doctrine de l'idéalisme transcendantal.

Objet du sentiment
K656 – "Tous les concepts pratiques portent sur des objets de satisfaction ou de désagrément, c'est-à-dire de plaisir et de déplaisir, par conséquent, au moins indirectement, sur des objets de notre sentiment."

Objet en général : phénomène ou noumène
Du principe de la distinction de tous les objets en général en phénomènes et noumènes : pages K294 et suivantes.

Importance de rendre sensible un concept

K296 – L'intuition empirique est la seule façon d'associer un concept à un objet physique, et l'esprit a besoin d'une telle association pour se représenter le concept :

> "Ce pourquoi l'on exige aussi de *rendre sensible* un concept abstrait, c'est-à-dire de présenter dans l'intuition un objet qui lui corresponde, parce que, sinon, ce concept resterait (comme l'on dit) vide de *sens,* c'est-à-dire dépourvu de signification. [Ainsi, par exemple,] la mathématique remplit cette exigence par la construction de la figure, qui est un phénomène présent aux sens bien que produit *a priori*."

K297 – Autre exemple du besoin de rendre sensible un concept :
La seule manière de rendre compréhensible *la possibilité* d'une catégorie de l'entendement est de recourir à la sensibilité, c'est-à-dire au phénomène qui doit ensuite être son objet.

Voir aussi :

- *Opposition entre noumène et phénomène* dans Définition approfondie d'un noumène ;
- Conditions formelles d'existence d'un objet.

Exemples d'objets : l'agréable et le bien

K504 – "Que ce soit un objet de la simple sensibilité (l'agréable) ou même de la raison pure (le bien), la raison ne se rend pas au principe qui est empiriquement donné et elle ne suit pas l'ordre des choses telles qu'elles se présentent dans le phénomène ;"

Intuition purement intellectuelle

L'impossibilité d'une telle intuition est expliquée dans Sens négatif ou positif du concept de noumène.

Concepts compris sans recours à la sensibilité

Voir d'abord Concept et Concept de base.

- *Catégories*
  K297 - Il y a des concepts originaires (dont on ne peut clarifier la définition en les rendant sensibles) ; exemple : les catégories, concepts purs de l'entendement.
- *Le concept de grandeur en général*
  K298 – "Le concept de grandeur en général, personne ne peut le définir autrement qu'en disant, par exemple, qu'elle est la détermination d'une chose par l'intermédiaire de laquelle on peut penser combien de fois une unité se trouve contenue dans cette chose. Simplement, ce « combien de fois » se fonde sur la répétition successive, par conséquent sur le temps et sur la synthèse (de l'homogène) dans le temps."

(Erreur : la détermination d'une mesure par un rapport à l'unité n'a pas besoin du temps ; « combien de fois » utilise un instrument.)

- *Réalité (existence) par opposition à la négation (inexistence)*
K298 – "On ne peut […] définir la réalité par opposition à la négation que si l'on se forge la pensée d'un temps (comme ensemble où tout ce qui est [existe] se trouve englobé), [temps] qui, soit est rempli de cette réalité, soit est vide."

    (Non : une non-réalité peut provenir aussi d'une impossibilité logique, spatiale, mécanique, énergétique, etc.
    Voir aussi Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.)

- *Substance*
K298 – "Si je laisse de côté la permanence (qui est une existence en tout temps), il ne me reste, pour le concept de substance, que la représentation logique du sujet, laquelle je pense réaliser en me représentant quelque chose qui peut avoir lieu simplement comme sujet (sans être prédicat de quoi que ce soit)."

    (Oui, mais le concept de substance est mieux représenté par celui de matière-énergie en général.)

- *Cause*
Concernant cette notion on trouve dans K298 quelques idées simples, et une discussion de la notion de contingence commençant par :
"Le prétendu principe qui veut que tout élément contingent ait une cause…".
On peut résumer cette discussion en remarquant que si l'on admet comme Kant la causalité, c'est-à-dire le déterminisme, *il n'y a dans la nature aucun cas de contingence*, du fait du *Principe de fatalisme* [32]. On ne trouve la contingence que dans l'esprit de l'homme qui *imagine* des situations :

    "…je peux fort bien supprimer en pensée toute substance existante sans me contredire, mais je ne peux en tirer aucune conclusion quant à la contingence objective de ces substances dans leur existence, c'est-à-dire quant à la possibilité de leur non-existence en soi." (K299)

- *Communauté*
K299 – "Comme les catégories pures de la substance aussi bien que de la causalité n'autorisent aucune définition déterminant l'objet, la causalité réciproque dans la relation qu'entretiennent entre elles les substances en est tout aussi peu susceptible." *Communauté* est donc une notion originaire.

- *Possibilité, existence et nécessité*
K299 – "…personne n'a encore pu les définir autrement que par une flagrante tautologie..." : ce sont là aussi des notions originaires.

- *Objets purs, simplement intelligibles :* Voir ci-dessous.

- *Noumènes :* Voir Noumènes.

Exemples :

- L'objet transcendantal, cause sensible inconnue de nos représentations ;

- L'impossible détermination de l'objet réel d'où provient une expérience.

Voir aussi, pour les objets des sens : Doctrine de l'idéalisme transcendantal.

Objet transcendantal
Voir L'objet transcendantal, cause sensible inconnue de nos représentations.

Objets purs, simplement intelligibles
K309 – Le concept d'*objets purs, simplement intelligibles*, est inapplicable, puisque l'on ne peut imaginer nulle modalité selon laquelle ils devraient être donnés. (K309)

Objet absolument parlant – Objet dans l'Idée
(Citation de K575-K576)
[Définitions d'un objet absolument parlant et d'un objet dans l'Idée]
"Il y a une grande différence entre le fait que quelque chose soit donné à ma raison comme un *objet absolument parlant*, ou simplement comme un *objet dans l'Idée*.

- *[Objet absolument parlant]*
  Dans le premier cas, mes concepts visent à déterminer l'objet ;
- *[Objet dans l'Idée]*
  Dans le second, il n'y a en réalité qu'un schème auquel aucun objet n'est assigné directement, ni même hypothétiquement, mais qui sert uniquement à nous représenter d'autres objets, par l'intermédiaire de la relation à cette Idée, dans leur unité systématique, par conséquent de façon indirecte. […]

  [Concept d'une suprême intelligence : simple Idée, exemple d'objet dans l'Idée]
  Ainsi dis-je que le concept d'une suprême intelligence est une simple Idée, c'est-à-dire que sa réalité objective ne doit pas consister en ce qu'il se rapporte directement à un objet (car, pris dans ce sens, nous ne saurions en justifier la validité objective [voir Existence de Dieu]) :

  il n'est en fait qu'un schème du concept d'une chose en général, structuré d'après les conditions de la plus grande unité rationnelle,

  et qui ne sert qu'à maintenir la plus grande unité systématique dans l'usage empirique de la raison, en faisant que l'on dérive l'objet de l'expérience pour ainsi dire de l'objet imaginaire de cette Idée comme de son fondement ou de sa cause.

  [Raisonner comme si le monde avait été créé par Dieu]
  Cela équivaut à dire, par exemple, que les choses du monde doivent être considérées *comme si* elles tenaient leur existence d'une suprême intelligence. Sur ce mode, l'Idée n'est à proprement parler qu'un concept heuristique et non pas ostensif, et elle indique, non pas comment un objet est constitué, mais de quelle manière, sous la direction de ce concept, nous devons *chercher* la constitution et la liaison des objets de l'expérience en général.

  [Maxime : la raison doit procéder d'après 3 Idées pour étendre sa connaissance]
  Or, si l'on peut montrer que, quoique les trois formes d'idées transcendantales *(psychologiques, cosmologiques* et *théologiques)* ne se rapportent directement à aucun objet susceptible de leur correspondre ni à sa *détermination*, toutes les règles de l'usage empirique de la raison conduisent néanmoins, sous la supposition d'un tel *objet dans l'Idée*, à une unité systématique et étendent toujours la connaissance de l'expérience, sans jamais pouvoir aller à son

encontre, c'est dès lors une *maxime* nécessaire de la raison que de procéder d'après de telles Idées.

[Avec ces Idées, l'unité systématique de la connaissance en général est précisée]
Et c'est là la déduction transcendantale de toutes les Idées de la raison spéculative, non pas comme principes *constitutifs* de l'élargissement de notre connaissance à davantage d'objets que l'expérience n'en peut fournir, mais comme principes *régulateurs* de l'unité systématique du divers de la connaissance empirique en général, laquelle se trouve par là mieux établie et mieux justifiée dans ses propres limites que cela ne pourrait se produire sans de telles Idées, à travers le simple usage des principes de l'entendement."
(Fin de citation)

Obligation
[108] page 173 – "Nécessité d'une action libre accomplie par soumission à un impératif catégorique de la raison."

Obscurité d'une représentation
Voir Clarté et obscurité psychologiques.

Occasionnalisme
Substantif (philosophie) - Chez les cartésiens et principalement chez Malebranche [86] : théorie selon laquelle Dieu est la seule cause, les créatures n'étant que les antécédents constants de son intervention.
Voir aussi Dualisme.

Occurrence

- Elément particulier d'un ensemble (classe) d'éléments possibles (événements, circonstances, objets d'une collection de choses, etc.).

  Exemple : une description d'un concept particulier peut correspondre à zéro, une ou plusieurs de ses occurrences (déterminations) tout en restant la même.

- Circonstance particulière :

  K459 note * - "…il a fait preuve en l'occurrence d'un esprit plus authentiquement philosophique qu'aucun des sages de l'Antiquité."

Oiseuse
Selon le dictionnaire [13] : qui ne sert à rien ; qui est vain, inutile.

[56b] §4 pages 40-41 – "…en ce cas la question que nous venons de formuler serait oiseuse…"

Ontique
Selon le dictionnaire [13] : adjectif.

- *Synonyme* de ontologique : qui est de l'ordre de l'être en général ; relatif à l'ontologie.
- *Opposé* à ontologique, particulièrement chez Heidegger [127] : êtres concrets, perçus ou déterminés.

Ontogenèse (ontogénie)

- En biologie, c'est l'ensemble des processus d'évolution d'un être vivant de sa cellule œuf à l'adulte reproducteur.
- En psychologie, c'est l'évolution psychologique individuelle.

Ce terme relatif aux individus s'oppose à phylogenèse, relatif aux espèces.

Ontologie
Substantif utilisé en philosophie. Significations :

- Partie de la philosophie qui a pour objet l'étude des propriétés les plus générales de l'être, telles que l'existence, la possibilité, la durée, le devenir.
  Synonyme : *philosophie première*.
- Etude ou connaissance de ce que sont les choses en elles-mêmes en tant que substances par opposition à l'étude de leurs apparences ou de leurs attributs.
- Par extension : théorie sur l'être ; ensemble de vérités fondamentales de l'être.
- Chez Kant : science qui prétend connaître Dieu par déductions (analyse) à partir de son concept, sans passer par l'expérience, et qui tombe sous le coup de la *critique de la preuve ontologique* :

  > K536 - "…la malheureuse preuve ontologique, qui ne véhicule avec elle rien qui pût satisfaire ni l'entendement naturel et sain ni l'examen méthodique."

Exemples de conditions ontologiques d'existence d'un objet

Objet réel
La définition de tout objet réel (*« étant »* de Heidegger) satisfait au moins les conditions suivantes :

- Conditions dues au principe d'identité [32] :
  - La substance : existence au moins à un instant particulier ;
  - Occupation d'un certain volume d'espace.
- Conditions dues au principe de raison :
  - Satisfaire le principe de causalité ;
  - Satisfaire les lois de la nature.

Il est remarquable que ces conditions ontologiques d'existence d'un objet réel soient partagées par tous les humains ; elles sont un des fondements de la science traditionnelle et une raison de la possibilité d'en partager les méthodes et les résultats.

Toutefois, ces conditions s'énoncent différemment de nos jours compte tenu de nos connaissances de physique quantique et de cosmologie ; nous n'irons pas plus loin dans ce dictionnaire philosophique.

Concept vide
Tout concept d'objet ayant une des propriétés ci-dessus avec une valeur négative (c'est-à-dire contredisant cette propriété) est vide : il correspond à un objet qui n'existe pas. Ainsi, un objet dont la définition contredit une loi de la nature ne peut

exister ; exemple : une particule dont la charge électrique serait la moitié de celle d'un électron.

Objet à réalité objective
Pour qu'un objet ait une réalité objective, il suffit qu'on en ait défini a priori la chose en soi. C'est alors un objet transcendantal, idéal.

Voir aussi Conditions d'objectivité d'une proposition scientifique.

Comparaison de l'ontologie avec l'entendement

K300 – "[Les principes de l'entendement pur] sont simplement des principes de l'exposition des phénomènes, et le nom orgueilleux d'une ontologie, qui se fait fort, à propos des choses prises absolument, de fournir, dans une doctrine systématique, des connaissances synthétiques a priori (par exemple le principe de causalité), doit faire place au nom modeste d'une simple analytique de l'entendement pur."

[56b] §57 page 170 – "Par le simple concept d'un Etre originaire [Dieu], auquel nous attribuons des prédicats uniquement ontologiques (éternité, omniprésence, omnipotence), en réalité nous ne pensons absolument rien de déterminé ;"

Opinion

Selon le dictionnaire [13]

- Manière de penser sur un sujet ou un ensemble de sujets ;
- Jugement personnel que l'on porte sur une question, qui n'implique pas que ce jugement soit obligatoirement juste ;
- Point de vue, position précise que l'on a dans un domaine particulier : social, religieux, politique, intellectuel.

Voir d'abord :

- Canon de la raison pure – De l'opinion, du savoir et de la croyance ;
- *Définitions : opinion, croyance, savoir* dans Assentiment.

Toute opinion doit être fondée

(Citation de K668-K669)
"Je ne peux jamais m'aventurer à *avoir une opinion* sans *savoir* au moins quelque chose par l'intermédiaire de quoi le jugement, en soi simplement problématique, acquiert une liaison à la vérité qui, bien qu'elle ne soit pas complète, est pourtant davantage qu'une invention arbitraire.

La loi régissant une telle liaison doit en outre être certaine. Car si, vis-à-vis de cette loi, je n'ai également rien qu'une opinion, tout n'est plus qu'un jeu de l'imagination, sans la moindre relation à la vérité.

Jugements procédant de la raison pure
Dans les jugements qui procèdent de la raison pure, il n'est nullement permis *d'avoir des opinions.* Car, puisqu'ils ne sont pas appuyés sur des fondements empiriques, mais que, là où tout est nécessaire, tout doit être connu *a priori*, le principe de la

liaison requiert l'universalité et la nécessité, par conséquent une complète certitude, étant donné que, dans le cas contraire, rien ne se peut trouver qui conduise à la vérité.

Ce pourquoi il est absurde de former des opinions dans la mathématique pure : il faut savoir ou s'abstenir de tout jugement. De même en est-il avec les principes de la moralité, où l'on n'a pas le droit de risquer une action sur la simple opinion que quelque chose est *permis, mais* où il faut savoir que c'est le cas.

Jugements procédant d'un usage transcendantal de la raison
Dans l'usage transcendantal de la raison en revanche, l'opinion est en vérité trop peu exigeante, mais le savoir l'est trop. D'un simple point de vue spéculatif, nous ne pouvons donc ici nullement juger, puisque des fondements subjectifs de la créance, comme ceux qui peuvent produire la croyance, ne méritent dans les questions spéculatives aucun accueil favorable, dans la mesure où ils n'ont pas de consistance indépendamment de tout secours empirique et ne se peuvent communiquer aux autres au même degré.

Jugements procédant d'un usage pratique de la raison
Ce n'est jamais, cependant, que *sous le rapport pratique* que la créance insuffisante sous l'angle théorique peut être nommée croyance. Or, ce point de vue pratique est ou bien celui de *l'habileté*, ou bien celui de la *moralité* : la première correspond à des fins arbitraires et contingentes, tandis que la seconde correspond à des fins absolument nécessaires."
(Fin de citation)

Compléments

- Croyance ;
- Connaissance : perfection logique selon la modalité – D. Modalité ;
- Les 3 modes d'assentiment : l'opinion, la croyance et le savoir.

Opposition

Selon dictionnaire [13]
(Logique : opposition de propositions) - Caractère de propositions ayant même sujet et même prédicat mais différant : soit en quantité ou extension, soit en qualité, soit en qualité et en quantité à la fois.

Chez Kant : opposition analytique et opposition dialectique (K478-K479)

- La proposition "le monde, quant à l'espace, ou bien est infini, ou bien n'est pas infini" est une opposition entre un monde qui est ou n'est pas infini : elle ne dit rien d'autre sur le monde.

  Cette opposition est dite *analytique*.
- La proposition "le monde est ou bien infini, ou bien fini (non infini)" est plus qu'une opposition simple entre un monde qui est ou n'est pas infini : elle affirme en plus que le monde a une grandeur. Il y a alors 3 cas :
  - Le monde existe et est infini ;

- Le monde existe et n'est pas infini ;
- Le monde n'existe pas ou n'a pas de grandeur.

Cette opposition est dite *dialectique*. On voit que "deux jugements dialectiquement opposés l'un à l'autre peuvent tous deux être faux, puisque l'un ne contredit pas simplement l'autre, mais dit quelque chose de plus que ce qui se trouve requis pour la contradiction." C'est le cas des deux premières propositions si c'est la troisième qui est vraie.

- Si les propositions "le monde est infini quant à sa grandeur" et "le monde est fini quant à sa grandeur" sont considérées comme contradictoirement opposées *l'une à l'autre*, on admet que le monde (la série entière des phénomènes) est une chose en soi. Car il demeure en place quand bien même je supprime la régression, infinie ou finie, dans la série de ses phénomènes.

  Si je nie que le monde est une chose en soi (je parle alors du monde physique ou du phénomène-monde) "l'opposition contradictoire des deux affirmations se transforme en une opposition simplement dialectique ;" ce monde peut alors être fini, infini ou ni l'un ni l'autre car n'ayant pas de grandeur. Le monde ne peut alors se trouver que dans la régression de la série empirique des phénomènes. Or une telle série est conditionnée, mais jamais donnée en entier, donc le monde n'est aucunement un tout inconditionné : ce n'est donc pas une chose en soi, il n'existe donc pas non plus, en tant que tel, ni avec une grandeur infinie ni avec une grandeur finie.

Ordinal
Voir Les deux formes de nombre.

Ordonner

Selon le dictionnaire [13]

Commander (quelque chose à quelqu'un), enjoindre (à quelqu'un de faire quelque chose).

Chez Kant

- Sens du dictionnaire :
  [108] page 165 – "C'est […] la raison qui ordonne comment on doit agir, quand bien même aucun exemple d'une telle conduite ne se serait encore trouvé : aussi ne se soucie-t-elle aucunement de l'avantage que nous pouvons en retirer et qu'au reste seule l'expérience pourrait nous apprendre."
- Kant appelle *ordonner* l'opération de l'entendement consistant à *classer* un objet *sous* un concept ou *dans* une catégorie. Le critère de classement de l'objet est dans le divers de sa forme.
- Il appelle aussi *ordonner* le fait d'organiser les éléments d'un ensemble *dans un certain ordre* ou *selon une certaine structure* :

  K392 – "Les paralogismes de la raison pure [peuvent être] ordonnés selon une structure systématique et parallèle à la table des catégories."

Voir aussi :

- Déduction transcendantale ou déduction empirique ;
- Subsumer ;
- Recognition.

Ordre et régularité des lois de la nature
Voir C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature.

Ordre (en Logique) : L'idée d'ordre – A – Les relations d'ordre
Source : [177] pages 68 et suivantes *L'idée d'ordre – A - Les relations d'ordre*
(L'auteur de [177] appelle *idée* ce que Kant appelle *concept* et *classe* ce qu'on appelle aujourd'hui *ensemble*.)

En Logique, les idées (concepts) de *nombre* et *d'ordre* concernent des *classes* (ensembles). Mais tandis qu'une classe, dès qu'elle est donnée ou déterminée, a un nombre [cardinal], elle n'a un ordre que moyennant certaines relations entre ses éléments. L'idée d'ordre est donc moins primitive et moins simple que l'idée de nombre. Pour la définir, il convient de rechercher quelles espèces de relations établissent ou constituent un ordre entre les éléments d'une même classe.

Définir une relation d'ordre

La définition d'une relation d'ordre s'applique à *tous* les éléments d'un ensemble.
(Rappel : par définition, un ensemble n'a pas de doublon).

- *Cas d'une relation simple : succession de deux éléments*
  Une relation simple définit un ordre de parcours d'un élément (le prédécesseur) au suivant (le successeur) ; un élément est donc *avant* ou *après* un autre.
  Exemples :
  - L'ensemble ordonné des diviseurs entiers de 20 : {1, 2, 4, 5, 10} ;
  - La relation d'ordre que constitue la chiralité.
- *Cas de deux relations imbriquées : séparation mutuelle (définition)*
  Dans un ensemble muni de deux relations imbriquées, un couple d'éléments *a, b* de la première est séparé par un couple d'éléments *c, d* de la seconde de l'une des deux manières suivantes : *acbd* ou *adbc*, selon l'ordre des éléments dans le second couple. De son côté, les éléments du second couple, *c, d* sont séparés de deux manières possibles par des éléments du premier couple, *a, b*.

Conséquence
Toute relation d'ordre entre deux éléments quelconques d'un ensemble, successifs ou non, est *asymétrique*.

1ère méthode de définition d'une relation d'ordre : *par définition des successeurs*

Définition
Une *relation d'ordre simple* définit, pour chaque élément, son unique successeur dans l'ordre de parcours. L'élément *x* est soit *avant*, soit *après* l'élément y ; *x* = *y* est impossible du fait de la non-redondance de l'ensemble.
Si *x* est avant *y* on note le couple *xy* ; si *x* est après *y* on le note *yx*.

Une relation simple est asymétrique, biunivoque et transitive
En plus d'être asymétrique, une relation simple est biunivoque : un élément ne peut avoir qu'un seul prédécesseur et un seul successeur. Elle est donc aussi transitive : si 2 < 5 et 5 < 8 alors 2 < 8.

Position d'un élément par rapport à deux autres
Par rapport à deux éléments *x* et *y*, un troisième élément, *m*, est soit entre *x* et *y*, soit avant *x* et *y*, soit après *x* et *y*. Les 6 ordres possibles sont donc notés :
mxy, myx, xmy, ymx, xym, yxm.

Premier élément
Un ensemble muni d'une relation d'ordre simple peut avoir un premier élément (qui n'a pas de prédécesseur). Exemple : l'ensemble ordonné des diviseurs entiers de 20, {1, 2, 4, 5, 10}, dont le premier élément est 1.

Dernier élément
Un ensemble muni d'une relation d'ordre linéaire peut avoir un dernier élément (qui n'a pas de successeur). Dans l'ensemble précédent {1, 2, 4, 5, 10}, le dernier élément est 10.

Ensemble fermé ou ouvert
Voir Ensemble fermé ou ouvert.

Ensemble ouvert à droite
Un ensemble muni d'une relation simple qui a un premier élément peut avoir une infinité d'éléments, donc ne pas avoir de dernier élément ; il est alors dit *ouvert à droite*. Exemple : l'ensemble des nombres entiers naturels N = {0, 1, 2, 3…}

Ensemble ouvert à gauche
L'ensemble infini des nombres entiers négatifs ou nul, muni de la même relation d'ordre que précédemment {…-3, -2, -1, 0} a un dernier élément : 0, mais pas de premier élément. Sa définition ne pose pas de problème en mathématiques, mais elle en pose peut-être un en logique : il ne peut être parcouru à partir de son début, qui n'existe pas.

Ensemble ouvert à gauche et à droite
L'ensemble infini des nombres entiers négatifs, nul ou positifs N = {…-3, -2, -1, 0, 1, 2, 3…} est ouvert à gauche et à droite. On ne peut le parcourir qu'à partir d'un élément donné.

Ensemble connexe
Dans un ensemble muni d'une relation d'ordre simple trois éléments quelconques ont toujours l'un d'eux situé entre les deux autres : cela se démontre. L'ensemble forme donc toujours une suite d'éléments unique, sans discontinuité : il est dit *connexe*.

Relation d'ordre simple circulaire
Un *ordre circulaire* définit une relation d'ordre sans premier ni dernier élément : un parcours de la suite des successeurs d'un élément donné finit par revenir à cet élément-là ; un ensemble muni de ce type de relation-là est aussi *fermé*, car un

parcours dans le même sens de ses éléments successifs revenant à l'origine ne peut s'en éloigner indéfiniment. - Exemple : l'ensemble des 12 mois de l'année.

Mais *une telle relation ne peut être transitive*, car deux parcours successifs de même sens à partir d'un élément donné peuvent aboutir à l'élément de départ, ce qui est impossible car la relation est asymétrique.

Nombre d'informations nécessaires pour définir une position d'élément
L'exposé précédent considérait seulement le parcours d'un élément au suivant.
Considérons à présent le problème du positionnement d'un troisième élément, *m*, par rapport à deux éléments donnés *x* et *y*. Nous avons vu ci-dessus qu'en plus des deux informations (données) *x* et *y* il en faudrait une troisième, capable de prendre 3 valeurs : "avant *x* et *y*", "entre *x* et *y*" et "après *x* et *y*", notées par exemple -1, 0 et 1 ; l'ordre de *x* et *y* est indifférent pour cette troisième information.
Conclusion : la *position* (avant/après) dans un ensemble muni d'une relation d'ordre simple nécessite 3 informations.

2ème méthode de définition d'une relation d'ordre : *entre deux éléments quelconques*

La relation d'ordre définit les positions relatives d'un couple *quelconque* d'éléments de l'ensemble qu'elle structure. Il ne s'agit plus nécessairement d'éléments successifs. La relation est toujours asymétrique et transitive ; elle peut être fermée ou ouverte, selon le nombre d'éléments qu'un parcours toujours dans le même sens peut atteindre, mais elle ne peut être circulaire sous peine de renoncer à la transitivité, comme la méthode précédente.

3ème méthode de définition d'une relation d'ordre : *selon les distances à un élément choisi comme origine*

En donnant, pour chaque élément de l'ensemble, sa distance (positive ou négative) à l'élément origine x_0, on ordonne ces éléments par distances croissantes ou décroissantes.

Pour que l'ordre des éléments de l'ensemble soit indépendant du choix de l'origine x_0, les distances données doivent satisfaire les deux conditions suivantes (axiomes) où la distance de deux points *x* et *y* est notée *xy* :

- Si *xz* < *xw*, alors *yz* doit être plus petite que *yw*, soit (en logique symbolique) :
  (*xz* < *xw*) **.** (*yz* < *yw*), où (*xz* < *xw*) se lit : « la proposition *xz* < *xw* est vraie ».
- Si *xz* = *yw* et *xy* = *zw'* alors *w* doit être égal à *w'* : (*xz* = *yw*) **.** (*xy* = *zw'*) **.** (*w* = *w'*).

4ème méthode de définition d'une relation d'ordre : *relation à 3 éléments*

On définit une relation *y*R(*x, z*) entre un élément *y* et deux éléments *x* et *z* situés de part et d'autre de *y* ; cette relation doit être symétrique par rapport à *x* et *z* :
*y*R(*x, z*) = *y*R(*z, x*). Pour simplifier, on notera (*xyz*) la relation *y*R(*x, z*).

Cette méthode exige de postuler les deux axiomes suivants :

- Si (*xyz*) et (*yzw*) on doit avoir aussi (*xyw*) et (*xzw*) :
  si *y* est entre *x* et *z* et que *z* est entre *y* et *w*, alors *y* et *z* doivent être entre *x* et *w*.
- Si (*xyw*) et (*yzw*) on doit avoir aussi (*xzw*) et (*xyz*).

5ème méthode de définition d'une relation d'ordre : *relation asymétrique entre relations asymétriques formant un ensemble*

Cette méthode et la suivante permettent de définir des suites continues fermées, ce qu'on ne pouvait faire avec les précédentes.

Principe

On établit une relation asymétrique R entre des relations asymétriques *x, y, z* formant un ensemble. Cette relation R est telle qu'elle existe entre deux relations quelconques *x* et *y* de l'ensemble telles que *y* n'est pas la converse de *x* et que, si elle existe entre *x* et *y* elle existe aussi entre *y* et ^{c}x.

Fermeture de la suite de relations ainsi définie

La suite ainsi définie est fermée, car : $x\text{R}y \Rightarrow y\text{R}^{c}x \Rightarrow {}^{c}x\text{R}^{c}y \Rightarrow {}^{c}y\text{R}x$.

Eléments opposés

Deux éléments converses l'un de l'autre comme ^{c}x et *x* ou ^{c}y et *y* sont dits *opposés*.

Deux couples d'éléments se séparent mutuellement

Dans une suite d ce genre on ne peut pas dire qu'un élément est entre deux autres ; mais on peut dire que deux couples d'éléments se séparent mutuellement.

> Exemple : Soit un plan contenant un point O. Deux demi-droites issues de O délimitent un angle qu'on considère comme une relation entre elles. Deux angles distincts se séparent alors mutuellement.

6ème méthode de définition d'une relation d'ordre : *séparation mutuelle de 2 couples*

Principe

On définit directement, entre les éléments d'un ensemble, une relation à 4 éléments qui signifie que deux couples d'éléments, (a, b) et (c, d) se séparent mutuellement, ce qu'on notera ab || cd. Pour ce faire, on se donne 5 postulats :

1. *ab* || *cd* ⇔ *cd* || *ab* (relation symétrique par rapport aux deux couples)
2. *ab* || *cd* ⇔ *ab* || *dc* (relation symétrique par rapport aux termes de chaque couple)
3. *ab* || *cd* exclut *ac* || *bd*
4. Pour 4 éléments quelconques *a, b, c, d* on a soit *ab* || *cd*, soit *ac* || *bd*, soit *ad* || *bc*
5. Si on a *ab* || *cd* et *ad* || *be*, on a aussi *ad* || *ce*.

Ces 5 axiomes suffisent pour définir une telle relation, et ce quel que soit l'ordre dans lequel on les postule (car ils sont indépendants).

Réduction de ces 6 méthodes de définition de relations d'ordre à 2

Source : [177] pages 72 à 75

On peut réduire l'ensemble de méthodes précédentes à deux :

- La relation « entre » (en anglais : betweenness) entre 3 éléments ;
- La relation de séparation entre 4 éléments.

Réduction de ces deux méthodes de définition de relations à une relation binaire

On démontre que les deux méthodes précédentes peuvent se réduire à un seul type de relation binaire, une *relation transitive asymétrique*. Toute relation d'ordre peut être définie à partir d'une relation comme celle-là, si on coupe au besoin une suite fermée pour l'ouvrir.

Ordre (type) en Logique
Voir Ordre de type η.

Organon
Ensemble de méthodes et directives permettant d'arriver à des connaissances certaines, par la logique comme par l'expérience. Pour Kant (qui considère que la logique générale est un canon), la philosophie de la raison pure n'est pas un organon permettant d'étendre les connaissances, mais *une discipline servant à en déterminer les limites*. Par contre l'esthétique transcendantale doit servir d'organon.
Voir La logique de l'apparence (logique dialectique) critiquée par Kant.

K110 – "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance *a priori*. La raison pure est par conséquent celle qui contient les principes permettant de connaître quelque chose absolument a priori. Un *organon* de la raison pure serait un ensemble réunissant les principes d'après lesquels toutes les connaissances pures a priori peuvent être acquises et effectivement établies. L'application détaillée d'un tel *organon* procurerait un système de la raison pure."

(Citation de [165] pages 11-12)
"Un *organon* des sciences n'est […] pas une simple logique puisqu'il présuppose la connaissance précise des sciences, de leurs objets et de leurs sources. C'est ainsi, par exemple, que la mathématique est un excellent organon, car elle est une science qui contient le principe de l'extension de notre connaissance en fonction d'un certain usage de la raison.

La logique sert à l'appréciation critique et à la rectification de notre connaissance
La logique au contraire, en sa qualité de propédeutique universelle de tout usage de l'entendement et de la raison en général, ne pouvant pas empiéter sur les sciences ni anticiper leur matière, est seulement un *Art universel de la raison (Canonica Epicuri),* celui d'accorder des connaissances en général à la forme de l'entendement. Elle ne doit donc être appelée organon que dans la mesure où elle sert non pas assurément à l'extension, mais bien à l'appréciation critique et à la rectification de notre connaissance."
(Fin de citation)

> K222-K223 - La logique *générale* ne peut fournir de précepte à la faculté de juger, la logique *transcendantale* si : elle peut corriger la faculté de juger et lui fixer des règles d'usage de l'entendement pur.

Originaire, originel
Adjectif : que l'esprit comprend sans autre explication possible ; c'est un concept irréductible (un concept de base) comme le point géométrique ou le nombre entier ; c'est d'un principe ou d'une connaissance originaire que l'on déduit d'autres concepts.

Exemples

- K122 - "Il faut [que la représentation de l'espace] soit originairement une intuition."
- K127 - "Il faut que la représentation originaire du temps soit donnée comme illimitée.
- K163 – [La table des catégories] "contient tous les concepts originairement purs de la synthèse que l'entendement contient *a priori* […] C'est uniquement par leur moyen qu'il peut comprendre quelque chose dans le divers de l'intuition, c'est-à-dire penser un objet de celle-ci."

Compléments

- Définition d'un concept de chose ;
- Concept de base ;
- Structure transcendantale des concepts.

Ostensif
Selon le dictionnaire [13] : (En logique : s'agissant d'une proposition, d'une démonstration) : qui fait voir ce qu'elle énonce, qui en présente directement la preuve.

En mathématiques, un raisonnement *ostensif* est celui qui conduit au résultat avec la conscience claire de tous les intermédiaires qui le rendent possible. Une preuve ostensive s'oppose à une preuve simplement logique, formelle, dite preuve *apagogique* : la preuve apagogique peut démontrer, elle ne peut persuader ; la preuve ostensive démontre et persuade.

Voir Différence entre preuve ostensive et preuve apagogique.

Outrecuidance
Selon le dictionnaire [13] :

- Présomption, confiance en soi-même excessive ou arrogante ;
  attitude qui en résulte vis-à-vis d'autrui.
  Synonymes : *arrogance, fatuité, impertinence*;
- (Par métonymie) Action, parole désinvolte, insolente qui manifeste cette attitude.

Palingénésie
Substantif féminin. Significations selon le dictionnaire [13] :

- Retour à la vie, renaissance qui est en même temps une régénération.
- (Philosophie, sociologie) - Doctrine selon laquelle l'histoire des peuples est la reproduction d'une même suite de révolutions dont la succession tend à réaliser une fin générale et providentielle de l'humanité.

  [A propos de fin de l'humanité voir Téléologie.]

K583 – "On n'accorde plus de crédit à aucune des vaines hypothèses portant sur la génération, la corruption et la palingénésie des âmes, etc. ;"

Pansophie
Voir Pansophie.

Paradigme
Selon [13] : (Epistémologie) - Conception théorique dominante ayant cours à une certaine époque dans une communauté scientifique donnée, qui fonde les types d'explication envisageables, et les types de faits à découvrir dans une science donnée. Un paradigme est un modèle de structure, de fonctionnement, d'explication.

Exemples :

- Idéal de l'être suprême : un principe régulateur de la raison ;
- Paradigme de la causalité étendue.

Comparaison des paradigmes d'évolution de Kant et du déterminisme étendu
Voir Différence entre les modèles d'évolution de Kant et de la Loi globale.

Parallélisme de l'esprit humain
L'esprit humain a environ 100 milliards de neurones interconnectés par environ 100.000 milliards de liaisons appelées *synapses*. Il peut effectuer en permanence un nombre immense d'opérations simultanées. Il peut, par exemple, envisager en même temps des milliers de conséquences possibles d'une situation qu'il perçoit à partir des phénomènes représentés dans sa mémoire de travail, et trouver celle qui a les conséquences les plus importantes au sens psychique.

Paralogisme : définitions
Voir Paralogisme logique - Paralogisme transcendantal.

Paralogisme : explication par la recherche de l'inconditionné
Les raisonnements déductifs non immédiats sont des syllogismes (Attention : erreur)
Lorsque l'entendement déduit spontanément une proposition B d'une proposition A par inférence, c'est-à-dire sans étape intermédiaire, la déduction est dite immédiate. Mais à part l'inférence, tous les raisonnements déductifs sont des syllogismes.

[Cette opinion de Kant est simpliste : voir Critique : O – Conclusions.]

Nous nous intéresserons ici aux syllogismes catégoriques et à ceux qui comprennent une hypothèse Si… ou une disjonction Ou…, donc aux trois sortes de syllogismes.

La recherche spontanée du particulier sous le général
En subsumant sa proposition mineure sous la majeure, le traitement d'un syllogisme obéit à une fonction instinctive : *justifier chaque fois que c'est possible un jugement en tant que cas particulier d'une vérité plus générale* ; l'esprit cherche toujours à le faire, pour satisfaire un besoin inné de rigueur logique.

La connaissance complète d'un phénomène vise l'inconditionné
C'est pourquoi la raison cherche à subsumer la majeure de tout syllogisme sous une proposition plus générale encore, pour justifier encore mieux sa conclusion : l'esprit a tendance à remonter une chaîne de raisons aussi loin que possible, chaque raison nouvelle étant une sorte de cause de la précédente :

K79-K80 – "…ce qui, avec nécessité [pour bien comprendre le phénomène], nous pousse à aller au-delà des limites de l'expérience et de tous les phénomènes, c'est *l'inconditionné* que la raison réclame nécessairement et de façon entièrement légitime dans les choses en soi, vis-à-vis de tout ce qui est conditionné, en exigeant ainsi que la série des conditions soit close [entièrement prise en compte]."

Or l'inconditionné que la raison vise spontanément est plus qu'une cause ultime, *c'est une nécessité absolue*, la cause la plus générale possible, la seule qui satisfasse complètement le besoin de justification logique de l'esprit, car une nécessité absolue est *inévitable*.

Une chaîne de causes commence toujours par une cause absolument nécessaire
L'application répétée à l'infini du principe de raison ne peut donc conduire qu'à l'une des conclusions suivantes :

- Ou la chaîne des causes se termine par une cause absolument nécessaire ;
- Ou la chaîne des causes ne se termine pas, car elle n'a jamais commencé ; elle a existé depuis que le temps existe et passe, c'est-à-dire :
  - Depuis toujours, si le temps a toujours existé et n'a pas de commencement ;
  - Ou depuis que le temps existe, c'est-à-dire le Big Bang selon notre science.

Tous ces cas se ramènent à un même type de cause : *absolument nécessaire*.

Critique de cette façon de comprendre un objet des sens
Kant limite la compréhension d'un objet des sens à celle des causes de son existence, trouvées par régression. C'est comme si je limitais la compréhension d'un moteur à explosion aux étapes de la fabrication de ses pièces et de leur montage, en ne sachant rien de son fonctionnement et de sa raison d'être. Voir Compréhension.

De la cause absolument nécessaire à l'existence de Dieu omnipotent
De l'inconditionné à l'être tout-puissant par l'hypostasie du syllogisme catégorique
Lorsqu'il raisonne par syllogisme catégorique, l'esprit humain a un autre processus spontané : *le passage de la nécessité absolue à l'être*, la certitude irraisonnée qu'une condition inévitable ne peut s'expliquer que par un être tout-puissant, dont l'existence est évidente vu son pouvoir dont tout phénomène est une preuve [Téléologie !].
Et c'est ainsi que *l'homme se crée un Créateur*, pour satisfaire par l'imagination (par hypostasie) un besoin irrépressible de comprendre et d'ordonner.

La raison humaine crée donc spontanément une théorie ontologique de l'être.

Cette hypostasie par la raison est trompeuse (dialectique)

- La première erreur spontanée de la raison consiste donc à déduire de cette certitude de l'existence d'une cause nécessaire de tout phénomène l'existence d'un être responsable de cette cause, Dieu : c'est une hypostasie.
- La seconde erreur consiste à attribuer à cet être la qualité *d'omnipotence* :
  le responsable de la cause absolument nécessaire de tout phénomène a donc eu le pouvoir de la créer, et avec elle tous les phénomènes du monde.

Kant critique sans appel ces raisonnements

- [56b] §57 page 170 – "Par le simple concept d'un Etre originaire, auquel nous attribuons des prédicats uniquement ontologiques (éternité, omniprésence, omnipotence), en réalité nous ne pensons absolument rien de déterminé ;"
- K536 - "…la malheureuse preuve ontologique [de l'existence de Dieu], qui ne véhicule avec elle rien qui pût satisfaire ni l'entendement naturel et sain ni l'examen méthodique."
Voir Preuves possibles de l'existence de Dieu (liste des 3).
- Ces raisonnements basés sur une recherche spontanée de l'inconditionné et une attribution de signification incorrecte conduisent à des paralogismes.

De la cause absolument nécessaire à l'existence de Dieu *omniscient*

De l'inconditionné à l'être omniscient par le syllogisme hypothétique et l'imagination
Un phénomène constaté a une cause, mais celle-ci est contingente : *elle aurait pu ne pas exister* [opinion fausse : voir ci-dessous]. D'ailleurs tout ce qui existe aurait pu ne pas exister : l'existence de tout phénomène, de toute cause, est hypothétique. Donc en poussant vers l'inconditionné un syllogisme hypothétique, on arrive à une nécessité absolue incertaine.

Une telle incertitude est psychologiquement pénible pour l'homme, à qui elle inspire de la crainte – la crainte de l'inconnu. L'homme combat cette incertitude en imaginant son opposé, la certitude concernant tout phénomène, certitude qui suppose l'omniscience. L'homme se persuade, par imagination qui extrapole le pouvoir de sa raison, qu'il est possible de tout savoir sur les phénomènes, donc sur le monde, et que le Dieu créateur imaginé pour le besoin psychologique d'omnipotence est aussi omniscient.

Critique

- D'abord la contingence d'un phénomène constaté (perçu et faisant l'objet d'une expérience) est une hypothèse absurde, car elle contredit le *principe d'identité* [32] et sa conséquence, le Principe de fatalisme.
- Ensuite, ce n'est pas parce que l'homme désire, donc imagine, la possibilité d'une connaissance totale du monde et des lois naturelles, c'est-à-dire d'un monde totalement intelligible, qu'un tel monde est possible. Nous savons :
  - Que l'existence de processus mentaux inconscients et subconscients rend la description et la prévision de la pensée humaine si difficiles qu'elles sont impossibles ;
  - Que malgré la rigueur d'une description axiomatique des lois de la nature, il restera toujours des évolutions déterministes imprévisibles.

De la cause absolument nécessaire à la connaissance de tous les possibles

Au-delà d'une connaissance de tout ce qui *est*, dans l'esprit de l'homme et dans le monde, l'homme attribue à Dieu seul la connaissance de tout ce qui est *possible*.
Dans l'ensemble des phénomènes possibles (qui n'est pas un *ensemble* au sens mathématique) toute condition définit un sous-ensemble auquel un phénomène particulier appartient ou non. Et l'homme imagine que c'est en poursuivant vers

l'inconditionné un syllogisme disjonctif qu'il peut aller vers la connaissance complète, celle de Dieu !

La connaissance rationnelle complète du monde constitue un système

La connaissance complète du monde (l'omniscience) qu'aurait Dieu serait plus qu'une somme totale de connaissances : ce serait un ensemble organisé, à la fois rationnel, structuré par ses relations entre informations, et cohérent par leur absence de contradictions, bref un système.

Omniscient, Dieu n'aurait pas à se poser de questions, ni sur ce qui est, ni sur ce qui peut être ; pour Lui, intuition, concept et pensée seraient synonymes. Voir :

- Dialectique naturelle de la raison humaine : but ultime ;
- Théorie transcendantale de la méthode.

Paralogisme logique - Paralogisme transcendantal

K360 – *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er / Des paralogismes de la raison pure (1ère édition de la Critique)*

Lire d'abord Paralogisme : explication par la recherche de l'inconditionné.

Définition générale

Un paralogisme est une faute de raisonnement due à des prémisses fausses ; énoncé de bonne foi, c'est un « sophisme sans intention de tromper ».

Chez Kant

Selon le dictionnaire [13] : chez Kant, les paralogismes de la raison pure et les paralogismes transcendantaux sont des raisonnements par lesquels on passe subrepticement d'un usage empirique d'un concept à un usage transcendant, et qui sont à la base des démonstrations de la psychologie rationnelle.

(Citation de K360)

- "Le paralogisme *logique* consiste dans la fausseté formelle d'un raisonnement, quel qu'en puisse être par ailleurs le contenu.
- Un paralogisme transcendantal, en revanche, possède un fondement transcendantal qui incite à produire des conclusions formellement fausses.
  En sorte qu'un raisonnement fautif de ce type aura son fondement dans la nature de la raison humaine et induira une illusion inévitable, bien qu'il ne soit pas impossible de la résoudre en ses éléments."

  Voir Antinomie (définition) – Antinomie de la raison pure.

(Fin de citation)

Exemple de paralogisme

Les paralogismes transcendantaux de la raison pure sont des raisonnements de psychologie rationnelle faux, tels que celui de Descartes dans la citation suivante.

Descartes : pensée, âme et corps
Descartes croyait que la pensée ne pouvant se réduire à des phénomènes physiques était donc faite d'une substance différente de celle des « corps étendus dans l'espace », substance immortelle qui était aussi celle de l'âme. Pour lui, l'homme était fait de deux sortes de substance, *la substance pensante* et *la substance étendue* :

> (Citation de [33] – *Méditations métaphysiques* - *Méditation Sixième*)
> "Je reconnais aussi en moi quelques autres facultés comme celles de changer de lieu, de se mettre en plusieurs postures, et autres semblables, qui ne peuvent être conçues […] sans quelque substance à qui elles soient attachées, ni par conséquent exister sans elles ;
>
> > [Pour Descartes tout phénomène physique implique l'existence de matière]
>
> mais il est très évident que ces facultés s'il est vrai qu'elles existent, doivent être attachées à quelque substance corporelle ou étendue, et non pas à une substance intelligente, puisque, dans leur concept clair et distinct, il y a bien quelque sorte d'extension qui se trouve contenue, mais point du tout d'intelligence. […]"
>
> > [Si une proposition est claire, elle doit être vraie car Dieu qui l'inspire ne peut vouloir me tromper, pense Descartes]
>
> "L'âme humaine […] est pure substance".
>
> > [Mais ce qu'est au juste la substance, Descartes ne le précise pas]
>
> (Fin de citation)

Critique de l'opinion de Descartes dans cet exemple
Kant voit d'abord là une erreur de substantialité. Il remarque que la conscience du temps (extérieur au sujet car se déroulant indépendamment de lui) par son sens interne entraîne l'existence certaine d'un extérieur de lui-même. Mais comme le concept transcendantal du sujet correspondant à la conscience de soi ne contient pas de divers (n'a pas d'information, sur soi-même ou sur quoi que ce soit d'autre – voir Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant) :

- On ne peut en déduire l'unité du sujet lui-même ;
- On ne peut donc en déduire, comme Descartes, que toute réalité n'est faite que de deux substances, une abstraite et une concrète : Kant qualifie une telle proposition d'*erreur par paralogisme.*

La première erreur de Descartes a été de postuler l'innéisme, à l'opposé du mythe de la caverne de Platon ;

La deuxième erreur a été de postuler le dualisme âme (substance pensante)-corps (substance étendue), ce qui est réducteur ;

La troisième erreur a été de déduire d'une *certitude d'existence* (la conscience de soi du « Je pense ») une *vérité physique* (« le monde *doit* être fait de deux sortes de substance : la substance pensante et la substance étendue ») : voir Innéisme. Cette erreur associe deux domaines de contenus différents, celui de la conscience de soi

et celui du monde (physique et conceptuel), et on ne peut (pour faire des déductions) subsumer le second sous le premier à tous les points de vue possibles.

Dans un syllogisme, cette erreur correspond à une proposition mineure qu'on ne peut subsumer sous la majeure, et Kant l'appelle *sophisma figurae dictionis* (K476).

Dans l'exemple « Je pense », le concept transcendantal d'un sujet, *Je*, ne contient pas de divers : *le sens interne d'un sujet ne contient aucune information sur lui-même autre que sa propre existence*. Malgré cette absence de détails sur le sujet, Descartes conclut par innéisme dualiste à l'existence de caractéristiques de l'homme et du monde : « tout est fait de substance étendue et de substance pensante ». Cette conclusion erronée est un *paralogisme transcendantal* : à partir du concept pur de l'entendement issu de l'aperception transcendantale, sans rapport direct avec son expérience, le sujet imagine des informations sur les objets du monde qui ne peuvent provenir que d'une expérience.

Suite de cette critique : Psychologie rationnelle (science du Moi).

Remarques sur les paralogismes

K392 – "Les paralogismes de la raison pure [peuvent être] ordonnés selon une structure systématique et parallèle à la table des catégories."

K418 – "Tout comme les paralogismes constituaient le soubassement d'une psychologie dialectique, l'antinomie de la raison pure exposera les principes transcendantaux d'une prétendue cosmologie pure (rationnelle), non pas pour la trouver valide et se l'approprier, mais, ainsi que l'indique déjà la dénomination [« dialectique »] qui désigne ici un conflit de la raison, pour la présenter dans son apparence éblouissante, mais fausse, comme une Idée qui ne se peut accorder avec des phénomènes."

Voir en complément :

- Le Moi pensant ne peut être une substance simple,
- Conditionné,
- Conditionné et conditions – Série des conditions.

Paralogisme de la psychologie rationnelle

Voir Paralogisme de la psychologie rationnelle.

Paralogisme psychologique : conclusion de la solution

K413 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er : Des paralogismes de la raison pure / Conclusion de la solution du paralogisme psychologique (2ème édition de la Critique)*

Voici comment Kant résume sa solution du paralogisme de la psychologie rationnelle.

Erreur due à l'apparence dialectique

Voir d'abord les définitions des trois types d'apparence dialectique.

K413 – "L'apparence dialectique, dans la psychologie rationnelle, repose sur la confusion d'une Idée de la raison (celle d'une intelligence pure) avec le concept, à tous égards indéterminé, d'un être pensant en général."

Le sujet de *Je pense* a conscience de soi : son sens interne le lui fait percevoir en même temps que le passage du temps. Le sujet acquiert là deux certitudes :

- Qu'il existe lui-même en tant qu'être pensant en général (sans autre détail) : *Je pense* équivaut à *J'existe pensant* (K415).
- Qu'il existe un monde extérieur à lui-même, celui du temps dont il a conscience du passage indépendamment de lui-même.

Mais cette conscience de soi du sujet ne lui donne pas d'informations sur lui-même en tant qu'*objet*. S'il s'imagine en avoir, en se voyant comme une intelligence pure, il se trompe, il fait une erreur dialectique en prenant cette apparence d'intelligence pure pour une vision de soi-même en tant qu'objet.

Complément : *Je pense* : ce qu'on peut déduire de la conscience de soi.

K413 – "Je me pense moi-même par rapport à une expérience possible, en faisant abstraction aujourd'hui de toute expérience réelle, et j'en conclus que je pourrais avoir conscience de mon existence même en dehors de l'expérience et de ses conditions empiriques. Par conséquent, je confonds *l'abstraction* possible de mon existence empiriquement déterminée avec la prétendue conscience d'une existence *séparée* possible de mon Moi pensant, et je crois connaître dans le sujet transcendantal ce qu'il y a de substantiel en moi, alors que je n'ai dans la pensée que l'unité de la conscience qui réside au fondement de toute activité de détermination…"

K414 – "La pensée, prise en elle-même, est seulement la fonction logique, par conséquent la pure spontanéité de la liaison du divers d'une intuition simplement possible, et elle ne présente nullement le sujet de la conscience comme phénomène, simplement pour cette raison qu'elle ne prend nullement en compte l'espèce de l'intuition et ne se demande pas si elle est sensible ou intellectuelle."

L'erreur d'une croyance en la substantialité de l'âme

Lire d'abord Substantialité du Moi et de l'âme.

K413 – "Le problème qui consiste à expliquer la relation de l'âme avec le corps n'appartient pas proprement à la psychologie […], dans la mesure où celle-ci se donne pour objectif de démontrer [la permanence] de l'âme même […] après la mort."

K413 – [La psychologie est] "transcendante, bien qu'elle s'occupe d'un objet de l'expérience [mon âme], mais uniquement en tant qu'il cesse d'être un objet de l'expérience."

K414 – "La difficulté que ce problème a occasionnée consiste […] dans l'hétérogénéité présupposée de l'objet du sens interne (l'âme) et des objets des sens externes, puisque c'est le temps seul qui se rattache au premier, tandis que, pour ces derniers, l'espace appartient lui aussi à la condition formelle de leur intuition."

Ce problème d'hétérogénéité est l'impossibilité apparente de trouver une liaison entre la réalité physique externe et l'abstraction du sens interne. Kant le résout

très simplement, en soulignant qu'il s'agit de deux points de vue du même sujet, de représentations formées dans le même esprit (nous dirions aujourd'hui « interprétées par le même psychisme, dans la même mémoire de travail ») ; or un homme peut considérer simultanément les données de ses deux sens, puis raisonner sur elles.

Paralogisme de la substantialité (1er paralogisme)

K364 – *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er / Des paralogismes de la raison pure / Premier paralogisme : paralogisme de la substantialité (1ère édition de la Critique)*

Voir d'abord Substance et Substantialité du Moi et de l'âme.

(Citation de K364 – Enoncé du paralogisme sous forme de syllogisme) :

- "Ce dont la représentation est le sujet absolu de nos jugements

  [exemple : le Moi dont la représentation dans la conscience de moi-même est le sujet absolu de mes jugements]

  et par conséquent ne peut être utilisé comme détermination d'une autre chose [=pour qualifier autre chose], est substance [est persistant].

  [Cette prémisse « est substance, donc est persistante par définition » n'est justifiée par rien]

- En tant qu'être pensant, je suis le sujet absolu de tous mes jugements possibles, et cette représentation de moi-même ne peut pas être utilisée comme prédicat d'une quelconque autre chose.

- Donc, en tant qu'être pensant (âme), je suis substance [donc je suis persistant]."

(Fin de citation)

K364 – "Critique du premier paralogisme de la psychologie pure"

Voici les étapes successives de l'exposé de Kant.

1. K364 – "Les catégories pures ([dont] celle de substance) n'ont en elles-mêmes absolument aucune signification objective, [si] on ne leur subsume pas une intuition au divers de laquelle elles puissent être appliquées comme fonctions de l'unité synthétique ; sans quoi elles ne sont que des fonctions d'un jugement dépourvu de contenu."

   [Les catégories n'ont de sens qu'en tant que prédicats d'un jugement d'intuition]

2. K364 – "De chaque chose en général, je peux dire qu'elle est substance, en tant que je la distingue de simples prédicats et déterminations des choses."

   [L'affirmation « Le fait que la chose existe la rend permanente pendant cette existence » n'est pas possible, car le concept de substance ne s'applique qu'à un objet de l'expérience (K365)]

3. K364 – Un contenu de pensée du Moi en est une détermination, un état de sa mémoire de travail et de sa représentation du Je.

4. K364-K365 - Le Moi(Je) est le sujet qui pense, et il "doit nécessairement se regarder soi-même comme la substance".

5. K364-K365 - "Ce Moi ne peut être utilisé comme la détermination d'une autre chose."
6. K365 – Le concept de la substantialité de mon sujet pensant ne sert qu'à déduire, si possible, de ce concept de substance, "que comme être pensant je continue par moi-même de durer, sans naître ni périr de façon naturelle" ; mais hélas, cette déduction est impossible.

   En effet, pour pouvoir "appliquer [à un objet] le concept d'une substance, tel qu'il est susceptible d'être utilisé empiriquement", nous devons "prendre pour principe la persistance d'un objet donné procédant de l'expérience" [car, par définition, une substance est persistante, mais son concept ne s'applique qu'à un objet de l'expérience].
7. K365 – Quand un sujet pense, il est conscient de cette pensée : « Je pense ». La relation entre lui, sujet, et son acte de penser ne peut être utilisée pour en déduire la permanence de cette pensée, nécessaire pour qu'elle soit substance : le sujet ne reçoit pas cette information du sens interne d'où il tire la conscience de soi, il n'en a pas l'intuition.

   "Or, nous n'avons toutefois, dans notre proposition, pris pour fondement aucune expérience…"

   La conscience de soi du sujet ne constitue pas "une intuition stable et permanente dans le cadre de laquelle les contenus de pensée (dans ce qu'ils ont de variable) se succèdent."

Conclusion de cette critique

K365 – "Il s'ensuit que le premier raisonnement de la psychologie transcendantale ne vient nous apporter qu'une prétendue lumière nouvelle en faisant passer ce qui est constamment le sujet logique de l'activité de pensée pour la connaissance du sujet réel de l'inhérence - sujet réel dont nous n'avons, ni ne pouvons avoir, la moindre connaissance…"

L'âme en tant que substance

K365-K366 – "Cependant, on peut parfaitement conserver une validité à la proposition : *l'âme est substance*, dès lors simplement que l'on se résout à admettre que le concept dont nous disposons ainsi ne nous conduit pas plus loin, ni ne peut non plus nous apporter un enseignement vis-à-vis de l'une quelconque des conclusions habituelles de la doctrine ratiocinante de l'âme, comme par exemple la persistance éternelle de l'âme à travers tous ses changements, et même après la mort de l'être humain - bref : dès lors que nous admettons qu'il désigne donc seulement une substance dans l'idée, mais non point dans la réalité."

Paralogisme de la simplicité (2ème paralogisme)

K364 – *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er / Des paralogismes de la raison pure / Deuxième paralogisme : paralogisme de la simplicité (1ère édition de la Critique)*

(Citation de K366 – Enoncé du paralogisme) :

- "La chose dont l'action ne peut jamais être considérée comme le concours de plusieurs choses agissantes est *simple*.

- Or, l'âme, autrement dit le Moi pensant, est une telle chose.
- Donc, etc."

(Fin de citation)

Critique du deuxième paralogisme de la psychologie transcendantale

Voici les étapes successives de l'exposé de Kant.

1. K366 – "C'est là l'Achille de tous les raisonnements dialectiques de la psychologie pure, non pas simplement un jeu sophistique qu'invente un dogmatique pour ménager à ses affirmations quelque apparence fugitive, mais un syllogisme qui semble soutenir l'examen le plus aigu et l'enquête la plus scrupuleuse. Le voici."
2. K366 – "Toute substance physique composée est un agrégat de plusieurs, et l'action d'un composé […] est un agrégat de plusieurs actions ou accidents qui sont répartis dans la foule des substances."

   L'effet extérieur global des actions physiques des parties d'un composé est la somme des effets individuels des parties. Cet effet est *toujours simple* si et seulement si ces parties agissent toujours comme si le composé était simple, c'est-à-dire ne comprenait qu'une substance.
3. K366 – Supposons à présent qu'une pensée soit composée, qu'elle résulte de plusieurs pensées réparties entre des esprits distincts, chacun avec ses représentations en mémoire et son cerveau pensant. Il ne pourra y avoir de résultat global que si ces cerveaux se comportent comme un seul être pensant, c'est-à-dire s'il n'y a qu'un seul cerveau disposant d'une mémoire réunissant toutes les mémoires, c'est-à-dire un cerveau simple. L'argument central (*nervus probandi*) est le suivant :

   > K367 – "Plusieurs représentations doivent être contenues dans l'unité absolue du sujet pensant pour constituer une pensée."
   >
   > [Tout ce qui pense est une substance simple (K369)]
4. K366 – Pour Kant, cet argument est indémontrable par concepts : il ne voit pas de quoi déduire la proposition "une pensée ne peut être l'effet que de l'absolue unité de l'être pensant." Le raisonnement philosophique qu'il propose à l'appui de cette opinion est complexe.

   Nous avons aujourd'hui l'avantage sur Kant d'avoir l'habitude des algorithmes calculables dans un ordinateur. Nous savons qu'un résultat qui forme un tout, qu'il soit numérique, alphabétique, photographique ou autre, ne peut constituer que l'étape ultime d'un algorithme *unique*. Le calcul de cet algorithme peut être réparti entre plusieurs processeurs, ses données peuvent être réparties dans plusieurs mémoires, mais le comportement d'ensemble doit fournir le résultat unique conforme au raisonnement de l'algorithme. Tout doit se passer comme si un seul calculateur, machine ou homme, calculait le résultat.
   Kant le dit comme ceci :

   > K367 – "Nous n'exigeons l'absolue unité du sujet pour une pensée que dans la mesure où, si tel n'était pas le cas, nous ne pourrions dire : je pense (le divers inscrit dans une représentation). En effet, bien que le tout constitué par la pensée puisse être partagé et divisé entre plusieurs sujets, le Moi subjectif ne peut en revanche être partagé et divisé, et ce Moi, nous le supposons cependant à propos de toute pensée."

Kant n'envisage que le cas d'une pensée *à un instant donné*, avec sa représentation. Nous savons aujourd'hui résoudre les problèmes de cohérence d'un système comprenant plusieurs processeurs, indépendants mais interconnectés, systèmes soumis à des événements externes multiples, indépendants, simultanés ou non.

> Exemple : une automobile haut de gamme comprend une dizaine de tels processeurs, interconnectés par fibre optique, gérant le freinage, l'amortissement, l'adhérence en virage et en accélération, l'assiette horizontale, l'alimentation du moteur, etc. Tous ces processeurs doivent avoir un comportement d'ensemble répondant à des critères de sécurité, d'économie de carburant et de pollution, quels que soient les événements rencontrés sur un parcours.

5. Conclusion (dans l'hypothèse d'une pensée globale de Kant) : il faut donc postuler ceci : un résultat défini, quelle que soit sa forme, ne peut résulter que d'une logique d'obtention (algorithme) unique, quelles que soient ses étapes d'exécution effective.
6. K368 – "La simplicité de moi-même (en tant qu'âme) n'est pas non plus une conclusion qui se déduirait effectivement de la proposition : Je pense, mais elle est au contraire déjà inscrite en toute pensée. La proposition : Je suis simple doit être considérée comme une expression immédiate de l'aperception, tout comme le prétendu raisonnement de Descartes : *cogito, ergo sum*, est en fait tautologique, dans la mesure où le cogito (*sum cogitans*) énonce immédiatement l'effectivité. Or, Je suis simple n'a pas d'autre signification que de dire que cette représentation : Je, ne contient pas en elle la moindre diversité et qu'elle est une unité absolue (bien que purement logique)."
7. K368 – "Le sujet de l'inhérence n'est indiqué, par le Je attaché à la pensée, que de manière transcendantale, sans qu'en soit remarquée la moindre propriété, ou sans que quoi que ce soit en donne lieu à une connaissance ou à un savoir. Il signifie un quelque chose en général (sujet transcendantal) dont la représentation doit être absolument simple précisément parce que l'on n'y détermine rigoureusement rien, puisque, de fait, rien ne peut assurément être représenté avec davantage de simplicité qu'à travers le concept d'un pur quelque chose. Mais la représentation de la simplicité d'un sujet n'est pas pour autant une connaissance de la simplicité du sujet lui-même, car abstraction se trouve totalement faite de ses propriétés quand il est désigné exclusivement par l'expression entièrement vide de contenu : Je (que je peux appliquer à tout sujet pensant)."
8. K368-K369 - "Aussi est-il certain que je pense toujours, à travers le Je, une unité absolue, bien que purement logique, du sujet (simplicité), mais non point que j'acquiers par là même une connaissance de la simplicité réelle de mon sujet."
9. "De même que la proposition : Je suis une substance ne signifiait rien de plus que la catégorie pure, dont je ne peux *in concreto* faire aucun usage (empirique), de même il m'est aussi permis de dire : Je suis une substance simple, c'est-à-dire une substance dont la représentation ne contient jamais une synthèse du divers ; mais ce concept, voire cette proposition, ne nous apporte pas le moindre enseignement vis-à-vis de moi-même comme objet de l'expérience…"

Pourquoi chercher si l'âme a une nature simple ?

K369 – "L'affirmation de la nature simple de l'âme ne saurait avoir quelque valeur que dans la mesure où il me serait possible par là de distinguer ce sujet de toute matière, et par conséquent d'excepter l'âme de l'instabilité à laquelle la matière est toujours soumise."

> (Kant s'intéresse toujours au débat philosophique sur l'immortalité et l'immutabilité de l'âme, débat qui dure depuis des millénaires. Il étudie les conditions de possibilité d'une preuve rationnelle de cette immortalité à partir du sens interne de l'homme et de son aperception.)

Voir aussi : Penser l'âme comme *simple* ou comme une *substance simple* ?

Problème de l'hétérogénéité de l'âme et de son affinité avec la matière

Le problème ci-dessus est celui de l'hétérogénéité de l'âme et de son affinité avec la matière (K369) : peut-on les déduire de la proposition « tout ce qui pense est une substance simple » ? Voici le raisonnement de Kant sur ce sujet, extrait de K369-K370.

1. L'Esthétique transcendantale démontre que "les corps sont simplement des phénomènes de notre sens externe et non pas des choses en soi."
2. Donc "notre sujet pensant n'est pas corporel. [Quand] nous nous le représentons comme objet du sens interne il ne peut être, en tant qu'il pense, un objet des sens externes, c'est-à-dire un phénomène situé dans l'espace."
3. Donc "des êtres pensants ne peuvent jamais se présenter à nous, comme tels, parmi des phénomènes extérieurs : […] nous ne pouvons pas intuitionner extérieurement leurs pensées, leur conscience, leurs désirs, etc. ; car tout cela relève du sens interne."
4. Les sens externes peuvent nous renseigner sur "l'étendue, l'impénétrabilité, la composition et le mouvement", informations qui ne sont "ni pensée, ni sentiment, ni inclination, ni décision."

Voir éventuellement Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

Examen d'une nouvelle hypothèse : l'être à substance à la fois étendue et pensante

5. Considérons "ce quelque chose qui est au fondement des phénomènes extérieurs et qui affecte notre sens de telle manière qu'il reçoit les représentations d'espace, de matière, de figure, etc." Si on le considère "comme noumène (ou, mieux, comme objet transcendantal)", peut-être ce quelque chose est-il "en même temps le sujet des pensées".

   > (C'est concevable, bien que le sens externe ne nous donne "aucune intuition de représentations, de volontés, etc., mais seulement des intuitions de l'espace et de ses déterminations.")

   Quoi qu'il en soit, "ce quelque chose n'est ni étendu, ni impénétrable, ni composé, puisque tous ces prédicats ne concernent que la sensibilité et son intuition, dans la mesure où nous sommes affectés par de tels objets (au reste, inconnus de nous)."

   > (Ce quelque chose ne peut être de la matière au sens physique habituel.)

Nous n'avons aucune information permettant de connaître de quel type d'objet il s'agit, mais uniquement que les prédicats des phénomènes extérieurs ne peuvent lui être attribués. Nous avons seulement la certitude que les prédicats du sens interne, représentations et pensées, n'entrent pas en contradiction avec lui (car il coexiste avec le sens interne et l'âme).

6. La simplicité de l'âme humaine est reconnue.

   K371 – "Le Moi pensant, l'âme (nom dont on se sert pour désigner l'objet transcendantal du sens interne), est simple…"

   Mais d'après ce qui précède, l'âme envisagée simplement comme phénomène "ne se trouve en rien suffisamment distinguée de la matière quant à son substrat."

7. K370-K371 - "Si la matière était une chose en soi, elle se distinguerait pleinement […], en tant [qu'] être composé, de l'âme comme être simple. Mais il se trouve qu'elle est simplement un phénomène extérieur, dont le substrat n'est connu par absolument aucun prédicat que l'on puisse indiquer ; aussi puis-je parfaitement admettre que ce phénomène en soi est simple, même s'il produit en affectant nos sens, l'intuition de l'étendu et donc du composé, et donc même si, dans la substance dont notre sens externe voit l'extension, il y a aussi, en soi, des pensées susceptibles d'être représentées avec conscience par le sens interne" [de cette substance].

   (Kant admet ici la possibilité d'une substance externe à la fois étendue et pensante, et munie d'un sens interne.)

8. K371 – "Ainsi, le même être qui, sous un certain rapport, est dit corporel serait en même temps, sous un autre rapport, un être pensant ; [ses] pensées ne peuvent certes être intuitionnées dans le phénomène, mais […] en tout cas les signes de ses pensées peuvent l'être. Par là disparaîtrait cette façon de s'exprimer selon laquelle seules pensent des âmes (entendues comme espèces particulières de substances) ;"

   Cette hypothèse paraissant pour le moins hardie, Kant abandonne son hypothèse et revient à un modèle classique de l'âme :

9. K371 – "Mieux vaudrait dire, comme on en a l'habitude, que les êtres humains pensent, c'est-à-dire que le même être qui, comme phénomène extérieur, est étendu est intérieurement (en soi-même) un sujet qui n'est pas composé, mais au contraire est simple et pense."

Une question non pertinente : l'âme est-elle de même espèce que la matière ?

K371 – "Si j'entends par âme un être pensant en soi, la question de savoir si l'âme est ou n'est pas de même espèce que la matière (laquelle n'est aucunement une chose en soi, mais correspond seulement, en nous, à une sorte de représentation) manque de pertinence : il est évident qu'une chose en soi est d'une tout autre nature que les déterminations simplement constitutives de son état."

Une question sans réponse : le Moi pensant est-il de même espèce que l'instance intelligible au fondement de la matière ?

K371 – "Si nous comparons le Moi pensant [l'âme], non pas avec la matière, mais avec l'instance intelligible qui est au fondement du phénomène extérieur que nous appelons matière, nous ne pouvons pas non plus, dans la mesure où nous ne

savons absolument rien de cette instance intelligible, dire que l'âme s'en distingue intrinsèquement en quoi que ce soit."

Conclusion : la psychologie rationnelle ne peut apporter de connaissance

K371-K372 – "Ainsi s'effondre, en même temps que se dérobe son principal point d'appui, toute la psychologie rationnelle et, ici tout aussi peu qu'ailleurs, nous ne pouvons jamais, dans ces conditions, espérer étendre nos vues par de simples concepts […] sans relation avec une expérience possible."

Paralogisme de la personnalité (3ème paralogisme)

K372 – *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er / Des paralogismes de la raison pure / Troisième paralogisme : paralogisme de la personnalité (1ère édition de la Critique)*

(Citation de K372 – Enoncé du paralogisme) :

- "Ce qui possède une conscience de l'identité numérique de soi-même en différents temps est, comme tel, une personne.

  [Un être qui a conscience de rester inchangé lorsque le temps passe a, par définition, une personnalité : c'est donc une personne.]

- Or, l'âme, etc.
- Donc elle est *une personne*."

(Fin de citation)

Critique du troisième paralogisme de la psychologie transcendantale

Voici les étapes successives de l'exposé de Kant.

1. K372 – "Si je veux connaître par expérience l'identité numérique d'un objet extérieur, je vais être attentif à ce qui est permanent dans ce phénomène, et à quoi, comme sujet, tout le reste se rapporte, comme détermination ; ainsi vais-je remarquer l'identité de ce sujet dans le temps, où tout le reste change."
2. "Or, je suis un objet du sens interne, et tout le temps est simplement la forme du sens interne. Par conséquent, je rapporte toutes mes déterminations successives et chacune d'elles au Moi qui est numériquement identique dans tout temps, c'est-à-dire dans la forme de l'intuition interne de moi-même."
3. J'ai conscience de rester moi-même dans le temps, ce qui constitue une identité logique. Mais mon sens interne du temps ne m'informe pas d'éventuels changements de ma personnalité, qui ne seraient visibles que pour une autre personne, pour qui je serais un phénomène : ma conscience de soi ne me donne aucune garantie de conserver une identité numérique quand le temps passe, c'est-à-dire de rester aux yeux d'un autre observateur un phénomène identique.
4. Conclusion : si j'ai l'impression que mon âme (c'est-à-dire ma personnalité) conserve une identité numérique, je me trompe :

   Conscience de soi et identités logique et numérique
   (Citation de K373)
   "L'identité de la conscience que j'ai de moi-même en différents temps n'est donc qu'une condition formelle de mes pensées et de leur cohésion, mais elle ne prouve nullement l'identité numérique de mon sujet, où,

> indépendamment de l'identité logique du Moi, peut cependant être survenu un changement […]
>
> Nous ne pouvons pas nous-mêmes, à partir de notre conscience, juger si, en tant qu'âmes, nous sommes permanents ou non, parce que nous ne mettons au compte de notre Moi identique que ce dont nous sommes conscients, et qu'ainsi assurément nous sommes nécessairement forcés de juger que nous demeurons les mêmes…"
> (Fin de citation)

Kant reformule cela ainsi :
K374 – "Comme cette identité de la personne [donc la permanence de sa personnalité] ne peut aucunement résulter de l'identité du Moi dans la conscience que je possède de tout le temps où je me connais, la substantialité de l'âme n'a pas pu elle non plus trouver là […] ce qui eût permis de la fonder."

« Dans le monde, tout s'écoule et rien ne demeure stable »

K373-K374 - "Bien que la proposition de quelques écoles anciennes selon laquelle, dans le monde, tout *s'écoule* et rien ne demeure stable [96] ne puisse plus être admise dès lors que l'on admet des substances, elle n'est pourtant pas réfutée par l'unité de la conscience de soi."

> [Par définition, la substance d'une chose est stable tant que la chose existe. La conscience qu'un sujet a de lui-même ne change pas lorsque le temps passe : il a donc l'impression de ne pas changer, alors que son sens externe lui apprend que le monde change, qu'il n'est jamais stable. Le sujet ne peut déduire de son Moi la permanence ou la non-permanence de ce Moi, parce que le Moi n'est pas une intuition du sens externe.]

Paralogisme de l'idéalité (4ème paralogisme)

K375 – *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er / Des paralogismes de la raison pure / Quatrième paralogisme : paralogisme de l'idéalité (du rapport extérieur) (1ère édition de la Critique)*

Problème de la cause d'un phénomène - Réalité douteuse de tout objet des sens

Un phénomène perçu a en général plusieurs causes possibles. Lorsqu'on perçoit un phénomène on ne peut au départ être certain que d'une seule chose : d'après le principe de raison *il a une cause*.

Si le phénomène perçu P_n fait partie d'une suite de phénomènes P_1, P_2… séparés (d'après le sens interne) par des durées minuscules, l'esprit produit une impression de continuité, et le phénomène précédent P_{n-1} est probablement associé à la cause de P_n. Mais dans le cas général on n'est pas certain de connaître la cause d'un phénomène perçu, on n'est sûr que de l'existence d'une cause.

Conclusion : l'existence des objets des sens externes est nécessairement douteuse. Voici comment Kant le dit.

(Citation de K372 – Enoncé du paralogisme de l'idéalité du rapport extérieur) :

- "Ce à l'existence de quoi il ne peut être conclu que comme à celle d'une cause intervenant pour des perceptions données possède une existence seulement douteuse.

  [Explication : voir Idéalité - Dualisme (au sens de Kant).]

- Or, tous les phénomènes extérieurs [à l'homme] sont de telle sorte que leur existence ne peut être perçue [par lui] immédiatement, mais qu'il ne peut qu'y être conclu comme à la cause de perceptions données.

- Donc, l'existence de tous les objets des sens externes est douteuse. Cette incertitude, je la nomme l'idéalité des phénomènes extérieurs, et la doctrine de cette idéalité s'appelle l'idéalisme, par opposition comparative auquel l'affirmation d'une possible certitude concernant les objets des sens extérieurs est appelée le dualisme."

(Fin de citation)

Critique du quatrième paralogisme de la psychologie transcendantale

Voici les étapes successives de l'exposé de Kant (K375 et pages suivantes).

- Prémisses
  - "Seul ce qui est en nous-mêmes peut être immédiatement perçu" (l'intuition pure du sens interne, perçue sans médiation de l'intuition empirique) ;
  - Ma conscience de soi est ma seule perception qui soit simple ;
  - Or la perception a les caractéristiques suivantes :

    K188 – "…au fondement de la perception prise globalement, il y a a priori l'intuition pure (laquelle, vis-à-vis de la perception comme représentation, est la forme de l'intuition interne, le temps) ;"

    K207 - "Des choses ne sont données, dans l'espace et dans le temps, que dans la mesure où elles sont des perceptions (des représentations accompagnées de sensation)."
  - Je considère comme *réel* (au sens intellectuel) un objet extérieur (hors de moi) que je connais *après réflexion* sur une perception qui a affecté mon sens interne : je ne peux le percevoir directement, et seul un raisonnement me permet de conclure à son existence.

    K376 – "C'est pourquoi aussi Descartes avait raison de limiter toute la perception, au sens le plus strict du terme, à la proposition : Je (comme être pensant) suis [existe]. Il est en effet clair que, puisque ce qui est extérieur n'est pas en moi, je ne saurais le trouver dans mon aperception, par conséquent pas non plus dans la moindre perception, laquelle perception n'est proprement que la détermination de l'aperception."
  - K376 – "Je ne peux donc proprement percevoir des choses extérieures, mais seulement, à partir de ma perception interne, conclure à leur existence, en regardant cette perception interne comme l'effet dont quelque chose d'extérieur à moi est la cause la plus prochaine."
  - K376 – "Or le raisonnement inférant d'un effet donné une cause déterminée est toujours incertain, parce que l'effet peut avoir résulté de plus d'une cause. Par conséquent, dans le rapport de la perception à sa cause, il reste

toujours douteux de savoir si cette cause est interne ou externe, et donc si toutes les perceptions qu'on dit extérieures ne sont pas un simple jeu de notre sens interne, ou si elles se rapportent à des objets extérieurs réels comme à leur cause."

- K376 – "Du moins l'existence de ces derniers n'est-elle obtenue que comme conclusion d'un raisonnement, et elle court le risque de toutes les conclusions, alors qu'au contraire l'objet du sens interne (moi-même avec toutes mes représentations) est perçu immédiatement et que son existence ne souffre pas le moindre doute."

▪ Idéalisme transcendantal, réalisme transcendantal et idéalisme empirique
Cet article fait suite à Paralogisme de l'idéalité (4ème paralogisme).

- K376 – "Par *idéaliste*, il faut donc entendre non pas celui qui nie l'existence d'objets extérieurs des sens, mais celui qui, simplement, n'admet pas qu'elle soit connue par perception immédiate, et qui en conclut que nous ne pouvons jamais acquérir, par aucune expérience possible, l'entière certitude de leur réalité."
- K376 – "Avant que j'expose notre paralogisme dans ce que son apparence a de trompeur, il me faut d'abord remarquer que l'on doit nécessairement distinguer un double idéalisme, l'idéalisme transcendantal et l'idéalisme empirique."
- *Principe d'idéalisme transcendantal*
« Tout *objet réel* n'existe pour l'homme que sous forme de représentation de *phénomène* ».

  K376 – "J'entends alors par *idéalisme transcendantal* de tous les phénomènes la position doctrinale selon laquelle nous les regardons tous, globalement, comme de simples représentations, et non pas comme des choses en soi, et conformément à laquelle espace et temps ne sont que des formes sensibles de notre intuition, mais non pas des déterminations données pour elles-mêmes ou des conditions des objets en tant que choses en soi."
  Voir critique dans Définition de l'idéalisme transcendantal.

  Dans l'esprit d'un sujet la matière n'est qu'un concept empirique
  K385-K386 - "En fait, la matière, dont l'union avec l'âme soulève tant de réflexions délicates, n'est qu'une simple forme ou une certaine manière de se représenter un objet inconnu par l'intermédiaire de l'intuition qu'on appelle le sens externe."

▪ Définition du réalisme transcendantal

(Citation de K376-K377-K378)
"A cet idéalisme [transcendantal] est opposé un réalisme transcendantal qui considère l'espace et le temps comme quelque chose de donné en soi (indépendamment de notre sensibilité). Le réaliste transcendantal se représente donc les phénomènes extérieurs (si l'on admet leur réalité) comme des choses en soi qui existent indépendamment de nous et de notre sensibilité, et qui donc donc […] seraient [existeraient] aussi en dehors de nous.

[Critique de Kant du réalisme transcendantal]
C'est proprement ce réaliste transcendantal qui, ensuite, joue le rôle de l'idéaliste

empirique et, après avoir faussement supposé, à propos des objets des sens, qu'ils devaient, pour être extérieurs [pour exister et ne pas être une illusion], posséder aussi leur existence en eux-mêmes, sans intervention des sens, trouve, en se plaçant de ce point de vue, toutes nos représentations sensibles insuffisantes pour en rendre certaine la réalité.

L'idéaliste transcendantal peut au contraire être un réaliste empirique, par conséquent, comme on l'appelle, un dualiste, c'est-à-dire admettre l'existence de la matière sans sortir de la simple conscience de soi, ni accepter quelque chose de plus que la certitude des représentations en moi, par conséquent que le *cogito, ergo sum*.

[Pour un idéaliste la réalité n'existe que sous forme d'idées : les phénomènes] En effet, parce que [l'idéaliste transcendantal] ne donne à cette matière et même à sa possibilité intrinsèque que la valeur d'un phénomène qui, séparé de notre sensibilité, n'est rien, elle ne constitue chez lui qu'une espèce de représentations (intuition) que l'on appelle « extérieures », non pas au sens où elles se rapporteraient à des objets extérieurs en soi, mais en tant qu'elles rapportent des perceptions à l'espace dont tous les éléments existent les uns en dehors des autres, alors que l'espace lui-même est en nous.

C'est en faveur de cet idéalisme transcendantal que nous nous sommes déclarés dès le début. Par conséquent, à la faveur de notre doctrine, disparaît toute difficulté à admettre, sur le témoignage de notre simple conscience de nous-mêmes, et à déclarer par là démontrée l'existence de la matière tout aussi bien que l'existence de moi-même comme être pensant. Car j'ai en tout état de cause conscience de mes représentations ; donc, elles existent et moi aussi, qui ai ces représentations. Or, les objets extérieurs (les corps) ne sont que des phénomènes : par conséquent, ils ne sont rien d'autre qu'une espèce de mes représentations, dont les objets ne sont quelque chose qu'à travers ces représentations, mais ne sont rien [ne sont pas à prendre en compte] abstraction faite de celles-ci.

[Voir Ce qu'un sujet peut déduire du Je pense, selon Kant]

Donc, les choses extérieures existent tout aussi bien que moi-même j'existe, et cela, dans les deux cas, sur le témoignage immédiat de la conscience que j'ai de moi-même, avec cette simple différence que la représentation de moi-même comme sujet pensant est rapportée uniquement au sens interne, alors que les représentations qui font signe vers des êtres étendus sont rapportées aussi au sens externe.

[K377-K378 -] Il ne m'est pas davantage nécessaire de procéder à un raisonnement déductif en ce qui concerne la réalité des objets extérieurs que je n'en ai besoin pour ce qui touche à la réalité de mon sens interne (de mes pensées) ; car, des deux côtés, il ne s'agit de rien d'autre que de représentations, dont la perception immédiate (la conscience) est en même temps une preuve suffisante de la réalité qui est la leur."

[K378 -] Donc, l'idéaliste transcendantal est [aussi] un réaliste empirique, et il accorde à la matière, en tant que phénomène, une réalité qui n'a pas besoin d'être déduite, mais qui est au contraire immédiatement perçue. Par opposition, le réaliste transcendantal tombe nécessairement dans l'embarras et se voit contraint de ménager une place à l'idéalisme empirique, parce qu'il regarde les

objets des sens extérieurs pour quelque chose de distinct des sens eux-mêmes et considère de simples phénomènes comme des êtres indépendants qui se trouvent en dehors de nous…"
(Fin de citation)

Résumé

Voir d'abord *Réfutation du matérialisme (but de sa critique invoqué par Kant)*.
Kant démontre là qu'il est plus rigoureux, du point de vue logique doctrinale, d'adopter l'idéalisme transcendantal qu'il défend que le matérialisme ou le réalisme transcendantal. Sa démonstration n'est pas critiquable, mais il faut noter que les scientifiques actuels postulent le réalisme ; ils sont souvent matérialistes et non idéalistes, et leur doctrine de recherche de la vérité est le *Rationalisme critique*.

Suite de l'article Idéalisme transcendantal, réalisme transcendantal et idéalisme empirique et de la Critique du 4ème paralogisme :
Les choses extérieures existent tout aussi bien que moi-même j'existe, dans l'article : Unité objective de la conscience de soi – Conséquences pour l'humanité.

Suite de l'article Paralogisme de l'idéalité (4ème paralogisme) :
Ame - Considération sur la doctrine pure de l'âme suite aux paralogismes.

Paralogismes de la raison pure : apparence transcendantale et classement
K392 – "Nous ne nous sommes pas encore acquittés jusqu'ici d'une explication claire et générale de l'apparence transcendantale et cependant naturelle qui intervient dans les paralogismes de la raison pure, en même temps que d'une justification de la manière dont ils ont été ordonnés selon une structure systématique et parallèle à la table des catégories."

Les trois cas d'usage dialectique de la raison pure

(Citation de K392-K393)
"On peut dire que toute *apparence* consiste en ce que l'on prend la *condition subjective* de la pensée [c'est-à-dire sa représentation] pour la *connaissance de l'objet*.

En outre, nous avons montré, dans l'Introduction à la Dialectique transcendantale, que la raison pure se préoccupe uniquement de la totalité de la synthèse des conditions intervenant pour un conditionné donné [totalité elle-même inconditionnée].

Dans la mesure, alors, où l'apparence dialectique de la raison pure ne peut être une apparence empirique, se présentant dans telle ou telle connaissance empirique, elle concernera la dimension générale des conditions de la pensée, et il n'y aura que trois cas où interviendra l'usage dialectique de la raison pure :

1. La synthèse des conditions d'une pensée *en général*.
2. La synthèse des conditions de la pensée *empirique*.
3. La synthèse des conditions de la pensée *pure*.

[…] C'est sur cette division que se fonde aussi la triple apparence transcendantale qui donne lieu aux trois sections de la Dialectique et fournit l'idée d'autant de sciences apparentes déduites de la raison pure, la psychologie, la cosmologie et la théologie transcendantales. Nous n'avons affaire ici qu'à la première."

(Fin de citation)

La synthèse des conditions d'une pensée en général n'est pas du tout objective

K393 – "Parce que, dans la pensée en général, nous faisons abstraction de toute relation de la pensée à un quelconque objet [des sens ou de l'entendement pur], la synthèse des conditions d'une pensée en général (n° 1) n'est pas du tout objective : elle constitue simplement une synthèse [des représentations présentes à l'esprit] du sujet, mais une synthèse qui est tenue faussement pour une représentation synthétique d'un objet."

> (Les processus psychiques en eux-mêmes, indépendamment de l'objet de leur pensée, ne sont pas objectifs parce qu'ils ne tiennent pas compte de la signification de cet objet.)

K393 – "Il en résulte en outre que le raisonnement dialectique qui conclut à la condition, elle-même inconditionnée, de toute pensée en général ne commet pas de faute quant à son contenu (étant donné qu'il fait abstraction de tout contenu ou de tout objet), mais qu'il est fautif seulement dans la forme et doit être appelé paralogisme."

La conscience de soi d'un sujet ne lui permet pas de se connaître

K393 – "L'unique condition qui accompagne toute pensée est" la conscience de soi et elle "est elle-même inconditionnée. Elle est seulement la condition formelle, c'est-à-dire l'unité logique de toute pensée où je fais abstraction de tout objet, et elle est cependant représentée comme un objet que je pense, à savoir le Moi lui-même et son unité inconditionnée."

1ère question sans réponse : de quelle nature est une chose qui pense ?
K393 – "Si quelqu'un [me demandait] : de quelle nature est une chose qui pense ?, je ne dispose pas à cet égard du moindre savoir a priori permettant de répondre, parce que la réponse doit être synthétique [et] pour toute solution synthétique se trouve requise l'intuition, laquelle est totalement écartée dans un problème aussi général."

2ème question sans réponse : quelle doit être la nature d'une chose qui est mobile ?
K393-K394 – "Personne ne peut répondre, au niveau de généralité qui est le sien, à la question de savoir quelle doit être la nature d'une chose qui est mobile. Car l'étendue impénétrable (la matière) n'est alors pas donnée."

Savoir qu'une chose est mobile ne permet pas d'en déduire ce qu'elle est. La question concerne la nature et les règles générales de la pensée, et savoir par expérience que le Moi est le premier sujet et qu'il est simple n'apporte pas de règle universelle énonçant en général et *a priori* les conditions de possibilité de la pensée. Donc *juger de la nature d'un être pensant par purs concepts (par déduction pure) est sans espoir*.

Sans expérience, pas de connaissance
Les attributs comme « être quelque chose qui pense en général » ou « être mobile » "ne sont rien de plus que des catégories pures à l'aide desquelles je ne pense jamais un objet déterminé, mais seulement l'unité des représentations, pour en déterminer un objet. Sans une intuition servant de fondement, la catégorie ne peut à elle seule

procurer nul concept d'un objet ; car c'est uniquement par l'intuition qu'est donné l'objet, qui, ensuite, est pensé d'après la catégorie."

K395 – "Ce concept de la substance ne m'apprend pas en effet que l'âme, en elle-même, continue d'être, ni qu'elle est une partie des intuitions extérieures qui ne peut plus elle-même être divisée, et qui ne peut donc naître ou périr sous l'effet d'aucun changement de la nature : seules propriétés susceptibles de me faire connaître l'âme au sein de ce qui constitue l'expérience comme ensemble structuré et me donner un aperçu de son origine et de son état futur."

Résumé sur l'impossibilité d'une connaissance de soi à partir de la conscience de soi
Lire d'abord Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

(Citation de K395-K396)
"Que l'être qui pense en nous ait la prétention de se connaître lui-même par de pures catégories, et plus précisément par celles qui expriment, sous chaque titre, l'unité absolue, cela provient du fait suivant.

- L'aperception est elle-même le fondement de la possibilité des catégories, qui pour leur part ne représentent rien d'autre que la synthèse du divers de l'intuition, en tant qu'il trouve son unité dans l'aperception.
- Par conséquent, la conscience de soi en général est la représentation de ce qui est la condition de toute unité et est cependant soi-même inconditionné.
- On peut donc dire du Moi pensant (de l'âme),
  - qui se représente lui-même comme substance,
  - comme simple,
  - comme numériquement identique en tout temps
  - et comme le corrélat de toute existence,
  - à partir duquel toute autre existence doit être déduite,
  - non pas tant qu'il se connaît lui-même à travers les catégories, mais qu'il connaît les catégories, et par elles tous les objets, dans l'unité absolue de l'aperception, par conséquent à travers lui-même.
- En fait, assurément est-il très évident que ce qu'il me faut présupposer pour connaître en général un objet, je ne saurais le connaître lui-même comme objet,
- et que le Moi déterminant (la pensée) est distinct du Moi déterminable (le sujet pensant), comme la connaissance est distincte de l'objet.
- Cependant, rien n'est plus naturel et plus égarant que l'apparence qui conduit à tenir l'unité, dans la synthèse des pensées, pour une unité perçue dans le sujet de ces pensées. On pourrait l'appeler la subreption de la conscience hypostasiée.

Si l'on veut donner un intitulé logique au paralogisme compris dans les raisonnements dialectiques de la doctrine rationnelle de l'âme, en tant qu'ils ont malgré tout des prémisses justes, on peut l'apprécier comme un sophisma figurae dictionis, où la majeure fait de la catégorie, par rapport à ses conditions, un usage purement transcendantal, alors que la mineure et la conclusion font de la même

catégorie, relativement à l'âme qui est subsumée sous cette condition, un usage empirique.

Ainsi, par exemple, le concept de la substance, dans le paralogisme de la simplicité, est un concept intellectuel pur qui, sans les conditions de l'intuition sensible, est simplement d'usage transcendantal, c'est-à-dire n'a aucun usage. Dans la mineure en revanche, le même concept est appliqué à l'objet de toute expérience interne, sans que soit pourtant établie préalablement et posée comme fondement la condition de son application *in concreto*, à savoir la permanence de cet objet, et c'est donc à un usage empirique de ce concept que l'on a procédé, bien qu'ici un tel usage ne soit pas admissible."
(Fin de citation)

Système de la doctrine rationnelle de l'âme

K396 - Les affirmations de la psychologie rationnelle forment un *système dialectique* de la raison pure. Ce système a la propriété de complétude fonctionnelle, car il couvre toutes les conditions de vérité possibles pour un jugement issu de l'entendement d'une perception :

> "Pour enfin faire apparaître l'enchaînement systématique de toutes ces affirmations dialectiques d'une doctrine ratiocinante de l'âme selon l'articulation de la raison pure, par conséquent pour en montrer la complétude, il importe de remarquer que l'aperception traverse toutes les classes des catégories, mais qu'elle ne s'accomplit que vis-à-vis des concepts de l'entendement qui, dans chaque classe, servent pour les autres à fonder l'unité inscrite dans une perception possible, soit : subsistance, réalité, unité (non-pluralité) et existence ;"

Justification de l'affirmation de complétude "toutes les conditions de vérité possibles" :
K396 - Les paralogismes de la doctrine rationnelle de l'âme (psychologie rationnelle) sont dus à des interprétations subconscientes de représentations issues de perceptions de soi-même ou de phénomènes externes. Ces représentations sont à l'origine de jugements de l'entendement, dont chacun a un concept pur possible relatif aux perceptions, dans chacune des quatre classes de catégories : quantité, qualité, relation et modalité : ce sont la subsistance, la réalité, l'unité et l'existence, citées par Kant.
Voir Complétude des facultés d'entendement.

Conditions inconditionnées de la possibilité d'un être pensant

(Citation de K396-K397, suite de la citation précédente)
"…reste que la raison se les représente toutes ici comme des conditions, elles-mêmes inconditionnées, de la possibilité d'un être pensant. L'âme reconnaît donc en elle-même :

1.
L'unité inconditionnée de la *relation*,
c'est-à-dire elle-même,
non comme inhérente, mais comme subsistante.

2.
L'unité inconditionnée de la *qualité*,
c'est-à-dire non comme un tout réel
mais comme *simple.*

3.
L'unité inconditionnée
dans la pluralité du temps,
c'est-à-dire non pas numériquement
diverse selon les temps différents,
mais comme *un seul* et *même sujet.*

4.
L'unité inconditionnée de *l'existence* dans l'espace,
c'est-à-dire non pas comme la conscience
de plusieurs choses en dehors d'elle,
mais *seulement de l'existence d'elle-même*,
et des autres choses simplement comme
de ses représentations.

[« Je suis », proposition valant dialectiquement pour tous les êtres pensants]

- "La raison est le pouvoir des principes. Les affirmations de la psychologie pure ne contiennent pas des prédicats empiriques de l'âme, mais des prédicats tels que, s'ils se présentent effectivement, ils doivent déterminer l'objet en lui-même, indépendamment de l'expérience, donc par l'intermédiaire de la simple raison.
- Aussi s'attendrait-on à ce que ces affirmations se fondent sur des principes et des concepts universels de natures pensantes en général.
- Au lieu de quoi il se trouve que c'est la représentation singulière : « Je suis » qui les régit toutes, laquelle, parce qu'elle exprime (de manière indéterminée) la formule pure de toute mon expérience, s'annonce comme une proposition universelle valant pour tous les êtres pensants et,
- alors que pourtant elle est individuelle à tous égards, véhicule avec elle l'apparence d'une unité absolue des conditions de la pensée en général et par là s'étend au-delà du domaine où peut aller l'expérience possible."

(Fin de citation)

K397 - Fin du texte de Kant sur les paralogismes dans la 1ère édition de la *Critique*.

Partage d'un concept
Voir Concept de division logique (notions de la division logique).

Pascal et Kant sur la science et l'âme

Pascal, pensées 205 et 206

Pensée 205
"Quand je considère la petite durée de ma vie, absorbée dans l'éternité précédente et suivante, le petit espace que je remplis et même que je vois, abîmé dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore et qui m'ignorent, je m'effraie et m'étonne de me voir ici plutôt que là, car il n'y a point de raison pourquoi ici plutôt que là, pourquoi à présent plutôt que lors. Qui m'y a mis ? Par l'ordre et la conduite de qui ce lieu et ce temps a-t-il été destiné à moi ?"

Pensée 206
"Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie".

Commentaires
Ce cri pénétrant est d'un savant et d'un chrétien. Pour le géomètre l'Univers offre l'image de l'infinité et de l'éternité ; il semble participer ainsi aux attributs de la divinité. Mais le Dieu du chrétien est un être moral, il est« sensible au cœur ». Or cet univers infini est « muet », il est destitué de toute vie morale, il ne parle pas au cœur et il ne témoigne pas de Dieu. Ce monde qui emplit l'esprit du savant est comme un désert pour celui qui cherche Dieu.

Kant *(Critique de la raison pratique [132])*

A l'inquiétude de Pascal il convient d'opposer la célèbre pensée de Kant qui exprime le sentiment contraire, la satisfaction de l'être intelligent qui comprend l'univers et qui unit sa destinée individuelle au sort du monde entier, égalée à la révélation de la loi morale qui l'élève à Dieu :

(Citation de [132] page 295)
"Deux choses remplissent l'esprit d'une admiration et d'une vénération toujours nouvelles et toujours croissantes, à mesure de la fréquence et de la persévérance avec laquelle la réflexion s'y attache : *le ciel étoilé au-dessus de moi et la loi morale en moi.*

Ces deux choses, je n'ai pas à les chercher, comme si elles étaient enveloppées de ténèbres, ou situées dans une région transcendante, au-delà de mon horizon, et je n'ai pas à les conjecturer seulement ; je les vois devant moi, et je les rattache immédiatement à la conscience de mon existence.

La première commence à la place que j'occupe dans le monde sensible extérieur, et étend la connexion dont je fais partie à l'immensité indéfinie, avec des mondes au-delà des mondes et des systèmes de systèmes, et, en outre, aux temps illimités de leur mouvement périodique, au commencement de ceux-ci et à leur durée.

La seconde commence à mon moi invisible, à ma personnalité, et me représente dans un monde ayant une infinité véritable, mais que seul l'entendement peut saisir, et avec lequel (mais en même temps aussi, par là, avec tous ces mondes visibles) je me reconnais lié par une connexion, non pas simplement contingente comme dans la première, mais universelle et nécessaire.

Le premier spectacle d'une multitude innombrable de mondes anéantit pour ainsi dire mon importance, en tant que je suis une *créature animale* qui doit de nouveau rendre à la planète (à un simple point dans l'univers), après avoir été pour un court laps de temps douée de force vitale, la matière dont elle fut formée.

Le second exalte au contraire à l'infini ma valeur, comme *intelligence*, par ma personnalité dans laquelle la loi morale me révèle une vie indépendante de l'animalité et même de tout le monde sensible, autant du moins qu'on peut l'inférer d'après la détermination conforme à une fin fixée par cette loi à mon existence, détermination qui n'est pas bornée aux conditions et aux limites de cette vie, mais qui s'étend à l'infini."

(Fin de citation)

Complément : Philosophie - 3 questions fondamentales : theoria, éthique et sagesse.

Passion

Selon le dictionnaire [13]

- (Domaine de l'*esprit* et des *sentiments*)
  Tendance d'origine affective caractérisée par son intensité et par l'intérêt exclusif et impérieux porté à un seul objet entraînant la diminution ou la perte du sens moral, de l'esprit critique et pouvant provoquer une rupture de l'équilibre psychique.
- (La passion comme source de volonté)
  Tendance dominante qui, contrôlée par la raison, sert de moteur à l'action, permet la réalisation de grandes entreprises.

Chez Kant

[3] §73 page 217 – La passion est une inclination qui n'est maîtrisée que difficilement par la raison du sujet, ou ne parvient pas à l'être.

Voir aussi : Désir et Affect.

Pathologique

Adjectif : pour Kant, ce qui est pathologique repose sur un affect subi, dû à la sensibilité, et s'oppose à :

- Ce qui dépend de la raison ;
- Ce qui est pratique ;

Ainsi, un sentiment dû à la sensibilité est pathologique.

Citations

Citation de l'article arbitre (arbitrium)
L'arbitre est le pouvoir de l'homme de décider.
Au sens pratique, ce pouvoir peut être soumis à des contraintes psychologiques.

> K496 - "La *liberté entendue au sens pratique* est l'indépendance de l'arbitre vis-à-vis de la contrainte exercée par les penchants de la sensibilité.
>
> Car un arbitre est *sensible* dans la mesure où il est *affecté pathologiquement* (par les mobiles de la sensibilité [*arbitrium sensitivum*]) ; il est dit animal (*arbitrium brutum*) quand il peut être pathologiquement nécessité."

(Fin de citation)

*(Citation de [108] page 87 note *)*
"La volonté humaine peut *concevoir un intérêt* pour quelque chose sans pour autant *agir par intérêt.*

> [Il s'agit ici de l'intérêt *pathologique* que l'on éprouve pour l'objet de l'action. La volonté dans ce cas dépend de principes de cette même raison se mettant au

service de l'inclination, et le sujet s'intéresse à l'objet de l'action (en tant qu'il lui est agréable).]

(Fin de citation)

(Sources : [108] pages 188-189 note 21 et [109] page 215)

« Pathologique », que Kant oppose à « pratique » ou à « moral », signifie : déterminé par la sensibilité.

Dans l'opuscule de 1796 intitulé *Sur un ton supérieur nouvellement pris en philosophie* [212] page 403 :

- Kant qualifie de « pathologique » le cas où un désir ou une aversion [ou un plaisir] « doit *précéder* [l'obéissance à] *la loi* pour que l'action ait lieu » [et celle-ci suit l'ordre de la nature],
- tandis que, pour qu'il y ait moralité, « [l'obéissance à] la loi [morale] doit nécessairement précéder » le désir [ou le plaisir] (au sens où la volonté morale est celle qui est mise en mouvement par la position d'un pur « il faut », [c'est-à-dire l'obéissance à la loi]).

Pédant

Selon le dictionnaire [13] :

- Personne qui fait avec insistance étalage d'un savoir, d'une culture, d'une érudition, d'une spécialisation souvent superficiels, fraîchement acquis ou exclusifs.
- Personne qui se mêle de faire la leçon à tout le monde, qui prend un ton doctoral.
- Qui fait lourdement étalage de son savoir, de sa culture, de son érudition.

Complément : Le pédantisme, corruption du goût.

Pensée

Substantif

Selon le dictionnaire [13]

Pensée en tant que faculté

- Activité psychique dans son ensemble.
- Ensemble des facultés psychiques, tant affectives qu'intellectuelles.
- Ensemble des fonctions psychiques et psycho-physiologiques ayant la connaissance pour objet ; ensemble des phénomènes par lesquels ces fonctions se manifestent.

Pensée en tant que produit de la faculté de penser

- Toute représentation dans la conscience (laquelle inclut notamment celle d'un sentiment, d'une sensation, d'un état d'âme).

- Toute connaissance présente à l'esprit, avec son divers donné et son concept pensé par l'entendement sous forme de synthèse de l'aperception qui construit des catégories.

Chez Kant (attention : ce n'est pas la définition du dictionnaire !)

- *Penser, fonction de jugement de l'entendement*
  Penser est d'abord une fonction *active* de l'entendement produisant un jugement de synthèse par concepts :

  K300-K301 – "La pensée [ou penser] est l'acte spontané consistant à rapporter une intuition donnée à un objet. Si l'espèce d'intuition dont il s'agit n'est aucunement donnée, l'objet est simplement transcendantal et le concept [pur] de l'entendement n'a pas d'autre usage que transcendantal - à savoir celui d'assurer l'unité de la pensée d'un divers en général."

  Penser : unification de représentations en une conscience, donc jugement
  (Citation de [56b] §22 page 91)
  "Penser, c'est unifier des représentations en une conscience. Cette unification se produit :

  - Ou bien relativement au sujet simplement, auquel cas elle est contingente et subjective,
  - Ou bien elle a lieu absolument, et elle est alors nécessaire ou objective.

  L'unification des représentations en une conscience, c'est le jugement. Donc penser équivaut à juger ou à rapporter des représentations à des jugements en général [jugements qui produisent des concepts purs de l'entendement]."
  (Fin de citation)

- *Penser, fonction de la raison*
  Penser est ensuite une fonction active de la raison produisant une connaissance qui perfectionne celle de l'entendement, avec son concept d'expérience : voir La raison doit contribuer à la perfection de l'entendement sans la perturber.

  Les enregistreurs modernes montrent que la séparation entre entendement et raison n'existe pas au niveau des processus cognitifs ; au contraire, les deux fonctions sont intégrées, utilisent des logiques de connexion neuronale communes et accèdent aux mêmes représentations en mémoire de travail.

Pour Kant, il y a une différence entre penser et raisonner
Penser ne peut générer de connaissance que par entendement d'une intuition, donc d'un phénomène : penser n'est pas raisonner.

Pensée empirique en général (postulats)
Voir si nécessaire la définition d'un postulat.

Postulats de modalité d'un jugement

K277 – Un sujet qui formule un jugement sur un concept peut aussi en juger la modalité, en estimant *en général* ce jugement :

- Modalité 1 : *Simplement possible*, ce qui lui confère une valeur problématique : le sujet n'affirme rien quant à la réalité de l'objet du concept ou la véracité de son jugement ; voir Postulat de la possibilité des choses.

- Modalité 2 : *Certain*, ce qui lui confère une valeur assertorique : le sujet est certain de son jugement, mais sans rien affirmer quant à sa possibilité ou sa nécessité. La connaissance de la réalité des choses requiert une perception, une sensation :

  K281 – "Le postulat qui porte sur la connaissance de la *réalité* des choses requiert une *perception*, par conséquent une sensation dont on a conscience : certes, n'est pas requise une conscience immédiate de l'objet lui-même dont l'existence doit être connue, mais est exigé en tout cas l'accord de cet objet avec une quelconque perception réelle, et ce conformément aux analogies de l'expérience qui présentent toute liaison réelle dans une expérience en général."

- Modalité 3 : *Nécessaire*, ce qui lui confère une valeur apodictique : le sujet estime que son jugement peut être confirmé par une démonstration ou un fait expérimental ; voir Nécessité des choses (postulat).

K289 – "Les principes de la modalité n'énoncent donc rien d'autre, à propos d'un concept, que l'action du pouvoir de connaître par lequel il est produit."

Voir aussi : Modalité des jugements : problématiques, assertoriques, apodictiques.

Conclusion : l'homme peut formuler des jugements de jugement

La modalité permet donc des *jugements de jugement* par leur auteur, sans ajouter quelque information que ce soit à un jugement de concept lui-même. Les jugements de concepts et les catégories sont évidemment à usage *empirique*, un usage transcendantal (apodictique) ne pouvant donc être ensuite jugé quant à sa modalité :

> K278 – "…des restrictions limitent toutes les catégories à l'usage simplement empirique, sans que se trouve permis ou admis l'usage transcendantal."

Ces postulats de modalité sont des jugements *synthétiques a priori* et *subjectifs*

Ils sont *synthétiques* parce qu'ils décrivent un rapport à leur auteur qui n'est pas conséquence du jugement lui-même, et *a priori* parce qu'ils ne font pas appel à l'expérience.

K289 - Les prédicats de ces postulats (possibilité, réalité, nécessité) n'ajoutent rien au concept auquel on les applique (à sa représentation) : ces postulats ne sont donc pas *objectivement* synthétiques, ils sont *subjectivement* synthétiques en ajoutant une explication fournie par son auteur relativement au pouvoir de connaître.

Ces postulats de modalité d'un jugement sont-ils des postulats ou des principes ?

K288-K289 – "J'ai nommé justement postulats les principes de la modalité."
Voir Les principes de la modalité peuvent être postulés.

Autres modalités possibles

En plus de sa possibilité, de sa certitude ou de sa nécessité pour son auteur, un jugement peut être infalsifiable, indécidable ou n'avoir aucun sens. Lorsqu'on trouve un tel jugement il est intéressant de se demander si son auteur connaît sa nature. Combien de gens savent-ils que l'affirmation « Dieu existe » est à la fois infalsifiable et indécidable par un raisonnement logique ?

Perception
Le substantif perception a deux sens :

- *Faculté* (*opération*) par laquelle l'esprit (la conscience à l'état d'éveil attentif) construit en mémoire de travail une représentation du divers du phénomène perçu (de l'objet des sens).

  Cette représentation étant accompagnée d'une sensation, *la perception est le début d'une conscience empirique du phénomène*.

  Cette faculté utilise l'intuition pure du temps, celle du sens interne :
  K188 – "…au fondement de la perception prise globalement, il y a *a priori* l'intuition pure (laquelle, vis-à-vis de la perception comme représentation, est la forme de l'intuition interne, le temps) ;"

  K207 - "Des choses ne sont données, *dans l'espace et dans le temps*, que dans la mesure où elles sont des perceptions (des représentations accompagnées de sensation)."
  Voir aussi Réceptivité et Affecter et affection au sens de Kant.

- *Résultats* d'une perception (K242) :
  - Une *intuition pure simplement formelle* : espace et temps ;
    Cette affirmation est importante : la perception comprend l'intuition.
  - Une *représentation brute* du phénomène, formée en mémoire de travail passivement, avec une forme non encore interprétée ;
  - Une *sensation* : la matière de la perception ;
  - *La certitude que le phénomène existe* :
    La perception d'un phénomène apporte, dans la représentation qu'elle en construit, une information par laquelle le sujet prend conscience qu'il perçoit quelque chose qui est réel, c'est-à-dire qui existe dans le temps et l'espace :

    K242 – [Les phénomènes] "contiennent donc, outre l'intuition, les matériaux nécessaires pour quelque objet en général (par quoi se trouve représenté quelque chose d'existant dans l'espace ou dans le temps), c'est-à-dire le réel de la sensation, en tant que celle-ci constitue une représentation simplement subjective par laquelle on peut seulement prendre conscience que le sujet est affecté et que l'on rapporte à un objet en général, en soi."

    > Grâce à une perception l'esprit sait que ses sens sont affectés par quelque chose, par exemple qu'il voit quelque chose dans le temps (et souvent aussi dans l'espace), mais il ne sait pas encore quoi, il doit attendre la fin de l'intuition et surtout l'entendement : voir Concept de l'entendement.

    Voir aussi Conscience claire et conscience obscure : définitions.
  - *Le plaisir ou le déplaisir* :
    K361 – "Le moindre objet de la perception (par exemple, le plaisir ou le déplaisir)…"
  - Selon les connaissances scientifiques actuelles [23], la représentation du phénomène comprend aussi :
    - ✓ Son *sens psychique* (le sentiment qu'il inspire) ;
    - ✓ *L'historique des étapes d'attention* qui ont permis de construire le phénomène (le schéma d'attention) ;

- Une *anticipation de la perception* (détails importants).

Voir comment Kant se représente la perception d'un phénomène.

Voir aussi Représentations et ensembles d'informations (diagramme).

La perception d'un phénomène déclenche son intuition : voir l'enchaînement détaillé.

Synthèse de perceptions successives

La perception d'un objet externe (de son divers) se fait le plus souvent en plusieurs fois, en apportant en mémoire de travail plusieurs représentations issues des sens constituant des « images » successives. L'appréhension doit d'abord assembler ces images en une représentation de synthèse grâce à l'imagination productrice.

C'est la réceptivité qui provoque la conversion des informations de la synthèse des représentations brutes issue de la perception, synthèse qui est elle-même une représentation. Une fois cette conversion achevée, l'esprit prend conscience du divers (c'est-à-dire des détails) du phénomène, mais il lui reste à en avoir l'expérience par aperception.

Voir aussi Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

Conditions de possibilité d'une perception

K523 – "La possibilité des objets des sens est un rapport de ces objets à notre pensée où quelque chose (savoir la forme empirique) peut être pensé *a priori*, mais où ce qui constitue la matière, la réalité dans le phénomène (ce qui correspond à la sensation), doit nécessairement être donné - faute de quoi il ne pourrait même pas du tout être pensé et par conséquent sa possibilité ne pourrait pas être représentée."
Voir Intuition (étapes).

K214-K215 – "…par la *synthèse de l'appréhension*, j'entends la réunion du divers dans une intuition empirique, par quoi une perception, c'est-à-dire une conscience empirique de cette intuition (comme phénomène) devient possible."

L'esprit ne peut donc prendre conscience d'une perception de phénomène qu'après avoir assemblé son divers (ses représentations successives) en une représentation de synthèse R. Mais l'esprit ayant conscience de la représentation R s'en forme une représentation S par aperception transcendantale. Et comme S est nécessairement une catégorie de l'entendement, R est soumise aux mêmes catégories : celles-ci valent donc aussi pour tout phénomène, c'est-à-dire tout objet de l'expérience.

Possibilité dans le temps d'une succession de phénomènes :
voir Existence d'une suite de phénomènes dans le temps : série chronologique.

Comment un objet apparaît aux sens externe et interne

Les sens ne perçoivent pas une apparition, ils ne perçoivent qu'un changement
K260-K261 – "Que quelque chose survienne, c'est-à-dire que se produise quelque chose ou un état qui n'était pas auparavant, cela ne peut être empiriquement perçu là où n'advient pas antérieurement un phénomène ne contenant pas en lui cet état ; car une réalité qui succède à un temps vide, par conséquent une naissance qui n'est précédée par aucun état des choses, ne peut pas davantage être appréhendée que

le temps vide lui-même. Toute appréhension d'un événement est en ce sens une perception qui succède à une autre perception."

Objet extérieur ou objet intérieur
K379 – "L'objet empirique […] s'appelle un objet extérieur dès lors qu'il est représenté dans l'espace et un objet intérieur quand il est représenté exclusivement dans le rapport temporel ; l'espace et le temps, quant à eux, ne peuvent tous deux être trouvés qu'en nous. […] L'espace et le temps sont certes des représentations a priori, qui sont inscrites en nous comme formes de notre intuition sensible avant même qu'un objet réel ait déterminé, à travers la sensation, notre sens à le représenter sous ces rapports sensibles."

Caractère permanent ou temporaire d'un objet
K383-K384 – "…le phénomène qui se présente au sens externe possède […] quelque chose de stable ou de permanent, qui fournit un substrat servant de fondement aux déterminations changeantes et par conséquent un concept synthétique, savoir celui de l'espace et d'un phénomène dans l'espace ; au contraire, le temps, qui est l'unique forme de notre intuition interne, n'a rien qui soit permanent, et par conséquent il ne nous donne à connaître que le changement des déterminations, mais non pas l'objet déterminable."

Représentations et réalité des phénomènes extérieurs
(Citation de K378)
"…si l'on considère les phénomènes extérieurs [à notre esprit] comme des représentations qui sont produites en nous par leurs objets [extérieurs eux aussi], on ne parvient pas à apercevoir comment l'on pourrait connaître leur existence autrement que par le raisonnement inférant, à partir de l'effet, la cause - raisonnement dans lequel il ne peut que rester toujours douteux de savoir si cette dernière est en nous ou hors de nous [c'est-à-dire si les représentations ne sont pas dues à l'imagination].
[…]
[Les représentations] ne sont que des phénomènes, […] qui se trouvent toujours uniquement en nous et dont la réalité repose sur la conscience immédiate, tout aussi bien que la conscience de mes propres pensées."
(Fin de citation)

Relation entre ce qui nous apparaît et la réalité
[56b] §12 page 60 – "Tout ce qui peut être donné à nos sens (au sens externe dans l'espace, au sens interne dans le temps) n'est intuitionné par nous que comme il nous apparaît, et non comme il est en lui-même."

La formation en mémoire de travail de la représentation d'un objet perçu est un processus spontané et subconscient, sur lequel la conscience ne peut intervenir : c'est pourquoi Kant qualifie cette représentation *d'immédiate*.

Kant explique aussi, dans K381-K382, pourquoi l'intuition ne peut se former que si l'objet existe et est perçu, et réciproquement que l'existence de l'objet et sa perception entraînent l'intuition, relation de cause à effet :

> K379 – [L'objet empirique] "qui doit être intuitionné dans l'espace, présuppose nécessairement une perception et ne peut, indépendamment de cette perception

qui indique la réalité de quelque chose dans l'espace, être ni inventé ni produit par aucune imagination. La sensation [indique] une réalité dans l'espace et dans le temps, selon qu'elle est rapportée à l'une ou à l'autre espèce de l'intuition sensible [sens externe ou interne]."

K380 – "Toute perception extérieure est donc immédiatement la preuve de quelque chose de réel dans l'espace, ou plutôt elle est le réel même…"

A076 [3] – "§ 11. (146) *Les sens ne sont pas trompeurs* […] parce qu'en fait ils ne jugent aucunement, - ce pourquoi l'erreur n'incombe jamais qu'à l'entendement."

K335 – "…ainsi que cela arrive dans ce qu'on appelle les illusions des sens, nous tenons souvent pour immédiatement perçu quelque chose à quoi nous a pourtant seulement conduits la conclusion d'un raisonnement."

Voir aussi :

- Réalité et phénomènes ;
- Rapport des phénomènes à l'expérience *en général*.

Perceptions des objets des sens et leurs représentations
(Citation de K381)
[Les objections idéalistes] "nous poussent puissamment, si nous ne voulons pas nous empêtrer dans nos affirmations les plus communes, à considérer toutes nos perceptions, qu'on les appelle intérieures ou extérieures, simplement comme une conscience de ce qui se rattache à notre sensibilité,

[Ce que nous percevons spontanément est une conscience des objets affectant notre sensibilité]

et [à considérer] les objets extérieurs de ces perceptions, non comme des choses en soi, mais seulement comme des représentations dont nous pouvons avoir immédiatement conscience, comme de toute autre représentation,

[Les objets extérieurs de ces perceptions ne sont que des représentations de la réalité inaccessible (mythe de la caverne de Platon).]

mais qui sont dites extérieures parce qu'elles se rattachent à ce sens que nous nommons le sens externe, dont l'intuition est l'espace, lequel n'est cependant lui-même autre chose qu'un mode intérieur de représentation où certaines perceptions établissent entre elles des liens."
(Fin de citation)

Complément : Réalité et phénomènes.

Actions spontanées de l'esprit sur des perceptions
Grâce à sa faculté de parallélisme, l'esprit humain :

- Peut prendre en compte simultanément plusieurs perceptions présentes à un instant donné en mémoire de travail, arrivées par connexions nerveuses successivement ou simultanément. La synthèse de ces représentations est continue et lance le processus d'intuition.

- Par l'intuition, l'esprit peut appréhender ces perceptions grâce au pouvoir de synthèse transcendantale du divers de l'imagination, puis les associer (sous réserve de leur affinité) grâce à sa fonction d'association. Appréhension et association opèrent en fait sur les représentations des phénomènes, et interprètent leurs concepts associés.

Continuité du fonctionnement cérébral à l'état d'éveil

A l'état d'éveil, perceptions, intuitions, entendement, réflexions et raisonnements se déroulent en parallèle et se suivent sans discontinuer, formant et modifiant sans cesse les représentations résultantes. Chacune de ces représentations rend donc compte de la situation de connaissance *à un instant donné*, et l'esprit choisit inconsciemment celle qui lui paraît psychiquement la plus importante, à laquelle il fait donc attention.

- Voir aussi à propos d'un phénomène : Extensif / Intensif / Protensif.
- Détails du fonctionnement de l'entendement : voir Entendement et Sensation.

Perdurance

Selon [13] : Caractère de ce qui dure longtemps, de ce qui se perpétue.

Perfection

Perfection relative et perfection absolue : définitions

(Citation de [168] page 169 note *)

[Perfection au sens relatif – Lire d'abord la définition de multiple.]

"La perfection au sens relatif est l'accord du multiple avec une certaine norme, quelle qu'elle soit. C'est ainsi que mainte tromperie, mainte bande de brigands est parfaite en son genre.

[Perfection au sens absolu]

Mais, au sens absolu, une chose n'est parfaite que si le multiple de cette chose contient en soi le fondement d'une réalité. La grandeur [le degré] de cette réalité détermine le degré de perfection.

> [Au sens absolu, chaque élément de l'ensemble des attributs possibles de la chose est évalué *au sens de son existence*, en comptant 1 s'il existe et 0 sinon. Le total trouvé donne le degré de réalité de la chose, donc son degré de perfection. On peut aussi le normaliser (l'évaluer comme nombre entre 0 et 1) en le divisant par son maximum, le nombre d'attributs possibles.]

Et comme Dieu est la plus haute réalité, ce concept concorderait avec celui qui a fait dire qu'une chose est parfaite dans la mesure où elle est en accord avec les attributs divins."

> [Vu la définition de Dieu, l'affirmation « Dieu est la plus haute réalité » est une fantaisie qui n'a pas sa place dans une philosophie rationnelle. Avec son nombre infini de qualités, Dieu absolument parfait aurait un total infini et tout objet non-divin serait « infiniment plus petit » ou « infiniment moins réel »…]

(Fin de citation)

Il n'y a qu'une seule réalité absolument parfaite

Raisonnement de Kant digne des philosophes dogmatiques du Moyen-Age
(Citation de [168] pages 169-170)
"Qu'on me permette d'abord de faire résider l'absolue perfection, quand on la considère sans intention particulière, pour elle-même, dans son degré de réalité.

[Ou Dieu a une infinité de qualités et il est infiniment réel, et par rapport à lui toute chose finie est infiniment peu réelle ; ou Dieu n'a qu'un nombre fini de qualités et il ne peut être Dieu…

La notion de degré de qualité n'a pas de sens pour un nombre infini de qualités ; l'infini n'est pas un nombre, et aucun nombre ne peut lui être comparé sinon comme « infiniment plus petit ».]

J'ai pour moi, dans cette hypothèse, l'assentiment de la plupart des philosophes et il me serait très facile de justifier ce concept.

[Kant utilise ici un argument d'autorité, comme « *Aristotele dixit* » (« Aristote dit ») au Moyen-Age, argument sans valeur…]

Or, j'affirme qu'une réalité et une autre ne peuvent jamais, en tant que telles, être différentes.

[La réalité est un concept logique dont les valeurs possible sont Vrai et Faux. Deux objets réels sont donc égaux au point de vue réalité.]

[Démonstration de la nécessaire égalité d'objets réels au sens existence]
Car si des objets diffèrent entre eux, c'est parce que ce qui est en l'un n'est pas en l'autre [il existe dans l'un des attributs ou valeurs d'attribut que l'autre n'a pas]. Mais quand ce sont des réalités en tant que telles que l'on considère, chaque marque distinctive en elles est positive ; or, si elles devaient différer entre elles en tant que réalités, il faudrait qu'il y eût dans l'une quelque chose de positif qui manquerait dans l'autre. On concevrait donc dans l'une quelque chose de négatif, par quoi elle se distinguerait de l'autre, c'est-à-dire qu'on ne les comparerait pas entre elles en tant que réalités, ce qui était pourtant le postulat.

Ainsi donc rien ne distingue une réalité d'une autre sinon les négations, absences, limites, c'est-à-dire non ce qui regarde leur nature [en tant que réalité], mais leur degré.

Si donc des objets sont différents l'un de l'autre, ils ne diffèrent jamais que par leur degré de réalité et des objets différents ne peuvent jamais avoir un même degré de réalité."
(Fin de citation)

[108] page 80 – "D'où tenons-nous le concept de Dieu comme le souverain Bien ? Uniquement de l'Idée que la raison forge a priori de la perfection éthique et qu'elle associe indissolublement au concept d'une libre volonté."

Il est impossible qu'il existe deux mondes également bons, également parfaits

Ce sujet est développé à la suite du précédent, [168] page 170. Il ne sera pas commenté ici, tant l'idée de mesurer la bonté et la perfection de mondes et d'évaluer leur réalité paraît étrangère à une pensée rationnelle.

Perfection esthétique et perfection logique de la connaissance
Lire d'abord :

- Les deux sources fondamentales de la connaissance : intuitive et discursive ;
- Perfection.

(Citation de [165] pages 38 à 40)
"Sur la distinction […] entre connaissances *intuitives* et *discursives* ou entre intuitions et concepts se fonde la différence entre la *perfection esthétique* et la *perfection logique* de la connaissance.

[Perfection esthétique ou logique d'une connaissance]
Une connaissance peut être parfaite, soit selon les lois de la sensibilité, soit selon les lois de l'entendement ; dans le premier cas, elle est *esthétiquement* parfaite, dans le second *logiquement* parfaite.

Ces deux sortes de perfection, esthétique et logique, sont donc distinctes […].

- La perfection logique de la connaissance repose sur son accord avec l'objet, donc sur des lois qui ont *validité universelle*, et elle peut par conséquent être également estimée d'après des normes *a priori*.

  [Il s'agit donc d'une connaissance parfaite.]

- La perfection esthétique consiste dans l'accord avec le sujet, elle est subjective et repose sur la sensibilité particulière de l'homme. Aussi dans la perfection esthétique, il n'y a pas de place pour des lois ayant validité objective universelle.

  [La beauté, source de satisfaction universelle]
  Néanmoins comme il y a également des lois universelles de la sensibilité qui, à défaut de valoir objectivement pour tout être pensant, ont tout de même une validité objective pour l'humanité entière,

  [Ces lois sont celles des facultés de la perception (réceptivité, etc.), les mêmes chez tous les humains]

  on peut concevoir également une perfection esthétique, qui renferme le principe d'une satisfaction subjectivement universelle.

  [Opinion contestable : comment définir et évaluer une perfection ou une satisfaction universelles ?]

  [Cette perfection esthétique] est la *beauté* : ce qui plaît aux sens dans *l'intuition* et précisément pour cette raison peut être l'objet d'une satisfaction universelle, puisque les lois de l'intuition sont des lois universelles de la sensibilité.

  [Non : la causalité des lois de la nature n'est pas celle des sentiments, pour lesquels on ne voit pas quelles lois pourraient exister.]

  Cet accord avec les lois universelles de la sensibilité distingue spécifiquement

  - le *beau* en ce qu'il a de *propre* et *d'indépendant*, dont l'essence consiste dans la *simple forme,*
  - de *l'agréable* qui plaît uniquement dans la sensation par l'attrait ou l'émotion et qui pour cette raison ne peut fonder qu'une satisfaction simplement individuelle.

[Il faudrait ici des exemples pour comprendre, ou au moins apprécier…]

C'est aussi cette perfection essentiellement esthétique, qui s'accorde entre toutes avec la perfection logique, et se lie le mieux avec elle.

[Cette affirmation, dont la signification n'est pas évidente (accorde ?; lie ?) n'est pas démontrée, ni même expliquée]

Considérée de ce point de vue, la perfection esthétique, eu égard à ce beau essentiel, peut donc être avantageuse à la perfection logique. Mais d'un autre point de vue, elle lui est également préjudiciable, dans la mesure où dans la perfection esthétique nous ne voyons que le beau *inessentiel, l'attrayant* ou *l'émouvant,* ce qui plaît aux sens dans la simple sensation et qui ne se rapporte pas à la simple forme, mais à la matière de la sensibilité. Car l'attrait et l'émotion sont au plus haut point capables de gâter la perfection logique dans nos connaissances et nos jugements."

(Fin de citation)

Le conflit entre la perfection esthétique et la perfection logique

(Citation de [165] page 40)

"Il reste toujours, de façon générale, entre la perfection esthétique et la perfection logique de notre connaissance, une sorte de conflit qui ne peut jamais être complètement surmonté.

- L'entendement demande à être instruit ; la sensibilité à être animée [affectée] ; le premier désire pénétrer, la seconde saisir.
- Si les connaissances doivent instruire, elles doivent pour cela être approfondies ; si elles doivent en même temps captiver, elles doivent également être belles.
- Si un exposé est beau mais superficiel, il peut plaire à la sensibilité seulement, mais non à l'entendement ; est-il au contraire profond, mais aride, c'est au seul entendement qu'il plaira, mais non à la sensibilité.

[Soigner la présentation et vulgariser le savoir]

[Pour] chercher à unir l'une à l'autre les deux perfections, nous devons avoir à cœur de procurer la perfection esthétique aux connaissances qui s'y prêtent et de vulgariser grâce à la forme esthétique une connaissance scolastiquement et logiquement parfaite.

Dans cet effort pour lier la perfection esthétique à la perfection logique dans nos connaissances, nous ne devons pas perdre de vue les règles suivantes :

[Priorité à la perfection logique]

1. Que la perfection logique soit la base de toutes les autres perfections et par conséquent ne doive être complètement subordonnée ni sacrifiée à aucune autre ;

[Rendre l'exposé aussi intuitif que possible]

2. Qu'on regarde principalement à la perfection esthétique formelle - l'accord d'une connaissance avec les lois de l'intuition - puisque c'est précisément en cela que

consiste ce qui est essentiellement beau et ce qui peut le mieux être uni à la perfection logique ;

[L'impression de beauté étant spontanée, plus la compréhension est facile, plus elle sera agréable ; voir Certitude.]

[Ne pas détourner l'attention par un excès d'esthétique]

3. qu'il faut être très circonspect à l'endroit de l'attrait et de l'émotion, moyens par lesquels une connaissance agit sur la sensation et suscite l'intérêt pour elle, puisque de cette façon l'attention peut si facilement être détournée de l'objet vers le sujet, ce qui ne manque pas d'exercer une influence visiblement très fâcheuse sur la perfection logique de la connaissance."

(Fin de citation)

Comparaison des perfections esthétique et logique selon les 4 moments

(Citation de [165] pages 41-42)
[Comparaison] "selon les quatre moments principaux de la quantité, qualité, relation et modalité d'après lesquels on estime la perfection de la connaissance.

Une connaissance est parfaite :
1) selon la quantité, si elle est *universelle*, donc si elle possède l'universalité objective (universalité du concept ou de la règle) ;
2) selon la qualité, si elle est *distincte*, donc si elle possède la distinction objective (distinction dans le concept) ;
3) selon la relation, si elle est *vraie*, donc si elle a la vérité objective ;
4) selon la modalité, si elle est *certaine*, donc si elle a la certitude objective.

[Perfections esthétiques]
A ces perfections logiques correspondent les perfections esthétiques suivantes, au point de vue de ces quatre moments principaux :

1. *L'universalité esthétique* - Elle consiste en l'applicabilité d'une connaissance à une multitude d'objets, qui servent d'exemples, auxquels l'application en peut être faite et grâce à quoi elle devient utilisable dans un but de vulgarisation.
2. *La distinction esthétique* - C'est la distinction dans l'intuition, où, au moyen d'exemples, un concept pensé abstraitement est exposé et expliqué *in concreto*.
3. *La vérité esthétique* - Une vérité simplement subjective, qui consiste uniquement dans l'accord de la connaissance avec le sujet et les lois de l'apparence sensible, et qui par suite n'est rien de plus qu'une apparence universelle.
4. *La certitude esthétique* - Elle se fonde sur ce qui est nécessaire d'après le témoignage des sens, c'est-à-dire ce qui est validé par la sensation et l'expérience."

(Fin de citation)

Perfection, multiplicité et unité

La perfection en général associe harmonieusement multiplicité et unité
(Citation de [165] page 42)
"Dans les perfections que nous venons de désigner apparaissent toujours deux éléments qui par leur union harmonieuse produisent la perfection en général : la

multiplicité et l'unité. Du côté de l'entendement, l'unité réside dans le concept, du côté des sens, elle réside dans l'intuition.

La simple multiplicité sans unité ne peut nous satisfaire [faute d'harmonie]. Et c'est pourquoi, entre toutes, la vérité est la perfection principale, parce qu'elle est le fondement de l'unité, grâce au rapport de notre connaissance à l'objet. Même dans la perfection esthétique, la vérité demeure toujours *la conditio sine qua non,* la plus importante condition négative, sans laquelle rien ne peut plaire universellement au goût.

Aussi personne ne peut espérer progresser dans les belles-sciences s'il n'a pas mis la perfection logique au fondement de sa connaissance. C'est en combinant le plus possible de façon générale la perfection logique et la perfection esthétique concernant de telles connaissances, perfections qui, à elles deux, doivent instruire et intéresser, que se manifestent effectivement le caractère et l'art du génie."
(Fin de citation)

Perfection éthique
[108] page 80 – "D'où tenons-nous le concept de Dieu comme le souverain Bien ? Uniquement de l'Idée que la raison forge a priori de la perfection éthique et qu'elle associe indissolublement au concept d'une libre volonté."

Perfection d'une connaissance : objective = exacte, subjective = subtile
Source : [165] page 61

- Une connaissance objectivement parfaite est dite *exacte*.
- Une connaissance subjectivement parfaite est dite *subtile*.

  Une connaissance de quelque chose est subtile, quand on y découvre ce qui échappe habituellement à l'attention des autres. Cela exige donc un plus haut degré d'attention et un plus grand effort d'intelligence.

  Beaucoup blâment toute subtilité, parce qu'ils sont incapables d'y atteindre. Cependant en elle-même elle fait toujours honneur à l'entendement et elle est même méritoire et indispensable quand elle s'applique à un objet digne d'être observé.
- Opposés :
  - d'exact : *vague* ;
  - de subtil : *grossier*.

Voir aussi : Connaissance exacte et connaissance vague.

Perfection logique d'une connaissance
Voir :

- Connaissance : perfections logiques particulières – A. Quantité ;
- Connaissance : perfection logique selon la relation – B. Vérité ;
- Connaissance : perfection logique selon la qualité – C. Qualité ;

Perfection logique d'une connaissance : promotion par la définition, l'exposition et la description des concepts

Source : [165] pages 150 et suivantes - *Promotion de la perfection logique de la connaissance par la définition, l'exposition et la description des concepts*

§99. Définition

Lire avant : Définition d'un concept de chose.

(Citation de [165] page 150)
"Une définition est un concept suffisamment distinct et précis.

Remarque
La définition ne doit être considérée que comme un concept logiquement parfait ; car on y trouve réunies les deux perfections les plus essentielles d'un concept :

- la distinction,
- la perfection et précision dans la distinction (quantité de la distinction)."

  [La *quantité de la distinction* philosophique définie ici par Kant a un équivalent en optique : le *pouvoir séparateur d'un instrument*, angle minimum des directions de deux points qu'il peut voir séparément [176].

(Fin de citation)

§100. Définitions analytique et synthétique

[165] page 150 – "Toutes les définitions sont soit analytiques, soit synthétiques. Les premières sont des définitions d'un concept *donné ;* les secondes des définitions d'un concept *factice.*" Voir Matière et forme des concepts.

§101. Concepts donnés et factices a priori et a posteriori

[165] page 151 – "Les concepts donnés d'une définition analytique sont donnés soit *a priori* soit *a posteriori ;* de même que les concepts factices d'une définition synthétique sont formés soit *a priori* soit *a posteriori.*"

§102. Définitions synthétiques par exposition ou par construction

Source : [165] page 151
La synthèse des concepts factices, dont résultent les définitions synthétiques, est :

- Soit la synthèse de *l'exposition* (des phénomènes), c'est-à-dire la synthèse des concepts formés empiriquement à partir des phénomènes donnés qui en sont la matière ;
- Soit la synthèse de la *construction*, c'est-à-dire la synthèse des concepts *arbitrairement* formés.

Remarque
Toutes les définitions des concepts mathématiques et même des concepts d'expérience […] doivent donc être formées synthétiquement.

> Car même dans les concepts de cette dernière espèce, tels que les concepts empiriques d'eau, de feu, d'air, etc... je ne dois pas décomposer ce qu'ils *contiennent,* mais je dois savoir apprendre par expérience ce qui leur *appartient* [c'est-à-dire les informations qui les définissent].

Donc tous les concepts empiriques doivent être considérés comme des concepts factices dont la synthèse n'est pas arbitraire, mais empirique.
Complément : Construction des concepts.

§103. Impossibilité des définitions empiriquement synthétiques

(Citation de [165] pages 151-152)
"Puisque la synthèse des concepts empiriques n'est pas arbitraire, mais empirique, et qu'à ce titre elle ne peut jamais être complète (puisqu'on peut toujours découvrir dans l'expérience de nouveaux caractères du concept), il s'ensuit que les concepts empiriques ne peuvent pas non plus être définis.

[Voir aussi Origines de concepts de la raison pure que l'on peut songer à définir.]

[Remarque]
[Déclarations]
Il n'y a donc que les concepts arbitraires qui peuvent être définis synthétiquement. De telles définitions de concepts arbitraires qui sont non seulement toujours possibles, mais même nécessaires et qui doivent précéder tout ce qu'on dira grâce à un concept arbitraire, on pourrait aussi les nommer : *déclarations*, dans la mesure où on s'en sert pour déclarer ses pensées ou rendre compte de ce qu'on entend par un mot. Tel est le cas chez les *mathématiciens.*"
(Fin de citation)

§104. Définitions analytiques par décomposition de concepts donnés a priori ou a posteriori

(Citation de [165] page 152)
"Tous les concepts *donnés*, qu'ils soient donnés *a priori* ou a *posteriori,* ne peuvent être définis que par *analyse.*

Car on ne peut rendre distincts des concepts donnés qu'en rendant successivement clairs leurs caractères. Si *tous* les caractères d'un concept donné sont rendus clairs, le concept sera *tout à fait* distinct ; si de plus elle ne contient pas trop de caractères, elle est en même temps précise et il en sort une définition du concept.

Remarque
Comme on ne peut être certain par aucune preuve d'avoir épuisé par une analyse complète tous les caractères d'un concept donné, il faut tenir pour incertaines toutes les définitions analytiques."
(Fin de citation)

§105. Expositions et descriptions

(Citation de [165] pages 152-153)
"Donc il n'est pas *possible* de définir tous les concepts ; bien plus, il *ne faut* même pas les définir tous.

Il y a des formes approximatives de définition pour certains concepts : ce sont d'une part les *expositions*, d'autre part les *descriptions.*

- *L'exposition* d'un concept consiste dans la représentation ordonnée (successive) de ses caractères, aussi loin que l'analyse permet de les découvrir.

- La *description* est l'exposition d'un concept, dans la mesure où elle n'est pas précise.

Remarques

1. Nous pouvons exposer soit un *concept*, soit *l'expérience*. Dans le premier cas par analyse, dans le second par synthèse.
2. L'exposition ne convient donc qu'aux concepts *donnés ;* elle permet de les rendre distincts ; elle se distingue par là de la *déclaration* qui est une représentation distincte de concepts *factices.*

   Comme il n'est pas toujours possible de rendre l'analyse complète, et comme en général une décomposition est nécessairement incomplète avant d'être complète, une exposition même incomplète est, à titre de partie d'une définition, une présentation vraie et utile d'un concept.

   La définition demeure toujours en ce cas uniquement l'Idée d'une perfection logique, que nous devons chercher à atteindre.
3. La description ne convient qu'aux concepts empiriques donnés. Elle n'a pas de règles déterminées et ne contient que les matériaux pour la définition.

(Fin de citation)

§106. Définitions nominales et définitions réelles

(Citation de [165] pages 153-154)
"Par *explications des noms* ou *définitions nominales* il faut entendre celles qui renferment la signification qu'on a voulu donner arbitrairement à un certain nom, et qui se contentent par conséquent d'indiquer l'être logique de leur objet [la liste de ses informations], ou qui servent simplement à le distinguer d'autres objets.

Les *explications de choses* ou *définitions réelles*, au contraire, sont celles qui suffisent à la connaissance de l'objet selon ses déterminations internes, puisqu'elles exposent la possibilité de l'objet à partir de ses caractères internes. [Les définitions par abstraction font partie des définitions réelles]

Remarques

1. Si un concept est intrinsèquement suffisant pour distinguer la chose, il l'est aussi à coup sûr extrinsèquement ; mais s'il n'est pas suffisant intrinsèquement, il peut néanmoins, simplement d'un *certain point de vue* être extrinsèquement suffisant, à savoir dans la comparaison du défini avec autre chose. Mais la suffisance extrinsèque *sans restriction* n'est pas possible sans la suffisance intrinsèque.
2. *[Définitions nominales et définitions réelles]*
   Les objets d'expérience permettent de simples définitions nominales. Les définitions nominales logiques de concepts d'entendement donnés sont tirées d'un attribut ; au contraire les définitions réelles sont tirées de l'essence de la chose, du premier principe de la possibilité. Ces dernières contiennent donc ce qui convient toujours à la chose, son essence réelle.

   Des définitions simplement *négatives* ne peuvent […] s'appeler définitions réelles, car si des caractères négatifs peuvent servir à distinguer une chose d'une autre tout aussi bien que des caractères affirmatifs, ils ne peuvent cependant servir à la connaissance de la chose selon sa possibilité interne. […]

Il y a des définitions réelles en mathématiques, car la définition d'un concept arbitraire est toujours *réelle.*

3. *[Définition génétique]*
Une définition est *génétique* si elle donne un concept grâce auquel l'objet peut être exposé a priori *in concreto* ; telles sont toutes les définitions mathématiques."

(Fin de citation)

§107. Exigences principales de la définition

(Citation de [165] pages 154-155)
"Les exigences essentielles et universelles requises pour la perfection d'une définition en général peuvent être traitées sous les quatre moments principaux de la quantité, de la qualité, de la relation et de la modalité.

1. Selon la *quantité* - en ce qui concerne la sphère de la définition - la définition et le défini doivent être des concepts *réciproques* et par conséquent la définition ne doit être ni plus large, ni plus étroite que son défini ;
2. Selon la *qualité,* la définition doit être un concept *détaillé* et en même temps *précis ;*
3. Selon la *relation,* elle ne doit pas être *tautologique,* c'est-à-dire que les caractères du défini doivent être différents de lui-même, puisqu'ils sont les *principes de sa connaissance ;*
4. Enfin selon la *modalité,* les caractères doivent être *nécessaires* et par conséquent ne pas être du genre de ceux que procure l'expérience.

Remarque
La condition que le concept de genre et le concept de différence spécifique doivent constituer la définition ne vaut qu'en ce qui concerne les définitions nominales dans la *comparaison ;* mais elle ne vaut pas pour les définitions réelles dans la *dérivation."*
(Fin de citation)

§108. Règles pour la mise à l'épreuve des définitions

[165] page 155 - Pour tester une définition, il faut chercher si :

1. considérée comme proposition elle est *vraie ;*
2. considérée comme concept elle est *distincte ;*
3. considérée comme concept distinct elle est en outre *détaillée ;*
4. enfin comme concept détaillé, si elle est en même temps *déterminée*, c'est-à-dire adéquate à la chose-même.

§109. Règles pour l'élaboration des définitions

Source : [165] pages 155-156
L'élaboration d'une définition demande les mêmes opérations que son test.
On cherche donc :

1. des propositions vraies
2. telles que le prédicat ne présuppose pas le concept de la chose

   [sans quoi il serait redondant, donc inutile] ;

3. on en rassemblera plusieurs et on les comparera au concept de la chose-même pour voir celle qui est adéquate ;

    [En pratique, de tels tests au hasard sont une mauvaise approche : pour comparer une proposition au concept il faut avoir déjà défini celui-ci. Une définition se construit en cherchant toutes les interactions de son objet avec l'extérieur, c'est-à-dire tout ce qui le distingue à nos yeux ; ce que nous ne pouvons voir par son effet n'existe pas.]

4. enfin on veillera à ce qu'un caractère ne se trouve pas compris dans l'autre ou ne lui soit pas subordonné.

Remarques

1. Ces règles valent […] uniquement pour les définitions analytiques. - Or comme on ne peut jamais être certain que l'analyse a été complète, on ne doit poser la définition qu'à titre d'essai et n'en user que comme si elle n'était pas une définition. Sous cette réserve, on peut s'en servir comme d'un concept distinct et vrai et tirer les corollaires de ses caractères. Ainsi je pourrai dire : à ce à quoi le concept du défini convient, la définition convient aussi ; mais assurément la réciproque n'est pas vraie puisque la définition n'épuise pas le défini."
2. Se servir du concept du défini dans l'explication ou donner à la définition le défini pour fondement, cela s'appelle : créer une définition *circulaire*.

Perfection d'une connaissance : promotion par la division logique des concepts

Source : [165] pages 156 et suivantes - *Promotion de la perfection de la connaissance par la division logique des concepts*

§110. Concept de division logique (notions de la division logique)

Voir aussi : Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*).

Source [165] pages 156-157
Toute notion contient sous elle une diversité homogène ou hétérogène.

[Dans cet article, le terme *notion* peut être interprété comme signifiant *concept.*]

La détermination [décomposition] d'une notion par rapport à tout le possible qui est contenu sous elle, en tant que ce possible est divers [en tant qu'il est constitué d'éléments tous différents], s'appelle *division logique* de la notion.

La notion supérieure s'appelle *notion divisée*, et les notions inférieures, les *membres de la division*.

Remarques

1. *[Contenu en / contenu sous : ne pas confondre division logique et partage]*

    Partager un concept et le *diviser* sont donc deux choses différentes :

    - En partageant le concept je découvre ce qui est contenu *en* lui (par analyse) ;
    - En le divisant je considère ce qui est compris *sous* lui ; en ce cas je divise la sphère du concept, non le concept lui-même.

Il s'en faut donc de beaucoup que la division soit un partage du concept ; ainsi les membres de la division contiennent au contraire plus en eux que le concept divisé.

2. *La division permet d'aller des notions inférieures aux notions supérieures, puis de redescendre des notions supérieures aux notions inférieures.*

§111. Règles générales de la division logique

(Citation de [165] page 157)
"Dans toute division d'un concept il faut veiller :

1. à ce que les membres de la division s'excluent ou soient opposés entre eux, [car les éléments d'un ensemble sont distincts : il n'y a pas de doublon]
2. à ce qu'ils relèvent d'un concept supérieur,
3. à ce que, pris tous ensemble ils constituent la sphère du concept divisé ou qu'ils lui soient équivalents.

Remarque
Les membres de la division doivent être séparés les uns des autres par opposition *contradictoire* [exclusion mutuelle], et non par une simple contrariété [différence]."
(Fin de citation)

§112. Codivisions et subdivisions

(Citation de [165] pages 157-158)
Différentes divisions d'une notion, faites de points de vue divers, s'appellent *codivisions* [*co-divisions*] ou *divisions collatérales* ; et la division des membres de la division s'appelle *subdivision*.

Remarques

1. La subdivision peut être indéfiniment poursuivie ; mais finalement elle peut être comparativement finie. La codivision également va à l'infini, spécialement dans les concepts d'expérience, car qui peut épuiser toutes les relations des concepts ?
2. On peut aussi appeler la codivision une division selon la différence des concepts des mêmes objets (points de vue) et la subdivision une division des points de vue eux-mêmes.

(Fin de citation)

§113. Dichotomie et polytomie

(Citation de [165] page 158)
"Une division [logique] en deux membres s'appelle *dichotomie ;* si elle en comporte plus de deux, elle se nomme *polytomie.*

Remarques

- Toute polytomie est empirique ; la dichotomie est la seule division à partir de principes a priori, donc la seule division primitive. Car les membres de la division [logique] doivent être opposés entre eux [s'exclure mutuellement] et tout A n'a pas d'autre contraire que non-A.

- La polytomie ne peut être enseignée en Logique, car la connaissance de l'objet en fait partie. Mais la dichotomie n'exige que le principe de contradiction, sans qu'il soit besoin de connaître quant au contenu le concept qu'on veut diviser.

  La polytomie requiert l'intuition,

  - soit a priori, comme en mathématiques (par exemple la division des sections coniques),
  - soit empirique, comme dans la description de la nature.

  Pourtant la division à partir du principe de la synthèse a priori comporte trichotomie, à savoir :

1) le concept, comme condition,

2) le conditionné,

3) la dérivation du conditionné à partir de la condition".
(Fin de citation)

§114. Différentes divisions de la méthode [d'élaboration des connaissances scientifiques]

[165] page 158 – "En ce qui concerne spécialement encore la méthode elle-même dans l'élaboration et le traitement des connaissances scientifiques, on en distingue plusieurs espèces principales que nous pouvons indiquer ici selon la division que voici :"

§115. 1. Méthode scientifique ou [méthode] populaire

Source : [165] page 159

- La méthode *scientifique ou scolastique* part de propositions *fondamentales* et *élémentaires,* vise au *fondamental* et par suite écarte ce qui est étranger ;
- La méthode *populaire* part de propositions *familières et intéressantes* et vise la *conversation*.

Remarque
Ces deux méthodes se distinguent donc *en espèce* et non simplement d'après la présentation ; et par suite la popularité dans la méthode est autre chose que la popularité dans la présentation.

§116. 2. Méthode systématique ou fragmentaire

(Citation de [165] page 159)
"La méthode systématique est opposée à la méthode *fragmentaire* ou *rhapsodique.*

Quand on a pensé selon une méthode, qu'ensuite cette méthode s'est également exprimée dans la présentation, et que le passage d'une proposition à l'autre est distinctement indiqué, alors on a traité une connaissance systématiquement.

Si au contraire après avoir pensé selon une méthode, on ne dispose pas méthodiquement la présentation, une telle méthode sera dite *rhapsodique.*

Remarque [sur la présentation de connaissances scientifiques]
La présentation *systématique* est opposée à la présentation *fragmentaire, au* même titre que la présentation *méthodique* est opposée à la présentation *chaotique.* Celui qui pense méthodiquement peut donc présenter sa pensée de façon systématique ou de façon fragmentaire. La présentation extérieurement fragmentaire, mais en elle-même méthodique est dite *aphoristique.* [Voir ci-dessus Différentes divisions de la méthode [d'élaboration des connaissances scientifiques]]"
(Fin de citation)

§117. 3. Méthode analytique [régressive] ou synthétique [progressive]

(Citation de [165] pages 159-160)
"La méthode *analytique* est opposée à la méthode *synthétique.* L'une part du conditionné et du fondé et remonte aux principes, l'autre au contraire va des principes aux conséquences ou du simple au composé. On pourrait encore nommer la première *régressive,* la seconde *progressive*.

Remarque
La méthode analytique est encore appelée méthode de *l'invention.* La méthode analytique est plus appropriée à une fin de popularité, mais la méthode synthétique convient mieux à l'élaboration scientifique et systématique de la connaissance."
(Fin de citation)

§118. 4. Méthode syllogistique - Méthode tabulaire

[165] page 160 – "La méthode *syllogistique* est celle qui consiste à présenter une science sous forme d'une chaîne de raisonnements.
On appelle *tabulaire* la méthode qui consiste à présenter un édifice scientifique déjà constitué dans toute sa construction d'ensemble."

§119. 5. Méthode acroamatique ou érotématique

(Citation de [165] pages 160-161)
La méthode est acroamatique lorsque quelqu'un se contente d'enseigner ; elle est *érotématique* si en outre il questionne. Cette dernière méthode peut à son tour se diviser en *dialogique ou socratique* et en *catéchétique,* selon que les questions s'adressent à *l'entendement,* ou simplement à la *mémoire.*

Remarque
On ne peut enseigner selon la méthode érotématique que par le *dialogue socratique,* où les deux interlocuteurs doivent s'interroger et se répondre mutuellement, en sorte qu'il semble que le disciple aussi soit lui-même maître.

Le *dialogue* socratique enseigne donc par questions, puisqu'il apprend au disciple à connaître les principes de sa propre raison et l'incite à y prendre garde. Mais par la *catéchèse* commune on ne peut pas enseigner, on peut seulement questionner sur ce qui a été appris de façon acroamatique.

Par suite alors que la méthode catéchétique ne vaut que pour les connaissances empiriques et historiques, la méthode dialogique vaut uniquement pour les connaissances rationnelles."
(Fin de citation)

§120. Méditer

[165] page 161 – "Par méditer, il faut entendre réfléchir ou *penser méthodiquement.* La méditation doit accompagner toute lecture et toute instruction ; cela exige qu'on *commence* par des recherches préliminaires et qu'on *poursuive* en conduisant par ordre ses pensées, ou en les liant suivant une méthode."

Permanence

Selon [13]

- Caractère de ce qui demeure ou de ce qui fonctionne sans interruption pendant une période de temps longue et indéterminée.
- Principes de permanence : principes qui énoncent le caractère invariable d'une grandeur à travers des transformations observables : principes de conservation de la masse, de l'énergie, etc.

Chez Kant

Voir Première analogie de l'expérience - *Principe de la permanence de la substance*)
K253 – "Tous les phénomènes sont dans le temps, et c'est en lui seul, comme substrat (comme forme permanente de l'intuition interne), qu'aussi bien la *simultanéité* que la *succession* se peuvent représenter. Le temps donc, où doit être pensé tout changement des phénomènes, demeure et ne change pas, parce qu'il est ce en quoi la successivité ou la simultanéité ne peuvent être représentés que comme en constituant des déterminations."

Permanence de l'âme (réfutation de la démonstration de Mendelssohn)
K406-K407 : *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er : Des paralogismes de la raison pure / Réfutation de la démonstration par Mendelssohn de la permanence de l'âme (2ème édition de la Critique)*
Voir d'abord la définition de l'âme.

L'âme, objet simple, ne peut cesser d'exister en se décomposant en parties, mais cela ne prouve pas qu'elle ne peut cesser d'exister par *extinction* : Mendelssohn [95] l'avait remarqué. Dans son livre *Phédon* "il chercha ainsi à préserver l'âme de cette manière de périr, qui équivaudrait à un véritable anéantissement, en se faisant fort de prouver qu'un être simple ne peut aucunement cesser d'être, dans la mesure où, comme il ne saurait être diminué, ni par conséquent perdre petit à petit quelque chose de son existence et se voir ainsi peu à peu anéanti (puisqu'il n'a pas de parties et donc ne contient en lui aucune pluralité), il ne se trouverait aucun temps entre un instant, où il est, et l'autre instant, où il ne serait plus - ce qui est impossible." (K406)

Kant attaque ce raisonnement en remarquant que l'âme, non décomposable en éléments distincts, ne peut donc avoir une grandeur extensive, mais qu'elle peut avoir une grandeur intensive, car "on ne saurait cependant, pas plus qu'à n'importe quoi qui existe, lui dénier une grandeur intensive, c'est-à-dire un degré de réalité en ce qui concerne tous ses pouvoirs, et même, de façon générale, vis-à-vis de tout ce qui constitue l'existence".

Kant précise que "ce degré peut décroître en passant par tous les degrés moindres, qui sont en nombre infini, et ainsi la prétendue substance (la chose dont la permanence n'est, au demeurant, pas déjà garantie) peut être réduite à néant, sinon par décomposition en ses parties, du moins par diminution progressive de ses forces (donc par consomption, s'il m'est permis d'utiliser cette expression). Car même la conscience a toujours un degré, qui sans cesse peut encore être diminué, [comme] le pouvoir d'être conscient de soi-même, comme de tous les autres pouvoirs." (K406-K407)

> En somme, Kant affirme que l'influence éventuelle de l'âme étant continue, (comme la conscience de soi et les autres pouvoirs humains) peut décroître progressivement jusqu'à zéro. Voir les remarques Continuité de tous les changements et Continuum.

L'âme (l'esprit, le ressenti, l'affect), jamais en repos

K384 – "…dans ce que nous appelons l'âme, tout se trouve dans un flux [changement] continuel et il n'y a rien qui soit permanent, si ce n'est éventuellement […] le Moi, lequel possède une telle simplicité précisément parce que cette représentation n'a pas de contenu, donc pas de divers…"

Conclusion sur la permanence de l'âme
K407 – "Donc, la permanence de l'âme, comme simple objet du sens interne, reste indémontrée et elle est même indémontrable, bien que sa permanence dans la vie, où l'être pensant (comme être humain) est en même temps, pour lui-même, un objet des sens externes, soit par elle-même claire…" [et la démonstration de Mendelssohn [95] de l'existence éternelle de l'âme est réfutée.]

L'âme en tant que substance

K365-K366 – "Cependant, on peut parfaitement conserver une validité à la proposition : *l'âme est substance*, dès lors simplement que l'on se résout à admettre que le concept dont nous disposons ainsi ne nous conduit pas plus loin, ni ne peut non plus nous apporter un enseignement vis-à-vis de l'une quelconque des conclusions habituelles de la doctrine ratiocinante de l'âme [la psychologie rationnelle], comme par exemple la persistance éternelle de l'âme à travers tous ses changements, et même après la mort de l'être humain - bref : dès lors que nous admettons qu'il désigne donc seulement une substance dans l'idée, mais non point dans la réalité.

L'âme en tant que sujet dernier de la pensée [voir idées psychologiques]
(Citation de [56b] §47 page 137)
"On peut […] qualifier de substance ce sujet pensant (l'âme) en tant que sujet dernier de la pensée qu'on ne peut plus représenter comme prédicat d'une autre chose ;

> [On ne peut qualifier de substance le concept de base de l'âme…]

ce concept n'en demeure pas moins tout à fait vide et sans conséquence, si l'on ne peut pas en prouver la permanence, car c'est là ce qui rend fécond dans l'expérience le concept des substances.

> [… que si on peut prouver sa permanence, condition d'intérêt de l'expérience]

Mais on ne saurait prouver la permanence à partir du concept d'une substance comme d'une chose considérée en elle-même ;

> [De la description du concept d'un objet qu'est sa chose en soi, on ne peut même pas déduire son *existence* (comme on a essayé de le faire à tort dans la preuve ontologique de l'existence de Dieu) ;
>
> *Confirmation*
> [56b] §47 pages 137-138 – "En considérant en elles-mêmes de telles propositions synthétiques *a priori*, on ne saurait les prouver ; on ne le peut qu'en les mettant en rapport avec les choses comme objets d'une expérience possible."]

on ne le peut qu'en employant ce concept à l'expérience. La première Analogie de l'expérience en a donné une démonstration suffisante ;"
(Fin de citation)

Remarques sur l'âme et sa substance

Comme Kant vient de le conclure, en tant qu'effet de la faculté de sens interne donnant accès au temps et à la conscience de soi, l'âme est une fonction qui ne peut *être* une substance ; elle peut seulement *agir* sur divers objets, notamment le raisonnement et le ressenti psychologique. Mais cette action, possible seulement chez un sujet vivant, ne peut la rendre immortelle.

En tant que ressenti par le sens interne de la conscience de soi, l'âme est un *état du cerveau* : neurones et leurs interconnexions. Cet état n'est pas un objet physique, c'est une description, un ensemble de valeurs de variables.

Donc :

- La substance que certains philosophes font correspondre à l'âme n'est pas, non plus, de la matière : c'est une abstraction décrivant un comportement ou un état psychique.
- En tant qu'abstraction, elle n'a ni grandeur extensive ni grandeur intensive. On peut seulement supposer qu'un état du cerveau à l'instant *t* influence ses réflexions ultérieures, mais celles-ci cesseront à la mort du cerveau.
- On peut considérer l'âme comme associée au corps, qui a une substance matérielle, mais cette association ne peut que cesser lorsque le corps meurt ([56b] §48 page 138).
- L'affirmation « il ne se trouverait aucun temps entre un instant, où il est, et l'autre instant, où il ne serait plus - ce qui est impossible » n'est possible que pour un corps physique, en tant qu'exigence de la thermodynamique [119] ; pour une abstraction, elle est évidemment fausse. Mendelssohn raisonnait comme si la substance de l'âme était matérielle, hypothèse absurde. Il est surprenant que Kant n'ait pas relevé cette absurdité en raisonnant lui-même sur une grandeur intensive de l'âme.
- Pour un matérialiste, toute cette discussion sur l'âme, sa substance et son éternité est du niveau du « sexe des anges », c'est-à-dire une perte de temps. Mais elle a eu lieu sérieusement au XVIIIe siècle (K713-K714).

« Si vous ne pouvez prouver que mon hypothèse est absurde, admettez-la ! »

Kant dénonce les affirmations comme la suivante, qu'il prête aux tenants de la psychologie rationnelle :

> K407 note * - "Ceux qui, pour frayer la voie à une nouvelle possibilité, croient déjà avoir assez fait en nous mettant au défi d'indiquer une quelconque contradiction dans leurs hypothèses…"

En effet, l'absence de preuve d'une proposition ne prouve pas qu'une proposition contraire est vraie, ni qu'elle a une forte probabilité, ni même qu'elle est possible.

> Exemple : de nos jours, les personnes qui militent contre l'énergie atomique utilisent systématiquement un argument qui a la forme suivante :
>
> > « Si vous ne pouvez pas prouver que ce dont j'ai peur (les explosions, pollutions et radiations atomiques) ne peut se réaliser, vous devez mettre un terme immédiatement à sa cause, l'énergie atomique. »
>
> Comme ces personnes ont une imagination fertile, elles trouvent possibles des malheurs épouvantables, avec des victimes par milliers, des régions entières inhabitables pendant des millénaires, bref un danger catastrophique. En raisonnant comme elles, on n'utiliserait plus de chemin de fer parce qu'il y a des accidents de train mortels, et que nul ne peut prouver qu'en prenant un train il n'a aucune chance de mourir.

Un argument basé sur la seule imagination, sans la moindre probabilité d'existence ou de survenance, n'est pas recevable, il n'a aucune valeur. Face à une crainte, on ne peut prendre une décision rationnelle que si on connaît :

- Les conséquences redoutables possibles, et la probabilité au moins approximative de chacune dans les jours, mois et années à venir ;
- Le coût estimé de chacune de ces conséquences (vies humaines, argent, environnement…), qui est aussi le coût de l'inaction fasse à sa cause ;
- Le coût estimé d'une protection contre chacune de ces conséquences.

Une décision prise sans ces connaissances sera une décision *politique*…
La seule décision raisonnable face à une crainte est d'en étudier les risques, ainsi que les coûts et délais des diverses actions de protection, en vérifiant constamment que les coûts et délais de l'étude elle-même sont raisonnables face aux enjeux supposés.
Voir *Principe de précaution* [145].

Conclusion sur la psychologie rationnelle et les erreurs des rationalistes

Kant cite à son tour des hypothèses étonnantes possibles, avant de conclure :
K408 note (suite de la note K407 *) – "Je suis fort loin d'accorder le moindre prix ou la moindre validité à de telles fantasmagories : aussi bien les principes de l'Analytique, qui ont été énoncés plus haut, nous ont-ils suffisamment recommandé de ne faire des catégories (comme celle de substance) aucun autre usage qu'empirique. Néanmoins, si le *rationaliste*, sans qu'intervienne une quelconque intuition permanente lui donnant un objet, est assez audacieux pour faire du simple pouvoir de penser un être subsistant par lui-même, uniquement parce que l'unité de l'aperception dans l'acte de penser ne lui autorise aucune explication à partir du

composé, alors qu'il ferait mieux d'avouer qu'il ne sait pas expliquer la possibilité d'une nature pensante, pourquoi le *matérialiste*, bien qu'il puisse tout aussi peu alléguer l'expérience pour soutenir les possibilités qu'il considère, ne devrait-il pas se croire autorisé à témoigner de la même audace pour faire de son principe un usage opposé, tout en conservant l'unité formelle du premier ?"

Voir aussi : *Fin de l'espoir de la psychologie rationnelle de dépasser les limites de l'expérience*.

La psychologie rationnelle de Descartes est un idéalisme problématique

K408 – Kant tire la conclusion de l'innéisme dualiste de Descartes [20], tel qu'il résulte de l'enchaînement des conséquences de son *Je pense, donc je suis* ; il tient compte des « évidences » introduites par Descartes, qui produisent des synthèses reposant, en fait, sur son imagination. Voici comment il décrit le raisonnement de Descartes.

A partir du *Je pense* issu de son sens interne, qui prouve l'existence du sujet pensant (voir *Descartes : pensée, âme et corps*) ;

- De l'existence évidente de choses non pensantes ;
- De l'évidence de l'attachement d'une substance corporelle ou étendue aux facultés non pensantes de l'homme ;
- Enfin du fait que l'âme humaine est pure substance (pensante) et substance permanente (c'est-à-dire éternelle, Descartes étant croyant),

Descartes conclut que :

- "Tous les êtres pensants sont, comme tels [choses en soi], des substances" ;
- Chacun de ces êtres pensants a conscience de soi-même indépendamment du monde extérieur, et trouve évident que son âme est substance éternelle.

Kant juge que ce système (cette doctrine) relève de l'idéalisme problématique, parce qu'il repose sur des évidences indémontrables :

> K408 – "Mais il [résulte de ce système rationaliste] que […] *l'idéalisme* est inévitable, du moins l'idéalisme problématique, et que si l'existence des choses extérieures n'est pas du tout requise pour déterminer notre propre existence dans le temps, c'est seulement sans la moindre raison qu'elle sera admise, dans des conditions telles que l'on n'en pourra jamais fournir une preuve."

Décomposition analytique du *Je pense*

Voir Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

(Citation de K408-K409, longue phrase décomposée pour plus de clarté)
"Si nous suivons au contraire la démarche *analytique*, où c'est le *Je pense*, en tant que proposition contenant déjà en elle une existence comme donnée, et par conséquent la modalité, qui est pris pour fondement,

et si nous la décomposons en ses éléments pour en connaître le contenu, de manière à savoir si et comment ce Moi, dans l'espace ou le temps, détermine son existence uniquement par là,

[alors] les propositions de la doctrine rationnelle de l'âme ne prendront pas pour point de départ le concept d'un être pensant en général, mais une réalité effective [à cause de l'existence perçue par le sens interne],

et c'est à partir de la manière dont celle-ci [cette réalité] se trouvera pensée, après qu'en eut été abstrait tout ce qui est empirique en elle, que se trouvera déduit ce qui appartient à un être pensant en général, comme le montre le tableau suivant :

1.
Je pense

2.
comme sujet,

3.
comme sujet simple,

4.
comme sujet identique,
dans tout état de ma pensée."

(Fin de citation)

On ne peut ni déduire l'existence de l'âme à partir de la matière, ni l'inverse :
Dans la proposition 2 : « *comme sujet,* » l'être pensant en général n'est déterminé que s'il peut être pensé à la fois comme sujet et comme prédicat d'un autre sujet. Donc :
K409 - "Le concept d'un sujet est pris ici selon une acception uniquement logique, et reste indéterminée la question de savoir si l'on doit ou non entendre par là une substance."

Or le Moi déterminé dans la proposition 3 grâce à l'unité absolue de l'aperception est simple (non décomposable) car il ne contient que le sens du temps. Mais comme ce sens du temps est celui de quelque chose *d'extérieur* au sujet, celui-ci sait qu'il existe un monde extérieur sans pouvoir en préciser de détails à ce stade du raisonnement.

Ce monde extérieur est perçu par le sens externe de l'espace. Cet espace contenant des points (le concept de point est *a priori*) de grandeur nulle est donc *non-simple* : ses objets réels, de grandeur non-nulle, sont aussi non-simples. Or il est impossible de décrire quelque chose de non simple (un objet de l'espace) avec seulement l'information de quelque chose de simple (le temps et un ensemble de points), la seule dont le sujet dispose, la grandeur d'un ensemble de points n'étant pas définie, même si l'espace occupé par un objet réel est bien un ensemble infini de points.

Ce raisonnement philosophique de Kant est insuffisant aujourd'hui : les mathématiques permettent de définir un volume physique à partir d'un ensemble infini de points, si on connaît aussi pour chaque point ses coordonnées, définies à l'aide de la notion *a priori* de nombre (par exemple grâce à une fonction) : c'est la une

conséquence des propriétés de continuité (notion définie au XIXe siècle : axiome de Cantor-Dedekind [174]). Mais il faut en plus, pour décrire un objet réel, des propriétés physiques comme la masse-énergie, la charge électrique, etc.

Conclusion sur les explications réciproques du matérialisme et du spiritualisme

Un sujet ne peut déterminer ni l'existence d'objets de l'espace à partir de l'existence certaine de son âme, ni l'existence de son âme à partir de celle d'objets étendus
(Citation de K409-K411)
[La proposition] "*j'existe pensant* est empirique et ne contient de quoi déterminer mon existence que relativement à mes représentations dans le temps. Dans la mesure cependant où […] j'ai d'abord besoin ici de quelque chose de permanent et que quelque chose de tel ne m'est nullement donné, en tant que je me pense, dans l'intuition interne, la façon dont j'existe, à titre de substance ou à titre d'accident, ne se peut absolument pas déterminer par cette conscience de soi simple.

Ni le matérialisme ni le spiritualisme ne peuvent faire connaître l'existence séparée et la nature de l'âme
Donc, si le *matérialisme* est incapable de fournir un mode d'explication de mon existence, le *spiritualisme* est tout aussi insuffisant à cet égard ; et la conclusion qui en résulte est que, de quelque manière que ce soit, nous ne pouvons acquérir la moindre connaissance de la nature de notre âme, pour ce qui concerne la possibilité qu'elle aurait d'exister séparément en général."

> [L'unité de la conscience, nécessaire pour la possibilité de l'expérience, ne nous permet pas d'en sortir pour élargir notre connaissance jusqu'à la nature de tous les êtres pensants en général, par l'intermédiaire de cette proposition empirique, mais indéterminée vis-à-vis de toute espèce d'intuition : *Je pense*.]

La psychologie rationnelle n'ajoute rien à la conscience de soi ; elle limite les espoirs de la raison spéculative d'explications matérialiste ou spiritualiste de l'âme
K410 - "Il n'y a donc pas de psychologie rationnelle comme *doctrine* qui soit capable de nous procurer quelque chose à ajouter à la connaissance que nous avons de nous-mêmes, mais il n'en existe une que comme *discipline* qui instaure des limites infranchissables, dans ce domaine, à la raison spéculative, d'un côté pour qu'elle ne se précipite pas dans le sein du matérialisme sans âme, de l'autre côté pour qu'elle ne se perde pas avec exaltation dans le spiritualisme, dépourvu pour nous de tout fondement dans la vie. […]

On voit à partir de tout cela que c'est un simple malentendu qui est à l'origine de la psychologie rationnelle. L'unité de la conscience, qui est au fondement des catégories, est ici prise pour une intuition du sujet en tant qu'objet, à quoi la catégorie de substance se trouve appliquée.
[…]
Le sujet des catégories ne peut donc pas recevoir, du simple fait qu'il les pense, un concept de lui-même comme s'il constituait un objet de ces catégories ;"
(Fin de citation)

Remarque sur la possibilité d'actions réciproques de la pensée et de la matière

Nous savons aujourd'hui que la pensée est une interprétation par le cerveau de ses propres états (voir Interprétation - Processus de la conscience). L'âme est un concept inutilisable dans une pensée rationnelle, si par ce mot on entend autre

chose que la conscience de soi d'une personne. La pensée peut commander des muscles et, inversement, des messages sensoriels induisent des pensées.

Fin de l'espoir de la psychologie rationnelle de dépasser les limites de l'expérience
(Citation de K411-K412)
"Ainsi disparaît donc une connaissance que l'on recherchait au-delà des limites d'une expérience possible et qui se rapporte pourtant à l'intérêt suprême de l'humanité : elle se résout, si on la demande à la philosophie spéculative, en une espérance abusée par l'illusion.

La critique apporte la rigueur
Néanmoins, la rigueur de la critique, du fait qu'elle démontre ainsi, en même temps, l'impossibilité de déterminer dogmatiquement, vis-à-vis d'un objet de l'expérience, quoi que ce soit qui dépasse les limites de l'expérience, rend à la raison, relativement à cet intérêt même, le service, qui n'est pas dénué d'importance pour elle, de la garantir tout autant contre toutes les affirmations possibles du contraire.

Ce qui ne peut se produire que de deux façons :

- soit l'on démontre apodictiquement la proposition que l'on énonce ;
- soit, si l'on n'y parvient pas, on recherche les sources de cette impuissance - et si celles-ci résident dans les bornes nécessaires de notre raison, alors la même loi qui ordonne de renoncer à toutes les prétentions d'affirmer dogmatiquement quoi que ce soit s'impose à tout adversaire."

(Fin de citation)

Ici prend fin le texte de la *Critique* réfutant de la démonstration par Mendelssohn [95] de la permanence de l'âme ; mais le chapitre contient ensuite des considérations sur la vie future, les principes de la morale et la rationalité, puis Paralogisme psychologique : conclusion de la solution.

L'âme en tant que substance

K365-K366 – "Cependant, on peut parfaitement conserver une validité à la proposition : *l'âme est substance*, dès lors simplement que l'on se résout à admettre que le concept dont nous disposons ainsi ne nous conduit pas plus loin, ni ne peut non plus nous apporter un enseignement vis-à-vis de l'une quelconque des conclusions habituelles de la doctrine ratiocinante de l'âme [la psychologie rationnelle], comme par exemple la persistance éternelle de l'âme à travers tous ses changements, et même après la mort de l'être humain - bref : dès lors que nous admettons qu'il désigne donc seulement une substance dans l'idée, mais non point dans la réalité.

> (L'âme est un concept si vague que chacun peut y mettre à peu près ce qu'il veut, notamment en lui attribuant la nature de *substance dans l'Idée*…)

Permanence de la substance (principe)
Source : K253 - *Première analogie – Principe de la permanence de la substance*
Problématique : voir Analogies de l'expérience (principe).
Lectures préalables recommandées :

- Substance ;

- Substance, matière, forme et physique moderne.

Enoncés du principe

- 1ère édition de la *Critique* : "*Principe de la permanence* - « Tous les phénomènes contiennent quelque chose de permanent *(substance),* constituant l'objet même, et quelque chose de changeant, correspondant à une simple détermination de cet objet, c'est-à-dire à un mode de son existence. »"
- 2ème édition de la *Critique* : "*Principe de la permanence de la substance* - « Dans tout changement connu par les phénomènes, la substance persiste, et son quantum ne se trouve dans la nature ni augmenté ni diminué. »"

  C'est ce que Lavoisier [63] a écrit sous la forme : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Pour Kant, l'expérience (humaine) d'un phénomène respecte nécessairement ces lois de conservation de la nature qui affirment de nos jours :

  - la conservation de la matière-énergie ;
  - la conservation de la quantité d'information.

  Voir aussi [118].

Preuves de Kant dans la *Critique* (K253)

- 1ère édition : "Tous les phénomènes sont dans le temps. Celui-ci peut déterminer de deux façons le rapport intervenant dans *leur existence,* selon qu'ils sont *successifs ou simultanés.* Du premier point de vue, le temps est considéré comme *série chronologique ;* du second, il est considéré *comme étendue temporelle.*"
- 2ème édition : "Tous les phénomènes sont dans le temps, et c'est en lui seul, comme substrat (comme forme permanente de l'intuition interne), qu'aussi bien la *simultanéité* que la *succession* se peuvent représenter…"

  Dans cette seconde édition, ce premier paragraphe est plus long ; l'argumentation de la preuve est résumée dans Substance.

K298 – "Si je laisse de côté la permanence (qui est une existence en tout temps), il ne me reste, pour le concept de substance, que la représentation logique du sujet, laquelle je pense réaliser en me représentant quelque chose qui peut avoir lieu simplement comme sujet (sans être prédicat de quoi que ce soit)."

K382 – "Dans l'ensemble de l'expérience, la matière est réellement donnée au sens externe comme substance dans le phénomène, tout comme le Moi pensant, également comme substance dans le phénomène, est donné au sens interne ;"

L'âme en tant que substance

K365-K366 – "Cependant, on peut parfaitement conserver une validité à la proposition : *l'âme est substance*, dès lors simplement que l'on se résout à admettre que le concept dont nous disposons ainsi ne nous conduit pas plus loin, ni ne peut non plus nous apporter un enseignement vis-à-vis de l'une quelconque des conclusions habituelles de la doctrine ratiocinante de l'âme [la psychologie rationnelle], comme par exemple la persistance éternelle de l'âme à travers tous ses

changements, et même après la mort de l'être humain - bref : dès lors que nous admettons qu'il désigne donc seulement une substance dans l'idée, mais non point dans la réalité.

Voir aussi Remarques sur l'âme et sa substance.

Personnalité

Psychologie

Ensemble de conduites stable, considéré sous un angle qui fait son unité.

Chez Kant

K374 – "Il est remarquable que la personnalité et ce qu'elle présuppose, la permanence, par conséquent la substantialité de l'âme, doivent maintenant commencer par être démontrées." (Démonstration impossible)

Personnalité morale
[108] page 175 – "Une *personne* est ce sujet dont les actions sont susceptibles d'une *imputation* [on peut en tenir le sujet pour responsable]. La personnalité *morale* n'est donc rien d'autre que la liberté d'un être raisonnable sous des lois morales (alors que la personnalité *psychologique* est seulement la faculté de se rendre conscient de l'identité de soi-même dans les diverses situations de son existence) ; d'où il résulte qu'une personne ne peut être soumise à d'autres lois que celles qu'elle se donne elle-même (soit seule, soit du moins en même temps que d'autres)."

Personne
Voir Personnalité et Sujet.

Personnification
Attribution d'une représentation de personne à une abstraction, « vision » de cette abstraction comme un être humain qui l'incarne.

Les peuples primitifs voient parfois l'âme (l'esprit) d'une personne décédée comme un être humain vivant dans un monde parallèle, d'où cette âme est plus ou moins capable d'intervenir dans notre monde. (Jung [6])

Pétition de principe
Une pétition de principe est une faute logique consistant à démontrer une proposition :

- Soit en s'appuyant sur une proposition équivalente énoncée sous une forme un peu différente ; exemple : « La Bible dit que Dieu existe ; or elle a été dictée par Dieu, donc Dieu existe ».
- Soit en s'appuyant sur une proposition considérée comme générale alors qu'elle ne l'est pas dans tous les cas. C'est là un sophisme que Kant dénonce sous le nom de *Dialectique en général, logique de l'apparence*.

[165] page 147 – "Par pétition de principe on entend l'admission d'une proposition comme principe de preuve à titre de proposition immédiatement certaine, bien qu'elle ait encore besoin d'une preuve."

Phénomène
Substantif

- 1[er] sens (scientifique) : fait objectif observé, susceptible de se reproduire.
  C'est une réalité extérieure perçue par l'homme.

  Un *type de phénomènes* est un concept, *classe* de notions dont les membres partagent les propriétés.
  Exemples : phénomènes de propagation de la lumière, d'attraction universelle.
  Les phénomènes physiques sont régis par des *lois déterministes* ; exemple : la chute d'une pierre est un phénomène de la classe des effets de la pesanteur.

- 2[ème] sens (philosophique) : une situation dont on prend conscience, qui peut se reproduire, acquérir une valeur objective et faire l'objet d'une connaissance.

En langage courant, le mot phénomène désigne :

- Tantôt *une situation* (l'état d'un système à un instant donné) ;
- Tantôt *une évolution* dans le temps et/ou l'espace, tous deux observables et susceptibles de se reproduire ; exemple : le phénomène des marées.

Chez Kant, un phénomène est souvent une représentation

Chez Kant, le mot *phénomène* désigne souvent la représentation formée en mémoire de travail par les sens externe et interne d'un objet réel auquel notre esprit n'a pas accès :

> [56b] §52c page 148 – [Les phénomènes] "sont de simples représentations…"

Un phénomène dont une représentation s'est formée en mémoire est une « photographie à un instant donné ».

> K253 – "Tous les phénomènes sont dans le temps, et c'est en lui seul, comme substrat (comme forme permanente de l'intuition interne), qu'aussi bien la *simultanéité* que la *succession* se peuvent représenter."
>
> > L'esprit a une faculté de synthèse d'une succession de représentations, faculté qui distingue entre plusieurs représentations successives d'un même objet immobile ou d'un objet en mouvement.
>
> K180-K181 – "…les phénomènes ne sont pas les choses en soi, mais le simple jeu de nos représentations, lesquelles se réduisent finalement à des déterminations du sens interne" [qui sont des concepts de ces représentations].
>
> K301 note a : "Les choses telles qu'elles nous apparaissent, en tant qu'elles sont pensées comme des objets conformément à l'unité des catégories, s'appellent phénomènes".

Danger
On a facilement tendance à confondre le phénomène du monde réel et sa représentation dans l'esprit, parce que l'homme a l'habitude de considérer que ce qu'il perçoit est la réalité.

En fait, le phénomène du monde réel (défini par sa chose en soi) est inaccessible : si on prend sa représentation (formée spontanément en mémoire de travail) pour celle de cette chose en soi, on peut créer un conflit de la raison dénoncé par Kant.
(Voir Pour un idéaliste la réalité n'existe que sous forme d'idées : les phénomènes.)

Compléments

- Contenu d'un phénomène : forme et matière ;
- Matière et forme d'un phénomène ;
- Chose en soi.

K245 - "Tous les phénomènes en général sont donc des grandeurs continues, aussi bien selon leur intuition, comme grandeurs extensives, que selon la simple perception (sensation et par conséquent réalité), comme grandeurs intensives."

Kant se représente la perception d'un phénomène en deux parties successives

Voir d'abord Perception.

- D'abord une *intuition*, dénuée de sensation donc purement intellectuelle, correspondant au sens externe et permettant l'identification *a priori* d'une grandeur extensive ; cette identification se fait dans le subconscient par référence à des concepts et modèles préexistants (espace, archétypes, etc.)
- Puis une *sensation* de la partie réelle du phénomène, sensation qui correspond au sens interne et qui ajoute à sa connaissance *a priori* la connaissance empirique d'une grandeur intensive.

  K242 - "Dans tous les phénomènes, le réel, qui est un objet de la sensation, possède une grandeur intensive, c'est-à-dire un degré." (Voir Anticipations)

Détails : voir Intuition (étapes).

Un phénomène est perçu avec l'information nécessaire pour savoir qu'il existe

La perception d'un phénomène apporte, dans la représentation qu'elle en construit, une information par laquelle le sujet prend conscience qu'il perçoit quelque chose qui est réel, c'est-à-dire qui existe dans le temps et l'espace.

> K242 – "[Les phénomènes] contiennent donc, outre l'intuition, les matériaux nécessaires pour quelque objet en général (par quoi se trouve représenté quelque chose d'existant dans l'espace et/ou dans le temps), c'est-à-dire le réel de la sensation, en tant que celle-ci constitue une représentation simplement subjective par laquelle on peut seulement prendre conscience que le sujet est affecté et que l'on rapporte à un objet en général, en soi."

Voir aussi :

- Réalité et phénomènes ;
- Représentations et réalité des phénomènes extérieurs ;
- Quelle est la cause d'un phénomène ?

Grandeur et continuité d'un phénomène

Voir Extensif / Intensif / Protensif.

Ne pas confondre phénomène et expérience

A076 [3] – "§ 11. (146) *Les sens ne sont pas trompeurs* […] parce qu'en fait ils ne jugent aucunement, ce pourquoi l'erreur n'incombe jamais qu'à l'entendement. Pourtant, *l'apparence sensible* contribue, sinon à justifier l'entendement, en tout cas à l'excuser : en suivant celle-ci, l'homme en vient souvent à tenir pour objectif ce qu'il y a de subjectif dans son mode de représentation (à considérer comme *ronde* la tour éloignée à laquelle il ne voit pas d'angles, pour *plus haute* que le rivage la mer dont les lointains atteignent son regard par des rayons lumineux plus élevés […] et ainsi est-il conduit à prendre le *phénomène* pour *l'expérience*, ce qui le fait tomber dans une erreur qu'il faut concevoir comme une faute de l'entendement, non pas comme celle des sens."

Origine du concept de phénomène

K498 - Un phénomène a pour origine un objet transcendantal qui le détermine en tant que simple représentation.

K499 – "…il nous faut en pensée donner en général pour fondement aux phénomènes un objet transcendantal, quand bien même nous ne savons rien de ce qu'il est en soi."

Phénomènes (ensemble des)

Voir La connaissance incomplète d'un phénomène est "simplement une Idée".

Phénoménologie

- En philosophie et langage des sciences : observation et description des phénomènes et de leurs modes d'apparition, indépendamment de tout jugement de valeur.
- Chez Husserl [87] :
  - Méthode de description et d'analyse des phénomènes avec une rigueur scientifique. C'est un pont entre l'empirisme (qui met l'accent sur l'observation) et le rationalisme (qui met l'accent sur la raison).
  - La phénoménologie propose un retour aux choses mêmes, à leur signification, en s'en tenant non aux mots, mais aux actes où se dévoile leur présence.

    C'est une philosophie de *l'intention créatrice* : la vision intellectuelle crée réellement son objet, non pas le simulacre, la copie, l'image de l'objet, mais l'objet lui-même ; c'est l'évidence, cette forme achevée de l'intentionnalité, qui est constituante.
  - *Phénoménologie pure* ou *transcendantale :* doctrine selon laquelle, au terme de réductions successives (*éidétiques*, *phénoménologiques*), l'esprit se trouve en face de la conscience pure, du Moi transcendantal, dans les conditions ultimes d'intelligibilité de tout ce qui peut être connu.

    La phénoménologie explique l'essence d'un phénomène à partir des variations dont est susceptible son appréhension lors des descriptions eidétiques.

La phénoménologie transcendantale ouvre l'accès aux connaissances absolues. Elle décrit les phénomènes et objets d'expérience dans leur nécessité d'essence, et détermine leurs limites et leur communicabilité.

Pour décrire leur essence, la phénoménologie étudie ses objets :
- ✓ du point de vue des actes donnant accès à l'évidence phénoménale ;
- ✓ selon leurs structures propres, les formes constitutives et les normes régulatrices.

- En sciences humaines (psychologie, sociologie, histoire...) : la phénoménologie étude des faits de l'expérience vécue, indépendamment des principes ou des théories (étude des rapports du sujet humain avec le monde, de la signification de la réalité sociale...).

Philodoxe
Un philodoxe est un « artiste de la raison »
(Citation de [165] page 24)
"L'artiste de la raison, ou comme Socrate [166] le nomme, le *philodoxe*, vise simplement la connaissance spéculative sans se demander dans quelle mesure le savoir contribue à la fin dernière de la raison humaine : il donne des règles pour mettre la raison au service de toutes sortes de fins.

Le philosophe pratique, le maître de la sagesse par la doctrine et par l'exemple est le vrai philosophe. Car la philosophie est l'idée d'une sagesse parfaite, qui nous désigne les fins dernières de la raison humaine."
(Fin de citation)

Philologie
Voir Philologie.

Philosophes sensualistes et philosophes intellectualistes
Voir d'abord Sensualisme et Histoire de la raison pure.

K686 – Par rapport à l'objet de toutes les connaissances rationnelles, Kant distingue les philosophes *sensualistes* et les philosophes *intellectualistes*. "Cette différence des écoles, si subtile qu'elle soit, avait cependant déjà commencé dans les temps les plus primitifs, et elle s'est maintenue longtemps de manière ininterrompue."

Source : K686 *Histoire de la raison pure*

Philosophes sensualistes

- Le plus notable : Epicure [80].
- "Les tenants de [cette] école affirmaient qu'il n'est de réalité effective que dans les objets des sens, que tout le reste est imaginaire ;"
- Les sensualistes "ne déniaient cependant pas toute réalité aux concepts de l'entendement, mais cette réalité n'était à leurs yeux que *logique*, alors que pour les [intellectualistes] elle était *mystique*."
- Ils "désiraient que les vrais objets fussent simplement intelligibles, et affirmaient la possibilité d'une *intuition* produite par l'entendement pur que n'assisterait

aucun des sens, lesquels, selon leur opinion, ne feraient que perturber l'entendement."

Philosophes intellectualistes

- Le plus notable : Platon [49].
- "Les tenants de [cette autre école] disaient […] que dans les sens il n'est rien qu'apparence, que seul l'entendement connaît le vrai." Voir Idée.
- Ils "admettaient des *concepts intellectuels*, mais n'acceptaient que des *objets sensibles*."

Dilemme entre empirisme (sensualistes) et dogmatisme (idéalistes)

K461-K462 - Il n'y a pas de règle de choix optimal entre ces deux approches. Les décisions d'action se prennent en fonction de l'intérêt pratique. Lorsqu'on dispose de temps, il est utile de réfléchir à la façon d'aborder ces questions méthodologiques en se défaisant "de toute partialité" et en confrontant ses conclusions avec celles d'un autre.

Voir aussi :

- Empirisme ;
- Avantages de l'empirisme ;
- Danger d'un empirisme devenu dogmatique ;

Philosophie - 3 questions fondamentales : theoria, éthique et sagesse
Source : [160]

A quoi sert la philosophie ? – 3 questions fondamentales, 3 promesses

- *A comprendre le monde où nous vivons*, à travers les systèmes de pensée étudiés au fil des siècles par les plus grands penseurs, c'est-à-dire à profiter de leurs réflexions. Ces systèmes concernent *la description du monde* et répondent à la question : **« Que puis-je savoir ? »**
- *A choisir des règles de comportement*, vis-à-vis des autres et pour atteindre le bonheur, c'est-à-dire à répondre à la question : **« Que dois-je faire ? »**
- *A ne pas nous laisser accabler par la peur de l'avenir – notamment après la mort, le regret du passé ou des événements malheureux comme la perte d'un être cher, et à ne pas vivre d'espoir si intensément qu'on oublie de profiter du présent ;* en somme, à répondre à la question : **« Que m'est-il permis d'espérer ? »**

Complément : [78] - Sens de la vie selon Kant et Nietzsche.

Les apports de la philosophie : theoria, éthique et sagesse

Pour tenir ces promesses, la philosophie apporte un système de pensée dans trois domaines.

- *Theoria, intelligence de ce qui est*
La *theoria* (mot venant du grec) apporte la connaissance et la compréhension

philosophiques du monde, en permettant la description de ses caractéristiques et en fournissant une méthode pour les découvrir. Le modèle de connaissance et compréhension de la theoria a donc deux dimensions : la *description* de propriétés de l'univers et la *méthode* pour les découvrir. Dans le cadre d'une doctrine téléologique, la theoria s'applique donc au déterminisme : c'est l'intelligence de ce qui est, une théorie dont les sciences font partie.

Theoria : l'accès à l'harmonie du monde, dans son ordre divin
(Citation de [158] page 10)
"Entendue en son sens étymologique […] « je vois le divin », « je vois les choses divines » [la theoria] désigne la recherche intellectuelle qui vise à nous élever jusqu'à la contemplation de cet ordre du monde que les Grecs appelaient *cosmos*.

Aux yeux des stoïciens, notamment, c'est cet ordre lui-même, en tant qu'il est non seulement transcendant par rapport aux hommes, mais en outre harmonieux, juste et bon, qui constitue le divin comme tel.

Et c'est seulement lorsqu'on s'est doté des moyens de le contempler dans toute sa vérité qu'on peut espérer entrer dans une vie bonne, c'est-à-dire une vie qui s'ajuste autant qu'il est possible à cet ordonnancement tout à la fois naturel et divin. Bien vivre, c'est vivre « en harmonie avec l'harmonie », en accord avec cet accord qu'est le *cosmos* et pour y trouver sa juste place, encore faut-il s'être donné la peine de le contempler tel qu'il est."
(Fin de citation)

Du monde des croyances anciennes au monde scientifique actuel
De nos jours, l'origine divine et l'harmonie du monde ne font plus partie de la science, et le monde n'a plus de sens philosophique ou théologique. Nos lois physiques ne sont ni bonnes ni méchantes, ni belles ni laides : elles n'ont plus de dimension spirituelle, et certains déplorent le caractère sans âme du déterminisme des lois scientifiques.

On les entend souvent dire que l'harmonie des lois divines a été remplacée par le hasard glacial, alors rappelons ici que les lois de la nature ne laissent aucune place au hasard, *qui n'existe pas* (comme Kant le savait déjà) ; seule existe l'impossibilité de prévoir les évolutions de certains systèmes naturels, dans des cas précis - tous sans surprise.

Le monde n'offre plus à l'homme les repères moraux des Grecs, basés sur une harmonie d'origine divine. L'homme doit compter sur lui-même, être l'auteur des lois de la nature ; et s'il éprouve le besoin (comme Kant) d'un Etre suprême unifiant les lois du monde perçu et celles du monde moral, il peut l'imaginer sous forme de Dieu transcendantal.

- *L'éthique* (mot synonyme de *morale*) apporte des règles de comportement social applicables au contexte décrit par la theoria : comment être utile aux autres, juste, etc. Il s'agit ici de vivre en harmonie avec la société.

- La *sagesse* apporte des règles de pensée et de comportement destinées à permettre d'atteindre le salut et le bonheur, de vaincre ses peurs, de maîtriser ses désirs.

Il n'y a pas *une* mais *des* philosophies : plusieurs explications du monde et méthodes pour les trouver, plusieurs éthiques et plusieurs sagesses. Chacun doit choisir *sa* philosophie, la construire par l'étude des œuvres philosophiques et la réflexion personnelle, en général en adoptant des idées et des approches appartenant à plusieurs des grands systèmes de pensée.

Compléments

- Domaine de la philosophie au sens cosmopolite : les 4 questions fondamentales
- Concept scolastique et concept cosmique de la philosophie.

La finitude humaine et la question du salut

Le pouvoir de l'homme est limité : on parle à son propos de *finitude*. Il ne peut s'empêcher de finir par mourir, ni protéger ses amis contre la mort, et ce problème de disparition angoisse beaucoup de gens. Tous voudraient, si possible, être sauvés de la mort : tous désirent *le salut*, pour eux-mêmes et ceux qu'ils aiment. Les diverses philosophies apportent des réponses à ce besoin de salut, en proposant des explications de ce qui se passe après la mort. De son côté, la religion chrétienne promet l'enfer ou le paradis, selon les mérites de la vie qu'on a mené.

La philosophie enseigne à limiter la souffrance due à la finitude humaine et à se limiter au possible

Le problème de la finitude dépasse celui du salut. En fait, l'homme souffre de ne pouvoir revenir en arrière dans le temps : ce qui s'y est passé est *irréversible*. Beaucoup de gens souffrent du remords d'avoir fait une erreur. La philosophie enseigne à éviter, ou au mois à limiter, cette souffrance. Elle enseigne aussi à limiter son ambition à ce qui est possible, pour ne pas qu'on se consacre si intensément à préparer l'avenir qu'on en oublie de profiter du présent. Elle enseigne, enfin, à comprendre de quoi on a peur, pour pouvoir vaincre ces peurs et être *libre*.

Compléments : Métaphysique et Pascal et Kant sur la science et l'âme.

Philosophie de la nature

Voir Philosophie de la nature.

Philosophie pratique

Voir La valeur pratique d'une connaissance résulte de son usage possible.

Philosophie – Philosophie de la raison pure

L'impossibilité de définir correctement la philosophie entraîne celle de l'apprendre

Lire ici Toute connaissance provient subjectivement de faits ou de raisonnements, puis On ne peut apprendre la philosophie, mais seulement à philosopher.

On se contentera donc d'une compréhension subjective, nécessairement incomplète et en évolution chaque fois qu'on y réfléchit ; malgré cela, Kant définit la philosophie comme suit.

Ce que l'on peut définir de la philosophie

(Citation de K677)
[La philosophie est le système de toute connaissance philosophique]
"Le système de toute connaissance philosophique est la *philosophie.*

[Pour pouvoir apprécier les raisonnements philosophiques on admet que la philosophie existe objectivement]
Force est qu'on la prenne objectivement, si l'on entend par là le modèle qui permet d'apprécier toutes les tentatives faites pour philosopher, selon une appréciation qui doit servir à juger toute philosophie subjective, dont l'édifice est souvent si diversifié et si soumis au changement.

[La philosophie est un objectif dont on cherche à s'approcher]
Sur ce mode, la philosophie est une simple Idée d'une science possible, qui n'est nulle part donnée *in concreto*, mais dont on cherche à s'approcher par divers chemins [jusqu'à ce] que l'on parvienne, autant qu'il est possible à des hommes, à rendre la copie, jusqu'ici manquée, semblable à l'original."
(Fin de citation)

Compléments

- [165] page 21 – "La connaissance philosophique fait partie des connaissances rationnelles."
- Le manque de rigueur de la philosophie.

Le concept scolastique de la philosophie est celui d'un système visant la science

K678 - "Le concept de la philosophie n'est qu'un *concept scolastique*, savoir celui d'un système de la connaissance qui n'est recherché que comme science, sans qu'on ait pour but quelque chose de plus que l'unité systématique de ce savoir, par conséquent la perfection logique de la connaissance."

Concept cosmique de la connaissance

K678 - En tant que modèle dans l'idéal du philosophe, "la philosophie est la science du rapport entre toute connaissance et les fins essentielles de la raison humaine (*teleologia rationis humanae*), et le philosophe n'est pas un artiste de la raison, mais il est le législateur de la raison humaine."

K678 note * - "Le concept cosmique s'entend ici au sens de celui qui concerne ce qui intéresse nécessairement chacun [le monde des phénomènes] ; par conséquent, je détermine l'objectif d'une science d'après des *concepts scolastiques* quand je ne la considère que comme l'une des compétences requises en vue de certains objectifs arbitrairement déterminés."

K678 – Le philosophe est un "maître dans l'idéal" qui mobilise le mathématicien, le physicien et le logicien ; il "les utilise comme instruments pour favoriser les fins essentielles de la raison humaine."

Complément important : Concept scolastique et concept cosmique de la philosophie.

Philosophie de la raison pure

K652 – "La plus grande et peut-être l'unique utilité de toute philosophie de la raison pure est donc sans doute uniquement négative : de fait, elle n'est pas un *organon* permettant d'étendre les connaissances, mais une discipline servant à en déterminer les limites, et au lieu de découvrir la vérité, elle a le discret mérite d'éviter les erreurs."

(Citation de K679)
[La philosophie de la raison pure peut être d'abord une critique de la raison pure]
"La philosophie de la raison pure ou bien est une *propédeutique* (un exercice préliminaire) qui examine le pouvoir de la raison relativement à toute connaissance pure *a priori, et* elle s'appelle *critique ;*

[La philosophie de la raison pure peut être ensuite le système de la science]
ou bien, en second lieu, elle est le système de la raison pure (la science), toute la connaissance philosophique (aussi bien vraie qu'apparente) provenant de la raison pure, selon un agencement systématique de l'ensemble, et elle s'appelle *métaphysique*

bien que ce nom puisse aussi être donné à la philosophie pure tout entière, en y incluant la critique, pour réunir

- *[Recherche de tout ce qui peut être connu a priori]*
  aussi bien la recherche de tout ce qui peut jamais être connu *a priori*
- *[Présentation du contenu d'un système de connaissances pures]*
  que la présentation de ce qui constitue un système de connaissances philosophiques pures de ce genre, mais se distingue de tout usage empirique de la raison, en même temps que de son usage mathématique."

(Fin de citation)

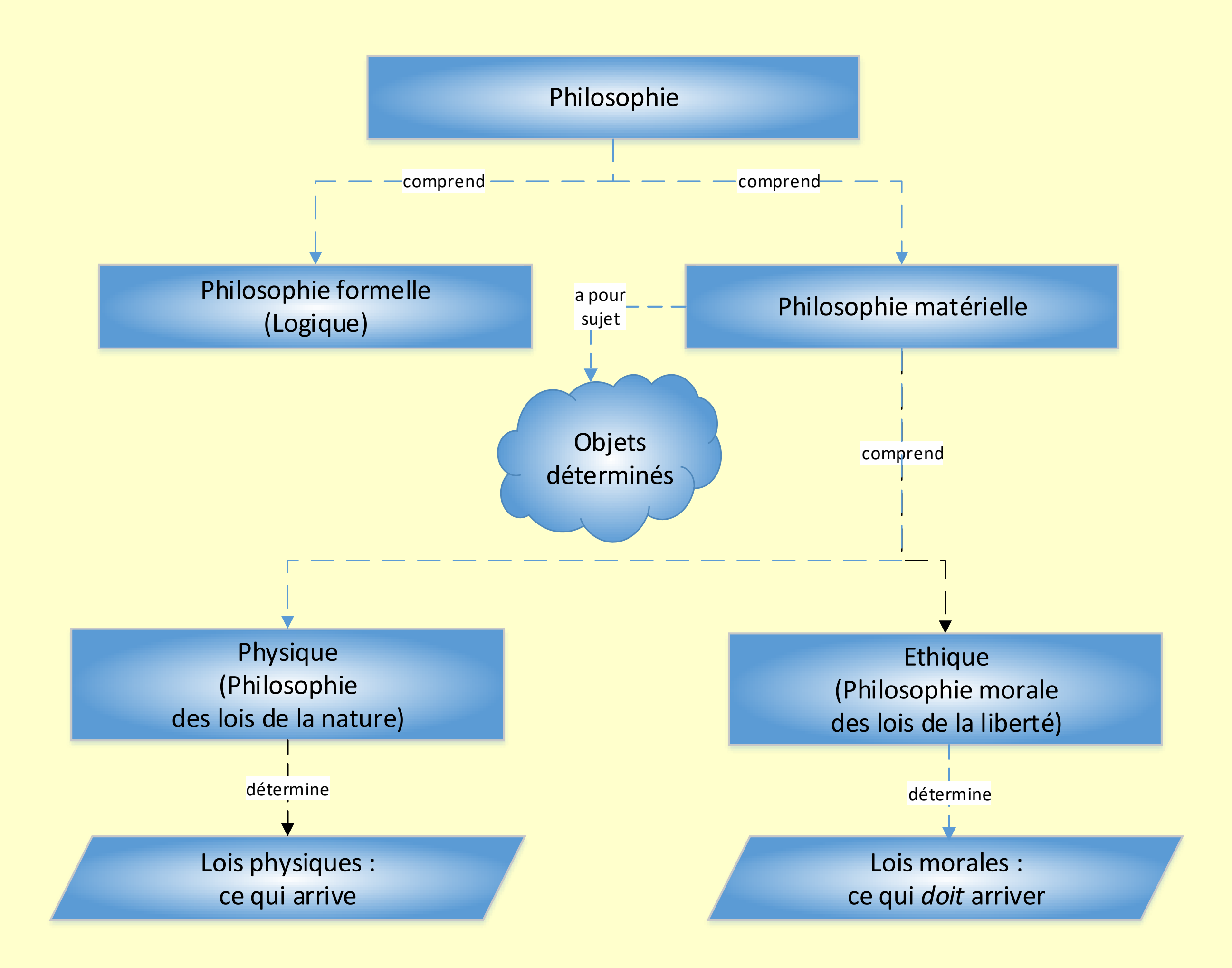
Compléments

- Le manque de rigueur de la philosophie ;
- La philosophie doit fournir les principes de domination des inclinations par la raison.

Philosophie formelle et philosophie matérielle
(Citation de [108] page 51)
[Connaissance matérielle et connaissance formelle]
"Toute connaissance rationnelle est ou bien *matérielle* et porte sur quelque objet, ou bien *formelle* et se préoccupe uniquement de la forme de l'entendement et de la raison en eux-mêmes et des règles universelles de la pensée en général sans tenir compte de ce qui distingue les objets.

[Philosophie matérielle et philosophie formelle]
La philosophie formelle se nomme *logique*, alors que la philosophie matérielle, qui a affaire à des objets déterminés et aux lois auxquelles ils sont soumis, est à son tour divisée en deux. Car ces lois sont ou bien des lois de la *nature*, ou bien des lois de la *liberté*. La science de la première s'appelle *physique,* celle de la seconde s'appelle *éthique ;* celle-là est nommée aussi philosophie naturelle, celle-ci philosophie morale.
[…]

En revanche, aussi bien la philosophie naturelle que la philosophie morale peuvent avoir chacune leur partie empirique, dans la mesure où il leur faut déterminer, l'une pour la nature en tant qu'objet de l'expérience, l'autre pour la volonté humaine en tant qu'elle est affectée par la nature, les lois qui les régissent et en vertu desquelles, dans le premier cas, tout arrive, dans le second cas, tout doit arriver, mais néanmoins compte tenu aussi des conditions qui font que, souvent, les choses n'arrivent pas comme elles devraient."
(Fin de citation)



Les deux objets que la philosophie systématise : la nature et la liberté

K679 – La philosophie, législation de la raison humaine, a deux objets : la nature et la liberté. "Elle contient aussi bien la loi de la nature que la loi morale, d'abord en deux systèmes particuliers, mais finalement en un système philosophique unique. La philosophie de la nature porte sur tout ce qui *est* [existe physiquement à l'origine des phénomènes] ; la philosophie des mœurs, uniquement sur ce qui *doit être* [obligation morale]."

Ce que la philosophie prescrit du point de vue des fins pour l'unité systématique

Les fins essentielles ne sont pas LA fin suprême

(Citation de K678-K679)

"Des fins essentielles ne sont pas encore pour autant les fins suprêmes, desquelles il faut dire qu'il ne saurait y en avoir qu'une seule (résidant en une unité systématique parfaite de la raison).

Par conséquent, elles sont ou la fin finale, ou des fins subalternes qui se rattachent nécessairement à celle-ci à titre de moyens.

La première fin [la fin finale] n'est autre que la destination complète de l'être humain, et la philosophie portant sur cette destination s'appelle morale."

(Fin de citation)

Philosophie métaphysique de l'unité systématique des connaissances pures a priori

(Citation de K681-K682)

"Toute connaissance pure *a priori* constitue donc, en vertu du pouvoir de connaître particulier où elle seule peut trouver son siège, une unité particulière, et métaphysique est la philosophie qui doit présenter une telle connaissance dans cette unité systématique. Sa partie spéculative, qui s'est tout particulièrement approprié ce nom, à savoir celle que nous appelons *métaphysique de la nature*, et qui examine tout, en tant qu'il *est* [tout objet qui existe] (et non pas ce qui *doit être* [obligation morale]), à partir de concepts *a priori,* se divise donc de la façon suivante.

[Métaphysique de la nature : métaphysique au sens restreint (partie spéculative de la philosophie ci-dessus). Cette métaphysique "examine tout en tant qu'il est (et non pas ce qui doit être) à partir de concepts a priori" (K682)]

Ce qu'on appelle la métaphysique au sens restreint du terme se compose de la *philosophie transcendantale* et de la *physiologie* *de la* *raison* *pure*.

- *[La philosophie transcendantale]* considère seulement *l'entendement* et la raison eux-mêmes, dans un système de tous les concepts et principes qui se rapportent à des objets en général, sans admettre des objets qui seraient donnés *([ontologie]) ;*

- *[La physiologie de la raison pure*] considère la *nature,* c'est-à-dire l'ensemble des objets *donnés* (qu'ils soient donnés aux sens ou, si l'on veut, à une autre sorte d'intuition), et elle est donc une *physiologie* (bien que seulement *[rationnelle]).*

  Cela étant, l'usage de la raison, dans cette considération rationnelle de la nature, est soit physique, soit hyperphysique, ou mieux : soit *immanent,* soit *transcendant.*

  - *[Usage immanent de la raison (usage physique) – Physiologie immanente :]* Le premier [usage] porte sur la nature, en tant que sa connaissance peut être appliquée dans l'expérience *(in concreto)*,

    La physiologie immanente considère […] la nature comme l'ensemble qui inclut tous les objets des sens, par conséquent telle qu'elle nous est donnée, mais selon des conditions a priori sous lesquelles elle peut nous être donnée en général. Mais il n'y a que deux sortes d'objets des sens :

- ✓ *[1ère sorte d'objets des sens, relevant de la Physique (rationnelle)]*
  Les objets des sens externes, par conséquent l'ensemble de ces objets, la nature corporelle ; la métaphysique de la nature corporelle se nomme physique, mais, puisqu'elle doit contenir seulement les principes de la connaissance a priori de la nature corporelle, physique rationnelle.

- ✓ *[2ème sorte d'objets des sens, relevant de la Psychologie (connaissance rationnelle de l'âme)]*
  L'objet du sens interne, l'âme, et, d'après les concepts fondamentaux de l'âme en général, la nature pensante. La métaphysique de la nature pensante se nomme psychologie, et, pour la même raison que l'on vient d'indiquer, il n'y a lieu d'entendre ici que la connaissance rationnelle de l'âme.

- [*Usage transcendant de la raison (usage hyperphysique) - Physiologie transcendante*]
  Le second [usage porte] sur cette liaison des objets de l'expérience qui dépasse toute expérience. Cette physiologie *transcendante* a donc pour objet soit une liaison *interne,* soit une liaison *externe,* mais qui vont toutes deux au-delà de l'expérience possible :

  - ✓ *[Physiologie de la nature dans sa globalité (liaison interne)]*
    Dans le premier cas, elle est la physiologie de la nature dans sa globalité, c'est-à-dire la *connaissance transcendantale du monde,*
    […]
  - ✓ *[Connaissance transcendantale de Dieu (liaison externe)]*
    Dans le deuxième cas, elle est celle de la relation qui unit la nature dans sa globalité à un être situé au-dessus d'elle, c'est-à-dire *la connaissance transcendantale de Dieu.*"

(Fin de citation)

Métaphysique de la nature et métaphysique des mœurs
(Citation de [108] page 52)
"On peut appeler

- *empirique* toute philosophie s'appuyant sur des principes de l'expérience,
- et *pure, à* l'opposé, toute philosophie qui expose ses doctrines exclusivement à partir de principes *a priori.*
  - Cette dernière, quand elle est simplement formelle, s'appelle *logique,*
  - tandis que, si elle est limitée à des objets déterminés de l'entendement, elle s'appelle *métaphysique.*

Ainsi surgit l'idée d'une double métaphysique, une *métaphysique de la nature* et une *métaphysique des mœurs.*

[Physique et Ethique ont chacune deux parties : empirique et rationnelle]
La physique aura donc sa partie empirique, mais aussi une partie rationnelle ; l'éthique également, même si ici la partie empirique pourrait bien se nommer en particulier *anthropologie pratique,* alors que la partie rationnelle pourrait recevoir proprement le nom de *morale.*

Système entier de la métaphysique
(Citation de K682-K683)
"Le système tout entier de la métaphysique se compose de quatre parties principales :

1. L'*ontologie ;*

2. La *physiologie rationnelle* (doctrine de la nature de la raison pure), [qui] contient deux divisions :

- La *physique rationnelle*,

  *[Remarque sur la physique rationnelle K683 note *]*
  "Qu'on n'aille pas penser que j'entends par là ce qu'on appelle communément *physique générale*, et qui est davantage la mathématique que la philosophie de la nature. Car la métaphysique de la nature se distingue totalement de la mathématique, et bien qu'elle soit loin d'avoir à offrir des vues aussi enrichissantes que celle-ci, elle est néanmoins très importante du point de vue de la critique de la connaissance pure de l'entendement en général dans son application à la nature : à défaut d'une telle métaphysique, même les mathématiciens, en s'attachant à certains concepts communs, mais en fait métaphysiques, ont sans s'en apercevoir lesté la doctrine de la nature d'hypothèses qui disparaissent à la faveur d'une critique de ces principes, sans qu'il soit fait pourtant par là le moins du monde tort à l'utilisation (tout à fait indispensable) de la mathématique dans ce domaine."

  > [Kant fait sans doute là référence à la doctrine de l'Univers de Newton [97], qu'il connaissait, et qui a été basée sur des principes réalistes *a priori* un siècle avant la Critique. Certains de ces principes entrent en conflit avec l'idéalisme transcendantal de Kant : l'Univers est fait d'une infinité de particules, points matériels infiniment petits mais pesants ; les objets de volume fini sont des assemblages de particules, leur comportement déterministe se déduisant de celui de ces particules et ne laissant aucune place à la volonté, le libre arbitre et la responsabilité ; la réalité (espace, temps, masse…) est indépendante de l'observateur, etc.]

- La *psychologie rationnelle*.

3. La *cosmologie rationnelle ;*

4. La *théologie rationnelle.*

L'idée originaire d'une philosophie de la raison pure prescrit cette division elle-même ; elle est donc *architectonique*, conforme aux fins essentielles de celle-ci, et non pas simplement *technique*, établie d'après des affinités perçues de manière contingente et pour ainsi dire au petit bonheur, et c'est bien pourquoi elle est également immuable et a valeur de législation."
(Fin de citation)

Voir aussi : Arguments montrant l'intérêt de la philosophie.

Philosophie spéculative
Voir métaphysique.

Philosophie transcendantale
Voir d'abord la définition de transcendantal et le diagramme de cette philosophie.

K110 - "Je nomme *transcendantale* toute connaissance qui s'occupe en général moins d'objets que de notre *mode de connaissance* des objets, en tant que celui-ci doit être possible *a priori*. Un *système* de tels concepts s'appellerait *philosophie transcendantale*." On peut donc définir celle-ci comme suit :

> La philosophie transcendantale est un système comprenant l'ensemble des règles de recherche, de formation et d'utilisation des intuitions pures et des concepts a priori pour définir des connaissances sûres.

La philosophie transcendantale est le système de tous les principes de la raison pure
K112 – "La philosophie transcendantale est l'Idée d'une science dont la critique de la raison pure doit tracer tout le plan *de façon architectonique*, c'est-à-dire en partant de principes, et en procurant la garantie pleine et entière que sont complètes et sûres toutes les pièces qui constituent cet édifice. Elle est le système de tous les principes de la raison pure."

Vérification nécessaire d'un concept : possibilité de lui attribuer une catégorie
K327 – "Le concept suprême, par lequel on commence en général une philosophie transcendantale, est communément la division en possible et impossible. Dans la mesure cependant où toute division suppose un concept qui soit divisé, un concept supérieur doit encore être indiqué, à savoir le concept d'un objet en général (pris de façon problématique et sans qu'il soit considéré s'il est quelque chose ou rien). Puisque les catégories sont les seuls concepts qui se rapportent à des objets en général, la démarche visant à distinguer si un objet est quelque chose ou rien suivra l'ordre et l'indication des catégories."

> L'esprit humain peut, à tout moment, construire des représentations dont les concepts associés ne peuvent exister, car ils n'ont pas de sens ou sont contradictoires : ce sont des concepts *impossibles*. L'esprit peut aussi construire des représentations de concepts possibles, mais qui ne sont associés à aucun objet d'expérience – au moins à l'instant considéré : ils sont alors possibles, mais pas réels.
>
> Lorsqu'on définit deux concepts comme sous-ensembles d'un concept divisé, c'est qu'on suppose que ce concept global existe.
>
> Pour s'assurer qu'un concept présent à l'esprit est *possible*, il suffit donc de vérifier qu'on peut lui attribuer une ou plusieurs catégories, c'est-à-dire qu'il est sujet dans une ou plusieurs propositions dont la copule est « est ».

Principes des concepts pensés et donnés de la philosophie transcendantale

K155 - La philosophie transcendantale […] recherche ses concepts en fonction d'un principe, car ils proviennent, purs et sans mélange, de l'entendement comme unité absolue ; ils doivent donc eux-mêmes être reliés les uns aux autres en un ensemble d'après un concept ou une Idée. (Ici, l'Idée est une méthode…)

> Principe 1 : Pour la connaissance d'un phénomène, les concepts *pensés* de la philosophie transcendantale, toujours purs, sont produits spontanément par l'entendement lors de sa synthèse du divers de représentations données sous l'unité de l'aperception.
>
> Complément : Vérification nécessaire d'un concept : possibilité de lui attribuer une catégorie.

Comme la connaissance d'un objet comprend, outre les concepts *pensés*, des représentations *données* par la sensibilité, la philosophie transcendantale comprend aussi une *Théorie transcendantale de la sensibilité*.

> Principe 2 : Pour la connaissance d'un phénomène, les concepts *donnés* de la philosophie transcendantale, d'origine empirique, sont aussi produits spontanément par l'entendement - et même nécessairement *avant* les concepts pensés (K114).

K113 – "La philosophie transcendantale est une philosophie de la raison pure simplement *spéculative*. Car tout ce qui est pratique, en tant qu'il contient des mobiles, entretient une relation avec des sentiments qui relèvent de sources *empiriques* de la connaissance."

K112-K113 - La *Critique de la raison pure* est l'Idée complète de la philosophie transcendantale.

Voir aussi :

- Idéalisme de Kant - Idéalismes empirique, critique et transcendantal ;
- Comment des propositions synthétiques a priori sont-elles possibles ?

Les 2 théories de la philosophie transcendantale

K113 - La philosophie transcendantale est une science qui comprend :

- Une Théorie transcendantale des éléments comprenant :
  - une Théorie transcendantale de la sensibilité (K114)
  - une Logique transcendantale.
- Une Théorie transcendantale de la méthode de la raison pure (K113).

  K599 - Cette théorie est la détermination des conditions formelles [contraintes d'existence] d'un système complet de la raison pure.

Voir Diagramme de la philosophie transcendantale.

Problème général de la philosophie transcendantale

K141 - "Comment des propositions synthétiques *a priori* sont-elles possibles ?"
Exemple de proposition synthétique a priori : "Tout ce qui arrive a une cause" (K102)

> "…autrement dit : comment les questions que la raison pure se pose, et auxquelles elle est poussée par son besoin propre à répondre aussi bien qu'elle peut, surgissent-elles de la nature de la raison humaine universelle ?" [De telles questions arrivent spontanément à l'esprit, sans qu'on puisse les en empêcher.]

Kant pose en fait le problème de la validité rationnelle des connaissances humaines : Quelles règles faut-il respecter pour penser juste, compte tenu de la spontanéité des intuitions et des facultés innées de l'entendement ? Quelles sont les limites de notre connaissance rationnelle ?

Réponse 1 de Kant : ces propositions résultent d'intuitions pures
Les propositions synthétiques a priori sont des intuitions pures où nous trouvons […] ce qui ne peut être découvert [par raisonnement] dans le concept :
"Tout ce qui arrive" suppose des phénomènes et une date (instant) mais est apporté par la faculté d'intuition avec la cause, apport qui peut être synthétiquement lié à ce concept. (Ces jugements ne peuvent porter plus loin que sur les objets des sens et d'une expérience possible.)

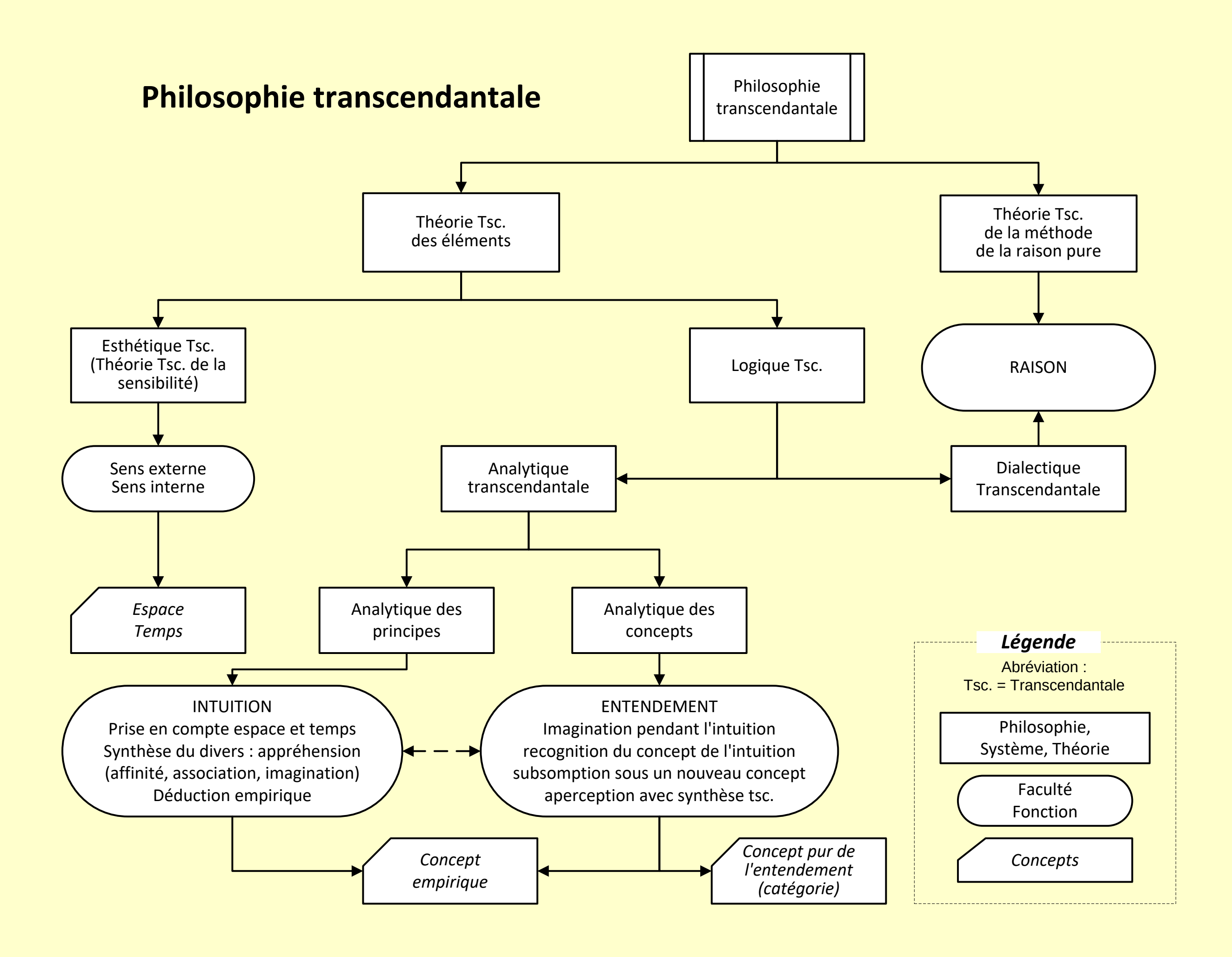
Réponse 2 de Kant : il faut donc chercher les conditions de validité de ces intuitions
Entre une attitude dogmatique : « Mes intuitions se passent de justification, acceptez-les sans discuter » et une attitude sceptique « Toute intuition est douteuse », Kant choisit une position (en fait : une doctrine) intermédiaire : le *criticisme*. La *Critique de la raison pure* décrit les conditions nécessaires d'une connaissance vraie.

Exemple d'erreur de Descartes sur une proposition synthétique a priori
Proposition : "Tout être pensant est, en tant que tel, une substance simple" (critique).

Voir aussi :

- Criticisme ;
- Faculté de juger ;
- L'Esthétique transcendantale ;
- Aperception.

Philosophie transcendantale (diagramme)



Phoronomie
(Dictionnaire Littré) Science des lois de l'équilibre et du mouvement des corps ; mot qu'on a proposé pour remplacer *mécanique*.

Physicalisme
(Philosophie) Théorie épistémologique empiriste tendant à faire de la langue de la physique une langue universelle, convenant à toutes les sciences y compris les sciences humaines.

Physiocratie – Physiocratie transcendantale
Etymologiquement, la physiocratie est le « gouvernement de la nature ».

Selon [13]
La physiocratie est une doctrine professée par certains économistes du XVIIIème siècle, qui repose sur l'idée que toute richesse vient de la terre, que la seule classe productive est celle des agriculteurs et qu'il existe des lois naturelles basées sur la liberté et la propriété privée qu'il suffit de respecter pour maintenir un ordre parfait.

Chez Kant

Par analogie avec l'économie, Kant appelle *physiocratie* *transcendantale* la doctrine d'une toute-puissance de la nature, dont les lois s'imposent en toutes circonstances, excluant donc le hasard que Kant appelle *liberté* (de désobéir à ces lois).

K445 – "Celui qui assume la défense de la toute-puissance de la nature (physiocratie transcendantale) en prenant le contre-pied de la doctrine de la liberté pourrait argumenter de la façon suivante contre les raisonnements sophistiques de cette dernière. Si vous n'admettez pas dans le monde de terme qui soit mathématiquement premier dans l'ordre du temps, vous n'avez pas non plus besoin de rechercher un terme qui soit dynamiquement premier dans l'ordre de la causalité."

Physiologie

Substantif

Dictionnaire [13]

La *physiologie générale* est l'étude des phénomènes généraux de la vie indépendamment d'une application à une espèce particulière.
Etymologie : *physiologie* vient d'un mot grec signifiant « recherche ou dissertation sur les choses de la nature ».

Philosophie

Par opposition à psychologie, physiologie désigne tout ce qui, dans l'homme, appartient au corps et non à l'esprit ; dans ce cas, physiologie peut même devenir synonyme de physique.
Voir *Métaphysique de la nature (La physiologie de la raison pure).*

K383 – "Si nous comparons la doctrine de l'âme, comme physiologie du sens interne, avec la doctrine du corps, comme physiologie des objets des sens externes" …

Physiologique

Adjectif

- Qui concerne le fonctionnement d'un organisme vivant, d'un organe, d'un système organique ou tissulaire particulier.
- Qui concerne l'action d'une substance, d'un médicament, d'une technique thérapeutique ou d'un agent physique sur l'organisme, sur un tissu ou un organe.
- Par opposition à *psychique* ou *psychologique*, physiologique veut dire :
qui concerne la vie de l'organisme, l'état, les besoins physiques du corps.

Voir aussi Méthodologie physiologique.

Physique

Selon le dictionnaire [13]

Science qui a pour objet l'étude de la matière et de ses propriétés fondamentales.

Sources : [57] *Physique* (substantif) et [14] page 1395

La physique est la science de la connaissance rationnelle de tous les objets de l'expérience possible.

Cette science est organisée en système de l'empirique, comme toute science de la nature, ce qui requiert des principes *a priori*.

La physique rationnelle est la partie de la physiologie rationnelle de la nature corporelle. Elle appartient à la métaphysique et c'est une science des objets donnés par la nature à partir de principes *a priori.*

Elle ne s'identifie pas à ce que l'on appelle *physique générale,* qui est "plutôt mathématique que philosophie de la nature", alors que la métaphysique de la nature, et avec elle également la physique rationnelle, se séparent complètement de la mathématique, même si celle-ci leur est "tout à fait indispensable".

Physique quantique

Voir son outil mathématique, la Mécanique quantique.

Pierre angulaire

Selon [13] : élément fondamental d'une entreprise importante. – Exemple.

Pierre de touche

Selon [13] : Ce qui sert à faire connaître la qualité ou la valeur de quelqu'un ou de quelque chose. Une pierre de touche est un critère ou une valeur de comparaison.

K602 – "Il n'y a nul besoin d'une critique de la raison dans son usage empirique, puisque ses principes, confrontés à la pierre de touche de l'expérience, se trouvent soumis à une épreuve continuelle ;"

K111 – [La] "critique transcendantale [...] a pour projet, non d'élargir les *connaissances* elles-mêmes, mais simplement de les rectifier. [...] Elle doit fournir la pierre de touche de la valeur ou de l'absence de valeur de toutes les connaissances *a priori*."

Voir aussi Intérêt du débat d'idées dans la recherche de la vérité.

Pierre d'achoppement

Obstacle, embarras, difficulté, occasion de faillir, écueil grave.

Plaisir

Selon le dictionnaire [13]

- Etat affectif agréable, durable, que procure la satisfaction d'un besoin, d'un désir ou l'accomplissement d'une activité gratifiante.
- Ce qui procure une satisfaction sensuelle (ce qui est agréable).
- (Philosophie et psychologie) Pôle fondamental de la vie affective (dont l'autre pôle est la douleur).

  Opposés : *déplaisir, douleur, souffrance*.

Chez Kant

K656 – "Tous les concepts pratiques portent sur des objets de satisfaction ou de désagrément, c'est-à-dire de plaisir et de déplaisir, par conséquent, au moins indirectement, sur des objets de notre sentiment."

(Citation de [132] page 96 note *)
[La faculté de désirer a pour fondement le sentiment de plaisir (on désire ce dont on espère tirer du plaisir).]

"La *vie* est, pour un être, le pouvoir d'agir d'après des lois de la faculté de désirer.

La *faculté de désirer* est, pour [le sujet], le pouvoir d'être, par ses représentations, cause de la réalité effective des objets de ces représentations.

Le *plaisir* est [l'interprétation de] la représentation de l'accord de l'objet ou de l'action avec les conditions *subjectives* de la vie, c'est-à-dire avec le pouvoir d'une représentation d'être cause en ce qui concerne la réalité effective de son objet (ou de la détermination des forces du sujet en vue de l'action pour le produire)."
(Fin de citation)

(Citation de [108] page 160)
[Plaisir pratique et plaisir contemplatif]
"On peut appeler *plaisir pratique* celui qui est nécessairement lié au désir (de l'objet dont la représentation affecte ainsi le sentiment), que ce plaisir soit cause ou effet du désir.

En revanche, on pourrait appeler *plaisir seulement contemplatif* ou *satisfaction inactive* le plaisir qui n'est pas nécessairement lié au désir de l'objet, et qui au fond n'est donc pas un plaisir pris à l'existence de l'objet de la représentation, mais qui ne s'attache qu'à la représentation et à elle seulement.
Le sentiment qui correspond à la dernière sorte de plaisir, nous le nommons *goût.*
[…]
En ce qui concerne le plaisir pratique, la détermination de la faculté de désirer, que ce plaisir doit nécessairement précéder en tant qu'il joue le rôle de cause, s'appellera au sens strict *désir,* là où les désirs devenus habituels se nommeront *penchants,*

[Intérêt]
et puisque la liaison du plaisir avec la faculté de désirer,

> dans la mesure où cette liaison est jugée comme valable par l'entendement d'après une loi universelle (même si c'est tout au plus pour le sujet),

s'appelle *intérêt,*

le plaisir pratique est dans ce cas un *intérêt du penchant* ;

[Plaisir intellectuel - Intérêt de la raison]
lorsqu'en revanche le plaisir ne peut que suivre une détermination antécédente de la faculté de désirer, il devra recevoir le nom de *plaisir intellectuel* et l'intérêt pris à l'objet devra être désigné comme un *intérêt de la raison* ;"

(Fin de citation)

Platonisme
Voir Idéalisme : doctrine (idéalisme empirique, subjectif ou transcendantal).

Pneumatisme

Selon le dictionnaire [13]
Connaissance spéculative des choses spirituelles ; spiritualisme.

Chez Kant
Kant appelle pneumatisme le spiritualisme substantialiste.

K417 – "Il est remarquable que le paralogisme transcendantal mette en œuvre une apparence seulement unilatérale concernant l'Idée du sujet de notre pensée, et que pour l'affirmation du contraire ne se puisse trouver la moindre apparence procédant de concepts de la raison. L'avantage est entièrement du côté du pneumatisme, bien que celui-ci ne puisse nier le défaut héréditaire qui consiste en ce que, malgré toute l'apparence qui lui est favorable, il s'en va en fumée dès lors que la critique le soumet à l'épreuve du feu."

> (« Mette en œuvre une apparence seulement unilatérale » signifie que le paralogisme transcendantal effectue dogmatiquement une synthèse vers l'inconditionné de représentations présentes à l'esprit, sans se préoccuper de leur sémantique (donc sans critique) ; cette synthèse est donc douteuse.
>
> « L'avantage au pneumatisme » signifie que l'esprit croit aboutir à une connaissance rigoureuse de son objet parce qu'elle vient d'une synthèse formellement correcte ; mais un raisonnement prenant en compte la signification des représentations détecte l'erreur.)

Polysyllogisme
Argument composé de deux syllogismes, tels que la conclusion du premier devient la majeure du second. On peut faire aussi un prosyllogisme composé de plusieurs syllogismes, tels que la conclusion de chacun d'eux devienne la majeure du suivant.

Voir aussi : Enthymème, Episyllogisme, Prosyllogisme, Sorite, Syllogisme.

Populaire
Voir Exposé de la logique.

Polémique

Selon le dictionnaire [13]

- (Substantif) : discussion, débat, controverse qui traduit de façon violente ou passionnée, et le plus souvent par écrit, des opinions contraires sur toutes espèces de sujets (politique, scientifique, littéraire, religieux, etc.) ;
- (Adjectif) : qui est relatif, qui appartient à la polémique.

Chez Kant

Définition de l'usage polémique de la raison pure
(Citation de K620)
"Par usage polémique de la raison pure, j'entends […] la défense de ses énoncés contre [les] négations dogmatiques.

[Il s'agit seulement de savoir s'il existe une preuve d'une affirmation opposée]
Il ne s'agit donc pas ici de savoir si ses affirmations ne pourraient pas aussi, éventuellement, se trouver fausses, mais seulement du fait que personne ne peut prétendre le contraire avec une certitude apodictique (ni même avec vraisemblance).
(Fin de citation)

Polyhistoire
Voir Polyhistoire.

Polymathie
Voir Polymathie.

Polytomie
Voir Dichotomie et polytomie.

Positivisme
Selon le dictionnaire [13] : Système, mouvement philosophique qui se rattache ou peut être rattaché à celui d'Auguste Comte [192], et qui se caractérise par le refus de toute spéculation métaphysique et l'idée que seuls les faits d'expérience et leurs relations peuvent être objets de connaissance certaine.

Possession
K170-K171 - Kant utilise le mot *possession* pour désigner une connaissance pure obtenue par déduction empirique à partir d'objets ; il précise qu'en fait ce n'est pas une *déduction*, mais une *dérivation physiologique*.
Voir Déduction logique transcendantale, empirique et physiologique.

Possibilité des choses (postulat) – Un concept peut-il être celui d'un objet ?
C'est un postulat de la pensée empirique en général.

Enoncé du postulat

K278 – Un *objet* physique décrit par un concept peut exister (Kant dit que « *son concept est possible* ») s'il satisfait les conditions formelles d'une expérience en général, c'est-à-dire s'il contient toute synthèse nécessaire à la connaissance d'un objet. Or pour une telle synthèse il y a 3 cas :

- Soit la synthèse ne se rapporte à aucune expérience, et le concept est *vide* : il ne se rapporte à aucun objet qui existe ou peut exister, il est pure abstraction.
- Soit la synthèse se rapporte à une expérience réelle ou possible, et le concept est dit *empirique* ;
- Soit la synthèse est une condition *a priori* de l'expérience en général, et le concept est dit *pur* : son objet ne peut être trouvé que dans l'expérience. C'est le cas des catégories, concepts purs de l'entendement.

Conditions formelles d'existence d'un objet

K278 – Ces conditions sont celles de la connaissance d'un objet en général :

- Son concept doit contenir toutes les synthèses nécessaires pour une connaissance complète, sans toutefois contenir de contradiction ;
- Son concept ne doit contenir aucune synthèse qui n'appartient pas à l'expérience réelle possible. Or cette appartenance peut avoir lieu de deux façons :
  - La synthèse porte sur l'expérience *donnée* : le concept est *empirique* ;
  - La synthèse porte sur l'expérience *en général* : le concept est *pur*.

L'expérience correspond à l'objet

Les conditions formelles d'existence d'un objet étant les mêmes que celles d'une expérience en général, l'expérience correspond à l'objet, elle est objective et le décrit parfaitement.

Conséquences négatives de ce postulat : des erreurs que Kant dénonce

- K278-K279 - Le fait que l'objet d'un concept ait une substance permanente ne permet pas de conclure qu'il est *possible* : je peux avoir imaginé ses propriétés et sa permanence sans avoir vérifié qu'un tel objet existe, et sans avoir imaginé des circonstances dans lesquelles il existerait ; *une description d'objet ne prouve ni son existence, ni sa possibilité d'exister*.

  Kant a fait un raisonnement analogue pour prouver qu'on ne pourrait jamais démontrer logiquement l'existence de Dieu à partir d'une description de sa nature et de ses pouvoirs : une telle description serait la même pour un Dieu imaginaire, un Dieu existant unique, et plusieurs dieux existants. *L'existence et la description d'un objet sont nécessairement indépendantes, on ne peut déduire l'existence de la description* (voir à ce sujet la grave erreur de Spinoza).
- K177 –Les éléments (informations) d'un concept produit *a priori* pour se rapporter à un objet des sens doivent *tous* appartenir au concept de l'expérience possible, sinon ce concept est impossible car aucune intuition ne lui correspond.
- K278-K279 - Ce n'est pas parce que j'énonce une loi de causalité (loi physique d'évolution), et que je m'assure qu'elle ne contredit aucune loi connue, que c'est une loi de la nature qui s'applique dans certaines circonstances, ni même qu'une telle loi est possible.
- K278-K279 - Ce n'est pas parce que j'énonce une relation de nécessité entre deux objets (« Si l'un est dans un certain état A, l'autre est nécessairement dans l'état correspondant B ») qu'une telle relation existe ou est simplement possible.
- *Les concepts impossibles*
  (Citation de K278-K279)
  "Une substance qui serait présente de façon permanente dans l'espace sans pourtant le remplir
  - (comme cette instance [cette classe d'êtres] intermédiaire entre la matière et l'être pensant que certains ont voulu introduire),
  - ou une faculté particulière inscrite au fond de notre esprit pour *intuitionner à* l'avance l'avenir (et non pas simplement le conclure),

- ou enfin un pouvoir que cet esprit aurait d'être en communauté de pensée avec d'autres hommes (si éloignés qu'ils puissent être) :

ce sont là des concepts dont la possibilité est dénuée de tout fondement, parce qu'elle ne peut être fondée sur l'expérience…"
(Fin de citation)

Conclusion
(Citation de K279)
"Si l'on voulait, cela étant, se forger des concepts vraiment nouveaux de substances, de forces, d'actions réciproques à partir de la matière que la perception nous offre, sans emprunter à l'expérience elle-même l'exemple de leur liaison, on se perdrait dans de pures chimères, dont la possibilité ne bénéficie pas du moindre signe en sa faveur, dans la mesure où l'on ne prend pas à leur égard l'expérience pour maîtresse et qu'on ne lui emprunte pas ces concepts.

De tels concepts imaginaires ne peuvent recevoir *a priori*, à la manière des catégories, le caractère de leur possibilité, comme des conditions dont toute l'expérience dépend, mais seulement *a posteriori*, comme des termes qui sont donnés par l'expérience elle-même, et leur possibilité doit être connue *a posteriori* et empiriquement, ou bien elle ne peut pas être connue du tout."
(Fin de citation)

Voir aussi Possibilité et réalité ; Non-existence d'un objet sensible.

Possibilité de l'expérience (principes *a priori*)
Voir d'abord la définition d'une expérience : connaissance empirique.

Principes *a priori* de la possibilité de l'expérience

K177 - Les éléments (informations) d'un concept, produit *a priori* pour se rapporter à un objet des sens, doivent *tous* appartenir au concept d'une expérience possible, sinon ce concept est impossible (ne correspond pas à un objet des sens) car aucune intuition ne lui correspond.

Pour trouver les principes de la possibilité d'expérience il faut donc rechercher quelles sont les conditions a priori dont dépend la possibilité de l'expérience, conditions qui se trouvent à son fondement bien que l'on fasse abstraction de toute dimension empirique des phénomènes.

Voir ici Immanent – Principes immanents et principes transcendants.

Facultés qui seules rendent possible l'expérience

K175 note a – "Or il y a trois sources originaires [facultés] qui contiennent les conditions de la possibilité de toute expérience [c'est-à-dire d'une perception avec ce qu'elle donne ou qui en est conçu par intuition, ainsi que ce qu'on peut en induire] et ne peuvent elles-mêmes être dérivées d'aucun pouvoir de l'esprit : *sens*, *imagination* et *aperception*."

Ces pouvoirs possèdent, outre leur usage empirique, un usage transcendantal, qui concerne exclusivement la forme et est possible *a priori*.

C'est sur ces sources que reposent :

- La synopsis du divers a priori par les sens ;
- La synthèse de ce divers par l'imagination ;
- L'unité de cette synthèse par l'aperception originaire.

Remarque importante sur la transcendance
Aucune de ces trois sources d'expériences ne donne accès à ce qui *existerait* en dehors de l'Univers ou *aurait existé* avant sa création :

- il n'y a pas d'expérience transcendante,
- l'homme ne peut rien savoir par expérience de ce qui serait (ou a été) extérieur à l'Univers et de sa création – notamment par Dieu ; il ne doit donc rien affirmer sur ces sujets, qui appartiennent au domaine des conjectures.

Voir aussi :

- Comment nos facultés de sensibilité et d'entendement sont-elles possibles ?
- Nécessité de l'aperception transcendantale, condition nécessaire de l'expérience

[56b] §36 page 113 – "La possibilité de l'expérience en général est […] en même temps la loi universelle de la nature, et les principes de la première sont les lois mêmes de la seconde."

Condition générale de l'expérience : création de concepts communs à tous les phénomènes

[56b] §26 page 97 - Un phénomène constitue la matière de l'expérience, qui n'est possible qu'à partir de sa représentation.

L'entendement a pour but la création de concepts à partir de l'expérience ; cette opération doit respecter le principe suivant : *créer, pour chaque phénomène, des concepts permettant les jugements qui le décrivent complètement (qui le déterminent), selon des règles générales applicables à tous les phénomènes possibles*. Ces règles doivent donc aboutir à des concepts communs à tous les phénomènes, chacun associé à une catégorie de jugements.

Voir Détermination et Déterminabilité d'un objet par un concept.

K293 – "Tous les principes de l'entendement *pur* ne sont que des principes *a priori* de la possibilité de l'expérience ; […] c'est à celle-ci [l'expérience] uniquement que se rapportent aussi toutes les propositions *synthétiques a priori*, leur possibilité reposant elle-même totalement sur cette relation.

Remarque : "Le *Tout absolu* de toute expérience possible n'est pas lui-même une expérience" ([56b] §40 pages 126-127)

Définition d'un concept pur de l'entendement

K177–K178 - On appelle *concept pur de l'entendement* un concept conforme à la condition générale de l'expérience ci-dessus : par définition c'est une *catégorie de*

l'entendement. Un objet des sens ne peut être pensé que par l'intermédiaire de tels concepts.

Détails de cette définition

- Aperception ;
- Appréhension ;
- Synthèse de l'appréhension (synthèse empirique) ;
- Concept de l'entendement ;
- Unité synthétique de l'aperception, principe suprême de la connaissance humaine.
- Un concept pur de l'entendement n'est que l'un des deux *concepts de l'entendement.*
- Un concept pur de l'entendement n'a de sens que comme propriété d'un phénomène.

Compléments sur l'expérience

- L'expérience en général n'est possible que soumise à des lois a priori ;

  Mais "Le *Tout absolu* de toute expérience possible n'est pas lui-même une expérience" ([56b] §40 pages 126-127) ;
- Mécanisme de synthèse de l'appréhension, catégories et possibilité de l'expérience ;
- Immanent – Principes immanents et principes transcendants.

L'expérience correspond à l'objet – Elle est objective et fidèle
Les conditions formelles d'existence d'un objet étant les mêmes que celles d'une expérience en général, l'expérience correspond à l'objet, elle est objective et le décrit parfaitement.

K235 - "La *possibilité de l'expérience* est donc ce qui donne de la réalité objective à toutes nos connaissances *a priori.* Or, l'expérience repose sur l'unité synthétique des phénomènes, c'est-à-dire sur une synthèse, opérée d'après des concepts de l'objet, des phénomènes en général…"

C'est la sensation qui rend possible et mesure l'expérience de l'intuition sensible.

Voir aussi Possibilité et réalité ; Non-existence d'un objet sensible.

Compléments sur la possibilité de l'expérience

- Prolégomènes : 2ème partie de la question transcendantale capitale : comment la science pure de la nature est-elle possible ?;
- Un concept pur de l'entendement n'a de sens que comme propriété d'un phénomène ;
- Réalité et phénomènes.

Possibilité de l'expérience au XXIème siècle

Pour Kant et sa science du XVIIIème siècle, une expérience suppose une perception. Mais il y a des réalités qu'on ne peut percevoir, par exemple un électron parce qu'il est trop petit ou certains événement parce qu'ils sont trop fugaces.

Aux conditions de possibilité de l'expérience énoncées par Kant, il faut donc ajouter *« être conséquence prévisible d'une loi de la physique »* ; dans le cas du déplacement d'un électron dans un champ électrique, par exemple, de telles conséquences sont décrites par l'équation de Schrödinger [64]. Ce qu'on ne peut percevoir peut néanmoins parfois être décrit mathématiquement, *une telle description étant tout ce qu'on peut savoir sur le phénomène*.

> Une expérience est donc considérée comme possible aujourd'hui lorsque la description ou l'évolution du phénomène considéré est représentée par une équation ou le résultat d'un algorithme calculable.

Le déterminisme statistique

En outre, les résultats de cette équation ou de cet algorithme ne sont pas tenus d'être exacts : *ils peuvent être probabilistes* comme dans l'équation de Schrödinger. C'est pourquoi j'ai proposé une forme correspondante du déterminisme, le *déterminisme statistique*. Celui-ci postule qu'un résultat (état à l'instant *t* ou évolution d'un système) peut être décrit par :

- Un résultat x_i appartenant à un ensemble prévisible de résultats exacts $E\{x_1, x_2, \ldots, x_n\}$, chacun assorti d'une probabilité (ou d'une densité de probabilité) calculable ; l'ensemble E peut avoir un nombre fini ou infini d'éléments, la probabilité totale étant égale à 1. Voir l'exemple de la molécule d'ammoniac.
- Ou un résultat combinaison linéaire de résultats du type probabiliste précédent (l'ammoniac, encore).

Un résultat soumis au déterminisme statistique n'est pas « au hasard » ; il fait partie d'un ensemble de valeurs prédéfinies parmi lesquelles la nature ne choisit que lorsqu'une interaction brutale à l'échelle macroscopique (comme une mesure) perturbe le système, provoquant une décohérence.

Dans un phénomène soumis au déterminisme statistique la nature a plusieurs évolutions possibles en même temps, même si cela choque notre intuition ! Elle n'agit pas au hasard alors, elle nous impose un résultat qui est imprévisible parce qu'il ne peut être mesuré qu'à l'aide d'un dispositif perturbant la mesure d'une manière imprévisible ; il y a du reste des systèmes matériels dont une variable évolue d'une façon non calculable en un temps raisonnable, ou calculable avec une précision toujours insuffisante…

Possibilité de la nature elle-même

Voir Comment la nature elle-même est-elle possible ?

Possibilité de penser sans cerveau, avec un interpréteur

Voir Possibilité de penser sans cerveau, avec un interpréteur.

Possibilité des évolutions de systèmes

Voir Conditions de possibilité des évolutions de systèmes.

Possibilité d'un principe réel ou d'une causalité connus par concepts
Voir Connaissance par concepts de la possibilité d'un principe réel ou d'une causalité.

Possibilité d'une perception
Voir Conditions de possibilité d'une perception.

Possibilité et réalité
K523 – "La possibilité des objets des sens est un rapport de ces objets à notre pensée où quelque chose (savoir la forme empirique) peut être pensé *a priori*, mais où ce qui constitue la matière, la réalité dans le phénomène (ce qui correspond à la sensation), doit nécessairement être donné - faute de quoi il ne pourrait même pas du tout être pensé et par conséquent sa possibilité ne pourrait pas être représentée. Or, un objet des sens ne peut être intégralement déterminé que s'il est comparé avec tous les prédicats du phénomène et s'il est représenté par l'intermédiaire de ces prédicats de façon affirmative ou négative." (Voir Détermination)

Appartenance nécessaire d'un objet des sens au concept global de toute réalité empirique
K524 – "…il n'y a […] pas d'autres objets qui puissent nous être donnés que les objets des sens, et d'aucune autre manière que dans le contexte d'une expérience possible : par conséquent, rien n'est *pour nous* un objet s'il ne présuppose pas le concept global de toute réalité empirique comme condition de sa possibilité."

> (Le « concept global de toute réalité empirique » est l'ensemble des réalités que nous pourrions percevoir sous forme de phénomènes. En effet, tout objet a des propriétés à un instant donné qui peuvent éventuellement dépendre d'autres objets, ce qui rend certaines configurations d'objets impossibles : par exemple, si je suis à Paris aujourd'hui à 8h12mn je ne peux pas être à Londres ; je peux donc à 8h12 être photographié à Paris, mais pas à Londres et le phénomène « moi à Londres » est alors impossible.)

Ne pas considérer un principe du donné comme principe des choses en général
K524 – "Selon une illusion naturelle, nous voyons alors en cela un principe qui devrait valoir pour toutes les choses en général, alors qu'il ne vaut à proprement parler que pour celles qui sont données comme objets de nos sens. Par voie de conséquence, le principe empirique de nos concepts de la possibilité des choses en tant que phénomènes devient, à travers la mise entre parenthèses de cette restriction, un principe transcendantal de la possibilité des choses en général."
D'où le principe suivant (discuté dans Déterminabilité d'un objet par un concept) :

Principe transcendantal de la possibilité des choses en général

« Un objet des sens n'est possible que s'il est donné par un phénomène appartenant à l'ensemble des phénomènes possibles. »

Possibilité et imagination

Kant rappelle que notre esprit *imagine* un ensemble beaucoup plus grand de choses que celui des choses *possibles*, et que celles-ci à leur tour sont plus nombreuses que l'ensemble de celles qui *existent en réalité* (délimité par l'expérience) :

K290 note * – "La chose ne peut jamais contenir dans la réalité plus que ce qui était contenu dans sa possibilité complète."

K288 – "La pauvreté est frappante de nos raisonnements habituels par lesquels nous produisons un vaste empire de la possibilité, dont tout élément de la réalité (tout objet de l'expérience) n'est qu'une petite partie. Tout réel est possible ; de là résulte naturellement, suivant les règles logiques de la conversion, la proposition simplement particulière : « Quelque possible [une partie du possible] est réel » - ce qui semble avoir la même signification que : « Il y a beaucoup de possible qui n'est pas réel »."

En plus des possibilités évidentes ci-dessus, Kant rappelle la réalité de choses qu'on ne perçoit pas, mais qui ont un rapport physique certain avec une perception :

K288 – "Pour mon entendement, une seule chose peut venir s'ajouter à l'accord avec les conditions formelles de l'expérience - savoir la liaison avec quelque perception ; mais ce qui est lié avec celle-ci d'après des lois empiriques est réel, bien qu'il ne soit pas immédiatement perçu."

Je ne peux pas voir tout ce qui est possible

L'esprit humain a l'habitude de tirer des conclusions de ce qu'il voit en postulant qu'il voit *tout* le présent (les circonstances) qui détermine(nt) l'évolution.

Ainsi, une personne peut entreprendre de traverser une rue à pied, alors qu'elle est derrière un camion qui lui cache d'éventuels véhicules qui pourraient venir l'écraser : ne voyant pas ces véhicules, elle suppose qu'ils n'existent pas.

Cette habitude de croire que « *Ce que je vois est tout ce qu'il y a* » est si fréquente, et a des conséquences pratiques si importantes, que le Prix Nobel d'économie 2011 a été attribué au psychologue Daniel Kahneman pour l'avoir étudiée en détail [35] :

K288 - "Qu'en revanche, dans l'enchaînement global avec ce qui m'est donné dans la perception, soit possible une autre série de phénomènes, par conséquent davantage qu'une expérience unique comprenant tout en elle, cela ne se peut conclure à partir de ce qui est donné, et bien moins encore sans que quelque chose soit donné, puisque sans matière rien, nulle part, ne se peut penser. Ce qui est possible uniquement sous des conditions qui sont elles-mêmes simplement possibles ne l'est pas à *tous les points de vue.* Du moins est-ce de cette façon que l'on prend la question quand on veut savoir si la possibilité des choses s'étend au-delà de l'expérience."

Conclusion : la réalité dont je peux être certain est délimitée par la condition d'une expérience *unique comprenant tout en elle*.

Voir aussi Non-existence d'un objet sensible, Inconditionné et Antinomie.

Postulat
Substantif
(Philosophie, selon [19]) Proposition qui n'est pas évidente par elle-même, mais qu'on est conduit à recevoir parce qu'on ne voit pas d'autre *principe* auquel on puisse rattacher soit une vérité qu'on ne saurait mettre en doute, soit une opération ou un acte dont la légitimité n'est pas contestée. Exemple : postulat du déterminisme.

Par extension : Règle qui est admise de façon implicite et sur laquelle se fonde un système de pensée.

Ne pas confondre avec axiome : le *postulat* se distingue de l'axiome en ce que son évidence n'est pas reconnue ; il n'est qu'une hypothèse.

Postuler (verbe) c'est affirmer ou supposer un postulat.

D'après le *Dictionnaire de l'Académie* [13], en philosophie postulat est synonyme de *principe* et de *prémisse* (synonymie inexacte, hélas).

Chez Kant

(Citation de [165] pages 192-193 note 81, sur le sens du mot *postulat*)
"Je me refuse à prendre ici [le mot *postulat*] dans le sens que quelques auteurs philosophiques modernes lui ont donné, contrairement au sens que lui accordent les mathématiciens auxquels il appartient en propre, en prétendant que postuler revient à avancer une proposition comme immédiatement certaine, sans justification ni preuve.
[…]
Or en mathématique on appelle postulat la proposition pratique qui ne contient rien d'autre que la synthèse par laquelle nous commençons par nous donner un objet et en produisons le concept […].

[Voir Construction des concepts.]

Une proposition de ce genre ne peut être démontrée puisque le procédé qu'elle exige est précisément celui qui nous permet de commencer par produire le concept d'une telle figure."
(Fin de citation)

Postulats de la pensée empirique
Voir Pensée empirique en général (postulats).

Postulats de la raison pratique : différence avec ceux de la mathématique pure
(Citation de [165] pages 192-193 note 81)
"L'expression de postulat de la raison pratique pourrait être l'occasion d'une méprise si l'on en confondait la signification avec celle des postulats de la mathématique pure, qui implique la certitude apodictique. Ces derniers postulent la *possibilité d'une action* dont on a préalablement reconnu *a priori* de façon théorique avec une entière certitude que son objet est possible.

Alors que [le postulat] de la raison pratique postule la possibilité d'un *objet* (Dieu et l'immortalité de l'âme) à partir de lois pratiques apodictiques, donc uniquement au profit d'une raison pratique ;

en effet, cette certitude de la possibilité postulée n'est nullement théorique ; par suite elle n'est pas non plus apodictique, c'est-à-dire que ce n'est pas une certitude connue au point de vue de l'objet ; c'est une supposition nécessaire au point de vue du sujet, qui lui permet d'observer ses lois objectives, mais pratiques ; c'est donc simplement une hypothèse nécessaire.

[Définition d'un postulat en tant qu'impératif pratique, maxime d'action]
Un postulat est un impératif pratique dont la possibilité n'est pas explicable (donc pas démontrable non plus). On ne postule donc pas des choses, ou de façon générale l'existence de quelque objet, mais seulement une maxime (règle) de l'action d'un sujet."
(Fin de citation)

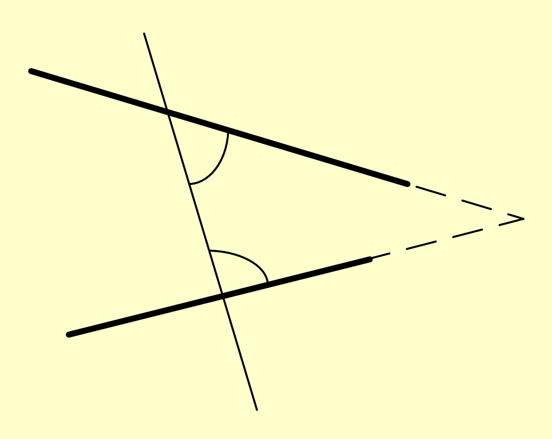
Différence entre condition *postulée* et condition *supposée*

K554 – Il est indubitablement certain que quelque chose est ou doit arriver, mais que cela reste pourtant soumis à une condition :

- Ou une certaine condition déterminée [précise] peut être absolument nécessaire,
- Ou elle peut simplement être présupposée comme éventuelle et contingente.

Dans le premier cas, la condition est postulée *(per thesin) ;* dans le second, elle est supposée *(per hypothesin).*

Postulat d'Euclide (5ème postulat)
« Si une droite tombant sur deux droites, fait [la somme] des angles intérieurs du même côté plus petite que deux angles droits, ces deux droites, prolongées à l'infini, se rencontreront du côté où cette somme est plus petite que deux droits. »
[Les droites sont parallèles si et seulement si la somme des angles intérieurs précédents est *égale* à deux droits.]



K205 note 2 – "Le fameux postulatum d'Euclide [54] est simplement un complément de la définition de la droite euclidienne…"

> (Le postulat ci-dessus est un complément du théorème « La somme des angles d'un triangle est égale à 2 droits » et de la condition de parallélisme de deux droites ci-dessus ; ce n'est pas un simple complément de la définition d'Euclide de la droite euclidienne : « longueur sans largeur ».)

Postulat de causalité
Voir *Le postulat de causalité*.

Pouvoir de…
Kant utilise souvent le mot *pouvoir* dans le sens de :

- Faculté ou fonction

Exemple : K110 - "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance a priori."

- Causalité – Exemple (K498) : La causalité d'un objet des sens, en tant que cause de phénomènes, peut être considérée sous deux angles :
  - Comme *intelligible*, d'après son action en tant que chose en soi ;
  - Comme *sensible*, d'après les effets de cette action considérée comme un phénomène dans le monde sensible.

  Une telle double manière de penser le pouvoir d'un objet des sens ne contredit aucun des concepts que nous avons à nous forger des phénomènes et d'une expérience possible.

Pouvoirs supérieurs de connaissance par concepts

Voir Logique générale et pouvoirs supérieurs de connaissance.

L'entendement est un pouvoir de penser et de juger

K156 – "…nous pouvons ramener toutes les actions de l'entendement à des jugements, tant et si bien que *l'entendement* en général peut être représenté comme un *pouvoir de juger.* Car il est […] un pouvoir de penser. Penser est connaître par concepts. Mais les concepts se rapportent, en tant que prédicats de jugements possibles, à quelque représentation d'un objet *encore* indéterminé."

> [56b] §21 page 88 – [Les] "concepts purs de l'entendement, qui ne sont rien de plus que des concepts d'intuitions en général, en tant que ces intuitions sont en elles-mêmes, par conséquent de façon nécessaire et universelle, déterminées en jugements relativement à tel ou tel de ces moments [de l'entendement]."

Voir aussi Faculté de juger.

Pouvoir des règles de l'entendement

L'entendement d'un phénomène est le pouvoir de lui imposer des règles, *conditions* que respecte sa connaissance : le phénomène doit pouvoir être jugé selon les catégories de l'entendement.

Les règles de l'entendement sont des règles de connaissance des objets, connaissance consistant à les décrire par des jugements dont les prédicats sont des catégories, concepts purs de l'entendement.

> K295 – "Ces règles de l'entendement, non seulement sont vraies *a priori*, mais constituent même la source de toute vérité, c'est-à-dire de l'accord de notre connaissance avec des objets…" (Justification : Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine)).

Pouvoir de l'entendement de synthèse des concepts

K200 - "L'entendement n'est lui-même rien de plus que le pouvoir de lier *a priori* et d'inscrire le divers de représentations données sous l'unité de l'aperception - principe suprême de toute la connaissance humaine."

Ce pouvoir d'unification (de synthèse) de l'entendement est aussi cité dans :

> K237 - "L'entendement est le pouvoir des concepts".

Pouvoir de la raison : déduire une connaissance d'un principe

(Citation de K110)

- "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance *a priori*.
- La raison pure est par conséquent celle qui contient les principes permettant de connaître quelque chose *absolument a priori*."

(Fin de citation)
Voir aussi

Compléments

- La raison est aussi le pouvoir des principes ;
- La raison est un pouvoir de déduction.

K333 – "Nous avons défini l'entendement […] comme le pouvoir des règles ; ici, nous distinguons la raison de l'entendement en la nommant le *pouvoir des principes*."

> (Le pouvoir des principes est celui de déduire par raisonnement une connaissance d'un principe, car : K333 - "Tout raisonnement est […] une forme de l'opération consistant à dériver une connaissance […] d'un principe.")

Pouvoir de la raison de procéder à des inférences médiates ou immédiates

K332-K333 – "Le premier de ces pouvoirs [un usage simplement formel, c'est-à-dire logique, lorsque la raison fait abstraction de tout contenu de la connaissance] a certes été depuis longtemps défini par les logiciens comme le pouvoir de procéder à des inférences médiates à la différence de celui qui consiste à procéder à des inférences immédiates…"

Définitions
K350-K351 – "La raison, considérée comme pouvoir de conférer à la connaissance une certaine forme logique, est le pouvoir de conduire un raisonnement à sa conclusion, c'est-à-dire de juger médiatement (par la subsomption de la condition d'un jugement possible sous la condition d'un jugement donné). Le jugement donné est la règle universelle (majeure)*.* La subsomption de la condition d'un autre jugement possible sous la condition de la règle est la mineure*.* Le jugement effectué, qui énonce l'assertion de la règle *dans le cas subsumé,* est la conclusion."

K562 – "La raison est un pouvoir de dériver le particulier à partir du général".

Pouvoirs comparés de l'entendement et de la raison

Dans la *Critique*, pouvoir est utilisé au sens de « qui a les moyens de » :
Voir : L'entendement est le Pouvoir des règles, la raison le Pouvoir des principes.

Pouvoirs fondamentaux (facultés) de connaissance

K143 - Logique transcendantale : Les connaissances ont deux sources fondamentales :

- Le pouvoir de recevoir des représentations (réceptivité des impressions), par lequel un objet nous est *donné* ;

- Le pouvoir de connaître un objet à partir de ces représentations (spontanéité des concepts).

Pouvoirs supérieurs de connaissance

K220 – "La logique générale est édifiée selon un plan qui concorde tout à fait exactement avec la division des pouvoirs supérieurs de connaissance. Ces pouvoirs sont : *l'entendement, la faculté de juger* et la *raison*."
Complément : Logique générale et pouvoirs supérieurs de connaissance.

Les trois étapes de la connaissance humaine : intuition, conceptualisation, idéation
(Citation de K594-K595)
"Ainsi toute connaissance humaine commence-t-elle donc par des intuitions, va de là à des concepts et s'achève par des Idées.

[Limites du pouvoir de connaissance]
Bien qu'elle dispose, par rapport à chacun de ces trois éléments, de sources de connaissance *a priori* qui, au premier abord, semblent dédaigner les limites de toute expérience, une critique complètement achevée nous persuade pourtant que toute raison, dans son usage spéculatif, ne saurait jamais avec ces éléments dépasser le champ de l'expérience possible,

et que la destination propre de ce suprême pouvoir de connaissance consiste à ne se servir de toutes les méthodes et de leurs principes que pour explorer la nature jusque dans ce qu'elle a de plus intime en suivant tous les principes possibles de l'unité, dont la plus importante est l'unité des fins,

mais jamais pour franchir ses limites, hors lesquelles, *pour nous,* [en dehors des phénomènes du monde sensible] il n'est rien que de l'espace vide."
(Fin de citation)

Pouvoir de subsumer sous des règles

K221 – "La *faculté de juger* est le pouvoir de *subsumer* sous des règles, c'est-à-dire de distinguer si quelque chose s'inscrit ou non sous une règle donnée. La logique générale ne contient aucun précepte pour la faculté de juger et ne peut non plus en contenir."

Pouvoir de subsumer une représentation sous un concept : la recognition

Voir Recognition.

Imagination pure, pouvoir fondamental de l'âme humaine

K193 – "Nous possédons donc une imagination pure, constituant un pouvoir fondamental de l'âme humaine, qui sert a priori de fondement à toute connaissance. Par l'intermédiaire de celle-ci, nous mettons le divers de l'intuition, d'un côté, en liaison avec, de l'autre, la condition de l'unité nécessaire de l'aperception pure. Les deux termes extrêmes, à savoir la sensibilité et l'entendement, doivent nécessairement s'agencer l'un à l'autre par l'intermédiaire de cette fonction transcendantale de l'imagination…"

Pouvoir transcendantal de l'imagination

Voir Importance des synthèses de l'appréhension : la possibilité des connaissances.

Voir aussi Réflexion transcendantale, pouvoir de comparaison à l'entendement et à l'intuition et Faculté.

Pouvoir de l'homme de se déterminer par lui-même

K496 – L'arbitre humain est libre, car l'homme a un pouvoir de se déterminer par lui-même indépendamment de la contrainte exercée par des penchants sensibles.

Pouvoir humain d'agir pour des raisons naturelles ou morales

Voir dans cet ordre :

- La raison (au service du devoir), et l'attribut *devoir-être* (déterminant l'action) ;
- Les deux causes de l'action des êtres raisonnables : loi naturelle et liberté.

Pragmatique – Pragmatisme

Selon le dictionnaire [13]

- En philosophie, le pragmatisme est une doctrine qui prend pour critère de vérité d'une idée ou d'une théorie sa possibilité d'action sur le réel.

  Exemple : l'opinion de Nietzsche sur le besoin de rigueur d'un jugement
  (Citation de [126] §4, pages 23-24)
  "Nous ne voyons pas dans la fausseté d'un jugement une objection contre ce jugement ; c'est là, peut-être, que notre nouveau langage paraîtra le plus déroutant.

  [La vérité, la logique et la science sont sans importance, seule compte la vie]
  La question est de savoir dans quelle mesure un jugement est apte à promouvoir la vie, à la conserver, à conserver l'espèce, voire à l'améliorer, et nous sommes enclins à poser en principe que les jugements les plus faux (et parmi eux les jugements synthétiques a priori) sont les plus indispensables à notre espèce, que l'homme ne pourrait pas vivre sans se rallier aux fictions de la logique, sans rapporter la réalité au monde purement imaginaire de l'absolu et de l'identique, sans fausser continuellement le monde en y introduisant le nombre.

  Car renoncer aux jugements faux serait renoncer à la vie même, équivaudrait à nier la vie. Reconnaître la non-vérité comme la condition de la vie, voilà certes une dangereuse façon de s'opposer au sens des valeurs qui a généralement cours, et une philosophie qui prend ce risque se situe déjà, du même coup, par-delà bien et mal."
  [*Par-delà bien et mal* [126] est le titre d'un ouvrage de Nietzsche.]

(Fin de citation)

- Par extension : Un comportement, une étude, une attitude intellectuelle ou politique sont qualifiés de pragmatiques lorsqu'ils privilégient l'observation des faits par rapport à la théorie.

Chez Kant

A041 [3] – "Une doctrine de la connaissance de l'homme, formulée de manière systématique (anthropologie), peut s'accomplir d'un point de vue physiologique ou d'un point de vue pragmatique. La connaissance physiologique de l'homme vise l'exploration de ce que la *nature* fait de l'homme, la connaissance pragmatique celle

de ce que l'homme, comme être agissant par liberté, fait ou peut et doit faire de lui-même."

Raison, fins et lois pour parvenir au bonheur
(Citation de K655)
[La raison n'a qu'un but : définir les conditions du bonheur et moyens d'y parvenir]
"Dans la doctrine de la prudence, la réunion de toutes les fins qui nous sont proposées par nos inclinations en une fin unique : le *bonheur* et la combinaison des moyens pour y parvenir constituent tout l'ouvrage de la raison,

[La raison ne peut fournir comme moyens que des lois pragmatiques de liberté]
laquelle ne peut fournir à cette destination que des lois *pragmatiques* de la libre conduite, en vue d'atteindre les fins qui nous sont recommandées par les sens,

[Ces lois doivent convenir aux fins recommandées par nos sens, et non pas être a priori]
et non pas, par conséquent, des lois pures, déterminées complètement *a priori.*

[Seules des lois pratiques a priori de la raison pure, définissant des fins absolues, autorisent un canon]
En revanche, des lois pratiques pures, dont la fin qu'elles énoncent serait donnée complètement *a priori* par la raison, et qui ne commanderaient pas de manière empiriquement conditionnée, mais absolument, seraient des produits de la raison pure. Or de ce type sont les lois morales ; par conséquent, elles seules relèvent de l'usage pratique de la raison pure et autorisent un canon."
(Fin de citation)

Voir aussi Bonheur et lois pratiques.

Pratique

Sens habituels, selon le dictionnaire [13]

- Adjectif :
  - *En pratique* signifie *en fait*, *en réalité*, *concrètement, dans le domaine de l'expérience*.
  - Qui détermine la conduite, qui prescrit ce qui doit être. D'où l'utilisation de pratique comme synonyme de *moral* ou *éthique*.
- Substantif : règles de la conduite individuelle et collective, système des droits et des devoirs ; rapports moraux des hommes entre eux.

Chez Kant (en plus des sens habituels)

K656 – "Tous les concepts pratiques portent sur des objets de satisfaction ou de désagrément, c'est-à-dire de plaisir et de déplaisir, par conséquent, au moins indirectement, sur des objets de notre sentiment."

K655 - Est pratique tout ce qui est possible par liberté. Mais si les conditions d'exercice de notre libre arbitre sont empiriques [démontré ci-dessus], la raison ne peut y avoir qu'un usage régulateur et [ne peut] servir qu'à [y] mettre en œuvre l'unité de lois empiriques ;"

[108] page 87 – "Ce qui est pratiquement *bon,* c'est ce qui détermine la volonté par l'intermédiaire de représentations de la raison, par conséquent non pas à partir de causes subjectives, mais de manière objective, c'est-à-dire selon des principes qui valent pour tout être raisonnable comme tel."
Voir Impératif.

K554 – "Il y a des lois pratiques qui sont absolument nécessaires (les lois morales)"

Différence entre « théorique » (parfois : « théorétique ») et « pratique »

- K554 – "Je me contente ici de définir la connaissance théorique comme une connaissance par laquelle je connais *ce qui est,* et la connaissance pratique comme une connaissance par laquelle je me représente *ce qui doit être.*

  En vertu de quoi l'usage théorique de la raison est celui par lequel je connais *a priori* (comme nécessaire) que quelque chose est [existe] ; tandis que l'usage pratique est celui par lequel est connu *a priori* ce qui doit arriver."

  [La connaissance théorique est donc celle qui *résulte de lois naturelles*, tandis que la connaissance pratique *résulte de règles morales* (« doit être » indique un devoir moral, « doit arriver » indique une action conforme à la morale).]

- [93] – D.1770, page 643 note * - "Nous considérons une chose théorétiquement dans la mesure où nous sommes attentifs à ce qui concerne son être [sa définition, son existence, son état présent] ; nous la considérons pratiquement si nous examinons ce qui devrait lui appartenir par le moyen de la liberté."

  [Un point de vue théorétique est apodictique (nécessaire), alors qu'un point de vue pratique prend en compte l'arbitre.]

Précepte

Selon le dictionnaire [13]

Proposition, prescription énonçant un enseignement, une conduite à suivre, une règle (ou un ensemble de règles) à observer, généralement formulée par une autorité incontestée dans un domaine précis (science, arts, lettres, philosophie, etc.).

Chez Kant

- [102] - *La Religion dans les limites de la Raison* page 46, note 1 -
  La conscience de la loi morale précède en nous la liberté de la volonté, et la détermine car la loi morale est un précepte inconditionné.

  [La loi morale est un principe absolu qui détermine la volonté de l'homme.
  La liberté de vouloir de celui-ci n'ira pas contre cette loi.]

- K222-K223 - La logique *générale* ne peut fournir de précepte à la faculté de juger, la logique *transcendantale* si : elle peut corriger la faculté de juger et lui fixer des règles d'usage de l'entendement pur.

- René Descartes - *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences* (1637) - Extrait dit des « quatre préceptes » :

> "Le premier [précepte] était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle ;"

Préceptes doctrinaux : voir *Dogmata et mathemata*.

Prédicable

- En langage courant : adjectif. Une qualité est prédicable si elle peut être affirmée à propos d'un sujet.
- Chez Kant : substantif. Un prédicable est un concept *a priori* dérivé d'une catégorie. Exemple : concept de *force*, dérivé du concept-souche de la causalité. Voir aussi Prédicables de l'entendement pur.

Prédicament
Synonyme de catégorie.

Prédicat – Prédicatif – Prédication
Substantif : un *prédicat* est une qualité qui peut être affirmée ou niée d'un objet.
On appelle *prédication* l'attribution de propriétés à des êtres ou à des objets au moyen d'une phrase prédicative (que Kant appelle *jugement*). Les différents modes de prédication représentent les différents modes d'être des objets et des êtres animés (Selon [13]).

Exemple de jugement *prédicatif* (jugement de *prédication)* : « A est B » (l'objet A a la propriété B), comme dans « Cet ours (objet) est brun (propriété) ».

Compléments :

- Etre, exister : les différentes significations ;
- L'essentiel et l'extra-essentiel.

Prégnant
Adjectif : qui s'impose avec une grande force.

Préjugé
Voir Cas particulier de jugement provisoire : le préjugé.

Prémisse
Selon [13], une prémisse (ou *proposition première*) est :

- Soit une proposition, affirmation entrant dans une démonstration dont on tire une conclusion ;
- Soit l'une des deux propositions, majeure et mineure, d'un syllogisme.

Présence à l'esprit – Prise de conscience
Un phénomène ou un objet est dit *présent à l'esprit* (qui l'a *pris en compte* en en *prenant conscience*) lorsque sa représentation est en mémoire de travail et qu'elle a commencé à être appréhendée par l'entendement, ou qu'elle est associée à un concept issu de l'intuition, de l'entendement, de la raison ou de l'imagination (voir Réflexion - Réflexion transcendantale – Réflexion logique).

La prise de conscience d'une représentation se fait par conceptualisation.

Domaine d'attention

Un objet présent à l'esprit du sujet fait l'objet de son attention. Celle-ci peut concerner plusieurs objets à la fois, par exemple pour comparaison ou pour synthèse. Un sujet qui distingue plusieurs objets ne peut en citer qu'un à la fois, mais celui-ci peut résulter d'une comparaison ou d'une synthèse.

Présomption

Selon le dictionnaire [13]

Opinion très favorable que l'on a de ses propres facultés physiques ou intellectuelles; grande confiance en soi.

Chez Kant

(Citation de [132] page 182)
[Attention : sens différent du sens habituel]
"Toutes les inclinations ensemble (que l'on peut sans doute aussi réunir approximativement en un système, et dont la satisfaction s'appelle alors le bonheur personnel) constituent *l'égoïsme.*

- [L'égoïsme] est ou bien *l'amour de soi,* qui consiste dans une *bienveillance* passant avant toute chose vis-à-vis de soi-même*,*
- ou bien la *complaisance* envers soi-même*.*

Celle-là [la bienveillance vis-à-vis de soi-même] s'appelle particulièrement *amour-propre,* celle-ci [la complaisance envers soi-même] *présomption.*

[L'amour de soi raisonnable]
La raison pratique pure porte simplement préjudice à l'amour-propre, dans la mesure où, en tant que ce dernier est vivace en nous naturellement et antérieurement déjà à la loi morale, elle ne fait que le borner à la condition de son accord avec cette loi ; c'est pour cela qu'il est alors nommé *amour de soi raisonnable.*

[La raison pratique pure abat la présomption]
Mais elle *abat complètement* la présomption, en ce que toutes les revendications de l'estime de soi-même, qui se voient accorder la primauté sur l'accord avec la loi morale, sont nulles et illégitimes, puisque la certitude d'une résolution en accord avec cette loi est précisément la première condition de toute valeur de la personne […], et que toute prétention précédant cette certitude est usurpée et contraire à la loi.

Or, le penchant à l'estime de soi-même fait partie des inclinations auxquelles la loi morale porte préjudice, étant donné que l'estime pour soi-même ne repose que sur la moralité. La loi morale abat donc la présomption."
(Fin de citation)

Preuves possibles de l'existence de Dieu (liste des 3)
K529 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 3 : L'idéal de la raison pure / 3ème section / Des preuves de la raison spéculative qui conduisent à conclure à l'existence d'un Etre suprême*

"Il n'y a, procédant de la raison spéculative, que trois types de preuves possibles de l'existence de Dieu"
(Citation de K529)
"Toutes les voies que l'on peut tenter de suivre dans ce but

- *[Preuve physico-théologique]*
  partent ou bien de l'expérience déterminée et de la nature particulière de notre monde sensible, telle que cette expérience nous la fait connaître, et elles s'élèvent à partir de celle-ci, en suivant les lois de la causalité, jusqu'à la cause suprême située en dehors du monde ;
- *[Preuve cosmologique]*
  ou bien elles ne prennent empiriquement pour fondement qu'une expérience indéterminée, c'est-à-dire une existence quelconque ;
- *[Preuve ontologique]*
  ou bien enfin elles font abstraction de toute expérience et concluent entièrement *a priori,* à partir de simples concepts, à l'existence d'une cause suprême.

[Noms donnés à ces trois types de preuve, les seuls possibles]
La première preuve est la preuve *physico-théologique,* la deuxième la preuve *cosmologique,* la troisième la preuve *ontologique.* Il n'y en a pas davantage, et il ne peut pas non plus y en avoir davantage.

Je démontrerai que la raison parvient à tout aussi peu de résultats sur l'une de ces voies (la voie empirique) que sur l'autre (la voie transcendantale), et que c'est en vain qu'elle déploie ses ailes pour s'élever au-delà du monde sensible par la seule force de la spéculation."
(Fin de citation)

Pour l'origine de la preuve ontologique, à laquelle se ramènent en définitive les deux autres preuves, voir Paralogisme : explication par la recherche de l'inconditionné.

Voir aussi :

- Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve spéculative de l'existence de Dieu ;
- Existence de Dieu.

Preuves possibles de l'existence de Dieu (1 : preuve ontologique)
K530 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 3 : L'idéal de la raison pure / 4ème section / De l'impossibilité d'une preuve ontologique de l'existence de Dieu*

Lire d'abord Dieu.

Dieu en tant qu'être absolument nécessaire
Lire d'abord :

- Déterminisme : connaissance de la nature et prédictions d'évolution ;
- Régression - Régression empirique - Régression à l'infini.

Prouver que Dieu existe certainement en tant que créateur de l'Univers, donc *à l'extérieur* de l'Univers et existant *avant lui*, exige nécessairement que son existence soit indépendante de celle de l'Univers, c'est-à-dire qu'elle soit *absolument nécessaire*.

Origine d'une situation constatée : régression à l'infini
En appliquant le postulat de causalité d'une situation constatée on trouve nécessairement que celle-ci a une cause, puis que cette cause a elle-même une cause et ainsi de suite à l'infini : on appelle le parcours de cette suite régression à l'infini.

A chaque étape d'une régression la date recule vers le passé. Nous savons aujourd'hui qu'elle ne peut reculer plus loin que le Big Bang, événement de naissance de l'Univers il y a 13.8 milliards d'années, mais nous ne pouvons rien savoir d'une époque éventuelle qui aurait précédé le Big Bang.

Kant et les philosophes qui ont proposé la preuve ontologique ne le sachant pas, continuons leur raisonnement en tenant compte de cette autre vérité mathématique : une suite infinie (ou une fonction continue d'une variable qui tend vers l'infini) peuvent :

- soit tendre vers une valeur finie,
- soit tendre vers l'infini,
- soit n'avoir pas de limite fixe (comme la fonction trigonométrique sin x).

Cause à l'infini – Cause absolument nécessaire
La régression infinie de toute situation d'objet (ou phénomène constaté) de l'Univers (et de l'Univers entier lui-même) peut donc, dans son parcours vers le passé :

- *Soit tendre vers une date finie du passé* (comme le Big Bang), date dont la situation serait nécessairement la cause initiale (« cause première ») de toute situation et de tout phénomène ultérieur.

  Ce cas pourrait se produire, par exemple, si le passage du temps (c'est-à-dire l'évolution de l'Univers et de son contenu) avait commencé à une date particulière du passé comme le Big Bang d'il y a 13.8 milliards d'années (et non il y a une éternité comme le postule Kant).

  La situation (l'état) de l'Univers lors du Big Bang est donc une cause absolument nécessaire de tout phénomène que nous constatons aujourd'hui ou avons constaté dans le passé. Le caractère absolument nécessaire du Big Bang vient de ce qu'on ne peut en attribuer la cause (si elle existe) à quoi que ce soit appartenant à l'Univers.

  Comme on ne peut pas connaître la cause éventuelle (nécessairement transcendante) du Big Bang, on peut donc, mais sans preuve, attribuer ce Big Bang à un dieu créateur préexistant ; et on ne peut pas prouver à une personne qui croit en une telle création divine qu'elle a tort.

- *Soit tendre vers l'infini* : l'Univers aurait alors toujours existé, il n'aurait pas été créé ; ses états passés (et ceux de tous ses objets) auraient tous une existence nécessaire, aucun ne pouvant être contingent et chacun ayant un prédécesseur.

Il n'y aurait donc pas de situation absolument nécessaire (cause à l'infini) de l'Univers ou d'un objet de l'Univers ; il n'y aurait donc pas eu de création du monde et *la question de l'existence d'un dieu créateur ne se poserait pas*.

- *Soit n'avoir pas de limite*, par exemple en oscillant de manière périodique : quand on recule dans le temps on retrouve une situation précédente au bout d'un certain temps (*l'Eternel retour* de Nietzsche [48]…)

  Cette dernière hypothèse est toutefois limitée par des lois physiques, comme la thermodynamique [119] qui impose une dégradation continue de l'énergie. Nous n'avons pas d'expérience de ce type d'évolution, qui n'est évoquée ici que par souci de rigueur, et ne poursuivrons pas l'exposé dans cette voie.

Conclusion concernant l'existence de Dieu
Il résulte de ce qui précède et du postulat de causalité qu'*il existe une cause absolument nécessaire du monde :* le Big Bang. **Mais rien ne prouve que cette cause est un être, ni (si c'en est un) qu'il a les qualités prêtées à Dieu.**

Donc : même si un raisonnement basé sur la pure logique (indépendant des lois de la physique) ou basé sur les lois physiques de la causalité déterministe conclut qu'une situation « Commencement du monde » a nécessairement existé, on ne peut en déduire qu'elle a pour cause le Dieu éternel, omnipotent, omniscient, etc. : nous n'avons aucune loi physique de création d'un« Dieu éternel » à partir de cette cause initiale.

Nous n'avons pas non plus de loi physique réciproque, rendant nécessaire la chaîne de causalité de l'Univers (l'évolution qui commence au Big Bang) à partir de la conjecture « il existe un Dieu éternel ». Une telle loi serait transcendante, contredisant donc la définition même de la causalité naturelle : elle est donc impossible.

Voir aussi Existence de Dieu

Suite de l'exposé de la preuve ontologique : Principe de la preuve ontologique de l'existence de Dieu.

Intervention du postulat téléologique
Lire d'abord Téléologie – Téléologiste.
Kant et les philosophes croyants du passé ne pouvaient croire que l'harmonie du monde qu'ils constataient soit due à un hasard aveugle ; ils postulaient donc une volonté bienfaisante à l'origine du monde, de ses lois naturelles causales et [de ses lois] morales.

(En somme, ils croyaient ce qu'ils avaient envie de croire et l'admettaient dogmatiquement.)

Ils admettaient donc l'existence d'un Etre originaire, Idée synthèse d'une substance matérielle, d'une âme et d'une morale, principe spirituel répondant à la fois aux besoins d'expliquer causalement la création du monde physique avec ses lois causales, et des valeurs, finalités et lois divines.

Kant admettait la téléologie, mais pas la possibilité d'un Dieu transcendant
Mais Kant n'admettait pas cette Idée métaphysique de Dieu, parce qu'elle impliquait l'existence d'un Créateur transcendant, antinomique avec le postulat de validité des lois naturelles créées par l'homme et décrivant parfaitement les phénomènes qu'il constatait. Il proposait d'adopter à sa place un Dieu transcendantal, sans croire à sa réalité physique.

Principe de la preuve ontologique de l'existence de Dieu

Lire d'abord la définition d'ontologique.

L'homme conçoit Dieu comme un être parfait, un absolu inégalable - donc unique ; il conçoit son *Idée*. La preuve ontologique consiste à déduire de cette Idée d'un Dieu parfait qu'Il existe en tant qu'être absolument nécessaire, hypostasie non évidente : ce n'est pas parce que l'homme imagine une chose qu'elle existe.

Une existence réelle ne peut être prouvée que par une expérience, et il ne peut y avoir d'expérience d'un être absolument nécessaire, c'est-à-dire existant indépendamment des circonstances d'une expérience.
Voir Je peux penser l'inexistence d'une chose, pas son absolue nécessité.

Preuve ontologique de Saint Anselme de Canterbury
Cette "preuve" a été formulée par Anselme dans son *Proslogion* (1077-1078), puis reprise par Descartes. Elle part de la définition de Dieu, « dont la perfection est telle que rien de plus grand ne se peut concevoir ». Or, si un tel être n'existait que dans la pensée et pas en réalité, on pourrait concevoir un être plus grand qui existerait à la fois en pensée et en réalité, ce qui contredit la définition. Donc Dieu existe aussi en réalité. Cette preuve déduit d'un raisonnement logique (d'ailleurs faux par son emploi d'une notion de grandeur comparable absurde) d'existence d'une abstraction (Dieu parfait) son existence physique ; cette déduction est sans valeur.

Objection : l'Idée d'un Dieu parfait ne permet pas d'en déduire quoi que ce soit
L'Idée de Dieu ne décrit son objet qu'avec des jugements : éternel, parfait, omniprésent, etc. Or un jugement n'est pas un objet d'expérience, on ne peut le percevoir pour en vérifier la réalité : l'Idée de Dieu est pure abstraction, et on ne peut en déduire quoi que ce soit, ni par cause efficiente ni par déduction logique :

> K531 – "Tous les exemples avancés [pour montrer l'existence d'un tel être] sont, sans exception, tirés uniquement de *jugements,* et non pas de *choses* et de leur existence. Mais la nécessité inconditionnée des jugements n'est pas une nécessité absolue des choses. Car la nécessité absolue du jugement est seulement une nécessité conditionnée de la chose ou du prédicat présent dans le jugement."

A elle seule cette objection rend la preuve ontologique impossible.
Voir aussi la critique de la preuve ontologique de Kant.

L'être absolument nécessaire est une croyance qui limite l'entendement

(Citation de K530)
"On voit à partir de ce qui précède que le concept d'un être absolument nécessaire est un concept pur de la raison, c'est-à-dire une simple Idée dont la réalité objective est encore loin de se trouver démontrée par le fait que la raison en a besoin : une

Idée qui ne fait au demeurant que nous indiquer une certaine perfection, pourtant inaccessible, et sert proprement plutôt à limiter notre entendement qu'à l'élargir à de nouveaux objets.

[Le raisonnement qui conduit à un être absolument nécessaire paraît à tort rigoureux]
Or […] le raisonnement qui conduit d'une existence donnée en général à quelque existence absolument nécessaire semble être contraignant et rigoureux, [malgré le non-respect] de toutes les conditions qu'impose l'entendement pour se forger un concept d'une telle nécessité."
(Fin de citation)

Un concept possible peut être vide

K532 note * - "Le concept est toujours possible s'il ne se contredit pas. C'est là le critère logique de la possibilité […]. Seulement, il peut néanmoins être un concept vide, si la réalité objective de la synthèse par laquelle le concept est produit n'est pas démontrée en particulier ; or cette démonstration, comme nous l'avons indiqué plus haut, repose toujours sur des principes d'une expérience possible, et non pas sur le principe de l'analyse (le principe de contradiction). C'est là un avertissement qui nous incite à ne pas conclure aussitôt de la possibilité (logique) des concepts à la possibilité (réelle) des choses."

> (Ce n'est pas parce qu'un concept n'est pas contradictoire qu'il n'est pas vide. La réalité objective n'est démontrée que par la possibilité d'expérience.)

Le contenu d'un concept (ses informations) ne peut comprendre son existence

K533 – "La *détermination* est un prédicat qui s'ajoute au concept du sujet et l'accroît. Il faut donc qu'elle ne s'y trouve point déjà contenue."

C'est là l'essentiel de la démonstration de l'impossibilité de prouver par raisonnement logique l'existence nécessaire de Dieu. Quelle que soit la définition d'un concept (quelle que soit sa description, donc sa détermination) elle ne peut contenir l'affirmation de sa nécessité (de son existence inconditionnée), parce que cette nécessité est une information d'un type incompatible avec toute description.

> En effet, une même description d'un concept particulier peut correspondre à zéro, une ou plusieurs occurrences (déterminations) de ce concept tout en restant la même : quelle que soit la définition de Dieu, elle peut correspondre à zéro, un ou plusieurs dieux.
>
> *Exemple d'erreur par inclusion d'un prédicat d'existence dans une définition*
> Dans *l'Ethique* de Spinoza [131], la première partie, *De Dieu*, a une première définition logiquement impossible :
>
> « I. J'entends par cause de soi ce dont l'essence enveloppe [inclut] l'existence, ou ce dont la nature ne peut être conçue que comme existante. »

Compléments d'explication

(Citation de K533-K534)
"Etre n'est à l'évidence pas un prédicat réel, c'est-à-dire un concept de quelque chose qui puisse s'ajouter au concept d'une chose. C'est simplement la position [réalité] d'une chose ou de certaines déterminations en soi.

Dans l'usage logique, [*est*] est purement et simplement la copule d'un jugement. La proposition : *Dieu est tout-puissant* contient deux concepts qui possèdent leurs objets : Dieu et toute-puissance ; le petit mot : *est* n'est pas un prédicat de plus, mais c'est seulement ce qui pose [met] le prédicat *en relation* avec le sujet.

Or, si je prends le sujet (Dieu) avec tous ses prédicats (auxquels appartient aussi la toute-puissance), et que je dis : *Dieu est,* ou : *il est un Dieu,* je ne pose pas un nouveau prédicat venant s'ajouter au concept de Dieu, mais seulement le sujet en lui-même avec tous ses prédicats, et du même coup, certes, *l'objet* se rapportant à mon *concept.* Tous deux ne peuvent qu'avoir exactement le même contenu. […]

[Le concept d'un objet possible a les mêmes informations que celui de l'objet réel]
Cent thalers [pièces de monnaie] réels ne contiennent pas le moindre élément de plus que cent thalers possibles. Car dans la mesure où ces derniers signifient le concept, tandis que les premiers signifient l'objet en lui-même et sa position [réalité], mon concept, au cas où cent thalers réels contiendraient plus que cent thalers possibles, n'exprimerait pas l'objet tout entier, et par conséquent il n'en serait pas non plus le concept adéquat. Mais quand il s'agit de l'état de ma fortune, il y a plus avec cent thalers réels qu'avec leur simple concept (c'est-à-dire leur possibilité). Car s'il appartient à la réalité effective, l'objet n'est pas simplement contenu de manière analytique dans mon concept, mais il s'ajoute synthétiquement à mon concept (qui est une détermination de mon état), sans qu'à la faveur de cette existence en dehors de mon concept, ces cent thalers dont j'avais la pensée soient le moins du monde augmentés.

Quand je pense donc une chose, quels que soient les prédicats au moyen desquels je la pense et si nombreux qu'ils soient (même dans la détermination complète), du fait que j'ajoute encore que cette chose existe, je n'ajoute pas le moindre élément à la chose."

> [Conclusion : l'existence d'un ensemble ou d'un concept ne peut faire partie des informations qui les définissent, c'est une information supplémentaire. Cette règle logique est à la base de la Théorie des ensembles, un des fondements des mathématiques.]

(Fin de citation)

K536 – "…le critère de la possibilité de connaissances synthétiques ne peut jamais être cherché que dans l'expérience, à laquelle cependant l'objet d'une Idée ne peut appartenir…"

K536 – "…nul être humain ne saurait davantage devenir plus riche de connaissances à partir de simples Idées qu'un marchand ne le deviendrait en argent si, pour améliorer l'état de sa fortune, il voulait ajouter quelques zéros à son relevé de caisse."

Origine et résumé de cette preuve ontologique

Voir Origine et résumé de la malheureuse preuve ontologique.

Voir aussi :

- Validité du principe de causalité – Impossibilité d'une preuve spéculative de l'existence de Dieu ;

- Existence de Dieu.

Preuves possibles de l'existence de Dieu (2 : preuve cosmologique)
K536 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 3 : L'idéal de la raison pure / 5ème section / De l'impossibilité d'une preuve cosmologique de l'existence de Dieu*

Origine et résumé de la malheureuse preuve ontologique

K536 – "C'était une démarche totalement contre nature, et qui constituait un simple renouvellement de l'esprit scolastique, que de vouloir tirer d'une idée forgée de façon entièrement arbitraire l'existence de l'objet correspondant à cette idée. En fait, on n'aurait jamais tenté d'emprunter cette voie si n'avait surgi auparavant en la raison le besoin d'admettre, pour l'existence en général, quelque chose de nécessaire (où l'on pût s'arrêter dans la régression), et si la raison n'avait été contrainte, puisque cette nécessité doit être inconditionnée et certaine *a priori*, de chercher un concept qui pût satisfaire dans la mesure du possible à une telle exigence et donnât à connaître une existence complètement *a priori.* Or, ce concept, on crut le trouver dans l'Idée d'un être qui fût le plus réel de tous, et ainsi cette Idée se vit-elle utiliser pour procurer une connaissance plus déterminée d'une chose dont on était déjà par ailleurs persuadé ou convaincu qu'elle ne pouvait qu'exister - à savoir de l'être nécessaire. Cependant, on dissimula ce fonctionnement naturel de la raison, et au lieu d'aboutir à ce concept, on essaya de commencer par lui pour en déduire la nécessité de l'existence qu'il n'était pourtant destiné qu'à compléter. De là procéda la malheureuse preuve ontologique, qui ne véhicule avec elle rien qui pût satisfaire ni l'entendement naturel et sain ni l'examen méthodique."

De la preuve ontologique à la preuve cosmologique *(a contingentia mundi)*

K537 – "La *preuve cosmologique* […] conserve l'union de la nécessité absolue avec la réalité suprême, mais au lieu de conclure, comme la précédente, de la réalité suprême à la nécessité dans l'existence, elle conclut bien plutôt de la nécessité inconditionnée, préalablement donnée, de quelque être à la réalité illimitée de celui-ci"

Raisonnement de la preuve cosmologique sous forme de syllogisme

(Citation de K537)
"[La preuve cosmologique] s'énonce ainsi :

[Proposition majeure]
Si quelque chose existe, il faut aussi qu'existe un être absolument nécessaire ;

> [Toute chose qui existe (notamment l'Univers, qui aurait pu ne pas exister) a une cause de son existence, qui a elle-même une cause, etc. Pour empêcher cette régression de chaîne de causalité de remonter à l'infini, il faut que cette chaîne commence par une cause sans cause malgré le postulat de causalité, c'est-à-dire une cause absolument nécessaire ; nous l'avons déjà vu.]

[Proposition mineure]
Or, j'existe au moins moi-même ;

> [Voir Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.]

[Conclusion]
donc, existe un être absolument nécessaire."

> [*Critique de ce raisonnement :*
> 1 - D'après le principe de raison du postulat de causalité, ma propre existence (conscience de soi *Je pense*) prouve qu'il existe *un phénomène* à l'origine de cette existence. Mais la chaîne de causalité de mon existence pourrait remonter à l'infini, avoir toujours existé sans création initiale. En outre, rien ne prouve que ce phénomène soit un *être créateur*.
>
> 2 - L'existence d'un phénomène initial qui a causé *mon* existence ne prouve pas celle d'un créateur *du monde entier* (objet de toute expérience possible), créateur qui devrait, en outre, avoir agi de manière transcendante, contraire à la loi de causalité de la nature.]

(Fin de citation)

La contingence du monde, base de la preuve cosmologique

La preuve cosmologique repose sur une hypothèse de contingence du monde, « *qui existe, mais aurait pu ne pas exister ;* et puisqu'il existe, c'est qu'il a été créé, donc il y a un Créateur ».

- Voir d'abord le Principe d'identité [32] puis Contingence.
- L'hypothèse de contingence de l'Univers contredit le *Principe de fatalisme* [32] : puisqu'il existe, il ne pouvait pas ne pas exister. Mais puisque la science a seulement la certitude qu'il existe depuis le Big Bang, il y a 13.8 milliards d'années, on peut conjecturer qu'il y a eu un « avant » où la cause du Big Bang était contingente, mais c'est une conjecture invérifiable et infalsifiable.

  Les lois de la physique nous interdisant à jamais de « voir » ce qu'il y avait avant – s'il y avait quelque chose, car rien ne prouve que le temps et l'espace existaient avant - la création de l'Univers restera toujours un mystère.
- Du point de vue philosophique, l'hypothèse de contingence de l'Univers contredit le *postulat de causalité* que nous considérons comme un postulat de la nécessité des choses, et dont résulte le *principe de fatalisme*. Kant écrit :

  (Citation de la page 286 de la *Critique de la raison pure*)
  "La nécessité ne concerne […] que les rapports entre les phénomènes, d'après la loi dynamique de la causalité. [Cette loi permet] de conclure *a priori, à* partir d'une quelconque existence donnée (à partir d'une cause) à une autre existence (à l'effet).

  [Principe de fatalisme : ce qui arrive devait arriver]
  Tout ce qui arrive est hypothétiquement nécessaire [devait arriver] : c'est là un principe fondamental qui soumet dans le monde le changement à une loi, c'est-à-dire à une règle s'appliquant à l'existence nécessaire, sans laquelle règle il n'y aurait pas même de nature. [Preuve : [32]]

  Par conséquent, le principe : rien n'arrive par un hasard aveugle est une loi *a priori* de la nature ; de même : aucune nécessité intervenant dans la nature n'est une nécessité aveugle, mais c'est toujours une nécessité conditionnée, par conséquent intelligible". (Voir Principe de fatalisme.)

  > [Donc puisque le Monde existe, il devait exister et ne peut pas être (ou avoir été) contingent.]

(Fin de citation)

- Du point de vue logique (en ignorant le Big Bang), notre Univers a peut-être toujours existé, sans avoir été créé. Mais du point de vue scientifique, sa création a peut-être eu lieu dans un autre Univers : nous avons des théories possibles mais non prouvées (les théories des multivers [30]) qui le supposent.

Conclusion sur la preuve cosmologique

Comme la preuve ontologique, la preuve cosmologique repose sur des erreurs de raisonnement ; Kant en a décrit une dans la 4ème antinomie.
K540 – "Dans cet argument cosmologique, se [tient] dissimulée toute une nichée de prétentions dialectiques que la critique transcendantale peut découvrir et détruire."

(Citation de K540)
"Se trouvent donc ici, par exemple :

1. Le principe transcendantal qui consiste à conclure du contingent à une cause, lequel principe n'a de signification que dans le monde sensible, mais en dehors de lui n'a plus du tout de sens. Car le concept purement intellectuel du contingent ne peut produire aucune proposition synthétique telle que celle de causalité, et le principe de cette dernière n'a aucune signification ni aucun critère réglant son usage, si ce n'est uniquement dans le monde sensible ; or, ici, il devrait servir précisément à sortir du monde sensible et à le dépasser.
2. Le principe qui conduit à conclure de l'impossibilité d'une série infinie de causes données s'étageant les unes au-dessus des autres dans le monde sensible à une cause première - conclusion à laquelle les principes de l'usage de la raison, même dans l'expérience ne nous autorisent pas, ne nous donnent pas la capacité d'étendre ce principe au-delà de l'expérience (où cette chaîne ne peut pas du tout être prolongée).
3. La fausse autosatisfaction qu'éprouve la raison relativement à l'achèvement de cette série, du fait que l'on écarte enfin toute condition, sans laquelle pourtant nul concept d'une nécessité ne peut se présenter, et que, dans la mesure où l'on ne peut alors rien comprendre de plus, on tient cela pour un achèvement de son concept.
4. La confusion entre la possibilité logique d'un concept de la réunion de toute réalité (qui ne donne lieu à nulle contradiction interne) et la possibilité transcendantale, laquelle requiert un principe de l'effectuabilité d'une telle synthèse, mais un principe qui à son tour ne peut concerner que le champ des expériences possibles, etc."

(Fin de citation)

Voir aussi Existence de Dieu.

Problème de l'idéal transcendantal : le concept de l'absolue nécessité

K542 – "Tout le problème de l'idéal transcendantal se réduit […] soit à trouver pour l'absolue nécessité un concept [voir conditions de déterminabilité], soit pour le concept d'une chose l'absolue nécessité de cette chose. Si l'on peut faire l'un, il faut aussi que l'on puisse faire l'autre ; car la raison ne reconnaît comme absolument nécessaire que ce qui d'après son concept [seul] est nécessaire. Or, l'un comme l'autre dépassent entièrement tous les efforts extrêmes que nous pouvons

entreprendre pour apporter sur ce point satisfaction à notre entendement, mais aussi toutes nos tentatives pour le tranquilliser vis-à-vis de cette incapacité qui est sienne.

La nécessité inconditionnée dont nous avons besoin de manière si indispensable comme de l'ultime support de toutes choses [pensées] est le véritable abîme de la raison humaine."

Suite de cette section (K543) : Apparence dialectique dans les preuves transcendantales de l'existence d'un être nécessaire.

Preuves possibles de l'existence de Dieu (3 : preuve physico-théologique)

K546 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 3 : L'idéal de la raison pure / 6ème section / De l'impossibilité de la preuve physico-théologique*

Objectif de cette section : chercher une preuve *physico-théologique*

K546-K547 – "Chercher si une *expérience déterminée*, par conséquent celle des choses appartenant au monde présent autour de nous, si la façon dont elle est constituée et structurée ne fournissent pas un argument probant qui pût nous procurer avec sûreté la conviction de l'existence d'un être suprême. Une telle preuve, nous l'appellerions *physico-théologique*. Si elle devait elle aussi être impossible, il n'y aurait jamais aucune preuve suffisante qui fût possible, à partir de la raison simplement spéculative, pour démontrer l'existence d'un être correspondant à notre idée transcendantale [de Dieu]."

Problème prévisible de cette recherche : une Idée ne peut être validée empiriquement

(Citation de K547)

"Comment une expérience peut-elle jamais être donnée qui soit adéquate à une Idée ? C'est justement le propre des Idées que nulle expérience ne puisse jamais leur correspondre.

L'idée transcendantale d'un être originaire qui soit nécessaire et totalement suffisant est si démesurément grande, elle dépasse de si haut tout ce qui est empirique et se trouve toujours conditionné, que

- d'une part on ne peut jamais dégager de l'expérience assez de matière pour remplir un tel concept,
- et que d'autre part on tâtonne toujours au milieu du conditionné en ne cessant de chercher en vain l'inconditionné, dont aucune loi de quelque synthèse empirique que ce soit ne nous fournit un exemple ou ne procure le moindre indice."

(Fin de citation)

(Une expérience est nécessairement limitée en ce qui concerne les informations qu'on peut en tirer, alors qu'une Idée (I majuscule) peut correspondre à une infinité d'expériences copies plus ou moins complètes de cette Idée, chacune représentée par une idée (i minuscule). En somme, l'Idée est absolue, inconditionnée, alors que chaque idée est conditionnée ; et l'inconditionné est inaccessible par expérience.)

Relation de l'être suprême nécessaire et totalement suffisant cherché avec la chaîne de conditions d'une expérience

K547 – S'il *faisait partie* de cette chaîne (sans en être le début infiniment lointain), il faudrait chercher ce début pour trouver un être absolument nécessaire ; il ne fait donc pas partie de cette chaîne.

S'il ne fait pas partie de la chaîne, son action sur l'expérience donnée a dû être *transcendante*, ce qui est contraire aux lois de la nature que nous postulons.

Conclusion : *l'être suprême absolument nécessaire et suffisant cherché en tant que cause non-transcendante d'une expérience donnée n'existe pas* ; la preuve physico-théologique cherchée par une approche empirique est tout aussi impossible que celles cherchées par une approche transcendantale :

> K549 - "Je soutiens donc que la preuve physico-théologique ne saurait jamais à elle seule démontrer l'existence d'un être suprême…"

Voir aussi Existence de Dieu.

Arguments de Kant pour une théologie basée sur un Dieu transcendantal

K580 – "Je me forgerai donc, d'après l'analogie avec les réalités présentes dans le monde, avec les substances, la causalité et la nécessité, la pensée d'un être qui possède tout cela au degré le plus extrême de perfection, et comme cette Idée repose uniquement sur ma raison, je pourrai penser cet être comme une *raison indépendante,* cause de l'Univers au moyen des Idées de la plus grande harmonie et de la plus grande unité possibles…"

- Pour finir la chaîne de causalité de l'expérience dans le passé il faut lui attribuer un commencement, Dieu ;
- Pour satisfaire nos désirs psychologiques de perfection, il suffit de concevoir ce Dieu comme parfait ;
- Postuler ce Dieu satisfait aussi notre désir de finalité : le monde a un sens, il a été créé avec ses lois naturelles dans un but voulu par Dieu ; c'est une doctrine téléologique ;
- L'abstraction ainsi postulée est infalsifiable : on ne peut, dans aucune expérience, prouver que Dieu a agi ou qu'Il n'a pas agi ;
- Tous ces postulats n'entraînent aucun conflit logique avec l'expérience.

Rien ne nous interdit de prêter à un Etre suprême toutes les qualités

K548 – "Qu'est-ce qui nous interdit […], puisque nous avons besoin, du point de vue de la causalité, d'un être suprême et ultime, de le situer en même temps, quant à son degré de perfection, *au-delà de tout autre possible ?* Démarche aisée, bien que nous ne puissions certes songer à le faire qu'en nous bornant à l'esquisse fragile d'un concept abstrait, par la manière dont nous nous représentons réunie en lui comme dans une substance unique toute la perfection possible : ce concept, qui favorise l'exigence de notre raison quant à l'économie des principes, n'est alors en lui-même soumis à aucune contradiction, et il est même profitable pour étendre l'usage de la raison au sein de l'expérience, grâce à la façon dont une telle Idée peut nous

conduire vers l'ordre et la finalité, et cela sans qu'il entre jamais décisivement en contradiction avec une expérience."

Luc Ferry résume cela dans [158] page 37 : "La thèse de Kant est au fond la suivante : l'idée de Dieu n'a, d'un point de vue théorique, aucune objectivité, comme le montre suffisamment la critique de l'argument ontologique. Sa seule signification véritable est de nous inviter, en tant que scientifiques (et non plus en tant que métaphysiciens), à regarder l'univers *comme si,* créé par un auteur intelligent, il formait un tout cohérent et systématique."

Kant finit par croire à son Etre suprême transcendantal

K548 – [Ces connaissances] "accentuent notre croyance en un auteur suprême, au point d'en faire une irrésistible conviction."
Voir Idéal de l'être suprême : un principe régulateur de la raison.

(Citation de K548-K549)
"Ce serait par conséquent, non seulement une perte inconsolable, mais aussi un geste totalement inutile, que de vouloir retirer à cette preuve une dimension de son autorité. La raison, sans cesse rehaussée par des arguments si puissants et qui se multiplient toujours en sous-main, bien qu'ils soient simplement empiriques, ne peut pas être à ce point rabaissée par un doute né d'une spéculation subtile et abstraite qu'il ne lui faille pas être arrachée à toute irrésolution morose, en quelque sorte comme à un songe, par un regard jeté sur les merveilles de la nature et sur l'agencement majestueux du monde, pour s'élever de grandeur en grandeur jusqu'à la grandeur suprême, du conditionné à sa condition, jusqu'à l'auteur ultime et inconditionné.

[Rappel : cette argumentation ne prouve ni l'existence logique de Dieu, ni la pertinence d'une théologie dogmatique]
Bien que nous n'ayons aucune objection à présenter contre ce que peut avoir de raisonnable et d'utile ce procédé, mais que nous ayons plutôt à le recommander et à l'encourager, nous ne pouvons toutefois approuver pour autant les prétentions que ce mode d'argumentation pourrait faire valoir à une certitude apodictique et à une approbation qui n'aurait besoin d'aucune faveur ni d'aucun appui extérieur ; et l'on ne risque pas de nuire à la bonne cause quand on rabaisse le discours dogmatique d'un raisonneur arrogant au ton modéré et modeste convenant à une croyance qui suffit à apaiser les inquiétudes, mais se garde d'ordonner une soumission sans condition.

Je soutiens donc que la preuve physico-théologique ne saurait jamais à elle seule démontrer l'existence d'un être suprême, mais qu'il lui faut toujours abandonner à la preuve ontologique (à laquelle elle sert simplement d'introduction) la charge de combler ce manque, et que par conséquent c'est toujours et encore cette dernière qui contient *l'unique principe de preuve possible* (pour autant qu'il puisse y avoir une quelconque preuve spéculative), que nulle raison humaine ne peut négliger."
(Fin de citation)

Principaux arguments de cette preuve en faveur d'une doctrine téléologique

Voir si nécessaire les définitions d'une doctrine et d'une téléologie.

(Citation de K549-K550)
"Les principaux moments de la preuve physico-théologique [de l'existence de Dieu] que l'on a évoquée sont les suivants :

1. Dans le monde se découvrent partout des signes transparents d'une mise en ordre conforme à une intention déterminée, opérée avec une grande sagesse et constituant un tout aussi indescriptible dans la diversité de son contenu qu'il peut être illimité quant à la grandeur de son étendue.
2. Cette mise en ordre finalisée est totalement étrangère aux choses du monde, et elle ne leur est attachée que de façon contingente — autrement dit : la nature de cette diversité de choses n'aurait pas pu d'elle-même, par des moyens convergents de tant de sortes, s'accorder à des intentions finales, si ces moyens n'avaient été choisis tout exprès pour cela et disposés à cette fin par un principe organisateur doué de raison prenant pour fondement des Idées et intervenant d'après elles.
3. Il existe donc une (ou plusieurs) cause sublime et sage qui doit être la cause du monde, non pas simplement par fécondité, comme une nature toute-puissante agissant de manière aveugle, mais par *liberté*, comme une intelligence.
4. On peut conclure à l'unité de cette cause à partir de l'unité de la relation réciproque des parties du monde considérées comme les éléments d'une construction, cela avec certitude pour ce que notre observation atteint, mais pour le reste avec vraisemblance, en suivant tous les principes de l'analogie."

(Fin de citation)

Voir aussi Partisan de la téléologie, Kant croit en une finalité voulue par le Créateur.

Primaire (adjectif)
Psychologie : qualifie certains types de processus, de mécanismes de défense, d'identification, etc. que l'on rencontre dans le Ça. Qualifie aussi des modes d'organisation : hystérie primaire, analité primaire, etc. Synonymes : précoce, profond.

Selon Freud [41], les processus primaires ont pour but l'adéquation de la pensée inconsciente au *principe de plaisir*.

En psychanalyse primaire désigne aussi l'irreprésentable, ce dont on ne peut se souvenir mais qu'il faut reconstruire. C'est aussi le premier stade du développement psychique, où ce qui est primaire existe à la naissance, alors que ce qui est secondaire est acquis ultérieurement et en dérive.

Primauté
Voir Définition de la primauté.

Primitif
Voir types de concepts.

Principe de la déterminabilité d'un concept

Enoncé du principe de déterminabilité

La *déterminabilité* de tout *concept* est soumise à *l'universalité (universalitas)* du principe qui exclut tout terme intermédiaire entre deux prédicats opposés.

Ce principe de logique, conséquence du *principe de non-contradiction* et du *principe du milieu exclu* [55], impose simplement que, de deux prédicats opposés applicables à un concept, un seul convienne :

> De tous les prédicats (qualités) qui s'appliquent à un concept, chacun a une valeur précise et une seule : vrai ou faux.

K518 – "Tout *concept*, vis-à-vis de ce qui n'est pas contenu en lui, est indéterminé et se trouve soumis au principe de *déterminabilité* qui veut que, de deux prédicats contradictoirement opposés, un seul puisse lui revenir - principe qui repose lui-même sur le principe de contradiction et est par conséquent un principe purement logique qui fait abstraction de tout contenu de la connaissance et ne prend en considération que la forme logique."

Différence entre *déterminabilité* et *détermination* d'un concept

K518 note * - "La *déterminabilité* de tout *concept* est soumise *à l'universalité (universalitas)* du principe qui exclut tout terme intermédiaire entre deux prédicats opposés, tandis que la *détermination* d'une chose est soumise à la *totalité (universitas)* ou à l'ensemble global de tous les prédicats possibles."

Principe de la détermination intégrale (synthèse de tous les prédicats)
(Citation de K518-K519, y compris la note *)
"Mais toute *chose,* quant à sa possibilité, est soumise encore au principe de la *détermination intégrale,* selon lequel, de *tous les prédicats possibles* d'une chose, en tant qu'ils sont comparés à leurs contraires, un seul doit lui revenir.

> [Parmi tous les prédicats de possibilité d'existence de choses (la possibilité dans sa totalité), un et un seul doit s'appliquer à une chose particulière : son existence est *par principe* possible ou impossible, elle ne peut être indéterminée.]

Ce qui, alors, ne repose pas seulement sur le principe de non-contradiction,

> [*Chacun* des prédicats de possibilité d'une chose doit être ou Vrai ou Faux]

puisque, outre le rapport de deux prédicats contradictoires, on considère encore chaque chose dans son rapport à la *possibilité dans sa totalité,* comme ensemble global de tous les prédicats des choses en général, et en présupposant une telle possibilité comme condition *a priori,* on représente chaque chose comme si c'était de la part qui est la sienne dans cette possibilité totale qu'elle dérivait sa propre possibilité.

> [*Principe de la détermination intégrale (détermination complète) d'une chose*
> Parmi tous les prédicats de possibilité d'une chose, il y en a un et un seul qui s'applique à l'une d'elles. – Ce principe concerne *le contenu* du concept de cette chose, alors que le principe de la déterminabilité concerne *sa forme logique*]

> *[Corrélat commun de la possibilité totale de choses*
> Tous les prédicats de possibilité d'une chose ont en commun de s'appliquer à un objet abstrait commun : *la possibilité totale de choses.* Dans cet ensemble de prédicats, il existe donc une affinité entre éléments due à l'identité de leur valeur (= Vrai) pour l'objet *possibilité totale* (que Kant appelle *détermination intégrale* ou *détermination complète*) : la possibilité totale n'existe que si et seulement si toutes ses composantes « *possibilité d'une chose* » existent, et réciproquement.]

[Détermination intégrale du concept d'une chose = contenu + forme logique]

[K518-K519 : suite de la citation] - Le principe de la détermination complète [intégrale] concerne donc le contenu et non pas seulement la forme logique. Il est le principe de la synthèse de tous les prédicats qui doivent former le concept complet d'une chose, et non pas seulement celui de la représentation analytique s'opérant par l'intermédiaire de l'un des deux prédicats opposés [qui n'en donnerait qu'un contenu partiel], et il contient une présupposition transcendantale, à savoir celle de la matière de *toute possibilité,* laquelle matière doit contenir *a priori* les *data* requis [informations nécessaires] pour la possibilité *particulière* de chaque chose.

[La détermination intégrale exige les valeurs logiques de tous les prédicats possibles]
La proposition : *toute chose existante est intégralement déterminée* signifie que, non seulement de chaque couple de prédicats opposés *donnés,* mais aussi de tous les prédicats *possibles,* il y en a toujours un qui lui convient ; ce ne sont pas simplement, par cette proposition, des prédicats qui se trouvent logiquement comparés les uns aux autres, mais c'est la chose elle-même que l'on compare transcendantalement à l'ensemble global de tous les prédicats possibles.

[En résumé : connaître tout le possible et déterminer la chose par celui-ci]
La proposition équivaut à dire que, pour connaître complètement une chose, il faut connaître tout le possible et déterminer la chose par celui-ci, que ce soit affirmativement ou négativement."
(Fin de citation)

Conclusions sur la détermination intégrale : c'est un idéal de la raison pure

K519 – "La détermination intégrale [d'un objet par son concept] est par conséquent un concept que nous ne pouvons jamais présenter *in concreto* dans sa totalité, et elle se fonde donc sur une Idée qui a son siège uniquement dans la raison, qui prescrit à l'entendement la règle de son usage complet."

Cette Idée est celle d'un "ensemble de tous les prédicats possibles en général". Elle s'épure jusqu'à former un concept déterminé intégralement *a priori,* en devenant ainsi le concept d'un objet singulier intégralement déterminé par la seule Idée et qu'il faut appeler par conséquent un *idéal* de la raison pure.

Suite du commentaire du texte de K519 : Idéal de la raison pure : 2ème section.

Principe de la possibilité
Cette expression est souvent utilisée par Kant pour désigner :

- le moyen
- ou l'ensemble des conditions à satisfaire
- ou l'ensemble des informations nécessaires

pour que quelque chose existe ou ait lieu.
Exemples :

- [108] page 106 – "Ce qui, en revanche, contient simplement le principe de la possibilité de l'action dont l'effet est la fin s'appelle le *moyen.*"

- Principe de la possibilité de l'expérience ;
- *La suprême réalité est au fondement de toutes choses, qui en sont des extensions*
  K522 – "Bien davantage la suprême réalité résiderait-elle au principe de la possibilité de toutes choses comme un *fondement* et non pas comme un *ensemble…*"
- [56b] §13 page 65 – "L'espace tel que le géomètre en forme la pensée est très précisément la forme de l'intuition sensible que nous trouvons a priori en nous et qui contient le principe de la possibilité de tous les phénomènes externes (selon leur forme)…"

Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine)

Définition de la primauté

Substantif – La primauté est la situation de ce qui est au premier rang, qui est prééminent, qui est plus important qu'une autre chose ou qui en est cause.

Le problème du mouvement des astres

Avant Copernic [88], voyant les astres (planètes, étoiles, Soleil et Lune) tourner autour de la Terre, l'homme imaginait leurs mouvements réels tels qu'il les voyait, avec la Terre au centre de l'Univers ; les astres tournaient selon le modèle de Ptolémée, basé sur des épicycles [99]. Non seulement ce paradigme cosmique était compliqué, mais il ne permettait pas de prévoir les phénomènes astronomiques (éclipses, conjonctions, etc.) avec précision.

Constatant ce problème, Copernic s'est demandé s'il ne pouvait pas inverser le modèle : *considérer le Soleil au centre du monde et faire tourner la Terre et les planètes autour de lui*. Il définissait ainsi arbitrairement, dogmatiquement, une loi (modèle d'évolution) de la nature et vérifiait ensuite si l'expérience ne le mettait pas en défaut. Il put ainsi améliorer considérablement la prévision des phénomènes astronomiques.

Kant et le problème de choix de la primauté entre les connaissances et les objets

Kant résume le problème de paradigme précédent dans sa dimension philosophique :
K77 - *Préface de la deuxième édition* (Doctrine copernicienne)

> "Jusqu'ici, on admettait que toute notre connaissance devait nécessairement se régler d'après les objets ; mais toutes les tentatives pour arrêter sur eux *a priori* par concepts quelque chose par quoi notre connaissance eût été élargie ne parvenaient à rien en partant de ce présupposé."
>
> (On avait vu qu'en construisant nos connaissances d'après notre expérience, on n'arrivait pas à des représentations satisfaisantes : tout se passait comme Platon [49] le déplorait dans son mythe de la caverne : l'homme ne peut voir qu'une image déformée de la réalité.)

Kant propose donc de faire comme Copernic, d'inverser le point de vue : d'admettre que *la réalité est ce que nous en voyons par nos représentations (car nous ne*

pourrons jamais la voir autrement) et d'imaginer des lois qui la décrivent et prédisent son évolution – quitte à revenir ultérieurement sur ces lois si nécessaire :

> K77-K78 – "Que l'on fasse donc une fois l'essai de voir si nous ne réussirions pas mieux, dans les problèmes de métaphysique, dès lors que nous admettrions que les objets [réels] doivent se régler d'après notre connaissance…"
>
> K78 – "Si l'intuition devait se régler sur la nature des objets, je ne vois pas comment on pourrait en savoir *a priori* quelque chose ; en revanche, si l'objet (comme objet des sens) se règle sur la nature de notre pouvoir d'intuition [est défini par ce que nous en voyons], je peux tout à fait bien me représenter cette possibilité."
>
> K79 – "Nous ne connaissons a priori des choses que ce que nous y mettons nous-mêmes." (Toute connaissance nouvelle est construite à partir de (avec des liaisons à des) connaissances existantes, issues d'intuitions des sens ou a priori et précisées par l'entendement et la raison.)

Cette idée est révolutionnaire. Elle consiste à considérer comme réels les objets et phénomènes physiques donnés et présents à l'esprit par leurs représentations : *la réalité suit le modèle que l'homme en conçoit*. Tout homme fait donc confiance à ce qu'il perçoit parce que c'est la seule réalité accessible. Mais cette confiance est provisoire, elle peut être mise en cause dès qu'une contradiction apparaît avec une autre réalité constatée, et il faut alors changer quelque chose dans le modèle.

L'étape initiale de la construction de cette connaissance du monde consiste à admettre des aprioris de l'esprit humain comme l'espace, le temps, les catégories et la causalité, et à élaborer notre connaissance du monde réel (objets et lois physiques d'évolution) par rapport à eux, avec des compléments faits de prédicats et de liens de relation. C'est ainsi que l'homme a construit la géométrie, en partant des concepts a priori de point, droite et cercle pour définir des figures, angles, etc. Chaque connaissance nouvelle sera construite en incorporant des connaissances déjà acquises et en se liant à elles. Dans le détail :

- Lorsqu'arrive en mémoire de travail la représentation initiale d'un phénomène, l'esprit prend conscience de son existence à l'extérieur de lui-même par la forme du phénomène, grâce à son intuition *a priori d'espace et de temps*.

  K314 – "L'espace et le temps précèdent tous les phénomènes, ainsi que toutes les données de l'expérience, et ils ne font […] que les rendre possibles."

- L'esprit fait la synthèse d'une succession de phénomènes en une représentation unique. C'est à partir de successions dans le temps dont il se souvient que l'homme postule par induction la causalité et les lois naturelles d'évolution, donc le déterminisme.

- Il identifie ensuite le phénomène et en précise la compréhension grâce au divers de la forme, dont il déduit des rapports avec l'espace, le temps, les catégories et des connaissances qu'il a déjà, par l'intuition, l'entendement, puis si nécessaire l'imagination productrice et la raison.

- Enfin, il tire une sensation de la matière.

Des connaissances aux lois de la nature

L'enchaînement des événements résulte d'un ordre de la nature
K501 - Toute cause possédant parmi les phénomènes sa cause par laquelle elle est déterminée, tous les événements se trouvent déterminés empiriquement dans un ordre [de succession causale] de la nature.

Pour constituer une nature, les phénomènes doivent respecter une loi universelle
K501 - "Cette loi par laquelle seulement des phénomènes peuvent constituer une *nature* et fournir les objets d'une expérience, c'est une loi de l'entendement par rapport à laquelle il n'est permis sous aucun prétexte de faire un écart ni d'ériger un quelconque phénomène en exception."

Voir aussi :

- C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature ;
- Comment la nature elle-même est-elle possible ?
- Comment nos facultés de sensibilité et d'entendement sont-elles possibles ?

Une méthode validée par l'expérience

Kant justifie son approche par une vérification *a posteriori* de la validité du modèle de la nature : il compare la représentation et les évolutions qu'on en perçoit avec des idées qu'on s'en fait.

(Citation de K79 note *)
"Cette méthode, où l'on imite le physicien, consiste donc à chercher les éléments de la raison pure dans *ce qui se peut attester ou démentir par une expérimentation*. Or, pour soumettre à examen les propositions de la raison pure, notamment quand elles se sont aventurées au-delà de toutes les limites de l'expérience possible, on ne peut faire aucune expérimentation portant sur leurs objets (comme c'est le cas en physique) : il ne sera donc possible d'effectuer cet examen qu'avec des *concepts* et des *propositions fondamentales* que nous admettons *a priori,* c'est-à-dire en les disposant de telle manière que les mêmes objets puissent être considérés sous deux angles différents :

- *D'une part* comme objets des sens et de l'entendement pour l'expérience,
- Et *d'autre part* cependant comme objets que simplement on pense, en tout cas comme objets pour la raison fonctionnant isolément et s'efforçant d'aller au-delà des limites de l'expérience.

Or, s'il se trouve que, quand on considère les choses de ce double point de vue, il se produit un accord avec le principe de la raison pure, alors qu'à se placer d'un unique point de vue on voit surgir un inévitable conflit de la raison avec elle-même, l'expérimentation tranche en faveur de la justesse de cette distinction."
(Fin de citation)

L'avantage de cette approche

K79 – "…on peut, en vertu de cette transformation dans la manière de penser, expliquer parfaitement bien la possibilité d'une connaissance *a priori* et, ce qui est encore plus, donner aux lois qui sont *a priori* au fondement de la nature entendue

comme l'ensemble global des objets de l'expérience leurs preuves suffisantes - deux points qui étaient impossibles en suivant la façon de procéder utilisée jusqu'ici."

> (*Une seule exception suffit pour nier une loi*
> Autre avantage : une loi naturelle d'évolution définie arbitrairement par l'homme n'ayant pas d'exception, il suffit d'*un seul désaccord* entre ses prédictions et l'expérience pour qu'elle soit fausse et qu'il faille la modifier ou y renoncer.
> Or il est bien plus commode de trouver 1 contre-exemple que de faire 1000 vérifications de conformité qui ne prouvent rien pour la 1001ème.)

Voir aussi Idéalisme transcendantal, réalisme transcendantal et idéalisme empirique.

L'objection à cette approche

K79 – "…nous n'avons [ainsi] jamais la possibilité d'aller au-delà des limites de l'expérience possible, ce qui est pourtant précisément l'objectif le plus essentiel [de la métaphysique]" ; cette approche laisse la *chose en soi* être inconnue pour nous.

Réponse à cette objection

K79-K80 – Nous désirons naturellement connaître *la totalité* d'un objet des sens, dont le contenu est décrit par l'ensemble de toutes les conditions possibles [toute la *série des conditions*], celles de la *chose en soi* qui constituent l'inconditionné. Une telle connaissance intégrale étant inaccessible, la seule manière d'avoir une connaissance qui ne contredit aucun aspect de la réalité (voir citation ci-dessus) est de *définir cette réalité comme ce qui nous est donné par l'expérience*, *et de vérifier a posteriori sa non-contradiction*.

> *Critique*
> Kant considère qu'une connaissance complète d'un objet des sens est la connaissance de son historique causal obtenue par une régression jusqu'à l'inconditionné. Ce n'est pas suffisant : voir :
>
> - Critique de l'analyse kantienne ;
> - Une erreur fondamentale : l'analyse limitée à une décomposition en parties ;
> - Choix entre exposé et méthode.

K319 – [Les phénomènes] "ne représentent pas des choses en soi. […] L'espace et le temps ne seront pas des déterminations des choses en soi, mais des phénomènes : ce que les choses peuvent bien être en soi, je ne le sais pas et n'ai pas non plus besoin de le savoir, étant donné qu'en tout cas une chose ne peut jamais se présenter à moi autrement que dans le phénomène."
Voir aussi : Non-existence d'un objet sensible.

Connaître la nature, c'est décrire ses objets et aussi ses lois d'évolution

En plus des phénomènes que l'on perçoit, la connaissance désirée de la nature concerne aussi *les lois d'évolution*, pour prévoir une situation future connaissant la situation actuelle et l'évolution qui y a abouti. L'approche de Kant dans ce domaine consiste à postuler que toute loi d'évolution constatée dans le passé est stable, et qu'elle est valable partout et toujours - c'est-à-dire le déterminisme.

Conclusion

La seule manière possible pour l'homme de connaître le monde qui l'entoure est d'en construire des représentations par expérience, à partir de l'ensemble des concepts et lois d'évolution disponibles dans sa mémoire, *a priori* ou acquis, ensemble qu'il enrichit depuis sa naissance.

En postulant que le monde réel, inaccessible, est tel qu'il le voit, l'homme risque de se tromper : la certitude des connaissances ainsi acquises est provisoire, elle peut et doit être remise en question chaque fois qu'une connaissance en contredit une autre. Cette approche est la base de la méthode scientifique moderne : voir le chapitre *Le Rationalisme critique de Karl Popper* [90] dans [12].

Voir aussi :

- Expérience, expérience effective ;
- Possibilité de l'expérience (principes *a priori*) ;
- Une chose en général ne peut être une cause, concept réservé à l'expérience ;
- Détermination ;
- Différence de primauté entre la métaphysique classique et le criticisme de Kant.

Compléments à ce principe apportés par la physique moderne

Les physiciens d'aujourd'hui savent qu'il y a des parties de la physique où la réalité peut être décrite par deux modèles distincts qu'on doit utiliser séparément dans un système donné, chacun à l'exclusion de l'autre. Exemples :

- Les ondes électromagnétiques comme la lumière peuvent être décrites par un modèle ondulatoire continu (équations de Maxwell [89]) et un modèle particulaire discontinu (mécanique, électrodynamique et chromodynamique quantiques).
- Le principe holographique permet de décrire l'état et l'évolution d'un système physique à 3 dimensions à l'aide de grandeurs variant dans une surface enveloppante quelconque à 2 dimensions. Seule restriction (peu contraignante à une échelle plus petite qu'une année-lumière) : dans ce système la force de gravitation doit être négligeable par rapport aux 3 autres forces : électromagnétique, faible et nucléaire.

L'esprit humain est incapable, par construction, de se représenter les états et évolutions des particules à l'échelle atomique. Les physiciens ont donc dû, dans ce domaine, renoncer à leur compréhension intuitive habituelle des phénomènes basée sur leurs perceptions, et la remplacer par la prédiction de leur évolution à l'aide d'équations déterministes à interprétation probabiliste comme l'équation de Schrödinger [64]. Et à l'échelle astronomique, la Relativité générale impose un modèle d'espace-temps à 4 dimensions et de profondes évolutions de concepts métaphysiques comme la causalité. Le modèle humain abstrait de la nature continue alors à définir la réalité (provisoirement, jusqu'à remise en cause), mais il est basé sur des équations au lieu d'objets des sens. [30], [68] et [69].

Principe de raison

Voir Rationalisme – Principe de raison.

Principe (définition) – Différence avec postulat

Définitions d'un principe du dictionnaire de l'Académie [13]

- Proposition posée au début d'une déduction, ne se déduisant elle-même d'aucune autre dans le système considéré, et par suite mise, jusqu'à nouvel ordre, en dehors de toute discussion : c'est donc une hypothèse.
- Loi de portée générale relative à une science, notamment la physique, non démontrée mais vérifiée par ses conséquences.

Exemples : principe de conservation de l'énergie, principe de Carnot [91], principe de causalité, principe de contradiction, principe d'identité [32], principe du milieu exclu [55], principe de la raison suffisante, etc. : voir Principes cités dans la *Critique de la raison pure*.

Définitions selon le dictionnaire philosophique [19]

Un principe est un commencement, un point de départ :

- Au point de vue de l'existence due à une cause, un principe est l'origine d'un effet.
- Au point de vue logique, c'est une proposition posée au début d'une déduction ou une des propositions directrices d'une science.
- Au point de vue d'une action, c'est une formule qui la régit, comme dans « Procéder par principes ».

Chez Kant

Première définition d'un principe : connaissance synthétique par concept

> Exemple de connaissance synthétique par concept : « Tout ce qui arrive a une cause ». L'existence d'un phénomène-conséquence *en général* ne peut se déduire de celle d'un phénomène-cause par quelque opération logique, il faut une synthèse (fournie dans ce cas par une induction ou par le principe de raison.

Principe au sens absolu et au sens relatif du terme

K334 – "Des connaissances synthétiques par concepts, l'entendement ne peut nullement en fournir, et ce sont proprement elles que je nomme principes au sens absolu du terme, quand bien même toutes les propositions universelles en général peuvent être appelées comparativement des principes [au sens relatif du terme]."

- « Tout ce qui arrive a une cause » est un postulat posé a priori, un *principe absolu* ;
- « Les chiens aboient » est une proposition universelle, *principe relatif* dont on peut déduire des connaissances particulières par syllogisme, comme lorsque l'on dit « Médor est un chien » et qu'on en déduit que « Médor aboie ».

Autre exemple de principe absolu : le principe de l'unité synthétique de l'aperception, principe suprême de tout usage de l'entendement basé sur la conscience de soi (Je suis). Voir [165] pages 190-191 note 78.

> En résumé, un principe absolu résulte de la logique générale par une fonction innée (un pouvoir) de la raison pure.

Seconde définition d'un principe : principe de connaissance
Kant appelle aussi principe une information à partir de laquelle on peut construire une autre information ; c'est donc l'amorce d'une connaissance.

> [165] page 64 – "Tout caractère peut [donc] être considéré à deux points de vue :
>
> - en premier lieu, comme représentation en lui-même ;
> - en second lieu, comme appartenant à titre de concept partiel à la représentation entière d'une chose, et, de ce fait, comme principe de connaissance de cette chose-même."

Jugements synthétiques a priori faisant fonction de principes
K103 - "Dans toutes les sciences théoriques de la raison sont contenus des jugements synthétiques a priori faisant fonction de principes."
Voir Axiomatique et Système logique.

La raison est un pouvoir de déduction
K332-K333 – Le premier pouvoir de la raison est celui de procéder à des inférences (déductions) *médiates*, l'entendement permettant des connaissances *immédiates*.
Alors que les connaissances de l'entendement sont construites par intuition empirique, les déductions de la raison ne font pas appel à l'expérience :

- Dans un argument ontologique (par exemple de l'existence de Dieu) la raison déduit l'existence (de Dieu) du concept (de Dieu).
- Dans un syllogisme, la raison déduit un cas particulier d'un cas général.

La raison est aussi le pouvoir des principes
K333 – "Nous avons défini l'entendement […] comme le pouvoir des règles ; ici, nous distinguons la raison de l'entendement en la nommant le *pouvoir des principes*."

> *Le pouvoir des principes est celui de déduire par raisonnement une connaissance d'une autre considérée comme principe*
> K333 - "J'appellerai […] connaissance procédant de principes celle où je connais le particulier dans l'universel par concepts. Ainsi tout raisonnement est […] une forme de l'opération consistant à dériver une connaissance à partir d'un principe.")

Proposition universelle majeure d'un syllogisme posée en tant que principe
K333 – "L'expression […] *principe* est ambiguë et désigne d'ordinaire simplement une connaissance qui peut être utilisée comme principe, bien que, par elle-même et en vertu de sa propre origine, elle ne soit pas un principe. Toute proposition universelle, quand bien même elle serait tirée de l'expérience (par induction), peut servir de majeure dans un raisonnement [par syllogisme] ; toutefois, elle n'est pas elle-même pour autant un principe [au sens *Pouvoir de déduction* ci-dessus]."

> *Exemple d'utilisation de « principe » dans ce sens-là par Kant*
> [56b] §29 page 102 – [Concernant] "le concept de cause, ce qui m'est d'abord donné *a priori* par la Logique c'est la forme [c'est-à-dire l'ensemble des éléments] d'un jugement conditionnel en général, c'est-à-dire une connaissance donnée à utiliser comme principe, et l'autre comme conséquence."

(En Logique, une cause est une connaissance (sous forme de jugement) prise comme hypothèse, cause qui entraîne une conséquence.)

Voir aussi Immanent – Principe immanent et principe transcendant.

Différence entre postulat et principe

Selon le dictionnaire philosophique [19], un postulat est une proposition qui n'est pas évidente par elle-même, mais qu'on est conduit à recevoir faute de connaître un principe dont on peut la déduire en tant que vérité ou qu'opération légitime.
Exemple : postulat du déterminisme.

Chez Kant
K288-K289 – "J'ai nommé justement postulats les principes de la modalité."
Kant justifie le changement d'appellation de ces jugements synthétiques *a priori* en remarquant que ce caractère ne justifie pas, à lui seul, une adhésion sans condition ; ils ne sont pas démontrables et ne doivent pas être considérés comme des principes.

Principes a priori
K230-K231 - Un principe *a priori* est le fondement d'autres jugements. En outre, il n'est pas lui-même fondé dans des connaissances plus élevées et plus générales.

Voir aussi Tous les principes synthétiques *a priori* ne sont rien de plus que les principes de l'expérience possible.

Principe d'abstraction
Voir Théorèmes sur les opérations portant sur des relations.

Principe d'induction
Voir Axiomes (postulats).

Principes cités dans ce vocabulaire de la *Critique de la raison pure*
Il y a plus de 120 « Principe de… » cités dans ce texte.

- Principe de causalité
    - Principe de causalité en tant que principe de l'entendement
- Principe de cohérence de l'entendement
- Principe de composition
- Principe de connaissance
- Principe de conservation de l'information d'un système fermé
- Principe de contraposition
- Principe de déduction
- Principe de fatalisme
- Principe de Fermat
- Principes de généralisation et de spécification

- Principe de l'absolue totalité de la série des conditions, considérée comme donnée en soi dans les phénomènes
  (principe cosmologique *constitutif* affligé de nullité)
- Principe de l'agrégation
- Principe d'assertion
- Principe d'égalité de l'action et de la réaction
- Principe d'importation et d'exportation
- Principe d'induction complète
- Principe d'obligation
- Principe de l'exigence de l'inconditionné pour la connaissance
- Principe de l'indiscernable (Leibniz)
- Principe de la continuité de tous les changements
  - Principe de l'absence de sauts dans l'espace ou le temps
  - Principe de l'absence de lacune ou hiatus dans l'espace ou le temps
  - Principe de l'absence de hasard dans les changements du monde physique
  - Principe d'intelligibilité des lois de la nature.
- Principe de la communauté
- Principe de la continuité des formes
- Principe de la continuité des sensations des phénomènes
- Principe de la déterminabilité d'un concept
- Principe de la détermination intégrale (synthèse de tous les prédicats)
- Principe de la distinction des objets en général en phénomènes et noumènes
- Principe de la division transcendantale illimitée d'un phénomène en général
- Principe de la législation intérieure (éleuthéronomie)
- Principe de la neutralité de la raison dans tous les différends qu'elle rencontre
- Principe de la perfection (de la volonté)
- Principe de la permanence de la substance
- Principe de la possibilité
- Principe de la possibilité de l'expérience
- Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine)
- Principe de la raison suffisante
- Principe de la réflexion
- Principe de la simultanéité suivant la loi de l'action réciproque ou de la communauté

- Principe de la succession chronologique suivant la loi de causalité (Principe de la production)
- Principe de la variété de l'homogène sous des espèces inférieures
- Principe de la vie dans la matière (psychologie rationnelle) : substance pensante
- Principe de la volonté
- Principe de l'autonomie de la volonté
- Principe pratique suprême de la volonté : *la nature raisonnable existe comme fin en soi*
- Principe de l'animalité
- Principe de l'application des mathématiques à l'expérience
- Principe de *l'homogénéité* du divers sous des genres supérieurs
- Principe de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible
- Principe de moindre action de Maupertuis
- Principe de moindre temps
- Principe de précaution de la Constitution française
- Principe de raison
- Principe de rationalité ou de nécessité
- Principe de similitude
- Principe de simplification
- Principe de spécification
- Principe de substitution
- Principes d'unité systématique
- Principe de [non-]contradiction - Principe de déterminabilité
- Principe des analogies de l'expérience
- Principe des espèces
- Principe du bonheur (eudémonie)
- Principe du finitisme
- Principe du plus grand bonheur (utilitarisme)
- Principe du pouvoir des règles de l'entendement
- Principe du milieu exclu (ou principe du tiers exclu)
- Principe du sens interne
- Principe du syllogisme
- Principe d'abstraction
- Principe d'additivité des vitesses

Principe de la simultanéité (loi de l'action réciproque ou de la communauté)
Problématique : voir Analogies de l'expérience (principe).
K272 – *Troisième analogie*.

Enoncés

- 1ère édition : "*Principe de la communauté - Toutes les substances, en tant qu'elles sont simultanées* [qu'elles apparaissent dans une même expérience], *s'inscrivent en une communauté universelle (c'est-à-dire dans une relation d'action réciproque).*"
- 2ème édition : "*Principe de la simultanéité suivant la loi de l'action réciproque ou de la communauté - Toutes les substances, en tant qu'elles peuvent être perçues dans l'espace comme simultanées, entretiennent une relation d'action réciproque universelle.*"

Traduction du principe

Deux objets physiques sont perçus en même temps si et seulement si la certitude de la présence de l'un entraîne celle de l'autre, leur ordre de présence à l'esprit étant indifférent.
K277 – "L'unité de l'univers, dans lequel tous les phénomènes doivent être liés, est visiblement une simple conséquence du principe implicitement admis de la communauté de toutes les substances qui sont simultanées."

Cette unité est un *postulat*, admis pour rendre possible la connaissance empirique de l'existence simultanée d'objets dont l'existence séparée des substances (appelée *coexistence* par Kant) est contingente (n'est pas déjà certaine ou nécessaire).

Kant postule que la simultanéité perçue est réelle, c'est-à-dire que les objets simultanés sont liés par une relation nécessaire de réciprocité : à cet instant-là, si l'un existe, alors l'autre existe aussi ; on ne peut envisager l'un sans envisager l'autre que par la raison pure, hors de toute expérience ; ils ne sont possibles qu'ensemble.

Existence simultanée de deux objets

Pour prouver la validité de son postulat, Kant définit d'abord la simultanéité d'existence de deux objets perçus A et B comme le fait que l'ordre de leur perception peut indifféremment être A puis B, ou B puis A ; leurs divers existent alors dans le même temps. Mais à un instant donné, si la prise de conscience de l'un a exclu celle de l'autre (l'esprit n'ayant eu conscience que d'une chose à la fois), leur relation au sens des catégories de l'entendement ne peut être que celle d'une communauté (un et aucun autre) ou celle d'une réciprocité, (les objets coexistants sont logiquement inséparables) le choix de la relation étant fait automatiquement par l'entendement.

Preuve du principe

L'existence *simultanée* de deux objets dans une perception implique une relation nécessaire : la certitude qu'à l'instant de la perception si l'un existe, l'autre existe aussi. Cette certitude implique une relation de réciprocité :

> K273 – "La coexistence simultanée des substances dans l'espace ne peut être connue dans l'expérience autrement qu'à travers la supposition d'une action réciproque intervenant entre elles ; cette supposition est donc aussi la condition de la possibilité des choses elles-mêmes comme objets de l'expérience."

Principe d'égalité de l'action et de la réaction
L'action réciproque (dans laquelle les objets ne peuvent se concevoir qu'ensemble) évoquée là par Kant a une analogie avec la 3ème loi de Newton [46], le principe d'égalité de l'action et de la réaction :

> « Quand deux corps interagissent, la force de vecteur $\mathbf{F_{12}}$ exercée par le premier sur le second est l'opposé de celle du second sur le premier, $\mathbf{F_{21}}$ » :

$$\boldsymbol{F_{21}} = -\boldsymbol{F_{12}}$$

En fait Kant utilise dans sa preuve le postulat newtonien d'un *espace absolu*, *indépendant d'un déplacement de l'observateur*, avec un *temps unique (même heure et même vitesse de passage du temps partout),* postulat qui n'est qu'une première approximation depuis la Relativité. Pour Kant, deux choses que nous voyons en même temps sont simultanées (existent en même temps), même si nous en avons pris conscience successivement, parce que notre entendement a une « *faculté de datation* » qui leur attribue le même instant. Cette faculté est basée sur l'unité synthétique de l'aperception et la correspondance des fonctions de l'entendement avec les catégories.

Principes de l'entendement pur
Voir :

- Entendement pur : table des principes ;
- Règles évoquées par Kant ;
- Principes fondamentaux de l'entendement pur.

K294-K295 – "Les principes de l'entendement pur, qu'ils soient constitutifs *a priori* (comme les principes mathématiques) ou simplement régulateurs (comme les principes dynamiques), ne contiennent rien, pour ainsi dire, que le pur schème en vue de l'expérience possible ; car celle-ci ne tient son unité que de l'unité synthétique que l'entendement impartit originairement et de lui-même à la synthèse de l'imagination relative à l'aperception et avec laquelle les phénomènes, en tant que *data* [informations, données] pour une expérience possible, doivent déjà *a priori* se trouver en rapport et venir s'accorder."

Principes fondamentaux de l'entendement pur
Kant parle de ces principes dans K230 et pages suivantes : *Chapitre II de la doctrine transcendantale de la faculté de juger (ou analytique des principes) - Système de tous les principes de l'entendement pur*. - Voir :

- Jugement analytique ;
- Jugement synthétique ;
- Jugements synthétiques a priori.

Principes pratiques (lois d'une causalité de la raison pure)
Source : [108] page 172
Dans l'usage pratique de la raison, le concept de la liberté fait la preuve de sa réalité par des principes pratiques qui, comme lois d'une causalité de la raison pure, déterminent l'arbitre indépendamment de toutes conditions empiriques

(indépendamment du sensible en général) et démontrent en nous la présence d'une volonté pure dans laquelle les concepts et les lois morales trouvent leur origine.

Principes synthétiques de l'entendement pur (représentation systématique)
K236 – *Représentation systématique de tous les principes synthétiques de l'entendement pur*
On trouve, pages K236 et suivantes, la description détaillée et la table des principes synthétiques de l'entendement pur :

- Axiomes de l'intuition ;
- Anticipations de la perception et de l'expérience ;
- Analogies de l'expérience :
  - 1ère analogie : Principe de la permanence de la substance ;
  - 2ème analogie : Principe de la succession chronologique suivant la loi de causalité ;
  - 3ème analogie : Principe de la simultanéité suivant la loi de l'action réciproque ou de la communauté.
- Postulats de la pensée empirique en général.

K293 – "Tous les principes de l'entendement pur ne sont que des principes *a priori* de la possibilité de l'expérience ; […] c'est à celle-ci [l'expérience] uniquement que se rapportent aussi toutes les propositions synthétiques a priori, leur possibilité reposant elle-même totalement sur cette relation.

> Notre entendement a une logique de fonctionnement, dans la génération de ses concepts (donc des jugements correspondants), convenant parfaitement à la *compréhension* des situations de la nature et la *prédiction* de leurs évolutions, compréhension et prédictions conformes aux déterminisme des lois de la nature.
> Voir aussi :
>
> - Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).
> - Aperception transcendantale, pure.
>
> Enfin, nos facultés de réflexion et de raisonnement complètent l'entendement pour satisfaire nos besoins de connaissance et de prise de décision.

Voir aussi Tous les principes synthétiques *a priori* ne sont rien de plus que les principes de l'expérience possible.

Probabilité

Selon le dictionnaire [13]

- Vraisemblance, apparence de vérité ; chance qu'une chose a d'être vraie.
- Ce qui permet de conjecturer raisonnablement ce qui se produira, si un événement se produira ou non ; chance qu'un événement a de se produire.
- (Statistiques) Rapport du nombre de cas favorables au nombre de cas possibles.

Chez Kant
Voir Définition de la probabilité.

Problématique

Substantif

La problématique d'un sujet est l'énoncé d'un problème qui se pose à propos de lui. Exemple : voir [123].

Adjectif (chez Kant)

Jugement problématique

Un jugement problématique est un jugement dont l'auteur admet l'affirmation ou la négation comme *simplement possibles* sans s'engager. A un instant donné, la valeur logique du jugement ne peut être que *vrai* ou *faux*, l'une excluant l'autre (non-contradiction). Exemples de propositions (assertions) qui peuvent être soutenues, mais dont aucune n'est affirmée :

- « S'il y a une justice divine, le méchant sera puni ».
- « Le monde est soit l'effet d'un hasard, soit celui d'une cause extérieure, soit le produit d'une nécessité interne. »

Concept problématique

K306 – "J'appelle problématique un concept qui ne contient nulle contradiction, et qui en outre s'enchaîne à d'autres connaissances pour constituer la limite de concepts donnés, mais dont en aucune manière la réalité objective ne peut être connue."

Au sens courant un concept problématique est douteux (affirmé sans preuves suffisantes).

Impératif hypothétique

Le principe (donc la conclusion) d'un impératif hypothétique sont problématiques tant que la fin dont il s'agit n'est pas posée comme effectivement désirée ; sinon elle est assertorique. Exemple :

> [108] page 89 – "L'impératif hypothétique dit donc simplement que l'action est bonne en vue de quelques fins *possibles* ou *réelles [désirées].*
>
> - Dans le premier cas, il est un principe *problématiquement* pratique ;
> - Dans le second, un principe *assertoriquement* pratique."

Procédure

- Ensemble d'actions ou d'étapes de raisonnement pour réaliser une opération complexe ou un programme d'ordinateur.
- Ensemble des actes accomplis pour parvenir à une solution juridictionnelle particulière, c'est-à-dire à un jugement par un tribunal.
- Manière de conduire une analyse philosophique, un raisonnement.
- Série de formalités administratives.

Processeur

Selon le dictionnaire [13] :

- (En parlant de matériel) Partie d'un ordinateur comprenant notamment les organes de commande, les registres de calcul, l'unité arithmétique et logique, et effectuant le contrôle de l'exécution du programme et les opérations.
- (En parlant de logiciel) Partie d'un programme qui effectue un traitement particulier ; exemple : processeur d'analyse syntaxique de langage.

Processus
Un processus est l'action d'un mécanisme mental mis en œuvre par un sujet, enchaînement d'opérations mentales exécutant des fonctions psychiques :

- Elaboration de concepts (conceptualisation) ;
- Fonctions cognitives ;
- Jugements d'une affirmation (jugements vrai/faux et jugements de valeur) ;
- Raisonnements (déduire une affirmation d'autres, tenues pour vraies) ;
- Organisation par l'entendement et la raison de connaissances présentes à l'esprit :
  - Classification : affirmer qu'un objet fait partie d'un ensemble (exemple : le fromage est un aliment), ou qu'un objet a une certaine propriété.
    Exemple de classes : les catégories de l'entendement.
    Voir aussi Recognition (récognition) de concept ou de procédure.
  - Comparaison : comparaison d'éléments (plus petit, plus grand, égal, différent), proportionnalité, schème.
  - Sériation : trier des éléments selon un ordre croissant ou décroissant.
  - Dénombrement : compter des objets quel que soit leur ordre.
  - Opérations formelles : raisonner sur des propositions logiques et des hypothèses, et faire des déductions logiques.
- Etc.

Un processus peut être totalement ou partiellement conscient, subconscient ou inconscient, passif ou actif.

Progression à l'infini ou progression illimitée (*progressus*)
Voir Progression à l'infini (*in infinitum*) ou progression illimitée (*in indefinitum*) : définitions.

Progression (en Logique)
Source : [177] pages 78 etc.

Nombre ω
La définition des nombres ordinaux s'applique également aux nombres finis et infinis, et rien jusqu'ici ne permet de les distinguer. Pour y arriver, il faut définir un nombre ordinal spécial, ω, qui est le nombre ordinal des *progressions ;* ou, ce qui revient au même, il faut définir une classe spéciale de suites appelées *progressions.*

Une *progression est* une suite semblable à la suite des nombres cardinaux finis. Mais, si l'on veut se passer de l'idée de nombre, on peut définir directement les progressions comme suit :

> Une progression est une classe *u* contenue dans le domaine [de définition] d'une relation biunivoque, qui possède les propriétés suivantes :
>
> - L'ensemble des conséquents est contenu dans l'ensemble des antécédents sans lui être identique ; cette condition entraîne l'infinité de la classe *u* ;
> - Si *s* est une classe [ensemble] quelconque qui contient au moins un des antécédents qui ne sont pas conséquents, et qui contient le conséquent de chacun des *u* qu'elle contient, elle contient tous les *u*. Cette condition exprime le principe d'induction.

Le principe d'induction est une partie essentielle de la définition des progressions, et c'est pour cela que les progressions sont semblables à la suite naturelle des nombres.

Définition du zéro
On démontre alors que dans une progression il n'y a qu'un antécédent qui ne soit pas conséquent ; cet élément unique (qui est le premier) sera le *zéro* de la progression considérée.

Définition du un
Le un sera le conséquent de zéro (il est unique, puisque la relation génératrice est biunivoque) ; et en général le suivant d'un élément *x* (= seq x) sera le conséquent de cet élément. Par définition, tout terme a un conséquent.

Propriétés des progressions

Source : [177] pages 79 à 81
On peut démontrer que :

- Deux progressions quelconques sont semblables,
- et, réciproquement, toute suite semblable à une progression est une progression.
- Donc les progressions forment une classe unique de classes semblables, ce qui justifie la définition du nombre ordinal ω comme la classe des progressions.
- Tout terme d'une progression diffère du suivant et diffère aussi de tous les précédents, de sorte que le même terme ne peut jamais revenir ;
- Si l'on supprime 1, 2,… n (nombre fini) termes au commencement d'une progression, le reste est encore une progression.

Addition et multiplication de nombres ordinaux finis

On définit l'addition et la multiplication des nombres ordinaux finis, et on démontre leurs propriétés formelles, y compris la commutativité, car cette fois les opérations impliquent un ordre entre les nombres combinés.

L'arithmétique des nombres ordinaux finis ne nécessite pas de nombre cardinal
On peut donc constituer, au moyen du calcul des relations, toute l'arithmétique des nombres ordinaux finis, sans jamais invoquer la notion de nombre cardinal.

Comparaison des nombres ordinaux et des nombres cardinaux

La notion de nombre cardinal est antérieure à celle de nombre ordinal, parce qu'elle est logiquement plus simple : elle n'implique en effet qu'une seule relation biuniforme entre deux classes, tandis que la notion de nombre ordinal implique, *en outre,* une relation génératrice d'ordre dans chacune de ces classes. En d'autres termes, la relation de similitude est plus compréhensive que la relation d'équivalence : elle implique l'équivalence, et quelque chose de plus.

Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science
Source : [56b] pages 15 et suivantes *Préface*.

Selon le dictionnaire [13] : *prolégomènes*

- Longue introduction placée en tête d'un ouvrage, contenant les notions préliminaires nécessaires à sa compréhension ;

  Par analogie, dans un exposé oral : préambule, explication préliminaire, entrée en matière.

- Ensemble de notions préliminaires nécessaires à l'étude d'une science, d'une question particulière.

Introduction à l'ouvrage [56b] de Kant portant ce titre

(Citation de [56b] Préface pages 15, 16, 17 – Intention de Kant concernant cet ouvrage : convaincre de la nécessité d'une critique de la métaphysique suivie d'une reconstruction complète)
"Mon intention est de convaincre tous ceux qui jugent bon de s'occuper de métaphysique qu'il est absolument nécessaire qu'ils interrompent provisoirement leur travail, qu'ils considèrent tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour comme non avenu et qu'avant tout ils commencent par soulever la question de savoir « si décidément une chose telle que la métaphysique est seulement possible ». […]

[Problème de la métaphysique : manque de critères de certitude des propositions]
"Il est de fait que dans ce domaine [de la métaphysique] on ne dispose encore d'aucuns poids et mesures assurés permettant de distinguer du plat bavardage ce qui est profond et solide."

[Ce livre fournit des critères nouveaux de possibilité de la métaphysique]
"Je me fais fort de prédire que le lecteur de ces *Prolégomènes* capable de penser par lui-même sera non seulement pris de doute sur la science qu'il pratiquait jusqu'alors, mais par la suite pleinement convaincu qu'elle ne saurait exister sans que soient satisfaites les exigences formulées dans ce livre, sur lesquelles repose sa possibilité, et que, le cas ne s'étant encore jamais produit, il n'existe encore à ce jour absolument aucune métaphysique."
(Fin de citation)

L'ouvrage *Prolégomènes…* sert à préparer l'étude (difficile) de la *Critique*

Voir Kant : « La *Critique de la raison pure* est aride, obscure, révolutionnaire et longue ».

Les Prolégomènes contiennent un plan de la Critique
[56b] *Préface* page 27 – On trouve dans les *Prolégomènes* un plan de la *Critique* postérieur à l'ouvrage ; c'est un prélude à toute métaphysique.

Complément : Métaphysique : est-elle possible ? (Prolégomènes).

Question générale des *Prolégomènes*

Comment une connaissance par raison pure est-elle possible ?
Autre formulation : Comment des propositions synthétiques a priori sont-elles possibles ? Voir Synthèse a priori (possibilité).

Certains esprits ont un talent pour l'intuition, d'autres pour l'abstraction

(Citation de [56b] *Préface* page 27)
[Tout le monde n'a pas besoin d'étudier la métaphysique]
[Si quelqu'un trouve obscur le plan de la *Critique* figurant dans les *Prolégomènes*] "qu'il veuille bien considérer qu'il n'est pas précisément indispensable que tout le monde étudie la métaphysique :

[De nombreuses personnes (les littéraires, par exemple) ont un talent pour les connaissances basées sur l'intuition, alors qu'ils manipulent mal l'abstraction]
il ne manque pas de talents qui réussissent fort bien dans des sciences solides et mêmes profondes qui se rapprochent davantage de l'intuition, alors qu'ils échouent dans les recherches qui procèdent par concepts purement abstraits ;

[Que ces intuitifs appliquent leurs talents à autre chose que la métaphysique]
en ce cas, qu'ils appliquent leurs dons intellectuels à un autre objet ;

[Ceux qui veulent juger la métaphysique ou y contribuer doivent suivre la problématique incontournable exposée dans les Prolégomènes]
mais si quelqu'un prétend juger de métaphysique ou même y apporter sa contribution, qu'il veuille bien considérer qu'il lui faut satisfaire entièrement aux conditions formulées ici, soit qu'il admette ma solution, soit qu'il la réfute à fond et lui en substitue une autre - car il ne peut l'éluder - ;"
(Fin de citation)

Prolégomènes : 1ère partie de la question transcendantale capitale : comment la mathématique pure est-elle possible ?
Source : [56b] §6 pages 53 et suivantes.

De la Mathématique

"Nous voici en présence d'une connaissance vaste et avérée : elle a dès maintenant atteint une extension admirable et elle promet pour l'avenir un développement illimité ; elle comporte de part en part une certitude apodictique, c'est-à-dire une nécessité absolue ; ainsi elle ne repose sur aucun principe [aucune hypothèse] d'expérience et c'est un pur produit de la raison, au surplus entièrement synthétique.

« Comment est-il donc possible que la raison humaine parvienne à constituer complètement *a priori* une telle connaissance ? »"

Une connaissance mathématique doit apparaître dans l'intuition a priori
(Citation de [56b] §7 page 54)
"Toute connaissance mathématique présente ceci comme particularité qui lui est propre : il faut qu'elle commence par présenter son concept dans *l'intuition* et même *a priori,* donc dans une intuition qui n'est pas empirique, mais pure ;

faute de ce moyen, elle est incapable de faire un pas ; aussi ses jugements sont-ils toujours *intuitifs,* au lieu que la philosophie doit se contenter de jugements *discursifs, à partir de simples concepts :* elle peut bien se servir de l'intuition pour illustrer ses thèses apodictiques, mais elle ne saurait dériver celles-ci de l'intuition."

[Voir :

- Construction des concepts ;
- Connaissance pure mathématique : toujours synthétique ;
- Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique.]

(Fin de citation)

Condition première de la mathématique : son fondement doit être une intuition pure
[56b] §7 page 54 - Conséquence de la nécessité d'un concept d'apparaître dans l'intuition pure : il doit y être *construit par synthèse* à partir de concepts a priori, construction qui lui confère un caractère concret, aussi concret pour l'esprit que s'il provenait d'intuitions empiriques : voir *In concreto*.

La possibilité de propositions synthétiques a priori se ramène à celle d'intuitions a priori

[56b] §7 page 54 - La question fondamentale de la philosophie transcendantale : Comment des propositions synthétiques a priori sont-elles possibles ? se ramène donc à celle de la *possibilité d'intuitions synthétiques a priori*. Et si cette dernière est possible, alors les mathématiques pures en tant que science le sont aussi.

Or des intuitions synthétiques peuvent être construites a priori à partir de concepts connus : voir Il y a, par contre deux intuitions a priori, absolument pures : l'espace et le temps.

Le problème posé est donc résolu, mais sous une condition : *la construction a priori des intuitions doit se faire à partir de concepts déjà connus*.

Possibilité des mathématiques pures (conséquence de la nécessité de construire ses connaissances)
(Citation de [56b] §11 page 58)
"Le problème posé dans cette section est donc résolu. La mathématique pure n'est possible comme connaissance synthétique *a priori* que parce qu'elle s'attache exclusivement aux objets des sens dont l'intuition empirique se fonde sur une intuition pure (de l'espace et du temps) et d'ailleurs *a priori* et donc comme pouvant se fonder sur elle,

puisque celle-ci n'est autre que la simple forme de la sensibilité,

forme qui précède l'apparition réelle des objets en la rendant en fait primordialement possible.

[Un objet physique n'existe que lorsqu'il apparaît dans le temps, il ne peut être perçu avant.]

[L'intuition a priori n'est pas possible pour la matière des phénomènes]
Cependant ce pouvoir d'intuitionner *a priori* ne concerne pas la matière de l'apparition, c'est-à-dire ce qui en cette dernière est sensation, car c'est là ce qui constitue l'empirique, mais uniquement la forme de cette apparition, l'espace et le temps."
(Fin de citation)

Connaissance de phénomènes

La solution précédente concerne plus que les mathématiques : pour les phénomènes et l'intuition des objets des sens, la condition précédente impose que leur divers soit connu par des concepts construits a priori à partir des concepts a priori intuitifs d'espace et temps.

Elle ne peut donc concerner que *la forme* d'éventuels objets physiques, leur description dans l'espace et le temps. La *matière* de ces objets ne provient que de la sensation que nous en éprouvons, elle ne peut être connue *qu'après* l'intuition de la forme.

Rappel sur la relation entre ce qui nous apparaît et la réalité
[56b] §12 page 60 – "Tout ce qui peut être donné à nos sens (au sens externe dans l'espace, au sens interne dans le temps) n'est intuitionné par nous que comme il nous apparaît, et non comme il est en lui-même."

Prolégomènes : *2ème partie de la question transcendantale capitale : comment la science pure de la nature est-elle possible ?*
Source : [56b] §14 pages 75 et suivantes - Voir d'abord :

- *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science ;*
- Prolégomènes : *1ère partie de la question transcendantale capitale : comment la mathématique pure est-elle possible ?*

La connaissance des lois de la nature

Voir d'abord Nature.

(Citation de [56b] §14 pages 75-76)
"La *nature,* c'est *l'existence* des choses, en tant qu'elle est déterminée selon des lois universelles. Si la nature devait désigner l'existence des choses en *elles-mêmes*, nous ne pourrions jamais la connaître, ni *a priori,* ni a *posteriori.*"

[Ce que l'on veut connaître]
"*A priori,* ce serait impossible, car comment savoir ce qui revient aux choses en elles-mêmes ?

[On ne peut le savoir a priori]
Cela ne saurait se faire par décomposition de nos concepts (propositions analytiques), car ce que je veux savoir, ce n'est pas ce qui est contenu dans mon concept d'une chose (car c'est à son être logique que cela appartient), mais bien ce qui s'ajoute à ce concept dans la réalité de la chose [ce qu'il faut lui ajouter par synthèse], et ce qui permet à la chose d'être déterminée dans son existence en dehors de mon concept."
[…]
[On ne peut pas, non plus, le connaître par entendement]
Mon entendement […] ne prescrit aucune règle aux choses en elles-mêmes ; ce n'est pas elles qui se règlent sur mon entendement, c'est mon entendement qui devrait se régler sur elles ; il faudrait donc qu'elles me soient préalablement données pour que j'en puisse tirer ces déterminations ; mais en ce cas, on ne les connaîtrait pas *a priori.*"
[…]
[On ne peut pas déduire des lois générales a posteriori d'un nombre fini d'expériences]
Si c'est l'expérience qui doit m'enseigner les *lois* auxquelles est soumise l'existence des choses [et leur évolution], il faudrait que ces lois, pour concerner les choses en elles-mêmes, leur reviennent de façon *nécessaire* même en dehors de mon expérience. Or l'expérience m'apprend bien ce qui existe et comment cela existe, mais elle ne m'apprend jamais qu'il faut que cela existe nécessairement ainsi et pas autrement. Elle ne peut donc jamais enseigner la nature des choses en elles-mêmes."
(Fin de citation)

1ère conclusion sur la connaissance des lois de la nature : l'homme doit les imaginer
On ne peut connaître les lois générales de la nature, décrivant toutes les situations et leur évolution, ni a priori, ni en les déduisant a posteriori de l'observation de phénomènes. *L'homme doit donc les imaginer, puis en vérifier chaque énoncé en comparant ce qu'il comprend et prévoit aux phénomènes qu'il constate, pour rectifier, compléter ou annuler cet énoncé si nécessaire* :
voir Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

Nous disposons d'une science pure de la nature

(Une science *pure* énonce des lois générales, indépendantes de situations particulières).

(Citation de [56b] §15 pages 76-77)
"Or c'est un fait que nous disposons d'une science pure de la nature qui expose, *a priori* et avec toute la nécessité qu'on peut exiger des propositions apodictiques, des lois auxquelles la nature est soumise.

[Définition d'une science générale de la nature, propédeutique à une théorie]
Il me suffit ici d'en appeler au témoignage de cette propédeutique à la théorie de la nature qui, sous le titre de science générale de la nature, précède toute physique (fondée sur des principes empiriques).

On y trouve la mathématique appliquée aux phénomènes [exemples : la Mécanique rationnelle [237] et la Mécanique quantique], ainsi que des principes uniquement

discursifs (par concepts), qui constituent la partie philosophique de la connaissance pure de la nature.

Il est vrai qu'on y trouve également beaucoup de choses qui ne sont pas pures et indépendantes des sources de l'expérience : telles le concept du *mouvement,* de *l'impénétrabilité* (sur laquelle repose le concept empirique de matière), de *l'inertie,* etc., qui s'opposent à ce qu'on la qualifie de science de la nature tout à fait pure ;

ajoutons qu'elle ne concerne que les objets des sens externes, et par conséquent qu'elle n'est pas l'exemple d'une science de la nature générale au sens strict, puisque c'est la nature en général, qu'elle concerne l'objet du sens externe ou du sens interne (l'objet de la physique ou celui de la psychologie), que celle-ci doit soumettre à des lois universelles.

[Comment une science pure de la nature est-elle possible ?]
Il n'en est pas moins vrai que, parmi les principes de cette physique générale, il s'en trouve certains qui possèdent réellement l'universalité que nous demandons ; ainsi les propositions : la *substance demeure et subsiste ; tout ce qui arrive* est toujours *prédéterminé selon des lois constantes par une cause,* etc. Ce sont là des lois de la nature réellement universelles, qui sont tout à fait *a priori.* Il y a donc bien en fait une science de la nature qui est pure, et dès lors, la question se pose : *comment est-elle possible?*"
(Fin de citation)

[56b] pages 78 à 84 : voir Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

Etapes de la recherche par analyse de la possibilité d'une science pure de la nature
(Citation de [56b] §20 pages 84-85)
"En conséquence, il faudra que nous analysions l'expérience en général pour voir ce que recèle ce produit des sens et de l'entendement, et pour voir comment est possible le jugement d'expérience lui-même.

[Etape 1 : la perception, son intuition et le jugement empirique qu'elle génère]
Le fondement, c'est l'intuition dont j'ai conscience, c'est-à-dire la perception, qui relève uniquement des sens.

[Etape 2 : le jugement d'expérience généré par l'aperception de l'entendement]
Mais en second lieu intervient aussi le jugement (qui est le fait du seul entendement). Or ce jugement peut prendre deux formes :

- La première lorsque je me contente de comparer les perceptions et de les unir dans une conscience de mon état ;

  [Ce jugement] "est un simple jugement de perception et n'a à ce titre qu'une valeur subjective ; il se contente d'unir les perceptions dans l'état de mon esprit, sans les rapporter à l'objet. Donc, pour qu'il y ait expérience, il ne suffit pas, comme on se le figure ordinairement, de comparer des perceptions et de les unir en une conscience au moyen du jugement ; car il ne résulte de là aucune validité universelle ni aucune nécessité du jugement, lesquelles sont indispensables pour qu'il puisse valoir objectivement et être une expérience."

- La seconde lorsque je les unis dans une conscience en général."

[Ce second jugement :

- subsume l'intuition sous un concept qui détermine la forme du jugement en général relativement à l'intuition, concept qui est un pur concept *a priori* d'entendement ;
- lie dans une conscience en général la conscience empirique de cette intuition et procure ainsi la validité universelle au jugement empirique ;

Si ce dernier concept est le concept de *cause*, il *détermine* l'intuition qui est subsumée sous lui, par exemple lorsque je dis « Le soleil échauffe la pierre ». Si je dis seulement « Lorsque le soleil éclaire la pierre, celle-ci devient chaude », je n'ai formulé qu'un jugement de perception, en affirmant une hypothèse, pas une nécessité.]

(Fin de citation)

Les jugements synthétiques sont objectifs par leur concept pur de l'entendement

[56b] §20 pages 86-87 : "Quiconque analyse tous ses jugements synthétiques, en tant qu'ils ont une valeur objective, découvre qu'ils ne consistent jamais en simples intuitions qu'une simple comparaison suffirait, comme on le croit d'ordinaire, à lier dans un jugement ; il trouve qu'ils seraient impossibles si, aux concepts tirés de l'intuition [les concepts empiriques de l'entendement], ne venait encore s'ajouter un pur concept d'entendement [la catégorie], sous lequel ces concepts ont été subsumés et de ce fait liés de manière primordiale en un jugement objectivement valable."

Table de ce qui appartient au jugement en général (table logique des jugements)

Voir d'abord Comment Kant a trouvé les fonctions de l'entendement.

Source de ce qui suit : [56b] §21 page 88

Compléments de cet article : *Doctrine générale des éléments – 2. Jugements*.

Un jugement est une proposition à propos d'un sujet. En tant que processus mental *en général* (dont le déroulement est indépendant du sujet : le même pour tous les jugements sur tous les sujets) il contient toujours deux types d'informations :

- Les informations *intuitives* sur le sujet, qui en sont constitutives, à savoir :
  - La quantité, où 3 cas sont possibles :
    - ✓ Si le jugement est universel, il concerne *tous* les objets de la classe du sujet : « Tous les… » ;
    - ✓ Si le jugement est particulier, il concerne *certains* objets de la classe du sujet : « Certains… » ;
    - ✓ Si le jugement est singulier, il concerne *un seul* objet de la classe du sujet : « Un des… »

    Ces trois attributs (moments) de quantité sont les seuls possibles, et l'un d'entre eux existe dans tout jugement.
  - La qualité, où 3 cas sont possibles :
    - ✓ Si le jugement est affirmatif, énonçant une vérité sans nuance : c'est une assertion. Exemple : « Un nombre premier n'est divisible que par lui-même et l'unité. »
    - ✓ Si le jugement est négatif : il exclut complètement, s'oppose sans nuance. Exemple : « A part 2, aucun nombre premier n'est pair. »

- ✓ Si le jugement est infini : il affirme à une négation près, comme « Tout sauf ». Exemple : « Un couple de nombres entiers A et B pris dans cet ordre définit toujours une fraction notée A/B, sauf lorsque B = 0. »

  Ici aussi ces trois moments sont les seuls possibles et l'un d'entre eux existe dans tout jugement.

- Les informations *discursives* sur le sujet, qui décrivent un jugement sur le jugement :
  - La relation, où 3 cas sont possibles :
    - ✓ Le jugement est catégorique, il exprime une certitude.
    - ✓ Le jugement est hypothétique, il est soumis à une ou des condition(s).
    - ✓ Le jugement est disjonctif, il énonce une alternative (deux possibilités mutuellement exclusives).

    Ici aussi ces trois moments sont les seuls possibles et l'un d'entre eux existe dans tout jugement.
  - La modalité, où 3 cas sont possibles :
    - ✓ Le jugement est jugé problématique par son auteur :
      pour lui, c'est une *possibilité*.
    - ✓ Le jugement est jugé assertorique par son auteur :
      il ne se prononce pas sur sa possibilité, c'est une simple *éventualité*.
    - ✓ Le jugement est jugé apodictique par son auteur :
      il le croit démontrable, c'est une *nécessité*.

    Ici aussi ces trois moments sont les seuls possibles et l'un d'entre eux existe à propos de tout jugement.

  Où intervient la conscience de soi
  Juger son propre jugement exige à l'évidence une aperception, faculté de conscience de soi dont l'esprit dispose comme chacun peut s'en rendre compte. Cette même faculté est mise à profit par l'entendement pour penser ses concepts purs, les catégories, qui sont des jugements de concepts d'intuitions :

    [56b] §21 page 88 – [Les] "concepts purs de l'entendement, […] ne sont rien de plus que des concepts d'intuitions en général, en tant que ces intuitions sont en elles-mêmes, par conséquent de façon nécessaire et universelle, déterminées en jugements relativement à tel ou tel de ces moments [de l'entendement]."

Remarques sur la modalité

(Citation de [165] pages 189-190 note 77)
[Que précise la modalité ?]
"Lorsque le concept d'une chose est déjà tout à fait complet [complètement défini], je puis encore demander de cet objet s'il est simplement possible, ou s'il est en outre réel, ou dans ce dernier cas, s'il est même en outre nécessaire.

[La modalité ne concerne pas le contenu du jugement]
La modalité des jugements en est une fonction tout à fait à part, dont le caractère distinctif est de ne contribuer en rien au contenu du jugement (car en dehors de la quantité, de la qualité, et de la relation, il n'y a plus rien qui constitue le contenu d'un jugement).

Par là aucune détermination supplémentaire n'est pensée dans l'objet lui-même ; on se demande seulement en quelle sorte de rapport cet objet (ainsi que toutes ses déterminations) se trouve avec l'entendement et son usage empirique, avec la faculté de juger empirique et avec la raison (dans son application à l'expérience).

[La modalité ne précise que la possibilité, la réalité ou la nécessité du jugement]
C'est précisément pour cela que les principes de la modalité ne sont rien de plus que les définitions des concepts de possibilité, réalité et nécessité dans leur usage empirique..."
(Fin de citation)

1.
Selon la quantité
Universels
Particuliers
Singuliers

2.
Selon la qualité
Affirmatifs
Négatifs
Infinis

3.
Selon la relation
Catégoriques
Hypothétiques
Disjonctifs

4.
Selon la modalité
Problématiques
Assertoriques
Apodictiques

Table logique des jugements

Commentaires sur cette table logique des jugements

(Citation de [56b] §21a page 90)
La connaissance d'un objet des sens passe par deux étapes
"Pour résumer d'un mot tout ce qui vient d'être dit, il […] ne s'agit pas ici de l'origine de l'expérience, mais de son contenu. La première question [l'étape 1 ci-dessus] relève de la psychologie empirique et, même là, on ne pourrait jamais la traiter correctement sans s'attaquer à la seconde [l'étape 2] qui relève de la critique de la connaissance et spécialement de l'entendement."

L'expérience consiste en intuitions […] et en jugements
Les intuitions appartiennent à la sensibilité, les jugements à l'entendement.
Un jugement de perception ayant une validité subjective, il faut ensuite un jugement d'expérience pour obtenir un concept objectif, à validité universelle – le genre de concept pur nécessaire à une connaissance scientifique pure.
(Fin de citation)

Jugements et synthèses

Voir Unification de représentations et de concepts (important).

Des jugements aux règles, puis aux règles *a priori*, aux principes et enfin aux lois

(Citation de [56b] §23 page 92)

"Des jugements, en tant qu'on les considère simplement comme la condition de l'unification dans une conscience de représentations données, sont des règles.

Ces règles, en tant qu'elles représentent l'unification comme nécessaire, sont des règles *a priori* et, dans la mesure où il n'y en a pas de supérieures dont elles soient elles-mêmes dérivées, ce sont des principes."

(Fin de citation)

(Citation de [56b] §23 pages 92-93)

[Puisque, par rapport à la possibilité de toute expérience, en considérant uniquement la forme de la pensée, ces jugements d'expérience n'ont besoin d'aucune condition, en dehors de celles qui soumettent les phénomènes à des concepts de l'entendement pur (selon les différentes formes de leur intuition) et qui donnent au jugement empirique sa valeur objective, ils sont bien les principes fondamentaux a priori de toute expérience possible.]

"Or les principes de l'expérience possible sont en même temps les lois universelles de la nature, qui peuvent être connues *a priori*."

> [Critique : la définition de la nature par ses lois de Kant est très restrictive, c'est une loi de l'entendement et *seulement de l'entendement*. De nos jours, les lois de la nature ont deux objectifs : *décrire* pour constater ou expliquer, et *prédire une évolution* pour décider (voir Déterminisme) ; imaginer, mettre au point et vérifier une loi demande plus que de l'entendement.]

(Fin de citation)

Réponse à la question posée : *comment est possible la science pure de la nature ?*

(Citation de [56b] §23 page 93)

"Et ainsi se trouve résolu le problème posé dans notre deuxième question : *comment est possible la science pure de la nature ?*

Ce qu'est une science pure de la nature

Car ici on donne entière satisfaction à ce que la forme [la liste des informations et de leurs relations] d'une science exige de systématique, puisque, au-dessus des conditions formelles citées [dans la Table logique des jugements] de tous les jugements en général, donc de toutes les règles en général que présente la Logique, il n'y en a plus de possibles.

Alors que c'est un système logique qu'elle [la Table] constitue, c'est un système transcendantal que forment les concepts qui y trouvent leur fondement parce qu'ils contiennent les conditions *a priori* de tous les jugements synthétiques et nécessaires ;

enfin c'est un système physiologique, c'est-à-dire un système de la nature, que forment les principes au moyen desquels tous les phénomènes sont subsumés sous

ces concepts : ce système précède toute connaissance empirique de la nature, la rend primordialement possible et de ce fait mérite proprement le nom de science universelle et pure de la nature."

[Voir :

- Table de ce qui appartient au jugement en général (table logique des jugements) ;
- Table transcendantale des concepts de l'entendement ;
- Table physiologique pure des principes universels de la science de la nature]

(Fin de citation)

Principes physiologiques de l'expérience

(Citation de [56b] §24 pages 93-94)

[Principe de l'application des mathématiques à l'expérience]

"Le premier de ces principes physiologiques subsume tous les phénomènes, comme intuitions dans l'espace et le temps, sous le concept de la *grandeur,* ce qui en fait un principe de l'application des mathématiques à l'expérience.

[Principe de la continuité des sensations des phénomènes et de leurs synthèses]

Le second [principe physiologique de l'expérience] subsume ce qui est proprement empirique, je veux dire la sensation qui désigne le réel des intuitions, non pas de façon directe sous le concept de la *grandeur,* puisque la sensation n'est pas une intuition qui *contiendrait* espace ou temps, bien qu'elle pose en l'un et l'autre l'objet qui lui correspond ; mais il y a entre la réalité (représentation de sensation) et le zéro, c'est-à-dire le vide complet de l'intuition dans le temps [l'inexistence temporelle], une différence qui a une grandeur,

puisque entre chaque degré de chaleur et le froid absolu,
entre chaque degré de pesanteur et la légèreté absolue,
entre chaque degré de remplissement de l'espace et l'espace absolument vide,
on peut toujours penser un degré encore moindre,
ainsi que même entre une conscience et la complète inconscience (obscurité psychologique), il peut toujours y avoir des degrés encore moindres ;

[Quel que soit x réel positif il existe ε réel positif tel que $0<\varepsilon<x$]

[Un manque absolu ne peut être perçu]

de là vient qu'aucune perception n'est possible qui démontre un manque absolu [une inexistence], […] et il en va de même dans tous les cas de la sensation ;

[…]

[Anticipation des sensations par l'entendement]

voilà pourquoi même les sensations qui constituent la qualité propre des représentations empiriques (phénomènes) peuvent être anticipées par l'entendement grâce au principe suivant :

toutes les sensations dans leur ensemble, par conséquent le réel de tout phénomène, ont des degrés ;

et telle est la seconde application de la mathématique à la science de la nature."

[Résumé en langage mathématique

Toute sensation due à un phénomène (donc toute variable décrivant la réalité physique) est une *variable continue* (de type *nombre réel* en mathématiques).

Seuil de perception

Kant affirme que toute sensation non-nulle, si faible soit son intensité, est ressentie et procure l'impression d'existence d'un phénomène ; cette affirmation est erronée : nous savons aujourd'hui, grâce à des mesures, qu'en dessous d'un certain seuil et d'une certaine durée le cerveau ne perçoit rien.

Critique : pourquoi la contradiction ?

Kant affirme ci-dessus en 1783, dans les *Prolégomènes*, que : "même les sensations qui constituent la qualité propre des représentations empiriques (phénomènes) peuvent être anticipées par l'entendement" alors qu'il écrivait en 1781 dans K243 que "la sensation est proprement ce qui ne peut aucunement être anticipé."

Le problème provient peut-être de l'attribution de la sensation au seul apriori, alors que l'imagination intervient aussi dans une anticipation sans qu'on puisse en séparer l'effet d'un apriori spontané et passif.]

(Fin de citation)

Table transcendantale des concepts de l'entendement

Source : [56b] §21 page 89.

Compte tenu des relations entre concepts, jugements et entendement, la table ci-dessous se déduit de la table logique des jugements.

- Les concepts purs de quantité et de qualité, appelés concepts *mathématiques*, contiennent des informations constitutives du sujet ;
- Les concepts purs de relation et de modalité, appelés concepts *dynamiques*, décrivent des conditions de la connaissance de l'objet ; voir Pensée empirique en général (postulats).

1.
Selon la quantité
Unité (la mesure)
Pluralité (la grandeur)
Totalité (le tout)

2.
Selon la qualité
Réalité
Négation
Limitation

3.
Selon la relation
Substance
Cause
Communauté

4.
Selon la modalité
Possibilité
Existence [réalité]
Nécessité

Table transcendantale des concepts de l'entendement

Catégories de relation
Dans une relation entre un sujet et un prédicat, celui-ci peut :

- Résulter d'une propriété intrinsèque du sujet comme sa *substance* ;
- Résulter d'une *cause physique*, avec sa chaîne de causalité dans le temps ;
- Résulter de la logique pure, comme (à un instant donné) l'appartenance d'un élément à un ensemble ou l'interaction entre deux éléments (voir Communauté).

Voir aussi :

- Relation des jugements : catégoriques, hypothétiques, disjonctifs ;
- Fonctions logiques de l'entendement dans les jugements (Table).

Catégories de la modalité
Ces catégories ne décrivent pas l'objet, mais ce que son concepteur en connaît :

- L'objet *peut* exister (possibilité envisagée) ;
- L'existence de l'objet est concevable, mais son concepteur ne se prononce pas sur la réalité de son existence ou son inexistence ;
- L'existence de l'objet est certaine, nécessaire, démontrable.

Voir aussi Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant.

Existence des objets et rapports de leurs phénomènes (possibilité de l'expérience)

(Citation de [56b] §25 page 95)

[Au sens de leur existence, le rapport de deux phénomènes est dynamique]

"Lorsqu'il s'agit du rapport des phénomènes et qu'au surplus il est uniquement question de leur existence, la détermination de ce rapport n'est pas mathématique, mais dynamique ;

[Un rapport d'expérience (nécessairement objectif) doit provenir de principes a priori]

elle [la détermination] ne peut jamais avoir valeur objective, donc valoir pour une expérience, si elle n'est pas soumise à des principes *a priori*, qui rendent primordialement possible la connaissance d'expérience relative à ces phénomènes.

Il faut donc [voir *Catégories de relation*] que [ces phénomènes] soient subsumés :

- sous le concept de substance qui fonde toute détermination de l'existence à titre de concept de la chose elle-même ;
- ou bien sous le concept d'un effet par rapport à une cause, s'il se trouve une succession entre les phénomènes, c'est-à-dire un événement ;
- ou encore sous le concept de communauté (action réciproque) pour que la simultanéité soit connue objectivement, c'est-à-dire par un jugement d'expérience ;

et c'est ainsi que des principes *a priori* fondent des jugements objectivement valables tout en étant empiriques ; c'est-à-dire qu'ils fondent la possibilité de l'expérience, dans la mesure où celle-ci doit lier dans la nature des objets quant à leur existence. Ces principes sont proprement les lois de la nature que l'on peut qualifier de dynamiques."

(Fin de citation)

Rapport des phénomènes à l'expérience *en général*

(Citation de [56b] §25 pages 95-96)

"Enfin, relève également des jugements d'expérience la connaissance de la concordance et de la connexion [des phénomènes] à l'expérience en général ; ce rapport unifie en un concept (décrit),

- soit l'accord des phénomènes avec les conditions formelles que l'entendement connaît [c'est-à-dire la possibilité],
- soit leur corrélation avec ce que les sens et la perception comportent de matériel [c'est-à-dire la réalité],
- soit cet accord et cette corrélation [c'est-à-dire la nécessité] ;

par suite cet accord contient Possibilité, Réalité et Nécessité selon des lois universelles de la nature ;

[Méthodologie physiologique]

ce qui constituerait la méthodologie physiologique [des jugements d'expérience] (distinction

- de la vérité et des hypothèses
- et des limites de la légitimité de ces hypothèses)."

(Fin de citation)

Voir aussi :

- Possibilité de l'expérience (principes *a priori*) ;
- Relation entre ce qui nous apparaît et la réalité ;
- Réalité et phénomènes.

Table physiologique pure des principes universels de la science de la nature

Source : [56b] §21 page 89.

Définition de la science de la nature (proposée par Daniel MARTIN, car Kant n'en donne pas)

« La science de la nature est un ensemble de connaissances, de lois d'interruption et d'évolution *a priori* inspirées à l'homme par son observation des phénomènes. Les scientifiques vérifient par consensus [90] la non-contradiction de ces connaissances et lois avec de nouveaux faits d'expérience au fur et à mesure qu'ils surviennent. »

Cette définition implique la nécessité :

- De principes régissant les perceptions, et leur induction à partir d'intuitions :
  - Axiomes de l'intuition ;
  - Principes régulateurs de la perception (anticipations).
- De principes régissant l'expérience des concepts issus de ces inductions :
  - Principes régissant l'expérience elle-même (analogies) ;
  - Postulats de la pensée empirique en général.

1.
Axiomes
de l'intuition

2.	3.
Anticipations de la perception	*Analogies* de l'expérience

4.
Postulats de la pensée
empirique en général

Table physiologique pure des principes universels de la science de la nature

Origine de cette table des principes
[56b] §26 page 96 – Cette table a été tirée de la nature de l'entendement lui-même selon la méthode critique : voir Table des principes de l'entendement pur.

Elle n'a pas été tirée des choses elles-mêmes, selon la méthode dogmatique :
"c'est que dans cette table tous les principes synthétiques *a priori* ont été établis de façon exhaustive et selon un principe : le pouvoir de juger en général, qui constitue l'essence de l'expérience au regard de l'entendement ; de la sorte, on peut être sûr qu'il n'existe plus aucun autre principe semblable (c'est une satisfaction que la méthode dogmatique ne peut jamais procurer) ;"

L'expérience en général n'est possible que soumise à des lois a priori
[56b] §26 pages 96-97 – La connaissance a priori doit provenir d'une expérience *en général* régie par des lois *a priori* :

> "Ainsi je n'entends pas dire que ce sont les choses *en elles-mêmes* qui ont une grandeur, leur réalité un degré, leur existence une liaison des accidents en une substance, etc.;
>
> car tout cela est indémontrable puisqu'une telle connexion synthétique à partir de simples concepts est absolument impossible là où font défaut
>
> - d'une part toute relation à l'intuition sensible,
> - d'autre part toute connexion de cette intuition sensible dans une expérience possible.
>
> *[Les lois de la nature ne concernent pas la réalité mais les objets d'expérience]*
> Telle est donc la limitation essentielle des concepts dans ces principes :
> c'est seulement en tant qu'objets de l'expérience que toutes choses sont nécessairement soumises *a priori* aux conditions susdites."

Les phénomènes constituent la matière de l'expérience
(Citation de [56b] §26 page 97)
[Les principes de la table physiologique] "ont également un mode spécifique de preuve : [ils sont rapportés] à la possibilité de l'expérience,

> dont les phénomènes constituent seulement la matière, mais non la forme,

donc à des propositions synthétiques valables objectivement et universellement,

ce qui précisément différencie les jugements d'expérience des simples jugements de perception. Cela résulte :

1. de ce que les phénomènes en tant que simples intuitions, qui occupent une partie d'espace et de temps, se soumettent au concept de la grandeur, qui en unifie synthétiquement le divers *a priori* selon des règles ;
2. de ce que, dans la mesure où la perception, outre l'intuition, contient aussi une sensation [intensive],

   > entre laquelle et le zéro, c'est-à-dire son anéantissement complet, il y a toujours une transition par diminution,

   il faut que le réel des phénomènes ait un degré ;"

(Fin de citation)

C'est la sensation qui rend possible et mesure l'expérience de l'intuition sensible

[56b] §26 page 98 - La sensation d'un phénomène n'est pas une qualité de l'intuition empirique qui la différentierait d'autres sensations ; c'est seulement l'intensité de la perception dans toute expérience. C'est la sensation qui rend possible et détermine l'expérience de toute intuition sensible, c'est grâce à elle que son divers peut nous être donné.

Particularités de la démonstration des principes des Analogies de l'expérience

(Citation de [56b] §26 pages 98-99)
"Ces principes ne concernent pas, comme ceux de l'application de la mathématique à la science de la nature en général, la production des intuitions,

[Ces principes concernent la synthèse d'intuitions successives en une expérience]
mais la connexion de leur existence en une expérience ;

> [L'entendement fait correctement la synthèse d'intuitions successives, en distinguant un phénomène qui évolue dans le temps (mouvement, transformation) d'un phénomène qui est simplement perçu plusieurs fois.]

[Ces principes régissent l'existence dans le temps de cette synthèse, selon des lois]
ils ne sauraient donc consister en rien d'autre qu'en détermination de l'existence dans le temps selon des lois nécessaires, auxquelles il est indispensable qu'elle soit soumise pour être objectivement valable et par conséquent expérience ;

> [Les états successifs d'un même objet perçu résultent nécessairement d'une causalité qui fait passer de chaque état à son successeur]

[Les principes prouvent l'unité synthétique des perceptions dans le temps]
de ce fait la preuve [des analogies] concerne l'unité synthétique dans la connexion non pas *des choses en elles-mêmes,* mais bien des perceptions,

et même des *perceptions* non pas relativement à leur contenu, mais relativement à la détermination du temps et au rapport de l'existence dans le temps selon des lois universelles.

> [Ainsi, une loi de la nature doit être valable pour n'importe quel observateur, à n'importe quelle époque et pendant n'importe quelle durée.]

Ces lois universelles contiennent donc la nécessité de la détermination de l'existence dans le temps en général (par suite selon une règle *a priori* de l'entendement), pour que la détermination empirique dans le temps relatif soit objectivement valable, donc qu'elle soit expérience."

> [*Conséquence importante*
> L'expérience n'est pas une composition empirique (un simple agrégat) de perceptions : l'entendement ayant une unité pure (une fonction de synthèse qui respecte l'unité de tout phénomène), les jugements empiriques ont une validité universelle.
>
> Cette conclusion justifie :
>
> - La possibilité de lois de la nature stables par rapport au temps et à l'espace,

- et l'inclusion dans la définition du déterminisme scientifique d'une règle de stabilité.]

(Fin de citation)

Une chose en général ne peut être une cause, concept réservé à l'expérience

Voir d'abord :

- Principe (définition) – Différence avec postulat ;
- Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

(Citation de [56b] §29 page 103)
"Je ne conçois pas du tout la possibilité qu'une chose en général soit une cause, pour la bonne raison que le concept de cause n'indique nullement une condition qui s'attache aux choses, mais bien uniquement à l'expérience [en vertu du Principe de la primauté de la connaissance sur les objets] ;

ce qui veut dire que l'expérience ne peut être qu'une connaissance objectivement valable des phénomènes et de leur succession, en tant que l'antécédent peut être rattaché au conséquent selon la règle des jugements hypothétiques."

> [En tant qu'empiriste, Hume [40] croit que les situations qu'il perçoit sont des choses en soi (des réalités) auxquelles la nature applique ses lois d'évolution. Kant, au contraire, postule que les situations décrivent des phénomènes dont les lois d'évolution postulées par l'homme prédisent l'évolution.]

(Fin de citation)

Un concept pur de l'entendement n'a de sens que comme propriété d'un phénomène

(Citation de [56b] §30 pages 103-104 suite de la précédente)
"C'est également la raison pour laquelle les concepts purs de l'entendement sont absolument dépourvus de signification dès qu'on prétend les détacher des objets de l'expérience pour les rapporter aux choses en elles-mêmes *(Noumena).*

Ils ne servent en quelque sorte qu'à épeler [préciser] les phénomènes pour pouvoir les lire [interpréter] comme expérience ;

les principes, qui proviennent de ce qu'on [met en relation ces concepts purs] avec le monde sensible, ont pour seul usage l'emploi que notre entendement en fait en vue de l'expérience ;

au-delà, ce ne sont que des connexions arbitraires sans réalité objective, dont on ne peut ni connaître *a priori* la possibilité, ni confirmer ou même seulement rendre compréhensible par le recours à quelque exemple la relation aux objets, puisque tous les exemples ne peuvent être empruntés qu'à une quelconque expérience possible, et que par conséquent ce n'est également que dans une expérience possible que l'on peut trouver les objets de ces concepts.
[…]
[On ne dérive pas les concepts purs de l'entendement de l'expérience, c'est au contraire elle qui en est dérivée.]"
(Fin de citation)

Tous les principes synthétiques *a priori* ne sont rien de plus que les principes de l'expérience possible

(Citation de [56b] §30 page 104)
"« Tous les principes synthétiques *a priori* ne sont rien de plus que les principes de l'expérience possible », et ce n'est jamais aux choses en elles-mêmes, mais uniquement aux phénomènes comme objets de l'expérience qu'on peut les rapporter.

La mathématique seule peut examiner l'universel par intuition singulière
C'est aussi pour cela que la mathématique pure aussi bien que la science pure de la nature ne peuvent jamais rien concerner de plus que les simples phénomènes ;

elles peuvent seulement représenter soit ce qui rend possible l'expérience en général, soit ce qui, dès lors qu'il est dérivé de ces principes, doit toujours pouvoir être représenté dans quelque expérience possible."
(Fin de citation)

Compléments :

- Réalité et phénomènes ;
- L'impossible détermination de l'objet réel d'où provient une expérience.

Comment la nature elle-même est-elle possible ?

Voir d'abord : Nature et Monde et Nature.

(Citation de [56b] §36 pages 111-112)
"Cette question est le point le plus élevé que puisse jamais atteindre la philosophie transcendantale ; aussi faut-il l'y conduire comme à ses limites et comme à son achèvement ; elle implique proprement deux questions :

Premièrement :

- comment est possible en général la nature, prise au sens *matériel*, c'est-à-dire selon l'intuition, comme l'ensemble des phénomènes ;
- comment sont possibles en général l'espace, le temps et ce qui les remplit tous deux : l'objet de la sensation ?

  [Par définition, un objet des sens qui existe occupe un volume d'espace et un intervalle de temps.]

Voici la réponse :
grâce à [sa constitution,] notre sensibilité [est] affectée par des objets qui en eux-mêmes lui sont inconnus et qui sont entièrement distincts de ces phénomènes. Dans l'ouvrage lui-même, cette réponse a été donnée dans l'*Esthétique transcendantale*, alors qu'ici, dans les *Prolégomènes*, elle a été donnée par la solution de la première question capitale.

Deuxièmement :
comment est possible la nature au sens *formel*, comme ensemble des règles auxquelles doivent être soumis tous les phénomènes pour pouvoir être pensés comme liés en une expérience ?

[Comment le monde sensible peut-il être soumis à un ensemble de lois décrivant des situations et des évolutions causales, c'est-à-dire au déterminisme ?]

La réponse ne peut être que celle-ci :
cette nature n'est possible que grâce à la constitution de notre entendement, selon laquelle toutes ces représentations de la sensibilité sont rapportées de façon nécessaire à une conscience,

[Les représentations des phénomènes en mémoire de travail permettent à notre conscience de les intuitionner, puis d'en penser une synthèse par aperception]

ce qui rend primordialement possible notre manière propre de penser : je veux dire, au moyen des règles

[L'existence de telles synthèses nous permet de postuler des lois par induction]

- et grâce à elle, ce qui rend primordialement possible l'expérience.

[L'expérience est une prise de conscience de connaissances empiriques]

[…]
Dans l'ouvrage lui-même, cette réponse a été donnée dans la *Logique transcendantale*, alors qu'ici dans les *Prolégomènes*, elle a été donnée au cours de la solution de la deuxième question capitale."
(Fin de citation)

Comment nos facultés de sensibilité et d'entendement sont-elles possibles ?

(Citation de [56b] §36 pages 112, 113 et 114, à la suite de la précédente)
"Mais cette constitution elle-même, qui est propre à notre sensibilité, ou celle de notre entendement et de l'aperception qui est le fondement nécessaire de l'entendement et de toute pensée, comment est-elle possible ?

A cette question on ne peut plus continuer à chercher de solution, et de réponse ; puisque nous avons toujours de nouveau besoin de cette constitution pour toute réponse et pour toute pensée des objets.

[« Ces facultés s'expliquent par nos mécanismes physiologiques et psychiques » dit Kant en substance. Aujourd'hui, nous ajouterions que ceux-ci à leur tour reposent sur le génome et sa machinerie cellulaire, et sur l'architecture de notre cerveau qui interprète son propre état des neurones. Mais si on nous demande d'expliquer ces mécanismes-là, il y aura deux ordres distincts de difficulté :

- L'analyse devra se terminer tôt ou tard par des concepts de base a priori ;
- L'analyse devra décrire les *structures relationnelles* (statiques) et les *algorithmes* (dynamiques) qui rendent compte des facultés qui nous intéressent ; ces structures et algorithmes ne pourront être détaillées au-delà des opérations logiques de base, elles-mêmes principes a priori.]

Il y a beaucoup de lois de la nature que nous ne pouvons savoir [découvrir et vérifier] que grâce à l'expérience ;

mais la légalité dans la connexion des phénomènes, c'est-à-dire la nature en général, aucune expérience ne peut nous l'enseigner, puisque l'expérience elle-même a besoin de telles lois qui fondent *a priori* sa possibilité.

[La loi universelle de la nature est celle de la possibilité de l'expérience]
La possibilité de l'expérience en général est donc en même temps la loi universelle de la nature, et les principes de la première sont les lois mêmes de la seconde.

Car la seule notion que nous ayons de la nature, c'est celle de l'ensemble des phénomènes, c'est-à-dire des représentations en nous, et par conséquent nous ne pouvons tirer la loi de leur connexion d'ailleurs que des principes de leur connexion en nous, c'est-à-dire des conditions de l'union nécessaire en une conscience, union qui constitue la possibilité de l'expérience.

[Les lois de la nature proviennent de notre sensibilité et de notre entendement]
Même la proposition principale qu'a développée toute cette section : les lois universelles de la nature peuvent être connues *a priori* - conduit déjà par elle-même à la proposition : c'est en nous-mêmes, je veux dire dans notre entendement, que doit résider la législation suprême de la nature ;

loin que ce soit à partir de la nature que nous devions en chercher les lois universelles au moyen de l'expérience, à l'inverse, c'est à partir des conditions de la possibilité de l'expérience qui résident dans notre sensibilité et dans notre entendement que nous devons chercher la nature selon sa conformité à des lois universelles ;

car autrement comment serait-il possible de connaître *a priori* ces lois, dès lors que ce ne sont pas des règles de la connaissance analytique, mais des extensions authentiquement synthétiques de cette connaissance ?

[Voir aussi C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature]

Une telle concordance, et qui plus est nécessaire, entre les principes de l'expérience possible et les lois de la possibilité de la nature ne peut résulter que de deux causes :

- ou bien ces lois sont empruntées à la nature au moyen de l'expérience,
- ou bien, à l'inverse, c'est la nature qui est dérivée des lois de la possibilité de l'expérience en général et elle est tout à fait identique à la simple légalité universelle de l'expérience.

La première hypothèse se contredit elle-même, car les lois universelles de la nature peuvent et doivent être connues *a priori* (c'est-à-dire indépendamment de toute expérience) et [régir] tout usage empirique de l'entendement ;

il ne reste donc que la deuxième hypothèse.
[…]

[Conclusion sur l'origine des lois de la nature]
L'entendement, loin de tirer ses lois (*a priori*) de la nature, les lui prescrit au contraire."
(Fin de citation)

Du système des catégories

Source : [56b] §39 pages 118 et suivantes -
Appendice à la science pure de la nature – Du système des catégories

Origine des concepts purs de la Table des 12 catégories de l'entendement
Il s'agissait de :

> [56b] §39 page 118 – "Dégager de la connaissance commune les concepts qui ne sont fondés dans aucune expérience particulière et qui interviennent néanmoins dans toute connaissance d'expérience, dont ils constituent en quelque sorte la simple forme de connexion [la relation qui en permet l'unité]."

Kant a d'abord distingué les facultés de sensibilité et d'entendement :

> [56b] §39 page 119 – "J'ai réussi pour la toute première fois […] à distinguer et à isoler en toute certitude les concepts élémentaires purs [concepts de base] de la sensibilité (espace et temps) de ceux de l'entendement."

Ensuite, Kant a cherché un principe contenant toutes les opérations (fonctions) de l'entendement :

> [56b] §39 page 120 – "Je me mis en quête d'une opération de l'entendement qui contient toutes les autres et ne se différencie qu'en modifications ou moments et qui permet de ramener le divers de la représentation à l'unité de la pensée en général [une opération de synthèse a priori], et je découvris alors que cette opération de l'entendement consiste dans le jugement."

[56b] §39 page 120 – Kant a alors utilisé "le travail des logiciens qui me mettait à même de présenter une table complète des fonctions de l'entendement, fonctions pures tout en étant indéterminées relativement à tout objet."

[56b] §39 page 120 – Enfin, Kant a rapporté ces fonctions de jugement "à la condition qui permet de déterminer des jugements comme objectivement valables, et il en résulta des concepts purs de l'entendement [catégories dont la table est là].

Complétude de cet ensemble de 12 qualificatifs de la connaissance par entendement pur

Origine du nom « catégories »
[56b] §39 page 120 – "Je ne pouvais douter que c'était précisément ces concepts purs-là, rien que ceux-là, pas un de plus ni de moins, qui sont capables de constituer toute notre connaissance des choses par entendement pur. […] Je les appelai de leur ancien nom de *catégories*."

Concepts dérivés des catégories
[56b] §39 page 120 – Pour constituer un système de philosophie transcendantale, on peut compléter l'ensemble des 12 catégories par des concepts qui en dérivent, appelés prédicables, par connexion entre catégories

- ou avec la forme pure du phénomène (espace et temps),
- ou avec leur matière en tant qu'elle n'est pas encore empiriquement déterminée (objet de la sensation en général).

Complétude des classes de catégories

K166 – Dans chaque classe de 3 catégories, "la troisième procède toujours de la liaison de la deuxième avec la première."

Source [56b] §39 pages 122-123 note 2
Lorsqu'on dispose d'une table des catégories, on peut faire toutes sortes de belles remarques ; en voici une.

> "La troisième catégorie résulte de la combinaison en un concept de la première et de la deuxième ;"

1 - Jugements mathématiques
Dans une classe donnée de jugements mathématiques, il n'est pas nécessaire de disposer des trois catégories pour caractériser tous les cas possibles : deux suffisent ; voici pourquoi.

Considérons un ensemble E d'éléments distincts

> (ils doivent être distincts pour que les notions d'unité, pluralité et totalité aient un sens précis).

Supposons que les éléments x_1, x_2, x_3… de E sont munis d'une loi d'associativité permettant de définir des sous-ensembles S d'éléments x de E, notés $S \subseteq E$ (S est inclus dans E et peut éventuellement être vide ou contenir E tout entier) : tout élément x de E n'appartenant pas à un S donné peut lui être incorporé (ajouté). Le nombre d'éléments de S est qualifié de *Pluralité*.

Avec les deux jugements ci-dessus : Unité (pour définir et isoler un élément x de E) et Pluralité (pour incorporer un élément x absent d'un sous-ensemble S donné dans ce sous-ensemble), on peut créer un S contenant *tous* les éléments de E. En effet, si un élément x de E absent de S ne pouvait y être ajouté, cela contredirait la loi d'associativité. Donc le jugement Totalité est superflu, on peut en reconstituer la définition à partir de l'Unité et de l'ajout à une Pluralité. Donc :

- Tout sous-ensemble S non vide fait l'objet d'un jugement de Pluralité ;
- L'ensemble complet E est un ensemble S construit à partir d'un S vide avec un nombre suffisant d'ajouts d'un élément x, même s'il en faut une infinité.

Un ensemble disposant nécessairement de la notion d'unité et de l'opération d'incorporation dans un sous-ensemble, dispose nécessairement de la notion de totalité.

2 - Jugements dynamiques
La catégorie de Limitation correspond à une notion « sauf ». Elle peut être obtenue en désignant explicitement, pour un ensemble jugé, le ou les cas opposés qui font exception à la « catégorie principale » Réalité ou Négation.

> Exemple : tous les nombres entiers sont impairs, sauf ceux qui sont divisibles par 2.

3 - Jugements de relation
Avec un esprit large, on peut considérer les jugements disjonctifs comme des combinaisons de jugements catégoriques et hypothétiques, mais l'intérêt de cette constatation est contestable.

4 - Jugements de modalité
De même, on peut considérer les jugements assertoriques comme des combinaisons de jugements apodictiques et problématiques, mais là aussi quel intérêt ?

Prolégomènes : *3ème partie de la question transcendantale capitale : comment la métaphysique en général est-elle possible ?*
Source : [56b] §40 pages 125 et suivantes - Voir d'abord :

- *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science* ;
- Prolégomènes : *1ère partie de la question transcendantale capitale : comment la mathématique pure est-elle possible ?*
- Prolégomènes : *2ème partie de la question transcendantale capitale : comment la science pure de la nature est-elle possible ?*

Quelle connaissance est accessible à la métaphysique ?
(Citation de [56b] §40 pages 125-126)
[La métaphysique a affaire à :]

- "des concepts purs de la raison, qui ne peuvent jamais être donnés dans aucune expérience, pas même une expérience possible, donc à des concepts [ayant une] réalité objective (leur évitant d'être de simples chimères),
- ainsi qu'à des affirmations dont la vérité ou la fausseté ne peuvent être confirmées ni découvertes par aucune expérience ;

et cette partie de la métaphysique est de surcroît précisément celle qui constitue sa fin essentielle, celle pour laquelle tout le reste n'est que moyen,

et ainsi c'est pour *elle-même* que cette science a besoin d'une [déduction comme celle utilisée pour les catégories]."
(Fin de citation)

Conséquences

- La définition de Dieu par ses qualités ne permet pas de s'en construire une image perceptible ; elle n'est pas schématisable.
- La métaphysique ne produit pas de concept associable à un objet des sens, elle n'est pas non plus schématisable.

Que peut savoir la raison d'elle-même ?
(Citation de [56b] §40 pages 126-127, à la suite de la citation précédente)
"Par conséquent la troisième question qui se pose à nous maintenant concerne […] en quelque sorte le noyau de la métaphysique et ce qui lui appartient en propre ;

il s'agit de la raison qui ne s'occupe que d'elle-même ; de la connaissance qu'elle prétend faire d'objets simplement en se mettant à couver ses propres concepts, sans qu'elle ait besoin pour cela de la médiation de l'expérience ni que de façon générale elle puisse y parvenir par cette voie.
[…]
[Le domaine de la raison dépasse l'expérience]
La destination propre de la raison n'est pas entièrement comblée par l'emploi limité de l'expérience auquel elle astreint l'entendement pur.

Chaque expérience singulière n'est qu'une partie de la sphère entière de son domaine,

mais *Le Tout absolu de toute expérience possible* n'est pas lui-même une expérience

et c'est cependant pour la raison un problème nécessaire dont la seule représentation exige de tout autres concepts que les concepts purs de l'entendement :

l'usage de ces derniers n'est qu'*immanent*, c'est-à-dire qu'ils s'appliquent à l'expérience dans la mesure où elle peut être donnée,

tandis que les concepts de la raison s'appliquent à l'intégralité, c'est-à-dire à l'unité collective de toute expérience possible, dépassent de ce fait toute expérience donnée et deviennent *transcendants*."
(Fin de citation)

L'entendement a besoin de catégories, la raison a besoin d'Idées
(Citation de [56b] §40 page 127)
"De même que pour l'expérience l'entendement avait besoin des catégories, la raison recèle en elle le principe d'Idées : j'entends par là de concepts nécessaires encore que l'objet n'en *puisse* être donné dans aucune expérience.

Ceux-ci [les Idées] se trouvent tout autant dans la nature de la raison que ceux-là [les catégories] se trouvent dans la nature de l'entendement, et si les Idées comportent une apparence qui peut aisément séduire, cette apparence est inévitable.
[…]
[Les Idées comportent une apparence qui peut induire en erreur]
Comme toute apparence consiste en ce que le principe subjectif [l'objet à l'origine] du jugement est tenu pour objectif, une connaissance que la raison aura d'elle-même dans son usage transcendant (exalté) sera l'unique moyen pour elle de se préserver des égarements où elle se fourvoie lorsqu'elle se méprend sur sa destination et rapporte de manière transcendante à l'objet en lui-même ce qui ne concerne que son propre sujet."

> [L'erreur consiste à prendre nos représentations pour leurs objets réels, alors qu'elles se rapportent à des phénomènes.]

(Fin de citation)

La métaphysique exige la distinction entre idées transcendantales et catégories

(Citation de [56b] §41 page 128)
"Distinguer les *Idées [transcendantales]*, c'est-à-dire les concepts purs de la raison, des catégories ou concepts purs de l'entendement comme des connaissances entièrement différentes par l'espèce, l'origine [raison ou entendement] et l'usage, c'est une tâche si importante pour fonder une science qui doit contenir le système de toutes ces connaissances *a priori* qu'à défaut de cette distinction la métaphysique est absolument impossible ;"

> [Complément : Comparaison des usages des concepts purs de la raison et de l'entendement]

(Fin de citation)

Seule la raison pure peut détecter les erreurs dialectiques dues aux Idées
(Citation de [56b] §42 pages 128-129)
"Le propre de toutes les connaissances pures de l'entendement, c'est que leurs concepts se rapportent à l'expérience et que leurs principes peuvent être confirmés par l'expérience ;

au contraire les connaissances transcendantes de la raison ne se rapportent pas à l'expérience, s'il s'agit de leurs *Idées*, et leurs propositions non plus ne sauraient en aucun cas être confirmées ni réfutées par l'expérience ;

aussi l'erreur qui peut s'y glisser ne peut être détectée que par la seule raison pure, chose très difficile parce que ses Idées rendent cette raison naturellement dialectique, et que ce n'est pas un examen objectif et dogmatique des choses, mais uniquement l'examen subjectif de la raison elle-même, en tant que source des Idées, qui peut imposer des bornes à cette apparence inévitable."
(Fin de citation)

Compléments :

- Principal objectif de la *Critique* : distinguer les modes de connaissance et leurs concepts ;
- idées transcendantales : les 4 conflits cosmologiques qui se termine par le sujet suivant :

Deux propositions qui se contredisent peuvent-elles être toutes deux fausses ?

Non, en vertu du principe de non-contradiction. (Voir la définition d'une proposition.)
[56b] §52b page 146 – "Deux propositions qui se contredisent ne peuvent être toutes deux fausses, sauf si le concept qui les fonde toutes deux est lui-même contradictoire ;"

[Les deux premières antinomies s'expliquent par une contradiction comme celle-là]
[56b] §52c page 147 – "C'est un concept contradictoire de ce genre qui est au principe des deux premières antinomies, que je nomme « mathématiques » parce qu'elles s'occupent de l'addition ou de la division de l'homogène ; et à partir de là j'explique comment il se fait que dans ces deux antinomies la thèse aussi bien que l'antithèse sont fausses."

Démonstration de l'indécidabilité de la question de l'infinité du monde

Voir d'abord la définition d'indécidable.

(Citation de [56b] §52c pages 147-148)
"Les objets des sens n'existent que dans l'expérience ; leur accorder au contraire une existence propre qui subsiste par elle-même, même en l'absence de cette expérience ou antérieurement à celle-ci, cela équivaut à se représenter que l'expérience existe réellement sans expérience ou antérieurement à elle.

> [L'expérience est une connaissance empirique humaine : elle n'existe donc que dans un esprit humain. La réalité externe nous étant inaccessible, nous ne pouvons rien en savoir d'après l'expérience : il ne faut donc rien en dire.]

[Mes concepts issus de l'expérience ne peuvent connaître la grandeur d'un objet réel]
Or si je me demande quelle est, selon l'espace et le temps [considérés séparément], la grandeur du monde, tous mes concepts sont tout aussi incapables de me dire qu'il est infini ou qu'il est fini.

> [Dans l'Univers, considérer séparément l'espace et le temps est absurde car la réalité physique ne se conçoit qu'en occupant à la fois de l'espace et du temps. La Relativité générale, qui décrit si bien l'Univers, considère un continuum espace-temps quadridimensionnel. La spéculation métaphysique sur ce sujet doit donc être évitée au profit de connaissances scientifiques.]

[L'impossibilité de connaître l'infinité vient de l'impossibilité d'en avoir une expérience]
Car aucune de ces deux thèses ne peut être contenue dans l'expérience, puisqu'il n'y a d'expérience possible

- ni d'un espace *infini,* ou d'un temps passé infini,
- ni de *limitation* du monde par un espace vide ou par un temps antécédent vide ;

ce ne sont là que des Idées.

> [Le concept d'un monde fini (défini comme « tout ce qui existe ») délimité par un espace ne contenant rien et un temps où rien n'existe n'a aucune réalité.
>
> Remarque : Kant limite la connaissance du monde à ce qui peut faire l'objet d'une intuition ou de l'entendement. Aujourd'hui nous sommes obligés d'accepter aussi des connaissances nécessitant la raison pure, idées transcendantales basées sur des équations, pour des objets à l'échelle atomique (Mécanique quantique) ou à l'échelle du milliard d'années-lumière (Relativité générale).]

Il faudrait donc que cette grandeur du monde déterminé de l'une ou de l'autre manière existât en elle-même, à part de toute expérience. Mais cela contredit le concept d'un monde sensible, qui n'est qu'un ensemble de phénomènes, dont l'existence et l'enchaînement n'ont lieu que dans la représentation, c'est-à-dire l'expérience, puisque ce monde lui-même est uniquement mode de représentation et non pas chose en soi. Comme le concept d'un monde sensible existant en soi est en lui-même contradictoire, il s'ensuit que la solution du problème de sa grandeur sera fausse à tout coup, qu'on la cherche dans l'affirmation ou la négation."
(Fin de citation)

Origine de l'erreur selon [56b] §53 page 149
Dans cet exemple, l'erreur de raisonnement vient de ce qu'on a pris le phénomène (représentation mentale) pour la chose en soi associée à l'objet réel.

Démonstration de l'indécidabilité de la question de la division en parties simples

[56b] §52c page 148 – Les phénomènes sont de simples représentations (*simples* car une représentation qui s'est formée en mémoire de travail a une unité, comme - à l'instant considéré - *l'objet réel* dont elle émane).

L'esprit peut effectuer une division d'un phénomène en parties, chacune ayant sa représentation et devenant présente à l'esprit : celui-ci en a alors une expérience.
Mais cette expérience n'est pas celle d'une partie de *l'objet réel* du phénomène, qui nous est inaccessible ; elle ne nous permet même pas d'affirmer que l'objet réel est décomposable.

La décomposition est une action de notre esprit sur une représentation présente dans sa mémoire, et seulement cela. Elle ne peut produire une partie simple (c'est-à-dire indécomposable) que si notre esprit l'a pensée, et ce sans rapport avec la composition de *l'objet réel inaccessible* considéré en lui-même, indépendamment du sujet qui l'observe.

Donc affirmer qu'une substance ou un objet réel est décomposable, en parties simples ou non, ne peut se déduire d'une perception de cet objet ou d'un raisonnement sur une éventuelle perception de sa substance. Donc la thèse et l'antithèse sont toutes deux indécidables à partir d'une expérience.

Origine de l'erreur dans ce deuxième exemple, selon [56b] §53 page 149
Comme dans l'exemple précédent, l'erreur de raisonnement vient de ce qu'on a pris le phénomène (représentation mentale) pour la chose en soi associée à l'objet réel.

Quelle est la cause d'un phénomène ?

Source : [56b] §53 page 150 et suivantes.

Lire d'abord Liberté au sens cosmologique.

La raison (au service du devoir), et l'attribut *devoir-être* (déterminant l'action)

(Citation de [56b] §53 page 152)
Nous avons en nous un pouvoir qui d'un côté se trouve lié à ses principes subjectivement déterminants qui sont les causes naturelles de ses actions, et, à ce titre, c'est le pouvoir d'un être qui fait lui-même partie des phénomènes ;

> [L'homme physique, qui fait partie des phénomènes, a un pouvoir d'agir régi par des principes physiologiques comme la faim, la douleur, etc.]

mais ce pouvoir se rapporte également à des principes objectifs, à de simples *Idées*, pour autant qu'ils sont capables de le déterminer, rapport qu'exprime le terme : *devoir*.

> [Le pouvoir d'agir est également régi par le principe moral du devoir.]

[Ce pouvoir de l'homme de faire son devoir a pour origine la raison]
Ce pouvoir se nomme *raison*, et dans la mesure où nous considérons un être (l'homme) uniquement selon cette raison objectivement déterminable [en supposant l'homme régi par la seule raison objective], on ne peut le considérer comme un être sensible [car ses décisions sont dictées par sa raison objective et s'imposent à ses désirs et pulsions] ;

[Par sens du devoir-être, l'homme cherche à agir conformément à l'image qu'il veut avoir de lui-même]
tout au contraire, l'attribut en question est […] le *devoir-être*, qui [bien que] jamais encore advenu, en détermine l'activité et peut être cause d'actions dont l'effet est phénomène dans le monde sensible.

Pourtant la causalité de la raison relativement aux effets dans le monde sensible serait liberté pour autant que des *principes objectifs* qui sont eux-mêmes des Idées sont considérés comme déterminants à l'égard de ces effets.

[Une action par devoir, donc rationnelle, relève de la liberté cosmologique]

[L'action ne relève pas, alors, de circonstances subjectives ou objectives, mais de la seule raison, avec ses principes]
Car en ce cas l'action de la raison ne dépendrait pas de conditions subjectives, ni, de ce fait, de conditions de temps, ni non plus, par conséquent, de la loi de la nature qui sert à les déterminer, puisque c'est par principes, sans influence des circonstances de temps ou de lieu, que, de façon universelle, les principes de la raison procurent la règle aux actions."
(Fin de citation)

Les deux causes de l'action des êtres raisonnables : loi naturelle et liberté

(Citation de [56b] §53 pages 153-154, conséquence de la précédente)
"Toutes les actions d'êtres raisonnables pour autant que ce sont des phénomènes (qu'on peut les trouver dans quelque expérience) se soumettent à la nécessité naturelle, alors que les mêmes actions, au seul point de vue du sujet raisonnable et de son pouvoir d'agir uniquement par la raison, sont libres.

[La nature exige seulement que tout événement du monde sensible soit régi par des lois constantes, c'est-à-dire par le déterminisme et] par conséquent une relation à la cause dans le phénomène, à côté de quoi la chose considérée en elle-même, qui en est le principe ainsi que sa causalité, demeurent inconnues.

[Le déterminisme qui régit les lois de la nature s'applique aux phénomènes, pas à leur objet qui demeure inconnu.]

[Qu'une évolution ait été déclenchée par l'homme ou une situation naturelle, la loi naturelle s'applique toujours aux phénomènes que nous percevons]
Or je prétends : *la loi naturelle demeure,* que l'être raisonnable soit cause des effets du monde sensible par raison, donc par liberté, ou qu'il ne les détermine pas par principes rationnels. […] Dans les deux cas, l'interdépendance des effets est régie par des lois constantes ;
[…]

[La raison est indépendante de la sensibilité (sa logique est absolue par définition)]
quant à la raison, elle n'en est pas elle-même pour autant déterminée par la sensibilité (c'est impossible) et par conséquent […] elle est libre [elle laisse l'homme libre].

[La loi naturelle est indépendante de la liberté, donc de l'usage pratique de la raison]
Donc la liberté ne fait pas obstacle à la loi naturelle des phénomènes, pas plus que cette loi ne porte atteinte à la liberté de l'usage pratique de la raison, usage qui est en connexion avec les choses en elles-mêmes à titre de principes déterminants.

[Deux formes de déterminisme coexistent indépendamment : nature et liberté]
Voilà donc comment se trouve sauvée la liberté pratique, je veux dire celle dans laquelle la raison détient la causalité selon des principes qui déterminent objectivement, sans que la nécessité de la nature relativement à ces mêmes effets comme phénomènes en reçoive le moindre préjudice.

Cela même peut encore servir à éclaircir ce que nous avions à dire concernant la liberté transcendantale et sa conjonction avec la nécessité de la nature (considérée dans le même sujet, mais pas en une seule et même relation).
[…]
Dans des êtres raisonnables, ou de façon générale dans des êtres, pour autant que leur causalité est déterminée en eux considérés comme choses en elles-mêmes, on peut penser, sans se mettre en contradiction avec les lois de la nature, un pouvoir de commencer par soi-même une série d'états."
(Fin de citation)

Critique
Lire d'abord Les 3 déterminants des valeurs humaines selon la psychologie cognitive

Ce raisonnement de Kant suppose l'existence indépendante d'un libre arbitre de l'homme malgré le déterminisme de la nature ; on peut donc aussi l'interpréter comme un argumentaire antimatérialiste.

Nous savons aujourd'hui que ce que l'homme veut (désire) à un instant donné ne dépend pas de sa raison, car *celle-ci n'est qu'un outil au service de désirs non raisonnés*. Ce qu'il veut dépend de son état psychique, lui-même dépendant de son héritage génétique, de sa culture et des circonstances ; ces conditions définissent l'état des neurones et de leurs interconnexions, état que la conscience interprète sous forme de critères de jugement, de valeurs. Nous ne savons pas déduire le détail des volontés humaines d'états psychiques, mais ce n'est pas une raison pour croire à l'existence d'une volonté indépendante, notion aussi imaginaire que celles d'âme et de Dieu créateur.

Suite et fin de cette 3ème partie des *Prolégomènes* :

- Lire Idée théologique.
- Lire idées transcendantales : remarque générale.

Prolégomènes : Conclusion de la détermination des limites de la raison pure
Source : [56b] §57 pages 161 et suivantes

On ne peut connaître d'un objet que ce qui vient de l'expérience possible

(Citation de [56b] §57 page 161)
Il y aurait absurdité à espérer connaître d'un objet quelconque davantage que ce qui relève de l'expérience possible de cet objet,

ou encore prétendre à la moindre connaissance d'une chose dont nous admettons qu'elle n'est pas un objet d'expérience possible, en vue de la déterminer selon sa constitution telle qu'elle est en elle-même ;

> [déterminer sa chose en soi d'après les éléments qui composent l'objet et leur structure de relations]

car comment veut-on parvenir à cette détermination, alors que le temps, l'espace et tous les concepts d'entendement, bien plus : tous les concepts tirés du monde sensible par l'intuition empirique ou *perception*, n'ont et ne peuvent avoir d'autre usage que de rendre l'expérience possible,

et alors que même les concepts purs de l'entendement dès qu'ils sont affranchis de cette condition ne déterminent aucun objet et sont dépourvus de toute signification ?"
(Fin de citation)

Mais il y a d'autres modes de connaissance que celles qui sont conformes aux possibilités de l'expérience

(Citation de [56b] §57 page 162)
"Mais il y aurait une absurdité plus grande encore à ne concéder à aucune chose d'exister en elle-même [sans pouvoir faire l'objet d'une expérience]

ou encore à prétendre donner notre expérience pour le seul mode de connaissance possible des choses,

- par conséquent notre intuition dans l'espace et le temps pour la seule intuition possible,
- notre entendement discursif pour le prototype de tout entendement possible,
- bref à prétendre savoir tenir les principes de la possibilité de l'expérience pour conditions universelles des choses en elles-mêmes."

(Fin de citation)

Les dangers d'une limitation de l'usage de la raison à l'expérience possible
(Citation de [56b] §57 pages 162-163)
"En conséquence, nos principes qui limitent l'usage de la raison à l'expérience possible pourraient eux-mêmes devenir *transcendants* et faire passer les bornes de notre raison pour bornes de la possibilité des choses elles-mêmes […], si une critique scrupuleuse ne surveillait les limites de notre raison même relativement à son usage empirique et ne fixait un terme à ses prétentions.

[Remarque]
La toute première origine du scepticisme, c'est la métaphysique et sa dialectique non policée.
[…]

C'est vrai : nous ne pouvons donner, au-delà de toute expérience possible, aucun concept déterminé de ce que peuvent être les choses en elles-mêmes.

[Pour quelles connaissances la métaphysique est-elle nécessaire ?]

Néanmoins nous ne sommes pas libres de nous abstenir complètement de toute recherche [à propos des choses en soi] ; car l'expérience ne satisfait jamais entièrement la raison ; elle nous renvoie sans cesse plus loin dans la réponse aux questions

> [Toute réponse à une question amène de nouvelles questions]

et nous laisse toujours insatisfaits quand il s'agit d'explication complète, comme chacun peut s'en apercevoir suffisamment par la dialectique de la raison pure, qui précisément de ce fait est subjectivement bien fondée.

[Exemple 1 : la nature de l'âme]

Qui pourrait bien supporter que, s'agissant de la nature de notre âme, nous parvenions à la conscience claire du sujet et en même temps à la conviction qu'on ne peut donner d'explication matérialiste de ses phénomènes, sans se demander : qu'est-ce proprement que l'âme?

et sans admettre à cette seule fin, si aucun concept d'expérience n'y suffit, à tout le moins un concept de la raison (celui d'un être immatériel simple), lors même que nous ne pouvons pas du tout démontrer sa réalité objective ?

> [Quand une réponse factuelle n'est pas conforme à nos envies, nous pouvons en imaginer une, même irréelle. Kant prépare là le terrain pour son Dieu transcendantal.]

[Exemples 2 et 3 : les questions cosmologiques]

Qui peut se contenter de la seule connaissance d'expérience dans toutes les questions cosmologiques concernant la durée et la grandeur du monde, la liberté ou la nécessité naturelle, dès lors que, de quelque manière que nous nous y prenions, toute réponse donnée selon les principes de l'expérience engendre toujours une nouvelle question, qui appelle également une réponse et montre clairement par là que toutes les espèces physiques d'explication ne suffisent pas à satisfaire la raison ?

[Exemple 4 : contingence et dépendance universelles]

Enfin, qui ne voit qu'il est impossible de s'en tenir à la contingence et à la dépendance universelles de tout ce que les seuls principes de l'expérience lui permettent de penser et d'admettre,

[Exemple 5 : la nécessité de croire en un Dieu transcendantal]

et qui ne se sent, en dépit de toute interdiction de se perdre dans les Idées transcendantes, nécessairement poussé à chercher encore cependant repos et satisfaction, au-delà de tous les concepts qu'il peut justifier par l'expérience, dans le concept d'un Etre dont l'Idée assurément ne peut en elle-même être conçue selon sa possibilité, encore qu'elle ne puisse non plus être réfutée, mais à défaut de laquelle il faudrait que la raison demeurât à jamais insatisfaite ?
(Fin de citation)

Complément : Justification du concept transcendantal d'un Créateur.

Considérations sur les limites

Limites de l'espace et du temps
Lire d'abord Compléments sur l'espace et le temps, notamment les définitions de *limite* et de *borne*.

(Citation de [56b] §57 page 164)
"Les limites (dans le cas des êtres étendus) supposent toujours un espace qui se trouve à l'extérieur d'un endroit déterminé, et qui enclot [délimite] cet endroit ; les bornes n'exigent rien de tel : ce sont seulement des négations affectant une grandeur pour autant qu'elle n'a pas une intégralité absolue.

[Voir Différence entre limite et borne.]

Limites de la raison
Or notre raison voit [conçoit], si l'on peut dire, autour d'elle un espace pour la connaissance des choses en elles-mêmes, bien qu'elle ne puisse jamais en avoir de concepts déterminés et qu'elle soit restreinte aux phénomènes."
(Fin de citation)

[56b] §57 page 165 - Le pouvoir de l'homme d'imaginer des concepts à partir des phénomènes ou a priori n'est pas borné par la raison (bien que la psychologie montre qu'il y a des concepts que l'homme se refuse à construire ou même à considérer, du fait de barrières inconscientes ou subconscientes comme le déni de réalité et le conflit cognitif).

Mais le pouvoir de la raison pure a des limites :

- La nature même de la raison lui fait produire des raisonnements dialectiques ;
- La métaphysique conduit l'esprit à des limites ;
- "Les idées transcendantales, du fait même qu'on ne peut les esquiver, sans pour autant jamais pouvoir les réaliser, servent non seulement à nous montrer réellement les limites de l'usage pur de la raison, mais, au surplus, la manière de déterminer ces limites ;"

Rappel téléologique sur l'origine naturelle (divine) de la raison
[56b] §57 page 166 – [L'engendrement de la métaphysique par la raison doit être attribué], "comme tout autre au monde, non pas à quelque hasard, mais à un germe d'origine qui est sagement organisé pour des fins d'importance. Car la métaphysique, plus que toute autre science peut-être, est mise en nous selon ses principaux caractères par la nature elle-même, et l'on ne saurait y voir le produit d'un choix arbitraire ou une extension fortuite dans le progrès des expériences (car elle est complètement séparée de celles-ci)."

La raison cherche toujours la connaissance complète des causes
(Citation de [56b] §57 page 166)
"Tous ses concepts et les lois de l'entendement qui suffisent à l'usage empirique, donc intérieur au monde sensible, de la raison, ne parviennent cependant pas à

contenter celle-ci ; car des questions qui ne cessent indéfiniment de se reposer la privent de tout espoir de leur donner une solution complète.

[Les idées transcendantales visent une connaissance complètent sans l'atteindre]
Les idées transcendantales qui ont cet achèvement pour intention sont de tels problèmes de la raison. C'est alors qu'elle voit clairement que le monde sensible ne saurait contenir cet achèvement, pas plus que tous ces concepts qui ne servent qu'à le faire comprendre : espace et temps, et tout ce que nous avons cité sous le nom de concepts purs de l'entendement.

[Le monde sensible et ses lois d'évolution ne sont que des abstractions humaines]
Le monde sensible n'est qu'une chaîne de phénomènes liés selon les lois universelles, il n'a pas de consistance en lui-même, il n'est pas proprement la chose en elle-même ;

[Kant postule une explication complète téléologique du monde]
aussi se rapporte-t-il nécessairement à ce qui contient le principe [l'origine] de ces phénomènes, à des êtres qui peuvent être connus non pas simplement comme des phénomènes, mais comme des choses en elles-mêmes [la Réalité suprême]. Seule la connaissance de ces êtres [le postulat d'un Dieu transcendantal] peut donner à la raison de voir un jour satisfaite son aspiration à l'intégralité dans sa progression du conditionné à ses conditions."
(Fin de citation)

Il y a une relation entre le monde sensible et les noumènes qui l'expliquent
Il y a donc encore quelque chose (des noumènes) au-delà de l'expérience :
[56b] §57 page 167 – "Voici la question qui se pose maintenant : comment se comporte notre raison en cette liaison de ce que nous connaissons avec ce que nous ne connaissons pas et que nous ne connaîtrons même jamais ? Voici une liaison réelle du connu avec quelque chose qui est complètement inconnu (et même qui demeurera toujours inconnu)."

Ces noumènes décrivent un être immatériel, un monde intelligible et un Etre supérieur à tous les êtres
(Citation de [56b] §57 page 168)
"Nous devons donc penser un être immatériel, un monde intelligible et un Etre supérieur à tous les êtres (ce sont uniquement des noumènes), puisque c'est seulement dans ces choses en elles-mêmes que la raison trouve un accomplissement et une satisfaction qu'elle ne peut jamais espérer trouver en dérivant les phénomènes de leurs principes homogènes [les principes qui fondent les lois de la nature],

et puisque ces phénomènes se rapportent réellement à quelque chose qui se distingue d'eux (donc quelque chose de complètement hétérogène [car transcendant]),

dès lors qu'il est de fait que les phénomènes supposent toujours une chose en elle-même."

[Il y a toujours une réalité inconnaissable qui fonde chaque phénomène.]
(Fin de citation)

Source [56b] §57 pages 168-169

Ces noumènes n'étant pas connaissables en eux-mêmes, nous les pensons au moyen de propriétés empruntées au monde sensible

Lire d'abord la définition du mot *déiste*.

Exemple d'être intelligible : l'Etre suprême

"Le concept *déiste* est un concept tout à fait pur de la raison ; mais il ne représente qu'une chose qui contient toutes les réalités sans être capable d'en déterminer une seule puisqu'il lui faudrait pour cela en emprunter l'exemple au monde sensible ;"

On ne peut déterminer l'Etre suprême par des concepts comme celui de faculté d'entendement, parce qu'on n'en a que des intuitions subjectives dont le concept est dans le phénomène, et qu'on veut ici dépasser le phénomène.

[56b] §57 page 169 - "Si d'autre part je coupe l'entendement de la sensibilité pour avoir un entendement pur, alors il ne me reste que la seule forme de la pensée sans intuition, qui ne me permet de ne rien connaître de déterminé, donc aucun objet. A cette fin, il me faudrait penser un entendement autre qui aurait l'intuition des objets ; mais je n'en ai pas le moindre concept, puisque celui de l'homme est discursif et ne peut connaître que par concepts généraux."

On ne peut, non plus, déterminer l'Etre suprême à partir d'un besoin psychologique

[56b] §57 page 169 – "Car je n'ai ce concept qu'en le tirant de mon expérience interne, mais celle-ci se fonde sur la dépendance de la satisfaction procurée par des objets dont l'existence est pour nous un besoin, par conséquent sur la sensibilité, ce qui contredit complètement le concept pur d'Etre suprême."

Pour penser quelque chose de déterminé il faut un concept in concreto

[56b] §57 page 170 – "*Hume* [40] s'en prend toujours au fait que par le simple concept d'un Etre originaire, auquel nous attribuons des prédicats uniquement ontologiques (éternité, omniprésence, omnipotence), en réalité nous ne pensons absolument rien de déterminé ; il faudrait y ajouter des propriétés capables de procurer un concept *in concreto ;* il ne suffit pas de dire que c'est une cause, il faudrait dire quelle est la nature de sa causalité, si elle est le fait de l'entendement ou de la volonté ;"

La raison peut aller jusqu'à la limite entre le champ de l'expérience et les concepts transcendants : les idées transcendantales

(Citation de [56b] §57 pages 170-171)

"Si nous associons au mot d'ordre d'éviter tous les jugements transcendants de la raison pure, le mot d'ordre opposé en apparence de pousser jusqu'aux concepts qui se situent hors du champ de son usage immanent (empirique), nous nous apercevons que tous deux peuvent fort bien coexister, mais uniquement à la *limite* précise de tout usage légitime de la raison ; car cette limite appartient tout aussi bien au champ de l'expérience qu'à celui des êtres de pensée [cette limite est l'ensemble des idées transcendantales],

[Les idées transcendantales servent seulement à déterminer les limites de la raison]

ce qui nous apprend du même coup que ces Idées si remarquables servent uniquement à déterminer les limites de la raison humaine :

- d'une part elles servent à ne pas étendre sans limites la connaissance par expérience de telle sorte qu'il ne nous resterait rien de plus à connaître que le monde exclusivement,

  [de sorte que notre connaissance serait limitée au monde sensible]

- et d'autre part elles servent cependant à ne pas dépasser les limites de l'expérience et à ne pas prétendre juger comme des choses en elles-mêmes les choses qui sont extérieures à ces limites."

(Fin de citation)

Justification du concept transcendantal d'un Créateur
(Citation de [56b] §57-58 pages 171 à 175, à la suite de la citation précédente)
"Or nous nous tenons sur cette limite si nous restreignons notre jugement au seul rapport que le monde peut avoir à un Etre dont le concept même se trouve extérieur à toute connaissance que nous sommes capables d'avoir à l'intérieur du monde [extérieur à toute connaissance du monde sensible].

> [Le concept (idée transcendantale) de l'Etre suprême, créateur de notre monde sensible (abstraction humaine) et des lois de la nature (autre abstraction humaine), **mais qui n'est pas censé avoir créé le monde physique lui-même**, n'a rien de choquant ; il permet une synthèse des concepts du monde sensible et du monde moral, plus satisfaisante pour l'esprit que leur indépendance.]

Car alors nous n'attribuons à l'Etre suprême aucune des propriétés en *elles-mêmes* qui nous permettent de penser les objets de l'expérience, et de ce fait, nous évitons l'anthropomorphisme *dogmatique ;* mais nous attribuons cependant ces propriétés au rapport de l'Etre suprême au monde [sensible] et nous nous permettons un anthropomorphisme *symbolique* qui concerne en fait uniquement le langage et non l'objet lui-même.

> [En résumé : le Dieu transcendantal de Kant peut être postulé par l'homme pour unifier ses connaissances du monde sensible et de ses lois naturelles, ainsi que du monde moral et des lois morales. Ce postulat sans rapport avec la réalité physique ne transgresse pas la limite de l'Univers et ne viole pas l'impossibilité d'une création transcendante du monde.
>
> Voir aussi : L'être objet de l'Idée est une pure abstraction, construite pour se voir attribuer tout le contenu du monde.]

[Connaissance par analogie : ressemblance entre deux rapports]
Si je dis : nous sommes contraints de considérer le monde *comme s'il était l'œuvre* d'un entendement et d'une volonté suprêmes, je ne dis réellement rien de plus que ceci :

> [de même qu'il y a un rapport] entre une montre, un bateau, un régiment et [respectivement] l'horloger, le constructeur, le colonel,
>
> [de même il y a un rapport] entre le monde sensible (ou tout ce qui constitue les éléments et cet ensemble de phénomènes) et ce quelque chose d'inconnu […] en lui-même [dans mes représentations], c'est-à-dire relativement au monde dont je suis une partie.

Une connaissance de cette espèce, c'est la connaissance *par analogie,* mot qui ne veut pas dire, comme on l'entend communément, une ressemblance imparfaite entre deux choses, mais bien la ressemblance parfaite de deux rapports entre des choses tout à fait dissemblables [pour Kant cette analogie est un isomorphisme].
(Fin de citation)

Grâce à cette analogie, il reste un concept de l'Etre suprême suffisamment déterminé *pour nous,* bien que nous ayons mis de côté tout ce qui pouvait le *déterminer* absolument et *en lui-même ;* car nous le déterminons relativement au monde [sensible, abstraction humaine] et par conséquent relativement à nous, et il ne nous en faut pas plus.
[…]
[Nous renonçons ainsi à comprendre le concept de Dieu en lui-même et à l'usage transcendant de la raison]
De cette manière nous reconnaissons qu'il nous est tout à fait impossible de pénétrer l'Etre suprême en ce qu'il est en lui-même et que nous ne pouvons même pas le penser de *manière déterminée* et cela nous détourne de faire aucun usage transcendant des concepts que nous avons de la raison comme cause efficiente (grâce à la volonté) pour déterminer la nature humaine et nous perdre dans des conceptions grossières ou exaltées ;"
(Fin de citation)

Complément : Limites de la raison pure, résultat de toute la *Critique*.

Prolégomènes : Solution de la question générale : comment la métaphysique est-elle possible comme science ?
Source : [56b] pages 185 et suivantes

La métaphysique est réelle, mais dialectique et trompeuse : ne pas en tirer de principe, se méfier de l'apparence

(Citation de [56b] page 185)
"La métaphysique, en tant qu'elle est une disposition naturelle de la raison, est réelle, mais (comme la solution analytique de la troisième question capitale l'a démontré) par elle seule, elle est dialectique et trompeuse.

Donc vouloir y puiser les principes et suivre en s'en servant l'apparence qui, pour être naturelle, n'en est pas moins fausse, cela ne peut produire qu'un vain art dialectique, jamais une science ;"
(Fin de citation)

Conditions à satisfaire par une critique de la raison pour que la métaphysique soit une science

(Citation de [56b] pages 185-186)
"Or pour [que la métaphysique] puisse prétendre, à titre de science, non pas simplement à une persuasion trompeuse, mais à la compréhension et à la conviction, il faut qu'une critique de la raison elle-même expose :

- Le fond des concepts *a priori*,
  - leur division selon leurs différentes sources : la sensibilité, l'entendement et la raison,

- en outre, leur tableau complet [leur liste exhaustive]
- et l'analyse de tous ces concepts [la définition détaillée de chacun] avec toutes les conséquences qui peuvent s'ensuivre,

- Ensuite et surtout la possibilité de la connaissance synthétique *a priori*, grâce à la déduction de ces concepts, les principes de leur emploi, enfin les limites de cet emploi ;
- Et il faut qu'elle expose tout cela dans un système complet.

[La critique est donc un plan d'action complet pour créer une science métaphysique]
Ainsi c'est la critique, et elle seule, qui contient en elle non seulement tout le plan, mis à l'épreuve et vérifié, mais même tous les moyens d'exécution, permettant la réalisation de la métaphysique comme science, chose impossible par tous autres moyens et voies. De sorte que, ici, il s'agit moins de savoir comment cette entreprise est possible que de savoir comment la mettre en œuvre.
[…]
La critique est à la métaphysique d'école ordinaire ce que la *chimie* est *à l'alchimie* ou *l'astronomie à l'astrologie* divinatrice."
(Fin de citation)

Propédeutique
Éléments de connaissance constituant une préparation nécessaire à l'étude plus approfondie d'une science.
Exemple : la *Critique de la raison pure* en tant qu'introduction au raisonnement.

Propension
Selon le dictionnaire [13] : Force intérieure, innée, naturelle, qui oriente spontanément ou volontairement vers un agir, un comportement.
Synonymes : *disposition*, *inclination*, *penchant*.

K653 – "La raison est poussée par une propension de sa nature à aller au-delà de son usage empirique, à s'aventurer, en un usage pur et par l'intermédiaire de simples Idées, jusqu'aux plus extrêmes limites de toute connaissance, et à ne trouver de repos que si elle a achevé de parcourir sa sphère, sous la forme d'un tout systématique possédant par lui-même sa consistance.

Proportionnalité
Voir Notion de proportionnalité.

Proposition

Proposition et proposition logique

Une *proposition* est le texte d'un jugement comprenant un sujet, un connecteur et un prédicat. Exemple : « Cet ours » (sujet) « est » (connecteur) « dangereux » (prédicat).

Une *proposition logique* est une proposition qui ne peut être que *vraie* (toujours vraie, sans cas particulier ou exception) ou toujours *fausse* (parce qu'il existe au moins un cas où sa signification contredit une certitude) ; elle a donc deux valeurs logiques possibles : *vrai* et *faux*, qui s'excluent mutuellement pour une proposition donnée.

Exemple : Disjonction.

Il existe aussi des *informations isolées à valeur logique*. En informatique, une telle information peut être représentée par un *bit* qui vaut 0=faux ou 1=vrai.

Voir Axiomatique et Système logique ; Etre, exister : les différentes significations.

Propositions théoriques et pratiques

(Citation de [165] §32 page 120)

"On appelle propositions *théoriques* celles qui se rapportent à l'objet et déterminent ce qui lui convient ou ne lui convient pas ;

> [Explication : Différence entre jugements problématiques et jugements assertoriques.]

les propositions *pratiques* sont celles qui énoncent l'action qui rend un objet possible et se présente comme la condition nécessaire de ce dernier.

Remarque

La logique ne doit traiter des propositions pratiques que *dans leur forme*, dans la mesure où elles sont opposées aux propositions *théoriques.* Dans leur *contenu* et dans la mesure où elles se distinguent des propositions *spéculatives*, les propositions pratiques relèvent de la morale."

(Fin de citation)

Voir aussi Propositions particulières vrai et faux.

Définitions et notations de Logique symbolique

La Logique symbolique est l'étude des notations purement formelles assignées aux concepts et visant à établir un système de relations symboliques exprimant l'inclusion, la disjonction, l'implication et la transformation d'ensembles :

- Inclusion : propriété d'un ensemble A qui a tous ses éléments contenus dans un autre ensemble, B. Notation : $A \subset B$.
- Disjonction ;
- Implication ;
- Transformation : opération qui fait passer d'un objet mathématique (variable, ensemble, figure géométrique, etc.), à un autre objet mathématique.

La Logique symbolique n'est pas la Logique formelle

Ne pas confondre la Logique *symbolique* avec la Logique *formelle*, étude des concepts, jugements et raisonnements considérés abstraitement et sans considération des objets qu'ils désignent.

En Logique symbolique une proposition est désignée par une lettre comme *p* ou *q*.
Il y a deux propositions particulières, opposées : vrai et faux.

Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles

Les symboles de cette table sont aussi ceux de la Théorie des ensembles.
Cette table regroupe les symboles utilisés dans ce texte. Une table beaucoup plus complète figure pages 409-412 de [182].

Opérateur logique	**Symbole**
Egal / différent par définition	= / ≠
Equivalence logique	⇔
Identité de deux éléments d'ensemble	≡
Implication	⇒
Equivalence à une relation : $\varphi x = \varphi y =_{x,y} xRy$	$=_{x,y}$
Conversion de la relation xRy en y^cRx (implications $xRy \Rightarrow_{x,y} y^cRx$ et $y^cRx \Rightarrow_{x,y} xRy$)	$\Rightarrow_{x,y}$
Produit logique (intersection d'ensembles)	∩
Somme logique (réunion, OU non-exclusif)	∪ ou ∨
Disjonction exclusive, OU alternatif (exclusif)	⊕
Ensemble vide ou classe vide	0 ou ∅
Non (opposé logique)	¬
Inclusion d'ensemble	⊂
Tel que, qui vérifie : x | (x ∈ b)	|
Appartenant, n'appartenant pas	∈, ∉
Quel que soit	∀
Il existe au moins un	∃
Conjonction ET (comme $p \Rightarrow q$ ET $r \Rightarrow s$)	. ou ∧
Complément de la classe *a* : {x | (x ∉ *a*)}	¬*a*
Séparation mutuelle de 2 couples d'éléments	||
Fonction propositionelle de x	φx
Valeurs logiques vrai / faux	1 / 0
Relation universelle / nulle	$\dot{V}$ / $\dot{0}$
Produit relatif des relations R et S	R * S

Les 3 principales relations et leurs symboles : égalité, équivalence et implication

Symbole égale par définition =

Le symbole = met en relation ce qui est défini (à gauche) avec sa définition (à droite). Ainsi, on écrit :

- *p* = vrai pour affirmer que *p* a la valeur logique vrai, ou plus simplement *p* ;
- *p* = faux pour affirmer que *p* a la valeur logique faux, ou plus simplement ¬*p* (prononcé « non-p ») ; si *p* = faux, alors ¬*p* = vrai. Voir Négation.

Il est évident que, quelle que soit *p* : *p* = (*p* = vrai) et que ¬*p* = (*p* = faux).

Symbole d'équivalence ⇔

L'équivalence est une relation « si et seulement si » entre deux êtres mathématiques ou logiques : fonctions, ensembles, matrices, propositions, etc.

Ne pas confondre *l'équivalence* ⇔ et *l'égalité par définition* = ci-dessus.

Symbole d'implication ⇒

Lire d'abord Implication.

Le symbole ⇒ relie ce qui implique (à gauche) à ce qui est impliqué (à droite), « *p* implique *q* » s'écrit *p* ⇒ *q*.

Propositions : calcul des propositions – Logique des propositions

Source : [177] page 8 et suivantes.

Cet article décrit les opérations sur les propositions logiques.

Principe d'assertion

Le principe d'assertion permet de réduire une implication à une alternative, par l'équivalence : (*p* ⇒ *q*) ⇔ (¬*p* ⊕ *q*) : « ou *p* est fausse ou (exclusif) *q* est vraie » ; lorsque *p* est fausse on ne peut rien dire de *q*.

(C'est le principe d'assertion ; voir 4. dans Proposition en tant qu'implication).

Réunion (produit logique, exigence simultanée) de deux propositions

Voir Conjonction (produit logique de deux propositions).

Principe d'importation et d'exportation

Dire que *p* implique que (*q* implique *r*), c'est dire que (*p* et *q* réunies) implique *r* :

$$(p \Rightarrow (q \Rightarrow r)) \Leftrightarrow ((p \,.\, q) \Rightarrow r)$$

(on a « importé » *p* dans l'implication *q* ⇒ *r* en le réunissant avec *q*.)

On peut déduire de (*p* . *q*) ⇒ *r* que *p* ⇒ (*q* ⇒ *r*) en « exportant » *p* de (*p* . *q*) ⇒ *r*.

Principe de substitution

Source : [177] page 12

Le principe de substitution s'énonce : « Dans une formule générale [de Logique symbolique ou de mathématiques], à un terme général ou indéterminé on peut substituer un terme particulier ou individuel. »

> (C'est évident, puisqu'une formule générale n'a de valeur et même de sens qu'en tant qu'elle peut s'appliquer à des termes particuliers.
> Exemple : Les principes préalables exigés par le syllogisme.)

Comme le principe de déduction, le principe de substitution ne peut pas se traduire en symboles, justement parce qu'il fonde l'emploi des symboles.

Proposition en tant qu'implication

Voir d'abord Implication.

[177] page 9 : On peut définir une proposition comme « *Ce qui s'implique soi-même* ». On prend alors pour définition de cette notion le principe d'identité [32]. Pour dire que p et q sont des propositions, on écrit (avec un symbole d'implication $\Rightarrow$) : $p \Rightarrow p$, $q \Rightarrow q$. [Dans un texte de logique, $p \Rightarrow p$ se lira « soit la proposition p »].

On voit ici la différence entre les définitions mathématiques et les définitions philosophiques. Au point de vue philosophique, la notion d'implication suppose celle de proposition, précisément parce que seules les propositions peuvent impliquer ou être impliquées.

Exemples : lectures possibles de l'implication $p \Rightarrow q$

1. si p est vraie, q est vraie ;
2. si q est fausse, p est fausse ;
3. p ne peut être vraie alors que q est fausse ;
4. ou {p est fausse et $p \Rightarrow q$ n'implique rien pour q ;}
   ou {p n'est pas fausse et q est vraie du fait de $p \Rightarrow q$}.

   On peut donc abréger $p \Rightarrow q$ sous la forme « ou p est fausse, ou q est vraie » (ou exclusif) ce qui permet d'*interpréter une implication en tant qu'alternative*.
   Voir Implication matérielle dans Implication.

Toutes ces assertions équivalentes (mais dérivées) ne peuvent servir qu'à *expliquer* l'implication $p \Rightarrow q$, mais non à la *définir.*

Complément

Fonctions en Logique symbolique.

Compléments

- Propositions analytiques et synthétiques ;
- Propositions tautologiques ;
- Syllogismes et principe de déduction.

Propositions : les 5 lois de calcul

Source : [177] pages 10-16

Lire d'abord : Equivalence et Conjonction (produit logique de deux propositions).

1. Loi commutative

$$p \,.\, q = q \,.\, p$$

2. Loi associative

$$p \,.\, (q \,.\, r) = (p \,.\, q) \,.\, r$$

3. Principe de simplification

$p \,.\, q \Rightarrow p$ (p ET q implique par analyse p seul)

L'affirmation simultanée de *p* et de *q* implique l'affirmation de *p*.
C'est le type même du jugement analytique affirmatif, le principe commun de tous ces jugements.

4. Principe de composition (conjonction, ET)

$$(p \Rightarrow q) \,.\, (p \Rightarrow r) \Rightarrow (p \Rightarrow (q \,.\, r))$$

Si p implique *q,* ET si *p* implique *r*, *p* implique *q* **.** *r* : (vérité simultanée de *q* et *r*).

5. Principe du syllogisme (hypothétique)

$$((p \Rightarrow q) \,.\, (q \Rightarrow r)) \Rightarrow (p \Rightarrow r)$$

Si *p* implique *q,* ET si *q* implique *r*, *p* implique *r* : la relation d'implication est *transitive.*

Propositions : opérations sur les propositions
Source : [177] pages 9- et 13
Aux 5 lois de calcul ci-dessus il faut ajouter :

- Les principes d'assertion, d'importation et de substitution ;
- La disjonction, OU non-exclusif ∪ , ou exclusif ⊕ (par défaut chez Kant).

Prosyllogisme (pro-syllogisme)
Conclusion d'une série polysyllogistique qui sert de prémisse d'un raisonnement situé après.

Voir aussi : Enthymème, Episyllogisme, Polysyllogisme, Sorite, Syllogisme.

Prudence

Selon le dictionnaire [13]

- Qualité, attitude d'esprit de celui qui prévoit, calcule les conséquences d'une situation, d'une action qui pourraient être fâcheuses ou dangereuses moralement ou matériellement, et qui règle sa conduite de façon à les éviter.

  Synonymes : *circonspection, précaution, prévoyance, sagesse*.
- (Dans l'histoire de la philosophie) Première vertu cardinale, celle qui allie force d'esprit, faculté de discernement, connaissance de la vérité dans la conduite de la vie.

  Synonyme : *sagesse.*

Chez Kant
Prudence dans le choix des fins que l'on se donne
(Citation de [108] page 90 note *)
"Le terme de prudence s'entend en deux sens :

- d'une part, il peut s'agir de la prudence vis-à-vis du monde [= d'autrui] ;

- d'autre part, de la prudence privée.

La première sorte de prudence est l'habileté d'un homme à influencer d'autres hommes de façon qu'ils servent ses desseins.

La seconde est l'intelligence qui consiste à faire se rencontrer toutes ces fins autour de son durable avantage personnel.
Cette dernière forme de prudence est en fait celle à laquelle se réduit même la valeur de la première, et au sujet de celui qui est prudent sur le premier mode, mais ne l'est pas sur le second, on pourrait dire plus exactement qu'il est adroit et malin, mais somme toute, cependant, imprudent."

[Kant emploie donc *prudence* dans des sens différents de ceux du dictionnaire.]
(Fin de citation)

[132] page 96 note * - "C'est une prudence qui est vraiment à recommander dans toute la philosophie et qui se trouve pourtant négligée, que celle de ne pas précipiter ses jugements par des définitions risquées, avant l'analyse complète du concept, analyse qui souvent n'aboutit que fort tard."

[Ici, prudence est synonyme de *sagesse*.]

Compléments :

- Conditions pour qu'une fin soit morale (la prudence ne suffit pas) ;
- Comment un impératif de la prudence est-il possible ?;
- Les impératifs de la prudence ne peuvent commander les actions ;
- Un être fini comme l'homme ne peut se représenter complètement un objet qui a une infinité d'attributs ou de parties, ou qui n'est accessible que par expérience.

Psychanalyse

- Procédé d'investigation des phénomènes inconscients ;
- Méthode thérapeutique des troubles névrotiques ;
- Partie de la psychologie.

Psyché
(Psychologie) Ensemble des comportements individuels conscients et inconscients, par opposition à ce qui est purement organique. C'est un assemblage de complexes contradictoires.

[6] page 207 - Note du traducteur - Le conscient est la frange adaptative de la psyché. Au conscient incombe l'adaptation au monde, ses soucis, ses difficultés, ses tensions. Le reste de la psyché est déroulement végétatif, voire végétal de la vie.

Selon Jung [42], la psyché est un système autorégulateur : si le conscient est dans une position trop unilatérale, l'inconscient tend spontanément à en rétablir l'équilibre en créant un symbole.

Psychiatrie
Partie de la médecine qui étudie et traite les maladies mentales et les troubles du psychisme.

Psychisme
Ensemble, conscient ou inconscient, considéré dans sa totalité ou partiellement, des phénomènes et processus relevant de l'esprit, de l'intelligence et de l'affectivité, et constituant la vie psychique. Cet ensemble comprend les phénomènes conscients, relevant de l'état d'éveil, et les phénomènes non conscients présents que le sujet soit éveillé ou non.
Voir aussi : sens psychique et [6].

Psychokinèse
Capacité à influencer mentalement un objet, un processus ou un système sans l'utilisation de phénomènes ou d'énergies connues.

> (La notion *d'utilisation* d'une énergie inconnue ou d'un phénomène inconnu est elle-même scientifiquement absurde. La science peut éventuellement *chercher* des formes d'énergie encore inconnues ou de nouveaux phénomènes, mais *l'utilisation* de quelque chose d'inconnu n'est pas scientifiquement justifiable.)

Psychologie
A l'origine branche de la philosophie qui étudiait l'âme, aujourd'hui discipline scientifique qui étudie le psychisme. Comprend une dizaine de branches : psychanalyse, psychologie clinique, psychologie expérimentale, psychopathologie, psychologie du développement, psychologie de l'éducation, psychologie cognitive, neuropsychologie, psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations…

Définitions de *Je* et de *psychologie* selon Kant

Doctrine rationnelle de l'âme :
K360 – "Je suis, en tant que pensant, un objet du sens interne et porte le nom d'âme. Ce qui est un objet des sens externes porte le nom de corps. En vertu de quoi le terme : Je, en tant qu'être pensant, désigne déjà l'objet de la psychologie, qui peut être appelée la doctrine rationnelle de l'âme lorsque je ne désire rien savoir de plus, sur l'âme, que ce qui, indépendamment de toute expérience (qui me détermine plus précisément et concrètement), peut être conclu à partir de ce concept Je, en tant qu'il survient dans toute pensée."
Voir Aperception (conscience de soi), pure ou empirique.

Voir aussi *Métaphysique de la nature.*

Psychologie cognitive
Science de la cognition.

Psychologie, cosmologie et théologie transcendantales
Voir idées transcendantales (système).

Psychologie empirique
Voir Psychologie empirique*.*

Psychologie rationnelle (science du Moi)
K398 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er / Des paralogismes de la raison pure*, en tant que *paralogisme transcendantal*. *(2ème édition de la Critique)*
Cet article fait suite à Paralogisme logique - Paralogisme transcendantal.

Définition de la psychologie rationnelle selon [19]

La psychologie rationnelle est aussi appelée par Kant *doctrine rationnelle de l'âme* : c'est la *science du Moi*. Voir donc d'abord, dans l'article Moi (Je), les aspects *conscience de soi* et *réflexion sur soi-même* de la *doctrine rationnelle de l'âme*.

Buts de la psychologie rationnelle

1. *Recherche de substance et de permanence au-delà des phénomènes*
   Cette « science » utilise l'aperception (voir Conscience de soi chez Kant) pour découvrir, au-delà des phénomènes, une réalité substantielle et permanente dont ces phénomènes ne seraient que la détermination, l'expérience effective.

   La psychologie rationnelle voudrait déduire des concepts d'âme et de Moi d'un sujet des propriétés objectives de substance et de permanence de ces concepts subjectifs.

   > Hélas, une telle découverte est impossible : elle *hypostasie* une abstraction en la prenant pour un objet réel (K385) : dans les domaines de l'âme et de l'Idée il n'y a ni substance, ni permanence.

2. *Réfutation du matérialisme (but de sa critique invoqué par Kant)*
   Voici pourquoi cette réfutation n'est possible que par l'idéalisme transcendantal.

   (Citation de K384-K385)
   "En quoi une doctrine de l'âme fondée sur de purs principes rationnels pourrait-elle nous être nécessaire ? Sans aucun doute, avant tout dans le but de garantir notre Moi pensant contre le danger du matérialisme. Mais de cet objectif s'acquitte le concept rationnel que nous avons donné de notre Moi pensant.

   [Objection : mais si on supprime la matière, notamment le cerveau, la pensée disparaît et avec elle la possibilité d'un être pensant ; voici la réponse de Kant :]

   [Si on supprime le sujet pensant c'est tout le monde des corps qui doit disparaître]
   Bien loin, en effet, qu'à l'aide de ce concept il demeure une quelconque crainte que, si l'on supprime la matière, se trouve abolie en même temps toute pensée et même l'existence d'êtres pensants, bien plutôt est-il clairement démontré que, si je supprime le sujet pensant, c'est tout le monde des corps qui doit disparaître, en tant qu'il n'est rien que le phénomène inscrit dans la sensibilité de notre sujet et qu'il correspond à un type de représentations de celui-ci."

   [L'objection ci-dessus relevait du matérialisme et/ou du réalisme, doctrines que Kant rejette au profit de son idéalisme transcendantal. Pour lui, la seule réalité prouvée, la seule sur laquelle une connaissance rationnelle du monde peut se baser, est celle du sujet *qui existe parce qu'il sait qu'il pense*, celle du « Je pense, donc j'existe » c'est-à-dire du Moi(Je) ; et cette certitude-là permet au sujet d'avoir aussi la certitude de l'existence du monde extérieur. Donc l'Idée (le concept rationnel) est bien le fondement sur lequel les phénomènes « images » du monde matériel doivent être basés.]
   (Fin de citation)

3. *Instauration de limites à la raison spéculative (raison d'être affirmée par Kant)*
   K410 - "Il n'y a donc pas de psychologie rationnelle comme doctrine qui soit capable de nous procurer quelque chose à ajouter à la connaissance que nous avons de nous-mêmes, mais il n'en existe une que comme discipline qui instaure des limites infranchissables, dans ce domaine, à la raison spéculative, d'un côté pour qu'elle ne se précipite pas dans le sein du matérialisme sans âme, de l'autre côté pour qu'elle ne se perde pas avec exaltation dans le spiritualisme, dépourvu pour nous de tout fondement dans la vie."

Complément : Trois questions dialectiques qui définissent le but de la psychologie rationnelle.

Description de la psychologie rationnelle (doctrine rationnelle de l'âme)

(Citations de K360)

- "Le jugement : *Je pense* […] est le véhicule de tous les concepts en général, et par conséquent aussi des concepts transcendantaux.
- [Je pense] "sert uniquement à faire apparaître toute pensée comme appartenant à la conscience. […] Il sert pourtant à différencier deux sortes d'objets à partir de la nature de notre faculté de représentation :
  - *Je suis*, en tant que pensant, un objet du sens interne et porte le nom d'âme.
  - Ce qui est un objet des sens externes porte le nom de corps."
- "En vertu de quoi le terme : *Je*, en tant qu'être pensant, désigne déjà l'objet de la psychologie, qui peut être appelée la doctrine rationnelle de l'âme lorsque je ne désire rien savoir de plus, sur l'âme, que ce qui, indépendamment de toute expérience (qui me détermine plus précisément et *in concreto*), peut être conclu à partir de ce concept *Je*, en tant qu'il survient dans toute pensée."

(Fin des citations)

Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant

1. Je sais que je pense, donc j'existe. Du fait qu'il a conscience de penser, le sujet peut déduire qu'il existe, mais pas plus.
2. Je sens que le temps passe. Par mon sens interne, j'ai conscience du *temps* qui passe : je sais que l'événement A précède l'événement B, mais je ne sais pas de combien de temps.
3. Pour le sens externe que j'ai aussi, le temps passe indépendamment de moi-même, donc il existe un monde extérieur.
4. A part son existence et celle de mon corps, je ne sais rien de ce monde extérieur, car la certitude de cette existence a été acquise sans concours du sens externe, donc sans expérience de lui.

   Lire ici Idéalité.

   Existence des objets de l'intuition extérieure
   K471 – "Notre idéalisme transcendantal [admet] que les objets de l'intuition extérieure existent aussi effectivement tels qu'ils sont intuitionnés dans l'espace, et tous les changements dans le temps tels que le sens interne les représente. […] Puisque sans objets dans l'espace il n'y aurait absolument aucune

représentation empirique, nous pouvons et devons y admettre comme effectivement réels des êtres étendus ; et il en va de même aussi du temps."

Comme toute conscience de soi est toujours *à un instant donné*, le sujet ignore notamment si ce monde extérieur est permanent, et dans ce cas si son Moi a une durée par rapport à lui.

(Citation de K385)

> [De ces déductions,] "certes, je ne connais pas mieux ce Moi pensant dans ses propriétés, et je ne peux apercevoir sa permanence,…
>
> > [Le sujet ignore également si ce monde extérieur a des phénomènes que son sens externe pourrait percevoir, phénomènes qui auraient donc un substrat transcendantal. Et si c'est le cas, il ne sait pas, non plus, si cet éventuel substrat a une existence propre, indépendante de son esprit, ou si c'est une création de cet esprit, une imagination.]
>
> …ni même l'indépendance de son existence vis-à-vis de l'éventuel substrat transcendantal des phénomènes extérieurs ; car celui-ci m'est tout aussi inconnu que celui-là."

(Fin de citation)

5. Je est le sujet absolu de sa pensée : il ne peut être prédicat de quoi que ce soit d'autre.
6. Le sujet a une unité absolue
   - La conscience de soi d'un sujet ne dépend d'aucun phénomène externe : elle est absolue.
   - Elle comprend une conscience ininterrompue du temps qui passe.
   - Elle confère au sujet une unité absolue : toutes ses pensées contiennent une conscience de soi.

   K367 – "Le Moi subjectif ne peut […] être partagé et divisé, et ce Moi, nous le supposons cependant à propos de toute pensée."

   K371 – "Le Moi pensant, l'âme (nom dont on se sert pour désigner l'objet transcendantal du sens interne), est simple."

Voir aussi Doctrine de l'idéalisme transcendantal.

Remarques sur ces conclusions

Dans une conscience, l'âme paraît transformée en phénomène

K414 – "La proposition : Je pense, ou : J'existe pensant, est une proposition empirique [car issue du sens interne]. Mais au fondement d'une telle proposition se trouve une intuition empirique, par conséquent aussi l'objet pensé comme phénomène, et tout semble donc se passer comme si, d'après notre théorie, l'âme tout entière, même dans la pensée, était transformée en phénomène…"

> Dans la doctrine de l'idéalisme transcendantal tout ce qui est perçu semble être un phénomène provenant d'une réalité extérieure inaccessible. L'esprit peut donc confondre ses représentations issues de la conscience de soi avec des représentations de phénomènes extérieurs.

Comme la pensée ne se demande pas spontanément si une représentation présente à l'esprit a une origine sensible ou intellectuelle, un sujet se pense comme n'importe quel objet en général. Cela peut l'induire en erreur, par exemple en croyant intuitivement que son âme (en fait son esprit, sa conscience) a une substance (une réalité matérielle) alors qu'il n'en a pas d'expérience.

L'immortalité de l'âme ne peut se déduire de la conscience de soi
La conclusion 2 ci-dessus ne permet pas à un sujet de conclure que sa conscience de soi est permanente : il ne peut savoir si son Moi durera encore vingt ans, une heure ou une seconde ; le sujet n'a pas le sens de la durée absolue, grandeur du temps du monde extérieur, monde dont seule est certaine pour lui l'existence instantanée.

D'où une conclusion : un sujet ne peut déduire de sa conscience de soi « Moi(Je) » la permanence (le caractère éternel) de son âme.
On ne peut donc démontrer ni la proposition « L'âme est immortelle », ni la proposition « L'âme est mortelle ».

En fait l'âme immortelle est une construction de notre cerveau interpréteur de son propre état qui veut échapper à sa crainte de la mort. C'est aussi une promesse de vie future de religions révélées à des hommes malheureux et inquiets dans ce monde.

Le sujet ne peut conclure de la conscience de soi que les jugements 1, 2 et 3
Les conclusions rationnelles 2 et 3 ne peuvent concerner le sujet en tant qu'*objet* de sa propre pensée, telle que celle-ci ou son corps apparaîtraient à un sujet extérieur : aucune connaissance du monde extérieur (notamment la permanence de l'âme ou du corps) ne peut s'en déduire par *analyse*, car l'âme et le Moi dont le sujet a conscience par son sens interne et sa réflexion étant simples, il faudrait des informations supplémentaires, c'est-à-dire une *synthèse*, pour les prendre en compte dans un jugement d'objet extérieur.

D'où une seconde conclusion : un sujet ne peut conclure de sa conscience de soi autre chose que les jugements 1, 2 et 3 ci-dessus.

Donc la psychologie rationnelle, qui voudrait déduire des concepts internes de l'âme et du Moi d'un sujet des propriétés externes de substance et de permanence à leur attribuer, est illusoire. Kant l'explique comme suit.

Complément
Résumé sur l'impossibilité d'une connaissance de soi à partir de la conscience de soi

Critique de Kant : *la psychologie rationnelle est une erreur*
K399 – "*Je pense :* tel est donc le texte unique de la psychologie rationnelle, à partir duquel elle doit développer toute sa science. On voit facilement que, si cette pensée doit être rapportée à un objet (moi-même), elle ne peut rien contenir d'autre que des prédicats transcendantaux de cet objet, puisque le moindre prédicat empirique viendrait corrompre la pureté rationnelle et l'indépendance de cette science à l'égard de toute expérience."

L'acte originaire de penser à soi-même de la psychologie rationnelle ne peut donc comporter que des prédicats transcendantaux. Si jamais le sujet en déduisait un prédicat empirique, sa déduction serait fausse.

K384 - "Ce Moi est aussi peu une intuition qu'un concept d'un quelconque objet, mais il est la simple forme de la conscience, telle qu'elle peut accompagner les deux sortes de représentations [externe et interne] et les élever ainsi au rang de connaissance, dès lors qu'est en outre donné dans l'intuition quelque chose d'autre qui offre une matière pour se représenter un objet. Donc, toute la psychologie rationnelle s'effondre comme une science dépassant toutes les forces de la raison humaine, et il ne nous reste qu'à étudier notre âme à partir du fil conducteur de l'expérience et à nous maintenir dans les limites des questions qui ne vont pas au-delà du domaine où l'expérience intérieure possible est à même de leur conférer un contenu."

Le Moi est si simple parce que cette représentation n'a pas de contenu

K384 – "…le Moi […] possède une telle simplicité précisément parce que cette représentation n'a pas de contenu, donc pas de divers, ce pourquoi elle semble aussi représenter ou, pour mieux dire, désigner un objet simple."

Moi (Je) est toujours *sujet*, mais en tant qu'*objet* Je n'est pas une substance

K402-K403 – Le *Moi*, le *Je pense*, doit toujours dans la pensée avoir valeur de *sujet,* de quelque chose qui ne puisse être simplement considéré comme un prédicat venant s'attacher à la pensée : c'est là une proposition apodictique et même *identique* ; toutefois, elle ne signifie pas que je sois, comme *objet,* un être *subsistant* par moi-même, autrement dit une *substance.*

Quand un sujet pense à lui-même en train de penser, donc en tant qu'objet, sa représentation de lui-même est vide, ce n'est qu'une certitude d'exister pendant que le temps extérieur passe. Cette impression d'exister sans interruption par rapport au monde extérieur indépendamment du temps qui passe fait qu'il est tenté de s'attribuer – sans preuve - une substance permanente. La certitude d'existence d'un temps extérieur à moi-même me prouve seulement qu'il existe un monde extérieur pendant que j'en sens passer le temps ; elle ne prouve pas que j'en sois un homme physique capable d'intuition de substance (jugement synthétique comme le remarque Kant).

Cette affirmation de Kant contredit l'opinion de Descartes selon laquelle l'homme est une substance à la fois pensante et étendue.

La psychologie rationnelle ne sert qu'à la critique des raisonnements dialectiques

K384 – "Bien que cette discipline ne soit d'aucune utilité pour l'accroissement de la connaissance, et qu'elle ne soit même, à cet égard, composée que de purs paralogismes, on ne peut toutefois, si on lui donne pour seule valeur de permettre un traitement critique de nos raisonnements dialectiques, et plus précisément de ceux de la raison commune et naturelle, lui dénier une importante utilité négative."

Topique de la doctrine rationnelle (psychologie rationnelle) de l'âme (*Je*)

Voir d'abord la définition de topique.

Kant analyse la psychologie rationnelle à partir des considérations précédentes en formulant des jugements sur l'âme qu'il présente comme il l'a fait pour des catégories de l'entendement.

K400 - Le concept de la topique transcendantale de l'âme se décompose comme suit :

1.
L'âme est [existe comme] *substance* [permanente]

2. [L'âme est] qualitativement *simple*	3. A travers les divers temps où elle existe, [l'âme est] numériquement identique, c'est-à-dire *unité* (non-pluralité)

4.
[L'âme est] en rapport avec des objets *possibles* dans l'espace

Justification de la décomposition de l'âme ci-dessus :
voir Table des 12 catégories de l'entendement pur.

- *L'âme est* substance (jugement de relation : inhérence / subsistance)

  K129 – "…le temps est une condition *a priori* de tout phénomène en général, et plus précisément la condition immédiate des phénomènes intérieurs (de notre âme), et par là même aussi, de façon médiate, celle des phénomènes extérieurs."

  En même temps que le phénomène du Moi, le sens interne du sujet est conscient du temps, qui est externe à lui-même : il est donc conscient de l'existence d'un monde extérieur, donc de son corps. Or celui-ci a un caractère permanent, une substance physique.

- *L'âme est qualitativement* simple (jugement de qualité : réalité)

  K360 – "Je suis, en tant [qu'être] pensant, un objet du sens interne et porte le nom d'âme." [Ici âme veut dire esprit]

  K362-K363 – "…la représentation simple et par elle-même totalement vide de contenu : *Je*, dont on ne peut pas même dire qu'elle soit un concept, mais qui est une simple conscience accompagnant [et présupposant] tous les concepts."

  L'âme est simple, à la fois en tant que substance non décomposable et en tant que représentation d'un concept vide (le sujet conscient de soi ne peut par cette conscience décrire autre chose que sa propre existence).

- *A travers les divers temps où elle existe, [l'âme est] numériquement identique, c'est-à-dire unité (non-pluralité)* (jugement de quantité : unité - voir catégories mathématiques)

  L'âme [l'esprit] reste identique à elle-même et unique tant que l'homme vit, ou même éternellement pour les croyants. [La conscience est une et indécomposable]

- *L'âme est en rapport avec des objets* possibles *dans l'espace* (jugement de modalité)

  Un sujet ne peut concevoir son âme [esprit] que si sa conscience de soi existe, c'est-à-dire à l'état d'éveil ; sa sensation du temps qui passe indépendamment de lui-même lui confère une certitude d'existence d'un espace extérieur à lui-même, espace qui par définition peut contenir des objets. Voir :

  - Possibilité des choses (postulat) – Un concept peut-il être celui d'un objet ?
  - Possibilité de l'expérience (principes *a priori*).

Concepts de la doctrine pure de l'âme (psychologie rationnelle)

A partir de l'analyse précédente, Kant imagine des sujets de la psychologie rationnelle.

(Citation de K400)
"De ces principes élémentaires proviennent tous les concepts de la doctrine pure de l'âme, uniquement par combinaison, sans qu'il y ait à connaître le moins du monde un autre principe.

- Cette substance […] fournit le concept de *l'immatérialité ;*

  [L'âme est immatérielle par définition.]

- Comme substance simple, celui de *l'incorruptibilité ;*

  [L'âme est incorruptible par définition.]

- Son identité, en tant que substance intellectuelle [permanente], donne la *personnalité ;*

- Les trois éléments pris ensemble fournissent la *spiritualité ;*

  [par définition de la spiritualité.]

[Substance pensante : principe de la vie dans la matière]
Le rapport aux objets dans l'espace donne le *commerce* avec le corps ; en vertu de quoi la psychologie pure représente la substance pensante comme le principe de la vie dans la matière, c'est-à-dire comme une âme *(anima)* et comme le principe de *l'animalité ;* celle-ci, dans les limites de la spiritualité, donne *l'immortalité.*"

[La substance pensante est le complément de la substance étendue dans toute réalité.]
(Fin de citation)

Voilà comment Kant explique le caractère irrationnel de la psychologie rationnelle, l'action imaginaire de l'esprit sur le corps, la vie animée par l'âme, etc. Voici la suite de son argumentation.

Le Moi pensant ne peut être un objet simple à substance

K403 - Le Je de l'aperception est dans toute pensée un terme *singulier* qui ne peut se résoudre en une pluralité de sujets. Donc il désigne un sujet logiquement simple [dont le concept indécomposable a un nom : Je, mais ne contient pas d'information], par définition du concept même de pensée dont il se déduit analytiquement.

Mais cela ne signifie pas que le Moi pensant (qui est simple) ait une *substance*, ce qui serait une proposition synthétique car la substance ne fait pas partie des propriétés d'un sujet [car ce n'est qu'une affirmation de son éventuelle existence ou inexistence]. Le concept de la substance se rapporte toujours à des intuitions, lesquelles, en moi, ne peuvent être que sensibles : par conséquent, elles se trouvent tout à fait en dehors du champ de l'entendement et de sa pensée, dont cependant il s'agit ici proprement et exclusivement quand on dit que le Moi, dans la pensée, est simple.

La conscience de soi ne prouve pas qu'on évolue ou qu'on n'évolue pas

K403 – Quand j'ai conscience de moi-même, que je me considère comme objet, je reste bien identique à moi-même, mais cela ne m'empêche pas de me voir évoluer *si j'ai plusieurs intuitions successives*, par exemple en me regardant bouger dans une glace. De la conscience de moi-même (*Je* sans divers) je ne peux déduire aucune *preuve* d'évolution ou de non-évolution me concernant, bien que j'aie conscience du temps qui passe et qui est extérieur à moi-même.

La conscience de soi ne prouve pas l'existence du reste du monde

K403-K404 – "Je distingue ma propre existence, comme existence d'un être pensant, des autres choses extérieures à moi (dont mon corps lui aussi fait partie)", par définition de la conscience de soi et du *Je* de l'aperception : les *autres* choses sont celles que je pense comme *distinctes* de moi. Mais rien ne prouve qu'elles existent et que je n'existe pas "simplement comme être pensant (sans être un homme)".

> (Kant conjecture là l'existence d'un être qui est pure pensée, sans corps ; cette conjecture étant infalsifiable, on peut toujours la faire, comme Descartes…)

Voir aussi :
Le prétendu fossé infranchissable séparant la pensée et les actions de l'homme.

Conclusion : je ne peux déduire une connaissance de moi-même en tant qu'objet

Doctrine rationnelle de l'âme

K360 – "Je suis, en tant que pensant, un objet du sens interne et porte le nom d'âme. Ce qui est un objet des sens externes porte le nom de corps. En vertu de quoi le terme : Je, en tant qu'être pensant, désigne déjà l'objet de la psychologie, qui peut être appelée la doctrine rationnelle de l'âme lorsque je ne désire rien savoir de plus, sur l'âme, que ce qui, indépendamment de toute expérience (qui me détermine plus précisément et concrètement), peut être conclu à partir de ce concept Je, en tant qu'il survient dans toute pensée."
Voir Aperception (conscience de soi), pure ou empirique.

K404 – "Par l'analyse de la conscience que j'ai de moi-même dans la pensée en général, pas le moindre gain n'est effectué du point de vue de la connaissance de moi-même comme objet."

Donc "L'explicitation logique de la pensée en général est prise faussement pour une détermination métaphysique de l'objet" : une telle explicitation est un *paralogisme*.

Proposition : "Tout être pensant est, en tant que tel, une substance simple" (critique)

K404 – Descartes [20] énonce là une proposition synthétique a priori, car :

- Elle va au-delà du concept Moi (Je) dont elle serait déduite, concept vide d'informations défini par son seul nom car la conscience de soi ne « sent » aucun détail ;
- Elle ajoute à ce concept une *modalité d'existence en tant que substance*, ce qui est absurde car ce concept de pensée en général (de logique générale) est a priori et ne peut avoir de prédicat ;
- Elle ajoute aussi à ce concept le prédicat de simplicité, qui ne peut être donné dans aucune expérience.

La doctrine de Descartes, qui (par innéisme) croyait l'homme fait de substance pensante du seul fait qu'il pense, est donc absurde compte tenu de celle de Kant, qui postule que les propositions synthétiques *a priori* peuvent être pratiquées et acceptées seulement par rapport à des objets d'une expérience possible.

Kant poursuit sa réfutation de la psychologie rationnelle en énonçant un paralogisme.

Paralogisme de la psychologie rationnelle

K404 – "Dans le procédé de la psychologie rationnelle, ce qui domine, c'est un paralogisme que présente le syllogisme suivant :

- Ce qui ne peut être pensé que comme sujet n'existe pas non plus autrement que comme sujet et est donc substance.
- Or, un être pensant, considéré simplement comme tel, ne peut être pensé autrement que comme sujet.
- Donc, il n'existe aussi que comme tel, c'est-à-dire comme substance."

Kant explique page K405 la formation de ce paralogisme :

- Le sujet de la majeure est un être *en général*, car devoir être pensé comme sujet n'implique aucune condition d'origine (imagination, aperception ou intuition).
  Pour que la proposition soit toujours vraie, le sujet doit provenir de l'intuition :
  il est alors substance.
  Voir Possibilité des choses (postulat) – Un concept peut-il être celui d'un objet ?
- Le sujet de la mineure est un être *pensant*, tel qu'il apparaîtrait dans une représentation indépendamment de toute intuition et de l'unité de la conscience, c'est-à-dire tel qu'il s'apparaîtrait à lui-même car un sujet n'a pas accès à la pensée d'autrui : sa représentation ne peut provenir de l'intuition, ce n'est pas le même sujet que dans la majeure.

  Explication du paralogisme
  K405 note * - "La pensée est prise dans les deux prémisses selon des significations tout à fait différentes :

- dans la majeure, elle est prise au sens où elle s'applique à un objet en général (tel, par conséquent, qu'il peut être donné dans l'intuition) ;
- dans la mineure, en revanche, elle est prise uniquement dans sa relation à la conscience de soi, où l'on ne pense donc aucun objet, mais où l'on se représente seulement la relation à soi comme sujet (en tant que forme de la pensée).

Dans la première, il est question de choses qui ne peuvent être pensées autrement que comme sujets ; tandis que, dans la seconde, il est question, non de *choses,* mais de la pensée, où le moi sert toujours de sujet de la conscience - d'où ne se peut pas déduire cette conclusion que je ne peux exister autrement que comme sujet, mais simplement que je ne peux, dans la pensée de mon existence, me servir que de sujet du jugement, ce qui constitue une proposition identique [une évidence] qui ne me découvre absolument rien sur la modalité de mon existence."

- Ces deux pensées étant distinctes (l'une provenant de l'intuition et l'autre de l'aperception), le syllogisme est impossible et la conclusion est trompeuse.

(Citation de K405)
"Le concept d'une chose qui peut exister en soi comme sujet [une Idée, un concept de la raison ou une chose en soi], et non pas simplement comme prédicat, ne contient encore en lui aucune réalité objective - ce qui veut dire que l'on ne peut pas savoir s'il pourrait se trouver quelque part un objet qui lui corresponde, étant donné que l'on n'aperçoit pas la possibilité d'un tel mode d'existence, et que par conséquent un tel concept ne fournit absolument aucune connaissance.

[Un tel concept pourrait être une abstraction, un produit de l'imagination ne contenant aucune intuition.]

Si ce concept doit donc indiquer, sous le nom de substance, un objet susceptible d'être donné, s'il doit devenir une connaissance, il faut qu'il y ait, à sa base, une intuition permanente, condition indispensable de la réalité objective d'un concept, constituant ce par quoi seulement l'objet est donné.
Or, nous n'avons, dans l'intuition intérieure, absolument rien qui soit permanent, puisque, de fait, le moi n'est que la conscience de ma pensée ; donc, si nous nous en tenons simplement à la pensée, il nous manque même la condition nécessaire pour nous appliquer à nous-mêmes, comme êtres pensants, le concept de la substance, c'est-à-dire le concept d'un sujet subsistant pour soi…"
(Fin de citation)

Suite du texte de la *Critique* : Permanence de l'âme (réfutation de la démonstration de Mendelssohn).

Psychologie rationnelle et cosmologie (passage de la première à la seconde)
K414 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er : Des paralogismes de la raison pure / Remarque générale concernant le passage de la psychologie rationnelle à la cosmologie*

Dans la conscience de soi l'âme apparaît comme un phénomène

K414 – "La proposition : Je pense, ou : J'existe pensant, est une proposition empirique [car issue du sens interne]. Mais au fondement d'une telle proposition se

trouve une intuition empirique, par conséquent aussi l'objet pensé comme phénomène, et tout semble donc se passer comme si, d'après notre théorie, l'âme tout entière, même dans la pensée, était transformée en phénomène, et que de cette façon notre conscience elle-même, en tant que pure apparence, devait en fait être réduite à néant."

K414 – "La pensée, prise en elle-même, est seulement la fonction logique, par conséquent la pure spontanéité de la liaison du divers d'une intuition simplement possible, et elle ne présente nullement le sujet de la conscience comme phénomène, simplement pour cette raison qu'elle ne prend nullement en compte l'espèce de l'intuition et ne se demande pas si elle est sensible ou intellectuelle. En conséquence, je ne me représente à moi-même ni tel que je suis, ni tel que je m'apparais, mais je me pense seulement comme n'importe quel objet en général, vis-à-vis duquel je fais abstraction du mode selon lequel il est intuitionné."
Voir Erreur due à l'apparence dialectique.

> Ces considérations ne doivent pas nous faire oublier qu'il y a toujours interprétation de l'état du cerveau par lui-même.

Psychologie transcendantale : fonctions d'acquisition de l'expérience
Voir Psychologie transcendantale : fonctions d'acquisition de l'expérience.

Psychopathologie
Science des maladies et des troubles psychiques.

Psychose
Affection psychique grave, dont le malade n'a pas conscience, caractérisée par une désintégration de la personnalité accompagnée de troubles de la perception, du jugement et du raisonnement.

Psychosomatique
Adjectif : qui se rapporte à l'influence du psychisme sur l'organisme.

Pulsion
Selon [13] – (Psychanalyse) souvent *au pluriel.* Force biopsychique inconsciente créant dans l'organisme un état de tension propre à orienter sa vie fantasmatique et sa vie de relation vers des objets, et suscitant des besoins dont la satisfaction est nécessaire pour que la tension tombe.
Exemples : *Pulsion sexuelle ; pulsion d'auto-conservation*.

Pur
Si nécessaire voir d'abord Expérience.

Sens général

Qui ne contient rien d'étranger. Exemple : un corps chimique pur.

Sens de Kant

Qui ne dépend pas de l'expérience, qui n'a pas de rapport avec elle. Exemples :

- K94 – "…dans les connaissances *a priori*, sont appelées *pures* celles auxquelles absolument rien d'empirique n'est mêlé. Ainsi, par exemple, la proposition : tout changement a sa cause est-elle une proposition *a priori,* mais non point pure,

étant donné que le changement est un concept qui ne peut être tiré que de l'expérience."

- *Connaissance absolument pure*
  K110 Note b – "Est particulièrement nommée absolument pure une connaissance à laquelle ne vient se mêler [aucune] expérience ou sensation, et qui est par conséquent possible complètement a priori."
- K118 – "Je nomme *pures* (au sens transcendantal) toutes les représentations dans lesquelles ne se rencontre rien qui appartienne à la sensation."
- Intuition pure de l'espace et du temps : concepts purs de l'entendement.
- Les principes purs se rapportent à l'expérience mais sont certains parce qu'ils ne s'appuient sur aucune donnée d'expérience.

K110 – "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance *a priori.* La raison pure est par conséquent celle qui contient les principes permettant de connaître quelque chose absolument a priori*.* Un *organon* de la raison pure serait un ensemble réunissant les principes d'après lesquels toutes les connaissances pures a priori peuvent être acquises et effectivement établies. L'application détaillée d'un tel *organon* procurerait un système de la raison pure."

K143 - Une *intuition pure* contient exclusivement la forme de l'objet intuitionné, sans matière ; elle est donc indépendante de toute sensation. Un *concept pur* contient uniquement la forme d'un objet pensé *en général* ; tous deux sont possibles *a priori*.

K278 – Un *concept pur* appartient pourtant à l'expérience lorsque son objet ne peut être trouvé qu'en elle.

Est pur tout concept créé par l'entendement ou la raison.

Qualité (catégories)
Dans la Table des 12 catégories de l'entendement pur les catégories de la qualité sont la réalité, la négation et la limitation.
La qualité est une appréciation subjective basée sur l'affection de l'esprit qui prend conscience d'un message de ses sens.

Qualité (propriété, en anglais : quale)
Quale (pluriel : *qualia*) est une propriété donnée considérée indépendamment d'objets auxquels elle s'applique ou s'appliquerait ; c'est l'essence d'une propriété particulière.

Qualité d'un jugement
La qualité est une propriété d'un jugement selon laquelle il est affirmatif, négatif ou infini. Voir Qualité des jugements : affirmatifs, négatifs indéfinis.

Quantité d'un jugement
Voir Quantité des jugements : universels, particuliers, singuliers.

Quantum (pluriel : quanta)
Substantif

- (Physique) un quantum est une quantité *minimale* non nulle d'une grandeur physique permettant de lui attribuer une valeur qui est nécessairement un multiple du quantum. Exemple : toute charge électrique est multiple du quantum *charge de l'électron e*, où *e* = 1,6 $.10^{-19}$ coulomb.
- (Philosophie) un quantum est une quantité *finie et déterminée – non nécessairement minimale* - (la grandeur) d'un objet mesurable, quantité qui forme un tout.

  K227 - "toute réalité est susceptible d'être représentée comme un *quantum* ;" (voir Temps et Nombre).

  K245 - "…puisque, pour tout nombre, il faut en tout cas qu'une unité serve de base, le phénomène qui constitue une unité est un *quantum* et, comme tel, toujours un *continuum*." Donc tout phénomène est un continuum.

  (Citation de K430 note *)
  "Nous pouvons intuitionner un *quantum* indéterminé comme un tout, quand il est contenu dans des limites, sans avoir besoin d'en construire la totalité en le mesurant, c'est-à-dire par la synthèse successive de ses parties. Car les limites déterminent déjà la complétude, puisqu'elles excluent toute autre quantité.

  [Mais lorsqu'un quantum n'est pas donné avec des limites, notre intuition ne peut l'imaginer] qu'à travers la synthèse des parties, [et nous ne pouvons en imaginer la totalité] qu'à travers la synthèse achevée ou l'addition répétée de l'unité à elle-même."
  (Fin de citation)

Chez Kant

- Quantum *discretum* (quantum discret) : partie d'un ensemble qui en comprend un multiple entier. Exemples :
  - Tout volume d'eau pure comprend un nombre entier de molécules d'eau : son quantum d'eau est N molécules.

    Ainsi, une *mole* d'eau pure pesant 18 grammes contient N = 6.022 $.10^{23}$ molécules H_2O, où N est le nombre d'Avogadro [221].
  - Tout échange d'énergie lumineuse comprend, à une fréquence donnée, un nombre entier de photons, chacun avec sa fréquence ν : le quantum d'énergie est un multiple de $h\nu$, où *h* est la constante de Planck
    h = 6.6261 $.10^{-34}$ joule.seconde.

  K490 – "La multitude des parties qui sont déjà, d'une certaine manière, séparées dans le tout donné et qui constituent en ce sens un *quantum discretum*."
- Quantum *continuum* (partie d'un objet divisible à l'infini). Exemple : segment de ligne droite, divisible à l'infini en sous-segments eux-mêmes divisibles.

  K492 – "Quand il s'agit d'un corps organique articulé à l'infini, le tout [du phénomène] est déjà représenté, à travers ce concept [de multitude], comme divisé, et il s'y rencontre, avant toute régression accomplissant la division, une multitude de parties déterminée en soi, mais infinie - ce à la faveur de quoi l'on se contredit soi-même, dans la mesure où ce développement infini est considéré

comme une série qui n'est jamais susceptible d'être achevée (infinie) et se trouve aussi cependant, puisqu'on l'appréhende synthétiquement, considéré comme achevé. La division infinie ne caractérise le phénomène que comme *quantum continuum* et elle ne peut être séparée du remplissement de l'espace, puisque c'est précisément dans ce remplissement que réside le fondement de la divisibilité infinie."

Quantitas
K606 – "La mathématique ne construit pas simplement des grandeurs *(quanta),* comme c'est le cas en géométrie, mais construit aussi la pure grandeur *(quantitas),* comme en algèbre, où elle fait totalement abstraction de la nature de l'objet qui doit être pensé d'après un tel concept de grandeur."

(La *pure grandeur* de Kant est une *variable* régie par des règles de définition et de manipulation.)

Radicalité

Selon [13] - (Philosophie)

- Qui va jusqu'au bout de chacune des conséquences impliquées par le choix initial.
- Par extension : complet, total, absolu ; sans exception ou atténuation.

K715 note 132

"La radicalité de la finitude inhérente à nos pouvoirs de connaître a certes été fondée par l'Esthétique transcendantale - c'est-à-dire par la mise en évidence que « les concepts sans intuition sont vides » et qu'il n'est pour nous de connaissance qu'à partir d'un moment d'ouverture à une donation de matière correspondant à l'apport de la sensibilité. […] Les antinomies confirment la stérilité d'une connaissance qui, « oubliant » la sensibilité, croit pouvoir dépasser la finitude."

Raison : condition permanente des actes relevant de l'arbitre
Voir La raison est la condition permanente de tous les actes relevant de l'arbitre.

Raison pratique
Voir Définition de la *raison pure pratique* (ou *raison pratique*) chez Kant.

Raison – *Raison pure – De la raison en général*
K332 - *De la raison pure comme siège de l'apparence transcendantale / De la raison en général*
Dans la *Critique*, ce texte fait suite à *De l'apparence transcendantale* (K329)

Définitions de la raison au sens philosophique subjectif

- Faculté de bien juger, de discerner le vrai du faux, de combiner des idées ;
- Faculté de raisonner et de réfléchir logiquement, de manière déductive ou inductive, indépendamment de l'intuition, du sentiment et de la morale ;
- Faculté de l'esprit de former des principes par raisonnement indépendamment de l'expérience (c'est-à-dire purs), par exemple en remontant d'un donné à sa cause ;

- Faculté de faire des synthèses de concepts de l'entendement, comme l'entendement fait la synthèse de l'intuition sensible ;
- Faculté métaphysique permettant d'imaginer des vérités absolues, des valeurs morales, Dieu, etc. ;
- La raison est aussi l'ensemble des principes qui régissent ces facultés.

La raison sert à comprendre. Voir Connaissance en général : hiérarchie des degrés.

Deux usages de la raison : formel et réel

Pouvoir de logique générale et pouvoir logique transcendantal
K332-K333 - La raison a un usage formel et un usage réel :

- L'usage *formel* de la raison est indépendant de la connaissance sur laquelle elle porte, c'est un usage où n'intervient que la logique pure ; la raison exerce là son *pouvoir de logique générale*.
- Dans son usage *réel*, la raison contient elle-même la source de certains concepts et principes qu'elle n'emprunte ni aux sens ni à l'entendement : la raison exerce là son *pouvoir logique transcendantal*.

Voir aussi Usages de la raison pure.

Définition de la *raison* chez Kant

(Citation de K110)

- "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance *a priori*. La raison pure est par conséquent celle qui contient les principes permettant de connaître quelque chose *absolument a priori*.
- Un *organon* de la raison pure serait un ensemble réunissant les principes d'après lesquels toutes les connaissances pures a priori peuvent être acquises et effectivement établies.

  L'application détaillée d'un tel *organon* procurerait un système de la raison pure."

(Fin de citation)

K562 – "La raison est un pouvoir de dériver le particulier à partir du général".

Définition de la *raison pure* chez Kant

La raison pure est l'ensemble des règles de déduction et synthèse logiques indépendantes de l'expérience ; permettant une connaissance *absolument a priori*, elles sont innées et partagées par tous les hommes sains d'esprit.

La raison pure est la faculté qui unifie les règles de l'entendement sous des principes de nécessité et d'universalité, *principes purs a priori*.

K355 – "La raison pure ne se rapporte jamais directement à des objets, mais aux concepts que l'entendement s'en forge."

La raison pure effectue une synthèse d'unité rationnelle des conditions
K355 – "On voit aisément que la raison pure n'a pas d'autre but que l'absolue totalité de la synthèse *du côté des conditions* (que ce soit d'inhérence, de dépendance ou de concurrence [voir jugements de relation dans la Table des 12 catégories de l'entendement pur]) et qu'elle n'a pas à se préoccuper de la complétude absolue *du côté du conditionné.*"

Raison spéculative ou théorique
La raison pure est dite *spéculative* ou *théorique* lorsqu'elle ne concerne que la connaissance ; c'est cette raison-là (et elle seule) qui est utilisée dans les sciences.
Voir Usages de la raison pure.

Raison pratique
La raison pure est dite *pratique* lorsqu'elle détermine la volonté et les actions au moyen de concepts [lorsqu'elle se représente ces concepts et en évalue le caractère obligatoire et les conséquences éventuelles] ; voir Usage pratique (de la raison).
Complément : Définition de la *raison pure pratique* (ou *raison pratique*) chez Kant.

La raison pure est fortement structurée : toutes ses parties sont interdépendantes
(Citation de [56b] *Préface* pages 26-27)
"La raison pure est une sphère tellement isolée et tout s'y tient à l'intérieur à ce point que l'on ne peut en toucher une partie sans atteindre toutes les autres, ni parvenir à rien sans avoir préalablement fixé la place de chacune ainsi que son influence sur les autres ;

car comme il n'existe rien à l'extérieur de cette sphère qui permette de rectifier notre jugement à l'intérieur, la validité et l'usage de chaque partie dépend du rapport en lequel elle se trouve avec les autres dans la raison même ;

et il en va ici comme dans la structure d'un corps organisé : la fin de chaque membre ne peut être déduite que de la notion complète du tout.

Aussi peut-on dire d'une telle Critique qu'elle n'est jamais sûre si elle n'est pas *achevée entièrement* jusque dans les moindres éléments de la raison pure et que, de la sphère de cette faculté, c'est *tout* ou *rien* qu'il faut déterminer ou décider."
(Fin de citation)

La raison ne crée pas de concepts d'objets, elle les ordonne et les unifie
(Citation de K560)
"La raison ne se rapporte jamais directement à un objet, mais uniquement à l'entendement et, par l'intermédiaire de celui-ci, à son propre usage empirique : elle ne *crée* donc pas de concepts (pas de concepts d'objets), mais simplement elle les *ordonne* et leur confère l'unité qu'ils peuvent avoir dans leur plus grande extension possible, c'est-à-dire par rapport à la totalité des séries,

que pour sa part l'entendement n'a pas du tout en vue, puisqu'il vise seulement la liaison *à la faveur de laquelle* des *séries de conditions* sont partout *établies* d'après des concepts.

La raison n'a donc proprement pour objet que l'entendement et son fonctionnement finalisé ;

[La raison unifie le divers des concepts par l'intermédiaire d'Idées]
et tout comme l'entendement unifie le divers, dans l'objet, par l'intermédiaire de concepts, la raison unifie pour sa part le divers des concepts par l'intermédiaire d'Idées, en donnant pour but aux actes de l'entendement une certaine unité collective, faute de laquelle ils ne se préoccuperaient que de l'unité distributive."
(Fin de citation)

Problème général de la raison pure : possibilité des jugements synthétiques a priori

K106 – Introduction / Problème général de la raison pure

K106 – "Le véritable problème de la raison est […] contenu dans la question :

Comment des jugements synthétiques a priori sont-ils possibles ?"

Exemples
K107 – "Dans la solution du problème ci-dessus énoncé est comprise aussi, en même temps, la possibilité de l'usage pur de la raison en vue de la fondation et de la mise en œuvre de toutes les sciences contenant une connaissance théorique *a priori* d'objets, c'est-à-dire la réponse aux questions :

- Comment une mathématique pure est-elle possible ?
- Comment une physique pure est-elle possible ?

Raison de cette possibilité invoquée par Kant (K107) : « c'est démontré par leur réalité effective », c'est-à-dire *« ces sciences (et leur rationalité) sont possibles parce que nous les pratiquons »*, raison dogmatique s'il en est. Constatant qu'on ne peut que postuler la possibilité et la rationalité de jugements synthétiques a priori, Kant en déduit le besoin d'en trouver les limites (quels types de raisonnements sont possibles, quels sont les risques d'erreur, etc.), donc de faire une *critique* de la raison pure.
Complément : Scepticisme.

Besoin d'une critique transcendantale
K111 – "[La recherche] pour apercevoir dans toute leur étendue les principes de la synthèse a priori […] nous pouvons [la] nommer, non pas doctrine, mais seulement critique transcendantale, parce qu'elle a pour projet, non d'élargir les connaissances elles-mêmes, mais simplement de les rectifier et qu'elle doit fournir la pierre de touche de la valeur ou de l'absence de valeur de toutes les connaissances a priori…"

L'usage spéculatif de la raison pure ne recourt pas aux méthodes dogmatiques

K618 - "S'il n'y a donc pas du tout de dogmes dans l'usage spéculatif de la raison pure, même quant au contenu, nulle méthode *dogmatique,* qu'elle soit empruntée au mathématicien ou qu'elle doive constituer une manière spécifique de procéder, n'est adaptée à un tel usage. Car cette méthode se borne à cacher les fautes et les erreurs, et elle abuse la philosophie, dont le but véritable est de faire apercevoir dans leur plus vive lumière toutes les démarches de la raison."

La méthode d'utilisation de la raison pure spéculative peut toujours être systématique

K618-K619 – "La méthode [d'utilisation spéculative de la raison] peut toujours être *systématique*. Notre raison est en effet elle-même (subjectivement) un système, quoique dans son usage pur, par l'intermédiaire de simples concepts, elle ne soit qu'une recherche systématique de l'unité d'après des principes, en vue de quoi l'expérience seule peut procurer de la matière."
Complément : La raison a une fonction d'unité systématique des connaissances d'entendement.

Voir aussi :

- Usages de la raison pure ;
- Censure de la raison ;
- Différence et interactions entre entendement et raisonnement ;
- La raison peut aller jusqu'à la limite entre le champ de l'expérience et les concepts transcendants : les idées transcendantales ;
- La philosophie doit fournir les principes de domination des inclinations par la raison ;
- Conflits d'opinion dus à l'application de maximes différentes.

Pouvoir de la raison : déduire une connaissance d'un principe (pouvoir des principes)

K333 – "Nous avons défini l'entendement […] comme le pouvoir des règles ; ici, nous distinguons la raison de l'entendement en la nommant le *pouvoir des principes*."

> (Le pouvoir des principes est celui de déduire par raisonnement une connaissance d'un principe, car : K333 - "Tout raisonnement est […] une forme de l'opération consistant à dériver une connaissance à partir d'un principe.")

K333 – "J'appellerai […] *connaissance procédant de principes* celle où je connais le particulier dans l'universel par concepts. [En tant que classe, un concept regroupe tous les éléments ayant la même définition.] Donc tout raisonnement est une forme de l'opération consistant à dériver une connaissance à partir d'un principe [*c'est-à-dire un syllogisme*]. Car la majeure fournit à chaque fois un concept qui fait alors que tout ce qui est subsumé sous la condition de ce concept est connu à partir de lui d'après un principe."

Pouvoir de la raison de procéder à des inférences médiates ou immédiates

K332-K333 – "Le premier de ces pouvoirs [un usage simplement formel, c'est-à-dire logique, lorsque la raison fait abstraction de tout contenu de la connaissance] a certes été depuis longtemps défini par les logiciens comme le pouvoir de procéder à

des inférences médiates à la différence de celui qui consiste à procéder à des inférences immédiates…"

(Citation de K350-K351)
"La raison, considérée comme pouvoir de conférer à la connaissance une certaine forme logique, est le pouvoir de conduire un raisonnement à sa conclusion, c'est-à-dire de juger médiatement (par la subsomption de la condition d'un jugement possible sous la condition d'un jugement donné).

Le jugement donné est la règle universelle (majeure). La subsomption de la condition d'un autre jugement possible sous la condition de la règle est la mineure. Le jugement effectué, qui énonce l'assertion de la règle *dans le cas subsumé,* est la conclusion."
(Fin de citation)

K562 – "La raison est un pouvoir de dériver le particulier à partir du général".

Pouvoirs comparés de l'entendement et de la raison

Dans la *Critique*, pouvoir est utilisé au sens de « qui a les moyens de » :

> K333-K334 – "L'entendement peut bien consister en un pouvoir d'unifier les phénomènes par l'intermédiaire de règles ; la raison est pour sa part le pouvoir d'unifier les règles de l'entendement sous des principes."

Définition de la *raison pure pratique* (ou *raison pratique*) chez Kant

La raison décide en se représentant des concepts
(Citation de l'article *Raison pratique* du dictionnaire [57])
"La raison est pratique en tant qu'elle détermine la volonté et les actions au moyen de concepts [lorsqu'elle se représente ces concepts et en évalue le caractère obligatoire et les conséquences éventuelles].

> [Voir aussi Usage pratique (de la raison)]

Dans cette mesure, elle a une « causalité » propre, une efficacité qui n'est pas simplement phénoménale, mais aussi « intelligible », suprasensible, pour autant que la raison procure des principes à l'action en ne recourant qu'à ses idées.

> [La morale a des lois et des impératifs qui échappent à la raison pure d'usage général. En cela elle est comme le cœur : Pascal écrivait dans sa *pensée 277* : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point » [116].]

Cette « causalité de la raison » se définit par son idéalité et son intemporalité.

[Kant distingue deux sortes de raison pratique, selon leur domaine d'application :]

- *[Définition de la raison pratico-technique]*
  La raison pratico-technique est à la base de toute action et figure extra-morale ; elle donne des normes relatives, des règles de l'habileté ou de la prudence.

- *[Définition de la raison pratico-morale]*
  Mais la raison pratico-morale est la source des normes absolues, du devoir absolu ; la définition de son but, son impératif, ses principes valent absolument, inconditionnellement. Cette raison vise une unité inconditionnée, la légalité et la

> validité universelle de la volonté, l'accord de celle-ci avec elle-même, bref, une unité pratique systématique."

(Fin de citation)

K666 – "…la raison pratique a atteint ce point culminant, j'entends : le concept d'un être originaire unique comme constituant le souverain Bien…"

Laïcisation de la morale

Kant a renversé l'ordre des conséquences entre la réalité physique et sa représentation phénoménale : comme l'homme n'a pas accès à la réalité, Kant la définit comme étant la représentation qu'il s'en fait [141], quitte à changer celle-ci au vu d'une erreur.

L'homme a construit sa religion d'après ses valeurs intériorisées
Dans la citation suivante, on voit que Kant a aussi interverti l'ordre entre les commandements de Dieu et les raisons intériorisées de l'homme issues de ses instincts et pulsions, sa culture ou son ressenti à propos de circonstances :

> (Citation de K666)
> "Aussi loin que la raison pratique ait le droit de nous conduire, nous ne tiendrons pas nos actions pour obligatoires parce qu'elles sont des commandements de Dieu, mais les considérerons comme des commandements divins parce que nous y sommes intérieurement obligés.
>
> *[L'homme définit la volonté divine d'après la loi morale issue de sa raison]*
> Nous étudierons la liberté comprise sous l'unité finale d'après des principes de la raison, et ne croirons nous conformer à la volonté divine que dans la mesure où nous tenons pour sacrée la loi morale que la raison nous enseigne à partir de la nature des actions elles-mêmes..."
> (Fin de citation)

Voici ce qu'en dit le traducteur de notre version de la *Critique* [24], Alain Renaut :

> K719 note 164 – "Extraordinaire renversement, qui marque l'un des enjeux de la révolution kantienne, à savoir une fantastique laïcisation de la morale : de même que, dans l'ordre théorique, ce n'est plus la finitude humaine qui est relativisée par rapport à l'Absolu divin, mais l'Absolu divin qui, n'étant plus qu'une exigence ou un horizon de sens pour le sujet fini, devient relatif à celui-ci, de même, dans le registre pratique, ce n'est plus la référence à l'Absolu divin, dispensateur des lois morales, qui fait de celles-ci des commandements, mais c'est l'expérience de ces commandements par le sujet pratique qui impose une référence à l'idée d'un Absolu."

En somme, l'homme a défini les commandements de Dieu conformément aux valeurs morales qu'il ressent intérieurement. Rappelons ici que Kant a aussi montré que l'existence de Dieu est un postulat, que postuler cette existence *dans* l'Univers est incompatible avec les lois de la nature, bref que le concept d'un Dieu créateur est indémontrable et infalsifiable du fait de son pouvoir transcendant ; Kant recommande donc d'adopter un concept de Dieu transcendantal, apriori dont il reconnaît le caractère artificiel, mais dont il apprécie le pouvoir unificateur des phénomènes et des lois morales.

Citations

Kant a cité la raison pratique principalement dans :

- *Critique de la raison pure* [24] en 1781 (1ère édition) et 1787 (2ème édition) ;
- *Fondation de la métaphysique des mœurs* [108] en 1785 ;
- *Critique de la raison pratique* [132] en 1788 ;
- *Critique de la faculté de juger* [133] en 1790 ;
- *Métaphysique des mœurs* [109] en 1979*.*

Raison spéculative et raison pratique

Appliquée à la connaissance, la raison est *spéculative* (théorique) ; appliquée à la volonté, à qui elle fournit le principe *a priori* de l'action, la raison est *pratique*.

Voir aussi Idée selon Kant (concept rationnel).

Raison supérieure intégrale (raison suprême), pour penser l'âme, le monde et Dieu

La faculté de raison présentée jusqu'à ce point dans cet article exclut l'expérience et l'entendement. Kant a donc aussi défini une *raison supérieure intégrale*, qui les comprend aussi. Cette raison supérieure permet de penser les Idées de l'âme, du monde et de Dieu :

> (Citation de K084-K085)
> "Une même démonstration de ce qu'il y a de positivement utile dans des propositions fondamentales de la raison pure possédant une dimension critique [est possible pour] le concept de Dieu [créateur] et celui de la *nature simple* de notre âme, ce que toutefois je laisse de côté par souci de brièveté.
>
> Je ne peux donc pas même *admettre Dieu,* la *liberté* et *l'immortalité,* [pour l'usage] pratique de ma raison, si je *n'ampute* pas en même temps la raison spéculative de sa prétention à des vues débordant toute appréhension,
>
> parce qu'il lui faut, pour les atteindre, se servir de propositions fondamentales qui, ne s'étendant en fait qu'à des objets d'une expérience possible, sont cependant appliquées à ce qui ne peut être un objet de l'expérience, transforment effectivement, à chaque fois, cet objet en phénomène
>
> et ainsi déclarent impossible toute *extension pratique* de la raison pure.
>
> Il me fallait donc **mettre de côté le *savoir* afin d'obtenir de la place pour la *croyance***…"
> (Fin de citation)

Complément : Locke croyait possible de prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

Différence entre *raison* et *raison suprême*

Dans ce texte, on appellera *raison* (tout court) la faculté qui exclut l'expérience et l'entendement, et *raison suprême* la faculté qui les inclut.

La raison pure succède à l'entendement lorsqu'il faut approfondir la connaissance

La suite des étapes qui mènent à la connaissance comprend successivement la perception, l'intuition et l'entendement. La raison pure n'intervient ensuite, en tant qu'action délibérée de la conscience, que lorsqu'il faut approfondir cette connaissance de l'entendement au moyen d'un raisonnement. Ces étapes se recouvrent parfois, chacune faisant alors appel à une ou plusieurs autres. Mais la raison est la faculté finale menant à l'aboutissement de la connaissance :

> K332 – "Toute notre connaissance débute avec les sens, passe de là à l'entendement et se termine par la raison, à laquelle rien en nous ne se peut trouver qui soit supérieur pour élaborer la matière de l'intuition et la ramener sous l'unité la plus élevée de la pensée."
>
> (*Unité de la pensée* signifie que la raison peut prendre en compte tous les éléments d'une situation :
>
> - *Toutes* les perceptions d'un phénomène avec tous les détails de leurs divers ;
> - *Tous* les concepts, quelle que soit leur origine, en appliquant *toutes* les méthodes de raisonnement nécessaires pour comprendre la situation après entendement par analyse et synthèse, et prévoir son évolution et ses conséquences.
>
> Cette prise en compte est *synthétique*, utilisant au maximum les associations et l'entendement lui-même pour unifier et simplifier la description de la situation présente à l'esprit.
>
> La raison peut aussi examiner les intuitions d'une façon critique, les approfondir et en faire la synthèse. Elle peut enfin former des principes qui guideront les raisonnements futurs.)

Unité des facultés de connaissance

La décomposition des facultés de connaissance en perception, intuition, entendement et raison est artificielle ; ce n'est qu'une présentation facilitant leur compréhension. Les enregistreurs d'activité mentale montrent l'existence de fonctions psychiques communes à ces facultés et leur coopération : le psychisme humain fait un tout.

Comparaison des produits de la raison avec ceux de l'entendement

La raison produit les concepts purs de la raison et les Idées.
L'entendement produit l'expérience des objets et fournit ses propres principes transcendantaux d'usage.

K355 – "…la raison pure ne se rapporte jamais directement à des objets, mais aux concepts que l'entendement s'en forge."

La raison utilise l'entendement pour produire la connaissance

K352 – "…la raison parvient à une connaissance à travers des actes de l'entendement qui constituent une série de conditions."

Les étapes déductives d'un raisonnement logique

Un raisonnement *inductif* crée une proposition universelle (à valeur générale, sans exception) à partir de faits donnés, d'expériences. Ce n'est donc pas un raisonnement *logique*, il n'a pas valeur probante, il n'apporte pas de certitude, ce n'est qu'un pari sur l'existence d'une loi sans exception. Mais si on admet cette loi (la proposition qu'il a postulée), on peut lui appliquer ensuite un raisonnement logique, c'est-à-dire déductif.

Tout raisonnement *déductif* est une succession d'étapes qui s'enchaînent nécessairement, chacune constituée d'une proposition certainement vraie. Or il n'y a que deux sortes possibles d'enchaînement déductif : ceux qui déduisent la conclusion directement d'une seule prémisse appelés *inférences*, et ceux qui la déduisent de plusieurs prémisses (que l'on peut décomposer en étapes à deux prémisses seulement, appelés *syllogismes*).

> *Critique* : les inférences et syllogismes ne sont pas les seuls raisonnements déductifs ; voir Kant ne connaît que les raisonnements déductifs par inférence ou syllogisme.

K352 – "…la raison parvient à une connaissance à travers des actes de l'entendement qui constituent une série de conditions. Si j'arrive à la proposition : tous les corps sont changeants, uniquement en partant de la connaissance plus éloignée (où n'intervient pas encore le concept de corps, mais qui en contient pourtant la condition) selon laquelle tout composé est *changeant,* puis en allant de celle-ci à une autre proposition, plus rapprochée, soumise à la condition de la première, qui pose que les corps sont composés, et en passant alors seulement de cette dernière à une troisième qui relie à son tour la connaissance éloignée (changeant) à la connaissance présente : donc les corps sont changeants, je suis parvenu à travers une série de conditions (prémisses) à une connaissance (conclusion)." Voir Syllogisme.

K333 – "Toute proposition universelle, quand bien même elle serait tirée de l'expérience (par induction), peut servir de majeure dans un raisonnement ; toutefois, elle n'est pas elle-même pour autant un principe."

Les deux usages (pouvoirs) de la raison : formel et transcendantal

Entendement et raison ont chacun deux usages : un usage formel (purement logique) et un usage transcendantal basé sur des concepts propres :

> K332 – "Il y a d'elle [la raison], comme de l'entendement, un usage simplement formel, c'est-à-dire logique, lorsque la raison fait abstraction de tout contenu de la connaissance, mais il y en a aussi un usage réel, dans la mesure où elle contient elle-même la source de certains concepts et principes qu'elle n'emprunte ni aux sens ni à l'entendement." Ces deux usages sont :
>
> - L'usage *formel* (logique) de la raison, qui utilise son pouvoir de procéder à des inférences médiates (de raisonner par syllogismes – K332-K333) ;
> - L'usage *réel* (transcendantal) de la raison, qui produit des concepts par raisonnement à partir d'autres concepts.

L'entendement est le Pouvoir des règles, la raison le Pouvoir des principes

L'entendement est dit "Pouvoir des règles", la raison est dite "Pouvoir des principes" :

> K333-K334 – "L'entendement peut bien consister en un pouvoir d'unifier les phénomènes par l'intermédiaire de règles ; la raison est pour sa part le pouvoir d'unifier les règles de l'entendement sous des principes."

Les règles de l'entendement permettent des synthèses de l'intuition d'un phénomène sous des catégories. La raison impose d'abord à l'entendement de rester cohérent (de ne jamais se contredire). Elle unifie ensuite la connaissance par catégories du phénomène en faisant la synthèse de son unité rationnelle.
Complément : Pouvoir de la raison : déduire une connaissance d'un principe.

Unité rationnelle a priori des connaissances de l'entendement (synthèse de la raison)

K334-K335 – [La raison] "ne porte donc jamais directement sur l'expérience ou sur un quelconque objet, mais elle se rapporte à l'entendement pour donner aux connaissances diverses de celui-ci une *unité a priori* grâce à des concepts, laquelle unité a priori se peut appeler *unité rationnelle* et est d'une tout autre sorte que celle qui peut être produite par l'entendement."

> *Unité rationnelle = unité de consécution + unité de justification*
> La raison, appliquée lors d'un raisonnement à des connaissances sous forme d'une suite d'inférences et syllogismes, confère à cette suite (donc aux connaissances elles-mêmes) une *unité de consécution* (d'enchaînement nécessaire) ; en outre, ces connaissances acquièrent une *unité de justification* car elles dérivent de toutes les prémisses du raisonnement.

Rappelons ici qu'un même phénomène est le plus souvent traduit par l'entendement en plusieurs concepts, dans un même jugement, car un seul ne suffit que rarement à le décrire : voir Exemple de jugement et analyse par *titres* et *moments*.
La raison fait ensuite la synthèse (d'unité rationnelle) de tous ces jugements.

Unité rationnelle – Unité d'entendement

(Citation de K349-K350)
[La raison] "se réserve uniquement l'absolue totalité dans l'usage des concepts de l'entendement et cherche à conduire l'unité synthétique pensée dans la catégorie jusqu'à l'absolument inconditionné.

Cette totalité, on peut donc la nommer *l'unité rationnelle* des phénomènes, tout comme celle qu'exprime la catégorie se peut nommer *unité d'entendement.*

Ainsi la raison se rapporte-t-elle seulement à l'usage de l'entendement,

> et cela non pas, certes, en tant que celui-ci contient *le fondement* d'une expérience possible (car la totalité absolue des conditions n'est pas un concept que l'on puisse utiliser dans une expérience, parce qu'aucune expérience n'est inconditionnée), mais

afin de lui prescrire de s'orienter vers une certaine unité dont l'entendement ne possède aucun concept [l'unité rationnelle] et qui tend à rassembler tous les actes de l'entendement, vis-à-vis de chaque objet, [c'est-à-dire tous les concepts de tous les jugements] en un *tout absolu* [le tout de l'inconditionné].

Ce pourquoi l'usage objectif des concepts purs de la raison est toujours *transcendant*, cependant que celui des concepts purs de l'entendement ne peut jamais, d'après sa nature, être *qu'immanent*, étant donné qu'il se limite simplement à l'expérience possible."
(Fin de citation) - Voir Concepts purs de la raison ou *idées transcendantales*.

La liberté de la raison

Voir La raison se crée un ordre de prise en compte des concepts qui lui est propre*.*

Raison – *De l'usage logique de la raison*
Dans la *Critique*, le paragraphe *De l'usage logique de la raison* (K335) fait suite au paragraphe *De la raison en général* (K332 et pages suivantes).

Ce paragraphe rappelle d'abord qu'il y a une différence entre une connaissance immédiate et une connaissance déduite d'un raisonnement si simple qu'on l'a fait sans effort, spontanément, mais qui pourtant existe ; il explique que tout se passe, alors, comme si on avait une *illusion des sens*.

Il rappelle ensuite la structure d'un raisonnement en parlant de consécution : voir Raisonnement - Raisonnement déductif, d'entendement ou de raison.

Suite : *De l'usage pur de la raison* (K336).

Raison – *De l'usage pur de la raison*
Dans la *Critique*, le paragraphe *De l'usage pur de la raison* K336 à K339 fait suite au paragraphe *De l'usage logique de la raison* K335 : s'y référer si nécessaire.

Voir d'abord Comparaison des produits de la raison avec ceux de l'entendement.

De l'usage pur de la raison (K336 à K339)

But de ce paragraphe : répondre à la question suivante : « Peut-on isoler la raison et la considérer comme une source de concepts et de jugements s'appliquant à des objets [pour leur connaissance], ou n'est-elle qu'une faculté de mise en forme logique des connaissances d'entendement ? »

> K337 – "La question est de savoir si la raison […] pure contient a priori des principes et des règles synthétiques, et en quoi ces principes peuvent bien consister."

1er principe imposé par la raison à l'entendement : la cohérence avec lui-même

La raison pure est la faculté qui unifie les règles de l'entendement sous des principes de nécessité et d'universalité, *principes purs a priori* ; approfondissons cela.

K337 – "La diversité des règles et l'unité des principes constituent une exigence de la raison pour mettre l'entendement en complet accord avec lui-même, tout comme l'entendement soumet le divers de l'intuition à des concepts et procède ainsi à sa liaison. […] Bref, la question est de savoir si la raison en elle-même, c'est-à-dire la raison pure, contient *a priori* des principes et des règles synthétiques, et en quoi ces principes peuvent bien consister."

(*La diversité des règles* est ce qui permet un jugement par autant de catégories de l'entendement qu'il faut pour le décrire lui-même et par rapport à son auteur. *L'unité des principes* est ce qui permet à l'entendement de rester cohérent dans l'ensemble des catégories qu'il génère pour un phénomène donné.)

Principe transcendantal de la raison pure pour la connaissance synthétique

K337 – "Le procédé formel et logique de la raison dans les raisonnements qu'elle accomplit nous donne déjà […] une indication suffisante pour découvrir le fondement sur lequel le *principe transcendantal de la raison pure* devra reposer, dans la connaissance synthétique par raison pure."
Appliquons cette approche.

(Citation de K337) :
"*Premièrement,* le raisonnement ne s'applique pas à des intuitions, pour les ramener sous des règles (comme le fait l'entendement avec ses catégories), mais à des concepts et à des jugements.

Si donc la raison pure porte aussi sur des objets, elle n'a cependant nulle relation immédiate à ceux-ci et à leur intuition, mais ne se rapporte qu'à l'entendement et à ses jugements, lesquels s'appliquent immédiatement aux sens et à leur intuition, pour déterminer leur objet. L'unité rationnelle n'est donc pas l'unité d'une expérience possible, mais au contraire elle est distincte par essence de celle-ci comme de l'unité d'entendement.

Le principe selon lequel tout ce qui arrive a une cause [principe de causalité, voir aussi Le principe de causalité n'est qu'un postulat] n'est nullement un principe connu et prescrit par la raison. Il rend possible l'unité de l'expérience et n'emprunte rien à la raison, qui n'aurait pu à partir de simples concepts, sans cette relation à une expérience possible, imposer une telle unité synthétique."
[Conclusion : le fondement cherché n'est pas la causalité.]

[Principe spécifique de la raison en général (Principe suprême de la raison pure)

(Suite de la citation de K337-K338 précédente)]
"*Deuxièmement,* la raison, dans son usage logique, cherche la condition universelle de son jugement (de la proposition conclusive) [du raisonnement entier considéré comme un syllogisme], et le raisonnement n'est lui-même rien d'autre qu'un jugement énoncé par l'intermédiaire de la subsomption de sa condition sous une règle générale (majeure).

Or, dans la mesure où cette règle est exposée à son tour à la même tentative de la raison et qu'il faut ainsi chercher la condition de la condition (par l'intermédiaire d'un prosyllogisme), et ce aussi loin qu'on y arrive, on voit bien que le principe spécifique de la raison en général (dans son usage logique) est de trouver, pour la connaissance conditionnée de l'entendement, l'inconditionné par lequel l'unité en est achevée."
(Fin de citation)

(La connaissance *conditionnée* de l'entendement comprend l'ensemble des catégories décrivant le phénomène, sous-ensemble des connaissances du phénomène et de sa *chose en soi*. Pour être certain d'avoir la meilleure connaissance possible d'un phénomène, on peut chercher *toutes* les connaissances de sa *chose en soi*, c'est-à-dire l'inconditionné : on est certain, alors, de ne pas omettre de connaissance conditionnée. En outre, le

raisonnement qui prend en compte toutes les connaissances trouvées en permet une synthèse qui satisfait la condition d'unité rationnelle.)

K338 – "…si le conditionné est donné, c'est aussi la série entière des conditions subordonnées les unes aux autres qui est donnée (c'est-à-dire contenue dans l'objet et sa liaison), laquelle série est par conséquent elle-même inconditionnée."

La chaîne de déductions logiques d'un raisonnement *général* ne supprime ni n'ajoute aucune condition, donc aucune connaissance, au conditionné de l'objet : cette chaîne est donc inconditionnée ; le raisonnement a pris en compte toutes les connaissances disponibles pour sa synthèse d'unité rationnelle.

Du point de vue de *l'information* traitée par un raisonnement sur une connaissance de l'entendement, quelles que soient les conditions introduites par ses diverses étapes, l'information disponible dans la conclusion ne peut être que celle de l'information initiale : un tel raisonnement ne crée ou ne détruit jamais d'information, il ne peut qu'en faire différentes synthèses pures à priori.

K338 - "Un tel principe de la raison pure est manifestement *synthétique* ;"

L'application du principe de la raison pure cherché produit nécessairement des propositions synthétiques a priori, car elles dépendent seulement des déductions de l'inconditionné et sont indépendantes de celles connues par l'entendement.

K338 – "Les propositions fondamentales procédant de ce principe suprême de la raison pure seront, cela étant, *transcendantes* vis-à-vis de tous les phénomènes, c'est-à-dire qu'il ne sera jamais possible d'en faire un usage empirique qui lui soit adéquat. [Ce principe] se distinguera donc entièrement de tous les principes de l'entendement (dont l'usage est pleinement *immanent*, puisqu'ils n'ont pour thème que la possibilité de l'expérience)."

Kant requalifie dans K338 le principe spécifique précédent de "*principe suprême de la raison pure*". Kant ne l'énonce pas, mais on peut le résumer comme suit :

Principe suprême de la raison pure : la synthèse de l'unité rationnelle
Un raisonnement a priori sur des connaissances conditionnées de l'entendement en produit une synthèse avec unité rationnelle à condition d'avoir pris en compte toutes les connaissances disponibles.

Voir aussi :

- Raisonnement ;
- Rationnel ;
- Logique.

Raison – *De l'intérêt de la raison dans ce conflit avec elle-même*
K454 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / De l'intérêt de la raison dans ce conflit avec elle-même*

Conclusion de la section *Antithétique de la raison pure*

La section précédente du Livre II, *Antithétique de la raison pure* (K426), a décrit les Idées cosmologiques : (voir d'abord leur définition).

(Citation de K454)
"Désormais, nous disposons de tout le jeu dialectique des Idées cosmologiques,

> [Il y a exactement 4 Idées cosmologiques : la totalité, la réalité, la causalité et la nécessité inconditionnée.]

telles qu'elles ne permettent aucunement que leur soit donné dans une quelconque expérience possible un objet qui leur soit congruent, ni même que la raison s'en forge une pensée s'accordant avec les lois universelles de l'expérience,

> [K423 – "L'Idée de la totalité absolue [des conditions] ne concerne rien d'autre que l'exposition des *phénomènes*, […] elle ne concerne pas le concept pur de l'entendement qui porte sur une totalité des choses *en général*."]

alors que pourtant elles ne sont pas inventées arbitrairement, mais que la raison se trouve conduite à elles avec nécessité dans le progrès continuel de la synthèse empirique quand elle veut affranchir de toute condition et appréhender dans sa totalité inconditionnée ce qui ne peut jamais être déterminé selon les règles de l'expérience que comme conditionné.

> [Voir Complétude de l'inconditionné, seul objectif de cette synthèse de la raison]

Ces affirmations sophistiques sont autant d'essais pour résoudre quatre problèmes naturels et inévitables de la raison : au reste ne peut-il y en avoir que ce nombre, ni plus ni moins, puisqu'il n'y a pas plus de séries de suppositions synthétiques qui délimitent *a priori* la synthèse empirique."
(Fin de citation)

Ces antinomies résultent de raisonnements qui créent par synthèse des Idées cosmologiques à partir de données de l'expérience :

> K454 – [Ce sont de] "brillantes prétentions de la raison, quand elle étend son domaine au-delà des limites de l'expérience."

Suppression d'une antinomie de la raison pure

K492 – L'unique moyen de résoudre une telle antinomie est de déclarer fausses ses deux propositions opposées.

Arguments montrant l'intérêt de la philosophie

(Bien entendu, il s'agit d'une philosophie rationnelle adoptant la doctrine de l'idéalisme transcendantal, comme les décrit la *Critique de la raison pure*.)

Argument de sagesse
K454 – "La philosophie qui abandonne le champ des expériences [les pensées liées à la vie terrestre] et se hausse peu à peu jusqu'à ces Idées sublimes […] promet de quoi fonder nos plus grandes espérances et de nous découvrir les fins dernières vers lesquelles tous les efforts de la raison doivent en définitive converger."

[La réflexion philosophique doit nous permettre de découvrir les règles à suivre de notre vivant pour espérer le bonheur de l'âme dans sa vie future.]

Connaissances métaphysiques pour notre curiosité intellectuelle et notre spiritualité (Citation de K454-K455)

- "Savoir si le monde possède un commencement et une quelconque limite à son extension dans l'espace ;
  [Idées transcendantales : 1er conflit]
- s'il y a quelque part, et peut-être dans mon Moi pensant, une indivisible et indestructible unité, ou s'il n'y a rien que le divisible et le transitoire ;
  [Idées transcendantales : 2ème conflit]
- si je suis libre dans mes actions ou si, comme d'autres êtres, je suis conduit par le fil de la nature et du destin ;
  [Idées transcendantales : 3ème conflit]
- si, enfin, il y a une cause suprême du monde, ou si les choses de la nature et leur ordre constituent l'objet dernier auquel nous sommes tenus de nous arrêter dans toutes nos considérations
  [Idées transcendantales : 4ème conflit] :

ce sont là des questions pour la solution desquelles le mathématicien donnerait bien volontiers toute sa science ; car celle-ci, en tout état de cause, ne peut lui procurer aucune satisfaction vis-à-vis des fins de l'humanité qui sont les plus élevées et qui lui tiennent le plus à cœur."

[La connaissance scientifique satisfait l'intelligence et le goût de l'esthétique mathématique, mais elle ne répond pas au besoin de spiritualité que la philosophie métaphysique tente de satisfaire.]

(Fin de citation)

Autres arguments : voir [138].

Idées transcendantales : thèses *dogmatiques* contre antithèses *empiriques*

K456 - Dans les conflits de la raison avec elle-même, exposés à propos des quatre idées transcendantales de *l'Antithétique de la raison pure*, la thèse et l'antithèse produisent des conclusions opposées avec des raisonnements justes parce qu'elles partent de principes différents : le dogmatisme et l'empirisme.

(Citation de K456)
[L'antithèse applique une maxime d'empirisme]
"On remarque, dans les affirmations de l'antithèse, une parfaite uniformité du mode de pensée et une complète unité de la maxime, à savoir un principe qui est celui du pur *empirisme,* non seulement pour l'explication des phénomènes se produisant dans le monde, mais aussi pour la solution des idées transcendantales concernant l'univers lui-même.

[La thèse applique une maxime de dogmatisme]
En revanche, les affirmations de la thèse adoptent pour fondement, outre le mode d'explication empirique utilisé à l'intérieur de la série des phénomènes, d'autres principes intellectuels encore, et de ce fait la maxime n'est pas simple. Je l'appellerai

cependant, eu égard à sa caractéristique distinctive essentielle, le *dogmatisme* de la raison pure."
(Fin de citation)

Intérêt pratique du dogmatisme, dont tout homme sensé doit profiter

L'adjectif *pratique*, qui a souvent chez Kant un sens moral, signifie ici *qui convient à*, *congruent à*.

(Citation de K456)

- "Que le monde ait un commencement,
- que mon Moi soit simple et par conséquent de nature incorruptible,
- qu'il soit en même temps, dans les actions dont il est l'arbitre, libre et supérieur à la contrainte exercée par la nature,
- et qu'enfin l'ordre tout entier des choses qui constituent le monde dérive d'un être originaire auquel tout emprunte son unité et la manière dont il se trouve lié par des rapports de finalité,

ce sont là autant de pierres angulaires de la morale et de la religion. L'antithèse nous dérobe tous ces points d'appui ou, du moins, semble nous les dérober."
(Fin de citation)

Le dogmatisme a un intérêt pour la raison spéculative
(Citation de K456-K457)
[En effet,] "si l'on admet et utilise les idées transcendantales, on peut appréhender complètement *a priori* la série entière des conditions et saisir la dérivation du conditionné en partant de l'inconditionné ;

ce que ne permet pas l'antithèse, qui donne d'elle-même une représentation très dommageable en se révélant incapable de fournir à la question des conditions de sa synthèse une réponse permettant de ne pas questionner sans fin toujours plus avant."
(Fin de citation)

Le dogmatisme est appliqué par beaucoup de gens sans se poser de questions
K457 – [Le dogmatisme] "possède aussi l'avantage de la *popularité,* laquelle n'est certainement pas la dimension la plus négligeable qui lui sert de recommandation. Le sens commun ne trouve pas dans les idées du commencement inconditionné de toute synthèse la moindre difficulté, dans la mesure où il est au reste plus habitué à descendre aux conséquences qu'à remonter vers les principes, et il trouve dans les concepts de ce qui est absolument premier (sur la possibilité duquel il ne se pose pas de questions) quelque chose de commode qui lui fournit en même temps un point fixe pour attacher le fil chargé de guider ses pas, alors qu'au contraire, quand il remonte sans relâche du conditionné à la condition, avec toujours un pied en l'air, il ne peut rien trouver qui le contente vraiment."

Avantages de l'empirisme

Voir définition de l'empirisme.

La démarche empiriste est amorale

Voir définition d'*amoral*.

Un empiriste raisonne sans tenir compte de considérations morales
(Citation de K457)
[L'empirisme ne trouve] "aucun intérêt pratique procédant de principes purs de la raison, du type de celui que véhiculent la morale et la religion. Bien au contraire, le simple empirisme semble retirer à l'une comme à l'autre toute force et toute influence.

Avantages de l'empirisme pour la raison spéculative

(Citation de K457-K458)
"L'empirisme offre à l'intérêt spéculatif de la raison des avantages qui sont très attirants et dépassent largement ceux que peut promettre le docteur dogmatique des Idées de la raison.

[L'entendement ne sort pas du champ de l'expérience possible, donc des certitudes]
A le suivre [l'empirisme], l'entendement reste toujours sur son terrain propre, à savoir le champ des simples expériences possibles, dont il peut rechercher les lois et par le biais desquelles il est à même d'élargir à l'infini les connaissances qu'il peut appréhender et dont il peut être sûr.

Ici, l'entendement peut et doit présenter l'objet à l'intuition, en le considérant aussi bien en lui-même que dans ses rapports, ou en tout cas le présenter dans des concepts dont l'image puisse être clairement et distinctement proposée dans des intuitions analogues qui soient données.
[…]
[L'entendement ne risque pas de se perdre dans des abstractions sans base physique]
[L'entendement] n'a pas besoin d'abandonner cette chaîne de l'ordre naturel [la chaîne de causalité] pour s'attacher à des Idées dont il ne connaît pas les objets, dans la mesure où, en tant qu'êtres de pensée, ils ne peuvent jamais être donnés :

[En tirant des conclusions de la seule expérience, on ne peut imaginer à tort]
en fait, il ne lui est pas le moins du monde permis d'abandonner ce qu'il a à faire ni, sous le prétexte d'en être désormais venu à bout, de passer de là dans le domaine de la raison idéalisante et à des concepts transcendants, où il ne serait plus tenu d'observer et de développer ses investigations conformément aux lois de la nature,

[Après avoir tiré les conséquences de l'expérience, on peut la dépasser délibérément par l'imagination sans risque d'être contredit par la réalité naturelle]
mais il pourrait se contenter de *penser* et *d'inventer,* avec l'assurance de ne pouvoir jamais être contredit par des faits de nature, puisqu'il ne serait alors justement pas soumis à leur témoignage, mais qu'il serait libre de les négliger, voire de les soumettre eux-mêmes à une instance supérieure, savoir celle de la raison pure."
(Fin de citation)

Voir aussi : Positions parfois contradictoires de l'Eglise catholique sur la création divine du monde et l'évolutionnisme darwinien [113].

Un empiriste refuse d'envisager ce qui dépasse les possibilités de l'expérience
(Citation de K458)
"L'empiriste ne permettra donc jamais de considérer une quelconque époque de la nature comme l'époque absolument première, ni d'envisager une quelconque limite rencontrée par son regard quand il fait le tour de celle-ci comme constituant la limite ultime ;

> [Une limite invisible dans le temps ou l'espace est possible, mais pas certaine]

de même, à partir des objets de la nature qu'il peut décomposer par l'observation et la mathématique et déterminer synthétiquement dans l'intuition, ne saurait-il permettre de passer (à partir de ce qui est étendu) à des objets que ni le sens ni l'imagination ne peuvent jamais présenter *in concreto* (au simple) ;

> [A partir de la représentation d'un objet de la nature, qui occupe nécessairement un espace, on ne peut passer à des objets simples, car de tels objets ne sont pas accessibles aux sens :
> K437 – "L'espace n'est pas constitué de parties simples, mais d'espaces."]

il n'admettra pas non plus que l'on prenne pour fondement, même *dans la nature*, un pouvoir d'agir indépendamment des lois de la nature (liberté), et que l'on rabaisse ainsi l'affaire de l'entendement, qui consiste, en suivant le fil conducteur de règles nécessaires, à rechercher l'origine des phénomènes ;

> [Un empiriste n'admet pas d'exception aux lois de la nature, sans lesquelles l'entendement est impossible]

enfin ne tolérera-t-il pas davantage que, vis-à-vis de quoi que ce soit, l'on en cherche hors de la nature la cause (être premier), puisque, dans la mesure où la nature est le seul élément nous fournissant des objets et susceptible de nous informer de leurs lois, nous ne connaissons rien d'autre qu'elle."

> [Un empiriste n'admet ni la téléologie, ni aucun dogmatisme.]

(Fin de citation)

L'empirisme invite à modérer la prétention de connaître du dogmatisme

K458-K459 - "Si le philosophe empiriste […] n'avait pas d'autre objectif que d'abaisser la témérité et l'outrecuidance d'une raison qui, en méconnaissant sa véritable destination, fanfaronne au nom de sa pénétration et de son savoir là même où, proprement, cessent toute *pénétration* et tout *savoir* […] son principe serait une maxime nous invitant à modérer nos prétentions, à cultiver la modestie dans ce que nous affirmons, et en même temps à élargir le plus possible notre entendement grâce au seul maître qui nous soit véritablement proposé, à savoir l'expérience."

L'empirisme n'empêche pas la croyance, il la sépare de la connaissance scientifique

(Citation de K459)
[Si nous adhérions à l'empirisme] "les *présuppositions* intellectuelles de nos intérêts pratiques [comme l'existence d'un Etre suprême et le libre arbitre] et la *croyance* [en Sa création du monde] qu'ils exigent ne nous seraient pas retirées :

> [Nous pourrions continuer à croire, à condition de séparer cette foi et la connaissance scientifique, à laquelle la foi ne peut rien apporter]

simplement ne pourrait-on les faire intervenir au titre et avec la pompe de la science et de la pénétration rationnelle, puisque le *savoir* proprement spéculatif ne peut atteindre nul autre objet que celui de l'expérience et que, si l'on dépasse les limites de celle-ci, la synthèse qui recherche des connaissances nouvelles et indépendantes de l'expérience ne dispose d'aucun substrat intuitif vis-à-vis duquel elle pourrait s'exercer."
(Fin de citation)

Danger d'un empirisme devenu dogmatique

(Citation de K459)
"En revanche, si l'empirisme devient lui-même dogmatique relativement aux Idées (comme cela arrive dans la plupart des cas) et qu'il a l'audace de nier ce qui se situe au-delà de la sphère de ses connaissances intuitives,

> [Certains empiristes comme Epicure [80] se sont tellement méfiés des spéculations basées sur des aprioris qu'ils ont nié la validité de toute idée qui n'était pas issue de l'expérience : leur empirisme est devenu dogmatique sur ce point par manque d'ouverture d'esprit.]

il tombe lui-même dans le défaut de l'immodestie, qui est ici d'autant plus répréhensible qu'un irréparable dommage se trouve ainsi occasionné à l'intérêt pratique de la raison.

> [L'intérêt pratique de la raison est sa justification des règles de recherche de la vérité, notamment par la connaissance des lois de la nature.]

Là réside ce qui oppose *l'épicurisme* (voir cet article) et le *platonisme*."
(Fin de citation)

Conclusion
Kant voit dans l'empirisme dogmatique un matérialisme athée, que son idéalisme transcendantal rejette. Voici ses arguments.

L'empirisme empêche de construire un édifice de connaissances

(Citation de K461)
L'homme tient à organiser ses connaissances en système
"La raison humaine est, par sa nature, architectonique, ce qui veut dire qu'elle considère toutes les connaissances comme appartenant à un système possible et qu'elle n'admet comme principes que ceux qui pour le moins n'interdisent pas à une connaissance que l'on vise de s'intégrer avec d'autres dans un quelconque système.

[Or un raisonnement empiriste empêche l'achèvement d'un édifice de connaissances]
Or les propositions de l'antithèse [Idées transcendantales : 1er conflit] sont telles qu'elles rendent totalement impossible l'achèvement d'un édifice de connaissances. D'après elles, il *y* a toujours :

- au-delà d'un état du monde, un état encore plus élevé,

  [L'Univers étant infini, tout objet ou phénomène perçu n'est qu'une partie d'un objet ou phénomène englobant]

- en toute partie toujours d'autres encore, elles-mêmes à leur tour divisibles,

[Le volume d'un objet perçu est, comme l'espace lui-même, divisible à l'infini :

- K245 – "Tous les phénomènes en général sont des grandeurs continues, aussi bien selon leur intuition, comme grandeurs extensives, que selon la simple perception (sensation et par conséquent réalité) comme grandeurs intensives."
- K437 – "L'espace n'est pas constitué de parties simples, mais d'espaces."]

- avant tout événement un autre qui, à son tour, s'est trouvé produit tout aussi bien par d'autres voies,

  [Tout événement a été causé par un événement précédant, lui-même causé par un troisième, et ainsi de suite autant que nécessaire – ce qui est certain en vertu du postulat de causalité]

- et, dans l'existence en général, tout n'est jamais que conditionné, sans que puisse être reconnue une quelconque existence inconditionnée et première."

  [La seule certitude d'existence est la certitude empirique : on ne doit invoquer logiquement aucune existence absolue, aucune cause première.]

[Conclusion : empêchant tout fondement causal, l'empirisme empêche d'achever un édifice complet de la connaissance]
[Puisque] l'antithèse n'admet aucun terme premier ni aucun commencement qui puisse servir absolument de fondement à ce que l'on construit, un édifice complet de la connaissance est totalement impossible avec de telles présuppositions.

[La raison recommande une méthode scientifique d'acquisition des connaissances]
Ce pourquoi l'intérêt architectonique de la raison (lequel exige une unité de la raison qui soit, non une unité empirique, mais une unité pure *a priori*) véhicule avec lui une recommandation naturelle en faveur des affirmations de la thèse."
(Fin de citation)
Complément important : Conséquences pour la Méthode scientifique.

Position de Kant sur cette opposition thèse-antithèse

- La rigueur intellectuelle recommande des connaissances structurées en système rationnel, donc dogmatique, par exemple sur une base axiomatique, dont les axiomes et théorèmes doivent être à postériori vérifiés expérimentalement.
  C'est la méthode scientifique actuelle.
- Kant refuse aussi l'antithèse parce qu'elle s'oppose implicitement à une création divine du monde et qu'il est croyant : il soutient une doctrine téléologique du monde. Voir aussi Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique.

Complément
Matérialisme : s'il n'y a ni Dieu créateur ni libre arbitre, les règles morales ne s'imposent pas (K457).

Le dilemme du choix entre empirisme et dogmatisme
K461-K462 - Il n'y a pas de règle de choix optimal entre ces deux approches. Les décisions d'action se prennent en fonction de l'intérêt pratique. Lorsqu'on dispose de temps, il est utile de réfléchir à la façon d'aborder ces questions méthodologiques en

se défaisant "de toute partialité" et en confrontant ses conclusions avec celles d'un autre.

Conséquences pour la Méthode scientifique

Dans ce paragraphe *De l'intérêt de la raison dans ce conflit avec elle-même* (K454 et pages suivantes) Kant démontre la nécessité de chercher la vérité en associant des considérations théoriques, avec leurs principes dogmatiques, et des tests empiriques.

La Méthode scientifique moderne applique cette approche lorsqu'il s'agit de trouver une loi physique décrivant la structure ou l'évolution (dans le temps et/ou l'espace) d'un objet.

- On formule *d'abord un modèle théorique* de la loi à partir de principes ou de lois générales de la physique.

  Exemple : à partir de la loi d'attraction universelle de Newton et de sa loi de proportionnalité entre force et quantité de mouvement [115], supposées admises, on déduit la loi de mouvement d'une planète soumise à l'attraction du Soleil : une ellipse dont le Soleil occupe un foyer, parcourue selon la « loi des aires ».

- On détermine ensuite, par des relevés astronomiques de position, les valeurs des paramètres d'orbite qui vérifient la loi théorique de mouvement.

- Avec ces paramètres on prédit des positions futures de la planète et on calcule des positions anciennes, pour vérifier la bonne adéquation de la loi.

Si, au lieu de partir d'une orbite théorique (approche dogmatique), on s'était contenté de mesures de position et on avait *imaginé* diverses orbites qui conviennent à ces mesures (approche empirique utilisée par Kepler, qui a mis ainsi des années à trouver les paramètres de l'orbite de Mars par essais successifs) on aurait eu une pseudo-loi correcte dans les cas particuliers des positions mesurées, mais pas une loi générale. C'est pourquoi Newton, partant de lois générales de la mécanique, a *démontré* les équations des orbites des planètes, établissant ainsi des lois valables dans tous les cas [115], notamment ceux que Kepler avait utilisés pour Mars.

Autre complément sur la Méthode scientifique : voir chapitre *Le Rationalisme critique de Karl Popper* dans [12].

Raison – *Décision critique du conflit cosmologique de la raison avec elle-même*

K474 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Décision critique du conflit cosmologique de la raison avec elle-même*

Origine de l'antinomie de la raison pure

Voir d'abord Conditionné et conditions – Série des conditions.

K474 – "Toute l'antinomie de la raison pure repose sur cet argument dialectique : Quand le conditionné est donné, la série entière de toutes ses conditions est elle

aussi donnée ; or les objets des sens nous sont donnés comme conditionnés ; donc, etc."

Implications de l'hypothèse « le conditionné est donné » : la régression est prescrite

K475 - "*D'abord*, la proposition suivante est claire et indubitablement certaine : Quand le conditionné est donné, une régression dans la série de toutes les conditions de celui-ci nous est par là même *prescrite comme une tâche ;* car le concept du conditionné implique déjà qu'à la faveur d'une telle régression quelque chose soit rapporté à une condition et, si celle-ci est à son tour conditionnée, à une condition plus éloignée, et ainsi de suite en passant par tous les membres de la série. Cette proposition est en ce sens analytique, et elle n'a rien à redouter d'une critique transcendantale. Elle constitue un postulat logique de la raison : poursuivre par l'entendement et conduire aussi loin qu'il est possible cette liaison d'un concept avec ses conditions qui est déjà inscrite dans le concept lui-même."

> [Une connaissance complète d'un phénomène dont le conditionné est donné exige la réponse à toutes les questions « Pourquoi cette condition ? » :
> K475 – "Postulat logique de la raison : poursuivre par l'entendement et conduire aussi loin qu'il est possible cette liaison d'un concept avec ses conditions."]

1er cas : le conditionné et la condition précédents sont des choses en soi, (l'esprit ayant déjà eu le temps de les former)
Nous connaissons alors la signification du conditionné et de la condition.
K475 – Dans ce cas, la série complète des conditions, donc aussi l'inconditionné, se trouvent donnés simultanément et l'entendement les représente telles qu'elles sont. *La régression impliquée par la complétude de la série a déjà été prise en compte*.

2ème cas : le conditionné et la condition précédents ne sont que des représentations, (l'esprit n'ayant pas encore eu le temps d'en former des choses en soi)
Nous n'en connaissons pas la signification, car ce ne sont que des connaissances empiriques. Nous ne sommes pas certains, alors, de connaître l'absolue totalité de la série des conditions associées au conditionné donné, série qui exige *une régression qui n'a pas encore eu lieu, qu'il faudrait faire*.

Conclusion sur le syllogisme du raisonnement sur un conditionné donné
Compte tenu de la différence de signification du conditionné entre les deux cas ci-dessus, le syllogisme ne peut manquer d'être trompeur :
K476 – "La majeure du raisonnement cosmologique prend le conditionné dans le sens transcendantal d'une catégorie pure, alors que la mineure le prend dans le sens empirique d'un concept [empirique] de l'entendement appliqué à de simples phénomènes. [Nous avons donc affaire ici à une] tromperie dialectique que l'on appelle *sophisma figurae dictionis*. […] Cette tromperie n'est pas le produit d'une feinte délibérée, [c'est] une illusion tout à fait naturelle de la raison commune."

Suite de la section *Décision critique du conflit cosmologique de la raison avec elle-même*

Voir d'abord Opposition.

Remarques sur la série des conditions
K479 - Une série empirique de conditions n'est jamais donnée en entier, elle n'atteint jamais l'inconditionné – qui n'est donc jamais donné.

K479 - "La série des conditions ne se peut rencontrer que dans la synthèse régressive elle-même, mais non pas en soi dans le phénomène comme dans une chose possédant son existence propre, donnée avant toute régression."

K479 - "La multiplicité des parties, dans un phénomène donné, n'est en soi ni finie ni infinie, puisque le phénomène n'est rien d'existant en soi-même et que les parties ne sont données que par la régression qu'opère la synthèse procédant à sa décomposition et dans cette même régression, laquelle n'est jamais donnée absolument tout entière, ni comme finie ni comme infinie.

La même observation vaut pour la série des causes subordonnées les unes aux autres, ou pour celle qui va de l'existence conditionnée jusqu'à l'existence inconditionnellement [absolument] nécessaire, qui ne peut jamais être considérée ni comme finie en soi relativement à la totalité qu'elle constitue, ni comme infinie."

Conclusion sur l'antinomie de la raison pure à propos des Idées cosmologiques

K479-K480 – "Ainsi l'antinomie de la raison pure à propos de ses Idées cosmologiques se trouve-t-elle supprimée, du fait que l'on montre qu'elle est simplement dialectique et qu'elle correspond au conflit lié à une apparence provenant de ce que l'on a appliqué l'Idée de la totalité absolue, qui n'a de valeur que comme condition des choses en soi, à des phénomènes qui n'existent que dans la représentation et, quand ils constituent une série, dans la régression successive, mais qui, sinon, sont dépourvus de toute existence."

Suite du commentaire de la page K480 :
La Dialectique transcendantale en tant que critique de l'apparence dialectique.

Raison – *Des problèmes transcendantaux de la raison pure*

K462 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Des problèmes transcendantaux de la raison pure en tant qu'il leur faut absolument pouvoir être résolus*

Voir la définition de Transcendantal.

Problème des connaissances spéculatives accessibles par les sciences de la nature

K462 – "Il y a des sciences dont la nature implique que toute question qui y surgit doit absolument pouvoir être résolue à partir de ce que l'on sait, étant donné qu'il faut que la réponse procède des mêmes sources que celles d'où provient la question : ce sont là des sciences où il n'est aucunement permis d'alléguer une inévitable ignorance, mais où la solution peut au contraire être exigée."

Une telle science peut, par exemple, être structurée sous forme axiomatique : voir l'article Axiomatique et Système logique. Mais dans ce chapitre Kant pense à la morale de la raison pratique, comme le montre la citation suivante.

K462 – "Ce qui, dans tous les cas possibles, est *juste ou injuste* [voir cet article pour comprendre le reste de la phrase], [il] faut qu'on puisse le savoir d'après la règle, puisque la question concerne notre obligation et que, vis-à-vis de ce que *nous ne pouvons pas savoir,* nous n'avons non plus aucune obligation."

[Kant adopte ici le raisonnement moral chrétien : l'obligation morale (donc la transgression éventuelle) est liée à la connaissance des faits ; je ne peux être responsable de faits dont je n'avais pas connaissance, que je n'avais pas prévus ou sur lesquels je n'avais pas prise.]

Notre accès aux seuls phénomènes restreint notre connaissance de la nature
K462 – "Dans l'explication des phénomènes de la nature, bien des choses ne peuvent cependant, pour nous, que demeurer incertaines et de nombreuses questions doivent nécessairement rester insolubles, puisque ce que nous savons de la nature, par rapport à ce que nous devons expliquer, est fort loin de se trouver suffisant dans tous les cas."

Y a-t-il des questions sur la nature des objets de la raison pure insolubles pour la philosophie transcendantale ?
K462-K463 – "Il y a donc lieu de se demander si, dans la philosophie transcendantale, il existe une quelconque question concernant un objet proposé à la raison qui soit insoluble précisément par cette raison pure, et si on a le droit de se refuser à y apporter une réponse décisive en mettant la chose, parce que absolument incertaine (à partir de tout ce que nous pouvons connaître), au nombre de celles dont nous avons certes un concept suffisant pour soulever une question, sans disposer toutefois aucunement des moyens et du pouvoir de jamais y apporter une réponse."

Réponse : NON
K463 – "J'affirme que la philosophie transcendantale a ceci de particulier, parmi toutes les connaissances spéculatives, que pas la moindre question concernant un objet donné à la raison pure n'est insoluble pour cette même raison humaine, et que l'on ne saurait jamais alléguer une quelconque ignorance inévitable, ni l'insondable profondeur du problème, pour se libérer de l'obligation d'y répondre de manière radicale et complète ; le même concept qui nous met en mesure de soulever la question doit en effet nous rendre absolument capables de répondre à cette question, puisque l'objet (comme pour le juste et l'injuste) ne se trouve pas en dehors du concept."

Les seules questions possibles sur la nature d'un objet portent sur des Idées cosmologiques, car l'objet doit être empiriquement donné, et la question porte uniquement sur sa conformité à une Idée.
(Citation de K463-K464)
"Si l'objet est transcendantal et se trouve donc lui-même inconnu […] nous devons alors, pour notre Idée, rechercher un objet dont nous puissions convenir qu'il nous est inconnu, mais que pour autant il n'est pas impossible.

Les Idées cosmologiques ont seules cette propriété de pouvoir présupposer comme donnés leur objet et la synthèse empirique requise par le concept de celui-ci ; et la question qu'elles soulèvent ne concerne que le processus de cette synthèse, en tant qu'il doit englober une totalité absolue, laquelle n'est alors plus rien d'empirique, puisqu'elle ne peut être donnée dans aucune expérience.

Or, dans la mesure où il n'est ici question d'une chose que comme objet d'une expérience possible, et non pas comme une chose en soi, la réponse à la question

cosmologique transcendante ne peut se trouver nulle part en dehors de l'Idée, vu qu'elle ne concerne aucun objet en soi ;

et, relativement à l'expérience possible, on ne pose pas la question de savoir ce qui peut être donné *in concreto* dans une quelconque expérience, mais on demande ce qui est contenu dans l'Idée dont la synthèse empirique doit simplement s'approcher : c'est donc à partir de l'Idée et d'elle seule que cette question doit pouvoir être résolue ;

car cette Idée est une pure et simple création de la raison, laquelle ne peut donc se dispenser d'apporter une réponse ni se défausser de cette charge sur l'objet inconnu."
(Fin de citation)

Voir Locke croyait possible de prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

Les 3 sciences rationnelles pures exigent et fournissent des certitudes

Les résultats de ces sciences peuvent toujours être établis dans le cadre d'une axiomatique, sous forme de théorèmes énonçant des lois, théorèmes qui ont une valeur logique binaire : toujours juste ou toujours faux. Dans le cadre de ses hypothèses et de ses limites, une loi scientifique n'a pas d'exception : le moindre contre-exemple, la moindre incertitude la rendrait fausse :

> K464 - "Il n'est pas si extraordinaire qu'il peut sembler au premier abord qu'une science, vis-à-vis de toutes les questions relevant de son domaine, puisse exiger et attendre uniquement des solutions certaines, quand bien même, pour l'instant, elles ne sont peut-être pas encore trouvées. En dehors de la philosophie transcendantale, il y a encore deux sciences rationnelles pures, l'une de contenu purement spéculatif, l'autre de contenu pratique : la *mathématique pure* et la *morale pure*."

Il ne peut y avoir d'incertitude dans les principes universels des mœurs
K464 - "Dans les principes universels des mœurs, il ne peut rien y avoir qui soit incertain, parce que les propositions, ou bien sont totalement nulles et vides de sens, ou bien doivent nécessairement découler de nos concepts rationnels."

> [Les principes sur lesquels se fonde la morale doivent, pour être universels, découler de nos concepts rationnels, donc être certains.]

K464-K465 - *Le nombre infini de conjectures de la physique interdit les explications sûres*
Cette évidence est d'un pessimisme qui a beaucoup moins de raisons d'être à notre époque…

Conclusion sur ce qu'on peut ou ne peut pas savoir des lois de la nature

K465-K466-K467 - Notre esprit peut imaginer de nombreuses questions qui ne correspondent pas à des expériences possibles, pour lesquelles nous ne pourrons donc apporter une réponse certaine.

Il peut aussi désirer des niveaux de précision incompatibles avec la réalité naturelle, par exemple en Mécanique quantique pour la position et la vitesse d'une particule.

Il peut chercher l'existence d'une causalité dans des phénomènes comme les fluctuations d'énergie ou la décomposition radioactive, où l'instabilité naturelle déclenche spontanément (sans cause) des générations de couples de particules.

Mais tout ce que l'homme voudrait savoir ou désire est ignoré par la nature…

Kant aborde ce problème des questions possibles dans la section suivante (K467).

Raison – *Représentation sceptique des questions cosmologiques à travers les quatre idées transcendantales*

K467 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Représentation sceptique des questions cosmologiques à travers les quatre idées transcendantales*

Plus l'homme connaît les lois de la nature, plus il mesure son ignorance

K467 – "Nous abandonnerions volontiers l'exigence de voir nos questions obtenir une réponse dogmatique [fondée en théorie], si nous concevions déjà à l'avance que, de quelque teneur que pût être la réponse, elle se bornerait à accroître encore notre ignorance et à nous plonger d'une incompréhensibilité dans une autre, d'une obscurité dans une obscurité encore plus grande et peut-être même dans des contradictions."

Une question limitée à la véracité ou la fausseté d'un texte peut déjà être utile

K467 – "Si notre question est posée uniquement en vue d'une réponse affirmative ou négative, c'est procéder avec prudence que de laisser provisoirement en suspens ce que l'on pourrait présumer être de nature à fonder la réponse, et de commencer par apprécier ce que l'on gagnerait si l'on répondait dans une direction, et de même si la réponse allait dans la direction opposée."

> [Nous pouvons limiter notre désir de comprendre un phénomène à une recherche de la vérité ou de la fausseté d'une conjecture, sans essayer de comprendre vraiment le phénomène.]

Si une telle question binaire s'avère vide de sens nous devons en faire la critique

(Citation de K467)
"Or, s'il se produit que dans les deux cas le résultat est purement et simplement vide de sens (non-sens), nous sommes alors invités […] à examiner notre question elle-même d'un point de vue critique et à voir si elle ne reposerait pas sur une présupposition sans fondement.

C'est là la grande utilité que possède la manière sceptique de traiter les questions que la raison pure pose à la raison pure, et l'on peut ainsi à peu de frais être débarrassé d'un grand fatras dogmatique pour instaurer à sa place une critique pondérée qui, tel un véritable *catharticon*, écartera avec bonheur l'aveuglement délirant, en même temps que le goût, qui l'accompagne, d'une multiplication effrénée du savoir."
(Fin de citation)

Congruence d'une Idée cosmologique avec l'inconditionné de la synthèse régressive

K467-K468 – Considérons la synthèse régressive d'un phénomène pris en compte par l'entendement. Si l'inconditionné de cette synthèse a un contenu inadapté à celui

de l'Idée cosmologique (parce qu'il est trop petit ou trop grand), celle-ci n'a pas de sens "puisque l'objet ne concorde pas avec elle, de quelque façon que je tente de mettre en œuvre cette conformité. Et tel est, de fait, ce qui se produit avec tous les concepts du monde, lesquels, précisément pour ce motif, empêtrent la raison, aussi longtemps qu'elle s'y attache, dans une inévitable antinomie."

Vérification de cette non-concordance dans le cas de la 1ère antinomie

K468 - "*Premièrement, le monde n'a pas de commencement :*
dans ce cas, il *est trop grand* pour votre concept ; car celui-ci, qui consiste dans une régression successive, ne peut jamais atteindre toute l'éternité qui s'est écoulée. Posez *[que le monde] a un commencement :* il est cette fois *trop petit* pour votre concept de l'entendement dans la régression empirique qui est nécessaire. Car, étant donné que le commencement suppose toujours encore un temps qui précède, il n'est pas encore inconditionné, et la loi de l'usage empirique de l'entendement vous prescrit de vous interroger encore sur une condition de temps supérieure : le monde est par conséquent, à l'évidence, trop petit pour cette loi."

Critique de l'approche métaphysique de Kant sur les questions cosmologiques.

Tout le raisonnement de Kant est basé sur une causalité discontinue malheureuse, avec ses *séries de changements* (expression de K470) et ses problèmes de synthèse de chaînes de causalité infinies : le modèle continu de la causalité globale permet d'éviter ces difficultés. L'âge de l'Univers ne doit pas être discuté sur le plan métaphysique aujourd'hui, du fait de ce que l'on sait du Big Bang, de l'inflation [30], de la non-applicabilité des lois physiques au-delà du temps de Planck [117], etc.

Enfin, les spéculations métaphysiques au-delà de l'Univers devraient au moins tenir compte des théories vraisemblables, comme celles des Cordes, des Super-cordes et des multivers [30].

La question n'est évidemment pas de faire le procès des idées de Kant ou de critiquer son immense génie. Ce dictionnaire constate simplement qu'en ajoutant moins de 3 % (en nombre de pages) à la description de la *Critique* on peut améliorer son adéquation à notre monde, en préservant sa rigueur et son honnêteté irréprochables. Kant écrit lui-même dans K469 :

> "L'expérience possible est cela seul qui peut donner de la réalité à nos concepts ; sans elle, tout concept est simplement une Idée, dépourvue de vérité et privée de relation à un objet."

Raison paresseuse

Voir La raison paresseuse.

Raison pure : principe régulateur relativement aux Idées cosmologiques

K480 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / Principe régulateur de la raison pure relativement aux Idées cosmologiques*

Voir dans l'ordre :

- Concept transcendantal de la raison – Condition représentée par un concept ;

- La raison synthétise la *série totale des conditions* reprise ensuite par l'entendement ;
- Un conditionné comprend une *série des conditions* complète jusqu'à l'inconditionné ;
- La raison pure se préoccupe uniquement de la totalité de la synthèse des conditions (principe régulateur de la totalité).

Maximum de la série des conditions dans un monde sensible considéré comme une chose en soi

(Citation de K480-K481)

"Alors que ne se trouve *donné* par le principe régulateur de la totalité aucun maximum s'appliquant à la série des conditions dans un monde sensible considéré comme une chose en soi, mais qu'un tel maximum peut seulement être *proposé comme une tâche* dans la régression au sein de cette série,

> [Dans un conditionné perçu dont l'esprit se représente la chose en soi, la série de conditions n'est pas complète : la perception et l'entendement ont créé une représentation qui ne parcourt pas toute la régression ; c'est à la raison pure, aidée par l'entendement, d'assurer cette tâche pour parfaire la compréhension.]

[Un principe régulateur de la raison pure]

le principe de la raison pure qui se trouve concerné garde encore, quand il est pris dans sa signification légitime, sa valeur positive, non pas certes en tant qu'*axiome* prescrivant de penser comme effectivement réelle la totalité comprise dans l'objet, mais en tant que constituant un *problème* pour l'entendement, donc pour le sujet : celui de poursuivre, conformément à la complétude présente dans l'Idée [de la chose en soi], la régression dans la série des conditions par rapport à un conditionné donné.

[Nécessité de convertir les représentations en concepts de chose en soi]

Car dans la sensibilité, c'est-à-dire dans l'espace et dans le temps, chaque condition à laquelle nous pouvons parvenir dans l'exposition de phénomènes donnés est à son tour conditionnée [l'espace et le temps sont divisibles à l'infini], puisque ces phénomènes ne sont pas des objets en soi parmi lesquels l'absolument inconditionné [indivisible] pourrait venir jamais s'inscrire, mais simplement des représentations empiriques qui doivent toujours trouver dans l'intuition leur condition, laquelle les détermine quant à l'espace ou quant au temps.

> [L'esprit n'a accès qu'à des représentations qu'il interprète en convertissant certaines en concepts de chose en soi conditionnés.]

Règle de la raison prescrivant une régression

Le principe [régulateur] de la raison n'est donc à proprement parler qu'une *règle* qui, dans la série des conditions de phénomènes donnés, prescrit une régression à laquelle il n'est jamais permis de trouver un terme absolument inconditionné où elle puisse s'arrêter. […]

[Intérêt de ce principe régulateur]

C'est un principe qui permet de poursuivre et d'élargir l'expérience le plus loin possible, d'après lequel aucune limite empirique ne doit avoir valeur de limite

absolue, donc un principe de la raison qui postule *comme règle* ce que nous devons effectuer *dans la régression* et *n'anticipe* pas ce qui est donné en soi dans l'objet avant toute régression.

[Opposition de ce principe régulateur avec un principe cosmologique constitutif nul]
De là vient le nom que je lui donne d'un principe *régulateur* de la raison, alors que, par opposition, le principe de l'absolue totalité de la série des conditions, considérée comme donnée en soi dans l'objet (dans les phénomènes), serait un principe cosmologique *constitutif* dont j'ai voulu indiquer la nullité précisément par cette distinction en souhaitant éviter ainsi que l'on attribue (comme, sinon, c'est inévitablement le cas) de la réalité objective à une Idée qui sert uniquement de règle."
(Fin de citation)

Signification de cette règle de la raison pure

(Citation de K480-K481)
[Cette règle] " ne saurait dire *ce qu'est l'objet,* mais *comment il faut opérer la régression empirique* pour parvenir au concept complet de l'objet.

[Si la règle disait ce qu'est l'objet] elle serait un principe constitutif, ce qui n'est jamais possible à partir de la raison pure. On ne peut donc aucunement songer à dire par là que la série des conditions pour un conditionné donné est en soi finie ou infinie ; […]

L'Idée de la raison prescrira donc simplement à la synthèse régressive dans la série des conditions une règle en vertu de laquelle elle progresse du conditionné à l'inconditionné par la médiation de toutes les conditions subordonnées entre elles, bien que l'inconditionné ne soit jamais atteint. Car l'absolument inconditionné ne se trouve aucunement dans l'expérience.

Progression à l'infini (*in infinitum*) ou progression illimitée (*in indefinitum*) : définitions

K482-K483 – Considérons un parcours (progression) dans une chaîne de causalité, série causale de phénomènes.

- Si on parcourt la chaîne dans le sens du temps (de chaque condition vers sa conséquence), la causalité entraîne la détermination de toutes les conséquences successives d'une situation (condition) de départ *donnée* : le conditionné final sera nécessairement la synthèse de *toute la chaîne de causalité* de la condition de départ. On dit dans ce cas qu'il y a *progression à l'infini* (*progressus in infinitum*), conséquence inéluctable de la condition de départ.

  (Kant suppose ici implicitement qu'une suite infinie de situations-conséquences va à l'infini du passé, ce qui n'est pas nécessairement vrai : voir Convergence d'une suite ou d'une série ; si l'intervalle de temps entre causes successives décroît suffisamment vite la suite tendra vers un instant à distance finie. Kant aurait dû supposer un passé infiniment lointain.)

- Si on parcourt la chaîne dans le sens régressif (de chaque situation vers sa cause, c'est-à-dire du conditionné vers les conditions) à partir d'une situation de départ, on n'atteint jamais la cause initiale car le principe de causalité empêche la régression de s'arrêter ; on peut seulement garantir la possibilité de remonter indéfiniment la chaîne. On dit dans ce cas qu'il y a *progression illimitée (progressus in indefinitum)*. On ne garantit plus une synthèse totale des

> conditions comme précédemment, mais seulement la possibilité de progresser indéfiniment vers elle pas à pas.

Choix entre régression à l'infini et régression illimitée
Dans le cas d'une intuition empirique, toutes les situations successives qui ont abouti à sa représentation sont prises en compte dans son donné :

> (Citation de K483)
> "Si le tout est donné dans l'intuition empirique [que l'esprit a déjà eu le temps d'interpréter (conceptualiser) sous forme de chose en soi], la régression va à l'infini dans la série de ses conditions internes [: elle va du conditionné à ses conditions, qui sont contenues dans ce conditionné déjà donné en entier].
>
> Mais si c'est seulement un membre de la série qui se trouve donné [c'est-à-dire une représentation que l'esprit n'a pas encore eu le temps d'interpréter sous forme de chose en soi], dont la régression doit commencer par partir pour aller à la totalité absolue, il ne se produit alors qu'une régression d'une ampleur indéterminée *(in indefinitum)* [, régression qui va du conditionné à des conditions qui, étant en dehors de lui, n'ont pu être données avec lui.]
> (Fin de citation)

Raison pure : de l'usage empirique du principe régulateur relativement aux Idées cosmologiques
K485 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / De l'usage empirique du principe régulateur de la raison relativement à toutes les Idées cosmologiques*

Règles de l'usage transcendantal des concepts purs

Règle 1
K485 - "Il n'y a d'usage transcendantal ni des concepts purs de l'entendement ni de ceux de la raison"

Règle 2
K485 - "La totalité absolue de la série des conditions dans le monde sensible s'appuie uniquement sur un usage transcendantal de la raison, laquelle exige cette complétude inconditionnée de ce qu'elle présuppose comme chose en soi, tandis que le monde sensible ne contient rien de tel"

Régression nécessaire pour une synthèse des conditions conforme à l'objet

K485 – [Compte tenu des deux règles d'usage transcendantal ci-dessus,] "il reste à déterminer jusqu'où nous devons remonter dans la régression empirique, quand nous rapportons l'expérience à ses conditions, si nous voulons ne nous arrêter, conformément à ce qui est la règle de la raison, à nulle autre solution de ces questions qu'à celle qui se trouve conforme à l'objet."

Le principe de raison est une règle concernant la progression et la grandeur d'une expérience possible, car ce n'est pas un principe constitutif des phénomènes en soi.

Solution de l'Idée cosmologique portant sur la totalité de la composition des phénomènes en un univers

K486 – "Aussi bien ici qu'à propos des autres questions cosmologiques, le fondement du principe régulateur de la raison est la proposition selon laquelle, dans la régression empirique, ne se peut rencontrer *aucune expérience d'une limite absolue,* par conséquent aucune expérience d'une condition qui, en tant que telle, soit absolument inconditionnée de manière empirique. La raison en est que, dans une telle expérience, les phénomènes ne devraient être limités par rien, ou par le vide, sur lequel buterait, par l'intermédiaire d'une perception, la poursuite de la régression, ce qui est impossible."

(Citation de K486)
[La proposition précédente revient] "à dire que, dans la régression empirique, je ne parviens toujours qu'à une condition qui doit elle-même à son tour, nécessairement, être considérée comme empiriquement conditionnée." [Il y a une] "règle stipulant que, si loin que je puisse en être arrivé ainsi dans la série ascendante, je dois sans cesse me poser la question d'un membre plus élevé de la série, que celui-ci puisse ou non m'être connu par expérience.

> [Lire ici Progression à l'infini (*in infinitum*) ou progression illimitée (*in indefinitum*) : définitions.]

En ce sens, pour résoudre le premier problème cosmologique, il faut et il suffit simplement de décider encore si, dans la régression vers la grandeur inconditionnée de l'univers (quant au temps et quant à l'espace), cette ascension qui ne trouve jamais sa limite peut être appelée une *régression à l'infini, ou seulement une régression dont il est impossible de déterminer jusqu'où elle peut être poursuivie (in indefinitum)*."
(Fin de citation)

Représentation d'une perception donnée du monde par le concept d'une série complète de conditions
K486-K487 – Je peux me représenter "la série de tous les états passés du monde, en même temps que des choses qui appartiennent simultanément à l'espace du monde" comme une régression empirique possible, avec sa série complète de conditions.

> *(Remarque sur cette représentation : citation de K487 note *)*
> "Cette série du monde ne peut ainsi être ni plus grande ni plus petite que la régression empirique possible sur laquelle seule repose son concept.
>
> *[La grandeur du monde ne peut être ni finie ni infinie !]*
> Et dans la mesure où ce dernier [concept] ne peut fournir un infini déterminé, mais tout aussi peu un fini déterminé (quelque chose qui soit limité de façon absolue), il en résulte clairement que nous ne pouvons admettre la grandeur du monde ni comme finie ni comme infinie, puisque la régression (à travers laquelle cette grandeur est représentée) n'autorise ni l'un ni l'autre."
> (Fin de citation)

Ce concept du monde tout entier est issu de la raison, pas de l'intuition
(Citations de K487-K488)
"Or je ne possède jamais l'univers que dans mon concept, mais n'en dispose aucunement (comme totalité) dans l'intuition [étape vers la connaissance où le concept n'est pas encore formé, la régression n'étant pas encore effectuée]." Je ne peux donc déduire la grandeur de la régression de celle de ce concept, je dois déduire la grandeur du concept du monde entier de celle de la régression empirique.

[Impossibilité d'affirmer la grandeur finie ou infinie du monde perçu]
Cette régression étant une progression illimitée, "je ne peux donc pas dire que le monde est infini quant au temps passé ou quant à l'espace. Car un tel concept de grandeur, faisant de celle-ci une infinité donnée, est impossible empiriquement, par conséquent aussi absolument impossible vis-à-vis du monde considéré comme objet des sens.

Je ne dirai pas non plus que la régression conduisant d'une perception donnée à tout ce qui la limite dans une série, aussi bien dans l'espace que dans le temps, *va à l'infini :* cela suppose, en effet, la grandeur infinie du monde ;

ni non plus qu'elle est *finie :* car la limite absolue est tout aussi impossible empiriquement.

En vertu de quoi je ne pourrai donc rien dire de tout l'objet de l'expérience (du monde sensible), mais uniquement de la règle d'après laquelle l'expérience doit être organisée et poursuivie d'une manière qui soit conforme à son objet.

A la question cosmologique portant sur la grandeur du monde, la première réponse, négative, consiste donc à soutenir que le monde n'a pas de premier commencement dans le temps et pas de limite extrême dans l'espace. […]

Une limite absolue du monde est impossible empiriquement, par conséquent aussi absolument impossible.
(Fin des citations)

Remarque : une régression empirique illimitée *n'est pas* prescrite

K489 – "Une régression empirique déterminée, qui avancerait sans cesse à l'intérieur d'une certaine sorte de phénomènes, ne se trouve pas par là prescrite : ainsi, par exemple, ne nous est-il pas prescrit, à partir d'un homme vivant, de remonter toujours plus haut dans une série d'ancêtres, sans jamais s'attendre à trouver un premier couple."

> La connaissance complète d'un objet exige la connaissance complète de la chaîne de causalité *de sa description* (ensemble des conditions de l'inconditionné) ; mais elle n'exige pas la connaissance de l'historique *de son évolution*.

Une progression dans la chaîne de conséquences d'un phénomène *est* prescrite

K489 – "Mais ce qui nous est ordonné, c'est seulement de progresser de phénomènes en phénomènes, quand bien même ceux-ci ne devraient fournir aucune perception effective […], parce qu'ils appartiennent néanmoins à l'expérience possible."

Autres remarques

Sur la grandeur du monde
(Citation de K489)
"Tout commencement est dans le temps [par définition] et toute limite de ce qui possède une étendue est dans l'espace [par définition]. Mais l'espace et le temps ne sont que dans le monde sensible [ce sont des intuitions a priori du monde sensible]. Par conséquent, des phénomènes, *dans le monde,* ne sont limités que d'une manière conditionnée, mais le *monde* lui-même n'est limité ni d'une manière conditionnée ni d'une manière inconditionnée.
(Fin de citation)

Sur la régression
(Citation de K489)
"Le concept de la grandeur du monde n'est donné qu'à travers la régression, et non pas, antérieurement à cette régression, dans une intuition collective.

Mais la régression ne consiste jamais que dans *l'acte de déterminer* la grandeur et elle ne donne donc pas un concept *déterminé*, ni non plus un concept d'une grandeur qui serait infinie par rapport à une certaine mesure :

par conséquent, elle ne va pas à l'infini (comme s'il était donné), mais à une distance indéterminée, pour donner (à l'expérience) une grandeur qui ne commence à devenir effective qu'à travers cette régression."
(Fin de citation)

Raison pure (usages)
Voir Usages de la raison pure.

Raison spéculative ou théorique
Voir Raison spéculative ou théorique.

Raison suffisante (principe)
Voir Le principe de raison suffisante (origine du déterminisme, fondement de toute expérience possible).

Raison supérieure intégrale (raison suprême)
Voir Raison supérieure intégrale (raison suprême).

Raison : usage apodictique ou hypothétique
K350-K351 – "La raison, considérée comme pouvoir de conférer à la connaissance une certaine forme logique, est le pouvoir de conduire un raisonnement à sa conclusion, c'est-à-dire de juger médiatement (par la subsomption de la condition d'un jugement possible sous la condition d'un jugement donné). Le jugement donné est la règle universelle (majeure)*.* La subsomption de la condition d'un autre jugement possible sous la condition de la règle est la mineure*.* Le jugement effectué, qui énonce l'assertion de la règle *dans le cas subsumé,* est la conclusion."

(Citation de K562)
"Si la raison est un pouvoir de dériver le particulier à partir du général,

- Ou bien le général est déjà *en soi certain* et donné, et par suite il ne requiert que la *faculté de juger* pour procéder à la subsomption, et le particulier se trouve par là même nécessairement déterminé. C'est là ce que je nommerai l'usage apodictique de la raison.
- *[Usage hypothétique de la raison]*
  Ou bien le général n'est admis que *de façon problématique*, et il est une simple Idée ; le particulier est certain, mais l'universalité de la règle conduisant à cette conséquence est encore un problème : ainsi plusieurs cas particuliers, qui, tous, sont certains, sont-ils rapportés à la règle pour savoir s'ils en découlent ; et dans ce cas, s'il apparaît que tous les cas particuliers que l'on peut indiquer s'ensuivent de celle-ci, on conclut à l'universalité de la règle, puis de celle-ci à tous les cas, y compris ceux qui ne sont pas en eux-mêmes donnés. C'est là ce que je nommerai l'usage hypothétique de la raison."

(Fin de citation)

(Citation de K562-K563, suite de Raison : usage apodictique ou hypothétique)
[L'usage hypothétique de la raison n'est pas probant]
"L'usage hypothétique de la raison, qui se fonde sur des Idées admises en tant que concepts problématiques, n'est pas, à proprement parler, *constitutif*, ce qui veut dire qu'il n'est pas tel qu'à juger en toute rigueur, en résulte la vérité de la règle générale adoptée comme hypothèse ; car comment veut-on connaître toutes les conséquences possibles qui, en découlant du même principe que l'on a admis, prouvent son universalité ? En fait, cet usage n'intervient que de façon régulatrice, pour introduire ainsi, aussi largement qu'il est possible, de l'unité dans les connaissances particulières et par là *rapprocher* la règle de l'universalité.

L'usage hypothétique de la raison vise donc l'unité systématique des connaissances de l'entendement, laquelle unité constitue alors la *pierre de touche de la vérité* des règles.

Inversement, l'unité systématique (en tant que simple Idée) est purement et simplement une unité *projetée,* que l'on doit considérer en soi, non pas comme donnée, mais seulement comme constituant un problème : cette unité sert alors à trouver un principe pour l'usage divers et particulier de l'entendement, et à guider aussi par là cet usage vers les cas qui ne sont pas donnés et à le rendre cohérent."
(Fin de citation)

Voir aussi Jugements synthétiques par concepts de la raison pure.

Raisonnement - Raisonnement déductif, d'entendement ou de raison
Si nécessaire voir d'abord :

- Raison ;
- Pour Kant, il y a une différence entre penser et raisonner ;
- Différence et interactions entre entendement et raisonnement.

Selon le dictionnaire [19]

Définition la plus générale

Le raisonnement est une opération discursive par laquelle on conclut qu'une ou plusieurs propositions (prémisses) impliquent la vérité, la probabilité ou la fausseté d'une autre proposition (conclusion).

Selon le dictionnaire [13]

Définition omettant la probabilité

Le raisonnement est :

- La faculté d'analyser le réel ; de percevoir les relations entre les êtres, les rapports entre les objets, présents ou non ; de comprendre les faits ;
- L'exercice de cette faculté, activité de la raison discursive ;
- Une suite logique de propositions aboutissant à une conclusion ; exemple : un syllogisme.
- Une suite de jugements qui s'enchaînent de manière que l'attribut du premier devient le sujet du second, et ainsi de suite ...

Dans ce texte nous ne nous intéressons qu'aux raisonnements *déductifs* ; par définition, ceux-ci vont du général au particulier et n'utilisent que des déductions par inférence (immédiates) ou par syllogisme (médiates – K332-K333) :

K562 – "La raison est un pouvoir de dériver le particulier à partir du général".

Chez Kant

Kant ne connaît que les raisonnements déductifs par inférence ou syllogisme

[165] §41. Le raisonnement en général

[165] page 124 – "Par *raisonnement* [l'action de raisonner] il faut entendre cette fonction de la pensée qui permet de dériver un jugement d'un autre.

Un raisonnement en général [le jugement résultant de cette action] est donc la dérivation d'un jugement à partir d'un autre jugement."

Voir Raisonnement - Raisonnement déductif, d'entendement ou de raison.

[165] §42. Raisonnements immédiats et raisonnements médiats

(Définitions : voir Médiate, médiation, immédiate, immédiatement).

[165] page 124 – "Tous les raisonnements sont ou *immédiats* ou *médiats*."

Complément : [165] page 193 note 83 – "On fait une distinction entre ce qui est connu de façon immédiate et ce qui n'est que conclu…"

Voir aussi K335 – *De l'usage logique de la raison*.

K335 – Les raisonnements immédiats sont des inférences, raisonnements d'entendement ; les raisonnements médiats sont des syllogismes, raisonnements de la raison.

Raisonnement d'entendement (immédiat) et raisonnement de raison (médiat)

K335 – "Si le jugement conclu est déjà compris dans la première proposition, de telle manière qu'il puisse en être déduit sans la médiation d'une troisième représentation, le raisonnement est dit *immédiat* : plus volontiers parlerais-je alors de *raisonnement*

d'entendement. Mais si, outre la connaissance qui est prise pour principe, se trouve encore être nécessaire un autre jugement pour opérer la déduction, le raisonnement s'appelle *raisonnement de raison*."

Voir aussi Le raisonnement en général.

Critique de cette limitation du raisonnement déductif à l'inférence et au syllogisme
Il y a des raisonnements autres que l'inférence et le syllogisme :

- A titre d'exemple : Raisonnements par récurrence ;
- Toute déduction n'est pas réductible à une suite de syllogismes.

Structure d'un raisonnement : la consécution

K335 – "Dans tout raisonnement, il y a *une* proposition qui sert de principe et *une autre,* à savoir la conclusion, qui en est tirée, et enfin la déduction rationnelle (consécution) d'après laquelle la vérité de la dernière est reliée indissolublement à la vérité de la première."

Cette liaison confère au raisonnement une *unité d'enchaînement nécessaire*.
D'où les définitions suivantes.

Déroulement d'un raisonnement de raison : les 3 étapes

(Citation de K336)
"Dans tout raisonnement de raison,

- Je forge d'abord la pensée d'une *règle (majeure)* par *l'entendement.*
- Deuxièmement, *je subsume* une connaissance sous la condition de la règle *(mineure),* par l'intermédiaire de la *faculté de juger.*
- Enfin, je *détermine* ma connaissance par le prédicat de la règle *(conclusion),* par conséquent *a priori,* grâce à la *raison.*

[*Les trois sortes formelles de raisonnement de raison*]
Le rapport, donc, que la majeure, comme règle, représente entre une connaissance et sa condition, constitue les différentes sortes de raisonnements de raison. Ces sortes de raisonnements sont donc exactement au nombre de trois, comme c'est le cas pour tous les jugements en général, lesquels se distinguent par la manière dont ils expriment dans l'entendement le rapport constitutif de la connaissance : ce sont des raisonnements *catégoriques, hypothétiques* ou *disjonctifs.*"
(Fin de citation)
Voir Les trois sortes de syllogismes à la base d'apparences transcendantales.

Voir aussi :

- Raison - Usage hypothétique de la raison ;
- Conscience des actes et des procédures.

Autres types de raisonnement selon [13]

- Raisonnement par l'absurde ;
- Raisonnement par analogie ;

- Raisonnement par récurrence ;
- Raisonnement par induction ou probabiliste ;
- Raisonnement hypothético-déductif ;
- Raisonnement a priori ou a posteriori.

Un raisonnement ne s'applique qu'à des concepts et des jugements (propositions)

K337 – […] "Le raisonnement ne s'applique pas à des intuitions, pour les ramener sous des règles (comme le fait l'entendement avec ses catégories), mais à des concepts et à des jugements."

Un raisonnement est un syllogisme dont la majeure est issue de l'entendement

K333 – "…tout raisonnement est […] une forme de l'opération [inférence ou syllogisme] consistant à dériver une connaissance à partir d'un principe. […] Dans la mesure où toute connaissance universelle peut servir de majeure dans un raisonnement, et comme l'entendement fournit de telles propositions universelles a priori [jugements], elles peuvent donc aussi, du point de vue de l'usage qui en est possible, être appelées principes."

Règle psychique de réutilisation maximum des représentations et des méthodes

Grâce à des enregistrements d'activité cérébrale nous savons aujourd'hui que, comme une intuition ou un concept, une connaissance est le résultat de l'interprétation d'une représentation par la conscience.

Nous savons aussi que, chaque fois qu'il le peut, l'esprit enregistre une connaissance nouvelle N en mémoire de long terme *en réutilisant au maximum des connaissances anciennes A, B, C… qu'il a déjà*. Il représente N en utilisant des liens de relation avec ces connaissances tels que l'information nouvelle de N à partir d'elles soit la plus simple possible. Il pourra ultérieurement *reconstituer* N à partir des connaissances A, B, C… en parcourant ces liens (qui aboutissent à des représentations), en faisant la synthèse des représentations ainsi trouvées, et en interprétant la représentation de synthèse sous forme de connaissance.

Cette méthode d'enregistrement *économise de la place mémoire* par rapport à l'enregistrement de chaque objet sous forme d'un tout isolé. Elle profite du fait que chaque représentation en mémoire de travail est accompagnée de l'historique de sa construction, le schéma d'attention (voir représentation) : la gestion de la mémoire et des autres fonctions cognitives enregistre et réutilise automatiquement ces étapes, ainsi que des liens vers des représentations existantes.

L'esprit humain a une faculté de reconnaissance de procédure permettant de constituer une procédure nouvelle P adaptée à un problème du moment à partir d'une procédure ancienne G enregistrée dans sa mémoire de long terme et reconnue par analogie comme « convenant en partie au problème du moment ». P pourra à son tour être réutilisée ultérieurement si nécessaire.

La réutilisation est aussi *préférée en tant que méthode mentale* : chaque fois qu'il le peut, l'esprit résoudra un problème nouveau en réutilisant des raisonnements qu'il connaît plutôt que de construire un raisonnement nouveau adapté au problème posé.

> Exemple : J'utilise depuis l'adolescence une méthode de calcul du carré d'un nombre terminé par 5 : multiplier son nombre de dizaines *d* par son successeur *d*+1 et ajouter 25 au bout, à droite. Ainsi le carré de 65 s'obtient par 6x(6+1)=42, et en ajoutant 25 à droite de 42 on trouve 4225 : $65^2 = 4225$.
> J'utilise aussi l'identité remarquable $(a+b)(a-b)=a^2-b^2$.
> Ainsi 63x67=(65-2)(65+2)=4225-4=4221.
>
> J'ai tellement l'habitude, depuis des années, d'utiliser ces méthodes que j'y recours sans me poser de question, sans me demander chaque fois s'il n'y a pas une méthode plus élégante, sans prendre le temps d'en chercher une.

Voir aussi Modèles et archétypes.

Tous les hommes procèdent instinctivement ainsi : ils cherchent à résoudre un problème en recourant en priorité à une procédure qu'ils connaissent, sans se demander s'il y en a une meilleure. Ce n'est qu'en cas d'échec qu'ils cherchent une méthode nouvelle : ainsi, pour une réutilisation maximum des ressources mentales, il faut un nombre de principes minimum ; il faut aussi un nombre d'objets mémorisés minimum, quitte à les relier à des objets déjà connus (et reconnus) et à en reconstituer la connaissance en parcourant des liens. Kant le sait :

> K336 - "La raison, en procédant à ses raisonnements, cherche à ramener la grande diversité des connaissances de l'entendement au plus petit nombre de principes (de conditions universelles) et à y produire par là la plus haute unité."
>
> K337 – "…il est […] une loi subjective de la gestion des ressources de notre entendement, consistant, par comparaison des concepts de celui-ci, à en ramener l'usage général au plus petit nombre possible…"

Kant a raison de souligner qu'en plus de l'économie de place mémoire et du gain espéré de temps, la mémorisation par réemploi au maximum de connaissances existantes accessibles par liens de relation permet *l'unité maximum* : une information stockée une seule fois ne peut être incohérente avec elle-même, alors que la redondance introduit un risque d'autocontradiction.

C'est pourquoi Daniel Martin a publié en 1977 [59] la première définition d'une base de données comme suit : « On appelle base de données sur un certain sujet un ensemble de données sur ce sujet qui est exhaustif, non redondant, et structuré en vue des traitements prévus ».

Gestion d'historiques

La conscience de soi va au-delà de celle de savoir qu'on a une représentation présente à l'esprit, elle a le pouvoir de mémoriser et retrouver des historiques (suites d'actions ou de pensées consécutives), et ce par la même fonction de gestion de la mémoire que celle qui enregistre le schéma d'attention d'une représentation.

> Exemple : tout adulte sait additionner deux nombres entiers en se souvenant de la méthode : les écrire alignés l'un sous l'autre, additionner les chiffres superposés en partant de la droite et en ajoutant les retenues éventuelles…

Voir Conscience des actes et des procédures, Recognition et Modèles et archétypes.

Raisonnement hypothétique
Voir *Modus ponens - Modus tollens (latin)*.

Raisonnement par l'absurde
Voir *Modus ponens - Modus tollens (latin)*.

Raisonnements de l'entendement
Source : [165] pages 125 et suivantes : - *I - Raisonnements de l'entendement*.
Lire d'abord :

- Entendement ;
- Raisonnement - Raisonnement déductif, d'entendement ou de raison.

§44. Nature propre des raisonnements de l'entendement
(Citation de [165] pages 125-126)
[Un raisonnement immédiat basé sur un jugement en change simplement la forme]
"Le caractère essentiel de tous les raisonnements immédiats [et l'entendement en est un] et le principe de leur possibilité consiste simplement dans un changement de la *simple forme* des jugements, tandis que la *matière* des jugements, le sujet et le prédicat, demeurent *inchangés.* [Voir Matière et forme.]

Remarques
[Un raisonnement médiat basé sur un jugement en change la matière]

1. [Dans les raisonnements médiats] les jugements sont différenciés *par la matière,* puisqu'en ce cas doit s'ajouter un nouveau concept comme jugement intermédiaire ou comme moyen terme pour dériver un jugement d'un autre.

   Si par exemple je conclus : tous les hommes sont mortels, donc Caïus aussi est mortel, il ne s'agit pas là d'un raisonnement immédiat. Car pour conclure, j'ai encore besoin du jugement intermédiaire : Caïus est un homme, et par ce nouveau concept la matière des jugements est changée.

[Un raisonnement immédiat a aussi un jugement intermédiaire, mais virtuel]

2. Dans les raisonnements immédiats aussi il faut un jugement intermédiaire ; mais alors ce jugement intermédiaire est simplement tautologique.

   Par exemple : dans le raisonnement immédiat : tous les hommes sont mortels, *quelques hommes sont hommes,* donc quelques hommes sont mortels, le moyen terme est une proposition tautologique."

(Fin de citation)

§45. Modes des raisonnements de l'entendement
[165] page 126 – "Les raisonnements de l'entendement se rangent dans toutes les classes des fonctions logiques du jugement, et par suite sont déterminés dans leurs espèces principales par les moments de la quantité, de la qualité, de la relation et de la modalité. D'où la division suivante de ces raisonnements."

§46. 1. Raisonnements [immédiats] de l'entendement (au point de vue de la quantité des jugements)
(Citation de [165] page 126)
[Le particulier est conséquence de l'universel]
"Dans les raisonnements de l'entendement [déduisant le particulier de l'universel] les deux jugements diffèrent quant à la *quantité,* et ici le jugement particulier est dérivé

du jugement universel selon le principe : *de l'universel au particulier la conséquence est bonne.*"
(Fin de citation)

§47. 2. Raisonnements [immédiats] de l'entendement (au point de vue de la qualité des jugements)

(Citation de [165] pages 126-127)
"Dans les raisonnements de l'entendement de cette espèce le changement concerne *la qualité des jugements*, mais au point de vue de *l'opposition*. Or comme cette opposition peut-être de *trois sortes,* il en résulte la division particulière suivante du raisonnement immédiat : par jugements opposés *contradictoires, [par jugements] contraires, et [par jugements] subcontraires.*

[Remarque : jugements équivalents
Exemple : « Tous les hommes ne sont pas vertueux » et « Certains hommes ne sont pas vertueux » disent absolument la même chose.]"
(Fin de citation)

§48. a) Raisonnements de l'entendement par jugements opposés contradictoires

(Citation de [165] page 127)
"Dans les raisonnements de l'entendement par des jugements opposés contradictoirement entre eux et qui, comme tels, forment la véritable opposition, l'opposition pure et simple, la vérité d'un des jugements contradictoirement opposés se déduit de la fausseté de l'autre et réciproquement.
[…]
En vertu du *principe du tiers exclu* [55], deux jugements contradictoires ne peuvent être vrais tous les deux ; mais ils peuvent tout aussi peu être tous deux faux. Si donc l'un est vrai, l'autre est faux et inversement."
(Fin de citation)

§49. b) Raisonnements de l'entendement par jugements contraires

(Citation de [165] pages 127-128)
"Deux jugements contraires ou opposés sont l'un universellement affirmatif, l'autre universellement négatif. Or comme l'un d'eux énonce davantage que l'autre et que la fausseté peut se trouver dans l'excédent qu'il énonce au-delà de la simple négation de l'autre, ils ne peuvent assurément pas être vrais tous les deux, mais ils peuvent être tous deux faux."

Concernant ces jugements, c'est seulement de *la vérité de l'un à la fausseté de l'autre que la conséquence est bonne, mais non inversement.*"
(Fin de citation)

§50. c) Raisonnements de l'entendement par jugements opposés subcontraires

(Citation de [165] page 128)
[Définition de jugements opposés subcontraires]
"Des jugements *subcontraires* sont tels que l'un affirme ou nie *particulièrement* ce que l'autre nie ou affirme particulièrement. Comme ils peuvent être tous deux vrais, mais qu'ils ne peuvent être tous deux faux, en ce qui les concerne la seule conséquence qui soit bonne est la suivante : *si l'une de ces propositions est fausse, l'autre est vraie, mais pas réciproquement.*

Remarque
Dans les jugements subcontraires, l'opposition n'est pas pure, stricte, car *ce n'est pas des mêmes objets* que l'une nie ou affirme ce que l'autre affirme ou nie. Par exemple dans ce raisonnement : quelques hommes sont savants, donc quelques hommes ne sont pas savants, ce n'est pas des mêmes hommes que le premier jugement affirme ce que nie le second."
(Fin de citation)

§51. 3. Raisonnements [immédiats par conversion] de l'entendement (au point de vue de la relation des jugements)

[165] page 128 - "Les raisonnements immédiats par *conversion* concernent la relation des jugements et consistent dans la transposition du sujet et du prédicat dans les deux jugements, en sorte que le sujet d'un jugement devienne le prédicat de l'autre et réciproquement."

§52. Conversion pure [simple] et conversion altérée [par accident]

(Citation de [165] pages 128-129)
"Dans la conversion, la quantité des jugements change ou ne change pas.

- Si elle change, la proposition convertie diffère selon la quantité de la proposition qui convertit et la conversion est dite altérée [conversion par accident] *;*
- Si elle ne change pas, la conversion est dite *pure* [ou simple]."

(Fin de citation)

§53. Règles générales de la conversion

(Citation de [165] pages 129-130)
"Les règles suivantes régissent les raisonnements de l'entendement par conversion :

1. Les jugements universels affirmatifs ne peuvent être convertis que par *accident* [c'est-à-dire dans des circonstances particulières] car dans ces jugements le prédicat est un concept plus étendu que celui du sujet, en sorte qu'il n'y est que partiellement contenu.
2. Tous les jugements universels négatifs peuvent être convertis simplement, car dans ce cas le sujet est tiré de la sphère du prédicat.
3. Toutes les propositions affirmatives particulières peuvent être converties simplement, car dans ces jugements une partie de la sphère du sujet a été subsumée sous le prédicat, donc une partie de la sphère du prédicat peut également être subsumée sous le sujet.

Remarques

1. Dans les jugements universellement affirmatifs le sujet est considéré comme *contenu* dans le prédicat, puisqu'il est contenu dans la sphère de ce dernier.

   Je puis donc conclure seulement par exemple : « Tous les hommes sont mortels, donc quelques-uns des êtres qui sont contenus dans le concept mortel sont des hommes ».

Mais les jugements universellement négatifs se convertissent *simplement* parce que deux concepts universellement contradictoires entre eux se contredisent *dans une égale extension.*

2. Plusieurs jugements affirmatifs universels sont aussi convertibles simplement, non du fait de leur forme, mais du fait de leur matière.

   Exemple : les deux jugements : « Tout ce qui est immuable est nécessaire » et : « Tout ce qui est nécessaire est immuable »."

(Fin de citation)

§54. 4. Raisonnements de l'entendement [par contraposition] (au point de vue de la modalité des jugements)

Principe de contraposition

Si $p \Rightarrow q$, alors $\neg q \Rightarrow \neg p$, c'est-à-dire $(p \Rightarrow q) \Rightarrow (\neg q \Rightarrow \neg p)$ (Logique symbolique)

Définition d'un raisonnement par contraposition

[165] page 130 – "La manière immédiate de raisonner par la contraposition consiste dans cette transposition des jugements dans laquelle seule leur *quantité* demeure, alors que la *qualité* est changée. Elle ne concerne que la modalité des jugements puisqu'elle transforme un jugement assertorique en jugement apodictique."

§55. Règles générales de la contraposition

(Citation de [165] page 130)

"Voici la règle générale qui régit la contraposition :

Tous les jugements universellement affirmatifs peuvent être contraposés simplement. Car si le prédicat (en tant qu'il est ce que le sujet renferme sous lui, par conséquent la sphère entière) est nié, une partie de cette sphère, c'est-à-dire le sujet, doit également être niée.

Remarques

1) La métathèse des jugements par conversion et la métathèse [des jugements] par contraposition sont donc opposées entre elles, en ce sens que [la contraposition] change simplement la qualité, [la conversion changeant] la quantité.

2) Les raisonnements immédiats dont il a été question se rapportent simplement aux jugements *catégoriques*."

(Fin de citation)

Raisonnements de la raison (syllogismes)

Source : [165] pages 130 et suivantes : - *II - Raisonnements de la raison*.

Ces raisonnements sont aussi appelés *syllogismes*.

Voir aussi l'article - Raisonnement déductif, d'entendement ou de raison.

§56. Définition d'un raisonnement de la raison en général

[165] pages 130-131 – "Un raisonnement de la raison est la [déduction] de la nécessité d'une proposition par la subsomption de sa condition sous une règle générale donnée."

§57. Principe général du raisonnement rationnel (c'est-à-dire du syllogisme)

(Citation de [165] page 131)
"Le principe général sur lequel repose la validité de toute conclusion par la raison peut-être formulé ainsi : *Ce qui est soumis à la condition d'une règle est également soumis à la règle elle-même.*

Remarque
Le syllogisme énonce d'abord une *règle générale* et une subsomption sous la condition de cette règle. Donc sa conclusion n'est pas contenue *a priori* dans le singulier mais dans l'universel, et elle est nécessaire sous une certaine condition.

Le fait que tout est soumis à l'universel et déterminable par une règle générale constitue *le principe de rationalité ou de nécessité.*"
(Fin de citation)

[165] page 140 – "Tout syllogisme doit être une preuve."

Voir aussi Méthode logique (de démonstration).

§58. Eléments essentiels du raisonnement rationnel

(Citation de [165] pages 131-132)
"Tout raisonnement de la raison [c'est-à-dire tout syllogisme] comprend essentiellement les trois parties suivantes :
1) Une règle universelle dite [proposition] *majeure* ;
2) La proposition qui subsume une connaissance sous la condition de la règle universelle, dite [proposition] *mineure* ;
3) Enfin la proposition qui affirme ou qui nie de la connaissance subsumée le prédicat de la règle, la conclusion.

Remarque [Définitions de l'exposant, de la subsomption et de l'inférence]
Une règle est une assertion soumise à une condition universelle. Le rapport de la condition à l'assertion, c'est-à-dire la manière dont celle-ci est soumise à celle-là, est *l'exposant* de la règle.

La connaissance que la condition a lieu (de quelque manière que ce soit) est la *subsomption.*

Ce qui a été subsumé sous la condition, joint à l'assertion de la règle est *le raisonnement* [l'inférence].

> [*Inférence* est le terme le plus général, dont raisonnement, déduction, induction, etc., sont des cas particuliers.]

(Fin de citation)

§59. Matière et forme des syllogismes

(Citation de [165] page 132)
"Les propositions premières ou prémisses constituent la *matière* [des syllogismes]. La conclusion, dans la mesure où elle renferme la conséquence, constitue la *forme* des syllogismes.

Remarques

1. Dans tout syllogisme, il faut donc d'abord s'assurer de la vérité des prémisses et ensuite de la légitimité de la conséquence.

   Quand on rejette un syllogisme il ne faut jamais commencer par rejeter la conclusion, mais toujours en premier lieu soit les prémisses, soit la conséquence.

2. Dans tout syllogisme, la conclusion est donnée aussitôt que les prémisses et la conséquence sont données.

(Fin de citation)

§60. Division des syllogismes (au point de vue de la relation) en catégoriques, hypothétiques et disjonctifs

(Citation de [165] pages 132-133)
"Toutes les règles (jugements) contiennent [sous-entendent] l'unité objective de la conscience de la diversité de la connaissance ; donc elles contiennent une condition sous laquelle une connaissance appartient avec l'autre à une même conscience [toutes deux étant en même temps présentes à l'esprit].

Or on ne peut concevoir que trois conditions de cette unité :

- comme sujet de l'inhérence des caractères ;

  [l'unité provient des caractères propres des deux connaissances]

- ou comme raison de la dépendance d'une connaissance relativement à une autre [soumise à la condition de l'autre] ;

- ou enfin comme union des parties en un tout (voir division logique).

Par suite il ne peut également y avoir qu'autant d'espèces [3 espèces] de règles universelles, permettant d'assurer la conséquence qui fait passer d'un jugement à un autre.

C'est là-dessus que se fonde la division de tous les syllogismes en *catégoriques*, *hypothétiques* et *disjonctifs*.

Remarques [sur l'unicité de la division possible des syllogismes]
Les syllogismes ne peuvent être divisés

- ni selon la *quantité* — car toute [proposition] majeure est une règle, donc quelque chose d'universel ;

- ni selon la *qualité*, - car il est indifférent que la conclusion soit affirmative ou négative ;

- ni enfin selon la *modalité*, - car la conclusion est toujours accompagnée de la conscience de la nécessité [le sujet est certain de sa nécessité] et, par suite, a la dignité d'une proposition apodictique.

Il ne reste donc que la *relation* comme unique principe possible de la division des syllogismes."
(Fin de citation)

§61. Différence propre entre syllogismes catégoriques, hypothétiques et disjonctifs
(Citation de [165] page 133)
"La différence entre ces trois sortes de syllogismes réside dans la *majeure.*

- Elle est catégorique dans les syllogismes *catégoriques*,
- hypothétique ou problématique dans les syllogismes *hypothétiques*,
- disjonctive dans les syllogismes *disjonctifs*."

(Fin de citation)

§62. 1. Syllogismes catégoriques
(Citation de [165] pages 133-134)
[Les 3 termes principaux d'un syllogisme]
"Dans tout syllogisme catégorique se trouvent trois *termes principaux :*
1) le *prédicat* dans la conclusion, qui s'appelle *terme majeur [ou grand terme]* parce qu'il a une plus grande sphère que le sujet ;
2) le sujet (dans la conclusion), qui s'appelle *petit terme* ;
3) un caractère intermédiaire qui s'appelle *moyen terme* parce qu'il sert à subsumer une connaissance sous la condition de la règle.

Remarque
Cette différence dans les termes ne se trouve que dans les syllogismes catégoriques, parce qu'ils sont les seuls à conclure à l'aide d'un moyen terme ; les autres ne concluent que par la subsomption d'une proposition représentée comme problématique dans *la majeure* et assertorique dans la *mineure.*"
(Fin de citation)

§63. Principe des syllogismes catégoriques
(Citation de [165] page 134)
"Le principe sur lequel repose la possibilité et la validité de tout syllogisme catégorique est le suivant :
Ce qu'on peut affirmer du caractère d'une chose, peut aussi être affirmé de la chose elle-même ; ce qui est contraire au caractère d'une chose, est contraire également à la chose elle-même.

Remarque
Du principe qu'on vient d'exposer se déduit aisément le principe :
[

- « Toute propriété d'un ensemble d'objets E est propriété d'un sous-ensemble d'objets de E ». Exemple : tout ce qui est vrai pour tous les mammifères est vrai pour les mammifères particuliers que sont les chiens.

- « Tout ce qui est faux pour un ensemble d'objets E est faux pour un sous-ensemble de E ».

  Il est évident que l'ajout d'une propriété à un concept restreint la classe d'objets correspondants. Tout ce qui appartient à la catégorie *immeuble* appartient à la catégorie *bâtiment*, car un immeuble est un type de bâtiment.

]"
(Fin de citation)

§64. Règles pour les syllogismes catégoriques

(Citation de [165] pages 134-136)
"De la nature et du principe des syllogismes catégoriques découlent les règles suivantes qui les régissent :

1. Dans tout syllogisme catégorique il ne peut y avoir ni plus ni moins de trois *termes principaux ;* car je dois ici lier deux concepts (sujet et prédicat) au moyen d'un caractère intermédiaire.
2. Les propositions premières ou prémisses ne peuvent être toutes deux négatives ; car la subsomption dans la mineure doit être affirmative, en tant qu'elle énonce qu'une connaissance est soumise à la condition de la règle.
3. Les prémisses ne peuvent pas être toutes deux des propositions *particulières,* car alors il n'y aurait pas de règle, c'est-à-dire pas de proposition universelle d'où l'on puisse dériver une connaissance particulière.
4. *La conclusion se règle toujours sur la partie la plus faible du raisonnement,* c'est-à-dire sur la proposition négative ou particulière dans les prémisses, en tant qu'elle est dite la partie la plus faible du syllogisme catégorique.
5. Donc si l'une des prémisses est une proposition négative, la conclusion doit être également négative.
6. Si une prémisse est une proposition particulière, la conclusion doit être également particulière.
7. Dans tout syllogisme catégorique la majeure doit être une proposition universelle, la mineure une proposition affirmative ; donc :
8. La conclusion doit se régler quant à *la qualité* sur la *majeure,* quant à *la quantité* sur la *mineure.*"

(Fin de citation)

§65. Syllogismes catégoriques purs et mixtes

[165] page 136 – "Un syllogisme catégorique est pur lorsqu'aucune conclusion immédiate n'y est mêlée et que l'ordre régulier des prémisses n'est pas changé ; dans le cas contraire, il est dit *impur ou mixte*."

§66. Syllogismes mixtes par conversion des propositions - Figures

[165] page 136 – "Au nombre des syllogismes mixtes il faut mettre ceux qui se forment par la conversion des propositions, dans lesquels par conséquent la place de ces propositions n'est pas la place régulière. Tel est le cas dans les trois dernières figures du syllogisme catégorique."

§67. Les quatre figures des syllogismes

[165] page 136 – "On entend par figures [des syllogismes] ces quatre façons de conclure, dont la différence est déterminée par la place particulière des prémisses et de leurs concepts."

§68. Principe de la détermination de leur différence par la position différente du moyen terme

(Citation de [165] pages 136-137 – Exemples provenant de la note 85, page 196)
"La place du moyen terme, qui est spécialement en question ici, peut-être :

1. *Dans la majeure la place du sujet et dans la mineure la place du prédicat,*

   [Aucun composé n'est une substance pensante ;
   Tous les corps sont composés ;
   Donc aucun corps n'est une substance pensante.]

2. *Dans les deux prémisses la place du prédicat,*

   [Aucun être pensant n'est composé ;
   Tous les corps sont composés ;
   Donc aucun corps n'est un être pensant.]

3. *Dans les deux prémisses la place du sujet,*

   [Tous les hommes sont imparfaits ;
   Quelques hommes sont vertueux ;
   Donc quelques vertueux sont imparfaits.]

4. *Dans la majeure la place du prédicat et dans la mineure la place du sujet.*

   [Tout esprit est une substance ;
   Toute substance a la force d'agir ;
   Quelque chose qui a une force d'agir est un esprit.]

La distinction des quatre figures est déterminée par ces quatre cas.
Appelons S le sujet de la conclusion, P son prédicat et M le moyen terme ;
on peut présenter le schéma des quatre figures dans le tableau suivant :

N° de figure	1	2	3	4
Sujet | Prédicat de la conclusion	S P	S P	S P	S P
Majeure Mineure	M P S M	P M S M	M P M S	P M M S

"

(Fin de citation)

§69. Règle pour la première figure, la seule qui soit régulière

(Citation de [165] page 137)
"La règle de la première figure veut que la majeure soit une proposition universelle, la mineure une proposition affirmative. Et comme elle doit être la règle universelle de tous les raisonnements catégoriques en général, il en résulte que la première figure

est la seule qui soit régulière, qu'elle sert de fondement à toutes les autres, qui toutes, pour être valables, doivent pouvoir s'y ramener par la conversion des prémisses.

Remarque
La première figure peut avoir une conclusion de toute quantité et de toute qualité [pour couvrir tous les cas]. Dans les autres figures, il n'y a de conclusion que d'une certaine espèce ; quelques-uns de leurs modes en sont exclus. Ce qui montre déjà que ces figures ne sont pas parfaites mais qu'on rencontre certaines limitations qui empêchent que la conclusion se fasse dans tous les modes comme dans la première figure."
(Fin de citation)

§70. Condition de la réduction des trois dernières figures à la première

(Citation de [165] pages 137-138)
"La condition de la validité des trois dernières figures, sous laquelle un mode légitime de conclusion est possible dans chacune, découle de ce que le moyen terme occupe dans les propositions une place telle que, par des conséquences immédiates, sa place puisse s'imposer d'après la règle de la première figure. De là résultent pour les trois dernières figures les règles suivantes :"
(Fin de citation)

§71. Règle de la deuxième figure

(Citation de [165] page 138)
"Dans la deuxième figure la *mineure* reste inchangée, il faut donc que la majeure soit *convertie* et précisément de manière telle qu'elle demeure *universelle.* Ceci n'est possible que si elle est *universellement négative, mais* si elle est *affirmative,* elle doit être contraposée. Dans les deux cas la conclusion est *négative.*

Remarque
La règle de la deuxième figure est : ce à quoi un caractère d'une chose répugne, répugne à la chose elle-même. - Ici je dois donc d'abord convertir et dire : ce à quoi un caractère répugne, répugne à ce caractère ; - ou bien je dois convertir la conclusion : ce à quoi un caractère d'une chose répugne, à cela répugne la chose elle-même ; par conséquent il répugne à la chose."
(Fin de citation)

§72. Règle de la troisième figure

(Citation de [165] page 138)
"Dans la troisième figure la majeure est directe ; il faut donc que la mineure soit convertie de manière qu'il en résulte une proposition affirmative. Mais ceci n'est possible que par le fait que la proposition affirmative est *particulière ;* par suite la *conclusion* est *particulière.*

Remarque
La règle de la troisième figure est : ce qui convient ou répugne à un caractère, convient ou répugne aussi à quelques-unes de ces choses sous lesquelles ce caractère est contenu. - Ici je dois d'abord dire : il convient ou répugne à tout ce qui est contenu sous ce caractère."
(Fin de citation)

§73. Règle de la quatrième figure

(Citation de [165] page 139)
"Si dans la quatrième figure la majeure est universellement négative, elle peut être convertie simplement ; de même la mineure comme particulière ; donc la conclusion est négative.

Si au contraire la majeure est universellement affirmative, c'est seulement par *accident* qu'elle peut-être soit convertie soit contraposée ; donc la conclusion est soit particulière, soit négative.

Si la conclusion ne doit pas être convertie (P S changé en S P), il faut qu'ait lieu pour les deux prémisses une transposition ou une conversion."

> [Exemple : « Nul triangle n'est formé de 4 lignes ; or tout espace délimité par 4 lignes est une figure : donc quelques figures ne sont pas des triangles. »]

Remarque
Dans la quatrième figure on conclut :

- *le prédicat* dépend du moyen terme,
- le moyen terme dépend du *sujet* (de la conclusion),
- donc le *sujet dépend* du *prédicat ;*

or telle n'est pas la conséquence, mais à la rigueur sa converse. - Pour rendre la conclusion possible, il faut faire de la majeure la mineure et *vice-versa*, et convertir la conclusion, puisque par le premier changement le petit terme est changé en grand terme."
(Fin de citation)

§74. Résultats généraux concernant les trois dernières figures

(Citation de [165] page 139)
"Des règles données pour les trois dernières figures, il résulte

1. que dans aucune d'entre elles il n'y a de conclusion universellement affirmative, mais que la conclusion est toujours soit négative soit particulière,
2. qu'à chacune est mêlée une conséquence immédiate, qui, à vrai dire, n'est pas explicitement indiquée, mais qui doit cependant être tacitement convenue,
3. que, de ce fait, [les raisonnements de] ces trois dernières façons de conclure ne doivent pas être appelés des syllogismes purs, mais impurs, puisque tout syllogisme pur ne peut avoir plus de trois termes."

(Fin de citation)

§75. 2. Syllogismes hypothétiques

(Citation de [165] page 140)
"Un syllogisme hypothétique est celui qui a pour *majeure* une proposition hypothétique. Il se compose donc de deux propositions, un *antécédent* et un *conséquent*, et il est conclu soit selon *le modus ponens,* soit selon le *modus tollens*.

Remarques
1) Les syllogismes hypothétiques n'ont donc pas de moyen terme, mais on y indique seulement les conséquences d'une proposition découlant d'une autre. — La majeure de ce raisonnement exprime donc la conséquence qui lie deux propositions l'une à l'autre, proposition dont la première est une prémisse, la seconde une conclusion. La mineure est un changement de la condition problématique en une proposition catégorique.

2) Du fait que le raisonnement hypothétique ne comporte que deux propositions, sans avoir de moyen terme, il faut voir qu'il n'est pas à proprement parler un raisonnement de la raison, mais bien plutôt une conséquence immédiate à démontrer, à partir d'un antécédent et d'un conséquent, selon la matière ou selon la forme.

Tout syllogisme doit être une preuve. Or le syllogisme hypothétique ne comporte que le principe de la preuve. Ainsi il est également clair de cette façon qu'il ne peut être un raisonnement de la raison."
(Fin de citation)

§76. Principe des syllogismes hypothétiques

[165] page 140 - "Le fondement des syllogismes hypothétiques est le principe de raison [appelé aussi principe de raison suffisante]."

§77. 3. Syllogismes disjonctifs

(Cet article complète l'article Syllogisme disjonctif.)

(Citation de [165] pages 140-141)
"Dans les raisonnements disjonctifs la majeure est une proposition disjonctive et, comme telle, elle doit avoir des membres de division ou de disjonction.

On y conclut :

1. soit de la vérité d'un membre de la disjonction à la fausseté des autres,
2. soit de la fausseté de tous les membres sauf un, à la vérité de celui-ci.

Le premier cas se produit grâce au *modus ponens ;* le second grâce au *modus tollens*.

Remarques

1. Tous les membres de la disjonction pris ensemble, sauf un, forment l'opposition contradictoire avec ce membre unique. Il y a donc ici une dichotomie selon laquelle si l'un des deux est vrai, l'autre doit être faux et réciproquement.
2. Tous les raisonnements disjonctifs qui ont plus de deux membres de disjonction sont donc proprement *polysyllogistiques.* Car toute vraie disjonction ne peut avoir que deux membres et la division logique a également deux membres ; mais les membres subdivisants sont placés, pour faire bref, sous les membres divisants."

(Fin de citation)

§78. Principe des syllogismes disjonctifs

[165] page 141 – Le principe des syllogismes disjonctifs est le *principe du tiers exclu :*
« Il n'y a que deux cas de valeur logique. Une proposition *p* ne peut être que :

- Vraie, et alors la proposition contraire non-*p* (¬*p*) est fausse ;
- Ou fausse, et alors la proposition contraire non-*p* (¬*p*) est vraie.

Il n'y a pas de troisième cas. » [55]

§79. Dilemmes

(Citation de [165] pages 141-142)
"Un dilemme est un syllogisme hypothétiquement disjonctif ou un raisonnement hypothétique dont le conséquent est un jugement disjonctif.

La proposition hypothétique dont le conséquent est disjonctif est la majeure ; la mineure affirme que le conséquent est faux et la conclusion affirme que l'antécédent est faux.
[…]
Les dilemmes ne vont pas sans être fort captieux, lors même qu'ils concluent légitimement. Ils peuvent être utilisés pour défendre des thèses vraies, mais aussi pour attaquer des thèses vraies, au moyen de difficultés qu'on suscite contre elles."
(Fin de citation)

§80. Syllogismes formels et syllogismes cachés

(Citation de [165] page 142)
[Syllogisme formel]
"Un syllogisme formel est un raisonnement qui non seulement contient tout ce qui est requis dans sa matière, mais qui est de plus correctement et intégralement exprimé dans sa forme.

[Syllogismes cachés]
Aux syllogismes formels s'opposent les syllogismes *cachés,* au nombre desquels on peut compter :

- ceux dont les prémisses sont transposées,
- [ceux] dont l'une des prémisses est omise [car sous-entendue, qui s'appellent syllogismes tronqués ou *enthymèmes*]
- [ceux] enfin dont seul le moyen terme est lié à la conclusion
  [et qui s'appellent *syllogismes contractés*]."

(Fin de citation)

Raisonnements de la faculté de juger
Source : [165] pages 143 et suivantes : - *III - Raisonnements de la faculté de juger*.

§81. Facultés de juger déterminante et réfléchissante

(Citation de [165] page 143)
"La faculté de juger est double : déterminante ou réfléchissante.

- La première [faculté de juger] va de *l'universel* au *particulier ;*

- La seconde [faculté de juger] va du *particulier à l'universel.* Elle n'a qu'une validité *subjective ;* car l'universel auquel elle s'achemine en partant du particulier, n'est qu'une universalité *empirique,* un simple analogue de l'universalité *logique.*"

(Fin de citation)

§82. Raisonnements de la faculté de juger réfléchissante

(Citation de [165] page 143)
"Les raisonnements de la faculté de juger [réfléchissante] consistent en certaines façons de raisonner qui permettent de parvenir à des concepts universels en partant de concepts particuliers. [Ces raisonnements] ne déterminent pas non plus *l'objet,* mais seulement la façon de réfléchir *sur l'objet* pour parvenir à sa connaissance."
(Fin de citation)

§83. Principe de ces raisonnements

(Citation de [165] page 143)
"Le principe qui sert de fondement à la faculté de juger est le suivant : *une pluralité ne peut s'accorder en unité sans un principe commun ; ce* qui convient en cette façon à la pluralité provient nécessairement d'un principe commun.

Remarque
Les raisonnements de la faculté de juger étant fondés sur un tel principe, ne peuvent de ce fait être tenus pour des raisonnements immédiats."
(Fin de citation)

§84. Induction et analogie, les deux espèces de raisonnement de la faculté de juger

(Citation de [165] pages 144-145)
"La faculté de juger, puisqu'elle procède du particulier à l'universel, pour tirer de l'expérience, donc pas *a priori* (empiriquement), des jugements universels, conclut soit de *plusieurs* choses d'une espèce *à toutes,* soit de *plusieurs* déterminations et propriétés en quoi des choses d'une espèce s'accordent, aux *autres* en *tant qu'elles relèvent du même principe.* La première espèce de raisonnement s'appelle le raisonnement par *induction,* la seconde, le raisonnement par *analogie*.

Remarques
[1 - Principes de généralisation et de spécification]

- L'induction conclut du particulier à l'universel selon le principe de généralisation : « ce qui convient à plusieurs choses convient aussi aux autres choses du même genre ».

  L'induction étend le donné empirique du particulier au général relativement à plusieurs objets ; un en plusieurs, donc en tous : *induction* ;

- L'analogie conclut de la ressemblance particulière entre deux choses à la ressemblance totale, selon le principe de spécification : « des choses d'un genre entre lesquelles nous connaissons beaucoup de points d'accord, s'accordent aussi sur les autres points que nous connaissons chez quelques individus de ce genre, mais que nous ne percevons pas chez les autres ».

> L'analogie étend les *propriétés données* d'une chose à un plus grand nombre de propriétés de *cette même chose ; plusieurs en un* (qui sont également en un autre), donc également le reste dans le même : *analogie.*

2 - Tout raisonnement de la raison doit produire la nécessité.
Aussi *l'induction* et *l'analogie* ne sont-ils pas des raisonnements de la raison, mais seulement des *présomptions* logiques ou encore des raisonnements empiriques ; et par l'induction on parvient à des suppositions qui sont bien générales, mais pas universelles.

3 - Les raisonnements de la faculté de juger sont utiles et indispensables à l'extension de notre connaissance expérimentale. Mais comme ils ne donnent qu'une certitude empirique, nous devons nous en servir avec circonspection et prudence."
(Fin de citation)

§85. Syllogismes simples et composés

[165] page 145 – "Un syllogisme est dit *simple* lorsqu'il est constitué d'un seul raisonnement ; il est dit *composé* lorsqu'il est constitué de plusieurs raisonnements."

§86. Raisonnement polysyllogistique

Lire d'abord Polysyllogisme.
[165] page 145 – "Un syllogisme composé dans lequel les multiples raisonnements ne sont pas liés entre eux par simple coordination, mais par subordination, c'est-à-dire comme principes et conséquences, s'appelle une chaîne de syllogismes."

§87. Prosyllogismes et épisyllogismes

Lire d'abord Prosyllogisme et Episyllogisme.
[165] page 145 – "Dans la série de raisonnements composés il y a deux façons possibles de conclure : soit de principes à conséquences, soit de conséquences à principes. Le premier se produit par *épisyllogismes,* le second par *prosyllogismes.* C'est dire qu'un épisyllogisme est, dans la série des raisonnements, ce raisonnement dont la prémisse devient la conclusion d'un prosyllogisme - donc d'un raisonnement qui a la prémisse du premier pour conclusion."

§88. Sorite ou raisonnement en chaîne

Lire d'abord Sorite.
[165] page 146 – "Un raisonnement formé de plusieurs raisonnements abrégés et liés entre eux en vue d'une conclusion, s'appelle *un sorite* ou raisonnement en chaîne ; il peut être *progressif* ou *régressif*, selon qu'on monte des principes plus proches aux plus éloignés ou qu'on descend des plus éloignés aux plus proches."

§89. Sorites catégoriques et hypothétiques

[165] page 146 – "Les raisonnements en chaîne aussi bien progressifs que régressifs peuvent en outre être *catégoriques* ou *hypothétiques.* Les premiers se composent de propositions catégoriques comme d'une série de prédicats ; les seconds [se composent de] de propositions hypothétiques comme d'une série de conséquences."

§90. Raisonnement trompeur – Paralogisme – Sophisme

[165] page 146 – "Un raisonnement de la raison qui est faux selon la forme, bien qu'il ait pour lui l'apparence d'un raisonnement correct s'appelle un raisonnement

trompeur. Un tel raisonnement est un *paralogisme* si on s'y laisse prendre soi-même, un *sophisme* si on cherche à s'en servir pour tromper autrui."
Voir Sophisma figurae dictionis et [175].

§91. Saut dans le raisonnement

(Citation de [165] pages 146-147)
"Un saut dans le raisonnement où la preuve consiste à lier une prémisse avec la conclusion en omettant l'autre prémisse est *légitime* si chacun peut suppléer aisément la prémisse qui manque ; mais illégitime si la subsomption n'est pas claire."
(Fin de citation)

§92. Pétition de principe – Raisonnement circulaire

Voir Pétition de principe.

(Citation de [165] page 147)
"Par pétition de principe on entend l'admission d'une proposition comme principe de preuve à titre de proposition immédiatement certaine, bien qu'elle ait encore besoin d'une preuve.

Et l'on fait un raisonnement circulaire si l'on pose comme principe de sa *propre* preuve la proposition même qu'on se proposait de prouver.

Remarque
Le raisonnement circulaire est souvent malaisé à découvrir ; et d'ordinaire justement cette faute est le plus fréquemment commise lorsque les preuves sont difficiles."
(Fin de citation)

§93. Une preuve peut prouver trop ou trop peu

[165] page 147 - En prouvant trop, elle va jusqu'à prouver ce qui est faux. En prouvant trop peu, elle ne prouve qu'une partie de ce qu'elle devrait prouver.

"Remarque [et exemple de raisonnement douteux]
Une preuve qui prouve trop peu, peut être vraie et n'est donc pas à rejeter. Mais si elle prouve trop, elle prouve plus que ce qui est vrai et par conséquent c'est faux. Ainsi par exemple la preuve contre le suicide, selon laquelle celui qui ne s'est pas donné la vie ne saurait non plus se l'ôter, prouve trop ; car selon ce principe nous ne devrions non plus tuer aucun animal. Elle est donc fausse."

Raisonnement dialectique de la raison pure
K354 et pages suivantes - *Dialectique transcendantale / Des raisonnements dialectiques de la raison pure*

Raisonnements sans prémisses empiriques

(Citation de K358)
"…il y a des raisonnements qui ne contiennent pas de prémisses empiriques et par l'intermédiaire desquels, de quelque chose que nous connaissons, nous concluons à autre chose dont nous n'avons pourtant aucun concept et à quoi nous donnons toutefois, par une inévitable apparence, de la réalité objective.

[Un raisonnement sur de pures abstractions ne peut créer que des abstractions, car la seule manière d'obtenir des connaissances de phénomènes est l'expérience.]

Les déductions de ce genre méritent en ce sens, à voir leurs résultats, d'être appelées plutôt des *ratiocinations* que des raisonnements…"
(Fin de citation)

Kant rejette ces raisonnements, tout en admettant qu'ils sont issus "de la nature de la raison" :

K359 - "Ce sont des sophistications, non pas de l'être humain, mais de la raison pure elle-même, à l'égard desquelles même le plus sage de tous les hommes ne peut se libérer…"

Les trois classes de raisonnements dialectiques

Kant dénonce ces raisonnements dans trois cas :
(Citation de K359)
"De ces raisonnements dialectiques, il n'y a donc que trois espèces, autant qu'il y a d'Idées [transcendantales] auxquelles aboutissent leurs conclusions.

- *[Paralogisme transcendantal]*
Dans le raisonnement relevant de la *première classe,* je conclus du concept transcendantal du sujet, qui ne contient rien de divers, à l'absolue unité de ce sujet lui-même, sans que, de celui-ci, j'ai de cette manière le moindre concept. Cette conclusion dialectique, je l'appellerai le *paralogisme* transcendantal.

  [Ces raisonnements sont faux lorsqu'ils imaginent des informations qui n'existent pas pour le sujet auquel elles sont attribuées.]

- *[Antinomie de la raison pure]*
La *deuxième classe* de raisonnements sophistiques est ordonnée au concept transcendantal de la totalité absolue de la série des conditions pour un phénomène donné en général ; et à partir du fait que, de l'unité synthétique inconditionnée de la série, j'ai d'un côté, à chaque fois, un concept qui se contredit lui-même, je conclus à la justesse de l'unité opposée, alors que je n'en ai pourtant non plus aucun concept. La situation de la raison dans les conclusions dialectiques de ce type, je l'appellerai *l'antinomie* de la raison pure.

- *[Idéal de la raison pure]*
Enfin, d'après la *troisième* sorte de raisonnements sophistiques, je conclus, à partir de la totalité des conditions requises pour penser des objets en général, en tant qu'ils peuvent m'être donnés, à l'unité synthétique absolue de toutes les conditions de possibilité des choses en général - autrement dit : je conclus, à partir de choses que je ne connais pas d'après leur simple concept transcendantal, à un *être de tous les êtres*, que je connais encore moins à travers un concept transcendant, et de la nécessité inconditionnée duquel je ne peux me forger aucun concept. Ce raisonnement dialectique, je le nommerai *l'idéal* de la raison pure."

(Fin de citation)

Ratiocination
Raisonnement abusif, hors de propos, argument subtil et vain (K151).

Concepts conclus avec justesse ou obtenus par ratiocination
K341 – "Si de tels concepts ont cependant une validité objective, ils peuvent être appelés concepts conclus avec justesse ; sinon, ils sont du moins produits subrepticement par une apparence de raisonnement et peuvent être appelés *concepts obtenus par ratiocination*."

Rationalisme – Principe de raison
Le rationalisme est la doctrine philosophique de Kant et de Descartes [20] basée sur le *Principe de raison*, appelé aussi *Principe de raison suffisante* :

« Tout phénomène a une cause ; tout ce qui existe a une raison d'être. »

(Il existe, pour tout ce qu'on observe dans la nature,
une raison qui a suffi pour que cela existe ou se produise.)

Selon le principe de raison, toute réalité s'explique par une expérience, ce qui la rend intelligible.

D'après cette doctrine, la raison, en tant que système de principes organisateurs des données empiriques, fonde la possibilité de l'expérience.
Voir Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

Le principe de raison peut être appliqué pour tirer une conséquence d'un fait ou d'une hypothèse ; exemple : Syllogisme hypothétique.

Le Principe de raison n'a pas de sens si on n'adopte pas aussi le Postulat de causalité. On pourra donc raisonner en invoquant seulement le postulat de causalité.

Le rationalisme s'oppose à l'empirisme

Le rationalisme s'oppose à l'empirisme, en postulant que toute connaissance vient de principes a priori pouvant être formulés logiquement, ne dépendant pas de l'expérience et dont nous avons une connaissance raisonnée et innée.

Application répétée du principe de raison

Si une chose (ou un phénomène) s'explique, son explication s'explique à son tour, et cette explication-là aussi, etc. Y a-t-il une limite à cette suite d'explications ?
Cette question est importante dans la mesure où la connaissance complète d'un phénomène a besoin, en plus de son conditionné, de la série des conditions causales de son existence, complète jusqu'à l'inconditionné.
Voir Régression - Régression empirique - Régression à l'infini.

Rationalisme critique
Voir :

- La solution scientifique pour trouver la vérité empirique : le Rationalisme critique
- L'origine du critère moderne de vérité scientifique, établi par rationalisme critique

Rationnel
Adjectif

- Qui relève de la raison, de la logique, d'un raisonnement juste, apodictique.

- Par opposition à sensible, esthétique (artistique), révélé (religion) ou surnaturel (magique) : ce qui est rationnel relève de la logique sans émotion ni préjugé.

Compléments :

- De la cause absolument nécessaire à l'existence de Dieu *omniscient* ;
- Connaissances rationnelles ou historiques, objectives ou subjectives ;
- Limite entre l'usage commun de l'entendement et son usage spéculatif.

Voir aussi, dans la Théorie transcendantale de la méthode :

- Discipline de la raison pure ;
- Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique ;
- Discipline de la raison pure dogmatique : des définitions ;
- Discipline de la raison pure dogmatique : des axiomes ;
- Discipline de la raison pure dogmatique : des démonstrations ;
- Discipline de la raison pure relativement aux hypothèses.

Réalisme (philosophie)

- Doctrine platonicienne d'après laquelle les Idées sont plus *réelles* que les êtres individuels et sensibles, qui n'en sont que le reflet et l'image (d'où le nom de *réalisme*).
- Doctrine qui affirme qu'il existe une réalité extérieure indépendante de l'homme, distincte de sa connaissance. Cette doctrine s'oppose :
  - à l'idéalisme subjectif de Berkeley, pour qui « être, c'est être perçu ».= ;
  - à l'idéalisme transcendantal de Kant, pour qui les phénomènes sont des représentations.
  - Chez Kant : doctrine dogmatique transcendantale suivant laquelle le temps, l'espace et les phénomènes perçus sont des *choses en soi*. - Opposés :
    - ✓ Réalisme empirique, impliquant un idéalisme transcendantal.
    - ✓ Conceptualisme.

  Remarque : Kant professait aussi un *idéalisme critique*.

Différence entre réalisme transcendantal et idéalisme transcendantal

K470-K471 – "Nous avons suffisamment démontré dans l'Esthétique transcendantale que tout ce qui est intuitionné dans l'espace et dans le temps, par conséquent tous les objets d'une expérience pour nous possible, ne sont rien que des phénomènes, c'est-à-dire de simples représentations qui, dans la mesure où nous nous les représentons comme des êtres étendus ou comme des séries de changements, ne possèdent en dehors de nos pensées nulle existence qui trouve en elle-même son propre fondement. C'est cette conception que j'appelle *idéalisme transcendantal*.

Le réaliste, au sens transcendantal, fait de ces modifications de notre sensibilité des choses subsistantes en elles-mêmes, et il transforme donc de *simples représentations* en choses en soi [ce que Kant ne peut accepter]".

Enoncé de la doctrine de l'intuition extérieure de l'idéalisme transcendantal
K471 – "Notre idéalisme transcendantal [admet] que les objets de l'intuition extérieure existent aussi effectivement tels qu'ils sont intuitionnés dans l'espace, et tous les changements dans le temps tels que le sens interne les représente. […]

Puisque sans objets dans l'espace il n'y aurait absolument aucune représentation °empirique, nous pouvons et devons y admettre comme effectivement réels des êtres étendus ; et il en va de même aussi du temps."

Critique de l'idéalisme transcendantal de Kant

- En tant qu'idéaliste, Kant admet que la seule réalité est celle d'Idées.
- En tant qu'idéaliste transcendantal, Kant admet qu'il existe aussi des objets extérieurs à nous, avec leurs choses en soi.

Mais Kant n'explique pas *comment* nos concepts intuitifs naissent à partir des objets extérieurs, et comment nous viennent les synthèses a priori dont nous faisons des lois a priori de la nature.

Il sait que l'explication théologique n'explique rien, qu'elle remplace l'explication par des affirmations dogmatiques, et que son seul avantage est d'ordre esthétique : l'impression de système de pensée rationnel et cohérent.

Antinomie du réalisme et de l'idéalisme

[158] page 10 – [Il existe une] "antinomie du réalisme (« *il existe un monde en soi, hors de nous* ») et de l'idéalisme (« *le monde en soi n'existe pas, sinon à titre d'illusion de l'imagination* »). Ce problème est aux yeux de Kant - et de la plupart de ses successeurs - le plus difficile de toute la philosophie moderne."

En effet, selon [158] page 193, il y a une *antinomie de la chose en soi* chez Kant, soulignée par Jacobi [164] :

- En adoptant l'idéalisme de Kant, l'intuition de la chose en soi est inexplicable : comment prouver l'effet *sensation* d'un objet extérieur (de son inaccessible chose en soi objective) sur nos sens ? - (Voir Chose en soi et connaissance).

  (Le caractère inaccessible de la chose en soi, donc de l'être (existence), confère à la philosophie kantienne un caractère quelque peu nihiliste.)
- En adoptant le réalisme on peut justifier la perception, mais il faut abandonner la doctrine idéaliste kantienne et sa théorie des lois de la nature : « C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature ».

Définition de la doctrine idéaliste selon Jacobi
Selon [158] page 196, Jacobi a défini la doctrine idéaliste comme suit :
"Tout idéalisme se fonde sur l'argument suivant : la matière de nos représentations ne peut être que *sensation*, c'est-à-dire modification de nous-mêmes, car il est tout à fait impossible que des objets existants en soi et hors de nous [c'est-à-dire des choses en soi externes] emménagent dans l'âme [l'esprit], comme des meubles dans une pièce, par l'œil, l'oreille ou la main qui palpe…"

(Cette définition pèche par le caractère vague du mot *âme* (ou du mot *esprit*) : pourquoi une chose en soi ne pourrait-elle pas « pénétrer » dans une âme immatérielle ? Nous savons aujourd'hui que le cerveau interprète les

représentations présentes à l'esprit et que la notion d'âme est trop vague pour les raisonnements d'autres que les poètes et les religieux.

En outre, cette définition ne reconnaît pas la faculté de réceptivité qui fait que l'objet affecte la conscience en produisant une représentation.

Kant sait que la *matière étendue dans l'espace*, qui correspond à la réalité physique, est l'origine (la cause) des sensations que procure la perception de l'objet ou du phénomène.)

Explication scientifique de l'intuition
La science moderne offre une explication de l'intuition dans le cadre du réalisme :

- Les objets extérieurs agissent physiquement sur notre sens externe (vision, ouïe, toucher, etc.) ;
- Les nerfs transmettent les perceptions au cerveau, qui forme physiquement des représentations sous forme d'états de neurones interconnectés ;
- Enfin, le cerveau interprète ces représentations en créant des intuitions, que l'entendement et la raison complètent.

Voir aussi :

- Idéalisme transcendantal, réalisme transcendantal et idéalisme empirique ;
- Idéalisme critique ;
- *Réfutation du matérialisme (but de sa critique invoqué par Kant)* ;
- Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine).

Réalisme empirique
Voir Réalisme empirique.

Réalisme transcendantal
Voir Définition du réalisme transcendantal.

Réalité et phénomènes
Lire d'abord :

- Relation entre ce qui nous apparaît et la réalité ;
- Rapport des phénomènes à l'expérience *en général*.

Existence des phénomènes extérieurs et intérieurs, dont l'âme
(Citation de [56b] §49 pages 139-140)
[Il existe bien un monde extérieur en tant que phénomène dans l'espace]
"On peut fort bien démontrer qu'il existe hors de nous quelque chose sur le mode empirique, donc comme phénomène dans l'espace, car nous n'avons [affaire qu'aux objets] qui appartiennent à une expérience possible.
[…]
Existe empiriquement hors de moi ce qui est intuitionné dans l'espace ;
[Voir Pour un idéaliste la réalité n'existe que sous forme d'idées : les phénomènes.]

[Ce monde extérieur est celui que j'intuitionne et dont j'ai conscience]
et comme cet espace ainsi que tous les phénomènes qu'il contient relève des représentations [liées par la fonction de liaison du sens interne], j'ai conscience de la réalité des corps comme phénomènes extérieurs dans l'espace,

> [Les représentations de l'espace avec ses phénomènes extérieurs sont des vérités objectives parce qu'elles sont liées par les lois de l'expérience.]

[Par expérience interne j'ai conscience d'avoir une âme (c'est-à-dire un esprit)]
exactement comme grâce à l'expérience interne, j'ai conscience de l'existence de mon âme dans le temps,

[Mais je ne peux rien connaître sur mon âme à part son existence]
âme que je ne peux connaître [même seulement comme objet du sens interne] au moyen de phénomènes qui constituent un état intérieur, alors que son essence considérée en elle-même, qui est [l'origine] de ces phénomènes me demeure inconnue."
(Fin de citation)

L'utilisation de noumènes est inévitable lors de l'entendement de phénomènes

(Citation de [56b] §32 pages 106-107)
[Les objets des sens sont de simples phénomènes basés sur une chose en soi]
"Si, comme il convient, nous considérons les objets des sens comme de simples phénomènes, par là nous reconnaissons du même coup qu'ils ont comme fondement une chose en elle-même,

[Nous ne pouvons rien savoir de cette chose en soi, sinon qu'elle d'affecte nos sens]
bien que nous ne sachions pas comment elle est constituée en elle-même, et que nous ne soyons informés que de son phénomène, c'est-à-dire de la manière dont nos sens sont affectés par ce quelque chose d'inconnu.

[Notre entendement admet donc que ces choses en soi inconnaissables existent]
Donc l'entendement, du fait même qu'il admet les phénomènes, reconnaît également l'existence des choses en elles-mêmes,

[Nous concevons donc de telles choses, notre esprit en a une représentation]
et dès lors nous pouvons dire que la représentation de tels êtres qui fondent les phénomènes, donc de simples êtres de l'entendement, n'est pas seulement recevable : elle est même inévitable.

> [Cette représentation est celle d'êtres de l'entendement pur, les *noumènes*.]

[En utilisant donc des noumènes, nous limitons la portée de l'Esthétique]
Ainsi notre déduction critique n'exclut-elle en aucune façon de tels êtres *(noumena) ;* bien plutôt elle limite les principes de l'Esthétique en telle sorte qu'ils n'aillent pas s'étendre à toutes choses, ce qui aurait pour résultat de tout transformer en simple phénomène,

> [L'Esthétique ne peut et ne doit s'appliquer qu'à la sensibilité a priori, au-delà de laquelle l'entendement en général est régi par la logique.]

[Les principes de l'Esthétique ne s'appliquent qu'aux objets de l'expérience possible]
mais qu'ils soient seulement valables pour les objets d'une expérience possible.

[Nous concevons l'existence de noumènes sans pouvoir les décrire]
Nous admettons donc par là des êtres d'entendement pur, mais en insistant sur cette règle qui ne souffre absolument aucune exception : nous ne savons, ni ne pouvons savoir absolument rien de déterminé sur ces êtres d'entendement pur,

[En dehors de l'expérience possible, nos concepts de l'entendement sont vides]
parce que nos concepts purs de l'entendement, aussi bien que ces intuitions pures, ne concernent que des objets d'expérience possible, donc uniquement des êtres sensibles et parce que, sitôt qu'on s'en écarte, ces concepts ne conservent plus la moindre signification."

[Voir aussi Possibilité de l'expérience au XXIème siècle]
(Fin de citation)

Voir aussi : Idéalisme de Kant - Idéalismes empirique, critique et transcendantal.

Réalité (existence) par opposition à la négation (inexistence)
Voir :

- Réalité physique ;
- Réalité d'une chose en soi (réalité objective) ;
- Réalité et phénomènes ;
- Réalité et existence dans le temps du sens interne ;
- Réalité suprême ;
- Etre, exister : les différentes significations.

Réalité physique
La réalité d'un objet est postulée d'après l'intuition de son phénomène, qui comprend une forme (le temps et, pour les phénomènes du sens externe, l'espace).

K298 – "On ne peut […] définir la réalité par opposition à la négation que si l'on se forge la pensée d'un temps (comme ensemble où tout ce qui est se trouve englobé), [temps] qui, soit est rempli de cette réalité, soit est vide."

La réalité fait partie des Concepts compris sans recours à la sensibilité.

Relation entre ce qui nous apparaît et la réalité

[56b] §12 page 60 – "Tout ce qui peut être donné à nos sens (au sens externe dans l'espace, au sens interne dans le temps) n'est intuitionné par nous que comme il nous apparaît, et non comme il est en lui-même."

Voir aussi Possibilité de l'expérience au XXIème siècle.

Réalité (degré de)
Voir Degré de réalité.

Réalité d'une chose en soi : réalité objective
La doctrine idéaliste définit une réalité autre que physique, donc sans référence empirique, à partir d'une chose en soi : la *réalité objective*. L'objet d'une telle réalité est alors transcendantal et sa « réalité » est une *idéalité transcendantale* ; c'est le cas, par exemple, de *l'être originaire*, réalité suprême.

K235 - "La *possibilité de l'expérience* est […] ce qui donne de la réalité objective à toutes nos connaissances *a priori*. Or, l'expérience repose sur l'unité synthétique des phénomènes, c'est-à-dire sur une synthèse, opérée d'après des concepts de l'objet, des phénomènes en général…"

Cette réalité est objective car sa signification (les informations qui la définissent) étant indépendante de l'homme et des circonstances peut être partagée à l'identique par tous les humains.

C'est là un point de vue idéaliste, qui considère l'Idée et sa chose en soi comme les seules véritables réalités, éternelles et indépendantes de l'homme ; pour eux, un objet physique n'est qu'une copie particulière d'Idée, jugée inférieure car non éternelle. [L'infériorité est un prédicat vague, mal défini même par rapport à la notion de bien ou mal ; donc tout jugement qui repose sur cette appréciation est douteux.]

Voir aussi :

- Chose en soi
- Idée
- Data
- Négation
- Idéalisme transcendantal comme clef pour résoudre la dialectique cosmologique
- Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant
- Non-existence d'un objet sensible
- Voir aussi Possibilité de l'expérience au XXIème siècle

Réalité suprême
Voir Conclusion sur la possibilité des choses – Concept de la suprême réalité.

Réceptivité
K117 – "La capacité de recevoir (réceptivité) [passivement] des représentations par la manière dont nous sommes affectés par des objets s'appelle *sensibilité*. C'est donc par la médiation de la sensibilité que des objets nous sont donnés, et c'est elle seule qui nous fournit des *intuitions ;* mais c'est par l'entendement qu'ils *sont* pensés, et c'est de lui que procèdent des *concepts*."

La réceptivité est une fonction de l'appréhension. Elle reçoit de la perception (après synthèse de représentations successives) des informations brutes des sens, et les transforme en représentation consciente en mémoire de travail.
Cette transformation a un déroulement basé sur deux représentations-types (intuitions) existant a priori dans la conscience : l'espace pour le sens externe, et le

temps pour le sens interne. Ces intuitions sont les dimensions formelles de la réceptivité.

K472 – "Le pouvoir sensible d'intuition n'est à proprement parler qu'une réceptivité, qui consiste à être affecté d'une certaine manière par des représentations dont le rapport qu'elles entretiennent les unes avec les autres est une intuition pure de l'espace et du temps (simples formes de notre sensibilité), et qui se trouvent désignées comme des *objets* en tant qu'elles sont dans ce rapport (l'espace et le temps) reliées et déterminables d'après des lois réglant l'unité de l'expérience."

K227 - "L'image pure qui présente toutes les grandeurs au sens *externe* est l'espace, tandis que celle de tous les objets des sens *en général* est le temps."

> En s'exprimant comme un mathématicien, la représentation fournie à la conscience pour prise en compte par appréhension est une fonction de deux variables, le temps et l'espace. L'expression de la fonction (« la formule à calculer ») est une description du phénomène, la représentation fournie par la synthèse empirique : voir Intuition (étapes).

La perception qui précède l'appréhension ne fournit pas de représentation de l'espace ou du temps, mais seulement « une information par laquelle le sujet prend conscience qu'il perçoit quelque chose qui est réel, c'est-à-dire qui existe dans le temps et (en général aussi) dans l'espace ». Le temps et l'espace sont des formes pures de l'intuition sensible, bases de la connaissance *a priori* présentes dans la conscience humaine (K119).

Voir aussi : Interaction de la sensibilité avec l'entendement (faculté / réceptivité).

Réciprocable (réciproquable) - Réciproque

Réciprocable

Adjectif : se dit d'une proposition ou d'une thèse dont la réciproque existe.

Réciproque

Adjectif ou substantif.
Selon le dictionnaire [13] : (Philosophie, Logique) Deux propositions hypothétiques sont réciproques quand l'hypothèse de l'une est la conséquence de l'autre, et quand la conséquence de la première est l'hypothèse de la seconde.

Exemple : si une figure est un triangle, c'est un polygone de trois côtés ; si une figure est un polygone de trois côtés, c'est un triangle.

On dit qu'une relation entre deux termes est *réciproque* quand un terme présuppose l'autre et *vice versa*.

Exemple de concepts réciproques : valeur objective et universalité des jugements d'expérience
[56] §19 page 93 - "Ainsi la valeur objective et l'universalité nécessaire (pour tout le monde) sont des concepts réciproques, et bien que nous ne connaissions pas l'objet en lui-même, néanmoins, quand nous attribuons au jugement une valeur universelle et par suite nécessaire, c'est la valeur objective que nous entendons par là."

> La réciprocité des deux concepts est due à l'existence (postulée) de lois universelles de la nature, pour les mécanismes physiologiques et psychologiques de perception, intuition et génération de concepts purs de l'entendement à partir d'un objet des sens.

Réciprocité

Relation entre deux objets physiques

La réciprocité est la caractéristique d'une action ou d'une influence qui, entre deux objets A et B, s'exerce à la fois de A (l'origine) vers B (la cible) ou de B vers A.
Exemple : la 3ème loi de Newton [46] (loi d'égalité de l'action et de la réaction) :

> « Quand deux corps interagissent, à la force de vecteur $\mathbf{F_{12}}$ exercée par le premier sur le second est opposée une force $\mathbf{F_{21}}$ du second sur le premier telle que $\mathbf{F_{21}} = \mathbf{-F_{12}}$ »

Aujourd'hui la physique connaît 4 types d'actions réciproques à distance ; elles s'exercent par l'intermédiaire de champs (détails : [12]). Du plus faible au plus fort :

- La *gravitation*, de portée infinie, décrite par la loi d'attraction universelle de Newton, la seule action à distance connue lorsque Kant a écrit la *Critique* (1781).
- La *force électrostatique* (décrite par la loi de Coulomb), de portée infinie, découverte en 1785.
- La *force faible* agissant sur les particules que sont les fermions, de portée $2 \cdot 10^{-3}$ fermi (1 fermi = 10^{-15} m). Cette force régit la stabilité et la décomposition en quarks des protons et neutrons de noyaux atomiques radioactifs.
- La *force nucléaire* régissant la stabilité et la décomposition de noyaux atomiques, de portée 1 fermi (diamètre approximatif d'un noyau atomique).

Relation entre deux objets abstraits qui agissent chacun sur l'autre

Exemple : « En économie, le prix d'un article et la demande de cet article interagissent : quand l'un augmente l'autre baisse et réciproquement. »

Relation logique d'existence simultanée nécessaire

Postulat de Kant : deux objets *perçus* en même temps *existent* en même temps, et on ne peut les concevoir séparément que de manière abstraite, en dehors de l'expérience.
Voir Principe de la simultanéité (loi de l'action réciproque ou de la communauté).

Recognition (récognition) de concept ou de procédure

Dictionnaire [13]

Action de reconnaître en identifiant.

Chez Kant

La recognition est l'acte de l'esprit par lequel une représentation est subsumée sous un concept, ce qui exige de reconnaître ce concept comme ensemble d'informations présentes dans la représentation.

Le résultat de cet acte est une meilleure compréhension (connaissance) de l'objet de la représentation : il est identifié au moins par un de ses caractères.

La formation des représentations et leur interprétation par recognition se déroulent simultanément.

Un concept peut être formé par imagination transcendantale *pendant* l'évolution d'une représentation qui se précise, et servir de schème pour la connaissance d'un donné. La connaissance d'un phénomène est donc elle-même progressive.

> K193 – "Nous possédons donc une imagination pure, constituant un pouvoir fondamental de l'âme humaine, qui sert a priori de fondement à toute connaissance. Par l'intermédiaire de celle-ci, nous mettons le divers de l'intuition, d'un côté, en liaison avec, de l'autre, la condition de l'unité nécessaire de l'aperception pure. Les deux termes extrêmes, à savoir la sensibilité et l'entendement, doivent nécessairement s'agencer l'un à l'autre par l'intermédiaire de cette fonction transcendantale de l'imagination…"
> Voir Entendement (étapes).

K193-K194 - Les principes de recognition du divers, appliqués à la forme d'une expérience en général, sont les catégories. La recognition est une fonction de l'aperception transcendantale.

> En fait, dans sa génération de concepts la recognition est inséparable de l'imagination ; celle-ci peut même « prendre de l'avance », produisant des anticipations de la perception.

L'esprit interprète la synthèse intuitive des perceptions successives d'un phénomène (représentation A) en produisant un *concept empirique de l'entendement*. Kant ne le souligne pas, se contentant de parler de la production de concepts purs de l'entendement (catégories) par l'aperception, concepts purs dont la représentation B (de la représentation A) n'intervient qu'après la formation de la représentation A.

Recognition de procédure

L'esprit humain a une faculté de recognition de procédure (suite d'étapes de la pensée) permettant de reconnaître une procédure P, adaptée à un problème du moment, en tant que détail ou variante d'une autre procédure, G, enregistrée dans sa mémoire de long terme. Exemples :

- L'esprit sait additionner 142857 et 50834 en reconnaissant dans ce problème un cas particulier d'une méthode générale d'addition apprise dans l'enfance.
- L'esprit sait calculer la primitive de la fonction cos(3x+0.12) en y reconnaissant un cas particulier de la primitive de cos x…
- L'esprit sait reconnaître des situations et évolutions politiques, de jeu d'échecs…
- L'esprit sait reconnaître des directions d'évolution : mouvement d'un ballon, coup porté par un adversaire, brouillard qui s'épaissit…

Les reconnaissances de structure d'informations ou d'évolution sont possibles même dans certains cas où il manque des éléments ou des étapes, et des cas où certains

des éléments sont erronés ; dans ces cas-là, l'imagination invente les informations manquantes et l'esprit teste par synthèse et raisonnement la compréhension atteinte.

La recognition par subsomption sous un concept n'est qu'un cas particulier de subsomption sous une procédure ou une structure. L'intégration de la recognition avec l'imagination et la synthèse est complétée par une intégration avec la raison pour reconnaître et adapter quelque chose le mieux possible et/ou le plus vite possible.

Modèles et archétypes

Le subconscient joue un rôle important dans les fonctions mentales comme l'association, l'appréhension, l'intuition, l'imagination, la synthèse et la recognition. L'entendement lui-même, lorsqu'il ne fait pas appel à la raison, se déroule dans le subconscient.

Pour certaines de ses fonctions le subconscient dispose de *modèles de représentations*, chacun associé à un concept ; un modèle est assez simple pour que l'esprit puisse s'en servir comme base pour construire des objets plus complexes en établissant des liens avec eux au niveau des neurones. Exemples de modèles : les modèles mathématiques (point ; formes géométriques ; nombres) ; les modèles physiques (corps ; états solide, liquide et gazeux) ; les modèles psychologiques (personnalités et fonctions sociales comme la famille et la mère), etc.

Le subconscient dispose aussi de *modèles de procédures mentales*, qu'il peut suivre et combiner pour ses diverses fonctions conscientes ou inconscientes.

Tout au long de sa vie, l'esprit complète et améliore ses modèles : il acquiert de l'expérience. Il peut ainsi résoudre plus de problèmes de l'existence, plus vite et avec plus de sûreté.

Voir aussi Conscience des actes et des procédures ; Archétype ; Raisonnement.

Récupération
Fait de retrouver une information en mémoire. Opposé : oubli.

Récurrence (principe du raisonnement par récurrence)
Voir Axiomes (postulats).

Réducteur
Selon le dictionnaire [13] : (Logique) Qui transforme une donnée, un énoncé pour l'amener à l'essentiel, à une forme plus utilisable.

Réductionnisme
On appelle *réductionnisme* un principe d'explication d'un phénomène complexe par une seule de ses composantes, censée suffire à rendre compte des autres. Cette définition s'applique notamment au vivant, lorsque les phénomènes de niveau supérieur sont expliqués à partir du niveau inférieur : le psychisme est expliqué à partir de la seule biologie, et celle-ci à partir de la chimie et de la physique. Le réductionnisme est donc une méthode d'explication par simplification et abstraction, approche scientifique nécessairement analytique.

Avec une approche réductionniste, les propriétés d'un tout doivent se déduire de celles *d'une* de ses parties.

Exemple de réductionnisme : la théorie de l'évolution

Cette théorie, publiée par Darwin en 1859 [111], a été approfondie depuis par l'apport de la génétique et de la théorie des attracteurs de Prigogine [112]. Elle constitue un bon exemple de réductionnisme : l'évolution de toutes les espèces vivantes peut s'expliquer à l'aide d'un seul mécanisme de la vie, la transmission génétique, dont les « accidents » observés lors des mutations sont dus à l'existence de solutions à faible probabilité des équations décrivant l'évolution des vecteurs d'état en Mécanique quantique ; ces accidents affectent les liaisons moléculaires du génome. A ce mécanisme de mutation s'ajoutent deux autres phénomènes : l'expression des gènes et la sélection naturelle.

Référentiel

Système de coordonnées, par exemple trois spatiales et une temporelle ou trois spatiales et trois angulaires, auxquelles sont rapportées les positions et déplacements des objets physiques.

Réflexion - Réflexion transcendantale – Réflexion logique

Cet article fait suite à Amphibologie – Amphibologie transcendantale.

Selon le dictionnaire [13]

La réflexion est :

- Une faculté qu'a la pensée de faire retour sur elle-même pour examiner une idée, une question, un problème : c'est une capacité de réfléchir ;
- Un acte de la pensée qui revient sur un objet afin de l'examiner.

But et définition de la réflexion dans l'appendice de *l'Analytique transcendantale*

K309-K310 – La réflexion sur un objet a pour but de créer les concepts qui le représentent à partir de sa représentation parvenue en mémoire de travail.

K310 – La réflexion est l'activité psychique qui cherche la relation entre des représentations données en mémoire (l'objet de la réflexion) et diverses sources de connaissances. Elle est déclenchée lorsque l'esprit est dans un certain état (Kant parle dans K309-K310 d'*état de l'esprit*), c'est-à-dire lorsqu'il a conscience de la présence de représentations de l'objet dans sa mémoire de travail.

La réflexion commence par déterminer laquelle des deux facultés de connaissance peut réunir ces représentations *en général* : l'entendement ou l'intuition des sens. Cette détermination utilisera des *comparaisons*.

> Remarque : un jugement qui n'est ni précédé ni suivi d'une réflexion critique (sur sa validité) est attribué à l'entendement pur ; il n'y a alors rien à comparer.

Ces comparaisons se font par *réflexion transcendantale*, décrite ci-dessous.

Définition d'une réflexion par l'origine d'une représentation : entendement ou pensée

K315 – [Une réflexion est une] "détermination du lieu auquel appartiennent les représentations des choses [présentes à l'esprit] qui sont comparées, pour savoir si

c'est l'entendement pur qui les pense [donc si leurs concepts sont des catégories] ou la sensibilité qui les donne dans le phénomène [ce qui les associe à des concepts empiriques de l'entendement]."

Connaître ce lieu permettra de savoir comment interpréter ces représentations pour en déduire des concepts de l'entendement.

Pour ce faire, l'esprit cherche en lui-même la faculté dont ces représentations proviennent : l'entendement ou l'intuition des sens :

> K310 – "…dans quel pouvoir de connaissance [faculté de connaître] nos représentations se réunissent-elles ? Est-ce par l'entendement ou par les sens qu'elles se trouvent reliées ou comparées ?"

Voir Facultés de connaissance inférieure (intuition) et supérieure (raison).

Définition d'une réflexion transcendantale

Kant appelle l'acte par lequel cette recherche de *lieu transcendantal* s'effectue *réflexion transcendantale* :

> K9 (ou K310) - « L'acte par lequel je rapproche la comparaison des représentations en général de la faculté de connaissance où elle trouve sa place, et par lequel je distingue si c'est comme appartenant à l'entendement pur ou à l'intuition sensible qu'elles sont comparées les unes aux autres, je l'appelle la réflexion transcendantale ».

Rapports selon lesquels les concepts peuvent s'impliquer réciproquement

K310 - 4 points de vue auxquels des comparaisons de concepts sont possibles :

1. *Identité* (unité) ou diversité : il s'agit de l'éventuelle identité de représentations multiples sous un même concept, nécessaire pour des jugements universels, ou de leur diversité quand il s'agit de produire des jugements particuliers ;
2. *Convenance* ou disconvenance : c'est le point de vue des jugements affirmatifs, les jugements négatifs relevant de la disconvenance ;
3. *Intérieur ou extérieur* : c'est le point de vue de l'appartenance (intérieur) ou non-appartenance (extérieur) à un ensemble qui est un objet de l'entendement pur ;
4. *Déterminable ou détermination* : c'est la distinction entre matière et forme : voir Différences entre matière et forme à divers points de vue.

Réflexion logique

K311 – "La *réflexion logique* est une simple comparaison, puisque l'on y fait abstraction totalement de la faculté de connaissance à laquelle les représentations données appartiennent, et qu'elles sont donc dans cette mesure, quant à leur siège dans l'esprit, à traiter *comme* si elles étaient homogènes ;"

(Citation de K321)
[Limite des comparaisons de concepts d'une réflexion logique]
"Quand nous procédons de façon seulement logique à une réflexion, nous comparons uniquement nos concepts entre eux dans l'entendement pour savoir :

- si deux concepts contiennent la même chose,

- s'ils se contredisent ou non,
- si quelque chose est contenu intérieurement dans le concept ou s'il vient s'y ajouter,
- et lequel de deux concepts est donné, lequel, en revanche, n'a de valeur que comme une manière de penser le concept donné.

[L'application de concepts à un objet en général, indépendamment de son lieu transcendantal, est source d'erreurs]
Mais si j'applique ces concepts à un objet en général (au sens transcendantal), sans le déterminer davantage pour savoir s'il est un objet de l'intuition sensible ou de l'intuition intellectuelle, apparaissent aussitôt des limitations (imposant de ne pas sortir de ce concept) qui pervertissent tout usage empirique de ces concepts et démontrent par là même que la représentation d'un objet comme chose en général n'est pas simplement, pour ainsi dire, *insuffisante*, mais aussi, sans détermination sensible de ces concepts et indépendamment d'une condition empirique, *contradictoire en* soi ;"
(Fin de citation)

Réflexion transcendantale, pouvoir de comparaison à l'entendement et à l'intuition

(Citation de K315)
[La réflexion transcendantale ne porte que sur les 4 points de vue de comparaison ou distinction ci-dessous]
[Ces points de vue] "se différencient des catégories en ceci qu'ils présentent, non l'objet d'après ce qui constitue son concept (grandeur, réalité), mais seulement la comparaison des représentations précédant le concept des choses, et cela dans toute leur diversité.

[La comparaison de représentations cherche d'abord leur lieu transcendantal]
Cette comparaison, toutefois, a d'abord besoin d'une réflexion, c'est-à-dire d'une détermination du lieu auquel appartiennent les représentations des choses qui sont comparées, pour savoir si c'est l'entendement pur qui les pense [sous forme de noumène] ou la sensibilité qui les donne dans le phénomène.

[Une comparaison logique des représentations ou de leurs concepts suffit pour trouver leur lieu transcendantal si on ne veut pas savoir à quoi se rattachent leurs objets]
Les concepts peuvent être comparés logiquement sans que l'on se soucie de savoir à quoi se rattachent leurs objets, si, comme noumènes, ils relèvent de l'entendement ou, comme phénomènes, de la sensibilité.

[Mais pour le lieu de leurs objets il faut une réflexion transcendantale]
Mais si, avec ces concepts, nous voulons accéder aux objets, une réflexion transcendantale préalable est nécessaire afin de déterminer pour quelle faculté de connaissance ils doivent être objets, si c'est pour l'entendement ou pour la sensibilité.

Sans cette réflexion, je fais un usage très mal assuré de ces concepts, et il en résulte de prétendus principes synthétiques que la raison critique ne peut reconnaître et qui

se fondent exclusivement sur une amphibologie transcendantale, c'est-à-dire sur une confusion de l'objet pur de l'entendement avec le phénomène."
(Fin de citation)

Les 4 points de vue de comparaison ou distinction de la réflexion transcendantale

K310-K311 - Plusieurs concepts donnés présents à l'esprit (appelés *concepts de comparaison*), chacun avec sa représentation, peuvent être comparés et distingués selon les 4 points de vue suivants :

1. Si les représentations concernent le *sens interne* :
   L'identité ou unité : si les représentations internes sont identiques sous un même concept pur de l'entendement, un jugement universel de comparaison est possible ; (K311-K312). « Universel » désigne ici un jugement de logique générale applicable à tous les concepts de la classe de la représentation interne.

   Si les représentations concernent le sens externe :
   La diversité : s'il s'agit d'un phénomène externe à représentations intuitives, il faudra à chaque fois un jugement de comparaison particulier ;
   Voir Unité et diversité.

2. La convenance, pour un jugement de comparaison affirmatif selon un certain critère de relation, ou la disconvenance pour un jugement négatif ; (K312)

   Voir Convenance et disconvenance.

3. Le caractère intérieur, pour qu'un objet de l'entendement pur existe indépendamment de tout objet différent (donc du phénomène), ou extérieur ; (K312)

   Voir L'intérieur et l'extérieur.

4. La nature (matière ou forme). (K 313)

   Voir Différences entre matière et forme à divers points de vue.

Il est important de déterminer celui des points de vue ci-dessus sous lequel la faculté de connaître [entendement ou intuition] relie subjectivement les représentations :
K310 – "Car la différence entre ces facultés produit une grande différence dans la façon dont on doit penser les rapports entre les concepts."

> *Exemples d'erreurs dénoncées par Kant à propos de l'amphibologie* :
> (Citation de K322)
> "On peut certes dire que ce qui, en général, convient ou répugne à un concept convient ou répugne aussi à tout le particulier qui est subsumé sous ce concept ;
>
> pour autant, il serait absurde de transformer ce principe logique en vue de lui faire dire que ce qui n'est pas contenu dans un concept général n'est pas contenu non plus dans les concepts particuliers qu'il subsume ;
>
> car ceux-ci sont des concepts particuliers précisément parce qu'ils contiennent davantage en eux que ce qui est pensé dans le concept général.
>
> Or c'est pourtant bel et bien sur ce dernier principe qu'est construit tout le système intellectuel de Leibniz [37] ; il s'effondre donc en même temps que ce principe, avec toute l'ambiguïté qui en résulte dans l'usage de l'entendement."
> (Fin de citation)

Complément : Opinion de Kant sur le Principe de l'indiscernable de Leibniz.

Kant ne justifie pas le choix de ces méthodes de comparaison. Il les cite en critiquant la métaphysique de Leibniz, hors sujet dans ce vocabulaire.

Réflexion logique et différence avec la réflexion transcendantale

K311 – Une réflexion qui n'est que logique fait abstraction totalement de la faculté de connaissance (entendement ou intuition) à laquelle les représentations données appartiennent ; elle les traite donc comme si elles étaient homogènes.

"Une réflexion transcendantale, en revanche, qui porte sur les objets eux-mêmes, contient le principe de la possibilité de la comparaison objective des représentations entre elles et est donc vraiment très différente [de la réflexion logique], puisque la faculté de connaissance dont elles relèvent n'est pas la même."

Comparaisons de la réflexion transcendantale : les 8 concepts de la réflexion

A ce point de l'exposé, et avant de lire ci-dessous les détails des 4 points de vue précédents, voir les définitions de Lieu transcendantal et Topique transcendantale.

Kant utilise le terme *concept de la réflexion* dans la *Critique* sans l'avoir explicitement défini. En étudiant son texte on trouve qu'il désigne les points de vue 1., 2., 3., et 4. suivants, utilisés pour comparer les concepts de comparaison par réflexion transcendantale.

1. Unité et diversité (K311-K312) : 1er et 2ème concepts de la réflexion.

   (Remarque : unité et diversité peuvent être considérés soit comme deux concepts distincts, soit comme les deux valeurs mutuellement exclusives d'un même concept de la réflexion (point de vue) « unité-ou-diversité ». Il y a là une analogie avec une variable logique comme la vérité, qui peut avoir comme valeurs *vrai* et *faux*, ou comme une variable booléenne qui peut valoir 0 ou 1.)

   Exemple
   Considérons un élément chimique, par exemple le fer. Deux atomes de fer de masse atomique 56 (notés ^{56}Fe) sont identiques : même noyau (protons et neutrons), même nombre d'électrons sur chacun des 4 niveaux d'énergie.
   Le concept ^{56}Fe est *universel*, il représente tous les atomes de cet élément, où qu'ils se trouvent, parce que leurs substances sont *identiques*, et il contient les mêmes informations que sa *chose en soi*.

   Plus généralement, on peut comparer deux concepts A et B par subsomption sous l'ensemble C de leurs informations communes - s'il y en a.

   Diversité numérique
   On ne peut distinguer deux atomes ^{56}Fe que s'ils sont en même temps à des endroits différents. Kant définit donc la *diversité numérique* comme la propriété permettant de distinguer deux objets physiques identiques vus au même instant par l'intuition en des lieux distincts, distinction qui relève du *phénomène*. Ces deux objets auront donc des concepts identiques à une information près : la position dans l'espace ; on en comparera donc les représentations en tant qu'intuitions de phénomènes.

K322 – "Le concept d'un pied cube d'espace, où et si souvent que je veuille le penser, est en soi parfaitement identique [unique]. Reste que deux pieds cubes sont pourtant, dans l'espace, distingués simplement par les lieux qu'ils occupent *(numero diversa) ;* ces lieux sont les conditions de l'intuition dans laquelle l'objet de ce concept est donné, lesquelles conditions n'appartiennent pas au concept, mais cependant à toute la sensibilité."

Conclusion : lorsqu'il y a en mémoire, au même instant, deux représentations totalement identiques, elles ne correspondent qu'à un seul et même objet, et leurs représentations appartiennent à l'entendement. Deux objets identiques, situés à un instant donné en deux endroits différents, auront au moins une différence entre leurs représentations : leurs positions dans l'espace, et ces représentations appartiendront à l'intuition sensible.

Voir Numériquement : diverses, identique.

2. Convenance et disconvenance (K312) : 3ème et 4ème concepts de la réflexion.

K312 – "Quand la réalité ne nous est représentée que par l'entendement pur [sa représentation est alors un noumène]), ne se peut penser entre les réalités nulle disconvenance [conflit], c'est-à-dire nul rapport tel que, réunies dans un sujet, elles annuleraient réciproquement leurs conséquences, au sens où 3 – 3 = 0. Au contraire, le réel phénoménal peut sans aucun doute contenir entre ses éléments une relation de disconvenance et, réuni dans le même sujet, anéantir en totalité ou en partie, dans l'un de ses éléments, la conséquence de l'autre, comme c'est le cas de deux forces motrices opérant sur une même ligne droite qui attirent ou poussent un point dans des directions opposées…"

Exemple 1 : compatibilité de grandeurs
On ne peut mesurer un poids en centimètres : ces deux grandeurs sont incompatibles, un physicien les déclarerait *incommensurables*, Kant parlerait de *disconvenance*. On ne peut pas comparer des objets incommensurables.

Pourtant, après étalonnage, on peut mesurer un poids par l'allongement d'un ressort auquel il est suspendu, appareil qui convient à cet effet : Kant parlerait alors de *convenance* (du verbe *convenir*) ; la comparaison d'objets est alors possible par l'intermédiaire de leurs poids.

Exemple 2 : compatibilité d'un ensemble avec une relation pour obtenir un résultat
Considérons :

- L'ensemble E des nombres entiers positifs, négatifs ou nul ;
- Une relation R entre deux éléments a et b de l'ensemble E produisant un élément c = a R b appartenant aussi à E (exemple de relation : l'addition, qui produit un élément c = a + b) ;
- L'élément zéro (0) de E défini comme *neutre*, tel qu'étant donné un élément a appartenant à E (noté $a \in E$) : a R 0 = a (exemple : a + 0 = a).

Pour tout $a \in E$ il existe alors un élément $b \in E$ tel que a R b = 0
(a + b = 0, donc b = -a) : *la mise en relation R (l'addition) de a et b annule a*.

Donc si on a choisi (défini) un ensemble E muni d'une relation R à élément neutre 0, on peut annuler (neutraliser) n'importe quel élément de E : on dit qu'un

tel choix {E, R, 0} *convient* pour une possibilité d'annuler tout élément de E ; Kant dirait qu'il introduit une relation de *convenance*.

Considérons à présent l'ensemble F des nombres entiers positifs ou nul (déduit de E par suppression des entiers négatifs) et choisissons la même relation R que précédemment, avec son élément neutre 0.

Alors, quel que soit l'élément a∈F autre que 0, il n'existe pas d'élément b dont la mise en relation R (l'addition) avec a annule a : l'addition de deux nombres positifs dont l'un au moins est non-nul donne toujours un nombre non-nul : le choix {F, R, 0} *ne convient pas* pour une possibilité d'annuler un élément non-nul de F ; Kant dirait qu'il introduit une relation de *disconvenance*.

Par analogie avec cet exemple, on peut associer deux représentations d'un même objet au sens de l'existence d'une certaine relation entre eux, existence appelée alors convenance ou disconvenance ; voici comment.

Si les deux représentations sont issues de l'entendement pur, elles sont identiques et aucune association ne pourra produire un résultat neutre : l'une ne pourra annuler l'autre et on parlera entre eux d'une *relation de convenance*.

Au contraire, si les deux représentations sont issues de l'intuition, elles pourront différer par au moins une information X. Leur association pourra produire un résultat neutre si l'information X a des valeurs opposées, et on parlera entre eux d'une *relation de disconvenance*.

3. L'intérieur et l'extérieur (K312-K313) : 5ème et 6ème concepts de la réflexion.

Définition
Les termes *intérieur* et *extérieur* apparaissent pour la première fois dans la *Critique* dans la discussion sur l'amphibologie, de même que *absolument intérieur* évoqué ci-dessous. Ces termes qualifient l'appartenance ou la non-appartenance à un ensemble. Les citations qui suivent permettent de les comprendre.

(Citation de K312-K313

[Objet de l'entendement pur]
"Dans un objet de l'entendement pur [comme un noumène], n'est intérieur que ce qui n'entretient absolument aucune relation (quant à l'existence) avec quoi que ce soit de différent de lui.

[Autrement dit : n'est défini comme intérieur à l'objet-chose-en-soi que ce qui n'a pas de rapport avec une autre information ; une telle définition est absolue. Le mot intérieur qualifie donc l'appartenance à l'ensemble des informations du noumène, celles créées par l'entendement lorsqu'il pense la chose en soi de l'objet par réflexion sur sa représentation.

Ainsi, d'un point de vue formel, l'intérieur d'un objet est l'ensemble des parties de cet objet ; l'extérieur est un ensemble qui comprend au moins un élément qui ne fait pas partie de l'objet, ou à qui il manque au moins un élément de l'objet. L'intérieur d'un objet est donc la détermination logique de sa chose en soi.

Notons que le caractère intérieur ou extérieur ne concerne que la liste des informations de l'objet. Il ne concerne ni le contenu de chacune, ni les éventuelles relations entre elles.]

[Objet de l'intuition sensible]
En revanche, la détermination intérieure d'une *substantia phaenomenon* dans l'espace n'existe que comme des rapports [elle n'est pas absolue comme la définition d'une chose-en-soi], et elle n'est elle-même totalement et pleinement qu'un ensemble de pures relations.

La substance dans l'espace, nous ne la connaissons que par des forces qui agissent en lui, soit pour y attirer d'autres forces (attraction), soit pour les empêcher de pénétrer en lui (répulsion et impénétrabilité) ; nous ne connaissons pas d'autres propriétés constitutives du concept de la substance qui apparaît phénoménalement dans l'espace et que nous appelons matière."

[La substance d'un phénomène est homogène au sens de l'appartenance à l'objet en tant qu'information de la chose en soi de cet objet tout entier.

Kant ne conçoit la connaissance de la substance que par des manifestations mécaniques ; elle n'est possible pour l'homme qu'à travers l'effet de forces agissant sur de la matière.]

Comme objet de l'entendement pur, toute substance doit au contraire posséder des déterminations et des forces internes qui se rapportent à la réalité intérieure. Simplement, que puis-je penser, à titre d'accidents intérieurs, sinon ceux que me fournit mon sens interne, c'est-à-dire ce qui est soi-même une pensée…"

(Fin de citation)

Kant, qui a rédigé ce paragraphe pour critiquer Leibniz [37] et ses monades, définit une substance d'une manière qui omet les liquides, les gaz (et bien entendu des notions plus modernes faisant intervenir l'énergie comme les plasmas, les champs électriques et les espaces quantiques) ; il exclut aussi toute connaissance de substance d'objet autre que par des forces d'attraction, répulsion et dureté (résistance à la pénétration). Nous ne commenterons pas cette physique, aujourd'hui dépassée. Voir Substance, matière, forme et physique moderne.

4. Matière et forme (K313) : 7ème et 8ème concepts de la réflexion.

Voir d'abord Matière et forme d'un phénomène.

(Citation de K319-K320)
"La matière est *substantia phaenomenon.* Ce qui lui appartient intérieurement, je le cherche dans toutes les parties de l'espace qu'elle occupe, ainsi que dans tous les effets qu'elle produit, et qui assurément ne peuvent jamais être que des phénomènes des sens externes.

[« Appartient intérieurement » veut dire ici « qui appartient à la liste de ses informations et des relations entre elles ». Ce contenu formel ne peut être un phénomène de son sens externe.]

Je n'ai donc à vrai dire rien qui soit *absolument intérieur*,

[Mon sens interne ne contient aucune représentation qui soit absolue, c'est-à-dire issue de l'entendement et définie a priori]

mais il n'est pour moi d'intériorité que comparative,

[je ne peux concevoir l'appartenance d'une représentation à mon sens interne que par comparaison à son appartenance au sens externe, avec des événements dans un temps autre que mon temps subjectif]

laquelle ne se constitue elle-même, à son tour, que de rapports extérieurs.

Mais ce qui, selon l'entendement pur, correspondrait à la dimension absolument interne de la matière est aussi une simple chimère ; car la matière n'est nulle part un objet pour l'entendement pur,

[Le concept d'appartenance à la matière en tant qu'ensemble de concepts est vide de sens, car la matière est (philosophiquement parlant) un concept de base simple.]

alors que l'objet transcendantal, qui peut être le fondement de ce phénomène que nous appelons matière, est un simple quelque chose dont nous ne parviendrions jamais à comprendre ce qu'il est, même si quelqu'un nous le disait. Car nous ne pouvons comprendre que ce qui implique dans l'intuition quelque chose qui corresponde aux mots que nous utilisons."
(Fin de citation)

(Citation de K314)
"L'espace et le temps précèdent tous les phénomènes, ainsi que toutes les données de l'expérience, et ils ne font […] que les rendre possibles.
[…]
Comme l'intuition sensible est une condition subjective tout à fait particulière qui est *a priori* au fondement de toute perception, et dont la forme est originaire, la forme est donnée seule par elle-même et, bien loin que la matière (ou les choses mêmes qui apparaissent phénoménalement) doive intervenir comme fondement (ainsi qu'on serait forcé d'en juger d'après de simples concepts), la possibilité en suppose plutôt que soit donnée une intuition formelle (espace et temps)."
(Fin de citation)

(La perception de la matière a pour préalable nécessaire l'intuition, qui comprend la forme du phénomène.)

Comparaison des concepts d'objets dans la réflexion transcendantale

Chaque concept comparé est supposé en mémoire de travail, même s'il a d'abord fallu le trouver dans la mémoire à long terme et l'en extraire. En outre, s'il relève de l'entendement, sa représentation a été transformée par lui en noumène.

K315 – "Les concepts peuvent être comparés logiquement sans que l'on se soucie de savoir à quoi se rattachent leurs objets, si, comme noumènes, ils relèvent de l'entendement ou, comme phénomènes, de la sensibilité."

Refoulement
Mécanisme de défense par lequel le sujet repousse ou maintient dans l'inconscient des pensées, images ou souvenirs en conflit avec une valeur consciente.

Réfutation de l'idéalisme
Voir d'abord :

- Idéalisme : doctrine (empirique, subjectif, transcendantal) ;

- Idéalité - Dualisme (au sens de Kant).

K282-K283 – Kant admet, comme Descartes [20], que le sens interne de l'homme lui donne une certitude d'exister au moins en tant qu'être doué d'imagination, être qui a donc une conscience et une expérience interne. Il en déduit le théorème suivant :

Théorème

La simple conscience, mais empiriquement déterminée, de ma propre existence prouve l'existence des objets dans l'espace hors de moi.

> Signification : Mon sens interne me rend conscient du temps, information externe à mon corps et mon esprit. Donc j'ai conscience d'objets externes.

Preuve

K283 – Kant écrit, en substance : J'ai conscience de mon existence comme déterminée dans le temps du fait de mon sens interne (voir « Je pense, donc je suis » et [33]). Or, toute détermination de temps suppose quelque chose de *permanent* dans la perception. Mais cet élément permanent ne peut pas être quelque chose *en moi*, puisque la permanence de mon existence ne peut être appréciée que par rapport à quelque chose d'*extérieur à moi*, mon sens interne ne fournissant ni date ni durée *absolues* par rapport à l'Univers : il doit donc exister des choses *externes* que ma conscience perçoit hors de moi de manière spontanée : j'ai donc à la fois un sens interne et un sens externe …à moins que la perception de ma conscience ne soit pure imagination.

Kant démontre ensuite (K283-K284 Remarque 1) que sa conscience externe n'est pas le jouet d'une imagination.

> (Son argumentation philosophique n'a, aujourd'hui, qu'une valeur historique : nos expériences d'enregistrement de l'activité cérébrale montrent que la formation d'une représentation de phénomène (en mémoire de travail) comprend toujours, en plus de sa « photographie », la description de sa signification psychique et l'historique des étapes d'attention qui ont permis de construire la représentation-photographie. Il n'y a donc pas, dans notre psychisme, séparation des sens interne et externe : tout ce qui est perçu affecte les deux, la séparation n'étant qu'un modèle mental commode.)

Le raisonnement de Kant montre que la séparation des sens externe et interne (séparation de la conscience qu'un sujet a de chacun de ces sens) n'a donc aucune réalité psychique : *je ne peux pas savoir que j'existe (parce que je pense) sans avoir aussi un sens externe correspondant à la réalité, et sans ressentir une impression « favorable », « défavorable » ou « neutre » qui est son sens psychique*.

Dans sa Remarque 2 (K284-K285), Kant rappelle que l'évolution d'un objet observé (son « mouvement »), n'a de sens que lorsqu'un sujet a simultanément conscience du temps et de l'espace. Il peut alors distinguer sa substance (permanente, inchangée) de ce qui change, grâce à des repères extérieurs qu'il se donne arbitrairement et qu'il définit comme permanents.

Ce n'est pas parce que j'ai à l'esprit une représentation de phénomène qu'il existe

K285 – "Du fait que l'existence d'objets extérieurs est requise pour la possibilité d'une conscience déterminée de nous-mêmes, il ne s'ensuit pas que toute représentation intuitive de choses extérieures en contienne en même temps l'existence, car une telle représentation peut parfaitement être le simple effet de l'imagination."
Par cette prise de position, Kant s'oppose clairement à l'innéisme de Descartes.

Conclusions

Kant *a contesté* l'idéalisme dogmatique de Berkeley dans l'Esthétique transcendantale en *postulant* que l'espace est une représentation *a priori*, nécessaire à toute intuition externe, et que c'est une intuition pure (K120-K121).

> Par définition, l'Univers étant tout ce qui existe, il n'y a pas d'extérieur à l'Univers. Même si on postulait l'existence d'un tel extérieur, aucune action à travers sa frontière avec l'Univers (action qui serait donc transcendante) n'est possible d'après nos lois de la nature ; il en résulte l'impossibilité de l'existence d'un Dieu qui agirait dans l'Univers *de l'extérieur* de celui-ci.
>
> Et si ce Dieu créateur omnipotent agissait *de l'intérieur*, ou il se serait auto-créé (ce qui est impossible) ou il serait confondu avec l'Univers depuis toujours, sans que ses actions aient jamais contredit une de nos lois… si tant est qu'on peut être omnipotent sans agir.

Kant a admis qu'on ne pouvait ni démontrer l'existence d'un espace externe (faute de repère absolu extérieur à l'Univers), ni son inexistence, d'où son postulat de l'espace représentation a priori, justifié par son utilité en tant que concept de base pour former les connaissances.

> L'immatérialisme de Berkeley, adopté par exemple par Nietzsche [48] suite à des théories fantaisistes de l'astronome-géographe Boscovich (1763) [76], a abouti à des absurdités physiques contredisant, par exemple, les lois de Newton [46] et l'existence d'une différence entre atomes d'éléments chimiques distincts (source : [83], article *Boscovich*).

Kant *a complété* l'idéalisme de Descartes [20], en démontrant que l'existence de l'espace externe dont l'homme a une conscience empirique résultait de celle de son propre sens interne, source de l'intuition du temps.

Réfutation du matérialisme (par l'idéalisme transcendantal)
Voir *Réfutation du matérialisme (but de sa critique invoqué par Kant)*.

Régalien, régalienne
Selon le dictionnaire [13] : Qui concerne, qui appartient en propre au roi, au souverain. Sont régaliens les droits de paix ou de guerre, de faire la loi, de rendre la justice, d'assurer la sécurité, de battre monnaie, de lever les impôts, etc.

En France, les 5 ministères régaliens sont la Défense, les Affaires étrangères, la Justice, les Finances et l'Intérieur.

Règle de stabilité du déterminisme
Voir La règle de stabilité.

Règles évoquées par Kant

Rôle des règles

(Citation de [165] page 9)
"Tout dans la nature, aussi bien dans le monde inanimé que dans celui des vivants, se produit *selon des règles,* bien que nous ne connaissions pas toujours ces règles.

> [Kant affirme là le déterminisme : postulat de causalité et règle de stabilité.]

[…]
Toute la nature en général n'est strictement rien d'autre qu'une interdépendance des phénomènes selon des règles ; et il n'y a nulle part *aucune absence de règles.* Si nous croyons constater une telle absence, nous pouvons seulement dire en ce cas que les règles nous sont inconnues."

> [Et nous ne devons pas, non plus, attribuer les phénomènes, leur survenue ou leurs interdépendances, au hasard, *qui n'existe pas dans la nature*.]

(Fin de citation)

Comme toutes nos facultés, l'entendement est régi par des règles
[165] page 9
"Même l'exercice de nos facultés s'effectue selon certaines règles. […] *L'entendement* en particulier a ses actes régis par des règles"

Les règles de l'entendement définissent la traduction des phénomènes (situations et leurs évolutions, toujours déterministes) en représentations (avec leurs concepts), donc en connaissances. Ces règles elles-mêmes respectent les principes de l'entendement, qui sont la logique de son fonctionnement inné.

Les règles de l'entendement peuvent être pensées en elles-mêmes
(Citation de [165] pages 10-11)
"Nous ne pouvons penser ou faire usage de notre entendement qu'en nous conformant à certaines règles. Or ces règles, nous pouvons à leur tour les penser en elles-mêmes, c'est-à-dire que nous pouvons les penser *en dehors de leur application,* ou *in abstracto.*

Toutes les règles selon lesquelles l'entendement procède sont ou bien *nécessaires* ou bien *contingentes*.

- Les [règles nécessaires] sont celles sans lesquelles tout usage de l'entendement serait impossible ; […]

  Ces règles peuvent être discernées même a priori, c'est-à-dire *indépendamment* de *toute expérience,* puisque, *sans tenir compte de la distinction entre les objets,* elles renferment simplement les conditions de l'usage de l'entendement en général, que cet usage soit pur ou empirique*.*

  Et de là vient aussi que les règles universelles et nécessaires de la pensée en général ne peuvent concerner que sa seule *forme* et aucunement sa *matière.*

  Par conséquent la science qui contient ces règles universelles et nécessaires est simplement une science de la forme de notre connaissance intellectuelle ou de la pensée.

[Définition de la science de la Logique]
[165] page 11 - "Cette science des lois nécessaires de l'entendement et de la raison en général ou, ce qui est la même chose, de la simple forme de la pensée en général, nous la nommons : *Logique.*"

- Les [règles contingentes] sont celles sans lesquelles un certain usage déterminé de l'entendement ne pourrait avoir lieu."

(Fin de citation)

Les règles objectives sont des lois
K194 – "Les règles, en tant qu'elles sont objectives […] s'appellent des lois".
(Voir Kant affirme le déterminisme des lois de la nature.)

Des principes de l'entendement imposent des règles de connaissance des objets

K236 - [L'entendement est] "même la source des principes, en vertu de quoi tout (tout ce qui ne peut se présenter à nous que comme objet [des sens]) se trouve nécessairement soumis à des règles, parce que, sans de telles règles, jamais les phénomènes ne seraient susceptibles de permettre la connaissance d'un objet à même de leur correspondre."
Voir aussi Réalité et phénomènes.

Toutes les lois de la nature appliquent des principes de l'entendement

K236-K237 - "…c'est sans distinction que toutes les lois de la nature sont soumises à des principes supérieurs de l'entendement, puisqu'elles se bornent à les appliquer à des cas particuliers du phénomène. […] Ces principes fournissent […] le concept qui contient la condition […] d'une règle en général, alors que l'expérience fournit le cas qui est soumis à la règle."

Les règles de l'entendement constituent la source de toute vérité

K295 – "Ces règles de l'entendement, non seulement sont vraies *a priori*, mais constituent même la source de toute vérité, c'est-à-dire de l'accord de notre connaissance avec des objets, dans la mesure où elles contiennent le principe de la possibilité de l'expérience comme ensemble global de toutes les connaissances où des objets peuvent jamais nous être donnés…"

1er principe imposé par la raison à l'entendement : la cohérence avec lui-même

La raison pure est la faculté qui unifie les règles de l'entendement sous des principes de nécessité et d'universalité, *principes purs a priori* ; approfondissons cela.

K337 – "La diversité des règles et l'unité des principes constituent une exigence de la raison pour mettre l'entendement en complet accord avec lui-même, tout comme l'entendement soumet le divers de l'intuition à des concepts et procède ainsi à sa liaison. […] Bref, la question est de savoir si la raison en elle-même, c'est-à-dire la raison pure, contient *a priori* des principes et des règles synthétiques, et en quoi ces principes peuvent bien consister."

(*La diversité des règles* est ce qui permet la connaissance d'un phénomène par les concepts de l'entendement qu'il faut pour le décrire complètement. *L'unité des principes* est ce qui permet à l'entendement de rester cohérent dans l'ensemble des concepts qu'il génère pour un phénomène donné.)

Règles morales

- Les lois morales énoncent des règles assorties de conséquences.
- [102] page 89 – "…une doctrine fondée sur la simple raison ne semble pas au peuple capable d'être une règle immuable et […] il faut à ce peuple une révélation divine…"

Voir aussi :

- Les règles de l'entendement proviennent de ses propres principes ;
- Cause et causalité ;
- Entendement pur : table des principes ;
- Principes suprêmes de la possibilité d'intuition pour la sensibilité et l'entendement ;
- Voir aussi Possibilité de l'expérience au XXIème siècle.

Règne des fins
(Citation de [108] pages 114 à 116)
"Le concept qui veut que tout être raisonnable doive se considérer comme légiférant universellement à travers toutes les maximes de sa volonté, pour se juger soi-même et ses actions à partir d'un tel point de vue, conduit à un concept très fécond qui s'y rattache, à savoir celui d'un règne des fins.

[Définition d'un règne]
En fait, par *règne* j'entends la liaison systématique de divers êtres raisonnables par des lois [morales] communes.

Or, dans la mesure où des lois déterminent les fins en fonction de leur validité universelle, si l'on fait abstraction de ce qui vient différencier personnellement les êtres raisonnables, en même temps que tout le contenu de leurs fins privées, on parviendra à concevoir un ensemble organisé de façon systématique réunissant toutes les fins (aussi bien celles des êtres raisonnables comme fins en soi que les fins propres que chacun peut se proposer), c'est-à-dire un règne des fins, tel qu'il est possible d'après les principes établis ci-dessus.

Car des êtres raisonnables sont tous soumis à la loi selon laquelle chacun d'eux ne doit jamais se traiter soi-même ni traiter tous les autres simplement comme moyen, mais toujours en même temps comme fin en soi. Mais c'est justement de là que procède une liaison systématique d'êtres raisonnables par des lois objectives communes, c'est-à-dire un règne qui, parce que ces lois visent précisément la relation de ces êtres les uns aux autres comme fins et moyens, peut être désigné comme un règne des fins (même s'il ne s'agit là, à dire vrai, que d'un idéal).

[Appartenance d'un être raisonnable au règne des fins – Etre raisonnable souverain]
Or, un être raisonnable appartient en tant que membre au règne des fins si assurément il y légifère de manière universelle, mais aussi s'il est lui-même soumis à ces lois. Il y appartient en tant que souverain si, en légiférant, il n'est soumis à la volonté d'aucun autre.

[Conditions nécessaires à la qualité de souverain]
L'être raisonnable doit se considérer toujours comme exerçant son activité de législateur dans un règne des fins qui est possible par la liberté de la volonté, qu'il y intervienne alors comme membre ou comme souverain. Mais il ne saurait prétendre à cette dernière place simplement par les maximes de sa volonté : il ne peut avoir cette prétention que s'il est un être totalement indépendant, dépourvu de besoins, et tel que rien ne vient limiter sa capacité d'agir adéquatement à sa volonté.

[Condition de moralité d'une action]
La moralité consiste donc dans le rapport qu'entretient toute action à la législation à la faveur de laquelle seulement un règne des fins est possible.
Mais cette législation doit se rencontrer dans tout être raisonnable lui-même et pouvoir procéder de sa volonté, dont le principe est le suivant :

> « N'accomplir nulle action d'après une autre maxime que celle dont il pourrait arriver qu'elle soit une loi universelle, - une maxime qui serait par conséquent simplement telle que *la volonté puisse se considérer elle-même en même temps comme légiférant universellement grâce à sa maxime*. »

[Ce principe entraîne une contrainte pratique, le devoir]
Si, cela dit, les maximes ne sont pas déjà par leur nature nécessairement en accord avec ce principe objectif des êtres raisonnables en tant que légiférant universellement, la nécessité que l'action se conforme à ce principe s'appelle contrainte pratique, c'est-à-dire *devoir*. Le devoir, dans le règne des fins, ne s'adresse pas au souverain, mais bien plutôt à chaque membre, et en vérité à tous dans la même mesure.

La nécessité pratique d'agir d'après ce principe, c'est-à-dire le devoir, ne repose nullement sur des sentiments, des impulsions et des penchants, mais seulement sur la relation des êtres raisonnables les uns avec les autres, - une relation où la volonté d'un être raisonnable doit toujours en même temps être considérée comme législatrice, parce que, si tel n'était pas le cas, cet être ne pourrait pas se concevoir comme fin en soi.
(Fin de citation)

En n'instaurant que des lois morales valables pour tous, un être raisonnable n'obéit qu'à sa propre loi
[108] page 116 - Du fait de sa dignité, un être raisonnable n'obéit à nulle loi, si ce n'est celle qu'il instaure en même temps lui-même.

Voir aussi :

- 3ème principe de la moralité : le règne des fins ;
- Dignité ;
- Moralité, être raisonnable et dignité.

Regnum gratiae – Regnum naturae – Regnum gloriae (latin)
La fonction régalienne par laquelle le Christ défend son Eglise contre tous ses ennemis régit toutes choses sur la terre comme au ciel. Les théologiens y distinguent :

- Le règne de la nature (*regnum naturae*), qui comprend toutes les choses ;
- Le règne de la grâce (*regnum gratiae*), qui comprend les chrétiens « soldats du Christ » ;
- Le règne de la gloire (*regnum gloriae*), qui comprend, au ciel, les bienheureux béatifiés par l'Eglise.

Régression - Régression empirique - Régression à l'infini
Selon le dictionnaire [13]

Définition d'une régression

(Logique) : une régression est une démarche analytique de l'esprit qui va du composé au simple, des conséquences au principe, ou des effets à la cause en remontant du présent vers le passé.

Opposés : synthèse ou démarche progressive (voir Progression à l'infini (*in infinitum*) ou progression illimitée (*in indefinitum*) : définitions).

Régression empirique

Lorsqu'un objet ou phénomène est donné, à un instant particulier, la régression empirique consiste à remonter par raisonnement de cet objet à sa cause, puis éventuellement à la cause de cette cause, etc. L'esprit manipule les représentations et concepts correspondants en utilisant à la fois l'entendement et la raison.

> *Une régression empirique ne peut atteindre le début absolument inconditionné d'une chaîne de causalité*
> K486 – "Le fondement du principe régulateur de la raison est la proposition selon laquelle, dans la régression empirique, ne se peut rencontrer *aucune expérience d'une limite absolue,* par conséquent aucune expérience d'une condition qui, en tant que telle, soit absolument inconditionnée de manière empirique. La raison en est que, dans une telle expérience, les phénomènes ne devraient être limités par rien, ou par le vide sur lequel buterait, par l'intermédiaire d'une perception, la poursuite de la régression, ce qui est impossible."
>
> (Si on admet le Principe de raison de la doctrine philosophique de Kant et de Descartes [20], le rationalisme, on peut remonter d'un phénomène à sa cause, puis de celle-ci à sa cause à elle, etc. : cette chaîne de causalité est infinie. Elle n'a donc pas de « cause première » sans cause, c'est-à-dire absolue.)

Régression à l'infini

Lorsque des philosophes considèrent la « cause de la cause », puis la « cause de la cause de la cause... », etc., ils parlent d'une suite de situations (série infinie) constituant une chaîne de causalité unique. Celle-ci doit compter, d'après le principe de raison, autant de chaînons qu'il y a d'instants successifs (choisis arbitrairement avant le présent) auxquels on considère la situation.

Une chaîne de causalité remontée vers le passé est infiniment longue
Si cette chaîne avait une situation *initiale* S_0, le postulat de causalité affirme que cette situation aurait, elle aussi, une cause. La situation S_0 ne serait donc pas la première, ce qui contredit l'hypothèse qu'elle l'est. Donc quel que soit le nombre initial N de chaînons considéré, il en existe N+1.

Donc le nombre de chaînons est infini : *si le Principe de raison est toujours vrai, toute chaîne de causalité est infiniment longue (on parle de régression à l'infini)* et *il n'y a pas de cause première* ; sinon le postulat de causalité est faux.

Remarque : un *nombre infini* de chaînons n'entraîne pas une durée infinie de la chaîne de causalité totale. Pour qu'un raisonnement de ce genre soit correct il faut supposer une *durée infinie*, c'est-à-dire un Univers ayant toujours existé.

Conclusion métaphysique : il y a une cause absolument nécessaire
Depuis de nombreux siècles, les philosophes ont été prisonniers d'un dilemme :

- *Ou le monde existe depuis le commencement du temps, peut-être un temps infini s'il a toujours existé*
Si le Principe de raison s'applique toujours (sans exception) toute chaîne de causalité est infiniment longue. Et puisqu'il est impossible d'atteindre la fin d'une chaîne infiniment longue en parcourant ses chainons successifs, le monde (parce qu'il existe) a un commencement absolu, sans cause préalable, situation-cause absolument nécessaire : dans ce cas, *le monde existe sans avoir été créé, il a donc toujours existé* ou *il existe depuis le commencement du temps*.

  (Ce raisonnement de Kant basé sur l'impossibilité de compter jusqu'à l'infini est faux : un nombre infini de chaînons n'entraîne pas nécessairement une durée infinie.)

- *Ou le monde existe depuis une certaine date dans le passé*
Supposons que le monde existe parce qu'il a été créé, soit par un Créateur lui-même incréé, Dieu (étant éternel Il a toujours existé), soit par le Big Bang. La chaîne de causalité et la régression s'arrêtent au moment de la création (il y a environ 6000 ans d'après un texte sacré, et 13.8 milliards d'années d'après la théorie du Big Bang). Cette création est une *cause initiale* (appelée aussi cause première, cause ultime ou cause à l'infini), et c'est une cause sans cause autre que la volonté du Créateur ou le Big Bang ; et cette cause est aussi une situation-cause absolument nécessaire.

- Si le Principe de raison ne s'applique pas, ou pas dans certaines situations à préciser, certaines choses pourraient exister sans avoir été créées ; voir Apparitions.

Voir aussi :

- Commencement du monde ;
- Exigence de non-transcendance ;
- Reconstitution d'une situation passée (régression) (important !)

Autres solutions

1. *Une chaîne infinie peut ne pas dépasser une date précise*
Kant raisonnant sur les régressions en considérant des situations successives, chacune précédée par sa cause, il déduit de l'infinité du nombre de ces situations qu'elles progressent vers un passé infiniment lointain.

   Or un nombre infini de chaînons n'entraîne pas nécessairement une chaîne qui remonte infiniment loin : si l'intervalle de temps entre les instants arbitraires de la

chaîne décroît suffisamment vite, la chaîne peut parfaitement tendre vers une date précise D : on dit alors qu'elle converge vers D [65].

2. *L'âge de l'Univers n'est pas nécessairement infini*
Lors d'une régression, la chaîne de causalité de l'Univers lui-même peut converger à une date infiniment lointaine ou non. L'hypothèse d'un Univers ayant toujours existé n'a rien d'aberrant ou d'impossible dans l'état actuel de nos connaissances cosmiques, mais elle exclut toute cause première, toute création initiale, divine ou non… et on ne peut en vérifier expérimentalement ni la vérité, ni la fausseté : elle est infalsifiable.

   Rappelons ici que l'existence prouvée du Big Bang (« commencement de l'Univers par un début d'expansion de l'espace ») il y a 13.8 milliards d'années ne prouve pas que rien n'existait avant, c'est seulement la limite de toute visibilité possible depuis la Terre par un moyen physique, limite due à la vitesse de la lumière $c = 2.99792458 \cdot 10^8$ m/s et à la vitesse d'expansion de l'Univers [30].

   Nous savons aussi que nos lois physiques cessent d'être valables au voisinage du Big Bang : nous ne pourrions pas raisonner avec, par exemple parce qu'il se pourrait que le temps et l'espace soient alors discontinus et quantifiés.

3. *Il peut y avoir eu une date de début du Temps*
En définissant arbitrairement le début de l'Univers lors du Big Bang (hypothèse scientifique la plus courante, infalsifiable), l'écoulement du temps a commencé à ce moment-là : rien n'existait avant, ni espace ni temps, et le Principe de raison était sans objet.

4. *Le Principe de raison n'apporte aucune certitude*
Ce n'est pas parce qu'on a constaté la même causalité dans 1000 cas particuliers qu'on a la certitude qu'elle s'applique aussi à un 1001ème ; la raison elle-même n'apporte de certitude logique ni pour ni contre la nécessité d'un commencement du monde.

5. *Restriction du postulat de causalité et du Principe de raison*
Voir Apparition et Liberté au sens cosmologique.

Pour l'explication du fonctionnement de la raison qui cherche à étendre tout syllogisme jusqu'à l'inconditionné, voir Paralogisme : explication par la recherche de l'inconditionné.

Voir aussi la différence entre *régression intuitive* et *régression discursive* dans Exemples de différences entre principe mathématique et principe dynamique.

Voir enfin Régression mathématique et régression dynamique.

Risque de dialectique transcendantale

Lire d'abord Dialectique transcendantale.

L'application à l'infini du postulat de causalité en tant que principe métaphysique conduit à des affirmations sans fondement logique dans le cas de l'Univers :

- Non, le monde ne doit pas *nécessairement* posséder un commencement chronologique ;

- Non, il n'a pas *nécessairement* été créé, il a peut-être toujours existé ;
- Non, l'existence du monde et le postulat d'un commencement nécessaire des chaînes de causalité ne prouvent ni l'existence d'un Créateur incréé, ni la nécessité de compléter le déterminisme par la possibilité d'y échapper, c'est-à-dire le hasard.

Complément important : Cause à l'infini – Cause absolument nécessaire.

Voir :

- Preuve de la thèse : raisonnement sur la finitude de l'âge et de l'étendue du monde ;
- Antithèse ;
- Chaîne de causalité – Chaîne de conséquences ;
- idées transcendantales : 4ème conflit.

Les deux sortes de régression à l'infini de Russell

Source : [177] page 64
Bertrand Russell [184] distingue nettement deux sortes de régression à l'infini :

- l'une légitime, qui implique une infinité d'objets ou de conditions extrinsèques ; cet infini est relatif à l'extension ;
- l'autre illégitime, qui ferait dépendre le sens d'une proposition d'une infinité d'éléments, et qui exigerait, par conséquent, que l'on pensât simultanément une infinité d'idées ; cet infini est relatif à la compréhension.

L'infini de compréhension seul est impensable, mais non l'infini d'extension, du moment qu'il correspond à un concept de compréhension finie.

Contester la possibilité de l'infini d'extension serait simplement nier l'existence et la valeur des concepts généraux, qui tous peuvent s'appliquer à une infinité d'objets. Ce serait nier qu'une classe peut être déterminée par un concept, et n'est pas nécessairement donnée par l'énumération de ses éléments.

Régression mathématique et régression dynamique
Voir Régression mathématique et régression dynamique.

Régulateur – Principe régulateur
Adjectif – Axiome, principe ou postulat qui gouverne l'énoncé de règles.
Kant oppose régulateur à constitutif (K251-K252).

L'Idée en tant que principe régulateur

L'esprit humain a le pouvoir de conceptualiser des règles de pensée. Il construit alors un concept et lui donne un nom.

Pour Kant, le mot Idée (I majuscule dans ce texte) peut désigner (en plus d'une chose intelligible) un *principe régulateur rationnel*, *méthode* qui systématise les synthèses de l'entendement dans leur effort vers un certain but, permettant même la réflexion sur lui-même et sur la raison en général. L'esprit peut associer un concept à

une telle Idée pour s'en servir dans ses raisonnements et le mémoriser. En voici des exemples.

Liberté au sens transcendant : ce qui échappe à la causalité de l'expérience

[108] page 172 - "Le concept de la *liberté* est un pur concept de la raison qui, précisément de ce fait, est transcendant pour la philosophie théorique, c'est-à-dire qu'il est tel qu'on ne peut en fournir aucun exemple adéquat dans une quelconque expérience possible : c'est donc un concept […] qui ne peut valoir aucunement comme principe constitutif, mais exclusivement comme principe régulateur - et, à vrai dire, uniquement négatif - de la raison spéculative ;"

Principe régulateur de la totalité des conditions

K349 - "…le concept transcendantal de la raison porte toujours uniquement sur la totalité absolue dans la synthèse des conditions et ne s'arrête jamais qu'à ce qui est inconditionné absolument, c'est-à-dire sous tous les rapports. Car la raison pure s'en remet entièrement à l'entendement quand il s'agit de se rapporter immédiatement aux objets de l'intuition ou plutôt à leur synthèse dans l'imagination. Elle se réserve uniquement l'absolue totalité dans l'usage des concepts de l'entendement et cherche à conduire l'unité synthétique pensée dans la catégorie jusqu'à l'absolument inconditionné."

Principes régulateurs de l'action et de la conduite

En philosophie, l'éthique est la science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale.

Les normes régulatrices

Pour décrire leur essence, la phénoménologie étudie ses objets :

- du point de vue des actes donnant accès à l'évidence phénoménale ;
- selon leurs structures propres, les formes constitutives et les normes régulatrices.

Régularité

Qualité de ce qui est conforme à une règle.

La régularité des phénomènes est leur conformité aux lois de la nature.

K194 - "L'ordre et la régularité, c'est donc nous-mêmes qui les introduisons dans les phénomènes que nous appelons nature, et nous ne pourrions les y trouver si nous ou la nature de notre esprit ne les y avaient mis originairement."
(Voir C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature.)

Réification

(Philosophie) Transformation d'une abstraction en objet concret, en chose. Synonyme : *chosification*.

K580 – "… je suis contraint de réifier cette Idée, c'est-à-dire de poser pour elle un objet effectivement réel…"

Relation

Selon le dictionnaire [13]

- (Langage courant) Une relation est un rapport ou une liaison entre deux choses, deux grandeurs, deux phénomènes, etc. On parle de *relation de ... à ...;* de *relation de cause à effet ;* de *relations de contenant à contenu*, etc.
- (Logique, mathématiques, philosophie, sciences) Une relation est un rapport d'interdépendance entre deux ou plusieurs variables, défini sur la base d'un principe commun tel que « la modification de l'une des variables entraîne celle des autres variables ».

  Exemple : relation ordinatrice.

Domaine auquel s'applique une relation
Une relation se définit aux sens de son intension et de son extension.

Jugement de relation

Chez Kant la *relation* de la pensée est une des fonctions logiques qui décrivent *tous* les jugements possibles de correspondance entre deux termes. Dans le paragraphe K158-K159 il décrit les relations suivantes :

- Du prédicat au sujet : jugement catégorique ;
- Du principe (ou de la cause) à sa conséquence : jugement hypothétique (la conséquence n'a lieu que si on fait l'hypothèse de la cause) ;
- De la connaissance divisée et de tous les membres de la division les uns vis-à-vis des autres : jugement disjonctif."

Contenu d'un jugement

[165] page 189 note 77 – "En dehors de la quantité, de la qualité, et de la relation, il n'y a plus rien qui constitue le contenu d'un jugement."
Voir Remarques sur la modalité.

Voir aussi :

- Liaison ;
- Exemple de connexions non définies, ni par la raison ni par l'expérience ;
- Catégories de la relation ;
- Table transcendantale des concepts de l'entendement.

Relations (calcul des) – Logique des relations
Source : [177] pages 28 et suivantes – Lire d'abord Relation.

Définitions : relation, antécédent, conséquent et logique de relation

Une relation *x*R*y* entre les éléments *x* et *y* d'un ensemble est définie par :

- Son antécédent, *x* ; (en anglais : referent)
  L'antécédent d'un élément *y* est l'élément *x* qui précède *y au sens de la relation R*.

- Son conséquent, *y* ; (en anglais : relatum)
  Le conséquent d'un élément *x* est l'élément *y* qui suit *x au sens de la relation R*.
- Sa logique R de mise en rapport de *x* avec *y*, appelée relation proprement dite.

Relation univoque, biunivoque et multivoque

Dans un ensemble donné, à un élément *x* particulier :

- Une relation *univoque* associe 1 élément *y* ;
- Une relation *biunivoque* associe 1 élément *y*
  et, réciproquement, elle associe à cet élément *y* l'élément unique *x* ;
- Une relation *multivoque* associe à 1 élément *x* plusieurs éléments y_1, y_2, y_3…

Domaine, codomaine et champ d'une relation

Le *domaine* d'une relation est l'ensemble de ses antécédents, le *codomaine* étant l'ensemble de ses conséquents.

Le *champ* de la relation est l'ensemble de ses antécédents et de ses conséquents, c'est-à-dire la somme logique de son domaine et de son codomaine.

Exemple : relation père Engendre enfant

- Domaine : ensemble des pères ;
- Codomaine : ensemble des enfants (fils et filles) ;
- Champ : ensemble des pères et de leurs enfants.

Existence d'une relation

Source : [183] volume 1 page 228
On dit qu'une relation R existe lorsqu'il existe au moins un couple de termes entre lesquels elle est vérifiée ; cette existence est alors notée ∃R.

Relation universelle

Source : [183] volume 1 page 228
La relation universelle, notée $\dot{V}$ (V surmonté d'un point), est la relation existant entre deux termes quelconques, quels que soient leurs types ayant un sens.

Relation nulle

Source : [183] volume 1 page 228
La relation nulle, notée $\dot{0}$ (0 surmonté d'un point), est la relation qui n'est vérifiée entre les termes d'aucun couple, quels que soient leurs types ayant un sens.

Axiomes du Calcul des relations

1er axiome du Calcul des relations : proposition associée à une relation
Source : [177] page 29

« Si R est une relation, *x*R*y* est une proposition définie pour toutes les valeurs de *x* et *y*. » Elle peut être vraie pour certains couples de valeurs et fausse pour d'autres.

A toute relation est associée une proposition formelle avec les mêmes variables.

2ème axiome du Calcul des relations : toute relation a sa converse
Source : [177] pages 29-30

« Etant donné un couple quelconque de variables (*x, y*) d'une relation *x*R*y* donnée (antécédent *x*, conséquent *y*) :

- Il existe une relation converse ^{c}R notée *y*^{c}R*x* entre l'antécédent *y* (même y que dans *x*R*y*) et le conséquent *x* (même *x* que dans *x*R*y*) ;

  Il y a donc une implication notée $\Rightarrow_{x,y}$ entre une relation *x*R*y* et sa converse *y*^{c}R*x*.

- A tout couple (*x, y*) relié par une même relation *x*R*y*, est associé un couple (*y, x*) relié par la même converse ^{c}R notée *y*^{c}R*x*.

Convertir la relation *x*R*y* c'est la remplacer par *y*^{c}R*x* et réciproquement :
La conversion ayant pour symbole $\Rightarrow_{x,y}$ est : *x*R*y* $\Rightarrow_{x,y}$ *y*^{c}R*x* et *y*^{c}R*x* $\Rightarrow_{x,y}$ *x*R*y* »

3ème axiome du Calcul des relations : toute relation a sa négative
Source : [177] page 30

« Toute relation a sa négative, qui est une relation. »
Cela signifie que nier la relation *x*R*y*, c'est affirmer une relation *x*R'*y* entre les mêmes termes, et aussi que la relation R' est la même tant que R reste la même.
Symboliquement, on a, en représentant la négative de R par ¬R *:*

¬(*x*R*y*) = *x*¬R*y*

La relation négative est convertible comme la relation positive ;
La converse de la négative est identique à la négative de la converse.

Produit relatif de deux relations

Source : [177] page 30

"Les relations sont susceptibles d'une combinaison spéciale qu'on appelle le *produit relatif.* Soient deux relations quelconques R et S *;* si l'on a entre les individus x, y, z les relations *x*R*y* et *y*S*z*, on a entre les individus *x* et *z* une relation complexe qu'on représente par R * S et qu'on nomme le *produit relatif* de R et de S*.*
Cela implique un axiome, qu'on formule comme suit :

> « Le produit relatif de deux relations est une relation. »

En d'autres termes, s'il y a une relation entre *x* et *y* et une autre entre *y* et *z*, il y a entre *x* et *z* une troisième relation qui est uniformément déterminée par les deux premières.

Cette opération est très connue et très fréquente dans la pensée la plus vulgaire. Les relations de parenté en offrent des exemples nombreux et variés. Si *x* est le frère de *y*, et *y* le père de *z*, *x* est l'oncle de *z*. Ainsi la relation oncle est le produit relatif des relations frère et père, ce qu'on exprime : « l'oncle est le frère du père ».

Cas particulier où les deux relations sont identiques : voir Transitivité.

[Le produit relatif n'est pas commutatif]
Il importe de remarquer que le produit relatif n'est pas commutatif comme la multiplication logique : on n'a pas, en général : R * S = S * R. Par exemple, le père du frère n'est pas l'oncle, mais le père ou le beau-père."

Propriétés des relations

Symétrie, non-symétrie, asymétrie
Source : [177] page 31
"Une relation R est dite *symétrique,* si *x*R*y* entraîne toujours et nécessairement *y*R*x,* c'est-à-dire si elle est identique à sa converse (car *x*R*y* entraîne formellement y^cR*x*).

Elle est dite *non-symétrique* dans le cas contraire, et *asymétrique* si jamais (quels que soient *x* et *y*) on n'a à la fois *x*R*y* et *y*R*x*."

Transitivité, non-transitivité, intransitivité
Source : [177] page 31
"Une relation R est dite *transitive,* si *x*Ry et *y*Rz entraînent toujours et nécessairement *x*R*z,* c'est-à-dire si le produit relatif de cette relation par elle-même est identique à cette relation.

Elle est dite *non-transitive* dans le cas contraire, et *intransitive* si *x*R*y* et *y*R*z* excluent *x*R*z* (c'est-à-dire si ces trois relations ne coexistent jamais)."

Exemples
Source : [177] page 31

- *L'égalité* (mathématique ou logique) est une relation symétrique et transitive ;
- Les relations *plus grand que* et *plus petit que* sont asymétriques et transitives ;
- La relation *d'implication* $\Rightarrow$ est non-symétrique et transitive, en vertu du principe du syllogisme : $(a \Rightarrow b \mathbf{.} c \Rightarrow a) \Rightarrow (c \Rightarrow b)$;
- La relation *d'appartenance à une classe* ($\in$) est asymétrique et non transitive.

Complément important : Différence entre déductions par syllogisme et par transitivité.

Uniformité, couniformité et *biuniformité d'une relation*
Source : [177] pages 31-32
Une relation est *uniforme* quand à chaque antécédent correspond un conséquent et un seul.

> *"Une relation uniforme est une relation R telle que xRy et xRz impliquent, quel que soit x, que y est identique à z."* (L'application R relie un *x* quelconque à un seul autre élément.)

Uniforme est un qualificatif vieilli, aujourd'hui remplacé par *univoque*.

La relation converse est uniforme, quand à chaque conséquent correspond un antécédent, et un seul. Nous dirons alors que la relation primitive est *couniforme.*

Enfin elle est doublement uniforme (*biuniforme, synonyme de biunivoque*), quand elle est uniforme ainsi que sa converse.

Ces trois cas sont désignés en anglais par les épithètes claires et commodes :

- *one-to-one*, relation entre un antécédent et un conséquent ;
- *one-to-many*, relation entre un antécédent et plusieurs conséquents ;
- *many-to-one*, relation entre plusieurs antécédents et un conséquent.

La relation *many-to-many*, entre plusieurs antécédents et plusieurs conséquents, n'est pas définie en Logique.

Il importe de citer la formule qui traduit la première de ces définitions, parce qu'elle montre que celles-ci n'impliquent pas l'idée du nombre 1, mais seulement la relation d'identité entre individus :

Relation uniforme = (Relation R) | (xRy **.** xR$z \Rightarrow y \equiv z$)
(« Une relation uniforme est une relation R telle que [la vérité simultanée quel que soit x de] xRy et xRz implique que y est identique à z. »)

Analogie des relations et opérations des relations avec celles des propositions et des classes
Source : [177] page 32
Les relations sont susceptibles de relations et d'opérations analogues à celles du Calcul des propositions et des classes.

Opérations sur les relations

Voir d'abord Produit relatif de deux relations.

Source de ce qui suit : [177] pages 31 à 34

Inclusion d'une relation R_1 dans une autre, R_2
[177] page 32
Une relation R_1 *est contenue* dans une relation R_2 lorsque, toutes les fois que R_1 a lieu entre deux termes quelconques x et y, la relation R_2 a lieu entre les mêmes termes, ce qui s'écrit :

$$R_1 \subset R_2 \Leftrightarrow (xR_1y \Rightarrow_{x,y} xR_2y)$$

Dire que R_1 est contenue dans R_2 c'est dire que R_1 implique R_2 (entraîne son existence, exactement comme pour les propositions, et contrairement au préjugé courant qui considère la conséquence comme contenue dans sa prémisse).

Egalité de deux relations R_1 et R_2
[177] page 32
Deux relations R_1 et R_2 *sont égales* lorsqu'elles sont contenues réciproquement l'une dans l'autre, ce qui s'écrit :

$$R_1 = R_2 \Leftrightarrow ((R_1 \subset R_2) . (R_2 \subset R_1))$$

C'est la même définition que pour les propositions.

Somme logique de deux relations R_1 et R_2
[177] page 32
La *somme logique* $\cup$ de deux relations R_1 et R_2 est la relation qui existe entre deux termes quelconques *x, y*, dès qu'il existe entre eux l'une au moins des relations R_1 et R_2, ce qui s'écrit :

$$x(R_1 \cup R_2)y \Leftrightarrow (xR_1y \cup xR_2y)$$

La somme logique correspond donc à un OU non-exclusif.

Produit logique de deux relations R_1 et R_2
[177] page 33
Le *produit logique* $\cap$ de deux relations R_1 et R_2 est la relation qui existe entre deux termes quelconques x, y, dès que les deux relations susdites existent à la fois, ce qui s'écrit :

$$x(R_1 \cap R_2)y \Leftrightarrow (xR_1y \cap xR_2y)$$

Bien entendu, il faut se garder de confondre le produit logique de deux relations avec leur produit relatif.

Somme logique et produit logique de toutes les relations d'une classe
[177] page 33
Ces opérations se définissent comme celles portant sur deux relations. Elles portent alors sur des classes finies ou infinies.

Théorèmes sur les opérations portant sur des relations

[177] page 33 – Voir d'abord la définition d'une relation nulle.

1. Le produit relatif d'une relation uniforme et de sa converse est une relation transitive et symétrique ;
2. *Réciproque du précédent – Principe d'abstraction*
   Toute relation transitive et symétrique non-nulle peut être considérée comme le produit relatif d'une relation uniforme et de sa converse ; autrement dit, elle peut être analysée [décomposée] en deux relations uniformes de même espèce et de même sens qui unissent ses deux termes à un même troisième.

   Cette réciproque est très importante : elle constitue le *principe d'abstraction,* dont on apprécie la portée dans la théorie du nombre.

Axiome d'existence d'une relation singulière entre deux individus donnés

[177] pages 33-34
Axiome : Entre deux individus donnés il existe une relation *singulière* qui n'existe pas entre deux autres individus quelconques.

Cet axiome est évident au point de vue de l'extension, puisque le couple considéré suffit, à ce point de vue, à définir une relation distincte de toutes les autres.

Au point de vue de la compréhension, on peut dire que, si l'on considère l'ensemble de *toutes* les relations qui existent entre les deux individus donnés, ce même ensemble n'existe entre aucun autre couple d'individus ; autrement dit, si un couple a *toutes* les relations d'un autre couple, ces deux couples sont identiques, ce qui s'écrit :

$$(x_1 R y_1 \Rightarrow_R x_2 R y_2) \Leftrightarrow (x_1 \equiv x_2 \,.\, y_1 \equiv y_2)$$

Cet axiome est pour ainsi dire le *principe des indiscernables* appliqué aux relations.

Conséquences

- Etant données deux classes *a* et *b* non nulles, il y a une relation R qui existe entre chaque élément de *a* et chaque élément de *b,* mais qui n'existe entre aucun autre couple d'éléments.

  (Exemple : les éléments d'une classe [ensemble] étant tous distincts, on peut les ranger par ordre croissant et considérer le rang de chacun : 1, 2, 3… Il y a alors une correspondance évidente entre des éléments de même rang de chacune des classes. Si une des classes a moins d'éléments que l'autre, il faut ajouter à cette dernière des éléments virtuels.)

- Etant donnée une classe *a*, il y a une relation $\in_a$ qui consiste à appartenir à la classe *a* (c'est la relation [d'appartenance] $\in$ restreinte au domaine *a*).

- On peut toujours trouver une relation dont le domaine soit une partie du domaine d'une autre relation, et qui soit équivalente à celle-ci dans ce domaine partiel (soit R la relation donnée, *a* une classe contenue dans le domaine de R *:* il existe une relation R_a qui coïncide avec R pour tous les éléments de *a,* et pour eux seulement.)

Religion
Définitions d'André Comte-Sponville et d'Emile Durkheim : [227]

Chez Kant
La fin de toute la religion rationnelle est l'amélioration de l'homme
(Citation de [102] - *La Religion dans les limites de la Raison*, page 88)
"Donc, bien qu'un écrit soit admis comme révélation divine, le critère suprême qui le fait juger tel est que « tout écrit, qui nous vient de Dieu, est utile pour nous instruire, nous corriger, nous améliorer », etc. ;

et, comme l'amélioration morale de l'homme constitue la fin propre de toute la religion rationnelle, c'est aussi cette religion qui contiendra le principe suprême de toute l'interprétation de l'Ecriture."
(Fin de citation)

Représentation
Source : [1] - Le mot « représentation » a deux significations :

1 - Acte par lequel l'esprit du *sujet* se représente une chose (son objet, par exemple un *phénomène*) tel qu'elle est à un instant donné

C'est une mise en relation de l'objet avec l'ensemble de données mentales qui le représentent dans l'esprit du sujet. L'objet peut être externe (phénomène) ou interne (concept pur) (K179).

L'objet qu'un sujet se représente est *présent à son esprit* (en mémoire de travail) et fait l'objet d'une intuition puis d'un entendement, et souvent d'une réflexion visant une compréhension. Voir Intuition (étapes) puis Entendement (étapes).

Cas particulier : la représentation dans l'esprit est un principe, une règle
Voir Un commandement de la raison est un principe objectif qui contraint la volonté.

2 - Résultat de cet acte

L'ensemble de données mentales précédent, en mémoire de travail, dont l'esprit peut prendre conscience par intuition, entendement ou raison.

Une représentation n'est consciente que sous forme de concept
L'esprit ne peut être conscient d'une représentation que sous forme d'un concept, dont le processus général de formation s'appelle *conceptualisation*.

Une représentation de phénomène est définie dans le temps
Toute représentation est *à un instant donné* : aucun phénomène présent à l'esprit (donc aucune représentation) ne peut exister si ce n'est à un instant donné, par définition de l'existence. Dans l'esprit, c'est le sens interne qui donne une impression de temps, plus exactement d'instant *après* un instant précédent dont on avait conscience par une représentation, c'est-à-dire un changement, une évolution.

> K179 - *De la synthèse de l'appréhension dans l'intuition*
> "D'où que viennent nos représentations, qu'elles soient produites par l'influence de choses extérieures ou par des causes internes, qu'elles se constituent a priori ou de façon empirique comme phénomènes, elles appartiennent néanmoins, en tant que modifications de l'esprit, au sens interne, et comme telles toutes nos connaissances sont en tout cas soumises finalement à la condition formelle du sens interne, à savoir le temps, dans la mesure où elles doivent toutes y être ordonnées [rangées par date-heure], connectées et mises en rapport."

Représentation de concept pur, d'idée
Kant n'associait une représentation qu'à une intuition de phénomène. Nous savons aujourd'hui que cette image mentale peut aussi représenter un concept pur, comme une idée, et être exploitée par les mêmes processus psychiques.

Forme et contenu d'une représentation dans le cerveau
Dans le cerveau, une représentation est un état de certains neurones et de leurs interconnexions [1] ; [23] ; [28]. Cet ensemble de données (état cérébral interprété par les fonctions psychiques) décrit l'objet d'une manière synthétique, schématique, en ne retenant de ses informations que celles des types suivants, jugées utiles par l'inconscient :

- Celles qui décrivent *l'objet* [le phénomène] le plus objectivement possible, sa photographie en quelque sorte : forme dans l'espace, couleur, taille, matière, etc. Ces données sont classées par Kant de deux façons différentes :
  - Soit en distinguant le contenu : forme et matière / sensation ;
  - Soit en distinguant l'origine : sensibilité ou entendement.

  Ces deux modèles mentaux philosophiques des représentations de phénomène sont incomplets : les connaissances actuelles, basées sur des enregistrements d'activité cérébrale, montrent qu'une représentation comprend aussi, toujours et en même temps, les informations psychologiques et historiques suivantes.

- Celles qui décrivent *la signification psychologique* de la représentation-photographie de l'objet dans toute sa richesse, le sentiment (*sens psychique*)

qu'il lui inspire : une porte est "vue" avec ce qu'elle permet ou empêche (un passage) ; une personne aimée est reconnue et vue avec l'émotion d'amour qu'elle suscite.

Il n'y a aucune représentation présente à l'esprit (c'est-à-dire en mémoire de travail) qui ne soit accompagnée d'un *sens psychique*, avec ce qu'il implique d'émotion. Mais il n'est pas certain que le sens psychique soit représenté en mémoire *dans* une représentation d'objet ; peut-être est-il *réinterprété* chaque fois que la conscience fait attention à cette représentation en la conceptualisant…

> [107] pages 159-160 - "Si on appelle sentiment la capacité d'éprouver du plaisir ou du déplaisir à l'occasion d'une représentation, c'est que l'un et l'autre contiennent, dans ce qui touche à notre représentation, l'élément purement subjectif, et non point du tout une relation à un objet en vue de la possible connaissance de celui-ci ;"

- *L'historique des étapes d'attention qui ont permis de construire la représentation de l'objet* (le schéma d'attention). Ces étapes permettent de reconstruire la représentation initiale complète de l'objet à partir des représentations de certaines de celles de ces étapes.

  > (Exemple : je cherche à me souvenir d'une personne, dont je me rappelle seulement qu'elle portait un foulard rouge. A partir de l'attention à ce souvenir, je retrouve d'autres détails sur la personne, le lieu de notre rencontre, et finalement son nom.)

- *Le temps et l'espace*. Ensemble de données mentales, une représentation de phénomène a nécessairement une date-heure (celle de la formation en mémoire de l'historique des étapes), son contenu est *à un instant donné*.

  > Si un objet représenté évolue (exemple : un footballeur voit le ballon qui arrive) sa représentation évolue automatiquement, comme les photos successives d'un film. Et si l'objet est externe, sa représentation contient nécessairement des données spatiales : lieu, formes et dimensions.
  > L'esprit a une faculté de synthèse et comparaison de représentations successives permettant d'avoir conscience du passage du temps.
  > Voir aussi appréhension.

L'esprit n'a accès qu'à des représentations du monde extérieur et de son sens interne
L'esprit de l'homme ne peut accéder à un objet physique lui-même, il n'accède qu'à la représentation qu'il en a construit, dont la signification (description matérielle et sens psychologique) devient celle de l'objet, de l'objet entier et seulement de cet objet. *Pour l'esprit, la représentation (et elle seule) EST l'objet réel* :

> K260 – "…nous n'avons affaire, en tout état de cause, qu'à nos représentations ; ce qu'il peut en être de choses en soi (sans égard aux représentations par lesquelles elles nous affectent), cela tombe entièrement en dehors de notre sphère de connaissance."

Construction de la représentation d'un objet

1 - Objet physique

C'est la perception qui produit une représentation en mémoire de travail à partir d'un objet physique (phénomène). Ensuite l'intuition complète cette représentation, puis l'entendement commence à en construire la compréhension. Enfin, une réflexion en achève la connaissance et en déduit les conséquences psychologiques.

K133 - "…toute notre intuition n'est rien que la représentation du phénomène."

Nous savons aujourd'hui que cette perception résulte d'une *opération d'attention à l'objet* [1] ; [23] ; [28]. La perception, avec son anticipation de la perception, produit des informations simplifiées constituant une ébauche de représentation de l'objet, ébauche qui sera complétée par l'intuition, l'entendement, etc. La construction de la représentation se déroule dans le subconscient, où elle est déclenchée automatiquement par l'attention.

Lire ici :

- Conditions formelles d'existence d'un concept ;
- Caractères d'une connaissance ;

2 – L'objet est une représentation déjà présente en mémoire de travail

La conscience humaine peut se représenter une représentation déjà dans sa mémoire de travail : quand je pense à une table je sais que je pense à cette table, j'en ai conscience, j'ai présente à l'esprit une représentation de moi-même en train de penser à cette table. Cette *représentation de représentation* correspond à une conscience de soi : une *aperception*.

K184 – "Toutes nos représentations ont, en tant que représentations, leur objet et elles peuvent elles-mêmes, à leur tour, être objets d'autres représentations."

Représentations et réalité des phénomènes extérieurs

(Citation de K378)

"…si l'on considère les phénomènes extérieurs [à notre esprit] comme des représentations qui sont produites en nous par leurs objets [extérieurs eux aussi], on ne parvient pas à apercevoir comment l'on pourrait connaître leur existence autrement que par le raisonnement inférant, à partir de l'effet, la cause - raisonnement dans lequel il ne peut que rester toujours douteux de savoir si cette dernière est en nous ou hors de nous [c'est-à-dire si les représentations ne sont pas dues à l'imagination].

[…]

Les représentations ne sont que des phénomènes, […] qui se trouvent toujours uniquement en nous et dont la réalité repose sur la conscience immédiate, tout aussi bien que la conscience de mes propres pensées."

(Fin de citation)

Il y a représentation si et seulement si son objet extérieur existe

La formation en mémoire de travail de la représentation d'un objet perçu est un processus spontané et subconscient, sur lequel la conscience ne peut intervenir : c'est pourquoi Kant la qualifie *d'immédiate*. Il explique aussi, dans K381-K382, pourquoi la représentation ne peut se former *que* si l'objet existe et est perçu, et

réciproquement que l'existence de l'objet et sa perception *entraînent* la formation de la représentation, relation de cause à effet :

> K379 – [L'objet empirique] "qui doit être intuitionné dans l'espace, présuppose nécessairement une perception et ne peut, indépendamment de cette perception qui indique la réalité de quelque chose dans l'espace, être ni inventé ni produit par aucune imagination. La sensation [indique] une réalité dans l'espace et dans le temps, selon qu'elle est rapportée à l'une ou à l'autre espèce [sens interne ou externe] de l'intuition sensible."
>
> K380 – "Toute perception extérieure est donc immédiatement la preuve de [l'existence de] quelque chose de réel dans l'espace, ou plutôt elle est le réel même…"
>
> A076 [3] – "§ 11. (146) *Les sens ne sont pas trompeurs* […] parce qu'en fait ils ne jugent aucunement, - ce pourquoi l'erreur [éventuelle d'interprétation des phénomènes] n'incombe jamais qu'à l'entendement."
>
> K335 – "…ainsi que cela arrive dans ce qu'on appelle les illusions des sens, nous tenons souvent pour immédiatement perçu quelque chose à quoi nous a pourtant seulement conduits la conclusion d'un raisonnement."

Complément important : Restriction du champ de la représentation.

Approximations d'un objet à sa représentation et d'une représentation à son objet

Une représentation d'un objet n'est pas parfaite : elle peut comprendre des informations imaginaires ou déformées, et certaines informations de l'objet peuvent en être absentes. *La représentation n'est pas l'objet, c'est notre perception de l'objet*, *ce que nous en retenons*.

On ne peut donc pas reconstituer un objet à partir d'une de ses représentations ; on ne peut en atteindre qu'une approximation dont on ne connaît même pas la fidélité.

Voir aussi :

- Règle psychique de réutilisation maximum des représentations et des méthodes
- Le sentiment, effet de la représentation sur le sujet, appartient à la sensibilité ;
- Sensibilité ;
- Perception ;
- Un être fini comme l'homme ne peut se représenter complètement un objet qui a une infinité d'attributs ou de parties, ou qui n'est accessible que par expérience ;
- Affection au sens de Kant ;
- Appréhension ;
- Aperception transcendantale ;
- Nécessité de postuler le déterminisme pour rendre possible la représentation d'objets.

Utilisation d'une représentation d'objet - Mémoire de travail et mémoire de long terme

L'attention crée la représentation d'un objet dans la *mémoire de travail*, ou se porte sur elle si elle y est déjà. Elle y demeure le temps que l'esprit réagisse à son arrivée par l'intuition, qui à son tour suscite l'entendement qui la pense sous forme de concept de l'entendement.

A tout moment, une représentation peut être stockée en *mémoire de long terme*, où elle peut rester pendant des années. Elle peut ultérieurement y être retrouvée : l'esprit dispose alors non seulement de la description de phénomène qu'elle contient, mais aussi des étapes de sa construction (attentions successives) et de sa signification psychologique. C'est parce qu'une représentation contient aussi une telle signification que l'homme éprouve automatiquement une émotion lorsqu'il se souvient de certaines choses ou qu'il pense à elles (en fait aux concepts associés à leurs représentations).
Compléments : [23].

Voir aussi :

- Restriction du champ de la représentation ;
- Représentation (Diagramme) ;
- Information ;
- Principe de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible ;
- Passage d'une représentation à un concept ou d'un concept à une représentation.

Représentations et ensembles d'informations (diagramme)
A la fin de la section *Des Idées en général* (K346) Kant résume la décomposition hiérarchique du concept de représentation comme suit.

(Citation de K346) :
"Le genre est la *représentation* en général *(repraesentatio).*
En dessous d'elle, il y a la représentation avec conscience *(perceptio)*.

- Une *perception* qui se rapporte exclusivement au sujet, en constituant une modification de son état, est *sensation (sensatio) ;*
- une perception objective est *connaissance (cognitio).* Celle-ci est
  - ou bien *intuition*
  - ou bien *concept (intuitus vel conceptus).*

  La première se rapporte immédiatement à l'objet et est singulière, le second médiatement, par l'intermédiaire d'un caractère qui peut être commun à plusieurs choses. Le concept est
    - ✓ ou bien un concept empirique
    - ✓ ou bien un concept pur,

    et le concept pur, en tant qu'il a sa source exclusivement dans l'entendement (et non pas dans une image pure de la sensibilité), s'appelle notion.

Un concept issu de notions, dépassant la possibilité de l'expérience, est l'Idée, autrement dit : le concept rationnel.

Qui s'est jamais habitué à cette façon de distinguer les représentations ne peut que trouver insupportable d'entendre nommer « Idée » la représentation de la couleur rouge. Elle ne doit pas même être nommée notion (concept de l'entendement)."
(Fin de citation)

Restriction du champ de la représentation

[108] page 194 note 41 – "On sait, depuis *la Critique de la raison pure* et le chapitre sur le schématisme des concepts de l'entendement, qu'il n'y a pas de représentation possible des concepts généraux sans leur présentation dans l'intuition - opération qui correspond précisément à ce que Kant décrivait alors en termes de schématisation (temporalisation)."

[Voir aussi : Conditions formelles d'existence d'un concept].

Cette restriction est très importante : pour Kant, l'homme ne peut se représenter que les concepts généraux issus de son intuition ; il peut se représenter des concepts mathématiques, mais pas des concepts issus de sa raison comme *la nation* ou *la liberté* : voir Il y a représentation si et seulement si son objet extérieur existe.

Nous savons aujourd'hui, par nos enregistrements de l'activité cérébrale, que cette restriction n'existe pas. *Le cerveau peut se représenter tous les concepts, quelle que soit leur origine ; il peut tous les interpréter, et le faire avec les mêmes mécanismes mentaux*.

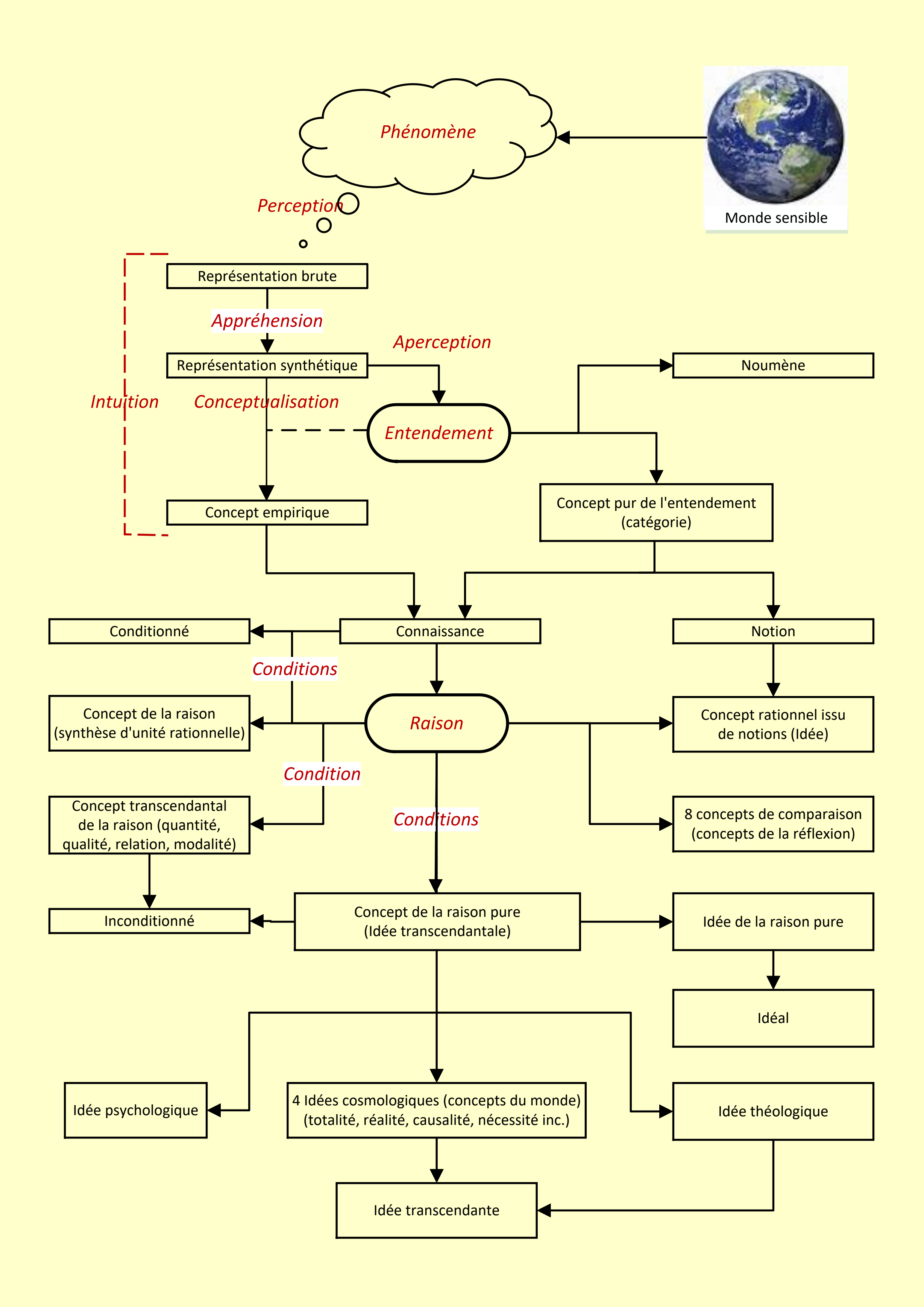
Donc lorsque Kant parle de « se représenter » un concept abstrait il veut dire réfléchir à ce concept et à ses conséquences. Exemples :

- K664 – "Il faut se représenter le monde comme provenant d'une Idée, [la vision unifiée qu'en a eu le Créateur] s'il doit s'accorder avec l'usage de la raison sans lequel nous nous conduirions nous-mêmes d'une façon indigne de la raison, à savoir l'usage moral, dans la mesure où ce dernier repose absolument sur l'Idée du souverain Bien."
- [108] page 86 - "Toute chose de la nature agit selon des lois. Seul un être raisonnable a la capacité d'agir *d'après la* représentation des lois [morales], [= d'après l'interprétation de leur sens] c'est-à-dire selon des principes, autrement dit : seul il possède une *volonté*."

  (Agir d'après la représentation des lois c'est se représenter et prendre en compte leur signification en tant que principes moraux.)

Diagramme

Le diagramme ci-dessous comprend aussi des ensembles d'informations définis dans la *Critique* comme l'idée transcendantale, l'Idée cosmologique et les concepts de comparaison.



Les ensembles d'informations

Reproduction – Imagination reproductrice
Voir Imagination *reproductrice* (reproduction).

Réseau neuronal
Ensemble de neurones interconnectés, c'est l'organisation fondamentale du tissu nerveux. Chaque neurone communique, par signaux d'excitation et d'inhibition, avec d'autres neurones, les signaux passant par des synapses.

Par extension, c'est un ensemble d'ordinateurs interconnectés exécutant une application d'intelligence artificielle (exemples : reconnaissance d'images ou de billets de banque faux ; simulation de réseau de neurones cérébraux).

Rétention
Maintien en mémoire de long terme d'une information présente à l'esprit.

Respect

Selon le dictionnaire [13]

(Philosophie) Chez Kant, sentiment moral spécifique, distinct de la crainte, de l'inclination et des autres sentiments, qui ne provient pas comme eux de la sensibilité mais qui est un produit de la raison pratique et de la conscience de la nécessité qu'impose la loi morale.

Citations de Kant

(Citation de [108] pages 70-71 note **)
[1ère définition du respect]
"La détermination immédiate de la volonté par la loi [morale] et la conscience que j'en prends, c'est là ce qui s'appelle *respect,* tant et si bien que celui-ci doit être considéré comme *effet* de la loi sur le sujet, et non pas comme *cause* de celle-ci.

[2ème définition du respect]
Stricto sensu [au sens strict], le respect est la représentation d'une valeur qui vient battre en brèche mon amour-propre.

Ainsi est-il quelque chose qui n'est considéré ni comme objet d'inclination, ni comme objet de crainte, bien qu'il ne soit pas sans analogie à la fois avec l'un et l'autre de ces types d'objets.

L'objet du respect est donc purement et simplement la *loi,* plus précisément : la loi telle que nous nous l'imposons à *nous-mêmes* tout en y voyant cependant une loi nécessaire en soi [absolument].

En tant qu'elle constitue la loi, nous lui sommes soumis, sans interroger pour cela notre amour-propre ;

en tant qu'elle nous est imposée par nous-mêmes, elle dérive pourtant de notre volonté et si, du premier point de vue, elle a quelque analogie avec ce que nous craignons, elle en possède une, du second point de vue, avec ce pour quoi nous éprouvons de l'inclination.

Tout respect pour une personne n'est à proprement parler que du respect pour la loi (pour la loi de l'honnêteté, etc.) dont cette personne nous fournit l'exemple.

Dans la mesure où nous considérons aussi comme un devoir d'élargir le champ de nos talents, nous reconnaissons de la même manière dans une personne pourvue de talents *l'exemple d'une loi* (celle qui prescrit de nous exercer à lui ressembler sous ce rapport), et tel est ce qui constitue notre respect.

Tout *intérêt* [qu'on qualifie de *moral*] consiste exclusivement dans le *respect* porté à la loi."
(Fin de citation)

Révélation
Substantif relatif à la religion.

Selon le dictionnaire [13]

- Dans les religions positives :
  - Acte pouvant s'exercer suivant divers modes, par lequel Dieu ou la divinité se manifeste à l'homme et lui communique la connaissance de vérités partiellement ou totalement inaccessibles à la raison ;
  - Ensemble de vérités ainsi portées à la connaissance de l'homme et constituant le fondement de la religion en question.
  - En particulier, dans la religion chrétienne :
    - ✓ *Révélation naturelle :* manifestation de Dieu qui se fait connaître par la création et par la conscience de l'homme ;
    - ✓ *Révélation surnaturelle :* manifestation de Dieu communiquant à l'homme par la parole adressée à ses messagers, la connaissance de son être, de sa volonté, de son plan tel qu'il se développe dans l'histoire ;
    - ✓ *Révélation directe :* communication que Dieu établit directement avec l'un de ses élus, notamment par vision ou par audition ;
    - ✓ *Révélation transmise :* révélation transmise aux autres hommes par les médiateurs de Dieu [les prophètes] ; *en particulier*, celle que Moïse a transmise à ses frères ;
    - ✓ *Révélation chrétienne :* révélation de Dieu en Jésus-Christ.
  - La révélation : la révélation chrétienne, le christianisme.
  - Les deux révélations : la religion juive et la religion chrétienne.
  - Les trois révélations : les religions juive, chrétienne et musulmane.
- Dans le vocabulaire mystique : connaissance relative aux choses surnaturelles, conçue comme donnée à l'individu par inspiration divine.

Citations de [102] - *La Religion dans les limites de la Raison*

Principe suprême de toute l'interprétation de l'Ecriture

- *Il faut interpréter la révélation dans le sens des règles pratiques d'une religion rationnelle*
  Page 87 : "Or, pour concilier cette foi empirique que le hasard apparemment a faite nôtre avec les principes d'une foi morale (peu importe d'ailleurs qu'on la prenne pour fin ou seulement comme moyen), il faut interpréter la révélation qui nous est donnée, c'est-à-dire lui trouver d'un bout à l'autre un sens qui s'accommode aux règles pratiques universelles d'une religion rationnelle pure."

- *La fin de toute la religion rationnelle est l'amélioration de l'homme*
  Page 88 : "Donc, bien qu'un écrit soit admis comme révélation divine, le critère suprême qui le fait juger tel est que « tout écrit qui nous vient de Dieu est utile pour nous instruire, nous corriger, nous améliorer », etc. ; et, comme l'amélioration morale de l'homme constitue la fin propre de toute la religion rationnelle, c'est aussi cette religion qui contiendra le principe suprême de toute l'interprétation de l'Ecriture."

- *Un peuple a besoin d'une révélation divine pour adopter une religion rationnelle*
  Page 89 : "L'autorité de l'Ecriture, qui est l'instrument le plus digne et le seul aujourd'hui, dans le monde civilisé, réunissant tous les hommes dans une Eglise, constitue la foi ecclésiastique, qui, en tant que foi populaire, ne saurait être négligée, parce qu'une doctrine fondée sur la simple raison ne semble pas au peuple capable d'être une règle immuable et qu'il faut à ce peuple une révélation divine, par conséquent aussi une confirmation historique qui en établisse l'autorité par la déduction de son origine."

- *La foi historique est basée sur la révélation*
  Page 90 : "La marque de l'Eglise véritable est son *universalité* ; et ce caractère se reconnaît à sa nécessité et à son incapacité d'avoir un autre mode de détermination. Or, la foi historique (basée sur la révélation, c'est-à-dire sur l'expérience), n'a pas de portée générale et ne peut atteindre que ceux auxquels est parvenue l'histoire sur laquelle elle s'appuie ;"

Rhapsodique
Adjectif : qui est décousu, désordonné.
K163 - "Cette division [de la synthèse en concepts purs de l'entendement] est produite systématiquement à partir d'un principe commun, à savoir le pouvoir de juger […] ; elle ne procède pas rhapsodiquement d'une recherche, entreprise au petit bonheur, de concepts purs que l'on ne peut jamais être certain d'avoir complètement dénombrés."

Exemple : Différentes divisions de la méthode [d'élaboration des connaissances scientifiques].

[56] §39 page 141 – Kant reproche à Aristote [43] d'avoir imaginé les catégories de manière rhapsodique, sous forme de dix concepts élémentaires purs auxquels il a ajouté plus tard cinq autres déjà en partie contenus dans les premiers.

Rhéteur – Rhétorique

- Rhétorique : technique du discours ; ensemble de règles et de procédés constituant l'art de bien parler, de l'éloquence.

- Rhéteur : dans l'antiquité un rhéteur était une personne qui enseignait l'éloquence, un maître de rhétorique.

Rodomontades
Selon le dictionnaire [13] : (Surtout au pluriel) Propos fanfarons, attitude prétentieuse et ridicule. Synonyme : *fanfaronnades*.

Sagesse

Selon le dictionnaire [13]

- Connaissance du vrai et du bien, fondée sur la raison et sur l'expérience :
  - Juste connaissance des choses ;
  - Connaissance critique, juste appréciation des choses.
- Conduite, comportement en vue d'un bien :
  - Conduite selon les règles de la raison et de l'expérience ;
  - Conduite selon les règles de la prudence, de la prévoyance.

Chez Kant

[132] page 257 – "Comme la *sagesse,* considérée théoriquement, signifie *la connaissance du souverain Bien,* et, considérée pratiquement, *la conformité de la volonté au souverain Bien,* on ne peut donc attribuer, à une sagesse indépendante souveraine, une fin qui serait fondée uniquement sur la *bonté.*"

Doctrine de la sagesse
[132] page 228 – Déterminer pratiquement l'idée du souverain Bien (en tant que totalité inconditionnée de l'objet de la raison pratique pure) "c'est-à-dire de façon suffisante pour la maxime de notre conduite raisonnable, c'est l'affaire de la *doctrine de la sagesse,* et celle-ci à son tour, en tant que *science,* est la *philosophie,* dans la signification que ce mot avait pour les Anciens, pour lesquels elle enseignait dans quel concept il convient de placer le souverain Bien et la conduite à suivre pour l'acquérir. Il serait bon de laisser à ce mot son ancienne signification, celle d'une *doctrine du souverain Bien,* pour autant que la raison s'efforce, dans cette doctrine, de parvenir à la *science*."

K351 – La sagesse, Idée pratique, "est l'Idée de l'unité nécessaire de toutes les fins possibles. Elle doit servir de règle pour tout ce qui est d'ordre pratique, en tant que condition originaire ou du moins limitative."

[109] page 299 – La sagesse consiste dans l'accord de la volonté d'un être avec sa fin ultime. Elle exige avant tout de la part de l'individu qu'il écarte les obstacles intérieurs (ceux qui sont constitués par une mauvaise volonté inscrite en lui) et qu'ensuite il développe les dispositions originaires d'une bonne volonté, telles qu'elles ne peuvent jamais être perdues (seule la descente aux enfers que constitue la connaissance de soi ouvre la voie de l'apothéose).

Salut
Selon le dictionnaire [13] : (Théologie) Fait d'être délivré de l'état de péché et de souffrance, et d'échapper à la damnation. Synonymes : *rachat, rédemption.*

Voir La finitude humaine et la question du salut.

Savoir
Voir Assentiment.

Scabreux, scabreuse
Selon le dictionnaire [13] :

- Qui présente des difficultés ou des risques ;
- Qui est embarrassant à traiter, à évoquer.

Scepticisme
Doctrine philosophique qui nie la possibilité de connaître la vérité ; elle préconise donc de s'abstenir le plus longtemps possible de juger et de prendre parti, et de douter de toute affirmation.

K109 - "La critique de la raison conduit donc nécessairement […] à la science ; l'usage dogmatique de la raison, sans critique, conduit au contraire à des affirmations sans fondement, auxquelles on peut opposer d'autres affirmations tout aussi spécieuses, par conséquent au scepticisme."

(Il y a un affrontement entre dogmatiques et sceptiques. Kant redoute que trop de scepticisme conduise à l'ignorance ou à l'indécision.)

Compléments

- Scepticisme et dogmatisme ;
- Lire aussi dans Objection la différence entre objections dogmatique, critique et sceptique ;
- Suspendre un jugement.

Voir aussi Définition et intérêt d'une *méthode sceptique*.

Schéma d'attention
Source : [23]
Des expériences de neuropsychologie ont montré que l'acte d'attention à un phénomène est mémorisé automatiquement avec sa représentation.

Spontanément, mon inconscient mémorise le contexte de l'action (lieu, date…), mon état d'esprit lors de son déclenchement (ce à quoi je voulais faire attention…), la suite des ordres à donner aux nerfs qui commandent des muscles nécessaires à la vision, et d'autres renseignements analogues sur l'attention.

Cette mémorisation produit un ensemble d'informations A appelé *schéma d'attention*, qui constitue *une description de la procédure d'attention, avec son contexte et ses étapes psychiques*.

Aussitôt produit, ce schéma d'attention est associé automatiquement par l'inconscient à la représentation X de l'objet de l'attention, et ce couple d'ensembles de données liés A + X est mémorisé en mémoire de travail (mémoire de court terme) : tout ceci est très rapide, bien plus rapide qu'un raisonnement conscient sur un sujet quelconque. Et si l'objet de l'attention évolue (ballon qui bouge, par exemple), sa représentation et son schéma d'attention évoluent automatiquement en même temps, de manière synchronisée.

Toute représentation d'objet X *présente à l'esprit* (c'est-à-dire dont il a *conscience*) est donc accompagnée de son schéma d'attention A.
Que cette représentation provienne d'une perception (visuelle, etc.), d'une

intuition, de l'entendement ou d'un raisonnement qui l'a construite en utilisant la mémoire et diverses fonctions psychiques, elle est toujours accompagnée de son schéma d'attention lorsque l'esprit en a conscience.

Schème, schématisme, schème transcendantal

Schème

- (Philosophie) Type, principe ou catégorie dont relève quelque chose ; principe général d'organisation.
- (Psychologie) Forme générale ayant une organisation interne ainsi qu'une action organisatrice et structurante. Exemples : schème de pensée, schème perceptif.

Schème transcendantal de Kant : représentation intermédiaire

Voir d'abord Besoin d'une doctrine transcendantale de la faculté de juger.

Définition
Un *schème transcendantal* est une représentation intermédiaire :

- Entre un phénomène perçu par les sens et une catégorie de l'entendement ;
- Ou entre un premier objet des sens et un second objet ;
- Ou entre deux concepts qui ont une information en commun.

Exemples

- *Exemple 1 : comparaison d'un sac de pommes avec un cageot de poires*
  On peut comparer un sac de pommes et un cageot de poires par l'intermédiaire d'une propriété commune comme le poids ou le nombre de fruits. Une représentation d'une telle propriété commune est un *schème transcendantal* des représentations de ces ensembles, intermédiaire entre une intuition et la catégorie correspondante.

- *Exemple 2 : la détermination transcendantale du temps est un schème des concepts de l'entendement*
  K224-K225 - "…il est clair qu'il doit y avoir un troisième terme contenant une relation d'homogénéité d'un côté avec la catégorie, de l'autre avec le phénomène, terme qui rend possible l'application d'une catégorie à un phénomène". Cette relation médiatisante qui doit être pure (sans élément empirique) et à la fois *intellectuelle* et *sensible*, c'est le *schème transcendantal*.

  K225 - "Le temps, comme condition formelle [d'existence] du divers du sens interne, donc de la liaison de toutes les représentations, contient un divers *a priori* dans l'intuition pure. Or, une détermination transcendantale du temps est homogène à la catégorie qui en constitue l'unité, en ce qu'elle est universelle et repose sur une règle *a priori*. Mais elle est, d'un autre côté, homogène au phénomène, en ceci que le temps se trouve contenu dans toute représentation empirique du divers. Par conséquent, une application de la catégorie à des phénomènes sera possible par l'intermédiaire de la détermination transcendantale du temps qui, comme schème des concepts de l'entendement, médiatise la subsomption des phénomènes sous la catégorie."

- D'une part, le *temps* est homogène à un phénomène sensible, parce que tout phénomène sensible est perçu par le sens interne de temps, il est « à un instant donné ». On peut subsumer la représentation du phénomène sous le concept général de temps, au sens *instant* comme au sens *durée*.
- D'autre part, le *temps* est le concept unificateur de la synthèse pour appréhension puis intuition du divers de phénomènes successifs par les fonctions de l'entendement que sont l'association, l'appréhension et la recognition (voir *Entendement (étapes)* et identité). Or "une détermination transcendantale du temps est homogène à la catégorie qui en constitue l'unité, car elle est universelle et repose sur une règle *a priori*" : tous les phénomènes liés par la synthèse étant de ce fait *dans le même instant*, il y a *unité de temps*, ils sont dans la même catégorie *temps*.

Le temps est donc un *concept médiateur* permettant de subsumer tout phénomène (ou tout ensemble de phénomènes) sous une catégorie, concept pur de l'entendement. Une représentation du temps est donc un *schème transcendantal* entre représentations de phénomènes et catégories : *voilà pourquoi on peut toujours affirmer qu'un phénomène relève d'une catégorie*.

- Par extension, un schème est un outil de médiation tel qu'un concept ou une méthode.

  Exemple : schème de passage de la cause à l'effet, c'est-à-dire de la causalité
  K228 - "Le schème de la cause et de la causalité d'une chose en général est le réel auquel, une fois qu'il est posé arbitrairement, quelque chose d'autre succède toujours. Il consiste donc dans la *succession du divers*, en tant qu'elle est soumise à une règle."

Schème représentant une méthode générale – Schématisme de l'entendement pur

K226 - Un nombre *en général* (le concept de nombre, par opposition à un nombre particulier comme 5) peut être utilisé pour compléter la représentation d'un objet ou d'un phénomène physique, pour que je puisse mieux me l'imaginer.

Exemple : pour compléter la représentation d'une table par sa longueur, je peux ajouter à ses informations un nombre représentant cette longueur par comparaison à une longueur unité.

K226 - Compléter la représentation d'un objet par un nombre est une méthode *générale* pour définir la multiplicité d'un objet (ou pour définir une propriété mesurable, un rang ou une position dans une suite ordonnée).

Le concept de nombre peut donc faire partie d'une *méthode de représentation d'un objet ou d'un phénomène*, méthode générale à la disposition de l'imagination. La représentation mentale de cette méthode générale est appelée *schème correspondant à ce concept* : c'est la représentation d'une méthode d'enrichissement d'une représentation d'objet. La méthode d'enrichissement pratiquée par l'entendement avec de tels schèmes est appelée *schématisme de l'entendement pur*.

L'indispensable schématisation des concepts

La *schématisation* est l'association d'une réalité objective à un concept par une intuition ou une imagination productrice qui lui apporte de la signification ; le concept

doit être *schématisable*, pour permettre à l'entendement d'exercer sa fonction de *schématisme*.

(Citation de K226-K227)
"Ce schématisme de notre entendement relativement aux phénomènes et à leur simple forme est un art caché dans les profondeurs de l'âme humaine [l'esprit humain], dont nous arracherons toujours difficilement les vrais mécanismes à la nature pour les mettre à découvert devant nos yeux.

> [La schématisation des concepts par réduction et abstraction, est effectuée par l'entendement d'une façon subconsciente.]

[Schème des concepts sensibles]
Au mieux pouvons-nous dire que *l'image* est un produit du pouvoir empirique de l'imagination productive, que le *schème* des concepts sensibles (comme figures dans l'espace) est un produit […] de l'imagination pure *a priori* à l'aide duquel et d'après lequel seulement les images deviennent possibles, mais de telle manière que celles-ci doivent toujours être attachées au concept uniquement par l'intermédiaire du schème vers lequel elles font signe, et cela sans être en elles-mêmes entièrement congruentes avec celui-ci.

> [Un concept des sens est donc schématisable]

[Schème des concepts purs de l'entendement]
Au contraire, le schème d'un concept pur de l'entendement est quelque chose qui ne peut être ramené à aucune image : il n'est en fait que la synthèse pure accomplie conformément à une règle de l'unité d'après des concepts en général, laquelle règle est exprimée par la catégorie,

> [Les catégories sont des schèmes connus a priori par l'entendement et ne peuvent être définis ou expliqués à l'aide de concepts plus simples.]

et il est un produit transcendantal de l'imagination qui concerne la détermination du sens interne en général d'après les conditions de sa forme (le temps) relativement à toutes les représentations, en tant qu'elles doivent s'articuler a priori dans un concept conformément à l'unité de l'aperception."

> [Le classement de la forme d'un phénomène (qui a déjà subi une synthèse de l'intuition sensible) sous une catégorie est une fonction subconsciente de l'entendement se déroulant dans le cadre du sens interne, c'est-à-dire en fonction du temps, spontanément et inconsciemment.]

(Fin de citation)

Complément important

Restriction du champ de la représentation.

Schèmes de la sensibilité et catégories

K229 - Puisque seuls les schèmes de la sensibilité réalisent les catégories, "le schème n'est proprement que le phénomène ou le concept sensible d'un objet *dans son accord avec la catégorie*."

Donc "les catégories, prises dans leur pure signification et sans toutes les conditions de la sensibilité, [ont] la valeur des choses en général, *telles qu'elles sont*, tandis que leurs schèmes les représentent seulement *telles qu'elles apparaissent*…"

Kant explique là qu'une catégorie en général a une existence et un sens indépendamment de l'homme et de sa sensibilité, en décrivant la réalité objective ; un schème, par contre, représente sa catégorie telle qu'elle apparaît à notre sensibilité, donc subjective.

Voir aussi : Schèmes des concepts purs de l'entendement

Schème de la substance par repérage de phénomènes concomitants ou successifs

Voir ce paragraphe dans Temps.

Schèmes des concepts purs de l'entendement
Voir d'abord Schème, schématisme, schème transcendantal.
Source : K227 à K230

- Schème de la grandeur : Nombre. Le nombre est l'unité de la synthèse du divers compris dans une intuition homogène en général, rendue possible par le fait que je produis *le temps lui-même* dans l'appréhension de l'intuition.
- Schème de la réalité : La sensation résultant d'une existence dans un temps donné. Voir Réalité et existence dans le temps du sens interne. (K228)
- Schème de la substance : voir Schème de la substance par repérage de phénomènes concomitants ou successifs.
- Schème de passage de la cause à l'effet, c'est-à-dire de la causalité :
  K228 - "Le schème de la cause et de la causalité d'une chose en général est le réel auquel, une fois qu'il est posé arbitrairement, quelque chose d'autre succède toujours. Il consiste donc dans l*a succession du divers*, en tant qu'elle est soumise à une règle.
- Schème de la communauté ou de la causalité (action réciproque) :
  K228 - "Le schème de la communauté (action réciproque), ou de la causalité réciproque des substances relativement à leurs accidents, est *la simultanéité* des déterminations de l'une avec celles de l'autre d'après une règle générale."

  (Qu'il s'agisse de communauté ou de réciprocité, l'information commune à ces relations est la *simultanéité*.)
- Schème de la possibilité : K228 - L'auteur d'un jugement lui attribue, *à l'instant où il le formule*, une valeur logique *vrai* ou *faux*, l'autre étant exclue : il estime alors le jugement *possible*, il n'est ni affirmatif ni négatif.
- Schème de la nécessité : K228 - C'est l'existence d'un objet en tout temps.

Conclusion sur la relation entre schèmes et temps

Kant conclut des exemples de schèmes ci-dessus, qu'il cite :
K229 - "Les schèmes ne sont par conséquent autre chose que des *déterminations a priori du temps* d'après des règles, et ces déterminations portent, en suivant l'ordre des catégories, sur la *série du temps*, le *contenu du temps*, l'*ordre du temps* et enfin l'*ensemble du temps* relativement à tous les objets possibles."

Les schèmes sont l'indispensable outil d'affectation de catégories aux phénomènes

K229 - L'entendement comprend une synthèse transcendantale de l'imagination qui complète la représentation, donc la compréhension, du phénomène d'origine (voir Entendement (étapes)). Cette synthèse réalise l'unité du divers de l'intuition dans le sens interne, donc celle de l'aperception.

Les schèmes des concepts purs de l'entendement permettent donc d'attribuer une signification aux phénomènes perçus, en les classant dans des catégories. L'attribution de catégories permet la liaison continue des phénomènes perçus dans la conscience de l'état d'éveil.

Voir aussi Schèmes de la sensibilité et catégories.

Scholie (scolie)

Selon le dictionnaire [13], substantif masculin signifiant : remarque complémentaire suivant un théorème, une proposition ; note d'un commentateur.

Chez Kant

[165] page 123 – "Les *scholies* […] sont de simples *propositions explicatives,* qui par conséquent ne constituent pas des membres appartenant au tout du système."

Science

Selon le dictionnaire [13]

- Connaissance approfondie des choses dans ce qu'elles sont ;
- *Savoir de science certaine :* avoir sur quelque chose des informations sûres que l'on ne peut mettre en doute ;
- Ensemble structuré de connaissances qui se rapportent à des faits obéissant à des lois objectives (ou considérés comme tels) et dont la mise au point exige systématisation et méthode.

  Cette définition est proche de celle de Kant.

Chez Kant

Voir d'abord Une science est définie par son objet, ses sources de connaissance et leur mode.

K073 – A quoi on reconnaît une science

- Une science relève de l'activité de la raison ;
- C'est un ensemble de connaissances dont on peut être sûr et qu'on peut vérifier par l'expérience, notamment d'après la qualité de ses prédictions de résultats ou d'évolutions ;
- C'est un ensemble de connaissances objectives (qui font l'objet d'un consensus).

Exemple : Kant considère la métaphysique comme une science : voir Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science.

Complément : Conditions d'objectivité d'une proposition scientifique.

La science n'a de valeur que comme instrument de sagesse
(Citation de [165] page 27)
"La science n'a de réelle valeur intrinsèque que comme *instrument de sagesse.* Mais à ce titre, elle lui est à ce point indispensable qu'on pourrait dire que la sagesse sans la science n'est que l'esquisse d'une perfection à laquelle nous n'atteindrons jamais.

> [Cette opinion rappelle celle de Rabelais [167] (dans *Pantagruel*) :
> « Science sans conscience n'est ruine de l'âme »]

Celui qui hait la science mais qui aime d'autant plus la sagesse s'appelle un *misologue.* La misologie naît ordinairement d'un manque de connaissance scientifique à laquelle se mêle une certaine sorte de vanité. Il arrive cependant parfois que certains tombent dans l'erreur de la misologie, qui ont commencé par pratiquer la science avec beaucoup d'ardeur et de succès mais qui n'ont finalement trouvé dans leur savoir aucun contentement.

La philosophie est l'unique science qui sache nous procurer cette satisfaction intime, car elle referme, pour ainsi dire, le cercle scientifique et procure enfin aux sciences ordre et organisation."
(Fin de citation)
Complément : Aucune connaissance n'est absolument inutile.

Voir aussi :

- Définition de la science de la nature ;
- Définition d'une science générale de la nature, propédeutique à une théorie ;
- Conditions à satisfaire par une critique de la raison pour que la métaphysique soit une science.
- Déterminisme ;
- Kant et le problème de choix de la primauté entre les connaissances et les objets ;
- La solution scientifique pour trouver la vérité empirique : le Rationalisme critique ;
- Système ;
- Unité systématique ;
- Architectonique.

Science de la nature
Voir Définition de la science de la nature.

Science des règles, sc. des principes, sc. de la logique générale pure
K144 - *L'esthétique* est la science des règles de la sensibilité en général, la *Logique* étant la science des règles de l'entendement en général.

K118-K119 - *L'Esthétique transcendantale* (nom d'origine allemande utilisé par Kant) est la science de tous les principes de la sensibilité a priori. C'est la première partie

de la Théorie transcendantale des éléments, la seconde partie étant la Logique transcendantale. Voir Diagramme de la philosophie transcendantale.

K145 - La *Logique générale pure* est une science qui se présente comme une doctrine élémentaire de l'entendement. Elle n'a affaire qu'à des principes a priori et elle est un canon de l'entendement et de la raison, mais uniquement du point de vue de leur usage formel, quel que puisse être le contenu (empirique ou transcendantal).

K147 - La *Logique transcendantale* est une science de l'entendement pur et de la connaissance rationnelle par laquelle nous pensons des objets complètement a priori. Elle détermine *l'origine*, *l'étendue* et la *vérité objective* de connaissances de ce type en ne considérant que les seules lois de l'entendement et de la raison appliquées aux objets *a priori*. Elle est donc restreinte aux connaissances pures *a priori*. (K220)

Scolastique

Substantif

- Théologie, Philosophie et Logique enseignées au Moyen-Age dans les universités et les écoles ; elles tentaient d'accorder la raison et la révélation en s'appuyant sur les méthodes d'argumentation aristotélicienne ;
- Philosophe ou théologien adepte de la scolastique au Moyen-Age ;
- Péjoratif : homme à l'esprit scolastique, dogmatique.

Adjectif qualifiant une philosophie, une théologie ou une logique abstraite, déductive et figée

Péjoratif : qui concerne ou rappelle la scolastique du Moyen-Age :

- dans sa recherche d'un accord entre la Révélation et la raison ;
- dans ce qu'elle a de plus dogmatique ;
- dans une argumentation syllogistique, souvent basée sur une lecture d'Aristote et abusant de la dialectique et de l'abstraction.

Chez Kant

Une métaphysique solide nécessite une approche scolastique

K88 - "La *Critique* est plutôt la préparation nécessaire au développement d'une métaphysique solide possédant la valeur d'une science, laquelle doit être nécessairement traitée d'une manière dogmatique et strictement systématique, donc sous une forme scolastique (et non populaire)."

C'est le besoin de rigueur rationnelle de la critique, et son caractère a priori, qui imposent la forme systématique et scolastique (abstraite, déductive et figée).

[165] pages 51-52 – "Nous devons avant tout veiller à la perfection scolastique de notre connaissance - la forme scolastique de la solidité. C'est seulement ensuite qu'il convient de se demander comment on rendra cette connaissance méthodiquement apprise à l'école vraiment populaire, c'est-à-dire accessible à autrui et universellement communicable, sans que la popularité nuise à la solidité. Car il ne

faut pas, pour l'amour de la perfection populaire, pour plaire au public, sacrifier la perfection scolastique sans laquelle toute science ne serait plus qu'un jouet et une futilité."

Scolie (scholie)
Selon le dictionnaire [13] – Substantif masculin : remarque complémentaire suivant un théorème ou une proposition.

[56b] §60 page 181 – "L'utilité pratique que peut avoir une science simplement spéculative se situe en dehors des limites de cette science ; elle ne peut donc être considérée que comme un scolie, et pas plus qu'aucun scolie, elle ne fait partie de la science elle-même."

Scrupule
Voir Doute – Scrupule.

Sémantique
Dans ce texte, c'est un mot savant pour *signification*. Un texte peut être syntaxiquement correct (on dit *bien formé*) tout en n'ayant pas de signification ou en étant absurde. Exemple : la proposition « Le cheval déploya ses ailes et s'envola » est « du bon français » mais elle est absurde. Voir Logique (philosophie).

Sémiotique
Adjectif de linguistique : qui a trait aux signes dans toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations ; théorie générale des représentations, des systèmes signifiants. Ce qui est sémiotique (le signe : objet perceptible qui représente un autre objet quelconque) doit être RECONNU ; ce qui est sémantique (le discours) doit être COMPRIS.

Unité sémiotique : signe ou ensemble de signes adjacents ayant une signification d'ensemble.

Sens commun

Selon le dictionnaire [13]

- Faculté de bien juger, de comprendre les choses et d'apprécier les situations avec discernement.
- Capacité de juger normalement, sainement.
- Manière de juger, d'agir commune à tous les hommes raisonnables.
- Capacité de prendre une décision sans à priori, raisonnablement (à propos de choses qui ne relèvent pas du raisonnement scientifique, d'une méthodologie ou d'une théorie).
- Faculté de connaître, de comprendre, d'apprécier de façon intuitive et immédiate (un ordre de choses, des valeurs).

Chez Kant

(Citation de [165] page 63)
Le sens commun est également en lui-même une pierre de touche pour découvrir les défaillances dans *l'usage technique* de l'entendement. User de l'entendement *commun* pour mettre à l'épreuve l'entendement *spéculatif* en vue d'en apprécier la rectitude, cela s'appelle : *s'orienter dans la pensée,* autrement dit dans l'usage de l'entendement spéculatif au moyen de l'entendement commun."

> [Kant désapprouve l'usage de l'entendement commun pour juger des concepts de l'entendement spéculatif en métaphysique : l'entendement spéculatif ne doit subir aucun biais, il doit être régi par la logique pure.]

[Complément : Concernant l'invocation du bon sens].
(Fin de citation)

Sens externe et interne
Voir Externe / Interne

Sens psychique (sens psychologique)
Effet affectif d'une pensée ou d'une perception, sentiment qu'elle inspire. Exemples :

- Pour un optimiste, la vie a un sens et mérite des efforts ; pour un nihiliste elle n'en a pas, et il peut se laisser aller à l'abattement comme à la révolte violente.
- Le nihilisme est une doctrine de désespoir pour qui aucune valeur n'a de réalité. Le nihiliste nie les valeurs morales, religieuses et sociales, car elles n'ont pas, à ses yeux, de *sens psychique*. Pour lui, aucun espoir n'est permis, aucun effort n'est justifié, aucune autorité n'est supportée.

L'effet affectif ci-dessus est toujours fortement dépendant des conséquences imaginées à la suite de la perception ou de la pensée : le rôle de cette imagination (spontanée ou, en plus, délibérée) est très important.

Complément : [78].

Sensation – Sensibilité - Impression
K191 - Pour Kant, la *sensibilité* est la faculté de recevoir des *impressions* des phénomènes de l'expérience sensible (vue, ouïe, etc.) ; il l'appelle aussi *réceptivité* (K117) ou *réceptivité de la capacité de représentation* (K209).

Chaque impression est reçue sous forme de *représentation brute* en mémoire de travail ; Kant dit que l'esprit éprouve alors une *sensation* (K117). Il précise ensuite que la sensation résulte de la perception de la matière du phénomène, perception qui n'est possible qu'après que l'intuition a effectué la synthèse du divers de la représentation brute.

Activités de l'esprit à réception d'une représentation

La réceptivité provoque la conversion des informations reçues d'un phénomène (et transmises au cerveau par des neurones des sens) en état cérébral, *la représentation* : il y a *perception* d'un phénomène.

Cette perception *affecte* l'esprit (le psychisme) : la représentation devient automatiquement, instantanément, présente à l'esprit (K117). Mais à ce stade-là son

phénomène d'origine n'est pas encore analysé : la représentation est encore à l'état brut et Kant la qualifie *d'indéterminée* (K134). En fait, l'intuition n'interprète nullement une représentation brute, c'est l'entendement qui le fait (Kant dit : *qui la pense*).

L'esprit a besoin de *comprendre* la représentation : de quel phénomène s'agit-il, quelles sont ses caractéristiques ? Il utilise pour cela ses fonctions d'*expérience effective* (association, appréhension et recognition).

Voir :

- C'est la sensation qui rend possible et mesure l'expérience de l'intuition sensible
- Principe suprême de la possibilité d'intuition relativement à la sensibilité ;
- Perception ;
- Entendement ;
- et (pour expliquer les erreurs de jugement) : Objectif - Subjectif - Objectivité subjective.

Dans sa réceptivité originaire, la sensibilité fournit aussi une synthèse du divers produisant des représentations de l'espace et du temps (K180).

K227 - "L'image pure qui présente toutes les grandeurs au sens externe est l'espace, tandis que celle de tous les objets des sens en général est le temps."

Voir aussi :

- Le sentiment, effet de la représentation sur le sujet, appartient à la sensibilité ;
- La sensibilité fait spontanément appel à l'imagination.

Comment un objet apparaît aux sens externe et interne

(Citation de K379)
[Objet empirique : extérieur ou intérieur]
"L'objet empirique […] s'appelle un objet extérieur dès lors qu'il est représenté dans l'espace, et un objet intérieur quand il est représenté exclusivement dans le rapport temporel ;

[L'espace et le temps n'existent qu'en nous ; ce sont des représentations a priori]
l'espace et le temps, quant à eux, ne peuvent tous deux être trouvés qu'en nous. […] L'espace et le temps sont certes des représentations a priori, qui sont inscrites en nous comme formes de notre intuition sensible avant même qu'un objet réel ait déterminé, à travers la sensation, notre sens à le représenter sous ces rapports sensibles.

> [En l'absence d'un objet physique l'espace et le temps ne produisent pas, par eux-mêmes, des perceptions.]

[La réalité de quelque chose nous est indiquée que par sa perception]
Simplement, cet élément matériel ou cette dimension de réalité, ce quelque chose qui doit être intuitionné dans l'espace, présuppose nécessairement une perception et

ne peut, indépendamment de cette perception qui indique la réalité de quelque chose dans l'espace, être ni inventé ni produit par aucune imagination.

[Donc si nous percevons quelque chose dans l'espace et/ou le temps, c'est qu'une chose existe, que nous ne l'avons pas imaginée.]

[Une chose est réelle dans l'espace ou le temps si et seulement si nous en éprouvons la sensation ; réciproquement, une sensation indique un objet réel]
La sensation est donc ce qui fait signe vers une réalité dans l'espace et dans le temps, selon qu'elle est rapportée à l'une ou à l'autre espèce de l'intuition sensible."
(Fin de citation)

Tout phénomène (associé à une réalité physique) occupe un espace et a une durée
K383-K384 – "…le phénomène qui se présente au sens externe possède […] quelque chose de stable ou de permanent, qui fournit un substrat servant de fondement aux déterminations changeantes et par conséquent un concept synthétique, savoir celui de l'espace et d'un phénomène dans l'espace ; au contraire, le temps, qui est l'unique forme de notre intuition interne, n'a rien qui soit permanent, et par conséquent il ne nous donne à connaître que le changement des déterminations, mais non pas l'objet déterminable."

Le sentiment, effet de la représentation sur le sujet, appartient à la sensibilité

Voir d'abord Sentiment.

(Citation de [60] page 10)
"On peut en général définir la sensibilité : le subjectif de nos représentations, car l'entendement rapporte primitivement les représentations à un objet, c'est-à-dire qu'il ne pense une chose que par leur moyen.

Or le subjectif de nos représentations peut être de telle sorte qu'il puisse aussi se rapporter à un objet pour le reconnaître (quant à la forme ou quant à la matière, et dans le premier cas on l'appelle intuition pure, dans le second sensation) ; et alors la sensibilité, comme capacité d'avoir des représentations pensées, est le sens.

Ou bien le subjectif des représentations ne peut constituer aucun élément de la connaissance, parce qu'il ne renferme que le simple rapport au sujet, sans rien contenir qui puisse servir à la connaissance de l'objet ; et dans ce cas la capacité représentative s'appelle sentiment. Le sentiment comprend l'effet de la représentation (sensible ou intellectuelle) sur le sujet, et appartient à la sensibilité, quoique la représentation même ne puisse appartenir qu'à l'entendement ou à la raison."
(Fin de citation)

Retenons que le sentiment qu'inspire une représentation (et le concept, le jugement ou la connaissance que son interprétation en déduit) peut perturber l'entendement ainsi que la raison. Kant le dit ainsi :

La sensibilité est source de connaissances en même temps que d'erreurs
K330 note * - "La sensibilité, soumise à l'entendement en constituant l'objet auquel celui-ci applique sa fonction, est la source de connaissances réelles. Pour autant, cette même sensibilité, en tant qu'elle exerce une influence sur l'acte même de l'entendement et le détermine à juger, est le fondement de l'erreur."

C'est là une accusation de la sensibilité, accusation qui n'explique pas *comment* elle perturbe la synthèse de l'entendement. Or cette perturbation ne peut résulter que d'un détournement de la conscience de soi, dont l'unité assure le fonctionnement correct de la synthèse. Ce détournement ne peut provenir que d'une seule fonction : l'imagination qui assure la liaison entre intuition et entendement.

Voir aussi :

- Principes suprêmes de la possibilité d'intuition pour la sensibilité et l'entendement.
- Affection au sens de Kant
- Connaissance
- L'Esthétique transcendantale
- La sensibilité fait spontanément appel à l'imagination

Entendement et sensibilité sont inséparables

K308 – "*L'entendement* et la *sensibilité* ne peuvent pour nous déterminer des objets *qu'à la faveur de leur union.* Si nous les séparons, nous avons des intuitions sans concepts, ou des concepts sans intuitions, mais dans les deux cas des représentations que nous ne pouvons rapporter à nul objet déterminé."
Voir Interaction de la sensibilité avec l'entendement.

Sensualisme
Selon le dictionnaire [19] : (philosophie) doctrine philosophique d'après laquelle toute connaissance provient des sensations et d'elles seules. C'est une des formes de l'empirisme.
Complément : Philosophes sensualistes et philosophes intellectualistes.

Sentiment

Dictionnaire [13]

Un sentiment est :

- Une appréciation psychologique de la valeur de quelque chose, appréciation qui lui confère un *sens psychologique* (sens psychique) ;
- Un état affectif complexe, assez stable et durable, composé d'éléments intellectuels, émotifs ou moraux, et qui concerne soit le « moi » (orgueil, jalousie...) soit autrui (amour, envie, haine...).

Chez Kant

(Citation de [107] pages 159-160)
"Si on appelle *sentiment* la capacité d'éprouver du plaisir ou du déplaisir à l'occasion d'une représentation, c'est que l'un et l'autre contiennent, dans ce qui touche à notre représentation, *l'élément purement subjectif,*

> et non point du tout une relation à un objet en vue de la possible connaissance de celui-ci (ni non plus en vue de la connaissance de notre état) ;

au reste en effet, même des sensations […] entretiennent pourtant aussi, comme ingrédients d'une connaissance, un rapport à un objet, alors que le plaisir ou le déplaisir […] n'expriment absolument rien de l'objet, mais purement et simplement une relation au sujet."
(Fin de citation)

Le sentiment est une interprétation par le sujet de l'état de son sens interne ;
ce n'est pas une connaissance, mais sa présence peut fausser l'entendement :
voir Le sentiment, effet de la représentation sur le sujet, appartient à la sensibilité.

Série et suite
Kant utilise le mot *série* dans plusieurs sens, pour lesquels le français a les termes distincts *suite* et *série*.

- La *suite*, ensemble dont les éléments sont rangés dans un certain ordre de consécution : voir [65].

  Exemples :

  - Suite {0, 1, 2, 3…} des nombres entiers positifs ou nul ;
  - La suite des nombres premiers (1 ; 2 ; 3 ; 5 ; 7 ; 11…) ;
  - La suite des mois de l'année : janvier, février…

  Dans ce sens-là, Kant n'utilise pas le terme *suite*, il le remplace par *série*.

- La *série chronologique* est une suite d'éléments consécutifs dans le temps, comme des représentations de perceptions successives d'un même phénomène ou les chiffres d'affaires mensuels d'un artisan. Kant utilise ce sens-là :
  K420 – "Le temps est en soi une série (et la condition formelle de toutes les séries)"

- La *série,* suite de sommes des termes d'une suite de nombres : voir [65].
  Kant n'utilise pas cette notion de série mathématique.

Voir aussi :

- Ordre (en Logique) : L'idée d'ordre – A – Les relations d'ordre ;
- Similitude des suites (en Logique) ;
- Progression (en Logique).

Suite : Série des conditions.

Série chronologique
Voir Existence d'une suite de phénomènes dans le temps : série chronologique.

Série des conditions
Voir :

- Existence d'une suite de phénomènes dans le temps : série chronologique ;
- La raison synthétise la *série totale des conditions* reprise ensuite par l'entendement.

K79-K80 – "…ce qui, avec nécessité [pour bien comprendre le phénomène], nous pousse à aller au-delà des limites de l'expérience et de tous les phénomènes, c'est *l'inconditionné* que la raison réclame nécessairement et de façon entièrement légitime dans les choses en soi, vis-à-vis de tout ce qui est conditionné, en exigeant ainsi que la série des conditions soit close [entièrement prise en compte]."

> (Pour comprendre complètement un phénomène dont on a l'expérience – avec tous les concepts nécessaires - il faut trouver ce qui l'explique, c'est-à-dire tous les éléments des choses en soi de sa chaîne de causalité, suite des antécédents qui tend vers l'inaccessible inconditionné. Il y a plusieurs types d'explications : voir Les divers types de début de la série de conditions d'un inconditionné.
>
> Toutes les chaînes de causalité physique de l'Univers tendent vers son commencement, le Big Bang.)

Série des conditions d'un raisonnement ou d'un inconditionné

Exemple : *Les divers types de début de la série de conditions d'un inconditionné.*
Une telle série est dite *progressive* lorsqu'elle se déroule d'une cause vers ses conséquences (ou du terme présent vers ses successeurs) ; elle est dite *régressive* lorsqu'elle se déroule (ou est parcourue) dans le sens inverse.
Voir aussi : Convergence d'une suite ou d'une série.

La raison est indépendante des phénomènes

K507 – "… la raison n'est pas elle-même un phénomène et n'est soumise à aucune des conditions de la sensibilité ; il ne se trouve en elle-même, concernant sa causalité, nulle succession chronologique, et la loi dynamique de la nature, qui détermine la succession chronologique selon des règles, ne peut donc lui être appliquée."

> [Et la raison n'est pas non plus une valeur, contrairement à l'opinion de Kant et de Descartes ; la raison n'est qu'un outil au service des instincts, pulsions et désirs dominants du moment.]

Seuil de conscience

Selon les expériences de [15] pages 185 et 196-197, la *conscience de quelque chose* possède un seuil, un point de non-retour. Ce seuil a deux dimensions : une *intensité* minimum et une *durée* minimum.

Ainsi, un stimulus trop bref reste subliminal, tandis qu'un autre à peine plus long est pleinement perceptible. La prise de conscience a un fonctionnement tout-ou-rien : en dessous du seuil n'y a pas *conscience de…*, au-dessus il y a *conscience de...* L'état de certains neurones représentant la conscience change, preuve supplémentaire que la *conscience de…* est un *état*, pas une *action* ; c'est la transmission du stimulus qui est une action. Une prise de conscience excite des neurones dans l'ensemble du cerveau, pas dans une petite partie comme le fait un stimulus resté subliminal.

Un stimulus qui a franchi le seuil est pris en compte sous forme de représentation et de sensation. La représentation et la sensation constituent l'« image » du stimulus, en tant que phénomène perçu. L'intuition et l'entendement permettent une conceptualisation du phénomène, dont il résultera une conséquence psychologique (sentiment qu'il inspire). Toute nouvelle représentation perçue est ainsi automatiquement et tout de suite interprétée par l'entendement, pour que l'esprit en

comprenne la nature, puis éventuellement par l'intelligence si un raisonnement conscient s'impose vu son importance.

Voir aussi :

- Anticipations de la perception et de l'expérience ;
- Principe de la continuité des sensations des phénomènes.

Simple

Dictionnaire [13]
Qui n'est pas composé, qu'il est impossible de diviser ou d'analyser, qui n'est pas multiple. Pour les anciens Grecs, la matière était faite d'atomes, eux-mêmes indécomposables donc simples.

Opposé : *composé*.

Chez Kant
Ce qui est simple :

- (En tant que concept) n'est pas décomposable, c'est un concept de base ;
- N'a pas d'étendue, ni dans le temps ni dans l'espace, où il est ponctuel ;
- N'a pas de complément, d'attribut ou de propriété autre que l'information inhérente à sa définition.

[56b] §2 page 32 – "Aucun corps n'est inétendu (simple)".

Ce que le caractère simple ne peut pas
K639 – "Le simple ne peut se présenter dans absolument aucune expérience".

> (Une expérience exige une durée non nulle et – si elle concerne le sens externe – un volume d'espace non nul.)

(Citation de [56b] §44 page 131)

- aucune expérience possible ne peut nous rendre concevable de façon sensible, par conséquent *in concreto*, le concept d'un être simple ;
- et de même ce concept est tout à fait vide au regard de tout espoir de pénétrer la cause des phénomènes

  > [Ce n'est plus vrai aujourd'hui, où certaines particules comme l'électron ont une étendue spatiale nulle, mais aussi un champ électrique étendu, un moment cinétique de spin et un moment orbital.]

- et il ne peut pas du tout servir de principe pour expliquer ce que nous procure l'expérience interne ou externe."

(Fin de citation)

[93] – D.1770, §1 page 629 – "En ce qui concerne un composé substantiel, l'analyse ne prend fin que si elle atteint une partie qui ne soit plus un tout, c'est-à-dire le

SIMPLE ; de même, la synthèse ne peut être achevée qu'en parvenant à un tout qui ne soit plus une partie, c'est-à-dire au MONDE."

En somme, le simple est une partie indécomposable, et le monde est tout ce qui existe, c'est-à-dire l'Univers.

[93] – D.1770, §1 page 630 – "Un composé substantiel étant donné, on parvient aisément à l'idée d'éléments simples : il suffit pour cela de supprimer la notion intellectuelle de *composition* en général ; en effet, toute idée d'assemblage une fois écartée, ce qui reste, ce sont les *simples*."

[93] D.1770 §15 *De l'espace* – D note * - "L'espace doit nécessairement être conçu comme une grandeur continue ; […] Il en résulte que le simple, dans l'espace, n'est pas une partie, mais une limite."

Tout sous-espace est un volume qui a pour limite(s) une (ou des) surface(s), ou une surface qui a pour limite(s) une (ou des) courbes, ou une courbe qui a pour limites des points.

Voir Compléments sur l'espace et le temps.

Problème de la limite d'une décomposition qui veut atteindre le simple

L'analyse d'un composé en découvre des parties, que l'on doit chercher à décomposer à leur tour jusqu'à ce qu'on trouve des parties indécomposables, c'est-à-dire des simples. La décomposition est limitée par deux sortes de causes :

- Les causes inhérentes à l'objet ou la substance. Exemples :
  - Un électron est simple : on ne peut le décomposer en particules plus élémentaires et sa charge électrique elle-même est un quantum ($1.6\ 10^{-19}$ coulomb) dont toute charge électrique, statique ou échangée, est un multiple entier.
  - Un point géométrique est simple. Sa grandeur nulle le rend indécomposable.
  - Une ligne droite mathématique peut être décomposée indéfiniment : chaque segment ou demi-droite de sa décomposition peut être décomposé(e) en parties qui auront des longueurs non-nulles. La décomposition d'une ligne droite ne trouvera pas de point, en tant que partie simple indécomposable :

    K437 – "L'espace n'est pas constitué de parties simples, mais d'espaces."

  Voir aussi : Compléments sur l'espace et le temps.

- Les causes dues à l'homme et/ou à sa méthode d'analyse du composé :
  - Le *pouvoir séparateur* : malgré de très bons yeux, un homme ne peut distinguer sur une photo, à 40 cm des yeux, deux points distants de moins de 0.11 mm.
  - La *sensibilité*, aptitude à voir un objet très peu lumineux : l'homme voit à l'œil nu, dans le ciel nocturne, les planètes Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Il ne voit pas Uranus et Neptune, trop peu lumineuses.

    La perception humaine d'un objet est limitée par deux seuils minimaux : la luminosité et la durée d'apparition.
  - La *connaissance du sujet analysé*, permettant de bien concevoir et bien interpréter l'analyse d'un composé.

- Etc.

Du point de vue philosophique, l'homme ne peut connaître empiriquement un objet *dans sa totalité* que comme constitué de la substance que lui révèle l'expérience. Cette connaissance est limitée par les aptitudes comme le pouvoir séparateur et la sensibilité : un composant présent en quantité trop faible dans une substance passera inaperçu à l'analyse.

Simple Idée

Voir La connaissance incomplète d'un phénomène est "simplement une Idée".

Situation
Voir Définition d'une situation.

Sociologie
Science qui étudie les sociétés humaines, avec les interactions entre individus, les institutions, les communautés, les populations, les mouvements sociaux, etc.

Soi
Définit la personne dans son unité et son individualité. Le Soi est le siège de l'ensemble de l'activité psychique, « le sujet dans la totalité de sa psyché ». C'est l'ensemble de la personnalité *englobant le* conscient et l'inconscient. L'influence du Soi se manifeste dans la nature particulière des éléments de l'inconscient qui viennent compenser et contrebalancer la situation consciente [6].

Solipsisme
Selon le dictionnaire [13] :

- Attitude du sujet pensant pour qui sa conscience propre est l'unique réalité, les autres consciences et le monde extérieur n'étant que des représentations.
- Doctrine du philosophe qui pose la subjectivité comme fait primitif et qui pratique le scepticisme radical face à tout jugement sur la réalité objective.

Solution de l'Idée cosmologique portant sur la totalité de la composition des phénomènes en un univers
K486 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / 9ème section / I. Solution de l'Idée cosmologique portant sur la totalité de la composition des phénomènes en un univers*

Voir Solution de l'Idée cosmologique portant sur la totalité de la composition des phénomènes en un univers.

Solution de l'Idée cosmologique portant sur la totalité de la division d'un tout donné dans l'intuition
K490 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / 9ème section / II. Solution de l'Idée cosmologique portant sur la totalité de la division d'un tout donné dans l'intuition*

Ce sujet est traité dans l'article Division.

Solution des Idées cosmologiques portant sur la totalité de la dérivation des événements du monde à partir de leur cause

K495 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / 9ème section / III. Solution des Idées cosmologiques portant sur la totalité de la dérivation des événements du monde à partir de leur cause*

Causalité due à la nature ou due à la liberté

Objectivité théorique et objectivité pratique

K716 note 133 :

- "Définition de l'objectivité théorique : dans la nature tout phénomène qui survient est soumis à la règle du déterminisme ;
- Définition de l'objectivité pratique : ce qui est objectivement pratique, à savoir une fin morale, n'est concevable que par référence à cet inconditionné qui définit la liberté."

Les deux sortes de causalité
(Citation de K495)
"On ne peut penser, à propos de ce qui arrive, que deux sortes de causalité, soit selon la *nature,* soit par *liberté*.

La première [sorte de cause] consiste dans la liaison d'un état [d'objet ou phénomène], dans le monde sensible, avec un état précédent auquel il succède suivant une règle [de causalité, c'est-à-dire le déterminisme des lois d'évolution].

[La régression des phénomènes qui ont une cause est nécessairement infinie]
Or, dans la mesure où la *causalité* des phénomènes repose sur des conditions temporelles, et que l'état précédent, s'il avait existé de tout temps, n'aurait pas produit un effet qui surgit pour la première fois dans le temps, la causalité de la cause de ce qui arrive ou commence d'être a *elle aussi commencé d'être* et elle requiert elle-même, conformément au principe de l'entendement, à son tour une cause. [Voir Régression à l'infini].

[idée transcendantale de la liberté]
[Deuxième sorte de cause :] J'entends par liberté, au sens cosmologique du terme, le pouvoir d'inaugurer *par soi-même* un état - une liberté dont la causalité n'est donc pas à son tour soumise, selon la loi de la nature, à une autre cause qui la déterminerait suivant le temps.

> [« Inaugurer par soi-même un état » signifie créer une situation sans cause *en échappant aux lois de la nature*, liberté qui [selon Kant] ne peut s'appliquer à la causalité de la nature, mais seulement à celle de l'homme. Voir Apparition.]

La liberté est en ce [deuxième] sens une pure idée transcendantale qui,

- Premièrement, ne contient rien qui soit emprunté à l'expérience,
- et dont, deuxièmement, l'objet ne peut pas non plus être donné d'une façon déterminée dans aucune expérience,

parce que c'est une loi universelle, même pour la possibilité d'une quelconque expérience, que tout ce qui arrive, par conséquent aussi la causalité de la cause qui elle-même est intervenue ou a commencé d'être, doive posséder à son tour une cause ;

[Selon le postulat de causalité rien n'existe sans cause préalable, et rien ne change sans cause efficiente de changement.]

ce par quoi alors le champ tout entier de l'expérience, aussi loin qu'il peut s'étendre, est transformé en un ensemble simplement naturel."

[« Le champ de l'expérience » couvre tout ce qui est perceptible à un instant donné, c'est-à-dire tout phénomène, toute situation d'un objet du monde.

« Aussi loin qu'il peut s'étendre » désigne la totalité des phénomènes possibles dans le monde, pris en compte ensemble en tant que phénomène unique.]

Mais dans la mesure où, sur ce mode, on ne peut obtenir dans la relation causale aucune totalité absolue des conditions,

[parce que sa chaîne de causalité à régression illimitée ne satisfait pas la condition de complétude, la régression restant à concevoir pas à pas]

la raison se forge l'Idée d'une spontanéité [absence imaginaire de conditions] capable de commencer par elle-même d'agir sans qu'une autre cause ait dû intervenir préalablement pour la déterminer à son tour à l'action suivant la loi de l'enchaînement causal."

[La raison peut soit se réfugier dans la liberté imaginaire d'une action sans cause, soit compléter le postulat de causalité par une possibilité de cause première : voir Apparition.]

(Fin de citation)

Concept *pratique* de liberté, conséquence de l'idée transcendantale de liberté

K496 – "Il est particulièrement remarquable que ce soit sur cette idée transcendantale de la liberté que se fonde le concept pratique de celle-ci, et que ce soit cette idée qui constitue, dans cette liberté, le moment véritable où se nouent les difficultés qui ont entouré depuis toujours la question de sa possibilité."

A ce point de l'article, lire Chez Kant : liberté au sens *transcendant* ou au sens *pratique*.

La doctrine matérialiste nie la liberté transcendantale, donc la liberté pratique

Lire d'abord Causalité due à la nature ou due à la liberté.

K496 – "On voit facilement que si toute causalité présente dans le monde sensible n'était que nature [c'est-à-dire si le déterminisme régissait toute évolution], chaque événement serait déterminé par un autre dans le temps suivant des lois nécessaires, et que par conséquent, puisque les phénomènes, en tant qu'ils déterminent l'arbitre, devraient rendre nécessaire toute action comme la conséquence qui en résulterait naturellement, la suppression de la liberté transcendantale [qui suppose la possibilité

d'échapper au déterminisme] ferait disparaître en même temps toute liberté pratique [car celle-ci suppose le libre arbitre]."

Pour Kant, la liberté pratique d'un sujet lui permet d'échapper aux lois naturelles et de commencer une série d'événements sans cause efficiente. C'est une croyance en la possibilité d'une *transcendance* (K496).

Détails sur la critique matérialiste de la croyance en la liberté pratique

- La citation [110] *De la vraie nature du matérialisme et de la séduction légitime qu'il exerce* explique pourquoi l'adoption de la doctrine matérialiste rend impossible la croyance en la liberté transcendantale, donc en la liberté pratique. Un matérialiste considère que toute pensée est une conséquence des seules circonstances cérébrales, même si la complexité du psychisme et la présence de processus inconscients rend impossible la prédiction des pensées : voir Interprétation - Processus de la conscience.
- *Le libre arbitre de l'homme est illusoire*
Sans liberté pratique, l'homme n'a pas de libre arbitre ; plus exactement, son libre arbitre est illusoire : l'homme peut faire ce qu'il veut, mais ce qu'il veut lui est dicté par des circonstances factuelles [123] dont il ne peut, souvent, se rendre compte.

Questions de la philosophie transcendantale sur la liberté

Admettre la possibilité d'une liberté transcendantale contre toute logique pose à l'évidence un problème philosophique :
K496 – "Il arrive donc ici ce que l'on rencontre en général dans le conflit d'une raison s'aventurant au-delà des limites d'une expérience possible, savoir que le problème n'est pas proprement *physiologique*, mais *transcendantal*. De là vient que la question de la possibilité de la liberté concerne assurément la psychologie, mais que, dans la mesure où elle repose sur des arguments dialectiques de la simple raison pure, c'est exclusivement la philosophie transcendantale qui doit s'occuper d'obtenir sa solution."

La liberté est-elle possible, et si oui peut-elle coexister avec la loi de la causalité ?
K497 – "Dans la question de la nature et de la liberté, nous rencontrons déjà la difficulté de savoir si la liberté, en général, est seulement possible et, pour le cas où elle l'est, si elle peut coexister avec l'universalité de la loi naturelle de la causalité ; si, par conséquent, c'est une proposition exactement disjonctive que celle selon laquelle tout effet survenant dans le monde doit procéder *ou bien* de la nature, *ou bien* de la liberté, ou alors si *l'un et l'autre processus* ne peuvent pas bien plutôt avoir lieu en même temps lors d'un seul et même événement considéré sous un rapport différent."

Rappel : principe de l'enchaînement de tous les événements du monde sensible
K497 – "L'exactitude de ce principe qui pose un enchaînement intégral de tous les événements du monde sensible selon des lois immuables de la nature est déjà solidement établie comme principe de l'analytique transcendantale, et ne souffre aucune mise en cause."

Ce principe permet-il aussi de la liberté, ou l'exclut-il ?
K497 – "La question est donc seulement de savoir si, malgré ce principe, relativement au même effet qui est déterminé selon la nature, de la liberté peut aussi intervenir, ou si elle est entièrement exclue par cette règle inviolable."
Kant répond à cette question en faisant le raisonnement suivant sur les phénomènes.

Les phénomènes présents à l'esprit ne sont que des représentations

(Citation de K497-K498)
"Si au contraire les phénomènes ne sont pas tenus pour possédant plus de valeur que ce qu'ils sont en fait, c'est-à-dire non pas pour des choses en soi, mais pour de simples représentations s'enchaînant suivant des lois empiriques, il leur faut avoir eux-mêmes encore des fondements qui ne soient pas des phénomènes.

> [La réalité inconnaissable que nous percevons sous forme de série de phénomènes par nos représentations successives ne doit pas, elle-même, être causée par des phénomènes.]

Mais une telle cause intelligible n'est pas déterminée, relativement à sa causalité, par des phénomènes, bien que ses effets se manifestent phénoménalement et qu'ils puissent être déterminés par d'autres phénomènes. Elle est donc, en même temps que sa causalité, en dehors de la série, alors même que ses effets se rencontrent dans la série des conditions empiriques."

> [Nos représentations résultant de notre faculté de perception, indépendante des phénomènes perçus, leur cause ne fait pas partie de la série des conditions de notre intuition, bien qu'elle en génère des représentations.]

(Fin de citation)

Conclusion : nos représentations sont *libres* par rapport à nos perceptions en même temps qu'elles sont *déterminées* par les lois de la nature

K498 – "L'effet peut donc être considéré, relativement à sa cause intelligible, comme libre et en même temps, relativement aux phénomènes, comme une conséquence qui en résulte suivant la nécessité de la nature."

> [Les représentations que nous percevons sont à la fois indépendantes des phénomènes externes par leur perception, et régies par les lois de la nature appliquées à ces phénomènes.
>
> Nous avons là un exemple de deux propositions antinomiques (indépendance et dépendance par rapport aux phénomènes) vraies simultanément car résultant de synthèses différentes (voir Synthèses parallèles et indépendantes de l'homogène et de l'hétérogène).

Possibilité d'une conciliation entre la causalité par liberté et la loi universelle de la nécessité de la nature

K498 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / 9ème section / III. Possibilité d'une conciliation entre la causalité par liberté et la loi universelle de la nécessité de la nature*

Pour comprendre la suite lire d'abord l'article Objet des sens.

Conséquence : « objet des sens » = « phénomène » + « concepts intelligibles ».

Voir ensuite l'article Caractère, à propos de K499.

Conséquences du caractère intelligible d'un objet des sens

K499 – "Un sujet agissant [objet des sens] ne serait donc soumis, selon son caractère intelligible, à aucune condition de temps, car le temps est seulement la condition des phénomènes, mais non point des choses en soi. En lui ne *se produirait* ni ne *viendrait à disparaître* aucun acte : par conséquent, il ne serait pas non plus soumis à la loi [déterministe] de toute détermination de temps et de tout ce qui est changeant, savoir que tout ce qui *arrive* trouve sa cause *dans les phénomènes* (de l'état [situation] qui précède). En un mot, sa causalité, en tant qu'elle est intellectuelle, ne s'inscrirait nullement dans la série des conditions empiriques qui rendent nécessaire l'événement appartenant au monde sensible."

Conséquences du caractère à la fois empirique et intelligible d'un objet des sens

(Citations de K499-K500)

- *[En tant qu'empirique, un objet des sens est soumis aux lois déterministes]*
  "Selon son caractère empirique, ce sujet serait donc, en tant que phénomène, soumis à toutes les lois de la détermination qui s'effectue d'après la liaison causale ; et en tant que tel il ne serait rien qu'une partie du monde sensible, dont les effets, comme c'est le cas pour tout autre phénomène, découleraient inévitablement de la nature."
- *[En tant qu'intelligible, un objet des sens échappe aux lois déterministes]*
  "Selon son caractère intelligible (quand bien même nous ne pouvons en posséder que le concept général),
  - le même sujet devrait pourtant, en revanche, être dit libre de toute influence de la sensibilité et de toute détermination par des phénomènes ;
  - et puisque rien *ne se produit en* lui, en tant qu'il est *noumène,* et qu'il ne s'y rencontre aucun changement, […], cet être agissant serait comme tel, dans ses actes, indépendant et libre vis-à-vis de toute nécessité de la nature, en tant que nécessité qui, seule, se rencontre dans le monde sensible.
  - On dirait de lui, en toute exactitude, qu'il inaugure *de lui-même* ses effets dans le monde sensible sans que l'action s'inaugure *en lui-même,* et cette manière de dire serait valide sans que les effets dussent pour autant s'inaugurer d'eux-mêmes dans le monde sensible…"
- *[Conclusion : un objet des sens peut être à la fois régi par les lois de la nature et libre par rapport à elles au sens intelligibilité]*
  "En ce sens, donc, liberté et nature, chacune dans sa signification pleine et entière, se rencontreraient en même temps et sans aucune contradiction dans les mêmes actions, selon qu'on les réfère à leur cause intelligible ou à leur cause sensible."

(Fin de citation)

Remarque sur la possibilité d'un d'objet des sens d'être connu de plusieurs façons
Le raisonnement précédent montre que, pour un objet des sens, un concept d'objet intelligible peut être pensé indépendamment du concept d'objet physique : il y a deux processus de compréhension distincts.

L'exposé de cette intéressante possibilité logique est une occasion de rappeler que, même au sens des lois de la nature, un objet peut être pensé à plusieurs points de vue ; c'est même un devoir pour qui réfléchit sérieusement, que d'envisager tous les problèmes importants à autant de points de vue qu'il faut pour décider en connaissance de cause. Voir WYSIATI.

Suite de cet article : Eclaircissement de la réunion de l'Idée cosmologique d'une liberté et de la nécessité universelle de la nature.

Eclaircissement de la réunion de l'Idée cosmologique d'une liberté et de la nécessité universelle de la nature

K500 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / 9ème section / III. Eclaircissement de la réunion de l'Idée cosmologique d'une liberté et de la nécessité universelle de la nature*

Rappel des notions de cause, causalité et loi de la nature (K500-K501)

Cause et causalité

- Loi de causalité de la nature : tout ce qui arrive possède une cause.
- Une cause est caractérisée par l'état d'un système physique (sa situation).
- La situation d'un système *résulte* d'une action (c'est-à-dire d'une évolution préalable d'un système) et *produit* une action qui fait nécessairement évoluer le système vers une nouvelle situation.
- K501 - Une cause "ne peut pas elle-même avoir toujours existé, mais doit au contraire, nécessairement, être *advenue*."

  Pour comprendre, plus bas, la notion de « nature », lire les articles :

  - Monde et nature ;
  - Terminologie pour la nature : cause, liberté, cause naturelle, contingence, nécessité.

L'enchaînement des événements résulte d'un ordre de la nature (K501)

Toute cause possédant parmi les phénomènes sa cause par laquelle elle est déterminée, tous les événements se trouvent déterminés empiriquement dans un ordre de la nature.

> (Cet ordre de la nature résulte du principe de déterminisme, qui comprend :
>
> - Le *postulat de causalité* qui régit les évolutions des systèmes ;
> - La *règle (condition) de stabilité* dans le temps et l'espace.)

Pour constituer une nature, les phénomènes doivent respecter une loi universelle

K501 - "Cette loi par laquelle seulement des phénomènes peuvent constituer une *nature* et fournir les objets d'une expérience, c'est une loi de l'entendement par rapport à laquelle il n'est permis sous aucun prétexte de faire un écart ni d'ériger un quelconque phénomène en exception."

(L'homme n'a pas accès à la réalité, mais à des phénomènes qu'il perçoit, intuitionne, et entend : voir Principe de la primauté de la connaissance sur les objets (doctrine). C'est à ces phénomènes qu'il applique les lois du déterminisme pour expliquer leur structure présente et leur évolution future :

- Ce qu'il constate (la situation) à un instant donné ;
- L'évolution qu'il prévoit de constater sous forme de phénomène représentant l'état du système à un instant futur, évolution régie par une loi de la nature.

Ces lois n'admettent pas d'exception.)

C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature.

La *nécessité* résulte-t-elle de la seule nature, ou aussi de la liberté ? (K501)

- La raison qui tend vers l'inaccessible inconditionné en parcourant la chaîne de causalité de la série des phénomènes produit des antinomies.
- "Si nous voulons céder à l'illusion du réalisme transcendantal, il ne subsiste ni nature ni liberté."

  [Cette affirmation s'explique *en admettant les définitions de Kant* pour nature, réalisme transcendantal et liberté : les lois de la nature de Kant n'ont pas de raison d'être vérifiées si les objets des sens sont des choses en soi, et la liberté transcendante (indépendance par rapport aux lois de la nature) est impossible à prouver par l'expérience.]

Reformulation du problème d'*effectivité* de la liberté

K501 – "Ici, la seule question est de savoir si, à partir du moment où l'on ne reconnaît dans la série entière de tous les événements qu'une nécessité de la nature [le déterminisme], il est néanmoins possible de considérer cette même nécessité, qui d'un côté est un simple effet de la nature, comme constituant pourtant d'un autre côté un effet de la liberté, ou s'il se produit entre ces deux sortes de causalité une contradiction directe."

Indépendance de l'entendement et de la raison

Lorsque l'entendement porte sur des représentations *seulement intelligibles* (donc non issues des sens et échappant à la série des phénomènes) il fonctionne sans relation causale avec ces phénomènes, selon une logique propre :

> K502-K503 – "Ce fondement intelligible ne touche aucunement aux questions empiriques, mais concerne pour ainsi dire uniquement la pensée dans l'entendement pur ;"

Cette logique, basée sur l'aperception de l'homme (la conscience d'avoir conscience des phénomènes), fait que pour lui-même il "constitue un objet simplement intelligible", basant alors sa connaissance sur sa raison ; or celle-ci possède une causalité propre, indépendante de celle des phénomènes, donc libre par rapport à eux :

Causalité des facultés de raison et d'entendement

(Citation de K503-K504)

"Que cette raison possède dès lors une causalité, du moins que nous nous représentions en elle une telle causalité, c'est ce qui découle clairement des

impératifs que nous prescrivons comme des règles, dans tout le domaine pratique, aux facultés qui exercent leur activité.

[La raison est soumise à un impératif moral de devoir constituant une causalité]

Le *devoir* exprime une sorte de nécessité et de liaison avec des fondements qui ne se présente nulle part ailleurs dans la nature. [Evident]

L'entendement ne peut connaître de cette dernière [de la nature] que *ce qui est existant,* l'a été ou le sera. [Evident]

Il est impossible que quelque chose, en elle [dans la nature], *doive être* autrement qu'il n'est effectivement dans tous ces rapports de temps ;

[« Doive être » indique une obligation morale, un devoir sans rapport avec une nécessité naturelle, la nature n'ayant pas d'obligation morale]

il faut même dire que le *devoir-être,* quand on a simplement devant les yeux le cours de la nature, n'a absolument pas la moindre signification. [Evident]

Nous ne pouvons pas davantage demander *ce qui doit arriver* dans la nature [ce que la nature a le devoir moral de faire] que demander quelles propriétés un cercle *doit* avoir [les propriétés qu'un cercle a le devoir moral d'avoir] ; mais ce que nous pouvons demander, c'est uniquement ce qui arrive dans la nature ou quelles propriétés possède le cercle.

Ce devoir exprime ainsi une action possible [contingente], dont le fondement n'est rien d'autre qu'un simple concept, alors qu'au contraire le fondement d'une simple action naturelle ne peut jamais être qu'un phénomène."

[Par définition des concepts d'action, de devoir et de phénomène]
(Fin de citation)

Différence entre vouloir et devoir
K504 – "Les fondements naturels qui me poussent à *vouloir* peuvent être aussi nombreux qu'ils le veulent ; aussi nombreux qu'ils le veulent peuvent être aussi les mobiles sensibles : ils ne peuvent produire le *devoir* ; tout ce qu'ils peuvent produire, c'est un vouloir qui est loin d'être nécessaire, mais qui est toujours conditionné, auquel au contraire le devoir que la raison énonce oppose mesure et but, et même interdit et respect."

(Les circonstances naturelles et affectives peuvent produire spontanément des désirs ou motifs (donc une volonté) suivant les lois de la nature, mais le devoir prescrit par la raison leur oppose de la mesure, un but raisonnable, des interdits et du respect.)

La raison se crée un ordre de prise en compte des concepts qui lui est propre

K504 –"Que ce soit un objet de la simple sensibilité (l'agréable) ou même de la raison pure (le bien), la raison ne se rend pas au principe qui est empiriquement donné et elle ne suit pas l'ordre des choses telles qu'elles se présentent dans le phénomène ;" au contraire se crée-t-elle avec une parfaite spontanéité un ordre qui lui est propre en suivant des Idées auxquelles elle fait correspondre les conditions

empiriques et d'après lesquelles elle déclare nécessaires même des actions qui, pourtant, *ne se sont pas produites* et peut-être ne se produiront pas, mais en supposant à l'égard de toutes que la raison peut exercer une causalité à leur endroit - vu que, sinon, elle n'attendrait pas de ses Idées des effets dans l'expérience."

> (La raison, en tant que faculté, est parfaitement libre par rapport aux faits, à la logique et à la cohérence. Elle peut, tout en cherchant à les expliquer, associer des concepts selon des critères fantaisistes et imaginer des événements impossibles. Mais elle n'a pas de *pouvoir* propre, elle n'est pas une fin en soi, ce n'est qu'un *outil* au service des instincts, pulsions et désirs du sujet.)

Kant reconnaît l'existence de cette opinion sur la raison, opinion qu'il combat
(Citation de [108] pages 77-78)
[De tout temps, certains philosophes qui ont nié la réalité de l'intention dans les actions humaines, ont évoqué] "avec un profond regret la fragilité et l'impureté de la nature humaine, certes assez noble, à leurs yeux, pour se faire une règle d'une idée [l'influence de l'intention] si digne de respect, mais en même temps trop faible pour la suivre et n'utilisant la raison, qui devrait lui servir à lui donner sa loi, que pour prendre en charge l'intérêt des inclinations…"
(Fin de citation)

Relation entre causes et règles : énoncé kantien du déterminisme moderne

K504 – "Toute cause suppose une règle en vertu de laquelle certains phénomènes s'ensuivent comme autant d'effets et […] toute règle requiert une uniformité des effets qui fonde le concept de la cause (entendue comme un pouvoir) ;"

> (Toute cause suppose une loi d'évolution, et toute loi d'évolution suppose une applicabilité universelle par rapport au temps et à l'espace :
> « *Les mêmes causes produiront les mêmes effets, partout et toujours* ».
> voir Postulat de causalité.)

Caractère empirique de la raison, relativement auquel il n'y a pas de liberté
(Citation de K504-K505)

> [Admettons que la raison possède effectivement de la causalité relativement aux phénomènes : il faut alors qu'elle ait un caractère empirique (une loi d'évolution), car toute cause suppose une règle à effets stables. Un tel caractère (l'énoncé de la loi) est constant tout en produisant des effets dépendant des circonstances (une même loi produit des effets qui varient selon les valeurs de ses variables et paramètres) :]

"Ainsi tout homme a-t-il un caractère empirique de sa volonté, qui n'est autre qu'une certaine causalité de sa raison, en tant que celle-ci fait apparaître, à travers ses effets dans le phénomène, une règle d'après laquelle on peut en inférer les motifs rationnels qui la fondent et la façon dont ils agissent quant à leur espèce et à leurs degrés, et apprécier les principes subjectifs de son arbitre.

[Le caractère empirique de la raison est soumis aux lois de la nature]
Parce que ce caractère empirique doit lui-même, comme effet, être tiré des phénomènes et de leur règle, telle que la fournit l'expérience, toutes les actions de l'homme au sein du phénomène sont déterminées selon l'ordre de la nature par son caractère empirique et par les autres causes qui coopèrent à leur production ;

[Le déterminisme philosophique a été défini par Kant 13 ans avant Laplace [47]]
et si nous pouvions explorer jusqu'en leur fond tous les phénomènes de son arbitre [l'arbitre de l'homme], il n'y aurait pas une seule action de l'être humain que nous ne pourrions prédire avec certitude et reconnaître comme nécessaire à partir de ses conditions antécédentes.

[Le comportement de l'homme ne peut échapper au déterminisme physique]
Relativement à ce caractère empirique, il n'y a donc pas de liberté, et ce n'est cependant que sous ce rapport que nous pouvons considérer l'être humain quand nous voulons exclusivement *observer* et explorer physiologiquement, comme cela se passe dans l'anthropologie, les causes qui produisent ses actes."

> [Malgré son libre arbitre, le comportement de l'homme (être physique) ne peut échapper aux lois de la nature]

(Fin de citation)

Liberté des actions produites par la raison pratique elle-même

(Citations de K505-K506-K507)
"Si toutefois nous examinons ces mêmes actions […] uniquement dans la mesure où la raison est la cause capable de les *produire* elles-mêmes, bref, si nous les rapportons à la raison *du point de vue pratique*, nous trouvons une tout autre règle et un ordre tout différent de l'ordre de la nature. [Nous trouvons parfois] que ces actions se sont produites, non pas parce qu'elles étaient déterminées par des causes empiriques, mais parce qu'elles étaient déterminées par des principes de la raison."

> [L'homme est un être raisonnable. De ce fait, Kant croit (comme Descartes) que la raison peut lui imposer des comportements contraires à ses instincts, inclinations et pulsions. En fait, la raison n'est qu'un outil au service des instincts, pulsions et désirs dominants du moment.
>
> Les critères de jugement utilisés par la raison sont déterminés par les circonstances physiologiques sous forme de concepts présents à l'esprit. Mais le cheminement de la pensée nous demeure inconnu à cause d'affects, de processus subconscients et d'archétypes limitant la rigueur logique.
>
> Mais Kant raisonne autrement. Il remarque qu'une action due à la pensée pure ne résulte que du phénomène du sens interne, le sens du temps.]

"La raison pure, en tant que pouvoir simplement intelligible, n'est pas soumise à la forme du temps, ni non plus, par conséquent, aux conditions de la succession chronologique. La causalité de la raison dans le caractère intelligible ne naît pas ou ne commence pas en un certain temps à produire un effet."

> [Kant en déduite que la raison a le pouvoir de lancer des actions indépendamment de toute condition sensible : par rapport à ces conditions, elle est libre de le faire :]

"Dans la mesure, en effet, où la raison n'est pas elle-même un phénomène et n'est soumise à aucune des conditions de la sensibilité, il ne se trouve en elle-même, concernant sa causalité, nulle succession chronologique, et la loi dynamique de la nature, qui détermine la succession chronologique selon des règles, ne peut donc lui être appliquée."

(Fin des citations)

Kant conclut ci-dessous que la raison a plus de pouvoir que les sentiments.

La raison est la condition permanente de tous les actes relevant de l'arbitre

(Citation de K507)
"La raison est ainsi la condition permanente de tous les actes relevant de l'arbitre dans lesquels l'être humain apparaît phénoménalement. Chacun d'eux est déterminé dans le caractère empirique de l'homme avant même qu'il ne se produise.

[La raison gère chaque action librement, indépendamment de la causalité naturelle]
Relativement au caractère intelligible, dont le caractère empirique est seulement le schème sensible, il n'y a ni *avant* ni *après* ;

et chaque action, indépendamment du rapport chronologique où elle se trouve avec d'autres phénomènes, est l'effet immédiat du caractère intelligible de la raison pure,

laquelle, par conséquent, agit librement, sans être déterminée dans la chaîne des causes naturelles par des principes qui, externes ou internes, la précéderaient dans le temps ;

et cette liberté qui est sienne, on ne peut pas l'envisager uniquement de manière négative, comme indépendance vis-à-vis de conditions empiriques (car dans ce cas le pouvoir de la raison cesserait d'être une cause des phénomènes), mais il faut aussi la désigner de façon positive, comme un pouvoir de commencer par soi-même une série d'événements,

de telle façon qu'en elle-même rien ne commence, mais que, comme condition inconditionnée de tout acte procédant de l'arbitre, elle n'admette au-delà d'elle aucune des conditions chronologiquement antérieures, et cela quand bien même pourtant son effet commence dans la série des phénomènes sans toutefois pouvoir jamais y constituer un commencement absolument premier."
(Fin de citation)

La raison est indépendante des phénomènes et des sentiments

K507 – "… la raison n'est pas elle-même un phénomène et n'est soumise à aucune des conditions de la sensibilité, il ne se trouve en elle-même, concernant sa causalité, nulle succession chronologique, et la loi dynamique de la nature, qui détermine la succession chronologique selon des règles, ne peut donc lui être appliquée."

Solution de l'Idée cosmologique de la totalité de la dépendance des phénomènes quant à leur existence en général

K510 - *Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 2 : l'antinomie de la raison pure / 9ème section / IV. Solution de l'Idée cosmologique de la totalité de la dépendance des phénomènes quant à leur existence en général*

Problématique de *l'être absolument nécessaire*

K510-K511 - Considérons l'ensemble des phénomènes du monde sensible dans leur évolution dynamique en tant que nature. Il y a deux décompositions possibles de cet ensemble sous forme de régression pour voir si dans la série résultante on trouve un élément absolument nécessaire.

Régression mathématique

K511 – "On voit facilement que, dans la mesure où tout, dans l'ensemble global des phénomènes, est soumis au changement, et que par conséquent dans l'existence tout est conditionné, il ne peut y avoir nulle part dans la série de l'existence dépendante un membre qui soit inconditionné dont l'existence serait absolument nécessaire…"

> (Avec son paradigme de causalité basé sur une chaîne infinie de phénomènes passés, Kant voit le phénomène perçu à l'instant présent comme conditionné par son prédécesseur-cause, qui à son tour est conditionné, etc. Toutes ces conditions sont celles de la mise en œuvre de lois d'évolution de la nature, dont les phénomènes-conséquences sont des phénomènes sensibles.
>
> Toute la chaîne de causalité passée est certaine puisque sa conséquence, le phénomène actuel perçu, est certain : le caractère conditionné de chacun de ses phénomènes est une manière de qualifier sa nature de conséquence de son prédécesseur.)

Une régression de phénomène qui le divise en parties ne peut trouver de partie absolument nécessaire, car les parties considérées étant de même espèce le phénomène est décomposable à l'infini *en phénomènes*.

Régression dynamique

K511 – "De la dérivation d'un état à partir de sa cause, ou de celle de l'existence contingente de la substance elle-même à partir de l'existence nécessaire, il n'est justement pas nécessaire que la condition dût constituer avec le conditionné une série empirique."

En remontant le plus loin possible la chaîne de causalité d'un phénomène, infinie d'après le postulat de causalité, on a le choix entre deux possibilités :

- Où on considère que cette chaîne est infinie, et la série des phénomènes a toujours existé ;
- Où on postule, en complément du postulat de causalité, la création du monde par une *cause transcendante*, concept *intelligible* d'être absolument nécessaire indépendant des phénomènes de la régression (voir cet article).]

Or ces deux thèses sont antinomiques :

K511 - Il y a une antinomie entre les résultats de régression précédents : le premier prévoit l'impossibilité d'un être absolument nécessaire dans le monde sensible, le second prévoit sa possibilité.

> "Ces deux thèses peuvent être vraies en même temps sous des rapports différents, tant et si bien que toutes les choses du monde sensible soient intégralement contingentes, par conséquent n'aient également qu'une existence empiriquement conditionnée, et qu'intervienne cependant aussi, à l'égard de la

série entière, une condition non empirique, c'est-à-dire un être inconditionnellement nécessaire. Car celui-ci, en tant que condition intelligible, n'appartiendrait aucunement à la série de manière à en constituer un membre (pas même le membre le plus élevé), et il ne rendrait non plus nul membre de la série empiriquement inconditionné, mais laisserait le monde sensible dans sa totalité à son existence empiriquement conditionnée, telle qu'elle traverse tous ses membres."

Remarques sur la conclusion :

- *Le monde qui m'entoure n'est nullement contingent*
  Les principes d'identité [32] et de fatalisme rendent l'hypothèse kantienne de contingence du monde spéculative : le monde existe puisque moi (qui existe car je pense) j'ai un sens externe qui voit évoluer quelque chose qui n'est pas moi : voir Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

- *Voici la résolution kantienne de l'antinomie ci-dessus*
  Si on suppose :
  - que Dieu a toujours existé car Il est éternel,
  - et qu'Il a créé le monde,

  la chaîne de causalité naturelle du monde a bien un début absolument nécessaire : Dieu. Voici pourquoi.

  K511 - Kant postule la contingence du monde sensible (hypothèse absurde puisqu'il existe, mais où il faut entendre *contingent* au sens *régi par la causalité naturelle*). Et puisque Dieu est une abstraction, être purement intelligible donc non soumis à la causalité naturelle, Il a pu créer le monde par un acte transcendant non soumis à l'exigence de non-transcendance : Dieu imaginaire a exercé un pouvoir transcendant de création du monde, et Son existence est alors absolument nécessaire : par imagination l'impossible devient possible !

Principe régulateur de la raison (principe de la contingence intégrale : K513)

(Citation de K512)
"Le *principe régulateur de la raison* est donc, par rapport à notre problème, que tout dans le monde a une existence empiriquement conditionnée,

> [Tout ce que nous percevons existe, mais cela seul existe]

et qu'il n'y a nulle part en lui, vis-à-vis de quelque propriété que ce soit, une nécessité inconditionnée ;

> [Rien dans le monde n'a une existence absolument nécessaire, quelle que soit la propriété selon laquelle on l'envisage]

qu'il ne se trouve aucun membre de la série des conditions dont on ne doive attendre et, aussi loin qu'on le peut, rechercher toujours la condition empirique dans une expérience possible,

> [Un phénomène ne peut exister que s'il fait l'objet ou résulte d'une expérience possible]

et que rien ne nous autorise à dériver une quelconque existence d'une condition située en dehors de la série empirique,

> [La causalité des lois de la nature limite l'existence possible aux objets de l'expérience ou de la série empirique]

ou même à la tenir pour, dans la série elle-même, absolument indépendante et autonome

> [La série empirique est ininterrompue, sans apport autonome ou cause transcendante]

- ce qui ne met toutefois pas en doute que la série tout entière puisse être fondée dans quelque être intelligible (qui est dès lors libre de toute condition empirique et contient bien plutôt le fondement de la possibilité de tous ces phénomènes).

> [Mais ces règles n'excluent pas la possibilité d'un être transcendant intelligible - c'est-à-dire imaginaire.]

(Fin de citation)

Résumé de ce principe régulateur de la raison
K512 – "…nous limitons la raison de telle façon qu'elle n'abandonne pas le fil des conditions empiriques et ne se perde pas dans des principes d'explication *transcendants* et qui ne seraient susceptibles d'aucune présentation *in concreto*"

Résumé de la loi de l'usage simplement empirique de l'entendement
(Citation de K512)
[Nous limitions] "la loi de l'usage simplement empirique de l'entendement, en sorte qu'il ne décide pas de la possibilité des choses en général

> [voir au paragraphe Les trois classes de raisonnements dialectiques, le 3ème point : « Enfin, d'après la *troisième* sorte de raisonnements sophistiques… »]

et ne déclare pas *impossible* l'intelligible, quand bien même nous ne pouvons pas l'utiliser pour expliquer les phénomènes."

> [Kant ajoute là au *Premier précepte de Descartes* [128] un complément négatif : « Ne pas tenir pour impossible un objet issu de la raison pure (comme un noumène) parce qu'on n'en connaît pas d'exemple concret » : l'impossibilité doit être prouvée autant que la possibilité, on en a un exemple avec l'utilisation d'un alibi en justice pénale.
>
> Concrètement, l'Univers a pu être créé par Dieu éternel et omnipotent, car avant son existence l'exigence de non-transcendance ne s'appliquait peut-être pas ; c'est là une croyance infalsifiable.]

(Fin de citation)

L'existence d'un concept purement intelligible de Créateur du monde est possible

Autre résumé offert par Kant de sa solution précédente de l'antinomie de l'être nécessaire
(Citation de K512-K513)
"On montre donc seulement par là que la contingence intégrale de toutes les choses de la nature et de toutes leurs conditions (empiriques) est parfaitement compatible avec la présupposition délibérée d'une condition nécessaire [l'être nécessaire], bien

que purement intelligible, donc qu'il ne se peut rencontrer de véritable contradiction entre ces affirmations, par conséquent qu'elles peuvent être *vraies toutes les deux*.

[Pas de contradiction, mais pas de certitude de possibilité non plus]
Il se peut toujours qu'un tel être intelligible absolument nécessaire soit en lui-même impossible…"
(Fin de citation)

K513 – "… se forger la pensée d'un fondement intelligible des phénomènes, c'est-à-dire du monde sensible, et le penser comme affranchi de la contingence de ce dernier, cela ne va à l'encontre ni de la régression empirique illimitée dans la série des phénomènes ni de la contingence intégrale de ceux-ci. C'est même là en fait la seule chose que nous ayons à faire pour lever l'antinomie apparente, et cela ne pouvait se faire que sur ce mode."

> [On peut imaginer que notre monde sensible des phénomènes est l'œuvre transcendante d'un être absolument nécessaire, concept intelligible affranchi des lois de la nature et de la contingence du monde sensible. Une telle conjecture ne va à l'encontre ni de la régression empirique illimitée dans la série des phénomènes ni de la contingence intégrale de ceux-ci.]

Les deux logiques cosmologiques distinctes et leurs conséquences

D'après le raisonnement précédent de Kant, on peut croire en un Créateur incréé à condition d'admettre la transcendance de son action avant l'existence des lois de la nature, c'est-à-dire la possibilité simultanée de deux logiques cosmologiques distinctes.

K515 – "Dans la mesure où, une fois que nous nous sommes autorisés à admettre, en dehors du champ de la sensibilité dans son ensemble, une réalité effective possédant par elle-même sa consistance, les phénomènes ne sont plus à considérer que comme des modes contingents de représentation d'objets intelligibles par des êtres [humains] qui sont eux-mêmes des intelligences, il ne nous reste dès lors rien d'autre que l'analogie d'après laquelle nous utilisons les concepts de l'expérience pour nous forger cependant quelque concept que ce soit de choses intelligibles dont nous n'avons pas en soi la moindre connaissance."

> (Le concept de Créateur incréé est une pure imagination basée sur une analogie avec les concepts de l'expérience. Kant était croyant, mais sans confondre réalité et conjecture.)

Sophisma figurae dictionis
En latin : raisonnement captieux.

(Citation de K396)
Si l'on veut donner un intitulé logique au paralogisme compris dans les raisonnements dialectiques de la doctrine rationnelle de l'âme, en tant qu'ils ont malgré tout des prémisses justes, on peut l'apprécier comme un *sophisma figurae dictionis*, où la majeure fait de la catégorie, par rapport à ses conditions, un usage purement transcendantal, alors que la mineure et la conclusion font de la même catégorie, relativement à l'âme qui est subsumée sous cette condition, un usage empirique.

Ainsi, par exemple, le concept de la substance, dans le paralogisme de la simplicité, est un concept intellectuel pur qui, sans les conditions de l'intuition sensible, est simplement d'usage transcendantal, c'est-à-dire n'a aucun usage. Dans la mineure en revanche, le même concept est appliqué à l'objet de toute expérience interne, sans que soit pourtant établie préalablement et posée comme fondement la condition de son application *in concreto*, à savoir la permanence de cet objet, et c'est donc à un usage empirique de ce concept que l'on a procédé, bien qu'ici un tel usage ne soit pas admissible."
(Fin de citation)

K476 – [Si] "la majeure du raisonnement […] prend le conditionné dans le sens transcendantal d'une catégorie pure, alors que la mineure le prend dans le sens empirique d'un concept [empirique] de l'entendement appliqué à de simples phénomènes […] on rencontre ici cette tromperie dialectique que l'on appelle *sophisma figurae dictionis*."

> Exemple de *sophisma figurae dictionis*
> [165] page 198 note 89 – « Un philosophe est une espèce d'érudit, Leibniz est un philosophe, donc il est une espèce d'érudit » ; le moyen terme *philosophe* est pris ici dans deux sens différents : qualité la première fois, activité la seconde.

Sophisme, sophistique

Sophisme

En logique, le substantif *sophisme* désigne un argument ou un raisonnement :

- Qui, partant de prémisses vraies, ou considérées comme telles, et obéissant aux règles de la logique, aboutit à une conclusion inadmissible.
- Ayant l'apparence de la validité, de la vérité, mais en réalité faux et non concluant, avancé généralement avec mauvaise foi, pour tromper ou faire illusion.

Voir :

- Raisonnement trompeur – Paralogisme – Sophisme ;
- Logique de l'apparence (logique dialectique) ;
- Exemples de l'Encyclopédie : [175].

Sophistique

- En tant qu'adjectif, sophistique signifie :
  - Qui est de la nature du sophisme ; qui relève du sophisme ;
  - Relatif aux sophistes grecs, à la sophistique.
- En tant que substantif, la sophistique est :
  - Une argumentation fondée sur des sophismes ;
  - Une attitude intellectuelle, un mouvement philosophique représenté par les sophistes grecs.

Sophrologie
Médecine : Partie de la médecine psychosomatique qui étudie les effets sur l'organisme de certains états de conscience provoqués par suggestion, par relaxation, par autoconcentration, etc.

Sorite
Substantif masculin.
En logique selon [13] : polysyllogisme dans lequel l'attribut de la première proposition devient le sujet d'une seconde proposition et ainsi de suite jusqu'à une conclusion qui unit le sujet de la première proposition à l'attribut de la dernière. Exemple :

Ce qui fait du bruit remue ;
Ce qui remue n'est pas gelé ;
Ce qui n'est pas gelé est liquide ;
Ce qui est liquide plie sous le faix ;
Donc cette rivière qui fait du bruit pliera sous le faix. (Source : [61] Lecture 45.)

Complément : Sorite ou raisonnement en chaîne.
Voir aussi : Enthymème, Episyllogisme, Polysyllogisme, Prosyllogisme, Syllogisme.

Souche
Voir types de concepts.

Souverain bien

Définitions du souverain Bien

- Promouvoir le souverain Bien consiste à faire advenir le royaume de Dieu (voir ci-dessous).
- [132] page 256 – "Quelqu'un est *digne* d'être [heureux] lorsque le fait qu'il le soit est en harmonie avec le souverain Bien. [Ce] qui nous rend ainsi dignes dépend de la conduite morale, [qui] constitue, dans le concept du souverain Bien, la condition du reste (de ce qui appartient à l'état de la personne), à savoir de la participation au bonheur."

  [Etre digne du bonheur dépend d'une conduite morale, qui provoque un sentiment de satisfaction de soi-même.]

- K666 – "…la raison pratique a atteint ce point culminant, j'entends : le concept d'un être originaire unique comme constituant le souverain Bien…"
- [108] page 80 – "D'où tenons-nous le concept de Dieu comme le souverain Bien ? Uniquement de l'Idée que la raison forge a priori de la perfection éthique et qu'elle associe indissolublement au concept d'une libre volonté."

La morale n'est que la condition rationnelle du bonheur
(Citation de [132] pages 256-257)
"Il ne faut jamais que la morale en elle-même soit traitée comme une *doctrine du bonheur,* c'est-à-dire comme un enseignement concernant la manière d'avoir part au bonheur, car sa seule affaire est la condition rationnelle *(conditio sine qua non)* de ce dernier, non le moyen de l'acquérir.

[La morale n'impose que des devoirs]
Mais quand elle (qui impose uniquement des devoirs, et ne fournit pas des règles de prudence pour la satisfaction de souhaits égoïstes) a été exposée intégralement, alors seulement, après que s'est éveillé le souhait moral, qui se fonde sur une loi, de promouvoir le souverain Bien (de faire advenir le royaume de Dieu), souhait qui ne pouvait auparavant venir à aucune âme égoïste, et après que, en vue de ce souhait, le pas vers la religion a été franchi, cette doctrine morale peut être appelée aussi doctrine du bonheur, parce que *l'espérance* de ce bonheur ne commence qu'avec la religion."
(Fin de citation)

Sagesse : connaissance du souverain Bien et conformité au souverain Bien

[132] page 257 – "Comme la *sagesse*, considérée théoriquement, signifie *la connaissance du souverain Bien,* et, considérée pratiquement, *la conformité de la volonté au souverain Bien,* on ne peut donc attribuer, à une sagesse indépendante souveraine, une fin qui serait fondée uniquement sur la *bonté.*"

Spécieux
Selon le dictionnaire [13] :

- Qui séduit par de fausses apparences (de vérité, de justice...) ; qui fait illusion. Synonymes : *captieux*, *fallacieux*, *illusoire.*
- Qui est destiné à tromper, à induire en erreur ; qui repose sur un mensonge. Synonymes : *captieux*, *fallacieux*, *faux*, *mensonger, trompeur*.

Spécification - Loi et loi transcendantale de la spécification

Selon le dictionnaire [13] *Spécification*

- Action de désigner ou de mentionner avec précision ; résultat de cette action.
- *Philosophie* : opération par laquelle on distingue les espèces d'un même genre.

  Loi de spécification : cette loi exprime la nécessité pour l'entendement de passer du genre à l'espèce, puis aux sous-espèces et ainsi de suite, s'il veut obtenir un concept parfaitement déterminé. Voir Espèces (classification).

Selon Kant
Que spécifie-t-on ?
Spécifier c'est détailler et préciser les caractères d'un phénomène interprété par l'entendement, c'est-à-dire sa forme, du point de vue logique [liste des caractères] comme du point de vue signification.

Loi transcendantale de spécification ou *Principe de spécification*
Loi selon laquelle, « l'entendement, aussi loin qu'il aille dans la division logique, conçoit encore la possibilité de subdivisions, et ainsi de suite à l'infini » ; on peut toujours affiner davantage des détails, c'est une *loi de continuité*.

Loi logique de la spécification
(Citation de K567)
[C'est un] "principe logique qui a pour objectif l'intégralité systématique de toutes les connaissances : ainsi en va-t-il quand, partant du genre, je descends vers le divers

qui peut s'y trouver contenu, et que je cherche ainsi à procurer au système de l'étendue, [de la finesse dans les détails] comme, dans le premier cas, remontant au genre, je cherche à lui procurer de la simplicité.

> [On voit la continuité dans la progression d'une connaissance vers des détails de plus en plus fins, et inversement de détails vers un concept plus synthétique.]

Car à partir de la sphère du concept, qui désigne un genre, il est tout aussi peu aisé d'apercevoir jusqu'où la division en peut aller que ce n'est le cas à partir de l'espace qu'une matière peut occuper.

Enoncé : dans une subdivision, nulle espèce ne doit être considérée comme dernière
Ce pourquoi tout genre exige diverses *espèces*, lesquelles exigent pour leur part diverses *sous-espèces,* et, dans la mesure où aucune de ces dernières ne peut intervenir sans avoir toujours à son tour une sphère qui lui corresponde (une extension, en tant que *conceptus communis),* la raison exige, dans toute son étendue, que nulle espèce ne soit considérée en elle-même comme la dernière, puisque, comme elle est en tout cas toujours un concept ne contenant en lui que ce qui est commun à des choses diverses, ce concept ne saurait être intégralement déterminé et donc pas non plus rapporté immédiatement à un individu - ce pourquoi il lui faut toujours contenir en lui d'autres concepts, c'est-à-dire des sous-espèces.

Cette loi de la spécification pourrait s'exprimer ainsi : *entium varietates non temere esse minuendas* [il ne faut pas diminuer inconsidérément la variété des êtres].

> [Voir aussi Genre suprême et espèce dernière.]

(Fin de citation)

Cette loi logique de la spécification repose sur la loi transcendantale suivante, car elle ne peut être tirée de l'expérience.

Loi transcendantale de la spécification
(Citation de K567-K568)
[Cette loi impose] "à l'entendement de rechercher, sous chaque espèce se présentant à nous, des sous-espèces, et pour chaque variété, des variétés plus restreintes. […] Or, tout ce que l'entendement connaît, il le connaît par l'intermédiaire de concepts : par conséquent, si loin qu'il s'avance dans la division, jamais il n'a de connaissance par simple intuition, mais toujours à nouveau par des *concepts inférieurs.* La connaissance des phénomènes dans leur détermination complète (laquelle n'est possible que par l'entendement) requiert une spécification sans cesse poursuivie de ses concepts et une progression vers des variétés qui demeurent encore et toujours présentes, mais dont il a été fait abstraction dans le concept de l'espèce, et plus encore dans celui du genre."
(Fin de citation)

Voir aussi Unité systématique.

Critique de la conception kantienne de la spécification

Voir Esthétique, organisation et information.

Spéculatif
Adjectif : qui porte sur des recherches abstraites, théoriques ; qui leur est consacré. Synonymes : *abstrait, intellectuel, théorique*. Opposés : *concret, positif, pratique.*
Philosophie spéculative : métaphysique.

K555 – "Une connaissance théorique est *spéculative* quand elle porte sur un objet ou sur des concepts d'un objet que l'on ne peut atteindre dans aucune expérience. Elle s'oppose à la *connaissance de la nature,* qui ne porte pas sur d'autres objets ou d'autres prédicats de ces objets que ceux qui peuvent être donnés dans une expérience possible."

K679 – "La métaphysique se divise en métaphysique de l'usage *spéculatif* et métaphysique de l'usage *pratique* de la raison pure, et ainsi est-elle ou bien une *métaphysique de la nature* ou bien une *métaphysique des mœurs.*

- La [métaphysique spéculative de la nature] contient tous les principes purs de la raison procédant de simples concepts (donc, à l'exclusion de la mathématique) et portant sur la connaissance *théorique* de toutes choses ;
- La [métaphysique de l'usage pratique de la raison pure, c'est-à-dire la métaphysique des mœurs] contient les principes qui déterminent *a priori* et rendent nécessaires le *faire* et le *ne pas faire.*"

Lire ici : Philosophie métaphysique de l'unité systématique des connaissances pures a priori.

Limite entre l'usage commun de l'entendement et son usage spéculatif
(Citation de [165] pages 27-28)
"Il y a quelque difficulté à définir les limites où cesse l'usage *commun* de l'entendement et où commence son usage *spéculatif,* autrement dit où la connaissance rationnelle commune devient philosophie.
La connaissance de l'universel *in abstracto* est connaissance *spéculative ;* la connaissance de l'universel *in concreto* est connaissance *commune.* La connaissance philosophique est connaissance spéculative de la raison et ainsi elle commence où cesse l'usage commun de la raison, pour entreprendre des recherches dans la connaissance de l'universel in *abstracto*."
(Fin de citation)

Conclusions sur la connaissance et ses limites
(Citation de K594-K595)
"Ainsi toute connaissance humaine commence-t-elle donc par des intuitions, va de là à des concepts et s'achève par des Idées.

Bien qu'elle dispose, par rapport à chacun de ces trois éléments, de sources de connaissance *a priori* qui, au premier abord, semblent dédaigner les limites de toute expérience, une critique complètement achevée nous persuade pourtant que toute raison, dans son usage spéculatif, ne saurait jamais avec ces éléments dépasser le champ de l'expérience possible,

et que la destination propre de ce suprême pouvoir de connaissance consiste à ne se servir de toutes les méthodes et de leurs principes que pour explorer la nature

jusque dans ce qu'elle a de plus intime en suivant tous les principes possibles de l'unité, dont la plus importante est l'unité des fins, mais jamais pour franchir ses limites, hors lesquelles, *pour nous,* il n'est rien que de l'espace vide."
(Fin de citation)

Par raisonnement pur ou réflexion on ne peut démontrer l'existence de Dieu

Lire avant, ci-dessus :

- Conclusions sur la connaissance et ses limites ;
- Existence de Dieu.

(Citation de K556)
"Je soutiens dès lors que toutes les tentatives d'un usage purement spéculatif de la raison en rapport à la théologie sont entièrement stériles, et que, du fait de leur nature intrinsèque, ils sont nuls et non avenus, mais que les principes de son usage naturel ne conduisent rigoureusement à aucune théologie ;

que, par voie de conséquence, si l'on ne prend pas pour fondement ou n'utilise pas comme fil conducteur les lois morales, il ne saurait y avoir aucune théologie de la raison.

Car tous les principes synthétiques de l'entendement sont d'usage immanent, alors que, pour la connaissance d'un être suprême, se trouve requis un usage transcendant de ces principes à quoi notre entendement n'est nullement préparé.

Si la loi de la causalité, dotée d'une validité empirique, devait conduire à l'être originaire, il faudrait que celui-ci appartînt à la chaîne des objets de l'expérience ; auquel cas toutefois il serait lui-même, comme tous les phénomènes, à son tour conditionné."
(Fin de citation)

Ne refusez pas la spéculation

K622 – "Dans tous les cas et sans aucun doute est-il utile d'accorder à la raison, aussi bien dans les recherches qu'elle entreprend que dans les examens auxquels elle procède, une pleine liberté, afin qu'elle puisse se soucier sans entraves de son propre intérêt, qu'elle favorise autant en imposant des limites à ses vues qu'en les élargissant…"

> (La liberté de la raison est par rapport à toute croyance dogmatique : philosophique, religieuse ou morale, et par rapport aux sentiments : colère, enthousiasme, etc.)

Voir L'usage spéculatif de la raison pure ne recourt pas aux méthodes dogmatiques.

Voir aussi Possibilité et réalité.

Sphéroïde - Géoïde

Selon le dictionnaire [13]

Géométrie : solide dont la forme se rapproche de celle de la sphère. Exemple : en première approximation, la Terre est un sphéroïde aplati aux pôles ; plus

précisément, la terre est un *géoïde* (surface moyenne de la Terre, proche du niveau des mers, déterminée par convention).

Chez Kant

K585 note * - "L'avantage créé par la configuration sphérique de la Terre est assez bien connu ; mais peu de gens savent que son aplatissement, qui lui donne une forme de sphéroïde, est le seul obstacle qui empêche que le surgissement des continents, ou même de montagnes d'ampleur plus modeste que peut soulever un tremblement de terre, ne déplace continuellement et de manière considérable en peu de temps l'axe de la Terre — ce qui arriverait si le renflement de la Terre sous la ligne équatoriale n'était pas une montagne assez puissante pour que l'irruption de toute autre montagne ne pût modifier notablement sa position par rapport à l'axe. Et pourtant on n'hésite pas à expliquer cette sage disposition par l'équilibre de la masse terrestre autrefois fluide."

> (C'est la fluidité de la jeune masse terrestre, due à la chaleur dégagée par l'agglomération des particules qui l'ont formée en perdant leur énergie cinétique de chute gravitationnelle, qui explique l'aplatissement du sphéroïde et son renflement équatorial. Kant le savait, mais préférait attribuer cette forme à la sage volonté de l'Intelligence suprême qu'il postulait de stabiliser l'axe terrestre pour favoriser l'apparition de la vie…)

Sphère

K167 - "…dans tous les jugements disjonctifs, la *sphère* (l'ensemble de ce qui est contenu dans le jugement) est représentée comme un tout divisé en parties (les *concepts subordonnés*)" : *sphère* désigne l'ensemble des éléments d'un tout.
Ici, "ce qui est contenu dans le jugement" désigne *tous* les concepts du jugement.

Complément : Grandeur de l'extension des concepts.

Spiritualisme

En tant que doctrine, le spiritualisme affirme :

- La spiritualité (existence et immatérialité) de l'âme, distincte et indépendante du corps ;
- La possibilité d'une action de l'esprit sur la matière, l'esprit étant supérieur à la matière bien que son activité puisse en être dépendante. (Ne pas chercher le sens précis de « supérieur », il relève d'intuitions fumeuses…)

Le mot spiritualisme est souvent entendu *au sens philosophique d'idéalisme*.
La doctrine spiritualiste y affirme que seul l'esprit est absolu, que c'est la seule réalité, et que toute matière et toute vie en dépendent.

Au sens psychologique, le spiritualisme postule que les phénomènes psychiques ne peuvent se réduire à des phénomènes physiologiques : ce sont des facultés de l'âme.

Au sens moral, la primauté de l'esprit sur la matière fait que c'est l'esprit qui crée spontanément les valeurs morales, sans intervention de la nature ou de l'homme. Ces valeurs sont absolues et régissent l'activité de l'homme.

Voir aussi Pneumatisme.

Critique

On appréciera le caractère vague des notions d'esprit et d'âme, ainsi que le caractère dogmatique de la croyance en une supériorité (?) de l'esprit et en l'existence de valeurs morales absolues, indépendantes des circonstances historiques et culturelles.

Spiritualité

Selon le dictionnaire [13] : qualité de :

- Ce qui est de l'ordre de l'esprit (considéré comme l'âme en tant que principe indépendant) ;
- Ce qui concerne l'esprit ou l'âme ;
- Ce dont l'origine n'est pas matérielle, mais relève du ressenti.

Spirituel

Adjectif ou substantif. - Selon le dictionnaire [13] :

- (Ce) qui est de l'ordre de l'esprit ou de l'âme, qui concerne sa vie, ses manifestations, qui est du domaine des valeurs morales et intellectuelles.
- Qui est de l'ordre de l'esprit (considéré comme un principe indépendant), qui concerne l'esprit ; dont l'origine n'est pas matérielle.
- Qui se rapporte au domaine de l'esprit, de la pensée, de l'activité intellectuelle.
- Qui se situe au niveau de l'âme, de l'esprit, de la vie psychique, sans rien de sensuel ; qui a rapport à la vie intérieure de l'âme dégagée des sens, aux fonctions supérieures de l'esprit.
- Qui n'appartient pas au monde physique mais au monde de l'esprit, de l'âme, à la vie religieuse, au domaine moral distinct des réalités du monde sensible et de la vie pratique.
- Rempli, pénétré de spiritualité.

Chez Kant

[133] page 171 – "…ainsi arrive-t-il que le jugement esthétique se rapporte non seulement au beau, comme jugement de goût, mais aussi, en tant qu'il procède d'un sentiment spirituel, au *sublime*…

K654 – "Quand bien même, deuxièmement, la nature spirituelle de l'âme (et avec elle son immortalité) pourrait être aperçue, on ne saurait pourtant prendre cela en compte ni comme principe d'explication vis-à-vis des phénomènes de cette vie ni relativement à la nature particulière de l'état futur, parce que notre concept d'une nature incorporelle est seulement négatif et qu'il n'élargit pas le moins du monde notre connaissance ni ne fournit quelque matière disponible pour en tirer d'autres conséquences que celles qui ne peuvent avoir qu'une valeur de fictions…"

Spontanéité

L'adjectif *spontané* qualifie une action :

- Qui se déclenche automatiquement, involontairement.

  Exemple de l'aperception : à partir d'une représentation d'objet R reçue passivement de l'intuition, l'entendement génère spontanément une représentation S de la représentation R ; le concept C associé à S permet alors la connaissance de l'objet initial par un jugement.

  L'entendement est donc un processus de spontanéité de la connaissance.

- Que l'on fait de soi-même, de sa propre initiative, notamment sans avoir réfléchi.

La *spontanéité des concepts* est le pouvoir d'interpréter (sans action volontaire) une représentation en formant un concept ; c'est une fonction de l'entendement.

> K143 – "Notre connaissance procède de deux sources fondamentales de l'esprit, dont la première est le pouvoir de recevoir les représentations (la réceptivité des impressions), la seconde le pouvoir de connaître par l'intermédiaire de ces représentations un objet (spontanéité des concepts) ; par la première nous est *donné* un objet, par la seconde celui-ci est *pensé* en relation avec cette représentation (comme simple détermination de l'esprit)."

Réciproquement : un concept est toujours le résultat spontané de l'interprétation d'une représentation, ce n'est ni un état de l'esprit (état de neurones et de leurs connexions) ni un ensemble d'informations en mémoire : c'est une vue sémantique de sa représentation, générée par sa *présence à l'esprit*.

Exemples d'emploi par Kant

K143 - Le pouvoir de connaître un objet par l'intermédiaire des représentations est la *spontanéité des concepts*, car les fonctions de l'entendement se déclenchent automatiquement dès la présence d'une représentation en mémoire de travail.

K216 note * - La même spontanéité introduit la liaison dans le divers de l'intuition sous les noms *d'imagination* dans l'appréhension et *d'entendement* dans l'aperception.

Stoïcien - Stoïcisme
Selon le dictionnaire [13] :

- Un stoïcien est un disciple de Zénon de Cition, philosophe professant le stoïcisme.
- Le stoïcisme est une attitude morale caractérisée par une grande fermeté d'âme dans la douleur ou le malheur.

Stupidité
K221 - "La faculté de juger est un talent particulier, qui ne se peut nullement apprendre, mais seulement exercer" [contrairement à l'entendement, qui peut apprendre et s'armer de règles].

K222 note * - "Le manque de faculté de juger s'appelle *stupidité*, et à une telle infirmité il n'y a pas de remède. [C'est un défaut] dont on ne peut jamais venir à bout."

Subconscient (nom et adjectif)
Souvent synonyme d'inconscient. Le subconscient est une *conscience* dont les phénomènes psychiques sont perçus avec moins d'intensité, plus faiblement que ceux de la conscience proprement dite ; l'adjectif subconscient s'applique donc à *tous* les actes psychiques. Une pensée ou représentation subconsciente n'a donc pas de seuil à franchir pour devenir consciente : la conscience y a toujours accès. Au contraire, l'inconscient est inaccessible à la conscience instantanée.

L'expression « inconscient cognitif » est synonyme de subconscient ; c'est le siège des opérations subliminales.

Voir aussi Modèles et archétypes.

Subjectif
Voir Objectif-Subjectif

Subjectivité
Selon le dictionnaire [13] :

- (Par opposition à objectivité) Qualité (inconsciente ou intérieure) de ce qui appartient seulement au sujet pensant.
- (Usuel) Appréciation, attitude qui résulte d'une perception de la réalité, d'un choix effectué en fonction de ses états de conscience.

Subliminal, supraliminale
[En parlant d'un stimulus] Qui n'atteint pas un seuil de conscience suffisant pour provoquer une excitation sensorielle. Ainsi, une même image est *subliminale* (invisible car non perçue) lorsqu'elle apparaît moins de 40 ms (millisecondes) et *supraliminale* (visible car perçue) lorsqu'elle apparaît plus de 60 ms.

Subordonner quelque chose à quelque chose
Selon [13] :

- Assortir d'une condition la réalisation, l'exécution de quelque chose ;
- Faire dépendre quelque chose de quelque chose d'autre.
  - Exemple 1 : dans une suite de conditions A, B, C… la condition B est subordonnée à A si elle n'est prise en compte que lorsque A est satisfaite ; C est subordonnée à A et B si elle n'est prise en compte que lorsque A et B sont toutes deux satisfaites.
  - Exemple 2 (K419) : Les catégories que nous cherchons sont celles dont la synthèse constitue une série "où les conditions, par rapport à un conditionné, se trouvent subordonnées les unes aux autres (et non pas coordonnées entre elles)".

  Un cas particulier important de subordination est la *suite de conséquences* : la situation A entraîne la situation B qui entraîne la situation C…

Subreption
Selon [13] - Logique : sophisme qui consiste à introduire dans le raisonnement un changement de sens ou un postulat dissimulé.

Exemple : « Le langage de la syllogistique (...) permettrait de glisser dans le discours sans que la subreption se décelât d'elle-même, des relations de cause à effet nullement réduites à quelque chose comme des relations de principe à conséquence. »

Subsistance

- K256 - L'existence de la substance *sans précision de durée* est sa *subsistance*.
- Selon [19], la subsistance est le rapport de la substance à l'accident et de l'accident à la substance. Voir Table des 12 catégories de l'entendement pur de Kant : catégories de relation.

(Citation de [56b] §27 pages 99-100)
[La causalité est un concept de base : on ne peut le définir à partir de concepts plus simples]
"La raison ne nous permet en aucune façon d'apercevoir la possibilité de la causalité.
[…]
[La subsistance est aussi un concept de base]
Nous n'apercevons pas davantage le concept de subsistance, c'est-à-dire la nécessité que l'existence d'une chose soit fondée sur un sujet qui ne puisse être lui-même le prédicat d'aucune autre chose ;

> [De nos ajours, l'existence physique des choses est fondée sur la masse-énergie, considérée comme concept de base. Dans tout système fermé sans décomposition radioactive, cette masse-énergie se conserve.]

je vais même jusqu'à ajouter que nous ne pouvons nous faire aucun concept de la possibilité d'une telle chose (encore que nous soyons capables de désigner dans l'expérience des exemples de son emploi) ;
[…]
[Autre concept de base : la communauté]
cette inconcevabilité concerne également la communauté des choses ; car on n'aperçoit pas du tout comment de l'état d'une chose on pourrait conclure à l'état de choses tout autres qui lui sont extérieures et réciproquement, ni comment des substances, dont chacune a cependant bien sa propre existence à part, doivent dépendre les unes des autres, et même de façon nécessaire."
(Fin de citation)

Substance

Définition

Ce qui existe en soi de manière permanente dans un objet, par opposition à ce qui change ; cette caractéristique fait partie de la définition d'une substance, elle est donc a priori.

Attention :

- La substance d'un objet n'existe que lorsque celui-ci peut être associé à un phénomène, donc fournir une expérience.
- La représentation d'une substance est un concept non vide, un concept vide (appelé conscience) n'a pas de substance.

Donc la substance de la conscience de soi (Moi) qui est une expérience du sens interne associée à une conscience (concept vide) n'existe pas.

Chez Kant

Matière qui persiste pendant le changement (l'évolution d'un objet perçue sous forme de phénomènes) et en rend l'existence permanente. C'est une des catégories de la relation : *substantia* (substance). Mais, attention : *le concept de substance ne s'applique qu'à un objet de l'expérience*.

K402 – "Le concept de la substance se rapporte toujours à des intuitions, lesquelles, en moi, ne peuvent être que sensibles."

- La notion de substance n'a pas de sens par elle-même, elle n'a de sens qu'en tant que matière d'un objet de l'intuition, indépendamment de sa forme.
- L'entendement qui pense des catégories ne pense la substance qu'en tant que concept de *représentation logique* d'un sujet (représentation de son existence réelle), pas de prédicat d'un objet. Voir Le Moi pensant n'a pas de substance.

K364 – "De chaque chose en général, je peux dire qu'elle est substance, en tant que je la distingue de simples prédicats et déterminations des choses."

K403 - La substance ne fait pas partie des propriétés d'un sujet, car ce n'est qu'une affirmation de son éventuelle existence ou inexistence. Voir :

- Matière et forme ;
- Catégories de l'entendement : inhérence / subsistance ;
  K399 – Une chose est représentée en elle-même par la catégorie de substance.
- Temps.

La substance d'un objet est éternelle : elle existe, a toujours existé et existera toujours

K253 – "…le substrat de tout le réel, c'est-à-dire de tout ce qui appartient à l'existence des choses, est la *substance,* dans laquelle tout ce qui appartient à l'existence ne peut être pensé que comme détermination" :

> C'est donc une condition a priori de la connaissance empirique, permettant d'apprécier un objet *dans sa totalité* comme constitué de la substance. Connaître la substance d'un objet ne provient donc pas de l'intuition sensible (qui ne permet jamais d'apprécier la totalité d'un objet), mais de l'expérience.

K445-K447 – "Etant donné que les substances ont de tout temps été dans le monde, ou du moins que l'unité de l'expérience rend nécessaire une telle supposition, il n'y a pas de difficulté à admettre aussi que le changement de leurs états, c'est-à-dire une série de leurs changements [une chaîne de causalité de leurs états successifs], aurait existé de tout temps, et par conséquent que nul premier commencement n'aurait besoin d'être recherché, ni du point de vue mathématique ni du point de vue dynamique."

> [L'unité de l'expérience d'un objet au cours d'un intervalle de temps exige qu'il existe du début à la fin, existence inséparable de celle de sa substance.
> C'est la règle d'or des réactions chimiques, condition qui impose la non-

disparition et la non-création d'éléments chimiques dans une réaction, en nature comme en quantité.]

K298 – "Si je laisse de côté la permanence (qui est une existence en tout temps), il ne me reste, pour le concept de substance, que la représentation logique du sujet, laquelle je pense réaliser en me représentant quelque chose qui peut avoir lieu simplement comme sujet (sans être prédicat de quoi que ce soit)."

- La substance n'est attribut d'aucun sujet, n'est inhérente à aucun sujet.
- Tout ce qui existe de manière permanente s'explique par la *substance* (on dirait aujourd'hui *la matière* ou la *masse-énergie*, bien que la physique connaisse d'autres invariants, comme la charge électrique et le moment cinétique) ;
- L'existence physique d'un objet nécessite l'existence de sa substance en tant que cause matérielle au sens d'Aristote : le concept d'objet physique n'a de sens que s'il a une cause matérielle.

  Lorsqu'un système isolé évolue, ni son concept ni sa matière ne cessent d'exister. Ce qui existe physiquement du début à la fin d'une évolution est, par définition, sa substance :

  - sa substance (matière) est permanente, pour Kant comme pour Lavoisier [63] qui a écrit : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » (dans une réaction chimique, les atomes sont les mêmes du début à la fin : mêmes atomes d'éléments chimiques, même nombre de chaque atome) ;
  - "son quantum dans la nature ne peut ni augmenter ni diminuer" (sa masse-énergie, sa charge électrique, etc. sont constantes).

  K268 – "Tout effet consistant dans ce qui arrive, par conséquent dans quelque chose qui est susceptible de changer et que le temps caractérise à travers la succession [d'états], le sujet ultime en est le *permanent,* comme substrat de tout ce qui change, c'est-à-dire la substance."

  (Décrire l'évolution d'un système physique suppose deux choses : décrire le système en tant que matière qui ne change pas, et décrire le changement subi par cette matière.)

  K253 – "L'élément permanent, en relation avec lequel seulement tous les rapports temporels des phénomènes peuvent être déterminés, est la substance dans le phénomène, c'est-à-dire le réel présent en lui, qui, comme substrat de tout changement, demeure toujours le même."
  Conséquence : Principe de la permanence de la substance.

- Le concept de substance d'un objet fait partie de son expérience possible, pas de sa chose en soi. Il a besoin du schème de la permanence fourni par l'intuition.
- Le sens interne de l'homme ressent l'âme (voir Moi (Je)) et le passage du temps, mais pas la permanence. L'homme ne se perçoit donc pas en tant que substance, il n'est pour lui-même que sujet, jamais prédicat.
- Moi (Je) est toujours *sujet*, mais en tant qu'*objet* je ne suis pas une substance : K402-K403 – Le Moi, le Je pense, doit toujours dans la pensée avoir valeur de *sujet,* de quelque chose qui ne puisse être simplement considéré comme un prédicat venant s'attacher à la pensée : c'est là une proposition apodictique et

même *identique* ; toutefois, elle ne signifie pas que je sois, comme *objet,* un être *subsistant* par moi-même, autrement dit une *substance.*

Cette certitude contredit l'opinion de Descartes selon laquelle l'homme est une substance pensante et étendue.

K312-K313 – "La substance dans l'espace, nous ne la connaissons que par des forces qui agissent en lui, soit pour y attirer d'autres forces (attraction), soit pour les empêcher de pénétrer en lui (répulsion et impénétrabilité) ; nous ne connaissons pas d'autres propriétés constitutives du concept de la substance qui apparaît phénoménalement dans l'espace et que nous appelons matière."
Discussion : voir L'intérieur et l'extérieur.

K382 – "Dans l'ensemble de l'expérience, la matière est réellement donnée au sens externe comme substance dans le phénomène, tout comme le Moi pensant, également comme substance dans le phénomène, est donné au sens interne ;"

Voir aussi :

- Substantiel ;
- Remarques sur l'âme et sa substance.

Chez Descartes [20]

Pour ce philosophe il n'y a que deux constituants de l'Univers : la matière (qu'il appelle *substance étendue*) et l'esprit (la *substance pensante*). L'homme est fait à la fois de substance étendue (son corps) et de substance pensante (son âme, sa pensée).
Voir Innéisme, Dualisme et Substantialité de l'âme.

Voir aussi :

- Appréhension d'un phénomène ;
- Principe de la permanence de la substance ;
- Nécessité de postuler le déterminisme pour rendre possible la représentation d'objets ;
- *Substance pensante : principe de la vie dans la matière*.

Substance, matière, forme et physique moderne
La physique moderne reconnaît l'existence *d'invariants*, grandeurs dont la valeur se conserve lorsqu'un système fermé évolue, et de *lois de conservation* (de l'énergie, du moment cinétique, de la charge électrique, etc.). Des particules comme les atomes et les molécules respectent des *principes de symétrie* (c'est-à-dire d'invariance) lorsqu'elles subissent des transformations comme l'inversion de charge électrique (particule ➔ antiparticule), l'échange de la gauche avec la droite dans l'espace (symétrie) ou l'inversion du sens du temps.

Il ne faut donc pas demander trop de précision aux notions philosophiques traditionnelles de substance, matière et forme : leur utilisation est peu compatible avec les connaissances actuelles pour comprendre la nature et en prévoir les évolutions.

Substance pensante
Voir *Substance pensante : principe de la vie dans la matière*.

Substantia phaenomenon
Latin : ce qui est substance (c'est-à-dire permanent) dans le phénomène.

Substantialisme
Selon le dictionnaire [13] : Doctrine qui admet l'existence de réalités permanentes (voir Substance).

Voir aussi : Pneumatisme.

Substantialité de l'âme et du Moi
Voir d'abord Substance, car son concept ne s'applique qu'à un objet de l'expérience.

Définitions de l'âme

Ce mot a trois sens principaux dans les textes philosophiques :

1. Sens spirituel : principe de la vie et de la pensée en tant que réalité distincte du corps, par lequel il manifeste son activité ;
2. Principe d'inspiration morale et religieuse, introduisant des qualités comme la charité et l'immortalité (où l'âme survit au corps).
3. Esprit humain : dans beaucoup de textes le mot *âme* désigne l'esprit humain, dans ses fonctions intellectuelles, affectives ou morales.
   On trouve ainsi, dans Rabelais (~1494-1533) : "Puis il étudiait pendant une méchante demi-heure, les yeux assis sur le livre mais, comme dit le comique, son âme était en la cuisine." (*Gargantua*, chapitre 21) ;

En fait, la notion d'âme est plus complexe et vague : voir Ame.

Le problème de la substantialité est un problème de durée et de réalité

- Combien de temps dure la conscience de soi d'un homme (substantialité du Moi) dont la réalité est évidemment subjective :
  - Au maximum le temps que dure sa vie, éventuellement limitée à ses périodes d'état de veille ;
  - En fait, toute conscience de soi ne dure qu'un instant, c'est un état de la représentation qu'un sujet a de son Moi à un instant donné ; et le sujet ne peut évaluer le temps absolu (extérieur) écoulé depuis sa prise de conscience de soi précédente, il a seulement conscience que « c'était avant ».

  Moi (Je) est toujours sujet, mais en tant qu'objet je ne suis pas une substance : K402-K403 – Le Moi, le Je pense, doit toujours dans la pensée avoir valeur de *sujet*, de quelque chose qui ne peut être simplement considéré comme un prédicat venant s'attacher à la pensée : c'est là "une proposition apodictique et même *identique* ; toutefois, elle ne signifie pas que je sois, comme *objet,* un être *subsistant* par moi-même, autrement dit une *substance.*"

- Combien de temps dure l'âme d'un homme (substantialité de l'âme) : les religions monothéistes affirment que l'âme a *en elle-même* une existence réelle

en tant qu'Idée (en tant que substance pensante, chez Descartes [20]) et qu'elle est éternelle (permanente).

Kant et le problème de la substantialité de l'âme

Lire d'abord Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

Kant a démontré l'impossibilité pour la psychologie rationnelle d'atteindre son objectif : découvrir, au-delà des phénomènes, une réalité substantielle et permanente dont ces phénomènes ne sont que la détermination, l'expérience effective.
En somme, à partir du « Je pense » **on n'a pas d'informations pour prouver ni que l'âme a une substance, ni qu'elle n'en a pas**.

Plus précisément, Kant a montré que l'unité de la conscience, nécessaire pour la possibilité de l'expérience, ne nous permet pas d'en sortir pour élargir notre connaissance jusqu'à la nature de tous les êtres pensants en général, par l'intermédiaire de cette proposition empirique, mais indéterminée vis-à-vis de toute espèce d'intuition : *Je pense*. Cette démonstration inclut une preuve de l'impossibilité d'attribuer à l'âme une substance pensante permanente, attribution qui est pure imagination bien que le problème de la substantialité de l'âme ait intéressé les philosophes depuis des siècles.

La pensée donnant à l'esprit un état constamment changeant, il n'a aucune stabilité permettant de lui attribuer une substance. Et la conscience de soi Moi n'étant pas un concept n'a pas non plus de substance. Donc **l'âme n'a pas de substance**.

Voir d'abord Moi (Je), puis, *Descartes : pensée, âme et corps* puis Permanence de l'âme (réfutation de la démonstration de Mendelssohn).

Voir aussi :

- *Substance pensante : principe de la vie dans la matière* ;
- L'erreur d'une croyance en la substantialité de l'âme ;
- Remarques sur l'âme et sa substance ;
- Interaction entre l'âme (l'esprit) et le corps.

Doctrine rationnelle de l'âme ou psychologie rationnelle selon Kant

Cette doctrine, soutenue par certains à l'époque de Kant, prétend prouver rationnellement la substantialité de l'âme, c'est-à-dire que l'âme est éternelle parce qu'elle a une substance permanente. Elle veut déduire cette substantialité de la constatation « Je pense donc je suis ».

Principe de la démonstration et raison de son impossibilité
Source : K365
Le concept de la substantialité de mon sujet pensant ne sert qu'à déduire, si possible, de ce concept de substance, que comme être pensant je continue par moi-même de durer, sans naître ni périr de façon naturelle ; mais hélas, cette déduction est impossible.

En effet, pour pouvoir appliquer à un objet le concept d'une substance, tel qu'il est susceptible d'être utilisé empiriquement, nous devons prendre pour principe la

persistance d'un objet donné procédant de l'expérience (car, par définition, une substance est persistante, mais son concept ne s'applique qu'à un objet de l'expérience).

K383 - "La *Doctrine de l'âme*, comme physiologie du sens interne, correspond à la *doctrine du corps*, comme physiologie des objets des sens externes."

La psychologie, doctrine rationnelle de l'âme, a pour objet l'être pensant Je
K360 - "Je suis, en tant que pensant, un objet du sens interne et porte le nom d'âme. Ce qui est un objet des sens externes porte le nom de corps. En vertu de quoi le terme : Je, en tant qu'être pensant, désigne déjà l'objet de la psychologie, qui peut être appelée la doctrine rationnelle de l'âme lorsque je ne désire rien savoir de plus, sur l'âme, que ce qui, indépendamment de toute expérience […], peut être conclu à partir de ce concept Je, en tant qu'il survient dans toute pensée."

Kant appelle donc son esprit conscient « l'âme ». La doctrine rationnelle de l'âme part de la constatation « Je pense donc je suis » pour établir la certitude que l'esprit du sujet existe – et elle ne donne que cela. La conscience de soi, présente dans toute pensée, ne permet au sujet que d'être certain de l'existence de son esprit.

La conscience de soi d'un sujet n'est pas un concept mais une conscience
Le concept du sujet (issu de sa représentation mentale) correspondant à la conscience de soi n'a pas d'information, sur soi-même ou sur quoi que ce soit d'autre : c'est un concept vide, une simple *conscience* (par définition du mot conscience).

On ne peut donc en déduire aucun attribut descriptif d'un objet réel, mais seulement qu'une réalité externe au sujet existe. En particulier, on ne peut en déduire que l'âme (l'esprit) du sujet est une *substance*, ni quoi que ce soit d'autre que l'existence de cet esprit.

Conclusion sur la substantialité de l'âme
Si on admet la doctrine rationnelle de l'âme, on ne dispose pour juger de la réalité d'un concept quelconque que de la certitude d'existence de l'esprit.

- Si le concept d'âme est compris aux sens 1 ou 2 ci-dessus, l'âme est un principe, abstraction qui – par définition – n'a aucune substance.
- Si le concept d'âme est compris au sens 3 (celui auquel le comprend Kant, qui postule implicitement (dans K406) que l'âme existe sans être matérielle, car sa dimension est zéro) on n'a aucun fait, aucune loi générale dont on pourrait déduire la substantialité cherchée.

  Mais constatant que le ressenti de l'âme change constamment et que seul le Moi (qui n'est qu'une conscience) existe tant que le sujet vit, **Kant conclut que l'âme n'a pas de substance**.

(Citation de K383-K384)
"Si nous comparons la *doctrine de l'âme*, comme physiologie du sens interne, avec la *doctrine du corps*, comme physiologie des objets des sens externes, nous trouvons, indépendamment du fait que, des deux côtés, beaucoup d'éléments peuvent être

connus empiriquement, cependant cette différence remarquable que, dans la dernière science, bien des choses peuvent encore être connues a priori à partir du simple concept d'un être étendu *impénétrable*, alors que, dans la première, on ne peut absolument rien connaître a priori synthétiquement à partir du concept d'un être pensant.

> *[Impénétrable*
> Chez Kant c'est un adjectif qui qualifie la matière, par ailleurs étendue et sans vie ([20] page 683)]

[Un objet externe a une substance stable, alors que le ressenti de l'âme varie sans cesse]
L'explication en est la suivante. Bien que tous deux soient des phénomènes, celui qui se présente au sens externe possède pourtant quelque chose de stable ou de permanent, qui fournit un substrat [=une substance] servant de fondement aux déterminations changeantes et par conséquent un concept synthétique, savoir celui de l'espace et d'un phénomène dans l'espace ; au contraire, le temps, qui est l'unique forme de notre intuition interne, n'a rien qui soit permanent, et par conséquent il ne nous donne à connaître que le changement des déterminations, mais non pas l'objet déterminable.

Car, dans ce que nous appelons l'âme, tout se trouve dans un flux [changement] continuel et il n'y a rien qui soit permanent, si ce n'est éventuellement […] le Moi, lequel possède une telle simplicité [un tel caractère indécomposable] précisément parce que cette représentation n'a pas de contenu, donc pas de divers…"
(Fin de citation)

> [Puisque l'âme n'a rien de permanent, elle ne peut par définition être une substance ; et de son côté, le Moi n'en est pas une, non plus.]

Remarque finale sur le Moi et conclusion rejetant la psychologie rationnelle
(Citation de K384)
"Ce Moi est aussi peu une intuition qu'un concept d'un quelconque objet, mais il est la simple forme de la conscience, telle qu'elle peut accompagner les deux sortes de représentations et les élever ainsi au rang de connaissance, dès lors qu'est en outre donné dans l'intuition quelque chose d'autre qui offre une matière pour se représenter un objet.

> [Ici s'achève la démonstration de l'absence de substance et de permanence des concepts de Moi et d'âme «= ressenti du sens interne », et de l'espoir de la psychologie rationnelle de compléter la connaissance des phénomènes, réservée au sens externe.]

[Conclusion sur la psychologie rationnelle : elle ne peut atteindre ses buts (substance et permanence de l'âme)]
Donc, toute la psychologie rationnelle s'effondre comme une science dépassant toutes les forces de la raison humaine, et il ne nous reste qu'à étudier notre âme à partir du fil conducteur de l'expérience et à nous maintenir dans les limites des questions qui ne vont pas au-delà du domaine où l'expérience intérieure possible est à même de leur conférer un contenu."
(Fin de citation)

Voir aussi Interaction entre l'âme (l'esprit) et le corps.

Substantiel
Adjectif selon [13]
(Par opposition à accidentel) : qui est de la même nature que la substance, ou qui appartient à la substance.

Substantif
[56b] §46 page 135 - "On a remarqué qu'en toutes substances le sujet proprement dit, c'est-à-dire ce qui reste une fois tous les accidents mis à part (comme prédicats), par conséquent le *substantiel* lui-même, nous est inconnu, et ces bornes à la pénétration [de notre entendement] ont été maintes fois déplorées."

Selon le dictionnaire [19]
Le substantiel est la nature commune des individus d'une même espèce, en tant qu'elle est considérée comme ayant un mode d'existence propre indépendant de celle des individus où elle se réalise. Exemples :

- Le substantiel d'un objet physique quelconque est la matière-énergie ;
- Le substantiel des êtres vivants peut être la vie ou le génome ;
- Le concept de substantiel fait partie de nos intuitions a priori.

Voir aussi Idées psychologiques.

Substrat

Selon le dictionnaire [13]

(Philosophie) Substance considérée comme support des accidents, des attributs, des modes, des qualités.

Chez Kant

K253 – "Tous les phénomènes sont dans le temps, et c'est en lui seul, comme substrat (comme forme permanente de l'intuition interne), qu'aussi bien la *simultanéité* que la *succession* se peuvent représenter."

Subsumer, subsomption
Subsumer c'est penser un cas particulier sous un concept (classe générale) : une variété sous une espèce, une espèce sous un genre ; c'est aussi considérer un fait (une expérience) comme régi(e) par une loi. Un jugement est une *subsomption*.

Exemple de raisonnement : syllogisme avec conditionné et inconditionné

```
« Un chien est un animal ; Médor est un chien ; donc Médor est un animal. »
   Proposition majeure     Proposition mineure        Conclusion
     (sujet : chien)          (sujet : Médor)
```

Une relation de subsomption est ensembliste

- Dans « Un chien est un animal » l'ensemble des chiens est inclus dans l'ensemble des animaux.

- Dans « Médor est un chien » Médor est un élément de l'ensemble des chiens.
- Dans « Médor est un animal » Médor est un élément de l'ensemble des animaux, car l'inclusion de l'ensemble des chiens dans celui des animaux fait que tout chien est un animal.

Pour Kant ; une étape de raisonnement est toujours un syllogisme

- Dont la proposition majeure énonce une condition générale : *Un chien est un animal*, où tout chien est inconditionnellement un animal ; le concept de chien est inconditionné.
- La proposition mineure énonce une condition particulière : l'appartenance de son sujet (*Médor*) à la classe d'objets définie par le sujet de la majeure (*chien*) ; le sujet Médor, soumis à la condition d'être un chien, est conditionné ;
- La conclusion (*Médor est un animal*) est une conséquence de la subsomption du conditionné *Médor* à l'inconditionné *chien*.

Exemple : Faculté de juger

K221 - "Si l'entendement en général est défini comme le pouvoir des règles, la faculté de juger est le pouvoir de *subsumer sous des règles*, c'est-à-dire de distinguer si quelque chose s'inscrit ou non sous une règle donnée." Il s'agit par exemple de juger si une déduction est formellement possible ou nécessairement fausse.

Au point de vue logique, la subsomption d'un concept est une vérification d'appartenance de ce concept à l'ensemble défini par le concept sous lequel il est subsumé : voir la condition d'homogénéité ci-dessous.

Principe suprême de tous les syllogismes affirmatifs

[165] page 195 note 83 – "Ce qui est affirmé universellement d'un concept est également affirmé de tout ce qui est contenu sous lui."

Condition d'homogénéité

K224 - "Dans toutes les subsomptions d'un objet sous un concept, la représentation du premier doit être *homogène* à la seconde : le concept doit contenir ce qui est représenté dans l'objet à subsumer sous lui - car tel est ce que signifie précisément l'expression : un objet est contenu *sous* un concept. Ainsi le concept empirique d'une *assiette* a-t-il une dimension d'homogénéité avec le concept géométrique pur d'un *cercle*, en tant que la forme ronde qui est pensée dans le premier se peut intuitionner dans la seconde représentation."

Noter que lorsqu'un concept A a une représentation α et qu'il est subsumé sous un concept B de représentation β, *l'homogénéité* de α avec β implique que *toutes* les informations $\{\beta_1, \beta_2,\ldots\beta_n\}$ de β sont des éléments de l'ensemble des informations $\{\alpha_1, \alpha_2,\ldots\alpha_p\}$ de α, où $p \geq n$: il y a *au moins autant* d'informations dans α que dans β, et *toute* information de β (donc de B) existe dans α (donc dans A).

Si on considère les représentations comme des *ensembles d'informations* $\alpha = \{\alpha_1, \alpha_2,\ldots\alpha_p\}$ et $\beta = \{\beta_1, \beta_2,\ldots\beta_n\}$ avec $p \geq n$, alors $\beta \subset \alpha$: l'ensemble β est inclus dans l'ensemble α.

Par contre, si on considère les représentations comme des *ensembles de conditions ou de contraintes d'existence d'un objet*, avec $\alpha = \{\alpha_1, \alpha_2, \ldots \alpha_p\}$ et $\beta = \{\beta_1, \beta_2, \ldots \beta_n\}$ avec $p \geq n$, alors $\beta \supset \alpha$: l'ensemble β comprend l'ensemble α : plus il y a de contraintes, plus l'ensemble des objets qui peut les satisfaire est réduit.

L'appartenance à la classe du concept B (sous lequel A est subsumé) est une condition moins restrictive que l'appartenance à la classe de A : un cercle a moins de propriétés qu'une assiette, il faut moins d'informations pour le décrire.

Pour Kant, subsumer c'est clarifier les intuitions par traduction en concepts purs de l'entendement. Exemples :

- K144 : [Il est nécessaire] "de se rendre intelligibles ses intuitions (c'est-à-dire de les subsumer sous des concepts)."
- K221 - La faculté de juger est le pouvoir de subsumer sous une règle, c'est-à-dire de distinguer si elle s'applique ou non [dans un contexte donné].

Voir aussi recognition.

Complément important

Différence entre déductions par syllogisme et par transitivité.

Succession chronologique suivant la loi de causalité (principe)

Problématique : voir Analogies de l'expérience (principe).

Enoncés successifs de la Deuxième analogie (K258)

- 1ère édition : "Principe de la production - Tout ce qui se produit (commence d'être) suppose quelque chose à quoi il succède d'après une règle".
- 2ème édition : "Principe de la succession chronologique suivant la loi de causalité - Tous les changements se produisent d'après la loi de la liaison de la cause et de l'effet".

Confirmant la Loi globale d'évolution du déterminisme, Kant affirme là le déterminisme des lois de la nature. Il ajoute :
K258 – "Toute transformation (succession) des phénomènes n'est que changement [évolution sans création ou disparition de substance]".

Kant appelle ce principe (le postulat du déterminisme) dans K259 : « *Rapport de la cause et de l'effet* » et « *Loi de la causalité* ».

Preuve

L'homme postule le déterminisme *par induction* : il a remarqué qu'une situation donnée évoluait toujours de la même façon et il *postule* (par pouvoir synthétique de l'imagination) que cette évolution est stable, c'est-à-dire que :

- La situation d'un système est la cause de l'évolution qui la suit ;
- Il n'y a ni situation ni évolution sans cause ;

- Toute loi d'évolution est stable (uniforme) : les mêmes causes produisent les mêmes effets, toujours et partout.

Kant attribue *à l'imagination* la synthèse qui associe deux états successifs (d'un même système) dans le temps. Il attribue ensuite *à l'entendement* (qui élabore un concept pur, le *rapport de la cause à l'effet*) la décision de leur ordre : le premier, qui devient la cause, et le second, conséquence nécessaire du précédent.

Les parties d'un phénomène sont perçues successivement, son objet l'est progressivement

L'esprit n'identifie les diverses parties d'un phénomène que l'une après l'autre :
K259-K260 – "L'appréhension du divers phénoménal est toujours successive. Les représentations des parties se succèdent les unes aux autres. […] Ainsi, par exemple, l'appréhension du divers contenu dans le phénomène d'une maison qui est présente devant moi est successive."

Ce n'est qu'après avoir identifié diverses parties d'un objet que l'esprit (entendement, intelligence) en fait la synthèse en un objet global :

> K259 – "Pour ce qui est de savoir si elles se succèdent aussi dans l'objet, c'est là un deuxième point de la réflexion, qui n'est pas contenu dans le premier. […] cela relève d'une recherche plus profonde."

La synthèse de l'objet global, c'est-à-dire sa compréhension, progresse en affinant par étapes sa représentation :

> K260 – "…dès que je fais progresser mes concepts d'un objet jusqu'à la signification transcendantale, la maison n'est nullement une chose en soi, mais seulement un phénomène, c'est-à-dire une représentation dont l'objet transcendantal est inconnu ;"

Voir aussi : Existence d'une suite de phénomènes dans le temps : série chronologique.

Suites fondamentales
Voir Suites fondamentales.

Suites semblables (Logique)
Voir Similitude des suites.

Sujet – Sujet pensant – Sujet transcendantal

Dictionnaire [13]

- Ce qui est proposé à la réflexion, à l'étude, à la critique, au débat.
- (Philosophie) Etre ou principe actif susceptible de posséder des qualités ou d'effectuer des actes. Le sujet est alors *ce dont il s'agit*. Compléments :
  - Jugement (définitions : j. analytique, j. synthétique, j. synthétique a priori) ;
  - Sujet d'une proposition, d'un syllogisme.

  On peut distinguer le sujet dont il s'agit et ce que l'on en pense.

- *Sujet de la connaissance :* être qui connaît, considéré, non dans ses particularités individuelles, mais en tant que condition nécessaire à l'unité d'éléments représentatifs divers (c'est-à-dire à leur synthèse), unité en vertu de laquelle ces représentations apparaissent comme constituant un *objet.*

Chez Kant

- Le *sujet pensant* (l'homme) se perçoit lui-même en tant qu'objet (phénomène) par son sens interne, sensible au seul temps ; mais sa conscience de soi (Moi) ne lui donne pas de détails autres que la certitude d'exister.
- *Sujet transcendantal :* faculté *a priori* qui en tant que telle agit sur le réel et détermine les conditions de l'expérience :

  K362-K363 – "…la représentation simple et par elle-même totalement vide de contenu : *Je*, dont on ne peut pas même dire qu'elle soit un concept, mais qui est une simple conscience accompagnant [et présupposant] tous les concepts.

  A travers ce *Je*, cet *Il* ou ce *Ça* (la chose) qui pense, rien de plus ne se trouve alors représenté qu'un sujet transcendantal des pensées = x, lequel n'est connu que par les pensées, qui sont ses prédicats, et dont, pris abstraction faite de celles-ci, nous ne pouvons jamais avoir le moindre concept…"

Voir aussi :

- Unité du sujet pensant ;
- Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant.

Superficielle (compréhension fournie par l'entendement)
Les fonctions de l'entendement ne fournissent qu'une compréhension superficielle du phénomène auxquelles elles s'appliquent. Cette compréhension pourra (si elle produit un résultat dont l'importance psychologique le justifie) franchir le seuil de conscience et déclencher un raisonnement :

> K161 - "Assurément la synthèse d'un divers (qu'il soit donné empiriquement ou *a priori*) produit-elle d'abord une connaissance qui sans doute, initialement, peut être grossière et confuse, et a donc besoin d'analyse ;"

Suprasensible
Selon [13] : Qui n'est pas accessible aux sens ; qui est au-delà de la réalité sensible.
Synonymes : surnaturel, supranaturel, extrasensible.

Source : dictionnaire [57] - Article *Raison pratique*
"La raison est pratique en tant qu'elle détermine la volonté et les actions au moyen de concepts. Dans cette mesure, elle a une « causalité » propre, une efficacité qui n'est pas simplement phénoménale, mais aussi « intelligible », suprasensible, pour autant que la raison procure des principes à l'action en ne recourant qu'à ses idées.
Cette « causalité de la raison » se définit par son idéalité et son intemporalité."

Source : [234] 1ère section, C – Est suprasensible (« sursensible ») quelque chose de transcendant, qui dépasse donc tout ce qui est perceptible, un être de raison. Ce concept n'a d'intérêt que moralement pratique, en tant qu'objet de croyance.

Voir aussi Définition de la raison pure pratique (ou raison pratique) chez Kant.

Surmoi
Voir Surmoi.

Survenance
A propos d'un événement quelconque inattendu : fait de se produire ou d'être observé. Lorsqu'un événement se produit sans être constaté, directement ou par une conséquence, on peut faire comme s'il ne s'est pas produit : seuls « existent » les événements observés.

Syllogisme
La définition suivante est un simple résumé de la notion de syllogisme, dont on trouvera des compléments dans Raisonnements de la raison (syllogismes) et [61].

Définitions : syllogisme, prémisse, conclusion, majeure, mineure

Un syllogisme est un raisonnement qui déduit une proposition certaine car nécessaire (appelée *conclusion*) de *deux* propositions tenues pour vraies (appelées *prémisses*) : la *majeure* et la *mineure*.

> Exemple
> *Un chien est un animal* (prémisse 1 : proposition majeure)
> *Un basset est un chien* (prémisse 2 : proposition mineure)
> Donc *un basset est un animal* (conclusion).

Chacune des 3 propositions (jugements) a un sujet X et un prédicat Y reliés par un connecteur R. Exemple : Un chien (X) est (R) un animal (Y).

Il y a un concept commun M (appelé *moyen terme*) aux deux prémisses, *chien* dans l'exemple précédent, qui est sujet dans la majeure et prédicat dans la mineure. La présence de ce moyen terme M permet au sujet X de la mineure (*basset*) d'être subsumé sous le prédicat Y de la majeure (*animal*), c'est-à-dire une synthèse entre ces deux prémisses qui entraîne nécessairement la conclusion.

Principe du syllogisme
On résume ce qui précède en disant : *Si a implique b et si c implique a, c implique b*, l'implication étant une subsomption (souvent notée $\Rightarrow_S$ pour la distinguer d'une conséquence logique notée $\Rightarrow$).

Notation d'un syllogisme en logique symbolique : $(a \Rightarrow b \,.\, c \Rightarrow a) \Rightarrow (c \Rightarrow b)$.
Voir Principe du raisonnement hypothétique Modus ponens.

Remarques sur les prémisses

- L'ordre d'énonciation des prémisses (majeure puis mineure ou mineure puis majeure n'a pas d'importance : le sens du synonyme est le même :
  $(c \Rightarrow a \,.\, a \Rightarrow b) \Rightarrow (c \Rightarrow b)$
- Le prédicat de la majeure (ci-dessus : animal) définit un concept général, ensemble d'objets dont le sujet de la mineure (ci-dessus : basset) est un élément.

A ce point de vue-là, le syllogisme exprime l'appartenance de cet élément à l'intersection de deux ensembles (ci-dessus : animal et chien), opération correspondant à ET.

Principes préalables exigés par un syllogisme
Voir Les principes préalables exigés par le syllogisme.

Complément important : Différence entre déductions par syllogisme et par transitivité.

Partie la plus faible d'un syllogisme

C'est la proposition négative ou particulière des prémisses.

[(Citation de [165] page 135)

"*La conclusion [d'un syllogisme] se règle toujours sur la partie la plus faible du raisonnement,* c'est-à-dire sur la proposition négative ou particulière dans les prémisses, en tant qu'elle est dite « la partie la plus faible du syllogisme catégorique ».

- Donc si l'une des prémisses est une proposition négative, la conclusion doit être également négative.
- Si une prémisse est une proposition particulière, la conclusion doit être également particulière.
- Dans tout syllogisme catégorique la majeure doit être une proposition universelle, la mineure une proposition affirmative ;
  donc la conclusion doit se régler quant à *la qualité* sur la *majeure,* quant à *la quantité* sur la *mineure.*"

(Fin de citation)]

Les trois types de syllogismes

Il y a 3 types de syllogismes, correspondant aux 3 types de jugements de relation, définis à partir du type de relation de la proposition majeure :

- Le syllogisme catégorique, décrit ci-dessous ;
- Le syllogisme hypothétique ;
- Le syllogisme disjonctif.

Les 4 types de connecteur

Chaque connecteur R d'une prémisse X R Y a 4 *types* possibles, repérés par les lettres A, E, I et O :

- A : Tout/Tous les X est/sont Y (proposition affirmative)
- E : Aucun/Aucun des X n'est Y (proposition négative)
- I : Certains/Certains des X sont Y (proposition affirmative)
- O : Certains/Certains des X ne sont pas Y (proposition négative)

Les 3 types des propositions successives d'un syllogisme constituent son *mode*.
Ainsi, l'exemple ci-dessus (chien, animal, basset) est du mode AAA.

Nombre de modes de syllogismes possibles
Un syllogisme ayant 3 propositions, chacune de 4 types possibles, il y a 4x4x4 = 64 modes de syllogismes (http://www.philosophy.uncc.edu/mleldrid/logic/l02.html).

Voir aussi Syllogismes et principe de déduction.

Syllogismes et raisonnements déductifs

Les deux types de déduction connus de Kant

Une déduction peut être soit une inférence, soit un syllogisme : le raisonnement n'en connait pas d'autre.

> [Erreur de Kant ; voir Toute déduction n'est pas réductible à une suite de syllogismes.]

Différences entre inférence et syllogisme

Lorsqu'une conclusion se déduit *d'une seule* prémisse, la logique utilise une inférence. L'inférence est une déduction *immédiate*, alors que le syllogisme est une déduction *médiate*.

K335 – Kant appelle l'inférence *raisonnement d'entendement* et le syllogisme *raisonnement de raison* : voir Raisonnement d'entendement (immédiat) et raisonnement de raison (médiat).

Raisonnement à conditions multiples constituant un syllogisme

Pour construire une connaissance à partir d'actes de l'entendement, un raisonnement enchaîne des propositions reliées par des relations appartenant aux 3 types ci-dessus.

K350-K351 – "La raison, considérée comme pouvoir de conférer à la connaissance une certaine forme logique, est le pouvoir de conduire un raisonnement à sa conclusion, c'est-à-dire de juger médiatement (par la subsomption de la condition d'un jugement possible sous la condition d'un jugement donné). Le jugement donné est la règle universelle (majeure)*.* La subsomption de la condition d'un autre jugement possible sous la condition de la règle est la mineure*.* Le jugement effectué, qui énonce l'assertion de la règle *dans le cas subsumé,* est la conclusion."

Exemple : étapes du raisonnement « tous les corps sont changeants »
(Citation de K352)
"…la raison parvient à une connaissance à travers des actes de l'entendement qui constituent une série de conditions.

Si j'arrive à la proposition : « tous les corps sont changeants », uniquement en partant de la connaissance plus éloignée (où n'intervient pas encore le concept de corps, mais qui en contient pourtant la condition) selon laquelle « tout composé est *changeant »,*

puis en allant de celle-ci à une autre proposition, plus rapprochée, soumise à la condition de la première, qui pose que « les corps sont composés »,

et en passant alors seulement de cette dernière à une troisième qui relie à son tour la connaissance éloignée (changeant) à la connaissance présente : donc « les corps sont changeants »,

je suis parvenu à travers une série de conditions (prémisses) à une connaissance (conclusion)."
(Fin de citation)

Pour l'explication du fonctionnement de la raison qui cherche à étendre tout syllogisme jusqu'à l'inconditionné, voir Paralogisme : explication par la recherche de l'inconditionné.

Voir aussi :

- Connaissance procédant d'un principe et Concepts purs de la raison ou *idées transcendantales*.
- Enthymème ; Episyllogisme ; Polysyllogisme ; Prosyllogisme ; Sorite.

Compléments

- Dans le cours *Logique* : Raisonnements de la raison (syllogismes) ;
- Syllogismes et principe de déduction.

Différence entre déductions par syllogisme et par transitivité

Les deux sont de type ET et déduisent une proposition de deux autres.

Principe de déduction

- Syllogisme : ($a \Rightarrow_s b$ **.** $c \Rightarrow_s a$) $\Rightarrow$ ($c \Rightarrow_s b$), où l'implication $\Rightarrow_s$ est une subsomption et la conséquence $\Rightarrow$ est une relation directe entre propositions ;
- Transitivité : (($a \Rightarrow b$ **.** $b \Rightarrow c$) $\Rightarrow$ ($a \Rightarrow c$), où l'implication $\Rightarrow$ est une relation entre propositions et la conclusion $a \Rightarrow c$ est une déduction directe transitive.

Complément important : Différence entre déductions par syllogisme et par transitivité.

Syllogismes et principe de déduction

Source : [177] – Cet article complète les textes de Kant sur les déductions par syllogismes, dans la *Critique* et le cours *Logique*.

Le principe du syllogisme a pour fondement un principe de logique supérieur

Le principe du syllogisme est représenté par l'implication ($a \Rightarrow_s b$) **.** ($c \Rightarrow_s a$) $\Rightarrow$ ($c \Rightarrow_s b$), où le symbole $\Rightarrow_s$ représente une relation de subsomption d'un concept du premier terme sous un concept du second.

Kant le considère comme le fondement ou le type de toute déduction médiate. Mais tous les autres principes de la Logique indépendants de celui-là peuvent servir, et servent en fait, de type et de fondement à des déductions.

Ci-dessus $a \Rightarrow_s b$, $c \Rightarrow_s a$ et $c \Rightarrow_s b$ sont des jugements de subsomption ;
la conclusion $c \Rightarrow_s b$ (relation directe de c à b), syllogisme proprement dit, est admise sous le nom de *Principe de déduction*.

Le principe du syllogisme, comme les autres, ne peut justifier une déduction particulière quelconque qu'en vertu d'un *principe supérieur* d'implication directe :

> Si les prémisses d'un syllogisme sont vraies, sa conclusion est vraie et on peut l'affirmer isolément :
>
> « Si ($a \Rightarrow_S b$ **.** $c \Rightarrow_S a$) il existe une ***implication directe*** de c à b : ($c \Rightarrow_S b$) »
> et cette implication est de type subsomption.

Principe de déduction
Le principe supérieur précédent est donc indispensable et fondamental en Logique : c'est le nerf de toute déduction, puisque seul il permet de passer des prémisses à la conclusion : de remplacer celles-là par celle-ci, et par suite *d'avancer* par étapes dans un raisonnement. Pour cette raison, nous l'appellerons désormais le *principe de déduction*. Voir Les principes préalables exigés par le syllogisme.

Différence entre déductions par syllogisme et par transitivité

Les deux sont de type ET et déduisent une proposition de deux autres.

- Syllogisme : ($a \Rightarrow_S b$ **.** $c \Rightarrow_S a$) $\Rightarrow$ ($c \Rightarrow_S b$), où l'implication $\Rightarrow_S$ est une subsomption et la conséquence $\Rightarrow$ est une relation directe entre propositions ;

  Exemple : « Les chiens sont des animaux ; Médor est un chien ; donc Médor est un animal ». Les 3 subsomptions ci-dessus sont des *relations ensemblistes* :

  - L'ensemble des chiens est inclus dans l'ensemble des animaux (inclusion) ;
  - Médor est un élément de l'ensemble des chiens (appartenance)
  - Donc Médor est un élément de l'ensemble des animaux (appartenance).

  Dans un syllogisme, la possibilité de conclure résulte d'un principe considéré comme évident : si un élément X appartient à un ensemble A inclus dans un ensemble B, X appartient aussi à B.

- Transitivité : (($a \Rightarrow b$ **.** $b \Rightarrow c$) $\Rightarrow$ ($a \Rightarrow c$), où l'implication $\Rightarrow$ est une relation entre propositions et la conclusion $a \Rightarrow c$ est une déduction directe par transitivité. Exemple :

  « Trop de dépenses sociales mettent en déficit le budget de l'Etat ;
  Un Etat dont le budget est en déficit doit emprunter de l'argent ;
  Donc trop de dépenses sociales accroissent la dette publique. »

  Les 3 relations ci-dessus sont des *relations de causalité économique*, fondamentalement différentes des relations ensemblistes précédentes.

  Dans une conclusion par transitivité, la possibilité de conclure résulte d'un autre principe considéré comme évident : le premier terme (la prémisse) d'une relation d'implication est une proposition qui peut elle-même résulter d'une autre proposition : la conclusion d'une implication précédente ; autrement dit, une relation directe est la synthèse de deux relations où la conclusion de la première devient la prémisse de la seconde.

  Ce principe d'enchaînement de propositions est un fondement de la possibilité de raisonner. Il s'applique même si les deux propositions sont de nature différente, par exemple une implication ensembliste suivie d'une

causalité : « Les chiens sont des animaux ; un animal peut souffrir ; donc les chiens peuvent souffrir ».

Une erreur de Kant

Toute déduction n'est pas réductible à une suite de syllogismes.

Principe du raisonnement hypothétique Modus ponens

Le principe de déduction est un principe de raisonnement *hypothétique* : *Modus ponens* qui s'énonce simplement :

Si p est vraie alors q est vraie ; or p est vraie ; donc q est vraie :

$$((p \Rightarrow q) . p) \Rightarrow q$$

Il est remarquable que ce principe ne peut pas s'exprimer symboliquement : il marque la limite du symbolisme : c'est un principe premier, une règle logique de base.

Syllogisme catégorique

Définition : un syllogisme est catégorique s'il a 3 propositions catégoriques.

Structure d'un syllogisme catégorique

Dans un syllogisme catégorique (exemple ci-dessous) :

```
« Un chien est un animal ; Médor est un chien ; donc Médor est un animal. »
    Proposition majeure    Proposition mineure         Conclusion
     (sujet : chien)          (sujet : Médor)
```

- La proposition majeure énonce une condition *universelle* :
  Un chien est un animal, où tout chien est inconditionnellement un animal ;
  le concept de chien est inconditionné.
- La proposition mineure énonce une condition *particulière* : l'appartenance de son sujet (*Médor*) à la classe d'objets définie par le sujet de la majeure (*chien*) ;
  le sujet Médor, soumis à la condition d'être un chien, est conditionné ;
- La conclusion (*Médor est un animal*) est une conséquence de la subsomption du conditionné *Médor* à l'inconditionné *chien*.

Suite de l'article : 1. Syllogismes catégoriques.

Syllogisme affirmatif

C'est un syllogisme dont les deux prémisses sont de type A (affirmatif) :
sa conclusion ne peut alors être qu'affirmative.

Principe suprême de tous les syllogismes affirmatifs

[165] page 195 note 83 – "Ce qui est affirmé universellement d'un concept est également affirmé de tout ce qui est contenu sous lui."

Syllogisme disjonctif

C'est un syllogisme (deux prémisses entraînant une conclusion) dont la majeure est disjonctive au sens OU exclusif.

1er cas

- (Majeure) « Ou A est vrai ou B est vrai » (ou exclusif : un seul des deux est vrai)
- (Mineure) « A n'est pas vrai »
- (Conclusion) « B est vrai ».

2ème cas

- (Majeure) « Ou A est vrai ou B est vrai » (ou exclusif : un seul des deux est vrai)
- (Mineure) « A est vrai »
- (Conclusion) « B est faux ».

Complément dans le cours Logique : Syllogismes disjonctifs.

Syllogisme hypothétique
C'est un syllogisme (deux prémisses entraînant une conclusion) dont la proposition majeure est soit hypothétique, soit problématique.

Exemple : soient 3 propositions {p = (A est B)} ; {q = (C est D)} ; {r = (E est F)} ; chacune des propositions p, q et r a une valeur logique : *vrai* ou *faux*.

Notations

- "A est B" signifie "A a la propriété B" ;
- Le symbole d'implication est $\Rightarrow$;
- Si la proposition *p* est vraie, on la note *p*, sinon on la note $\neg p$ (non-p).

Propositions (en fait : implications)

- 1ère proposition : Si A est B alors C est D, qui s'écrit ($p \Rightarrow q$) ;
- 2ème proposition : Si E est F alors A est B, qui s'écrit ($r \Rightarrow p$) ;
- Conclusion : Si E est F alors C est D, qui s'écrit ($r \Rightarrow q$).

Le syllogisme hypothétique est une application du principe de raison :
la vérité de la 2ème proposition entraîne celle de la 1ère proposition, puis une synthèse entraîne la conclusion.

Syllogisme hypothétiquement disjonctif
C'est un syllogisme disjonctif dont la proposition majeure est hypothétique.

Syllogismes à la base d'apparences transcendantales
Voir Les trois sortes de syllogismes à la base d'apparences transcendantales.

Syllogistique
Selon [13] – (Logique) qui appartient au syllogisme, relève du syllogisme, procède par syllogisme, constitue un syllogisme.
Opposé : *asyllogistique* : qui ne contient pas de syllogisme et n'en relève pas.
Complément : Toute déduction n'est pas réductible à une suite de syllogismes.

Symboles de la Logique symbolique
Voir Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles.

Symétrie (en Logique)
Voir Propriétés des relations.

Synchronique
Qui étudie ou présente des événements, des éléments, des objets d'analyse en tant qu'ils sont contemporains, en dehors de leur évolution. Opposé : diachronique

Synopsis
Résumé qui donne par sa disposition une vue générale d'un objet ou texte comprenant plusieurs parties, que l'on peut ainsi embrasser d'un seul coup d'œil.

Syntagme
Combinaison de mots qui se suivent et produisent un sens acceptable. Le syntagme se compose donc toujours de deux ou plusieurs mots consécutifs.

Syntaxe
Logique, dans un langage formalisé : la syntaxe décrit l'alphabet utilisé, les règles de construction des expressions bien formées, ainsi que les règles de déduction opérant à partir des axiomes. Connaître la syntaxe d'un langage permet d'écrire un texte correctement, pas d'en connaître le sens, qui relève de la sémantique.

Voir Axiomatique.

Synthèse *a priori*
Voir Synthèse *a priori*.

Synthèse a priori (possibilité)

Comment des propositions synthétiques a priori sont-elles possibles ?

Source : [56b] §5 pages 44 et suivantes – *Question générale des Prolégomènes : comment une connaissance par raison pure est-elle possible ?*

Un jugement synthétique a posteriori est évidemment possible en tant que conséquence d'une expérience.

Problème des conditions et limites de la raison pure
Un jugement synthétique a priori (exemple : « Tout changement a une cause ») est évidemment possible aussi. Le problème ici est de déterminer *analytiquement* quelles conditions doivent être satisfaites pour qu'une connaissance *synthétique* a priori – donc issue de la seule raison pure – soit possible, c'est-à-dire de trouver d'éventuelles limites de notre raison pure, limites qui impacteront aussi la possibilité d'une métaphysique rationnelle.

Personne ne s'est jamais posé cette question, qui est difficile
(Citation de [56b] §5 pages 46-47)
"Mais si indispensable qu'il soit de répondre à cette question, c'est avec cela chose fort malaisée ; il est vrai que la raison majeure pour laquelle on n'a pendant

longtemps pas cherché à y répondre tient à ce qu'il n'est jamais venu à l'esprit qu'il y eût là une question.

> [La possibilité d'une synthèse a priori paraît évidente : comme nous la pratiquons très fréquemment lors d'une expérience, nous n'avons jamais douté de sa rationalité *a priori*.]

Mais il y a une seconde raison : c'est qu'une réponse satisfaisante à cette seule question exige une réflexion bien plus soutenue, profonde et pénible que n'en imposa jamais le plus volumineux ouvrage de métaphysique promettant l'immortalité à son auteur dès sa parution."
(Fin de citation)

La réponse à cette question est la philosophie transcendantale tout entière

(Citation de [56b] §5 page 49)
La philosophie transcendantale, qui précède toute métaphysique, est encore inconnue
"On peut dire que la philosophie transcendantale en son entier, qui précède nécessairement toute métaphysique, n'est elle-même rien d'autre que la seule solution complète, mais systématiquement ordonnée et développée jusqu'au bout, de la question précédemment formulée et on peut donc dire que, jusqu'à ce jour [1781, date de la première publication de la *Critique*], on ne possède aucune philosophie transcendantale.

Car ce qui en porte le nom est proprement une partie de la métaphysique, alors que la science dont nous parlons doit tout d'abord en établir la possibilité et par conséquent précéder toute métaphysique."
(Fin de citation)

Plan des actions nécessaires
Source: [56b] §5 pages 49-50
En supposant que d'éventuelles connaissances a priori issues de la raison pure (connaissances absolument a priori) correspondent à une réalité physique, il faut démontrer analytiquement le principe de leur possibilité.

De telles connaissances théoriques ne peuvent apparaître (devenir présentes à l'esprit) dans une intuition que dans deux domaines scientifiques : les mathématiques pures et la physique (science de la nature) pure. Or nous avons vu que :

> *La raison pure fournit les principes de la connaissance absolument a priori* :
> K110 – "La raison est le pouvoir qui fournit les principes de la connaissance *a priori*. La raison pure est par conséquent celle qui contient les principes permettant de connaître quelque chose *absolument a priori*."

Etablir ces principes de possibilité relève de la *métaphysique* ; le faire rationnellement implique une métaphysique *en tant que* science. Kant traite ce sujet dans les *Prolégomènes* en quatre parties :

(Citation de [56b] §5 pages 50-51)

1. "Comment la mathématique pure est-elle possible ?

2. Comment la science pure de la nature est-elle possible ?
3. Comment la métaphysique en général est-elle possible ?
4. Comment la métaphysique est-elle possible comme science ?

[Cette approche cherche] dans la raison elle-même les sources de sciences données, pour explorer et mesurer grâce au fait lui-même ce pouvoir qu'elles ont de connaître quelque chose *a priori ;* car par là ces sciences elles-mêmes y gagnent, non pas quant à leur contenu, mais bien en ce qui concerne leur usage correct."
(Fin de citation)

Synthèse chez Kant
K161 - "J'entends […] par synthèse […] l'action d'ajouter différentes représentations […] et de rassembler leur diversité en une connaissance [unifiée]. Une telle synthèse est pure quand le divers est donné, non empiriquement, mais a priori comme celui qui est donné dans l'espace et le temps."

[93] – D.1770, page 630 note * - "Les mots analyse et synthèse reçoivent communément deux significations. La synthèse est soit *qualitative,* et elle avance alors, dans la série des *subordonnés,* des principes aux conséquences ; soit *quantitative :* en ce cas elle va, dans la série des *coordonnés,* de la partie donnée au tout, en passant par les parties complémentaires. De la même façon l'analyse, au premier sens, est une régression qui remonte de la *conséquence au principe ;* au second sens, elle va du *tout* à ses *parties possibles,* ou médiates, entendons aux parties de ses parties : elle n'est donc pas la division, mais la *subdivision* d'un composé donné. C'est seulement au second sens de ces mots que nous prenons ici la synthèse et l'analyse."

Synthèse en général

K161-K162 - "La synthèse *en général* est […] le simple effet de l'imagination, fonction aveugle mais indispensable de l'âme, sans laquelle nous n'aurions jamais aucune connaissance, mais dont nous ne sommes que très rarement conscients."

> Kant explique là qu'une synthèse est spontanée quel que soit son objet, son concept résultant se formant dans l'esprit (sous forme, comme toujours, d'une représentation interprétée) comme toute autre imagination non consciente.

K162 - Une synthèse de représentations est donc aussi une synthèse de concepts.

K162 - "La même fonction [de synthèse] qui fournit de l'unité aux diverses représentations *dans un jugement* donne aussi à la simple synthèse de diverses représentations *dans une intuition* une unité qui, exprimée de façon générale, s'appelle le *concept pur de l'entendement* ; cette fonction est l'unité synthétique originaire de l'aperception.

Synthèse de l'intuition sensible par l'entendement

L'entendement transforme une représentation issue de l'intuition sensible en synthétisant une unité du divers sous forme de concepts purs ; à chaque fonction de l'entendement correspond donc une catégorie d'objets. (Détails : K205)

K205 - "Un divers contenu dans mon intuition est représenté par la synthèse de l'entendement comme appartenant à l'unité *nécessaire* [inévitable] de la conscience de soi, et cela se produit grâce à une catégorie. (La représentation de *l'unité de l'intuition* d'un objet inclut toujours une synthèse de son divers et la relation du divers à une unité de l'aperception)"

Synthèse du divers

K239 - "Tous les phénomènes contiennent, quant à leur forme, une intuition dans l'espace et dans le temps, qui leur sert à eux tous de fondement *a priori.* Ils ne peuvent donc être appréhendés, c'est-à-dire intégrés dans la conscience empirique, autrement qu'à travers la synthèse du divers [par l'imagination productive] par laquelle sont produites les représentations d'un espace ou d'un temps déterminés, c'est-à-dire à travers la composition de l'homogène et la conscience de l'unité synthétique de ce divers (de cette diversité homogène)."

K198 - "Le concept de liaison contient en lui, outre le concept du divers [de l'intuition] et de sa synthèse, aussi celui de l'unité de ce divers. La liaison est la représentation de l'unité synthétique du divers. […] Cette unité, qui précède a priori tous les concepts de la liaison, ne saurait être la catégorie de l'unité ;"

Les deux sortes de synthèses de l'entendement

- K198 - La synthèse *en général*, simple effet de l'imagination (K161), reposant sur l'unité synthétique du divers, la liaison ;
- K162 - La synthèse *pure* reposant sur l'unité synthétique *a priori*, qui produit la catégorie (concept pur de l'entendement), concept transcendantal se rapportant *a priori* à des objets.

  Voir Unité synthétique de l'aperception et Synthèse de l'appréhension.

Voir :

- Les exemples illustrant ces deux sortes de synthèses.
- Différence entre jugements analytiques et jugements synthétiques (K100).
- La distinction entre jugements analytiques et jugements synthétiques est imparfaite.
- Liaison, Axiomes de l'intuition et Nombre.

Synthèse *a priori*

Dans l'exemple "Tout ce qui arrive a une cause" (K102), "a une cause" est un prédicat extérieur au phénomène de "Tout ce qui arrive", on ne peut l'en déduire. "Tout ce qui arrive a une cause" est donc un jugement *synthétique* ; et comme on peut le formuler sans faire appel à l'expérience, il est *synthétique a priori*.

K293 – "Tous les principes de l'entendement *pur* ne sont que des principes *a priori* de la possibilité de l'expérience ; […] c'est à celle-ci [l'expérience] uniquement que se rapportent aussi toutes les propositions *synthétiques a priori*, leur possibilité reposant elle-même totalement sur cette relation.

Voir :

- Exemples de synthèse.
- Principe de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible.
- Principe suprême de tous les jugements synthétiques.
- Comment des propositions synthétiques a priori sont-elles possibles ?
- Tous les principes synthétiques *a priori* ne sont rien de plus que les principes de l'expérience possible.

Synthèse pure

- K162 - La synthèse *pure* donne un *concept pur de l'entendement*. Elle est basée sur la fonction mentale appelée *unité synthétique a priori*. Ainsi, compter est une synthèse pure *selon des concepts* ; exemple : le concept de dizaine unifie 10 concepts « élément singulier ».
- Il y a un second cas de synthèse pure : celui des *concepts mathématiques*, construits intuitivement à partir de concepts a priori ; voir :
  - Construction des concepts ;
  - *In concreto* ;
  - Connaissance pure mathématique : toujours synthétique ;
  - Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique.

Synthèse *sous* un concept et synthèse *à* un concept

K162 - L'analyse (de la logique *générale*) peut ramener de multiples représentations *sous* un même concept. Mais la synthèse *pure* de représentations est transformée en concept par la logique *transcendantale* ; c'est alors une synthèse *à* un concept.

Ainsi, pour former la connaissance a priori de *tout* objet, il faut 3 éléments :

- Le divers de l'intuition pure ;
- La synthèse de ce divers par l'imagination ;
- Les concepts qui donnent de l'unité à cette synthèse pure sous forme de catégories de l'entendement.

Synthèse figurée et liaison intellectuelle

K209 - Définitions :

- La *synthèse figurée* est la synthèse *a priori* du divers de l'intuition *sensible* par rapport à une catégorie.
- La *liaison intellectuelle* est une synthèse d'une intuition *en général* par rapport à une catégorie du divers.

Spontanées et inévitables (nécessaires), ces synthèses transcendantales précèdent *a priori* toute connaissance, qui serait impossible sans elles. Mais la synthèse figurée, *lorsqu'elle porte seulement sur l'unité synthétique de l'aperception* (celle des catégories), est une synthèse transcendantale de l'imagination.

Synthèse transcendantale de l'imagination

K211 - La *synthèse transcendantale de l'imagination* est une fonction synthétique de l'entendement d'une personne agissant sur son propre sens interne, la *synthèse figurée*. Voir aussi : Entendement (étapes).

K216 note * - La synthèse *empirique* de l'appréhension doit nécessairement être conforme à la synthèse *intellectuelle* de l'aperception, contenue a priori dans la catégorie. La *même* spontanéité [et le même processus psychique] introduit la liaison dans le divers de l'intuition, sous les noms *d'imagination* dans l'appréhension et *d'entendement* dans l'aperception.

Complément : Divisions en philosophie pure.

Synthèse *de la reproduction* dans l'imagination (transcendantale)
Voir Synthèse *de la reproduction* dans l'imagination.

Synthèse de l'agrégation
Voir Agrégation / Coalition (synthèse).

Synthèse du divers
Voir Synthèse du divers.

Synthèse de l'aperception
Voir Unité synthétique de l'aperception principe suprême de la connaissance humaine.

Synthèse de l'appréhension (synthèse empirique)
Voir Synthèse de l'appréhension (synthèse empirique).

Synthèse de l'appréhension (du divers de l'intuition)
Voir Appréhension et Unité transcendantale - Unité subjective.

Synthèses de l'entendement (en général et pure)
Voir Les deux sortes de synthèses de l'entendement.

Synthèse de l'homogène
Voir Synthèse de l'homogène - Synthèse dynamique de la liaison causale (de l'hétérogène).

Synthèse de l'imagination productive (productrice)
Voir Imagination productrice (productive).

Synthèse de l'intuition sensible par l'entendement
Voir Synthèse de l'intuition sensible par l'entendement.

Synthèse de l'unité rationnelle
Voir Unité rationnelle a priori des connaissances de l'entendement (synthèse de la raison)

Synthèse de type composition et synthèse de type conjonction
Voir Composition / Connexion (synthèses mathématique ou dynamique).

Synthèse des conditions
Voir Les trois cas d'usage dialectique de la raison pure.

Synthèse des perceptions
Voir Expérience.

Synthèse dynamique de la liaison causale.
Voir Synthèse de l'homogène - Synthèse dynamique de la liaison causale (de l'hétérogène).

Synthèse empirique
Voir Synthèse de l'appréhension (synthèse empirique).

Synthèse en général
Voir Synthèse en général.

Synthèse figurée et liaison intellectuelle
Voir Synthèse figurée et liaison intellectuelle.

Synthèse *intuitive* de perceptions successives
Voir Synthèse *intuitive* de perceptions successives.

Synthèse mathématique et synthèse dynamique
Voir Accord des concepts de l'entendement avec l'Idée de la raison.

Synthèse par imagination reproductrice (psychologie)
Voir Imagination *reproductrice* (reproductive).

Synthèse pure
Voir Synthèse pure.

Synthèse *pure* de représentation par l'entendement (synthèse de l'appréhension)
Voir Synthèse pure de représentation par l'entendement (synthèse de l'appréhension).

Synthèse régressive dans la série des conditions
Voir Conditionné et conditions – Série des conditions.

Synthèse *sous* un concept et synthèse *à* un concept
Voir Synthèse *sous* un concept et synthèse *à* un concept.

Synthèse subjective du divers
Voir :

- Unité *empirique* de l'intuition (synthèse du divers du phénomène) ;
- Unité transcendantale - Unité subjective (comparaison).

Synthèse successive de l'imagination productive
Voir Synthèse successive de l'imagination productive.

Synthèse transcendantale de l'imagination
Voir Synthèse transcendantale de l'imagination.

Systématique
Voir Unité systématique

Système

Selon le dictionnaire [13]
Construction de l'esprit

- Ensemble de propositions, de principes et de conclusions, qui forment un corps de doctrine ;
- Construction théorique cohérente, structurée, qui rend compte d'un ensemble de phénomènes. Cette définition est souvent utilisée pour désigner un objet physique, plus ou moins complexe, avec ou sans des liaisons internes entre ses parties.

Exemples

- Mathématiques : système d'équations que les valeurs des variables doivent satisfaire toutes simultanément.
- Physique : un pendule, masse oscillant autour d'un axe sous l'action de la pesanteur ou d'un ressort.
- Astronomie : le système solaire est un ensemble de satellites du soleil (planètes, astéroïdes, comètes) dont les orbites et mouvements sont régis par les trois lois de Kepler [45] et la Relativité générale.
- Logique : un système formel est composé d'un vocabulaire, d'un ensemble d'axiomes et d'un ensemble de règles de déduction. C'est un langage permettant d'écrire et de déduire des propositions logiques.
- Axiomatique et Système logique.
- K290 – "Remarque générale sur le système des principes".
- K599 – Système complet de la raison pure.

Chez Kant
Définition et structure d'un système
(Citation de K674)
"J'entends par système l'unité des diverses connaissances sous une Idée.
Cette dernière [(l'Idée)] est le concept rationnel de la forme d'un tout, en tant que, à travers ce concept, la sphère du divers [(l'ensemble des informations des connaissances)] aussi bien que la position des parties les unes par rapport aux autres [(les relations entre les connaissances)] sont déterminées a priori.

Le concept scientifique de la raison [les informations de cette Idée, son essence idéelle] contient donc le but et la forme du tout qui est congruent avec ce but.

[Exhaustivité, non-redondance et structure des relations, et leur extension précise]
L'unité du but auquel toutes les parties se rapportent et dans l'Idée duquel elles se rapportent aussi les unes aux autres fait que l'absence de chaque partie peut être repérée à partir de la connaissance des autres [complétude des connaissances et des liens entre elles], et qu'aucun ajout contingent ne peut y trouver une place [il ne faut ni redondance ni hors-sujet], ni aucun *quantum* indéfini de perfection qui ne possède ses limites déterminées *a priori.*

> [Critique : le jugement de valeur « perfection » surprend dans la définition d'un système qui se voudrait objectif.]

Le tout est donc articulé [structuré], et non pas produit par accumulation *;*"
(Fin de citation)

Importance de cette définition d'un système

La définition de Kant est exactement celle d'une base de données, publiée pour la première fois dans [139]. La présence de millions de bases de données accessibles aux utilisateurs d'Internet est une des raisons de l'intérêt de ce réseau mondial.

Cette définition est aussi un exemple de règle architectonique de connaissances, et les 5 opérateurs ensemblistes cités dans [139] constituent un ensemble complet de recherche de données informatiques connaissant leur contenu (indépendamment de leur structure).

Système logique

Voir Axiomatique et Système logique.

Système des fins
Voir dans l'ordre :

- Fin – Fins ;
- Loi (règle) morale ;
- Monde moral ;
- Système ;
- Unité systématique ;
- Unité systématique des fins : réunit la raison pratique et la raison spéculative ;
- Règne des fins ;
- Les idées transcendantales régulent l'usage de l'entendement.

Système des principes (remarque générale)
Voir d'abord au besoin la définition d'un système.

La catégorie d'une proposition ne suffit pas pour apprécier la possibilité de son objet

K290 - L'esprit humain ne peut apprécier *la possibilité* d'aucun objet d'après la catégorie d'une proposition où il apparaît : *il a toujours besoin d'un exemple sous forme d'intuition pour se faire une idée de la réalité objective d'une catégorie*.

Exemple : pour apprécier si l'objet d'une affirmation peut être une *substance*, l'esprit a besoin d'un exemple de substance d'un objet analogue ;
pour apprécier si un objet peut être *cause* d'un phénomène, l'esprit a besoin d'un exemple où un objet analogue est cause de quelque chose, etc.

Conséquences :

- K290 – [Les catégories] "ne sont pour elles-mêmes jamais des *connaissances*, mais de simples *formes de pensée en* vue de produire des connaissances à partir d'intuitions données."
- K290-K291 – A partir de simples catégories, on ne peut élaborer aucune proposition synthétique, on ne peut enrichir un concept donné. Exemple de proposition dont on ne peut enrichir le concept : *Toute chose est un quantum*, jugement de quantité.
- K291 – Un jugement qui est une proposition synthétique dont le prédicat est une catégorie, est indémontrable. Exemple : *Tout ce qui existe de façon contingente a une cause*.

Démontrer la réalité objective des catégories exige des intuitions *externes*

K292 – "Pour comprendre la possibilité des choses suivant les catégories et donc pour démontrer la *réalité objective de ces dernières,* nous avons besoin, non simplement d'intuitions, mais même toujours d'intuitions externes."

En voici la preuve pour chacune des 3 catégories de relation.

- *Substance* : un objet est réel si et seulement si il a une substance. Celle-ci existant dans l'espace, l'intuition qui en produit la représentation doit être externe.
- *Causalité* : L'entendement *pur* ne peut comprendre une possibilité physique. Exemple : pour qu'un objet change, il faut que quelque chose se déplace dans l'espace. Pour comprendre un tel déplacement l'esprit a besoin de se le représenter physiquement, comme quelque chose de permanent dont les positions varient dans le temps, ce qui exige une intuition externe.
- *Communauté* : K292-K293 – "La catégorie de la *communauté,* quant à sa possibilité, n'est pas du tout à comprendre par la simple raison, et donc il n'est pas possible d'apercevoir la réalité objective de ce concept sans une intuition […] externe dans l'espace."

  Les objets d'une communauté, dont les substances sont distinctes par définition, nous apparaissent séparés dans une intuition externe – et seulement dans une telle intuition.

Conclusion : les principes de l'entendement *pur* sont des principes *a priori* de la possibilité de l'expérience

K293 – "Tous les principes de l'entendement *pur* ne sont que des principes *a priori* de la possibilité de l'expérience ; […] c'est à celle-ci [l'expérience] uniquement que se rapportent aussi toutes les propositions synthétiques *a priori,* leur possibilité reposant elle-même totalement sur cette relation.

Système logique
Voir Axiomatique et Système logique.

Système nerveux somatique
Désignation, sur le plan fonctionnel, du système nerveux de la vie de relation, depuis les récepteurs jusqu'au système neuromusculaire.

Table des 12 catégories de l'entendement de Kant
Voir Table des 12 catégories de l'entendement de Kant.

Table des fonctions de l'entendement
Voir Fonctions logiques de l'entendement dans les jugements (Table).

Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles
Voir Table des symboles de la Logique symbolique et de la Théorie des ensembles.

Table logique des jugements
Voir Table de ce qui appartient au jugement en général (table logique des jugements)

Table transcendantale des concepts de l'entendement
Voir Table transcendantale des concepts de l'entendement.

Table physiologique pure des principes universels de la science de la nature
Voir Table physiologique pure des principes universels de la science de la nature.

Tautologie
Proposition évidente (donc n'apportant rien de neuf), car son sujet et son prédicat ont même signification, qu'ils soient ou non exprimés par un même mot.
Complément : Propositions tautologiques.

Technique
Selon [19] :

- Relatif à des procédés (artistiques, scientifiques ou industriels) ;
- Par opposition à la connaissance théorique dont on considère les applications.

Téléologie - Téléologiste
(Philosophie) doctrine qui considère que dans le monde tout objet ou être vivant :

- a été créé dans un but précis par la volonté d'un Etre originaire ;
- en outre, les êtres organisés, ont reçu une constitution « optimisée » pour la vie.

Cette doctrine conçoit le monde comme un système de relations, de rapports entre des moyens et des fins. Synonyme : *finalisme*. – Opposé : *mécanisme*.

Les *téléologistes* (ceux qui professent la téléologie, par exemple les chrétiens) justifient leur doctrine par le refus de croire que l'ordre et l'harmonie qu'ils constatent dans le monde puissent être dus à un hasard aveugle (voir Principe de fatalisme). C'est là une justification psychologique : « Je crois cela parce que je serais choqué qu'il en fût autrement » ; elle n'a aucune valeur rationnelle, mais elle rassure les

esprits que le froid déterminisme effraie : voir Pascal et Kant sur la science et l'âme et [113] sur l'affirmation par le pape Benoît XVI en 2007 de la création divine de l'Univers.

Commentaire
La doctrine téléologique est incompatible avec l'attitude scientifique, qui n'explique jamais une disposition ou une loi naturelle en invoquant une finalité ou un étonnement. Sur ce point la foi des religions monothéistes est incompatible avec la science [113].

L'Etre suprême a voulu la raison en même temps que le déterminisme

Kant a prouvé que la doctrine appelée *psychologie rationnelle* croyait à tort que la raison pouvait dépasser le domaine de l'expérience, par exemple en prétendant démontrer que l'âme a une substance permanente. Il affirme cependant que, bien que les preuves rationnelles doivent s'appuyer sur l'expérience, la raison s'applique aussi aux fins de l'homme :

> K412 – "Les preuves dont le monde peut faire usage conservent toutes ici leur valeur inentamée et bien plutôt, à la faveur de ce coup d'arrêt porté à ces prétentions dogmatiques [de la psychologie rationnelle], elles gagnent en clarté, dans la mesure où elles replacent la raison dans son domaine propre, à savoir l'ordre des fins, qui est cependant en même temps un ordre de la nature [la raison donnée à l'homme gouverne aussi le déterminisme, l'Etre suprême ayant voulu les deux et fondu les deux dans le même ordre]."

Partisan de la téléologie, Kant croit en une finalité voulue par le Créateur

Lire d'abord :

- Disposition ;
- Principaux arguments de cette preuve en faveur d'une doctrine téléologique.

K412 - "A en juger d'après *l'analogie avec la nature* des êtres vivants dans ce monde, concernant lesquels la raison doit nécessairement adopter comme principe qu'il ne se peut trouver aucun organe, aucun pouvoir, aucun penchant, rien, donc, qui fût superflu ou dépourvu de tout rapport avec son usage, donc sans finalité, mais qu'au contraire tout est exactement adéquat à la destination qui est la sienne dans la vie…"

(Citation de [144] pages 354-355)
[Kant justifie l'existence de Dieu par une finalité évidente qu'il voit dans l'harmonie des phénomènes et des lois de la nature : il ne lui paraît pas possible qu'elle soit due au hasard (auquel il ne croit pas). C'est la justification la plus classique de la téléologie, celle de l'Intelligence suprême (Intelligent Design) ; voir aussi [113]]

"Lorsque certaines propriétés plus générales, immanentes à la matière - compte tenu de l'avantage qu'elles procurent, et pour lequel on peut croire qu'elles ont été disposées -,

> [« On peut croire que… » prête une *intention* suite à une simple constatation d'analogies et à un étonnement, c'est donc un argument esthétique, que Kant sait dénué de valeur probante.]

manifestent, en même temps, sans qu'on prenne pourtant la moindre disposition supplémentaire, une aptitude particulière à d'autres correspondances ;

lorsqu'une loi simple, que chacun trouverait déjà nécessaire pour se procurer un certain bien déterminé,

[Deuxième prêt d'intention]

manifeste en même temps une fertilité étendue à beaucoup d'autres choses ;

[Autre analogie et admiration]

lorsque ce surcroît d'utilités et de concordances en découle sans l'intervention d'aucun artifice, mais plutôt d'une façon nécessaire ;

[Nécessité non démontrée, donc dogmatique]

lorsque enfin cela se passe ainsi dans la nature tout entière,

[Autre affirmation indémontrable : on ne connaît pas *toutes* les lois de la nature, et *tous* ses êtres vivants, on ne fait que généraliser par induction esthétique]

on doit dire que c'est manifestement dans l'essence même des choses que se trouvent des correspondances naturelles qui tendent à l'unité et à l'accord, et qu'une harmonie universelle se déploie dans le royaume même de la possibilité.

[Unité, accord, harmonie et universalité sont des appréciations favorables esthétiques, donc indémontrables]

Une si grande convenance et une harmonie si naturelle suscitent l'admiration : pour les expliquer, on n'a pas besoin de recourir à un art pénible et forcé, sans toutefois pouvoir jamais les attribuer au hasard.

[Kant ne croit pas au hasard : pour lui les lois naturelles – création humaine – n'ont pas d'exception, tout en représentant la réalité aussi bien que possible]

Elles révèlent une unité dans les possibilités mêmes et une dépendance commune de l'essence de toutes les choses à l'égard d'un seul grand fondement."

[Pourquoi un seul ? Où est-ce prouvé ? En réalité, le postulat d'unité de finalité et de conception du monde n'apporte qu'une satisfaction psychologique : la simplicité !]

(Fin de citation)

[108] page 118 note * - "La téléologie considère la nature comme un règne des fins, la morale considère un possible règne des fins comme un règne de la nature.

- Là le règne des fins est une idée théorique servant à expliquer ce qui existe.
- Ici c'est une idée pratique en vue de mettre en œuvre, et cela précisément en conformité à cette idée, ce qui n'existe pas, mais qui peut devenir réel à la faveur de notre conduite."

Voir aussi Croyance doctrinale.

Philosophie de la nature

Maxime : ne pas tenter d'expliquer les lois de la nature voulues par l'être suprême
[56b] §44 pages 131-132 – "Selon une juste maxime de la philosophie de la nature, nous devons nous abstenir de toute explication de l'organisation naturelle qui a été tirée de la volonté d'un être suprême, parce que ce n'est plus de la philosophie de la nature, mais un aveu que nous sommes par là au bout de notre rouleau."

(Pourtant c'est ce que fait la téléologie à laquelle Kant croit !)

Intérêt d'une recherche métaphysique des fins de la nature
[56b] §60 page 179) - "C'est une tâche digne de la recherche [métaphysique] que celle qui vise à découvrir quelles peuvent bien être les *fins de la nature* auxquelles s'ordonne cette disposition que manifeste notre raison à des concepts transcendants, car il est constant que tout ce qui se trouve dans la nature doit à l'origine être disposé en vue de quelque fin utile."

(Kant explique là l'imagination de l'homme par une volonté divine ; et il espère découvrir les fins des facultés rationnelles alors que, dans le même ouvrage et quelques pages avant, il conseillait de s'abstenir d'une telle démarche !)

Le dessein de la nature, compte tenu de la marche absurde des choses humaines
Source : [108] page 188 note 16
En 1784 Kant a thématisé dans [213] la notion de « dessein de la nature » :

"Etant donné que le philosophe ne peut supposer dans l'ensemble chez les hommes et dans leur jeu aucun dessein personnel raisonnable, il lui faut chercher s'il ne peut découvrir dans la marche absurde des choses humaines un dessein de la nature à partir duquel serait du moins possible, à propos de créatures qui procèdent sans plan personnel, une histoire selon un plan déterminé de la nature".

Kant situe ce « dessein de la nature », concernant le genre humain, dans le fait de « ne pas être guidé par l'instinct », mais de « tirer tout de lui-même » - ce pourquoi elle a donné « à l'homme la raison ainsi que la liberté du vouloir qui se fonde sur elle ».

Complément important : Etre organisé.

Affirmation téléologique de l'origine naturelle de la raison et de sa métaphysique

[56b] §57 page 166 – [L'engendrement de la métaphysique par la raison doit être attribué], "comme tout autre au monde, non pas à quelque hasard, mais à un germe d'origine qui est sagement organisé pour des fins d'importance. Car la métaphysique, plus que toute autre science peut-être, est mise en nous selon ses principaux caractères par la nature elle-même, et l'on ne saurait y voir le produit d'un choix arbitraire ou une extension fortuite dans le progrès des expériences (car elle est complètement séparée de celles-ci)."

(L'homme spécule parce qu'il est homme.)

Jugement de Kant sur sa théologie morale : *c'est la seule possible*

(Citation de K664)

"Cette théologie morale a dès lors cet avantage spécifique sur la théologie spéculative qu'elle conduit immanquablement au concept d'un être originaire *unique, souverainement parfait* et *raisonnable,* sur lequel la théologie spéculative ne nous fournit pas même *d'indications* provenant de fondements objectifs, et à propos duquel, *a fortiori,* elle ne pouvait nous *convaincre*.

[Les théologies transcendantale et naturelles ne justifient pas la croyance en un Créateur unique du monde naturel]

Car nous ne trouvons ni dans la théologie transcendantale ni dans la théologie naturelle, aussi loin que la raison puisse ici nous conduire, un seul motif non négligeable de n'admettre qu'un être *unique* que nous pourrions placer en amont de toutes les causes naturelles, et duquel nous aurions en même temps une raison suffisante de faire dépendre en tout point ces causes.

[Nécessité d'une volonté suprême unique]

Au contraire, quand nous nous interrogeons, du point de vue de l'unité morale comme constituant une loi nécessaire du monde, sur la cause capable de donner à cette loi l'effet qui lui correspond, par conséquent aussi, pour nous, une force d'obligation, il faut que ce soit une volonté suprême unique, qui comprenne toutes ces lois en elle.

Car comment entendrions-nous trouver entre diverses volontés une unité parfaite des fins ?

[Les pouvoirs et qualités prêtés au Créateur]

Cette volonté doit nécessairement être

- toute-puissante, pour que la nature entière et sa relation à la moralité dans le monde lui soient soumises ;
- omnisciente, afin qu'elle connaisse ce qu'il y a de plus intime dans les dispositions et leur valeur morale ;
- omniprésente, pour être immédiatement disponible vis-à-vis de tout besoin que fait surgir le souverain Bien ;
- éternelle, pour que cet accord de la nature et de la liberté ne vienne à faire défaut en aucun temps, etc."

(Fin de citation)

Voir :

- Impossibilité de prouver apodictiquement que Dieu n'existe pas ;
- La possibilité et l'impossibilité d'un Dieu transcendantal sont indémontrables ;
- Conclusion sur la possibilité des choses – Concept de la suprême réalité ;
- Principaux arguments de cette preuve en faveur d'une doctrine téléologique ;
- Les Idées sont les causes efficientes de la nature – Les croyances de Kant ;
- Croyance doctrinale ;

- Un phénomène donné nouveau ne doit être expliqué qu'à partir de lois connues (Kant en contradiction avec ses propres maximes) ;
- Positions parfois contradictoires de l'Eglise catholique sur la création divine du monde et l'évolutionnisme darwinien [113].

Temps

K126 - Le temps est une représentation (concept) nécessaire qui joue le rôle de fondement pour toutes les intuitions ; il est donc donné *a priori*. C'est un principe de connaissance des objets intérieurs, car toute intuition comprend dans le sens interne une intuition de temps, à la fois par une *durée* et par une *position relative* dans l'historique des événements psychiques ressentis par le sujet.

Le temps n'est pas un concept discursif (universel), mais une forme pure de l'intuition sensible.

K128 – "Le temps n'est rien d'autre que la forme du sens interne, c'est-à-dire de l'intuition que nous avons de nous-mêmes et de notre état intérieur."

K249 - "…le temps lui-même ne peut pas être perçu, la détermination de l'existence des objets dans le temps ne peut s'accomplir que par leur liaison dans le temps en général, par conséquent uniquement par l'intermédiaire de concepts qui effectuent la liaison *a priori*."

> En effet, le temps étant intuitionné par le sens interne, savoir qu'un objet existe dans le temps n'est possible qu'en reliant *a priori* sa perception à celle d'au moins un autre objet (antérieur ou simultané) dont on connaît l'existence.

Comme l'espace, le temps est une abstraction permettant de concevoir l'existence d'objets physiques présents à l'esprit (perçus par le sens interne) à un instant donné. Il est unique, continu et vide. C'est une abstraction *absolument a priori*.
Voir :

- Toutes les représentations affectent le sens interne et ont une information *temps* ;
- Principe suprême de la possibilité d'intuition relativement à la sensibilité.

Le sens interne ne perçoit pas le temps, mais *le passage du temps*, représenté par *l'ordre d'événements (phénomènes) que le sujet perçoit sans pouvoir connaître la durée qui les sépare* : ce n'est pas un *temps absolu*, il n'est pas ressenti comme une grandeur. (K265). Voir plus bas Ordre des phénomènes perçus dans le temps (ordre de la série chronologique).

K129 - "Tous les phénomènes extérieurs sont dans l'espace et sont déterminés a priori selon des rapports spatiaux. […] Tous les phénomènes en général, c'est-à-dire tous les objets des sens, sont dans le temps et nécessairement soumis à des rapports temporels."

> Un phénomène comme une émotion est ressenti par le seul sens interne, et pas le sens externe : il existe donc dans le temps (où il est situé par rapport à un phénomène précédent) mais pas dans l'espace.

Le temps est nécessairement *objectif* vis-à-vis des phénomènes et de tout objet d'expérience. C'est une réalité *empirique*, mais pas une réalité objective (propriété des choses indépendante de notre intuition sensible).

K201 note - "L'espace et le temps, ainsi que toutes les parties de ceux-ci, sont des intuitions, par conséquent des représentations singulières, avec le divers qu'elles contiennent en elles […] ; ce ne sont donc pas de simples concepts à travers lesquels la même conscience est trouvée contenue dans de nombreuses représentations : au contraire, *de nombreuses représentations se trouvent-elles ici contenues en une seule et dans la conscience que nous en avons, par conséquent liées les unes aux autres* - ce qui fait que l'unité de la conscience ainsi trouvée est synthétique, mais pourtant originaire."

K225 - "Le temps [est une] condition formelle du divers du sens interne, donc de la liaison de toutes les représentations."

K227 - "L'image pure qui présente toutes les grandeurs au sens externe est l'espace, tandis que celle de tous les objets des sens en général est le temps." (Voir appréhension et nombre)

Voir aussi Remarque sur l'espace et le temps ; Mouvement et Nombre.

Réalité et existence dans le temps du sens interne

K227 - "La réalité est, dans le concept pur de l'entendement, ce qui correspond à une sensation en général, donc ce dont le concept indique en lui-même une existence (dans le temps) ; la négation [est] ce dont le concept représente une non-existence (dans le temps). L'opposition de ces deux termes intervient donc dans la distinction qui s'introduit dans le même temps, selon qu'il s'agit d'un temps rempli ou d'un temps vide."

Kant considère ici le concept pur de l'entendement *en général*, en tant que classe de concepts. Dans ce concept, la matière (par opposition à la forme) est la sensation dont l'entendement a déduit le concept pur de l'entendement. Kant définit la réalité d'un phénomène par le fait que sa perception affecte l'individu, et que toute sensation (tout ce qui affecte) ayant une durée et une position relative dans la suite des sensations a donc une dimension temps.

Rôle du temps dans une intuition

K253 – "Tous les phénomènes sont dans le temps, et c'est en lui seul, comme substrat (comme forme permanente de l'intuition interne), qu'aussi bien la *simultanéité* que la *succession* se peuvent représenter."

K227 - "Dans la mesure où le temps est seulement la forme de l'intuition, par conséquent des objets en tant que phénomènes, ce qui correspond en eux à la sensation est la matière transcendantale de tous les objets comme choses en soi (la choséité, la réalité)."

Comme précédemment pour le concept pur de l'entendement, Kant évoque ici l'intuition en général, en tant que concept :

- La *forme* de l'intuition la décrit comme un changement dans l'esprit, un passage d'un « avant intuition » à un « après intuition » qui implique deux situations successives et une durée entre elles, donc le temps ;
- La *matière* de l'intuition est la réalité psychique associée à sa sensation, représentée par sa *chose en soi*.

Comment un objet apparaît aux sens externe et interne

K379 – "L'objet empirique […] s'appelle un objet extérieur dès lors qu'il est représenté dans l'espace et un objet intérieur quand il est représenté exclusivement dans le rapport temporel ; l'espace et le temps, quant à eux, ne peuvent tous deux être trouvés qu'en nous. […] L'espace et le temps sont certes des représentations a priori, qui sont inscrites en nous comme formes de notre intuition sensible avant même qu'un objet réel ait déterminé, à travers la sensation, notre sens à le représenter sous ces rapports sensibles."

K383-K384 – "…le phénomène qui se présente au sens externe possède […] quelque chose de stable ou de permanent, qui fournit un substrat servant de fondement aux déterminations changeantes et par conséquent un concept synthétique, savoir celui de l'espace et d'un phénomène dans l'espace ; au contraire, le temps, qui est l'unique forme de notre intuition interne, n'a rien qui soit permanent, et par conséquent il ne nous donne à connaître que le changement des déterminations, mais non pas l'objet déterminable."

Intensité d'une sensation et sa variation dans le temps

Kant introduit ensuite la notion physiologique et psychique d'*intensité de la sensation* lors d'une perception de phénomène. Cette intensité est mesurée par la proportion d'attention par le sens interne, proportion de son temps que la perception accapare au détriment d'autres perceptions concomitantes (présentes à l'esprit en même temps). Cette proportion croît jusqu'à ce que le phénomène accapare l'attention et provoque l'aperception et ses deux synthèses successives (voir aussi Entendement (étapes)), puis décroît jusqu'à ce que le phénomène ne soit plus présent à l'esprit :

> K227 - "Or, chaque sensation possède un degré ou une grandeur, par laquelle elle peut plus ou moins remplir le même temps, c'est-à-dire le sens interne, relativement à la même représentation d'un objet, jusqu'à ce qu'elle cesse en se réduisant à rien. Ainsi y a-t-il […] un passage de la réalité à la négation, lequel fait que toute réalité est susceptible d'être représentée comme un *quantum* ;"

Kant affirme là que toute perception de réalité est associée à une intensité d'activité cérébrale en proportion croissante puis décroissante, *ce que les recherches modernes confirment, enregistrements à l'appui* [28].

Schème de la substance par repérage de phénomènes concomitants ou successifs

Dans le même paragraphe, Kant tire ensuite une conséquence de cette quantification psycho-physiologique de toute réalité perçue :

> K228 - "…le schème d'une réalité [qui peut être représenté] comme quantité de quelque chose, en tant que ce quelque chose remplit le temps, est précisément cette production continue et uniforme de cette réalité dans le temps, au fil de quoi l'on descend, dans le temps, de la sensation possédant un certain degré

jusqu'à sa disparition, ou bien l'on monte progressivement de la négation de cette sensation jusqu'à la grandeur qui la caractérise. *Le schème de la substance est la persistance du réel dans le temps*…"
Voir Appréhension d'un phénomène.

Kant affirme là qu'il existe une méthode générale de mesure de l'importance psychique d'une perception, un *schème* permettant de comparer deux perceptions quel que soit leur objet. Il poursuit :

> K228 - "Le temps ne s'écoule pas, mais en lui s'écoule l'existence de ce qui est soumis au changement. Au temps donc, qui est lui-même immuable et stable, correspond dans le phénomène ce qui est immuable dans l'existence, c'est-à-dire la substance, et c'est en elle uniquement que peuvent être déterminées la succession et la simultanéité temporelles des phénomènes."

Le passage du temps ne peut s'apprécier qu'à l'aide d'une évolution physique

Kant introduit là une notion devenue fondamentale en physique moderne, à l'échelle macroscopique comme à l'échelle atomique : *l'état* d'un système (sa situation), ensemble des valeurs de ses variables et leur évolution dans le temps et l'espace.

> Exemple d'équation d'évolution : l'équation fondamentale d'évolution de Schrödinger [64] de la Mécanique quantique. Le passage du temps et la distinction entre dates ne peuvent s'apprécier qu'en considérant des évolutions matérielles : si pendant un certain temps d'observation rien ne change de manière perceptible ou mesurable, on ne peut savoir *si* du temps est passé, ou *combien* de temps est passé.

Complément : Changement et transformation.

Temps vide : nulle naissance d'une quelconque chose n'y est possible

K431 – "Dans un temps vide, nulle naissance d'une quelconque chose n'est possible, parce qu'aucune partie de ce temps plutôt qu'une autre ne possède en soi une condition distinctive de l'existence plutôt que de la non-existence (et cela, aussi bien dans l'hypothèse où le monde naît de lui-même [ou a toujours existé] que dans celle où il naît sous l'effet d'une autre cause."

> [Dans un temps vide il n'y a pas de cause efficiente de naissance, évolution ou disparition de quelque chose ; et par définition, l'existence d'un objet physique s'entend à un instant donné. Le concept de temps vide n'ayant pas de correspondance physique est pure abstraction.]

Les trois modes (rapports temporels) du temps (positionnement relatif dans le temps)

K250 – "Les trois modes du temps sont *la permanence, la succession* et *la simultanéité.*" Ce sont des modes d'existence de phénomènes (voir ci-dessous).

Cette affirmation est évidente pour des intervalles de temps distincts. En effet : ou il y a un seul intervalle de temps, ou il y en a plusieurs (s'il n'y en a aucun, en qualifier le mode n'a pas de sens).

- S'il y a un seul intervalle de temps, ou sa durée est illimitée (il est permanent) ou elle est limitée.

- S'il y a deux intervalles de temps, ou ils sont successifs ou ils sont simultanés au moins en partie ; et s'il y a plus de deux intervalles de temps, on peut les grouper par deux et se ramener par ajouts successifs au cas de deux intervalles.

Voir aussi Analogies de l'expérience (principe) et Substance.

Existence d'une suite de phénomènes dans le temps : série chronologique

K420 – "Le temps est en soi une série (et la condition formelle de toutes les séries)."

K253 - Du point de vue *existence* des phénomènes pendant un temps non nul, deux phénomènes sont soit successifs, soit simultanés au moins en partie ; une suite de phénomènes successifs est alors appelée *série chronologique*, tandis que pour un ou plusieurs phénomènes simultanés on parle d'*étendue temporelle* [intervalle de temps]. Voir appréhension.

K254 - Un intervalle de temps est mesuré par une *grandeur*, sa *durée*. L'existence d'un phénomène ou d'une série chronologique de phénomènes est donc associée à un nombre non nul, sa durée, que le sens interne ne peut apprécier (voir Temps).

Ordre des phénomènes perçus dans le temps (ordre de la série chronologique)

(Citation de K265)

[Pour rendre possible la représentation d'un objet en général, l'entendement] "transfère l'ordre du temps aux phénomènes et à leur existence, en attribuant à chacun d'eux, à titre de conséquence, une place déterminée *a priori* dans le temps, vis-à-vis des phénomènes précédents, faute de quoi il ne s'accorderait pas avec le temps lui-même, qui détermine pour toutes ses parties la place qui leur revient.

[…]

Ce qui suit ou arrive succède selon une règle universelle [par exemple la causalité], à ce qui était contenu dans l'état précédent ; par là se constitue une série de phénomènes, laquelle, par l'intermédiaire de l'entendement, produit et rend nécessaire le même ordre, le même enchaînement continu, dans la série des perceptions possibles, que celui qui se trouve a priori dans la forme de l'intuition interne (le temps) où toutes les perceptions devraient obtenir leur place."

(Fin de citation)

Série régressive des conditions, série progressive des conséquences :

K421 – "J'appellerai *régressive* la synthèse d'une série du côté des conditions, c'est-à-dire celle qui part de la condition la plus proche du phénomène donné et va ainsi vers les conditions les plus éloignées [du présent vers le passé] ; au contraire, j'appellerai *progressive* celle qui, du côté du conditionné, va de la conséquence la plus proche vers les plus éloignées [du présent vers l'avenir]."

Distinction entre agrégat et série chronologique

K420 – "Pour ce qui concerne l'espace, il n'y a en lui, considéré intrinsèquement, nulle distinction possible entre *progression et régression*, parce qu'il constitue un *agrégat*, et non une *série*, dans la mesure où ses parties sont toutes ensemble en même temps."

Commencement du temps – Début de l'Univers

Le temps n'a jamais commencé, l'Univers a toujours existé : voir Antithèse et Régression à l'infini. Il n'y a donc pas de Créateur incréé du monde, bien qu'on ne puisse prouver par déduction ni cette proposition ni son contraire.

Voir Preuve de la thèse : raisonnement sur la finitude de l'âge et de l'étendue du monde.

Termes principaux
Les 3 termes principaux : *majeur*, *petit* et *moyen*. Voir 1. Syllogismes catégoriques.

Théisme – Théiste
Voir Définitions : déiste, théiste (K553).

Thématiser
Selon le dictionnaire [13] - (Philosophie) rendre thématique, prendre comme thème de l'activité mentale, comme objet intentionnel.

Théodicée
Selon le dictionnaire [13] : Partie de la métaphysique qui traite, d'après les seules lumières de l'expérience et de la raison, de l'existence et de la nature de Dieu.
Synonyme : *théologie rationnelle*.

Théologale
Selon le dictionnaire [13] :

- Qui se rapporte à la théologie ;
- Qui a Dieu pour objet ; exemple : vertu théologale.

Théologie

Selon le dictionnaire [13]

- En langage courant : science de Dieu, de ses attributs, de ses rapports avec le monde et avec l'homme.
- Dans les religions chrétiennes : science fondée sur la Révélation et la Tradition.
- En philosophie (théologie naturelle ou rationnelle) : partie de la métaphysique qui traite de l'existence et des attributs de Dieu, de la destinée de l'homme et de l'immortalité de l'âme en s'appuyant uniquement sur la raison.

Chez Kant

Théologie morale
Science qui démontre l'existence de Dieu par les fins morales de l'homme.

Voir ici Laïcisation de la morale.

K666-K667 – "La théologie morale est donc simplement d'un usage immanent, à savoir celui qui nous permet d'accomplir notre destination ici-bas, dans le monde, en prenant notre place dans le système de toutes les fins, et non pas d'abandonner, en proie à une exaltation de l'esprit […] le fil conducteur d'une raison moralement

législatrice dans la bonne conduite de notre vie, afin de le relier immédiatement à l'Idée de l'être suprême - ce qui constituerait un usage transcendant, mais qui, tout comme celui de la simple spéculation, ne peut que renverser et faire échouer les fins dernières de la raison."

Voir :

- *[Concept résultant : Dieu transcendantal, origine de l'unité de toute réalité empirique] ;*
- Jugement de Kant sur sa théologie morale : *c'est la seule possible*.

Théologie transcendantale
K553 - La théologie est la connaissance de l'être originaire :

- Issue de la simple raison, qui conçoit son objet :
  - Simplement "par la raison pure, par l'intermédiaire de concepts purement transcendantaux *(ens originarium, realissimum, ens entium),* et elle s'appelle la théologie *transcendantale* ;"
  - "A l'aide d'un concept qu'elle tire de la nature (de notre âme), en y voyant la suprême intelligence, et elle devrait alors s'appeler la théologie *naturelle.*" Voir Doctrine de la théologie naturelle.

  La théologie transcendantale est une théologie spéculative.
- Ou issue de la révélation.

Cosmothéologie ou ontothéologie
K553 – "La théologie transcendantale, ou bien pense dériver l'existence de l'être originaire à partir d'une expérience en général (sans déterminer quoi que ce soit de plus précis sur le monde auquel elle appartient), et elle s'appelle *cosmothéologie ;* ou bien elle croit connaître son existence par simples concepts, sans l'aide complémentaire de la moindre expérience, et elle s'appelle *ontothéologie."*

K558 – "La théologie transcendantale [est donc très utile en tant que] censure de notre raison, quand cette dernière n'a affaire qu'à des Idées pures qui, justement pour cela, n'admettent nul autre critère d'appréciation qu'un critère transcendantal. Car si jamais, sous un autre rapport, peut-être sous l'angle pratique, la *supposition* d'un être suprême - et intégralement suffisant comme consistant en une intelligence suprême - affirmait sa validité sans rencontrer de contradiction, il serait de la plus grande importance de déterminer avec exactitude ce concept, dans sa dimension transcendantale, comme le concept d'un être nécessaire et suprêmement réel, ainsi que d'en écarter ce qui est incompatible avec la suprême réalité, ce qui relève du simple phénomène (de l'anthropomorphisme au sens le plus large), et en même temps de déblayer le terrain de toutes les assertions contraires, qu'elles soient *athées, déistes* ou *anthropomorphiques :* opération qui est très aisée dans le cadre d'un tel examen critique, dans la mesure où les mêmes raisons qui découvrent l'impuissance de la raison humaine relativement *à l'affirmation* de l'existence d'un tel être suffisent nécessairement aussi pour démontrer l'inefficacité de toute *assertion contraire."*

Voir aussi :

- Dogmatisme possible de la foi en une Intelligence suprême et de la physico-théologie ;
- Doctrine de la théologie naturelle ;
- Critique de toute théologie issue de principes spéculatifs de la raison.

Conclusion sur l'être suprême : sa réalité objective ne peut être ni démontrée ni réfutée

K559 – "L'être suprême reste donc, pour l'usage purement spéculatif de la raison, un simple idéal, mais cependant un *idéal dépourvu de défauts,* un concept qui clôt et couronne toute la connaissance humaine, et dont la réalité objective ne peut certes, en suivant cette voie, être démontrée, mais ne peut pas non plus être réfutée ; et s'il doit y avoir une théologie morale capable de combler cette lacune, la théologie transcendantale, jusqu'ici simplement problématique, montre alors ce qu'elle a d'indispensable à travers la détermination qu'elle procure à son concept et la manière dont elle soumet à une censure incessante la raison, qui se laisse assez souvent abuser par la sensibilité et n'est pas toujours d'accord avec ses propres Idées. La nécessité, l'infinité, l'unité, l'existence en dehors du monde (non pas comme âme du monde), l'éternité sans les conditions du temps, l'omniprésence sans les conditions de l'espace, la toute-puissance, etc., constituent des prédicats purement transcendantaux, et par conséquent, une fois épuré, leur concept, dont toute théologie a tellement besoin, ne peut être tiré que de la théologie transcendantale."

Théorème

Selon le dictionnaire [13]

- (Logique et mathématiques, par opposition à axiome et postulat) : proposition qui peut être démontrée par un raisonnement logique à partir de faits donnés ou d'hypothèses justifiables.
- (Par extension) : énoncé reposant sur une démonstration rigoureuse.

Chez Kant

Voir Théorèmes, corollaires, lemmes et scholies.

Théorétique

Selon le dictionnaire [13]

Adjectif : qui a pour objet la connaissance, qui vise à la connaissance. Dans la classification aristotélicienne des sciences, la mathématique, la physique, la théologie sont des sciences théorétiques par opposition aux sciences poétiques et pratiques.

Chez Kant

Kant distingue deux ordres de sciences : les sciences purement empiriques, et les sciences théorétiques qui sont à ses yeux les véritables sciences parce qu'elles sont basées sur des postulats ou principes explicites.

[93] – D.1770, page 643 note * - "Nous considérons une chose théorétiquement dans la mesure où nous sommes attentifs à ce qui concerne son être ; nous la considérons pratiquement si nous examinons ce qui devrait lui appartenir par le moyen de la liberté.

[Un point de vue théorétique est apodictique (nécessaire), alors qu'un point de vue pratique prend en compte l'arbitre.]

Theoria
Voir Les apports de la philosophie : theoria, éthique et sagesse.

Théorie

Selon le dictionnaire [13]

- Le plus souvent par opposition à pratique
  - Ensemble de notions, d'idées, de concepts abstraits appliqués à un domaine particulier ;
  - Ensemble de notions, de connaissances abstraites organisées en système.
- Dans le domaine scientifique
  - Construction intellectuelle, hypothétique et synthétique, organisée en système et vérifiée par un protocole expérimental ;
  - Ensemble de lois formant un système cohérent et servant de base à une science, ou rendant compte de certains faits.
- Philosophie – Théorie de la connaissance

  Étude du rapport qu'ont entre eux le sujet et l'objet dans l'acte de connaître.

Chez Kant

[57] page 1033 – Théorie : On appelle « théorie » « un ensemble de règles, fussent-elles pratiques », « dès lors que ces règles, en tant que principes, sont pensées avec une certaine généralité, et qu'en cela on fait abstraction d'une multitude de conditions qui ont pourtant nécessairement de l'influence sur leur mise en œuvre… »

Exemples

- Théorie transcendantale des éléments ;
- Théorie transcendantale de la sensibilité (Esthétique transcendantale) ;
- Théorie transcendantale de la méthode.

Théorie transcendantale de la méthode
K599 – Théorie transcendantale de la méthode (Méthodologie transcendantale)

Définition

Théorie des conditions formelles d'un système complet de la raison pure
K599 – "J'entends donc par théorie transcendantale de la méthode la détermination des conditions formelles d'un système complet de la raison pure. Dans ce but, nous aurons à nous préoccuper d'une *discipline*, d'un *canon*, d'une *architectonique* et enfin d'une *histoire* de la raison pure, et nous mettrons en œuvre dans une perspective

transcendantale ce que l'on cherche à faire dans les écoles sous le nom de *logique pratique* relativement à l'usage de l'entendement en général…"

Qu'est-ce qu'une logique pratique ?
(Citation de [165] page 17)
La Logique générale qui, en sa qualité de simple canon, fait abstraction de tout objet, ne peut avoir de partie pratique. Ce serait une *contradictio in adjecto* puisqu'une logique pratique présuppose la connaissance d'une certaine sorte d'objets auxquels elle est appliquée. Nous pouvons donc appeler chaque science une *logique pratique ;* car dans chacune nous devons avoir une forme de la pensée.

La logique générale, considérée comme pratique, ne peut donc être rien de plus qu'une *technique du savoir en général ;* - un *organon* de la *méthode scolastique*."
(Fin de citation)

Complément : De la cause absolument nécessaire à l'existence de Dieu *omniscient*.

Objet de la Méthodologie transcendantale, 4ème partie de la *Critique de la raison pure*
Voir But de la *Critique de la Raison pure*.

Théorie des groupes
(Citation de [83] article *Groupes (mathématiques) – Groupes finis*)
Née de l'étude des groupes de permutations des racines d'équations, la théorie des groupes finis d'Evariste Galois [223] a été développée indépendamment depuis le *Traité des substitutions et des équations algébriques* (1870) de Camille Jordan [222].
Après les travaux importants de Burnside, de Frobenius et de leurs élèves vers le commencement du XXe siècle, cette théorie connut une période de développement lent, faute de méthodes pour résoudre les nombreux problèmes posés par ces pionniers. Les efforts de mathématiciens comme P. Hall et R. Brauer pendant cette période ont engendré les nouvelles méthodes qui, après 1955, ont amené une intense activité dans ce domaine ; des progrès énormes ont été accomplis, particulièrement dans la théorie des groupes simples et la théorie des relations entre un groupe et ses sous-groupes. Mais beaucoup de questions sont restées longtemps ouvertes et sont l'objet d'une recherche acharnée.
(Fin de citation)

Théorie transcendantale des éléments
Voir d'abord Elément.
La Théorie transcendantale des éléments, 1ère partie de la philosophie transcendantale, comprend deux parties :

- L'Esthétique transcendantale
- La Logique transcendantale.

Voir le diagramme de la philosophie transcendantale.

Théorie transcendantale de la sensibilité (Esthétique transcendantale)
K114 - C'est la 1ère partie de la Théorie transcendantale des éléments.
Elle décrit les conditions sous lesquelles les objets de la connaissance sont donnés.
C'est en fait l'Esthétique transcendantale.

Voir le diagramme de la philosophie transcendantale.

Théosophie
Philosophie, religion :

- *Théosophie traditionnelle* : Description des mystères de la vie cachée de Dieu dans sa relation avec celle de l'homme et de la création tout entière ;
- *Théosophie moderne :* Doctrine métaphysique et morale fondée en 1875, qui a des liens secrets avec le bouddhisme et le lamaïsme, et qui a fait de très nombreux adeptes, en particulier aux États-Unis.

Thermodynamique
Voir [119].

Thèse
Selon [13] : proposition ou théorie que l'on tient pour vraie et que l'on soutient par une argumentation pour la défendre contre d'éventuelles objections.
Opposé : antithèse. - Voir aussi :
idées transcendantales : thèses *dogmatiques* contre antithèses *empiriques.*

Thétique

Selon [13]

Adjectif : qui concerne une affirmation théorique ; qui pose un contenu de pensée comme thèse.

Chez Kant

Substantif
K426 – "Tout ensemble réunissant des doctrines dogmatiques est une thétique".

Voir aussi : Antithétique – Antithétique transcendantale.

Topique – Topique transcendantale – Topique logique
Le substantif *topique* désigne le sujet (le thème) d'un discours ou d'une discussion. Une topique est une classe générale dans laquelle on range les arguments ou développements sur ce sujet ; la liste des classes est donc celle des sujets abordés.

Chez Freud

Freud [41] a défini deux topiques, points de vue particuliers du psychisme :

- 1ère topique : inconscient, préconscient et conscience [23].
- 2ème topique : Ça, Moi et Surmoi [23].

Chez Kant : topique transcendantale

Voir d'abord Lieu logique - Lieu transcendantal.

K314 - Pour tout concept, le lieu transcendantal et les règles pour le trouver constituent la *topique transcendantale*, doctrine qui apporte une protection radicale

contre ce par quoi l'entendement pur peut se laisser capter subrepticement, et contre les illusions qui en résultent.

(Citation de K315)
"La topique transcendantale ne contient que les 4 titres [rapports] (évoqués dans la Réflexion transcendantale) de toute comparaison et de toute distinction.

[Ces rapports] se différencient des catégories en ceci qu'ils présentent, non l'objet d'après ce qui constitue son concept (grandeur, réalité), mais seulement la comparaison des représentations précédant le concept des choses, et cela dans toute leur diversité.

Cette comparaison, toutefois, a d'abord besoin d'une réflexion, c'est-à-dire d'une détermination du lieu auquel appartiennent les représentations des choses qui sont comparées, pour savoir si c'est l'entendement pur qui les pense ou la sensibilité qui les donne dans le phénomène."
(Fin de citation)

K315 – "Sans cette réflexion [transcendantale], je fais un usage très mal assuré de ces concepts, et il en résulte de prétendus principes synthétiques que la raison critique ne peut reconnaître et qui se fondent exclusivement sur une *amphibologie transcendantale*, c'est-à-dire sur une confusion de l'objet pur de l'entendement avec le phénomène."

Aristote : topique logique

K314 – [Dans l'antiquité, la topique logique d'Aristote [43] était un ensemble de règles] "dont les rhéteurs et les orateurs pouvaient se servir pour rechercher, sous certains titres de la pensée, ce qui était le plus adapté à une matière proposée, et pour à ce sujet, avec une apparence de profondeur, développer de subtils raisonnements ou se livrer à d'abondants bavardages."

Topologie
Partie de la géométrie qui considère uniquement les relations de position : elle étudie les propriétés d'objets géométriques invariants lors d'une déformation continue (étirement, rétrécissement, pliage) sans déchirement.

Ainsi, deux objets géométriques sont considérés comme équivalents si une déformation continue peut faire passer de l'un à l'autre.

(Citation de [177] page 140)
"L'objet essentiel de la Topologie, ce sont les connexions des surfaces et, plus généralement, les relations de contiguïté et de continuité entre les points des lignes et des surfaces, abstraction faite de la grandeur de ces figures et même de leur forme.

Plus précisément, les connexions sont les invariants des transformations biunivoques et continues, de sorte que ces transformations sont les seules qu'admette la Topologie.

Qu'on imagine un écheveau de fils emmêlés et noués, une ou plusieurs surfaces tordues et enchevêtrées, et qu'on les déforme sans rien couper ni déchirer (comme si ces fils et ces surfaces étaient réalisés en une matière parfaitement ductile et élastique), sans rien coller non plus : on aura une idée des transformations qui caractérisent la Topologie. Peu importe que les lignes soient droites ou courbes, que

les surfaces soient planes ou gauches ; peu importe leur grandeur relative, on peut les étendre ou les rétrécir indéfiniment, pourvu qu'on n'y introduise aucune solution de continuité (ni aucune connexion nouvelle)."
(Fin de citation)

Proposition fondamentale de la topologie

[177] pages 140-141 – "Une courbe plane fermée partage son plan en deux régions séparées, telles que toute ligne continue qui joint un point de l'une à un point de l'autre la traverse nécessairement (a au moins un point commun avec elle)."

Totalité inconditionnée
Voir Concept rationnel de la totalité inconditionnée.

Transcendant
Adjectif (philosophie) : qui se situe au-delà de toute expérience physique, qui est externe à l'Univers. Exemples : sont transcendants Dieu créateur du monde et l'âme humaine.
Opposé de transcendant : immanent.

K331 – "Nous nommerons *immanents* les principes dont l'application se tient entièrement dans les bornes de l'expérience possible, mais *transcendants* ceux qui doivent transgresser ces limites."

Existence de Dieu

Voir :

- Existence de Dieu ;
- Les trois seules preuves possibles de l'existence de Dieu.

Liberté au sens transcendant : ce qui échappe à la *causalité* de *l'expérience*

[108] page 172 - "Le concept de la *liberté* [par rapport aux lois de la nature] est un pur concept de la raison qui, précisément de ce fait, est transcendant pour la philosophie théorique, c'est-à-dire qu'il est tel qu'on ne peut en fournir aucun exemple adéquat dans une quelconque expérience possible."

Ne pas confondre avec transcendantal (voir Immanent – Principe immanent et principe transcendant).

Exigence de non-transcendance

Lire avant la suite : Univers.

L'homme crée les lois de la nature, qui par définition n'ont jamais d'exception. Ces lois traduisent ce qu'il entend par causalité naturelle, en décrivant les systèmes observables qui existent et leur évolution dans le temps.

> *Remarque*
> Que le domaine d'application de ces lois soit le monde physique, limité aux phénomènes intrinsèquement observables, ou le monde sensible de Kant, ne change rien à la définition de l'Univers : *tout ce qui existe* (respectivement : observable ou non ; seulement observable).

Raisonnement scientifique
Que cet Univers soit fini ou infini, dans l'espace et/ou dans le temps, ne change rien à la contrainte suivante : *aucune action ne peut franchir ses limites*. Il n'y a pas et il n'y a jamais eu de phénomène observable datant d'avant la naissance de l'Univers et/ou situé au-delà ; un tel franchissement est inconcevable, c'est une impossibilité en soi : voir Possibilité de l'expérience (principes *a priori*). Donc :

- On ne peut rien savoir avec certitude concernant ce qui existait éventuellement *avant* et *à l'extérieur* de l'Univers, on ne peut que le conjecturer ;
- On ne sait même pas (et on ne peut savoir) s'il existait avant l'Univers un espace extérieur, ou si l'espace et le temps sont *nés avec l'Univers*.

Selon les lois établies, l'Univers est si grand et si âgé qu'aucune action physique ne peut en atteindre les éventuelles limites spatiales parce qu'elles s'éloignent de nous plus vite que la lumière ; et pour la même raison, aucune action externe (s'il y a un extérieur) ne pourrait avoir d'effet dans notre Univers.

Ces impossibilités existent depuis le début de l'Univers, qui a commencé par une phase de dilatation de l'espace (appelée *inflation*) des milliards de fois plus rapide que la lumière (inflation sans déplacement, qui ne viole donc pas la vitesse physique limite égale à celle de la lumière).

Conséquence de la limite absolue des actions physiques, la vitesse de la lumière
Un raisonnement conforme à notre physique actuelle prend donc en compte le fait que l'Univers est fini, en diamètre (47 milliards d'années-lumière) comme en âge (13.8 milliards d'années) : c'est une certitude scientifique (voir Univers).

Conséquence de nos lois de la physique
Nos lois physiques imposent des contraintes thermodynamiques d'évolution et des contraintes de conservation de l'énergie, du moment cinétique, des charges électriques, etc.; voir [118]. Ces contraintes limitent tellement une hypothétique omnipotence divine qu'elles rendent un tel pouvoir imaginaire.

Conclusion scientifique sur la transcendance
Donc **si (et comment) quelque chose d'extérieur a créé l'Univers, nous ne le saurons jamais, et rien d'extérieur ne peut plus agir à l'intérieur depuis**. La transcendance est donc une abstraction métaphysique, la physique imposant une *contrainte absolue de non-transcendance* dans l'Univers existant.

Conclusion sur l'existence d'un Créateur
En particulier, toute affirmation concernant la réalité, la possibilité ou l'impossibilité d'une création divine de l'Univers est indémontrable et infalsifiable : on ne sait et on ne peut savoir ce qui s'est passé ou se passe à l'extérieur de l'Univers – si un tel extérieur existe ou a existé.

Conclusion sur la possibilité d'action dans l'Univers d'un Dieu omnipotent
Par contre, l'action (transcendante par définition) dans l'Univers d'un Dieu externe est impossible selon nos connaissances physiques. Un homme rationnel doit donc choisir entre :

- croire dans la validité de notre science et son applicabilité à tout l'Univers,

- ou croire en un Dieu extérieur omnipotent susceptible d'agir dans l'Univers et rejeter la science.

Ces deux choix s'excluent mutuellement.

Conclusion sur une création de l'Univers comme partie d'un Dieu préexistant
On peut imaginer qu'un Dieu *existant avant l'Univers* a créé celui-ci à partir de lui-même : une telle conjecture est infalsifiable dans la mesure où nous ne savons rien de ce qui – éventuellement - existait et était possible avant l'Univers. Mais elle est aussi indémontrable et ne justifie nullement la croyance en un Dieu omnipotent capable d'agir dans l'Univers, après cette création, au mépris de nos lois physiques.

Une erreur de certains philosophes sur la transcendance de l'esprit humain

Lecture conseillée avant ce paragraphe : Interprétation - Processus de la conscience
Certains philosophes croient que l'esprit de l'homme a une origine transcendante, parce qu'en tant qu'ensemble d'abstractions les pensées ne peuvent provenir de causes matérielles (aucune cause physique ne produit d'abstraction, croient-ils).

Cette opinion est erronée : toute pensée est quelque chose dont un individu est conscient, ses neurones interprétant alors des représentations de sa conscience ou des impressions issues de son subconscient. Une pensée résulte d'une transmission d'excitations entre neurones interconnectés : un cerveau vivant a un réseau de neurones qui génère continuellement des pensées interprétant son propre état. La conscience que perçoit notre psychisme à un instant donné est un *état du cerveau*.

Une pensée humaine est abstraite comme toute interprétation, exactement comme les résultats produits par un ordinateur où un programme interprète les données de sa mémoire ; certaines données appartiennent même parfois à l'espace mémoire du programme lui-même, comme la *représentation d'une représentation* que l'esprit utilise lorsqu'il a conscience de soi.

En résumé, une pensée est une interprétation de l'état du cerveau par lui-même, processus identique à celui d'un ordinateur qui calcule un résultat à partir de données dans sa mémoire. Et de même qu'un ordinateur peut modifier le code de son programme avant d'exécuter la partie modifiée, notre esprit peut se construire des raisonnements et méthodes de raisonnement à partir de ce qu'il sait et sait faire.

Notion d'esprit humain
La notion d'*esprit humain* est aussi une abstraction, synthèse de facultés construite par l'homme à partir d'autres abstractions, et sans rapport avec une propriété physique. Ce n'est pas parce que l'homme peut *imaginer* des objets ou des causes *externes* à l'Univers (transcendantes) qu'elles peuvent exister *dans* l'Univers ou y exercer une influence ; inversement, aucune situation ou action physique *dans* l'Univers ne peut avoir une influence extérieure à l'Univers. Ces deux impossibilités résultent de limitations, scientifiquement établies, des possibilités de transmission d'énergie. Seule la spéculation humaine peut franchir les frontières de l'Univers, parce qu'elle ne manipule pas d'énergie, mais sans atteindre de certitude vérifiable par l'expérience.

Transcendantal (chez Kant)

Difficulté de trouver une définition du mot *transcendantal*

Dans la *Critique de la raison pure*, Kant emploie cet adjectif des milliers de fois sans jamais le définir explicitement. On trouve cependant des définitions partielles, comme :

- K110 - "Je nomme *transcendantale* toute connaissance qui s'occupe en général moins d'objets que de notre *mode de connaissance* des objets, en tant que celui-ci doit être possible *a priori*. Un *système* de tels concepts s'appellerait *philosophie transcendantale*." On peut donc définir celle-ci comme suit :

  La philosophie transcendantale est un système comprenant l'ensemble des règles de recherche, de formation et d'utilisation des intuitions pures et des concepts a priori pour définir des connaissances sûres.

- [56] §13 pages 80-81 : "Le mot transcendantal qui, chez moi, signifie toujours un rapport de notre connaissance non pas aux choses mêmes, mais seulement à la faculté de connaître…"

Orthographe

Transcendantal est parfois écrit avec un "e" : *transcendental*. Le dictionnaire de l'Académie [13] écrit *transcendantal*, orthographe reprise dans ce texte.
Ne pas confondre transcendantal avec transcendant.

Trois origines possibles d'un concept

Un concept peut provenir de l'une des origines suivantes :

- Une expérience (sensibilité et entendement), les deux souches citées par Kant ;

  K499 – "Il nous faut en pensée donner en général pour fondement aux phénomènes un objet transcendantal, quand bien même nous ne savons rien de ce qu'il est en soi."

  K371 – "Le Moi pensant, l'âme (nom dont on se sert pour désigner l'objet transcendantal du sens interne), est simple…"

- Une spéculation transcendante, comme l'action de Dieu dans notre Univers.
- Une spéculation métaphysique.

Déduction, existence ou usage

Dire qu'un concept a une certaine origine, c'est dire qu'il existe pour ce concept :

- Soit une possibilité de déduction ou synthèse depuis cette origine ; exemples :
  - *Déduction transcendantale*
    K170 - "J'appelle […] l'explication de la manière dont des concepts peuvent se rapporter *a priori à* des objets leur *déduction transcendantale*, et je la distingue de la déduction *empirique*, laquelle montre de quelle façon un concept est acquis par expérience et par réflexion sur celle-ci, et ne concerne donc pas la légitimité de ce concept, mais le fait d'où procède sa possession."
  - *Synthèse transcendantale de l'imagination productive*
    K192-K193 - "L'imagination est […] aussi un pouvoir de synthèse *a priori*, ce

pourquoi nous lui donnons le nom *d'imagination productive [ou productrice]* ; et en tant qu'à l'égard de tout le divers du phénomène, elle n'a pas d'autre objectif que l'unité nécessaire se produisant dans la synthèse de ce phénomène, elle peut être appelée la *fonction transcendantale de l'imagination*."

K211 - La synthèse transcendantale de l'imagination est une fonction synthétique de l'entendement d'une personne agissant sur son propre sens interne, la *synthèse figurée*. Voir aussi : Entendement (étapes).

- Soit une condition d'existence ou d'usage due à cette origine.

  Exemple 1
  Le concept d'un objet qui a une représentation *a priori* utilisée *a priori* est transcendantal ; (un concept est toujours associé à une représentation et réciproquement).

  Exemple 2
  K443 – "Supposons qu'il y ait une liberté au sens transcendantal, constituant une espèce particulière de causalité d'après laquelle les événements du monde pourraient avoir lieu [sans respecter une loi de la nature], c'est-à-dire un pouvoir de commencer absolument un état [un pouvoir d'apparition d'une situation physique sans cause efficace], par conséquent aussi une série de conséquences de cet état : dans ce cas, ce n'est pas seulement une série qui commencera absolument sous l'effet de cette spontanéité, mais c'est aussi la détermination de cette spontanéité elle-même à produire la série, c'est-à-dire la causalité, en sorte que rien ne précède par quoi l'action qui intervient ainsi soit déterminée selon des lois constantes."

  Exemple 3
  Une condition *a priori* de la forme de l'expérience est transcendantale.

L'adjectif transcendantal est utilisé par Kant dans quatre sens différents.

1er sens : déduction transcendantale d'un objet des sens

L'adjectif transcendantal s'applique à la manière dont un concept se rapporte à un objet : Kant parle de *déduction transcendantale* de ce concept.

- C'est par déduction transcendantale que les concepts d'espace, temps, et de catégorie se rapportent a priori aux objets de l'expérience.
- Les lois de l'entendement, en tant que règles de la connaissance, sont des *principes transcendantaux* : c'est de manière transcendantale que l'entendement déduit les concepts de l'entendement et les catégories des représentations dont il dispose ; il ne peut le faire ni de manière logique, ni de manière causale, ni par un pouvoir transcendant.
- *L'aperception transcendantale* est ainsi nommée parce que cette conscience de soi se déduit des sensations du sens interne par une synthèse a priori qui les unifie dans l'esprit du sujet, qui est un. Cette synthèse n'est ni une déduction logique, ni une déduction causale (=selon une loi de la nature), ni le résultat d'une transcendance.

Ce type de déduction est toujours *a priori*.

2ème sens : transcendantal au sens *critique*

L'adjectif transcendantal s'applique à une théorie a priori des formes, principes ou idées pour qualifier le rapport nécessaire de chacune avec l'expérience. Exemples :

- Esthétique et Logique transcendantale ;
- Analytique et Dialectique transcendantale ;
- Déduction transcendantale, etc.

En ce sens-là, chez Kant, transcendantal signifie *critique* :

- il appelle son Idéalisme transcendantal *Idéalisme critique* ([33] page 201) ;
- l'ensemble de la *Critique* est appelé « idée de la philosophie transcendantale ».

3ème sens : transcendantal opposé à transcendant

Par définition, un principe « immanent » ne doit être appliqué que dans les limites de l'expérience possible, c'est-à-dire aux seuls phénomènes : il est réservé à un usage empirique.

Si on l'applique en dehors de ces limites, en le rapportant aux choses en général ou aux choses en soi, on dit qu'« on fait de ce principe un usage transcendantal » parce qu'on a franchi ses limites. Ce franchissement est analogue au franchissement des limites de l'Univers, contraire aux lois de la physique, donc transcendant par définition.

4ème sens : transcendantal opposé à métaphysique

Un principe est dit *transcendantal* lorsqu'il énonce une condition générale a priori de l'expérience, en tant qu'expérience sans autre condition.

Un principe est dit *métaphysique* lorsqu'il énonce une règle a priori permettant d'étendre, sans nouveau recours à l'expérience, la connaissance d'un objet dont le concept est déjà donné par cette expérience.

Exemple : le principe a priori « Tout changement d'une substance corporelle doit avoir une cause » est transcendantal. Mais le principe a priori « Tout changement d'une substance corporelle doit avoir une cause *extérieure* » est métaphysique, car il suppose le concept empirique de corps dans l'espace.

Conclusion sur le qualificatif « transcendantal »

L'adjectif transcendantal appliqué à un concept d'objet des sens, à une théorie ou à un principe désigne une transgression, un dépassement de limite.

Idéalité transcendantale des phénomènes

Voir Idéalité.

Psychologie transcendantale : fonctions d'acquisition de l'expérience

Les fonctions permettant l'acquisition de l'expérience, que ce soit par *les sens (externe et interne)*, *l'imagination* ou *l'aperception*, sont appelées *fonctions de la psychologie transcendantale*.

Fonction transcendantale de l'imagination

Voir Imagination *productrice* (K210), appelée aussi *productive* (K192).

Usage transcendantal de la raison et vérité

K220 - L'usage transcendantal de la raison (nécessairement dans le cadre de la logique transcendantale, donc limité aux connaissances pures a priori) n'a aucune valeur objective [pour des objets physiques] et n'appartient pas à la logique de vérité.

Nature d'un objet transcendantal

K463 – Question piège : « Quelle est la nature d'un objet transcendantal ? »
Selon le dictionnaire [13], la nature d'une chose est l'ensemble des qualités ou propriétés qui la définissent, qui lui confèrent son identité.

Or, par définition, un objet transcendantal ne pourrait ni être donné (dans une expérience), ni résulter d'une pensée déductive, transcendante ou métaphysique. Un tel objet est une abstraction pure comprise a priori, comme les notions de point de l'espace ou de nombre entier. On ne peut le définir à partir de concepts plus évidents : *un objet transcendantal n'a pas de nature, il n'a pas d'attributs !*

Voir aussi : L'objet transcendantal, cause sensible inconnue de nos représentations.

Critique transcendantale

K111 - [La] "critique transcendantale [...] a pour projet, non d'élargir les *connaissances* elles-mêmes, mais simplement de les rectifier. [...] Elle doit fournir la pierre de touche [=le critère d'évaluation] de la valeur ou de l'absence de valeur de toutes les connaissances a priori [...]. Une telle critique est par conséquent une préparation, dans la mesure du possible, à un organon, et, si celui-ci devait échouer, du moins à un canon de ces connaissances."

Transformation
En Logique et en Théorie des ensembles, selon [177] page 208 :
"Une transformation est une correspondance univoque et réciproque entre un ensemble (l'espace géométrique, par exemple) et le même ensemble ; autrement dit, une relation biunivoque dont le domaine et le codomaine coïncident."

Voir aussi Changement et transformation.

Transgression
Voir Juste ou injuste – Transgression.

Transitivité (en Logique)
Voir Transitivité, non-transitivité, intransitivité.

Transmigration
Philosophie : Passage d'une âme d'un corps dans un autre.
Synonyme : métempsycose (métempsychose).

Transposition
Définition
Etant donné un jugement : {sujet S ; relation R ; prédicat P}, une transposition intervertit le sujet et le prédicat, transformant le jugement en : {sujet P ; relation R ; prédicat S}.
Exemples : Conversion logique ; Métathèse ; Règles générales de la conversion.

Trichotomie - Tripartition
Une trichotomie est une division en trois parties, comme la dichotomie est une division en deux parties.

Une tripartition est une division en trois parties *égales*.
Complément : Dichotomie et polytomie.

Tutélaire
Selon le dictionnaire [13] : Qui tient sous sa garde, qui protège contre l'adversité.

Unification de représentations et de concepts
(Citation de [56b] §22 pages 91-92)
[Penser consiste à faire des synthèses]
"Penser, c'est unifier des représentations en une conscience.

> [Lors d'une aperception le sujet prend conscience de ce à quoi il est en train de penser : des représentations en mémoire de travail, avec leurs concepts associés. Cette aperception est une fonction de son entendement lorsqu'il pense un concept pur qui synthétise ces représentations, c'est-à-dire qui les *unifie* sous une même catégorie par subsomption.]

Cette unification se produit :

- Ou bien relativement au sujet simplement, auquel cas elle est contingente et subjective,
- Ou bien elle a lieu absolument, et elle est alors nécessaire ou objective.

  [Dans les deux cas, la pensée crée une représentation de synthèse qui est prise en compte par l'esprit sous forme de l'un des deux concepts de l'entendement.]

[Une synthèse pensée est un jugement]
L'unification des représentations en une conscience, c'est le jugement. Donc penser équivaut [ou] à juger [des perceptions] ou à rapporter des représentations à des jugements en général [jugements qui produisent des concepts purs de l'entendement].

[Selon le type de synthèse, un jugement est soit subjectif, soit objectif]
Par suite, les jugements sont,

- Ou bien simplement subjectifs, lorsque les représentations sont seulement rapportées à une conscience en un sujet et unifiées en elle,
- Ou bien objectives, lorsqu'elles sont unifiées dans une conscience en général, c'est-à-dire, du coup, nécessairement.

[Moments logiques des jugements : ensemble des synthèses possibles]
Les moments logiques de tous les jugements sont autant de manières possibles d'unifier les représentations en une conscience.

[Les synthèses pures de cet ensemble sont par nature objectives]
Mais si ces mêmes moments servent de concepts [purs de l'entendement], ce sont des concepts de l'unification *nécessaire* de ces représentations en une conscience, par conséquent les principes de jugements valables objectivement.

Cette unification en une conscience est ou bien analytique, par l'identité [du sujet], ou bien synthétique par la composition ou l'addition de représentations distinctes les unes avec les autres.

[L'expérience résulte de la prise de conscience synthétique des phénomènes]
L'expérience consiste dans la connexion synthétique des phénomènes (perceptions) en une conscience [sous forme de concept pur de l'entendement], en tant que cette connexion est nécessaire [parce que c'est l'aperception qui crée la prise de conscience qu'est l'expérience].

[La prise de conscience des phénomènes est celle du concept pur de l'entendement]
Ainsi les concepts purs de l'entendement sont ceux sous lesquels toutes les perceptions doivent au préalable être subsumées avant de pouvoir servir aux jugements d'expérience, dans lesquels l'unité synthétique des perceptions est représentée comme nécessaire et universellement valable."
(Fin de citation)

Uniforme
Adjectif – Qui est toujours le même, qui ne varie pas. Exemples :

- En Mathématiques une fonction est uniforme dans un domaine quand en tout point de ce domaine elle ne peut prendre qu'une seule valeur.
- Un mouvement rectiligne uniforme conserve la même vitesse (le même vecteur vitesse) en direction, sens et grandeur.
- K270 – "Tout changement n'est donc possible que par une action continue de la causalité, laquelle, en tant qu'elle est uniforme, s'appelle un *moment*. Le changement n'est pas constitué par ces moments, mais il est produit par eux comme leur effet."

  (Par définition une cause uniforme pendant un certain temps est ininterrompue ; elle ne change ni de nature ni d'intensité ; elle est donc continue pendant ce temps-là et son effet est également uniforme).
- En Logique une relation *x*R*y* est uniforme quand à un antécédent donné *x* elle associe un conséquent *y* et un seul. Uniforme en ce sens vieilli est aujourd'hui remplacé par *univoque*.

Uniformité d'une relation
Voir Propriétés des relations.

Unité - Unité analytique - Unité synthétique - Unité de la conscience
Voir d'abord la définition d'une fonction et Synthèse chez Kant.

Voir ensuite *unité* en tant que catégorie de quantité.

K156 et K162 - La fonction mentale *unifier* permet les synthèses de représentations ou concepts divers sous un concept englobant (qui a sa propre représentation). Cette faculté existe dès la naissance.

La fonction *unité analytique* est une synthèse par la logique générale de l'imagination de représentations du divers de l'intuition.

La fonction *unité synthétique a priori* permet des synthèses pures.

L'unité *analytique* de l'aperception n'est possible que sous la supposition de quelque unité *synthétique*.

Unité de la conscience
Un sujet prend conscience d'un objet extérieur au moyen de plusieurs actes d'attention successifs, percevant autant de phénomènes qui produisent autant de représentations successives. Sa conscience fait la synthèse de ces représentations au fur et à mesure de leur arrivée en mémoire de travail.

K201 - "L'unité de la conscience est cela seul qui constitue [synthétise] la relation des représentations à un objet, donc leur validité objective : c'est ainsi qu'elles deviennent des connaissances et c'est donc sur elle que repose la possibilité même de l'entendement."
Voir Principe de l'unité synthétique du divers de toute intuition possible.

K205 - "Un divers contenu dans mon intuition est représenté par la synthèse de l'entendement comme appartenant à l'unité *nécessaire* [inévitable] de la conscience de soi, et cela se produit grâce à la catégorie. (La représentation de *l'unité de l'intuition* d'un objet inclut toujours une synthèse de son divers et la relation du divers à une unité de l'aperception)."

Unité des catégories
K302-K303 – [Les catégories ne sont] que des *formes de la pensée, contenant* simplement le pouvoir logique d'unir *a priori* dans une conscience le donné intuitif en sa diversité."

Voir aussi : Principe suprême de tous les jugements synthétiques.

Unité absolue du sujet pensant
Voir :

- Identique – Identité ;
- Unité synthétique de l'aperception, principe suprême de la connaissance humaine.
- Paralogisme de la simplicité (2ème paralogisme).
- Ce qu'un sujet peut déduire du *Je pense*, selon Kant
  (notamment l'unité absolue du sujet pensant).
- La conscience de soi d'un sujet ne lui permet pas de se connaître.

Unité cosmologique : unité de la synthèse inconditionnée des conditions
(Condition de complétude de la série des conditions) – Voir Unité cosmologique.

Unité de consécution
Voir Unité rationnelle a priori des connaissances de l'entendement.

Unité de l'entendement – Unité de l'intuition
[165] page 42 – "Du côté de l'entendement, l'unité réside dans le concept, du côté des sens, elle réside dans l'intuition."

Unité de justification
Voir Unité rationnelle a priori des connaissances de l'entendement.

Unité de l'expérience
Voir Unité de l'expérience.

Unité distributive considérée à tort comme unité collective
Voir *Ne pas considérer un principe du donné comme principe des choses en général*

Unité d'entendement des phénomènes
Voir La raison pure se préoccupe uniquement de la totalité de la synthèse des conditions.

Unité inconditionnée des conditions
Voir :

- Unité cosmologique : unité de la synthèse inconditionnée des conditions ;
- Unité rationnelle – Unité d'entendement ;
- Les trois cas d'usage dialectique de la raison pure ;
- Les trois sortes de syllogismes à la base d'apparences transcendantales.

Unité intégrative des conditions de la synthèse des intuitions
Voir Unité intégrative des conditions de la synthèse des intuitions.

Unité objective de la conscience de soi – Conséquences pour l'humanité
Voir Unité objective de la conscience de soi – Conséquences pour l'humanité.

Unité rationnelle *a priori* des connaissances de l'entendement
Voir Unité rationnelle *a priori* des connaissances de l'entendement.

Unité rationnelle des phénomènes
Voir La raison pure se préoccupe uniquement de la totalité de la synthèse des conditions.

Unité synthétique de la nature
Voir C'est l'homme qui introduit l'ordre et la régularité dans les lois de la nature.

Unité synthétique de l'aperception
Voir Unité synthétique de l'aperception, principe suprême de la connaissance humaine

Unité synthétique du divers de l'appréhension
Cette unité résulte de la liaison du divers d'une intuition *en général*, conformément aux catégories. Voir Mécanisme de synthèse de l'appréhension, catégories et possibilité de l'expérience.

Unité systématique

Définition
K674 – "L'unité systématique [autrement dit rationnelle (K563)] est ce qui, simplement, transforme une connaissance commune en science, c'est-à-dire ce qui, d'un simple agrégat, fait un système."

K516 – "Il ne se peut trouver aucun phénomène par rapport auquel [les Idées] se laissent représenter *in concreto.* Elles contiennent une certaine complétude à laquelle ne parvient aucune connaissance empirique possible, et la raison ne considère en elles qu'une unité systématique dont elle cherche à rapprocher l'unité qui est empiriquement possible, sans jamais l'atteindre pleinement."

Voir :

- Philosophie métaphysique de l'unité systématique des connaissances pures a priori. (K681-K682)
- Nécessité et contingence en tant que principes heuristiques et régulateurs ; (K544-K545)
- Idéal de l'être suprême : un principe régulateur de la raison ; (K545-K546)

La raison a une fonction d'unité systématique des connaissances d'entendement
(Citation de K561)
[Fonction de la raison : unité systématique des connaissances]
"Si nous parcourons du regard nos connaissances d'entendement dans toute leur étendue, nous trouvons que ce qui s'y trouve à la charge propre de la raison […] c'est la *dimension systématique* de la connaissance, c'est-à-dire son articulation à partir d'un principe [comme le Dieu créateur de l'Univers].

[L'unité de la connaissance implique une Idée, structure de parties mises en rapport]
Cette unité de la raison présuppose toujours une Idée, à savoir celle de la forme d'un tout de la connaissance précédant la connaissance déterminée des parties et contenant les conditions requises pour déterminer *a priori à* chaque partie sa place et son rapport avec toutes les autres.

[Les connaissances de l'entendement forment un système régi par des lois]
Cette Idée postule donc une unité complète de la connaissance de l'entendement, à la faveur de laquelle celle-ci ne soit pas seulement un agrégat contingent, mais un système articulé suivant des lois nécessaires.

[L'unité des concepts du système est régie par une Idée régulatrice de l'entendement]
On ne peut pas dire à proprement parler que cette Idée soit un concept de l'objet, mais bien plutôt celui de la complète unité de ces concepts, dans la mesure où une telle unité sert de règle à l'entendement. De tels concepts de la raison ne sont pas

tirés de la nature, mais bien davantage interrogeons-nous la nature d'après ces Idées et tenons-nous notre connaissance pour défectueuse aussi longtemps qu'elle ne leur est pas adéquate."
(Fin de citation)

Usage apodictique ou usage hypothétique de la raison

(Citation de K562)
"Si la raison est un pouvoir de dériver le particulier à partir du général,

- Ou bien le général est déjà *en soi certain* et donné, et par suite il ne requiert que la *faculté de juger* pour procéder à la subsomption, et le particulier se trouve par là même nécessairement déterminé. C'est là ce que je nommerai l'usage apodictique de la raison.
- *[Usage hypothétique de la raison]*
Ou bien le général n'est admis que *de façon problématique,* et il est une simple Idée ; le particulier est certain, mais l'universalité de la règle conduisant à cette conséquence est encore un problème : ainsi plusieurs cas particuliers, qui, tous, sont certains, sont-ils rapportés à la règle pour savoir s'ils en découlent ;
et dans ce cas, s'il apparaît que tous les cas particuliers que l'on peut indiquer s'ensuivent de celle-ci, on conclut à l'universalité de la règle, puis de celle-ci à tous les cas, y compris ceux qui ne sont pas en eux-mêmes donnés. C'est là ce que je nommerai l'usage hypothétique de la raison."

(Fin de citation)

(Citation de K562-K563, suite de Raison : usage apodictique ou usage hypothétique)
[L'usage hypothétique de la raison n'est pas probant]
"L'usage hypothétique de la raison, qui se fonde sur des Idées admises en tant que concepts problématiques, n'est pas, à proprement parler, *constitutif,* ce qui veut dire qu'il n'est pas tel qu'à juger en toute rigueur, en résulte la vérité de la règle générale adoptée comme hypothèse ; car comment veut-on connaître toutes les conséquences possibles qui, en découlant du même principe que l'on a admis, prouvent son universalité ? En fait, cet usage n'intervient que de façon régulatrice, pour introduire ainsi, aussi largement qu'il est possible, de l'unité dans les connaissances particulières et par là *rapprocher* la règle de l'universalité.

L'usage hypothétique de la raison vise donc l'unité systématique des connaissances de l'entendement, laquelle unité constitue alors la *pierre de touche de la vérité* des règles.

Inversement, l'unité systématique (en tant que simple Idée) est purement et simplement une unité *projetée,* que l'on doit considérer en soi, non pas comme donnée, mais seulement comme constituant un problème : cette unité sert alors à trouver un principe pour l'usage divers et particulier de l'entendement, et à guider aussi par là cet usage vers les cas qui ne sont pas donnés et à le rendre cohérent."
(Fin de citation)

Principe logique : l'unité systématique apporte à l'entendement Idées et cohérence

Principe de l'agrégation
K563 – "L'unité systématique, autrement dit rationnelle, de la connaissance d'entendement dans sa diversité est un principe *logique* servant, là où l'entendement

seul ne suffit pas à produire des règles, à lui apporter de l'aide par l'intermédiaire d'Idées, et en même temps à procurer à la diversité de ses règles une convergence sous un principe (une unité systématique), et par là une cohérence aussi étendue qu'il se peut faire."
Voir *Principes d'unité systématique*.

Principe transcendantal : la raison rend peut-être l'unité systématique des connaissances objectivement nécessaire

L'information des objets et les fonctions de l'entendement ont peut-être une unité systématique

K563 – "Quant à indiquer […] si la teneur des objets ou si la nature de l'entendement, qui les connaît comme tels, sont en elles-mêmes destinées à l'unité systématique, et si l'on peut […] dans une certaine mesure la postuler a *priori,* et dire donc que toutes les connaissances possibles de l'entendement (y compris les connaissances empiriques) possèdent une unité rationnelle et sont soumises à des principes communs d'où elles peuvent, en dépit de leur diversité, être dérivées, cela constituerait un principe *transcendantal* de la raison qui rendrait l'unité systématique, non pas simplement nécessaire subjectivement ou logiquement, comme méthode, mais objectivement nécessaire."

K565 – "Mais que dans la nature aussi se trouve une telle concorde, c'est ce que présupposent les philosophes dans la règle d'école bien connue, selon laquelle il ne faut pas multiplier les principes sans nécessité. Ce que l'on dit par là, c'est que la nature des choses elles-mêmes offre matière à l'unité de la raison, et que la diversité apparemment infinie ne doit nous retenir de présumer derrière elle une unité des propriétés fondamentales d'où la diversité ne peut être dérivée que par l'intermédiaire d'une pluralité de déterminations."

Voir Principe logique des genres.

En somme, les facultés transcendantales d'abstraction, de synthèse et d'imagination doivent nous permettre de trouver des énoncés toujours plus simples et élégants.

Principes de la raison délimitant le champ de l'entendement avec unité systématique

(Citation de K568-K569)
"La raison prépare donc à l'entendement son champ :

1. Par un principe de *l'homogénéité* du divers sous des genres supérieurs, principe de similitude ;
2. Par un principe de la variété de l'homogène sous des espèces inférieures ;

et, pour achever l'unité systématique, elle ajoute encore

3. Une loi de l'affinité de tous les concepts, qui prescrit de procéder à un passage continu de chaque espèce à chaque autre par un accroissement graduel de la diversité.

[Principe de la continuité des formes]
Nous pouvons les appeler les principes de *l'homogénéité,* de la *spécification* et de la *continuité* des formes. Le dernier provient de la manière dont on réunit les deux premiers une fois que, aussi bien en s'élevant à des genres supérieurs qu'en

descendant vers des espèces inférieures, on a achevé en Idée l'agencement systématique de l'ensemble ; car dès lors toutes les variétés sont apparentées entre elles, puisqu'elles proviennent toutes d'un genre suprême à travers tous les degrés d'une détermination qui va s'élargissant."

[Le principe de la continuité des formes postule donc qu'aucune branche d'un arbre de décomposition hiérarchique d'une forme n'est isolée :

- Si c'est le sommet de l'arbre, il a au moins deux fils ;
- Si c'est un fils, il a un père et un seul.]

(Fin de citation)

Règles imposées par ces lois de la raison
(Citation de K570)

- "La première loi évite donc que l'on n'aille se perdre dans la variété de genres originaires qui seraient divers et recommande l'homogénéité ;
- La deuxième impose au contraire une limite à ce penchant pour l'intégration et ordonne de différencier les sous-espèces avant de se tourner, avec son concept général, vers les individus.
- La troisième réunit les deux premières en prescrivant de rechercher jusque dans la plus extrême diversité néanmoins de l'homogénéité à travers le passage graduel d'une espèce à l'autre, ce qui indique une sorte de parenté entre les diverses ramifications, dans la mesure où elles sont toutes ensemble issues d'un même tronc."

(Fin de citation)

Remarque sur la continuité des formes
(Citation de K570-K571)
"On voit aisément que cette continuité des formes est une simple Idée, à laquelle on ne peut nullement désigner dans l'expérience un objet qui lui corresponde :

- *Non seulement en effet,* dans la nature, les espèces sont réellement divisées et doivent donc nécessairement constituer en soi un *quantum discretum* […] ;
- *Mais en outre* nous ne pouvons de cette loi faire aucun usage empirique déterminé, puisqu'elle ne nous indique pas le moindre critère de l'affinité, d'après lequel nous pourrions rechercher, en sachant jusqu'à quel point, la suite graduelle de leur diversité, mais qu'elle se contente de nous donner l'indication générale d'avoir à la chercher."

(Fin de citation)

Structure transcendantale des concepts

K569 - Les considérations précédentes définissent une structure transcendantale des concepts. C'est une arborescence dont le sommet est le *genre suprême*, dont le concept "embrasse sous lui toute la diversité sous la forme des genres, des espèces et des sous-espèces."

"En procédant ainsi, il n'y a rien, dans toute la sphère des concepts possibles, qui reste vide, et […] en dehors de cette sphère rien ne se peut rencontrer, ce qu'on énonce sous la forme "*non datur vacuum formarum*, c'est-à-dire qu'il n'y a pas divers genres originaires et premiers qui soient pour ainsi dire isolés et séparés les uns des

autres (par un espace vide intermédiaire), et que tous les genres divers sont seulement des divisions d'un genre unique, suprême et universel."

> (La structure transcendantale des concepts est une arborescence unique, ayant par définition un seul sommet.)

Conséquence : les transitions ne sont possibles que d'un père à un de ses fils ou d'un fils à son père : « montées et descentes, pas de sauts »

K569-K570 – "*[La continuité des formes est donnée],* c'est-à-dire que toutes les différences correspondant aux espèces se limitent réciproquement et n'autorisent, pour passer de l'une à l'autre, aucun saut, mais imposent que ce soit en traversant tous les degrés inférieurs de la différence que l'on réussisse à aller de l'une à l'autre ; en un mot, il n'y a pas d'espèces et de sous-espèces qui (dans le concept de la raison) soient les plus proches les unes des autres, mais des espèces intermédiaires sont encore et toujours possibles dont la différence avec les précédentes soit plus restreinte que ne l'était entre celles-ci leur propre différence."

Unité systématique de l'ensemble des concepts empiriques possibles
K565 - L'ensemble des concepts empiriques possibles est régi par une *loi d'affinité* qui leur confère une unité systématique : ils peuvent tous être dérivés de concepts supérieurs et plus généraux. C'est "un principe logique sans lequel il n'y aurait pas d'usage de la raison, parce que nous ne pouvons conclure du général au particulier que dans la mesure où nous prenons pour fondement des propriétés générales des choses sous lesquelles se laissent ranger les propriétés particulières."

Démarche d'unité systématique de l'expérience à l'entendement, puis à la raison

(Citations de K571 résumées)
Dans la compréhension de l'expérience, les principes de l'unité systématique s'appliquent dans l'ordre *diversité, affinité et unité* : la raison présuppose les connaissances de l'entendement, qui sont immédiatement appliquées à l'expérience, et elle en recherche d'après des Idées une unité pouvant aller beaucoup plus loin que l'expérience. L'affinité du divers, quelle que soit sa diversité, concerne sous un principe d'unité non pas seulement les choses, mais bien plus encore les simples propriétés et forces des choses.

Exemple : l'étude du mouvement des planètes déduit progressivement d'observations de leurs positions dans le temps les lois d'orbites elliptiques de Kepler :

> K571-K572 – "Ainsi parvenons-nous, en suivant les directives de ces principes, à l'unité générique de ces orbites quant à leur forme, mais aussi, par là, à l'unité des causes de toutes les lois régissant leur mouvement (la gravitation) ; dès lors, nous élargissons nos conquêtes et cherchons aussi à expliquer à partir du même principe toutes les variétés et tous les écarts apparents par rapport à ces règles, en ajoutant finalement davantage que ce que l'expérience peut jamais confirmer, comme c'est le cas quand nous concevons d'après les règles de l'affinité jusqu'à une trajectoire hyperbolique des comètes, à la faveur de laquelle ces corps abandonnent entièrement notre système solaire et, en allant de soleil en soleil, réunissent dans leur parcours les parties plus lointaines d'un système

cosmique pour nous illimité que vient assembler une seule et unique force motrice [la gravitation]."

[Nous retrouvons, par ces considérations, le postulat de Loi globale d'évolution de la physique du déterminisme étendu.]

(Fin de citation)

Voir aussi Résultat de l'application du principe d'unité systématique : la perfection.

La métaphysique définit le contenu et la structure d'une unité systématique

K681 – "Toute connaissance pure *a priori* constitue [de par sa détermination (définition)] une unité particulière, et métaphysique est la philosophie qui doit présenter une telle connaissance dans cette unité systématique."

Unité systématique du libre arbitre des êtres raisonnables et de la liberté d'autrui

Voir Monde moral.

Voir aussi :

- Principes d'unité systématique ;
- Unité systématique des fins : réunit la raison pratique et la raison spéculative

Unité systématique des fins : réunit la raison pratique et la raison spéculative
(Citation de K664-K665)
[L']unité systématique des fins,

dans ce monde des intelligences qui, bien que, comme simple nature, [peut aussi n'être appelé que] monde sensible,

[et qui] peut recevoir, en tant qu'il constitue un système de la liberté,
le nom de monde intelligible, c'est-à-dire moral *(regnum gratiae)*,

[cette unité des fins] conduit immanquablement aussi, pour toutes les choses composant ce grand tout [du monde moral], à une unité finalisée d'après des lois universelles de la nature,

[Kant affirme ici que le Créateur a eu une vision unifiée du monde qu'il créait, comprenant à la fois le *monde physique* (dont les phénomènes sont régis par les lois universelles de la nature définies par l'homme) et le *monde intelligible* régi par les lois morales. C'est pourquoi *une même raison* unit les domaines d'application pratique et spéculatif.]

tout comme la première unité s'établit d'après des lois morales universelles et nécessaires : elle réunit ainsi la raison pratique à la raison spéculative.

Il faut se représenter le monde comme provenant d'une Idée, [la vision unifiée qu'en a eu le Créateur] s'il doit s'accorder avec l'usage de la raison sans lequel nous nous conduirions nous-mêmes d'une façon indigne de la raison, à savoir l'usage moral, dans la mesure où ce dernier repose absolument sur l'Idée du souverain Bien.

[L'étude de la nature exige de dépasser la connaissance scientifique en direction des fins suprêmes qui définissent sa valeur et en font une théologie physique]
C'est par là que toute investigation de la nature reçoit une orientation qui la conduit vers la forme d'un système des fins, et qu'elle devient, dans son suprême développement, une théologie physique.

[Les fondements de la nature sont des aprioris d'une théologie transcendantale dont l'être originaire est unique]
Mais celle-ci, dans la mesure en tout cas où elle a pris son point de départ dans l'ordre moral, comme unité qui se trouve fondée dans l'essence de la liberté et qui n'est pas établie de façon contingente par des commandements extérieurs, rapporte la finalité de la nature à des fondements qui ne peuvent qu'être inséparablement liés *a priori à* la possibilité interne des choses, et ainsi à une *théologie transcendantale* qui fait de l'idéal de la perfection ontologique suprême un principe d'unité systématique qui relie toutes choses d'après des lois universelles et nécessaires de la nature, puisqu'elles possèdent toutes leur origine dans l'absolue nécessité d'un être originaire unique."
(Fin de citation)

Complément : Règne des fins.

Unité transcendantale - Unité subjective de la conscience
K203 - A partir du divers donné de l'intuition d'un objet il se produit deux synthèses :

1 - Une synthèse *empirique*, appelée aussi *subjective*

La fonction *unité empirique de l'intuition* (subjective, c'est-à-dire propre à un seul individu) "s'opère à travers l'association des représentations" lorsqu'elles sont simultanément présentes à l'esprit. C'est une unité empirique de la conscience, détermination du sens interne, liaison du divers de l'objet.

> (Une détermination du sens interne est une représentation de ce que ressent le sens interne après synthèse associative des représentations successives perçues.)

Cette fonction de synthèse génère une représentation unifiée qui permet de se rendre compte si une suite de perceptions (de divers) correspond à *un même objet inchangé* ou à *un objet qui a évolué (ou s'est déplacé)*.

Voir Appréhension d'un phénomène et Synthèse du divers.

2 - Une synthèse de l'aperception, appelée aussi *synthèse transcendantale*

La fonction *unité transcendantale de l'aperception* réunit le divers de l'objet en un concept objectif de l'objet. Voir aperception et aperception transcendantale.

K203 – "*L'unité transcendantale* de l'aperception est celle par laquelle tout le divers donné dans une intuition est réuni en un concept de l'objet. C'est pourquoi elle s'appelle *objective* et doit être distinguée de *l'unité subjective* de la conscience, qui est une *détermination du sens interne*, par quoi ce divers de l'intuition est donné empiriquement en vue d'une telle liaison."

(L'unité transcendantale de l'aperception est l'unité de la conscience résultant de la synthèse de la représentation du divers de l'intuition en une *représentation de représentation* interprétée comme un jugement à divers points de vue autour d'un concept de l'objet ; voir Exemple de jugement et analyse par *titres* et *moments*. C'est l'unité originaire du *Je me pense en tant que sujet*.)

Voir aussi :

- Nécessité de l'aperception transcendantale ;
- Jugements empirique, d'expérience ou de perception.

Unité transcendantale de l'aperception
Voir Unité objective de la conscience de soi – Conséquences pour l'humanité.

Unité transcendantale de la conscience de soi
Voir L'aperception *originaire*, conscience d'exister en tant que sujet pensant.

Univers

Selon le dictionnaire [13]

- (Philosophie et langage courant) : ensemble de tout ce qui existe à un instant donné, la totalité des êtres et des choses.
  Pour un astronome, il y a environ 10^{11} galaxies, 10^{23} étoiles.
- (Univers physique, sensible) : ensemble des choses et des phénomènes physiques perceptibles par l'homme et objets de la science.
- (Astronomie – Univers avec une majuscule) : ensemble des galaxies, considérées dans leur évolution dans l'espace et dans le temps.
- (Physique de la Relativité générale) : tout ce qui a existé, existe et existera dans le même espace-temps (continuum quadridimensionnel) que la Terre.

Données actuelles

- *Naissance* : notre Univers est né d'une explosion colossale, le Big Bang, il y a 13.8 milliards d'années (voir Big Bang).

  Nous ne savons pas s'il a existé quelque chose (espace-temps ou matière-énergie) *avant* ce Big Bang, nous n'avons à ce sujet que des conjectures. Nous ne savons même pas si l'espace-temps n'est pas apparu *en même temps* que la matière-énergie de l'Univers lors du Big Bang.
  Voir les conséquences pour la question de l'existence d'un Dieu créateur.
- *Structure* : La Relativité générale d'Einstein nous apprend que l'Univers est un continuum (espace continu) quadridimensionnel : 3 dimensions d'espace + 1 dimension de temps, le tout formant l'espace-temps. Le temps est une dimension *nécessaire* de cet espace-temps, dont on ne peut concevoir un espace réel sans temps ou un temps réel sans espace.
- *Dimension* : l'Univers *observable depuis la Terre* est une sphère de la surface de laquelle la lumière a mis 13.8 milliards d'années pour nous parvenir depuis le Big Bang : son rayon est défini par un temps de parcours, pas par une distance.
  C'est cet Univers observable qui contient environ 10^{11} galaxies.

- *Expansion* : l'Univers est en expansion depuis le Big Bang : les galaxies lointaines s'éloignent de nous d'autant plus vite qu'elles sont loin [105].
  La vitesse d'expansion de l'Univers a varié depuis le Big Bang, décroissant pendant les 8 à 9 premiers milliards d'années, puis croissant depuis.

  Du fait de cette vitesse d'expansion variable, les galaxies les plus lointaines jamais créées depuis le Big Bang sont à une distance d'environ 47 milliards d'années-lumière, à la surface d'une sphère appelée *Univers physique actuel*.

  On appelle *Volume de Hubble* [137] l'intérieur de la sphère à la surface de laquelle les galaxies s'éloignent de nous à la vitesse de la lumière. Les galaxies situées au-delà émettent aujourd'hui une lumière qui ne nous atteindra jamais, car elle se propage vers nous moins vite que l'Univers ne se dilate.

  La surface de l'Univers observable s'éloigne de nous environ 6 fois plus vite que la vitesse de la lumière *c* = 299 792 458 m/s (un peu moins de 300 000 km/s).
  Une telle vitesse ne contredit pas la Relativité Générale, car celle-ci ne limite à *c* que les vitesses de ce qui est matière ou rayonnement, pas celle de l'expansion.

Compléments

- Exigence de non-transcendance ;
- Dieu en tant que créateur et acteur de l'Univers ;
- [30] Inflation, Big Bang et Multivers - *L'Univers selon nos connaissances début 2014* ;
- Hubble Volume [137].

Universaux (substantif)

Définition

Dans ce texte on appelle « *universaux* » des concepts universels, applicables à tous les hommes, quelles que soient leur ethnie, leur origine géographique et l'époque. *Ils caractérisent la culture, la société, le langage, le comportement et le psychisme d'une manière semblable pour toutes les sociétés humaines connues dans l'histoire*.

Universaux moraux

Les universaux *moraux* sont des concepts toujours associés à des affects provoquant automatiquement, instinctivement, un jugement de valeur dans tout esprit humain. Ils concernent notamment :

- Une distinction entre le bien et le mal ;
- L'interdiction de faire violence à autrui (assassinat, torture, viol…) ;
- La honte et les tabous ;
- L'aptitude à s'identifier à autrui ;
- Les droits et les devoirs ;
- La justice, l'honnêteté ;
- Rendre le bien pour le bien et le mal pour le mal ;
- L'admiration de la générosité ;

- L'obligation de punir le tort fait à la société, etc.

Universaux culturels
Les universaux *culturels* ne représentent pas toute la culture ; ils ne représentent que la partie de chaque culture commune aux autres (en termes mathématiques on dirait « l'intersection des divers ensembles de valeurs, croyances et coutumes constituant les cultures particulières »).

Exemples d'universaux

- Dans [214] pages 285 à 292 on trouve une liste de 202 universaux qui ont un rapport avec la morale et la religion. En voici quelques-uns :
  - *Affection exprimée et ressentie* (nécessaire pour renforcer l'altruisme et la coopération) ;
  - *Statut social des aînés* (élément vital de la hiérarchie sociale, de la dominance, du respect pour la sagesse des aînés) ;
  - *Anthropomorphisme* (base de l'animisme, des dieux anthropomorphiques des Grecs et Romains, attribution de traits moraux humains au Dieu des religions monothéistes) ;
  - *Anticipation* (vitale pour tenir compte des conséquences de la situation présente), etc.
- Liste de quelque 200 universaux parmi 373 identifiés par Donald E. Brown http://condor.depaul.edu/~mfiddler/hyphen/humunivers.htm , dont voici un court extrait, où les universaux sont classés par catégories :
  - time; cyclicity of time; memory; anticipation; habituation; choice making (choosing alternatives); intention; ambivalence; emotions; self-control; fears; fear of death; ability to overcome some fears; risk-taking;
  - daily routines; rituals;
  - adjustments to environment; binary cognitive distinctions; pain; likes and dislikes; food preferences; making comparisons;
  - sexual attraction; sexual attractiveness; sex differences in spatial cognition and behavior;
  - self, distinguished from other;
  - mental maps; territoriality; conflict;
  - sweets preferred; tabooed foods;
  - childbirth customs; childcare; females do more direct childcare; preference for own children and close kin (nepotism)…

Origine des universaux

Les universaux résultent d'*une structure psychique commune à tous les hommes*, que les divers parcours historiques et ajouts culturels n'ont pu que compléter sans en modifier les caractéristiques.

L'existence des universaux s'explique par *une base biologique et génétique commune à tous les hommes et une évolution identique*. A un instant donné de l'histoire de l'humanité, les universaux sont des caractéristiques d'une *nature humaine universelle*, et de la partie de cette nature qui n'a pas été modifiée

depuis des millénaires par une culture ou des faits historiques particuliers. Ils font donc partie de « l'inné » (par opposition au reste de la culture, qui fait partie de « l'acquis »). Historiquement, les universaux ont évolué au même rythme que l'espèce humaine, sous l'influence de la sélection naturelle puis socioculturelle, progressivement et sur une durée de l'ordre de dix à cent mille ans.

Les universaux constituent une part importante du déterminisme humain.

Sources

- [214] page 60 ;
- L'ouvrage de Donald E. Brown "Human Universals" publié chez McGraw Hill en 1991 dont on trouve une analyse dans : "Review of Human Universals" par Wallace Woolfenden - http://www.humanjourney.us/reviews/universals.pdf
- *The New York Times* du 13/01/2008, article *The Moral Instinct*

  http://www.nytimes.com/2008/01/13/magazine/13Psychology-t.html?_r=1&th=&oref=slogin&emc=th&pagewanted=print.

Universel - Universalité
Adjectif de quantité (au sens des catégories de l'entendement).

- Qui s'étend à tout ou à tous ; qui se rapporte, s'applique à l'ensemble des hommes, à la totalité des phénomènes. Exemple : savoir universel.
  C'est une universalité *concrète*, comme la souhaite Hegel [51].
- Qui est commun à tous les hommes, à toutes les sociétés humaines.
  Exemples : croyance, déclaration universelle des droits de l'homme.
  (Universalité concrète).
- Qui vaut pour tout, pour tous les éléments de la classe que constitue un concept.
  Exemples : explication universelle ; valeur, vérité universelle. C'est une universalité *en extension*, comme la veut Kant.
- En philosophie : qui est exprimé par un terme si général qu'il peut être prédicat de tous les jugements relatifs aux phénomènes. Exemple : les catégories de l'entendement. (Universalité en extension).

Opposés logiques d'universel : particulier, singulier.

Jugements d'universalité

Un jugement d'universalité exprime (d'un point de vue transcendantal) une nécessité ou un apriori.

(Citation de K95)
[Quel que soit leur nombre, des expériences ne garantissent pas l'existence d'une loi]
"L'expérience ne donne jamais à ses jugements une universalité véritable ou rigoureuse, mais seulement une universalité supposée et comparative (par induction),

tant et si bien que ce qu'il faut entendre proprement par une telle *universalité,* c'est que, si nombreuses qu'aient été jusqu'ici nos perceptions, il ne se trouve vis-à-vis de telle ou telle règle aucune exception.

[Un jugement universel n'est possible qu'a priori]
Si par conséquent un jugement est pensé selon une rigoureuse universalité, c'est-à-dire de telle manière que pas la moindre exception ne soit admise comme possible, il n'est pas déduit de l'expérience, mais possède sa valeur absolument *a priori.*

L'universalité empirique est donc seulement une intensification arbitraire de la validité, faisant passer de celle qui vaut dans la plupart des cas à celle qui vaut dans tous, comme par exemple dans la proposition : tous les corps sont pesants ;

en revanche, quand une rigoureuse universalité appartient de façon essentielle à un jugement, elle est le signe que ce jugement procède d'une source particulière de connaissance, à savoir un pouvoir de connaître a *priori.*

Nécessité et rigoureuse universalité sont donc des critères sûrs d'une connaissance *a priori* et renvoient en outre, inséparablement, l'une à l'autre."
(Fin de citation)

[165] page 105 - L'universalité (la valeur universelle) d'un concept repose non pas sur le fait que le concept est *concept partiel* d'une représentation d'objet, mais sur le fait qu'il est un *principe de connaissance.*
Voir Compréhension et extension (contenu *dans* et contenu *sous*).

Voir aussi : a priori (universel a priori / universel empirique).

Univoque
Adjectif : qui n'est susceptible que d'une seule interprétation, même pour plusieurs choses différentes.

> Ainsi, un objet dans l'Idée est un schème permettant de représenter plusieurs objets avec une signification univoque.

Voir aussi Relation univoque, biunivoque et multivoque.

Opposé : équivoque, ambigu.

Terminologie : univoque a remplacé uniforme, vieilli.

Urbanité
Selon le dictionnaire [13] : politesse fine et délicate, manières dans lesquelles entrent beaucoup d'affabilité naturelle et d'usage du monde.
Synonymes : *civilité, courtoisie, politesse*.

Usages de la raison pure

Usage empirique

La raison ne crée pas de concepts d'objets, elle les ordonne et les unifie
(Citation de K560)
"La raison ne se rapporte jamais directement à un objet, mais uniquement à l'entendement et, par l'intermédiaire de celui-ci, à son propre usage empirique : elle ne *crée* donc pas de concepts (pas de concepts d'objets), mais simplement elle les *ordonne* et leur confère l'unité qu'ils peuvent avoir dans leur plus grande extension possible, c'est-à-dire par rapport à la totalité des séries,

que pour sa part l'entendement n'a pas du tout en vue, puisqu'il vise seulement la liaison *à la faveur de laquelle* des *séries* de conditions sont partout *établies* d'après des concepts.

La raison n'a donc proprement pour objet que l'entendement et son fonctionnement finalisé ;

[La raison unifie le divers des concepts par l'intermédiaire d'Idées]
et tout comme l'entendement unifie le divers, dans l'objet, par l'intermédiaire de concepts, la raison unifie pour sa part le divers des concepts par l'intermédiaire d'Idées, en donnant pour but aux actes de l'entendement une certaine unité collective, faute de laquelle ils ne se préoccuperaient que de l'unité distributive."
(Fin de citation)
Voir Les 3 formes d'idées transcendantales.

Usage de la raison pure selon les règles de logique pure

La raison n'utilise alors que les règles de logique pure ; aucune considération empirique ou pratique n'intervient ; seule la déduction est possible, qu'il s'agisse d'inférences ou de syllogismes, seules modes de déduction cités par Kant.
Voir aussi Raison – De l'usage pur de la raison.

Usage transcendantal

Voir d'abord Idées de la raison pure (usage régulateur des). Conséquence :
K559 - Bien que naturel et spontané, l'usage *transcendantal* de la raison pure peut produire des concepts (qui sont des idées transcendantales), mais ceux-ci ne peuvent pas appartenir à des connaissances.

> Complément : Comparaison des usages des concepts purs de la raison et de l'entendement

Usage transcendantal spéculatif
K642 – "La raison spéculative dans son usage transcendantal est *en soi* dialectique."
Voir aussi ci-dessous Usage spéculatif.

Les 3 objets du but final de la spéculation dans l'usage transcendantal de la raison
K654 – "Le but final auquel parvient en définitive la spéculation de la raison dans l'usage transcendantal concerne trois objets : la liberté de la volonté, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu."

Ces trois objets de la philosophie pure servent à savoir déterminer ce qu'il faut faire
K655 – "Tout l'appareillage que met en place la raison dans le travail qu'on peut appeler philosophie pure n'est donc en fait dirigé que vers les trois problèmes mentionnés. Mais ceux-ci répondent eux-mêmes, à leur tour, à un objectif plus éloigné, à savoir déterminer *ce qu'il faut faire* si la volonté est libre, s'il existe un Dieu et un monde futur. Or, dans la mesure où il s'agit ici de notre conduite relativement à la fin suprême, l'intention ultime de la nature, dans le sage souci qu'elle a de notre sort en disposant notre raison, n'est orientée que vers la dimension morale."

> [La force de la foi téléologique de Kant apparaît dans « l'intention ultime de la nature », son « sage souci de notre sort » et son « orientation morale ».]

Voir aussi : Limites des usages légitimes de la raison : les idées transcendantales.

Usage pratique

K666 – "…la raison pratique a atteint ce point culminant, j'entends : le concept d'un être originaire unique comme constituant le souverain Bien…"

Voir La liberté pratique existe, alors que la liberté transcendantale est impossible.

Usage moral
L'usage moral de la raison est un cas particulier d'usage pratique :
(Citation de K659-K660)
"La raison pure contient donc, non pas certes dans son usage spéculatif, mais pourtant dans un certain usage pratique, à savoir l'usage moral, des principes de la *possibilité de l'expérience*, c'est-à-dire d'actions qui, conformément aux prescriptions morales, *pourraient* être trouvées dans *l'histoire* de l'être humain.

> [Avec ces « prescriptions morales » Kant se réfère peut-être aux universaux.
> Voir Principes de la raison commune morale.]

[Une unité morale est nécessaire à la possibilité d'actions conformes aux principes moraux]
Car, étant donné qu'elle commande que de telles actions *doivent* se produire [obligation morale], il est nécessaire aussi qu'elles *puissent* se produire, et il faut donc que soit possible une sorte particulière d'unité systématique, à savoir l'unité morale,

alors que l'unité systématique de la nature ne pouvait être prouvée d'après des *principes spéculatifs* de la raison, parce que la raison possède certes une causalité vis-à-vis de la liberté en général, mais non point à l'égard de la nature dans son ensemble,

> [car la causalité de la nature est un postulat, pas un principe de la raison]

et que les principes moraux peuvent certes produire des actions libres, mais non pas les lois de la nature.

En conséquence, les principes de la raison pure dans son usage pratique, c'est-à-dire dans l'usage moral, ont une réalité objective."

> [Complément : Monde moral.]

(Fin de citation)

« Doit » : différence entre usage théorique de la raison et usage moral
K554 - L'usage théorique de la raison est celui par lequel je connais *a priori* (comme nécessaire) que quelque chose est [existe] ; tandis que l'usage pratique est celui par lequel est connu *a priori* ce qui doit arriver."

> [La connaissance théorique est donc celle qui *résulte de lois naturelles*, tandis que la connaissance pratique *résulte de règles morales* :
>
> - « Doit être » indique un devoir moral,
> - « Doit arriver » indique une action conforme à la morale).
>
> Voir aussi : Indépendance de l'entendement et de la raison.]

Usage immanent ou usage transcendant

K331 – "Nous nommerons *immanents* les principes dont l'application se tient entièrement dans les bornes de l'expérience possible, mais *transcendants* ceux qui doivent transgresser ces limites."

L'usage transcendant de la raison est contraire aux lois de la nature : il ne peut donc fournir aucune connaissance. On ne peut connaître ce qui est extérieur à l'Univers, car la notion même « d'extérieur à l'Univers » n'a pas de sens ; et on ne peut accepter la notion d'« avant l'Univers » nécessaire pour imaginer un Créateur.
Voir Exigence de non-transcendance.

> *Conséquences sur l'existence et les pouvoirs de Dieu*
> Un dieu créateur de l'Univers étant, lors de cette création, nécessairement extérieur et antérieur à cet Univers, donc transcendant, son existence réelle à cet instant-là est contraire aux lois de la nature, son concept est pure imagination. Même remarque concernant un dieu qui aurait créé l'Univers à partir de sa propre substance.
>
> On peut toutefois supposer qu'*avant* la création de l'Univers les lois de celui-ci (découvertes et formulées par l'homme) ne s'appliquaient pas : une création divine de l'Univers est alors possible, mais son affirmation est aussi indémontrable et infalsifiable que sa négation.
>
> Par contre, depuis que l'Univers existe nos lois s'appliquent, et une intervention physique de l'extérieur de l'Univers est impossible, comme l'est aussi une intervention transcendante au mépris des lois de la physique : *aucun dieu ne peut agir dans l'Univers*. Donc croire à la fois aux pouvoirs de Dieu et que la nature est toujours régie par nos lois est contradictoire : entre science et foi l'homme doit choisir. Voir Existence de Dieu.

K350 – "L'usage objectif des concepts purs de la raison est toujours *transcendant*, cependant que celui des concepts purs de l'entendement ne peut jamais, d'après sa nature, être *qu'immanent*, étant donné qu'il se limite simplement à l'expérience possible."

Par contre l'usage immanent, conforme à l'expérience possible, produit des connaissances utiles.

K682 – "L'usage de la raison, dans cette considération rationnelle de la nature, est soit physique, soit hyperphysique, ou mieux : soit *immanent,* soit *transcendant.* Le premier porte sur la nature, en tant que sa connaissance peut être appliquée dans l'expérience *(in concreto),* le second sur cette liaison des objets de l'expérience qui dépasse toute expérience."

Voir aussi : Limites des usages légitimes de la raison : les idées transcendantales.

Usage apodictique ou usage hypothétique

Dans une inférence ou un syllogisme la raison déduit une proposition (cas particulier) d'une prémisse qui est un cas général.

- La proposition déduite (conclusion) est certaine si et seulement si sa prémisse l'est ; l'usage de la raison est alors *apodictique*.
- Si la prémisse est hypothétique, la conclusion l'est aussi.

Voir Raison : usage apodictique ou usage hypothétique.

Usage discursif ou usage intuitif

Dans Discipline de la raison pure dans l'usage dogmatique Kant étudie la différence entre connaissance philosophique et connaissance mathématique.
Il remarque dans K607 que l'usage discursif des connaissances philosophiques relève de l'intuition possible tout autant que l'usage intuitif de la construction des connaissances mathématiques :

(Citation de K607-K608)
"Toute notre connaissance se rapporte en définitive pourtant à des intuitions possibles ; car c'est à travers celles-ci seulement qu'un objet est donné.

Cela dit, ou bien un concept *a priori* (un concept non empirique) contient déjà en soi une intuition pure, et dans ce cas il peut être construit ;

ou bien il ne contient rien que la synthèse d'intuitions possibles qui ne sont pas données *a priori,* et alors on peut sans doute grâce à lui juger de manière synthétique et *a priori,* mais seulement sur le mode discursif, d'après des concepts, et jamais de façon intuitive, à travers la construction du concept.

[Les seules intuitions a priori sont l'espace et le temps]
Or, de toutes les intuitions, il n'en est aucune qui soit donnée a *priori,* si ce n'est la simple forme des phénomènes, l'espace et le temps,

> et un concept de ceux-ci, en tant que *quanta,* se peut présenter *a priori* dans l'intuition, c'est-à-dire [se peut] construire, en même temps que leur qualité (leur figure),
>
> ou bien encore c'est simplement leur quantité (la simple synthèse du divers dans l'homogène) qui peut être présentée a *priori* dans l'intuition, c'est-à-dire construite, par le nombre.

Mais la matière des phénomènes, à travers quoi des *choses* nous sont données dans l'espace et le temps, ne peut être représentée que dans la perception, par

conséquent *a posteriori.* Le seul concept qui représente *a priori* ce contenu empirique des phénomènes, c'est le concept de la *chose en général,* et la connaissance synthétique que nous en avons *a priori* ne peut rien fournir de plus *a priori* que la simple règle de la synthèse de ce que la perception peut donner *a posteriori,* mais jamais l'intuition de l'objet réel, puisque celle-ci doit être nécessairement empirique."

> [L'esprit a conscience de la présence de *quelque chose* dans le phénomène, c'est-à-dire d'une existence, mais sans disposer des détails que seule donnera l'intuition.]

(Fin de citation)

Conclusion
(Citation de K609-K610)
"Il y a donc deux usages de la raison qui, bien qu'ayant en commun l'universalité de la connaissance et l'engendrement de celle-ci *a priori,* sont pourtant très différents dans leur processus,

et cela parce que dans le phénomène, en tant qu'il constitue ce à travers quoi tous les objets nous sont donnés, il y a deux éléments :

- la forme de l'intuition (espace et temps), qui peut être connue et déterminée complètement a *priori,*
- et la matière (la dimension physique) ou le contenu, désignant un quelque chose qui se trouve dans l'espace et dans le temps, et qui par conséquent contient une existence et correspond à la sensation.

  [Voir Contenu d'un phénomène : forme et matière.]

Relativement au dernier élément [la matière], qui ne peut jamais être donné d'une autre manière qu'empiriquement, nous ne pouvons avoir *a priori* rien d'autre que des concepts indéterminés de la synthèse de sensations possibles, en tant qu'elles appartiennent à l'unité de l'aperception (dans une expérience possible)."
(Fin de citation)

Usage mathématique

Voir mathématiques.

Usage spéculatif

Conclusions sur la connaissance et ses limites
(Citation de K594-K595)
"Ainsi toute connaissance humaine commence-t-elle donc par des intuitions, va de là à des concepts et s'achève par des Idées.

Bien qu'elle dispose, par rapport à chacun de ces trois éléments, de sources de connaissance *a priori* qui, au premier abord, semblent dédaigner les limites de toute expérience, une critique complètement achevée nous persuade pourtant que toute raison, dans son usage spéculatif, ne saurait jamais avec ces éléments dépasser le champ de l'expérience possible,

et que la destination propre de ce suprême pouvoir de connaissance consiste à ne se servir de toutes les méthodes et de leurs principes que pour explorer la nature jusque dans ce qu'elle a de plus intime en suivant tous les principes possibles de l'unité, dont la plus importante est l'unité des fins, mais jamais pour franchir ses limites, hors lesquelles, *pour nous,* il n'est rien que de l'espace vide."
(Fin de citation)

La logique de la raison spéculative est la même en métaphysique qu'en morale
[56b] §60 page 181 – "Il faut que l'usage spéculatif de la raison dans la métaphysique possède une unité nécessaire avec son usage pratique dans la morale."

Voir aussi Métaphysique et Usage transcendantal spéculatif.

Par raisonnement pur ou réflexion on ne peut démontrer l'existence de Dieu
(Citation de K556)
"Je soutiens dès lors que toutes les tentatives d'un usage purement spéculatif de la raison en rapport à la théologie sont entièrement stériles, et que, du fait de leur nature intrinsèque, ils sont nuls et non avenus, mais que les principes de son usage naturel ne conduisent rigoureusement à aucune théologie ;

que, par voie de conséquence, si l'on ne prend pas pour fondement ou n'utilise pas comme fil conducteur les lois morales, il ne saurait y avoir aucune théologie de la raison.

Car tous les principes synthétiques de l'entendement sont d'usage immanent, alors que, pour la connaissance d'un être suprême, se trouve requis un usage transcendant de ces principes à quoi notre entendement n'est nullement préparé.

Si la loi de la causalité, dotée d'une validité empirique, devait conduire à l'être originaire, il faudrait que celui-ci appartînt à la chaîne des objets de l'expérience ; auquel cas toutefois il serait lui-même, comme tous les phénomènes, à son tour conditionné."
(Fin de citation)

Usage polémique

Définition de l'usage polémique de la raison
(Citation de K620)
"Par usage polémique de la raison pure, j'entends […] la défense de ses énoncés contre [les] négations dogmatiques.

[Il s'agit seulement de savoir s'il existe une preuve d'une affirmation opposée]
Il ne s'agit donc pas ici de savoir si ses affirmations ne pourraient pas aussi, éventuellement, se trouver fausses, mais seulement du fait que personne ne peut prétendre le contraire avec une certitude apodictique (ni même avec vraisemblance).
(Fin de citation)

Voir L'usage spéculatif de la raison pure ne recourt pas aux méthodes dogmatiques.

Usage sceptique (principe de la neutralité de la raison pure)

K630 – "Il n'y a pas […] à admettre d'usage sceptique de la raison pure, que l'on pourrait désigner comme le principe de la *neutralité* dans tous les différends qu'elle rencontre. […]

Suite : Discipline de la raison pure relativement à son usage sceptique.

Compléments

- La raison a une fonction d'unité systématique des connaissances d'entendement ;
- Raison – De l'usage logique de la raison ;
- Raison – De l'usage pur de la raison ;
- Comparaison des usages des concepts purs de la raison et de l'entendement ;
- Censure de la raison ;
- Critique de la raison pure.

Utile

Selon le dictionnaire [13]

Dont l'usage, la pratique est ou peut être avantageux pour quelqu'un ; qui satisfait un besoin, répond à une demande sociale.

Selon le dictionnaire [19]

Sens A
"Ce qui a sa valeur, non pas en soi-même, mais comme moyen d'une fin jugée bonne, à quelque point de vue que ce soit.

(Citation de [133] page 185)

- *Bon* est ce qui, par l'intermédiaire de la raison, plaît par le simple concept ;
- nous nommons *bon à quelque chose* (l'utile) ce qui plaît seulement comme moyen ;
- mais quelque chose d'autre qui plaît par soi-même, nous l'appelons *bon en soi.*

Dans les deux [derniers] cas, se trouve toujours contenu le concept d'une fin, par conséquent le rapport de la raison au vouloir (du moins possible), par suite une satisfaction prise à *l'existence* d'un objet ou d'une action, c'est-à-dire un intérêt quelconque."
(Fin de citation)

Sens B
"Ce qui sert à la vie ou au bonheur (le plus souvent, mais non pas toujours, par opposition aux fins spirituelles, telles que la vérité, la beauté, ou la justice)."

Sens C
"Ce qui concerne l'intérêt au sens étroit (intérêts de carrière, intérêts pécuniaires), par opposition non seulement à l'idéal, mais même au plaisir."

Critique
Dans la langue usuelle et chez les philosophes, *utile* est toujours pris au sens objectif. D'un homme qui se trompe sur l'efficacité des moyens qu'il emploie dans une entreprise, ou sur les effets d'un régime qu'il suit, on dira qu'il les *croit* utiles, non qu'ils lui *sont* utiles.

Mais les économistes emploient d'ordinaire *utile* pour tout ce qui satisfait un désir (ce caractère étant celui qui intervient dans la détermination des valeurs économiques).

Utilitarisme
Aussi appelé *principe d'utilité* dans Critique de l'eudémonisme et de l'utilitarisme.

Selon le dictionnaire [19]

- Toute doctrine qui fait de l'utile le principe de toutes les valeurs, dans l'ordre de la connaissance comme dans celui de l'action.
- Spécialement, la doctrine morale et politique de Bentham [209] et de John Stuart Mill [210], qui l'a exposée notamment dans son *Utilitarianism* (1863) :

  La doctrine qui prend pour fondement de la morale l'utilité ou le *Principe du plus grand bonheur*, soutient que les actions sont bonnes dans la mesure où elles tendent à augmenter le bonheur, mauvaises en tant qu'elles tendent à en produire le contraire. Par bonheur, on entend le plaisir et l'absence de douleur ; par son contraire, la douleur et l'absence de plaisir.
- On appelle utilitarisme le système qui consiste à ramener la notion du juste à celle de l'utile, par conséquent à faire de l'intérêt le principe du droit et de la morale.

Différences fondamentales entre l'utilitarisme de J. S. Mill et l'idéalisme de Kant
Kant admet pour valeur suprême le devoir, impératif catégorique, alors que Mill déduit le devoir de l'éthique :

> "It is the business of ethics to tell us what are our duties, or by what test we may know them; but no system of ethics requires that the sole motive of all we do shall be a feeling of duty; on the contrary, ninety-nine hundredths of all our actions are done from other motives, and rightly so done if the rule of duty does not condemn them."

Pour Mill, le devoir n'a pas à nous dicter notre conduite, et tout ce que l'éthique ne condamne pas est permis. Mieux même, l'intention n'est pas l'origine de la valeur d'une action comme le voudrait Kant, c'est d'après la qualité morale intrinsèque de cette action qu'on doit la juger :

> "…the motive has nothing to do with the morality of the action. […] He who saves a fellow creature from drowning does what is morally right, whether his motive be duty, or the hope of being paid for his trouble…"

Complément sur les valeurs du point de vue de Kant : Volonté bonne.

Un résumé de la philosophie de J. S. Mill est disponible en anglais dans :
https://plato.stanford.edu/entries/mill-moral-political/

Edition anglaise : *Utilitarianism*, Skyros Publishing (98 pages), format Kindle chez Amazon – 0.89 €

Traduction française : L' UTILITARISME par John Stuart Mill (Amazon 7.36€)

Valeur

Selon le dictionnaire [13]

- Evaluation d'une chose en fonction de son utilité ;
- Qualité objective correspondant à un effet souhaité, à un but donné ;
- Qualité de ce qui est désiré ou estimé, ou au contraire rejeté, redouté.

Exemples de valeurs : vérité, justice, amour, beauté, etc.

Toute valeur est en même temps objet d'un désir et objet d'un jugement : le désir est la cause, le jugement, l'arbitre ; si l'un de ces deux facteurs disparaît, il n'y a plus de valeur.

Dans l'esprit humain, chaque valeur est automatiquement associée à un ou plusieurs affects sur lesquels le jugement peut se baser.

En plus des valeurs positives précédentes, il y a bien entendu des valeurs négatives correspondant à ce qui est détesté, craint, etc.

Une valeur « secondaire » peut être créée par une réflexion ou une interprétation de situation, en respectant d'éventuelles valeurs plus fortes.

Les valeurs d'une personne qui s'appliquent à une situation donnée sont ordonnées ; en cas de choix entre deux valeurs, le jugement se base toujours sur la plus forte.

Les valeurs d'une personne sont toujours accompagnées d'aprioris issus de son héritage génétique, de sa culture ou de son expérience, et agissant dans son subconscient. En France, par exemple, beaucoup de gens craignent les OGM et les retombées de la science ou de la mondialisation.

Chez Kant

Kant se méfie des inclinations car elles peuvent influencer la raison vers le mal.

(Citation de [108] page 107)
Tous les objets des inclinations ont simplement une valeur conditionnelle ; car si les inclinations et si les besoins qui s'y enracinent n'existaient pas, leur objet serait sans valeur.

[Kant postule l'existence d'une valeur absolue de certaines choses]
Mais les inclinations elles-mêmes, en tant que sources du besoin, ont si peu une valeur absolue, telle qu'on puisse souhaiter les ressentir, que le souhait universel de tout être raisonnable doit être bien plutôt de s'en voir totalement libéré.

Ainsi la valeur de tous les objets susceptibles d'être *acquis* par notre action est-elle toujours conditionnée.

[En effet, la valeur qu'un sujet attribue à un objet ou service achetable est le montant maximum qu'il est prêt à payer pour l'acquérir.]

Les êtres dont l'existence repose en vérité, non sur notre volonté [comme lors d'un achat], mais sur la nature, n'ont toutefois, s'il s'agit d'êtres dépourvus de raison, qu'une valeur relative, en tant que *moyens,* et se nomment par conséquent des *choses ;*

en revanche, les êtres raisonnables sont appelés des *personnes,* parce que leur nature les distingue déjà comme des fins en soi, c'est-à-dire comme quelque chose qui ne peut pas être utilisé simplement comme moyen, et par conséquent, dans cette mesure, limite tout arbitre (et constitue un objet de respect)."

[Voir Dignité]
(Fin de citation)

La valeur absolue de l'homme
[108] page 122 – "L'essence des choses ne se transforme pas en fonction de leurs rapports externes, et ce qui, sans que ceux-ci soient pris en compte, constitue à lui seul la valeur absolue de l'homme, c'est aussi ce par référence à quoi il doit être jugé par qui que ce soit, y compris par l'Être suprême."

La raison n'est pas non plus une valeur
La raison n'est pas non plus une valeur, contrairement à l'opinion de Kant et de Descartes : la raison n'est qu'un outil au service des instincts, pulsions et désirs dominants du moment.

Suite de cet article : Les 3 déterminants des valeurs humaines selon la psychologie cognitive.

Valeurs : les 3 déterminants selon la psychologie cognitive
Voir Les 3 déterminants des valeurs humaines selon la psychologie cognitive.

Validité objective, subjective, absolue

Selon le dictionnaire [13]

Logique : la validité d'un raisonnement ou d'une proposition est sa cohérence formelle.

Chez Kant

La validité objective d'une connaissance est sa vérité formelle.

K124 – "Les explications que nous donnons enseignent par conséquent la *réalité* (c'est-à-dire la validité objective) de l'espace à l'égard de tout ce qui peut s'offrir à nous extérieurement comme objet, mais en même temps *l'idéalité* de l'espace à l'égard des choses, dès lors qu'elles sont appréciées par la raison en elles-

mêmes, c'est-à-dire sans que soit prise en compte la constitution de notre sensibilité."

K235 – "Même l'espace et le temps, si purs que soient ces concepts de tout élément empirique, et si forte que soit la certitude qu'ils sont représentés pleinement *a priori* dans l'esprit, seraient pourtant dépourvus de toute validité objective, comme de tout sens et de toute signification, si n'était démontré ce que leur usage a de nécessaire pour les objets de l'expérience ;"

L'intuition d'un objet en crée une représentation fidèle, qui ne le déforme pas (voir *Ce ne sont pas ses sens qui trompent l'homme, c'est son jugement* dans Apparence dialectique) ; deux personnes distinctes formeront la même représentation d'un même objet. La connaissance issue de cette représentation a une validité objective.

Différence entre validité objective et validité subjective
Une validité objective d'une connaissance ou d'une proposition :

- Est absolue, c'est-à-dire formelle, indépendante des circonstances de sa formation ;
- Est appréciée de la même manière par tous les sujets, alors qu'une validité subjective ne s'entend que pour l'un d'eux.

Différence entre validité objective et validité absolue
Un concept d'un objet des sens créé par l'entendement pour l'expérience d'un phénomène a une *validité objective*, alors qu'un concept de chose en soi (créé par la raison et représentant tous les objets d'une classe) a une *validité absolue*.

Valeur objective et universalité des jugements d'expérience

[56] §19 page 93 - "Ainsi la valeur objective, et l'universalité nécessaire (pour tout le monde) sont des concepts réciproques, et bien que nous ne connaissions pas l'objet en lui-même, néanmoins, quand nous attribuons au jugement une valeur universelle et par suite nécessaire, c'est la valeur objective que nous entendons par là."

La réciprocité des deux concepts est due à l'existence (postulée) de lois universelles de la nature, pour les mécanismes physiologiques et psychologiques de perception, intuition et génération de concepts purs de l'entendement à partir d'un objet des sens.

Voir aussi Réalité d'une chose en soi : réalité objective.

Variété
Selon le dictionnaire [13] : subdivision de l'espèce, groupe d'individus qui diffèrent des autres individus de la population par un ou plusieurs caractères héréditaires.
Exemple : voir *Loi transcendantale de la spécification.*

Vérité d'une connaissance, d'une proposition
Lire d'abord Jugement (définitions : j. analytique, j. synthétique, j. synthétique a priori)

[165] page 73 - "La vérité est [une] *propriété* *objective* de la connaissance ; le jugement par lequel quelque chose est *représenté* comme vrai (le rapport à un entendement et par conséquent à un sujet particulier) est *subjectif,* c'est l'assentiment."

> *La qualité de vérité ne concerne donc que les jugements. Ceux-ci portent sur des propositions et, plus généralement, sur des textes quelconques. Mais attention : une affirmation doit avoir un sens et être possible pour qu'on puisse juger sa véracité.*

Vérité sémantique (vérité qui a trait à la *signification*, c'est-à-dire au *contenu*)

Vérité d'une connaissance d'objet

K148 - Si on définit la vérité d'une connaissance comme *l'accord de celle-ci avec son objet*, il n'existe pas de critère *universel* de vérité (valable quel que soit l'objet de la connaissance). En effet, un tel critère devrait permettre de distinguer avec certitude entre les significations d'un objet et de la connaissance qu'on en a, ce qui est absurde par définition même du contenu d'une connaissance, qui est sa signification !

Vérité d'une proposition

Mais qu'en est-il de la vérité d'une proposition ? Un texte que je lis dit-il la vérité sur son objet ? Pour en juger, je devrais connaître avec certitude la signification de l'objet ; mais si c'était le cas, pourquoi me donner la peine de lire le texte ? Pour vérifier si son auteur dit la vérité sur l'objet, c'est-à-dire comprend la même chose que moi ? Mais si, ne connaissant pas la vérité sur l'objet, je lis le texte pour l'apprendre de son auteur, je n'ai aucun moyen de savoir s'il dit vrai ; je peux tout au plus chercher dans le texte des contradictions avec des certitudes que j'ai par ailleurs, ou des erreurs *formelles*, problème que j'aborde au paragraphe suivant. J'arrête ici cette discussion, car elle sort du cadre de la *Critique de la raison pure*.

Vérité formelle (vérité qui a trait à la *forme*, indépendamment de la sémantique)

K148-149 - Puisqu'une logique expose des règles *universelles* de l'entendement et de la raison, une proposition doit nécessairement les respecter toutes sous peine d'être fausse (de se contredire elle-même dans au moins un cas).

Mais un tel respect est *formel* : *le fait qu'une proposition ne se contredise pas (qu'elle soit formellement correcte) ne garantit pas qu'elle soit vraie*, *elle peut parfois contredire son objet*.

La logique pure n'a pas les moyens de découvrir, dans une proposition, une éventuelle erreur sur le contenu, mais seulement une erreur formelle.

Vérité *formelle* est synonyme de vérité *logique*.

Complément important : Vérité formelle d'une connaissance.

Conformité d'une description à l'objet décrit

L'absence de contradiction entre les propositions d'un texte ne suffit pas à rendre possible sa conformité à l'objet. Il faut en plus :

- Que le texte ait un sens et un seul (évident, mais cela suppose un langage sans ambiguïté) ;
- Qu'il décrive *suffisamment* l'objet (qu'il ne manque pas d'information essentielle) ;
- Qu'il ne décrive pas *trop* l'objet (qu'il ne contienne pas d'information que l'objet ne possède pas en lui-même et dont la présence pourrait perturber la compréhension).

L'information ci-dessus doit comprendre :

- une liste de propriétés,
- une liste de relations logiques entre elles,
- et une liste des algorithmes décrivant le comportement de l'objet dans ses évolutions internes et externes (car certains comportements ne peuvent se décrire autrement que comme résultat du déroulement d'un algorithme à qui on a fourni des données initiales et/ou des données en cours d'exécution (traitement des interruptions, comme dans les logiciels de gestion des interfaces homme-machine).

  Justification de cette description du comportement : une description limitée au contenu (parties et liens entre elles) ne peut décrire qu'un objet statique. Un objet « vivant » comme un organe humain, un moteur ou une activité dans une organisation ne peuvent se contenter d'une description statique.

Complément : Perfection, multiplicité et unité.

Vérité positive, vérité négative

Les discussions précédentes montrent qu'on ne peut démontrer, pour une proposition, ni la véracité sémantique, ni la véracité formelle, véracités qui définissent une vérité *positive*.

Par contre, on peut parfois montrer sa *fausseté sémantique* (lorsqu'elle-même ou une de ses conséquences contredit une vérité certaine), ou la *fausseté formelle* (lorsqu'elle ne respecte pas une règle logique de l'entendement ou de la raison, ou une règle de structure d'un jugement - voir formel) : on a alors établi, pour la proposition, une vérité *négative*. Une telle vérité, qui ajoute de la connaissance à l'énoncé auquel elle s'applique, a donc de la valeur en limitant le champ des énoncés possibles.

> Exemple : un numéro de Sécurité Sociale français commence par le chiffre "1" pour le sexe masculin, "2" pour le sexe féminin ; tout numéro SS proposé commençant par un autre chiffre est, par définition, impossible.

Vérité objective, vérité intrinsèque

Pour Kant, *est objective la vérité d'un phénomène conséquence d'un autre suivant des lois de la nature*, c'est-à-dire la vérité du déterminisme ; elle est aussi stable (universelle, invariante dans le temps et l'espace), une même cause produisant toujours et partout le même effet.

> Exemple : un corps de masse M soumis à une force de vecteur **F** subit une accélération de vecteur **a** conforme à la deuxième loi de Newton [46], la loi de

proportionnalité de l'accélération (dérivée de la quantité de mouvement d'une masse unité) à la force : **F** = M **a**.

Par contre, un phénomène qui apparaîtrait en dehors de toute action naturelle est imaginaire : la nature régit *tous* les phénomènes, le déterminisme n'a pas d'exception (voir Loi globale d'évolution). Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des lois et des circonstances inconnues, et des évolutions imprévisibles parce que le système considéré est trop complexe.

Pour penser la vérité objective, Kant ajoute aux lois universelles de la nature des lois universelles de la pensée rationnelle, celles de la logique transcendantale.

Vérité subjective
Du fait de ma sensibilité, un phénomène que je perçois est transformé par mon entendement en connaissance. Celle-ci a une représentation qui me paraît vraie, c'est *ma* vérité, une vérité subjective que d'autres ne partagent pas nécessairement.

Voir aussi :

- Problème de la vérité d'une connaissance - Théorie de la connaissance ;
- Canon de la raison pure – De l'opinion, du savoir et de la croyance ;
- La vérité d'un jugement résulte d'un consensus sur l'absence de défauts ;
- L'origine du critère moderne de vérité scientifique, établi par rationalisme critique
- Erreurs et fausseté de jugements ;
- Intérêt du débat d'idées dans la recherche de la vérité ;
- La post-vérité a radicalement transformé les campagnes électorales [173].

Vérité formelle d'une connaissance
La vérité formelle d'un texte est l'absence de contradiction interne

Citation de [165] pages 56 à 58)
"La vérité *formelle* consiste simplement dans l'accord de la connaissance avec elle-même en faisant complètement abstraction de tous les objets et de toute différence entre eux.

Et par conséquent les critères formels universels de la vérité ne sont rien d'autre que les caractères logiques universels de l'accord de la connaissance avec elle-même, ou ce qui est la même chose - avec les lois universelles de l'entendement et de la raison.

Ces critères formels universels ne sont assurément pas suffisants pour la vérité objective, mais ils doivent cependant être considérés comme sa condition *sine qua non* [la satisfaction de tous ces critères est une condition nécessaire d'existence].

Car avant de se demander si la connaissance s'accorde avec l'objet, il faut d'abord se demander si la connaissance s'accorde avec elle-même (selon la forme). Et telle est l'affaire de la logique.

Les critères formels de la vérité en logique sont :

1. le principe de contradiction, qui détermine *la possibilité logique d'une connaissance* ;
2. le principe de raison suffisante, qui détermine *la réalité logique d'une connaissance.*

La vérité logique d'une connaissance requiert en effet :

1. Qu'elle soit *logiquement possible*, c'est-à-dire *qu'elle ne se contredise pas.* Mais cette marque de la vérité logique *interne* est seulement *négative* car une connaissance qui se contredit est assurément fausse, mais une connaissance qui ne se contredit pas n'est pas toujours vraie ;
2. Qu'elle soit *fondée logiquement,* c'est-à-dire :
   - qu'elle ait des principes :
     - ✓ [qu'elle soit conforme au postulat de causalité
     - ✓ ou qu'elle soit une déduction logique d'une proposition certaine.]
   - qu'elle n'ait pas de conséquences fausses.

     C'est là un critère de vérité logique externe et de conformité à la rationalité.

     Les deux règles suivantes s'appliquent :
     - ✓ [Règle 1] De *la vérité de la conséquence* on peut conclure à *la vérité* de la connaissance prise pour principe, mais de façon négative seulement : si une conséquence fausse suit d'une connaissance, alors cette connaissance elle-même est fausse. Car si le principe est vrai, la conséquence également devrait être vraie, puisque la conséquence est déterminée par le principe.

       Mais on ne peut pas conclure à l'inverse : si aucune conséquence fausse ne découle d'une connaissance, cette dernière est vraie ; car d'un principe faux on peut conclure des conséquences vraies.

       [Raisonnement apagogique
       Ce mode de raisonnement, selon lequel la conséquence peut seulement être un critère négativement et indirectement suffisant de la vérité de la connaissance, est appelé en logique le mode apagogique (*modus tollens*).

       Conséquence importante :
       Il suffit de tirer une seule conséquence fausse d'une connaissance pour faire la preuve de sa fausseté.]

     - ✓ [Règle 2] *Si toutes les conséquences d'une connaissance sont vraies, cette connaissance également est vraie.* Car s'il y avait quelque chose de faux dans la connaissance, il devrait se trouver également une conséquence fausse.

       Donc de la conséquence on peut conclure à un principe, mais sans être capable de déterminer ce principe. C'est seulement de l'ensemble de toutes les conséquences qu'on peut conclure d'un *principe déterminé* qu'il est le vrai.

[Raisonnement positif et direct (modus ponens)
Avec [ce] mode de raisonnement positif et direct, la difficulté vient de ce qu'on ne peut connaître apodictiquement la totalité des conséquences. Ce mode de raisonnement ne produit qu'une connaissance vraisemblable et hypothétiquement vraie, c'est-à-dire une hypothèse inductive selon laquelle si beaucoup de conséquences sont vraies, toutes les autres peuvent également être vraies.]

(Fin de citation)

Différence entre vérité formelle et vérité sémantique

Un théorème démontré dans le cadre d'une axiomatique est vrai, mais sa signification et sa valeur dans un domaine réel auquel on applique l'axiomatique ne sont pas établis par la démonstration ; celle-ci est dite *formelle*. Ainsi, un théorème formellement établi en mathématiques peut se révéler faux ou dénué de sens dans certains cas en physique, lorsqu'on y modélise la réalité par des fonctions et équations relevant d'une axiomatique.

En somme, l'application correcte des règles de déduction et l'existence d'un théorème ne garantissent rien quant à la sémantique de ce théorème. Pour tout théorème (ou formule, ou équation…) il faudra ensuite effectuer des vérifications :

- Ce qu'il affirme ou prédit est-il conforme à la réalité expérimentale ?
- Les conséquences qu'on en tire ne contredisent-elles pas une autre certitude ? *Une seule contradiction suffit pour prouver qu'un énoncé est faux.*
- Si le théorème, la formule ou l'équation décrivent une *réalité physique*, une vérification empirique (c'est-à-dire expérimentale) s'impose pour vérifier l'absence de résultat constituant un démenti.

Vérité : les principes universels
Lire si nécessaire Vérité formelle d'une connaissance.

(Citation de [165] pages 58-59)
"Il y a 3 principes qui sont des critères universels de vérité simplement formels ou logiques :

1. *Le principe de contradiction et d'identité* par lequel la **possibilité** interne d'une connaissance est déterminée pour des jugements *problématiques* ;
   [voir ses deux parties :
   - Contradiction - Principe de [non-]contradiction - Principe de déterminabilité
   - Principe d'identité]
2. *Le principe de raison suffisante* sur lequel repose la **réalité** (logique) d'une connaissance ; - le fait qu'elle soit fondée comme matière pour des jugements *assertoriques* ; [voir Le principe de raison suffisante (le déterminisme, fondement de toute expérience possible)]
3. *Le principe du tiers exclu* sur lequel se fonde la **nécessité** (logique) d'une connaissance ; - le fait qu'il soit nécessaire que nous jugions ainsi et non autrement, c'est-à-dire que le contraire soit faux — principe pour des jugements *apodictiques*.
   [voir Principe du milieu exclu (ou principe du tiers exclu)]"

(Fin de citation)

Voir aussi Erreurs et fausseté de jugements.

Vérité empirique : le Rationalisme critique
Voir La solution scientifique pour trouver la vérité empirique : le Rationalisme critique.

Vertu
Source : [19].

- Disposition permanente à vouloir accomplir une sorte déterminée d'actes moraux. Pour Aristote [43] :
  - Les *vertus morales* sont celles qui ont pour objet les actes de la vie pratique : justice, magnanimité, libéralité, courage, amitié ;
  - Les *vertus intellectuelles* sont celles qui ont pour objet le savoir et la contemplation ;
  - Les *vertus cardinales* sont la prudence, la tempérance, la justice ;
  - Les *vertus théologales* sont la foi, l'espérance, la charité ;
  - La *vertu politique* (selon Montesquieu [208]) est l'amour des lois et de la patrie. Cet amour demande une préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre.
- Disposition permanente à vouloir le bien ; habitude de le faire.
  Kant y ajoute le courage et l'effort.
- (Objectivement) Ensemble des règles de conduite que l'on reconnaît pour valables.

Chez Kant

[108] pages 104-105 note * - "Considérer la vertu sous sa véritable forme, ce n'est rien d'autre qu'exposer la moralité en la dépouillant de tout mélange avec le sensible et de tout ornement inauthentique lié à la récompense et à l'amour de soi."

La vertu rend, non pas heureux, mais simplement digne de l'être
[108] page 188 note 12 – "Repris et développé dans la *Critique de la raison pratique* [132], le thème fameux selon lequel la vertu rend, non pas heureux, mais simplement digne de l'être, est bien évidemment dirigé contre l'eudémonisme, qui fait du bonheur le but de l'existence humaine : par là se trouve complétée la rupture, si marquée au point de départ de la *Fondation*, avec les perspectives de l'éthique aristotélicienne."

Vide
Voir Continuité de tous les changements.

Vie
Définitions de la vie, de la faculté de désirer et du plaisir
(Citation de [108] page 201 note 66)
"La *vie* est le pouvoir qu'a un être d'agir d'après les lois de la faculté de désirer [c'est-à-dire conformément à ses représentations].

La *faculté de désirer* est le pouvoir que l'être a, par ses représentations, d'être cause de la réalité des objets de ces représentations [de leur idéalité transcendantale].

Le *plaisir* est la représentation de l'objet ou de l'action avec les conditions subjectives de la vie, c'est-à-dire avec le pouvoir de causalité d'une représentation relativement à la réalité de son objet (ou avec la détermination des forces du sujet en vue de l'action qui le produit)."
(Fin de citation)

Vie future, principes de morale et rationalité
Dialectique transcendantale / Livre II : des raisonnements dialectiques de la raison pure / Chapitre 1er : des paralogismes de la raison pure

Après avoir défini et critiqué la psychologie rationnelle, et conclu comme décrit dans : Fin de l'espoir de la psychologie rationnelle de dépasser les limites de l'expérience, Kant revendique le droit et l'intérêt de spéculations philosophiques :

Droit, voire nécessité d'admettre une vie future
K412-K413 – "Cependant, le droit, voire la nécessité d'admettre une vie future, conformément à des principes fondamentaux de l'usage pratique de la raison se rencontrant avec l'usage spéculatif, ne sont pas le moins du monde mis par là [suite à la preuve du paralogisme de la psychologie rationnelle] en perdition ; car la preuve exclusivement spéculative n'a, au reste, jamais pu exercer la moindre influence sur la raison commune des hommes."

> C'est là une opinion psychologique : l'homme n'est pas sensible aux arguments purement rationnels, il n'est sensible qu'à ceux qui impliquent *pour lui* plus ou moins de bonheur, en jugeant d'après ses valeurs. Kant l'explique ensuite en abordant le sujet des fins de l'homme et de son libre arbitre.

L'homme a intériorisé des lois morales
K412-K413 – "Car les dispositions qui sont celles de sa nature, j'entends : non pas simplement celles qui s'expriment à travers ses talents et les tendances qui le poussent à en faire usage, mais surtout la loi morale [intériorisée] en lui, vont tellement au-delà de toute utilité et de tout avantage qu'il pourrait en tirer dans cette vie que cette dernière loi elle-même lui apprend à estimer plus que tout la simple conscience de la rectitude d'esprit, fût-ce en dépit de tous les avantages, jusques et y compris de cette pure ombre qu'est la gloire, et qu'il se sent intérieurement appelé à se rendre par sa conduite dans ce monde, en renonçant à bien des avantages, capable d'être le citoyen d'un monde meilleur dont il a l'idée."

> (Les lois morales doivent être respectées dans cette vie sur Terre sans chercher d'avantages ou fuir des inconvénients. Le devoir (valeur suprême qui définit la rectitude d'esprit) dicte à l'homme de se comporter comme s'il vivait dans le monde idéal qu'il imagine.)

K413 – "Ce puissant argument, à jamais irréfutable, […] subsiste toujours…"

Voir aussi :

- Justification d'une foi en Dieu et en un monde posthume ;
- Les Idées sont les causes efficientes de la nature – Les croyances de Kant.

Volonté – Vouloir

Définitions

Selon le dictionnaire [13]
La volonté (ou vouloir) est la faculté d'un sujet :

- De choisir ses fins, dont il se forme une représentation
- Ou de suivre une loi morale (Kant l'appelle alors *pratique*).

Cette faculté n'existe que chez les êtres doués de raison. Chez de tels êtres, les désirs sont transformés en concepts que la raison évalue et guide.

> (Chez Nietzsche [48], au contraire, tout être vivant est et doit être dominé par sa volonté de puissance, indépendante et souvent opposée à la raison [78].)

Chez Kant

(Citation de [108] page 106)
"Par la volonté, on entend une faculté de se déterminer soi-même à agir *conformément à la représentation de certaines lois.* Et une telle faculté ne peut être rencontrée que chez des êtres raisonnables.

Or, ce qui sert à la volonté de principe objectif lui permettant de s'autodéterminer, c'est la fin, et celle-ci, quand elle est fournie par la seule raison, doit valoir également pour tous les êtres raisonnables.

> [
> [108] page 128 – "La volonté ne se détermine jamais immédiatement elle-même par la représentation de l'action, mais uniquement par le mobile que constitue pour la volonté l'effet prévu de l'action : *je dois faire quelque chose parce que je veux quelque chose.*"
>
> [108] page 129 – "La volonté ne se donne pas à elle-même la loi, mais c'est une impulsion étrangère qui la lui donne par l'intermédiaire d'une nature du sujet qui le dispose à la recevoir."
>]

Ce qui, en revanche, contient simplement le principe de la possibilité de l'action dont l'effet est la fin s'appelle le *moyen.*

Le principe subjectif du désir est le *mobile,* le principe objectif du vouloir est le *motif ;* de là procède la différence entre des fins subjectives, qui reposent sur des mobiles, et des fins objectives, qui dépendent de motifs valant pour tout être raisonnable.

Des principes pratiques sont *formels* s'ils font abstraction de toutes les fins subjectives ; ils sont au contraire *matériels* s'ils prennent de telles fins, et par conséquent certains mobiles, pour fondement."
(Fin de citation)

Autres définitions
(Citation de [108] page 131)
"La *volonté* est une sorte de causalité des êtres vivants, en tant qu'ils sont raisonnables, et la *liberté* serait la propriété de cette causalité dans la mesure où elle peut produire son action indépendamment de causes étrangères qui la *déterminent.*

> [La volonté en tant que causalité est un des concepts fondamentaux de la philosophie de Nietzsche [48], la *volonté de puissance*, philosophie décrite dans [34].]

La volonté est donc la faculté de désirer, considérée non pas tant (comme l'arbitre) dans son rapport à l'action que bien plutôt dans sa relation au principe qui détermine l'arbitre à l'action ;
et elle n'a pour elle-même aucun principe de détermination proprement dit, mais, dans la mesure où elle peut déterminer l'arbitre, elle est la raison pratique elle-même."
(Fin de citation)

[108] page 162
"La faculté de désirer dont le principe interne de détermination, par conséquent aussi ce qui suscite son assentiment, se trouve dans la raison du sujet, s'appelle la *volonté.*"

"La volonté est […] la faculté de désirer, considérée non pas tant (comme l'arbitre) dans son rapport à l'action que bien plutôt dans sa relation au principe qui détermine l'arbitre à l'action ; et elle n'a pour elle-même aucun principe de détermination proprement dit, mais, dans la mesure où elle peut déterminer l'arbitre, elle est la raison pratique elle-même."

Lire ici La volonté a-t-elle une influence sur nos jugements ?

La volonté des actions d'un être raisonnable résulte de sa prise en compte de lois

Un être raisonnable ne veut agir que conformément aux lois : il ne fait pas n'importe quoi.
[132] page 250 – "Un être qui est capable d'actions d'après la représentation de lois [logiques ou morales] est une *intelligence* (un être raisonnable), et la causalité d'un tel être d'après cette représentation des lois est sa *volonté*."

Lorsqu'un être n'agit que selon la raison, il ne veut que ce qui est objectivement bien
[108] page 86 – "Dans la mesure où, pour dériver les actions à partir de lois, la *raison* est requise, la volonté n'est rien d'autre qu'une raison pratique. Quand la raison détermine infailliblement la volonté, les actions d'un tel être qui sont reconnues comme objectivement nécessaires sont aussi reconnues comme subjectivement nécessaires, - en d'autres termes : la volonté est une faculté de choisir cela seul que la raison, indépendamment de l'inclination, reconnaît comme pratiquement nécessaire, c'est-à-dire comme bon."

Lorsque la volonté est plus faible que les désirs, les actions objectivement nécessaires paraissent contingentes.

Compléments :

- La raison a été donnée à l'homme pour influencer sa volonté ;
- Volonté bonne.

Définitions d'un commandement et d'un impératif

[108] page 86 – "La représentation d'un principe objectif, en tant qu'il est contraignant pour une volonté, se nomme un commandement (de la raison), et la formule [l'énoncé] du commandement se nomme un impératif."

Principe pratique suprême et impératif catégorique de la volonté humaine

La nature raisonnable existe comme fin en soi : d'où un impératif catégorique
(Citation de [108] page 108)
"S'il doit donc y avoir un principe pratique suprême et, vis-à-vis de la volonté humaine un impératif catégorique, il faut que ce soit quelque chose de tel qu'à partir de la représentation de ce qui est nécessairement une fin pour chacun (parce que c'est une *fin en soi),* il définisse un principe *objectif* de la volonté, que par conséquent il puisse servir de loi pratique universelle.

Le fondement de ce principe est […] : *la nature raisonnable existe comme fin en soi.*

C'est ainsi que l'homme se représente nécessairement sa propre existence ; dans cette mesure il s'agit donc d'un principe *subjectif* d'actions humaines."
(Fin de citation)

> [Impératif catégorique : Ce qui est une fin en soi doit être une fin pour tout homme, une loi pratique d'action universelle et un principe de la volonté. Or le monde sensible a été conçu (voulu) comme monde moral. Donc un comportement rationnel est une fin en soi. Puisque l'homme se représente sa propre existence d'être raisonnable comme objet du monde moral, ses actions doivent respecter l'impératif catégorique d'agir conformément aux principes pratiques.]

(Fin de citation)

[108] page 108 - "L'impératif pratique sera donc le suivant : *agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme fin, jamais simplement comme moyen*."
Voir Exemples.

Différence entre vouloir et devoir

K504 – "Les fondements naturels qui me poussent *à vouloir* peuvent être aussi nombreux qu'ils le veulent ; aussi nombreux qu'ils le veulent peuvent être aussi les mobiles sensibles : ils ne peuvent produire le *devoir ;* tout ce qu'ils peuvent produire, c'est un vouloir qui est loin d'être nécessaire, mais qui est toujours conditionné, auquel au contraire le *devoir* que la raison énonce oppose mesure et but, et même interdit et respect."

> (Les circonstances naturelles et affectives peuvent produire spontanément des désirs ou motifs (donc une volonté) suivant les lois de la nature, mais le devoir prescrit par la raison leur oppose de la mesure, un but raisonnable, des interdits et du respect.)

Complément : comparer cette primauté du devoir avec le point de vue utilitariste.

Pouvoir humain d'agir pour des raisons naturelles ou morales
Voir dans cet ordre :

- La raison (au service du devoir), et l'attribut *devoir-être* (déterminant l'action) ;
- Les deux causes de l'action des êtres raisonnables : loi naturelle et liberté.

Voir aussi Moralité.

Volonté du Créateur
Voir Idéal du souverain Bien.

Volonté suprême
Voir Jugement de Kant sur sa théologie morale : *c'est la seule possible*.

Volonté : principe de l'autonomie
Voir Principe de l'autonomie de la volonté.

Volonté bonne
Définition : c'est la volonté d'agir par devoir, par pur respect pour la loi morale.
Lire d'abord Volonté.

(Citation de [108] pages 59-60)
[Bien que souhaitables, les talents et le tempérament peuvent être dommageables en l'absence d'un bon caractère]
"L'intelligence, la vivacité, la faculté de juger, tout comme les autres *talents* de l'esprit, de quelque façon qu'on les désigne, ou bien le courage, la résolution, la constance dans les desseins, en tant que propriétés du *tempérament,* sont sans doute, sous bien des rapports, des qualités bonnes et souhaitables ; mais elles peuvent aussi devenir extrêmement mauvaises et dommageables si la volonté qui doit se servir de ces dons de la nature, et dont les dispositions spécifiques s'appellent pour cette raison *caractère,* n'est pas bonne.

[De même, la fortune, le pouvoir et le bonheur peuvent engendrer l'outrecuidance]
Il en va exactement de la même manière avec les *dons de la fortune.* Le pouvoir, la richesse, la considération, même la santé et le bien-être, le contentement complets de son état (ce qu'on entend par le terme de *bonheur*), donnent du cœur à celui qui les possède et ainsi, bien souvent, engendrent aussi de l'outrecuidance, quand il n'y a pas une volonté bonne qui redresse l'influence exercée sur l'âme par ces bienfaits, ainsi que, de ce fait, tout le principe de l'action, pour orienter vers des fins universelles ;

[Enfin, la réussite d'un être sans volonté bonne n'est jamais appréciée par les autres]
sans compter qu'un spectateur raisonnable en même temps qu'impartial ne peut même jamais éprouver du plaisir à voir la réussite ininterrompue d'un être que ne distingue aucun trait indicatif d'une volonté pure et bonne, et qu'ainsi la volonté bonne apparaît constituer la condition indispensable même de ce qui nous rend dignes d'être heureux."

(Fin de citation)

(Citation de [108] page 187 note 10, à propos de la volonté bonne)
[Les dons naturels n'impliquent aucun mérite]
"Apparemment anodine, cette disqualification des *talents* est en réalité d'une très grande portée. Dans une philosophie pour laquelle seule la volonté bonne (la volonté d'agir par devoir, par pur respect pour la loi) est authentiquement morale, les talents, en tant que dons *naturels,* ne sauraient par eux-mêmes avoir la moindre valeur *éthique* :

non seulement ils peuvent être mis au service des intérêts les plus égoïstes, voire du crime, mais surtout c'est intrinsèquement, en raison directe de la représentation de la moralité que présupposerait leur valorisation, qu'ils se trouvent ici mis hors jeu.

Car, érigée en principe de la moralité, l'idée *d'excellence,* chère à l'éthique des Anciens […], participe de la conviction que la vertu consiste dans le perfectionnement de dons de la *nature* ou dans l'accomplissement d'une fonction inhérente à la *nature* propre de l'homme, et est ainsi inséparable de la référence à l'ordre naturel d'un *cosmos* finalisé : l'éthique kantienne, qui exprime à cet égard les valeurs constitutives de la modernité, situe au contraire la vertu dans l'arrachement à la naturalité présente en nous.

[C'est l'effort sur soi-même qui définit l'action vertueuse]
En ce sens, la disqualification des *talents* est directement solidaire d'une perspective où c'est *l'effort* de la volonté pour résister aux inclinations ou aux penchants de notre nature égoïste, ainsi que le *mérite* inhérent à un tel effort, qui seuls définissent l'activité vertueuse : comment, dans ces conditions, la volonté bonne (c'est-à-dire la volonté libre et autonome) ne constituerait-elle pas le point de départ de la philosophie morale ?"
(Fin de citation)

Qualités sans valeur absolue intrinsèque qui favorisent la volonté bonne
(Citation de [108] page 60)
"La modération dans les affects et les passions, la maîtrise de soi, la sobriété de réflexion ne sont pas seulement bonnes à bien des égards, mais elles semblent même constituer une dimension de la valeur *intrinsèque* de la personne ;

reste qu'il s'en faut de beaucoup qu'on puisse les déclarer bonnes sans restriction […]. Car, sans les principes d'une volonté bonne, elles peuvent devenir extrêmement mauvaises, et le sang-froid d'un vaurien le rend, non seulement bien plus dangereux, mais aussi immédiatement, à nos yeux, plus abominable encore que nous ne l'eussions estimé sans cela.

La volonté bonne est bonne en elle-même, par la qualité du vouloir
Ce n'est pas ce que la volonté bonne effectue ou accomplit qui la rend bonne, ni son aptitude à atteindre quelque but qu'elle s'est proposée, mais c'est uniquement le vouloir ; autrement dit, c'est en soi qu'elle est bonne [donc *absolument* bonne] et, considérée pour elle-même, elle doit être estimée sans comparaison comme de loin supérieure à tout ce qui pourrait être mené à bien par elle en faveur d'une quelconque inclination, ou même, si l'on veut, en faveur de toutes les inclinations."
(Fin de citation)

Voir aussi :

- Critique de l'eudémonisme et de l'utilitarisme ;
- *Différences fondamentales entre l'utilitarisme de J. S. Mill et l'idéalisme de Kant* dans Utilitarisme.

(Citation de [108] page 61)
"L'utilité ou la stérilité ne peut rien ajouter, ni rien retirer à cette valeur [la volonté bonne]. Cette utilité constituerait simplement, en quelque sorte, l'enchâssure nécessaire pour pouvoir mieux manipuler le joyau dans son utilisation quotidienne, ou pour pouvoir attirer sur lui l'attention de ceux qui ne sont pas encore assez connaisseurs, mais non point pour le recommander à ceux qui s'y connaissent et pour déterminer sa valeur.

[Que voulait la nature en faisant régir notre volonté par notre raison ?]
Il y a pourtant dans cette idée de la valeur absolue du simple vouloir, consistant à en fixer le prix sans prendre en compte dans son évaluation aucune utilité, quelque chose de si étrange [qu'un] soupçon doit inévitablement se faire jour : peut-être n'y aurait-il là, au fond, qu'une vaste chimère et peut-être ne s'agirait-il que d'une mauvaise compréhension de ce qu'était le dessein de la nature quand elle a installé la raison au gouvernement de notre volonté."
(Voir Téléologie – Téléologiste.)
(Fin de citation)

Volonté purement et simplement bonne
(Citation de [108] page 119)
"Formule d'une volonté purement et simplement bonne :

> *« Agis selon des maximes qui puissent en même temps se prendre elles-mêmes pour objet comme lois universelles de la nature. »*

La nature raisonnable se distingue des autres par la manière dont elle s'impose à elle-même une fin. Celle-ci serait la matière de toute bonne volonté.
[…]
Il faut que la fin soit conçue ici, non point comme une fin à réaliser, mais comme une fin *se pouvant définir indépendamment de quoi que ce soit d'autre*, donc qu'elle soit conçue de manière seulement négative, c'est-à-dire comme une fin à l'encontre de laquelle nulle action ne peut jamais être accomplie, une fin qui ne peut par conséquent jamais être estimée simplement comme moyen, mais doit toujours en même temps, dans chaque acte de la volonté, l'être en tant que fin.

Or, cette fin ne peut être rien d'autre que le sujet même de toutes les fins possibles, parce que celui-ci est en même temps le sujet d'une possible volonté qui soit absolument bonne ; une telle volonté ne peut en effet sans contradiction être mise au compte d'aucun autre objet."
(Fin de citation)

Lire ici Impératifs hypothétiques et impératifs catégoriques.

Volonté absolument bonne
[108] page 104 – "La valeur véritable et la plus inappréciable qui est celle d'une volonté absolument bonne consiste précisément en ceci que le principe de l'action

est libre de toutes les influences que pourraient exercer des principes contingents, les seuls que l'expérience soit à même de fournir."

[108] page 129 – "La volonté absolument bonne, dont le principe doit être un impératif catégorique, ne contiendra donc, en tant qu'elle est indéterminée à l'égard de tous les objets, que la *forme du vouloir* en général, et cela comme autonomie, - autrement dit : la capacité de la maxime de toute bonne volonté à s'établir elle-même comme loi universelle et même comme l'unique loi que la volonté de tout être raisonnable s'impose à elle-même sans prendre pour soubassement un quelconque mobile et intérêt attachés à cette maxime."

Volonté parfaitement bonne et lois objectives du bien
(Citation de [108] pages 87-88)
"Une volonté parfaitement bonne serait donc, tout autant, soumise à des lois objectives (celles du bien), mais elle ne pourrait être représentée de ce fait comme *contrainte* à des actions conformes à la loi, parce que d'elle-même, en raison de ses propriétés subjectives, elle ne peut être déterminée que par la représentation du bien [32].

[108] page 191 note 32 – "Ce pourquoi l'impératif s'adresse bien, certes, à tout être raisonnable, mais à tout être raisonnable *fini*." [Dieu est infini]

De là vient qu'il n'est point d'impératifs qui puissent valoir pour la volonté *divine* et en général pour une volonté *sainte ;* la dimension du *devoir-être* n'est pas ici à une place qui lui convient, dans la mesure où le *vouloir* est déjà de lui-même nécessairement en accord avec la loi. Ce pourquoi les impératifs ne sont que des formules qui expriment le rapport de lois objectives du vouloir en général à l'imperfection subjective de la volonté de tel ou tel être raisonnable, par exemple de la volonté humaine."
(Fin de citation)

Compléments :

- Le dessein de la nature, compte tenu de la marche absurde des choses humaines ;
- La raison a été donnée à l'homme pour influencer sa volonté.

WYSIATI
Voir WYSIATI.

Zélote
Selon le dictionnaire [13] : Celui ou celle qui fait preuve d'un zèle excessif dans ses activités ou ses idées.

Zététique
Selon le dictionnaire [13] (histoire de la philosophie) : l'adjectif zététique signifie *qui cherche*, *qui examine*. La zététique est une méthode scientifique d'investigation des phénomènes prétendus paranormaux.

La zététique désignait, au III[ème] siècle avant l'ère chrétienne, le « refus de toute affirmation dogmatique »

L'« école des philosophes zététiques » est celle de Pyrrhon [153] et des sceptiques grecs.

Bibliographie et notes

Pour écrire ce texte j'ai consulté les ouvrages ci-dessous.
Pour les références à la *Critique de la raison pure* de Kant voir [24].

[1] Michael S. A. Graziano - *Consciousness and the Social Brain* - Oxford University Press, 2013 (268 pages)

Compte-rendu de recherches récentes en matière de conscience, cet ouvrage présente une théorie nouvelle sur sa nature et son fonctionnement, ainsi que sur le fonctionnement de la « conscience de l'autre » et de la « conscience de soi ». Directeur d'un laboratoire de psychologie à Princeton University (http://www.princeton.edu/~graziano/), le professeur Graziano nous offre là un texte de neuroscience cognitive extrêmement clair. Je recommande vivement cet ouvrage, car dans ce texte-ci je n'ai fait que *résumer* en français sa théorie de la conscience.

[2] S. Freud [41] - *L'interprétation du rêve* - PUF, 2013 (751 pages)

[3] Emmanuel Kant - *Anthropologie du point de vue pragmatique* (1798, 350 pages) Flammarion 1993 – Les références à cet ouvrage désignent une page sous l'une des deux formes suivantes :

- Annn [3] ; exemple : A061 [3] pour la page 61 ;
- [3] page 61.

[4] S. Freud [41] - *Psychopathologie de la vie quotidienne* - Gallimard 2008 (474 pages)

[5] Elisabeth Roudinesco - *Sigmund Freud en son temps et dans le nôtre* - Seuil, 2014 (577 pages).

[6] C. G. Jung - *Dialectique du moi et de l'inconscient* - Gallimard collection Folio/Essais, 2014 (287 pages) – En voici quelques idées au sujet de l'âme et de sa personnification.

Processus autonomes de l'inconscient - Personnification

Jung a défini l'inconscient comme un ensemble de processus autonomes simultanés comme ceux de l'esprit (âme). Il en donne une définition de psychanalyste. L'autonomie de l'âme incite à se la représenter instinctivement comme une entité invisible, personnelle, un être qui existe dans un monde à part, inaccessible car « au-delà de la vie consciente » : *l'âme est personnifiée* (page 150).

Monde des esprits paraissant réel (page 137)

…de même que dans [le monde extérieur] les objets matériels sont les éléments constituants, de même les facteurs psychiques sont les équivalents des « choses » dans le monde inconscient.

La pensée d'un « chosisme psychique » n'a rien d'une découverte nouvelle ; c'est même une des « conquêtes » les plus précoces et les plus répandues de

l'humanité : on crut à un *monde d'esprits* existant réellement. Cette découverte du monde des esprits ne fut toutefois jamais une découverte comme celle, par exemple, du feu ; mais ce fut l'expérience ou la prise de conscience d'une réalité qui, en tant que telle, ne le cédait en rien au monde matériel. […] Il semble également qu'à peu près tous les primitifs sont plus ou moins familiarisés avec l'existence d'esprits.

> [Ainsi, les anciens Egyptiens personnifiaient les âmes des défunts. De nos jours, certaines religions ont un culte des ancêtres. Et pour les chrétiens, l'âme est immortelle.]

Les « esprits » sont un phénomène psychique (pages 138-139)

Les « esprits » sont un phénomène psychique. De même que nous distinguons notre propre corporalité des corps étrangers, de même les primitifs font une distinction entre leurs âmes (pour autant qu'ils aient la notion d'âme), et les esprits résultant d'une personnification ; ces esprits sont ressentis comme étrangers et d'une autre obédience : ils sont l'objet de perceptions extérieures ; tandis que leur propre âme [est] ressentie comme étant d'une nature qui n'est pas sans avoir des affinités avec les esprits. L'âme […] se transforme après la mort en un esprit qui survit au défunt.

A l'instar des communications des « esprits » spirites, à travers lesquelles on peut distinguer qu'elles émanent de l'activité de parcelles psychiques [du cerveau] plus ou moins autonomes, les « esprits » des primitifs sont les manifestations de complexes inconscients.

Conclusion

L'esprit humain a un mécanisme inconscient de personnification créant des « esprits » que l'imagination et les croyances enrichissent. Les sujets de ces illusions sont tellement persuadés de leur réalité qu'il leur faut une pression psychologique importante et prolongée pour qu'ils puissent, *parfois*, s'en libérer.

[7] Roland Doron et Françoise Parot - *Dictionnaire de psychologie* - PUF collection Quadrige, 2013 (756 pages). Je recommande sans réserve ce dictionnaire, clair, complet et peu coûteux ; j'y ai beaucoup appris.

[8] Aimé Agnel - *Le vocabulaire de Jung* - Ellipses, 2011 (136 pages)

[9] Michel Blay - *Dictionnaire des concepts philosophiques* - CNRS éditions, 2006 (880 pages)

[10] *Psychologie - Commencez avec les meilleurs professeurs* - Eyrolles, 2007 (279 pages)

[11] Michel Bitbol - *La conscience a-t-elle une origine ? : Des neurosciences à la pleine conscience : une nouvelle approche de l'esprit*, Flammarion 10/02/2014 (748 pages)

[12] Daniel Martin - *Déterminisme chaos et cosmologie relativiste*
Philosophie des sciences et vulgarisation (745 pages A4)
http://www.danielmartin.eu/philo/DH780.pdf
On y trouve un résumé en philosophie des sciences des principales lois de la physique, et des lois et résultats de la Mécanique quantique comme l'équation d'Erwin Schrödinger [64].

[13] Dictionnaire sur PC Ortolang du CNRTL (CNRS), comprenant les dictionnaires de l'Académie française jusqu'à la 9ème édition. Outil professionnel très complet, clair et gratuit, supportant des recherches puissantes et le copier-coller. http://www.cnrtl.fr/definition/compréhension .

[14] Emmanuel Kant – Œuvres philosophiques – Tome 1 (1747-1781), Gallimard (La Pléiade), 1980 (Edition de luxe : 65€)

[15] Stanislas Dehaene - *Le code de la conscience* - Odile Jacob, octobre 2014 (427 pages) - Le professeur Dehaene est normalien (mathématiques), docteur en sciences cognitives et titulaire de la chaire de Psychologie cognitive expérimentale au Collège de France.

[16] Human Brain Project - Projet de l'Union européenne :
Theoretical Neuroscience, Euromorphic Computing Platform, Achieve a unified, multi-level understanding of the human brain, etc. - https://www.humanbrainproject.eu/

[17] *Théorie de l'esprit*
Définition selon http://homeweb4.unifr.ch/scarpatt/pub/Théorie-esprit-2-définition.pdf :

> « Un individu a une théorie de l'esprit quand il est capable de se faire une opinion à propos de ses états mentaux et de ceux d'autrui. Cette capacité intuitive favorise les relations sociales, affectives et communicatives : elle nous permet d'interpréter et prédire les comportements d'autrui, et d'en tirer des conclusions. En des termes plus simples, la théorie de l'esprit est la capacité de prendre en compte le point de vue d'autrui, qui peut être différent du nôtre. »

Un esprit humain et un ordinateur ont en commun de traiter de l'information : l'esprit humain pour réaliser les buts provenant de ses valeurs, l'ordinateur pour exécuter un logiciel. Mais il ne faut pas croire que l'esprit humain fonctionne *exactement* comme un ordinateur, il y a seulement des analogies lors des raisonnements déductifs et des calculs ; en particulier, l'inconscient et le subconscient humains sont imprévisibles, alors qu'un ordinateur n'exécute que des programmes déterministes.

[18] Platon [49] - *Phédon ou De l'âme* - Citations :

> « N'est-ce pas la séparation de l'âme et du corps, de manière que le corps demeure seul d'un côté et l'âme seule de l'autre ? N'est-ce pas là ce qu'on appelle la mort ? »
>
> « Il te paraît donc en général, dit Socrate [50], que l'objet des soins d'un philosophe n'est point le corps, mais au contraire de s'en séparer autant qu'il est possible, et de s'occuper uniquement de l'âme ? »
>
> « N'est-ce pas alors que l'âme du philosophe méprise le corps, qu'elle le fuit, et cherche à être seule avec elle-même ? »

[19] André Lalande - *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (PUF - 2002) (1323 pages) – Excellent ouvrage, consulté d'innombrables fois.

[20] René Descartes (1596-1650), philosophe français auteur des *Méditations métaphysiques* (1641) - http://abu.cnam.fr/cgi-bin/donner_html?medit3
Voir Cartésianisme.

[21] Vaysse, Jean-Marie - *Le vocabulaire de Kant* (Ellipses - 2010) (120 pages, 9 €)
Cet opuscule ne contient que 60 définitions de termes pour toute la philosophie de Kant, définitions en général superficielles.

Autres vocabulaires de Kant trouvés sur Internet

- http://kant.chez.com/maquette/html/dico/vocabulaire.html
- http://fr.calameo.com/read/000127172bfba4958e12f

[22] Steven Pinker - *How the Mind Works* (Penguin books - 2015, 660 pages)
L'auteur est professeur de psychologie à Harvard et chercheur en psychologie cognitive. Il a enseigné au MIT et à Stanford.

[23] Daniel Martin - *Conscience et conscience de soi - Eléments de psychologie cognitive* - http://www.danielmartin.eu/Psychologie/Conscience.pdf (2015) (54 pages)

[24] Emmanuel Kant - *Critique de la raison pure* (traduction Alain Renaut - Flammarion, 3e édition, 2006 - 749 pages, avec des notes très utiles) - 9,30 €
Les références à ce texte sont sous la forme K<n° de page>. Exemple : K310.
On peut en général les retrouver grâce à la fonction de recherche du logiciel Adobe Reader dans le texte téléchargeable (traduction Tremesaygues, moins rigoureuse) de la bibliothèque nationale Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5443790t.

Voir Table des matières de cette édition pour références aux K…

[25] Emmanuel Kant - *Qu'est-ce que les Lumières ?* (1784)
http://www.danielmartin.eu/Philo/Lumieres.htm
Ce texte célèbre a eu un immense impact en tant que manifeste contre la tyrannie politique et morale des despotes et le dogmatisme des Eglises, contre lesquels l'homme a le pouvoir de s'élever en pensant par lui-même et en croyant la raison plutôt que les révélations traditionnelles. On appelle l'époque de Kant « Le siècle des Lumières ».

[26] Daniel Martin - *Politiques de l'offre et de la demande, création d'emplois* (juin 2014) - http://www.danielmartin.eu/Politique/Tromperie.pdf

[27] Nagel, Newman, Hofstader - *Gödel's Proof* - Revised edition- NYU Press, 2008

[28] Stanislas Dehaene - *Le code de la conscience* - Odile Jacob, octobre 2014 (427 pages) - Le professeur Dehaene est normalien (mathématiques), docteur en sciences cognitives et titulaire de la chaire de Psychologie cognitive expérimentale au Collège de France.

[29] Arthur Schopenhauer (1788-1860) - *De la quadruple racine du principe de la raison suffisante* (1813, remanié en 1847), publié par Librairie Germain Baillière et Cie en 1882 - http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5400813b

[30] Daniel Martin - *Inflation, Big Bang et Multivers - L'Univers selon nos connaissances début 2014*. http://www.danielmartin.eu/Physique/Inflation.pdf

[31] Aristote [43] – *La métaphysique* – Livre VIII

[32] Principe d'identité
Le principe logique d'identité s'énonce : *« Ce qui est, est ; ce qui n'est pas, n'est pas. »* Une chose (objet, situation, événement) *est* (existe, a lieu ou a eu lieu), ou *n'est pas* (n'existe pas, n'a pas lieu ou n'a pas eu lieu).

L'existence a des conditions de possibilité dans le temps et dans l'espace :

- Une certaine permanence (existence pendant un temps non nul) ;
- L'occupation d'un volume d'espace non nul.

Si la chose est, elle est identique à elle-même, pas à autre chose : c'est la seule réalité (voir Proposition en tant qu'implication). On peut toujours *imaginer* un monde différent, ou des conditions dans lesquelles un objet qui existe n'existerait pas, mais ce serait pure imagination.

Le passé est immuable

Un objet ou phénomène actuel P a une chaîne de causalité le reliant au passé. Son existence actuelle est conditionnée par chacun des phénomènes de cette chaîne, qu'on ne peut faire disparaître ou modifier en pensée sans altérer l'objet ou phénomène actuel.

Ce qui arrive devait nécessairement arriver, c'est le *Principe de fatalisme*

Ce phénomène P étant constaté (perçu) n'est pas contingent : d'après le principe de raison, il s'est produit parce que la cause efficace dont il résulte a existé et a déclenché l'application de la loi naturelle d'évolution qui l'a produit : *P devait donc nécessairement se produire, inévitablement*.

Tout ce qui arrive devait arriver.

Par le même raisonnement, la cause de P était elle-même non-contingente, et la cause de cette cause aussi, et ainsi de suite jusqu'au commencement de l'Univers :

Aucun phénomène naturel passé, présent ou futur,
ne peut avoir été ou être contingent, sauf (peut-être) le Big Bang.
(Le Big Bang peut avoir été contingent s'il dépendait d'une volonté libre : Dieu)

La contingence n'est possible que pour un phénomène échappant aux lois naturelles

La contingence est donc réservée aux objets ne relevant pas d'une loi de conséquences prévisibles. C'est le cas par exemple de la pensée humaine, dans la mesure où celle-ci met en œuvre des processus inconscients ou subconscients ; le fonctionnement physique des neurones a beau être soumis à la causalité prédictible des lois de la nature, le fonctionnement des pensées est trop complexe et inconscient pour que nous puissions formuler des lois scientifiques qui le décrivent.

Mais le caractère imprédictible de la pensée humaine ne rend pas possible une liberté (au sens cosmologique de Kant) qui permettrait aux actions humaines

d'échapper au déterminisme des lois de la nature ou à la pensée d'être transcendante.

[33] Descartes - *Méditations métaphysiques* (1641)
http://abu.cnam.fr/cgi-bin/donner_html?medit3 – Extrait de la *Méditation seconde - De la nature de l'esprit humain et qu'il est plus aisé à connaître que le corps* :

> « Je suppose donc que toutes les choses que je vois sont fausses ; je me persuade que rien n'a jamais été de tout ce que ma mémoire remplie de mensonges me représente ; je pense n'avoir aucun sens ; je crois que le corps, la figure, l'étendue, le mouvement et le lieu ne sont que des fictions de mon esprit. Qu'est-ce donc qui pourra être estimé véritable ? Peut-être rien autre chose, sinon qu'il n'y a rien au monde de certain. »
>
> « …après y avoir bien pensé, et avoir soigneusement examiné toutes choses, enfin il faut conclure, et tenir pour constant que cette proposition : Je suis, j'existe, est nécessairement vraie, toutes les fois que je la prononce, ou que je la conçois en mon esprit. »
>
> « …je trouve ici que la pensée est un attribut qui m'appartient : elle seule ne peut être détachée de moi. Je suis, j'existe : cela est certain ; »

Voir aussi : Innéisme, Dualisme.

[34] Daniel Martin - *Nietzsche en langage clair (cours de philosophie)*
http://www.danielmartin.eu/Philo/volontepuissance.pdf
On trouve, pages 369 et suivantes, la description de la vision du monde de Nietzsche : un chaos, un désordre, l'opposé absolu du paradigme kantien du monde régi par des lois sans exception ni hasard.

Voici ce qu'il écrit dans *"Le Gai savoir"* §109 *"Gardons-nous !"* :

> *"Le caractère général du monde est au contraire de toute éternité chaos, non pas au sens de l'absence de nécessité, mais au contraire au sens de l'absence d'ordre, d'articulation, de forme, de beauté, de sagesse et de tous nos anthropomorphismes esthétiques quelque nom qu'on leur donne. A en juger du point de vue de notre raison, ce sont les coups malheureux qui constituent de loin la règle…"*

[35] Daniel Kahneman - Prix Nobel d'économie 2011 - *Thinking, Fast and Slow* Penguin Press, 10 mai 2012

[36] Arthur Schopenhauer (1788-1860) - *Le monde comme volonté et représentation* (1818, remanié en 1844) - Collection Folio Essais, chez Gallimard - 2009

[37] Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) – philosophe (métaphysicien), mathématicien (un des inventeurs du calcul différentiel et intégral). Sa doctrine philosophique, la *Monadologie*, écrite en français en 1714, est à l'adresse :
http://classiques.uqac.ca/classiques/Leibniz/La_Monadologie/leibniz_monadologie.pdf

[38] Emmanuel Kant (1724-1804) – Philosophe allemand célèbre pour ses travaux sur la connaissance, la raison, la morale et les Lumières :

- La *Critique de la raison pure* a été publiée en deux versions, en 1781 et 1787.
- *Qu'est-ce que les Lumières ?* [25] a été publiée en 1784.

[39] John Locke (1632-1704) – Philosophe anglais, l'un des fondateurs de l'empirisme et du libéralisme politique.

[40] David Hume (1711-1776) – Philosophe écossais, adepte du scepticisme et l'un des fondateurs de l'empirisme. Avant de critiquer ses erreurs, Kant écrit à son sujet :

> K634 – "Hume est peut-être le plus subtil de tous les sceptiques et, incontestablement, le plus remarquable en ce qui concerne l'influence que la démarche sceptique peut avoir sur l'instauration d'un examen fondamental de la raison…"
>
> Voir Discipline de la raison pure relativement à son usage sceptique.

[41] Sigmund Freud (1856-1939) – Médecin neurologue autrichien, fondateur de la psychanalyse.

[42] Carl Gustav Jung (1875-1961) – Psychologue et psychiatre suisse, fondateur de la psychologie analytique.

[43] Aristote (384–322 avant J.-C.) – Philosophe grec.

[44] Henri-Louis Bergson (1859-1941) – Philosophe français.

[45] Johannes Kepler (1571-1630) – Astronome allemand, auteur des trois lois de mouvement des planètes qui portent son nom, publiées en 1609 et 1618 :

- 1ère loi : une planète décrit une ellipse dont le soleil est un foyer ; (1609)
- 2ème loi : les aires parcourues par le rayon vecteur reliant la planète au soleil sont proportionnelles aux temps mis pour les parcourir ; (1609)
- 3ème loi : les carrés des durées de révolution (« durées de l'année planétaire ») sont proportionnelles aux cubes des grands axes des ellipses. (1618)

[46] Isaac Newton (1642-1727) – Physicien et mathématicien anglais.

[47] Pierre-Simon, marquis de Laplace (1749-1827) – Mathématicien, astronome et physicien français.

Définition et promesses du déterminisme philosophique de Laplace

La définition traditionnelle du déterminisme philosophique a été publiée par Laplace en 1814 dans l'*Essai philosophique sur les probabilités*, où on lit pages 3 et 4 :

> *"Nous devons donc envisager l'état présent de l'Univers comme l'effet de son état antérieur et comme la cause de celui qui va suivre. Une intelligence [le « démon » de Laplace] qui pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée, et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'Univers et ceux du plus léger atome : rien ne serait incertain pour elle, et*

l'avenir comme le passé, serait présent à ses yeux. L'esprit humain offre, dans la perfection qu'il a su donner à l'Astronomie, une faible esquisse de cette intelligence. Ses découvertes en Mécanique et en Géométrie, jointes à celle de la pesanteur universelle, l'ont mis à portée de comprendre dans les mêmes expressions analytiques les états passés et futurs du système du monde."

Le déterminisme philosophique affirme donc :

- Que l'avenir est complètement déterminé par le présent et les lois d'évolution ;
- Qu'il est complètement prévisible connaissant parfaitement le présent, c'est-à-dire que l'Univers est régi par des lois physiques d'évolution stables : voir Loi globale d'évolution de la physique du déterminisme étendu.
- Qu'une connaissance parfaite de la situation présente et des lois d'évolution permettrait de reconstituer en pensée tout le passé qui y a conduit : voir Reconstitution d'une situation passée (régression).
- Qu'il existe, pour la situation présente, une chaîne de causalité unique commençant infiniment loin dans le passé et se poursuivant infiniment loin dans l'avenir (conséquence des affirmations précédentes).

Exemple de définition du déterminisme dans le dictionnaire philosophique [19]

"Doctrine philosophique suivant laquelle tous les événements de l'univers, et en particulier les actions humaines, sont liés d'une façon telle que les choses étant ce qu'elles sont à un moment quelconque du temps, il n'y ait pour chacun des moments antérieurs ou ultérieurs, qu'un état et un seul qui soit compatible avec le premier."

Critique du déterminisme philosophique de Laplace

Le déterminisme philosophique est une doctrine matérialiste régissant la causalité et l'évolution. Il affirme que tous les phénomènes de l'Univers, y compris ceux des êtres vivants, résultent de causes matérielles : le libre arbitre des philosophes idéalistes comme Kant n'existe pas, l'homme agissant de façon déterminée même lorsqu'il croit être libre :

> Dans l'*Essai philosophique sur les probabilités* on lit page 3 :
>
> "Les événements actuels ont, avec les précédents, une liaison fondée sur le principe évident, qu'une chose ne peut pas commencer d'être, sans une cause qui la produise. Cet axiome, connu sous le nom de *principe de la raison suffisante*, s'étend aux actions mêmes que l'on juge indifférentes. La volonté la plus libre ne peut sans un motif déterminant, leur donner naissance ; […] L'opinion contraire est une illusion de l'esprit qui, perdant de vue les raisons fugitives du choix de la volonté dans les choses indifférentes, se persuade qu'elle s'est déterminée d'elle-même et sans motifs."

Dans ce texte Laplace affirme le déterminisme sans utiliser ce terme ; c'est parce qu'il parle de *motif déterminant* que sa doctrine a reçu le nom de *déterminisme*.

Nous savons aujourd'hui qu'après une *prévision* selon une loi d'évolution, une *prédiction* de conséquences est possible pour certains phénomènes, mais impossible

pour d'autres comme la décomposition des substances radioactives et les fluctuations quantiques.

> (Le déterminisme n'entraîne pas la prédictibilité, la possibilité de prévoir une évolution n'entraîne pas nécessairement celle d'en prédire les résultats.)

Compte tenu de nos connaissances actuelles, le déterminisme philosophique ne peut tenir ses promesses de prédiction de résultats d'évolution au moins dans le domaine de la physique quantique.

[48] Friedrich Nietzsche (1844-1900) – Philosophe allemand, critique féroce de la religion et de la morale chrétiennes, de la philosophie rationaliste et de la science.
Voir [34].

[49] Platon (428-348 avant J.-C.) - Philosophe grec, auteur de *La République* (Editions GF Flammarion).

[50] Socrate (470-399 avant J.-C.) - Philosophe grec.

[51] Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1770-1831) – Philosophe allemand.

[52] Karl Heinrich Marx (1818-1883) – Historien, économiste, sociologue et révolutionnaire allemand, théoricien du socialisme et du communisme.

[53] Convention européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe :
Accueil : http://www.coe.int/fr/web/human-rights-convention?lang=fr
Nos droits : http://www.coe.int/fr/web/human-rights-convention/our-rights

[54] Euclide (né vers 300 avant J.-C.) à Alexandrie (Egypte) – Le plus grand mathématicien de l'Antiquité, auteur d'un traité axiomatique de géométrie, *Eléments*.
Complément : Postulat d'Euclide.

[55] Principe du milieu exclu, aussi appelé principe du tiers exclu :
Il n'y a que deux cas de valeur logique. Une proposition *p* ne peut être que :

- Vraie, et alors la proposition contraire non-*p* (¬*p*) est fausse ;
- Ou fausse, et alors la proposition contraire non-*p* (¬*p*) est vraie.

  En Logique symbolique : ($p \lor \neg p$) = *vrai* et ($p \,.\, \neg p$) = *faux* (*où* $\lor$ = OU ; **.** = ET)

C'est sur ce principe que reposent les démonstrations par l'absurde.
Application : Principe de la déterminabilité d'un concept.

[56] Emmanuel Kant - *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science* (gratuit : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5506525m)

[56b] Emmanuel Kant - *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science* – Librairie Vrin (2ème édition, 2016 – 8,50€)
Voir aussi :

- Empirisme ;

▪ Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science.

[57] Rudolf Eisler – *Kant-Lexicon* (2 tomes, collection "tel" de Gallimard). Monumental dictionnaire des idées de Kant, écrit en allemand au début du XXe siècle, traduit et mis à jour depuis – 1083 pages. Ce dictionnaire est très difficile à utiliser, car les articles sont de longues successions de citations sans sous-titres. Ainsi, par exemple, les articles "Idée" et "Objet" contiennent chacun 10 pages de citations, texte serré qu'il faut lire intégralement jusqu'à ce qu'on ait trouvé celle que l'on cherche : la perte de temps est considérable. Et ces articles n'expliquent pratiquement aucune idée, sinon de façon trop concise pour comprendre la pensée abstraite de Kant.

Cette absence de sous-titres est un problème de place et de coût : une mise en page plus facile à parcourir aurait exigé plusieurs tomes de 1000 pages.

[58] S. Freud [41] - *Sur le rêve* - Gallimard, 2014 (147 pages)

[59] Daniel Martin - *Bases de données : méthodes pratiques* (Dunod, 1977).

[60] Emmanuel Kant - *Principes métaphysiques du droit* (Librairie philosophique de Ladrange, 1855) - http://catalog.lib.utexas.edu/search/0?searchtype=o&searcharg=7046123

[61] Compléments sur le syllogisme :

- Categorical Syllogisms (sans diagramme) http://pegasus.cc.ucf.edu/~jmundale/Categorical%20Syllogisms-online.htm
- Categorical Syllogisms (avec diagrammes) http://www.comfsm.fm/~dleeling/geometry/categorical_syllogisms.xhtml
- Diagrammes de Venn - http://www.butte.edu/~wmwu/iLogic/2.5/iLogic_2_5.html
- Standard Form Categorical Syllogisms (mood, 64 possible moods) http://www.philosophy.uncc.edu/mleldrid/logic/l02.html
- Lecture 45 (conférence 45). Du syllogisme http://durkheim.uchicago.edu/Texts/1884a/45.html

[62] Critique de la raison pure / par Emmanuel Kant ; nouvelle traduction française, avec notes, par A. Tremesaygues et B. Pacaud (1905), téléchargeable gratis de la Bibliothèque nationale de France (BnF) - http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5443790t

[63] Antoine-Laurent Lavoisier (1743-1794), chimiste français, auteur de la célèbre phrase : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »
(dans une réaction chimique, les atomes sont les mêmes du début à la fin : mêmes types d'atomes, même nombre de chaque type). C'est une justification physique du postulat philosophique de permanence de la substance, nécessaire à l'unité de l'expérience (K445).

[64] Erwin Schrödinger (1887-1961) – Physicien, un des fondateurs de la Mécanique quantique, auteur de l'équation fondamentale qui porte son nom (décrite dans [12]).

Cette équation décrit l'évolution dans le temps du vecteur d'état (ket $|\psi(t)>$ en notation de Dirac [151]) d'un objet quantique en fonction de l'observable H(t), opérateur hamiltonien associé à l'énergie totale du système

$$i\hbar\frac{d}{dt}|\Psi(t)> = H(t)|\Psi(t)>$$

Equation de Schrödinger (notation de Dirac)

[65] Convergence d'une suite ou d'une série.
Définitions mathématiques et exemples
Une *suite* de nombres x_1, x_2, x_3… est définie par une loi de progression d'un terme au suivant ou de calcul des termes connaissant leur rang ; exemple : $x_n = 2n$, qui produit la suite 2, 4, 6… pour n = 1, 2, 3…

Une *série* est une suite de sommes des termes d'une suite. Ainsi, la série $S_n=x_1+x_2+x_3+…+x_n$ construite à partir de la suite x_n précédente a pour termes : $S_1=2$, $S_2=(2+4=6)$, $S_3=(6+6=12)$…

La suite $x_n = 2n$ et la série $S_n= x_1+x_2+x_3+…+x_n$ tendent vers l'infini avec n : on dit qu'elles ne convergent pas, elles divergent.

Mais considérons la suite $x_n=1/2^n$: $x_1=½$, $x_2=1/2^2=1/4$, $x_3=1/2^3=1/8$…
Lorsque n tend vers l'infini, la série correspondante S tend vers 1. Voici pourquoi. Posons ½=a. La série des n premiers termes est : $S_n=a^1+a^2+a^3+…+a^n$.
En multipliant S_n par a et en soustrayant S_n on trouve : $S_n(a-1)=a^{n+1}-a$, d'où : $S_n=(a^{n+1}-a)/(a-1)$. Lorsque n tend vers l'infini $a^{n+1}=(½)^{n+1}$ tend vers zéro et S_n tend vers (-½)/(-½)=1 : la série S_n converge vers 1, elle s'approche de 1 aussi près que l'on voudra en choisissant n assez grand.

Voir aussi : *Achille et la tortue* [103].

[66] Sophocle (495-406 avant J.-C.) - auteur grec de tragédies, dont *Œdipe Roi* (vers 430 avant J.-C.)

[67] Henri-Léon Lebesgue (1875-1941), mathématicien français qui a étendu la théorie de l'intégration de Riemann [104] et la notion de mesure d'un ensemble.

[68] Max Tegmark (professeur de physique au M.I.T.) *Our Mathematical Universe* (Alfred A. Knopf, New York, 2014)

[69] Brian Greene (professeur de physique et mathématiques à Columbia University) *The Hidden Reality - Parallel Universes and the Deep Laws of the Cosmos* (Vintage Books - Random House - 2011)

[70] Werner Heisenberg (1901-1976) – Prix Nobel de physique 1932, un des fondateurs de la Mécanique quantique, auteur du célèbre *Principe d'incertitude* [120].

[71] René Descartes *Les Passions de l'âme* (1649) - Première partie – Des passions en général, Article XXX. - http://dacjosvale.free.fr/biblio/30g.htm

[72] Mme de Staël – *De l'Allemagne* (1844) - page 424
https://books.google.fr/books?id=AOkBAAAAYAAJ&pg=PA424&dq=aimer+en+apprend+plus+sur+les+myst%C3%A8res+de+l%27%C3%A2me&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q=aimer%20en%20apprend%20plus%20sur%20les%20myst%C3%A8res%20de%20l%27%C3%A2me&f=false

[73] Kant – *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature* (1786).

[74] Pythagore (né vers 580 avant J.-C., mort vers 500 avant J.-C.) – mathématicien. Voir Pythagore et son école.

[75] George Berkeley (1685-1753), évêque anglican, professant l'immatérialisme.

[76] Ruggero Giuseppe Boscovich (1711-1787) géographe, astronome et mathématicien, pionnier de la géodésie (étude de la forme de la Terre et mesure de ses dimensions). Détails sur celles de ses théories qui se sont avérées fantaisistes.

[77] Claude Shannon (1916-2001) mathématicien en ingénieur, un des fondateurs de la théorie de l'information en 1948.

[78] Sens de la vie selon Kant et Nietzsche [48]
Kant cite (K658) trois questions philosophiques essentielles dont la réponse détermine le sens de la vie (c'est-à-dire la raison de se donner du mal et d'accepter les souffrances). En voici des énoncés et le point de vue nihiliste de Nietzsche :

Questions fondamentales	**Kant**	**Nietzsche**
Que puis-je savoir ?	Je voudrais comprendre le monde, en situant les faits les uns par rapport aux autres (les choses sont-elles comme elles devraient être, y a-t-il une harmonie ?) Qu'est-ce qui explique l'existence de l'Homme, de l'Univers et des difficultés que j'y subis ?	Je ne comprends pas le monde, il n'a pas de sens. La science n'existe pas, chercher la connaissance est une erreur.
Que dois-je faire ?	Qu'est-ce qui est bien, qu'est-ce qui est mal ? Où est mon devoir ? Si je suis croyant, la religion me le dit. Si je suis athée, je peux faire ce que je veux et gagner ou perdre.	Les valeurs et religions traditionnelles n'ont plus cours : Dieu est mort. Je dois vivre selon ma volonté de puissance.
Que puis-je espérer ?	Qu'est-ce qui justifie mes efforts, ma souffrance et mon respect du devoir ? Y a-t-il une vie après la mort ? Mon âme est-elle éternelle ?	N'attends rien des autres ; si tu es un Maître tu t'imposeras, si tu es un Esclave tu subiras.

Les questions dont la réponse donne son sens à la vie

La notion de sens de la vie est chargée d'émotion. Y interviennent :

- La qualité de la réponse au « Que puis-je savoir ? » : je voudrais comprendre le monde et ses lois physiques et morales, en situant les choses les unes par rapport aux autres. Qui ne comprend pas le monde où il vit ne peut pas, non plus, y trouver sa place et un sens à sa vie. L'ignorance mène au désespoir.
- Le problème du devoir (« Que dois-je faire »), compte tenu de ma religion ou de mon athéisme.
- Le problème des espoirs pour l'avenir : que puis-je espérer qui justifie mes efforts, et même de rester en vie ? Y a-t-il une vie après la mort ?

Le sens de la vie avec la philosophie de Nietzsche

Réponse de Nietzsche à la question « Que puis-je savoir ? »
En gros, rien ! Il n'y a pas de vérité, il n'y a que des apparences multiples, et en plus chacune varie dans le temps et avec la personne qui la considère.

Il n'y a pas de connaissance scientifique, objective et stable dans le temps, permettant de comprendre une chose par référence à d'autres et permettant de prévoir les évolutions (déterminisme). Il n'y a que des cas particuliers, des connaissances personnelles, intuitives, avec des dimensions esthétique et finaliste.

Le monde est un chaos, sans structure définie reliant les objets. Les évolutions résultent d'un contexte par nécessité (causalité), mais sont imprévisibles car régies par le hasard. On ne peut donc se permettre d'énoncer des lois représentant la réalité physique ou son évolution, et il faut aborder chaque situation avec un œil neuf car c'est un cas particulier.

> (Cette représentation du monde avec ses évolutions au hasard est contredite par la physique et son déterminisme ; Nietzsche l'affirme sans preuve.)

Réponse de Nietzsche à la question « Que dois-je faire ? »
En gros, tout ce que tu désires ! Tes désirs étant régis par ta volonté de puissance, tes pulsions, tes instincts et le contexte du moment, tu ne peux en être maître, tu es leur esclave et ta raison n'y peut rien.

Il n'y a pas de morale ; tu n'as de devoir qu'envers toi-même, tu peux choisir ton attitude envers les autres. Tu peux ignorer les gens d'une classe (*"race"*) inférieure à la tienne, mais il est d'usage de respecter les gens de ta classe.

Il n'y a pas de Dieu et pas de justice ; donc il ne faut craindre aucun châtiment (« pas vu, pas pris ») et il ne faut espérer aucune récompense. L'altruisme, la pitié, la générosité, la compassion et la solidarité sont à proscrire en tant que marques de faiblesse.

Réponse de Nietzsche à la question « Que puis-je espérer ? »
Cela dépend de toi ! Si tu es un être fort, supérieur ; si tu as réussi à te débarrasser des inhibitions dues à la morale et à la religion, ainsi que des illusions diverses ; si tu acceptes sans regret le monde tel qu'il est, sans justification, désorganisé et imprévisible ; si tu prends les choses qui t'arrivent comme elles viennent, y compris

la maladie et la souffrance ; si tu aimes ce monde et ton destin parce qu'ils sont régis par la vie-volonté de puissance qui permet la satisfaction des désirs ; enfin, si tu t'es donné pour mission d'essayer de convaincre les autres de se comporter comme toi, alors tu seras heureux mon fils ! Tu pourras jouir de la vie sans retenue, en artiste, et être créatif !

Sinon, tu es un être faible, subalterne : comme tu ne peux rien savoir ; comme ta liberté est bloquée de tous côtés par les lois judiciaires, les règles morales et ton insignifiance dans un monde déshumanisé ; comme tu ne peux donc pas faire grand-chose pour satisfaire tes désirs ; comme les autres sont indifférents ou hostiles, alors que tu as besoin d'amitié, de consolation et de solidarité ; comme tu ne peux espérer aucun progrès, la meilleure chose à faire est de quitter ce monde, pour le débarrasser de toi et mettre un terme à ta propre souffrance…

Conclusion de Nietzsche
En général, rien ne justifie un effort, ta vie n'a pas de sens, tu ne peux être que nihiliste ! Et selon ton énergie, tu seras un nihiliste héroïque ou un nihiliste réactif… si tu restes en vie.

Si tu es de la trempe de *Zarathoustra*, tu es fait pour conduire tes disciples vers un monde sans préjugés ni déni de réalité, après autodestruction de la morale.

Complément : Philosophie - 3 questions fondamentales : theoria, éthique et sagesse.

[79] Démocrite (~460 avant J.-C. ~370 avant J.-C.), philosophe Grec qui a conjecturé que le monde est fait d'atomes.

[80] Epicure (341 avant J.-C.-270 avant J.-C.), philosophe Grec qui a aussi supposé que le monde est fait d'atomes. Voir épicurisme.

[81] Thomas Hobbes (1588-1679), philosophie politique anglais, matérialiste.

[82] Jean-Paul Sartre (1905-1980), philosophe matérialiste français, partisan de l'existentialisme (voir [143]).

[83] Encyclopédie Universalis 2012

[84] Inégalité de Bell excluant l'existence de variables cachées en Mécanique quantique. - Source [83], article *BELL inégalité de*.

Formule de mécanique quantique reliant les probabilités de certains phénomènes particulaires, l'inégalité de Bell joue un rôle extrêmement important dans le débat sur l'interprétation de la mécanique quantique. Trouvée en 1964, elle a montré qu'il existait des expériences particulières où les prédictions de la mécanique quantique usuelle (dite de l'école de Copenhague) et celles des théories à variables cachées étaient contradictoires. Les confrontations expérimentales, réalisées au cours des quinze années suivantes, ont obtenu des résultats conformes à l'interprétation de Copenhague, et ont totalement disqualifié les théories à variables cachées *locales*, tranchant ainsi un débat vieux de plus de quarante années.

Ce débat est né en effet dès les débuts de la mécanique quantique. Il est dû au caractère probabiliste des prédictions de la mécanique quantique et au principe d'indétermination de Heisenberg [120] apparaissant dans la dualité onde-corpuscule.

Certains physiciens se sont difficilement résolus à accepter une théorie qui ne permettait plus les prédictions rigoureuses auxquelles les équations de la mécanique classique les avaient habitué ; ils ont établi une distinction entre la réalité précise du système physique et les informations partiellement indéterminées que nous avons sur lui. Albert Einstein [85] lui-même jugeait la mécanique quantique incomplète, ainsi qu'il l'exprimait en 1935 dans l'énoncé du paradoxe E.P.R. (Einstein, Podolsky et Rosen) qui est resté au centre de ce débat.

D'autres, comme Louis de Broglie, allant plus loin, ont essayé de compléter la mécanique quantique en introduisant des variables cachées, inaccessibles à la mesure, mais censées cependant caractériser l'état réel du système physique. Jusqu'en 1964 toutes les prédictions expérimentales faites à partir des théories à variables cachées étaient identiques aux prédictions faites à partir de la mécanique quantique de Copenhague ; et rien ne permettait donc de trancher définitivement entre les deux types de théories. Disons seulement que la très grande majorité des physiciens estimait plus sage d'éviter la complication inutile des variables cachées. C'est cette situation que l'inégalité de Bell est venue modifier radicalement.

[85] Albert Einstein (1879-1955), physicien né en Allemagne, prix Nobel 1921 pour l'explication de l'effet photoélectrique, découvreur de la Relativité restreinte [242] (1905 : $e = mc^2$) et de la Relativité générale (1915).

[86] Nicolas Malebranche (1638-1715), philosophe et théologien cartésien.

[87] Edmund Husserl (1859-1938), philosophe fondateur de la phénoménologie.

[88] Nicolas Copernic (1473-1543), astronome qui a proposé le modèle héliocentrique actuel du système solaire.

[89] James Clerk Maxwell (1831-1879), physicien fondateur de la théorie électromagnétique.

Equations de Maxwell

Ces quatre équations fondamentales de l'électromagnétisme constituent une description complète de la production et de l'interaction des champs électrique et magnétique :

$$\mathbf{rot\ E} = -\partial\mathbf{B}/\partial t$$
$$\mathbf{rot\ B} = \mu_0\mathbf{J} + \varepsilon_0\mu_0\partial\mathbf{E}/\partial t$$
$$\mathrm{div}\ \mathbf{E} = \rho/\varepsilon_0$$
$$\mathrm{div}\ \mathbf{B} = 0$$

où, à un instant *t* donné :

- **E** est le vecteur champ électrique, fonction du temps ;
- **B** est le vecteur champ magnétique, fonction du temps ;
- **J** est le vecteur densité de charges en mouvement ;

- μ_0 est la perméabilité du vide, 4π **.**10^{-7} newtons par ampère carré
(c'est le rapport densité de flux magnétique/intensité du champ magnétique) ;
- ε_0 est la permittivité du vide, 8.854 **.**10^{-12} coulombs/volt/mètre,
(le même ε_0 que dans la loi de Coulomb) ;
- ρ est la densité de charge électrique immobile.

Opérateurs :

- *∂/∂t* désigne la dérivée partielle par rapport au temps *t* ;
- **rot** désigne le vecteur rotationnel d'un vecteur ;
- div désigne le scalaire (nombre) divergence d'un vecteur.

Ces équations sont valables pour des champs dans le vide, en présence d'une densité de charge immobile ρ et d'une densité de charges en mouvement **J**.

La loi div **E** = ρ/ε_0 est équivalente à la loi d'attraction de Coulomb.

La loi div **B** = 0 signifie qu'il n'y a pas d'autre source de champ magnétique que les courants.

Vitesse de la lumière dans un milieu donné caractérisé par des valeurs de μ_0 et ε_0 :

$$c = \frac{1}{\sqrt{\mu_0 \varepsilon_0}}$$

μ_0 et ε_0 étant des constantes, la vitesse *c* de toute onde électromagnétique (dont la lumière, pour toutes ses couleurs) est une constante.

[90] Karl Popper (1902-1994), philosophe qui rejetait l'induction en tant que méthode scientifique valable pour trouver la vérité empirique. Il a proposé d'accepter comme vérité provisoire tout texte dont aucun spécialiste ne peut prouver le caractère erroné, par déduction théorique ou contre-exemple expérimental.
Cette approche est aujourd'hui universellement acceptée par les scientifiques.
Voir le chapitre *Le Rationalisme critique de Karl Popper* dans [12].

[91] Sadi Carnot (1796-1832), ingénieur qui a décrit le cycle thermodynamique des machines à vapeur et énoncé le *Principe de Carnot*, devenu depuis *Deuxième principe de la thermodynamique* [119]. Sa théorie a été reprise et précisée ultérieurement par Rudolf Clausius [155] et William Thomson (Lord Kelvin) [156].

[92] Charles-Augustin de Coulomb (1736-1806), physicien, découvreur de la loi de Coulomb donnant l'intensité de la force s'exerçant entre deux charges électriques.

[93] Emmanuel KANT – Œuvres philosophiques – Tome 1 (1747-1781), Gallimard (La Pléiade), 1980 - D.1770 « Dissertation de 1770 » – *De la forme et des principes du monde sensible et du monde intelligible* (1770), pages 623 et suivantes.

[94] Dmitri Mendeleev (1834-1907) – Chimiste russe, auteur de la classification périodique des éléments chimiques selon leur numéro atomique.

[95] Moïse Mendelssohn (1729-1786) – Philosophe allemand, auteur de *Phédon ou Entretiens de Socrate avec ses disciples sur l'immortalité de l'âme* (1767) - http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k95690g.r
Kant a réfuté sa démonstration de cette immortalité dans K406 et pages suivantes.

[96] Héraclite (540 avant J.-C. – 480 avant J.-C.) – Philosophe grec, auteur de la phrase : « On ne se baigne jamais deux fois dans la même eau du même fleuve ».
Il entendait par là que le monde change sans cesse et que la vie se poursuit (persiste) et conserve son unité malgré les changements. Platon en a déduit que tout change, indépendamment de ce que l'homme perçoit, et qu'il faut donc penser avec des concepts stables, indépendants des circonstances : les idées.

[97] Sir Isaac Newton [46] fut un des plus grands savants de tous les temps. Son principal ouvrage, *Principia* (exactement : "*Philosophiæ Naturalis Principia Mathematica*", "Principes mathématiques de la philosophie naturelle"), publié en 1687, est à la base de la physique classique (théories de l'espace et du temps, forces, lois fondamentales du mouvement, gravitation, optique…) et une contribution essentielle aux mathématiques (calcul infinitésimal, géométrie analytique).

[98] Kant – *La Monadologie* : avec notice sur la vie, les écrits et la philosophie de Leibnitz / par M. E. Segond,...
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54944039/f4.item.r=imp%C3%A9n%C3%A9trabilit%C3%A9

[99] Claude Ptolémée (deuxième siècle après J.-C.) mathématicien et astronome, auteur d'un modèle de l'Univers vers l'an 150 après J.-C. Ce modèle situait la Terre au centre de l'Univers, les corps célestes décrivant autour d'elle des trajectoires circulaires parcourues d'un mouvement uniforme. Chaque astre décrivait un petit cercle dont le centre décrivait lui-même un cercle plus grand autour de la Terre.

[100] Tycho Brahe (1546-1601), astronome danois, le premier homme qui ait jamais fait des mesures précises de position d'astres (angles azimut et hauteur, heure). Ses observations de l'orbite de Mars ont été utilisées par Kepler, son élève et assistant, pour établir ses trois célèbres lois de mouvement des planètes [45].

[101] Henri Poincaré (1854-1912), mathématicien français, auteur de *Les Méthodes nouvelles de la mécanique céleste* (3 volumes : 1892, 1893, 1899)

[102] Kant - *La Religion dans les limites de la Raison* (1794)
http://classiques.uqac.ca/classiques/kant_emmanuel/religion_limites_raison/kant_religion.pdf

[103] *Achille et la tortue*
Au Ve siècle avant J.-C. le philosophe grec Zénon [154] "démontrait" que le mouvement n'existe pas objectivement en disant ceci :

> *« Le rapide Achille ne peut rattraper une tortue partie avant lui parce que, tandis qu'il parcourt la distance qui le sépare de la tortue, celle-ci avance et franchit un*

nouvel intervalle qu'Achille doit franchir à son tour, etc. Le nombre d'étapes de rattrapage d'Achille est donc infini, et il ne peut rattraper la tortue. »

Et Zénon, qui ne connaissait pas les notions de suite et de série convergentes, en déduisait que le mouvement n'existe pas objectivement ! Il est regrettable que des personnes pensent encore, de nos jours, qu'une suite infinie tend toujours vers l'infini, et que des philosophes comme Kant déplorent le caractère interminable des régressions à l'infini (comme la cause de la cause de la cause…) en ignorant que certaines convergent à distance finie.

[104] Bernhard Riemann (1826-1866), mathématicien allemand, dont les travaux sur la géométrie sphérique ont permis à Albert Einstein de développer sa Relativité générale.

[105] Loi de Hubble : la vitesse de croissance du rayon de l'Univers est proportionnelle à la distance à la Terre du lieu considéré. Ce rayon croît de 23 km/s par million d'années-lumière d'éloignement. C'est pourquoi il existe une distance au-delà de laquelle la vitesse d'éloignement est celle de la lumière, 300 000 km/s, et nous ne verrons jamais les lieux plus éloignés.

[106] Daniel Martin – *Economie : rationalité des décisions et validité des théories traditionnelles* - http://www.danielmartin.eu/Economie/RatDecEco.pdf .

[107] Emmanuel KANT – *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785)
Traduit par Victor Delbos (1862-1916) à partir de l'édition de 1792.
http://classiques.uqac.ca/classiques/kant_emmanuel/fondements_meta_moeurs/fondem_meta_moeurs.pdf
Cette édition gratuite ne dispose pas des très intéressantes notes de l'édition [108].

[108] Emmanuel KANT – *Métaphysique des mœurs* (1785) - Tome I
Fondation – Introduction - Traduit par Alain RENAUT – GF-Flammarion (1994) – 7 €.

[109] Emmanuel KANT – *Métaphysique des mœurs* (1797) - Tome II
Doctrine du droit (abréviation : DD) – *Doctrine de la vertu* (abréviation : DV)
Traduit et annoté par Alain RENAUT – GF-Flammarion (1994) – 10 €

[110] Luc FERRY - *De la vraie nature du matérialisme et de la séduction légitime qu'il exerce* – citation issue des pages 21-22 de *La sagesse des Modernes - Dix questions pour notre temps*" par André Comte-Sponville et Luc Ferry (publié chez Robert Laffont en mars 1998).

Cette citation résume bien ce qu'est et ce qu'implique le matérialisme, notamment en matière de réductionnisme et de déterminisme.

(Citation)

"De la vraie nature du matérialisme et de la séduction légitime qu'il exerce

[…] on doit entendre par matérialisme la position qui consiste à postuler que la vie de l'esprit est tout à la fois produite et déterminée par la matière, en quelque acception qu'on la prenne. En clair : les idées philosophiques ou religieuses,

mais aussi les valeurs morales, juridiques et politiques, ainsi que les grands symboles esthétiques et culturels n'ont ni vérité ni signification absolues, mais sont au contraire relatifs à certains états de fait matériels qui les conditionnent de part en part, fût-ce de façon complexe et multiforme. Par rapport à la matière, donc, il n'est pas d'autonomie véritable, absolue, du monde de l'esprit ou, si l'on veut, pas de transcendance réelle, mais seulement une illusion d'autonomie. Constance du discours matérialiste : la critique de la religion, bien sûr, mais aussi de toute philosophie qui postule une transcendance réelle de la vérité des idées ou des valeurs morales et culturelles.

En ce sens précis, les grandes « philosophies du soupçon » qui ont tant marqué les années soixante, celles de Marx [52], Nietzsche [48] et Freud [41], sont des illustrations du matérialisme contemporain : on y réduit les idées et les valeurs en les rapportant à ce qui les engendre « en dernière instance » : l'infrastructure économique, la Vie des instincts et des pulsions, la libido et l'inconscient. Même s'il prend en compte la complexité des facteurs qui entrent en jeu dans la production des idées et des valeurs, le matérialisme doit donc assumer ses deux traits caractéristiques fondamentaux : le réductionnisme et le déterminisme.

- Tout matérialisme est, en effet, à un moment ou à un autre, un « réductionnisme » […] : « Si l'on entend par réductionnisme la soumission du spécifique au général et la négation de toute autonomie absolue des phénomènes humains, le matérialisme ne saurait, sans cesser d'être matérialiste, s'en passer » […]

- Tout matérialisme est aussi un déterminisme en ce sens qu'il prétend montrer comment les idées et les valeurs dont nous croyons pouvoir disposer librement, comme si nous pouvions sinon les créer, du moins les choisir, s'imposent en vérité à nous selon des mécanismes inconscients que le travail de l'intellectuel consiste justement à mettre au jour.

De là, me semble-t-il, la réelle séduction qu'il exerce.

- D'une part, son travail se développe, presque par définition, dans l'ordre du soupçon, de la démystification : le matérialiste prétend par nature « en savoir plus » que le vulgaire, puisqu'il se livre à une véritable généalogie de ce qui apparaît dès lors comme nos naïvetés. La psychanalyse, par exemple, appartient au registre de la psychologie « des profondeurs », elle est censée décrypter au plus profond, là où le commun des mortels n'ose guère s'aventurer ; elle va au-delà des apparences, des symptômes, et se prête ainsi volontiers à une lecture matérialiste. Même chose, bien sûr, chez Nietzsche [48] ou chez Marx [52].

- D'autre part, le matérialisme offre, plus que toute autre option philosophique, la particularité non seulement de ne pas prendre les idées pour argent comptant, mais de « partir des faits », de s'intéresser enfin, si je puis dire, aux « vraies réalités », c'est-à-dire à celles qui sont réellement déterminantes : Freud [41] nous parle de sexe, Nietzsche des instincts, Marx de l'histoire économique et sociale. Bref, ils nous parlent de ce qui importe vraiment et que l'on cache si volontiers, là où la philosophie idéaliste se tourne vers les abstractions. Or le plus souvent, c'est vrai, le réel est plus intéressant que les brumes philosophiques."

(Fin de citation)

[111] Charles DARWIN *De l'origine des espèces* (1859) disponible gratis en français à l'adresse http://www.danielmartin.eu/Arg/Darwin.pdf.

Darwin n'a étendu qu'en 1869 la théorie de la sélection naturelle à l'évolution de l'homme, en publiant une première édition de :
La descendance de l'homme et la sélection sexuelle
http://classiques.uqac.ca/classiques/darwin_charles_robert/descendance_homme/descendance_homme.html .

[112] Ilya PRIGOGINE (1907-2003), prix Nobel de chimie 1977, livre *La fin des certitudes* publié chez Odile Jacob en 1996.

[113] Positions parfois contradictoires de l'Eglise catholique sur la création divine du monde et l'évolutionnisme darwinien.

En juillet 2005, le cardinal-archevêque de Vienne, Mgr. Schönborn, a affirmé que la position officielle de l'Eglise catholique explique l'existence du monde par l'argument téléologique, considéré comme évident. Il a souligné que cette position est incompatible avec la théorie darwinienne de l'évolution des espèces sous l'effet de mutations aléatoires et de la survie des plus forts par sélection naturelle [111] :

> *The New York Times* du 09/07/2005 : "*Leading Cardinal Redefines Church's View on Evolution*"
> http://select.nytimes.com/search/restricted/article?res=FB0D13FE3E590C7A8CDDAE0894DD404482
>
> *"The cardinal, Christoph Schönborn, archbishop of Vienna, a theologian who is close to Pope Benedict XVI, staked out his position in an Op-Ed article in The New York Times on Thursday, writing, 'Evolution in the sense of common ancestry might be true, but evolution in the neo-Darwinian sense -- an unguided, unplanned process of random variation and natural selection -- is not.' "*
>
> *"In his essay, Cardinal Schönborn asserted that he was not trying to break new ground but to correct the idea, 'often invoked,' that the church accepts or at least acquiesces to the theory of evolution."*

Le cardinal Schönborn a été contredit par le pape Benoît XVI, qui a dit en juillet 2007 accepter l'évolution, tout en confirmant que l'Eglise catholique attribue la création de l'Univers à Dieu - (http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/speeches/2007/july/documents/hf_ben-xvi_spe_20070724_clero-cadore.html)

Citation de la réponse de Benoît XVI à une question posée le 24/07/2007 :
[Sur le désarroi des jeunes qui ne croient pas en Dieu]
"Chez nos nouvelles générations, on constate ce qu'il advient lorsque Dieu disparaît. Comme l'a dit Nietzsche : « La grande lumière s'est éteinte, le soleil s'est éteint ». La vie est alors quelque chose d'occasionnel, elle devient une chose et je dois chercher à faire au mieux avec cette chose et utiliser la vie comme si elle était une chose en vue d'un bonheur immédiat, palpable et réalisable. Mais le grand problème est que si Dieu est absent et qu'il n'est pas le Créateur de ma vie aussi, en réalité, la vie est une simple partie de l'évolution, rien d'autre; elle n'a pas de sens pour elle-même. Mais je dois au contraire tenter de mettre du sens dans cette partie d'être.

[*L'Eglise catholique accepte l'évolutionnisme en lui ajoutant la foi en Dieu créateur*]
Je vois actuellement en Allemagne, mais aussi aux Etats-Unis, un débat assez vif entre ce qu'on appelle le créationnisme et l'évolutionnisme, présentés comme s'ils étaient des alternatives qui s'excluent : celui qui croit dans le Créateur ne pourrait pas penser à l'évolution et celui qui en revanche affirme l'évolution devrait exclure Dieu. Cette opposition est une absurdité parce que, d'un côté, il existe de nombreuses preuves scientifiques en faveur d'une évolution qui apparaît comme une réalité que nous devons voir et qui enrichit notre connaissance de la vie et de l'être comme tel. Mais la doctrine de l'évolution ne répond pas à toutes les questions et surtout, elle ne répond pas à la grande question philosophique : d'où vient toute chose ? et comment le tout s'engage-t-il sur un chemin qui arrive finalement à l'homme ? Il me semble très important et c'est également cela que je voulais dire à Ratisbonne dans ma Conférence, que la raison s'ouvre davantage, qu'elle considère bien sûr ces éléments, mais qu'elle voit également qu'ils ne sont pas suffisants pour expliquer toute la réalité. Cela n'est pas suffisant, notre raison est plus ample et on peut voir également que notre raison n'est pas en fin de compte quelque chose d'irrationnel, un produit de l'irrationalité, mais que la raison précède toute chose, la raison créatrice, et que nous sommes réellement le reflet de la raison créatrice. Nous sommes pensés et voulus et, donc, il existe une idée qui me précède, un sens qui me précède et que je dois découvrir, suivre et qui donne en fin de compte un sens à ma vie."
(Fin de citation)

La position du pape, qui admet l'évolution darwinienne, contredit sur ce point celle du cardinal Schönborn.

[114] Jean TIROLE, prix Nobel d'économie 2014 – *Economie du bien commun* (mai 2016) - Editions PUF

Cet ouvrage présente les problèmes actuels d'économie (chômage, déficit, inégalités, fiscalité, marchés…) dans un style remarquablement facile et agréable à lire. La principale difficulté des décisions économiques venant aujourd'hui d'une information insuffisante des décideurs, il présente ce sujet dans l'extrait ci-dessous.

(Citation de la page 32)

Nous croyons ce que nous voulons croire,
nous voyons ce que nous voulons voir

Nous croyons souvent ce que nous voulons croire, pas ce que l'évidence nous conduirait à croire. Comme l'ont souligné des penseurs aussi divers que Platon, Adam Smith [246] ou le grand psychologue américain du XIXe siècle William James [247], la formation et la révision de nos croyances servent aussi à conforter l'image que nous voulons avoir de nous-même ou du monde qui nous entoure. Et ces croyances, agrégées au niveau d'un pays, déterminent les politiques économiques, sociales, scientifiques ou géopolitiques.

Non seulement nous subissons des biais cognitifs, mais qui plus est, il arrive assez fréquemment que nous les recherchions. Nous interprétons les faits au prisme de nos croyances, nous lisons les journaux et recherchons la compagnie de personnes qui nous confortent dans nos croyances, et donc nous nous entêtons dans ces croyances, justes ou erronées. Confrontant des individus à des preuves scientifiques du facteur anthropique (c'est-à-dire lié à l'influence de l'homme) dans le réchauffement climatique, Dan Kahan, professeur de droit à l'université de Yale, observa que les Américains qui votent démocrate ressortent encore plus convaincus de la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique, tandis que, confrontés aux mêmes données, de nombreux républicains se voyaient confortés dans leur posture climatosceptique[1]. Plus étonnant encore, ce n'est pas une question d'instruction ou d'intelligence : statistiquement, le refus de faire face à l'évidence est au moins aussi ancré chez les républicains disposant d'une éducation supérieure que chez les républicains moins instruits ! Personne n'est donc à l'abri de ce phénomène.

Dans son article « *Ideology, Motivated Reasoning, and Cognitive Reflection* », *Judgment and Decision Making,* 2013, n° 8, page 407-424. Plus précisément, Kahan montre que les capacités de calcul et d'analyse réflexive n'augmentent pas la qualité de la révision des croyances sur le facteur anthropique. Rappelons qu'en 2010 seulement 38 % des républicains acceptaient l'idée d'un réchauffement climatique depuis l'ère préindustrielle et seulement 18 % y voyaient un facteur anthropique (c'est-à-dire une cause humaine).

(Fin de citation)

[115] Lois du mouvement et de la gravitation universelle de Newton
Les trois lois du mouvement de Newton ([46] et [96]) qui constituent la base de la Mécanique classique s'énoncent comme suit :

- 1re loi : Un corps immobile ou se déplaçant en ligne droite à vitesse constante restera immobile ou gardera le même vecteur vitesse tant qu'une force n'agit pas sur lui : c'est la *loi d'inertie*.

  Au point de vue déterminisme, un mouvement linéaire uniforme est une situation stable, qui ne changera pas tant qu'une force n'agira pas sur le corps. Et une situation stable étant sa propre cause et sa propre conséquence est une abstraction humaine qui n'existe pas dans la nature ; l'homme l'a définie pour la commodité de certains raisonnements.

- 2e loi : un corps de masse M animé d'une vitesse de vecteur **v** et soumis à une force de vecteur **F** subit une accélération de vecteur **a** telle que :

$$\mathbf{F} = M\mathbf{a} = d\mathbf{p}/dt$$

où on a appelé :

- $\mathbf{v} = d\mathbf{r}/dt$ la dérivée du vecteur position **r** par rapport au temps ;
- $\mathbf{p} = M\mathbf{v}$ le vecteur *quantité de mouvement*, d**p**/dt sa dérivée par rapport au temps ;
- $\mathbf{a} = d^2\mathbf{r}/dt^2$ le vecteur accélération, dérivée de d**r**/d*t* par rapport au temps.

C'est la loi de proportionnalité de la dérivée de la quantité de mouvement à la force, valable à tout instant *t*.

- 3e loi : quand deux corps interagissent, la force de vecteur $\mathbf{F_{12}}$ exercée par le premier sur le second est l'opposé de celle du second sur le premier, $\mathbf{F_{21}}$:

$$\mathbf{F_{12}} = -\mathbf{F_{21}}$$

C'est la loi d'égalité de l'action et de la réaction, valable à tout instant *t*.

Loi d'attraction universelle

A ces trois lois on doit ajouter une quatrième, due elle aussi à Newton, celle de *l'attraction universelle* : deux points matériels de masses *M* et *M'* distants de *d* s'attirent avec une force *F* donnée par :

$$F = G\frac{MM'}{d^2}$$

où *G* est la *constate universelle de gravitation*, $G = 6.67 \cdot 10^{-11}$ Nm^2/kg^2.

L'attraction universelle agit donc à distance sans contact. Mais si le point de masse *M* attire celui de masse *M'* avec une force représentée par le vecteur ***F***, le point de masse *M'* attire celui de masse *M* avec une force ***-F***, conformément à la 3e loi.

[116] Blaise PASCAL (1623-1662) – Mathématicien, physicien et philosophe français. Auteur des *Pensées* (http://abu.cnam.fr/cgi-bin/donner_html?penseesXX1)

[117] Max PLANCK (1858-1947) - Prix Nobel de physique 1918 pour la découverte du caractère corpusculaire du rayonnement électromagnétique. « Tout échange d'énergie rayonnée avec une source de fréquence ν est toujours un nombre entier de photons, chacun d'énergie $h\nu$, où *h* est la constante de Planck $h = 6.6261 \cdot 10^{-34}$ joule.seconde ». Voici des détails supplémentaires extraits.

Naissance de l'Univers : distance, temps, densité et masse de Planck

Nous ne connaissons pas l'état exact de l'Univers à l'instant 0 de son explosion initiale. Nous savons seulement qu'il était extrêmement petit et qu'il existe une distance l_p en dessous de laquelle l'espace physique lui-même ne peut plus être considéré comme continu et nos lois physiques (y compris celles de la Mécanique quantique) ne s'appliquent plus. Cette distance minimum est appelée « *distance de Planck* » ou « longueur de Planck » l_p et vaut :

$$l_p = \sqrt{\frac{\hbar G}{c^3}} = 1.6 \,.10^{-35} \text{ m}$$

où :

- $\hbar$ = h/2π = 1.054589 **.**10^{-34} joule **.**seconde ;
- *G* est la constante universelle de gravitation *G* = 6.67 **.**10^{-11} Nm^2/kg^2 ;
- *c* est la vitesse de la lumière dans le vide, *c* = 299 792 458 m/s.

L'Ère de Planck

Au début de l'Univers, immédiatement après du Big Bang pendant une durée de l'ordre de 10^{-43} seconde appelée *Ère de Planck*, l'Univers contenait une sorte de « soupe quantique » dont la densité d'énergie était si élevée qu'elle pouvait faire se rapprocher des particules à une distance inférieure à la distance de Planck.

Mais l'Univers a immédiatement commencé à se dilater par inflation, *en créant littéralement de l'espace et de la matière-énergie, à densité constante*, puis plus lentement par expansion en diluant son énergie. Et l'expansion continuant encore de nos jours, il n'y a plus jamais eu d'endroit où la densité d'énergie était suffisante pour contraindre des particules à s'approcher plus près que l_P… sauf dans les trous noirs.

> A des distances de l'ordre de celle de Planck et des densités d'énergie suffisantes pour la création d'un trou noir, la Mécanique quantique et la Relativité Générale s'appliqueraient toutes deux… si on en avait une synthèse, qu'on n'a pas hélas.

Aucune distance inférieure à l_p n'a de sens pour un phénomène physique.
Le postulat de continuité de l'espace n'est pas vrai pour des distances inférieures.

Pendant l'*Ère de Planck*, les quatre forces fondamentales (force nucléaire, force faible, force électromagnétique et gravitation) n'en faisaient qu'une et nos lois physiques actuelles ne s'appliquaient pas : l'Univers ne contenait que de l'énergie sous forme de soupe quantique.

Cette durée est le « *temps de Planck* » t_P mis par la lumière pour parcourir la distance de Planck l_P. Il vaut l_P/c :

$$t_p = \sqrt{\frac{\hbar G}{c^5}} = 0.5391 \,.10^{-43} \text{ s} \quad \text{où } \hbar = \frac{h}{2\pi}$$

Au temps de Planck t_P l'Univers était extraordinairement dense, sa densité étant appelée « *densité de Planck* » D_P et valant :

$$D_p = \frac{c^5}{\hbar G^2} = 5.1 \,.10^{96} \text{ kg/m}^3$$

Cette densité est colossale : elle correspond approximativement à celle résultant de la compression d'une centaine de galaxies dans le volume d'un noyau atomique, environ 1 fermi cube (10^{-45} m^3) !

La « *masse de Planck* » m_P, matière-énergie contenue dans un cube de l_P de côté, est donnée par la formule :

$$m_p = \sqrt{\frac{\hbar c}{G}} = 2.177 \,.10^{-8} \text{ kg}$$

Un objet de masse m_P et de dimension l_P serait un trou noir quantique de diamètre l_P.

Séparations successives des forces fondamentales après le Big Bang

Après le temps de Planck la « soupe » de l'Univers a subi une première transition, un changement de phase par lequel la force de gravitation quantique s'est séparée des trois autres forces fondamentales.

Un peu plus tard, lorsque la température de la soupe correspondait à une énergie de l'ordre de 10^{15} GeV – c'est-à-dire vers 10^{-36}s - deuxième transition : la force forte (force nucléaire reliant entre eux les protons et les neutrons d'un noyau) s'est séparée de la force électromagnétique et de la force faible, ces deux forces étant unifiées en une force appelée électrofaible. La densité de la soupe de l'Univers était alors de l'ordre de 10^{80} kg/m^3.

Inflation créatrice d'espace et d'énergie – Boson de Higgs

Le temps écoulé depuis le temps de Planck était alors suffisant pour que l'énergie du vide (forme dominante de l'énergie pendant ce temps-là) déclenche une troisième transition de phase : *l'inflation créatrice d'espace à densité constante*. L'énergie nécessaire pour maintenir cette densité dans un espace en croissance exponentielle a été fournie par le champ de Higgs, portée par le boson de Higgs, présent dans tout l'Univers. *C'est ainsi que s'est créée l'énergie de l'Univers existant encore aujourd'hui sous forme de matière-énergie*.

Signalons enfin une quatrième transition de phase survenue à cette époque-là, lorsque l'énergie des particules de la soupe était de l'ordre de 100 GeV : la force électrofaible s'est séparée en force faible et force électromagnétique dans leur forme actuelle.

[118] Lois de conservation (lois fondamentales de l'Univers) et invariances
Source : [12]

En 1918, Emmy Noether [157] a démontré que *l'invariance d'une théorie physique par rapport à une transformation continue se traduit toujours par l'existence d'une loi de conservation d'une quantité*. Voici des exemples d'invariance.

Invariance de lois physiques par rapport à l'espace et au temps

- L'invariance par déplacement (translation et rotation) traduit *l'homogénéité et l'isotropie de l'espace* ;
- L'invariance par translation dans le temps traduit *la stabilité des lois physiques dans le temps* ;
- L'invariance par changement de repère galiléen traduit le fait que *certaines lois physiques sont les mêmes pour deux observateurs en mouvement rectiligne uniforme l'un par rapport à l'autre. Elle implique notamment le « principe d'additivité des vitesses faibles par rapport à la vitesse de la lumière »* ;

- L'invariance relativiste traduit le fait que *la vitesse de la lumière* c = 2.99792458 10^8 m/s *est constante dans toutes les directions de l'espace à gravitation négligeable et pour tous les observateurs en mouvement ; c'est une constante de l'Univers* ;
- La symétrie relativiste *contracte ou dilate l'espace et le temps selon les vitesses relatives de deux observateurs*.

Invariances et lois de conservation (lois fondamentales de la physique)

- *La conservation de la charge totale* dans toute transformation est vraie séparément pour la charge électrique, la charge baryonique et la charge leptonique ;
- *La symétrie par rapport à un plan*, celle qui intervient dans la formation d'une image dans un miroir, laisse inchangées les interactions gravitationnelle, électromagnétique et nucléaire, mais pas l'interaction faible. *Les lois fondamentales de la dynamique sont invariantes par cette symétrie* ;
- *La conjugaison de charge* est celle qui fait passer d'une particule à son antiparticule dans les équations. Toute particule a son antiparticule, qui a même masse et même durée de vie, mais des nombres quantiques de charge opposés. Ne pas confondre la conjugaison de charge avec la *conservation* de la charge.
- *La symétrie par changement du sens du temps* est en fait un renversement de l'évolution, un « déroulement du film à l'envers ».
- Etc.

Le déterminisme impose des lois d'invariance aux lois de la nature

L'existence de ces lois d'invariance ou de symétrie (qui s'appliquent à toute la physique), ainsi que celles de la thermodynamique (qui ne s'appliquent qu'à l'échelle macroscopique), montre que le déterminisme régit les lois de la nature en appliquant des lois générales d'invariance aux lois particulières d'évolution.

Lois de conservation	Origines physiques
Masse-énergie d'un système isolé	Homogénéité du temps (invariance par translation dans le temps)
Information totale d'un système isolé	Réversibilité dans le temps de l'équation de Schrödinger
Quantité de mouvement ou impulsion d'un système isolé	Homogénéité de l'espace (invariance par translation dans l'espace)
Moment cinétique d'un système isolé	Isotropie de l'espace (invariance par rotation)
Invariance par le couple de symétries CP (charge-parité)	Symétrie gauche-droite de l'espace
Invariance par la symétrie T	Symétrie du temps en changeant dans les équations t en -t
Charge électrique d'un système isolé	Inconnue
Charge baryonique d'un système isolé	Inconnue
Charge leptonique d'un système isolé	Inconnue
Etrangeté (propriété de certaines particules)	Inconnue

Origine physique des lois de conservation

[119] Thermodynamique

Selon le dictionnaire [13]

- *Branche de la physique macroscopique* qui traite :
  - Des échanges entre les diverses formes d'énergie, notamment la chaleur et le travail ;
  - Des états et des propriétés de la matière ;
  - Des transformations d'état et des phénomènes de transport.
- *Thermodynamique statistique* : Partie de la thermodynamique où l'on s'attache à retrouver les propriétés des corps et les fonctions de la thermodynamique en appliquant les méthodes statistiques, classiques ou quantiques, aux assemblages moléculaires que constituent ces corps.
- *Thermodynamique des phénomènes, des processus irréversibles* : Branche de la thermodynamique qui étudie les processus de passage d'un état d'équilibre à un autre.

Principes de la thermodynamique - Entropie

- Principe zéro : *Si deux systèmes sont en équilibre thermique avec un même troisième, alors ils sont en équilibre entre eux*. Ce principe sert à fonder la température en tant que notion universelle, valable pour un solide comme le fer, un liquide comme l'eau, ou un gaz comme l'air. Un thermomètre, étalonné par rapport à deux états comme le point triple de l'eau et son ébullition à pression normale, peut ensuite mesurer la température d'un autre corps.

- 1er principe : *équivalence de la chaleur et du travail*, qui peuvent être échangés car ils sont tous deux des formes d'énergie. Ce principe a pour conséquence *la conservation de l'énergie d'un système isolé lors d'un échange énergie ⇔ chaleur*, donc aussi de l'énergie de l'Univers dans son ensemble : voir Lois de conservation (lois fondamentales de l'Univers).

- 2ème principe : *le transfert de chaleur ne peut se faire que dans un seul sens, d'un corps chaud vers un corps froid*. Soit un système matériel que l'on met en contact avec plusieurs sources de chaleur, de températures absolues T_1, T_2,.., etc. Il échange alors avec ces sources des quantités de chaleur Q_1, Q_2,…, etc. Chacune de ces quantités peut être positive ou négative, selon le sens du transfert de chaleur. *Lorsque l'échange de chaleur du système se fait de manière réversible*, on définit la *variation d'entropie* ΔS du système par la somme des rapports :

$$\Delta S = Q_1/T_1 + Q_2/T_2 + \ldots \text{ en joules par degré Kelvin.}$$

Dans les transformations *réelles*, non réversibles, l'égalité précédente devient une inégalité :

$$\Delta S \geq Q_1/T_1 + Q_2/T_2 + \ldots$$

Entropie
Cette inégalité, due au physicien Clausius [155], fournit d'autres formulations du 2ème principe de la thermodynamique ; exemples :

- *L'entropie d'un système isolé qui subit des transformations est toujours croissante* ;
- *L'énergie disponible pour une conversion en travail utile dans un système fermé comme dans l'Univers entier s'épuise peu à peu*.

L'entropie ne peut être constante que pour un système en état d'équilibre thermodynamique, à partir duquel toute petite transformation est réversible.

La croissance de l'entropie d'un système mesure sa désorganisation
L'entropie d'un système est une mesure de son état d'organisation :

- Plus l'entropie est faible, plus le système est organisé, structuré ;
- Plus elle est forte, moins il est organisé.

Exemple : quand de l'eau liquide gèle, elle s'organise en cristaux de glace et son entropie diminue ; quand elle s'évapore, ses molécules sont moins liées par une force de viscosité s'opposant à toute déformation, elle se désorganise et son entropie augmente.

La désorganisation d'un système s'interprète aussi comme *un manque d'information descriptive*. Le 2ème principe affirme qu'un système isolé tend

toujours vers la désorganisation (et l'entropie) maximum. Il y a là une irréversibilité, obligeant le temps à avoir un sens d'écoulement, une « flèche », du présent vers l'avenir.

- 3ème principe : *aucun système ne peut être porté à une température égale au zéro absolu en degrés Kelvin* (environ **-**273.15 degrés C), température à laquelle son entropie serait nulle. Ce principe permet de définir une échelle absolue de l'entropie, c'est-à-dire de la désorganisation d'un système.

[120] Principe d'incertitude de Heisenberg [70]

La Mécanique quantique impose une limite inattendue sur les précisions de la position et de la vitesse d'une particule en évolution *lorsqu'on les mesure simultanément* : le produit des incertitudes (exactement : *des indéterminations*) sur la position Δx et l'impulsion Δp doit être toujours supérieur à un minimum de l'ordre de ½$\hbar$ (prononcer "h barre"), où

$$\hbar = \frac{h}{2\pi}$$

h est une constante universelle appelée "constante de Planck" ou "quantum d'action" valant $h = 6.6261 \cdot 10^{-34}$ joule.seconde ; donc $\hbar = 1.05 \cdot 10^{-34}$ joule.seconde et $\frac{1}{2}\hbar = 0.527 \cdot 10^{-34}$ joule.seconde.

L'inégalité traduisant ce produit minimum s'écrit :

$$\Delta x \cdot \Delta p \geq \frac{1}{2}\hbar \qquad \text{(a)}$$

La contrainte décrite par l'inégalité (a) est le « principe d'incertitude de Heisenberg », découvert en 1927. Voici sa signification : plus le volume considéré autour d'une position de particule en mouvement est petit (plus cette position est déterminée avec précision) et plus l'incertitude sur l'impulsion (ou la quantité de mouvement pour un corpuscule pesant, donc sa vitesse) en ce point est grande, et réciproquement.

Lorsque la particule mesurée n'a pas de masse, comme c'est le cas pour un photon, il n'y a pas d'incertitude sur sa vitesse - toujours égale à la vitesse de la lumière dans le vide $c = 2.99792458 \ 10^8$ m/s - mais il y a incertitude sur sa position du fait de sa longueur d'onde.

Le principe d'incertitude exprime une forme d'incompatibilité entre précisions des déterminations *simultanées* de la position et de l'impulsion, incompatibilité qui existe aussi pour un autre couple de variables, *l'énergie* ΔE *et la durée* Δt :

$$\Delta E \cdot \Delta t \geq \frac{1}{2}\hbar \qquad \text{(b)}$$

L'inégalité (b) peut être interprétée comme *une instabilité de l'énergie*, une non-reproductibilité d'expériences mesurant une énergie répétées trop peu de temps l'une après l'autre : si on fait l'expérience "2" longtemps après l'expérience "1", Δt est grand et ΔE peut être très petit, la reproductibilité peut être excellente ; mais plus tôt on réalise l'expérience "2" après l'expérience "1", plus ΔE pourra être grand, ce qui

dégradera la reproductibilité. *Le manque de reproductibilité est dû à une instabilité naturelle, des fluctuations traduisant un refus de précision et de stabilité de la nature*.

L'inégalité (b) peut aussi être interprétée comme l'impossibilité de mesurer avec précision l'énergie d'un phénomène extrêmement bref, ou l'impossibilité de dater avec précision l'échange d'une très faible quantité d'énergie. Exemple : lorsqu'un atome perd une énergie ΔE par l'émission d'un photon, la durée de cette transition et de l'émission du photon ne peut être déterminée avec une imprécision meilleure que $\hbar/(2\Delta E)$.

Cette imprécision est un phénomène naturel incontournable, qui nous oblige donc à revoir notre conception du déterminisme : une évolution ne peut toujours être prévue avec une précision infinie.

Dans certaines circonstances de physique atomique il y a des variables qui sont instables : leur valeur peut changer d'une mesure à l'autre sans cause autre que le temps qui passe ; dans ces cas-là, le postulat de causalité étendue ne s'applique pas.
Exemple : l'énergie potentielle en un point quelconque de l'espace (d'un atome, d'une galaxie…) peut fluctuer autour d'une valeur moyenne par « emprunts de courte durée » d'énergie potentielle à l'espace environnant…

[121] Zénon d'Elée – Philosophe grec du Vème siècle avant J.-C.
Aristote [43] en fait "l'inventeur de la dialectique". Lorsqu'il était impossible de démontrer une thèse en raison de son lien intime avec des axiomes, Zénon montrait que son antithèse était absurde.

[122] Johann Gottlieb Fichte (1762-1814) – philosophe allemand, partisan comme Kant de l'Idéalisme transcendantal.

[123] Les 3 déterminants des valeurs humaines selon la psychologie cognitive.

Problématique

Kant croit que l'homme a le pouvoir de déterminer librement ses actes et d'imposer à sa volonté d'être bonne, c'est-à-dire d'être régie par le devoir en surmontant ses inclinations : voir Déterminisme et prédéterminisme de Kant. Voici le point de vue moderne qui affirme l'inexistence d'un tel libre arbitre.

Il n'y a pas de pensée qui ne vienne du corps

Toute pensée est une interprétation par le cerveau de son propre état.

Toute pensée a pour cause une émotion, se poursuit et s'achève avec de l'émotion

La pensée de l'homme n'est qu'un outil au service de ses pulsions et désirs du moment : chaque fois qu'il réfléchit, l'homme cherche une solution pour satisfaire un désir ; il n'existe pas de réflexion sans but affectif, et un tel but est caractérisé par une valeur qui domine toutes les autres pour cette réflexion. C'est là un principe de causalité de la réflexion humaine, une partie du déterminisme humain. La psychologie enseigne que la raison, la rationalité, la logique et la cohérence ne sont pas des valeurs [12].

Le problème du libre arbitre

Lire d'abord Libre arbitre.

Il y a des circonstances où un sujet se sent si peu concerné qu'il peut réfléchir librement (sans être perturbé par des émotions, inclinations ou préjugés), par exemple pour calculer quel jour de la semaine tombait le 14 juillet 1789. Mais, dès que le résultat attendu d'une réflexion a une importance ressentie, il apparaît un problème de liberté : l'homme peut-il réfléchir librement, sans contrainte ? Lorsque sa réflexion aboutit à une décision, est-il libre de choisir ce qu'il veut ?

Les 3 catégories de circonstances qui déterminent la valeur dominante

Trois catégories de circonstances déterminent le contexte dans lequel notre psychisme (conscience et subconscient) fonctionne, c'est-à-dire ses valeurs :

- L' inné (héritage génétique) [124] ;
- L'acquis (culture reçue, formation et éducation, expériences vécues) ;
- Les circonstances (contexte du moment), comprenant :
  - Une situation réelle (exemples : danger immédiat, opportunité, faim…).
  - Un futur imaginé ; ce dernier représente le sens de la vie [78] ou de l'action (pourquoi me donner du mal, quel espoir ai-je, que peut-il m'arriver…).

    Ainsi, un homme jugera une même tâche insupportable, désagréable ou très supportable selon l'avenir qu'il imagine s'il l'accomplit ; par exemple :
    - ✓ *Insupportable* s'il est obligé de l'accomplir pendant très longtemps sans profit personnel identifiable, comme un condamné aux travaux forcés ;
    - ✓ *Désagréable* si en l'accomplissant il gagne de quoi vivre, ce qui justifie de supporter le désagrément ;
    - ✓ *Très supportable* si en l'accomplissant il participe à une œuvre admirable qui lui vaudra le respect de son entourage.
  - L'interprétation du contexte et de l'acquis par le subconscient, qui produit des jugements de valeur non exprimés par des mots, mais ressentis et pris en compte.

A un instant donné, l'héritage et l'acquis d'une personne déterminent *ce qu'elle est* ; les circonstances déterminent *des contraintes, des opportunités* et *l'avenir qu'elle imagine*.

L'inné ne change que très peu pendant la vie d'un individu, car l'adaptation de son génome et des mécanismes par lesquels il s'exprime à ses conditions de vie est modeste et lente. L'acquis s'enrichit chaque fois que nous apprenons quelque chose et s'appauvrit à chaque oubli ou déformation des informations mémorisées. Les circonstances changent évidemment tout le temps.

Conclusion

L'homme agit exclusivement en réponse au désir dominant du moment, qui résulte de la valeur qui domine son ressenti ; en ce sens-là, il n'a pas de liberté. Si un militaire prisonnier préfère subir la torture au lieu de révéler un secret, c'est que son patriotisme domine sa douleur.

L'imprévisibilité de l'homme

Les mécanismes génétiques et psychiques peuvent créer des comportements humains imprévisibles du fait de leur complexité, de l'influence du subconscient, d'un acquis variant sans cesse et de contextes toujours différents. Nous avons vu que cela n'a pas de rapport avec le déterminisme et ne prouve pas l'existence du hasard.

[124] Sir Michael RUTTER - *Genes and Behavior – Nature-Nurture Interplay Explained* (Gènes et comportement – Mécanismes des interactions entre inné et acquis, mars 2008) - Blackwell Publishing.
Citations :

- Page 14 :

  "…l'action des gènes étant indirecte il n'est pas possible de réduire tous les phénomènes au niveau moléculaire. Les organismes sont organisés sous forme de hiérarchie de niveaux. Il y a une chaîne causale précise reliant le produit d'un gène aux actions de ce gène dans l'organisme, mais cette chaîne causale passe par divers niveaux organisationnels. A chaque niveau, la chaîne est transformée et suit des règles différentes. La complexité commence avec le fait qu'un gène donné quelconque peut avoir plusieurs effets assez différents.

  […] Les protéines produites par l'interprétation des gènes n'agissent pas de manière isolée ; elles participent à la formation de réseaux et structures complexes intégrés à leur tour dans une organisation hiérarchique. De plus, dans le cadre des caractéristiques multifactorielles de l'individu (qui expliquent la grande majorité des comportements intéressants) il y a des interactions avec l'environnement qui peuvent mettre en jeu des corrélations gène-environnement, des influences génétiques sur la sensibilité à l'environnement, et des effets de l'environnement sur l'expression des gènes."

- Page 83

  "…l'influence de ses gènes peut rendre une personne plus ou moins émotive dans son comportement, plus ou moins impulsive dans ses réactions, plus ou moins sociable et extravertie, d'humeur plus ou moins stable ou labile (sujet à changer ou à se transformer), et plus ou moins assurée ou agressive dans ses rapports avec autrui. Tous ces traits de caractère sont quantitatifs plutôt que présents ou absents. Autrement dit, la population ne se subdivise pas en individus agressifs et individus que ne le sont pas ; mais d'une personne à une autre, la probabilité qu'elle soit agressive varie."

- Page 222

  "Le fonctionnement de l'esprit est nécessairement basé sur celui du cerveau, dont la structure et le développement sont façonnés à la fois par les gènes et l'environnement, comme ceux de tout organe. Nous devons à tout prix nous débarrasser de l'idée que certains comportements résultent de causes externes au corps, idée sans fondement biologique. Les effets des gènes sont omniprésents – ce qui n'implique pas, bien entendu, qu'ils prennent le pas sur ceux de l'environnement."

(Fin des citations)

[125] Wormholes

- Drs. Eric Christian and Louis Barbier (NASA - *Space Physics: Wormholes, Time Travel, and Faster-Than-Speed-of-Light Theories* - http://helios.gsfc.nasa.gov/qa_sp_sl.html
- Nola Taylor Redd - *What is a Wormhole?* http://www.space.com/20881-wormholes.html

[126] Friedrich Nietzsche – *Par-delà bien et mal* (1885) – Gallimard, collection folio essais

[127] Martin Heidegger (1889-1976) – Philosophe allemand ayant beaucoup étudié l'ontologie, l'existentialisme et la métaphysique.

[128] René Descartes - "*Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*" (1637) – http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/discours_methode/Discours_methode.pdf

1. *Extrait dit des « quatre préceptes »*
   "Le premier [précepte] était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle ;"
2. *Extrait de la Quatrième partie « Les idées claires de l'homme viennent de Dieu : elles sont donc nécessairement vraies »*
   "…cela même que j'ai tantôt pris pour une règle, à savoir que les choses que nous concevons très clairement et très distinctement sont toutes vraies, n'est assuré qu'à cause que Dieu est ou existe, et qu'il est un être parfait, et que tout ce qui est en nous vient de lui : d'où il suit que nos idées ou notions, étant des choses réelles et qui viennent de Dieu, en tout ce en quoi elles sont claires et distinctes, ne peuvent en cela être que vraies."
3. *Début de la Première partie*
   "Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ; car chacun pense en être si bien pourvu que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont."

[129] Emmanuel KANT – *Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeurs négatives* – Texte présent dans [93] Kant – *Œuvres philosophiques* – Tome 1, à partir de la page 252.

[130] *Ens realissimum*
Source : Sophie Grapotte - *Le concept critique d'« ens realissimum »*
Revue philosophique de Louvain – Année 2003 – Volume 101 – N° 3, pages 434-455
http://www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_2003_num_101_3_7505

Le concept d'*ens realissimum* est celui d'un être suprêmement réel, ensemble ou fondement de toutes les réalités. C'est le concept que forge la raison *non assujettie à la critique* quand elle détermine complètement toute chose en général.

L'usage de ce concept d'*ens realissimum* n'implique absolument pas la possibilité de déterminer et de connaître l'objet qui lui correspond (*realitas noumenon*), donc ne

remet pas en question le résultat de l'*Analytique* : la seule réalité que l'on peut connaître est phénoménale.

La présence de ce concept dans la *Critique* est donc choquante.

[131] Baruch Spinoza (1632-1677) – Philosophe juif hollandais, auteur de *l'Ethique* (1675) - http://www.spinozaetnous.org/telechargement/ethique.rtf
Par souci d'extrême rigueur et de clarté, cet ouvrage se veut une métaphysique présentée de manière axiomatique, comme les *Eléments* d'Euclide [54]. Sa lecture étant très difficile, je recommande de lire le résumé de la philosophie de Spinoza dans [248].

[132] Emmanuel Kant - *Critique de la raison pratique* (1788) – Editions GF-Flammarion.

[133] Emmanuel Kant - *Critique de la faculté de juger* (1790) – Traduction Alain Renaut - Editions GF-Flammarion.

[134] Bernard Timmermans - *L'analyse cartésienne et la construction de l'ordre des raisons* - http://www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_1996_num_94_2_6986

[135] Giordano Bruno (1548-1600) – philosophe et astronome italien. Il a proposé une théorie d'un Univers infini contenant des mondes multiples et un système solaire héliocentrique, théories pour lesquelles l'Eglise catholique l'a condamné au bûcher.

[136] Galileo Galilei (Galilée) (1564-1642) – physicien et astronome italien. Il fut un des premiers à utiliser une méthode scientifique d'expérimentation pour déterminer les lois de la nature (notamment celles de la dynamique), au lieu de croire l'enseignement dogmatique d'Aristote [43] soutenu par l'Eglise. Il découvrit à la lunette astronomique les 4 satellites les plus visibles de Jupiter (appelés satellites galiléens : Io, Europe, Ganymède et Callisto). Son approbation de la théorie héliocentrique de Copernic [88] lui valut un procès à Rome pour hérésie : il fut condamné et forcé à abjurer.

Mais le 31/10/1992, l'Eglise a reconnu son erreur et réhabilité Galilée ; voir :

- http://www.dici.org/archives/dici/html/year-2009/le-vatican-a-decide-de-rehabiliter-galilee/ ;
- http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/1992/october/documents/hf_jp-ii_spe_19921031_accademia-scienze.html

[137] Dimension et expansion de l'Univers – Hubble Volume
http://physics.about.com/od/astronomy/f/BigBang.htm (données d'août 2016)

[138] Daniel MARTIN – *Philosophie : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans jamais oser le demander - Hommage au livre de Luc Ferry paru chez Plon : Apprendre à vivre - Traité de philosophie à l'usage des jeunes générations*
http://www.danielmartin.eu/Religion/Philosophie.htm

[139] Daniel MARTIN – *Bases de données – Méthodes pratiques* (Dunod, 1977)
On y trouve la première définition publiée d'une base de données :

> « On appelle base de données sur un certain sujet un ensemble de données sur ce sujet qui est exhaustif, non redondant, et structuré en vue des traitements informatiques prévus. »

Les quatre exigences de la définition d'une base de données sont donc :

- Extension précise (domaine de définition : le sujet de la base de données) ;
- Exhaustivité (toutes les informations sur le sujet) ;
- Non-redondance (aucune information dupliquée ou hors sujet) ;
- Structure (liens relationnels entre informations du sujet bien définis).

Un tel ensemble d'informations a un immense avantage lorsqu'il est géré par un SGBD (Système de Gestion de Bases de Données) relationnel comme Oracle, DB2 ou SQL Server.

Ce genre de logiciel est complet au sens fonctionnel : il offre l'ensemble des 5 opérateurs ensemblistes nécessaire et suffisant pour effectuer toute recherche *de contenu* de données concevable par l'esprit humain : sélection, projection, jointure, union et différence relationnelle. Les seules recherches qu'il ne sait pas faire sont celles où il faut reconnaître *une structure* ; exemple : « trouver les clients dont le chiffre d'affaires est en baisse constante depuis au moins 3 ans », où il faut reconnaître la structure d'ordre décroissant.

C'est en partie grâce aux SGBD relationnels qu'Internet apporte la plupart des informations structurées de domaines comme la gestion d'entreprises, les ressources humaines et l'économie.

[140] Emmanuel KANT – Œuvres philosophiques – Tome 1 (1747-1781), Gallimard (La Pléiade), 1980 - *Annonce de M. Emmanuel KANT sur le programme de ses leçons pour le semestre d'hiver 1765-1766*

[141] *Corpus mysticum* (latin) et compléments de l'article Monde moral
Essence du mystère des êtres raisonnables du monde sensible ; voir aussi Monde moral.

D'après le modèle copernicien du monde que Kant a adopté, la seule réalité est celle que l'homme se construit lui-même à partir de ses représentations, sous forme de concepts. Cette réalité constitue le monde sensible et comprend les êtres humains considérés à la fois dans leur dimension physique que dans leur dimension morale.

Le monde moral est l'ensemble des phénomènes du monde du point de vue moral, avec un idéal vers lequel les comportements des êtres raisonnables doivent tendre, profitant de leur libre arbitre.

Compte tenu de la doctrine téléologique de Kant, le monde moral a été conçu par le Créateur avec un souci de cohérence :

- Les libres arbitres des divers êtres raisonnables doivent être compatibles les uns avec les autres (« ma liberté s'arrête là où commence celle de l'autre ») ;
- Les lois morales (dans le cadre pratique du libre arbitre) doivent aussi être compatibles les unes avec les autres ;
- Lois morales et libres arbitres doivent avoir une unité systématique pour que le monde puisse évoluer vers le souverain Bien.

Voir aussi : Jean-Michel Muglioni - *Le principe téléologique de la philosophie kantienne de l'histoire* - https://rgi.revues.org/585

[142] Henri-Dominique Lacordaire (1802-1861) – Prêtre, auteur des *Conférences de Notre-Dame de Paris*, publiées en 1872
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k202681x

[143] Citation de Jean-Paul Sartre [82] extraite de *L'existentialisme est un humanisme* - http://www.danielmartin.eu/Textes/Existentialisme.htm

"Quand nous disons que l'homme se choisit, nous entendons que chacun d'entre nous se choisit, mais par là nous voulons dire aussi qu'en se choisissant il choisit tous les hommes. En effet, il n'est pas un de nos actes qui, en créant l'homme que nous voulons être, ne crée en même temps une image de l'homme tel que nous estimons qu'il doit être. Choisir d'être ceci ou cela, c'est affirmer en même temps la valeur de ce que nous choisissons, car nous ne pouvons jamais choisir le mal ; ce que nous choisissons, c'est toujours le bien, et rien ne peut être bon pour nous sans l'être pour tous.

Si l'existence, d'autre part, précède l'essence [doctrine matérialiste] et que nous voulions exister en même temps que nous façonnons notre image, cette image est valable pour tous et pour notre époque tout entière. **Notre responsabilité est beaucoup plus grande que nous ne pourrions le supposer, car elle engage l'humanité entière**.

> Si je suis ouvrier, et si je choisis d'adhérer à un syndicat chrétien plutôt que d'être communiste, si, par cette adhésion, je veux indiquer que la résignation est au fond la solution qui convient à l'homme, que le royaume de l'homme n'est pas sur la terre, je n'engage pas seulement mon cas : je veux être résigné pour tous, par conséquent ma démarche a engagé l'humanité tout entière.
>
> Et si je veux, fait plus individuel, me marier, avoir des enfants, même si ce mariage dépend uniquement de ma situation, ou de ma passion, ou de mon désir, par là j'engage non seulement moi-même, mais l'humanité tout entière sur la voie de la monogamie. Ainsi je suis responsable pour moi-même et pour tous, et je crée une certaine image de l'homme que je choisis ; en me choisissant, je choisis l'homme."

En somme, en choisissant ses valeurs tout homme choisit celles de l'humanité, comme le veut aussi l'impératif catégorique de Kant.

[144] Emmanuel KANT – *L'unique fondement possible d'une démonstration de l'existence de Dieu* (1763), dans [93].

[145] Principe de précaution
Les décisions prises en l'absence d'informations suffisantes sont dangereuses : elles peuvent donner lieu à des interprétations divergentes et des décisions regrettables. Voici un exemple.

Constitution française, charte de l'environnement - Texte mis à jour en janvier 2015
http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/constitution.asp
Article 5
« Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage. »

Premier ministre, DILA (Direction de l'information légale et administrative) - Evaluation des politiques publiques
Principe de précaution : mieux encadrer sa mise en œuvre (17-06-2010)
http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/evaluation/principe-precaution-mieux-encadrer-mise-oeuvre.html
« Les rapporteurs constatent une tendance à élargir l'usage du principe, notamment en l'appliquant pour l'ensemble des procédés technologiques, même lorsqu'ils sont déjà massivement utilisés (nanomatériaux, téléphonie mobile, biotechnologies, etc.), y compris dans le domaine sanitaire où sa mise en œuvre n'était pas initialement prévue.
Les rapporteurs et les débats du séminaire aboutissent à la même conclusion, affirmant notamment la nécessité d'un nouveau "texte de précision". Ce texte, qui pourrait prendre la forme d'une loi organique, devrait insister sur la nécessaire "proportionnalité" et le caractère provisoire des mesures de précaution, ceci dans le but de ne pas "sur-valoriser le doute" et bloquer l'innovation et le progrès scientifique. »

Voir aussi l'article : *Le principe de précaution (loi constitutionnelle illogique et dangereuse)* http://www.danielmartin.eu/Politique/Loi-Precaution.htm .

[146] Virgile (Publius Vergilius Maro) (70 avant J.-C. – 19 après J.C.) – Poète latin

[147] Daniel MARTIN - *La trompeuse parabole de la femme adultère*
http://www.danielmartin.eu/Philo/FemmeAdultere.pdf

[148] Arthur Koestler - *Les somnambules* - (Editions Calmann-Lévy, 1959, republié en 1994). Dans ce monumental ouvrage de référence, l'auteur raconte comment l'humanité a réussi à séparer la religion et de la philosophie de la science, rendant celle-ci objective, productrice d'affirmations vérifiables et enfin capable d'immenses progrès.

[149] Perse (Aulus Persius Flaccus né en l'an 34, mort en l'an 62) – poète latin stoïque auteur de satires.

[150] Christian von Wolff (1679-1754) mathématicien et philosophe dogmatique allemand, auteur de nombreux ouvrages, porte-parole allemand des Lumières [25].

[151] Paul Dirac (1902-1984) - Prix Nobel de physique 1933.

[152] Daniel Martin - *Hasard, chaos et déterminisme : les limites des prédictions* http://www.danielmartin.eu/Philo/Resume.pdf

[153] Pyrrhon (~360 avant J.-C.-~270 avant J.-C.) philosophe sceptique grec, indifférent à l'égard des événements et des opinions : pour l'homme, « aucune chose n'est plus ceci que cela », c'est-à-dire que l'homme ne peut pas faire de différences entre les choses, ni du point de vue de la valeur ni du point de vue de la vérité.

[154] Zénon d'Elée - Philosophe grec du Vème siècle avant J.-C. dont les disciples sont les éléates. Voir aussi *Achille et la tortue* [103].

[155] Rudolf Clausius (1822-1888) – Physicien allemand qui a formulé le second principe de la thermodynamique [119], faisant de cette discipline une science.

[156] William Thomson (Lord Kelvin) (1824-1907) Physicien, ingénieur et mathématicien. Il fut un des fondateurs de la thermodynamique [119], ainsi que de l'analyse mathématique de l'électricité, du magnétisme et de l'électromagnétisme.

[157] Emmy Noether (1882-1935) – Mathématicienne.

[158] Luc Ferry – *Kant – Une lecture des trois « critiques »* - Grasset (2006) Excellent ouvrage qui m'a permis d'approfondir plusieurs sujets. J'y ai aussi trouvé des synthèses auxquelles je n'avais pas pensé. J'en recommande vivement la lecture.

[159] Hannah Arendt (1906-1975) – Philosophe et politologue américaine.

[160] Daniel MARTIN - *Philosophie : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans jamais oser le demander - Hommage au livre de Luc Ferry paru chez Plon : « Apprendre à vivre - Traité de philosophie à l'usage des jeunes générations »* http://www.danielmartin.eu/Religion/Philosophie.htm

[161] David Hume [40] - *Enquête sur l'entendement humain* (1748) http://classiques.uqac.ca/classiques/Hume_david/enquete_entendement_humain/Enquete_entende_humain.pdf

[162] Pierre de Fermat (1601-1665) – Mathématicien français, un des fondateurs de la théorie moderne des nombres, du calcul différentiel, de la théorie de probabilités et de la géométrie analytique (cette dernière indépendamment de Descartes [20].)

Son célèbre « dernier théorème », démontré seulement en 1998 par Andrew Wiles, concerne des équations dites diophantiennes : $x^n + y^n = z^n$ où x, y, z et n sont des nombres entiers n'a pas de solution pour n>2.

[163] Pierre-Louis Moreau de Maupertuis (1698-1759) – Mathématicien et astronome promoteur de la mécanique newtonienne. Son *Principe de moindre action* affirme que dans toutes les évolutions de systèmes matériels l'action est minimum.

[164] Friedrich Heinrich Jacobi (1743-1819) – Philosophe allemand qui a critiqué le caractère intrinsèquement contradictoire de la notion de chose en soi de Kant : voir Antinomie du réalisme et de l'idéalisme.

[165] Emmanuel Kant – *Logique* (1800) – Editions Vrin, 2007 (10 €)
[165b] Téléchargement : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5400803z/f6.image

- La supériorité du texte de Vrin est due à la fois à la qualité de sa traduction et à celle de ses nombreuses notes : son achat est donc d'autant plus recommandé que ce texte-ci n'en cite qu'une partie.
- Mais [165b] contient en plus, en appendice, *La fausse subtilité des quatre figures du syllogisme démontrée* (1762) [200].

[166] Socrate (~470 - 399 avant J.-C.) – Philosophe grec dont la vie et la pensée ont profondément influencé toute la philosophie occidentale depuis Platon [49].

[167] François Rabelais (1494-1553) – Médecin et auteur humaniste français.

[168] Emmanuel Kant – Œuvres philosophiques – Tome 1 (1747-1781), Gallimard (La Pléiade) – *De quelques considérations sur l'optimisme* (1759)

[169] Emmanuel Kant – Œuvres philosophiques – Tome 1 (1747-1781), Gallimard (La Pléiade) – *Recherche sur l'évidence des principes de la théologie naturelle et de la morale* (1764)

[170] Denis Diderot (1713-1784, philosophe français) et Jean Le Rond d'Alembert (1717-1783, mathématicien et philosophe français) ont rédigé l'essentiel de *l'Encyclopédie, ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*.
Ce monumental ouvrage en 35 volumes, publié progressivement entre 1751 et 1780, résumait les connaissances scientifiques de l'époque dans l'esprit des Lumières [25].

Dans [165] page 47, Kant écrivait :
"De façon générale, l'élargissement de la connaissance ne doit pas faire craindre ce que redoutait *d'Alembert.* Car nous ne sommes pas accablés par le poids de nos connaissances, mais contraints par l'étroitesse de leur champ. La critique de la raison, de l'histoire et des écrits historiques - un esprit universel qui s'adonne à la connaissance humaine *en gros* et pas simplement *en détail,* ne cesseront de restreindre le champ sans appauvrir le contenu. Ce sont simplement les scories qui se séparent du métal, le minerai pauvre, le support qui fut jusqu'alors nécessaire. Avec le développement de l'histoire naturelle, de la mathématique, etc., ce seront de nouvelles méthodes qui seront découvertes, propres à condenser le savoir antérieur et à rendre superflus quantité de livres. De la découverte de telles méthodes et de tels principes nouveaux dépend la possibilité que nous soyons à même, grâce à eux, de tout découvrir par nous-mêmes, à notre gré, sans accabler la mémoire. Aussi mérite-t-il bien de l'histoire, le génie qui la résume en idées capables de demeurer à jamais."

[171] Cicéron (Marcus Tullius Cicero, né en 106 av. J.-C. – mort en 43 av. J.-C.) Homme d'état, avocat et écrivain latin, défenseur de la République romaine.

[172] Emmanuel Kant – *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?* (1786) Traduction Joseph Tissot - https://fr.wikisource.org/wiki/Qu%E2%80%99est-ce_que_s%E2%80%99orienter_dans_la_pens%C3%A9e_%3F

[173] *Le Monde* - 02-03-2017 - *La post-vérité a radicalement transformé les campagnes électorales* par Valérie Segond. En voici quelques passages.

- Aujourd'hui, les études montrent que les gens ne font plus confiance aux médias. Cette perte de confiance a généré une crise de la vérité : c'est cela, la post-vérité.
- La post-vérité […] est avant tout le résultat de transformations qui touchent plus particulièrement les médias, les capacités d'attention des citoyens et les méthodes utilisées dans les campagnes politiques, en particulier l'usage pernicieux de la rumeur.
- La prolifération des chaînes de télévision et des journaux leur a certes permis de s'affranchir du contrôle gouvernemental. Mais elle a fragmenté les audiences à l'extrême, et plus encore avec Internet et la multiplication des sites, blogs et autres pages sur les réseaux sociaux.

  En quelques années, on est passé de quelques centaines de diffuseurs à des millions. Il n'y a plus un JT ou la sortie du journal de référence, mais des millions d'alertes, d'informations, de commentaires, d'images, de vidéos, en concurrence les uns avec les autres pour capter l'attention du public.
- Dès lors, tout le monde, y compris les points de vue les plus extrêmes, trouve aujourd'hui un relais et obtient une part de voix dans le débat public. Il n'y a plus une vérité publique sur laquelle les médias s'accordent et qu'ils répètent, mais une infinité de points de vue diffusés dans une accélération inédite. Et dans ce brouhaha, ceux qui hier faisaient autorité ne parviennent plus à faire valoir le caractère scientifique de leur démarche.
- Avec l'accélération de l'information, les formes d'argumentation se révèlent toujours plus courtes pour s'adapter à l'internaute moyen, qui passe moins de dix secondes par page, et dont un sur deux lit moins de 110 mots par page. D'autant qu'il consomme de plus en plus, simultanément, des podcasts, des sites d'info, des vidéos, tout en surfant sur Facebook ou Twitter.
- Le spécialiste des sciences cognitives de Chicago, Jordan Grafman, a démontré, scanners à l'appui, que plus vous êtes multitâche, moins vous vous accordez le temps du raisonnement logique. Ainsi de plus en plus d'internautes se trouvent-ils frappés d'un déficit chronique de l'attention qui limite leur capacité à se saisir d'un argument rationnel.
- Pour capter une attention de plus en plus sollicitée, et pour que l'information devienne virale, les médias privilégient des informations brèves qui circulent, spectaculaires et émotionnelles, des histoires touchant les personnes ou des commentaires chocs. Et l'on voit apparaître de plus en plus d'*infotainment*, qui mêle information et divertissement.

- Ce monde saturé d'informations est anxiogène pour ceux qui ne parviennent plus à les hiérarchiser, ni même à les filtrer. Cela les pousse à se tourner vers des univers familiers où ils ne trouveront que des avis proches des leurs.

  C'est précisément ce que leur proposent les algorithmes de Facebook ou de Twitter. Mais aussi le moteur de recherche Google qui, pour mieux vendre ses pubs, trie ses réponses en fonction de la navigation passée de l'internaute. Ainsi ces algorithmes sont-ils des boîtes noires qui enferment les citoyens dans leurs convictions et privilégient des contenus viraux, qui s'adressent à l'affect et circulent rapidement. Les ingrédients de la viralité ne sont clairement pas ceux d'une argumentation rationnelle, qui demande le temps de la démonstration et de la délibération.
- Les consultants politiques savent qu'il est plus efficace de parler au cœur des citoyens qu'à leur cerveau, car les arguments rationnels ne fonctionnent qu'avec des personnes très éduquées.
- Une rumeur, c'est une information possible mais avancée sans preuves et diffusée sans vérification qui prospère sur un terreau d'inquiétude. Celui qui lance la rumeur maîtrise l'agenda politique, en forçant son adversaire à y répondre tout en l'empêchant de prendre l'initiative. Cette stratégie de blocage bien rodée a clairement été celle de Donald Trump.

[174] Georg Cantor (1845-1918) – Mathématicien allemand, fondateur de la théorie des ensembles.

Cantor et Richard Dedekind (1831-1916) ont posé *l'axiome de Cantor-Dedekind* postulant une correspondance biunivoque entre les points d'une droite infinie orientée et l'ensemble des nombres réels (rationnels plus irrationnels) : à tout point d'une droite correspond un (et un seul) nombre réel, et réciproquement. Cette propriété est la base de la géométrie analytique.

[175] Sophisme – *L'Encyclopédie*, 1re édition (1751) Tome 15 pages 363 à 365
http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.115:30./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/

[176] *Combien faut-il de pixels ?* par Daniel MARTIN (16 pages)
http://www.danielmartin.eu/Physique/DiffractionPhoto.pdf

[177] *Les principes des mathématiques : avec un appendice sur la philosophie des mathématiques de Kant* (1905) – Louis Couturat - Ulan Press
(Amazon, relié 23,93€)
https://archive.org/download/lesprincipesdes02coutgoog/lesprincipesdes02coutgoog.pdf (Gratuit)

[178] *Encyclopædia Britannica Ultimate Reference Suite* (2012)

[179] George BOOLE (1815-1864) mathématicien, père de l'Algèbre de Boole.

[180] *L'Algèbre de Boole*, par Gaston Casanova, *Que sais-je* 1246, 3ème édition (1972) – Voir Algèbre de Boole – Algèbre des parties d'un ensemble.

[181] Wolfgang Pauli (1900-1958) physicien américain né en Autriche, prix Nobel 1945 pour la découverte de son Principe d'exclusion.

[182] Denis Vernant – *Introduction à la logique standard – Calcul des propositions, des prédicats et des relations* Flammarion (2011) – 448 pages, 10,20 €

[183] *Principia Mathematica* by Alfred North Whitehead [185] and Bertrand Russell [184]

- Volume 1, second edition, Cambridge University Press (1963) https://archive.org/details/PrincipiaMathematicaVolumeI
- Volume 2, second edition, Cambridge University Press (1927) https://archive.org/details/PrincipiaMathematicaVol2
- Volume 3, second edition, Cambridge University Press (1963) https://archive.org/details/PrincipiaMathematicaVolumeIii

[184] Bertrand Russell (1872-1970) – Philosophe des mathématiques, logicien et réformateur de la société. Prix Nobel de littérature 1950.

[185] Alfred North Whitehead (1861-1947) – Mathématicien et philosophe.

[186] Alfred North Whitehead - *On Cardinal Numbers* (1902)
https://archive.org/download/jstor-2370026/2370026.pdf
extrait de American Journal of Mathematics, Volume 24.

[187] *La racine carrée d'un nombre premier n'est pas une fraction : démonstration*
Un nombre entier quelconque N est décomposable *d'une manière unique* en un produit de nombres premiers (comme 2, 3, 5, 7, 11…) élevés à une certaine puissance : il est de la forme $N = a^m b^q c^r…$ où a, b, c, etc. sont des nombres premiers distincts élevés à des puissances entières m, q, r, etc.

Exemple : $N = 9464 = 2^3 \times 7^1 \times 13^2$

Une fraction F (appelée aussi *nombre rationnel*) est le quotient de deux nombres entiers, le numérateur n et le dénominateur d : F = n/d.

Démonstration par l'absurde de la proposition : « *La racine carrée d'un nombre premier n'est pas une fraction* ».

Soit p un nombre premier, et supposons qu'il existe une fraction F = n/d telle que $n^2/d^2 = p$; nous supposerons que cette fraction est *irréductible*, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de nombre entier par lequel on puisse diviser à la fois n et d pour simplifier F.

Si $n^2/d^2 = p$, alors $n^2 = pd^2$, où n^2 est un nombre entier décomposable en nombres premiers : $n^2 = a^m b^q c^r…$ où les puissances m, q, r… sont des nombres pairs, car n a été élevé au carré.

Puisque $n^2 = pd^2$, n^2 est divisible par p, qui est donc un des nombres premiers de sa décomposition $a^m b^q c^r…$, par exemple a : $n^2 = p^m b^q c^r…$

Divisons alors les deux membres de l'équation $p^m b^q c^r$… = pd² par p ; on trouve : $p^{m-1} b^q c^r$… = d², où d² est (comme n) décomposable en un produit de nombres premiers élevés à des puissances paires.

L'un de ces nombres premiers est nécessairement p, puisque p est un diviseur du membre gauche de l'équation $p^{m-1} b^q c^r$…

Le dénominateur d est donc divisible par p, comme le numérateur n : la fraction F n'est donc pas irréductible, contrairement à notre hypothèse. Celle-ci est donc absurde, c.q.f.d.

Donc aucun nombre premier n'a une racine carrée rationnelle.

[188] Giuseppe Peano (1858-1932) mathématicien italien, un des fondateurs de la Logique symbolique.

[189] Nicolaï Ivanovitch Lobatchevski (1792-1856) – Mathématicien russe, fondateur d'une géométrie non-euclidienne.

[190] Gaspard Monge (1746-1818) – Mathématicien français, inventeur de la Géométrie descriptive.

[191] Moritz Pasch (1843-1930) – Mathématicien allemand, auteur du premier texte sur la Géométrie descriptive (dans le sens autre que celle de Monge) en 1882.

[192] Auguste Comte (1798-1857) – Philosophe français, fondateur de la sociologie et du positivisme.

[193] Herbert Spencer (1820-1903) – Philosophe et sociologue anglais, un des premiers à soutenir la théorie de l'évolution de Darwin [113].

[194] William Hamilton (1788-1856) – Philosophe métaphysicien écossais, connu également pour sa contribution à la Logique.

[195] Louis Couturat (1868-1914) – *Les principes des Mathématiques* - *Revue de métaphysique et de morale* - Janvier 1904
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k11058q/f49.image

[196] Joachim Jung, dit Jungius (1587-1657) – Philosophe et mathématicien allemand (selon Wikipedia).

[197] Emmanuel Kant - *Explication nouvelle des premiers principes de la connaissance métaphysique* (1755) -
https://tools.wmflabs.org/wsexport/tool/book.php?lang=fr&format=pdf-a5&page=Explication_nouvelle_des_premiers_principes_de_la_connaissance_m%C3%A9taphysique

[198] Christian Goldbach (1690-1764) – Mathématicien russe spécialiste de la théorie des nombres et auteur de la *Conjecture de Goldbach* : « Tout nombre pair

supérieur à 3 est la somme de deux nombres premiers ». Cette conjecture n'est pas encore démontrée de nos jours.

[199] Emmanuel Kant – *Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeurs négatives* (1763) - https://fr.wikisource.org/wiki/Essai_sur_l%E2%80%99introduction_en_philosophie_de_la_notion_des_quantit%C3%A9s_n%C3%A9gatives

[200] Emmanuel KANT – *Œuvres philosophiques* – Tome 1 (1747-1781), Gallimard (La Pléiade), 1980 – *La fausse subtilité des quatre figures du syllogisme* (1762 - pages 175 à 194)

[201] Karl Georg Christian von Staudt (1798-1867) – Mathématicien allemand

[202] Carl Friedrich Gauss (1777-1855) - Mathématicien allemand

[203] Jean-Robert Argand (1768-1822) – Mathématicien autodidacte, né en Suisse et mort à Paris.

[204] August Ferdinand Möbius (1790-1868) – Mathématicien et astronome allemand.

[205] Giusto Bellavitis (1803-1880) – Mathématicien autodidacte italien.

[206] Hermann Günther Grassmann (1809-1877) - Mathématicien et philosophe allemand.

[207] William Rowan Hamilton (1805-1865) – Mathématicien irlandais

[208] Montesquieu (Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu) (1689-1755) – Philosophe de la politique, auteur de *l'Esprit des lois*.

[209] Jeremy Bentham (1748-1832) – Philosophe, économiste et théoricien de la justice, un des fondateurs de la doctrine utilitariste.

[210] John Stuart Mill (1806-1873) – Philosophe, économiste et apôtre de l'utilitarisme.
Voir *Différences fondamentales entre l'utilitarisme de J. S. Mill et l'idéalisme de Kant* dans Utilitarisme.

[211] Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) – Philosophe, écrivain et politologue qui a inspiré la Révolution française et le Romantisme.

[212] Emmanuel Kant - *Sur un ton supérieur nouvellement pris en philosophie* (1796)

[213] Emmanuel Kant – *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique* (1784)

[214] *The Science of Good and Evil - Why People Cheat, Gossip, Care, Share, and Follow the Golden Rule* par Michael Shermer (Times Books, 2004). Ce livre est un compte-rendu de recherches récentes sur l'avènement des règles morales.

Article citant des recherches qui confirment celles de ce livre : *Is 'Do Unto Others' Written Into Our Genes? - The New York Times* du 18/09/2007, http://www.nytimes.com/2007/09/18/science/18mora.html?th=&emc=th&pagewanted=print

[215] Emmanuel Kant – *Traité de pédagogie* (1803) – Traduit par Jules Barni, publié en 1855 par Auguste Durand – Téléchargements gratuits :

- https://fr.wikisource.org/wiki/Trait%C3%A9_de_p%C3%A9dagogie
- https://tools.wmflabs.org/wsexport/tool/book.php?lang=fr&format=pdf-a5&page=Trait%C3%A9_de_p%C3%A9dagogie

[216] *La morale est une disposition innée qui rend la raison plus forte que les inclinations*
(Citation de [102] - *La Religion dans les limites de la Raison* pages 45-46)
"Qu'y a-t-il en nous (peut-on se demander), pour qu'en dépit de notre condition d'êtres dépendant constamment de la nature par tant de besoins,

nous nous sentions pourtant si fort au-dessus de tous ces besoins dans l'idée d'une disposition primitive (en nous) [la conscience de la loi morale],

que nous en arrivons à les compter pour rien et à nous regarder nous-mêmes comme indignes de l'existence, s'il nous fallait pour satisfaire à ces besoins,

ce qui est cependant pour nous la seule jouissance qui rende la vie désirable,

aller contre une loi au moyen de laquelle notre raison commande puissamment sans ajouter à ces commandements de promesses ni de menaces ?"
(Fin de citation)

[217] Michel Rolle (1652-1719), mathématicien français, auteur du théorème qui porte son nom :

> « Lorsqu'une fonction d'une variable réelle f(x), continue sur un intervalle fermé [a, b] et dérivable sur l'intervalle ouvert]a, b[est telle que f(a)=f(b), *il existe au moins un nombre réel* x_0 dans l'intervalle]a, b[où la dérivée $f'(x_0)=0$. »

Dans l'intervalle]a, b[et quelle que soit la fonction f(x) continue et dérivable comme précisé ci-dessus nous savons qu'il existe au moins un réel x_0 tel que…, mais nous n'en connaissons pas la (ou les) valeur(s), le théorème n'en donnant aucune.

[218] Aristote [43] – *Derniers Analytiques*
http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/analyt2.htm

[219] Kurt Gödel (1906-1978) – Mathématicien et logicien, auteur des théorèmes d'incomplétude, une des avancées fondamentales des mathématiques du XXe siècle avec *Principia Mathematica* de Bertrand Russell et A. N. Whitehead [183].

[220] André Comte-Sponville - *L'esprit de l'athéisme - Introduction à une spiritualité sans Dieu*, résumé et commenté dans http://www.danielmartin.eu/Textes/EspritAtheisme.htm .

[221] Lorenzo Avogadro (1776-1856) – Physicien et mathématicien italien qui a trouvé la *Loi d'Avogadro* : « Dans des conditions données de température et de pression, des volumes égaux de gaz contiennent le même nombre de molécules. »

En appelant *mole* la quantité de matière d'un corps contenant autant de molécules (ou d'atomes) qu'il y a d'atomes dans 12 grammes de carbone, 1 mole contient $N = 6.022 . 10^{23}$ molécules (ou atomes) de ce corps, où N est appelé *nombre d'Avogadro*.

[222] Camille Jordan (1838-1922) – Mathématicien français auteur du *Traité des substitutions et des équations algébriques* (1870) qui permit de comprendre l'importance de la Théorie des groupes d'Evariste Galois [223].

[223] Evariste Galois (1811-1832) - Mathématicien français, premier auteur de l'importante Théorie des groupes.

[224] Alexander Baumgarten (1714-1762) – Philosophe allemand qui a, le premier, défini et étudié l'Esthétique en tant que discipline philosophique que Kant a étendue aux perceptions des sens.

[225] Fred Adams & Greg Laughlin *The Five Ages of the Universe – Inside the Physics of Eternity* (1999) – The Free Press (Simon & Schuster, New York)

[226] Définition de Dieu d'André Comte-Sponville ([220] page 80) :
« J'entends par « Dieu » un être éternel spirituel et transcendant (à la fois extérieur et supérieur à la nature), qui aurait consciemment et volontairement créé l'univers. Il est supposé parfait et bienheureux, omniscient et omnipotent. C'est l'être suprême, créateur et incréé (il est cause de soi), infiniment bon et juste, dont tout dépend et qui ne dépend de rien. C'est l'absolu en acte et en personne. »

[227] Définitions de la Religion :

- *D'André Comte-Sponville ([220] page 16)*
  « J'appelle religion tout ensemble organisé de croyances et de rites portant sur des choses sacrées, surnaturelles ou transcendantes, et spécialement sur un ou plusieurs dieux, croyances et rites qui unissent en une même communauté morale ou spirituelle ceux qui s'y reconnaissent ou les pratiquent. »

- *D'Emile Durkheim [244], dans Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), Livre 1, chap. 1, page 51 - http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.for2

  « La religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées (c'est-à-dire séparées, interdites), croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Eglise, tous ceux qui y adhèrent ».

Ces deux définitions de la religion ne font pas référence à un dieu mais à des choses sacrées, ce qui permet de prendre en compte les religions animistes et de classer le bouddhisme (croyance sans dieu) parmi les religions.

En outre, la définition de Durkheim a l'avantage de rappeler le nom donné à une « communauté morale ou spirituelle » : une Eglise.

En tant que système de croyances, une religion fait partie d'une culture.

[228] Charles Augustin Sainte-Beuve (1804-1869) – Historien et critique de la littérature.

[229] Jean Piaget (1896-1980) – Psychologue qui fut le premier à faire une étude systématique de l'acquisition des connaissances par les enfants.

[230] Pierre Gassendi (1592-1655) – Philosophe et mathématicien français.

[231] *Charlie Hebdo : liberté d'expression ou respect du Prophète ?*
http://www.danielmartin.eu/Politique/Charlie.pdf

[232] Loi de Coulomb régissant la force d'attraction/répulsion électrostatique
Enoncé : « Deux charges électriques Q_1 et Q_2 (mesurées en coulombs, chacune positive ou négative) séparées par une distance d (en mètres), s'attirent (si elles sont de signes opposés) ou se repoussent (si elles sont de même signe) avec une force électrostatique F (en newtons) :

$$F = \frac{1}{4\pi\varepsilon_0}\frac{Q_1 Q_2}{d^2}$$

où ε_0 est la permittivité du vide $8.854\ 10^{-12}$ et $1/(4\pi\varepsilon_0) = 8.988\ 10^{9}$ (unités MKSA). »

[233] Emmanuel Kant – *Œuvres complètes* (livre Kindle Amazon) – 1.99 €

[234) Emmanuel Kant – *Sur une découverte d'après laquelle toute nouvelle critique de la raison pure doit être rendue inutile par une plus ancienne* (dans [233]).

[235] Edme Mariotte (1620-1684) – Physicien français qui a redécouvert la loi des gaz parfaits à température constante dite de Boyle-Mariotte en 1676, quatre ans après Boyle [236] mais indépendamment de lui.

[236] Robert Boyle (1627-1691) – Physicien et théologien anglais.

[237] Mécanique rationnelle
C'est la science du mouvement et de l'équilibre des corps, la mécanique « classique ». Ses précurseurs furent Euler [238], D'Alembert [170] et Lagrange [239].

[238] Léonard Euler (1707-1783) – Mathématicien et physicien suisse.

[239] Joseph-Louis Lagrange (1736-1813) – Mathématicien français.

En mécanique le *lagrangien* d'un système matériel est la différence fonction du temps entre son énergie cinétique et son énergie potentielle.

[240] ADN et ARN, selon [83]
"La notion de cellule s'applique aux systèmes où coexistent deux types différents d'acides nucléiques liés à des structures protéiques. Dans ce cas, c'est l'ADN d'un chromosome qui va être le dépositaire de l'information génétique, tandis que l'ARN interviendra dans l'expression de cette information, en fait sa traduction en protéines au niveau de ribosomes, particules cytoplasmiques chargées d'ARN."

L'ARN agit comme un interrupteur marche-arrêt pour autoriser ou inhiber l'expression de chaque gène. Il peut agir comme un enzyme en catalysant des réactions.

[241] Cours : "*Mécanique quantique*" par Claude Cohen-Tannoudji (prix Nobel de physique 1997), Bernard Diu et Franck Laloë, éditions Hermann – 1518 pages.

C'est le seul cours que je connaisse qui soit *parfait* : aucune erreur scientifique, aucune faute de français ou d'orthographe, pédagogie si exemplaire que c'est un des très rares cours de physique français traduits en anglais ; texte si clair qu'on peut l'étudier seul (je l'ai fait : compter deux mille heures si on a le niveau mathématique suffisant, notamment une bonne compréhension des espaces de Hilbert).

[242] Relativité restreinte : transformations de coordonnées
Soient 2 repères S(*x, y, z, t*) et S'(*x', y', z', t'*) animés d'un mouvement uniforme l'un par rapport à l'autre tel que :

- si *t=0, t'=0, x=0, x'=0* (à l'instant initial les deux repères ont même origine) ;
- le déplacement éloigne S' de S parallèlement à l'axe des x à la vitesse *V*.

Aux vitesses habituelles, les coordonnées dans S' se déduisent de celles dans S par la Transformation de Galilée [136] telle que :

$$x'=x - Vt \; ; \quad y'=y \; ; \quad z'=z \; ; \quad t'=t$$

Mais lorsque la vitesse *V* de S' par rapport à S grandit et s'approche de celle de la lumière *c*, les coordonnées dans S' se déduisent de celles dans S par la Transformation de Lorentz [243] telle que :

$$x' = \frac{x - Vt}{\sqrt{1-\frac{V^2}{c^2}}} \; ; \quad y'=y \; ; \quad z'=z \; ; \quad t' = \frac{t-\frac{V}{c^2}x}{\sqrt{1-\frac{V^2}{c^2}}}$$

[243] Hendrik Anton Lorentz (1853-1928), physicien hollandais, Prix Nobel de physique 1902.

[244] Emile Durkheim (1858-1917), sociologue, fondateur de la sociologie française.

[245] Gregor Johann Mendel (1822-1884), botaniste autrichien, fondateur de la théorie génétique de l'hérédité.

[246] Adam Smith (1723-1790), philosophe écossais, fondateur de l'économie politique.

[247] William James (1842-1910), philosophe et psychologue américain, un des leaders doctrinaux du pragmatisme et du fonctionnalisme.

[248] Frédéric Lenoir - *Le Miracle Spinoza – Une philosophie pour éclairer notre vie* (2017)
Ce livre est particulièrement clair et agréable à lire pour qui veut comprendre la pensée de Spinoza [131]. Ayant abandonné la lecture de *l'Ethique* de Spinoza http://bdsweb.tripod.com/fr/ après une semaine de vains efforts, j'ai trouvé dans *Le Miracle Spinoza* un résumé complet et facile à comprendre de sa philosophie. Je recommande donc vivement cet ouvrage.

(Citation des pages 180-181)
A la morale traditionnelle, fondée sur des catégories transcendantes du bien et du mal [Platon et Kant considèrent le bien et le mal comme des notions absolues, à validité universelle], Spinoza substitue une éthique fondée sur la recherche rationnelle et personnelle du bon et du mauvais.

[Spinoza appelle « puissance d'agir » (issue du désir) la « volonté de puissance » de Nietzsche]
L'homme vertueux n'est plus celui qui obéit à la loi morale ou religieuse, mais celui qui discerne ce qui augmente sa puissance d'agir. Tandis que l'homme de la morale traditionnelle se complaira dans des sentiments qui diminuent sa puissance vitale (tristesse, remords, crainte, culpabilité, pensée de la mort), l'homme éthique de Spinoza ne recherche que ce qui affermit en lui la puissance vitale. Il tourne résolument le dos à la tristesse et à tous les sentiments morbides pour ne penser qu'à faire grandir la joie véritable.

On comprend pourquoi Nietzsche, qui n'aura de cesse de déconstruire les catégories morales transcendantes du bien et du mal établies par la morale chrétienne, puis par Kant, jubilera en découvrant la pensée de Spinoza :

> « Je suis très étonné, ravi ! J'ai un précurseur, et quel précurseur ! [...] ma solitude, qui comme du haut des montagnes, souvent, souvent, me laisse sans souffle et fait jaillir mon sang, est au moins une dualitude. Magnifique! »

Ces lignes ont été écrites le 30 juillet 1881, or Nietzsche confessera que c'est en août de cette même année qu'il aura toutes les grandes intuitions de son œuvre à venir. De fait, ce n'est que quelques années plus tard que sont publiés ses grands ouvrages de déconstruction de la morale traditionnelle *(Par-delà le bien et le mal* en 1886, la *Généalogie de la morale* en 1887). L'influence de Spinoza sur sa pensée est donc immédiate et majeure. Nietzsche suit également Spinoza sur le remplacement de la dualité bien-mal par la différence bon-mauvais :

> « Par-delà le Bien et le Mal, cela du moins ne veut pas dire : par-delà le bon et le mauvais », précise-t-il dans *Généalogie de la morale.*

A la suite de Spinoza, Nietzsche construit aussi son éthique à partir de la joie et en vue de la joie, mais de manière fragmentaire et par aphorismes, là où le philosophe hollandais a construit un puissant système rationnel.
(Fin de citation)

[249] Article *What is a Wormhole?* par Nola Taylor Redd (20/10/2017)
https://www.space.com/20881-wormholes.html

Table de la Critique de la raison pure

II. THÉORIE TRANSCENDANTALE DE LA MÉTHODE

Page 1

TABLE DES MATIÈRES

Table du cours Logique

TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie de la Manutention à Mayenne – Juin 2007 – N° 95-07
Dépôt légal : 2e trimestre 2007

Imprimé en France

Table de la Fondation de la métaphysique des moeurs